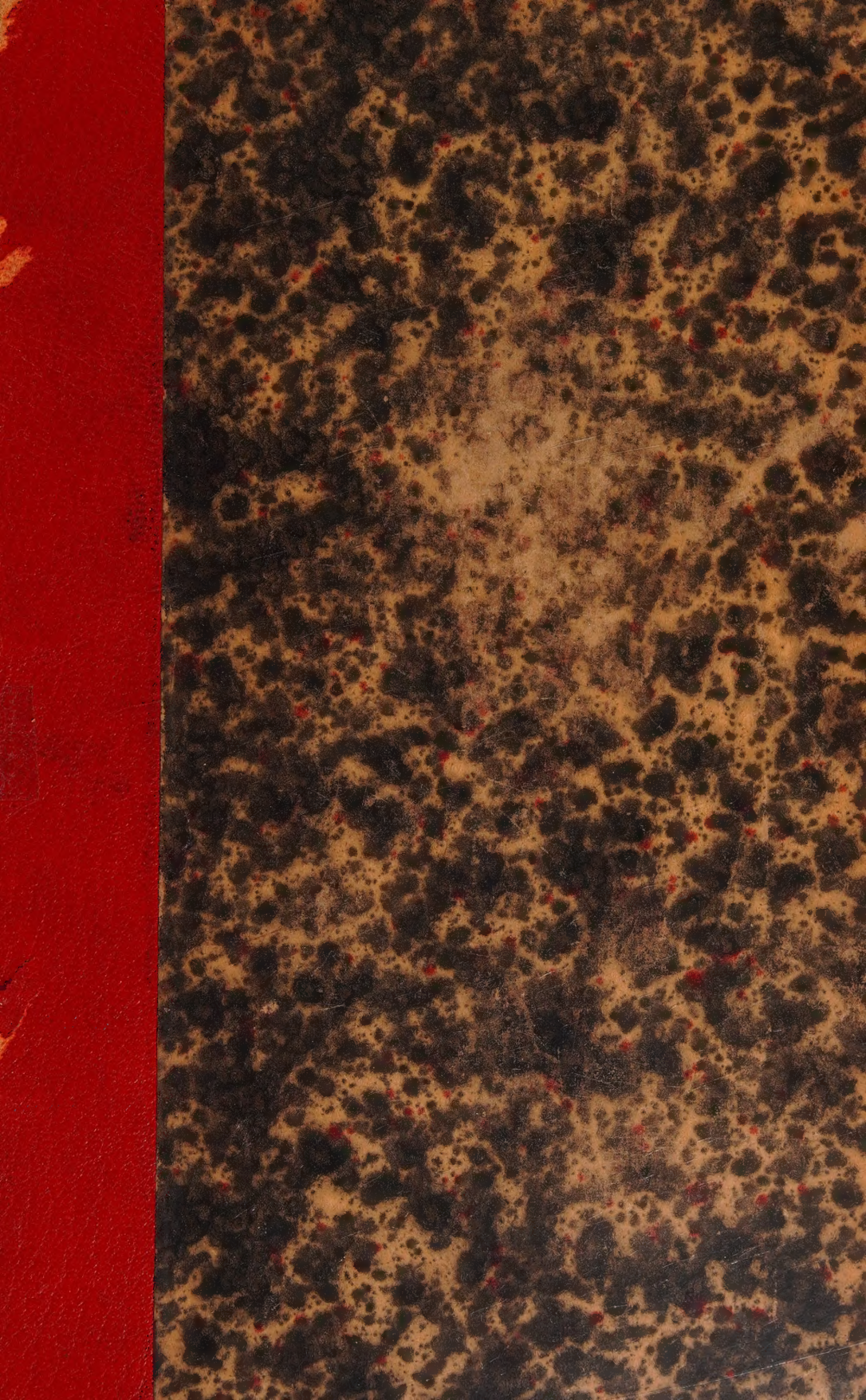




R.

SUTRO
STACKS



Class

Accession

920B52 S

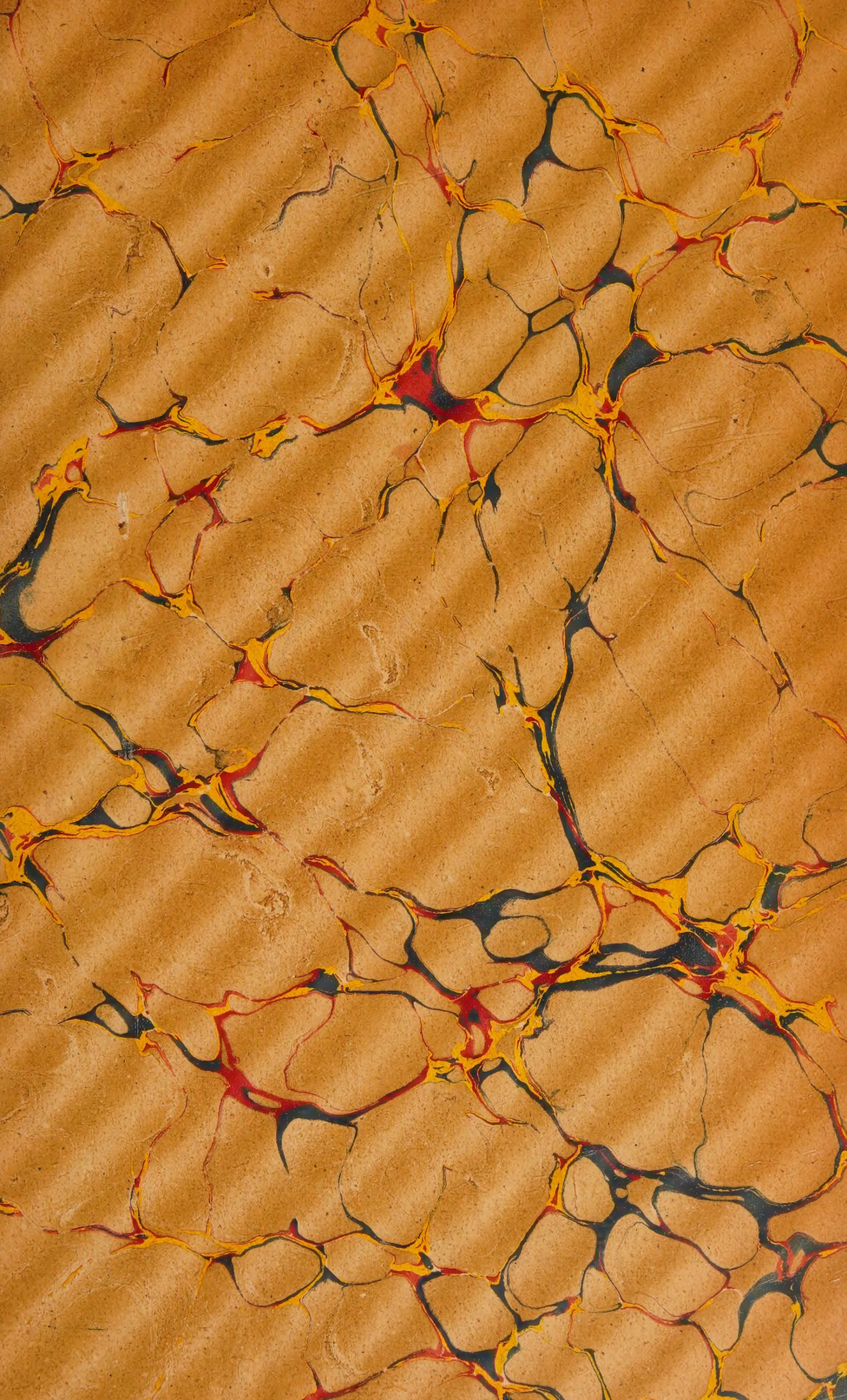
83341

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

Form No. 64-5M-12-6-12



19



BIOGRAPHIE NATIONALE.



Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/bwb_S0-BFP-185

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME NEUVIÈME.



BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT

RUE BLAES, 35.

—
1886-1887

*920
B52⁵

83341

YH3341. 31009. 7.3

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(JUIN 1887.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ad. Siret, délégué de la classe des beaux arts, *secrétaire*.
L.-G. De Coninck, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
J.-B.-J. Liagre, délégué de la classe des sciences.
F. Crépin, délégué de la classe des sciences.
A. Stecher, délégué de la classe des lettres.
L. Roersch, délégué de la classe des lettres.
Th. Juste, délégué de la classe des lettres.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.
-

LISTE DES COLLABORATEURS

DU NEUVIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

***Alvin (L.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Alvin (Fréd.), à Bruxelles.

Baes (E.), à Bruxelles.

De Blanckart (baron), à Liège.

Demanet (A.-G.).

Devillers (L.), archiviste, à Mons.

Dewalque (G.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

***Galesloot (G.-P.)**, à Bruxelles.

Génard (P.), archiviste de la ville d'Anvers.

Goovaerts (Alf.), chef de section aux Archives du royaume.

Helbig (H.), homme de lettres et bibliographe, à Liège.

Henrard (P.), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

Hymans (H.), membre de l'Académie royale de Belgique.

Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.

Journez (Alf.), à Liège.

Kurth (G.), professeur à l'université de Liège.

LISTE DES COLLABORATEURS.

- Le Roy (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Loise (Ferd.)**, correspondant de l'Académie royale de Belgique, à Uccle, lez-Bruxelles.
- Merten (O.)**, professeur à l'université de Gand.
- Nève (Félix)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Louvain.
- Nève (J.)**, avocat, à Bruxelles.
- Piot (Ch.-G.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste général du royaume, à Bruxelles.
- Pirenne (Henri)**, à Liège.
- Rahlenbeek (Ch.)**, homme de lettres, à Bruxelles.
- Renier (J.-G.)**, à Verviers.
- Reusens** (le chanoine **E.**), professeur, bibliothécaire de l'université de Louvain.
- Siret (Ad.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.
- Stecher (J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'université de Liège.
- Thonissen (J.-J.)**, membre de l'Académie royale de Belgique; membre de la Chambre des représentants.
- Van Even (Edw.)**, archiviste de la ville de Louvain.
- Van Gansen (E.)**, à Tournai.
- Van Arenbergh (E.)**, avocat, à Louvain.
- Varenbergh (Emile)**, archiviste de la province de Flandre orientale, secrétaire de la rédaction du *Messager des sciences historiques*, à Gand.
- Wauters (Alph.)**, membre de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville de Bruxelles.



H

HELMONT (*Mathieu VAN*), ou HELLEMONT, peintre, né à Anvers en 1623, La date de sa mort est inconnue. M. Van den Branden, dans son *Histoire de l'école d'Anvers*, indique Anvers comme lieu de naissance de notre artiste, que l'on faisait précédemment naître à Bruxelles. En 1646 il fut inscrit à la gilde de Saint-Lucas comme fils de maître (son père s'appelait aussi Mathieu). Il paraît avoir eu une existence assez gênée, car il payait ses créanciers au moyen de ses tableaux. Il fut élève de Teniers et s'attacha particulièrement à peindre des foires et des marchés à la manière italienne, un genre dans lequel il réussit tout particulièrement. Il fut reçu franc maître à Bruxelles en 1674 et acquitta sa cotisation au moyen d'un de ses tableaux. On ne sait rien d'absolument certain sur la carrière de cet artiste; toutefois on croit qu'il voyagea en Italie et en France. En Italie, il prit sur le fait des marchés qui ont établi sa réputation. Il peignit aussi des boutiques, des intérieurs, etc. Ses meilleurs tableaux furent exécutés pour le roi Louis XIV, d'où l'on conclut qu'il séjourna à Paris. Notre Van Helmont eut deux fils, Jean et Gaspard, qui furent élevés dans la carrière de leur père. Jean est connu comme peintre de portraits; on a de lui, au couvent des Sœurs-Noires à Anvers, un tableau représentant, en grandeur naturelle, douze sœurs de la maison; il naquit en 1650. Gaspard, né en 1656, fut admis

en 1679 dans la gilde anversoise comme peintre de portraits. Mathieu van Helmont travailla dans la manière de son maître, mais avec moins de finesse dans le ton. Son coloris était chaud et transparent, sa touche large et ses figures avaient de l'esprit et de la distinction. Excellent dessinateur. Nos musées ne renferment point de tableaux de ce maître; celui de Copenhague en possède un : *Alchimiste dans son laboratoire*. A Rotterdam, il y a au musée un *Alchimiste*; à Brunswick, un *Cordonnier et sa femme*; à Stockholm, plusieurs tableaux; à Lille, un *Intérieur*; à Dunkerque, un *Buveur*, et à Douai, une *Kermesse de paysans*. Le musée de Madrid possède un paysage de Jean Breughel, où Mathieu Van Helmont peignit beaucoup de figures. Dans les ventes, on recherche ses œuvres, de plus en plus appréciées. A la vente Verhulst, en 1779, un *Marché de Rome*, avec une fontaine au milieu, fut vendu 132 florins; à la vente Maystre, en 1809, une *Vue de la grande place de Bruxelles* fut adjugée pour 800 francs, et, plus près de nous, en 1865, un *Intérieur de corps de garde*, se vendit, 1,550 francs.

Ad. Siret.

HELMONT (*Sieger-Jacques VAN*), ou HELLEMONT, fils de Jean, signalé dans la notice précédente. Né à Anvers en 1683, mort à Bruxelles en 1726. Élève de son père. Il s'était adonné à la peinture d'histoire, où il acquit très vite une

sérieuse réputation. Il eut de nombreux travaux pour les églises de Bruxelles quelques années après le siège de cette ville en 1695, mais sa santé délicate ne put résister à tant de besogne et il mourut au moment où sa vogue s'affermissait. Le musée de Gand possède de lui un *Christ en croix*. A Augsbourg, sous son nom, figure au musée un *Dentiste dans son cabinet*, et à Darmstadt le *Portrait d'un chanoine* et des *Paysans buvant*. Dans l'église de Tamise (Flandre orientale), on voit de lui un grand et curieux tableau représentant le *Christ parmi les apôtres*, et autres personnages. Toutes les figures, au nombre de vingt-deux, sont des portraits des membres des familles de Segers et Van Memmelen de Bruxelles. La couleur de ce tableau est tournée au noir, mais on peut encore y signaler la puissance de la touche, la largeur de la facture et l'originalité de la composition. C'est Van den Bogaerde, dans son *Land van Waes*, qui, le premier, attribue cette vaste toile à J. Van Helmont. Il se pourrait qu'elle fût du père, au lieu d'être du fils, ainsi que le font supposer les costumes.

Ad. Siret.

HELMONT (*Charles-Joseph VAN*), musicien, compositeur, né à Bruxelles le 19 mars 1715, mort le 8 juin 1790, appartenait à cette famille d'une double célébrité, scientifique et littéraire, qui fut une des gloires de la Belgique au xviii^e siècle. Il avait pour bisaïeul Henri Van Helmont, frère de Jean-Baptiste, le médecin-physicien-poète, seigneur de Mérode; il était le fils et le petit-fils de deux peintres distingués. Lignée de savants et de littérateurs d'un côté, d'artistes peintres et musiciens de l'autre, réunissant en même temps la double illustration de la naissance et du patriotisme.

Nous ne connaissons rien de l'éducation musicale de Charles-Joseph Van Helmont. L'auteur de la *Biographie des musiciens* semble même avoir ignoré son existence comme artiste compositeur. Ce que nous savons de lui est dû aux investigations de M. Ed. Vander Strae-

ten. Nous ne pouvons que transcrire ici le résultat de ses recherches. Charles-Joseph fut directeur de la musique de l'église de la Chapelle et de la chapelle royale espagnole, puis organiste, et enfin maître de chapelle à Sainte-Gudule. Il s'exerça tour à tour dans la musique sacrée et dans la musique profane. Ce qu'il paraît avoir écrit de plus remarquable est un *Divertissement*, qui, selon toute vraisemblance, aura été exécuté à la rentrée de Charles de Lorraine, comme gouverneur des Pays-Bas, le 23 janvier 1749. A cette occasion, un *Te Deum* fut chanté à Sainte-Gudule. Notre pays, délivré d'une domination tyrannique, fêtait avec enthousiasme le retour d'un prince aimé du peuple. La pièce de Van Helmont avait pour titre: « *Le Retour désiré*, » divertissement pour la paix, mis en » musique par Charles-Joseph Van Hel- » mont, maître de musique de l'église » collégiale des Saints Michel et Gudule. » Bruxelles, 1749, in-8° de 13 pages. » Petite partition gravée sur cuivre et devenue si rare qu'on la dit introuvable. » Cette partition, dit M. Vander Strae- » ten, émane d'un musicien de talent. » Le style de chaque couplet ou air a » quelque chose de noble qui empêche » de le confondre avec les chants d'opéra » proprement dits. Il est plutôt reli- » gieux que théâtral. La déclamation et » l'expression des paroles sont convena- » blement observées. Chaque personnage » a son langage distinct. Le caractère » calme qui règne d'un bout à l'autre de » la pièce ne permettait pas que l'har- » monie fût riche ni variée. Il est pos- » sible, toutefois, que la symphonie pit- » toresque interjetée entre les morceaux » de chant ait fourni au compositeur » l'occasion de renforcer le coloris de » ses accords et de donner un libre cours » à son imagination. L'accompagnement » se faisait d'ailleurs au clavier, et une » simple basse chiffrée suffisait pour gui- » der le chant. L'harmonie, bien qu'in- » correcte parfois, révèle un musicien » expérimenté. Selon le goût de l'épo- » que, le sujet est symbolisé par des » personnages allégoriques empruntés » à la mythologie. L'intrigue est nulle;

" c'est le caractère des divertissements
 " de n'offrir que des scènes plus ou
 " moins bien raccordées, sans complica-
 " tion d'incidents. Les vers sont détes-
 " tables. Les dix morceaux sont presque
 " tous des *ariosi* offrant l'ancien type de
 " la *avata* et de l'air *da capo*. La coupe
 " est la même, à peu d'exceptions près.
 " La déclamation est excellente et très
 " simple. Il y a dans le premier *arioso*
 " comme un reflet de Haendel... Dans
 " le troisième, la mélodie a une allure
 " grave et solennelle qui impose et
 " émeut. Le suivant a un caractère dra-
 " matique plein de mouvement, d'éner-
 " gie et de fierté noble. "

A l'époque où il était organiste à Sainte-Gudule, Van Helmont a composé des chœurs pour une pièce en langue néerlandaise imitée de l'opéra italien *Griselidis*, mise en vers par Ch.-J. Cammaert et exécutée à la Monnaie, le 23 janvier 1736, par la Société de rhétorique flamande le *Lis*. En voici le titre : *Griselidis, italiaens opera, en volle choore van musieck, nieuwe compositie op de italiaensche manier, door Carolus-Josephus Van Helmont, organist van de hooftkercke van den SS. Michaël en de Gudula, etc.*

Ajoutons à cela deux morceaux pour clavecin qu'il a fait graver et imprimer à Bruxelles.

Voilà les œuvres profanes de Ch.-J. Van Helmont. Ses œuvres sacrées sont les suivantes :

1^o Un prélude *alla breve* dans le premier ton ; — 2^o un prélude *idem*, composé pour le baron de Celles, en 1754 ; — 3^o deux préludes dans le cinquième ton ; — 4^o quatre préludes dans le cinquième ton, à plein jeu ; — 5^o une fugue dans le cinquième ton. Ces œuvres sont indiquées dans un recueil qui porte en tête : *Ex libris Joannis Francisci Libau, sacerdotis necnon capellani ecclesiae collegialis D.D. Michaelis et Gudulae Bruzellis, collegii minoris Sancti Spiritus Lovanii alumni. Anno 1764.* "

Comme chants religieux, on trouve dans le répertoire de l'église collégiale d'Anderlecht, en 1783, sous le nom de Ch.-J. Van Helmont : 1^o *Veni Creator*

Spiritus solemnis, 4 voc., 3 strom ; parties 8 ; — 2^o *Lauda Sion solemnis*, 4 voc., 3 strom ; — 3^o *Dulcis Jesu*, a duo tenore et strom.

A ces motets a-t-il ajouté quelques messes ? Le *Catalogue des musiques sacrées* de J. Borremans le donne à croire. Mais l'absence du prénom nous fait douter si ces messes sont de Charles-Joseph ou de son fils Adrien.

Ferd. Loise.

Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*.

HELMONT (*Adrien-Joseph VAN*), musicien, compositeur, fils de Charles-Joseph, né à Bruxelles le 14 avril 1747, mort le 29 décembre 1830. Initié tout enfant au mécanisme de l'art qu'il devait professer, son éducation fut complète. Il étudia le violon d'abord, puis les éléments de la composition et l'harmonie rudimentaire, qu'on nommait alors la *basse continue*. Dans l'entre-temps, il fit ses humanités, excellent apprentissage pour un futur maître de chapelle. Comme beaucoup de ses compatriotes, il prit le chemin de la Hollande, pour y apprendre à conduire la musique instrumentale. Il dirigea l'orchestre de l'opéra d'Amsterdam. L'incendie de ce théâtre le ramena à Bruxelles. Il recueillit la succession de son père dans la maîtrise des enfants de chœur et de l'église des Saints Michel et Gudule, le 5 décembre 1777. Il tenait déjà le bâton de chef d'orchestre en 1772, comme le constate Burney, dans son journal de voyage, où il donne à Adrien Van Helmont le titre de *maestro di capella*. Dès l'âge de neuf ans, en 1756, il avait été attaché au chœur de la chapelle royale des Archiducs, gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. En succédant à son père comme maître de chapelle de Sainte-Gudule, il remplaçait aussi Melchior Moris en qualité de taille chantante à la chapelle royale, aux appointements de 300 livres du prix de 40 gros, monnaie de Flandre.

Adrien Van Helmont était un vrai tempérament d'artiste, plein d'ardeur et de fougue, et le patriote en lui n'était

pas inférieur à l'artiste. Il participa à la révolution brabançonne par un acte qui a fait entrer son nom dans l'histoire. Ayant offert, pour être libre, sa démission à la chapelle royale, on le vit, au premier signal de l'insurrection, le 10 décembre 1789, dans l'église Sainte-Gudule, afficher la cocarde tricolore, aux applaudissements de la foule. Déjà en 1787, il faisait partie des *Serments*, garde bourgeoise qui servait d'égide à la cité. Il s'enrôla aussi parmi les volontaires, ayant pour mission de défendre, contre les entreprises de Joseph II, les institutions nationales. Les clubs démocratiques, qui travaillaient à délivrer le pays de la domination autrichienne, le comptaient parmi leurs adeptes et leurs plus actifs émissaires. En 1791, disent les rapports officiels, il se rendit à Gand pour y fraterniser avec les patriotes coalisés. Après le départ des impériaux « il donna à ses amis aide et assistance, blâmant les royalistes de la maison d'Autriche, autant qu'il fut possible, et se donnant *un ton fier et méprisable*. » Quand les troupes impériales entrèrent à Bruxelles, « plusieurs grenadiers hongrois s'étant présentés au jubé de Sainte-Gudule, il les en chassa avec brutalité. » Il continua d'être dans les mêmes sentiments fanatiques avec ses confrères de Sainte-Gudule. » C'est en ces termes que s'exprimait la police autrichienne sur le fanatisme patriotique d'Adrien Van Helmont.

Il finit néanmoins, à force de courage, par désarmer ses adversaires qui, rendant justice à son mérite, le remirent en possession de son emploi à la chapelle royale, le 26 février 1791. Les provinces belges ayant récupéré leurs anciens privilèges, Van Helmont put contribuer à rehausser, par les pompes chorales, les fêtes de l'inauguration de l'empereur Léopold II et le retour des gouverneurs généraux. Il continua à diriger la musique de Sainte-Gudule jusqu'en 1818 ou 1820, époque où il fut remplacé par Borremans. Pendant sa vieillesse, Adrien Van Helmont vivait retiré chez son fils Pierre-Joseph, qui

fut professeur au Conservatoire de Bruxelles.

Son œuvre religieuse se compose de plusieurs messes et motets conservés en manuscrit à la maîtrise de Sainte-Gudule, à la collégiale d'Anderlecht, à Malines enfin, où son frère, le chanoine P.-J. Van Helmont a tout laissé, y compris les archives de sa famille. Adrien a écrit entre autres une messe de *Requiem*, à cinq voix, deux violons, deux hautbois, deux cors, deux trompettes, timbales, violoncelle et orgue, datée de novembre 1791. La collégiale d'Anderlecht possède de lui une messe sous ce titre : « *Missa solemnis*, 4 voc. et strom, « duo obœ, 2 corn., 2 viol., 2 bassi; « partes 12, auctore domino Adriano « Van Helmont » (1783).

Le caractère de sa musique religieuse était celui de son époque : style théâtral, procédés harmoniques d'une extrême simplicité. C'était, en un mot, l'école française-italienne, l'école de Grétry et de Monsigny, trop dédaignée de nos jours. Il n'y faut point chercher le travail, le développement de l'idée musicale dans les combinaisons d'orchestre. Mais, à défaut de science, on y trouvait du moins une grande naïveté de formes et une fraîcheur de mélodie qui a son charme. On n'y regrette qu'une chose : l'absence d'élévation dans l'idée. Les moyens d'exécution manquaient trop à cette époque au *kapelmeester* pour lui permettre d'atteindre à la puissance. L'école de Bach était inconnue. Les plus savants se réglaient sur Haydn. Et quand on se décidait à mettre à l'étude une œuvre même de Mozart, il fallait recourir à des moyens extraordinaires. Dans cette pauvreté de ressources orchestrales, Adrien Van Helmont dut renoncer à des combinaisons harmoniques trop compliquées. S'il avait pu développer l'instrumentation comme il savait conduire les voix, sa musique religieuse eût gagné beaucoup en valeur.

Van Helmont s'est essayé aussi dans la musique profane. Son opéra *l'Amant légataire*, composé sur un misérable libretto, aussi monotone de situations que

fade de paroles, n'eut qu'une seule représentation au grand théâtre de Bruxelles, le 3 novembre 1808. Ce fut un échec : le compositeur ne parvint point à sauver la pièce, malgré les qualités sérieuses qu'il y déploya. M. le baron de Reiffenberg, dans un récit de fantaisie, raconte d'une façon très piquante cette mésaventure. En dehors de la mise en scène, où figure le père du compositeur mort depuis dix-huit ans, l'auteur de la lettre sur la musique à Fr. Fétis fait de cet opéra une espèce de pot-pourri composé de « quelques » motets, de maints fragments de messes « et de vêpres, travail profane, sanctifié » par son origine. « Pour l'honneur de ce nom et du pays auquel il appartient, nous tenons à dire ici que *l'Amant légitime* n'avait rien de la gravité du chant d'église : c'était, au contraire, un bouquet de mélodies faciles, gracieuses et légères à la manière de l'école italienne et française de Grétry, de Monsigny, de Philidor et de Dalayrac. C'était du Grétry, moins le génie qui donne des ailes à la phrase musicale en la soulevant de l'ornière des formules consacrées. Adrien Van Helmont n'était point fait pour l'opéra comique. Il n'est pas lui-même dans ces thèmes à la mode. Des onze morceaux dont la partition se compose, trois sont dignes de remarque et prouvent que l'auteur, s'il avait eu à traiter un sujet sérieux, aurait pu y laisser l'empreinte d'une originalité véritable. Nous parlons du récitatif d'*Amélie*, du trio et du finale en sextuor. Il y a de la profondeur de sentiment dans le récitatif, de la chaleur et de l'entrain dans le trio, et le sextuor révèle une habileté peu commune dans la succession et la simultanéité des voix.

Somme toute, cette âme de patriote et d'artiste n'a pas donné toute la mesure de son talent. Il s'est trop laissé dominer par des influences qui ont enchaîné son essor.

Ferd. Loise.

Fr Fétis, *Biographie des musiciens*. — Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. V. — *Recueil encyclopédique belge*, t. II, p. 64. — Renseignements particuliers fournis par Th. Solvay.

HELMONT (le chanoine *Pierre-Joseph*), né à Bruxelles, le 1^{er} mai 1745, mort à Malines, le 4 janvier 1828. Après avoir fait d'excellentes études chez les Oratoriens de Malines et reçu les ordres sacrés, il fut, du 1^{er} mai 1768 jusqu'au 30 septembre 1783, secrétaire de Son Eminence le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, et obtint dans l'entre-temps, le 29 octobre 1779, un canonicat de l'église métropolitaine; il remplit différentes autres fonctions, souvent délicates, qui lui valurent l'affection et la confiance de ses confrères, aussi bien que l'estime de l'archevêque, qu'il suivit à Vienne en 1778. Il rédigea, avec les chanoines Van Rymenam, De Brou et Van Ghindertaelen, différents mémoires du chapitre concernant les innovations de l'empereur Joseph II, entre autres les représentations du 25 juin 1787 et l'*Avis doctrinal* sur le séminaire général, du 4 janvier 1788. En 1795, il fut nommé chantre du chapitre, mais les graves événements de l'époque ne lui permirent pas d'entrer en possession de cette dignité et il se vit forcé, au commencement de 1798, de quitter sa patrie pour se soustraire aux poursuites des révolutionnaires français. Après le concordat de 1801, le nouvel archevêque, Jean-Armand de Roquelaure, le nomma chanoine titulaire par lettres du 15 août 1803. A l'arrivée de M. de Pradt, il se trouva dans une position pénible et délicate; mais il y montra constamment cette discrétion et cette fermeté que les intérêts de la religion réclament et dont il ne se départit jamais. Il mourut le 4 janvier 1828.

Le chanoine Van Helmont avait le caractère plein de douceur et d'aménité, un cœur bon et sensible. Doué d'un esprit pénétrant, il s'appliqua à l'étude jusqu'à la fin de sa vie, et se montra toujours prêt à communiquer aux autres les fruits de ses longues et laborieuses recherches sur l'histoire de l'archevêché de Malines. Le docteur Van de Velde fait, en plusieurs endroits de son *Synopsis monumentorum*, l'éloge de M. Van Helmont pour les communications importantes qu'il avait reçues de lui.

Dans la préface du *Synodicon belgicum*, page VIII, Mgr de Ram a consigné également la reconnaissance qu'il lui devait à de nombreux titres. N'ayant d'autre ambition que celle d'être utile, Van Helmont ne publia aucun ouvrage, mais il légua ses manuscrits, matériaux précieux pour l'histoire ecclésiastique, aux archives de l'archevêché de Malines, dont il avait eu longtemps la direction.

Parmis les manuscrits de Van Helmont conservés à Malines nous citerons :

1^o *Histoire de l'église et du chapitre de Notre-Dame au delà de la Dyle à Malines*, 2 vol. in-fol. — 2^o *Kalendarium cum antiquo necrologio ecclesiæ parochialis B. M. Virginis trans Dylam Mechliniæ, ex autographo mss diligenter exscripsit P.-J. Van Helmont*, vol. in-fol. — 3^o *Archiepiscopatus Mechliniensis suppressio et nova erectio ac ejus circumscriptio*, vol. in-fol. — 4^o *De reliquiis sancti Rumoldi et jubilæo anni 1825*, vol. in-fol. — 5^o *Capitulum Mechliniense*, 2 vol. in-fol. — 6^o *Mechlinienses archiepiscopi, vicarii generales, judices synodales, etc.*, 2 vol. in-4^o. Le docteur Van de Velde a beaucoup profité de cette dernière collection, qu'il désigne sous le titre de : *Codices Helmontii* A et B.

E.-H.-J. Reusens.

HELMONT (*André VAN*), ou HELMONTANUS, humaniste, natif de Grave (ancien Brabant). Il a publié : *Commentarii in invectivas orationes Ciceronis et Sallustii*, dans un recueil de commentaires sur les discours de Cicéron, édité à Bâle, chez Operin.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athen. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.*

HELMONT (*Lucas-Gassel VAN*), peintre. Voir GASSEL (VAN).

HEMBYZE (*Jean VAN*), célèbre agitateur et tribun flamand, né à Gand le 9 juillet 1513, mis à mort dans la même ville le 4 août 1584. Il appartenait à l'aristocratie par la naissance, mais non par le caractère ni les idées; son éducation avait été très soignée; il connaissait bien l'antiquité, parlait avec une égale facilité la plupart des langues

vivantes, et, grâce à de fréquents et lointains voyages, il possédait une rare connaissance des hommes et des choses. Tant d'avantages à la fois le destinaient à jouer un rôle marquant dans la révolte des Flamands contre le régime espagnol. Il ne se pressa cependant pas d'intervenir. On ne trouve son nom sur aucune des listes des signataires du Compromis des nobles de 1566. Son début politique paraît avoir été une protestation éclatante contre le prince d'Orange, l'archiduc Mathias et la Pacification de Gand. Il n'admettait pas qu'en temps de révolution l'on pût se montrer généreux ou confiant sans être dupe. En cela il n'avait pas tout à fait tort; où il pèche, c'est en refusant d'accepter une direction dans l'intérêt de la cause commune; c'est en avouant franchement son intention de séparer les destinées de nos provinces flamandes de celles de nos provinces wallonnes dont l'attitude l'inquiétait, et qui, en effet, ne tardèrent pas à rentrer sous le joug de nos anciens maîtres par amour du repos. Quelques-uns de ses contemporains ont accusé Hembyze d'avoir voulu se faire comte de Flandre, mais c'est là sans doute une calomnie. Il était foncièrement républicain, et le titre de Premier de Gand, qu'on lui donna quand il fut bourgmestre de sa ville natale, semble avoir suffi à son ambition. S'il en avait été autrement, il est probable que sur les monnaies, qu'il fit frapper comme dictateur, on verrait son effigie en lieu et place des armoiries de la ville de Gand et des siennes. L'historien Brandt dit de lui qu'il était l'ennemi juré de toute servitude et de toute adulation. Mais ce n'est là que l'un des côtés de la grande figure d'Hembyze. Disons, pour compléter son portrait, qu'il combattait à outrance le sentimentalisme en politique et l'indifférentisme en religion, et que ceux qui prétendent le contraire le calomnient à plaisir ou par ignorance. Si l'on tient compte des temps et des lieux, on ne pourra se refuser de convenir que Hembyze était logique en mettant son intolérance sectaire au niveau de celle de ses adversaires politiques et reli-

gieux, et en disant, qu'à ce prix seulement, on pouvait combattre à armes égales et compter sérieusement sur l'avenir. Le prince d'Orange, au contraire, voulait triompher, à la longue, par la modération, et son insuccès à Anvers, en 1566 et en 1567, pouvait faire prévoir qu'il serait encore une fois débordé si, dans les provinces méridionales des Pays-Bas, où le catholicisme avait jeté les racines les plus profondes, il l'épargnait autant que le voulait la Pacification de Gand. Personne, d'ailleurs, ne respectait plus celle-ci, ni les Etats généraux, où les catholiques étaient en majorité, en publiant des décrets contre les protestants, ni ces derniers, en Hollande; où ils étaient en nombre grâce à l'émigration flamande et wallonne, en agissant de même contre les catholiques. Dans de pareilles circonstances, Hembyze et ses partisans réclamèrent hautement pour la ville de Gand le droit de repousser toutes les mesures générales qui seraient contraires à ses privilèges ou porteraient atteinte à son autonomie.

Pieter Bor, dans ses *Nederlandsche Beroerten* (vol. II, p. 85) a reproduit un curieux document, imprimé à Gand, dans les premiers jours d'août 1579, sans nom d'auteur, sous le titre de : *Een korte openinghe der causen waerom het niet raedsam zy dat de prince van Orangien nu ter tyt comen soude binnen de stad van Gent.*

Ce qu'on y découvre sans peine, c'est qu'aux yeux des auteurs, — qu'on dit avoir été Hembyze et le pasteur Pierre Dathenus, — l'Union d'Utrecht a aboli la Pacification de Gand, que le roi d'Espagne n'est plus le souverain des Pays-Bas, que la Saint-Barthélemy a mis à jamais un fleuve de sang entre les Flamands et les Français, et que pactiser avec ceux-ci ou leurs princes, comme le fait Guillaume d'Orange, c'est trahir la patrie. L'illustre fondateur de la république batave résolut de faire bravement tête à l'orage et d'aller à Gand pour y confondre ses ennemis. Ni Hembyze ni Dathenus ne jugèrent à propos d'attendre sa venue. Sous le prétexte que le prince en voulait sinon à leur vie, du

moins à leur liberté, ils prirent le large. Hembyze fut rattrapé et ramené à Gand. Quinze jours plus tard, il se rendit au Palatinat, ayant sur le cœur les reproches mérités que le prince d'Orange s'était contenté de lui adresser publiquement le 28 août 1579, la veille de son départ clandestin pour l'Allemagne, et il se remit à conspirer avec le prince Jean-Casimir et Dathenus. C'est ici que la mansuétude du Taciturne se montre dans tout son jour et va peut-être trop loin. Les ministres du duc d'Alençon lui reprochent, en effet, de n'avoir pas puni Hembyze selon ses démérites; son propre frère, le comte Jean de Nassau, de ne point vouloir lui clore la bouche d'une façon ou de l'autre; mais le prince dédaigne la vengeance, considère un marché conclu avec ses ennemis comme étant aussi déshonorant pour lui que pour eux, et il espère sans doute les ramener à lui par le succès de sa politique. En ceci il se trompe, des hommes de la trempe de Hembyze et de Dathenus ne changent pas, ne se convertissent jamais.

C'est la trahison du duc d'Alençon qui ramène les Gantois à Hembyze, l'ennemi acharné des Français. Ils s'étaient brouillés avec son beau-frère Ryhove, et celui-ci quitte la ville le 24 octobre 1583 au moment même où Hembyze, élu premier échevin avec des pouvoirs dictatoriaux, y fait sa rentrée, aux acclamations de ses partisans plus nombreux que jamais. Ce fut un court triomphe. Les affaires allaient mal, la trahison était partout. Dathenus défend son ami Hembyze jusqu'au jour où il acquiert la triste certitude qu'il préfère la paix avec l'Espagne à l'union avec la Hollande, c'est-à-dire à une réconciliation sans arrière-pensée avec le prince d'Orange. Son orgueil de tribun gantois le conseille mal, il se fait illusion sur sa popularité; et en effet, au premier soupçon de trahison, tout le monde se retourne contre lui. La partie s'était jouée entre lui et Ryhove, son beau-frère, resté fidèle au Taciturne et à l'idée de fédération, et il la perd. Une fois en prison, son orgueil tombe, sa dignité et sa présence d'es-

prit l'abandonnent. La plupart des quarante-deux chefs d'accusation mis en avant contre lui sont ineptes; c'est à peine s'il se défend. Il était depuis quatre mois en prison quand la justice échevinale le condamna à mort. Il fut exécuté le 4 août 1584 sur la place Sainte-Pharaïlde. Sa tête qui avait été exposée au bout d'une pique, ayant roulé au pied de l'échafaud, le poète latin Maximilien de Vriendt, qu'il avait frappé en novembre 1583 d'un bannissement, eut le triste courage de faire sur cet accident une cruelle épigramme.

Ce même poète avait été mieux inspiré quand il s'était moqué de la folie de Hembyze, qui, le 3 décembre 1583, à l'âge de soixante et dix ans, étant veuf et grand-père d'une nombreuse progéniture, avait épousé la jeune et jolie Anne Van Heurne. Le duc de Parme se montra galant envers cette jeune et intéressante veuve. Aussitôt après la capitulation de Gand, qui eut lieu le 17 septembre 1584, il lui fit remise des amendes auxquelles son mari avait été condamné. On ne saurait en disconvenir, cette grâceuseté du généralissime espagnol pèse plus lourdement sur la mémoire du tribun gantois que les quarante-deux chefs d'accusation mis en avant contre lui par ses concitoyens démissionnés, et cependant nous ne pouvons nous défendre de croire qu'il a été jugé trop sévèrement. Les écrivains catholiques ou protestants ont été jusqu'ici très durs pour lui; les premiers parce qu'il a été sans pitié pour leur doctrine et pour ceux qui la professaient, les autres parce qu'il a poursuivi le prince d'Orange d'une haine véritablement farouche. Ce n'est point sa trahison, réelle ou non, qui fit tomber Gand au pouvoir des Espagnols; la pauvre ville était affamée, ne pouvait plus être secourue, et sa capitulation n'était qu'une affaire de temps. Nous ne pouvons non plus nous résoudre à mettre sur le compte de Hembyze l'écrasement final du protestantisme en Belgique, parce que, ayant pillé les églises de Gand, détruit les monastères de la Flandre, emprisonné des évêques et chassé tous les catholi-

ques, ces derniers s'étaient répandus dans les provinces wallonnes et avaient si bien excité les populations contre la paix de religion que la guerre s'était rallumée plus furieuse que jamais et avait donné la victoire au duc de Parme. C'est là de l'histoire fantaisiste. La réalité est assez triste par elle-même. Hembyze avait à deux reprises trahi sa patrie en ne voulant trahir que le prince d'Orange qui, tout en se trompant parfois, en est demeuré le serviteur le plus dévoué, le chef le plus habile. C'est là, croyons-nous, la conclusion à laquelle on arrivera après avoir consulté avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici les correspondances officielles d'Alexandre Farnèse, du comte palatin Jean Casimir et des deux personnages avec lesquels on prétend que Hembyze a échangé des lettres compromettantes, à savoir Servais Van Steeland, le bailli du pays de Waes, et Scepperus, seigneur d'Eecke, qu'il avait eu si longtemps à sa merci, comme prisonnier, dans le Prinsenhof de Gand.

Charles Rahlenbeek.

Kervyn de Volkaersbeke, *Mémoires sur les troubles de Gand* (1577-1579), par F. de Halewyn, Bruxelles, 1865, 1 vol., in-8°. — Voisin, *Jean van Hembyze, dans le Messager des sciences et des arts*, t. III. Gand, 1835. — P. Bernardus de Jonghe, *Gedensche geschiedenissen, enz., van 1565 tot 1585*. Gent, s. d. 2 vol. in-12. — W. Te Water, *Historie der herv. kerk te Gent* (1578-1584). Utrecht, 1756, 1 vol. 8°. — J. Vander Haeghen, *La Bienvenue de Jehan de Hembyze à Gand*. Bruxelles, 1861, in-8°.

HEMEL (*Pierre-Joseph VAN*), né à Tongerlo le 6 février 1789, vicaire de Steenhuffel en 1812, curé d'Opwyck en 1819, fut nommé doyen du district d'Assche le 21 juin 1848. Il fonda en 1830, les missions paroissiales, et fut chargé en 1834, par l'archevêque de Malines, d'en rédiger les statuts. Ces missions se propagèrent dans tout l'archidiocèse. « Dit wonderwerk, dit un » de ses biographes, zal hem altyd als » eenen apostel van het aertsbisdom van » Mechelen doen beschouwen, en de » *Grondregels*, welke hy tot eeuwige » voortdurend zulker zendingen ver- » vaerdigd heeft, zullen steeds het » kostbaerste *Gedenkstuk* wezen, het-

„ welk de dankbaerheid der geloovigen „ hein zouden kunnen opregten. „ Pierre Van Hemel, après avoir, pendant quarante-huit ans de vie apostolique, honoré le sacerdoce par ses vertus, mourut à Opwyck le 20 octobre 1860.

Emile Van Arenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*.

HEMEL (*Jean-Baptiste VAN*), écrivain ecclésiastique, né à Zoerle-Parwys, près de Westerloo, le 12 mars 1798, décédé à Malines le 8 novembre 1866. Après avoir terminé ses humanités dans un collège de la Campine anversoise, il vint, âgé de dix-neuf ans, suivre au grand séminaire de Malines les cours de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre le 17 mars 1821, il continua à diriger au collège archiépiscopal de Saint-Jean, la classe de poésie dont il avait été chargé dès le 4 octobre de l'année précédente. Le 23 septembre 1823, il passa, en qualité de vicaire, à l'église paroissiale de Notre-Dame au delà de la Dyle à Malines. Il ne remplit ces fonctions que pendant environ deux ans et demi, car s'étant jeté, avec ses amis et compagnons de Ram et David, dans la lutte contre le gouvernement des Pays-Bas, il se vit obligé de s'expatrier afin de se soustraire aux poursuites qu'on allait lui intenter pour avoir publié, en français et en flamand, une brochure contre les persécutions religieuses du roi Guillaume I^{er} (1). Il partit sous le pseudonyme de *Jean De Wit* (surnom qui lui a été conservé comme un titre de gloire pendant tout le reste de sa carrière), avec l'intention de se rendre en Italie; mais, arrivé à Amiens, il y fut présenté à l'abbé Affre, alors vicaire général du vaste diocèse de ce nom, plus tard archevêque de Paris et martyr de sa charité; celui-ci le décida à demeurer en France et y accepter une chaire au collège universitaire (plus tard petit séminaire) de Saint-Ricquier aux environs d'Abbeville. Van Hemel y enseigna successivement la poésie et la rhétorique.

(1) La brochure française porte l'épigraphe : *Il y a des gouvernements sous lesquels on ne peut que se taire et souffrir*; la flamande : *Geloof verloren, alles verloren*.

Son séjour à Saint-Ricquier lui fut singulièrement favorable pour acquérir une grande pureté d'élocution et même une certaine élégance dans l'usage de la langue française, — langue dont le génie et la prononciation sont si différents de ceux de la langue flamande. La révolution de juillet ayant amené la suppression du séminaire de Saint-Ricquier, le jeune professeur, toujours condamné à l'exil volontaire, se préparait à aller exercer le saint ministère dans quelque paroisse française, lorsque le soulèvement de la Belgique au mois de septembre 1830 lui rouvrit les portes de la patrie. Le prince de Méan, archevêque de Malines, le reçut à bras ouverts, et lui confia la chaire de rhétorique au petit séminaire qu'il venait d'établir dans le voisinage de son palais. Dans cette nouvelle position, qui répondait si bien à ses goûts et à ses aspirations, Van Hemel mit à profit les connaissances et l'expérience acquises durant l'exil, et eut, avec les abbés de Ram et Van Aerschot, une part importante dans l'organisation du petit séminaire de la ville archiépiscopale. En avril 1835, lorsque l'abbé Bosmans eut été promu à d'autres fonctions, l'archevêque Sterckx le remplaça, comme supérieur du séminaire, par Van Hemel, dont il appréciait hautement les talents et le dévouement, et qu'il avait, depuis deux ans déjà, récompensé en partie pour les services rendus en le nommant chanoine honoraire de sa cathédrale. A cette époque aussi, le nouveau supérieur échangea sa chaire de rhétorique contre celle d'éloquence sacrée, qu'il conserva, malgré de nombreuses occupations, jusqu'au moment de quitter le séminaire.

Pendant le long espace de temps qu'il remplit les importantes fonctions de supérieur, il n'épargna rien, il ne recula devant aucune fatigue, pour faire fleurir la science et la vertu dans l'établissement confié à ses soins. L'éducation, qui comprend la formation du caractère et le développement des sentiments religieux de l'élève, formait sa principale préoccupation. Il ne négligeait toutefois, en aucune manière, l'instruction et

s'efforçait de faire naître chez ses élèves, le désir de s'instruire. Il faisait grand cas des langues classiques anciennes : du grec et du latin, dont il considérait la connaissance approfondie comme indispensable non seulement à l'ecclésiastique, mais aussi à quiconque exerce une profession libérale. Il stimulait également ses professeurs et ses élèves dans l'étude des langues modernes, notamment du français et du flamand. « Identifié avec l'institut dont il était l'âme et pour ainsi dire la personnification, dit son biographe, le chanoine Van Hemel semblait ne devoir jamais le quitter, lorsque le chef suprême du diocèse, qui connaissait la rectitude de son jugement et la solidité de sa science, crut devoir l'appeler plus près de lui. Son Eminence le nomma son vicaire général, en y ajoutant les fonctions d'examinateur synodal, de censeur des livres, d'official du diocèse et de promoteur du séminaire. Cette nomination eut lieu le 30 novembre 1854. Au mois d'août de l'année suivante, Van Hemel déposa la direction du séminaire et quitta sa famille au milieu des larmes de ceux parmi lesquels durant un quart de siècle il avait goûté tant de bonheur. » Devenu vicaire général, il fut l'esclave de ses nouvelles fonctions. Il prenait particulièrement à cœur tout ce qui concernait l'enseignement à quelque degré que ce fût, et, se rappelant ses années de vicariat dans une des paroisses les plus populeuses de la ville archiépiscopale, il procura, en partie au moyen de ses propres deniers, l'érection en paroisse d'un des hameaux qui en dépendaient. Les honneurs vinrent le trouver dans ses nouvelles fonctions, bien qu'il ne les brigua jamais : le 6 décembre 1856 l'Université catholique de Louvain lui conféra le titre de docteur en théologie *honoris causa*, et le 25 juin 1862, le pape Pie IX l'admit au rang de ses prélats domestiques.

Voici les principaux ouvrages publiés par Van Hemel :

1^o La brochure dont avons parlé ci-dessus. — 2^o *Guide de l'élève dans les voies de la vertu et de la science, à l'usage de la*

première section du séminaire archiépiscopal de Malines. Malines, Van Velsen, 1849, vol. in-12. Réimprimé en 1855, par le même éditeur, avec des modifications importantes sous le titre de : *L'indispensable du collège et de l'école moyenne, ou le guide de l'élève dans tout ce qui tend à former en lui l'homme religieux, l'homme instruit et l'homme sociable, par un ami de la jeunesse*; volume in-12 de VIII-190 pages. — 3^o *Précis de rhétorique sacrée.* Louvain, Fonteyn, 1855, vol. in-8^o de 626 pages. Traduit en allemand par F.-X. Kraus, et publié sous le titre de : *Handbuch der geistlichen Beredsamkeit.* Ratisbonne, 1860, vol. in-8^o. — 4^o *Le Livre de tout le monde ou le catéchisme de Malines mis en lecture.* Malines, Van Velsen, 1859, vol. in-8^o de VIII-842 pages. Publié aussi en flamand : *Het boek voor allen of de mechelste catechismus tot lezingen gebracht*, ibid., 1860; vol. in-8^o de VIII-584 pages. M. Van Hemel eut aussi une part dans la rédaction des différents catéchismes à l'usage de l'archidiocèse de Malines par le cardinal Sterckx. — 5^o *Institutiones de formis civilibus matrimonio christiano præmittendis.* Mechliniæ, Dessain, 1863, vol. in-8^o de 48 pages.

On trouvera de plus amples renseignements sur d'autres publications et réimpressions d'anciens ouvrages, sur des articles de revues, discours, etc., de M. Van Hemel, dans la biographie de M. P. Claessens, que nous citons ci-dessous.

E.-H.-J. Reusens.

P. Claessens, *Vie et travaux de M^{sr} Jean-Baptiste Van Hemel.* Malines, Van Velsen, 1866, in-8^o.

HEMELAERS (*Jean*), ou HEMELARIUS, chanoine de la cathédrale d'Anvers, s'adonna avec distinction aux belles-lettres et à la numismatique. Il naquit vers 1580 à La Haye. Issu de parents calvinistes, il fut converti, fort jeune encore, au catholicisme par Juste-Lipse, dont il suivait les leçons à l'Université de Louvain, et par le jésuite Egide Schondonck, qui, comme le célèbre savant, fut son ami. A l'issue de ses études, il regagna La Haye, mais, peu après, en 1600, il résolut de se

rendre à Rome. Juste-Lipse, auquel il avait soumis et qui avait approuvé son dessein, le munit d'une lettre de flatteuse recommandation, où le professeur vante le caractère et la science de son ancien disciple. Sweertius, qui fut également lié d'intimité avec Hemelaers, nous a conservé ce témoignage d'une illustre amitié :

*Qui hæc legitis
Scite
Ex fide et affectu
Hæc a me scripta
Si quid unquam.*

Iste est Joannes Hemelarius, gente Batavus, è veteri meâ disciplinâ, et fructum ex eâ traxit, ingenii bonitate et industriâ, inter omnium primos. Optimi mores, faciles, lepidi, doctrinâ variâ in Græcis, Latinis, prosâ, versu, etiam à picturâ non alienus, et quicquid acri vel alto ingenio lubet aut licet. Rogo vos, qui videtis, meâ fide, hæc credite : imò vestrâ potius fide, et noscite, penetrate : nunquam me æternus ille Amor amet nisi vos ipsum. Hæc brevier, et testimonii religio non diffunditur. Scripsi, signavique Lovaniæ VII Idus septembris, anno M. IOC.

*Justus Lipsius, historiographus
regius et professor, meapte manu.*

A Rome, il s'attacha au cardinal Barthélemy Cési, archevêque de Conza, au service duquel il demeura pendant six ans. Grâce à la protection de ce prélat, il fut chargé, au commencement de l'année 1602, de faire le panégyrique du pape Clément VIII, pour l'anniversaire de ses dix années de pontificat : et le pape goûta tellement la harangue qu'il offrit à l'auteur le choix d'une place de bibliothécaire au Vatican ou d'un riche bénéfice. Hemelaers se contenta d'un canonicat de la cathédrale d'Anvers, où il vint résider en 1607. Retiré dans sa prébende, il aida successivement les évêques d'Anvers Jean Le Mire et Jean Malderus dans les sollicitudes de leur charge pastorale. Il rendit aussi de grands services à son chapitre, et, après avoir édifié la ville d'Anvers par sa vie évangélique, pendant près d'un demi-siècle, il y mourut dans un âge avancé, le 6 novembre 1655. Jean-Frédéric Gronovius, dans son oraison

funèbre de Jacques Golius, célèbre professeur de l'Université de Leyde et neveu d'Hemelaers, parle avec détail du chanoine anversois, et louant sa rare érudition dans les lettres anciennes, sa verve poétique, l'honnêteté et le recueilement de sa vie, son éloignement pour les honneurs et l'agitation des affaires, en fait un nouvel Atticus.

Hemelaers a laissé les œuvres suivantes :

1^o *Gratulatio in Inauguratione R. D. Christiani Michaelii, D. Michaelis apud Antverpienses Præmonstratensis cænobii abbatis.* Antv., Joan. Moretus, 1613. Hemelaers, dit Paquot, fit prononcer cette harangue par son neveu Pierre Golius, qu'il élevait chez lui, et qui la récita de mémoire, n'ayant encore que huit ans. (Chrétien Michiels fut élu abbé de Saint-Michel, le 28 février 1613, et mourut à Bruxelles le 4 mars 1614). — 2^o *Imperatorum Romanorum, à Julio Cæsare ad Heraclium usque, numismata aurea, excellentissimi* (2^a edit. : *nuper dum viveret*) *Caroli Ducis Croÿ et Arschotani, etc., magno et sumptuoso studio collecta : nec minore fide, arte Jacobi de Bye, ex archetypis in æs incisa :* (2^a edit. *operâ autem atque industriâ Joannis Hemelarii, canonici cathedralis Antverp., brevi et historico commentario explicata.* Antverp., Hieron. Verdussius, 1614 ou 1615, in-4^o. *Item. Editio altera, priore auctior.* Ibid., Petrus et Joannes Belleri, 1627, in-4^o, p. 247. C'est la meilleure édition, assure Paquot. *Item, Post priores editiones insigni auctuario locupletata.* Ibid., Henr. Aertzius, 1654. *Item. Ultraj., 1709, in-4^o.* Malgré ces diverses éditions, le livre était déjà fort rare au milieu du siècle dernier. En tête figure une dédicace d'Hemelaers à Alexandre, duc de Croÿ, prince de Chimay, neveu de Charles de Croÿ. Viennent ensuite des vers à la louange de l'ouvrage ; une élégie de Josse de Weerde, conseiller pensionnaire d'Anvers ; deux pièces en vers héroïques, l'une de Josse Rycquius, de Gand, l'autre, de Guillaume de Bye, jurisconsulte d'Anvers ; une troisième, mêlée d'hexamètres et d'iambes dimètres,

par Albert Rubens, fils de l'illustre peintre. — Ce recueil de médailles d'or ne comprend pas seulement le cabinet du duc de Croy : Nicolas Rockox, chevalier et homme de lettres, qui avait été plusieurs fois bourgmestre d'Anvers, l'enrichit de l'élite des pièces trouvées par un paysan dans la campagne de Mespe-laer, près de Termonde. Gronovius, dans son oraison funèbre de Golius, complète en ces termes la mention sommaire que Valère André fait de cette œuvre : *In numismata regum et imp. romanorum, à C. Julio Cæsare usque ad Fl. Justinianum, ex Caroli Arschotani Reguli, et Nic. Rocoxii, consularis viri, armariis deprompta, commentarios edidit (Hemelarius), bonæ frugis plenos, in quibus quicquid in auro, argento, ære, flato percusso in urbe æternâ, exquisitum, elegans, historiæ temporum, et genio principum conveniens, per notus, figuras, ambages breves, et sirpos verborum significatur, acutissimè paucis et planissimè explicat ; penu quoddam nummariæ antiquitatis : et quo opere aliquis arrogantior superis se misceri posset arbitrari, in eo nomen suum dissimulavit (Gronov., Orat. funeb. Jac. Golii, p. 7, 8). L'ouvrage, qui eût fait honneur à Hemelaers, parut sous le voile modeste de l'anonyme et fut joint à celui de de Bye. La préface annonçait la publication prochaine d'une suite du recueil, contenant les médailles des mêmes empereurs en argent et en bronze, mais on ignore si ce supplément a vu le jour. — 3^o *Paræneticon Angeli Custodis ad Hugonem Grotium, super ejus carcere*. Antv., Joan. Moretus, 1621, in-12. C'est une pièce en vers iambiques. Hemelaers la présenta à Grotius, lors de son séjour à Anvers, après son évvasion de la prison de Leeuwensteijn. « *Grotio arcam et angelum custodem luculentò carmine gratulatus est* », dit Gronovius, dans son discours funèbre de Jac. Grotius, à propos de ce poème. Deux lettres originales de Grotius, conservées à la bibliothèque de Leyde, témoignent que Jean Hemelaers, enflammé d'ardeur prosélytique, essaya de gagner au catholicisme le célèbre juriste. Ses exhortations furent non moins vaines sur Grotius que*

sur Jacques Golius, qu'il tenta aussi, supposent Paquot et Bayle, de ramener au giron de l'Eglise romaine ; au contraire, Jacques Golius, loin d'abjurer, lui garda une douloureuse rancune de la conversion de son jeune frère, Pierre Golius, qui devint un orientaliste distingué. « *Unum in eo (Hemelario), dit encore Gronovius, (loco cit.) non sine gemitu solebat accusare noster (Jac. Golius) quod fratrem Petrum revocasset ad religiones parentibus ejuratas.* » — 4^o Diverses autres poésies latines qui n'ont pas été rassemblées. — 5^o *Oratio in funere admodum illustris et reverendiss. Domini D. Joannis Malderi, S. Theologiæ doctoris) Antverpiensium episcopi quinti, VIII kal. novemb. M. DC. XXXIII (quo die ei, ab excessu quarto, justa in ecclesiâ ejus cathedrali, B. Mariæ sacrâ, solemnî parentationis ritu, à Clero, Senatu, populoque Antverpiensi persolvebantur) habita à Joanne Hemelario ejusdem ecclesiæ canonico (Antv.,) in-4^o, p. 10, et deux pour les épitaphes de l'évêque de Malderus. — 6^o Hemelaers a encore publié : *De Sacrà antiquitate ordinis B. Mariæ de Monte Carmelo, Tractatus duo, quorum primus originem et laudes ejus recenset : alter quorundam sequius sentientium objectiones refellit. Authore R. P. F. Joanne de Carthagena, ord. minorum de observantiâ*. Antv., Gulielm. à Tongris, 1620, petit in-12, p. 148. (Ces deux traités ont été réimprimés dans le recueil intitulé : *De ortu et progressu, ac viris illustribus ordinis... de Monte Carmelo... Coloniae Agr., Jodocus Kalckhoven, 1643, in-12, p. 239-368*). Hemelaers a mis en tête 1^o une dédicace aux PP. Carmes, où il dit que P. de Carthagena a mis dans le plus grand jour l'ancienneté de leur ordre, que quelques-uns, ajoute-t-il par allusion à la querelle qui mit jadis aux prises Carmes et Jésuites, *attaquent par ignorance et par envie*. — 2^o Une ode intitulée : *In laudem ejusdem ordinis parodia Horatiana* et que Paquot (*Mém. litt.*, t. XVII, p. 181) cite tout entière.*

Hemelaers avait encore préparé des notes sur les cinq livres de la *Guerre des*

Juifs, erronément attribués, d'après Paquot (*loc. cit.*, p. 184), à l'historien ecclésiastique Hégésippe; mais ces notes n'ont pas paru.

Émile Van Arenbergh.

Bayle, *Dict. histor. et critique*, t. II, p. 51. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 636. — Philippus Labbe, *Bibl. nummaria*, p. 48. — Sweertius, *Athen. belg.*, p. 436. — Moreri, *Grand dict. histor.*, t. V, p. 373. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*, t. I^{er}, p. 496. — Vander Aa, *Biograph. woordenboek*. — Van Kampen, *Geschied. der letteren en wetenschappen in de Nederlanden*, t. I^{er}, p. 275. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XVII, p. 175.

HEMELRAAT (*M.-A.*), peintre. Voir IMMENRAET (*M.-A.*).

HEMERT (*Antoine VAN*), écrivain ecclésiastique, né vers le commencement du xvi^e siècle, au village de Nederhemert (auquel il emprunta son nom), situé dans le Brabant septentrional, mourut à Zoeterbeek, sous Nuenen, vers 1560. Il entra, jeune encore, chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin, au couvent de Marienhage, près de Woensel. Après sa profession religieuse et son ordination sacerdotale, il fut envoyé comme directeur des religieuses du couvent de Zoeterbeek, dépendance de la paroisse de Nuenen. Il y passa environ quatre ans.

On a de lui :

1. *Perfectionis speculum, olim quidem germanice editum nunc uero recens Latinitate donatum*. Antverpiæ, Symon Coquus, 1547, vol. in-24 de 169 feuillets; réimprimé plusieurs fois, entre autres à Douai, en 1606, par Henri Uselink, avec le titre : *Speculum perfectionis... e Romana editione impressum*; in-24 de vi-346 pages. — 2. *Verstroosinghe in alle liden ende teghenspoet. Een devoot ende seer troostelyck boeckken... ghemaect door broeder Anthonis van Hemert, regulier by Eyndoven, ter liefden ende begeerten synre suster*. Thantwerpen, Symon Cock, 1549; vol. in-12 de 144 feuillets. Cet opusculé, traduit en latin, a paru, en 1551, à Anvers, chez Jean Steelsius, avec le titre de : *Paraclesis afflictæ mentis sive de patientia libri tres*; vol. in-24 de 180 ff.; il a été réimprimé plusieurs fois ensuite. En 1560, Jean Bellère en publia, à Anvers, une édition

retouchée par l'auteur avec le titre de : *Paracleson sive consolationum afflictarum mentium libri tres*; vol. in-24 de 129 feuillets. — 3. *Van volcomentheyt alre duechden. Een seer nutich boeckken des seer verlichten Doctoers Joannis Tauleri... dwelcke met rechte wel ghenoeft mach worden dat merch der sielen... Ouergheset wt die ouerlantsche tale in onse nederlantsche duytsche tale*, door H. Anthonis Van Hemert, regulier byten Eyndoven. Thantwerpen, Symon Cock, 1557; vol. in-12 de 159 feuillets non chiffrés. Plusieurs fois réimprimé : 1^o à Bruxelles, chez Rutger Velpius, en 1607, et 2^o à Anvers, en 1634. — 4. *S. Augustijns vierighe meditacien oft aendachten. Ende die alleenspraken der sielen tot God. Ende dat hantboeckken van d'aenschouwinghen Christi. Noch S. Bernardus devote aendachten. Ende een boeckken van S. Anselmus ghenaemt de strale der godlijcker liefden*. Thantwerpen, Willem Van Parys, 1557; vol. in-12. La première partie, contenant les deux traités de saint Augustin et composé de 96 feuillets non chiffrés, est seule imprimée chez Guillaume Van Parys; la deuxième partie, renfermant les traités de saint Bernard et de saint Anselme, forme un volume à part de 52 feuillets chiffrés, imprimé en 1562, à Anvers, chez Claes Van den Wouwere. L'approbation en tête de l'ouvrage est datée du mois de mars 1547 (ancien style). — 5. *De evangelische lanterne*. Thantwerpen, 1561; vol. in-12. — 6. *De XV psalmen van den Eerw. Vader Joannes, bisschop van Rochester in Ingeland*. Traduction du latin publiée à Anvers : chez Plantin (édition problématique citée par Paquot), et 2^o chez Verdussen, en 1622. Cette dernière édition fut faite par les soins de François Sweertius, qui y ajouta quelques prières.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 557. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, VIII, p. 520.

HEMESSSEN (*Jean VAN*) ou HEMISEN, peintre. V. SANDERS.

HEMLING (*Jean*). Voir MEMLING (*J.*).

HEMMERT (*Louis*), écrivain ecclésiastique, florissait au XVII^e siècle. Ses biographes n'indiquent pas son lieu de naissance en Belgique. Il prit l'habit religieux dans la congrégation de la Carbonnière, — de l'étroite observance de l'ordre de Saint-Augustin, — laquelle tirait son nom du couvent de Saint-Jean de la Carbonnière, où elle était établie. Hemmert honora son ordre par sa renommée de savant et de théologien consommé ; maître de science sacrée, professeur public à Gaëte, il livra à la publicité : *Quæstio de Magorum historia, et apparitione Stellæ, an scilicet tredecim tantum à Nativitate Christi diebus absoluta fuerit?* Neapoli, apud hæredes Cavalli, 1661, in-4^o.

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, p. 430. — Nicolo Toppi, *Biblioth. neapolit.*, p. 359. — Jöcher. *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

HEMPTINNE (*Auguste-Donat DE*), chevalier de l'ordre de Léopold, pharmacien du roi, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, membre de l'Académie royale de médecine, membre du conseil communal de Bruxelles, directeur de l'école de pharmacie à l'Université libre de Bruxelles, naquit à Jauche (Brabant), le 15 août 1781, de Jean-Lambert De Hemptinne et de Jeanne-Françoise Drouin, et mourut à Bruxelles, le 5 janvier 1854. Jean-Lambert De Hemptinne était notaire, chef mayeur de la baronnie de Jauche, et mayeur de sept autres communes environnantes ; plus tard, après l'annexion de la Belgique à la France, il fut nommé maire de Jauche. De son mariage avec Jeanne Drouin, il eut cinq fils : Lambert-Joseph qui fut notaire ; Henri-Prosper, qui fut maire à Jauche après la mort de son père ; Louis Clément, qui exerça d'abord la médecine, puis fut notaire, ensuite ourgmestre de Jauche, et, en 1830, élu membre du Congrès national ; Auguste-Donat, et enfin Félix-Joseph, qui créa, à Gand, le grand établissement industriel qui porte encore son nom aujourd'hui. Tous furent des hom-

mes de savoir et d'un caractère honorable.

Auguste De Hemptinne regretta toute sa vie le fâcheux concours de circonstances qui ne lui permit pas d'acquérir une bonne instruction moyenne : il n'avait pas encore six ans quand il perdit sa mère, et sa première éducation fut forcément abandonnée aux serviteurs et aux commis de son père. Plus tard il fut envoyé avec ses quatre frères au collège de Tirlemont, dirigé par les Augustins, et ensuite, jusqu'en 1797, à Louvain, au collège de la Très-Sainte Trinité. Quand les établissements dirigés par le clergé furent fermés, il connaissait un peu de latin et les premiers éléments de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie. Là se bornait le mince bagage scientifique avec lequel il entra dans le monde, comme il le disait lui-même.

Si les études moyennes laissaient fort à désirer à cette époque en Belgique, les études scientifiques étaient plus faibles encore, et De Hemptinne dont l'esprit était instinctivement porté vers les sciences naturelles, dut se contenter d'étudier la pharmacie dans une officine de Liège. Quand une école de médecine fut fondée à Bruxelles, il s'estima heureux de pouvoir y aller suivre les cours de Van Mons et d'entrer comme élève chez un pharmacien nommé Jambers : c'est là qu'il apprit à travailler avec cette habileté extrême et ce soin méticuleux qui le caractérisaient. Après un stage officinal de quatre années, il se rendit à Paris, muni de lettres de recommandation de Van Mons, pour Fourcroy, Vauquelin, Bouillon-Lagrange et Bory de Saint-Vincent, dont il suivit les leçons. Son frère Clément l'avait précédé et y étudiait la médecine. En 1806, il retourna à Bruxelles où il obtint le diplôme de pharmacien, le 23 juillet, et où, peu de temps après, il organisa une pharmacie qui resta jusqu'à sa mort un établissement modèle dans ce genre. (Cette pharmacie était établie rue des Fripiers.)

Un an à peine s'était écoulé depuis l'obtention de son diplôme, qu'il fut appelé à siéger au sein même du jury

qui lui avait conféré son grade. Il fit partie de ce jury jusqu'en 1818, époque à laquelle la loi sur l'art de guérir y substitua une commission sanitaire dont il fut membre jusqu'en 1823. De Hemptinne partageait sa vie entre les soins de sa pharmacie et l'étude de la chimie, de la technologie et de l'hygiène publique. En 1816, l'Académie de Marie-Thérèse, rétablie par le roi des Pays-Bas, mit au concours : *Quelles sont les applications que l'on peut faire dans nos fabriques et dans l'économie domestique, de la vapeur d'eau, employée comme moyen d'échauffement?* Le travail que De Hemptinne envoya en réponse fut couronné et imprimé en 1818 dans le recueil de la compagnie : ce fut le premier mémoire couronné de la section des sciences.

Van Mons avait créé, en 1819, avec Bory de Saint-Vincent et Drapiez, les *Annales générales des sciences physiques*. De Hemptinne fut l'un des collaborateurs les plus assidus de cette revue : des huit volumes qui furent publiés, quatre renferment des mémoires très intéressants dus à sa plume. Nous citerons parmi les principaux :

Dans le tome deuxième : Un *Mémoire sur un nouveau siphon pour la décontamination*; un article dans lequel il donne la *Description d'un appareil permettant aux asthmatiques d'aspirer des vapeurs médicamenteuses*; un mémoire intitulé : *Des lits et fauteuils à courant d'air, destinés à prévenir la contagion et à en arrêter le progrès*, renfermant, à propos de la ventilation des considérations auxquelles il n'y aurait rien à ajouter aujourd'hui. Les principes dont il préconise l'application se retrouvent encore dans la description d'un *Appareil propre à détourner et à détruire les gaz délétères des fosses d'aisance*. Pour la destruction de ces gaz, il propose de les faire passer au travers d'un foyer ardent : on ne fait pas mieux de nos jours.

Dans le tome troisième : *Sur les eaux aromatiques et sur les appareils destinés à leur préparation*; — *Thermomètres à réveil à employer dans les brasseries, etc.*; — *Sur les effets de la gelée dans l'éclair-*

rage par le gaz extrait de la houille. A l'époque où la ville de Bruxelles venait d'être doté d'un éclairage au gaz, De Hemptinne démontra que si l'éclairage laissait à désirer pendant les grands froids, c'était parce que les conduits du gaz contenaient de l'eau qui pouvait les obturer en se congelant.

Dans le tome quatrième : *Recherches sur les nouveaux systèmes de distillation*. Et dans le tome sixième : *Des substances qui ont la propriété de rendre la matière végétale incombustible, et de leur emploi dans les incendies*. Résultat des expériences entreprises sur cette donnée de Gay-Lussac que le phosphate d'ammoniaque imprégnant les tissus empêche ceux-ci de brûler avec flamme.

Quand les *Annales générales des sciences physiques* eurent cessé de paraître, en 1821, De Hemptinne ne publia plus de notices de technologie et d'hygiène publique; mais il continua à s'occuper activement de ces sciences importantes. La commission sanitaire, dont nous avons parlé ci-dessus, céda ses attributions en 1823 à la commission médicale provinciale du Brabant. De Hemptinne fit partie de cette dernière commission jusqu'à la fin de sa vie : c'est là surtout qu'il trouva l'occasion de mettre en œuvre les connaissances spéciales qu'il avait acquises. Presque tous les rapports sur les demandes d'établissement des usines insalubres pendant l'espace de trente années sont son œuvre; tous ces rapports se distinguent par un grand sens pratique et par une remarquable impartialité d'appréciation. D'autrepart, en 1831, il fut appelé à faire partie du conseil supérieur de santé, créé au ministère de l'intérieur, et de la commission sanitaire, instituée pour rechercher les mesures propres à diminuer les ravages du choléra qui menaçait d'envahir le pays. Il écrivit même, à propos de cette épidémie, un long mémoire sur la contagion, conseillant d'excellentes mesures d'hygiène pour l'assainissement des habitants et la désinfection des vêtements et des objets qui venaient des individus infectés. Les services qu'il rendit à cette occasion et plus tard lors de la

réapparition de l'épidémie en 1849, lui valurent deux fois la médaille de première classe.

De Hemptinne fut souvent chargé par le parquet de recherches de chimie légale. Il fit preuve dans plusieurs de ces circonstances d'une expérience et d'une sûreté de coup d'œil vraiment extraordinaires : en présence des procédés défectueux en usage à cette époque, il fut amené à employer des méthodes nouvelles d'analyse. C'est ainsi que pour la recherche du sulfate de cuivre que les boulangers commencèrent à introduire dans leur pain en 1828, il fit connaître le premier le procédé connu sous le nom de *méthode de déplacement* ou de *lixiviation* qui est aujourd'hui d'une application si fréquente. Jamais, malheureusement, il ne réclama la priorité de l'invention. Il en aurait eu d'ailleurs l'intention, que l'extrême modestie de son caractère l'en eût détourné.

De Hemptinne prit une part active au développement de l'industrie en Belgique : la première fabrique d'huile de pieds de bœuf fut établie en 1814, d'après ses conseils, par MM. Walkiers et Prévinaire ; avant cette époque, c'était la France qui nous fournissait ce produit. Le procédé d'application du rouge d'Andrinople à la teinture des toiles était tenu caché par les industriels suisses. MM. Prévinaire et Seny le découvrirent grâce à ses conseils et à ses recherches. En 1822, il fonda lui-même une fabrique de produits chimiques à Molenbeek-Saint-Jean. Cette usine fut toujours, et est encore aujourd'hui entre les mains de M. Auguste De Hemptinne, son fils, un modèle, tant au point de vue des perfectionnements des appareils qu'au point de vue des moyens employés pour protéger la santé des ouvriers.

Le roi Guillaume récompensa les services qu'il rendit à l'industrie chimique en lui donnant le titre de pharmacien de la cour, et en l'appelant, en 1830, à faire partie de la commission directrice de l'Exposition des produits de l'industrie nationale. De Hemptinne envoya lui-même les produits de son usine ainsi que des appareils de son in-

vention en usage dans sa fabrique. Il fit encore partie des commissions directrices des Expositions de 1835, 1841 et 1847. A ces deux dernières, il fit également partie du jury chargé de décerner les récompenses aux exposants. Enfin, lors de la création du Musée de l'industrie, il accepta les fonctions de trésorier dans la commission directrice. Comme, au bout de quelques années, on s'était aperçu que l'établissement ne remplirait pas le but que ses créateurs avaient eu en vue, le crédit pour l'achat d'instruments et de machines ne figura plus au budget de 1836 à 1841. Mais pendant ces cinq années, pour ne pas laisser le service en souffrance, le trésorier fit de sa bourse privée des avances de fonds considérables : il paya les employés, les ouvriers, les acquisitions de machines et d'instruments. Sa récompense fut de ne plus être nommé de la nouvelle commission à la réorganisation du Musée.

De Hemptinne entra à l'Académie des sciences et belles-lettres le 7 mai 1834 : il y remplit les fonctions de trésorier en 1850, et les fonctions de président en 1851. Si l'on ne trouve pas dans les publications de l'Académie de volumineux mémoires pour la rédaction desquels le temps lui eût certainement fait défaut, il rédigea un grand nombre de rapports sur des questions très importantes, et notamment sur les mémoires de concours.

Lorsque, le 19 septembre 1841, le gouvernement supprima le conseil supérieur de santé et institua l'Académie royale de médecine, De Hemptinne fut compris parmi les trente premiers membres de la fondation ; il y représentait seul, à cette époque, le corps pharmaceutique civil du pays. Les principaux travaux auxquels il concourut sont relatifs à l'exercice de l'art de guérir, et à la rédaction de la *Nouvelle pharmacopée*. La part qu'il prit à la publication de ce dernier ouvrage fut des plus importantes : tous les procédés qui y sont mentionnés pour la préparation des médicaments, ont été vérifiés de nouveau par lui, que ces procédés eussent déjà

été décrits dans les pharmacopées étrangères ou conseillés par des auteurs estimés, ou qu'ils eussent été le résultat de son expérience personnelle.

L'Université de Bruxelles, pendant les premières années qui suivirent sa fondation, dut son existence à des dons particuliers. De Hemptinne fut toujours l'un des principaux souscripteurs : c'est donner la mesure de ses opinions politiques. Il faut cependant ajouter que son libéralisme n'était pas militant et que lui-même n'a jamais été mêlé aux luttes politiques qui ont agité notre pays. Sa nature réservée l'en éloigna toujours. Il aimait la liberté et il aimait son pays. Lors de la révolution, on l'avait vu exciter les jeunes gens qui étaient employés dans son officine, à se joindre aux volontaires. En 1842, l'Université de Bruxelles organisa l'école de pharmacie; De Hemptinne était naturellement désigné pour la diriger. Il accepta donc les propositions du conseil d'administration d'occuper la chaire de pharmacie avec le titre de professeur honoraire.

En 1840, ses concitoyens lui avaient donné un éclatant témoignage de leur estime et de leur considération en l'envoyant siéger au conseil communal; en 1848, son mandat fut renouvelé à la presque unanimité des suffrages. Dans le conseil communal, De Hemptinne fut ce qu'il avait été toute sa vie : dévoué à ses devoirs, éloigné des coteries et des intrigues, inflexible dans ses opinions tout en respectant celles des autres, impartial dans ses votes. Il n'était pas un orateur disert; il éprouvait même une très grande difficulté à parler en public; mais il s'efforçait de prendre la parole toutes les fois que la spécialité de ses connaissances l'y obligeait. Au nombre des questions d'hygiène et de salubrité auxquelles il se dévoua particulièrement, il faut noter les analyses d'eau potable puisée dans les différents quartiers de la ville : c'est d'après le résultat de ces analyses que furent décidés les travaux de la distribution d'eau actuelle de Bruxelles. Notons, en passant, que sa modeste l'empêcha de jamais réclamer la moindre indemnité pour les dépenses

assez considérables auxquelles ces travaux l'entraînèrent.

A toutes ses qualités, De Hemptinne joignait un sentiment profond d'humanité et de charité. Pendant près d'un quart de siècle, il remplit les fonctions pénibles de maître des pauvres, et le plus souvent dans ses visites, il ajoutait l'argent de sa bourse, du pain, des vêtements, des médicaments, aux secours qu'il était chargé de distribuer. Les malheureux recevaient ses dons sans soupçonner quelle en était la source. Mais, en revanche, il n'aimait pas qu'on lui parlât des bienfaits qu'il répandait autour de lui : il faisait le bien sans ostentation, sans bruit, sans demander la reconnaissance de ceux qu'il obligeait.

De Hemptinne avait épousé en 1812, sa cousine germaine Marie-Antoinette De Lathuy, de Gembloux. De ce mariage naquirent trois enfants : deux fils et une fille. L'aîné, Auguste De Hemptinne, continua l'exploitation de la fabrique de produits chimiques de Molenbeek; le second mourut en 1846; M^{lle} De Hemptinne épousa M. Camille Bossut. Jamais famille ne fut plus unie. On connaît le beau tableau de Navez, représentant De Hemptinne entouré de sa famille. Ce tableau, où respire un sentiment de bonheur tranquille, a été peint en 1816. Il aurait pu être refait la veille de la mort de l'honnête homme dont nous avons retracé la vie. Il existe un autre portrait De Hemptinne par Navez; c'est celui qui a été reproduit par la gravure, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts* pour 1857.

Le jour même où il venait de donner le bon à tirer de la dernière feuille de l'édition latine de la *Nouvelle pharmacopée*, De Hemptinne s'était rendu très dispos à une séance de l'Académie de médecine. Après la lecture d'une note en réponse à un rapport sur un projet de loi sur l'art de guérir, il sortit un instant de la salle. On le retrouva un moment après affaîssé dans l'antichambre, frappé d'une apoplexie cérébrale qui devait l'emporter cinq jours plus

tard, le 5 janvier 1854. De Hemptinne fut inhumé à Laeken. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, par M. Sauveur, au nom de l'Académie, et par M. Hauchamps, secrétaire de la Société de pharmacie, au nom de ce corps savant dont le défunt était président.

Docteur Victor Jacques.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1854, p. 156; 1857, p. 91. — *Moniteur belge*, 1854, 1^{re} sem., p. 100-152. — Stas, *Notice*, 1857, in-8°.

HEMRICTOURT (*Jacques DE*), généalogiste et historien liégeois, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, né à Liège en 1333, de Gilles de Hemricourt, secrétaire des échevins, et de Ida d'Abée, appartenait à une famille distinguée. Ainsi que lui-même nous l'apprend dans l'introduction de son *Miroir des Nobles*, il descendait par les femmes de l'ancienne maison de Dammartin, et quoique d'extraction roturière du côté paternel, il se rattachait à la célèbre famille de Hemricourt, dont on rencontre souvent le nom parmi les témoins nobles des chartes du XI^e siècle. Son bis-aïeul, Adam Tomboir, paysan du village de Hemricourt, ayant reçu quelque éducation, mérita la confiance du seigneur Thomas de Hemricourt, qui le chargea d'administrer son château de Lantremange. Adam s'éprit d'une des filles de son maître et, malgré l'opposition de ce dernier, réussit à l'épouser. Au bout de deux ans, le ressentiment du père s'étant calmé, il rendit son ancien emploi à Adam qui quitta le nom de Tomboir pour prendre celui de Hemricourt.

Son fils, Thomas de Hemricourt, ayant étudié le droit avec succès à Liège et à Paris, vint pratiquer à l'officiel de Liège et fut nommé sentencier près de ce tribunal. Thomas épousa Clémence, fille du seigneur Watier le Cornu, échevin de Liège. Ils eurent deux filles et sept garçons dont le dernier, Gilles, est le père de notre historien.

Selon la coutume de l'époque, Jacques de Hemricourt fut envoyé de bonne heure dans un château à Grand-Aaz pour y faire son noviciat d'écuyer. Il fut placé sous la direction du châtelain, messire Henry de

Fexhe de Schoenvorst. En 1353, âgé seulement de vingt ans, il obtint, grâce à la protection de son père, la place de clerc au tribunal des échevins. A cette époque, Jacques de Hemricourt nous apprend lui-même qu'il commença son recueil du *Miroir des Nobles de Hesbaye*, œuvre de longue haleine qu'il ne devait terminer qu'en 1398. Le goût des études historiques s'était probablement éveillé en lui sous l'influence du célèbre chroniqueur Jean le Bel, dans l'intimité duquel il vivait. L'éloge pompeux qu'il fait de ce personnage (*Miroir des Nobles*, p. 158) fait présumer l'importance qu'il devait attacher à son exemple et à ses conseils. (Voir l'article *LE BEL*.)

Lorsque mourut son père, en 1360, Jacques le remplaça comme secrétaire des échevins et conserva ces fonctions jusqu'en 1383. Dans l'intervalle, il avait épousé Françoise, fille de Pierre Mission, drapier liégeois. Il en eut un fils, appelé Gilles, et veuf en 1382, il se remaria avec Agnès de Coir, fille de Véri de Coir, seigneur de Ramioul et veuve de Jean de Lavoir. Agnès avait eu de son premier mariage une fille « mult » belle et gracieuse. « Gilles, le fils de notre auteur, épousa en secondes nocces cette demoiselle après la mort de sa première femme Jeanne Boileau, et étant devenu veuf une seconde fois, il se remaria avec Marie de Blehen, fille du seigneur d'Abée. C'est donc par erreur que Loyens rapporte, dans le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège* (p. 104) que cette Marie de Blehen fut la troisième femme de Jacques de Hemricourt.

Les emplois nombreux et lucratifs dont notre historien fut alors revêtu, le déterminèrent sans doute à donner, en 1383, sa démission de secrétaire des échevins. En effet, dès 1372, il avait été nommé secrétaire du tribunal des Douze et mayeur en féauté pour Raes de Waroux. Quelque temps après, en 1381, l'évêque Arnoul de Horne le faisait entrer dans son conseil privé; enfin, en 1389, il fut élu bourgmestre de Liège, distinction qui était la juste récompense de son mérite et de ses capacités. Ce fut pendant son terme de magistrature, que

Jean de Bavière, surnommé *Sans Pitié*, parvint, à peine âgé de dix-sept ans, à la principauté de Liège.

Les sept années qui suivirent s'écoulèrent paisiblement pour Jacques de Hemricourt. Entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens, il employait ses loisirs à revoir ses ouvrages et à y mettre la dernière main.

Il avait atteint l'âge de soixante-quatre ans, lorsque, en 1397, sa seconde femme vint à mourir. Cette perte semble l'avoir vivement affecté; bientôt, en effet, il se fit recevoir chevalier dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, afin d'être, suivant un usage fort répandu alors, enseveli avec l'habit religieux. Il se contenta de pratiquer la règle sans participer aux revenus de l'ordre. Ce désintéressement est cité dans son épitaphe comme un trait édifiant de sa vie.

Profondément attaché à sa ville natale, dont il se disait « d'antiquité extraict » et neurry », il mourut à Liège dans un âge avancé, le 18 décembre 1403, et fut inhumé dans la chapelle des Clercs, élevée en expiation des guerres d'Awans et de Waroux.

On a retrouvé, au commencement du siècle, sa pierre tombale, reproduite par De Salbray dans son édition du *Miroir des Nobles*.

Jacques de Hemricourt y est représenté de grandeur naturelle, revêtu du costume des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nu-tête et les mains jointes sur la poitrine. On voit près de lui son écu d'armes qui est d'argent au sautoir de gueules, brisé en cœur d'un écu d'argent à la croix d'azur.

On lisait au pied du monument l'épitaphe suivante :

« Chy giest messire Jakes de Hemricourt, chevalier de l'ordene Johan de Jhlem ki en ses veufvies et anchiens jours entra en la dure Religion sur son propre patrimoine sans prendre les bienfaits de cely et trepassat l'an de grâce MCCCC III, le XVIII jour el mois de décembre. »

Jacques de Hemricourt a laissé trois ouvrages : le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, le récit des *Guerres d'Awans et de*

Waroux et le *Patron de la Temporalité*, tous trois d'une haute importance pour l'histoire de Liège, ainsi que pour l'étude des mœurs chevaleresques et des institutions de l'époque.

Le premier de ces ouvrages dont voici l'intitulé : « *Miroir des Nobles de Hesbaye*, composé en forme de Chronicque, » par Jacques de Hemricourt, chevalier » de Saint-Jean de Jérusalem, l'an 1353, » où il traite des généalogies de l'ancienne Noblesse de Liège et des Environs, depuis l'an 1102, jusqu'en » 1398 »; mais dont le titre véritable est : « *Ly Traitiez des Linages* », fut publié avec l'abrégé des *Guerres d'Awans et de Waroux*, en 1673 (Bruxelles, L.-H. Fricx, in-fol.) par un sieur De Salbray, précepteur du fils du comte de Marchin, Chevalier de la Jarrettière et maître de camp général des armées des Pays-Bas, auquel cette édition est dédiée. Des exemplaires portent la date de 1715; mais le titre seul est changé.

Le texte est accompagné d'une traduction française inexacte et, dans maint passage, plus obscure que l'original. L'éditeur avoue lui-même que, ne connaissant point le vieux langage, il a dû demander le concours d'un religieux observantin, l'abbé Massart, qui se chargea aussi de rechercher le blason des armoiries.

De Salbray se vante, dans sa préface, d'avoir possédé le manuscrit original de l'ouvrage de Hemricourt; mais, dans ses *Recherches historiques de la Principauté de Liège* (t. II, p. 452), de Villenfagne fait justice de cette assertion et prouve, en s'appuyant sur les interpolations qui s'y trouvent, que la version de De Salbray a été publiée d'après une copie écrite en 1436.

Une autre édition du *Miroir des Nobles*, avec une préface, des notes et un supplément, avait été préparée par l'héraldiste Christophe Butkens; mais elle ne vit pas le jour. Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale.

Un siècle plus tard, en 1791, à l'instigation du comte d'Oultremont de Wégimont, le chanoine François Jalheau, prébendier de l'église Sainte-

Croix, fit paraître à Liège, en un volume in-folio : le *Miroir des Nobles de Hesbaye* et le *Traitéz des Guerres d'Awans et de Waroux*. Dédaignant le texte de Hemricourt, Jalheau se contenta de reproduire en la rajeunissant la traduction de De Salbray. En même temps il changea les divisions primitives de l'ouvrage, ajoutant cà et là quelques notes pour flatter les prétentions de certaines familles. Malgré les imperfections de la première édition, le travail de Jalheau lui est encore de beaucoup inférieur.

Une dernière édition du *Miroir des Nobles* fut commencée à Bruxelles en 1852, par les soins de M. A. Vasse; il n'en parut que quelques livraisons. (Bruxelles, Hayez, in-4°).

Commencé en 1353, le *Miroir des Nobles* ne fut terminé qu'en 1398. L'auteur y avait donc travaillé pendant quarante-cinq ans « avec très grande peyne » et labur. » Il est vrai que ses emplois l'empêchaient de s'en occuper d'une manière suivie et que parfois il restait deux ans sans y toucher. Aussi ne l'eût-il point terminé, si dans sa vieillesse il ne s'était démis de ses charges pour s'y consacrer tout entier; « sans » cela, dit-il avec une naïve vanité, cet « ouvrage n'eût jamais été achevé ni par « moi, ni par un autre. »

Pour composer ce recueil, qui embrasse les années 1102 à 1398, il avait consulté les chroniques de la grande église de Liège (aujourd'hui probablement perdues) et outre les « anciennes » escriptures, rolles et cédules « provenant de sa famille, il s'était procuré l'histoire du célèbre Malclerc de Hemricourt, écrite en roman par Guillaume de Boutersem, chanoine de Saint-Lambert.

Le *Miroir des Nobles* comprend les généalogies de familles liégeoises issues de Raes de Dammartin, chevalier français, établi en Hesbaye et d'Alix de Warfusée. Leur postérité fut, en effet, si nombreuse, qu'un siècle après, la Hesbaye et les autres parties de la Principauté comptaient plus de deux cents chevaliers riches et puissants, issus de cette souche.

On y trouve aussi des anecdotes intéressantes et des détails caractéristiques des plus curieux sur les mœurs de nos contrées au moyen âge.

Le baron de Villenfagne avait l'intention de réunir ces anecdotes si pittoresques, négligées bien à tort par de la Curne de Sainte-Palaye, dans ses mémoires instructifs sur la chevalerie. Mettant cette idée à exécution, l'historien liégeois de Gerlache a donné lecture de quelques-uns de ces extraits dans une séance publique de la Société d'Emulation de Liège, en 1828. Nous citerons comme particulièrement dignes de remarque parmi ces récits : l'histoire si touchante de Paquette, qui fut pour le chevalier Jehan du Lardier ce que Claire est pour le comte d'Egmont dans le poème de Goëthe, et surtout celle des aventures de Raes de Dammartin, dit à la Barbe, le père commun de la noblesse hesbignonne. Malgré son enthousiasme pour les prouesses des anciens chevaliers, Jacques de Hemricourt sait condamner le crime ou l'immoralité lorsqu'il les trouve chez ses héros. C'est ainsi que, parlant de messire Jean de Bilrevelt qui avait fait assassiner son père, il avoue ne s'être pas informé s'il avait des enfants, « Ce parricide, » dit-il, ne peut trouver place dans « l'histoire de tant de valeureux chevaliers. »

Comme nous l'avons dit plus haut, lorsque Jacques de Hemricourt écrivit son *Miroir des Nobles*, la noblesse liégeoise n'existait pour ainsi dire plus. Les guerres d'Awans et de Waroux qui durèrent quarante-cinq ans, de l'année 1290 à la fin de 1335 l'avaient complètement décimée. (Voir l'article HUGUES DE CHALONS).

En racontant ces guerres civiles, l'auteur a voulu nous montrer comment disparut dans les discordes intestines cette belle chevalerie. Mais, imbu des préjugés du temps, il compte pour rien la mort de milliers de vilains et s'apitoie longuement sur la perte d'un seul chevalier. Ce « *Traitéz des Guerres d'Awans* » et de Waroux » est un récit continuel de faits d'armes héroïques, de combats

singuliers, de prises de châteaux, incendies, pillages, etc. Le style en est diffus et obscur ; il présente cependant plus d'un passage intéressant et brille surtout par le piquant et l'originalité des détails.

Il nous reste à dire quelques mots d'un autre ouvrage d'un genre tout différent, mais d'un prix inestimable pour l'histoire des institutions liégeoises.

Nous voulons parler du fameux traité de droit public, connu sous le nom de « *Patron de la Temporalité*. » Commencé vers 1360 et publié par Hemricourt en 1399, ce précieux ouvrage jouit, du vivant même de son auteur, d'une réputation considérable. Mis sur la même ligne que les statuts du pays, il était fréquemment consulté par les tribunaux, et les échevins surtout l'invoquaient à tous moments dans leurs arrêts.

Des analyses détaillées de ce traité ont été faites par de Villenfagne, dans ses *Essais critiques sur l'histoire de Liège* (t. Ier, p. 208-243); par Warnkoenig dans ses *Beiträge zur Geschichte des Lütticher Gewohnheitsrechts* (Freiburg, 1838, in-8°, p. 17-22), et plus tard par Ferd. Henaux, dans sa notice sur Jacques de Hemricourt (p. 21). Nous nous bornerons, en conséquence, à passer rapidement en revue les principales matières traitées par l'auteur, et nous tâcherons de donner de son œuvre une idée suffisante pour en faire apprécier la valeur.

Le *Patron de la Temporalité*, transcrit dans la plupart des *Pawillaerts* du xve et xvre siècle, a été publié par Polain à la suite de son *Histoire de Liège*. Le texte qu'il en donne a été collationné sur vingt-sept manuscrits, notamment sur les *Pawillaerts* du Grand Greffé des échevins de Liège et sur la copie transcrite par le moine Jean de Stavelot, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Hemricourt a divisé son livre en trois parties, subdivisées en un grand nombre de chapitres ou d'articles. Dans une longue introduction, il recherche l'origine du pouvoir temporel, expose le plan et le but de son livre, puis aborde

l'histoire des institutions du pays. Le pouvoir du prince-évêque et du mam-bourg, les états, le tribunal de paix, le tribunal de l'Anneau du Palais et les privilèges épiscopaux sont successivement examinés,

La deuxième partie traite spécialement de l'organisation communale, du mayeur et des échevins.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur parle des trêves et quarantaines, expose les limites de la juridiction criminelle des échevins et nomme, dans un paragraphe séparé, les lieux où Mgr de Liège avait des maisons ou des chapelles dans lesquelles il exerçait une juridiction particulière.

Quant aux chapitres traitant des monnaies, des poids et mesures, des villes quittes du *Tourny*, du poids du pain et des mandements des menuisiers et boulangers, Ferd. Henaux a établi qu'ils n'étaient point l'œuvre de Jacques de Hemricourt, mais devaient être attribués à des compilateurs postérieurs notamment à Jean de Temploux, dit Crule, secrétaire des échevins en 1426.

Se fondant sur les termes de l'introduction : « Je veulh donner baptisme à » ce traité et luy appeler Patron delle » Temporalité », le même écrivain réfute l'opinion de Villenfagne, qui donnait à ce recueil le titre de « Penon de la Temporalité. »

Le *Patron de la Temporalité* est, au point de vue du fond, un travail remarquable ; il révèle chez notre auteur des connaissances approfondies dans le droit politique et administratif de sa ville natale ; sciences qu'une longue pratique lui avait rendues familières.

Comparé aux autres historiens de l'époque, Jacques de Hemricourt l'emporte par sa manière plus large d'entendre l'histoire. Tandis que la plupart de ses contemporains, tels que Hocsem, Jean de Warnant et Radulphe de Rivo n'attachent d'importance qu'aux faits religieux, et se contentent pour le reste d'une sèche et laconique énumération de dates, Hemricourt, s'affranchissant de la routine, se complait dans la description des mœurs et des habitudes

des siècles dont il raconte les annales.

Ainsi que Jean d'Outremeuse, il emploie la langue vulgaire, parce qu'il s'adresse à un public peu lettré, peu soucieux de l'histoire sérieuse, mais qui sera heureux de retrouver, dans ses récits et ses tableaux, l'attrait des romans de chevalerie. Il atteint parfois la simplicité brillante de Froissart; il se contente comme lui de peindre et ne songe pas un instant à s'élever à des idées générales : c'est un conteur prolixe, fait pour plaire aux enfants, petits ou grands, à qui il faut tout dire, tout décrire par le menu. Son grand ouvrage est à bon droit intitulé : *Miroir*. Quant au dialecte, Hemricourt, vivant en Hesbaye ou à Liège, se sert du jargon de son pays, relativement rude et abondant en idiotismes locaux. Il faudra des siècles encore avant que le goût uniformise la langue des Gaules.

Hemricourt peut être considéré comme marquant pour le pays de Liège une époque de transition.

Alf. Journez.

Bibliographie. — Azevedo, *Généalogie*, p. 435. — Brunet, *Manuel du libraire*, 1862, III, 94. — Beedelièvre, *Biographie liégeoise*, p. 122, t. 1^{er}. — *Manuscrit Delvaux*, t. IV, p. 492. — Dewez, *Histoire de Liège*. — Foppens, *Biblioth. belgica*, t. 1^{er}, p. 516. — Goehals, *Dict. généalogique*, t. II. — Henaux, *Messager des sciences hist.* Gand, 1844. — Hoffmann, *Bulletin du bibliophile belge*, 1851. — Lelong, *Bibl. hist. de France*, (1771), III, 40682. — Polain, *Bulletin du bibliophile belge*, t. VII, p. 487. — Id., *Hist. de Liège*, t. II. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 570. — Reiffenberg, *Chron. de Philippe Mouskes*, introduct., p. 352. — Id. *Bull. Acad. arch. Belg.*, 1846 III, 381. — Saint Genois, *Monuments anciens*, t. II, p. 364, 366. — Villenfagne, *Mélanges de littér. et d'hist.*, p. 231, 238. — Id., *Recherches hist. sur l'hist. de Liège*, passim. — Id., *Essais critiq. sur l'hist. de Liège*, I, 208, 243. — Id., *Esprit des journaux*, mai 1786, p. 265. — Warnkoenig, *Beiträge zur Geschichte des Lütticher Gewohnheitsrechts*. Freiburg, 1838, in-8°, vign. 17-22. — Wuid, *Bibl. Niederländische Geschichtschryvers*.

HEMERICOURT (Guillaume MALCLERC DE), chevalier hesbignon, fils de Guillaume Frognut de Hemricourt, se signala, dans le dernier quart du XIII^e siècle, par des prouesses dont le renom s'étendit au sud comme au nord de l'Europe. Telle était son ardeur à courir après la gloire, que sa femme, une damoiselle du Hainaut, de la lignée illustre des Coucy et des Berlaymont, ne

put le retenir longtemps auprès d'elle, bien qu'il l'aimât beaucoup et qu'elle méritât son estime autant que son affection. Il ne laissait échapper aucune occasion de faire preuve de bravoure et de vigueur; il eût pourfendu des géants, s'il s'en fût rencontré sur sa route; il entreprenait de longs voyages pour aller jouter dans les tournois, d'où il ne revenait victorieux que pour guetter impatientement le moment de rompre de nouvelles lances.

Sa réputation lui valut, en 1283, d'être appelé à prendre part à un combat en champ clos, où devait se décider le sort d'un royaume. On sait qu'après les *Vêpres siciliennes* (30 mars 1282), les partisans de Jean de Procida déterminèrent don Pedro III d'Aragon à revendiquer la couronne de leur île, qui lui revenait de droit, disaient-ils, du chef de son mariage avec Constance, fille de Mainfroid. Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, mit aussitôt le siège devant Messine; mais l'apparition de la flotte aragonaise dans les eaux du détroit l'obligea de regagner précipitamment la Calabre. Le pape Martin IV, qui était Français et tenait pour Charles, organisa alors une sorte de croisade dans son pays : nombre de grands seigneurs se disposèrent à franchir les Alpes avec leurs vassaux. A ces nouvelles, don Pedro fut saisi d'inquiétude; tout d'un coup il s'avisait d'un expédient : il envoya un cartel à son adversaire. C'était le moyen de gagner du temps : d'Anjou s'y laissa prendre. Il fut convenu qu'on s'abstiendrait d'hostilités jusqu'au jour de la rencontre, qui devait avoir lieu le 1^{er} juin dans une plaine près de Bordeaux, sur terre anglaise, par conséquent neutre. Chacun des deux rois amènerait avec lui cent chevaliers de son choix : la Sicile serait le prix du vainqueur. Si l'un des deux manquait au rendez-vous, il serait déshonoré comme traître et parjure. En vain Martin IV protesta contre ce traité; en vain le roi d'Angleterre refusa d'être témoin et arbitre du combat : Charles partit pour Bordeaux avec sa troupe d'élite, où figuraient trois Liégeois, Malclerc de

Hemricourt, le seigneur de Haneffe et Wathi de Moumalle, et un Brabançon, François, dit le *bâtard de Wesemael*. Don Pedro ne s'étant point montré, fut taxé de lâcheté et de manque de foi, et Philippe III de France résolut avec Charles que chacun l'attaquerait de son côté.

Nos quatre preux furent extrêmement mortifiés d'avoir eu à fourbir inutilement leurs armes. Le héros de Woeringen, Jean Ier de Brabant, qui faisait grand cas de leur valeur, les consola en leur confiant la garde de sa personne. Cependant Hemricourt ne paraît pas avoir séjourné longtemps à la cour du duc : on le voit intervenir dans les guerres privées qui désolaient alors la Hesbaye et qui eurent pour couronnement, un peu plus tard, les luttes sanglantes des Awans et des Waroux. Ici se place un épisode qu'on pourrait qualifier d'épique, et qui donnera une juste idée du caractère de notre personnage.

Deux seigneurs hesbignons, Gérard de Blehen et Le Villain de Hardegnée, s'étaient voué une haine mortelle. Gérard, parent de Malclerc, le pria d'épouser sa cause. Malclerc y consentit, à condition que son protégé porterait désormais ses armes. Ainsi dit, ainsi fait, et leur adversaire fut bientôt aux abois. Mais Hemricourt ne prit point garde qu'on pourrait lui dresser des embûches. Un jour qu'il revenait d'une excursion lointaine, accompagné seulement de douze ou quinze serviteurs armés, il aperçut une troupe nombreuse qui faisait mine de lui barrer le passage. Il n'en chevaucha pas moins en avant, fit tournoyer sa redoutable épée et lutta avec avantage jusqu'au moment où Le Villain de Hardegnée, sortant subitement d'une cachette avec des forces encore plus considérables, rendit le combat tout à fait inégal. L'assaillant, tenant à prendre Hemricourt vivant, parvint à tuer son cheval. Le brave chevalier, embarrassé par sa lourde armure, ne put se dégager. Le Villain, aidé de ses gens, lui ôta casque et épée et lui parla ainsi : « Seigneur de Hemricourt, vous » qui depuis tant d'années, cherchez par » tous pays deçà et delà la mer les

« belles occasions d'acquérir de l'hon-
neur et de la réputation dans le monde,
« après avoir couru beaucoup de hasards
« et avoir affronté les dangers en plu-
sieurs rencontres, vous voilà pris au
« piège d'un simple écuyer que je suis :
« je vous conjure par la foi que vous
« devez à Dieu et à Monsieur Saint-
« Georges, de me dire sur-le-champ ce
« que vous feriez de moi si j'étais en
« votre pouvoir, comme vous êtes au
« mien présentement. — Par le même ser-
« ment que tu m'as juré, lui répon-
« dit l'intrepide Malclerc, et par les
« yeux de Dieu, je te dis que tu mour-
« rais de cette même main qui en a fait
« périr bien d'autres que toi. — Ah !
« Seigneur de Hemricourt, repartit Le
« Villain, ce ne serait pas grand dom-
« mage si je mourais ; mais on ne pour-
« rait jamais réparer celui de votre mort.
« A Dieu ne plaise qu'un si vaillant
« homme que vous êtes, périsse de la
« main d'un si faible et si chétif que je
« suis ; je vous demande seulement une
« grâce sur la fidélité que vous devez à
« l'ordre de chevalier, qui est que vous
« ayez la bonté de me réconcilier avec
« vos cousins de Blehen, vous promet-
« tant les satisfaire de la manière que
« vous le jugerez à propos » (1). Et aus-
sitôt il aida Malclerc à se relever et lui
demanda pardon à genoux. Hemricourt,
touché, non seulement rendit ses bonnes
grâces au généreux (ou bien avisé) Har-
degnée, mais opéra le même jour la ré-
conciliation des deux familles.

A quelque temps de là, il apprit qu'un grand tournoi allait s'ouvrir entre Juliers et Aldenhoven, et que les plus fameux chevaliers de l'Empire comptaient s'y rendre. Pour y paraître avec la magnificence que lui imposait son rang, il n'hésita pas à engager une terre et même une partie de sa vaisselle. Il en revint légitimement exalté de ses succès, mais ne pouvant s'empêcher de se reprocher les dettes qu'il avait contractées. Chemin faisant, il rencontra deux magnifiques troupeaux qu'on lui dit appartenir à la

(1) Extrait du *Miroir des nobles de la Hesbaye*, reproduit par Saumery. — Le roman se mêle ici à l'histoire (V. l'art. *Jacques de Hemricourt*).

dame de Hemricourt : sa fortune n'était donc pas aussi délabrée qu'il le pensait ! Cette conjecture se changea en certitude lorsqu'il fut rentré au logis : « Vous n'avez encore rien vu, Monsieur, lui dit sa femme, et je puis bien vous assurer que vous ne fûtes jamais plus riche que vous l'êtes à présent; ainsi, que les grandes dépenses que vous avez faites ne vous inquiètent point : j'ai heureusement trouvé le moyen, par mon économie, de racheter généralement tout ce que vous aviez engagé et que vous regardiez comme un bien qui ne vous appartenait plus; et n'est-il pas bien juste, puisque je partage l'honneur et la gloire que vous méritent vos belles actions, que vous partagez avec moi, le fruit de mes soins domestiques ? » Quels nouveaux exploits accomplit encore Hemricourt, absois et encouragé par une telle compagnie ? L'histoire ne le dit pas; elle est également muette sur la date de sa mort.

Alphonse Le Roy.

Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de la Hesbaye*. — Saumery, *Délices du pays de Liège*, t. V.

HEMRICOURT (*Nicolas - François-Joseph DE*), dit de Mozet, seigneur, puis comte de Grune, fils de Georges et de Françoise-Christophorine de Lambertye, homme d'Etat et de guerre. Né au château de Grune, près de Marche (province de Luxembourg), le 25 décembre 1701, il entra au service impérial en 1718, se distingua à la bataille de Parme (27 juin 1734) et obtint, trois ans plus tard, le grade de général-major. Il prit part à la guerre contre les Turcs, reçut de graves blessures à la bataille de Grostzka (Krotzka), le 22 juillet 1739 et fut de nouveau blessé à Molwitz, en Silésie (10 avril 1741), pendant la campagne contre la Prusse. En récompense de ses signalés services, Marie-Thérèse le nomma feld-maréchal-lieutenant et le fit propriétaire d'un régiment d'infanterie qui prit son nom. Pendant la deuxième campagne contre Frédéric II, il commanda un corps d'armée auxiliaire des troupes impériales envoyées au secours des Saxons et assista

à la bataille de Kesseldorf (15 décembre 1745).

Arrivé aux Pays-Bas avec l'armée de Marie-Thérèse, pendant les guerres de la succession d'Autriche, Nicolas de Grune devint gouverneur d'Ath. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, le comte de Batthyani, ministre plénipotentiaire de l'impératrice aux Pays-Bas autrichiens, par lettres datées de Ruremonde, le 22 octobre 1748, délégua ses pouvoirs au comte de Grune et à Patrice Mac-Neny, ce dernier appelé plus tard à la présidence du Conseil privé. Ils étaient spécialement chargés, en qualité de commissaires autrichiens, de procéder, d'accord avec le vicomte de Chayla pour la France et le baron de Burmania pour les Provinces-Unies, à la restitution des places prises et occupées par les Français pendant la dernière guerre. La convention qui réglait l'évacuation et la restitution des pays conquis fut signée à Bruxelles par les commissaires des trois Puissances, le 11 janvier 1749.

Chambellan et conseiller intime, Nicolas de Grune assista, en qualité de représentant et d'envoyé extraordinaire de l'empereur, au couronnement du roi de Prusse Frédéric le Grand (1740). Par lettres-patentes en date du 14 avril 1747, il fut créé comte de Grune et du Saint-Empire romain, l'octroi de ce titre s'étendant à ses frères; trois de ceux-ci, dit le diplôme, avaient été tués au service impérial.

Le comte de Grune mourut des suites de ses blessures, le 15 février 1751, au château de Grune, au moment de prendre possession du gouvernement du Luxembourg et d'être investi du titre de prince, attaché à la seigneurie de La Roche.

A.-G. Demanet.

Archives de la maison de Grune. — *Des heiligen Römischen Reichs Genealogisch und Stematischer Calender auf das Jahr 1804*. — *Biographie générale des Belges morts ou vivants*, par Roger.

HEMRICOURT (*Joseph - Mathias - Charles-Thomas-Marie DE*), comte de Grune et du Saint-Empire, homme de guerre et diplomate, petit-neveu du précédent, naquit à Dresde, le 20 fé-

vrier 1769, de Philippe-Antoine, général des armées impériales, et de Christine-Madeleine-Rachel de Holstein. Suivant les traditions de sa famille, il embrassa la carrière militaire et entra à l'âge de dix-huit ans au service de l'Autriche, comme officier dans le 1^{er} régiment des Carabiniers du duc Albert de Saxe-Teschen; il prit une part active à la guerre austro-française et fut adjoint au général commandant (feldzeugmeister) comte Ferraris, directeur général de l'artillerie des Pays-Bas autrichiens. C'est en qualité d'aide de camp de ce général que le comte de Grune assista au siège de Valenciennes (28 juillet 1793); il y fut même blessé dans la tranchée. Après le traité de Campo-Formio, il revint à la cour de Vienne, fut nommé chambellan de l'empereur François II, par diplôme du 9 février 1799; il accompagna en cette qualité à Saint-Petersbourg l'archiduc Joseph-Antoine, palatin de Hongrie, lors du mariage de ce prince avec la grande-duchesse Alexandra-Paulowna de Russie, fille de l'empereur Paul. Promu au grade de lieutenant-colonel au régiment des dragons de Latour, attaché comme adjudant général à l'état-major du feld-maréchal prince de Saxe-Cobourg, fait colonel le 1^{er} septembre 1805, le comte Charles de Grune assista à la célèbre bataille d'Aspern (21-22 mai 1809). Il y fut grièvement blessé : sa belle conduite le fit inscrire à l'ordre du jour porté, le 24 mai, par le généralissime de l'armée, l'archiduc Charles, qui le nomma général-major; ce grade lui fut confirmé par un brevet impérial donné à Pesth le 30 mai.

Cette campagne mit fin à la carrière militaire du comte, que ses blessures forcèrent de renoncer au service actif et de rentrer dans la diplomatie. Déjà, en 1804, il y avait débuté par le poste de ministre de l'empereur près la Cour de Copenhague, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1808, époque à laquelle il fut désigné pour la légation impériale près la nouvelle Cour de Westphalie. Mais, comme nous venons de le voir plus haut, la guerre contre la France ayant repris en 1809, le comte de Grune dut rejoindre l'ar-

mée et ne put ainsi remplir sa nouvelle mission. Il revint donc se fixer dans la patrie de ses ancêtres, que son père avait quittée à la révolution, et prit possession des biens dont, par suite d'un arrangement de famille conclu, en 1811, avec son frère aîné, il était devenu propriétaire en Belgique.

Ayant obtenu, par lettres du 15 octobre 1813, la démission de son grade dans l'armée autrichienne, il se fit naturaliser en 1815 aux Pays-Bas, y fut nommé lieutenant général et accrédité, en 1818, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi Guillaume I^{er} près la Confédération Germanique et les Cours de Saxe, de Nassau et de Hesse-Electorale. Il siégea en même temps à la Diète en qualité de représentant du grand-duché de Luxembourg; après avoir conservé ce poste jusqu'en 1841, il se retira définitivement de la vie publique.

Nous voyons le comte de Grune figurer dans le corps équestre de la province de Namur, constitué par arrêté royal du 20 février 1816, lors de l'organisation des Etats provinciaux dans le nouveau royaume des Pays-Bas, en exécution des articles 129 et 131 de la *loi fondamentale*. On sait que ces trois ordres, les nobles ou *corps équestres*, les villes et les campagnes élaient les Etats des provinces. Il reçut aussi, à l'occasion de ses missions diplomatiques, plusieurs distinctions honorifiques; c'est ainsi qu'il fut commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, grand-croix des ordres de la Couronne de Chêne, du Danebrog, du Lion d'or de la Hesse-Electorale, de Saint-Louis de la Hesse Grand-Ducale, et du Faucon Blanc de Saxe-Weimar.

Le comte Charles de Grune dont les descendants forment aujourd'hui la branche dite de *Belgique*, par opposition à celle fixée en Autriche et issue de son frère aîné, Philippe-Ferdinand-Marie de Hemricourt-Pinchart, avait épousé à Bruxelles, le 28 janvier 1812, Elisabeth-Scholastique-Françoise-Tabithe, baronne de Sécus, dame de la Croix étoilée, née à Mons, le 21 avril 1791, décédée à Bruxelles, le 3 janvier 1873.

Le comte mourut le 3 octobre 1853, à son château d'Elville, sur le Rhin, et fut inhumé dans cette ville.

A.-G. Demanet.

Archives de la maison de Grune. — *Biographie générale des Belges*, par Roger. — *Des heiligen Romischen Reichs Genealogisch und Stem-matischer Calender auf das Jahr 1804*.

HEMSEN (*Catherine*), ou **HEMISSEN**, peintre. Voir SANDERS.

HENAUT (*François-Mathieu*), poète et musicien, né à Liège dans la première partie du XVIII^e siècle, y mourut après 1805. En 1767, il était prêtre bénéficiaire de la cathédrale de Saint-Lambert; il obtint plus tard un canonicat de la chapelle de Saint-Materne. Il cultivait avec passion l'idiome wallon, alors en grande vogue (voir l'article S. DE HARLEZ). Il rédigea un *Dictionnaire français-liégeois et liégeois-français*, dont la publication prochaine fut annoncée à Herve dans le *Journal général de l'Europe* (n° du 6 janvier 1787); on ne put réunir un nombre suffisant de souscripteurs : l'ouvrage est resté manuscrit. Plus heureux a été un opéra comique de Henaut : *li Mâlignant* (l'homme peu traitable, le revêche), en deux actes, prose et vers. Composée en 1789 et jouée la même année sur un théâtre d'amateurs, cette pièce serait tombée dans l'oubli si Fr. Bailleux n'en avait retrouvé le libretto, et c'eût été dommage. Elle a paru, en 1854, dans l'édition du *Théâtre liégeois*, publiée par les soins du dit Bailleux, de concert avec Ul. Capitaine et M. J. Stecher. C'est une piquante étude de mœurs paysannes, assez heureusement charpentée, parsemée de traits franchement comiques, attestant enfin des qualités réelles d'observation : elle est digne de figurer à côté des *Hypocondres*. On remarquera seulement que le langage y a déjà perdu, sous l'influence française, une partie de l'originalité qui caractérise les productions de l'hôtel de Harlez.

Alphonse Le Roy.

Del Vaux de Fouron, *Dict.* — *Théâtre liégeois*, éd. de 1854, introduction.

HENAUX (*Etienne-Joseph*), homme de lettres, né à Liège, le 1^{er} janvier 1818, y mourut le 15 novembre 1843. Il était

le troisième de quatre frères. L'aîné, Joseph, se fraya un chemin au barreau; Ferdinand, un vrai bénédictin, consacra toute son existence à des études sérieuses sur l'histoire du pays natal, et eut la satisfaction de voir achevé le monument rêvé dans sa jeunesse (1); notre Etienne se fit recevoir docteur en droit, mais ne parut jamais au palais : sa santé chancelante lui imposa des loisirs que la poésie vint ennoblir et recréer. Reste Victor, le seul survivant, avocat, homme politique à un moment donné, gracieux poète comme Etienne, à ses heures (2). Habitant ensemble la maison paternelle, étroitement unis et possédant en commun le goût des choses de l'esprit, les trois derniers frères déteignirent l'un sur l'autre. Les conversations du grave Ferdinand contribuèrent notamment beaucoup à pénétrer d'un souffle de patriotique ardeur les inspirations des deux poètes; nous n'en voulons pour preuve, en ce qui concerne Etienne, qu'un mot relevé par M. Ch. Potvin : « La poésie au berceau, » c'est l'histoire » (3).

Ce mot répondait à un sentiment profond. Henri Colson a pu dire de celui qui le prononça : « Liège fut son premier » et son dernier amour. » Tout enfant, les poètes et les chansons des rues, les légendes d'Ogier le Danois, les épisodes chevaleresques des guerres hesbignonnes le transportaient au septième ciel. De bonne heure il se jeta dans la lecture des poètes, et le romantisme, alors dans sa première fleur, fut pour lui une révélation. Il y vit une renaissance littéraire en rapport avec son idéal; sa préoccupation fixe était de glorifier le passé et le présent de sa chère cité, et la forme classique lui pesait comme une chape de plomb; il ne concevait pas un tableau du moyen âge dessiné d'après l'antique. Plus tard, dans le feu de la première jeunesse,

(1) *Histoire du pays de Liège*, 3^e éd., Liège, J. Desoer, 2 vol. gr. in-8°. Ferd. Henaux a laissé un grand nombre d'autres ouvrages d'importance diverse, tous ayant trait à ses recherches favorites. Il est mort le 2 janvier 1880. — V. *Ferd. Henaux*, par J. Stecher (*Revue de Belgique*, 1884).

(2) Victor Henaux signait *Paulus Studens*.

(3) *Cinquante ans de liberté*, t. IV (*Histoire des lettres*), p. 383.

Musset fut son modèle ; plus tard encore il secoua tout joug : il allait être décidément lui-même lorsque la plume tomba de sa main. Polain prononça ces paroles devant sa fosse entr'ouverte : « Étienne » Henaux n'est qu'un enfant qui a écrit » comme un homme, et qu'il faut juger » moins d'après ce qu'il a fait que d'après » ce qu'il aurait pu faire. » Le baron de Reiffenberg trouva, lui, qu'il avait déjà beaucoup fait ; mais sa conclusion est la même : Henaux » parlait une langue » mélodieuse, animée et facile, qui » s'épurait chaque jour davantage. Bien- » tôt il aurait perdu ces airs d'emprunt » que lui avait donnés l'étude des écri- » vains romantiques, il serait revenu » entièrement à ses influences de raison » et de goût, et son style eût été droit » et probe comme son âme. »

Enfant précoce en vérité ! Avant de quitter le collège, il eût été en mesure de lancer dans le public tout un volume de vers, et pourtant sa ferveur studieuse ne s'était pas un instant refroidie. Il ne fut pas autre à l'université : un premier succès l'encouragea sans le griser, sans le détourner des *Pandectes* et du *Code civil*. En 1836, la *Revue belge* avait ouvert un concours poétique sur un sujet d'histoire nationale, au choix des auteurs. La médaille d'or ne fut point décernée ; mais la commission jugea digne d'une mention honorable le poème de Henaux, intitulé : *Franchimont*. Cl. Müller, secrétaire de la *Revue*, en donna lecture *coram populo* à la Société d'Emulation ; le verdict du jury fut ratifié par des applaudissements unanimes, et l'œuvre du lauréat de dix-huit ans, précédée d'un rapport élogieux de Weustenraad, obtint les honneurs de l'impression dans le recueil.

« Henaux, écrit Colson, a dignement » associé son nom à un nom qui ne doit » point mourir. La manière dont il avait » conçu son sujet est à la fois simple et » dramatique. Le poète s'est transporté » parmi les ruines de Franchimont... » Après avoir tristement promené ses » regards sur l'antique manoir qui, bla- » sonné de lierre,

Jeune de souvenirs et de gloire immortelle,

« s'en va tombant de plus en plus, » chaque année, sous les coups du temps, » il le reconstruit tout entier dans son » imagination. A sa voix, tout tressaille : » les murs se relèvent, le clairon sonne, » le pont-levis crie et s'abaisse ; dames » et chevaliers, pages et troubadours » rentrent, montés sur leurs hauts pale- » frois, et devisant d'amour ; les dalles » retentissent encore sous les pas des » coursiers. Mais bientôt la nuit tombe : » les salles gothiques s'illuminent pour » le banquet du soir ; on n'entend plus » que le bruit des verres, des rires et des » joyeux refrains ; la voix du poète a dis- » sipé le magique sommeil du vieux châ- » teau ; un ménestrel est introduit, et » c'est lui qui vient redire, sur sa harpe, » les cris de Liège en détresse et l'hé- » roïque dévouement des *six cents Fran-* » *chimontois*. »

La *Revue belge* devint, dès lors, la confidente de *Stephano*, pseudonyme transparent. Eût-il gardé tout à fait l'anonyme, on reconnaissait sa touche, malgré une transformation graduelle. Avec un peu de bonne volonté, cependant, on eût pu prendre *Pauline*, par exemple, pour une boutade de « l'auteur de *Mar-doche* », si l'honnête *pasticheur* n'avait eu soin de crier gare :

..... Musset ne fait que de beaux vers,
Et votre serviteur fait les siens de travers.

Ce qui était clair pour tout le monde, c'est qu'Étienne cherchait sa voie et qu'il changeait de ton pour s'exercer, pour mesurer ses forces et la souplesse de son talent. Il aborda aussi la prose : dans le journal quotidien *l'Espoir*, il publia entre autres, en 1839, une chronique liégeoise (la *Reine de Pâques*, sept feuillets) qui fut remarquée ; citons encore un petit écrit fantaisiste, le *Pouvoir de la médecine*, inséré dans la *Revue* l'année suivante. Il fallait pourtant en finir avec le droit : notre jeune homme rassemble tout son courage et conquiert le diplôme fiscal avec *grande distinction*, le 3 septembre 1841. Se sentant alors fatigué, il propose à Victor d'entreprendre un voyage. L'Allemagne les fascinait par sa littérature vaporeuse, peut-être aussi par ce qu'ils pouvaient entrevoir de sa

philosophie ; ils y allèrent passer six mois à Berlin, à Dresde, à Leipzig, puis aux bords du Rhin, observant tout, les institutions et les mœurs, visitant les coryphées de l'art et de la science. Etienne envoyait au *Journal de Liège* des lettres sur l'Allemagne ; le *Trésor national* fut gratifié des deux dernières. Il grossissait d'autre part son bagage poétique ; aussitôt de retour, il procéda à un triage et mit sous presse le *Mal du pays*, un charmant volume qui aurait mérité de paraître sur un plus grand théâtre (1). On y retrouve *Franchimont*, escorté de toute une série de petits poèmes inspirés par les traditions liégeoises : *Adoule*, *Hesbaye*, le *Château d'Ambève*, *Chèvremont*, etc. ; puis ce sont des rêves d'amour, des effluves de jeunesse et des explosions d'enthousiasme, à propos du *Patrocle* de Wiertz, à propos de la statue de Rubens ; celle de Grétry, inaugurée en 1842, servit également de prétexte à un poème, qui parut séparément, et qui accuse un talent déjà discipliné, sans avoir rien perdu de son brillant ni de son ardeur féconde. Le titre du recueil : le *Mal du pays*, doit être pris à la lettre : il exprime le sentiment dominant du voyageur qui, à Berlin, à Dresde, à Mayence, reste obsédé par le mirage de Liège et de sa belle Meuse :

... Partout, jour et nuit, en tous lieux, à toute heure,
Je me refais ces lieux tant aimés, — ma demeure

Où je sais qu'on m'attend toujours,
La ville, s'élançant, à l'aube, de sa brume,
Et le soleil levant qui d'un rayon allume
Le toit où dorment mes amours !

Il le revit, son cher pays, mais pas pour longtemps. Les beaux projets s'entre-croisaient dans sa tête : décidément, il ne voulait être qu'homme de lettres. L'idée lui vint de composer un drame en vers : *Andricas ou Liège en 1330* : il ne lui fut pas donné d'y mettre la dernière main. Il ébaucha un roman de mœurs, *Paul* ; d'après un fragment recueilli par le baron de Stassart, il semble qu'il avait l'intention de s'y peindre lui-même. Puis il ouvrit, dans la *Revue belge*, une *Galerie des poètes liégeois* ; deux études seule-

ment virent le jour : *Reynier et Breuché de la Croix*. En juillet 1843, le mal qui le minait prit tout d'un coup un caractère plus grave, à la suite d'un refroidissement. Ses fidèles, H. Colson et Ed. Wacken, essayèrent de lui donner le change. Un jour, comme ils lui parlaient de ses travaux futurs, il secoua tristement la tête : « Et vous, mes amis, que faites-vous en ce moment ? » Le 15 novembre, il s'éteignit : il n'avait pas vingt-cinq ans.

Cette mort prématurée porta un coup sensible à la littérature nationale : les principaux écrivains du pays, à Bruxelles comme à Liège, se firent un douloureux devoir d'en apprécier la portée. Ferdinand, l'historien qui stimulait le poète, ne se consola jamais entièrement de la perte de son *alter ego*.

Alphonse Le Roy.

H. Colson, *Notice nécrologique sur Etienne Henaux*. Liège, Oudart, nov. 1843, in-8°. — Ad. Stappers, *Notice biographique sur Et. Henaux*. Verviers, déc. 1843, in-12. — Baron de Reiffenberg, *Etienne Henaux* (Bull. du bibliophile belge, t. I^{er}, p. 39-41). — Baron de Stassart, *Notice sur Et. Henaux : Trésor national*, mars, 1844, p. 416-422). — Souvenirs et renseignements personnels.

HENCHENNE (L.-G.-Laurent), musicien, né à Liège en 1761, y décédé le 29 octobre 1812. Le talent musical, qu'il révéla comme flûtiste, fit rechercher ses leçons et lui mérita d'importantes fonctions ; il fut maître de chapelle du prince-évêque et directeur de l'ancien orchestre de Liège. On a de sa composition plusieurs messes, qu'il fit exécuter à la cathédrale de Saint-Lambert, ainsi qu'un : *Concert dédié à Son Altesse celsissime Mgr. Constantin des comtes de Méan de Beurieux, par son très humble, dévoué et fidèle sujet L.-G.-L. Henchenne*. Liège, 1772, in-4°, 12 pages.

Emile Van Arenbergh.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1852.

HENCHENNE (Laurent-Gérard-Constantin), musicien, né à Liège le 4 janvier 1792. Fils de L.-G.-L. Henchenne, il hérita de la vocation paternelle. Ses précoces dispositions, cultivées par un père zélé, se développèrent d'abord sur

(1) Liège, J. Desoer, 1842, in-8° de x et 271 p.
2° Ibid., 24 p.

le violon, mais bientôt il échangea l'archet contre la flûte. Après quinze mois d'étude, il entra en qualité de première flûte au Théâtre royal de sa ville natale. Ces brillants débuts firent bien augurer de son talent. Tulou, lors de son séjour à Liège en 1820, ratifia par ses témoignages d'estime envers le jeune artiste les espérances de la faveur publique : entr'autres preuves d'amitié, il lui dédia l'une de ses plus belles fantaisies : *Il faut l'oublier*. Cet accueil flatteur du célèbre flûtiste décida Henchenne à aller solliciter ses conseils à Paris, en 1826 : sous les auspices de Tulou, il se produisit dans plusieurs concerts, et fit ensuite une brillante tournée artistique en Allemagne. En 1841, il se rendit de nouveau à Paris pour y étudier la nouvelle flûte de Boëhm; bientôt après, il initiait le public liégeois, dans un concert très applaudi, aux qualités de justesse et de mécanisme de l'instrument. Lors de l'érection d'un conservatoire de Liège, en 1827, Henchenne, désigné par la renommée de son talent, fut chargé du cours de flûte. Il donna son enseignement, qui a formé plusieurs élèves distingués, jusqu'à sa mort, le 23 janvier 1852. Il a publié : *Air varié*, pour la flûte, dédié à M. A. de Lassaulx, 1819; — *Fantaisie* pour flûte avec accompagnement de piano sur la cavatine du *Barbier de Séville* de Rossini, dédiée à M. Haymes, capitaine de marine au service de Sa Majesté Britannique; — *Introduction et variations* pour flûte sur le chœur des chasseurs dans *Robin des Bois* (Freyschütz), avec accompagnement d'orchestre ou de piano, dédiées à M. Tulou, 1824; — *Fantaisie* pour flûte et piano, sur l'air d'*Elisabeth* de Rossini, dédiée à Mlle la comtesse de Liedekerke-Surlet, 1826; — Concerto pour flûte, dédié à J.-N. Comhaire; ce morceau fut exécuté par l'auteur dans un concert donné à l'occasion de la remise du cœur de Grétry à la ville de Liège; — *Variations* pour flûte avec accompagnement d'orchestre sur la marche favorite de la *Muette de Portici*, dédiées, en 1830, à M. J. Daussoigne, qui fut son professeur

d'harmonie; — *Duo* pour flûte, sur un motif de la dernière pensée de Weber; — *L'Amitié*, romance, paroles de M. Clavareau; — *Fantaisie* pour flûte avec des motifs de Lestocq, dédiée à M. le comte d'Oultremont de Warfusée; — *Souvenir, fantaisie et variations* sur la *Somnambule*, pour flûte avec accompagnement de piano ou d'orchestre, dédiés à Sa Majesté Léopold Ier, roi des Belges, 1845. Le roi exprima à l'auteur sa haute satisfaction dans une lettre flatteuse, accompagnée d'une médaille d'or; — *Solo* en forme de scène pour flûte, avec accompagnement de piano, dédié à M. le comte Van den Steen de Jehay, 1846; — *Marche des Liégeois*, dédiée aux Belges. Sont restés inédits des pot-pourris de *Zampa*, de *Guillaume Tell*, de *Fra-Diavolo*, de *Preciosa*, ainsi qu'un *God save the Queen*.

Un beau portrait de Henchenne, format in-4°, fut gravé vers 1845 d'après un dessin de Mulnier, à la lithographie royale.

Emile Van Arenbergh.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1852.

HENCKEL (François), poète et prosateur flamand, naquit à Furnes vers 1754. Il était prêtre et enseignait au collège de Gand; l'affaiblissement de sa santé le força à renoncer à la carrière professorale, et, après avoir languï pendant quelques années, il mourut le 11 janvier 1835, à l'hôpital de Sainte-Julienne, à Bruges.

Henckel est l'auteur de :

1. *Der doorluchtige mannen der stad Rome, uit het Latyn van C.-F. Lhomond*. Gent, 1811. En français et en flamand.
- 2. *Nieuwe Vlaemsche Spraakkunst, geschikt voor de spelling der heeren Siegenbeek en Weiland*. Gent, 1815.
3. *Verwoesting van Troyen*. Kortryck, 1810.
- 4. *Den val van Napoléon en zyne vlucht voor Moscou*. Gand, 1814, poème avec préface.
- 5. *Den aanstand der zegepraal der hoofdkerk van den H. Bavo, te Gent, met de namen der eerweerde heeren die de la Brue, afgevallen waren*.
- 6. *Eerkrans gevlogten om het hoofd van... Maria door zyne heiligheid Pius den VII, onder den eernaem*

van bystand der christenen... Welcken feestdag... gevierd word den 24 van Bloei-maend 1816. Door J.-L.-N. Henckel, Roomsche Priester. Te Gent, by de gezusters De Goesin, regt over denouden Raed, en M. Rohin-Marlier, op Steendam, n° 63, 1816, in 8°, 2 ff.; poème flamand. — 7. *Het nieuw orgel-spel van vijf nooten toegepast aen de nieuwe Spelling van den zoon van P.-A.-H. en A.-T. Van Acker.* Te Gent, by de gezusters De Goesin, en M. Bohin, in de Geldmunte, n° 22, 1817, in-12, 24 pages. « Curieux petit traité en vers, dit « M. Ferd. Vanderhaeghen, dans sa « *Bibliographie gantoise*, sur l'orthographe flamande », par J.-L.-N. Henckel, prêtre et maître d'école à Gand. La dédicace au chevalier Bedingfeld est datée de Gand, 14 juillet 1817. — 8° *De Zegepraël der heilige Roomsche-katholyke Kerk, in zyne heilgheid, Pius den VII, paus...* Chez la veuve Michel De Goesin, 1816, in-8°, 2 ff. Pièce en vers. (Collection de M. Ferd. Vanderhaeghen). — 9. *Dank-lied, toegezongen aen de H. Maria...* door zyne Heyligheid Pius den VII, uit erkentenis dat hy, door haer vermogen, in zyne Roomsche Kerk en Staeten hersteld is... 1816, édition de Gand, sans nom d'imprimeur, in-8°, 3 pages. (Collection de M. Ferd. Vanderhaeghen). — 10. *Ee UW Ige La Ur Ier - bLae Deren, gepLOkt Voór Den sCherps InnIngen Van Der Noot, ter gelegendheyd van zyne blyde en verrukende inkomst binnen Gend, hoofdstad van Vlaenderen, den 24 van Winter maend.* Poème. In-4°, 8 p., 1789, édit. de Gand, sans nom d'imprimeur. (Collection de Ferd. Vanderhaeghen). On trouve enfin des vers de J. Henckel dans un recueil intitulé : *Verzaemeling der nae-prysdingende Dicht-Werken op het voorwep* (SIC) :

Schets dan met uw penseel ons af Napoleon,
Die door zyn' grouweldaden, geput in d'helsche
[bron;

Bezoedeld heeft den roem van zyne zegepraelen... Voorgesteld door de Maetschappij van Welspreek-Kunde, gezeyd Kersouwieren, binnen de stad Oudenaerden, voor kenspreuk voerende : JONST ZOEKT KONST, jegens de 2 van Wyn-

maend, 1814. A Gand, chez la veuve André Benoît Stévin, 1814, in-8°, 86 p. et 2 ff. non cotés.

Emile Van Arenbergh

F. Vanderhaeghen, *Bibliogr. gantoise*.

HENDRICI (Goswin), écrivain ecclésiastique. Voir HENDRICKX.

HENDRICKX (Goswin), HENDRICI ou HENRICT, écrivain ecclésiastique, né à Venlo vers la fin du XVII^e siècle, mort en Allemagne le 19 janvier 1640. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, dans la maison de Cologne, et se distingua par son zèle à propager la dévotion du Rosaire. On a de lui :

1. *Aurea corona anni in SS. Rosario per singula Evangelia dominicalia variis figuris, allegoriis, hieroglyphicis et exemplis cœlata, id est Manuale prædicatorum.* Coloniae Agrippinæ, Constantinus Munich, 1634; 2 vol. in-12 de 413 et 234 pages. — 2. *Hortulus conclusus cunctis Deiparæ Virginis cultoribus in SS. Rosario reseratus.* Coloniae Agrippinæ, Bern. Gualterus, 1635; vol. in-12 de 416 pages.

E. H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in fol., II, p. 165.

HENDRICKX (Nicolas), surnommé ARRIGO (voir ce nom). Ce Flamand, qu'on suppose né à Malines, fut un peintre d'histoire qui travailla aussi sur verre et qui s'établit en Italie. Quelques auteurs le nomment de Meele (Mechelen ?). On le rencontre à Pérouse et à Modène; Vasari le nomme *Niccolo Arrigo* et Lanzi *Arrigo Fiammengo*. Ce dernier dit qu'il mourut sous le pontificat de Clément VIII, âgé de soixante dix-huit ans. Lanzi ajoute que cet *Arrigo* peignit en 1564, à Pérouse, un tableau qu'il a signé : *Henricus Malinis*. Il y a de lui un tableau d'autel dans une des églises de Rome. Il nous est signalé comme ayant fait preuve d'un talent distingué, mais aussi comme compositeur peu harmonieux et coloriste criard, défaut assez commun chez les peintres verriers.

Ad. Siret.

HENDRYCK (Paul), ou HEINDERYCK, annaliste, naquit le 28 septembre 1633, à Houthem, commune des environs de Furnes. Dès l'âge de vingt-quatre ans,

il fut investi d'une magistrature communale : le 9 juillet 1657, il fut élu échevin de Furnes et du Métier de Furnes, et il vit son mandat maintes fois renouvelé. Vers 1684, ses concitoyens le récompensèrent des services d'une longue carrière publique en le nommant conseiller-pensionnaire de la ville et châtellenie. Il mourut à Furnes le 7 octobre 1687 et fut inhumé à l'église de Saint-Nicolas de cette ville.

Heinderycx portait : d'argent à quatre fusées de gueules en face, avec cette devise : *Espoir conforte.*

Profitant des facilités que lui offraient ses fonctions pour fouiller les archives publiques, il écrivit l'histoire de la ville, à laquelle il avait voué son existence. Son ouvrage intitulé : *Annalen van Vuerne et Vuerne Ambacht*, a été publié en 1853, en quatre volumes, chez J. Bonhomme, à Furnes, par M. Ronse, archiviste de cette ville, et par les soins de la Société d'Emulation de la Flandre occidentale. Heinderycx avait, en outre, commencé une : *Beschryving van Vuerne en Vuerne Ambacht*, mais cette œuvre, interrompue par la mort de l'auteur, n'a pas été imprimée.

Emile Van Arenbergh.

Préface par M. Ronse des : *Jaerboeken van Vuerne en Vuerne ambacht, door Pauwel Heinderycx.* — Biogr. des hommes remarq. de la Flandre occidentale.

HENIN (*Antoine DE*), ou plutôt DE HAYNIN, évêque d'Ypres, né en 1555, à Valenciennes, d'une ancienne et noble famille hennuyère, décédé à Ypres, le 1^{er} décembre 1626, étudia la philosophie et la théologie à l'Université de Douai, et prit, dans cet établissement d'enseignement supérieur nouvellement fondé, le grade de licencié en cette dernière science. Après avoir terminé ses études, il fut nommé, par l'évêque d'Ypres Pierre Simons, curé de la paroisse de Saint-Nicolas dans la ville épiscopale et, en même temps, chanoine du chapitre cathédral. Plein de reconnaissance envers l'Université de Douai, il y fonda, en 1606, un séminaire destiné à recevoir de jeunes théologiens. Cette institution, d'abord appelée séminaire de Haynin, reçut plus tard le nom de

séminaire d'Ypres, surtout depuis que son fondateur, devenu évêque de cette ville, eut ajouté de nouvelles largesses à la première fondation. Le 14 avril 1614, de Haynin fut sacré évêque d'Ypres ; et pendant les douze années et demie environ qu'il administra son diocèse, il ne cessa de s'y faire remarquer par la sagesse de son gouvernement et son dévouement à ses ouailles. Son corps fut inhumé dans le chœur de la cathédrale où un splendide mausolée fut élevé à sa mémoire.

E -H.-J. Reusens.

Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, III, p. 807.

HENKART (*Pierre-Joseph*), poète, publiciste, homme politique, magistrat, né à Liège le 13 février 1761, y mourut le 8 septembre 1815. Son père, procureur de la cour épiscopale, jouissait d'une aisance qui lui permit de l'envoyer aux meilleures écoles. Pierre-Joseph fit ses humanités au collège des Oratoriens de Visé : c'est là, par parenthèse, qu'il se lia d'amitié, pour la vie, avec Reynier et Bassenge. A seize ans, il sortit de rhétorique chargé de couronnes. On lui ménagea une ovation à sa rentrée à Liège ; le prince-évêque lui-même tint à le complimenter.

Destiné au barreau, il prit ses inscriptions à l'Université de Louvain. Sans négliger ses devoirs d'étudiant, il s'appliqua dans ses heures de loisir à la littérature et se mit à composer quelques poésies qui plurent au prince de Ligne. Il fut admis aux soirées intimes de ce Mécène, mais ne se grisa point de son premier succès, bien que Reynier lui conseillât de renoncer à Cujas et à Barthole pour se vouer exclusivement aux lettres. Qu'il plaide au tribunal des Muses, disait son ami ; devant elles,

Il sera toujours sûr de gagner son procès.

Mais la vie sérieuse le réclamait. Dûment diplômé, il revint dans sa ville natale, où l'attendait un emploi à la chancellerie du conseil privé. Son aptitude et son zèle lui valurent un gage particulier de l'estime du prince Velbruck. Il fut pourvu d'un canonicat à l'église collégiale de Saint-Martin, distinction pure-

ment lucrative et qui n'emportait pas l'obligation du célibat. Il n'avait pas atteint l'âge requis; l'évêque obtint sans peine une dispense de Rome (1).

Quelques années s'écoulèrent paisiblement. Les *trois amis* se voyaient beaucoup, rimaient à qui mieux mieux, animaient les séances de la *Société d'Emulation*, s'intéressaient au mouvement d'idées qui s'accroissait à l'extérieur, fraternisaient volontiers avec quelques gens de lettres français que des circonstances diverses avaient amenés à choisir Liège pour résidence. Ce calme ne fut troublé, sous Velbruck, que par les poursuites dirigées contre Bassenge à l'occasion de son épître à Reynal, intitulée : la *Nymphe de Spa* (voir l'article BASSENGE). En 1782, Henkart célébra par une élégante pièce de vers le retour de son ami Grétry parmi les siens; deux ans plus tard, il lut en séance publique de la *Société* une idylle sur *le bois de Quincampoix* : un peu fade, il faut le reconnaître; c'était le goût du temps. L'avènement de Hoensbroech (1782) assombrit tout d'un coup l'horizon : adieu les idylles, adieu les douces causeries et les rêves philosophiques ! L'heure sonna bientôt où il fallut monter sur la brèche.

Quatre jours après la première manifestation de l'effervescence populaire, au moment même où l'évêque fugitif s'installait dans sa retraite de Saint-Maximin de Trèves, parut à Liège le premier numéro d'une feuille de combat, dont il vaut la peine de donner ici le titre exact : *Journal patriotique, pour servir à l'histoire de la révolution arrivée à Liège le 1^{er} août 1789, où sont consignés tous les événements qui y sont relatifs, les opérations et recès des Etats et des Régences municipales du pays, ainsi que des observations et mémoires sur les vices de l'administration, ou sur les moyens de réforme, et en général sur tout ce qui concerne la constitution des Liégeois. Par une société de citoyens* (2). Les rédacteurs, P. J. Henkart, A.-B. Reynier, J.-N. Bassenge et H. Fabry, se proposaient de soutenir les revendications du

peuple, mais en même temps de faire son éducation politique, de manière à fonder le nouveau régime sur la base d'une saine alliance de la liberté et de l'ordre. Ils s'acquittèrent avec zèle et courage de cette mission difficile pendant près d'une année; mais on était alors plus pressé d'agir que d'écouter des conseils : les abonnés se raréfièrent et les sacrifices eurent une fin, si bien que nos patriotes passèrent avec armes et bagages au *Journal général de l'Europe*, dirigé par Lebrun. Ils n'en avaient pas moins attiré les regards sur eux et exercé une influence considérable, dont Henkart ressentit bientôt les effets.

Le 8 mai 1790, il fut nommé membre et secrétaire du conseil provisoire de régence, institué par le tiers état, le 24 avril, pour remplacer le conseil privé; avec Lebrun, il rédigea le *Plan provisoire de municipalité*, dont la publication fut décrétée le 17 juillet (voir l'article CHESTRET); le 15 août, il alla rejoindre à Paris Reynier, chargé ostensiblement d'y poursuivre au nom du tiers et de la cité une réclamation pécuniaire, mais, au fond, de tâcher d'assurer aux Liégeois les sympathies et l'appui de l'opinion dominante en France (3). Les deux députés parurent à la barre de l'Assemblée nationale le 18 septembre seulement : Reynier y prononça un discours chaleureux et pressant, élaboré avec son collègue; le président Jessé y répondit par de belles promesses : mais ces promesses n'étaient que vaines paroles, et la situation devint d'autant plus grave que les *insurgents* commençaient à se diviser. Au mois de novembre, quand il fallut s'en remettre à la discrétion de l'empereur, Henkart fut l'un des quatre envoyés qui allèrent porter au maréchal Bender, à Bruxelles, la nouvelle de la soumission des Liégeois. Un corps d'armée autrichien reçut aussitôt l'ordre de se diriger sur leur ville; mais soit par ordre supérieur, soit pour tout autre motif, il ne dépassa pas Tirlemont, et l'on apprit avec étonnement que des

(1) *Mercur des Pays-Bas*, n° du 13 septembre 1815, notice par Nicolas Ansiaux (reproduite dans les *Loisirs de trois amis*).

(2) Liège, Tutot, puis Smits et Cie, in-8°.

(3) Borgnet, t. 1^{er}, p. 376.

troupes mayençaises et munstériennes venaient d'arriver à Herve. La cité s'émut : on pouvait sans honte se soumettre à l'empereur ; mais s'humilier devant des soldats qui, dans la campagne précédente, n'avaient su que ravager des villages, c'était trop fort. Des députés furent dépêchés à Vienne et à La Haye ; Henkart, Lesoinne et Digneffe eurent mission d'aller trouver Metternich à Coblenz. Metternich se montra traitable, en ce sens qu'il promit de respecter les principales conquêtes de la révolution, et qu'il consentit à laisser aux trois délégués de la cité le soin de rédiger l'acte de soumission. A Liège, cependant, on vit les choses d'un autre œil : l'entrevue de Coblenz resta sans résultat et Hoensbroech rentra dans sa capitale, libre d'agir comme il l'entendrait.

Les chefs de l'opposition ne se sentaient pas en sûreté : Henkart chercha un refuge à Givet. Au bout de deux mois, sans doute atteint de nostalgie, il reparut ; ce fut pour voir son nom porté sur une liste de proscription, avec décret de prise de corps et confiscation de tous ses biens, meubles et immeubles. Il se retira à Paifve (territoire étranger), d'où il put suivre de près les événements de Liège, grâce aux communications officielles de l'imprimeur Desoer. Le triomphe des Français mit fin à son exil ; ses concitoyens lui confièrent un mandat de représentant à la *Convention nationale liégeoise*. Il vécut tranquille à Sclessin jusqu'à la seconde restauration ; sa liberté fut alors menacée et il n'eut que le temps de partir pour Paris avec Bassenge, J.-J. Fabry et Deffrance. Il y retrouva un autre ami, Lebrun, alors ministre des affaires étrangères, à la veille d'être disgracié comme suspect de *modérantisme*. Ce fut Henkart qui rédigea la courageuse lettre du 6 juin 1793, par laquelle les réfugiés liégeois du groupe de Fabry protestèrent contre l'arrestation de Lebrun. Leurs compatriotes de la faction jacobine s'irritèrent de cette démarche et la désavouèrent devant la commune. Henkart jugea prudent de se retirer à Charleville ; il ne revint à Paris

qu'après l'élargissement de celui dont il avait pris la défense.

En 1794, de retour à Liège, il entra au conseil municipal ; l'année suivante, il fit partie, comme substitut, du tribunal de police établi dans le sein du dit conseil. Peu après, il fut chargé de la conservation des archives liégeoises ; il commençait à en débrouiller le chaos, puis, la même année, accepta la présidence de l'administration centrale provisoire. Finalement il entra dans la magistrature : d'abord juge au tribunal civil, puis vice-président, il obtint, en 1801, un siège à la cour criminelle. Dans ces différentes missions, il apporta son esprit clair et judicieux, la précision de ses idées, l'élégance de sa plume ; mais ce qui lui valut surtout la considération générale, ce fut son profond sentiment du devoir. Le pays regorgeait de malfaiteurs, de gens déclassés à la suite des troubles civils : il en coûtait à Henkart de sévir ; mais il ne savait pas transiger avec les exigences de son mandat. N. Ansiaux nous rapporte une anecdote digne d'être conservée : « Je lui parlais un jour en faveur d'un homme que lui-même il affectionnait, et que je croyais innocent. Je ne parvenais point à le convaincre, et lorsque, entraîné par ma propre conviction, je rendis mes sollicitations plus pressantes : *Mon ami*, me dit-il, *je dors avec ma conscience ; je ne veux pas qu'elle m'éveille... je me tus* » (1).

Ses services politiques dans des temps difficiles, son dévouement à la justice n'étaient pas oubliés. A trois reprises, les électeurs l'appelèrent à les représenter au Corps législatif. Par contre, on ne lui pardonna pas en haut lieu d'avoir voté contre le consulat à vie et contre l'empire ; en 1810, lors de la réorganisation des tribunaux, on le laissa de côté. Resté sans emploi jusqu'à l'entrée des alliés, il fut nommé procureur du roi par le gouvernement prussien (1814). Une maladie cruelle l'emporta l'année suivante.

Henkart aurait pu se créer une carrière brillante en dehors de son pays. Le

(1) *Loisirs de trois amis*, t. II, p. IV.

général de Schlieffen, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, lui proposa d'être son secrétaire d'ambassade à Constantinople; il refusa. Il fit consister toute son ambition à mériter les éloges que Bassege consigna dans ces vers, destinés à servir d'inscription à son portrait :

Sa voix, naissante encor, chanta la liberté.
Plein d'âme, de talents, et tout à sa patrie,
Il défendit ses droits, soutint sa dignité.
Père, époux, citoyen, magistrat respecté,
Les beaux-arts qu'il adore embellissent sa vie;
Son cœur de ses amis fait la félicité.

Alphonse Le Roy.

Borgnet, *Hist. de la révolution liégeoise. — Loisirs de trois amis* (1823). — Becdelièvre. — U. Capitaine, *Recherches sur les journaux liégeois. — Renseignements divers.*

HENNE (Pierre), peintre à Mons, florissait dans la première moitié du xve siècle. Dès 1401, il exécuta des travaux de peinture pour le comte de Hainaut. Vers 1418, il fit les portraits de Marguerite de Bourgogne et de Jean IV, duc de Brabant. Ces tableaux furent placés dans la chapelle de la chevalerie de Saint-Antoine en Barbesfosse, à Havré.

Pierre Henne était mort en mars 1423, puisque une somme de 14 livres de Hainaut fut alors payée à sa veuve par le receveur général de ce pays.

L. Devillers.

Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. II, p. 157; t. III, p. 188. — Devillers, *Le Passé artistique de la ville de Mons. — Id., Notices sur les monuments remarquables des environs de Mons.*

HENNE (Charles), historien, naquit à Nivelles d'une famille de riches bourgeois vers le milieu du xviii^e siècle. A l'issue de ses humanités, il se voua au sacerdoce et fit ses études ecclésiastiques à l'Université de Louvain, où il reçut le grade de bachelier-formé en théologie. En vertu des privilèges académiques, il fut pourvu, en 1684, de la cure de Saint-Jacques, dans sa ville natale; il exerça avec un grand zèle évangélique sa charge pastorale durant près de trente-neuf ans et mourut, à l'âge d'au moins soixante et dix ans, le 22 mars 1723.

Il a publié : *Abrégé de l'histoire et des miracles de Notre-Dame du Pilier, recueillis par les soins de M. Charles Henne, curé de la paroisse de Saint-Jacques, à Nivelles*. Mons, Laurent Preudhomme,

1710, in-12, gros caractère, de 175 pages. Cet ouvrage, dédié à Claude-François de T'Serclaes, comte de Tilly, est l'abrégé d'une histoire de la madone espagnole, publiée en 1707, par un officier de la garnison de Mons et tirée elle-même d'une autre histoire en espagnol par D. Joseph-Félix de Amada, chanoine de la métropole de Saragosse et intendant de la chapelle de Nuestra Señora del Pilar.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, t. VIII, p. 146.

HENNEBEL (Jean-Libert), écrivain ecclésiastique, né à Wavre, le 20 janvier 1652, dans la grande et belle ferme de Bilande, située au nord de cette ville entre Isque et Ottenbourg, non loin de Terlaenen; décédé à Louvain, dans le collège de Viglius, le 3 août 1720. Il fit ses humanités probablement au collège de la Très Sainte-Trinité à Louvain, et son cours de philosophie à la pédagogie du Faucon. A la promotion générale de la Faculté des arts en 1670, il remporta la septième place. Entré ensuite, comme boursier, dans le collège de Bay, il s'appliqua à l'étude de la théologie, et prit le grade de docteur en cette science, le 13 octobre 1682 en même temps que Barthélemy Pasmans. A cette époque il était déjà ou il devint peu après lecteur ou vice-président de ce collège, qu'il ne quitta que le 15 juillet 1684 pour prendre la présidence du collège de Viglius. « Il aurait, dit Paquot, pu joindre à cet emploi quelque bénéfice ou quelque chaire de théologie, s'il n'eût été attaché au parti de ceux qui pensaient, sur la signature du Formulaire, comme les évêques d'Angers, de Beauvais, de Pamiers et d'Aleth (c'est-à-dire les jansénistes). Les disputes sur cette matière, et sur le rigorisme, dont Hennebel fut l'un des principaux défenseurs, causèrent de grands troubles à Louvain et dans presque toutes les villes des Pays-Bas. Ces brouilles ne purent être terminées par le voyage qu'Hennebel fit à Rome en qualité de député de l'université. Il arriva dans la ville éternelle le 17 novembre 1693, obtint sa première au-

« dience du pape le 26 du même mois » et lui exposa le sujet de son voyage, « c'est-à-dire les démêlés qui régnaient » entre nos théologiens. Après quoi il « pria Sa Sainteté d'ordonner qu'on » l'entendît dans les congrégations se « tenant à Rome au sujet de l'affaire » du Formulaire avant que l'on ne dé- « cidât rien sur cet objet. Innocent XII » le lui permit et tint parole... Le » P. d'Avrigny a inséré dans ses *Mé- » moires chronologiques et dogmatiques* » un abrégé de ce qui se trouve dans la » *Causa Quesnelliana*. » Hennebel sé- journa à Rome pendant près de huit années. De retour à Louvain depuis le 15 janvier 1701, il obtint peu de temps après une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon à Gand, qu'il résigna bientôt après en faveur d'un parent du nom de Corneille Janssens. Nommé en 1708, professeur ou docteur régent à la faculté de théologie de Louvain, il souscrivit, au mois de novembre de cette année, à la bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Le 30 avril 1709, il signa comme doyen, au nom de la faculté de théologie, une déclaration qui laissait toutefois encore planer quelque soupçon sur la sincérité de sa soumission. Ce ne fut que plus tard, dans une lettre adressée à l'Université de Douai par l'étroite faculté de théologie de Louvain, le 8 juillet 1715, qu'il réprouva ouvertement les doctrines jansénistes. Il survécut un peu plus de cinq ans à cette déclaration, et mourut dans son collège de Viglius le 30 août 1720. Il fut enterré dans l'église de Saint-Quentin, où on lui plaça l'építaphe suivante :

OMNIA SUFFERT. D. O. M. ET PIÆ
MEMORIÆ R. ADM. ET EXIM. D. AC MA-
GISTRI N. JOANNIS LIBERTI HENNEBEL,
S. T. DOCT. ET PROF. REGENTIS, COL-
LEGII VIGLII PRÆSIDIS. VIR FUIT DOC-
TRINÆ EMINENTIS ORBI NOTUS ET URBI,
IN QUA PER OCTO CIRCI-TER ANNOS DEPU-
TATUM EGIT UNIVERSITATIS LOV. VITÆ
AC MORUM EXCELLENTIA OMNIUM EXEM-
PLAR : ANIMI MANSUETUDINE ET AFFABI-
LITATE PER OMNIA OMNIBUS AMABILIS :
LONGIORI VITA DIGNUS. QUI DENASCI-
TUR DIE 3 AUG. 1720, ÆTAT. ANNO 69,

DOCTORALIS DIGNITATIS 38, REGEN-
TIÆ 12, PRÆSIDENTIÆ VIGLII 36.
HUIUS, LECTOR, BENE APPRECIARE.

En 1710, il avait été élu recteur de l'Université et rempli, selon l'usage, ces éminentes fonctions pendant un semestre.

On a de lui :

1. *Notæ breves ac modestæ in propositiones XXXI S. Inquisitionis decreto nuper proscriptas. Colonia (ou plutôt Lovanii), Nicolaus Schoutens, 1691; vol. in-4º de 16 pages.* — 2. *Responsio ad articulos XLII, quos eximii DD. et MM. nostri Martinus Harney et Martinus Steyaert attestantur, authoribus Gummaro Huygens aliisque et Refutatio Synopseos opponendorum responsioni ad articulos XLII. Lovanii, Guil. Stryckwant, 1691; vol. in-4º; deux opuscules auxquels Hennebel prit une certaine part.* — 3. *Apologia pro reverendo admodum atque eximio viro Jo. Liberto Hennebel, sacrae theologiae Doctore, ab Academia Lovaniensi ad S. Sedem deputato, adversus rumorem publicum, qui spargitur in Belgio, quasi propositionem aliquam Romæ sustineat, aut hæreticam aut de hæresi suspectam.* Sans lieu ni nom d'imprimeur, avec le millésime M. DC. CXIII (sic), qu'il faut sans doute lire M. DC. XCIII, c'est-à-dire 1693; vol. in-4º de 8 pages. — 4. *Libelli hispanice editi hoc titulo : Memorial al rey... nomine ac jussu Rmi patris Thyrsi Gonzales, Soc. Jesu præpositi generalis, per R. P. Joannem de Palazol... Majestati Suae Catholicae primum oblatus ac deinde ab Inquisitione hispanica die 28 septembris 1698 proscripti, confutatio per Belgas theologos.* (Bruxellis, Fricx ?) 1699; vol. in-8º de 100 pages, auquel Hennebel paraît avoir collaboré. — 5. *Propositiones quadraginta excerptæ ex libro cui titulus : Nodus prædestinationis, adjunctis quibusdam notis ;* travail inséré dans la : *Augustiniana ecclesiae Romanæ doctrina a cardinalis Sfondrati nodo extricata per varios S. Augustini discipulos.* 1700; vol. in-12, p. 35-99. — 6. *Declaratio circa articulos doctrinae in Belgio controversæ... die 10 septembris 1700 coram Sede Apostolica in Urbe exhibita.*

Lovanii, Aeg. Denique, 1701 ; vol. in-12 de 34 pages. Toutes les pièces renfermées dans ce traité ont été reproduites, à l'exception d'une seule, dans les *Opuscula* que nous mentionnons ci-dessous sous le n° 10. — 7. *Memoriale pacis Romam missum die 4 martii 1701, et ibidem sacrae congregationi S. Officii exhibitum* ; vol. in-12 de 10 pages. — 8. Plusieurs autres *Mémoires* adressés par Hennebel aux congrégations romaines pendant son séjour dans la ville éternelle ont été insérés dans le *Commonitorium ad orthodoxos* du père Désirant, ainsi que dans le *Commonitorium* d'Opstraet. — 9. *Via pacis seu status controversiæ inter theologos Lovanienses*. Leodii, H. Hoyoux, 1701, vol. in-4°. — 10. *Opuscula... Accedunt Rmi Martini Steyaert theses de sacerdote lapsos et assertio censuræ Lovaniensis et Duacensis adversus quorundam hodie objectiones*. Lovanii, Aeg. Denique, 1703 ; vol. in-12 de XII-574-23 pages, et avec un nouveau titre : Lovanii, Guil. Stryckwant, 1719. Ces *Opuscula* ne sont autre chose que le volume intitulé : *Eximii viri J.-L. Hennebel... Theses theologicæ de gratia et pœnitentia. Accedit Declaratio theologorum Belygarum per eundem doctorem coram Sede Apostol. exhibita. Item Rmi D. Martini Steyaert theses, etc.* Lovanii, Aeg. Denique, 1701. — 11 *Declaratio facultatis theologicæ Lovaniensis contra quinque Jansenii propositiones ab apostolica sede damnatas*, publiée dans le *Molinismus profligatus* du P. Henri de Saint Ignace. — 12. *Epistola ad illustrissimum D. Fenelonem, archiepiscopum Cameracensem* ; lettre du 12 mai 1714, reproduite dans le même ouvrage que le n° 11 ci-dessus. — 13. Dans la *Causa Quesnelliana* existent aussi plusieurs lettres d'Hennebel adressées au P. Quesnel et à Brigode, son secrétaire.

On peut trouver de plus amples détails sur les publications de Hennebel dans les *Mémoires littéraires* de Paquot.

E.H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 623-632.

* **HENNEBERT** (Jean-Baptiste-Joseph-Frédéric), né le 25 mars 1800, à Crève-

cœur, département de l'Oise, fit ses études d'humanités au collège de Beauvais. Il avait vingt ans lorsqu'il vint s'établir en Belgique, sans esprit de retour. D'abord secrétaire particulier d'un des premiers industriels de Tournai, M. le baron Lefebvre, il eut l'occasion de faire avantageusement connaître ses aptitudes littéraires, son goût pour les arts et la variété de ses connaissances. Appelé, en 1828, à faire partie de la commission locale des monuments, il ne tarda pas à être chargé par le gouvernement de la conservation des archives de l'ancien Tournaisis, fonctions qu'il cumulait avec la garde des archives de la ville. En 1833, un cours supérieur de langue française ayant été ajouté aux classes de l'athénée royal, Hennebert en fut chargé, et, lorsque la loi de 1850 eut créé dans les athénées royaux une chaire spéciale de rhétorique française, il ne fit en réalité que changer de titre en devenant le titulaire de cette chaire. Il a publié durant son professorat plusieurs écrits ayant pour but de faciliter à ses élèves l'étude de la grammaire d'abord et de la littérature ensuite : un *Questionnaire* et des *Exercices* sur l'ouvrage de Noël et Chapsal pour les commençants et un *Manuel du langage figuré* pour les plus avancés. Son cours élémentaire de prononciation et de lecture à haute voix répondait à un besoin qui se fait encore beaucoup trop sentir dans nos institutions d'enseignement à tous les degrés.

Professeur par vocation, il avait l'amour de cette noble mission et se préoccupait de l'avenir de l'instruction publique à une époque où cette branche de l'administration éprouvait de perpétuelles vicissitudes. Hennebert fut un des promoteurs du congrès professoral de 1848, fondateur et l'un des collaborateurs les plus actifs du *Moniteur de l'enseignement*, publication qui, à la mort du zélé professeur, avait déjà fourni trois séries de quatre volumes chacune. Sous le patronage du congrès professoral, il éditait l'*Annuaire de l'enseignement moyen*, qui a paru pendant huit ans. On doit encore mettre à son actif une *Histoire de Bel-*

gique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, livre qu'il écrivit pour la *Bibliothèque des ouvrages destinés à l'enseignement*. Non content d'avoir accompli aussi consciencieusement sa tâche professionnelle, il employait ses loisirs à des travaux vers lesquels l'entraînait son goût prononcé pour la bibliographie, les sciences historiques et l'archéologie. C'est bien à lui que revenaient le soin et l'honneur de mettre en lumière les mérites d'un écrivain dont il partageait les goûts studieux, de M. Henri Delmotte, le spirituel Montois, si connu des bibliophiles et des amis de la franche gaîté wallonne. Hennebert faisait partie, comme Delmotte, de la Société des sciences des arts et des lettres du Hainaut, ainsi que de la Société des *Bibliophiles belges*; c'est à la demande de cette dernière qu'il écrivit la notice biographique d'Henri Delmotte, dont il fut fait deux éditions.

Hennebert appartenait à un grand nombre de sociétés savantes. Il était le secrétaire de la Société historique et littéraire de Tournai; membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique, siégeant à Anvers; de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire de la Flandre; de celle de Liège; de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand; de celles des Antiquaires de la Morinie; de la Société archéologique de la Somme; des Antiquaires de la Picardie; de l'Académie d'enseignement de Paris; de l'Institut historique de France; de la Société de l'histoire de France, et de l'Académie d'archéologie de Madrid. Collaborateur actif du *Messenger des sciences de Gand*, il a fourni de 1837 à 1841 d'intéressantes communications à ce recueil. M. Jules de Saint-Genois a payé, dans cette publication, un tribut de reconnaissance à la mémoire de l'éminent professeur.

Frédéric Hennebert est mort à Tournai, au mois de novembre 1857.

L. Alvin.

HENNEBERT (*Frédéric*), fils du précédent, docteur en droit, né à Tournai, le 9 octobre 1837, mort à Gand, le

28 octobre 1873, professeur ordinaire à l'Université.

De brillants succès, tant aux concours de l'enseignement moyen qu'aux concours universitaires, avaient attiré sur lui l'attention des autorités qui conservaient un honorable souvenir des services rendus par le père. Ces succès, en effet, étaient aussi nombreux qu'éclatants : en 1855, *le prix d'honneur pour le discours latin; le prix de version latine et l'accessit en thème latin*. Au concours universitaire de l'année académique 1857-1858, il fut proclamé *premier en philologie*, pour un mémoire sur les *traductions françaises des auteurs grecs et latins pendant le XVI^e et le XVII^e siècle*. Ce travail annonçait un humaniste; bientôt le futur juriste se révèle. Lors du concours de 1860-1861, c'est une question de droit moderne qui lui valut de nouveau l'honneur d'être proclamé *premier*. La question qu'il traitait dans ce second mémoire était : *De la théorie du Code civil sur la vente de la chose d'autrui*. Ayant obtenu son diplôme de docteur en droit, Frédéric Hennebert fit son stage à la cour d'appel de Gand, durant les années 1862 à 1865. Il avait déjà, en 1861, rempli en France, une mission scientifique que lui avait confié le gouvernement belge. Il obtint, en 1865, une chaire d'histoire et de langue française à la section normale, et en 1866, il donnait, sous le patronage de l'administration communale, un cours d'histoire nationale et de littérature française.

Ayant obtenu le titre de professeur extraordinaire à l'Université de Gand, il fit, pendant l'année académique 1866-1867, le cours d'histoire politique moderne. Il ne tarda point à être promu à l'ordinariat avec mission d'ajouter à son enseignement le cours d'histoire politique de la Belgique.

Indépendamment de ses deux mémoires, dont l'un seulement, celui qui traite des traductions françaises des auteurs grecs et latins, a été publié dans les *Annales des universités de Belgique*, série II, tome II, on lui doit une savante étude sur la république des États-

Belgique-Unis, — *Revue trimestrielle*, 2^e série, t. VII et VIII, ainsi qu'une *Dissertation sur l'y*. Il a, en outre, collaboré à la *Revue de l'instruction publique*, au *Messager des sciences et des arts* ainsi qu'à la *Biographie nationale*.

Pour ne rien omettre et montrer la variété de ses aptitudes, mentionnons encore : *Ni Roi ni Reine*, opéra en un acte, musique de M. Désiré Van Reyschoot, représenté chez M. Ferd. Van der Haeghen, le 26 décembre 1864.

Quant à son mémoire *Sur la théorie du Code civil en matière de vente de la chose d'autrui*, il n'a pas trouvé place dans les *Annales des universités de Belgique*, publication qui a cessé de paraître après le deuxième volume de la seconde série.

L. Alvin.

HENNEGUIER (Jérôme), écrivain ecclésiastique, naquit à Saint-Omer en 1633. Il prit l'habit religieux chez les dominicains de cette ville et y prononça ses vœux en 1650 ; il étudia ensuite la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Thomas d'Aquin, à Douai, et y enseigna ces sciences : il y fut premier régent d'étude depuis environ 1669 jusqu'en 1672. En 1673, il fut prieur du couvent de Tournai ; en 1675, il ouvrit une école de théologie à Cambrai. Nommé docteur en la science sacrée par lettre de son général, datée de Rome le 8 octobre 1678, il fut ensuite élu définiteur de la province de Sainte-Rose, nouvellement érigée dans les Pays-Bas français et à Liège ; c'est en cette qualité qu'il prit part à Rome, en 1686, à l'élection d'un nouveau général de son ordre. Il mourut dans sa maison professe de Saint-Omer le 13 mars 1712.

Le P. Jérôme Henneguier a écrit :

1. *Vanitas triumphorum quos ab auctoritate adversus Prædeterminationes physicas pro scientiâ mediâ erigere nititur Germanus Philalethes Eupistinus. Auctore amico Philalethi consentaneo*. Duaci, Joan. Patté, 1670, in-12, p. 374. — 2. *Cultus Beatæ Virginis Mariæ vindicatus adversus Monitorem anonymum*. Audomari, Joachimus Carlier, 1674, in-12. La

même année parurent une autre édition ainsi qu'une traduction française de cet opuscule, dans la même ville, chez le même imprimeur. — 3. *Expunctio notarum quas in favorem Monitoris anonymi alter anonymus inurere nititur cultui B. Mariæ Virginis vindicato*. Cameraci, Gasp. Mairesse, 1675, in-12, p. 125. C'est une réédition du précédent ouvrage, avec additions à chaque chapitre. —

4. *Dissertatio Theologica de absolute sacramentali percipiendâ et impertiendâ, ad Sacrosancti Concilii Tridentini, nec non scholarum Angelî sensum expressa, atque in duas partes distributa*. Audomari, Joach. Carlier, 1682, in-8°, p. 236. — 5. *Approbatîon* (35 pages) pour joindre à l'*Eclaircissement touchant l'usage de l'absolution des consuetudinaires et récidives selon saint Thomas*, par le

R. P. Fr.-Charles de l'Assomption, carme déchaussé. Liège, 1682, in-8°. — 6. *Epistola ad Ill^{mo} D. D. de Choiseul, episcopum Tornacensem, super recidivorum absolute*. Antv., 1702, in-12. — 7. Paquet croit qu'il collabora à l'écrit intitulé : *L'oppression de la vérité dans tout son jour, contre les signataires de Douai, par la préface d'une lettre du R. P. Henneguier, de l'ordre des FF. Prêcheurs, etc.*, in-4°, p. 8, sans date et sans nom d'imprimeur. — 8. *Tractatus theologicus, quo demonstratur, uti eximius ac reverendus admodum Dominus D. de la Verdure, S. Theologiæ doctor et ordinarius Duaci professor, contra seipsum dimicet in controversia de recidivorum absolute*. Audomari, Ludov. Bern. Carlier, 1685, in-12, p. 125. — 9. *Oratio in laudem angelici et communis ecclesiæ doctoris S. Thomæ Aquinatis, habita Audomari an. M. DCC. II*. Antv., 1702, in-12. — 10. *Ad Liberium Gratianum super dissertatione primâ ipsius de mente concilii Tridentini circa gratiam physicè prædeterminantem, Epistolæ IV*. Chaque lettre comprend une feuille ou environ, in-12.

Le P. Jérôme Henneguier a laissé en manuscrit quelques autres ouvrages théologiques.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Script. ord. prædicat.*, t. II, p. 781. — Paquet, *Mém. littér.*, t. III, p. 494. — Moréri, *Grand dict. hist.*, t. V, p. 576.

HENNEPIN (*Louis*), missionnaire, né à Ath vers 1640, mort à Utrecht vers 1705. Après avoir terminé ses humanités, il prit, avec plusieurs de ses compagnons de collège, l'habit de Saint-François dans un couvent de Récollets des environs de Paris. La lecture de quelques relations de voyages, écrites par des missionnaires de son ordre, développa en lui le goût et le zèle pour la prédication de l'évangile dans les contrées lointaines ; et il prit, dès lors, la résolution de suivre l'exemple de ses confrères. Arrivé à Gand pour y apprendre la langue flamande, il eut à subir dans cette ville les sollicitations d'une sœur mariée qui y était établie et qui essaya de le détourner de son généreux dessein. Toutefois, son inclination pour les voyages et son ardeur pour la propagation de l'évangile triomphèrent de tous les obstacles qu'on s'efforçait de lui susciter. Il se rendit bientôt après en Italie et obtint du général de l'ordre l'autorisation de visiter les plus célèbres églises et les principaux couvents de Saint-François, tant en Italie qu'en Allemagne. De retour en Flandre, il fut envoyé au couvent de Hal pour y remplir, pendant un an, les fonctions de prédicateur. Il passa ensuite au couvent de Biez, en Artois, de là à Calais, puis à Dunkerque, d'où il revint encore à Biez. Pendant le séjour qu'il fit dans ces différentes villes, il s'enthousiasma de plus en plus pour la vie de missionnaire ; on raconte même que, pour entendre les navigateurs parler de leurs pérégrinations, il avait recours à toutes sortes de moyens, et qu'il allait jusqu'à se cacher derrière les portes des hôtelleries dans les ports de mer, pour y surprendre les conversations des marins. Ce fut encore dans la même intention, qu'il s'efforça d'obtenir de ses supérieurs de pouvoir aller en mission dans différentes villes de la Hollande. En 1673, il soigna pendant huit mois, à Maestricht, les malades et les blessés, et contracta, dans l'accomplissement de cette œuvre de charité, des infirmités qui mirent momentanément ses jours en péril. Le 11 août de l'année suivante, on le vit à la bataille

de Seneffe ; il continua à suivre ensuite les armées des Pays-Bas en qualité d'aumônier. Peu après il reçut de ses supérieurs l'ordre de se rendre à La Rochelle pour s'y embarquer en destination du Canada. Avant de mettre à la mer, il exerça encore pendant deux mois, non loin de cette dernière ville, les fonctions pastorales à la place d'un curé absent. Enfin, en 1676, arrivé au comble de ses vœux, il quitta l'Europe en compagnie de François de Laval, évêque de Pétrée, *i. p. i.*, et devint plus tard évêque de Québec. A son arrivée dans cette dernière ville, le père Hennepin fut chargé des stations de l'Avent et du Carême à l'église de l'hôpital desservi par des religieuses Augustines. En même temps, il parcourait jusqu'à vingt et trente lieues dans les alentours pour y prêcher l'évangile. Il séjourna ensuite dans la tribu des Iroquois, qui habitait les bords du lac Ontario, et fit construire un oratoire dans cette région sauvage. Puis il passa deux ans et demi au fort de Catarackoui, aujourd'hui de Frontenac, et y fonda une maison pour les missionnaires. Il revint alors à Québec et à Frontenac, et se trouvait dans cette dernière localité le 2 novembre 1678. Autorisé à suivre Lasalle dans les explorations que cet intrépide voyageur allait entreprendre, il se joignit à lui, traversa le lac Ontario le 18 novembre 1678, suivit le cours du Niagara et passa une grande partie de l'hiver sur ses bords. Au printemps de 1679, il retourna au fort de Catarackoui, où il put visiter la maison de ceux de son ordre qu'il y avait fondée. Il en ramena deux religieux qui, avec lui, suivirent Lasalle, lorsqu'en 1679 il se rendit, par les grands lacs, du Canada à Michillimakinac, où il parvint le 26 août. Au mois de février 1680, Lasalle le détacha, avec un nommé Dacan, pour remonter le Mississipi au-dessus de la rivière l'Illinois, et, s'il était possible, jusqu'à sa source. Partis du fort de Crève-Cœur le 28 février, les deux voyageurs remontèrent le Mississipi jusque vers le 46° de latitude nord, où ils furent arrêtés par une chute d'eau qui occupe le fleuve dans toute sa lar-

geur et à laquelle le P. Hennepin donna le nom de *Sault de Saint-Antoine de Padoue*. Tombé alors, on ne sait trop comment, entre les mains des Sioux, il resta huit mois le prisonnier de ces sauvages, qui paraissent l'avoir assez bien traité en reconnaissance des services que ses connaissances médicales lui auraient permis de leur rendre. Il étudia dans l'entre-temps leur langue et parvint à réunir les éléments nécessaires pour la rédaction d'un dictionnaire de leur idiome. Délivré par des Français venus du Canada, il passa l'hiver à Michillimakinac, et, le 5 avril 1682, était de retour à Québec. Le P. Hennepin s'est attribué la découverte du Mississipi. Pendant qu'il était encore en vie, on a voulu lui contester cet honneur; et c'est pour défendre l'assertion qu'il avait émise à ce sujet en 1697, dans sa *Nouvelle Découverte*, qu'il publia, l'année suivante, en guise d'apologie, son *Nouveau Voyage*. (Voyez, ci-dessous, les nos 2 et 3 de ses publications.) Nous n'examinerons pas ici cette grave question, qui nous entraînerait dans de trop grands détails.

Après un séjour de cinq années dans la ville de Québec, le P. Hennepin revint en Europe après une absence d'environ onze ans. Il y trouva quelques-uns de ses supérieurs et notamment le P. Hyacinthe Lefèvre, provincial à Paris, indisposés contre lui d'après les faux rapports qui leur avaient été faits par quelques envieux. Toutes ces choses le laissèrent indifférent, et, pour unique vengeance, il s'attacha à remplir avec le plus grand zèle et toute la ponctualité possible, les diverses fonctions qu'on lui imposa. Il fut pendant trois ans gardien du couvent de Renty, en Artois, et fit rebâtir complètement ce monastère. Malgré son zèle, il resta en butte aux tracasseries variées de la part des PP. Hyacinthe et Louis Lefèvre, deux frères qui furent successivement commissaires provinciaux de l'ordre à Paris. Le premier chercha à l'envoyer en Espagne, et lorsque le P. Hennepin était directeur des Récollectines de Gosselies, le second voulut l'éloigner de ce

poste, bien que, pendant les cinq années qu'il avait dirigé cette maison, il l'eût dotée d'une nouvelle église et de plusieurs autres édifices. Par de hautes influences, le P. Hennepin se vit enfin autorisé à demeurer dans les Provinces-Unies le temps nécessaire pour rédiger une relation de ses découvertes dans le Nouveau Monde, préalablement à son retour en Amérique. Il se rendit donc à La Haye, puis à Amsterdam et enfin à Utrecht. Ce fut dans cette dernière ville que, libre des soins et de toutes les causes de soucis dont il avait depuis vingt ans subi le fardeau, il voulut mettre la dernière main à la publication de ses mémoires et de ses voyages. Mais, avant l'achèvement du travail, il mourut après sept ou huit ans de séjour à Utrecht.

On a de lui :

1. *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud ouest de la Nouvelle France*. Paris, veuve Sébastien Haré, 1683; vol. in-12, de vi-317-107 pages; réimprimé dans la même ville, chez Auroy, en 1688; vol. in-12 de vi-312-107 pages. Une traduction italienne de cet ouvrage parut en 1686, à Bologne, chez Giacomo Monti et Casimir Freschotti, et un texte flamand fut publié, en 1688, à Amsterdam, chez Jean Van Hoorn, avec le titre de : *Ontdekking van Louisiana*, vol. in-4^o de 163 pages, avec frontispice et planches gravés. On en fit également une version allemande.
- 2. *Nouvelle Découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la mer Glaciale*. Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697; vol. in-12 de lxx-506 pages, avec frontispice et planches gravés. Cette relation a été traduite en flamand : *Aenmerkelyke Voyagie gedaan na 't gedeelte van Noorder America*, enz. Leyden, Pieter Vander Aa, 1704; vol. in-4^o de xxii-232 pages, avec frontispice et planches gravés; elle a également été traduite en allemand par J.-C. Langen et imprimée à Brême, en 1699, par Godefroid Saurmans; vol. in-16 de 282 pages, orné de gravures.
3. *Nouveau Voyage d'un pays plus grand que l'Europe, avec les réflexions des en-*

treprises du Sr de Lasalle, sur les mines de Sainte-Barbe, etc. Utrecht, Antoine Schouten, 1693; vol. in-12.

Voyez encore d'autres détails sur les publications du P. Hennepin : 1^o dans Deschamps et Brunet, *Manuel du libraire, supplément*, I, col. 598 et 599 ; 2^o dans les *Mémoires*, de Paquot (éd. in-fol., II, p. 625-626), qui doute, avec raison, que la *Morale pratique du jansénisme*, attribué par Foppens au P. Hennepin, émane réellement de cet auteur.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 623. — *Avis au lecteur de la Nouvelle Découverte, etc.*, ouvrage de Hennepin, cité sous le n^o 2. — Jules de Saint-Genois *Les Voyageurs belges*, I, p. 70-76. — *Patria belgica*, III, p. 492. — Deschamps et Brunet, *supplément au Manuel du libraire*. Paris, 1878, I, col. 598 et 599.

* **HENNEQUIN** (*Philippe-Auguste*), peintre d'histoire. Naquit à Lyon en 1763 et mourut à Tournai en 1833. C'est à l'Académie de sa ville natale qu'il reçut les premiers éléments de l'art de peindre les fleurs, car ce fut là sa première vocation. Sa mère étant morte, il eut à lutter contre les exigences d'un père qui s'opposait à ce que son fils devînt artiste. Philippe quitta la maison paternelle et s'enfuit à Paris où, à peine âgé de quatorze ans, il se fit admettre dans les ateliers de Taraval et de David. Ce dernier le prit en affection et le conserva pendant deux ans. Ses progrès furent rapides, et bientôt il obtint de devenir pensionnaire de l'école de France à Rome. C'est pendant son séjour en cette ville que la révolution éclata. Il participa avec entraînement aux émeutes qui eurent lieu à Rome et dont il fut un des instigateurs. Poursuivi par la police, qui n'eût pas manqué de lui faire payer chèrement ses appels à l'insurrection, il parvint à quitter l'Italie et à gagner Paris. Il s'y rendit populaire par son tableau représentant la *Fédération du 14 juillet*, qui lui valut une importante commande de la municipalité de Lyon, où il se rendit pour exécuter son nouveau travail. Là, pendant le siège de cette ville, il eut le chagrin de voir les flammes dévorer toutes les études et tous

les dessins qu'il avait rapportés d'Italie. Ce fut une douleur profonde qui vint encore augmenter l'exaltation naturelle de son caractère. Après le 9 thermidor il fut mis en prison et semblait voué à la mort avec tous ses compagnons lorsqu'il parvint à s'échapper on ne sait comment. Il courut à Paris, où il dut se cacher jusqu'à ce que, compromis dans la conspiration de Babœuf, il fut de nouveau jeté en prison. François de Neufchâteau, qui aimait les arts, s'intéressa à son sort et le sauva de l'échafaud. A partir de ce moment Hennequin ne s'occupa plus de politique.

A la suite d'un grand *Tableau allégorique du 10 août*, l'Institut le couronna, et c'est au Champ de Mars, en même temps que Parny, qu'il reçut l'accolade de la république. L'année suivante, il produisit : *Oreste poursuivi par les Furies*, qui fut exposé au Salon de l'an IX. C'était une toile de quinze pieds sur douze ; elle obtint, d'après le jugement du jury, le premier prix de la première classe. A ce moment la fortune et la gloire de Hennequin paraissaient assurées ; mais quelques tableaux lui ayant été commandés par Napoléon, qui ne les agréa pas, furent cause que notre artiste se découragea et partit pour Milan, où il peignit des fresques. De là il voulut aller en Suède ; mais en traversant la Hollande il fut retenu par le roi Louis, qui lui fit décorer à fresque le pavillon de La Haye. Ici encore la fatalité poursuivait Hennequin : Louis dut abandonner son trône avant que le travail fût achevé.

Hennequin songea alors à chercher de l'occupation en Belgique. Il habita successivement Bruxelles, Anvers et Liège. Son humeur changeante et son caractère aigri ne réussirent pas à lui faire des amis, bien qu'on lui reconnût du mérite. Il fut enfin nommé professeur-directeur à l'Académie de Tournai, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Le jury de l'an IX avait ainsi apprécié le talent d'Hennequin dans le tableau d'*Oreste* : « Cette peinture se fait remarquer par une composition vrai-

« ment poétique, un grand caractère de dessin, un coloris vigoureux, une « exécution animée et par de beaux « détails rendus avec énergie. » Une gravure au trait de ce tableau par C. Normand se trouve dans les *Annales* de Landon. Hennequin lui-même en a fait une lithographie.

Voici l'indication de ses principaux ouvrages : *Paris et Hélène; portrait de la citoyenne Blanc; Allégorie du 10 août* (musée de Rouen); *Remords d'Oreste; Bataille de Quiberon; Bataille des Pyramides; Distribution des croix de la Légion d'honneur; Oreste poursuivi par les Furies* (musée du Louvre); *le Christ au tombeau; l'Escarpolette; Portrait du docteur Magnan; le Crime poursuivi par le Remords* (musée d'Angers); *le Temps; la Frayeur; Tête de jeune homme; Socrate avec ses disciples; Catherine de Laing; Paysage historique; la Vérité et la Justice montant au ciel laissant sur la terre le Remords qui tient d'une main un glaive et de l'autre une torche*, dessin à la plume (musée d'Orléans); *Saül chez la Pythonisse*. On trouve également des œuvres de Hennequin aux musées de Toulouse, du Mans et de Caen.

En Belgique, on a de lui, indépendamment d'une grande quantité de portraits, un tableau de grande dimension représentant les *Six Cents Franchimontois*, dont il a gravé une esquisse; il a aussi gravé à l'eau-forte un paysage historique avec figures. Enfin on a encore de lui un recueil de lithographies d'après ses tableaux et dessins.

Il a fait imprimer : *la Liberté de l'Italie*. Paris, 1790, in-8° de 2 pages. C'est une sorte d'annonce de vente d'un tableau, que nous ne connaissons que par cet imprimé. On trouve aussi dans d'anciens journaux : *la Clef du cabinet du 26 frimaire an x* et *Journal des spectacles, de la musique et des arts*, 8 nivôse an x, l'histoire de ses *Démêlés* avec le jury qui, dans le concours du *Combat de Nazareth* avait donné le prix à Gros.

Sans les événements politiques qui vinrent se mettre en travers de la destinée d'Hennequin, on ne peut douter

qu'il fût de taille à se mesurer avec ceux de ses contemporains qui sont arrivés à la gloire, tels que Guérin, Girodet et même Gros, dont la manière offre de l'analogie avec la sienne. On peut dire de lui que les vicissitudes de sa vie ont enrayé son génie.

Ad. Siret.

HENNEQUIN DE MEELE. Peintre et verrier. Voir HENDRICKX (Nicolas).

HENNIN (Quentin), écrivain ecclésiastique, né à Maubeuge pendant la première moitié du XVII^e siècle, décédé à Laeken, le 30 août 1703. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1659. Après avoir rempli différentes fonctions ecclésiastiques, d'abord à Tamise, puis à Malines, il devint supérieur de l'Oratoire et curé de la paroisse de Laeken, près de Bruxelles; un peu plus tard l'archevêque de Malines le nomma également archiprêtre ou doyen de la chrétienté à l'ouest (*districtus ad Occidentem*), de Bruxelles. Il fit d'importantes modifications, probablement dans le mauvais goût de l'époque, et ajouta de nouvelles constructions, entre autres, une sacristie, à son église paroissiale.

Il a publié : *Trophée de la religion catholique après la défaite des infidèles dans les Pays-Bas par l'empereur Arnulphe, roy de Bavière, l'an 895, érigé à la Reine en Ciel par deux vierges, sœurs de Hugue, roi de Germanie et de Lorraine, enseveli au Lacq* (Laeken), sur la ruine des Normands. Bruxelles, Jud. Stryckwant, 1694; vol. in-12 avec gravures. Nous n'avons pas rencontré cette édition, mais une autre, sans date, dont la dédicace est signée par le curé François Pleke, le successeur immédiat de Hennin; elle forme un petit volume in-12, de x-xiv-112 pages, orné de plusieurs planches gravées représentant la Vierge miraculeuse et l'église de Laeken, et est imprimée à Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant.

Le travail de Hennin a paru également en flamand. Un exemplaire de cette traduction, dont la dédicace est signée par le même Pleke, existe à la bibliothèque royale, à Bruxelles (fonds

Van Hulthem, no 25519) : *Oorsprongh van de kercke van Laken ofte d'eerste Zegen-teecken en der christene waepenen onder de keyzer Arnulphus, koningh van Beyeren, glorieuselyck over 800 jaeren in dese Nederlanden behaelt door de nederlaege der Noortmannen, opgerecht ter eeren van d' Alder-heylygste Moeder Godts Maria in Laken, begraef-plaets van den roemruchtighsten veld-oversten Hugo. Tot Brussel, Jacob Vande Velde, sans date ; in-12 de XII-132 pages avec gravures.*

E.-H.-J. Reusens.

HENNIN (*Maximilien*), comte de Boussu. Voir au *Supplément*.

HENNIN-LIÉTARD (*Thomas-Philippe DE*), dit d'Alsace et de Boussu, cardinal, archevêque de Malines, primat de Belgique, né le 13 novembre 1679, à Bruxelles, et baptisé à l'église de Notre-Dame de la Chapelle, en cette ville. Il était le deuxième fils de Philippe, comte de Boussu et de Beaumont, prince de Chimay et du Saint-Empire, et d'Anne-Louise-Philippine Verreycken, baronne d'Impden.

A peine ses études terminées au collège des jésuites à Bruxelles, Thomas-Philippe fut nommé, le 13 juillet 1696, chanoine et prévôt de l'église de Saint-Bavon, à Gand. Il prit possession de son siège canonical par procuration, et se rendit à Cologne pour faire sa philosophie au collège des Trois-Couronnes ; de là il partit pour Rome afin d'y étudier la théologie au collège allemand de Saint-Apollinaire d'abord, au Séminaire romain ensuite ; il y reçut, en 1701, le bonnet de docteur et fut ordonné prêtre, avec dispense d'âge, à vingt-trois ans (1702).

De retour à Gand, le chanoine de Hennin y remplit diverses charges ecclésiastiques, entre autres celles d'examineur synodal et de vicaire général du diocèse. Lors d'un nouveau voyage qu'il fit à Rome, en 1710, le pape le nomma camérier d'honneur et lui proposa le siège de Tournai, qu'il refusa ; deux ans plus tard il fut élevé à la dignité de prélat domestique.

Des raisons politiques empêchèrent Thomas de Hennin d'occuper l'évêché d'Ypres, devenu vacant par la mort du titulaire et auquel il avait été appelé, en 1713, par le Saint Siège. L'année suivante il fut désigné par l'empereur Charles VI pour le siège archiépisopal de Malines (13 mars 1714), en remplacement du comte Humbert-Guillaume de Préciplano.

Agréé par le pape (12 décembre 1715), il fut sacré à Vienne le 19 mars 1716, par le nonce Spinola ; il fit son entrée solennelle à Malines le 15 mars. L'empereur, qui avait le nouvel archevêque en grande estime, le nomma, le 13 avril 1716, conseiller d'Etat actuel et intime, titre qui lui fut confirmé par Marie-Thérèse, en 1750.

Thomas-Philippe restaura de ses deniers le palais des archevêques, y réunit une importante bibliothèque et s'entoura de savants ; il réorganisa et reconstruisit le séminaire et fit des dons précieux à la cathédrale.

Dans le domaine religieux, il s'attacha principalement à combattre les jansénistes et en particulier les Oratoriens qui soutenaient les idées de Quesnel exprimées surtout dans les *Réflexions morales* condamnées par la Constitution *Unigenitus*. Des premiers, il adhéra, par sa lettre pastorale du 17 octobre 1718, à l'encyclique *Pastoralis officii*, rejetant du sein de l'Eglise les prêtres et les fidèles qui demandaient un concile œcuménique pour statuer définitivement sur les condamnations formulées dans la célèbre Constitution *Unigenitus*. L'archevêque seconda vigoureusement la gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse Marie-Elisabeth, dans sa campagne contre les jansénistes ; son zèle valut au prélat la haine de ces derniers, qui l'accusèrent même de n'être qu'un instrument des Jésuites.

« De pareilles histoires, dit à ce propos
 « le P. Smet, dans son *Histoire de la religion catholique en Brabant*, trouveront
 « peu de foi chez les lecteurs judicieux,
 « et le cardinal-archevêque Thomas-Philippe, malgré qu'il ait fait ses humanités à Bruxelles, chez les Jésuites, et
 « qu'il ait étudié la théologie chez eux à

« Rome, n'en obtiendra pas moins l'es-
 « time des catholiques des Pays-Bas
 « pour le zèle infatigable qu'il a déployé
 « pour le maintien de la foi et de la
 « vraie religion. »

Le rôle politique de l'archevêque de Malines fut assez actif pendant les troubles qui surgirent aux Pays-Bas sous l'administration du marquis de Prié, ministre plénipotentiaire de l'empereur, pendant le gouvernement général du prince Eugène de Savoie. L'origine et la marche de ces troubles sont assez connues pour ne les point devoir répéter ici; nous nous bornerons à indiquer rapidement la part que prit Thomas de Hennin à cette lutte entre le pouvoir absolu, toujours absorbant, et l'élément populaire si jaloux de ses privilèges.

L'archevêque, qui était le premier des membres de l'Etat du Clergé en Brabant, se trouva maintes fois dans une situation difficile, devant ménager à la fois l'empereur dont il était conseiller, et son clergé, qui avait embrassé presque tout entier la cause du peuple. Il fut chargé par le marquis de Prié de faire des remontrances aux curés et aux religieux sur leurs prédications et de les empêcher de « déclamer contre les procédures de
 « justice que l'on faisoit contre les
 « bourgeois et répandre des choses in-
 « dignes et séditionnelles. » « Tout le
 « clergé, » dit encore le marquis, dans sa lettre du 15 décembre 1717, au prince de Savoie, « qui forme le premier (des
 « Etats), est composé d'abbés qui sont
 « presque tous parents et amis des bour-
 « geois de ces villes, puisqu'on reçoit
 « rarement, dans les monastères, de la
 « noblesse. Il n'y a que M. l'arche-
 « vêque de Malines et M. l'évêque d'An-
 « vers, qui sont à la tête du clergé, et
 « peuvent donner quelque influence, par
 « leur autorité et le rang qu'ils ont
 « dans l'assemblée, étant les premiers à
 « opiner. Je n'ai rien négligé, de mon
 « côté, afin qu'ils fussent présents aux
 « deux dernières assemblées des mois
 « d'octobre et novembre, afin qu'ils
 « pussent contrecarrer les malintention-
 « nés. Il est vrai que, sur les plaintes
 « que je fis à M. l'archevêque, qu'il ne

« s'étoit pas trouvé à la première assem-
 « blée qu'on tint le mois d'août, pour
 « l'inauguration, il se trouva à la se-
 « conde, où l'on prit la résolution d'ex-
 « pédier l'acte de leur consentement. Je
 « dois lui rendre la justice qu'il y agit
 « avec zèle et succès. »

L'empereur lui-même engageait l'archevêque à user de son autorité sur le clergé pour forcer celui-ci à vaincre la résistance que les doyens des Nations opposaient au vote et à la perception des impôts. Mais, nous l'avons dit, le clergé et même bon nombre d'ecclésiastiques siégeant aux Etats prenaient plutôt le parti du peuple que celui du gouvernement dans cette question, encourageant ainsi la résistance. Thomas de Hennin, non sans hésitation ni répugnance, seconda pourtant les efforts du marquis de Prié, mais dans une certaine limite; il était opposé à toute mesure de rigueur et ménageait non seulement son clergé, mais encore les Nations. Jamais il ne se sépara, malgré quelques querelles de cérémonial, des Etats de Brabant, dans les points principaux que ceux-ci eurent à démêler avec le gouvernement.

L'archevêque fut appelé à faire partie de la *Jointe provisionnelle d'Etat* établie, en 1717, pour donner des avis dans les questions difficiles du gouvernement des Pays-Bas; il assista fort peu aux séances de la Jointe, comme le témoignent les procès-verbaux de cette assemblée qui fut dissoute après l'installation du conseil d'Etat créé par l'empereur le 29 mars 1718.

Dans une dépêche adressée le 12 février 1718, au prince Eugène, l'empereur ordonne que le marquis de Prié « emploiera l'archevêque de Malines,
 « le duc d'Arenberg et autres personnes
 « les plus accréditées auprès des Etats
 « et des dites Nations » pour convaincre les doyens et les faire céder aux désirs du gouvernement.

Après l'exécution d'Anneessens, le ministre plénipotentiaire exigea, le 22 septembre 1719, de l'archevêque de Malines une lettre pastorale défendant de célébrer, comme cela s'était déjà

fait, des services religieux, avec ostentation, dans plusieurs églises ou chapelles de Bruxelles, pour le repos de l'âme du martyr populaire. Le marquis requérait l'archevêque « d'interdire, sans perte « de temps et fort sérieusement, à tous « les curés, recteurs et autres ecclésiastiques séculiers des paroisses, églises « ou chapelles, à tous supérieurs des ordres réguliers dans cette ville, de « faire ou permettre que, dans les dites « paroisses, églises ou chapelles de leur « dépendance, ou dans celles des dits « ordres réguliers respectivement, ne « soit fait aucune exèque, ni chanté des « messes, ou fait aucune ostentation « funèbre au sujet ci-mentionné, et de « faire examiner quels curés ou autres « ecclésiastiques en ont fait et comment, « afin que vous leur donniez la correction qu'ils méritent. »

Le prélat céda aux désirs, pour ne pas dire aux ordres du marquis, et lança, le même jour, sa lettre pastorale défendant à l'avenir de célébrer ces services publics sous peine de suspension à encourir *ipso facto*; il écrivit en même temps au ministre pour l'avertir de la publication de ce décret. Peut-être eût-il été plus noble de refuser; mais l'archevêque se retrancha derrière les ordonnances ecclésiastiques qui défendent de faire des obsèques solennelles aux hommes condamnés à mort par la loi civile. Encouragé par cette première concession, le marquis de Prié, non seulement demanda, par sa lettre du 26 septembre, la punition publique des curés qui avaient célébré les services, ce que l'archevêque refusa, mais voulut même faire déterrer le corps d'Anneessens, inhumé dans l'église de la Chapelle. Thomas-Philippe, connaissant le caractère entier du ministre, ne s'y opposa pas formellement; il temporisa, l'engageant vivement à la modération dans sa lettre du 2 octobre : « Remet-
« tant néanmoins à la haute prudence et « considération de Votre Excellence s'il « convient, dans la conjoncture présente, « de procéder à une démonstration si « éclatante, qui pourroit quelquefois « encore attirer des suites fâcheuses. » L'empereur ordonna lui-même, par sa

dépêche du 17 février 1720 au prince Eugène de Savoie, de cesser les poursuites contre le curé de la Chapelle et de laisser le corps dans cette église.

A son tour, l'archevêque eut des démêlés, en 1724, avec le même ministre et le conseil d'Etat, au sujet de la publication, aux Pays-Bas, des bulles et des rescrits apostoliques, touchant les bénéfices et les litiges. Ces documents devaient, d'après le gouvernement, être revêtus, avant leur publication, du *placet* du conseil d'Etat; le prélat contestait ce droit de censure. Après un long échange d'observations et de notes, l'incident prit fin et l'ancien état de choses fut provisoirement maintenu.

Créé cardinal dans le consistoire du 29 novembre 1719, par le pape Clément XI, Thomas-Philippe reçut la barrette, le 9 juin de l'année suivante, à Malines, des mains de Jean-André Olivier, neveu du Souverain-Pontife, en présence des évêques et de l'internonce aux Pays-Bas, Santini. Clément XI étant mort le 19 mars 1721, le cardinal d'Alsace se rendit à Rome pour le conclave, et le 10 juin, le nouvel élu, Innocent XIII, voulut lui-même lui remettre le chapeau et l'anneau; il lui assigna d'abord le titre de Saint-Césaire, changé ensuite contre celui de Sainte-Balbine et en dernier lieu de Saint-Laurent-in Lucina.

Thomas-Philippe, qui se trouvait en mission à Rome à la mort de Clément XII (6 février 1740), prit part au conclave qui éleva au Siège Apostolique, Benoît XIV; plusieurs voix furent données à l'archevêque de Malines.

L'impératrice Marie-Thérèse chargea le cardinal d'une ambassade extraordinaire à Paris, en 1741; il s'agissait de rechercher l'alliance de la France, ou tout au moins d'obtenir son désintéressement dans la lutte que l'Empire avait à soutenir contre la ligue européenne. L'ambassadeur de l'impératrice ne réussit pas, comme on le sait, dans sa mission. Les armées françaises ayant envahi nos provinces, les principales villes tombèrent successivement en leur pouvoir. Le 12 mai 1746, les Français s'emparèrent de Malines, et trois jours

plus tard le roi Louis XV faisait son entrée dans la ville métropolitaine; il se rendit à l'église de Saint-Rombaut pour assister à un *Te Deum* solennel. C'est au cardinal de Boussu, comme on l'appelait aussi, qu'échut naturellement le triste honneur de recevoir et de haranguer le roi de France triomphant; les termes de ce courageux discours nous ont été conservés et resteront comme un exemple d'indépendance et de patriotisme. Bien que souvent citées, nous croyons devoir rappeler ici ces belles paroles : « Sire, le Dieu des armées est aussi le Dieu des miséricordes. Pendant que Votre Majesté lui rend des actions de grâces pour ses victoires, nous lui adressons des vœux pour les faire cesser par une paix prompte et durable. Le sang de Jésus-Christ est le seul qui coule sur nos autels; tout autre nous alarme. Un prince de l'Eglise doit avoir le courage d'avouer cette peur devant un Roi Très-Chrétien. » La réponse de Louis XV, toute politique, est moins connue : « Monsieur le cardinal, dit le roi, vos vœux sont conformes à mes desirs qui ne tendent qu'à porter mes ennemis à la paix. C'est l'unique but de toutes mes démarches et le succès que j'attends de tous mes efforts. » Plusieurs auteurs placent cette scène à la réception du roi de France à l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles; c'est une erreur. Le doyen du chapitre reçut Louis XV, et le cardinal ne parut pas. Une relation du temps nous donne des détails complets sur la réception royale à Malines et l'auteur ajoute en note « le compliment qu'on attribue » au cardinal. (*Journal de la campagne du Roi en MDCCXLVI* contenant ses entrées dans Bruxelles, dans Malines, et dans Anvers, etc. Anvers, 1746).

La véracité du fait est encore attestée par des écrivains contemporains : 1^o FOPPENS : *Mechlinia Christo nascens et crescens*, t. III (n^o 11117 des manuscrits de la Bibliothèque royale.) — 2^o J.-F. VAN DE VELDE : *Synopsis monumentorum collectionis proxime edenda conciliorum omnium Archiepiscopatus Mechliniensis*. Gandavi, Bernardi Poelman,

1821, t. II. — 3^o HENRI-DOMINIQUE VAN DEN NIEUWENHUYSEN, PRÊTRE MALINOIS : *Vervolg van de Chronyke van Mechelen sedert jaer 1743 tot het jaer 1777 inclus, in het kort by een vergaedert door H. D. V. D. N.* (manuscrit 17204 de la Bibliothèque royale.) — 4^o *Geschreven Chronyck van O. L. V. van Hanswyck, door VANVELTOM, PRIOR EN PASTOR IN 1746.*

Le cardinal d'Alsace administra encore pendant treize ans son diocèse, puis mourut d'un asthme, le 5 janvier 1759. « Il avait, dit le chanoine Claessens, vécu soixante dix-neuf ans, deux mois et trois jours, gouverné l'Eglise de Malines durant l'espace de quarante-trois ans et porté la pourpre romaine pendant environ quarante ans. Depuis l'an 1752, il était le doyen d'âge des cardinaux-prêtres. » Ses funérailles furent célébrées le 30 janvier, dans l'église métropolitaine de Saint-Rombaut; l'archidiacre Foppens y prononça l'oraison funèbre du prélat dont le corps fut ensuite déposé dans le chœur de l'église. Le testament de l'archevêque contient des recommandations qui attestent toutes son humilité et ses vertus; c'est ainsi qu'il défend d'exposer, lors de ses obsèques, aucune armoirie, ni marque d'honneur et qu'il désire, si une pierre est élevée sur sa tombe, qu'elle ne dépasse pas l'étendue de deux pieds carrés et porte simplement ces mots : THOMAS, S. R. E. CARDINALIS, ARCHIEPISCOPUS. MISEREMINI MEI. « Je n'institue pas d'héritier, ajoute le cardinal, parce que tout ce que je possède provient des bénéfices ecclésiastiques; ce qui restera après le payement de mes dettes, je le lègue au séminaire archiepiscopal de Malines, à charge d'un anniversaire. » En effet, Thomas-Philippe d'Alsace avait renoncé à l'héritage paternel en faveur de ses frères, principalement à la mort de son frère aîné, circonstance qui le faisait chef de la famille et héritier des titres, prééminences, charges et qualités de cette illustre maison.

A. G. Demaet.

Claessens, *Histoire des archevêques de Malines*, t. II, p. 65-121. — (Hellin), *Histoire chronologique*

des évêques et du chapitre exemt de l'église cathédrale de St Bavon, a Gand, t. 1^{er}, p. 92-94. — Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. 1^{er}, f. 65-66. — Picot, *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*. — Smet, trad. Speelman, *Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, t. III. — *Recollectio viar et mortis archiepiscoporum Mechliniensium*, t. II. (Curieux recueil de pièces intéressantes imprimées et manuscrites formant le n° 25070 du catalogue Van Hulthem, à la Bibliothèque royale.) — Gachard, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de Charles VI*. Bruxelles, 1838-39, 2 vol. — Foppens, *Mechlinia Christo nascens et crescens*, t. III, p. 309-393 (n° 14117 des manuscrits de la Bibliothèque royale.)

HENNIN-LIÉTARD D'ALSACE (*Alexandre-Gabriel-Joseph DE*), marquis de la Vère, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'or, etc., homme de guerre, né à Bruxelles et baptisé le 5 mai 1681 en l'église de la Chapelle

Troisième fils de Philippe et d'Anne Verreycken, baronnet d'Impden, Alexandre de Hennin, ou plutôt le marquis de la Vère, entra dès 1703, avec le titre de capitaine, au régiment des gardes wallonnes (grenadiers), dont le roi Philippe V venait de décider la création. La guerre de la succession d'Espagne fournit au nouvel officier l'occasion de se distinguer; il prit part à la bataille d'Eckeren et y fut même blessé très grièvement. Le 10 janvier 1706, le roi lui donna l'emploi de major avec le grade de lieutenant général. Pendant les longues négociations qui aboutirent au traité de la Barrière (1715), le marquis passa au service de France, où il prit rang, à dater du 18 décembre 1709, parmi les lieutenants généraux. Après l'échange des ratifications et la remise des Pays-Bas espagnols à l'Autriche (1716), il offrit ses services à l'empereur. Par lettres patentes du 27 août 1728, il fut nommé haut-bailli, capitaine et châtelain d'Audenarde, et l'année suivante, gouverneur de Courtrai.

L'empereur l'éleva au grade de lieutenant-feldmaréchal de ses armées et lui donna, le 18 février 1740, la charge de capitaine des archers de la Garde Noble aux Pays-Bas.

Charles VI le créa prince du Saint-Empire par lettres du 4 septembre 1735.

Alexandre de Hennin mourut, le 18 février 1745. Il avait épousé, le 19 août 1725, Gabrielle-Françoise de Beauvau-Craon, chanoinesse de Poussai, dont il eut sept enfants, parmi lesquels Marie-Anne-Gabrielle, mariée, le 26 octobre 1750, à Victor-Maurice Riquet, comte de Caraman. Ses deux fils moururent sans postérité. Le second de ceux-ci, Philippe-Maurice-Gabriel, dernier rejeton de son illustre maison, mourut le 24 juillet 1804, laissant la principauté de Chimay à son neveu, François-Joseph-Philippe Riquet, comte de Caraman, auteur de la maison de Caraman-Chimay existante.

A.-G. Demanet.

Guillaume, *Hist. des gardes wallonnes au service d'Espagne*. Bruxelles, 1858. — Warlomont, *Notice sur la commune, le château et les seigneurs de Boussu*. — Gachard, *Notice des archives de M. le duc de Caraman, précédée de Recherches histor. sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont*. (Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire, t. XI, Bruxelles, 1846.) — Le père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France*, etc. Paris, 1726, t. 1^{er}.

HENNINUS (*Gilles*), chanoine et chantre de l'église collégiale de Saint-Jean l'Evangéliste à Liège et maître de chapelle de Ferdinand, archevêque-électeur de Cologne et prince-évêque de Liège, a publié, dans la première moitié du XVII^e siècle, des œuvres de musique qui ne sont pas sans onction et sans un certain bonheur de mélodie, où la note du moins ne dément pas le sens des paroles. Ses motets et ses messes se distinguent aussi par la puissance chorale.

Il a composé : 1. *Hymnus Sancti Casimiri principis, filii Regis Poloniae*, etc., 4 et 8 voc. Cologne sur le Rhin, 1620, in-4^o. — 2. *Motteta Sacra duarum, trium, quatuor, tum vocum, tum instrumentorum cum basso continuo, liber primus*. Anvers, 1640, in-fol. — 3. *Missæ solemnes octo vocum*, op. 3. Anvers, 1645, in-4^o.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biographie des musiciens*.

HENOUL (*Jean-Baptiste*), avocat, littérateur, historien et publiciste, né à Liège en 1755, fit ses études dans sa ville natale et y fut reçu comme avocat

en 1778. A dater de cette époque, tout en se vouant aux devoirs de sa profession, il s'occupa de réunir les matériaux d'un ouvrage intitulé : *Annales du Pays de Liège, depuis les Eburons jusqu'au règne du prince évêque Georges-Louis de Bergh*, contenant les événements les plus remarquables tant de l'histoire de Liège que celle de France. Liège, sans date. In-8° de xvi-287 pages. Bien que ce travail l'emporte, au point de vue littéraire sur la plupart des œuvres historiques belges qui l'ont précédé, il est entaché de certains raffinements de style particulièrement déplacés dans un livre d'histoire ; il n'est pas exempt non plus d'une certaine partialité. L'auteur n'en eut pas moins à faire de grandes recherches pour mener son œuvre jusqu'à l'année 1469, bien qu'il lui eût primitivement assigné pour limite la révolution brabançonne.

Henoul a été longtemps collaborateur du *Journal de la province de Liège*, où il a exposé, dans des articles d'un véritable intérêt, l'origine de différents usages locaux et de coutumes singulières du pays. Il est mort à Liège le 10 octobre 1821.

Fert Loise.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Michaud, *Biogr. universelle*, t. LXVII. — Gelis, *Precis*.

HENRARD (*Robert*), ou frère *Robert Arnold*, sculpteur, né à Dinant en 1615, mort à Liège le 18 septembre 1676. Il prit l'habit de bénédictin, puis de chartreux, et devint abbé d'un couvent de son ordre en Bavière. Son talent, éclos dans le loisir claustral et cultivé par les leçons de Duquesnoy, à Rome, lui mérita une grande renommée. L'ancienne cathédrale Saint-Lambert, à Liège, devait à son ciseau le mausolée du prince-évêque Jean Louis d'Elderen, deux beaux bas-reliefs représentant *Jésus et la Vierge* et la *Descente de croix*, emportés par les Français en 1794, et une gracieuse statue de la *Vierge portant son Enfant*, qui orne actuellement la cathédrale Saint-Paul. Le même artiste sculpta aussi pour l'église Saint-Nicolas, outre-Meuse, un *Christ* remarquable, pour l'ancienne église Saint-Antoine, une statue d'*Her-*

cule et de *Samson* et un *Saint Sébastien*, et pour l'église des Dominicains les bas-reliefs d'une chapelle, qui furent ensuite placés à la cathédrale Saint-Paul. « Une *Sainte Famille* en bas-relief, dont on n'a conservé que le dessin, dit M. Demarteau, passait pour son chef-d'œuvre. » Architecte non moins habile, il dessina le frontispice du couvent des Bénédictins sur Avroi.

Emile Varenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines kunstler Lexicon*, t. VI, p. 105. — Edm. Marchal, *La Sculpt. aux Pays-Bas* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*), p. 157. — Bormans, *Notes de Dartois sur quelques artistes liég.* (*Bull. de l'Inst. archéol. liég.*), t. VII, p. 232. — Catal. off. de l'expos. de l'art anc. au pays de Liège (1881, *Sculpt.*), p. 75. — J. Demarteau, *A trav. l'expos. de l'art anc. au pays de Liège* (1881), p. 206.

HENRART (*Henri*), écrivain ecclésiastique, né à Charneux (Liège), vers l'année 1660, décédé à Bolland le 14 janvier 1717. Jeune encore il entra chez les Récollets, et après avoir terminé ses études, il fut nommé professeur pour les jeunes religieux de l'ordre et enseigna la philosophie pendant dix ans et la théologie pendant un quart de siècle. Il remplit aussi les fonctions de gardien, de définitiveur ; et, le 2 août 1713, le chapitre de l'ordre tenu à Liège le proclama provincial pour la Belgique. L'évêque de Liège lui avait confié, de son côté, la charge d'examineur synodal. Il mourut au couvent de son ordre à Bolland, le 14 janvier 1717. Il est probable qu'il prit une certaine part aux luttes théologiques de son époque ; du moins, cela paraît résulter de la publication contre lui de deux satires, en forme de dialogue et en vers de huit syllabes, entre un docteur s'exprimant en français et un paysan qui parle le patois de Limbourg.

On a de lui :

1. *Brevis tractatus in XXXI propositiones a sanctissimo domino nostro Alexandro papa VIII damnatas septimo decembris 1691 condemnatas*. Namurci, Carolus Gerardus Albert, 1692 ; vol. in-12 de 99 pages. — 2. *Apologia brevis indulgentiæ de portiuncula*. 1706 ; vol. in-12. — 3. *Lettre d'un ecclésiastique à Monsieur H. Colin, curé de Notre-Dame, à*

Namur, laquelle servira d'éclaircissement aux fidèles touchant l'obligation d'assister aux paroisses. A Cologne, chez Jean Schlebisch, marchand libraire. (Vraisemblablement imprimé, non pas à Cologne, mais à Namur), 1707; vol. in-8° de 82 pages. Dès l'année précédente, le P. Henrart avait attaqué le curé Colin, dans des thèses publiques, qu'il présida à Namur le 25 octobre. — 4. *Seconde lettre d'un ecclésiastique à Monsieur Colin.* Signée : DE CHARNEUX, 1708; vol. in-8° de 141 pages,

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Matériaux man.*, n° 47631 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. — Foppens, *Supplément man.*, n° 47608 de la même Bibliothèque.

HENRI VII, empereur d'Allemagne. Voir **HENRI IV**, de Luxembourg.

HENRI I^{er}, comte de Louvain de 1015 à 1038. Fils de Lambert, comte de Louvain, et de Gerberge de France, ce prince posséda pendant plus de vingt ans les domaines que son père lui avait légués: Louvain, Bruxelles et les avoueries du chapitre de Nivelles et du monastère de Gembloux. Irrité de la défaite que le duc Godefroid avait infligée à son père, à la journée de Florennes, où Lambert avait péri, Henri continua, de concert avec son parent, le comte René de Mons, les hostilités contre les partisans de l'empereur Henri II, dont il ravagea les possessions. L'empereur, préoccupé d'autres affaires, attachait peu d'importance à cette lutte; mais l'évêque de Cambrai, Gérard, désirait y mettre fin et rendre la tranquillité à la Lotharingie. De concert avec Adelbold, évêque d'Utrecht, et Haimon, évêque de Verdun, il parvint à négocier une paix, dont la principale condition fut le mariage de René de Mons avec Mathilde, fille de Herman, comte de Verdun, frère du duc Godefroid.

Cet heureux résultat était déjà obtenu à la date du 26 novembre 1018, lorsque l'empereur, se trouvant à Liège, donna son approbation à l'acte par lequel le comte Henri, en qualité d'avoué du chapitre de Nivelles, abandonna au monastère de Gembloux cinq manse situées dans cette localité, en échange d'une étendue égale de terres, se trouvant à

Baisy. Depuis lors notre prince servit son souverain avec fidélité. Il figura, en 1036, parmi les vassaux dévoués qui se joignirent à Gothelon, duc de Lotharingie, pour repousser une invasion tentée à main armée par Odon, comte de Champagne. Il figura en 1036 dans un diplôme en faveur du chapitre d'Incourt et, le 5 avril 1038, avec son frère Lambert, dans un diplôme du comte de Flandre en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. Mais en cette dernière année il fut tué, à Louvain même, par un chevalier nommé Herman, qui était son prisonnier. L'abbé De Ram, dans ses *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain* (p. 31), préfère à la date de 1038, donnée par Sigebert de Gembloux et le moine Albéric, celle de 1044, qu'on lit dans A- Thymo, auteur du x^e siècle. J'avoue ne pas comprendre une pareille manière de raisonner.

Le comte Henri paraît avoir été enterré à Nivelles, où on lui consacra cette épitaphe :

HENRICUS SENIOR, BRUXELLENSIS DOMINATOR
EGREGIUS, NULLI DE NOBILITATE SECUNDUS.
HIC FUIT HENRICUS ROMANI MARCHIO REGNI,
QUI PROGENITAM KAROLI DE GERMINE MAGNI
OBTINUIT, SED EI BRABANCIA SOLA REMANSIT,
MACHTILDEM GENUIT PARITURAM BOLONIENSIS
EX QUA PROCESSIT STIRPS REGIA BOLONIENSIS.

Il y a ici presque autant d'erreurs que de mots. Henri ne fut jamais marquis du Saint-Empire, puisque ce titre était porté de son temps par le duc Gothelon, comme le prouve la charte déjà mentionnée en faveur du chapitre d'Incourt. Mathilde, comtesse de Boulogne, naquit du comte Lambert I^{er}, et non du comte Henri I^{er}, quoi qu'en disent la chronique de Baudouin d'Avesnes et des chroniques brabançonnnes (A- Thymo, De Dwynter, la *Brevis chronica Brabantie*, la *Chronique de Sainte-Gudule*), qui se copient mutuellement. Les prétentions des ducs de Louvain à l'héritage de Charlemagne et la glorification des comtes de Boulogne, devenus roi de Jérusalem, appartiennent à des temps postérieurs. L'épitaphe a donc été rédigée longtemps après la mort du comte Henri, à une époque où la connaissance des faits s'était altérée.

Quels furent les enfants du comte Henri ? Ici commence une série de contradictions qui ont rebuté des érudits éminents, comme Desroches et Ernst. Ecartons d'abord le témoignage d'un prétendu Gilles, abbé de Saint-Trond, qui n'a existé que dans l'imagination du chroniqueur Gilles d'Orval. Tandis que la généalogie de saint Arnoul, évêque de Metz, écrite en 1261 (dans Butkens, t. I^{er}, preuves, p. 4), la chronique dite de Nivelles et une généalogie en vers rangent les comtes Henri et Lambert II parmi les fils de Lambert I^{er} et de Gerberge de France, Baudouin d'Avesnes et d'autres chroniques attribuent à Henri la paternité de trois enfants : Lambert II, un autre Henri et une fille du nom de Mathilde. On peut objecter, pour ce qui concerne cette dernière, qu'elle fut la mère de Lambert, comte de Lens, mort en combattant en 1054 ; celui-ci étant né au plus tard vers 1034, la naissance de sa mère se place donc vers 1014, ce qui se concilie mieux avec l'existence de Lambert I^{er} qu'avec celle du comte Henri I^{er}. D'ailleurs, dans la généalogie précitée de saint Arnoul, document d'une rare exactitude, on attribue à Henri I^{er} trois filles, nommées Aléyde, Cunégonde et Adèle. Par contre, le même document ne parle pas du seul fils qu'ait eu Henri, Othon, qui lui succéda, mais qui mourut presque immédiatement, laissant pour héritier son oncle Lambert II, déjà cité comme comte et comme avoué du chapitre de Nivelles en 1041.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}, p. 77. — Desroches, *Dissertation sur les comtes de Louvain* (Mém. de l'Acad. de Bruxelles, t. II, p. 601-629). — Ernst, *Mém. sur les comtes de Louvain jusqu'à Godefroid le Barbu*, p. 27-29. — De Ram, *Recherches citées*, p. 29-36. — Le travail de Molanus sur Louvain, publié par De Ram, contient, à propos des comtes du nom de Henri, quelques indications nouvelles, entremêlées de beaucoup d'erreurs.

HENRI II, comte de Louvain de 1063 à 1079. Ce prince et son frère René figurent, avec leur père, le comte de Louvain Lambert II, dans un diplôme de l'an 1062. En 1070, il apparaît seul comme comte. Ses actions sont

peu connues, et l'on sait seulement qu'il fut l'un des seigneurs de la Lotharingie dont Richilde, comtesse de Flandre et de Hainaut, invoqua l'appui pour résister aux attaques de Robert le Frison. Le seul diplôme où il joue un rôle est celui de l'évêque de Cambrai Lietbert, de l'an 1073, où une liberté complète est accordée à l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles, à la condition de payer au prélat un cens annuel de deux sous.

Henri II eut pour femme une dame nommée Adèle, qui lui survécut et qui vivait encore en l'an 1086, lorsqu'elle et ses deux fils, Henri et Godefroid, consentirent à la fondation de l'abbaye d'Afflighem. On ne sait qui elle était. Il faut probablement l'identifier avec Adelhäide, fille du comte Everard, veuve d'un comte nommé Henri, qui donna au chapitre de Saint-Martin, d'Utrecht, des biens à Orten (près de Bois-le-Duc). Sa charte ne porte pas de date, mais a toujours été placée vers l'an 1088. Le pays aux environs d'Orten ayant dans la suite fait partie des domaines des ducs de Brabant, ma supposition n'a rien que de vraisemblable. Des deux fils de Henri II, l'aîné fut comte après son père et eut pour successeur Godefroid, devenu depuis duc de la Basse-Lotharingie ; un troisième frère, Adalbéron ou Aubéron, prit l'habit ecclésiastique, fut primicier de Metz et occupa le siège pontifical de Liège de 1123 à 1128. Leur sœur Ide épousa, en 1084, Baudouin, comte de Hainaut, fils de Baudouin de Mons et de Richilde.

On sait que René, le frère de Henri II, fut tué en Hesbaie en l'an 1077. La date de la mort de Henri lui-même était incertaine ; on doit la placer en 1079, d'après cette ligne des *Annales Parcenses* : 1079. *Comes Henricus Francoque interierunt*. L'année 1068, qu'une épitaphe moderne existant à Nivelles assigne à cet événement, est erronée, d'autant plus que le comte Henri et René, son frère, sont cités ensemble en 1073. Une mauvaise généalogie, imprimée par Chifflet à la suite de son *Faux Childerand*, accumule les erreurs en disant que notre Henri fut tué par un chevalier

nommé Herman (ce qui se rapporte à Henri Ier); qu'il eut deux fils, Henri et René, celui-ci tué en Hesbaie (détail qui est exact quand on l'attribue au comte Lambert II), et enfin que ce troisième Henri eut deux fils, un quatrième Henri, tué à Tournai, et Godefroid, depuis duc. Les chroniques postérieures se sont aussi ingénieuses à inventer des détails dont il est facile de faire justice. A propos des guerres qui de son temps dévastaient la Hesbaie, le second Henri, dit la *Chronique de Sainte-Gudule*, transféra sa résidence de Bruxelles à Louvain, où il vécut au château, empruntant son titre au comté de Louvain. La vérité est que, avant Henri II comme après lui, Louvain a été, autant que Bruxelles, la résidence préférée des comtes et que, sous ce rapport, il n'innova rien. On ne connaît de lui aucun acte se rapportant à Louvain, tandis qu'il en existe un relatif à Bruxelles, où, en 1172, l'église principale fut la proie d'un incendie. Les *Brabantsche Yeesten* et A. Thymo ont copié et utilisé un ancien roman de chevalerie. On nous y montre le comte Henri envoyant, à la suite d'une assemblée de ses barons et par l'intermédiaire de son beau-frère, le duc et landgrave de Thuringe, son fils Godefroid à la cour de l'empereur, où il lui arrive une foule d'aventures. J'ai déjà fait justice de ce récit, qui appartient en entier au domaine de la fiction et dont les détails sont en opposition avec les faits connus.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 83 à 87. — Desroches. — Ernst, *Mémoire* cité, p. 33 à 35. — De Ram, *Mémoire* cité plus haut, p. 37 à 53.

HENRI III, comte de Louvain de 1079 à 1095. Ce fils du comte Henri II peut être considéré comme le premier de la série de grands princes qui ont élevé si haut le renom du duché de Brabant, en y multipliant les institutions larges et fécondes. Ses ancêtres ne s'étaient signalés que par leurs exploits et leur vaillance; lui fut aussi législateur et se montra soucieux d'assurer à ses domaines une entière sécurité. Des circonstances favorables l'aidèrent

dans l'accomplissement de ce dessein. Beau-frère du comte de Hainaut, gendre du comte de Flandre, voisin d'un prélat pacifique, l'évêque de Liège, Henri de Verdun, il avait peu à craindre de l'extérieur; il lui était donc facile de se consacrer entièrement à l'administration de ses domaines.

Le titre de « comte et avoué de la patrie brabançonne » (*Brachbantensis patriæ comes et advocatus*), qu'il se donna en 1086, semble révéler en lui autre chose qu'un guerroyeur, et la fondation de l'abbaye d'Affligem, à la lisière occidentale de ses Etats, paraît avoir été plus qu'une fondation religieuse. L'ancien Brabant, le pays entre l'Escaut et la Dyle, était alors livré à de fréquents brigandages; plusieurs de ceux qui y prenaient part renoncèrent à cette vie, soit de gré, soit de force, et formèrent une communauté monastique, qui adopta la règle de Saint-Benoît et s'installa dans le domaine d'Assche, où le comte Henri et son frère Godefroid lui donnèrent, outre des droits d'usage dans les bois, les prés, les pâtures, les eaux, etc., vingt manses, c'est-à-dire deux cent quarante bonniers, en y ajoutant la dîme de la paroisse de Wavre, la chapelle de Bas-Wavre, avec le tonlieu, des moulins, des vignobles, etc., en cet endroit. Plus tard, Henri abandonna encore aux religieux, dont les biens ne tardèrent pas à s'accroître démesurément, ce qu'il possédait à Genappe et y était tenu en fief d'Ide, comtesse de Boulogne. Celle-ci approuva, en 1096, cette nouvelle libéralité de Henri, qui, suivant Phalesius, avait été faite en l'an 1094 et dont l'acte original existait encore dans les archives du monastère au temps de ce savant prieur. Pourtant on n'en a pas jusqu'à présent rencontré le texte, mais on a édité un autre diplôme du comte Henri, par lequel il donne la liberté à une de ses serves nommée Reinswende, qu'il assujettit toutefois, elle et sa postérité, à payer un cens à l'abbé d'Affligem et à ne pouvoir se marier sans son consentement.

Vers l'année 1090, le comte Henri était regardé, dit Rodolphe de Saint-

Trond, auteur contemporain, comme le plus puissant des princes de la contrée environnant cette ville. L'abbaye de Saint-Trond était depuis plusieurs années livrée à la discorde, contre-coup inévitable des querelles du sacerdoce et de l'Empire. L'appui de l'évêque de Liège, Henri, y avait maintenu l'abbé Lanson, puis Hériman, son successeur; mais un grand nombre de religieux étaient dévoués à leur compétiteur, Luipon, né à Zeelhem d'une famille noble, et qui comptait beaucoup d'amis à Louvain. Lorsque l'évêque Henri mourut, en l'an 1091, le comte Henri fit reconnaître Luipon comme abbé sans rencontrer de résistance. Le duc de Basse-Lotharingie lui-même — c'était alors le célèbre Godefroid de Bouillon — n'osait pas le contraire; les religieux étaient satisfaits, les laïques étaient également peu disposés à s'opposer au comte. Celui-ci accomplit donc paisiblement son projet, dès le 11 août 1091, deux mois à peine après la mort de l'évêque.

Au mois de février ou de mars 1094-1095 (selon Phalesius, auteur d'une chronique manuscrite de l'abbaye d'Aflighem), Henri expira à son tour. Ayant appris qu'Everard, châtelain de Tournai, avait à son service des chevaliers très adroits, il se rendit dans cette ville, afin de mettre leur habileté à l'épreuve. Ayant provoqué l'un d'eux, nommé Gosceguin de Forest, l'ayant même poussé à bout, une lutte s'engagea entre eux. En se jetant l'un contre l'autre, la lance à la main, Henri fut atteint par l'arme de son adversaire et tomba mortellement blessé. Sa perte, ajoute le chroniqueur Hériman, fut un sujet de deuil pour toute la contrée. Il avait, en effet, acquis une grande réputation et si complètement chassé de ses domaines les voleurs et les brigands qu'en aucun pays on ne jouissait d'autant de paix et de sécurité.

Je me suis appuyé sur ce témoignage presque contemporain pour attribuer à ce prince l'institution en Brabant de cette *paix du comte* (*pax comitis*), qui est mentionnée dans la charte de franchise octroyée au village d'Incourt en 1226

et dans d'anciennes stipulations citées par Gramaye, à propos d'une localité du Peelland. Cette « paix du comte », en vigueur dans une contrée où l'autorité était exercée au nom d'un duc (le duc de Brabant), évoque évidemment le souvenir d'une époque où les ancêtres et prédécesseurs de celui-ci n'avaient pas obtenu la dignité ducale. Elle se rattache donc aux améliorations sociales tentées et obtenues par le comte Henri. Si l'on en croyait les assertions des historiens liégeois, celui-ci aurait été l'un des princes qui se joignirent à l'évêque de Liège, Henri de Verdun, pour établir dans le diocèse une paix absolue, pendant certaines parties de l'année et à certains jours. Le fait de cette institution est indéniable, mais les détails donnés à ce sujet sont contestables. La date de 1071 ne soutient pas l'examen, puisque c'était alors Théoduin de Bavière, et non Henri de Verdun, qui occupait le siège épiscopal de Saint-Lambert; celle de 1081, comme je l'ai dit ailleurs, convient peu; la période de 1086 à 1091 est plus acceptable. Au surplus, la paix de Liège semble n'avoir été qu'une application au diocèse de Liège de la paix publique établie par l'archevêque de Cologne Sigewin, dans un synode provincial, le 20 avril 1083, puis étendue à tout l'Empire dans une assemblée qui eut lieu à Mayence en 1085. Le comte Henri est cité par Gilles d'Orval comme y ayant concouru, mais sous le nom de *comes Loviniaci*, ce qui n'est pas tout à fait *Lovaniensis*; cette altération mérite d'autant plus d'être signalée que Henri ne vécut pas toujours en très bons termes avec l'évêque de Liège, comme on peut en juger d'après ce qui se passa de son temps à Saint-Trond.

Le comte Henri avait épousé Gertrude, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, dont il n'eut pas d'enfants, et qui se remaria à Thierry d'Alsace, duc de Haute-Lotharingie ou de Lorraine, père du comte de Flandre du même nom. Les chroniques postérieures, dont j'ai signalé plus haut les nombreuses erreurs, et dans le nombre celle de Bau-douin d'Avesnes, n'ont pas manqué d'en

accumuler de nouvelles à son sujet. Elles lui attribuent des filles (quatre, suivant quelques-uns), dont l'une aurait épousé l'empereur Frédéric (Frédéric Barberousse, mort en 1190). Il fut inhumé à Nivelles, non pas en 1096, comme le dit la *Chronique de Sainte-Gudule*, mais en 1095; l'épithaphe existante à Nivelles, où on dédouble son existence et où l'on fait mourir un Henri III en 1090 et un Henri IV en 1095, mérite une qualification sévère.

Le sceau de Henri III est connu par la reproduction que Butkens en a donnée, d'après la charte originale de la fondation de l'abbaye d'Aflighem. Il est imprimé, ainsi que le dit cet écrivain, « comme dans une escuelle, en certaine » paste rougeastre ». On y voit le comte monté sur un cheval, galopant vers la gauche; il a la tête couverte d'un casque, tient dans la main droite une lance ornée d'une banderole et porte au bras gauche un bouclier, orné de deux bandes en forme de croix. On lit très distinctement SIGILL. HENRICI COMITIS LOVANIENSIS, et l'on y remarque la même incorrection de dessin que dans celui du comte de Flandre Robert II, dont il se rapproche beaucoup. Alphonse Wauters.

Hérinain, dans le *Spicilegium* de Dachéry, t. XII, p. 377. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}, p. 88 à 89. — Desroches. — Ernst, *Mémoire* cité, p. 37 à 40. — De Ram, *Mémoire* cité, p. 54 à 58. — Le même, *Notice sur les sceaux des ducs de Brabant*, p. 8. — Wauters, *Ce que l'on appelait en Brabant les trêves du comte*, dans les *Bulletins de l'Académie*, 2^e série, t. XXXI.

HENRI I^{er}, duc de Lotharingie et de Brabant, fils de Godefroid III, mort en 1235.

Ce prince, à qui des historiens ont attribué le surnom de Courageux, mérite une attention particulière, car il gouverna le duché de Brabant pendant près de soixante ans, d'abord comme associé à son père, puis seul après la mort de celui-ci. Il fut mêlé à toutes les contestations politiques de son temps et y joua souvent un rôle considérable. Mais, comme son pays n'eut pas, de son temps, d'historien particulier, sa biographie n'est connue qu'imparfaitement, et ses actions ont souvent été racontées avec

partialité par des écrivains étrangers.

Le fils aîné du duc Godefroid III naquit, d'après les *Annales Parcenses*, en 1165. Il ne tarda pas à être associé à son père, car il figure avec lui, sous le titre de *dux inclytus*, « illustre duc », dans une charte de l'année 1172, et, avec la simple qualification de duc, dans une donation d'un cens au chapitre de Lierre, en 1180. Il existe une lettre écrite par Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, à un prince du nom de Henri, en qui on croit reconnaître le jeune Henri de Brabant, où on le loue de son zèle pour l'étude et de sa sollicitude pour les églises et la discipline religieuse, et où on l'exhorte à se montrer toujours reconnaissant du soin que son père avait pris de son éducation.

En l'année 1179, le comte de Flandre Philippe d'Alsace et Godefroid III, dans le but évident de resserrer leur alliance, négocièrent son mariage avec la nièce de Philippe, Mathilde, fille puînée de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne. Cette princesse reçut en dot de son oncle 1,500 livres et, de son côté, Godefroid assigna aux jeunes époux Bruxelles, Vilvorde, Uccle, Ruysbroeck et tout ce qu'il possédait entre la Senne et la Flandre. Ce pacte matrimonial, dans lequel on inséra quelques dispositions en prévision d'événements qui ne se réalisèrent pas, fut négocié à Anvers, puis à Bruxelles, avec le concours des principaux seigneurs du duché et des échevins et des bourgeois de la seconde decesvilles. Le roid' Angleterre Henri II aurait, si l'on en croit Roger de Hoveden, désiré d'autres époux pour les nièces de Philippe d'Alsace et, en particulier, pour Mathilde; mais son mécontentement, s'il en éprouva, ne dura pas. Ce fut peut-être pour l'apaiser que Henri I^{er} fit, en 1179, un pèlerinage à Cantorbéry, à la suite du roi de France Louis VII et du comte de Flandre et en compagnie du comte de Guines Baudouin et de l'avoué de Béthune. Toute cette noble compagnie débarqua à Douvres, le mercredi 22 août.

Le jeune duc alla, en 1182, rejoindre l'armée de Philippe d'Alsace, qui s'était

brouillé avec le roi de France Philippe-Auguste; mais presque aussitôt, il se brouilla lui-même avec le comte de Hainaut, Baudouin. Une première réclamation de celui-ci, à propos de vêtements, de chevaux, de harnais, qui auraient été enlevés par des Brabançons à des hommes de sa suite, avait été satisfaite par une restitution; il en éleva une seconde au sujet de l'occupation à main armée d'un manoir appelé *Wasnaque* (Housсенaken), près de Hal, que le duc Henri soutenait avoir été fortifié à tort.

Les hostilités, apaisées grâce à la médiation du comte Philippe d'Alsace, recommencèrent l'année suivante, au mois d'août, lorsque le vieux duc Godefroid III revint de son voyage à Jérusalem; mais, après un combat indécis livré à Tubize, les trêves furent prolongées de nouveau. Le comte Baudouin se rapprocha alors du roi Philippe-Auguste, tandis que Philippe d'Alsace, Godefroid III et son fils Henri, l'archevêque de Cologne et Jacques, seigneur d'Avesnes, se confédéraient contre Baudouin et portaient dans le Hainaut la dévastation (en novembre 1184). Henri I^{er} eut encore, à cette époque, à lutter contre d'autres ennemis et, entre autres, contre les seigneurs de Jauche et de Duras, dont il détruisit les châteaux; il s'empara aussi du comté de Jodoigne, qui appartenait aux Duras, et sut maintenir son autorité dans la ville de Nivelles, où les abbesses essayaient de se rendre indépendantes, sous la mouvance directe du saint-empire. Il eut, en outre, pendant quelques années, l'administration du comté de Boulogne, que Philippe d'Alsace lui confia à charge de la tenir en fief.

Le duc de Brabant s'étant brouillé avec le comte de Namur, Henri l'Aveugle, celui-ci, soutenu par le comte de Hainaut, vainquit les Brabançons près de Gembloux, et brûla cette ville, ainsi que le bourg de Mont-Saint-Guibert; mais, ce qui causa surtout beaucoup d'ennuis au jeune duc, ce fut l'intérêt marqué témoigné par son suzerain, le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric Barberousse, à son ennemi, le comte de

Hainaut. Toutefois, tant que Philippe d'Alsace vécut, l'amitié de ce prince le soutint dans ses entreprises. En 1189, après avoir fait occuper le château de Duras, il alla assiéger Saint-Trond avec une armée dont on évalue la force à 700 chevaliers et 60,000 fantassins, et il aurait pris cette ville si le comte de Hainaut n'avait fait une incursion dans ses Etats. Henri I^{er} réussit, en 1190, à faire reconnaître l'avouerie de Saint-Trond pour un fief de son duché, mais les trois princes, dont la médiation avait alors été invoquée, moururent peu de temps après : Godefroid III le 10 août 1190, Philippe d'Alsace en Palestine, où il accompagna la troisième croisade, et l'archevêque de Cologne en 1191. Frédéric Barberousse mourut aussi en Orient et eut pour successeur son fils Henri VI.

Sans se laisser aller à l'abattement, le duc se rapprocha de son parent, Henri, duc de Limbourg, qui, en 1191, se reconnut son vassal pour Arlon, Rolduc et tout ce qu'il possédait entre la Meuse, la Moselle et le Rhin. D'autre part, il perdit le Boulonnais et ne parvint pas à faire prévaloir en Flandre ses droits sur ceux du comte de Hainaut; il dut, en 1192, accepter un accord conclu ou plutôt imposé par le roi de France. Toutefois, il fut reconnu suzerain du château d'Engghien, et possesseur d'une partie de Grammont, que le comte Baudouin prit de lui en engagère; on lui alloua, en outre, une rente annuelle de 500 livres, à prélever sur les revenus du Boulonnais.

A la mort de l'évêque de Liège, Rodolphe de Zähringen, les ducs de Brabant et de Limbourg parvinrent à faire élire pour son successeur un frère de Henri I^{er}, Albert de Louvain; mais ce choix mécontenta Henri VI, qui donna l'évêché à l'un de ses favoris, Lothaire de Hochstaden. L'élection d'Albert ayant été approuvée par le pape et ce prélat ayant été consacré à Reims, des chevaliers allemands, l'assassinèrent près de cette ville, le 24 novembre 1192. Ce crime souleva toute la basse Allemagne contre le roi, que l'on accusa d'en être complice. Henri I^{er}, que Henri VI

avait traité avec dureté, se vit à la tête d'une ligue formidable et il fut même question de l'élever sur le trône, en haine d'un monarque généralement détesté.

Henri VI était en ce moment impliqué dans une autre affaire désagréable. Il avait entre les mains le roi Richard d'Angleterre, que le duc d'Autriche lui avait livré, et il aurait voulu le remettre à son ennemi mortel, le roi de France; mais les princes de la basse Allemagne, dont les sujets entretenaient d'étroites relations avec l'Angleterre, s'opposèrent énergiquement à ce projet. Richard fut, en effet, mis en liberté, moyennant, il est vrai, une rançon excessive, et, au commencement de 1194, retourna dans ses Etats par Cologne, Aix-la-Chapelle, Louvain, Bruxelles, Anvers et l'Escaut. L'année précédente le roi Henri s'était réconcilié avec les ducs de Brabant et de Limbourg et avait fondé à Saint-Lambert, de Liège, deux prébendes sacerdotales, en expiation de la mort de l'évêque Albert.

Simon, fils du duc de Limbourg, fut élu pour succéder à ce prélat, mais le comte de Hainaut lui opposa un compétiteur, Albert de Réthel. La guerre se ralluma de toutes parts. Le comte Baudouin s'empara du château d'Enghien, mais ne réussit pas à emporter Nivelles, ses troupes ayant été subitement prises d'une terreur panique. Des trêves furent alors conclues; sans en attendre l'expiration, les princes limbourgeois attaquèrent le comte de Hainaut à Noville-sur-Méhaigne et essayèrent une défaite complète (le 1^{er} août 1194). Mais vingt jours plus tard, Henri I^{er} et Baudouin se retrouvèrent à la tête de leurs armées, entre Lembeq et Hal, et là conclurent une alliance offensive et défensive, dans laquelle entra, l'année suivante, le jeune Baudouin, devenu comte de Flandre par la mort de sa mère, Marguerite, comtesse de Hainaut, sœur de Philippe d'Alsace. Dans le pays de Liège, où le comte de Hainaut avait fait reconnaître Albert de Réthel à Dinant et à Huy, le comte et Henri I^{er} convinrent de prendre chacun en sé-

questre une partie de l'évêché, en attendant que le saint-siège eût prononcé entre les deux compétiteurs au siège de Saint-Lambert.

La mort de Simon (1^{er} août 1195), ayant laissé le champ libre à Albert de Réthel, la maison de Limbourg se brouilla avec le duc de Brabant; mais celui-ci, renforcé par les comtes de Hainaut et de Flandre, ayant marché vers la Meuse, qu'il traversa à Maestricht, le duc de Limbourg et son allié, le comte de Gueldre, demandèrent la paix. A cette époque, Henri I^{er} obtint aussi, le 6 mars 1196, de Henri VI, devenu empereur, la confirmation de ses droits sur le Veluwe, qu'il tenait en fief de l'évêque d'Utrecht et que le comte de Gueldre, à son tour, relevait de lui.

Entraîné par l'enthousiasme religieux qui poussait les guerriers de l'Occident vers la Terre-Sainte, le duc Henri s'y rendit en 1197, devint le chef de l'armée chrétienne et, le 23 octobre, remporta une victoire éclatante sur le frère du fameux Saladin, l'émir Saphadin ou Malek-Adel; mais, au printemps suivant, il repartit pour l'Europe, où la mort de Henri VI avait fait naître de nouvelles complications.

La duchesse, Mathilde de Boulogne, avait gouverné le Brabant en l'absence de son mari et déployé beaucoup d'énergie. Elle avait, d'une part, envoyé des troupes à Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, alors en guerre avec la France, et, de l'autre, sévi contre des ecclésiastiques liégeois, qui n'avaient pas tenu compte de ses ordres. En 1198, elle contribua à faire élever à l'empire Othon de Saxe, qui fut proclamé roi des Romains, le 4 juillet, à Aix-la-Chapelle, où Waleran de Limbourg et les bourgeois avaient opposé à ses partisans une longue résistance. Le jour du couronnement, la fille unique du duc, Marie, qui n'avait que neuf ans et qui avait été fiancée à Othon, prit place à côté de lui; mais, probablement à cause de son jeune âge, sans porter de couronne.

Pendant plusieurs années les partisans d'Othon restèrent maîtres de la

basse Allemagne, mais ils ne purent prévaloir dans la haute Allemagne, où les défenseurs de la cause des Hohenstauffen s'étaient prononcés pour Philippe de Souabe, frère de Henri VI, dont l'unique enfant, depuis roi et empereur sous le nom de Frédéric II, était encore très jeune. L'Angleterre soutint toujours Othon IV par ses subsides, et la Flandre lui maintint ses sympathies jusqu'à l'époque où le comte Baudouin quitta ses domaines pour la croisade, qui lui valut la couronne d'empereur d'Orient, et peu de temps après lui coûta la vie. Plusieurs fois Philippe de Souabe pénétra dans le pays entre le Rhin et la Meuse, mais sans remporter d'avantages considérables; les comtes de Hollande et de Gueldre tentèrent aussi en sa faveur une diversion qui ne réussit pas. Ils surprirent Thiel et Bois-le-Duc, où ils firent un grand butin et beaucoup de prisonniers; mais Henri I^{er}, ayant réuni une armée considérable, parvint à atteindre près de Heusden le comte de Hollande, le défit complètement et le fit prisonnier. Le comte de Gueldre ayant aussi été emprisonné, tous deux furent forcés d'accepter une paix qui assura au duc Henri la suzeraineté sur Dordrecht et la contrée environnante, et confirma aux marchands brabançons les privilèges dont ils jouissaient pour la navigation sur la Meuse et le Rhin.

En 1204, le roi Philippe se décida à entreprendre une campagne qui fut décisive. L'archevêque de Cologne avait été gagné à sa cause; il entraîna dans sa défection le duc de Brabant, avec lequel le roi conclut un double traité à Coblenz, le 11 novembre. Le monarque assura au duc de grands avantages et, grâce à ces conventions, fut solennellement couronné à Aix, le 1^{er} janvier 1205, en même temps que sa femme Irène, fille d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. Henri I^{er}, après avoir déterminé les bourgeois de Cologne à délaisser la cause d'Othon, partit pour la France, où il devint le vassal de Philippe-Auguste pour un fief de 2,000 marcs, renonça au comté de Boulogne moyennant une rente annuelle de

600 livres et projeta avec Renaud de Dommartin une descente en Angleterre, afin d'y reprendre à main armée les domaines provenant de leur beau-père et dont le roi Jean sans Terre les avait dépouillés.

C'est alors que la Flandre et le Hainaut, dont la possession était échue aux filles de l'empereur Baudouin, tombèrent complètement sous la dépendance du roi de France. Le duc Henri se lia plus intimement avec le roi Philippe de Souabe en négociant le mariage du fils qui lui naquit alors, Henri, avec la quatrième fille de son suzerain, appelée Marie (9 février 1207). Le comte de Looz se rapprocha du duc, dont il avait été tour à tour l'adversaire et l'allié. Ainsi que l'évêque de Liège — c'était alors Hugues de Pierrepont — le comte était attaché aux Hohenstauffen; il avait épousé l'héritière du comté de Hollande, Aleyde, mais il ne put conserver le patrimoine de sa femme, dont il fut dépouillé par son beau-frère, le comte Guillaume. Il fut secondé par plusieurs princes belges dans cette lutte, à laquelle le duc paraît être resté étranger.

La situation changea tout à coup, lorsque le roi Philippe de Souabe eut été assassiné (22 juin 1208). Le duc conçut un instant l'espoir de lui succéder, comme nous l'apprend le traité conclu à Soissons, au mois d'août, entre lui et le roi Philippe-Auguste. Mais Othon ayant reparu, muni de fortes sommes d'argent dues à la libéralité de son parent, le roi Jean sans Terre, on le reçut partout avec empressement, et il affermit sa domination en épousant Béatrix, l'une des filles de son compétiteur; puis, étant parti pour l'Italie, il se brouilla avec le pape Innocent III, dans lequel il avait toujours trouvé un ardent défenseur.

Le souverain pontife lui opposa alors un nouveau rival, le jeune Frédéric II, fils de Henri VI, roi de Sicile, et nos provinces ne tardèrent pas à être impliquées dans une nouvelle lutte entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, où celui-ci fut soutenu par Ferrand de Portugal, à qui le roi de France avait

donné pour femme Jeanne, la fille aînée de Baudouin de Constantinople,

Henri I^{er} perdit sa première femme en 1209 ou 1210, et plutôt en 1210, car en 1215 ou 1216, suivant Rigord, chroniqueur contemporain, le second fils du duc, Godefroid, n'avait que cinq ans. En septembre 1211, il prit part à une campagne dirigée par Henri, comte palatin, contre l'archevêque de Mayence, Sifroi, qui venait de proclamer roi, en Allemagne, Frédéric de Souabe. Puis, profitant de l'appui qu'il trouvait dans le chapitre de Saint-Lambert, il entra en guerre contre l'évêque de Liège, à qui il contestait l'héritage de son parent, Albert, comte de Dachsbourg, et notamment le comté de Moha. Albert n'avait d'autre enfant qu'une fille, appelée Gertrude; il avait fait abandon à l'église de Liège de sa terre de Moha et Waleffe, mais le duc la réclamait, parce qu'il avait prêté à Albert 15,000 marcs.

Au mépris des droits attribués à Henri à Maestricht par Philippe de Souabe, Hugues de Pierrepont et le comte de Looz y firent démolir un pont et une partie de murs, construits par ses ordres. Henri, de son côté, réunit son armée, marcha contre Liège et y entra sans résistance le 3 mai 1212. Les Brabançons commirent beaucoup d'actes de pillage et de violence, mais le duc prit aussitôt des mesures pour rétablir l'ordre et s'attacha surtout à faire prêter aux bourgeois serment de fidélité à Othon IV. Rentré dans ses Etats, il y fut bientôt attaqué par l'évêque Hugues, qui avait appelé à son aide le comte Ferrand de Portugal; mais la réunion de leur armée, qui eut lieu près du Piéton, au mois de juillet, n'aboutit qu'à une convention par laquelle Henri I^{er} promettait une indemnité à l'évêque et s'engageait à venir à Liège faire amende honorable.

Henri I^{er} et Ferrand étaient, en ce moment, étroitement liés. Ferrand allait s'unir au roi d'Angleterre contre le roi de France, tandis que Henri I^{er} et Jean sans Terre renouaient leurs anciennes relations. Mais Philippe, marquis de Namur, étant mort, des pourparlers s'en-

gagèrent pour le mariage de sa veuve, Marie, fille de Philippe-Auguste, avec le duc Henri. Par deux traités, datés de Soissons et du commencement de l'année 1213, le roi s'engagea à conseiller à Frédéric II de restituer au duc les avantages que Philippe de Souabe lui avait accordés et, de son côté, Henri I^{er} promit d'aider le roi de France contre tous, sauf contre son suzerain, l'empereur d'Allemagne, de seconder une invasion en Angleterre, de reconnaître Philippe-Auguste comme l'arbitre de ses différends avec l'évêque de Liège, et enfin de faire garantir l'exécution de ces conditions par ses barons et ses vassaux et par quatre de ses villes.

Pendant qu'il s'alliait avec le roi de France et Frédéric II, Henri I^{er} se brouillait avec le roi d'Angleterre. Il seconda le premier dans la conquête qu'il fit de la Flandre presque entière; mais, lorsque Philippe-Auguste fut rentré en France, Ferrand de Portugal fit dévaster le pays entre la Dendre et Bruxelles, assiégea cette ville et força le duc à lui remettre en otage ses deux fils, Henri et Godefroid. Henri I^{er}, débarrassé de cette attaque, se porta alors vers le pays de Liège, où il causa de grands ravages. Quelques chroniques lui attribuent en cette occasion des actes indignes d'un prince et d'un chevalier et placent dans sa bouche des blasphèmes contre lesquels protesta sa vie entière. Cette fois Henri I^{er} ne put pénétrer dans Liège, qui avait été fortifié, et bientôt il dut battre en retraite à l'approche de l'évêque, qui lui infligea une défaite complète au lieu dit la *Warde de Steppes*, près de Montenaeken, le 11 octobre 1213.

L'intervention du comte Ferrand de Portugal ayant amené la conclusion de trêves, qui aboutirent à une réconciliation entre l'évêque et le duc, celui-ci se rallia au parti d'Othon IV, qui, étant devenu veuf, se décida à épouser Marie de Brabant, alors âgée de quinze ans. La cérémonie eut lieu à Maestricht, puis les confédérés marchèrent contre le roi de France, dont l'armée se trouvait près de Lille. Leurs projets furent dé-

joués par la bataille de Bouvines, livrée le 27 juillet 1214, et où le duc de Brabant eut grande peine à échapper aux mains des vainqueurs. Menacé d'être attaqué par Frédéric II, qui s'avança jusqu'à Hamal, près de Saint-Trond, il alla trouver le roi et se réconcilia avec lui. L'année suivante, Frédéric fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 22 juillet, fut reçu dans Cologne le 4 août suivant, et exerça dans presque tout l'empire une autorité incontestée. Othon IV, réduit à se retirer dans le duché de Brunswick, y mourut sans postérité, le 19 mai 1218.

A partir de cette époque jusqu'à sa mort, le duc régna paisiblement. Il obtint des concessions de domaines et des privilèges de Frédéric II, notamment en 1219; il s'était réconcilié avec le roi de France, à qui la comtesse Jeanne avait dû livrer le second fils de Henri I^{er}, Godefroid de Louvain, resté près d'elle en otage (promesse de Jeanne, datée du 21 octobre 1214). Les relations du Brabant avec l'Angleterre devinrent plus stables après la mort de Jean sans Terre, dont le règne avait été constamment agité. Dans la basse Allemagne l'influence du duc devint de plus en plus considérable, tant par le développement de ses domaines que grâce aux alliances matrimoniales contractées entre des princesses brabançonnnes et les comtes de Hollande, de Gueldre, de Clèves, de Juliers et de Loos.

En 1216, Henri I^{er} prit de nouveau la croix; mais bien que les papes l'exhortassent à plusieurs reprises à partir pour la Palestine, il n'y alla plus; plusieurs de ses vassaux, entre autres Walter Berthout, seigneur de Malines, prirent part à la cinquième croisade et se distinguèrent à la prise de Damiette, en 1220; quant à lui, il fut sans doute dispensé de les accompagner. Ce fut comme médiateur qu'il intervint dans une querelle entre les héritiers de Philippe, marquis de Namur, et Waleran, duc de Limbourg; en septembre 1222, il conclut une alliance défensive et offensive avec l'évêque d'Utrecht, qui était constamment en lutte avec ses vassaux de la

Frise et fut enfin tué dans un combat terrible, livré en 1226, près de Coevorden.

Lors de l'apparition du faux Baudouin, Henri I^{er} témoigna à cet aventurier beaucoup de sympathie et alla lui rendre visite à Valenciennes. Ferrand de Portugal, qui avait été fait prisonnier à Bouvines, put alors sortir de prison. Il profita de sa mise en liberté pour réclamer de Henri I^{er} 15,000 livres qu'il avait payées pour lui à l'évêque de Liège. Après avoir pillé les campagnes du Brabant jusqu'à Assche, le comte négocia un traité qui fut scellé à Huy, le 24 septembre 1227, et mit fin aux débats existants entre le Brabant, d'une part, la Flandre et le pays de Liège, de l'autre. Henri I^{er} perdit, à cette époque, tout espoir d'agrandir ses domaines du côté de l'est. Il avait espéré obtenir de l'église de Metz ses droits sur Saint-Trond, mais l'église de Liège les acquit au moyen d'un échange, en avril 1227. Il avait revendiqué le patrimoine des Dachsbourg, dont l'héritière, la comtesse Gertrude venait de mourir sans laisser de postérité, et l'évêque de Metz avait promis d'appuyer ses revendications; ces dernières furent repoussées par le jeune roi Henri ou plutôt par ses conseillers, qui adjugèrent à l'église de Strasbourg les biens des Dachsbourg du côté des Vosges (28 novembre 1226). Quant au comté de Moha, l'empereur Frédéric, le roi Henri et le pape Honorius en assurèrent tous trois la possession à l'église de Liège.

L'archevêque de Cologne, Engelbert, qui fut le premier tuteur du roi Henri, s'était toujours montré l'ami du duc; son successeur, le duc de Bavière, n'agit pas de même, et le jeune roi, cédant à ses inspirations, montra à plus d'une reprise peu de bienveillance pour le souverain du Brabant. Celui-ci n'en continua pas moins à gouverner ses États avec gloire.

Lors de la guerre qui éclata entre Henri, le nouvel archevêque de Cologne, et le duc de Limbourg, il soutint celui-ci avec beaucoup d'énergie, en 1228 et en 1231. Le 31 août 1232 il conclut avec

le comte Ferrand et Jeanne, sa femme, une convention par laquelle ceux-ci lui promirent de le défendre contre n'importe qui, sauf contre leurs suzerains, et de protéger ses domaines aussi loin qu'ils s'étendaient. En 1234, le fils du duc prit le commandement d'une croisade dirigée contre les Frisons habitant à l'embouchure du Weser et que l'on accusait d'être hérétiques; ces malheureux, appelés *Stadingers* ou Stadingues, parce que leur ville principale se nommait Staden, furent complètement défaits le 27 mai 1234.

Entraîné par des conseillers perfides, le roi Henri se brouilla avec son père, qui revint en Allemagne, fit arrêter son fils et l'envoya languir dans une prison où il expira. Frédéric II résolut alors de se remarier et demanda la main d'Isabelle, sœur du roi d'Angleterre Henri III. Ce fut le duc de Brabant qui, avec l'archevêque de Cologne et le duc de Limbourg, fut chargé d'aller chercher la fiancée et de l'amener à son époux, à qui elle fut unie, le 15 juillet 1235. Les fatigues que Henri I^{er} s'imposa en cette occasion lui furent fatales. Il tomba malade et expira à Cologne le 5 septembre. Des auteurs liégeois, entre autres Jean d'Outre-Meuse, ont entouré sa mort de circonstances aussi fausses que ridicules. Le souverain du Brabant mourut entouré de respect et de considération, après un règne de plus de soixante ans, marqué par de grandes actions et une foule d'établissements utiles.

Son corps, transporté à Louvain, fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, au milieu du chœur, sous une tombe qui est placée aujourd'hui dans le pourtour et sur laquelle on voit sa statue en marbre bleu; revêtu d'une longue robe et du manteau ducal, il a la tête couronnée de lauriers et tient dans la main droite un sceptre. A sa ceinture pend une escarcelle et près de sa tête se trouvent deux anges, saint Michel et saint Raphaël, l'encensoir en main. La tombe, haute de trois pieds et demi, longue de huit pieds deux pouces et large de trois pieds un pouce, est aussi en marbre bleu et était jadis dorée en partie. Sur le

pourtour de la pierre portant la statue on lit une inscription en vers latins.

La première femme du duc, Mathilde de Boulogne, morte vers 1210, et leur fille aînée, Marie, sont également ensevelies à Saint-Pierre, de Louvain, où leur tombe commune se voit encore; mais la seconde femme de Henri, Marie de France, morte en 1224, reçut la sépulture, suivant Baudouin de Ninove, dans l'abbaye d'Affligem, où son anniversaire se célébrait le 15 août.

Mathilde avait eu deux fils et cinq filles: Henri, depuis duc sous le nom de Henri II; Godefroid, premier seigneur de Gaesbeek; Marie, qui épousa l'empereur Othon IV, puis le comte Guillaume de Hollande, morte vers 1270; Marguerite, femme de Gérard, comte de Gueldre, morte le 21 septembre 1231; Aleyde, femme de Louis, comte de Looz, puis de Guillaume, comte d'Auvergne, et enfin d'Arnoul, seigneur de Wesemael; Mathilde, morte en 1267, qui épousa Florent, fils de Guillaume, comte de Hollande, et comte après son père, de 1223 à 1234, et N., dont la destinée est inconnue. Des deux enfants de Marie de France, l'un, Elisabeth, s'allia, en 1234, à Thierri, fils du comte de Clèves, seigneur de Dinslaken, et ensuite à Gérard de Limbourg, seigneur de Wassenberg.

On ne pourrait envisager Henri I^{er} comme un protecteur des lettres, mais son esprit s'ouvrait aux idées larges et généreuses, car il entoura les juifs de sa protection, comme en témoigne la légende de la bienheureuse Marguerite de Louvain. Non moins audacieux qu'ambitieux, le duc ne craignait pas d'étendre ses prérogatives et fit frapper des monnaies d'or, au moins pendant quelque temps, à Louvain. Il améliora ses domaines en abolissant en une foule d'endroits le servage, en provoquant des défrichements, en faisant construire des usines et dériver des cours d'eaux. De son temps, le droit féodal fut reconnu et consolidé en Brabant: le 27 décembre 1218, Frédéric II reconnut que le duc y était de droit le tuteur de tous ses vassaux restés orphelins; en mai 1222, les

coutumes féodales furent déterminées pour le duché dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, sous la présidence du jeune roi Henri. C'est, toutefois, à cette époque que s'introduisit une règle contraire au vieux principe excluant les femmes de la succession aux fiefs; l'usage de les y admettre fut appelé : Tenir un fief suivant le droit brabançon (*jure brabantino*), et plus d'une fois approuvé par les rois Henri VI et Philippe de Souabe.

Le droit féodal était alors la grande base de la société européenne. Le duc de Brabant, qui comptait ses vassaux par milliers, était lui-même le vassal du roi des Romains ou empereur d'Allemagne pour son duché, et du roi d'Angleterre pour des terres provenant des comtes de Boulogne. S'il tenait en fief de l'archevêché de Trèves le marquisat d'Arlon, de l'archevêché de Cologne des biens qu'il releva en 1222, de l'évêché d'Utrecht le Veluwe et de l'église de Liège quelques territoires voisins de Tirlemont, il comptait à son tour, parmi ses feudataires, la plupart des princes voisins : le duc de Limbourg pour le marquisat d'Arlon, le comte de Flandre pour la terre d'Alost, le marquis de Namur, le comte de Hollande, le comte de Gueldre pour le Veluwe, le comte de Loos, etc. Ses relations avec eux furent souvent troublées et provoquèrent plus d'un conflit; il sortit cependant avec honneur de ces difficultés. Il eut aussi à déterminer les devoirs de quelques-uns de ses barons et, en particulier, des seigneurs de Breda et des Berthout. Une branche de ceux-ci, les seigneurs de Grimberghe, se fractionna en 1197, et chacune des deux branches, ainsi que Guillaume de Grimberghe, seigneur d'Assche, se réconcilia avec Henri I^{er} en 1224; une autre branche, les seigneurs de Malines, agit plus d'une fois avec indépendance, parce qu'elle était appuyée par les évêques de Liège, avec qui elle partageait la juridiction à Malines. Les grandes abbayes et grands chapitres n'obéissaient également qu'à regret, et celui de Nivelles, notamment, parvint, en 1210 grâce à Othon IV, et

en 1227 grâce au jeune roi Henri, à se soustraire à la dépendance dans laquelle le duc de Brabant s'efforçait de le maintenir; mais la nécessité l'emporta, et Nivelles, où la bourgeoisie favorisait les empiétements du duc, resta intimement uni au duché.

La condition des bourgeoisies brabanconnes fut considérablement améliorée. En 1187, Henri I^{er} confirma les libertés dont Gembloux jouissait et, en 1192, en accorda de très étendues à Vilvorde. Mais ce fut surtout à partir de l'année 1200 qu'il se montra prodigue de concessions. Dans la Campine, Godefroid III avait fondé, près du village d'Orten, Bois-le-Duc, pour laquelle Henri I^{er} obtint du roi Henri VI de grands privilèges commerciaux en 1196; notre duc y créa plusieurs centres de population : Oosterwyck, Arendonck, Turnhout, Hérenthals et Hoogstraeten, qui sont qualifiées, en 1213, de villes nouvelles. Du côté de Jodoigne et de Tirlemont, il abolit le servage dans une foule de localités et y remplaça les obligations serviles par des cens et redevances modérées. Sa charte pour plusieurs localités des environs de Jodoigne date de 1204, et il octroya, en outre, des privilèges spéciaux : à Dongelberg, en mars 1216-1217; à Incourt en mai 1226. Sur la lisière du pays de Liège, il érigea en villes Hannut, dans la paroisse de Bertrée; une partie de l'ancienne paroisse de Landen, qui devint le Nouveau-Landen, et, en 1206, un domaine du chapitre de Saint-Lambert, de Liège, Haelen, près de Diest.

Aerschot, Sichem, Tirlemont, etc., étaient déjà largement privilégiés; Léau le fut en 1213. Diest obtint, le 25 février 1228-1229, une charte qui était une keure criminelle et dont Arnoul, seigneur de Diest, dut jurer la stricte observation. Autour de Louvain, des privilèges furent accordés : en 1211, aux habitants de Neeryssche; le 30 septembre 1224, à ceux du hameau de Byns-wyck (sous Wilese) et, le 1^{er} octobre de la même année, aux possesseurs de treize manoirs à Berthem. Toute une série de franchises se forma le long de la forêt

de Soigne et près de la Dyle : dans une ville neuve qui prit le nom d'Ottembourg; à Tervueren, où Henri I^{er} eut un château dont il affectionnait le séjour; à Duysbourg (l'ancien *Dispargum* de Grégoire de Tours), village auquel Henri I^{er} octroya, le 8 octobre 1226, les immunités déjà attribuées à Tervueren; à Overysse, dont l'affranchissement date du mois de décembre 1234; à Wavre, qui reçut pour lois les coutumes de Louvain, le 23 avril 1222; enfin à La Hulpe, dont la keure porte la date du 3 juin 1230. Dans les derniers temps de sa vie, Henri I^{er} reporta son attention sur la Campine, où les libertés de Bois-le-Duc furent attribuées : en 1230, à Oosterwyck; en 1232, à Sint-Oeden-Rode et Eyndhoven; en janvier 1233, à Grave, etc.

Au milieu de cette foule de franchises de deuxième et de troisième rang, les villes principales grandissaient et devenaient riches et peuplées. Plusieurs fois, notamment en 1194 et en 1213, elles furent appelées à garantir les conditions de traités de paix. Leur vie intérieure est peu connue, mais tout indique qu'elle ne fut pas exempte d'orages; l'organisation communale y devenait de plus en plus aristocratique, quoiqu'on y eût établi, à côté des échevins, un corps de jurés. Anvers avait perdu ses privilèges lorsque, en 1221, Henri I^{er} les lui rendit et, le 7 mai de la même année, lui en accorda de nouveaux. Louvain, où les droits de la gilde communale furent confirmés la même année et où l'on créa pour la première fois des recteurs de la commune ou bourgmestres, en 1219, selon Gramaye, en 1225, selon Divæus, n'obtint pas moins de quatre grandes chartes en mars 1233-1234. Quant à Bruxelles, sa keure criminelle, monument curieux pour l'histoire du droit, date du 9 juin 1229, et la charte réglant l'élection annuelle de ses magistrats : sept échevins et treize jurés, du 26 mars 1234-1235.

Toutes ces innovations et une foule de dispositions que j'ai dû passer sous silence et dont la mémoire s'est presque effacée, attestent d'immenses amélio-

rations apportées dans le sort soit des bourgeoisies, soit des populations rurales; l'exemple de Henri I^{er} agit aussi au dehors, surtout vers le nord et l'est. Ce prince, si bienveillant pour son peuple, était aussi très religieux. A Cologne, où il acquit une habitation qui devint depuis un fief tenu du Brabant, lui et Marie de France fondèrent, dans la cathédrale, une chapellenie de la Vierge et des Rois Mages (août 1221). A Aix-la-Chapelle, il institua, en 1223, un autel sous le vocable des saints Simon et Jude. On lui dut encore la fondation, à Sainte-Gudule, de Bruxelles, d'un second chapitre de chanoines (1226), et celle de deux communautés de chanoines de Saint-Augustin : l'une à Louvain, dite de Sainte-Gertrude, l'autre à Bruxelles, celle de Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Il concourut à l'établissement de la léproserie de Ter-Banck, aux portes de Louvain; de l'abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, dite la Cambre (*Camera*), près de Bruxelles; de l'abbaye de Cisterciens connue sous le nom de Saint-Bernard, à Westmalle, puis à Hemixem, près d'Anvers. L'institut de Cîteaux prit alors un très grand développement. C'est de ce temps que datent Parc-les-Dames, Florival, Maegdendael ou Op-Linter, Nazareth près de Lierre, ainsi que l'Île-Duc ou Gempe, de l'ordre de Prémontré. Alors commencèrent les béguinages et les couvents d'ordres mendiants, tels que les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs ou Dominicains; les maisons dépendant des ordres militaires se multiplièrent aussi beaucoup, de même que les hôpitaux et les léproseries.

Il est resté du règne de Henri I^{er} deux monuments de premier ordre : l'église abbatiale de Villers et le chœur de l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles. Dans la première et les bâtiments conventuels qui lui sont contigus règne, dans sa mystérieuse grandeur, le style de la transition romano-ogivale; quant à la collégiale de Bruxelles, elle présente un des plus beaux exemples connus de l'emploi du style ogival primaire. L'un

et l'autre édifice conservent la mémoire du long règne, si favorable au duché de Brabant, pendant lequel ce pays devint un Etat important, commerçant et populeux. L'augmentation de la population est caractérisée par ce fait que l'unique paroisse de Nivelles dut, en 1231, être morcelée de manière à en former onze. Quant au commerce, on peut juger de l'accroissement qu'il prit alors par les mesures, tantôt favorables, tantôt transitoires, dont il fut l'objet en Angleterre.

La personnalité de Henri Ier mérite d'être mise en relief. Les auteurs du temps l'accusent volontiers de duplicité et Philippe Mouskès, en parlant de lui (vers 20, 195), a dit :

« Li dus, ki molt sot (scût) de gille (de tromperie),
« De Louvaing.... »

Ici on ne tient pas compte des difficultés qui entouraient le duc, de sa situation entre la Flandre et le pays de Liège, l'Angleterre, que les intérêts de ses sujets lui commandaient de ménager, et l'Allemagne, dont le souverain était son suzerain; il eut tour à tour à traiter avec les Guelfes et les Gibelins, les papes et les empereurs, les rois de France et ceux d'Angleterre. Pendant tant d'années où il fut en scène, l'histoire ne lui reproche ni cruauté, ni vice déshonorant. Ses grandes chartes, si nombreuses, permettent de le ranger au premier rang des fondateurs de nos libertés.

Alphonse Wauters.

Gisleberti chronica Hannoniæ. — Gilles d'Orval, dans les recueils de Chapeauville et de Periz. — *Triumphus sancti Lamberti* (Ibidem). — Philippe Mouskès. — Butkens, *Trophées de Brabant*. — Ernst, *Hist. du Limbourg*. — Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, passim; *l'abbaye de Villers*, *Table chron. des chartes et diplômes imprimés*, introductions des t. III et IV, etc.

HENRI II, duc de Lotharingie et de Brabant, né en 1207, mort le 1^{er} février 1248.

Le prince à qui le duc Henri Ier laissa son duché, naquit en 1207, comme nous l'apprennent les *Annales Parcesens*; à peine était-il au monde qu'on le fiança, dès le mois de février suivant, à Marie, la quatrième des filles du roi des Romains, Philippe de Souabe. Le mo-

narque promit que la princesse serait remise immédiatement entre les mains de son futur beau-père et qu'elle hériterait de ses biens comme ses autres filles; de son côté, Henri Ier assigna à Marie un douaire produisant par an 1,000 marcs. Cette union se réalisa, en effet, plus tard et contribua à rattacher le Brabant pendant plus d'un quart de siècle à la politique des Hohenstauffen. Elle fut probablement consommée vers l'année 1226, pendant laquelle le jeune prince fut armé chevalier.

Il n'avait d'abord participé aux affaires politiques que d'une manière passive, et son père le donna plus d'une fois en otage comme garantie de l'exécution de ses promesses. A partir de 1221 on le voit figurer, avec son père, dans les traités et les chartes, surtout dans les diplômes qui concernent la ville de Bruxelles et son territoire; cette partie du Brabant, en effet, ayant été assignée comme douaire à sa mère Mathilde de Boulogne, morte peu de temps après sa naissance, il y avait des droits particuliers. Il semble même qu'il ne vécut pas toujours en bon accord avec son père au sujet de leur patrimoine commun, car son parent, le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric II, déclara, dans une assemblée tenue à Friedberg, le 28 avril 1230, que le duc Henri Ier, étant veuf, ne pouvait aliéner aucun de ses biens; s'il contrevenait à cette sentence, son fils pouvait reprendre les biens aliénés ou en percevoir les revenus. De là à une révolte ouverte il n'y avait pas loin.

A cette époque, l'héritier du Brabant s'était déjà signalé à la guerre. Il avait, en 1228, conduit une campagne vigoureuse contre l'archevêque de Cologne. Bientôt on le voit agir avec une grande indépendance, conclure seul des traités, recevoir des subventions, se conduire enfin comme s'il était maître de ses actions. En octobre 1230, il se réconcilie avec son beau-frère, Thiéri, comte de Clèves; le 3 juillet 1233 lui et Jean, évêque de Liège, se promettent appui et assistance contre tous en toutes occasions; le 20 septembre suivant, le roi Henri assigne au

prince brabançon une rente annuelle de 200 marcs, à prélever sur le tonlieu de Kayserwerth.

Un fait considérable, qui marqua l'année 1234, ajouta encore à la considération dont il jouissait. Les habitants du pays de Staden ou, comme on les appelait, les *Stadingers* ou Stadingues, étaient en guerre avec l'évêque de Brême, Gérard de la Lippe. On les accusait, non seulement d'être rebelles à ses ordres, mais de pratiquer des superstitions condamnables, en un mot d'être des hérétiques cathares. Le pape Grégoire ayant appelé les chrétiens fidèles aux armes contre cette population, on vit se rassembler une grande armée où figuraient la plupart des princes belges, et dont l'héritier du Brabant prit le commandement. Un combat terrible se livra à Oldenech. Les ennemis formaient un bataillon compact, dont le front, armé de piques, semblait présenter une barrière infranchissable; si l'on en croit les *Brabantsche yeeften*, ce fut le seigneur de Maeter, Arnoul, frère de Rase de Gavre, qui décida la victoire en déterminant les croisés à attaquer en flanc les Stadingues. Ceux-ci perdirent, selon les uns 600, selon d'autres 4,000 ou 11,000, selon d'autres encore 40,000 hommes, tandis que les vainqueurs n'auraient laissé sur le champ de bataille que deux personnes de marque. D'après les *Annales* de Parc, tous les vaincus auraient péri. Dans tous les cas, la journée fut décisive, mais les Stadingues ne furent pas exterminés; ils se soumirent à l'Eglise, et, le 21 août 1235, le pape Grégoire IX, à leur demande, chargea le clergé de Brême de les relever des censures ecclésiastiques.

Le prince Henri se trouva souvent sur les bords du Rhin pendant cette année et la suivante. Le sort malheureux du roi Henri, qui fut alors accusé de rébellion par son père l'empereur Frédéric et traité en coupable, lui enleva une amitié qui était précieuse, mais qui aurait pu devenir dangereuse; d'un autre côté, la mort de son père lui assura en Brabant une autorité incontestée.

Son premier soin fut de régler ses rapports avec ses différents suzerains. Au mois de décembre 1235 il était à Haguenau, près de l'empereur, auquel il dut s'empresser, par conséquent, de prêter foi et hommage, et près de qui il était de nouveau, à Cologne, au mois de mai de 1236. En février de cette dernière année, le roi d'Angleterre l'invita à venir le trouver et promit de lui inféoder le domaine d'*Eya*; mais on ne sait si Henri II put effectuer ce voyage ou s'en excuser. Lorsqu'il releva son fief de l'archevêque de Cologne, celui-ci s'engagea, le 12 février 1236, à lui assurer une somme de 3,000 marcs, payable par sixièmes d'année en année.

Henri II n'avait qu'un frère, nommé Godefroid. Il lui donna, pour lui et ses héritiers, un apanage en terres valant 1,000 livres de Louvain par an et, pour la plupart, situées à Leeuw-Saint-Pierre, Lennick, etc. Godefroid fit construire dans la paroisse de Lennick, au lieu appelé Gaesbeek, un château considérable, dont les dépendances s'étendaient depuis la banlieue de Bruxelles jusqu'à la Dendre, près de Ninove, et formaient une des premières baronnies du Brabant.

Henri II fut bientôt impliqué dans les guerres qui surgirent dans la partie orientale de la Belgique, entre l'évêque de Liège Jean d'Aps et Waleran de Limbourg, seigneur de Poilvache, frère du duc de Limbourg et du comte de Luxembourg. Le 16 septembre 1237, il fut, avec le duc de Limbourg, constitué juge du différend qui s'était élevé à propos des avoueries d'Assesse et de Gesves, qui restèrent à Waleran. Mais bientôt celui-ci et Jean d'Aps recommencèrent les hostilités; le prélat alla assiéger la redoutable forteresse d'Eméraude, ou, comme les habitants du voisinage l'appelaient, de *Pille-Vaches* ou Poilvache, près de Dinant, et jura de ne pas abandonner son entreprise avant de l'avoir conduite à bonne fin. Son attente fut déçue, et lui-même mourut, le 2 mai 1238, lorsque la place tenait encore. Les assiégeants avaient été rejoints par un corps de Flamands et

d'Hennuyers, conduits par Thomas de Savoie, le nouvel époux de la comtesse Jeanne de Constantinople, lorsque Waleran, à la tête de cent soixante cavaliers, parvint à entrer dans la forteresse; par une attaque imprévue il mit les assiégeants en déroute et le siège fut levé.

Henri II avait pris parti pour Waleran de Limbourg; son gendre Robert, comte d'Artois, ayant été chargé de prononcer entre eux, d'une part, et Thomas et Jeanne, d'autre part, quatre seigneurs brabançons se portèrent caution de l'exécution, par leur prince, de cette sentence (août 1238). La cause du débat consistait sans doute dans la possession d'une partie du comté de Namur, que le père de Waleran, le duc Waleran, avait conquise, et que Thomas et Jeanne, appuyés par l'évêque de Liège, qui était leur suzerain pour le comte de Hainaut, réclamaient les armes à la main.

La mort de Jean d'Aps avait provoqué à Liège des dissensions dont toute la contrée environnante se ressentait. Un parti voulait lui donner pour successeur Guillaume, frère de Thomas de Savoie; les autres avaient choisi pour candidat Othon, prévôt d'Utrecht. L'empereur soutenait ce dernier, tandis que le pape Grégoire appuyait Guillaume. Le fils de l'empereur, Conrad, vint à Liège pour introniser Othon, et le pape se prononça pour Guillaume, qui mourut peu de temps après à Viterbe, le 1^{er} novembre 1239. Une nouvelle élection eut lieu et porta sur le siège épiscopal de Saint-Lambert l'évêque de Langres, Robert de Torote, qui était tout dévoué à la papauté, alors en guerre ouverte avec l'Empire.

La plupart des princes laïques restèrent d'abord fidèles à l'empereur, tandis que le clergé et, en particulier, l'archevêque de Cologne, se prononcèrent pour le parti contraire, en même temps que le comte Thomas. Une première rupture eut lieu entre l'archevêque, d'une part, Henri II et ses vassaux, d'autre part; elle fut suivie d'une trêve qui assura aux vins venant de l'archevêché un passage libre à travers le Brabant, et qui

réglait ce qui concernait la propriété du château de *Thurim* (15 octobre 1238). Cologne avait alors pour archevêque élu Conrad de Hochstaden, dont la famille nourrissait une profonde inimitié contre les familles duciales de Brabant et de Limbourg. Il guerroya d'abord contre le duc de Limbourg, qui était aussi comte de Berg, et contre son allié, le comte de Sayn; puis il eut à lutter contre Henri II. Celui-ci lui reprocha d'avoir violé un accord conclu par ses soins, et, à la tête d'une armée de 80,000 (!) combattants, se porta d'abord sur Neuss, et ensuite, en longeant les bords du fleuve, sur Cologne. Ses troupes portèrent partout la dévastation, mais sans causer de dégâts aux deux villes dont je viens de parler, peut-être afin de ne pas en irriter les habitants, qui ne soutinrent pas, du moins ceux de Cologne, leur archevêque avec autant de zèle qu'il l'aurait désiré. Bonn, que le duc attaqua et prit, fut brûlé; Henri II alla assiéger le château de Lechenich, puis se retira, en alléguant la fatigue de ses troupes et le manque de vivres.

L'archevêque, appuyé par son confrère de Mayence et par les évêques de Munster et d'Osnabruck, se jeta alors sur le pays de Juliers, dont le comte était le beau-frère du duc Henri II, y causa de grands dommages, y détruisit le château de Berge, et y prit celui de Bergheim; toutefois, il ne parvint ni à emporter le château de Juliers, ni à enlever Rolduc au duc de Limbourg. Il avait à peine renvoyé ses soldats dans ses foyers que le duc de Brabant reparut entre la Meuse et le Rhin. Ses premiers efforts se portèrent sur Randerode ou Randenrath, château de l'Eyffel, qui appartenait à un seigneur du nom de Gérard, et qui fut pris et livré aux flammes; puis le duc attaqua le château de Daelheim, alors possédé par le comte de Hochstaden, neveu de l'archevêque, et s'en rendit maître après un siège de dix semaines. De son côté, Conrad de Hochstaden, qui venait d'être ordonné prêtre, puis, le 28 octobre, consacré archevêque, signala les commencements de son épiscopat par une incursion dans

le *Kuntzerlant* ou pays de Contzen et y fit de grands ravages.

En 1240, la guerre recommença. Appuyé par les bourgeois de Cologne, auxquels il fit, à cette époque, de grandes concessions, le belliqueux prélat attaqua le château de Zulpich, mais le comte de Juliers et ses alliés accoururent pour dégager cette place. Après une trêve, bientôt rompue, Conrad s'était dirigé vers le manoir de *Bruch* sur la Roer (Grevenbroich, près de Montjoie), lorsque l'intervention du fils de l'empereur rendit au pays quelque tranquillité. Conrad, qui venait d'être élu roi des Romains, fit une courte apparition à Liège pour y ranimer le zèle des partisans de son père, et à Cologne où, le 8 avril, il conclut une trêve qui devait durer jusqu'au 3 juin.

C'est le jeune roi qui fut évidemment l'inspirateur d'une démonstration importante tentée par les princes de l'empire au commencement de la même année 1240. Ils écrivirent, tant à Frédéric II qu'au pape Grégoire IX, pour les exhorter à conclure la paix; dans les lettres qu'ils adressèrent au souverain pontife, ils donnent au chef de l'Eglise l'assurance que l'empereur s'était montré disposé à traiter, et, de commun accord, ils lui envoient le maître de l'ordre Teutonique, Conrad. C'est de Liège et du 2 avril que sont datées les premières, celles des ducs de Brabant, de Lorraine et de Limbourg, des comtes de Gueldre, de Sayn, de Looz, de Juliers, de Luxembourg et de Waleran de Limbourg. Le 8 du même mois, l'archevêque de Cologne et les évêques de Worms, de Munster et d'Osnabruck en écrivirent de pareilles, et il en parvint bientôt à Rome un grand nombre d'autres, parmi lesquelles celles du landgrave de Thuringe, comte palatin de Saxe (écrites le 11 mars), étaient surtout empreintes d'un grand dévouement à la cause impériale. Mais toutes ces exhortations restèrent inutiles, et Grégoire IX persista dans son système d'inflexibilité.

L'archevêque de Cologne se montrait peu disposé à se prêter à une pacification,

et ne se rendit pas à une conférence qui se tint à Francfort; ses lettres d'excuse n'ayant pas été admises, la guerre reprit avec plus de fureur que jamais. Conrad de Hochstaden avait à lutter contre des ennemis nombreux. Depuis le mois d'octobre 1239, le comte de Looz avait promis au duc Henri II de l'aider de toutes ses forces et, le 11 mars 1240, le comte de Gueldre avait pris le même engagement. Le duc de Brabant se trouvait donc à la tête d'une coalition redoutable. Appuyé par Mathieu, duc de Lorraine, et par les bourgeois d'Aix-la-Chapelle, et à la tête d'une armée où l'on comptait une multitude d'Allemands et de Français, il reparut devant les murs de Lechenich. Au delà du Rhin, les habitants du comté de Berg et d'autres défenseurs de l'Empire assaillirent à l'improviste le château de Medeme et, après s'en être emparés, le détruisirent. Le prélat, plus audacieux que jamais, incendia les villages aux environs de Bensberg, mais son escorte étant peu nombreuse, il eut tout à coup à combattre la garnison de ce manoir et faillit être cerné et pris par elle; il fut blessé à la mâchoire et n'échappa qu'après avoir perdu plusieurs de ses gens. Passant ensuite le Rhin, il marcha contre Bedburg, dont il fit prisonnier le seigneur, Frédéric de Ryfferscheidt. Les chevaliers westphaliens accouraient pour faire lever le siège de Lechenich; mais, à leur arrivée, la paix était conclue; le duc et l'archevêque s'étaient réconciliés.

Les conditions de l'accord qui fut alors scellé ne sont pas connues; seulement on sait que le château de Daelhem n'y était pas compris et dut rester entre les mains du duc (déclaration du comte de Gueldre, du 31 août). Le château de Deutz, qui peu de temps auparavant avait été fortifié à grands frais par le prélat et les Colonnais, fut pour une moitié inféodé à la maison de Limbourg (le 2 septembre), et ensuite racheté par la ville de Cologne, qui en fit abattre les remparts et le rendit à sa destination de monastère.

En l'année 1241, les maisons principales de Brabant et de Thuringe s'uni-

rent par un double mariage. Le duc Henri, qui était veuf, prit pour femme Sophie, fille du landgrave Henri et d'Elisabeth de Hongrie, morte peu d'années auparavant en odeur de sainteté; le jeune landgrave Henri Raspon prit pour femme une fille du duc, nommée Béatrix. Le duc continuait, à cette époque, à se montrer le vassal fidèle de l'empereur. Celui-ci lui renouvela, à lui et à ses alliés, l'assurance de sa protection et promit de ne pas conclure de paix avec le pape sans les y comprendre (acte du 13 avril). Frédéric II entretenait avec Henri une correspondance assez active, et l'informa notamment de sa victoire sur les Milanais. En ce moment, un ennemi terrible menaçait l'Europe entière. Les Tartares, ou plutôt les Mongols, dominateurs de presque toute l'Asie, après avoir vaincu les Polonais et les Hongrois, étant sur le point d'entrer en Allemagne, le landgrave Henri avertit, le 30 mars, son beau-père de leurs progrès et invoqua son appui contre eux.

L'accord de l'année 1240 ne fut par malheur qu'une suspension d'armes. En 1242, une courte guerre entre le Brabant et la Flandre n'aboutit qu'à l'incendie du village de Pamele par les troupes réunies par Thomas de Savoie autour de Ninove; mais dans le pays entre la Meuse et le Rhin les hostilités reprirent avec violence. Les impériaux, dans cette contrée, avaient à leur tête le comte de Juliers, qui s'allia à la ville d'Aix-la-Chapelle (le 1^{er} décembre). Trois mille marcs furent assurés au duc Henri II comme récompense de ses services (promesse du roi Conrad, datée du mois de mars). Le comte de Luxembourg aussi restait fidèle, ainsi que la bourgeoisie de Trèves, dont l'attachement à l'empereur et à son fils fut récompensé par une promesse de protection spéciale (14 juillet 1242).

Le parti contraire continuait ses préparatifs. Le 10 septembre 1241, les archevêques de Cologne et de Mayence, qui en étaient les chefs, s'engagèrent à se protéger et à s'appuyer de toute façon dans le débat provoqué par la lutte de

l'empereur et du pape. Bientôt tous coururent aux armes. Les troupes du comte de Juliers dévastèrent les terres de l'archevêché; mais, surprises à Merreche (village actuellement détruit près de Bonn), elles furent mises en déroute et forcées de fuir. Peu de temps après, une bataille plus terrible se livra près de Lechenich. Malgré des efforts de bravoure et après une longue lutte, Conrad de Hochstaden fut pris et conduit au château de Niedeggen.

Le roi Conrad aurait voulu profiter de ce triomphe de ses partisans pour se faire adjuger les revenus de la mense archiépiscopale de Cologne, mais il ne put les obtenir des prieurs (c'est-à-dire des grands dignitaires ecclésiastiques de cette ville), ni des barons ou principaux nobles. Grâce à l'intervention de quelques-uns de ses parents, l'archevêque obtint du comte sa mise en liberté, moyennant le paiement de 4,000 marcs. Il promit de faire la paix avec l'empereur, à la première réquisition du comte; il s'engagea à défendre celui-ci s'il était molesté à l'occasion de cette paix et, de plus, à faire confirmer ses déclarations par les évêques, ses suffragants, les prieurs de l'église de Cologne, les villes de l'archevêché: Cologne, Neuss, Soest et Andernach, et ses vassaux et ministériels. Ce fut pour obtenir de l'argent des bourgeois de Cologne que l'archevêque consentit alors à la destruction des fortifications de Deutz (acte du 21 novembre).

La paix continua en 1243 et l'œuvre de la pacification parut s'accentuer, par suite de l'élection à la papauté du cardinal Sinibald (depuis Innocent IV), l'un des amis de l'empereur. Mais la situation ne tarda pas à changer complètement. On vit d'abord s'opérer un rapprochement complet entre l'archevêque de Cologne, d'une part, le duc de Brabant et le comte de Gueldre, d'autre part.

Henri II accusa le comte de Juliers de lui avoir tendu, à Gladbach, un guet-apens d'où il n'avait échappé qu'avec peine, et réclama de l'archevêque, à ce sujet, une sentence rendue comme duc de la province ou contrée, l'ancienne

Ripuarie ou pays entre la Meuse et le Rhin. Une assemblée se réunit à Ruremonde, où le prélat donna satisfaction à Henri II, conclut avec lui une alliance offensive et défensive, et s'accorda définitivement avec lui au sujet du comté de Daelhem. Moyennant 2,000 marcs et une rente annuelle de 100 marcs à payer à Thiéri, comte de Hochstaden, ce comté fut entièrement et absolument abandonné au duc, et depuis ne fut plus jamais séparé du Brabant, dont il constituait déjà un fief.

Depuis lors, le duc n'intervint plus d'une manière active, dans la querelle qui ensanglantait les bords du Rhin. Il cessa, paraît-il, ses rapports avec Frédéric II et son fils Conrad, sans prendre les armes contre eux. Lorsque son gendre Henri Raspon, le landgrave de Thuringe, accepta, à la sollicitation du pape, le titre de roi des Romains, qui lui fut décerné par les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves et quelques évêques, il fut l'un de ses soutiens, mais on ne voit pas qu'il ait guerroyé pour la défense de sa cause. Le landgrave n'eut du reste qu'un règne éphémère ; élu au commencement de 1246, il mourut le 16 février de l'année suivante, ne laissant pas d'enfants de son union avec Béatrix de Brabant, qui ne tarda pas à se remarier à Guillaume de Dampierre.

Après la mort du roi Henri, le pape offrit successivement et sans succès la couronne d'Allemagne à plusieurs princes. Le comte de Gueldre, le duc de Brabant et le frère du roi d'Angleterre, Richard, comte de Cornouailles, refusèrent ce présent dangereux. Enfin, le comte de Hollande, Guillaume II, qui n'avait que vingt ans, consentit à accepter la mission périlleuse de tenir tête aux partisans des Hohenstauffen. Dans une grande assemblée des princes de la basse Allemagne convoquée par Isidore Capuce, cardinal de Saint-Georges au voile d'or, Guillaume fut proclamé roi, le 3 octobre 1247, mais il ne parvint que difficilement à affermir sa domination sur les contrées rhénanes, où les villes impériales, en particulier, lui

opposèrent une énergique résistance.

Henri II, qui, selon des chroniqueurs, avait proposé à ses voisins la candidature de Guillaume, ne put lui donner une aide efficace. Il était devenu landgrave de Thuringe comme héritier de son beau-frère ; ce fut probablement pour ce motif qu'il eut à soutenir contre l'archevêque de Mayence, Sifrid, une guerre, dans laquelle le pape s'interposa (voir un bref du 19 novembre 1247). Bientôt le duc fut atteint d'une maladie dont il ne put guérir.

Quelques jours avant sa mort, le duc scella une charte des plus importantes, on pourrait même dire la plus importante de celles qui marquent, au treizième siècle, le progrès des libertés publiques dans notre pays. Elle mérite d'autant plus l'attention qu'elle fut décrétée avec l'assentiment du fils du duc, après une délibération préalable avec les vassaux et les hommes d'église du Brabant et sous la garantie du serment solennel de Henri II. La mainmorte, cette extorsion comme le duc l'appelle, c'est-à-dire le droit de prélever une partie de la succession des mourants, est abolie dans tout le pays, c'est-à-dire dans tous les domaines du duc, car plus d'un grand seigneur la maintint dans ses domaines. Le droit d'hériter des biens des bâtards est reconnu aux Brabançons, et si le prince se réserve de recueillir la succession de ceux-ci quand leurs proches sont étrangers, c'est avec cette réserve qu'en tous cas les dispositions testamentaires doivent être respectées. Tous les délits sont jugés par les échevins compétents, dont les baillis et autres officiers du duc sont tenus de respecter la décision, et lorsqu'il se commet un crime, comme incendie, viol, meurtre, etc., le coupable est traduit devant les vassaux du duc. Si quelque bailli ne se conforme à ces prescriptions, sa personne et ses biens répondent au prince de sa désobéissance. Le duc promet, en outre, pour lui et ses successeurs, de modérer ses dépenses, afin d'alléger les taxes levées en son nom et d'assigner un revenu annuel de 500 livres pour être distribué en au-

mônes et en restitutions à ceux auxquels il aurait pu causer du tort.

L'exemple du duc ne fut guère suivi à l'étranger, car, trois ans après, la comtesse de Flandre Marguerite se borna, au lieu d'abolir la mortemain, à la réduire au meilleur catel, c'est-à-dire au prélèvement du plus beau meuble, comme elle l'avait fait, en Hainaut, en 1245. Cette réforme resta même incomplète en Brabant; toutefois, elle y exerça une heureuse influence sur la condition des campagnards, je dis des campagnards, car depuis longtemps les villes n'étaient plus soumises à la mortemain.

Le duc mourut le 1^{er} février de la même année, à l'âge de quarante ans (et non de cinquante-neuf ans, comme le dit Butkens), après un règne d'un peu plus de douze ans. Il fut enseveli dans l'abbaye de Villers, où l'on vit longtemps sa sépulture dans le chœur, du côté droit, entre deux colonnes; elle était à peu près semblable à celle du duc Henri I^{er}, comme on peut s'en assurer par la gravure que Butkens a fait exécuter, mais elle a disparu, on ne sait à quelle époque.

Des deux femmes de Henri II, la première, Marie de Souabe, était morte en 1235; la seconde, Sophie, landgravinne de Thuringe, lui survécut jusqu'en 1275 et fut aussi ensevelie à Villers; elle conserva la possession d'un douaire qui comprenait, notamment, la terre d'Aerschot et le village de Rhode-Sainte-Agathe. De Marie étaient nés six enfants: le duc Henri III; Philippe, mort jeune; Mathilde, morte le 29 septembre 1288, qui épousa à Compiègne, en 1237, Robert, comte d'Artois, tué en Egypte pendant la sixième croisade, et ensuite Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol; Béatrix, connue dans l'histoire sous le nom de la *dame de Courtrai*, compagne de Henri Raspon, landgrave de Thuringe, roi des Romains de 1246 à 1247, puis de Guillaume de Dampierre, héritier du comté de Flandre, tué au tournoi de Trazegnies en 1251; Marie, qui devint la femme de Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, injustement tuée par ordre de son mari, qui la

suspectait d'adultère, le 18 janvier 1256, et enfin Marguerite, abbesse de Valduc. Sophie de Thuringe ne donna à Henri II que deux enfants: Henri le Jeune, qui devint landgrave de Hesse et dont la postérité masculine existe et règne encore en Allemagne avec le titre de grands ducs de Hesse-Darmstadt, et Elisabeth, femme d'un neveu de l'empereur Othon IV, Albert, dit le Grand, duc de Brunswick et de Limbourg, décédé peu d'années après son mariage sans laisser de postérité.

Le duc Henri II, sur lequel on possède peu de données précises, paraît avoir été doué de grands talents. Il jouissait parmi ses contemporains d'une véritable considération. Sa victoire sur les Stadingues et sa campagne victorieuse dans l'archevêché de Cologne lui valurent une réputation méritée de vaillance. Si on peut lui reprocher d'avoir, sans motifs connus, abandonné le parti des Hohenstauffen, on doit reconnaître qu'il ne poursuivit pas leurs partisans avec acharnement et qu'il ne profita pas de leurs revers pour se substituer à eux. Les chroniqueurs ne nous disent rien sur la situation du Brabant à cette époque. Dans ce duché, l'autorité du prince s'exerçait sans rencontrer d'obstacle, mais Henri II eut plus d'une contestation à propos de ses droits, notamment avec l'évêque et le chapitre de Liège au sujet de la juridiction dans la ville de Maestricht, et avec l'abbesse et le chapitre de Nivelles pour cette ville et les autres domaines abbaciaux. De la même époque datent aussi plusieurs conventions conclues entre Henri II et quelques-uns de ses barons: les seigneurs de Wesemael et de Diest et les Berthout de Malines. Les villes virent leurs privilèges maintenus et confirmés, mais ce fut alors que les hommes de métier et surtout les tisserands et les foulons commencèrent à revendiquer une part dans l'administration communale et que les bourgeois notables de différentes villes organisèrent une ligue pour se défendre contre leurs tentatives. Une alliance de ce genre fut contractée par Anvers et Malines, le 23 octobre

1242. Le pays, au surplus, et particulièrement Anvers, était agité par des doctrines communistes, exagération des vœux de pauvreté mis en honneur par les ordres mendiants; un nommé Isewin, prêtre allemand, essaya, mais sans succès, de s'en faire le propagateur. Ce fut pour arrêter leurs progrès qu'on fit appel à un ordre qui prenait alors beaucoup de développements et qui montrait une extrême ardeur contre les hérésiarques; je veux parler des Dominicains, que le duc Henri invita, en 1243, à venir s'établir à Anvers.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}, p. 225 à 245.— Galesloot, *Les Tombeaux d'Henri II et de Jean III, ducs de Brabant, à l'abbaye de Villers* (*Messenger des sciences historiques*, année 1882).

HENRI III, duc de Lotharingie et de Brabant, mort le 28 février 1261, et surnommé quelquefois le Débonnaire.

On ne connaît pas l'année de la naissance de ce prince, mais, comme il ne régna que treize ans et que son père n'atteignit que l'âge de quarante ans, il doit être né postérieurement à 1227. Selon Baudouin de Ninove, qui était contemporain, il n'avait à sa mort que trente ans; il naquit donc en 1231. Le jeune duc assista dans ses efforts pour conquérir l'Empire son parent, le comte Guillaume de Hollande, et fut au nombre des princes qui figurèrent, le 1^{er} novembre 1248, à son couronnement comme roi à Aix-la-Chapelle.

Toutefois, il ne seconda pas l'attaque dirigée contre la Flandre, alors soumise à Marguerite de Constantinople et à son fils Guillaume, seigneur de Dampierre, par Florent, frère du roi Guillaume, et par son beau-frère, Jean d'Avesnes, autre fils de Marguerite, mais ennemi des enfants nés du second mariage de cette princesse. Il contracta, au contraire, en 1248, un traité d'alliance avec Guillaume de Dampierre, qui devint son beau-frère et qui était son ami intime. Au surplus, le jeune duc de Brabant s'efforça surtout de maintenir la paix. Il poursuivait ce but lorsqu'il se confédéra avec les comtes de Gueldre et de Loos et le

nouvel élu de Liège, Henri de Gueldre; tous ces princes se trouvaient à Walsbergen, commanderie de l'ordre de Saint-Jean, voisine de Tirlemont, le 17 novembre 1248, lorsqu'ils se promirent amitié et secours contre tous. De légers débats s'élevèrent toutefois, en 1249, entre Henri III et l'élu de Liège, mais ils furent promptement assoupis par la médiation d'arbitres. Le 13 décembre 1251, le duc se réconcilia avec la ville de Cologne par une convention relative surtout au commerce et à laquelle les villes de Louvain et de Bruxelles apposèrent leurs sceaux, tandis que l'archevêque Conrad n'y prit aucune part.

L'année 1250 fut marquée par la réunion, à Bruxelles, d'un véritable congrès, où l'on essaya de mettre fin aux querelles des Dampierre et des d'Avesnes. Le roi Guillaume reconnut tenir en fief de la comtesse de Flandre les îles de la Zélande et admit le fils de Marguerite, Guy de Dampierre, à défaut de Guillaume, qui était alors prisonnier des Mamelouks, en Egypte, à faire hommage pour les domaines que Marguerite tenait de l'Empire. Le duc de Brabant ainsi que les comtes de Gueldre et de Clèves et l'élu de Liège devaient se déclarer contre lui, si lui et les siens n'exécutaient pas cet accord. La promesse du duc est du 17 et du 19 mai.

Ratifiée par le légat, puis par le pape, la paix semblait assurée. Elle dura à peine. Revenu de la croisade, Guillaume de Dampierre se rendit, le 6 juin 1251, au tournoi de Trazegnies, où il fut traîtreusement tué. L'opinion publique attribua sa mort aux d'Avesnes, et, ceux-ci, en effet, agirent de manière à justifier l'accusation portée contre eux. A leur instigation, le roi Guillaume, voulant profiter de l'absence du roi de France, Louis IX, protecteur déclaré des Dampierre, déclara que la comtesse Marguerite avait forfait ses fiefs impériaux (11 juillet 1252), et le pape sanctionna cet arrêt. Marguerite voulut se venger en attaquant la Zélande, mais ses troupes furent complètement vaincues à Westkappel (4 juillet 1253),

et son fils Guy fait prisonnier. La comtesse ne fléchit pas sous le coup terrible qui la frappait : elle acheta l'appui de Charles d'Anjou, frère du roi de France, en lui cédant le Hainaut; le roi Guillaume et Jean d'Avesnes essayèrent de reconquérir ce comté, où ils comptaient de nombreux amis, mais leur entreprise ne réussit qu'incomplètement; des médiateurs s'interposèrent et grâce à eux des trêves furent conclues.

Dans tous ces événements, dont le récit, comme je l'ai prouvé, a été présenté d'une manière très défectueuse, le duc Henri III agit surtout en ami de la paix. Après la défaite de Westkappel il se porta caution du paiement de la rançon du comte de Bar, qui avait été pris à cette terrible journée. Lorsque le roi Guillaume marcha vers le Hainaut, il le reçut à Bruxelles, ville sous les murs de laquelle le roi était campé le 6 juillet 1254; mais, tout en remplissant ses devoirs envers le chef de l'Empire, il ne partagea ni ses rancunes, ni ses convoitises.

Il avait accompli, en 1253, deux grands actes : il avait obtenu l'ordre de la chevalerie, et il s'était marié avec Aleyde, fille du duc de Bourgogne. Chef incontesté d'un Etat populeux et puissant, entouré de parents et d'amis, il était aussi considéré que le roi Guillaume l'était peu. Agent d'une politique étrangère, celui-ci avait à la fois à lutter contre les partisans des Hohenstauffen, contre les amis des Dampierre et contre une foule d'autres adversaires. L'archevêque de Cologne, Conrad, s'était déclaré contre lui; les bourgeois d'Utrecht l'insultèrent, et il eut encore à guerroyer, avec l'élu de Liège, Henri de Gueldre, contre les bourgeois de Liège et leur chef, Henri de Dinant.

A la demande de l'élu Henri de Gueldre, le duc de Brabant prit les armes pour combattre les bourgeois de Liège, mais son intervention en cette occasion n'amena pas la bonne entente entre les princes. Lors de la reddition de Saint-Trond, les habitants de cette ville avaient reconnu le duc pour leur haut

avoué; celui-ci ayant voulu intervenir dans de nouveaux débats qui s'étaient élevés entre l'élu et les bourgeois de Saint-Trond, Henri de Gueldre pénétra à l'improviste dans cette ville et y fit construire une tour pour en contenir la population dans l'obéissance. Jusqu'à la fin de sa vie, Henri III eut des contestations avec le prélat, son voisin et son parent, dont l'activité et l'ambition étaient sans bornes.

La bataille livrée le 28 janvier 1256, par les Hollandais aux Frisons, et dans laquelle périt le roi Guillaume, eut pour conséquence la conclusion de traités qui mirent fin aux querelles au sujet du patrimoine de Marguerite de Constantinople. Le roi Louis IX, depuis saint Louis, était revenu de la croisade; il intervint pour faire cesser la résistance et les hésitations et, grâce à la haute considération dont il était entouré, la paix fut conclue à Péronne (24 septembre 1256). Moyennant le paiement de 100,000 livres, le Hainaut fut restitué par Charles d'Anjou à Marguerite et à ses enfants. La possession de la Flandre fut assurée aux Dampierre et celle du Hainaut aux d'Avesnes. Un second congrès se réunit, au mois d'octobre, à Bruxelles, où les parties intéressées échangèrent les ratifications de la paix et les actes destinés à en expliquer et confirmer les stipulations principales.

Le trône d'Allemagne était vacant : deux compétiteurs se présentèrent pour l'occuper : Richard de Cornouailles et Alphonse, roi de Castille. Le premier, à la fortune duquel Jean d'Avesnes s'attacha, vint immédiatement dans nos contrées, mais n'y exerça jamais qu'une autorité pour ainsi dire illusoire. Quant au roi Alphonse, il n'essaya jamais de se mettre en possession de l'Empire. Comme Guy de Dampierre, le duc de Brabant avait épousé sa cause. Il fut chargé par le roi de Castille de maintenir la paix dans le pays allant de la mer au Rhin (16 octobre 1257), et pour affermir sa position, il accepta du roi Louis la somme de 15,000 livres, à condition que son fils Henri épouserait Marguerite, fille du roi de France

(avril 1257.) A cette époque le duc remplit à plusieurs reprises le rôle de médiateur, d'abord entre les comtes de Gueldre et de Clèves, puis entre le premier et l'évêque d'Utrecht. En 1258, il se rendit en Hollande pour y aider de ses conseils Aleyde, femme de Jean d'Avesnes, qui était devenue veuve, et exerçait les fonctions de tutrice du jeune comte Florent V; mais il ne tarda pas à revenir en Brabant, afin, paraît-il, d'éviter les conflits qui pouvaient s'élever entre les gens de sa suite et les Hollandais.

Le duc Henri fut enlevé à la fleur de l'âge, le 28 février 1261. Etant au lit de mort, il scella, comme son père, une charte qui honore sa mémoire : elle ordonne que les Brabançons devront, en tous cas, être traités par jugement et sentence, et qu'en dehors de quelques cas exceptionnels on ne pourra exiger d'eux ni taille ni exaction. Le duc renonce à percevoir les dîmes novales, c'est-à-dire celles provenant de terrains nouvellement mis en culture, et à la propriété des "warechaix" ou terrains vagues, des wastines ou bruyères et des pâtures communes. Obéissant aux clameurs qui s'étaient élevées contre l'exercice de l'usure, il ordonne l'expulsion du pays des Cahorsins et des juifs. Son testament et un codicille que j'ai fait connaître et qui est daté du même jour, contiennent d'autres dispositions accidentelles; nous n'en citerons qu'une, dont la teneur témoigne de sa libéralité : il ordonne de distribuer 1,000 livres à ses serviteurs et à ses pages, en témoignage de sa satisfaction pour les services qu'ils lui avaient rendus.

Le poète Adenez nous raconte, à la fin du poème de Cléomadès, les derniers moments du prince brabançon : " Il " commanda lui-même, dit-il, à ceux " qui étaient là de faire ouvrir les " portes, afin que ceux qui le vou- " draient, riches ou pauvres, pussent " parvenir jusqu'à lui. Beaucoup d'ar- " gent et de personnes étaient autour " de son lit, et moi-même j'y fus. Je puis " bien le dire, sans que l'on élève un doute " à ce sujet, jamais un mourant n'obtint

" plus de louanges... " Les chroniqueurs ont confirmé les assertions du trouvère. Le duc, dit Van Velthem, ne tolérât aucune discorde dans ses Etats et y maintenait la paix avec fermeté; plus loin, il donne à Henri III les épithètes de courageux et d'aimable, de doux et de juste. Modeste comme une vierge, affirme A-Thymo, il était tellement doux qu'on ne l'appelait que le bon duc.

Grand ami des lettres, Henri était poète lui-même et nous a laissé quatre pièces de vers, où il est surtout question d'amour. C'était la poésie française qu'il cultivait et qu'il maniait avec grâce. Lié avec Guillaume de Dampierre, avec Gelibert ou Gilbert de Bernaville, le duc eut encore la gloire de servir de père à l'un des plus remarquables trouvères du XIII^e siècle, celui qui fut de tous le plus fécond, Adenez, surnommé le Roi. C'est ce qu'attestent ces trois vers :

« Menestrés au bon duc Henri
« Fui; cil m'aleva et nourri
« Et me fit mon mestier apprendre. »

La mort prématurée de Guillaume de Dampierre attrista la vie de notre duc; il eut aussi à déplorer la perte de sa sœur Marie, que Louis, duc de Bavière, soupçonna à tort d'adultère et fit assassiner le 18 janvier 1256. Mais, en général, son règne fut prospère. Il jouit en paix de ses domaines, et les aurait augmentés du Boulonnais s'il avait pu réaliser la cession que lui en avaient faite ses tantes Marie, l'ex-impératrice (le 14 février 1259), et Aleyde, alors femme du seigneur de Wesemael (le 14 juin suivant). Ses contestations avec le chapitre de Nivelles, toujours procédurier, n'eurent jamais de conséquences graves. Les villes, dont les privilèges s'étendaient sans cesse, prenaient l'habitude de se confédérer, surtout afin de s'opposer aux efforts des gens de métier et en particulier des tisserands et des foulons; leurs administrations, devenant de plus en plus aristocratiques, n'entendaient pas tolérer la convocation dans les cités d'un conseil commun ou de grandes assemblées populaires,

comme nous l'apprend une charte de Léau, du mois d'avril 1248. Une nouvelle franchise, calquée sur la ville de Louvain, fut fondée à Merchten, en 1251, et des concessions avantageuses furent concédées à plus d'un village. La sollicitude du prince s'étendait aussi sur les marchands étrangers, et ceux de Hambourg, en particulier, obtinrent une charte qui assurait leur sécurité en Brabant (mars 1257).

Dans l'ordre intellectuel, le calme était toujours troublé par des doctrines qui avaient jeté de profondes racines et dont j'ai fait connaître les points principaux. Le clergé sévit rigoureusement contre les sectaires. L'évêque de Cambrai, Nicolas de Fontaines, fit jeter à la voirie le cadavre d'un de leurs chefs, le chanoine d'Anvers Corneille Cornélis. Les Dominicains, de leur côté, se montrèrent les ardents défenseurs de la foi, et l'intolérance était alors si générale, qu'elle leur valut à la fois la faveur populaire et la faveur du prince.

Henri III ne laissait que des enfants mineurs au nombre de quatre : Henri, qui succéda à son père; Jean, duc sous le nom de Jean Ier; Godefroid, seigneur d'Aerschot et de Vierson, et Marie, femme du roi de France Philippe III, dit le Hardi. Il fut enseveli dans l'église conventuelle des Dominicains, de Louvain, sous une tombe qui supportait sa statue et celle de sa femme; derrière, sur la muraille séparant le chœur de l'église d'une chapelle réservée aux ducs, était peinte une sorte de fresque, représentant le duc et sa femme, à genoux devant la Vierge et l'enfant Jésus, le tout parsemé d'écussons. Le chœur et la chapelle étaient ornés de vitraux peints, représentant des personnages de la famille ducale. Tous ces vestiges de l'art du moyen âge furent impitoyablement sacrifiés, en partie au XVII^e siècle, en partie en 1762, lorsque le prieur du couvent, Van de Putte, entreprit de restaurer l'église. Ces actes de vandalisme furent l'objet de poursuites de la part du gouvernement autrichien, poursuites qui n'aboutirent qu'à une satisfaction illusoire. En 1835, on a re-

cherché et retrouvé les ossements du duc et de la duchesse, que l'on a enfermés dans une caisse en plomb et replacés dans l'ancien caveau, au pied du maître-autel.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}, p. 252 à 274. — A. Wauters, *Henri III, duc de Brabant, et Suite à ma notice sur Henri III*, dans les *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 2^e série, t. XXXVIII, XXXIX et XL. — De Ram, *Rech. sur les sépult. des ducs de Brabant à Louvain*.

HENRI IV, duc de Brabant depuis 1261, date de la mort de son père, Henri III, jusqu'en 1267, époque de sa renonciation à ses Etats en faveur de son frère Jean Ier. Ce prince étant fort jeune lorsqu'il resta orphelin, sa mère Aleyde de Bourgogne prit en main la tutelle. Il porta néanmoins le titre de duc, qu'on lui donne le 28 avril 1272, dans un acte où son frère déclare que sa mère Aleyde et son fils Henri, « jadis « duc de Brabant », avaient approuvé la cession d'un fief à l'abbaye de la Ramée.

La part que cet enfant prit aux événements de l'époque se réduisant à très peu de chose, je me borne à rappeler ici que la tutelle de Henri fut disputée à sa mère par plusieurs princes et, entre autres, par Henri, dit l'Enfant, landgrave de Hesse, fils de Henri II d'un second mariage, et par Henri de Louvain, seigneur de Gaesbeek, petit-fils de Henri Ier; le premier, qui défendait difficilement en Allemagne le patrimoine de sa mère, la duchesse Sophie, y renonça à prix d'argent; le second fut attaqué dans sa terre de Gaesbeek par une armée brabançonne, qui ravagea ses domaines et détruisit le château de Gaesbeek et le village de Lennick. Aleyde gouverna surtout avec le concours d'Othon, comte de Gueldre, et de l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, mais, au bout de quelques années une rupture éclata entre eux.

La tranquillité du Brabant paraît avoir été fortement troublée. On se plaignait des exactions de la duchesse; les villes se confédérèrent, tant pour le maintien des droits de leur prince que pour celui de leur bonne entente (en 1261-1262). A Louvain des dissenti-

ments graves éclatèrent et la bourgeoisie se divisa en deux partis, celui des Blanckaerts, et celui des Colvers, que soutenait un baron puissant, le seigneur de Wesemael; enfin, à Nivelles, la commune entra en lutte contre l'abbesse.

Si l'on en croit un auteur contemporain, Thomas de Cantinpré, le médecin du duc de Bourgogne avait prédit à Aleyde ce qui devait arriver à ses enfants : « Votre premier né, lui dit-il, mourra immédiatement après avoir reçu le baptême et le deuxième n'aura qu'une complexion débile; quant aux autres, ils seront tels qu'une mère peut le demander. » Le prince Henri, en effet, était si débile, si dépourvu d'intelligence et de capacité, que l'on ne pouvait songer à lui laisser le pouvoir; son frère Jean, au contraire, donnait les plus belles espérances.

Leur mère avait pour Jean une préférence marquée : aussi résolut-elle de lui assurer la succession de son père, et cet avis fut partagé par la plupart des nobles, entre autres par Walter Berthout, seigneur de Malines. Mais Arnoul, seigneur de Wesemael, combattit ce projet, et se retira à Louvain, d'où il aida les Colvers à chasser les Blanckaerts. Puis il se déclara le protecteur du jeune Henri, accusant la duchesse d'avoir intrigué avec Berthout pour dépouiller l'aîné de ses enfants. Il prit les armes et attaqua ses adversaires, mais il fut vaincu dans un combat livré au hameau de Leesp, près de Wespelaer. Une assemblée générale des barons et des députés des villes, réunie à Cortenberg, ayant approuvé la conduite de la duchesse, Louvain et le seigneur de Wesemael se soumirent et le jeune duc Henri se dessaisit, librement et spontanément, de ses droits en faveur de son frère. Cet acte fut présenté, le 25 mai 1267, aux délégués de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains; mais comme ce roi était absent de l'empire, Jean I^{er} ne put lui faire hommage que le 16 août 1268.

Henri se rendit en Bourgogne, où, après un an de noviciat, il fit profession dans l'abbaye de Saint-Bénigne, de

Dijon, de l'ordre de Saint-Augustin, le 1^{er} octobre 1269. Il y vécut, non en moine, mais plutôt comme un pensionnaire noble; on lui assigna pour sa demeure de beaux appartements, où il était servi avec luxe. On ne sait quand mourut ce prince, qui devait être fort jeune lorsqu'il renonça au trône ducal, car son père ne se maria qu'en 1253 ou 1254 et avait eu un premier fils, mort presque en naissant; Henri IV ne pouvait donc, en 1267, avoir plus de onze à douze ans.

Alphonse Wanters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}. — Wanters, *Le duc Jean I^{er} et le Brabant sous le règne de ce prince*, p. 49 à 49, et *Suite à ma notice sur Henri III*, p. 86 à 91.

HENRI I^{er}, comte de Limbourg, mort en 1119. Ce prince, qui fonda, on peut le dire, la grandeur de sa famille, était, comme l'abbé Ernst l'a prouvé, le fils de Waleran, comte d'Arlon, et de Judith, fille de Frédéric, duc de Basse-Lotharingie. Il prit le nom d'un château que son père avait bâti sur une hauteur près de la Vesdre et qui devint sa résidence et celle de ses successeurs.

Henri figure parmi les princes qui coopérèrent, suivant des historiens liégeois, à l'institution du tribunal de la Paix, du temps de l'évêque Henri de Verdun. Peu de temps après il guerroya contre l'archevêque de Trèves Egilbert, à qui il contestait les biens qu'Adèle ou Adélaïde, comtesse d'Arlon, avait donnés à l'église de Trèves, puis repris d'elle à titre de précaire et pour en jouir seulement à titre d'usufruit. En vain l'archevêque somma le comte de lui restituer ces biens, en vain il l'excommunia; le prélat prit enfin les armes, et, en 1093, infligea à Henri une sanglante défaite.

Henri, qui était aussi haut-avoué de l'abbaye de Saint-Trond, intervint dans les querelles intestines qui agitaient alors ce monastère. Un nommé Herman en était devenu l'administrateur, grâce à la faveur du duc Godefroid de Bouillon, et obtint ensuite la dignité d'abbé, de Poppon, évêque de Metz. Le comte Henri se déclara aussi en sa faveur; mais l'empereur, mécontent de l'évêque Poppon et de Herman, confia l'autorité

sur l'abbaye à Arnoul, comte de Loos, qui se rendit à Saint-Trond et força Henri à se retirer auprès du comte de Louvain.

Pendant que plusieurs princes de notre pays se rendaient en Palestine, lors de la première croisade, Henri de Limbourg exerça en Belgique une grande autorité, dont il abusa au détriment des établissements religieux. Il envahit les biens de l'abbaye de Saint-Maximin, à Lasenich, incendia l'église de Kerkraede, près de Rolduc, et usurpa sur le monastère de Prüm la terre de Prumisfeld, à Merksteint, près de Rolduc. L'empereur Henri IV se décida enfin à arrêter ses entreprises; à la tête d'une armée nombreuse, il parut devant Limbourg, et s'en rendit maître (entre le 16 mai et le 1^{er} juillet 1101). Après avoir renoncé une première fois à ses droits sur Prumisfeld, le comte les réclama de nouveau et dut en faire abandon une seconde fois.

Malgré sa résistance à l'empereur, Henri de Limbourg réussit à plaire à ce prince, qui lui donna le duché de Basse-Lotharingie et le marquisat d'Anvers, devenus vacants par la mort de Godefroid de Bouillon. Henri ne témoigna pas une grande fidélité à son bienfaiteur, car les historiens le montrent hésitant entre l'empereur et son fils rebelle, et prêt à coopérer à une attaque contre Mayence, restée fidèle au premier. Mais lorsque le roi Henri et ses partisans traitèrent le vieil empereur Henri IV avec la plus grande rigueur, le duc Henri se rappela les obligations qu'il avait contractées envers celui-ci. Henri IV réussit à réconcilier le duc avec l'évêque de Liège, Obert, et le comte de Namur, Godefroid, puis il arma en sa faveur ces princes et leurs voisins, en leur exposant les mauvais traitements dont on l'avait abreuvé.

Le duc Henri eut une grande part au combat du 22 mars 1106, où un corps de cavalerie envoyé par le jeune roi Henri pour s'emparer de la ville de Visé et du pont sur la Meuse, fut mis complètement en déroute; il avait avec lui, dans cette journée, son fils Waleran et le comte de Namur. Ce fut lui aussi qui jeta dans Cologne une troupe d'élite ap-

pelée les *Gelduni*, les *Hommes de Gilde*, qui aidèrent les bourgeois à repousser les attaques des troupes du roi. Mais au moment même où celui-ci essayait de si grands revers, ses adversaires triomphants furent plongés dans la consternation par la mort inopinée de l'empereur, son père.

Le duc avait été déclaré par le roi déchu de son duché, qui fut confié à Godefroid, comte de Louvain ou de Brabant; ses domaines furent envahis et ravagés, sa capitale fut prise, lui-même forcé de se rendre et enfermé dans un château de l'évêque d'Hildesheim. Il ne tarda pas à s'échapper de prison et essaya de profiter de sa délivrance pour ressaisir l'autorité ducale en Lotharingie. Mais Godefroid de Louvain se hâta d'accourir, et faillit le prendre dans Aix-la-Chapelle, où la femme de Henri et plusieurs seigneurs tombèrent en son pouvoir. Il ne tarda pas à faire sa paix avec le roi Henri V et avec Godefroid.

Toujours ambitieux et remuant, on le voit, à Saint-Trond, persister à soutenir les prétentions de son protégé Herman à la dignité abbatiale, prétentions auxquelles celui-ci dut enfin renoncer, dans une grande assemblée tenue à Liège; on prétend aussi que ce fut lui qui accusa le comte palatin Sigefroid de conspirer contre Henri V. Mais il ne tarda pas à entrer dans la grande conjuration des princes de la basse Allemagne contre ce monarque. Il combattit à l'avant-garde des révoltés à la bataille d'Andernach (en 1114), et à celle de Welfesholt, près de Mansfeld, livrée le 11 février 1115, où chaque fois l'empereur fut vaincu; il resta dans l'armée du duc Lothaire de Saxe, qui s'empara de Dortmund et d'autres villes de la Westphalie.

Henri de Limbourg, quoique dépouillé du titre de duc, continua à le porter, mais en se qualifiant de duc de Limbourg. Il avait épousé Adélaïde, fille de Bodon, comte de Bodenstein ou d'Hegirmos, surnommé le Fort, et en eut plusieurs enfants, entre autres Waleran I^{er}, qui lui succéda; Agnès, femme de Frédéric, comte de Puthelen-

dorf en Saxe; la femme de Frédéric le Religieux, comte d'Arnsberg, et celle de Henri Ier, comte de la Roche, en Ardenne.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. II, p. 145 à 282.

HENRI II, duc de Limbourg et comte d'Arlon (1139-1167). Ce prince était le fils aîné du duc Waleran-Payen, et lui succéda, en 1139. Il eut pour sa part le comté de Limbourg, tandis que l'un de ses frères, également nommé Waleran, héritait d'Arlon, et son autre frère, Gérard, de la seigneurie de Wassemberg. Mais Waleran étant mort en l'année 1147 environ, ses biens devinrent la propriété de Henri, qui, depuis, se qualifia souvent de comte ou duc d'Arlon. Parfois il remplaça ce dernier titre par celui de duc d'Ardenne, et, en effet, Arlon, aussi bien que Limbourg, était situé dans la contrée désignée sous ce nom.

Lorsqu'il commença à gouverner ses Etats, son suzerain, le roi Conrad III, depuis empereur, lui refusa le titre de duc de Lotharingie (c'est-à-dire de Basse-Lotharingie), que Godefroid Ier ou le Barbu de Louvain ou de Brabant avait continué à porter, quoiqu'il en eût été dépouillé par l'empereur Lothaire. Conrad attribua cette qualification à Godefroid ou plutôt à son fils Godefroid II, et depuis lors elle fut toujours portée par les chefs de la famille de Louvain. D'autre part, les comtes de Limbourg ne tardèrent pas à se titrer toujours de ducs, et l'usage sanctionna cette usurpation, sans que rien l'eût autorisée.

Malgré la volonté du roi, le comte Henri prétendit s'arroger les prérogatives annexées au titre de duc de Lotharingie. Il en résulta une guerre dont Godefroid II sortit vainqueur et pendant laquelle il occupa à main armée Saint-Trond, dont les comtes de Limbourg étaient les hauts-avoués, et Aix-la-Chapelle. Mais il ne tarda pas à mourir, ne laissant qu'un fils encore jeune, Godefroid III, qui fut néanmoins reconnu pour duc. A cette époque, Henri eut une lutte à soutenir contre Gosuin, sei-

gneur de Fauquemont, à propos de deux domaines que Conrad avait enlevés à celui-ci et donnés au comte; ce fut alors, en 1144, qu'il attaqua et livra aux flammes la forteresse de Heinsberg, autre propriété de Gosuin.

Joué par Conrad, qui lui avait, paraît-il, promis un autre gouvernement que celui de la Lotharingie, Henri II se réconcilia avec lui, mais ne prit cependant aucune part à la deuxième croisade. Ses sujets avaient accueilli avec transport les exhortations des prédicateurs, et, si l'on en croit une chronique du temps, un dixième de la population partit alors pour l'Orient. La tentative ne fut pas heureuse, et Conrad surtout courut de grands dangers. Le comte de Limbourg, à partir de cette époque, se montra fréquemment à la cour impériale. Il assista à Francfort, le 30 mars 1147, au couronnement de Henri, fils de Conrad, en qualité de roi des Romains; puis, lorsque ce jeune prince et son père eurent expiré, il se trouva au couronnement du neveu et du successeur de celui-ci, Frédéric I^{er} surnommé Barbe-rousse, qui se fit à Aix-la-Chapelle le 9 mars 1152.

A cette époque, la Basse-Lotharingie était profondément agitée, ici par les luttes du jeune duc Godefroid contre les plus puissants de ses vassaux, les Berthout, là par des querelles entre l'évêque de Liège, Henri II, et le comte de Namur, Henri l'Aveugle. Les dernières furent terminées par un combat sanglant, à la suite duquel la ville d'Andenne fut, en 1152, complètement pillée et brûlée; les troupes de Henri l'Aveugle avaient été mises en déroute par celles du prélat, qui comptait parmi ses alliés le comte ou duc de Limbourg. Celui-ci eut aussi des difficultés avec le célèbre Wibald, abbé de Stavelot et de Corvey, tout-puissant à la cour de l'empereur Frédéric I^{er}, qui ordonna au comte de respecter les possessions du monastère de Stavelot. Henri paraît avoir été obligé, pour se procurer l'appui de l'évêque de Liège, Henri, son voisin, de lui céder la forteresse et le domaine de Rolduc; mais cette cession, de laquelle fut excepté

tout ce qui appartenait « à Saint-Gabriel », c'est-à-dire à l'abbaye de Rolduc, ne se réalisa jamais, à ce qu'il semble, ou se borna à une inféodation.

Le guerre contre les seigneurs de Grimberghe et les difficultés dont le duc de Limbourg était entouré semblent avoir mis fin aux querelles avec le duc de Louvain ou de Brabant, Godefroid III. Les deux princes terminèrent leurs contestations par une alliance matrimoniale. En 1155, Godefroid épousa Marguerite, fille de Henri de Limbourg, et depuis lors les deux lignées restèrent étroitement unies.

Le duc de Limbourg accompagna l'empereur Frédéric Ier dans son expédition en Italie, où une lutte terrible avait éclaté entre le pouvoir impérial, d'une part, la papauté et les villes lombardes, d'autre part. Il assista aux fêtes qui se célébrèrent à Aix-la-Chapelle en 1165 et 1166, lorsque le corps de Charlemagne, que l'antipape Pascal avait mis au rang des saints, fut extrait du tombeau et placé dans une châsse. Il repartit ensuite pour l'Italie avec son suzerain, mais il fut bientôt du nombre de ceux que la peste frappa devant Rome, en 1167. On rapporta son corps dans ses Etats, où on l'ensevelit auprès de sa première femme, dans l'abbaye de Rolduc. Après avoir été marié à Mathilde, fille d'Adolphe, comte de Saffenberg, morte le 2 janvier 1145, Henri s'était allié à Laurette, fille du comte de Flandre, Thierri d'Alsace, veuve d'Iwain, comte d'Alost. Cette dame vécut peu de temps avec lui, leur mariage ayant été cassé, paraît-il, pour cause de parenté. On ne connaît au duc que deux enfants : son successeur Henri III et la duchesse de Brabant Marguerite.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 83 à 150.

HENRI III, duc de Limbourg, mort en 1221 après un règne de cinquante-quatre ans, était fils du duc Henri II. Comme lui il porta les titres de duc de Limbourg et de comte d'Arlon, remplacés quelquefois, l'un par celui de duc d'Ardenne, dont quelques chroniqueurs

se servent, et l'autre par celui de marquis d'Arlon, dont Henri III fit usage le premier. Un contemporain, René de Saint-Jacques, a fait remarquer que la vie du duc fut presque toujours heureuse, et cependant, comme Ernst l'a observé, il passa sa vie à batailler.

Au mois de novembre 1172, il guerroya contre Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, auquel, dit-on, il avait enlevé quelques-uns de ses vassaux. Son ennemi se jugeant trop faible pour lui résister, appela à son aide Baudouin, comte de Hainaut, qui lui amena trois cent quarante chevaliers, autant de sergents à cheval et quinze cents fantassins. Les deux alliés ravagèrent les environs d'Arlon, la principale forteresse du duc, assiégèrent cette ville pendant dix jours et forcèrent ainsi leur ennemi à réparer les torts qu'il avait causés à Henri l'Aveugle. Le duc fut, en 1183, le principal instigateur de l'élection à l'archevêché de Trèves, d'un prêtre nommé Folcmare; comme cette élection déplut absolument à l'empereur Frédéric Barberousse, il en résulta pour la ville et le diocèse de longs troubles. Lorsque la troisième croisade fut prêchée, Henri et deux de ses fils, Henri et Waleran, prirent la croix; mais ils ne tinrent pas leur engagement, sauf le dernier, qui accompagna à la Terre-Sainte Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre.

Le duc Henri fut retenu dans nos provinces par une contestation au sujet de l'avouerie de Saint-Trond, qui était tenue de lui en fief par le comte de Duras. Après avoir réprimé, en 1176, les exactions que ce seigneur se permettait, il voulut saisir son fief, sous prétexte que le comte n'était pas venu pendant un certain temps tenir garnison, « faire son stage », selon l'expression d'alors, au château de Limbourg. De son côté, Conon, comte de Duras, vendit l'avouerie au duc de Brabant, Henri, et celui-ci s'en prétendit d'autant plus le possesseur, que ce domaine avait été compris dans la dot assignée à sa mère, Marguerite de Limbourg. La querelle des deux ducs se termina, en 1191, par un arrange-

ment qui donna raison au duc de Brabant, auquel Henri de Limbourg fit alors hommage pour Arlon, pour Rolduc et pour tous les autres domaines qu'il possédait entre la Meuse, la Moselle et le Rhin.

Pendant plusieurs années les deux princes suivirent la même politique. Ils firent ensemble élire évêque de Liège Albert de Louvain, frère du duc Henri Ier; lorsque celui-ci fut obligé de quitter son siège épiscopal, à l'approche de l'empereur, le duc de Limbourg le reçut dans son château de Limbourg, dont il lui fit remarquer la force, le conduisit à Reims, assista à son sacre et, à son départ, le recommanda chaudement au chapitre métropolitain. Après l'assassinat d'Albert, Henri de Limbourg contribua à venger sa mort sur les Hochstaden, et insista sur la délivrance du roi Richard, duquel il accepta un fief d'argent, en consentant à aider ce monarque contre le roi de France. En 1193, il fit élire évêque de Liège son fils Simon, mais ensemble ils excitèrent beaucoup de mécontentement dans l'évêché, en soulevant des questions personnelles. Le comte de Hainaut en profita pour poser la candidature à l'évêché d'un de ses amis, Albert de Rethel; Simon et le duc, ayant pris les armes contre Baudouin avec le vieux comte de Namur, furent vaincus à No-ville-sur-Méhaigne, où Henri et son fils aîné tombèrent entre les mains du vainqueur. Ils languirent longtemps en prison, le père à Ath, le fils au Quesnoy. Quant à Simon, il fut fait cardinal à Rome, puis mourut dans cette ville. Le duc de Limbourg eut à cette époque une guerre à soutenir contre Henri Ier de Brabant, allié au comte de Hainaut, et à Baudouin, son fils, devenu comte de Flandre, mais elle fut de courte durée.

Lors de la double élection d'Othon de Saxe et de Philippe de Souabe comme rois d'Allemagne, le duc Henri soutint la cause du premier, tandis que son belliqueux fils Waleran défendait celle de Philippe. Celui-ci se rallia ensuite au parti d'Othon, qu'il fut un des derniers à abandonner. Son père fut un des principaux soutiens de Louis, comte de

Looz, contre Guillaume de Hollande, son compétiteur dans la possession du comté de ce nom; mais dans ce conflit, de même que dans la guerre entre le Brabant et l'évêque de Liège, la loyauté de sa conduite fut suspectée. Ainsi, on lui reproche d'avoir, à la bataille de Steppes, conseillé de fuir aux Liégeois, dans les rangs desquels il combattait. Il est vrai que la position des princes féodaux était presque toujours des plus difficiles. Vassal du duc de Brabant, Henri dut le suivre à la guerre lorsque ce prince marcha contre Liège; également vassal de l'église de Liège, il fut obligé, à Steppes, de combattre pour la défense des domaines de l'évêque et du chapitre de St-Lambert. A Bouvines, il se trouva dans les rangs de l'armée réunie par Othon, devenu empereur; mais bientôt il se vit obligé de se soumettre au jeune roi Frédéric II, le chef de la famille des Hohenstauffen.

Henri III mourut en 1221 et reçut la sépulture dans l'abbaye de Rolduc, dont il fut l'un des bienfaiteurs. C'est à lui que le monastère du Val-Saint-Lambert dut sa translation sur les bords de la Meuse, près de Seraing, et une notable partie de sa dotation. La duchesse Sophie, qui était, paraît-il, issue des comtes de Saarbruck, lui donna un grand nombre d'enfants, entre autres Henri, cité de 1178 à 1215, mort avant son père, et qui portait le titre de seigneur de Wassenberg; le duc Waleran II, Frédéric, haut-avoué de Hesbaie par mariage, tige des seigneurs de Wassenberg; Jutte ou Judith, femme de Gosuin, seigneur de Fauquemont; Mathilde, et Isalde, femme de Thiéri, seigneur de Heinsberg.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 154 à 173.

HENRI IV, duc de Limbourg et comte de Berg, de 1226 à 1247.

Ce duc était fils de Waleran, duc de Limbourg, marquis d'Arlon et comte de Luxembourg, et de sa première femme. Il porta d'abord le titre de seigneur de Montjoie, d'après le nom de son apanage, et devint ensuite comte de Berg, par son mariage avec Ermengarde, fille du comte

Adolphe, tué au siège de Damiette en 1218. L'archevêque de Cologne, Engelbert, qui était frère d'Adolphe, ayant réclamé le comté de Berg comme en étant le plus proche héritier mâle, une guerre éclata à ce sujet entre lui et le duc Waleran. Elle dura longtemps, Engelbert étant tout-puissant en Allemagne, qu'il gouvernait au nom de l'empereur Frédéric II; Waleran consentit à un arrangement, qui laissa à Engelbert le comté de Berg, pour en jouir à titre viager et à condition de payer une rente considérable à Ermengarde et à son mari. Le prélat ayant été assassiné le 7 novembre 1226, Henri de Limbourg devint comte de Berg, peu de temps après avoir hérité du Limbourg. Le marquisat d'Arlon fut alors détaché de ce pays et uni au Luxembourg, et passa avec lui à un autre Henri, fils du duc Waleran et de sa seconde femme, Erme-sinde de Luxembourg. Quant à Montjoie, cet apanage de notre prince passa à son frère Waleran, qui fut aussi seigneur de Fauquemont.

Après avoir guerroyé contre le nouvel archevêque de Cologne, Henri, qui poursuivait avec acharnement les parents du comte d'Isenberg, accusé de l'assassinat de son prédécesseur, le jeune duc de Limbourg, laissant à son frère Waleran l'administration de ses Etats, partit pour accompagner à la croisade l'empereur Frédéric II. Celui-ci étant tombé malade à Brindes, ce fut le duc qui reçut le commandement de l'expédition et partit avec vingt galères; il n'avait fait que dénoncer la rupture des trêves conclues avec les Sarrasins et ordonné de travailler aux fortifications de Césarée et de quelques autres villes, lorsque l'empereur arriva à son tour, au mois de juin 1228. La croisade, quoique contrariée par les exigences du pape Grégoire IX, se termina par le traité du 18 février 1229, qui rendit Jérusalem aux chrétiens. Lors du couronnement de Frédéric comme roi, le 17 mars suivant, le patriarche ayant refusé de placer sur sa tête la couronne, le duc de Limbourg et quelques autres seigneurs eurent avec lui une violente altercation

et tirèrent l'épée devant le sépulcre du Christ. On eut beaucoup de peine à arrêter l'effusion du sang.

L'empereur partit le même jour pour Saint-Jean d'Acre et s'embarqua, le 3 mai, pour Brindes, décidé à se venger, par la force des armes, de la conduite du pape. Le duc ne resta pas auprès de lui, mais retourna immédiatement en Allemagne, où il recommença les hostilités contre l'archevêque de Cologne, auquel il enleva Zulpich. Il réussit, à cette époque, à apaiser le roi Henri, fils de Frédéric II, qui se montrait très décidé à tirer une vengeance sévère des Liégeois, accusés d'avoir accueilli dans leur ville le légat du pape; le duc lui fit remarquer que celui-ci avait dû quitter Liège. De retour en Allemagne, en 1235, Frédéric II témoigna sa confiance envers le duc de Limbourg en le chargeant d'aller en Angleterre chercher sa seconde femme, Isabelle.

Le duc prit une part active à la longue guerre du duc de Brabant contre l'archevêque de Cologne, Conrad, guerre qui ensanglanta le pays situé entre la Meuse et le Rhin, de 1238 à 1241. Comme ce duc, il se montra longtemps le défenseur de la cause des Hohenstauffen, à laquelle il était encore dévoué à la fin de l'année 1246, bien que, dès le mois de juillet, son fils aîné Adolphe se fût allié à l'archevêque de Cologne et joint aux partisans du compétiteur de Frédéric II et de son fils le roi Conrad, Henri Raspon, landgrave de Thuringe.

Ermengarde de Berg ne donna à son mari que deux fils : Adolphe, qui devint comte de Berg, et conclut avec sa mère, au sujet de son douaire, un accord daté du 16 juin 1247, et Waleran IV, à qui le duché de Limbourg fut assigné. Son mari fut enseveli dans l'abbaye de Rol-duc; on ignore le jour de son décès; mais on peut le placer au 5 février, puisque son anniversaire se célébrait ce jour-là dans l'abbaye d'Altenberg.

Alphonse Wauters.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 423 à 234.

HENRI, dit l'Aveugle, comte de Luxembourg, de Namur, de Durbuy et

de Laroche, fils de Godefroid, comte de Namur, et d'Ermesinde de Luxembourg, naquit vers 1112 et mourut à Echternach en 1196. Malgré l'âge auquel Henri était parvenu lorsqu'il arriva au pouvoir, l'histoire ne fait pas mention de lui avant le second quart du *xiii^e* siècle. Son nom commence à y figurer seulement au moment d'obtenir le comté de Luxembourg, par suite de la mort, en 1136, de son oncle maternel. Lors du décès de son père (19 août 1139), le comté de Namur lui échut par droit de succession en ligne directe. Puis il succéda, en 1153, à son cousin Henri III, comte de Durbuy et de Laroche.

Des possessions aussi considérables le placèrent tout à coup au nombre des princes les plus puissants de la Belgique. Ce fut son malheur. Jamais il ne laissa échapper une occasion quelconque de faire sentir sa puissance et l'augmenter, si c'était possible. Toujours prêt à se mêler des affaires de ses voisins, il leur cherchait noise sous les prétextes les plus frivoles. Sa vie fut une suite de combats, de batailles et de querelles. Encore du vivant de son père, il porta les plus graves préjudices à l'abbaye de Florennes. Brouillé avec Alberon II, évêque de Liège, il attaqua à l'improviste la ville de Fosses, la brûla et la livra brutalement au pillage (1140). Après avoir fait la paix avec ce prélat, il l'aïda à reconquérir Bouillon, forteresse dont le comte de Bar s'était emparé illégalement. Pendant le siège il faillit perdre la vie par ses imprudences, qu'il voulait faire passer pour des actes de courage. Enfin, il força la garnison à capituler, le 21 septembre 1141.

L'empereur Conrad l'ayant nommé (1145) avoué du monastère de Saint-Maximin, à Trêves, il eut avec l'archevêque de ce diocèse une guerre, qui fut terminée (4 janvier 1147), grâce à l'intervention de son suzerain. A peine le traité de paix avait-il été ratifié par l'empereur et le chef de l'Eglise, qu'Henri entra dans la Hesbaye, pour y faire la guerre aux comtes de Looz et de Dabourg. Non seulement il ravagea les terres de ses ennemis, mais il en fit au-

tant des propriétés de la prévôté de Stavelot. Pendant l'année suivante, il eut avec Richard, archidiacre de Verdun, des disputes qui furent heureusement aplanies par le pape. Connaissant parfaitement son caractère aventureux et belliqueux, son beau-frère Baudouin IV, comte de Hainaut, l'entraîna dans une guerre des plus désastreuses contre le comte de Flandre (1150). En dépit de ses revers, il fit de nouveau pendant l'année suivante, la guerre à l'évêque de Liège, à propos de certaines sommes d'argent. Il faillit même, pendant son expédition, s'emparer du prélat au village de Hollogne, dont il brûla l'église. L'évêque Alberon ayant pris l'offensive à son tour, le battit à plate couture, près d'Andenne (1^{er} février 1152); ce qui ne l'empêcha pas de mettre à profit l'absence de l'évêque et de reprendre les hostilités (1155), tandis que le comte de Duras, maréchal de l'église de Liège, se portait devant la ville de Namur, pour en faire le siège. Une pareille diversion, à laquelle Henri ne s'attendait pas, le força à faire la paix. A Trêves, il chercha, à propos de l'abbaye de Saint-Maximin, une nouvelle querelle à l'archevêque, qui fut obligé, pour obtenir la paix, de céder à son ennemi la ville de Grevenmacher avec la banlieue (1157).

A cette époque, Henri ressentit les premières atteintes d'un mal cruel, la cécité, qui devint bientôt à peu près complète. Dès ce moment ce ne fut plus le même homme : son caractère se modifia complètement; il devint pacifique. Pendant douze années consécutives il sembla uniquement préoccupé de réparer les maux causés aux pays soumis à sa domination. D'autres événements vinrent bientôt troubler son repos. Sans enfants, ni descendants, — il n'en espérait pas de sa femme Laurette d'Alsace, — il disposa (juin 1165) en faveur de son neveu Baudouin, fils et héritier de Baudouin IV, comte de Hainaut, de toutes ses possessions, s'en réservant seulement l'usufruit. A la mort de Laurette, Henri épousa Agnès, fille d'Henri, comte de Gueldre, qu'il répudia après quatre ans de mariage.

Cependant Godefroid, duc de Brabant, éleva (1169) contre Henri des prétentions, qui donnèrent naissance à une guerre, pendant laquelle il fut soutenu par le comte de Hainaut. Elle fut terminée par une paix heureuse. En 1172, Henri, assisté de son neveu, soutint contre Henri III, duc de Limbourg, une nouvelle campagne. Ensuite il s'allia au comte de Hainaut pendant la guerre contre Jacques d'Avesnes. Attaqué de nouveau (1185) par le duc de Brabant, il fut encore soutenu par le comte de Hainaut, quelque temps avant de se déclarer son plus redoutable ennemi, par suite d'un événement inattendu. Après avoir repris sa femme, Henri devint (1186) père d'une fille, appelée à recueillir sa succession. Cette circonstance l'engagea à révoquer la cession de ses domaines en faveur de son neveu, malgré la confirmation qu'il en avait faite deux ans auparavant (1^{er} avril 1184). Il voulait les faire passer sur la tête de sa fille, fiancée dès l'âge d'un an, au comte de Champagne. Un pareil engagement répugnait souverainement à l'empereur, très peu disposé à laisser prendre possession, par un prince français, de pays dépendant de l'empire germanique. Le monarque intervint activement (mai 1184) en faveur de Baudouin, et Henri, obligé de céder, fit une transaction avec son neveu, le déclara de nouveau son héritier, et lui confia en outre le gouvernement du comté de Namur. Durant son séjour dans ses nouvelles possessions, Baudouin s'était attiré, par les rigueurs de son administration, la haine de la noblesse namuroise. Celle-ci excita le vieux comte à le faire révoquer. Henri ne demandait pas mieux. Obligé de retourner en Hainaut, Baudouin revint bientôt à la tête de troupes considérables, prit la ville de Namur et força Henri de se réfugier dans le château. Après un siège de quelques jours, le vieux comte dut se rendre, et Baudouin reconquit la plupart des places fortes du pays, à la grande satisfaction de l'empereur. Celui-ci érigea le comté de Namur en marquisat, y comprit les comtés de Durbuy et de Laroche, et

en investit Baudouin. Après quelques trêves, mal observées de part et d'autre, la paix fut conclue (juillet 1190) entre les belligérants, grâce à l'intervention de l'archevêque de Cologne. Baudouin entra définitivement en possession du comté, en dépit de l'opposition du duc de Brabant. Malgré tant de revers, Henri reprit (1194) les armes dans l'espoir de pouvoir ressaisir ses possessions. Les troupes du comte et celles de ses alliés furent battues par Baudouin à la bataille de Neuville-sur-Méhaigne. Enfin, il fut forcé d'abandonner le comté de Namur, et de se contenter de celui de Luxembourg, qu'il laissa, lors de sa mort, à sa fille Ermansette, devenue la femme de Thibaut, comte de Bar. Après son décès (1196), son corps fut transporté à Floreffe et enterré dans l'église de cette abbaye, à côté de celui de sa seconde femme.

Malgré son humeur belliqueuse, Henri aimait les libertés. Il en accordait volontiers à ses sujets. Aux habitants de Floreffe il donna (1151) des droits dans la forêt de Marlagne, des exemptions de tonlieu, de formariage et de mortemain. Ceux de Jamoigne obtinrent (1154) des libertés plus grandes encore. Bouvignes, élevé au rang de ville, fut entouré de murs. Il favorisa aussi les églises, abbayes et couvents.

Ch. Piot.

Annales Laubacenses. — Sigebertus, *Chronica Gemblacensis.* — *Actuarium Gemblacense.* — *Actuarium Hanoniense.* — *Annales Florentines.* — Gislebertus, *Chronica Hanoniae.* — Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. II. — *Gallia christiana*, t. III. — Du Chesne, *Hist. de la maison de Luxembourg et de Limbourg.* — Miræus, *Diplomata.* — De Reiffenberg, *Monum. de Hainaut et de Luxembourg*, t. 1^{er} et VIII. — Hartzheim, *Historia Trevirensis diplomatica.* — Schoonbroodt, *Inventaire des chartes de St-Lambert.* — Demarne, *Hist. des comtes de Namur.* — Galliot, *Hist. gén. de Namur.* — Bertholet, *Histoire de Luxembourg.* — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium.* — Namèche, *Hist. de Belgique.* — *Trésor national.* — Neijen, *Biogr. luxembourgeoise.* — Hugo, *Annales Præmonstratenses*, t. 1^{er}.

HENRI III, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, depuis 1275, date de la mort de son père, jusqu'à la bataille de Woeringen, livrée en 1288 et où il mourut.

Henri de Luxembourg porta d'abord

le titre de comte de la Roche et est cité dans différentes transactions dès 1262. Lorsque son père se prépara à partir pour la septième croisade, où il accompagna le roi de France saint Louis, le jeune prince fut désigné, le 14 avril 1270, pour prendre le gouvernement du Luxembourg. Il hérita de ce pays quelques années plus tard, vers l'époque où éclata la guerre dite de la Vache. Henri III prit parti dans cette lutte pour son parent le comte de Flandre, Guy de Dampierre et, pour se venger des ravages causés sur son territoire par les Liégeois, prit la ville de Ciney, qui fut en partie brûlée (18 avril 1276). Ce ne fut que le 5 avril 1278 que lui et d'autres princes consentirent à s'en remettre à quatre arbitres du soin de terminer leur querelle avec la principauté de Liège.

En ce moment s'allumait une autre guerre, qui dut son origine à une agression tentée par le comte de Juliers contre la ville d'Aix-la-Chapelle, les 16-17 mars 1278, et où le comte trouva la mort. L'archevêque de Cologne Sifroi ayant profité de cette occasion pour porter le ravage dans le pays de Juliers, le duc de Limbourg et plusieurs princes voisins, entre autres le comte de Luxembourg, s'unirent pour attaquer à leur tour l'archevêché de Cologne et la ville d'Aix-la-Chapelle. Mais l'intervention dans la querelle du duc Jean Ier, en qualité de médiateur, rétablit la paix, et le comte de Luxembourg promit alors d'en faire exécuter les conditions par le duc de Limbourg (8 août 1279).

Le 12 octobre 1281, le comte fut chargé par le roi Rodolphe de Habsbourg d'aller prendre possession de la Flandre impériale et de la remettre à Jean d'Avesnes, que le roi déclarait être le légitime seigneur de ce pays. Cette mesure, qui ne reçut point son exécution, ne pouvait être confiée à un homme moins disposé à s'en acquitter. Henri de Luxembourg était, en effet, très lié avec Guy de Dampierre, comte de Flandre, qu'il s'agissait de dépouiller. Le 3 mars 1281, il avait pris de lui en fief la forteresse de Poilvache, qu'il avait tenue jus-

qu'à son décès. Le 14 avril 1281, le comte Guy lui paya 1,000 livres tournois, dont Henri donna quittance en août 1287. Henri poussa même trop loin son amitié pour le souverain de la Flandre. A la suggestion de sa sœur Isabelle, femme de Guy, il épia l'évêque de Liège, Henri de Flandre, fils d'un premier mariage de celui-ci, le surprit pendant qu'il chassait aux environs de Bouillon et le conduisit dans une prison mystérieuse d'où le prélat ne sortit qu'au bout de cinq mois et à prix d'argent. Le 15 janvier 1288, le comte Henri reçut d'Isabelle 800 esterlings; était-ce la récompense de ce guet-apens commis vers l'année 1285?

Le comte eut quelques difficultés avec l'archevêque de Trèves et fut excommunié par lui, le 14 mars 1286, pour avoir arrêté au passage, sur la Moselle, des objets appartenant à la cathédrale de Trèves.

Henri III de Luxembourg était alors impliqué dans une guerre qui lui fut très funeste. L'héritière du duché de Limbourg étant morte sans laisser de postérité, le duc de Brabant, qui en était le suzerain, et qui avait acquis les droits d'Adolphe, comte de Berg, le plus proche des héritiers, le réclama, tandis que Renaud, comte de Gueldre, mari de la duchesse, prétendit s'y maintenir. Renaud fut appuyé par l'archevêque de Cologne et par la plupart des parents de la princesse précitée, et, en particulier, par le comte de Luxembourg et son frère Waleran. Plusieurs seigneurs du Luxembourg, entre autres Godefroid, seigneur de Vianden, qui avait de grands domaines en Brabant; Louis, comte de Looz et de Chiny; l'oncle même du comte Henri, Gérard de Durbuy, à qui Jean Ier donna la terre de Mélin près de Jodoigne, se prononcèrent pour le duc. Toutefois, le comte de Vianden fut obligé de déclarer, en février 1284, qu'il n'entreprendrait rien contre le Luxembourg.

Pendant l'hiver de 1285 à 1286, le comte Henri entra en campagne et força le château de Fraipont, que le châtelain de Daelhem, René, reprit bientôt. Dans l'été, le duc lui-même vint dans le pays

d'Outre-Meuse et à son approche les alliés se séparèrent; le comte Henri se retira à Limbourg. Dès que Jean I^{er} fut rentré en Brabant, il fit fortifier l'église de Sprimont, afin de bloquer le château de ce village; mais le duc se hâta d'accourir à la tête d'une troupe de cavaliers, défit un corps de Luxembourgeois près d'Aywaille, détruisit l'église de Sprimont et ravitailla le château.

Le comte de Gueldre, ayant épuisé ses trésors dans une lutte difficile, se décida à vendre ses droits sur le Limbourg, moyennant 40,000 marcs, au comte de Luxembourg et à son frère Waleran, seigneur de Ligny (23 mai 1288). Jean I^{er}, qui était alors à Maestricht, ayant appris cette convention, se décida à frapper un coup décisif. Il se porta sur Fauquemont et de là vers le Rhin; puis, rejoint par les bourgeois de Cologne, il marcha contre ses ennemis, auxquels il livra, le 5 juin 1288, près de Woeringen, une terrible bataille, qui décida du sort du Limbourg.

Dans cette journée, Henri III se hâta d'assaillir le duc Jean I^{er}; mais, en se dirigeant contre lui, il fit tant de rencontres qu'il put difficilement le rejoindre. Il venait de repousser Gérard de Wesemael, seigneur de Berg-op-Zoom, lorsque son cheval reçut de Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschot, un si terrible coup de hache d'armes que la monture s'effraya et emporta au loin son maître. A la demande du comte Henri, son écuyer, Guillaume l'Ardenois, seigneur de Spontin, le conduisit à l'endroit où se trouvait Jean I^{er}. Les deux princes se combattirent et essayèrent de se désarçonner l'un l'autre, mais on les sépara, et en ce moment le seigneur de Ligny tomba mortellement frappé. Henri exaspéré s'élança en avant avec une nouvelle fureur. L'écuyer de Jean I^{er}, Goly de Meerbeke, blessa grièvement son cheval et aurait tué le comte, s'il n'en avait été empêché par Guillaume l'Ardenois. Sans perdre courage, le comte Henri se jeta au cou du duc et voulut, à force de bras, l'enlever de la selle; mais, au moment où il se levait, le chevalier Walter Van den Bisdomme le tua, en lui plongeant son épée

dans le fondement. Selon un chroniqueur brabançon, Jean I^{er} s'écria, en voyant tomber son ennemi : « Qu'as-tu fait, Waler, tu as tué le meilleur chevalier de la journée. » Avec Henri périrent deux de ses frères naturels, Henri, sire de Houffalise, et Baudouin, ainsi que plusieurs chevaliers de marque. Le corps du comte et de son frère Waleran ne furent jamais retrouvés.

Henri III avait eu six enfants de Béatrix, fille de Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont : Henri, qui lui succéda et devint roi des Romains et empereur; Waleran, à qui furent assignés les biens de ses parents situés en Hainaut; Baudouin, archevêque de Trèves, prélat distingué; Marguerite, religieuse à Marienthal; Félicité, femme de Jean de Louvain dit Tristan, seigneur de Herstal et de Gaesbeek, et N., religieuse au prieuré de Beaumont, à Valenciennes. Le comte avait considérablement augmenté le nombre de ses feudataires; il donna aussi des franchises à plusieurs localités de ses Etats. En 1282, il confirma aux bourgeois de Luxembourg leurs privilèges et, le 20 mars de la même année, de concert avec Rase, seigneur de Sterpenich, il étendit la loi de Beaumont au village de Lintgen. Mais ce fut surtout comme guerrier qu'il se distingua.

Alphonse Wauters.

Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. V. — Ernst, *Hist. de Limbourg*, t. V. — Wauters, *Le duc Jean I^{er} et le Brabant sous la règne de ce prince*, etc.

HENRI IV, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, plus tard roi des Romains et empereur sous le nom de Henri VII, mort le 24 août 1313.

La mort du comte de Luxembourg à Woeringen ayant privé ses Etats de leur souverain, ce fut sa femme, la comtesse Béatrix, qui en prit le gouvernement pendant la minorité de son fils aîné. Mais elle eut le tort, paraît-il, de mettre sa confiance dans le seigneur d'Aix ou Esch, dont la conduite amena le soulèvement des bourgeois de Luxembourg. Il y eut, en la maison des

Frères mineurs ou Récollets, le samedi après la mi-Carême, 26 mars 1289, une scène violente, dont les bourgeois se repentirent ensuite et pour laquelle Béatrix leur accorda leur pardon le 23 juillet suivant, moyennant le paiement d'une somme de 3,000 livres.

Lorsque le jeune comte arriva à l'âge d'homme, on négocia son mariage avec Marguerite, l'une des filles du duc de Brabant Jean I^{er}. Cette union, qui eut pour résultat de rapprocher la maison de Limbourg de celle de Louvain et d'affaiblir les haines dont la possession du duché de Limbourg avait été l'origine, fut négociée par Marie, reine de France, sœur de Jean I^{er} et veuve du roi Philippe le Hardi. Les noces se célébrèrent à Tervueren avec beaucoup de pompe, en 1292, et Henri y donna la preuve d'un grand tact en accueillant avec bienveillance le chevalier Walter Van den Bisdomme, qui avait tué son père, mais qui avait pour excuse le danger dans lequel se trouvait son seigneur, le duc Jean I^{er}.

Après la mort de ce dernier prince, une rupture éclata entre le roi de France Philippe le Bel, fils de Philippe III, et le roi d'Angleterre Edouard I^{er}. Le comte de Flandre Guy de Dampierre et le duc Jean II, fils de Jean I^{er}, soutinrent la cause d'Edouard, mais le comte de Luxembourg, de même que le comte de Hainaut Jean d'Avesnes, se rallièrent à la politique de la France. Le comte Henri accepta un fief d'argent qui fut constitué en sa faveur par le roi Philippe, le 12 novembre 1294. Intimement lié avec le comte de Hainaut, avec qui il guerroya contre les bourgeois de Valenciennes, le comte de Luxembourg adopta et suivit la même ligne politique. Il combattit pour le roi de France en Guyenne contre les Anglais et en Flandre contre les Flamands. Il fit saisir une somme de 12,000 livres tournois que le roi d'Angleterre envoyait au comte de Bar pour guerroyer contre la France; Edouard III s'en plaignit au roi Adolphe de Nassau (le 1^{er} octobre 1295), mais l'on ne sait s'il obtint satisfaction.

A cette époque le comte eut un grave

démêlé avec les habitants de Trèves. Comme il avait établi un nouveau tonlieu sur la Moselle, les bourgeois prétendirent qu'il leur causait préjudice; sur son refus de renoncer au tonlieu, ils prirent les armes, brûlèrent la maison où se levait le péage et causèrent de grands dégâts dans le Luxembourg. Henri réunit son armée, marcha contre eux et les repoussa jusque dans Trèves, qu'il assiégea; mais, une nuit, son armée fut prise soudain d'une terrible panique; elle prétendit, dit-on, avoir été assaillie par une milice céleste, protectrice de l'église de Trèves, et elle s'enfuit en désordre. Le comte, prévoyant que ses efforts resteraient inutiles, se réconcilia avec les bourgeois de Trèves. Par un traité signé en 1302, il s'engagea à devenir leur co-bourgeois et à les défendre contre leurs ennemis, et il lui fut assigné, en retour, une rente annuelle de 300 livres, outre la jouissance de la maison dite de l'Aigle, dans la Brodgasse. Les conventions de ce genre étaient alors fréquentes et avaient pour résultat d'intéresser les chefs de l'aristocratie à respecter les droits et les privilèges des villes.

Depuis la mort de Rodolphe de Habsbourg, plusieurs princes s'étaient succédé sur le trône d'Allemagne et ne s'y étaient maintenus que difficilement. Adolphe de Nassau, de même que Albert d'Autriche, avaient dû constamment prendre les armes pour la défense des droits de l'empire et le maintien de leur autorité. Non seulement ils n'avaient pu songer à aller en Italie prendre la couronne impériale, mais l'indépendance de l'Allemagne même était menacée. Un souverain puissant et ambitieux, le roi de France Philippe le Bel, excité par quelques conseillers, aspirait à étendre ses Etats jusqu'au Rhin. Peut-être serait-il parvenu à son but, tant il comptait en Belgique de princes dévoués à ses intérêts, si le soulèvement des Flamands et la bataille de Courtrai, d'une part, et, d'autre part, le triomphe des métiers de Liège sur les patriciens de cette ville, n'avaient porté des coups terribles au crédit dont jouissait le parti

français. La conduite de Philippe le Bel envers le pape Boniface VIII eut aussi pour résultat de lui créer beaucoup d'ennemis, en Italie comme en Allemagne.

Le trône royal d'Allemagne resta vacant lorsque Albert d'Autriche fut assassiné, le 1^{er} mai 1308. Son fils Frédéric espérait lui succéder, mais un prince français, Charles de Valois, comte d'Anjou, prétendit lui disputer la couronne. La cause du premier fut mollement défendue et celle du second rencontra de grandes résistances. Alors se produisit la candidature du comte de Luxembourg, en faveur duquel le cardinal Henri de Prato insista énergiquement auprès du pape Clément V, et dont un des frères, Baudouin, ayant été nommé archevêque de Trèves, avait reçu le pallium du souverain pontife lui-même le 11 mars 1308 et faisait partie du collège des électeurs à l'empire.

On se tromperait étrangement si l'on considérait comme un grand succès pour le comte Henri son élection en qualité de roi des Romains, qui eut lieu le 27 novembre 1308. Sans doute, elle donna beaucoup de lustre à sa maison, qui devint l'une des premières de l'Europe, et qui gouverna presque constamment l'empire pendant plus d'un siècle; elle lui procura, en outre, le royaume de Bohême, dont elle resta en possession pendant la même période; mais le comte, élevé sur le trône sous le nom de Henri VII, se trouva entouré de difficultés et dut entreprendre une expédition qui lui coûta la vie, après un règne de quatre à cinq ans seulement; quant au Luxembourg, devenu l'un des moindres domaines de la race qui la possédait, il fut impliqué dans toutes les querelles auxquelles elle fut mêlée.

Lorsque le comte de Luxembourg fut proposé comme candidat à l'empire, le roi Philippe le Bel ne lui fit pas d'opposition auprès du pape Clément V, avec lequel il était étroitement lié. Henri VII étant depuis longtemps un de ses alliés, il ne pouvait le redouter. Le pape, qui ne résidait pas à Rome, mais à Avignon, était intéressé à voir se rétablir en Italie

l'autorité royale, qui pouvait devenir assez forte pour seconder l'action du saint-siège, mais pas assez considérable pour être nuisible à son influence. Il imposa donc au nouvel élu l'obligation de se faire couronner à Rome dans le délai de deux ans et demi. Quant aux princes allemands, tant ecclésiastiques que laïques, ils avaient beaucoup de considération pour le nouveau monarque, mais redoutaient peu sa puissance. Cependant cette dernière ne tarda pas à s'augmenter considérablement. Le roi de Bohême Wenceslas IV étant mort et son successeur, Henri de Carinthie, ayant soulevé le mécontentement général par sa sévérité et son avarice, les nobles bohémiens offrirent à Henri VII son trône et la main d'Elisabeth, fille de Wenceslas, pour son fils Jean, qui n'avait alors que quinze ans.

Le nouveau roi s'efforça de rétablir la tranquillité dans l'empire. Il proscrivit les meurtriers de son prédécesseur et investit les fils de celui-ci des fiefs qu'ils tenaient de l'empire. Afin de jeter le voile de l'oubli sur d'anciennes discordes, il fit transporter solennellement à Spire les corps des deux rois qui avaient gouverné l'Allemagne avant lui, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche; ils furent inhumés dans la cathédrale.

Depuis la mort de Frédéric II et de son fils Conrad, l'autorité impériale n'existait plus en Italie, aucun de leurs successeurs n'y étant venu revendiquer l'autorité suprême. Le parti guelfe, dont les papes étaient l'âme, avait triomphé presque partout, et la maison d'Anjou, après avoir combattu en son nom, régnait à Naples et possédait une influence incontestée à Florence, devenue à cette époque l'une des plus florissantes et des plus belles cités de l'Italie. Dans le nord de la Péninsule, le parti gibelin ou impérial dominait; toutefois la plupart des grandes communes qui l'avaient soutenu avaient renoncé à leur autonomie et accepté la domination des tyranneaux qui y maintenaient l'ordre, mais au moyen de la violence et de la corruption. Venise, Gênes et Pise, ces vieux entrepôts commerciaux, conservaient leur antique indépendance.

Obligé, pour conserver le prestige de son nom, d'entreprendre une campagne dont il entrevoyait aisément les dangers, Henri forma une armée, dans laquelle entrèrent un grand nombre de Belges, et, entre autres, son frère Waleran, seigneur de Ligny, l'évêque de Liège Thi-baud de Bar, Henri de Flandre, seigneur de Ninove, fils du comte Guy de Dampierre, etc. Il confia le vicariat de l'empire à son fils Jean, depuis si célèbre sous le nom de Jean l'Aveugle, et partit en 1309, après avoir annoncé qu'il venait en pacificateur, que son but était de réconcilier les Guelfes et les Gibelins, qu'il voulait rendre leur patrie aux bannis, qu'il entendait ramener à sa suzeraineté les villes et réunir en un faisceau toutes les forces de l'Italie.

Quelques cantons suisses s'étaient soulevés depuis peu contre les baillis qui en avaient l'administration pour la maison d'Autriche, mais la Suisse occidentale faisait encore partie de l'Allemagne. C'est de ce côté, par Lausanne, que se dirigea Henri VII pour atteindre les Alpes, qu'il passa au Mont-Cenis, où ses troupes souffrirent beaucoup. De là il fit route vers Turin, puis vers Asti. Un grand nombre de seigneurs vinrent le trouver, avec une députation des bourgeoisies qui leur étaient soumises. Henri les admit tous à son conseil et leur distribua des faveurs personnelles, mais après les avoir obligés à résigner l'autorité despotique qu'eux et leurs ancêtres s'étaient arrogée. Le roi séjourna pendant deux mois dans le Piémont, établissant partout des vicaires impériaux et rappelant les exilés ; il se concilia de la sorte les populations, qui espéraient beaucoup d'un souverain dont la bonne volonté et l'énergie paraissaient manifestes.

La bonne volonté du roi et ses protestations aboutirent d'abord à quelques résultats, mais la situation était trop difficile, les haines étaient trop invétérées, les situations étaient trop tranchées, pour que l'état de l'Italie se modifiât rapidement. Le roi Henri VII fut d'abord acclamé avec beaucoup d'enthousiasme et entra paisiblement, le

21 décembre 1310, dans Milan, où il fut couronné roi de Lombardie le 6 janvier suivant, malgré les intrigues de Guy della Torre, qui gouvernait cette ville et qui avait compris l'inégalité de la lutte dans laquelle il aurait voulu s'engager.

Un grand nombre de villes de la Lombardie se soumièrent sans difficulté, et le roi y rétablit la paix ; il fit rentrer les Gibelins à Côme et à Mantoue et les Guelfes à Brescia et à Plaisance, mais les della Scala, de Vérone, se refusèrent absolument, malgré toutes ses instances, à recevoir les Guelfes dans cette ville. A Milan même, Henri ayant demandé un fort subside, les Visconti et les della Torre parurent se réconcilier et une violente émeute éclata ; mais les Visconti abandonnèrent tout à coup leurs alliés, et les partisans des della Torre, vaincus, furent chassés. La différence de caractère des Allemands et des Italiens ne tarda pas à produire ses résultats habituels. Le roi Henri fut quelquefois mal servi et ses intentions furent mal interprétées. Les querelles, un instant apaisées, se ranimèrent et des séditions éclatèrent. Lodi, Côme, Crémone, Brescia se soulevèrent et il fallut employer la force pour les soumettre. Brescia ne céda qu'après un siège de six mois, où Waleran de Ligny perdit la vie.

Gênes ayant, le 21 octobre 1311, ouvert ses portes au nouveau souverain de l'Italie, celui-ci y séjourna pendant plusieurs mois, mais il y perdit sa femme, Marguerite de Brabant, qui l'avait accompagné jusque-là. Elle mourut le 11 décembre et reçut la sépulture dans l'église des Franciscains. Henri espérait alors s'allier avec Robert, roi de Naples, qui lui avait envoyé des ambassadeurs, mais ceux-ci s'évadèrent une nuit. Une seconde révolte avait éclaté en Lombardie ; une ligue guelfe, dont le roi Robert était l'âme, rassemblait des troupes pour occuper tous les passages vers la Toscane ; à Rome, le prince Jean de Naples avait amené une armée et attaqué les Colonna et les autres partisans de Henri VII.

Pour frapper un coup décisif, Henri

se dirigea vers la Toscane et somma Florence de lui ouvrir ses portes; sur le refus des bourgeois, il les mit au ban de l'empire, et, après des lutttes inutiles, se porta vers Rome; devant laquelle il parut le 30 avril 1312. Le prince Jean de Naples s'y était fortifié et défendit énergiquement la capitale du monde chrétien. Henri livra aux murs de Rome plusieurs assauts et perdit en cette occasion l'évêque de Liège, Thibaud de Bar. Il réussit enfin à prendre une partie de la ville et en profita pour se faire couronner empereur à Saint-Jean de Latran, le 29 juin. Mais de nombreux combats et des maladies ayant décimé son armée, ne trouvant que peu d'appui dans la population, il se décida à retourner à Pise.

Là il fit une suprême tentative pour effrayer ses ennemis. Le roi de Naples fut déclaré déchu de son trône et ses sujets furent déliés de leur serment de fidélité; une nouvelle sentence de proscription frappa les Florentins et leur enleva leurs privilèges. Afin de mettre à exécution ces sentences, une nouvelle armée fut appelée d'Allemagne, et les villes de Pise et de Gênes équipèrent des escadres. Mais au moment où l'empereur se disposait à marcher contre ses ennemis, il tomba malade à Boncovento, près de Sienne, et y mourut le 24 août 1313, à l'âge de quarante et un ans. Le 1er août 1315, on transporta son corps à Pise, où il reçut la sépulture dans la cathédrale.

Le courage de l'empereur, ses tentatives pour relever l'Etat de sa décadence, ses qualités de tout genre lui avaient conquis de nombreuses sympathies; on attendait de lui un règne fécond en grandes choses et l'on regretta beaucoup sa mort. Il ne faut pas s'étonner si son confesseur, le dominicain Bernard, de Monte-Pulciano, fut accusé de l'avoir empoisonné en lui donnant la communion. Pour admettre une pareille accusation il faudrait en produire la preuve; or, on sait combien il est difficile de prouver un empoisonnement, aujourd'hui encore que la chimie a fait d'immenses progrès. Elle fut admise cependant par beaucoup de personnes, à tel point que, trente ans après, l'ordre des

Dominicains crut nécessaire de demander au roi Jean de Bohême un acte, par lequel on déclarait qu'on ne pouvait lui imputer la mort de son père.

Cet événement imprévu mit fin à la tranquillité de l'Allemagne, où deux partis se formèrent et élevèrent au trône, l'un, Louis IV de Bavière, l'autre Léopold d'Autriche. Le roi Jean, qui se prononça pour le premier, hérita du Luxembourg et de la Bohême. Ses sœurs épousèrent : Béatrix, Charles, roi de Hongrie; Marie, Charles le Bel, roi de France; Agnès, Rodolphe, comte palatin du Rhin, duc de Bavière; Catherine, Albert, duc d'Autriche. Il est peu question du Luxembourg dans le récit des actions de l'empereur Henri; il resta oublié, mais jouit sans doute d'une grande tranquillité, grâce à la position éminente que son prince avait conquise et dont il se montra digne.

Notre travail serait incomplet si l'on omettait certains détails concernant directement l'empereur Henri. Ce prince revint à Bruxelles en 1298, et s'y trouvait le 4 octobre, lorsqu'on y scella, dans la maison de Jean le Vairier (ou le Pelletier), le contrat de mariage de sa sœur Félicité avec Jean de Louvain, seigneur de Herstal, contrat par lequel Henri assigna aux époux une dot s'élevant à 9,000 livres tournois. Henri s'accorda avec le comte de Hainaut au sujet de l'héritage de sa tante, Philippine de Luxembourg, et rentra par ce moyen en possession du village de Villance; à la suite de transactions conclues avec Gérard de Blankenheim et sa femme Ermengarde il réunit à ses domaines le comté de Durbuy, en échange duquel il assigna une somme de 2,000 livres de petits tournois et une rente annuelle de 100 livres.

Il avait déjà un corps de monnayeurs; le 15 août 1298 il l'augmenta de vingt-deux maîtres et de quatre-vingt dix-huit ouvriers, qui devaient travailler, soit à Poilvache, soit dans d'autres ateliers. Son parent Gérard, seigneur de Durbuy, prétendit user de la même prérogative; mais Henri et l'évêque de Liège lui ayant adressé des observations à ce

propos, il renonça à son projet (12 novembre 1298). Selon l'historien italien Mussati, Henri réprima le brigandage dans le Luxembourg avec tant de fermeté que la sécurité des chemins y devint complète. Non seulement il se montrait inexorable pour les voleurs, mais il restituait encore le montant de leurs pertes aux voyageurs spoliés. Les seigneurs étaient contenus dans le devoir et forcés de respecter la tranquillité publique. Une foire, qui durait six semaines, fut instituée à Luxembourg, et le roi Albert en ratifia l'institution par un diplôme spécial, daté du 19 novembre 1298. Enfin, le comté dut à Henri plusieurs autres établissements, notamment un hôpital ou asile pour les malades et les infirmes, que Marguerite, la femme de Henri, fonda avec lui et auquel il assigna, le 25 août 1309, une redevance annuelle de quarante *malders* de blé. Ainsi ce règne, si glorieux pour le pays où l'empereur naquit, fut aussi marqué par des fondations en faveur du commerce et des malheureux.

Alphonse Wauters.

Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*, t. V, p. 285 et suiv.; Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Limbourg*; Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, t. III; Friedensburg, *Das Leben Kaiser Heinrich des Siebenten*, 2 vol. in-12°.

HENRI DE BRABANT, fils du duc Jean III, duc de Limbourg. Ce prince, qui mourut avant son père, le 29 novembre 1349, ne fut que de nom duc de Limbourg. Cette principauté et la ville de Malines lui furent assignées en apanage lorsque, en 1347, on convint de son mariage avec Jeanne, fille aînée de Jean, duc de Normandie, depuis roi de France. Leurs noces furent célébrées la même année au bois de Vincennes, près de Paris; mais le mariage ne fut pas consommé, la fiancée n'ayant alors que quatre ans.

Le duc s'était distingué à la bataille de Walef ou de Tourines, livré aux Liégeois, le 21 juillet 1347, et où il reçut l'ordre de la chevalerie des mains de son père. En 1349, l'empereur Charles IV lui accorda quelques privilèges et lui confia, pour le cas où il s'absenterait, les fonctions de vicaire général de l'empire

en deçà des Alpes. Le jeune prince se montra très sévère à l'égard des juifs, contre lesquels l'opinion publique s'élevait avec fureur à Bruxelles, à l'occasion de la peste qui désolait alors l'Europe. Au lieu de repousser les clameurs du peuple, il s'en fit l'écho auprès de son père et contribua ainsi aux massacres qui affligèrent alors la résidence ducal. Comme on le voit, son règne fut tout à fait éphémère.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. Ier, p. 445.
— Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. V, p. 56 à 82.

HENRI DE FLANDRE, comte de Lodi, seigneur de Ninove, et son fils Henri. Parmi les enfants que Guy de Dampierre eut de sa seconde femme, Isabelle de Luxembourg, il y en eut un qui reçut, en souvenir de son aïeul maternel, le nom de Henri. Son père, qui, dans ses dernières années, montra une grande prédilection pour les enfants issus de son second mariage, lui donna la ville et la terre de Ninove, qu'il avait achetées, le 30 novembre 1293 et moyennant 10,000 livres, de Godefroid, comte de Vianden, seigneur de Grimberghe. Ninove dut à son nouveau seigneur, si l'on en croit l'historien Gramaye, une enceinte de murailles et des règlements pour la draperie.

Henri de Flandre se distingua dans la guerre que son père soutint contre le roi de France, Philippe le Bel. Lorsque le malheureux Guy devint le prisonnier de son vainqueur, il se retira, avec plusieurs de ses frères, dans le comté de Namur, où l'un d'eux, nommé Jean, régnait sous la suzeraineté de l'empire. La victoire de Courtrai ayant rendu l'indépendance à la Flandre, il accourut mettre son épée au service de sa patrie. En 1304, il défendit Douai contre les Français et combattit vaillamment à la journée de Mons-en-Puelle, où il commandait les Gantois avec Jean de Namur.

Son cousin Henri, comte de Luxembourg, devenu roi des Romains, ayant annoncé l'intention de passer les Alpes pour rétablir en Italie le pouvoir impérial, il fut du nombre des seigneurs

belges qui l'accompagnèrent. Le jeune roi lui témoigna toujours une extrême considération, le nomma son maréchal, c'est-à-dire le commandant effectif de son armée, et le chargea souvent de missions délicates. Le seigneur de Ninove servit Henri VII avec dévouement et obtint à la guerre d'éclatants succès. A peine arrivé à Pise, le 13 janvier 1312, il sortit de cette ville et s'empara d'un grand nombre de Florentins; au mois d'août suivant, lorsque le roi marcha vers Rome, il prit plusieurs forteresses et détruisa tout le pays s'étendant jusqu'à Pérouse; le 30 novembre de l'année suivante, il prit Casole, près de Sienne. L'année 1313 fut également marquée par plusieurs entreprises : le 31 mai notamment, à la tête de 800 cavaliers et de 6,000 fantassins, Henri prit d'assaut Pietrasanta, près de Lucques.

C'est en 1313 que l'empereur Henri, se trouvant à Poggibonsi, entre Florence et Sienne, donna à Henri de Ninove la ville et le comté de Lodi, près de Milan. La mort du chef de l'empire vint changer la position que le prince flamand occupait en Italie. Après avoir conduit le corps de son protecteur à Pise, où on l'enterra en pompe dans la cathédrale le 2 septembre, le comte de Lodi retourna dans son pays natal, après avoir refusé le gouvernement de la république de Pise, que les citoyens de cette ville lui offraient; les soldats qui l'avaient suivi restèrent toutefois à la solde de Pise, qui était alors très puissante.

Henri de Flandre paraît ne pas avoir pris part aux événements qui troublèrent la Flandre du temps de Louis de Crécy. Il retourna au delà des Alpes probablement lorsque Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, fils de Henri VII, renouvela, avec peu de succès, la tentative de son père. En 1324, il défit, près de Decimo, Vercellino Visconti et, accompagné seulement de quarante chevaliers, il dispersa près de Pise, dit-on, une troupe beaucoup plus nombreuse, conduite par le fameux condottiere Castruccio. En 1337, il mourut à Milan, après avoir eu un fils égale-

ment appelé Henri, de Marguerite de Clèves, fille de Thierry VII, comte de Clèves, qui lui avait apporté en dot, entre autres domaines, les villages de Saventhem et de Sterrebeek, entre Bruxelles et Louvain.

Le jeune Henri, se qualifiant seulement seigneur de Ninove, scella le traité d'union de la Flandre et du Brabant en 1339, combattit avec le roi d'Angleterre Edouard III à la journée de l'Ecluse, le suivit à Buiroufosse, où il fut armé chevalier, se trouva aussi à la bataille de Saint-Omer, en 1340, et, en 1346, pendant qu'Edouard opérait sa retraite vers Crécy, envahit l'Artois à la tête d'une armée flamande. Toujours dévoué à la cause anglaise, il accepta, en 1348, la mission de traiter, au nom de Louis de Mâle, avec Edouard III et, il scella, en 1367, le contrat de mariage d'un fils de ce prince avec Marguerite, l'héritière de Flandre. Ces négociations n'eurent pas de suite, car Louis de Mâle, le père de Marguerite, était entièrement dévoué à la politique française. Henri de Flandre fut l'un des seigneurs désignés, le 28 juin 1356, pour négocier à Assche un traité de paix entre la Flandre et le Brabant; la guerre ayant néanmoins éclaté, il prit les armes pour servir le comte Louis; mais, dans une incursion qu'il fit en Brabant, en 1357, il fut défait près de Lippelloo par le comte de Berg. Le 5 janvier de l'année suivante, il fut nommé gouverneur de Malines, d'Alost, de Termonde, du pays de Waes et des Quatre Métiers, et, en 1361, le comte Louis de Mâle le chargea de prendre part, en son nom, au transport à Nivelles des archives du Brabant.

Le second Henri de Flandre mourut vers 1366 ou 1367. Comme il n'avait pas eu d'enfants de sa femme Philippine, fille de Renaud, seigneur de Fauquemont, ses biens furent morcelés. Ninove entra dans le domaine des comtes de Flandre; Saventhem et Sterrebeek échurent à Jean, comte de Clèves. On lui connaît un fils naturel, le chevalier Jean de Houthem, qui, avec sa femme Catherine de Wyneghem, possédait, en

1385, une partie de la seigneurie de Wespelaer. Quelques auteurs et, récemment encore, M. le baron Kervyn de Lettenhove (*Œuvres de Froissart*, t. XXI, p. 268), ont fait des deux Henri de Flandre un seul personnage; mais l'erreur doit être imputée à l'Espinoy (voir son *Traité des Antiquités de Flandre*, p. 46). Celui-ci s'est évidemment trompé et a contesté, à tort, le mariage du comte de Lodi avec une princesse de Clèves. D'ailleurs, le premier Henri de Flandre, né vers 1270, n'aurait plus pu être en état de jouer un rôle actif vers 1360.

Alphonse Wauters.

Les biographes de l'empereur Henri VII. — Le baron Kervyn de Lettenhove, *Hist. de la Flandre*, passim. — Alph. Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*.

HENRI DE HAINAUT ou DE FLANDRE, empereur de Constantinople, né à Valenciennes en 1174, mort à Salonicque le 11 juin 1216.

Ce vaillant prince, dont le règne glorieux, en Orient, a été peu étudié, était l'un des fils de Baudouin V, comte de Flandre, et de Marguerite d'Alsace, sœur du comte Philippe d'Alsace. Ayant atteint sa majorité en juillet 1194, il désira recevoir l'ordre de la chevalerie, mais son père se montra contraire à son projet, et, pour le réaliser, il dut aller trouver Renaud, comte de Dammartin et de Boulogne, qui lui donna l'accolade. Lorsque son frère aîné, Baudouin, eut hérité de son père, Henri reçut de lui un apanage en terres produisant un revenu de 1,000 livres, dont 600 en Flandre et 400 en Hainaut. Il posséda, entre autres domaines, le bourg d'Harlebeek, dont la possession passa après lui aux Courtenai, ses successeurs sur le trône d'Orient. Il fut aussi seigneur de Blaton, qu'il céda à Jeanne, dame de Péruwelz, comme nous l'apprend un bref du pape Innocent III, du 17 septembre 1207.

Lors de la quatrième croisade, il accompagna en Orient son frère Baudouin, alors comte de Flandre et de Hainaut. A l'occasion du premier siège de Constantinople, on lui confia le commandement du 2^e corps de l'armée des croisés

et il participa en cette qualité à l'assaut du 17 juillet 1203; après la prise de la ville, il accompagna le jeune empereur Alexis dans une expédition dont le but était de faire reconnaître ce prince; quelque temps après il s'empara de la ville dite *la Filé* ou Philée, située sur la mer de Russie ou mer Noire, et battit près de là l'usurpateur du trône grec, Murzuphle. La guerre s'étant engagée entre celui-ci et les guerriers d'Occident, Constantinople fut assiégée une seconde fois. Henri se plaça devant la porte de Blaquerne et prit le palais de ce nom, où il recueillit de grands trésors et dont les défenseurs eurent la vie sauve (le 12 avril 1204). Son frère était à peine couronné empereur qu'il parcourut la Romanie, allant de ville en ville; il parvint jusqu'à Andrinople, où il fut reçu sans résistance et séjourna quelque temps.

Le 11 novembre 1204, il quitta la capitale de l'empire avec cent quarante chevaliers, traversa la mer de Marmara, s'empara d'Abydos, puis défit un général grec, nommé Constantin Lascaris, près de Landremite, l'ancienne *Adramittium*. Ses succès furent arrêtés par l'attaque des Bulgares, qui avaient paru sous les murs d'Andrinople et contre lesquels l'empereur Baudouin voulait réunir toutes ses forces. Mais à peine était-il revenu en Romanie qu'il apprit la désastreuse défaite de son frère et retrouva près de Rodosto les débris de l'armée vaincue près d'Andrinople.

Reconnu comme régent, il eut à la fois à lutter contre deux ennemis énergiques et indomptables. En Europe, c'était Calojean ou Joannice, roi des Bulgares et des Cumans; en Asie, Théodore Lascaris, qui se forma une principauté dont Nicée était la capitale. Henri tourna d'abord ses armes contre le premier et s'empara de plusieurs forteresses; mais il essaya sans succès d'emporter Andrinople et perdit Rossa ou la Rousse, après une défaite éprouvée, le 31 janvier 1206, par Thierry de Looz et Thierry de Termonde, qu'il y avait postés. Ce succès ayant enhardi les Bulgares, ils portèrent leurs ravages jusqu'à

Constantinople, mais leurs brigandages portèrent au comble le mécontentement de la population grecque : elle se rallia à Henri, lui ouvrit les portes d'Andrinople et lui facilita l'accès de l'*Estemamac*, ou Stenimakon, forteresse où un célèbre chevalier du Hainaut, René de Trit, était bloqué depuis treize mois. Averti alors que son frère était mort, Henri consentit à lui succéder et fut couronné empereur, dans l'église de Sainte-Sophie, le 20 août 1206.

Après être retourné à Andrinople pour tenir tête à Joannice et y être resté jusqu'au 1^{er} novembre, Henri dut ensuite passer en Asie pour résister aux attaques de Lascaris ; mais, malgré tous ses efforts, il fut obligé, pour déterminer Lascaris à conclure la paix, de consentir à la démolition des forteresses de Cyzique et de Nicomédie. Pendant son absence, Joannice avait assiégé Andrinople ; mais, au moment où l'on craignait de perdre cette ville, on avait levé le siège, et peu de temps après le roi bulgare mourut assassiné.

Henri n'était pas encore marié ; le 4 février 1207 il épousa Agnès, fille de Boniface, marquis de Montferrat, devenu roi de la Macédoine. La noce se célébra en grande pompe au palais de Bouchelion et resserra l'union des deux principaux chefs de la croisade, qui se virent peu de temps après à Messinople, l'ancienne *Maximianopolis* ou Mesynopolis.

Basile ou Vorylas était alors roi des Bulgares, en place de son frère Joannice, qui avait été assassiné pendant qu'il assiégeait Salonique. L'empereur entreprit contre lui une campagne dans laquelle il déploya la plus rare valeur. On le voit presque seul se jeter au milieu des ennemis pour sauver l'un de ses chevaliers, Liénard ou Léonard d'Helesmes ; cette action héroïque lui attira les reproches d'un de ses capitaines, Pierre de Douai, mais excita l'enthousiasme et l'admiration de sa petite armée qui, forte seulement de 2,000 hommes, vainquit, le 2 août 1207, les 33,000 soldats de Vorylas.

Après avoir de nouveau passé la mer

et forcé Lascaris à cesser ses attaques contre la ville d'Héraclée ; après avoir marié sa fille naturelle à un puissant chef bulgare, appelé Esdras ou Wenceslas, Henri se trouva fort affermi sur ce trône qu'il défendait avec tant d'opiniâtreté.

Il se rendit alors à Salonique pour y recevoir le serment de fidélité des Lombards, c'est-à-dire des vassaux du marquis de Montferrat. Cette expédition, entreprise au cœur de l'hiver, par un froid excessif, mit à une rude épreuve la patience de Henri et de ses chevaliers. Le marquis Boniface était mort ; c'était alors le comte de Blandrate qui gouvernait au nom de sa veuve. Il fit de grandes difficultés pour recevoir l'empereur et lui imposa des conditions très rigoureuses, mais Henri ne les jura qu'avec réserve de l'approbation de la reine-veuve. Lorsqu'il fut entré à Salonique, celle-ci déclara désapprouver ces conditions. Henri fut reconnu comme suzerain du royaume de Salonique ou de Macédoine et le jeune marquis, fils de Boniface, fut couronné le 6 janvier 1208.

Malgré le mauvais vouloir des vassaux lombards, l'empereur pénétra en Grèce, s'empara de Larisse, se fit recevoir à Thèbes et à Athènes et visita Négrepont. Partout il fut accueilli avec joie par la population grecque, à laquelle ses qualités donnaient l'espoir d'un meilleur avenir. Le comte de Blandrate avait profité de son séjour à Négrepont pour s'emparer de lui, mais sa trahison fut déjouée par la loyauté du seigneur de ce pays, Ravain d'Alle-Carceri, de Vérone. Il fit alors sa soumission et entra en grâce. Henri contracta une alliance avec Michel Lange, prince grec de l'Épire, qui donna une de ses filles à un frère de Henri, nommé Eustache, et promit de laisser à celui-ci le tiers de ses domaines.

L'Histoire de la Conquête de Constantinople, par Villehardouin, avec la continuation par Henri de Valenciennes, s'arrêtant ici, on ne possède que des données incomplètes sur les autres actions de Henri. Il eut encore à lutter contre Michel Lange, ainsi que contre Las-

caris, qui avait pris le titre d'empereur. et remporta sur eux de grands succès; il affermit le repos de ses Etats en prenant pour femme une fille du roi des Bulgares Vorylas et en donnant trois de ses nièces, filles de sa sœur Yolende et de Pierre, comte d'Auxerre, à ce roi, à Lascaris et à André, roi de Hongrie. Mais sa mort, arrivée à Salonique, où il était allé pour défendre les Etats du jeune roi de Macédoine, Démétrius, et l'éloignement de son beau-frère, Pierre, comte d'Auxerre, anéantirent le fruit de ses exploits et de sa politique, et l'empire d'Orient tomba dans une décadence complète. Henri expira empoisonné, dit-on, par sa seconde femme, selon les uns; par les Grecs, selon les autres. Il ne laissait d'autre enfant qu'une fille naturelle.

Les nécessités de la défense de ses Etats ne constituaient qu'une des préoccupations de Henri de Hainaut; il avait, en outre, à administrer ses Etats, en donnant satisfaction aux réclamations de ses compagnons et de ses vassaux et en ménageant les intérêts et les usages des Grecs; il eut la sagesse de partager les honneurs et les emplois entre eux et les Latins et ne craignit pas de leur confier des commandements. Cette politique généreuse lui réussit. Les ecclésiastiques latins, qui avaient accompagné les vainqueurs, prétendaient imposer aux vaincus le rite latin et s'emparer des dignités, des églises et des bénéfices; les Grecs, au contraire, repoussaient avec horreur l'union qu'on voulait leur imposer et dans laquelle ils voyaient un abus de la force. Les persécutions, dont le légat Pélage les menaçait, furent arrêtées par ordre de l'empereur.

En 1205, ce monarque confia à des arbitres le soin de terminer le partage des provinces conquises, entre la nation française, « c'est-à-dire les barons de » Flandre et de Champagne, et la nation vénitienne », dont le chef était alors le doge Marino Zeno. Une convention datée du 17 mars 1206 et acceptée, d'une part, par le légat du saint-siège, Benoît, cardinal de Sainte-Suzanne, et le patriarche Thomas Moro-

sini, et, d'autre part, par Henri et ses barons, attribua aux églises de Constantinople une partie des biens et des revenus impériaux. Mais de graves difficultés ne tardèrent pas à s'élever entre le clergé et les barons : ceux-ci se plaignaient que les donations faites aux églises diminuaient l'importance des fiefs dont les détenteurs assuraient la défense de l'empire; le clergé alléguait son droit de recevoir des legs et réclamait constamment l'intervention du pape Innocent III. La correspondance de ce souverain pontife nous montre à quel point il était difficile de concilier tant d'intérêts divers. On le voit tour à tour astreindre tout archevêque, évêque ou abbé de Romanie à prêter serment de fidélité à Henri (2 novembre 1209) et inviter celui-ci à lever sa défense de donner des biens aux églises (10 juillet 1210).

Il témoignait au zélé chef de l'empire d'Orient une grande bienveillance et nous le voyons déclarer, dans un bref du 12 septembre 1207, que Henri ne pouvait être frappé d'une sentence d'excommunication que pour un méfait énorme. L'empereur, de son côté, fit constamment preuve d'une grande piété et se fit un devoir d'envoyer à ses parents et, en particulier, à son frère Philippe, marquis de Namur, des reliques et des bijoux, dépouilles précieuses que les chrétiens d'Occident convoitaient avec ardeur. Alphonse Wauters.

Gislebert, *Chronicon Hanoniense*. — Villehardouin et Henri de Valenciennes, *Conquête de Constantinople* (éd. de M. Natalis de Wailly, Paris, 1874, gr. in-8°). — Ducange, *Histoire de l'empire de Constantinople*, t. I, c. 35-41, et t. II, c. 4-125. — Michaud, *Histoire des Croisades*, etc.

HENRI (*Hugues*), hagiographe, né à Tournai, vivait dans le milieu du XIII^e siècle. Il devint chanoine de la cathédrale et contribua à la fondation du Grand-Béguinage de Tournai. On raconte qu'en 1145, comme il traversait un soir le chœur de Notre-Dame, qui était en construction, saint Eleuthère, saint Eloy et saint Achaire lui apparurent, et que le premier lui fit lire l'histoire de sa vie. Quelques jours après, ajoute la légende, le jeune clerc eut

une nouvelle vision où il lui fut prédit qu'avant peu l'évêché de Tournai obtiendrait enfin sa séparation de celui de Noyon : ce qui eut lieu l'année suivante. Le chanoine Hugues Henri a laissé : *Vita S. Eleutherii, episcopi Tornacensis*, dont le manuscrit original appartenait à l'abbaye de Saint-Martin. On avait écrit sur ce volume :

*Erat Tornaci clericus,
Puer, civis, canonicus,
Henricus dictus nomine,
Alumnus magnæ dominæ,
Cui revelantur omnia
Hujus libri sequentiâ,
Quæ fuerunt igni data
A gente nimis elata.*

On lui a attribué le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis*. Mais cet ouvrage remonte à une époque plus ancienne.

L. Devillers.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 463. — Hoverlant de Brauwelaere, *Hist. de Tournay*, t. IX, p. 140.

HENRI DE BOIS-LE-DUC, ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom ou, tout au moins, des environs, écrivain ecclésiastique, naquit au commencement du xve siècle. Il prit l'habit religieux chez les Croisiers de Cologne, et, après avoir terminé ses études, il enseigna la théologie dans cette maison, tout en consacrant une partie de ses loisirs aux fonctions du saint ministère des âmes.

Il a laissé en manuscrit :

1. *Postillatio super psalterium*, 4 vol. in-fol. — 2. *Index theologicus*. — 3. *Index concionatorius*. Avant la suppression des établissements religieux dans les provinces rhénanes à la fin du siècle dernier, tous ces ouvrages étaient conservés dans la maison des Croisiers à Cologne.

E.-H.-J. Reusens.

Paquet, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 309.

HENRI DE BOLAN, prince-abbé de Stavelot, mort le 11 août 1334, était religieux de l'abbaye de Stavelot lorsqu'il succéda, en 1307, à Gilles de Falkenstein († 10 mars 1307). Quelques jours après la mort de ce dernier, des troubles graves éclatèrent à Malmédy. L'église abbatiale fut envahie pendant

les vêpres et plusieurs religieux furent massacrés, parmi lesquels dom Gérard de Bolan, frère de notre personnage. Celui-ci paraît avoir dû son élection à la faveur de Henri IV, comte de Luxembourg. Un de ses premiers soins fut de proscrire les assassins et de confisquer leurs biens. Cette mesure attira sur le pays cinq années de guerres et de désastres, qui se terminèrent par le jugement de cinq arbitres, le comte de Juliers, Gérard de Schöneck, Frédéric de Dome, Arnold de la Rochelle et Henri de Beaufort. L'un des chefs en fut quitte pour un pèlerinage; l'autre dut faire amende honorable, doter l'abbaye, faire célébrer mille messes pour les religieux massacrés et se retirer en exil dans l'île de Chypre.

Henri de Luxembourg étant parvenu à l'empire (sous le nom de Henri VII) restitua le château de Logne à Henri de Bolan, qui ne tarda pas à y transporter sa résidence. Il y reçut le prince-évêque Adolphe de La Marek, qui fuyait le pays de Liège à cause de la guerre privée des Awans et des Waroux. Adolphe resta son hôte jusqu'à la fameuse paix de Fexhe (18 juin 1316), dont Henri de Bolan fut un des principaux négociateurs. Après quoi il mena une vie fastueuse, eut ses fous et sa cour de pages et s'adonna à tous les vices. Pour subvenir à ses dépenses, il vendit l'argenterie de l'abbaye de Malmédy et écrasa le pays d'impôts et d'exactions. Aussi, bien qu'il eût fait rentrer dans l'obéissance la communauté d'Horion, ses sujets obtinrent d'être déliés de l'obéissance qu'ils lui devaient (1312). L'administration de ses monastères lui fut ôtée en même temps. Il revint plus tard à d'autres sentiments, mais on manque de renseignements à ce sujet. En 1319, la paroisse d'Amblève fut incorporée à son territoire, ce qui augmenta les ressources de la mense de Malmédy. En 1320, il fit élever l'autel de Saint-André dans l'église abbatiale de Stavelot. Il mourut le 11 août 1334 et fut enterré devant cet autel.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques*. — Villers, *Hist. des princes-abbés de Stavelot et de Malmédy*.

HENRI DE BRABANT (*Henricus Brabantinus*), moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Gilles, à Brunswick, originaire du Brabant, comme son surnom l'indique. Les historiens ne sont pas d'accord dans leur chronologie. Ainsi, selon Fabricius, Possevin et Jöcher, il monta sur le siège épiscopal en 1270 et mourut en 1274 : anachronisme évident, puisque l'abbé de Lubeck Arnold, qui a raconté les principaux faits de sa vie, mourut en 1213 ou 1214. L'*Histoire littéraire de la France* avance ces dates d'un siècle, tandis que l'*Histoire ecclésiastique d'Allemagne*, de son côté, prétend qu'Henri de Brabant fut « sacré l'an 1177, par Bernon, évêque de Schwérin, » assisté des évêques de Halberstadt et de Ratzebourg. Il trépassa l'an 1183. » Enfin, au témoignage d'Arnold, il prit la croise épiscopale en 1173 et décéda le 29 novembre 1182 : l'autorité de ce chroniqueur est décisive quant aux dates, puisqu'il fut directement mêlé aux circonstances de l'élévation de Henri de Brabant à l'épiscopat (*Arnoldi Chronica Slavorum*, ap. Pertz, *Monumenta Germaniæ*, t. XXI, p. 125, 21), et qu'il assista à la mort du prélat, dont il recueillit les dernières paroles (*ibid.*, p. 134, 27). Après avoir successivement dirigé les écoles d'Hildesheim et de Brunswick, Henri de Brabant fut élu abbé du monastère de Saint-Gilles, et c'est en cette qualité qu'il accompagna, en 1172, dans son pèlerinage en Terre-Sainte, le duc de Saxe Henri le Lion, et non Henri Léon, comme l'appelle l'*Histoire littéraire de la France*. En passant par Constantinople, il justifia brillamment sa renommée de savoir et d'éloquence. *Vir sui temporis et doctissimus, et per omnia disertissimus*, dit Crantzius. En présence de Henri le Lion et de l'empereur Manuel Comnène, et non Michel Paléologue, comme le prétend l'*Histoire littéraire de la France*, il engagea avec les subtils docteurs byzantins une disputation sur la procession du Saint-Esprit. Henri de Brabant sortit vainqueur de cette joute théologique, applaudi par ses adversaires mêmes, émerveillés, rapporte Crantzius, de son

éloquence claire et limpide en matière si abstruse. Arnold qui, de son côté, relate tout le détail de cette controverse ajoute : *Et magnificatus est abbas Henricus in conspectu regis et pontificum, collaudantes doctrinam ejus, et fidem non modicam adhibentes verbis illius.*

Au cours de ce voyage, 17 juillet 1172, mourut l'évêque de Lubeck, Conrad, qui avait également suivi en Orient le duc de Saxe. Lors du retour d'Henri le Lion, l'année suivante, les chanoines de Lubeck pourvurent au siège vacant et élurent à l'unanimité Henri de Brabant ; mais comme leur choix devait être ratifié par le prince, ils lui envoyèrent une députation, dont fit partie notre chroniqueur Arnold, alors trésorier du chapitre de Lubeck. Henri le Lion, partagé entre le regret de se séparer d'un homme dont la fidélité et les lumières lui étaient précieuses, comme il le dit aux envoyés, et la joie qu'il éprouvait de son élévation, finit cependant par octroyer son consentement. C'est à cette époque que fut bâtie la cathédrale de Lubeck, dont le duc posa, avec Henri de Brabant, la première pierre. Notre prélat fonda, en outre, à Lubeck, l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-Baptiste, dont Arnould, comme il est démontré dans Pertz, fut le premier abbé, et il assura l'existence du nouveau monastère en lui faisant don de champs et de dîmes.

En 1181, Frédéric Barberousse vint mettre le siège devant Lubeck. La ville, incapable de résister, ne voulait cependant capituler, par reconnaissance pour tout ce qu'elle devait à Henri le Lion, que lorsque le duc lui en aurait accordé l'autorisation. Henri de Brabant, chargé de porter à l'empereur la résolution des assiégés, fut reçu avec une insigne faveur. Grâce à son crédit, les hostilités furent suspendues pendant que les Lubeckois, avant de céder à la force, envoyaient vers leur prince et s'honoraient ainsi par une démarche de fidélité et de gratitude.

Selon Arnold, qui assista à la mort d'Henri de Brabant et en rapporte le détail, il expira le 29 novembre 1182, et fut enterré à Lubeck, dans le monas-

tère de Saint-Jean qu'il avait fondé.

Crantzius, poussé par cette fréquente et pieuse illusion qui s'exagère les mérites des défunts, va jusqu'à lui décerner les palmes de l'immortalité : *Immortale nomen cum plurima laude relinquens apud posteros*. Il signale, parmi ses œuvres, une homélie sur l'Evangile, *Stabat iuxta Crucem*, comme un monument littéraire, remarquable par la profondeur de la pensée et l'élégance du style. Mais, pressé sans doute par la vérité, il finit par atténuer ses éloges et par avouer que Henri de Brabant excellait surtout par sa piété sincère. Emile Van Arenbergh.

Arnoldus, *Chronica Slavorum*, apud Pertz, *Monumenta Germaniae*, t. XXI, passim. — Crantzius, *Saxonia et Metropolis*, éd. 1574, l. VI, ch. 29, 31, 43. — Crantzius, *Historia ecclesiastica, sive metropolis, de primis christianæ in Saxonia initiis, deque ejus episcopis*. Francofurti, 1576, in-fol., lib. 7, cap. 2, p. 170. — *Hist. litt. de la France*, t. XIV, p. 608. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Fabricius, *Bibl. med. et infimæ latinæ*, t. III, p. 669. — *Hist. ecclès. d'Allemagne*, 1742, t. II, p. 336.

HENRI, surnommé DE BRUXELLES, eut quelque réputation comme mathématicien, comme computiste et comme philosophe. Il était moine bénédictin de l'abbaye d'Afflighem et florissait vers l'an 1310. De ses nombreux ouvrages, aujourd'hui perdus, on ne connaît que certains titres. Il écrivit un traité intitulé : *Calendarium pro incensionibus lunæ ad punctum investigandis*. Fabricius substitue avec raison au mot *incensionibus* le mot *accensionibus* dans ce titre donné par Jean Trithem : en effet, dans ce calendrier, Henri de Bruxelles prédit le jour, l'heure, la minute où, chaque mois, la lune recommence à briller, *accendi*. On cite encore de lui : *Liber de ratione computi ecclesiastici*; — *De compositione astrolabii*; — *De usu et utilitate astrolabii*.

L'Histoire littéraire de la France lui attribue, en outre, un recueil de *Quodlibeta*, manuscrit no 16089 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris, et des : *Quæstiones super libris Posteriorum*, manuscrit no 2302 de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, XXVII, 405. — *Biblioth. des écriv. de l'ordre de Saint-Benoit*, par un relig.

bénédictin de la congrég. de Saint-Vannes. — Trithem, *De Scriptor. ecclès.*, 100 et *Annales Hirsauensis*, II, 81. — Fabricius, *Bibl. lat. med. et inf. latinæ*, VIII. — Foppens, *Bibl. belg.* — Sanderus, *Chorogr. sacra Brabantiae*, I, 46.

HENRI DE COURTENAY, comte de Namur, fils de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, et de Yolande, comtesse de Namur, né vers 1213, décéda vers la fin de l'année 1228. Son frère aîné étant mort en 1226, sans avoir été marié, Henri encore mineur, lui succéda. Au moment de prendre le gouvernement de son comté, il était en France, et placé sous la tutelle d'Enguerrand III, seigneur de Coucy. Pendant les deux années du règne de Philippe, aucun événement remarquable ne se passa dans son comté. Lui-même ne fit aucun acte dont la mémoire ait été conservée par un document contemporain. Ch. Piot.

Chronicon Alberici. — Villehardouin, *Histoire de la conquête de Constantinople*, avec le récit et le supplément par Ducange. — De Marne, *Histoire du comté de Namur*, édit. de Paquet.

HENRI DE DINANT. On est fort pauvre en détails biographiques sur Henri de Dinant. On ne connaît, en effet, ni le lieu, ni la date de sa naissance; on ne pourrait dire qui étaient ses parents, on ignore comment il vécut, on ne sait au juste ni où ni quand il est mort. L'essentiel nous a cependant été conservé, et grâce aux historiens, tant ceux du XIII^e que ceux du XIV^e siècle, il est du moins possible d'écrire le récit de ces années héroïques où Henri de Dinant tenta d'assurer, dans sa patrie, aux gens de métiers, une coopération active au gouvernement communal (1253-1257).

Comme Wat-Tyler sorti des rangs du peuple(1), Henri de Dinant ne fut point toutefois, ainsi que le démagogue anglais, un agitateur turbulent et dangereux. Son éloquence, sans doute enflammée et naïve comme celle que Froissart met dans la bouche de John Bull, avait

(1) On dit généralement, sur l'autorité de Fisen, que Henri de Dinant appartenait à la noblesse (*vir nobilis nomine Henricus Dionantius*, II, 1, p. 3), mais Hocsem, qui est, pour cette époque, la véritable source historique, ne l'appelle jamais autrement que *quidam Henricus de Dionanto* ou simplement *demagogus*. Tous les historiens liégeois font d'ailleurs reprocher à Henri par Arnould des Prez son *humilitatem generis*.

au témoignage unanime des chroniqueurs, le don de remuer, d'entraîner les foules; mais il savait profiter de l'influence qu'elle lui assurait, pour conduire le peuple d'après les plans d'une politique habile, et non pour le pousser en aveugle dans de sanglantes échauffourées.

Le moment où, pour la première fois, il apparait sur la scène politique était d'ailleurs des plus favorables aux projets dont il allait poursuivre la réalisation. Encore sous le coup d'événements récents, le patriciat et le clergé liégeois s'observaient alors avec défiance et se portaient réciproquement une sourde inimitié. Le peuple restait neutre entre les deux; mais, d'un côté comme de l'autre, on comprenait quel puissant auxiliaire on trouverait en lui, si on parvenait à se l'attacher. Henri sut profiter de cette situation avec une adresse toute diplomatique. Persuadé que les échevins, ennemis naturels des gens de métiers ne feraient jamais droit spontanément aux revendications même les plus justes de ceux-ci, il résolut de spéculer, au profit de la cause populaire, sur la nécessité où ils étaient de se trouver des alliés. Il leur fit donc de secrètes avances, leur offrant, en retour de quelques concessions à la démocratie, l'alliance des gens de métiers contre l'élite de Liège, Henri de Gueldre. Cette manœuvre fut couronnée de succès. Les échevins consentirent, en effet, à laisser nommer par le peuple les deux maîtres à temps, qui jusque-là se recrutèrent exclusivement dans les rangs du patriciat urbain. Le 24 juin 1253, Henri fut élu, et avec lui un personnage dont une tradition peu sûre nous a seule conservé le nom, Jean le Germeau.

Le clergé accueillit cette élection avec faveur. Il lui souriait de voir les gens de métiers, s'affranchissant du joug des échevins, miner l'autorité de cette puissance rivale; aussi ne cacha-t-il pas ses sympathies aux deux nouveaux maîtres à temps. C'est là ce qu'attendait Henri. Fort désormais de l'appui du chapitre, il va dévoiler ses plans, jeter subitement le masque et hautement affirmer qu'il ne

se contentera pas de quelques concessions, qu'il lui faut un changement radical dans la constitution de la commune. Il commence par prêter serment de fidélité au peuple, contraind les jurés à en faire autant, puis, enhardi par le succès, va jusqu'à sommer les échevins eux-mêmes de s'associer à cette innovation.

Ceux-ci comprirent alors la faute qu'ils avaient commise en se rapprochant de Henri. Ils refusèrent avec hauteur de prêter serment. Refus inutile et tardif qui ne servit qu'à pousser plus avant encore le tribun dans la voie où il s'était engagé. Dès lors, en effet, il lui était impossible de se dissimuler que l'heure de la lutte ne tarderait pas à sonner, et son devoir le plus impérieux lui commandait de mettre aussitôt la commune en état d'éviter un coup de main et de résister avec avantage à ses ennemis. Une compagnie de *vingt hommes* fut donc établie dans chacun des six *vindres* de la cité, avec ordre de réunir le peuple en cas d'assemblée générale, de l'organiser et de le diriger s'il fallait courir aux armes.

Si l'antagonisme entre les échevins et le clergé liégeois avait continué d'exister, il est possible que, dès le XIII^e siècle, la démocratie eût été fondée définitivement à Liège par Henri de Dinant. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Il arriva que l'évêque eut besoin de l'appui des échevins; un rapprochement eut lieu, puis une alliance, et le peuple, de nouveau se trouva seul contre deux adversaires. Une demande de secours adressée à Henri de Gueldre par le comte de Hainaut, son vassal, fut la cause de ce changement imprévu dans la situation politique de Liège. Alléchés par l'offre de prébendes pour leurs fils et sans doute aussi désireux de se venger du peuple, les échevins, au nom de l'évêque, proclamèrent l'ost au perron. Soit qu'il vît dans cette proclamation une manœuvre politique, soit que, trop confiant désormais dans ses propres forces, il ne craignît plus d'indisposer l'évêque, Henri de Dinant s'opposa à l'enrôlement des gens de métiers, alléguant que ce n'était pas pour des in-

térêts étrangers que les Liégeois étaient tenus à prendre les armes, mais pour la défense du pays et le soutien des droits de l'Eglise et de l'évêque. Il alla plus loin. Sur la demande de Henri de Gueldre, son cousin, l'empereur d'Allemagne ayant rendu une ordonnance qui obligeait les Liégeois à concourir à la défense des biens du chapitre, il ne tint aucun compte de cette injonction, et le peuple ne partit pas. C'était une faute. L'écu, désormais hostile à la commune, n'attendit plus que l'occasion de donner un libre cours à son ressentiment. Elle ne tarda pas à se présenter. A la suite d'une émeute où le peuple, craignant pour la vie de son chef, avait brisé les portes du chapitre de Saint-Lambert, Henri de Gueldre jeta l'interdit sur la ville et se retira à Namur avec le chapitre.

En présence d'une déclaration de guerre aussi nette, Henri résolut, de son côté, d'abandonner la politique pour la violence. Il mit les échevins dans l'alternative ou de prêter serment à la commune, ou de quitter la ville. Ils adoptèrent sans balancer le second parti et allèrent se joindre à l'évêque.

La lutte définitivement engagée fut des deux côtés soutenue avec vigueur. Tandis que l'écu cherchait des auxiliaires parmi ses feudataires et la noblesse des contrées voisines, Henri trouvait des alliées fidèles dans les bonnes villes du pays, qui supportaient avec impatience le régime oligarchique contre lequel Liège venait de se soulever. Huy, Saint-Trond s'allièrent donc ouvertement avec lui, établirent dans leurs murs l'organisation des *vingt hommes* et tinrent la campagne contre l'évêque. Après maints pillages de part et d'autre sans avantage marqué pour personne, la paix fut enfin conclue à Maestricht par l'intervention du légat du pape, Pierre Capuce. On rendit les prisonniers, le chapitre reentra dans Liège, et la ville fut relevée de l'interdit.

La question était pourtant loin d'être tranchée. Les choses restaient dans le *statu quo*. Il était évident qu'on n'aboutirait à une paix durable qu'après avoir

trouvé une solution. Les deux partis n'avaient ni déposé leurs haines, ni leurs rancunes; la guerre devait se rallumer bientôt. C'est ce qui arriva.

Quoique son année de maîtrise fut passée, Henri de Dinant n'avait rien perdu de sa popularité. Depuis la guerre, sa renommée s'était même répandue au loin par tout le pays et, dans les bonnes villes, on le considérait comme une sorte de protecteur de la liberté communale. C'est ainsi que les Hutois eurent recours à lui à propos de différends survenus avec leurs échevins. Henri voulut rappeler ceux-ci au respect de la loi; ils s'obstinèrent, et des troubles survinrent dont le contre-coup se fit sentir à Liège. L'évêque et les nobles saisirent avidement cette occasion de recommencer la lutte. De nouveau l'interdit fut lancé sur la ville, qu'abandonnèrent pour la seconde fois tous les ennemis du nouvel ordre de choses.

L'action allait être décisive. De l'issue de la lutte dépendait maintenant le triomphe ou la ruine de la démocratie. C'est ce que l'on comprit parfaitement. L'écu convoqua sous sa bannière toute la noblesse de l'évêché et obtint même des secours du duc de Brabant et du comte de Hollande. De leur côté, les bonnes villes renouèrent et fortifièrent leurs alliances. Huy, Saint-Trond, Thuin (?) et Dinant s'unirent à Liège, et les milices communales obtinrent d'abord l'avantage. Henri commandait les Liégeois, qui surprirent, sous sa conduite, le château de Waremme et tentèrent différents coups de main contre des forteresses de l'évêque. Mais tout changea de face après la défaite des Hutois par le comte de Juliers (10 août 1255). Saint-Trond se rendit et Henri de Gueldre établissant son armée à Vottem tint étroitement bloquée sa ville épiscopale. En même temps, les échevins proclamaient banni Henri de Dinant; la famine s'introduisait à Liège, et le peuple demandait la paix. Elle fut conclue à Bierset, le 17 octobre 1255. Le bannissement de son ancien maître et de ses principaux partisans, la perte de ses droits politiques, de lourdes amendes destinées à couvrir les frais de la guerre

furent les principales stipulations de cette paix sous laquelle le peuple vaincu se vit contraint de se courber. Cependant, il n'abandonna pas tout espoir de revanche. Moins de deux mois s'étaient écoulés depuis ces événements, lorsque, à l'occasion de nouvelles dissensions entre le clergé et les échevins, il se révolta et rappela Henri, qui réfugié à Dinant, se hâta d'accourir. Le 17 mars 1257, le « *père du peuple* » entra dans la ville au milieu de l'enthousiasme général. Son apparition devait y être de courte durée. Deux jours après, il avait repris de lui-même le chemin de l'étranger. Sans doute, le peuple ne lui parut pas en état de recommencer la lutte et il ne voulut point, en vue d'un succès improbable, ensanglanter de nouveau le sol de la patrie. Retiré à la cour de Marguerite de Flandre, qui lui savait gré d'avoir jadis empêché l'évêque de guerroyer contre elle, il vécut désormais dans l'intimité de cette princesse « grande vicière et qui tenoit, dit un chroniqueur, si large hostel qu'elle sembloit mieux estre royne que comtesse. »

Henri Pirenne.

Hocsem, *Gesta pontificum leodiensium*. Chapeville, t. II. — Joannes Presbyter, fragments de sa chronique cités par Chapeville, *ibid.* en note à Hocsem. — Zantfliet, *Chronicon*. — Martène et Durand, *Ampl. coll.*, V. — Jean d'Oultremeuse, *Ly mireurs des Histories*, IV. — Fisen, *Historiarum ecclesie leodiensis partes duae*, 1^{re} partie. — Foulton, *Historia leodiensis*, t. 1^{er}. — Bouille, *Histoire de la ville de Liège*, t. 1^{er}. — Polain, *Histoire de l'ancien pays de Liège*, t. 1^{er}. — Hénaux, *Histoire du pays de Liège*, t. 1^{er}. — *Edits et ordonnances de la principauté de Liège*, éd. Bormans, t. 1^{er}. — *Breve chronicon clerici anonymi*. *Corpus chronic. flandr.*, III, p. 43. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*.

HENRI DE GUELDRÉ. Après la mort de l'évêque Robert de Langres (26 octobre 1246), les prétentions de nombreux candidats au siège épiscopal de Saint-Lambert, provoquèrent à Liège, entre les chanoines électeurs, des dissensions qui faillirent se prolonger pendant une année entière. La nomination de Henri de Gueldre mit enfin un terme à ce trop long interrègne (10 octobre 1247). Le nouvel élu ne possédait pourtant aucun titre aux sympathies du peuple. Les Liégeois eussent volontiers oublié son extrême jeunesse,

mais pouvaient-ils lui pardonner d'être le fils de ce Gérard IV, qui avait jadis pris part au sac de leur ville avec le duc de Brabant et avait combattu contre eux dans les plaines célèbres de Steppes? Malheureusement, la politique suivie alors en Allemagne par le Saint-Siège avait besoin de partisans dévoués, et Henri, cousin de Guillaume de Hollande, qu'Innocent IV venait d'opposer à Frédéric II, semblait désigné d'avance pour la soutenir (1).

Néanmoins, rien ne vint troubler les premières années du règne de Henri : Gilles d'Orval terminait en 1251 sa fameuse chronique en lui adressant des éloges sans réserves et probablement mérités à cette époque. Au reste, nommé dans un but politique, Henri paraît avoir toujours attaché plus d'importance aux affaires extérieures qu'à l'administration de son évêché. Il quittait souvent sa capitale pour les contrées voisines où sa présence était nécessaire, et ses sujets se sentant libres de contrainte se résignaient plus facilement à supporter pour maître le fils de leur ancien ennemi. Pour lui, tour à tour à Neuss, à Mayence, à Francfort, à Walsberge, à Bruxelles, il fut activement mêlé tant aux troubles de l'empire, où il aida Guillaume à soutenir un pouvoir chancelant, qu'aux querelles intestines des princes belges. C'est ainsi qu'il faillit se laisser entraîner dans la guerre des d'Avesnes et des Dampierre. Nous le voyons, en effet, dès les premiers jours de son règne, le 26 septembre 1247, admettre Jean d'Avesnes à relever le comté de Hainaut, fief de l'église de Liège, à la place de sa mère Marguerite de Flandre (2). Cependant,

(1) Le caractère politique de l'élection de Henri sera moins douteux encore, si l'on remarque qu'élus en 1247, il ne fut sacré évêque que de longues années après, en 1252 et qu'il fut obligé dès l'abord de s'adjoindre un suffragant pour le spirituel. Il fit choix pour ces fonctions d'Arnould de Semigalle, qui paraît en avoir été le premier officiellement chargé à Liège.

(2) Henri conféra le Hainaut à Jean d'Avesnes, en qualité d'évêque de Liège, dès le 26 septembre 1247. Il ne reçut pourtant officiellement le titre d'évêque que le 10 octobre suivant; mais il est probable que quelques jours avant cette date, sa nomination était déjà accomplie en fait.

il n'intervint pas directement dans les luttes des maisons de Hainaut et de Flandre. Il semble plutôt, tandis que les princes voisins se combattaient les uns les autres, avoir voulu profiter de l'occasion pour fortifier son influence. Son adhésion à l'alliance de Walsberge, conclue le 17 novembre 1248 entre son frère Othon, comte de Gueldre, le duc de Brabant et le comte de Loos, se rattache probablement à cette pensée politique. Deux ans après, les mêmes princes se réunissaient à Bruxelles (19 mai 1251) pour signer une paix qui devait mettre fin définitivement, pensaient-ils, aux sanglants démêlés des enfants de Marguerite de Flandre. La guerre ne tarda pourtant pas à recommencer. Marguerite, défaite à Westcapelle par Guillaume d'Allemagne, beau-père de Jean d'Avesnes, appela en Hainaut Charles d'Anjou, fils de Louis IX. Aussitôt Guillaume marcha contre le prince français et Henri de Gueldre, suzerain de la province envahie, fit proclamer l'ost au perron de Liège.

C'est alors que le nouveau maître à temps de la cité, Henri de Dinant, s'opposa au départ des milices bourgeoises et donna ainsi le signal d'une guerre civile qui allait pendant trois ans détourner l'évêque de la politique extérieure. Toutes les communes importantes de la principauté soutinrent leur métropole contre leur suzerain. Le clergé, presque sans exception, et l'aristocratie bourgeoise se rangèrent, d'autre part, sous la bannière de Henri de Gueldre. Il ne faudrait pas, en effet, se figurer que la lutte existât uniquement entre ce dernier et les communes. Elle était bien plutôt entre les gens des métiers et les échevins, entre les *petits* qui aspiraient ardemment aux droits politiques, et les *grands* qui les leur refusaient avec autant d'opiniâtreté. Entre ces deux partis, un conflit devait nécessairement s'élever un jour : les circonstances voulurent qu'il éclatât pendant le règne de Henri. Aussi n'avons-nous pas à raconter ici en détail le soulèvement des communes liégeoises ; nous renvoyons le lecteur à la biographie de HENRI DE

DINANT, son promoteur. Comme l'on devait s'y attendre, d'ailleurs, le parti populaire fut complètement vaincu malgré son héroïque résistance, et la *paix de Bierset* (14 octobre 1255) dut lui faire croire que ses plus chères espérances étaient à jamais anéanties.

C'est de cette époque, célèbre dans l'histoire de Liège, que datent les premiers rapports hostiles entre Henri de Gueldre et le duché de Brabant. Pendant la guerre qu'il soutenait contre ses sujets, Henri avait appelé à son aide son ancien allié de Walsberge. Celui-ci, fidèle à la vieille politique brabançonne, trouva l'occasion favorable pour se ménager des intelligences dans le pays de Liège, et sa conduite équivoque fit bientôt se repentir l'élus d'avoir eu recours à un aussi puissant allié. Le duc semblait en effet préparer l'annexion de Saint-Trond, porte de l'évêché du côté de ses Etats. Il s'était fait des partisans dans la place et il n'eut pas de peine à décider les bourgeois, exaspérés contre leur prince par suite des événements récents, à lui remettre les clefs de la ville. Henri sortait à peine d'une guerre où il avait chèrement payé la victoire : dans cette situation, il ne pouvait songer à en entreprendre presque immédiatement une nouvelle. Aussi, implora-t-il contre son trop habile voisin l'intervention du pape, bien plus redoutée que la voie des armes par un prince aussi profondément catholique que le duc Henri III. Ce ne fut point cependant sans une amertume facile à comprendre que ce dernier renonça aux espérances que la prise de Saint-Trond avait pu un instant lui faire concevoir. Pendant quatre ans, le Brabant et le pays de Liège se tinrent à l'égard l'un de l'autre dans une réserve pleine d'hostilité, et ce n'est qu'au commencement de l'année 1260 que la paix fut définitivement rétablie entre eux. Un mois à peine s'était écoulé depuis cette réconciliation, lorsque le duc mourut, laissant ses fils en bas âge sous la tutelle de son épouse Aleyde.

Cette princesse eut tout d'abord à repousser les prétentions du landgrave de

Thuringe Henri l'Enfant et de Henri de Louvain sire de Herstal, qui voulaient lui enlever la régence du duché. Trop faible pour maintenir ses droits, elle eut recours à l'ancien ennemi de son mari, à l'évêque de Liège, qui parvint sans peine, avec le secours de son frère Othon de Gueldre, à la délivrer des deux prétendants. Mais, habile à profiter des embarras de la duchesse, il prit pour lui ce qu'il leur avait enlevé et, si, en titre, il ne fut point régent des Etats d'Aleyde, il exerça pourtant en Brabant jusqu'à la majorité de Jean I^{er} une influence prépondérante. C'est alors notamment qu'on le voit intervenir à Nivelles, pour réprimer une révolte de la commune contre l'abbesse du lieu. Cette partie de la vie de Henri de Gueldre a été trop peu étudiée jusqu'ici : « la-
 « cune malheureuse, dit M. Wauters,
 « car Henri de Gueldre, cet Henri tant
 « et si justement flétri, fut un instant
 « l'arbitre de la Belgique presque en-
 « tière. L'évêché de Liège subissait res-
 « pectueusement sa domination ; étroi-
 « tement uni à son frère Othon, Henri
 « régnait par lui dans la Gueldre, le
 « domaine de leurs aïeux, et en Hol-
 « lande où une faction avait appelé le
 « comte à la régence. Depuis l'année
 « 1263 environ, la riche abbaye de Sta-
 « velot le reconnaissait pour son abbé.
 « La comtesse de Flandre et de Hainaut,
 « Marguerite de Constantinople, après
 « avoir lutté contre lui, après avoir
 « donné asile à Henri de Dinant, qui
 « exerçait encore en 1263 les fonctions
 « de bailli de Lille, la comtesse Margue-
 « rite, dis-je, était revenue à d'autres
 « sentiments, et avait pris de lui en fief
 « les francs-alleux qu'elle possédait dans
 « la Flandre impériale, c'est-à-dire la
 « ville de Grammont et la terre de
 « Bornhem. Le fils de Marguerite, Gui
 « de Dampierre, ayant acquis le comté
 « de Namur, s'empressa également de
 « relever de l'évêque le château de
 « Samson. Enfin, à la même époque, et
 « bien qu'absorbé par des préoccupa-
 « tions sans nombre, Henri consentit
 « à intervenir comme médiateur dans
 « la longue querelle des habitants de

« Cologne avec leur nouvel archevê-
 « que (1). »

Dès avant cette époque, les relations de Henri avec le Brabant étaient de nouveau devenues hostiles. Des différends s'étaient élevés entre lui et Walther Berthout à propos de Malines, fief liégeois engagé au duc Henri III et que Berthout refusait de restituer à l'évêché, malgré le remboursement de l'engagère. Henri brusqua les choses et vint mettre le siège devant Hannut. L'arrivée d'une nombreuse armée brabançonne l'ayant contraint à rentrer précipitamment dans ses Etats, il n'en fut que plus ardent à se venger des Berthout. « La comtesse de Flandre qui
 « lui devait le service féodal à double
 « titre, pour le comté de Hainaut
 « d'abord, puis pour Grammont et
 « Bornhem, se prépara à l'appuyer et
 « concentra ses vassaux sur les bords
 « de l'Escaut, entre Bornhem et Rupel-
 « monde. » Dans ces circonstances, Henri franchit de nouveau la frontière brabançonne. S'il faut en croire le trop fabuleux Jean d'Outremeuse, l'évêque accompagné des comtes de Gueldre, de Juliers, de Berg, de Nassau et de Looz, aurait détruit successivement, à la tête d'une armée de 60,000 hommes, Hannut, Landen, Tirlemont et Vilvorde. Quoi qu'il en soit, il ne put pénétrer dans Malines. Grâce à l'entremise de Marguerite de Flandre, une trêve fut conclue entre les belligérants, trêve qui accordait au belliqueux prélat le droit de poser la main en signe de victoire sur la barrière de la ville qui lui avait fait prendre les armes. Il fallut bien se contenter de ce maigre résultat, et Henri pour la seconde fois rentra sans succès dans son évêché. Mais bientôt, comme s'il se fût repenti de sa peu glorieuse expédition, il pénétra par surprise dans Maestricht, démolit la tour de Wyck et s'empara du château de Hierges. Heureusement, les hostilités s'arrêtèrent là et n'amenèrent point une guerre en règle. Les Berthout n'osant affronter la puissance de l'évêque, et Henri trouvant satisfaisante la réparation qu'il avait

(1) Wauters, *Le Duc Jean I^{er}*, p. 32 et 33.

tirée de ses ennemis, on convint de s'en remettre à des arbitres, et un arrangement fut signé le 14 décembre 1268.

Pendant que Henri était ainsi impliqué à l'extérieur dans des embarras de toute espèce, à Liège, le parti populaire avait repris confiance et ne craignait plus de manifester ouvertement sa haine pour la paix de Bierset. La forteresse de Sainte-Walburge, élevée par l'évêque aux portes de la cité après la soumission des communes, en 1253, faisait surtout l'objet de ses réclamations. Un coup de tête était imminent, la négligence de l'évêque le rendit inévitable : en 1269, le château-fort fut surpris par les bourgeois et ruiné de fond en comble. Cet événement fut le signal d'une nouvelle guerre civile. Huy, Dinant et Saint-Trond renouèrent leur ancienne alliance avec Liège, tandis que l'élu détournait ses hommes d'armes de la frontière brabançonne pour les faire marcher contre ses sujets. L'issue de la guerre ne pouvait être douteuse. Sans organisation, sans plan de campagne, sans chefs reconnus, les communes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'elles s'étaient lancées en aveugles dans une malheureuse échauffourée dont il fallait sortir au plus tôt. Elles implorèrent la médiation de Marguerite de Flandre et, grâce à cette princesse, obtinrent en juillet 1271 une paix moins défavorable qu'elles ne le craignaient (paix de Huy).

Sur ces entrefaites, Jean I^{er} avait atteint sa majorité, et, suivant les traditions de sa famille, commençait à s'occuper des affaires de son voisin de l'est. Il semble même avoir soutenu les communes dans leur dernier soulèvement (1). Deux ans plus tard, et sans qu'on puisse au juste en trouver la cause, il envahissait la Hesbaye et brûlait Fontaine-l'Évêque. Heureusement, la mort de sa mère et l'avènement au trône d'Allemagne de Rodolphe de Habsbourg nécessitèrent

presque aussitôt la présence du jeune duc en Brabant d'abord, puis à Aix-la-Chapelle, et le contraignirent, bien malgré lui, à interrompre cette expédition. Il ne devait plus d'ailleurs prendre les armes contre l'évêque.

Depuis que Grégoire X, jadis archidiacre de Liège, avait succédé à Clément IV sur le trône de saint Pierre, le Saint-Siège s'était ému des scandales éclatants de la vie de Henri de Gueldre. S'il faut en croire une lettre du pape qui nous est parvenue, ce n'est pas seulement des plus honteuses débauches qu'il se serait rendu coupable, c'est encore d'avoir dilapidé les deniers publics, vendu au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, violé les libertés des églises; c'est de s'être enfin laissé corrompre dans l'exercice de la justice séculière (2). Henri ne tint aucun compte des remontrances apostoliques. Son caractère violent ne lui permettait guère de se rendre à la persuasion et lui cachait même le danger auquel il s'exposait en ne changeant pas de conduite. Le viol d'une jeune fille patricienne lui avait, en effet, aliéné les sympathies de la noblesse sur lesquelles il avait pu compter jusque-là. Nul, s'il était accusé, ne prendrait sa défense : il ne comptait plus que des ennemis, et il n'était personne dans l'évêché qui ne souhaitât sa perte. Aussi les Liégeois avaient-ils salué avec joie la nomination de Grégoire X au siège de saint Pierre. Ils le savaient hostile à leur prince et voyaient d'avance dans ce vieillard qui avait si longtemps habité leur pays le vengeur de leurs défaites passées. Des députés furent envoyés à Rome pour se plaindre de Henri : ils firent si bien, que le pape, convaincu de l'insuccès de ses démarches précédentes, le cita au concile de Lyon. Là, tout se réunit à la fois pour l'accabler. Aux accusations anciennes, on ajouta celle plus réelle

(1) C'est du moins ce que permet de supposer le titre d'avoué de Liège qui lui est reconnu dans un acte du 27 novembre 1270.

(2) On sera peut-être surpris de ne pas trouver ici une mention plus étendue des débauches généralement attribuées à Henri. Mais Jean d'Outre-meuse étant le seul chroniqueur qui les rapporte

avec les détails si réalistes, mais il faut bien en convenir, si pittoresques que tout le monde connaît, je n'ai pas osé ajouter une foi entière aux assertions d'un chroniqueur qui, déjà si fantaisiste dans le reste de ses écrits, le paraît plus encore dans tout ce qui concerne le règne de Henri de Gueldre.

encore d'ignorance. Après une enquête sévère, le malheureux fut reconnu indigne de la dignité épiscopale et « lui » qui était naguère duc, comte, marquis et abbé, sortit prêtre à peine du « tribunal du pape » (3 juillet 1274).

A partir de ce moment, la vie de Henri nous est peu connue. Son testament, daté du 12 décembre 1277, et par lequel il fait abandon de tous ses biens à son neveu, est le dernier acte signé par lui qui nous soit parvenu. Selon toute vraisemblance, son naturel batailleur lui fit prendre part encore à plus d'une expédition militaire. Le pays de Liège qu'il avait si longtemps gouverné fut à maintes reprises harcelé par ses gens d'armes. De son château de Nieustadt, près de Ruremonde, il pénétrait souvent dans l'évêché sous prétexte que des sommes jadis avancées par lui ne lui avaient pas été remboursées. Son successeur, Jean d'Enghien, voulut enfin loyalement s'entendre avec lui à ce sujet. On convint d'une entrevue à Brule, près de Hougaerde. Jean, trop confiant dans la bonne foi de son adversaire, s'y rendit presque sans escorte. Mal lui en prit. Pendant la nuit, il fut surpris, dans la maison fortifiée où il logeait, par des soldats de Henri qui le lièrent sur un cheval et l'emmenèrent avec eux en grande vitesse à travers la campagne. Le pauvre prélat était d'un embonpoint excessif; il ne put supporter la rapidité de la course et ses ravisseurs furent contraints de le déposer à la porte de l'abbaye d'Heylissem, où il mourut des suites de ses fatigues le jour de la Saint-Barthélemy, 1281. A dater d'alors, on perd toute trace de Henri. Il faut considérer comme une fable la tragique aventure dans laquelle il aurait perdu la vie, suivant Jean d'Outremeuse. Hocsem affirme, au contraire, qu'il finit tranquillement ses jours dans le comté de Gueldre en 1284.

Henri Pirenne.

Hocsem, *Gesta pontificum Leodiensium*. Chapeville, t. II. — Rodulphe, *Gesta abbatum Trudonensium*. Pertz ss., t. X. — *Chronicon sancti Pantaleonis colon.* Ibid., t. XXII. — Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des Histors*, t. V. — Fisen, *Sancta Legia... sive historiarum ecclesie leodiensis partes duo.* — Foullon, *Historia leodiensis*, t. 1^{er}. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de*

Liège, t. 1^{er}. — Ernst, *Histoire du Limbourg.* — Id., *Tableau historique et chronologique des suffragants ou coévêques de Liège.* — Polain, *Histoire du pays de Liège.* — Heaaux. Id. — Wauters, *Le duc Jean 1^{er} et le Brabant sous le règne de ce prince.* — Id., *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, t. IV. — *Bullet. de la Comm. roy. hist.*, 3^e série, t. XIV. — Édits et ordonnances de la principauté de Liège.

HENRI DE HORNES, sire de Perwez et de Craenenbourg, était fils de Thierry de Hornes et de Catherine Berthout. Son oncle, Arnould de Hornes, prince-évêque de Liège, l'attira vraisemblablement auprès de lui, et l'évêque Jean de Bavière, successeur d'Arnould, l'honora, au commencement de son règne, de sa confiance et de son amitié. La vie mondaine et dissipée de Jean de Bavière fortifia le parti populaire des *haydroits* (*osores juris*), qui excitèrent la multitude, soulevèrent les villes, rappelèrent les bannis et proscrivirent les amis du prince. Celui-ci sortit de Liège, fit fermer la cour des échevins et établit à Maestricht celle de l'official. Les Etats du pays, rassemblés à Liège, résolurent d'élire un mambour, chose inouïe lorsque le siège épiscopal n'était point vacant. Jean de Rochefort, sur qui les voix s'étaient réunies, refusa cette charge qu'il estimait dangereuse. On songea alors à Henri de Perwez, déjà vieux et cassé, mais habile homme de guerre. Jean de la Chaussée, l'un des bourgmestres, s'adressa à Marguerite de Rochefort, épouse de Perwez, qui avait un empire absolu sur son mari. Il lui dit que la cause de Jean de Bavière était perdue, son principal allié, le duc de Bourgogne, étant trop occupé en France pour lui porter secours; que le peuple aimait la famille de Hornes et avait résolu de lui demander à la fois un mambour dans la personne de Henri de Perwez et un évêque dans celle de son fils Thierry. « Que le sire de Perwez » arrive donc à Liège, il y sera reçu en « triomphe; le palais de l'évêque l'at- » tend; les trésors et les revenus de la » mense épiscopale lui appartiennent. » (Zantfliet).

Marguerite, séduite par les grandeurs promises à sa famille, parvint à vaincre la résistance de son mari, qui se rendit

à Liège avec son fils. Thierry fut élu évêque par le peuple, et Henri de Hornes fut déclaré mambour, le 28 septembre 1406. Les membres du chapitre refusèrent d'approuver cette double nomination, dont l'irrégularité était flagrante. Thierry publia aussitôt un mandement, leur ordonnant de quitter la ville avant le coucher du soleil, faute de quoi ils seraient déclarés ennemis de l'État. Les chanoines se retirèrent pendant la nuit à Saint-Trond. Thierry obtint une bulle de l'antipape Benoît XIII et un diplôme de l'empereur Wenceslas, que les échevins refusèrent de reconnaître. Le parti populaire se vengea par des pillages et des incendies : plusieurs notables furent exécutés devant l'évêque et le mambour. Jean de Bavière, ayant obtenu des secours de plusieurs princes, s'enferma dans Maestricht, où Henri de Hornes, à la tête des Liégeois et des habitants des autres grandes villes de la principauté, vint l'assiéger par deux fois. Durant le second siège, Jean de Bavière écrivit aux Liégeois pour les exhorter à rentrer dans le devoir ; il reçut pour toute réponse un parchemin renfermant un morceau d'écorce et scellé de sceaux en bouse de vaches. Sa vengeance fut terrible. Il fit pendre un grand nombre de prisonniers liégeois et crever les yeux aux autres, qu'il renvoya aux révoltés sous la conduite d'un borgne. Puis il obtint le concours du duc de Bourgogne et se porta à la rencontre de l'armée liégeoise. Celle-ci leva précipitamment le siège de Maestricht. Le mambour, peu confiant dans son armée, eût voulu éviter une bataille générale. Il proposa aux siens de s'enfermer dans les villes, et, sous la protection de leurs murailles, de harceler l'ennemi et de le battre en détail. Le peuple protesta énergiquement. Alors le sire de Perwez fit appel à tous les hommes d'armes de Liège et de la banlieue, leur ordonnant de se rassembler le lendemain, au son de la grosse cloche du ban. Il en vint environ trente mille, dit l'archiviste Polain, dont cinq à six cents cavaliers armés selon la coutume de France. Ils sortirent de la ville avec

canons, chars et charrettes chargés de bagages. » Mes amis, dit alors le sire de Perwez, je vous ai remontré plus d'une fois que livrer bataille à nos ennemis, c'était s'exposer à un grand péril ; ce sont tous nobles hommes, accoutumés et éprouvés à la guerre, et qui ne sont dirigés que par une seule volonté ; il n'en est pas de même chez vous, simples gens de métier. Il eût mieux valu demeurer dans nos villes et dans nos forteresses, les laisser couler la campagne, les attaquer à notre avantage et les détruire peu à peu ; mais vous avez désiré la journée et nous y ferons de notre mieux. Soyez unis, je vous en conjure, et préparez-vous à mourir, s'il le faut, en défendant vos vies et votre pays. »

Les armées se trouvèrent en présence dans les plaines d'Othée. Le duc de Bourgogne détacha mille quatre cents hommes pour prendre l'ennemi en flanc quand le combat serait engagé. Les Liégeois se mirent à crier : « Ils se sauvent ! Ils se sauvent ! » Mais le sire de Perwez, qui savait la guerre, les renseigna sur la manœuvre des ennemis et voulut, pour en détruire l'effet, détacher aussi un corps de son armée. Les Liégeois s'y opposèrent en criant qu'il voulait fuir et les abandonner. Alors, l'âme agitée de sombres pressentiments, il se plaça avec son fils à la tête de ses troupes, qui s'avancèrent aux cris de *Saint-Lambert au mambour !* La mêlée fut horrible, et quand, au plus fort du combat, la réserve bourguignonne se précipita sur les Liégeois, ce fut une affreuse boucherie. Henri de Perwez et son fils furent tués, et leurs têtes présentées le lendemain sur des piques à l'évêque Jean de Bavière (1408).

J. Nève.

Cf. Goethals, *Hist. géneal. de la maison de Hornes*. — Monstrelet, *Chroniques*. — Polain. — De Gerlache, *Hist. de Liège*. — Dewez, *Hist. de Liège*. — Hemricourt.

HENRI DE LEYEN (*Leianus*), LX^e évêque de Liège, gouverna cette principauté ecclésiastique depuis le 24 juin 1145 jusqu'en l'année 1164. N'étant encore que prévôt de Saint-Lambert, il exerça autour de lui l'in-

fluence la plus salulaire, en s'élevant avec véhémence contre les mœurs relâchées du clergé; il provoqua de la part du chapitre des mesures sévères; il n'hésita même pas à rappeler à son chef diocésain, Albéron II, qu'un prélat doit prêcher d'exemple. Albéron, sous le poids de diverses accusations, fut mandé à Rome pour se justifier devant le souverain pontife (Innocent II); la mort le surprit à Ostie. Henri obtint sans retard les suffrages des prêtres et du peuple : *raptus magis quàm lectus ad episcopatum*, dit Fisen; il fut sacré par Arnulphe Ier, archevêque de Cologne. On n'eut pas à se repentir de ce choix : le zèle du nouvel élu fut à la hauteur de son austérité. Saint Bernard étant venu prêcher la croisade à Liège, Henri profita de l'occasion pour engager le vénérable abbé de Cîteaux à réorganiser quelques-uns de ses monastères : c'est ainsi que les Bernardins remplacèrent à l'abbaye d'Alne les chanoines de Saint-Augustin, qu'Albéron II y avait installés. Les intérêts temporels du pays ne furent pas non plus négligés sous ce règne : l'Etat de Liège s'accrut des châteaux de Rode, de Fontaine et de Beaumont.

En 1153, Henri eut à soutenir une guerre contre le comte de Namur, Henri l'Aveugle, qui réclamait la restitution d'une somme d'argent prétendument prêtée par lui à l'évêque Albéron, lors du siège de Bouillon. Le prince ne refusa pas de reconnaître la dette, mais prétendit que le comte produisit le billet d'obligation : on n'en découvrit aucune trace. Au lieu de négocier, Henri l'Aveugle se fâcha tout de bon. Il fit arrêter deux bourgeois de Liège que des affaires de commerce avaient appelés à Namur; il fit plus : il tenta d'enlever l'évêque lui-même, qui se trouvait à Hollogne dans une maison de plaisance. La rupture était inévitable. Le Namurois se mit le premier en campagne, malgré la rigueur de la saison, et marcha sur Andennes. Leyen n'attendit pas qu'on entrât sur ses terres : il leva en toute hâte des troupes à Liège, à Huy, partout où il put, et sans se préoccuper de l'infériorité de ses forces,

s'avança sans perdre de temps à la rencontre de l'ennemi. Les Liégeois étaient vivement excités, et la présence du corps de Saint-Lambert, qu'on avait fait venir de la capitale, contribuait à les animer. Un combat acharné s'engagea près d'Andennes : l'infanterie du comte fut écrasée et sa cavalerie, toute composée de gentilshommes, désarmée ou emmenée en captivité. Malheureusement, les vainqueurs abusèrent de leur triomphe. Ils saccagèrent le bourg, ruinèrent le pont de la Meuse, brûlèrent l'église et le monastère, firent subir aux chanoinesses des traitements indignes. L'évêque fut consterné; peut-être, en effet, eût-il pu prévenir ces désordres. Il fit rebâtir l'église et renonça, pour lui et pour ses archidiacones, au droit d'être défrayés par le chapitre, lorsqu'ils s'arrêtaient à Andennes(1). Le comte regagna Namur, mais profita bientôt de l'absence d'Henri de Leyen, appelé en Italie par Frédéric Barberousse, pour harceler la principauté. La paix ne fut définitivement conclue que sous l'évêque Alexandre II.

Le premier voyage de notre Henri à Rome date de 1155; il lui valut la confirmation, par le pape Adrien IV comme par l'empereur, de tous les privilèges de l'église de Liège. Quatre ans plus tard, Leyen dut quitter une seconde fois son diocèse, en présence de graves circonstances : un schisme était sur le point d'éclater. Adrien IV étant mort en 1159, les cardinaux, en très grande majorité, portèrent leur choix sur Rolando Rainuce, qui prit le nom d'Alexandre III; la minorité vota pour Octavien (Victor III). Barberousse convoqua en 1160 une assemblée à Pavie : elle jugea en faveur de Victor; aussitôt Alexandre excommunia l'empereur. L'évêque de Liège prit parti pour celui-ci, c'est-à-dire pour l'antipape. Après la prise de Milan (1162), il fut nommé gouverneur de la ville ruinée. Il avait prévu que son absence de Liège serait longue : avant de se mettre en route, il avait confié à quatre chanoines le soin du spirituel de

(1) De Marne, *Hist. du comté de Namur*. Liège, 1754, in-4°, p. 168.

son diocèse, et celui du temporel aux barons; d'autre part, les bonnes villes étaient invitées à se confédérer ensemble, « pour s'opposer avec vigueur à qui conque voudrait les molester. » C'était en quelque sorte reconnaître en principe le droit sacré d'insurrection, déjà établi dans la charte octroyée en 1066 aux habitants de Huy, par l'évêque Théoduin.

Victor III mourut au commencement de 1164; Frédéric proposa aussitôt la papauté à Henri de Leyen. Toutes ses instances échouèrent : le prélat liégeois consentit seulement à sacrer Guy de Crème (Paschal III), élu sur sa recommandation. Il ferma les yeux à Pavie, peu de temps après.

Henri avait obtenu de Barberousse, qui ne lui refusait rien, les reliques des trois rois mages, déposées à Milan. A la nouvelle de sa mort, Reinald de Dassel, archevêque de Cologne, les réclama pour sa propre église, où elles furent immédiatement transportées.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois, les historiens de l'Eglise, etc.

HENRI DE MALINES. Voir BATEN.

HENRI DE MAMER. Voir MAMERANUS.

HENRI DE MERICA, VAN DER HEYDEN ou d'OIRSCHOT, village de l'ancienne mairie de Bois-le-Duc, où il naquit vers 1414 ou 1420. De bonne heure, il se sentit attiré vers la vie monastique; mais ses parents, s'opposant à cette vocation, le confièrent au doyen de Saint-Jean l'Évangéliste, à Bois-le-Duc, et le mirent à l'école des Frères de la vie commune en cette ville, où il fut condisciple de Théodore de Tuldell, de Natalis Robbelaert, d'Henri et de Thierry de Zomeren. Il prit ensuite l'habit des Augustins au monastère de Bethléem, près de Louvain, où le célèbre professeur Heimeric de Campo, qui venait parfois s'y délasser, lui donna des leçons de théologie. Sacristain et maître des novices, il succéda, en 1450, comme prieur à Barthé-

lemi Conrardi. Ayant rencontré des difficultés administratives, il sollicita les visiteurs de sa province de le décharger de ses fonctions. Mais, le 2 juin 1456, on le renomma sous-prieur et maître des novices. A la vacance du prieuré, les suffrages du chapitre se portèrent derechef sur lui et, cette fois, il resta durant quatorze ans à la tête de la communauté. Telle fut son habileté d'administrateur que l'abbaye de Parc l'engagea à changer d'habit et de règle en lui offrant la prélature. — Il mourut le 2 septembre 1473.

Molanus, qui l'appelle erronément Petrus de Myricà, lui décerne de grands éloges.

Outre des discours prononcés au chapitre général de Windesheim et plusieurs lettres à diverses personnes, Henri de Mericà a laissé une relation historique : *Compendiosa historia de cladibus Leodiensium*. A la fin du manuscrit, on lit l'inscription suivante, qui n'est pas de la main de l'auteur : *Explicit historia compendiosa de cladibus Leodiensium, edita à venerabili superiori humilis hujus monasterii, fratre Henrico de Mericà, anno Domini 1468*. C'est le récit des troubles du pays de Liège, sous Louis de Bourbon, écrit immédiatement après les événements, en 1468, et recueilli par Henri de Mericà de la bouche de témoins oculaires, membres du clergé liégeois, qui s'étaient réfugiés dans son monastère. Il existe de cet ouvrage trois exemplaires. Le premier, dont nous venons de donner le titre et l'inscription finale, appartient à la bibliothèque royale de Bruxelles et a été publié par Mgr de Ram dans la collection des *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques de Bourbon et Jean de Horne*. Les ratures et les additions marginales peuvent faire conjecturer que c'est le manuscrit autographe. Le second, mentionné par Martène et Durand, dans leur *Voyage littéraire*, parmi les manuscrits du monastère de Rouge-Cloître, est intitulé : *De Victoria ducis Brabantensium et cladibus Leodensium*, et porte, à la fin, qu'il fut composé une année

plus tard que le précédent exemplaire. La troisième copie est indiquée par Foppens, d'après le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Cottonienne, publié à Oxford, en 1696, par Thomas Smith.

Emile Van Arenbergh.

Oudin, *De script. eccl.*, III, 2618. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, V, 470. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 487. — Van Gils, *Cath. Meyer. Memo-riëb.*, 487. — Coppens, *Nieuwe beschrijv. van het bisdom van 's Hertogenbosch*, III^e deel, 2^e afd., p. 162. — Goethals, *Lect. sur l'hist. des sciences*, III, 49. — Mgr. de Ram (Publicat. de la Comm. roy. d'hist.), *Molani hist. Lovan. libri XIV*, 283. — *Docum. relat. aux troubles du pays de Liège, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne* (Publicat. de la Comm. roy. d'hist.), p. x, 137. — D. Martène et D. Durand, *Second voyage littéraire* (Paris, 1724), 114.

HENRI D'ERP. Voir HERPHIUS.

HENRI DE TOLVIS, TONLIS, TONLIAS ou TOLHUYS, religieux carme du couvent de Malines, remplit à Rome les charges de chapelain du pape Boniface IX et de sous-pénitencier. Il fut sacré évêque de Risano, jadis Rhizon, sous la métropole de Raguse, en Dalmatie, le 25 juillet 1400, selon le P. Cosme de Villiers, ou le 8 des calendes de juin (25 mai), selon le *Speculum carmelitanum* du P. Daniel à Virgine Mariâ. Il exerça les fonctions épiscopales dans la partie du diocèse de Cambrai, restée soumise aux papes de Rome durant le schisme d'Occident, et dans le diocèse de Liège, en qualité de suffragant du prince-évêque Jean de Bavière. En 1402, Henri de Tolvis eut comme suffragant Henri de Nuys, évêque de Sidon. Une notice, tirée des archives des chanoines réguliers de Saint-Augustin, à Aix-la-Chapelle, et insérée dans la *Germania canonica Augustiniana Francisci Petri*, au recueil intitulé : *Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum* (t. III, p. 108) relate qu'il dédia dans cette ville la chapelle de cet ordre à saint Corneille, pape et martyr, et y consacra trois autels. Henri de Tolvis mourut à Utrecht en 1420, et non en 1400, comme le marque Sanderus. Au couvent des carmes de Malines, on célébrait son anniversaire le 1^{er} mars ; il y existait un mémorial, rappelant que son frère s'y voua également au sacerdoce et à l'état mo-

nastique : *Fr. Joannes de Tolvis cantavit primam missam MCCCLXXXVIII, Dom. XI, post Trinitatem; iste fuit germanus Domini Henrici episcopi Rossensis.*

Emile Van Arenbergh.

Daniel à V. M., *Speculum Carmelitanum* (Antv., 1680), t. IV, p. 927. — Cosme de Villiers, *Bibl. Carm.*, t. II, p. 922. — Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. II, p. 230. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. 1^{er}, l. 1^{er}, p. 74. — Ernst, *Suffragants de Liège*, p. 123.

HENRI DE VALENCIENNES, historien du commencement du XIII^e siècle. Aucune découverte n'est venue jusqu'ici dissiper les ténèbres qui enveloppent sa biographie. Né à Valenciennes, dans la seconde moitié du XII^e siècle, Henri était sans doute l'un de ces clercs du Hainaut dont la renommée a été grande pendant tout le moyen âge. L'histoire de sa vie est restée inconnue ; mais son talent, s'il n'a pas été assez apprécié, n'en est pas moins évident.

Henri de Valenciennes accompagna, ou, plus probablement, rejoignit les croisés qui s'emparèrent de Constantinople en 1204. Il nous a laissé, écrit en langue romane, un récit fort intéressant des expéditions de ces croisés, mais qui embrasse seulement l'espace d'environ trois années, de 1208 à 1210. Ce n'est qu'un simple fragment historique ; mais ce n'en est pas moins un monument d'un haut intérêt, plus précieusement encore pour l'histoire littéraire que pour l'histoire politique. « Ce qui est certain, dit Buchon, c'est que ce fragment historique est du même temps que la Chronique de Villehardouin, et que les faits qui y sont contenus sont de la plus parfaite authenticité, ainsi qu'on peut s'en assurer par les notes d'auteurs contemporains, que j'ai ajoutées au texte, et parce que j'en ai dit dans mes *Eclaircissements sur la Morée française*. »

L'auteur se nomme plusieurs fois dans son récit, et assure qu'il a assisté aux événements qu'il rapporte. Sa narration s'arrête brusquement. Impossible de dire si c'est un départ précipité, ou bien la mort qui lui a fait tomber la plume de la main. Le récit d'Henri est une continuation de fait de celui du célèbre Villehardouin ; mais a-t-il bien eu l'intention

de continuer l'histoire du maréchal de Champagne? a-t-il même eu connaissance de celle-ci? Il est permis d'en douter.

Ce ne fut qu'en 1822 que le récit d'Henri vit le jour pour la première fois, à la suite de celui de Villehardouin, dans le dix-huitième volume des *Historiens de France*. Depuis lors, ce fragment de chronique a été réimprimé à différentes reprises, toujours à la suite de la Chronique de Villehardouin. Parmi ces éditions, il faut distinguer celle donnée par M. Paulin Paris, pour la Société de l'histoire de France; Paris, Jules Renouard, 1838, gr. in-8°.

H. Helbig.

Paulin Paris, Introduction à l'édition de la *Conquête de Constantinople*, par Geoffroi Villehardouin et Henri de Valenciennes, citée ci-dessus.
— H. Helbig, *Henri de Valenciennes, précurseur de Froissart*, dans l'*Annuaire de la Société libre d'Emulation de Liège*, année 1861, p. 361-375.

HENRI DE VERDUN, LIV^e évêque de Liège, succéda en 1075 à Théoduin et mourut en 1091. Il était fils de Frédéric, comte de Toul, et neveu, par sa mère, de Godefroid le Bossu, duc de Basse-Lotharingie. Archidiacre de Liège, il dut son élévation à l'empereur Henri IV. Longtemps en désaccord sur le choix d'un candidat, les chanoines de de Saint-Lambert avaient fini par remettre le bâton pastoral à Thierry, abbé de Saint-Hubert. Celui-ci se rendit à la cour impériale pour solliciter son investiture; mais le duc Godefroid avait pris les devants : à sa prière, l'empereur, usant du droit de pourvoir lui-même aux sièges vacants lorsqu'il survenait des contestations au sujet des élections, se décida pour Henri de Verdun. Les Liégeois s'inclinèrent et firent le meilleur accueil à leur nouveau prince, lorsqu'il fit son entrée dans leur ville accompagné de son parent et patron. Thierry lui-même fut le premier, ce semble, à se montrer satisfait de cette solution (1).

Henri de Verdun, sans négliger les affaires temporelles de sa principauté

(il acquit les seigneuries et les terres de Mierwart, de Bras et de Grupont), s'appliqua soigneusement à fortifier la discipline ecclésiastique. Un seul fait : l'abbé de Saint-Laurent, Wolbodon, qui donnait mauvais exemple, eut beau appeler au pape et à l'empereur, il dut céder la place à Bérenger, moine d'Andain (Saint-Hubert), recommandé par Thierry. Dans ces circonstances et dans d'autres, Henri fit preuve d'une remarquable énergie; cependant le fond de son caractère était la modération : sa gloire est d'avoir mérité le surnom de *pacifique*. Le grand acte de son règne est l'institution d'un *Tribunal de paix* : il eut l'honneur de réver une législation internationale. Les abus du régime féodal étaient devenus criants. Les petits barons se transformaient en voleurs de grand chemin, se répandant en armes dans les campagnes, levant des impôts arbitraires, pillant les fermes, détroussant les passants; ou bien ils se faisaient la guerre de château à château, n'épargnant ni la vie ni les biens du pauvre peuple, obligé de prêter main forte à leurs rancunes et à leurs attentats. Un cri unanime retentissait de toutes parts : *La paix, la paix!* Dès la fin du ^xe siècle, l'Eglise s'était inquiétée à bon droit de cet état de choses, témoin les actes du concile tenu à Limoges en 994. La *paix de Dieu*, la *trêve de Dieu* furent proclamées à maintes reprises en France dans le courant des années suivantes : en 1031, un second concile de Limoges interdit formellement les guerres privées. Mais que pouvaient les plus sages mesures contre les passions déchaînées? Tout ce qu'on parvint à obtenir, ce fut la suspension des hostilités à certains jours de la semaine.

Henri de Verdun résolut de faire un pas en avant. En 1081, selon Ernst (2), il réunit à Liège les principaux seigneurs belges ses voisins, Albert III de Namur, Godefroid de Bouillon, Conrad comte de Luxembourg, Henri comte de Limbourg, Arnoul comte de Looz, Henri

(1) Voy. Jean d'Outremeuse, Fisen et Foullon, et la critique de leur récit dans Villenfagne, *Rech.*, t. I^{er}, p. 252 et suiv.

(2) Selon d'autres, le 27 mars 1082. L'opinion d'Ernst paraît la mieux justifiée (Voy. *Hist. du Limbourg*, t. II, p. 9, note).

comte de Louvain, etc. Il les conjura de s'entendre pour nommer un *juge suprême*, investi du pouvoir de citer et de punir tous ceux qui, dans leurs Etats respectifs, se livreraient à des excès et à des violences. Les princes s'effrayèrent au premier abord : il leur semblait déjà voir, dit Villenfagne, leur autorité affaiblie. Ils se rendirent cependant à de bonnes raisons, si bien que la création du nouveau tribunal fut décrétée et que celui-là-même qui en avait suggéré l'idée se vit mis en demeure de le présider. Il fut avant tout stipulé que les habitants du diocèse de Liège et ceux des divers Etats contractants s'abstiendraient de porter des armes du vendredi de chaque semaine au lundi suivant, et de même entre l'Avent et l'Epiphanie, entre la Septuagésime et l'Octave de la Pentecôte; les infractions à cette règle entraîneraient les peines les plus sévères. Ensuite on pourvut à l'organisation du tribunal. Il devait avoir pour chef, de plein droit, l'évêque de Liège; les séances se tiendraient, à des époques irrégulières, en l'église de Notre-Dame aux Fonts, près Saint-Lambert; le prélat, siégeant en habits pontificaux, serait assisté du grand mayeur, armé, et de quelques grands vassaux de la cathédrale, faisant fonctions de juges de paix. Leur juridiction porterait sur les crimes de rapt, de violences, d'assassinat, de vol public, d'incendie, de contravention aux trêves, etc. Celui qui, cité sept fois, n'aurait pas comparu serait déclaré infâme au son de la cloche de Notre-Dame, chassé du diocèse et frappé d'excommunication. Le prévenu pouvait d'ailleurs demander qu'on examinât sa cause en justice ordinaire, ou choisir le combat singulier. Le *jugement de Dieu* était si profondément enraciné dans les mœurs, qu'il fut autorisé quatre cent treize fois, dit-on, pendant le seul règne d'Henri de Verdun.

Les Liégeois s'engagèrent à respecter les jugements du *Tribunal de paix*; en revanche, les princes qui avaient concouru à son établissement déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient pas *personnellement*; le clergé, de son côté, invo-

qua ses privilèges, et finalement le peuple s'affranchit de la tutelle de l'évêque. La tentative d'Henri n'en était pas moins noble; seulement elle n'atteignit que les personnes privées, et non les puissants seigneurs qu'elle avait évidemment visés. Le *Tribunal de paix* perdit de jour en jour de son importance; il exista pourtant nominale-ment jusqu'en 1453 (1).

A l'assemblée de 1081, un seul seigneur, le comte de La Roche, s'était montré récalcitrant : ni prières, ni menaces n'avaient pu le décider à voir « passer une partie de son autorité entre les mains de l'évêque. » Il se laissa cerner dans son château pendant sept mois, et le siège dut être levé. Les habitants de La Roche et des environs, jusqu'à une demi-lieue du bourg, y gagnèrent d'être soustraits à la nouvelle juridiction.

Henri de Verdun fut enterré à Huy, dans l'église de Notre-Dame.

Alphonse Le Roy.

Jean d'Outremeuse et les autres chroniqueurs liégeois. — Fisen, Foulon, etc. — Villenfagne, *Recherches*, t. 1^{er}. — De Gerlache, Polain, Henaux, etc. — Ernst, *Histoire du Limbourg*.

HENRI DE VISÉ, prince-abbé de Stavelot, succéda à Waleran de Schleiden, mort le 25^e avril 1410. En 1414, il assista, à Aix-la-Chapelle, au couronnement de Sigismond de Luxembourg, élu empereur, et obtint de ce prince un diplôme confirmant la Bulle d'or de Lothaire II. Un autre diplôme de 1417 étendit ses prérogatives. Il mourut en 1417.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques*. — Villers, *Hist. des princes-abbés de Stavelot et Malmédy*.

HENRI DE ZOMMEREN. Voir SOMMEREN.

HENRI D'YVE, ou HYVÆUS, écrivain ecclésiastique, prédicateur et poète, qui reçut son nom du village d'Hyve, près de la Roche, dans la forêt des Ardennes, entra dans l'ordre de Saint-Augustin et fit profession à Bruxelles en 1597. Il fut ensuite proclamé docteur en théologie

(1) Villenfagne, *Rech.*, t. 1^{er}, p. 384.

à Toulouse. Il se distingua dans la chaire par l'éloquence de sa parole et dans ses œuvres par la facilité, l'abondance et l'harmonie de son style latin, non moins que par sa science et la sûreté de sa doctrine.

Nous avons de lui :

1. Un livre pieux intitulé : *Jacula animæ*. — 2. *Oratio panegyrica habita in ecclesia cathedrali Carcassonensi, dum Ludovicus XIII, rex Franciæ inauguraretur*. — 3. Oraison funèbre prononcée, à Bruxelles, aux funérailles de Corneille de Bye, 1614. — 4. Une vie de saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence. Bruxelles, 1621, in-8°. — 5. *Poemata varia*.

Ferd. Loise.

Sweertius, *Athenæ belg.* — Foppens, *Biblioth. belg.* — Paquot, *Matér. man.* — Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*.

HENRICI (Thomas), ou HENERICY, théologien, naquit vers le commencement du XVII^e siècle, à Luxembourg, affirmant quelques historiens, — à Guénange, dans l'arrondissement de Thionville, assurent d'autres.

Docteur en théologie, Henrici fut professeur de science sacrée à l'université de Fribourg. Elevé à la dignité de chanoine et doyen du chapitre de Bâle, il fut, en 1653, sacré évêque de Chrysopolis et suffragant du même diocèse de Bâle. C'est en cette ville qu'il mourut quelques années après.

Thomas Henrici a écrit quatre livres de morale, sous ce titre : *Doctrinæ moralis libri quatuor*, in-12. Fribourg, 1628. Une autre édition porte : *Collectanea moralia ex veteribus philosophis*. Cet ouvrage, comme son titre l'indique, est composé d'extraits des philosophes anciens, principalement de Sénèque et de Plutarque, interprétés dans le sens des doctrines de l'Eglise. Il a publié, en outre : *Disputatio theologica de SS. Eucharistiæ quâ Sacramento, quâ Sacrificio*. (Friburgi, 1625). Contre ce traité parut : *Fræreisenii Scutum catholicæ veritatis, telis pontificiis oppositum* (Argent., P. Ledertz, 1625, in-4°). — *Irenicum catholicum, oder allgemeiner Religions-Fried*;

Fribourg, 1653, 1659, in-4°; Francfort, 1659, in-4°; Bâle, 1660. Cet ouvrage, qui discute les conditions de réconciliation des confessionnistes avec l'Eglise romaine, fut attaqué dans l'*Irenicum catholicum-evangelicum*, de Meno Hanneken et défendu dans une apologie du jésuite Burghaber. Emile Van Arenbergh.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, II, 1498 (Suppl.), II, 1914. — Reimanni *catalogus Bibliothecæ theologicæ systematico-criticus* (Hildesie, 1731), 539. — Voy. Burghaber (Adam), dans De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus*.

HENRICI (Gosw.). Voir HEINDRICKX (G.).

HENRI GRAVIUS. Voir VERMEULEN.

HENRI KOSBEIN, GROSSBEIN ou HENRI DE BRABANT, écrivain, florissant au XIII^e siècle. L'histoire n'a recueilli sur lui que d'incertains et rares renseignements. En 1430, le dominicain Jean Nyder (*Formicar.*, lib. I, c. 10) écrivait : *Sileo de omnibus textibus philosophi (Aristotelis), quos Henricus Krosbein de græco transtulit*. Plus tard, vers le commencement du XVII^e siècle, Jean Aventin, dans ses *Annales de Bavière* (lib. VII, p. 707), consignait ce qui suit : *Anno Christi 1271, Henricus Brabantinus, dominicanus, rogatu D. Thomæ, è græco in linguam latinam de verbo ad verbum transfert omnes libros Aristotelis. Albertus usus est vetere translatione, quam Boethianam vocant*. Au siècle suivant, Altamura fait, sous la date de 1286, mention d'un écrivain du nom de Henri de Brabant, qui appartenait à l'ordre des Dominicains, mais sur la vie et les ouvrages duquel il ne nous apprend rien. Environ un siècle après Altamura, les dominicains Echard et Quétif, qui, avec une érudition plus investigatrice, écrivirent la biographie des écrivains de leur ordre, révèlent l'existence d'un manuscrit, confirmant, comme l'attestait Jean Nyder, que Henri Kosbein passait pour le traducteur des œuvres d'Aristote. Ce manuscrit, aujourd'hui perdu, appartenait aux Frères Prêcheurs de la rue Saint-Honoré, à Paris; il finissait par ces mots : *Finit liber Ethicorum Aristotelis*

ad Nicomachum, interprete (ut nonnulli adstruunt) fratre Henrico Kosbein, ordinis Fratrum Prædicatorum, quem et omnes textus ejusdem philosophi traduxisse dicunt, adjunctâ familiari explanatione litterali per totum, ac, per primos sex libros, ad singulos tractatus interjectis quæstionibus et dubiis, non minus fructuose quam succincte discussis. Ex Parisiis, VI kal. octob., MCCCCC, fol., char. Goth., p. 242.

Echard et Quétif font remarquer que ces éclaircissements, questions et doutes ajoutés à cette version sont l'œuvre, non du traducteur, mais d'un écrivain postérieur : en effet, cette version est celle dont se servait Saint-Thomas qui l'appelle *antiqua*; or, l'annotateur ne vécut au plus tôt que vers la fin du xve siècle, puisqu'il a pu citer Léonard Aretin, mort en 1440 ou 1443, et Jean Argyropoulo, encore florissant en 1460.

Henri Kosbein et Henri de Brabant sont-ils un seul et même personnage? Echard et Quétif ne tranchent pas la question, comme le dit erronément l'*Histoire littéraire de la France*, et laissent aux investigateurs le soin de la résoudre. De même, quant à l'identité ou à la collaboration avec Henri de Brabant de Guillaume de Brabant ou de Meerbeke, qui traduisit aussi Aristote sur les instances de saint Thomas, ils se bornent à des conjectures. « A toutes ces difficultés, dit l'*Histoire littéraire de la France*, il s'en joint une autre : c'est qu'il n'est guère possible que la version appelée *antiqua* par saint Thomas soit, comme dit Echard, celle d'Henri ou de Guillaume, puisqu'ils ont été tous deux contemporains de Thomas lui-même. Echard, ni aucun autre, — ajoute-t-elle, — ne nous apprend rien sur la vie d'Henri Kosbein ou d'Henri de Brabant; et si nous savons, par le témoignage des *Annales de Bavière*, que ce religieux traduisit Aristote à la prière de saint Thomas, nous ignorons et la date de sa naissance et l'époque précise à laquelle il mourut. C'est donc par approximation que nous avons placé vers l'an 1300 la date de sa mort. » Echard et Quétif,

sans d'ailleurs produire la preuve de leur opinion, identifient l'écrivain nommé Henri de Brabant par Altamura avec Henri de Calstris, natif du Brabant et vivant encore en 1340.

Dans ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Paris* (Paris, 1739, t. II, p. 335), le docte abbé Lebeuf, adoptant l'opinion la plus probable, fait d'Henri Kosbein et d'Henri de Brabant un seul et même personnage; il le fait vivre au xiii^e siècle et lui attribue une traduction des *Ethiques* d'Aristote.

Jourdain, dans ses *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, etc.* (p. 57 et 58), attribue, sans preuve suffisante, à Robert de Lincoln la traduction des *Ethiques* d'Aristote, dont on fait honneur sur une simple tradition, dit-il, à Henri Kosbein, et où les noms de Léonard Aretin et d'Argyropoulo pourraient être des interpolations. « Ne pouvant voir le manuscrit, ajoute-t-il toutefois, il m'est difficile de me prononcer. » Jourdain n'a pas pris garde que, selon la remarque d'Echard et Quétif, ces noms se trouvaient, non dans la version latine, mais dans les commentaires moins anciens qui l'accompagnaient. — L'*Histoire littéraire de la France*, s'appuyant sur le témoignage du manuscrit cité par Echard et Quétif, corroboré par les textes reproduits plus haut de Jean Nyder et d'Aven-tin, n'hésite pas à ranger Henri Kosbein ou de Brabant parmi les traducteurs d'Aristote au xiii^e siècle.

Emile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. XXI. — Echard et Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1^{er}, p. 469. — Altamura, *Bibl. Dominic.*, append, p. 458.

HENROTAY (Jean-Antoine-Eugène), médecin, littérateur, né à Thimister le 2 septembre 1812, mort à Bruxelles le 25 mars 1859. Il était bien jeune encore quand il perdit son père, Jean-Antoine, receveur des contributions à Thimister; quelques années plus tard, la mort de sa mère, Elisabeth Herzet, le laissa seul. Il fit ses études au collège communal de Liège, puis à l'université de la

même ville; il y fut reçu docteur en médecine en 1836. Il se rendit alors à Paris; l'année suivante, il revint s'établir dans sa commune natale; bientôt il sollicita et obtint (1838) le brevet de médecin adjoint et fut placé en cette qualité à l'hôpital militaire d'Anvers. Après diverses garnisons, il vint à Liège en 1847, suivit les cours de chirurgie et subit avec distinction en 1848 son examen de docteur en chirurgie. Un arrêté royal du 23 août 1851 le créa médecin de régiment. En 1857, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold fut la récompense de son mérite et de ses services. Il mourut deux ans après, à la suite d'une hémorrhagie intestinale, survenue dans le cours d'une fièvre typhoïde d'apparence très bénigne, contractée, croit-on, en soignant les malades de l'Ecole militaire, où l'épidémie sévissait avec rigueur. Quelques années avant sa mort, il avait épousé, à Mons, une demoiselle Destombes, dont il eut un fils qui ne lui survécut guère. Il fut enterré à Mons, dans le caveau de la famille de sa femme. Ses amis ont gardé de lui le meilleur souvenir.

Henrotay a publié, dans les *Archives belges de médecine militaire* et dans les *Annales d'oculistique* de Cunier, un certain nombre de travaux, d'un mérite incontestable et dont la plupart se rapportent aux granulations palpébrales et aux affections vénériennes. U. Capitaine cite aussi de lui un traité d'ophtalmologie, que nous ne connaissons pas autrement. Il a laissé aussi des chansons et autres poésies, en français et en wallon; nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur cette partie de ses œuvres.

G. Dewalque.

Renseignements particuliers. — *Archives.*

HENRY (Pierre-Joseph), écrivain ecclésiastique, né à Châtelet (Hainaut), le 12 décembre 1711, fit son cours de théologie à l'Université de Louvain, et fut nommé à la cure de Surice (Namur), qu'il desservit pendant quarante-six ans. Ce prêtre vénérable mourut en 1791 à Namur, après y avoir passé sa vieillesse dans la misère et les infirmités.

On a de lui :

1. *Tractatus de doctrina sacra... methodo catechetica concinnatus ad usum sacrae theologiae candidatorum. Per Petrum Josephum Henry, sacrae theologiae baccalaureum formatum, pastorem in Surice.* Liège, E. Kints et Plomteux, 1766, in-12, de 8 ff., 168 pages, avec une gravure représentant les armes du baron de Stockhem, à qui le livre est dédié; Louvain, 1771, petit in-12. — 2. *Explications ou notes courtes et faciles sur le catéchisme qui est en usage dans les diocèses de Liège, Cambrai et Namur... avec un catéchisme sur les principales fêtes et solennités... Par P.-J. Henry, curé de Surice.* Liège, 1752, 2 vol. in-8°. Réimprimé en 2 vol. in-8°, à Liège, chez E. Kints, 1758; C. Plomteux, 1768; Liège, 1780, 1796, 1825. — 3. *Instruction familière dogmatique et morale sur les quatre parties de la doctrine chrétienne.* Liège, 1770; Rouen, 1785, et Liège, 1786, 4 volumes in-12. — 4. *Discours familiers sur divers sujets de morale.* In-12, Liège, 1786; Rouen, 1786. Ce dernier volume forme, avec les quatre précédents, un manuel complet et populaire du christianisme, qui, par sa clarté et sa simplicité, est parfaitement approprié à l'intelligence du peuple. Il en a paru une édition, où quelques expressions surannées ont été changées, à Lille, 1822, 5 vol. — 5. *Dissertationes theologico-morales de lingua vitis et peccatis, de quatuor hominis novissimis, de purgatorio, de antichristo, etc., cum variis virtutum theologiarum actibus et affectibus. Per Petrum Josephum Henry, sacrae theologiae baccalaureum formatum, pastorem in Surice.* Liège, E. Kints, 1765, in-12, de 6 ff., 160 pages et 3 pages d'approbation datée du 13 mars. — 6. *Manuel du chrétien ou court exercice pour sanctifier les actions du chrétien durant la journée.* Par J. Henry, bachelier formé en théologie, curé de Surice. Nouvelle édition, exactement corrigée et considérablement augmentée. Liège, F. Lemarié, 1827, in-18, de 244 pages. — 7. *Breves observationes morales de horis canonicis.* Per Pet. Josephum Henry, sacrae theologiae baccalaureum formatum, pastorem in Surice.

Dionanti, apud P. Wirkey, 1766. Petit in-12, de 82 pages. A la fin du volume se trouve ordinairement l'opuscule suivant : *Brevissimus tractatus de præparatione ad sacros ordines*. Petit in-12, de 30 pages, avec approbation datée de Liège, le 20 janvier 1766. Il paraît être aussi imprimé à Dinant, chez Wirkey.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — De Feller, *Dict. hist.* — De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

HENRY (*Ghislain-Joseph*), architecte, fils de Ghislain-Joseph et de Marie-Josèphe Jacquet, né à Dinant, le 20 mai 1754, mort à Bruxelles, le 8 février 1820. Les premiers rudiments de son art lui furent enseignés dans son pays natal. De là il passa à Rome, le rendez-vous à cette époque de tous les artistes désireux de perfectionner leurs études. Ses succès dans la ville éternelle furent tels, qu'en mai 1779 il remporta le premier prix du cours d'architecture à l'Académie de Saint-Luc. De Rome il se rendit en France, où, prétend-on, il obtint de Louis XVI le titre d'architecte honoraire du roi, après avoir construit à Nantes le théâtre et l'hospice des orphelins. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ces faits; nous avons pu constater seulement qu'un autre artiste éleva, en 1788, le théâtre de Nantes. En Belgique, son œuvre la plus ancienne est le château de Duras, bâti en 1786, près de Saint-Trond. C'est une construction dont la façade ressemble singulièrement, mais en des proportions plus petites, à celle du château royal de Laeken. Les événements politiques de la France ramenèrent définitivement Henry dans son pays. Il se fixa à Bruxelles en 1795. Depuis la réunion de la Belgique à la France, l'art de construire n'y était plus cultivé. Henry devint, pour ainsi dire, le seul architecte qui jouit de quelque renom. Lorsque Napoléon I^{er} eut décidé le rétablissement du château de Laeken, Henry fut chargé des travaux de restauration de cet édifice; et pendant le règne de Guillaume I^{er}, roi des Pays-

Bas, il y construisit une orangerie et un théâtre.

Sous l'empire français, M. Plaschaert, maire de Louvain et propriétaire du château de Wespelaer, convertit les dépendances de ce charmant séjour en un parc splendide, orné de pavillons, de ponts, d'une grotte artificielle, de serres, d'écuries et d'autres constructions, au nombre desquelles on remarque le temple de Flore, monument d'un goût remarquable. Toutes ces constructions et une grande partie du parc, furent faites d'après les dessins d'Henry. A Louvain, il éleva, dans la rue des Recollets, un hôtel superbe, dont la façade est digne de Palladio.

Lorsque, sous le règne de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, Bruxelles fut devenu la seconde ville de résidence du royaume, il y fallut un palais, digne d'une cour. A cet effet, de grands changements furent faits à des bâtiments déjà existants sur l'emplacement du palais actuel. Henry fut chargé de ce travail, qu'il ne put achever par suite d'une maladie grave. A son décès l'architecte Suys continua l'œuvre, en y élevant le portique et d'autres constructions.

Ch. Piot.

Schayes, *Promenade au parc de Wespelaer*. — Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*.

HENRY DE BRUXELLES, ou DE BRUSSELLES, maître maçon et sculpteur, vécut dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Suivant la coutume des « ymaigiers » à cette époque, il exerçait son art en nomade, cherchant du travail de ville en ville. En 1381-1383, il concourt avec deux artistes de Troyes, pour l'exécution d'un jubé en pierre dans la cathédrale de cette cité, et l'emporte sur ses concurrents. « Je trouve, dit le comte » de Laborde, que ce renseignement, » dont j'ignorais l'origine, a été décou- » vert par M. Vallet de Viriville dans » les archives de l'Aube. » Cependant, Kramm rapporte aussi, d'après une note insérée dans les Comptes municipaux de Montpellier, publiés par J. Renouvier et Ad. Ricart, que Henry de Bruxelles

réussit à éclipser ses rivaux dans l'ancienne capitale de la Champagne.

Emile Van Arenbergh.

Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. Ier, p. LXXXI, p. 546. — Kramm, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders*, etc. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*.

HENSBERGH (Vincent), écrivain ecclésiastique, né à Jodoigne vers la fin du xvi^e siècle, et mort à Anvers le 4 juillet 1634, entra, jeune encore, dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Il remplit les fonctions de sous-prieur dans plusieurs maisons de la famille dominicaine en Belgique, celles de vicaire à Lierre, et de prieur ou directeur du couvent des religieux de l'ordre de Saint-Dominique, dit Val-Duchesse, à Auderghem, près de Bruxelles.

On a de lui :

1. *Viridarium marianum variis rosariorum, exercitiorum, exemplorumque plantationibus peramœnum in gratiam et usum cultorum Deiparæ Virginis Mariæ concinnatum*. Antverpiæ, Gaspar Bellerus, 1615; vol. in-16. Réimprimé dans la même ville, en 1626, chez Henri Aerts-sius; vol. in-12. — 2. *Den gheestelycken rooselaer der alderweerdichste Moeder Godts, verciert met schoone roosen der meditatie, ghebden ende mirakelen van 't H. Roosenkranken*. Antwerpen, Gerardus Van Wolschaten, 1614; vol. in-16. Réimprimé dans la même ville, avec des corrections, 1^o chez Corneille Verschueren, en 1617; vol. in. 16, et 2^o chez Guillaume Van Tongeren, en 1619, vol. in-12. — 3. *Rosarium gloriosissimæ Deiparæ Virginis Mariæ per choros distinctum ac centum et quinquaginta articulis vitæ Christi, variisque hymnis, antiphonis et orationibus perpulchre exornatum*. Antverpiæ, Guill. à Tongris, 1619, vol. in-12. — 4. *Des conincks wyn-kelder... De croone Ons Heeren inhoudende XXXIII van de besonderste poincten of mysterien des levens en der passie Christi. Watter van noode is den gheenen die wel ende profytelyck begheert te bidden oft te mediteeren*. Antwerpen, Corneille Verschueren, 1621; vol. in-16. Réimprimé à Louvain, chez Josse Coppens, en 1649; vol. in-16. — 5. *Des bruydegoms bloedich beddecken*.

Antwerpen, Hendrik Aertssens, 1627; vol. in-16 de 190 pages. Réimprimé avec un traité spirituel de Pierre Calenty, à Louvain, en 1649, chez Josse Coppens; vol. in-16. — 6. *Apotheke der gheestelycke remedien inhoudende de wonder cracht ende vruchten van 't H. Roosenkranken*. Antwerpen, Henri Aerts-sens, 1632; vol. in-12.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 148. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 227. — Quetif et Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, p. 480. — *Grav- en gedenkschriften der provincie Antwerpen*, IV.

HENSCHENIUS (Godefroid HENSCHEN, dit), hagiographe illustre, naquit le 21 janvier 1600, à Venray, village populeux appartenant alors au duché de Gueldre et faisant aujourd'hui partie du Limbourg hollandais. Il perdit son père avant d'avoir atteint sa sixième année, et sa mère, absorbée par les détails d'un important commerce de draps, qui nécessitait de fréquents voyages, ne pouvait donner à son éducation tous les soins désirables. Heureusement il trouva une seconde mère dans une sœur aînée qui, après s'être complètement dévouée à l'éducation du jeune Godefroid et de deux de ses frères, entra dans un couvent de Ruremonde. Elle sut inspirer au futur hagiographe l'amour du travail, les goûts sérieux et la piété solide qui le distinguèrent dans toutes les phases de sa glorieuse carrière.

Placé dans une des ces écoles préparatoires au sacerdoce, si nombreuses à cette époque, où l'on enseignait la langue maternelle et les rudiments du latin, le jeune étudiant y resta jusqu'à la syntaxe; puis, n'ayant plus rien à y apprendre, il fut envoyé au collège des Jésuites, à Bois-le-Duc, qui jouissait d'une grande réputation dans les Pays-Bas catholiques. Il y eut pour professeur Jean Bolland, plus âgé de cinq années, qui devint son ami intime et dont il fut plus tard l'éminent collaborateur dans l'œuvre colossale des *Acta sanctorum*. Ce fut là, au moment d'achever son cours de rhétorique, qu'il prit la réso-

lution d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

Il commença son noviciat à Malines, le 21 novembre 1619, et fut bientôt envoyé à Louvain, où il étudia la philosophie pendant deux années. Il dut ensuite, conformément à l'usage adopté par la Compagnie, recommencer ses humanités avec les autres novices; mais, au dire de son principal biographe, le père Van Papenbroeck (*Papebrochius*), il fut pour eux plutôt un maître qu'un compagnon. Il composa même pour eux une grammaire grecque, dont le biographe que nous venons de citer, très compétent en cette matière, vante le rare mérite. Il la place au-dessus de toutes les grammaires grecques de son temps.

Après ces épreuves, Henschenius dirigea, pendant cinq années, plusieurs écoles latines de la Flandre. Sans négliger les autres branches de l'enseignement, il s'attacha surtout au culte de la langue et de la littérature grecques, et il réussit si bien que ses élèves, au terme de leurs études, étaient en état de subir un examen public sur un discours de Démosthène, examen portant à la fois sur les mots, sur les noms propres et sur le style.

Devenu prêtre, il renonça momentanément à l'enseignement pour s'adonner aux études théologiques. Il touchait au terme de son cours quadriennal, quand ses supérieurs l'associèrent à Jean Bolland, qui avait assumé la lourde tâche de publier l'immense recueil des vies de tous les saints de l'Eglise catholique.

Quand Henschenius commença, en 1635, une collaboration qui devait se prolonger glorieusement pendant quarante-six années, Bolland mettait la dernière main au manuscrit des *Acta sanctorum* du mois de janvier. Il confia les travaux du mois suivant à son ancien disciple, et celui-ci débuta par les Actes de saint Amand, pour le sixième jour de février. Ce coup d'essai fut un coup de maître. Rien de ce qui avait paru jusque-là, dans le vaste domaine de l'hagiographie, ne pouvait donner une idée de l'ampleur, de l'éclat et de la

valeur historique de ce beau travail. Dans un préambule composé de vingt-deux paragraphes, l'auteur ne se contente pas de raconter la naissance, la vie monastique, les voyages, l'apostolat du célèbre évêque de Maestricht et ses démêlés avec le palais mérovingien. Il décrit les mœurs et l'état de civilisation des pays qui furent le théâtre des courses évangéliques du saint. Il publie la première charte d'exemption, découvre l'existence d'un troisième Dagobert, inconnu aux historiens français, rétablit la série de vingt-trois évêques ainsi que la chronologie de soixante années, dans une vie mêlée à celle de quatorze autres saints et de tous les personnages importants du vi^e siècle, l'une des époques les plus obscures des annales européennes. Il fait suivre ce vaste prologue de vingt-cinq légendes en prose et en vers, toutes soigneusement collationnées sur les manuscrits.

Quand Bolland, qui n'avait jamais rien imaginé d'aussi complet, prit connaissance de cette remarquable dissertation, il avoua naïvement que son immense manuscrit des Actes du mois de janvier avait besoin d'une refonte complète. Il donna l'ordre d'arrêter l'impression, fit mettre au pilon les feuilles des quatre premiers jours déjà imprimées et pria Henschenius de l'aider dans un vaste travail de revision. Après plusieurs tâtonnements, le plan des *Acta sanctorum* fut définitivement tracé.

Le maître et le disciple furent immédiatement d'accord. Bolland confia à son collaborateur la revision des biographies des saints gaulois, italiens, grecs ou orientaux. Il se réserva les Espagnols, les Anglais, les Irlandais et les Allemands, en prenant ce dernier nom dans le sens le plus étendu. Il se chargea, en outre, de la revision du style de l'ouvrage entier, parce que, sous le rapport littéraire, il était supérieur à son collaborateur.

Bolland avait employé cinq années à la composition des Actes de janvier, et huit autres années furent consacrées à la revision et à l'impression de l'ouvrage. L'œuvre remaniée et complétée

ne parut qu'en 1643, en deux volumes in-folio. La publication avait été retardée par de fréquentes maladies de Bolland et aussi par l'exercice pratique des fonctions du ministère sacré, telles que l'enseignement du catéchisme et l'audition des confessions, dont on n'avait pas dispensé les deux collaborateurs.

On sait quelle impression profonde et universelle ces premiers volumes produisirent parmi les nombreux savants du XVIII^e siècle. Onze cent soixante et dix biographies de saints étaient accompagnées de tous les renseignements que l'histoire, le droit écrit, le droit traditionnel, la diplomatique, l'archéologie, la chronologie et la géographie avaient pu fournir à leurs auteurs. Toutes les sources d'investigation avaient été explorées avec le soin le plus minutieux et la critique la plus irréprochable.

Encouragés par les témoignages les plus flatteurs, les deux amis se mirent à travailler avec la même ardeur, la même persévérance et la même science, aux Actes du mois de février. Au lieu de se laisser éblouir par les succès et de se contenter d'une rédaction hâtive, ils virent dans le succès même un motif d'étendre leurs recherches et de viser à une plus grande perfection. Retardés par les causes que nous avons déjà indiquées, les trois volumes de février exigèrent, à leur tour, un labeur de quinze années et ne parurent qu'en 1658. On eût pu, à la rigueur, les faire paraître un peu plus tôt; mais leurs savants auteurs redoutaient probablement les entraves que la guerre, qui sévissait alors en Belgique et dans plusieurs pays de l'Europe, apporterait au placement des volumes. Au surplus, pour entretenir la curiosité du public et fournir de nou-

veaux aliments aux controverses des savants, Henschenius, à des époques plus ou moins rapprochées, mettait au jour de savantes dissertations, qui ne forment pas ses moindres titres de gloire. En 1653, il fit sortir des presses une remarquable étude sur l'évêché et les évêques de Tongres et de Maestricht, où il relevait tout un siège épiscopal oublié (1). En 1655, paraissait un travail plus remarquable encore sur les trois Dagobert, dans lequel il révélait aux Français un roi mérovingien dont aucun historien n'avait soupçonné l'existence et qui avait régné pendant dix-sept années (2). En 1658, il publia des notices historiques sur l'Italie, l'Espagne, la France, la Belgique et l'Allemagne, extraites des Actes de janvier et de février (3).

Les trois volumes des Actes de février qui, comme nous l'avons dit, parurent la même année, furent accueillis avec une faveur analogue à celle qu'avaient obtenue les deux précédents. Ils renfermaient treize cent dix biographies composées avec un soin extrême. Les protestants eux-mêmes firent entendre des éloges. Vossius, qui avait vivement critiqué les Actes de saint Antoine, les lut une seconde fois et se rétracta noblement dans son premier ouvrage (4). Christine de Suède, encore luthérienne, ayant lu la vie de saint Ansaïre, l'apôtre du Nord, écrivit au bas de la dernière page : *Legi et gratum fuit*.

Une partie de cet immense succès était due à l'abondance et à la richesse des documents que Bolland et Henschenius avaient à leur disposition. Outre les livres et les monuments réunis par Rosweyde (Voy. ce nom), ils possédaient une immense collection de légendes, de

(1) *Exegesis historica de episcopatu Tungrensi ac Trajectensi*. Anvers, 1653, in-4^o; et dans les *Acta sanctorum* de mai, t. VII, p. 19 et suiv.

(2) *De tribus Dagobertis Francorum regibus diatriba : in qua horum regum ac successorum genus, tempus, acta indicantur : Dagoberto II, S. Sigeberti filio, regnum austrasianum vindicatur et chronologia ex conciliis et episcoporum gestis illustratur*. Anvers, 1653, in-4^o. Adrien de Valois contesta à Henschenius la découverte de ce troisième Dagobert, qu'il prétendit avoir faite lui-même dès 1647. Il accusa le collaborateur de Bolland d'avoir obscurci et embrouillé la chro-

nologie des rois mérovingiens. Mais Henschenius le réduisit au silence par un appendice intitulé : *Apologetica pro diatriba de tribus Dagobertis Francorum regibus et eorumdem genealogico stemmate*. Il justifia toutes ses allégations antérieures et prouva de plus que Dagobert II est mort jeune et que les enfants qu'on lui attribuait étaient ceux de Dagobert III.

(3) *Notitia brevis Italiae, Hispaniae, Galliae, Belgiae, Germaniae, quinque libelli ex Actis Januarii et Februarii*. Anvers, 1658, in-8^o.

(4) *De vitis sermonis*. Cf. *Acta sanct. Martii*, t. I^{er}.

passionnaires, d'offices propres, de catalogues d'évêques, de notices abbatiales, de bulles, de chartes, de procès de canonisation, de procès-verbaux de translations de corps saints. Ils avaient fait un appel à toutes les maisons de jésuites de l'Europe et de l'Asie, et, grâce au nombre et au zèle des enfants de Saint-Ignace, leur trésor s'accroissait de mois en mois. Leur bibliothèque, alimentée par la munificence des protecteurs et des admirateurs de leur courageuse entreprise, avait pris un développement considérable. Les originaux et les copies s'amoncelaient dans le Musée bollandien d'Anvers, dont j'ai ailleurs décrit les installations ingénieuses (1). Cependant, malgré ce secours extraordinaire, Henschenius et Bolland avaient eu des centaines d'occasions de constater qu'ils étaient privés d'une multitude de documents très importants, qu'une exploration intelligente des principales bibliothèques de l'Europe pourrait leur procurer.

Le pape Alexandre VII et le général de l'Ordre, Goswin Nickel, qui s'intéressaient au même degré à la publication des Actes, ayant eu connaissance de ce fait regrettable, engagèrent les hagiographes à entreprendre un voyage d'exploration littéraire.

Ils s'empresèrent de profiter de cette invitation. Henschenius et le père Daniel Van Papenbroeck, qu'on avait associé aux deux premiers hagiographes, quittèrent le musée d'Anvers dans les derniers jours de juillet 1660 (2). Bolland, que son âge et ses infirmités empêchaient de faire un long et fatigant voyage, accompagna ses collaborateurs jusqu'à Cologne, où il se sépara d'eux quelques jours plus tard.

Grâce à la correspondance presque quotidienne d'Henschenius avec Bolland et aux notes rédigées sur place par le P. Van Papenbroeck, nous pourrions

raconter jour par jour tous les incidents de cet intéressant et fructueux voyage littéraire. Nous nous bornerons à dire que les deux savants religieux explorèrent successivement les bibliothèques publiques et les collections particulières de Coblenz, de Mayence, de Bingen, de Worms, de Spire, d'Aschaffembourg, d'Augsbourg, de Munich, de Wurzburg, de Bamberg, de Nuremberg, de Vienne, d'Innsbruck. Partout ils recevaient l'accueil le plus empressé; on accourait de vingt lieues au-devant d'eux, et, de ville en ville, de couvent en couvent, des messagers les précédaient pour annoncer leur venue. Toutes les portes et tous les portefeuilles leur étaient ouverts. Les mêmes prévenances les attendaient au delà des Alpes. Ils s'arrêtèrent à Trente, à Vérone, à Padoue, à Vicence, à Venise, à Ferrare, à Bologne, à Imola, recueillant partout un riche butin. Le 23 décembre, ils arrivèrent à Rome. Le pape Alexandre VII les accueillit avec une bonté paternelle et donna les ordres nécessaires pour faciliter et seconder leur mission. On fit rentrer au Vatican tous les livres que l'on avait prêtés et, pendant toute la durée du séjour des Bollandistes, les emprunteurs furent obligés de rendre les volumes au bout de quinze jours. Du matin au soir, Henschenius et son compagnon travaillaient avec un zèle infatigable. Pendant neuf mois, cinq à six copistes furent constamment occupés à transcrire les documents précieux qu'ils découvraient dans les riches dépôts de la ville éternelle. Emportant plus de sept cents vies de saints, copiées intégralement ou judicieusement restituées, ils quittèrent Rome le 2 octobre 1661, pour visiter Naples et le Mont-Cassin, laissant derrière eux des copistes qui, cinq ans après, n'avaient pas encore terminé leur travail. Ils se dirigèrent ensuite vers la France, en visitant sur leur passage

le retour au 21 décembre 1662. Ces dernières dates sont exactes. Elles sont en harmonie avec les lettres d'Henschenius déposées à la Bibliothèque royale. Elles sont données comme exactes par le P. Pinius, dans sa vie du P. van Papenbroeck (t. VI des Actes de Juin, p. 5).

(1) Voy. la notice de Jean Bolland.

(2) Dans sa vie d'Henschenius, placée en tête du t. VII des Actes de Mai, le P. van Papenbroeck fixe le départ à 1659 et le retour à 1661; tandis que, dans sa vie de Bolland, composée plusieurs années auparavant (1^{er} vol. de Mars, p. xxiv à xxxvi), il fixe le départ au 22 juillet 1660 et

Florence, où ils s'arrêtèrent pendant quatre mois, Milan et les principaux monastères du Piémont. Parvenus sur le sol français, ils se dirigèrent vers Paris, en visitant la grande Chartreuse, Lyon, Cluny, Châlons et Dijon. Ils arrivèrent dans la capitale au milieu du mois d'août 1662 et y vécurent plusieurs semaines dans la familiarité des Bénédictins de Saint-Maur et d'une foule de savants chrétiens qui honoraient alors l'érudition française. Leur voyage en France fut très fructueux, quoiqu'ils n'eussent pas rencontré partout le même empressement qu'en Allemagne et en Italie. Plus d'une fois, pour leur refuser l'accès de la bibliothèque, on avait faussement allégué l'absence des bibliothécaires.

Revenu à Anvers, le 21 décembre 1662, Henschenius s'empessa de classer les riches matériaux qu'il avait recueillis en Allemagne, en Italie et en France. Il se livra ensuite à un travail d'autant plus fructueux que ses supérieurs l'avaient dispensé, de même que ses compagnons, de se rendre au confessionnal et d'enseigner le catéchisme. Cinq années lui suffirent, avec la collaboration de Van Papenbroeck, pour terminer les treize cents vies du mois de mars, qui parurent à Anvers, en 1668, en trois volumes in-folio. C'étaient toujours la même science, la même hauteur de vues, la même critique saine et vigoureuse. L'histoire profane, comme cela s'était vu pour tous les volumes précédents, en retira autant de profit que l'histoire de l'Eglise. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que Henschenius réfute les calomnies dont Pepin d'Herstal a été l'objet dans un écrit que Baronius et Bellarmin attribuent à saint Suibert. Il prouve que cet écrit, rempli de fautes grossières contre la chronologie, est complètement dépourvu d'authenticité. Il montre que Pepin n'a jamais répudié sa femme Plectrude, que ses enfants, Grimoald et Drogon sont morts avant lui et n'ont pas été déshérités au profit de Charles-Martel.

Bolland étant décédé en 1665, Henschenius prit la direction de l'œuvre. Ce surcroît de travail, joint à des études

opiniâtres et non interrompues, altérèrent profondément sa santé. Les médecins lui prescrivirent de changer d'air, et, toujours préoccupé de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, il résolut d'explorer les districts de la Meuse et de la Moselle. Le P. Van Papenbroeck l'accompagnait, parce que, suivant l'expression de ce dernier, ils voulaient se récréer par *une chasse pieuse* dans les bibliothèques et les archives. Les deux amis chevauchaient gaiement aux environs de Luxembourg, quand le cheval de Henschenius s'emporta, jeta son cavalier à terre et lui fit une blessure dangereuse à la jambe. La plaie, soignée par un chirurgien ignorant, prit un caractère dangereux, et l'on craignit un instant l'invasion de la gangrène, mais cette triste prévision ne fut pas réalisée. Après avoir passé un mois dans une immobilité à peu près complète, Henschenius put retourner à Anvers, où ses confrères célébrèrent avec éclat le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie de Jésus.

Il apporta ensuite sa part de recherches et de travail aux trois volumes d'avril, qui parurent en 1675, aux sept volumes de mai, qui parurent de 1680 à 1688, et aux sept volumes de juin, qui ne furent imprimés que de 1695 à 1717. Comme l'ouvrage prenait chaque jour une extension nouvelle, et que les supérieurs de l'Ordre désiraient, autant que possible, hâter son achèvement, on lui avait adjoint trois nouveaux collaborateurs, Daniel Cardon, Conrad Janning et François Baert.

Le classement et la revision des documents nécessaires aux Actes de juin furent les derniers travaux de Henschenius. Usé par l'âge, le travail et la maladie, il touchait au terme de sa laborieuse carrière. Tombé en défaillance à la porte du musée, le 12 octobre 1680, quelques domestiques le déposèrent sur un lit voisin. Deux jours après, il fut transporté à l'infirmerie où il demanda les derniers sacrements, quoique, d'après l'opinion des médecins, une catastrophe imminente ne fût pas à craindre. Il y languit plusieurs mois dans des alterna-

tives de progrès et de recul. Il mourut le 11 septembre 1681, après avoir noblement payé son tribut à la religion, à la patrie et à la science. Son décès fut vivement déploré par tous les érudits de l'Europe.

Outre les livres que nous avons indiqués, on doit à Henschenius un traité intitulé : *Notitiæ breves triplicis status ecclesiastici, monastici et secularis* (Anvers, 1668, in-8°). On lui est aussi redevable de la vie d'un patriarche byzantin : *Vita S. Petri Thomasi, ex ordine fratrum B^{me} Virginis ex monte Carmelo, episcopi Portensis et Coroniensis, archiepiscopi Cretensis, et patriarchæ Constantinopolitani ac legati apostolici : scripta ab oculato teste Philippo Mezzario, cancellario Cypri, et à Godefrido Henschenio, Societatis Jesu. illustrata* (Anvers, 1659, in-8°). Il contribua par ses conseils et par sa collaboration à l'*Imago primi seculi Societatis Jesu*, Anvers, 1640 in-fol.

J.-J. Thouissen.

Papebrochius, *De vita, operibus et virtutibus Henschenii*, au t. VII des *Acta sanctorum Maii*. — Dom Pitra, *Etudes sur la collection des Actes des Saints, par les Pères jésuites bollandistes*. — Goethals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences, des lettres, des arts et de la politique en Belgique*, t. II, p. 201 et suiv. — *Litteræ Henschenii in itinere, mora et reditu romano* (Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 7671). — *Diarium itineris romani*, anno 1660 suscepti a PP. Godef. Henschenio et Dan. Papebrochio (Biblioth. royale, n° 7662). — De Backer, *Bibliothèque des Écriv. de la Comp. de Jésus*, t. II, p. 418, édit. in-fol. — Feller, *Dictionnaire historique*. — J. Habets, *Godfried Henschenius*, dans les publications du *Geschiedkundig genootschap van Limburg*, 1869.

HENTENIUS (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Nalinnes, près de Thuin, en 1500, mort à Louvain le 13 octobre 1566. S'étant rendu, jeune encore, en Portugal, il y embrassa la vie religieuse chez les Hiéronymites. Revenu en Belgique vers l'année 1540, il séjourna pendant quelques années à Louvain, probablement au grand collège des théologiens dit du Saint-Esprit (l'épître dédicatoire de l'ouvrage que nous citons ci-dessous sous le n° 2 porte : *Datum Lovanii, in collegio theologico, anno a partu virgineo 1545, pridie kalendas Aprilis*), prit les grades de bachelier et de licencié en théologie, et fit des tra-

ductions d'écrivains grecs très importantes. Vers 1548, il entra dans l'ordre des Dominicains, et obtint de ses supérieurs, lors de la célébration du chapitre provincial de 1550, la permission de se préparer aux épreuves du doctorat, auquel il fut promu le 12 mai 1551. Deux années plus tard, le chapitre provincial d'Anvers et le chapitre général de Rome, le nommèrent, pour trois ans, régent de la maison d'études des Dominicains à Louvain. A l'expiration de ce triennat, c'est-à-dire en 1556, le chapitre de l'ordre tenu à Bois-le-Duc le nomma défenseur et inquisiteur de la foi dans le pays de Liège; et, à la même époque, le couvent de Louvain l'élut pour prieur. Pendant qu'il remplissait ces fonctions, il suppléa, dans la chaire des sentences à la faculté de théologie de l'université, le célèbre docteur Jean Hessels qui avait été appelé au concile de Trente. Il continua cet enseignement jusqu'au moment de sa mort.

Hentenius possédait, outre la science théologique, une connaissance approfondie de l'hébreu, du grec, du latin et de plusieurs langues modernes.

Voici la liste de ses principales publications :

1. *Commentaria in sacrosancta quatuor Christi Evangelia ex Chrysostomi aliorumque veterum scriptis magna ex parte collecta, auctore quidem Euthymio Zigabeno, interprete vero Johanne Hentenio Nechliniensi Hieronymiano. Addimus in calce confutationem judaicæ cuiusdam imposturæ sive libelli de ficto legali Jesu Christi sacerdotio ex Suida desumpti*. Lovanii, ex officina Rutgeri Rescii, men. februa. 1544; vol. in-fol. de xxx-603 pages. Cette traduction, imprimée et publiée dès le mois d'août 1543, mais sans nom précis d'auteur, ne parut, avec le nom d'Euthymius Zigabenus, qu'en 1544; elle fut réimprimée à Paris, chez C. Gaillard et J. de Roigny, dans la même année 1544, in-fol. La dédicace à l'évêque François de Bo vadilla, archidiacre de Tolède, est datée du sexto idus Augusti (8 août) 1543. —
2. *Enarrationes vetustissimorum theologorum in Acta quidem apostolorum et in*

omnes D. Pauli ac catholicas epistolas ab Æcumenio : in Apocalypsim vero ab Aretha, Cæsareæ Cappadociæ episcopo, magna cura collectæ, Johanne Hentenio interprete. Antverpiæ, J. Steelsius, 1545 mense maio ; vol. in-fol. de x-cccxxi feuillets. Réimprimé, la même année, à Paris, chez C. Gaillard (2 vol. in-8° de xxiv-448 feuillets) ; et en 1547, encore à Paris, chez Jérôme et Denis de Marnef (2 vol. in-8° de xxiv-448 feuillets). La traduction latine d'Hentenius se trouve également dans l'édition gréco-latine des œuvres d'Æcumenius donnée par Morellus, à Paris, chez Claude Sonnius, en 1631 ; 2 vol. in-fol. L'épître dédicatoire est adressée à Georges d'Autriche, évêque de Liège. — 3. *Biblia ad vetustissima exemplaria recens castigata.* Lovanii, Barth. Gravius, 1547 ; vol. in-fol., avec une préface d'Hentenius, datée de 1547. Cette Bible fut réimprimée plusieurs fois, notamment à Anvers d'abord, chez Jean Steelsius, en 1559, in-8°, et chez Plantin, en 1567, in-8°. — 4. *Libellus aureus de vera Deo apte inserviendi methodo, iam olim Hispanice editus à F. Alfonso Madrilensi : nunc autem in latinum traductus per F. Johannem Hentenum, S. Theologiæ professorem et conventus Dominicanorum Lovanio prioratu fungentem.* Lovanii, Petrus Zangrius Tiletanus, 1560 ; vol. in-12° de III-160 feuillets. Réimprimé plusieurs fois : 1° chez le même éditeur en 1576 ; 2° à Paris, chez Thomas Bruenius, en 1584 ; 3° et 4°, à Cologne, chez Kinckius, en 1608 et 1625. — 5. *Erasmi Roterodami doctoris bullati propositiones erroneæ, scandalosæ atque hæreticæ, jussu facultatis theologicæ anno 1552, dum ad concilium Tridentinum eundum esset, ex omnibus illius operibus a Joanne Hentenio S. T. D. ex ordine Prædicatorum collectæ.* Travail resté manuscrit, dont trois copies se trouvent encore aujourd'hui à la bibliothèque royale de Bruxelles (nos 9500, 11719 et 15154 du Catalogue des manuscrits). — 6. *Commentaria in Genesim, Ecclesiasten, Evangelia, Acta apostolorum et epistolas Pauli,* manuscrit conservé autrefois chez les Dominicains de Louvain. — 7. *Commen-*

tarius in librum primum Sententiarum, manuscrit in-folio, qui existait, avant la fin du siècle dernier, dans la bibliothèque du couvent des Dominicains de Louvain, et dans celle de l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. — 8. Hentenius semble aussi avoir collaboré à la traduction française de la Bible, dite des docteurs de Louvain, et qui parut, la première fois, dans cette ville, en 1550. — 9. Il fit aussi la revision du *Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec annotations et expositions des lieux les plus difficiles*, par M. J. René Benoist Angevin, docteur. Quelques éditions, entre autres, celle donnée par Robert Mallard, à Rouen, en 1579, portent la mention : *Le tout revu par F. Jean Henten, docteur en théologie.*

Au moment de sa mort, il travaillait, pour Robert Étienne de Paris, à la correction de la grande Bible, publiée par cet éditeur.

E.-H.-J. Reusens.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 495. — Foppens, *Bibl. belg.*, II, p. 657. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 452.

HERBEN (Mathieu), ou HERBENUS, théologien, musicien et poète, naquit en 1451. Il fut recteur de l'école annexée à l'antique collégiale de Saint-Servais, à Maestricht. Ses contemporains vantaient sa science et son talent poétique. Sweertius et Foppens le qualifient de *theologus et poeta insignis*. En 1495, il se rendit à Spanheim, pour avoir des entretiens littéraires et scientifiques avec le célèbre historien allemand Tritheim. On ignore l'année de sa mort. Il a écrit entre autres : *De origine rebusque gestis Trajectensium ad Mosam* (mss.) — *De miraculis sancti Servatii*. — *De naturâ vocis ac præceptis musicæ*, lib. 5. (Ce livre, qui porte la date de 1495, indique que l'auteur avait alors quarante-quatre ans ; il est donc né en 1451.) — *De conceptione Virginis Deiparæ*. — *De institutione natalis soli Trajectensis oppidi*.

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Atheneæ belgicæ*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, vo Herben.

HERBERT, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert, fut un peintre de mérite. Il mourut en 1027, à la fleur de ses années et laissa après lui de vifs regrets parmi les bénédictins dont il était une des gloires avec Foulques, son contemporain et son émule. Foulques était sculpteur, ciseleur et miniaturiste; Herbert cultivait plus particulièrement la peinture historique.

Ferd. Loise.

Cantatorium de l'abbaye de St Hubert.

HERBETO (*Jean*), écrivain ecclésiastique, curé de Fexhe-Slins, en Hesbaye, florissait au commencement du XVIII^e siècle. Il publia :

1. *Explication historique et morale sur la vie, la mort, la gloire et le triomphe de saint Remacle, vingt-septième évêque de Tongres et premier abbé et fondateur de Stavelot, tirée de l'histoire de Liège. Accommodée et proportionnée aux mœurs modernes de toutes sortes de personnes.* Liège, 1702, J.-L. de Milst, in-8^o, de 12 ff. lim., en y comprenant un portrait du saint; VII-681-XVI-XXVIII pages. Cet ouvrage fut réédité chez de Milst, en 1703, sous le titre de : *Explication historique et morale sur la vie, la mort, la gloire de saint Remacle, de saint Sulpice, de saint Eloi et de saint Martin, ses maîtres; de saint Théodore, de saint Lambert, de saint Hubert, saint Floribert, saint Trond, saint Adelin, saint Babolin, saint Goduin, saint Sigolin, etc., etc., ses disciples*; il est divisé en deux tomes, dont le premier contient la vie et la mort de saint Remacle. Cette seconde édition compte le même nombre de pages que la première, mais le texte en diffère, à cause de nombreux changements exigés par l'autorité ecclésiastique. L'œuvre, qui est dédiée à l'abbé-prince de Stavelot, est très rare au complet, selon M. de Theux. — 2. *L'injuste locataire détrompé ou Catéchisme pour inspirer l'horreur de la coutume fatale appelée Scopele ou Scopélisme. Par un curé de Hesbaye. A l'occasion des mandements donnez, par Son Altesse Sérénissime, le 17 décembre 1704, et par le très illustre chapitre cathédral, le 8 may 1705, pour s'opposer à un si grand mal.* Liège, G.-H. Streel, 1706, in-8^o, de

58 pages et 2 ff. de table. — 3. *Institution, privilèges, indulg. et devoirs des confrères de la T. S. Trinité, etc.*; Liège, Bronckart, 1747 et 1753, in-12.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. manuscrits*, t. IV, p. 914 (Biblioth. roy. de Bruxelles). — X. De Theux, *Bibliogr. liég.*

HERBORN (*Nicolas*), ou HERNBON, né vers la fin du X^e siècle, en France, suivant Hartzheim à Herborn, dans le Grand-Duché, d'après l'auteur des biographies luxembourgeoises, entra dans l'ordre des Récollets, au monastère de Brühl, près de Cologne, et devint commissaire général pour le duché de Berg.

Hartzheim cite de lui les ouvrages suivants :

1. *Paradoxa theologica, seu Theologicae assertiones et divinis eloquiis contra neotericos Hæreticos roboratæ.* Paris, 1534. — 2. *Enarrationes latinæ Evangeliorum quadragesimalium apud Coloniam Agrippinam germanice ad populum declamatæ.* Anvers, 1533 et Paris 1593. — 3. *Enarratio lamentatoria in psalmum LXXVIII, de miseranda populi christiani depopulatione.* — 4. *De tribus votis, ac præsertim de obedientia religiosorum.* — 5. *Apologia veræ fidei.* — 6. *Enchiridion communium adversus hæreses.* — 7. *De notis veræ et adulterinæ ecclesiæ.* — 8. *Modus concionandi.* — 9. *Emendatio veteris vitæ.* Cologne, 1529. — 10. *Monotessaron Passionis Domini Nostri J.-C.* — 11. *Epistola ad minoritas.*

J. Nève.

V. Hartzheim, *Biblioth. Coloniensis*. — Neyen, *Biographies luxembourgeoises*. — Egid. Gelenius, de *Coloniæ Agrippinæ magnitudine*.

HERCHIES (*Jean DE*), DE HARCHIE, HARTIS, etc., bourgmestre de Thuin, dont le meurtre suscita une révolte à Liège contre le prince-évêque Jean d'Arckel. Les historiens rapportent diversément le détail de cet assassinat. Selon Zantfliet, le bailli de Thuin, Gilles Cabot, ayant refusé, à son entrée en fonctions, de prêter le serment de *traiter chacun par loi et jugement*, aux termes de la paix de Fexhe, fut banni. Les deux bourgmestres de Thuin, Jean de Herchies et Englebert Delletour se rendi-

rent ensuite à Liège pour exposer au prince les griefs de sa *bonne ville* contre son bailli. Non seulement Jean d'Arckel les éconduisit, mais, à leur retour, il envoya quatre sicaires sur leur route. Jean de Herchies fut tué sur place. — Selon Radulphe de Rivo, les habitants de Thuin avaient exilé plusieurs de leurs échevins, accusés d'être les créatures de l'évêque. Celui-ci, dès qu'il en fut instruit, dépêcha quatre de ses officiers pour faire réintégrer les proscrits dans leur charge. Tandis que le bourgmestre Jean de Herchies, homme éloquent et hardi, prêchait la révolte, les officiers, exaspérés de ses invectives contre eux et le prince, le tuèrent. Les habitants de Thuin s'empressèrent d'exploiter contre l'évêque l'horreur de ce crime : se formant en cortège funèbre, ils promenèrent le cadavre ensanglanté de ville en ville jusqu'à Liège. Le peuple, ému de colère et de pitié à la vue de ces restes mutilés, exposés sur le marché, se souleva, et Jean d'Arckel s'enfuit à Maestricht.

Aussitôt les Etats s'assemblent, décrètent, après une minutieuse enquête des faits, la déchéance du prince, le bannissement à perpétuité des meurtriers, et élisent mambour Gauthier de Rochefort. La médiation de Wenceslas, duc de Brabant, prévint la guerre entre Jean d'Arckel et ses sujets. L'évêque, réduit par la nécessité, ne pouvant reconquérir sa principauté par les armes, ne la recouvra que par des concessions. Le 2 décembre 1373, il scella la fameuse *Paix des Vingt-Deux*. Cette paix consacra le rétablissement du tribunal des XXII, qui mutilait l'autorité du prince, prononçait la réhabilitation de Jean de Herchies et maintint le bannissement de ses meurtriers, *criés aubains* à jamais.

Emile Van Arenbergh.

Radulphe de Rivo, *Gesta pontificum leodiensium*, dans le recueil de Chapeauville : *Qui gesta pontificum leodiensium scripserunt auctores præcipui*, t. III, p. 23. — Zantfliet, *Chronicon leodiense*, dans la *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, de D. Martène et D. Durand, t. V, p. 299. — F. Hénaux, *Hist. du pays de Liège*, t. 1^{er}, p. 479. — Polain, *Hist. de l'ancien pays de Liège*, t. II, p. 476. — De Villenaghe, *Rech. sur l'hist. de Liège*, t. II, p. 466, 266.

HERCKENROYE (*Guillaume*), ou HERCKENRODE, naquit à Saint-Trond, en 1560 et mourut à Tongres, le 23 mars 1632. Après avoir achevé ses humanités, il prit, dans cette dernière ville, l'habit de chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Sa science, sa régularité, ses talents administratifs et l'aménité de son caractère le firent promptement arriver aux dignités de son ordre. Il devint prieur du monastère de Tongres, visiteur de sa province et prieur général du chapitre des Augustins tenu à Windesheim. Pendant les voyages qu'il fut obligé de faire en cette qualité en Allemagne, il réussit à se procurer l'appui de l'empereur Ferdinand II, et, grâce à l'intervention de ce prince, il obtint la restitution de onze maisons de son ordre dont les protestants s'étaient emparés. Ses biographes vantent sa charité et affirment qu'il se dépouilla plus d'une fois de ses propres habits pour en revêtir les pauvres. Ils vantent le zèle qu'il déployait pour faire régner parmi ses subordonnés la stricte observance de la règle. Il leur recommandait sans cesse l'amour du travail, et ce fut pour les soustraire à l'oisiveté qu'il fonda à Tongres un collège d'humanités qui subsistait encore au moment de la dispersion des congrégations religieuses, à la fin du XVIII^e siècle. On croit que la maladie qui l'enleva, à l'âge de soixante-douze ans, fut causée par la nouvelle des ravages que les soldats de Gustave-Adolphe et ceux des autres princes protestants exerçaient dans les Etats catholiques de l'Allemagne.

Herckenroye a laissé les ouvrages suivants : *Collectaneorum seu exhortationum capitularium volumen*. — *Remedia contra pusillanimitatem et scrupulos, ex SS. Patrum dictis*. — *Modus juvandi morituros*. — *Meditationum liber, cum modo meditandi*. — *Modus visitandi monasteria*. — *Exercitia pietatis per ferias distributa*.

J.-J. Thonissen,

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. II, éd. in-fol. — Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, 491. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 319. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, 406.

HERDEGOM (*Gérard VAN*), historien, naquit à Malines, le 28 avril 1617. Après avoir terminé ses humanités, il entra à l'abbaye de Tongerlo et y prononça ses vœux le 24 décembre 1637. Dans le but de compléter ses études de théologie, il se rendit à Rome et y demeura pendant plusieurs années au collège de Saint-Norbert. Revenu dans son pays, il remplit les fonctions de vicaire de la paroisse d'Alphen, entre Hoogstraeten et Bois-le-Duc, et de recteur de l'autel du Saint-Esprit dans la même église. En 1649, il fut appelé à la cure de Baerle, près de Venloo. Dans cette commune, il donna l'exemple de toutes les vertus sacerdotales. La peste ayant fait invasion à Baerle, il affronta journellement la mort en visitant et en soulageant les malades. Il a raconté lui-même ce qui lui est arrivé pendant ces jours néfastes, dans une lettre adressée à l'évêque d'Anvers, le 18 septembre 1669.

Prêtre fervent, Van Herdegom éprouvait une vive dévotion envers la sainte Vierge. C'est en son honneur qu'il fit construire, à Baerle, un oratoire d'après le plan de la chapelle de Lorette, plan qu'il avait rapporté, en 1643, en revenant d'Italie.

Van Herdegom, qui aimait les études historiques, rédigea en latin un travail sur le culte de la sainte Vierge dans l'ordre des Prémontrés. Ce livre contient de vastes recherches et témoigne de la grande érudition de l'auteur. Il est intitulé : *Divæ Virgine candidæ, candidi Ordinis Præmonstratensis Matris tutelaris et Domina, tribus libris distincta*. Bruxellis, Mart. de Bossuyt, 1660, in-4°, de 551 pages. En l'écrivant, Van Herdegom a utilisé des matériaux que l'abbé de Tongerlo, Augustin Wichmans, avait recueillis pour sa *Corona stellarum duodecim*. La *Divæ Virgine candidæ* renferme plusieurs remarques sur les antiquités de la Campine, et offre ainsi un incontestable intérêt pour l'histoire de la contrée.

Gérard Van Herdegom mourut le 3 octobre 1675.

Ed. Van Even.

Archives de l'abbaye de Tongerlo. — Heylen, *Over de Kempen*, p. 413. — Paquot, *Mém.*, VII, 46.

HERDTRICH (*Chrétien*), jésuite flamand, selon Delvenne, autrichien, selon le P. De Backer, vivait au XVII^e siècle. Il aborda en Chine la dix-septième année du règne de Kang-Hi (1660), pour prêcher la foi dans la province de Xansi. Sur l'ordre de ce prince, il vint à la cour et s'y occupa de mathématiques; après un séjour de cinq ans (1676), il obtint l'autorisation de se rendre à Kiangcheu, dans la province de Xansi. De retour en Europe, il collabora avec les pères jésuites F. Rougemont, P. Intorcetta et Ph. Couplet, au livre intitulé : *Confucius Sinarum philosophus, seu scientia Sinensis latinè exposita*, imprimé à Paris, in-folio, en 1687. Cet ouvrage, publié par ordre de Louis XIV, est rare et recherché; loué dans les *Annales Encycl.* (1818, V, 112), on l'a néanmoins accusé de n'être qu'une traduction tronquée du philosophe chinois. — Le P. Intorcetta a inséré, en outre, une lettre du P. Herdtrich dans sa *Compendiosa narratio* (Roma, 1672, in-8°).

A l'époque du P. Herdtrich, le P. Couplet disait : « *Ejus magnum vocabularium Sinico-Latinum sub prælo est.* »

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus*, I, 1426; II, 124. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*.

HERENBEECK (*Jean VAN*), hagiographe, dominicain, natif et profès d'Anvers, vivait en cette ville l'an 1629, où il publia en flamand la vie du B. Henri Suso, le célèbre mystique de Souabe (1) (*het Leven van den salighen Henricus Suso*). Anvers, chez Henri Aertssens, 1627, in-12, p. 233. Cet ouvrage, dit Quéatif, se trouvait à la bibliothèque du couvent des dominicains de Bruxelles en 1671.

Emile Van Arenbergh.

Quéatif, *Scriptores ordinis prædicatorum*. — Paquot, *Mémoires littéraires*, t. IX.

HERENDALIUS (*Pierre* et non *Henri*, comme l'appelle Sweertius), ou *Memmius*, *Mirabellus*, médecin. Natif d'Hé-

(1) V. Schmidt, *Der mystiker H. Suso*. Ham-bourg, 1843, in-8°.

renthals, ainsi que son nom l'indique, il vit le jour en 1521, selon Vander Aa, ou l'année suivante, selon C. Broeckx. Il exerça longtemps son art à Utrecht et quitta cette ville après la mort de sa femme. Après avoir, pendant vingt ans, depuis 1561 jusqu'en 1581, enseigné dans les écoles de la Faculté de Rostock, il fut nommé médecin (*Stadts doctor*) de la ville de Lubeck. C'est là qu'il mourut le 17 juillet 1587, d'après Adelung, et non le 17 juillet 1578, comme l'avance Burman.

On a de lui :

1. *De recto medicinæ usu liber unus*. Delphis, 1564, in-8°, typis Herm. Schinckelii. Dédié au président Frédéric Scenekius. — 2. *Commentarius in Hippocratis Coi jusjurandum*, suivi d'un traité intitulé : *Quæ ratione medicorum vita et ars sanctè conservatur*. Rostochii, typis Augusti Ferbery, 1577, in-8°. — 3. *Disputatio circularis de temperamento*. Rostochii, 1572. — 4. *Disputatio de purgandi ratione*. Ibid., 1575, in-8°. — 5. *Disputatio è flatibus, è libris Hippocraticis*. Ibid., 1578, in-8°. — 6. *Elegia in nuptias Nath. Cythraei*, insérée dans les *Poemata* de celui-ci, lib. 2, p. 264-266. Rostochii, 1579, in-8°.

Emile Van Arenbergh.

Sweetius, *Ath. belg.*, p. 330, 624. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 992. — Burman, *Traj. erud.*, p. 228. — Mercklin, *Lindenius renovatus* (Norimb., 1686, in-4°), p. 899. — Eloy, *Dict. hist. de la médecine*, t. III, p. 262. — C. Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*, p. 297. — Van der Aa, *Biogr. woordenboek*.

HERENTHALS (*Gérard DE*). Voir GÉRARD DE HERENTHALS.

HERENTHALS (*Pierre DE*). Voir PIERRE DE HERENTHALS.

HERENTHALS (*Thomas DE*). Voir THOMAS DE HERENTHALS.

HÉRIBERT, religieux de Saint-Willebrord, pendant la seconde moitié du x^e siècle.

L'abbaye de Saint-Willebrord, à Echternach, sur la Sure, fondée en 701, par sainte Irmine, abbesse d'Oeren, près de Trèves, entretenait une école célèbre, qu'on appelait l'*Ecole de Saint-Benoît*.

Marquard étant mort en 952, Héribert lui succéda dans l'enseignement. C'était, au dire des chroniqueurs, un profond commentateur des saintes Ecritures ; outre plusieurs commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, il avait écrit un traité intitulé : *De moribus monachorum*, et une dissertation sur la mesure du monocorde. Tous ces ouvrages, malgré la vogue dont ils ont longtemps joui, sont perdus pour nous.

Héribert mourut en 970. Il eut pour successeur le moine Roger.

J. Nève.

Neyen, *Biogr. luxembourg.* — Ab. Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, I, 252. — Dom Calmet, *Notice sur la Lorraine.* — Id. *Bibliothèque Lorraine.* — Muller, *Beschreibung des Sauerthales.* — Neumann, *Les auteurs luxembourgeois.* — Tritheim, *Catalogus virorum illustrum ordinis sancti Benedicti.* — Tritheim, *Chronicon Hirsaugiense.* — Gallia christ, XIII, 576.

HÉRIBRAND DE FOUX, ou plutôt de Fooz, poète et hagiographe, naquit vers le milieu du x^e siècle, dans le village auquel il emprunta son nom, et mourut à Liège, dans un âge avancé, le 6 juin 1132. Selon quelques auteurs, il embrassa la règle de Saint-Benoît à l'abbaye de Saint-Jacques, qui florissait déjà alors dans cette dernière ville. Bérenger, qui, de prieur de Saint-Hubert en Ardenne, était devenu, vers 1075, abbé de Saint-Laurent, à Liège, l'aurait appelé dans son monastère pour y faire fleurir la discipline et la science ; selon d'autres, Héribrand fit sa profession à Saint-Laurent même. Quoi qu'il en soit, Bérenger lui confia la direction des jeunes religieux de l'antique abbaye. Héribrand s'acquitta à merveille de la lourde tâche qui lui était imposée, et réussit à former de savants disciples, parmi lesquels on peut citer, comme un des plus célèbres, Rupert, abbé de Deutz, près de Cologne, que le Père Mabillon regarde comme l'homme du xii^e siècle le plus appliqué à l'étude des saintes Ecritures et en ayant fait les meilleurs commentaires. A la mort de Bérenger, arrivée le 16 novembre 1113, Héribrand fut élu pour le remplacer. Dans cette nouvelle charge, il ne négligea rien pour faire fleurir dans son abbaye la

piété et la science. Le Père de Monin, dans son *Sacrarium celeberrimi D. Laurentii juxta Leodium cœnobii*, fixe la date de la mort de Héribrand à l'année 1132 — date que nous avons admise — tandis que les auteurs de la *Gallia Christiana* et de l'*Histoire littéraire de la France* la placent quatre années plus tôt, c'est-à-dire en 1128.

Héribrand cultivait, à la fois, la poésie et l'histoire. Ses poésies ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Quant à ses travaux historiques, nous possédons une *Vie de saint Thierry II ou le Jeune; Vita sancti Theodorici*, abbé de Saint-Hubert en Ardenne, que quelques auteurs lui attribuent. Toutefois, cette vie, qui a été publiée par Mabillon, dans les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti* (t. IX, p. 559 et suiv.), et par les Bollandistes, dans les *Acta Sanctorum Augusti* (t. IV, p. 848-864), lui est sérieusement contestée par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (XI, p. 78-79). Dans les endroits cités, ces auteurs examinent les arguments allégués pour ou contre les titres d'Héribrand.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 237. — *Hist. litt. de la France*, XI, p. 76.

HERIGER (moins correctement HARIGER), est le plus ancien historiographe de la Belgique. On ne sait rien de positif sur sa patrie ni sur la date de sa naissance. Vers 955, jeune encore, il entra à l'abbaye de Lobbes, qui était alors un des principaux foyers littéraires de la Belgique, et qui comptait parmi ses illustrations l'évêque Rathère et le chroniqueur Folcuin. Heriger, chargé de la direction de l'école monastique, fut fidèle aux traditions de ses prédécesseurs : il ne laissa pas déchoir les études, et il forma de brillants élèves parmi lesquels on compte Burchard, évêque de Worms et Olbert, abbé de Gembloux. Depuis Francon, l'abbaye relevait au temporel de l'évêché de Liège : Heriger eut ainsi l'occasion d'entrer de bonne heure en relations avec Notger, qui était un chaud protecteur des lettres, et qui attachait le moine de Lobbes à sa personne.

Heriger devint l'ami et l'inséparable compagnon du grand évêque, qui l'emmena en Italie, à ce qu'il paraît (985), et qui lui confia d'importants travaux littéraires auxquels lui-même participait dans une large mesure. L'évêque et le moine ont même si bien confondu leurs labeurs, qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux. Le rôle d'Heriger ne se borna pas d'ailleurs à ces travaux littéraires ; l'évêque lui confia d'autres missions de confiance, *palatina negotia*.

En 990, Folcuin étant mort, les moines de Lobbes s'adressèrent à leur chef spirituel, l'évêque de Cambrai, et à leur seigneur temporel, Notger, pour leur demander comme abbé Heriger, dont ils firent à cette occasion un grand éloge. (Voir leurs lettres dans le *Gesta epp. Camerac.* Pertz, *Script. VII*, p. 446). Malgré la difficulté que dut avoir Notger à se séparer de son ancien et fidèle collaborateur, la demande fut agréée. Heriger fut consacré abbé de Lobbes le 21 décembre, jour de saint Thomas : depuis cette date, il garda toujours une vénération particulière pour ce saint. Il s'acquitta de ses fonctions avec le zèle et la conscience qu'il apportait à tout : il fit construire l'oratoire de Saint-Benoît, éleva l'autel de Saint-Thomas, et augmenta aussi les ornements sacrés.

Dans les derniers temps, comme il nous l'apprend lui-même, sa vue avait baissé, et il fut obligé de dicter son dernier ouvrage. Il mourut enfin dans une bonne vieillesse le 31 octobre 1007, et fut enterré devant l'autel de Saint-Thomas. A Lobbes, on le regarda comme un saint, et on raconte que des miracles se faisaient sur son tombeau. C'est ce que rapporte une méchante épitaphe du XVII^e siècle :

EN L'AN MILLE PUIS SEPT
FUT CY MIS AU TOMBEAU
HERIGERUS DISCRET
QUI FIT MIRACLES BEAUX.

Heriger est certainement un des types les plus remarquables du lettré au X^e siècle. Il joignait à la connaissance approfondie de la littérature sacrée celle

des principaux écrivains de l'antiquité classique. On trouve dans ses écrits des emprunts ou des citations attestant qu'il avait lu Cicéron, Salluste, Pline, Tércence, Horace, Virgile, Tibulle, Juvénal, Perse, Martial, et, parmi les Pères de l'Eglise, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Cyrille, Eusèbe, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Fulgence, saint Léon le Grand, auxquels il faut ajouter Arator et Prudence, ainsi que les principaux écrits théologiques du moyen âge, comme les livres de Raban Maur, de Paschase Radbert, etc. Toute la littérature historique du moyen âge lui était également familière, comme on le verra plus loin par l'énumération des sources qu'il a consultées pour sa Chronique. Et ce n'est pas tout, car on trouve dans ses ouvrages des fragments de textes anciens dont la provenance n'a pas encore été vérifiée. Quelques érudits ont même cru pouvoir soutenir qu'il avait lu Tacite, et peut-être n'est-il pas impossible de le prouver, mais avec des arguments meilleurs que ceux qui ont été employés jusqu'ici. Heriger était également versé dans la musique et dans les mathématiques; il paraît aussi avoir eu des notions de grec.

Le principal titre d'Heriger à l'attention de la postérité, c'est son *Gesta Episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, premier travail d'ensemble qui ait été entrepris sur l'histoire du diocèse de Liège.

Notger l'avait peut-être inspiré; ce fut lui sans doute qui facilita à l'auteur le rassemblement de tous les matériaux. Voici à quelle occasion Heriger conçut la première idée de ce travail. Werinfrid, abbé de Stavelot, s'était adressé à Notger pour le prier de polir au point de vue du style et de compléter par rapport aux faits une vie de saint Remacle, qui avait été écrite dans son abbaye au ix^e siècle. Notger confia ce travail à Heriger, qui le soigna particulièrement, et le renvoya à l'abbé de Stavelot avec une préface mise sous le nom de l'évêque. Ayant raconté ainsi un épisode important de l'histoire du diocèse, Heriger

forma le projet d'y rattacher une chronique de tous les évêques depuis saint Materne jusqu'à son temps. Ce plan, déjà annoncé comme réalisé dans la lettre d'envoi à Werinfrid, ne fut jamais exécuté d'une manière complète. Heriger n'a poussé sa chronique que jusqu'à saint Remacle, et a laissé sans histoire tous les successeurs de ce pontife. On ne sait quelle raison s'opposa à l'achèvement de ce travail; dans tous les cas, ce ne fut pas la mort, puisque la chronique fut commencée avant 979, et que l'auteur vécut jusqu'en 1007. Quoi qu'il en soit, il est certain que la seconde partie, si elle avait été écrite, aurait eu infiniment plus de valeur que la première : les faits dont il est question dans celle-ci étaient trop éloignés pour qu'Heriger en pût parler avec quelque autorité, et, de plus, les documents dont il s'est servi nous ont été presque tous conservés. Sa chronique n'a donc, au point de vue purement historique, qu'un intérêt de second ordre : les seules parties originales qu'on y remarque sont les listes des évêques de Tongres et de Maestricht jusqu'à saint Amand, et l'histoire traditionnelle de saint Jean l'Agneau. Ni Heriger ni Notger ne semblent d'ailleurs s'être inquiétés de ce travail laissé inachevé, puisqu'il resta inédit et entièrement inconnu jusqu'à Anselme. Celui-ci avait déjà écrit sa chronique de Liège lorsqu'il découvrit l'écrit de son prédécesseur; aussitôt il supprima la partie correspondante de son propre ouvrage et la remplaça par le livre d'Heriger, qui, dès lors, a toujours fait la première partie de la chronique d'Anselme, et n'en a jamais été séparé par les éditeurs.

L'ouvrage d'Heriger est une compilation consciencieuse et exacte, une espèce de centon dans lequel il a reproduit textuellement, en les cousant l'un à l'autre, de longs extraits de ses sources, se contentant, lorsqu'elles lui semblaient parler un langage par trop barbare, de les orner des fleurs de sa rhétorique verbale. Il a consulté et utilisé la chronique d'Eusèbe et son histoire ecclésiastique, Jornandès, le *Gesta Francorum*,

la Vie de Charlemagne par Eginhard, le Martyrologe et le *Liber de temporibus* de Beda, la Passion des saints Pierre et Paul, la vie des saints Eucière, Valère et Materne; deux vies de saint Servais; celles des saints Amand, Bavon, Chlodulfe, Trond, Remacle, Remy, Lambert; les chartes des rois, les archives de Liège et de Stavelot, la correspondance des évêques, etc. Etant donnés son zèle et son érudition, et aussi le puissant concours qu'il dut trouver dans le chef du diocèse et du pays, on est en droit de supposer qu'aucun des documents liégeois écrits avant son temps ne lui avait échappé : et cette circonstance est importante, parce qu'elle permet d'apprécier à leur juste valeur tout ce que les historiographes du XIII^e siècle ont cru pouvoir ajouter à ses récits. On ne peut que louer la stricte fidélité avec laquelle Heriger reproduit ses sources sans les altérer en rien, et la bonne foi avec laquelle il avoue son ignorance à l'occasion. Parfois, mais rarement, on voit percer en lui la pointe de l'esprit critique, comme lorsqu'il énonce ses doutes sur la parenté prétendue de saint Servais avec Notre-Seigneur. Ses considérations philosophiques sur l'histoire attestent les préoccupations d'une intelligence distinguée. La chronique d'Heriger a été publiée pour la première fois par Chapeville, mais d'après un texte interpolé par Gilles d'Orval, dans le tome I^{er} de son recueil historique intitulé : *Gesta Pontificum Tungrensium Traiectensium et Leodiensium*. Liège, 1612. M. Koepke en a donné une excellente édition en 1846, dans le t. VII des *Monumenta Germaniæ historica*, et, depuis lors, l'auteur de cet article a fait connaître un texte qui contient des variantes importantes, et qui était resté entièrement inconnu à l'éditeur allemand.

Nous possédons encore quelques autres écrits d'Heriger; ce sont : 1. Un fragment d'une *Vie métrique de saint Ursman*, abbé de Lobbes, qui fut son premier ouvrage. Il en a cité quelques vers au chapitre III de sa Chronique, où il se désigne lui-même sous le nom de *Quidam metri-*

canus. Elle avait, paraît-il, 1008 vers hexamètres (Voir ce fragment dans Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened. sæc. III, pars II*, p. 551). — 2. Un *Vita Landoldi*, écrit à la demande des moines de Saint-Bavon, à Gand, et sous le nom de Notger. Il est de 980. Le manuscrit original, revêtu du sceau de Notger, se trouve aux archives de l'Etat à Gand. (*Acta SS. Mart. III*). — 3. *Dicta Domini Herigeri abbatís de corpore et sanguine Domini*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Cellot (*Historia Gottescalci*. Paris, 1655), puis par Pez (*Thesaurus anecd. nov., I, pars II*, p. 113 et suiv.) qui l'attribue au pape Gerbert. Il est bien d'Heriger, comme l'ont démontré Mabillon (*Acta SS. Ord. S. Ben, sæc VI, II*, p. 591 et xxi) et Koepke. (Voir ci-dessous). L'auteur, qui fait preuve d'une grande érudition théologique, y prend parti pour Paschase Radbert contre Raban Maur dans le fameux débat sur l'Eucharistie. — 4. *Epistola Herigeri abbatís ad Hugonem*. C'est probablement son dernier ouvrage. Il fut composé entre 990 et 999 pour répondre à Hugo sur quelques difficultés chronologiques soulevées par le comput de Denys. Heriger, de son côté, y pose sept questions de chronologie à son correspondant; la troisième, qui offre de l'intérêt pour l'histoire du diocèse, montre que le consciencieux écrivain n'était pas encore débarrassé des scrupules que lui avaient suggérés les légendes racontées dans le commencement de sa Chronique. (Voir Martène et Durand, *Thesaurus anecdot. I*, p. 112).

Il avait encore écrit les ouvrages suivants, qui sont perdus :

1. *De Adventu Domini celebrando*. C'est le titre approximatif d'un ouvrage sous forme de dialogue entre Heriger et l'évêque d'Utrecht Adelbold. Il y établissait qu'on ne peut célébrer que quatre dimanches de l'Avent. — 2. *Regule numerorum super abacum Gerberti*, dont Pez et Oudin ont encore eu des manuscrits, et dont le premier a même reproduit quelques lignes. — 3. *De divinis officiis libri II*, lui est attribué par Trihemius. — 4. Les antiphones *O Thoma*

Didyme et *O Thoma Apostole*, et un hymne en l'honneur de la Vierge : *Ave quam, etc.*, qui se chantaient à Lobbes, et quelques autres (*Chron. Folcuini contin.*).

A cette liste il faudrait ajouter, selon Mabillon, une vie en vers de saint Landelin, et une vie de sainte Berlendis, qui n'est manifestement pas de lui, et dont l'auteur semble avoir vécu dans la seconde moitié du XI^e siècle. Quant au *Vita Hadelini*, Koepke, qui a fort bien examiné les titres d'Heriger à la paternité des ouvrages indiqués ci-dessus, croit qu'il en faut laisser l'honneur au seul Notger.

Le style d'Heriger ne manque pas d'élégance et attache par sa bonhomie, bien qu'il ait les défauts de son temps, faisant trop souvent étalage d'une fausse richesse, visant à l'effet dans certains morceaux oratoires, comme par exemple les préfaces, et mettant dans la bouche de ses personnages de longs discours remplis de réminiscences classiques. En somme, il donne une idée avantageuse de la culture littéraire dans le royaume d'Allemagne au X^e siècle.

On fera grâce au lecteur de la liste de tous les ouvrages où il est parlé d'Heriger, et on lui signalera seulement les principaux travaux modernes, dans lesquels sont repris ceux des prédécesseurs; ce sont, après l'*Histoire littéraire* qu'il faut toujours citer (t. VII) : Voss, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*. Louvain, 1865. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, s. v. *Heriger*. — G. Kurth, *Notice sur un manuscrit d'Heriger et d'Anselme* (Comptes rendus des séances de la commission royale d'histoire, 1875). — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 5^{te} Auflage. Berlin, 1885, t. I^{er}, et principalement la magistrale étude de R. Koepke, en tête de son édition d'Heriger (*Monumenta Germaniæ historica*, t. VII). G. Kurth.

HERINCX (Guillaume), évêque d'Ypres, né à Helmond (Brabant septentrional), décédé dans sa ville épiscopale le 17 août 1678. Après avoir étudié la philosophie à l'université de Lou-

vain et obtenu, comme élève de la pédagogie du Porc, la sixième place à la promotion générale de la faculté des Arts, en 1636, il entra dans l'ordre de Saint-François au couvent des Récollets de la ville universitaire. Il s'y distingua par son érudition et son talent oratoire. Les différentes fonctions qu'il remplit successivement l'obligèrent à de fréquents voyages en pays étrangers, et le mirent dans l'occasion d'exercer son influence salutaire dans la plupart des contrées de l'Europe. Nommé à l'évêché d'Ypres en 1667, il fut sacré à Bruxelles dans l'église des Frères-Mineurs, le 24 octobre de la même année, et fit son entrée solennelle à Ypres, le 21 novembre suivant. Il n'administra son diocèse que pendant quelques mois, car il mourut le 17 août de l'année qui suivit son sacre. Il fut enterré dans le chœur de sa cathédrale, à droite du fameux Corneille Jansenius, un de ses prédécesseurs sur le siège épiscopal d'Ypres.

On a de lui :

Summæ theologicæ scholasticæ et moralis partes quatuor. Antwerpia, Petrus Bellerus, 1660; 4 volumes in-folio, I (xx-338-xxxiii); II (xx-490-xlix); III (xxi-576-lxxx); IV (xxviii-594-lxii) pages. C'est un traité théologique fort estimé.

E.-H.-J. Reusens.

Van de Velde, *Synopsis monumentorum*, III, p. 813.

HÉRIS (Guillaume), plus connu sous le nom de frère HERMAN DE SAINTE-BARBE, poète latin et auteur ecclésiastique, né à Liège, en 1657, mort à Namur en 1724. Hérís entra dès l'année 1676 au couvent des Carmes déchaussés à Liège. Ce moine aimait beaucoup la poésie latine, pour laquelle il ne manquait pas d'aptitude. Mais, par malheur, il se livra entièrement au mauvais goût dominant à son époque pour les vers tautogrammes, les acrostiches, anagrammes et *nugæ difficiles* de toute espèce. Dans ce genre, il se distingua vraiment d'une façon étonnante, ce qui fait beaucoup rechercher ses productions par les curieux. On a du frère Herman :

1. *Carmelo-Parnassus in xenium oblatus*. Leodii, 1687, in-4°. — 2. *Carmelus triumphans, seu sacrae panegyres sanctorum Carmelitarum, ordine alphabetico compositae, et cum novâ et extraordinariâ methodo*. Leodii, 1688, in-4°. Ce livre est un véritable tour de force. — 3. *Patrocinium divi Josephi totius imperii, civitatis ac patriae Leodiensis protectoris et patroni, leonibus versus exaltatum*. Leodii, 1691, in-4°.

Outre ces trois compositions en vers extraordinaires, le Père Herman a fait d'autres ouvrages d'un tout autre genre, mais qui sont restés inédits. Ce sont : — 4. *Chronica ordinis Carmelit. Belg. Wallon.*, in-folio, avec un frontispice dessiné. Le manuscrit autographe se trouve actuellement dans la bibliothèque des Pères Rédemptoristes à Liège. — 5. *Le Parfait supérieur*, 1 vol. in-4°. — 6. *Méditations et Prières*, 2 vol. in-4°. Ces deux derniers manuscrits sont perdus ou égarés.

H. Helbig.

Biblioth. Carmelitana, p. 633. — De Villenfagne, *Mélanges* de 1810, p. 298-310. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 344-347. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, *passim*.

HERLEMANNUS (*Albert*), humaniste, naquit à Diest, au ^{xvii}^e siècle. L'excellence de son enseignement, auquel il se livrait dans sa ville natale, lui fit quelque réputation : *In patriâ egregius juvenutis moderator*, dit Sweertius.

On a de lui :

Institutiones grammaticae, per tabulas in epitomen concinnatae, typis Plantini, 1568, 1 vol. in-8°; in-4°.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Sweertius, *Athenae belgicae*. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Léon Degeorge, *La Maison Plantin à Anvers*, p. 71.

HERLINDE (*Sainte*), ou HARLINDE, sœur de sainte Renilde et fille d'Adalhard, riche et important personnage de l'Austrasie, vivait au ^{viii}^e siècle. Adalhard, qui possédait de grands domaines dans le territoire de l'arrondissement actuel de Maeseyck, voulut procurer à ses deux filles une éducation distinguée. Après leur avoir fait donner les premières notions de l'enseignement par

un prêtre du voisinage, il les envoya au couvent des Bénédictines de Valenciennes, fondé en 680 ou 690 par Pépin de Herstal. Dans cette maison religieuse, qui jouissait alors d'une grande réputation pour l'éducation des jeunes filles, les deux sœurs acquirent une instruction solide et variée. Outre le programme ordinaire des écoles du temps, on leur enseigna les éléments de la théologie, la liturgie, le chant ecclésiastique et même la broderie, le dessin et la peinture. On leur apprit encore l'art de filer et de tisser, la couture et, en général, tous les procédés qu'un patronage intelligent pouvait utilement vulgariser parmi les populations à demi sauvages du Limbourg.

Quand elles revinrent à la maison paternelle, Herlinde et Renilde prirent l'habit religieux avec l'assentiment de leur père, jusqu'à ce que celui-ci eût fait bâtir un monastère sur le territoire du village actuel d'Alden-Eyck. L'édifice étant achevé, plusieurs années après leur retour, les deux sœurs s'y retirèrent. Herlinde en devint la première abbesse, sous la règle de Saint-Benoît, et Renilde fut destinée à lui succéder. Leur maison offrit bientôt l'image fidèle de celle de Valenciennes. Elle devint l'asile de la piété, des lettres et des arts, au milieu de la barbarie du ^{viii}^e siècle. Leurs broderies, leurs dentelles et leurs manuscrits enluminés acquirent une grande célébrité. Leurs religieuses, qui n'étaient d'abord qu'au nombre de douze, travaillaient avec ardeur à orner les sanctuaires. On voyait au ^{xviii}^e siècle, dans l'ancienne cathédrale de Liège, un tapis orné de perles et d'or qu'elles avaient offert à la chaise de Saint-Lambert. Aujourd'hui encore, malgré les ravages impitoyables des Normands, qui incendièrent le couvent en 882, nous avons des chefs-d'œuvre sortis des mains des deux premières abbesses. Le trésor de l'église paroissiale de Maeseyck possède deux évangéliques sur vélin, peints par elles et qui sont le plus ancien monument de la peinture belge. On y remarque l'intelligence de l'art de l'enluminure, tel qu'il se pratiquait à cette époque. La peinture

et l'ornementation des initiales répondent exactement au style sévère des plus anciennes miniatures saxonnes. Nous leur devons aussi, comme spécimen de l'art national au moyen âge, la broderie d'une chasuble trouvée dans une chasuble ouverte à Maeseyck, au mois d'août 1867, broderie qui appartient au style anglo-saxon (1). La même chasuble renfermait deux voiles monastiques (*monalia*) provenant des deux saintes sœurs. Une inscription sur parchemin indique que l'un de ces voiles, richement brodé sur pourpre, a appartenu à sainte Herlinde : *Vclamen sctæ Harlindis, abbatisæ, auro, unionibus et preciosissimis perlis mirifice contextum*. Une autre inscription, brodée sur le même voile en lettres d'or appartenant encore à l'antiquité classique, constate qu'Erluinus, frère de la sainte abbesse, a consacré à saint Pierre cet humble don confectionné par la main de l'une de ses deux sœurs.

Pendant toute la durée de sa longue existence, Herlinde édifia ses religieuses par une piété ardente et par l'exemple de toutes les vertus. Elle eut de fréquents rapports avec saint Willebrord et saint Boniface, les courageux apôtres de la Belgique et de l'Allemagne, dont le premier lui avait donné la consécration abbatiale. Elle luttait, comme eux, contre le paganisme, qui était loin d'avoir disparu de nos provinces. Elle mourut le 12 octobre 745, au milieu de ses religieuses qu'elle exhortait à rester fidèles à la règle et à tous les devoirs de la piété. Francon, évêque de Liège, agissant suivant le droit ecclésiastique du temps, lui décerna les honneurs de la canonisation, et, vers l'an 870, il plaça solennellement ses ossements sur un autel du couvent d'Alden-Eyck, dans une chasuble couverte d'ornements d'or et

d'argent. L'église de Maeseyck conserve un fragment du suaire dont Francon enveloppa les corps de sainte Herlinde et de sa sœur, avant de les renfermer dans la chasuble (2).

J.-J. Thonissen.

Schoolmeesters, *Levenschets der HH. Maaenden en abdisen Harlindis en Renildis*. Luik, 1874. — *Historie van het leven der heilige maechden Harlindis en Renildis uit de legende, int corste ende getrouwelykste overgesteld*. Luik, 1596. — *Vita s. Herlindis*, au t. III de mars des *Acta sanctorum*, p. 385. — Mabillon, *Acta sanctorum ordinis s. Benedicti*, t. III, l. p. 664. — *Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 275-276. — *De Leodiensi republica*, p. 274; Leide, 1663. — Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liège*, p. 235; au t. IV, 1872, des *Mémoires de la Société d'Emulation*. — Debaisnes, *De l'art chrétien en Flandre*, p. 31-32.

HERLUIN, ou **ERLUIN**, prélat fort instruit — *vir ecclesiasticis et secularibus negotiis eruditus* — était archidiacre de Liège, lorsque son évêque Notger et Mathilde, fille de l'empereur Othon le Grand, abbesse de Quedlimburg, le proposèrent pour le siège de Cambrai. L'empereur Othon IV, résistant aux sollicitations de sa sœur Sophie, qui appuyait Azelin de Droghene, bâtard du comte de Flandre et évêque de Paris, nomma Herluin. Le nouvel évêque fut sacré à Rome, en 966, par Grégoire V, parce que les compétitions d'Arnoul et de Gerbert au siège de Reims, ne lui permettaient pas de recevoir l'onction épiscopale dans sa métropole. Herluin prit part au concile que le pape réunit cette année dans la ville éternelle et se plaignit des seigneurs laïques qui pillaient les biens de l'église de Cambrai : le pape, pour le dédommager, lui accorda des privilèges et fulmina l'excommunication contre les usurpateurs. Herluin fut également l'objet de faveurs importantes de la part des empereurs. Othon III lui accorda le droit de marché et le droit de battre monnaie au

(1) Un très ancien parchemin porte à cet égard la mention suivante : *Hanc casulam contexterunt sanctæ virgines Herlindis et Renildis abbaissæ. Consecravit stus Theodardus, episcopus Leodiensis, celebravit stis. Willebrordus, episc. Ultrajectensis, et stus Bonifacius Moguntinus*. M. Schoolmeesters, dans sa Vie des deux abesses, fait remarquer, avec raison, que l'évêque Théodard, prédécesseur de saint Lambert, ne peut avoir béni cette chasuble, puisqu'il est mort longtemps avant la naissance des deux sœurs. On aura probablement confondu Théodard avec saint Flo-

ribert, qui occupa le siège épiscopal de Liège de 728 à 747. Au surplus, l'authenticité de la relique n'en est pas moins certaine. Elle appartient incontestablement au VIII^e siècle.

(2) La chasuble et les voiles appartiennent, comme les évangélistes, à l'église paroissiale de Maeseyck. C'est un morceau d'étoffe tissée en soie et bien conservée. Le fond jaune porte des arcautres vertes, des lignes et des losanges bleus. On y voit aussi un certain appoint de blanc. (Ch. Dubois, *Exposition de l'art ancien à Liège*, V^e section, p. 38.)

Cateau-Cambrésis, l'an 1001. Henri II, à la demande d'Herbert, archevêque de Cologne, ajouta à sa mitre épiscopale la couronne comtale : Herluin fut le premier évêque comte de Cambrai. Aub. Le Mire a publié deux chartes sur cette libéralité dans sa *Notice sur les églises de Belgique*, ch. 77 et 78, et dans le tome I^{er} des *Diplômes belg.*, ch. 26 et 27. — « De laquelle donation, » dit Gazet, se voit la représentation à « Cambrai en une table enrichie de « plusieurs figures et images avec ces « vers qui ressentent leur antiquité : »

Enfants pour valoir à mon ame
De bon affect nous ordonnons
A l'église de nostre Dame
De Cambray, et en don donnons
Et heritier le faisons
De la Comté de Cambrésis
A touiours ainsi le voulons
Tesmoins nos seaux et escripts.

Herluin siégea, en 1006, au concile de Francfort. Ce fut lui qui exhuma le corps de sainte Rictrude en l'abbaye de Liessies, fit composer par Jean, moine de Saint-Amand, la vie de sainte Rictrude, abbesse de Marchienne, bâtit le palais épiscopal de Cambrai et fit élever à Béthune, par Robert, seigneur de cette ville, une église qu'il dédia à saint Barthélemy. Quand il mourut en 1011, selon Leglay, le 3 de février 1012, selon D. Marlot, l'abbaye de Saint-Aubert, qu'il avait relevée de ses ruines, réclama l'honneur de conserver son corps.

Emile Van Arenbergh.

Gallia christ., t. III, col. 48. — Raissius, *Belg. christ.*, p. 400. — Dom Ceillier, *Hist. des aut. sac. et eccl.*, t. XIX, p. 721; t. XXII, p. 7. — Gazet, *Hist. eccl. des Pays-Bas*, p. 20. — Leglay, *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 403, 473. — Dom Marlot, *Hist. de Reims*, t. I^{er}, p. 253.

HERMAN, comte de Hainaut, ne descendait pas des comtes de ce pays; d'après Jacques de Guise, il était fils d'un duc de Thuringe; d'après d'autres, d'un duc de Saxe. En 1035, il épousa Richilde, fille et héritière de Regnier V, comte de Hainaut; peu après, les époux échangèrent avec Baudouin V, comte de Flandre, la partie flamande du comté d'Eenaeme, qui appartenait à Richilde par sa mère, contre la partie du comté

de Valenciennes qui appartenait à Baudouin, à l'exception du château tenu héréditairement par un comte de Cambrai. En 1046, Richilde, mécontente de ce que son mari s'était allié à Godefroid de Lorraine et à Baudouin de Flandre, contre l'empereur, engagea secrètement l'évêque de Liège, Wazon, à faire saisir traitreusement Herman pour le forcer ainsi à abandonner le parti des princes ligués; mais l'évêque indigné refusa.

Herman mourut en 1051. Richilde aimait peu son premier mari, et son indifférence s'étendit aux enfants qu'elle avait eus de lui; c'étaient un garçon, Robert, que Lesbroussart, dans son édition d'Oudegherst, appelle Rogier, et une fille, Gertrude. Robert étant, dit-on, boiteux et peu intelligent, Richilde le fit renoncer au comté en faveur des enfants qu'elle avait eus de Baudouin de Mons. Il entra dans les ordres, fonda une abbaye près de Châlons-sur-Marne et devint évêque de cette ville d'après les uns, de Laon selon d'autres. Gertrude devint religieuse de l'ordre de Saint-Benoît.

Emile Varenbergh.

Oudegherst, édition de Lesbroussart. — De Smet, *Mémoire couronné*. — *Anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. V.

***HERMAN** ou HÉRIMANNE, évêque de Metz, théologien, florissait au XI^e siècle. Il était issu d'une illustre famille de la Saxe, mais on ignore son lieu de naissance. Élevé, dans sa jeunesse, près de saint Annon, archevêque de Cologne, il entra ensuite dans le clergé de Liège, où il fut successivement chanoine et prévôt de la cathédrale. Il succéda, en qualité d'évêque de Metz, à Adalbéron, mort le 13 novembre 1072.

Les empereurs d'Allemagne jouissaient du droit d'investiture des évêchés et des abbayes, en retour des dotations dont ils les avaient enrichis. Henri IV, abusant de ce qui était, en réalité, moins un droit qu'une faveur, prétendit distribuer les bénéfices ecclésiastiques à prix d'argent; Grégoire VII s'opposa à cette simonie, et de là schisme entre l'empire et le saint-siège. Herman avait accepté l'investiture des mains de Henri IV : « Il en eut dans la

« suite, dit l'*Histoire littéraire de la France*, tant de douleur qu'il aurait renoncé à l'épiscopat, si le pape Grégoire VII ne l'eût consolé et soutenu. Il devint depuis un des plus zélés défenseurs du saint-siège. » Au concile de Worms, convoqué en 1075 par l'empereur Henri IV, il fut seul avec Adelbert de Wurtzbourg à s'opposer à la déposition de Grégoire VII. Guillaume, évêque d'Utrecht, qui avait embrassé avec ardeur la cause impériale, signifia aux deux évêques récalcitrants qu'en refusant de signer la condamnation du pape, ils manquaient à leur serment de fidélité au prince. Ils signèrent.

Mais, plus tard, au concile de Mayence, qui déposa Grégoire VII, Herman montra plus de fermeté. Son opposition fut même si vive que l'empereur Henri IV, irrité, le fit déclarer ennemi de l'empire et le déposa.

Herman se réfugia à Canossa, en Lombardie, sous la protection de la comtesse Mathilde de Toscane, qui l'y abrita, ainsi que Grégoire VII, contre les vengeances impériales. Après quatre ans d'exil, il recouvra, en 1089, ses fonctions épiscopales.

Herman, rétabli sur le siège de Metz, touchait à la fin de sa carrière. Le calme qui rentrait dans sa vie, après tant d'adversités, était comme l'approche du repos de la mort. L'année suivante, il fut atteint d'une maladie qui épuisa rapidement ses forces. Cependant, suppléant par l'énergie morale à l'infirmité physique, il n'interrompit aucune de ses fonctions d'évêque. Dans ses prédications, il tonnait surtout contre l'incontinence des clercs, à l'exemple de Grégoire VII, qui dut ordonner aux évêques, prêtres et religieux, de se séparer de leurs femmes : ce qui provoqua, paraît-il, une protestation universelle. Tout le clergé déclara, dit Leconte de Lisle, dans son *Histoire du Christianisme*, qu'il était insensé de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des anges. Le 2 mai 1090, Herman présida à la translation des restes de saint Clément, premier évêque de Metz. Il eut encore la force de rehausser la cérémonie de tout l'éclat convenable et de prêcher la

gloire du saint; il transféra ensuite les reliques au monastère de Saint-Félix, qui prit dès lors le nom de Saint-Clément, et il mourut deux jours après. Le nom d'Herman est marqué, au jour de sa mort, dans le nécrologe de la cathédrale de Metz avec les titres d'évêque de pieuse mémoire et de légat de la sainte Eglise romaine. Les abbayes de Saint-Arnoul et de Saint-Clément, auxquelles il fit diverses donations, le regardent comme un de leurs insignes bienfaiteurs; Hugues de Flavigny l'appelle homme d'un mérite éminent, *vir egregius*, et le pape Grégoire VII, la lumière de la foi catholique.

Mais, bien qu'il employât souvent sa plume belliqueuse à la défense de l'Eglise, nous avons très peu de ses écrits. Sa renommée d'écrivain est morte avec lui. Il est fâcheux surtout qu'on ait perdu celles de ses lettres auxquelles Grégoire VII répond dans son *Registre*. Dans l'une, Herman soulevait la question de l'excommunication des souverains et celle de savoir si les évêques pouvaient absoudre ceux que le pape avait excommuniés. Dans une autre, Herman s'occupait surtout de l'excommunication et de la déposition d'Henri IV, ce qui, suivant l'opinion générale, mandait-il, était au-dessus du pouvoir du pape. Grégoire VII répondit avec cette abondance prolixe qui trahissait l'obsession d'un esprit où la même pensée revient sans cesse, et les deux lettres qu'il écrivit à ce propos à Herman (2^e du 4^e livre, 21^e du 8^e livre, *Greg. VII papæ registrum*) sont les plus longues de son recueil.

Il reste, toutefois, deux pièces d'Herman, remarquables par l'onction apostolique et l'élégance littéraire. L'une est l'histoire succincte, écrite la veille de sa mort, de la translation du corps de saint Clément. Malgré la concision du récit, l'évêque eut soin de n'omettre aucune des principales circonstances de l'événement et d'en marquer la date; il y consigna les donations qu'il fit alors à la cathédrale de Metz et à l'abbaye de Saint-Clément, et il fit confirmer la vérité des faits qu'il racontait par la signature des abbés, des principaux cha-

noines, moines et seigneurs séculiers, qui en avaient été témoins oculaires.

L'autre pièce, mieux écrite encore, est une charte, par laquelle Herman, dès le commencement de son épiscopat, restitua à l'abbaye de Saint-Arnoul le droit de foire, au jour de la dédicace de ce monastère.

Émile Van Arenbergh.

Histoire littéraire de la France, t. VIII, p. 330 — Calmet, *Bibl. Lorr.*, p. 496. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 1457. — Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, p. 367.

HERMAN, poète, biographe, surnommé *Henri de Luxembourg*, vraisemblablement parce qu'il naquit dans cette ville, semble avoir appartenu à l'ordre de Saint-Dominique. Il composa, d'après don Calmet, un ouvrage intitulé : *Constitutiones et Ritus ordinis fratrum prædicatorum, rhythmis germanicis reditæ*. On croit que ce livre resté manuscrit était la version rimée des règles de l'ordre que frère Herman fit à la prière de sœur Yolande de Vianden, prieure de Marienthal, et dont l'original conservé dans ce monastère, au dire de Bertholet, portait la date de 1276.

Henri de Luxembourg avait écrit en vers rimés allemands la biographie d'Yolande, femme aussi distinguée par ses vertus que par sa naissance. Il avait donné ce titre latin à l'ouvrage : *Gesta illustris sanctimonialis sororis Yolande Henrici comitis Vianensis et Margaritæ ex claro Curtiniacentium sanguine ejus conjugis filiæ*. Don Calmet nous apprend que le jésuite Alexandre de Wiltheim a composé et fait imprimer à Anvers, en 1674, d'après Herman, la vie de sœur Yolande, aussi en vers allemands. Nous l'ignorons, mais nous savons que Wiltheim a publié en latin la vie de sœur Yolande de frère Herman en y ajoutant un appendice sur Marguerite, sœur de l'empereur Henri VII, prieure du même monastère, ainsi que la généalogie historique des comtes de Vianden. L'abbé Stehres, recteur du progymnase de Diekirch, a de nouveau donné une version allemande de l'œuvre d'Herman, d'après le texte latin de Wiltheim. Cette dernière traduction a été publiée à Trèves en 1841. Don Calmet, élève des doutes sur

l'identité de Henri de Luxembourg, auteur des *Constitutiones* et de Herman, auteur de la vie de sœur Yolande. *Adhuc sub judice lis est*. Nous ne tranchons pas la question.

Ferd. Loise.

HERMAN, surnommé de *Petræ*, *Petri*, *Van den Steen*, ou de *Santdorp*, village de Flandre, où il naquit, apparemment vers le milieu du xiv^e siècle. Il prit la robe de frère chartreux, enseigna au monastère de Trèves, et fut chargé par ses supérieurs de la direction spirituelle des religieuses de son ordre au couvent de Sainte-Anne lez-Bruges. « Il s'acquitta, dit Paquot, de cet emploi, pendant l'espace de vingt-neuf ans — et non pas durant trente-quatre ans, comme le marque Valère André — et mourut le 23 avril 1428. » L'inscription finale d'une édition des cinquante Sermons d'Herman confirme le chiffre de Valère André, également adopté par Sanderus, et reporte le décès de notre moine à l'année 1412, date que Molanus indique également dans sa *Bibliotheca theologica* manuscrite. Il a écrit :

1. *Hermannii de Petra Sermones L super Orationem Dominicam*. Aldenardæ, apud Joan. Cæsarem, 1480, in-fol. *Compendiosa Sermonum quinquaginta super Dominicam Orationem*. Lovanii, apud Joan. de Westphalia, 1484, in-fol. Le manuscrit de cette œuvre existait au couvent des Augustins du Val-Saint-Martin, à Louvain (Sanderus, *Bibl. belg. manusc.*, pars secunda, p. 217). Oudin cite une troisième édition de 1470, in-8°, sans nom de lieu ni d'imprimeur. — 2. *Sermones de tempore et sanctis*. Six livres manuscrits. — 3. *De regimine Monialium liber unus*. Manuscrit. 4. *Tractatus de Immaculatâ Conceptione beatissimæ semper Virginis Mariæ*. Manuscrit. Trithème et Sutor lui attribuent encore d'autres ouvrages manuscrits, dont ils ne citent pas le titre. Émile Van Arenbergh.

Oudin, *Comment. de script. eccl.*, III, 1268. — *Opusculum Arn. Bostii : De præcipuis aliquot Cartus. pa'ribus*, editum à F. Theod. Petreio (Colon. Agrippæ, apud Bern. Gualterium, 1609), 26. — Theod. Petreius, *Bibl. cartus.*, p. 143. — Fabricius, *Bibl. med. et infim. latin.*, III, p. 746. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, p. 478. — Sweetius, *Ath. belg.*, p. 342. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XII, p. 176.

HERMAN DE SAINTE-BARBE. Voir HÉRIS (*Guillaume*).

HERMAN DE VALENCIENNES, trouvère du commencement du XIII^e siècle. C'est pendant la première période de l'histoire communale de Valenciennes, entre les années 1070, époque approximative de la fondation de la *Gilde de la Charité*, de cette ville, et 1114, date de la promulgation de sa grande *Paix* ou charte, que se place la naissance du plus ancien de nos trouvères dont on ait conservé les œuvres. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais sans rester confiné dans un cloître, et compta parmi ses protecteurs l'impératrice Mathilde d'Angleterre, morte en 1151; Alexandre, évêque de Lincoln de 1123 à 1147, et Guillaume, prieur de Kenilworth. Arthur Dinaux revendique pour lui l'honneur d'avoir le premier traduit la Bible en langue vulgaire et en vers. Ses compositions sont nombreuses et importantes et non moins remarquables par la pensée que par la forme. Quoique naïves, elles offrent une pureté d'expressions peu ordinaire parmi ses émules, et cette circonstance a sans doute contribué à en étendre la popularité et à en assurer la conservation.

L'accueil bienveillant que Herman reçut à la cour d'Angleterre, où il avait peut-être suivi Aleyde de Louvain, seconde femme du roi Henri I^{er}, n'altéra pas son caractère modeste, comme il en donne lui-même la preuve dans ce passage de sa *Genèse* :

Signor, or ascotés, entendés ma raison :
Je ne vos dis pas fable, ne ne vos dis cançon :
Chers suis povres des sens si sui molt povres hon,
Nés sui de Valenciennes, Herman m'apiele-on...

Ce pauvre de sens n'a pas laissé moins de seize poèmes ou pièces de vers, où l'on signale maint passage bien tourné. En voici les titres : *Geneses*, le *Livre de la Bible* ou *Livre de Sapience*, de *l'Assomption de la Vierge* ou la *Mort de la Vierge* et sa *sépulture dans la vallée de Josaphat par les douze Apôtres*, la *Vie de Tobie*, les *Joies de Notre-Dame*, les *Trois mots de l'évêque de Lincoln*, de *saint Alexis*, des *Licorne* et des *Serpent*, *Histoire de la Magdelene à Marseille*,

ses prédications et ses miracles, le *Dit de vérité et de justice*, l'*Histoire des Sibylles*, qu'Herman écrivait lorsque mourut la reine Mathilde; les *Miracles de Notre-Dame*, d'un *prêtre*, d'un *usurier* et d'une *vieille*, la *Vie de sainte Agnès*, la *Passion de Jésus-Christ* et l'*Histoire du précieux sang*, la *Vie de saint Sébastien*, la *Vie de saint Jehan*. La plupart se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris et quelques-uns dans les Bibliothèques de Lille et de Chartres.

Alphonse Wauters.

Delarue, *Essai sur les bardes et trouvères anglo-saxons*, t. II, p. 270. — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3^e série, t. III. — Arthur Dinaux, *Trouvères du nord de la France*. — Paulin Paris, *Analyse des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris*.

HERMAN DE ZITTARD ou SITTARD, (*Hermannus Zittardus*), né dans la petite ville limbourgeoise de ce nom, vivait au commencement du XVI^e siècle, sous le pontificat de Grégoire XII. On sait qu'il fit ses études à Cologne et qu'il entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Dominique. Ses contemporains l'estimaient comme théologien et comme poète latin. Il a laissé un ouvrage en vers intitulé : *Manuale confessorum*, dont tous les exemplaires sont aujourd'hui probablement perdus. J.-J. Thonissen.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. III, (édit in-fol.). — Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. 1^{er}, p. 751. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 385. — Sweertius, *Athen. belgic.*, p. 344. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 479.

HERMANNE, évêque de Salisbury, naquit en Flandre, d'une famille lorraine, vers la fin du X^e siècle ou au commencement du XI^e. Les circonstances de son passage en Angleterre ne sont pas connues; on sait toutefois qu'il conquist dans ce pays la faveur du roi Edouard, qui le choisit pour son chapelain, et, à la mort de Saint-Brithouold (janvier 1045), l'appela au siège épiscopal de Wilt. Quatre ans après, Edouard, ayant fait vœu de faire le voyage de Rome et se trouvant empêché d'accomplir son dessein, députa Hermanne avec Elre, archevêque d'York et deux abbés, pour soumettre cette difficulté au pape. Hermanne, arrivé à Rome au commence-

ment d'avril 1049, assista au premier concile que le pape assembla, et se plut à dépeindre, avec fierté, l'état florissant dont jouissait alors l'Eglise d'Angleterre.

De retour dans la Grande Bretagne, ne se trouvant pas à son gré dans les villages de Wilt et de Ramesbury, où était son siège épiscopal, il obtint de la faveur royale de le transférer au monastère de Maldon ou Malmesbury. Des seigneurs dévoués à cette abbaye firent avorter ce projet, et Hermanne fut si dépité de cet échec qu'il abandonna le soin de son diocèse à Alrede, évêque de Worcester, repassa la Manche et prit le froc à Saint-Bertin. Il fallut trois ans pour apaiser son courroux. Selon Ranulphe Hilgden (*Polychronicon*, lib. VI, p. 281, dans le recueil de Thomas Gale : *Historiæ Britannicæ... scriptores XV*), et Warthon, (*Anglia sacra*, préface, page 7), la fugue d'Hermanne eut lieu en 1055. Mabillon la recule de dix ans. Le bienheureux Lanfranc, métropolitain d'Hermanne et son contemporain, dans une lettre qu'il adresse au pape Alexandre II, déclare que le fait eut lieu sous le pontificat de Léon IX, soit avant le mois d'avril 1054.

En reprenant possession de son siège, Hermanne n'avait pas renoncé à son dessein de le transférer. Il atteignit ce but en réunissant son diocèse à celui de Sherburn, dont il portait le titre. En 1070, il assista au sacre de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et, cinq ans après, au concile de Londres, où il occupa la sixième place. Cette assemblée, à l'instar des conciles de Sardique et de Laodicée, décréta le transfert des chaires épiscopales des villages dans les villes : Hermanne s'empressa de transférer la sienne à Salisbury, dont il fut le premier évêque. Il y commença une nouvelle église, qu'il ne put achever. Accablé par l'âge, il sollicita Lanfranc, son métropolitain, de le décharger du poids de l'épiscopat. L'archevêque ne crut pas devoir acquiescer à sa demande et en référa au pape Alexandre II. Dans sa lettre au Souverain Pontife, il fait connaître qu'Hermanne a tenté par tous moyens de se démettre de son évêché, et

qu'il n'a fallu rien moins que la menace d'une censure canonique pour le contraindre à continuer ses fonctions. « *Nisi ego*, dit Lanfranc, *censurâ canonicâ obstitissem, jampridem aut regi episcopatum reddidissem aut clam ad monasterium confugissem.* » La même missive rend hommage à la science sacrée et profane, ainsi qu'aux services rendus par l'évêque dans sa charge pastorale. Hermanne mourut en 1078 et eut Osmond pour successeur.

On a de lui une relation des miracles de saint Edmond, roi d'Angleterre, assassiné en 946, et honoré comme martyr. Dans la vie du même saint écrite par Abbon de Fleury, et publiée par Surius, l'auteur déclare avoir trouvé dans le manuscrit d'Hermanne une Histoire des miracles, qu'on conjecture être la même que celle dont il est ici question. Un autre manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, dans lequel se trouve cette relation des miracles de saint Edmond, l'attribue à Hermanne. Cette relation renferme, en outre, des détails sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Edmond, et sur celle de Baudouin, un de ses abbés; on en déduit cette conséquence qu'Hermanne n'a achevé son écrit qu'après 1065, puisque c'est en cette année que Baudouin fut élu abbé.

Emile Van Arenbergh.

Hist. littér. de la France, t. VIII, p. 39. — Moréri, *Grand dictionn. hist.* — Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

HERMANS (Pierre-François), dernier prêtre de l'ancienne abbaye de Tongerlo, province d'Anvers, vit le jour à Vorst, dans la Campine anversoise, le 19 novembre 1725 (1). Ses parents l'envoyèrent en 1740 au collège de Gheel, qui était alors à l'apogée de sa renommée. Le jeune étudiant ne tarda pas à briller parmi ses condisciples; il se distingua par ses bonnes mœurs, son esprit prompt et facile, son goût pour l'étude, son assiduité au travail, si bien qu'il termina son cours d'humanités au bout de quatre ans et qu'en rhétorique, il fut

(1) 1725. *Decimo nono novembris Petrus-Franciscus baptizatus est filius Arnoldi Hermans et Margarete Wijtens, conjugum. Susceperunt Joachim Vande Briel et Elisabeth Versluysen.*

proclamé *primus perpetuus*. Du collège de Gheel, il se rendit à l'Université de Louvain, pour y suivre le cours de philosophie, et fut admis en 1746 à l'abbaye de Tongerlo, où deux de ses frères avaient déjà pris l'habit. Le 23 mai 1747 il prononça ses vœux de religion et prit le nom monastique de Godefroid; peu de jours après, il fut envoyé à Rome par le prélat Siard Van den Nieuweneynde, qui appréciait les heureuses facultés de Hermans.

L'abbaye de Tongerlo avait établi à Rome, depuis 1627, un établissement pour les études supérieures, appelé collège Saint-Norbert. Hermans y fit, pendant cinq ans, de brillantes études et, de retour à Tongerlo, fut nommé vicaire à Alphen, près de Tilbourg.

En 1762, le prélat Van den Nieuweneynde lui confia la qualité de proviseur. Pendant dix-huit ans qu'il fut chargé de cet emploi, il laissa partout les traces de son utile influence. Il encouragea les arts et les lettres; il fournissait des moyens pécuniaires aux jeunes gens peu favorisés de la fortune, qui montraient des dispositions spéciales.

Le prélat Siard Van den Nieuweneynde, étant décédé en 1779, Hermans fut désigné, le 21 juin 1780, comme son successeur. Il fut le quarante-quatrième et dernier prélat de Tongerlo, et le 10 septembre 1781 reçut du pape Pie VI la mitre et la crosse pontificales.

En sa qualité de prélat, Godefroid Hermans continua dignement l'œuvre de ses illustres prédécesseurs, en faisant tous ses efforts pour inculquer aux religieux sous ses ordres la plus forte dose d'instruction : *hoc unum satagit, religiosos ut habeat doctos*. Il agrandit et embellit la vaste bibliothèque, ce trésor qui, peu d'années après, devint la proie des sans-culottes français.

Guidé par l'expérience et par une étude approfondie, il s'opposa aux préjugés et aux systèmes surannés de culture. Grâce à son initiative énergique, il parvint à faire augmenter la couche arable du sol, à préparer de bons engrais de paille, à employer la chaux comme amendement pour les terres

froides et humides, à varier les plantations selon la nature du sol, etc.

En peu de temps Hermans parvint à défricher des milliers d'hectares de bruyère; il convertit les unes en terres arables, les autres en bonnes plantations; il fit dessécher des marais infects, et transforma les uns en riches prairies, les autres en viviers poissonneux; il fit partout cultiver des arbres fruitiers et améliora considérablement les terres et les pâturages de son opulente abbaye.

Durant cette espèce de culte que le prélat Hermans avait voué à l'agriculture n'absorbait pas sa prodigieuse activité. Il se montra constamment le zélé protecteur des sciences et des arts. Lors de la révolution brabançonne, il avait cherché un asile à la cure d'Alphen, près de Tilbourg, et pendant son séjour dans cette commune, il s'occupa, avec un zèle infatigable, de fouiller quelques collines sablonneuses qu'il présu-mait être des *tumuli* de la période gallo-romaine. Ses efforts furent couronnés de succès, et les différentes urnes mises au jour par la bêche et la pioche lui prouvèrent qu'on se trouvait en présence d'un cimetière ayant appartenu à une peuplade aujourd'hui disparue ou éteinte.

Godefroid Hermans s'exerçait également avec succès dans la carrière des lettres : si nous n'avons pas beaucoup de productions de son esprit, nous devons en attribuer la cause aux emplois laborieux qu'il a remplis pendant quarante ans, ainsi qu'aux temps bouleversés qui assombrirent la dernière période de sa vie. La seule pièce littéraire du prélat qui soit parvenue à la postérité, est intitulée : *Oratio pœnitentis, per Ampl. Dom. Godefr. Hermans, abb. Tong.* C'est un morceau ascétique ayant, pour la forme, la cadence et le rythme, beaucoup d'analogie avec le *Stabat Mater* de Léon X. Malheureusement il est trop long pour figurer ici.

Sous le rapport littéraire, Godefroid Hermans n'est connu que de peu de personnes; mais la part active qu'il prit à la publication de l'ouvrage des Bolland-

distes le fait mieux apprécier du monde savant ; c'est qu'en effet, il occupe une place distinguée parmi les hommes éminents qui ont contribué à l'exécution de cette œuvre gigantesque. Il fit tout son possible pour attirer dans son abbaye les auteurs qui y coopérèrent, et ses louables efforts obtinrent un plein succès : les Bollandistes vinrent s'installer à Tongerlo et y reprirent leurs travaux abandonnés, avec l'assistance de quatre doctes religieux de l'abbaye.

Godefroid Hermans leur procura tous les livres qui pouvaient leur être utiles ; il transforma en atelier une vaste salle, et à chacune des catégories il assigna séparément un local particulier ; en un mot, il ne négligea rien pour faciliter les études et les rendre agréables.

Cependant les agissements hostiles de l'empire autrichien renversèrent bientôt cette nouvelle association. C'est pour quoi, afin d'assurer l'achèvement des travaux des Bollandistes, il résolut de les faire continuer par des religieux de sa communauté. A cette fin, il entama des négociations avec le gouvernement impérial, après avoir obtenu des religieux du chapitre la faculté de traiter de gré à gré. Il députa deux de ses religieux les plus distingués, Evermode Duchamps et Adrien Heylen, auxquels il donna plein pouvoir. Grâce à l'habileté des négociateurs et à l'intermédiaire des ex-Bollandistes, on parvint à conclure un arrangement, ratifié par un décret du 14 mai 1789, par lequel le gouvernement cédait à l'abbaye de Tongerlo les ouvrages des Bollandistes et des hagiographes aux conditions suivantes :

« Dès ce jour l'abbaye se charge
« de payer des pensions viagères aux
« ex-Bollandistes De Bie, De Bue et
« Fonson, et à l'historiographe Ghes-
« quière ainsi qu'à son collaborateur
« Corneille Smet.

« Pour l'acquisition des bibliothèques, etc., on versera dans le trésor impérial 12,000 florins de Brabant, et pour celle des volumes imprimés et de tout le matériel de l'imprimerie, 18,000 florins, dont la moitié sera remise aux Bollandistes.

« Jamais l'abbaye ne pourra vendre un livre quelconque ; elle remettra au gouvernement ceux dont il désirera se servir temporairement, et lui présentera un second catalogue des livres et des manuscrits. Les frais de transport et de contrat sont à la charge de l'abbaye (1). »

Hermans désigna de prime abord Siard Van Dyck, de Tongerlo, Cyprien Van de Goor, de Turnhout, et Mathias Stals, de Maeseyck, auxquels il donna comme collaborateurs Isfride Thys, de Brecht, et Adrien Heylen, de Noorderwyk, deux savants de premier ordre.

Malheureusement, la révolution brabançonne éclata presque en même temps, et jeta la consternation dans la paisible retraite des nouveaux Bollandistes. Cette fâcheuse circonstance n'était certes pas de nature à activer le zèle des écrivains ; il n'est donc pas étonnant qu'il leur fallût près de cinq ans, avant de pouvoir communiquer au public un seul résultat de leurs travaux.

Hermans fut enfin heureux de voir, en mai 1794, le premier fruit de son œuvre sortir de la presse de Tongerlo ; c'était le 6^e volume des *Acta Sanctorum Belgii*, comprenant les vies des saints des 12, 13 et 14 octobre.

En sa qualité de prélat, Godefroid Hermans faisait partie des Etats de Brabant. Par son influence matérielle, morale et intellectuelle, il était en quelque sorte l'âme de la révolution brabançonne. Il était le membre le plus important du comité de Breda ; ce fut principalement à lui que Vonck, lorsqu'il se fut rallié au comité patriotique, communiqua ses vues progressives ; par son intermédiaire, le secrétaire Motman procura à Van der Noot une audience particulière chez la princesse d'Orange (2). De concert avec son ami, l'abbé de Saint-Bernard, il dirigea le cortège lors de l'entrée triomphale du comité de Bréda à Bruxelles, le 18 décembre 1789 (3).

Le 11 janvier 1790, il se tint à

(1) Précis historique.

(2) Dewez, *Hist. de la Belgique*, t. VI, p. 265.

(3) Idem., *ibid.*, t. VII, p. 23

Bruxelles une assemblée générale des députés des diverses provinces de la Belgique, dans le but de conclure un traité d'union, pour former des différentes provinces une confédération, intitulée : *Etats Belgiques unis*. Le prélat Hermans fit partie de cette assemblée, ainsi que du Congrès souverain (établi le même jour) qui fut chargé de l'exercice de l'administration et de la souveraineté. Ce Congrès se réunit la première fois le 20 du mois suivant ; dans cette séance, le prélat de Tongerlo et l'abbé de Saint-Bernard autorisèrent le pouvoir législatif et exécutif à lever, pour les besoins de l'Etat, autant de millions qu'on pourrait sur le temporel de leurs abbayes.

Dès le début de la révolution, le prélat Hermans s'empessa de faire de fortes avances pour achat d'armes, de munitions, etc. C'est ainsi que dans le registre des états de Brabant 1780-1790, on trouve : « Ordonné de rembourser à M. l'abbé de Tongerlo les sommes » qu'il avait prêtées avant l'insurrection » et pendant son séjour à Breda, florins 284,000 ».

Le prélat Hermans prévoyait la nécessité de contribuer encore plus efficacement au succès de la révolution brabançonne. Lorsqu'il vit le sort des armes favoriser les Belges, il résolut de lever lui-même un corps d'armée patriotique. Au commencement de 1790, il mit son projet à exécution et confia le commandement des troupes enrôlées à l'ex-major Van der Gracht. Le corps d'armée du prélat de Tongerlo était composé de fantassins, de chasseurs et de dragons, auxquels il joignit un régiment de husards, qui ne fut équipé qu'en partie; il leva ces troupes dans les trente-deux villages de son abbaye. Ces soldats, quoique peu exercés et mal armés, se distinguèrent cependant par leur bravoure dans plusieurs rencontres et contribuèrent efficacement au triomphe de la cause patriotique.

Malheureusement, les dissensions intestines entre les statistes et les progressifs paralysèrent ces nobles et courageux efforts. A peine la victoire eut-elle réin-

tégré les Belges dans leurs droits, que les dissentiments des deux partis rivaux firent succomber le salut de la patrie sous des vues personnelles, et dès lors les Etats généraux et le Congrès perdirent de vue la jeune armée, qui manquait de tout. Au lieu de tourner les armes contre l'ennemi commun, on perdit le temps à se lancer mutuellement des accusations et des calomnies. Le prélat Hermans et plusieurs autres ecclésiastiques, qui avaient si vaillamment soutenu les intérêts de la patrie et de la religion, furent tout à coup considérés par les adversaires comme des oppresseurs du peuple, des hypocrites et des traîtres, et dépeints comme tels dans des libelles diffamatoires.

Godefroid Hermans partagea la manière de voir d'hommes politiques, dont les plus violents furent le cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, le pénitencier Van Eupen, le jésuite De Feller et le théologien Van den Elsen, de Louvain, rédacteur du journal révolutionnaire, « *De Keurminne* », qui contribua beaucoup à fomentier des troubles. Hermans, d'ailleurs, quoique érudit, ne se trouva pas assez profond politique pour admettre dans le pays un nouvel ordre de choses, qu'il eut le tort de croire incompatible avec les libertés de la nation et l'intérêt de la religion. Il considéra Joseph II comme ayant manqué à son serment et comme ne poursuivant qu'un seul but, la prépondérance du pouvoir central, comme frustrant le peuple et le clergé de ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs prérogatives, et les libertés dont ils jouissaient depuis des siècles.

D'ailleurs, Joseph II fut parfois brutal, et mit dans l'exécution de ses projets trop de sévérité et de précipitation. Il ne connut pas assez le caractère des Belges et tomba, par ce motif, dans des erreurs qu'il eût évitées, s'il eût résidé lui-même au milieu de nos ancêtres. Au reste, plusieurs des mesures dont il poursuivit la réalisation, étaient vexatoires sans présenter une utilité réelle.

La rentrée des Autrichiens écrasa la révolution brabançonne.

Godefroid Hermans, dont le nom ne figura point sur la liste des amnistiés, se réfugia à Roosendaël et de là à Alphen. Plus tard, il chercha un asile chez Adalbert Zwaans, curé à Haeren, près de Tilbourg. Du fond de sa retraite il vit la Belgique retomber sous la domination autrichienne et, bientôt après, il fut témoin d'un spectacle encore plus navrant : au mois d'avril 1792, toute la Belgique était envahie par l'armée française et nos provinces occupées par une horde de révolutionnaires, qui avaient pour mission de nous apporter la liberté et l'égalité, et qui amenaient à leur suite les désordres, les pillages et les massacres; privilèges, libertés, mœurs, usages nationaux, tout périt englouti dans cette tourmente révolutionnaire, et notre nationalité même y sombra.

Le 6 décembre 1796, un détachement de l'armée française arriva devant l'abbaye de Tongerlo; aussitôt la communauté fut sommée d'évacuer son asile. Les biens de la communauté furent confisqués, les religieux se dispersèrent, et l'église de l'abbaye, le chef-d'œuvre architectural de la Campine, fut vendue et démolie peu d'années après par un vandale moderne. Atterré par ces coups répétés, qui devenaient plus accablants à mesure que tout espoir de restauration s'évanouissait, le prélat Hermans tomba dans une mélancolie profonde qui mina rapidement sa santé et le mena au tombeau le 13 juillet 1799. Désigné en quelque sorte d'avance à la vengeance de nos oppresseurs, il paraissait devoir subir leurs poursuites, et pour que son corps pût au moins trouver le repos dans le sein de la terre, ses amis durent l'ensevelir nuitamment, sans la moindre pompe funèbre.

L. Van Gansen.

Th. Juste, *Histoire de Belgique*. — Poulet, *Histoire politique de la Belgique*. — Faider, *Belgique politique et sociale*.

HERMANS, nom d'une famille d'artistes de Maestricht, parmi lesquels il faut citer : François, qui florissait au XVIII^e siècle et qui peignait des allégories. Il voyagea en Italie où il acquit une certaine habileté. On voit de lui, à l'église de Notre-Dame

à Maestricht, des tableaux faits en collaboration avec son frère Louis, lequel naquit également à Maestricht en 1750 et y mourut en 1833. Ces deux frères ont beaucoup travaillé sous l'influence de l'école de Maratti. Leur touche est large et leur coloris a de la fraîcheur. Louis s'occupait particulièrement de peindre les fleurs et les fruits dont il agrémentait les tableaux de son frère. Leur neveu, Mathieu, naquit à Maestricht en 1789 et mourut en 1842. Il peignit l'histoire et fut également architecte. Il dirigea l'école de dessin de sa ville natale. On lui doit les illustrations du livre de Leemans sur la *Montagne de Saint Pierre* ou les *Thermes de Maestricht*. Comme architecte on se plaît à citer de lui le grand cintre du pont de la Meuse, construit en 1828. M. Arn. Schaepkens a écrit sur Mathieu une notice dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (1857). Ad. Siret.

HERMANS (N.), plus connu sous le nom de Norbert de Sainte-Julienne, historien et poète, né à Bruxelles au commencement du XVIII^e siècle, mort à Anvers le 5 mars 1757. Jeune encore, il entra chez les Carmes chaussés ou de l'ancienne observance, à Malines, où se trouvait, à cette époque, le noviciat de cet ordre pour la province de la Flandre. Après sa profession et son admission à la prêtrise, il enseigna, pendant quelque temps, les humanités dans les classes inférieures. Plus tard, il s'adonna au ministère de la chaire, tout en consacrant ses loisirs à la culture de la poésie et à l'étude de l'histoire de son ordre, particulièrement dans les Pays-Bas. Il mourut au couvent d'Anvers à la suite d'une saignée qu'on lui avait faite au bras, et dont la plaie se rouvrit pendant qu'il prêchait. On a de lui :

1. *Verisonæ septem buccinæ in jubilæo R. P. Lamberti à S. Bartholomæo, aliàs Corthout, patria Lovaniensis, Carmelitæ Belgæ*. Bruxelles, 1741; in-fol. —
2. *Lusus epigrammaticus illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo Philippo de Herselles, episcopo Antverpiensi*. Antverpiæ, 1743; in-4^o. Poème en vers

élégiaques. — 3. *Panegyris illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo de Herselles, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu*. Antverpiæ, 1743; in-4o. En vers hexamètres. — 4. *Reverendissimo domino Guilielmo de Herselles, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu*. Antverpiæ, 1743; in-fol. Pièce en vers hexamètres, différente de celle qui précède. — 5. *Carmen elegiacum gratulatorium illustrissimo et reverendissimo domino Josepho Anselmo Werbroeck, episcopo Antverpiensi, in suo ad cathedram adventu*. Antverpiæ, 1745; in-fol. — 6. *Bravium emeritæ senectutis in jubilæo R. P. Ludovici a S. Catharina*. Mechliniæ, 1746; in-fol. — 7. *BELGICA PACE RESTITUTA SUB AUSPICIIIS MARIE THERESIE AUSTRIACÆ HUNGARIÆ REGINÆ CAROLIQUE LOTHARII GUBERNATORIS GENERALIS*. Antverpiæ, 1749; in-12. — 8. *LABORES MERCEDE CORONATI in jubilæo R. P. Romani à Sancta Elisabetha, exprovincialis provincie Flandro-Belgicae*. Antverpiæ, 1751; in-fol. Poème en vers hexamètres. — 9. *Carmen panegyricum illustrissimo et reverendissimo domino Guilielmo Delvaux, duplex jubilæum, sacerdotale et episcopale, celebranti, gratulabundum*. Antverpiæ, 1756; in-4o.

Les ouvrages suivants sont restés manuscrits :

10. *Notitia virorum celebrium Carmelitarum in Belgio*. — 11. *Auctores Carmelitæ Belgæ, omisi in Bibliotheca Carmelitana (patris Cosm. de Villiers)*. — 12. *De scriptoribus Belgicis et viris illustribus ex ordine Carmelitarum*. Ces trois petits recueils sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles (*Catalogue des manuscrits*, nos 16490, 16491 et 16492). — 13. *Certamen virtutis et honoris, syncharmate emblematico, sub nominalibus ignis et leonis gentilitiis, in jubilæo R. P. Ignatii a S. Leone exhibitum*. Cette pièce fut composée en 1735. — 14. *Epigrammata seu fasti sacri mensis januarii, february, martii et aprilis*; 4 vol. in-4o. — 15. *Vita S. Mariæ Magdalenæ de Pazzi in centurias quatuor epigrammaticas distributa*; in-8o. — 16. *Quinquaginta anagrammata*

ad vocem scapulare, cum quinquaginta adjunctis epigrammatibus; in-8o. — 17. *Chronographia Carmeli Antverpiensis*; in-4o. — 18. *Chronographia Carmeli Bruxellensis tomus primus*; in-4o. — 19. *Batavia desolata Carmelitana*.

Nous ne sommes pas parvenus à découvrir les traces des ouvrages manuscrits mentionnés sous les nos 13 à 19, et signalés par Paquot comme existant de son temps.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 574.

HERMÈS DE WINGHE ou de WYNGHENE, homme d'Etat, membre du conseil privé. Naquit à la fin du xve siècle, et mourut le 3 mars 1574 (n. s.). Il fut d'abord professeur de droit à l'Université de Louvain, où il enseigna les Institutes : il avait succédé en 1530 à Jean Dehaze, mort en 1548. Il devint ensuite conseiller et maître des requêtes au conseil privé. Quand le célèbre chef et président du conseil privé, Viglius, abandonna le poste de garde des chartes de Flandre déposées au château de Rupelmonde, qu'il occupait depuis 1547, pour prendre l'office de garde des chartes de Hollande, qui lui avait été confié par l'empereur, ce fut Hermès de Wynghene qui fut désigné pour lui succéder. Ses lettres patentes de nomination sont datées du 10 décembre 1550; il fut mis en possession des chartes de Rupelmonde, le 27 avril 1552, par Philibert de Bruxelles, son collègue du conseil privé, qui lui fit cette délivrance en vertu d'une commission du 15 avril, après les avoir reçues lui-même du secrétaire Matthieu Strick, qui avait été chargé par le président Viglius de le représenter. Le procès-verbal de cette remise, imprimé dans l'*Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, du baron de Saint-Genois, contient ceci d'intéressant, qu'il ordonne le renouvellement de toutes les clefs et serrures du dépôt des chartes. Ce procès-verbal repose aux archives du royaume de Bruxelles; les archives de l'Etat à Gand en possèdent une copie.

En 1555, Hermès de Wynghene fut désigné par le conseil privé, avec An-

toine de Meulenaer, conseiller au grand conseil, Gheeraert Rym, avocat fiscal, et Jean de Blasere, avocat à Gand, pour reviser les coutumes du premier membre de Flandre, de la ville et de l'échevinage de Gand, de l'Auderburgh, des villes de Courtrai et d'Audenarde, des cours féodales de Courtrai et d'Audenarde, des Quatre Métiers et de Ninove.

En 1569, il présida à la confection d'un nouvel inventaire général des archives de Rupelmonde ordonné par le duc d'Albe. Cet inventaire existe aux archives du royaume, et est intitulé : *Copies des Chartes de Flandre faitz par le commandement de Son Excellence le duc d'Albe, gouverneur, etc., le XX^e jour de janvier 1569, stilo Brabantiæ*; il porte au bas, de la main du président Richardot, qui fut plus tard aussi garde des chartes de Flandre, de 1533 à 1610 : « Ce livre m'a été donné par le conseiller de Winghene, le 21 d'avril 1586, qui luy avoit esté délaissé par le feu docteur Hermès, son père. » Il existe aux mêmes archives une copie de cet inventaire, faite au XVII^e siècle.

De Wynghene, eut pour successeur comme garde des chartes, Louis Delrio.

Emile Varenbergh.

Messager des sciences historiques de Belgique, année 1841. — *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre, etc.*, par le baron Jules de Saint-Genois.

HERMÈS-SERVAIS naquit au village de Marché, sous Franchimont, commune de Theux, en 1728, et s'établit à Sedan comme manufacturier de poêles. Elu membre du conseil général de cette ville, il se signala par son courage civique, en osant s'opposer, avec ses collègues, à la révolution triomphante. La Convention nationale avait envoyé à Sedan une délégation pour y faire enregistrer le décret de suspension de Louis XVI et en donner notification à l'armée de Lafayette, campée sous les murs de la ville. Le conseil général de Sedan, fidèle à sa foi monarchique, mit les députés en état d'arrestation et signa la déclaration suivante, par laquelle il se vouait intrépidement aux vengeances

républicaines : « Le conseil général de la commune de Sedan, délibérant sur la validité des passeports présentés, où le procureur de la commune, considérant les circonstances où se trouve la patrie : arrête que MM. Kersaint, Antonelli, Peraldy et Klairval seront provisoirement mis en état d'arrestation. Délibérant ensuite sur la nature des pouvoirs (illimités), dont les soi-disants commissaires sont porteurs ;

« Arrête :

« Que les soi-disants commissaires députés demeureront en cette ville sous bonne et sûre garde, y resteront en otages jusqu'à ce qu'il soit notoire que l'Assemblée nationale et le roi sont libres et n'aient plus à craindre de leurs oppresseurs. »

Cet arrêté était, en même temps, pour ses auteurs, l'arrêt de leur mort ; Hermès-Servais et ses collègues furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, le 3 juin 1794, et guillotiné le même jour.

Emile Van Arenbergh.

Reedelièvre, *Biographie liégeoise*. — Delvaux de Fouron, *Dict. biogr. de la province de Liège*.

HERMITE (*Daniel L'*). Voir **L'HERMITE** (*Daniel*).

HERMITE (*Denis L'*). Voir **L'HERMITE** (*Denis*).

HERMITE (*Pierre L'*). Voir **L'HERMITE** (*P.*).

HERP (*Henri DE*), connu aussi sous le nom de *Herphius*, *Harphius* et *Citharædus*, écrivain et théologien mystique, né au commencement du XV^e siècle, mort à Malines le 22 février 1478 (nouveau style). Il paraît probable que le nom de Herp lui est venu de la localité où il naquit, que quelques-uns, entre autres Paquot, disent être Erp, village du Brabant septentrional, d'autres Erps, près de Cortenberg, entre Bruxelles et Louvain, qui s'appelait autrefois Erpe. Jeune encore, il entra dans l'ordre de Saint-François, chez les Frères Mineurs, dans un des couvents de la province monastique de Cologne, qui comprenait, à

cette époque, la partie flamande de la Belgique et avait embrassé la réforme de l'Observance que saint Bernardin de Sienne était venu établir dans nos contrées. Il fut le septième vicaire provincial des couvents de la province de Cologne qui suivait la réforme de saint Bernardin, et remplit cette haute charge depuis 1470 jusqu'en 1473. A l'expiration de son triennat, il devint gardien du couvent de Malines et conserva ces fonctions jusqu'au moment de sa mort. Son corps fut inhumé au milieu du chœur de l'église franciscaine. Il est vénéré comme bienheureux, et le martyrologe de l'ordre de Saint-François le mentionne de la manière suivante : « *Mechliniæ (memoria ou festum) beati Henrici Herphii, confessoris, eximie eruditionis et contemplationis viri, fama sanctitatis et regulari observantia celebris.* » Il se distinguait, en effet, par la pratique constante de la contemplation et de toutes les vertus monastiques. Il lui arrivait quelquefois, pendant la célébration du saint sacrifice de la messe, de rester six heures à l'autel, ravi qu'il était en extase. « On a quelque raison d'être surpris, dit un de ses plus récents biographes, de voir que les ouvrages ascétiques de ce saint homme aient été mis à l'index des livres condamnés et ensuite corrigés. Rien de plus simple cependant. A l'époque où parurent les premières traductions latines de la *Théologie mystique* du P. Henri, l'hérésie luthérienne commençait à se répandre. Les novateurs attaquaient surtout le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres. L'Eglise était donc très sévère à l'égard des auteurs, même orthodoxes, qui semblaient nier ou affaiblir ces deux dogmes. Plusieurs mystiques se trouvaient dans ce cas. La première édition des œuvres de Taulère dut être corrigée ; il en fut de même de la *Théologie mystique* de notre Harphius ; et l'on peut voir, par exemple, dans le chapitre VII du premier livre, que rien n'était plus nécessaire. La pensée de l'auteur était cependant parfaitement orthodoxe ; mais, comme

les mystiques traitant de la vie contemplative se trouvaient trop à l'étroit dans le langage ordinaire, ils essayèrent de s'en créer un autre. Cela n'était pas facile ; ils écrivaient pour le peuple et désiraient être compris. Ils employèrent donc souvent les mots de la langue usuelle dans un sens métaphorique, et de là naissaient parfois des équivoques dont les hérétiques pouvaient abuser. Le moindre inconvénient qu'ils retiraient de leur style alambiqué était de n'être pas compris par ceux-là mêmes qu'ils ambitionnaient d'instruire, parce que, dit Ger-son, *ils ne semblaient songer qu'à percer les nues et à se faire perdre de vue par leurs lecteurs.* L'Eglise a excusé l'inexactitude des mystiques du moyen âge en faveur de leur sainteté et de leurs bonnes intentions ; mais elle les a condamnés là où elle a vu le danger d'interprétations favorables à l'erreur. C'est ce qui a eu lieu à l'égard de notre Harphius, et c'est la vraie raison de la censure de son ouvrage. Les motifs allégués par le P. Possevin sont vagues et peuvent être appliqués à une foule de mystiques. Encore moins peut-on admettre l'assertion un peu légè-rière d'un critique moderne (BECDELIEVRE, *Biographie liégeoise*), qui prétend que Harphius serait condamné parce qu'il avait censuré la conduite de certains directeurs des âmes. On fera mieux de lire le savant traité *Sur les états d'oraison* de Bossuet : on y apprendra à juger les mystiques, et entre autres aussi notre auteur, tout en vénérant leur caractère, et en justifiant leur intention. Il est cependant exact que, parmi les passages supprimés dans l'édition corrigée de 1585, se trouve celui où l'auteur soutient que les hommes parfaits parvenus à l'union intime avec Dieu et mus par son esprit n'ont plus besoin de directeurs ; d'autant plus que ceux-ci s'occupent plus des pratiques extérieures que de la vie contemplative. L'on voit que cette proposition, entendue dans un sens absolu, serait dans la pratique extrêmement dangereuse et bien

« plus digne de censure qu'une critique
 « plus ou moins juste sur la conduite de
 « certains directeurs de conscience. Pa-
 « reille critique se trouve en plus d'un
 « endroit des écrits de sainte Thérèse. »
 G.-F. SERV. DIRKS, *Histoire littéraire
 et bibliographique des Frères Mineurs de
 l'Observance de Saint-François en Bel-
 gique et dans les Pays-Bas*. Anvers,
 1885, in-8°, p. 7-9.

Voici la liste des ouvrages sortis de
 la plume du mystique franciscain. Dans
 cette énumération, il n'est pas possible
 de suivre l'ordre chronologique de leur
 composition, car tous, à l'exception d'un
 seul (le *Speculum aureum preceptorum*)
 sont restés manuscrits jusqu'après la
 mort de l'auteur :

1. (*Incipit Speculum aureum decem
 preceptorum Dei fratris Henrici Herp or-
 dinis minorum de observantia per modum
 sermonum ad instructionem tam confesso-
 rum quam predicatorum... In urbe Ma-
 guncia... Per honorabilem virum Petrum
 Schoyffer de Gernsheym, anno dominice
 incarnationis millesimo quadringentesimo
 septuagesimo quarto* (1474) *mensis septem-
 bris idus quarto*; vol. in-fol. de 406 feuil-
 lets à 2 colonnes de 49 lignes chacune.
 Réimprimé : 1° à Nuremberg, par An-
 toine Koburger, en 1481; vol. in-fol. de
 325 feuillets à 2 colonnes de 55 lignes
 (un exemplaire de cette édition se trouve
 à la bibliothèque de l'université de Lou-
 vain); 2° à Bâle, en Suisse, par Jean
 Frobenius, en 1496, vol. in-4° de 379
 feuillets à 2 colonnes de 54 lignes (se
 trouve également à Louvain); 3° à Hei-
 delberg, chez Jean Konelblancus, en
 1520. Foppens cite également une édi-
 tion de Strasbourg de l'année 1486, que
 nous n'avons vue décrite nulle part. —
 2. *Dits die grote ende nieuwe spiegel der
 volcomenheyt. Ende heeft gemaect een seer
 devoet minderbroeder gheheyten broeder
 Heynric Herp, gardiaen tot Mechelen.
 Ende is een seer devoet ende profitelike ma-
 terie beide voer geestelye ende weerlike
 personen, om te comen tot rechte kennisse
 Gods ende ons selfs*. Tantwerpen, we-
 duwe Roelants Vanden Dorpe, 1501,
 inden Mey, vol. in-8°. Réimprimé :
 Tantwerpen. Binnen die Camerpoorte.

Int huys van Delf. Bij mij Henrick
 Eckert Van Homberch. Int jaer ons
 Heeren M. CCCCC II (1502) den xxvj
 dach van Maerte; vol. in-8°, dont un
 exemplaire se trouve à la bibliothèque
 de l'université de Louvain; 2° chez le
 même en 1512; vol. in-8°; 3° à Louvain,
 chez Jean Waen, en 1551. Traduit en
 latin : *Speculum perfectionis*, Venetiis,
 1524; et en italien : *Specchio della per-
 fettione humana*, Venetia, Bartolomeo
 detto l'Imperadore, 1546; vol. in-8°.
 « Nous avons examiné, dit le P. Servais
 « Dirks, dans la bibliothèque de notre
 « couvent, à Weert (Néerlande), deux
 « copies manuscrites de cet ouvrage. La
 « première est faite en 1468, du vivant
 « de l'auteur, par les Frères du couvent
 « des Beggards, à Maestricht. Le se-
 « cond *codex* est de 1488, et provient
 « du couvent des chanoinesses de Sainte-
 « Anne, à Delft, en Hollande. En com-
 « parant les deux textes, on s'aperçoit
 « bien vite de plusieurs variantes. On
 « ne peut les attribuer qu'au désir des
 « copistes d'adapter certains passages
 « aux besoins soit des lecteurs, soit des
 « lectrices. Dans la copie des livres
 « ascétiques, les écrivains du moyen
 « âge ne s'astreignaient pas scrupuleuse-
 « ment à rendre tout à la lettre; mais
 « ils faisaient souvent céder l'exactitude
 « à l'instruction et à l'édification de
 « leurs communautés. » *Histoire litté-
 raire et bibliographique, etc.*, p. 11. Le
 même auteur dit encore, au même en-
 droit, que le *Spiegel der volcomenheyt* est
 l'original du *Directorium aureum contem-
 plativorum*, cité ci-dessous, n° 3, et qu'il
 forme le deuxième livre de la *Theologia
 mystica*, ci-dessous, n° 4. — 3. *Directo-
 rium aureum contemplativorum, ex vulgari
 teutonico in latinum versum per Petrum
 Blomevennam*. Colon., Johannes Landen,
 1513; vol. in-8°; *item* : Antverpiæ,
 Henricus Eckertanus (c'est-à-dire Henri
 de Bomberch, qui avait édité le *Spiegel
 der volcomenheyt*); Colonia, 1527, in-12;
 Antverpiæ, 1536, in-12. — 4. Une col-
 lection complète des œuvres mystiques
 de Herphius fut publiée, en latin, par le
 Chartreux Brunon Loher, et dédiée à
 saint Ignace. Elle porte le titre de :

Theologia mystica cum speculativa, tum præcipue affectiva. Opus nunc primum typis excusum. Coloniae, ex officina Melchioris Novesiani, 1538; vol. in-fol. de x-ccliii feuillets (un exemplaire de cette édition fait partie de la bibliothèque de l'université de Louvain). Réimprimé : 1^o Coloniae, hæredes Arnoldi Birckmanni, 1555, in-fol.; 2^o Romæ, 1585, in-4^o (édit. corrigée d'après l'*Index expurgandorum*); 3^o Brixiae, 1601, in-4^o; 4^o Coloniae, Gualtherus, 1604; 5^o Coloniae, 1611, in-4^o. Traduit également en français : 1^o avec le titre : *Directoir des contemplatifs*. Cette traduction est imprimée à Paris, chez Poncet le Preux, la première partie en 1549 et la deuxième en 1552; 2 vol. in-8^o; 2^o avec le titre de *Théologie mystique*, par le Père jésuite Jean de Machault, sous le pseudonyme du sieur de la Motte Romancourt. Paris, 1617; vol. in-4^o. Il existe aussi une traduction allemande par le Père Récollet Anselme Hoffman, éditée à Cologne, chez Guill. Friessem. Pour les autres traductions, voyez Paquot, *Mémoires*, édition in-fol., II, p. 322. — 5. *Directorium quoddam brevissimum ad consequendam vite perfectionem fratris Henrici Herp* (Parisiis, Joh. Petit?); vol. in-12 de 24 pages non chiffrées. — 6. *Sermones de tempore, de sanctis, de tribus partibus penitentie et de triplici adventu Christi.* Spiræ, Petrus Drach, 1484; vol. in-fol. de 426 feuillets à deux colonnes de 48 lignes. On cite aussi une édition problématique de Nuremberg 1481. Réimprimé à Hagenau, par Henri Gran, en 1509; vol. in-4^o, dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque de l'université de Louvain. Un exemplaire manuscrit des *Sermones de Adventu* se trouve à la bibliothèque royale à Bruxelles, *Catalogue des manuscrits*, n^o 960. — 7. *Explanatio succincta et perspicua novem rupium per novem veræ salutis et abnegationis suipsius gradus*, petit traité inséré dans les différentes éditions des *Opera omnia Henrici Susonis*, publiées à Cologne en 1555, 1588, 1615, et à Naples en 1658. — 8. *De mortificatione pravorum affectuum*, extrait de la *Theologia mystica*. Coloniae, Bern. Gualtherus,

1604; vol. in-16. — 9. *Cantici cantorum mystica explicatio.* Coloniae, Arnoldus Birckmannus, 1564; vol. in-fol. Paquot croit que ce n'est autre chose que le premier livre de la *Theologia mystica*, qui commence par un texte du premier chapitre du *Cantique des cantiques*. — 10. Le *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque royale de Bruxelles mentionne, sous le n^o 1923, un ouvrage de Herpius intitulé : *Collationes ad perfectionem religionis*, commençant par les mots : *Quicumque post rudimenta*. Selon Paquot, quelques biographes attribuent encore au mystique Franciscain : 11. *Schola divina amoris et impedimenta*, et 12. *Duodecim mortificationes necessariae volentibus proficere in vita contemplativa*. E.-H.-J. Reussens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 321. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I. — Le P. F. Servais Dirks, *Hist. littér. et bibliogr. des Frères Mineurs de l'Observance de St-François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers, 1885, in-8^o.

HERPE (Jean VAN). Voir ERPE (Jean VAN).

HERREGOUTS (David), chef d'une famille d'artistes moins nombreuse qu'elle n'a paru l'être jusqu'ici, par suite d'une certaine confusion dans les prénoms et dans les dates. Ce peintre, fils de Sébastien Herregouts et d'Elisabeth de Gorttere, appartenait à la bonne bourgeoisie de Malines, où il fut baptisé le 13 juillet 1603, dans l'église de Notre-Dame, au delà de la Dyle. Il entra, en qualité d'élève, chez Melchior Van Avont, le 15 janvier 1616, après avoir débuté comme apprenti doreur et peintre, le 13 novembre 1615, chez son cousin germain, Josse Salmier, qui avait épousé Anne Herregouts le 7 juin 1614. David fut reçu dans la corporation malinoise en 1624, en qualité de maître, et épousa, le 13 janvier 1628, à Saint-Rombaut, Cécile Gerrits. De cette union naquirent Henri, qui devait devenir plus tard un peintre de mérite, et ensuite deux autres fils et deux filles. En 1627, il donnait des leçons à François Stevaert et se trouvait encore à Malines en 1633, date de la naissance de son fils Henri. On sait

qu'il fit pour l'église de Sainte-Catherine un tableau ayant pour sujet *Saint Joseph réveillé par l'ange*, et qui n'existe plus; rien ne permet donc de le juger; mais David ne dut point réussir à souhait dans sa ville natale, car il s'expatria en 1646, pour aller peindre à Ruremonde son œuvre d'essai nécessaire pour son admission dans la gilde des peintres. Il fut reçu dans celle-ci l'année suivante et il semble qu'il obtint dès lors la protection de l'évêque d'Allamont, ce qui le décida à se fixer à Ruremonde. Le 6 juin 1662, il écrivait de cette ville à son fils Jean, alors à Malines, qu'Henri et son épouse étaient venus passer deux mois avec lui. Il eut la satisfaction, dans sa vieillesse, d'assister de sa retraite aux succès réels de ses deux fils. La date exacte de sa mort est inconnue.

HERREGOUTS (*Henri*) naquit à Malines le 1^{er} avril 1633, mais apprit les éléments de l'art à Ruremonde, où son père alla habiter quand Henri n'avait encore que treize ans. Toutefois, ce fut surtout à son ardeur pour l'étude et à la copie des grands maîtres que le fils aîné de David dut le développement de son talent, car, jeune encore, il se rendit en Italie et y séjourna assez longtemps pour obtenir à son retour le surnom de Romain. Les travaux de Rubens ne furent pas sans influence sur lui; après avoir passé quelque temps en Allemagne, principalement à Cologne où il travaillait en 1660 et où il se maria l'année suivante, il revint à Malines et de là à Anvers se faire inscrire en 1664-1665 dans les registres de Saint-Luc. En 1666, un travail artistique l'amena à Malines, où il dut se faire admettre dans la gilde des peintres, mais il retourna à Anvers où il habitait en 1679-1680 et où il reçut comme élève Abraham Goddyn, sans doute frère de sa seconde femme. Il conserva cependant des relations suivies avec Cologne, car en 1666 il fit un dessin pour le titre d'un ouvrage publié cette année en cette ville par le libraire Basäus. En 1668, il fit encore des dessins destinés à la gravure, sur la demande d'un imprimeur anversoïis. Son premier

mariage ne paraît pas avoir été heureux, bien qu'une lettre de son père, datée du 6 juin 1662, prête à la jeune Colonaïse des qualités nombreuses et beaucoup de condescendance envers son mari, qui se faisait, disait son père, servir comme un fils de conseiller. Par elle, Henri noua des relations dans la haute société de Cologne, et déjà son père lui avait ménagé la faveur de l'évêque Eugène-Albert d'Allamont qui l'invita plusieurs fois, en 1661, à se rendre chez lui à Ruremonde, et qui l'appelait un second Rubens.

" Si Dieu prête vie à Henri, disait le " vieux David, le nom d'Herregouts de- " viendra célèbre dans le monde entier. "

Il quitta sa femme, et après la mort de celle-ci, épousa Nathalie Goddyn, d'après le manuscrit de Grég. de Maeyer. En 1685, il peignit à Anvers, aux frais de la confrérie du Saint-Sacrement, un arc de triomphe pour célébrer le jubilé de la restauration du culte catholique à Saint-Jacques. La cathédrale de cette ville possède de lui un *Martyre de saint Mathieu*, placé aux frais du métier des tonneliers; le saint est vu de dos, à genoux devant le bourreau qui va lui trancher la tête; la chair est remarquable de modelé.

Il peignit, pour les jésuites d'Anvers, un *Saint François Xavier dispersant les idolâtres*, et laissa aussi à Bruxelles, à Louvain, à Bruges et à Lierre, des œuvres d'un grand style, d'un dessin soigné, d'un coloris frais et pur, fermes d'exécution et composées avec noblesse. Il savait également, dans ses œuvres décoratives et dans ses grandes compositions, déployer une véritable fougue qui impressionne encore aujourd'hui. La ville de Bruges possède son tableau principal, un *Jugement dernier*, dont les figures sont colossales et qui fut, dit Descamps, achevé en 1685; c'est une œuvre de grande allure à laquelle on a reproché des réminiscences de Raph. Coxie et des ombres un peu noires, dues peut-être à la restauration. Il y avait autrefois de lui, à l'église des carmes, à Malines, un *Mariage de sainte Emérence*, une *Sainte Vierge*, un paysage; au couvent de Thabor, une *Transfiguration*; à

l'église des jésuites, un *Triomphe de la croix*. Il ornait souvent de figures les paysages de J. Asselyn; dans ses vieux jours, Henri devint assez médiocre. Il peignit alors des amours et des nymphes, entourés de fleurs par G.-P. Verbruggen, S. Hardimé, Bosschaert et Morel. Il mourut à Anvers, en 1724, complètement courbé par l'âge.

HERREGOUTS (*Jean-Baptiste*), qui fut indubitablement le frère puîné et non le fils de Henri, dut naître après 1640, puisqu'il se fit recevoir à la maîtrise de Saint-Luc en 1677-1678, sans doute après avoir voyagé. Une erreur d'écriture a fait croire que son lieu de naissance fut Termonde, tandis que son père David, dont le portrait se trouve au musée de l'académie de Bruges avec celui de Jean-Baptiste lui-même, était habitant de Ruremonde en 1646. Il commença ses études à Anvers sous la direction de son frère Henri, plus âgé que lui de treize ans au moins, et alla plus tard s'établir à Bruges, où le nom d'Herregouts est encore en honneur aujourd'hui. Mais il n'y fut admis à la maîtrise que le 31 juillet 1684, ce qui coïncide avec l'époque où Henri y exécuta son grand tableau du *Jugement dernier*; il est donc probable que Jean-Baptiste vint l'aider dans ce travail: il paraît avoir eu dans cette ville, comme portraitiste et peintre d'histoire, un succès que justifiait son mérite, car il remplit successivement plusieurs charges dans la corporation dont il devint un des plus fermes soutiens. Juré, du 13 novembre 1687 au 4 novembre 1689; gouverneur jusqu'au 26 novembre 1690, doyen en 1694, stedehouder en 1695, et de nouveau juré en 1704, il attacha son nom à la fondation de l'académie de Bruges, dont les premiers frais furent payés par quatre artistes dévoués; ce fut, en effet, lui qui résolut, conjointement avec Joseph Van de Kerckhove, le graveur Marc Duvenede et Josse Aerschoot, de consacrer dix escalins de Brabant à l'entretien d'une école de dessin dont Van de Kerckhove fut le premier professeur.

Les meilleures œuvres de Jean-Bap-

tiste sont la *Circoncision*, à l'église de Sainte-Anne, à Bruges; un *Saint Dominique en prière*, un peu poussé au noir, œuvre faite pour les dominicains; un *Evêque*, à Saint-Jacques, et un *Saint en extase*, à Notre-Dame.

Il fut graveur, et a laissé des eaux-fortes agréables et librement exécutées; entre autres une *Sainte Cécile entourée d'anges*. Il mourut le 25 novembre 1721 à Bruges et fut enterré à Saint-Jacques, le 27, en la chapelle des Ames.

HERREGOUTS (*Maximilien*), qui pourrait être également un des fils de David, n'est connu que par une mention du peintre E.-J. Smeyers, qui cite de lui un bon tableau de trois pieds et demi de haut sur quatre ou cinq de large, représentant une *Cuisine avec personnages*, parmi lesquels une femme faisant des crêpes. Cette toile datait de 1674. Maximilien était donc sans doute plus âgé que Jean-Baptiste.

E. Baes.

HERREYNS (*Jacques*), le *Vieux*, artiste peintre, né Anvers en 1643 et mort en 1732. Reçu franc maître en 1676. Il fut élève de Norbert Van Herp et travailla notamment pour les fabriques de tapisseries qui lui durent de nombreux patrons. Jacques, qui était l'aïeul du célèbre Guillaume, eut une famille nombreuse où l'on compte quelques artistes qui n'ont pas eu de notoriété. Notre peintre fit aussi des tableaux pour les églises d'Anvers, mais ils ont disparu; on citait notamment aux Dominicains un *Saint Raymond de Penafort opérant un miracle*. Il orna aussi de personnages les paysages de Charles Van de Cruys et d'autres. Il mourut gardien de la monnaie de Sa Majesté et fut enterré dans la chapelle des Monnayeurs, à l'église de Saint-André. Le musée d'Anvers possède de lui un tableau représentant *Dieu le Père assis sur des nuages et tenant de la main gauche le globe surmonté de la croix*.

Ad. Siret.

HERREYNS (*Guillaume-Jacques*), artiste peintre, né à Anvers et baptisé à l'église de Notre-Dame, le 10 juin 1743. Mort dans la même ville, le

10 août 1827. Lorsque les derniers disciples de l'école de Rubens eurent disparu, presque tous nos artistes se firent les imitateurs des écoles étrangères, et la tradition de l'art national eût été perdue s'il ne s'était rencontré quelques hommes qui continuèrent à suivre la trace de leurs illustres devanciers sans se laisser distraire ou fourvoyer. Guillaume-Jacques Herreyns était de ce nombre; il n'est que juste de lui attribuer une part dans la renaissance que nous avons vue, mais qui ne fut vraiment décisive qu'après sa mort.

Il appartenait à une famille dans laquelle, de père en fils, on cultivait l'art. C'est à l'académie d'Anvers qu'il acquit les connaissances théoriques et les procédés pratiques qui forment le peintre. Il y avait remporté de brillants succès en 1762 et 1764. Et ces succès l'avaient naturellement désigné pour l'enseignement. Il débuta comme professeur dans l'institution où il avait reçu l'instruction. Le cours de géométrie et de perspective lui fut d'abord confié; mais il ne tarda point à être nommé, par le collègue échevinal, un des six directeurs-professeurs de l'académie, en remplacement d'André Lens, artiste qui jouissait alors d'une grande célébrité, mais dont la manière s'éloignait autant qu'il est possible de la tradition flamande.

De 1767 à 1771, G. Herreyns voyagea afin de se perfectionner dans son art. On manque de données sur les causes qui le déterminèrent à abandonner l'enseignement et l'institution à laquelle il était attaché depuis si peu de temps. En rentrant dans sa patrie après ses voyages, ce n'est point à Anvers qu'il se fixa, mais bien à Malines où il organisa une académie locale. Il y professa jusqu'à l'invasion française, qui vint passer le niveau sur les institutions de la Belgique. A la création des *Ecoles centrales*, Herreyns fut nommé professeur à celle du département des *Deux-Nèthes*. Peu de temps après, il reprit les fonctions de directeur à l'académie d'Anvers, à laquelle les autorités françaises avaient imposé la dénomination d'Ecole spéciale de peinture, de sculpture et d'architec-

ture. Enfin, lorsque, en 1804, le titre d'académie fut rendu à l'institution fondée par Teniers, Herreyns y fut maintenu dans ses fonctions et dans son titre de professeur-directeur et les conserva jusqu'à son décès.

G. Herreyns a surtout travaillé pour les grandes maisons religieuses de la province d'Anvers. Les abbayes de Saint-Michel, à Anvers, de Tongerlo, d'Averbode et de Saint-Bernard, possédaient de grands tableaux de sa composition.

Lors de la visite que le roi de Suède, Gustave III, fit à la ville d'Anvers, ce prince témoigna une admiration toute particulière pour le tableau de la *Purification de la Vierge* qui décorait une des salles de l'abbaye de Saint-Michel, et conféra à l'auteur le titre de son peintre d'histoire.

Plus tard, quand l'empereur Joseph II vint à Malines, le tableau d'Herreyns représentant le *Serment d'Annibal* mérita à son auteur les éloges du souverain.

La dernière œuvre du peintre est datée de 1808, elle représente les *Disciples d'Emmaüs*. Ce tableau, qui se trouve à l'église de Notre-Dame d'Anvers, valut à Herreyns cinquante louis qui lui furent remis par messieurs les administrateurs de la chapelle du Saint-Sacrement, à laquelle il avait fait don de son œuvre.

Le musée d'Anvers conserve plusieurs œuvres d'Herreyns, quatre portraits et un tableau représentant le *Dernier Soupir du Christ*, peint pour Benoît Neefs, l'avant-dernier abbé de Saint-Bernard. Au musée de Bruxelles figure une grande *Adoration des Mages*.

Le rédacteur du Catalogue du musée d'Anvers a placé en tête de la liste des œuvres de Guillaume-Jacques Herreyns tous les renseignements susceptibles d'éclairer le biographe et de rectifier les erreurs de ses devanciers. Il réfute l'assertion qui faisait du peintre anversoïis un élève de L. David. Non seulement la manière d'Herreyns n'offre aucune analogie avec celle du peintre français, mais celui-ci était de cinq ans plus jeune que l'anversoïis, et il ne peignait plus lorsque le conventionnel vint se réfugier en Belgique et exercer sur notre art na-

tional une influence qui n'a pas été féconde.

L. Alvin.

HERTAIN (*Herman DE*), dit **HERTANIUS**, philologue, écrivain ascétique, né dans la seconde moitié du ^{xvii}^e siècle, probablement au village de Hertain (ancien Tournaisis). Herman de Hertain fut religieux de l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye de Saint-Amand. Il a publié :

1. *Homilia historica de translatione S. Amandi facta anno 1604, kalendis Junii.*

— 2. *Oratio in laudem lingue græcæ.* Duaci, typis Balth. Belleri, 1609. In-4^o.

— 3. *De mirabilibus eucharisticis habita declamatio ipso Cænæ dominicæ die, etc.* Duaci, Beller. In-4^o. Avec l'approbation de Georges Colvenere.

L. Devillers.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 475. — Duthilleul, *Bibliographie douaisienne*.

HERTAING (*Daniel DE*), seigneur de Marquette, homme de guerre. Il appartenait à une ancienne et noble famille du Hainaut. En 1250, un Gérard de Hertaing est vassal de l'abbaye de Cysoing ; en 1336, un Wattier de Hertain est seigneur du village de Hertain ou Hertaing dans le Tournaisis.

Le père de Daniel joua, dans les guerres de Flandre de la fin du ^{xvii}^e siècle, un rôle important : au moment où le prince de Parme faisait rentrer l'une après l'autre sous la domination espagnole les villes des provinces méridionales des Pays-Bas, c'est à titre de gouverneur d'Ypres qu'après un blocus d'environ un an, il remit cette ville entre les mains du Sr de Werp, grand bailli de Courtrai, le 9 avril 1584.

En ce moment même, Daniel de Hertaing, à la tête de deux mille fantassins et de quatre cornettes de cavalerie était chargé de la garde de Berg-op-Zoom. C'est la première fois que son nom apparaît dans l'histoire. Renonçant à son pays natal retombé sous le joug espagnol, il reste au service des Provinces-Unies ; en 1600, il est lieutenant-colonel du régiment des *Nouveaux-Gueux*, formé par la garnison du fort Saint-André qui, après la capitulation de cette place, s'était mise au service des Etats généraux, et dont le comte

Henri-Frédéric de Nassau est le colonel. A la tête des neuf compagnies qui le composent, Daniel de Hertaing combat avec vigueur à la bataille de Nieuport, côte à côte avec le régiment suisse de Hans Kriegh, les régiments wallons de Bucquoy et de La Bourlotte, de l'armée de l'archiduc Albert, et se fait remarquer par sa valeur.

Deux ans plus tard, nous le trouvons sur le théâtre où son nom devait s'illustrer. Depuis le 5 juillet 1601, la ville d'Ostende tenait vaillamment tête à toutes les troupes que les Pays-Bas espagnols avaient pu réunir pour l'assiéger. Pendant la nuit du 2 janvier 1602, un vigoureux assaut avait été repoussé avec de grandes pertes pour les défenseurs, et les Etats généraux des Provinces-Unies avaient décidé qu'en considération de l'extrême fatigue qu'elle avait à supporter, la garnison serait renouvelée tous les quatre mois, tant que les secours pourraient arriver par mer. Daniel de Hertaing entre dans la place le 14 janvier à la tête de quatorze enseignes. Le 7 mars, lorsque le gouverneur Francis Veer quitte Ostende pour aller se guérir de ses blessures et rétablir sa santé, le nom de Marquette figure parmi ceux des quatre officiers supérieurs auxquels est remis le commandement. Toutefois de Hertaing ne dut pas prolonger bien longtemps son séjour à Ostende, car, au mois de novembre de la même année, nous le voyons, avec Gunther de Nassau et le colonel de Ghisteltes, à la tête d'un petit corps d'armée composé de trente-trois cornettes de cavalerie, mille fantassins et trois canons de campagne, piller et brûler le Luxembourg, puis revenir vers Nimègue en rançonnant tout le pays qu'il parcourt.

En 1604, Ostende tenait encore ; cinq gouverneurs successifs, de Ghisteltes, Loon, Drack, Berendrecht et Utenhove y avaient été tués ou grièvement blessés dans l'espace de trois mois, lorsque Maurice de Nassau, de devant l'Ecluse qu'il assiégeait, y envoya le colonel de Hertaing, qui entra le 24 juin dans la place.

En ce moment, les progrès des assiégeants, sous la direction du marquis Ambroise Spinola, étaient si considé-

rables, que la vieille enceinte, bouleversée par les fourneaux de mines, devait être évacuée, et que la garnison se retirait derrière de nouveaux remparts élevés en arrière de ceux qu'elle abandonnait.

Les troupes de l'archiduc occupèrent aussitôt ces derniers, qui semblaient, selon l'expression d'un témoin oculaire, « un grand mont sens dessus dessous renversé par l'effet d'un puissant tremble-terre. » Le 26 juillet, 53 bouches à feu y étaient établies par l'assiégeant, prêtes à recommencer le feu.

Les travaux des Espagnols furent ralentis quelques jours par l'expédition que tenta Spinola pour dégager l'Ecluse, étroitement serrée par Maurice; mais après la défaite du marquis entre Cadzand et Ostbourg le 17 août, et la reddition de l'Ecluse qui en fut la suite, les opérations reprirent avec une nouvelle vigueur devant Ostende; le 13 septembre, le bastion de Sandhill, considéré comme la clef de la position, fut emporté d'assaut. L'assiégeant s'y établit fortement et sut le conserver, malgré la contre-attaque que de Hertaing fit exécuter le lendemain, et qui donna lieu à une lutte terrible, dans laquelle fut tué le colonel anglais Fairfax.

La garnison, obligée, par la perte du Sandhill, d'évacuer la nouvelle enceinte, se retira dans son dernier retranchement, la *Nouvelle Troye*, comme on l'appela; sur ses remparts se déployait un drapeau noir portant cette inscription : DERNIER ESPOIR.

Depuis le commencement de septembre, Marquette avait fait connaître aux Etats généraux qu'une reddition devenait imminente, et le 11, il leur avait envoyé les colonels Broghe et Gueldre pour leur rendre compte de la situation et du péril où il se trouvait.

La conquête de l'Ecluse compensait la perte d'Ostende; mais il semblait dur aux Provinces-Unies, après une défense aussi longue et aussi énergique, d'abandonner une place dont les remparts avaient été arrosés du sang de tant de braves et sur laquelle l'Europe entière avait les yeux fixés. Cependant la lutte

étant devenue impossible, le colonel Gueldre revint apporter à Marquette l'autorisation de capituler.

Le gouverneur assemble son conseil de guerre, et lui communiquant la décision des Etats, lui demanda son avis sur la possibilité d'une plus longue résistance. Tous les officiers qui le composaient opinèrent pour la reddition immédiate.

Afin de sauver en partie l'armement de la place, Hertaing fit embarquer l'artillerie, les munitions et les vivres qu'on possédait encore, ainsi que les ministres réformés, les transfuges, les ingénieurs et les canonniers; car on craignait de devoir les livrer, si les assiégeants en faisaient une des conditions de la reddition.

Le 20 septembre, on battit la chamade sur les remparts et, après un échange d'otages, on entra en négociation. La capitulation fut rapidement réglée; les conditions en furent des plus honorables pour la garnison qui put se retirer tout entière, ainsi que les habitants, en emportant ses armes, meubles et bagages.

Le 22, vers dix heures du matin, les défenseurs d'Ostende, au nombre de quatre mille cinq cents hommes sous cent sept enseignes, balles en bouche, tambours battants, mèche allumée et enseignes déployées, emmenant avec eux quatre canons, défilèrent devant toute l'armée de l'archiduc, rangée pour leur faire honneur. Arrivés au milieu des dunes, ils se formèrent en bataille, et Spinola, s'avancant vers Daniel de Hertaing, l'invita, ainsi que ses principaux officiers, à un splendide banquet qu'il avait fait préparer. Le lendemain Maurice recevait les glorieux vaincus avec les plus grands honneurs.

Quelques historiens dépeignent de Hertaing amputé d'un bras et d'une jambe perdus pendant le siège. Ce détail nous semble apocryphe, car on ne voit pas bien à quelle époque du siège il aurait reçu de si graves blessures, ni comment il aurait eu le temps de s'en guérir. On comprend plus malaisément encore comment, mutilé de la sorte, il aurait pu être employé plus tard dans diverses expéditions militaires, où

nous le voyons jouer le rôle principal.

Après la conclusion de la trêve de douze ans (1609), Daniel de Hertaing acquiert la seigneurie de Heemskerk, dont, en 1612, avec l'assentiment des États, il change le nom en celui de Marquette, que portait dans le Tournaisis une seigneurie appartenant à sa famille.

Lors du procès d'Olden Barnevelt, pour avoir un plus grand nombre de juges à sa dévotion, Maurice de Nassau fit entrer Marquette, en même temps que François Van Aerssen, dans la chevalerie de Hollande, non sans une vive opposition de ce corps aristocratique, auquel le stadthouder dut délivrer des lettres de non-préjudice.

En 1618, Marquette reçut du prince la mission de confiance d'aller prendre en son nom possession de la principauté d'Orange, dont la mort de son frère Philippe, le fils du Taciturne et d'Anne de Bueren, venait de le faire héritier.

Malgré son âge avancé, la fin de la trêve de douze ans fut pour Marquette le signal de sa rentrée en activité dans la vie militaire.

Au commencement de mai 1622, le prince Henri de Nassau, général de la cavalerie des Provinces-Unies, résolut d'exécuter une entreprise sur le Brabant, afin d'attirer dans ces quartiers le comte Henri de Berg, qui, avec un corps de cavalerie au service de l'archiduchesse Isabelle, empêchait le duc de Brunswick de poursuivre en Westphalie ses levées pour le compte des États. Parti de Bréda avec sept cornettes de cavalerie, mille cinq cents hommes de pied et trois pièces de campagne, le prince marcha sur Herenthals, où Marquette, lieutenant général de la cavalerie, devait le rejoindre avec trente cornettes.

La garnison d'Herenthals ne se laissa pas surprendre; néanmoins, le prince força le passage du Demer et alla se loger à Haecht, dont le château se rendit à discrétion. Le même soir, il envoya Marquette avec mille cinq cents chevaux brûler et ravager le pays jusqu'aux portes de Bruxelles. Après être resté quelques jours sous le canon de cette place, Marquette rejoignit le quartier

du prince, qui, bientôt après, regagna Bréda sans avoir éprouvé de pertes.

Au commencement de février 1624, le comte de Berg, profitant de l'extrême rigueur du froid et de la congélation des canaux et des rivières de la Hollande, après avoir passé le Rhin à Wesel à la tête d'une nombreuse cavalerie, de cinq à six mille fantassins et de quelques pièces de campagne, s'achemina vers l'Yssel en ravageant tout sur son passage.

Le prince Maurice envoya aussitôt Marquette à Arnheim prendre le commandement des troupes dirigées sur ce point à la première nouvelle de l'invasion, afin de s'opposer aux progrès du comte de Berg. En même temps les États de Gueldre recevaient l'ordre de faire rompre les glaces sur l'Yssel par les paysans. Mais, trop faible pour résister, Marquette, après s'être porté à la rencontre de l'ennemi vers Dieren, à une lieue de Doesborgh, se retira précipitamment sur Arnheim, laissant le passage libre au comte, qui passa l'Yssel sur la glace avec tout son monde.

Cet insuccès compromit la réputation militaire de Marquette; on jugea généralement qu'il ne lui eût pas été difficile, même avec des forces disproportionnées, de défendre le passage du fleuve, rendu très difficile par le soin qu'on avait pris de briser les glaces sur presque toute son étendue.

L'année suivante ne lui fut pas plus favorable. Pendant que Spinola assiégeait Bréda, Marquette (mai 1625), à la tête de soixante compagnies de cavalerie se saisit d'un convoi considérable envoyé à l'assiégeant près de Hoogstraeten; mais les troupes à cheval de l'armée espagnole, gardiennes du convoi et qui avaient fui, s'étant rapidement ralliées, se mirent à la poursuite des ravisseurs, rencontrèrent la cavalerie de Marquette dans un chemin creux et la chargèrent résolument; la tête, tournant bride, porta le désordre dans les compagnies qui suivaient. Croyant avoir affaire à des troupes supérieures en nombre, Marquette regagna le camp de Frédéric-Henri, laissant le convoi si

audacieusement repris continuer sa route vers les quartiers de Spinola; sans ce secours, l'armée espagnole, faute de vivres, aurait été forcée de lever le siège.

Ces deux malheureuses expéditions de 1624 et 1625 firent oublier les services rendus en d'autres temps, et l'opinion publique alla jusqu'à soupçonner Marquette de trahir son pays. Le chagrin qu'il en ressentit abrégua ses jours. Il mourut cette même année 1625 et fut enterré dans la chapelle d'Heemskerk.

Il avait épousé en premières noces Cornélie Van der Myle; de sa seconde femme Léonie de Hennin, fille du comte de Boussu, il eut trois fils, Guillaume, Henri et Maximilien, dont deux embrasèrent la carrière militaire.

Les armoiries de la famille de Hertogh étaient *d'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or, à l'écusson de gueules sur le tout*.

P. Henrard.

Van der Aa, *Biographisch*. — Meteren. — Henry Haestens, *La Nouvelle Troye*. — Christophe de Bonours, *Le Siège d'Ostende*. — *Mémoires de Frédéric Henry de Nassau*. — Archives de Mons (communications de M. Léop. Devillers).

HERTOGH DE BERTOUT (*Jean-Martin*), de Bruxelles, avocat et chevalier du Saint-Sépulcre, publia un commentaire assez estimé sur les quatre livres des Institutes de Justinien. L'ouvrage est intitulé : *Dux ad universum jus, auctore J.-M. Hertogh de Bertout*; Bruxelles, ve Ph. Vleugaert, 1689, in-fol.; *ibid.*, 1690, 1695 et 1744, chez Rufflet. — Jusque vers 1640, les universités de Louvain, de Douai et de Dôle avaient renfermé leur enseignement juridique dans l'étude presque exclusive du droit romain, sans tenir compte du *jus novissimum*, des modifications qu'au fur et à mesure des nécessités sociales les édits des princes, les coutumes et la pratique y avaient nécessairement introduites. L'œuvre de Bertout, quoique écrite un demi-siècle plus tard, est encore conçue dans le vieil esprit académique. Elle est précédée d'un éloge en vers dû à la plume de Henri-Théodore Loyens, secrétaire du conseil de Brabant, et d'une lettre flatteuse du juriconsulte Le Comte, dit

Dorville. Au jugement de ce légiste, inspiré peut-être par une amitié indulgente, Bertout égalerait Vinnius et aurait éclairci divers passages négligés par cet éminent romaniste : louange glorieuse pour Bertout, car Vinnius est l'auteur d'un commentaire sur les Institutes considéré comme un monument juridique. M. Britz, sans admettre de comparaison entre les deux juristes, reconnaît néanmoins un véritable mérite au travail de Bertout, mais reporte une part de son éloge sur Mathieu Matthonet, juriconsulte limbourgeois, qui était alors répétiteur des étudiants en droit à l'université de Louvain. En effet, selon Foppens (ms. de la Bibl. royale), le *Dux* de Bertout ne serait qu'une compilation des *Prælectiones* laissées par Matthonet. M. Britz fait observer, en outre, que le célèbre juriconsulte Wynants cite assez souvent le *Dux* sans jamais en désigner l'auteur; il confesse toutefois que Bertout était un juriste dont la réelle valeur est encore établie par ses deux autres traités : *De decimis et lege diocesana*; *De irregularitate et censuris ecclesiasticis* (Bruxelles, 1690, in-12). Hertogh de Bertout mourut en démence et dans la misère, en 1708.

Emile Van Arenbergh.

Britz, *L'anc. droit belge* (mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., 1846, p. 229).

HERTS (*François*), poète latin. Appartenant à la Compagnie de Jésus, il enseigna longtemps les humanités à Lille, y fut répétiteur des novices destinés à l'enseignement, et mourut dans la même ville en 1712. Il écrivit de bons vers latins, se distinguant surtout dans le genre lyrique. Paquot avait vu de lui les pièces suivantes, portant son nom :

1. *Serenissimo Delphino ob defensos ab hostili populatione et tributo Insulenses agros*, ode en vers saphiques, 4 pages, in-12. — 2. *Ad Ludovicum magnum*, ode en vers alcaïques, comme les pièces suivantes, 4 pages in-12. — 3. *Serenissimo Principi Ludovico-Josepho, duci Vindocinensi, ob expugnatam Barcinonem, epinicum*, 4 pages in-12. — 4. *Ludovico magno orbis pacatori*, ode, 4 pages

in-12. Il le croit aussi auteur d'une ode *ad Marianos adolescentes* (Lille, 1699, 4 pages, in-12), et d'une ode en l'honneur de Maximilien Emmanuel, duc de Bavière, gouverneur de Belgique, célébrant l'entrée de ce prince à Mons. La ville de Mons s'y adresse directement au duc et lui attribue sa liberté (Montibus, Laurent Preudhomme, 1698, 8 pages, in-12). C'est sur un extrait de cette poésie donné par Paquot que Hœufft et Hofman Peerlkamp ont fondé l'éloge qu'ils font du talent poétique de Herts.

L. Roersch.

Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 587 (reproduit par de Backer, *Bibliothèque*, etc., t. II, p. 133). — Hœufft, *Parn. Latino-Belgicus*, p. 200. — Peerlkamp, p. 464.

HERTSHALS (*Jean-François*), juriconsulte, né à Louvain, le 4 octobre 1670, de Guillaume Hertshals, licencié es droits, et de Catherine Van der Haghen. Il descendait d'une famille très honorable et dont la généalogie remonte aux *xv^e* siècle. Après avoir terminé ses humanités au collège de la Sainte-Trinité, il s'appliqua à la philosophie, à la pédagogie du Faucon et obtint la huitième place au concours général de 1690. Il étudia ensuite la théologie et le droit canon. Ordonné prêtre, le 16 juin 1696, il prit le grade de licencié es droits, le 13 juillet de la même année. Le 15 janvier 1705, le conseil communal de Louvain l'appela à la chaire de droit canon, vacante par le décès du docteur Jean Liser. Le 14 octobre de la même année, Hertshals prit le bonnet de docteur dans les deux droits et remplit en 1708 et 1719 les fonctions importantes de recteur de l'Université. Après la mort de Nicolas Lamine, arrivée en 1708, il devint président du collège du Roi. Enfin, le 26 mars 1712, il succéda au docteur Ignace François de la Hamayde dans la chaire primaire de droit civil.

Une fièvre continue, suivie d'une oppression de poitrine, l'enleva en peu de jours à ses travaux. Il mourut le 6 décembre 1720, à l'âge de cinquante ans, et fut inhumé à l'église paroissiale de Saint Quentin, à Louvain, où l'on voit encore une pierre tumulaire consacrée à

sa mémoire par son frère et ses deux sœurs.

Hertshals a rédigé sur les décrétales de Grégoire IX un travail qui porte le titre suivant : *Gregorii IX Decretalium libri I, II, III, per principia et exempla explicati, per rationes et autoritates confirmati*. Lovani, Pet. Zangrius, 1708, in-12, de 480 pages.

On lui doit également une étude sur les contrats et les testaments intitulée : *Libri IV et V quibus unnectitur explicatio titulorum libri III de Contractibus et Testamentis*. Lovanii, 1780, in-12, de 482 pages. Il en existe une seconde édition, imprimée chez J.-B. Van der Haert, à Louvain, en 1729, 2 volumes in-12.

Lesavant Paquot, en parlant de ce travail, fait observer ce qui suit : « Jen'y vois » que du trivial, tant pour le fond que » que pour la forme. L'auteur semble » avoir ignoré qu'un canoniste doit » être au fait de l'histoire de l'Eglise et » des changements arrivés dans sa discipline. » Il est à remarquer que l'auteur vivait à une époque où le niveau des études avait notablement baissé à Louvain.

Ed. Van Even.

Feuille mortuaire. — Archives de la ville de Louvain. — Paquot, *Mémoires*, VII. 306.

HERVIN (dom *Jean*), né à Namur, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, mort en 1764.

Dom Hervin publia en collaboration avec dom Thuillier : *Historia concertationis de auctore libelli de Imitatione Christi, gallice concinnata à Vincentio Thullero, latine verso (a D. Joanne Hervin, e Congreg. S. Mauri) edita opera Thomæ Aq. Erhard, e Cong. P.P. Angelorum Custodum. Augustæ Vindelicorum*, 1726, in-12. On cite encore de lui une *Lettre-circulaire au sujet de la mort de dom René Laneau, supérieur général de la Compagnie de Saint-Maur*. Paris, in-4^o, 1754. M. de Stassart a publié une lettre inédite de dom Hervin, du 3 novembre 1764, adressée à l'abbé de Saint-Léger (*Annales de la Société archéologique de Namur*).

J. Nève.

*HERWYN DE NEVELE (*Pierre-Antoine*, comte), homme politique et agronome, naquit à Hondschoote le 18 septembre 1753. Il fit ses humanités au collège des Oratoriens, à Furnes, et suivit ensuite les cours de philosophie et de droit à l'université de Douai. Comme délassément de ces études spéculatives, il consacrait volontiers ses loisirs à sa prédilection d'esprit pour les sciences naturelles : ses goûts rustiques le poussaient surtout vers l'agriculture et lui faisaient observer avec soin les méthodes d'assolement, ainsi que les diverses cultures du lin, du tabac, des plantes oléagineuses, les plantations d'arbres, etc. Il fut reçu en 1775 avocat au parlement de Flandre, et, en 1789, conseiller pensionnaire d'Hondschoote. De retour dans sa ville natale, il révéla bientôt avec éclat son talent d'agronome. Entre Furnes, Bergues, Hondschoote et Dunkerque s'étendaient de vastes marais, appelés les *moères belgiques*, formant sur la frontière des Flandres française et autrichienne une zone insalubre et inculte. En vain, de longue date, les souverains des deux pays les avaient concédés, à charge de dessèchement : des travaux considérables, inutilement entrepris à diverses époques, ne semblaient, à chaque tentative nouvelle, que mieux démontrer l'impuissance de l'homme contre une nature rebelle. En 1780, les marais de la partie autrichienne ayant été cédés à M. Van der May à la même condition, Herwyn résolut, avec l'agrément du concessionnaire, de tenter à son tour l'assainissement et la fertilisation de ces déserts paludéens. Avec le concours de son frère et sans s'intimider des risques de cette vaste entreprise, il fit construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède pour élever les eaux, des digues, des saignées intérieures, des canaux de ceinture avec écluses et ponts pour organiser leur évacuation. En sept ans, il vainquit l'obstacle séculaire : en 1787, trois mille arpents de *moères*, transformés en fertiles polders, couverts de céréales, de fourrages, de plantations, d'animaux domestiques et des bâtiments

nécessaires au service d'une grande exploitation, étaient mis en plein rapport. Deux ans après, Herwyn, ajoutant à ses services personnels l'éclat d'un nom illustré depuis près de trois siècles dans les charges municipales, fut élu député du tiers aux Etats généraux de France par le bailliage de Bailleul. Il y vota avec la majorité. Membre du comité d'agriculture et de commerce, il en fut constamment réélu secrétaire jusqu'à la fin de la session de l'Assemblée constituante. La crise révolutionnaire ne lui fit pas désertier son devoir de citoyen ; son courage s'accrut avec le péril : lors de la levée de trois cent mille hommes au commencement de 1793, il enflamma d'un tel feu de patriotisme l'âme de ses concitoyens que Hondschoote fournit un tiers au delà du contingent qui lui était fixé. Elu chef de bataillon de la garde nationale, il combattit l'invasion, et, dans les rangs de l'arrière-garde, à la tête de sa faible troupe, couvrit la retraite de l'armée française. Il prit ensuite une part glorieuse à la défense de Dunkerque. Malgré cette vaillante conduite il ne put échapper aux soupçons du comité révolutionnaire : presque en même temps qu'on récompensait en lui le patriote en le nommant commissaire des guerres, on le frappait comme noble en l'arrêtant, sous prétexte d'intelligences avec l'ennemi. Emprisonné le 9 octobre 1793, il fut successivement conduit à Dunkerque, à Arras et à Douai, accompagné de sa femme qui ne voulut pas séparer leur destinée : leur geôlier les incarcéra durant sept jours, pour les dérober aux fureurs d'une troupe révolutionnaire dont la ville était menacée. Plus tard, lorsque les deux captifs comparurent devant une commission militaire, ils furent acquittés. Sans garder rancune à la république des iniquités commises en son nom, Herwyn continua à la servir ; sorti de prison, il reprit sa charge de commissaire des guerres, et suivit les armées de Pichegru et de Moreau. Après la conquête de la Hollande, élevé aux fonctions de commissaire ordonnateur à Bruges, il y résida pendant quatre ans et y fut même quelque temps commis-

saire du Directoire près le département de la Lys. Il profita de son autorité pour atténuer la rigueur des ordres qui lui furent enjoins, rendit la liberté aux prêtres arrêtés et s'opposa à l'enlèvement d'otages brugeois. En 1799, le département de la Lys le députa au conseil des Anciens, dont il fut élu secrétaire; après le 18 brumaire, le gouvernement le nomma membre du sénat conservateur, et successivement secrétaire et membre du conseil d'administration de ce corps.

Vers cette époque, il eut à recommencer ses travaux de dessèchement, anéantis par les inondations qui avaient été nécessitées par la défense de Dunquerque. Aidé derechef par son frère, il vint à bout en deux ans de cette remarquable entreprise, dont la Société d'Agriculture de la Seine récompensa les auteurs en leur décernant, en 1802, une médaille d'or et en les admettant ensuite au nombre de ses membres. Veuf depuis cinq ans, Herwyn épousa, en 1804, M^{lle} Van der Mersch, de l'ancienne famille de Nevele, dont il fut autorisé à porter le nom et les armes. Le 2 avril 1814, il vota au sénat la déchéance de Napoléon, et, le 4 juin, Louis XVIII lui conféra la pairie. Nommé comte héréditaire, il ne reçut ses lettres patentes que le 17 mars 1815; le 20 mars, à midi, alors que Louis XVIII fuyait devant l'invasion napoléonienne déjà aux portes de Paris, Herwyn se présente devant la cour royale et lui demande de recevoir son serment de fidélité au roi : « Si vous êtes homme » à le prêter, lui dit le premier président Séguier, je suis homme à le » recevoir. » Et Herwyn prête serment au pouvoir déchu. On prétend que, durant les Cent-jours, Napoléon respecta cette courageuse fidélité et n'inquiéta pas Herwyn; d'autres biographes cependant assurent que l'ardent royaliste ne se déroba que par le bruit de sa retraite en Belgique aux poursuites de la police bonapartiste. A la seconde restauration, il reprit part aux travaux de la Chambre des pairs. Le roi l'honora de divers témoignages de son estime; il le nomma, le

24 avril 1817, grand officier de la Légion d'honneur, l'admit parmi les quarante personnes qui l'accompagnèrent, la même année, à la pose de la première pierre du piédestal destiné à la statue de Henri IV au Pont-Neuf, et, le 19 mars 1820, lui remit son portrait avec une légende qui consacrait le souvenir de son acte de vaillante fidélité. Herwyn, enfin éloigné de la vie politique par la maladie, mourut le 16 mars 1824.

Emile Van Arenbergh.

Silvestre. *Notice biogr. sur Herwyn de Nevele*, dans les *Mémoires de la Société royale et centrale de l'Agriculture* (année 1824, p. 124). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*, t. IX, p. 466. — *Biogr. univ. publiée par Michaud, supplément*, t. LXVII, p. 132. — *Nouv. biogr. génér. publiée par Didot*, t. XXIV, col. 547. — Dinaux, *Arch. hist. et litt. du nord de la France*, III^e série, t. IV, p. 180.

HERZEELE (*Rase de Gavre-Liedekerke*, seigneur **D'**) naquit en Flandre pendant la première moitié du xiv^e siècle, au milieu des troubles d'une des guerres civiles les plus funestes qui aient ensanglanté notre pays. Bien que *fils de seigneur et de dame*, suivant l'expression de Froissart, il fut l'un des défenseurs les plus ardents des libertés communales et de la cause flamande.

Arrière-petit-fils de Jean de Gavre-Liedekerke et d'Elisabeth de Gavre-Axel, petit-fils de Rase de Gavre-Liedekerke et de Walbierge d'Herzeele, il était d'une lignée dont le sang coula, sous des drapeaux divers, sur presque tous les champs de bataille de Flandre. Un sire de Herzeele s'était bien battu, du côté des communes, à la journée des *Eperons*. Mais les Haveskerke, auxquels Rase se rattachait par son oncle, Sohier de Herzeele, étaient inébranlablement attachés aux comtes et se considéraient comme les vassaux du roi de France. Une sœur de Rase avait épousé Simon Bette, qui fut décapité comme *leliaert*.

Rase était, par sa femme, Avezoete Uytmeerham, beau-frère de Guy de Flandre et gendre d'Elisabeth de Courtray. En 1370 et en 1373, Louis de Male le chargea de renouveler le magistrat de Gand. Mais cet accord ne dura guère. Les Gantois, accablés par les exactions

de leur suzerain, étant entrés en révolte ouverte contre lui, Rasse se rallia décidément aux chaperons blancs, commandés par Jean Yoens.

Ce capitaine, ancien doyen de métiers, s'était rendu maître de Bruges et avait remporté quelques succès marqués, lorsqu'il mourut subitement, empoisonné dit-on, à Eecloo. Les bourgeois élurent, pour le remplacer, quatre des doyens et cinquanteniers *les plus outrageus, hardis et entreprenans de tous les autres*, dont Froissart a gardé les noms; c'étaient Jean Pruneel, Jean Bolle, Pierre Van den Bossche et Rase de Herzelee.

Ces hardis *klaauwaerts*, au nombre desquels il faut également compter Ernould De Clercq, Pierre De Wintere et le sire de Lannoy, se mirent immédiatement en campagne, à la tête des gens de métier. Herzelee, avec 6,000 hommes, se porta vers Termonde, où se trouvaient, avec le comte de Flandre, Thierry de Brederode, Gosuin De Wilde, le sire de la Gruthuse, Gérard de Rassenghien et un grand nombre d'autres seigneurs. Le siège fut poussé avec vigueur. *Cil Flamant, dit Froissart, avoient aportés en leurs nefz canons dont ils traioient les kariaus si grans et si fors que qui en estoit consieuwis, il n'avoit point de remède que il ne fust mors... Rasse de Herselle ossi se portoit vaillaument et de sa parolle avoecques son fait rafresquisoit grandement les Gantois.*

Pendant ce temps, ses compagnons d'armes parcouraient le comté et soumettaient successivement Alost, Deynze, Ninove. Un peu plus tard, nous retrouvons Rase avec Pierre Van den Bossche dans Gand assiégé par Louis de Male et les milices brugeoises. Une vigoureuse sortie, dans laquelle ils enlèvent aux Brugeois toutes leurs bannières et tuent leur capitaine, Josse d'Halewyn, leur vaut la levée du siège et une paix de courte durée.

Les hostilités ne tardèrent pas à reprendre, de part et d'autre, avec des alternatives de revers et de succès. Louis de Male, qui faisait peu de cas de ses adversaires, et, depuis la mort de Jean Yoens, se flattait de réduire aisément

ces troupes de « gens sans aveu », apprit plus d'une fois à ses dépens à connaître leur valeur. Malheureusement pour ces derniers, ils devaient bientôt perdre leur chef le plus résolu, l'âme de leur résistance.

Vers le commencement d'avril 1381, Rase de Herzelee et Jean de Lannoy, après avoir battu la garnison d'Audenarde, se dirigeaient ensemble vers Deynze. Pierre Van den Bossche et Ernould De Clercq, en ce moment à Courtray, devaient les rejoindre à Nevele, où ils espéraient accabler le sire d'Enghien de toutes leurs forces réunies. Au lieu du sire d'Enghien, ils rencontrèrent là un adversaire sur lequel ils ne comptaient pas, et bien autrement redoutable, le comte de Flandre lui-même, avec une forte armée : ceux d'Ypres, de Courtray, de Poperinghe, de Bruges, de Lille, de Douai, d'Audenarde, 20,000 hommes au moins, sans compter le sire de Montegnée, le sire de Harchies, Daniel de Halewyn, le sire de Ghistelles, le sire de la Gruthuse, le sire de Dixmude, Jean de Berlaymont, le sire de la Hamayde, et 1,500 chevaliers et écuyers de Flandre, de Hainaut, de Brabant et d'Artois.

Cette rencontre inopinée causa dans les deux camps une égale surprise. La prudence conseillait aux Gantois, numériquement inférieurs, de se retrancher jusqu'à l'arrivée des renforts qu'ils attendaient. Mais Rase de Herzelee, impatient de se mesurer avec le comte, ne veut pas entendre parler de différer le combat. *Par orguel et par grandeur il se mist sur les camps, dit Froissart, et dist en soy-mesme que il combatoiroit ses ennemis et en avoit l'onneur sans attendre Pietre Dou Bois ne les autres; car il avoit si grant fiance en ses gens et si bonne espérance en la fortune de ceulx de Gand que advis lui estoit que il ne pooit mies perdre.*

Le comte, moins rassuré sur le courage des gens des villes, employait les menaces pour les exciter contre ces « enragés » de Gand. *Soyés tout seur, leur disait-il; se vous fuïés, vous serez mieux mort que devant, car sans merchy je vous feray tous trenchier les testes.*

Au premier choc, Rase, qui combattait au premier rang, vit ses gens culbutés. La mêlée fut vive. Aux cris de *Flandre au Lion* poussés par les *leliaerts*, les Flamands répondaient : *Gand! Gand!* La victoire resta quelque temps indécise. Mais que pouvait l'héroïsme des Gantois contre des troupes quatre fois plus nombreuses?

Dans l'entre-temps, Pierre Van den Bossche était arrivé avec 6,000 hommes. Son intervention eût pu tout sauver. Mais un marais le séparait du champ de bataille et le condamnait au rôle de spectateur. Il ne put qu'assister à la déroute de ses amis. Ce qui restait des troupes gantoises fut contraint de se replier dans le bourg de Nevele. Rase demeura dehors pour protéger leur retraite, gardant la porte, faisant des prodiges de valeur. *Mais finalement*, dit le chroniqueur que nous avons déjà cité, *il fut efforchiés et ferus de une longue pique tout oultre le corps, et là abatus et tantot paroccis. Enssi fina Rasse de Herselle, qui avoit esté uns grans cappitains en Gand, contre le conte, et que li Gantois aimoient moult pour son sens et pour sa proece. Mais de ses vaillances, il en eut en fin ce loyer.*

Le désastre des Flamands s'acheva par une scène atroce, digne de ces temps cruels. Jean de Lannoy s'était réfugié, avec une poignée de soldats, dans le clocher de l'église de Nevele. Louis de Male fit faire du feu au pied de la tour. A mesure que ces malheureux, étouffés par la fumée, sautaient par les fenêtres, on les recevait sur des piques. Le sire de Lannoy cria merci et offrit une rançon pour échapper à cette mort affreuse. *Mais on n'en faisoit que rire et galler, et li disoit-on : « Jehan! Jehan! venés cha » par ces fenestres, parler à nous, et nous » vous requellerons. Faites le biau saut, » enssi que vous aves cette année-cy fait » saillir les nostres. »* Le sire de Lannoy sauta, préférant *estre occis que ars*; et il fu l'un et l'autre. Car il sailli hors par les fenestres, emmy eulx, et là fu requeliés à glaves et à espées, et detrenchiés, et puis jettés ou feu. *Enssi fina Jehans de Launoit.*

La nouvelle de la mort de Rasse de Herzele fut accueillie à Gand comme un deuil public. Les Gantois avaient perdu un de leurs meilleurs capitaines, un des derniers représentants de « cette » patriotique faction de la noblesse qui « ne s'était jamais associée au parti des » *leliaerts* » (Kervyn). Son souvenir demeura longtemps parmi ses concitoyens qui, aux heures où la patrie était en danger, aimaient à citer son nom comme un exemple et un encouragement.

J. Nève.

Froissart, *Chroniques*, t. IX, X et XI. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. III.

HERZELLES (*François DE*), homme de guerre, né en Flandre vers 1590, mort en Allemagne au service de l'Autriche. Il était fils de Jean, seigneur d'Opbrakel et d'Eléonore de Ghistelles et frère de Jean qui fut, de 1618 à 1642, bourgmestre de la ville de Grammont. Comme la plupart des cadets de famille de son temps, il embrassa la carrière des armes. En 1620, il assista, en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Prague sous les ordres du feldmaréchal comte de Bucquoi. Deux ans plus tard, il était colonel et passait, en cette qualité, au service de Philippe-Adolphe, évêque de Wurzburg et duc de Franconie. Ce prélat souverain lui confia la garde de sa ville de Kœnigshoven qui, au point de vue stratégique, avait une grande importance. Il y resta jusqu'à l'arrivée du roi Gustave-Adolphe sur les bords du Mein. Il rejoignit alors l'armée impériale et partagea pendant dix ans ses succès et ses revers. Il était devenu général; mais jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans il ne joua jamais qu'un rôle secondaire. Quelques historiens et annalistes en parlant de lui l'ont faussement appelé Hersel et même Hertel. Il épousa une baronne de Neuneck, sœur du colonel autrichien de ce nom et cousine de l'Electeur de Mayence. Sa descendance continua à résider en Allemagne.

Charles Rahlenbeek.

Bibl. roy. de Bruxelles. — *Mém. général et héraldique de Hellin*, III, 396. — Ch. Rahlenbeek, *Les Belges en Bohême*, Bruxelles, 1850, 75 76. — *Theatrum Europæum*. — Khevenhüller's *Annales Ferdinandei*.

HERZELLES (*Guillaume-Philippe*, marquis **D'**), baron de Werchin et de Liedekerke, seigneur de Facuwez, etc., magistrat et homme d'Etat. Il naquit à Bruxelles, le 22 décembre 1642. Il était fils de Philippe d'Herzelles, en dernier lieu grand bailli du Brabant-Wallon, un vaillant homme de guerre, qui avait blanchi sous le harnais, et de Barbe Maes, fille de Jean Maes, conseiller au conseil de Brabant. Il fit ses études de droit à l'université de Louvain, où il fut immatriculé dans le collège du Porc, le 11 janvier 1661. Il quitta l'université après y avoir obtenu le degré de licencié et se fit admettre comme avocat au conseil de Brabant, le 20 octobre 1665. Affilié au lignage de Sleeuws, il fut élu et nommé échevin de sa ville natale en 1669. En 1673, le comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, créa au conseil de Brabant une troisième chambre, composée de sept conseillers. D'Herzelles fut un des conseillers que le gouvernement fit nommer par le roi (lettre patente du 3 août 1673). En 1688, il fut appelé à Madrid pour faire partie du conseil suprême des Pays-Bas. Il occupait ces fonctions, lorsque le roi Charles II lui accorda le titre de marquis et érigea en marquisat, sous le nom d'*Herzelles*, la terre de Facuwez. Les lettres-patentes d'érection, en date du 6 octobre 1689, renferment un long exposé historique et généalogique sur la famille du titulaire, qui fut le premier de ses membres, y lit-on, qui entra dans la magistrature, ses ancêtres, y compris son père et ses frères ayant tous embrassé la carrière des armes. Ils s'y distinguèrent dès les temps les plus reculés sous les premiers comtes de Flandre. André Delmarmol, président du grand conseil de Malines, étant décédé le 28 décembre 1689, cette cour, se conformant aux règles établies en pareil cas, présenta différents candidats pour remplacer le défunt. De son côté, le conseil d'Etat, entendu, présenta aussi les siens. Néanmoins aucun d'eux ne fut nommé. Le choix du roi tomba sur le marquis d'Herzelles dont la commission est du 24 janvier 1690 et qui prit

possession de sa nouvelle charge, le 20 juin suivant. Il ne l'occupa que pendant quelques mois et parvint à un poste plus élevé. En effet, le décès de Jean-Baptiste Christyn, baron de Meerbeek, arrivé le 28 octobre 1690, rendit vacante la place éminente de chancelier du conseil de Brabant, que le savant jurisconsulte avait dignement remplie durant peu d'années, il est vrai. Un fait semblable à celui qui se produisit pour la présidence du grand conseil se représenta encore cette fois. C'est-à-dire que le conseil de Brabant et le conseil d'Etat désignèrent chacun au marquis de Gastanaga, gouverneur général, trois membres de leur assemblée qui réunissaient les qualités voulues pour être revêtus de la charge vacante. Mais, sur la proposition du gouverneur, le roi nomma le marquis d'Herzelles, en considération, est-il dit dans les lettres patentes de nomination (15 décembre 1690), de ses longs et loyaux services. Le 29 janvier suivant, les Etats de Brabant étant assemblés, le nouveau chancelier prêta en leur présence le serment requis, après qu'on lui eut lu, selon l'usage, les articles 5-11 de la Joyeuse Entrée. Il fut solennellement installé le même jour, à quatre heures et demie. A son retour de Madrid, le marquis d'Herzelles avait obtenu un siège au conseil d'Etat. Il mourut le 10 octobre 1698 et fut inhumé dans le caveau de sa famille à Ittre, près de Nivelles. Il n'a pas laissé, qu'on sache, d'ouvrages imprimés ou manuscrits.

L. Galesloot.

Biographie manuscrite des présidents et conseillers du grand conseil de Malines et des chanceliers et conseillers du conseil du Brabant. Archives du conseil d'Etat et du conseil de Brabant; le tout aux Archives du royaume.

HERZELLES (*Guillaume-Philippe*, baron **DE**), évêque d'Anvers, naquit à Nivelles, le 22 janvier 1684, de Jean-Baptiste, marquis de Herzelles, capitaine des dragons au service d'Espagne, et d'Anne-Marie van Couwenhouwen, fille de Jean van Couwenhouwen, patricien de Louvain.

Après avoir terminé ses humanités, il entra à l'abbaye noble de Sainte-Ger-

trude, à Louvain. Ordonné prêtre en 1707, il remplit successivement les fonctions de proviseur et de prieur de son monastère. A la mort de l'abbé Alexandre de Pallant, l'empereur Charles VI le plaça à la tête de l'abbaye de Sainte-Gertrude. Le diplôme de sa nomination est daté de Vienne, le 26 mars 1721.

Marie-Thérèse appela de Herzelles, en 1742, au siège épiscopal d'Anvers. Le nouvel évêque fut sacré à Malines, le 19 mars 1743, par Thomas-Philippe, cardinal d'Alsace. Le 25 juin suivant, il fit son entrée dans sa ville épiscopale. Il ne jouit pas longtemps de la haute dignité à laquelle il venait d'être élevé. Il mourut à Anvers, à l'âge de soixante et un ans, le 2 septembre 1744 et fut inhumé dans la cathédrale. On voit son portrait dans la sacristie. Ed. van Even.

Ed. van Even, *Annales de l'Acad. d'archéologique de Belgique*, 2^e série, t. VIII. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. IV, p. 625.

HESDIN (*Jean DE*), JEAN DE ISDINIO, HESDINIO ou HESDINIO, écrivain ecclésiastique, naquit apparemment à Hesdin, en Artois, vers l'an 1320. On croit qu'il entra, en qualité d'aumônier, dans l'ordre des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis les Chevaliers de Malte, et qu'il vécut longtemps à Paris. Il est certain toutefois qu'il y prit le bonnet de docteur en théologie et y professa publiquement cette science. Il s'attacha ensuite à Gui de Boulogne — archevêque de Lyon en 1340 et, deux ans après, cardinal du titre de Sainte-Cécile et évêque de Porto, — et suivit ce prélat dans les diverses légations dont il fut chargé en France, en Hongrie et en Espagne. Le cardinal Gui de Boulogne étant mort le 25 novembre 1373, à Lérida, en Catalogne, il passa, comme chapelain domestique, au service de Philippe d'Alençon, petit-fils du roi de France Philippe le Hardi, archevêque de Rouen, évêque d'Ostie, puis patriarche de Jérusalem et archevêque-commandataire d'Auch. Jean de Hesdin, qui mourut après l'an 1400, écrivit :

1. *Explanationis in Job liber unus.*

Deux exemplaires in-folio de cet ouvrage, dédié à Gui de Boulogne, existaient à la bibliothèque de la maison de Navarre, à Paris. « Sixte de Sienne, » fait observer Paquot, « ayant dit que ce commentaire » et les autres de Jean de Hesdin étaient « écrits à la manière des scolastiques » (*Elaboravit scholasticā phrasi, etc.*), le « P. Le Long, et, après lui, M. Foppens » ont mal à propos intitulé le premier : « *Scholasticæ phrasæ in Job.* » — 2. *In Evangelium Marci liber unus.* Manuscrit de la bibliothèque du collège de Balliol, à Oxford. — 3. *In Evangelium Johannis liber unus.* — 4. *Commentarius in Epistolâ XIV^s. Apostoli Pauli*, dédié à Philippe d'Alençon. Manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. — 5. *Traité : de Annuntiatione dominicâ.* — 6. *Sermones de tempore et SS.* Manuscrit de la bibliothèque de l'abbaye de Jumièges.

Emile Van Arenbergh.

Trithème, *Scriptores eccl.*, cap. 678. — *Sixti Senensis bibl. sancta* (édit. Neap. 1742, t. 1^{er}, p. 421. — Baluze, *Vita papar. Avenion*, t. 1^{er}, p. 245, 286, 837-840, 1240, etc. — Oudin, *Comment. de script. eccl.*, t. III, p. 1225. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 658. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 437. — Paquot, *Mém. litt.*, t. X, p. 32.

HESDIN (*Simon DE*), natif apparemment de la ville artésienne de ce nom, maître en théologie, religieux hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, florissait en France vers 1364, sous le règne de Charles V. Ce prince, ami des lettres, le chargea de traduire en français Valère Maxime. Simon de Hesdin ne poussa son œuvre que jusqu'au septième livre ou chapitre : *Des stratagèmes*; sur l'ordre du duc de Berry, Nicolas de Gonesse, maître ès arts et en théologie, la continua et l'acheva en 1401, comme il le marque lui-même dans le manuscrit de l'abbaye de Rheinau (2^e vol., p. 37 vo) : *Par layde divine sans laquelle nulle chose nest droitement commencee ne profitablement continuee ne menee a fin est la traslacion de Valere le Grant terminee laquelle chose commenca tres reverend Maistre Simon de Hesdin maistre en Theologie Religieux des Hospitaliers de Saint-Jehan de Jerusalem qui poursuiuuy jusques au vij livre ou chapitre des Stratagèmes et la laissa*

tout de la en avant jusques en la fin du livre, je Nicolle de Gonesse Maistre es Ars et Theologie ay poursuivy la dite translacion au moins mal que j'ay pu, et ne doute point que mon stile de translater nest si bel ne si parfait comme est celui de devant mais je prie a ceulx qui le liront qui me le pardonnent, car je ne suis mie si expert es histoires comme il estoit, et fut finée cette translacion l'an mil iiii^e et ung la veille de Saint Michiel Arcangel. Explicit.

Le manuscrit, dont nous citons cette note, fut découvert en 1765 à l'abbaye bénédictine de Rheinau, en Suisse, par M. de Zur-Lauben, qui le signala dans un rapport adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet ouvrage, écrit sur papier, sauf le commencement et quelques feuillets du milieu, qui sont en parchemin, comprend deux volumes in-folio, ornés de peintures agréables et bien conservées. M. de Zur-Lauben mentionne encore une autre traduction française de Valère Maxime, également manuscrite, qu'il vit en 1762 à Louvain, dans la bibliothèque des Jésuites. Comme celle de Rheinau, elle était en deux volumes in-folio, dédiée à un roi du nom de Charles et ornée de figures en tête de chaque chapitre; en outre, le caractère parut être à M. de Zur-Lauben du xiv^e siècle. La Bibliothèque nationale de Paris possède aussi plusieurs traductions françaises manuscrites de Valère Maxime, illustrées de figures et en caractères du même siècle.

La version de Simon de Hesdin et de Nicolas de Gonesse fut imprimée en 1476, en deux volumes in-folio, sans nom de ville. Elle fut ensuite éditée en 1485, sous le titre : *Les sept premiers livres des exemples mémorables de Valère le Grand, annotez et augmentez de plusieurs choses de l'invention* (du traducteur). Lyon, Matthieu Husz, fol. grand papier, caract. bâtarde, feuillets CCXX, y compris la continuation de Nicolas de Gonesse faite en 1401 par ordre du duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, etc., à la réquisition de son trésorier Jacquemin Coveaux. Une troisième édition parut en 1489 (car. goth. avec fig., fol.),

chez le même imprimeur à Lyon et une quatrième à Paris.

Emile Van Arenbergh.

Mém. de l'Acad. roy. des insc. et belles lettres, t. VII, p. 295; t. XXXVI, p. 163. — Paquot, *Mém. litt.*, t. IV, p. 336. — Jocher, *Gélehrten Lexicon*, t. II, p. 1567. — *Nouv. biogr. génér. publiée par Didot*, t. XXIV, p. 555. — *Bibl. d'Anthoine Du Verdier*, p. 915, 1137. — Panzer, *Annales typograph.*, t. 1^{er}, p. 539.

HESE (**Jean DE** ou **VAN**), prêtre du diocèse d'Utrecht, entreprit en 1489 un pèlerinage en Terre Sainte et visita diverses contrées de l'Orient. Il a laissé de ses voyages une relation plusieurs fois réimprimée, dont les bibliophiles recherchent les exemplaires, devenus fort rares. Cette relation porte pour titre :

Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a Hierusalem, describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum ac etiam quædam mirabilia et pericula per diversas partes mundi contingentia lucidissime enarrans.

Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum. — *Epistola Joannis Soldani ad Pium papam secundum.* — *Epistola responsaria Pii papæ ad Soldanum.* — *Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethiopum christianorum imperatoris et patriarche epistola ad Emanuelem Rome gubernatorem, de ritu et moribus Indorum deque ejus potentia divitiis et excellentia.* — *Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie necnon de rerum mirabilium ac gentium diversitate*, in-4^o goth. de 20 feuillets. A la fin on lit :

Explicit duo tractatuli de mirabilibus rerum totius Indie ac principe eorum Joanne. Impressi Daventrie, per me Richardum Pafroet. Anno Dni MCCCCXCIX.

Voici la liste des diverses éditions qu'en ont signalé les bibliographes :

1. *Itinerarius Joannis De Hese presbyteri Traiectensis dioecesis a Hierusalem per diversas partes mundi. Incipit feliciter.* A la fin on lit : *Impressum Parisiis per Robert-Gourmont pro Oliverio senant* s. d. in-8^o. (Tobler.) — 2. Ed. s. l. n. d. in-4^o. (Hain, 8535.) — 3. Ed. de Paris, 1489. (Hain, 8536.) — 4. Deventer.

R. Pafraet, 1499, in-4^o. (Hain, 8537. — Campbell, 1032.) C'est celle dont nous avons donné le titre plus haut. — 5. *Peregrinatio Joannis Hesei ab urbe Hierosalem instituta et per Indiam... Antio.*, I. Withagius, 1565, in-12. (Tobler.) — 6. *Itinerarius et Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum, etc.* Deventer. J. de Breda. Circa 1500, in-4^o. (Campbell, 1033.) — 7. Anvers, Gottfr. Bac. circa 1500, in-4^o. (Campbell, 1038.)

Il existe à la bibliothèque de l'université de Berlin une relation manuscrite du voyage de de Hese, intitulée : *Joh. de Hese, descriptio itineris Hierosolymam MCCCCLXXXIX (sic) suscepti.* (Tobler.) En 1721, Pez signalait un manuscrit de de Hese faisant partie de la bibliothèque Tegernsee, et commençant par ces mots : *Anno Domini 1389 (sic), Joh. Hess, presbyter Trajectensis Dioecesis fuit in Jerusalem.* Il se pourrait que ces deux manuscrits n'en fissent qu'un. Ce qui semble l'indiquer, c'est qu'ils contiennent tous deux la même erreur de date.

Le récit de de Hese tient assez mal les promesses du titre. Sur la Palestine, sur Jérusalem et les saints lieux, il n'a que cette phrase unique : *fui in Hierusalem, in maio, visitando sancta loca, peregrinando ulterius versus Jordanum, et per Jordanem ad mare Rubrum.*

Après avoir traversé la mer Rouge, notre voyageur visita l'Égypte, poussa jusqu'en Éthiopie, et revint à Jérusalem en passant par Andrinople et Edesse, la résidence de Prêtre-Jean.

Autant le narrateur s'était montré laconique en parlant des endroits déjà fréquemment visités de son temps, et que ses compatriotes pouvaient connaître par les récits des pèlerins, autant il devient prolixe lorsqu'il décrit les contrées mystérieuses de l'Orient, dans lesquelles peu d'Européens avaient pénétré avant lui. Les merveilles qu'il déclare avoir vues sont si extraordinaires, les fables qu'il raconte sont tellement absurdes, qu'on ne peut les mettre toutes sur le compte de son extrême naïveté.

Lorsque de Hese nous dit : Dans la Mer Rouge j'ai vu des poissons volant

aussi loin qu'une baliste aurait pu les lancer; et ces poissons sont rouges, longs de plus de deux pieds, et la tête ronde comme celle des chats, avec un bec comme l'aigle; desquels poissons, moi, Jean de Hese, susdit, j'ai mangé, — on comprend que son imagination l'ait emporté à embellir un peu son sujet. Lorsqu'il nous assure que, près du mont Sinaï, coule une rivière appelée Marath, dont les eaux ayant été frappées par la baguette de Moïse, devinrent douces de très amères qu'elles étaient; et qu'aujourd'hui encore, comme on le lui a dit, les bêtes venimeuses les infectent, après le coucher du soleil, pour empêcher d'en boire les animaux qui ne sont pas nuisibles; que le matin, après le lever du soleil, il a vu, lui-même, une licorne exprimer dans l'eau le poison que distille sa corne; on peut admettre qu'il a accordé trop de crédit aux croyances populaires, et n'a observé que de très loin ce qu'il décrit.

Ce n'est encore qu'un voyageur excessivement crédule, lorsqu'il énumère les merveilles du palais du Prêtre-Jean : l'horloge qui rend un son effrayant lorsqu'il s'introduit dans le palais quel qu'un de suspect; la table de pierres précieuses et dorées, aussi légère que si elle était de bois, et qui paralyse les effets des mets empoisonnés que l'on pourrait poser dessus; la cloche que fit fondre saint Thomas et dont le son guérit les possédés; les appartements tournant comme une roue; la chapelle où Prêtre-Jean, qui est chrétien, entend la messe, et qui suit tous les mouvements du ciel; le miroir orné de trois pierres précieuses, dont l'une fortifie la vue, l'autre rend plus exquise la sensibilité, et la troisième augmente l'expérience; miroir que quatre docteurs choisis *ad hoc* regardent sans cesse, pour savoir tout ce qui se passe dans le monde, etc.

Mais que croire de la bonne foi d'un homme qui affirme avoir visité une île où Gog et Magog étaient enfermés, et dont les habitants avaient deux visages sur une seule tête?

C'est à se demander si tout le livre n'est pas, d'un bout à l'autre, une fable

et si l'auteur, pour le composer, a dû sortir de chez lui.

A la suite de son itinéraire, de Hese reproduit une correspondance apocryphe entre Jean, sultan de Babylone et le pape Pie II; la fameuse lettre du Prêtre-Jean à Emmanuel, empereur de Constantinople (1); un traité sur les richesses et la puissance du Prêtre-Jean. Le livre se termine par trois chapitres consacrés à la description de l'Inde, où les facultés d'invention de l'auteur se donnent libre carrière.

J. Nève.

Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, éd. de Reiffenberg, t. V, p. 425. — Titus Tobler, *Bibl. geographica Palestinæ*. — Oudin, *De script. eccl.* — Pez, *Dessert. isagog.*, t. 1^{er}, p. 411. — *Thes. anecd. noviss.*, p. LXXXVII. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, lib. VII, p. 581. — Vossius, *De hist. lat.* — Burmann, *Traj. erud.*, p. 132. — Valère André. — Foppens. — Sweertius.

HESE (Jean VAN), polémiste, né à Bruges en 1737, montra dès l'enfance beaucoup d'aptitude pour les lettres et de goût pour l'état ecclésiastique. Il fut vicaire à Pitthem pendant quelques années, puis il revint exercer son ministère dans sa ville natale. Il fut très attaché à l'Autriche. Le mouvement qui souleva la Flandre en 1789 ne put le détacher du régime impérial, disent ses biographes. Lorsque les troupes de la république française firent la conquête de la Belgique, il fit le serment de haine à la royauté.

Par cette action qui lui aliéna l'opinion publique, il obtint la place de confesseur des criminels condamnés à mort, place qui lui devint fatale. Il mourut le 2 mai 1802, à l'âge de soixante-cinq ans, d'une maladie pestilentielle, gagnée au contact d'un patient qu'il avait accompagné à l'échafaud.

On a de lui un pamphlet politique relatif aux troubles brabançons et publié sous ce titre : *Legenda aurea continens acta gesta et cabriola Leonis Belgici, item ad sepulturam ejus orationem panegyricam*. Lunæpoli, 1791, in-8°.

(1) Cette lettre a été reimprimée de nos jours, par M. Achille Jubinal, à la suite des œuvres de Rutebeuf, Paris, 1839, t. II, p. 444, à la suite de la *Nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité*. 1853 (*Bibl. elzev.*), p. 195, etc.

C'est par erreur qu'on a dit que ce livre était dû au professeur Leplat. Ses compatriotes lui ont attribué encore un autre ouvrage écrit dans le même esprit : *Dit is die excellente Print Cronicke van Vlaenderen, door Judocus Bottelgier gepensionneerden historieschrijver van wylent hunne Hoogmogende*. In-8°. Cet ouvrage est du médecin Vervier de Gand. Il est probable que Van Hese n'est pas étranger à la vie du P. Ver-visch, dont il était l'ami.

L'écrit de Van Hese, dit la *Biographie de la Flandre occidentale*, est rédigé dans un latin macaronique, d'un ridicule achevé, à force de vouloir être gai, plaisant, spirituel. Les inconvenances de son langage et le scandaleux abus qu'il fait des choses sacrées ne donnent pas une haute idée de sa valeur morale.

Sur un exemplaire de sa brochure, on trouve marqué comme auteur de cette farce le nom de *Donny*, mais on croit qu'il est de Van Hese et que ce *Donny* n'a été qu'un collaborateur ou un conseiller.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist.* — *Biogr. de la Flandre occid.* — Goethals, *Lectures relat. à l'hist. des sciences*, t. II.

HESEN (VAN), sculpteur, naquit à Malines vers le milieu du XVII^e siècle. Il fut, avec les Malinois J.-F. Boeckxstuyens, Nicolas Van der Vekene, François Langhemans et le Bruxellois Jean Van Delen, parmi les élèves de Luc Faid'herbe, dont le talent honora le plus leur maître. Van Hesen, jeune encore, s'expatria et fut perdu de vue.

Emile Van Arenbergh.

Emm. Neefs, *Hist. de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II, p. 187.

HESIUS (Guillaume), jésuite, poète et architecte, fils de Jean et d'Hélène Van Esch, naquit à Anvers au mois de juillet 1601 et mourut à Bruxelles le 4 mars 1690. Il fit ses humanités dans sa ville natale, puis il y fut reçu (22 septembre 1617) dans la Compagnie de Jésus. Après avoir enseigné les mathématiques, les belles lettres et la philosophie, il s'appliqua particulièrement à faire, pen-

dant trente-six ans, des sermons, qui attirèrent dans les villes principales de la Belgique un concours extraordinaire d'auditeurs, charmés de son éloquence. Sa réputation d'orateur sacré s'était répandue à tel point, qu'il fut invité à faire, dans la chapelle royale de Bruxelles, des sermons en langue latine en présence de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas espagnols. Ces sermons étaient d'une élégance tout à fait classique.

Ce ne fut qu'en 1631 qu'il reçut les ordres. Successivement placé à la tête des collèges d'Alost et de Gand, il devint supérieur de la maison professe d'Anvers (1673).

Ses occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver l'architecture et les muses. A Louvain il éleva l'église des jésuites, temple remarquable, achevé en 1664, dans le style de la renaissance, et orné à l'intérieur de belles boiseries sculptées et de peintures polychromes, aujourd'hui couvertes de badigeon. Artiste plein d'imagination, mais nullement constructeur, il eut pendant l'exécution des travaux de cet édifice des difficultés graves à surmonter. L'architecte Faid'herbe vint à son secours, et lui conserva dès ce moment une amitié sincère. Il est aussi l'auteur du maître-autel de la métropole de Malines, et sans doute d'autres constructions encore.

Ses poésies latines ont été célébrées par Wallius et Sarbiewski, qui le placent au nombre de nos poètes les plus remarquables de son époque.

Ses œuvres littéraires sont : 1. *Emblemata elegiarum*. Anvers, 1634, in-12. — 2. *Emblemata sacra de Fide, Spe et Charitate*. Anvers, 1636, in-12. — 3. *Legatum fidelem ad Oratores Christianos*. Anvers, 1657, in-12. Dans la bibliothèque de l'université de Leyde se trouve un manuscrit de Hesius, intitulé : *De systemate Saturino*.

Ch. Piot.

Sotvel, *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — De Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. — Goethals, *Histoire des lettres : biographie de Faid'herbe*, t. IV. — Kramm, *Levens van hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — Allard, *Willem van Hees, S. J., nederlandsch bouw-kunstenaar*.

HESSELS (Jean), théologien, naquit à Louvain en 1522. Son père était Guillaume Hessels, sculpteur distingué, et sa mère Marthe De Coninck. Après avoir achevé ses humanités, il étudia la philosophie à la pédagogie du Porc. Proclamé premier de philosophie au concours général de 1541, il embrassa l'état ecclésiastique et s'appliqua avec ardeur à la théologie, qu'il enseigna pendant huit ans aux jeunes religieux de l'abbaye de Parc, près de Louvain. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, le 19 mai 1556, conjointement avec Martin Baudewyns, de Rythoven, depuis évêque d'Ypres, qu'il devait retrouver, plus tard, comme juge de la foi, au concile de Trente. Le jeune savant obtint une chaire royale de théologie, qu'il occupa avec beaucoup de distinction. Il était en outre chanoine du chapitre de Saint-Pierre et président du petit Collège de théologie.

On sait que, d'après les ordres de Philippe II, Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, envoya des docteurs en théologie de l'université de Louvain au concile de Trente. Hessels fit partie de la députation louvainiste, qui siégea à la troisième et dernière période du concile, ouverte le 18 janvier 1562. Il avait pour collègues Michel de Bay, d'Ath, et Corneille Jansenius, de Hulst, élevé en 1568, au siège épiscopal de Gand. Le concile se montra très satisfait de la députation belge. Il écrivit, le 22 avril 1563, à Marguerite de Parme, que l'arrivée des trois docteurs lui avait causé une grande satisfaction et que sa joie était d'autant plus vive que la profonde érudition et la piété des députés étaient généralement connues et faisaient espérer de nouveaux secours pour la cause de la religion. Nos trois docteurs discutèrent mûrement les matières que le concile avait à définir. Mais là ne se bornèrent pas leurs travaux : ils eurent aussi une part dans la composition du catéchisme romain ou *Catéchisme du concile de Trente*, publié en 1566. C'est à eux qu'on est redevable de l'explication des dernières demandes concernant l'Oraison dominicale.

De retour à Louvain, Hessels partagea son temps entre les devoirs du professorat et les travaux d'érudition. Il ne brillait pas par l'éloquence, mais il était doué d'un bon jugement et étudiait avec sagacité les matières dont il s'occupait. Travailleur infatigable, il rédigea des commentaires sur plusieurs parties du Nouveau Testament, entre autres sur l'Evangile de saint Mathieu et sur les épîtres de saint Paul et de saint Jean.

Ennemi acharné du protestantisme, il le combattit tant par la parole que par la plume, employant tour à tour, dans cette lutte, la langue latine et la langue flamande. Hessels est l'auteur d'un catéchisme qui doit être envisagé, non comme une simple exposition des dogmes catholiques, mais comme un corps de théologie dogmatique et de morale puisé, avec une remarquable érudition, dans les travaux des saints Pères, principalement dans ceux de saint Augustin. Ce travail fut édité, en 1571, par le docteur Henri Van Grave, de Louvain.

Le cardinal Granvelle tenait Hessels en grande estime. Le cardinal Belarmin l'appelle *vir multæ doctrinæ et judicii*; Nicolas Sanderus le nomme *præclarissimum, non Academiæ, sed totius orbis lumen*.

Hessels, qui souffrait de la gravelle, fut enlevé, à la fleur de l'âge, par un coup d'apoplexie, le 7 novembre 1566. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, où l'on voyait autrefois sa pierre tombale ornée d'une inscription.

Il a laissé les travaux suivants :

Commentarius in Passionem Domini-cam. Lovanii, 1568. — 2. *Commentarius in priorem B. Pauli epistolam ad Timotheum*, 1568. — 3. *In Evangelium secundum Matthæum*, 1572. — 4. *De Schismaticis Templis Judæorum et de vero Dei Templo*, 1572. — 5. *De Cathedræ Petri perpetua firmitate*, 1568. — 6. *De Invocatione sanctorum, adversus Johan. Monhemium*, 1568. — 7. *De Communionem sub unica specie*, 1573. — 8. *De Corporali præsentia corporis et sanguinis Domini in Eucharistia*, 1564. — 9. *Confutatio confessionis hæreticæ*, 1567. — 10. *De Celebratione divinarum officiorum*,

— 11. *De Officio pii viri, vigente hæresi, adversus Cassandrum*, 1566. — 12. *Censura de quibusdam sanctorum historiis*, 1568. — 13. *Catechismus latinus*, 1571, etc.

Ed. Van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Valerius Andreas, *Fasti academici*, 114. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, II, 658.

HESSELS (*Jacob*), membre du conseil des troubles, plus tard conseiller du roi à Gand, pendu par les Gantois révoltés, le 4 octobre 1578, fut, dans les mains du sanguinaire duc d'Albe, un instrument peut-être plus cruel encore et plus impitoyable que celui qui l'employait. Il avait épousé Jetze Hoytema, veuve de Frank van den Berg de Delft, conseiller royal au conseil de Hollande et en dernier lieu à celui de Malines.

Par suite de cette union, Hessels devint le neveu par alliance de Viglius d'Aytta de Zuichem. L'influence de ce dernier et les prières de Jetze Hoytema, tous deux enclins à la modération et partisans des idées de tolérance, décidèrent Hessels à abandonner la place de procureur général qu'il occupait avant son mariage. Sa sévérité outrée, sa rigueur excessive dans l'exercice de ces fonctions avaient, en effet, déjà soulevé contre lui bien des plaintes et bien des récriminations.

Hessels, d'ailleurs, ne resta pas longtemps dans la vie privée. Sa réputation aussi bien que la haine de ses concitoyens le désignaient naturellement au choix du duc d'Albe. Celui-ci le fit entrer dans ce conseil des troubles, auquel le peuple donna bientôt, à juste titre, le nom de Tribunal de sang. Le conseil des troubles était divisé en quatre chambres. Dans les deux premières, on s'occupait des prétentions des veuves, des orphelins et des créanciers sur les biens confisqués; dans les deux autres, on jugeait les procès des rebelles et des hérétiques de tous les Pays-Bas. En effet, les magistrats locaux instruisaient bien les affaires, mais seul le conseil pouvait prononcer les sentences.

Des douze membres qui composaient ce conseil, dont chaque décision était une condamnation capitale ou une con-

fiscation, Hessels surtout se faisait remarquer par sa cruauté, comme aussi par sa parfaite indifférence de toute règle de justice (1).

Viglius s'occupe de lui de temps en temps dans ses lettres à Hopperus : « L'habileté et le zèle, écrit-il, que « montrait Hessels dans l'interrogatoire « des prisonniers et la poursuite des « affaires d'hérésie, l'auraient fait nom- « mer procureur général à Malines ; « mais sa femme s'y opposa par tous les « moyens. Elle préférerait le voir entrer « au conseil secret, où sa position serait « moins en évidence, espérant ainsi voir « se calmer la haine que son mari avait « soulevée contre lui. » Au reste, Viglius désapprouve franchement son neveu.

« Mon parent Hessels, » écrit-il à Hopperus le 5 décembre 1568, « est « encore à Anvers avec Vargas, il prend « contre les hérétiques une peine inutile, et de tout cela il ne recueillera « pas moins de haine et d'antipathie « que dans la commission du dixième « denier en Flandre. Jusqu'à présent, « d'ailleurs, il s'est laissé bernier par de « belles promesses qui, je le crains bien, « s'évanouiront en fumée ! »

Hessels avait, en effet, exécuté aveuglément les volontés du duc d'Albe et veillé rigoureusement à la perception du dixième denier, cet impôt si vexatoire, qu'il fut, quelques années après, le 29 janvier 1574, supprimé spontanément par le conseil d'Etat.

Dans cette même séance (voir Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. III, lettre du secrétaire Cayas), on décida la suppression du conseil des troubles et, chose remarquable, cette abolition ne rencontra d'autre adversaire que le beau-frère du duc d'Albe, admirateur effréné de sa politique.

Hessels se mit aussitôt en quête d'une nouvelle position. Le 23 juillet 1574, nous trouvons cette mention dans une lettre de Viglius à Hopperus :

(1) On raconte qu'il avait l'habitude de sommeiller pendant l'instruction des affaires; lorsqu'on lui demandait son avis, à moitié endormi, il répondait, sans jamais varier : *Ad patibulum! ad patibulum!*

Junxi hisce litteras affinis mei D. Jacobi Hesselii quem de meliore nota D. V. commendo. Meritus autem fuit majora præmia, qui tempore Ducissæ Parmensis, ac Ducis Albæ, diligentissime mandata quantumvis odiosa exequi non detrectavit.

Quelque temps après, Hessels était nommé membre du conseil des Flandres à Gand. Dans ces nouvelles fonctions, il continua à s'attirer par son intolérance la haine implacable de tous ceux qu'avaient séduit les idées nouvelles.

Aussi, lorsque, en octobre 1577, Hembyse et Ryhove, soulevant le peuple gantois au nom de la liberté de conscience, établirent, par un audacieux coup de main, leur pouvoir éphémère, Hessels fut une des premières victimes des fureurs populaires. Depuis longtemps le feu couvait sous la cendre à Gand où le bas peuple était sans cesse excité par les agents du prince d'Orange. La nomination du duc d'Aerschot comme gouverneur des Flandres et son installation solennelle le 23 octobre 1577 vinrent mettre le comble à la mesure. Ses attaches au parti espagnol et son intolérance bien connue furent les prétextes de l'émeute.

Quelques jours après, le 28 octobre dans la nuit, sous la conduite de Ryhove, Meghem, Jan van Hembyse, le peuple courut au palais du gouverneur, où l'on était sans défiance. Les gens du duc voulant se défendre, Ryhove et Meghem crièrent au peuple « qu'il fallait brûler ces oiseaux dans leur nid », et sur leur ordre on apporta de tous côtés, dans ce but, du bois et de la paille. Devant ces préparatifs, le duc d'Aerschot comprit que toute résistance serait inutile, et voyant qu'il n'y avait aucun moyen de fuir, il fit ouvrir les portes.

La foule se précipita en désordre dans le palais, pillant et saccageant. Menacé par les rebelles, le duc lui-même ne dut la vie qu'à l'intervention de Ryhove. Celui-ci fit arrêter et conduire chez lui le gouverneur, Martin Rithovius, Remigius Druitius, Ferdinand de la Barre, Jacob Hessels et d'autres seigneurs,

Le 1^{er} novembre 1577, on fit publier par les rues de la ville une lettre que le

conseiller Hessels avait écrite le 17 du mois d'octobre au comte de Rœulx, aide de camp de don Juan d'Autriche, et où il se vantait qu'avec l'aide du duc d'Aerschot, de M. de Mouscron et d'autres, il rétablirait facilement la religion catholique et étoufferait l'hérésie.

Le 14 novembre, le duc d'Aerschot fut retiré de prison, conduit hors des murs sur la route de Bruxelles et mis en liberté.

Hessels, le 23 du même mois, fut transféré avec les autres prisonniers dans la prison publique de la ville où il resta à peu près un an.

Dans les premiers jours d'octobre 1578, les Gantois préparèrent une expédition vers Courtrai; mais Ryhove ne voulut pas quitter Gand sans avoir vu exécuter Hessels et le bailli Vischerius d'Ingelmunster, deux des seigneurs prisonniers. Il réussit à obtenir l'assentiment d'Hembyse et des autres en leur rappelant la part prise par Hessels dans la condamnation d'Egmont et de Horne, ses menaces quotidiennes contre le prince d'Orange, surtout son inexorable cruauté.

Hessels fut immédiatement jugé, condamné séance tenante et conduit hors les murs pour être pendu.

Ryhove l'accompagna en l'insultant jusqu'au lieu du supplice. Hessels resta calme et fier, et, menaçant encore au pied du gibet, il répondit à ces injures : « Jamais, Ryhove, tu ne porteras barbe » aussi grise que la mienne ! » — « Tu » en as menti, coquin ! » répliqua ce dernier. Et lui coupant la barbe, il l'attacha à son chapeau et rentra dans la ville, heureux de montrer à tous un témoignage de sa vengeance assouvie.

Au bout de quatre ou cinq jours, le corps de Hessels fut détaché de la potence et inhumé dans un champ voisin. Sept ans après, le 3 octobre 1585 sur le rapport d'un de ses membres, Michel Braeckelman, le conseil des Flandres décida l'exhumation du cadavre et son transfert solennel en l'église St-Michel.

Une brochure fort curieuse fut publiée peu de temps après, sous ce titre :

Elogium ac martyrium amplissimi nobilissimique viri Jacobi Hesselii, Equitis

Aurati, ac in regio Flandriæ consilio vice-præsidis, in ecclesia parochiali S. Michaelis Archangeli (Gandavi) a sæculo sepulti. Imprimatur A. Poelman. Gandavi. Typis Michaelis Masii. (Sub viridi cruce).

L'auteur de cette plaquette, aujourd'hui excessivement rare, est resté inconnu. Il débute par une élogieuse biographie de Jacob Hessels, dont voici quelques extraits :

In labore fuit assiduus, quoties ardui moliminis negotium occurreret, alios collegas incitando, præ animi constantia, sollemnis fuit illi hæc vox : Ubi mansimus unquam. Maturo tamen consilio in omnibus lente festinabat, gnarus celebris dicti Taciti : Celere impetu, bona consilia mora valescunt. Nec facile dictu, quantum inconsulta celeritas reipublicæ adferat detrimenti.

Il raconte ensuite que lors de l'exhumation, le cadavre de Hessels fut trouvé en parfait état de conservation et présentant tout l'aspect du corps d'un homme endormi. On considéra la chose comme un miracle et peu s'en fallut que le farouche exécuteur des décisions du duc d'Albe ne fût canonisé.

Philippe II ordonna qu'un monument fût élevé pour perpétuer la mémoire de ces faits et Hoyneck von Papendrecht rapporte qu'on y inscrivit cette épitaphe :

UBI MANSIMUS UMQUAM?

VOX TIBI SOLEMNIS FUIT HÆC *Ubi mansimus umquam?*

RE mansisse TAMEN BLATERAVIT TURBA REBELLIS
NON PROCUL A GANDÆ PORTIS CORTRACEA VERSUS
ARVA, UBI CONRICTIS MANIBUS BARBAQUE RESECTA
(QUAM PULCHRUM O SPOLIUM RAPIUNT, GESTANSQUE
GALEBIS !)

JUSSUS ES INDICTA CAUSA CONSCENDERE QUERCUM
ET LAQUEO PRESSUS VITALES CLAUDERE RIVOS.
AST NON mansisti, MELIORA PARTE LOCATUS
SEDIBUS ÆTHEREIS; RELIQUÆ TELLURIS IN ANTRO,
DONEC AB HISPANO DEVICTIS REGE TYRANNIS,
CONSILIO, ET MAGNA PROCERUM COMITANTE CATERVA
MESSIBUS EXACTIS SEPTEM (MIRABILE DICTU)
CANDIDIOR, LABEQUE EXPERS, TRANSFERRIS AD URNAM
HESSILIDUM GENERI, MICHAELIS IN ÆDE, DICATAM :
NEC TAMEN HOC mansura LOCO, NAM TENDERE SUR-

[SUM,
TE SPES CERTA manet : SOCIAMQUE CAPESSERE
[PARTEM

UT SIMUL ÆTERNÆ DELIBENT GAUDIA VITÆ
ULTRA QUOD QUÆRAS NIHIL EST : HIC ERGO MANENDUM.

Alf. Journez.

Van der Aa, *Biogr. woordenboek*, p. 747. —
Van Meteren, *Nederlandsche Historie*, B. VIII,

f. 143. — Bor, *Nederl. Hist.*, B. XI, bl. 308 (903). — Hooft, *Nederl. Hist.*, B. XIV, bl. 606. — Hoynek van Papendrecht, *Viagli Ab Ayta Zuichem epistolæ politice et historice ad Joachinum Hoppe- rum*, t. I, 170-172. — Beaufort, *Leven van Willem I*, D. III, bl. 148, 233, 245. — Wagenaar, *Vad. Geschied.*, D. VI, bl. 251, 232; D. VII, bl. 178, 179, 233. — Kok, *Vad. woordenboek*, D. XX, bl. 580. — *Memorieboek der stad Ghent van 't jaar 1301 tot 1793*, t. 1^{er}, p. 34 (*Maetschappij der vlaemsche Bibliophilen*, 2^e série, n° 15). — Gachard, *Correspond. de Philippe II*, t. II, p. 98; t. III, passim.

HEUR (Jean D'), en latin JOANNES ORANUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Liège, le 12 février 1544. Il entra au noviciat des jésuites, à Cologne, le 21 septembre 1559. Après avoir occupé une chaire de rhétorique, il fut envoyé en France par ses supérieurs. A Bourges, où il séjourna quelque temps, il se lia d'étroite amitié avec le célèbre jurisconsulte Cujas; ensuite, il enseigna à Paris la théologie. Successivement recteur de divers collèges de la Compagnie, vice-provincial de Belgique, il mourut à Mons, profès des quatre vœux, le 31 mai 1603, selon Alegambe, ou le 3 mai de la même année, selon Hennings Witte, et non le 31 mai 1612, comme l'avance Abry. On a de cet auteur :

1. *Princeps Christianus adversus Nicolaum Machiavellum, ceteros hujus temporis politicos à P. Petro Ribadeneira nuper Hispanicè, nunc latinè à P. Joanne Orano utroque Societatis Jesu. Theologo editus. Poloniae et Sueciae Regi dedicatus.* Antverpiæ, apud Joachimum Trognæ- sium, MDCIII, in-4^o, p. 372. — Même titre : *Colonie Agrippinæ, apud Bernardum Gaulteri*, 1604, in-8^o, p. 486. — Même titre : *Moguntia, Sumptibus Conradii Rutgenij. Cum gratia et Privilegio.* Anno M. DC. IV., in-8^o, p. 564. — 2. *Japonica, Sinensia, Mogorana, hoc est de rebus apud eas Gentes à Patribus Societatis Jesu ann. 1598 et 1599 gestis.* A. P. Joanne Orano, ejusdem Societatis, in latinam linguam versa. Leodii, 1601, apud Arnoldum de Corswarem, in-8^o, sans pagination, dernière signature G4. Cet ouvrage a été en partie réimprimé dans le livre : *De rebus Japonicis, Indicis et Peruanis*, du P. Jean Hayus; il a, en outre, été traduit en français sous le titre : *Les Annales du Japon, de la*

Chine et du Mogor, c'est-à-dire les choses faites en ces nations par les Pères de la Société de Jesus, l'an 1578 et 1599. A Liège, chez Art. (sic) de Corswarem. Imp. juré, l'an 1601. — Il contient : *Bref discours des choses Chrestiennes advenues au Japon, depuis le mois de mars jusques à l'octobre l'an 1598.* De Nan-gasachi le 5 d'octobre 1598. François Pasie, 167 ff.; — *Avcones nouvelles du Japon pleines de religion et piété de l'an 1598. Envoyées du Père Pierre Gomer (sic), vice-provincial, au R. P. Claude Aquaviva, general de la Société de Jesus.* — *Bref discours des choses faites par ceux de la Société de Jesus, tiré des lettres du Père Hierosme Xavier, de la mesme Societé, l'an 1590, et du Père Emmanuel Pigneiro, l'an 1590*, 28 ff. — 3. *Brevis pro Societatis Jesu innocentia adversus Lugduno-Batavos defensio.*

Juste Lipse écrivit deux lettres à d'Heur en 1599 et 1600. *Epistol. Cent. III, epist. 45; — Ad Belgas, cent. II, epist. 72.*

Emile Van Arenbergh.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 70. — Alegambe, *Bibl. script. soc. Jesu* (éd. Romæ, 1676), p. 484 (voy. Joannes Oranus). — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus* (voy. Joannes Oranus). — Foppens, *Bibl. belg.* (voy. Joannes Oranus). — Sweertius, *Ath. belg.* (voy. Joannes Oranus). — Hennings Witte, *Diarium biographicum* (voy. Joannes Oranus). — Aubert Le Mire, *Elogia belgica*, p. 140.

HEUR (Nicolas D'), en latin ORANUS, écrivain ecclésiastique, naquit au xvi^e siècle à Liège. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François, fut successivement professeur de théologie à Liège et à Namur, gardien des communautés franciscaines dans ces villes, ainsi qu'à Luxembourg, Avesnes et Couvin, deux fois définiteur de la province de Flandre. Il mourut à Namur, le 7 avril 1634.

On a de lui :

Ecilium generis humani felicissimum, concionibus adventualibus explicatum, etc. Montibus Hannoniæ, apud Lucam Rivium, 1615, in-8^o, titre et prélim., 23 ff. non chiff., texte, 515 pages et 50 ff. non chiff. L'ouvrage, qui est un recueil de vingt-quatre sermons, est dédié à Guillaume d'Omalus, cha-

noine de Liège et archidiacre de Hainaut, dont les armoiries se trouvent au verso du titre. La dédicace est datée du couvent des Franciscains de Liège, la veille de Pâques. — *Conversio Cornelij Centurionis Cæsarei facta per D. Petrum Apostolum et triginta concionibus explicata*. Montibus Hannoniæ, Francisci Waudré, 1632, petit in-8°. — *Mysteria Passionis Dominicæ, concione trihorariâ*. Colon., 1634. — *Benjamin Evangelicus, sive Conciones quadragesimales de Conversione D. Pauli*. Colon., apud Joannem Kinckium, 1624, deux tomes; Montibus ap. Luc. Rivium, 1624, in-8°. — *Conciones triginta de Judæ proditoris apostasia, authore F. Nicolao Orano*. Montibus, apud Lucam Rivium, 1611, in 8°. — *Idem*, Antverpiæ, apud Gasparum Bellerum, 1611, in-8°. — *Oratio moralis et historia latine concepta et gallice pronunciata in honorem D. Alberti S. R. E. cardinalis necnon ecclesiæ Leodiensis episcopi et principis, etc.* Duaci, Bellerus, 1613, in-4°, 22 p. — *Commentaria in Matthæum, Lucam et Joannem*. — *Acte de l'audience publique prestée par N. T. P. (sic) le pape V (sic) aux ambassadeurs du roy de Voxu au Japon, en Rome, le 3 de novembre, au palais apostolique près de S. Pierre, l'an 1615*. Liège, L. Streel. La préface est signée F. N. O. (Nicolas Oranus), gardien du couvent de l'observance. Le récit est traduit par Martin de la Motte, notaire apostolique.

Emile Van Arenbergh.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 93. — Fr.-Jean de St-Antoine, *Bibl. univ. franciscana*, t. II, p. 392. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 917. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 580. — H. Rousselle, *Bibliogr. montoise*. — X. De Theux, *Bibliogr. liégeoise*. — S. Dirks, *Hist. litt. et bibliogr. de l'ordre de St-François*.

HEUR (Corneille-Joseph D'), artiste peintre, né à Anvers en 1707, mort en 1762. Elève de Gaspard Jacques Van Opstal, puis de Jean-Joseph Horemans, et enfin de Pierre Snyers. En 1730, il partit pour Paris, où il remporta de sérieux succès académiques. On ne sait quand il revint à Anvers, mais, d'après des lettres qu'on a de lui, on voit qu'il était encore à Paris en 1732. En 1756, il

fut nommé un des six directeurs de l'Académie d'Anvers, et c'est lui qui y donna gratuitement les cours élémentaires de géométrie, d'architecture et de perspective.

D'Heur peignit l'histoire et les intérieurs. Toutefois, nous ne pouvons citer de lui que ses œuvres du musée d'Anvers, consistant en grisailles, où se fait remarquer un dessin solide.

Ad. Siret.

HEURCK (Jean-Charles VAN), économiste, diplomatiste et numismate, fils de Jean-Charles-Joseph et de Claire-Rebecca Vander Aa, naquit à Anvers, le 10 avril 1708, et mourut dans cette ville, le 23 juillet 1766. Il fit ses études à l'université de Louvain, où il prit le grade de licencié en droit. De retour dans sa ville natale, il y fut nommé échevin en 1737, puis trésorier de la commune en 1740. Ensuite il s'adonna au commerce et créa une grande manufacture à Anvers. De pareilles occupations l'amènèrent à étudier l'économie politique, spécialement les affaires de commerce et de monnaie. Grâce aux connaissances qu'il acquit en ces matières et à la réputation qu'elles lui valurent chez ses concitoyens, il attira l'attention des hommes d'Etat des Pays-Bas autrichiens; ils le consultèrent souvent sur les questions les plus importantes à l'ordre du jour en matière de négoce, d'industrie et de finances. En 1753, il adressa au gouvernement général deux mémoires traitant des questions relatives au commerce avec l'Angleterre et la Hollande et à la monnaie, mémoires qui lui valurent les plus grands éloges de la part de Neny, président du conseil privé. Il entretenait aussi avec le ministre plénipotentiaire de Cobenzl une correspondance active sur toutes ces questions. Ses lettres et ses mémoires témoignent combien il était au courant des théories économiques dont on se préoccupait à cette époque.

Invité par nos hommes d'Etat à s'établir à Bruxelles, il y fut nommé (23 juillet 1754) conseiller, député au fait du commerce et de la perception des droits

d'entrée et de sortie, et, le même jour, conseiller assesseur de la *jointe des monnaies*, instituée par dépêche du 16 août 1749. Cette commission, appelée spécialement à formuler des avis sur la direction de la monnaie, devait aussi sauvegarder les intérêts du souverain en fait d'administration financière et monétaire. Par suite de ces fonctions, Van Heurck fut obligé d'étudier la numismatique du moyen âge et des temps modernes. A cet effet il eut une correspondance avec l'abbé Marci, Luxembourgeois, appelé à Vienne par Marie-Thérèse pour diriger l'éducation de l'archiduc Maximilien. Ses études l'amènèrent à écrire pour la Belgique un livre dans le genre de celui composé pour la France par Le Blanc, sous le titre de : *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie*. Le travail de Van Heurck, resté inédit, renferme un grand nombre de faits historiques, des renseignements sur le titre, le poids des monnaies, et des pièces justificatives. Le manuscrit original, orné de figures, passa dans la bibliothèque de M. Geelhand, à Anvers. Des exemplaires moins complets entrèrent dans les bibliothèques d'autres particuliers et dans la collection de manuscrits de la bibliothèque royale à Bruxelles. Au Catalogue de ce dépôt figure sous le n° 16283, le *Traité historique des monnaies qui ont été frappées dans les Pays-Bas depuis Charlemagne jusqu'au règne des archiducs Albert et Isabelle*, par Van Heurck. Le même Catalogue mentionne au n° 26285 un autre travail du même auteur, sous le titre de : *Lettres en forme d'avis pour le redressement des monnaies de l'Empire*.

Les nos 12537, 12538 et 12539 citent des mémoires sur le commerce, également dus à la plume de Van Heurck.

A titre de diplomate il composa un travail intitulé dans le même Catalogue (n° 12011) : *Chartes de Flandre des XIII^e et XIV^e siècles*. Son ouvrage le plus considérable sur cette matière est l'*Inventaire des diplômes belges depuis l'année 1101 jusqu'en 1400*, dont le manuscrit original comprend onze volumes in-

folio. Cette immense collection a été complétée par son fils aîné, Pierre-Joseph-Jean, auquel le père avait cédé son commerce au moment de quitter Anvers. Quelques années plus tard, le fils rejoignit sa famille à Bruxelles et fut autorisé, par décret du ministre plénipotentiaire (8 mars 1761), à travailler avec le comte de Wynants aux chartes et archives de la cour des comptes à Bruxelles. En 1762, il fut nommé greffier et *receveur des nécessités* de cette chambre et mourut en 1779. Pendant ses fonctions il ajouta trois volumes au travail de son père; le premier comprend les diplômes et chartes des années 400 à 1100, les deux autres ceux de 1401 à 1509. Tous ces volumes renferment des analyses ou des copies d'actes publiés ou inédits, relatifs aux Pays-Bas autrichiens (Voir les nos 5701 à 5709 des manuscrits de la bibliothèque royale). L'exemplaire des archives du royaume comprend tous ces actes, sauf ceux de 1401 à 1460.

Van Heurck portait d'or à deux fasces brétécées et contrebrétécées, bordées de sable.

La mère de Jean avait obtenu (4 septembre 1734) des lettres-patentes de noblesse, expédiées au nom de feu son mari, Jean-Charles.

Ch. Piot.

Revue de la numismatique belge, 1^{re} sér., t. II. — Serrure, *Notice sur le cabinet du prince de Ligne*, introduction. — Archives de la Chancellerie des Pays Bas à Vienne, de la Secrétairerie d'Etat et de guerre, du Conseil des finances et de la Chambre des comptes, à Bruxelles.

HEUSCHLING (*Pierre-Jean*), l'un des jurisconsultes et des professeurs les plus distingués de l'ancienne université de Louvain, naquit à Luxembourg, le 24 février 1714. Après avoir acquis les premières notions des lettres dans sa ville natale, il se rendit à Louvain et y suivit les cours des humanités et de philosophie avec tant de succès que, dès la seconde année de son séjour dans la cité universitaire, il attira sur lui l'attention du corps académique. Il se livra ensuite aux études juridiques avec le même éclat et prit, en 1744, le grade de licencié en droit civil et canon.

Rentré dans son pays, il y fut reçu,

en 1747, au nombre des avocats près le conseil provincial du duché de Luxembourg ; mais l'exercice de sa profession ne l'empêcha pas de se vouer, avec un succès toujours croissant, à l'étude approfondie du droit romain et du droit ecclésiastique. Aussi sa réputation de science ne tarda-t-elle pas à s'étendre au delà des limites de sa province, et, le 21 juillet 1756, il fut nommé professeur extraordinaire de droit civil à l'université de Louvain. Le même jour, il obtint un canonicat de la seconde fondation à la collégiale de Saint-Pierre, et il conserva ce bénéfice jusqu'en 1760, époque de son mariage.

Chargé du cours des décrétales (*professor ad decretales*), Heuschling s'acquitta de cette tâche de manière à mériter immédiatement l'estime de ses collègues et la vénération de ses élèves. Doué d'une remarquable vigueur intellectuelle, il trouvait dans l'amour du travail, joint à une infatigable activité, le moyen de faire marcher de front les labeurs de l'enseignement et la continuation de ses études juridiques. Le 16 juin 1761, il subit de la manière la plus brillante les épreuves alors si longues et si difficiles du double doctorat en droit (*juris utriusque doctor*).

Ce grade lui donnait des titres à une position plus élevée et plus lucrative dans l'enseignement universitaire. En 1775, il fut nommé professeur royal de pandectes, et, le 7 juin de la même année, il fit l'ouverture de son cours par une harangue qui produisit une profonde sensation. On lui conféra, en outre, l'emploi de surintendant de l'imprimerie et de la librairie de l'université.

Les derniers membres survivants de l'ancienne université de Louvain se plaisaient à parler des succès que Heuschling avait obtenus, dès son début, dans l'enseignement approfondi du droit romain. Les cahiers d'un de ses élèves, heureusement découverts par un membre de sa famille, nous permettent d'affirmer que ces succès étaient mérités à tous égards. Une méthode rationnelle, un remarquable talent d'exposition, une attention constante à éloigner les détails inutiles,

une connaissance approfondie de la science juridique de son siècle, une latinité pure et élégante : telles étaient les qualités à la fois solides et brillantes qu'il sut constamment déployer dans sa chaire. Sans posséder précisément un esprit novateur, il pressentit pour ainsi dire les découvertes que les Savigny, les Hugo et tant d'autres devaient faire dans la première moitié du siècle suivant, et, bien plus que ses contemporains, il cherchait sur le terrain de l'histoire la solution des difficultés qu'il rencontrait dans le texte.

Livré à ses études de prédilection, heureux au sein de sa famille, entouré de l'affectueuse estime de ses collègues et de ses élèves, Heuschling enseignait depuis plus d'un quart de siècle, lorsque les réformes imprudentes et excessives de Joseph II vinrent bouleverser toutes les institutions nationales. Il était trop savant et trop éclairé pour ne pas savoir que l'ensemble de l'enseignement académique, aussi bien à Louvain que dans toutes les universités de l'époque, réclamait des modifications de plus d'une espèce ; mais il ne voulait pas que, sous prétexte d'améliorer, on vînt anéantir les droits, dénaturer le caractère et modifier radicalement le but d'une grande école qui, depuis plus de trois siècles, concentrait en elle toutes les traditions littéraires et toute la vie scientifique du pays. Après avoir juré de maintenir énergiquement les droits et les privilèges de l'université à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, il repoussa, avec une énergie peu commune à son âge, des projets qui devaient avoir pour conséquence, non seulement l'asservissement, mais encore la corruption systématique du clergé belge. Il fut l'un des rédacteurs du remarquable *Mémoire pour l'université de Louvain*, présenté, le 18 janvier 1788, au comte de Trautmansdorff, ministre plénipotentiaire de l'empereur dans les Pays-Bas.

On sait que le gouvernement autrichien, après plusieurs alternatives d'énergie et de faiblesse, finit par anéantir complètement la constitution académique. Le 19 février 1788, le

conseiller de la Vielleuse, commissaire royal et fiscal du conseil du gouvernement, destitua le recteur légitime et mit à sa place le docteur en médecine Van Leempoel.

Jaloux de maintenir son autorité, le nouveau recteur ne se contenta pas de chasser ses collègues récalcitrants de leurs chaires et de les priver des émoluments qu'ils avaient gagnés par de longs et honorables services. Se prévalant du titre de juge ordinaire du corps académique, il s'adjoignit trois membres du grand conseil de Malines et appela devant ce tribunal improvisé tous ceux qui refusaient de reconnaître la légalité de sa nomination, « à l'effet de s'y justifier de l'accusation de *quasi-révolte* » contre les ordres exprès de Sa Majesté « Apostolique. » Heuschling, de même que vingt et un de ses collègues, fut sommé de comparaître le 28 mars, et, comme il refusait d'obéir à un ordre dans lequel il voyait l'anéantissement des statuts qu'il avait juré de maintenir, on lança contre lui un décret de prise de corps.

Ce fut en vain que Heuschling protesta, par acte notarié, contre la violence qui lui était faite. Ce fut tout aussi inutilement qu'il s'adressa au conseil de Brabant, pour faire respecter en sa personne les droits dérivant de la *Joyeuse Entrée*, dont le maintien avait été solennellement juré par l'empereur en sa qualité de duc de Brabant. Les gouverneurs généraux défendirent au conseil de délibérer sur cette affaire, et ce grand corps eut la faiblesse de garder le silence. Une requête que Jean-Antoine Heuschling, fils du professeur persécuté, adressa aux Etats de Brabant, n'obtint pas davantage le résultat désiré. Les Etats firent une remontrance, mais le gouvernement persista résolument à marcher dans la voie funeste où il s'était engagé.

Agé de soixante-quatorze ans, Heuschling, pour se soustraire au décret de prise de corps, fut obligé de prendre le chemin de l'exil, laissant à Louvain une femme malade et ses quatre enfants. Il se retira d'abord à Saint-Trond, puis à

Hoegaerde, village liégeois enclavé dans le Brabant, où il se tint à l'abri de la police autrichienne. Malgré des infirmités qui le faisaient beaucoup souffrir, il supportait son malheur avec une constance inébranlable. Un de ses neveux qui, en revenant de Rome, l'avait visité dans son asile de Hoegaerde, écrivit de Louvain, le 29 mai 1789, à un membre de sa famille : « J'ai vu notre cher » oncle à Hoegaerde. Je le regarde et » le vénère comme un grand homme et » comme un héros. Nous espérons beau- » coup que sa santé se rétablira encore, » de même que l'état déplorable de ces » bons pays. » A Saint-Trond, comme à Hoegaerde, son noble dévouement à ses principes et son inébranlable constance dans l'adversité lui valurent la sympathie et l'affection des autorités liégeoises.

L'exil de Heuschling cessa en 1790, lorsque l'énergie du peuple belge brisa le joug autrichien et fit revivre toutes les institutions nationales. Devenu presque octogénaire, il remonta dans sa chaire et reprit son enseignement aux applaudissements unanimes de la jeunesse universitaire. Malheureusement, les beaux jours de la grande école religieuse et scientifique fondée par nos ancêtres étaient passés. L'université, épuisée par les exactions d'une double invasion, méconnue et persécutée par les autorités françaises, n'eut plus qu'une existence précaire, jusqu'au moment où, le 25 octobre 1797, elle fut fermée par un décret de l'administration centrale du département de la Dyle. Dieu avait épargné au professeur Heuschling la douleur d'assister à cette catastrophe ; il était décédé le 10 juillet, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles.

J.-J. Thouissen.

Renseignements particuliers. — *Annales de l'Université cath. de Louvain*, de 1861 et de 1864. — *Calendrier de la cour de Bruxelles*, 1774. — *Mémoire pour l'Université de Louvain, adressé à Son Excellence le ministre plénipotentiaire, le 18 janvier 1788* Louvain, 1788, 46 p. in-8°, sans nom d'imprimeur. — *Relation détaillée de ce qui s'est passé à Louvain, relativement à l'Université, depuis le 6 février* (sans nom d'auteur ni d'imprimeur). — *Vertoonschrift voor de heeren Heuschling et Van der Beelen, gepresenteert op 27 mey 1788* (sans lieu ni date, 12 p. in-8°).

HEUSCHLING (*Etienne*), orientaliste, professeur de philosophie et de philologie, né à Luxembourg le 6 avril 1762, mort à Bruxelles le 29 août 1847. Issu d'une famille dont plusieurs membres se sont distingués dans les fonctions publiques, il fut appelé, dans sa jeunesse, à l'enseignement des humanités au collège royal de Namur. Ayant commencé à Luxembourg des études philosophiques et théologiques, mais désireux de satisfaire son goût pour la linguistique, il se tourna vers les pays étrangers. Il s'adressa, pour trouver protection, à l'archevêché de Paris, et il occupa des postes de confiance à Paris et à Aix en Provence (1786-1787), avant de se rendre à Rome où l'attirait l'enseignement des langues orientales. Il étudia dans cette ville plusieurs de ces langues, peu connues ailleurs, et il prit part avec honneur (juillet 1788), à un concours pour l'obtention d'une chaire de syriaque à la Sapience.

Rentré dans les Pays-Bas, il se fixa à Louvain, où il fit pendant sept ans (1790-1797) la leçon d'hébreu au Collège des Trois-Langues avant la fermeture de l'ancienne université. Heuschling, qui était resté en relation avec les chefs de plusieurs diocèses, était qualifié d'abbé; mais il ne fut jamais ordonné prêtre. Quand la Belgique fut réunie à la république française, il habita le plus souvent Bruxelles, où il se maria. Gradué en plusieurs facultés, il était apte à des emplois divers : il professa la grammaire générale à l'école centrale du département de la Dyle (son discours d'ouverture de l'an VIII fut imprimé); il fut, en 1806, attaché comme suppléant à l'école de droit créée par l'Empire dans l'Académie de Bruxelles. En 1817, il eut le titre de professeur ordinaire dans la nouvelle université de Louvain, et son nom fut porté au programme pendant trois ans pour des leçons de philosophie, de langue grecque et de grammaire des langues sémitiques. Pensionné de l'Etat, c'est à Bruxelles qu'il passa les dernières années de sa vie, toujours occupé de ses anciennes études dont il parlait encore

avec enthousiasme. La correspondance d'Heuschling à l'époque de ses voyages à l'étranger est toute pénétrée de son ardeur pour le travail et de son espérance de prendre part à la rénovation des origines de l'histoire qui lui apparaissait comme devant sortir de la culture d'idiomes antiques et de la découverte de nombreux monuments. On croirait qu'il eût justifié d'une manière plus éclatante son amour de la science, s'il eût été titulaire d'une chaire spéciale dans une des branches d'érudition pour laquelle il avait des aptitudes remarquables.

Félix Neve.

Documents inédits et papiers de famille. — *Annuaire de l'univ. cath. de Louvain*, 1848, p. 302 et suiv. — F. Neve, *Mémoire hist. et litt. sur le coll. des Trois-Langues à l'univ. de Louvain*, p. 278-288 t. XXVIII des *Mémoires couronnés* de l'Académie royale de Belgique). — *Renseignements biographiques sur le professeur Etienne Heuschling*, tirés de sa correspondance inédite par Xavier Heuschling (*Annales de l'Institut archéologique de Luxembourg*, Arlon, 1880). — Dr Neyen, *Bibliographie luxembourgeoise*, supplément.

HEUSDEN (*Pierre - Antoine VAN*), poète flamand, naquit à Anvers, le 3 juin 1738. Ayant terminé ses humanités au collège de Moll, dans la Campine, il entra au collège des jésuites, à Louvain; il y fut ordonné prêtre. Lors de la suppression des jésuites en 1773, au lieu de rentrer dans le monde comme prêtre séculier, Van Heusden entra au couvent des Chartreux de Gand, et y prononça ses vœux, sous le nom de frère *Brunon*. Trois ans après, il fut appelé au poste de vicaire du couvent des Chartreux de Louvain, qui fut supprimé en 1783, conformément à un édit de Joseph II. Van Heusden quitta son monastère en pleurant, alla séjourner pendant quelque temps chez le curé du village de Voshem, près de Tervueren, puis revint se fixer à Louvain, chez son ami l'avocat Guillaume de Becker.

A cette époque, le couvent des Chartreux était occupé par la troupe. Cet envahissement attristait notre prêtre; il se rendait souvent au rempart pour s'abandonner à sa rêverie et revoir, de cette hauteur, la maison où il avait

coulé tant de jours heureux. L'ancien religieux partageait son temps entre la prière et la poésie. Il était le poète en vogue, celui qui consacrait ses vers aux fêtes religieuses et qui chantait joyeusement les fêtes de famille. Il avait de l'humour et une grande facilité d'improvisation. Esprit cultivé, causeur agréable, il avait su s'attirer l'affection du petit nombre d'intimes qui l'entouraient habituellement. Il fut subitement enlevé à leurs sympathies par un coup d'apoplexie, à Louvain, dans la maison de son ami de Becker, le 20 brumaire an VI, ou 10 novembre 1797.

M. l'instituteur P.-C. Cassier a publié un choix des poésies de notre auteur, sous le titre de : *Gedichten door Bruno Van Heusden*. Antwerpen, Schotmans, 1856, in-12, de 211 pages.

Ed. Van Even.

Archives de la ville de Louvain. — *Gedichten van Bruno van Heusden*, préface.

HEUSDEN (*Jean DE*). Voir JEAN DE HEUSDEN.

HEUVEL (*Antoine VAN DEN*). Voir VANDEN HEUVEL.

HEUVICK (*Gaspard*), artiste peintre, né à Audenarde, vers le milieu du XVII^e siècle. Van Mander l'a connu à Rome. Il était établi à Bari où il travaillait pour l'évêque de Pouille et où il faisait un commerce de grains qui l'enrichit. Il existe de lui à l'hôtel de ville de son lieu natal deux tableaux : l'un représente *le Jugement dernier* et compte environ deux cents figures. Il a deux mètres de haut sur autant de large; l'autre est une allégorie représentant *la Justice, la Tempérance et la Foi*, daté de 1582. Gaspard Heuvick fut un bon peintre qui se forma à l'école de Laurent Costa.

Ad. Siret.

HEXIUS GODWINUS, écrivain ecclésiastique, né à Loenhout, commune de l'ancien Brabant, aujourd'hui de la province d'Anvers, carme du couvent de Flessingue, en Zélande, docteur en théologie de la Faculté de Paris, évêque d'Hiéropolis et suffragant d'Utrecht, où il établit un couvent de son ordre, a

écrit des ouvrages latins sur des questions de théologie et de morale, ainsi que des sermons et des commentaires sacrés.

En voici la liste :

1. *Commentarium in libros I et II Sententiarum*. Mss. — 2. *Directorium per tubatæ conscienciæ*. Mss. — 3. *Quæstiones de virtutibus theologicis et cardinalibus*. Mss. — 4. *De decem præceptis*. Lib. I. — 5. *De modo prædicandi*. Lib. I. — 6. *De exemptorum copia*. — 7. *Quadragesimale*. — 8. *Sermones de tempore et sanctis*.

Hexius Godwinus est mort en 1475, à Utrecht. Sur son tombeau, on lisait cette inscription :

CONDITUR HIC DOMINUS GODWINUS ET ORDINIS HUIUS FRATRUM CONVENTUS, QUI FUIT EXIMIUS DOCTOR PARISIUS, PRÆSUL HIEROPOLITANUS. LOENHOUT QUEM GENUIT; PROH DOLOR ! HINC OBIT.

Ferd. Loise.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — *Bibliotheca Carmelitana*. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Valère André.

HEYDELBERGH. Voir HELDERBERG.

HEYDEN (*Jean VAN*). Voir VANDER HEYDEN (*Jean*).

HEYENDAL (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, naquit en 1658, à Eupen, selon les uns, ou, selon d'autres, à Walhorn, près d'Eupen, dans le duché de Limbourg. Après avoir fait ses humanités à Aix-la-Chapelle, il se rendit en Italie, afin d'y achever ses études; mais, en route, il fut enlevé par des aventuriers vénitiens, qui le contraignirent de servir près de quatre ans parmi eux, dans l'île de Corfou. Il revint à Walhorn le jour même où sa mère, trompée par un rapport fort circonstancié de sa mort, faisait faire ses obsèques, auxquelles il assista sans se douter que c'était pour lui-même qu'on les célébrait. Il se fit, en 1684, chanoine régulier de Saint-Augustin, à l'abbaye de Rolduc, où la discipline avait été récemment rétablie à peu près sur les constitutions de la congrégation de Sainte-Geneviève; il y enseigna la théologie et l'Écriture sainte, devint abbé en 1712, et, après avoir

édifié sa communauté par la sainteté et la douceur de ses mœurs, il y mourut le 5 mai 1733.

Nicolas Heyendal a écrit :

1. *Lettres ecclésiastiques sur la vie et les devoirs des ministres de l'Eglise*, en latin. Liège, 1703, in-12. — 2. *Orthodoxie de la foi et de la doctrine de l'abbé et des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de l'abbaye de Rolduc, etc.*, en latin et en français. — 3. Quelques écrits en latin et en français sur les matières de la grâce, suivant les principes de l'Université de Louvain, imprimés en 1710, 1712 et 1714. — 4. Quelques Mémoires latins et français, imprimés en 1728, sur des affaires politiques et de juridiction. — 5. *Apologia pro abbate et priore monasterii Rodensis contra ecimium P. Desiderant, S. Th. Doct., in qua eorumdem doctrina et personæ vindicantur et defenduntur adversus falsitates, ab eodem doctore ipsi nuper imputata in scripto : De Reformatione, etc.*, per R. D. Nicolaum Heyendal, ejusdem monasterii priorem. Antverp., apud Petrum Jouret, 1710, in-8°, p. 238, 9 ff. de postface, d'index et d'errata. Approb. du 9 octobre 1710, Anvers. — 6. *Defensio scriptorum theologorum de Gratia Christi quæ D. N. Heyendal dictavit; à Bern. Desiderant actione epistolari et fraternd denunciatione vindicta*. Louvain, in-4°, 1712. Cet ouvrage fut censuré en 1713 par la Faculté de théologie de Cologne et par quelques théologiens de Liège, sur la réquisition de l'archevêque Joseph-Clément de Bavière, comme contenant diverses propositions suspectes d'erreurs. Cette censure se trouve, dit Hartzheim (*Prodromus historiæ univ. Colon.*), en manuscrit au Collège des Trois-Couronnes. L'archevêque-électeur de Cologne interdit alors la lecture de l'écrit. La Faculté de théologie de cette ville écrivit, en 1715, au pape Clément XII pour lui déférer l'ouvrage d'Heyendal; le 27 avril de cette année, le pape leur répondit par un bref, adressé aux recteur et doyen, ainsi qu'aux autres professeurs de l'Université, dans lequel il leur promettait d'émettre sa décision en temps convenable. Depuis,

l'archevêque condamna définitivement le livre par une ordonnance datée de Valenciennes, le 11 juin 1717. — 7. *Dispunctio censuræ Coloniensis, ejusque justificationis adversus quasdam assertiones Nic. Heyendal. Acc. epistola ejusd. super appendice B. Desiderant*. Bruxelles, 1714, in-4°. L'écrit qu'Heyendal s'attache ici à réfuter fut imprimé plus tard, le 15 mai 1729, sous le titre : *Justificatio censuræ Coloniensis in Heyendalii propositiones latæ*. — 8. *Le Jour évangélique, ou 366 vérités tirées de la morale du Nouveau-Testament, etc., pour servir de méditations chaque jour de l'année, par l'abbé de Rolduc (Nicolas-Heyendal)*. Liège, 1699, in-12, et sæpius, à Paris. — 9. *Brevis animadversio pro parte Limburgensium, ipsique junctorum Brabantorum ordinum, in Leodiensium Facti seriem præterens vindicatam*, 1719, in-fol., de 53 p.

Heyendal composa cet ouvrage pour l'usage des religieux de son abbaye.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Bedclière, *Biographie liégeoise*. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. 1^{er}, p. 742. — Hartzheim, *Prodromus historiæ univ. Colon.*, p. 38. — De Feller, *Biographie universelle*. — X. De Theux, *Bibliographie liégeoise*.

HEYLAN (François). Les seuls détails que l'on ait recueillis sur la vie de ce graveur, c'est qu'il naquit à Anvers et s'établit à Séville, en 1608. M. Georges Duplessis, dans son *Histoire de la gravure*, ne donne qu'un renseignement sommaire : « François Heylan, le chef » d'une famille de graveurs, qui, venue » des Flandres, se fixa en Espagne, se » signala à Grenade par un grand nombre de bonnes estampes qui appelèrent l'attention et jouirent pendant » quelque temps de la vogue. » Kramm eut connaissance de cet artiste par une très grande gravure qu'il possédait et qui représentait *l'Arbre généalogique chrétien*, où les grands saints des deux sexes sont placés à leur degré de gloire spirituelle, dans la lumière rayonnante du Saint-Esprit. Au pied de l'arbre, on voit saint François embrassant le Christ; sur les côtés de l'estampe figurent deux Pères de l'Eglise, plus grands que les

autres personnages et présentant des maximes religieuses sur des phylactères. Au-dessous, on lit : *J. Joannes Ximenez Lector Theologus in Hispalensi Collegio Seraphici D. S. Bonaventuræ inventor. Franc^{us} Heylan Antverpiensis sculpsit, Hispali anno 1608*. Kramm attribue au tableau, reproduit par le burin de Heylan, une certaine importance au point de vue de l'histoire de l'art : dans un commentaire détaillé, il assure que l'œuvre appartient à la première moitié du XIII^e siècle et que c'est une des premières peintures de ce genre.

Emile Van Arenbergh.

Georges Duplessis, *Histoire de la gravure*, p. 435. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vlaamsche kunstschilders*, enz., t. II, p. 689.

HEYLBROECK (Michel), artiste peintre-graveur, né à Gand en 1635 et mort en 1733. On ne sait pas grand'chose de cet artiste, sinon qu'il s'établit à Vérone et qu'il mourut presque centenaire. On prétend qu'il tailla le cuivre dans sa plus grande vieillesse sans le secours de lunettes. Il a gravé la *Mort de Didon*, d'après Sébastien Bourdon, en 1713; les *Quatre Parties du jour*, d'après Le Brun; quatorze sujets, parmi lesquels une *Vue de l'ancien château de Tervueren*, la *Flagellation*, la *Vierge et l'Enfant Jésus*, d'après Van Dyck; *Pan vaincu par les amours*, copie libre de l'estampe d'Antoine Coppel. On rencontre aussi son nom sous des frontispices de livres de piété. Comme peintre, nous ne connaissons aucun ouvrage de lui. Toutefois, quelques biographes disent qu'en cette qualité il avait du talent.

Il y a eu plusieurs graveurs sur métaux qui ont porté le nom de Heylbroeck, notamment Norbert et Nicolas, mais nous ne savons s'ils appartiennent à la famille de Michel. Norbert était né à Bruges où il grava des médailles. A Gand, où il s'était établi, il fut condamné à être pendu pour avoir fabriqué de la fausse monnaie. Sa femme obtint sa grâce, mais il eut à subir un long emprisonnement. Il y eut un Heylbroeck qui fut nommé directeur de la monnaie à Bruges en 1749, où il mourut en 1785.

Ad. Siret.

HEYLEN (Jean), graveur de sceaux, cité de 1425 à 1436. Parmi les variantes de son nom qu'on trouve dans les documents — Heylen, de Heylem, de Helle — M. Pinchart adopte la première : « Nous avons préféré la première de ces formes, dit-il, parce que c'est celle qui est admise par Pierre Vander Eycken, receveur général du Brabant, dans ses comptes (Archives du royaume), et que nous le croyons avoir été mieux informé de la véritable prononciation du nom de notre graveur que ne l'était Jean Abonnel, commis à la recette générale des finances, chargé de remettre ses comptes à Lille. » Le même érudit repousse l'opinion de M. le comte de Laborde, qui, dans les *Ducs de Bourgogne*, etc., t. Ier, 2^e partie, préface, p. xxxix, prétend que Jean Heylen, de Heylem ou de Helle, mentionné dans les registres de Lille et de Bruxelles, est le même personnage que Josset de Halle, qui fut nommé par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, à la charge d'argentier, par lettres patentes du 29 juillet 1386, et dont les comptes existent aux archives de Dijon, depuis cette date jusqu'au 2 mars 1393.

Heylen, dont on ignore le lieu de naissance, habitait Bruxelles. Comme la plupart des graveurs de sceaux et de médailles jusqu'au XVI^e siècle, il était en même temps orfèvre, mais, dans les comptes, il est presque toujours qualifié de graveur de sceaux (*segelsmydere*, *segels-teekere*).

La première fois qu'apparaît le nom de Jean Heylen, c'est en 1425, à la suite des événements qui agiterent le Brabant, lors de la guerre de Jean IV contre sa femme, Jacqueline de Bavière, dont il était séparé, et qui, depuis, avait épousé le duc de Gloucester. « Le duc (Jean IV), dit l'*Histoire de Bruxelles* (1), ayant cédé à son cousin, Philippe le Bon, l'administration de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, les députés des villes brabançonnnes refusèrent d'approuver cet acte, parce que la réunion au Brabant de

(1) Par A. Henne et Alph. Wauters, t. I^{er}, p. 225.

« Heusden et de Gertruidenberg n'y
 « avait pas été stipulée. Le garde des
 « sceaux, Corneille Proper, ne voulant
 « pas sceller le traité conclu entre les
 « deux princes, Jean IV fit faire un
 « autre sceau que son secrétaire, Pierre
 « Vanderheyden, y apposa le 19 juillet
 « 1425. » Ce fut Jean Heylen qui
 grava le nouveau sceau du duc. Il reçut
 pour façon et fourniture, par ordonnance
 du 18 août 1426, la somme de 18 cou-
 rounes de France : ce sceau était d'ar-
 gent et pesait 4 onces moins 5 esterlins
 (registre n° 21718 de la Chambre des
 comptes aux Archives du royaume).

Les Joyeuses Entrées du Brabant
 imposaient au souverain l'obligation
 d'avoir un sceau pour le duché : ainsi,
 dans celles de Jeanne et Wenceslas (jan-
 vier 1355, 1356, nouveau style) et de
 Philippe de Saint-Pol (1427), cette clause
 est très expressément spécifiée, et Phi-
 lippe le Bon, à son tour, dans la charte
 constitutionnelle qu'il octroya en pre-
 nant possession du pouvoir, promit de
 l'observer (1). Il fit en conséquence gra-
 ver, immédiatement après son inaugu-
 ration, qui eut lieu le 5 octobre 1430,
 un signet provisoire avec ses armes,
 en attendant que le sceau de Brabant
 fût achevé : « Tot aen der tyd toe
 « dat eenen segel in Brabant gemaict
 « waere » (registre n° 2408 de la cham-
 bre des comptes, 3^e compte de Jean
 Berlyaert, f° lxxij r°, aux archives du
 royaume). Le prince fit ensuite changer
 son sceau secret auquel fut ajouté l'écu
 de Brabant : Jean Heylen fut chargé
 de ce travail et reçut, attendu qu'il y
 avait *vacqué longue espuce de temps*,
 47 francs 10 sols (de Laborde, les
Ducs de Bourgogne, t. Ier, 2^e partie,
 p. 257, n° 886). Ce sceau, que M. Pin-
 chart suppose être celui gravé dans Vre-
 dius (*Sigilla comitum Flandriæ*, p. 85),
 était d'or fin et attaché à une chaîne du
 même métal : le tout pesait 6 onces
 5 esterlins et avait été fourni par Nico-
 las (Collart ou Colin) le Fèvre, chan-
 geur à Bruges, pour la somme de

71 francs 17 sols (de Laborde, *loc. cit.*,
 p. 256, n° 884).

M. Pinchart attribue, en outre, à
 Jean Heylen le grand sceau dit de *Bra-
 bant*, et le contre-sceau qui furent alors
 gravés vers la fin de 1430. « Quoique
 « son nom, dit-il, ne soit pas indiqué
 « dans le compte où est portée la dé-
 « pense de ces sceaux, il n'est pas
 « douteux qu'il n'en soit l'auteur,
 « quand on les compare avec ceux
 « qu'il fit pour le même prince quelques
 « années plus tard. » Par ordonnance
 du 20 décembre, il fut payé au maître
 graveur de Bruxelles (*den meester segels-
 teekere van Bruessele*) la somme de
 92 livres 16 sols pour la gravure de ces
 deux sceaux et de deux signets, qui
 pesaient ensemble trois marcs d'argent
 (registre n° 2408 de la chambre des
 comptes, 3^e compte de Jean Berlyaert,
 f° lxxij r°, aux Archives du royaume).

C'est encore au burin de Jean Heylen
 que, selon M. Pinchart, est dû cet autre
 sceau de Philippe le Bon fait vers la
 même époque, où on lit, en caractères
 gothiques :

*Sigillum. Philippi. Dei. gracia. Burgun-
 die. Lotharingie. Brabancie. Z. Limburg-
 gie. ducis. Flandrie. Arthesie. Burgundie.
 palatini. Z. Namurci comitis. sacri imperii
 marchionis. ac. dñi, de Salinis. Z. de
 Machlinia.*

Ce sceau et le contre-sceau, qui re-
 présente un lion heaumé avec quatre
 écussons, sont gravés dans Vredius,
Sigilla comitum Flandriæ, p. 80.

Par lettre du 12 avril 1433, Jacque-
 line de Bavière fit cession de ses Etats,
 sauf quelques villes et seigneuries, à
 Philippe le Bon, pour lui et ses descen-
 dants. « L'acte de serment du duc de
 « Bourgogne, dit M. Pinchart, ne se
 « trouve point au dépôt des archives de
 « l'Etat, à Mons, et bien que l'époque
 « de son inauguration ne nous soit point
 « connue, nous sommes portés à croire
 « qu'elle suivit la cession du 12 avril
 « 1433, ou, tout au moins, qu'elle fut
 « antérieure à la mort de Jacqueline
 « (8 octobre 1436), car Philippe fit, en
 « 1434, graver un sceau par Jean Hey-
 « len, avec cette légende (en caractères

(1) *Placcaeten van Brabant*, 1, bl. 453. —
 Verloof, *Codex brabanticus, inaugurationes, in-
 scriptio tertia*, p. 425.

« gothiques), où il est qualifié de comte
« de Hainaut, Hollande et Zélande, et
« de seigneur de Frise. »

Ce sceau est reproduit par Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 87, et par Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie*, t. II, p. 362, pl. N, n° 4, au moyen du procédé Collas; le contre-sceau ne figure qu'en écusson orné d'un heaume et de lambrequins. Pour la gravure du sceau, du contre-sceau, ainsi que d'un petit signet aux armes du duc, et la fourniture de trois marcs d'argent qui y avaient été employés, il appert d'un compte cité par M. de Laborde (les *Ducs de Bourgogne*, p. 344, n° 1167) que notre artiste reçut 69 francs.

La même année, Jean Heylen grava aussi un autre sceau pour le Brabant, auquel il ajouta les nouveaux titres de Philippe (registre n° 2411 de la chambre des comptes, 7^e compte de Jean Van der Eycken, f° CVIIV); l'excédent des trois marcs d'argent qui lui furent fournis pour son travail servit à faire cinq autres signets : un pour le chancelier, un pour Jean de Hornes, drossard, deux autres pour Edmond et Ambroise de Dynter, et le dernier pour Dreux Van der Vacquerien, secrétaires du duc. La gravure de ces pièces lui fut payée 76 livres.

Sur l'ordre du duc, Jean Heylen alla lui-même livrer les sceaux au chancelier à Anvers, où les Etats de Brabant étaient alors assemblés. Le 4 juillet 1436, il se rendit à Lierre, où les Etats lui ordonnèrent d'ajouter un S sur le grand sceau du duc, pour indiquer le mot *Sigillum*, et il brisa, en leur présence, l'ancien sceau de Brabant, gravé en 1430. Ces sceaux, pour les distinguer des autres, portaient à la fin de la légende ces mots, en caractères gothiques : *Ordinatum in Brabantia*. Quant à ces voyages de Jean Heylen, pour la livraison de son travail, on trouve une note à ce sujet dans le registre n° 2411 de la chambre des comptes, 9^e compte de Jean Van der Eycken, f° LXXXV, r° et v°.

C'est Heylen encore qui, en 1432, grava le sceau de l'ordre de la Toison d'or, fondé par Philippe deux ans aupa-

vant : cette pièce, qui pesait neuf onces d'argent, coûta, de métal et de gravure, 54 livres 6 sols (de Laborde, *loc. cit.*, p. 262, n° 917). M. Pinchart fait remarquer, à propos de ces extraits du compte, où figure cette dépense, que le nom de l'artiste est écrit *Jehan de Herselles*. « Nous nous plaçons à « croire, ajoute-t-il, que ce savant a « bien lu; mais, dans tous les cas, il « est impossible de ne pas reconnaître « que ce Jehan de Herselles est le « même que notre Jean Heylen, puis- « qu'ils vivaient à la même époque, et, « ce qui doit faire bannir jusqu'au « moindre doute, qu'il est qualifié de « graveur de sceaux, demeurant à Bruxelles. « Peut-on trouver une désignation « plus positive? »

Ces sceaux, gravés par Heylen, avaient, indépendamment même de leur valeur artistique, une trop grande importance pour ne pas attirer la renommée sur leur auteur. La réputation dont il a dû jouir est d'ailleurs pleinement justifiée par son talent : ses sceaux sont remarquables par le fini de l'exécution, le mouvement des figures, l'élégance du dessin, la richesse d'ornementation, et dénotent le style à la fois large et soigné d'un maître graveur.

Emile Van Arenbergh.

Revue de la Numismatique belge, t. VI, notice de M. Alex. Pinchart, p. 468.

HEYLEN (Gonzalès VAN), graveur sur bois, naquit au XVII^e siècle, à Anvers, où il mourut en 1720, laissant quelque réputation. On a de lui nombre de vignettes et d'autres illustrations, qui sont gravées, au dire de Papillon, d'un burin facile et spirituel. Van Heylen est également auteur d'un petit alphabet, en caractères figurés, lesquels servirent plus tard de lettres historiées pour un livre de prières.

Emile Van Arenbergh.

HEYLEN (Jean-François), en religion *Adrien*, historien, archéologue et numismate. Il était fils de Jean-François

Nagler, *Neues allgemeines kunstler Lexicon*, t. VI, p. 170. — Immerzeel, *Levens des schilders*, t. II, p. 39.

et d'Anne-Elisabeth Wouters, naquit à Norderwyck le 6 août 1745 et mourut à Rome le 4 mai 1802. Après avoir achevé ses humanités à Gheel, il entra, en 1763, à l'université de Louvain, pour faire ses études en philosophie. De là il se rendit à l'abbaye de Tongerlo, ordre des Prémontrés, où il prononça ses vœux solennels, le 9 juillet 1767. En religion il prit le nom d'Adrien, et fut admis à la prêtrise, le 23 décembre 1769. Son supérieur l'envoya à Rome pour y continuer ses études au collège Norbertin, fondé en 1622 dans la ville éternelle par Adrien Stalpaert, abbé de Tongerlo. A son retour aux Pays-Bas, il fut nommé (5 mars 1776) vicaire du prieuré de Leliendaal à Malines. Il y resta jusqu'en 1780, lorsque Godefroid Hermans, abbé de Tongerlo, le rappela au monastère pour y remplir les fonctions d'archiviste et de bibliothécaire. Une position semblable, aussi conforme à ses goûts, lui permit de s'occuper exclusivement d'études historiques, archéologiques et numismatiques. Dans ses moments de loisir il parcourait la Campine, y faisait des recherches sur les antiquités du pays, les monnaies romaines et celles du moyen âge, dont il forma une collection.

A plusieurs reprises il prit une part active au concours des questions historiques posées par l'Académie royale de Bruxelles; nous le ferons voir plus loin.

Au moment de la suppression de la nouvelle association des Bollandistes par Joseph II, l'abbaye de Tongerlo acquit (11 mai 1789) la bibliothèque des Bollandistes et du musée Bellarmini, y compris toutes les publications pouvant servir à continuer les *Acta Sanctorum Belgii*. Heylen fut l'instigateur de la résolution prise par son monastère de faire cette acquisition, dans le but d'agrandir considérablement son dépôt littéraire. Il fut même chargé d'entamer les négociations à ce sujet avec le gouvernement des Pays-Bas. Bientôt les armées françaises arrêtaient tous ses travaux. Dès le moment où l'on prévint la suppression de son abbaye, il fut nommé (27 décembre 1796) curé à Oolen, village situé

près de Herenthals, dans la Campine. Son séjour n'y fut pas long. A la suite des poursuites dirigées, sous la république, contre les prêtres non assermentés, Heylen fut obligé de s'expatrier (1797). Il se rendit en Allemagne, et de là à Rome, où il s'installa au collège Norbertin. Il y mourut des suites d'une inflammation des intestins.

Ses écrits sont :

1. *Commentarius ad quæsitum: Quo tempore jus romanum notum fuerit in Belgio austriaco, vimque legis ibidem obtinuerit.* Bruxelles 1783, in-4°. Ce mémoire obtint le premier accessit de l'Académie de Bruxelles en 1782. — 2. *Commentarius ad quæsitum: Quo tempore ecclesiastici cœperint esse statum ordinum seu statum Brabantie? Qui fuerint illi ecclesiastici, quænamque causæ et rationes unionis seu assumptionis ecclesiasticorum in reliquorum ordinum cœtum?* Bruxelles, 1783, in-4°. Ce mémoire fut couronné en 1783. Heylen y ajouta, à titre de supplément : *Bulla Benedicti XII et instrumentum concordie Leodii initæ, anno Domini 1377, styli leodiensis.* — 3. *Antwoord op de vraagstuk: Aen te toonen de steden of andere plaetsen der Nederlanden, in de welke de respective souvereïne geldspecien hebben doen slagen gedurende de XIV^e en XV^e eeuwen, en vooral volgens de ordination geëmaneerd binnen deze twee eeuwen, of by gebrek van deze volgens andere geloofwaardige bewysstukken, etc.; aen te toonen den titel van het goud of van het zilver, het gewigt en de evaluatie van die geldspecien (binnen de Nederlanden gedurende de XIV^e et de XV^e eeuwen) in de nederlandsche of fransche munt onzer dagen; eyndelyk te doen kennen de plaetsen der historie schryvers en van de zelfstydysche bewysstukken, etc.* Brux., 1787, in-4°. Ce mémoire a remporté le prix de l'Académie en 1787. Il atteste chez l'auteur une grande connaissance de la numismatique, sans cependant s'occuper des types. — 4. *Commentarius in originem tertii status populum representantis in comitiis ordinum ducatus Brabantie, quem Academia regia Bruxellensis, anno 1786, præmio ornauit.* Bruxelles, 1841, in-4°. Heylen avait remporté, au con-

cours académique de 1786, la médaille d'or à propos de cette question. A la suite des démarches faites par les Etats de Brabant, qui craignaient les conséquences de l'apparition de ce livre, il ne fut pas publié. L'abbé de Ram ayant trouvé le manuscrit autographe d'Heylen, le publia au tome XV des Mémoires de l'Académie royale de Belgique. — 5. *Verhandelingen over de voornaemste opkomst en voortgang der landbouw-kunst in de Kempen, bewyzende het nut en profyt daer doór toegebragt aen den Staet doór de abdyen en kloosters der gemelde land streek.* Bois-le Duc, 1789, in-4°. — 6. *Historische verhandelinge over de mildheyd, hulp, bystanden, menschlievendheyd tot de arme, vremdelingen en andere beweezen door de abdyen en kloosters der Kempen.* Lierre, 1790, in-8°. Ces deux publications, réunies à d'autres écrits du même auteur, ont été réimprimées à Turnhout en 1837, dans un volume in-4°, intitulé : *Historische verhandelungen over de Kempen*, contenant : 1. *Historische verhandeling over den land-bouw der Kempen*; 2. *Historische verhandeling over de gesteltenis der nu genoemde Kempen en aengelegene provincien, in de eerste eeuwen*; 3. *Historische verhandeling over de mildheyd, enz.*; 4. *Historische verhandeling over de slaverny en deszelfs verbanning uyt de vryheidszugtige Kempen in voorige eeuwen*; 5. *Historische verhandeling nopens de slaverny en de vryheidsboomen of standaerden*; 6. *Historische verhandeling over den iever, waekzaamheyd en ziel-zorg der kloosterheeren in de Kempen*; 7. *Historische verhandeling der tydstippen, waerop de plaegen der goddelyke rechtveerdigheyd over de Nederlanden, en besonderlyk over de Kempen uytgescheenen hebben*; 8. *Verhandeling over de voordeelen door de religieuzen, namelyk in de Kempen, aen kerk en vaderland toegebragt*; 9. *Verhandeling of levens-beschryving van verscheydene uytsteeekende religieuze kweekelingen van de abdyen der Kempen, voorgegaen van eenen korten oogslag over de Bloemaerdine en haere leerstukken*; 10. *Verhandeling over eenige urnen of lykvaaten onlangs (1792) ontdekt by het dorp Alphen, in de*

baronie van Breda en andere gevonden tot Meerhout, in de Brabandsche Kempen. Une édition devenue rare en avait déjà été publiée à Malines en 1809, en deux volumes in-4°. Il a laissé en outre différents travaux restés manuscrits, savoir : *Vraagstuk, op welkdanig titel is den graeve Hermannus, egtgenoot der graevin Richildis, graevin geweest van Henegouwe, voor dit uyt zynen hoofde, of uyt den hoofde der graevinne zyne egtgenoot?* Ce travail était destiné à un concours académique où Corneille Smet remporta le prix. — *Carmina*, partie en latin et partie en flamand. *Evaluationes antiquæ.* Travail concernant la numismatique. — *Actus et facta quæ raptim ex variis chartis excerpti et chronologia, tempore fvente, disponam pro majore commoditati monachorum* (les archivistes de Tongerlo) *servire poterunt.* — *Analecta inedita.* — *Analecta.* — *Reyze in Italien.*

Ch. Piot.

De Ram, *Adriani Heylen commentarius de origine tertii status; prologus editoris.* — *Messenger des sciences et des arts*, 1835. — Dom Pitra, *Etudes sur la collection des actes des saints.* — Serrure, *Cabinet du prince de Ligne.* — *De prosecutione operis Bollandini.* — *Mémoires couronnés de l'Académie de Bruxelles*, 1783 à 1788. — *Bulletin de l'Académie royale*, t. VI, 2^e partie. — *Namur, Histoire et biographie de l'Académie.* — Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles.*

HEYLEN (Pierre-Joseph), historien et archéologue, fils de Jean-François et d'Anne-Elisabeth Wouters, naquit à Norderwyck, le 24 décembre 1737, et mourut à Lierre, le 5 décembre 1793. Arrivé à l'université de Louvain pour y faire ses études en philosophie, il obtint, au moment de la proclamation du concours général de la faculté des arts (1785), une troisième place parmi les cent un concurrents. Ce succès et son application le firent appeler plus tard à une chaire de professeur de philosophie dans la pédagogie du Faucon : il y fut admis à ce titre par la faculté des arts, le 20 juin 1759. Le gouvernement favorisa cette nomination en accordant au récipiendaire la dispense de quatre mois nécessaires au complément des quatre années d'études qu'il lui fal-

lait encore depuis sa promotion en philosophie, conformément au règlement de 1702. Malgré ses occupations nouvelles, il continua ses études en théologie, de manière à pouvoir prendre le titre de licencié (8 août 1763). Au moment de la nomination de Brenart au siège épiscopal de Bruges, Heylen le remplaça en qualité de doyen du chapitre de Saint-Gommaire, à Lierre (24 septembre 1777). Cette position lui permit de quitter l'enseignement et de s'occuper de travaux historiques. Il prit une part active aux concours des questions posées par l'Académie royale de Bruxelles. Son érudition était si bien reconnue qu'au moment où le gouvernement autrichien se décida à faire publier les *Analectes belgiques* par l'abbé Ghesquière, il proposa de lui adjoindre de Nelis, le baron de Fraula et Heylen. Des circonstances imprévues, le manque de fonds et l'indifférence de certaines personnes influentes firent échouer l'entreprise. Heylen n'y travailla pas. Il avait été nommé membre de l'Académie de Bruxelles, le 12 octobre 1778.

On lui doit les travaux suivants :

Un mémoire rédigé en latin en réponse à la question : 1. *Quel était l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique avant le VII^e siècle ?* Heylen obtint un accessit. Son mémoire est resté à l'état de manuscrit dans les archives de l'Académie royale de Belgique. — 2. *Commentarius præcipuus hodiernæ Belgicæ fluvios breviter describens ac eorumdem alveorum mutationes, operasque ad Caroli V sæculum usque, cum ad ampliandum navigationem, tum ad eos diversis civitatibus penigendos subinde susceptos exhibens.* Brux., 1775, in-4°. Ce mémoire a été couronné par l'Académie. — 3. *Responsum ad quæstionem : Cujus juris scripti usus obtinuerit apud populos Belgicæ a sæculo septimo atque ad exordium circiter sæculi decimi tertii ? et quæ isto temporis intervallo administrandæ justitiæ ratio fuerit ?* Bruxelles, 1777, in-4°. Ce travail fut également couronné par l'Académie en 1776. — 4. *Dissertatio de antiquis Ro-*

manorum monumentis in Austriaco Belgio superstitibus aliisque non ita pridem abolitis, necnon de iis quæ apud Tongros et Batavenses reperta fuerunt. Cette dissertation fut lue à la séance de l'Académie du 10 mai 1782. — 5. *Dissertatio de inventis Belgarum*, lue à la séance du 15 mai.

Ch. Piot.

De Ram, *Adriani Heylen commentarius de origine tertii status*, au t. XV, 2^e partie, 1840 à 1842 des Mémoires de l'Académie. — Bibliographie académique. — Namur, *Histoire et bibliographie analyt. de l'Acad. roy. de Belgique*. — *Bull. de la commiss. roy. d'histoire*, 1^{re} série, t. I^{er}. — Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles*. — Archives de l'univ. de Louvain. — Archives du Conseil privé.

HEYLERHOFF (*Martin-Jean VAN*), archéologue et historien, naquit à Maestricht le 20 juillet 1776 et y décéda le 30 mai 1854. Il était fils de Martinus et d'Adrienne Van Someren, appartenant à la bourgeoisie aisée. Son oncle paternel, Matthias (1745-1786) avait exercé les fonctions de pensionnaire liégeois de la ville (1789-1795); c'était un juriconsulte distingué, et un homme fort instruit dans l'histoire de son pays. En 1806, le préfet de la Meuse-Inférieure dut, par ordre de l'empereur, rédiger un mémoire sur les anciennes lois, coutumes et usages du département. Il s'adressa pour cet objet à l'ancien pensionnaire et en reçut une notice très remarquable, dont la minute est déposée aux archives communales de Maestricht, avec cinq registres remplis d'observations et d'extraits faits par Matthias sur des questions de droit et d'histoire.

Martin Van Heylerhoff suivit pendant quelque temps les cours de droit à Louvain; la suppression de l'université l'empêcha d'achever ses études. Il revint dès lors dans sa ville natale, pour ne plus la quitter. Il s'y occupa surtout d'histoire et d'archéologie, sciences pour lesquelles son oncle avait su lui inspirer le plus vif intérêt. Témoin des bouleversements causés par la conquête française, il se mit à rassembler ce qui pouvait faire mieux connaître les institutions qu'il avait vues fonctionner. Il s'attacha aussi à noter les détails qu'il put réunir sur les édifices religieux et les monas-

tères qu'il vit transformer, pour la plupart, en magasins ou en casernes, et il s'appliqua à graver profondément dans sa mémoire leur ancienne physionomie.

Lorsque, en 1812, on démolit l'antique crypte de l'église de Saint-Servais, il fit tout son possible pour en conserver le souvenir le plus exact; il en dressa le plan, en releva les dimensions, la dessina dans toutes ses parties et en composa, cinq ans après, une description détaillée, à laquelle son oncle ajouta, en 1820, des remarques ultérieures. La modestie de l'auteur arrêta malheureusement la publication de cet intéressant travail, qui se trouve encore actuellement en manuscrit aux archives de la ville. Peut-être en aurait-il été de même de ses écrits ultérieurs, si la fondation de la *Société des amis des sciences, lettres et arts* n'était venu l'encourager. Cette société fut établie, en 1823, par Charles De Brouckere, plus tard bourgmestre de Bruxelles, fils du gouverneur du Limbourg. Maestricht contenait à cette époque un grand nombre de jeunes gens d'une haute intelligence, dont beaucoup se sont fait, dans la suite, une brillante réputation en Belgique; nous citerons parmi eux les conseillers Stas et Cousinur, les poètes Weustenraad et Van Hasselt, les professeurs Crahay, Martens et Nypels, le colonel du génie Beukers. Avec de pareils membres, la société ne pouvait manquer de prospérer. Dès l'année de sa fondation, elle rédigea un *Annuaire de la province de Limbourg* et Van Heylerhoff se mit à composer pour ce recueil une série de notices sur la ville et ses monuments. Elles furent continuées pendant six ans (1825-1831). Elles concernent les origines de la ville, ses agrandissements successifs, le pont sur la Meuse, les églises et chapelles, les couvents, les hospices et les établissements de bienfaisance. L'auteur allait aborder ensuite l'histoire des édifices civils; les notices sur ces monuments étaient déjà presque achevées quand la révolution belge, suivie de l'état de siège, fit dissoudre la société et supprimer l'*Annuaire*. Reconstituée plus tard, elle remplaça ce recueil

par le *Jaarboek voor het hertogdom Limburg*. Van Heylerhoff y inséra en 1846, 1850 et 1851 des notices sur les souverains de Maestricht, le gouvernement intérieur, l'ancien et le nouvel hôtel de ville et autres édifices civils et militaires.

Dans tous ces écrits, l'auteur ne se borne pas à décrire les monuments avec grande exactitude; il a soin aussi de relater les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Pour avoir les informations les plus certaines, il consulta, outre les ouvrages imprimés, plusieurs manuscrits qu'il put recueillir lui-même (par exemple ceux de Herbenus et du dominicain De Heer), ou qu'il emprunta à la collection Collette; il compulsa les archives, pour autant que c'était possible de son temps, et eut recours, pour la période contemporaine, à ses propres souvenirs et à ceux de ses compatriotes les plus instruits. Dans l'usage qu'il fit de ses sources, il montra un jugement sûr et une saine critique; on peut lui reprocher la hardiesse de certaines hypothèses sur les origines.

L'ensemble des notices publiées dans l'*Annuaire* comprend 325 pages in-8°; celles du *Jaarboek* remplissent environ 100 pages in-12. Il serait vivement à désirer qu'on les réimprimât en un volume, la collection des *Annales* devenant de plus en plus rare.

Pendant de longues années, Van Heylerhoff siégea au conseil communal de Maestricht; il en était un des membres les plus actifs et les plus éclairés. Il fit aussi partie du conseil d'administration de l'Athénée royal, et la Société historique et archéologique du Limbourg l'avait nommé son président d'honneur. Il vécut célibataire, ainsi que son oncle Matthias et son frère, qui était juge au tribunal de première instance. Son portrait se trouve joint à l'article d'Arn. Schaepkens, mentionné ci-dessous.

L. Roersch.

Archives communales de Maestricht. — *Journal du Limbourg* du 2 juin 1854. — Notice par A. Schaepkens dans le *Messenger des sciences histor.*, 1859, p. 272.

HEYLWEGEN (*Louis VAN*), magistrat et philanthrope, naquit à Louvain, vers

1485. Ses parents, qui avaient une situation très avantageuse, occupaient une vaste demeure située rue de la Monnaie.

Après avoir reçu, à l'université de Louvain, le diplôme de licencié dans les deux droits, Louis van Heylwegen entra dans la magistrature. Il épousa Hardegwige le Clerc, fille de Charles le Clerc, chevalier, président de la chambre des comptes de l'empereur, à Bruxelles.

En 1531, Louis van Heylwegen était conseiller au conseil souverain du Brabant. Il passa ensuite au conseil provincial, ordonné en Flandre. Appelé à la présidence de cette assemblée, il fut créé chevalier et devint seigneur de Wassières. Il mourut à Gand le 29 mai 1556 et fut inhumé à l'église de Saint-Michel. Il laissa un fils, Egide van Heylwegen, qui épousa Louise van Rode et habitait Louvain en 1565. Par son testament, en date du 1^{er} juillet 1555, Louis van Heylwegen érigea, à Louvain, un hospice destiné à l'entretien de sept indigents : six hommes et une femme. Les pensionnaires habitaient chacun une maisonnette séparée dans l'enclos de l'établissement, qui était situé rue des Récollets, près le Jardin Botanique. Au-dessus de la porte d'entrée se trouvait une pierre ornée des armoiries du fondateur, ainsi que l'inscription suivante :

Dese fondatie heeft doen stichten heer Lodewyck van Heylwegen, ridder, ende ten synen tyde president van Vlaenderen, Ao XVcLV.

A la révolution française, la fondation van Heylwegen fut remise aux hospices de Louvain ; les bâtiments furent démolis.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Ed. van Even, *Louvain monumental*, p. 283. — Manuscrit de L.-J. vander Vyneck, à la bibliothèque de Gand, n° 93.

HEYNDRIX (Jacques), écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort en 1635. Il était bachelier en théologie et curé de Merelbeke lez-Gand. On a de lui une traduction flamande de la vie de sainte Amelberge, écrite en latin par Thierry, abbé de Saint-Trond, et insérée dans les *Acta Sanctorum* (addiem 10 jul.).

Une seconde édition sous le titre : *Het leven vande wonderbare maeght S. Amelberga*, etc., in-8°, fut publiée en 1625, chez le même imprimeur. Paquot se demande, sans résoudre la question, si l'écrit qui parut plus tard sous le titre : *Leven van S. Amor, S. Landrada en S. Amelberga*, 1628, in-8°, est du même auteur.

Jacques Heyndrix publia ensuite : *Philadelphia oft gheestelycken minnestrick in een drydobbel gouden seelken der broederlycke liefde, tusschen de liefde Godts en de liefde van onsen naesten besluytende de broederlycke eendrachticheyt met de verghiffenisse van ons schuldenaren schulden*; Gand, Josse Dooms, 1627, in-12. L'ouvrage, dédié à Anne de Blasere, épouse de J.-B. Maes, seigneur de Laeken, contient aux pages 75 et 76 un poème français, composé, suppose M. Vanderhaeghen, par le même Jacques Heyndrix.

Emile Van Arenbergh.

Acta SS. Boll., t. III de juillet, p. 83. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 4234. (Bibl. roy. de Bruxelles.) — Dom Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclés.*, XXI, 259. — Sanderus, *Flandria illustrata*, I, 358. — F. Vanderhaeghen, *Bibliogr. gantoise*.

HEYNDRIX, HEINDRIX (Loys), poète gantois de la seconde moitié du xvi^e siècle. Blommaert a édité un certain nombre de ses poésies dans la publication de la Société des bibliophiles flamands (2^e série, n° 7), sous le titre : *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der XV^e eeuw*. Toutes ces ballades politiques, satires, chansons et refrains, extraits d'un recueil manuscrit appartenant à cette société, étaient l'œuvre d'un partisan du régime espagnol au xvi^e siècle. Les pièces d'Heyndrix, signées de son nom ou des initiales L. H. et L. H. M., sont au nombre de vingt-cinq et en majeure partie des chansons. Cette forme poétique était la plus répandue dans ces temps troublés ; la chanson était le porte-voix des joies, des douleurs et des aspirations du peuple, c'était un véhicule rapide pour la propagande politique et religieuse, et la cadence du rythme gravait la pensée plus profondément dans la mémoire populaire. Les poésies de Heyndrix sont

empreintes des passions religieuses de son temps; ses *liederen*, ses *balladen* et ses *refereinen* révèlent la verve d'un génie haineux; son inspiration, parfois spirituelle jusque dans sa brutalité même, toujours véhémence, pousse volontiers la satire jusqu'à l'invective. C'est un Agrippa d'Aubigné catholique, sectaire, dont la satire est mordante.

Emile Van Arenbergh.

Maetschappy der vlaemsche Bibliophilen (2^e série, n^o 7), *Balladen en refereinen der XVI^e eeuw*. — Blommaert, *De nederduytsche schryvers van Gent*, p. 445.

HEYNS (Jacques) est l'auteur d'une traduction de l'*Histoire de Paul Jove*. Paquot, dans ses *Matériaux manuscrits*, en cite deux éditions :

1. *Die historien van Paulus Jovius, gedenckwaerdige geschiedenissen van het jaer 1494 tot het jaer 1547, door Jaques Heyns*. Amsterdam, 1603, folio, deux volumes en un tome. — 2. *Paulus Jovius Geschiedenissen, vertaelt door J. Heyns*. Amsterdam, 1604, folio.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. mss*, t. II, p. 8301. (Bibl. roy. de Bruxelles.)

HEYNS (Pierre), ou HEINSIUS, poète et géographe, né à Anvers en 1537, mort en 1597. Il fut l'ami d'Ortelius, qui l'initia à la science géographique. Le 2 janvier 1562, il acheta à Anvers une maison, rue des Augustins, pour y installer une école, qui acquit une juste célébrité. Il y enseigna lui-même les branches scientifiques et les langues néerlandaise, française et latine. La régence anversoise le nomma, le 2 avril 1561, doyen de la corporation des maîtres d'école. Quand le duc de Parme fit le siège d'Anvers, Pierre Heyns contribua à la défense de sa ville natale, comme capitaine de quartier. Après la prise d'Anvers par les Espagnols, il alla s'établir en Hollande avec sa famille. En 1588, il demeurait à Haarlem, qu'il quitta pour Staden, en 1592. C'est dans cette dernière ville qu'il mourut en 1597.

Il publia :

1. *Spel van Sinne*, pièce allégorique, avec présentation et prologue. — 2. *Esbattement of factie*, pièce comique. Ces

pièces furent jouées au Landjuweel de 1671, et imprimées par Guillaume Sylvius, dans ses *Spelen van Sinne*. Anvers, 1561. — 3. *Kort onderwys van de acht deelen der fransche tale*. Court enseignement des huit parties de la langue française. Anvers, 1571. — 4. *Spiegel der Werelt*, etc. Anvers, Christophe Plantin, 1577. — 5. *La Vie et la Passion de Jésus-Christ*, en vers français. Anvers, 1573. Son principal ouvrage est le *Miroir du Monde*. Son portrait est en tête du livre, entouré de ces mots : Bienheureux qui en Dieu se fie : *Wel hem Godt betrouwt*. Et, au bas, on lit ces deux vers :

Voici de Heyns le front : son esprit et sçavoir
Pourras en ses miroirs au vif cognoistre et voir.

Voici les diverses éditions de cet ouvrage :

1. *Miroir du Monde, mis en vers, où l'on dépeint clairement la situation, les propriétés et le caractère de tous les pays par le secours de la poésie et de la gravure*. En flamand, chez Christophe Plantin, 1577, in-4^o, avec figures. — 2. Le même ouvrage en prose. — 3. *Le Miroir du Monde ou Epitome du théâtre d'Abraham Ortelius auquel se représente, tant par figures que par caractères, la vraie situation, nature et propriété de la terre universelle. Agrandi et enrichi entre autres de plusieurs belles cartes du Pays-Bas*. Amsterdam, Zacharie Heyns, 1598. Petit in-4^o, oblong. Feuillet 97 dont les *recto* contiennent 97 cartes et les *verso* autant de descriptions.

Willems dit que, selon lui, ce poète mérite les louanges que lui décernèrent ses contemporains.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'histoire*. — Piron, *Levensbeschryvingen*. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Serrure, *Vaderlandsch museum*, t. V, p. 249. — Witsen-Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 983. — Willems, *Verhandeling*; t. 1^{er}, p. 235. — Sweertius, *A. h. belg.*, p. 621.

HEYNS (Zacharie), imprimeur et poète, fils de Pierre, naquit à Anvers en 1570. Il quitta la Belgique avec ses parents pour fuir la persécution religieuse.

C'était un bon graveur et un des meilleurs poètes de son temps. En 1598, il s'était établi comme imprimeur à Amsterdam. Plus tard, il exerça la même profession à Zwolle, où il mourut en 1640. Il était très instruit et ingénieux à trouver des emblèmes. Vondel écrivit en tête des œuvres de ce poète un éloge en vers. On y trouve aussi des sonnets du poète anversoïso Antoine Smyters.

Voici un échantillon de la manière de Zacharie Heyns :

UN CROCODILE. « Un cruel crocodile affamé pleurera pour séduire un homme compatissant, lequel, venant au secours de l'animal, tombera victime de son dévouement. Ainsi, l'homme sans défiance sera trompé par les dehors d'un rusé personnage dont les discours insinuants sont plus redoutables que les pleurs du crocodile. »

DEUX MAINS SE LAVANT L'UNE L'AUTRE. « Les mains de l'homme, pour fortifier son corps, sont plus que tout autre membre constamment en travail; étant souillées, l'eau leur rend la propriété, l'une lavant l'autre. Emblème de fidélité : comme deux amis s'accordant une assistance réciproque ne se trouvent jamais dans l'embarras. Qu'un revers vienne les atteindre, l'un sera toujours prêt à secourir l'autre. »

Zacharie Heyns est un des principaux facteurs des chambres de rhétorique. Entre les classiques et les poètes populaires des chambres de rhétorique, il y avait un abîme. Zacharie Heyns fut un trait d'union entre ces deux classes de poètes. Ses vers révèlent des connaissances très étendues.

Voici la liste de ses œuvres :

1. *Miroir champêtre des Pays-Bas*, mis en vers par Zacharie Heyns. Amsterdam, chez Zach. Heyns, 1599. —
2. *Spectacle du monde entier*. Amsterdam, 1610, avec gravures sur bois. —
3. *Emblemata*, rassemblés par Gabriel Rollenhagen et augmentés de ses idées propres. Arnheim, 1615-1616, avec gravures de Passi. —
4. *La Semaine*, de Du-Bartas, contenant la *Création du Monde*, traduit par Zacharie Heyns. Zwolle,

chez Z. Heyns, 1616. — 5. *Emblèmes ou réflexions chrétiennes*. Rotterdam, 1625. — 6. *Emblemata moralia, ou Emblèmes pour l'enseignement de la morale*. Rotterdam, 1625. — 7. *Guide du Salut*. Zwolle, 1629. — 8. *Exemples des anciens sages*. Amsterdam, 1624. — 9. *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre brabançonne d'Amsterdam : *La Blanche Lavande*, à la fête des rhétoriciens de Haarlem, 1607, publié dans l'ouvrage intitulé : *Joyaux artistiques de l'excellente ville de Haarlem*, à la prière de la société « Fidélité doit paraître ». Zwolle, chez Z. Heyns, imprimeur du pays d'Overijssel. Dans le même ouvrage, *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre flamande, l'*Œillet blanc*, à Haarlem. — 10. *Le Miroir de la peste dans lequel on montre clairement, pour l'amélioration de la vie, que la peste n'arrive pas par accident, mais est envoyée de Dieu comme châtiment*, en 5 actes, à Amsterdam. — 11. *Spel van Sinne*, pour l'entrée de la chambre de Schiedam, à la fête de rhétorique de Vlaardingen, en 1617, publié dans l'ouvrage : *la Montagne de Rhétorique de Vlaardingen, plantée de moyens nécessaires au public et avantageux pour le pays*. Amsterdam, 1617. — 12. *L'Ecole de vertu ou Miroir des jeunes filles, mise en scène*. Rotterdam, 1625. — 13. *Spel van Sinne*, les trois vertus cardinales. Rotterdam, 1625.

Ferd. Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'histoire*. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XXII. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Witsen-Geysbeek, *Biographisch woordenboek*. — Willems, *Verhandeling*, t. II, p. 63.

HEYNS (Daniel). Voir HEINS.

HEYS (Mathias), hagiographe, naquit au xvi^e siècle, à Anvers, et prit l'habit de dominicain en cette ville. Promu au baccalauréat en théologie à Bologne, en 1615, il fut appelé, à cette époque, à diriger les études au couvent de son ordre à Louvain et y fit sa licence. Il mourut à Anvers le 21 août 1625.

Le P. Math. Heys traduisit de l'italien en flamand la vie de la vénérable sœur Maria Raggi, de l'ordre de Saint-Domi-

nique, et y ajouta les vies de plusieurs autres bienheureuses du même institut. Cet ouvrage parut à Anvers, en 1615, chez Corneille Verschuere, in-4o.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, t. II, p. 441. — De Jonghe, *Belgium dominicanum*.

HEZECQUES (*Raymond DE*), écrivain ecclésiastique, né à Valenciennes vers l'année 1584, décédé dans la même ville le 9 janvier 1670. A peine âgé de seize ans, il entra dans l'ordre des Dominicains au couvent de sa ville natale. Après sa profession, il fut envoyé d'abord en Espagne pour y faire son cours de philosophie, et plus tard au couvent des Jacobins de Paris pour y étudier la théologie. Il vint ensuite à l'université de Louvain, et en repartit bientôt pour retourner à Paris, afin d'y prendre ses grades. Il fut fait successivement maître ès arts, lecteur de la Bible et bachelier en théologie. En 1618, il voulut subir les épreuves de la licence et obtint la onzième place parmi les *répondants* (c'est le terme usité en Sorbonne), de sorte qu'il eût pu, s'il s'y était présenté pour soutenir sa thèse, être promu à la licence dès le 11 février 1619; mais soit que des occupations étrangères le retinsent loin de là à cette époque, soit que l'état de sa santé ne lui permit pas de paraître alors en Sorbonne, ce ne fut que cinq années plus tard, en 1624, qu'il reçut ce grade, et presque en même temps celui de docteur.

Dans la suite, il se livra au ministère de la chaire, pour lequel, depuis si longtemps, il avait pris goût; car, avant même d'avoir obtenu le grade de licencié, il avait traduit en français les sermons du P. Antonio Feo, que nous mentionnons ci-dessous, sous le n° 1. Le P. de Hezecques ne se contenta pas de traduire les sermons des autres, il en composa lui-même, qu'il prêcha avec succès. Bientôt sa réputation s'établit en France comme en Belgique, et ses prédications furent fort goûtées par la foule avide de l'entendre. Ses succès lui amenèrent de grandes amitiés et de puissantes protections. En 1630, Charles de Noailles,

évêque de Saint-Flour, le nomma son vicaire général *in spiritualibus*, et lui confia même la prébende théologale de sa cathédrale. La reine Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV et mère de Louis XIII, le choisit comme prédicateur de la cour et son aumônier particulier. Il s'attacha tout à fait à sa protectrice, et dans les querelles qu'elle eut avec Richelieu, il la défendit chaudement; aussi, pour se soustraire à la haine du ministre tout-puissant, fut-il obligé, en 1683, de suivre la reine-mère dans son exil en Belgique, exil qui commença par une marche triomphale et finit par une mort misérable à Cologne. De Hezecques, toutefois, quitta Marie de Médicis avant sa sortie des Pays-Bas, et revint au couvent de sa ville natale pour y prendre quelque repos. C'est de ce couvent qu'il avait coutume de faire ses excursions comme missionnaire prédicateur. Pendant près d'un demi-siècle il porta la parole de Dieu dans maintes villes, et il prêcha des stations d'avent et de carême jusqu'après l'âge de quatre-vingts ans. Après avoir rempli laborieusement une longue carrière apostolique, le P. Raymond de Hezecques, rentré et confiné depuis quelque temps dans son refuge de Valenciennes, y mourut le 9 janvier 1670, à l'âge de quatre-vingt-six ans, après soixante et dix années de profession religieuse. Il fut enterré dans la salle du chapitre, et on lui posa l'épitaphe suivante, gravée sur une table de marbre :

HIC JACET EX. AC R. A. P. F. RAYMUNDUS DE HEZECQUES, S. T. D. SORBONICUS, FAMOSUS PRÆDICATOR, QUONDAM S. FLORI IN GALLIA VICARIUS EPISCOPALIS ET CANONICUS THEOLOGALIS. ÆTATIS ANNO LXXXVI, profess. LXX, OBIT IX JANUARIJ MDCLXX. R. I. P.

On a de lui :

1. *Doctes et rares sermons pour tous les iours de caresme, composez en portugais par R. P. F. Antoine Feo, de l'ordre de Saint-Dominique... Nouvellement traduits en françois par R. P. F. Raymond de Hezecque.* Paris, Sébastien Cramoisy, 1618; 2 volumes in-8o de 1123-XCII et 1200 LXXII pages. — 2. *L'homme des*

douleurs, son art de pleurer et son salaire. Paris, Sébastien Cramoisy, 1646; vol. in-fol. de 1,510 pages. C'est, sans doute, à l'occasion de la publication de ce traité, qu'en 1646, le conseil particulier ou magistrat de Valenciennes, fier de voir un de ses concitoyens produire des livres de piété ayant de la vogue et rapportant une certaine somme de gloire à la ville où il avait vu le jour, lui vota une gratification de 100 florins, somme assez ronde à cette époque. — 3. *Isaias inter majores prophetas primus a R. P. Hieronymo Oleastro Lusitano... commentariis illustratus.* Paris, Sébastien et Gabriel Cramoisy, 1656; vol. in-fol., où l'on trouve une épître dédicatoire du P. de Hezecques au cardinal Mazarin. Il est à remarquer que cette édition n'est que celle de l'année 1622, ornée d'un nouveau titre et augmentée de l'épître dédicatoire. — 4. Vers le milieu du XVII^e siècle, Nicolas Rigault, du parlement de Metz, avait, dans ses notes sur Tertullien, renouvelé l'opinion soutenue par quelques saints Pères des premiers siècles, que Notre-Seigneur Jésus-Christ était difforme. Raymond de Hezecques prit chaudement la défense de la beauté corporelle du Christ, et composa, pour combattre l'opinion de Rigault, l'ouvrage suivant : *Instances théologiques et effectives pour la beauté corporelle du plus beau de tous les hommes Jésus-Christ contre un écrit de ce temps qui le défigure*; vol. in-fol. malheureusement resté inédit et conservé autrefois dans la bibliothèque du couvent des Dominicains, à Valenciennes. — 5. *Discussio secretorum animæ*; ouvrage à l'usage des prédicateurs. — 6. *Margaritæ gratiam ferentes justis conversi*; sermons pour l'Avent. — 7. *Triplex fœdus æternum* : 1^o *Naturæ divinæ et humanæ*; 2^o *Virginitatis et maternitatis*; 3^o *Mariæ et Joseph, super illud Evangelium : Cum esset desponsata mater Jesu Maria Joseph.*

Les nos 5 à 7 sont restés manuscrits.

E.-H.-J. Reusens.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, p. 638. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., III, p. 52 — *Archives histor. et littér. du Nord de la France*, nouv. série, V, 1844, p. 554.

HEZIUS (*Thiéri*), théologien et secrétaire intime du pape Adrien VI, né vers 1570, à Heeze, village du Brabant hollandais, près d'Eindhoven — village d'où Thiéri tira son nom de *Hezius* — mourut à Liège le 10 mai 1555. Selon l'usage qui prédominait généralement, au XV^e siècle, dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, il n'eut pas de nom de famille; et il s'appelle lui-même, dans quelques documents, *Theodoricus Adriani Hezius*; on ne doit voir dans la qualification d'*Adriani* que le nom de baptême de son père au génitif, comme si l'on disait *fils d'Adrien*. Hezius suivit les cours de philosophie et de théologie à l'université de Louvain, s'y distingua parmi ses condisciples et en sortit avec le grade de bachelier formel en théologie. Ce fut, sans doute, pendant son séjour à Louvain qu'il fit la connaissance du professeur Adrien, fils de Florent (*Adrianus Florentii*), qui devint plus tard le pape Adrien VI. Celui-ci nota bientôt le jeune théologien comme un sujet d'élite; et, lorsque, au mois d'octobre 1515, il fut chargé, en sa qualité de précepteur de Charles-Quint, d'une mission importante à la cour d'Aragon — mission par laquelle il obtint la couronne d'Espagne pour son royal élève — il le prit avec lui comme secrétaire et le conserva à ses côtés pendant plus de six années qu'il passa dans la péninsule Ibérique, remplissant les fonctions d'administrateur du royaume, d'évêque-cardinal de Tortose et d'inquisiteur général des royaumes de Castille et de Léon. Hezius resta encore attaché à son maître et ami après que celui-ci eut été élevé, en 1522, au suprême pontificat; il l'accompagna dans sa traversée d'Espagne en Italie et fit avec lui son entrée dans la ville éternelle. A Rome, il continua à jouir de toute la confiance d'Adrien; et, si l'on peut en croire le Père Fisen, il fut choisi pour confesseur par le pape, qui usait aussi de ses conseils dans les affaires les plus délicates concernant le gouvernement de l'Eglise.

Le pape Adrien, étant encore à Saragosse, prit les premières dispositions

pour la réorganisation de la cour pontificale. Le 1^{er} mai 1522, il fit publier dans l'église métropolitaine de cette ville de nouvelles règles pour la chancellerie romaine. A la même époque se rapporte la nomination de Hezius à l'éminente fonction de dataire, fonction qui consiste à recevoir toutes les requêtes adressées au pape touchant la provision des bénéfices. Cette charge, et bien plus encore l'affection et la confiance du pape, devaient ouvrir à Hezius les voies des dignités ecclésiastiques et même du cardinalat. Mais il était sans ambition; se contentant de son titre et de ses laborieuses fonctions de secrétaire du pape, il résigna avec plaisir un emploi qu'il n'avait rempli que provisoirement, et qu'Adrien, après son arrivée à Rome, confia à un autre de ses compatriotes, Guillaume Enckevoirt, qui reçut, avec la dignité de dataire, l'évêché de Tortose, et devint ainsi le successeur du pontife sur ce siège, un des plus riches de la monarchie espagnole.

Ces deux Belges, le dataire Enckevoirt et le secrétaire Hezius, exercèrent une influence prépondérante pendant la trop courte durée d'un pontificat destiné à aplanir les immenses difficultés qui dominaient le gouvernement de l'Eglise. Le premier fut promu au cardinalat par Adrien VI; et la mort empêcha celui-ci de mettre à exécution la résolution qu'il avait prise de conférer aussi la pourpre à son secrétaire. « Si Hezius, dit Mgr de Ram, ne reçut pas le chapeau en même temps qu'Enckevoirt, et si sa nomination dut être ajournée, ce ne fut que par un motif fort honorable pour lui : Hezius, depuis si longtemps le confident et en quelque sorte l'homme nécessaire d'un maître qui avait gouverné l'Espagne et qui devint le chef de l'Eglise, se trouvait encore, au décès d'Adrien, dans une si médiocre position de fortune qu'il lui aurait été impossible de soutenir convenablement le rang du cardinalat. La mort d'Adrien VI brisa les liens qui attachaient Hezius à la ville de Rome; le désir de revoir sa patrie, et surtout le

« désir de finir ses jours dans la retraite
« et loin des honneurs, l'engagèrent à
« hâter son départ. Après avoir secondé,
« pendant quelque temps, le cardinal
« Enckevoirt, auquel Adrien avait confié
« la charge de son exécuteur testamentaire,
« il quitta Rome pour aller se
« fixer à Liège. » (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1862, p. 266.)

Au moment de retourner dans les Pays-Bas, il reçut du pape Clément VII, qui avait succédé à Adrien VI sur le trône pontifical, la mission délicate et difficile d'obtenir des antagonistes d'Erasme en Belgique qu'ils cessassent, ou du moins modérassent leurs attaques contre le célèbre humaniste. Cette mission eut pour résultat de faire connaître au souverain pontife le caractère caché d'Erasme, qui semble cependant avoir été fort bien en cour auprès de Clément VII. On pourra consulter sur cette mission de Hezius les *Monumenta reformationis lutheranæ*, que vient de publier tout récemment (1883 et 1884) Mgr P. Balan, ainsi que la notice relative au même sujet que le P. H.-J. Allard, S. J., a insérée dans les *Studien op godsdienslig, wetenschappelyk en letterkundig gebied* (XVII^e jaarg., deel XXIII, 1884).

Le pape Clément VII, à la satisfaction duquel Hezius avait conduit les négociations relatives au différend d'Erasme avec les théologiens des Pays-Bas, se souvenant sans doute aussi de ses anciennes relations avec Hezius pendant son séjour à la cour d'Adrien VI, l'engagea vivement à revenir dans la ville éternelle. En lui offrant le chapeau de cardinal, Clément VII semblait vouloir s'acquitter d'une dette contractée par son prédécesseur et réaliser un projet que la mort avait fait avorter. C'était un hommage rendu par le nouveau pontife à la mémoire d'Adrien et aux vertus de Hezius. Mais celui-ci déclina humblement les offres les plus brillantes, et rien ne put le décider à quitter le canonat de Saint-Lambert, à Liège, qu'il avait obtenu depuis environ cinq années par la protection d'Adrien, lorsqu'ils se trouvaient encore ensemble

en Espagne. A Liège, il s'acquiesça en peu de temps l'estime et l'affection de ses confrères qui le nommèrent vice-doyen le 13 août 1543. Il mourut à Liège le 10 mai 1555, au milieu de la pratique des bonnes œuvres et de l'accomplissement des devoirs de sa charge. Une inscription de cinq distiques latins, gravée sur une lame de cuivre, conservait son souvenir dans l'ancienne cathédrale, aujourd'hui détruite, de Saint-Lambert. On y lisait :

HIC JACET EXIMIUS THEODORICUS HESLIUS ILLE,
CANDOR ET INTEGRITAS ISTIUS ECCLESIAE
DOCTUS ET A SUMMA FAMATUS RELIGIONE
INQUE HOSTES FIDEI FORTIS ATHLETA DEI.
QUI, CUM MAGNUS ERAT, MAJORQUE EVADERE POSSET,
CUNCTIS POSTHABITIS, MALUIT ESSE LATENS.
PAUPERIBUS LARGUS, SIBI STRICTUS, SEMPER IN HORIS
INQUE PIIS CAUSIS, OMNIBUS EXPOSITUS.
EN DECUS ERGO TUUM, CAMPANIA ET LEGIA TELLUS,
HIC JACET, HIC RECUBAT HEZLIUS ILLE TUUS.

Hezlius eut une large part dans la rédaction des lettres écrites par Adrien VI avant et après son élévation au suprême pontificat, comme nous l'avons fait remarquer dans notre *Syntagma doctrinae theologiae Adriani sexti*, p. xxxvi. On peut, à bon droit, le considérer comme le principal auteur des *Instructions* données par Adrien VI à François Cheregati, son nonce à la diète de Nuremberg en 1522. Cette pièce, donnée à Rome le 25 novembre de cette année, est contresignée par Hezlius; elle a été reproduite par Burmannus, dans son *Hadrrianus VI*, p. 375 380, et par Leplat dans sa *Monumentorum collectio*, II, p. 144 et suiv.

E.-H.-J. Reusens.

De Ram, *Notice sur Thierry Hezlius*, dans l'*Annuaire de l'université cathol. de Louvain*, 1862, p. 257-282. — H.-J. Allard, *Dirk Adriaansz. Van Heeze* (Theodorus Hezlius), dans les *Studien op godsdiensstijg, wetenschappelyk en letterkundig gebied*, XVI^e jaarg., deel XXII. — Du même *Hezlius en Erasmus. Eene nalezing op Dirk van Heeze*, dans le même recueil, XVII^e jaarg., deel XXIII.

HIDULPHE (*saint*), ou HYDULPHE, né vers le milieu du vi^e siècle et décédé à Lobbes le 23 juin 707, un des principaux seigneurs du Hainaut à son époque, appartenait par sa naissance à la famille des maires du palais, qui jouèrent un rôle si prépondérant à la cour de nos rois francs. Lorsqu'il eut atteint l'âge nubile, ses parents lui choisirent pour

épouse Aye, une de ses cousines. Peu de temps après la mort de saint Vincent, sainte Waudru, son épouse et veuve, pria Hidulphe de négociier, en son nom, l'achat de la montagne de Château-Lieu, *Castri-Locus*, où fut fondée plus tard la ville de Mons. Elle avait l'intention d'y construire un monastère. Hidulphe se rendit à sa demande, et bientôt un couvent spacieux s'élevait au sommet du monticule. Ce bâtiment trop luxueux ne répondait pas aux aspirations modestes et humbles de la sainte. Aussi, la nuit suivante, un ouragan ayant renversé l'édifice, Hidulphe, voyant dans cette destruction un présage divin, bâtit un autre monastère, plus humble et plus pauvre, sur le penchant de la colline, avec un oratoire dédié à saint Pierre. C'est là l'origine de la ville de Mons.

Hidulphe et son épouse Aye, qui plus tard fut vénérée comme bienheureuse, vivaient dans la pratique de toutes les vertus; cependant, voulant servir le Seigneur d'une manière plus parfaite, ils lui firent l'offrande complète de leurs personnes et de leurs biens en embrassant la vie religieuse. Aye prit le voile dans le couvent fondé à Mons par sainte Waudru, tandis qu'Hidulphe entra dans l'abbaye de Lobbes, où il se distingua par son humilité et son obéissance et où il s'endormit dans le Seigneur le 27 juin 707, suivant l'opinion la plus reçue.

E. H.-J. Reusens.

Butler, *Vies des Saints*, éd. De Ram, Bruxelles, 1847, III, p. 514. — J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, Louvain, 1863, I, p. 137.

HIEMAN (François), poète flamand, né à Gand en 1522, décédé en 1585. Il était doyen de la chambre de rhétorique de Sainte-Barbe et considéré par ses contemporains comme bon poète : malheureusement aucune de ses œuvres n'a pu être retrouvée jusqu'ici. Sanderus, dans son livre *De Gandavensibus eruditionis fama claris*, dit avoir vu de lui une lettre en fort beaux vers, aux élèves d'Elie Houckaert (*Eligius Eucharis*). Lucas d'Heere, qui lui adresse une pièce de vers que l'on trouve dans le *Boomgaard der poësiën* de cet auteur, l'appelle *gelanverd poët*.

Hieman, à ce qu'il paraît, composa des poésies en l'honneur de tous les souverains et princes de son époque qui jouèrent quelque rôle aux Pays-Bas tant pour Philippe II que pour le prince d'Orange.

Emile Varenbergh.

Blommaert, *De Nederduitsche schrijvers van Gent*.

HIER (François VAN), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruges le 15 janvier 1659. Entré dans la Compagnie de Jésus le 29 septembre 1677, il se livra aux travaux apostoliques en Hollande. Le zèle qu'il déployait dans ses missions le firent proscrire d'Amsterdam. Il mourut à Anvers le 19 décembre 1732.

Van Hier est l'auteur de deux ouvrages : 1. *Bemerkingen over een brief geschreven uyt Nimegen den 11 mey 1707 ende tot Gouda gevonden*. MDCCVII, in-4°, p. 13. C'est une lettre du P. Van Hier, avec les commentaires d'un janséniste. — 2. *Gemeynzaeme onderrigting wegens de voorschikking en wegens de genade door vraegen en antwoorden, enz., overgezet uyt het fransche*. On opposa à cet écrit : *De klagende waerheydt; over de lasteringen der jesuiten, vernieuwt in hun Boekje uytgegeven met dit opschrift: Gemeynzaeme onderrigting wegens de voorschikking en wegens de genade. Door H. Sluuter* (sans nom de ville, ni d'imprimeur). M.DCC,XXIII, in-12, p. VIII-227, sans la table. A la page 4, Sluuter dit que le nom de Van Hier, jésuite, se trouve dans l'approbation; il ajoute qu'il ne connaît pas l'ouvrage français dont Van Hier se déclare le traducteur, et qu'il le soupçonne d'être lui-même l'auteur de cet écrit. C'est une erreur; cet ouvrage n'est qu'un abrégé du *Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, par le P. J.-P. Lallemand.

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus*.

HILARIO A S. URSULA. Voir LEROY (Hilaire).

HILDEBOLD, abbé de Stavelot et Malmedy, successeur d'Adelard qui mourut le 9 avril 867, est qualifié en

divers diplômes de *venerabilis abbas*, titre qui se décernait aussi bien aux abbés réguliers qu'aux commanditaires. Il reçut, par diplômes, de Louis, roi de Germanie (876) et de Louis II, dit le Bègue, roi de France (878) confirmation des exemptions, privilèges, immunités et donations faites à son siège. En outre le premier lui reconnut le droit exclusif de juridiction dans les possessions de l'abbaye qu'il gouvernait, et le second lui renouvela la cession de la terre de Germigni, en Champagne. Hildebold expira dans l'année 880.

J.-S. Renier.

Hist. chron. des abbés-princes de Stavelot et Malmedy, par F.-A. Villers Liège, 1878, t. 1^{er}, p. 63.

HILDERNISSE (Guillaume VAN). Voir GUILLAUME VAN HILDERNISSEN.

HILDUIN, surnommé *Tassomus*, moine de Lobbes, historien, prédicateur, mort en 936 ou 941, voulut devenir un des princes de l'Eglise. Il ne se contenta point de se laisser élever à ce rang par ses vertus : on dit qu'il acheta, à prix d'argent, avec le secours de Giselbert, duc de Lorraine, l'évêché de Tongres, transféré par Etienne de Maestricht à Liège. Hilduin s'était fait introniser au siège de Saint-Lambert par Charles le Simple; mais, pour le punir d'avoir abandonné sa cause, le roi de France fit nommer Richaire, dont l'élection fut ratifiée à Rome. Hilduin tenta vainement la résistance : il dut se résigner à la fuite. Quelque temps après, à la faveur de Hugon, roi d'Italie, qui était son parent, il fut élevé au siège de Vérone et plus tard à l'archevêché de Milan.

Hilduin a écrit les *Gestes des Apôtres*, les *Vies des abbés de Lobbes jusqu'à son temps*, et a laissé un recueil de sermons.

Ferd. Loise.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Foppens. *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 486. — Sweertius, *Athenæ belgicae*, p. 347. — Brasseur, *Sidera Hannoniæ*. — Chapeauville, *Gesta pontificum Tungrensium, etc.*

HILGER, BILGER, ou BUTGER de Bruges, théologien, florissait dans la première moitié du x^e siècle. Carme profès de Cologne, docteur et professeur

de théologie à l'université de cette ville, il exerça, en outre, les charges de prieur de son couvent et de définitéur de la province de la basse Allemagne. En 1440, il fut nommé chanoine et pénitencier de l'archidiocèse; en 1446, après avoir été sacré évêque *in partibus* de Budon, il devint suffragant de l'archevêque de Cologne Thierry de Meurs. Il passa ensuite en la même qualité à Liège. Le 13 octobre 1451 — et non pas en 1452, comme l'affirme le P. Foulon contre l'autorité de Zantfliet et d'Adrien de Bois-le-Duc, chroniqueurs contemporains, — le cardinal-légat de Cusa arriva dans la principauté avec mission de refréner les mœurs du clergé. Hilger ayant pris parti contre le prélat, celui-ci lui contesta la validité de son sacre, parce que Thierry de Meurs, qui lui avait donné l'onction épiscopale, avait été déposé pour crime de faux. De Cusa poussa l'emportement du zèle jusqu'à chasser publiquement de l'église de Tongres le suffragant liégeois, qui y vaquait à ses fonctions; or, Hilger avait été validement sacré, à ce qu'il semble, puisque les lévites auxquels celui-ci conféra les ordres ne furent point obligés de se faire réordonner. Hilger ne survécut pas longtemps à ces événements et mourut le 1^{er} novembre 1452; il fut inhumé dans l'église de son ordre à Liège. Il a écrit des commentaires très estimés sur les épîtres de saint Paul. Le P. Daniel à Virgine, dans son *Speculum Carmelitanum*, parle d'un Butgerus à Burgis, mort le 28 septembre 1447, qui n'est autre que notre Hilger, auquel, du reste, il consacre plus loin une notice plus exacte.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, I, 484. — Hartzheim, *Bibl. colon.*, p. 341. — Lelong, *Bibl. sac.*, II, 658. — Villiers (de P. Cosme de), *Bibl. carmel.*, I, 291, 660; II, 899, 923. — DD. Martène et Durand, *Appluss. coll.*, (Zantfliet, *Chronicon*), V, 475, (*Reverum Leod. opus Adriani de Veteri Busco*), IV, 1220. — P. Foulon, *Hist. Leod.*, II, 30. — Daniel à Virg. Mar., *Speculum Carmel.*, t. IV, nos 3183, 3249. — Gelenius, *De admirandâ, sacâ et civili magnitudine Coloniae*, lib. 3, syntagma 43, p. 480. — Lezana, *Annales*, IV, 1058. — Ernst, *Suffrag. de Liège*, 134. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, I, p. 144.

HILLE (Corneille-Josse VAN), ou COR-

NELIS-JODOCUS HILLENUS, naquit de Justin Van Hille et de Catherine Van Comines, le 20 février 1540, à Ypres. Il fut le premier qui prêcha la réforme à Hamstede et à Burg, en Zélande; en 1577, il permuta avec son confrère d'Audenarde. Il est ensuite mentionné comme prédicant à Rotterdam, de 1589 à 1598. Son fils, Cornelis Hille, né de son mariage avec Digna Van Dingen en Angleterre, — où ses parents s'étaient réfugiés lors des troubles religieux des Pays-Bas, — lutta avec une foi vaillante contre les Arminiens ou *Remonstrants*.

On n'a pas d'autres détails sur la vie de Corneille Van Hille; mais l'ouvrage qu'il écrivit sous ce titre : *Siecken-Troost* a sauvé son nom de l'oubli. Longtemps cette œuvre, signée des initiales C. V. H., fut attribuée à Caspar Van der Heylen; s'Gravezande, grâce à d'heureuses investigations, a pu en restituer la paternité à Van Hille.

Vander Aa, dans son *Biographisch Woordenboek*, transcrit le titre d'une édition, petit in-8o, qu'il a sous les yeux. *Den Siecken-Troost twelck is een onderwysinge, van den rechte gheloove, in den wech de salicheyt, om gewillichlyck te sterven. Midtsgaders sommige christelicke gebeden : als ooc een christelick sermoentot dien propooste dienende. Ghemaect door Cornelis Van Hille, dienaer des Goddelicken woorts. Tot Leyden, voor J. Adriaenz, 1569.*

Une autre édition parut à Gand, chez la veuve Pierre de Clerck, en 1579. Cet écrit a été également imprimé, en 1587, à la suite des *Psaumes en vers*, de Datheen.

Van Hille en fit paraître à Gand, en 1579, un abrégé sous le titre de : *Den Cleenen Siecken-Troost*, abrégé de nouveau édité en 1591, à Middelbourg, par Schilders.

Cet opuscule a mérité à Van Hille, parmi ses coreligionnaires, une renommée fort populaire. On rapporte qu'Oldenbarneveld, au lit de mort, s'en fit faire des lectures par le prédicant Beyens, et qu'il déclara mourir dans les doctrines du *Siecken-Troost*, qu'il avait dit-il, combattues durant sa vie non

par conviction, mais par nécessité politique.

Te Water, donnant une dernière preuve de la faveur et de l'autorité dont le livre de Van Hille jouissait dans l'Eglise réformée, ajoute que c'était le manuel religieux recommandé aux anciens, lorsqu'ils suppliaient le clergé.

Emile Van Arenbergh.

S'Gravenzande, *Twee honderdjarige gedacht. der Syn. van Wesel*, p. 225. — Willem Te Water, *Kort verhaal der Reformatie van Zeeland in de xvi^e eeuw.* — Glasius, *Biographisch woordenboek van nederlanssche godgeleerden.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek.*

HILLE (Martin van), chirurgien, naquit à Anvers en 1633 et y mourut en 1706. On ne possède aucun détail sur ses premières années. Il paraît avoir étudié la chirurgie à Anvers et s'être ensuite perfectionné dans son art en Hollande. En effet, Van Hille figure parmi les chirurgiens militaires de la république des Provinces-Unies; lors du combat naval que les Hollandais livrèrent aux Anglais le 17 juin 1665, il servait comme chirurgien à bord du vaisseau de l'amiral Tromp. L'éclat de cette haute fonction non moins que son habileté lui attirèrent, à son retour à Anvers, une vogue rapide. A cette époque, outre le collège des médecins, il existait à Anvers un *Collegium chirurgicum*, fondé, dit Van Hille dans la préface de son *Tooneel der chirurgie*, vers le milieu du xvi^e siècle. Nommé, par le suffrage de ses collègues, professeur de cette haute école, notre chirurgien y occupa pendant dix ans sa chaire, et, en même temps, se distingua par de brillants succès d'opérateur. Avidé de science, il entreprit ensuite l'étude de la médecine; en 1678, il fit sa licence à l'université de Louvain et fut agréé la même année comme membre du collège des médecins d'Anvers, dont il fut en 1682 et en 1694 syndic ou secrétaire-trésorier. Vers la fin de sa carrière, Van Hille s'occupait de résumer en un volume ses vastes connaissances chirurgicales. Le livre qui parut en 1706 est rédigé par demandes et réponses, à l'usage des élèves, et sa publication fut

accueillie avec une grande faveur. Le docteur Vilella composa en 1726, en l'honneur de l'éminent praticien, des vers qui figurent en tête du *Tooneel der chirurgie*, sous ce titre : *Aen den seer geleerden ende ervaren heer ende meester Martinus V. H. licentiaet in de medecynen, chirurgzyn ende eertyds prelecteur der chirurgie ende anatomie binnen de stad Antwerpen.* Dans la première édition de 1706, cette épître en vers flamands porte la signature de J.-B. Boutens, médecin de la même ville. Dans une pièce de vers qui parut également en 1726, avec la seconde édition du *Tooneel der chirurgie* et qui portait pour dédicace : *Expertissimo viro domino Martino Van Hille, olim anatomiae et chirurgiae praefectori*, Jean Vervliet, médecin juré et inspecteur des léproseries de la ville d'Anvers, glorifia à son tour les quarante années de dévouement et d'incessant labeur scientifique du chirurgien anversoï.

L'ouvrage de Van Hille est intitulé : *Tooneel der chirurgie soo ende ghelyck sy in de schoone et wyatvermaerde koopstadt van Antwerpen door last van de edele en achtbaere magistræet aen de leerlinghen der chirurgie gheleert, ende aen de aankomende meesters ondervraecht wordt : vertoont door Martinus Van Hille, licentiaet inde medecyne, etc.* Antwerpen, 1706, in-8°, — *Ibid.*, by Martinus Verdussen, 1726, in-8° de 225 pages.

Avant d'aborder la chirurgie proprement dite, l'auteur consacre un premier chapitre à l'étude des organes et de leurs fonctions dans la vie normale. Il expose ainsi la physiologie de la digestion, de la circulation, de la respiration et de la nutrition. Il traite brièvement de l'anatomie chirurgicale et de la pathologie générale, et ce n'est qu'après cet exposé préliminaire des connaissances de son époque sur l'anatomie et la physiologie qu'il passe à la chirurgie pratique. Dans ce chapitre, Van Hille suit la méthode encore observée aujourd'hui en pathologie. Pour chaque maladie, il expose successivement la symptomato-

logie, le diagnostic, le pronostic et la thérapeutique.

Nous n'énumérons pas toutes les affections qu'il décrit. Qu'il suffise de citer les chapitres sur les tumeurs, la gangrène, l'érysipèle, le cancer, les hernies, etc. La sagacité dont il fait preuve dans l'exposé des détails étonne chez un praticien de cette époque. Ancien chirurgien militaire, Van Hille consacre deux chapitres à des affections qui déciment les armées en campagne, les blessures et la syphilis. Ces deux chapitres font éclater la solidité d'enseignement d'un chirurgien, dont les doctrines sont fondées sur une longue expérience. Sans nous arrêter aux affections si nombreuses et si variées que ce traité comporte, remarquons la division qu'il établit dans la syphilis, en syphilis récente et en syphilis ancienne, où l'on reconnaît déjà la division actuelle des accidents primaires, secondaires et tertiaires.

En résumé, le *Manuel* de Van Hille dénote une observation judicieuse et savante; si l'auteur, dit le Dr Broeckx, n'a pas fait de grandes découvertes, il a fait connaître plusieurs manipulations de la petite chirurgie qui lui sont propres et qui, dans le temps où il vécut, ont été très profitables aux personnes auxquelles s'adressait son livre.

Emile Van Arenbergh.

Annales de la Société de médecine d'Anvers, douzième année (1854). Notice sur Martin Van Hille, lue à la séance solennelle, le 17 décembre 1850, par C. Broeckx, membre effectif.

HILLEN (*Michel*), ou **HILLENIUS**, imprimeur, né à Hoogstraeten, dans la Campine anversoise, vers 1480, ajouta l'indication du lieu de naissance à son nom patronymique; il s'appelle tantôt *Hillenius Hoochstratanus*, *Hillen van Hoochstraten*, tantôt simplement *Hillenius*, *Hillen*, ou encore *Michiel de Hoochstrat*, *Michiel van Hoochstraten*, *Michael Hoochstratanus*.

Les registres de la bourgeoisie d'Anvers mentionnent l'inscription de Hillen en 1508-1509, sous le nom de *Michiel Janssone*, fils de Jean. Marié, avant son établissement à Anvers, à une femme

dont nous n'avons pu retrouver le nom, Hillen eut trois filles, dont l'une, Marguerite, épousa Jean Steels ou Steelsius, célèbre libraire anversois. Quelques publications, notamment celles de 1541 et de 1544, mentionnent, à côté du nom de Michel, celui de Jean Hillenius, qui doit être le fils du premier; ce Jean fut probablement associé aux travaux paternels et mourut avant son père, puisque nous voyons, en 1546, Michel Hillenius céder son officine à Steelsius, son gendre.

M. Hillen mourut le 22 juillet 1558 à Anvers, et fut enterré dans l'église du couvent du Tiers Ordre.

Son officine, très modeste, était située, au début, *op die Lombaerde veste* (sur le rempart des Lombards), près de la *Cammerpoorte*; puis, s'agrandissant, il la transféra, en 1517, au cimetière de Notre-Dame (la place Verte actuelle), non loin de la *Cammerstraete*, et à côté de la maison des Trois-Chandeliers. Le 25 mai 1518, il s'établit dans la *Cammerstraete*, à l'enseigne du *Navet*. Dès l'année 1519, ses œuvres typographiques portent la mention : *in Rapo*, *in Rapa*, *in die Rape*, au *Naveau*, tandis que plusieurs des nombreux et forts beaux encadrements de ses titres reproduisent souvent, dans des bases de colonnes, l'enseigne de l'imprimeur. Nous disons à dessein l'enseigne, car la marque d'Hillenius est le *Temps*, représenté par Saturne.

« Cette officine, très active, dit « M. Ruelens (*Histoire de l'imprimerie*, « *Patria Belgica*, t. III) a édité plus de « trois cents ouvrages et semble avoir « eu des rapports avec Th. Martens », assertion qu'un examen attentif de plusieurs productions des deux typographes ne paraît point confirmer. Au contraire, s'il faut s'arrêter aux probabilités qui se dégagent de la comparaison d'une impression sans date d'Hillenius, *Legenda dive virginis et martyris Dymphne*, avec le même ouvrage imprimé à Anvers par Godefroid Back, en 1496 — les caractères en étant identiques — on devrait conclure que ce dernier céda son officine à Hillen, qui s'est d'ailleurs servi en-

core, en 1516, des mêmes caractères pour imprimer l'ouvrage de *Joannes Cassianus* : *Dit is een devoet en gheestelyc boeck dat men heyt der vader collacien*.

En 1523, Hillenius eut maille à partir avec la justice au sujet d'une « bulle » par lesquelles estoient indictes treves « de trois ans », et qu'il avait imprimée; il dut même se rendre à Malines pour comparaître devant le grand conseil, afin d'être « interrogué de quel aucto-rité et par enhorst de qui il avait imprimé ladite bulle »; l'affaire n'eut sans doute point d'autre suite, aucun document postérieur n'ayant été découvert à ce sujet.

Hillenius, très versé dans les langues anciennes, publia plusieurs œuvres d'Erasmus, de Titelmans, Grapheus, Ægidius, Barlandus, Macropedius, Latomus et autres humanistes ou polygraphes des Pays-Bas. Dans la préface de la première édition de son *Dictionarium triglotton* (1546) qu'il dédie à « Michaeli Hillenio et Joanni Steelsio, « celeberrimis rei que litterariæ studio-« sissimis bibliopolis S. D. », Jean Servilius (knaep) parle en termes pompeux des services rendus aux humanités par l'imprimeur et l'éditeur de son livre. L'imprimerie d'Hillenius fut très probablement reprise par Jean de Laet, qui habitait la même rue et qui, jusqu'en 1557, avait eu pour enseigne *In de Meulen*, tandis qu'à partir de 1558 il prit celle d'Hillenius, *In de Rape*; J. de Laet imprima plusieurs livres pour Steelsius.

Il nous reste encore à dire quelques mots des éditions de 1496 et 1500 portant le nom d'Hillenius. Ces livres, selon l'avis d'un éminent bibliographe, doivent être considérés comme erronément datés, soit par une spéculation mercantile, soit par la méprise d'un ouvrier typographe; des cas semblables sont fréquents pour les ouvrages sortis d'officines célèbres. Peut-être devrions-nous en dire autant de l'exemplaire du *Cassianus*, portant la date de 1506; il est à remarquer que les mois et jour correspondent exactement à ceux de l'édition de 1516; dans ce cas, on devrait accepter comme point de départ des productions

de notre imprimeur les *Evangelien ende epistolen mette sermonen van den gheheelen jare* de 1508; cette dernière date concorderait, au reste, avec celle de l'inscription d'Hillenius sur les registres de la bourgeoisie d'Anvers.

A. G. Demanet.

Documents inédits trouvés aux archives d'Anvers et fort obligeamment communiqués à l'auteur par M. le chevalier Léon de Burbure. — Michel et Jean Hillenius ou van Hoochstraeten, imprimeurs à Anvers, énumération de leurs productions typographiques (R. P. Al. de Backer), dans le bulletin du *Bibliophile belge*, 1865, ou en tiré à part, Bruxelles. Heussner, 1865. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. Brux., 1739. — Vanderhaeghen, *Bibliotheca belgica*.

HILLONIUS, TILLO, TILMAN, ou THÉAU, 702. Hillonius était originaire de la Saxe. Ses parents étaient païens, suivant les uns, ariens, selon d'autres. Enlevé par des brigands, il fut vendu par eux, dans les Pays-Bas, comme esclave. Quelque temps après, il fut racheté, en Gaule, par saint Eloi, et reçut de ses mains le sacrement de baptême. Eloi ayant remarqué les brillantes qualités de son esprit et de son cœur, le confia aux moines de Solignac, qui achevèrent son éducation. Appelé ensuite à Paris par son protecteur, qui était attaché à la cour du roi Dagobert, il y apprit le métier d'orfèvre, tout en persévérant dans la pratique de la vie religieuse. Quand saint Eloi fut élevé au siège épiscopal de Noyon, Hillonius reçut les ordres sacrés et devint abbé de Solignac. Il prêcha l'Evangile à Tournai et dans diverses parties des Pays-Bas. Après la mort de saint Eloi, Hillonius, pour se dérober aux honneurs qu'on lui prodiguait, se retira dans la solitude. La vie austère qu'il y mena lui valut le surnom de Paul, en mémoire de Paul, le premier ermite. « A cette époque, dit « un biographe, il ne faisait qu'un repas « par jour, après le coucher du soleil, et « se nourrissait de suc d'herbes et de « pommes; une fois seulement tous les « trois ou quatre jours, il prenait un « peu de sel et de pain. Dans ses occupations, il imitait les anachorètes « d'Egypte; il travaillait de ses mains, « priaît et se livrait à la contemplation. « En travaillant, il répétait ces paroles

« de l'apôtre : Celui qui ne veut point « travailler ne doit pas manger. »

Attirés par sa réputation de sainteté, de toutes parts les visiteurs affluaient à sa cellule. On lui attribue plusieurs prodiges et guérisons miraculeuses. Quand il sentit sa fin prochaine, il fit demander à l'évêque de Limoges de venir lui rendre les derniers devoirs. L'évêque Hermenus, qui était retenu au lit par une grave maladie, se leva aussitôt, sans plus sentir son mal, et accomplit les dernières volontés du saint.

Hillonius mourut en 700, ou 702, selon Bollandus ; il avait atteint l'âge de quatre-vingt quatorze ans. Son nom, devenu célèbre, se lit dans les martyrologes de France, des Pays-Bas et de Cologne. La ville d'Iseghem, près de Courtrai, le vénère comme son apôtre.

J. Nêve.

Cf. De Ram, *Vies des Saints*. — Butler, *Vies des Saints*. — Bollandus. — Mabillon, *Acta SS. Bened.*, t. II. — Hugo Menardus. — Gazæus. — Miræus, *Fasti*. — Molanus, *Natales*. — Bulteau, *Hist. de l'ordre de St-Benoît*, t. I^{er}. — Ghesquière, *Acta*, t. V.

HINCKART (*Jean DE*), homme de guerre et négociateur, né vers 1525, mort à Anvers le 24 janvier 1585. Il était seigneur d'Ohain, de Corbaix, de Wattignies et autres lieux ; comme il s'appelait d'habitude d'Ohain, d'un nom de terre, il a été plus d'une fois confondu avec Adrien de Berghes, seigneur de Dolhain, le fameux capitaine des gueux de mer. Son origine était illustre ; le sang des anciens ducs de Brabant coulait dans ses veines. Sa devise était : *Marche droit*. Ce qui la rend originale, c'est qu'elle aurait été choisie par le fondateur de sa race qui était boiteux. Il eut l'honneur de servir comme jeune officier sous les ordres du comte d'Egmont au siège de Metz de 1552 et plus tard à Gravelines et à Saint-Quentin. Après son mariage avec Lucrèce Van der Aa, il obtint la charge de grand veneur de Brabant, et, à la veille des troubles de 1566, il était maître général des postes des Pays-Bas. Son patriotisme l'emporta chez lui sur ces questions d'argent ou d'intérêt personnel qui em-

pêchent tant de gens de se dévouer à la chose publique : il signa des deux mains le Compromis des Nobles et paya de sa personne sans la moindre ostentation.

Le premier soin du duc d'Albe, à son arrivée aux Pays-Bas, fut de le porter sur la liste des proscrits. Il s'était prudemment éloigné avec sa femme et ses filles et était allé se fixer à Cologne. Le prince d'Orange trouva constamment en lui un collaborateur aussi utile que dévoué ; le comte d'Egmont, un ami qui va jusqu'à risquer sa tête pour lui sauver la vie et l'honneur. Voici ce qu'il fit pour son ancien général : muni d'une touchante requête de Sabine de Bavière, comtesse d'Egmont, il partit pour l'Espagne, à franc étrier, arriva le 24 octobre 1567, à Madrid, où le roi Philippe II refusa absolument de le recevoir. C'était qui l'honore, peint du même coup l'implacable souverain auquel les Belges du xvi^e siècle avaient affaire. Hinckart, dépouillé de ses charges et de ses biens, est désormais un gueux des pieds à la tête. A Cologne, il vivait petitement. C'est là qu'il accorda la main de sa fille aînée, Catherine, à Charles de Levin, seigneur de Famars, l'un des signataires du Compromis, décidé à tenir bon jusqu'à la fin, et servant noblement la cause qu'il avait embrassée.

C'est là aussi qu'il éprouva une des grandes joies de sa vie. Ses anciens tenanciers et vassaux d'Ohain et de Corbaix avaient conservé de lui un si bon souvenir, qu'ayant appris qu'il ne venait point en Belgique pour profiter du pardon général publié par Louis de Requesens, à cause des dettes qu'il avait en Allemagne, ils se cotisèrent entre eux, réunirent à grand-peine 1,400 florins et lui envoyèrent cette somme. Hinckart, touché jusqu'aux larmes d'un si rare dévouement, reçut comme des amis les députés de ses anciens serviteurs, et leur promit d'aller bientôt chez eux leur serrer à tous la main et leur prouver sa gratitude.

Les inquisiteurs apprirent la chose et intentèrent un procès à ces braves gens qui étaient venus au secours d'un banni

et d'un mécréant; mais une belle action trouve toujours des admirateurs, même parmi ceux qui en sont incapables; la poursuite fut abandonnée. Hinckart cependant ne put tenir promptement la promesse qu'il avait faite de rentrer dans ses foyers. Les affaires du prince d'Orange, qui étaient celles des Pays-Bas, le réclamaient tout entier. Ce n'est qu'en 1577 que nous le voyons arriver à Gand dans le but de ramener cette patriotique mais turbulente commune dans les voies de la modération.

Le 2 janvier 1578, l'archiduc Matthias propose aux Etats généraux Ohain comme maître général des postes, charge dans laquelle il avait été remplacé à l'époque de son bannissement par le chevalier de Taxis, qui avait cru devoir aller rejoindre don Juan d'Autriche. Il est nommé, et s'empresse de venir de Gand à Bruxelles pour réorganiser le service important qui lui est confié. Trois ans plus tard, la trahison de Jean de Withem, grand veneur du Brabant, le fait également rentrer dans cette autre charge qui lui avait appartenu. La révolution victorieuse lui rendait donc tout ce qu'il avait perdu par dévouement pour elle. Aussi ne lui marchandait-il point les témoignages de son dévouement. En 1579, il s'occupe avec Aerschot et son gendre de Famars de la mise en défense de Bruxelles, et se rend après cela avec Bernard de Mérode à Gand, pour aider de Samore et Boshuet de Boucle à mettre à la raison le fougueux Hembyze.

Si notre personnage accepte avec bonheur, en 1580, de faire partie de l'ambassade, dont Marnix est le chef, et qui va en France offrir la couronne des Pays-Bas au duc d'Anjou, c'est qu'il espère que le choix d'un prince français comme souverain consommera la déchéance de l'Espagne et empêchera un divorce politique entre la Belgique et la Hollande.

Cette généreuse illusion qu'il partage avec le prince d'Orange, Marnix et d'autres bons esprits, ne se dissipe que trop tôt. La France trahit et recule, et c'est l'Espagne, soutenue par la vieille Eglise,

qui reprend lentement le dessus. Le reste de la vie de Hinckart n'est qu'une agonie répondant à celle de la patrie bien-aimée qu'il ne quittera plus. Ce n'est pas lui, mais son cousin François de Hinckart, seigneur de Lille et de Bruggen et échevin d'Uccle, qui se rend en juillet 1579, à Ninove, auprès du comte Philippe d'Egmont, pour traiter avec lui au nom de la ville de Bruxelles. Cette rectification est due à M. Alphonse Wauters, qui nous apprend, en outre, que les Hinckart de Lille, étant restés fidèles à la foi catholique, sauvèrent leurs têtes et leurs biens à la seconde réaction espagnole de 1585.

Ch. Rahlenbeek.

T.-W. Te Water, *Historie van het Verbond der Edelen*, II, 463-465. — Arch. gén. de Belgique. Lettres des seigneurs. — Patentes de guerre. — Liasses de l'Audience de 1552 à 1558. — Groen van Prinsterer, *Archives, etc.*, VI, 229. — B. De Jonghe, *Genetische geschiedenissen, enz.*, II, 160. — Wauters, *Hist. de Bruxelles*, I, 543-544; *Hist. des environs de Bruxelles*, II, 710-711. — A. Henne, *Mém. anon. sur les troubles des Pays-Bas*, t. IV et V.

HINDERICKX (Jean-Martin), HEYNDERIECS, HENDRICS ou HENDRIC, sculpteur, naquit à Ypres le 26 mai 1744 et y mourut le 10 août 1777. Il apprit son art chez Henri Pulinx, de Bruges, où il eut pour condisciple le célèbre sculpteur Charles Van Poucke. Obéissant à une impérieuse vocation, il se rendit en 1765 à Paris pour y perfectionner son talent. Il revint mourir dans sa ville natale à trente-trois ans, alors qu'il donnait les plus belles espérances. On reproche à Hinderickx la lenteur et la minutie d'un esprit trop amoureux du détail. Modeste et désintéressé, incrédule même au suffrage des connaisseurs, il n'attachait aucun prix à ses œuvres, et ne se faisait pas rétribuer selon leur mérite. Le ciseau d'Hinderickx savait donner du sentiment au bois, et ses figures sont remarquables par la beauté et la vérité de l'expression : la cathédrale de Saint-Martin d'Ypres possède de notre artiste un Christ en croix, de grandeur naturelle; la tête est bien traitée, et l'ensemble exécuté avec goût. Outre ce Christ, qui fut longtemps placé au cimetière, Hin-

derickx en a fait un autre, également fort estimé, pour l'église de Reninghe, village à trois lieues d'Ypres. Il est aussi l'auteur du couvercle, en cuivre, des fonts baptismaux de l'église Sainte-Anne, à Bruges; ce couvercle, don de la famille Crits, fut exécuté par notre artiste, comme en témoigne l'inscription. M. Vandenpeereboom, dans ses *Yprians*, donne, à propos d'une de ses œuvres, le renseignement suivant : « Une » nouvelle image (en bois) de Notre- » Dame, œuvre de Jean Hinderickx, » sculpteur yprois, fut placée, le 26 septembre 1777, dans la chapelle de » Notre-Dame du Rempart, en rempla- » cement d'une ancienne statue en pierre » donnée jadis par les jésuites et qui de » vétusté était tombée en pièces. »

Emile Van Arenbergh.

Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occidentale, t. IV, p. 48. — A. Vandenpeereboom, *Yprians*, t. V, p. 21. — Edm. Marchal, *La Sculpt. aux Pays-Bas*, dans les *Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.* (1878), XLI, 429. — *Invent. des objets d'art et d'antiqu.*, dressé par la Commission prov. (Eglise Sainte-Anne), 21.

HINGENE (*Jean VAN*). Voir JEAN VAN HINGENE.

HIRCAIRE ou **HARTCHAIRE**, XVII^e évêque de Liège (le XXXVI^e si l'on compte les évêques de Tongres), succéda en 840 à Pirard et mourut en 855. Jean d'Outre-Meuse le dit fils d'un comte de Savoie et d'une comtesse de Limoges. Lors de son élection, il remplissait les fonctions de prévôt de Saint-Lambert; il gouverna aussi l'abbaye de Stavelot. C'est tout ce que nous savons de lui. Son avènement coïncide à peu près avec la mort de Louis le Débonnaire, et son décès avec l'incorporation du diocèse de Liège dans la part de Lothaire II. Le savant Francon le remplaça sur son siège épiscopal.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège.

***HIRN** (*François-Joseph*), évêque de Tournai, né à Strasbourg, le 24 février 1751, fils de Pierre-François, négociant en cette ville, et de Françoise Brentano,

mort à Tournai, le 19 août 1819. Il étudia avec succès à l'université de sa ville natale et y obtint le grade de docteur en théologie. L'archevêque-électeur de Strasbourg baron d'Erthal, ayant appris à connaître les brillantes qualités du jeune théologien, et voulant attacher à son diocèse un jeune prêtre de tant d'espérances, le nomma chanoine de Saint-Victor et de Saint-Jean à Mayence, son chapelain et conseiller aulique. Pendant le siège de Mayence en 1793, le chanoine Hirn se distingua par sa charité et son zèle à soigner les blessés de l'armée française; il avait, en quelque sorte, transformé sa maison en un hôpital, où il prodiguait aux malades les soins les plus assidus. C'est cette conduite généreuse et charitable qui lui procura plus tard la protection d'un général qu'il avait soigné. Envoyé à Paris en 1801, pour régler les affaires du diocèse de Strasbourg, il fut recommandé par lui au premier consul qui, pour récompenser la noble et charitable libéralité témoignée à l'armée française, nomma Hirn à l'évêché de Tournai, vacant depuis la promotion de l'évêque de Salm-Salm à l'archevêché de Prague. Sacré à Paris le 18 juillet 1802, par le cardinal Caprara, légat du saint-siège, il fit son entrée dans sa ville épiscopale le 10 septembre de la même année, au milieu des transports d'allégresse d'une population privée depuis huit ans de son pasteur suprême. Son premier soin fut la réorganisation du diocèse, dont les limites avaient été considérablement modifiées par suite du concordat. Ce n'était pas chose facile que cette réorganisation; et cependant, dès le 16 octobre 1803 (23 vendémiaire an XII), il promulgua, en latin et en français, le célèbre *Décret sur la nomination des chanoines du nouveau chapitre de l'église cathédrale, et sur la nouvelle érection et circonscription des églises paroissiales et succursales du diocèse de Tournai*, suivi du *Tableau général des églises paroissiales et succursales, et des oratoires publics, compris dans la nouvelle organisation du diocèse de Tournai, avec les noms des curés et recteurs de ces églises*; Mons, Montjot, 1803; volume in-8° de 272 pages. En

même temps il s'occupait de la restauration de sa belle cathédrale, profanée et abimée pendant la tourmente révolutionnaire. En 1807, il rétablit le séminaire, pour lequel il obtint du gouvernement l'ancien noviciat des Jésuites et la concession de trente-trois bourses entières et vingt-deux demi-bourses pour les jeunes théologiens, en même temps que la restitution des biens possédés autrefois par le séminaire et détenus à ce moment par l'administration des hospices civils. En 1810, il parvint à faire maintenir, avec l'autorisation impériale et l'approbation du souverain pontife, onze couvents de religieuses hospitalières, et créa un collège à Soignies pour les jeunes gens qui se destinaient aux ordres sacrés.

Comme tous les évêques de la Belgique, Mgr Hirn se rendit, en 1811, à Paris, pour assister au fameux concile national convoqué par l'empereur Napoléon Ier, dans le but de forcer la main au souverain pontife, qui se refusait à accorder l'institution canonique aux évêques nommés par le pouvoir civil sans son consentement. L'empereur s'était flatté qu'il obtiendrait facilement d'un concile, qu'il croyait pouvoir asservir par les promesses et par la crainte, l'appui qu'il souhaitait pour ses projets; mais il fut trompé dans son attente. La commission formée à l'occasion du message de l'empereur, après avoir tenu plusieurs séances, où l'on discuta la compétence du synode pour aviser aux moyens de suppléer aux bulles pontificales, se prononça, à la majorité de huit voix contre quatre, pour l'incompétence de cette assemblée si elle n'avait l'assentiment du chef de l'Eglise. Le rapport fait dans ce sens par Mgr Hirn, fut lu en français et en italien dans la sixième congrégation générale le 10 juillet, et la délibération remise au surlendemain (1). Mais, le soir même, l'empereur fut informé de ces choses et

aussitôt l'orage éclata. Sans se donner le temps de la réflexion, il rendit un décret ordonnant la dissolution du concile. Dans la nuit du 11 au 12 juillet 1811, on arrêta les évêques de Troyes, de Gand et de Tournai, dans leur lit, et on les conduisit au donjon de Vincennes, avec leurs théologiens Van de Velde et Du Vivier. Arrivés le 12 juillet, à huit heures du matin, à Vincennes, les trois évêques, après avoir subi un long et minutieux interrogatoire, furent écroués et mis au secret le plus rigoureux. Leurs chambres n'étaient que de véritables cachots, éclairés par une petite fenêtre placée à plus de huit pieds de hauteur, et où il n'y avait pour tous meubles qu'un châliti, une table et une chaise. Ils restèrent au secret jusqu'au 9 novembre, date à laquelle on leur permit de se voir. Le 23 du même mois, arriva inopinément le secrétaire du ministre des cultes, qui, ayant fait appeler chaque évêque séparément et sans qu'ils pussent se concerter, leur demanda leur démission. Ils s'y refusèrent d'abord; mais considérant ensuite qu'ils devaient en tout état de cause se regarder comme perdus pour leurs diocèses, et qu'une démission souscrite sous les verroux était nulle, ils consentirent à la donner. Huit jours après, le commandant de la forteresse leur annonça que l'empereur leur permettait de choisir une ville pour résidence, pourvu qu'elle ne fût par le siège d'un évêché. Mais, sans attendre qu'ils eussent fait leur choix, un agent de la police vint, le 12 décembre, leur assigner à chacun le lieu de leur résidence; Mgr Hirn fut envoyé à Gien, petite ville située au centre de la France, entre Orléans et Auxerre.

A peine eut-on extorqué la démission de Mgr Hirn, que l'empereur obligea le chapitre de Tournai à nommer des vicaires capitulaires, et, ce qui plus est, le 16 avril 1812, il désigna, pour remplacer l'évêque prétendument démissionnaire, un prêtre français, Samuel de Saint-Médard, vicaire général de La Rochelle, et voulut lui faire donner l'institution canonique par le métropolitain à défaut du consentement du sou-

(1) Le remarquable rapport de Mgr Hirn a été publié par le chanoine J.-J. De Smet dans son *Coup-d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du XIX^e siècle et en particulier sur l'assemblée des évêques, à Paris, en 1811*. Gand, 1836, in-8°, p. 455-462.

verain pontife, et cela malgré l'opposition du chapitre et du clergé qui refusaient courageusement de reconnaître l'intrus. C'est alors que, pour soutenir celui-ci, le gouvernement se mit à persécuter le clergé, qui restait fidèle à son véritable pasteur : la cathédrale fut fermée et les élèves du séminaire dispersés après qu'on en eut vendu le mobilier. Ce triste état de choses dura jusqu'au commencement de l'année 1814, lorsque les défaites essuyées par l'empereur en Allemagne l'obligèrent à évacuer la Belgique dès le mois de février. L'abdication de l'empereur, qui suivit de près ces événements, vint mettre un terme à l'exil de Mgr Hirn. Avant de rentrer dans son diocèse, il se rendit à Rome pour rendre ses devoirs au chef de l'Eglise, et régulariser, près du saint-siège, sa position gravement compromise dans son diocèse par l'acte de renonciation absolue et d'abandon de son siège, souscrit une première fois à Vincennes en novembre 1811, et renouvelé le 1^{er} juillet 1813. Le saint-père le reçut avec bienveillance, et, le 22 juin 1814, lui fit remettre un bref qui déclarait absolument nuls et sans valeur les actes que le gouvernement lui avait arrachés, l'engageait à retourner le plus tôt possible dans son diocèse et félicitait le chapitre de son courage et de sa fidélité à son chef. Le 3 septembre suivant, le prélat fit sa rentrée solennelle dans sa ville épiscopale, après trois années d'absence.

En 1815, Mgr Hirn, de concert avec le clergé de son diocèse, adressa au roi Guillaume I^{er} de respectueuses représentations touchant la loi fondamentale et le serment qu'elle exigeait. Il employa les dernières années de son épiscopat à réparer les pertes causées par son long exil, administrant les sacrements, parcourant son diocèse, prêchant lui-même dans sa cathédrale et s'attachant à tout ce qui pouvait procurer le bonheur aux fidèles confiés à ses soins. Il expira, après une courte maladie, le 9 août 1819, âgé de soixante-huit ans et cinq mois, généralement estimé et regretté de tous. Il ne put être enterré dans le chœur de la cathédrale, malgré le désir qu'il en

avait manifesté. Le gouvernement hollandais refusa formellement l'autorisation de placer, selon l'usage reçu de temps immémorial, la dépouille de l'évêque Hirn à côté de celles de ses prédécesseurs. On l'inhuma au cimetière commun de Saint-Martin, dans un caveau particulier.

« Mgr Hirn n'avait pas d'armoiries
 « de famille et, au sortir de la terrible
 « révolution qui n'avait, en France,
 « laissé à la noblesse fidèle que le choix
 « entre l'échafaud et l'exil, on ne songeait guère à se procurer un blason.
 « Mais il fallait au moins un sceau épiscopal, et le nouvel évêque plaça sur
 « un écu les trois initiales, F. J. H. enlacées, de ses nom et prénoms, qu'il surmonta d'un chapeau vert, orné de ses cordons et de ses floches, avec la légende tout autour : FRAN^{co} JOSEPHUS HIRN EPISCOPUS TORNACENSIS;
 « et dessous, à la place qu'occuperait une devise : DÉPT. DE JEMMAPES.
 « L'ensemble de cet écu caractérise bien l'époque où il a été fait. En 1808, Mgr Hirn fut nommé baron de l'Empire, et il prit cette fois des armoiries, en tenant un compte plus sérieux des règles de l'art héraldique. Il fit usage de son écu, pour la première fois, dans ses communications avec le clergé, le 18 octobre 1808. Une instruction de cette date est timbrée d'un écu écartelé : au premier d'azur à une Vierge debout, portant l'Enfant Jésus; au deuxième de gueules à une croix alésée d'argent; au troisième de gueules à une corne d'abondance; et au quatrième d'azur à un château ou vert à trois tours, dont les deux de côté couvertes, et celle du milieu crénelée. » Voisin, *Armoiries de Mgr Hirn*, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, XIV, p. 252.

E.-H.-J. Reusens.

J. Le Maistre d'Anstaing, *Rech. sur l'hist. et l'architect. de l'église cathéd. de Notre-Dame de Tournai*. Tournai, 1842, II, p. 136-140. — Mgr Voisin, *Mgr Hirn, évêque de Tournai, au concile de Paris, etc.*, dans les *Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai*, IX, 1863, p. 154-180. — Mgr Voisin, *Mort et funér. de Mgr François-Joseph Hirn, évêque de Tournai*, dans le même recueil, XIV, 1870, p. 245-254.

HIRNAND, HERNAND, ou HERVARD, historien, florissait au commencement du XIII^e siècle, à l'époque où Liège fut prise et saccagée par Henri I^{er}, duc de Brabant. Les recherches de ses biographes sont restées à peu près stériles. On présume qu'il naquit en Belgique; tout ce qu'on sait de façon certaine, c'est qu'il fut chanoine et archidiacre de Liège, et qu'il y écrivit la vie de sainte Odile et de son fils, Jean Abbatule, avec lesquels il entretenait en cette ville un long et pieux commerce d'amitié, ainsi qu'il le dit lui-même. Outre les passages qui se trouvaient dans les deux premiers livres de la vie de sainte Odile et de son fils, Chapeauville n'a conservé, dans son recueil, de toute l'œuvre d'Hirmand que le troisième livre qui a pour titre : *Descriptio triumphi Sancti Lamberti, martyris, in Steppes, anno 1213, obtenti contra Henricum Primum, concitem Lovaniensem*. Il avait trouvé ce troisième livre manuscrit dans la bibliothèque d'Arnold de Wachtendonck, doyen de l'église collégiale de Saint-Martin, à Liège, et il assure que les deux premiers livres existaient dans la bibliothèque de Saint-Martin, à Louvain; il déclare, en outre, n'en pas connaître l'auteur, il suppose que c'est un certain Lambert, qu'il ne désigne pas autrement, et sans donner, d'ailleurs, les motifs de son opinion. Mais Albéric, moine de Trois-Fontaines, et contemporain d'Hirmand, le cite comme auteur de la chronique intitulée : *le Triomphe de saint Lambert*; les bibliographes n'en font pas doute.

Cet écrit, à défaut d'autre valeur, présente un mérite historique en ce que Hirmand y raconte des événements dont il a été le témoin oculaire. Il contient la relation de la guerre cruelle qui éclata entre Henri I^{er}, comte de Louvain, et Hugues de Pierpont, évêque de Liège, à propos du comté de Moha et où l'évêque de Liège fut vainqueur.

Hirmand, répétant l'écho populaire, n'hésite pas à attribuer cette victoire au saint protecteur de la cité, et c'est pour ce motif qu'il a intitulé son troisième livre le *Triomphe de saint Lambert à Steppes*. Mais on voit, en

lisant l'ouvrage, que le but de l'auteur, en célébrant la puissance du saint, était, en réalité, d'exalter la gloire des deux pieux personnages dont il s'était fait le biographe. En effet, il ne relate aucun fait historique qui n'ait été d'avance annoncé à Jean Abbatule et à sa mère par quelque vision. C'est ainsi, par exemple, que, peu de temps avant le pillage de Liège, Jean Abbatule avait vu pendant son sommeil le ciboire de la cathédrale renversé sur l'autel, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans qu'il pût jamais se relever; ainsi encore, sainte Odile avait rêvé d'une vipère sortant du tombeau de saint Lambert, rampant quelque temps sur les degrés de l'autel, puis, avant de disparaître, se changer en homme. On peut citer vingt autres songes prophétiques du même genre envoyés par le Ciel à l'homme de Dieu, comme Hirmand appelle Jean Abbatule; il les commente, les explique longuement en s'appuyant des textes des saintes Ecritures.

Le triomphe de saint Lambert, ou plutôt celui de Hugues de Pierpont, ayant eu lieu l'an 1213, il est à présumer, dit l'*Histoire littéraire de la France*, que l'archidiacre qui en a été l'historien vécut encore plusieurs années après. On peut donc placer sa mort entre 1214 et 1220, ou même un peu plus tard.

Le même ouvrage parle aussi d'un autre archidiacre de Liège, qui a dû être contemporain d'Hirmand et dont Mabilon a recueilli une lettre dans ses *Analecta*. Il se nomme Hervard.

L'*Histoire littéraire*, se fondant sur la ressemblance de ce nom avec les variantes Hirmand, d'Hernand ou d'Hervald, suppose que cet archidiacre Hervard est le même que l'archidiacre Hirmand; mais il faut convenir, ajoute-t-elle, que la lettre conservée par Mabilon ne présente rien qui corrobore cette présomption.

La lettre invite un chanoine de Laon à composer une élogie en vers sur quelque action mémorable de la vie de saint Martin. Hervard, en commençant, rappelle que, depuis le berceau, il fut

l'objet de la bienveillance et de la générosité du chanoine : *Indè est quod paternitatem vestram à cunabulis, munificam mihi et expositam, quotiens necessitas, exigit, in libro experientiae legi et relegi, devotè oro et instanter precor, etc.* Ces mots à *cunabulis* font supposer qu'ils étaient compatriotes, ou qu'Hervard était de Laon, et qu'il y avait été entouré, dès l'enfance, de la sollicitude dévouée de son protecteur.

Non plus que Mabillon, Fabricius, qui cite notre archidiacre dans son recueil des écrivains de la moyenne et basse latinité, n'ont rien découvert sur la vie d'Hervard.

C'est au nom de Guibert, qui avait été abbé de Florennes et de Gembloux, qu'Hervard prie le chanoine de Laon de faire un poème en l'honneur de saint Martin, comme il en avait fait un en l'honneur de saint Servat. Il lui apprend que Guibert, qu'il loue pompeusement, avait résigné ses deux abbayes. Or, fait remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, Guibert abdiqua en 1204 ou en 1206, au plus tard. Ainsi, la lettre d'Hervard est postérieure à ces dates; si c'est le même personnage qu'Hirmand, il a dû l'écrire avant sa vie de sainte Odile, où il décrit des événements arrivés en 1213 et même plus tard. Il ne serait donc point étonnant qu'il ne fit pas mention de cet ouvrage dans sa lettre au chanoine de Laon. Mabillon, en publiant la lettre d'Hervard, n'a malheureusement conservé que la première lettre G. du nom du chanoine auquel elle était adressée. Ce nom eût peut-être guidé les investigations vers des sources jusqu'ici inconnues. Il paraît que ce chanoine G. jouissait d'une haute renommée poétique. Hervard, dans sa lettre, cite deux de ses opuscules en vers héroïques : *la Vie de saint Gervais, illustre confesseur*, et une espèce d'instruction morale pour les clercs, intitulée : *Quo cultu et quâ conversationis formâ se agant clerici, qui piè in Christo volunt vivere*. Guibert, qui avait versifié la vie de saint Martin, fut tellement ravi de ces deux poèmes, qu'il désira que le chanoine G. reprit son sujet. — Ce poète

de Laon n'est d'ailleurs pas autrement connu.

Il paraît, au surplus, que le chanoine G. touchait déjà à la vieillesse, lorsque Hervard lui écrivit, car celui-ci le gourmande de la paresse d'esprit où il s'alanguit depuis si longtemps, et le presse de se hâter à produire, avant que l'âge n'ait desséché en lui la sève du génie. « Imitex, ajoute-t-il avec ce clinquant trivial d'images qui dénonce le goût barbare, imitez le coq, qui pour se rendre plus vigilant et s'animer au chant se bat avec ses propres ailes. »

Si, en 1206, date présumée de la lettre d'Hervard, conclut l'*Histoire littéraire de la France*, ce chanoine-poète était déjà vieux, nous pouvons raisonnablement placer sa mort entre 1210 et 1215.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Biblioth. belg.*, t. Ier, p. 435. — Valère André, *Bibl. belg.*, 390. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, III, 292, 796. — *Hist. lit. de la France*, t. XVII, 477. — Dupin, *Nouv. Bibliothèque des auteurs ecclés.* — Le R. P. Théodore Bouille, *Hist. de la ville et pays de Liège*, p. 227. — Pertz, *Archiv für deutsche Geschichtskunde* 1849, X, 223. — Chapeauville, *Qui gesta pontificum scripserunt auctores præcipui* (Leodii, typis Christ. Ouwerx, 1613, in-4°), II, 603. — Oudin, *Comment. de script. ecclés.*, III, 9. — Jacq. Le-long, *Bibl. hist. de la France*, III, n° 39349. — Mabillon, *Vetera Anal.*, 480. — Jöcher, *Allg. Gelehrten Lexicon*.

HOCK (*Everard*), écrivain ecclésiastique, naquit à Namur, en 1618, et fut reçu dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 21 ans. Il enseigna à Douai la philosophie, l'hébreu et l'Écriture sainte; il fut nommé recteur des collèges de Douai, de Tournai et de Lille, et devint enfin provincial. Hock mourut à Arménitières en 1671. On a de lui :

1. *Methodus bene utendi suffragiis, quæ singulis mensibus in Sodalitate distribuuntur*. Duaci, typis Viduæ Telu, 1640, in-12. Sotwel dit 1639, in-8°. *La Science et la pratique des vertus*, par le R. P. Everard Hock, de la Compagnie de Jésus. A Douai, chez Jaque Mairesse, 1685, petit in-12, 59 pages. C'est une traduction du latin. — 2. *Piis manibus Illustrissimi adolescentis Francisci de Montmorency principis Robecani, acerbo funere sublato dum philosophiæ in collegio*

*Marchianensi operam daret, præfectus ejusdem collegii Everardus Hock Societatis Jesu hæc odd parentabat; p. 25-32 de Justa Funebria Principi Robecano 1637. (Voir BURGHESIUS, col. 955.) — 3. Programma et anagramma (12 vers) en tête de la septième centurie de l'*Atlas Marianus* du P. Gumpfenberg.*

Baron de Blauckart.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOCQUART (Léopold), prêtre, né à Mons, vers 1750, fut principal professeur de mathématiques et de botanique au collège d'Ath. Il a laissé un livre intitulé : *Flore du département de Jemmapes*. C'est un document utile à consulter. Mons, Monjot, 1814. In-12, VIII-303 pages.

Ferd. Loise.

Archives de Mons.

HOCSEM (Jean DE), chroniqueur et jurisconsulte, naquit en février 1278 dans la paroisse de Hougaerde, comme on le sait par son propre témoignage, ou, pour parler avec plus de précision, dans le hameau de Hocsem auquel il doit son nom, et qui est une dépendance de Hougaerde. Il appartenait à une famille patricienne qui possédait des biens considérables dans ce pays. Son père s'appelait Jean; lui-même nous fait connaître un de ses frères, qu'il ne nomme pas, et deux sœurs, l'une, appelée Elisabeth, l'autre, Jeanne, mariée à un de Palude (Vandenbroeck?) dont elle eut plusieurs enfants : le chanoine Henri; Florent, qui étudia aux frais de son oncle et qui, sans doute, devint prêtre aussi; Jean, qui resta laïque, et enfin Jeanne et Elisabeth. D'un esprit bien doué, Jean de Hocsem fit d'excellentes études, et, après s'être familiarisé avec tous les arts libéraux, il se consacra spécialement à la jurisprudence. On a débité beaucoup d'erreurs sur la jeunesse de Hocsem, notamment qu'il aurait étudié le droit à l'université de Louvain (fondée en 1425) et qu'il l'aurait enseigné avec grand succès dans cette ville et à l'étranger. Sans nous attarder à relever ces inexactitudes et d'autres, qu'on trouve dans Foppens, Fisen, Becdelièvre et Villen-

fagne, il suffira de noter ici ce que Hocsem lui-même nous apprend indirectement à ce sujet dans plusieurs endroits de sa Chronique. Nous le trouvons à Louvain en 1289, à Paris en décembre 1296, à la curie pontificale en 1305; c'est pendant cette dernière année, nous dit-il, qu'il achevait ses études à Orléans.

A partir de 1315, tout au moins, il faisait partie du chapitre cathédral de Saint-Lambert, à Liège, où il exerçait les importantes fonctions d'écolâtre. Il était également prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, dans la même ville, et chanoine de Tirimont. On ignore la date de son élévation à ces différentes dignités, et l'ordre successif dans lequel il les acquit. Sans doute, sa qualité de savant jurisconsulte et son titre de maître ès-lois ne contribuèrent pas peu aux distinctions dont il fut l'objet. Il est certain qu'il continua d'enseigner le droit pendant toute la durée de sa carrière publique, puisque, en 1345, trois ans avant sa mort, il signe encore, avec quatre avocats, une consultation dans laquelle on le désigne sous l'appellation de *legum professor* (1), titre qui lui est également donné dans son épitaphe. Nous n'avons que très peu de renseignements sur sa vie privée : tout ce que nous en savons ne nous est connu que par lui-même; or, il ne parle de lui qu'à l'occasion des événements publics auxquels il a été mêlé, ou pour donner à son récit l'autorité d'un témoignage oculaire. En octobre 1315, il assista à la conclusion de la paix de Vlierbeek entre Adolphe de la Marck et le duc de Brabant. Il passa une partie de cette année, on ne sait pourquoi, à Louvain, où il fut témoin d'une grande cherté suivie d'une mortalité terrible : deux ou trois fois par jour, il voyait passer devant sa maison une charrette qui sortait de l'hôpital, emportant six à huit cadavres au cimetière prochain, et telle était, dit-il, la puanteur exhalée par ces lugubres convois, qu'il fut obligé d'aller louer une maison dans les faubourgs, à proximité de la cam-

(1) *Bulletin de l'Institut. archéol. liég.*, XVI, p. 340.

pagne. Cette même année, nous le voyons chargé d'une ambassade à Paris, où il trouva renversée la statue du trop fameux Enguerrand de Marigny. En 1324, Hocsem dut fuir de Liège avec la majorité du chapitre pour se soustraire aux violences du parti démagogique : ils se retirèrent à Huy, où ils restèrent cinq ans (1324-1329). Hocsem mit à profit le temps que dura cet exil temporaire pour faire un voyage à la cour d'Avignon, où l'appelaient un procès personnel ; il n'oublia pas d'y plaider les intérêts des exilés de Huy, et il a consigné dans sa chronique l'intéressante conversation qu'il eut avec le souverain pontife au sujet de l'évêque de Liège. Ces voyages, et quelques autres qu'il fit pour le compte de son pays, comme, par exemple, son ambassade de 1333 auprès du duc de Brabant, sont les événements les plus marquants dans la vie de cet homme d'Etat et de ce savant ; mais, pour la raconter tout entière, il faudrait retracer ici tout le tableau des nombreux débats politiques auxquels il fut mêlé. Il ne resta étranger, en effet, à aucune des graves questions qui passionnèrent de son temps les esprits. L'époque où il vécut était une des plus décisives pour l'histoire du pays de Liège : c'est alors que mûrissaient les formes municipales écloses pendant le siècle précédent, que la démocratie venait prendre sa place à côté des pouvoirs plus anciens du prince, du chapitre et de la noblesse, et que, du conflit de tant d'aspirations opposées et de forces rivales, la constitution liégeoise se dégagait avec les traits essentiels qu'elle conserva jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le talent et le caractère de Hocsem devaient briller d'un vif éclat sur un théâtre si bien fait pour les mettre en relief. Le prince et le chapitre appréciaient hautement son savoir de jurisconsulte, et sa réputation n'était pas moindre auprès du public. Jean d'Outre-Meuse, qui écrivait à la fin de ce siècle, dit qu'il « estoit si grans clerc et » docteur en drois et en loys, que nul » plus grant n'avoit en monde ne plus » beais parliers ». (*Ly Myreur des Histors*, t. VI, p. 583.) Hocsem était la

plume du chapitre de Saint-Lambert ; à plusieurs reprises, il fut chargé de rédiger des mémoires pour la défense des droits de l'église de Liège ; le pape, le roi de France, les cardinaux, le duc de Brabant, reçurent plus d'une missive écrite par lui au nom des tréfonciers, et quelques-uns de ces documents, dont on ne saurait méconnaître la provenance, ont été insérés en entier par lui dans sa chronique. Les ambassades qu'on lui confia montrent, au surplus, qu'on n'avait pas une moindre confiance dans son talent de négociateur que dans ses connaissances de juriste.

L'attitude qu'il garda à travers tous les orages de son temps fut celle d'un homme fidèlement attaché à la constitution de son pays et à ses traditions historiques, et qui s'opposait avec une égale énergie au despotisme du prince et au despotisme de la multitude. Respectueux des droits légitimes, il défendait avec intrépidité ceux du prince contre les excès de la démagogie ; mais, non moins jaloux des privilèges du corps dont il fait partie, il les rappelle avec une mâle franchise au prince lui-même, qui trop souvent ne se souvient pas que le chapitre possède, au même titre que lui, une partie du pouvoir souverain. A plusieurs reprises, nous le voyons résister, seul ou lui deuxième, aux tyranniques exigences d'Adolphe de la Marck, qui avait réussi à intimider tout le reste du chapitre, et ce fut notamment à sa patriotique énergie que Liège fut redevable de la conservation du comté de Loos. Son rôle dans l'affaire des Vingt-Deux ne fut pas moins remarquable : il ne voulut pas que le prince pût être personnellement justiciable de ce tribunal, ni que ses membres fussent nommés à vie (*tot principes ad vitam*), et l'histoire lui a donné raison sur ce point. D'autre part, son zèle pour les intérêts du chapitre ne lui ferma pas les yeux sur l'utilité des concessions là où elles étaient commandées par les circonstances ; il fut de ceux qui prirent parti pour l'intervention du peuple dans la nomination du mambour, contrairement aux précédents ainsi qu'aux prétentions du cha-

pitre ; le discours qu'il prononça à cette occasion, et qu'il a eu soin de nous conserver, atteste la perspicacité de son coup d'œil.

Il n'a pas voulu, d'ailleurs, nous laisser dans l'ignorance de ses vues d'ensemble sur la politique et sur le gouvernement, qu'il nous expose longuement au chapitre IV du premier livre de sa Chronique. Lecteur de la *Politique* d'Aristote, il emprunte à cet ouvrage la fameuse théorie des trois principales formes de gouvernement, et, après avoir constaté avec le maître qu'on les rencontre rarement pures, mais qu'elles sont ordinairement mélangées, il tâche de retrouver dans les États de son temps la vérification de ces notions théoriques. Son pessimisme de contemporain éclate dans les jugements qu'il porte à cette occasion : partout où règne le pouvoir d'un seul, la *monarchie* s'est changée en *tyrannie*; partout où dominent les échevins et les riches, on peut constater la transformation de l'*aristocratie* en *oligarchie*. Pour lui, qui fait consister son idéal dans une autorité assez forte pour faire régner l'ordre, mais tempérée par des institutions qui garantissent la liberté, il ne semble pas éloigné de le croire réalisé dans l'État liégeois, bien qu'à ses yeux la paix de Fexhe ne soit qu'un tissu de contradictions, un pacte où l'on a inscrit les *desiderata* opposés des divers partis.

Hocsem mourut le 2 octobre 1348, comme nous l'apprend son épitaphe. Il fut enterré à Saint-Lambert, dans une demi-chapelle qu'il avait fondée, et dont l'autel avait été dédié en 1318. Son testament, daté du 20 mai 1344, est une pièce des plus intéressantes (*Anales ecclésiastiques*, II, p. 426). Sans parler des legs ordinaires faits aux membres de sa famille, Hocsem, par cet acte, fondait un collège de huit chanoines dans son hameau natal; la belle église gothique de Hocsem, dédiée au patron de notre chroniqueur, date, paraît-il, de cette fondation, à l'exception de la tour, qui est plus ancienne, et qui serait un débris de la chapelle primitive. (WALTERS, les *Communes belges*, can-

ton de Tirlemont, t. II, p. 139.) Les dispositions spéciales que le testateur prend au sujet de sa bibliothèque méritent l'attention : sa Bible, ses deux bréviaires, dont l'un annoté, ses concordances bibliques, ses livres de jurisprudence furent partagés entre différents légataires ; le *Catholicon*, avec ses postilles, fut légué à l'église de Liège, à la condition expresse qu'il y resterait enchaîné et qu'on ne le prêterait pas au dehors.

Les connaissances de Hocsem étaient fort étendues. Outre le droit civil et le droit canon, qu'il possédait également bien, et la philosophie, qui semble l'avoir moins captivé cependant, il avait une connaissance approfondie des lettres antiques, tant sacrées que profanes, et on peut relever dans sa chronique la preuve qu'il avait lu Aristote (*Politique*, *Ethique*, *Métaphysique*); Porphyre (*Isagoge*) les *Fables* d'Esopé, Térence, Cicéron (*De finibus*) Ovide (*Métamorphoses*), Saluste; Sénèque le rhéteur et Sénèque le philosophe; Horace, Juvénal, Lucain, Valère Maxime, Josèphe, Boèce, Végèce, saint Augustin, saint Isidore de Séville, saint Grégoire le Grand, etc., sans compter nombre d'écrivains du moyen âge dont il serait trop long de dresser la liste. Il semble avoir possédé des notions d'hébreu, à en juger d'après quelques noms qu'il interprète assez exactement, et il n'était pas entièrement étranger à la littérature populaire de son temps, puisque le souvenir du roi Arthur lui fournit une comparaison.

Hocsem est auteur de trois ouvrages.

1. *Digitus florum utriusque juris sub ordine alphabetico*; il l'écrivit, dit-il lui-même, en 1341. Le manuscrit de ce livre inédit que l'on croyait perdu, est conservé aux archives de l'État, à Maestricht, comme on me l'apprend au moment où je corrige l'épreuve de cet article. —
2. *Flores auctorum et philosophorum*. Espèce de chrestomathie littéraire, composée la même année que le précédent (voir sa Chronique, p. 426). On ne la possède plus. —
3. *Gesta pontificum Leodiensium*. C'est son ouvrage le plus important. Il commença à l'écrire en février 1334,

et le partagea en deux livres, dont l'un est composé d'après les témoignages d'autrui, et le second, d'après ses souvenirs personnels. Hocsem y travailla longtemps; en 1335, il en était encore au chapitre V du livre premier (voir sa Chronique, p. 292) et il ne déposa la plume qu'en juin 1348, aux approches de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard. Par sa position et par l'étendue de ses connaissances, il était à même de se procurer tous les renseignements nécessaires et d'aborder toutes les sources historiques; il n'y manqua point, et c'est ainsi que, pour la période historique qui a précédé la sienne, il a mis à contribution, outre les récits contemporains, le témoignage de la tradition et les archives de l'église de Liège, qu'il cite en plus d'un endroit. C'est d'après ces matériaux qu'il a raconté la longue période qui s'étend de l'élection de Henri de Gueldre à la mort de Thibaut de Bar (1247-1312). Il est le seul historien de cette phase si importante pendant laquelle naît et se développe la vie municipale à Liège et dans les autres communes du pays, et lui-même s'étonne que nul n'ait songé avant lui à continuer la chronique de Gilles d'Orval, qui s'arrête en 1247. Son livre II, qui raconte d'après ses souvenirs personnels le règne d'Adolphe de la Marck et le commencement de celui d'Englebert, a naturellement plus d'autorité et d'intérêt, puisque l'auteur parle presque toujours en témoin oculaire, voire même en acteur des faits qu'il raconte. Il paraît l'avoir écrit au jour le jour. L'histoire de la plus grande partie du règne d'Adolphe de la Marck était déjà rédigée avant la mort de ce prince : il imagine alors, en vue d'arriver à une entière exactitude historique, de soumettre son travail au contrôle d'un personnage qu'il ne nomme pas, mais qui semble avoir vécu dans l'intimité de l'évêque, et qui était à même de le renseigner complètement sur les faits et gestes de son maître. Je n'ai, dit-il, dans la préface à cet anonyme, raconté certaines actions du prince « que d'après les rapports qui m'en ont été faits par autrui, et ce n'est pas toujours là une

« source des plus certaines; veuillez donc, dans vos moments de loisir, vous informer auprès du prince lui-même et corriger mon livre en conséquence : pour moi, j'aurai soin de faire concorder éventuellement mon livre Ier avec celui que vous aurez corrigé. »

Dans ces conditions, on ne peut refuser une grande valeur à la Chronique d'Hocsem. Il réunit les principales qualités que la critique s'accorde à exiger d'un témoin : il est parfaitement au courant des hommes et des choses; il a le coup d'œil juste, saisit l'enchaînement des faits et remonte à leurs causes, est doué d'un esprit observateur qui voit ce qui échappe aux autres, et offre par son caractère de sérieuses garanties d'impartialité. Sans doute, il ne peut se dépouiller entièrement de tout préjugé de contemporain et d'homme de parti, et ses appréciations ne sont pas toujours à l'abri du reproche; cependant il est à constater qu'après avoir eu tant de conflits avec l'évêque, il sait noblement prendre en mains la défense de ses droits, et que tout en luttant vigoureusement pour la cause d'un clergé dont il fait partie lui-même, il reconnaît que ce sont les péchés de cet ordre qui lui ont valu ses tribulations.

Hocsem devance son époque pour le soin qu'il apporte à l'histoire des institutions et du droit, ainsi qu'à l'étude des principaux problèmes politiques du temps. Les luttes entre les différentes classes, les débats entre le prince et les grands n'ont pas trouvé de narrateur plus intelligent que lui. C'est dans ses pages qu'il faut étudier l'histoire politique du pays de Liège au XIII^e et au XIV^e siècle, qui, sans lui, serait remplie d'obscurités et d'énigmes. Il n'est pas seulement précieux pour l'histoire de son pays : souvent il porte son regard au dehors, et rattache à son récit un grand nombre de faits contemporains sur lesquels il jette de temps à autre une vive lumière. De là parfois des vues générales qui sont rares chez ses contemporains, comme lorsqu'il attribue aux maîtres à temps des villes liégeoises et aux consuls des cités italiennes une même

origine municipale et romaine (Chronique, p. 408) ou qu'à la date de 1302 il écrit ces lignes : *Hoc anno, populares contra insignes quasi universaliter eriguntur ubique* (p. 337).

Hocsem donne beaucoup de soin à la chronologie, et a étudié spécialement les chartes au point de vue de l'exactitude des dates; il se préoccupe aussi d'une évaluation exacte des monnaies, et imagine même une ingénieuse comparaison pour exprimer, au moyen d'une indication qui puisse toujours rester compréhensible, le prix de l'achat de Malines (Chronique, p. 412). Les questions économiques ne l'intéressent pas moins : il note soigneusement la variation des prix des denrées.

D'autre part, sa Chronique n'est pas exempte de défauts : on y remarque du désordre, et certains faits sont racontés deux fois, ce qui s'explique par la manière dont il composait au jour le jour; le récit est fréquemment interrompu par des dissertations à perte de vue sur le droit féodal, qui ont un parfum bien prononcé de pédantisme. Il en est de même de son érudition classique : s'il lui arrive de citer des anciens, c'est par tas, et en certaines occasions déterminées, comme s'il lui importait de montrer qu'il les possède bien; l'accès passé, la narration reprend son allure monotone, et le style son aspect sec et aride. Les qualités d'écrivain n'ont pas été départies à Hocsem; les vers qu'il fait sont détestables, son latin n'est pas correct; l'imagination semble lui faire complètement défaut, et être chez lui en proportion inverse du jugement. Cependant il a çà et là des traits d'une énergie saisissante : à Courtrai, les chevaliers français *sicut boves ad victimam sine defensione mactantur*; le duc de Brabant *solebat incidere largas corrigias de coreo monarchorum*; Adolphe de Waldeck est caractérisé de main de maître en trois mots : *zelator justitiæ, ebrius iracundus*.

Ce ferme et profond esprit était d'ailleurs de son temps par certains côtés : il croyait à la signification prophétique des comètes; il ajoutait foi aux présages et cherchait à les interpréter.

La Chronique de Jean de Hocsem a été éditée, en 1613, par Chapeville, au tome II de son *Gesta pontificum Tun-grensiensium Trajectensium et Leodiensium*, d'après le manuscrit original qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles (no 18658). Ce manuscrit contient un certain nombre de notes marginales de la main de l'auteur lui-même, dont Chapeville n'a pas suffisamment tenu compte : il mériterait d'être l'objet d'une révision.

Godefroid Kurth.

De Theux, *Hist. du chapitre de Saint-Lambert*, t. II, p. 56. — Villenfagne, *Essais critiques*, t. 1^{er}, p. 200. — Wohlwill, *Ueber die Anfänge der landes-staendigen Verfassung im stifte Lüttich*, p. 193. — Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. II.

HOCSWINCKEL (*Philippe van*) ou HOECKWINCKEL, historien, prémontré de l'abbaye de Tongerlo, né à Anvers en 1644, devint curé de Duffel où il mourut en 1728. Nous avons de lui en flamand une *Histoire de l'origine de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon-Vouloir à Duffel*. Anvers, 1744.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 1035.

HODIN (*Baudouin*), avocat, homme politique, naquit à Montigny-le-Tigneux, le 6 septembre 1656. En 1702, le comte de Zinzendorff, plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne au pays de Liège, offrit à Hodin les patentes de bourgmestre, mais il refusa de les accepter. Toutefois, il ne montra pas longtemps le même désintéressement des honneurs civiques. « En 1705 », nous dit le R. P. Bouille, « la rénovation du magistrat de Liège ne se fit point au jour accoutumé; mais, le 15 novembre, le sgr de Liverlo, sgr de Walhorn, ayant été élu par le peuple, son élection fut contestée par le sieur Hodin, J. C., sous prétexte qu'étant né à Louvain (et conséquemment hors de ce pays de Liège), il n'était point (selon les Loix) habile pour posséder cette charge : ce débat dura fort longtemps, et le sgr de la Vaxe, qui avait été nommé bourguemaitre de la part de l'empereur, exerça seul cette charge pendant quelque temps. » L'empe-

reur trancha la querelle, et, non content de démettre Walthère de Liverlo de ses fonctions, il nomma Hodin à sa place.

Hodin a publié :

1. *Etrennes pour messieurs les commissaires de la cité de Liège, ou manifeste du sieur avocat Hodin, touchant le différend qu'il a eu avec eux en l'an 1704, et celui qu'il vient d'avoir avec le sieur avocat de Liverloz, etc.*, in-12, de 51 pages. —

2. *Lettre et rapport du sr Bourguemaître Hodin, à Messieurs du magistrat de la noble cité de Liège, touchant sa députation et sa négociation à la cour impériale avec la réponse de l'empereur à la lettre dudit magistrat*. In-4^o de 10 pages. — Elle est datée du 20 septembre 1709.

Faut-il attribuer au même Bauduin Hodin l'ouvrage suivant cité par M. de Theux (*Bibl. liégeoise*, col. 552)?

Recueil contenant les édits et réglemens faits pour le pais de Liège et comté de Looz, par les évêques et les princes tant en matière de police que de justice, etc. Nouvelle édition continuée, augmentée, corrigée et mise en premier ordre, avec des notes ultérieures, par Bauduin Hodin, licencié es droits de l'université de Rheims, et avocat aux cours et tribunaux de la ville et pais de Liège. Liège, E. Kints, 1750-52, in-fol., 4 vol.

Emile Van Arenbergh.

Bulletin du Bibliophile belge, 1844. — R. P. Théodore Bouille, *Hist. de la ville et du pays de Liège*. — *Hist. Leodiensis, per episc. et princip. digesta*, etc., p. 472.

HOECKE (*Gaspard VAN DEN*), peintre, né à Anvers, on ignore en quelle année; en 1595, il travaillait chez Julien Teniers. On ne connaît pas grand'chose de la vie de cet artiste, sinon qu'il fut le père de deux hommes de talent dont il sera parlé ci-après, et qu'en 1603 il était franc-maître de Saint-Luc. Gaspard se maria deux fois, eut beaucoup d'enfants et mena une vie besogneuse. Il exécuta différents ouvrages pour l'abbaye de Saint-Winnock et peignit avec son fils Jean, en 1635, un arc de triomphe pour l'entrée du prince-cardinal. Il travailla également pour la ville de Cologne, sans que nous puissions dire quels travaux il exécuta. Il dut être un artiste de

talent, car il forma plusieurs bons élèves, entre autres ses fils Jean et Robert, et Juste Van Egmond.

Ad. Siret.

HOECKE (*Jean VAN DEN*) ou **HOECK**, artiste peintre, fils de Gaspard, né à Anvers en 1611 et mort en 1651. Il fut élève de son père et de Rubens, qui lui témoigna une affection particulière. Sous l'influence de son illustre maître, il cultiva les lettres et les sciences, et compléta son éducation par un voyage en Allemagne et en Italie. Partout il fut accueilli avec une grande distinction et peignit beaucoup de portraits de personnages importants. L'archiduc Léopold se l'attacha en qualité de son premier peintre. En 1647, il revint avec ce prince dans sa patrie, où il mourut dans toute la force de l'âge quatre ans après. En 1648, il s'était marié. Jean Van den Hoecke était un talent de première force; son dessin correct, son coloris vigoureux et naturel, son pinceau délicat, tout le rapprochait d'Antoine Van Dyck, sous le nom duquel ont passé et passent encore beaucoup de portraits de notre artiste. Voici les travaux qu'on peut avec certitude lui attribuer. Au musée d'Anvers : *Saint François adorant la Vierge et l'Enfant Jésus*; à l'église de Saint-Willebrord (Anvers), une *Sainte Famille*; à l'église de Notre-Dame, à Malines, le *Portement de Croix* et la *Mise au tombeau*; à l'église Saint-Jean de la même ville, la *Mise au tombeau*; à Bruges, église Saint-Sauveur, le *Sauveur à la Croix*; à l'église Saint-Quentin, à Louvain, la *Mise au tombeau*; à Termonde, dans l'ancien couvent des Capucins, une *Sainte Famille*; au musée de Dunkerque, le *Christ à la Croix*; au musée de Dijon, le *Martyre de Sainte-Marie de Cordoue*; au musée de Vienne, *Samson et Dalila*, le *Massacre des Innocents*, *Cimon et Pera*; deux portraits de Léopold-Guillaume; portrait de Philippe IV d'Espagne; *Vision de Léopold-Guillaume*; au musée de Stockholm, le *Festin des dieux*; dans la galerie Schleissheim, la *Résurrection du Christ*.

On voit peu de tableaux du maître apparaître aux ventes publiques. La spéculation les a faits, la plupart du temps,

attribuer, comme nous l'avons dit, à Van Dyck, notamment les portraits. En 1784, à la vente Meele, une *Sainte Famille dans un paysage* fut vendue 4,800 livres.

S'il faut en croire Nagler, Jean serait l'auteur d'une gravure représentant saint Jean et sur laquelle figurerait le monogramme de l'auteur.

M. F. Jos. Van den Branden est le premier qui ait établi, sur pièces officielles, la généalogie de la famille Van den Hoecke (voir *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool, door F. Jos. Van den Branden*, 1 vol. in-8°. Anvers, Buschmaan, 1883).

Ad. Siret.

HOECKE (Robert VAN DEN), ou **HOECK**, artiste peintre et graveur, né à Anvers en 1622 et mort en 1668. Demi-frère de Jean et élève de son père. Reçu franc maître de Saint-Luc, à Anvers, en 1644-1645. Indépendamment de son talent de peintre, Robert dut avoir des aptitudes spéciales, car sur des actes publics il est désigné en qualité de *contrôleur des fortifications pour toute la Flandre*. Robert possédait un talent des plus remarquables pour traiter les figures en petit, aussi doit-on les admirer à la loupe. Il possédait un pinceau d'une finesse extraordinaire, dessinait correctement, composait avec facilité et peignait dans des tons délicats et harmonieux. On a de lui, au musée de Vienne, *Hiver sur les remparts de Bruxelles*. On y voit un grand concours de monde, où se trouve l'archiduc Léopold-Guillaume et sa cour. Ce tableau fut peint en 1649. Le même musée possède encore de lui plusieurs autres tableaux d'une grande finesse d'exécution, et notamment un *Paysage*, rempli de mouvements de troupes, marches, exercices, etc. Cette production est un chef-d'œuvre. Le musée de Berlin a de lui un *Campement dans une plaine*. Il peignit pour l'église de Saint-Winnock, près de Dunkerque, les *Douze Apôtres*, avec la représentation de leur martyre au fond de chaque tableau. Au musée de cette ville, on voit de lui un tableau : *Divertissements dans un camp*, signé *Robrecht Van den Hoecke* 1665. Gonzalès Coques a peint son por-

trait, qu'a gravé Corneille Van Caukercken. Robert est représenté revêtu d'un uniforme militaire, qui rappelle sa position officielle inscrite sous le portrait.

Ce fut aussi un graveur à l'eau-forte habile; il a laissé 22 planches, dont 21 de sa propre composition et la 22^e d'après Jean Van den Hoecke. Cette dernière représente la *Nativité*. Les autres planches sont des paysages et sujets militaires que Bartsch décrit au tome V, p. 151, de son *Peintre Graveur*. Une planche supplémentaire est mentionnée par Weigel dans la suite du *Peintre Graveur*, p. 271. Elle représente *Ulysse abandonnant Circé*. Elle porte pour titre *Ulysse all' Isola di Circe* et la signature de Van den Hoecke. Weigel la suppose tirée d'un ouvrage : *Ulysse all' Isola di Circe, etc.*, Huberto Ant. Velpio 1650, petit in-folio.

Ad. Siret.

HOEFNAEGHEL (Georges), peintre miniaturiste et poète, né à Anvers en 1543 ou en 1545. On ne connaît aucun acte authentique fixant la date d'une manière certaine; mais un biographe consciencieux, Karel Van Mander, son contemporain, la place en 1545. Le même biographe donne l'an 1600 comme la date probable de son décès; les mêmes indications se trouvent dans la vie d'Abraham Ortelius, servant de préface au *Theatrum orbis terrarum*. Mais le premier le fait mourir à Vienne, l'autre à Prague. Des documents authentiques découverts dans les archives de la ville d'Anvers par M. le chevalier Léon de Burbure tranchent la question. C'est bien à Vienne et en 1600 qu'Hoefnaeghel est mort.

Georges était fils de Jacques, riche marchand de pierreries, et d'Elisabeth de Veselare ou Veselaers, fille d'un célèbre orfèvre anversois, marchand de bijoux et de tapisseries, dont le nom figure dans les comptes du roi François 1^{er} pour l'achat de nombreux bijoux, de pièces d'orfèvrerie et de tapis de haute-lisse. Il appartenait donc à une famille dont les occupations ne devaient point être exclusivement mercantiles : l'orfèvre, le marchand de bijoux, sur-

tout à cette époque, avaient de fréquents rapports avec les artistes dont leur industrie emprunte souvent le concours. Nous pouvons ajouter que l'une des sœurs de notre artiste devint la femme de Christian Huyghens, secrétaire du Conseil d'état des Provinces-Unis, ainsi qu'il résulte de la généalogie des Hoefnaeghel, publiée dans le *Navorscher*, t. XXII, par M. Jorissen. Georges Hoefnaeghel aurait pu prendre pour devise celle qu'une célèbre société d'Amsterdam adopta plus tard : *Artis natura magistra* ; il aimait à rappeler qu'il n'avait pas eu d'autre maître que la nature. En effet, il apprit seul à dessiner. Le milieu dans lequel il vivait favorisait sa vocation ; il devait avoir souvent, tant chez son père que chez son aïeul maternel, de beaux modèles sous les yeux. Aussi ne doit-on accepter qu'avec beaucoup de réserve certaine anecdote rapportée par ses biographes, qui supposent que la famille du jeune homme contrariait sa vocation en voulant en faire un négociant. Ces biographes rapportent que l'ambassadeur du duc de Savoie, étant venu chez le marchand anversoïse pour quelque emplette importante, eut l'occasion d'apercevoir Georges dessinant, à l'insu de son père. C'est une des histoires les plus rebattues dont fourmillent les annales de la peinture, où l'on rencontre par trop souvent de ces vocations naturelles d'abord combattues, mais finissant toujours par triompher de l'obstination paternelle. Le diplomate, aussi persuasif que fin connaisseur et homme de goût, voyant dans les premiers essais du jeune homme quelque chose de plus que des promesses, l'indice d'un talent d'un ordre élevé, aurait convaincu le père qui, dès lors, ne s'opposa plus à la vocation du jeune artiste et aurait consenti à ce que son fils se mît immédiatement en voyage, afin de se perfectionner dans son art. Tout cela ressemble fort à une fable : lorsque l'on a étudié la carrière de Georges Hoefnaeghel, on est amené à reconnaître que, indépendamment de son talent précoce de dessinateur et de peintre, le

jeune homme avait déjà acquis, à l'âge de seize ans, une connaissance approfondie des langues anciennes ; qu'il avait, par conséquent, reçu une éducation autre que celle que l'on donnait aux enfants destinés au commerce.

Presque toute l'existence de Georges Hoefnaeghel s'est passée hors de son pays, et les voyages y occupent une grande place. C'est vers 1561 que le premier doit avoir été entrepris et le jeune homme n'était âgé que de seize ans.

Il existe un livre qui n'est point rare et que possèdent toutes les grandes bibliothèques ; il a pour titre : *Civitates orbis terrarum in æs incisæ et excusæ et descriptione topographica et politica illustratæ. Collaborantibus Francisco Hohenbergio chalcografico et Georgio Hoefnagel. Coloniae, ab anno 1572 ad 1618, 6 vol. in-fol. L'éditeur, auteur du texte, est G. Bruin, chanoine de la cathédrale de Cologne. C'était, jusqu'à présent la source la plus sûre et la plus précieuse d'informations touchant les voyages de Georges Hoefnaeghel. Ces volumes contiennent au delà de cinquante planches gravées au moyen de dessins pris d'après nature par le miniaturiste, et sur chacune desquelles se trouvent des indications précises qui font connaître la date du séjour du dessinateur sur les lieux. M. Ed. Fétis, dans une notice insérée au tome XXI des *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, a, le premier, tiré parti de ces indications. Ce fil d'Ariane à la main, il a pu suivre l'artiste dans ses pérégrinations.*

Le but du premier voyage fut l'Espagne, il a dû être autant commercial qu'artistique ; le jeune homme s'y rendit à petites journées ; en commis voyageur et en touriste, il traversa la France, non en ligne droite, puisqu'il a dû s'arrêter à Rouen, à Orléans, à Tours, à Poitiers, à Bourges, avant d'atteindre la péninsule ibérique. Il n'est pas possible de décider par quelle voie il y parvint. Les vues de Tours et de Poitiers sont datées de 1561. Pour l'Espagne, les localités qu'il a parcourues et dont il a reproduit divers aspects, se présentent

chronologiquement dans l'ordre suivant : Séville, en 1563 ; Cadix, en 1564 ; Grenade, en 1565 ; Tolède, en 1566, et Barcelone, en 1567. Si l'on s'en rapporte à ces dates, le jeune artiste serait entré en Espagne par l'Andalousie et en serait sorti par la Catalogne et ce serait en revenant dans son pays qu'il aurait visité Lyon. Ce premier voyage aurait duré sept ans. Les ouvrages qu'il fit pendant cette période indiquent non seulement un talent de dessinateur et de peintre hors ligne, mais un esprit observateur. Partout il s'attache à reproduire les aspects les plus frappants de la localité, les monuments remarquables, les costumes du peuple et sème souvent son paysage d'épisodes rappelant les mœurs et usages de la contrée.

De retour en Belgique, Hoefnaeghel s'adonne avec une nouvelle ardeur à l'étude des belles-lettres, tout en cultivant son art de prédilection ; il se lie d'amitié avec les savants et les lettrés groupés autour des ateliers de Plantin. Ses biographes assurent qu'il aurait, à cette époque, reçu les leçons du peintre malinois Jean Bol. Cette assertion paraît aussi devoir être rejetée. Hoefnaeghel insiste trop souvent sur cette particularité qu'il n'a pas eu de maître, pour que l'on puisse accepter qu'à son retour du voyage il se soit placé sous la discipline d'un peintre ; non seulement il écrit à plusieurs reprises sur ses peintures qu'il n'a jamais eu d'autre maître que la nature, mais cette affirmation se retrouve sur son portrait gravé par Sadeler et sur plusieurs autres documents où il est question de notre artiste.

Ses parents habitaient à Anvers, dans la Longue rue Neuve, en face de la rue de la Bourse, lorsque, le 3 novembre 1570, les soldats espagnols mirent la ville au pillage et causèrent la ruine du marchand de diamants, naturellement désigné à la rapacité des soldats de Romero.

Georges se maria vers la fin de l'année suivante, le 12 novembre ; les registres de l'église de Sainte-Walburge, d'Anvers, constatent qu'il épousa Suzanne Van Onchen, d'une bonne famille de négociants. C'est donc après cette

date qu'il convient de placer son départ pour le voyage qu'il entreprit avec l'illustre auteur du *Thesaurus geographicus*, Abraham Ortelius, dont la famille était originaire d'Augsbourg, et qui se dirigea d'abord vers cette ville, où il devait avoir des intérêts et probablement des parents. Hoefnaeghel l'y suivit. Les deux voyageurs y reçurent le meilleur accueil dans la maison du célèbre banquier Fugger, où l'empereur Charles-Quint, revenant de son expédition des côtes barbaresques, avait reçu une si splendide hospitalité. Ils admirèrent les collections d'objets d'art rassemblés par ces puissants financiers. Raymond Fugger, qui était en relations avec la plupart des souverains de l'Europe, donna aux voyageurs une lettre de recommandation pour l'Electeur Albert V. Ce prince, amateur et connaisseur en fait d'art, apprécia les talents de l'artiste anversoïse dont Ortelius lui avait montré quelques ouvrages, offrant cent écus d'or pour une de ses miniatures. Il ne s'en tint pas là, et voulant fixer auprès de lui un aussi habile artiste, il lui fit faire de brillantes propositions. Hoefnaeghel accepta, mais à condition qu'il lui serait permis d'achever avec son compagnon le voyage dont le but était l'Italie, que Georges, qui avait déjà visité l'Espagne, brûlait de contempler. Le duc y souscrivit et se chargea d'aplanir certaines difficultés de ménage.

Le jeune Anversoïse, en quittant sa ville natale, peu de temps après son mariage, y avait laissé sa jeune femme. Dès qu'il fut question d'un établissement fixe à Munich, il songea à y appeler celle-ci. Le duc pourvut aux dépenses du déménagement. Ce n'est que vers l'année 1577 que les deux amis purent se mettre en route pour l'Italie. La première vue qu'Hoefnaeghel a exécutée dans ce pays, celle de Castel-Nuovo porte cette date, ce qui est pleinement confirmé par un passage de la biographie d'Abraham Ortelius : *Cum tertio Italiam inviserit; anno scilicet 1578 comitem itineris habuit Georgium Hofnaeglium Antverpianum*. Il doit avoir séjourné assez longtemps à Venise, si l'on en juge par

l'importance des dessins qu'il en a rapportés. Naples et la Campanie le retiennent jusqu'en 1580. A Rome, il est en relations avec le cardinal Farnèse; il peint une vue du palais et des jardins de ce prince de l'Eglise.

Le voyage ayant duré trois années, le peintre rentre à Munich et reprend possession de son emploi à la cour de l'Electeur. Son compagnon Ortelius retourne à Anvers.

C'est toujours au moyen des dates inscrites sur les gravures du livre du chanoine Bruin, gravures reproduisant les miniatures d'Hoefnaeghel, que l'on a tiré les inductions concernant les voyages de l'artiste. Ces inscriptions n'ont assurément point le caractère d'authenticité qu'aurait un acte notarié. Ainsi, il est difficile de concilier la date de 1578 inscrite sur la vue de Landshut avec celles de 1577 sur celles de Venise et de 1580 sur les représentations des environs de Naples, à moins d'admettre que le voyage d'Italie se soit fait en deux fois et qu'entre les deux excursions le peintre soit revenu passer quelque temps en Bavière. Les inscriptions accompagnant cette vue de Landshut ont assez d'importance sous d'autres rapports encore pour justifier leur reproduction dans cet article. Voici donc le texte de la note du chanoine Bruin :

Hujus urbis descriptionem nobis communicavit Georgius Hoefnagel, mercator Antverpianus, qui ad pacis, non ad belli artes natus, tumultus belgicos fugiens, perlustrata Italia, pacifico Principi Alberti Bavaricæ duci sese in clientelam dederat, arti miniatoricæ, qua illum mirifice sola dotavit natura, pacificè dans operam MDLXXVIII.

Hoefnaeghel avait inscrit sur la pièce même :

*Alberto. D. G. Com : Pal :
Rheni utriusque Bavaricæ duci.
Unico nostri seculi musarum alumno.
A delitiis.
Deping. Georgius Hoefnagle Antverpian.
Virtute duce magistra natura
Monaci A° CIO. IO. LXXVIII.*

On remarquera la qualification de marchand anversoïse que le chanoine Bruin donne à Hoefnaeghel et le soin

avec lequel l'un et l'autre rappellent que l'artiste n'eut d'autre maître que la nature. Les mots *ad pacis non ad belli artes natus, tumultus belgicos fugiens* trouvent leur explication dans un document récemment découvert par M. Rahlenbeck, à savoir l'inscription de Jacques Hoefnaeghel, le père de Georges, sur une liste de proscription dressée par les ordres du duc d'Albe.

Revenu de ses voyages, Hoefnaeghel reprend son service auprès de l'Electeur. Chose assez singulière, aucune des collections d'art de Munich ne contient actuellement une œuvre du peintre, qui doit cependant avoir produit dans cette ville un grand nombre d'ouvrages faits pour lui acquérir une renommée très étendue. Il fut bientôt, par suite de cette célébrité, forcé de quitter son protecteur. L'archiduc Ferdinand du Tyrol fit tant d'instance pour obtenir que Hoefnaeghel passât à son service, que l'Electeur dut y consentir. L'artiste flamand fut alors installé au château d'Ambras, résidence de l'archiduc. Il y consacra huit années à illustrer un missel sur vélin, qui est considéré comme son chef-d'œuvre. Il recevait pendant la durée de ce travail un traitement annuel de 800 florins accompagné de cadeaux de vêtements, suivant l'usage de ce temps-là dans les cours. L'ouvrage terminé, on lui compta 2,000 couronnes d'or. Ce missel appartient aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Vienne et porte le n° 1784.

Rentré à Munich, au service du successeur de son premier maître, il ne put y demeurer longtemps.

L'empereur Rodolphe II avait eu l'occasion de voir et d'admirer le fameux missel; il voulut, à son tour, employer les talents du miniaturiste. Il l'attira à Prague. C'est là que ce monarque, très curieux des sciences naturelles, avait rassemblé une riche collection d'animaux et de plantes. La manière délicate dont Hoefnaeghel avait traité ces mêmes objets dans les illustrations du missel, décida ce monarque à demander au peintre anversoïse de reproduire sa galerie d'après les mêmes procédés. Les

quatre livres que l'artiste composa et peignit d'après la collection impériale sont aujourd'hui perdus. Ils ne se trouvent ni à Vienne ni à Prague; nous pouvons toutefois nous en faire une idée au moyen d'une publication ayant pour titre : *Archetypa studiaque patris Georgii Hoefnagelii Jacobus f. (filius) genio duce ab ipso sculpta omnibus philomusis amicis D. ac per benignè communicat. ann. sal. XCII ætatis XVIIII Francfurti ad Mœn.* D'après cette indication, Jacques Hoefnaeghel, n'ayant que dix-sept ans en 1602, serait né en 1585, ce qui le rajeunit de près de dix ans. Peut-être cela veut-il dire que le jeune homme aurait exécuté ces gravures pendant que son père, à Prague, faisait les miniatures commandées par l'empereur.

Il ne s'agit point d'un traité scientifique. L'artiste s'était seulement préoccupé du côté pittoresque. Il avait choisi les animaux, quadrupèdes, oiseaux, insectes; il en avait formé des groupes variés avec des plantes, des fleurs et des fruits, de manière à produire de véritables tableaux.

Son fils Jacques, qui en publie la reproduction deux ans après la mort de son père, a déployé dans ce travail un talent de graveur, où l'on retrouve la tradition du burin ferme et coloré des Flamands. On peut conclure de cette publication que les quatre livres peints pour l'empereur Rodolphe II ne se trouvaient déjà plus à Prague quand Jacques Hoefnaeghel les reproduisit par la gravure.

Vers l'année 1582, Georges Hoefnaeghel a dû faire un voyage en Angleterre, si l'on s'en rapporte aux inscriptions qui se lisent sur la représentation de plusieurs monuments de Londres, reproduits dans l'ouvrage du chanoine Bruin. Avait-il déjà, à cette date, quitté le service de l'empereur? C'est un point qui n'est pas éclairci. Ce que l'on sait d'une manière positive, c'est qu'après avoir obtenu l'agrément du monarque, il vint s'établir à Vienne, où il continua à se livrer à ses travaux favoris, partageant son temps entre la peinture et la philologie, sans négliger, assure-t-on, le commerce.

Tous les biographes sont d'accord sur la date de sa mort, qu'ils fixent à l'année 1600; mais les uns le font mourir à Vienne, les autres à Prague. Des documents récemment découverts prouvent d'une façon irréfragable que c'est bien à Vienne qu'il est décédé et que c'est un notaire de cette capitale qui a fait les actes de procuration nécessaires pour la liquidation de la succession du peintre-marchand.

Quant à la date de la naissance de Georges Hoefnaeghel, on serait tenté de la reculer à l'année 1543, si l'on pouvait s'en rapporter à l'inscription gravée par Jean Sadeler sur le portrait du maître, son ami. Voici cette inscription qui résume l'existence de l'artiste :

Georgius Hoefnagelius Antwerp. qui picturam delicatorem genio duce amplexus eo promovit ut summis principe placeat Alberto et Guilielmo Boiaricis Ferdinando Austriaco ipsi imp. Rudolpho Augusto Joann. Sadelerus Amicus amico et posteritati. Anno 1591. Ætatis 48 au haut du portrait.

Que notre peintre ait été un lettré, c'est un fait hors de doute; mais pour rassembler ce qu'il a écrit, il faudrait des recherches auxquelles personne jusqu'ici n'a jugé à propos d'employer son temps. Le livre dont il a été souvent question dans cet article contient bon nombre d'inscriptions, tant en prose qu'en vers, soit en latin, soit en français, soit en grec et en flamand, qui peuvent donner une idée de son érudition. On en rencontre aussi plus d'un spécimen dans le recueil gravé par son fils Jacques, dont il a été parlé ci-dessus. Chaque planche est accompagnée d'une inscription en latin en rapport avec les objets qu'elle représente. Ce sont tantôt des versets de l'Écriture, tantôt des vers empruntés aux poètes anciens, mais le plus souvent, composés par le peintre lui-même. Il s'y rencontre aussi des énigmes auxquelles l'auteur donne le nom de *Mæceronea*, ce sont quelquefois des parodies de certains passages de Virgile ou d'Horace.

A l'exception du missel de l'archiduc Ferdinand et d'une merveilleuse pein-

ture que possède la bibliothèque royale de Bruxelles, toutes les miniatures d'Hoefnaeghel sont aujourd'hui perdues. Nagler pense que l'ouvrage exécuté d'après les ordres de l'empereur Rodolphe II n'a jamais été livré à ce souverain et qu'il doit se trouver à Munich entre les mains d'un amateur. Les hommes les plus compétents dans ces matières et les mieux en situation pour connaître tout ce qui concerne les beaux-arts dans la capitale de la Bavière, contestent cette assertion. Bien plus, un personnage officiel nous a récemment affirmé que soit dans le vieux palais, soit à la Pinacothèque, on ne rencontre aucune œuvre de Georges Hoefnaeghel. Que sont devenus tant de précieux travaux exécutés pour les Electeurs Albert et Guillaume ?

La miniature que possède la bibliothèque royale de Belgique est une vue de Séville, différente de celles qui ont été reproduites dans le livre du chanoine Bruin. La reine de l'Andalousie se développe sur l'horizon au delà du Guadalquivir. Le bord du fleuve occupe le premier plan. On y voit un personnage monté sur une mule, ayant une femme en croupe et précédé d'un courrier à cheval. L'encadrement de cette peinture est une merveille de composition et d'exécution. C'est un morceau qui peut donner une idée du talent de l'artiste et augmenter les regrets que l'on éprouve de la perte de tant de beaux ouvrages. On y lit l'inscription suivante : *Georgius Hoefnagle inventor faciēbat, anno CIO IO LXXIII (1573) natura sola magistra.*

L'existence d'un troisième manuscrit de la main de notre artiste a été révélée, en 1838, par un article de M. Jaime, publié dans le *Musée de la Caricature*, et reproduit, la même année, dans le *Magasin pittoresque*. Il est ainsi décrit au n° 2916, tome Ier du Catalogue de la bibliothèque de M. Constant Leber, collection que le célèbre bibliophile a léguée à la ville de Rouen, où ce manuscrit se trouve actuellement : « N° 2916, *Traité de la Patience*, par emblèmes » inventés et dessinés par Georges Hoef-

naeghel, texte allemand (lisez flamand) » avec une traduction française ajoutée. » A Londres, 1590. »

« Manuscrit autographe, signé et » dédié à Jean Rademaeker. Il est orné » de vingt-cinq dessins au crayon rouge, » également originaux, représentant les » circonstances les plus remarquables » de la vie où la patience de l'homme » peut être mise à l'épreuve. Ces ta- » bleaux, dont quelques-uns sont très » plaisants, n'ont pas moins de dix pou- » ces six lignes. Le mot « Patience », » premier titre de l'ouvrage, est peint » en lettres historiées d'un genre dont » on trouve peu d'exemples dans les » livres anciens. »

La date inscrite sur ce livre permet de supposer qu'en revenant d'Espagne, Hoefnaeghel a visité l'Angleterre, une première fois.

Un document dont l'authenticité est incontestable, puisque c'est un acte passé devant un notaire de Vienne, en 1602, pour le partage de la succession de Georges, mort en 1600, tranche plusieurs questions relatives à cette famille. On y voit que le défunt avait laissé cinq enfants, deux filles et trois garçons dont deux mineurs, à qui il avait fallu donner un tuteur, qui fut Daniel, le frère du défunt. De ses deux filles, l'une, Elisabeth, mariée à un marchand de Graetz, était veuve et demeurerait, en 1602, avec sa sœur Susanne, qui avait épousé Nicolas Snoeckaert, agent de la cour impériale dans la ville de Prague, ce qui a peut-être contribué à faire croire que Georges Hoefnaeghel est mort dans cette capitale de la Bohême. Des trois fils : Jacques, né en 1576, Albert, en 1581, et Guillaume en 1583, l'aîné seul s'est fait connaître dans les arts. D'après la date de sa naissance, c'est à Munich qu'il doit avoir vu le jour, l'année qui précéda le voyage que son père fit en Italie en compagnie d'Ortelius.

Jacques était peintre et graveur. Il fut au service de la cour impériale de 1605 à 1613. M. Rooses a rencontré de lui, au musée de Valence en Espagne, une œuvre datée d'Anvers en 1600, c'est une miniature du *Samson* d'Albert

Dürer; on lui doit quelques-unes des vues reproduites dans l'ouvrage du chanoine Bruin, entre autres celle de la ville de Ratisbonne, le recueil dont il a été parlé plus haut : *Archetypa studiae*, imprimé à Francfort en 1602, et enfin une autre suite de planches publiées par Nicolas-Jean Visscher en 1630, et ayant pour titre : *Diversæ insectarum volatiliū icones ad vivum accuratissimè depictæ per celeberrimum pictorem, D.-J. Hoefnagel. Anno 1630.*

L. Alvin.

HOEN (Jacques), sculpteur, qui florissait au xve siècle en Flandre, et dont M. Edmond Vanderstraeten a exhumé la mémoire. Voici les notes que cet auteur, en dépouillant les *Registres aux comptes* de l'ancien hôpital de Notre-Dame d'Audenarde, a recueillies :

En 1435-1436, un nommé Jacques, le menuisier, apparemment le même que Jacques Hoen, sculpta seize images et une statue de la sainte Vierge, pour orner le fronton de la porte de l'hôpital.

Dans les comptes de l'année 1441-42, figure un Jacques Hoen, « scrynma-kere », menuisier, qui construisit dans la chambre de la prieure une voûte découpée en ogives pendantes. Il consacra, avec ses aides, environ cinq mois ce travail.

En outre, les comptes de l'hôpital de Notre-Dame d'Audenarde mentionnent, en 1414, un certain Jacques que M. Marchal cite parmi les sculpteurs des Pays-Bas au xve siècle et qu'il identifie avec Jacques Hoen.

Emile Van Arenbergh.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XI, 232. — Edm. Marchal, *La sculpt. aux Pays-Bas*, XL (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, 1878).

HOENSBROECK (Constantin-François DE) ou HOENSBROECH, XCIII^e évêque de Liège, né le 28 août 1724, au château d'Oost à Buers, d'Ulric-Antoine comte de Hoensbroeck d'Oost, et d'Anne-Salomé comtesse de Nesselrode d'Ehreshoven, mourut au chef-lieu de son diocèse le 3 juin 1792. Il avait fait ses études à l'université de Heidelberg et résidé ensuite à Notre-Dame d'Aix-

la-Chapelle en qualité de chanoine écolâtre, lorsque Jean-Théodore de Bavière, en 1751, le nomma trésorier de sa cathédrale de Saint-Lambert. Diverses fonctions, tant civiles qu'ecclésiastiques, lui furent successivement conférées. Le prince Charles d'Oultremont, en 1764, le mit à la tête de sa chancellerie; ce poste lui fournit l'occasion, pendant les sept années qu'il l'occupa, de s'initier aux complications de la constitution liégeoise. Sous Velbruck, il s'effaça complètement; Velbruck mort, il n'en recueillit pas moins les suffrages unanimes du chapitre. Ses concurrents furent le prince de Salm, évêque de Tournai, et le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux. Les chanoines les écartèrent parce qu'ils gouvernaient déjà une église; il leur répugnait désormais de choisir des prélats résidant à l'étranger. Salm aurait eu pourtant des chances, si ses protecteurs n'avaient tenté d'obtenir pour lui une promesse de coadjutorerie en cas d'insuccès : c'eût été engager l'avenir et « priver le chapitre de la faculté d'élire librement le successeur du prince défunt » (1). Hoensbroeck eut donc la préférence; élu par acclamation le 21 juillet 1784, il reçut le 15 août le bref d'administration et prit deux jours plus tard les rênes du pouvoir. Sa consécration épiscopale eut lieu le 19 décembre; son inauguration, le lendemain. A l'exemple de Velbruck, il défendit toutes réjouissances, et pria les habitants de consacrer à des œuvres de charité l'argent qu'ils destinaient à des illuminations (2).

Le nouveau prélat différait du tout au tout de son prédécesseur. Un long séjour à la cour de Versailles avait développé chez celui-ci les qualités brillantes de l'homme du monde : affable, ouvert, généreux, ami des arts, des lettres, des sciences, Velbruck avait des séductions pour tout le monde. Hoensbroeck, menant une vie austère, mais esprit étroit et presque bigot, regardant comme le plus redoutable des périls l'influence croissante du philosophisme français,

(1) Daris, t. 1^{er}, p. 358.

(2) Idem, *ibid.*, p. 360.

absolutiste et opiniâtre, personnifiait la réaction en faveur d'un régime devenu insupportable aux Liégeois, qui commençaient à se ressouvenir de leurs anciennes libertés. N'étant pas homme à compter avec l'esprit du temps, il n'eut pour ainsi dire que l'art de se faire des ennemis. L'équité veut cependant que Velbruck, aussi bien que Hoensbroeck, porte sa part de la responsabilité des événements qui remplirent le dernier chapitre de l'histoire de la principauté. Velbruck s'était rendu populaire par sa tolérance; mais celle-ci eût dû avoir des limites; quand il s'en aperçut, il essaya de changer d'attitude: trop tard! La propagande des encyclopédistes avait fait éclore dans les esprits des idées inconciliables avec le gouvernement d'un prêtre. Hoensbroeck crut pouvoir endiguer le torrent; il s'y prit de manière à le déchaîner. Sous un prince mondain, qui ne gênait personne, on n'avait pas senti le poids du joug; le secouer devint une idée fixe, lorsqu'on vit le chef de l'Etat s'arroger un pouvoir arbitraire, lui qui pourtant connaissait si bien la constitution. Hoensbroeck, à propos des jeux de Spa, s'obstina inconsidérément à mettre le feu aux poudres, dans des circonstances que nous avons rapportées ailleurs (voir l'art. Jean-Remy DE CHESTRET). Son départ clandestin ou plutôt sa fuite de Liège donna le signal d'une révolution devenue inévitable, et sous l'impulsion du vent soufflant de France depuis le temps de Velbruck, et par l'effet des colères sourdes que soulevaient ses prétentions. Hoensbroeck ne comprit pas que se retrancher dorénavant derrière le règlement de 1684, c'était porter un défi à son peuple; qu'on lui en imposerait l'abolition s'il n'y consentait pas de plein gré; qu'en pareil cas, enfin, mieux vaut abandonner franchement et complètement la partie, quand on ne se sent pas assez fort pour tenir tête à l'orage.

Le lecteur trouvera, dans les articles J.-R. de Chestret et J.-J. Fabry, l'exposé des différentes phases de la crise; il serait superflu d'y revenir, si ce n'est pour rappeler que, le 17 avril 1790, le

lendemain du départ des Prussiens, la déchéance de Hoensbroeck comme prince de Liège, fut proclamée par les patriotes, et le prince de Rohan nommé *mambour*. Ce fut une grande faute: on offensait ainsi les princes allemands et du même coup on s'isolait, l'appui de la France étant plus que douteux. On échoua pour s'être trop hâté; de guerre lasse, incapables de résister, les Liégeois durent finalement s'en remettre à la « volonté suprême » de l'empereur. Le 13 février 1791, Hoensbroeck rentra dans sa capitale sous la protection des baïonnettes autrichiennes. Plus de semblants de concessions: il reparut en maître absolu et le fit aussitôt sentir. Vainement Fabry protesta: le prince interpréta la constitution à sa guise (1) et malgré les Etats (2). Sa mort, quatre mois après son retour, ne changea rien à la situation; le prince de Méan ne lui succéda que pour continuer son œuvre, quitte à partir précipitamment pour l'Allemagne quand il entendit, le 27 novembre 1792, le canon de Dumouriez tonner dans les plaines de la Hesbaye.

Hoensbroeck régnant un demi-siècle plus tôt, lorsque les Liégeois étaient tombés en somnolence, eût été un de ces souverains dont le règne n'a point d'histoire. Il était foncièrement honnête, sévère pour lui-même, mais tout au moins aussi jaloux de ses droits que fidèle à ses devoirs; il ne sut garder, sous ce rapport, la juste mesure, et sa conduite fut fatale au pays qu'il était appelé à gouverner. On n'en rendra pas moins justice à ses qualités privées. Il s'intéressa beaucoup aux œuvres charitables. Spa lui dut son premier hôpital, entretenu, il est vrai, par les bénéfices de la banque. Quoiqu'il n'eût pas les goûts d'un lettré, il ne négligea point l'instruction publique. Il pourvut à l'établissement d'écoles primaires gratuites ou payantes, protégea les collèges, institua des cours *utriusque juris* au grand collège installé dans la maison des

(1) *Edit fondamental* du 10 août 1791.

(2) Ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre de fortifier l'Etat noble, réduit à une douzaine de personnes: il chargea même l'historien Villenfagne d'écrire un livre à ce sujet.

jésuites supprimés, fonda pour les filles des pensionnats religieux, encouragea même la *Société d'Emulation* (1), malgré les tendances *philosophiques* de quelques-uns de ses membres. — D'autre part, en matière ecclésiastique, à propos de l'invasion des doctrines fébronniennes dans l'archidiocèse de Cologne, par exemple, il se montra intransigeant, partisan résolu du pouvoir suprême du saint-siège; dans l'affaire des séminaires, il crut pouvoir un instant accepter un *modus vivendi* transactionnel, mais fut pourtant moins complaisant envers l'empereur qu'on n'a voulu le prétendre. — En somme, avec des intentions sincères, il fut un pauvre politique : la clairvoyance et le tact lui manquaient. Des mesures financières intempestives lui aliénèrent ses sujets dès le début de son règne, autant que plus tard son obstination à accaparer le pouvoir législatif. Son grand tort fut de s'être trompé de date.

Alphonse Le Roy.

Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852). — Borgnet, *Hist. de la révolution liégeoise*. — Ferd. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, t. II. — Villenfagne, *Recherches*, t. II. — Becdelièvre. — Pamphlets du temps.

HOFFMAN (*Jean-Lambert*), médecin et géologue, naquit à Maestricht en 1707 et y mourut en 1782. Dès sa première jeunesse, il éprouvait un vif attrait pour les sciences naturelles. Il s'était mis en rapport avec les ouvriers des carrières des environs de Maestricht, surtout avec ceux qui fouillaient la montagne de Saint-Pierre, et, moyennant une récompense toujours généreuse, ils lui apportaient les nombreux fossiles qu'ils mettaient au jour dans leurs travaux. Il leur avait appris à les extraire de la pierre sans les endommager, et très souvent il se mettait lui-même à l'œuvre, en maniant avec la plus grande habileté le ciseau et le marteau. Il fut bientôt possesseur de l'une des plus belles collections de fossiles et de métaux de l'Europe. On lui doit la plupart des beaux fossiles de Maestricht qui ornent les cabinets de Hollande et

d'Allemagne. Il a enrichi la science de plusieurs pièces uniques de grande valeur et qui seraient probablement perdues sans son intelligente intervention.

En 1770, Hoffman acheta des carrières le célèbre mosasaure, dont la découverte fit une si profonde sensation et que Faujas de Saint-Fond a minutieusement décrit dans son *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht*. Le naturaliste limbourgeois fut on ne peut plus heureux de cette importante trouvaille. Pendant plusieurs jours, il travailla de ses mains à détacher le bloc, à le diminuer, à le façonner, à le transporter chez lui comme en triomphe. Malheureusement, sa joie fut de courte durée. Un chanoine, propriétaire de la surface du sol au-dessous duquel se trouvait la carrière, revendiqua les ossements, et les tribunaux lui donnèrent gain de cause. Mais le chanoine lui-même ne jouit pas longtemps de sa conquête. Quand les troupes françaises s'emparèrent de Maestricht en 1795, le représentant du peuple attaché à l'armée s'empara du mosasaure et l'envoya au Muséum de Paris, où il se trouve encore aujourd'hui.

Hoffman était mort depuis plusieurs années, lorsqu'on lui imputa brusquement l'une des plus audacieuses mystifications dont l'histoire des sciences naturelles ait conservé le souvenir. Un savant néerlandais, M. Schlegel, ayant été chargé d'un travail sur le saurien fossile et sur la tortue de mer découverts dans les carrières de Maestricht, reconnut que ces prétendus animaux antédiluviens avaient été composés avec des ossements retailés, ajustés et incrustés dans des blocs de craie à l'aide d'un mastic. L'éveil une fois donné, on poussa les recherches plus loin et on découvrit qu'une foule d'autres pièces, et notamment une partie du mosasaure déposée à l'université de Groningue, provenaient de la même officine.

L'existence de cette mystification, au moins pour quelques-unes des pièces dont il s'agit, est incontestable; mais rien, absolument rien n'atteste qu'elle puisse être imputée à Hoffman. A Maes-

(1) Sorte d'Académie fondée par Velbruck en 1779.

tricht, comme ailleurs, la fabrication de prétendus fossiles a été habilement pratiquée par des ouvriers expérimentés. On se rend au moins coupable de témérité en imputant ces fraudes à un savant modeste qui a joui constamment de l'estime de ses concitoyens.

Hoffman, par ses patientes recherches et par les pièces vraies fournies à la plupart des musées de l'Europe, a rendu d'incontestables services à la science. Il était chirurgien-opérateur de la ville de Maestricht, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, membre de la Société helvétique des sciences et de l'Académie royale d'Edimbourg.

J.-J. Thonissen.

Ulysse Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (au t. III, p. 478 du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois). — Faujas de Saint-Fond, *Histoire naturelle de la Montagne de Saint-Pierre*, p. 59 et suiv. — Figuiet, *Mystification antédiluvienne* (*Revue de Paris*, t. XXIII, p. 642). — Boucher de Perthes, *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. II, p. 456. — Schlegel, *Lettre sur le Mosasaure*, adressée au prince Charles Bonaparte (dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de France*, t. XXXIX, 1854, p. 799).

HOFMAN (Jean-Baptiste), poète, historien, naquit à Courtrai en 1758 et mourut le 4 août 1835. C'était un simple enfant du peuple. Les éléments de la langue maternelle puisés à l'école primaire, ce fut là toute son éducation. Mais pour lui la nature s'était montrée prodigue de ses dons. Malgré son existence besogneuse, il produisit une grande quantité d'ouvrages, parmi lesquels brille au premier rang son théâtre. Peintre habile des passions humaines qu'il avait observées d'un œil attentif dans tous les états et toutes les classes de la société, il se montre tantôt grave, tantôt spirituel et caustique. On lit à travers le caractère de ses personnages son propre caractère à lui, plein de sérénité et de bonhomie. Soixante médailles obtenues dans les concours de poésie à Bruges, Gand, Bergue-Saint-Winnock, Thielt, etc., attestent ses succès et son talent. La chambre de rhétorique de sa ville natale a placé son buste en marbre dans la salle de ses réunions et a proposé son éloge pour sujet de concours.

Voici la liste de ses meilleurs ouvrages

dramatiques représentés sur les principaux théâtres du pays :

1. *De ware Vaderlander*. — 2. *Clarinde ou la Malheureuse par amour*, tragédie en cinq actes, jouée pour la première fois à Courtrai, le 10 juillet 1796. — 3. *Cumma*. — 4. *De Ontverwagte redding*. — 5. *Den Bevredigden vader*. — 6. *De Beloonde kinderliefde*. — 7. *Den Onbermhertigen schuldeysscher*. — 8. *Justina ou la soumission de Namur*. — 9. *Het zinken der Oostensche Pontschuyt*. — 10. *Willem van Amsterdam*. — 11. *Maria Stuart*, traduite en français. — 12. *De Incroyablen*. — 13. *Den Remplaçant*. — 14. *De Sistige Bakkerin*. — 15. *Den Student*. — 16. *De Boeren Patriotten*. — 17. *Het Pruysensch soldaten kwartier*. — 18. *De Menschlievenheyd der Dorpelingen na den veldslag van Charleroi*. — 19. *Het Aengenaemste Geschenk*. — 20. *Twee Allegorische zangspelen voor prys uytreykingen*. — 21. *Een Allegorische zangspel voor eene jubelfeest*. — 22. *Een diergelyk voor het sluyten van een vredeverbond*. — 23. *Vier kleyne tooneelstukjes om door kinderen vertoond te worden in eene latynsche school*. — 24. *Twee dito voor het vrouwgeslacht*.

Ferd. Loise.

Biographie de la Flandre occidentale. — *Nederduitsch letterkundig jaarboekje*, 1836.

HOFMANS (Mathieu) ou HOFMAN, luthier, florissait au XVII^e siècle. L'inscription marquée sur l'étiquette d'un de ses altos : *Matthys Hofmans van Antwerpen*, 168 ? atteste qu'il était établi, sinon né, aux rives de l'Escaut. Peu d'œuvres de cet artiste sont connues. « Nous mentionnons plus haut, dit Edmond Van der Straeten, une pochette « fabriquée à Bruges. Il y a à y joindre « supplémentairement une d'Hofman « d'Anvers, ce qui porte le nombre de ces « instruments lilliputiens, réunis dans « l'admirable musée de M. Snoeck, à « cinq, qui se répartissent dans autant de « villes belges : De Maseneer (Bruxelles); « Willems (Gand); De Poilly (Ypres); « Sches (Bruges); Hofman (Anvers). La « pochette en question est en ébène, « forme pentagone, et munie d'un man-

« che offrant une tête de nègre. Son inscription est : Matthys Hofmans » tot Antwerpen. » On sait, en outre, qu'en 1781 un luthier de Gand, nommé Renaudin, répara un violon de Mathieu Hofman d'Anvers, fabriqué de 1700 à 1725. Enfin, le catalogue d'une vente d'instruments de musique, qui eut lieu à La Haye, chez la veuve d'Adrien Moentjens, le 9 avril 1759, mentionne « deux violons de Matheus ou Mathys » Hofman à Anvers (XVIII^e siècle) », lesquels provenaient de la précieuse collection délaissée par le marchand de musique Nicolas Selhof.

Emile Van Arenbergh.

Edm. Van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. V, p. 491, 492, 405.

HOFMANS (Jean-Baptiste), poète latin et flamand, né à Alost le 18 juin 1772, mort en 1820, fut, dans sa ville natale, secrétaire des hospices civils et greffier perpétuel de la chambre de rhétorique de Sainte-Catherine. Plusieurs sociétés littéraires de Belgique et de Hollande tinrent à honneur de se l'attacher. Les produits de sa verve y étaient accueillis avec une faveur extrême. Un grand nombre de morceaux de sa main ont été publiés dans les *Annales d'Amsterdam* et de *Leyde*. D'autres ont été imprimés à Alost, et il a laissé plus d'une œuvre en manuscrit. La plupart de ses pièces sont en vers latins et en vers flamands, flamands surtout, langue qu'il maniait avec une facilité, une simplicité, un naturel, une pureté irréprochables. Ses sentiments étaient aussi purs que sa langue.

Ferd. Loise.

De Smet, *Description de la ville d'Alost*.

HOFFSTADT (Adrien VAN DER), théologien, né à Louvain vers 1540. Après avoir terminé ses humanités, il entra au couvent des Récollets de sa ville natale. Doué d'une vive intelligence, il enseigna d'une manière brillante la théologie, d'abord au couvent des Récollets de Louvain, ensuite à celui de Cologne. C'était un religieux savant en même temps qu'un homme aimable. Il prêcha avec succès dans plusieurs localités de Brabant, ainsi qu'à

Utrecht et à Amsterdam. Appelé au poste de gardien du couvent des Récollets de Maestricht, il administra cette communauté à la satisfaction de tous. Adrien Van der Hoffstadt mourut à Maestricht, le 22 novembre 1598, et fut inhumé dans l'église de son couvent. Son épitaphe est reproduite dans la *Bibliotheca* de Foppens.

On a de lui :

1. *Sermones Eucharistici* 49. Anvers, 1608, in-8°. — 2. *Symboli apostolici*. — 3. *Decalogi Explanatio*. Ces deux derniers traités n'ont pas été imprimés.

Ed. van Even.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 14. — Dirks, *Hist. litt. et bib. des Frères mineurs*, p. 417.

HOGENBERGH (Remy), dessinateur et graveur, était probablement natif de Malines, frère de Frans et fils de Hans le Vieux. Il se rendit avec son frère en Angleterre, où il gravait pour la librairie vers 1560. On ne sait en quelle année il émigra : le présumer, dit Nagler, est aussi gratuit qu'affirmer, comme Hubert et Rost, que Remy Hogenbergh naquit vers 1510. Il séjourna à Lambeth, château de plaisance de l'archevêque de Canterbury, Mathieu Parker, et grava en 1573 le portrait de ce prélat (en buste, devant un livre ouvert sur une table ovale, in-8°). Tels sont les très sommaires détails biographiques recueillis sur ce graveur. Nagler cite, en outre, parmi ses œuvres, un autre portrait du même prélat Parker, et les portraits de Henri, roi de Navarre, in-12 — du duc Charles de Lorraine, in-12 — et de François de Valois, in-12. Kramm dit, d'autre part, qu'il possède de lui divers portraits en petit in-8°, fort bien gravés, parmi lesquels ceux de Henri de Lorraine et de Gaspard de Coligny, rappellent le travail, d'ailleurs inférieur, de De Gheyn. Remy Hogenbergh grava aussi une *Généalogie des rois d'Angleterre*, dont l'inscription suivante prouve qu'il vivait dans la domesticité de cet archevêque Parker, portraituré par lui : *Remigius Hogenbergius Servus D. Matt. Archiep. Cant. sculpsit*, 1574.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines künstler Lexicon*, t. VI, p. 289. — Kramm, *Levens en werken der*

holl. en vl. kunstschilders, etc., t. II, p. 740. — Bryan, *Dict. of painters and engravers*, I, 547. — Hubert et Rost, *Man. des amat. de l'art*, IX, 28.

HOGENBERGH (*François ou Francis*), dessinateur et graveur, rangé par les Anglais parmi les artistes de leur école de gravure, naquit au ^{xv}^e siècle, on ne sait en quelle année, à Malines. M. Goethals, dans le *Messenger des sciences et des arts* (1829-1830) avance qu'il était frère puîné de Remy Hogenbergh; Kramm, Nagler et d'autres biographes, partagent cette opinion et conjecturent qu'il était fils du peintre allemand Hans le *Vieux* (Hans ou Jean Hogenbergh) et frère d'Abraham, de Jean le *Jeune*, graveur à Cologne en 1595, et de Remy Hogenbergh, avec qui, plus tard, il grava en Angleterre pour la librairie. M. Emm. Néeffs, dans son *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*, assure que le peintre Jean Hogenbergh, — Hans le *Vieux*, — naquit à Malines vers 1500 d'une famille liégeoise.

On pense que François Hogenbergh avait traversé la Manche dès 1555 et qu'il s'expatria pour professer sans inquiétude le culte réformé. D'Angleterre il passa en Allemagne et continua sa profession à Cologne; c'est là qu'il mourut en 1590, et qu'il fut enterré au cimetière protestant. Il avait voyagé en France, car, en traversant le Poitou en 1560, il tailla son nom, suivi de la date, sur la pierre celtique qui existe encore à deux kilomètres de Poitiers, sur une hauteur, au-dessus de la rivière de Clain.

Les perfectionnements que François Hogenbergh apporta dans les gravures dont il illustrait les livres lui acquirent une grande vogue. On doit à son burin beaucoup de portraits de princes et de princesses britanniques, qu'il grava vraisemblablement en Angleterre. Vers 1570, alors qu'il habitait déjà Cologne, il exécuta, — avec son frère Abraham, d'après Bryan, — les planches du *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius. « Les travaux de Hogenbergh dans les cartes géographiques, dit à ce propos M. Goethals, sont dignes des plus grands éloges, en ce qu'il donna le goût de les graver en taille douce; avant lui,

« on ne se servait que de planches en bois, et l'imprimerie tâcha quelquefois d'épargner au graveur le pénible travail de graver les lettres; la cosmographie de Sébastien Munster, qui parut en 1544, fut gravée dans ce genre; mais Hogenbergh en sentit les inconvénients, le premier il osa prescrire une route nouvelle aux graveurs de caractères et de cartes géographiques. Egide Diest en prouva le premier le mérite. » Hogenbergh était non moins habile fondeur de caractères d'imprimerie, dont il inventa plusieurs modèles. — En 1574, il obtint un octroi, sous le sceau de la chancellerie de Brabant, pour publier des plans de ville.

L'artiste malinois a gravé les figures de l'ouvrage de Michel Aitsinger : *De Leone Belgico, ejusq. topographica et historica descriptione liber*, ab an. 1559 ad 1583. Colon., 1583, petit in-folio avec 112 planches. Ces gravures, d'une remarquable exactitude, représentent des vues de ville, des détails de mœurs, des machines de guerre, des meubles, en usage à cette époque.

Notre artiste reproduisit au burin la frise bien connue du vieux Hans Hogenbergh, représentant l'entrée de Charles-Quint à Bologne et désignée par les auteurs sous le titre : *Rolle van s'keysers inhaling te Bologne*. Cette œuvre est fort rare : aux ventes des collections de M. Serrure, — 19 novembre 1872, et 23 octobre 1873, — deux exemplaires de cette suite furent adjugés l'un et l'autre au prix de plus de 800 francs. Ce recueil in-folio de quarante planches, était intitulé dans le catalogue : *L'Entrée magnifique à Bologne de l'empereur Charles-Quint et du pape Clément VII*, le 24 février 1530. A propos de cette œuvre de François Hogenbergh, nous trouvons le détail suivant dans une notice nécrologique consacrée par la revue le *Bibliophile belge* (12^e année, 1877, p. 188) à De Brou : « Un de ses derniers travaux fut une étude malheureusement inachevée sur l'œuvre de François Hogenbergh, connue sous le titre de : *L'Entrée de Charles-Quint et son couronnement comme empe-*

« *reurromain à Bologne en 1530. Jusqu'à*
 « *présent cette œuvre de Hogenbergh*
 « *est imparfaitement connue. De Brou en-*
 « *treprit d'en déterminer les divers états*
 « *et tous les changements apportés à ces*
 « *planches curieuses. Les notes prises*
 « *sur sept états bien déterminés sont là.*
 « *Espérons qu'un jour un homme capa-*
 « *ble s'occupera de mettre ce travail en*
 « *lumière.* »

On connaît, en outre, du burin de François Hogenbergh :

1. *Description de la Prophétie du chapitre XXV de l'Evangile de saint Matthieu*, 1562, grand in-4^o folio, Rare. — 2. *Ernestus D. G., archiep. Colon. M. D. LXXIV*, petit in-4^o. — 3. Le même archevêque, avec notes explicatives imprimées aux quatre côtés de la gravure. Colon. excudebat Franciscus Hogenbergh; 1583 et 1584, in-4^o, fol. Rare. — 4. *Portrait de la reine Marie d'Angleterre*, avec cette inscription : *Veritas temporis filia*, in-4^o. Cette estampe, datée de 1555 et gravée sans doute en Angleterre, laisse présumer l'époque de l'arrivée de l'artiste dans ce pays. — 5-8. *Les Quatre Ages* : « drôleries pour » des ouvrages d'orfèvrerie. — 9. *Les cartes de France et de la Belgique dans l'atlas de Daxton*. — 10. Une partie des gravures de l'ouvrage de G. Braun : *Civitates orbis terrarum, in æs incisæ et excusæ et descriptione topographica, morali et politica illustratæ*. Tome VI. *Collaborantibus Francisco Hogenbergio, Chalcographo et Georgio Hoefnagel*, in-folio majeure. Colonizæ, ab anno 1572 ad 1618. — 11-31. *Les Funérailles de Frédéric II de Danemark*; 1592, vingt planches gravées en collaboration avec S. Novelani; grand in-fol. 4^o. — 32. Une gravure sur feuille volante pour l'ouvrage de Gérard Truchsess : *Contrafactura*, 1583; grand in-fol. — 33. Une allégorie de mauvais goût de la *Charité*, avec un concert d'anges et les noms des artistes, grand in-folio. — 34-64. *La Fable de Cupidon et de Psyché*, d'après les dessins de Raphaël et les gravures d'Augustin de Venise et de Marc de Ravenne. Cette œuvre, datée de 1575, comprend une suite de 31 estampes; c'est la meilleure

production du burin de François Hogenbergh. — 65. *Angleterre; Elisabeth, reine, assise sur le trône; dans le fond, la Décapitation de Marie Stuart*. In-fol.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines künstler Lexicon*, t. VI, p. 288. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 709. — Emm. Néeffs, *Hist. de la Peinture et de la Sculpture à Malines*, t. 1^{er}, p. 218. — Merlo, *Kunst und künstler in Köln*, 188. — Pinchart, *Arch. des arts, etc.*, 1^{re} série, II, 73. — Bryan, *Dict. of painters and engravers*, I, 548. — Hubert et Rost, *Man. des amat. de l'art*, IX, 29. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'amat. d'estampes*.

HOGIUS (Adrien), poète latin, naquit au XVII^e siècle à Oostburg. Ses compositions sont éparpillées dans les œuvres de divers poètes, entre autres de son ami Jacques Sluper. On trouve dans les *Poèmes* (Antv. 1575, in-16) de ce dernier trois lettres en prose et une en vers élégiaques; une quatrième, en vers pareils, aux lecteurs, du même. Trois de ces lettres sont datées de Reyninghem lez-Furnes, en 1573 et 1574. Dans la première édition des *Poèmes* de Sluper, qui parut en 1563, il y a une lettre d'Hogius, datée de 1561, un poème intitulé : *Hadriani Hogii de spectro Bosingensi, sequentibusque elegiis epigramma*, et une épigramme : *In diem obitus M. Michaelis Heyneman*,

Dans le même volume figurent trois poèmes de Sluper, consacrés à Hogius : une élégie, dont la dédicace nous apprend qu'Hogius avait embrassé la carrière ecclésiastique, un *Carmen Phaleucium* et un *Carmen Glyconicum*.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires littéraires*.

HOGNOUL. Voir EUSTACHE LE FRANCOIS.

HOLLANDE (Jean DE). Voir DE HOLLANDRE.

HOLLOGNE (Lambert DE) ou HOLLONGNE, notaire, poète wallon, né à Liège au XVII^e siècle, a écrit quelques chansons qui ne vaudraient pas la peine d'être citées, si à l'une d'elles ne se rattachait un souvenir historique.

Dans le *Choir de chansons et poésies*

wallonnes, publié par MM. B... et D... (Bailleux et Dejardin), vol. in-8°, se trouve une espèce de saynète en wallon, intitulée : *Entre-jeux des paysans sur les discours de Jamin Brocquege, Stasquin son fils, Wéry Clara et un soldat français*. Cette pièce en vers de huit syllabes paraît se rapporter à une levée de troupes, ordonnée en septembre 1634, par les bourgmestres de Liège, pour aller secourir les Condruziens, qui tenaient tête au comte de Mansfeld, en attendant l'arrivée des Français, lesquels avaient demandé passage à travers le pays. Quand les soldats liégeois se mirent en marche, Mansfeld s'était déjà retiré vers Cologne; ils n'eurent donc rien à faire et ne dépassèrent pas Beaufays. Sur ce sujet l'auteur a brodé sous une forme populaire une conversation d'un certain intérêt historique local. A part le piquant du vieux langage, il n'y a là aucun mérite littéraire. Le morceau est signé P. L. H. N. L. (par Lambert Hollongne, notaire liégeois). Il occupe les pages 97 à 110 du recueil.

Villenfagne fait mention de Lambert de Hollongne dans ses *Recherches*, t. II, p. 92 et 243, à propos du bruit qui court à Liège que le bourgmestre Guillaume de Beeckman était mort empoisonné. « Anecdote peu vraisemblable, dit-il, que je trouve seulement » consignée dans une mauvaise pièce de » vers, composée par un poète révolutionnaire de ce temps. Voici comment » il s'exprime :

Une liqueur empoisonnée
Précipita sa destinée,
Pour arrêter notre bonheur;
Ainsi nous fut ravi Beeckman
Pour nous donner, au lieu de manne,
De l'amertume et de l'aigreur. »

Villenfagne met en note : « Il s'appelle » Lambert de Hollongne. J'ai trouvé » la pièce de poésie de ce rimailleur » dans un manuscrit qui appartenait à » Mmes de Fabry-Beckers de Liège, » dont la mère et la grand'mère étaient » de la famille de Beeckman. »

Quant à l'empoisonnement du bourgmestre de Liège, il en est question, quoi qu'en dise Villenfagne, dans la plupart des chroniques et des pamphlets du

temps (voir la notice sur BEECKMAN, par Alphonse Le Roy).

Faisons remarquer en finissant que dans l'Introduction de Peetermans à ses *Fleurs des poètes liégeois* (Liège, 1859, in-12) Lambert de Hollongne n'est pas même mentionné parmi les poètes de circonstance.

Ferd. Loise.

B. et D., recueil cité. — Villenfagne, *Recherch.*

HOLOGNE (Grégoire DE), plus connu sous le nom de *Holonius*, poète latin, né à Liège ou dans les environs et mort à Mons le 16 juin 1594, dans la soixante troisième année de son âge. Il s'est fait connaître par la publication de trois tragédies : *Lambertias*, *Laurentias* et *Catharina*. Il les avait écrites à Liège pour être jouées par les élèves du *gymnasium Bartholomæanum*. De Villenfagne en conclut qu'il était professeur à l'école de la collégiale de Saint-Barthélemy. Quoi qu'il en soit, à l'époque où ces tragédies parurent à Anvers, chez Jean Beller, c'est-à-dire en 1556, il était précepteur des trois fils de Charles, baron de Berlaimont, gouverneur du comté de Namur. Il dédie la première à Jean, âgé alors de dix-sept ans, mais déjà revêtu des dignités de protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Lambert et abbé de Dinant. La seconde est dédiée à Louis, âgé de treize ans et aussi chanoine de Saint-Lambert, la troisième est mise sous les auspices de Lancelot, tout jeune encore, car il est nommé *generosus puer*.

Il dit avoir fait imprimer ces tragédies à la demande de gens instruits qui les avaient lues et vu représenter, mais il s'excuse de ne pas les avoir assez polies ni gardées chez lui neuf ans, selon le précepte d'Horace. De Villenfagne, ayant probablement mal lu le passage (lettre à Charles de Berlaimont), l'interprète comme si Holonius écrivit ses pièces neuf ans avant de les publier. Loin de là, l'auteur dit sa dernière tragédie toute récente, à peine âgée de deux mois. Cependant elle avait déjà été traduite en français par Léonard Falise. Jean Laetrius, maître de chapelle du prince-évêque, avait composé de la musique pour les chœurs.

La *Lambertias* (30 ff. in-8°) a pour sujet le martyre de saint Lambert. L'évêque est frappé sur la scène; de même les meurtriers se tuent entre eux; Dodo meurt couvert de plaies et répandant une odeur fétide. La scène change à chaque instant et l'intérêt ne grandit pas. L'auteur n'avait donc guère suivi les règles d'Horace, mais la latinité est pure, le style simple et coulant; quelques parties ont une teinte comique. De même dans la *Laurentias* (37 ff.), tous les supplices du martyre de saint Laurent sont exposés aux regards des spectateurs. L'unité de temps n'est pas plus observée que celle de lieu. On y rencontre quelques beaux passages, par exemple celui de la conversion d'Hippolyte, le gardien de la prison. La *Catharina* (28 ff.) ou le martyre de sainte Catherine, est la meilleure des trois pièces; il y a du mouvement dans le dialogue. Les trois tragédies parurent sous des titres séparés, mais se rencontrent d'ordinaire reliées dans le même volume.

Quelque temps après cette publication, Holonius suivit les enfants du baron de Berlaumont à Louvain. Il s'y appliqua à la théologie et fut reçu licencié en cette faculté; il prit ensuite ailleurs le bonnet de docteur. De retour à Liège, il fut élevé à diverses dignités ecclésiastiques. Loos Callidius le représente comme y vivant encore à l'époque où il écrivit son livre, c'est-à-dire en 1581. D'un autre côté, nous savons que Louis de Berlaumont, nommé en 1570 archevêque de Cambrai, accorda à son ancien précepteur les titres de doyen et chanoine de l'église de Saint-Géry en cette ville. Lorsque, en 1581, Cambrai fut soumis au duc d'Anjou, l'archevêque se retira à Mons et Holonius l'y suivit. Il y coopéra à un exorcisme en 1585. Étant entré malade au couvent des Sœurs Noires, il y mourut et fut enterré dans la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, où l'on voit encore la pierre qui recouvrait son tombeau, avec une inscription reproduite dans le *Messageur des sciences historiques* (1877). On y voyait aussi jadis un monument funèbre élevé en son honneur par l'archevêque de Berlaumont;

il portait, outre le portrait du défunt, une épitaphe latine, qui se trouve dans le même recueil.

L. Roersch.

Préfaces des tragédies. — Corn. Loos Callidius, *Ill. Germ. script. cat.*, fol. F. — Foppens, t. II, p. 661. — Paquot, *Mém.*, t. 1^{er}, p. 510. — De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 88. — Becdelièvre, *Biogr. liég.*, t. 1^{er}. — *Messageur* (1877), p. 201, 455. L'article de M. Helbig (*Ibid.*, 1878, p. 120), part de données fausses.

HOLOGNE (*Lambert DE*), oncle paternel du précédent, avait été élève d'Erasme. Possédant ainsi une copie des extraits qu'Erasme avait faits des *Elegantiae* de Laur. Valla, à l'usage des élèves, il les publia sous le titre de : *Paraphrases elegantiarum*. Erasme trouva ce titre inepte et se plaignit de certains changements qu'Holonius avait fait subir à son œuvre. S'il faut le croire, son ancien élève vendit aussi, à son insu, pour une bonne somme, une copie des *Colloquia*, à Froben, de Bâle. C'est donc à lui que nous serions redevables de la publication de cet ouvrage célèbre. Dans une lettre datée de Bâle, le 5 décembre 1518 (Erasme, *Epist.* 302), il écrit, en effet, à Erasme (*praeceptoris suo longe charissimo*), qu'il est entré au service du typographe Froben. Il s'y montre fort enthousiaste du livre de Luther contre les indulgences. Il ne paraît cependant pas l'avoir suivi jusqu'au bout. Son neveu Grégoire nous apprend qu'après avoir acquis de grandes connaissances dans les lettres anciennes, il s'était mis à étudier la théologie, qu'il avait fait un voyage en Italie et visité Rome et qu'il était mort avant son retour. Ce décès eut lieu peu avant 1522, comme le montre l'épître dédicatoire du livre d'Erasme, *De conscribendis epistolis*.

L. Roersch.

Erasmi Opera, préface et passages cités. — Greg. Holonii *Laurentias*, préface. — De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 85 (notice remplie d'erreurs). — Helbig, *Messageur* (1877), p. 455.

HOLOGNE (*Jean*), ou **HOLONIUS**, orateur et professeur à l'université d'Ingolstadt, né à Liège vers 1540, mourut à Augsbourg, fort avancé en âge, le 12 juillet 1622.

Jean Holonius, très probablement le frère, peut-être le neveu de Grégoire

Holonus, le poète tragique, entra fort jeune encore dans la Compagnie de Jésus, après avoir fait de brillantes études. La renommée de son savoir et de son éloquence le fit appeler à l'université d'Ingolstadt, en Bavière. Il y enseigna avec succès pendant de longues années, et s'y lia avec plusieurs des principaux savants de l'Allemagne.

Parmi les écrits de Jean Holonus, un seul, paraît-il, a été livré à l'impression. C'est :

Oratio funebris in exequiis D. Martini Eisengrenii dicta. Ingolstadii, 1578, in-8°. Martin Eisengrein, homme fort savant, s'était converti du luthéranisme à la religion catholique, et il était devenu recteur de l'Académie d'Ingolstadt.

H. Helbig.

Roberti Turneri, *Professoris in academia Ingolstadiensi Epistolæ aliquot.* Ingolst. Sartorius, 1584, p. 251-253. — Foppens, *Biblioth. belgica*, p. 661. — *Messenger des sciences historiques de Belgique*, année 1877, p. 208-209.

HOLVOET (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique, poète latin, naquit à Bruges, le 7 juillet 1691. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 25 septembre 1708, et professa les humanités à Gand et à Hal. Pendant trente-trois ans il travailla, en outre, au musée Bellarmien. Holvoet mourut à Malines le 25 mai 1766.

On a de lui :

1. *Geestelyke Oeffeningen van den H. Ignatius voor alle slach van Persoonen*, traduit de l'italien (Pinamonti). — 2. *Overdenkingen seer dienstig voor een ieder om door eene waere boetveerdigheid sig te bereiden tot het verdienen van den algemeenen jubilé*, traduit de l'italien (Pinamonti). — 3. *De Religieuse in de eenzaamheid onderwezen*; traduit de l'italien (Pinamonti). — 4. *Serenissimo principi Carolo Alexandro Lotharingæ, et Bari duci, etc., Supremo Belgii gubernatori, dum post longam absentiam rediret in Belgium, et solemnè pompa Bruxellam ingrederetur die 23 aprilis* 1749. Mechliniæ, typis Laurenti Vander Elst, in-4°, 10 feuillets. C'est un poème en vers hexamètres où l'auteur célèbre les exploits du prince Charles.

L'approbation désigne l'auteur sous les initiales R. P. J. B. H. S. J. T. *poeta clarissimus.* — 5. *Ad Emin. ac Rever. D. Thomam Philippum de Alsatia de Boussu S. R. E. Card. Archiep. Mechlinensem, ... dum ... annum quinquagesimum compleret.* Fol., p. 8. A la fin : hæC thoMæ CarDinalI. Mechlinæ, typis Laurentii Vander Elst, 1752. — 6. *Excell. ac Rever. D. Joanni Henrico Comiti a Franckenberg Archiep. Mechliniensi...* In solemnè ad Cathedram suam adventu quinto Calendas Octob. 1759. *Gratulabunda Societas Jesu Provinciæ Flandro-Belgicæ...* Mechliniæ, apud J. Fr. Vander Elst, in-4°, ff. 2 et p. 32. — 7. *Heli tragœdia... a Stud. Juventute Gymnasii S. J. Gandavi, die 9 sept.* 1717. Gandavi, Joannes Eton, in-4°, ff. 4. Il y a en tête une pièce de vers qui, d'après une note manuscrite, serait du P. Holvoet. — 8. *Geestelyke lessen voor ideren dag der geestelyke oeffeningen, seer dienstig voor alle religieusen, en voor alle andere byzonderlyk geestelyke...*; traduit de l'italien (Pinamonti).

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOLVOET (Benoît-Joseph), homme d'état, né à Dadizeele (Flandre occidentale), le 27 janvier 1763, mort à Malines le 24 janvier 1838. Holvoet fut un des brillants élèves de l'Université de Louvain. Il fut admis comme avocat au conseil de Flandre en 1787. Lors de l'organisation des tribunaux de première instance, sous Joseph II, le gouvernement le nomma secrétaire du tribunal d'Ostende; mais les tribunaux ayant été supprimés, Holvoet fut nommé, le 15 mai 1789, échevin de Courtrai et, un peu plus tard, conseiller pensionnaire d'Ostende et greffier de la chambre pupillaire de cette ville.

Holvoet ne joua aucun rôle dans la révolution brabançonne. Après la réunion de la Belgique à la France, un arrêté du 23 fructidor an XI, le nomma conseiller de préfecture, et un arrêté impérial du 30 mai 1810, maître des requêtes au conseil d'Etat. La même année, il fut nommé membre de la com-

mission chargée d'examiner l'organisation du Valais et les moyens de l'améliorer. Le 13 janvier 1811, un décret impérial le nomma *directeur de la régie des tabacs*; mais des motifs de délicatesse lui firent résigner ces fonctions presque immédiatement, pour ne point paraître complice de malversations qu'on ne lui permettait pas de réprimer.

Le 20 février 1812, il devint préfet du département de Jemmapes; mais, dès le 1^{er} mai 1812, il fut transféré comme préfet à Montbrison, dans la Loire.

Holvoet quitta le service impérial quand les événements de 1814 et la séparation de la Belgique l'eurent régulièrement délié de ses obligations.

Dès le 12 avril 1814, un arrêté du prince souverain Guillaume nomme Holvoet membre du conseil privé pour la Belgique. Un nouvel arrêté du 14 septembre 1814 l'appelle à la présidence de la commission chargée de l'examen des créances de la Belgique à charge de la France (commission de liquidation); le 8 avril 1815, un arrêté royal le désigne en qualité de commissaire délégué dans les départements de l'Escaut et de la Lys. Un autre arrêté du 22 avril 1815 le nomme membre de la commission de revision de la loi fondamentale.

Holvoet prit une part très considérable à la discussion de la loi fondamentale.

Rapsaet dit de lui :

« M. Holvoet est un homme très capable et un des membres les plus distingués du conseil privé; grand administrateur, bon politique, excellent jurisconsulte, sentant fortement et parlant d'après conviction et avec beaucoup d'énergie, mais il est dans les principes libéraux. »

Ailleurs, il attribue le libéralisme de Holvoet à ce qu'on soupçonne qu'il est acquéreur de biens nationaux. C'est inexact. Pas un pouce de biens nationaux ne lui a jamais appartenu. Son libéralisme était la conséquence naturelle de ce qu'il avait été jacobin.

Cefut Holvoet qui présida à Bruxelles, le 18 août, la réunion des députés nommés dans les arrondissements méridio-

naux du royaume pour procéder au dépouillement général des votes émis par les notables sur le projet de Constitution.

Un arrêté du 16 septembre 1815 le nomma conseiller d'Etat; un autre du 17 janvier 1820, gouverneur du Brabant septentrional; un autre du 23 novembre 1822, conseiller d'Etat en service extraordinaire et gouverneur de la Flandre occidentale; enfin, un arrêté du 9 mai 1826, membre de la première chambre des Etats généraux.

Vers 1829, Holvoet quitta le gouvernement de Bruges et fut à certains égards disgracié pour avoir blâmé, en présence du roi, les mesures prises dans les dernières années du règne. Après la chute du roi Guillaume, Holvoet rentra absolument dans la vie privée. Il était chevalier de l'ordre de la Réunion par décret de 1812, commandeur de l'ordre du Lion Belgique par arrêté du 30 novembre 1816. Il avait été anobli *motu proprio* le 25 juillet 1823 et admis à l'ordre équestre de la Flandre occidentale le 5 juillet 1824.

Ad. Sirot.

HOLVOET (*Auguste*), fils du précédent, magistrat, écrivain, né à Bruges le 21 septembre 1803. Quelque temps après avoir terminé ses études, après 1830, il devint auditeur militaire de la deuxième division de l'armée, et auditeur militaire de la Flandre orientale de 1834 à 1839.

Holvoet était un homme d'allures assez excentriques et d'une tournure d'esprit caustique et singulière.

En 1839, il publia un libelle intitulé: *Esquisses biographiques des principaux fonctionnaires tant civils que militaires de la Belgique, ainsi que de tous les autres originaux indigènes qui méritent de passer à la postérité, par Auguste Holvoet, auditeur militaire de la Flandre orientale, membre futur de divers ordres étrangers, et de toutes les sociétés savantes de l'Europe, pour le moment secrétaire perpétuel de l'Académie de Schaerbeek*. Bruxelles, Auguste Holvoet, éditeur, 1839. Ce titre, que nous reproduisons en entier, en dit assez sur un écrit où les personnages

sont généralement traités d'une façon peu indulgente, mais souvent spirituelle. Dans la préface de son livre, l'auteur annonce la publication de deux autres travaux qui n'ont pas paru.

Quelques excentricités, et peut-être aussi les inimitiés que lui suscita son travail, motivèrent son internement à la maison de santé des Alexiens, à Gand.

Emile Varenbergh.

HONDEGHEM (François VAN), écrivain ecclésiastique, mort en 1663, dans le diocèse d'Ypres, appartenait à l'ordre des frères mineurs ou récollets de la province de Saint-Joseph, établie en Flandre, où il exerçait le sacerdoce et se livrait à la prédication. Sa vie fut trop retirée pour qu'il ait une histoire.

Il a publié :

1° *Domum propitiationis pauperum sive patrocinium Mariæ Deiparæ*. Bruxellis, 1655, in-4°. François Vivien. —

2° *Υποτυπώσις sive lux meridiana festivi et immaculati conceptus Mariæ Augustæ, ab ecclesiæ luminaribus majoribus et minoribus dimanata*. Bruxellis, 1666, in-8°.

Ferd. Loise.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HONDEKOETER (Gilles DE). Voir DE HONDECOETER.

HONDIUS (Henri). Voir DE HONDT.

HONDIUS (Josse). Voir DE HONDT.

HONORÉ (Barthélemy), historien, poète, théologien, né à Liège, mort en 1586, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, a laissé des œuvres variées qui annoncent un esprit très souple, très délié et associant à ses graves études les saillies d'une jovialité piquante.

On a de lui :

1° Une description de l'entrée d'Ernest de Bavière à Liège. Poème en vers latins. — 2° *La Victoire d'Adolphe de Cortembach, vicomte de Helmont*. — 3° *La Vache Belge*. — 4° *Le Massacre de l'amiral de Coligny*. — 5° *Le Massacre de la Saint-Barthélemy*. — 6° *L'Hodéporicon du voyage d'Italie*. — 7° Un recueil de bons mots. — 8° *Les Actes les*

plus éclatants de Charles V. — 9° *Elogium sancti Norberti*. — 10° *Histoire des plus célèbres abbayes de l'ordre des Prémontrés*. — 11° Une édition de l'*Eluclidarium* du B. Anselme, archevêque de Cantorbéry, ouvrage resté en manuscrit. — 12° Soixante et dix questions théologiques contre les calvinistes.

Ferd. Loise.

Bulletin du Bibliophile belge, 1851, p. 243. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 426. — *Délices du pays de Liège*, t. V, p. 43. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 454. — Paquot, *Matériaux manuscrits*, t. II, p. 4621.

HONORÉ, graveur liégeois (XIX^e siècle). Voir au *Supplément*.

HONOREZ (P.), médecin pensionnaire de la ville de Mons, 1743.

On a de lui : 1° *De morbis chronicis*. Louvain, 1764, in-4° de 12 pages. — 2° *Avis sur l'usage des poêles à houille*. Mons, Monjot, an IX, in-8° de 16 pages.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Archives de la ville de Mons.

HONTOYE (Pierre), récollet, né à Mons, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, a publié des *Commentaires sur les épîtres de saint Paul* (Cologne, 1604), et six volumes de sermonnaires, où il aborde les sujets de morale et de théologie avec une éloquence véritable.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*. — Valère André, p. 745. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 984. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 621. — Waddingius, p. 284.

HONTSUM (Zeger VAN), écrivain, naquit à Anvers, XVI^e siècle. Abordant l'étude de la théologie, il prit le grade de licencié en cette faculté vers le commencement du XVII^e siècle et parvint, vers 1619, à la dignité de chanoine et pénitencier de la cathédrale d'Anvers. Il mourut dans sa ville natale le 13 janvier 1643. Son portrait, peint par Van Dyck, a été gravé par A. Lommelin.

Van Hontsum a écrit : *Declaratio veridica, quod Begginæ nomen, institutum et originem habeant à S. Begga Brabantiae ducissæ; ac brevis simul refutatio historicæ disputationis, quampridem*

hac de re vulgavit R. D. Petrus Coens, S. T. L., etc. R. D. Zegerus Van Hontsum... Antv. Hieron. Verdussen, 1628, petit in-12 de 51 pages non chiffrées.

L'archevêque de Malines Boonen avait octroyé aux béguines de son diocèse d'honorer sainte Begge comme leur fondatrice. Mais l'évêque d'Anvers Malderus, sollicité d'autoriser ce culte dans les béguinages de son diocèse, ne crut pas les preuves suffisantes pour attribuer à la fille de Pepin de Landen l'origine de ces communautés religieuses. Sur les instances des béguines, qui voulaient faire rejaillir le nom de sainte Begge en honneur et en sainteté sur leur ordre, Van Hontsum écrivit quelques remarques à l'appui de leurs prétentions et les soumit à l'évêque d'Anvers Malderus; ce prélat les communiqua à son chanoine Pierre Coens, qui se prononça contre la thèse de Van Hontsum et publia une dissertation où il rapporte l'institution des béguines au vénérable Lambert le Bègue, prêtre de Liège. Van Hontsum, dans l'ouvrage dont nous avons transcrit plus haut le titre, combat l'opinion de Pierre Coens.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mémoires littéraires*, t. VIII. — Foppens, *Bibliotheca belgica*.

HONY (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte et magistrat, naquit à Bruxelles vers la fin du xvii^e siècle. Après avoir, à l'université de Louvain, étudié la philosophie au collège du Lis, il obtint, en 1712, la troisième place au concours général de la faculté des arts. Il s'adonna ensuite à l'étude de la théologie et de la jurisprudence, se fit conférer le sacerdoce et obtint, le 13 octobre 1722, le bonnet de docteur en droit. Dès l'année précédente, il avait été nommé président du collège du roi et professeur de droit canon. Il quitta cette position le 7 décembre 1731, pour devenir maître des requêtes et conseiller ecclésiastique au grand conseil de Malines. Nommé évêque de Ruremonde, en 1742, par l'impératrice Marie-Thérèse, il déclina cette haute dignité et continua à siéger au sein du premier corps judiciaire du

pays. Frappé d'apoplexie dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, le 19 février 1744, il alla passer le reste de sa vie dans la famille de parents qu'il avait conservés à Bruxelles. On lui avait laissé le titre et les émoluments de membre du grand conseil. Il mourut le 26 janvier ou, selon d'autres, le 19 février 1765, et fut inhumé dans la collégiale de Sainte-Gudule. Il avait commenté un grand nombre d'arrêts qui furent publiés par Colonna en 1781.

J.-J. Thonissen.

Knippenberg, *Historia ecclesiastica ducatus Gelrie. Continuatio*, p. 85. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*.

HOOBROECK, dit **D'ASPER** (*Constantin-Ghislain-Charles VAN*), général au service d'Autriche, mort le 2 juillet 1809. Ce vaillant officier, l'un des plus braves soldats que la Belgique ait fournis à la monarchie des Habsbourg, fut baptisé à Gand, dans l'église Saint-Bavon, le 27 décembre 1754. Il était fils d'Emmanuel-Charles Van Hoobroeck, seigneur d'Asper et de Synghem, et de sa seconde femme, Eléonore-Françoise, baronne de Schifer; son père, qui figura longtemps parmi les magistrats communaux de Gand, était fortuné, mais n'eut pas moins de dix-sept enfants, ce qui engagea plusieurs de ceux-ci à se vouer à la carrière des armes.

Le jeune d'Asper entra, en 1770, en qualité d'enseigne dans le régiment d'infanterie du prince de Ligne. Il n'était encore que capitaine en 1789, mais il eut, à cette époque, l'occasion de donner des preuves de sa bravoure et de son dévouement à la maison impériale. Envoyé dans le duché de Limbourg par le comte de Baillet-Latour, il parvint à chasser de Herve les patriotes, ce qui lui valut le grade de major. De nouveaux succès lui méritèrent la croix de Marie-Thérèse, et bientôt il ne fut plus connu que sous le nom de *baron d'Asper*, titre auquel la croix qu'il venait de recevoir lui permettait de prétendre.

On avait organisé dans le Limbourg un nouveau corps qui prit le nom de *chasseurs de Laudon*, et plus connu

sous celui de *Verts-Laudons*; d'Asper fut placé à sa tête en qualité de lieutenant-colonel, et se distingua de nouveau lorsque la guerre éclata entre la république française et l'Autriche; chargé de sommer la ville de Lille de se rendre, il y courut de grands dangers, le peuple lillois étant exaspéré du bombardement dirigé contre la ville par l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, commandant de l'armée autrichienne. Peu de temps après, celle-ci dut évacuer la Belgique, mais elle y rentra à la suite des batailles d'Aldenhoven et de Neer-Winden, où d'Asper se distingua encore; à Neer-Winden ce fut lui qui s'empara des batteries dont le feu accablait les Autrichiens et qui décida, par ce fait d'armes, du succès de la journée. Pendant les engagements qui eurent lieu sur la frontière, du côté de l'Escaut, il se distingua si vaillamment à l'attaque d'une redoute placée près du bois d'Hasnon, que le général Clerfayt le félicita publiquement en le qualifiant de *brave entre les braves*. Lors du siège de Valenciennes, accompagné de douze grenadiers wallons, il entra à l'improviste dans un bastion très important pour la défense de la place, dont il détermina ainsi la reddition. Mais les armées coalisées ne tardèrent pas à subir d'éclatants revers et notre pays fut abandonné par elles une seconde fois. Chargé du commandement de l'arrière-garde de l'armée de Clerfayt, en Flandre, d'Asper montra, pendant la retraite, la plus grande fermeté et ne fit rompre le pont sur la Lys, près de Deynze, qu'après le passage du dernier de ses soldats.

L'année suivante, il fut nommé colonel, puis, peu de temps après, général-major. On plaça alors sous ses ordres plusieurs régiments de chasseurs, auxquels on s'habitua à donner le nom de chasseurs d'Asper. Pendant que les Français évacuaient lentement l'Italie, en 1799, il parvint à apaiser la fureur de la populace de Bologne, qui voulait massacrer 700 prisonniers internés à la citadelle de cette ville; pour le récompenser de sa conduite, l'empereur lui envoya la croix de commandeur de l'or-

dre de Marie-Thérèse. Les chances de la guerre lui furent alors peu favorables: à la terrible journée de la Trébia, il faillit être pris, puis, pendant la lutte héroïque soutenue aux alentours de Gênes par le général français Masséna, il fut fait prisonnier à Monte-Fascio.

La paix d'Amiens fut rompue en 1805 et de nouveaux combats s'engagèrent sur les bords du Danube, où d'Asper tomba encore une fois entre les mains des Français, à Wertingen. Il fut alors interné à Auxerre. Enfin, il termina sa vie dans la quatrième guerre de l'Autriche contre la France. A Essling, où il commandait un corps de 15,000 à 16,000 grenadiers hongrois, il réussit à conserver enfin le village d'Aspern, qui avait été pris et repris plusieurs fois pendant la bataille, et fut chaudement félicité sur sa conduite par le prince Charles, le généralissime. Il reçut alors la grand'croix de Marie-Thérèse et le brevet de colonel propriétaire de l'ancien régiment de Stuart. Les deux armées en vinrent de-rechef aux mains peu de jours après à Wagram, où l'issue de la campagne se décida. D'Asper avait emporté le village d'Aderklaw et allait peut-être porter un coup terrible aux ennemis en mettant en déroute leur aile droite, lorsqu'il fut frappé par un boulet de canon. Il fut transporté au château de Willendorf, où il ne tarda pas à mourir, et son corps reçut la sépulture dans le cimetière de Brunn. Il venait d'être nommé chambellan de l'empereur, et celui-ci avait signé sa commission de général d'artillerie, qu'on n'eut pas le temps de lui remettre.

Le baron d'Asper était aussi humain que vaillant et se montrait plein de sollicitude pour les hommes placés sous ses ordres et pour les populations des pays où il commandait. Il n'a pas laissé de mémoires, mais une correspondance très suivie avec l'un de ses frères. Après la paix de Tilsitt, il épousa à Lemberg, en Gallicie, la princesse Jablonowska, veuve du palatin de Cracovie, dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu d'une chanoinesse de Mons un fils, Constantin Van Hoobroeck, dit le baron d'Asper, né à

Bruxelles en 1779. Ce fils, qu'il fit dans la suite légitimer, mourut célibataire le 22 mai 1850, à Padoue. Il était feld-maréchal au service d'Autriche et s'était distingué en plusieurs occasions, notamment en France, pendant la campagne de 1814; dans le royaume de Naples, en 1821, et, en dernier lieu, pour la défense de l'autorité impériale, en 1848 et 1849.

Alphonse Wauters.

Le baron de Stassart, *Œuvres*. — Baron Guillaume, *Hist. des régim. belges pendant les guerres de la révolution française*.

HOOBROECK-TE-WALLE (Charles-François-Joseph VAN), frère du célèbre général, mort à Liège le 21 novembre 1801. Il était le dixième enfant d'Emmanuel Van Hoobroeck et eut également pour mère la baronne de Schifer. Entré très jeune dans l'armée autrichienne, il eut un avancement plus rapide que son aîné, mais sa carrière se termina brusquement. Pendant la guerre de Joseph II contre les Turcs, il eut, dit-on, le bonheur de sauver la vie à l'empereur, mais une arme empoisonnée lui occasionna une blessure dont il souffrit pendant plus de sept années. Il était colonel des hussards du régiment dit de Vierset et mérita, à cause de sa bravoure, le surnom de La Tour-d'Auvergne, alors illustré par un vaillant officier français. Van Hoobroeck se maria à Mons, le 2 juin 1789, à Marie-Anne Bruneau de la Motte, morte à Bruxelles le 18 décembre 1826, après s'être remariée à Pierre Le Duc.

Alphonse Wauters.

Guillaume, *Hist. des régiments nationaux*. — Goethals, *Dictionnaire généalogique*.

HOECKAERT (*Egidius* ou *Gilles*), qu'on écrit de trois autres manières : HOECKAERT, HOUCKAERT ou EUCHARIUS, prêtre, poète et professeur, né à Gand, mort en 1540. Savant homme et poète, qu'on doit ranger parmi les meilleurs de la Belgique à cette époque. Il étudia la logique et la physique à Paris, au collège de Montaigu, sous Coronnellus, qui devint l'orateur de cour de Charles-Quint, et il fut promu maître en philosophie en 1504. Il habitait à Gand sur une colline sablonneuse qui

lui fit prendre le nom de *Ludimagister Asenæmontanus*. Il y enseigna avec éclat le latin et les belles-lettres, et s'y créa des disciples parmi lesquels on compte Paschasius Zeuterius et Georgius Casandras qui, par la science, ne furent pas inférieurs au maître. Ce fut lui également qui commença l'éducation de l'évêque de Gand, Corneille Jansénius.

Voici la liste des ouvrages de celui qu'en latin on nommait *Eligius Eucharis* :

1. *In laudem Salvatoris a morte resurgentis carmen elegiacum*. Paris, 1511, in-40, et Gand, 1519. — 2. *Vita S. Lævini, episcopi et martyris*; *S. Coletæ, virginis Gandavensis*; *S. Bertulphi, confessoris*; item, *Comœdia de patientia Chrysellidis, poema sacrum et laudes in S. Agnetem et S. Catharinam, Tractatus de Pœnitentia, Morales institutiones*. Paris, 1511 et Gand, 1513, in-40. Tous ces morceaux sont en vers. — 3. *Eucharis dialogus Charitatis et Gaudæ, super obitu Maximiliani, Romanorum imperatoris Augusti, ob canonicam electionem Caroli, ex Philippo filio nepotis se vicissim consolantium*. Gand, 1519, in-40. — 4. *Genethliacon Christo Jesu, ex bucolis virgilianis depromptum, interlocutoribus Gaspar, Melchior et Balthasar*. — 5. *Dialogus de moribus urbanorum et rusticorum*, en vers hexamètres. Gand, 1520. Paris, 1521, in-40. — 6. *Apolo-gia rythmica Annæ Bynsiæ, virginis Antwerpiensis, adversus hæreticos*, en distiques. Anvers, Vorstermann, 1529, in-80.

Ferd. Loise.

Marcus van Vaernewyck, *Historie van België*, appendice. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgica*.

HOOFF (*Herman VAN*), homme de guerre, né à Namur, le 19 décembre 1740, était issu du mariage de Corneille van Hooft, capitaine d'infanterie, avec Marie-Catherine van Castrynse.

Entré, au service des Pays-Bas, dans le génie militaire comme ingénieur extraordinaire, il s'éleva de grade en grade jusqu'au commandement général des

fortifications; ces hautes fonctions, qu'il occupa durant huit années avec le grade de colonel, lui furent confiées le 9 juillet 1795.

Durant sa longue carrière, il se signala par de nombreux et considérables travaux de défense, élevés notamment sur les frontières de l'est de la Hollande; ses rapports, qu'on a conservés, et qu'il rédigea en qualité de directeur général des fortifications, attestent encore son zèle et son mérite. Ce fut grâce à son concours actif et dévoué que fut érigé à Zutphen le premier établissement d'instruction militaire pour les jeunes gens qui se destinaient à l'artillerie et au génie.

Le gouvernement ayant introduit des réformes dans le service des fortifications, à la suite desquelles les fonctions de directeur général furent supprimées, le colonel van Hooff fut mis à la retraite le 14 juillet 1803, avec le grade de général major. Il mourut le 13 mars 1809 à Deventer, laissant de son second mariage avec Marie-Louise Feriet deux fils, Corneille-Christian et Paul-Statius Reinier, qui, à l'exemple de leur père, parcoururent brillamment la carrière militaire.

Emile Van Arenbergh.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 1083.

HOOFMAN (*Gilles*) ou **HOFMAN**, célèbre facteur anversoïis du ^{xvii}^e siècle, né en Brabant, probablement à Anvers, et décédé dans cette ville en 1581. Ses débuts avaient été des plus modestes. Après avoir été colporteur et boutiquier, il fonda, à force d'activité, d'intelligence et de probité, une maison de commerce et de banque connue dans l'Europe entière. Une liste des suspects dressée à Anvers à la fin de 1566 ou au commencement de l'année suivante nous apprend qu'à cette époque il était accusé, ainsi que son frère Henri et tous ses commis et serviteurs, de faire partie des sectes réprouvées. Au moment de l'arrivée en Belgique du duc d'Albe, Henri émigra, et nous perdons ses traces. Gilles, au contraire, résolut de subir la réaction catholique avec tous

ses inconvénients. Il prêta serment de fidélité au roi d'Espagne, se rendit régulièrement à messe et à confesse, ne mangea point de viande les jours défendus, ce qui, comme tant d'autres qui n'avaient pas voulu abandonner leurs foyers, ne l'empêcha point de demeurer protestant au fond du cœur. Nous le voyons, en effet, ne manquer aucune occasion d'aider ou de protéger ses coreligionnaires. Les autorités espagnoles fermaient les yeux là-dessus, parce que sa popularité, bien mieux encore que l'importance de son commerce, lui servait d'égide. On l'appelait familièrement le père des matelots. Quand, en 1572, la ville de Flessingue se souleva contre le despotisme espagnol, le capitaine Worst fut secrètement dépêché à Hoofman pour lui dire que la cité rebelle manquait absolument d'armes et de munitions de guerre. Au risque de se perdre, il fit charger l'un de ses navires de tout ce dont ses amis de Flessingue avaient besoin et pria le capitaine Worst de le conduire à bon port.

Il souffrit grandement, comme tout le monde, de la furie espagnole, mais quand il mourut, en 1581, sa fortune se montait encore à dix tonnes d'or. Son testament, à lui seul, lui mériterait une place à part dans les annales de la patrie. Il laissa la somme énorme de cinquante mille ducats aux pauvres d'Anvers, mais à la condition expresse que ce legs serait également partagé entre les nécessiteux de l'Eglise réformée et ceux de l'Eglise romaine. Un pareil testament était chose tellement extraordinaire à cette époque violente, aussi étrangère à la tolérance qu'à la bonne foi, que le théologien luthérien Oslander a cru devoir blâmer Hoofman, en disant qu'il était un mauvais protestant en se montrant si généreux envers les catholiques, et que, s'il fallait le considérer comme un catholique, il était encore cent fois plus à blâmer.

Charles Rahlenbeck.

Joh. Lehnemann's, *Historische Nachricht von der vormals im xvii^e Jahrh. her. Evang. luth. Kercke in Antorff*. Franckfurt a. M., 1725, in-4^o, p. 106. — Hist. en Rooyaards, *Archief voor kerkl. geschiedenis*, VIII, p. 407 — Balen,

Beschryvinghe van Dordrecht, p. 1164. — Emm. van Meteren, *Histoire des Pays-Bas*, éd. de 1618, v. in fine la vie d'Emm. van Meteren, par Simon Ruytinx. — Rahlenbeek, *L'Inquisition et la Réforme en Belgique*. Brux., 1857, p. 168-69, 265.

HOOGHTEN (*Jean-Gérard VAN*), magistrat, avocat, professeur, né à Gierle, province d'Anvers, le 30 décembre 1757, mort à Bruxelles, le 7 avril 1842. Issu d'une famille de cultivateurs de la Campine, il n'a dû qu'à lui-même, à son travail, à ses talents, ainsi qu'à ses vertus civiques et privées, la haute position à laquelle il est parvenu et la considération qui s'attache à son nom. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il se distingua dans un de ces grands concours de l'université de Louvain, aux résultats desquels les populations de la Belgique attachaient une si grande importance. La promotion de 1777 comprenait cent cinquante-deux concurrents, dont cinquante-huit obtinrent l'honneur d'une mention. Jean-Gérard Van Hooghten occupa la troisième place dans la *prima linea* de cette longue liste où se rencontrent les Natalis de France, les Van Zeebroeck, les Liebart, les Dotrenghe, les T'Kint, les Krockaert, les Raeymaekers et les Allard, tous noms que l'on voit figurer avec honneur dans nos annales. Le 16 mars 1785, il prenait ses licences en droit civil et en droit canon; deux ans après, il fut appelé à siéger, en qualité de juge, au tribunal de première instance de Turnhout, chef-lieu de l'arrondissement où il était né.

Quand le gouvernement autrichien s'occupa sérieusement de la réorganisation de l'instruction publique aux Pays-Bas, une commission fut nommée avec mission d'aller étudier les méthodes d'enseignement suivies à l'université de Vienne. Van Hooghten fit partie de cette commission avec MM. Lambrets, de Burgh et Beyens. A son retour, il fut attaché à la secrétairerie d'Etat. Les événements de la révolution brabançonne ayant contraint les autorités autrichiennes à évacuer le pays, il les suivit dans l'émigration. Lorsqu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il n'y trouva plus la position qu'il avait occupée dans la magistrature et dans

l'administration; il se voua à la profession d'avocat, dans laquelle il acquit la réputation d'intégrité et de désintéressement qu'il conserva toute sa vie. Ses aptitudes particulières le portaient vers le professorat; il eut, en l'année 1806, l'occasion de suivre sa vocation. Le gouvernement de la république française organisait les écoles de droit; Van Hooghten fut appelé à occuper, dans celle de Bruxelles, la chaire de droit civil. M. le président Espital, dans le discours qu'il prononça sur la tombe de Van Hooghten, apprécie son enseignement en ces termes : « Il révéla bientôt dans ses leçons les mérites d'un jurisconsulte de premier ordre. Recherchant avant tout la clarté, son enseignement se recommandait moins par des qualités brillantes que par une grande force de raisonnement, un profond savoir et une pénétration dont nous avons pu, dans une autre sphère, reconnaître chez lui l'heureuse et rare alliance. Il dut être doux pour M. Van Hooghten de se rappeler que c'est à cette école de Bruxelles que se sont formés les hommes qui ont occupé depuis le premier rang dans la magistrature et le barreau, et il dut être vivement touché de voir siéger autour de lui la plupart de ses anciens élèves, pour lesquels il était demeuré l'objet d'une profonde vénération. »

La chute de l'empire français et la création du royaume des Pays-Bas furent pour Van Hooghten l'occasion de paraître sur une scène plus éminente. Il fut appelé aux fonctions de commissaire spécial de la justice, en 1814. Il conserva cette haute situation jusqu'en 1821; il rentra alors dans la carrière de la magistrature et vint occuper, à Bruxelles, un fauteuil de président de chambre à la cour supérieure. C'est dans ce poste que la révolution de 1830 le trouva, et, lors de la réorganisation judiciaire, Van Hooghten fut appelé, par la confiance du gouvernement et par les vœux de ses collègues — affirme son panégyriste, — à la dignité de premier président de la cour d'appel de Bruxelles, qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Il avait en outre été investi de charges électives par le suffrage de ses concitoyens : tour à tour membre des États provinciaux, membre du conseil de régence, il se montra partout à la hauteur de son mandat. Le roi Guillaume l'avait décoré de la croix de chevalier du Lion belge. Il reçut du gouvernement belge celle de chevalier, puis d'officier de l'ordre de Léopold.

Son expérience et ses diverses aptitudes ont été souvent mises à contribution par le gouvernement. Il avait fait partie de la commission pour la restitution des bourses d'études et de celle qui fut chargée, après la révolution de 1830, de préparer la réorganisation de l'instruction publique. Il était aussi membre du bureau d'administration de l'athénée royal.

Il avait atteint sa 85^e année lorsqu'il mourut. Trois discours furent prononcés lors de ses obsèques : celui de M. Espital, président de chambre, pour la cour ; puis celui de M. Alex. Gendebien, bâtonnier de l'ordre des avocats, rappelant les qualités du professeur dont il avait été l'élève, et enfin celui de M. Théodore Verhaegen aîné, au nom des professeurs de l'université libre, que l'orateur se plaît à regarder comme la continuation de l'école de droit dans laquelle Van Hooghten avait professé. Gérard Van Hooghten n'a point laissé d'ouvrage. On peut toutefois signaler une brochure portant son nom à côté de ceux de MM. Tarte aîné, Jos. Van Volxem, Devleeschouder et Garnier. C'est une consultation sur la question de savoir si, à l'époque du 31 mars 1816, des Espagnols pouvaient recueillir, soit *ab intestat*, soit par l'effet de dispositions testamentaires faites à leur profit, des biens situés dans le royaume des Pays-Bas, délaissés par un sujet de ce royaume. 12 pages in-4^o. Bruxelles, impr. de Maubach, 1819.

L. Alvin.

HOOGSTADT ou **HOOGSTADT** (*Gérard VAN*), artiste peintre, né à Bruxelles, où il s'occupa de reproduire les scènes de la Passion et des martyres de saints. Il se fit dans ce genre une réputation

distinguée qu'il s'acquitt également dans les portraits. Malheureusement, on ne peut rien citer de lui avec quelque certitude. Plusieurs auteurs ont donné pour les dates de sa naissance et de sa mort, les années 1625 et 1675. La date de naissance ne saurait être exacte, car il se trouve inscrit en 1625 parmi les élèves de Michel de Bordeau, de Bruxelles.

Ad. Siret.

HOOGSTRAETEN (*Jacques VAN*).
Voir JACQUES DE HOOGSTRAETEN.

HOOL (*Jean-Baptiste VAN*), sculpteur, naquit à Anvers le 1^{er} mars 1769 et y mourut en 1837. Cet artiste, qui comptait, dit Nagler, parmi les plus distingués de son pays, s'initia à la sculpture en 1780, dans l'atelier de F. Van Ūrsel, sous la direction duquel il travailla jusqu'en 1802, et obtint plusieurs récompenses académiques. Son maître l'associa à ses travaux, en qualité de premier élève : ils firent notamment les sculptures de l'église catholique de la *Leeuwenstraet* à Rotterdam, les statues qui décorent l'orgue de la grande église catholique de la même ville, la chaire de vérité et l'autel dans l'église catholique de la *Charité*, à Amsterdam. En 1802, s'étant établi, il exécuta, tant pour des églises que pour des particuliers, de remarquables sculptures en bois et en marbre. Parmi ses principales œuvres, on vante surtout la chaire de vérité d'Alseberg, qui représente le *Sermon sur la montagne* ; on cite encore une statue de saint Charles Borromée dans l'église des Jésuites à Anvers, et deux statues dans la nouvelle église catholique d'Arnhem. C'est également son ciseau qui a taillé le maître autel de l'église d'Oosterhout (Pays-Bas), figurant la *Montagne des Oliviers*. Dans l'église de l'ancien prieuré de Leliendaël, à Malines, le joli banc de communion en bois, d'une élégante ornementation, qu'on y remarque, fut placé par les soins du pensionnat du Bruel, qui en confia l'exécution à notre artiste. Le 5 août 1821, il fut nommé professeur de sculpture à l'Académie des beaux-arts d'Anvers, et conserva cette

charge jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant seize ans.

Emile Van Arenbergh.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*, t. VI, p. 295. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, II, 50. — Emm. Neeffs, *Inventaire historique des tableaux et sculptures de Malines*, p. 287.

HOON (*Judocus-Frans DE*), littérateur flamand, né à Gand, le 13 septembre 1787, mort à Everghem, le 22 avril 1867. Ses parents, Thomas de Hoon et Francisca-Pétronilla Scarmur, ne négligèrent rien pour l'éducation de leurs enfants. Judocus Frans, leur second fils, fit ses humanités à l'*Ecole centrale* du département de l'Escaut, où il se distingua dès les premiers jours. De 1806 à 1810, il suivit avec le même succès les leçons de l'*Ecole de médecine* de Gand. Un décret impérial ayant organisé des concours annuels pour toutes les branches de cet enseignement, De Hoon obtint partout le premier prix, notamment en chimie, en chirurgie et en médecine. C'est grâce à un autre concours très disputé qu'il fut le premier nommé élève interne de l'hôpital civil de Gand. A peine à la fin de ses études médicales, on l'incorpora comme chirurgien aide-major dans la cohorte (*style du temps*) de la garde nationale du département de l'Escaut. Elle occupait alors l'île de Cadzand qui avait été rattachée à ce département.

Peu de temps après, il retourna à la vie civile; le 3 et le 4 mars 1811, il passait, à Mons, son examen d'officier de santé. S'étant établi à Bassevelde, gros village au nord de la Flandre, le jeune praticien associait des goûts littéraires à ses études médicales. De ces essais ou distractions, consistant surtout en traductions de poètes anglais et allemands en vers néerlandais et même en vers français, il n'est resté, croyons-nous, que l'imitation rythmique du *Des Mädchens Klage* de Schiller. En 1812, l'antique Société des rhétoriciens de Gand, *De Fonteynisten*, institua un concours pour un poème d'environ cent vers néerlandais ou français « sur la » campagne de S. M. l'empereur depuis » la victoire de Friedland jusqu'à la

« paix de Tilsitt ». De Hoon, qui avait reçu une éducation à demi-française, obtint le troisième prix pour un poème français. Certain professeur de belles-lettres, le Français Pierre Blanfart, demeurant à Termonde, eut le premier prix. Quant au deuxième, il fut attribué à César Tinel, de Montpellier, frère du secrétaire général du département de l'Escaut. Chose curieuse, sous ce régime si peu favorable à la langue nationale, la Société ne publia que les poèmes néerlandais (*Verzameling van alle de Nederduitsche dichtstukken, die medegegongen hebben naar de lauwerkroonen, uitgegeven door de Maatschappij van het Rhetorica binnen Gend, den 27 julii 1812*. (Gand, J. Begyn). Peut-être savait-on déjà, dit le professeur Heremans (*Levensschets*, p. 11), que le lauréat de ce concours s'était paré des plumes du paon.

Quant à De Hoon, il n'avait pas hésité à parler des horreurs de la guerre et des douceurs de la paix, de même que De Borchgrave, au même concours, avait eu le malheur de comparer Napoléon à Mucius Scévola. Tout cela devait déplaire à un jury, en majorité militariste et napoléonien. Dans la section de poésie française, sur dix-sept membres, on ne trouve guère que les Belges : Beyens, Cornelissen, Hellebaut, Lesbroussart, Van Ertborn et Van Hulthem.

Avant la fin de cette année 1812, De Hoon quitta Bassevelde pour Kapryke, non loin de là. Le 13 décembre 1813, il y épousait Maria Praet. Bien qu'une nombreuse clientèle parût absorber tout son temps, il n'oubliait pas la littérature. En 1817, il chanta en vers français l'inauguration de l'université de Gand. En même temps, il se préparait au doctorat en médecine, nouvellement institué. Les professeurs De Block, Kluyskens et Van Rotterdam, qui avaient pu l'apprécier autrefois à l'Ecole de médecine, le dispensèrent des examens préparatoires. Sa thèse spéciale est curieuse, comme on le voit déjà par le titre : *Dissertatio philosophico-medica de ratio cinio in rebus medicis*. (Gand, J.-N. Houdin). Peu de temps après la cérémonie qui eut lieu le 3 juillet 1819, on lui

offrit la perspective d'une chaire universitaire, mais il préférait son beau village. Il y était devenu tout à fait populaire. Le 2 décembre 1825, on le nomma premier assesseur, c'est-à-dire premier adjoint du maire. Le nouveau régime l'éleva au titre de bourgmestre en 1836. De Hoon, tout à la fois agronome et médecin, se multiplia pour ses administrés : il fit faire des routes, combler des marais, défricher des landes communales, bâtir une école primaire et instituer des ateliers d'apprentissage pour les fileurs et les tisserands.

Lorsque Willems fonda son *Belgisch Museum* (1837-1846), le bourgmestre de Caprycke fut un de ses plus zélés collaborateurs, bien que, par un excès de modestie, il n'osât jamais signer ses articles. Dans le premier volume de cette revue flamigante, on trouve deux de ses poèmes : *Het heerken van Maldegheem* (légende du temps des gueux) et *De Dageraad onzer verlichting* (dialogue sur l'avenir des littératures du Nord). Ces deux morceaux, dont le dernier se terminait par un mot d'ordre pour la jeune littérature :

Niets is ouwinbaar voor vlijt en geduld,

étaient précédés de quelques mots flatteurs du poète Ledeganck qui devait un jour devenir son gendre. Le même esprit de propagande littéraire inspire les poésies et les nouvelles en prose insérées par De Hoon dans ces *Nederduitsche Jaarboekjes*, qui depuis 1834 apparaissent encore à Gand, à chaque renouvellement d'année. On a toujours reconnu dans ces bluettes de De Hoon une grande pureté de style et une fraîcheur d'idées, ce qui doit étonner chez un élève de l'époque impériale. Si son épisode *Richelieu* est un peu fantaisiste, si sa description du palais de *Lady Stanhope*, la reine de Tadmor, la Zénobie moderne, est empreinte d'un enthousiasme presque juvénile, en revanche l'histoire de *Mankjoka*, la reine des Madécasses, est dramatiquement racontée, et le petit roman flamand sur *Guatemala*, bien qu'un peu teinté à la Châteaubriand, va jusqu'au pathétique par la vérité des situations.

— *Een woelige nacht* (1845) est un souvenir d'étudiant humoriste. — *Voor twee centen meer* est une touchante historiette, opposée au roman socialiste ou plutôt pessimiste de Zetteranm : *Voor twee centen minder* (1847). Peut-être y a-t-il là un des plus lointains souvenirs de l'auteur, surtout quand il dit : *Baas Thomas was mijn vader*. Dans l'annuaire suivant, celui de 1848, on trouve sous le titre *O'Neal* un tableau en quelque sorte philosophique de la décadence des Irlandais, malgré toute la sympathie du romancier. Dans ses vers, De Hoon est tour à tour enthousiaste et humoriste; mais quel que soit le ton, il est en général soutenu par une certaine élégance de rythme. C'est ce qu'on peut remarquer dans *De Koene ridder* (1853), *Guldbrands koning* (1854), et dans les stances adressées au poète Van Duyse en 1840 pour célébrer la renaissance flamande.

En 1842, lors de la nouvelle loi sur l'enseignement primaire, De Hoon fut nommé inspecteur cantonal du canton d'Eecloo. Il ne se montra pas moins actif dans ces fonctions, qu'il garda jusqu'en 1860. Le *Toekomst* de Gand a publié, notamment en 1857, quelques-uns de ses discours de cérémonies scolaires, entre autres une bonne page sur la diction néerlandaise. M. Heremans, son gendre et son éditeur, le montre, jusque dans son extrême vieillesse, toujours à l'affût des lectures les plus variées. En 1846-1847, dans la période appelée *Misère des Flandres*, le magistrat-médecin se préoccupa vivement de la détresse des tisserands ruraux. De là, ses *Lettres de la campagne à M. l'éditeur du Journal des Flandres* (à Gand, en novembre 1847), où il indiquait quelques remèdes au paupérisme. Il était alors juge de paix (suppléant depuis 1837, titulaire de 1846 à 1866). En cette qualité, De Hoon était le père de tous les habitants de son canton, qui venaient lui soumettre leurs moindres différends. C'était un juge de paix dans la vraie acception du terme.

J. Stecher.

Novellen en gedichten van Dr J.-F. De Hoon, Gent, Annoot Braeckman, 1869 (Ce recueil, enri-

chi d'une notice biographique faite par le professeur Heremans, n'a pas été mis dans le commerce).

HOORDE (Grégoire VAN), hagiographe gantois, dominicain, vivait au début du XVIII^e siècle. On a de lui :

Leven van den heyligen en engelschen leeraer Thomas Van Aquinen, religieus van H. Orden der Predick-heeren. In het kort uytghegheven door Fr. Gregorius Van Hoorde, religieus van het selve orden. — Te Ghendt, by Augustinus Graet... 1718. Petit in-12^o, 192 p. et 1 f. pour l'approbation.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Script. ord. prædicat.*, t. II, p. 795. — Vander Haeghen, *Bibliogr. gant.*, t. III, p. 402, n^o 2295.

HOORDE (Joseph VAN), horticulteur, naquit à Gendbrugge lez-Gand, le 13 septembre 1818. Fils d'un jardinier, Van Hoorde, quand il eut à faire choix d'une profession, prit la serpe paternelle.

A l'âge de seize ans, il fut mis en apprentissage chez M. Verleeuwen, horticulteur à Gand ; il se rendit ensuite à Paris où il eut pour maître M. Ryf-kogel, hollandais, qui y exploitait une culture importante. Toujours préoccupé de l'art du jardinage, il consacrait ses loisirs à parcourir les parcs seigneuriaux et à en étudier l'ordonnance. Malgré des offres avantageuses d'établissement à l'étranger, il revint se fixer à Malines, où son père habitait à cette époque.

En 1837, quelques amateurs de fleurs avaient fondé à Malines une société d'horticulture, à l'exemple d'autres villes. L'administration communale leur accorda, le 2 janvier 1839, la jouissance du vaste jardin de l'ancienne commanderie de Pitzembourg. Le 4 juin 1840, le jardin fut ouvert au public : Van Hoorde, déjà révélé par une naissante réputation de science, y était jardinier en chef. Cette propriété, qui fut dans la suite appelée le *Jardin botanique*, devint sous sa direction un parc fort admiré. Les belles serres, qu'on y construisit en 1851 d'après ses plans, étonnèrent, à cette époque, par leur hardiesse de construction.

Van Hoorde vécut, en quelque sorte,

dans le culte des fleurs. Près de mourir, il se fit apporter un camélia blanc, une variété qu'il avait obtenue par la culture. Il jeta sur la fleur aimée, — la rose du Japon, — un long et dernier regard, puis il la remit à son frère en disant : « Tu la mettras dans mon cercueil. »

La Société d'horticulture de Malines fit placer dans la grande serre du Jardin botanique une plaque en marbre blanc, sur laquelle, par une pensée délicate, est gravé un camélia avec les mots : « A la mémoire de Monsieur Joseph Van Hoorde, jardinier en chef de la Société d'horticulture depuis la création du Jardin Botanique, né à Gendbrugge lez-Gand, le 13 septembre 1818, décédé à Malines le 12 février 1853. »

Van Hoorde n'a écrit aucun ouvrage. On doit le ranger parmi ces horticulteurs, auxquels M. De Puydt (*Patria Belgica*, p. 607) donne le nom de *perfectionneurs*. Le premier, il réussit par la taille et le bouturage à faire croître en buissons les *araucaria imbricata*. Il obtint par ce moyen une variété naine qui a pris en horticulture le nom de *bouture Van Hoorde*.

Van Hoorde obtint, le 16 décembre 1848, la décoration instituée pour récompenser les services rendus par les travailleurs agricoles.

Emile Van Arenbergh.

Belgique horticole, 1853, p. 367. — *Journal de l'horticulture pratique de Belgique*, 1852-1853, p. 381. — Notice de M. De Cannart d'Hamale.

HOOREBEKE (Auguste-Liévin VAN), historien, fut préposé, en 1852, aux travaux de classement des archives de l'ancien conseil de Flandre, sous la direction de M. Victor Gaillard, et prit une part considérable à la mise en ordre de ce vaste dépôt. Avant de se consacrer à cette œuvre, qui lui fournit l'occasion de montrer ses connaissances paléographiques, il avait formé un recueil des épitaphes des églises de Gand, en six grands volumes in-folio, qui furent cédés à la bibliothèque de Gand, et un ensemble analogue pour les églises de la banlieue, lequel appartient au comité

de publication des épitaphes de la Flandre orientale. Il a publié dans le *Messenger des sciences historiques* (1845) un travail historique étendu sur la commune de Vosselaere, et a laissé, en outre, de nombreux documents manuscrits sur l'histoire de Gand et sur la généalogie de nombreuses familles gantoises. Auguste Van Hoorebeke était frère de Van Hoorebeke qui, il y a plus d'un demi-siècle, exhuma et restaura, par ses investigations historiques, la mémoire de Jacques Van Artevelde; il mourut à Gand le 20 avril 1860, à l'âge de soixante-treize ans.

Emile Van Arenbergh.

Messenger des sciences histor. (1860), p. 164.

HOOREBEKE (J.-Fr.), pharmacien naturaliste, né à Gand en 1779, décédé dans la même ville le 8 février 1835. Il possédait des connaissances peu communes dans sa spécialité, ainsi qu'en médecine et en botanique; il avait fait de fort bonnes études au collège des Augustins de sa ville natale. Au milieu des occupations de son état, il trouva le loisir d'étudier l'histoire de la Flandre dans les anciens documents et les chroniques, et parvint ainsi à redresser certaines erreurs commises par des auteurs qui écrivent sans avoir recours aux sources originales. En 1827, il présenta à l'Académie royale un travail sur Artevelde. Il laissa de nombreux manuscrits et des notes fort intéressantes qu'il comptait publier, ainsi qu'une belle bibliothèque vendue en 1835. Il eut quatre enfants, entre autres Emile Van Hoorebeke, avocat, qui fut ministre des travaux publics. Il avait pris auprès de lui son frère cadet Charles, le botaniste, qu'il aida grandement de ses conseils. Il fut un des fondateurs de la Société d'agriculture et de botanique de Gand, ainsi que de la Société royale des beaux-arts, et était membre de la commission médicale et de la commission provinciale des monuments.

Emile Varenbergh.

Gazette van Gent, 11 février 1835. — Catalogue des livres délaissés par J.-F. van Hoorebeke, imp. à Gand, chez Vanderhaghen, 1835. — *Messenger des sciences historiques*, 1827, p. 101.

HOOREBEKE (Ch.-J. van), pharmacien, botaniste, frère cadet du précédent, et quatrième fils de Josse Van Hoorebeke, né à Gand le 24 septembre 1790, y décédé le 25 juillet 1821. Il se destinait à la pharmacie, étudia la botanique sous le professeur docteur Beyts. Il entra ensuite à l'hôpital militaire de Gand et rendit de grands services, spécialement pendant l'occupation de l'île de Walcheren par les Anglais, en 1809; peu s'en fallut qu'atteint de la *fièvre des polders*, il ne mourût victime de son dévouement. Quelque temps après, il reprit, à Gand, une pharmacie pour l'exploitation de laquelle il obtint une dispense d'âge. Il avait déjà remporté une médaille d'honneur pour ses études sur la botanique, et fit preuve, dans ses examens, des connaissances les plus étendues.

Lors du concours ouvert par la Société d'agriculture et de botanique de Gand, pour la confection d'un herbier complet des quatre arrondissements de l'ancien département de l'Escaut, Van Hoorebeke présenta un travail contenant une nomenclature descriptive de plus de 3,000 plantes croissant spontanément sur le sol de la Flandre. Cet herbier, qui ne devait, dans son idée, être qu'une partie d'une œuvre considérable : *la Flore belge*, lui valut coup sur coup quatre médailles; il fut également primé aux concours de la Société d'Emulation de Liège en 1819 et 1821. Van Hoorebeke faisait partie de l'institut des Pays-Bas et était décoré du Lion néerlandais. C'est pour reconnaître les soins qu'il donna à l'établissement du jardin botanique de Gand, que ses concitoyens donnèrent son nom à une plante de l'île Chiloé, Chili, qui fleurit pour la première fois en Europe au mois d'août 1816, en l'appellant *Hoorebekia Chilensis*. Un autre fils de Josse, frère par conséquent du naturaliste et du botaniste, Auguste, s'occupa de paléographie et de généalogie. (Voir plus haut.)

Emile Varenbergh.

Delvenne, *Biographies, etc.* — *Dict. d'hist. et de géogr.* — Marius Van Vaernewyck, édit. Vanderhaghen.

HOOREBEKE (*Emile VAN*), professeur, homme politique, né à Gand le 24 septembre 1816, décédé à Bruxelles le 22 août 1864. Il était fils de Jean-François. Il fit ses études à l'athénée, puis à l'université de sa ville natale. Reçu avocat, ses goûts littéraires le portèrent à entrer dans la carrière de publiciste : il collabora d'abord activement au *Journal des Flandres*, puis s'étant établi à Bruxelles, entra dans la rédaction de *l'Observateur*. Il devint ensuite professeur de droit public à l'université de Bruxelles et publia plusieurs travaux juridiques. En 1847, il fut élu représentant de l'arrondissement d'Eecloo, et aux élections suivantes, celui de Gand lui accorda également ses suffrages; il opta pour ce dernier. En 1850, il remplaça M. Rolin comme ministre des travaux publics et conserva son portefeuille jusqu'en 1855. N'ayant plus été réélu à la Chambre, il quitta la carrière politique, et son aptitude pour les affaires le fit entrer dans des entreprises financières et industrielles. Elu membre du conseil de surveillance de la Banque de Belgique, il ne tarda pas à en devenir administrateur en 1859. Il fut également associé à la direction d'un grand nombre de compagnies auxquelles son intelligence, son activité et ses connaissances furent d'un grand secours. Van Hoorebeke était officier de l'ordre de Léopold et décoré de plusieurs ordres étrangers.

On a de lui : *Etudes sur le système pénitentiaire en France et en Belgique*, 1843; *Traité de la complicité en matière pénale*, 1846; *Considérations à l'appui du projet de réforme du code d'instruction criminelle*, 1846; *Traité des prescriptions en matière pénale*, 1847; *Manuel du droit public interne en Belgique*, 1848.

Emile Varenbergh.

Journaux belges du temps.

HOORENMAKER (*Louis*), selon d'autres Liévin, sans doute le même que le gueux de mer connu sous le nom de Louis de Gand. — Né à Gand en 1549, il était fils de François Hoorenmaker, marchand de toiles, et de Marguerite De

Laute. A l'âge de dix-sept ans, il servait dans la compagnie bourgeoise d'Antoine Bousse, bailli de Deynze, quand les prédications calvinistes de deux de ses concitoyens, Rutsimillis, fils de Guillaume, procureur au conseil de Flandre et Nicaise Verschuere, ancien cabaretier, lui firent abandonner la religion catholique. L'année suivante, il quitta sa ville natale et s'engagea parmi les gueux de mer avec d'autres Gantois, Jacques Uutenhove, Guillaume Van Hembyse, Jacques Martins, François de Pestere, fils de Martin, secrétaire de la Keure; Siger et Liévin Cools, fils d'Engelbert, Guillaume de Graeve et d'autres. Il prit part à tous les exploits de ces fameux écumeurs, et, spécialement, à la prise de la Brielle dans la Hollande méridionale. En toutes circonstances il fit preuve de courage, de sang-froid, d'intelligence et d'une grande prudence. Grâce à ces qualités, il fut nommé lieutenant de Wibald Ripperda, ce vaillant Frison auquel le prince d'Orange avait confié la défense d'Haarlem. Hoorenmaker se montra digne de ce poste; il gagna la faveur de ses chefs par l'exactitude avec laquelle il présidait à l'exécution de tous leurs ordres, et se fit aimer des troupes aussi bien que des bourgeois, tout en se rendant redoutable aux Espagnols, qui le surnommèrent l'enragé Gantois, *den dullen Gentenaar*. La ville fut emportée après un siège long et sanglant, et Frédéric de Tolède, fils naturel du duc d'Albe, contrairement à sa parole, fit exécuter presque tous ceux qui avaient porté les armes pendant le siège. Ripperda et son lieutenant Hoorenmaker n'échappèrent pas à ce sort; ils furent décapités le lendemain de la prise de la ville, le 14 juillet 1473, sur la place des exécutions d'Haarlem.

Emile Varenbergh.

Van Groningen, *Geschied. der Watergeuzen*. — Schrevelius, *Beschryving van Harlem*, III. — Barenth, *Holland en Zeeland*, etc.

HOORN (*Charles VAN*), prédicateur, écrivain, naquit à Gand, en 1618, fit apparemment, dit Paquot, ses humanités chez les Pères Augustins de cette ville, et entra dans leur ordre en 1636. François, fut transporté dans l'église des

Il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Douai, et devint prieur de son couvent, à Gand, où il mourut le 26 septembre 1668, en se dévouant aux pestiférés. Il fit honneur, par son éloquence et sa doctrine, à la religion et à son ordre; il était réputé, au rapport de Van Vaernewyck, comme l'un des meilleurs prédicateurs de son temps.

Il a édité, à l'usage de la chaire :

1. *Cornucopia concionum sacrarum, et moralium formatarum, cujus prima pars supra cunctas ferias, et Dominicas quadragesimæ*. Coloniae, 1670 et 1676. —
2. *Tractatus Marialis de laudibus et prærogativis Beatæ Mariæ Virginis, divisus in XXIV Conciones, quibus adjunguntur duo Sermones Panegyrici, unus de dilecto illius filio Joanne, alter de amato ejus sponso Josepho*. Gandavi, apud Maximilianum Graet, 1660, in-4^o, et Coloniae, 1670 et 1688. —
3. *Tractatus quadragesimalis*, Gand, Max. Graet, 1665, in-4^o. M. Vander Haeghen cite, en outre, du même auteur, un recueil de *Conciones morales*, édité à Gand en 1660, in-4^o, sans nom d'imprimeur.

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibl. Augst.*, p. 454. — Paquot, *Mém. lit.*, t. VIII. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 453. — Van Vaernewyck, *Hist. van Belgis.* — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Keelhoff, *Het Klooster der Augustynen te Gent*, p. 242.

HOPPER (Grégoire ou George), seigneur de Dalem, jurisconsulte, naquit au xvi^e siècle, à Louvain, d'une famille frisonne. Sa vie, toute recueillie en d'austères études, continua les studieuses traditions de sa race. Son père Joachim Hopper, fut le savant professeur de droit à l'université de Louvain, plus tard, garde des sceaux des Pays-Bas, à Madrid. Par sa mère, Christine Bertolfs, Grégoire Hopper était petit-fils de Grégoire Bertolfs, premier gouverneur de la Frise sous Charles-Quint, et neveu du célèbre Rembert Dodonée. Esprit inquiet et avide de connaissances, il parcourut l'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne, et, outre le latin et le grec, apprit les langues de ces pays; il s'initia ensuite aux sciences historiques

et philosophiques. Avec le concours de son frère, Gajus Antoine Hopper, prévôt de l'église Saint-Pierre de Louvain et chancelier de l'université de cette ville, il entreprit chez Plantin la publication des œuvres inédites suivantes de son père :

Seduardus, sive de verâ jurisprudentiâ, ad regem, libri XII. 1590, fol. — *Themis Hyperborea, sive de fabula Regum Frisiae*. — *Ferdinandus, sive de institutione principis*. 1591, avec épître dédicatoire de Grégoire et Gajus Antoine Hopper, à Philippe II, roi d'Espagne. H. Conrings publia en 1657 à Brunswick ces trois ouvrages en un volume in-4^o. — *Periphrasis ad psalmos Davidicos*. Antw. 1591.

Les préfaces qu'il mit en tête du premier et du troisième de ces ouvrages témoignent, dit Suffridus Petri, de qualités littéraires dont il n'eut pas le loisir, au milieu d'études plus absorbantes, de cultiver le germe. A propos de ces préfaces, l'érudit frison se prend d'une admiration qui semble excessive envers son compatriote de race, sinon de naissance : Hopper, dit-il, y déploie, tant d'érudition et de solidité, qu'il y fait revivre le génie paternel en traits dignes de l'immortalité. Grégoire Hopper, appelé aux honneurs par son mérite, fut nommé conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines par lettres patentes du 31 octobre 1598; il siégea ensuite, en 1605, au conseil privé du roi, et mourut à Bruxelles, en 1610. Il fut inhumé dans le chœur de l'église des Dominicains de cette ville et laissa, de son mariage avec N. Van Os, un fils, Joachim Hopper.

Emile Van Arenbergh.

Suffridus Petri, *De Scriptoribus Frisiae* (Franequeræ, 1699), 292, 447, 448. — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. VIII, p. 4252. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 380. — *Hist. du grand conseil de Sa Majesté*, ms. autogr., n^o 9938 de la Bibl. roy. de Bruxelles, fol. 148. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. I^{er}, p. 260.

***HOPPER** (Joachim) ou HOPPERS, homme d'Etat et jurisconsulte, né à Sneek, en Frise, le 11 novembre 1523, mort à Madrid le 15 décembre 1576. Sa famille, d'origine patricienne, s'attribuait une ancienneté fabuleuse dont il

aimait à se vanter. Il commença ses études à Haarlem, les poursuivit avec un succès marqué à Louvain, et, suivant l'humeur vagabonde de son temps, alla les terminer à Paris et à Avignon. Ce fut cependant à Louvain qu'il vint prendre ses grades. Il y fut reçu licencié en droit le 20 août 1549 et docteur le 27 août 1553. S'étant mis aussitôt après à professer les Pandectes, il se serait montré novateur intelligent. Tout cela, à ce qu'il paraît, au pas de course, puisque nous constatons que, dès le 23 novembre 1554, il entra en qualité de conseiller au grand conseil de Malines. C'était à l'amitié et à la confiance du président Viglius, son compatriote, qu'il devait cette bonne fortune. Hopper, ou pour mieux dire Hopperus — car c'est ainsi qu'il signait ses lettres françaises, — devint promptement un fonctionnaire modèle, un courtisan accompli. On l'avait surnommé à Bruxelles « Monsieur Oui-Madame », parce que, par platitude ou excès de déférence, il approuvait toujours et n'osait jamais contrarier la duchesse de Parme. C'est dire assez qu'il avait peu d'amis. Le conseiller d'Etat de Bave trace de lui ce portrait : « Il est si long qu'il n'achève rien » et demeure toute chose en ses mains « imparfaite. » Une chose pourtant qu'il acheva, ce fut la création de l'université de Douai, autant désirée par la duchesse de Parme que par les Jésuites qu'elle protégeait. Quand le conseiller de Tisnacq, qui remplissait à Madrid les fonctions de garde des sceaux pour les Pays-Bas, fut réclamé en Belgique, alors en pleine révolution, ce fut à Hopper qu'on songea pour le remplacer. Il quitta Bruxelles en février 1556 pour n'y plus revenir. Il mourut en Espagne d'une maladie de poitrine, laissant, non sans ressources, une femme et huit jeunes enfants. Le roi Philippe II, qui lui avait donné la seigneurie de Dalem, près de Gorcum, se montra aussi très généreux envers sa veuve. Somme toute, on peut partager sur son compte l'opinion du prévôt Morillon, qui disait qu'après avoir été un brillant professeur, il devint un pauvre homme d'Etat. Ses fils furent

sans doute de cet avis, car ils ne publièrent à Anvers, de 1580 à 1590, que ses ouvrages de jurisprudence restés inédits. Ceux-ci, appréciés dans les écoles d'Allemagne, furent réimprimés à Brunswick, en 1656, par les soins de son compatriote, le docteur Hermann Conring.

Les travaux historiques de Joachim Hopper n'ont pas eu la même chance. Son traité *De rebus belgicis componendis sententia* est resté manuscrit. L'original repose aux archives départementales de Lille, où il a été vu et simplement noté par M. Gachard.

Son *Recueil et Mémorial des troubles des Pays-Bas du Roy*, 1569-1566, a trouvé deux éditeurs bien différents : le jésuite Hoyneq van Papendrecht, qui en dit du bien, et l'archiviste académicien Alphonse Wauters, qui n'en pense que du mal. « La narration, dit ce dernier, manque de grandeur, et le style, d'élégance et de clarté. On n'y trouve qu'une suite de faits mal rattachés l'un à l'autre, expliqués sans franchise. » Ce jugement a d'autant plus de poids qu'il est conforme à la manière de voir des contemporains de l'auteur. Nous avons déjà nommé de Bave et Morillon, à qui il convient de joindre un véritable homme d'Etat, le président Viglius.

La bibliothèque royale de Bruxelles et la bibliothèque universitaire de Gies-sen possèdent plusieurs centaines de lettres latines de Hopper. Une partie seulement de ces lettres ont été publiées en 1765 par le docte évêque d'Anvers de Nélis, sous le titre : de *Joachimi Hopperi Epistolæ ad Viglium ab Aylta Zuichemum sanctioris consilii præsidem, etc. Lovanii. Typ. acad. in-4^o*.

On en conserve d'autres qui sont encore inédites, à Besançon dans les papiers d'Etat de Granvelle, au Musée britannique et aux archives générales de Belgique. Ces dernières, toutes en français, vont du 22 août 1566 au 9 septembre 1567.

Charles Rahlenbeek.

Hoyneq van Papendrecht, *Analecta belgica*, v. II. — Pouillet, *Corresp. de Granvelle*, t. I^{er}. — Baron Reiffenberg, *Notices et extraits des mss. de la Bibl. de Bourgogne*, I. — A. Wauters, *Mém. de Viglius et d'Hopperus* Brux., 1858. — Valère André, Joëcher, etc.

HORE (*Arnould*), constructeur, édifica, conjointement avec Jean Stevens et Godefroid Raes, les halles au drap de Louvain, l'un des bâtiments civils les plus intéressants du xiv^e siècle que possède le pays. La première pierre en fut posée le lundi après les Pâques closes 1317, ainsi que nous l'apprend une double inscription qui existe dans la façade. L'édifice, qui sert, depuis 1432, de palais de l'université de Louvain, forme un parallélogramme de 61 mètres de longueur sur 21 de largeur, isolé sur trois de ses faces. Primitivement, il ne se composait que d'un rez-de-chaussée, couvert d'une série de petits toits séparés. Le bâtiment a été exhaussé en 1680 dans le mauvais style qui régnait alors en Belgique. L'intérieur formait dans le principe une salle unique dont le plafond en bois posait sur une suite de grands arcs en plein cintre, retombant sur de grosses colonnes cylindriques à chapiteaux ornés de figures grotesques et de feuillages qui présentent un haut intérêt au point de vue de l'histoire de la sculpture. Ces sculptures viennent d'être débadigeonnées avec soin.

Dans les documents du xiv^e siècle, nous n'avons rencontré aucun détail biographique sur l'artiste qui fait l'objet de cette notice.

Ed. van Even.

Piot, *Histoire de Louvain*, p. 168. — Van Even, *Louvain monumental*, p. 160.

HOREBOUT, HUREBOUT, HOORENBOUT ou HOORENBULT. Ce nom est celui d'une famille gantoise qui compte beaucoup d'artistes dès le xve siècle. Nous ne croyons pas inutile de comprendre ici, outre les personnages de ce nom auxquels nous consacrerons des notions plus détaillées, ceux que l'on rencontre dans les registres des corporations. C'étaient des enlumineurs, des peintres topographes, peut-être aussi des peintres d'histoire dont les œuvres peuvent avoir été attribuées aux Horebout devenus célèbres, ce que nous serions tentés de croire d'après un tableau que nous avons vu au Petit-Béguinage de Gand, tableau signé *L. Horebout*, et

qui certainement n'est pas sorti de la main de Luc, dont le nom s'est conservé avec un certain éclat et à qui naguère l'œuvre du Petit-Béguinage était attribuée.

Voici donc les noms que nous rencontrons dans les documents gantois dont M. Ed. De Busscher a fait le dépouillement et que nous empruntons à son excellent travail sur les artistes gantois du xiv^e au xv^e siècle (Gand, 1859-1866, 2 vol. in-8°) : Nicaise, maître peintre en 1414; Servais en 1450; son fils Omer en 1454, sous-doyen en 1475 et doyen en 1484; Etienne en 1457, sous-doyen en 1480; Liévin, *filius* Servais, en 1460; François en 1487, sous-doyen en 1495; Michel, *filius* François, en 1492; Jean, *filius* François, en 1511, sous-doyen en 1525; Jacques, *filius* François, en 1513, sous-doyen en 1526; Jean, *filius* François, en 1530, sous-doyen en 1537; Luc en 1533, sous-doyen en 1539; Jacques et Liévin en 1533; François et Luc, *filius* Luc, en 1534; Corneille et Guillaume, *filius* Jean, en 1535. Eloy Hoorenbault, sans date d'admission à la franchise, mourut en 1541.

Ici commence une série d'artistes du même nom dont les œuvres sont spécifiées. Luc, franc-maître en 1600, juré ou sous-doyen en 1601, 1602, 1603 et 1605. Avec ses deux fils François et Jacques, Luc fut souvent employé par la ville de Gand comme peintre-géomètre. Luc fut nommé peintre juré de la ville en 1603. Jacques, son fils, dessina et enlumina, en 1619, le magnifique plan de Gand et de ses environs, chef-d'œuvre conservé encore aujourd'hui aux archives communales.

Un autre Horenbout (Corneille), sous-doyen en 1637, fut un habile peintre verrier; qui travailla avec Jacques de Liemaekere, père de Nicolas, dit Roose, le peintre d'histoire. — Alexandre Farnèse, duc de Parme, employa plusieurs Horenbault comme peintres topographes, en 1587 et 1588. L'un d'eux, François, fils d'Eloy, mourut en 1599. Son épitaphe lui donne le titre de géographe et d'ingénieur de Sa Majesté. Il eut trois fils : Jean, Luc et Jacques ;

les deux premiers furent aussi peintres de Farnèse. Ils avaient épousé deux sœurs du nom de Heyman, qui furent assassinées, le même jour, par un fou fanatique.

Ad. Siret.

HOREBOUT (*Gérard*), peintre d'histoire et enlumineur, né à Gand on ne sait en quelle année et mort en 1540-1541, d'après le registre aux héritances de la ville de Gand. Cette constatation met à néant les dates données jusqu'à ce jour par les biographes. On suppose qu'il fut élève de Gérard Vandermeire. Il est fait pour la première fois mention de lui en 1510-1511, année pendant laquelle il eut à exécuter pour le magistrat de Gand un plan de la ville et de ses environs. En 1516, une ordonnance de paiement lui est délivrée par Marguerite d'Autriche, on ne sait à propos de quoi. En 1521, il travaillait encore pour cette princesse. Liévin Huguenois, abbé de Saint-Bavon, fut son principal protecteur : en 1517-1519, il fit pour cet abbé un petit diptyque, aujourd'hui en possession d'un habitant de Gand, plus une *Flagellation* et une *Descente de croix* cités par Van Mander et actuellement perdus. Ces tableaux se trouvaient dans l'église Saint-Jean, à gauche du chœur. Van Mander en fait l'éloge. Lors de la dévastation des églises, ces tableaux furent sauvés par un amateur d'origine bruxelloise, Martin Bierman, qui, plus tard, les rendit à l'église en échange de la modique somme qu'il les avait payés. Faisons remarquer que Martin Bierman les a simplement achetés à un particulier inconnu qui les avait volés. Il est difficile d'interpréter autrement l'épisode raconté par Van Mander. Le même biographe mentionne encore de Gérard, au Marché du Vendredi, dans l'aile de la maison affectée aux marchands de toile, un panneau rond peint des deux côtés. Sur l'un, on voit le *Couronnement d'épines*, sur l'autre une *Vierge avec l'Enfant Jésus, entourée d'anges*. Ces renseignements prouvent que Gérard Horebout ne saurait être considéré comme miniaturiste exclusivement. De même que beaucoup

d'artistes de son temps, il traitait les deux genres ; les tableaux cités ci-dessus et les comptes publiés par De Buscher et Pinchart le démontrent péremptoirement. Rappelons enfin qu'il fit le portrait de Christian II de Danemark, alors que le prince résidait dans les Pays-Bas. Le compte relatif à ce portrait désigne notre artiste de la façon suivante : *Gérard Harembourg, peintre et illumineur résidant à Gand*. M. Henri Hymans, dans les *Commentaires* dont il accompagne sa traduction du *Livre des Peintres* de Van Mander, parle du *Liévin* Huguenois en adoration devant la Vierge et l'enfant Jésus*, dyptique possédé par M. Onghena et que celui-ci attribue à Gérard Horebout, mais sans aucune preuve. M. Hymans ajoute que ce n'était qu'une œuvre estimable. On en trouve une gravure au trait dans le *Messager des sciences historiques* (1833). Le musée d'Anvers possède un petit tableau représentant un *Abbé des Dunes à genoux*. C'est une délicieuse miniature qui a été longtemps attribuée à Corneille Horebout et donnée aujourd'hui à Memling. Ce n'est pas impossible. Disons toutefois, que ce tableau est signé C. ou G. H.—M. A.—J. Wauters pense que ce monogramme est celui du personnage représenté, qui serait Chrétien de Hondt. Nous ne partageons pas cet avis. L'abbé, s'il avait voulu perpétuer son nom de cette façon, n'eût pas manqué de placer là une inscription complète, donnant, comme c'était l'habitude, son nom entier avec le *de*, son âge, sa qualité et l'année de l'exécution du portrait. Pour nous, la façon modeste et abrégative de ce monogramme nous semble être l'indication du nom de l'auteur. Quant à l'opinion émise à ce propos que peu de peintres des xve et xvie siècles ont signé leurs œuvres, elle n'est nullement fondée, car les exceptions à cette règle sont tellement nombreuses, qu'elles détruiraient la règle même, si l'on était tenté de l'adopter.

Horebout quitta sa patrie et se rendit en Angleterre avec sa famille. Il y devint peintre du roi Henri VIII et y mou-

rut vraisemblablement. M. James Weale a découvert près de Londres la dalle tumulaire de la femme de Gérard qui mourut en 1520 et s'appelait Marguerite Svanders, *alias* de Vandere, et était veuve en premières noces de Jean Van Heerweghe. Albert Durer vit Gérard Horebout à Anvers en 1521. Il en parle dans son voyage et loue fort sa fille Suzanne, âgée de dix-huit ans et miniaturiste comme son père.

On ne peut citer aucune œuvre bien authentique de Gérard. L'Hermitage de Saint-Petersbourg possède de lui, croit-on, un *Christ mort sur les genoux de la Vierge*, entouré d'une guirlande de fleurs par Van Kessel. Waagen émet l'avis que ce panneau est de Gérard David.

C'est en vain que l'on fouille les catalogues de vente anciens et modernes pour y rencontrer la mise en vente d'œuvres de Horebout. La similitude du genre a fait attribuer à Memling tous les bons tableaux du x^ve siècle jetés sur les marchés, et il est devenu impossible d'attribuer avec certitude une œuvre bien faite de cette époque à l'un plus qu'à l'autre. Il en est de même pour beaucoup de bons maîtres gothiques, dont la gloire s'est ainsi absorbée et perdue dans celle des Memling et des Van Eyck. Ce n'est que dans quelques rares familles princières, où ces reliques de l'art ancien sont religieusement conservées sans convoitise de spéculation, et dans quelques monuments publics, qu'il est encore possible, au xix^e siècle, de rencontrer des œuvres vraiment originales de notre ancienne école.

Ad. Siret.

HOREBOUT (*Lucas*), fils du précédent, artiste peintre, né à Gand on ignore en quelle année. Il peignait l'histoire, le portrait et la miniature; c'est surtout dans le portrait qu'il a laissé un nom. Comme son père, il fut peintre du roi Henri VIII. Il dut travailler pour l'église Saint-Sauveur de Gand, car les comptes mentionnent souvent son nom. Nous ne connaissons aucune de ses œuvres, dont la plupart furent détruites lors des trou-

bles religieux. Lucas mourut jeune. Guicciardin et Sanderus le citent parmi les artistes qui font honneur au pays.

Ad. Siret.

HOREBOUT (*Suzanne*), fille de Gérard, née à Gand en 1503, morte en 1545 à Worcester. Elle avait accompagné son père en Angleterre, où elle acquit une grande célébrité comme miniaturiste. Elle eut à faire les portraits des grands personnages de la cour, ainsi que ceux des étrangers de distinction de passage à Londres. Albert Durer, qui l'a connue ainsi que sa famille, en fait l'éloge. Guicciardin la cite également. A Londres, elle se maria avec Jean Parkes, archer du roi, et vécut entourée d'honneurs et d'estime. On ne peut citer aucun portrait, ni aucune miniature qui soit authentiquement d'elle.

Ad. Siret.

HOREMANS. Cette famille anversoise d'artistes a pour auteur Jacques, maître verrier de la ville, qui entra dans la gilde en 1605. Il eut un fils, Alexandre, qu'il forma à son art. Un autre fils de Jacques fut notaire et eut, en 1682, un fils, Jean-Joseph Ier. Celui-ci fut peintre et n'eut aucun genre bien déterminé, traitant tour à tour l'histoire, les intérieurs, les kermesses, etc. Il travailla d'abord chez le sculpteur Michel Van der Voort, puis alla étudier la peinture chez Jean Van Pée, peintre d'Amsterdam, qui habita Anvers pendant quelques années. En 1706, Jean-Joseph fut admis dans la gilde. Il mourut en 1759. Il a laissé beaucoup de tableaux qui témoignent de son habileté et de son esprit. Malheureusement, son coloris, généralement éclatant, a tourné au noir et ses meilleures compositions ont ainsi perdu tout leur charme. On a de lui, au musée d'Anvers, une œuvre intéressante peinte avec son fils et représentant l'*Abbé de Saint-Michel faisant une visite au corps du serment de l'escrime*; au musée de Hanovre, une *Famille de paysans*; au musée de Darmstadt, une *Bataille de paysans* et *Paysans dansants*; à Dresde, le *Cordonnier*, une *Mère près*

de son enfant endormi, une *Assemblée*, des *Dames faisant danser un chien* et trois *Paysanneries*; à Florence, la *Famille du cordonnier*, des *Joueurs de cartes* et le *Benedicite*. Le prix de ses tableaux dans les ventes a considérablement diminué à cause de la teinte noire dans laquelle ils sont tombés. En 1780, à la vente Caron, deux de ses tableaux : *Joueurs de cartes* et *Fumeurs et Buveurs*, furent vendus 208 livres. A la vente Roel (1872), une *Scène d'intérieur en Hollande* atteignit 781 florins.

Jean-Joseph II, fils du précédent, naquit en 1714. On ne connaît point l'époque de sa mort; mais, en 1790, il exposait encore douze tableaux à Anvers. Comme son père dont il fut l'élève, il a peint un peu de tout. En 1769 et en 1776, nous le rencontrons comme doyen de la gilde. La biographie contenue dans le *Jaerboek* de M. Vanderstraelen le fait mourir en 1782, mais ce doit être une erreur. Beaucoup de maisons à Anvers possèdent des tableaux de Jean-Joseph II, notamment des groupes de famille presque toujours représentés dans l'accomplissement d'une action animée : signature de contrat, famille à table, promenade dans un jardin, etc.

Un autre fils du notaire Horemans, Pierre-Jacques, naquit en 1700 et fut l'élève de son frère. C'est en cette qualité qu'il fit partie de la gilde en 1717. Il partit pour Munich où il devint peintre de l'empereur Charles VII. Il s'y maria en 1730. Dans ses vieux jours, une maladie d'yeux ne lui permit plus de travailler. Il mourut en 1776. On a de lui quantité de toiles en tout genre. La plupart sont restées en Bavière. Il peignit des portraits, des scènes d'intérieur, des assemblées, des danses, des chasses, des natures mortes, etc. La galerie de Schleissheim possède de lui son portrait peint par lui-même; le musée d'Augsbourg, *Fruits sur une assiette*, signé et daté de 1768; le musée de Brunswick, un portrait de *Vieille Femme*; le musée de Florence, une *Cuisine villageoise*, une *Ecole*, des *Joueurs et des buveurs*.

Ad. Siret.

HORICKE (*Baudouin VAN*), cité par Kramm comme l'émule des plus célèbres calligraphes du XVII^e siècle, Jean van de Velde et J. de la Chambre. On n'a recueilli aucun détail sur cet artiste, qui cependant s'était acquis de la renommée parmi ses contemporains. Les seules œuvres qui aient sauvé son talent d'un complet oubli figuraient jadis dans la collection de M. Pierre Wouters, chanoine de l'église collégiale de Saint-Gommaire, à Lierre. Parmi les *Dessins reliés* de ce riche cabinet, vendu à Bruxelles en 1797, on lit l'indication suivante à la page 304 du catalogue : « Collection d'écritures, « ornements et figures faits au trait de « plume, par Baldericus van Horicke, « célèbre maître d'écriture, fleurissant à « Bruxelles vers l'an 1636 (qui est la date « que l'on trouve sur plusieurs de ses « ouvrages), qu'on peut dire être le prodige et même le miracle de la plume. « Cette suite consiste en 25 portraits à « cheval, représentant autant de souverains et princes du Pays-Bas, commençant par Philippe le Hardi et finissant par Ferdinand d'Autriche; en 30 feuilles d'ornements et d'écriture, concernant la vie et l'histoire de ces princes, « et 9 feuilles avec des figures, ornements « et écrits de caprice, faisant en tout « 64 pages dans un volume in-f^o oblong, « maroquin rouge, doré sur tranche et « sur plat. »

Emile Van Arcenbergh.

Kramm, *Levens en werken der holl. en vlaamsche kunstschilders*, etc., t. II, p. 750. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. VIII, p. 4284.

HORION (*Jean DE*), humaniste et professeur de théologie, né dans le pays de Liège, en 1575, décédé à Cologne le 21 août 1641. Il était issu d'une ancienne et noble famille. Son oncle, chanoine de la cathédrale à Liège, le destinait à lui succéder dans sa charge de trésorier; mais, en 1591, il entra dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans. Quand il eut achevé ses cours de philosophie, il fut envoyé à Rome pour étudier la théologie. Il enseigna ensuite la philosophie à Mayence, puis fut chargé, dans la même ville, des cours de théologie scolastique et d'écriture sainte. Il continua cet enseignement à Paderborn,

où il s'acquit une grande réputation. Jean-Godefroid, évêque et prince de Bamberg, nommé ministre de l'empereur auprès de la cour de Rome, se fit accompagner du savant jésuite.

Quelques années après, en 1615, Théodore de Furstenberg, évêque de Paderborn, érigea en académie ou université le collège des Jésuites de cette ville. Horion en fut nommé chancelier. L'année suivante, au jour anniversaire de la fondation, il prononça et publia un panégyrique de la nouvelle université; il y développe les motifs qu'a eus le prince de l'instituer, et les heureux effets qu'on doit en attendre, quoiqu'elle ne comprît que les facultés de philosophie et de théologie. Cet écrit (*Panegyricus die natali Academiæ Theodorianæ Paderbornensis, rev. atque ill. princ. Theodoro episc. eccl. Paderb. S. R. I. Princ. fundatori ejus munificentissimo a coll. acad. S. J. oblatum et in tres libros divisus*), paru d'abord à Paderborn, chez Matth. Pontanus, fut réimprimé en 1672 à Amsterdam, par Dan. Elzevier (134 p. in-4°), et joint aux *Monumenta Paderbornensia*, composés par l'évêque Ferd. Furstenberg, neveu du fondateur de l'Académie.

L'année après, Horion fit paraître un ouvrage autrement important. En 1615, il était à Bamberg, lorsque le doyen de la cathédrale passa une revue de la bibliothèque. Pendant qu'il l'assistait dans cette œuvre, il tomba sur un manuscrit de la quatrième décade de Tite-Live. Dans tous les manuscrits de cette décade, à l'exception de celui de la cathédrale de Mayence, le livre XXXIII fait défaut; mais on s'était aperçu depuis longtemps qu'il devait y avoir au commencement une lacune considérable, et que dans la partie perdue Tite-Live devait avoir raconté la bataille de Cynocéphale. Or, quelle fut la joie de Horion, quand il vit le livre XXXIII dans le codex qu'il avait sous les yeux, et qu'il y lut, aux premières pages, le récit de la célèbre bataille. Toute la partie du livre correspondant aux chapitres 1er-17 était retrouvée. Il n'eut pourtant pas la satisfaction de publier, le premier, le précieux fragment.

En ayant envoyé une copie à Urbino, à Fr. Bartholini, celui-ci n'eut rien de plus pressé que de l'apporter à ses amis de Rome. Gasp. Lusignan l'y fit imprimer en 1616 (ap. Barthol. Zannettum, in-8°) avec des corrections de Bartholini et d'Ant. Quærenus. D'autres éditions parurent la même année à Venise et à Paris, mais comme elles laissaient toutes à désirer sous le rapport de la correction, Horion en donna en 1617 une édition nouvelle, soigneusement revue sur le manuscrit, et ajouta, sans y mettre son nom, des notes savantes, qui furent reproduites par J.-Fr. Gronovius, dans son édition *Variorum d'Amsterdam*, 1665, et passèrent de là dans celle de Drakenborch (Leyde, 1738 et Stuttgart, 1827). Elle avait pour titre : *T. Liv. Patav. Hist. liber XXXIII in bibliotheca eccl. cath. Bambergæ primum repertus cum castigationibus et notis nomine gymnasii Paderbornensis ad Theod. episc. Academiæ fundatorem. Paderborniæ, 1617. (Typis Pontani, in-8°).*

Horion traduisit de l'italien en latin la vie de saint Louis de Gonzague, par Virgile Ceparius (*De vita beati Aloyzii Gonzagæ, libri III*). Elle fut imprimée à Cologne en 1608, in-8° (518 pages), à Anvers en 1609 (452 pages) et insérée avec des notes dans les *Acta Sanctorum*, t. IV du mois de juin. On lui doit enfin une traduction de l'espagnol du commentaire de Prud. Sandovalius sur les SS. Léandre, Isidore et Florence. Elle se trouve dans l'ouvrage de Christophe Brouwer : *Sidera illustrium et sanctorum virorum qui Germaniam præsertim Magnam olim rebus gestis ornarunt. Moguntiae, 1614, 4°.*

L. Roersch.

Sotwell, *Catal. script. soc. Jesu.* — De Backer, t. 1^{er}, p. 195. — Beedelièvre, t. II, p. 15. — J.-Fr. Gronovius, préface de son éd. de Tite-Live.

HORION (*Alexandre* ou **DE**), artiste peintre liégeois né, croit-on, en 1591 et mort en 1659. Il peignit l'histoire et le portrait, mais c'est surtout dans ce dernier genre qu'il eut une popularité telle que la légende en fait la source d'une grande fortune. Il était maître peintre de la ville de Liège. De Horion s'occupa beaucoup d'anatomie. Il avait peint

pour l'église du couvent de Sainte-Claire à Liège, une toile représentant la *Résurrection des morts*. C'est dans cette église, et vis-à-vis de cette œuvre, qu'il fut enterré. Le chanoine de Hamal, qui vivait à la fin du siècle dernier, dit que les portraits de Horion étaient ressemblants et bien dessinés, mais qu'ils manquaient d'animation. L'artiste donnait à ses cadres des ornements d'un caractère particulier. Un tableau de Horion (*Abraham renvoyant Agar*), signé et daté de 1646 a été vendu 240 fr. à Paris en 1873. (Collection Rochebrune.)

Ad. Siret.

HORION (Le comte **DE**), homme d'État, XVIII^e siècle. Voir au *Supplément*.

HORNE (*Jean DE*), nommé tour à tour *Jean de Wilde*, *Villanus*, *Sauvagus*, *de Ville*, *de Villers*, joua un rôle important dans les dissensions intestines et les guerres qui désolèrent le pays de Liège sous le règne du prince-évêque Louis de Bourbon. Il était fils d'Arnold de Horne, dit *de Wilde*, seigneur de Kessenich, et d'Elisabeth, fille naturelle de Jean de Looz, seigneur de Heinsberg et de Juliers. Il était, par sa mère, le neveu du prince-évêque Jean de Heinsberg qui, en 1455, avait résigné son évêché au bénéfice de Louis de Bourbon, neveu du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

Devenu seigneur de Kessenich par la mort de son père, survenue entre 1435 et 1447, Jean de Horne apparaît dans l'histoire de Liège en 1456, par la revendication du fief de Bocholt, qui avait jadis appartenu à la seigneurie de Kessenich. Sa tante Philippine, autre fille naturelle de Jean de Looz, avait épousé le seigneur de ce village, Jean de Bunde. Celui-ci étant décédé sans laisser d'enfants, Jean de Horne éleva des prétentions sur le fief, sous le prétexte que celui-ci avait fait retour à sa famille; mais, certain de ne pas être bien accueilli par le suzerain, il eut recours à la violence. Achetant, au prix de mille florins du Rhin, le secours armé des Liégeois, il se mit à leur tête, traversa sans résistance la ville de Maestricht, s'empara

de Bocholt et en chassa les agents de sa tante Philippine. Quelques jours plus tard, pour donner à son usurpation une apparence de légalité, il alla faire relief de la seigneurie à la cour féodale de Curange; mais Philippine réclama comme usufruitière du fief, intenta un procès à l'usurpateur, et, par sentence du 28 octobre 1457, la cour de Curange lui donna gain de cause et la réintégra dans la possession qui lui avait été violemment enlevée.

Un autre procès ne tarda pas à surgir. Dix jours après le relief de Jean de Horne à la cour de Curange, le 26 octobre 1458, Othon, frère de Jean de Bunde, s'était également fait investir du fief de Bocholt, au palais de Liège, en alléguant qu'il était le plus proche héritier du dernier seigneur. Il en résulta une seconde contestation judiciaire, au cours de laquelle Philippine, usufruitière du fief, vint à mourir. Othon, moyennant des conditions que nous ignorons, céda alors tous ses droits au comte Jacques de Horne et, le 7 mars 1464, Jean de Horne imita cet exemple (1).

A partir de ce moment, Jean de Horne, débarrassé des soucis d'une longue et coûteuse procédure, prit une part active à toutes les révoltes des Liégeois contre le prince-évêque Louis de Bourbon. On prétend que, neveu de l'évêque Jean de Heinsberg, il était indigné de l'ingratitude de Louis de Bourbon, qui affectait de dédaigner son prédécesseur et de persécuter tous ceux qui avaient joui de sa confiance. Il est plus probable que, réduit aux faibles ressources que lui fournissait la modeste seigneurie de Kessenich, il cherchait dans les dissensions civiles un moyen de s'enrichir et d'occuper un rang distingué parmi ses contemporains.

Lorsque le pape Paul II eut confirmé, en 1465, l'interdit que Louis de Bourbon avait lancé sur sa ville épiscopale, Jean de Horne s'associa à Raes de Heers et à Baré de Surlet, pour pousser le peuple à la révolte contre l'évêque et à la guerre contre le duc de Bourgogne.

(1) Nous empruntons ces détails à une intéressante notice due à la plume de M. J. de Chestret (*Bull. de l'institut arch. liégeois*, t. XIII, p. 3-4).

Nommé commandant de la milice de Tongres, il assista en cette qualité, en 1467, au siège de la ville de Huy, où Louis de Bourbon, déclaré *rebelle* par ses propres sujets, avait cherché un refuge. Il y remplit, avec Vincent de Bueren, Hubert Surllet et Eustache de Straile, les fonctions de lieutenant des deux chefs populaires que nous venons de nommer. La ville fut prise, mais l'évêque réussit à s'échapper avant l'entrée des vainqueurs.

Un mois plus tard, le 28 octobre, il commandait le contingent de Tongres à la funeste bataille de Brusthem, où plus de trois mille hommes de l'armée liégeoise perdirent la vie. Il paraît même que, malgré sa valeur et sa prudence habituelle, on doit lui imputer une part de ce désastre. Les autres chefs de l'armée voulaient remettre le combat au lendemain, parce que les soldats étaient fatigués par une longue marche et que les milices du comté de Looz n'étaient pas arrivées; mais les Tongrois, qui avaient réclamé et obtenu l'honneur de combattre en première ligne, cédant à une impétuosité irréfléchie, se ruèrent avec fureur sur les soldats de Charles le Téméraire. Ils furent repoussés, et jetèrent le désordre dans les premiers bataillons des Liégeois. La seconde et la troisième ligne, attaquées par des troupes déjà victorieuses, plièrent à leur tour après avoir vaillamment combattu, et Charles le Téméraire obtint une victoire complète.

On connaît les tristes conséquences de ce désastre.

Quelques jours après la bataille, le duc de Bourgogne, accompagné de Louis de Bourbon, fit son entrée à Liège, par une brèche de quarante toises, pratiquée à côté de la porte Sainte-Marguerite. Il imposa de dures conditions au peuple liégeois. Les habitants qui avaient participé aux troubles des années précédentes s'empressèrent de quitter la ville, au nombre de plus de cinq mille. Une sentence rendue au nom du duc et de l'évêque infligea l'exil perpétuel et la confiscation des biens à tous ceux qui avaient pris la fuite. Jean de Horne fut du

nombre et chercha un asile en France.

L'un des articles du traité imposé aux Liégeois portait que, chaque année, les échevins prêteraient au duc et à ses successeurs le serment « de lui être bons » et obéissants, sans entreprendre sur « lui ou sur ses pays, et qu'ils le recon- » naîtraient comme souverain avoué et « gardien de la cité ». Un autre article ajoutait que le duc et ses successeurs seraient gouverneurs et avoués souverains des villes et des églises du pays de Liège et du comté de Looz. Un capitaine bourguignon, le sieur de Humbercourt, qui, en qualité de lieutenant général du Téméraire, résidait à Liège, pour surveiller l'exécution de ces clauses blessantes, gouvernait le pays avec une rigueur inexorable, multipliant les supplices, confisquant les biens, démolissant les remparts des villes de la principauté et augmentant chaque jour le nombre des proscrits.

Ceux-ci, instigués par les agents de Louis XI, toujours prêt à susciter des embarras au duc de Bourgogne, prirent une résolution audacieuse. Séparés de leurs familles, réduits au désespoir, résolus à braver tous les périls pour sortir de leur misérable condition, ils envahirent le pays de Liège, sous la conduite de Jean de Horne. Ils commencèrent par se répandre en bandes plus ou moins nombreuses dans le Condroz et le marquisat de Franchimont; puis, se rencontrant et profitant d'une absence momentanée de Humbercourt, appelé à l'armée de son maître, ils se dirigèrent vers la capitale, où, grâce au désarmement du peuple et à la démolition des remparts, ils entrèrent sans résistance, le 9 septembre 1468. Un nombre considérable de mécontents étaient venus grossir leurs rangs. Tous portaient la croix droite de France par opposition à la croix en sautoir des Bourguignons.

Après avoir placé les armes de France dans tous les carrefours de la ville, Jean de Horne, devenu l'idole de ses soldats, et son lieutenant Vincent de Bueren, que nous avons vu figurer au siège de Huy, s'installèrent sans façon dans les appartements du palais épiscopal.

Mais l'ivresse de la victoire fut de courte durée. Après avoir délivré la ville du joug des Bourguignons et rétabli les corporations de métiers avec leurs privilèges traditionnels, les proscrits se mirent à songer sérieusement à leur situation. Celle-ci était désespérée. Charles le Téméraire était à la veille de conclure un traité de paix avec Louis XI; les soldats de Jean de Horne, armés de bâtons et de piques grossièrement fabriquées, allaient se trouver en présence de toutes les forces du redoutable duc d'Occident, et le roi de France, cet éternel fauteur de troubles, n'était pas homme à se compromettre pour les sauver. Justement alarmés de l'avenir, les proscrits se rendirent en masse au monastère de Saint-Jacques, pour y implorer la protection de l'évêque de Tricarie, que le pape avait envoyé à Liège, avec le titre de légat, pour lever l'interdit et rétablir la paix entre Louis de Bourbon et son peuple. A genoux, la tête inclinée, les mains jointes, dans l'attitude la plus humble, ils crièrent merci et supplièrent le prélat de les réconcilier avec leur maître légitime, protestant que jamais ils n'avaient eu l'intention de le dépouiller de sa souveraineté (1). A la vue de cette foule amaigrie par la misère et couverte de haillons, le cœur du légat fut ému; il promit d'implorer le pardon du prince et se rendit, le 14 septembre 1468, à Maestricht, accompagné d'une députation des proscrits. Louis de Bourbon, qui résidait momentanément dans cette ville, les accueillit avec bienveillance. Il consentit à les recevoir en grâce, à condition qu'ils vinssent à sa rencontre, sans armes et dans l'attitude de suppliants, pour demander leur pardon. Ils acceptèrent cette condition, mais ne voulurent pas donner leur assentiment à la dissolution des métiers exigée par le prince, et les négociations furent rompues.

Elles ne tardèrent pas à être reprises, et, grâce aux efforts généreux du légat, elles obtinrent le résultat désiré. Le 30 septembre, ce haut dignitaire de

l'Eglise marchait, à la tête des Liégeois, à la rencontre du prince-évêque, arrivant de Tongres, accompagné d'une partie de la noblesse du pays. L'espoir était dans tous les cœurs, la joie rayonnait dans tous les yeux. Encore une heure, et la réconciliation allait être un fait accompli, quand un cavalier arrivant à bride abattue remit à Louis de Bourbon un message du duc de Bourgogne. Celui-ci faisait savoir à son cousin qu'il envoyait Humbercourt à Tongres avec un corps de Bourguignons. Il lui ordonnait de ne pas entrer en négociation avec les brigands qui avaient méconnu son autorité, en ajoutant qu'il arrivait lui-même sur les lieux pour châtier les rebelles. L'évêque, habitué à obéir aux ordres du duc, rebroussa chemin, et les Liégeois apprirent avec stupeur que leur sort était remis en question.

Louis de Bourbon retourna à Tongres, accompagné du légat, et y fut bientôt rejoint par Humbercourt, qui avait devancé les troupes annoncées.

Alors Jean de Horne et les autres chefs des proscrits conçurent un projet d'une audace extrême. Sachant qu'ils n'avaient aucune pitié à attendre du Téméraire, ils résolurent de s'emparer du prince-évêque et de l'amener à Liège, afin de conclure la paix avec lui ou, au besoin, de le faire servir d'otage. Le 8 octobre, entre six et sept heures du soir, ils se divisèrent en trois corps, sortirent par trois portes différentes et se dirigèrent, par des chemins détournés, vers Tongres. A onze heures, ils se rencontrèrent à l'entrée de la ville, au nombre de plus de deux mille. Jean de Horne, Goswin de Strailhe et Jean de Lobos, chef populaire du comté de Looz, se trouvaient à leur tête.

Avec son insouciance et sa légèreté habituelles, Louis de Bourbon vivait à Tongres comme il avait vécu à Liège, avant le commencement des troubles. Les banquets, les tournois, les chasses et les comédies absorbaient ses journées. Sa présomption était telle qu'il n'avait pas même permis à Humbercourt de placer des sentinelles aux portes de la ville, entièrement démantelée par les

(1) Cette affirmation était conforme à la vérité.

Bourguignons après la bataille de Brusthem.

Jean de Horne, qui avait commandé la milice de Tongres et qui connaissait parfaitement les lieux, divisa ses soldats en trois détachements. Le premier s'élança vers la maison du prince-évêque, contiguë à celle du légat. Le second courut à la maison de Humbercourt, et le troisième se chargea de la garde des avenues. Humbercourt, réveillé en sursaut, revêtit rapidement son armure, saisit ses armes, et, pendant que ses gens luttèrent contre les assaillants, franchit la haie du jardin et se réfugia chez l'évêque, lequel, à son tour, avait cherché un asile dans la demeure du légat, en passant par une ouverture pratiquée dans le mur mitoyen. Le plus grand désordre régnait dans la ville. Des gentilshommes et six chanoines de Saint-Lambert, qui avaient voulu s'enfuir, furent mis à mort. Quelques serviteurs de Humbercourt s'étaient fait tuer pour donner à leur maître le temps de s'habiller et de rejoindre l'évêque.

Aux premières lueurs du jour, Louis de Bourbon parut à une fenêtre et dit aux groupes armés qui cernaient la maison : « Qui êtes-vous et que voulez-vous ? » Jean de Horne s'avança et répondit : « Nous sommes les exilés et nous ne demandons qu'une seule chose, c'est que vous, notre prince, soyez reconduit par nous à Liège. Ce sera un avantage pour nous, et vous ne vous en repentirez pas. » L'évêque ayant demandé s'il lui serait permis d'emmener les hommes de sa suite et si ceux-ci se trouveraient en sûreté, Jean de Horne lui donna l'assurance qu'aucun d'eux ne serait molesté, excepté les traîtres. « Quels sont, lui dit alors l'évêque, ceux que vous appelez les traîtres ? » — « Ce sont, lui répondit aussitôt son interlocuteur, ceux que la cité a proscrits, tels que Jean de Seraing et quelques autres individus de la même espèce. » A l'instigation de Humbercourt, qui se trouvait à côté de lui, le casque en tête et la visière baissée, l'évêque dit encore : « Dans quelle classe placez-vous Humbercourt ? Le comptez-vous parmi

« les traîtres ? » — « Non, répondit Jean de Horne, celui-là est un noble et vaillant soldat. Est-il ici ? » A ces mots, Humbercourt leva sa visière, s'avança lui-même au bord de la fenêtre et dit à Jean, qui, le casque à la main et avec toutes les marques extérieures du respect, le sommait de se rendre : « Je suis votre prisonnier, sous la condition que je ne serai ni conduit à Liège, ni forcé de porter la croix droite du roi de France. Vous m'accorderez, en outre, un délai de quarante jours, à l'expiration desquels je me constituerai votre prisonnier au lieu que vous me désignerez. Jurez d'observer ces engagements en présence du légat et de l'évêque. » Jean de Horne consentit à tout, sans exiger d'Humbercourt d'autre promesse que celle de prier le duc de Bourgogne d'accorder la paix au peuple de Liège.

A neuf heures du matin, l'évêque, cédant aux cris de la foule, se mit en route vers Liège. Il venait de monter à cheval, lorsque Strailhe aperçut Humbercourt qui semblait vouloir se cacher derrière les gens de la suite de l'évêque. Strailhe s'empara de lui, et, malgré ses protestations, le capitaine bourguignon fut obligé de prendre place dans le cortège. Heureusement, au sortir de la ville, il rencontra Jean de Horne et lui rappela ses promesses. « Je ne demande pas mieux que de tenir ce que j'ai promis, répondit le chef des proscrits ; mais vous voyez bien que je ne suis pas seul. » Humbercourt, esprit fécond en ressources, lui donna le conseil de faire publier à son de trompe que tous, sous des peines sévères, avaient à suivre l'évêque à Liège. Jean eut recours à ce moyen, et quand le dernier des proscrits se fut mis en route, il donna la liberté à Humbercourt et à tous ses serviteurs, en disant : « Vous voyez comment nous nous conduisons envers nos ennemis. Ayez soin d'en rendre compte à votre maître. »

A une heure de l'après-midi, le prince-évêque et le légat du pape firent leur entrée à Liège, au milieu de bruyantes acclamations populaires. Deux jours

après, le peuple fut convoqué au palais, pour s'y réconcilier publiquement avec son souverain. Les deux prélats s'y rendirent, précédés de Jean de Horne, devenu le grand mayer de la cité et portant à la main la baguette de justice, insigne de ses hautes fonctions. L'évêque dit au peuple : « Mes enfants, il n'y a que trop longtemps que les querelles domestiques nous désunissent, peut-être parce que j'ai trop facilement prêté l'oreille à certaines gens, qui me déguisaient les choses ou les exposaient en les altérant. Je veux être désormais plus circonspect, plus modéré. Je ferai tout mon possible pour prendre les voies de la douceur et de la paix. Ayez confiance en votre évêque, qui est bien résolu à vivre et à mourir avec vous. » Au milieu de l'enthousiasme causé par ces paroles généreuses, on décida que tous les chevaux de la maison de l'évêque lui seraient rendus, et cet incident si simple fournit à Jean de Horne l'occasion de faire un exercice redoutable de sa nouvelle dignité. Quelques bourgeois ayant blâmé cette décision, en proférant des paroles insultantes pour le prince, le bourgmestre Amel de Melroux dit au grand mayer : « Je vous requiers de faire justice, selon le serment que vous avez prêté à monseigneur. » — « Ainsi ferai-je, » répondit Jean. Il fit pendre l'un des coupables et bannit l'autre à perpétuité des terres de Liège.

Le 18 octobre, on publia un concordat, intervenu entre le prince et les chefs du peuple. Le même jour, on enleva les armes de France des carrefours de la ville.

Quand Charles le Téméraire apprit ces événements, sa colère fut extrême. Ayant fait la paix avec Louis XI, qui s'était mis imprudemment en son pouvoir à Péronne, il força ce roi à le suivre à Liège, jurant de tirer une vengeance éclatante d'une cité turbulente qui n'avait cessé de braver son autorité et de méconnaître ce qu'il appelait ses droits. Le 15 octobre, l'avant-garde de son armée entra à Tongres et livra cette ville au pillage. Le duc l'avait condamnée à périr par le feu ; mais les habi-

tants, à force d'instances auprès de Humbecourt, l'un des chefs de l'avant-garde, réussirent à échapper à ce malheur, moyennant un don de deux mille florins du Rhin.

Bientôt le tour de la capitale allait venir.

Quand le duc fut arrivé à Tongres, il envoya à Liège son maître d'hôtel, Pierre de Hagenbach, pour sommer Jean de Horne et les autres proscrits de sortir immédiatement du pays, sous peine de mort. N'ayant reçu qu'une réponse méprisante, Hagenbach partit en annonçant l'arrivée prochaine d'une armée bourguignonne. Le peuple liégeois, informé de cette menace, prit la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Un premier combat eut lieu le 22 octobre. Un corps bourguignon était arrivé à Lantin, à une lieue et demie de la ville. Soit que le sire de Ravestein, qui commandait cette troupe, dédaignât des ennemis qu'on lui représentait comme une bande de misérables déguenillés, soit qu'il se fût imaginé que les proscrits et leurs partisans avaient quitté la ville, il ne prit aucune des précautions requises pour garantir la sécurité de son camp. Jean de Horne en fut aussitôt informé et s'empressa d'en profiter avec son audace habituelle. Sortant en silence à la tête d'une troupe nombreuse, il se rua sur les Bourguignons et leur fit subir des pertes cruelles ; mais, bientôt revenus de leur surprise, ils serrèrent les rangs, prirent l'offensive et forcèrent les Liégeois à battre en retraite, après leur avoir tué beaucoup de monde.

Ce premier épisode n'était pas de nature à encourager les partisans de la résistance. Jean de Horne se rendit auprès de l'évêque, lui rendit compte de l'insuccès final du combat de Lantin et avoua nettement que la guerre aurait pour inévitable résultat la destruction complète de la cité de saint Lambert. Le peuple fut convoqué au palais avec les chefs des proscrits et, d'un accord unanime, on décida que des députés seraient envoyés auprès du duc pour conclure une capitulation. Ces députés furent l'évêque lui-même et le légat. Amel

de Melroux et quelques chefs de la bourgeoisie reçurent l'ordre de les accompagner; Jean de Horne les escorta jusqu'en vue du camp de Ravestein.

Le duc se montra inexorable. Au légat du pape, qui, prosterné à ses genoux, le suppliait en pleurant de faire grâce à une ville infortunée, il répondit avec hauteur : « Ne me parlez plus de pardonner. Maître, par le droit de la guerre, de la vie et des biens de ces rebelles incorrigibles, je les châtierai à mon plaisir. »

Dès cet instant, toutes les hésitations cessèrent. Une lutte à mort fut irrévocablement décidée.

Jean de Horne touchait au terme de son aventureuse carrière. Il allait livrer son dernier combat.

Ayant appris que les soldats du maréchal de Bourgogne, cantonnés dans le faubourg Saint-Léonard, négligeaient, eux aussi, de garder leurs approches, Jean résolut de leur faire payer chèrement cette insouciance. Le 27 octobre, il ordonna aux chefs des métiers de réunir silencieusement leurs troupes aux portes de Saint-Léonard et de Vivegnis, aussitôt que la nuit serait venue. Il s'entoura lui-même des plus vaillants de ses compagnons et, profitant des ténèbres et se cachant le mieux possible, il gravit les sentiers qui, à travers les vignobles, mènent à la colline qui domine l'extrémité du faubourg. Arrivée là, toute la troupe se précipita sur les Bourguignons, dans les rues, les maisons et les vergers du faubourg, leur enleva deux drapeaux, tua près de mille hommes et en blessa un plus grand nombre, parmi lesquels se trouvaient Humbercourt et le prince d'Orange. Deux mille archers, se croyant en face d'une armée entière, prirent la fuite en abandonnant leurs bagages. Mais la suite du combat ne répondit pas à ce brillant début. Les plus braves soldats du duc, et surtout les nobles, ralliés après les premiers moments de confusion, se postèrent dans le voisinage de la porte Saint-Léonard et, à l'aide de quatre pièces d'artillerie, refoulèrent les bourgeois qui, d'après les ordres de Jean de Horne, devaient accourir

à son aide quand ils entendraient le choc des armes. Ce résultat obtenu, la plupart d'entre eux coururent se joindre à ceux qui luttaient, au haut du faubourg, contre Jean de Horne. Celui-ci, retranché derrière une enceinte de chariots et de bagages, se défendit vaillamment depuis deux jusqu'à quatre heures du matin. A ce moment, secourus par une vaillante troupe de Franchimontois, les Liégeois reprirent l'offensive et forcèrent une nombreuse troupe de Bourguignons à se réfugier dans une ferme. Le feu qui prit à ce bâtiment changea de nouveau la face du combat. A la lueur des flammes, les Bourguignons, apercevant le petit nombre de leurs adversaires, coururent se ranger autour de leurs chefs, reprirent courage et, à six heures du matin, les Liégeois s'enfuirent en désordre. Jean de Horne, qui était resté le dernier sur le champ de bataille, arriva à la porte de Vivegnis et la trouva fermée. Comme les ennemis le suivaient à une courte distance, il voulut gravir le rempart, qui était très élevé en cet endroit. Il touchait à la crête du mur, lorsque, harassé de fatigue et alourdi par le poids de ses armes, il retomba sur le sol et se fit de graves blessures. Il mourut deux jours après, échappant ainsi à la douleur d'assister à la ruine d'une ville qu'il avait héroïquement défendue.

Comme plusieurs de ses contemporains, Jean de Horne, appartenant par sa naissance aux classes privilégiées, s'était rangé du côté de la bourgeoisie et du peuple. Comme militaire, il fit preuve de talents incontestables; comme homme politique, il fut assez habile pour conserver constamment, au milieu d'effroyables malheurs, la faveur et la confiance d'une population ardente, railleuse et mobile. L'historien Fisen l'appelle *insignis prudentia et fortitudine vir*, et cette qualification n'est pas exagérée. Ses négociations avec Louis de Bourbon dénotent un homme aussi habile qu'audacieux. Sa conduite envers Humbercourt atteste qu'il ne manquait ni de prudence ni de générosité dans la victoire. Avait-il réellement des instincts démocratiques

ques, la haine du pouvoir absolu, l'amour des libertés populaires? Voulait-il simplement, en se rangeant parmi les ennemis de Louis de Bourbon, se créer une position éminente au pays de Liège, pays dont Philippe de Commynes disait que peu d'Etats de la chrétienté pouvaient lui être comparés sous le rapport de la grandeur et de la richesse? Cette dernière supposition est la plus probable. On risque de s'égarer en cherchant des démocrates dans les rangs des chevaliers du xve siècle.

J.-J. Thonissen.

Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis*. — Foulton, *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta*. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liège*. — Commentaires du cardinal Piccolomini, au t. II de la collection de Chapeauville : *Auctores præcipui qui gesta pontificorum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium scripserunt*. — Sifridus Petri, au t. III de la même collection de Chapeauville. — Theodoricus Paulus, *Historia de cladihus Leodiensium, annis MCCCCLV-LXVII*, dans le recueil de De Ram : *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège*. — Adrianus de Veteri-Busco, au t. IV de la collection de Martène et Durand : *Veterum scriptorum amplissima collectio*. — Les Mémoires de Philippe de Commynes. — Henricus de Merica, *Compendiosa historia de cladihus Leodiensium*, dans le recueil cité de De Ram. — J. de Chestret, *Jean de Wilde, Etude historique sur un chef liégeois du xve siècle*, au t. XIII du Bull. de l'Institut archéologique liégeois. — De Gerlache, *Hist. de Liège*. — Ferdinand Henaux, *Hist. du pays de Liège*. — Plusieurs de ces historiens sont en désaccord et quelques-uns, notamment Commynes, ont considérablement exagéré les torts des Liégeois.

HORNES (*Arnould DE*), soixante-dix-huitième évêque de Liège, né dans le comté dont il portait le nom, gouverna la principauté du 24 octobre 1379 au 8 mars 1389, date de sa mort. Comme son prédécesseur, Jean d'Arckel, il avait d'abord occupé le siège d'Utrecht. Lorsqu'il fut question de remplacer ce dernier prince, les chanoines se prononcèrent en faveur d'Eustache Persyn de Rochefort, et le pape d'Avignon, Clément VII, approuva leur choix; Urbain VI, au contraire, désigna de Hornes : on était en plein schisme d'Occident. Le candidat de Rome finit par l'emporter. Cependant, Arnould agit prudemment en n'acceptant d'abord que le titre de *mambour*; il délégua son frère Louis pour gérer les affaires en son lieu et alla retrouver ses ouailles d'Utrecht. Alors les Liégeois le

rappelèrent, et sa position fut tout à fait nette, lorsqu'il eut obtenu de l'empereur Wenceslas sa confirmation. En 1384, son protecteur Urbain le nomma cardinal-prêtre; il n'accepta pas cette haute distinction. D'un caractère doux et bienveillant, ami du peuple, il mit toute son ambition à prévenir le retour des antagonismes qui avaient désolé les règnes précédents. Les princes, trop jaloux d'exercer à Liège une autorité sans limites, n'avaient su, en définitive, que se faire arracher une à une des concessions démocratiques. Comprenant mieux le tempérament de ses sujets, Arnould les laissa s'arranger comme ils l'entendaient sur le terrain constitutionnel. Se sentant la bride sur le cou, ceux-ci se mirent à l'aise sans tomber pourtant dans des excès. Ils exclurent la noblesse de la magistrature (1384); ils exigèrent que, pour devenir bourgmestre, on fût désormais affilié à quelque métier; enfin, en plein moyen âge, ils instituèrent le suffrage universel. La souveraineté fut bel et bien dévolue à la nation, représentée par les trois Etats, et les petits métiers furent appelés à voter comme les grands, les ouvriers comme les maîtres, voire les apprentis. On n'eut toutefois guère le temps de faire l'expérience de ce régime, préparé par des luttes deux fois séculaires : après Arnould vint Jean de Bavière; après une courte accalmie éclatèrent de nouvelles et terribles tempêtes.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de Liège, notamment Polain, t. II. — Hemricourt, *Patron de la Temporalité*.

HORNES (*Jean DE*), quatre-vingt-troisième évêque de Liège, né vers le milieu du xve siècle, mourut à Maestricht le 19 décembre 1505. Il était le fils aîné de Jacques Ier, comte de Hornes, seigneur d'Altena, et de Jeanne, comtesse de Meurs et de Saerverden. Chanoine de l'église de Liège et prévôt de la collégiale de Saint-Denis, il fut ordonné prêtre, mais ne reçut jamais la consécration épiscopale. Il n'avait rien du pasteur : c'était un homme de guerre violent, rusé, vindicatif; malheur à ses ennemis s'ils tombaient en son pouvoir. La que-

relle sanglante des Hornes et des La Marck résume à peu près tout son règne. Il figure pour la première fois dans l'histoire en 1482. Lorsque Louis de Bourbon s'avança imprudemment, avec des forces insuffisantes, à la rencontre du *Sanglier des Ardennes*, Jean de Hornes portait l'étendard de Saint-Lambert. Il combattit vaillamment à côté du prince, le vit égorger sans pitié par son redoutable adversaire et fut lui-même fait prisonnier. Guillaume de La Marck, maître de la ville, se fit aussitôt proclamer *mambour* et invita les chanoines, dès le lendemain (1^{er} septembre), à prendre jour pour faire choix d'un évêque ; il entendait bien que leurs suffrages seraient acquis à son fils Jean d'Aremberg, quoique celui-ci, tout jeune, ne fût pas encore tonsuré. La plupart des membres du chapitre se retirèrent en Brabant ; les autres s'inclinèrent. Cependant l'élection du *postulé*, comme on disait, fut jugée irrégulière. Alors quelques-uns des timides allèrent rejoindre leurs confrères à Louvain, si bien qu'on put y procéder à un nouveau scrutin dans des conditions normales. Les voix s'étant partagées entre Jacques de Croy, frère du comte de Chimay, et Jean de Hornes, l'affaire fut portée à Rome et traîna en longueur : il y avait trois familles puissantes à ménager. Guillaume, furieux de sa déconvenue, se mit à ravager, en attendant, le comté de Hornes, le Limbourg et la Hesbaye. Sa défaite à Hollogne-sur-Geer ne fit que l'exaspérer ; il se sentait soutenu par Louis XI, de même que de Hornes comptait sur l'appui de Maximilien d'Autriche. Jacques de Croy réclamait de son côté : à un certain moment, il ne s'agit de rien de moins que de démembrer le territoire liégeois. Enfin, Jacques céda ses droits à son compétiteur moyennant une pension ; la mort du roi de France décida Guillaume à prêter l'oreille à des propositions de paix ; enfin, le pape Sixte IV se prononça formellement pour Jean de Hornes. Le 22 mai 1484, un traité favorable aux d'Aremberg fut signé à Tongres ; le 25 octobre, le magistrat de Francfort, à ce autorisé, accorda les ré-

gaux à l'évêque, et celui-ci fit son entrée à Liège le 7 novembre, accompagné de Guillaume de La Marck et de Guy de Canne.

De Hornes et l'ancien mambour parurent alors les meilleurs amis du monde. D'Aremberg était de toutes les réjouissances ; on s'envoyait mutuellement des présents ; on ne se quittait pas, pour ainsi dire. Que penser de la sincérité de l'évêque ? Beaucoup de gens se refusaient à y croire. Une grande fête fut donnée en son honneur à Saint-Trond ; Guillaume ne brilla point par son absence. Arriva inopinément de Valenciennes un frère du prélat, Frédéric de Hornes, seigneur de Montigny, porteur d'un ordre secret de Maximilien. L'archiduc, inquiet de certaines démarches du Sanglier, enjoignait à Montigny de se saisir de sa personne et de le conduire à Maestricht. Frédéric mit son frère au courant de sa mission, et Jean fut assez lâche pour trahir les devoirs de l'hospitalité. A la suite d'un joyeux repas, Frédéric annonça qu'il avait affaire à Louvain : Jean proposa de lui faire la conduite un bout de chemin, et Guillaume voulut être de la partie. En plaine, Montigny défia la chevauchée à la course ; mieux monté, La Marck eut bientôt pris les devants et se trouva hors de vue, engagé dans un bois. Une embuscade l'y attendait ; il se vit entouré de soldats allemands apostés là par l'agent de Maximilien ; résister eût été folie. Frédéric survint et exhiba l'ordre dont il était porteur. « Où allez-vous me conduire ? » — A Maestricht. — C'est donc, répliqua le prisonnier, certainement à la mort. »

Le 17 juin 1485, Guillaume fut en effet condamné sommairement comme *perturbateur et séditeux*, sans même avoir été entendu. Dès le lendemain, l'échafaud était dressé sur l'une des places publiques de Maestricht. Jean de Hornes eut l'impudence d'assister, du haut d'un balcon, aux derniers moments de son ami. Apercevant le traître, Guillaume s'écria : « Je vais mourir ; mais ma mort vous coûtera cher. Ma tête saignera longtemps ! » Puis il re-

leva sa grande barbe, la tint entortillée entre les dents et tendit son cou au bourreau. (V. l'article GUILLAUME DE LA MARCK.)

L'indignation fut grande dans la cité et les La Marck jurèrent vengeance. La prophétie du décapité s'accomplit. On trouva ailleurs (voy. l'article GUY DE CANNE) des détails sur la lutte qui se poursuivit, plus ardente et plus haineuse que jamais, entre les deux factions : comme toujours, ce fut le malheureux peuple qui en subit le contre-coup. Las enfin de l'anarchie et du terrorisme exercé par les La Marck, les Liégeois se soulevèrent et crurent, en rappelant leur évêque réfugié de Louvain, choisir le moindre des deux maux : ils y gagnèrent, en tout cas, la levée de l'interdit lancé contre leur ville, tant qu'elle serait au pouvoir des adversaires de Jean. Celui-ci reparut donc à Liège, et la conclusion de la *Paix de Saint-Jacques* (1487), réglant les droits du prince et ceux des bourgeois, sembla inaugurer une période de soulagement. Mais les *petits* n'étaient pas satisfaits ; le parti démocratique élevé au pouvoir en 1488 se hâta d'annuler la paix de Saint-Jacques. Aussitôt les La Marck reprirent l'offensive et Jean gagna Maestricht, leur abandonnant le terrain. Jean de Croy, qui n'avait rien touché de sa pension, intervint à son tour pour tâcher de se substituer à son ancien rival (1) ; Jean de Hornes ne savait de quel côté se tourner ; en vain il eut recours à Maximilien, devenu empereur ; Maximilien ne voulait plus se mêler des affaires de Liège. Les hostilités reprirent sur toute la ligne ; après bien des péripéties, châteaux démolis, villes prises, plat pays mis à feu et à sang, la peste et la famine suivant la guerre, les populations décimées, on finit par songer à s'entendre. Une trêve fut d'abord consentie, puis Jean de Hornes se décida à supplier Everard de La Marck de lui pardonner la mort du Sanglier. Le 29 avril 1492, tout fut réglé à Haccourt : le mariage d'Everard avec Mar-

guerite, nièce du prince-évêque, devait être le gage de la réconciliation. Jean de Hornes rentra dans sa capitale le 25 juillet, et, le 13 décembre suivant, Everard fut nommé souverain mayeur.

Les années suivantes ne se passèrent pas sans quelques expéditions militaires ; il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Deux faits importants réclament en revanche notre attention. Les Etats de Liège, dès la proclamation du traité de 1492, négocièrent avec les puissances voisines pour faire reconnaître la *neutralité liégeoise*. Leurs démarches réussirent ; par acte du 8 juillet, Charles VIII de France adopta le principe, et peu de temps après l'empereur d'Allemagne en fit autant. Le pays fut sans doute encore envahi par la suite ; mais il est incontestable que, sans la sage prévoyance des Etats, son indépendance aurait été plus souvent et bien autrement menacée.

Le second fait est l'*incorporation de la principauté au cercle de Westphalie* par l'empereur Maximilien (1500). Cette mesure avait pour but de la soustraire à l'influence française ; d'autre part, l'idée du souverain était de mettre fin paisiblement, à l'avenir, aux différends qui pourraient s'élever entre Etats allemands, en les soumettant, dans chaque cercle, à une autorité judiciaire supérieure. C'est ainsi que Liège releva de la *Chambre impériale*, d'abord installée à Francfort, puis à Spire, et en dernier lieu à Wetzlar.

Jean de Hornes, avide de dissipations et toujours besogneux, eut, dans les dernières années de sa vie, des démêlés sans fin avec les *députés des Etats*, commissaires spéciaux chargés de la direction des finances et renouvelés chaque année. Ils visaient aux économies, et il le fallait bien, les contribuables étant écrasés de charges et à moitié épuisés. Le refus de quelques subsides mécontenta l'évêque, qui finit par devenir intraitable et se porta à des actes de violence, inexplicables autrement que par des accès de délire. Il rendit le dernier soupir à Maestricht ; les Liégeois ne pouvaient plus supporter sa présence. Son corps, revêtu de l'habit de saint

(1) Il fut apaisé plus tard par une somme d'argent

François, fut transporté dans l'église des Récollets de Lichtenberg. On lui fit des obsèques magnifiques; mais les historiens ne disent pas s'il fut regretté.

C'est sous son règne (en 1486, paraît-il), que les *Frères de la vie commune* (les Hiéronymites), venant de Bois-le-Duc, reçurent l'autorisation d'établir dans l'*Ile aux Hochets* un collège qui passa plus tard aux Jésuites. Ce local est aujourd'hui occupé par l'université de Liège.

Alphonse Le Roy.

Fisen, Bouille et autres historiens liégeois. — Beedelièvre. — J. Del Marmol, *Le Peuple liégeois, etc.*

HORNES (*Philippe* DE MONTMORENCY, comte de), né en Flandre, vraisemblablement à Nevele, vers 1518, était l'aîné des enfants issus du mariage de Joseph de Montmorency, seigneur de Nevele, etc., avec Anne d'Egmont-Buren. Comment ajouta-t-il à la succession paternelle le comté de Hornes et la seigneurie de Weert, qui relevaient de l'Empire? En 1531, Jean, comte de Hornes et du Saint-Empire, prévôt et chanoine de l'église de Saint-Lambert, à Liège, avait perdu son frère aîné. Ne voulant point que le nom de sa maison s'éteignît, il sollicita de la cour de Rome sa sécularisation et obtint les dispenses nécessaires pour épouser Anne d'Egmont, veuve de Joseph de Montmorency. Ce mariage étant demeuré stérile, Jean de Hornes reporta sa sollicitude sur les enfants d'Anne d'Egmont et, en 1540, institua pour son héritier Philippe de Montmorency, à la condition qu'il épouserait Walburge de Nuenar, dont la famille avait des prétentions à la succession qui allait être ouverte.

Philippe de Montmorency, comte de Hornes, se mit au service de Charles-Quint et fut attaché à la maison du souverain comme gentilhomme de la bouche. En 1546, commandant à cinq cents cheveu-légers, il était avec l'élite des troupes des Pays-Bas, que Maximilien de Buren amena heureusement à l'empereur, alors menacé par les chefs de la ligue protestante de Smalkalde. La guerre d'Allemagne finie, le comte de Hornes, qui avait épousé Walburge de

Nuenar, se retira dans son château de Weert, avec l'intention de se détacher entièrement de la cour. Mais, en 1549, le prince d'Espagne, passant par Weert, pria son hôte d'accepter la charge de capitaine des archers de sa garde bourguignonne. Le comte n'osa rejeter cette prière, et accepta un emploi qui allait l'obliger à des voyages incessants et à des dépenses onéreuses. Il abandonna sa femme et son bien pour suivre le prince en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Angleterre, où il assista au mariage du fils de l'empereur avec la reine Marie Tudor.

Revenu dans les Pays-Bas, en 1555, le comte de Hornes fut témoin, comme officier de la maison royale, de l'abdication de Charles-Quint. L'année suivante, il était élu chevalier de l'ordre de la Toison d'or dans le chapitre tenu à Anvers. En 1557, il commandait à la bataille de Saint-Quentin une des bandes d'ordonnance et méritait d'être signalé parmi les plus braves. Il fut ensuite adjoint au comte de Mansfeldt pour défendre le Luxembourg contre les Français.

Philippe II, à la veille de quitter les Pays-Bas, nomma le comte de Hornes amiral général et voulut qu'il le suivît de nouveau en Espagne. Le comte résistait; il aurait voulu conserver le gouvernement de la Gueldre et de Zutphen dont il était alors investi. Philippe II ayant insisté, il alla trouver l'évêque d'Arras, qui avait toute la confiance du roi. Il lui demanda, sous forme d'avis ou de conseil, s'il ne pourrait conserver le gouvernement de la Gueldre tout en suivant le souverain en Espagne. Granvelle répondit avec arrogance : « Je le » vous pouvez bien dire et le sais bien; » mais je ne veux point vous le dire. » Au surplus, Granvelle conseilla à Philippe II de ne point laisser le comte de Hornes dans les Pays-Bas et de l'emmenner en Espagne. Le roi suivit ce conseil, et le gouvernement de la Gueldre fut donné au comte de Megem. Grande déception pour le comte de Hornes, déjà très obéré.

Malgré l'héritage qui lui était échu,

ce seigneur n'avait jamais été riche. Son revenu ne dépassait pas neuf mille florins; encore tous ses biens étaient-ils engagés. Lorsque Philippe de Montmorency arriva en Espagne, le roi lui fit une pension, mais fut loin de lui accorder sa confiance. Le comte croyait être *superintendant* des affaires des Pays-Bas; or, il se passa plus de six mois avant qu'on lui communiquât aucune des affaires dont il était censé avoir la haute direction. Il se plaignit au roi, disant qu'il servait seulement de chiffre, et demanda l'autorisation de retourner dans son pays. Philippe II le nomma conseiller d'Etat des Pays-Bas, charge très élevée mais onéreuse, car à cette haute dignité n'était attachée qu'une indemnité de 1,200 florins.

Parti de Madrid le 14 octobre 1561, le comte de Hornes siégea pour la première fois dans le conseil d'Etat des Pays-Bas le 6 novembre suivant. Après avoir montré d'abord une grande circonspection, il épousa vivement la cause que défendaient contre Granvelle le prince d'Orange et le comte d'Egmont. En 1562, la régente lui demanda de retourner en Espagne pour faire connaître au roi la situation du pays; s'étant excusé, il fut remplacé dans cette mission par son frère, Floris de Montmorency, seigneur de Montigny, gouverneur de Tournai et du Tournaisis. La réponse que Montigny rapporta dans les Pays-Bas n'était pas de nature à satisfaire les adversaires de Granvelle. Les réclamations du comte de Hornes avaient été également repoussées. N'ayant ni gouvernement ni charge lucrative, il avait demandé, comme juste indemnité de ses sacrifices, la pension dont il jouissait en Espagne. Cette requête n'avait pas été accueillie.

Irrité, aigri, le comte de Hornes mit en avant le projet de former une *ligue* contre le cardinal de Granvelle. En même temps il s'associait au prince d'Orange et au comte d'Egmont pour demander à Philippe II l'éloignement du ministre qui annulait en quelque sorte leur propre autorité. Il ne dissimulait pas aux amis mêmes du cardinal que

son opposition procédait non seulement du mauvais gouvernement de celui-ci, mais aussi de sa *mauvaise vie*. Après avoir signé la lettre collective du 11 mars 1563, le comte de Hornes retourna dans son château de Weert. Le 10 juillet, il était de retour à Bruxelles. N'ayant pas obtenu satisfaction, les trois seigneurs adressèrent, le 23, une nouvelle requête au roi pour demander itérativement l'éloignement de Granvelle. Cette requête était accompagnée d'une lettre particulière où le comte de Hornes déclarait que lui et ses amis avaient agi et agiraient toujours comme de bons vassaux et serviteurs. Tel n'était point l'avis du cardinal de Granvelle. Celui-ci accusa même « M. de Hornes » d'entretenir dans son château de Weert un Génois qui aurait offert de tuer l'adversaire des trois seigneurs ligués. « Je » ne raconte point ceci à Votre Majesté, » ajoutait Granvelle, pour l'indisposer » contre qui que ce soit, mais unique- » ment pour lui faire voir que l'audace » arrive à son comble. »

Granvelle ayant reçu l'ordre secret de se rendre en Bourgogne, les seigneurs ligués contre lui revinrent au conseil d'Etat. Le comte de Hornes, cependant, ne montrait qu'une apparente satisfaction. Le 8 janvier 1566, il écrivit de Weert à Philippe II pour lui rappeler de nouveaux ses services et les promesses qu'il avait reçues. Il chargea Alonse de La-loo, son secrétaire, de se rendre en Espagne et le munit d'une longue instruction où tous ses griefs étaient exposés. La duchesse de Parme appuya cette nouvelle requête; elle donnait à entendre que le descendant des Montmorency n'était plus en état, si l'on ne venait à son aide, de vivre honorablement en public.

En effet, le crédit du comte de Hornes était tombé si bas qu'il n'avait moyen » de trouver sur tout son bien mille écus » ni dans tout Anvers cent à intérêt. » Montigny disait au duc d'Albe que le comte de Hornes, par son séjour prolongé à Bruxelles pour le service du roi, avait dépensé 40,000 ducats et qu'il était presque entièrement ruiné.

Philippe de Montmorency, toujours mécontent, encouragea les manifestations des signataires du compromis. De même que le prince d'Orange, il approuvait les hardies résolutions de Louis de Nassau et de Henri de Bréderode. Dans le conseil d'Etat, il déclara même que les confédérés ne faisaient aucun mal en venant présenter une requête à la régente des Pays-Bas. Du reste, il attendait avec impatience le résultat de la mission dont il avait chargé Alonse de Laloo. La réponse du roi ne venant pas, il retourne à Weert, déclarant qu'il veut abandonner définitivement la cour.

Rappelé itérativement par la régente, le comte de Hornes revient à Bruxelles le 18 août, afin de délibérer avec les autres chevaliers de la Toison d'or sur une nouvelle requête des confédérés. Ce retour coïncidait avec le saccagement des églises en Flandre et à Anvers. Marguerite de Parme voulait quitter Bruxelles et se réfugier à Mons. Comme les autres seigneurs de son parti, le comte de Hornes s'opposa vivement à ce dessein, promettant, lui aussi, de ne point abandonner la régente et de mourir à ses pieds, si quelqu'un voulait l'outrager. Le 22 août, il émit au conseil d'Etat l'avis « d'envoyer dans chaque « ville l'un d'eux pour faire poser les « armes et prévenir de nouveaux excès », mais non « pour empêcher les prêches ». La régente finit par céder. Dans la nuit du 23 au 24 août, en présence du prince d'Orange et des comtes d'Egmont et de Hornes, elle déclara qu'elle ferait les concessions qui étaient réclamées, mais que ces concessions n'étaient pas volontaires, que la force les lui arrachait. Elle donnerait aux confédérés le pardon et la sûreté qu'ils exigeaient. Elle n'empêcherait pas les prêches dans les localités où ils se faisaient alors, pourvu que le peuple mît bas les armes et jusqu'à ce qu'une résolution fût prise par le roi, de l'avis des Etats généraux. Le comte de Hornes et ses amis garantirent ensuite les *lettres d'assurance* qui furent remises le 25 août aux représentants des confédérés.

Le comte de Hornes offrit de suppléer

à Tournai son frère, le baron de Montigny, gouverneur de la ville et du Tournais, retourné en Espagne avec le marquis de Berghes. Cette offre avait été acceptée à contre-cœur et par nécessité. La régente, cependant, donna ostensiblement au comte de Hornes les pouvoirs les plus amples. Le 30 août, il entra dans Tournai sans autre escorte que les compagnies bourgeoises qui étaient allées à sa rencontre ; il fut bien accueilli par le peuple, qui le saluait du cri de : *Vive le roy et les gueux !* Comme les réformés dominaient alors dans Tournai, les prêches se faisaient dans l'enceinte intérieure et jusque dans les églises paroissiales qui avaient été dépouillées des emblèmes du catholicisme. Or, la régente avait expressément recommandé au comte de Hornes d'empêcher les prêches dans l'intérieur de la ville. Les réformés, de leur côté, prétendaient continuer les prêches non seulement dans la ville, mais encore dans les églises. Le comte de Hornes proposa une transaction : restituer toutes les églises aux catholiques, mais permettre aux calvinistes de tenir leurs réunions dans l'enceinte de la ville. Cette transaction n'ayant pas été approuvée par la régente, le comte lui écrivit le 10 septembre : « Je voudrais pour ma « part être assiégé du Turc, en quelque « place, pour y pouvoir faire service à « la chrétienté, plutôt que d'être em- « ployé aux affaires où je suis présente- « ment ; sachant que, quoi que je fasse « tout ce que je puis faire humainement, « cela me sera imputé à faute. » La régente fait savoir au comte de Hornes qu'elle ne tolérera les prêches que hors de l'enceinte de la ville ; il était, du reste, loisible aux sectaires de se réunir dans un édifice ou « grange », aussi près des fossés qu'ils le jugeraient bon. Le comte répond alors qu'il fera transférer les prêches hors de la ville. En résumé, des dispositions prises par le comte de Hornes, d'accord avec le magistrat, il résulta que les catholiques rentrèrent en possession de leurs églises et recouvrèrent la pleine liberté d'exercer leur culte ; de leur côté, les réformés reçu-

rent l'autorisation de faire leurs prêches dans les lieux profanes qui leur étaient désignés, en attendant qu'ils eussent construit trois temples hors de la ville. La peine de la confiscation de corps et de biens était prononcée contre celui qui troublerait l'exercice de l'un ou de l'autre culte. La régente loua ostensiblement les actes du comte de Hornes; mais, dans sa correspondance avec Philippe II, elle le signalait comme un protecteur des huguenots.

Le 3 octobre, le prince d'Orange eut une entrevue à Termonde avec les comtes d'Egmont et de Hornes. Les trois seigneurs s'entretenirent des nouvelles venues d'Espagne et qui révélaient l'irritation du roi contre eux. Ils discutèrent s'il ne valait pas mieux quitter le pays et se mettre en sûreté que de demeurer en une crainte perpétuelle. Ils témoignèrent vivement le désir de s'employer pour rétablir l'ordre; mais ils ne voyaient d'autre remède efficace que la présence du roi ou l'assemblée des Etats généraux. De retour à Bruxelles le 16 octobre, le comte de Hornes envoya un de ses gentilshommes en Espagne avec des lettres où il se plaignait de la régente et annonçait de nouveau l'intention de se retirer loin de la cour. Inquiet, plus aigri que jamais, et ne dissimulant pas son mécontentement, reprochant au roi son ingratitude, il quitte Bruxelles pour se retirer à Weert.

A la fin de janvier 1567, le comte de Hornes se rend au château de Breda pour conférer avec le prince d'Orange et Bréderode. On décide que de nouvelles instances seront faites auprès du comte d'Egmont pour obtenir son concours, afin de protéger les confédérés, assurer aux protestants les concessions naguère obtenues du gouvernement et résister aux Espagnols s'ils voulaient franchir les frontières. Mais le comte d'Egmont resta sourd à l'appel de ses amis. Dès ce moment, la confédération n'était plus à craindre, et la régente allait mettre tout en œuvre pour réduire à l'impuissance le parti national.

Requis, en sa qualité d'amiral et de capitaine d'une des compagnies d'ordon-

nance, de prêter le serment de servir le roi envers et contre tous, le comte de Hornes s'excusa d'abord, tout en déclarant qu'il n'avait aucune part aux menées et pratiques des confédérés qui avaient pris les armes. Mais, après le départ du prince d'Orange, l'attitude du comte changea. Le 12 avril, il vint trouver la régente et lui dit qu'il avait appris d'Alonse de Laloo, de retour d'Espagne, que le désir formel du roi était qu'il revint à la cour pour le servir, en tout ce que la gouvernante des Pays-Bas lui commanderait de sa part. Il ajouta qu'il s'était toujours comporté fidèlement, comme un homme de bien et un loyal serviteur. Il fit connaître ensuite qu'il avait signé la formule du serment exigé de lui. Enfin, il s'excusa des paroles trop vives qui avaient pu lui échapper, non par mauvais vouloir, mais dans un moment de passion et de mécontentement. Marguerite de Parme, dissimulant sa surprise, répondit qu'il n'avait qu'à revenir au conseil et à continuer ses services. Le comte, après avoir assisté deux ou trois fois au conseil avec les autres seigneurs, demanda à la régente la permission de retourner à Weert.

Lorsque le duc d'Albe arriva dans le Luxembourg avec les vieilles bandes espagnoles, il y trouva un des gentilshommes du comte de Hornes, envoyé par celui-ci pour le complimenter. Le duc lui remit des lettres qui avaient pour but de rassurer entièrement l'ami du prince d'Orange et du comte d'Egmont. Le comte de Hornes vint lui-même saluer le duc d'Albe à Louvain, où les Espagnols arrivèrent le 20 août. Le duc le reçut très courtoisement et l'assura que le roi se louait fort de lui, de même que du comte d'Egmont. Il l'engagea amicalement à le suivre jusqu'à Bruxelles, sous prétexte de lui remettre des lettres royales qu'il avait dans ses coffres. Le comte répondit qu'il était obligé de se rendre à Cologne près du comte de Nuenar, son beau-frère, dont la femme venait de mourir. Tout en acceptant cette excuse, le duc réclama du comte de Hornes la promesse

de se trouver à Bruxelles dans huit ou dix jours. Le lieutenant de Philippe II aurait pu se rendre maître du comte d'Egmont lors de leur première entrevue à Tirlemont, et du comte de Hornes quand ce dernier vint le saluer à Louvain. Mais il jugea préférable de différer l'exécution de son dessein, parce que, s'il avait fait arrêter isolément l'un des deux, il eût donné l'éveil non seulement à l'autre, mais encore à ceux qu'il fallait également châtier comme leurs complices.

Impatient de connaître les intentions du roi à son égard, le comte de Hornes arriva à Bruxelles le 7 septembre. Le surlendemain, il était arrêté avec le comte d'Egmont. Ils avaient été attirés dans l'hôtel occupé par le duc d'Albe, sous prétexte d'examiner les plans des nouvelles fortifications de Thionville et de Luxembourg. En vain avaient-ils invoqué l'un et l'autre les privilèges de l'ordre de la Toison d'or : le duc fit répondre que les statuts de l'ordre n'étaient pas applicables au crime de lèse-majesté. Les deux prisonniers furent enfermés séparément et ne devaient plus jamais se revoir. Le 22 septembre, ils partirent de Bruxelles et furent acheminés vers le château de Gand. Pendant ce triste voyage, ils ne purent avoir aucune communication entre eux, et lorsqu'ils arrivèrent enfin au château de Gand, ils furent de nouveau enfermés dans des chambres séparées « fort étroitement et » misérablement ». On ne leur permettait même pas de prendre l'air dans l'enceinte du château. Le comte de Hornes serait mort de faim si sa mère n'était venue à son aide. Le duc d'Albe, qui avait fait saisir toutes les propriétés du captif, refusait de contribuer à son entretien.

Le procès intenté au comte de Hornes par le conseil des Troubles était illégal et inique. Non seulement Philippe de Montmorency invoquait les privilèges violés de l'ordre de la Toison d'or, mais, en sa qualité de « comte d'empire », il n'était justiciable que de la chambre impériale. Nonobstant toutes ses protestations, l'infortuné seigneur, menacé

d'être déclaré contumax, dut se soumettre aux interrogatoires que lui firent subir le licencié Vargas et le docteur del Rio. Alonse de Laloo, son ancien secrétaire, était devenu sur ces entrefaites son dénonciateur, l'agent, le complice du duc d'Albe. Le 11 janvier 1568, le « libel accusatoire », dressé par le procureur général du conseil des Troubles, fut communiqué au comte de Hornes. Ce factum contenait soixante-trois articles ou *charges* tendant à faire peser sur le prisonnier une accusation de lèse-majesté divine et humaine. En conséquence, le procureur général requérait la peine de mort avec confiscation des biens. Sommé de répondre à chaque article du « libel accusatoire », le comte de Hornes, après de nouvelles protestations, consentit à rédiger sa défense personnelle, mais sous la réserve formelle de ses droits et des statuts de l'ordre de la Toison d'or. Le 3 février, il remit son mémoire de défense au secrétaire du conseil des Troubles, en présence de plusieurs officiers espagnols. Cette défense, tantôt pleine de fierté, tantôt plus humble, se ressentait de l'isolement et des angoisses du noble captif. Depuis six mois bientôt, il était privé de toute communication avec le dehors, sans conseils, sans assistance d'aucune sorte, livré à lui-même dans une chambre du château de Gand. Croyant encore à l'équité de ses juges, il leur disputait sa vie. Au commencement du mois de mars, il eut la permission de voir son procureur; mais on employa tous les moyens pour entraver la défense, pour la rendre incomplète, impuissante. Le comte de Hornes, comme le comte d'Egmont, était condamné depuis longtemps.

Le 3 juin 1568, les deux infortunés seigneurs sont extraits du château de Gand pour être reconduits à Bruxelles. L'escorte se compose de plus de trois mille hommes de troupes espagnoles. Plusieurs compagnies d'arquebusiers et de piquiers séparaient le coche où se trouvait le comte d'Egmont du chariot où était le comte de Hornes. Le funèbre convoi, après avoir passé la nuit à Termonde, entra le 4 juin dans Bruxelles, et

les prisonniers furent conduits à la *Maison du Roi*. Comme à Gand, ils furent logés séparément. Le comte de Hornes, ayant voulu se reposer, ne trouva pas même un lit.

Quand le duc d'Albe eut revêtu de sa signature les sentences de mort rédigées par le secrétaire du conseil des Troubles, Gislain De Vroede, curé de l'église de la Chapelle, à Bruxelles, remplit près du comte de Hornes la triste mission dont l'évêque d'Ypres était chargé près du comte d'Egmont. Philippe de Montmorency protesta d'abord avec énergie contre l'arrêt qui le frappait, puis il se calma et reçut la communion. Il dicta ensuite un testament attestant les sentiments catholiques dans lesquels il finissait sa vie.

Le 5 juin, vers onze heures, le comte de Hornes, ayant été conduit sur l'échafaud, aperçut le drap qui cachait les dépouilles du comte d'Egmont. « Etes-vous là, mon ami ? » dit-il tristement. Il se tourna ensuite vers le peuple, lui adressa quelques paroles et le conjura de prier Dieu pour son âme ; s'étant agenouillé, il mit son bonnet devant les yeux, et le bourreau survint le glaive à la main. L'exécution accomplie, les têtes vénérées des comtes d'Egmont et de Hornes furent attachées sur des crochets de fer. Contenu par les troupes qui occupaient la Grand'Place, le peuple, devant cet horrible spectacle, ne put que manifester sa douleur. Vers trois heures, les têtes furent enfin détachées et mises dans les cercueils avec les cadavres. Le cercueil du comte de Hornes, après avoir été d'abord déposé dans l'église de Sainte-Gudule, sous la garde du Grand-Serment, fut transporté à Weert. C'est là, dans l'église de Saint-Martin, que se trouve la sépulture de ce descendant des Montmorency, qui fut l'inséparable ami du comte d'Egmont et défendit comme lui les libertés des Pays-Bas.

Th. Juste.

HORNES (Jean DE), baron de Boxel et de Baucignies, était fils de Philippe de Hornes, chambellan de l'empereur Charles-Quint et de Claire de Renesse.

Il naquit en 1531 et mourut à Utrecht le 11 novembre 1606, protestant et républicain, entouré de ce profond respect qui appartient à ceux dont la vie a été pure et sans tache, qui n'ont point hésité à sacrifier leurs biens et leur repos au triomphe d'une juste cause. Il avait été élevé à la cour de Charles-Quint avec Henri de Brederode ; il demeura son ami intime et, après sa mort, défendit à plusieurs reprises sa mémoire. Ayant signé le Compromis des nobles de 1566 en parfaite connaissance de cause, il prit le parti de se retirer au pays de Clèves à l'arrivée du duc d'Albe. Dans une lettre qu'il écrivit à cette occasion au prince d'Orange, nous relevons cette particularité que la venue des Espagnols n'avait été saluée avec une grande joie que par les femmes de Bruxelles et d'ailleurs. Il fit la négative campagne de 1568 avec le prince d'Orange, et fut successivement gouverneur de Dordrecht et de Bois-le-Duc pour les Etats généraux. En 1578, il publia dans cette ville la Pacification de Gand, et, étant tombé malade, il se démit de son commandement en faveur de son fils aîné Maximilien, baron de Locres, qui servit bravement la république batave en qualité de général d'artillerie et mourut bientôt après son père, en 1613.

Charles Rahlenbeek.

J.-W. Te Water, *Verbond der Edelen*, III, 470-472. — Goethals, *Hist. généalogique de la maison de Hornes*, Brux., 1848, p. 320-322.

HORNES (Guillaume DE), seigneur de Hèze, Linden, Geldrop, etc. ; homme de guerre et l'un des chefs du parti dit des *Malcontents*, néle..., décapité en 1580. Il était le quatrième fils de Martin, comte de Hornes, vicomte de Furnes et de Berghes Saint-Winoc, baron de Pamele et de Gaesbeck, et d'Anne de Croy, fille et enfant unique d'Antoine de Croy, seigneur de Sempy, etc., chevalier de la Toison d'or.

Son nom apparaît pour la première fois dans l'histoire des Pays-Pas au mois d'août 1576. Les régiments espagnols mutinés après la mort de Requesens venaient de s'emparer d'Alost ; les Etats de Brabant, persuadés de l'im-

puissance du conseil d'Etat à éteindre cette révolte militaire qui ruinait le pays, s'étant décidés à lever des troupes, Guillaume de Hornes mit son épée à leur disposition et fut placé à la tête d'un régiment de dix compagnies de 200 têtes chacune, dont les capitaines étaient Philippe de Breda, Pierre Nicod, Hugo Van Berckel, Amand de Hornes, Paul van der Maren, Nicolas Bouvier, Jean Simon, Louis de la Marche, seigneur de Bussin, Vincent Maireau et Jacques de Glymes; ce dernier, grand bailli du Brabant wallon, était en même temps lieutenant-colonel du régiment.

La mort du grand commandeur avait tiré la Hollande et la Zélande de la plus terrible position où elles eussent encore été depuis qu'avait éclaté la rébellion des provinces du Nord. A peine délivré de ce pressant danger, par la mutinerie des troupes espagnoles qui avaient le plus contribué à l'y exposer, Guillaume d'Orange avait aussitôt résolu de profiter des événements pour fonder l'union entre les dix-sept provinces et chasser définitivement l'Espagnol des Pays-Bas. Mais, pour la réussite de ce projet, il lui fallait d'abord se débarrasser du conseil d'Etat dont la plupart des membres, inféodés au gouvernement de Philippe II, quoique Belges, étaient, comme on disait alors, *espagnolisés*. De Hèze et de Glymes, tous deux jeunes, entreprenants, ambitieux, furent bientôt d'accord avec le Taciturne et un coup de main fut décidé.

Le 30 août, les Etats de Brabant avaient obtenu des magistrats de Bruxelles l'autorisation de faire entrer dans cette ville deux des dix compagnies du régiment de de Hèze et de les loger chez les habitants les plus fortunés, à l'exception toutefois des membres des serments. De Glymes y fit bientôt son entrée à la tête de 300 arquebusiers, pendant que les autres compagnies étaient cantonnées à Louvain, Hal, Vilvorde, ainsi qu'aux quartiers d'Anvers et de Bois-le-Duc. De Hèze ne tarda pas à suivre son lieutenant et, d'accord avec les patriotes, le coup de main sur le conseil d'Etat fut mis à exécution.

De Glymes allait exercer chaque jour

ses deux compagnies hors la porte de Coudenberg; le 4 septembre, un peu avant midi, comme il rentrait en ville et avait déjà dépassé le palais, il fut rejoint par un des quatre capitaines de la bourgeoisie, Henri de Bloyère, qui, en relation suivie avec le prince d'Orange, apportait l'ordre d'agir. Faisant demi-tour avec sa troupe, il entra aussitôt avec elle dans le palais et, pénétrant jusqu'à la salle où le conseil d'Etat était réuni, il déclara à tous ceux de ses membres qui se trouvaient présents qu'ils étaient ses prisonniers.

A la suite de cet événement, de Hèze fut nommé capitaine général de Bruxelles et son autorité y fut bientôt considérable. Lui seul décidait de la liberté des conseillers d'Etat et ne l'accordait qu'avec l'autorisation du prince d'Orange. Aussi malgré les sollicitations réitérées de l'empereur et de plusieurs princes allemands, obéissant aux ordres du Taciturne, refusa-t-il longtemps de délivrer le comte de Mansfeldt. Pour de moindres personnages, il consentit parfois à recevoir rançon : il fit ainsi relâcher le comte de Tassis au prix d'un excellent cheval que lui offrit son frère Léonard.

Peu de temps après commencèrent les négociations entre les Etats généraux réunis à Bruxelles et don Juan d'Autriche, nommé par le roi gouverneur des Pays-Bas. Après avoir traversé la France sous un déguisement, ce dernier était entré à Luxembourg au moment même où éclatait à Anvers la *furie espagnole*. Le prince d'Orange avait trop d'intérêt à maintenir l'antagonisme entre l'Espagne et le gouvernement révolutionnaire institué par les Etats généraux, pour ne pas mettre tout en œuvre afin d'empêcher les négociations d'aboutir. Le 17 janvier 1577, il envoya deux de ses gentils-hommes à Bruxelles près de ceux dont il se croyait sûr, pour les engager à s'assurer des principaux personnages du nouveau gouvernement, qu'il accusait d'être vendus à l'Espagne ou incapables de diriger les négociations avec don Juan. De Hèze fut l'un de ceux auxquels il s'adressa. Ne voulant pas sans doute assumer la responsabilité de ce nouveau

coup d'Etat loin des yeux de celui qui l'inspirait, le jeune capitaine général se rendit aux Etats généraux et sut décider l'assemblée à voter unanimement l'appel de Guillaume de Nassau à Bruxelles dans les quatre jours suivants, si le traité avec don Juan n'était pas conclu. Mais les concessions de celui-ci et l'accord qui fut bientôt signé vinrent mettre obstacle aux projets du Taciturne. A cette époque, ce dernier paraissait n'avoir pas à Bruxelles d'ami plus dévoué que de Hèze ; dans ses lettres, il le traitait de « mon cousin » et le chargeait de recevoir en son nom le serment de Jacques Van der Noot, qu'il avait nommé drossart de ses villes, terres et seigneuries de Diest. Aussi don Juan considérait-il le gentilhomme belge comme un de ses plus dangereux adversaires et le prétendait-il mêlé à toutes les conspirations dirigées contre sa personne.

Mais Guillaume de Hornes appartenait à ce groupe nombreux de cadets de famille, dont les manifestations, plus bruyantes qu'opportunes, avaient jadis provoqué les premiers troubles, précurseurs de la révolution des Pays-Bas : toujours besoigneux, toujours avides de jouissances, ils ne se mêlaient aux discordes civiles que pour autant qu'ils pussent en attendre pouvoir et richesses. C'est ce que comprit très bien Octave de Gonzague, arrivé avec don Juan dans les Pays-Bas et qui les parcourait en tous sens, entrant en relations avec ceux qui y jouissaient de quelque influence et cherchant à les gagner à la cause de son maître. Il lui en coûta une promesse de 5,000 florins de pension en faveur de de Hèze, qui se rendit chez don Juan, lui vantant fort l'importance de la noblesse, qui seule pouvait maintenir dans les Pays-Bas l'autorité de Philippe II. Le prince l'assura que, loin de penser à rien lui ôter de ses privilèges, il la comblerait de biens pour prix de son concours, et de Hèze, pour se disculper de l'accusation de comploter contre la vie de don Juan, protestant de sa fidélité, offrit par serment de le protéger avec son régiment lors de son entrée à Bruxelles.

A cette époque, les membres de la noblesse qui tenaient le parti des Etats généraux ne négligeaient aucune occasion de se rendre populaires ; on vit notamment à Bruxelles les comtes d'Egmont et d'Arenberg accompagner les confrères de Saint-Sébastien et de Saint-Christophe au tir à l'arc et à l'arquebuse ; le 23 avril, de Hèze alla tirer l'oiselet avec la confrérie de Saint-Georges à la tour des Drapiers. Aussi, le 13 juin, la nation de Saint-Jacques, avec laquelle il était surtout en relations, demandait-elle que le capitaine général de la ville fût particulièrement récompensé de ses grands services et de son active surveillance. De Hèze, comme on le voit, avait une main tendue dans chaque camp. Mais, sans doute, la pension promise par don Juan ne lui fut pas payée, car ses sentiments d'amitié pour le prince s'évanouirent aussitôt qu'il perdit l'espoir de n'en pas être récompensé ; aussi après la retraite du gouverneur général à Malines, dans les négociations qu'il entama avec les Etats généraux, l'une des conditions de son retour à Bruxelles fut l'éloignement de de Hèze, son remplacement comme commandant militaire et le licenciement de ses soldats. Les Etats, comprenant que la présence du prince à Bruxelles donnerait à leurs actes le caractère de légalité qui leur manquait, souscrivirent en partie à ces conditions : le 5 juillet, les trois membres de Bruxelles votèrent à de Hèze des remerciements et à ses soldats une gratification de 2,000 florins du Rhin pour les services rendus à la ville, mais ils décidèrent ces derniers à s'éloigner de la capitale, sans cependant les licencier.

Les événements qui suivirent fournirent un nouveau théâtre à l'activité de Guillaume de Hornes. Après la surprise du château de Namur par don Juan et la tentative avortée de Trélon sur le château d'Anvers, il fut envoyé, en juillet et en août, dans les environs de Berg-op-Zoom, pour s'emparer de quelques forts autour de cette ville et obliger les Allemands qui l'occupaient à l'abandonner. En octobre, il est à Breda ; il y négocie avec le baron de Fronsberger,

qui tenait cette place avec six compagnies, et le décide à reprendre le chemin de l'Allemagne. Dans l'intervalle, il offre ses services comme capitaine général à la ville de Bruxelles, où sa demande est chaudement appuyée, mais sans succès, par le deuxième membre, et il postule, avec deux autres membres de la noblesse belge, le commandement du château d'Anvers, que les Etats généraux, pour ne mécontenter aucun des trois compétiteurs, attribuent au duc d'Arschot qui ne l'avait pas demandé.

Ce qui caractérise à cette époque la conduite de de Hornes, c'est son étrange versatilité. Nous l'avons vu, homme lige en quelque sorte du prince d'Orange, accepter une pension de don Juan ; au même moment, de concert avec les de Lalaing, il cherche à décider le duc d'Alençon à entrer avec des troupes françaises dans les Pays-Bas, en faisant miroiter à ses yeux des espérances de souveraineté ; bientôt après, en septembre de la même année, il est du nombre des quinze seigneurs belges qui font offrir à l'archiduc Mathias le gouvernement de nos provinces ; puis il rompt ouvertement avec le Taciturne.

Désespérant de réussir à cimenter l'union entre les dix-sept provinces avec le seul concours de l'aristocratie, dont les exigences et les prétentions excessives contrariaient ses plans les mieux combinés, Guillaume de Nassau s'était tourné vers la bourgeoisie. Très populaire dans le Brabant, il ne lui avait pas été difficile de se faire offrir le gouvernement de cette province par les trois membres de Bruxelles, les chefs doyens, les métiers et les principaux bourgeois d'Anvers. La proposition, soumise aux Etats généraux, fut combattue avec passion par le comte d'Egmont et par de Hèze, qui protestèrent hautement, se refusant d'obéir à un homme qui n'appartenait pas, disaient-ils, à la religion catholique. Leur influence sur les Etats allait faire repousser la nomination du prince, lorsque le peuple, faisant irruption dans la salle, força les Etats à la voter.

Après une aussi vive opposition aux désirs de Guillaume et aux résolutions de la commune, le séjour de de Hèze à Bruxelles devenait difficile. En ce moment, don Juan rassemblait des troupes dans le Luxembourg, et on lui prêtait l'intention de s'emparer de Maestricht, afin de s'opposer à l'arrivée des renforts que les Etats faisaient venir d'Allemagne. De Hèze fut envoyé dans cette place avec son régiment, et on lui attribua le titre et l'autorité de gouverneur. A l'imitation d'autres membres de la noblesse, qui considéraient comme leur patrie les provinces dont ils avaient le gouvernement, il tailla et imposa sans merci les habitants et le quartier de Maestricht ; on le vit même, faisant acte de souveraineté sur les canons en bronze qu'il fit fondre pour en armer les remparts, faire ciseler les armes de Hornes et de Hèze sur le renfort, où jusqu'alors n'avait jamais figuré que l'écusson royal. A son exemple, ses troupes se livrèrent au maraudage sur le pays voisin, ce qui lui valut, le 11 avril 1578, l'ordre des Etats de faire cesser « les foules » de ses soldats sur la principauté de Liège ; enfin, en juillet, poussés à bout, les Maestrichtois envoyèrent aux Etats généraux une députation pour se plaindre des impositions arbitraires dont ils étaient frappés, et de Hèze fut rappelé à Anvers pour répondre de sa conduite. « Mais quoi ! » dit le chroniqueur anonyme à qui nous empruntons ces faits, « entre le peuple se disait « que les compositeurs et les branscateurs « avoient crediet de ce faire, sans que « l'on faisoit corrections de leurs mal- « versations, non plus que du passé. » Toutefois de Hèze ne retourna plus à Maestricht, et nous le voyons bientôt après rentrer à Bruxelles.

En juin 1578, le prince d'Orange, poursuivant la réalisation des idées de tolérance religieuse qui seules pouvaient assurer l'union, avait fait proclamer par les Etats généraux une *paix de religion* qui, sans toucher aux privilèges dont jouissaient les catholiques, permettait le libre exercice du culte réformé partout où cent familles s'entendraient pour

en faire la demande. A cette occasion, la plupart des membres de la noblesse wallonne qui, en 1576, s'étaient mis à la tête du mouvement antiespagnol, tentèrent une réaction en se séparant ouvertement de Guillaume de Nassau, qu'ils accusèrent de vouloir usurper le pouvoir. L'hôtel de Champigny, à Bruxelles, était leur lieu de réunion; de Hèze se joignit à eux et leur promit, en toute éventualité, l'appui de quatre compagnies de son régiment cantonnées dans les environs de la capitale. Sur les remontrances des nobles, les magistrats firent interrompre les prêches, mais sans les satisfaire. Le 11 août, Champigny, Beersel, de Hèze et Bessigny, prétendant que Bruxelles, étant ville royale comme Paris, devait être comme elle exceptée de l'édit de tolérance, présentèrent une requête dans ce sens à l'autorité communale. Les magistrats demandèrent à ne répondre que le lendemain, pour se donner le temps de consulter le prince d'Orange qui se trouvait à Anvers, et, conformément à ses instructions, repoussèrent la requête des nobles. La discussion commencée dans la salle d'audience à l'hôtel de ville se continua au dehors, et les seigneurs ayant rencontré sur leur passage des réformés qui sortaient de leur consistoire, l'un d'eux, Champigny, laissa échapper quelques propos imprudents à l'adresse de *ceux de la religion*; ces paroles, grossies par la rumeur publique, produisirent rapidement une émotion populaire, qui se traduisit par des troubles pendant lesquels son hôtel fut complètement pillé. Cette exécution, loin de calmer les esprits, les exaspéra plus encore. Des accusations de trahison furent lancées contre les seigneurs, et le 16, de Hèze et tous ceux qui partageaient ses vues furent arrêtés, puis bientôt après relâchés, à la condition de ne pas quitter Bruxelles. Quelques jours après, appelés à Anvers pour y rendre compte de leur conduite devant l'archiduc Mathias et le conseil d'Etat, ils s'y rendirent en barque, par le canal de Willebroeck, sous l'escorte de quelques bourgeois. Comme le bateau arrivait à la deuxième

écuse, de Hèze sauta sur la rive et, après avoir engagé ses amis à suivre son exemple, il s'enfuit.

Bientôt après éclatait la mutinerie des troupes wallonnes qui devaient donner leur appui au parti des *Malcontents*, à la tête duquel fut bientôt Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny. Aussitôt après la prise de Menin par les mutinés, de Hèze alla les rejoindre et fut nommé gouverneur de cette ville. Dès lors son histoire se confond avec celle du parti qu'il sert de son épée et que sont venues grossir plusieurs compagnies de son ancien régiment. Toutefois il ne figure qu'au second rang, Montigny étant le véritable chef; mais son nom apparaît dans toutes les négociations entamées, tantôt avec Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, qui traite au nom des Espagnols, tantôt avec les députés des Flandres ou de l'archiduc Mathias. Le 6 avril 1579, dans le traité négocié par Montigny avec La Motte à Mont-Saint-Eloy, son nom figure à côté de celui des colonels des troupes à pied et à cheval qui composent la petite armée des *Malcontents*, et il semble tout acquis à l'Espagne. Cependant, le 30 juillet, nous le voyons à Ninove, près de son beau-frère Philippe d'Egmont, qui ne pouvant encore se décider à traiter avec le prince de Parme, s'est séparé des Etats généraux et court les aventures pour son propre compte. Peu de temps après, le bruit s'étant répandu que ces deux gentils-hommes allaient se joindre aux Espagnols pour assiéger Bruxelles, ils écrivent aux magistrats de cette ville pour les rassurer sur leurs intentions, et les engager à revenir aux articles de la Pacification relatifs à la religion et qu'ils prétendent violés par les Etats, leur promettant qu'alors leurs bras et leurs vies leur seront acquis. C'était le retour aux idées qui avaient valu à de Hèze son arrestation l'année précédente. Les magistrats ne voulurent pas traiter avec eux sans l'assentiment du prince d'Orange; d'Egmont et de Hèze comprenant qu'ils ne parviendraient pas à leurs fins du moment que

le Taciturne était appelé à se prononcer, jetant le masque, retinrent perfidement les envoyés bruxellois qui étaient allés les remercier de la bonne affection qu'ils paraissaient montrer pour leur ville.

Cette duplicité devait conduire Guillaume de Hornes à sa perte. L'année suivante, mécontent des Espagnols qui n'avaient peut-être pas tenu les promesses faites à Mont-Saint-Eloy, de concert avec le sire d'Auxy, il renoua des négociations avec le duc d'Anjou, que le prince d'Orange pressait de rentrer dans les Pays-Bas; mais, surveillé de près, il fut arrêté par ordre d'Alexandre Farnèse. Mis en jugement et convaincu de trahison, il fut condamné à mort. Le 8 novembre 1580, il eut la tête tranchée sur la place du château du Quesnoy, où il était détenu prisonnier.

P. Henrard.

Histoire de Bruxelles, par Henne et Wauters. — *Actes des Etats généraux de 1576*. — *Mémoires anonymes*. — *Correspondance de Philippe II*, t. V. — *Mémoires de del Rio*. — *Mémoires attribués à Philippe de Lalaing*. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*. — *Conseil d'Etat et de l'audience*, farde 1117. — *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. IV. — *Conseil des finances*, n° 5 bis (Archives du royaume).

HORNES (*Jacques DE*), *Horen*, *Van Horen*, de *Hoorne* ou de *Horne*, artiste peintre, né à Malines en 1620, mort en 1674. A l'âge de dix ans, il entra dans l'atelier de Grégoire Berinx; en 1648, il fut franc maître de la gilde de Saint-Luc, puis enfin doyen en 1663, 1670 et 1673. Cet artiste jouit d'une grande vogue à Malines, où il peignit en détrempé un nombre considérable de sujets de tout genre qui se trouvaient dans les églises de la ville, notamment à Saint-Rombaut. Jusqu'à la fin du siècle dernier, Malines avait conservé les œuvres de de Hornes, quand, tout à coup, elles disparurent sans que l'on sût ce qu'elles étaient devenues. Il avait du talent comme peintre d'histoire; mais comme paysagiste, le seul aspect sous lequel on peut encore le juger à l'église des Saints-Pierre et Paul, son mérite est assez faible. En 1665, il fut employé par la ville pour la peinture des décorations devant servir à l'entrée de Char-

les II. Il décora également quelques salons des grands hôtels de la ville, notamment celui du baron Van der Hemm. On citait de lui à l'église Sainte-Catherine une très belle *Fuite en Egypte*, à l'huile, qui fut vendue au sculpteur Parant. On peut supposer que cette toile figure aujourd'hui dans une collection sous un nom plus sonore que celui de notre Malinois, à peu près inconnu. On rapporte que Faydherbe, le sculpteur, aimait à le consulter sur ses ouvrages et qu'il faisait faire par le peintre des grisailles de ses projets avant de les exécuter. M. E. Neeffs, qui s'est livré à de consciencieuses études sur les artistes malinois, n'a rien trouvé de plus à dire sur de Hornes.

Ad. Siret.

HORNIIUS (*Guillaume*), poète gantois du XVII^e siècle, florissait en 1698. Il a écrit un grand nombre de vers où, selon Hofman-Peerlkamp, il semble avoir cru que la versification était faite pour donner du prix aux choses qui n'en ont pas. On ignorerait l'origine gantoise d'Horniius, dit le même critique, s'il n'était fait mention de lui *in epigrammate*, dans une inscription qu'on prendrait pour une épigramme, si elle ne figurait en tête du recueil des poèmes d'Horniius. Un certain Adam de Vignes en est l'auteur.

*Tres dedit egregios urbs nobis Ganda poetas :
Unde natus DANIEL atque JACOBUS erat.
Unde simul venit, post unum denique sæculum,
HORNIIUS : his solo tempore posterior.*

Adam de Vignes a soin de mettre en note qu'il s'agit ici de *Daniel Heinsius* et de *Jacques Zevecote*. Coup d'encensoir au travers du visage de ce pauvre Horniius, commettant sous forme d'anagramme des vers de cette force :

Plurima MIRANTUR, RIMANTUR pauca.

A en juger par le fond des vers que nous connaissons de lui, il n'avait guère, ni dans la tête ni dans le cœur, de quoi faire germer et mûrir la graine poétique. C'est à ce point que, dans le tas de vers exsangues de sa fabrication, on s'étonne de rencontrer par hasard un accent viril qu'on dirait d'une autre main, en ré-

ponse à un poète qui flétrissait la mémoire de Marie II, épouse de Guillaume III d'Angleterre.

Voici l'attaque :

*Auriaca occubuit, violati Numinis ira :
Addita portentis, Anglica terra, tuis.
Dura soror, sterilis conjux, nata impia : majus
Ausa nefas, quod nec Tullia dira probet.
Neu sceleris palmam credas cessisse marito,
Hic socerum regnis exuit, illa patrem.*

Voici la réponse :

*Occubuit regina; supremo grata Tonanti,
Nobilis in fastis, terra Britannia, tuis.
Uxor amans, germana soror, pia denique nata,
Que, licet effronti, Tullia, fronte, probet.
Ne suo cedat quavis virtute marito,
Hic socerum nequam deserit, illa patrem.*

Ceci fait partie d'un livre *De arte imitationis*. Là, du moins, il y a mieux que l'art de l'imitation, il y a une opposition énergique, bien faite pour plaire au roi de la Grande-Bretagne, auquel Hornius avait dédié ses œuvres.

Le bagage littéraire de notre auteur se compose de trente-six à trente-sept livres, parmi lesquels quatre d'élégies, cinq de mélanges sous le nom de *Sylves* et vingt-quatre d'épigrammes.

Au jugement de Gryphius, ce n'était pas un grand esprit.

Ferd. Loise.

Hofman-Peerlkamp, *Liber de vita et facultate Nederlandorum qui carmina latina composuerunt*.

HORNKENS (*Henri*), lexicographe, naquit au *xvii*^e siècle, dans l'ancienne mairie de Bois-le-Duc. Il fut, à Madrid, chapelain de Philippe II et de Philippe III, ensuite d'Albert et d'Isabelle, qu'il accompagna dans les Pays-Bas. Hornkens fut nommé doyen de l'église Saint-Gommaire, à Lierre, et mourut en 1612. On a de lui un *Recueil de dictionnaires françois, espagnols et latins*, qui parut à Bruxelles, en 1599, chez Rutg. Velpius, in-4o.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1, p. 450.

HORRION (*Gilles*), orfèvre et graveur de sceaux, figure dans les registres de la confrérie de Saint-Eloi, de Bruxelles, parmi les proviseurs de la chapelle Saint-Eloi, de 1507 à 1510.

En 1555, lors de l'avènement de Phi-

lippe II comme duc de Brabant, Gilles Horrion fut chargé de graver le sceau de l'Etat qui, aux termes de la joyeuse entrée, devait être renouvelé à chaque règne. Ce sceau, qui témoigne du talent de l'artiste flamand, est reproduit par Vredius, dans ses *Sigilla comitum Flandriæ* : le souverain des Pays-Bas y est représenté de trois quarts, couvert d'une riche armure écussonnée, tenant son épée de la main droite, et conduisant de la gauche son cheval qui se cabre, la croupe cachée par un caparaçon armorié. Ce sceau porte pour légende :

S : PHI : D : G : REG : HISPA : ANG :
FRAN : VTRIVSQ : SICIL : ARCHID : AVS :
DVC : BVRG : PRO : DVCA : LOTH :
BRAB : LIMB : MAR : SA : IMP :

Le contre-sceau figure un grand écusson aux différents quartiers de Philippe II, timbré d'une couronne et soutenu par deux lions. On y lit :

CONTRA : S : PHI : REG : HISP : ANG :
FRA : VTR : SICIL : ²⁰ : ARCHID : AVST :
PRO : DVCA : LOTH : BRAB : LIMB : ²⁰ :
M : S : IMP :

On paya à Gilles Horrion, outre le prix de la matière qu'il avait livrée, 200 florins du Rhin pour la gravure (Registre n° 20790 de la chambre des comptes, 9^e compte de Josse de Facuwez, fo lij vo, 1555-1556, aux archives du royaume).

Emile Van Arenbergh.

Pinchart, *Graveurs de médailles*. — Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*. 1639, p. 211.

HORST (*Jacques VAN*). Voir JACQUES VAN HORST.

HORT (*Art VAN*). C'est à Guicciardin que nous devons la conservation du nom de cet artiste, qui fut, dit-il, « un grand successeur des Italiens et un des premiers qui trouva l'art de fonder la couleur avec le verre ». C'est en parlant de la pléiade des artistes anversoires du *xvii*^e siècle que Guicciardin cite Van Hort.

Nous n'avons aucun autre détail sur cet artiste, qui paraît avoir joué un rôle important dans l'art de la peinture sur verre.

Ad. Siret.

HOSSART (*Philippe*), historien, théologien, naquit au village de Givry, le 9 mai 1741, d'honnêtes artisans, qui l'envoyèrent faire ses humanités au collège des Jésuites, à Mons. Ses cours terminés, il entra dans la compagnie et se voua presque exclusivement aux missions et à l'enseignement. Il donnait un cours de théologie à Luxembourg, quand fut promulgué, le 21 juillet 1773, le bref solennel de Clément XIV, qui prononça la suppression de l'ordre des Jésuites dans toute la chrétienté. Hossart alors revint à Mons, où il vécut fort retiré, et mourut en 1792, rue des Compagnons. Deux de ses frères, entrés aussi dans la carrière sacerdotale furent membres de l'Oratoire de Mons.

On a de lui une *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut*. Mons, chez Lelong, 1792, en deux volumes in-8°, le premier de 400 pages, le second de 367, avec pièces justificatives.

Ferd. Loise.

Mathieu, *Biographie montoise*. — De Backer, *Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. IV. — Oettinger, *Bibliographie biographique*.

HOSSCHE (*Sidronius DE*), poète latin, né à Merckem, près de Dixmude, le 20 janvier 1596, mort à Tongres, le 4 septembre 1653, est une des plus belles imaginations lyriques et élégiaques de son époque. On a dit qu'il appartenait à une famille de pauvres cultivateurs qui n'avaient qu'un petit champ et leurs bras pour ressource, et qu'il garda les troupeaux dans son enfance. On le croirait en voyant l'humble maison qui fut le lieu de sa naissance et le modeste lit de ses premiers vagissements, que les habitants de Merckem montrent aujourd'hui aux visiteurs avec une patriotique fierté. Mais l'histoire ici encore enlève à la légende un peu de sa poétique auréole. Le père de Sidronius était un bon fermier qui vivait dans l'aisance et était magistrat de sa commune. Il se peut néanmoins que le jeune De Hossche ait mené paître ses vaches et ses moutons, comme au temps des patriarches. Ceci est arrivé à d'autres petits paysans, parmi ceux qui se sont fait un nom dans les lettres, sans

prétendre pour cela à devenir légendaires. Laissons donc la poésie faire, si elle le veut, un rapprochement entre le fils du fermier de Merckem et le fils d'Isaïe, le berger de Bethléem, qui fut le grand élégiaque hébraïque chantant son repentir en larmes immortelles. La comparaison serait moins légitime, si elle évoquait le souvenir de Poot, le laboureur d'Abswoud, qui un jour se trouva poète sans avoir quitté la bêche et le râteau. Le don de poésie est un mystère caché au fond de notre nature et qui peut être très indépendant des hasards de la naissance. Mais ces grands exemples ajoutés à tant d'autres prouvent que la force latente qui réside en nous a souvent besoin, pour se produire, de se baigner dans la lumière du ciel et dans l'air des champs, et que la campagne est un terrain favorable à la semence du génie. L'histoire, qui recherche les influences qui ont agi sur la direction de nos facultés, ne doit point négliger d'en signaler les premiers germes en remontant au berceau des hommes dignes de mémoire.

L'échevin De Hossche cultivait une terre enclavée dans les dépendances d'une ancienne abbaye de Bénédictines qui appartenait aux Jésuites. C'est ainsi que Sidronius fut enrôlé dans la compagnie. Après avoir fait ses humanités au collège d'Ypres et sa philosophie à Douai, il entra, dès l'âge de vingt ans, dans la Société de Jésus, à Malines, le 20 octobre 1616. Il eut pour compagnon de noviciat le B. Jean Berchmans. Sa constitution était faible autant que son esprit était précoce. Que ses supérieurs aient songé sérieusement à le renvoyer à sa famille pour cause de santé débile, on en peut douter, quand on sait le prix que l'ordre attache aux intelligences d'élite. C'était, sans doute, une épreuve. On dit que Sidronius demanda avec instance d'être admis au moins en qualité de frère coadjuteur.

En 1620, il fut envoyé au collège de Bois-le-Duc, comme professeur de quatrième latine d'abord, de poésie ensuite. Là il eut pour élève un futur poète flamand, le P. Poirters, qui a rendu un

éclatant hommage à l'enseignement de son maître.

En 1623, le P. De Hossche alla faire ses études théologiques au séminaire de son ordre, à Louvain. Après quatre années de théologie, on le voit figurer sur les catalogues de la province avec les charges de confesseur et de directeur de la Congrégation formée par les étudiants en droit de l'université. Il retourna à Bois-le-Duc en 1628, en qualité de préfet des classes. La ville alors fut assiégée par Frédéric-Henri, prince de Nassau. Après la reddition de la place, les Jésuites se virent contraints d'abandonner Bois-le-Duc ou de renoncer à leur foi. Étrange alternative de ces temps de fanatisme. Le 17 septembre 1629, ils partirent avec sept chariots transportant les objets du culte. De là Sidronius fut envoyé à Gand pour préparer à l'enseignement les scolastiques sortis du noviciat. Il accomplit cette charge à trois reprises, pendant douze ans, dans l'intervalle de 1629 à 1648.

Il fut, en 1631, préfet des pensionnaires à Anvers. Un an plus tard, il reprenait à Gand ses fonctions professorales jusqu'en 1634. C'est alors que commence sa vie littéraire. La première élégie signée de son nom fut adressée au P. Othon Zylius, ancien recteur du collège de Bois-le-Duc. Le poète y déplore les malheurs d'une ville autrefois si fidèle à la foi de ses pères, maintenant en proie à l'hérésie. Il publia en 1635 les quatre élégies où il chantait la gloire des armes espagnoles dans la personne de Francisco de Moncada, marquis d'Aytóna, qui gouvernait le royaume en attendant l'arrivée de Ferdinand d'Espagne, cardinal et archevêque de Tolède. Il fit une élégie de circonstance sur la joyeuse entrée du prince-cardinal à Gand, le 27 janvier 1635. On ignore les occupations de Sidronius pendant les deux années 1635 et 1636. Mais, en 1637, il était à Courtrai, dans sa chaire de littérature grecque et latine. Il y resta, sauf une année passée à Cassel, jusqu'en 1649. La ville étant tombée aux mains des Français en 1646, une épidémie y

éclata. Sidronius, qui se prodiguait auprès des malades, fut gravement atteint lui-même. Peu s'en fallut qu'il ne payât de sa vie son héroïque dévouement.

En 1647, quand Léopold-Guillaume prit possession du gouvernement des Pays-Bas, il fut si enchanté à la lecture des élégies de Sidronius sur le marquis d'Aytóna, qu'il le fit appeler au palais pour lui confier l'éducation de ses pages. Le poète gagna pleinement sa confiance et son affection. Un livre entier de quinze élégies fut consacré à célébrer les hauts faits d'armes du prince, sa noblesse, la protection qu'il accordait aux arts et aux sciences, ses exploits cynégétiques, ses vertus et sa piété. Sidronius passa deux années à la cour. Mais il avait hâte de quitter ces honneurs et de rentrer dans l'ombre de la vie religieuse, pour reprendre des travaux qui lui étaient si chers. Il fut envoyé à Gand comme préfet des études, poste qu'il occupa jusqu'en 1652. Le 11 juillet 1651, il y eut au collège de Gand une séance académique organisée par Sidronius De Hossche, pour Antoine Engrand, abbé du Mont-Blandin. La plupart des pièces de vers qui y furent déclamées étaient de la composition de Sidronius.

Le 29 janvier 1652, il fut mis à la tête de la communauté à la résidence de Tongres, où il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans, après avoir donné, pendant une année de supériorat, l'exemple de toutes les vertus.

Ce sont là les seuls faits qu'il y ait à enregistrer sur la vie de Sidronius de Hossche. Sa biographie est l'histoire d'une âme mélancolique et pieuse qui, en dehors des occupations journalières, n'a connu que trois amours : Dieu, la poésie et les douceurs de l'amitié. Il était fort simple de caractère et de mœurs et très généreux envers les déshérités de la fortune. Il ne se laissa point enivrer des fumées de l'orgueil, et n'oublia pas sa modeste origine (1). Bien qu'il eût conscience de sa valeur et qu'il eût le pressentiment de sa gloire (2), il fallait l'exciter à écrire et surtout à publier ses œuvres.

(1) Voir *Élégies*, I, II, 4.

(2) *Id.*, I, II, 6.

Il n'avait donc pas l'irrésistibilité du génie; sa poésie est un devoir, non une passion. Le prêtre avait éteint en lui le feu profane pour prendre sur l'autel le feu sacré. Il aimait et sentait la nature, mais il ne la voyait qu'à travers ses divines croyances. Ce fut un vrai poète cependant par l'imagination et surtout par le cœur. Il n'envisageait pas la poésie comme ayant avant tout une mission sociale : c'était un baume consolateur, une brise rafraîchissant l'âme, un doux repos après les labeurs et la peine (1). Sa sensibilité profonde lui fit choisir instinctivement l'élégie. Les élégiaques de Rome furent ses modèles; mais son amour ayant changé d'objet et se portant de la créature au Créateur, il ne pouvait avoir de commun avec les maîtres du distique que l'art des vers qu'il porta à une grande perfection. Le poète chrétien a exhalé sa piété dans les élégies sur la Passion du Christ (*Christus patiens*), et les Larmes de saint Pierre (*Lacrymæ S. Petri*), où le sujet devait conduire à une certaine recherche dans l'expression du sentiment, mais où Sidronius n'a pas du moins abusé de l'hyperbole, comme Malherbe sur la même matière. De ces deux poèmes dédiés à l'archiduc Léopold, si le premier a plus d'éloquence, le second l'emporte par le talent. Le récit de la chute de Pierre; ses hésitations :

Ire jubebat amor, lentus ire timor;

le contraste de sa présomption et de sa fragilité à la voix d'une simple femme :

Intrepidus stabam : stantem levis impulit aura ;

son repentir, quand il entend le premier chant du coq; les larmes qui tombent de ses yeux à l'heure où la rosée vient « humecter les lèvres de la fleur et » l'herbe des champs » ; la solitude avec laquelle il s'entretient de sa douleur; les consolations que le poète lui prodigue en l'assurant du divin pardon, ce sont là de ces traits où le cœur et l'imagination se révèlent et font éclater dans sa puissance et dans sa grâce l'inspiration de la grande poésie. Sidronius avait

une foi vive en Marie, mère du Dieu dont il était l'apôtre. Il croyait lui devoir la guérison du mal auquel il faillit succomber à Courtrai. Aussi, quand il l'invoque en faveur d'un ami malade (*Eleg.*, II, 16), montre-t-il en la Vierge une confiance sans bornes.

Diva, velis tantum; satis est voluisse : resurget.

Après l'amour divin, c'est l'amitié qui l'inspire. Il trouva dans son ordre deux hommes dignes de le comprendre : le Courtraisien Van de Walle, surnommé *Wallius*, son émule dans la poésie latine, à qui il recommandait de publier ses vers, et qui fut le premier éditeur de Sidronius, et François de Montmorency, de l'illustre maison princière de ce nom, auteur d'idylles sacrées empruntées à la Bible, pleines d'une grâce naïve, et qui ne croyait pas déroger en tendant une main amie au fils du paysan de Merekem, marchant de pair avec lui par la noblesse des sentiments dans la sainte égalité des enfants de Dieu. Nul ne connaissait mieux que Sidronius le prix de l'amitié, lui qui avait l'âme tendre et qui s'était sevré le cœur de tout autre amour que de celui de Dieu. Il a consacré au désespoir de l'amitié une élégie touchante sur deux soldats espagnols morts au siège de la Capelle, en 1630.

Il y avait aussi un patriote en de Hossche. Mais il était de la société de Jésus : il fallait bien qu'il célébrât les héros espagnols qui tenaient le pays enchaîné à la domination étrangère. L'archiduc Léopold, le marquis d'Aytona, Ferdinand, le cardinal guerrier, infant d'Espagne, Alexandre Farnèse, duc de Parme, voilà les hommes qu'il a chantés. On sait que l'Espagne trouvait dans les disciples de Loyola ses plus ardens défenseurs. Leur cause était commune, et cette cause, aux yeux des Jésuites, se confondait avec le patriotisme. Dans ses *Vota Belgarum* le poète s'écrie :

Odit amor fines. Quis enim modus adsit amori?

Cet amour du pays embrassait l'Eglise et l'Espagne qui lui servait de rempart, mais il ne s'étendait pas à la liberté. Le

(1) Voir *Elégies*, I, II, 6 et 9.

peuple belge rongerait son frein et tendait à s'affranchir, suivant ses légitimes aspirations. De Hossche en fait l'aveu; mais il n'y voit, lui, le soldat de la milice sacrée, qu'une source de malheurs.

*Nil nisi libertas deceptis semper in ore est.
Ah! quantum miseris impositura jugum.*

Il nous a laissé un récit pathétique du siège et de la prise de Bois-le-Duc, d'où il fut chassé avec ses confrères, après le départ du marquis d'Aytona. Il semble mener le deuil de la patrie en versant des larmes sur lui-même et les siens. Il défendait avec les intérêts de son ordre la cause de la majorité des Belges à cette époque, en politique aussi bien qu'en religion.

Sidronius De Hossche, à le considérer comme artiste, est au premier rang des poètes latins modernes. Nul ne l'a dépassé pour l'harmonieuse beauté du vers, pour la pureté du style, pour la simplicité, l'aisance, la netteté, l'élégance, la douceur et la grâce de la diction poétique. Aucun n'a réuni à un si haut degré l'exactitude à la richesse. Les critiques les plus compétents : Rapin, Paquot, Pluche, Coupé, Weiss, Fuss, Borrichius, Van Duyse, le pape Alexandre VII enfin, qui lui fit tresser des couronnes après sa mort par la pléiade des poètes latins de Rome, tous sont d'accord à reconnaître ses qualités supérieures. Ce n'était pas l'art seulement qu'on admirait en lui : c'était aussi l'élévation des idées. Rapin trouvait même étonnant qu'il sût unir en lui la pureté et l'élévation. Étonnement qui nous étonne à notre tour. On a comparé le poète belge à Tibulle et à Ovide : il a, en effet, l'élégance et la délicatesse de l'un; la facilité et l'abondance de l'autre. Peut-être son commerce assidu avec les élégiaques de Rome lui a-t-il fourni trop de réminiscences. Mais c'était inévitable. Le seul reproche sérieux qu'on ait pu lui faire, c'est de ne savoir abandonner une idée sans l'avoir retournée dans tous les sens et exprimée sous toutes les formes. Il faut voir dans ce défaut moins encore l'emploi d'une langue savante qui n'est pas l'organe

naturel de nos sentiments, que le cercle étroit où s'emprisonnait l'esprit d'un poète de grande race, condamné à renoncer à toute inspiration étrangère à sa conscience de prêtre et de chrétien. Certes, il est regrettable qu'une telle âme n'ait pu s'étendre jusqu'à embrasser dans ses élans le monde entier de la pensée et des sentiments humains, et qu'il n'ait pu, pour traduire ce monde intérieur, se servir de la langue du peuple où il était né. Nous aurions eu un homme, un homme complet, dont on aurait senti palpiter la vie dans tous les temps et à tous les degrés de l'échelle sociale, au lieu d'un artiste en vers uniquement compris et savouré par les savants et les âmes sensibles aux inspirations religieuses. Ce n'est pas la faute de Sidronius, c'est la faute de son temps : la langue dans laquelle on avait traduit la Bible ne pouvait être en bonne odeur au siècle d'Albert et d'Isabelle. Et cependant un des confrères du poète de Merckem, son ancien élève, le P. Poirters, a écrit dans la langue du peuple le *Masque du Monde* (*Masker van de Wereld*), mélange de vers et de prose dans la manière de Cats, avec un succès presque égal à celui de Sidronius. Mais le latin était la langue privilégiée, en honneur dans les cours comme dans le monde de la science. Le poète qui s'était fait le chantre des gloires espagnoles n'avait pas le choix de l'instrument : le latin, devenu la langue de son art et de ses inspirations, s'imposait naturellement à lui. Il en a porté la peine : il fut le poète du passé, il ne pouvait pas être celui de l'avenir. Son pays, qu'il honora, lui a élevé, en 1844, un monument (1); tous les amis des muses se sont donné rendez-vous à cette fête du génie, célébré par les plus

(1) Un buste sur une fontaine. — Voici l'inscription commémorative qui a été mise à la ferme où naquit Sidronius :

Sidronius Hosschius
zag hier het licht
uit Syderoen de Hossche
en

Jossyne Caeyaerts
in den jare MDXCVI.
Sidronius werd hier geboren,
Geboren voor den herderstaf.
Zyn roomsche lier zal steeds bekoren,
Eer de arme wieg om 't roemryk graf.

beaux talents ; mais ses compatriotes ne savent son nom que par oui-dire et ignoreront toujours les battements de son cœur. Voilà le sort des poètes latins modernes. La critique et l'histoire les saluent en passant. L'humanité les plaint, car leurs œuvres ont cessé de vivre, et si leur mémoire survit, c'est la mort dans l'immortalité.

Quoi qu'il en soit, les zéloteurs des lettres classiques ne doivent pas laisser ce poète dans l'oubli. Détachons quelques fleurs de sa couronne, et montrons à ceux qui en peuvent goûter les charmes, quels parfums ce latiniste a déposés dans l'urne embaumée de ses vers, et quelle suave et caressante harmonie résonne dans la langue de ce Tibulle chrétien. Il y aurait beaucoup à citer au point de vue de l'art. Ses meilleures inspirations sont les suivantes : *Ad Somnum*. — *Ad Matrem misericordiae*. — *Supplicium cupidinis*. — *Ad Sarbievium*. — *Hippolytis Phædræ responsio*. — *In Solitudine solatium*. — *Amantes commilitones*.

Voici ce qu'il dit de sa muse céleste, aimable, mais pudique :

*Sed penitus formosa, suoque simillima cælo,
Blандаque, sed quamvis blanda, pudica tamen.
Cingebat castam Pudor et Sapientia Divam;
Cæstus cum telis ad latus ibat amor.*

Ecoutez maintenant son invocation au *Sommeil*, empreinte d'une magique douceur :

*Somme, quies animi, curarum, somne, levamen
Et primus placidos inter habende Deos :
Seu prope Cimærios tua te tenet aula jacentem,
Seu legis in tenerâ molle papaver humo :
Seu geminas aperis valvas, habituraque mittis
Somnia, seu mittis non habitura fidem :
Huc ades et tacitis allabens leniter alis,
Nostra soporiferâ lumina tange manu,
Decubui; sed enim multo jam tempore noctis
Sum vigil, et lasso corpore : somne, veni.*

Et plus loin, quand il s'emporte contre le *Sommeil* qui résiste à son appel :

*Corpora quæ sternis, quid sunt nisi funera? spiritus
Hoc unum vitæ, cætera mortis habent.* [rant;

C'est un chef-d'œuvre. Lemierre l'a traduit, sans le dire (1). Desportes avait traité le même sujet. De Hossche en a imité plusieurs vers ; mais avec quel art !

Citons encore la première élégie des

(1) Voir les *Poètes français*, par Champagnac. Paris, 1825, VI, 422.

Amantes commilitones. Rien de plus touchant que le sujet : un soldat mourant de douleur sur le corps de son compagnon d'armes dont il embrassait le cadavre. Le poète est tombé dans quelque longueur et quelque recherche ; il n'a pas la sobriété de Virgile. Mais les beaux vers abondent. En voici la fin. Le poète voudrait éterniser aussi ce souvenir d'amitié dédié à l'archiduc Léopold, son protecteur, auquel il a adressé plus de la moitié de son œuvre et qui lui demandait d'illustrer cette mort tragique qu'il avait immortalisée lui-même dans le marbre élevé sur un commun cercueil.

*Vivite concordæ animæ, tumuloque sub uno
Junctus amicitiae præmia feret cinis
ET MEA, SI QUIDQUAM, SI POST ME VIVERE POSSINT
CARMINA, si qui me, non teget illa, lapis.
Donec amicitiae leges et pacta placebunt,
Vester inextincta laude vigeat amor!*

Sans doute, de tels vers ne sont point faits pour être ensevelis sous la pierre du tombeau.

Et l'on conçoit qu'à l'époque où ils furent écrits, et même encore au siècle dernier, quand la langue latine, dans les Pays-Bas comme en Allemagne, était en si grand honneur auprès des esprits cultivés, Adrien Baillet, dans ses *Éloges des savants*, ait pu prononcer ces paroles auxquelles applaudit Paquot en ses *Mémoires littéraires* : « C'est par nécessité plutôt que par bienséance que j'ai cru devoir marquer le temps de la naissance et de la mort, aussi bien que la qualité et le pays de Sidronius Hosschius, de peur qu'on ne s'y trompât en le croyant né aux siècles les plus heureux de Rome florissante, vu qu'il égale les premiers d'entre les anciens poètes latins qu'elle a produits, et que ses écrits semblent nous porter à le confondre avec eux. »

Certes, s'il n'en fallait juger que par les pièces qui contiennent des idées générales comme le *Sommeil*, la *Solitude* et la *Réponse d'Hippolyte à Phèdre*, on pourrait aisément le confondre avec Ovide, et il serait digne aujourd'hui encore d'être offert en modèle aux humanistes.

Citons ici, avec le témoignage de

Baillet, ceux de Peerlkamp, de Jacques vandeWalle et du pape Alexandre VII (1).

Le premier a dit : « Sidronius puise
« dans le culte de l'antiquité l'aisance,
« la simplicité et la grâce qui caracté-
« risent ses œuvres. » Et, à propos de
l'allégorie du *Cursus vitæ humanæ*, où il
y a parfois une excessive abondance de
détails pour rendre la même idée, ce
critique original parle du « violent re-
« gret laissé dans son cœur par cette
« lecture trop tôt achevée ».

Le second a dit : « Si j'écoute la ca-
« dence de tes vers, elle charme mon
« oreille. Leur élégance me captive,
« leur mélodie me ravit. Quelle force
« dans l'expression ! Quelle correction
« incomparable ! » Et, dans son enthousiasme, il s'écrie :

*Assurgit omnis Sidronio chorus
Volensque laurum sartaque porrigit,
Seu plura sumpsit, sive totum,
Ipse aliis Heliconæ pandit.*

Le troisième a dit : « Il est mort le
« poète que nul n'égalait pour la dou-
« ceur du chant ! Je lui étais attaché par
« les liens d'une sainte et étroite amitié :

Sanctæ fœdus amicitiae devinxerat arcte.

« J'avais un culte pour lui, et ses vers
« faisaient mon délassement préféré.

« Il est mort celui dont la muse ren-
« dait des accents divins :

*Aurea divino modulantem carmina plectro,
« celui que son génie fit rival de
« Tibulle. » Borrichius nommait aussi
divine l'épigramme adressée à Casimir Sar-
biewski, le poète polonais que l'on consi-
dérât alors comme le prince des lyriques
latins.*

Déjà à la fin du XVII^e siècle on avait
publié trente éditions des élégies d'Hos-
schius.

Ce nombre s'élève maintenant à qua-
rante environ. En voici les principales :

1. *Elegiæ quatuor quibus Gandam in-
ducit excellentissimo Francisco de Mon-
cada Aylonæ Marchioni loquentem.* Ant-
werpiae, ex officina plantiniana Baltha-
saris Moreti, 1635, in-4^o. — 2. *Si-
dronii Hosschii e Societate Jesu Elegiæ*

duodecim de Christo patiente. Bruxellæ,
typis Joannis Mommartii, 1649, in-4^o,
p. 36. Ces élégies sur la passion du
Christ ont été traduites en vers libres
par Deslandes, avocat au parlement de
Paris. Paris, Michel Lambert, 1756,
in-8^o, p. 106. — 3. *Sidronii Hosschii
Elegiæ in mortem duorum militum His-
panorum quorum alter hostili telo alter
amore in commilitonis cæsi complexu ad
Capellam occubuit.* Antwerpiae, ex offi-
cina plantiniana Balthasaris Moreti,
1650, in-4^o, p. 31. *Les Amantes com-
mitones* ont été traduits en Hollande
par un poète boiteux, anonyme. (Voir
les *Mélanges de la Société hollandaise
Kundsliefde spaart geen Vlyt.*) — 4. *Matri
misericordiæ votum e letali morbo
vitæ sibi que redditus solvebat S. de
Hossche Soc. J. sacerdos,* in-4^o, p. 8.
1646. — 5. *R. P. Othoni Zyllo Sylva-
ducensis Divæ miracula scribenti.* Cette
pièce se trouve en tête de l'ouvrage sui-
vant : *Othonis Zyllii e Soc. J. Historia
miraculorum B. Mariæ Sylvaducensis,
jam ad D. Gangerici Bruxellam trans-
latæ.* Antwerpiae, ex officina Balthasaris
Moreti, 1632, in-4^o, p. 363. — 6. *Elegia
ad Serenissimum Ferdinandum cardinalem
infantem gratulatoria.* Dans l'ouvrage du
P. Becanus, intitulé : *Serenissimi prin-
cipis Ferdinandi Hispaniarum infantis,
S. R. E. cardinalis, triumphalis introitus
in Flandriæ metropolim Gandarum.* Ant-
werpiae, Joannes Meursius, 1636, in-
fol. atlant. Cette description est mêlée
de vers et d'inscriptions en style lapi-
daire et ornée de quarante-deux plan-
ches magnifiques dessinées par Rubens
et exécutées par Corneille Galle. —
7. Une pièce de vers à la louange du
P. Matth. Casimir Sarbievius, imprimée
en tête de plusieurs éditions de ce
poète. — 8. *Sidronii Hosschii e Societate
Jesu Elegiarum libri Sex. Præmittuntur
illustrissimorum virorum poemata in obi-
tum Sidronii Hosschii scripta jussu Emi-
nentissimi principis Fabii Chisii S. R. E.
cardinalis, nunc Alexandri VII, pontifi-
cis maximi.* Antwerpiae, ex officina Bal-
thasaris Moreti, 1656, in-8^o. Cette
première édition des œuvres complètes a
été publiée par Wallius.

(1) Voir la remarquable étude sur Sidronius de Hossche que le P. Levaux vient de publier dans les *Ann. de la Soc. d'Emulation de Bruges* (1886).

Outre les réimpressions de Moretus à Anvers, et de Gilles Denique à Louvain, il faut compter les éditions des frères Barbou, en 1723, celles de Lyon, entre autres, en 1688. La dernière édition des œuvres complètes d'Hosschius, suivies de celles de Becanus, est du P. Valentyns, à l'usage des élèves du collège d'Alost. Alost, Sacré, 1821, avec portrait sur cuivre.

J'ai signalé plus haut une traduction française des élégies sur la passion du Christ. D'autres traductions ont été faites en français et en flamand. Les neuf élégies du livre Ier, sous ce titre : *Cursus vitæ humanæ*, ont été traduites par le P. Arcère de l'Oratoire, membre adjoint de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La première de ces élégies, où l'auteur compare l'homme à la mer, a été mise en prose par Coupé, *Soirées littéraires*, t. XVII, p. 68. Elle a été traduite aussi en vers flamands par Rietberg de Swolle. On la trouve dans les *Dichtbloemen*. Rotterdam, 1825. La deuxième élégie du *Cursus vitæ humanæ* (Cléopâtre remontant le Cydnus) paraît avoir été imitée par Cats. Le cinquième livre : *Lacrymæ S. Petri*, a été traduit dans le style de Cats par le P. Moens, en son *Zedelyck Vermaeckvelt*. Nous possédons enfin de l'élégie au *Sommeil*, outre la traduction libre de Lemierre, une traduction en prose publiée dans le *Mercurie belge*, à Gand, t. III.

Le P. Levaux vient de découvrir que Sidronius de Hossche est aussi l'auteur de deux recueils anonymes mentionnés par le P. de Backer. En voici les titres et le contenu :

1^o *D. Servatii Tungrensium Trajectensiumque episcopi electio, protectio, gloria reverendissimo domino D. Servatio Quynckerò, septimo Brugensium episcopo initiato, inauguratoque dicata, exhibita a juventute collegii Brugensis Societatis Jesu*. Brugis, excudebat Nicolaus Breygelius, MDCXXX. In-4^o de 32 pages.

2^o *Arbor Maialis admodum reverendo, nobilissimo, amplissimoque domino D. Gerardo Rym, celeberrimi et exempti monasterii Sancti Petri in Monte Blandinio prope Gandavum præsuli meritissimo, pri-*

mati Flandriæ, principi de Camphin, Harnæ comiti, etc. Ipsis Kalendis Maiis, anni 1633, sacram infulam solenni inauguratione suscipienti Bonarum artium Mæcenati optimo posita et fixa a gratulabunda juventute gymnasii Societatis Jesu perpetuum obsequi, et venerationis monumentum. Gandavi, ex officina Judoci Doomsii, ad insigne preli typographici, 1633. In-4^o de 24 pages.

Le premier de ces recueils, ou *Séance académique au nouvel évêque de Bruges*, contient : 1^o le plan d'un drame chrétien, en trois actes, sur saint Servais ; 2^o des pièces de circonstance en l'honneur du nouveau prélat, de l'archevêque consécrateur et des deux évêques assistants ; 3^o trois anagrammes sur le nom du pontife : le sens de ce nom, suivant le goût du temps, sert de sujet à divers développements poétiques ; 4^o un badinage littéraire suivi de deux chronogrammes.

Le second de ces recueils, ou *Arbre de mai au nouvel abbé du Mont-Blandin*, renferme une allégorie que résume ainsi le P. Levaux : " Un laurier planté au " sommet du Parnasse, où les Muses " l'entouraient de soins jaloux, vient " d'être transporté sur le Mont-Blan- " din : il y croîtra à l'ombre du vieux " monastère, et il rendra impérissable " comme lui le nom du prélat qu'une " main mystérieuse a gravé dans son " écorce. Un printemps éternel, un mois " de mai sans cesse renouvelé, couronne " l'arbre-d'un feuillage toujours vert et " de fleurs immortelles. La brise y " viendra murmurer, et les doux zé- " phyrs ne quitteront jamais ce lieu " béni. Enfin, cet arbre sacré, puisant " à un sol riche et fécond la vigueur de " sa sève et empruntant la vie aux " rayons du soleil, deviendra la gloire " du mont Saint-Pierre. A l'ombre de sa " feuillée, le rossignol tirera de son gosier des accents plus tendres pour chanter les louanges du seigneur abbé. Qu'Apollon désormais fasse de ces lieux enchanteurs son séjour favori : il y trouvera des disciples que sa présence inspirera... "

Neuf élégies, sans compter une ode en

vers grecs et en vers latins, sont consacrées au développement de cette allégorie.

Elegia I. *Laurus, Arbor Maialis ex monte Parnasso ad Montem Blandinum delata.* — Elegia II. *Præsulis nomen cortici inscriptum.* — Elegia III. *Ad Maium.* — Elegia IV. *Ad Auram.* — Elegia V. *Ad Solem.* — Elegia VI. *Ad Philomelam.* — Elegia VII. *Ad Zephyrum.* — Elegia VIII. *De ubertate soli Blandiniensis.* — Elegia IX. *Ad Apollinem de novo Blandiniensi Parnasso.*

ΩΔΗ εἰς τὴν ἱερὸν δένδρου σκίαν.

Ole in sacræ arboris umbram.

Outre ces pièces allégoriques, le recueil renferme quatre élégies adressées à l'évêque de Gand et aux prélats qui assistèrent à la consécration de l'abbé Gérard Rym. L'*Arbor Maialis* se termine par de petites pièces de fantaisie adressées au nouvel abbé du Mont-Blandin.

Si le poète n'a pas encore atteint toute la maturité de son inspiration dans le premier de ces recueils, le second est déjà l'œuvre d'un artiste complètement maître de son instrument. Il y a là plus d'une pièce qui aurait mérité de figurer dans les œuvres complètes de l'auteur. Ce sont les débuts de Sidronius à l'âge de 34 et de 37 ans. Deux ans après l'*Arbor Maialis* paraissaient ses élégies au marquis d'Aytona.

Donnons ici, en finissant, une lettre d'affaires, communiquée par M. le sénateur de Coninck de Merckem. C'est le seul document écrit par Sidronius dans sa langue maternelle. A ce titre, cette lettre a un véritable intérêt historique :

Myn Heer,

Ick hebb' uwer Ed. aenghenamen ontfanghen tote Tongeren ende hebbe besorght gheweest voor u Ed. affairen. Hebbe oversulck gehandelt met myn Heer Paladanus teghenwoordich Burchmeister van Maestricht, den seer ervaren, oprecht, ende catholyck man, aen den welken den staet van t'huys van Nieuwenburch geheel bekend is. Desen heeft my gheantwoort seker te wesen datter niet te verwachten en is van t'huys van Nieuwenburch. De verande-

ringhe oock die daer by overgekomen is door het overlyden van den ouden Her-toogh, heeft my de goede hope die ick hadde door d'entremise van synen Biechtvader benomen te meer om dat ick verstaë, datter gheene schulden van dat huys soo recht weerdich sy syn, betaelt en woorden, t'welck uitgeput is oock door een korte oorlooghe. Soo datter niet gheradigher en scheynt te wesen, dan dat uwe Ed. den pant aanspreke an den schoonvader uwer Edel. van loffeliaker memorie, gegheven ist dat de recht gheleerden vonnissen uwer Ed. recht ghefondeert te sijn. Ick ben droevic, dat ick uwe Ed. in dit affairen gheenen voorderen bijstant en kan doen, noch metter daet betoonen en can dat ick ben, ende altyt blijven sal

Myn Heer, uwen ootmoedighen dienaer,

SIDRONIUS DE HOSSCHE.

Antwerpen, 17 julij 1653.

Ferd. Loise.

Dict. univ. et class. d'histoire. — *Biogr. de la Flandre occid.* — Van Hulst, notice. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas.* — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jesus*, t. II. — Oettinger, *Bibliogr. biogr.* — Foppens, *Biblioth. belg.*, t. II, p. 1096. — Cornelissen, *Ad. Sidronium Hosschium, Carmen.* — Prudens Van Duyse, *Herinneringen aen het feest gevierd te Merckem, den 20 augustus 1844, ter eere van den dichter Sidronius Hosschius.* — F. Vande Putte, *Merckemensia.* — J. Levaux, *Ann. de la Soc. d'Emulation pour l'étude de l'hist. et des antiq. de la Flandre* (1886).

HOTTON (Godefroid), théologien protestant, né à Stavelot, province de Liège, vers 1602, mort à Amsterdam le 26 juin 1656. Ses premières années se passèrent à Frankenthal, ville du Palatinat, où sa mère, Marie Doguet, devenue veuve, alla rejoindre ses parents qui avaient émigré pour cause de religion. Il fit à Genève ses études théologiques. Le livre du recteur de l'Académie fondée en 1559 par Théodore de Bèze nous prouve qu'il y fut inscrit comme élève à partir du mois de septembre 1621. Douze ans plus tard, nous le retrouvons à Limbourg, aujourd'hui Dolhain-Limbourg, en qualité de pasteur de l'église wallonne. Il soutint dans cette ville, en 1633, une retentis-

sante dispute sur les dogmes qui dura quatre jours, du 19 au 22 avril, contre le P. récollet François Hauzeur. Comme celui-ci s'en allait partout criant victoire, Hotton composa un récit du colloque et se rendit en Hollande pour le faire imprimer. En route, son manuscrit fut perdu ou volé; mais, tant bien que mal, il le refit de mémoire, n'ayant ni notes ni livres à sa disposition. Le Père Hauzeur s'en moque. « Et dire, s'écrie-t-il, qu'il fut cinq mois absent de Limbourg pour vaquer à ce chef-d'œuvre. » Nous n'avons point ce livre sous les yeux, voici cependant son titre à peu près exact: *Réponse et apologie de Godefroid Hotton, ministre à Limbourg, contre les fausses accusations, vanteries et injures de François Hauzeur, moine franciscain et lecteur jubilé de l'église de Liège*. Leyde, 1634, in-8°.

Au mois de novembre 1634, Hotton fut appelé à Amsterdam pour y remplir les fonctions de pasteur wallon. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses autres ouvrages.

Nous citerons dans le nombre :

1. *De Christianâ inter Europæos concordia, sive tolerantia in charitate stabiendâ, tractatus*. Amsterdam, 1647, 1 vol. in-8°, 1640, première édition; 1647, deuxième édition. Ce livre, qui fit sensation, a été traduit en français par Hélié Poirier, sous le titre suivant : *De l'union et réconciliation des églises évangéliques de l'Europe, ou des Moyens d'établir entre elles une tolérance en charité*. Amsterdam, 1647, 1 vol. — 2. *La Piété éprouvée représentée en homélies familières sur les trois premiers chapitres de l'histoire de Job*. Amsterdam, 1647, 1 vol. in-4°.

Hotton s'était marié vers 1626. Son fils aîné Jean, sur lequel nous manquons de détails, étudia à Leyde la théologie sous le célèbre Spanheim, à partir de 1647; son second fils Pierre, qui visita la même université à partir de 1666, se fit un nom comme médecin et botaniste. Il mourut à Amsterdam, en 1709, à l'âge de soixante et un ans. Charles Rahlenbeck.

HOUCKAERT. Voir HOOCKAERT.

HOUCKE (*Charles VAN*), neveu de l'historien du même nom, né à Ypres en 1593, mort en 1650, entra dans la Compagnie de Jésus en 1612 ou 1613, et passa quinze années dans l'enseignement des humanités. Il se livra ensuite aux missions des campagnes, où il déploya beaucoup de zèle et fut très goûté en pays flamand. C'est tout ce que l'on sait de la vie de ce religieux.

Ses œuvres se composent de traductions néerlandaises d'ouvrages composés, l'un en espagnol, les autres en français.

Le premier est un *Traité de la tribulation* du P. de Ribadeneira; le second, une légende sous forme hagiographique sur *Geneviève de Brabant*. (Voir *Biographie nationale*, au mot GENEVIÈVE DE BRABANT, t. VII, p. 586).

La pieuse légende traduite par le P. Van Houcke est d'un Français, le P. René de Ceriziers, dont l'ouvrage était intitulé : *l'Innocence reconnue*. Le titre annonce un récit d'édification religieuse et morale : « *la Sainte Susanne* » néerlandaise ou la *Vie de la sainte* » princesse *Geneviève*, femme de l'illustre » palatin Sifroi, vie pleine d'enseignements religieux, etc. »

Le P. Van Houcke avait, en outre, préparé pour l'impression un livre intitulé : *Rançon spirituelle pour les âmes du Purgatoire*, traduite du français en belge (*ex Gallico Belgice translatus*), enfin un traité sur les fondateurs des différents ordres, traduit du P. Etienne Binet.

Voici les titres de ses ouvrages avec leurs diverses éditions :

1. *Tractaet van de Tribulatie seer profytelyck ter Saligheyt*. Ghemaeckt in de spaensche tale door den E. P. Petrus de Ribadeneira, ende verduytscht door den E. P. Carolus Van Houcke, t'Antwerpen, by Hendrick Aertssens, 1635, in-8°, p. 578. — 2. *De H. Nederlansche Susanna ofte het leven van de H. prinsesse Genoveva*, huysvrouw van den doorluchtigsten palatyn Sifridus. Ghemaeckt in de fransche spraeke door den E. P. Renatus de Ceriziers, ende in de nederduytsche vertaelt door den E. P. Carolus Van Houcke. Ghedruckt tot Ypre, by Philips de Lobel, in den Gulden Bybel, 1645,

in-8°, 255 pages. Cet ouvrage eut sept éditions. La deuxième datée de 1713. La troisième parut à Anvers, chez Josephus Thys, sans date. La quatrième, chez P.-J. Rymers, aussi sans date, p. 177. L'approbation est d'Anvers, le 6 février 1743. La cinquième, toujours d'Anvers, chez A.-P. Colpyn, 1758, in-8°, p. 233, sans la préface et la table. La sixième chez le même éditeur, Rymers, 1770, in-12, p. 223. La septième, Gent, 1783, in-12.

Sotwel ajoute : *Paraverat prelo :*

1. *Lytrum spirituale pro animabus in Purgatorio, ex Gallico Belgice translatum.*
- 2. *Tractatus de Fundatoribus ordinum, ex Gallico P. Stephani Binet.*

Ferd. Loise.

Biogr. de la Flandre occid. — De Backer, *Ecrivains de la Comp. de Jésus.*

HOUDAIN (Jean) ou HOUDANUS (*Joannes*), écrivain ecclésiastique, poète, naquit à Leuze et fleurit dans la première moitié du XVII^e siècle. Recteur de l'Ecole Latine d'Avesnes et chanoine de l'église de Saint-Nicolas, en cette ville, il obtint ensuite un canonicat à l'église de Saint-Ursmar de Binche.

Il a traduit de l'italien en latin :

1. *Cornelii Mussi, Episc. Bipontini, ex ord. Minorum adsumpti, orationes XVI in Decalogum.* Mons, 1636, in-8°. —
2. *Orationes ejusdem XIX in Symbolum Apostolorum, de Passione Domini et de duabus dilectionibus Dei ac proximi.*

Il a laissé une pièce intitulée : *Manalippus, Tragœdia sive Prodigium D. Joannis Apostoli et Evangelistæ*, en différents mètres.

Emile Van Arenbergh.

Valère André, *Bibl. belg.*, 520. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 664.

HOUDENG (Raoul DE), poète, né à Houdeng, près de Binche (1), dans la première moitié du XIII^e siècle, florissait

(1) Village aujourd'hui appelé Houdeng-Aimeries. Quelques écrivains français ont cherché à revendiquer pour leur pays Raoul de Houdeng, en lui donnant pour lieu de naissance Houdain en Artois (Pas-de-Calais), Houdain lez-Bavay (Nord), Hodeng-en-Bray (Seine-Inférieure). Il est à noter que l'on écrivait, au XII^e et au XIII^e siècle, *Housdaing, Hosdam, Houdain* et aussi *Hosdeng, Housdeng* pour désigner la localité qui est devenue Houdeng-Aimeries.

de 1172 à 1191. Il a composé des fabliaux gracieux et des romans héroïques très remarquables, notamment : *le Songe*, ou *la Voie d'enfer*, *la Voie de paradis*, *le Chevalier à l'Espée*, *le Roman des Aeles*, *le Roman de Méraugis*. Dans la première de ces œuvres, l'auteur s'est ainsi fait connaître :

Congié prent Raouls, si s'esveille,
Et eis contes faut si à point
Qu'après ce n'en droioit point
Par aventure qui aviegne
Devant que de songier reviegne.
Raouls de Houdaing sans mençoie,
Qui cest fablet fis de son songe.

On lit encore dans le *Roman de Méraugis* :

Cist conte faut, si s'en délivre
Raoul de Houdanc, qui cest livre
Commença de ceste matire.
Se nus i trove plus que dire
Qu'il n'i a dit, si die avant,
Que *Raoul* s'en taira à tant.

Raoul de Houdeng appartenait, selon toute apparence, à cette noble famille qui a fourni au Hainaut de valeureux chevaliers, Gui de Houdeng qui se rendit à la cinquième croisade, Guillaume, qui prit part à la bataille de Bouvines; Nicolas, conseiller du comte de Hainaut Jean II d'Avesnes et l'un des plus anciens bienfaiteurs des hospices de Mons.

Notre trouvère avait beaucoup d'esprit et de gaité. Les critiques s'accordent à lui reconnaître le mérite de l'invention et une versification harmonieuse. Naturellement porté au burlesque, il abusa trop souvent de ces images licencieuses que leur crudité rend parfois inadmissibles. Cependant il abonde en traits satiriques et moraux.

Dans le *Songe*, ou *la Voie d'enfer*, où l'on remarque des souvenirs du pays, qu'il habita, Raoul expose les vices qui mènent l'homme à la perversité, et après avoir en quelque sorte indiqué la route la plus sûre pour se perdre complètement, il termine ainsi :

Ci fine li songes d'enfer :
Diex m'en gart esté et yver !
Après orrez de paradis ;
Diex nous à maint et noz amis.
Explicite le Songe d'enfer.

La Voie de paradis est, comme on le pense bien, le contrepiéd de l'autre fa-

bliau. Tandis que, dans celui-ci, on ne rencontre que vice, meurtre, désespoir, mort subite, il n'y a dans le chemin qui mène au ciel que des vertus, des qualités et d'heureux gîtes.

Ces deux fabliaux ont été édités par Achille Jubinal.

Le Chevalier à l'Espée est un joli fabliau, qui contient plus de 1,200 vers. On le trouve dans le recueil publié par Méon en 1823.

Le Roman des Aeles ou *des Ailes* est une sorte de code de la courtoisie chevaleresque.

Enfin, dans le *Roman de Méraugis de Portlesquez*, ce ne sont qu'amours, galanteries, tournois et faits glorieux.

Huon de Méry a fait en ces termes l'éloge de Raoul de Houdeng et de Chrestien de Troyes :

Lesdits Raoul et Chrestiens
Qu'onques bouche de chrestiens
Ne dict si bien com ils faisoient ;
Car, quant ils disent, ils prenoient
Li bon François trestout à plain
Si com il leur venoit en main ;
Si qu'ils n'ont rien de bien guerpy.
Si j'ay trouvé aucun espy
Après la main aux Hennuyers,
Je l'ai glané moult volentiers.

(*Tournoyement de l'Ante-Christ.*)

Avec Chrestien de Troyes, Raoul de Houdeng a donné une impulsion progressive à la formation de la langue française. On lui a attribué le roman de *La Conquête de Saint-Graal* et d'autres, qui appartiennent à Chrestien de Troyes.

L. Devillers.

Estienne Pasquier, *Les rech. de la France*, p. 602. — *Hist. litt. de France*, t. XVIII, p. 786, et t. XXIII, p. 146. — André van Hasselt, *Mém. sur les poètes hennuyers et tournaisiens des XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.* — Arthur Dinaux, *Les trouvères hainuyers, brabançons, etc.*, t. IV, p. 597 et suiv. — Jules Monoyer, *Les Villages de Houdeng, Goegnies, Strépy*, 2^e éd., p. 107-112. — Ad. Siret, *Récits historiques belges*, p. 226.

HOUSTA (*Baudouin DE*), écrivain ecclésiastique, naquit à Tubize d'une famille originaire d'Allemagne, au dix-huitième siècle. Augustin profès de la province belge, il habitait au couvent d'Enghien. Bachelier en théologie, il enseigna chez les Augustins de Louvain, professa ensuite dans les abbayes de Saint-Trond, de Mous, d'Afflighem et de Saint-Martin, à Tournai, et remplit avec

distinction la charge de prieur à Louvain. Ce religieux mourut à Enghien en 1760.

On a de lui un ouvrage intitulé : *Mauvaise foi de M. l'abbé Fleury, prouvée par plusieurs passages des saints Pères, des conciles et d'autres auteurs ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement traduits dans son histoire*. Malines, Laurent Vander Elst, 1734, 1 vol. in-8^o. Ce livre, qui retient peu l'attention par l'agrément du style, contient un assez grand nombre d'observations critiques ; Osmond du Sellier, dans sa *Justification des discours et de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, n'y a pas répondu, laissant, dit-il, à part les injures du moine flamand. Le père de Hosta attaque avec apreté l'ouvrage de Fleury, et ses biographes s'évertuent à expliquer les véhémences de sa critique. « Si le père de Hosta, » dit De Feller, montre quelquefois un « peu d'humeur, s'il croit découvrir de « la mauvaise foi dans des passages où « peut-être il n'y a que de l'inattention « ou de la négligence, il faut convenir, « d'un autre côté, que l'illustre historien « a donné occasion à des reproches fondés, que sa critique a été « quelquefois caustique et amère, et « qu'il a porté un regard sévère sur des « choses qui se présentaient naturellement sous un aspect favorable. »

Le P. de Hosta a, en outre, publié :

1. *Oratio funebris, quam in exequiis illustrissimi D. D. Petri Lambertii Drou, Episcopi Porphyriensis, dixit*; Lovanii, 1721. — 2. *Vita S. Adriani*, 1722. — 3. *Vita sanctorum Benedicti, Trudonis et Eucherii*, 1723. — 4. *Historia imaginis miraculosæ Beatæ Mariæ Virginis de Bono Successu. Bruxellis*, 1726. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède de lui : *Origo et propagatio ordinis FF. eremit. Sancti Augustini*. (Ms. 16493.)

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Biblioth. augustina*, p. 455. — De Feller, *Biogr. univers.*, IV, 663.

HOUT (*T. VAN*) ou HOUTEN. Ce nom est celui d'un bon paysagiste du XVII^e siècle qui naquit, croyons-nous, à Bruxelles, et que Teniers le Jeune employa pour peindre des fonds de paysage dans ses tableaux. Il peignit également

le genre. Le catalogue de Terwesten et De Hout mentionne assez souvent les deux noms en les attribuant à deux personnages, mais nous croyons qu'il s'agit d'un même individu. Le vieux catalogue du musée de Bruxelles le cite sous le nom de Van Houtter. Nous croyons qu'il s'agit de T. Van Hout. Le nouveau catalogue ne mentionne plus ni le nom, ni le tableau. Dans tous les cas, c'était un artiste de beaucoup de talent, dont les tableaux avaient sans doute été attribués à quel-que artiste de renom.

Ad. Siret.

HOUTERMAN (*Marc*), grand musicien du siècle de Palestrina, né à Bruges vers 1537 et mort à Rome en 1577. Organiste remarquable, Houterman fut appelé en cette qualité à la basilique de Saint-Pierre, pendant que Palestrina y dirigeait les chœurs. Son talent de virtuose était si brillant, qu'on ne craignit pas de graver sur sa tombe qu'il avait été le *prince* des musiciens de son temps (*musicorum sui temporis facile princeps*). Il semble donc qu'il ait été, sur le terrain de la virtuosité, aussi grand que l'incomparable Palestrina le fut comme compositeur. Houterman avait épousé Jeanne Gavadia, une savante musicienne (*musices scientissima*), née vers 1546 et décédée en 1572. Les amis et exécuteurs testamentaires de Marc Houterman, Assentius Martinez, Philippe Peccati et Henri de Roover, lui élevèrent, dans l'église Santa-Maria dell' Anima, où le grand organiste avait été inhumé, un monument sur lequel on lit l'épithaphe suivante :

D. O. M.
MARCO HOUTERMANO BRUGENSI
VIRO AMABILI ET MUSICORUM SUI TEMPORIS
FACILE PRINCIPI
VIX ANN. XL
OBIIT NONIS FEBR. MDLXXII
ET
JOANNAE GAVADIAE MARCI UXORI
PUDICISSIMAE ET MUSICES SCIENTISSIMAE
VIX. ANN. XXVI
OBIIT VIII KAL. SEXTILIS MDLXXII
ASSENTIUS MARTINEZ
PHILIPPUS PECCATI
ET HENRICUS DE ROVER
TESTAMENTI EXECUTORES P.

Alphonse Goovaerts.

Bertolotti, *Artisti Belgi ed Olandesi à Roma*, p. 311. — Gaillard, *Épithaphe des Néerlandais enterrés à Rome*, p. 423. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, 2^e éd., t. IV, p. 374. — Van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. VI, p. 501.

HOUTHEM (*Jean DE*), seigneur de Houthem-Sainte-Marguerite, etc., magistrat. Il était licencié en droit et pratiquait probablement comme avocat, lorsque le conseil souverain de Brabant ayant été réorganisé ensuite de lettres patentes de la duchesse Marie de Bourgogne du 6 juin 1477, il y fut admis en qualité de conseiller. Grâce à ses aptitudes et à sa connaissance du droit, quoique licencié seulement, il ne tarda pas à devenir premier conseiller et chef titulaire de cette cour (lettres patentes du 27 décembre 1483). Finalement, Maximilien d'Autriche lui conféra la charge de chancelier par ses lettres datées de Francfort le 15 février 1485, en remplacement de Charles de Groote, chevalier, décédé. D'après la *Chronologie historique* des chanceliers et conseillers du conseil de Brabant, ouvrage manuscrit attribué à Foppens, mais qui a eu un continuateur, les états de Brabant s'opposèrent à cette nomination (1) parce que de Houthem n'était pas Brabançon de naissance, qualité requise par la joyeuse entrée. Foppens ajoute même que, pour lever cette difficulté, l'empereur Frédéric III érigea en baronnie la terre de Houthem-Sainte-Marguerite, apanage du chancelier, par lettres patentes données à Anvers le 21 septembre 1488, conséquemment à plus de trois années d'intervalle. Quant à l'érection, le fait est exact; mais il ne l'est pas, croyons-nous, quant au motif énoncé par Foppens. En effet, Jean de Houthem descendait en ligne directe d'une ancienne famille du Brabant qui comptait parmi ses nombreuses possessions la terre précitée, où elle paraît avoir résidé de père en fils. « On rapporte de ce « chancelier, » lit-on encore dans la *Chronologie historique*, « une particularité singulière. Lorsque, au mois d'octobre 1496, tous les Pays-Bas étaient « en fêtes et réjouissances pour la grande « alliance contractée par l'archiduc Phi-

(1) Foppens lui donne la date fautive du 15 mai 1485 et M. A. Wauters, celle du 15 février 1486-1487. Le 15 février 1485, d'après le style suivi à Francfort, est la date indiquée dans le registre n° 2427 de la chambre des comptes. Elle est donc officielle.

« lippe le Beau, souverain de ces pays, « lorsqu'il épousa Isabelle (lisez Jeanne), « héritière de Castille et d'Arragon, le « chancelier Jean de Houthem en témoignait ouvertement sa douleur et ne « voulut pas sortir de sa chambre. Il « allégua pour raison que c'était là « l'époque de tous les malheurs qui surviendraient aux Pays-Bas par l'éloignement de leurs souverains (1). La « suite du temps a fait voir qu'il avait « deviné juste. » M. A. Wauters dit qu'on attribue quelquefois cette pensée prévoyante au successeur de Jean de Houthem, le chancelier Stradio. Il rappelle que Maximilien eut plus d'une fois recours aux talents oratoires du chancelier de Houthem dans ses démêlés avec ses sujets. A maintes reprises, ce dernier prit la parole pour apaiser les Gantois ou les Brugeois soulevés ou pour obtenir des États le vote d'un subside. Ce fut lui qui harangua les Gantois lorsque, le jour de la Madeleine 1485, Maximilien « étant, dit « Molinet, à la grande salle de son hôtel en Gand, séant en un siège eslevé « et orné le plus richement que jamais », leur fit grâce. Toute la cour, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Bretagne, des évêques, etc., furent témoins de l'humiliation des fiers bourgeois de la cité d'Artevelde. Selon la remarque de M. A. Wauters, Jean de Houthem, au milieu de ses préoccupations politiques, ne négligea pas le soin de ses intérêts. Maximilien et Philippe le Beau lui accordèrent mainte faveur. Le premier lui fit don et l'investit en personne de la justice haute, moyenne et basse de la seigneurie de Houthem-Sainte-Marguerite. Cette importante formalité eut lieu le 31 décembre 1486, en présence d'un grand nombre de feudataires. L'acte de donation, daté d'Aix-la-Chapelle, est du mois d'avril précédent. Après avoir dignement administré sa charge pendant quatorze ans, ainsi que s'exprime Foppens, de Houthem

décéda, non en 1499, date énoncée par cet auteur, mais au commencement de l'année 1504, sans toutefois être resté dans l'exercice de ses fonctions, en ayant été déchargé (*onblast*) par Philippe le Beau, qui le remplaça par Guillaume Stradio, chevalier, seigneur de Malèves, Orbais, etc. (lettres patentes de nomination du 5 novembre 1499). On ne voit pas le motif de cette démission. Ajoutons que le chancelier de Houthem fut inhumé dans l'église de Houthem, devant le grand autel. Il avait épousé Marie Vanderspout, d'une ancienne famille brabançonne. Il laissa des enfants.

L. Galesloot.

Foppens, *Chronologie hist. des chanc. et cons. de Brabant*, registres des chambres des comptes, aux archives du royaume. — A. Wauters, notice histor. sur la seign. de Houthem-Sainte-Marguerite, dans la *Belgique ancienne et moderne*.

HOUTHEM (*Libert*), poète latin de la seconde moitié du xvi^e siècle. Dans ses écrits il se nomme Liégeois; mais, s'il faut en croire Foppens, il naquit à Tongres, où son oncle paternel était prieur des chanoines. Quoi qu'il en soit, il entra dans l'ordre des Hiéronymites et enseigna, pendant plusieurs années, dans le collège que ces frères dirigeaient à Liège. Foppens et Sweert disent même qu'il en était le recteur. Il écrivit à l'usage des élèves du collège plusieurs opuscules non dépourvus de mérite. Ils furent imprimés chez Walter Morburius, le fondateur de la première imprimerie liégeoise, et sont devenus célèbres parmi les bibliophiles pour leur extrême rareté.

En 1570, il fit un résumé des *Progymnasmata in artem oratoriam*, de François Sylvius, d'Amiens. Ils renfermaient surtout des règles pour la construction de la phrase et la place des mots dans la proposition. Chaque règle était accompagnée d'un ou plusieurs exemples, et l'auteur s'était attaché à choisir comme tels des sentences morales (*Progymnasmatum Francisci Sylvii Ambianatis in artem oratoriam epitome in qua elegantissimis dicendi præceptis ea passim subjiciuntur exempla, quæ ex intimis philosophiæ penetralibus deprompta videri possint*).

(1) M. Ch. Piot a insisté sur ce point dans son travail *La conférence de Francfort-sur-Mein*, inséré au tome XI de la 4^e série des *Bulletins* de la Commission royale d'histoire.

Leodii, typis G. Morberii, typ. jurati sub intersignio Patientiæ. In-4^o de 28 ff. non chiffrés. Bibliothèque d'Ulysse Capitaine à l'université de Liège).

Deux ans après, le frère Houthem composa pour ses élèves une nouvelle prosodie (*Absoluta conficiendorum versuum methodus compendio tradens quod infinitis prope quorundam scriptis proditum est. Per F. Libertum Houthem Leodii Hieronymiani apud suos instituti.* Leodii, per G. Morberium, 1572. In-8^o de 42 ff. non chiffrés. Bibliothèque publique de Douai). Il en donna une seconde édition en 1576, changeant certains points de la première, à la demande de Guill. Dupaix, abbé de Floreffe, auquel il dédia l'édition nouvelle. Elle parut à Louvain, *apud Rutgerum Velpium sub Castro Angelico* (48 ff. non chiffrés. Bibliothèque de l'université de Louvain) L'auteur y enseigne, par demandes et par réponses, la quantité des syllabes et les espèces de vers les plus usitées : l'hexamètre, le pentamètre, les vers iambiques, le dimètre trochaïque, les vers anapestiques, le saphique, le phaleucius, l'asclepiaque et le glyconique. Pour joindre les exemples aux préceptes, il ajoute plusieurs poésies de sa composition. Ainsi, comme exemple de distiques, il raconte l'histoire d'un parricide arrivé près de Lubeck; pour montrer comment des hexamètres peuvent être unis à des trimètres iambiques, il décrit une excursion qu'il avait faite à Maestricht lors de la fête de saint Servais, le dîner chez Arn. Comans avec les poètes de la ville, Ger. Æmilium, Seb. Paunellus, Gilles Holy, et les démêlés qu'il eut à son retour, à Hacourt, vis-à-vis de Visé, avec trois calvinistes. Tous ces faits sont exposés d'une façon très vivante et avec esprit. A la fin du volume se trouve une ode en l'honneur du troisième « consulat » de Streel et Bex (1572).

En 1574, une comédie allégorique prouva mieux encore le talent poétique de Houthem. Elle avait pour titre : *Theatrum humanæ vitæ, comædia nova, quæ proposita nostrarum actionum hypotyposi totum hominem vivis depingit colori-*

bus. Authore Liberto F. Houthem Leodio, Hieronymianæ apud suos professionis. (Leodii, ex typographio Gualteri Morberii, typographi jurati. In-4^o de 36 ff. non chiffrés. Bibliothèques de Gand et d'Ul. Capitaine.) Le but de la pièce est de montrer que l'homme, sous le christianisme, peut tomber, mais trouve son pardon par la grâce divine. Tous les personnages sont des abstractions sous des noms grecs. L'Homme y paraît constamment accompagné de la Chair et de l'Esprit. Au premier acte, il est encore païen. Ses deux associés se disputent constamment et l'Homme ne sait qui entendre. Il désire savoir d'où il vient et où il va; la Chair garde le silence; la réponse de l'Esprit est qu'il lui a été donné pour maître, mais qu'ayant perdu la sagesse, il ne peut éclaircir ses doutes. Au second acte, la Grâce annonce le salut de l'Homme. Théodidactos, le héraut évangélique appelé par elle, lui enseigne ses destinées, l'arme de la cuirasse de l'orthodoxie et donne à l'Esprit un fouet pour aiguillonner la Chair dans la suite du voyage. D'abord tout va bien. Pluton a beau lancer toute la cohorte des démons, ils sont promptement mis en déroute. Malheureusement, l'Homme se laisse attendrir par la Chair trop lente à suivre, et se repose avec elle au pied d'un arbre. Pluton voyant l'occasion propice lui députe Pseudochryse ou la Fausse Persuasion, qui l'entraîne à son palais. Les jolies filles de la rusée lui enlèvent son armure et mettent un bandeau à l'Esprit; puis on fait bonne chère et Acolasia séduit l'Homme après le festin. Pseudochryse le marie ensuite à sa fille Pleonexia ou la Cupidité. Dès ce moment, il n'hésite plus à voler, à se parjurer, à prendre le bien des pauvres. Mais, au cinquième acte, la Grâce envoie de nouveau à l'Homme Théodidactos pour lui faire considérer ses crimes. L'Esprit, abruti, est d'abord incapable de se relever; la Grâce vient à son aide, l'Homme se repent et l'Amour lui annonce le pardon. — Telle est cette pièce qui a fait dire à Ulysse Capitaine : « Houthem dépeint l'homme avec une verve et une vérité

" qui le placent non seulement au nom-
 " bre des poètes latins les plus remar-
 " quables du ^{xvi}^e siècle, mais qui lui
 " assignent encore un rang distingué
 " parmi nos meilleurs penseurs. " Cet
 éloge est évidemment exagéré; le fond
 vaut cependant mieux que celui des
 autres moralités de l'époque, le style est
 généralement animé et le dialogue assez
 vif.

L'année suivante, Houthem fit jouer
 par ses élèves une tragédie ou, comme il
 l'appelait, une tragi-comédie, parce
 qu'elle avait un dénouement heureux.
 Le sujet était tiré du livre des Juges.
 Elle parut sous ce titre : *Gedeo, tragico-
 mœdia sacra. Auct., etc. Leodii, typis
 G. Morberii, 1575, in-4o*. On n'en con-
 naît plus d'exemplaire. Il publia aussi
 cette année, en les dédiant aux bourg-
 mestres J. Streel et P. Bex, des pré-
 ceptes moraux en vers, suivis d'un
 poème sur la Nativité du Christ (*Ethi-
 cæ vitæ ratio seu moralia præcepta scena-
 riis comprehensa. Auctore, etc. Leodii,
 typis G. Morb., 1575, in-8o*). Le volume
 fut réimprimé à Anvers chez Plantin, en
 1577, avec quelques autres poésies (*Ethi-
 cæ vitæ ratio seu moralia vitæ instituendæ
 præcepta scenariis acatalectis in studiosæ
 juventutis gratiam comprehensa per F. Li-
 bertum Houthem Leodium Hieronymianæ
 professionis, Poetam laureatum. His mi-
 scellanea quædam carminum accesserunt
 per eundem. Antverpiæ ex off. Chr. Pl.,
 archetyp. regii. 54 p., petit in-8o*). L'édi-
 tion liégeoise, dont de Villenfagne avait
 encore vu un exemplaire en 1810, ne se
 rencontre plus; celle d'Anvers se trouve
 au musée Plantin et à la bibliothèque
 de l'Université de Louvain. Les pré-
 ceptes moraux pour la jeunesse sont dé-
 veloppés en neuf poésies en trimètres
 iambiques; ils se réduisent à ceci : se
 lever de bonne heure, prier Dieu, se
 mettre à l'ouvrage, considérer quel'étude
 conduit au bonheur, aimer ses maîtres,
 unir la probité aux lettres, éviter les
 mauvaises compagnies, examiner le soir
 la conduite qu'on a tenue pendant la
 journée. Ces conseils, exposés dans un
 style simple, sont appuyés par des
 citations d'auteurs anciens : Tèrence,

Juvénal, Lucien, Homère, Pindare,
 Euripide et Ménandre. Quelquefois des
 vers grecs sont intercalés dans le texte.
 Gruter a inséré une partie de ces pré-
 ceptes dans les *Deliciæ poetarum Bel-
 gicorum*, t. II, p. 1145. Le poème sur
 la naissance du Christ a pour titre :
*In natalem Redemptoris humanæ condi-
 tionis Jesu Christi oratio* (p. 31-39).
 Au lieu de chanter, dit-il, des sujets
 peu relevés, il va prendre son élan et
 élever la voix en invoquant, non les
 Muses, mais la Vierge. Dieu a résolu
 d'apaiser sa colère; il fait annoncer la
 naissance de son fils. Cette annonce est
 ensuite longuement décrite et le
 poète finit par les mots *Nascere, parve
 puer, etc.*, répétés plusieurs fois. Il y a
 quelques belles parties dans cette œuvre,
 surtout à la fin.

Le volume d'Anvers contient ensuite
 quatre autres pièces. Comme de Villen-
 fagne n'en parle pas, il y a lieu de croire
 qu'elles ne figuraient pas dans l'édition
 de Liège. Les deux premières sont écrites
 dans un ton badin : 1^o *In monstrosam
 effigiem carmen ad lectorem candidum*.
 À Weimar, un ministre luthérien et un
 prédicateur calviniste voulaient parler à
 la fois au peuple; tout à coup un mons-
 tre parut à leurs yeux : cou et front
 de taureau, oreilles d'âne, gueule de
 lion, etc. C'était sans doute l'image du
 démon :

*Nam velut in medio Dominus solet esse suorum
 Sic inter tales dæmones esse solent.*

2^o *De Gallis jocus*, en hendécasyllabes.
 Un ambassadeur scythe arrivé à Paris
 pendant le carnaval crut que tout le
 monde était fou; voyant les habitants
 tranquilles le mercredi, il se laissa per-
 suader que les Cendres leur avaient
 rendu la raison. Voulant rapporter à
 son souverain un si précieux remède
 contre la folie, il acheta toute la provi-
 sion, et il paraît que depuis lors les
 Français, privés du correctif, sont plus
 fous que jamais. C'est peut-être à cause
 de cela qu'ils se livrent depuis quinze
 ans à la guerre civile.

Les deux autres pièces sont à l'adresse
 des soldats espagnols, dont les excès
 provoquaient son indignation. Un de

ces soldats avait tué une jeune fille qui lui avait résisté et avait souillé son cadavre. Houthem expose ce fait horrible dans la poésie *De quodam qui puellæ prius a se quod pudicitiam prostitueret nollet interfectæ stuprum obtulit*. Il raconte ensuite que le criminel, condamné à mort, reçut en prison la visite d'un prêtre. Celui-ci eut de la peine à lui faire comprendre sa situation : il croyait qu'un Espagnol ne pouvait être condamné ; quand il entendit parler du Paradis, il mordit le prêtre et lui fit de terribles menaces pour le cas où ses promesses resteraient sans effet. Un autre soldat espagnol, en garnison à Maestricht, avait perdu son argent au jeu dans la nuit de Noël de l'an 1575. Il réclame de l'argent du bourgeois chez lequel il était logé, et ne pouvant en obtenir autant qu'il désirait, il le roue de coups et le laisse à moitié mort. Puis il entre furieux pendant l'office dans l'église Saint-Servais et tue un autre bourgeois d'un coup d'épée. Houthem s'écrie :

*Egregius vero fidei defensor avitæ,
Per quem nulla illo sunt sacra facta die!*

Peu avant la publication de ces intéressantes poésies, notre auteur avait reçu un honneur insigne, fort ambitionné à cette époque. L'empereur lui avait accordé le titre de *poeta laureatus*. Vers le même temps, probablement en 1576, il avait quitté Liège. Il venait d'être appelé à la direction du collège que les Hiéronymites avaient à Bruxelles sur la place Saint-Géry. De grands malheurs l'y attendaient. Lors des troubles de 1579, le collège fut assailli par les calvinistes, plusieurs élèves tués et Houthem lui-même jeté en prison (*Didactici generis oratio*, dédicace). Bientôt cependant il fut remis en liberté, mais l'établissement des Hiéronymites fut supprimé et la maison cédée aux calvinistes pour l'instruction de cent enfants indigents de leur culte. L'ancien directeur se retira à Mons, où un grand nombre d'ecclésiastiques avaient trouvé un asile. Le conseil communal le nomma professeur au collège de Houdain, qui avait été fondé à Mons en 1545. Il y professait déjà à la fin de 1579, car, le 1^{er} jan-

vier 1580, il envoya comme cadeau de nouvel an au conseil de la ville un opuscule, sous forme de discours, exposant, par des exemples tirés de l'histoire ancienne et moderne, les maux qui peuvent naître de mauvais voisinages. Il est intitulé **KAKOFEITNIA seu Mala vicina, libellus vicinos malos velut catalogo recensens, quidque ab ipsis vel commodi vel incommodi expectare liceat, obiter demonstrans, per D. Libertum Houthem Leodium, poetam laureatum**. Montibus Hannoniæ ap. Rutgerum Velpium, typ. jur. 1580, 5 et 21 pages (Bibliothèques de MM. R. Chalon et H. de Theux).

La même année, il dédia au magistrat de Mons un petit écrit polémique en français, dont voici le titre : *Démonstration par laquelle clairement s'apperoit qu'on ne se doit nullement transporter à la nouvelle prétendue religion, et les allechements desquels usent ce iourd'hui les hereticques à l'endroit des simples, pour les seduir et pervertir. Le tout traité par forme d'epistre contenant la confutation de plusieurs poincts des heresies modernes, par M. Libert Houthem*. A Mons, en Hainault, chez Rutgers Velpius, impr. juré, 1580. In-8° de 16 ff. non chiffrés. (Bibliothèques de l'Université de Louvain et de M. R. Chalon.) Cet opuscule, comme beaucoup d'autres ouvrages de l'auteur, présente certain intérêt historique. Voici, par exemple, comment il expose les raisons des succès des hérétiques. Elles sont, d'après lui, au nombre de quatre : 1° l'apparence de vérité de leurs doctrines, par les fréquentes allégations des Ecritures ; 2° la grande ferveur et diligence qu'on voit à leurs ministres avec la grande constance d'iceulx aux peines et tourmens, voyr à la mort qu'ils endurent joyeusement pour maintenir leur foy ; 3° la grande multitude des nouveaux évangéliques avec l'accroissance de leur religion, qui semble ne pouvoir être sans le vouloir de Dieu ; 4° la grande nonchalance d'aucuns de noz pasteurs, leur mauvaise vie et mauvais exemples avec plusieurs abus par iceulx introduys ou permis.

A Mons, comme à Liège, Houthem faisait jouer par ses élèves des pièces la-

tines de sa composition. En 1581, ils représentèrent, au château du comte Pierre de Boussu, une comédie sur le jugement de Salomon. Il s'y trouve des passages qu'on ne tolérerait certes plus dans le théâtre des collèges. La sentimentelle, par exemple, du tribunal de Salomon voyant arriver les deux femmes, s'écrie : *Sed numquid illic nobile scortum Abimelechis conspicio?* Veulent-elles, dit-il, faire reconnaître les pères de leurs enfants? Ce sera bien difficile, elles ont eu à faire à tant de monde! Le noble comte regarda cependant la pièce *serena fronte et magna benevolentia significatione*, et en accepta la dédicace. Elle parut sous ce titre : *Salomonis Regis de duabus meretriculis iudicium xαριxαξ versu iambico tractatum. Authore D. Liberto Houthem, poeta laureato.* Montibus ex officina Rutgeri Velpii, typ. jur., anno 1581, petit in-8° de 28 ff. non chiffrés (Bibliothèque de l'Université de Louvain).

En 1583, l'auteur fit imprimer trois nouvelles poésies latines sur les récents événements. C'étaient : 1° une élégie sous forme de prosopopée, dans laquelle Maestricht déplore les malheurs qu'elle a endurés pour avoir écouté les fausses promesses du prince d'Orange; 2° des félicitations, en trimètres iambiques, aux évêques et abbés du Hainaut, pour la part qu'ils avaient prise à la réconciliation de la province avec le roi d'Espagne; 3° une ode en strophes alcaïques racontant la prise de Tournai. Il les réunir en un volume qu'il dédia au prince de Parme et auquel il donna ce titre : *Ficulneorum Auriaci principis auxiliorum, quibus hæreticæ factionis urbes temere nituntur, demonstratio concinnata per D. Libertum Houthem, poetam laureatum.* Montibus excudebat Rutgerus Velpius, typogr. jurat., 1583, petit in-8° de 36 ff. non chiffrés (Bibliothèques de Bruxelles, de Gand et de R. Chalon).

Il dirigea contre les calvinistes un dernier opuscule en prose : *Didactici generis oratio prolectamenta designans quibus Hæretici suam causam promovent, simulque rationes aperiens cur illis prorsus nihil tribuendum sit.* Authore D. Liberto

Houthem, poeta laureato. Montibus excudebat Rutgerus Velpius, typ. jur., 1583, in-8° de 4 et 28 ff. non chiffrés (Bibliothèques de Louvain et de R. Chalon). On pourrait croire d'après le titre que ce traité n'est que la traduction latine de la *Démonstration* française. Il n'en est rien. L'auteur expose, d'une façon nouvelle, que les protestants s'attirent des partisans en flattant les passions vulgaires et en accordant toute liberté à la licence. La preuve, dit-il, qu'ils sont dans l'erreur, c'est leur inconstance : ils ne s'entendent ni entre eux, ni avec eux-mêmes; ils se contredisent à chaque instant. Le petit livre est écrit avec chaleur et est plein de faits.

Houthem semble avoir joui à Mons d'une grande considération. Il y occupait la fonction de censeur royal des livres, et c'est à ce titre qu'il donna, entre autres, son approbation, le 10 février 1581, aux *Fleurs morales* de Jean Bosquet. Il y est appelé « notre second » Virgile », et l'auteur y inséra des acrostiches français de « très docte orateur et poète lauréat M. Libert Houthem » en l'honneur d'Ambr. Loetz, trésorier général du prince de Liège, que Bosquet célébra aussi en deux sonnets.

Nous ne savons en quelle année il entreprit le voyage de Rome. Il mourut en route, en revenant de la ville éternelle.

L. ROERSCH.

De Villenfagne, *Mélanges* (1810), p. 83. *Nouv. mèl. inédits. Bull. du Bibl. belge*, t. VIII, p. 149. — Ul. Capitaine, même *Bulletin*, t. IX, p. 127. — Foppens, t. II, p. 821. — Sweert, p. 516. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*. — Rousselle, *Bibliographie montoise*. — Quelques vers de Houthem se rencontrent dans les poésies de Guill. Dupaix, qui se trouvent, en manuscrit, au Séminaire de Namur.

HOUWAERT (Jean-Baptiste), poète flamand, né à Bruxelles en 1533 et mort sur le territoire de sa ville natale en 1599. Il appartenait par sa naissance au patriciat; ce fut aussi dans les rangs de celui-ci qu'il prit femme, ayant épousé en 1564 Catherine van Coudenberghe, belle-fille de Sébastien van Noey, l'architecte-ingénieur du cardinal de Granvelle. Sa position de fortune lui

permettait de se livrer tout entier au culte des muses, à son goût pour l'histoire et l'archéologie. Il avait réuni dans son castel de Saint-Josse-ten-Noode, qui existe encore en partie, une collection d'armes et de médailles que son testament constitua en fidéicommiss. Malgré cette bonne précaution, la collection du poète a été dispersée. Ses vers, heureusement, nous restent, et si, par suite du changement survenu dans nos mœurs, nos habitudes et nos idées, ils ne font plus nos délices, comme ils ont fait celles de nos pères, ils sont cependant des documents précieux qu'il est indispensable de consulter si l'on veut connaître à fond le langage et la tournure d'esprit de nos Flamands du xvre siècle. L'étude la plus complète que nous en possédions est due à M. Charles Stallaert, et a été publiée, en 1862, dans le trente-troisième volume de la *Revue trimestrielle*. La générosité du poète fit de Houwaert un homme politique, mais un frondeur prudent, s'il faut en croire sa devise : *Houdt middel mate*, c'est-à-dire : Tiens le juste milieu. Nous le tenons, en effet, pour un libéral doctrinaire, parce que, en toute chose, il ne rompait qu'à demi et ne s'avancait qu'à moitié chemin. En 1566, cependant, il aurait suivi assidûment les prêches hérétiques qui se tenaient à Bruxelles à l'auberge du Cornet, et se serait trouvé au nombre des notables qui, au mois de juillet, réclamaient du magistrat de la ville la proclamation de la liberté de conscience. Ces faits, mis à sa charge deux ans plus tard par le Conseil des troubles institué par le duc d'Albe, n'ont pas été prouvés suffisamment. Ce qui est plus certain, c'est qu'il avait des rapports intimes avec des hérétiques notoires, tels que le comte Louis de Nassau et le poète anversoïis Van Haecht, et qu'il ne fit rien pour empêcher son frère cadet Balthasar, qui était Dominicain, de se sauver de son cloître afin d'aller prêcher à Anvers l'Evangile selon Martin Luther. Grâce à de puissantes protections, il échappa à tout démêlé avec la justice espagnole sous le gouvernement de la duchesse de Parme ; mais le duc d'Albe,

en brutal qu'il était, n'eut rien de plus pressé que de l'envoyer gémir, en nombreuse société, dans les sombres cachots du Treurenberg. Il nous a laissé un tableau terrifiant de cette incarcération dans son poème des *Quatre Fins de l'homme*, publié seulement en 1583 chez Christ. Plantin, à Anvers, sous le titre de : *De vier Uiterste, van de Dood, van het Oordeel, van d'Eeuwigh, van de pyne der Hellen, waerrinne een iegelyck (als in eenen klaren spiegel) mach sien ende leeren, hoe hy wel ende deugdelyck leven, sâlich sterven ende in d'eenighe glorie comen sal : seer nootsakelyck, stichelyck ende uyter maten proffytelyck voor alle sterffelycke menschen gelesen*, etc.

Au bout d'un an, Houwaert sort de prison et prend, sans doute comme tant d'autres, des lèvres et non du cœur, l'engagement de retourner à la messe. Il ne subit point trop longtemps cette contrainte. Dès 1576, il peut chanter de nouveau la confusion et la défaite des inquisiteurs romains et des bourreaux espagnols, et il ne s'en fait pas faute. C'est sous le voile transparent de l'allégorie que, dans les *Dolances de Milenus*, il laisse un libre cours à son indignation patriotique. Ce poème fut publié pour la première fois à Anvers, en 1578, par Guillaume Silvius, imprimeur du roi, en un volume in-4°, sous le titre de : *Milenus clachte, waer in de groote tyrannye der Romeynen verhaelt ende den handel van desen tegenwoordighen tyt clærlyck ontdeckt wordt. Met gheleycke clachte van den ambassadeur der Hebreën vermellende hoe schadeluyck de tirannighe gouverneurs zyn. D'antyycke tafereelen, daer in men clærlyck geschildert ende beschreven siet de godloose regeringe der tirannen, midsgaders den rechten middel om dlant in goeden voorspoet te gouverneren*. Le prince d'Orange en avait accepté la dédicace. On comprend que notre poète, s'étant à ce point compromis, paya largement de sa personne et de sa bourse pour empêcher que les Espagnols ne remissent les pieds à Bruxelles. Il accepta de ses concitoyens la charge de surintendant des fortifications de la capitale. Comme ce fut lui

qui dirigea les travaux nécessaires pour rendre de nouveau navigable le canal de Willebroeck, ce fut lui aussi qui eut l'honneur, lors de l'entrée triomphale du Taciturne, d'aller à Vilvorde le féliciter au nom de la ville de Bruxelles. C'était le 23 septembre 1577. Au discours du poète, nous disent MM. Henne et Wauters dans leur *Histoire de la ville de Bruxelles*, le prince d'Orange répondit qu'il venait pour délivrer le pays de toute oppression et charge. Des acclamations enthousiastes accueillirent ses paroles; les chapeaux et les bonnets furent jetés en l'air, et les bourgeois, qui tous étaient armés, déchargèrent leurs mousquets en signe d'allégresse. Nous devrions ici décrire le côté artistique et allégorique de cette manifestation, parce que Houwaert en fut l'organisateur, et que, de l'avis de tous, il se surpassa en cette occasion, mais nous craignons de sortir des bornes prescrites à ce travail. D'ailleurs, ce que nous dirions de l'entrée du Taciturne, il nous faudrait le répéter, à peu de chose près, en rendant compte de la réception que fit, le 18 janvier 1578, la ville de Bruxelles à l'archiduc Mathias, et que Houwaert, en récompense de son premier succès, fut encore une fois chargé d'organiser. Cette fois, s'il y eut moins d'enthousiasme et de spontanéité de la part de la bourgeoisie et du peuple, il y eut beaucoup plus de magnificence déployée, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant le curieux volume que Houwaert a publié à cette occasion. En voici le titre exact, dont la proximité nous dispense d'en dire davantage : *Sommare beschryvinghe van de triumphelycke incomste van den doorluchtighen ende hooghgeboren aertshertoge Matthias, binnen die princelycke stadt van Brussel, in t'jaar ons Heeren M.D.LXXVIII, den xvijie dach januarii. Mitsgaders die tonneelen, poincten, figuren ende spectaculen die in de voorseyde incomste (ter eeren van zyne doorluchticheyt) zyn verthoont gheweest, met meer ander saken, die dan ter tyt geschiet zyn...* t'Antwerpen by Christoffel Plantyn. M.D.LXXIX. in-4^o.

L'amitié du prince d'Orange avait fait

de Houwaert un personnage politique, car ce fut lui que l'archiduc Mathias chargea, au banquet de l'hôtel de ville de Bruxelles du 21 janvier 1578, de répondre en son nom au toast qui lui était porté au nom des Etats généraux. Il s'en tira avec autant de charme que d'éclat. Tout le monde était enchanté de lui; la régence de Bruxelles ne crut pas pouvoir faire moins que de faire frapper une médaille en son honneur. D'un côté se voit son portrait en costume guerrier, de l'autre les emblèmes que nous retrouvons sur la plupart de ses livres : un compas, une bêche, une plume, une couronne de laurier, un aigle, une corne d'abondance et son éternelle devise : *Houdt middel mate*, placée entre la tortue catholique et l'écuelle des Gueux. Son intimité avec le colonel Olivier vanden Tympel, le gouverneur orangiste de Bruxelles, ne l'entraîna à aucun acte qui pourrait faire croire qu'il approuvât les mesures de rigueur qui furent prises par Vanden Tympel contre les églises, les couvents et le clergé catholique de la capitale. Aussi, lors de la capitulation de Bruxelles en 1585, fut-il choisi comme l'un des notables les moins compromis pour aller avec quelques autres traiter avec le duc de Parme. Ce dernier événement lui fit perdre son emploi de maître des comptes du Brabant, qu'il devait à la confiance de l'archiduc Mathias, du duc d'Alençon et du prince d'Orange, et le rejeta dans une obscurité dont il s'estima heureux de ne devoir plus sortir. Comme Adrien van Hamstede, il ne voulut plus être autre chose que jardinier, prétendant que le culte des fleurs lui faisait oublier la méchanceté des hommes. Son ami Guillaume van Haecht a dit quelque part qu'il vint à Anvers, quand on chassa les mercenaires allemands, et qu'il se distingua à la citadelle de cette ville par une prouesse digne d'un Romain. Si le fait est exact, nous devons avouer humblement qu'il nous a été impossible de savoir en quoi cette prouesse peut avoir consisté.

Ce qui certes n'est pas héroïque, c'est que le poète, qui avait chanté le prince

d'Orange et la liberté religieuse, l'archiduc Mathias et l'indépendance politique de sa patrie, chanta aussi, pour acheter son repos, le fanatique cardinal archiduc Ernest d'Autriche comme gouverneur général des Pays-Bas espagnols. Cette œuvre médiocre porte pour titre : *Houwaerts Moralisatie op de coemst van den hooghegheboren, machtighen ende seer doorluchtighen vorst Ernesto* enz. Brussel by Jan Mommaert. MDXCIII pet. in-4^o.

Un de ses livres dont il faut regretter la perte, c'est la *Grande Chronique du Brabant*; il en parle à plusieurs reprises. M. Wauters suppose que c'était une chronique de la ville de Bruxelles.

Nous n'avons cité jusqu'ici que ceux des ouvrages de Houwaert qui avaient une tendance politique ou religieuse; ceux qui n'ont pas ce caractère ont dû, à des circonstances diverses, un retentissement plus grand encore. C'est ainsi que son *Pégase*, publié pour la première fois en 1583, fit fureur. En voici le motif. Plus de deux siècles avant Legouvé et Schiller, Houwaert chanta sur tous les tons le mérite des femmes. Elles se montrèrent reconnaissantes, à Bruxelles du moins. Une députation de jeunes filles lui fut envoyée pour le couronner de laurier et le traiter en demi-dieu. Ce succès flatteur lui inspira un autre ouvrage du même genre, le *Commerce de l'Amour*, qui ne fut publié qu'en 1621, longtemps après sa mort.

Il suffira, croyons-nous, comme nous l'avons fait jusqu'ici, de transcrire fidèlement les titres de ces deux ouvrages pour renseigner suffisamment nos lecteurs sur leur contenu. Le premier s'intitule : *Pegasides plein, ende den Lust hof der Maegden: begrepen in seshien amoreuse Poetelycke stichtende Boecken, wyter maten playsant, ende nootsagelyck ghelesen voor maegden, jonghe dochters, ghehoude vrouwen, weduwen, ende mans persoonen*, enz. t'Antwerpen by Christ. Plantyn. MD.LXXXIII. 4^o; le second, qui renfermait quatre moralités, a le titre suivant :

Den handel der Amoureuſheyt, inhoudende vier poetische spelen. 1^o *van Aencas ende Dido.* 2^o *Narcissus ende Echo.*

3^o *Mars ende Venus.* 4^o *Leander ende Hero*, enz. Rotterdam. 1621. in-8^o.

« Houwaert », dit M. Stallaert, « était de son temps; il en avait la science, il en avait les idées, les préjugés et les goûts. A son époque, c'était un homme supérieur, qui comprenait son siècle et ses contemporains; un savant et, ce qui était plus alors, un noble, qui eut le courage de ne pas écrire en latin, de partager le fruit de sa vaste érudition avec la plèbe dans la langue vulgaire. »

Sa descendance s'éteignit dans les premières années du XVIII^e siècle.

Charles Rahlenbeek.

HOUWAERT (*Balthasar*), frère du précédent, théologien protestant, né à Bruxelles vers 1525 et mort à l'étranger en 1582. Après avoir fait de bonnes études, il était entré dans l'ordre de Saint-Dominique. L'époque à laquelle il jeta son froc aux orties ne nous est pas connue; nous croyons cependant qu'elle doit coïncider avec la révolte de son ami François Alaers, vice-curé de l'église de la Chapelle, puisqu'ils s'en allèrent de compagnie en septembre 1566, à Anvers, s'enrôler sous la bannière de Martin Luther. L'évêque de Cambrai, n'ayant pu les amener à rétracter leurs erreurs, les avait solennellement rejetés du sein de l'Eglise, et, après lui, le duc d'Albe, n'ayant pu les rejoindre pour les pendre ou les brûler, prononça contre eux, en 1568, une sentence de bannissement perpétuel. Houwaert était alors réfugié à Aix-la-Chapelle. Son séjour à Anvers avait duré un an à peine. Mais son temps avait été bien rempli à prêcher, à écrire, à se défendre contre les catholiques qui le traitaient pour le moins de vilain apostat, et contre les calvinistes d'Anvers, qui soupçonnaient en lui un traître parce qu'il s'entendait fort bien avec les théologiens luthériens, venus assez mal à propos d'Allemagne en janvier 1567. C'est, en effet, d'accord avec eux, qu'il publia une confession de foi flamande sous le titre suivant :

Confessie oft Bekentenissen der Die-

naeren Jesu Christi in de kerke binnen Antwerpen die welcke der Confessie van Ausborch toegedaen is. Anno 1567 pet. in-8°. S. L. La marque d'eau du papier a permis à M. Schulz Jacobi de constater que ce petit volume a dû sortir des presses clandestines d'Anvers.

L'évêque de Ruremonde, Lindanus, lança contre cette confession de foi un pamphlet violent. Houwaert fut chargé d'y répondre. Il fit ce travail en collaboration avec son collègue Flacce d'Illirie. Quoique le titre de son livre soit d'une prolixité déplorable, nous croyons ne pouvoir faire autrement que de le reproduire ici : *Corte verantwoordinghe oft Beschermingher der Confessien oft beken-tnisse des gheloofs der Christelycker ghe-meinten van Antwerpen der Aussborcher Confessien toegedaen tegen het venynich Schimpboek Wilhelmi Lindani van Dordrecht Bisschop (Titulatenus) van Ruremonde, pet. in-8° de 140 p. de texte, avec préface de 19 p., signée M. F. Illiricus et Balth. Houwaert, et postface de 3 p. Au bas de la dernière page on lit : Basileæ. Ex offic. Barth. Franconis, Sumptibus Joan. Oporini. A° M.D.LXVII. Mensè Augusto.*

Le mot *Titulatenus*, mis entre parenthèses dans le titre de cet ouvrage est une plaisanterie dans le goût du temps, qui signifie, croyons-nous, que l'évêque aurait été poussé à écrire son pamphlet par un professeur de Louvain, M. Jodocus de Ravestein, de Thielt, appelé communément Titelanus.

Un autre travers de l'époque consistait à écorcher ou travestir les noms propres pour prêter à rire. C'est ainsi que Houwaert, dans son volume, change le nom de Lindanus en Blindanus et va même parfois jusqu'à écrire Blinde asinus. A cette grossièreté, il n'y avait qu'une excuse assez pauvre : l'évêque avait commencé. On sait que, le 10 avril 1567, les pasteurs protestants, tant belges qu'étrangers, durent quitter la ville d'Anvers. Houwaert, comme nous l'avons dit, se rendit à Aix-la-Chapelle, qui, en sa qualité de ville impériale, ne pouvait refuser un abri aux étrangers qui confessaient Luther. Mais on les

voyait d'un mauvais œil, et on leur refusa une église. Houwaert prêcha et administra la sainte Cène dans la maison de l'Anversoise Jean Boode.

C'est à Aix-la-Chapelle qu'il écrivit un traité intitulé : *Bewys dat heymelyke vermaninghen in Gods woordt gefondeert zyn*. Ce travail a-t-il été imprimé? Nous l'ignorons; il nous est revenu cependant que la Bibliothèque luthérienne d'Amsterdam en possède une copie de l'époque qui compte 33 p. in-f°.

C'est en vain que nous avons cherché à connaître le lieu et la date exacte de la mort de Houwaert. Tout ce que nous savons, c'est qu'il fut remplacé à Aix-la-Chapelle, comme pasteur des réfugiés, en 1573, par son ancien collègue Mathys du Kiel.

Charles Rahlenbeek.

Revue trimestrielle, vol. XXXVIII, p. 78, — Schultz Jacobi, *Oud en Nieuw uit de geschiedenis der nedert. luth. kerk*. Rotterdam, 1863, p. 32, 37, 69, 77, 93. — Edm. Pouillet, *Corresp. du card. de Granvelle*. Bruxelles, 1877, I, 292-491; II, 686.

HOVE (Nivard VAN), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruges, entra à l'abbaye des Dunes, en cette ville, au commencement du XVII^e siècle, et parvint à la dignité de prieur de cet abbaye.

On a de lui, entre autres œuvres : *Het leven, mirakelen ende wonderlycke vindinghe van het heyligh en ongeschonden ligchaem van den H. Idesbaldus, derden abt van de vermaerde abdy van Duynen, etc.* Bruges (1686), in-8°; *ib.*, 1751, in-12 et 1763, in-8°. — Cet ouvrage a été réimprimé à Saint-Nicolas, chez A.-L. Rukaert-Van Beesen, 1828, in-8°, avec la liste des abbés de l'abbaye des Dunes.

Emile Van Arenbergh.

Ann. de la Soc. d'Émulat. de Bruges, X, 2^e série, 152.

HOVE (Pierre VAN), théologien, naquit le 25 août 1726, à Réthy, dans la Campine. Dès ses premières études, il se distingua par sa facilité d'esprit et son ardeur de travail. Entré dans l'ordre de Saint-François, à Louvain, il devint en 1759 lecteur de l'Écriture sainte, fut bientôt l'émule du savant Guillaume Smits, et continua sa traduction de la Vulgate en langue flamande. Il édita

le tome XVII, d'après le manuscrit de Smits et y ajouta des Prolégomènes et un *Tentamen philologicum de tempore celebrandi Paschatis vet. Testamenti*, mais les tomes XVIII-XX sont entièrement de lui (1775-1780). En 1782, il publia *Apologismus polemicus, ad Deut. XVII. De Judice controversiarum, in causis religionis*. Cet ouvrage parut, comme les précédents à Anvers, chez J.-B. Carsitiaenssens. Van Hove mourut le 21 septembre 1790, dans le couvent de son ordre, à Anvers, où il était lecteur en théologie et préfet du Musée de philologie sacrée.

Emile Van Arenbergh.

Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — De Feller, *Biogr. univ.*

HOVES (*Philippe DE*) compte parmi les poètes valenciennes du xvi^e siècle qui firent des sonnets à la louange d'un poète de ce temps, Jean le Prévost, moine bénédictin qui avait l'ambition de doter l'Eglise et son pays d'une poésie religieuse rivale de celle de David, en langue vulgaire. Nous ne connaissons pas ces sonnets dont M. Dinaux nous parle et qui, selon toute apparence, n'ont pas été imprimés. Qu'il nous suffise de les avoir mentionnés, à l'honneur de l'ancien Hainaut.

Ferd. Loise.

A. Dinaux, *Hommes et choses*.

HOVYNE (*Charles DE*), magistrat, homme d'Etat. On trouve de son nom les variantes Hovinnes, Hovines, Hovinne, Hovine; l'orthographe exacte semble Hovyne, puisqu'il signe ainsi sa réponse au libelle de Cordouanier contre lui (Ms 12293 de la Bibl. roy.). — Le *Recueil généalogique* d'Hellin fait connaître qu'il fut baptisé en l'église de Saint-Jacques, à Tournai, le 20 avril 1596.

Charles de Hovyne appartenait à la noblesse de robe. Baron de Douillen, seigneur de Gouvernics, Granbray, Winkel, Steenkercke, etc., il était fils de Laurent de Hovyne, jurisconsulte renommé, conseiller des Etats de Tournai, puis du magistrat de cette ville, et parent de Jean de Hovyne, conseiller et

maître aux requêtes du grand conseil de Malines.

Ses brillantes études furent le présage de sa destinée : en 1611, à l'âge de quinze ans, il fut proclamé quatrième de la Faculté des arts de l'université de Louvain. Entré au barreau, il se distinguait bientôt par son talent précoce au grand conseil de Malines; André Cautulle exalte la finesse de son esprit, la solidité de son jugement, l'éclat de sa parole, qui captivaient les juges : *Sic quod muscam interea audisses volantem*. — Il siégea ensuite à ce tribunal comme conseiller et maître aux requêtes en 1628 et comme avocat fiscal en 1633. Cinq ans après, il fut admis au conseil privé, et, le 28 avril 1647, au conseil d'Etat. Il n'attendit pas sa suprême élévation de son mérite, mais de l'intrigue : il supplanta le président Roose et lui succéda, par lettres patentes du 22 décembre 1653, dans la haute gestion du gouvernement. " Il (le chef-président " Roose), " — dit Wynants, dans une note du Ms 12294 de la Bibl. roy., p. 97, — " fut débusqué, et jubilé, on " mit en sa place le président Hovines, " mais il eut de tel pain soupe, on le " jubila à son tour, et on mit en sa " place M. de Pape... "

Charles de Hovyne composa, pour être adressé au roi, un *Mémoire touchant la forme du gouvernement politique des Pays-Bas, et des conseils et officiers qui en composent le ministère*. La Bibliothèque royale possède plusieurs exemplaires de cet ouvrage, dont la plupart sont annotés par Wynants (Mss 12290-12292, 12297, 15978, 15980, 15981, 15983, 15985). Ce traité sur l'administration de nos provinces fut rédigé avant la paix des Pyrénées; c'est un document intéressant pour l'histoire de nos institutions. L'auteur, zélé partisan de l'autoritarisme espagnol, s'irrite surtout contre les Brabançons, fiers et jaloux de leurs libertés; il ne voit dans leurs privilèges que des empiètements sur l'autorité royale et dans leur incompressible esprit d'indépendance qu'un séditieux orgueil : " Les naturels de Brabant, " dit-il, sont hautins (*sic*) et altiers, et

" sous prétexte de privilèges, ils ont
 " une inclination de la ville et de se
 " moquer en toutes occasions de l'autorité royale ; ils veillent continuellement à les empiéter, usurper ou diminuer, et pour cela ils affectent de traiter immédiatement avec le prince, postposant et enjambant le ministre ; ils sont mieux gouvernés par crainte que par amour ; ils se font craindre et abusent facilement de la bonté du Privé, et plus ils le voient foible et abaissé par le mauvais succès, plus ils s'élèvent. " Le patriote Wynants relève vivement ces attaques, où perce le dépit du ministre *postposé et enjambé* : " Le génie du chef-président d'Hovine, riposte-t-il, était hautain et altier, il a taxé les Brabançons de son défaut et a voulu leur faire un crime de ce qu'ils soutiennent les loix fondamentales et les privilèges légitimes qui ont été accordés et jurés par le prince. De toutes les provinces de Sa Majesté, on peut dire que le Brabant est celle où le génie de la nation est le plus traitable et le plus sociable. Mais le président d'Hovine en estoit étranger ; et c'est une très grande calomnie de dire qu'ils sont mieux gouvernés par la crainte que par amour ! Mais, comme ce ministre s'était peu fait aimer, il ne lui restait que la voie de la crainte, parce qu'il n'avait pas pu réussir par celle de l'amour qu'il n'avait pas enfilée ; et en cela il était plutôt successeur d'Auguste que successeur de Jules César. " (Ms. 12291 de la Bibl. roy.) Ailleurs, le président de Hovyne s'attaque aux prérogatives des Etats et des députés de Brabant et soutient longuement la supériorité de juridiction du Conseil privé sur le Conseil de cette province.

Ces passages, hostiles au caractère et aux droits des Belges, furent supprimés dans l'édition qui parut de cet ouvrage à Leyde, chez Abraham Gogar, sans date et sans nom d'imprimeur, sous le titre : *Gouvernement politique des provinces des Pays-Bas sous l'obéissance de Sa Majesté Catholique* (in-12, p. 164). Van Hulthem, dans son *Catalogue*, lui assigne gratui-

tément la date de 1685 ; en outre, ce bibliophile, ainsi que M. Britz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit belge*, attribue erronément ce livre très rare au président Roose. M. Gachet, dans un rapport adressé en janvier 1848 à la Commission royale d'histoire, adopte la conjecture de M. Borgnet, qui soupçonnait que le volume n'a été imprimé ni chez Abraham Gogar, ni à Leyde. Tout porte à croire, dit-il, en rapportant l'opinion de M. Borgnet, que cela est juste, d'autant plus qu'on trouve au milieu du XVII^e siècle des impressions bruxelloises qui offrent des caractères identiques. Les retranchements signalés par M. Borgnet, d'après l'examen des manuscrits, nous font supposer à nous que le livre a été publié du vivant de d'Hovyne, et peut-être par ses soins, car ils sont tous faits en faveur de l'auteur. La date de 1685 nous semble ne pas devoir être admise et nous croyons que celle de 1662 lui conviendrait beaucoup mieux. Verdussen, dans son catalogue des écrivains belges, ms. n^o 6527, p. 319, désigne l'ouvrage de d'Hovyne comme s'il avait vu l'imprimé : HOVYNES, *Gouvernement politique des Pays-Bas*, in-12, 1662. Nous donnons cette note de Verdussen comme simple renseignement, sans qu'elle ait pour nous rien de décisif.

On croira sans peine que de Hovyne, cet *espagnolisé* hostile à nos libertés politiques, gouvernant par la crainte plutôt que par l'amour, s'était, au dire de Wynants, peu fait aimer ; à son impopularité dut même s'ajouter le mépris par les actes d'usure, les exactions, les dilapidations, dont Laurin, célèbre avocat au Grand Conseil de Malines, l'accusa dans un rapport au roi (ms. 16163 de la Bibl. roy.). Une enquête fut ouverte, et dans un libelle on ramassa en faisceau toutes les accusations lancées contre de Hovyne. Le chef-président se défendit dans un long mémoire et triompha de ses dénonciateurs. Comme s'il ne se fût pas senti assez disculpé par la sentence royale, il publia un opuscule qui exposait à nouveau sa justification. Cet ouvrage est intitulé : *Humble remons-*

trance et briefve déduction de Messire Charles Hovyne du Conseil d'Estat et chef-président du Conseil privé de Sa Majesté sur le contenu de la lettre de la Reyne; écrite de Madrid à son Excellence le 24 de novembre 1667 touchant sontablissement et réintégration en tous ses Estats, offices, dignités et honneurs, pour les deservir comme auparavant ladite visite (1668, in-12, p. 32, sans nom de lieu, ni d'imprimeur). Cet écrit, ainsi que la lettre de la reine et le mémoire justificatif du chef-président, est relié dans le ms 12353 de la Bibl. roy., intitulé : De Hovinnes, réponse à un écrit de Cordouanier contre lui (1664).

Charles de Hovyne mourut à Bruxelles le 13 avril 1671. Il y fut inhumé dans l'église de la Chapelle : son épitaphe pompeuse est reproduite dans le *Théâtre sacré de Brabant*, I, 226. Il avait épousé Marie de France, fille de Jérôme de France, membre du Conseil privé et chancelier du duché de Gueldre ; de cette union naquirent, entre autres enfants, Laurent de Hovyne, membre du Conseil souverain de Brabant, et Charles de Hovyne, prévôt de Saint-Pierre de Louvain et chancelier de l'université de cette ville.

Emile Van Arenbergh.

André Catulle, *Tornacum* (Brux., typis Joannis Mommarti, 1632), p. 168. — *Hist. des Conseils de Brabant et de Malines*, p. 195 (mss. 9938-40 de la Bibl. roy.). — J.-B. Christyn), *Les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au Conseil privé du roy catholique au Pays-Bas*, p. 28, 29, 82. — E.-A. Hellin, *Recueil général, et herald. des maisons très nobles des prov. de Namur, Brabant, Hainaut, Artois, Flandre et autres des Pays-Bas*, VII, 383 (mss. de la Bibl. roy.). — *Liste des Chefs-Présidents du Conseil privé depuis l'an 1467 jusqu'en 1757* (mss. 42353 de la Bibl. roy.). — *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, XIV, 2^e partie, p. 440. — *Comptes rendus de la Comm. roy. d'hist.*, XIV, p. 145. — Britz, *Mém. sur l'ancien droit belge* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., 1846, t. XX), p. 257, 302.

HOVYNE (*Maximilien DE*), poète, théologien, né à Tournai à la fin du XVII^e siècle ou au commencement du XVIII^e, était frère de Charles de Hovyne, conseiller au grand conseil de Malines. Il entra, sous le nom de *Maximilien de Sainte-Marie Madeleine*, dans l'ordre des Carmes déchaussés de Sainte-Thérèse, où il se distingua par la pureté de ses

mœurs et l'étendue de son savoir. Un historien-poète, Catulle, qui l'avait eu pour condisciple, dit qu'il mit en vers élégants la Genèse et toutes les histoires contenues dans l'Ancien Testament. « C'est, ajoute Catulle, un ouvrage qui « a coûté de grands efforts et qu'aucun « poète n'a encore essayé. Aussi n'y « a-t-il rien d'étonnant si *nonum premar tur in annum*, avant de voir le jour. « Cependant, le P. Maximilien y a mis « la dernière main ; j'ai lu et examiné ce « poème sur les instances de l'auteur, « et j'y ai joint une pièce de vers élogieux. » Le poème n'a pas été livré à la publicité. En sorte que les assertions de Catulle ne peuvent être contrôlées. Il est regrettable qu'une œuvre d'un si patient travail soit perdue pour les amateurs de latinité moderne, qui y auraient trouvé de beaux vers à admirer, si l'on en juge par la petite pièce suivante, qui a vraiment grande allure. Elle fait partie des préliminaires de l'ouvrage de Catulle, intitulé : *Tornacum Nerviorum Civitas* :

Tricitericon ad D. Andrean, archidiaconum et canonicum Tornacensem, Nerviorum Metropolis et cathedræ egregium defensorem.

Magna, Catulle, moves, cum fundamenta revolvis Nervia, quod nemo prestitit alter opus. Rem simul eruderas, dum fortior omnibus unus, Quid sit Tornacum Nervia prisca, doces. Hinc Charites, Musæ : inde probata scientia juris Te scriptis celebrem sidera ad alta ferent.

F. Maximilianus a Sancta Maria Magdalena Carm. disc. Tornacænas.

Ferd. Loise.

Lecouvret, *Poètes du Hainaut*. — *Bibliotheca carmelitana*, t. II, p. 427.

HOYBERGEN (*Jean VAN*), moine, né à Moll, dans la Campine, entra jeune au prieuré de Corsendonck, près de Turnhout, de l'ordre de Saint-Augustin. Après avoir suivi avec fruit les cours de l'Université de Louvain, il obtint le grade de bachelier en théologie et rentra dans son monastère, où il s'appliqua, avec le plus grand zèle, à l'étude des livres sacrés. Jean van Hoybergen succéda en 1642 à Mathieu van Baeckel en qualité de prieur de Corsendonck.

Il avait le goût et l'amour des livres ; bibliophile intelligent, il augmenta avec discernement la bibliothèque de la communauté, qui était déjà très riche, non seulement en livres imprimés, mais aussi en manuscrits.

Un autre chanoine de l'ordre de Saint-Augustin, Jean Latomus, de Berg-op-Zoom, prieur du monastère du Trône-Notre-Dame, près de Hérenthals, mort en 1578, avait laissé une petite chronique de Corsendonck qui n'avait jamais été imprimée. Plein de zèle pour la gloire de sa maison, Van Hoybergen résolut de l'éditer et de la continuer. Donnant suite à son projet, il se livra à de vastes recherches, non seulement dans les archives de son prieuré, mais aussi dans celles des autres communautés de son ordre. Lorsque son travail fut terminé, il le soumit à l'avis d'Augustin Wichmans, l'auteur de la *Brabantia Mariana*, alors archiprêtre à Helmont et depuis abbé de Tongerlo. Ce savant l'exhorta vivement à éditer son livre, qui parut en 1644, sous le titre suivant : *Corsendonca sive cœnobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus : auctore Joanne Latomo, Throni Mariani juxta Herentaliam cœnobiarchâ, Joannes Hoybergius, S. T. B. F., prior Corsendoncanus nunc primum edidit, continuavit et notationibus illustravit*. Antverpiæ, apud Hieronymum Verdussium, 1644, in-12 de 180 pages, sans la dédicace, la préface et la table. Le travail de Latomus ne comprenait que 38 pages ; les *notationes* de van Hoybergen s'étendent de la page 39 à la page 180. Ces notes témoignent d'une grande érudition. Non seulement elles renferment des détails intéressants sur Corsendonck, mais sur la plupart des maisons des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin qui existaient autrefois dans les Pays-Bas.

En 1644, Jean Van Hoybergen érigea à Turnhout, avec l'assentiment de l'autorité locale, un collège pour l'étude des humanités, au progrès duquel il s'intéressait vivement. Il mourut à Corsendonck, le 10 octobre 1647, et eut pour

successeur Chrétien de Brouwer, de Rethy.

Ed. van Even.

Sanderus, *Brabantia sacra*, II, 411. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, II, 664.

HOYDONCK (*Pierre*), écrivain ecclésiastique, était augustin au monastère de Gand. Il vécut au XVIII^e siècle, se fit recevoir licencié en théologie à l'université de Louvain, et fut successivement prieur à Anvers en 1694, régent des études au couvent de Louvain, professeur à l'abbaye de Tronchiennes, définiteur de la province. Il se livra, non sans éclat, à la prédication en plusieurs villes de Belgique, notamment à Anvers, à Bruxelles et à Gand. C'est en cette dernière ville qu'il mourut le 23 janvier 1725.

Il écrivit un ouvrage de piété, intitulé : *Zedelyke leeringe op den Jubilé* (Gand, F.-J. et Dom. Van der Ween, 1721 et 1724, et traduisit du latin en flamand la vie de saint Nicolas de Tolentino (Gand, 1723).

Emile Van Arenbergh.

Ossinger, *Bibl. augst.* — De Tombeur, *Prov. belg. ord. ff. eremit. s. Augustini.* — Keelhoff, *Gesch. van het Klooster der August. te Gent*, 254.

HOYE (*André van*), poète latin et historien, plus connu sous le nom d'Andreas Hoius. Il naquit à Bruges le 28 novembre 1551 (1) et mourut à Douai en 1631. Il fut admis, le 18 août 1561, comme *refectionalis* à la cathédrale de Saint-Donatien, à Bruges, et, comme tel, il était entretenu par le chapitre et suivait les cours de l'école latine annexée à l'église. Avant l'âge de seize ans, il versifiait non sans talent ; aussi quand, le 11 août 1567, il implora l'assistance des chanoines *eleganti carmine* pour aller étudier à Louvain, ils lui octroyèrent généreusement un subside pour trois ans ou davantage, si c'était nécessaire, jusqu'à ce qu'il eût atteint le grade de *magister* (2). La durée de ses études universitaires ne dépassa pas le terme prévu, car avant l'âge de vingt ans il entra dans l'enseignement (3). A en juger par une lettre qu'il écrivit plus tard à J. Lipse (*Sylloge de Burman*,

t. Ier, ép. 625), il professa d'abord à Bruges, où il eut pour élève le philologue Fr. Modius. Vers 1573, il partit pour l'Artois, moins troublé à cette époque que le reste de la Flandre (*ibid.*), devint régent du *collegium Marianum* d'Arras (4), puis passa, en la même qualité, au collège de Béthune.

Les loisirs que lui laissait sa profession pénible et peu lucrative (5), il les consacrait au culte de la muse latine. Son ami, le médecin Federicus Jamotius, auteur de vers grecs et latins, habitait une maison de campagne près de Béthune. Il y était invité fréquemment; c'est là surtout qu'il se sentait inspiré et qu'il se livrait à son travail favori (6). En 1587 parut à Douai, chez Jean Bogard, le premier produit de son labeur poétique. C'étaient deux tragédies sacrées composées, comme toutes celles de l'époque, pour être représentées par la jeunesse des écoles. L'une, intitulée *Matthæus*, célèbre la conversion de l'Ethiopie par l'apôtre Mathieu, le martyr du saint, qui avait refusé de seconder l'amour du roi Hirtarchus pour la princesse Iphigénie, vierge consacrée au Seigneur, et le châtimement de l'impie. La pièce contient quelques beaux vers, mais l'unité d'action fait défaut, et le dialogue manque de vivacité. L'autre tragédie, *Machabæus sive Constantia* est le tableau de la fermeté des sept frères, dont le second livre des Machabées rapporte l'histoire bien connue. Le triomphe de Judas Machabée et la mort d'Antiochus remplissent le cinquième acte. Dans l'épilogue, l'auteur représente ces événements comme une image de la délivrance de la Flandre de l'oppression calviniste. Les deux tragédies sont suivies de seize élégies adressées pour la plupart à des amis, et d'une poésie célébrant le combat naval près des îles Açores, en 1582.

Bien avant l'apparition de ce volume, Hoius avait entrepris une œuvre plus longue et plus importante, sur les conseils de Pamelius, le célèbre éditeur de Cyprien et de Tertullien. Il composa une paraphrase poétique des prophéties d'Ezéchiel, en vers coulants, d'un style

élevé mais sans enflure, comme l'exigeait l'original. Cet écrit ne parut cependant qu'en 1598..

A cette époque, il avait déjà quitté Béthune. Peu avant le mois d'octobre 1593, il avait été appelé à l'Université de Douai (7) pour y occuper la chaire de langue grecque. Il y enseigna pendant trente-sept ans. Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur la valeur de ses leçons. Valère André (8) dit avoir assisté, pendant près de deux ans, à ses cours de latin et de grec et l'avoir écouté avec plaisir (*libenter audiivi*). Sweet l'appelle en 1625 *clarissimus et eruditissimus professor*. Quant à ses écrits, il n'a rien publié sur la philologie, si ce n'est un traité sur la prononciation grecque, qui parut en 1620. C'est une simple compilation; la plus grande partie de l'ouvrage est copiée du traité d'Adolphe de Meetkerke, imprimé à Bruges en 1565. Dans l'approbation du livre, Hoius porte le titre de *regius et ordinarius linguarum professor*. Il en résulte qu'en 1620 il faisait les cours de littérature latine en même temps que ceux de grec. En 1629, il se donne, sur le titre d'un ouvrage historique, la qualité de *eloquentiæ et historiarum professor*; mais cela n'implique pas un changement d'attributions, les cours de littérature pouvant être donnés de façon à enseigner à la fois l'éloquence et l'histoire. C'est sans doute aussi pour cette raison et parce qu'il écrivait et parlait le latin avec grande facilité, qu'il fut choisi pour prononcer l'éloge de l'archiduc Albert, à la cérémonie funèbre célébrée par l'Université de Douai, le 2 octobre 1621. Son discours a été publié.

La même année, il obtint un privilège pour la publication d'un ouvrage considérable. C'était une histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Elle parut en 1629 en un gros volume in-folio, divisé en deux tomes. Les événements y sont disposés par années, selon l'habitude de l'époque. La critique fait défaut, mais le livre est utile par la masse des faits qui y sont accumulés. L'ouvrage est suivi

d'un Appendice comprenant la chronologie d'Orose, les actes des rois de Rome et trois discours : sur Mardochée, sur Judas Machabée et sur les Pharisiens. On y trouve aussi le portrait de l'auteur, alors âgé de soixante-dix-huit ans; c'est un beau vieillard, grand et vigoureux. Sur le portrait sont ses armoiries : une croix entre deux colombes sur champ d'azur, et en dessous, un serpent roulé sur champ de gueule, avec la double devise : *In cruce Dom. Christi, Prudens simplicitas*. Des vers qui accompagnent le portrait disent de lui :

*Infracto vegetæ perstant in corpore vires
Ullaque vix frontem ruga senilis arat.*

Cependant, il ne vécut plus que deux ans et mourut à Douai en 1631. Marié peu avant 1584, il eut un fils nommé François, né le 28 novembre de cette année (9); un autre du nom de Timothée, qui embrassa l'état ecclésiastique, devint prêtre de l'Oratoire, était en 1628 secrétaire de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen (10), et succéda à son père (11).

Voici les titres de ses ouvrages :

1. *Matthæus et Machabæus sive Constantia: tragædiæ sacræ. Auctore Andrea Hoio Brugensi. Accessere aliquot ejusdem auctoris Elegiæ et diversi generis poemata.* Duaci, ex officina Joannis Bogardi 1587 in-8° de 71 ff. Le même ouvrage *nunc nova appendice auctiora* 1595. In-12 de 103 ff. — 2. *Ezechiel propheta paraphrasi poetica illustratus et in VI libros tributus. Auctore Andrea Hoio Brugense, regio Græcarum litterarum apud Duacenses professore. Accesserunt orationes tres: 1° de novæ apud Europæos monarchiæ pro tempore et ad infringendam Turcicæ dominationis impotentiam et ad stabiliendum Chr. rel. statum utilitate; 2° de Gallicanis Capetiæ stirpis regibus, satyra sive somnium; 3° de Gentis Urbisque Atrebatium Laudibus panegyrica: item Duacum et Betunea.* — Duaci ap. Joa. Bog. 1598. in-4° de 12 f. prélim. 214 p. et 8 f. pour les notes. — 3. *Orthoepeia sive de germana ac recta linguæ græcæ et obiter latinæ pronuntiatione, etc. Accessere ejusdem dissertatiunculæ: de causis corruptæ pronuntiationis; de dialectorum græcæ lin-*

guæ sedibus et coloniis; de græca Hagiographorum editione. Duaci ex off. J. Bog. 1620 16 et 112 p. 8°. — 4. *Oratio in funere Sereniss. Principis Alberti, quod augustæ et æviternæ ejusdem memoriæ Academia Duacena VI^a non. octobris a. 1621 celebrandum curavit. Habita in scholis publicis ab Andr. Hoio Brug. regio linguarum ibidem prof.* Duaci ex off. J. Bog. 1621. 6 et 66 p. in-8° avec 6 p. de vers. — 5. *Historia universa sacra et profana, illa quidem ex sacris, quæ vocant bibliis eorumque interpretibus, hæc vero eadem, qua deficit succedanea, ex græcis, hebræis, latinis aliisque probatissimæ fidei scriptoribus accurate ac fideliter delibata: et perpetua ætatum, sive ab orbe condita ad Christi Domini Natalem annorum rerumque gestarum serie digesta et in II tomos tributa. Auctore D. Andrea Hoio Brugensi, Regio in Academia Duacena eloquentiæ et historiarum professore.* Duaci ex officina typographica Balthazari Belleri. 1629 in-fol. Le 1^{er} tome (jusqu'à Alexandre) à 458 p.; le 2^e (depuis Alexandre jusqu'à J.-C.) en a 652. — 6. *Gasp. Loarti Meditationes in Passionem Christi e gallico in sermonem latinum versas teatristichis adornavit Andr. Hoyus.* In-8°. Sans date. Douai, Balth. Bellère. — 7. *Fr. Ariæ de Imitatione B. Mariæ libellus latine versus.* Antv. 1602. 12. — 8. *Vita Jacobi de Vitriaco* en tête de l'histoire orientale de cet écrivain, à laquelle il ajouta de courtes notes. Antv. Beller 1597. 8. — 9. *Explanatio proverbialium formularum a Tertulliano usitatarum*, dans le Tertullien de Pamelius.

D'après Locrius, il écrivit encore *Tabula in Rhetoricam Cypr. Zoaris*.

L. Roersch.

(1) Élégie à Ant. Meier. — (2) Actes capitulaires de la cath. de St. Donatien. — (3) Vers placés en tête de l'Orat. in funere Alberti. — (4) Sweertius, *Ath. belg.*, p. 122. Foppens, I, p. 53. — (5) Introd. de la Paraphrase d'Ezéchiel. — (6) *Ibid* et Élégie n° 5. — (7) Lettre à J. Lipse, citée plus haut. — (8) Val. And., *Bibl. belg.*, p. 50. — (9) Élégie à Fr. Mosschus. — (10) Dédicace du t. II de l'*Hist. univ.* — (11) Foppens, *loc. cit.* — Locrii, *Chronicum belgicum*. Arras, 1616. — Du Thillæul, *Bibl. douaisienne*, p. 47.

HOYE (Timothée **VAN**), ou HOYUS, poète, philologue, était fils d'André

Van Hoyer, et marcha sur les traces de son père dans la carrière littéraire. Il naquit à Bruges au XVII^e siècle, et entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Sweertius parle de ses poèmes élégants, sans dire qu'ils aient été imprimés. Il rapporte aussi que Van Hoyer corrigea et annota l'*Euchilogium* (sic) *Græcorum*. Jacques Bongars, dans la préface du *Gesta Dei per Francos*, dit que l'Oratorien flamand collationna avec soin et critiqua un manuscrit de Guillaume de Tyr et lui envoya les variantes qu'il découvrit.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Athenæ belgica*, p. 697. — Foppens, *Bibl. belgica*, art. André Hoyer.

HOYER (Michel), ou HOYERUS, littérateur, naquit en 1593 à Hesdin, dans l'Artois. Il se voua de bonne heure au culte des belles-lettres, qu'il enseigna au collège de Saint-Pierre, à Lille. Il avait reçu la prêtrise et professait depuis quelques années, lorsqu'il se sentit attiré vers la vie monastique et prit l'habit de Saint-Augustin au couvent d'Ypres, où il fit sa profession le 4 août 1624. Après son noviciat, ses supérieurs, convaincus de ses hautes aptitudes littéraires, — *vir in rhetorica et poeti nulli secundus*, — le chargèrent des chaires de rhétorique et de poésie dans divers collèges de leur ordre. Ce moine, dont les biographes vantent non moins le savoir que les vertus, fut sous-prieur dans son couvent d'Ypres, préfet des basses classes et prieur au couvent de Lille, où il mourut le 14 juin 1650.

Le P. Michel Hoyer a écrit :

1. *Flammula amoris S. P. Augustini, Versibus et Iconibus exornata*. En deux livres. Antverpiæ, H. Aertssens, 1629 et 1639, in-16; *ibid.*, H. et C. Verdussen, 1708, in-16. — 2. *Theatrum Castitatis, sive Susanna, et Gamma, tragoediæ : aliæque poemata*. Tornaci, Adr. Quinque, 1631, in-12; Antv., H. Aertssens, 1641, in-24. — 3. *Oratio Encomiastica, de sanctitate vitæ et divind sapientid Joannis Duns Scoti, Doct. Mariani et subtilis*. Duaci, Petr. Auroy, 1640, in-4; *ibidem*, même année et même format, ve P. Auroy. — 4. *Vitæ religiosæ idea, seu Vita*

S. Patris Ephræm Syri, scriptoris Ecclesiæ antiquissimi et religiosissimi. Duaci, Vid. Marci Wyon, 1640, in-18, p. 354, 11 ff. prél. — 5. *Theodora, virgo et martyr Antiochena, tragædia, aliæque poemata*. Antv., Henr. Aertssens, 1641, in-12. — 6. *Epicedion in obitum eximii patris Henrici Lancilotti, S. Th. Doctoris Lovaniensis*. Le P. Elssius marque cette œuvre comme imprimée à Anvers, chez Martin Binart, en 1641. Paquot pense que le bibliographe de l'ordre de Saint-Augustin fait erreur : « Je crois, dit-il, » que Binart n'a jamais imprimé qu'à » Bruxelles. D'ailleurs, la date (qui a » été copiée par M. Foppens) est fausse, » puisque le P. Henri Lancelot ne mourut qu'en 1643. Ainsi, je pense qu'il » faut mettre : *Anvers, Henri Aertssens*, » 1643, in-4, et que cet *Epicedion* consiste en quelques poésies jointes à » l'Oraison funèbre du P. Lancelot par » le P. Mantelius. » — 7. *Historiæ tragicæ, sacræ et profanæ. Decades duæ*. Colon. Constantin. Munich, 1647, in-12. — It. *Editio altera correctior et emendatior*. Brux. Joan. Mommartius, 1652, in-16, p. 262. Cet ouvrage est également indiqué comme imprimé à Douai, 1646, in-12, sans nom d'imprimeur. Ces histoires, entremêlées de poésies, sont écrites, dit Paquot, avec élégance.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 894. — Elssius, *Encom. august.*, p. 490. — Ant. Teissier, *Catal. auctor. et bibl.*, t. 1^{er}, p. 239. — Paquot, *Mém. litt.*, t. 1^{er}, p. 157. — Ossinger, *Bibl. august.*, p. 456. — Nic. de Tombeur, *Prov. belg. august.*, p. 129. — Manuscrit *Ipra*, (bibl. du couv. des Augustins de Gand). — Duthillœul, *Bibl. douais. Catal. de la bibl. Van Hulthem*.

HOYLARTS (Joseph-Pierre-Benoît), médecin, né à Anvers, le 19 mars 1754, y décédé le 12 avril 1831. A peine âgé de vingt et un ans, il prit sa licence à l'université de Louvain, le 5 avril 1775, et vint pratiquer son art dans sa ville natale. Des cures heureuses, un infatigable dévouement aux malades répandirent bientôt sa réputation. Par un précocce hommage à sa science, ses collègues l'élurent examinateur en l'art des accouchements, chargé de contrôler les connaissances professionnelles des sages-

femmes; l'autorité communale le nomma ensuite médecin de la ville. Le 19 nivôse an VII (8 janvier 1799), il fut attaché au service médical de l'hôpital Sainte-Elisabeth. En 1807, un arrêté préfectoral enjoignit aux médecins de cet établissement de se conformer dans leurs prescriptions au formulaire des hôpitaux de Paris : Hoylarts refusa de se soumettre à ce codex, qui ne tenait pas compte des différences du climat et de la constitution médicale d'Anvers, et donna sa démission. Le préfet d'Herbonville reconnut son erreur et retira son arrêté : le 19 février, il réintégra Hoylarts dans ses fonctions et le nomma, en outre, professeur de matière médicale et de clinique interne à l'école de chirurgie d'Anvers.

Napoléon avait créé aux bords de l'Escaut le premier port militaire de l'empire français; dans l'immense population ouvrière qui encombraient les chantiers, une épidémie éclata. Hoylarts, à cause de son expérience des maladies locales, fut adjoint aux officiers de santé, en qualité de médecin de la marine impériale, et chargé du service de l'hôpital des Minimes, sur la place de Meir. Il fit partie de la commission chargée de la revision du codex, laquelle parut en 1812 sous le titre de *Pharmacopœia manualis utriusque Nethæ*. Ce praticien, si méritant par sa science et ses longs services, fut nommé, le 7 octobre 1818, président de la commission médicale de la province et fut membre de nombreuses sociétés savantes, ainsi que du conseil communal d'Anvers.

Il a publié les travaux suivants, dont le Dr Broeckx donne, dans sa *Notice sur J.-P.-B. Hoylarts*, une analyse détaillée :

1. *Geneeskundige waarneminge over eene byzondere vertraginge der uitbotting van de kinderpokken, veroorzaakt door eene andere aanwezende ziekte*. Antwerpen, Schoesetters, 1798, in-8° (dans le tome I des *Verhandelingen van het genootschap ter bevordering van Genees- en Heelkunde*, opgeregt tot Antwerpen, onder de zinspreuk : *Occidit qui non servat.*) — 2. *Genees- en verloskundige verhandelingen over de stuiptrekkingen welke zoo*

dikwerf ten tyde der zwangerheid worden waargenomen. Antw., Schoesetters, 1798, in-8° (*Verhandelingen*, etc., tome I). —

3. *Waarneming betrekkelijk eener vrugt in eenen byzonderen zak der baarmoeder gevonden, en naar eenen voorafgeboorne moederkoek ontdekt, benevens eene kleine schets der toevallen, die er zyn ontstaan na de verlossing, veroorzaakt door eenen hevigen bloedvliet*. Antwerpen, Schoesetters, 1799, in-8° (*Verhandelingen*, etc., tome II). — 4. *Briefwisseling tusschen J.-P. Hoylarts en den zeer ervaren geneesheer J. Van Rotterdam*. Antwerpen, 1800, Schoesetters, in-8° (*Verhandelingen*, etc., tome III.) — 5. *Onverwagte gevallen in de verloskunde aan den dag gelegd*. Antwerpen, Schoesetters, 1800, in-8° (*Verhandelingen*, etc., tome III.) — 6. *Redevoering hebbende voor onderwerp : dat de geneeskunde voor den akkerbouw, koophandel en manufacturen heel onontbeerlyk is, en hieruit zyne meerdere voortreffelykheid in noodzakelykheid bezeugen voor de maatschappye*. Antwerpen, Schoesetters, 1800, in-8° (*Verhandelingen*, etc., tome III.) — 7. *Péritonite guérie par le calomel et les frictions mercurielles*, 1824, in-8°. (Dans la *Bibl. médicale, nationale et étrangère*, publiée à Bruxelles chez H. Tarlier, tome Ier, et dans les *Annales de la Société de médecine de Louvain*.)

Emile Van Arenbergh.

C. Broeckx, *Notice sur J.-B.-B. Hoylarts*, dans les *Ann. de la Société de méd. d'Anvers*, 1864, XXVe année, p. 401.

HOYOIS (Henri), imprimeur, libraire, éditeur et poète, né à Mons le 13 janvier 1749, mort à Kehl, dans le duché de Bade, le 3 décembre 1785, reçut dès son enfance les premières notions d'imprimerie et de librairie chez Henri Bottin, son oncle. Il se rendit à Paris et parcourut une partie de la France pour y étudier son art. A son retour, il alla se perfectionner à Liège, auprès de F. Bassompierre, et prit quelque temps la direction des vastes ateliers de cet établissement qui rivalisait avec la maison des Plantin, des Moretus et des Foppens. Henri Hoyois revint à Mons en 1772. Sous l'empire d'Autriche, comme plus tard sous l'empire

français, il fallait, pour éditer et vendre des livres, en obtenir l'autorisation. Par lettres patentes, en date du 19 août 1772, Marie-Thérèse lui accorda l'autorisation d'exercer les fonctions d'imprimeur et libraire à Mons.

Hoyois a édité à ses frais un grand nombre d'œuvres littéraires. La plus vaste entreprise typographique exécutée à Mons est sortie de ses presses : le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, d'Eloy, en 4 volumes in-4^o, avec frontispice gravé à Bâle en 1777. Cet ouvrage, qui avait coûté tant de recherches à l'auteur, fut accueilli avec dédain par le monde médical. On criait au plagiat, comme si l'historien devait inventer l'histoire. L'œuvre traîna en librairie et ne trouva que de rares acheteurs. Elle eut cependant l'honneur d'être traduite en Italie. L'étranger donna cette leçon à nos compatriotes.

Que la maison Hoyois eût du renom, on en peut juger par un catalogue de 200 pages in-4^o, publié en 1779. Mais le typographe, se sentant à l'étroit dans son pays, résolut d'aller s'établir en Suisse où, à la faveur de la liberté, la démocratie forgeait ses armes de combat contre les institutions du passé. La contrefaçon s'y exerçait sans entrave; on n'avait pas à compter avec la censure. Les œuvres des philosophes, précurseurs de la Révolution française, s'y multipliaient. Les éditions publiées à Genève, à Kehl, à Neufchâtel, à Nyon faisaient le tour de l'Europe. En 1782, Hoyois céda son établissement à N.-J. Bocquet et prit la route de l'Helvétie. Il alla revoir en partant les Bassompierre à Liège. Il s'arrêta à Neufchâtel, puis se rendit à Nyon, où il fit paraître chez Natthey sa *Bibliographie des Pays-Bas*. Un imprimeur-libraire de Besançon, nommé Gruet, avec lequel il s'était lié pendant son voyage en France, lui proposa d'entrer dans l'association des libraires de Kehl dont il faisait partie. Hoyois y consentit, et s'installa avec sa famille dans cette ville célèbre alors par ses impressions de livres prohibés que la main de la police était impuissante à saisir.

C'est là que Voltaire et Rousseau étaient édités sous divers formats, enrichis de gravures. Les œuvres complètes du patriarche de Ferney y paraissaient sous l'estampille de Beaumarchais. Hoyois, après un séjour de trois ans dans ce pays, y mourut d'un coup d'apoplexie foudroyante, à l'âge de trente-six ans. Sa veuve et ses enfants revinrent à Mons, où l'aîné des fils, Henri-Joseph, allait faire son apprentissage dans l'état de son père. Hoyois était bibliophile; il aimait les livres par amour de son art; les productions de l'intelligence, manuscrites ou imprimées, étaient cataloguées dans son esprit. Sa conversation sur ce chapitre était intarissable. Il faisait beau l'entendre feuilleter sa mémoire sur les ouvrages édités par les diverses maisons de France et de Belgique avec lesquelles il était en relations. Pendant sa jeunesse, il avait cultivé la poésie, la poésie légère surtout. Il aimait à chanter avec de gais compagnons dont il était le plus jovial. Ils s'étaient associés avec J.-J.-G. Delmotte et F.-J. Foslard pour publier un *Nouveau Recueil de nouveautés récemment nouvelles*. Mais ce qui l'emporte dans son œuvre, c'est son *Mois de Mai* adressé à celle qui allait être sa femme, Marie Foslard. Dans ces vers coulants et faciles, quoique parfois un peu prosaïques, fermente la double ivresse de son cœur et de la saison printanière. Il s'est essayé aussi dans la satire où il a des traits piquants, et dans la poésie religieuse où il sait être grave.

Les éditions qu'il a publiées sont remarquables et révèlent l'art achevé d'un connaisseur. Il a contribué beaucoup à propager les lettres françaises par ses réimpressions d'œuvres poétiques, dont quelques-unes portent sur le titre : *A Paris et se vend à Mons chez Henri Hoyois*. Ses livres minces à grand format, qu'on nomme *plaquettes*, étaient d'une élégance justement vantée. On cite comme un chef-d'œuvre de goût et de patience, disent les *Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut*, le compliment adressé à M. Bernard Pepin, nommé supérieur de l'abbaye de Cambron, en 1782.

Il n'a publié qu'un seul de ses ouvrages, la *Bibliographie des Pays-Bas*, avec quelques notes, portant pour épigraphe : *Ex uno nosce multos*, à Nyon, en Suisse, chez Natthey, 1783. Avant-titre, titre et liminaires, 8 p. non cotées, texte 80 p., y compris les suppléments et les manuscrits. Vol. in-4^o, avec encadrement orné de culs-de-lampe. (Dédié à M. le marquis de Gages, qui portait beaucoup d'intérêt à l'auteur.)

Cette bibliographie, depuis longtemps presque introuvable, est imprimée avec soin ; la disposition des titres et des notes qui les accompagnent en rend la composition parfaite. Elle pourrait servir de modèle à ceux qui sont chargés d'imprimer des catalogues.

Henri Hoyoïs a laissé en manuscrit :

1. *Catalogue des livres et auteurs défendus et impies modernes qui nient la Providence, la religion et la loi naturelle ou qui les révoquent en doute, publiés depuis 1650 jusqu'en 1785*. — 2. *A M. Godefroid Jacqmart, échevin du duché d'Havré, le jour de sa fête, 28 novembre 1767*. — 3. *Satire de 450 vers*. — 4. *Ode à mon ami J.-J. Foslard, 19 mars 1768. 200 vers*. — 5. *Nouveau Recueil de nouveautés récemment nouvelles*, œuvre de trois amis montois, Delmotte, Hoyoïs et Foslard. Ce recueil, commencé en juin 1766 et terminé en mars 1768, renferme environ 3,000 vers dont plus de la moitié appartient à Hoyoïs. — 6. Un cahier de poésies légères (mars 1768 à juin 1769), dont quelques-unes ont été imprimées. — 7. *Loterie d'amour, dédiée aux Grâces. 1771. Deux cahiers comprenant chacun 51 feuillets numérotés*. — 8. *Lettres d'amour à Mlle Marie Foslard*. — 9. *Le Mois de Mai, dédié, en 1771, à Mlle Marie Foslard, poème de 300 vers très joliment encadré*.

Ferd. Loise.

Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, t. VII, 1^{re} série. — Renseignements particuliers et manuscrits fournis par Emmanuel Hoyoïs.

HOYOIS (*Henri-Joseph*), imprimeur, libraire, éditeur, né à Mons, le 20 septembre 1773, de Henri et de Marie Foslard, mort dans la même ville le 9 octo-

bre 1841, étudia l'imprimerie et la librairie chez H.-J. Bocquet dont il était l'homme de confiance. On sait que les éditions sorties des presses de cet imprimeur portaient pour vignette un écureuil, emblème de la maison : *bocquet* étant le nom de l'écureuil en patois de Mons.

Hoyoïs recueillit la succession de sa grand'tante Marguerite Loise, veuve de Henri Bottin, et put ainsi s'établir, en 1798, rue des Fripiers. Dans les premières années de son établissement, il nourrissait des illusions dangereuses : croyant à la restauration de la dynastie autrichienne en Belgique, il hésitait à se mettre en rapport avec le gouvernement de la république française. Il ne comprenait pas que le commerce n'a point de politique ; que le commerçant est nécessairement l'homme de tout le monde, et que son patriotisme, comme ses autres sentiments, doit s'exercer en dehors de ses affaires. Mais, forcé d'entrer dans l'engrenage officiel, Hoyoïs s'appliqua à en exploiter les ressources. Napoléon, qui se défiait, non sans raison, d'une liberté fatale aux pouvoirs absolus, voulut réglementer la fabrication des journaux et des livres, en limitant le nombre des imprimeurs et des libraires divisés en deux catégories distinctes : il fut décidé que les imprimeurs et les libraires sans brevet auraient à renoncer à leur industrie après un temps déterminé par la loi. La ville de Mons, qui possédait six imprimeurs en 1810 et huit libraires en 1812, vit réduire ce nombre de moitié. Et il fallait, pour jouir du privilège d'un brevet, prêter serment « de ne rien imprimer qui pût » porter atteinte aux devoirs du sujet » envers le souverain et à l'intérêt de » l'Etat ». Hoyoïs fut un de ces privilégiés. Son brevet d'imprimeur lui fut délivré à Paris, le 15 juillet 1811 ; il prêta serment le 19 décembre de la même année entre les mains du président du tribunal de première instance, à Mons. Son brevet de libraire porte la date du 12 janvier 1813. L'année suivante, la chute de l'Empire rendit la liberté à l'imprimerie et à la librairie en Belgique.

En 1816, Hoyois se fit éditeur des classiques à l'usage des écoles primaires, et sa maison prit le nom de *Librairie d'éducation*. Il publia, à partir de 1817, les ouvrages de Raingo, qui introduisit une véritable révolution dans l'enseignement primaire des provinces méridionales du royaume des Pays-Bas. Une série graduée de livres élémentaires formant un cours régulier d'instruction fut admise dans tous les établissements du pays, et même à l'étranger. Parmi ces livres, il en est qui ont eu plus de *quarante éditions*. L'auteur n'était pas un spécialiste, c'était un éducateur dont la méthode, supérieure à celles de ses devanciers trop empêtrés dans la routine, ouvrait résolument à l'intelligence la voie rationnelle où elle est entrée, sans faire encore une part assez grande aux leçons de choses dont les mots ne servent qu'à évoquer l'image. M. Raingo avait l'avantage de se mettre à la portée des enfants, ce qui est la première condition de tout progrès. Il comprit l'importance d'une marche uniforme dans toutes les branches de l'enseignement. La *Bibliothèque des Instituteurs*, en seize volumes publiés de 1819 à 1835, par le même pédagogue, fut imprimée chez H.-J. Hoyois. C'était un guide éclairé pour les hommes d'école, tenus au courant de toutes les publications qui pouvaient les intéresser. Le libraire et l'auteur firent une excellente spéculation et rendirent des services signalés à l'instruction primaire. Il suffit de citer ici les ouvrages de MM. Dubuisson et Campion, édités par la même maison et adoptés dans un grand nombre d'établissements.

H.-J. Hoyois montra beaucoup de goût et de tact dans le choix qu'il fit parmi les ouvrages à donner en prix à la jeunesse. Il se connaissait en livres : ce fut là sa principale étude. Les manuscrits qu'il a laissés témoignent de sa prédilection pour la bibliographie. Il fut l'un des fondateurs de la Société des Bibliophiles de Mons, modèle des autres sociétés similaires organisées en Belgique pour entretenir le culte des vieux livres, des livres rares et des meil-

leures éditions. Hoyois n'était pas un simple industriel : dans le libraire, il y avait un homme bon, généreux et serviable. Sa conduite comme administrateur de la charité publique fut au-dessus de tout éloge. Il fut, en outre, conseiller municipal. Sa nomination par le préfet du département de Jemmapes, date du 13 fructidor an VIII.

Il a publié un *Musée bibliographique*, collection d'ouvrages imprimés et manuscrits, dont le moindre prix est de mille francs. Mons, typographie d'Emmanuel Hoyois-Derely, libraire. 1837. Grand in-8° de xxiv-92 pages.

L'auteur devait y ajouter un second volume comprenant les livres rares au-dessous de mille francs, avec une notice sur les principaux imprimeurs, et un choix de variétés bibliographiques, d'anecdotes littéraires, etc. ; mais il mourut avant d'accomplir son dessein. Le volume publié présente un grand intérêt de curiosité pour les bibliophiles et les bibliographes et pour tous ceux qui ont la passion des livres, sans la pousser jusqu'à la bibliomanie. Ce recueil n'a pas l'aridité d'un simple catalogue : il est accompagné de notes empruntées à de savants explorateurs qui ont beaucoup vécu dans la poussière des livres : Debure, Santander, Van Praet, etc. L'introduction qui précède ce volume porte sur des sujets de bibliographie et d'histoire littéraire. Une notice digne de remarque est consacrée au manuscrit de la Passion du Christ (*Liber Passionis Domini Nostri J.-C. cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis*), que Son Altesse Lamoral, prince de Ligne, a transmis, en 1609, au chef de sa maison, par un legs en vers qui, malgré la richesse des rimes, n'annonçait pas la transmission de l'esprit poétique à un de ses arrière-neveux.

Hoyois a laissé en outre les manuscrits suivants :

1. *Bibliographie des Pays-Bas*, avec quelques notes ; commencée en 1797. Ce manuscrit, de 750 pages in-folio, contient environ cinq mille articles imprimés et sept cents manuscrits. C'est l'œuvre de quarante années de travail.

Un choix judicieux de notes accompagne la désignation de chaque ouvrage. Elles sont puisées dans Debure, Gaignat, Fournier, Lelong, Cailleau, Ermens, Meerman, etc. Les prix de vente sont également indiqués avec évaluations d'après les meilleurs bibliographes. L'auteur proposa au gouvernement hollandais, en 1827, l'achat de son manuscrit pour servir à former un Dictionnaire bibliographique qui entraînait dans les vues de ce gouvernement et qui devait colliger les matériaux d'une histoire nationale. Mais on était à la veille de la révolution : les soucis de la politique firent avorter ce projet. — 2. *Bibliographie des livres précieux*, composée d'ouvrages dont le moindre prix est de cent francs et dont le plus élevé n'atteint pas mille francs. 900 p. in-fol. — 3. Notice de quelques livres rares dont le prix a excédé cent louis dans les ventes publiques, et dans laquelle on a suivi l'ordre chronologique des éditions, en remontant au berceau de l'imprimerie. 60 p. in-fol. — 4. *Dictionnaire bibliographique choisi du x^v siècle*, éditions incunables extraites des deux ouvrages qui précèdent. 140 p. in-8°. Chacun des articles des manuscrits 2 et 3 est suivi de remarques bibliographiques fort intéressantes. — 5. *Description des livres imprimés sur velin* qui se trouvent dans la bibliothèque du roi à Paris et dans des bibliothèques publiques ou particulières. 300 p. in-8°.

Hoyoïs, enfin, a écrit des notes sur la bibliographie montoise et les imprimeurs de Mons, notes léguées avec ses autres manuscrits à son fils Emmanuel Hoyoïs, qui a augmenté l'héritage paternel d'un précieux contingent d'éditions remarquables et qui aura sa place dans la Biographie nationale. Son père lui avait cédé son imprimerie en 1834.

Ferd. Loise.

Ad. Mathieu, Notice publiée par la société des Bibliophiles belges, séant à Mons.

HUART (Ignace), écrivain ecclésiastique, né à Neerlinter, village du canton de Tirlemont, en 1613. Sur les titres de ses ouvrages, il prend lui-même

la qualification de *Lintrivallensis* pour indiquer son lieu natal. Très jeune encore, il entra dans l'ordre de Cîteaux et prononça ses vœux à la célèbre abbaye d'Aulne, près de Thuin. Huart prit le bonnet de docteur en théologie sans qu'on sache dans quelle école. Très versé dans la philosophie et dans la théologie, il enseigna ces sciences dans son abbaye jusqu'en 1656.

Appelé au poste de directeur du monastère des religieuses Bernardines de Vivegnis, à deux lieues au-dessus de Liège, il y mourut le 19 avril 1661, âgé seulement de quarante-neuf ans. Il laissa les travaux suivants :

1. *Ranutii Higati* (anagramme de son nom), *Lintrivallensis, Bernardus, hoc est, Divi Bernardi Abbatís Claravallensis, doctoris melliflui, tractatus de gratia et libero arbitrio*. 1649, in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur. — 2. *Bernardus abbreviatus*. — 3. *Exceptiones et vindiciæ pro Ranutio Higato, adversus criminationes et errores, quibus ejus doctrina et mores impetuntur ab auctore libelli, cui titulus : Correctio fraterna, etc., ad Rev. P. Petrum Marchantium ordinis FF. Minorum regularis et strictioris observantiae commissarium generalem, etc., auctore I. H.*, in-4°, sans date ni nom de ville. — 4. *Appendix vindiciarum pro Ranutio Higato*. — 5. *Bernardus Abbas sive sanctus prælatus : hoc est Flores Pastorales ex selectissimis quibusque D. Bernardi operibus collecti, etc.* Lovanii, Hieronimus Nempæus, 1651, in-4° de 304 pages. — 6. *Commentarius in Logicam Aristotelis sive Aristoteles rationalis dilucidissimis brevissimisque commentariis, ex selectissimis quibuscumque philosophis recentioribus et antiquis illustratus*.

Huart se montra partisan de la doctrine de Jansénius. Son *Bernardus* fut attaqué par le père Bertrand Tissier, prieur et réformateur de l'abbaye de Bonne-Fontaine, docteur en théologie de l'université de Pont-à-Mousson. Le travail de ce religieux fut imprimé à Charleville, chez Gédéon Poncelet, en 1651. Le *Bernardus abbreviatus* de Huart est une réponse à l'écrit de Tissier.

Le père Huart laissa en manuscrits :
 1^o *Sancti Bernardi facies immaculata*;
 2^o *Bernardus monachus, ubi vita spiri-*
tualis ipsius S. Doctoris verbis, expri-
mitur.

Ed. Van Even.

De Visch, *Bibliotheca scriptorum ordinis cister-*
ciensis, p. 468. — Foppens, *Bibliotheca*, I, 553.
 — Paquot, t. V, p. 290.

HUART (*Gérard Mathias*, baron D'), seigneur d'Autel, de Bulles, de Jamoigne, etc., homme de guerre, était issu d'une famille noble et militaire du Luxembourg. Il naquit au château d'Hébrouval, le 2 février 1677 ou 1681, du mariage de Charles-Gaspard, député à la diète de Ratisbonne, et de Jeanne-Marguerite d'Huart de Grimbiéville. Gérard-Mathias fut nommé, le 15 novembre 1692, cornette de la compagnie de cavalerie, commandée par son frère aîné, Jean-Pierre, au régiment de Manderscheidt. Lors de la création des Gardes wallonnes, il reçut le 25 octobre 1703, les épaulettes d'aide-major du 2^e bataillon; sa bravoure, pendant la guerre de la succession d'Espagne, en 1704, 1705 et 1706, lui mérita, le 15 janvier 1707, le grade de brigadier de l'armée royale.

Trois mois après, il combattit à la célèbre bataille d'Almanza, avec dix de ses frères, rangés sur une seule ligne; huit d'entre eux furent tués. Le jeune brigadier se distingua ensuite aux sièges glorieux de Lérida et de Tortose; il fut nommé, en récompense de sa brillante conduite, gouverneur de Monçon et commandant des frontières de l'Aragon. A peine d'Huart fut-il arrivé à Monçon que l'archiduc Charles d'Autriche, à la tête d'une armée anglo-autrichienne, parut sous les murs de la place, fit sommer le gouverneur de lui en ouvrir les portes, sous menace de le faire pendre sur la brèche. Peu ému de cette sommation, d'Huart répondit que « pour le pendre, il fallait » d'abord le prendre », pointa ses canons sur la tente archiducal, et l'abattit des premiers coups; il fit alors sommer, à son tour, l'archiduc de lever le siège, s'il ne voulait subir le même sort que sa tente. Cette injonction fut appuyée par des sorties si fréquentes et si vigou-

reuses que, profitant d'une nuit d'automne, l'archiduc Charles leva le camp; d'Huart s'élança à sa poursuite, atteignit l'arrière-garde ennemie, la tailla en pièces, et s'empara de nombreux prisonniers et d'un convoi considérable de munitions.

Ayant reçu des renforts, d'Huart put étendre le champ et l'audace de ses opérations : il marcha au devant d'un corps autrichien qui tentait de pénétrer en Aragon, entre Balbastro et Navalte, et le rejeta sur le camp retranché de Balaguier, commandé par le comte de Stahrenbergh. Puis, sans perdre de temps, il porta sa petite armée à marches forcées dans la vallée de la Cinca, extermine les miquelets qui la désolent et emporte d'assaut, malgré une défense acharnée, la ville et le château d'Estadilla.

Le comte de Stahrenbergh, inquiet de ces succès, détache contre d'Huart le général anglais Stanhope : Navalte est pris d'assaut, le siège mis devant Estadilla, dont les défenseurs opposent une héroïque résistance. D'Huart accourt, et « talonne de si près le général Stanhope, dit une relation de l'époque, » que celui-ci ne put rien entreprendre » et fut obligé d'abandonner Navalte, de » brûler le pont de Medianos, de lever » le siège d'Estadilla, de renoncer à » celui d'Ainsa et de se replier à mar- » ches forcées sur le camp retranché de » Balaguier, ramenant des troupes dé- » moralisées et épuisées de fatigue. »

Le général Stanhope repoussé, d'Huart court prendre quatre cent soixante hommes du régiment de Béarn, envoyés d'Oléron, et les jette avec un fort approvisionnement de vivres et de munitions dans la forteresse de Jaca, que les miquelets de Chabert assiégeaient étroitement.

Rejoint par les Gardes wallones, d'Huart revint en toute hâte au secours de la place, força les miquelets à lever le siège, les défit à Canfranc, dont il s'empara, les traqua dans leurs montagnes, et, par la rapidité hardie et décisive de ses opérations, les expulsa définitivement de l'Aragon et de la Cata-

logne. Grâce à ses dispositions habiles, il assura la puissance de Philippe V sur ces deux provinces belliqueuses, longtemps rebelles, et se signala ensuite, en 1713, au mémorable siège de Barcelone.

Il prit ensuite part à l'expédition de Sicile, où il commandait l'aile droite de l'armée espagnole, contribua à la victoire de Villafranca, et, se distingua aux sièges de Castellamare et de Messine. La faveur royale, qui déjà l'avait créé baron le 19 juillet 1709, l'éleva aux grades suprêmes de l'armée; il fut nommé, le 16 mars 1711, maréchal de camp, le 5 juin 1719, lieutenant général, et, le 24 mars 1720, commandant général du Lampadour et gouverneur civil et militaire de Gironne. En 1721, Philippe V lui confia un commandement dans la guerre qu'il soutenait contre le régent de France, et qui se termina peu après par le traité de Madrid.

Non content d'avoir contribué à la gloire de sa patrie d'adoption par l'éclat de ses armes, d'Huart voulut, dans sa nouvelle dignité de gouverneur de Gironne, travailler à la prospérité du pays par une administration sage et éclairée. Sous son impulsion, d'une énergie pour ainsi dire martiale, les sciences, les arts, l'agriculture se développèrent rapidement, et l'industrie catalane devint un moment proverbiale. On eût dit que le dévouement au pays créait en lui les aptitudes; guerrier consommé, administrateur habile, il se montra, en outre, diplomate distingué aux conférences qui s'ouvrirent à Figuières. Il offrit, trois mois après, à Gironne, une hospitalité chevaleresque aux ambassadeurs de cet archiduc Charles, qui l'avait menacé de le faire pendre à Monçon.

Par contrat du 11 août 1706, il avait épousé Marie-Barbe de Martini, dame de partie de Røser, dont il eut trois filles et quatre fils; l'un d'eux, Jean-François-Henri-Gérard, s'illustra également dans les armes.

Il mourut le 24 mars 1730 à Madrid. L'affection reconnaissante de ses administrés, lui éleva, dans la cathédrale de Gironne, un magnifique mausolée

en marbre blanc, aux frais de la province.

Émile Van Arenbergh.

Neyen, *Biogr. luxemb.*, I, 236. — *Hist. de la baronnie de Jamoigne*, dans les *Public. de la Société archéologique de Luxembourg*, 1854, X, 121. — *Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*, seconde partie, II, 629. — Vignerot, *Belgique milit.* — Guillaume, *Hist. des Gardes wallones*.

HUART (Charles-Damien), médecin, né à Neerlinter, près Tirlemont, le 4 août 1750, décédé en cette ville le 21 avril 1826. On manque de renseignements sur la vie de ce praticien; on sait seulement que, après avoir reçu le grade de licencié, il vint s'établir à Tirlemont et y résida jusqu'à sa mort. — On a de lui : 1. *Korte verhandeling over de heekkundige berigten, in twee deeltjens verdeeld...* Mechelen, Vander Elst, 1774, in-8° de 186 pages. — 2. *Supplement op de heekkundige berigten...* Loven, 1777, in-8° de 141 pages. Ces deux ouvrages ont été réimprimés à Gand en 1794, 2 vol. in-8°. C'était, dit Broeckx, le traité le plus complet de médecine légale qui existât à cette époque en Belgique. — 3. *Enchiridion artis obstetricandi, of kort begryp der vroedkunde, als oock de kunst-bewerking der keyzersnee, mitsgaders eenige kortbondige spreuken van den heere Mauriceau, beantwoord door den heere Levret...* Mechelen, Van der Elst, 1770, in-8° de 196 pages. C'est, selon le même auteur, un fort bon manuel d'accouchement.

G. Dewalque.

Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*.

HUBENS (Ignace), hagiographe, naquit à Anvers, le 12 décembre 1737; il fut admis au noviciat des Jésuites, à Malines, le 29 septembre 1755, enseigna les humanités et la rhétorique à Gand. A la mort de Constantin Suyskens, en 1771, il fut nommé bollandiste, mais il n'a que peu travaillé au IV^e tome d'octobre des *Acta Sanctorum*. Outre que la délicatesse de sa santé lui interdisait tout effort de travail, l'œuvre fut bientôt interrompue par la suppression de la Compagnie de Jésus. Il est probablement le même que l'abbé Hubens qui fut un des collaborateurs du P. de Feller au *Journal historique et*

littéraire. Le P. Hubens mourut à Anvers, le 18 août 1782.

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Écrivains de la Comp. de Jésus.*

HUBERT (*Saint*), évêque de Tongres, de Maestricht et de Liège, né, selon toute probabilité, vers 656, mort en 727, est un des héros du christianisme qui ont le plus contribué au triomphe de la foi, et c'est en même temps un des pères de la civilisation dans nos contrées. Autour du tombeau de saint Lambert, il a élevé la ville de Liège; autour de son tombeau s'est élevée la ville de Saint-Hubert. En sorte qu'il fut deux fois, en sa vie et en sa mort, fondateur de cités. Il est aussi le patron des chasseurs. Il est enfin le grand thaumaturge, guérisseur de la rage. Il n'est donc pas étonnant que le moyen âge ait multiplié les merveilles autour de son nom. C'est à ce point que le biographe, à cette distance et à défaut de témoignages contemporains d'une complète authenticité, hésite et ne sait distinguer les faits historiques des faits légendaires.

Tâchons cependant, à travers le merveilleux de cette mythologie chrétienne, de mettre à nu la vérité. Bien des questions restent insolubles : Hubert était-il fils de Bertrand, duc d'Aquitaine? N'est-il pas né plutôt au sein du peuple dans nos contrées, comme on pourrait l'inférer du silence de son premier biographe, qui n'aurait pas manqué de nous signaler son origine s'il était descendu d'une famille princière? Avait-il épousé, comme on l'a dit, une princesse, fille d'un comte Dagobert, de Louvain, dont les vieilles annales ne font point mention, et qui lui aurait donné pour fils saint Floribert, son successeur? Eut-il besoin de se convertir pour embrasser la carrière sacerdotale? Ce patron des chasseurs eut-il réellement la passion de la chasse? Nous sommes sur tout cela réduit à des conjectures, sans espérance d'en voir jaillir une complète lumière.

Rien n'est moins fondé que l'histoire de sa conversion. Mais il faut bien qu'on

la rapporte, ainsi qu'on le ferait d'un mythe inventé par la poésie. On dit donc qu'un jour de Noël ou de Pâques, tandis que les seigneurs de la cour de Jupille assistaient aux cérémonies de l'église, Hubert, qui se livrait à la chasse, son plaisir favori, dans la forêt des Ardennes, rencontra un cerf d'une grande taille portant entre ses bois l'image du Dieu crucifié. Au même instant, il entend une voix qui lui crie :
 « Va trouver Lambert, mon seigneur;
 » fais, selon ses conseils, pénitence de
 » tes péchés, et par toi l'Eglise sera glo-
 » rifiée. Si tu ne le fais pas, l'enfer
 » t'attend à ta dernière heure. » Hubert descend de cheval, tombe à genoux, et promet de suivre la voix du ciel qui se révèle à lui.

La poésie et les arts s'emparèrent de cette légende. Mais le biographe contemporain qui raconte l'épiscopat de saint Hubert ne dit pas un mot de ce miracle, pas plus que Godescald, qui écrivit en 770 la vie de saint Lambert et qui retrace avec complaisance les faits merveilleux accomplis pendant la translation des restes du saint de Maestricht à Liège. On a raconté la même apparition d'un cerf crucifié dans la vie de saint Eustache. Jean Damascène, du vivant même de saint Hubert, a trouvé dans de vieux actes ce récit dont le héros remonte au ^{III}e siècle de notre ère. C'est seulement au ^{XV}e siècle, c'est-à-dire sept cents ans après saint Hubert, que parut la légende rapportant cette conversion. On a supposé qu'elle aurait eu lieu après son mariage, que le P. Roberti place en l'année 682. Nul historien sérieux n'y peut ajouter foi. Il se serait décidé à se retirer du monde après la mort de son épouse Floribane, et on le fait voyager en 688 à Paris, où il serait allé remettre à Thierry III son collier et sa ceinture; puis il aurait fait le voyage de la Guyenne pour assister à la mort de son père, remettre à son frère le droit ducal qui lui appartenait et lui confier son fils Floribert. Ces faits ne sont attestés par aucun document. Le futur apôtre prit-il la résolution de vivre dans la solitude

pour faire pénitence? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'il se mit en rapport avec Lambert et qu'il alla puiser la science et les vertus de l'Evangile à cette grande et sainte école. Quand son maître tomba victime de son dévouement à ses devoirs d'évêque, après avoir rappelé le duc d'Austrasie à ses devoirs d'époux en cherchant à éloigner de la cour Alpaïde, mère de Charles Martel, Hubert lui succéda sur le trône épiscopal.

La légende lui fait entreprendre le voyage de Rome, après sept années de pénitence. Un ange aurait appris le meurtre de saint Lambert au pape Sergius et aurait déposé sur l'autel de Saint-Pierre son bâton pastoral pour en transmettre à Hubert le précieux héritage. Celui-ci ayant déclaré au souverain pontife qu'il ne se sentait pas à la hauteur de cette mission, lui qui ne *cognoit lettre aucune*, l'ange serait descendu du ciel apportant une étoile avec un brevet que saint Hubert aurait lu, comme s'il avait étudié et lu toute sa vie. Alors il aurait été ordonné prêtre et évêque de Maestricht. Ces faits, pour être admissibles, auraient besoin de s'accorder avec l'histoire; or, le pape Sergius I^{er} est mort en 701 ou 702, tandis que le meurtre de saint Lambert, selon les Bollandistes, s'accomplit le 17 septembre 709. On pourrait toutefois assigner à ce meurtre la dernière année du vi^e siècle. Ce qui ne prouve pas cependant que saint Hubert ait fait le voyage de Rome. Il était sur les lieux à la mort de son prédécesseur, auquel il succéda immédiatement. Dans le récit d'une consécration pontificale par le pape Sergius, la légende aura confondu saint Hubert avec saint Willibrord, l'apôtre de la Frise, qui vivait à la même époque. La vérité qui se dégage de ce récit merveilleux, c'est que saint Lambert, qui se savait menacé par le frère d'Alpaïde, avait, en prévision de sa mort, préparé saint Hubert à recueillir sa succession. Bien que les vertus fussent plus nécessaires que la science à une époque aussi barbare, il serait par trop invraisemblable d'admettre que Hubert, au moment de son

élection à l'épiscopat, ne connût *lettre aucune*, comme le dit la légende du x^e siècle. S'il faut admettre avec le P. Roberti que saint Hubert s'est décidé à renoncer au monde en 688, un intervalle de vingt ans, ou même de dix, lui avait amplement suffi pour s'initier à la connaissance de la théologie et des livres saints. Et le disciple de saint Lambert devait être, comme son maître, un des hommes les plus éclairés de son temps. Quoi qu'il en soit, c'est par ses vertus, plus encore que par ses lumières, qu'il acheva la conversion de la Toxandrie (Campine et Brabant) et évangélisa les Ardennes. Il fallait agir sur le cœur pour en arracher la brutalité des instincts et y faire pénétrer, avec l'amour divin, l'esprit de fraternité du christianisme. Humainement parlant, des hommes doués de cette puissance de persuasion, plus éloquents par leur vie que par les séductions de la parole, et qui savaient faire fléchir l'orgueil des princes devant la loi morale, la loi du devoir, étaient assurément pour l'humanité de glorieux bienfaiteurs. Il fallait posséder ces héroïques vertus pour mériter un nom dont la sainteté subsiste, après onze siècles, et qui restera une des preuves les plus éclatantes de la puissance de l'idéal religieux.

La treizième année après son election, en 712, selon les uns, en 722, selon les autres, Hubert posa l'acte le plus important de son épiscopat : la translation du corps de saint Lambert à Liège. Il ne semblait avoir accepté l'héritage de ce grand apôtre que pour le glorifier dans la tombe et consommer sa sanctification. Il commença par solliciter de Pepin de Herstal l'autorisation de construire une église expiatoire à l'endroit où s'était accompli le martyre. Le chœur de cette église fut la chapelle où le saint évêque était allé prier quand il tomba sous les coups de Dodon et de ses complices. Liège alors n'était que le petit bourg de *Leodium*, arrosé par la Légia, qui lui donna son nom. Elle devint la ville de saint Lambert, et ce fut l'ouvrage de son successeur. Déjà il avait, dit-on, formé un chapitre de trente cha-

noïnes et de six prébendes, premier noyau de cette institution canoniale de Liège qui devint célèbre au temps de Notger. Hubert demanda et obtint du pape Jean VII de pouvoir transférer sur les bords de la Légia les reliques de celui qui avait été son maître et qu'il voulait donner pour patron à la cité nouvelle. Voulant entourer cette cérémonie d'une solennité imposante, il réunit plusieurs évêques, entre autres Willebrord, et un nombreux clergé. Le peuple de Maestricht, en les voyant arriver, poussa des gémissements : il se sentait dépossédé de son protecteur ; et il fallut tout le respect dont étaient entourées la décision du souverain pontife et la personne de Hubert lui même, pour que l'exhumation pût se faire sans provoquer une émeute. Godescald dit que le corps du martyr, au moment où l'on ouvrit son tombeau, exhala une odeur suave et fut trouvé intact. Hubert le revêtit d'habits magnifiques. Puis le cortège se mit en marche, au chant des psaumes, à travers le flot des populations recueillies. Le biographe ému qui raconte cette translation décrit les miracles accomplis par la vertu de ces reliques, depuis Maestricht jusqu'à Liège, et il prétend qu'on entendit les chœurs des anges se mêler aux cantiques et aux psalmodies des prêtres. L'élevation du corps de saint Lambert sur l'autel fut la proclamation de sa sainteté. A partir de ce moment, on vit s'accroître de jour en jour la cité liégeoise. Hubert voulut mettre le sceau à son ouvrage en faisant de cette ville le nouveau siège de son évêché. Charles Martel, le futur vainqueur de Poitiers, étant venu, dans une halte entre ses conquêtes, se reposer un moment à Jupille, Hubert alla le trouver pour obtenir d'ériger en ville le bourg de Liège, comme Godescald le raconte (1). Bien que les historiens ne soient pas d'accord sur la part que prit saint Hubert à la fondation de Liège, il paraît établi qu'il l'entoura de murailles et de tours et qu'il institua un tribunal, composé, dit-on, de quatorze magistrats, pour

juger les causes criminelles et s'occuper en même temps de l'administration intérieure de la ville. Il fixa les poids et mesures, fit frapper une monnaie portant sur une de ses faces l'effigie de saint Lambert, détermina la forme du sceau qui devait être apposé sur les actes publics, donna des lois, adoucit les mœurs et éleva une nouvelle église sous l'invocation de saint Pierre. Il faut remarquer, toutefois, que le biographe contemporain ne dit pas un mot de l'administration civile de saint Hubert. Il fut, en réalité, le premier des princes-évêques : c'est à lui et à Notger que la cité liégeoise est redevable des institutions qui préparèrent ses brillantes destinées.

Nous n'avons pas à raconter ici les miracles attribués à saint Hubert de son vivant. Aussi bien le premier hagiographe a tellement calqué son récit sur celui de la vie de saint Arnould, évêque de Metz, qu'on ne sait plus guère à quoi s'en tenir sur la plupart de ces faits merveilleux. Parmi ces miracles, il en est un pourtant qu'il faut signaler, car il donne une preuve palpable de l'accroissement de la cité naissante. Chaque jour la Meuse était chargée de bateaux apportant les matériaux de construction des édifices de la ville nouvelle. Les eaux ayant baissé considérablement par suite d'une grande sécheresse, les transactions furent interrompues. Saint Hubert, autre Elie, invoqua le ciel pour retremper les courages en ravivant la foi ; et, à sa prière, selon la légende, les nuages se formèrent en abondance et des torrents de pluie vinrent grossir le lit du fleuve. La crédulité populaire ne se demande pas si ces faits se sont produits par voie de conséquence. *Post hoc, ergo propter hoc*. Un autre fait prouve la douceur, la sécurité et la force d'âme du saint apôtre : étant dans une prairie, occupé à faire certain *engin à prendre poisson*, il mit la main sur une pièce de bois que l'on coupait. Un des ouvriers, qui avait levé sa cognée, ne put retenir le coup, et saint Hubert eut le doigt brisé. Il retourna sans dire une parole pour aller

(1) Voir Ed. Fétis. *Introd. à la légende de saint Hubert*, page 25.

soigner sa blessure. Et, le lendemain, il se remettait à l'œuvre, et par ses prières sauvait les ouvriers d'un naufrage.

Il eut le pressentiment de sa fin prochaine, que la légende a transformé en vision. Il choisit lui-même le lieu de sa sépulture dans l'église Saint-Pierre. Après avoir consacré une église du Brabant, il retournait à Liège, quand, pris d'un accès de fièvre, il dut s'arrêter aux environs de Louvain. Il se fit transporter dans une maison qu'il avait à Tervueren. C'est là qu'il mourut le 30 mai 727. Sa mort, aussi édifiante que sa vie épiscopale, fut celle d'un homme de Dieu, qui n'a vécu que pour le glorifier et qui va trouver en lui sa récompense. Son corps ayant été placé dans une châsse, ses disciples le transportèrent à Liège. Tout le clergé et tout le peuple allèrent au devant de lui pour le conduire dans sa sépulture. Les chants des psaumes s'élevaient vers le ciel; mais quand on s'approcha de la châsse, les chants cessèrent et l'on n'entendit plus que des sanglots. C'est ainsi que devait être accueilli dans sa mort le père, l'ami, le bienfaiteur et le soutien du peuple. Son corps fut déposé, selon ses vœux, dans la partie souterraine de l'église Saint-Pierre. Mais les Liégeois, après quelques années, réclamèrent pour le fondateur de leur ville un sépulcre plus digne de ses mérites et plus accessible à la vénération des fidèles. On le transporta, la seizième année après sa mort, dans la partie supérieure de l'église, le 3 novembre 743. Carloman, maire du palais, duc d'Austrasie, assista à cette translation et aida lui-même à élever sur l'autel ces saintes reliques. C'était le mode de canonisation adopté à cette époque.

L'histoire de saint Hubert ne finit pas avec sa vie; elle recommence après sa mort. Un monastère en décadence et penché vers la ruine, l'abbaye d'Andage, au cœur des Ardennes, fit appel à Walcand, évêque de Liège, qui, pour relever cette maison créée par Béréglise, la peupla de moines Bénédictins et la dota de terres et de revenus considéra-

bles. Pour achever l'œuvre de régénération de ce couvent, les moines supplièrent Walcand de leur permettre de transporter à l'abbaye d'Andage les reliques de celui qui fut l'apôtre du pays et dont le nom y était particulièrement vénéré. L'évêque voulait bien y consentir, mais il ne pouvait prendre seul la responsabilité d'un acte si grave. L'affaire fut portée, en 817, devant le concile d'Aix-la-Chapelle, qui accueillit la demande des moines. Louis le Débonnaire, qui assistait à ce concile, approuva aussi cette translation et consentit même à honorer la cérémonie de sa présence. La mesure reçut enfin la sanction pontificale. Il fallait l'intervention de tant d'autorités pour amener les Liégeois à consentir à cette dépossession. Le corps de saint Hubert, après quatre-vingt-dix ans, fut encore, dit-on, retrouvé intact. Déposé dans un cercueil de marbre blanc, on le chargea sur un bateau qui remonta la Meuse jusqu'à Dinant. De là on le transporta à Andage, où il fut enfermé dans une châsse de métaux précieux, payée par le roi lui-même, qui donna, selon la Chronique manuscrite de saint Hubert, quatorze saphirs et trois mille besants d'or.

A partir de ce moment, cette abbaye prit le nom d'abbaye de Saint-Hubert. Grâce à ces reliques du saint évêque, elle parvint à une prospérité qui s'accrut sans cesse. Les vastes bâtiments de l'abbaye et son église étaient des chefs-d'œuvre de construction. Entre les abbés mis à la tête de ce monastère, il en est un qui compte parmi les hommes les plus distingués du xie siècle: Thierri Ier, aussi célèbre par son savoir que par ses vertus. Il fit de l'abbaye l'asile des lettres, des sciences et des arts à cette époque. Grâce à ce foyer d'activité intellectuelle, il nous est resté une chronique de l'abbaye de Saint-Hubert et une relation des miracles opérés par la vertu des reliques du saint. On voit dans ce dernier livre que le recours à saint Hubert pour guérir de la rage remonte très haut. Il y est parlé aussi de la chasse que fait tous les ans la noblesse à la fête de saint Hubert. La taille ou incision au

front des malades pour y introduire une parcelle de l'étole est clairement indiquée dans ce récit, qui reste assez obscur, concernant la neuvaine et ses prescriptions.

La bibliothèque et le trésor de l'abbaye contenaient des objets d'une grande valeur historique, comme le psautier en lettres d'or, présent de l'empereur Lothaire, et les évangiles à la reliure ornée de pierres précieuses donnés par Louis le Débonnaire; la crosse en ivoire qu'on disait avoir appartenu au saint évêque; l'étole, renfermée dans un coffre d'or, don fait en 1504 par Diane de Damp-Martin, marquise d'Autrech; une semelle d'un des souliers du saint, et son peigne, dont l'abbé offrit un morceau au prince palatin, en échange d'un fonds de deux cents écus. Il paraît que les Liégeois firent des tentatives renouvelées pour rentrer en possession des reliques de saint Hubert, et que les Bénédictins, pour mettre en sûreté le corps de leur patron, le cachèrent si bien qu'on ne le retrouva plus. Selon le P. Roberti, les moines de Saint-Hubert ayant ouvert la chasse en 954, trouvèrent encore le corps intact. Le même auteur cite le témoignage de Léon X, qui, en 1515, « certifie » que le corps est entier, selon ce que des « témoins oculaires, députés à cet effet, » lui ont affirmé ». Quoi qu'il en soit, il est probable que ces reliques auront été la proie des flammes allumées par les calvinistes dans la seconde moitié du xvr^e siècle. Depuis lors, en effet, l'on n'a plus retrouvé le corps de saint Hubert.

Nous ne nous arrêterons pas à examiner ici la question des guérisons miraculeuses. Ce qui nous paraît hors de doute, c'est que les Bénédictins de Saint-Hubert ont fort habilement exploité la renommée acquise par les guérisons attribuées au saint thaumaturge. Et voici un fait bien étonnant : suivant le calcul du P. Roberti, il aurait été employé, dans l'espace de neuf cents ans, au traitement des pèlerins accourus à Saint-Hubert pour se faire pratiquer l'opération de la taille, environ dix-sept

pieds romains et cinq doigts de l'étole miraculeuse, dont la mesure était originellement de dix pieds, sans qu'elle eût diminué d'une ligne. Sa conservation, d'ailleurs, est déjà par elle-même assez merveilleuse, après un laps de temps si considérable.

Saint Hubert est devenu le patron des chasseurs de presque tous les pays. Est-ce à sa passion pour la chasse qu'il faut attribuer ce privilège? Nous croyons plutôt que cette passion est moins une cause qu'un effet et qu'elle a été imaginée pour justifier le choix des chasseurs. Le 3 novembre est la date de la translation des reliques de saint Hubert de Liège à l'abbaye d'Andage. Louis le Débonnaire, qui chassait alors dans les Ardennes, a été pour beaucoup dans la dévotion du pèlerinage à Saint-Hubert. Et il est vraisemblable que c'est à cette époque que la coutume s'établit parmi la noblesse du pays des Ardennes de faire une grande chasse le 3 novembre et d'en offrir les prémices au saint, avec la dixième partie du gibier pris dans le reste de l'année. Le moine qui écrivit au x^e siècle la relation des miracles de saint Hubert fait mention de cette coutume, qu'il déclare très ancienne déjà.

Hubert, en renonçant au monde pour se vouer à Dieu, a tout gagné du côté de la terre comme du côté du ciel. Sa popularité est incomparable dans les annales de la sainteté, parmi les grands aussi bien que parmi les gens du peuple. Il a même obtenu un honneur qui n'est échu en partage qu'aux souverains : il a donné son nom à un ordre de chevalerie créé en 1444 par Gérard, duc de Berg et Juliers, pour perpétuer le souvenir d'une victoire remportée le jour de la Saint-Hubert, et transporté en Bavière au xviii^e siècle par l'électeur palatin Charles-Théodore. Quand la royauté fut rétablie en Bavière, l'ordre de Saint-Hubert resta le premier ordre du pays, ordre réservé aux souverains, aux princes et aux personnages de la plus haute distinction.

Telle est l'histoire réelle et légendaire de celui des héros du christianisme à qui Liège dut sa fondation,

Saint-Hubert son origine, tant de malheureux leur guérison et tant d'heureux leurs jours de fêtes.

Ferd. Loise.

Kleine Denkmäler aus der Merovingezeit herausgegeben von Wilhelm Arndt. (Hanovre, 1874). — *Le Manuscrit 14650-14659 de la Bibliothèque royale, parch. du x^e siècle.* — *Historia sancti Huberti a Johanne Roberti, s. j. Luxemburgi, MDCXXI.* — *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, dite Cantatorium, traduite par M. de Robaulx de Soumoy, suivie du texte, Bruxelles, 1847.* — *Gesta pontificum tungrensiū, trajectensium et leodiensium.* Harigeri et Anselmi, version de Pertz, reproduite dans le vol. CXXXIX de la *Patrologie latine de Migne.* — *Gesta sancti Lamberti*, par Nicolas et autres vies de saint Lambert, dans la collection de Chapeville, le tome VI de septembre des *Acta Sanctorum* et le tome VI des *Acta Sanctorum Belgii* de Ghesquières. — Les vies de sainte Ode, saint Eustache, etc., dans la collection des Bollandistes. — *Pèlerinage de saint Hubert*, par l'abbé Bertrand, Namur, 1855. — *La Vie de saint Hubert*, écrite par un auteur contemporain, v. n^o 3, 4^e sér. des *Bull. de la Comm. roy. d'hist. Brux.*, 1858. — *Saint Hubert, sa légende, son histoire*, par J. Demarteau, Liège, 1877. — *Saint Hubert, d'après son plus ancien biographe*, par le même. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1882).

HUBERT, hagiographe, qui vécut au x^e siècle, n'est guère connu que par sa *Vie de sainte Gudule*, recueillie dans les *Acta sanctorum*, 8 janvier, t. Ier, p. 514-523. L'ouvrage, par le choix du sujet, a fait présumer que l'auteur était originaire du Brabant ou de Bruxelles même, où le culte de cette sainte était surtout en honneur. Baillet, dans ses *Vies des Saints*, se fonde sur ce que l'œuvre fut écrite environ trois cent cinquante ans après la mort de sainte Gudule, pour en suspecter la valeur historique; il oublie qu'Hubert déclare avoir travaillé d'après une ancienne vie, dont il a simplement orné la forme.

Mais ce qu'on reproche justement à cet hagiographe, c'est son style exubérant jusqu'à la diffusion et ce luxe d'images empruntées, qui sont les lieux communs de l'imagination.

Bollandus a donné cette *Vie de sainte Gudule* sur un manuscrit des Jésuites de Bruges, et l'a illustré de notes; il met à la suite l'abrégé qu'en fit assez longtemps après Hubert un écrivain anonyme. Cet ouvrage, qui avait, du reste, été publié déjà par Surius, contient, en outre, la fin de la vie de sainte Gudule, qui manque à l'original. « On voit par » là, dit l'*Histoire littéraire de la France*,

« qu'il (Hubert) n'y mit la main qu'a-
« près la dédicace de l'église de Saint-
« Michel et la translation qu'on y fit
« des reliques de sainte Gudule : c'est
« ce qui arriva en 1047, comme il le
« marque lui-même; et ce fut aussi peut-
« être l'occasion qui l'engagea à prendre
« la plume. »

Emile Van Arenbergh.

Hist. lit. de la France, t. VII, p. 429. — Baillet, *Vies des Saints* (*Table crit.*, 8 janv.), t. Ier.

HUBERT, de Liège, religieux de l'abbaye de Saint-Hubert, vivait au x^e siècle. Il avait acquis une grande réputation comme organiste, talent rare pour l'époque; car, au témoignage de dom Rivet, les orgues commençaient seulement à faire leur apparition dans les églises. On revenait de Saint-Hubert plein d'enthousiasme, après avoir entendu le moine liégeois, qui était un maître dans la composition religieuse sur le mode grégorien. Nul doute qu'il n'ait beaucoup contribué à hâter les progrès de la musique sacrée.

Ferd. Loise.

Beccdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Villenfagne, *Mélanges*, t. Ier.

HUBERT LE PRÉVOST, hagiographe, florissait au milieu du x^e siècle. On n'a recueilli sur cet écrivain aucun renseignement biographique. Hubert le Prévost écrivit la vie de saint Hubert, hommage dévot à son patron. Il recueillit ses matériaux à l'abbaye de Saint-Hubert, à Tirlemont, à Bruxelles, à Bruges, et fit traduire les documents écrits en latin « par notables clercs, » aucuns estans docteurs en sainte « escripture ».

Paulin Paris émet l'opinion que ce manuscrit fut écrit vers l'année 1462. Il se fonde sur ce que, dans une miniature, Louis de Gruthuyse, jeune encore, porte déjà le collier de la Toison d'or, qui lui fut conféré en 1461. Le savant paléographe en infère que la confection du livre ne fut pas éloignée de l'admission du seigneur flamand dans l'ordre.

L'existence d'un second exemplaire fut révélée par le P. Roberti, jésuite, qui publia en 1621, à Luxembourg, une *Historia sancti Huberti, principis Aquis-*

tani, ultimi tungrensis et primi leodiensis episcopi, et qui mentionne, parmi les sources auxquelles il a puisé, une vie de saint Hubert par Hubert le Prévost, écrite en 1459 et identique au manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. Cet ouvrage, appartenant jadis au monastère de Saint-Hubert, a disparu pendant la révolution française, qui dispersa la précieuse bibliothèque de l'antique abbaye.

L'ouvrage d'Hubert le Prévost fut publié à Paris de 1510 à 1530, sous le titre : *La Vie de monseigneur saint Hubert Dardeine*, avec cette adresse, au bas de la vignette qui suit le titre : *On les vend a l'enseigne du Pellican, en la rue saint Jacques (chez les de Marnef)*, in-8, goth. de 32 ff. non chiff. Petit livre rare, avec deux figures sur bois, l'une au recto du frontispice et répétée au verso, l'autre au verso du dernier feuillet, où se voit la marque de l'imprimeur. Cette vie a été réimprimée sous le titre suivant : *Légende de saint Hubert, précédée d'une préface bibliographique et d'une introduction, par Edouard Fétis*. Bruxelles, A. Jamar, 1846, in-12 de XXI-182 p.

Emile Van Arenbergh.

Ed. Fétis, *Légende de saint Hubert*. — Paulin Paris, *Manuscrits franç. de la biblioth. du roi*, t. IV, p. 78 — Van Praet, *Rech. sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse*, p. 217. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. V, p. 1492.

HUBERTI (*Adrien*), HUYBRECHTS, graveur et plus spécialement marchand d'estampes, inscrit en cette double qualité à la gilde anversoise de Saint-Luc, en 1573. Malgré l'alternance du nom Huberti avec la forme de *sancto Huberto*, sur des estampes issues de la boutique de l'éditeur, nous n'hésitons pas à l'envisager comme de souche anversoise. La liste où figure son inscription donne à connaître que les nouveaux élus étaient restés jusqu'alors *onvry*, c'est-à-dire qu'ils attendaient la maîtrise. Nous en déduisons que notre graveur avait vu le jour vers 1550.

On ne possède aucune indication touchant l'apprentissage d'Adrien qui, d'ailleurs, fut un praticien médiocre. Nagler fait travailler Huberti à dater

de 1540. La plus ancienne estampe que nous ayons rencontrée sous son nom porte le millésime de 1574. C'est une *Sainte Famille*, dans le goût de Corneille Cort. En 1578, parut la curieuse planche du *Balai : Icy verrez trois justices pour vray, Docte lecteur, comprises au balay*. Il s'agit cette fois, d'une œuvre non-seulement publiée, mais gravée par Huberti; elle parut le 1^{er} janvier. Indiquons encore parmi les travaux personnels du graveur un *Crucifix*, entouré de quatre médaillons de l'histoire de David et du Psaume 50, disposé symétriquement, petite planche portant une dédicace à Pomponio Castano, auditeur général des Italiens de l'armée d'Alexandre Farnèse.

Ces cuivres sont conçus et exécutés dans le goût de presque tous ceux qui voyaient alors le jour à Anvers.

Huberti, d'ailleurs, se contente de l'indication *Adrianus Hubertus sculpsit litteras*, sur une planche de Hans Collaert le Vieux.

Heller, et après lui Nagler, attribuent à notre graveur la copie excellente de *la Nativité* de Dürer (B. 2), avec la dédicace à Laurent Heymans. Nous hésitons à suivre ces auteurs, à cause de la présence du nom d'Huberti sur la copie gravée par Wiericx, d'après *la Messe de Saint-Grégoire* (B. 114).

A peu d'exceptions près, les estampes publiées par Huberti sont des sujets religieux. Il fit paraître, en 1598, le catafalque érigé à Notre-Dame d'Anvers, pour le service solennel de Philippe II.

Sous la date de 1648, les registres de la gilde de Saint-Luc d'Anvers mentionnent l'acquit d'une dette mortuaire pour Adrien Huberti. Les savants éditeurs des *Liggeren* attribuent cette mention à Adrien, le fils et l'élève de notre graveur. Ce second Adrien fut enlumineur. Adrien le Vieux vivait encore en 1614, époque à laquelle son fils est indiqué comme travaillant chez lui.

Martin Pepyn et Adrien van Utrecht épousèrent des filles d'Adrien Huybrechts.

Gaspard Huberti, le premier maître

de Gérard Edelinck et petit-fils d'Adrien, n'a laissé comme graveur que des planches détestables et comme éditeur que les derniers états des cuivres de l'école de Rubens ou de méchantes copies.

Henri Hymans.

Les *Liggeren* et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc.

HUBERTI. Voir LEONARD HUBERTI.

HUBIN (*Jacques DE*), prince-abbé de Stavelot et Malmédy, était fils de Jean-Michel de Hubin, établi en 1716 lieutenant potestat de la dite principauté. Successivement profès et gouverneur de l'abbaye, il en fut élu chef le 27 novembre 1776. Installé le 17 mai suivant, il se consacra, dès lors, entièrement au service de ses sujets. Il édicta de sages mandements, échangea des terres éloignées contre d'autres touchant aux territoires de Stavelot et Malmédy, construisit des routes reliant ces localités aux grandes voies allant vers Liège et Luxembourg, fit rebâtir l'église de Malmédy, enfin créa un collège à Stavelot, lieu de sa naissance. S'il faut s'en rapporter à une tradition populaire, Hubin aurait été le seul prince-abbé ayant vu le jour en cette ville. Sa mémoire y est restée en vénération; le nom de dom Jacques (c'est ainsi que ses compatriotes le désignaient) signifiait pour ses contemporains et signifie encore bonté et mansuétude. Ce prélat mourut le 22 décembre 1786.

J.-S. Renier.

Villers, *Hist. chron. des abbés-princes de Stavelot et Malmédy*, t. III, p. 246 à 417.

HUBIN (*Jean-Hubert*), administrateur, poète et musicien, né à Huy le 16 juillet 1764, mort à Bruxelles le 2 février 1833, fit de bonnes études classiques au collège des Augustins de sa ville natale. Son goût le portait vers la poésie et la musique. Doué d'une belle voix, il attirait la foule à l'église lorsqu'il y chantait au jubé. Il eut l'honneur d'être présenté à l'illustre maître liégeois Grétry comme celui de tous les choraux qui annonçait les plus belles dispositions. Son instrument favori fut le violoncelle. A l'âge de dix-sept ans,

il vint à Bruxelles chercher une position. Compromis dans la publication d'un pamphlet contre l'évêque de Liège, le prince Velbruck, il avait payé de quelques jours de prison le crime d'avoir servi de secrétaire à l'auteur, le chevalier de Heeswyck. C'est, assure-t-on, ce qui l'avait déterminé à venir s'établir aux Pays-Bas. Il entra chez un des huit agents sollicitateurs près du conseil privé et ne tarda pas à devenir le chef de bureau de cette agence. Il joignit à ces fonctions, en 1787, celles de secrétaire de l'agent général de l'ordre de Malte. Les événements politiques, la révolution brabançonne d'abord, puis l'invasion des armées de la république française ayant obligé l'agent général de l'ordre à émigrer, Hubin, resté à Bruxelles, eut mission de veiller aux intérêts tant de l'agence du solliciteur près du conseil privé que de celle de l'ordre de Malte. Mais à sa troisième émigration, en 1794, le chef de ces agences, le sieur Becke, emmena avec lui son chef de bureau, qui ne revint au pays qu'après dix mois d'absence.

Les révolutions avaient emporté les deux institutions qui le faisaient vivre avant l'émigration; un de nos conquérants lui avait même enlevé sa femme. Sa belle voix, son talent de violoncelliste, joints à un extérieur agréable, lui avaient procuré des succès de salon, et, en 1787, il avait fait un mariage d'inclination qui fut, à la suite de la fuite de l'épouse, dissous par le divorce. Hubin dut se créer des ressources. Il fonda une petite agence d'affaires au moyen de laquelle il vécut très modestement. Il entreprit, pour suppléer à l'insuffisance du produit de son bureau, l'éducation de deux fils de famille. C'est ainsi qu'il atteignit la fin de la domination française dans ce pays. La fondation du royaume des Pays-Bas lui avait fait concevoir l'espérance de voir revivre et le conseil privé et l'ordre de Malte, ainsi que les agences auxquelles il avait été attaché. Ce beau rêve ne se réalisa pas tout à fait. Il obtint, il est vrai, une place d'agent solliciteur; mais le nombre de ces agents ayant été considérablement augmenté,

il ne tira que peu de profit de cet office. Quant à l'ordre de Malte, Hubin obtint la survivance de son ancien chef, M. Becke, décédé vers 1816. Il fut même nommé conseiller de l'ordre, avec autorisation de porter la croix, distinction que le gouvernement des Pays-Bas refusa de ratifier.

Content de peu, se résignant à la plus modeste situation, il sut trouver dans la culture des lettres et des arts un dédommagement à la parcimonie avec laquelle la fortune l'avait traité. Affilié à quelques associations littéraires, telles que la Société de Littérature de Bruxelles et la Société d'Emulation de Liège, il rencontrait dans ses confrères en Apollon, de Stassart, Comhair, Sauveur Legros, etc., des appréciateurs de son talent poétique.

Jean-Hubert Hubin a publié les ouvrages ci-après désignés : 1. *Lucie et Victor*, nouvelle. Bruxelles, Stapleaux, 1797, in-18. — 2. *Eléonore de Menval*, nouvelle. Bruxelles, Stapleaux, an VI, in-18. — 3. *Euménie*, roman moral, suivi de la *Journée sentimentale*. Bruxelles, Stapleaux, et Paris, Renouard, an IX. Ce livre a eu une seconde édition en 1801, in-12. — 4. *Coup d'œil sur Bruxelles*. Stapleaux, 1805, in-12. — 5. Une petite comédie mêlée d'ariettes, *l'Amant romanesque*, in-32. — 6. *Poésies diverses*. Bruxelles, Stapleaux, 1812, in-12.

Son biographe, Gorissen, assure que les deux premières nouvelles sont tirées de ses souvenirs personnels.

Son concitoyen N. Loumyer a publié en 1852, sous le titre de *Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin*, un petit volume de 100 pages. Bruxelles, imprimerie de G. Stapleaux, in-18. Ce petit volume est accompagné d'une notice biographique. Les poésies se composent de fables, d'épîtres, de sonnets et de madrigaux dans le goût du temps, c'est-à-dire ultra-classiques. La pièce la plus importante est un poème en deux parties, intitulé : *Abdalis ou les Songes*. On y remarque aussi une épître à Grétry, avec lequel Hubin avait conservé des relations amicales. Il s'était remarié en 1824 ; éprouvant déjà les inconvénients

de la vieillesse, il accepta les soins d'une amie qui l'aida à supporter avec les infirmités les difficultés matérielles de l'existence.

L. Alvin.

HUBIN (*André-Nicolas*), horloger mécanicien, nous paraît devoir figurer dans la *Biographie nationale* pour les inventions au sujet desquelles les corps les plus savants de l'Europe ont rédigé des rapports élogieux. André-Nicolas, parent du littérateur (voir plus haut), naquit à Statte (Huy) en 1741 et mourut en 1820. En 1767, il reçut la commission de mayer des enclôîtres et immunités de la collégiale de Huy. Lors de l'invasion étrangère, il fut dépouillé de cet office sans la moindre compensation.

En 1775, il présenta à l'Académie royale des sciences de Paris un *carillon adaptif aux pendules*. Ce corps savant fit l'éloge de l'ingénieux travail. Dans un certificat conservé dans les archives de la famille et revêtu de la signature de Leroy, *pensionnaire de l'Académie royale des sciences*, l'invention de Hubin est détaillée et appréciée.

La même année, il composa une horloge d'une combinaison toute nouvelle. Cette horloge, dit le *Journal historique et littéraire*, qui n'a que trois roues, un seul moteur et un régulateur, produit néanmoins tous les effets des horloges les plus composées. Elle marque les heures, minutes, secondes ; sonnerie, répétition, carillon, rien n'y manque. Il n'y a aucun ressort, aucun ouvrage caché qui puisse concourir à animer la machine. L'exactitude et la précision en égalent la simplicité, et cette simplicité prévient les dérangements, inévitables dans les horloges ordinaires. Soit que Hubin y apportât de la négligence, soit tout autre motif, il ne sut point tirer parti de son invention, et aucun Mécène, comme il l'avait espéré, ne vint à son secours.

En 1784, il exposa dans la salle de la Société d'Emulation, à Liège, une autre horloge de son invention qu'on admirait pour la simplicité de son mécanisme. En 1786, il exposa à la même société une autre horloge d'une construction nou-

velle, avec sonnerie à répétition, carillon et sourdine qui mérita les mêmes éloges.

Plus tard, il inventa un bureau pour les aveugles. Il en décrivit l'utilité dans le prospectus qu'il fit circuler, et dont nous insérons ici quelques passages à titre de document intéressant, qui établit le point de départ d'inventions semblables survenues depuis 1803, date à laquelle le *Scotographe* fut officiellement présenté au premier consul.

« Ce bureau chirographique est de la plus grande simplicité dans sa structure. Sa longueur est d'environ 15 pouces, sa largeur de 12, et sa profondeur de 3. Il est à secret dans toutes ses parties; personne ne peut l'ouvrir que celle à qui on l'a révélé. Il peut servir à plusieurs opérations différentes, également curieuses et secrètes.

« On écrit ses pensées de manière que les personnes présentes qui voient opérer ne peuvent lire aucun caractère de l'écriture. Les aveugles et les voyants écrivent des pages entières la nuit ou le jour, avec ou sans lumière, sans crainte de répandre de la confusion dans leur écrit. Ils peuvent quitter et reprendre à volonté la lettre ou l'ouvrage commencé, les abandonner à la curiosité publique sans crainte d'être dévoilés.

« La deuxième opération produit sur un papier une écriture inverse, comme les caractères de l'imprimerie. On les déchiffre à l'aide de la réflexion de la lumière artificielle.

« Par la troisième, on imite les modèles d'écriture, on apprend à se former la main ou le caractère d'après les meilleurs maîtres; on copie des plans, des dessins, d'après les originaux, avec facilité et avec une grande exactitude.

« Par la quatrième, on jette sur des tablettes, bien supérieures à celles des anciens, l'esquisse de ses pensées le jour comme la nuit.

« Ces différentes opérations d'écriture secrète, de dessins, de notes musicales se font au choix de trois couleurs différentes : rouge bleu et noir, dont

« l'artiste possède seul la composition. »

Feller avait vu ce bureau et convient que Hubin n'en avait en rien exagéré les mérites. Ce *Scotographe* fut présenté à l'Académie royale de Bruxelles. Celle-ci en rendit le témoignage le plus satisfaisant. Hubin avait, avec son prospectus, lancé un projet de souscription qui n'aboutit pas, et le bureau chirographique menaçait de tomber dans l'oubli quand il le présenta à l'Académie de Londres, qui fit à son sujet un rapport des plus flatteurs, mais ce fut tout.

En 1803, le premier consul Bonaparte traversa Huy, accompagné de son beau-fils, Eugène Beauharnais. Le *Scotographe* lui fut présenté, il promit de s'en occuper. C'est ce qu'il fit, car le ministre de l'intérieur Chaptal écrivit à Hubin qui, sans la moindre arrière-pensée, communiqua le plan et la description de son bureau. La réponse ministérielle arriva, mais elle déclarait ne pouvoir utiliser le *Scotographe* à cause de sa complication, alors que Hubin vantait son extraordinaire simplicité !

Mais voici ce qui arriva. Malgré les reproches adressés au *Scotographe*, un ami de Chaptal, J. Leroy, horloger à Paris (était-ce le même que celui qui avait signé le certificat de l'Académie de 1775 ?) fit annoncer, en 1812, qu'il était l'inventeur d'un *bureau chirographique*; et la description qu'il en donnait reproduit, à peu de chose près, celle envoyée par Hubin à Chaptal. La Société d'Emulation s'émut et épousa la cause de notre compatriote. Elle fit insérer dans les feuilles françaises une protestation formelle contre le plagiat de Leroy, qui fut confondu et garda le silence.

En 1813, son bureau fut exposé une seconde fois à l'Emulation avec une horloge composée d'une seule roue, sonnant les heures, les demies, les quarts et les demi-quarts et à répétition. Sur le rapport adressé au ministre de l'intérieur, le gouvernement impérial décerna une médaille d'or à l'auteur, mais, la chute de Napoléon étant survenue, ce fut un ministre hollandais qui lui envoya la médaille en 1817.

Hubin a augmenté le chiffre du martyrologe des inventeurs. Nul ne sait quels bienfaits auraient pu procurer à l'industrie et à l'humanité souffrante les résultats de son génie; mais on est en droit de supposer qu'il y avait quelque chose là, puisque des corps savant sont hautement apprécié ses travaux et qu'il s'est rencontré quelqu'un qui a cherché à s'en approprier le mérite et les avantages.

Hubin avait épousé en premières noces Anna-Ernestine-Elisabeth Grogard, et en secondes noces, Marie-Ernestine Loiseau. 21 enfants naquirent de ces deux unions.

Ad. Siret.

Renseignements particuliers. — *Organe de Huy*, du 25 février 1886.

HUBOLD, musicien et professeur, né à Liège au x^e siècle, eut pour maître, en 987, Gerbert d'Aquitaine, homme très versé dans les lettres sacrées et profanes, qui forma des disciples éminents. Hubold, dès sa première jeunesse, quitta l'école de Liège pour se rendre à Paris, où il enseigna lui-même sur la montagne Sainte-Geneviève, et fonda plusieurs institutions scolaires. Il acquit une véritable renommée dans la composition musicale par des hymnes et des cantiques consacrés à Dieu et aux saints; et même, s'il faut en croire Orderic, il aurait ébauché une sorte d'oratorio sur la Trinité divine : *de Sancta Trinitate dulcem historiam cecinit*.

Anselme, chanoine de Liège, en parle avec éloge dans la vie de Notger. Le prince-évêque, qui était jaloux de s'entourer de toutes les supériorités dans les arts, les sciences et les lettres, ne pouvait pas laisser à Lutèce un homme qui associait en lui la musique à la science et qui ne croyait pas déroger en unissant dans sa personne l'art de Terpandre et la pensée de Platon.

Ferd. Loise.

Buleus, *Historia Universitatis Parisiensis*.

HUCBALD, architecte liégeois, florissait au commencement du x^e siècle. Il mourut vers 1026. L'église du monastère de Stavelot, dont la reconstruction lui avait été confiée par l'abbé Poppon, fut le plus remarquable monument de

son talent; la tour passait pour un chef-d'œuvre d'architecture.

Emile Van Arenbergh.

De Villenfagne, *Mél. de litt. et d'hist.*, p. 146. — Beccelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. 1^{er}, p. 203. — Kramm, *Levens en werken der holl. en vl. kunstschilders, etc.*, t. II, p. 162.

HUCBALD DE SAINT-AMAND, appelé aussi Hubald, Hugbald, Hucbold et Uchubaldus, écrivain ecclésiastique et musicien, né vers 840, et décédé à l'abbaye de Saint-Amand le 20 juin 930, est regardé à juste titre comme un des plus grands savants de la fin du ix^e et du commencement du x^e siècle. Cet homme, si remarquable pour l'époque où il vécut, appartient à la Belgique, sinon par la naissance, du moins par le séjour qu'il fit à l'abbaye de Saint-Amand, le *monasterium Elnonense*, de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans la partie de la Flandre française ressortissant à l'ancien diocèse de Tournai. Il embrassa la vie religieuse dans cette célèbre maison, et y termina ses études sous la direction de son oncle Milon, moine bénédictin connu par des écrits de valeur, et directeur de l'école du monastère. On prétend, sans toutefois fournir les preuves convaincantes de cette assertion, que, s'étant brouillé avec son maître à l'occasion d'un office en l'honneur de saint André l'apôtre, Hucbald quitta Saint-Amand et se retira à Nevers; l'on ajoute qu'il y ouvrit une école. L'évêque de cette ville, appréciant hautement les talents du jeune bénédictin, lui aurait donné des marques non équivoques de son estime et de sa confiance en lui permettant d'enlever, après sa mort, le corps de saint Cyr, martyr, pour le transporter à l'abbaye de Saint-Amand. Quoi qu'il en soit de ce prétendu séjour d'Hucbald à Nevers, il est incontestable que, quelque temps après son départ de Saint-Amand, il se trouvait à Auxerre et s'y perfectionnait dans les lettres et les sciences sous la conduite du pieux et savant Heiric, maître des études dans la célèbre école de cette ville. Il s'y distingua par les progrès qu'il faisait non seulement dans les sciences philosophiques et théologiques, mais aussi dans les

belles-lettres, et particulièrement dans la musique. » A toutes ces grandes qualités », dit l'*Histoire littéraire de la France*, VI, p. 211, « Hucbald en joignait encore d'autres fort propres à soutenir dignement le caractère du sacerdoce dont il était revêtu. Ceux qui l'ont mieux connu remarquaient en lui toute la gravité des anciens, la probité la plus parfaite, une prudence et une sagesse consommées, qui le rendaient l'objet de l'admiration de toutes les provinces des Gaules; enfin, une modestie et une humilité qui allaient de pair avec sa profonde sagesse et son grand savoir. Tel était Hucbald lorsqu'il succéda à son oncle dans la direction de l'école de Saint-Amand, peut-être même avant la mort de Milon, qui arriva en 872. Cette école ne fut pas alors moins florissante qu'elle l'avait été auparavant. » Dès qu'il eut formé à Saint-Amand des disciples capables de le remplacer, il se rendit, en 883, à l'abbaye de Saint-Bertin, près Saint-Omer, où la direction des études lui fut également confiée. Rodolphe, abbé de cette maison, peu versé dans les belles-lettres et les sciences sacrées, se réjouit de l'arrivée d'Hucbald, et, malgré son grand âge, alla s'asseoir, avec ses religieux, sur les bancs de l'école, afin de profiter des leçons d'un maître aussi habile. En reconnaissance pour les services d'Hucbald, ce prélat lui fit don d'une terre considérable dans le Vermandois. Hucbald l'accepta avec gratitude; mais, en homme pénétré du véritable esprit monastique, il la céda, à son tour, à l'abbaye même de Saint-Bertin. L'usage de ces sortes de présents de disciple à maître, et la faculté pour celui-ci d'en disposer à son gré, étaient alors assez répandus parmi les religieux.

Peu après, Foulques, archevêque de Reims, désireux de relever l'éclat de la double école fondée autrefois pour les chanoines et pour le clergé inférieur, mais déchu de son antique splendeur, jeta les yeux sur Hucbald, et l'invita, vers l'année 893, à venir à Reims, ainsi que Remi d'Auxerre, qui avait été con-

disciple d'Hucbald lorsqu'ils suivaient les leçons d'Heiric. Le renouvellement des études ne se fit pas attendre; l'on vit bientôt revivre l'amour des lettres dans la cité de saint Remi; et, grâce aux efforts des deux amis, elle devint une pépinière de savants pendant le cours du x^e siècle. L'école de Reims fut, pour la Belgique, comme pour le nord de la France, un établissement de la plus grande utilité, dont l'influence salutaire se fit sentir au loin.

Ce fut probablement après la mort de Foulques, arrivée en juin de l'année 900, qu'Hucbald retourna à l'abbaye de Saint-Amand, sans doute pour y vaquer plus librement aux exercices de la vie monastique. Le cartulaire de Saint-Amand renferme deux actes, datés de l'année 905, et souscrits, en qualité de notaire, par un certain Hucbald, qui, selon toute apparence, n'est autre que l'ancien maître des écoles de Saint-Bertin et de Reims. Retiré à Saint-Amand, Hucbald n'abandonna pas toutefois la culture des lettres et des arts. En 907, il écrivit la vie de sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, et, un peu plus tard, il rédigea encore celles de sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge, et de saint Lebuin ou Lebwin, missionnaire, né dans la Grande-Bretagne et apôtre de l'Over-Yssel dans les Pays-Bas.

Hucbald vécut jusqu'à l'âge de 90 ans environ, et mourut le 20 juin, qui était un dimanche. Bien qu'on connaisse d'une manière certaine le jour et le mois de son décès, il n'en est pas de même pour l'année. Une chronique de Saint-Amand indique l'année 929; Sigebert de Gembloux et Albéric de Troisfontaines disent 931; Jean d'Ypres, auquel Mabillon semble se rallier dans ses *Annales*, parle de 932. Néanmoins, la plupart des biographes d'Hucbald fixent sa mort en 930; et leur opinion est confirmée, parce que, cette année-là, le 20 juin tombait un dimanche. La dépouille mortelle d'Hucbald fut inhumée dans l'église de Saint-Pierre, à Saint-Amand, dans le tombeau même de son oncle Milon, sur lequel on plaça deux

épitaphes. Nous reproduisons la plus courte; l'autre, que l'on trouve dans l'*Histoire littéraire de la France*, VI, p. 213, est conçue dans un style boursoûlé.

DORMIT IN HAC TUMBA SIMPLEX SINE FELLE COLUMBA
DOCTOR, FLOS ET HONOS TAM CLERI QUAM MONACHO-
[RUM]

HUCBALDUS, FAMAM CUIUS PER CLIMATA MUNDI
EDITA SANCTORUM MODULAMINA GESTAQUE CLAMANT
HIC CYRICI MEMBRA PRETIOSA REPERTA NIVERNIS
NOSTRIS INVEXIT ORIS SCRIPSITQUE TRIUMPHUM.

Hucbald était en relations avec la plupart des lettrés de son époque. Odilon de Saint-Médard de Soissons l'avait choisi pour le correcteur de ses écrits, et Hucbald demandait souvent à ce savant un service réciproque. Odilon, Pierre, archidiacre de Cambrai, et Flo doard — qui avait étudié sous la direction de disciples d'Hucbald — lui prodiguent les plus grands éloges. On a de lui :

1. *Carmen mirabile ad Carolum imperatorem Calvum de laude calvorum* ou *Ecloga de calvis*, poème bizarre à la louange des chauves, dédié à l'empereur Charles le Chauve en 876, et dont tous les mots commencent par un c (de même que, dans la *Pugna porcorum per P. Porcium poetam*, composée en l'honneur de la pédagogie du Porc à l'ancienne université de Louvain, ils commencent par un p). On en a plusieurs éditions : *a.* sans lieu ni date d'impression, probablement à Mayence, vers 1500, vol. in-4°; *b.* à Bâle, en 1516 et en 1546, vol. in-4°; *c.* dans les *Acrosticha*, publiés en 1552, à Bâle, par Jean Petit (*Parvus*), in-8°; *d.* à Louvain, chez Jérôme Wellaeus, en 1561; *e.* dans l'*Amphitheatrum sapientiae socraticae*, de Caspar Dornav, Hanoviae, 1619, I, p. 290; *f.* dans les *Adversaria*, de Barthius (Francf., 1624), p. 2175; enfin, *g.* dans les *Historiens de la France*, de dom Bouquet, VII, p. 311.

2. Une petite pièce de vers élégiaques, adressée également à Charles le Chauve, pour le prier d'agréer un poème sur la sobriété, que Milon avait laissé à sa mort, et qu'il avait eu l'intention de dédier à ce prince. Le travail était achevé et même orné d'une préface. Hucbald

l'accompagna d'une épître dédicatoire en distiques et l'envoya à l'empereur en 876, c'est-à-dire la même année que son poème sur les chauves. La préface de Milon et l'épître d'Hucbald ont été reproduites dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martène et Durand, I, col. 44-46.

3. La petite épitaphe de Milon en cinq vers héroïques, rapportée dans l'*Histoire littéraire de la France*, V, p. 411, est probablement aussi d'Hucbald.

4. Hucbald semble également avoir composé des hymnes en l'honneur de sainte Cilinie, mère de saint Remi; mais ces poésies sont perdues aujourd'hui. On peut consulter à ce sujet le commentaire du P. Victor De Buck sur les sources de la vie de cette sainte, dans les *Acta sanctorum octobris*, IX, p. 318-319.

5. *Acta martyrii SS. Cirici et Julitæ matris, viduæ Iconiensis, Tursi in Cilicia*. Le récit du martyre de saint Cyr et de sainte Julitte fut composé par Hucbald d'après d'anciens actes apocryphes, lorsqu'il transporta les reliques de ces saints de Nevers à Saint-Amand. Les Bollandistes le mentionnent à la date du 16 juin, et Mombricitus l'a reproduit dans son *Sanctuarium seu Vitæ sanctorum*, p. 21, n° 18. « L'ouvrage d'Hucbald, tout défectueux qu'il est, dit « l'*Histoire littéraire de la France*, VI, « p. 216, n'a pas laissé de servir de modèle à Philippe de Harveng, abbé de « Bonne-Espérance, qui n'a fait proprement que le copier et en changer le « style, dans ce qu'il a écrit sur les « mêmes saints martyrs. »

6. Pendant qu'Hucbald enseignait à Reims, il composa, à la demande des religieux de Saint-Thierry, un *Office en l'honneur de leur saint patron*, et le nota pour être chanté le jour de la fête du saint. Deux hymnes de cet office ont été conservés, ainsi que la lettre qu'Hucbald écrivit à cette occasion. Ces trois documents ont été publiés : *a.* par dom Mabillon, dans ses *Annales ordinis sancti Benedicti*, III, p. 691-692, et *b.* par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum julii*, I, p. 81-82.

7. *Vita sanctæ Rictrudis, abbatissæ*

Marcianensis primæ. Sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, sur la Scarpe, mourut vers l'année 688. Peu de temps après on composa sa vie; malheureusement, celle-ci périt, avec le monastère même, lors des invasions des Normands. Lorsque Hucbald fut retourné définitivement à l'abbaye de Saint-Amand, les religieuses de Marchiennes le prièrent d'écrire une nouvelle vie de leur première abbesse, et lui fournirent à cet effet tout ce qu'elles purent recueillir de documents et de souvenirs sur sainte Rictrude. Aussitôt qu'Hucbald eut achevé son travail, il l'envoya à Etienne, évêque de Liège, avec prière de le revoir et d'y faire les corrections qu'il jugerait opportunes. Etienne n'y trouva rien à reprendre; mais il exprima le désir que l'auteur y mît son nom, et qu'il indiquât l'année où la vie avait été achevée. Pour satisfaire au désir d'Etienne, Hucbald déclara qu'il avait fini son écrit en 907. Cette vie, qui est généralement estimée, même par les critiques modernes, a été publiée : *a.* par Surius, dans sa *Vita sanctorum*, au 12 mai, qui, sous prétexte de le corriger, a complètement altéré le style d'Hucbald; *b.* par dom Mabillon, dans ses *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. III, p. 939-950; *c.* par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum maii*, III, p. 81-89; *d.* par Ghesquière, dans ses *Acta sanctorum Belgii*, IV, p. 488-503. Un extrait s'en trouve dans le *Recueil des historiens des Gaules*, de dom Bouquet, III, p. 536. Le manuscrit n° 9119, du xii^e siècle, conservé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, renferme, avec les vies d'un grand nombre d'autres saints, le texte de la *Vita sanctæ Rictrudis* d'Hucbald.

8. *Vita sanctæ Aldegundis, abbatisse et fundatricis Malbodiensis*. La vie de sainte Aldegonde, fondatrice de l'abbaye de Maubeuge, morte en 684, fut écrite par Hucbald peu de temps après qu'il eut achevé celle de sainte Rictrude. Elle est basée sur deux légendes anciennes de cette sainte, auxquelles il donna une forme nouvelle et qu'il disposa dans un meilleur ordre. En tête

de cette vie se trouve une épître dédicatoire aux religieuses de Maubeuge, qui s'étaient adressées à Hucbald pour obtenir ce travail. La vie de sainte Aldegonde a été reproduite : *a.* par Surius, dans ses *Vita sanctorum* (la première édition la donne au 13 novembre, et les éditions suivantes au 30 janvier), qui en altère le style; *b.* par dom Mabillon, dans les *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. II, p. 807-815; *c.* par les Bollandistes, dans les *Acta sanctorum januarii*, II, p. 1040-1047.

9. *Vita sancti Lebuini, presbyteri Angli, Frisorum et Westfalorum apostoli*. L'ouvrage le plus digne d'éloges qu'ait composé Hucbald est la vie de saint Lebuin. Ce saint prêtre, appelé aussi quelquefois Liafwîn, prêcha l'Evangile dans l'Over-Yssel et en Westphalie; il mourut en 773. Hucbald dédie son travail à Baldéric, qui monta sur le siège épiscopal d'Utrecht en 918. La vie de saint Lebuin a été parfois attribuée à saint Boniface. Potthast, dans sa *Bibliotheca historica mediæ ævi*, ne craint pas d'affirmer qu'elle constitue une des sources importantes pour l'étude de la plus ancienne constitution des Saxons : « *Wichtige Quelle, dit-il, für die älteste Verfassung der Sachsen. Schöne Darstellung.* » On trouve cette vie en entier ou par extrait : *a.* dans les *Vita sanctorum* de Surius, au 12 novembre; *b.* dans *De conversione Westphalorum*, de Rolevinck; *c.* dans les *Monumenta Germaniæ historica*, de Pertz, *Scriptorum*, t. II, p. 361-364; *d.* une copie manuscrite de cette vie, datant du x^e siècle, se trouve dans le manuscrit n° 197 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 181-183.

10. *Vita sancti Jonati, abbatis Marcianensis primi* (abbé de Marchiennes vers la fin du vi^e siècle). Un fragment de cette vie a été publié par les Bollandistes dans les *Acta sanctorum augusti*, I, p. 70 et suiv. « Les laborieux continuateurs de Bollandus ayant déterré » un écrit sous le nom d'Hucbald et le » titre d'*Echortation*, en ont publié une » partie, pour servir à l'histoire de saint » Jonat ou Jonas, premier abbé de Mar-

« chiennes, dont il y est parlé. A la suite
 « de cette *Exhortation*, vient l'histoire de
 « l'élévation de ce saint par le même
 « auteur, qui l'a divisée en neuf courtes
 « leçons. Les éditeurs y ont retenu la
 « même division en imprimant cette
 « pièce avec la précédente. » *Histoire*
littéraire de la France, VI, p. 220.

11. Hucbald occupe aussi une place importante dans l'histoire de la musique, à cause des ouvrages qu'il a composés ou qui lui sont attribués. Gerbert a réuni, dans le tome I^{er} de ses *Scriptores de re musica*, tout ce qu'il est parvenu à trouver d'ouvrages musicaux émanant plus ou moins apparemment de la plume d'Hucbald. Il reproduit en premier lieu (p. 105-152) le *Liber de harmonica institutione*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, collationné avec un autre de la bibliothèque Malatestiana de Césène; la Bibliothèque royale de Belgique en possède aussi une copie du x^e ou du x^e siècle (section des manuscrits, n^o 10092). Dans presque tous les manuscrits connus, ce travail porte le nom d'Hucbald; aussi croyons-nous que c'est le seul des ouvrages sur la musique que l'on puisse lui attribuer avec quasi-certitude. Il forme une sorte de commentaire du traité que Reginon, abbé de Prum, a écrit dans le ix^e siècle sous le même titre et sur le même sujet, c'est-à-dire sur les neumes des antiennes et des répons.

12. Après ce premier travail, Gerbert donne un autre traité, prétendu d'Hucbald, intitulé *Musica enchiriadis*. Il est divisé en dix-neuf chapitres et forme un manuel complet de musique élémentaire suivant les principes des Grecs, avec l'exposition d'une notation particulière. Il existe un assez grand nombre d'anciennes copies manuscrites de ce travail : deux seulement, celle de la bibliothèque Magliabechiana de Florence et une des quatre qu'on conserve à la Bibliothèque nationale de Paris, indiquent le nom de l'auteur par les mots *Uchubaldus Francigena*; tous les autres manuscrits anciens ou bien sont anonymes (trois à la Bibliothèque natio-

nale de Paris), ou bien indiquent un autre auteur. C'est ainsi, par exemple, que des deux copies du x^e ou du x^e siècle, que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, l'une (n^o 10088), porte le nom d'Otgerus; l'autre (n^o 10115), celui d'Obdon, abbé de Saint-Amand. La différence notable de vues et de principes qu'on observe dans l'*Harmonica institutio* et la *Musica enchiriadis* a beaucoup embarrassé les biographes d'Hucbald. Aussi, pour l'expliquer, ont-ils affirmé que le premier ouvrage fut écrit par Hucbald pendant sa jeunesse, tandis que le second n'aurait été composé que beaucoup plus tard, après l'invention, par notre auteur, d'une notation particulière expliquée longuement dans le dernier traité. C'est là l'opinion de MM. de Coussemaeker et Fétis. Nous ne pouvons pas nous rallier à cette opinion; nous sommes plutôt porté à croire que l'*Harmonica institutio*, que les plus anciens manuscrits attribuent pour ainsi dire unanimement à Hucbald, seule lui appartient. La *Musica enchiriadis*, comme le prouve l'absence presque constante du nom d'Hucbald dans les plus anciennes copies, est un traité anonyme, contemporain peut-être d'Hucbald, et qui lui a été attribué quelquefois, comme il l'a été également à d'autres, notamment à Otger et à Obdon. Une chose nous étonne, c'est que, dans sa *Biographie universelle des musiciens*, M. Fétis cite les manuscrits anonymes de la *Musica enchiriadis* conservés à Paris; tandis qu'il passe sous silence les deux manuscrits bien plus importants de Bruxelles, qui, l'un et l'autre, indiquent un nom d'auteur. S'il les avait connus, il eût peut-être modifié son opinion sur l'authenticité des ouvrages d'Hucbald, et se serait dispensé de dire : « Si cet ouvrage (*l'Harmonica institutio*) est de Hucbald, CE QUI ME PARAIT DOUTEUX, il doit appartenir à sa jeunesse, et doit avoir précédé son invention d'une notation particulière, dont il sera parlé tout à l'heure, car il n'y a rien de commun entre ce premier ouvrage et celui QUI LUI APPARTIENT INCONTESTABLEMENT et qui a pour

" titre : *Musica enchiriadis*. » IV, p. 379.

13. Quant au troisième traité : *Commentatio brevis de tonis et psalmis modulandis*, que Gerbert publie à la suite du précédent (p. 213-229) avec le titre fautif de *Commemoratio* au lieu de *Commentatio*, ce n'est en quelque sorte que le complément de la *Musica enchiriadis*, et il doit, par conséquent, partager les destinées de celle-ci. Si l'on parvenait à prouver un jour — ce qui nous paraît peu probable — qu'Hucbald est l'auteur du premier ouvrage, il en résulterait qu'il l'est également de celui-ci.

On a encore attribué à Hucbald les ouvrages suivants qui sont restés manuscrits : *a.* les *Vies de sainte Madelberte et de sainte Brigide*, conservées autrefois, la première, à l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons, l'autre, à l'abbaye de Saint-Amand; *b.* dom Martène assure aussi que, dans la bibliothèque de ce dernier monastère, on possédait un *Commentaire d'Hucbald sur la règle de Saint-Benoît*. E.-H.-J. Reusens.

Hist. litt. de la France, VI, p. 210-223. — Goethals, *Lectures*, I, p. 4. — E. De Coussemacker, *Mém. sur Hucbald et sur ses traités de musique*. Paris, 1844, vol. in-4°. — Fétis, *Biogr. univers. des musiciens*, 2^e éd., IV, p. 378-380.

HUCHON (Jean), écrivain ecclésiastique, naquit à Annœulin, dans l'ancienne châtellenie de Lille. Il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Douai, et fut ensuite curé de l'église de Saint-Sauveur, à Lille, en même temps que censeur de livres et doyen de chrétienté. Il vécut dans la première moitié du XVII^e siècle, comme le constate une attestation de miracle, datée du 17 mai 1630 et contresignée par lui (*Acta SS. Boll.*, t. II, d'avril, p. 591).

Il a publié : 1. *Theologia practica de Sacramentis, cum comment. ad primam partem Enchiridii Petri Binsfeldii suffraganei Trevirensis, Doctoris Theologi absolutissimi*. Insulis, 1641, apud Simonem le Franc, in-12. — 2. *Miroir de la Croix, ou méditations sur la Passion de N.-S. et autres points importants, pour tous les jours de la semaine, avec des Règlements spirituels*. Lille, 1640, Touss. le Clercq,

in-12. — 3. *Pensée salutaire pour les fidèles trespassez; avec l'Histoire d'un certain esprit de l'Hopital-Comtesse de Lille, puis naguères délivré; composé par ordre de Mgr l'Evêque de Tournai*. Lille, 1641, in-12.

Emile Van Arenbergh

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 665.

HUERNE ou **HEURNE** (Christophe VAN), historien, généalogiste et antiquaire gantois, naquit vers 1550 et mourut dans sa ville natale le 2 décembre 1629. Il portait le titre de seigneur de Bunneghem, d'Abeele, etc., et avait pris sa licence en l'un et l'autre droit. Fils d'Augustin van Huerne, conseiller au conseil de Flandre, et de Guillemine Delebecq, il était beau-frère de Jean de Hembyse, qui avait épousé une de ses sœurs le 3 décembre 1583. Il fut inhumé en la chapelle Sainte-Anne, à l'église de Saint-Bayon, à côté de ses deux femmes, Anna Bave et Maria des Cordes.

Christophe van Huerne, avait réuni une riche collection de peintures, de dessins, d'estampes, de médailles, etc.; il avait, en outre, formé un volumineux recueil d'inscriptions de Gand et de toute la Flandre, en vue d'un ouvrage que les troubles religieux le forcèrent d'interrompre.

On cite, parmi ses nombreux manuscrits : 1. *Verzaemeling van de Wapens en Grabschriften der doorluchtige nederlandse familien*. — 2. *Naemlyst van de magistraeten der stede van Ghendt*. — 3. *Verzaemeling van romeynsche, italiaensche, napolitaensche, duytsche en zwitsersche graf- en opschriften*. — 4. *Verhandeling over de officie van wapen-heraalt*. — 5. *Verhandeling over de regterlyke tweegevegen en steek-spelen*. — 6. *Verhandeling over de plegtigheden welke by de krooning en verheffing der keyzers, koningen, aerts-hertogen, hertogen, graeven en baenderheeren gebruykelyk zyn*.

Emile Van Arenbergh.

Marcus Van Vaerenwyck, *Hist. van Belgis*, II (Append. biogr.). — Sweertius, *Ath. belg.*, 176. — Sanderus, *Fland. illust.*, I, 347. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 178. — *Inscript. funér. de Gand*, 1^{re} série, *Eglises paroiss.*, I, 165, 270. — *Ann. de la Soc. d'Emulat. de Bruges*, V, 288.

HUERTER (*Job* ou *Jobst*), seigneur de Moerkerke lez-Bruges, colonisateur et gouverneur des Açores, ou du moins de l'île de Fayal, né au commencement du xve siècle, mourut dans le dernier quart du même siècle. On sait que l'infant D. Henrique (plus connu sous le nom de *Henri le Navigateur*), duc de Viseu, quatrième fils du roi Jean Ier de Portugal († 1463), fut, dans le cours de cette période, le grand promoteur des expéditions maritimes qui portèrent si haut le renom des explorateurs lusitaniens. C'est sous ses auspices que Gonçalo Velho Cabral fit en pleine Atlantique, en 1431 et 1432, deux voyages où il reconnut le massif volcanique des Açores. Fut-ce rigoureusement une découverte? On a de sérieuses raisons de supposer que les Normands avaient fréquenté cet archipel au ix^e siècle; deux documents du xive en font, dans tous les cas, mention (1). D'autre part, vers 1445, un marin brugeois, Josué vanden Berg ou Vanden Berghe, fut poussé par la tempête jusque dans ces mêmes parages. Une tradition veut qu'ayant ensuite gagné Lisbonne, il fit part des incidents de sa traversée aux Portugais, lesquels se seraient alors décidés à entreprendre de nouvelles recherches. Selon le baron de Saint-Genois, le Jacques de Bruges à qui D. Henrique concéda l'île de Terceira par acte authentique, en 1450 (2), ne serait autre que le dit Josué. C'est une conjecture assez hardie : Jacques de Bruges était un riche seigneur, vivant à la cour de Portugal, où il avait épousé une dame de l'infante dona Brites. Quoi qu'il en soit, personne ne conteste que les premiers émigrants qui s'établirent aux Açores furent des Flamands, transportés soit par lui, soit par de Huarter, ainsi qu'on va le dire : de là ces îles prirent et gardèrent longtemps le nom d'*Ilhas Flamengas*, *Vlaemsche Eylanden*. Il n'y a rien ici qui doive surprendre; les relations de la Flandre et du Portugal étaient alors très intimes, le duc Philippe le Bon ayant épousé en troisièmes noces, en 1429,

Isabelle de Portugal, sœur du roi Edouard. D'aucuns prétendent qu'une première donation aurait été faite à cette princesse par son frère; comme celui-ci mourut en 1438, les premières colonies açoriennes remonteraient donc à une époque tout à fait voisine des voyages de Cabral. Ce qui est positif, c'est qu'Alphonse V, fils et successeur d'Edouard, fit don de l'île Fayal à sa tante, en 1466. Ici apparaît enfin le nom de notre de Huarter. Les historiens portugais l'appellent tantôt Jos Dutra, tantôt *Jorge de Utra* (3). Il entra par un mariage dans l'illustre maison de Macedo : sa fille Jeanne épousa le fameux navigateur et cosmographe Martin Behaim de Nuremberg, qui eut des relations avec Christophe Colomb avant la découverte de l'Amérique, construisit pour le roi Jean II un astrolabe qu'il sut appliquer à la navigation, et, momentanément de retour dans sa ville natale en 1491, employa deux ans à dresser un précieux globe terrestre, qui est encore en possession de ses descendants. La réputation de Behaim lui a fait attribuer la découverte de Fayal; ni lui ni son beau-père n'ont eu cet honneur; seulement, Job de Huarter colonisa et gouverna cette île et peut-être ses voisines. C'est Behaim qui nous l'apprend lui-même, dans la légende consacrée aux Açores, inscrite sur son globe. En voici deux extraits : « Les « susdites îles (les Açores) furent habi- « tées en 1466, lorsque le roi de Portu- « gal les donna, après beaucoup d'ins- « tances, à la duchesse de Bourgogne, « nommée Isabelle. Il y avait alors en « Flandres une grande guerre et une « extrême disette; et la dite duchesse « envoya de Flandres dans ces îles « beaucoup de monde, hommes et « femmes de tous les métiers, ainsi que « des prêtres, et tout ce qui appartient « au culte religieux; comme aussi plu- « sieurs vaisseaux chargés de meubles « et ce qui est nécessaire à la culture « des terres et à la bâtisse des maisons; « et elle fit donner pendant deux ans

(1) *Patria belgica*, t. III, p. 204.

(2) Cette pièce a été publiée par M. d'Avezac.

(3) *Flamengo e de illustre ascendencia*. V. de Mur.

« tout ce dont ils pouvaient avoir besoin
 « pour subsister, afin que dans la suite
 « des temps on pensât à elle à toutes les
 « messes, chaque personne d'un *Ave*
 « *Maria*; lesquelles personnes montaient
 « au nombre de deux mille; de sorte
 « qu'avec ceux qui y sont passés et nés
 « depuis, ils forment plusieurs milliers.
 « En 1490, il y avait encore plusieurs
 « milliers de personnes, tant Allemands
 « que Flamands, lesquels y avaient passé
 « avec le noble chevalier Job de Huerter,
 « seigneur de Moerkirchen en Flandres,
 « mon cher beau-père, à qui ces îles ont
 « été données pour lui et pour ses descen-
 « dants, par la dite duchesse de Bourgo-
 « gne... » Et ailleurs: « Vers le couchant
 « est la mer appelée l'Océan, où l'on a
 « également navigué plus loin que ne
 « l'indique Ptolémée, et au delà des co-
 « lonnes d'Hercule jusqu'aux îles Fajal
 « et Pico, qui sont habitées par le noble
 « et pieux chevalier Job de Huerter de
 « Moerkirchen, mon cher beau-père,
 « qui y demeure avec les colons qu'il a
 « amenés de Flandres, et qui les possède
 « et les gouverne (1). » J. Barros, dans
 sa première *décade*, et Candido Lusitano
 (le P. Jos. Freire), auteur d'une vie de
 D. Henrique, citent, de leur côté, de
 Huerter (de Utra) comme donataire et
 gouverneur de Fayal. Le savant de Murr
 n'est pas éloigné de croire que le nom
 de la ville de Horta, dans la même île,
 provient de notre personnage, « qui y
 « conduisit la première colonie »; néan-
 moins, il ne repousse pas absolument
 l'étymologie ordinaire (le jardin). —
 Après la mort d'Isabelle (1471), son fils
 le Téméraire ne paraît pas s'être préoc-
 cupé des Açores, dont la souveraineté
 revint au Portugal. De nouveaux colons
 s'y fixèrent, les races se mêlèrent, la
 langue flamande s'oublia; mais Lin-
 schoten (fin du *xv*^e siècle) rapporte que,
 de son temps, ces insulaires éprouvaient
 encore des sympathies particulières pour
 les habitants des Pays-Bas, « qu'ils re-
 « gardaient comme les compatriotes de
 « leurs ancêtres. »

Alphonse Le Roy.

De Murr, deux mémoires sur Martin Behaim,
 insérés dans le *Recueil de pièces intéressantes*,

(1) Trad. Jansen.

de Jansen et Kruthoffer. Paris, an II, in-8°, t. I^{er}
 et II. — Notice de A. Voisin sur les Açores (*Bull.*
de l'Acad. roy. de Belgique, t. VI, 2^e partie, 1839).
 — Ferd. Denis, *Portugal*. — Em. Van den Bus-
 sche, *Flandre et Portugal*. Bruges, 1874, in-12.
 Vivien de S. Martin, *Dict. géogr. univers.*

* **HUET** (François), philosophe; pro-
 fesseur, né à Villeau (Eure-et-Loir) le
 26 décembre 1814, mourut à Paris le
 1^{er} juillet 1869. François Huet était âgé
 de dix ans, lorsque son père, cultivateur
 beauceron, dont les affaires périclitaient,
 vint avec sa femme et ses six enfants
 tenter fortune à Paris. Le jeune Huet,
 qui adorait et admirait sa mère, pay-
 sanne de grand sens et de grand dévoue-
 ment, montrait déjà une maturité au-
 dessus de son âge. Son application et
 des aptitudes exceptionnelles lui valu-
 rent d'être admis gratuitement et suc-
 cessivement dans une sorte de petit sé-
 minaire, où il commença l'étude du
 latin, puis au collège Stanislas, qui
 garde encore le souvenir de ses nom-
 breux succès scolaires. Pendant les deux
 dernières années qu'il y passa, tout en
 donnant des leçons fatigantes pour venir
 en aide à sa famille tombée dans la gêne,
 Huet remporta au concours général le
 prix d'honneur de rhétorique en 1833
 et le prix d'honneur de philosophie en
 1834. Il était chargé de l'enseignement
 de l'histoire au collège Rollin, lorsque, en
 1835, il fut nommé professeur de philo-
 sophie à l'université de Gand. Enfin,
 après de brillantes épreuves, en 1838,
 Huet était proclamé docteur par la Fa-
 culté des lettres de Paris. Disciple de
 Bordas-Demoulin, qu'il apprit à con-
 naître pendant son passage au collège
 Rollin, Huet professa à Gand la philo-
 sophie spiritualiste avec éclat jusqu'en
 1850 et exerça sur ses auditeurs, ainsi
 que sur les nombreux amis qu'il sut se
 faire en Belgique, une influence consi-
 dérable. Doué d'une remarquable puis-
 sance de discussion, maniant la langue
 française avec une entente consommée,
 exposant avec une clarté incomparable
 les idées les plus abstraites, le jeune
 professeur fonda une véritable école,
 dont les doctrines respirent le spiritua-
 lisme le plus élevé et qui fournit à la
 Belgique plus d'un penseur distingué.

En même temps qu'il rajeunissait avec Bordas la spéculation cartésienne, Huet, élevé dans la religion catholique et, pendant une grande partie de sa vie, croyant aussi ardent que convaincu, entreprenait de montrer qu'il n'y a pas de désaccord entre l'Eglise et la Révolution, entre le christianisme et le socialisme, et prétendait fonder ce qu'il désignait sous le nom de socialisme chrétien. Loin de renier l'Eglise ou la Révolution, Huet appelait leur union de tous ses vœux ; il voyait dans le christianisme le principe même de toute civilisation et il en admettait les dogmes fondamentaux, mais il repoussait de toutes ses forces le régime théocratique, et se refusait à voir dans le socialisme contemporain autre chose que le développement normal et régulier des vérités divines déposées dans l'Evangile.

L'Europe tout entière subissait alors l'influence de ce mouvement puissant qui avait couvé en France sous le premier Empire et sous la Restauration, qui avait agité tout le règne de Louis-Philippe et qui aboutit à la révolution de 1848, si riche en promesses, si pauvre en résultats immédiats. Huet suivit et exalta ce mouvement avec tout l'enthousiasme de la jeunesse ; il le servit de sa parole et de sa plume, mais en déclarant hautement qu'il entendait rester fidèle aux dogmes essentiels du christianisme.

Nous touchons ici à un événement considérable de la vie de Huet : nous voulons parler de sa retraite de l'université de Gand. Il fut dénoncé dans la presse comme défendant des opinions subversives de l'ordre établi, et on le représenta comme un danger pour le pays. L'opinion publique, toujours si impressionnable dans les époques troublées, se passionna outre mesure au sujet des tendances d'un homme de cabinet, d'un savant illustre et respecté, qui ne rêvait aucun bouleversement violent et qui savait faire dans le socialisme d'alors la part des revendications légitimes et celle des utopies. En outre, les sympathies de Huet pour le gouvernement républicain n'étaient un mystère pour personne, et la présence de sa signature

sur une liste de souscription en faveur des victimes de la révolution de Février avait malheureusement fourni un premier aliment au mécontentement public. On ne se souvenait que trop bien en Belgique du danger que notre pays avait couru en 1848.

Quoi qu'il en soit, le ministre de l'intérieur, M. Rogier, crut devoir donner à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait et invita Huet à prendre sa retraite. Ce fut un jour de deuil pour l'université de Gand ; les marques les plus touchantes de sympathie furent prodiguées à Huet par ses anciens élèves, qui firent frapper une médaille portant sur l'une de ses faces : « A François » Huet, ses élèves reconnaissants », et sur l'autre : « Science, loyauté, vertu. »

De retour à Paris, Huet eut bientôt la douleur de voir tomber la république, à laquelle il apportait le concours de son intelligence et de son activité. Il ne lui resta plus alors qu'à se consacrer à ses études favorites, tout en coopérant à la propagande républicaine qui continuait à se faire d'une manière sourde et cachée pendant toute la durée du second empire. Les associations ouvrières le comptèrent parmi leurs membres les plus zélés. Il fut l'âme du comité démocratique polonais et du comité garibaldien fondé par Paul de Flotte ; il contracta des amitiés durables et vécut dans l'intimité de Manin, de Montanelli, de Microslawski et d'autres réfugiés illustres. Quant à ses relations avec son maître vénéré, Bordas-Demoulin, elles ne cessèrent qu'à la mort de celui-ci, survenue en 1859, et Huet rendit un pieux hommage à la mémoire de ce puissant réformateur en publiant ses œuvres posthumes et en écrivant l'histoire de sa vie et de ses travaux.

Les opinions philosophiques et religieuses de Huet se modifièrent profondément vers la fin de sa vie. D'une sorte de compromis entre l'orthodoxie catholique et la pensée libre, il passa brusquement à la pleine indépendance de la raison affranchie de tout dogmatisme, de toute attache surnaturelle. Huet songeait à refondre à ce point de vue

nouveau ses premières publications philosophiques et préparait cette œuvre considérable, lorsque, en 1868, à la suite de l'assassinat du prince de Serbie, Michel Obrenovitch, il fut nommé gouverneur de son neveu et successeur, le prince Milan Obrenovitch, dont il faisait l'éducation depuis cinq ans. Le vieux républicain accepta ces fonctions par attachement pour son élève, devenu son enfant d'adoption, parce qu'il espérait voir appliquer quelques-unes de ses idées chez le petit peuple serbe, dont les institutions étaient à créer, et parce que le séjour de Belgrade lui sembla favorable à la méditation et à l'achèvement de son grand ouvrage; mais une mort prématurée vint arrêter Huet au milieu de ses derniers travaux. Atteint de la pierre, il voulut revenir à Paris et y subir pour la seconde fois la douloureuse opération de la lithotritie. Une complication fatale se produisit, et Huet succomba à une fluxion de poitrine le 1^{er} juillet 1869, sans avoir jamais eu le pressentiment de sa fin prochaine.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître Huet sont unanimes pour rendre hommage à la douceur de son caractère, au charme et à l'élévation de sa parole. Profondément dévoué à ses parents et à ses amis, il était devenu leur idole, et son dernier élève, le prince Milan, qui devait, quelques années plus tard, prendre le titre de roi de Serbie, conserve religieusement la mémoire de ce maître éminent.

Huet s'était marié en 1845 avec une institutrice française qu'il connut en Belgique; il n'eut pas d'enfants.

Huet a publié les ouvrages suivants :

1. *De Baconis Verulamii philosophia*, 1838. — 2. *Recherches historiques et critiques sur la vie, les ouvrages et la doctrine de Henri de Gand*, 1838. — 3. *Discours sur la réformation de la philosophie au dix-neuvième siècle*, 1843. Ce discours sert d'introduction à l'ouvrage de Bordas-Demoulin, intitulé : *Le Cartésianisme*. — 4. *Éléments de philosophie pure et appliquée*, 1848. Cet ouvrage, dont le premier volume seul a paru, a été refondu et complété plus tard dans la

Science de l'esprit. — 5. *Le Règne social du christianisme*, 1853. — 6. *Essais sur la réforme catholique*, en collaboration avec Bordas-Demoulin, 1856. — 7. *Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin*, 1861. — 8. *La Sujétion temporelle des papes*, 1862. — 9. *La Science de l'esprit, principes généraux de philosophie pure et appliquée*, 2 vol., 1864. — 10. *La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*, 1868. — 11. *La Révolution philosophique au dix-neuvième siècle* (ouvrage posthume), 1871. Il faut ajouter à cette liste divers articles publiés par Huet dans les *Nouvelles Archives historiques, philosophiques et littéraires*, revue trimestrielle fondée à Gand en 1837, ainsi que dans la *Flandre libérale*, revue politique, littéraire et scientifique qui vit le jour en 1847.

Les limites dans lesquelles doit se renfermer une simple notice biographique ne nous permettent pas d'exposer en détail les doctrines de Huet, et nous nous bornerons à les esquisser en quelques mots.

Comme philosophe, Huet appartient au spiritualisme cartésien renouvelé et complété par Bordas-Demoulin. Il considère l'esprit comme une réalité complète constituée par les idées de perfection, qui ont pour principe l'activité, et par les idées de grandeur. C'est une substance essentiellement simple, comme les corps sont des substances essentiellement composées. Ne possédant pas toute force et toute quantité, l'esprit ne subsiste pas pleinement par lui-même. Il trouve son fondement dans la substance suprême, qui est la mutuelle pénétration de l'activité et de la quantité parfaites. La métaphysique entière peut se ramener à deux principes fondamentaux : 1^o l'existence en nous de propriétés intelligibles ou idées de perfection et de grandeur qui font de notre esprit une substance réelle et distincte; 2^o l'existence d'idées infiniment supérieures constituant l'esprit absolu ou Dieu, dont les nôtres dépendent essentiellement et avec lesquelles elles sont intérieurement unies.

Cependant, la réalité des corps s'im-

pose aussi à nous. Nous nous sentons en présence, de forces constantes qui nous sollicitent à agir, et nous y découvrons un ensemble de propriétés qui exigent une activité et une quantité réelles. Nous en concluons que nous avons devant nous des substances véritables, et nous nous les représentons comme des réalités inférieures, comme des corps.

Les substances, étant toutes actives, peuvent entrer en rapport entre elles ; il y a entre l'âme et le corps un perpétuel commerce ; l'homme est un esprit substantiellement uni au premier des animaux terrestres, sa propriété et son instrument. C'est par la génération que l'homme arrive actuellement à l'existence ; mais comme nous ne pouvons remonter au premier terme de la série des générations, nous sommes invinciblement amenés à reconnaître un premier état du monde dont Dieu soit l'auteur immédiat et unique. Dieu, qui a créé le corps et l'âme, ne les a point créés dans la corruption ; il n'a fait ni le vice, ni la souffrance, ni la mort, qui en sont la suite, et le genre humain est tombé par sa faute dans son état actuel.

Sur le terrain religieux et social, Huet cherche à réaliser l'accord de l'Eglise et de la Révolution. Par cela seul que l'homme est homme, il a droit à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. La civilisation moderne seule a mis l'homme en possession de ses droits naturels. C'est le Christ, par sa doctrine, qui en a préparé l'éclosion, et c'est la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui les a proclamés avec éclat. L'idéal à poursuivre est la restauration du christianisme primitif, et le seul moyen d'y arriver est de renouer les traditions brisées du gallicanisme, un instant reprises pendant la révolution française par l'Eglise constitutionnelle, et de rompre décidément avec les doctrines ultramontaines.

Ajoutons toutefois, pour être complet, que la doctrine que nous venons de résumer en quelques mots fut abandonnée par Huet vers la fin de sa vie et que ses deux dernières publications respirent une tout autre tendance. Dans la *Révo-*

lution religieuse au dix-neuvième siècle, Huet abandonne absolument la croyance à la divinité du christianisme ; il veut remplacer la révélation par une religion purement philosophique qui réunira dans un même domaine la raison et la foi, et il considère l'héritage des sacerdoces comme dévolu à la philosophie. Dans la *Révolution philosophique au dix-neuvième siècle*, le spiritualisme cartésien, défendu autrefois par Huet avec une si mâle éloquence, a le même sort que la révélation et fait place à une doctrine nouvelle, où se montre l'influence profonde de la philosophie allemande. Cette doctrine nouvelle est une sorte de panthéisme savant qui fait de l'âme la fleur de la nature et qui l'identifie au fond avec l'organisme lui-même. Chaque cellule vivante a son âme, et l'âme supérieure est enracinée dans les âmes cellulaires. Son unité implique une hiérarchie d'âmes. Il y a au-dessus des âmes individuelles une âme humanitaire, et l'univers tout entier forme un immense organisme animé par une âme universelle qui s'appelle Dieu. Dieu est immanent au monde et il progresse avec lui. On reconnaît à ce dernier trait la doctrine panthéistique de l'unité de substance.

O. Merten.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de François Huet (Extrait de l'almanach *le Glaneur d'Eure-et-Loir*, pour l'année 1877. Chartres, 1876. — Les ouvrages de Huet. — Les procès-verbaux manuscrits des séances d'un cercle fondé par Huet pendant son séjour à Gand et dont les membres se réunissaient pour discuter les problèmes philosophiques et sociaux. Ces procès-verbaux ont été rédigés par M. Voituron.

HUFFEL (*Pierre - Guillaume - Jean VAN*), artiste peintre. V. VAN HUFFEL.

HUGHE (*Guillaume*), sculpteur, vivait vers la fin du xve siècle, sans doute à Gand, où existent encore de lui plusieurs statues dans les églises des Dominicains et de Saint-Nicolas, ainsi que l'image de la Vierge, qui ornait autrefois le coin du « Sint-Jorishof » et qui fut achevée le 8 mai 1480.

Hughe sculpta aussi la statue de saint Bavon en habit ducal, tenant un faucon sur le poing, laquelle fut placée,

le 16 octobre 1637, au-dessus de la porte de la cathédrale gantoise. Dans la partie centrale de la crypte était jadis un endroit isolé appelé *Jérusalem*, à cause de deux groupes de notre sculpteur : la *Descente de croix* et la *Mise au tombeau du Christ*, qui y furent placés en 1480 et transférés en 1596 sous le jubé de l'église haute. Marc van Vaernewyck rapporte que de son temps, c'est-à-dire vers la fin du x^ve siècle, ces deux œuvres, sculptées dans l'ancien style, comptaient parmi les richesses artistiques de Gand, et que, malgré leur place obscure, elles recevaient de la renommée une lumière qui attirait vers elles, de très loin, de nombreux admirateurs : *en al staet het in eene duystere plaets, het is zoo verlicht geworden door de faem, dat vele liefhebbers wyt verre landen herrewaerds gekomen zyn om het zelve te bezigtigen.*

Actuellement, elles ornent les oratoires extérieurs de la basilique. Dans celui du sud se trouve le groupe représentant la *Mise au tombeau*. Joseph d'Arimathie et Nicodème déposent le corps divin dans le sépulcre. Dans l'oratoire du nord est placé l'autre groupe, qui représente le *Christ sur les genoux de la Vierge*, tandis que Joseph d'Arimathie, saint Jean et Marie-Madeleine procèdent à l'ensevelissement. Ces figures, de grandeur naturelle, sont d'une belle expression. Le sculpteur Hughe figure au nombre des jurés de la corporation des peintres de Gand, en 1471.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *Levens der schilders, etc.*, t. II, p. 62. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. 1^{er}, p. 7, 219, 229. — Marc Van Vaernewyck, *Hist. van België*, II, 214.

HUGO D'OIGNIES (*Frère*), célèbre orfèvre, naquit à Walcourt et fleurit dans le premier quart du xiii^e siècle. Ses trois frères fondèrent le prieuré d'Oignies; Hugo les suivit et enrichit l'église du couvent des chefs-d'œuvre de son ciselet. Le pieux artiste, qui inscrivait sur ses travaux : *Alii Christum canunt, ego cano arte fabrilī meā*, conquiert une grande renommée, comme l'atteste une Chronique d'Oignies : *Fuit*

in arte aurifabricæ operator famosissimus; Fr. Moschus, dans sa *Cænobiarchia Oigniacensis*, n'est pas moins élogieux : *Hugo aurifaber celebris, nullique id temporis in ea arte secundus*. A la révolution française, lorsque les moines d'Oignies se dispersèrent, leur abbé sauva les antiques orfèvreries du frère Hugo. L'abbaye ne fut pas rétablie, et l'abbé, en mourant, légua son trésor aux Sœurs de Notre-Dame, à Namur. M. Léon Cahier, qui signale ces richesses dans une relation adressée aux *Annales archéologiques* de Didron, pense que seize ou dix-huit pièces furent exécutées par frère Hugo. « Hugo, dit M. le chanoine Reusens, « met en pratique des principes tout « nouveaux. Abandonnant l'emploi des « émaux multicolores, il cherche son « principal motif de décoration dans un « travail original, qui consiste à cou- « vrir les objets, en tout ou en partie, « de délicats rinceaux formés de fleu- « rettes et de folioles estampées, réunies « par la soudure à de minces tigelles... « Des émaux il ne conserve que la nielle « et s'en sert pour tracer des inscrip- « tions, des ornements et souvent même « des figures; il déploie un talent ex- « ceptionnel dans l'art de rehausser « l'éclat de l'or et de l'argent par l'op- « position de cet émail noirâtre. » Le P. Arthur Martin, dans ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, décrit en ces termes un des plus ingénieux chefs-d'œuvre de frère Hugo, un reliquaire en forme de croissant :

« Le monument est en argent doré « ou niellé. Cette opposition de couleur « et d'effet entre la nielle de l'argent et « la ciselure de l'or est un caractère « particulier de l'ouvrage de Hugo. Ses « rinceaux à jour ont aussi un *faire* qui « lui est propre, et je doute que leur « beauté ait été à la même époque sur- « passée quelque part. Ce n'est plus le « même filigrane byzantin dont nous « avons eu de si beaux spécimens dans la « châsse de Notre-Dame; ce sont les « plus somptueux rinceaux de l'archi- « tecture contemporaine transportés « dans l'orfèvrerie. L'œil en jouit à « distance grâce à la netteté du dessin,

« et de près il en jouit mieux encore
 « grâce au fini du travail et à l'habileté
 « du modèle. Les cristaux et les pierres
 « précieuses diaprent de leurs couleurs
 « une végétation riante, des groupes
 « pleins d'animation y font circuler la
 « vie; la lumière ruisselle, et ses ombres
 « fortement accentuées promettent
 « à l'œil de ne rien perdre de tout
 « ce qui brille. C'est ainsi que le véritable
 « artiste trouve le secret de concentrer
 « dans le cadre le plus étroit les
 « divers éléments de beauté épars dans
 « la nature. »

M. L. Deschamps de Pas, dans une étude sur l'*Orfèvrerie du XIII^e siècle*, publiée dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, signale la ressemblance de travail entre la croix d'Oignies et les croix de Clairmarais et d'Oisy, et émet l'idée qu'il n'est pas impossible que le frère Hugo soit l'auteur de ces merveilles d'orfèvrerie. Toutefois, M. Didron combat dans une note cette hypothèse, en faisant remarquer que le travail du moine Hugo est d'un style plus roman que les croix de Clairmarais et d'Oisy, dont il signale le caractère ogival. — On trouve des descriptions des œuvres du frère Hugo dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. V, p. 317; dans *Les Splendeurs de l'art en Belgique*, p. 339; dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* du P. Arthur Martin, t. Ier, p. 118; dans le *Catalogue officiel de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, 1881; dans *A travers l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, 1881, par J. Demarteau, etc.

Emile Van Arenbergh.

Fr. Moschus, *Cœnobiarchia Oigniacensis*, p. 8. — *Chronique d'Oignies*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1873, t. X, p. 400. — Kramm, *Leven en werken der holl. en vl. kunstsich.*, III deel, bl. 763.

HUGO (*Herman*), poète, théologien, historien, archéologue, né à Bruxelles en 1588, ou, selon Valère André, en 1586, mort en 1629, est un des esprits qui font le plus d'honneur à la Compagnie de Jésus. Il entra au noviciat de Tournai en 1605, à l'âge de dix-sept ans. Il professa les humanités à Anvers et fut préfet des études à

Bruxelles. Nommé confesseur du duc d'Aerschot, il le suivit en Espagne. De retour dans son pays, Ambroise Spinola le choisit pour son aumônier. Il ne quitta plus ce général, qu'il accompagna dans toutes ses expéditions militaires dont il brava les dangers avec un sang-froid qui faisait l'admiration des soldats espagnols. La peste ayant éclaté dans l'armée, le P. Hugo fut victime de son zèle et mourut à l'âge de quarante et un ans, à Rhinberg, où il fut inhumé dans l'église des Augustins.

Ses ouvrages de théologie, d'archéologie et d'histoire étaient très estimés. Son récit du *Siège de Breda* a été traduit en anglais, en espagnol et en français. Philosophe, autant qu'on peut l'être en prenant son point d'appui dans la révélation, et en confondant la raison avec la foi, il est poète avant tout, un poète mystique, d'une sérieuse valeur. Comme Hosschius, Sarbievius et Wallius, dont il fut l'émule, il n'écrivit qu'en latin. Ses productions ne s'adressaient qu'au monde lettré et ne descendaient pas aux couches populaires que remuait et cultivait le P. Poirters en marchant sur les traces de Cats. Mais il eut l'heureux privilège de voir son œuvre capitale (*Pia desideria*) traduite en flamand, en français et en anglais. On peut juger par là quelle fut, dans ce siècle de foi profonde, la popularité de ce poète. L'ouvrage se divise en trois parties : 1^o Désirs de l'âme repentante; 2^o Désirs de l'âme pieuse; 3^o Désirs de l'âme aimante. Chaque livre est décoré d'emblèmes d'après un texte de la Bible, où l'âme est ordinairement représentée par une jeune fille et l'amour par un enfant ailé, qui serait un ange s'il ne rappelait Cupidon. A ce texte se rattache la poésie chaque fois suivie d'une mosaïque artistement composée et renfermant quelques paroles des patriarches en rapport avec le sujet traité. Les nombreuses réimpressions et les traductions multiples témoignent assez du succès persistant des *Pia desideria*. Les critiques ne sont pas tous d'accord sur la valeur poétique d'Herman Hugo. Le savant Borrichius trouve son vers facile et riche, d'un

développement heureux et très varié; mais il y signale des recherches d'expression, un style trop peu en harmonie avec la noblesse soutenue des sentiments et des idées. Son amour de la poésie classique lui fait mêler les images de la mythologie aux pieux élans de la muse chrétienne. Il n'a ni l'onction ni la simplicité de l'Évangile, dont ses vers souvent ne sont que la paraphrase. D'autres appréciateurs le tiennent en haute estime. Peerlkamp, dans sa dissertation sur les poètes latins de Belgique, cite le jugement de Sweertius louant la vivacité d'esprit du P. Hugo, et ses vers coulants, aussi riches d'invention que de couleur. Morhoff et Lemayeur enfin lui ont reconnu le mérite d'avoir excellé dans un genre dont il est le créateur : les *Pia desideria*. Notre poète flamand Prudens Van Duyse a ratifié ces éloges, en y ajoutant des considérations très ingénieuses. Il voit dans cette poésie d'Herman Hugo une élévation mystique qui élève notre âme au-dessus des intérêts de la terre et la remplit d'illusions célestes. « Il semble, dit-il, avoir deviné » le romantisme de ce siècle, et s'il était » traduit par une plume comme celle de » son homonyme Victor Hugo, on pour- » rait croire parfois que sa poésie date » de nos jours par la conception et par » le style. Aucun poète latin moderne » n'exhale tant de tendresse et de mé- » lancolie lamartinienne. » Ses défauts tiennent au goût de son temps pour les images mythologiques et à cette excessive abondance qui conduit à la monotonie les poètes de sentiment. On regrette que les anciens traducteurs français d'Herman Hugo, ainsi que le Gantois Harduyn, n'aient pas condensé sa pensée et qu'ils aient trop fidèlement suivi le texte original. Quoi qu'il en soit, la traduction d'Harduyn est très estimée, et celle que Roques, poète français, a faite de deux *Pia desideria*, a inspiré le regret qu'il n'eût pas donné l'édition complète qu'il avait promise.

Voici la liste des ouvrages d'Herman Hugo :

1. *De primâ scribendi origine, et universæ rei litterariæ antiquitate*. Antwer-

piæ, 1617, in-8°. — *Hermanni Hugo de primâ scribendi origine, etc.*, Trajecti ad Rhenum, 1738, in-8°, p. 611. Un anonyme en a donné une traduction française abrégée, sous ce titre : *Dissertation historique sur l'invention des lettres et des caractères d'écriture, et sur les instruments dont les anciens se sont servis pour écrire*. Traduit du latin. Paris, 1774, in-12. — 2. *De verâ fide capessendâ ad neoevangelicanam synodum Dordracenam apologetici libri tres, adversus Balthazarem Meisnerum Lutheranum, et Henricum Brandium Calvinistam, pro consultatione R. P. Leonardi Lessii, Societatis Jesu theologi*. Antwerpiae, 1620, in-8°, p. 401. — 3. *Pia desideria, emblematis, etc.* Antwerpiae, 1624, in-8°, avec de jolies figures sur cuivre de Boetius et de Bolswert. De nombreuses traductions furent faites de ce livre. — 4. *Obsidio Bredana armis Philippi IIII : Auspiciis Isabellæ ductu Ambrosii Spinolæ perfecta*. Antwerpiae, 1626, in-fol., p. 128, sans l'épître dédicatoire, avec titre gravé et cartes. Il en a paru une 2^e édition en 1629, p. 129, Balth. Moretus. — *Sitio de Breda rendida a las armas del rey don Philippe IV, etc.* Antwerpiae, 1627, in-fol., p. 133, sans l'épître dédicatoire, titre gravé et cartes. — *Le Siège de la ville de Breda conquise par les armes du roy Philippe IV, etc.*, par Ph. Chifflet. Antwerpiae, 1631, in-fol., p. 163, sans l'épître dédicatoire, l'avertissement et la table. Avec cartes. Cet ouvrage fut aussi traduit en anglais (1627). Les mêmes figures ont servi dans toutes les éditions. — 5. *De militia equestri antiqua et nova ad regem Philip-pum IV libri V*. Bruxelles, 1628, in-fol., avec figures. Une seconde édition a paru en 1630, in-fol., p. 344, sans l'épître dédicatoire et la table. Titre gravé. Antwerpiae. Selon l'opinion de quelques-uns, toutes les gravures de ce livre, le titre excepté, seraient de la main de Callot. — 6. *Vita P. Caroli Spinolæ, Soc. Jesu pro christiana religione in Japonia mortui : italice scripta a P. Fabio Ambrosio Spinola, latine reddita a P. H. Hugo, utroque, Soc. Jesu sacerdote*. Antwerpiae, 1630, in-8°, p. 186,

avec le portrait du P. Spinola, en taille douce. — 7. *Vita Joannis Berchmanni Flandro-Belgæ religiosi Soc. Jesu: italice scripta a P. Virgilio Cepario, latine red-dita a P. Hermanno Hugo, utroque Soc. Jesu sacerdote*. Antwerpiae, 1630, in-8o, p. 285, sans les lim. et la table, avec portrait en taille douce.

Le P. Hugo avait encore composé :

1. *Historia Bruzellæ*. — 2. *Tomus tres contra atheos*.

Ferd, Loise.

Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist.* — Delvenne, *Biog. des Pays-Bas*. — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*. — Goethals, *Hist. des lettres*, t. II. — *Belgisch museum*, 1843. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 475. — Dewind, *Bibliotheek der nederl. geschiedschryvers*, p. 389. — Hofman-Peerlkamp, *De vita nederlandorum qui carmina latina composuerunt*, p. 308. — *Dict. de Marchand*, p. 104.

***HUGONET** (*Guillaume*), président du grand conseil, chancelier de Bourgogne sous Charles le Téméraire à partir de 1470, et ensuite sous sa fille Marie. Il était Bourguignon, né, sans doute, dans le premier quart du xve siècle, et fut décapité à Gand, le 3 avril 1477 (n. s.), jour du jeudi saint. La première partie de sa vie n'est pas connue; tout ce qu'on en sait, c'est qu'il avait été d'abord simple juge dans un bailliage de Bourgogne avant d'entrer dans les conseils du duc, et qu'il était neveu d'Etienne Hugonet, mort évêque de Mâcon en 1473.

Il jouit de toute la confiance du duc Charles et de celle de la duchesse Marie; grâce à ses fonctions, il eut une part active à toutes les affaires, et n'en profita que pour trahir ses princes. Le duc l'avait comblé de biens et d'honneurs, l'avait fait chevalier, comte de Saillans, sire d'Espoise, de Lys, de Middelbourg, vicomte d'Ypres, etc. En 1470, lorsque Louis XI, qui avait soutenu Warwick contre Edouard IV, beau-frère du duc Charles, envoya à celui-ci une ambassade qui le rencontra à Saint-Omer, ce fut Hugonet que le duc chargea de rédiger un long mémoire dans lequel étaient énumérés tous les griefs à charge du roi.

Il se pourrait bien que la trahison de Hugonet date de l'époque de cette am-

bassade. Commynes et d'autres nous apprennent comment agissait Louis XI avec ceux qu'il voulait gagner, et il ne serait nullement étonnant que les ambassadeurs du roi eussent mission d'acheter, dès lors, la conscience d'Hugonet, si accessible aux questions d'intérêt. Il paraît, d'après une lettre de Louis XI, imprimée dans Duclos, qu'il jouait double jeu dès l'année 1471, informant le roi de tout ce qui se passait dans les conseils du duc. Le fait est qu'il est fort difficile de ne pas trouver étonnant l'empressement qu'il mit, de concert avec Humbercourt, à faire arrêter, en 1475, le connétable de Saint-Pol pour le livrer à Louis XI. Charles était alors en Allemagne, et avait laissé plein pouvoir à son chancelier et à Humbercourt pour le gouvernement de ses Etats. Cette hâte est suspecte, bien qu'il existât un pacte entre Louis XI et le duc, en vertu duquel ils se partageaient les dépouilles du connétable. Après la défaite de Morat, Hugonet fut chargé par le duc de demander des secours aux communes de Flandre. Celles-ci répondirent qu'elles étaient déjà assez accablées d'impôts, mais que toutefois, si le duc se trouvait menacé de quelque péril par les Allemands ou les Suisses, elles exposeraient leurs corps et leurs biens pour le ramener dans ses domaines de Flandre. Ici se place un des incidents les plus honteux de la carrière du chancelier, et c'est peut-être à lui qu'est due la fin si malheureuse du brillant duc de Bourgogne. Celui-ci avait écrit des lettres pressantes pour demander des secours, lettres auxquelles, vu l'intention des communes exprimée dans leur réponse à Hugonet, elles n'auraient pas résisté; Hugonet cacha ces lettres, et n'en donna pas connaissance aux Flamands. Ce fait fut plus tard un des chefs d'accusation portés contre lui.

En 1477 (n. s.), après la mort du duc, quand Louis XI envahit la Bourgogne et l'Artois, et s'empara d'un grand nombre de villes, la jeune duchesse lui envoya, vers le 23 janvier, une ambassade composée du chancelier Hugonet,

d'Humbercourt, des évêques de Tournai et d'Arras, de Guillaume de Clugny, protonotaire apostolique, coadjuteur de l'évêque de Térouanne, de Louis de Gruthuuse, de Wulfart de Borselen et des représentants des trois villes. Ceux-ci trouvèrent le roi à Péronne, ville que la trahison lui avait ouverte ; ils lui demandèrent de respecter la trêve de Souleuvre conclue avec le duc pour neuf ans, dix-sept mois avant, et lui proposèrent de lui recéder les territoires livrés par les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne, de reconnaître la juridiction du parlement de Paris et de lui faire hommage, au nom de la duchesse, pour ses États héréditaires. Louis XI exigea Arras, le Boulonnais, les places fortes de l'Artois et la tutelle de la demoiselle de Bourgogne, jusqu'à son mariage avec le dauphin. Il maltraita fort Hugonet, Humbercourt et Guillaume de Clugny, comme gens dont il n'avait plus rien à attendre, lui ayant tout donné. Mais tout en négociant avec le roi, d'accord avec les autres envoyés, Hugonet et Humbercourt s'acquittaient auprès de lui d'une mission confidentielle de la duchesse, qui leur avait remis des instructions et des lettres spéciales, dont le contenu était loin d'être en rapport avec les désirs des villes. Sur ces entrefaites, la cité d'Arras fut livrée à Louis XI, du consentement d'Hugonet et d'Humbercourt, qui donnèrent de ce fait décharge au sire de Crèvecœur, gouverneur de la place ; nouvelle trahison, qui était le premier fruit de l'ambassade de Péronne. D'après Philippe de Commines, Hugonet et Humbercourt, qu'on retrouve toujours ensemble dans tous les actes contraires à l'intérêt du pays, étaient tout entiers à la dévotion du roi, et compétaient se retirer auprès de lui après lui avoir livré la duchesse et laissé s'accomplir son mariage avec le dauphin.

Les États de Flandre qui ignoraient ces capitulations honteuses, voyant que l'ambassade de Péronne n'avait pas réussi à arrêter la marche du roi, lui députèrent quelques-uns des plus hauts personnages du pays ; ceux-ci rencon-

trèrent Louis XI à Arras et apprirent, de sa bouche, la trahison des premiers ambassadeurs et l'existence des lettres, ainsi que des instructions secrètes de la duchesse. Ils retournèrent à Gand sans avoir rien obtenu. Aussitôt les États se réunirent ; Hugonet et Humbercourt, qui n'assistaient pas à la séance, furent publiquement accusés, et les États des pays de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Hollande et de Zélande demandèrent leur arrestation. Ce ne fut donc pas, comme beaucoup d'historiens l'ont dit, à la suite d'une émeute qu'ils furent incarcérés. Dans la nuit suivante, le 18 mars, Hugonet fut arrêté dans son hôtel et enfermé au *Gravensteen* ou château des comtes, avec Humbercourt, Guillaume de Clugny et Van Melle, ancien trésorier de la ville de Gand.

A la nouvelle que Louis XI allait entrer en Flandre, les corporations coururent aux armes et exigèrent le jugement des prisonniers. Le grand conseil dont Hugonet était président ayant été dissous le 11 février 1477 (n. s.), il fallait recourir à une autre juridiction.

Marie, à la demande des trois États, publia, le 28 mars, une charte dans laquelle elle nommait une cour ou jury composé : 1^o de huit commissaires étrangers choisis dans les États de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Hollande et de Zélande ; 2^o des treize échevins de la Keure de Gand ; des treize échevins parchons de Gand ; du grand doyen des métiers et du doyen des tisserands, en tout trente-six juges. Les huit commissaires étrangers étaient Evrard de La Marck, sire d'Arenberg, Pierre de Roubaix, Philippe de Maldegem, Henri de Witthem, seigneur de Bersele, Jacques de Mastaing, Jacques Uytterlimmingen, Jean d'Auffay, maître des requêtes, et Arnould de Beukelaere. La charte portait qu'ils avaient à procéder, après bon avis et prudente délibération, à l'examen des chefs d'accusation, soit pour condamner, soit pour absoudre, à se conformer aux règles du droit et de la raison, et à agir selon leur conscience. Il est évident que la duchesse désirait que les accusés fussent absous, eux dont

elle avait, inconsciemment, sans doute, partagé en partie le crime.

Le peuple fut invité, à son de trompe, à produire devant la cour, à charge des accusés, tous les griefs qui étaient à sa connaissance.

Les principaux chefs d'accusation, parmi lesquels la grande part revenait nécessairement au chancelier à cause de ses hautes fonctions, étaient : d'avoir livré la cité d'Arras au roi de France, d'avoir voulu lui livrer la duchesse en profitant d'une partie de chasse pour la faire enlever et conduire en France, d'avoir abusé des blancs-seings que le duc leur avait confiés pendant ses absences, d'avoir vendu à leur profit les rentes de la ville de Gand, d'avoir constamment excité le duc à faire de nouvelles guerres afin de prolonger ses absences au profit de leur autorité, d'avoir détourné à leur profit une partie des taxes extraordinaires levées en Flandre, d'avoir corrompu des fonctionnaires, d'avoir caché les lettres du duc devant Nancy et d'avoir ainsi, de même que par leurs rapines et dilapidations du trésor, préparé le désastre du duc, d'avoir, dans des procès entre des magistrats et des bourgeois, reçu des sommes considérables, enfin d'avoir violé les privilèges de la ville. Ce dernier grief tombait nécessairement à faux, les privilèges ayant été enlevés aux Gantois par le duc. La culpabilité d'Hugonet est attestée, comme celle de Guillaume de Clugny, par une lettre de Louis XI imprimée par Duclous.

Au bout de trois jours, le bruit courut que la condamnation allait être prononcée. Marie, à cette nouvelle, résolut de tenter un dernier effort en faveur des accusés : elle se rendit au milieu des métiers assemblés et leur dit que leur ayant pardonné tout ce qu'ils avaient fait à son égard, ils devaient en agir de même à l'égard de ceux qui les avaient lésés ; mais on lui répondit que justice devait se faire.

Hugonet employa les derniers moments qui lui restaient pour écrire à sa femme et à ses enfants, prisonniers de la commune de Malines ; il se montrait

calme et résigné et s'attachait à les consoler. Il data sa lettre de « ce jeudi » saint que je crois estre mon dernier « jour ».

A peine avait-il terminé, qu'on vint le prendre pour le soumettre à la dernière épreuve, celle de la torture, car le droit de l'époque voulait l'aveu du coupable pour qu'il pût être condamné. Il fut dressé de l'interrogatoire et des aveux un acte qui fut soumis à la duchesse ; celle-ci déclara ne rien avoir à objecter. Hugonet et Humbercourt voulurent en appeler au parlement de Paris ; mais on ne les écouta pas, et on ne leur laissa que quelques moments pour se préparer à la mort. C'était le jeudi saint, 3 avril : Hugonet et ses coaccusés Humbercourt et Van Melle furent conduits au marché du Vendredi pour y subir leur sentence. D'après un annaliste, Adrien de Vieuxbois, Van Melle périt à 9 heures, Hugonet à midi et Humbercourt à 5 heures ; d'après un autre, Hugonet fut exécuté le premier et Van Melle le second.

Le 16 mai suivant, à la requête des parents et héritiers du chancelier, Louis XI accorda des lettres de réhabilitation pour sa mémoire ; il y déclare « que l'exécution de sa personne, faite » par les habitants de Gand, l'a été iniquement, traîtreusement et sans cause » raisonnable, et que ce faisant ils ont » commis crime de lèse majesté, cruauté » et inhumanité détestable, etc. » Cette pièce, qui est imprimée dans l'édition de Commines par Lenglet Dufresnoy, prouve plus contre Hugonet qu'en sa faveur. D'après le compte de Jean de le Scaghe aux archives de la chambre des comptes de Lille, Hugonet fut censé destitué de ses fonctions à partir de la fin de février, car nous y lisons : « Aux » veuves et enfans de feu messire Hugonet, pour ses gages jusqu'au dernier » jour de février... »

Sa veuve, Louise de Laye, fut entermée à Ypres, dans l'ancienne cathédrale ; on ne sait ce que devinrent ses enfants, ni combien il en eut. Son frère Philibert avait succédé, en 1473, à leur oncle sur le siège épiscopal de Mâcon, et la même

année il avait été élevé au cardinalat par Sixte IV : il fit partie des conseils de Charles le Téméraire et fut chargé par lui de diverses ambassades auprès des papes Paul III et Sixte IV, et auprès de Ferdinand, roi de Naples. Après le supplice de son frère, il se retira en Italie, fut nommé légat du pape à Viterbe et mourut à Rome en 1484, pauvre et endetté; ses funérailles furent payées par la chambre apostolique.

Aux archives du royaume, à Bruxelles, se trouve le « Catalogue de la bibliothèque de Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, dressé après la mort de ce seigneur décapité par les Gantois en 1476, extrait d'un registre de l'ancienne chambre des comptes de Flandre, intitulé : Compte de noble dame Loyse Delaye, dame de Sailant, d'Espoisse et de Meldebourg en Flandres, naguère veuve de feu noble et puissant seigneur messire Guillaume Hugonet, en son vivant chevalier, seigneur des dit lieux et chancelier de Bourgogne, touchant le gouvernement, recepte, entremise et dispense que la dicte dame a faicte et eue de ses enfans à elle demourez du dit feu seigneur et de tous et quelconques les biens meubles, rentes et revenus venus en sa congnoissance, appartenant à elle et à ses dis enfans délaissés par le dit feu seigneur son mary au pays de Flandre, de Brabant et autres par deça et ce depuis le III d'avril l'an mil CCCCLXXV avant Pacques et jusques au jour de l'an courant CCC soixante dix neuf. » On y voit aussi : « Ung petit livre couvert de velours noir, à la louange de monseigneur le chancelier et les epistres de saint Jherome commençant au IIIe feuillet : *cogitati esse morituros*. » Dans le catalogue de la vente Parmenier, à Gand, en 1838, se trouvait le livre de fief (leenboek) d'Hugonet.

Emile Varenbergh.

Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. V, et pièces justificatives. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, éd. du baron de Reiffenberg. — Id., éd. de Gachard. — Id., éd. de Marchal. — *Memorieboek der stad Gent*. — Schayes, *Dagboek der Gentsche collatie*. — Britz, *Mémoire*, dans les

Mém. cour. par l'Acad. roy. de Belg., t. XX. — Philippe de Commines, *Mémoires*, éd. de Lenglet-Dufresnoy. — Georges Chastelain. — Olivier de la Marche. — J. De Hennin. — Adrien de Vieuxbois, dans Martène. — J. Duclerc, *Mémoires*. — Amelgard, *De rebus gestis Ludovici XI*. — Jean de Dadizelle, *Mémoires* publiés dans le *Messager des sciences hist. de Belg.*, vol. de 1827 et 1829-1830. — *Aloude vl. dag kronycke*. — *Excellente cronieke van Brabant*. — Duclerc, *Hist. de Louis XI*. — Didot, *Biogr. gén.* — Voisin, *Guide de Gand*. — Comptes rendus de la Commission roy. d'hist. — Bull. de l'Acad. roy. de Belg. — Archives gén. du royaume, à Bruxelles. — Archives de l'État, à Gand. — Archives de la Flandre occidentale, *Précis*, t. V. — Gachard, *Rapport sur les Archives de Lille*. — Id., *Rapport sur les Archives de Dijon*. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*.

HUGUENIN (Ulrich), mathématicien, homme de guerre, naquit à Maestricht le 3 février 1755. Fils d'un officier d'artillerie au service de la Hollande, il fut dès son enfance destiné à la même carrière. Il entra dans l'armée des Provinces-Unies à l'âge de onze ans, en qualité de cadet, et dut, malgré son extrême jeunesse, se charger d'une partie du service. Nommé sous-lieutenant d'artillerie à dix-sept ans, il se livra à l'étude des sciences militaires avec une ardeur qui fut remarquée de ses chefs. Les mathématiques, l'art des fortifications et le dessin occupaient la majeure partie de ses loisirs. On lui offrit le poste de maître de dessin à l'école militaire de Bois-le-Duc, et il accepta cet emploi, parce qu'il espérait y trouver l'occasion de se perfectionner dans la connaissance des mathématiques supérieures. Cette attente fut déçue; l'enseignement de l'école ne sortait pas des régions inférieures, et Huguenin, pour s'élever plus haut, dut recourir à ses propres forces. Il continua ses études antérieures et y joignit la littérature, la peinture et la musique. En même temps, il appliquait à l'enseignement du dessin un plan qui lui était propre et qui se rapprochait beaucoup des méthodes de projection que la géométrie descriptive a si puissamment contribué à développer dans la première moitié du siècle actuel.

Le jeune officier ne resta pas longtemps dans cette position modeste. Entrant avec son grade dans le corps du génie, il rédigea un projet de forti-

fication pour la ligne de Grebbe, entre Utrecht et Amersfoort. Ce projet reçut l'approbation du département de la guerre, et Huguenin fut chargé d'en surveiller l'exécution. En 1782, il fut encore chargé, sous la direction supérieure du général Doff, de mettre en état de défense les fortifications de Flessingue, de Veere et de quelques forts détachés, qu'on croyait exposés à une attaque de la part des Anglais. Malgré sa jeunesse, il avait acquis la réputation d'être un des officiers les plus capables de l'armée hollandaise. Mais ces brillants succès ne l'empêchaient pas de regretter vivement d'avoir quitté les rangs de l'artillerie. Cette importante branche de l'art militaire était restée l'objet de ses études de prédilection. Il s'efforçait d'en pénétrer tous les secrets et d'en perfectionner les procédés dans toutes ses applications. Sa vie tout entière était consacrée à l'étude et servait de modèle à ses camarades. Il ne connaissait d'autres délassements que la littérature, la peinture et la musique.

A partir de cette époque, Huguenin reçut de nombreux témoignages de l'estime et de la confiance de l'autorité supérieure. En 1787, il remplit les fonctions d'adjudant et de contrôleur du matériel de campagne au camp de Zeist. La même année, satisfaisant à son désir constant de rentrer dans son arme favorite, on le nomma capitaine d'artillerie. Deux ans plus tard, il fut chargé de fonder et d'organiser à Breda une école d'artillerie et de génie, où sa direction et son enseignement produisirent les meilleurs résultats. En 1793, il reçut le commandement d'une compagnie du corps d'artillerie à cheval, qui venait d'être formée. En 1794, il fut placé, sous les ordres du général Palavicini di Cappelli, à Amersfoort et chargé de s'occuper spécialement de la mise en défense des places et des forts des environs. Il reçut ensuite, au moment de l'invasion des Français, le commandement de la place de Naarden et contribua brillamment à la défense de cette ville, jusqu'au jour où des ordres réitérés du

directoire batave, qui avait succédé au gouvernement du stathouder, forcèrent la garnison de conclure une capitulation avec le général Macdonald.

Le nouveau gouvernement, installé à la suite de la révolution de 1795, fit à Huguenin des offres brillantes. Il lui présenta même l'emploi de chef du corps d'artillerie de la république. Mais le vaillant capitaine n'éprouvait aucune sympathie pour les opinions régnantes. Profondément dévoué à la famille d'Orange, il résolut de quitter le service. Il donna sa démission et se retira à Brunswick avec sa femme et ses cinq enfants en bas-âge, poursuivant ses études en attendant des jours meilleurs. Il y était à peine établi qu'il reçut la visite de l'ambassadeur de Russie à la cour de Berlin, le comte Calitcheff, chargé de lui faire des offres avantageuses pour le déterminer à entrer au service de l'impératrice Catherine II. Ces offres lui souriaient, et il allait les accepter, quand il en fut détourné par le prince Frédéric d'Orange, général d'artillerie au service d'Autriche, qui s'attendait naïvement à la chute prochaine de la révolution française et à la restauration de sa maison. Peu de temps après, ayant accompagné à Berlin le général hollandais Von Stamford, que le gouvernement de La Haye y avait envoyé en mission, Huguenin reçut du roi de Prusse l'offre de passer au service prussien, avec son grade de capitaine d'artillerie, à condition de subir, devant le général Von Tempelhoff, l'examen requis par les règlements. L'examen, prolongé pendant six jours, fut subi avec tant d'éclat qu'il procura au récipiendaire l'estime et l'amitié chaleureuse de l'examineur.

Placé comme capitaine d'artillerie à Potsdam, Huguenin s'y occupa, avec son activité habituelle, de l'enseignement des jeunes officiers et publia, à l'usage de ses élèves, son premier ouvrage, intitulé : *Beyträge zur Mathematik für angehende Geometer*. Cependant, il n'y séjourna pas longtemps; car, en 1797, nous le trouvons commandant d'une compagnie d'artillerie à Königsberg et chargé, par le général Von Tem-

pelhoff, de l'enseignement des officiers de son régiment. Ses goûts studieux ne l'avaient pas abandonné. Malgré ses nombreuses occupations, il trouva le moyen de publier, en 1803, un nouvel ouvrage très favorablement accueilli : *Mathematische Beyträge zur weiteren Ausbildung angehender Geometer*.

Il reçut bientôt un témoignage significatif de la confiance du gouvernement de Berlin. En 1805, quand des différends sérieux faisaient craindre l'explosion d'une guerre entre la Prusse et la Russie, ce fut à Huguenin que le ministre de la guerre confia la mise en défense de Dantzic, de Voorwasser et du Weichselmunde. Il avait été nommé major l'année précédente.

Il rendit de nouveaux et importants services dans la guerre qui, en 1806, éclata entre la Prusse, la Russie et la France. Placé à la tête d'un corps d'artillerie, il fut, à la demande du général russe Von Benningsen, adjoint à la division de ce dernier. Il se conduisit vaillamment aux combats de Pultusk et d'Altenstein et à la bataille d'Eylau; mais il ne crut pas devoir profiter de la faveur que ces services lui avaient méritée. Après la paix de Tilsit, fatigué et malade, il sentit la nécessité de se retirer, au moins momentanément, du service actif. Il obtint honorablement son congé et retourna en Hollande avec sa famille.

Mais l'heure du repos n'avait pas encore sonné pour le digne et savant officier. Le gouvernement du roi Louis, voulant utiliser ses talents, lui confia le poste sédentaire de directeur de la quatrième division du ministère de la guerre, où l'on s'occupait de tout ce qui avait trait à l'artillerie et au génie. Il était, en même temps, membre du comité central de l'artillerie et du génie, et il conserva ces deux fonctions jusqu'à l'incorporation de la Hollande à l'empire français, en 1810. Ayant vainement sollicité sa mise à la retraite, il entra alors au service de la France avec le grade de lieutenant-colonel, et fut, en cette qualité, chargé de plusieurs commissions militaires importantes. En

1813, quand le peuple hollandais se souleva et expulsa les troupes françaises, il se trouvait en garnison à Saint-Omer. Répugnant à rester au service d'une nation en guerre avec sa patrie d'adoption, il rejeta les offres que lui firent les Français pour le retenir sous leurs drapeaux. Il sollicita et obtint sa démission. Huit jours plus tard, il se trouvait sous la bannière de la Néerlande affranchie.

Reçu comme lieutenant-colonel et bientôt promu au grade de colonel, il fut, en 1814, envoyé dans les provinces belges, que les puissances alliées allaient placer sous le sceptre de la maison d'Orange. Devenu inspecteur de l'artillerie et directeur de la troisième division du ministère de la guerre, alors fixée à Bruxelles, il rendit des services qui furent hautement appréciés. C'est à lui qu'on doit attribuer, en grande partie, le rôle important que les artilleurs belges jouèrent, en 1815, à la bataille de Waterloo.

La fondation du royaume des Pays-Bas lui fournit de nouvelles occasions de se rendre utile. Après avoir organisé les arsenaux d'artillerie et de construction à Anvers, il reçut, en 1816, le grade de général-major et de directeur de la fonderie de canons de Liège. Il trouva ce grand établissement dans un état de désorganisation et de décadence qui le rendait impropre à sa destination. Le personnel et le matériel laissaient immensément à désirer; mais le zèle et l'intelligence du nouveau directeur triomphèrent de tous les obstacles. Quand Huguenin, à la suite de la révolution de 1830, quitta la ville de Liège, la fonderie de canons était devenue l'un des établissements les plus importants et les plus célèbres de l'Europe.

Rentré en Hollande, Huguenin fut placé par le roi Guillaume I^{er} à la tête de l'arsenal de Delft. Il conserva cette position jusqu'en 1833, lorsqu'il fut mis à la retraite avec conservation de sa solde entière et du titre de général-major en activité. Il se fixa alors à Nimègue, continuant toujours, malgré son âge avancé, les études qui avaient fait le

charme de sa vie et l'honneur de sa carrière. Son dernier livre parut en 1834, plusieurs mois après sa mort, survenue le 7 novembre 1833. Il était, depuis plusieurs années, membre de l'Académie royale de Bruxelles et de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas.

Indépendamment des deux ouvrages allemands déjà cités, Huguenin a publié les écrits suivants : 1. *Examen de la solution de la pression d'un corps exercée sur trois ou plusieurs appuis*. La Haye, 1811. — 2. *Verhandeling over de ricochetschoten*. La Haye, 1818. — 3. *Verhandeling over het gebruik der gloyende kogels*. La Haye, 1818, avec planches. — 4. *Verhandeling over de ontwikkeling van eenige trigonometrische reeksen*. La Haye, 1824, in-4^o (Extrait des Mémoires de l'Institut royal des Pays-Bas). — 5. *Verhandeling over het nederlandsche yzer*. La Haye, 1823. — 6. *Het gietwezen in s'ryksgeschutgietry te Luik*. La Haye, 1826. — 7. *Bydragen tot het gietwezen in 's ryks ysergietryen te Luik, houdende verscheidene waarnemingen betrekkelyk het oprigten der vuurmonden in het algemeen, en de daarop gegronde verbeteringen in de gedaante der yzeren canonnen, benevens derzelver verbeterde vormings- en gietingswyze, enz*. La Haye, 1834, grand in-8^o, avec planches.

Au concours de 1819, l'Académie de Bruxelles a décerné à Huguenin une médaille d'argent pour un mémoire en réponse à une question qui se rattache à la matière de l'ouvrage désigné sous le no 1 (1).

J.-J. Thonissen.

Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — Notice sur le général-major Huguenin, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* pour 1836 (notice rédigée par M. Quetelet à l'aide de renseignements fournis par un neveu de Huguenin). — Bossche, *Nederlandsche heldendaden te lande*, t. III. — Bouillet, *Dict. univer. et class. d'hist.*

HUGUENOIS (Liévin), prélat de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand, né à Gand le 17 septembre 1457, décédé en 1537; élevé à l'abbaye, il y devint moine et fut élu abbé, le jour même de

la mort de l'abbé Egide Boele, le 14 avril 1517. Son élection fut approuvée par l'empereur Charles V, le 23 janvier de l'année suivante.

Cet abbé aimait les arts et protégeait les artistes; il fit exécuter plusieurs tableaux par Gérard Horenbout, qui devint plus tard peintre du roi Henri VIII d'Angleterre. C'est sur les dessins de cet artiste qu'il fit broder la fameuse chape dite « de Saint-Liévin » et la chasuble dont il fit don à l'abbaye. Un peintre verrier, du nom de Daniel Louis, fit par ses ordres plusieurs verrières pour l'abbaye et les églises qui en dépendaient. Huguenois gouverna la communauté pendant dix-huit ans. Son portrait, par Horenbout, faisait partie de la collection Onghena, à Gand.

Emile Varenbergh.

Sanderus, *Gand*. — Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon*. — Paquot, t. IV, *Mess. des sciences histor. de Belg.*, 1833 à 1836. — Kervyn de Volkaersbeke, *Les Églises de Gand*. — Van Mander, *Schilderboek*, etc.

HUGUES 1^{er}, XLe évêque de Liège, succéda en 945 à Richaire et mourut le 22 janvier 947. Il avait gouverné pendant douze ans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, reconstruit et rendu à sa splendeur première cette maison célebre, ruinée par les Normands; il avait fait plus, en ne laissant pas s'y perdre les traditions sévères de l'ancienne discipline. Les libéralités impériales lui étaient venues en aide dans l'accomplissement de la première de ces deux tâches; le zèle et la prudence qu'il mit à s'acquitter de la seconde lui valurent d'être appelé à des fonctions plus hautes. Sa modestie le retint d'abord; enfin il céda, et Ruotbert, métropolitain de Trèves, eut mission de lui conférer la dignité épiscopale. On sait peu de chose de ses actes depuis ce temps. Un diplôme publié par Miræus nous apprend que, sur la demande de Hugues et de Frédéric, archevêque de Mayence, Othon 1^{er} valida la fondation, par le comte Eilbert et sa femme Heresinde, du monastère de Waulsort, institué pour héberger les pèlerins et les pauvres : la direction devait en être confiée

(1) Le texte de la question occupe 2 pages in-4^o des *Mém. de l'Acad.*, t. II, Brux, 1822, p. XXVIII et XXIX.

à des moines écossais. L'église de Saint-Etienne, à Liège, fut consacrée par notre prélat peu avant sa mort. L'inhumation de Hugues eut lieu à Saint-Maximin.

Alphonse Le Roy.

Les historiens liégeois. — Miræus, t. I^{er}, p. 259.
— Wauters, *Tables chronol.*, t. I^{er}.

HUGUES (le Bienheureux), naquit à Tournai, en 1108, de parents riches. Fort jeune encore, il alla à Reims, suivre les leçons du bienheureux Robert, abbé de Marchiennes et successeur immédiat de saint Bernard. Une vocation irrésistible l'attirait vers la vie monastique. Sa famille s'opposant à la réalisation de ses désirs, il entra secrètement à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. En 1154, les religieux de Marchiennes lui offrirent la direction de leur couvent. Il la refusa d'abord, mais dut céder à un ordre du pape.

Hugues travailla à agrandir l'abbaye de Marchiennes et entreprit la construction d'une nouvelle église.

Hugues mourut en 1158 et fut enterré dans son église.

J. Nève.

Butler, *Vies des Saints*, t. III. — *Acta SS. maii*, t. III, p. 113. — Buzelinus, *Annales gallo-flandricæ*. — Raissii, *Ad natales SS. auctarium*.

HUGUES ou HUE DE CAMBRAI. On ne connaît pas l'époque précise où florissait ce trouvère : le président Fauchet le cite dans le second livre de son recueil « contenant les noms et sommaires des œuvres d'aucuns poètes et rimeurs françois, vivant avant l'an M.CCC ». D'autre part, l'*Histoire littéraire de la France*, s'autorisant de l'âge à peu près certain des manuscrits qui nous ont transmis les compositions de Hugues de Cambrai et d'autres trouvères ou jongleurs ses contemporains, croit qu'il a vécu dans le XIII^e siècle.

Van Hasselt, dans son *Essai sur l'histoire de la littérature française en Belgique*, assure que le conteur cambrésien « a laissé plusieurs fabliaux pleins de malice et d'esprit », et la *Nouvelle Biographie générale* de Didot dit de son côté : « Il ne reste de ses diverses productions que deux chansons contenues dans des manuscrits de la Bibliothèque

« impériale. La seconde nous apprend « qu'il s'était croisé ; il se qualifie châtelain d'Arras. » Bien qu'il soit, en effet, peu probable que le médiocre fabliau la *Male honte* ait du coup épuisé la verve du poète, nous constatons que c'est la seule œuvre que lui attribuent les autres biographes.

Le sujet de la *Male honte*, qui a également inspiré Guillaume, clerc de Normandie, est une satire dont toute la malice consiste en un jeu de mots, à l'adresse de Jean Sans-Terre ou de Henri III, sans qu'on puisse deviner, dit l'*Histoire littéraire de la France*, contre lequel de ces deux monarques cette pièce, très peu juvénalesque, d'ailleurs, fut dirigée. D'après tous les biographes il s'agirait de Henri III, roi d'Angleterre, qui, vers le milieu du XIII^e siècle, chercha à recouvrer la Normandie et eut des démêlés avec saint Louis. Le poète voulut flétrir le roi envahisseur, et son œuvre fait assurément plus d'honneur à son patriotisme qu'à son génie littéraire.

Voici le résumé du fabliau. Un étranger, qui se nommait Honte et qui vivait à Londres, sentant approcher sa fin, fit le partage de ses biens, et mit la part attribuée au roi, en vertu du droit d'aubaine, dans une malle, en demandant qu'après son décès elle fût portée à la cour. L'ami, scrupuleux exécuteur des dernières volontés de Honte, emporta la malle, et, se mettant sur le passage du roi, cria qu'il lui apportait la malle Honte :

Recevez, sire, la malle Honte
Que par droit avoir la devez.

Le prince, entendant l'équivoque dans le sens injurieux *male-honte* (mauvaise honte), s'irrita, fit rouer de coups le porteur et l'eût fait brancher, sans le conseil d'un de ses courtisans, qui l'engagea à examiner l'affaire avant de condamner ; la vérité fut éclaircie :

Li Rois l'entent, sa cuisse bat
De la joie qu'il en ot eue,
Quant la parole eut entendue.

Tant il est vrai, fait observer M. de Caylus, qu'il y a longtemps qu'on rit de mauvaises choses.

Dinaux, dans ses *Trouvères cambréziens*, note qu'il ne faut pas confondre la *Male Honte* de Hugues de Cambrai avec le fabliau de *Honte et Puerie*, composé par Richard de l'Isle, autre trouvère de nos contrées, qui vivait dans le même siècle, ni avec un second poème de la *Male Honte*, contenant aussi 158 vers et imprimé à la suite du premier dans les fabliaux de Méon. Il traite le même sujet, ne porte point de nom d'auteur et provient d'un manuscrit de saint Germain, n° 1830. C'est peut-être une autre leçon du fabliau de Hugues de Cambrai; du reste, elle ne vaut guère mieux. Dans ses *Essais historiques sur les Bardes, les Trouvères et les Jongleurs*, t. III, p. 32, M. l'abbé De la Rue donne ce second fabliau de la *Male Honte* au trouvère Guillaume de Normandie, auteur du roman du *Chevalier au bel escu*, du *Bestiaire divin*, du *Besant de Dieu*, du *Prêtre et Alison*, et de la *Fille à la bourgeoise*.

La silhouette de Hugues de Cambrai n'apparaît guère bien distincte, et semble se confondre avec celle des trouvères qui l'entourent. L'*Histoire littéraire de la France* le prend tour à tour pour Rois de Cambrai et pour Hugues Piaucelle.

« L'intention de donner aux leçons « morales, dit-elle, une tournure pi-
« quante et neuve se montre surtout
« dans un commentaire rimé sur les
« lettres de l'alphabet, la *Sénéfiance de*
« l'*A B C*, par Rois de Cambrai, qui est
« peut-être le même que l'auteur des
« fabliaux Hugues de Cambrai. « D'ail-
« leurs, on croit que Rois de Cambrai
n'est qu'un pseudonyme; que le poète
qui s'appelait ainsi, avait été *Roy d'ar-*
mes ou *Herault*, et qu'il avait gardé ce
nom de Rois en souvenir de sa victoire
littéraire. L'*Histoire littéraire* doute
également de la personnalité poétique
de Hugues Piaucelle, et soupçonne,
comme nous l'avons dit, qu'il n'est au-
tre que notre Hugues de Cambrai. Ce
Hugues Piaucelle est l'auteur de deux
fabliaux : *Estourmi* et *Sire Hains et sa*
femme Anieuse. Les deux époux, dit le
vieux président Fauchet, résumant ce
dernier conte avec sa jovialité gauloise,

« se combattirent à qui porterait les
« braies ».

Emile Van Areenbergh.

Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue fran-
çoise, ryme et romans*. — *Hist. litt. de la France*,
t. XXIII, p. 113, 115, 223; t. XIX, p. 664. —
Mém. de lit. de l'Acad. roy. des inscript. et belles
lettres, t. XX, année 1753. — A. Van Hasselt,
Essai sur l'hist. de la poésie franç. en Belgique.
— Rigoley de Juigny, *Les Bibl. franç. de La*
Croix du Maine et de du Verdier, I, 379; IV,
236; XIII, 161. — *Nouv. Biographie gén.*, publiée
par Didot, XXV, 374. — Dinaux, *Trouvères*. —
Paquot, *Mém. litt.*

HUGUES, archevêque d'Edesse, na-
quit au XIII^e siècle dans la seconde Bel-
gique, suivant l'*Histoire littéraire de la*
France : « Ce qui porte à le croire, c'est
« sadignité d'archevêque d'Edesse, dont
« Baudouin de Boulogne et Baudouin
« du Bourg, qui étaient du même pays,
« furent successivement souverains avant
« que de devenir l'un et l'autre rois de
« Jérusalem. » Hugues prit part à la
première croisade et porta ses prédica-
tions jusqu'en Syrie.

Quelque temps après la prise d'Edesse
par les chrétiens, Hugues, en récom-
pense du zèle apostolique qu'il avait
déployé, et grâce aussi, sans doute, au
crédit des deux princes, ses compa-
triotes, fut élevé au siège archiepiscopal
de cette ville.

Le seul document qui rappelle en-
core la mémoire de ce prélat est une
lettre à Raoul le Verd, archevêque de
Reims, et aux chanoines de Saint-Sym-
phorien. Un clerc de cette collégiale,
qui s'était croisé et était devenu chape-
lain du roi de Jérusalem, avait obtenu
pour son ancienne église les reliques de
l'apôtre saint Thaddée et du roi Abgar,
honoré dans le pays comme confesseur.
Hugues, dans sa lettre, atteste l'authen-
ticité de ces vénérables restes, témoigne
qu'ils proviennent du trésor de l'église
métropolitaine d'Edesse, et fait sous-
crire sa déclaration par l'archidiacre, le
doyen et le trésorier de la même église,
dont les noms, fait remarquer l'*Histoire*
littéraire de la France, montrent qu'ils
étaient tous latins.

La même histoire se fonde sur ce que
cette lettre mentionne le fait de la cap-
ture du comte Jocelin pour en déduire
que Hugues devait être archevêque

d'Edesse au moins depuis 1109. On ignore, ajoute-t-elle, la date précise de sa mort, quoiqu'il paraisse vivre encore après 1114.

Cette lettre, seul vestige d'Hugues dans l'histoire, a été recueillie par dom Marlot dans son ouvrage sur la métropole de Reims.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. X. — Marlot, *Hist. de la Métropole de Reims*, t. III.

HUGUES, châtelain d'Arras (HUE LI CHASTELAIN D'ARRAS), trouvère, florissait vers le milieu du XIII^e siècle. Lié d'un commerce d'amitié et de poésie avec Henri III, duc de Brabant, il rivalisait de gai savoir avec les plus réputés rimeurs de lais d'amour. « Il écrivait », dit M. Arthur Dinaux, « ou plutôt il chantait du temps d'Adenez le Roi, le gentil poète; de Gillebert de Berneville, le galant roué, qui lui adressa une de ses chansons; de Vilains d'Arras, le malin trouvère, qui lui fit le même honneur, et de Thomas de Couci, le célèbre chanteur, à qui il en envoya une des siennes; enfin, Baude Fastoul, poète artésien, qui n'oublia aucune des célébrités de son époque dans ses chants, le cite au vers 409 de son *Congé*, de la manière suivante :

Au Castelain d'Arras vœl dire
Comment courons, anuis et ire
Me font plorer et larmoyer
De ce que li miens cars empire
Mais li cuers est à autre mire (médecin)
Qui bien le saura manier.

L'inspiration de Hugues d'Arras est tout amoureuse : c'est de la blessure de son cœur que jaillit la source de sa poésie. Il ne reste de lui que deux chansons qui lui ont même été contestées; elles se trouvent accompagnées de musique dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds de Cangé, nos 65 et 67.

La première est un salut d'amour, qui fut attribuée à Thibaut IV, comte de Champagne, roi de Navarre, mais qui n'a pas, cependant, été admise par Lévesque de la Ravalière dans son recueil des poésies du royal trouvère. Le manuscrit, qui, au contraire, en fait hon-

neur à la muse de Hugues d'Arras, contient de plus que les autres un envoi à Thomas de Couci, que l'*Histoire littéraire de la France* suppose être le fils de Raoul I^{er}, sire de Couci, mort en 1252.

La seconde chanson, plus intéressante, nous apprend que notre galant cavalier, cédant aux pieuses exhortations de sa dame, se croisa; et sans doute, dit l'*Histoire littéraire de la France*, il partit avec le comte Baudouin de Flandre, avec Quesnes de Béthune et Joffroi de Ville-Hardouin. Dans cette poésie, le tendre Hugues se plaint d'être séparé de sa « douce dame, contesse et » chastelaine de tout valour », et son amoureuse éploration a l'accent d'un sentiment vrai. Ce Hugues était beau clerc et n'ignorait pas les romans de chevalerie, car, dans le dernier couplet de cette chanson, il invoque l'exemple de Lancelot, rendu plus vaillant par l'amour de la reine Genièvre.

M. Dinaux, qui a publié les deux chansons de Hugues d'Arras, émet encore la conjecture suivante : « On trouve, » au milieu de poésies artésiennes, dans » le manuscrit n° 7613 de la Bibliothèque » que du roi, f° 22, vo, un jeu-parti intitulé *Hue à Robert*; n'y serait-il pas » question de Hue le Châtelain et de » Robert de la Pierre? Ce jeu commence » ainsi :

« Robert, or me conseillez
« Ainsi m'est com vous orez. »

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. XXIII, p. 616. — Dinaux, *Trouvères artésiens*, 237-241.

HUGUES (Jacques) ou HUGONIS, écrivain ecclésiastique, naquit à Lille, où il florissait au milieu du XVII^e siècle. Il était docteur en théologie et chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre, dans sa ville natale.

Il a publié :

1. *Specimen optimi generis explanandi Scripturas, novem Psalmorum expositione editum*. Insulis, 1646, in-12. —
2. *Psalmi cum canticis; diurnarum horarum Breviarii Romani perspicua et brevis (pro meditatione) explanatio*, auct. Jac. Hugues. Duaci, 1647, in-8o. —
3. *Ex-*

planatio in Canticum canticorum. Duaci, 1649, in-12. — 4. *Ecloga à spiritu S. Salomonis dictata; auct. Jacobo Hugues*. Duaci, 1649, in-8o. — 5. *Vera historia Romana, seu origo Latii vel Italiae ac Romanae urbis à tenebris longæ vetustatis in lucem producta*. Romæ, 1665, in-4o. L'auteur racontait, dans cet ouvrage, une histoire imaginaire de l'ancienne Rome, et donnait ses hallucinations pour des prophéties. Cette élucubration, qui fut réfutée par l'historien allemand Everard-Rodolphe Roth, professeur à Ulm au XVIII^e siècle, fut mise à l'index le 3 août 1656.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 418. — Duthil-léul, *Bibliogr. douais.*, n^{os} 1695, 1700. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*, t. VIII, p. 4416. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*, t. II, col. 1764.

HUGUES D'AUVERGNE, LIV^e abbé de Stavelot, fut élevé à cette dignité dans des circonstances toutes spéciales. Son prédécesseur Winric de Pomerio, revenant d'Avignon, où il s'était rendu auprès du souverain pontife pour régler quelques affaires, mourut à trois lieues de cette ville, le 4 décembre 1343. Informé de l'accident, Clément VI, qui avait été moine à la Chaize-Dieu, en Auvergne, jeta les yeux sur le docteur ès droits Hugues, probablement un ancien confrère. Ce choix fut heureux : le nouvel abbé se fit pardonner sa qualité d'étranger en se montrant sérieusement attaché à ses devoirs. Il remit en ordre les registres féodaux, recouvra des héritages aliénés par Henri de Bolan (LII^e abbé), corrigea les nombreux abus que ce prince plus que mondain avait laissés s'introduire, enfin gouverna dignement et paisiblement Stavelot et Malmédy pendant près de trente ans. Il quitta ce monde le 3 novembre 1373, regretté à bon droit de son clergé et de son peuple. Villers mentionne plusieurs actes qui le concernent. En 1346, le jour de Saint-Nicolas, l'empereur Charles IV releva de lui les possessions attachées à l'avouerie de Stavelot, notamment la ville de Marche » et les » appendices, et le fons de Famen tout » entièrement ». En 1349, le même

Charles, sur la demande de Hugues d'Auvergne, data de Bastogne une ordonnance enjoignant aux officiers du comte de Luxembourg de veiller à la conservation de l'abbaye de Stavelot et des privilèges dont elle jouissait ; en 1357, le 19 janvier, toujours à la sollicitation de Hugues, il ratifia dans toutes ses clauses la bulle d'or de Lothaire III en faveur des deux monastères. Ces marques de la bienveillance impériale n'empêchèrent pas notre abbé de résister, en 1360, aux prétentions de Wen-cleslas de Luxembourg (frère de Charles), qui réclamait, à titre de comte de La Roche, les domaines d'Odeigne et de Pironster ; il gagna son procès. Mais Hugues ne veilla pas seulement à faire respecter les droits de son église ; on en jugera par une mesure qu'il prit en 1356. Considérant qu'on admettait trop légèrement des novices et « aimant » mieux avoir peu de religieux, bons, » savants et d'une vie exemplaire, qu'un » grand nombre d'inutiles, oisifs et » ignorants », il décréta qu'il n'y aurait dorénavant à Malmédy que quatorze profès, et « qu'on n'y admettrait point » de postulants trop jeunes ou idiots, » mais bien de jeunes hommes mûrs, » de bon naturel et bien étudiés ; les- » quels, supportant courageusement le » joug de l'observance régulière, tâche- » raient de suivre avec joie les traces » des saints religieux ». Cet acte fut confirmé par l'archevêque de Cologne.

Alphonse Le Roy

Villers, *Hist. chronol. des abbés-princes de Stavelot*, t. 1^{er}, p. 166 et suiv. — Id., *Codex*. — *Amplissima collectio*. — Polain, *Ordonnances de Stavelot*.

HUGUES DE CHALONS, LXXII^e évêque de Liège (1296-1301), était le fils de Jean de Châlons et de Laure de Commerci, de la maison de Lorraine.

A la mort de l'évêque précédent, Jean de Flandre (14 octobre 1292), une scission profonde avait divisé les membres du chapitre de Saint-Lambert, chargé de présenter au souverain pontife les candidats au siège épiscopal. Deux d'entre ces derniers avaient obtenu à peu près le même nombre de suffrages :

Gui de Hainaut et Guillaume Berthou, de Malines, archidiares. Le premier fut confirmé par l'archevêque de Cologne, l'autre en appela au saint-siège. Dans l'entre-temps, Gui de Hainaut, ayant reçu de l'empereur Adolphe de Nassau (1^{er} juillet 1294) l'investiture du pouvoir temporel, prit immédiatement possession des domaines, ainsi que des biens appartenant à l'évêché, et se mit à remplir toutes les fonctions épiscopales.

Les choses en étaient là, lorsque le pape Nicolas IV, qui devait juger ce conflit, mourut. Boniface VIII, son successeur, avait à peine ceint la tiare qu'il intervint avec énergie et autorité. Il cassa les élections, et, sans tenir compte des décisions du chapitre, nomma prince-évêque Hugues de Châlons.

Ce prélat fit son entrée solennelle à Liège, le 24 août 1296.

Dès le début de son règne, Hugues de Châlons dut prendre les armes pour lutter contre les empiètements du duc de Brabant. Celui-ci, profitant des troubles de l'interrègne et de l'absence de Gui de Hainaut, qui se trouvait à Rome, s'était emparé, en 1295, de la juridiction de Maestricht. Ayant pris possession de la souveraineté, l'évêque vint mettre le siège devant cette ville. Déjà Brabançons et Liégeois allaient en venir aux mains lorsque, sur l'intervention du comte de Luxembourg, il y eut un compromis, dont le résultat fut que la ville de Maestricht appartiendrait désormais au duc de Brabant et au prince-évêque, par indivis.

A ce moment, les Liégeois étaient vivement indisposés contre Hugues de Châlons, à cause de la préférence marquée qu'il témoignait aux nobles. Le peuple, aigri par la partialité du prince-évêque, n'attendait que l'occasion pour se révolter. Aussi le mécontentement fut à son comble lorsque l'évêque, laissant le gouvernement à son frère, Jean de Châlons, avec le titre de mambour, se retira à Huy, et, pour augmenter ses ressources financières, y fit frapper une nouvelle monnaie de mauvais aloi.

Tel était l'état des esprits dans la principauté, lorsque éclata la funeste et

sanglante guerre des Awans et des Waroux. A l'instigation de son chapitre, l'évêque se déclara pour ces derniers et vint assiéger le château d'Awans. Le seigneur d'Awans fut forcé de capituler et de se soumettre aux conditions fixées par Hugues de Châlons. Pieds nus et en chemise, portant une selle de cheval sur la tête, le seigneur et ses chevaliers durent se rendre de l'église Saint-Martin à la cathédrale Saint-Lambert pour faire amende honorable à l'évêque. Cette humiliation n'était pas de nature à apaiser les troubles, qui, pendant près de quarante années encore, continuèrent à désoler le pays.

En même temps, à Huy, le peuple, à la suite de difficultés suscitées par les tisserands, avait pris les armes et chassé de la ville le mayeur et les échevins. Espérant étouffer l'émeute, l'évêque destitua les échevins et en choisit de nouveaux. Cette mesure maladroite enhardit la populace de Huy, qui, dès lors, se livra à tous les excès, saccageant les fermes et les châteaux, détroussant les voyageurs et les marchands.

Sous prétexte de rétablir l'ordre, des troupes levées par l'évêque s'associaient à ces brigandages et vinrent même piller deux fermes appartenant à l'église de Liège.

Pendant deux ans, ces troubles et ces violences ne firent que s'accroître et redoubler. Enfin, sous la pression de l'opinion publique, le chapitre dénonça l'évêque au pape et réclama sa révocation. Faisant droit à ces plaintes, mais considérant Hugues de Châlons comme plus inexpérimenté que coupable, le souverain pontife le nomma évêque de Besançon et donna le siège de Liège à Adolphe de Waldeck.

Alf. Journez.

Henaux, *Ann. du pays de Liège*. — Dewez, *Hist. de Liège*, t. 1^{er}, p. 484. — Butkens, *Troph. de Brabant*, liv. IV, p. 347. — Hocsem, cap. 22. — Chapeauville, t. II, p. 328.

HUGUES DE FLOREFFE, hagiographe, chanoine régulier à l'abbaye de Floreffe, écrivit vers l'an 1230, sur l'ordre de son abbé Jean de Huy, les vies de trois religieuses ou recluses : sainte Ide de Nivelles, sainte Ide de

Louvain, nonne d'un monastère de l'ordre de Cîteaux, en Brabant, et Jutta ou Ivette de Huy. De ces trois histoires, les deux premières n'ont jamais été imprimées et les manuscrits en sont perdus. La troisième a été recueillie par les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, 13 janvier, t. Ier, p. 863-887). Les cinquante-sept chapitres qui divisent l'histoire qui nous reste sont précédés d'une préface et d'un prologue, où l'auteur prie ses lecteurs de ne pas exiger de lui qu'il orne ses récits des fleurs de l'éloquence profane, « adulterinos ethnico-rum flosculos, aut splendidam eloquii venustatem ». Toutefois, il écrit non sans soin et il n'est pas sans lettres, puisqu'il cite Lucain et Boèce. Il raconte que Jutta ou Ivette avait été mariée de force et malgré sa résolution de vivre dans la chasteté; devenue veuve et mère, elle faillit être derechef contrainte à prendre mari, mais la sainte Vierge intervint pour la préserver « de ce péril ». La sainte quitta ses enfants, courut soigner les lépreux, et aspira à être lépreuse elle-même. Au lieu de lèpre, elle reçut le don de prophétie. Sainte Ivette prédit sa propre mort, et elle expira, nous dit Hugues de Floreffe, l'an 1227 ou plutôt 1228, avant Pâques, le jour de l'octave de l'Épiphanie, à l'âge de 70 ans.

Le dernier soupir de la sainte, rapporte Hugues, ébranla l'univers, et son entrée au paradis fut célébrée par les ravissants concerts des oiseaux. « Après de si éclatants miracles », dit avec une pointe d'ironie sceptique l'*Histoire littéraire de la France*, « il serait superflu d'en retracer ici plusieurs autres qui précédèrent ou suivirent la mort de la recluse Ivette. »

L'historien de ces prodiges ne nous a laissé sur lui-même aucun détail; on présume que, contemporain de sainte Ivette, il écrivit sa relation assez peu de temps après le mois de janvier 1228.

« Il n'y a pas moyen », fait remarquer l'*Histoire littéraire de la France*, « de le confondre avec l'abbé Hugues, mort en 1174, qui avait été le premier disciple

« et le successeur de saint Norbert. »

Le Paige, dans la *Bibliotheca præmonstratensis*, ne mentionne pas Hugues de Floreffe.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 86. — Dupin, *Nouv. Bibliothèque des auteurs eccl.* — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 492. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.* — Sweetius, *Ath. belg.*, n. 382. — Miræus, *Bibl. eccl.* — Georges (Lienhart), *Spir. liter. Norbert.*

HUGUES DE FOSSES (le Bienheureux), en latin HUGO FOSSENSIS, naquit, comme le témoigne son nom, à Fosses, bourg et abbaye d'abord du pays de Liège, ensuite du comté de Namur. Il était issu d'une famille noble, à la fin du x^e siècle, et fut le premier abbé général de Prémontré, saint Norbert n'ayant jamais pris ce titre. Il fut élevé dans le monastère de Fosses. Promu à la prêtrise, il devint chapelain de Burchard, évêque de Cambrai, et chanoine de la cathédrale de cette ville. Saint Norbert parcourait en missionnaire le Cambrésis et les pays voisins, lorsqu'il apprit, en passant par Valenciennes, que l'évêque Burchard s'y trouvait. Norbert avait connu ce prélat à la cour de l'empereur; il alla le visiter, et fut introduit par Hugues comme un simple et pauvre prêtre. Burchard le reçut avec joie et vénération, et Hugues, surpris des témoignages d'affection et de respect donnés par l'évêque à ce capelan, s'empressa, après le départ de Norbert, de demander qui il était : « C'est », lui dit Burchard, « Norbert, parent de l'empereur, naguère son favori, comblé alors de biens et de richesses, qu'il a quittés pour se vouer à Dieu; autrefois courtisan envié, aujourd'hui modèle d'humilité, de pénitence et de zèle. C'est à son refus que je dois mon évêché. » Hugues fut si touché de ce grand exemple de pauvreté évangélique qu'il alla trouver le saint et lui demanda de le suivre et de s'associer à ses travaux apostoliques. A dater de ce jour, Hugues ne le quitta plus, et devint le collaborateur de son apostolat et le fervent zéléateur de son ordre; il fut le premier des douze chanoines qui embrassèrent l'ordre de Prémontré en 1120. Saint Norbert,

élevé à l'archevêché de Magdebourg, le désigna pour lui succéder dans le gouvernement spirituel de Prémontré. Hugues, en 1128, était chef et général de tout l'ordre, qui, sous son impulsion, se développa si rapidement qu'avant de mourir, il vit à son chapitre général plus de cent abbés. Il prit part, en 1145, à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis le Jeune. L'évêché de cette ville étant vacant, lui fut offert; il le refusa. Il mourut en odeur de sainteté en 1161, suivant les uns; en 1164, suivant le P. Lepaige, dans sa *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, et fut inhumé dans l'église de Prémontré, devant l'autel de l'apôtre saint André.

Jusqu'à Hugues, les religieux et les religieuses de l'ordre de Prémontré vivaient dans les mêmes monastères; il fit ordonner par un décret du chapitre général de l'an 1137, qui fut confirmé par le pape Innocent II, qu'on ne recevrait plus à l'avenir de religieuses dans les monastères d'hommes; celles qui y étaient déjà furent transférées ailleurs.

Hugues de Fosses est auteur des ouvrages suivants :

1. *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré*, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III. —
2. *Vie de saint Norbert*, insérée par Surius et par Bollandus dans leur recueil. —
3. *Livre des cérémonies de l'ordre de Prémontré*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'est conservé dans l'ordre avec quelques changements faits par des chapitres généraux. — On lui attribue le livre des *Miracles de Notre-Dame de Soissons* et un traité intitulé *De Gratia conservanda*. Enfin, la grande Chronique d'Allemagne indique comme étant d'Hugues de Fosses les trois œuvres suivantes : 1. *De avium naturâ, moraliter et allegoricè*. — 2. *De clastro animæ*. — 3. *De medicinâ animæ*.

Delvenne, dans sa *Biographie des Pays-Bas*, attribue plutôt ces derniers ouvrages à Hugues de Floreffe, sans alléguer d'autre motif de son opinion que la vraisemblance; elle n'est pas si évidente, cependant, pour qu'il

ait pu se dispenser de la démontrer.

Emile Van Arenbergh.

Lepaige, *Bibl. ordinis præmonstrat.* — *Hist. des Ordres monastiques*, sans nom d'auteur, à Douay, chez Jos. Derbais, 1744, in-8°. — *Acta SS. Boll.*, t. II de février, 378. — Bulæus, *Hist. univ. Paris.*, II, 749. — Georges (Lienhart), *Spir. liter. Norbert.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.* — Dupin, *Bibl. des aut. eccl.*, XIII, 210, 222. — Oudin, *Comm. de Script. eccl. et Suppl.*

HUGUES D'OISY, trouvère du XII^e siècle, issu d'une des plus anciennes et des plus puissantes familles du Cambrésis. Le fondateur de l'abbaye de Vaucelles était son aïeul. Son père était Simon, seigneur d'Oisy et de Crèvecœur, châtelain de Cambrai. Il vécut sous le règne de Louis le Jeune et au commencement de celui de Philippe-Auguste. Son frère cadet ayant été tué en 1164, dans un combat contre Thierry d'Alsace, comte de Flandre, Hugues d'Oisy épousa Gertrude de Flandre, fille du même comte. Il est mentionné avec elle dans une charte de l'abbaye de Marchiennes de l'an 1171. On croit qu'ils se séparèrent pour cause de stérilité. Le châtelain de Cambrai épousa en secondes noces Marguerite de Blois, qui fut également stérile. Mais ses vers transpirent son nom à la postérité. Il mourut à la fleur de l'âge, en 1189.

Il nous reste de lui deux chansons qui révèlent un esprit aussi hardi que mordant, ne craignant pas les conséquences de ses actes, parce qu'il les pèse au poids de sa puissance.

La première de ses chansons, contenue dans le supplément français des manuscrits de la bibliothèque du roi et dans le manuscrit 7222, folio 51, est intitulée : *Li tornois des dames monseigneur Huon d'Oisy*. C'est une très curieuse étude de mœurs qui en dit plus que les plus gros livres sur les usages de la noblesse du temps. Selon toute vraisemblance, elle a été composée vers 1180, à l'époque où Philippe-Auguste prit possession du trône de France.

Marguerite d'Oisy, la seconde femme du poète, les comtesses de Champagne, de Crespi et de Clermont, la sénéchale Yolent, la dame de Coucy, Adélaïde de Nanteuil, Alix d'Aiguillon, Marisen de Juilly, Alix de Montfort, Isabiau de

Marly et beaucoup d'autres auraient eu la fantaisie de se réunir au château de Lagny, près du coteau de Torcy, sur les bords de la Marne, pour un tournoi où elles voulaient juger, en combattant entre elles, à quels dangers s'exposaient leurs chevaliers chaque fois qu'ils rompaient des lances en leur honneur. Il fallait toute l'intrépidité de ces femmes du *xix*^e siècle pour concevoir un tel projet et pour l'exécuter. Hugues d'Oisy nomme sans détour les combattantes, rappelant leurs cris de famille et les peignant d'un trait qui les caractérise. C'est un tableau vivant de la haute société de l'époque, et, comme le dit Arthur Dinaux, qui nous fait connaître ce document, « ce qui a pu être une légère » indiscretion, il y a six siècles et demi, « sert aujourd'hui de renseignements » généalogiques et peut fournir d'irrécusables titres de noblesse aux familles. » Assurément, ajoute l'historien, les dames du tournoi de Lagny n'avaient pas prévu qu'une fantaisie féminine pourrait un jour servir à l'illustration de leurs descendants.

La pièce, qui contient 178 vers, est d'un grand intérêt pour la langue aussi bien que pour les mœurs.

En voici le commencement :

En l'an que chevalier sont abaubi (décontenancés)
 Ke d'armes noient (rien) ne font li hardi,
 Les dames tournoier vont à Lagni [gagé].
 Le tournoïement plévi (pour lequel on s'était en-

La seconde chanson de Hugues d'Oisy est à l'adresse de Quesnes de Béthune, qu'il malmène de rude façon pour avoir forfait à sa promesse après l'annonce de son départ pour la croisade.

Maugrez tous sainz et maugré Dieu aussi
 Revient Quesnes, et mal soit-il vignans.
 Honni soit-il et ses prééchemans;
 Et honniz soit que de lui, ne dit : fi !

Quels coups de lanière il administre à son disciple en poésie ! Nous disons disciple, car Quesnes de Béthune, trouvère arlésien, reconnaît d'Oisy pour maître :

Or vos ai dit des barons ma semblance,
 Si lor poise de ceu que vos ai di,
 Si s'en preignent à mon maistre d'Oisy
 Qui m'a appris à chanter dès enfance.

A ce titre, messire Hugues d'Oisy avait bien le droit de morigéner son élève. Il se révèle ici en chevalier loyal et en poète énergique, disant sa pensée sans détour.

Les mètres qu'il emploie sont de quatre, six, huit ou dix syllabes. Ce n'est que plus tard, sous Philippe-Auguste, que le vers de douze fait son entrée triomphale dans le *Roman d'Alexandre*.

Nous en savons assez sur Hugues d'Oisy pour regretter qu'on n'ait conservé de lui que les deux pièces dont nous parlons.

Ferd. Loise.

Van Hasselt, *Essai sur la poésie française au moyen âge*. — Dinaux, *Les Trouvères cambrésiens*.

HUGUES DE PIERREPONT, LX^e
 évêque de Liège, fut élevé en 1200 au siège laissé vacant par Albert de Cuyck et mourut à Huy le 4 avril 1229. Sa famille habitait les environs de Reims : par sa mère, il était allié aux comtes de Namur. Il avait le rang d'archidiacre et occupait le poste de prévôt de Saint-Lambert, lorsque les chanoines de cette cathédrale réunirent sur lui leurs suffrages. A ce moment même, Othon IV, de la maison de Brunswick, disputait le trône de Germanie à Philippe de Souabe. Othon se trouvait précisément à Liège, où il comptait beaucoup de partisans ; il crut faire acte de bonne politique en accordant à Hugues, sans retard, l'investiture impériale. Cependant, une opposition se forma dès qu'il eut quitté la ville : les amis de Philippe, qui était bien vu du peuple et même d'une partie du clergé, mirent en avant l'archidiacre Henri de Jauche : il fallut en appeler à Rome. Quoique déjà installé, Hugues jugea utile de s'y rendre pour plaider personnellement sa cause ; avant de partir, il confia la *mainbournie* de Liège à Baudouin, comte de Flandre. A Montpellier, il fit rencontre du cardinal-évêque de Préneste, envoyé du souverain pontife, muni de pleins pouvoirs. Le légat le fit revenir sur ses pas ; l'affaire fut débattue à Cologne. On avait accumulé des griefs contre Hugues : il s'expliqua à la satisfaction générale, obtint la confirmation

de son élection et fut immédiatement sacré.

Le choix de Hugues portait, il est bon de le noter, un caractère manifestement réactionnaire ; le dernier évêque, en effet, s'était déclaré l'adversaire d'Othon. Mais Rome ayant parlé, il n'y avait plus à y revenir. Les premières années du nouveau règne ne furent pourtant pas tout à fait paisibles : l'évêque eut maille à partir avec son chapitre dès 1199, à l'occasion des ouvrages de fortifications dont les bourgeois voulaient entourer la ville. Hugues était d'accord avec eux pour exiger des chanoines une part des dépenses ; les chanoines protestèrent et mirent la ville en interdit ; des actes de violence eurent lieu. Enfin, les Liégeois cédèrent ; mais les travaux, s'ils furent commencés, ne se poursuivirent pas activement, puisqu'en 1212, lorsque la ville fut attaquée par les Brabançons, elle n'avait encore de murailles que d'un seul côté (1). Dans d'autres circonstances, en 1211, nous voyons le chapitre, ou se plaindre du prélat, ou se passer de son intervention (2). Ces dissentiments, de même que le soulèvement des Hutois en 1202, au sujet d'un impôt dont ces communiens se prétendaient exempts, n'eurent toutefois qu'une minime importance.

Hugues intervint, au commencement de son règne, dans la fondation de plusieurs monastères, entre autres du Val-Saint-Lambert (3), pour des moines de l'ordre de Cîteaux, et du Val-Notre-Dame, pour des religieuses. Une ancienne tradition rattache l'origine de ce dernier couvent à une scène tragique. Un brillant tournoi avait été célébré à Andennes en l'honneur de Baudouin IX de Flandre, sur le point de partir pour la quatrième croisade. Philippe de Namur, frère de Baudouin, Henri de Louvain, Albert de Moha, Louis de Looz, Hugues de Florennes et vingt autres chevaliers d'élite s'y étaient donné rendez-vous. Le comte de Moha

avait pris avec lui ses deux fils, à peine adolescents. De retour au château, les deux enfants s'exaltèrent en se remémorant les prouesses dont ils avaient été témoins : l'idée leur vint de rompre, eux aussi, une lance. Un jour, échappant à toute surveillance, ils enfourchèrent des destriers vigoureux, se mirent en arrêt sans prendre la précaution de se couvrir d'un bouclier, prirent le galop et se transpercèrent mutuellement. Leurs parents furent inconsolables : désespérant d'avoir jamais un nouvel héritier, le comte Albert s'entendit en 1204 avec Hugues de Pierrepont, fit cession à l'église de Liège des seigneuries de Moha et de Waleffe, et pourvut à la construction du Val-Notre-Dame.

La légende pourrait bien se mêler ici à l'histoire. Villenfagne est de cet avis ; Polain est moins sceptique, tandis que F. Henaux pense qu'on a transporté au XIII^e siècle une anecdote du X^e. Quoi qu'il en soit, certaines dates sont difficiles à concilier. Nous n'insisterons pas ; le seul fait historique qui nous intéresse, c'est la cession opérée par le comte Albert. Elle se fit d'abord selon les anciennes coutumes ; mais Hugues voulut qu'elle fût consacrée par acte authentique. Albert garderait sa vie durant la jouissance de ses domaines ; s'il décédait sans hoirs, l'église de Liège en prendrait possession ; s'il laissait des descendants directs, la dite église serait leur suzeraine.

Contre toute attente, Albert eut une fille, Gertrude (voy. ce nom), la même qui épousa dans la suite Thibaut de Champagne, le gracieux poète. Elle n'avait que huit ans lorsqu'elle perdit son père (1212). Son tuteur, Frédéric, duc de Haute-Lorraine, confirma la convention de 1204 au grand mécontentement d'un neveu du défunt, Henri I^{er}, comte de Louvain et duc de Brabant. Ce prince s'avisa tout d'un coup de réclamer le droit de tenir garnison à Moha, jusqu'à remboursement d'une somme d'argent qu'il prétendait lui être due par l'évêque de Liège. Hugues, devinant ses projets, rejeta cette pré-

(1) V. Gilles d'Orval et Wauters, *Libertés communales*, p. 675 et suiv.

(2) Wauters, *ibid.*, p. 680.

(3) Aujourd'hui occupé par une grande cristallerie, émule des établissements de Baccarat.

tention : de là une guerre désastreuse.

Philippe de Souabe ayant été assassiné à Bamberg en 1208, une réunion de princes de l'empire fut convoquée dans la ville de Nuremberg, pour s'entendre sur les moyens de soutenir Othon IV contre le jeune Frédéric II, nouvellement élevé à la dignité impériale par le pontife romain. Quoique l'obligé d'Othon, Hugues de Pierrepont se défendit de répondre à cet appel : son ancien protecteur venait d'être frappé d'excommunication; un dignitaire de l'Eglise pouvait-il prendre fait et cause pour un réprouvé? Ce scrupule fit l'affaire du duc de Brabant, qui se montra au contraire animé d'un grand zèle, et obtint sans peine, en échange, l'autorisation d'attaquer les Liégeois. Il s'engagea toutefois envers Philippe de Namur, dont le prélat s'était assuré la médiation, à n'occuper militairement que les territoires de Moha et de Walleffe. Liège était en pleine sécurité, lorsqu'on y apprit avec étonnement que les milices brabançonnes s'avançaient en nombre beaucoup plus considérable qu'il n'était nécessaire pour s'emparer de Moha. *C'est* fut crié au péron; mais la plupart des seigneurs hesbignons, ou terrifiés, ou séduits, ou partisans d'Othon, restèrent chez eux, et les bourgeois des bonnes villes ne manifestèrent pas beaucoup plus d'empressement, dans la croyance où ils étaient qu'il ne s'agissait que d'une querelle privée. Bref, l'évêque n'eut à sa disposition qu'une poignée de chevaliers et quelques centaines de gens des métiers. Cette petite troupe n'en prit pas moins vigoureusement l'offensive; entre Moha et Horion, elle culbuta et défit complètement l'avant-garde ennemie, forte de 5,000 hommes et commandée par Guillaume de Perwez, frère du duc.

L'évêque eut le tort de ne pas se replier immédiatement sur la capitale; il continua sa route vers Moha et fit halte à Huy, pour y passer la fête de l'Ascension. Henri fut informé de cette circonstance par des fuyards : malheur à la cité de Saint-Lambert! Quinze, peut-être vingt mille Brabançons l'envahirent et

se livrèrent dans son enceinte à tous les excès qu'on peut attendre d'une soldatesque effrénée. « J'agis par ordre de l'empereur, » s'écriait Henri; et il disait aux siens : « Prenez tout, car qui » rien laissera sera pendu (1). »

Hugues, qui s'était décidé à regagner Liège, apprit chemin faisant par quelques chanoines, le soir même, la fatale nouvelle; ils se décidèrent à tourner bride et à rentrer dans Huy. Cependant le carnage continuait au sein de la ville épiscopale, où venait d'arriver le duc de Gueldre, allié du Louvaniste. Sans les remontrances de Godefroid, châtelain de Bruxelles (2), le feu aurait été mis aux quatre coins de la cité. Enfin, Henri se contenta d'exiger des bourgeois qu'ils prêtassent hommage à l'empereur Othon, puis s'achemina vers sa résidence, précédé d'une longue file de chariots chargés de butin. Le trésor de Saint-Lambert avait été seul épargné.

Hugues reparut dans la ville dévastée, et son premier soin fut d'excommunier les deux princes et leurs adhérents; défense fut faite, en outre, de célébrer l'office divin jusqu'à l'heure de la revanche. On se mit à l'œuvre sans perdre de temps : des tours s'élevèrent à vue d'œil, notamment du côté de Sainte-Walburge; d'autre part, Hugues écrivit au pape Innocent III, qui s'empressa de delier les bourgeois de leur serment forcé et d'engager les seigneurs de France et de Lorraine à venir au secours de l'évêque.

L'armée liégeoise fut en état de tenir la campagne au commencement de l'été (1213). Les comtes de Flandre, de Loos et de Namur amenèrent des auxiliaires. On campait au bord du Piéton, quand se présenta un messenger de Henri. Le duc implorait la paix, renonçait à ses droits sur Moha, promettait de réparer les dommages et consentait même à faire amende honorable. Ces propositions parurent acceptables : les princes alliés

(1) Nous résumons la narration émouvante de Polain.

(2) Ce personnage porte le nom d'André dans le récit de Fisen; M. Wauters a rectifié cette erreur dans son *Hist. des environs de Bruxelles*, t. III, p. 320.

se retirèrent l'un après l'autre. Mais Henri n'avait cherché qu'à diviser ses ennemis. Voyant Pierrepont réduit à ses propres forces, il réunit secrètement des troupes, se jette à l'improviste sur la Hesbaye et incendie la ville de Tongres. Il s'approche de Liège avec 500 lances : les tours et les fossés l'intimident ; il rebrousse chemin et rejoint le gros de son armée à Xhendremael.

Les gens de Huy, de Dinant, de Fosses, de Thuin et de Ciney arrivent juste le lendemain. On se met en marche ; encore une fois les seigneurs hesbignons sont clair-semés ; le duc est leur proche voisin : ils craignent pour leurs domaines. N'importe ; on entre en guerre. Les Brabançons font semblant de fuir ; ils brûlent les villages derrière eux. Grâce à une marche forcée des Liégeois, on va pourtant se rencontrer. Le comte de Looz a reparu avec du renfort ; il commandera l'aile droite. A gauche se place le comte de Rochefort, à la tête des Dinantais ; Hugues de Pierrepont est à son poste, au centre, avec les hommes de Liège et de Huy.

Forcés d'accepter la bataille, les Brabançons se sont divisés en quatre corps, ayant pour chefs Thibaut de Bar, le comte de Clèves, Guillaume de Perwez ; enfin, le duc lui-même. Les deux armées sont en présence dans une vaste plaine nommée *la warde de Steppes*, entre Montenaeken et Houtain.

Hugues de Pierrepont bénit ses troupes. Les Brabançons ricanèrent en les voyant s'agenouiller ; ils changèrent d'allure après le premier choc, qui fut terrible. Les bouchers de Liège, avec leurs *espafuts* (1) et leurs couperets, firent merveille en démontant les cavaliers ennemis ; des deux côtés les hommes d'armes déployèrent un acharnement sans pareil. Henri dirigeait tous ses efforts vers le comte de Looz, qu'il regardait comme un ennemi personnel ; le comte eut deux chevaux tués sous lui. Le voyant renversé, Waleran de Limbourg le cria mort et fit croire aux Lossains que l'évêque était prisonnier. Au

moment où ils se débandaient, Louis de Looz, qui venait de trouver un nouveau cheval, se dressa sur ses étriers et, d'une voix tonnante, infligea un démenti à Waleran. Celui-ci, saisi d'épouvante, lâcha pied et se mit à fuir pêle-mêle avec les Lossains. Enfin, le bailli de Franchimont vint à la rescousse, amenant des troupes fraîches : « Allons, » s'écria-t-il, allons planter l'étendard » de saint Lambert au milieu des Brabançons ! » Son audace décida la victoire. La confusion devint générale ; les Brabançons s'éparpillèrent en pleine déroute ; le duc ne dut son salut qu'au dévouement de l'un des siens, qui endossa son armure et devint le point de mire de tous les poursuivants. Henri courut jusqu'à Tirlemont et rassembla péniblement à Louvain les débris de son armée : il avait perdu 3,200 hommes ; 4,000 étaient prisonniers de guerre.

Les Liégeois ne se contentèrent pas de courir sus aux fuyards ; à leur tour ils ravagèrent le territoire ennemi, pillèrent et brûlèrent des bourgs. Henri comprit qu'il était grand temps de songer à la paix. Il sollicita la médiation du comte de Flandre, qui ne la lui accorda pas gratis. Enfin, le traité fut signé le 2 février 1214. Les Liégeois s'en montrèrent assez mécontents : leur évêque, disaient-ils, n'avait pris les armes que malgré lui, et s'était, de son côté, laissé corrompre à prix d'argent. Cependant, le duc dut se soumettre à des conditions humiliantes : accompagné seulement du comte de Flandre et du duc de Limbourg, sa suite restant en dehors des murailles de la cité, il vint se prosterner au milieu de la grande nef de Saint-Lambert, puis releva le crucifix gisant sur un lit d'épines et implora merci. Il est permis de penser qu'il avait la rage au cœur ; en tout cas, Hugues prit des précautions pour l'avenir. Suzerain de Looz et de Moha, acquéreur en 1227 de la ville de Saint-Trond (2), possesseur de Waremme, de Hougaerde et de Tongres, l'évêque de Liège put désormais opposer tout un cordon de

(1) Arme tranchante V. Scheler, *Glossaire de Froissart*.

(2) En échange de la terre de saint Lambert à Madières-sur-Moselle.

forteresses aux entreprises de son inquiétant voisin de l'Ouest.

Une fête fut instituée à Liège en mémoire du triomphe de saint Lambert à Steppes. L'anniversaire du 13 octobre 1214 fut célébré régulièrement jusqu'en 1793.

L'ordre public rétabli, Hugues s'occupa de fortifier sa ville épiscopale, qui était déjà très populeuse à cette époque. Elle comprenait six grands *vinâves* ou quartiers, ayant chacun « blason et cri d'armes » (1). Les barons habitaient des rues particulières; les bourgeois se divisaient en *grands* et *petits*; d'un côté, les gros marchands; de l'autre, les artisans; quelque chose comme le patriciat et la plèbe. Les querelles de ces *castes* et l'importance croissante des échevins, *plus maîtres de la cité que le prince*, ont abondamment défrayé les historiens liégeois jusqu'à la fin du moyen âge.

Aucun événement marquant ne signale la fin du règne de Hugues. Il assista au couronnement de Frédéric II à Aix-la-Chapelle; il fut présent au concile de Latran (1215); enfin, il refusa l'archevêché de Reims. Retiré à Huy dans l'espoir de raffermir une santé minée par les fatigues, il y ferma les yeux, laissant des sommes considérables aux pauvres et aux abbayes de Cîteaux. Son corps fut transporté à Saint-Lambert, à Liège.

Hugues de Pierrepont était lettré : *Virum genere litterisque nobilem*, dit Fisen. Il rédigea une *Chronique*, malheureusement perdue (2). Jean d'Outremeuse la cite et dit s'en être servi pour composer son récit de la bataille de Steppes (t. V, p. 71).

Alphonse Le Roy.

Renier. — Hernaldus, *Triumphus S. Lamberti in Steppes obtentus* (ap. Bouquet). — Gilles d'Orval. — Jean d'Outremeuse. — Fisen et tous les historiens liégeois. — Villenfagne, *Essais critiques*, etc. — Wautiers, *Libertés communales*.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, théologien et philosophe mystique, mourut à Paris, selon les uns le 3 février 1140, selon les autres le 13 février 1141, se-

lon tout le monde à l'âge de 44 ans. Trois pays se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Les auteurs belges affirment positivement qu'il naquit à Ypres ou dans les environs de cette ville; quelques Français ont accueilli cette tradition (3), tandis que d'autres le qualifient de Lorrain; les Allemands sont également partagés; il en est qui lui donnent le titre de comte de Blankenburg; il serait venu au monde dans le château de ses ancêtres, à deux lieues de Halberstadt. A défaut d'éléments de preuve bien précis, nous raisonnerons à son égard comme nous l'avons fait à propos de David de Dinant; que nos voisins de l'Est ou du Sud le revendiquent à leur aise, mais que le même privilège nous soit accordé.

Hugues embrassa-t-il la vie monastique à Hamersleben, en Saxe? De là se rendit-il, pour continuer ses études, à Saint-Victor de Marseille? Il est difficile de ne pas soupçonner ici quelque confusion de personnages, puisque l'entrée de notre docteur à l'abbaye de Saint-Victor de Paris paraît remonter bien certainement à 1115, date à laquelle il n'avait guère que dix-huit ans. Sa vie fut paisible et sans incidents: il fut chanoine régulier et prieur de son couvent; il y enseigna la théologie depuis 1130 jusqu'à sa mort; c'est tout. On veut qu'il ait été créé cardinal; c'est plus que douteux (4). Du Plessis-Mornay et d'autres écrivains protestants lui attribuent, à propos de l'Eucharistie, des sentiments conformes à leur créance; on leur oppose une anecdote rapportée par Osbert, un des confrères de Hugues. Celui-ci, malade, ayant reçu l'extrême-onction, Osbert lui demanda s'il ne désirait pas qu'on lui administrât aussi le corps de Jésus Christ. Hugues le reprit aussitôt : *Deus meus! Queris si velim Deum meum! Curre citò in Ecclesiam et affer citò corpus Dei mei!* On lui apporta donc le viatique et il mourut satisfait. Du cloître de Saint-Victor, sa dépouille

(3) « Hugues... né dans le territoire d'Ypres et non en Saxe, comme on le croit communément, » dit Moreri.

(4) V. Aubéry, *Hist. gén. des Cardinaux*. Paris, 1642, 5 vol. in-4°.

(1) Hemricourt.

(2) La *Chronique des vavassours*.

mortelle fut transportée, en 1335, dans la chapelle de Saint-Denis. Les quatre vers suivants se lisaient sur sa tombe :

*Conditur hoc tumulo Doctor celeberrimus Hugo,
Quem brevis eximium continet urna virum (1).
Dogmate præcipuus, nulli secundus amore,
Clarius ingenio, moribus, ore, stilo.*

Ces éloges n'ont rien d'exagéré; la postérité les a plus que confirmés. L'un des plus récents historiens de la philosophie, M. Joseph Fabre, n'hésite pas à écrire : « Hugues fut un *homme de génie*. On le connaît peu. Le plus insupportable abus de l'allégorie gâte ses œuvres, de même que celles de ses disciples, et a souvent empêché de voir en lui le *grand psychologue*, le *grand métaphysicien*. » Le défaut qu'on lui reproche ici tient à l'influence du milieu où il vécut : la clarté, la force et le charme de son langage n'en sont pas moins vantées, ainsi que le soin qu'il prit toujours de se débarrasser des termes et de la méthode dialectiques. Il cite volontiers l'Écriture et les Pères de l'Eglise, notamment l'évêque d'Hippone, dont il imite le style, ce qui l'a fait surnommer tantôt un *second Augustin*, tantôt la *langue de saint Augustin*. Ce qui a rendu surtout son nom célèbre, c'est son attitude en présence de la scolastique : il faut voir en lui le véritable fondateur du *mysticisme scientifique* au moyen âge.

Quelle autorité doit finalement l'emporter, celle de la foi ou celle de la raison ? Sont-elles nécessairement antagonistes ? N'est-il pas possible de les concilier ? Ces graves questions agiteront profondément les écoles du XII^e siècle et la société chrétienne en général, à une époque où la lutte du spirituel et du temporel venait de prendre tout d'un coup des proportions formidables. On traversait une crise ; non seulement le catholicisme, mais le christianisme lui-même rencontra des adversaires décidés. Il suffit de rappeler l'effet des prédications du manichéen Tanchelme, à Anvers ; plus tard, on vit Amaury de Bène et David de Dinant prêcher ouverte-

ment le panthéisme. Mais nous n'avons ici en vue que les débats qui s'engagerent entre les orthodoxes. Deux opinions bien tranchées se dessinèrent, l'une voulant la science par la religion, l'autre la religion par la science (2) ; d'un côté les *practici*, avant tout prédicateurs et propagateurs de la foi ; de l'autre les *theoretici*, principalement adonnés aux recherches spéculatives. A la tête des premiers, Lanfranc, saint Anselme de Cantorbéry ; en un mot, l'école du Bec, prenant pour devise *Fides quærens intellectum* ; puis saint Bernard. L'opinion adverse, *Intellectus quærens fidem*, remontait jusqu'à Roscellin et se personnifiait dans Abélard, l'auteur du *Sic et Non*. Entre ce dogmatisme et ce libéralisme (si l'on peut parler ainsi) prit place un groupe de penseurs éclectiques, reconnaissant pour maître Guillaume de Champeaux, le fondateur de l'école de Saint-Victor (en 1108). Il y a des nuances à noter : Guillaume se rapprochait davantage des théoréticiens ; l'ancienne méthode tenait plus au cœur de ses principaux disciples, de Hugues surtout, maître de l'Ecoisais Richard, tous deux attachés à la tradition, tous deux nourris de lectures augustinienes. Hugues et Richard de Saint-Victor ne furent d'ailleurs point infidèles à Guillaume ; mais ces deux esprits mystiques suivirent leurs propres instincts, et même on peut constater entre eux des différences significatives. C'est ainsi que Hugues attachait un plus grand prix à la science de l'ordre naturel, point de départ nécessaire, et que Richard a pu être considéré par saint Bonaventure comme le chef des contemplatifs, bien qu'il ait « porté » l'analyse psychologique jusque dans « les visions et les mouvements irréguliers de l'amour » (3), se faisant à son tour le législateur du mysticisme.

L'affinité intellectuelle des moines de Saint-Victor avec Jean Scot Erigène est incontestable, et il n'est pas moins évident que Jean Scot s'était inspiré des

(1) A la suite d'une crémation ? Non, sans doute. *Quidlibet audendi...*

(2) E. Michaud, *Guillaume de Champeaux*. Paris, 1867, in-8°, p. 316 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 399.

Alexandrins. Ces influences lointaines sont sensibles chez Hugues, qui commenta longuement et passionnément les écrits du pseudo-Denys, plus néoplatoniciens que chrétiens. D'autre part, il s'est plus ou moins rapproché, comme Abélard, des opinions des Sabelliens sur la Trinité. En somme, c'était un esprit indépendant, nullement esclave d'une orthodoxie rigide : l'essentiel, à ses yeux, est qu'on ait le sentiment de la vérité; peu importent certains désaccords sur son interprétation dogmatique. Tous les âges et tous les fidèles ont eu la même foi, mais non pas une connaissance également parfaite de cette foi. Dieu est si haut, qu'il échappe à tous les cadres de notre pensée. Pourquoi vouloir que tous l'entendent de même? Que tous le sentent, c'est assez (1).

Hugues est par excellence conciliateur. Il relève à la fois de saint Augustin, de saint Grégoire et de l'Aréopagite. Un mot sur quelques points saillants de sa doctrine de l'âme. L'âme, dit-il, est placée entre les corps et Dieu; elle est faite pour connaître le monde et ce qui est en lui, elle-même et ce qui est en elle, enfin Dieu et ce qui est en Dieu. C'est ainsi qu'avant la chute elle voyait par trois yeux : l'œil de la chair, l'œil de l'intelligence, l'œil de la contemplation. Le péché a obscurci le second œil et éteint le troisième; l'effet de la rédemption sera de rétablir l'état normal. Pour s'éclairer, l'homme a donc besoin de la grâce divine; ici Hugues donne la main à saint Bernard. Mais pour mériter la grâce, la foi est nécessaire; la foi nous révèle les vérités que nous ne saurions découvrir par nous-mêmes : croyez et aimez, il fera jour en vous.

En tant que douée de raison, l'âme est esprit; elle est l'homme véritable, la personne. Elle vivifie le corps, mais elle s'élève plus haut, et dans ses manifestations les plus diverses, elle est une et simple. On voit que la psychologie de Hugues, tout imparfaite qu'elle puisse être, accuse le pressentiment

de doctrines sérieuses qui ont richement fructifié plus tard. Notons en passant qu'on y trouve le germe de la *phrénologie*. Hugues n'a point admis la séparation absolue des phénomènes de l'esprit et de ceux du corps, et, par suite, il ne s'est pas aheurté aux difficultés qui ont embarrassé les cartésiens six siècles après lui. Il a fait de l'imagination une sorte de *medium*; théorie discutable, mais qui l'a du moins conduit à fixer son attention sur les faits qui participent des deux natures. Il faut lui savoir gré d'avoir essayé de jeter un pont entre la sensibilité et l'intelligence, entre la vie intellectuelle et la vie contemplative.

Ses écrits sont nombreux : le plus important est le traité de *Sacramentis*, où circule comme un souffle platonicien; au double point de vue du fond et de la forme, M. Stöckl se plaît à le signaler parmi les œuvres les plus nobles et les plus séduisantes qu'ait produites l'esprit chrétien au moyen âge. Qui voudra se faire une idée des élans mystiques de Hugues parcourra aussi avec intérêt ses opuscules *De arrhâ animæ*, *De sapientiâ Christi*, etc. On lui a longtemps attribué diverses compositions ascétiques qui sont en réalité de Foliet, moine de Corbie; selon Trithème, l'auteur des *Commentaires allégoriques sur l'Écriture sainte* serait, non pas Hugues, mais Richard de Saint-Victor.

Les œuvres de Hugues comprennent trois volumes in-folio (Paris, 1526; Venise, 1588; Mayence, 1617; Rouen, 1648). Elles ont été réimprimées dans la collection Migne (t. 175-177).

Alphonse Le Roy.

Trithème, Bellarmin, Dupin, Oudin, Morel et tous les biographes modernes. — Les historiens de la philosophie : Tennemann, Erdmann, Stöckl, Fabre, etc. — Bouchitté, *Dict. philos.* de Franck. — Derling, *de Hugone à Sancto Victore*. Helmsdal, 1745, in-4°. — Lindner, *Hugo von S. Victor*, 1836, in-8°. — Michaud, *Guillaume de Champeaux* et les écoles de Paris au XII^e siècle. Paris, Didier, 1867, in-8°.

HUJOEL (*Hubert-Gillis*), magistrat, jurisconsulte, naquit à Bruxelles vers 1640, d'Erasmus-Gillis Hujol, seigneur de Borghravenbroeck et de Zedelghem et de Jeanne Kerremans. Son père, ano-

(1) Fabre, t. 1^{er}, p. 454. — Bouchitté, *Dict. philos.* de Franck.

bli par lettres patentes de l'an 1675, se titrait de seigneur de Locquenghien, Watervlietschen, Zedelghemet Padstraeten; il portait d'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or et feuillées de sinople, accompagnées en cœur d'un cornet de sable, lié et virolé de gueules.

A l'issue de ses humanités, Hujoel se livra à l'étude de la jurisprudence et prit à l'université de Douai, le 15 juin 1665, le grade de licencié ès-droits civil et canon. En 1673, il fut investi de la charge de conseiller et maître de la chambre des comptes, à Bruges. Il jouit de cette dignité environ huit ans, et mourut en 1681.

Les comtes de Cuypers, arrière-petits-fils de Hujoel, possédaient au siècle passé, son portrait peint par Pierre Thys et les manuscrits autographes suivants :

1. *Quenam sententiæ sint admissibiles, et quenam non, quoad appellationem et executionem, non obstante appellatione?* In-fol. — 2. *Variæ decisiones*, avec la devise : *Nihil absque labore*. Anno 1669. Au 3^e feuillet, on lit ce titre : *Breve compendium rerum judicatarum, tam per supremum Consilium, quam per magistratum Mechliniensem; aliorumque, tum Brabantiae, tum Flandriae, Consiliorum*. Ce manuscrit est divisé en trois parties. Petit in-fol. Feuillet 46. — 3. *Choix de Motifs de droit*, tirés de différents jurisconsultes. In-folio. Feuillet 397. — 4. *Tractatus variorum Titulorum Juris, ac variorum Decisionum, tam in Consilio Mechliniensi, quam Gueldriae, datarum*. In-fol. Feuillet 329. Les décisions contenues dans ce recueil vont depuis 1638 jusqu'en 1668; quelques autres jurisconsultes y ont collaboré.

Emile Van Arenbergh.

Paquet, *Mém. litt.*, t. XII. — De Seur, *La Flandre illustrée*.

HULDENBERGHE (*Henri VAN*), gé-néalogiste. Voir VANDER BORCHT.

HULEU (*Jean-François-Ghislain*), écrivain ecclésiastique, né à Grammont le 17 décembre 1746, décédé à Malines le 16 juin 1815. Il étudia la philosophie à Louvain, à la pédagogie du Porc. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il

entra ensuite au grand collège des théologiens, plus connu sous le nom de grand collège du Saint-Esprit, pour faire son cours de théologie. Le succès le plus complet couronna ses études. Promu au grade de licencié en théologie le 25 mai 1773, il fut nommé lecteur ou professeur au collège même où il avait étudié. Le 27 juin suivant, le cardinal-archevêque Henri de Franckenberg l'appela à Malines et le nomma secrétaire de l'archevêché. Sa grande exactitude à remplir ses devoirs, sa dévotion et sa piété lui concilièrent bientôt l'estime de tous ceux qui étaient en relation avec lui. Aussi, lorsque par la mort de Pierre Dens, arrivée le 15 février 1775, une prébende canoniale du chapitre métropolitain fut venue à vaquer, les chanoines s'empressèrent de la lui conférer dès le 10 mars suivant. Il succéda également à Dens en qualité d'examineur synodal et de président du séminaire archiépiscopal.

Le zèle qu'Huleu ne cessait de déployer lui valut de nouvelles dignités. En 1779, il fut nommé écolâtre du chapitre métropolitain et archiprêtre tant du district que de la ville de Malines. « L'empereur Joseph II, dit Goethals, ayant supprimé, en 1784, le prieuré d'Hanswyck, à Malines, dont l'église était paroissiale, Huleu sollicita la faveur de desservir cette église; et, avec le consentement du gouvernement, il disposa, au mois de mai (lisez juin) de cette année, quelques chambres pour douze prêtres choisis à la légère parmi ses séminaristes. Ce monastère d'un nouveau genre était l'image de l'Eglise au moyen âge, du temps des clercs de la vie commune. » Huleu gouvernait depuis dix ans le séminaire archiépiscopal, et avait composé plusieurs ouvrages importants que nous signalons ci-dessous, lorsqu'au mois d'octobre 1785, il entra, avec deux de ses amis, Forgeur et Buydens, au noviciat des Carmes déchaussés, à Charenton, près de Paris. Mais au bout de quelques mois ils revinrent en Belgique.

« A son retour à Malines, » dit encore Goethals, « J. Huleu prit son logement

« dans le couvent des Carmes chaussés.
 « Entouré de difficultés et sérieusement
 « menacé, le gouvernement belge de
 « cette époque était devenu ombrageux;
 « et, comme il ne sut s'expliquer la con-
 « duite de Huleu, il soupçonna à tort
 « que quelque intrigue politique était
 « cachée sous le voile de la dévotion;
 « par prudence, il intima à cet ecclé-
 « siastique, dont il n'avait rien à crain-
 « dre, l'ordre de quitter le diocèse de
 « Malines et de se retirer dans un autre
 « couvent de la Belgique, à son choix.
 « Huleu obéit sans murmurer et partit,
 « le 19 février 1787, pour Gand, où il
 « demanda l'hospitalité aux Frères Mi-
 « neurs. Mais la cour ne tarda pas à être
 « convaincue de son erreur; après avoir
 « été quelques mois seulement à Gand,
 « il reçut la permission de sortir de son
 « couvent et d'aller où bon lui semble-
 « rait. Pénétré du service que lui avaient
 « rendu dans cette circonstance quel-
 « ques membres des Etats de Flandre,
 « il écrivit, le 17 juillet 1787, à cette
 « assemblée, une lettre de remercie-
 « ment. « Rentré à Malines, le 7 juin
 1787, il reprit ses anciennes fonctions de
 chanoine et d'écolâtre, auxquelles vint
 s'ajouter, peu de temps après, celle de
 vicaire général du cardinal-archevêque.

A l'approche des troupes révolution-
 naires françaises qui firent invasion en
 Belgique en 1794, Huleu se retira d'a-
 bord à Maeseyck, et de là se réfugia en
 Westphalie. En 1795, il fit le voyage
 de Rome pour visiter le tombeau
 de saint Benoît Labre (à cette époque,
 seulement déclaré vénérable), à l'inter-
 cession duquel il attribuait la guérison
 complète d'un mal très douloureux ob-
 tenue en 1783, comme il le rapporte
 lui-même dans son traité de *Eucharistia*,
 t. II, p. 507.

Jusqu'aux malheureuses affaires des
 déclarations et du serment de haine
 à la royauté, prescrit par le décret
 du 19 fructidor an VI (5 septembre
 1797), Huleu jouit à juste titre d'une
 grande réputation de savoir et de piété;
 jusqu'alors il n'avait pu qu'édifier le
 clergé et les fidèles; mais les difficultés
 de ces temps orageux le firent faillir. Il

se mit en opposition ouverte avec son
 archevêque, que suivait le grand nom-
 bre des prêtres. Il fit le serment de
 haine, le prôna et écrivit même diverses
 brochures pour attirer les fidèles de son
 côté. Le pieux et magnanime cardinal
 de Franckenberg fut ému de la chute de
 J. Huleu et en éprouva une profonde
 douleur, que l'on trouve exprimée dans
 la lettre si ferme et en même temps si
 touchante qu'il écrivit à son archiprêtre,
 le 17 avril 1798, et qui est reproduite
 dans la *Collectio brevium*, t. III, p. 22
 de la préface : « Mon archiprêtre »,
 écrivait-il dans cette lettre adressée
 d'Emmerich au docteur Van de Velde,
 « s'embourbe toujours de plus en plus
 « et court à grands pas vers le schisme;
 « car il l'annonce dans une malheu-
 « reuse brochure latine... Vous y ver-
 « rez qu'il se ferme, pour ainsi dire,
 « tout moyen de se soumettre à la doc-
 « trine de Rome par une distinction
 « vraiment jansénistique sur le sens gé-
 « néral et particulier du serment. Vous
 « y verrez pareillement que j'y suis fort
 « maltraité...; il me traite d'ignorant
 « qui ne connaît pas même les conditions
 « qui peuvent rendre un serment licite,
 « ce qui me met dans la nécessité de lui
 « écrire à lui-même. » Et, en effet,
 quelques jours auparavant, il avait écrit
 à cet ecclésiastique fourvoyé une lettre
 latine, où la sévérité était mêlée de ten-
 dresse : « Hélas, dit-il, nous avons ap-
 « pris que, depuis la prestation de ce
 « serment illicite, vous n'avez pas craint
 « d'exercer vous-même et de confier à
 « d'autres les fonctions paroissiales dans
 « diverses églises de Malines. Vous êtes
 « même allé jusqu'à confier la paroisse
 « de Sainte-Catherine à un prêtre qui
 « n'était pas même admis à entendre les
 « confessions, tandis que vous ne pou-
 « viez ignorer qu'il ne vous était plus
 « permis de l'examiner et moins encore
 « de l'approuver. La qualité de doyen
 « de la chrétienté de Malines, que vous
 « prenez dans cet écrit, nous ne pou-
 « vons pas la reconnaître en vous. Car
 « vous devez savoir vous-même que
 « l'archiprêtre de l'église métropolitaine
 « n'est investi d'aucune juridiction sur

« les curés de la ville; ceux-ci dépen-
 « dent tous uniquement du chapitre,
 « *tamquam totius urbis parochio primitivo*.
 « Vos fonctions ne s'étendent qu'au
 « clergé sans bénéfice, à quelques com-
 « munautés de religieuses et à quatre
 « paroisses suburbaines; et l'archiprêtre
 « n'a jamais été appelé doyen de la chré-
 « tienté relativement à la ville. Voyez
 « donc, je vous en conjure, dans quel
 « abîme vous vous jetez... Réfléchissez
 « sérieusement au mal immense qui vous
 « sera imputé à juste titre. Après avoir
 « donné à notre diocèse et à toute la
 « Belgique de si beaux exemples de piété
 « et de zèle, après avoir mérité notre
 « admiration et notre affection, prenez
 « garde que la présomption, le défaut
 « d'humilité et de soumission à l'Eglise
 « ne vous entraînent au schisme et à
 « votre perte. Nous ne cesserons d'a-
 « dresser chaque jour nos prières à
 « Dieu, afin qu'Il daigne détourner de
 « vous ce malheur. » Repoussé par son
 évêque, l'archiprêtre récalcitrant prit la
 résolution de se rendre à Florence, où
 se trouvait alors le souverain pontife,
 pour obtenir un bref en faveur des asser-
 mentés. Un autre prêtre assermenté,
 Hövelman, professeur à l'université de
 Louvain et président du collège de
 Divæus, devait l'accompagner. Mais le
 cardinal-archevêque, informé de ce pro-
 jet, le fit échouer en prévenant le saint-
 père de leur prochaine arrivée.

Après le concordat, Huleu fut nom-
 mé chanoine titulaire, examinateur
 synodal, vicaire général de l'archevêque
 de Roquelaure, et, après la démission
 de celui-ci au mois de juillet 1808, il
 redevint président du séminaire. Il con-
 tinua, toutefois, jusqu'à sa mort à admi-
 nistrer l'archidiocèse, avec M. Forgeur,
 en qualité de vicaires capitulaires.

Huleu n'abandonna pas la piété
 ni les bonnes œuvres après sa chute, de
 laquelle il se releva courageusement.
 En 1806, il institua à Malines, sous le
 nom de *Sœurs de la charité chrétienne*,
 une congrégation de religieuses qui fut
 définitivement fondée en 1810. Cette
 communauté, qui est encore très pros-
 père aujourd'hui, se consacre à l'ensei-

gnement des classes pauvres et au soin
 des malades indigents.

Huleu mourut le 16 juin 1815, après
 une longue et pénible maladie. On
 trouve son portrait en tête de la notice
 des *Lectures* de Goethals, que nous indi-
 quons ci-dessous parmi les sources con-
 sultées.

La liste des publications de Huleu est
 longue; aussi devons-nous nous borner
 à en indiquer sommairement les titres :

1. *Meditationes pro exercitiis spiritua-
 libus et indulgentiis plenariis*. Mechliniæ,
 1780, vol. in-12. — 2. *Catechismus de
 tonsura*. Mechliniæ, 1780, vol. in-12.
 — 3. *Vie de Marie-Joachim-Elisabeth
 de Louvencourt, morte à Amiens en 1778,
 en odeur de sainteté*. Malines, Hanicq,
 1781, vol. in-12. — 4. *Tractatus histo-
 rico-asceticus de SS. Eucharistiæ Sacra-
 mento*... Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1784,
 2 vol. in-12. — 5. *Conferentiæ ecclesias-
 ticæ de officio boni pastoris*... Mechliniæ,
 1785-1788, 3 parties en 5 vol. — 6. *Het
 lyden van Onzen Heer Jesus-Christus ver-
 deeld in XLIX meditatie*... Mechelen,
 P.-J. Hanicq, 1787, vol. in-12. —
 7. *Uytlegging van den Mechelschen Cate-
 chismus*... Mechelen, 1788-1794, 5 vol.
 in-12, réimprimé en 1806 et en 1823.
 — 8. *De Kerk op den H. Petrus gebouwt*.
 1792, vol. in-12. — 9. *Lofrede ter eere
 van den H. Rumoldus, apostel van Meche-
 len*... Mechelen, 1793, vol. in-8°. —
 10. *Het wonderbaer leven en de held-
 daedige deugden van den eerbied-weerden
 dienaar des Heeren Benedictus-Josephus
 Labre*. Mechelen, 1797, vol. in-12. —
 11. *Memoriale vitæ sacerdotalis. Libellus
 vere aureus authore pio sacerdote*. Mechli-
 niæ, 1797, vol. in-12; ce volume a eu
 dans la suite un grand nombre d'édi-
 tions. — 12. *Waerschouwinge aen het
 volk... over syn gevoelen ten opzigte van
 de Declaratie die door de Republiek van
 de Geestelyke word geëyscht*. Mechelen,
 P.-J. Hanicq, 1797, vol. in-8°; traduit
 en français, Liège, 1797. — 13. *Adresse
 de M. J.-G. Huleu au Conseil des Cinq-
 Cents, servant d'explication à son livret
 WAERSCHOUWINGE*. Louvain, 1798, vol.
 in-8°. Cette pièce fut présentée, le
 17 mai 1797, au Conseil des Cinq-Cents;

le vice-supérieur de la mission hollandaise en résidence à Munster, Louis Ciamberlani, écrivit à ce sujet à M. Huleu; celui-ci lui répondit en se référant en partie à son *Adresse*. — 14. *Pligten van allen katholyken borger...* Mechelen, P.-J. Hanicq, 1798, 6 brochures in-8°; chacune de 16 pages. — 15. *Veritatis aurora sive duplicis status questionis circa sensum formulæ juramenti* 19 *Fructidor, examen serium*. Mechliniæ, P.-J. Hanicq, 1798, vol. in-8° de 79 pages. Une *Editio secunda notabiliter emendata, Accedunt responsa Authoris ad varias crises opusculorum suorum*, parut dans le même format et chez le même éditeur, *Anno Reip.* 6, c'est-à-dire an vi de la république, qui s'étend du 22 septembre 1797 au 21 septembre 1798; elle forme un volume de 80 pages. Il a paru, en l'an vi de la république, un *Supplementum ad Auroram Veritatis...* authore J (uris) U (triusque) L (icentia-to), de 16 pages in-8°, dû à la plume du professeur et prêtre assermenté Hövelman, dont nous avons parlé ci-dessus. — 16. *Ad crisis duram et trilinguem Dissertationis flandricæ tripartitæ et Auroræ Veritatis, responsio mollis*. Avec l'épigraphe : *Responsio mollis frangit iram* Prov. Mechliniæ, P.-J. Hanicq, anno Reip. 6, vol. in-8°. — 17. *Oeffeningen van negen daegen om de feest-daegen van de alderheyligste Maeyd Maria godvrugtelyk te vieren of zig tot de zelve te bereyden*. Mechelen, vol. in-12. — 18. *Historie van de Geduerige Aenbidding van het Alderheyligste Sacrament des Autaers aengemoedigt door, enz.* — 19. *Den vermomden Wolf ontdekt door ayt van zyne tanden ofte ayt geaerlyke leerstukken bevonden in de dry sermooenen aentoonende wat kragtig gebed is den Roozen-Krans*. Mechelen, 1798, 2 vol. ou parties in-12; réimprimé à Gand en 1799. On répondit à Huleu par la brochure : *Le Loup déguisé reconnu à huit de ses dents, c'est-à-dire huit doctrines erronées et suspectes d'erreur, trouvées dans quelques petits livres imprimés à Malines chez Hanicq. Dédié à M. Huleu, archiprêtre*. — 20. *Godvrugtig gebede-boekskén coor dezen tyd, in 't welk Christus aen de*

ziele toont de regtveerdigheyd van zyne straffen, om haer tot de waere boetveerdigheyd te brengen. Mechelen, P.-J. Hanicq, 1798, vol. in-32. H.-G. Eskes, chanoine à Rees, opposa à ce livre un opusculé qui a pour titre : *Hulp in den nood*, 1802, vol. in-12. — 21. *Theophila ofte de godminnende ziele, door Christus onderwezen in de wegen der volmaektheyd*. Mechelen, 1804, 2 vol. in-12, avec trois figures. — 22. *De oeffeninge van de volmaektheyd, door Alphonsus de Rodriguez, vernieuwd, verkort en toegepast aen alle staeten en conditien*. Mechelen, P.-J. Hanicq, 1804, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été réimprimé par le même éditeur en 1824. — 23. *Huleu a traduit en flamand le Catéchisme impérial*, imprimé à Malines en 1807, vol. in-12.

On attribue encore à Huleu :

24. *Préparation à la fête de la Pentecôte et à celle de l'Assomption*; ces deux opusculés sont sans doute en flamand. Le dernier est peut-être celui que nous avons mentionné ci-dessus, sous le n° 17.

Enfin, 25 : il paraît que Huleu est l'auteur des *Vies nouvelles de saints belges*, insérées dans la traduction libre et abrégée, éditée à Bruges sous le titre de *Levens der heyligen*, 8 vol. in-8°.

E.-H.-J. Reusens.

Goethals, *Lectures*, IV, p. 340-324. — Kersten, *Journal histor.*, VI. — J. B[laeten], *Versameling van naamrollen betrekelyk de kerkelyke geschiedenis van het aartsbisdom van Mechelen*, t. I-III, passim.

HULLE (Anselme VAN), artiste peintre, né à Gand, on ne sait en quelle année, et mort en Hollande. Quelques biographes disent, sans preuve, qu'il naquit en 1594 et mourut vers 1668. Il excellait dans le portrait. On croit qu'il peignit des tableaux d'histoire, mais on ne peut en citer aucun, car il est douteux que celui du musée de Gand placé sous son nom soit de lui, malgré l'affirmation du livret qui fourmille d'erreurs. Il fut élève de De Craeyer, et quitta sa patrie jeune encore pour la Hollande, où il eut de nombreux succès. Le prince Frédéric-Henri le nomma son peintre et l'envoya à Munster pour y reproduire les portraits des plénipotentiaires qui assis-

tèrent au congrès, tandis que Terburg s'y rendit également pour y faire son célèbre tableau. Ce travail établit solidement la réputation de Van Hulle. A la mort du prince Frédéric-Henri, l'empereur Ferdinand III le prit à son service. On sait peu de chose de cet artiste, dont la vie fut très occupée. Il peignit dans le style de son maître, largement, avec vigueur, et dans une coloration piquante. Beaucoup de ses portraits ont été traités à l'état d'esquisse. Les graveurs Pontius, de Jode, Matham et autres ont gravé la collection des portraits des plénipotentiaires de Munster; cet ouvrage a paru d'abord avec un titre en langue latine : *Pacificatores orbis christiani, etc.*; puis sous le titre suivant : *Pronkbeelden der vorsten en vredehandelaars, dat is : Verbeeldingen van alle de persoonadjes die het roemruchtige munstersche en osnabrugsche vredeverbond hebben gesloten en uitgevoerd. Al 'zamen ten tyde der vergadering na 't leven geteekend door A. van Hulle, schiller des princen van Oranje, Hoogl. gedagtenis, en door de keurlykste meesters dezer euwe in hondert en een en dertig koust-platen gesneden. Nu eerst uit de nagelaten schatten van een groot Heer hervooert gebragt en nieuwlyks met eene beschryving opgeluisterd, enz.*

La publication de ce livre ne put se faire en temps utile, attendu que les cuivres avaient été égarés lors du bombardement de Bruxelles; ils furent retrouvés en piteux état dans une cave. Le libraire Van der Slaart les acheta et les édita. Il peut paraître singulier que les biographes hollandais du XVIII^e siècle, ordinairement assez prolixes en cette matière, aient gardé le silence sur cet artiste qui remplit la Hollande de ses portraits; mais ceux-ci sont conservés dans les familles, où ils passent pour être des œuvres de Craeyer, si pas d'un artiste plus grand encore. D'un autre côté, il semble prouvé que Van Hulle mena une vie très retirée.

Les excellentes *Archives* de D. O. Obreen, qui nous ont déjà donné tant de renseignements sur les peintres de résidence en Hollande, ne nous ont encore

rien révélé jusqu'aujourd'hui (1886) sur le Gantois qui fait l'objet de cette notice. Le Dr Ch. Kramm (*De Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, enz.* Amsterdam, 1852) consacre au livre des portraits une note qui sera lue avec intérêt.

Ad. Siret.

HULLE (*Baudouin VAN*), en latin *Hulæus*, poète et professeur, né à Gand, s'acquît une grande réputation au XVII^e siècle, à Paris. Il y acheva ses études et y devint un maître dans les arts libéraux, en philosophie surtout.

Au commencement du siècle, il tenait une école latine à Ghistelles, près de Bruges. Là il écrivit pour ses élèves *Gri-sellis*, pièce dramatique jouée avec succès dans une fête scolaire. Ce drame fut publié l'année suivante. En 1618, Van Hulle occupait à Paris une chaire de littérature et de philosophie. Il paraît même avoir été recteur de l'université.

Eligius Hoeckaert le nommait *egregius artium liberalium professor*, et il laisse entendre qu'il était l'auteur de plusieurs bonnes pièces dramatiques et de plusieurs poèmes.

Baudouin van Hulle fut donc un brillant et solide esprit, versé dans la science comme dans l'art, et il compte parmi ceux qui ont honoré leur pays à l'étranger.

Ferd. Loise.

HULST (*Liévin*), latinisa son nom, comme beaucoup de savants de son époque, et en fit *Hultius*; c'est sous cette dernière désignation qu'il est connu. Nous savons qu'il était de Gand, mais nous ignorons la date exacte de sa naissance; il est toutefois permis de supposer, avec beaucoup de fondement, qu'il vit le jour vers le milieu du XVII^e siècle. Il mourut à Nuremberg en 1605. Hultius s'adonna tout spécialement aux sciences exactes, et quitta son pays pour aller s'établir en Allemagne, peut-être à la suite des troubles religieux. Là il devint notaire impérial et professeur à Altorf, et se fit dans sa nouvelle patrie une grande réputation par ses connaissances en mathématiques, en géographie

et en numismatique. On a de lui plusieurs ouvrages, tous publiés en Allemagne, et rares, surtout ceux qui concernent la numismatique. En voici la liste :

1. *Transylvania, Moldavia et Valachia descriptio*. Francfort, 1595, in-4^o.
- 2. *XII Caesarum ac LXIV ipsorum uxorum ac parentum effigies ex antiquis numismatibus incisa*. Francfort, 1596, in-4^o, et Spire, 1599.
- 3. *Chronologia rerum mirabilium in Hungaria, Transylvania, et gestarum usque ad annum 1597*. Nuremberg, 1597.
- 4. *Emblemata anniversaria Academiae Altorfinae*. Francfort, 1597, in-4^o.
- 5. *Series numismatum imperatorum rom. a C. Julio Cesare ad Rodolphum II*. Francfort, 1603, in-8^o.
- 6. *De usu quadrati et quadrantis geometrici ac chronologici*. Nuremberg.
- 7. *Descriptio usus viatorii et horologii solaris*. Nuremberg.
- 8. *Instrumenta mechanica*. Nuremberg, in-8^o.

Emile Varenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.* — Sweetius. — Bouillet, *Dict. univ. et class. d'hist.* — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*. — Moreri, *Dict. histor.* — Feller, *Biographies*.

HULST. Voir JEAN VAN HULST.

HULST (Félix VAN). Voir VAN HULST (Félix).

HULSTHOUT (Jean) ou JOHANNES A MECHLINIA, sans doute parce qu'il était natif de Malines ou des environs. Suivant la *Bibliotheca carmelitana*, il florissait au xve siècle; cette opinion est fondée sur une lettre de Jean Paléonodore à Rumoldus Lopack, dans laquelle, énumérant par ordre de date les œuvres des carmes écrivains, il cite Hulsthout immédiatement après Jean Gluel, qui mourut en 1399, et avant Jean de Gouda, qui florissait vers 1480. A la suite de Trithème et de Sixtus Senensis, Sweetius le fait vivre en 1460, sous le règne de l'empereur Frédéric III et du pape Pie II.

Hulsthout était carme de l'ancienne observance; il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Cologne, dont il devint vice-chancelier. Il y enseigna, non sans éclat, la philosophie,

ensuite la science sacrée, et passait pour fort versé dans l'étude de l'Écriture Sainte et de la scolastique.

Il écrivit, outre divers ouvrages de théologie :

1. *Copulata secundum doctrinam Alberti Magni in libros tres Aristotelis de Anima*. Colon. typis Quintelii, anno 1491.
- 2. *Aristotelis parvorum naturalium textus latinè, cum commentario ex Alberti Magni doctrina collecto*. Colon. typis Quintelii, anno 1498, in-fol.
- 3. *Speculum historiale ordinis B. Mariæ de Monte Carmeli*, divisé en dix chapitres. Cet ouvrage figure dans le *Speculum ordinis carmelitici*, paru à Venise en 1507.
- 4. *Theologica super sententias*.
- 5. *Expositio Joannis à Mechlinia in Psalterium*, 2 tomes. Manuscrit au couvent de Korsendonck.
- 5. *De Conceptione B^æ Mariæ Virginis*. (Ms n^o 11826 de la Bibl. roy. de Bruxelles.)

Les biographes ne sont guère d'accord sur cet écrivain, dont le nom présente de nombreuses variantes : Johannes à Mechlinia, de Malinis, de Molinis, Molinius, etc. Sweetius, par exemple, distingue Jean Hulsthout, natif de Malines, docteur en théologie et auteur d'un ouvrage intitulé *Lectura solemniss in Psalterium*, du carme et du vice-chancelier, et, de la sorte, d'un écrivain en fait trois.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 689. — Sweetius, *Ath. belg.* — Cosme de Villiers, *Bibl. Carmelitana*, t. II, p. 40 et 45. — Trithème, *De Script. eccl.*, p. 447. — Sixtus Senensis, *Bibl. sancta*, p. 271.

HULTHEM (Charles-Joseph-Emanuel VAN), né à Gand le 17 avril 1764, et mort dans la même ville le 16 décembre 1832; fils de Joseph-François van Hulthem et d'Isabelle-Rose-Hubertine vander Beke. Dernier né de neuf enfants issus d'une famille patricienne (de la *poorterij*) anoblie par Philippe IV, en 1659, il appartenait aussi, du côté maternel, à une famille éminente; fille d'un avocat distingué de Gand, Isabelle Vander Beke, sa mère, comptait trois de ses frères échevins et un quatrième secrétaire de la ville. Enfin, le savant Liévin Vander Beke, plus connu sous le

nom de Livinus Torrentius, qui fut second évêque d'Anvers, était au nombre de ses ascendants.

L'éducation première de Charles van Hulthem ne fut pas négligée bien qu'il eût perdu son père fort jeune; il savait lire et écrire à l'âge de neuf ans, et, à sa demande, sa mère le plaça pendant deux ans pour apprendre le dessin chez un peintre de Gand, Pierre van Reyschoot, qui possédait une riche bibliothèque : c'est là, sans doute, qu'il prit le goût dominant des arts et des livres. Il fit ensuite ses premières humanités au collège des Augustins, et sa rhétorique au collège royal de Gand, sous J.-B. Lesbroussart. Dans toutes ses classes il remporta les premiers prix, et les livres qu'il reçut en cette occasion, et qu'il conserva toujours, étaient ornés, sur le feuillet de garde, de vers latins dus à ses professeurs.

Il aurait désiré de continuer ses études et faire sa philosophie à Louvain; mais sa mère, craignant qu'une trop grande application à l'étude ne nuisît à sa santé, l'envoya à Lille pour apprendre le commerce. Il demeura quinze mois dans cette ville, cachant, sous son livre de compte en partie double, un volume de d'Aguesseau et le *Traité des études* de Rollin. A la fin, il plaida si chaleureusement sa cause auprès de l'un de ses oncles maternels, qu'il lui fut permis de continuer ses études, non pas à Paris, comme il l'eût alors voulu, mais à Louvain.

Il s'y rendit pour étudier le droit, après avoir parcouru, en 1785, une partie des Pays-Bas. Il suivit aussi, pendant ce temps, les leçons de physique, de chimie et d'histoire ecclésiastique. Mais ce qui l'attirait surtout, c'étaient les bibliothèques; aussi s'était-il lié avec le bibliothécaire, le docteur Vande Velde. Il consacra les vacances de 1787 à parcourir, avec le baron Coppens de Gand et ses deux frères, la partie des Pays-Bas qu'il ne connaissait pas encore, et en visita les bibliothèques et les cabinets d'histoire naturelle. Ce fut à cette époque qu'il fit à Liège la connaissance du savant Paquot dont il de-

vait acquérir, en 1812, les précieux manuscrits.

Van Hulthem sortit de Louvain en 1788 avec le diplôme de bachelier en droit seulement et sans avoir pu faire ses licences, n'ayant pas fréquenté les leçons académiques pendant le temps requis par le règlement. Il ne continua cependant pas ses études; l'université de Louvain devait être réorganisée suivant les vues de Joseph II. L'empereur l'avait choisi pour aller étudier à Vienne, aux frais du gouvernement, et pour donner ensuite à Louvain le cours d'histoire de Belgique. Désireux de conserver son indépendance, il n'accepta pas cette place ni celle de bibliothécaire de l'université, qui lui fut offerte à la même époque. Mais retourné à Gand, il partageait son temps entre sa bibliothèque et une correspondance littéraire assez étendue, quand la politique vint l'arracher à ses occupations. La révolution belge de 1789 le compta au nombre de ses chauds partisans, " mais, " comme le dit un de ses biographes, " en homme éclairé et cherchant à être utile à sa patrie ".

Nommé membre du conseil de la ville de Gand, il fut désigné par ses collègues pour représenter la ville auprès du ministre plénipotentiaire Mercy d'Argenteau, et, dans un mémoire rédigé à cette occasion (31 décembre 1790), il réclama pour la ville son ancienne constitution et l'abolition de certains privilèges et prérogatives de la noblesse. Il fut ensuite chargé, avec deux autres députés, de complimenter les gouverneurs généraux, Marie-Christine et Albert de Saxe, à leur retour de Vienne en 1791, et s'adressa au gouvernement, en sa qualité de membre de la Collace, pour obtenir le rétablissement d'un collège royal propre à entrer en concurrence avec celui des Augustins, dont le système d'instruction lui paraissait suranné.

Van Hulthem n'ayant pas abandonné l'idée de continuer ses études académiques, ce fut à Reims qu'il alla faire ses licences en droit; puis, son diplôme obtenu, il partit pour Paris, estimant

que cette ville était « la plus propre et la plus avantageuse pour s'instruire » en dépit de l'agitation politique qui régnait alors. Il s'empessa d'y faire la connaissance de l'abbé de Saint-Léger, ancien bibliothécaire de Sainte-Geneviève; de Van Praet, alors attaché à la bibliothèque royale; de l'abbé Le Blond, bibliothécaire du collège Mazarin, etc. La politique devait cependant bientôt ressaisir son esprit : après la conquête de la Belgique en 1792 par Dumouriez, Gand le nomma l'un de ses soixante représentants, et son rôle fut le même qu'en 1789, celui d'un modérateur.

Cette même année, nommé directeur de l'académie de dessin de Gand, il rendit un immense service aux beaux-arts en y organisant une première exposition de tableaux pour les maîtres vivants en Belgique. Le titre du catalogue porte : *Beschryving van de pronckzael, met toestemming van myne edele heeren schepenen van der keure, geopend op het stadhuis der stad Gend den 30 mey 1792*. Gend, P.-F. De Goesin, 1792, in-8°. A cette première exposition, qui comptait 123 tableaux, une médaille fut décernée au concours pour la meilleure tête d'expression. Grâce au zèle infatigable de Van Hulthem, Gand eut encore une exposition en 1796, et, dès lors, cette institution se maintint, et des salons des beaux-arts furent ouverts régulièrement dans toutes les grandes villes.

Au retour des Autrichiens, Van Hulthem fut nommé échevin de la Keure et entreprit, au mois d'août 1793, un voyage en Hollande, visitant les artistes, parcourant les bibliothèques, les jardins botaniques et les cabinets d'histoire naturelle, enfin, se liant avec tout ce que ce pays comptait d'hommes remarquables. La bataille de Fleurus ramena bientôt les Français, et une contribution militaire de six millions fut imposée à Gand; en garantie du paiement de cette somme, quarante-huit notables furent enlevés comme otages. Van Hulthem, qui était du nombre, fut confiné pendant deux mois à Amiens. Il n'obtint qu'après le 9 thermidor de

se rendre à Paris. Il profita de ce nouveau séjour dans cette ville pour y suivre les cours de l'école normale et consacrer chaque jour plusieurs heures à étudier la riche collection d'estampes de la Bibliothèque nationale. C'est là, comme il le dit lui-même dans une des notes de son catalogue, qu'il s'éprit d'un goût tout particulier pour les gravures et les ouvrages à planches qui devaient former l'une des plus belles parties de ses collections. Quand la famine le chassa de Paris, au mois de mai 1795, il emporta avec lui six grandes caisses de livres.

A son retour, le conseil municipal de sa ville natale le nomma secrétaire adjoint. Dans cette place, il trouva encore mainte occasion de s'employer utilement et de développer ses goûts de collectionneur : c'est grâce à une lettre qu'il fit écrire par la municipalité aux chefs des églises, abbayes et couvents, que la ville de Gand est redevable de la conservation de tous les tableaux, statues, livres imprimés ou manuscrits qui n'avaient pas été enlevés pour le musée de Paris.

Sa liberté fut bientôt compromise de nouveau : la république avait ordonné un nouvel emprunt et Van Hulthem ne voulut pas coopérer à cet acte vexatoire. Il donna sa démission avec ses collègues Varenbergh et Van Toers. Les trois secrétaires furent immédiatement arrêtés et on ne les relâcha que quelques jours après, grâce à l'intervention du conseil.

Nommé membre du jury temporaire des arts et sciences et du jury d'instruction publique près l'administration du département de l'Escaut, Van Hulthem rassembla, en cette qualité, au commencement de 1796, les livres et les tableaux des couvents supprimés pour en former, en exécution de la loi du 3 brumaire an iv, la bibliothèque publique et le musée des arts. Ce musée fut placé dans l'église Saint-Pierre, et l'ancien secrétaire adjoint nommé bibliothécaire de l'école centrale du département.

A l'époque des élections, il présida l'une des trois assemblées primaires de Gand, convoquées pour choisir les membres de l'assemblée électorale du départe-

tement, et, tandis que le sang coulait dans les deux autres assemblées, il sut toujours maintenir dans la sienne le calme et la paix entre les partis. L'assemblée électorale le choisit comme l'un des députés au conseil des Cinq-Cents. M. de Reiffenberg signale à ce sujet (Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique, 1831) un pamphlet publié à cette époque et intitulé : *Saemen-spraeke tusschen d'Heeren de Graeve, Coigny, De Brabandere ende Van Hulthem, gedeputeerde tot het wetgevende corps der fransche republieke. Jaer V.* Petit in-8° de 16 pages; à la fin, *Vervolg par Naesten.* M. de Reiffenberg ajoute la note suivante : « Quelques personnes accusaient « alors Van Hulthem de royalisme, et « lui reprochaient d'avoir été nommé par « l'influence du chanoine De Graeve. »

La session fut fort orageuse; la députation de l'Escaut fut même un instant menacée d'invalidation, mais Van Hulthem défendit éloquemment la légitimité des élections et la députation fut maintenue dans ses droits. Il ne parla que très rarement pendant les trois années qu'il fut député; il prit en vain la parole pour démontrer combien les départements réunis, et surtout le département de l'Escaut, étaient surchargés d'impositions; une autre fois, pour défendre les ci-devant nobles de Belgique. A Paris, dans ces temps agités, il se consacra tout entier au service de son pays et de ses compatriotes. Emigrés et accusés (à cette époque les accusations étaient nombreuses) étaient assurés de trouver en lui un chaud défenseur.

Dans ses heures de loisir, il fréquentait les cours de Charles, de Sue, de Vauquelin et de Lalande, et il assistait aux séances de l'Institut. Enfin, pendant le même temps, il exerçait les fonctions d'inspecteur de l'imprimerie nationale de Paris. Mais, désirant se retirer des affaires publiques, il retourna à Gand au mois de juin 1800, en emportant encore une fois de nombreuses caisses de livres. Il reprit immédiatement sa place de bibliothécaire, mit de l'ordre dans ce dépôt littéraire, le com-

pléta et l'ouvrit au public. Trois fois par décade, pendant deux ans, il donna aussi à la bibliothèque un cours de bibliographie et d'histoire littéraire, dont le programme fut publié dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Plus tard, il transféra les livres dont il avait la garde de l'abbaye de Baudeloo dans l'église.

Pendant deux sessions, en 1800 et en 1801, Van Hulthem remplit les fonctions de membre-secrétaire du conseil du département. En 1802, il fut nommé, sans l'avoir aucunement sollicité, membre du Tribunat, fonctions qu'il garda jusqu'à la suppression de ce corps, en 1808. Il prit part à toutes les discussions des projets de loi communiqués à la section de l'intérieur, fut souvent député au conseil d'Etat pour y défendre les projets de ses collègues et fut chargé de tous les rapports sur les affaires de Belgique : c'est ainsi qu'il eut l'occasion de défendre les entrepôts de Gand, de Louvain et de Bruxelles que le gouvernement voulait supprimer; mais il n'obtint gain de cause que pour celui de Gand. Il attacha également son nom au rétablissement du port d'Anvers; il fit sur cette question un rapport des plus intéressants au point de vue de l'avenir brillant qu'il prévoyait pour la métropole commerciale.

Van Hulthem avait reçu en 1803, à Paris, l'étoile de la Légion d'honneur, en sa qualité d'administrateur adjoint de la société pour l'encouragement de l'industrie. Peu après, Napoléon voulut le faire entrer au sénat. Mais il lui manquait quatre mois pour avoir les quarante ans requis par la Constitution, et, par respect pour les lois, il se fit déclarer inéligible. Telle était d'ailleurs son indépendance de caractère, que lors du vote sur la question de savoir si l'on conférerait à Napoléon la dignité impériale, il fut, dans sa ville natale, du très petit nombre de ceux dont le vote fut négatif.

Lors du séjour qu'il fit à Paris à cette époque, il réunit souvent chez lui, dans des fêtes splendides, tous les savants et les artistes belges qui habitaient cette ville. Dans ces réunions, il prononça

quelquefois des discours fort intéressants pour notre histoire littéraire et artistique, notamment en 1806, à l'occasion de la remise à Ferdinand Delvaux du grand prix de peinture qui lui avait été adjugé au concours par l'académie de Gand, et, en 1807, en remettant une marque de satisfaction, au nom de la patrie reconnaissante, à Caloigne, à Fétis et à Rutxhiel, pour la manière honorable dont ils s'étaient distingués au concours général de sculpture et de musique. (Ces discours ont été imprimés à Paris, chez Didot.)

Comme pendant chacun de ses séjours antérieurs à Paris, Van Hulthem fréquenta quelques cours célèbres : celui de botanique, par Desfontaines; celui d'agriculture, par Thouin, au Jardin des Plantes; les cours de Cuvier à l'Athénée et au Collège de France, et il fit quelques herborisations avec De Jussieu. Toutes ces études avaient pour but d'être utile à sa patrie et d'enrichir le jardin botanique de Gand; il s'adressa à cet effet à tous les amateurs célèbres de cette époque pour obtenir les plantes qui y manquaient. Le Jardin Botanique de Gand devint alors un des plus beaux de la France après celui de Paris; le commerce des plantes s'agrandit; une société de botanique fut fondée en octobre 1808 et ouvrit sa première exposition de fleurs le 7 février suivant. Grâce à cette impulsion, la Belgique, qui était déjà célèbre du temps de De Lobel, peut aujourd'hui entrer en concurrence avec l'Angleterre pour le commerce des plantes (1).

Appelé en 1809 aux fonctions importantes de recteur de l'académie et de l'école de droit de Bruxelles, fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin de 1813, Van Hulthem profita de son influence pour ramener le goût des études solides, et surtout celui de la langue latine, fort négligée depuis la révolution; il institua à cet effet des prix et des récompenses honorifiques. En 1811, il organisa également avec le duc d'Ursel, maire de Bruxelles, une société des

beaux-arts, qui ouvrit son premier salon le 4 novembre.

Van Hulthem se rallia avec enthousiasme au nouveau royaume des Pays-Bas, après 1815. Il voyait dans sa création tout un avenir de bonheur et de prospérité pour son pays et entretenait de nombreuses relations littéraires avec les savants hollandais. Il était membre de la Société des sciences d'Harlem, de la Société zélandaise des sciences de Middelbourg, de la Société de littérature nationale de Leide. Il avait été appelé aux fonctions de greffier de la seconde chambre, et c'est à ce titre qu'il figure dans le tableau d'Odevaere représentant l'*Inauguration de Guillaume Ier*. Lors de l'institution de l'ordre du Lion belge, il fut créé chevalier. Ce ne furent pas les seuls honneurs que lui valut l'estime dont il jouissait : l'arrêté de nomination des membres de l'Académie des sciences et des lettres réorganisée le désigna comme secrétaire provisoire et, l'année suivante, il fut nommé secrétaire perpétuel. Il garda ces fonctions jusqu'en 1821. En 1820, Van Hulthem avait été choisi comme membre de la première exposition nationale des produits de l'industrie à Gand. Déjà, en 1817, le gouvernement avait voulu le nommer curateur de l'université de Louvain; on le nomma plus tard à l'université de Gand. C'était de toutes les institutions de sa ville natale celle dont il aimait le plus à s'occuper. Aussi accepta-t-il avec empressement.

En 1821, ses concitoyens l'avaient envoyé siéger à la seconde chambre des Etats généraux. Quand les premiers événements de Bruxelles éclatèrent en 1830, comme plusieurs de ses collègues de la seconde chambre des Etats généraux, il crut devoir se rendre à La Haye où ils avaient été convoqués pour le 13 septembre. Arrivé dans cette ville au jour fixé, sa première visite, en dépit de la marche des événements politiques, fut à la bibliothèque et à l'abbé Flammang, son conservateur. Toutefois, ce ne fut sans doute pas sans quelque appréhension qu'il vit grandir la révolution. On possède, en effet, de lui un

(1) Rappelons que B. Dumortier a dédié, en 1824, à Van Hulthem un genre nouveau de plantes sous le nom de *Hulthemia*.

testament écrit à ce moment, et dans lequel il exprime des craintes pour sa liberté et même pour sa vie.

Ce n'était pas celle-ci qui était en danger, mais sa bibliothèque. La maison de Van Hulthem, à Bruxelles, occupait l'angle de la Montagne du Parc, devenu depuis trois jours le théâtre d'un combat acharné; on en avait criblé les murs de balles et de boulets. Joseph Delforge, son domestique, y était resté jusqu'au dernier moment afin de sauver tout ce qu'il pourrait. Quand il fut forcé de l'abandonner, les livres volaient de toutes parts; on en trouvait jusqu'au bas de la Montagne du Parc, et le médaillier fut complètement détruit. Van Hulthem éprouva un vif chagrin de la perte de cette collection formée depuis quarante-cinq ans. Les volontaires qui occupaient l'hôtel, déjà percé à jour par le feu des batteries du Parc, s'étaient fait des abris en amoncelant les caisses de livres; d'autres leur servirent à faire des cartouches.

On ignore le nombre de volumes détruits en cette circonstance : quelques-uns seulement, rares et précieux, comme le magnifique manuscrit sur vélin de la Bible flamande de Maerlant, furent heureusement retrouvés. Dès que la circulation dans les rues de Bruxelles le permit, il fit transporter à Gand les débris de sa bibliothèque, et, à partir de ce moment, il s'enferma avec eux, ne recevant plus que de loin en loin deux ou trois de ses amis intimes. Depuis longtemps d'ailleurs il s'était démis de la plupart de ses fonctions publiques. Une fois encore il donna une preuve de sa générosité et de son amour pour les arts : en 1832, il fit don à l'académie royale de dessin et de peinture de Gand d'une forte somme d'argent destinée aux récompenses du concours de 1829. L'académie avait épuisé ses ressources; mais son vice-président ne voulut pas voir interrompre cette brillante série d'expositions et de concours qu'il avait inaugurée en 1792.

L'amour des livres était en quelque sorte inné chez Van Hulthem. Il n'avait que neuf ans quand il acheta, sur ses

économies, son premier livre : c'était *Inleiding tot de algemeene teykenkonst, door W. Goerce*. Sur le feuillet de garde de ce livre, soigneusement conservé, on lit : « C'est le premier livre que j'ai » acheté en 1773, ayant alors neuf ans; » il a été suivi d'un nombre considérable » d'autres ouvrages. » Il consacrait à l'augmentation de sa bibliothèque, non seulement le traitement de ses places, qui s'éleva, dans certaines années, de 15 à 18,000 francs, mais encore la plus grande partie de sa fortune personnelle. On pourrait affirmer qu'il n'eut jamais d'autre passion que celle des livres; il visitait toutes les ventes, tant en Belgique qu'en Hollande, en France et dans la Prusse rhénane. Aussi, quand on parlait devant lui de quelque rareté, d'un livre introuvable, d'une édition douteuse, éprouvait-il une joie sans mélange à dire de son accent gantois : « Je l'ai ! »

Ses livres n'étaient cependant pas classés; mais bien qu'ils fussent déposés dans des caisses ou empilés le long des murs, il n'ignorait aucune des richesses entassées dans un grand salon et dans quatorze chambres. Il n'aimait pas seulement le contenu de ses livres, il en aimait autant la forme extérieure. Aidé de son domestique Joseph Delforge, il lava, par un procédé que ce dernier avait inventé, ou restaura 20 à 22,000 volumes. Ses livres sont remarquables par leur conservation, et il craignait pour eux la fumée, la poussière, au point de ne jamais vouloir de feu dans sa chambre, même pendant les hivers les plus rigoureux. Quand il avait trop froid, il se mettait au lit et faisait placer sur ses pieds quelque gros infolio. De 1820 à 1830, il fit relier pour plus de 70,000 francs de livres. Pendant ce temps, son domestique fit environ trois cents fois le voyage de Bruxelles, car il ne permit jamais que ses livres voyageassent seuls. Lui-même, on le vit revenir en diligence du fond de la Hollande, tenant sur ses genoux deux volumes in-4^o qu'il n'osait pas déposer dans sa malle par crainte des frottements.

Avec les belles reliures, ce qu'il recherchait le plus, c'était les exemplai-

res portant les armoiries de rois, de princes ou de grands bibliophiles. Il attachait aussi un très grand prix aux ouvrages portant la signature d'hommes connus dans l'histoire des lettres ou annotés à la main. Il a laissé lui-même, sur les feuillets de garde de ses livres et de ses manuscrits, environ dix-huit cents notes précieuses. On a souvent répété que Van Hulthem éprouvait de la répugnance à écrire; on a même attribué à cette paresse son refus de devenir sénateur sous l'empire, pour ne pas être chargé de rapports; on a dit également qu'à la seconde chambre des Etats généraux, dont il était greffier, il lisait le compte rendu des journaux au lieu du procès-verbal qu'il n'avait pas fait. En réalité, il écrivait beaucoup : sa correspondance étendue, ses nombreuses annotations en font foi. Il n'avait de répugnance qu'à faire imprimer. Jusqu'au moment de sa mort, il a travaillé à augmenter la *Bibliographie historique des Pays-Bas*, qui fut commencée par Ermenens et qui compte huit volumes in-fol. manuscrits. Il ne voyageait jamais sans l'un de ses quatre exemplaires de la *Bibliothèque belge* de Foppens; aussi les notes dont ils sont enrichis en font-ils des ouvrages hors prix. Il en est de même de son exemplaire des *Mémoires littéraires*, de Paquot, de son *Saxii Onomasticon litterarium* et d'autres ouvrages importants. Son but eût été de refaire une bibliographie de la Belgique et de publier les monuments inédits de l'histoire des Pays-Bas.

Van Hulthem intervint dans plusieurs discussions littéraires, notamment celle relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans laquelle il tenait pour Thomas à Kempis, et celle relative à l'invention de l'imprimerie.

Il aimait passionnément les ouvrages portant les vignettes des anciens bibliophiles et en avait fait graver cinq différentes pour ses propres ouvrages. La première, gravée en 1806 par E. De Ghendt, d'après le dessin de B. Duvier, représente l'Etude et porte cette épigraphe : *Omnes artes, quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quod-*

dam vinculum. CIC. La seconde, due à A. Cardon, d'après le dessin de Lens, montre une Minerve assise, tenant d'une main une palme, de l'autre une couronne. On y lit : *Secundas res ornat, adversis perfugium ac solatium præbet.* Sur la troisième, figure pour emblème une bibliothèque surmontée du buste d'Erasmus; elle est gravée par Jouvenel, d'après le dessin de F.-T. Suys, et porte pour épigraphe : *Libri vocati præstò sunt, invocati non ingerunt sese, jussi loquuntur, injussi tacent, secundis in rebus moderantur, consolantur in afflictis, cum fortuna minime variantur.* La quatrième, gravée par Ch. Onghena, représente une tête de Cérès d'après une médaille de Braemt, avec cet exergue : *Ex libris Car. Van Hulthem soc. reg. agricult. et botan. Gand, præsidis.* Enfin, la cinquième renferme, dans une guirlande de fleurs et de fruits, cette citation de Cicéron : *Nihil in agricultura melius, nihil homine, nihil libero dignius.*

Ce serait un travail fort long que d'énumérer les livres précieux rassemblés par Van Hulthem; nous ne citerons que les collections sur les sciences et les beaux-arts, les livres de luxe à estampes, les livres sur la numismatique, l'iconographie; les classiques édités par les Aldes, les Elzéviros, les Barbou; la collection des Plantin, considérée comme la plus complète du pays; les collections académiques, etc. Ajoutons qu'on trouvait fréquemment dans cette bibliothèque deux ou trois exemplaires de livres assez rares pour que beaucoup d'amateurs n'aient jamais pu les rencontrer. Y compris les manuscrits et les estampes, la bibliothèque de Van Hulthem comptait, dans le catalogue dressé après sa mort par Voisin, plus de 32,000 numéros, ou 60,000 volumes, d'après le calcul ordinaire de deux volumes par numéro en moyenne.

On sait que cette riche bibliothèque fut achetée par le gouvernement belge pour la somme de 315,000 francs.

Dans les derniers temps de sa vie, Van Hulthem prenait peu d'exercice, et, quoique fort sobre, il avait gagné beaucoup d'embonpoint. Il fut frappé, le

16 décembre 1832, d'une apoplexie foudroyante, à laquelle il ne survécut que peu d'instants. Il était âgé de soixante-huit ans. Tout ce que la ville de Gand comptait d'amis des arts et des lettres, des députations des diverses sociétés dont il faisait partie, un grand nombre d'élèves de l'université se pressèrent silencieusement autour de sa tombe. Des discours furent prononcés par le recteur de l'université, le professeur Verbeek, et par un élève en médecine. La ville de Gand confia à M. G. Geefs l'exécution d'un bas-relief à élever à sa mémoire, et une souscription fut ouverte par les soins de Cornelissen pour l'érection d'un monument dans la bibliothèque.

Outre le portrait de Van Hulthem dans le tableau d'Odevaere, il existe encore un portrait peint après sa mort par Picqué et de nombreux portraits lithographiés. Une médaille due à Julien Le Clercq et son buste exécuté par le même artiste se trouvent à Gand à la Bibliothèque, à l'Université, au Jardin Botanique et au Casino.

Docteur Victor Jacques.

Ann. de l'Académie, 1835, p. 401-405. — *Mess. des arts*, 1837, p. 84. — *Le Dimanche*. Bruxelles, 1834, t. II, p. 236-239. — *Bull. des bibliophiles*. Paris, t. II, p. 326. — *Gazette van Gend*, 1832. — Bouillet, *Dict. d'hist.* — Goethals, *Lectures*, t. IV. — Oettinger, *Bibl. biogr.* — *Annales de la biblioth. royal de Brux.*, passim. — *Cat. de la bibl. roy.*, fondez Van Hulthem, t. I^{er}. — Michaud, *Biogr. univ.*

HUMBEEK (*Pierre van*), dit *Humbecanus*, savant et prédicateur, né à Enghien en 1544, décédé à Bruxelles le 29 mai 1598. Ayant fait son doctorat en théologie, Van Humbeek entra dans l'ordre des Carmes et devint prieur du couvent de cet ordre, à Bruxelles, où il fut inhumé. Il a publié : *Conciones exactissimæ in Evangelia* et *Tractatus de usuris*.

L. Devillers.

Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 622. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 985. — Ernest Matthieu, *Hist. de la ville d'Enghien*, p. 747.

HUMBERT (*Saint*), fils du bienheureux Evrard et de Popite, reçut le jour à Maizières-sur-Oise, au VII^e siècle, à deux lieues de Saint-Quentin. Sa vocation religieuse se révéla de bonne

heure. Né riche et noble, il renonça aux joies de l'opulence et au prestige de son rang. Ses parents, pour répondre à l'instinct religieux de leur enfant, n'hésitèrent pas à le vouer au sacerdoce et le conduisirent à Laon, où il reçut la tonsure cléricale. A la mort de ses parents, il quitta Laon et retourna à Maizières; il y reçut saint Amand, qui s'était récemment démis de son évêché de Maestricht et qui se rendait à Rome, accompagné de Nicaise, moine de son abbaye d'Elnone. Désireux de visiter les tombeaux des apôtres, Humbert suivit ses hôtes en Italie, et fut si édifié de son pèlerinage à Rome qu'il en fit un second. On ajoute qu'il offrit, en cette occasion, à l'Eglise romaine les terres qu'il possédait, mais que le pape lui ordonna de les employer plutôt à quelque pieuse fondation dans son pays.

Humbert, à son retour de ce second voyage, alla visiter saint Amand dans son monastère d'Elnone, sur la Scarpe, et le consulta sur le choix d'une retraite, où il pût vivre dans la paix, le silence et la piété. A la suite de cette démarche, il se retira dans le monastère de Marolles ou Maroilles, en Hainaut, sur la petite rivière d'Helpre. C'était une abbaye que le comte Rodobert ou Chonebert, suivant d'autres, avait fondée depuis peu; la charte de sa fondation la place dans le canton de Famart ou Famars (de Fano-Martis, à cause, sans doute, de quelque ancien temple élevé au dieu Mars), et elle tomba dans le lot de Charles le Chauve par le partage de 870.

Humbert, résolu de finir ses jours dans ce monastère de Marolles, lui fit donation à perpétuité de la plus grande partie de la terre de Maizières par un titre de l'an 671, daté de la douzième année du roi Childéric II. Cette libéralité considérable procura à l'abbaye un accroissement qui équivalait à une transformation, si bien que plusieurs historiens, oubliant que sa première fondation avait eu lieu seize ou dix-sept ans auparavant, ont avancé que saint Humbert en était le fondateur. Ce fut là que, dans les plus dures mortifications, il acheva de se sanctifier.

On présume qu'il fut abbé ou supérieur des Marolles, puisque les religieux sont appelés ses disciples. Il mourut entre leurs bras le 25 mars 682 ; son corps fut embaumé et inhumé dans une chapelle qu'il avait bâtie.

Après lui, l'abbaye déchet de sa splendeur et fut donnée à des chanoines qui se déshonorèrent par une telle dissolution que, vers l'an 1020, l'évêque de Cambrai, Gérard, se vit contraint de les expulser du monastère et d'y rétablir la régularité en faisant venir des religieux de Saint-Benoît. Profitant de l'absence du nouvel abbé, qui s'était rendu avec ses moines au synode de Cambrai, les chanoines évincés, avec l'aide de paysans armés, enlevèrent le corps de saint Humbert, auquel on attribuait une vertu miraculeuse. Ils l'emportèrent dans un bois et s'y fortifièrent, résolus de ne le rendre qu'à condition de leur rétablissement ou de le vendre pour s'en faire un revenu ; sinon ils se proposaient de l'exposer dans les villes et villages pour subvenir à leurs besoins. Toutefois, moines et chanoines finirent par s'accommoder, grâce à l'entremise des évêques voisins ; mais le corps de saint Humbert n'était pas encore au bout de ses pérégrinations ; il fut donné en nantissement à Baudouin V, comte de Flandre, pour dégager une terre qu'il tenait de l'abbaye de Marolles. Les restes du saint furent ensuite portés à Cambrai et mis d'abord dans l'église de Saint-Martin du Faubourg, de là transférés au Cateau-Cambrésis et déposés dans l'abbaye de Saint-André, jusqu'à ce qu'enfin ils furent restitués, dans le XIII^e siècle, à l'ancien monastère. Le culte de saint Humbert, qualifié confesseur de Jésus-Christ, était publiquement établi dès le temps de Louis le Débonnaire, qui lui donne le titre de saint dans une patente.

Molanus rapporte qu'il fut évêque, mais ignore de quel siège. Humbert, suppose-t-il, était sans diocèse et avait été probablement préconisé pour évangéliser les infidèles, puisque les annales religieuses ne citent pas son siège ; il était toutefois honoré comme évêque, particu-

lièrement à Cambrai, à cause de son apostolat, parmi les habitants de Marolles et des bords de l'Helpre. C'est pour le même motif, ajoute Molanus, que bon nombre de pieux personnages sont élevés, par la vénération pieuse des fidèles, au rang des évêques.

Les martyrologes des Pays-Bas, de France et d'Allemagne marquent la fête principale d'Humbert au 25 mars, jour supposé de sa mort, et celle de sa translation au 6 septembre.

On a trouvé au couvent des Prémontrés d'Anvers un éloge en vers latins en l'honneur de ce prélat. Molanus cite le passage suivant de ce paranymphe :

*Inclite qui meritis fulges, Humberte, coruscis,
Cujus ad exemplum vitæ acmoderamina, quondam
Barbara doctrinam nacta est Antverpia Christi,
Te duce cœnobium felix radiat Maricollis.
Respice prostratos, præsul mitissime, servos,
Horrida viperis rabies quos morsibus urget :
Tranquilla da pace frui, da corde sereno
Rite procellosos fluctus componere nostros.
Espera, quæso, procul rabies abigatur in ævum,
Fac pietate fides crescat, spes ambiat alla
Instet amor studiis, luxur declinet inanis.*

Emile Van Arnenbergh.

Ghesquière, *Acta Sanct. Belgii*, t. IV. — Molanus, *Natales sanctorum*, p. 57. — Miræus, *Fasti belgici*, p. 156. — Butler, *Vies des Pères, martyrs et autres principaux saints*, édit. revue et augm. par Mgr de Ram, p. 194. — *Les Vies des Saints*, sans nom d'auteur. Paris, in-4^o, chez Jean de Nully, 1745, t. Ier. — Fr. Blancart, *La vie de S. Humbert...* Douai, 1722, in-8. — *Acta SS. Boll.*, mart. III, p. 559. — Mabillon, *Acta SS. Bened.*, II, p. 800. — Surius, *Vitæ SS.*, IX, p. 78.

HUMYN (Claude **DE**) ou HUMAIN, fils de Henri de Humyn, écuyer, seigneur de Wardin, Tarchamps, Remouchamps, Harzé, Bras et Schutbourg, et de Catherine de Cobraiville, naquit à Bastogne en 1581. Claude de Humyn devint en 1614 membre du conseil de Malines. Les aptitudes dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions, le firent nommer procureur général au même conseil, en 1618, puis, dix ans plus tard, membre du conseil privé, enfin président du conseil des finances et juge suprême des armées du roi au Palatinat. Les archiducs le chargèrent de plusieurs missions diplomatiques dont il s'acquitta à leur gré.

Il nous reste de ce jurisconsulte quatre-vingt-neuf arrêts qu'il recueillit

lit pendant les quatorze années qu'il siégea au conseil de Malines et qui ne furent imprimés qu'en 1772, à Lille, avec d'autres arrêts de différents magistrats. Presque tous les arrêtistes ont fait, sans l'avouer, de nombreux emprunts aux œuvres de Humyn, où l'on trouve beaucoup d'érudition.

De Humyn avait épousé, en 1612, Anne-Charlotte d'Iserin, qui lui donna neuf enfants. Il mourut en 1639 et fut inhumé à Bastogne, dans l'église des Récollets.

J. Nève.

Cf. Britz, *Mém. cour.* — Neyen, *Biog. luxembourgeoise.*

HUMOY (*Henri-François*), physicien et mécanicien, naquit à Bruxelles en 1717 et y mourut en 1792. Il institua le premier des expériences publiques de physique à Bruxelles, et contribua ainsi à vulgariser la dite science dans cette ville. Humoy, en récompense de ses services scientifiques, fut nommé membre de l'Académie.

Emile Van Arenbergh.

Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*, III, 653.

HUNIN (*Mathieu-Joseph-Charles*) naquit à Malines, le 18 septembre 1770. Il étudia l'art de la gravure, qu'il cultiva avec succès. Professant une grande vénération pour nos antiquités nationales, il s'appliqua de préférence à reproduire les anciens monuments de sa ville natale.

En 1799 (an VIII), il commença sa carte du pays de Malines, composée de douze grandes feuilles, et qu'il ne termina qu'en l'an X. En 1801, il publia le portrait du pape Pie VII, et, quelques années après, celui de l'archevêque Roquelaure. En 1812, il fit la gravure de la tour de Saint-Rombaut, de Malines, travail qu'il compléta en 1814 par le projet d'achèvement de ce monument, d'après les dessins du peintre de Noter. Vers cette époque parurent ses planches de la tour de Notre-Dame d'Anvers et de la vue du port de cette dernière ville. Sa vue de l'hôtel de ville de Bruxelles date de 1816. Nous connaissons ensuite de Hunin la vue intérieure de l'église Saint-Rombaut, datant de 1825, la Des-

cente de croix, d'après Rubens, faite en 1827, la *Vue de l'hôtel de ville d'Audenarde*, gravée en 1830, enfin, celle du *Palais du grand conseil de Malines*, terminée en 1836.

Mathieu-Joseph-Charles Hunin décéda à Malines le 7 novembre 1851. Il était père de plusieurs enfants, parmi lesquels le peintre Pierre-Paul-Aloys, dont la notice suit.

P. Génard.

Immerseel, *Leven der kunstschilders.*

HUNIN (*Pierre-Paul-Aloys*), peintre, naquit à Malines le 7 décembre 1808. Fils de Mathieu-Joseph-Charles Hunin, graveur, cité dans la notice qui précède, il reçut les premières notions de dessin de son père; plus tard, il suivit les leçons de l'académie royale d'Anvers, placée à cette époque sous la direction de l'excellent peintre Guillaume-Jacques Herreyns.

Hunin se distingua par des études sérieuses. A la fin des cours, il entra dans l'atelier du peintre Ferdinand de Braeकेलेer. Hunin se choisit un genre dans lequel il aimait à introduire des figures de grandeur académique. L'étude des œuvres d'Ingres et de Coignet ne semble pas avoir été sans influence sur sa manière. Après un séjour de quatre ans à Paris, Hunin envoya à l'exposition d'Anvers de 1834 un tableau représentant une *Jeune Fille priant pour la guérison de sa mère*. Cette œuvre y obtint un légitime succès.

Hunin trouva dans les expositions annuelles le moyen de faire connaître la majeure partie de ses compositions. En 1836, il envoya au salon de Bruxelles son tableau *le Jeune Dessinateur*, qui fut reproduit par la lithographie. Trois ans après, le même honneur échut à sa *Leçon paternelle* et à la *Bénédiction nuptiale*. En 1841, il obtint la médaille d'argent pour ses compositions *le Retour du baptême* et *le Récit de la mort d'un guerrier*.

En 1841, Hunin épousa Jeanne De Keyser, sœur de l'éminent peintre Nicaise De Keyser, union dont naquirent plusieurs enfants.

De nombreux succès attendaient no-

tre artiste. Son tableau *la Lecture d'un testament* obtint la médaille d'or à l'exposition de Paris; exposée en 1845 à Bruxelles, cette toile y obtint les plus grands éloges. A cette occasion, la ville de Malines offrit à Hunin une médaille d'or, ainsi que le titre de membre du conseil d'administration de l'académie de dessin.

En 1848, Hunin termina ses deux tableaux *la Distribution d'aumônes* et *la Charité de Marie-Thérèse*, aujourd'hui au musée de Bruxelles.

Exposées à Bruxelles, ces toiles valurent à leur auteur la croix de l'ordre de Léopold, que S. M. le roi attacha lui-même sur la poitrine du peintre. Pour être le plus grand, ce succès fut le dernier de la vie de Hunin. Après plusieurs années de souffrance, notre peintre mourut à Malines, le 27 février 1855.

Hunin fut le peintre de la nature. Un critique le nomma *le Greuze* de notre siècle. Sa composition était en général aisée et bien distribuée, son dessin correct et son coloris d'une grande finesse. Il réussissait particulièrement dans le rendu des étoffes.

P. Génard.

HUNNÆUS (*Augustin*), écrivain ecclésiastique, dont le nom vulgaire était *Huens* ou *Hoens*, naquit à Malines en 1521, et mourut à Louvain en 1578 (1). Son père Jean Huens, fils de Rombaut Huens, et sa mère Elisabeth van den Zype, fille de Henri van den Zype, appartenaient aux familles les plus honorables de la cité archiépiscopale. Le jeune Augustin fit probablement ses

(1) Paquet (*Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 517) place erronément la mort de Hunnæus en l'année 1577, contrairement à l'opinion commune de tous les autres biographes de ce savant, qui la fixent au 7 septembre 1578. Molanus, contemporain de Hunnæus, affirme, dans son *Historia rerum Lovaniensium*, I, p. 601, que celui-ci mourut en 1578, et il rapporte le chronogramme suivant, composé à l'occasion du décès de Hunnæus, qui donne le chiffre 1578 :

« ET SOPHVS ET GRAECVS, CHALDAEA VOLVMINA
[CALLENS

ALTA TENET DENSOS SPIRITVS OSSA ROGOS. »
(*Hist. rerum Lovan.*, I, p. 520.)

On remarquera qu'à l'époque où ce chronogramme fut composé, la lettre D ne comptait pas encore pour 500, comme cela a lieu aujourd'hui.

humanités à l'abbaye de Boneffe, au pays de Namur, qui possédait un collège, et où son oncle paternel, Rombaut Huens, élevé à la dignité abbatiale en 1554, était religieux. Envoyé ensuite à l'université de Louvain, il y étudia la philosophie à la pédagogie du Château; et fut promu à la licence en 1540. Pendant son cours, il avait mérité la confiance de ses maîtres, au point qu'il fut chargé de donner à quelques-uns de ses condisciples des leçons de latin; c'est ce qu'il atteste lui-même dans la dédicace de l'ouvrage que nous mentionnons ci-dessous, n° 7. S'adressant à Jean van der Linden, abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain, il lui rappelle que, trente années auparavant (la dédicace étant datée du 1er octobre 1569, donc en 1539), il lui avait enseigné les éléments de la grammaire latine. Se sentant la vocation ecclésiastique, il commença ensuite son cours de théologie.

Au mois d'octobre 1545, il fut chargé de donner, à la pédagogie du Château où il avait étudié, un cours secondaire de philosophie; nous l'y voyons présider des actes solennels en 1546 et 1547. Vers la fin de cette dernière année, il reprit ses études théologiques et retourna, comme élève, au grand collège du Saint-Esprit, d'où il fut rappelé au Château, en 1549, pour y occuper une chaire primaire de philosophie. Il remplit ces dernières fonctions pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année académique 1553-1554. Durant tout le cours de ses études, il s'était adonné avec une véritable passion à l'étude de l'hébreu et du grec. En quittant la chaire de philosophie qu'il occupait au Château, il résolut de se préparer aux épreuves difficiles et solennelles du doctorat en théologie. Pendant le temps de cette préparation, qui devait durer encore quatre ans, il se chargea néanmoins d'enseigner la théologie, d'abord aux jeunes religieux de l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain, ensuite, à partir de 1555, aux élèves mêmes de l'université; car, en cette année, il obtint, à l'église de Saint-Pierre, à Louvain, une prébende canoniale de la seconde fonda-

tion, prébende à laquelle était attachée une chaire de professeur ordinaire à la faculté de théologie. Aumois d'août 1557, il fut nommé également président du collège de Sainte-Anne. Après sa promotion solennelle au doctorat en théologie, qui eut lieu le 20 juin 1558, Hunnæus continua à enseigner la théologie en vertu de son canonicat de seconde fondation ; toutefois, et entre les années 1562 à 1567, ses connaissances linguistiques furent mises à contribution ; tout en conservant son cours de théologie, il suppléa successivement, dans leurs chaires du collège des Trois-Langues, Thierry Langius, professeur de grec, pendant quatre ans, et André van Gennep, professeur d'hébreu, pendant un an. Jean Hessels, professeur royal de théologie scolastique, étant venu à mourir le 7 novembre 1566, Hunnæus, grâce aux démarches de son collègue et ami Jean Molinæus, docteur ès-droits, qui jouissait d'un grand crédit à la cour, fut promu à la chaire du défunt, le 6 mars de l'année suivante.

Au mois de septembre 1563, Hunnæus avait renoncé à la présidence du collège de Sainte-Anne, et s'était retiré au grand collège des théologiens. Le président de ce collège ayant donné sa démission le 17 avril 1572, Hunnæus fut appelé, malgré lui, à prendre sa succession. Il gouverna le grand collège jusqu'au 1^{er} février 1577, où il quitta définitivement l'établissement pour aller se fixer en ville. C'est là qu'il mourut, le 7 septembre de l'année suivante, jour de la foire ou kermesse de Louvain, d'une maladie contagieuse et épidémique qui désola la ville universitaire pendant environ trois ans.

Par son testament, il légua au couvent des pères Jésuites, à Louvain, un grand nombre de manuscrits sur vélin, qu'il avait acquis pour ses travaux patrologiques.

On trouve des portraits gravés de Hunnæus dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens, ainsi que dans les *Elogia belgica* de Miræus. Le musée historique de l'université catholique de Louvain, établi aux Halles, dans la salle de lecture

de la bibliothèque académique, possède un excellent portrait de Hunnæus, peint sur panneau. On en conservait autrefois un autre, également peint, au collège des Trois-Langues. Au témoignage de Paquot, ce portrait, qui passait pour avoir été fidèle, différerait considérablement des gravures mentionnées ci-dessus ; nous devons dire la même chose du portrait faisant actuellement partie du musée historique de l'université de Louvain.

Il ressort de la lecture des œuvres de Hunnæus qu'il écrivait le latin avec élégance. Il avait aussi, comme nous l'avons déjà dit, une connaissance approfondie du grec et de l'hébreu. Le plus grand service qu'il ait rendu à la république des lettres, c'est, sans doute, d'avoir contribué puissamment, par ses discours et par ses écrits, à purger le latin employé à son époque dans l'enseignement de la philosophie, des expressions baroques et des termes barbares dont avant lui on se servait généralement sans scrupule. Dans les différentes préfaces de ses ouvrages philosophiques, il insiste fortement sur ce point. Les biographes sont partagés sur la valeur théologique de Hunnæus ; Paquot et quelques autres le regardent comme un savant médiocre ; d'autres, au contraire, avec Valère André, l'élèvent jusqu'aux nues et attribuent à l'envie le jugement de leurs adversaires. Il nous paraît que Hunnæus a de grands mérites comme théologien ; ses travaux sur la *Somme théologique* de saint Thomas et la part qu'il eut dans l'édition de la *Bible polyglotte* publiée par Plantin suffiraient, à eux seuls, pour prouver notre assertion.

Voici la liste des travaux de Hunnæus. Quelques-uns des ouvrages que nous indiquons ci-dessous sont restés inconnus aux bibliographes nos devanciers ; d'autres ont été mal cités ou décrits. Il est arrivé aussi, même dans des publications récentes faites avec soin, qu'on a attribué à notre auteur des éditions complètement supposées, qui n'ont jamais existé. Nous avons cru faire chose utile en dressant une liste complète et exacte des ouvrages de Hunnæus :

1. *De disputatione inter disceptantes, Dialectice instituenda libellus... Præterea fundamentum logices, puriori sermone conscriptum... Omnia iuxta laudatissimum florentissimæ Academiæ Louaniensis morem pertractata.* [Lovanii], Martinus Verhasselt, 1551, mense septembri, vol. in-8° de 44 feuillets non chiffrés. Cet opuscule rarissime, dont la bibliothèque de l'université de Louvain possède un exemplaire (probablement le seul qui existe encore), est dédié à Léonard Hasselius, professeur de théologie, député au concile de Trente par l'empereur Charles-Quint. L'épître dédicatoire, datée *Louanij, ex inclyto Castrensi pædagogio. Anno 1551. Tertio nonas septembris*, nous apprend que l'auteur, pressé par ses amis et voulant éviter à ses élèves la corvée d'écrire sous sa dictée (de nos jours les professeurs ne se sont malheureusement pas encore tous corrigés du même défaut!) veut terminer l'impression de son manuel avant la rentrée d'octobre. Comme le titre l'indique, l'ouvrage se compose de deux parties : *a.* les règles de la dialectique ou des disputes scientifiques, et *b.* les premiers éléments, le fondement, *fundamentum*, de la logique. Cette première édition, tirée à un nombre restreint d'exemplaires destinés pour ainsi dire uniquement aux étudiants du cours de Hunnæus au Château, fut épuisée avant la fin de l'année scolaire 1551-1552, et on réimprima l'opuscule, à Louvain, dès l'année 1552. Bien que nous n'ayons rencontré aucun exemplaire de cette seconde édition, nous pouvons toutefois conjecturer son existence de ce que toutes les éditions plantiniennes, à partir de la première, qui parut en 1565-1566, on lit en tête de la partie intitulée *De disputatione* (par laquelle s'ouvre l'édition de 1551), fortement remaniée et décorée alors du nom d'*Erotemata de disputatione*, une épître, du 29 mai 1552, par laquelle l'auteur dédié son travail rajeuni, non plus à Hasselius, comme dans l'édition de 1551, mais bien à son frère Jean Hunæus, prieur de l'abbaye de Boneffe. Le *Fundamentum logices*, qui, dans l'édition originale de

1551, forme la seconde partie du volume, ne fut pas sensiblement retouché en 1552, et continua d'être dédié à Hasselius. C'est sans doute cette deuxième édition qui fut réimprimée à Rome, en 1553, *apud Valerium Doricum et Aloysium fratres Brixienenses*, édition dont nous connaissons l'existence par le témoignage de Hunnæus lui-même dans l'épître dédicatoire des *Prodidagmata*, dont nous allons parler. — 2. *Prodidagmata de dialecticis vocum affectionibus et proprietatibus. Accesserunt... aliquot voces significantis visitatæ apud Dialecticos, divisiones. Præterea Erotemata de disputatione dialectice recteque instituenda.* C'est là le titre que portent les dernières éditions de cet ouvrage, qui se compose des deux traités mentionnés ci-dessus, revus et considérablement amplifiés. La première édition, revue et élargie, fut faite à Louvain en 1554; l'ordre des deux traités est interverti : le *Fundamentum logices*, qui prend alors le nom de *Prodidagmata de dialecticis affectionibus*, précède les *Erotemata*, tandis que, dans le principe, il les suivait. De plus, il reçoit une nouvelle épître dédicatoire, du 18 novembre 1554, adressée à Rombaut Hunæus, abbé de Boneffe et oncle paternel de l'auteur, tandis que, dans l'édition de 1551, la dédicace était faite à Hasselius. Nous ne connaissons l'édition de 1554 que par l'épître dont nous venons de parler et qui a été reproduite dans toutes les éditions subséquentes, de même que l'épître de 1552, qui dédie les *Erotemata* au prieur Jean Hunæus. Les *Prodidagmata*, soigneusement revus par l'auteur, furent réimprimés, à Anvers, par Christophe Plantin en 1565 (le titre du volume porte le millésime 1566, mais on lit à la dernière page : *Excudebat Christophorus Plantinus, Antverpiæ, xv calend. novemb. ann. M.D.LXV.*) en un volume de 136 pages. Sur le titre de cette édition on lit encore, avant le mot *Prodidagmata*, ceux de *Fundamentum logices*, qui constituaient le titre primitif; dans les éditions suivantes, les mots *Fundamentum logices* ont disparu. Les bibliographes, entre autres Paquot, citent encore plusieurs réimpressions dont

l'existence nous semble problématique. Aussi ne mentionnerons-nous que les suivantes que nous avons sous les yeux : *a.* celle de 1572 : *Excudebat Christophorus Plantinus Antverpiæ nonis decembris M.D.LXXII*, vol. in-8° de 120 pages; *b.* celle de 1574 : *Excudebat Christophorus Plantinus Antverpiæ nonis decemb. M.D.LXXIII*, vol. in-8° de 120 pages; *c.* celle de 1595 : *Antverpiæ apud viduam et Joannem Moretum*, vol. in-8° de 111 pages. Le *Catalogus bibliothecæ Casanatensis* mentionne une édition plantinienne de 1584. — 3. *Dialectica juxta laudatissimum celeberrimæ Lovaniensis Academiæ morem ab illo* (scilicet Hunnæo) *in gratiam suorum discipulorum conscripta*. Lovanii, Hieronymus Welæus, 1561, vol. in-8° de 439 pages, avec la mention à la dernière page : *Typis Stephani Valerii typographi jorati*. Cinq années plus tard, cet ouvrage parut avec le nouveau titre de *Dialectica, seu generalia logices præcepta omnia, quæcunque ex toto Aristotelis Organo, in academia Lovaniensi et Coloniensi, philosophiæ tyronibus ad ediscendum proponi consueverunt. Nunc demum ultra castigationem diligentissimam, ad Perionij et Argyropyli versiones (quarum priore Colonienses, altera vero Lovanienses videntur) accommodata, Græcis simul adjunctis, etc.* Antverpiæ, Christoph. Plantinus, 1566, vol. in-8° de 400 pages, Réimprimé chez le même éditeur et dans le même format : *a.* en 1570 (370 pages); *b.* en 1573 (383 pages), avec l'omission dans le titre de ce qui concerne les universités de Cologne et de Louvain; *c.* en 1579 (383 pages); *d.* en 1584; *e.* en 1592, *apud Viduam et Joannem Moretum* (383 pages). Il y eut également deux éditions à Anvers, faites par Joachim Trognæsius, l'une en 1598 et l'autre en 1608 (383 pages). Cet ouvrage doit avoir eu une ou plusieurs éditions antérieures à celle de 1561. En effet, la préface : *Augustinus Hunnæus discipulis suis S. P.*, est datée du 13 novembre 1552. Dans un avis au lecteur, l'auteur appelle l'attention sur les améliorations introduites dans l'édition plantinienne de 1566; parmi ces amé-

liorations une des principales est qu'on y trouve le texte grec des passages qui auparavant n'y figurait qu'en latin. — 4. *Catechismi catholici schema*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1567, in-folio, en forme de tableau. C'est le canevas de l'ouvrage suivant. — 5. *Catechismus catholicus, nuper unico schemate comprehensus atque ita in lucem editus : nunc autem diligenter recognitus, et in libelli formam ad commodiorem iuventutis usum... redactus*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1570, vol. in-8° de 88 pages. Ce travail a été reproduit avec le titre de *Brevissimus catechismus catholicus*, à la suite des éditions de la *Somme* de saint Thomas, données par Plantin en 1575 et 1585, mais pas dans celle de 1569, comme l'affirme Paquot. — 6. *S. Thomæ Aquinatis Summa totius theologiæ*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1569, 5 parties et tables in-folio. On trouve la description exacte de cette édition dans les *Annales plantiniennes*, p. 91-82. Réimprimé : *a.* par le même éditeur en 1575 (voir *Annales plantiniennes*, p. 158); *b.* chez le même éditeur, en 1585, avec les mêmes appendices qu'en 1575 (nous possédons un exemplaire de cette édition rare dans notre bibliothèque privée). Ces éditions plantiniennes ont été suivies d'autres : *a.* à Venise, *apud Juntas*, en 1588, 5 vol. in-4°; *b.* à Bergame, en 1570, 7 vol. in-8°; *c.* à Douai, en 1614 et 1623, par les docteurs de l'université de cette ville. — 7. *De Sacramentis Ecclesiæ Christi axiomata, quibus B. Thomæ Aquinatis doctrina de iisdem Sacramentis in tertia Summæ theologiæ parte, eiusque supplemento tradita, a disputationum prolixitate ad summam brevitatem memoriæ gratissimam reuocatur*. Antverpiæ, Christophorus Plantinus, 1570, vol. in-8°. Cet abrégé a été reproduit dans les éditions de la *Somme* citées ci-dessus, à commencer par celle de 1575. Dans l'édition de 1585, il occupe huit feuillets non chiffrés. Il fut également réimprimé à Rome, *in ædibus populi Romani*, en 1586 — 8. Hunnæus, à cause de ses connaissances linguistiques, eut une assez large part dans l'édition de la Bible polyglotte d'Anvers. —

9. Dans les différentes éditions de l'*Æri-pus. Tragedia christiana, auctore F. LIVINO BRECHTO*, on trouve les quatre vers suivants dus à la plume de Hunnæus, avec l'inscription : *De scopo et quid sibi velit Euripus.*

*Euripus graphice pulchroque poemate pictus
Quem modo Livini munere, lector, habes
Prodit, ut ante oculos mortis discrimina ponat
Et moneat, quæ sit poena futura malis.*

— 10. On trouve à la Bibliothèque royale de Belgique, section des manuscrits, no 11884, un vol. in-fol. de 66 feuillets, intitulé : *De Sacramentali confessione. Præsidi Augustino Hunnæo respondebat Guilielmus Piretus, Geldoniensis, 27 junii 1575.* — 11. Avant la suppression de l'université de Louvain à la fin du siècle dernier, on conservait, au collège de Malines, un manuscrit de Hunnæus qui avait pour titre : *Prælectiones in libros Sententiarum.* C'était sans doute le cours qu'il avait professé à la faculté de théologie pendant les dernières années de sa vie.

Encore une remarque pour finir : Jusqu'en 1566, tous les ouvrages publiés par Hunnæus donnent l'orthographe de son nom avec un seul *n* : *Hunnæus*; plus tard, on ne le trouve plus qu'avec deux *n*, tel que nous l'avons écrit régulièrement. E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 516-519. — Préfaces des différents ouvrages mentionnés ci-dessus.

HURGES (Philippe DE), dit le Jeune, échevin de Tournai et historien, naquit, selon toutes probabilités, à Arras, en 1585. Il signe, en effet, ses manuscrits et ses dessins, en faisant suivre chaque fois son nom de la qualification *Atrebatensis*. Le soin qu'il prit, en 1609, de *recréanter* le droit de bourgeoisie d'Arras vient encore à l'appui de notre opinion. Son père, Philippe de Hurges, connu sous le nom de seigneur de Metz et licencié ès lois, était originaire de Mons. Ayant été reçu bourgeois d'Arras en 1582, il épousa Marguerite Monnel et en eut quatre enfants : Philippe, l'aîné, Yolande, Jacques et Antoine. Dans la suite, il obtint la place de receveur général de Philippe de Croÿ, comte

de Solre, gouverneur de Tournai et du Tournaisis. Il mourut le 18 avril 1639, laissant à ses enfants une fortune considérable pour l'époque et qui devait permettre à son fils Philippe les voyages nombreux dont nous parlerons plus loin.

Notre historien fit des études fort complètes. En 1501, il accompagna, suivant l'usage d'alors, à l'université de Pont-à-Mousson, un jeune prince de la famille de Croÿ. S'adonnant à l'étude de la philosophie, il cultivait en même temps les arts d'agrément et montrait pour la musique et le dessin des dispositions remarquables. On possède de lui un croquis daté de 1501, et représentant le château de Thicourt, près de Metz, où il suivit, dit-il, ses maîtres en visite chez la princesse de Harrach.

Plus tard, il étudia le droit à Louvain et, ayant pris le titre de *doctor utriusque juris*, se vint fixer à Tournai pour exercer la profession de jurisculte.

Pendant les années qui suivirent son établissement, les renseignements précis sur ses occupations nous font à peu près défaut. Nous savons seulement qu'il voyageait tous les ans pour son plaisir et qu'il avait coutume d'écrire le récit de ses pérégrinations. Ainsi, en 1605 et 1606, il descendit le cours de la Loire, s'arrêta à Tours, Angers et Chambord. En 1606 et 1607, il parcourut la Bourgogne, et de 1609 à 1614 fit de nombreuses excursions dans les provinces belges.

Le 8 septembre 1610, il épousa demoiselle Marguerite de Surhon, fille de Jacques de Surhon, seigneur de Benning, conseiller extraordinaire des archiducs, surintendant général et extraordinaire des monnaies. Elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans et ne mourut qu'en 1681, sans laisser d'enfants.

Jouissant de l'estime de ses concitoyens et naturellement désigné à leur choix, par ses connaissances juridiques, Philippe de Hurges fut appelé, le 24 mai 1609, aux fonctions d'Échevin de Tournai qui constituaient, indépen-

damment d'une autorité administrative assez étendue, une sorte de juridiction de première instance. Il suivit, dès lors, une marche ascendante, devint juré de Tournai, l'une des magistratures les plus importantes de la cité, et, plus tard, conseiller du roi et avocat fiscal de Sa Majesté dans son bailliage de Tournai et Tournaisis.

Il mourut le 27 juin 1643, et fut inhumé, ainsi que sa femme, dans l'église du noviciat des Jésuites. Leur épitaphe était ainsi conçue :

EXSPECTO DONEC VENIAT IMMUTATIO MEA.
PHILIPPUS DE HURGES HIC JACET. JURIS UTRIUSQUE
LICENTIATUS, REGIS CONSILIARIUS, ADVOCATUS
FISCI IN DISTRICTU TORNACENSI ET TORNACESI,
OBIIT 27^a JUNII, ANNO 1643, ÆTATIS SUÆ 58;
ET DOMICELLA MARGARETA DE SURHON
LECTISSIMA ILLI CONJUX; DECESSIT
ANNO 1681, 31^a OCTOBRIIS, ÆTATIS 88.

« Au-dessus se trouve un écusson en losange, comme ceux des veuves, dont les émaux ne sont indiqués qu'en partie et qui peut se blasonner ainsi : Parti au premier (les armes du mari?) écartelé au 1^{er} et 4^{ème} de ... à la fasce de ... chargée de trois merlettes; au 2 et 3, à la fasce de ... chargée d'une quinte feuille; le second parti est de gueule à un chevron accompagné de trois coquilles, 2 et 1, en pointe. » (Notice de M. H. Michelant, *passim*.)

Philippe de Hurges écrivit de nombreux ouvrages. Malheureusement, des uns il ne reste que des fragments; des autres, on ne connaît que le titre. Ainsi, des *Mémoires de Juré de Tournai*, qu'il rédigea en 1613, nous ne possédons qu'une page et un dessin. L'*Histoire des Evêques de Tournai*, l'*Abrégé de la Géographie de Thevet*, deux autres ouvrages qu'il cite, n'ont pas été retrouvés.

M. Hennebert a publié sous le patronage de la Société historique et littéraire de Tournai :

Les Mémoires d'Eschevin de Tournay contenant les actes les plus signalez des consaulx, les sentences et jugements plus notables de l'eschevinage de la dite ville, remarquez et écrits par Philippe de Hurges d'Arras, docteur ès droitz, ès deux années de son eschevinage, qui furent du

May 1609 au May 1611, consistant le tout en matières purement civiles.

Le manuscrit de cet ouvrage, appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Tournai, forme un volume petit in-4^o de 393 pages, d'une écriture nette et lisible.

Pour apprécier sainement ces mémoires, il faut ne pas perdre de vue l'intention de l'auteur, qui ne s'attendait guère à les voir publier. C'est un journal, écrit pour lui-même, où il mentionne *les actes les plus signalez et arrêts déterminez tant ès consaulx qu'ès assemblées particulières, afin*, dit-il, *que mon expérience me puisse cy après servir de science*. Aussi n'a-t-il ni plan, ni préoccupation de style. Les détails sur sa vie privée s'y mêlent à chaque instant, au récit des choses publiques, aux renseignements curieux sur l'administration, la justice, la police.

Prolixe à l'excès, l'auteur se complait à décrire les moindres cérémonies et s'étend à plaisir sur les attributions les plus insignifiantes de sa charge. On sent souvent percer sous ses appréciations parfois erronées, toujours vives et mordantes, cet esprit curieux et investigateur qui donne tant de prix à ses récits de voyage.

Son voyage à Liège et à Maestricht en 1615, publié par M. H. Michelant, est réellement précieux sous ce rapport. Cet ouvrage constitue pour l'historien une véritable mine de renseignements sur la situation politique et économique du pays de Liège à cette époque. Il faut cependant se tenir sur ses gardes et ne pas prendre pour évangile les réflexions fort intéressantes de l'auteur, mais souvent faites à la légère. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il juge en voyageur, sur les apparences seulement et sans aller au fond des choses. Ce qu'il ne comprend pas, il le critique et souvent fait une règle d'un fait isolé. Exposant les faits principaux avec beaucoup de justesse, il portait ses regards sur un trop vaste espace pour pouvoir constater et réunir tous les détails particuliers.

En économie politique surtout, les conclusions qu'il prétend tirer des faits observés sont fort sujettes à caution.

L'honnête échevin de Tournai, malgré son érudition profonde, partage les erreurs économiques de ses contemporains. Comme la plupart des politiciens du XVII^e siècle, il s' imagine que la richesse des nations consiste dans la quantité d'or ou d'argent que chacune d'elles possède. Aussi, de la rareté du numéraire dans la principauté de Liège, il conclut à la pauvreté réelle du pays, et ne comprend pas que la vraie richesse réside uniquement dans l'abondance des denrées, des choses utiles. Il faut voir, d'ailleurs, avec quelles peines, quels efforts, il cherche à concilier son erreur avec la vigueur évidente du mouvement commercial et industriel.

Dans un autre ordre d'idées, ignorant l'existence des édits liégeois sur la *houilleries*, il raconte bravement que « comme en toutes les places publiques » de Liège soient des fontaines magnifiques pour la commodité des habitants, « voire et les particuliers en aient à peu près chacun une en la maison, ces » houiillérons ont tant creusé et ravaudé « au plus profond des entrailles de la » terre, qu'en ayant trouvées les sources « ou les veines, ils les ont coupées par » mesgarde et imprudence, et fait tarir, « sans que personne s'advise de remédier » à de si grandes incommoditez. »

En revanche, les descriptions de monuments et de paysages sont presque toujours d'une merveilleuse exactitude. Ses croquis des sites les plus curieux, bien que d'une valeur artistique très médiocre, ajoutent un grand intérêt à ses relations de voyage.

« Le manuscrit du voyage à Liège », dit M. H. Michelant, « contient trois » fragments placés en tête du volume et « qui ne s'y rattachent que comme des » débris dont on a voulu assurer la » conservation.

« Le premier paraît être la vue du » château de Thicourt, mentionné plus » haut, à en juger par la description qui » se trouve au verso. Au-dessous se » trouve la vue d'un autre bâtiment plus » considérable portant pour légende » Clansy, avec la date de 1608. C'est » un vaste édifice d'une construction

« splendide ; mais il nous a été impos- » sible de déterminer la contrée où il se » trouvait ; les dictionnaires topogra- » phiques ne signalent pas de localité » de ce nom ; le seul qui s'en approche » aujourd'hui serait Changy, dans le » département de l'Allier, sur lequel » nous n'avons pu recueillir aucun ren- » seignement de nature à nous éclairer. » « Le troisième fragment est un feuillet » contenant un extrait des *Mémoires de » Juré de Tournai*, liv. II, où se trouve, au » verso, la description de la tour bâtie » sur l'Escaut pour percevoir l'impôt des » marchandises arrivant par eau dans la » ville ; le recto donne une vue de l'édi- » fice et des bâtiments qui l'avoisinent. »

En résumé, les quelques défauts que nous avons signalés chez Philippe de Hurgues ne doivent pas faire oublier ses remarquables qualités. Magistrat intégr, doué d'une érudition profonde, se révélant à chaque pas par de nombreuses citations, historien fidèle, avide de voir et d'apprendre, il est le type de cette vieille bourgeoisie chez qui un siècle de tyrannie espagnole n'avait pu étouffer entièrement la vigueur et l'intelligence des anciens communiers.

Alf. Journez.

Voyage de Philippe de Hurgues à Liège et à Maestrect en 1615, publié par H. Michelant. — *Les Mémoires d'Eschevin de Tournai*, publiées par M. Hennebert. — De Reiffenberg, *Introd. à la Chronique de Philippe Mouskes*.

HUSTIN (Jean) ou JEAN CHRYSOS-
TOME DE SAINT-MATTHIEU, biographe, naquit à Liège ou dans les environs à la fin du XVII^e siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique et occupa pendant plusieurs années la chaire de philosophie au séminaire de Liège ; puis, voulant s'isoler complètement du monde, il entra, à Bruxelles, dans l'ordre des Carmes déchaussés, en 1621. Ses capacités le désignèrent bientôt au choix de ses supérieurs : il enseignait déjà depuis plusieurs années la philosophie et la théologie au couvent de Placet, à Louvain, lorsqu'il fut appelé à Rome par le pape Urbain VIII. Le souverain pontife lui offrit l'évêché d'Ispahan, en Perse, lequel était réservé à l'ordre des Carmes déchaussés, mais Hustin le refusa. En-

voyé à Constantinople, il y édifia les chrétiens par sa vie évangélique; de retour en Brabant, il fut élevé aux dignités de prieur et de définitéur, et mourut à Bruxelles le 21 février 1652.

Il a traduit du flamand en français la vie de Marguerite de Valois, en religion Marguerite de la Mère de Dieu, Carmélite converse de Bruxelles, morte le 11 mars 1646, dont il avait été quelque temps le directeur spirituel. Cet ouvrage manuscrit se conservait au couvent des Carmes déchaussés de Bruxelles.

Emile Van Arenbergh.

De Villiers, *Bibl. Carmelitana*, p. 824. — Paquot, *Mém. litt.*, t. II. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 615. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Daniel à Virgine Maria, *Speculum carmelit.*, t. II, p. 4134. — Martialis à S. Joann. Bapt., *Biblioth. Carmelitarum exalceat.*, p. 255 et 282.

HUVETTERUS. Voir DE HUYDEVETTERE.

HUWELLIN (*Jean*) ou HUELIN, maître des ouvrages de maçonnerie du comté de Hainaut, dès 1442, était encore en fonctions en 1464. Il fut l'un des architectes appelés, en 1449, par les chanoinesses de Mons pour dresser les plans et le devis des travaux de l'église de Sainte-Waudru. Un article de dépense du compte de ces travaux, du 1^{er} février au 30 septembre 1449, le concerne spécialement : « A Jehan » Huwellin, maistre machon de Haynau, pour avoir estet ou dit lieu de » Mons, avœcq aultres appellés, le samedi, dimence, lundi, mardi et mercredi, premier, ij, iij, iiij et ve jour » de march l'an xlvij (v. st.), pour » prendre advis de commenchie à or- » donner et mettre en fourme l'ouvraige » dessusdit : ouquel terme de v jours, » il a eubt pour chacun jour, au-deseure » de ses despens et ossi de son cheval, » xx sols; sont... c sols. » Les travaux qu'il s'agissait d'exécuter alors comprenaient la reconstruction du chœur et de la trésorerie de la collégiale. Ces travaux ne furent terminés que vers 1502. On les reprit alors pour ne les abandonner définitivement qu'au XVII^e siècle, et la splendide basilique comprit ainsi un transept et des nefs dans le même style (ogival tertiaire) que le chœur et

ses bas-côtés. L'ancienne église romane disparut au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux; son étendue n'était pas moindre que celle de l'édifice actuel, qui a, dans l'œuvre, 108^m,60 de longueur, 35^m,75 de largeur. Jean Huwellin eut pour successeur à la place de maître maçon de Hainaut Antoine le Vel, qui comme lui n'habitait pas Mons.

Léop. Devillers.

Comptes de la recette générale du comté de Hainaut. — Archives du chapitre de Sainte-Waudru, aux archives de l'Etat, à Mons.

HUY. Voir GÉRARD DE HUY.

HUYBRECHTS (*Adrien*). Voir HUBERTI.

HUYBRECHTS (*Jean*), souvent désigné sous les noms de *Huberti* et de *Joannes Loemelanus*, naquit à Lommel, dans la seconde moitié du x^e siècle. On ne sait rien de sa jeunesse; mais les hautes dignités ecclésiastiques dont il fut promptement revêtu, plus encore que la considération dont il jouissait parmi ses contemporains, attestent son instruction et ses talents. Il fut successivement curé de Weelde et de Gheel, professeur ordinaire de droit romain à l'université de Louvain, membre du conseil souverain du Brabant, chanoine et archidiaque de Famenne, au diocèse de Liège, chanoine de la cathédrale de Malines et de la cathédrale d'Anvers. Il devint ensuite doyen de Saint-Sauveur, à Utrecht, commissaire apostolique de Léon X, en remplacement d'Adrien VI, et vicaire général du cardinal d'Enckevoirt, archevêque de Malines. Il mourut à Anvers, le 17 octobre 1532, après avoir fondé à Louvain plusieurs bourses d'études et d'entretien en faveur du collège de Staendonck, de la pédagogie du Porc et du béguinage. Il a écrit un livre d'interprétations des breves et des indulgences que le souverain pontife avait concédées aux domaines de l'archiduc Charles d'Autriche (1529, in-4°).

J.-J. Thonissen.

Foppens, *Bibl. belg.*

HUYBRECHTS DE SAINT-DENYS (*Léon*) ou HUBERTINUS, écrivain ecclésiastique, vivait au commencement du

xvii^e siècle. Son nom fait supposer qu'il était natif de Saint-Denys lez-Gand. Il était docteur en théologie, et avait probablement pris ce grade, selon Paquot, dans une université étrangère. Je ne le connais, ajoute-t-il, que par un petit ouvrage fort solide qu'il a publié sous le titre suivant : *Van den salighen staet der ghener, die in de werelde de reynicheydt beloven*. Anvers, Guillaume Van Tongheren, 1618 et 1622, in-16 de 115 p., car. goth.

La bibliothèque de l'université de Louvain possède du même ouvrage une édition antérieure, en latin : *De bono statu eorum qui vovent et colunt castitatem in seculo*; auctore Leone Huberto à sancto Dionysio, S. Theol. doctore, Colon. Agripp., apud Joannem Kinckium, ann. 1615.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. lit.*, t. X, 90.

HUYGENS (Jean - Baptiste - Joseph), juriste, naquit à Bruxelles vers 1630 et décéda le 29 janvier 1708. Ayant obtenu le grade de licencié en droit, il exerça la profession d'avocat près le conseil de Brabant et à la chambre pupillaire de sa ville natale.

Dans nos provinces, les intérêts des mineurs, des fous, des furieux et des insensés étaient protégés avec sollicitude : l'institution de chambres pupillaires, diverses dispositions sur cet objet contenues dans nos coutumes leur assuraient une efficace sauvegarde. La Flandre eut de bonne heure des statuts municipaux relatifs à la tutelle, et un grand jurisconsulte, Josse de Damhoudere, s'occupa de ce point. La ville de Bruxelles avait sur cette matière un statut du quinzième siècle, remplacé, le 19 avril 1697, par un nouveau. C'est sur ce dernier règlement que l'avocat Huygens publia les commentaires que lui suggérait sa longue expérience juridique. L'ouvrage porte pour titre : *Statutum architecturae urbis Bruxellensis*. Brux., 1700, in-4^o. La première édition est sans doute de 1677, puisque l'auteur parle d'une pratique de vingt ans, sous l'empire de ce statut du 19 avril 1697, et qu'il cite les *decisiones* de Stock-

mans, publiées en 1670. M. Britz, dans son *Mémoire sur l'ancien droit belge*, appréciant le travail de Huygens, fait remarquer que le statut archi-tutélaire qui en fait l'objet, « n'ayant » pas été approuvé par le prince, n'avait » que force de *coutume prouvée* ou plutôt » d'usage reçu pendant un assez long » espace de temps. » Puis il continue : « Le travail de Huygens est un » résumé de la jurisprudence et de la » doctrine des auteurs, un commentaire » sur les quatre-vingt-huit articles de » ce règlement qu'on consultera tous » jours avec fruit pour tout ce qui concerne les puissances tutélaire et *curatelaire*. L'auteur fait connaître que les » chefs-tuteurs portaient à Bruxelles » le nom de *architectores* sive *overmomboren*; à Gand et autres localités » de la Flandre, celui de *scabini partitionis* (échevins des parchois); à Bruges, celui de *pupillorum scabini* sive *provisores* sive *circumspectores*; à Courtrai, celui de *pupillorum domini*. » Ils avaient la juridiction ordinaire sur » les pupilles, sur tous ceux qui étaient » en tutelle ou curatelle, et, par suite, » sur les tuteurs et curateurs eux-mêmes. » Les bâtards et les religieux ne pouvaient avoir des tuteurs (*ad art. 19, n^o 5*). Il parle de l'hypothèque tacite » qui frappait en Flandre (pas en Brabant) les biens des tuteurs. »

Dès 1663, Huygens s'était fait une renommée dans le monde juridique par un traité flamand sur le notariat, qui obtint les honneurs de la traduction et de plusieurs éditions, et qui était intitulé : *Notarius Belgicus, oft ampt der notarissen, verdeelt in theorie en pratyque, met byvoeginge van d'authoritheyten van rechten, de placcaerten en edicten*. Brux., 1663, in-8^o; *ibid.*, Simon t'Serstevens, 1725, in-12; *ibid.*, 1733; 6^e édition, Gand, 1762... *Met een vocabulaer van alderhande verbaestaerde soo gelatiniseerde als fransche woorden ende termynen*.

Deux traductions françaises de cet ouvrage parurent à Bruxelles en 1706 et 1708, une troisième à Liège en 1739, chez Broncart, in-8^o.

Le *Notaire belge* d'Huygens était,

à son époque, un résumé utile de droit civil en général et du droit notarial spécialement, un ensemble succinct de toutes les connaissances théoriques et pratiques, nécessaires au notaire pour remplir convenablement sa charge.

Emile Van Arenbergh.

J. Britz, *Mém. sur l'ancien droit belg.* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg., t. XX, 4^{re} partie, 1846), p. 217.

HUYGENS (*Gommaire*), écrivain ecclésiastique, né à Lierre le 26 février 1631, décédé à Louvain le 27 octobre 1702. Après avoir terminé ses humanités, probablement dans sa ville natale, il fut envoyé à Louvain pour y faire, à la célèbre université, son cours de philosophie, et y obtint, comme élève de la pédagogie du Faucon, la deuxième place à la promotion de la faculté des arts en 1648. Ayant résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il entra, comme étudiant en théologie, au grand collège du Saint-Esprit, à la tête duquel se trouvait, à cette époque, le théologien Jean Sinnichius. Après quatre années de séjour dans ce collège, il fut rappelé au Faucon pour y donner un cours de philosophie. Cette position lui procura, grâce aux privilèges de nomination dont jouissaient l'université et la faculté des arts, une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon, à Gand, qu'il n'alla jamais desservir en personne, mais dont il prit possession en 1663, et qu'il résigna, en faveur de son frère Guillaume, en 1668. Il enseigna au Faucon, avec talent et succès, pendant l'espace de seize années. • Quo in munere, disent « les *Fasti doctorales S. facultatis theologicæ*, ingenii vi, docendi dicendique « facundia, disputandi subtilitate, aliis « que præclaris naturæ dotibus quantus « aliquando futurus esset in rebus theologicis quasi præludendo ostendit. » Toutefois, il ne négligea pas de se perfectionner encore dans les sciences sacrées, pendant les loisirs que lui laissait la charge du professorat ; il résolut, de plus, de se préparer à subir les épreuves longues et difficiles du doctorat en théologie. Grâce à ses efforts persévérants, il fut proclamé solennellement docteur

en théologie, le 6 novembre 1668. Immédiatement après, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1668, l'université le délégua à Rome, avec le professeur de théologie Udalric Randaxhe, pour y prendre, auprès du pape Clément IX, la défense des privilèges de l'université de Louvain. A cause d'abus qui s'étaient glissés dans l'usage du droit de nomination à certains bénéfices, accordé à l'université par plusieurs souverains pontifes, ses prédécesseurs, Clément IX avait suspendu ce droit à la fin de l'année 1667 ou au commencement de l'année suivante. Les délégués devaient s'efforcer d'obtenir la révocation de cette suspension : mission délicate, on le comprend, et exigeant une grande habileté. A leur arrivée à Rome, les deux délégués introduisirent leur demande et entamèrent des pourparlers avec la congrégation romaine chargée des affaires de ce genre. Sur ces entrefaites, Clément IX vint à mourir, le 9 décembre 1669, et fut remplacé par Clément X le 9 avril de l'année suivante. Les négociations, reprises après l'intronisation du nouveau pontife, ne furent couronnées d'un plein succès qu'après des discussions et des démarches qui se prolongèrent pendant environ trois ans. Par bref apostolique du 10 octobre 1673, Clément X rétablit l'université dans tous ses droits antérieurs (1).

Pendant le cours de ses études théologiques, Huygens s'était enthousiasmé pour les doctrines des jansénistes et avait pris fait et cause pour leur parti, déjà puissant à Louvain à cette époque, et comptant parmi ses adhérents les professeurs Van Vianen, De Swaen, Pasmans, Henebel et Van Espen. A son retour de Rome, en 1672, il fut nommé lecteur ou professeur au collège du pape Adrien VI, alors exclusivement réservé à de jeunes théologiens. Ayant repris ses études avec une nouvelle ardeur, il se mit à publier des écrits, où il enseignait et défendait les erreurs jansénistes.

(1) Le bref de Clément X a été publié dans les *Privilegia Academiæ Lovaniensi per summos pontifices et supremos Belgii principes concessa*. Lovanii, 1728, in-4^o, p. 289-308.

En 1673, l'année qui suivit son retour en Belgique, il publia son *Aenleydinge tot de waeractige liefde Godts* (ci-dessous, n° 1), et, l'année après, sa *Methodus remittendi et retinendi peccata* (ci-dessous, n° 2); ce dernier ouvrage surtout lui valut de sérieux contradicteurs, et l'obligea à composer une *Apologia* (ci-dessous, n° 3), pour se défendre contre les attaques de ses adversaires.

En 1677, au moment de se rendre dans la ville éternelle, François Van Vianen résigna la présidence du collège du pape Adrien VI. Huygens recueillit cette succession importante. Son premier soin fut d'octroyer à l'établissement un règlement en harmonie avec les tendances rigoristes et sévères du jansénisme. Sous le rapport scientifique, il continua, comme il l'avait fait précédemment n'étant encore que simple lecteur de théologie, à imprimer aux études théologiques un essor considérable. Jamais peut-être professeur de Louvain ne rédigea et ne fit défendre, sous sa présidence, un aussi grand nombre de thèses publiques; et, ce qu'il y a surtout d'étonnant, c'est que chaque thèse, toujours pleine d'actualité, épuise pour ainsi dire complètement le sujet qu'elle traite. Il ne nous a pas été possible d'énumérer toutes ces thèses qui atteignent ou dépassent même la centaine, bien que très souvent elles forment un petit volume; nous nous sommes contenté d'en faire connaître, sous les nos 8, 9, 10, 12, 13, 14 et 15, quelques-unes, publiées à l'occasion de discussions assez vives que Huygens eut avec les pères jésuites Bolck et De Vos. Martin Steyaert, professeur de théologie et collègue de Huygens, fut également au nombre de ses adversaires les plus acharnés.

Huygens était un théologien d'une grande érudition : « Habebatur Huy-
genius, disent les *Fasti doctorales*
« *S. facultatis theologicæ*, scholæ theolo-
gicæ decus; in proponendis argumentis
« et resolvendis difficultatibus adeo erat
« acutus, ut nihil eo tempore jucundius
« videretur, quam audire in disputatio-
« nibus academicis Huygenium argu-

« mentantem et Steyartium præsiden-
« tem, quocum illi fuerunt continua
« quoad doctrinam de gratia dissidia. »

Le 7 mars 1681, Huygens fut nommé professeur des *Sentences* de Pierre Lombard, et de la *Somme théologique* de saint Thomas. Au bout de quatre ans, il résigna ces fonctions pour devenir le suppléant de François Van Vianen, professeur infirme et âgé, qui était chargé d'un cours ayant le même objet. Le 30 septembre 1687, il fut élu membre de la stricte ou étroite faculté de théologie; mais, à cause des doctrines jansénistes qu'il ne cessait de patronner dans ses écrits, dans ses cours et dans ses thèses, le saint-siège et le gouvernement du roi suspendirent l'effet de cette élection; c'est pour se plaindre de cette suspension et pour plaider sa cause qu'il écrivit le *Mémoire* indiqué ci-après, sous le n° 11. Il ne parvint jamais à obtenir que cette décision fût rapportée; et, lorsque, en 1699, il s'adressa au conseil du Brabant pour faire valoir ses droits, le roi défendit au conseil d'examiner cette affaire.

Huygens s'était occupé pendant toute sa carrière de la direction des consciences. Les erreurs qu'il professait ouvertement et son peu d'empressement à se rendre aux instructions du saint-siège décidèrent l'archevêque de Malines Humbert à Præcipiano à le priver de la juridiction nécessaire pour entendre les confessions; le décret de privation fut rendu le 29 avril 1697. Huygens consacra les dernières années de sa vie à la publication des séries de ses *Breves observationes*, que nous faisons connaître ci-dessous, n° 16.

En 1678 et 1679, Huygens fut élevé, par le suffrage de ses confrères, aux suprêmes honneurs du rectorat magnifique, qui, comme on le sait, ne durait alors qu'un semestre. Pendant qu'il remplissait pour la première fois ces éminentes fonctions, il fit décréter par l'université que, dorénavant, aucun professeur ne pourrait toucher son traitement, à moins d'avoir obtenu du recteur un témoignage écrit que les leçons avaient été régulièrement données. Cette sage me-

sure fut observée scrupuleusement jusqu'à la suppression de l'université, à la fin du siècle dernier.

Huygens mourut à Louvain, au collège du pape Adrien VI, dont il était président depuis 1677, le 27 octobre 1702, âgé de plus de soixante et dix ans. Il fut enterré dans la chapelle du collège, au pied de l'autel, et on lui posa l'építaphe suivante: OMNIA UNI D.O.M. GUMMARUS HUYGENS, LYRANUS, S.T.D. INGENIO SUMMUS, DOCTRINA ET PIETATE EXIMIUS, LABORIBUS PRO ECCLESIA INDEFESSUS, PRO VERITATE FORTIS ET CONSTANS, INTER PERSECUTIONES INVICTUS, COLLEGIO HUIC PRÆFUIT ANNIS XXVI, QUIBUS DISCIPLINAM EJUS AD SUMMUM EREXIT. OBIIT 27 OCTOBRIIS M.D.CC.II, ÆTAT. LXXII.

Le 29 octobre, jour des funérailles, Guillaume-Marcel Claes, de Gheel, docteur en théologie, prononça l'oraison funèbre de son ami. Ce discours a été imprimé.

Les armoiries de Huygens étaient d'argent, à trois pals de gueules, brisé, au franc quartier d'argent, à trois mouchetures d'hermines. Il portait pour devise : OMNIA UNI.

Huygens fut un écrivain fécond. Les nombreux traités de théologie et de controverse religieuse qu'il a laissés permettent de le suivre, pour ainsi dire pas à pas, dans sa carrière longue et laborieuse. Nous nous sommes efforcé d'en dresser une liste aussi complète et aussi exacte que possible. Ce qui a singulièrement allégé notre tâche, c'est que nous avons eu la chance de les rencontrer tous dans le riche dépôt littéraire confié à nos soins. Si l'énumération longue et quelque peu aride des publications du savant théologien étonnait le lecteur, nous le prions de vouloir bien nous excuser, d'abord parce que jusqu'ici la bibliographie des ouvrages de Huygens n'a pas été faite; ensuite, parce que la vie littéraire de notre auteur est intimement liée à l'ordre chronologique de ses publications.

Voici la liste des nombreux écrits de Huygens :

1. *Aenleydinge tot de waeractige liefde*

Godts door de kennisse Godts ende door het uytleggen van dese naervolgende ende meer andere vragen : Wat dat is Godt beminnen, op wat maniere, hoe seer, om wat reden Godt moet bemind worden, welck zyn de Merck-teekenken van dese liefde, en hoe men die liefde kan bekomen. Loven, Hieronymus Nempæus, 1673, vol. in-12 de VIII-136 pages. Ce volume ne porte que les initiales G. H. de l'auteur. Une seconde édition de cet ouvrage parut à Gand, chez Baud. Manilius en 1681; et nous en trouvons mentionné une 5e, de Louvain, donnée par Fréd. Van Metelen.

2. *Methodus remittendi et retinendi peccata.* Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1674, vol. in-8° de XXVIII-136-IV pages. Réimprimé : a. en 1676, par le même éditeur, vol. in-8°; b. en 1686, à Liège, par Guil. Kalcoven, vol. in-8° de VIII-333-XIII pages, et c. en 1687, à Louvain, par Nempæus, vol. in-4° de XII-134 pages. En 1677, il en parut une traduction : *Méthode que l'on doit garder dans l'usage du sacrement de Pénitence pour donner et différer l'absolution...* Prélart, 1677, vol. in-12. Par décret du 28 août 1681, l'inquisition espagnole de Tolède condamna la *Methodus* « per » « contener proposiciones de las conde- » « nadas de Jansenio, temerarias, y doc- » « trina que puede retraer a los fieles del » « sacramento de la Penitencia, y a los » « confesores de que le administran ». L'année même de sa publication, l'écrit de Huygens fut attaqué et réfuté en Belgique par l'ouvrage : *Responsio brevis ad librum cui titulus : Methodus remittendi et retinendi peccata, authore Gummaro Huyghens Lyrano.... authore Francisco Carolo REYMAKERS, theologo.* Lovanii, H. Nempæus, 1674, vol. in-12 de 117 pages. Ce petit ouvrage, dont l'auteur est le Frère mineur François Cauwe, fut également édité : a. à Bruxelles, par Jacques Van de Velde, en 1674, vol. in-12 de IV-191 pages, et b. à Mayence, par Jean-Pierre Zubroet, sans date, mais avec une approbation de l'ordinaire de Mayence du 22 mai 1675, vol. in-8°. Cette dernière édition est augmentée d'un *Appendix*, d'une *Conti-*

nuatio responsionis brevis et d'une *Refutatio apologiæ Gummari Huyghens*. Le professeur de théologie Nicolas Du Bois (voy. sa notice) avait combattu, dans ses leçons, les théories jansénistes de la *Methodus*; celle-ci fut défendue contre ces attaques par la *Copia epistolæ missæ ad quemdam S. Scriptorum professorem (dictum Du Bois) die 18 julii 1674*. vol. in-12 de 8 pages; la pièce est signée : *Subscribunt hujus discipuli* P. S. P. NCBM. *sacrae theologiæ studiosi*.

La *Methodus* se compose de trois traités ou chapitres. Dans l'édition princeps de 1674, et aussi dans celle de 1687, le troisième traité est précédé du titre spécial : *Tractatus III, qui accessit Methodo remittendi et retinendi peccata*, et il occupe les pages 245 à 315. Dans les éditions postérieures, on a ajouté à la *Methodus*, avec une seule pagination qui continue jusqu'à la fin du volume, l'*Apologia pro Methodo*, dont nous allons parler.

3. *Apologia Gummari Huygens Lyranii... pro Methodo remittendi et retinendi peccata adversus Responsionem brevem*, authore (ut se vocat) Francisco Carolo REYMAKERS. Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1674, vol. in-8° de 118 pages. Réimprimé : I séparément, à Louvain, chez le même éditeur, a. en 1677, in-8°, et b. en 1687, vol. in-4° de 50 pages; II à la suite des dernières éditions de la *Methodus*.

4. *Compendium theologiæ, id est theses ex 1^{re} parte, 1. 2^{de} et 2. 2^{de} D. Thomæ hebdomadatim defensæ ab anno 1672 usque ad 1679, in collegio Adriani VI. Pontificis, præside ex viro D. ac M. N. GUMMARO HUYGENS*. Lovanii, Georgius Lipsius, 1679, vol. in-4° de 86 pages, plus trois feuillets non chiffrés intercalés, un après chacune des trois parties. Une nouvelle édition du *Compendium*, augmentée des thèses défendues de 1679 à 1684, parut, si l'on doit en croire Paquot, avec la mention : *Juxta copiam thesium Lovanii typis Lipsianis impressarum* 1684. Nous n'avons pas rencontré d'édition avec la date de 1684 exprimée; mais nous avons sous les yeux deux éditions de l'année 1687, avec la

même mention *Juxta, etc.*, toutefois sans la date de 1684 : l'une, in-4°, sortie des presses de Jérôme Nempæus, à Louvain, compte 191 pages; l'autre, in-8° et portant sur le titre *Editio ultima*, renferme II-333-x pages. La plupart des professeurs louvanistes adhérents du jansénisme, tels que Pasmans, De Swaen et Hennebel, publiaient de semblables recueils de thèses, afin de vulgariser leurs erreurs. Steyaert, qui ne leur laissait pas de repos, parle de cette tactique dans ses *Opuscula* (edit. Lovaniensis, 1703, t. II, p. 63-64) : « Notum est, » dit-il, cum theses ejusmodi majores » hic volitare solerent, etsi e variis collegiis, ex una tamen mente eas prodidisse. Distributus erat labor, sed » unum opus. In hac thesium collectione » constare debebat tota theologia; jam » discipuli Sylvios, Wiggerios, et nescio » an non Aquinates ipsos venenum exponere cœperant. Omnia ipsis futura » erat hæc thesium summa. » Le *Compendium* fut mis à l'index des livres défendus par décret du Saint-Office, en date du 17 janvier 1691.

5. *Justificatio Compendii theologici eximii domini G. HUYGENS, S. Th. doctoris Lovanii adversus octodecim accusationis puncta Sanctissimo Domino Nostro Innocentio XI. præsentata*. Colonia, Nicolaus Schouten, sans date (vers 1688). In-4° de 12 pages.

6. *Conferentiæ theologiæ habitæ inter varios S. Theologiæ alumnos Lovanii, præside Gummario Huygens, sacrae Theologiæ doctore*. Sous ce titre général, Huygens a publié cinq séries ou parties (comme il les appelle lui-même) de conférences prétendument tenues sous sa présidence, et ayant pour objet les différents traités de la théologie. Nous les parcourrons rapidement, après avoir fait observer que ces parties, ayant vu le jour à des époques très éloignées les unes des autres, il n'y a pas, à proprement parler, des éditions complètes des cinq parties réunies : chaque partie fut réimprimée après qu'une édition était épuisée. I. *Pars prima*; elle renferme trente-huit conférences, faites à l'hôpital de Louvain, entre le 17 juillet 1763 et le

16 août 1674, et ayant pour objet les traités que les théologiens appellent *de Deo uno, trino, creatore, redemptore, et de Ecclesia*. Les approbations datent du mois de janvier 1678; il est donc à supposer que cette première série fut imprimée pour la première fois en cette année, probablement à Louvain, chez Nempæus. Les éditions suivantes furent publiées : *a.* en 1684, à Cologne, par Pierre Hilden, vol. in-8° de 179 pages; *b.* en 1687, à Louvain, par Jérôme Nempæus, vol. in-4° de VIII-99 pages; *c.* en 1691, à Cologne, chez Pierre Hilden, vol. in-8° (vu par Paquot); *d.* en 1694, à Liège, par Henri Hoyoux, avec la mention sur le titre d'*Editio quinta*, vol. in-8° de 183 pages; *e.* en 1705, par le même Hoyoux, *editio sexta*, vol. in-8° de 145 pages. — II. *Pars secunda*; elle contient, en dix-neuf conférences, les traités *de Sacramentis in genere, de Baptismo, de Confirmatione, de Eucharistia, de Pœnitentia et de Indulgentiis*. Lovanii, Guil. Stryckwant, 1690, vol. in-8° de IV-367-XII pages. Les approbations sont de novembre et de décembre 1689. Cette seconde série fut réimprimée à Bruxelles, chez Josse De Geuck, vol. in-4° de 178 pages (vu par Paquot). — III. *Pars tertia*; elle traite, en onze conférences, *de Sacramentis Extremæ Unionis et Matrimonii*. Lovanii, Guil. Stryckwant, 1692, vol. in-8° de IV-146-VI pages (approbation du 13 juin 1692). Ce volume n'a eu qu'une seule édition. — IV. *Pars quarta*, avec le titre spécial : *Conferentiæ* (il y en a dix-neuf) *de virtutibus theologicis, vitiisque oppositis, de mediis quoque pro illis et remediis adversus hæc*. Leodii, Henricus Hoyoux, 1693, vol. in-8° de VIII-278-X pages. Les approbations sont du mois de novembre 1693. Unique édition. — V. *Pars quinta*, avec le titre spécial : *Conferentiæ* (au nombre de trente-huit) *de virtutibus cardinalibus et annexis, vitiisque oppositis, de mediis quoque pro illis, et remediis adversus hæc*. Leodii, Henricus Hoyoux, 1693, vol. in-8° de IV-636-XXIV pages, approuvé en août et septembre 1693. Cette cinquième série a été réimprimée par le même éditeur

en 1699, vol. in-8° de 422-XXII pages. Chose à noter, ni dans ses *Conférences théologiques*, ni dans son *Compendium*, Huygens ne traite nulle part de l'autorité du souverain pontife.

7. *Instructio theologica... valde utilis ac salutaris pastoribus et confessariis secundum doctrinam SS. Augustini, Thomæ, Caroli Boromei, Salesii, aliorumque SS. Patrum*. Lovanii, Hieronymus Nempæus, 1687 (j'ai vu un exemplaire portant erronément la date de 1678). Ce volume in-4° n'est pas un ouvrage spécial; il n'est que la réunion, sans ordre fixe, des nos 2, 3, 4 et la *Pars prima* du no 6, décrits ci-dessus, de l'édition faite de ces ouvrages, par Jérôme Nempæus, en 1687. On n'y trouve pas même une préface expliquant la raison ou le but de la réunion.

En 1688, une controverse s'engagea entre Huygens et un père jésuite nommé Gérard Bolck. Celui-ci publia contre son adversaire les deux brochures suivantes : *a. Gummari Huygens... Dogma de libertate a necessitate in amore beatifico per ERASMUM PILIUM* (pseudonyme du père jésuite Gérard Bolck, dont la mère se nommait Pyl). Moguntiæ, Petrus Hermans, 1688, vol. in-16 (°); et *b. Gummari Huygens... Dogma de libertate sine gratia ab ipso iterum suscitatum ac publicis thesibus propugnatum*, anno 1687, 10 julii, Lovanii, nunc suomet auctori considerandum et Sanctæ Sedi judicandum proponitur ab ERASMO PILIO. Moguntia, Petrus Hermans, 1688, in-16 de 84 pages. Huygens répondit à ces deux opuscules par des thèses qu'il fit défendre au collège du Pape, en avril 1688 :

8. *Theses theologicae de libertate sive potentia libera generaliter. De libertate in amore beatifico. De libertate sive potentia libera sine gratia. Adversus fictitium Erasmus Pilium, quas præside... GUMMARO HUYGENS defendet Joannes Baptista Van Boterdael, Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die... aprilis 1688*. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4° de 48 pages. Bolck répliqua à son tour par l'écrit : *Dogma Gummarianum de libertate, Orbi natum anno 1679, renatum anno 1687, 10 julii, ac*

rursum anno 1688, mense aprili resuscitatum; suomet auctori... considerandum ac sanctæ Sedi judicandum proponitur ab ERASMO PILIO theologo. Moguntiae, Petrus Hermans, 1688, in-16 de 118 pages. Huygens riposta par les deux thèses décrites sous les deux numéros suivants.

9. *Theses theologicæ de libertate in amore beatifico adversus novum libellum Erasmi Pilii cum Appendice contra Thesim eximii cujusdam Patris, quas præside...* GUMMARO HUYGENS defendet Joannes Baptista Van Boterdael Bruxelensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die 30 julii 1688. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4^o de 20 pages.

10. *Theses theologicæ de libertate sine gratia adversus novum libellum Erasmi Pilii cum Appendice contra alium libellum evulgatum ficto nomine Cypriani a S. Hieronymo, quas præside...* GUMMARO HUYGENS defendet Joannes Baptista Van Boterdael Bruzellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, 28 septembris 1688. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4^o de 12 pages.

11. *Mémoire sur l'affaire de M. Huygens, docteur en théologie de la faculté de Louvain.* Sans titre. Louvain, milieu de l'année 1688, in-4^o de 8 pages. Huygens doit être considéré comme l'auteur de cet écrit anonyme, publié pour obtenir du gouvernement la confirmation de son élection comme membre de la stricte ou étroite faculté de théologie, qui avait été faite le 30 septembre 1687, et qui n'était pas encore acceptée par le gouvernement de Sa Majesté au milieu de l'année suivante.

12. *Theses theologicæ id est articuli theologorum Lovaniensium exhibiti illustrissimo ac reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi causâ concordie ineundæ cum RR. PP. Societatis Jesu et aliis, quas præside...* GUMMARO HUYGENS... defendet JOANNES BEAUVER, Gemblacensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die 12 julii 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, 1685, vol. in-4^o de 12 pages. Ces thèses étaient approuvées par plusieurs collègues de Huygens; on y lit à la fin : *Ita sentimus...* Lovanii, 23 martii 1685 : FRANCISCUS

VAN VIANEN, GUMMARUS HUYGENS, BARTHOLOMÆUS PASMANS, JOAN. LIBERTUS HENNEBEL. *Signarunt etiam Mechliniæ* : JOANNES LACMAN, S. T. D., FRANCISCUS VAN DER VLIET, S. T. L. A ces thèses, le P. De Vos, de la Compagnie de Jésus, opposa immédiatement : *Anti-theses ad theses theologicas seu articulos exhibitos...* D. Archi-episcopo Mechliniensi causa prætensæ concordie ineundæ cum PP. Societatis Jesu per D. Gummarum Huygens, quas præside R. P. PHILIPPO DE VOS, Societatis Jesu... defendet P. GOSWINUS VAN GEFFEN, ejusdem Societatis. Lovanii, De Gosin, 1685, in-4^o de 21 pages. Le saint-siège, qui voyait de mauvais œil ces controverses acharnées, mit à l'index des livres défendus, non seulement les Thèses de Huygens, mais aussi les *Anti-theses* du P. De Vos : les premières, par décret du 8 août 1685; les dernières, par décret du 5 septembre suivant. Toutefois, sans doute avant que le dernier décret fût connu à Louvain, on continuait à se battre. Le 20 août, Huygens fit paraître :

13. *Theses theologicæ adversus Anti-theses oppositas nuperis thesibus nostris, id est articulis theologorum Lovaniensium, etc., quas præside* GUMMARO HUYGENS *Lyrano defendet* FRANCISCUS JACOBUS VIVIEN *Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die 20 augusti* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4^o de 12 pages. Le P. De Vos répondit par son *Apologia pro Anti-thesibus ad Theses theologicas exim. dom. Gummaro Huygens nostris oppositas* 20 augusti 1685, quam præside R. P. PHILIPPO DE VOS, Societatis Jesu..., defendet P. ALEXANDER DE BLITTERSWYCK, ejusdem Societatis. Lovanii, Hieronymus de Gosin, 1685, in-4^o de 15 pages. Huygens répliqua encore par ses :

14. *Theses theologicæ refutatoriæ apologiæ pronuperis Anti-thesibus, quas præside Eximio viro...* GUMMARO HUYGENS *Lyrano defendet* FRANCISCUS JACOBUS VIVIEN *Bruxellensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die 31 augusti* 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4^o de 8 pages. Le P. De Vos fit défendre alors sa *Dis-*

putatio theologica pro Apologia Anti-thesium ad Theses ejusdem refutatorias 31 augusti 1685 Exim. Dom. Gummari Huygens quam præsiede R. P. PHILIPPO DE VOS, Societatis Jesu..., defendet P. HENRICUS DU TOICT, ejusdem Societatis. Lovanii, Hier. De Gosin, 1685, in-4^o de 4 pages. Huygens ne lâcha pas pied, mais riposta par les :

15. *Theses theologicae quibus examinantur præliminaria per quæ Patres Societatis et alii conati fuerunt sese excusare ab exhibitione suarum sententiarum, ad quam per contractum de Conferentia ineunda sese obstrinxerant, quas præsiede eximio viro... GUMMARO HUYGENS Tyrano defendet LAURENTIUS LAURENTII Ferviciensis, in collegio Adriani VI, Pontificis, die 15 septemb. 1685. Lovanii, Guilielmus Stryckwant, in-4^o de 16 pages. Le P. De Vos publia, en réponse, sa *Disquisitio theologica pro autoritate Sedis Apostolicæ et S. Inquisitionis Romanæ ad Theses defensas 15 septemb. 1685 exim. dom. Gummari Huygens... quam præsiede R. P. PHILIPPO DE VOS, Societatis Jesu..., defendet P. JACOBUS MORTOLA, ejusdem Societatis. Lovanii, Hier. De Gosin, 1685, in-4^o de 4 pages. Dans ces dernières thèses, le P. De Vos fait grand état du décret du 5 août 1685 condamnant les *Theses theologicae* (ci-dessus, n^o 12) de Huygens et le reproduit *in extenso*; il ignorait sans doute encore, au moment où il publiait sa *Disquisitio*, que, le 6 septembre, ses *Anti-theses* avaient eu le même sort que les *Theses* de son adversaire. Cette double condamnation, qui fut probablement accompagnée du désir, sinon de l'ordre formel du saint-siège, de voir terminer ces disputes sans fin, fit cesser la controverse.**

16. *Breves observationes, etc.* Sous ce titre général, Huygens a publié à Liège, chez *Henri Hoyoux*, une longue suite de petits traités théologiques; nous les énumérons dans l'ordre de leur publication : *a. Breves observationes circa munus concionatoris.* 1693, in-8^o de iv-63-1 pages. — *b. Breves observationes de actibus humanis et passionibus animæ, item de virtutibus et vitiis in genere.* 1694

(approbation du 4 décembre 1693), in-8^o de iv-408-xxxii pages. — *c. Breves observationes de peccatis et legibus, item de justificatione et merito.* 1694 (approbations d'avril et de mai 1694), in-8^o de iv-418-xviii pages. Réimprimé en 1705, in-8^o de iv-292-xvi pages. — *d. Breves observationes de doctrina sacra et locis theologicis, item de Deo Opt. Max. et attributis divinis.* 1694 (approbations d'août 1694), in-8^o de vi-422-xxv pages. Réimprimé en 1708, in-8^o de viii-297-xxiii pages. — *e. Breves observationes de SS. Trinitate, de angelis et de homine integro et lapsu.* 1695 (approbations de novembre 1694), in-8^o de xx-381-xxv pages. Réimprimé en 1706, in-8^o de iv-252-xxiv pages. — *f. Breves observationes de Verbo incarnato.* 1695 (approbations d'avril 1695), in-8^o de xxxvi-491-xxvii pages. — *g. Breves observationes de Sacramentis in genere et tribus primis in specie.* 1695 (on trouve aussi des exemplaires de cette édition avec le millésime 1696; approbations d'octobre et de novembre 1695), in-8^o de lii-597-lix pages. Réimprimé en 1711, in-8^o de vi-420-lv pages. — *h. Breves observationes de Sacrificio Missæ, Sacramentis Pœnitentiæ, Extremæ Unctionis et Ordinis.* 1696 (approbations d'avril et mai 1696), in-8^o de vi-646-xlvii pages. — *i. Breves observationes de Sacramento Matrimonii et quatuor novissimis.* 1697 (approbation du 31 août 1696), in-8^o de viii-463-xxxii pages. — *j. Breves observationes de prudentia, jure, justitia, et restitutione.* 1697 (approbation du 21 septembre 1697), in-8^o de xxxvi-507-xxi pages. — *k. Breves observationes de religione et actibus ejus oratione, voto, juramento, adjuratione, etc.* 1698 (approbation du 20 mars 1698), in-8^o de xxxiv-448-xx pages. — *l. Breves observationes de superstitione et sacrilegio oppositis religioni et virtutibus huic annexis, item de fortitudine et temperantia cum annexis.* 1698 (approbation du 17 octobre 1698), in-8^o de xl-531-xxviii pages. — *m. Breves observationes de contractu in genere et de speciebus contractuum.* 1701 (approbations de novembre 1700 et de janvier 1701), in-8^o de viii-

448-xxxiv pages. — *n. Breves observationes de fide, spe et charitate. Suppletis iis quæ ob mortem auctoris deerant.* 1703 (ouvrage posthume; approbation du 15 mars 1703), in-8° de viii-512-xxxi pages. — *o. Breves observationes de judiciis, de beneficiis, de simonia. Pro altero supplemento Brevium Observationum.* 1707 (ouvrage posthume; approbation du 4 janvier 1707), in-8° de 583-xx pages. — *p. Tractatus historico-theologicus de gratia contra pelagianos et semi-pelagianos, simulque adversus quorundam catholicorum errores, serviens pro tertio supplemento Brevium Observationum Gummari Huygens.* Delphis, Henricus Rhenauius, 1713, 2 vol. in-8° de 466-xiv et 469-xv pages. Cet ouvrage n'est pas de Huygens, mais a été composé au moyen des écrits du professeur de Louvain.

17. *Responsio ad articulos quadraginta duos quos eximii domini ac magistri nostri Martinus Harney et Martinus Steyaert, sacræ theologicæ facultatis Lovanii doctores et professores regentes attestantur auctoribus Gummaro Huygens aliisque, ut loquuntur, illi adhærentibus et confederatis, quæ clam, quæ palam serpere et circumferri, tradi et inculcari apud scholæ theologicæ alumnos, non sine ingenti periculo infectionis.* Lovanii, Gulielmus Stryckwant, 1691, in-4° de 28 pages. Cette *Responsio*, dont Huygens fut sans doute un collaborateur, si pas l'auteur principal et unique, fut attaquée dans une brochure anonyme, intitulée : *Synopsis opponendorum Responsioni ad articulos LXII Ex. D. Gummaro Huygens et aliorum per M. S. T.* Sans titre [1691], (in-4° de 10 pages), et qui provoqua la réponse anonyme :

18. *Refutatio Synopsæ opponendorum Responsioni ad articulos XLII Ex. D. Gummaro Huygens et aliorum.* Lovanii, Gulielmus Stryckwant, 1691, in-4° de 63 pages, que l'on doit également attribuer à Huygens.

19. *Reponsio Gummaro Huygens... ad accusationes contra se allegatas in libello cui titulus : Propositiones per Belgium disseminatæ, etc., cum Appendice responsoria ad similes accusationes in libellis, qui inscribuntur : Jansenismus omnem*

destruens religionem, item Jansenismus plures hæreses, etc., et Jansenismus exoticus.

Leodii, Henricus Hoyoux, 1694, vol. in-4° de iv-52 pages.

20. *Apologia doctoris Huygens adversus accusationes tres pertinentes ad officium confessarii.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, vol. in-4° de 20 pages.

21. *Epistola theologi Lovaniensis ad theologum Leodiensem de eximio domino Gummaro Huygens.* Sans titre. Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, in-4° de 7 pages.

22. *Epistola altera theologi Lovaniensis ad theologum Leodiensem de eximio viro domino Gummaro Huygens, in Academia Lovaniensi doctore et professore theologo, facultate concionandi et confessiones excipiendi, post triginta annorum possessionem, nuper interdicto.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1697, in-4° de 11 pages. Les nos 19 et 20, bien qu'ils ne portent pas de nom d'auteur, sont dus à la plume de Huygens.

23. *Declaratio Gummaro Huygens, theologicæ doctoris et professoris in Academia Lovaniensi (de epistola a Steyartio vulgata et tangente argumentum de sigillo confessionis et inquisitione complicitis).* 4 pages in-4°, sans titre. Cette déclaration est datée du 22 juillet 1697.

24. *Monitum occasione scripti cui titulus : Theologorum Lovaniensium resolutio practica de absolute in articulo mortis, etc.* Lovanii, Gulielmus Stryckwant [1699], in-8° de 4 pages. Ces deux pages (car les deux autres sont occupées par le titre) contiennent des éclaircissements au sujet d'un passage des *Breves observationes de Sacramento Pœnitentiæ*.

25. Comme nous l'avons dit ci-dessus, nous ne mentionnons qu'une minime partie des thèses rédigées par Huygens pour les défenses publiques au collège du pape Adrien VI, dont il était le président.

Outre les écrits contre Huygens que nous avons déjà eu occasion de mentionner, nous citerons encore les suivantes :

a. Doctrina nova ac mira de ignorantia Eximii Domini Gummaro Huygens, cum appendice de ignorantia ipsius circa ange-

los tutelares expensa per ULCUM JONSON, theologum. Coloniae, Wilhelmus Friesen, 1862, vol. in-12 de x-96 pages (*vidi*).

b. *Ill^{mi} Dom. SIMONIS DE FIERLANT, cancellarii, catholico ab affectu tractatus quo clarissime demonstratur Gabriellianae, Gummarristicae ac Macarianae triumviralis concordiae inane examen.* Coloniae..., 1685, in-4^o de 302 pages. Ce traité, dirigé contre Gommaire Huygens, le Père Gilles Gabriellis, franciscain, et le chanoine régulier Macaire Havermans, de l'ordre des Prémontrés, fut l'objet d'une plainte contre le chancelier de Fierlant, que Huygens déposa au conseil de Brabant, en 1686. Le chancelier fit tous ses efforts pour enrayer l'enquête et le procès, qui furent poussés par Huygens jusqu'au moment de la mort du chancelier, arrivée le 15 août de la même année.

c. *Periculum in mora reformationis catechismi proclamatum ab eximio domino... Gummaro Huygens expensum a CYPRIANO A S. HIERONYMO. Moguntiae, Petrus Hermans, 1688.*

d. PAULI MASII *epistola apologetica pro exim. domino Gummaro Huygens ad Erasmus Pilium.* Leodii, Henricus Hoyoux, 1688. Sous l'apparence apologetique, l'auteur tourne ironiquement son écrit contre Huygens.

e. *Eximiae contradictiones eximii viri Gumhari Huygens... exhibita per H. F. à L., S. C. et C. F.* Coloniae, Balthasar ab Egmont, 1690, in-12 de 24 pages.

f. *Status, origo, scopus doctrinae quam tradit Gummarus Huygens, in Universitate Lovaniensi S. Theol. vice-professor regius, per MICHAELM NOLF, A. M.* Coloniae Agrippinae, Petrus ab Egmont, 1691, in-12 de 35 pages (*vidi*).

Il ne faut pas confondre avec Gommaire Huygens, président du collège d'Adrien VI, son frère Guillaume Huygens, licencié en théologie, né à Lierre en 1641, qui succéda à Gommaire dans une prébende canoniale du chapitre cathédral de Saint-Bavon, à Gand, le 29 novembre 1668 et devint plus tard écolâtre du même chapitre. Il mourut à Gand, âgé de 41 ans, le 30 octobre

1681, et fut enseveli à Saint-Bavon, près de la chapelle de Sainte-Anne, avec l'épithaphe : D. O. M. ADMOD. REVERENDUS AC ERUDITISS. DNS. D. GUILIELMUS HUYGENS D. T. L., HUIUS EXEMPTAE CATHEDRALIS CANONICUS, VITAE INTEGRITATE AC PIETATE CONSPICUUS, SCHOLARUM HUIUS URBIS ET SCIENTIARUM DIRECTOR EXIMIUS, POSTQUAM SPIRITUM CHRISTI, QUO TOTUS VIVEBAT, MIRO ZELO ET FRUCTU IN ALIOS PROPAGARAT, EODEM PLENUS OBIT DIE 30 OCT. 1681, AETATIS 40. R. I. P. — On a de lui : *Lettres chrétiennes et pieux sentiments de M. Huygens, licencié en théologie, ... mises en françois par le S. de Saint-Martin.* Louvain, Guillaume Stryckwant, 1687, vol. in-12 de xxxvi-362-vi pages. Ce traité est précédé d'une *Vie de M. Huygens, auteur de ce livre*, écrite dans un style emphatique. Dans la *Préface*, il est dit que M. Guillaume Huygens était directeur des religieuses du monastère de Sainte-Barbe, à Gand.

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, supplément des *Fasti doctorales Lovaniensi manuscripti*, manuscrit de la Bibliothèque royale à Bruxelles, fonds Goethals. Ouvrages décrits et préfaces de ces ouvrages.

HUYGENS (Gilles-Joseph), prédicateur, né à Bruxelles le 7 décembre 1636, mort à Maestricht le 29 juin 1708, entra à l'âge de seize ans dans l'ordre des Jésuites (le 26 septembre 1652). Doué d'une rare éloquence, il attirait autour de sa chaire un nombreux auditoire électrisé par sa parole. D'autres prédicateurs, jaloux sans doute de son talent et de ses succès, le dénoncèrent à l'archevêque de Malines comme ayant professé des erreurs, voire même des hérésies, dans ses sermons de l'Avent prêchés en 1690, dans l'église métropolitaine, au milieu d'une foule considérable. Il fit imprimer sa défense et remit à Alphonse de Berghes ses sermons de l'Avent tels qu'il les avait prononcés. Ils reçurent l'approbation solennelle des religieux de son ordre, des théologiens et des professeurs de l'université de Louvain appelés à juger sa doctrine. Ses dénonciateurs furent Gilles de Witte; Baerts, pléban; Gevaerts, curé de Saint-

Jean ; Le Paige, curé de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Le titre de sa défense était :

Motivum juris seu responsum reverendi patris Aegidii Huygens, Societatis Jesu, presbyteri ac concionatoris adversus sex doctrinæ capita calumniose sibi affecta per quatuor parochos Mechlinienses in libello supplice oblato Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi, s. l. n. d. In-4^o, p. 70. La dernière approbation est datée d'Anvers: Antwerpia, 15 febr. 1691.

Gilles de Witte, le plus acharné de ses accusateurs, publia contre lui les écrits suivants :

Libellus supplex exhibitus Illustrissimo ac Reverendissimo Domino Archiepiscopo Mechliniensi a reverendis dominis plebano ac pastoribus ejusdem civitatis, 12 decembris 1690. Contrà errores et hæreses disseminatos ex cathedrâ Ecclesiæ Metropolitanæ per Patrem Huygens, Societatis Jesu, presbyterum et concionatorem Adventus. In-4^o.

— *Dissertatio prodroma adversus motivatorem præposterum P. Huygens, Societatis Jesu, presbyterum, temeratorem publicum verbi Dei in civitate Mechliniensi.*

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

1690, in-4^o, p. 6.

— *Nieuwjaer Schrift aen den Eerwerdighen P. Huygens, priester van de Societeyt, en predicant tot Mechelen, januarijs 1691. In-4^o, p. 12.*

Le *Libellus supplex* avait paru aussi en tête de la défense, et il en avait paru un autre en flamand avec les cinq sermons du P. Huygens.

A la distance et dans l'esprit où nous sommes, nous plaignons ceux qui suscitèrent de semblables querelles au grand scandale des simples, sans nul profit pour l'humanité, pour la science ni pour la foi.

Ferd. Loise.

Wauters, *Hist. de Bruxelles*. — De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*. — Goethals, *Hist. des lettres*.

HUYGENS (Guillaume), écrivain ecclésiastique, frère du théologien Gommairé Huygens, naquit à Lierre en 1641. Après avoir étudié la théologie à l'uni-

versité de Louvain, il fut chargé d'enseigner la science sacrée aux jeunes religieux du prieuré de Bethléem, près de cette ville. Chanoine gradué de la cathédrale de Gand, il y occupa pendant trois ans sa prébende et prit la direction spirituelle des religieuses du couvent de Sainte-Barbe. Huygens eut aussi, dans la même ville, l'emploi d'écolâtre et fonda sept écoles. Il mourut à Gand, le 30 octobre 1681 et fut inhumé dans la cathédrale de S. Bavon.

On a de lui un ouvrage ascétique, intitulé : *Christelycke brieven ende godvruchtighe ghepeysen*. Louvain, Guill. Stryckwant, 1686, in-16 (avec une biographie de l'auteur). Ce livre fut traduit, sous le titre : *Lettres chrétiennes et pieux sentiments de M. Huygens... très utiles pour ceux qui veulent s'avancer en la vraie piété*, mises en français par le sieur de Saint-Martin. Louvain, Guillaume Stryckwant, 1687, in-16, p. 362. Approb. par Pasmans, 1^{er} août 1685.

Emile Van Arenbergh.

Paquet, *Matér. mss.* (Mss. de la Bibl. roy. de Bruxelles). — Hellin, *Hist. chron. des évêques et du chap. exempt de S. Bavon*.

HUYGHENS (Guillaume), sculpteur, naquit au XVIII^e siècle, à Bruxelles. Élève de G.-L. Godecharle, il remporta ; en 1810, deux prix de sculpture à l'académie de dessin de Gand, l'un pour son *Buste de Lucas Vortermann*, l'autre pour son groupe représentant *l'Immortalité recevant des mains de la Sculpture le buste de Napoléon pour le placer dans son temple parmi les plus grands héros du passé et de l'avenir*. A l'exposition de Gand, en 1812, il envoya, entre autres morceaux, le *Buste du général Evers*, ainsi qu'un groupe en plâtre, couronné au concours de Bruxelles en 1811 et représentant *la Sculpture taillant le buste de Rubens*. A l'exposition de Gand, en 1818, figuraient de cet artiste une *Statuette d'Adonis*, en argile, et le *Buste de la belle Anthia* ; à l'exposition de Bruxelles en 1821, un *Narcisse*, un *Milon de Crotone*, un *Philippe délivrée par Pompée*, et une *Chute des Géants*. Huyghens, qui avait travaillé à cette dernière pièce en vue de l'exposition, mourut avant de

l'avoir achevée; mais, de son lit de mort, il put donner encore ses instructions, qui furent fidèlement suivies.

Emile Van Arenbergh.

Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. kunstscht., etc.*, t. II, p. 68.

HUYGS (*Guillaume*), poète latin, né à Gand dans la seconde moitié du x^ve siècle. Entré dans l'ordre des Prémontrés, au monastère de Tronchiennes, où son oncle, Gautier Boullyn, était abbé (1472-1485), il fut élevé lui-même à la dignité abbatiale, le 10 février 1489, à la mort de Raso Goetgebuer, le successeur de Boullyn. Il devait être encore jeune à cette époque, car il avait été ordonné diacre à Tournai, le 24 mai 1483. Les chanoines de Tronchiennes n'eurent pas à se repentir de leur choix. Pendant vingt-cinq ans, Huygs gouverna l'abbaye avec beaucoup de sagesse, dans des temps difficiles, et s'acquitta de la renommée comme prédicateur et comme poète. C'était un homme fort instruit, écrivant facilement en vers et en prose. Il composa un grand nombre de poésies latines, entre autres un livre d'épigrammes qu'on conservait encore, en manuscrit, à Tronchiennes, dans la seconde moitié du x^{vii}e siècle. Ses autres écrits périrent lors du pillage de l'abbaye, en 1566. Il mourut le 19 août 1514. Sa devise était *Dominus opem ferat*. On grava sur sa tombe, ornée d'une plaque de cuivre, l'épithaphe suivante, rédigée par Pierre Hectors :

EN JACO QUONDAM GANDENSI FOTUS IN ARCE
TAM CELEBRI, GELIDUM MARMORE CORPUS HABENS.
SCEPTRA MANU GESSI TANTO DOMINANTIA TEMPLO,
VIXIT ET ARBITRIIS CANDIDA TURBA MEIS.
FORMA MIHI FLORENS, IPSIS VELUT ÆMULA DIVIS,
VITA DECENS, VIRTUS ARDUA, GRANDE SOPHON.
MULTA STRUENS COLUI LONGUM CURIOSA PER ÆVUM,
ET SACER INSIGNI LAUDE PATRONUS ERAM.
DENIQUE VEL CUNCTA GUILIELMUS DOTE CORUSCANS
OCCUBUI, FATIS CEDERE JUSSUS EGO.

L. Roersch.

Descriptio de origine conventus postea abbatie Trunchiniensis, dans *Corpus chronic. Flandrie*, t. I^{er}, p. 636 et documents y annexés, nos 39 et 41. — Valère André, p. 335. — Foppens, I, p. 424. — Fr. de Potter en J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen*, t. II, p. 87.

HUYLENBROUCQ (*Alphonse*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles le

2 août 1667, mort près de Salzbourg, en Autriche, le 31 mai 1722. Ses parents étaient Jean Baptiste Huylenbroucq, receveur général de Flandre, et Eléonore De Messemacker. A peine âgé de 17 ans, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 27 septembre 1684. Après ses premiers vœux, il fit ses études philosophiques et théologiques. Ordonné prêtre le 28 septembre 1699, et admis aux grands vœux le 2 février 1702, il devint ensuite professeur de théologie au séminaire épiscopal de Gand, et occupa cette chaire jusqu'au moment où, à la demande de l'archevêque de Malines Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu, qui voulait le prendre pour confesseur, il fut envoyé au couvent de Malines pour y remplir les fonctions de bibliothécaire du musée Bellarmin. Pendant son séjour à Malines, il était lié d'amitié avec l'archiprêtre Hoyneck van Papendrecht. On conserve, aux archives de l'archevêché de Malines, un recueil de lettres que celui-ci adressa au P. Huylenbroucq. Lorsqu'à la mort du souverain pontife Clément XI (1721), le cardinal-archevêque de Malines se rendit au conclave, il se fit accompagner par son confesseur. Retournant en Belgique par le Tyrol, le P. Huylenbroucq fut frappé d'épilepsie près de Salzbourg, et succomba à cette maladie le 31 mai 1722.

On a de lui :

1. *Theses theologicae de Sacramentis in genere et tribus primis in specie, quas, præsidente R. P. Alphonso Huylenbrouck, Societatis Jesu, etc.* Gandavi, 1706, vol. in-4^o de 12 pages.

2. *Epistola occasione folii cui titulus* : Mémoire touchant le dessein qu'on a d'introduire le Formulaire du pape Alexandre VII dans l'église des Pays-Bas. Sans lieu ni date d'impression; vol. in-8^o de 77 pages. L'approbation est du 26 juillet 1707.

3. *Hæresis jansenianæ præclusa effugia, autore Antonino de Luca. Pars prima.* Sans lieu ni date d'impression; vol. in-8^o de 208 pages. L'approbation est du 3 octobre 1708. La *Pars secunda* parut l'année suivante, 1709, vol. in-8^o de

168 pages. La *Pars tertia* est restée manuscrite.

4. *Vindicationes adversus famosos libellos quamplurimos, et novam ex iis compilationem sub titulo* : Artes jesuiticæ, etc., quæ prodiit anno 1703, tum belgice 1709, ac tertio media fere parte auctior 1710 ; auctoritate apostolica damnata 4 martii 1709 ; proscripta in Universitate Lovan. 7 septembris 1703. Gandavi, Michael Graet, vol. in-8°, de 311 pages sans la préface.

5. *Vindicationes alteræ adversus famosos libellos quam plurimos et novam errorum collectionem sub titulo* : Tuba magna, mirum clangens sonum... De necessitate longe maxima reformandi Societatem Jesu, per eruditissimum Dominum Liberrimum Candidum (Henricum a Sancto Ignatio, Carmelitam) Argentinæ 1712. Gandavi, Michel Graet, 1713, vol. in-8°, de VIII-280 pages. Réimprimé à Bruxelles en 1715.

6. *Vindicationes adversus famosum libellum appellatum* : Tuba alteram, majorem clangentem sonum, etc., ficto nomine editam anno 1714. Bruxellis, Ant. Claudinet, 1715, vol. in-8°. On trouve dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* des PP. De Backer, revue et complétée par le P. Somervogel, l'indication et la description exacte des différentes éditions des ouvrages que le P. Huylenbroucq réfute dans les écrits mentionnés sous les nos 4, 5 et 6.

7. *Errorum et synopsis vitæ Paschasii Quesnel, presbyteri galli, cujus 101 propositiones constitutione SS. D. N. Clementis papæ XI, quæ incipit Unigenitus per Ecclesiam damnatæ, SS. Litteris ac doctrinæ SS. PP. opponuntur. Accedunt instrumenta publicationum, quibus eadem constitutio per Europam est annuntiata*. Antverpiæ, J.-P. Robyns, 1717, vol. in-8° de 197 pages.

8. *Scriptum, cui titulus* : Quæstiones de constitutione UNIGENITUS refutatum a Belgæ catholico. Bruxellis, Simon t'Serstevens, 1719, vol. in-8° de IV-105 pages.

Nous avons trouvé, à la bibliothèque de l'université de Louvain, un ouvrage intitulé : *Defensio veritatis catholicæ con-*

tra scriptum jansenianum cui titulus : De quæstione facti Jansenianâ variæ quæstiones juris et responsa, quod hic totum refertur et refutatur per *** S. T. D. Anno M.D.CC.VIII, sans nom d'imprimeur, vol. in-8° de XV-96 pages. La circonstance qu'il est relié avec deux opuscules du P. Huylenbroucq, et certaines analogies de style qu'on remarque, par exemple à la fin de la préface de la *Defensio* et de l'*Hæresis Jansenianæ præclusa effugium* permettent de conjecturer qu'il est dû également au P. Huylenbroucq.

Les manuscrits suivants du P. Huylenbroucq font partie des archives de l'archevêché de Malines :

9. *Imago primi sæculi jansenistarum*, 3 vol. in-fol. et une partie du 4^e. Cet ouvrage consiste principalement dans un catalogue chronologique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme. Il est probable qu'il a été utilisé pour la nouvelle édition de la *Bibliothèque janséniste* du P. Colonia, faite à Anvers en 1752.

10. Des fragments considérables d'une *Histoire générale de la Compagnie de Jésus*, en latin.

E.-H.-J. Reusens.

Goethals *Lect. relat. à l'hist des sciences*, I, p. 496. De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus*, et renseignements fournis par le P. Somervogel, qui seront utilisés pour une nouvelle édition de cette *Bibliothèque*.

HUYLENBROUCQ (François), écrivain ecclésiastique, plus connu sous le nom d'*Archangelus Teneramundanus* ou *Archange de Termonde*, naquit en cette ville vers l'année 1660 et mourut, à Bruges, au commencement du XVIII^e siècle. Il était fils de François Huylenbroucq et de Marie De Pee, et entra, en 1680, dans l'ordre de Saint François, chez les capucins, probablement de Louvain, où son frère aîné Mathias, en religion Albert de Termonde, avait revêtu la bure de Saint-François deux années auparavant. Il eut une part dans la publication de la *Theologie capucino-seraphica* du Père François-Marie de Bruxelles, publié à Gand en 1709 ; *ampliavit*, dit une note manuscrite ajoutée à un exemplaire de la *Bibliotheca belgica* de Foppens, con-

servé à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, *Theologiam capuccino-seraphicam*.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibl. belgica*; notes manuscrites d'un exemplaire de cet ouvrage qui fait partie de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

HUYN VAN GELEEN (*Godefroid*), feldmaréchal autrichien et commandeur de l'ordre teutonique, né à Maestricht vers 1595, et mort dans la même ville le 16 août 1657. Il était fils d'Arnoul, sire de Huyn et d'Amstenraedt, et de Marie de Bockholz. Son père avait servi avec grand zèle le roi Philippe II en qualité de gouverneur de Limbourg et de Maestricht. Il eut le malheur de le perdre de très bonne heure, et fut recueilli par un parent, le commandeur teutonique de Vieux-Jonc, près de Tongres, qui l'éleva avec soin. Par reconnaissance, ou peut-être bien par tradition de famille, le jeune Godefroid prit l'habit de cet ordre militaire, qui, de son temps, jouissait encore d'un certain prestige. L'archiduc Charles d'Autriche, évêque de Breslau et de Brixen, en était le grand maître. Ce fut sous les auspices de ce prince que notre personnage obtint, en 1619, une lieutenance dans le régiment Bronckhorst-infanterie, alors en formation dans la principauté de Liège. Le moment était bien choisi pour un début militaire. La guerre désolait les provinces orientales de l'empire. Godefroid Huyn fit ses premières armes en Bohême. Il passa, immédiatement après la bataille de Prague (novembre ou décembre 1620), au régiment d'Anhalt avec le grade de capitaine. Sa réputation de « raffiné d'honneur », comme on disait dans ce temps-là, était déjà bien établie. L'histoire de son duel avec un officier anglais, pour n'être pas à son avantage, occupa néanmoins toute l'Allemagne. Somme toute, ce duel qui eut lieu en 1621 sur le champ de bataille de Rosshaupten, ne nuisit en rien à son avancement. Après dix ans d'une vie haletante, pleine de succès et pleine aussi de revers, il fut fait colonel par l'électeur de Bavière et reçut presque en même temps des mains du grand maître de son ordre une commanderie. Le célèbre comte de

Tilly aimait Godefroid et se servait volontiers de lui. Après la prise de Magdebourg, il lui confia la défense de l'importante place de Wolfenbüttel. Huyn sut s'y maintenir, et n'en sortit qu'au mois de juillet 1632, à l'appel du général de Pappenheim, qui avait consenti, sur les instances de l'infante Isabelle, appuyées par Gronsveld, Pallant, Camargo et de Linteloo, tous officiers belges au service de l'empereur, à marcher au secours de la ville de Maestricht investie par les Hollandais. Il s'agissait là pour Godefroid Huyn de reconquérir sa ville natale sur les ennemis de la foi de ses pères. Aussi était-il plein d'enthousiasme. Pour son général en chef, c'était tout autre chose. Le comte de Pappenheim ne voyait dans cette expédition qu'une bonne affaire, qu'une occasion de se tirer d'embarras. Les troupes de la Ligue catholique avaient été battues en plusieurs rencontres; elles manquaient d'argent, et l'on pouvait craindre qu'elles ne vinsent à se débander. Or, le gouvernement belge offrait, pour la délivrance de Maestricht, beaucoup plus d'argent qu'il n'en fallait pour satisfaire les gens de Pappenheim. On y courut donc comme à une fête. Le succès ne couronna point l'entreprise. La Hollande aussi avait de bons soldats, habitués à vaincre. Godefroid Huyn plus malheureux encore qu'humilié de cet échec infligé aux armes impériales, rentra en Allemagne pour se heurter partout aux Suédois vainqueurs et aboutir enfin, à Hameln, en juillet 1633, à une défaite des plus sanglantes. Le comte de Mérode avait été tué à cette bataille; Godefroid de Huyn lui succéda comme général de la Ligue catholique. Son premier haut fait en cette nouvelle qualité fut la prise de Hoexter. Mais est-ce bien là un haut fait? N'est-ce point là plutôt un des crimes les plus abominables de cette terrible guerre de Trente ans, dont les annales ruissellent en quelque sorte de sang et d'horreurs? Toute la population de la ville, gens paisibles et industriels, mais luthériens pour la plupart, fut passée au fil de l'épée. On avait été moins cruel à

Magdebourg. Après cela Godefroid, devenu terrible, battit les Suédois à Nischem, les Hessois de Holzapfel à Hervorden, et prit d'assaut les villes de Hamm, Luenen et Bochum. Son parti l'admirait, était fier de lui. Son ordre crut ne pouvoir faire moins que de lui donner une seconde commanderie, celle de Vieux-Jonc, où il avait été élevé. Son bonheur eût été complet s'il n'avait pas été mis peu après, d'abord sous les ordres de Gallas, le moins heureux des feldmaréchaux de l'empire, et ensuite sous ceux de l'archiduc Léopold-Guillaume, grand-maître de son ordre, qui était, comme militaire, encore plus incapable que malheureux. Un moment, en 1639, il se trouva à peu près libre de pouvoir agir à sa guise, et il en profita pour battre en plusieurs rencontres l'ennemi, que la mort du duc Bernard de Saxe avait momentanément jeté dans le trouble et l'indécision.

La récompense de services aussi éclatants ne se fit pas attendre. Il fut fait comte du Saint-Empire romain et feldmaréchal autrichien. Cela ne le mit pas cependant au-dessus des conflits d'autorité dont il avait tant eu à se plaindre. Un jour, n'y tenant plus, il donna sa démission en disant que c'était pour n'avoir pu ni se mesurer avec le duc de Saxe, ni écraser Banner, quand c'était possible, ni enfin se battre en duel avec Piccolomini. C'était en 1642; l'électeur de Cologne l'appela auprès de lui et le mit à la tête de ses troupes avec le titre de gouverneur de la capitale de sa principauté. En 1645, nous le voyons se mettre en campagne avec cinq mille hommes seulement et traverser une partie de l'Allemagne pour rejoindre son célèbre compatriote, Jean de Weert, et Mercy, et se faire battre avec eux à Allerheim. Mercy est tué; Jean de Weert et de Huyn sont faits prisonniers. Si notre personnage, auquel pareille aventure arrivait pour la première fois de sa vie, eut à cette occasion une consolation, ce fut d'avoir à remettre son épée à Turénne. Il fut échangé, et rentra en Belgique rassasié, fatigué, malade et complètement ruiné. Ce dernier point mérite

d'être noté; il prouve que si Huyn permettait le pillage, il laissait le butin tout entier à ses soldats, et que, sous ce rapport, il a été pour son temps une exception. Sa cruauté fit tort à sa bravoure; mais il était, après tout, un honnête homme, pouvant écrire en toute vérité à l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, devenu gouverneur général des Pays-Bas :
 « Monseigneur, pendant les vingt-huit
 « années que j'ai été au service de votre
 « auguste maison, j'ai si peu épargné
 « mon bien et ma vie qu'à cette heure je
 « souffre davantage de mes créanciers
 « que de mes blessures. »

Bientôt les infirmités de l'âge l'accablèrent. Le 22 janvier 1634, dans une autre lettre au même archiduc, qui était, on s'en souvient, son ancien compagnon d'armes et le grand-maître de son ordre, il lui dit : « La goutte me cloue maintenant sur une chaise longue. » Ce fut la goutte aussi qui le tua le 16 août 1557. Il y avait près de quatre ans qu'il n'avait pas quitté son palais de Maestricht.

Ch. Kahlenbeek.

Arch. gén. du roy. de Belgique. — Papiers Roose, vol. XLV et XLVII. — *Theatrum europæum*, III, IV et V. Puffendorf, *Commentarius de rebus suecicis*. Francfort, 1705, p. 152, 274, 275, 286, 367. — E. Wassenberg, *Erneuerter deutscher Florus*. Amsterd., Elsevier, 1647, p. in-8°. p. 55, 58, 261, 274, 319, 321, 577, 578. — *Mess. des sciences hist.* Gand, 1864. — Voir pour les autres sources notre travail intitulé *Godefroid Huyn van Geleen*, p. 9-54.

HUYS (Pierre), artiste que tous les biographes font naître à Anvers et fleurir en 1571. Le musée de Berlin possède un tableau représentant le *Joueur de cornemuse volé* et signé HUYS Fe. 1571. Le musée de Madrid conserve de lui un tableau représentant des *Damnés conduits aux enfers par des démons*, traité dans le style de Jérôme Van Aken, dit Bosch. Ce tableau est de 1570. En Espagne, Huys est cité sous le nom de Pedro. C'est tout ce que nous savons du peintre; mais il est plus connu comme graveur, car on ne saurait douter qu'il soit l'auteur des planches suivantes : *L'Annonciation*, *Jésus-Christ en croix* (le deuxième état de celle-ci porte le nom de l'éditeur : *Hans Liefvrick, ex.*), *Jésus-Christ en Croix*, avec un fond

autre que dans la gravure précédente ; planches pour : *Humanæ salutis monumenta B. Ariæ Montani studio constructa et decantata. Antwerpæ*, 1571. Le même ouvrage renferme des planches de De Bruyn et de Wierick, d'après des dessins de Van der Borcht.

Huys a signé de différentes manières, ce qui a donné lieu à des erreurs et à de doubles emplois. Nous avons adopté l'orthographe du nom placé sous sa gravure *Jésus-Christ en croix*, éditée par Liefrinck. Les iconographes sont unanimes à signaler notre artiste comme un graveur de talent, et les amateurs recherchent ses produits, qui se rencontrent rarement dans les ventes.

Ad. Siret.

HUYSEN (*Hyacinthe VAN*), écrivain ecclésiastique, né en Brabant, mort après 1720, appartenait à l'ordre des Frères-Prêcheurs. Profès du couvent d'Anvers, il en fut plusieurs fois prieur, et se fit une réputation par sa science théologique. Il écrivit en flamand un ouvrage ascétique, dont Quétif, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, nous donne le titre en latin : *Introductio ad vitam mysticam, expressa per victoriam passionum*. Antwerpæ, Petri Goutet, 1710, in-8o, p. 200.

Il existe également de Van Huysen une oraison funèbre en l'honneur de Mgr. Reginald Cools, évêque d'Anvers, prononcée le 14 décembre 1706 dans la cathédrale de cette ville.

Emile Van Arenbergh.

Quétif, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, 803.

HUYSMANS (*Corneille*), peintre, connu sous le nom de Huysmans « de Malines », était originaire d'Anvers. Il fut baptisé dans la cathédrale de cette ville (quartier Sud), le 2 avril 1648. Son père, Henri Huysmans, était architecte, et sa mère se nommait Catherine vander Meyden. Orphelin de bonne heure, il fut mis en apprentissage chez Gaspard De Witte, peintre de paysages. Ses progrès durent être rapides, car lorsqu'il se présenta à Bruxelles, comme élève, chez Jacques d'Arthois, qui tenait le premier rang parmi les maîtres du

paysage, ce dernier lui donna un salaire de 7 sols par jour pour faire des études d'après nature, qu'il utilisait pour ses tableaux. Il resta deux ans dans cette situation, dessinant le jour et s'exerçant le soir à peindre à la lumière. Durant un voyage qu'il fit sur les bords de la Meuse ou à Bruxelles, il rencontra le peintre Van der Meulen, qui avait trouvé la fortune et le renom en s'expatriant, et qui voulut le décider à se fixer à Paris, avec promesse d'une pension considérable. Huysmans, peu familiarisé avec la langue française, ne put se résoudre à quitter nos provinces, et s'établit à Malines, où il épousa, en 1682, Anne-Marie Scheppers. En 1688, il reçut la maîtrise. Il faut croire toutefois que la ville d'Anvers offrait plus de ressources à son talent, car, en 1702, après quelques démêlés avec la jurande de Malines, il retourna dans sa ville natale, où nous le trouvons admis comme franc-maître de la corporation de Saint-Luc, en 1706.

De nombreux tableaux d'histoire ou d'architecture sont ornés de fonds peints par Huysmans, et pourtant, en mourant, il légua à sa fille unique une véritable galerie de toiles qu'il avait exécutées et qui n'avaient pas trouvé d'amateurs.

En 1716, âgé, par conséquent, de 68 ans, Huysmans se décida à retourner à Malines, ville pour laquelle il semble avoir eu une prédilection particulière. Ce fut là qu'il mourut, le 1er juin 1727; il reçut la sépulture dans l'église de Saint-Jean, sous la pierre tombale de la famille de Lange. Foppens composa son épitaphe.

Le portrait de Huysmans, gravé par Etienne Ficquet, figure dans la *Vie des peintres* de Descamps. Le Louvre possède quatre tableaux excellents du maître. On y constate qu'il était bon dessinateur de figures et d'animaux. Les œuvres de Huysmans brillent par leur vigueur de coloris et par une largeur d'exécution comparable à celle des meilleurs artistes italiens. Il a gravé et travaillé en collaboration avec Biset, G. Coques, Van Minderhout, J. van Regemoorter, H. Goovaerts et Balth. vanden Bossche. Un de ses fils, Pierre-Balthazar, né à

Malines en 1684, et mort à Anvers en 1706, fut peintre et élève de P. van Bloemen. On cite parmi les disciples de Corneille, Aug.-C. Ridet et J.-E. Turner. Ses plus belles pages sont à Malines, à l'église de Notre-Dame et au couvent des Sœurs-Noires. E. Baes.

HUYSMANS (Guillaume), littérateur et professeur, né vers le milieu du XVII^e siècle, à Lierre, ville du marquisat d'Anvers (d'où il prit quelquefois le surnom d'*Antverpiensis*), décédé en Italie en l'année 1613, était fils de Henri Huysmans ou Huysman. Après avoir terminé ses humanités, probablement dans sa ville natale, il fut envoyé à l'université naissante de Douai pour y faire son cours de philosophie ou des arts, comme on disait à cette époque, et étudier le droit canonique et civil. Il prit, à la fin de ses études, le grade de licencié en l'un et l'autre droit, *utriusque juris*. Il se rendit ensuite en Italie, où il fit un séjour de six années, pendant lesquelles il donna d'abord, à Milan, dans le palais archiépiscopal de Saint-Charles Borromée, un cours public de langue latine; il entreprit plus tard l'éducation privée du petit-fils du vice-roi de Sicile. Il se fit si bien estimer en Italie par sa profonde connaissance des langues anciennes, que les proviseurs du collège de Busleiden ou des Trois-Langues l'appelèrent, en 1586, à Louvain, pour y occuper la chaire de latin, devenue et restée vacante par la mort de Cornelius Valerius, depuis le 11 août 1578. Des influences puissantes agirent auprès de l'université et de son recteur magnifique pour obtenir cette nomination; Christophe d'Assonleville, membre du grand conseil auprès du gouvernement des Pays-Bas espagnols, et Jean-François Bonomi, évêque de Verceil et nonce apostolique dans les Pays-Bas catholiques et les pays rhénans, lui donnèrent des lettres de recommandation pour les autorités académiques de Louvain (1). A son arrivée à Louvain,

Huysmans s'installa au collège des Trois-Langues, totalement désert à cette époque, au point même qu'on n'y trouvait plus aucun meuble de classe. En parlant de ce collège, le *Rapport* de 1589, que nous indiquons ci-dessous, dit : *In suo pleno statu fuit anno 1578; ex quo subito per subinductam hospitatio-nem militum defecit, sic ut neque presi-dens, neque bursarius ex illo tempore in illo permanserit, et collegium sic male tractatum fuerit, ut in schola seu audito-rio ne scamnum quidem aut pulpitum re-lictum sit et magna pars ædificii prolapsa sit et maneat; nec unde restituitur ad ma-num est propter defectum solutionis dicto-rum reddituum et desertam culturam dictæ villæ. In præsentî in eo habitat, et suo sumptu familiam alit Guilielmus Huys-mannus, linguae latinæ professor*. Nous avons tenu à transcrire ici ce passage du *Rapport*, parce qu'il jette une vive lumière sur le séjour de Huysmans à Louvain. Les biographes de celui-ci (Valère André, Paquet, F. Nève, etc.) ne sont pas parvenus à établir en quelle qualité Huysmans put être installé dans un collège sans président, totalement ruiné par l'occupation des soldats espagnols, en 1578, et qui ne fut relevé ou réorganisé qu'en 1606. Huysmans y demeura donc comme simple particulier; il y hébergeait, à ses risques et périls, quelques étudiants qui suivaient sans doute ses leçons et celles de ses deux collègues, Guillaume Fabius, professeur de grec, et Pierre Smenga, professeur d'hébreu. « Guillaume Huys-mans, dit M. Félix Nève, était doué « d'un talent remarquable pour la pa- « role; Valère André lui fait honneur « d'une diction facile et coulante, non « châtiée à l'excès, mais élégante, pure « et harmonieuse (*Collegii trilinguis « eordia*, p. 59). Cependant, il ne put « obtenir à Louvain de grands succès au « milieu de l'inquiétude et de l'agita- « tion des esprits. L'esprit sombre des « événements décida Huysmans à quit- « ter Louvain, probablement dans les « années 1590 ou 1591, et à prendre la « direction du collège de Dinant. Plus « tard, il se retira en Italie, et c'est

(1) Ces lettres ont été publiées par notre collègue M. Félix Nève dans l'*Annuaire de l'Univ. de Louvain*, 1848, p. 220-222.

« dans cette seconde patrie qu'il mourut en 1613. » (*Relations de Suffridus Petri et d'autres savants du XVII^e siècle avec l'Université de Louvain*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique*, 1848, p. 224). Pendant ce second séjour de Huysmans en Italie, il s'y lia d'amitié avec Erycius Puteanus, qui enseignait la rhétorique dans ce pays, et qui fut le second de ses successeurs à Louvain, en 1606.

On a de Huysmans :

Narrationes rerum indicarum ex litteris patrum Societatis Ieso desumptæ, ac ex Italico sermone in Latinum tractatæ. Lovanii, Joannes Masius, 1589, vol. in-8^o de 141 pages. Cette version, qui est dédiée au Père recteur, aux professeurs de théologie et aux étudiants du collège de la Compagnie à Louvain, renferme des lettres : *a.* du P. Martinez, de Goa, du 9 décembre 1586; *b.* du P. Alexandre Valignani, de Cochîn (*Cocinum*), du 14 janvier 1588; *c.* du P. Antoine Dalmeida, de Ciquion, en Chine, le 10 février 1586; *d.* du P. Louis Froes, du Japon, le 15 octobre 1586; enfin, *e.* du P. Pierre Gomez, recteur du collège du royaume de Bungo, d'Usuqua, du 2 octobre 1586.

E.-H.-J. Reusens.

Valerius Andreas, *Collegii trilinguis exordia*, p. 59. — Paquot, *Mém.*, éd. in-fol., III, p. 608. — F. Nève, *Relations de Suffridus Petri*, notice citée ci-dessus, p. 218-224. — F. Nève, *Mémoire sur le coll. des Trois-Langues*, p. 462-466. — De Ram, *Rapport sur la situation financ. et admin. des établis. académ. de Louvain en 1589*, dans les *Analectes pour servir à l'hist. ecclési. de la Belgique*, I (1864), p. 497-498.

HUYSMANS (*Jacques*), sans doute de la même famille que les paysagistes anversoises Corneille et Jean-Baptiste Huysmans, naquit en 1656, à Anvers, et fut, dit-on, placé dans l'atelier d'un certain Gilles Backereel, sous la direction duquel il fit des progrès rapides dans la peinture d'histoire et de portrait. Son maître était probablement le fils de Gilles Backereel, qui, né en 1572, évidemment devait être trop âgé, s'il vivait encore à cette époque, pour pouvoir donner des leçons à l'artiste dont nous nous occupons. Le talent de

Jacques nous est attesté par Immerzeel, mais mieux encore par les portraits qu'il a laissés à Londres, où il jouit d'une grande vogue, sous le règne de Charles II, malgré l'estime que l'on professait alors pour les œuvres de Lely, le successeur d'Antoine Van Dyck. Un de ses portraits de jeune femme, placé au château de Windsor, mérita d'être comparé aux meilleurs ouvrages de ce peintre de cour. On cite parmi ses tableaux connus le portrait de lady Byron et celui du littérateur Isaac Walton. Il avait été reçu comme étranger dans la gilde de Bruxelles, en 1691, et admis à la franc-maîtrise en 1692-1693, et ce fut sans doute peu après qu'il se décida à tenter la fortune à Londres, où il mourut dans la force de l'âge, en 1699, victime peut-être d'une de ces épidémies si communes alors dans la grande cité anglaise.

E. Baes.

HUYSMANS (*Jean-Baptiste*), fils de Henri Huysmans, architecte, fut sans doute poussé par la vocation de son frère Corneille dans la voie artistique, car il suivit le même genre que ce dernier, dont il fut l'élève après avoir appris les éléments de l'art chez Van Minderhout; il était plus jeune de six ans que Corneille, ayant été baptisé à Anvers, le 7 octobre 1654. Inscrit comme élève en 1674-1675 sur les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc, et devenu franc-maître en 1676-1677, il s'adonna à la restauration des vieux tableaux, ce qui semble prouver que l'on ne protégea pas mieux son incontestable talent que celui de son frère. Tous deux, il est vrai, vivaient à une époque désastreuse pour les arts, tout au moins dans nos provinces éprouvées par les armées et la domination étrangères. De nos jours, on lui a rendu justice; son tableau au musée de Bruxelles, daté de 1697, et vendu à Paris, en 1862, le double de la valeur de ceux de Corneille, démontre qu'il le cédait peu à celui-ci pour la facilité et la largeur de l'exécution : peut-être même lui est-il supérieur pour les ciels et les animaux.

E. Baes.

HUYSMANS (*Michel*), paysagiste, né à Malines en 1637, et mort à Anvers en 1707, semble avoir résidé longtemps en Angleterre, à peu près à la même époque que son homonyme Jacques, et y avoir peint des paysages avec bâtiments sur un grand style. Un autre Michel Huysmans le Vieux est inscrit dans les *Liggeren* anversoises, en 1535, comme élève de Jean van Hemessem.

E. Bacs.

HYCKMAN (*Dom Robert*), religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Hubert, dans les Ardennes, naquit à Bruxelles le 13 novembre 1720, et mourut dans son abbaye, le 7 juillet 1787. Il cultiva avec un égal succès la théologie, la physique et la médecine. Il obtint la licence dans cette dernière faculté, à l'université de Louvain, en 1760, et devint un praticien aussi habile que désintéressé. Il a énormément écrit. Ses œuvres formeraient toute une bibliothèque embrassant la morale, la métaphysique, l'agronomie, la politique, et surtout la médecine. Mais tout est resté en manuscrit. Et c'est regrettable, car il doit y avoir là des trésors de science. Seulement, l'auteur ne s'est pas donné le temps de mûrir ni de polir ses ouvrages. Il écrivait trop et trop vite. Vivant dans la retraite, sans cesse en dialogue avec lui-même, il sentait le besoin de jeter sur le papier ses idées à mesure qu'elles se présentaient à son esprit et qu'elles coulaient de sa plume. Sa facilité prodigieuse fut le piège où il se laissa prendre, sans se rendre compte de la différence qu'il y a entre une production littéraire qui jaillit toute brûlante de l'âme émue et une production scientifique, fruit d'une lente élaboration. Il réussit, néanmoins, dans plusieurs concours à l'Académie de Bruxelles et à celle de Munich, dont il était membre honoraire.

Ce qu'il a de plus approfondi, c'est le phénomène de l'électricité. Dom Robert avait le pressentiment de la loi d'harmonie universelle dont de grands esprits ont cherché et chercheront peut-être longtemps la formule, mais qui ne se trouvera que dans l'analogie des sub-

stances. Ce fluide électrique agissant sur les corps lui semblait devoir agir aussi sur l'âme. Il travaillait à découvrir une analogie harmonique entre le mode d'action des êtres purement spirituels et celui des êtres matériels animés d'un principe actif. Il croyait à cette analogie de tous les êtres de l'univers. Il s'appliqua, dans deux mémoires, à établir ce mécanisme universel pour tous les êtres de la nature. Ces deux mémoires répondaient à deux questions proposées par l'académie de Munich sur le mécanisme du tonnerre et des orages, sur les moyens de les détourner et de s'en garantir. Il prit les choses de haut, et remporta deux fois la palme. Pour développer son système, il entreprit un ouvrage complet sous ce titre : *Dissertation sur le mécanisme électrique universel de la nature relativement à la physique, à la métaphysique, à la politique et à la morale*, dont il publia le prospectus en 1775. Entre cette date et la mort de l'auteur, douze ans se sont écoulés. Comment se fait-il que l'ouvrage n'ait pas vu le jour?

Ferd. Loise.

Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Seede-hère, *Biographie liégeoise*.

HYE (*Jacques*), poète flamand, né à Gand le 14 mai 1667, décédé le 29 mai 1749, fut un de ceux qui travaillèrent à rétablir et à relever à Gand, au commencement du XVIII^e siècle, l'ancienne Chambre de rhétorique *les Fontainistes*.

À partir du moment où la Flandre perdit son autonomie pour passer sous la domination de souverains étrangers, les Chambres de rhétorique ne furent plus encouragées; on leur défendit même les représentations théâtrales. Un placard d'Albert et Isabelle, de 1597, à ce sujet, reçut son application sévère jusqu'à la fin du siècle suivant. Les choses changèrent au commencement du XVIII^e siècle; c'est alors qu'on vit renaître les Chambres de rhétorique et les sociétés dramatiques. *La Fontaine* fut rétablie en 1701 et eut pour premier doyen ou prince Jacques Hoylant. J. Hye, un des membres les plus actifs de *la Fontaine*,

prit plusieurs fois part aux concours de la Chambre; ses poésies sont en grande partie contenues dans un volume intitulé : *Rymdichten, Jubilœen, Solemniteiten, Lofdichte van voornamen personen, Triomphen, Kluchtspeelkens, Liedekens, byeen vergaderd door J. Hye*. Ce volume, qui se trouve aujourd'hui aux archives communales de Gand, provient de l'archiviste Hye-Schoutheer, à la vente duquel il fut acheté en 1833.

Il existe un poème d'un Pierre Hye, imprimé chez P.-Fr. De Goesin et fils, 1749, intitulé : *Lofdicht ende jubelcrans... St Jacobus Hye ende syne huysvrouwe Jof.-Marie Lefeber, op het vereffen van het vyftigste jaer huns huwelyck binnen Gendt, MDCCXLIX*.

Emile Varenbergh.

Blommaert, *De nederduitsche schrijvers van Gent. — Biographie gantoise*.

HYNDERICK (chevalier *Pierre-Jean-Antoine*), magistrat, administrateur, naquit à Ypres, le 18 août 1755. Il était fils et petit-fils de magistrats distingués. Son père, échevin de la châtellenie d'Ypres, lui fit donner une éducation complète. Dèsses humanités se révélèrent en lui les grands dons de l'intelligence : une mémoire sûre, un jugement solide, une conception facile et pénétrante. Il s'était promis d'être un jour, comme son aïeul, conseiller pensionnaire, et il tint parole. Ses études de droit à l'ancienne université de Louvain lui valurent la réputation d'un travailleur opiniâtre, accumulant les thèses et les dissertations pour conquérir de haute lutte le diplôme de licencié en droit. Il revint dans sa ville natale exercer dignement la profession d'avocat. Bientôt il eut à déployer son activité et son zèle dans la carrière administrative : il devint échevin de la salle et châtellenie d'Ypres.

Quand Joseph II, le souverain réformateur, voulant, par une heureuse innovation, séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif, institua des tribunaux de première instance, Hynderick, bien jeune encore, fut appelé par l'empereur, à remplir les fonctions de conseiller au tribunal d'Ypres. Mais

les communes belges, jalouses de conserver leurs antiques privilèges, s'étant levées en masse pour réclamer le rétablissement de l'ancienne magistrature, Joseph II se vit contraint de céder à cet esprit de conservatisme à outrance.

Hynderick avait déjà rendu trop de services à ses concitoyens pour rester longtemps à l'écart des fonctions publiques. Il fut nommé par le grand conseil de la commune (*grootgemeente*) conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres. C'était la position qu'il avait rêvée dans sa jeunesse comme le dernier terme de sa modeste et noble ambition : l'héritage de son aïeul, dont il devait dépasser les mérites en s'efforçant de les égaler.

Au moment où éclata la Révolution brabançonne, il ne se laissa pas distraire de ses travaux par la fièvre d'agitation publique qui ébranlait les faibles têtes et les cœurs pusillanimes. Appelé par ses fonctions au rôle d'*actuaris* ou secrétaire des Etats de la West-Flandre assemblés à Ypres, alors capitale de cette province, il trouva une nouvelle occasion d'exercer ses talents. Ici, toutefois, c'est l'homme de conseil qui est surtout en scène. Voici maintenant l'homme d'action.

On sait combien la ville d'Ypres fut éprouvée dans la tourmente révolutionnaire qui fit tomber la Belgique aux mains de la France. En 1792, les républicains, après un premier siège, s'étaient emparés de la ville. Abandonnée par eux en 1793, elle eut à soutenir un second siège qui menaça de ruine ses principaux monuments.

Hynderick rendit alors à sa ville natale des services que l'histoire ne peut oublier. Il y fut remarquable par l'énergie du caractère et l'héroïsme du courage. A l'hôtel de ville, où il s'était installé, comme au premier poste du péril, il prenait, un matin, quelque repos, quand il entend la chute d'une bombe sur le toit de l'édifice. Il se lève à ce bruit, et, à peine debout, il voit le projectile tomber sur le lit qu'il venait de quitter. Sa vie plus d'une fois fut ainsi menacée. La ville capitula le

29 prairial an II (19 juin 1794). Hynderick fut chargé avec Meynne de régler les clauses de la capitulation. Ils se rendirent au quartier général de l'armée française, à Vlamertinghe, où le général Moreau les reçut avec des égards qu'on n'était guère en droit d'attendre des républicains d'alors. Les conditions obtenues furent très favorables, et les négociateurs firent une impression profonde sur les généraux français, l'un par son éloquence, l'autre par l'énergie de ses revendications. Hynderick ne ressemblait guère à un vaincu en présence des vainqueurs.

La Belgique conquise dut se soumettre à la nouvelle organisation municipale et judiciaire. Les anciens magistrats furent supprimés. Le chevalier Hynderick fut le dernier conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres. La Révolution française se chargeait de donner raison à la clairvoyance de Joseph II, qui n'avait qu'un tort, celui de n'avoir pu faire triompher ses principales réformes par la persuasion, faute de pouvoir les imposer par la force.

Le nouveau conseil municipal était composé d'hommes sans connaissances administratives. Ils se virent contraints de s'adjoindre des magistrats éclairés et rompus aux affaires. Hynderick, on le comprend, fut du nombre. Il accepta malgré lui ; il y allait de sa fortune et de sa vie. C'est à la fermeté qu'il déploya dans ce moment critique que la ville d'Ypres est redevable de la conservation du précieux dépôt de ses archives. La municipalité ne se souciait pas de ces monuments du passé : elle eût préféré, pour la gloire des hommes nouveaux, que l'humanité datât de la Révolution française. Un membre avait même proposé la démolition des Halles, sous prétexte qu'elles occupaient trop de place. Plusieurs chartes avaient déjà été vendues aux relieurs et aux épiciers. Le Recueil des anciens privilèges de la ville avait eu le même sort. C'est grâce aux recherches d'un archiviste dévoué, M. Lambin, que ce livre fut retrouvé plus tard chez un épicier.

Hynderick, voulant à tout prix pré-

server ces documents, se rendit plusieurs semaines, durant la nuit, à l'hôtel de ville, et parvint à transporter à son domicile les pièces les plus importantes des archives yproises. L'ordre rétabli et la paix assurée, il restitua ce dépôt sauvé aux périls de ses jours.

Après tant de travaux, il pouvait se croire désormais rendu à la vie privée. Mais, loin d'avoir achevé sa tâche, il n'avait pas encore atteint le milieu de sa carrière. La justice de paix, instituée en 1797, eut pour premier représentant Hynderick. Pendant onze années, il remplit cette charge avec autant d'intégrité que de zèle. En 1808, quand le tribunal de première instance fut établi à Ypres, Hynderick fut nommé président pour suppléer Vandermeersch, appelé à siéger au Corps législatif. En 1813, Vandermeersch étant rentré en fonctions, Hynderick quitta le fauteuil présidentiel pour celui de juge, qui lui fut offert. Mais, pendant dix ans que dura la maladie du titulaire, il reprit de nouveau la présidence, qui devint effective en 1828. Il ne se retira, en 1832, que lorsqu'il lui fut notifié qu'il était admis à faire valoir ses droits à la pension, selon le terme consacré. Il venait d'entrer dans sa soixante-dix-huitième année, mais il conservait le plein usage de ses facultés. Aucune récompense honorifique ne vint couronner une vie consacrée tout entière au service de son pays. On voulut réparer cette ingratitude ; mais le vieux magistrat répondit qu'il n'avait jamais ambitionné que l'estime de ses concitoyens. M. l'avocat Van Daele a rendu un juste et éclatant hommage à Hynderick par ces paroles prononcées sur sa tombe : « Il présida le tribunal avec « cette sagacité, cette impartialité, ce « tact judiciaire, cette lucidité de principes, cette clarté dans les jugements « qui rendront ses arrêts longtemps cé- « lèbres et en font de véritables monuments de jurisprudence. »

Hynderick ne se borna pas à ces fonctions, qui auraient déjà suffi à remplir deux existences : il siégea encore, durant plusieurs sessions, au conseil général du département de la Lys, et présida

trente-six ans la commission administrative des hospices civils de la ville d'Ypres. Il travailla beaucoup au soulagement et à l'amélioration de la classe indigente. Sa piété aussi solide que sa science lui faisait un devoir de tendre aux malheureux une main secourable. C'était l'ami éclairé du pauvre. Réorganiser et agrandir l'hôpital, fonder de nouveaux hospices et en ménager les ressources pour faire face à tous les besoins, ce fut la grande préoccupation des derniers temps de sa vie. Vivant en patriarche au sein d'une famille dont il était vénéré, il eut la douleur de survivre à trois générations de ses descendants. Il mourut le 28 décembre 1842.

Le chevalier héréditaire messire Hinderick eut une carrière trop active pour avoir eu le temps de publier quelque œuvre de longue haleine sur la jurispru-

dence ou l'histoire; mais il a laissé la collection la plus complète des *Acta* de la West-Flandre, un certain nombre de mémoires manuscrits sur des questions de droit coutumier et de nombreuses notes sur l'ancienne coutume d'Ypres, comparée à des coutumes d'autres villes. Quelques-unes de ces notes ont été publiées, mais on n'en connaît plus aucun exemplaire.

Son plus bel ouvrage est d'avoir, par les entretiens du soir de sa vie, éveillé dans l'esprit de son petit-fils la pensée d'élever à la gloire de son pays ce monument qui s'appelle les *Ypriana*.

Ferd. Loise.

Discours de Van Daele et de Castricque avec la notice biographique de M. Alphonse Vandenbergheboom. — *Annales de la Société historique d'Ypres*, t. I^{er}, p. 628; t. III, p. 236, 317 et 319.

HYPERIUS. Voir GHEERAERDTS.

ADDENDA

HENRI (DE LUXEMBOURG), duc de Bavière, comte de Luxembourg, mort en 1025.

Ce personnage, qui joua un rôle considérable pendant les premières années du x^e siècle, était fils du comte Sigefroi, le fondateur du château de Luxembourg et le chef de la famille de ce nom, et de sa femme Hadewide; on lui donne quelquefois le nom d'Hezelon ou d'Hezelin. Du vivant de son père, dès l'année 993, il exerçait déjà l'autorité comtale dans le *pagus* ou comté d'Ardenne, et, dès 996, il était l'avoué du riche monastère de Saint-Maximin, près de Trèves. On continue d'ordinaire la lignée des comtes de Luxembourg sans parler de lui, en plaçant après Sigefroi un fils de celui-ci, portant le même nom et qui mourut jeune et sans laisser d'enfants; puis Frédéric, autre fils de Sigefroi I^{er}, qui continua la lignée; mais

le véritable chef de cette dernière fut notre Henri, ainsi que le démontrent les événements dont je vais parler.

L'empereur Othon III, étant mort, eut pour successeur le duc de Bavière Henri (le roi, ensuite empereur Henri II), qui avait épousé une fille de Sigefroi de Luxembourg, appelée Cunégonde. Cette alliance aurait dû lui assurer l'appui des parents de cette dame; elle n'eut pour résultat que d'exalter leur fierté, et ils ne tardèrent pas à se révolter, sous prétexte que le monarque employait la dot de leur sœur à enrichir des églises, notamment celle de Ramberg, dont il fit une cathédrale.

Dans une assemblée qui se tint à Ratibonne, le 21 mars 1004, le roi créa le comte Henri, son beau-frère, duc de Bavière, et lui remit solennellement la bannière ou lance avec drapeau (*hasta signifera*), insigne de sa dignité. Mais

bientôt toute la famille du duc entra dans une conspiration à laquelle prirent part surtout ses frères : Adalbéron, qui usurpa l'archevêché de Trèves ; Thiéri, qui s'empara par violence de l'évêché de Metz, et Frédéric, qui resta comte.

Adalbéron était chapelain de l'archevêque de Trèves Ludolphe et prévôt de l'église Saint-Paulin, de cette ville ; aussi audacieux qu'il était riche et puissant, possesseur des châteaux de Saarburch, de Berncastel et de *Rutiche*, confiant d'ailleurs dans l'influence de sa sœur, il se fit recevoir comme archevêque, força la chevalerie du diocèse à lui jurer fidélité, occupa le château ou palais situé dans la ville de Trèves (*quod situm est in urbe*), et munit de tours le pont de la Moselle, afin d'être maître du passage et de la navigation de la rivière. Mais le roi se refusa à reconnaître l'usurpateur et lui opposa Mégingaud, camérier de l'archevêque de Mayence. Il alla ensuite assiéger dans le palais de Trèves Henri, qu'il avait déclaré déchu de sa dignité ducale, et Adalbéron. Il les tint bloqués pendant seize semaines, jusqu'au 1^{er} septembre 1008, mais sans succès. Un jour, les assiégés s'emparèrent d'un troupeau de bœufs et de brebis que l'on amenait à l'armée royale ; poursuivis avec ardeur, ils ne purent empêcher les ennemis de pénétrer à leur suite jusque dans la forteresse. Là on ferma les portes, et les assaillants, accablés de pierres lancées de tous côtés, furent tués ou pris. Le roi fit alors construire des machines au moyen de matériaux enlevés aux maisons de la ville, mais les assiégés, dans une sortie, réussirent à les brûler. Henri II, voyant ses efforts inutiles, partit après avoir fait abattre le pont de la Moselle. Son expédition fut très funeste à la contrée, où les villes et les monastères se virent abandonnés par leurs habitants, les villages brûlés, les populations décimées et dispersées, les vignes et les arbres arrachés. La famine, la peste y aggravèrent encore les suites de la guerre.

Selon quelques auteurs, le roi aurait forcé Adalbéron à se rendre à discrétion ; mais, aussitôt après son départ, les

partisans de ce prélat l'auraient fait rentrer dans la ville. D'autres disent, avec plus d'apparence de vérité, que Mégingaud, son compétiteur, dut se retirer à Coblenz (*in castello Confluentia*), où il mourut quelques années après, le 24 décembre 1015. La grande majorité de la vassalité tréviriennne resta attachée à Adalbéron. Celui-ci et les siens montrèrent d'ailleurs si peu de respect pour l'autorité du souverain, qu'en l'année 1011 ils assaillirent presque en sa présence plusieurs de ses vassaux les plus dévoués, et entre autres l'évêque de Verdun, Haimon, et Thiéri, qui gouvernait avec le titre de duc une partie de la Lotharingie, ce que l'on appelait la Mosellane et devint depuis la Lorraine. Ce guet-apens eut lieu, selon le chroniqueur Thietmar, à *Adra* (Odernheim, entre Oppenheim et Alzey?). Haimon fut tué, le duc Thiéri blessé et pris, et leur suite massacrée ou dispersée. Le duc ne fut relâché qu'après une détention de quelque durée et à condition de donner des otages. C'étaient le duc Henri et, selon Sigebert de Gembloux, son frère Thiéri, évêque de Metz, qui avaient accompli cet acte de violence.

L'évêque Thiéri n'avait pas causé moins d'embarras à son royal beau-frère que l'archevêque Adalbéron. Le duc Thiéri l'avait choisi pour servir de tuteur à son fils Adalbéron, qu'après la mort d'Adalbéron II, évêque de Metz, en 1004, il avait fait monter, quoique étant encore très jeune, sur le siège épiscopal de cette ville. Au lieu de se conduire en tuteur fidèle, Thiéri de Luxembourg jugea que ce siège lui convenait aussi bien qu'à son pupille. Il le chassa de Metz et s'empara de l'évêché, dont il resta en possession, son compétiteur étant mort peu de temps après. Metz fut également assiégé par le roi, mais tout aussi inutilement, au mois d'août 1012 ; les environs de cette ville furent cruellement ravagés et plus de 800 serfs de la seule église de Saint-Etienne prirent la fuite, afin d'échapper à la mort ou à la misère. A la Saint-Martin suivante, les rebelles furent cités à comparaître de-

vant une assemblée tenue à Coblenz, où ils envoyèrent des députés pour obtenir la paix. Le roi refusa de la leur accorder; toutefois, cédant aux vœux de ses vassaux, il ajourna sa décision jusqu'à une nouvelle réunion qui eut lieu à Mayence; là, les princes mécontents ne comparurent pas davantage, mais ils obéirent à d'autres ordres de Henri II, et le pays, comme le disent les annales de Quedlinbourg, jouit alors d'une demi-paix.

Lorsque l'archevêque Mégingaud mourut, Henri II refusa de reconnaître Adalbéron pour son successeur : « Je dois » t'opposer, lui dit-il, un homme capable » de te résister », et il désigna un prêtre éminent, né sur les bords de la Lys et qui avait été élevé à Ratisbonne. Le nouveau prélat, nommé Poppon, déploya en effet de grandes qualités. Adalbéron se voyant dans l'impossibilité de continuer la lutte, livra les villes et les châteaux qu'il occupait encore et se retira dans l'abbaye de Saint-Paulin. Grâce aux bons offices de l'archevêque de Cologne Héribert, l'évêque de Metz Thierri et le duc Henri se reconcilièrent avec l'empereur à Aix-la-Chapelle, au mois d'avril 1017; Henri fut remis en possession de la Bavière à la fin de cette année, huit ans et huit mois après en avoir été dépouillé.

Ses dernières années furent plus paisibles, et on le voit figurer, en 1023, dans deux diplômes impériaux accordés à des monastères dont il était l'avoué : Echternach (le 18 juin) et Saint-Maximin (le 30 novembre). La charte qui fut concédée en cette occasion à la seconde de ces abbayes contient une stipulation de la plus haute importance. On y exempte l'abbé et les religieux du service militaire, c'est-à-dire de fournir un contingent à l'armée, mais en les dépouillant d'un tiers de leurs possessions : 6,656 manses (soit un peu moins de 80,000 bonniers), que l'empereur Henri II distribua à trois grands seigneurs, ceux-ci, ajoute-t-il, ne tenant jusqu'alors rien de lui en fief. Ces trois grands seigneurs : notre duc Henri, le comte Othon, le comte palatin, assignèrent à leur tour à leurs vassaux la ma-

jeure partie de cette fortune territoriale et accrurent de la sorte, dans d'énormes proportions, leur influence dans la contrée qui s'étend de la Meuse au Rhin.

On connaît peu de chose de l'administration du duc Henri en Bavière, où il ne séjourna d'ailleurs que rarement et pour peu de temps, et d'où il resta éloigné depuis 1008 jusqu'en 1017. Il y fit reconstruire l'église d'Osterhofen, près de Passau, qui avait été brûlée par les Hongrois et où il voulut être enterré. Il avait épousé une dame Adélaïde, qui appartenait, paraît-il, à la famille de Lorraine, et parfois on lui attribue, mais à tort, un fils nommé Henri. Il mourut en 1025, sans laisser de postérité; ses biens passèrent à son frère Frédéric.

Alphonse Wauters.

Schötter, *Kritische Erörterungen über die frühere Geschichte des Grafschaft Luxemburg.* — Bertholet, *Histoire du Luxembourg.* — Dithmar. — Adelbold. — *Gesta Trevirorum.* — *Annales Halberstadenses*, etc.

HENRI (DE LUXEMBOURG) le Jeune, duc de Bavière, comte de Luxembourg, mort en 1046.

L'aîné des enfants de Frédéric, comte de Luxembourg, s'appelait Henri comme son oncle. Il fut comte et avoué des abbayes de Saint-Maximin et d'Echternach. Il eut quelques discussions avec les religieux de ce dernier monastère, parce qu'il restait en possession du manoir contigu, c'est-à-dire, sans doute, du domaine qui devint une ville. Le roi Henri III déclara, le 26 janvier 1041, que le manoir d'Echternach devait être restitué à l'abbaye, sauf que le comte Henri le garderait jusqu'à sa mort et le tiendrait en fief du monarque. Cette clause ne fut pas observée et la famille princière de Luxembourg continua à détenir Echternach, où elle fonda une ville franche ou bourgeoisie, au XIII^e siècle.

En 1042, le roi donna au comte Henri le duché de Bavière, que ce seigneur ne conserva pas longtemps, car il mourut en 1046, pendant une expédition en Italie, dans l'Apulie ou Pouille. Comme il ne laissa pas de postérité, le duché fut assigné à d'autres princes, et

les biens propres de Henri passèrent à son frère Gilbert ou Giselbert, comte de Luxembourg. Henri fut enterré dans l'église de l'abbaye de St-Maximin. C'est lui qui, dans un diplôme impérial de l'an 1056 relatif à ce monastère, figure sous le titre de *dux junior*, le jeune duc, par opposition à son oncle, qualifié de *dux senior* ou vieux duc.

Alphonse Wauters.

HENRI, comte de Luxembourg, cité en cette qualité dans la charte de privilèges accordée en 1066 à la ville de Huy. Comme on ne possède pas le texte original de la charte, mais seulement des extraits reproduits par le chroniqueur Gilles d'Orval, il est possible qu'il y ait ici erreur dans le prénom, et que Henri doive être remplacé par Gilbert ou Conrad. La personnalité de Henri n'est donc pas établie d'une manière irréfutable.

Alphonse Wauters.

HENRI (DE LUXEMBOURG), comte en l'an 1095. Il fut l'un des fils du comte de Luxembourg Conrad Ier, avoué de l'abbaye d'Echternach et très probablement le principal héritier et le successeur de son père. Trompé par les conseils d'un nommé Bertran, il prétendit exercer à Echternach la sous-avouerie, c'est-à-dire y constituer un sous-avoué. Les moines s'étant plaints au comte palatin Henri, qui gouvernait la Lotharingie au nom du roi Henri IV, alors en Italie, il fut décidé que Henri, en qualité d'avoué de l'abbaye, ne pouvait constituer à Echternach de sous-avoué. On ne rencontre pas dans l'histoire d'autre trace du comte Henri, qui mourut vers cette époque, laissant ses biens et ses droits à son frère, le comte Guillaume.

Alphonse Wauters.

HENRI II, comte de Luxembourg et de La Roche et marquis d'Arlon, né probablement vers 1217, mort en 1281.

Ce prince, que l'on surnomme parfois le Blond, d'après la couleur de ses cheveux, ou le Grand, parce que son règne dans le Luxembourg fut long et mémorable, était le fils aîné de Waleran, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, et de sa seconde femme, Ermesinde, comtesse

de Luxembourg et de La Roche. Tandis que ses frères du premier lit continuaient la lignée de Limbourg, qui s'éteignit vers la fin du XIII^e siècle, il commença celle de Luxembourg-Limbourg, dont le dernier membre fut l'empereur Sigismond, mort en 1437. On possède beaucoup de documents émanés de lui ou s'occupant de lui, mais les chroniques fournissent peu de renseignements sur ses actions et son caractère.

Le comte Henri était fiancé depuis longtemps à Marguerite, fille de Henri II, comte de Bar, et de Philippine de Dreux, lorsque son mariage se conclut le 4 juin 1240; les jeunes époux n'ayant plus de père, la comtesse Philippine donna à sa fille le château et la châtellenie de Ligny, à condition de les tenir en fief, elle et ses héritiers, du comté de Bar, et Ermesinde, de son côté, assigna à sa belle-fille, pour son douaire, Arlon et ses dépendances, jusqu'à concurrence de 700 livres de revenu annuel. Henri de Luxembourg fut aussi mis en possession du comté de Durbuy et se qualifia quelquefois de seigneur de cette ville; mais, après la mort de sa mère, par un accord en date du 23 juin 1247, il l'abandonna, avec quelques autres domaines, à son frère Gérard.

Les Ardennes, comme le restant du pays entre la Meuse et le Rhin, étaient alors agitées par les querelles de partisans de l'empereur Frédéric II et des défenseurs des prétentions des papes. Henri de Luxembourg, continuant la politique de sa mère, figura longtemps parmi les premiers. Lorsque l'archevêque de Trèves mourut à Coblenz, le 28 mars 1241, son diocèse et surtout sa résidence furent désolés par une guerre civile. Tandis qu'Arnoul d'Ysenburch, le grand prévôt de la cathédrale, parent de l'archevêque de Mayence, était choisi et soutenu par la plupart des chanoines, les autres, qui appartenaient au parti impérial, donnèrent leurs suffrages et leur appui à Rodolphe de Ponte ou Von den Brücke, prévôt de l'église Saint-Paulin, prélat dont les chroniqueurs exaltent les capacités.

Profitant de la vacance du saint-siège,

l'empereur Frédéric II s'empessa d'envoyer les régales à Rodolphe, dont les partisans forcèrent les habitations des chanoines, leurs adversaires et les livrèrent au pillage. Ils convertirent la cathédrale en forteresse et, appuyés par le duc de Lorraine, par le comte de Seyne et par Henri de Luxembourg, ils s'emparèrent d'une partie de l'archevêché, tandis que le parti opposé, maître du pont de la Moselle, conservait la possession du palais, où il réussit à faire entrer des vivres et d'où il effectua d'heureuses sorties. Dans l'une d'elles, il livra à Henri de Luxembourg, dans la ville même, un combat qui dura un jour et une nuit et resta indécis. Enfin, les deux partis se fatiguèrent de la lutte et s'entendirent : Rodolphe alla demeurer à Saarbours, où il ne tarda pas à mourir, laissant le champ libre à son compétiteur, qui avait accepté la dignité archiépiscopale, moins par ambition que pour donner satisfaction à ses amis.

Afin de se ménager des alliances, Henri de Luxembourg entra dans la vassalité de quelques princes dont les domaines étaient voisins des siens. Il était déjà le beau-frère du duc de Lorraine et de Thibaud, comte de Bar; en novembre 1242, il se reconnut l'homme-lige de Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, pour un fief de 100 livrées de terres, et il promit de le soutenir contre tout prince, sauf contre l'empereur, contre l'évêque de Liège et contre le comte de Flandre. Le 9 juillet de l'année suivante, lui et sa mère ajoutèrent à leur tenure féodale ressortissant à la cour de l'évêque de Liège Robert, quelques villages voisins de l'Ourthe. Le 1^{er} mai 1246, notre comte Henri, qui avait alors succédé à sa mère, reçut 1,000 marcs de l'archevêque de Cologne Conrad, l'un des plus grands ennemis de l'empereur Frédéric II, et se déclara son vassal pour une rente annuelle de 100 marcs, mais il n'abandonna pas le parti de son souverain, car, le 12 décembre de la même année, lorsque le roi Conrad, fils de Frédéric, s'accorda avec le comte de Juliers pour la défense de ses intérêts et de ses domaines, le soin de terminer les débats

que la non-exécution de cet arrangement pourrait provoquer fut confié à Henri de Luxembourg et à son frère Waleran.

Toutefois, le parti opposé prenait de plus en plus le dessus et, après avoir opposé à Conrad le landgrave de Thuringe, fit élire roi des Romains Guillaume, comte de Hollande, à qui se rallièrent la plupart des princes de la Basse-Allemagne, et qui comptait déjà parmi ses adhérents les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves. Bientôt le duc Mathieu de Lorraine s'engagea à soutenir la même cause, sauf contre ses propres vassaux et sauf contre son beau-frère le comte de Luxembourg (23 avril 1248). Cependant son maréchal, Zornon, défendit autant qu'il put l'important château de Tournai, où l'on déposait d'ordinaire les insignes impériaux, et d'où il livra à la dévastation la contrée environnante. Les archevêques de Cologne et de Trèves s'étant coalisés pour vaincre cet énergique défenseur de la cause impériale, le château leur fut enfin livré, mais à la condition qu'il serait provisoirement confié à la garde du comte de Luxembourg (27 septembre 1248). Ce prince, qui à cette époque resserra son alliance avec le comte de Bar, ne renonça à sa foi politique qu'en 1250.

Par un traité daté du 19 octobre, à la demande de la comtesse de Flandre Marguerite, il promit d'obéir aux ordres du pape et à ceux du légat, le cardinal d'Albano, de regarder comme excommuniés l'empereur Frédéric et son fils Conrad, et d'aider de toutes ses forces le roi Guillaume, à partir du jour de la Pentecôte de l'année suivante. La situation changea dès lors dans la Haute-Lotharingie ou Lorraine, où, seuls, le comte de Bar et les villes épiscopales restaient fidèles à la cause des Hohenstauffen. Le comte conclut une paix avec le duc de Lorraine et le comte de Luxembourg en 1252, et les villes furent successivement attaquées et obligées à se soumettre. L'évêque de Toul, Roger de Marcet, appuyé par la duchesse de Lorraine et les comtes de Bar et de Luxembourg, força Toul à lui ouvrir ses portes (le 3 juin 1251); Metz, isolée au milieu

d'une foule d'ennemis, se vit obligée à promettre obéissance à son chef spirituel. Ces deux puissantes communes ne subirent le joug qu'avec regret, et il y eut encore une insurrection à Toul peu de temps après l'intronisation du successeur de Roger de Marcet, Gilles de Sorcey, mais elle fut comprimée par la force. La duchesse et les deux comtes s'étaient promis, en 1252, pour le cas où il y aurait guerre entre l'un d'entre eux et Metz ou Verdun, de ne pas prendre ces villes sous leur protection, de ne pas s'allier à ceux qui se déclareraient les protecteurs des bourgeois, de ne pas donner asile à ceux-ci et de ne pas les recevoir au nombre de leurs vassaux.

Le possesseur du comté de Namur, Baudouin II, empereur de Constantinople, se trouvait alors entouré d'ennemis et accablé de dettes. La suzeraineté de ce domaine était, d'ailleurs, contestée entre les enfants de Marguerite de Constantinople : les Dampierre, protégés par le roi de France, et les d'Avesnes, qui s'étaient associés à la fortune du roi Guillaume. Baudouin II n'ayant pas relevé le comté de Jean d'Avesnes, celui-ci l'en déclara déchu et l'inféoda au comte de Luxembourg (20 juillet 1253). Dans une assemblée solennelle qui se tint à Malines, au mois de février 1254, le roi Guillaume approuva cette inféodation et, l'année suivante, le 20 juillet, enjoignit aux Namurois de prêter serment à leur nouveau seigneur. Sa mort inopinée ayant mis un terme à son pouvoir, les enfants de la comtesse Marguerite se réconcilièrent et, par le traité de Péronne, du 24 septembre 1256, les d'Avesnes renoncèrent à leurs droits sur le comté de Namur et promirent d'agir sur le comte de Luxembourg pour qu'il n'élevât plus de prétentions sur ce domaine. Mais loin de céder à leurs instances, le comte Henri se détermina à recourir à la force. Il réunit une armée et entra dans Namur, le 24 décembre de la même année; toutefois, il ne put s'emparer du château de cette ville, dont la garde était confiée à un chevalier d'une rare bravoure, Francon, bâtard de Wese-mael. Cette forteresse ne se rendit que

le 22 janvier 1259, lorsque la garnison eut complètement épuisé ses vivres.

Le comte de Luxembourg s'était empressé de reconnaître Richard de Cornouailles, le successeur du roi Guillaume, qui lui confirma la possession du Namurois (13 juillet 1257); mais ce nouveau roi des Romains n'exerça dans l'empire qu'une autorité éphémère et sans force. La comtesse Marguerite, se basant sur la renonciation des d'Avesnes, dont l'aîné venait de mourir et dont le second cessa de lui être hostile, avait déclaré prendre sous sa garde le château de Namur, au nom du véritable seigneur, l'empereur Baudouin II, et celui-ci, toujours à bout de ressources, vendit le comté au fils préféré de Marguerite, le comte Guy de Dampierre (21 juin 1260). Il en résulta une guerre, dans laquelle le comte de Bar s'allia aux Flamands. L'évêque de Liège, Henri de Gueldre, ayant admis Guy de Dampierre à lui faire hommage pour le château de Samson, la lutte devenait inégale; elle se termina par une paix, au mois de mars 1264. Guy, qui était veuf, épousa en secondes noces l'une des filles du comte Henri, nommée Isabelle, et le Namurois fut cédé aux nouveaux époux, moyennant 56,000 livres, dont 40,000 avaient été payés en mai 1272 et 16,000 le furent en mai 1274. Le château de Poilvache et ses dépendances continuèrent à rester séparés du comté de Namur; seulement le comte Henri, moyennant le paiement de 2,000 livres, consentit à en faire le relief, comme d'un fief tenu de Namur.

Une autre querelle occupait alors le comte de Luxembourg. La famille des comtes de Vianden avait vu s'accomplir une espèce d'usurpation dont on peut citer plusieurs exemples à cette époque. Henri, héritier de Frédéric, le fils aîné, étant encore au berceau à la mort de son père, son oncle, appelé Philippe, s'était mis en possession de Vianden et de son comté, de l'aveu de ses autres frères, entre autres de Henri, qui devint évêque d'Utrecht, et de Pierre, prévôt de Saint-Martin, de Liège. Le comte de Luxembourg eut quelques démêlés avec le nou-

veau seigneur, et Vianden fut assiégé en 1257, comme le constate un acte dans lequel Philippe de Vianden donne quittance au comte Henri de tous les dommages qu'il lui a causés à cette occasion. Peu de temps après, son neveu, devenu majeur, revendiqua son héritage. Il parvint à surprendre Philippe à Schöneck et l'y retint prisonnier. Mais il eut à combattre une ligue redoutable. L'évêque d'Utrecht s'assura l'appui du comte de Luxembourg en lui livrant la forteresse de Vianden, qui fut confiée à la garde du sire de Reuland ; il promit au comte que ce château et ses dépendances seraient dorénavant un fief du Luxembourg et le comte Henri, de son côté, s'engagea à ne pas réclamer, pour prix de son appui, plus de 700 livres de Trèves (28 juin 1264). Menacé d'être attaqué dans Schöneck, Henri de Vianden consentit à remettre son oncle en liberté et à se contenter de la forteresse précitée et de l'avouerie de Prüm, pour lesquelles il devint aussi vassal de Henri de Luxembourg.

Sur ces entrefaites, une rupture éclata entre ce dernier prince et le comte de Bar. Le comte de Luxembourg ou plutôt son fils Waleran tenait du comte de Bar le château et la terre de Ligny ; mais, pour se concilier Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, Henri se reconnut son homme-lige pour ce même bien et 200 livrées de terres (en septembre 1252). Ce second hommage était évidemment contraire aux droits plus anciens du comte de Bar ; aussi, lorsque le comte de Luxembourg le renouvela, vers 1265, il posa un acte d'hostilité à l'égard de son voisin, dont il était mécontent, parce que celui-ci s'était allié au comte de Flandre pendant la guerre au sujet du Namurois. Le duc de Lorraine, Ferry, ayant refusé de reconnaître comme évêque de Metz Guillaume du Traynel, tandis que le comte de Bar se prononçait en faveur de ce prélat, une guerre éclata. L'évêque vint mettre le siège devant le château de Preny ou Pigny, près de Pont-à-Mousson. Le comte de Luxembourg étant accouru au secours de cette place, le 16 septembre 1266,

fut assailli à l'improviste, battu et fait prisonnier par le comte de Bar. Le vainqueur, profitant de sa victoire, s'empara de Ligny, qu'il livra aux flammes, tandis que, d'un autre côté, les fils du comte de Luxembourg portaient la dévastation dans le Barrois. A la demande du pape Clément IV, le roi de France, saint Louis, interposa sa médiation, et, après avoir entendu les griefs des deux parties, prononça sa sentence le 8 septembre 1268. L'inféodation de Ligny au roi de Navarre fut annulée, de nouvelles dispositions déterminèrent les liens de vassalité qui rattachaient ce domaine au Barrois, et le comte de Luxembourg dut payer à son ennemi victorieux la somme de 16,000 livres tournois. Quelques points de détail ne furent réglés qu'en 1270. Ainsi se termina ce différend, à la suite duquel Longwy devint pour quelque temps la propriété du duc de Lorraine.

Le pape désirait ardemment que le comte de Luxembourg prît part à la croisade dont on poursuivait alors les préparatifs et, dès le 12 août 1266, ordonna de lui remettre dans ce but 15,000 livres tournois. Henri ne put partir que quelques années plus tard, après avoir déclaré qu'en son absence son fils aîné, également nommé Henri, gouvernerait ses États, et que s'il venait à mourir, son patrimoine écherrait à ce fils, ou, à son défaut, au puîné, appelé Waleran. Le comte n'alla point en Syrie, comme le dit Bertholet ; il suivit la croisade et son chef, le roi de France, saint Louis ou Louis IX, en Tunisie, où le monarque français tomba malade et mourut.

Les années suivantes semblent avoir été plus paisibles dans l'Ardenne. Cette contrée ne fut alors troublée que par la guerre dite « de la Vache », qui mit aux prises les vassaux et autres sujets de l'évêque de Liège avec ceux des comtes de Luxembourg et de Namur et du duc de Brabant. En 1275, les Luxembourgeois prirent Ciney, tandis que les Liégeois brûlèrent dans leur pays plus de trente villages. Des trêves conclues le 4 août de l'année suivante aboutirent à une paix, dont le roi de France, Phi-

lippe III, fut le médiateur. L'autorité des souverains de ce pays s'affirmait de plus en plus en dehors des limites de leur royaume, et l'on voit à cette époque le roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, prier lui-même le roi Philippe de prendre sous sa protection le monastère d'Orval, situé dans les Etats d'un de ses vassaux.

A part son intervention comme médiateur entre les ducs de Brabant et de Limbourg (le 8 août 1279), entre la famille comtale de Juliers et les bourgeois d'Aix-la-Chapelle (le 20 septembre 1280), Henri de Luxembourg s'efface de la scène politique. A la fin de l'année 1281, le roi Rodolphe le chargea de mettre Jean d'Avesnes en possession de la Flandre impériale, mais cette mission n'eut aucun résultat. Ce fut le 24 décembre 1281 que le comte mourut, et non, comme Bertholet et d'autres l'ont soutenu à tort, en 1275. Le fait a été mis hors de contestation par Ernst, dans son excellente *Histoire du Limbourg* (t. V, p. 84). Il fut enterré dans l'abbaye de Claire-Fontaine, fondée par sa mère Ermesinde, et non à Marienthal, comme quelques auteurs l'ont cru.

Le comte Henri conserva les armes de la famille ducale de Limbourg, qui sont d'argent à un lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, ayant la queue fourchue et passée en sautoir; seulement il y ajouta pour brisure des burelles d'argent et d'azur. Après lui son comté passa à son fils aîné Henri, à qui, égaré par Bertholet, j'ai attribué à tort quelques-unes de ses dernières actions. Le puîné, appelé Waleran, fut la souche de la branche des Luxembourg-Ligny. Trois de leurs sœurs épousèrent : Philippine, Jean d'Avesnes, comte de Hainaut; Félicité, Jean Tristan, seigneur de Herstal et de Gaesbeek; Isabelle, Guy de Dampierre, comte de Flandre. Une quatrième sœur, Marguerite, vivait encore en 1296; deux autres, Jeanne et Catherine, prirent l'habit religieux à Claire-Fontaine. Enfin, deux fils naturels, Baudouin et Jean, trouvèrent la mort à Woeringen, comme

les deux fils légitimes cités plus haut.

Le règne de Henri paraît avoir été une époque prospère pour le Luxembourg, malgré les guerres dont ce pays fut parfois le théâtre. L'autorité des comtes s'affermir et se consolida; elle s'éleva considérablement au-dessus de celle des vassaux, dont le nombre s'accrut dans des proportions notables. Les comtes de Vianden, pour les domaines de Vianden et de Schöneck; les comtes de Chiny, pour Saint-Mard et Vieux-Virton; les comtes de Virnembourg, pour le château de ce nom; Arnoul, sire de Walhain, pour la forteresse de Château-Thierry, près de la Meuse; Godefroid d'Esch, pour Diekirch, et une foule d'autres se reconnurent les vassaux de Henri II. Celui-ci ajouta plusieurs domaines importants à ceux dont il était déjà possesseur.

S'il ne favorisa pas la propagation dans ses Etats de la loi de Beaumont, cette coutume si favorable à la masse des cultivateurs, il accorda du moins des privilèges à quelques localités, notamment, en 1252, à Macheren ou Grevenmacheren, et en 1262, à Bedbourg, dont les bourgeois reçurent alors les franchises déjà octroyées à Echternach. Il semble avoir eu quelques différends avec les habitants de Marville, dont plusieurs furent jetés en prison, puis mis en liberté au mois de mars 1252; le comte jura alors de maintenir cette localité dans la loi de Beaumont.

En somme, on peut considérer le comte Henri II comme un des princes qui ont le plus contribué à transformer le Luxembourg en un Etat considérable et puissant. C'est l'une des grandes figures féodales du XIII^e siècle.

Alphonse Wauters.

Gesta Trevirorum integra, t. 1^{er}. — Lacombet, *Urkundenbuch des Niederrheins*. — Bertholet, *Hist. du duché de Luxembourg*. — Calmet, *Hist. de Lorraine*. — Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. V. — Wurth-Paquet, dans les *Public. de la société du grand-duché de Luxembourg*, t. XV.

HOUCKAERT (*Eligius*). (1), qu'on a orthographié fort différemment : HOECKAERT, HOUCARIUS, HOUCARIUS ou

(1) Cette notice remplace celle qui figure dans le présent volume, p. 447.

EUCHARIUS, et dont le vrai nom est ELOI VAN HOUCKE, naquit à Gand vers 1488 et mourut vers 1544. Poète latin, professeur et savant très distingué, il entra dans le sacerdoce et forma des disciples rivaux du maître dans l'enseignement et dans l'art d'écrire en vers. Il plane un certain doute sur l'identité de *Eucharius* et de *Houchorius*. Sanderus et Sweertius ont attribué au premier la traduction des *Refereynen* d'Anna Byns, au second la *Vie de saint Liévin*, la *Grisellis*, le dialogue de *Charis* et *Ganda*, etc. Il paraît cependant que ces œuvres sont du même auteur. Houckaert fit ses études à Paris, au collège de Montaigu, sous Louis Nunnez Coronel de Ségovie, et fut proclamé maître ou docteur en philosophie, l'an 1504, à l'âge de seize ans, ce qui annonçait une intelligence d'une singulière précocité. Six ans après, à Gand, il avait abordé la carrière de l'enseignement. En 1512, ses élèves représentèrent une pièce latine de sa composition, la *Grisellis*, dans la cour de Ghistelles. L'année suivante, il avait fondé une école latine au haut du Sablon, in *Monte Arenoso*, à l'enseigne de la *Rose*, en face de la cour Saint-Georges. Et cet établissement était un des trois meilleurs de la cité gantoise. On y accourait en foule de Tournai, de Lille et des différentes parties de la Flandre. Parmi les collaborateurs de Houckaert, il en est plusieurs qui se firent un nom dans les lettres latines : Paschasius Zoutterius, Georges Cassander et Joannes Lacteus. Corneille Jansénius, premier évêque de Gand (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre évêque d'Ypres), s'était formé à son école.

Houckaert eut deux frères, dont l'un, Paul, lui succéda à la tête de l'établissement du Sablon. Il avait également étudié à l'université de Paris, et Eloi l'avait recommandé au gantois Baudouin van Hulle, qui y professait la philosophie. Nous ne connaissons aucune œuvre littéraire sortie de la main de Paul Houckaert ; l'historien Marchantius fut son élève. Il mourut quatorze ans après son frère, d'après les registres des *vreye*

huyzen, *vreye erven* de la ville de Gand.

Les distiques et poèmes d'Eloi Houckaert abondent. Nous allons les passer rapidement en revue. Signalons d'abord des épitaphes remarquables sur Erasme, sur Guillaume Ghœrius et sur lui-même. Cette dernière a été publiée par Prudens van Duyse dans le *Messenger des sciences historiques* (année 1851, p. 508).

Le premier ouvrage qu'il fit imprimer chez Josse Badius, à Paris, fut la vie de saint Liévin, l'illustre martyr et saint protecteur de la ville de Gand au viresième, sans compter les pièces qui figurent en tête de cette édition. Le corps de l'ouvrage est en vers. Outre la vie de saint Liévin, il renferme celle de saint Bertolphe, un poème élégiaque sur sainte Colette, et deux pièces en distiques latins, l'une de Petrus Reschotus à l'adresse de Houckaert, et l'autre de Houckaert au libraire Victor van Crombrugghe. La pièce de Reschotus nous éclaire sur ce fait que Houckaert tenait école à Gand à la fin de 1510. Son deuxième ouvrage, sorti comme le premier des presses de Badius, est un poème en 126 distiques sur la résurrection du Sauveur. Le troisième est un recueil de pièces en vers latins, précédé d'une dédicace de Joannes Lacteus, où il blâme ceux qui dédaigneront ce livre parce qu'il est écrit en vers, sous prétexte que la poésie n'est pas faite pour des sujets religieux. Le livre est divisé en trois groupes : le premier, entièrement de Houckaert, est un Traité de la pénitence ; le groupe suivant contient des pièces en l'honneur de différentes personnes. Deux de ces pièces ne sont pas de Houckaert. Le dernier groupe est composé de trois pièces, dont la première seule appartient à notre auteur. Elle est adressée à Robert De Keyser, qui, selon toute apparence, a imprimé l'ouvrage, bien que le titre ne porte pas son nom. On ne trouve d'autre indication que celle-ci : *Impressum Gandavi in Lynce*, c'est-à-dire à l'enseigne du Lynx.

Houckaert fit paraître, en 1515, un livre d'éducation en distiques marchant

deux à deux, où il expose les devoirs des écoles : c'est le *Scholasticarum institutionum libellus*. Les deux pièces qu'il importe le plus de connaître sont les suivantes :

Commendatio GRISELLIDIS comœdiarum festinissimæ.

Sesquianni mille a Christo surgente labarant (sic).

Solque nitens senum bis remearat iter.

Dum Gistelanis Grisellis in ædibus acta est.

Egerunt ferulæ subdita turba meæ.

Gymnasia GANDENSIA celebriora.

Complures refovet Pallas Gandensis alumnos ;

Hieronymi patris est famigerata domus.

Eminet a bibulis olim mons dictus arenis ;

Postque Dionæum sunt loca clara forum.

La première de ces pièces nous fait connaître qu'une comédie du nom de *Grisellis* fut jouée, en 1512, par les élèves de Houckaert, dans la maison ou la cour de Ghistelles. La seconde nous parle des trois gymnases les plus célèbres de la ville de Gand à cette époque : le collège de Saint-Jérôme, l'école de Houckaert au Sablon, et une autre derrière le marché du Vendredi.

Le même ouvrage contient un hymne en l'honneur de sainte Catherine, patronne des écoliers ; le panégyrique de sainte Agnès et les sentences des sept Sages de la Grèce.

En 1519 fut imprimé, à Anvers, un nouveau livre de Houckaert, en trois parties. La première renferme la *Grisellis*, drame en trois actes et en vers. La liste des acteurs y est indiquée et nous prouve qu'une jeunesse choisie de Tournai et de la Flandre belge et française fréquentait l'école latine de Houckaert. La seconde partie est réservée aux essais, en vers et en prose, des disciples du maître ; la troisième est intitulée : *Strena cum epistola*, et est adressée à Baudouin van Hulle. La *Strena* est un poème de 356 vers, et l'*Epistola* est une épître en prose pour féliciter Baudouin van Hulle de sa nomination comme recteur ou professeur de l'université de Paris.

Cette lettre fait de Van Hulle le neveu (1) et de Lacteus le disciple de

Houckaert. Lacteus, après avoir enseigné pendant quatre ans sous les ordres de Houckaert, avait érigé une nouvelle école à Gand. Son ancien chef traite son futur rival avec un désintéressement au-dessus de tout éloge. Quant à Van Hulle, avait-il contribué à la composition de la *Grisellis* à l'école de la cour de Ghistelles, et dirigeait-il cette école ; ou bien Houckaert avait-il commencé là son enseignement avant de s'établir au Sablon, et Hulleus était-il attaché comme sous-maître au collège de Ghistelles, d'où il aurait été appelé à l'université de Paris ? On l'ignore. Mais il paraît établi que Houckaert est le véritable auteur de la première rédaction de la *Grisellis*.

L'année même où ce drame vit le jour, deux dialogues sans nom d'auteur furent publiés à Anvers : le *Trilogus*, poème de plus de 200 hexamètres, et le *Dialogus inter Morionem et Morum*. Ce qui fait penser que ces poèmes sont de notre auteur, c'est qu'ils sortent de l'imprimerie de Michel Hillenius, comme la *Grisellis*, avec le même caractère et le même style, et qu'il contient dans la partie finale les *errata* de la *Grisellis* et l'épithaphe de l'empereur Maximilien, par Houckaert.

C'est la même année encore que fut édité à Gand le dialogue de Houckaert, en vers latins, entre *Charis* et *Ganda* (la ville de Gand) sur la mort de Maximilien.

Ce dialogue fut débité à la cour de Saint-Georges aux applaudissements de tout ce que la cité gantoise comptait de plus distingué par le rang, le savoir et le patriotisme.

Houckaert composa encore deux autres dialogues : un grand poème latin sur la naissance du Christ : le *Genethliacon*, ayant pour interlocuteurs les trois mages ; puis un dialogue sur les mœurs de la ville et de la campagne. Le *Genethliacon* est un centon tiré des Bucoliques. L'auteur fait donc parler Virgile en chrétien. Houckaert, dans la préface,

Houckaert, dit que c'est l'œuvre d'un *ami* des Flandres.

(1) Le mot *nepos*, employé dans cette lettre, ne doit pas être pris dans son sens propre, car Van Hulle, parlant à Jean Tagaut du *Genethliacon* de

craint d'avoir fait une entreprise téméraire. Mais n'est-il pas justifié par la cinquième Eglogue, où le poète de Mantoue, dans une vision prophétique, semble avoir entrevu le désiré des nations? Joannes Crotius, à qui le poème fut envoyé, s'étonna de ces appréhensions et n'hésita pas à engager Houckaert à appliquer un jour le même système à l'*Enéide*.

Le *Genethliacon* et le *Dialogus urbanorum et rusticorum* furent imprimés à Paris, en 1821, par les soins de Jean Tagaut, qui enseignait, croit-on, au collège Saint-Michel, dit de Sénac, à Paris, et qui avait trouvé entre les mains de Van Hulle ces deux pièces, qu'il admirait beaucoup et qu'il fit goûter des humanistes les plus éminents d'alors.

Voici les titres latins des œuvres de Houckaert :

1. *Livini seu Livini archiepiscopi et martyris Gandavorumque tutelaris divi vita*... Paris, Josse Badius, 1511, in-4^o. — 2. *In laudem Salvatoris a morte resurgentis carmen*. Paris, Josse Badius, 1511, in-4^o; idem Gand, 1519, in-4^o. — 3. *Tractatus de poenitentia. Duodecim articuli fidei singulis distichis elucidati*.

- Gand, Robert de Keyser (P), 1513, in-4^o. — 4. *Scholasticarum institutionum libellus emunctus. In divam Katharinam poean elegiacus*... Paris, Josse Badius, 1515, in-4^o. — 5. *Grisellis tribus actibus scenicis decorata Montis Arenosi incolarum lucubratiuncula. Ad magistrum Baldvinum Hulleum. Missa Strena cum epistola*. Anvers, Michel Hillenius, 1519, in-4^o. — 6. *Super conflictu Betule et Sannuli Catone judice trilogus*. Anvers, Michel Hillenius, 1519, in-4^o. — 7. *Charitis et Gandæ super obitu Maximiliani Romanorum regis*... Gand, Pierre de Keyser, 1519, in-4^o. — 8. *Genethliacon Christo Jhesu Domino nostro cavendum (sic)...* *Precepta aliquot moralia. Dialogus de moribus urbanorum et rusticorum*. Paris, Jean Gormont, 1521, in-4^o. — 9. *Iste est pulcher et syncerus libellus, continens in se plura læpida (sic) et artificiosa cantica*... *compositus in lingua vernacula, ab Anna Byns Antverpiana*... Anvers, Guill. Vorsterman, 1529, in-8^o, obl.

Ferd. Loise.

Marcus van Vaernewyck, *Hist. van Belgie*, appendice. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Sweertius, *Athenæ belgiæ*. — Vander Haegen, *Bibliotheca belgica*.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DIXIÈME.

I — K.



BRUXELLES,

BRUYLANT-CHRISTOPHE & C^e, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,

SUCCESEUR

ÉMILE BRUYLANT,

RUE BLAES, 53.

1888-1889.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(DÉCEMBRE 1889.)

- MM. P.-J. van Beneden**, délégué de la classe des sciences, *président*.
Alph. Wauters, délégué de la classe des lettres, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
F. Crépin, délégué de la classe des sciences.
G. Dewalque, délégué de la classe des sciences.
J.-B.-J. Liagre, délégué de la classe des sciences.
Alph. Le Roy, délégué de la classe des lettres.
L. Roersch, délégué de la classe des lettres.
A. Stecher, délégué de la classe des lettres.
Le chev. Léon de Burbure, délégué de la classe des beaux-arts.
H. Hymans, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Ad. Samuel, délégué de la classe des beaux-arts.
-

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DIXIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Frédéric), homme de lettres, à Bruxelles.

Arenbergh (Émile Van), juge de paix, à Diest.

Bergmans (Paul), docteur en philosophie et lettres, à Gand.

Blanckart (baron de), au château de Lexhy.

Borchgrave (Émile de), membre de l'Académie royale, à Gand.

Crépin (François), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Crombrughe (Albéric de), juge au tribunal d'Audenarde.

Dewalque (Gustave), membre de l'Académie royale, à Liège.

Doyen (F.-D.), curé-doyen, à Wellin.

Duchesne (Eugène), professeur à l'Athénée royal de Liège.

Even (Edward Van), archiviste de la ville de Louvain.

Francotte (Xavier), professeur à l'Université de Liège.

Heins (Maurice), avocat, à Gand.

Henrard (P.), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Jacques (Victor), docteur en médecine, à Bruxelles.

Journez (Alfred), avocat, à Liège.

***Juste (Théodore)**.

Le Roy (Alphonse), membre de l'Académie royale, à Liège.

Liagre (J.-B.-J.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Linden (Herman Van der), à Gand.

Nève (Félix), membre de l'Académie royale, à Louvain.

***Nypels (Guillaume)**.

Pauw (Napoléon de), avocat général près la Cour d'appel de Gand.

Piot (Charles), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Pirenne (Henri), professeur à l'Université de Gand.

Rahlenbeek (Charles), homme de lettres, à Bruxelles.

Reusens (le chanoine **E.-H.-J.**), professeur-bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Rooses (Max), membre correspondant de l'Académie, à Anvers.

***Saint-Genois (Jules de)**.

Schrevel (A.-G. De), directeur du Séminaire de Bruges.

Schoolmeesters (E.), curé-doyen, à Liège.

***Siret (Adolphe)**.

Stecher (Jean), membre de l'Académie royale, à Liège.

Varenbergh (Émile), archiviste de la province de Flandre orientale, à Gand.

Verhaeren (Émile), homme de lettres, à Bruxelles.

Wauters (Alphonse), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Wauters (A.-J.), professeur, à Bruxelles.



IDA, IDE, ITTE ou IDUBERGE (la bienheureuse), femme de Pepin de Landen et parente, peut-être sœur de saint Modald, évêque de Trèves, descendait d'une noble famille d'Aquitaine. Elle mourut à Nivelles en 652, âgée de 60 ans, ce qui fixe la date de sa naissance à 592 ou 593. Pepin eut d'elle trois enfants : Grimoald, qui fut maire du palais en Austrasie sous Sigebert II, fils de Dagobert; sainte Gertrude, la première abbesse de Nivelles; enfin, sainte Begge ou Begghe, qui épousa Ansegise, prince du sang royal par les femmes, et eut pour fils Pepin d'Héristal. Nous nous permettrons de renvoyer le lecteur à l'article GERTRUDE, où M. A. Wauters est entré dans des détails intéressants sur la répugnance de cette jeune fille pour l'état de mariage, et sur le zèle religieux de sa mère, qui encouragea sa résolution de se consacrer à la vie monastique et favorisa sa fuite en Franconie. Pepin aurait voulu que Gertrude prit un époux; c'était aussi le désir du roi; elle n'en voulut d'autre que Jésus-Christ. Ide, devenue veuve, rappela l'exilée volontaire et vécut avec elle dans le palais de Nivelles, partageant son temps entre la prière et les aumônes, hébergeant les pèlerins, soulageant les pauvres et les souffrants.

Mais son arrière-pensée était de transformer son habitation en monastère et de s'y cloîtrer elle-même. Il arriva que saint Amand, évêque de Tongres, vint exercer son apostolat au pays de Nivelles, qui faisait partie de son diocèse. Ide lui communiqua son projet et le pria instamment de lui donner le voile. Le prélat y consentit; aussitôt elle se dépouilla de tous ses biens pour doter la nouvelle communauté; telle est l'origine de l'abbaye de Nivelles. Cependant, les grands de la contrée s'émurent, soit que l'un ou l'autre aspirât à la main de Gertrude, soit qu'ils convoitassent son héritage. Les serviteurs des deux princesses furent en butte à des violences; il y eut du sang versé, des pillages, des dévastations. Ide resta inébranlable : ni obsessions ni calomnies ne purent rien sur elle; pour qu'on ne s'y méprit point, elle s'arma de ciseaux et fit tomber de sa main l'opulente chevelure de Gertrude, action héroïque, dit la légende, et qui changea ses ennemis en admirateurs. La tonsurée fut nommée abbesse, et sa mère se plaça humblement sous sa direction. Il y a lieu de noter ici que l'abbaye de Nivelles se composa dans les commencements d'un double couvent, pour les personnes des deux sexes : les religieux, venus d'Irlande,

eurent leur abbé particulier (voir l'article FEUILLIEN). Ide termina saintement sa carrière; elle fut enterrée dans l'église Saint-Pierre (aujourd'hui Sainte-Genrade), à côté de son mari.

Alphonse Le Roy.

Acta sanctorum. — Officium Leod. — Fisen. — Tarlier et Wauters, Géogr. et hist. des communes belges : ville de Nivelles. — Wauters, Hist. des environs de Bruxelles, t. 1^{er}, p. 210.

IDA ou **IDE** d'Ardenne, comtesse de Boulogne, naquit à Bouillon vers 1040 et mourut dans l'année 1113, en odeur de sainteté. Elle n'était pas fille de Godefroid le *Barbu*, ainsi que se sont plu à le répéter, au risque de commettre un anachronisme et de confondre les lignées, des biographes superficiels habitués à copier leurs prédécesseurs sans rien vérifier (1). Ide était fille de Godefroid le *Courageux*, duc de Basse-Lotharingie et marquis d'Anvers, sœur, par conséquent, de Godefroid le *Bossu*. De son mariage avec Eustache II, comte de Boulogne et de Lens, elle eut trois fils et quatre filles. Eustache III succéda à son père; son puîné fut l'illustre Godefroid de Bouillon, d'abord marquis d'Anvers comme héritier du Bossu, mort sans enfants, puis duc de Lothier lorsque Conrad, fils de l'empereur Henri IV, eut échangé ce titre contre la royauté de l'Italie, enfin roi de Jérusalem; le troisième, Baudouin, prit la croix comme ses frères et remplaça Godefroid sur le trône. Ide était une princesse pieuse et d'un esprit élevé : elle s'occupait sérieusement de l'éducation de ses enfants et partagea leur enthousiasme lorsque la croisade fut décidée. Elle se rendit à Bouillon pour régler avec Otbert, évêque de Liège, les conditions de l'acte d'engagement de cette seigneurie, qui fut cédée au prélat, mais avec faculté de rachat, au prix de 1,300 marcs d'argent et trois marcs d'or; du consentement de ses fils, elle vendit ensuite à l'abbaye de Nivelles ses domaines de Genappe et de Baisy, en Brabant (1096). La comtesse de Boulogne avait perdu

(1) Notre Ide n'a rien de commun avec la fille cadette du *Barbu*, qui fut mariée au comte de Clèves Arnould.

son mari vers 1070. Ce fut pour elle un grand sacrifice que de se séparer de ses enfants; elle se l'imposa par religion et voulut, en se dépouillant de ses biens, les mettre en mesure de lever des troupes et de prendre dignement part à la guerre sainte. Détachée du monde, elle fit à diverses reprises de larges libéralités à différentes églises ou abbayes (Afflighem, Saint-Bertin, etc.) et consacra le reste de sa vie à de bonnes œuvres. Son corps fut déposé à Saint-Vaast d'Arras.

Alphonse Le Roy.

Acta sanctorum. — Baillet. — Wauters, Table chronologique des diplômes, etc., t. 1^{er}. — Tous les historiens de la Belgique et du pays de Liège.

IDA, **IDE** ou **YDE**, fille de Henri II, comte de Louvain, épousa, à la fin du XI^e siècle (avant 1090), Baudouin II, comte de Hainaut, qui, après être resté assez longtemps dans le célibat, avait fini par rechercher une alliance suffisamment puissante pour le mettre à l'abri de toute crainte du côté de Robert le Frison (voir l'art. BAUDOUIN II de Jérusalem). Cette union fut plus heureuse que ne le sont souvent les mariages politiques : Baudouin était un prince d'un noble caractère, Ide brillait par ses vertus autant que par sa beauté; ils s'attachèrent sincèrement, étroitement l'un à l'autre. Tout d'un coup la fièvre des croisades se répandit en Belgique et en France : le comte de Hainaut en fut atteint. Mais il fallait se mettre en mesure de subvenir aux frais d'une expédition lointaine. Baudouin comptait parmi ses possessions la terre de Couvin, qui avait fait partie de la dot de son aïeule Haduide ou Hedwige, fille de Hugues Capet, mariée à Regnier III de Hainaut (996). Baudouin résolut d'aliéner cet apanage et entra en négociations avec l'évêque de Liège Otbert, dont le territoire s'étendait jusqu'aux environs de Couvin. Otbert se prêta d'autant plus volontiers à un arrangement, que ses sujets de cette contrée avaient depuis longtemps à se plaindre de leurs voisins. Couvin passa donc à la principauté de Liège, par acte du 14 juin 1096, moyennant le paiement de cinquante marcs d'or, somme que Ferd. Henaux

évaluée à 650,000 francs de notre monnaie. Il fut, en outre, stipulé que les prébendes du chapitre de Saint-Lambert seraient réservées à deux des fils du comte, ainsi que plusieurs autres bénéfices; et, pour plus de sécurité, l'acquéreur exigea que la comtesse Ide signât au contrat. Tout étant réglé, Baudouin partit sans retard pour l'Orient, accompagné d'un grand nombre de gentils-hommes ses vassaux et de seigneurs de ses amis, parmi lesquels Anselme de Ribemont, châtelain héréditaire de Valenciennes, et Gillion de Trazegnies. Ils rejoignirent Godefroid de Bouillon et se distinguèrent au siège d'Antioche; Baudouin surtout se fit un renom de bravoure.

Les chefs de la croisade, voulant une situation nette, dépêchèrent le comte de Hainaut et Hugues de Vermandois auprès de l'empereur Alexis, avec la double mission de lui demander de les mettre officiellement en possession d'Antioche, et de lui rappeler qu'il avait promis de lever une armée pour marcher avec eux sur Jérusalem. L'ambassade n'aboutit pas : les envoyés furent surpris dans un défilé, aux environs de Nicée, par un parti de Turcomans. Baudouin marchait à l'avant-garde : son escorte fut taillée en pièces; il eut probablement le même sort (1). Son compagnon se cacha dans un bois, parvint à s'échapper, atteignit Constantinople, et, sans s'inquiéter de remplir son mandat, regagna honteusement l'Occident, où sa défection le fit comparer au *corbeau de l'arche* (2).

Cependant, la comtesse Ide ne put se décider à croire à la mort de son mari. Pas un soldat de l'escorte n'était revenu pour mettre fin, par des nouvelles positives, à son horrible incertitude. Elle prit un parti héroïque : elle se mit en route à la recherche de Baudouin. Le souverain pontife, qu'elle vit à Rome, ne put rien lui apprendre et lui conseilla la résignation. Elle persista. Bravant tous les périls, elle parcourut l'Asie Mineure et la Syrie sans parvenir

à savoir si Baudouin était mort ou prisonnier de guerre. Enfin, quand son fidèle compagnon de voyage, le noble chevalier Arnould, eut été tué à son tour, l'impossibilité de poursuivre son entreprise la força d'étouffer sa douleur et de reprendre la route du Hainaut.

Cheminant à travers la forêt des Ardennes, elle fut sur le point d'être enlevée par des gens du comte de Chiny, apostés pour s'emparer de sa personne et pour la rançonner. Leur attente fut déjouée : elle trouva un refuge à l'abbaye de Saint-Hubert, où l'on s'empressa de lui faire bon accueil. L'abbé lui procura une escorte suffisante; en récompense, le monastère obtint donation des alleux qu'elle possédait dans ce district, à condition qu'une messe d'obit serait célébrée tous les ans pour le repos de l'âme de Baudouin, etc. Elle se consacra, dès lors, au soin de ses enfants, quatre fils et trois filles. L'aîné prit les rênes du pouvoir sous le nom de Baudouin III; les autres s'établirent en Flandre ou en France, ou entrèrent dans les ordres. Le dévouement de la comtesse Ide a fait, comme de raison, l'admiration des historiens.

Alphonse Le Roy.

Gisleberti, *Chronica Hannoniæ*. — J. de Guise, l. XV, et tous les historiens du Hainaut. — Chapeauville. — Miræus. — Bormans, *Cartulaire de Couvin*. — Michaud, *Hist. des Croisades*.

IDA ou **IDE** (la bienheureuse), née à Louvain au commencement du XIII^e siècle, mourut dans le monastère de Roosendaal, sur la Nèthe, fondé vers 1227 (1) par le noble chevalier Egide ou Gilles Berthoud pour ses deux filles, Oda et Elisabeth, qui en furent les premières abbesses. Ida avait vécu en famille jusqu'à l'âge de vingt-deux ans; tout d'un coup elle fut saisie d'un dégoût insurmontable de la vie mondaine, ce qui déplut tellement à son père, qu'elle se vit exposée de sa part à toutes sortes de mauvais traitements. Elle les supporta patiemment, mais persista dans sa résolution d'embrasser la vie monas-

(1) V. Guillaume de Tyr, l. VII, ch. 4.

(2) Michaud, t. II.

(1) Le plus ancien document du *Cartulaire de Roosendaal* date de cette année.

tique. Elle jeta quelque éclat, dit M. Wauters, sur les premières années de la maison de Roosendaël. Sa légende rapporte qu'elle reçut les cinq stigmates de la passion et lui attribue aussi le don de prophétie. Hugues, son confesseur, écrivit quelques lettres sur sa vie édifiante; mais il la précéda dans la tombe et n'eut pas de continuateur. La fête de la bienheureuse Ide fut fixée au 13 avril, jour anniversaire de sa mort.

Alphonse Le Roy.

A. Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, t. III, p. 662. — Hillegeer, *België en zyne heiligen*, t. III, p. 436 et suiv.

IDELETTE DE BURE. Voir BURE.

IDINAU. poète flamand. Voir DAVID (Jean).

IMBERT DES MOTELETES (Henri), né à Bruges, en 1764, mort en 1837. Elève du peintre Garemyn, il quitta ce dernier pour aller à Paris où, au lieu de continuer ses études, il se voua à l'état monastique, et entra dans un couvent de Capucins. Il rentra à Bruges à la suite des événements politiques, se maria et reprit les pinceaux comme amateur et aussi comme restaurateur de vieux tableaux, art dans lequel il acquit bientôt une grande réputation. Imbert ayant abandonné décidément la peinture, fut nommé juge au tribunal de première instance de Bruges, poste qu'il occupa jusqu'en 1830. C'est alors qu'il travailla à une biographie des peintres, qui allait paraître lorsque la mort l'enleva à 73 ans; les deux premiers volumes de cet ouvrage étaient prêts, et le prospectus qui avait été distribué semblait promettre une œuvre curieuse à tous égards. On avait espéré que le fils continuerait l'œuvre du père, mais rien n'a paru jusqu'à présent et l'on ne sait ce que le manuscrit est devenu.

Henri Imbert des Motelettes, qui fut membre de plusieurs académies, n'a point laissé d'œuvres picturales remarquables; on ne peut citer de lui que des copies qui sont au Musée de Bruges.

Ad. Siret.

IMBERT DES MOTELETES (Charles-Joseph-Marie-Henri), fils de Henri-Albert et de Marie-Anne-Thérèse de Stoop, cosmographe et géographe, vit le jour à Bruges, le 10 décembre 1799, et mourut à Sceaux, près de Paris, le 25 août 1861. Au moment de quitter l'athénée, il commença ses études en philosophie et en droit à l'université de Louvain à partir de 1819. Ce corps enseignant, créé récemment par Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, possédait plusieurs professeurs distingués, au nombre desquels figurait F. J. Dumbeek, auteur d'un livre intitulé : *Geographia pagorum aliquot cis-Rhenanum* (Berlin, 1817, in-8°). Désireux de connaître les pagi situés en deçà du Rhin, il fit proposer par l'université de Louvain la question suivante : *Componitur geographia pagorum illorum vetusta regionum, quæ inter Scaldis et Mosæ flumina sita fuerunt*. Imbert concourut et emporta la palme. Son mémoire, composé au moyen des éléments qu'il avait recueillis dans la chronique de Gotwich, dans les travaux d'Adrien de Valois, de Wastelain et de Des Roches, parut dans les *Annales de l'université de Louvain* de 1817 à 1819, et fut imprimé à Bruxelles en 1821, in-4°. Après avoir pris le grade de docteur en droit à la dite université en 1822, il se fit inscrire au barreau de la cour d'appel de Bruxelles pendant la même année. Il n'y resta pas longtemps. Sa famille étant d'origine française, il se fixa, en 1825, à Paris. Plusieurs sociétés savantes lui conférèrent le titre de membre. Telles furent, par exemple, la Société d'ethnologie, à Paris, dont il était un des fondateurs, et même secrétaire; la Société de géographie, également établie à Paris. Pendant son séjour en cette ville, il publia un *Atlas pour servir à l'histoire moderne de l'Europe* (1515 à 18...), un volume in-folio, 1834 à 1849, chez l'auteur, rue de Clichy, 66, à Paris. Il travailla aussi, de concert avec Van Praet, directeur de la Bibliothèque royale de Paris, à la rédaction d'une bibliographie, restée inédite, des ouvrages d'histoire relatifs à la Belgique. Ce travail est entre les

main de M. Gilliodts-Van Severen, membre de la commission d'histoire, à Bruxelles. Imbert est mort sans avoir été marié.

Ch. Piot.

Dict. des hommes de lettres, des savants et des artistes de Belgique. — Gailliard, *Bruges et la France*, t. IV. — *Annales de l'Univ. de Louvain*, 1819. — Liste des avocats de la cour d'appel de Bruxelles. — *La France littéraire.* — Renseignements fournis par M. Gilliodts-Van Severen.

IMMELOOT (*Jacques*) ou YMMELOOT, poète, écuyer, seigneur de Steenbrugge, naquit à Ypres vers 1565. La date de sa mort est ignorée. Il était fils de Pierre et d'Anne Spierinck. Son éducation fut très soignée et dirigée surtout vers l'étude des lettres latines, flamandes et françaises. A ce titre, il entretenait des relations particulièrement suivies avec Jean Bellet, imprimeur et maître de poésie de la chambre de rhétorique « de Rosieren », à Ypres. Sa liaison avec Olivier de Wree, N. Breyghel, Claude de Clercq et Lambert de Vos, qui tous cultivaient comme lui les belles-lettres, n'était pas moins intime. Au temps où florissait Immeloot, les littérateurs appliquaient leurs efforts à modifier les formes grammaticales et prosodiques de la langue flamande. Immeloot fit avec un médiocre succès des tentatives analogues. Son poème sur les avantages de la paix, dont la préface nous parle de l'harmonie du vers iambique, était écrit dans ce but. Il appliqua ce système dans son livre de *la France et de la Flandre*, qui eut un grand succès local, et, petit à petit, le mouvement se propagea par toute la Flandre. S'il faut en croire l'auteur, son exemple aurait fait éclore dans sa ville natale autant de poètes flamands que dans l'ensemble des pays soumis à l'Espagne. Les publications d'Immeloot sont : *La France et la Flandre réformées, ou Traicté enseignant la vraye méthode d'une nouvelle poésie française et thyoise harmonieuse et délectable*. Ypres, Jean Bellet, 1626, in-4°. — 2. *Triple meslange poétique, latine, françoise et thyoise*. Ypres, Jean Bellet, in-4° oblong. — 3. *Kort ghedingh tusschen d'oorlog ende vrede onder de naemen van Bellona ende Astrea, vertooght aen Albert, eertshertooghe van Oostenryck*. Ypres, Jean

Bellet, s. d. in-4° oblong. Ce poème, précédé de quelques vers de J. Chrysost. van Cortewille, J. Pierssene et L. Puetemans, a été composé, à propos des avantages de la paix, à l'époque de la trêve de douze ans signée à Anvers le 9 avril 1609. Le privilège permettant la publication de ce volume porte la date du 14 décembre 1613.

Ch. Piot.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II. — Snelaert, *Hist. de la littér. flam.* — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2^e série, t. III. — *Biogr. des hommes remarquables de la Flandre occid.* (selon cette biographie, il serait né le 27 octobre 1575. Il y a confusion. C'était Jacques Immeloot, qui avait pour père Jean, et pour mère Isabelle Sanders. Ce Jacques était le cousin du poète). — A. Diegerick, *Bibliographie yproise*.

IMMELOOT (*Olivier*) ou YMMELOOT, homme de lettres, né à Ypres, est auteur de quelques épîtres latines, écrites avec assez de talent pour être jugées dignes de figurer dans les œuvres poétiques de Sluper, son contemporain, qui jouissait au xvi^e siècle d'une réputation méritée auprès des amateurs de poésie latine.

Ferd. Loise.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.

IMPENS (*Pierre*), chroniqueur, né à Tirlemont en 1445, mort en 1523. Chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin au couvent de Bethléem lez-Louvain, il y prononça ses vœux en 1468. Sous-prieur de cette communauté en 1484, directeur, en 1492, du monastère de Mariendal, à Diest, il revint, en 1494, à Bethléem avec la charge de prieur. Il écrivit une chronique, dont deux exemplaires manuscrits existaient, l'un en sa maison professe, l'autre à l'abbaye de Tongerlo. Cette chronique est intitulée : *Compendium decursus temporum Monasterii Christifene Bethlehemitice puerperæ ord. Canonicorum Regg. juxta Lovanium*. Elle renferme, outre les annales de son monastère et de son ordre, l'histoire ecclésiastique et littéraire de la Belgique au moyen âge. Molanus a mis cette chronique à contribution pour ses *Historiæ Lovaniensium*, de même que Goethals pour ses *Lectures*.

La ville de Tirlemont servait à notre religieux une rente viagère, ainsi qu'il conste de l'extrait suivant des comptes de 1523 à 1524 : *Item betaelt brueder Aerde Vanden Diercke vander doet boetschappe van brueder Peeter Impens, religius in cloester te Bethlehem, die opte stadt geldenen hadde 11 1/2 R. guld. lyfpenningen, alsoe nae ouder costumen gegeven, X St.*

Au siècle suivant, vivait à Louvain un autre moine du même nom et du même ordre. Louvaniste de naissance, il prit l'habit religieux au prieuré du Val-Saint-Martin, reçut le grade de bachelier en théologie et consacra les loisirs de la vie claustrale à la poésie latine. On a de lui : 1. *Nenix in obitu Illust. D. Jacobi Boonen, Archiep. Mechlin. Lovanii*, typis Nempæi, 1655. — 2. *Historia Veteris ac Novi Testamenti carmine in compendium contracta. Ibid.*, typis Petri Sasseni et Nempæi, 1656. — 3. *Historia Novi Testamenti simili carmine. Ibid.*, chez les mêmes imprimeurs, 1658, in-12. — 4. *Oratio panegyrica Ill^{mo} Eugenio Alberto d'Allamont Episcopo Ruremundensi, cum poematibus ad eundem. Ibid.*, typis Leonardi Ophoven, 1661. — 5. *Exhortatio metrica studiosis ad bonos mores. Ibid.*, typis Ophovii, 1662, et Nempæi, 1662. — 6. *Rhetorica Vernulæi compendiata. Ibid.*, typis Nempæi, 1662. — 7. *Hymnus Hymnorum D. Thomæ Aquinatis paraphrasi metrica expositus. Ibid.*, typis Sasseni, 1662. — 8. *Placitus amantis sub Cruce stantis Dolorosæ Virginis Mariæ*. Poème imprimé à Louvain, in-4^o, en 1661, chez Foppens; dans la même ville, chez Sassens, en 1663, selon Sanderus. — 9. *Pientissimi Ecclesiæ pro defunctis Rythmi, Dies iræ, etc. Explanatio metrica*, in-4^o, *ibid.*, 1666. — 10. Tragédie intitulée : *Anglia utriusque fortuna ab Henrico VIII usque ad Carolum II*. Lovan., 1663, et diverses autres compositions poétiques et oratoires.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 985. — Sanderus, *Chorog. sacra Brab.*, t. II, p. 428. — Molanus (éd. de Ram), *Hist. Lovan. libri XIV*, t. I^{er}, p. 284. — Betz, *Hist. de Tirlemont*, t. II, p. 494.

INGELBRECHT (*Charles - Basile*), médecin et poète, naquit à Bruges vers le milieu du XVII^e siècle et mourut dans cette ville le 2 mai 1693. Ayant obtenu son grade de licencié en médecine le 31 août 1669, il continua ses études et se fit recevoir successivement bachelier en théologie, docteur en philosophie et maître ès-arts. Doué d'une érudition profonde et d'un caractère ardent, il n'hésita pas à prendre position dans les luttes de l'école et à se déclarer l'adversaire passionné de Botal, qui avait prétendu substituer partout la saignée aux purgatifs. Le médecin brugeois eut l'occasion de défendre ses idées lors d'une épidémie de typhus qui dévastait la ville de Douai en 1687. Une assemblée de médecins réunie par le magistrat avait recommandé de pratiquer chez les malades atteints par l'épidémie une ou deux saignées. Ingelbrecht répondit par une satire très violente, qui n'ajouta pas, nous devons le dire, à la considération dont jouissait son auteur : *In J. F. Desquennium Atrebatum medicum et ceteros tredecim viros duacenses satyra I. Satyræ*, apud Gnossum Rhadamantum, Aristarchi et Aristophanis typographum. Anno christianio MDCLXXXVII (15 p. in-8^o).

Docteur Victor Jacques.

Broeckx. *Dissertation sur les médecins poètes belges*. Anvers, 1858.

IPERIUS (*Jean*). Voir LELONG (*Jean*).

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE, infante d'Espagne, archiduchesse d'Autriche, souveraine des Pays-Bas, et, depuis la mort de son mari, gouvernante de ces provinces, était fille de Philippe II et d'Elisabeth de France. Elle naquit au Bois de Ségovie, le 12 août 1566, et mourut à Bruxelles le 2 décembre 1633. Treize jours après sa naissance, elle reçut le baptême. Son prénom d'Isabelle lui fut donné en mémoire de la reine Isabelle la Catholique; celui de Claire en souvenir de la sainte de ce nom, dont la fête est célébrée le jour de la naissance de l'infante; le troisième était la conséquence d'un vœu fait par sa mère. Au moment de sa naissance,

l'ambassadeur de France fit d'elle le portrait suivant : Beauté remarquable, le front large, le nez assez développé, comme celui du père, la bouche un peu grande. Bref, ajoute-t-il, ses traits et son teint promettent une grande beauté et blancheur. Son éducation fut très soignée. Grâce à une intelligence très précoce, la jeune fille devint l'enfant de prédilection de Philippe. Plus tard, Brantôme disait d'elle : « C'estoit une princesse de gentil esprit, qui faisoit toutes les affaires du roi son père, et y estoit fort rompue ; aussy l'y nourrissoit-il fort. » A l'heure de la mort, Philippe l'appelait, dit-on, la lumière de ses yeux. Il y a, sans doute, de l'exagération dans ces paroles ; mais il est avéré que, malgré sa défiance habituelle, le roi confiait parfois à sa fille des nouvelles importantes avant d'en donner communication à son conseil. Après la mort de sa mère (3 octobre 1568), l'infante fut élevée par la duchesse d'Albe, *camarera major* de la reine défunte. Les progrès de la jeune fille étaient tels, qu'en 1570 la duchesse put écrire à la reine-mère de France : C'est l'enfant le plus avancé de son âge que j'aie vu. Plus tard, la duchesse d'Albe fut remplacée par dona Maria Chacon. Mais lorsque Philippe eut épousé l'archiduchesse Anne (12 novembre 1570), l'éducation d'Isabelle fut confiée à la nouvelle reine. Cette éducation fut éminemment religieuse, rigoureuse surtout. L'infante resta constamment fidèle à ces principes de rigorisme, non seulement en Espagne mais aux Pays-Bas, où son exemple ne fut pas toujours imité par le personnel de la cour. Elle parut pour la première fois en public quand son père, revenu de Portugal, fit son entrée à Madrid, ayant à sa gauche le cardinal de Granvelle et à sa droite Isabelle, accompagnée de son jeune frère, connu plus tard sous le nom de Philippe III, roi d'Espagne. Lors de l'assassinat d'Henri III, roi de France (2 août 1589), mort sans descendants, Philippe voulut placer sa fille sur le trône de ce pays, en dépit de la loi salique et des droits de Henri de Navarre. Pour mieux

réussir, il offrit, dit-on, malgré la différence de religion, la main d'Isabelle au Béarnais. Celui-ci devait répudier sa femme légitime, Marguerite de Valois. Duplessis Mornay, au nom de son maître, aurait refusé de souscrire à ces conditions. Mais ces faits ne semblent pas bien établis. Ce qui est plus certain, c'est la tentative faite par Philippe de mettre à profit les dispositions hostiles des catholiques à l'égard de Henri de Navarre. Il secourait la Ligue, distribuait des pensions, prodiguait les promesses pour que sa fille fût déclarée « reine propriétaire de France », ou tout au moins élue reine. Pendant les négociations, Philippe eut la maladresse d'exprimer le désir d'unir sa fille à l'archiduc Ernest d'Autriche. Dès ce moment, une grande partie des ligueurs se séparèrent de lui. Cependant, le roi ne se désista pas : il offrit sa fille au duc de Guise s'il parvenait au trône. Toutes ces combinaisons échouèrent par suite de la résolution de Henri IV d'embrasser le catholicisme. Des historiens parlent aussi, sans fondement, d'un projet de mariage entre Isabelle et le duc d'Alençon. Quant à son union avec Rodolphe II, ce projet, appuyé par le pape, était plus sérieux, mais n'eut pas de suite. La princesse, on le voit, était devenue aux yeux de Philippe un instrument politique de parti pris ; elle en fut la victime. Malgré le beau portrait que traçait de sa personne l'ambassadeur de Venise, Isabelle ne se mariait pas. Elle devint vieille fille. Dès le début des troubles aux Pays-Bas, il fut question, comme pendant le règne de la maison de Bourgogne, d'ériger ces provinces en une souveraineté particulière. Celle-ci serait dévolue à l'un des enfants de Philippe II. Une occasion favorable de mettre le projet à exécution se présenta bientôt. Une réaction très prononcée contre les excès du parti révolutionnaire se produisit partout dans les Pays-Bas (1578), sauf dans les provinces septentrionales, où l'Union d'Utrecht triompha. Une réconciliation, habilement négociée par Farnèse, soumit de nouveau les populations wallonnes à la do-

mination du roi. Celui-ci mit les circonstances à profit, un peu tard, il est vrai, pour créer dans nos provinces une souveraineté à part. Habitues à une indépendance complète, sous la conduite habile des Nassau, les provinces septentrionales résistèrent. Elles continuèrent à repousser la religion catholique, que Philippe voulait leur imposer. En dépit de ces obstacles, le roi d'Espagne investit du pouvoir souverain de toutes les provinces des Pays-Bas et de la Franche-Comté sa fille Isabelle. Il lui associa son futur mari, Albert, archiduc d'Autriche, né le 15 novembre 1559, prêtre, créé cardinal en 1577, archevêque de Tolède en 1594 et gouverneur de nos provinces en 1596. Dans la partie réconciliée du pays, la combinaison fut généralement accueillie avec faveur. La perspective d'une indépendance complète et de l'éloignement tant désiré des Espagnols souriait à une bonne partie des habitants du pays. Ils devaient être cruellement déçus plus tard. Dès les premières années du règne d'Albert, on voit que son gouvernement recevait ses inspirations du cabinet de Madrid. Sa correspondance avec le duc de Lermé, le ministre et la personnification de Philippe III, et celle qu'il eut avec ce monarque le démontrent à l'évidence. Afin de mieux sauvegarder l'influence de l'Espagne dans la nouvelle cour des Pays-Bas, Philippe II avait eu soin de donner aux archiducs un confesseur spécial, Inigo Bruzuella, moine espagnol.

Le 6 mars 1598, Philippe signa les lettres de donation, portant, entre autres, que si l'un des deux époux mourait sans laisser de descendants, les Pays-Bas devaient faire retour à la dynastie d'Espagne. Le fils du roi ratifia l'acte, et Isabelle passa, le 30 mai suivant, la procuration, par laquelle elle autorisa son futur mari à prendre possession du pays. Après avoir obtenu du pape l'autorisation de se marier, Albert déposa sur l'autel de la Vierge, à Hal, les insignes de cardinal, et convoqua les États généraux pour le 25 avril suivant. Ceux-ci prêtèrent le serment de fidélité, et l'archiduc, obligé d'aller épouser l'in-

fante en Espagne, se mit en voyage. Chemin faisant, il apprit la mort de Philippe, décédé le 12 septembre 1598. Albert, par procuration donnée au duc de Sessa, épousa Isabelle à Ferrare (15 novembre 1598). Enfin, le mariage reçut son entier accomplissement à Valence (18 avril 1599). Les époux partirent pour l'Italie, et arrivèrent à Bruxelles le 5 septembre 1599. Partout ils furent reçus au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Nous passons sous silence ces faits et la légende concernant la prétendue leçon de Juste Lipse, à laquelle l'infante aurait assisté en compagnie de son mari. Pendant l'invasion de Maurice de Nassau en Flandre (1600), l'armée se réunit dans cette province. Isabelle, montée sur un cheval richement caparaçonné, s'y rendit, parcourut les rangs des soldats, les anima et prononça à cette occasion un discours dont de Thou (t. IX, p. 345) reproduit en grande partie les termes éloquentes.

Lorsque Albert assiégea Ostende, son épouse le suivit et se préoccupa beaucoup du soulagement des blessés. Désespérée de la longue résistance des assiégés, elle aurait fait, dit-on, le vœu de ne pas changer de linge avant la prise de la ville. L'aspect de son linge au moment de la reddition de la place, après trois ans de résistance, aurait donné lieu à la dénomination de couleur Isabelle à la teinte jaune fauve.

Albert mourut le 31 juillet 1621, sans laisser de descendants. En conséquence, la souveraineté des Pays-Bas et de la Franche-Comté retournait à Philippe IV. Inconsolable de cette perte, Isabelle voulut entrer en religion, prit l'habit de Cordelière, et fit vœu de vivre selon la règle de Saint-François; ce qui ne l'empêcha pas plus tard de prendre part à de grandes fêtes, moins splendides et moins nombreuses, il est vrai, que du vivant de son mari. Au début de son veuvage, elle s'enferma dans une chambre obscure du palais, et y resta confinée pendant plusieurs jours. Cette désolation s'explique. Bentivoglio constate que les deux époux étaient toujours d'accord sur toutes les questions. Dans

la prévision du défaut de descendants, prévision bien légitimée par l'âge des deux époux, Philippe III avait fait expédier, le 1^{er} février 1612, des lettres patentes qui conféraient à sa sœur le gouvernement des Pays-Bas sa vie durant. Philippe IV, de son côté, confirma (23 octobre 1621) les prérogatives dont jouissait sa tante en qualité de souveraine avant le décès de son mari, en se réservant seulement quelques cas spéciaux plutôt pour la forme qu'en réalité. A ce titre, l'infante continuait, comme du vivant de son mari, à donner cours à ses sentiments religieux, véritable expression de son âme, à se consacrer à des œuvres pieuses et charitables, à des pèlerinages et à la création de couvents. Afin de contre-balancer l'influence de l'opposition, elle introduisit, sans y réussir complètement, certaines cérémonies et des pratiques religieuses usitées dans les pays méridionaux, mais très peu en harmonie avec les idées plus sévères reçues dans nos provinces. Elle réussit mieux quand elle prit part aux fêtes publiques, aux cortèges, aux cavalcades et aux jeux populaires. Lorsqu'elle abattit l'oiseau du Grand-Serment de Bruxelles (15 mai 1615), elle obtint chez le peuple un succès extraordinaire. Du vivant de son mari, elle s'occupait peu des affaires d'administration et de politique en ayant l'air de s'effacer. A la mort d'Albert, elle changea complètement d'allures en ce qui concerne la politique extérieure. Dès que la maladie ne permit plus à son mari de signer les dépêches, elle se décida à le remplacer et à prendre part au mouvement catholique en Allemagne, si intimement lié aux tendances de la politique espagnole. Sous ce rapport, l'empereur et Philippe IV s'entendaient.

Dans une lettre qu'Isabelle adressa à son neveu (26 juillet 1621), elle fit connaître nettement l'intention de prendre part à la guerre en Allemagne. A cet effet, elle entra en correspondance avec Wolfgang, palatin de Neubourg, écrivit aux électeurs ecclésiastiques, aux princes catholiques, aux généraux, tels que Wallestein, Tilly, etc., enfin à toute la

ligue catholique. Elle prit ainsi une part active aux luttes opiniâtres et sanglantes des chefs catholiques contre les réformés qui, sous prétexte d'une liberté de conscience qu'ils refusaient à leurs antagonistes, s'occupaient de préférence de leur indépendance en tâchant d'enlever l'empire à la maison d'Autriche. De leur côté, les catholiques s'engageaient volontiers dans cette lutte au nom de l'autorité de l'Eglise, mais en réalité pour défendre une dynastie et des droits, auxquels ils tenaient dans leur propre intérêt. Malgré la part prise par Isabelle à ces événements, elle ne voulait pas pousser les protestants au point de justifier leur colère contre Philippe IV, le soi-disant protecteur de l'Allemagne. Elle négocia les affaires de sorte qu'elle pût arrêter l'élan de ses ennemis à point nommé pour ménager les intérêts de la famille du roi d'Angleterre. C'est dans ce but qu'elle refusa de prendre part aux hostilités méditées par l'Espagne contre la Grande-Bretagne. Son rôle aux Pays-Bas fut très pacifique. Elle aida à restaurer et à relever les établissements religieux endommagés ou détruits par les sectaires, les iconoclastes, ou par la soldatesque mutinée. L'emploi de ses journées est indiqué jusqu'aux moindres détails dans l'histoire d'Albert publiée à Cologne en 1693, dans le *Roman de la cour de Bruxelles*, par La Serre, dans la *Peinture de la sérénissime Isabelle*, par Tristan, poète français réfugié aux Pays-Bas en compagnie de Gaston d'Orléans. Selon ces auteurs, elle s'occupait de chasse, de pêche, de fleurs. Celles-ci, d'après Tristan, par

Leur douce odeur semblaient vous dire :
Belle princesse, cueillez-nous.

Toutes les personnes de sa cour devaient faire partie de la confrérie de Sainte-Ildefonse, à Bruxelles. Elle s'occupait, en compagnie de ses filles d'honneur, à faire des tapisseries, protégea les arts, s'intéressa aux hommes de mérite, fit de la stratégie militaire, s'il faut en croire Péricard. Sous son administration, les arts, les sciences, la littérature brillèrent d'un éclat extraordinaire. Le

commerce et l'industrie n'eurent pas le même sort. Dans l'acte de cession des Pays-Bas aux archiducs, Philippe II avait stipulé que nos provinces ne pouvaient faire le commerce aux Indes orientales, prohibition entièrement en faveur des Hollandais. Cependant, la gouvernante fit de grands efforts pour amener la prospérité commerciale. Désireuse de relier la Meuse au Rhin, elle fit commencer la *Fossa Eugenia*, ou le Canal Isabelle, dont les troupes des Provinces-Unies voulurent ruiner (1626) les travaux entrepris par Van Langeren. Aujourd'hui, il est question d'achever cette entreprise d'après des plans nouveaux. La trêve avec les provinces septentrionales étant expirée, les horreurs de la guerre repareurent dans les provinces méridionales. Frédéric-Henri de Nassau entra dans le Brabant à la tête de ses troupes (1622). Rien n'était prêt pour leur résister. Philippe IV rappela d'Allemagne toutes ses forces, arrêta les envahisseurs à Fleurus, leur enleva quinze étendards. L'infante les fit suspendre dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. A son tour, Spinola prit Breda. Après avoir visité cette nouvelle conquête, Isabelle fut reçue avec enthousiasme à Bruxelles. Mais elle perdit successivement Bois-le-Duc, Ruremonde, Venloo et Maastricht. A Dunkerque, elle fut témoin des succès de la flotte hollandaise. Cependant, la guerre traîna en longueur. Vainement Philippe IV voulut en finir en organisant un système de défense générale. Les fonds manquaient par suite des difficultés soulevées par les Etats du Brabant. L'armée était si mal payée, que Spinola se ruina complètement. Pour faire face à ces mécomptes, Isabelle mit ses bijoux en gage au mont-de-piété. Enfin, en désespoir de cause, elle fit transporter à Bruxelles l'image de la Vierge de Laeken, qu'elle alla voir tous les jours pour implorer sa miséricorde et sa protection. Tant de contrariétés excitèrent dans le pays un mécontentement grandissant sans cesse, surtout lorsque les conseils du gouvernement furent remplacés par des commissions spéciales, dans lesquelles l'élé-

ment espagnol prédominait, grâce à l'influence de Philippe IV. Lorsque le marquis de Santa-Cruz fut désigné à titre de général en remplacement de Spinola, l'irritation était à son comble. Le comte de Berg se retira immédiatement. Une partie de la noblesse forma le projet (1632) de soustraire le pays à la domination espagnole. L'Angleterre et la France y donnèrent la main. La conspiration fut découverte; mais ni Isabelle, ni Philippe IV ne songèrent à en punir les auteurs. La princesse avait accueilli (1631) la plupart des ennemis de Richelieu. A son tour, Marie de Médicis fut reçue avec des marques de déférence. La princesse Marguerite de Lorraine, poursuivie par les agents français, fut accueillie également à Bruxelles. Au milieu de tant de revers et pendant les négociations de paix avec la Hollande, l'infante expira. Son corps, revêtu du costume du tiers ordre de Saint-François, fut déposé sur un lit de parade, puis enterré à côté des restes de son mari dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Son testament daté du 26 décembre 1616 et ses codicilles des 30 novembre et 2 décembre 1633, reçurent une exécution entière. Toute la collection des tapisseries de la princesse passa de cette manière à son neveu Philippe IV.

Ch. Piot.

Bor, *Nederlandtsche oorlogen*. — Campana, *Della vita de Filip segundo*. — T. 43 des *Documentos ineditos*. — Van Meteren, *Nederlandtsche historie*. — De Thou, *Histoire*. — Mezeray, *abrégés*, etc. — Comte de Villermont, *Tilly et Ernest de Mansfeldt*. — Kevenhüller, *Annales Ferdinande*. — *Nederlandsche Mercurius*. — Gachard, *Lettres de Philippe II à ses filles*. — *Histoire des Etats généraux de 1600 et 1631*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Juste, *Conspiration de 1632*. — *Bulletins de la Commission d'histoire*. — De Reiffenberg, *Itinéraire des archiducs* (plus complet dans le t. IV des *Voyages des souverains*). — Bosschius, *Historia narrationis*, etc. — C. D., *Histoire d'Albert et Isabelle*. — *Histoire d'Albert*, imprimée à Cologne. — La Serre, *Roman de la cour de Bruxelles*. — *Revue trimestrielle*, t. XXV. — Aitzema, *Saken van staet en oorlogh*. — De Montplainchamp, *Histoire d'Albert*. — Smolke, *Philipp's abscheid von den Niederlanden*. — Hensius, *Rerum Sylvum ducis, 1629*. — *Berg-op-Zoom assiégé*. — Puteanus, *Idea historica*. — Gachet, *Lettres de Rubens*. — Id. de Gachard. — Venuleus, *Elogia oratoria et les Panegyriques d'Isabelle*. — Archives de la secrétairerie d'Etat espagnole et allemande, à Bruxelles.

ISABELLE D'AUTRICHE. Voir ELISABETH.

ISEGHEM (*André-Jean VAN*), fils de Josse et d'Anne Garemyn, naquit à Ostende le 29 février 1736 et y mourut le 3 décembre 1815. Il montra dès sa jeunesse une grande intelligence et une activité extraordinaire.

Il créa à Ostende une maison de banque et de commerce, y ajouta les affrètements de navires et réussit si complètement que sa maison eut, quelques années plus tard, des comptoirs, des correspondants, des relations dans tous les pays du monde.

André-Jean Van Iseghem se maria, le 12 septembre 1765, à Marie-Begghe Schuerman, fille du grand-bailli de Calloo (Pays de Waes). Sa position acquise, les sympathies de ses concitoyens, ses connaissances variées le désignaient naturellement aux fonctions publiques, et bientôt, sur la présentation du magistrat, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma, le 10 février 1777, échevin de la ville d'Ostende. Le 1^{er} mai 1788, il fut nommé bourgmestre.

C'est surtout pendant ces dix années de paix qu'il put faire valoir ses qualités administratives.

On vit successivement se réaliser des travaux publics de grande importance. Des entrepôts divers furent construits au bassin, des grues furent érigées sur les quais pour faciliter les déchargements des navires. Les quais des poissonniers furent améliorés (1780). Les difficultés de délimitations existant depuis de longues années furent applanies; les négociations entamées eurent, grâce à son influence, le plus heureux résultat, et la ville d'Ostende obtint bientôt la franchise de son port. Aussi, vit-on presque immédiatement surgir de tous côtés des ateliers, des magasins, des maisons. La ville s'agrandit, son crédit devint immense, et son transit ainsi que son commerce acquirent un état de prospérité inouïe.

Par un octroi de l'empereur Joseph II, qui avait succédé à sa mère, un corps de courtiers de commerce fut créé en

1780. L'établissement d'une bourse eut lieu en 1782; une banque générale suivit, ainsi qu'une chambre d'assurances, et, profitant de la bienveillance que la Maison d'Autriche et la grande Marie-Thérèse en particulier avaient toujours témoignée à la Flandre, Van Iseghem usa de toute son influence et ne cessa de soutenir les intérêts d'Ostende près de son fils.

Peu après, en 1783, on obtint la création de deux nouveaux bassins, qui furent inaugurés avec grande solennité et aux fêtes de laquelle assistèrent le duc de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine, au nom de l'empereur. De grands travaux furent exécutés au port, et de nombreux ateliers maritimes s'élevèrent. La compagnie des Indes fut aussi reconstituée.

La ville d'Ostende jouissait donc paisiblement de cette situation florissante lorsque éclata la révolution française, qui fut suivie bientôt des attaques à nos frontières et des horreurs que l'on sait. Le pays fut envahi. C'est dans ces circonstances néfastes et douloureuses que le dévouement de Van Iseghem put se montrer sous un nouveau jour.

Lorsque l'armée française pénétra dans la ville, le commandant fit venir le bourgmestre et le menaça, en cas de résistance, de mettre la ville au pillage et de massacrer tous ses habitants. Mais, d'un autre côté, il protesta de ses intentions pacifiques pour le cas où la population accueillerait les troupes françaises comme des amis, leur apportant les bienfaits de la liberté et respectant leur indépendance. Le bourgmestre, refoulant ses sympathies personnelles, et pour éviter à la ville un tel désastre, trompé aussi par les protestations des chefs de l'armée républicaine, promit de les recevoir en amis, et s'offrit en otage comme garantie de l'attitude de la population, dont il connaissait l'attachement à la maison d'Autriche.

Les troupes arrivèrent, et l'arbre de la liberté fut planté au milieu de la place, devant l'hôtel de ville, au son des cloches et du canon.

Le fils aîné du bourgmestre, le pisto-

let au poing, fut placé devant l'arbre pour le sauvegarder, par sa présence, de la population, qui voulait l'arracher, ce qui eût été le signal du pillage. Mais, à peine les fêtes passées, les Français au pouvoir commencèrent les exactions. La ville fut réquisitionnée, les caisses publiques vidées, et le commandant Morel provoqua le changement de la municipalité. Mais les représentants d'Ostende nouvellement élus chargèrent le magistrat de continuer provisoirement ses fonctions en l'absence du bailli, qui avait émigré.

Cet état de choses durait depuis quelques mois, lorsque Dumouriez arriva à Ostende, le 30 janvier 1793. Il promit solennellement au magistrat, assemblé pour le recevoir, de faire tout ce qui était en son pouvoir pour écarter de la ville les conséquences néfastes de la guerre.

Malgré ces assurances pacifiques, les troubles et bientôt les exactions recommencèrent : les hôpitaux étaient encombrés, les scellés furent mis sur les biens appartenant aux Français émigrés.

La représentation fut renouvelée et, des sept membres adjoints au magistrat, quatre se retirèrent. Dans leur assemblée du 3 mai, les trois représentants restants votèrent la réunion de la Belgique à la France. Ils en informèrent les membres du magistrat qui ne purent souscrire à cet acte d'ingratitude, et qui tous, Van Iseghem en tête, envoyèrent leur démission à l'agent de la république. Celui-ci leur répondit par une lettre au bourgmestre, faisant appel à tout leur dévouement, et les suppliant, en présence de l'état d'anarchie dans lequel se trouvait la ville en ce moment, de vouloir continuer à exercer leurs fonctions, du moins provisoirement, afin d'éviter de plus grandes catastrophes ; Van Iseghem et ses collègues cédèrent.

Peu de temps après, la nouvelle se répandit que les Autrichiens étaient à Bruxelles et qu'une forte armée descendait sur Gand. La bataille de Neerwinden venait de refouler les républicains, et les Ostendais, enivrés de cette nouvelle, crurent pouvoir tenter un mouvement contre la garnison française. On

se battit, mais les habitants furent repoussés. Malgré cet échec, les troupes républicaines reçurent l'ordre de quitter la ville pour aller au secours de l'armée. Elles se massèrent sur la place, et l'on vit, au bruit du tambour, le bourgmestre et le corps municipal forcés de descendre le perron de l'hôtel de ville et traînés au milieu du carré des troupes. Le commandant Ferrant leur lut une proclamation menaçante pour ceux des citoyens qui, en l'absence de l'armée française, commettraient quelques violences sur l'arbre de la liberté, et en rendait le magistrat personnellement responsable.

Les Français abandonnèrent sept navires chargés d'effets d'habillement et de munitions. La populace, à peine les Français partis, voulut s'en emparer et les mettre au pillage ; mais, grâce à la garde bourgeoise qui avait été créée parmi les habitants, on put empêcher de plus graves désordres, et il n'y eut que deux navires pillés. Quelques jours après, les Autrichiens rentraient, et la joie renaissait de toutes parts. Le pavillon autrichien reparut partout, la cocarde tricolore fut arrachée et foulée aux pieds, et on mit le feu à l'arbre de la liberté. Le magistrat fut de nouveau recomposé. Le bailli Schottey fut réinstallé, et Van Iseghem, de président de la municipalité, redevint bourgmestre.

L'empereur Léopold venait de mourir et son frère François II lui succédait comme comte de Flandre. Il fut inauguré à Gand, et Ostende lui envoya Van Iseghem comme représentant de la ville ; il avait assisté déjà à l'inauguration de l'empereur Léopold, en 1791.

Le 21 juin de cette même année, le bailli Schottey et le bourgmestre Van Iseghem furent envoyés en députation aux Etats de Flandre pour exposer la situation cruelle dans laquelle se trouvait la ville. Ils obtinrent des fonds pour assurer et augmenter les fortifications ; ils parvinrent également à obtenir quelques troupes comme garnison.

Dans le courant de décembre 1793, le magistrat nomma une commission pour recevoir les dons patriotiques destinés à aider la maison d'Autriche. Le

magistrat, les corporations, les maîtres d'églises et les particuliers abandonnèrent généreusement leur argenterie et leurs bijoux. Mais les Français avaient réparé de nouveau en Belgique. Ils venaient de faire lever le siège de Dunkerque et attaquaient l'armée alliée dans Nieuport. Toutes les troupes et l'artillerie d'Ostende furent envoyées au secours de cette ville. De nouveau une terreur subite envahit la ville, et les habitants prirent la fuite par mer et par terre en emportant ce qui leur restait de plus précieux.

Les troupes, dirigées sur Nieuport et avec l'aide des alliés, réussirent à repousser encore une fois les Français sur Dunkerque.

Jusqu'en janvier 1794, ce sont continuellement des embarquements, débarquements et mouvements de troupes. Au 1^{er} janvier, on embarque les troupes de la ville pour courir au secours des frontières. La ville réclame pour qu'on ne la laisse pas sans garnison; Van Iseghem se multiplie, il est partout où le danger ou les besoins du peuple le demandent, visite les hôpitaux, encourage les malades, surveille les travaux de défense, prie, réclame et prend sa part de toutes les difficultés.

Il organise une garde nouvelle, prise dans la bourgeoisie, pour maintenir l'ordre intérieur en l'absence de toute autorité militaire.

En mars, Van Iseghem se fait l'interprète des Ostendais pour réclamer une restitution due depuis longtemps, et se rend avec le pensionnaire Holvoet aux Etats de Flandre et au gouvernement général à Bruxelles.

Lorsque, en avril, l'empereur François II se fit inaugurer à Bruxelles comme duc de Brabant, la ville d'Ostende y fut représentée par son bourgmestre Van Iseghem et le conseiller De Coninck.

Après l'inauguration, l'empereur reçut la députation ostendaise en audience. Le procès-verbal de cette réception officielle relate les termes particulièrement flatteurs dont se servit l'empereur. Sa Majesté se rappela le dévouement sincère des Ostendais à la maison d'Aut-

riche et promit toute sa sollicitude pour les intérêts et l'accroissement futur de leur port.

Après la séance impériale, Van Iseghem et De Coninck furent reçus aussi par l'archiduc Charles, qui leur témoigna beaucoup d'égards et de reconnaissance pour l'inaltérable attachement de leur ville.

Un mois plus tard, Ostende faisait à l'empereur un nouveau don gratuit de 36,000 florins.

Mais ces quelques semaines de repos relatif eurent bientôt un réveil terrible. Vers le milieu de juin 1794, l'armée républicaine refoula les alliés sur Ostende; l'émigration recommença à l'approche de la terreur. Bientôt plus de cent familles se jettent dans les navires avec ce qu'elles ont de plus précieux et se sauvent en toute hâte vers Flessingue. Ostende est envahi : environ 2,000 Hessois, Hanovriens et émigrés français sont massacrés. La loi des suspects est mise en vigueur. Les biens des habitants sont séquestrés et ceux du bourgmestre confisqués. On sait les horreurs qui surgirent, alors que toute autorité était suspendue et que la ville était à la merci de ses envahisseurs. On peut voir encore dans les archives les détails des massacres qui suivirent la cérémonie de la replantation de l'arbre de la liberté.

L'arrêt de mort du bourgmestre est décidé avec le retour des révolutionnaires. On le supplie de sauver sa vie; il n'y consent qu'après avoir assuré le départ des caisses de la ville et de l'argenterie et des bijoux des églises et des couvents pour la Hollande. Il signe encore le dernier procès-verbal du conseil municipal qu'il préside le 20 juin 1794, et s'embarque le lendemain avec sa famille pour Flessingue.

Il revient le 18 février 1795, après la chute de Robespierre. La Belgique est définitivement réunie à la France, et le gouvernement envoie bientôt des commissaires français pour établir les fonctionnaires publics selon le régime républicain. La nouvelle constitution est promulguée, les noms sont changés,

les titres abolis, les signes du culte disparaissent. Le décret du 3 mars 1796 défend l'exercice du culte, et celui du 6 anéantit la principale source de la prospérité de la ville et de ses armateurs en lui enlevant la franchise de son port. Ostende, malgré ses protestations, est obligée de satisfaire à un nouvel emprunt de 250 mille livres, après avoir déjà subi précédemment un autre emprunt de 2 millions. On répartit celui-ci d'après la fortune présumée de chacun des habitants.

Comme il faut prêter serment de fidélité à la constitution de la république et haine à la royauté, Van Iseghem refuse toute espèce de fonction publique. Le peuple, pour lui témoigner sa fidélité, porte ses suffrages sur lui chaque fois qu'une fonction élective doit être remplie. Aussi dans les archives de la ville nous le trouvons élu dans différentes commissions, des états de biens, etc.

En 1797, on fêta les victoires du général Bonaparte, et, à cette occasion, le commissaire du Directoire Tetu pronça un discours qui fit une profonde impression sur les habitants et ouvrit les cœurs à l'espérance. Ce ne fut pourtant qu'à l'avènement du Consulat, et quand la maison d'Autriche dut renoncer définitivement à la Belgique, que Van Iseghem put reprendre publiquement ses fonctions et se consacrer de nouveau à sa ville natale.

Le calme renaissait à l'intérieur, et, afin de contribuer à ramener la confiance en facilitant l'exercice de la justice, il accepta pendant quelques mois les fonctions de juge de paix. Puis, par arrêté du préfet de la Lys, en date du 28 août 1800, il fut nommé membre du conseil communal.

Ces premières années de paix furent employées à réparer autant que possible les ruines de la révolution. Les églises se rouvrent, les autels se relèvent. Les quais sont reconstruits, les bassins curés, un entrepôt nouveau est accordé et le commerce reprend peu à peu son activité.

A l'établissement de l'empire, et alors qu'un régime régulier succédait enfin à l'état de trouble, l'empereur Napoléon

s'empessa de nommer André van Iseghem maire de la ville.

Chacun sait ce qu'ont été pour le port d'Ostende les années de l'empire : comme l'empire lui-même, des splendeurs sans égales, suivies de revers inouïs.

Lors de son mariage avec Marie-Louise en 1810, Napoléon vint visiter Ostende. Le procès-verbal de cette visite relate tous les personnages qui accompagnèrent l'empereur, ainsi que les détails des fêtes qui leur furent offertes. Ce fut pendant ce voyage que l'empereur se fit présenter le maire, et que, retrouvant, dit-il, ce digne vieillard à son poste pour la troisième fois (il s'était déjà rendu en cette ville en 1799 et 1803), il tenait à lui témoigner personnellement son estime en le décorant de sa main de l'ordre de la Légion d'honneur.

Mais, bientôt affaibli par l'âge autant que par les angoisses qu'il avait subies, Van Iseghem sentit que sa longue carrière était finie.

Il fut encore réélu et renommé maire le 14 avril 1813 peu de mois avant l'invasion; lorsque les Prussiens se furent emparés d'Ostende en 1814, comme la ville était de nouveau ruinée par les guerres successives, il rassembla le peu de forces qui lui restaient et réunit les membres du conseil, auxquels il proposa de venir en aide à sa chère cité en lui faisant un prêt de leurs propres deniers; il s'inscrivit en tête de la liste pour 2,000 florins.

Peu de semaines après, ses forces faiblissant encore, il donna sa démission, et mourut à Ostende le 3 décembre 1815, après avoir vu s'écrouler l'empire géant.

Cette carrière publique de près d'un demi-siècle, à l'époque la plus terrible des temps modernes, marque la place d'André van Iseghem dans l'histoire. Il fit preuve des connaissances les plus variées et du dévouement le plus absolu. Il fut administrateur intelligent, magistrat fidèle, loyal et généreux.

N. de Pauw.

Archives du royaume. Archives d'Ostende. — *Histoire d'Ostende*, par Pasquini — Documents de famille, etc.

ISEGHEM (*Liévin-Josse VAN*), officier de marine, neveu du précédent, né à Ostende, le 16 mars 1762, mort le 27 avril 1790. Il entra jeune encore dans la marine, où son courage et ses talents le firent bientôt distinguer; il était déjà capitaine de navire en 1784 lorsqu'éclata la rupture entre l'empereur Joseph II et les provinces-unies de Hollande, auxquelles la paix de Munster avait donné en quelque sorte la souveraineté de l'Escaut depuis 1648 et dont les Etats généraux défendaient la navigation aux Belges. Joseph II avait réclamé l'annulation du traité de Munster, mais ce fut en vain; ce fâcheux état de choses provoqua la guerre.

Déjà une flotte était équipée : les armées se dirigeaient vers les frontières hollandaises; l'Escaut était bloqué; mais, heureusement, tout se borna au fait d'armes qu'un grand nombre d'historiens ont popularisé sous le nom de *Guerre de la Marmite*.

Le fut Liévin van Iseghem qui, âgé de 22 ans à peine, commanda le brigantin belge *le Louis*, et battant le pavillon impérial à son grand mât, reçut l'ordre de descendre l'Escaut sans amener son pavillon, selon l'usage, et sans permettre qu'on visitât le navire, à bord duquel se trouvait aussi un officier du régiment de Murray. Il sortit du port d'Anvers le 11 octobre 1784 et descendait le fleuve, le pavillon au vent, lorsque, arrivé à la hauteur de Saeftingen, près du fort Philippe, il se trouva tout à coup entouré d'embarcations hollandaises, dont le bâtiment d'avant-poste le hêla, en lui défendant de passer outre et lui ordonnant d'amener son pavillon. Comme le capitaine du *Louis* n'obtempérait pas à cette injonction, les navires hollandais lui envoyèrent d'abord un coup de canon à poudre, en guise de menace, puis, après un second refus, une demi-charge à boulet, et, voyant que malgré une troisième injonction le navire impérial continuait sa marche, ils lui lâchèrent toute la bordée.

Par un hasard inouï, cette pleine charge ne détruisit qu'une pile de cordages et une marmite sur le pont du bri-

gantin et aux côtés du capitaine, qui dut enfin céder au nombre et fut fait prisonnier.

Après les échanges diplomatiques qui lui rendirent la liberté et ramenèrent la paix, il reçut le commandement d'une flottille de trois chaloupes canonnières en récompense de sa conduite héroïque et poursuivait sa carrière, lorsqu'une mort imprévue vint le surprendre à Trieste.

N. de Pauw.

Archives du royaume, ministère de la marine à Vienne. — Journaux de l'époque. — Bowers, *De zeeslad Oostende*. — Fastes militaires des Belges. — *Militaire jaarboeken*, etc.

ISEGHEM (*André VAN*), grammairien, poète latin, biographe, etc., naquit à Ostende le 30 juin 1799. Après de brillantes humanités au séminaire de Roulers, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Briel, en Suisse, le 9 octobre 1818. Chargé d'un cours d'humanités au célèbre collège de Fribourg, il commença, dès lors, une nombreuse série de publications classiques. De retour en Belgique, après la révolution de 1830, il continua à se dévouer à l'enseignement et fut près de trente ans préfet des études au collège des Jésuites d'Alost. Il mourut en cette ville le 19 août 1869.

Voici les ouvrages qui ont si justement répandu le nom du P. Van Iseghem :

1. *De Institutione Grammatica, ad normam Emm. Alvari, libri duo posteriores pro media et suprema classe grammaticæ*. Friburgi Helv., A. Labastrou, 1830, in-8°, 335 pages. Seconde partie, pages 241 à 358; c'est une autre édition, mais elle n'a pas de frontispice qui indique l'année et l'imprimeur, etc. Le P. De Backer pense que cette édition est plus ancienne que la précédente. Une troisième édition parut à Gand, chez J. Poelman, en 1832. L'appendice sur l'art épistolaire parut séparément sous le titre : *De ratione scribendi epistolas*, in-8°, 15 pages, sans indication de lieu ni d'année. — 2. *Introduction à la grammaire latine, pour les classes inférieures*. Fribourg, en Suisse, chez Louis-Jos. Schmid, 1831, in-8°, 131 pages. — 3. *Eléments de la grammaire latine*. Gand, J. Poelman,

1839, in-12, nombreuses éditions. — 4. *Supplément à la grammaire latine*. Gand, J. Poelman, 1836, in-8°, nombreuses éditions. — 5. *Syntaxe latine par le P. A. van Iseghem. Faisant suite aux éléments de la grammaire latine et au supplément de la partie élémentaire*. Alost, Spitaels-Schuermans, 1841, in-12, nombreuses éditions. — 6. *Selecta poetica auctorum latinorum, veterum et recentiorum*. Friburgi, 1831. L'auteur signe la préface; les poètes modernes furent supprimés dans les éditions suivantes. *Selecta poetica auctorum latinorum. Poetæ veteres obscenitate purgati et notis illustrati*. Alost, Spitaels-Schuermans, 1834, in-8°. — 7. *M. T. Ciceronis loca selecta*. Chacune des trois parties de cet ouvrage eut trois éditions. — 8. *Recherches historiques et critiques sur la Vie et les éditions de Thierry Martens*, par feu M.-J. De Gand, d'Alost. Ouvrage revu, annoté et augmenté de la galerie des hommes célèbres nés à Alost, Alost, Spitaels-Schuermans, 1845, in-8°, xi-246 pages, grav. Cette édition a été supprimée en grande partie par le P. Van Iseghem; il publia un ouvrage nouveau sous ce titre: *Biographie de Thierry Martens, d'Alost, premier imprimeur de la Belgique, suivi de la bibliographie de ses éditions*, Malines, P.-J. Hanicq. Alost, Spitaels-Schuermans, 1852, in-8°, 354 pages; planche représentant le spécimen des caractères de Thierry Martens. *Supplément*. Malines, 1856, in-8°. Le P. Van Iseghem publia ensuite la biographie seule, précédée d'une cantate pour l'inauguration de la statue de Th. Martens, par E. Speelman, de la même Compagnie. Alost, Spitaels, 1856, in-12, 153 pages, 3 ff., pour la cantate. — 9. *Règles de la prononciation française, éditées par A. V. I., S. J.* Alost, Spitaels-Schuermans, 1854, in-12, 43 pages. — 10. *Observations sur les épreuves préparatoires exigées dans le nouveau projet de loi sur le jury d'examen*. Bruxelles, Muquardt, 1856 (impr. de Spitaels-Schuermans), in-8°, 14 pages. — 11. *Relation de la solennité en l'honneur de l'Immaculée Conception de la T.-S. Vierge Marie, célébrée à Alost le 3 juin*

1855. Alost, Spitaels, 1855, in-12; il y a deux éditions de la même année. — 12. *Notice sur le R. P. Pierre Bernard, de la C. de J., par A. van Iseghem, prêtre de la même Compagnie*. Alost, J. van den Bossche, 1861, in-8°, 39 pages, portrait lith. par van den Bossche. — 13. *Oratio panegyrica in laudem venerabilis patris Petri Canisii, S. J., presbyteri quam Friburgi Helvetiorum, die 21 dec. 1824, in collegio ad congregatos socios habuit A. van Iseghem*. Alost, Ad. Byl, 1864, in-8°, 24 pages. — 14. *Sedecias, par le P. Granelli. Flavius Clemens, par le P. Etienne Raffei, de la C. de Jésus. Chefs-d'œuvre de la scène italienne du XVIII^e siècle, librement traduit de l'italien par un père de la même Compagnie*. Tournai, Casterman, 1867, in-8°, 144 pages. — 15. Plusieurs *Litteræ annuæ provinciae Belgicæ* furent écrites par lui. Il rédigea l'ouvrage de l'avocat De Smet: *Description de la ville et du comté d'Alost*. Alost, 1852, in-12. Il se chargea aussi pendant plusieurs années de l'*Ordo divini officii recitandi* pour la province belge. Il traduisit en allemand, sous l'anonyme, l'*Histoire sainte*, l'*Histoire ecclésiastique* et l'*Histoire romaine* du P. Loriquet (Fribourg, en Suisse, 1825 et 1828). Il soigna l'édition du *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, du P. de Smet (1844); celle des *Epistolæ Generalium S. J.* (Gand, 1847, in-8°, 2 vol.); celle de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly (Tournai, 185., in-8°, 3 vol.). Il revit les livres liturgiques publiés par la maison Hanicq de Malines, de 1837 à 1847. En outre, il laissa manuscrit un recueil intitulé: *Miscellanea*, qui contient quatorze pièces de vers latins, élégies, odes, etc.; cinq compliments latins à de grands personnages, évêques, etc.; panégyrique du B. Canisius; bon nombre de chronogrammes.

Emile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, 3^e éd. en préparation par le P. Sommervogel, S. J. — *Précis histor.*, publiés par le P. Terwecoren, 1869, t. XVIII, p. 458.

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH. Voir BULTEEL (Guislain).

J

JACOB-MAKOTY (*Lambert*), horticulteur, est né à Liège le 12 novembre 1790 et est mort dans la même ville le 4 mars 1873. Son père était un ouvrier houilleur. Dès que Lambert fut capable de quelque travail, il descendit dans la bure pour y faire son apprentissage de mineur. Le labeur souterrain semblait bien rude au jeune garçon, qui rêvait un autre sort que celui de son père. Il fit quelques économies sur son faible salaire pour se faire donner des leçons de lecture et d'écriture et, à l'âge de quinze ans, il quitta la mine pour entrer comme ouvrier jardinier chez le fleuriste Makoty. Un an après, il devint jardinier chez le banquier Frésart. En 1810, il se maria avec la fille de son ancien patron, Mlle Makoty, et s'établit comme jardinier-fleuriste.

Grâce à son énergie et à une intelligence vraiment remarquable, Jacob, connu plus tard sous le nom de Jacob-Makoty, transforma peu à peu son modeste jardin en un établissement dont la réputation ne fit que s'accroître d'année en année. En 1822, Jacob fit un voyage en Angleterre pour s'y procurer les plantes rares qui faisaient, dans ce pays, la gloire des horticulteurs. Il en rapporta les premières orchidées exotiques qui furent introduites à Liège.

Lors de la première exposition d'horticulture dans sa ville natale, le 20 juin 1830, Jacob-Makoty obtint un prix. Ce fut là son premier succès dans les floraliés, où, depuis lors et pendant de nombreuses années, il recueillit des récompenses sans nombre soit pour ses introductions, soit pour ses belles cultures.

Cet habile horticulteur tenait à rivaliser avec les Anglais, en introduisant directement les nouveautés. Il fit venir d'importantes collections du Brésil, du Mexique, de Manille, etc.

A partir de 1841, l'établissement de Liège est cité comme l'un des plus importants du continent. Les botanistes et les horticulteurs en renom de l'étranger s'empressèrent de venir le visiter. A chacun de ses voyages à Liège, Léopold Ier ne manquait pas d'aller admirer les riches collections rassemblées dans les serres de Jacob-Makoty.

En 1861, celui-ci abandonna la direction de son établissement à ses enfants.

Jacob-Makoty peut être considéré comme l'un des principaux fondateurs de l'horticulture belge.

Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1867.

François Crépin.

Biogr. de Lambert Jacob-Makoty, par Edouard Morren.

JACOBI (*Louis*), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruxelles en 1591 et mourut à Courtrai le 8 décembre 1661. Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites dans sa ville natale, il entra dans l'ordre en 1613 et prêcha avec zèle pendant quarante ans. De Bruxelles il passa au collège de Courtrai, quelques mois avant sa mort, et y institua la congrégation de la Bonne Mort.

Les ouvrages dus à sa plume sont :

Dagelyksche oeffeningen van P. Nicolaus Caussin (traduction faite par Jacobi). Anvers, 1631. — *Het leven van P. Balthazar Alvarez, religieus der societeyt Jesu, door den Eerw. P. Ludovicus de Ponte van Valladolid* (traduction faite par Jacobi). Anvers, 1639. — *Den Spiegel der Maeghden, die in de werelt de godtvruchtigheyt met de suyperheydt paeren, uytgebeelt in twee H. H. Maegden* (traduction faite par Jacobi). Anvers; suivi de : *Het wonderlyck leven van de eerbaere, devote ende H. Maghet Lydwina, door Joannes Brughman* (traduction faite par Jacobi). — *Leven, doorluchtige deugden ende godtvruchtige oeffeningen van Alphonsus Rodrigues; item van noch eenighe ander die in den selven staet uytgeschenen hebben in godtvruchtigheyt, vergadert uytverscheide historie schryvers*. Anvers, 1659, in-12°. — *Ingang tot het eeuwig leven, of godvrugtige bereyding voor eene zalige dood*. Anvers, 1661.

Ch. Piot.

De Backer, *Biblioth. des écriv. de la Comp. de Jésus*. — Foppens, *Biblioth. belg.*, cite la seconde et la dernière de ces publications, dont il reproduit les titres en latin. — *Hist. et lettres ann. du collège des Jésuites, à Courtrai*, aux archives du royaume.

JACOBI (*Ferdinand-J. DE*), officier, naquit à Maestricht en 1772. De bonne heure, il embrassa la carrière militaire; en effet, à l'âge de dix ans, il s'engageait comme cadet au régiment d'infanterie de Somersdijk. Lors du siège de Maestricht, en 1793, il était lieutenant de dragons au régiment de Hesse-Cassel. Cette même année, au mois d'août, pendant une charge à Tourcoing, il fut grièvement blessé d'un coup de feu dans la poitrine.

Deux ans après, il donnait sa démis-

sion pour aller rejoindre en Allemagne les troupes réunies sous le commandement du prince d'Orange. Avec ces dernières, Jacobi passa au service de l'Angleterre en 1799, devint capitaine en 1802, et après le licenciement de l'armée se retira dans sa petite ville natale jusqu'en 1814. Cette année-là, il reprit du service comme capitaine dans le régiment de hussards, commandé par le lieutenant-colonel Boreel. Nommé major du même régiment, il assista au siège de Berg-op-Zoom et prit part à la campagne de 1815, en France. A la bataille de Waterloo, il faisait partie du corps d'armée chargé de défendre la position des Quatre-Bras et fut dangereusement blessé à la tête.

A la suite de ces faits d'armes, il obtint la croix de chevalier de l'ordre militaire de Guillaume et le grade de lieutenant-colonel.

Jusqu'en 1824, Jacobi conserva cette position et reçut alors le commandement d'un régiment de dragons.

En 1830, il fut pensionné avec le grade de général-major. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent paisiblement à Utrecht, où il mourut entouré de l'estime générale au mois de février 1852.

Alf. Journez.

Vander Aa, *Biogr. woordenboek der Nederlanden*. — *Algemeen Amsterd. Handelsblad*, 9 febr. 1852. — Bosscha, *Neert. held. te land*. D. III. bl. 471 noot.

JACOBS (*Frans*) ou JACOBUS, JACOBI (*Franciscus*), dit *Trajectanus*, canoniste, florissait au commencement du xvi^e siècle. Il prit l'habit religieux chez les ermites du mont Olivet. Selon Sweertius et Foppens, il naquit à Maestricht; selon Jöcher, son surnom de *Trajectanus* dérive, non pas de *Trajectum ad Mosam*, Maestricht, mais de *Trajetto*, l'ancien Minturnes, dans la province de Naples, où il aurait enseigné la théologie. On a de lui :

De modo visitandi et corrigendi subditos et de modo inquirendi in eorum defectus. Brixiae, per Angelum Britannicum, 1500. Sweertius indique une édition de Cologne, in-4°.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, 245. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 297. — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*,

II, col. 1818. — Hallervordius, *Bibl. curiosa*, p. 154. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. latin.*, IV, 50. — Hain, *Repert. bibliogr.*, n° 9354. — Maittaire, *Ann. typogr.*, I, 725. — Panzer, *Orig. typogr.*, I, 261.

JACOBS (*Jean*), orfèvre et fondateur du collège belge de Bologne, était fils de Jean Jacobs le Jeune et d'Elisabeth van Osten; il naquit à Bruxelles entre les années 1574 et 1575, et mourut à Bologne après l'année 1660. Dans un document de 1589, il figure à titre d'orphelin, et appartenait, d'après cet acte et d'autres pièces, à une famille d'industriels bruxellois. Artiste distingué en orfèvrerie, Jacobs alla s'établir à Bologne, où il se fit une fortune considérable par la vente des produits de son art. Ceux-ci sont encore très recherchés et nombreux en cette ville. Après avoir perdu sa femme, qui l'avait rendu père d'un seul fils, mort en bas-âge, Jacobs fit le vœu de consacrer à l'instruction de ses concitoyens de Bruxelles la fortune qu'il s'était acquise. A cet effet, il voulait créer et diriger par lui-même, à Bologne, une institution destinée à l'enseignement des Bruxellois. Il chargea un ecclésiastique de se rendre dans sa ville natale, afin d'y choisir quatre jeunes gens désireux de faire leurs études en droit, en médecine, en sciences ou en théologie à l'université de Bologne, qui jouissait à cette époque d'une grande renommée. Il établit son institution dans une maison située près du Pratello, et dans le voisinage de l'église de Saint-François. Lui-même en conserva la direction. Désireux de perpétuer sa fondation, il fit, le 11 octobre 1650, un testament daté de Bologne, par lequel il développa l'organisation de son institution, indiqua le choix à faire des jeunes gens désireux de s'instruire en cette ville et les règlements qu'ils devaient y observer. Ce testament, reproduit au complet par Miræus (*Diplomata*, t. IV, p. 694), règle en tous points la création de Jacobs. Après avoir disposé en faveur de parents éloignés et habitant la Belgique des biens y situés, et fait des legs en faveur des hospices de Bologne, il institua, à titre d'héritiers, les marquis Achille Albergat; Villa, An-

gelo-Mario Angeolli et Dominico Comelli, en leur imposant l'obligation de fonder dans sa ville adoptive un nouveau collège, du nom de Jacobs, placé sous les auspices de la Trinité, et en faveur de quatre jeunes gens brabançons, et de préférence des Bruxellois ou des Anversois, pris dans sa descendance, dans celle de H. Willems, parmi les enfants d'orfèvres, ou dans la famille de P. Vanderlippé d'Utrecht. Ils devaient être légitimes, âgés de 16 à 18 ans. Les candidats étaient présentés par les doyens des orfèvres et le curé de l'église de la Chapelle, à Bruxelles, et devaient connaître le latin. Nous voyons, en effet, par les comptes de la corporation, que les doyens s'acquittaient régulièrement de cette obligation. Par suite de la suppression des jurandes, les titulaires sont aujourd'hui désignés par l'administration communale de Bruxelles. Le collège de Jacobs fut transporté du Pratello en d'autres endroits de la ville de Bologne. Aujourd'hui, il est dans la rue Cortoleria Nuova, où se trouve le portrait de Jacobs par Guido Reni, ami du fondateur.

Ch. Piot.

Mazzi, *Annali della città di Bologna*, t. VII, p. 438. — Bisacconi, *Guida, etc., de la città de Bologna*. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II. — *Mess. des sciences hist.*, 1834. — Archives de la corporation des orfèvres de Bruxelles.

JACOBS (*Gérard*) ou GERARDUS JACOBI, écrivain ecclésiastique, naquit à Asten, village près de Bois-le-Duc, dans la deuxième moitié du xvie siècle. Ses premières études terminées, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, et se rendit à l'université de Louvain pour y étudier la théologie.

Il fut reçu bachelier et devint bientôt curé de Someren, non loin d'Asten, puis archiprêtre du doyenné d'Helmont.

On ignore l'époque précise de sa mort. Paquot n'ose affirmer qu'il dépassa 1611, année où fut publié son dernier ouvrage. Piron le fait mourir en 1634.

Gérard Jacobs excellait surtout à composer ces vers « numéraux » que l'on nommait alors « chroniques, « chronographes, chronogrammes ou « chronomètres ».

Jacobs écrivit dans cette forme bizarre les ouvrages suivants :

1. *Diva Virgo Ommelensis, ejusque miracula*. Lov., 1607, in-4^o, tout en vers numéraux qui marquent l'époque d'un miracle, principal sujet de l'ouvrage. Ommelen est un village dépendant de la seigneurie d'Asten. On y honorait autrefois une image miraculeuse de la sainte Vierge, dont Wichmans parle dans son *Brabantia Mariana*.
- 2. *Exercitium pium in vitam et gloriam B. Virginis Mariae, per cujus unumquodque distichon litteris numeralibus includit annum 1598...* Auctore M. Gerardo Jacobs, S. T. Baccal. Sylvæducis, Joannes Schoefferus, 1608, in-4^o.
- 3. *Pium exercitum de Creatione : cujus unumquodque distichon litteris numeralibus includit annum 1596*. Antv. Robertus Bruneau, 1611, in-12, 37 pages.
- 4. *Martyres Gorconiensis, a Guilielmo Estio, S. T. Doctore ac professore Duacensi prosâ editi, nunc carmine descripti*. Antv. David Martinus, in-12. D'après Valère André, cet ouvrage était écrit en vers ordinaires, mais dénué de toute poésie. (Valère André, *Fast. Acad. Prælimin.*, p. 275.)

Alf. Journez.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, t. II. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 331. — Van Gils, *Kath. Meijer. Memoriel.*, bl. 222. — Glasius, *Godegeerdheid nederl.*

JACOBS (Jean) ou JOANNES JACOBI, écrivain ecclésiastique, comme son oncle Gérard Jacobs, naquit vers 1577, à Asten, village de la mairie de Bois-le-Duc, et non à Bruxelles, comme l'avance le P. de Sweet dans son *Chronicon Oratorii*. A l'issue de ses humanités, il suivit, en 1593, les cours universitaires à la pédagogie du Faucon, à Louvain, et fut proclamé quatrième, deux ans après, à la promotion générale de la faculté des arts. Ses études ecclésiastiques achevées, il revint à la pédagogie du Faucon occuper la chaire de philosophie. Investi, le 4 juillet 1605, en vertu des privilèges de l'université de Louvain, d'un canonicat à la cathédrale de Bruges, il s'établit en cette ville. Trente-deux ans plus tard, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, à Louvain, avec

la permission de conserver sa prébende. Il mourut à Bruges le 31 janvier 1647. Jean Jacobs, par reconnaissance pour le collège du Faucon, où il avait commencé sa carrière, y fonda des bourses pour l'entretien de trois étudiants. Il publia :

1. *Compendium caeremoniarum, quibus hodie in Divinis Officiis Romana Ecclesia utitur*. Antv., Joan. Cnobbaert, 1622, in-12. Avec une dédicace à Denis Stofels, ou Christophori, évêque de Bruges.
- 2. *Festa propria Ecclesiae cathedralis S. Donatiani, Brugensis. Item de Vitâ et miraculis ejusdem Sancti*. Brugis, 1638, in-4^o.
- 3. *De miraculis Deiparae Ommelensis*.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 666. — *Compendium chronol. episcop. Brugens.*, etc. (Brugis, typis J. Beernaerts, 1731), p. 148. — *Petri de Sweet Chronicon oratorii*, p. 54. — Sanderus, *Fland. illustr.*, t. II, p. 168. — Sweerius, *Ath. belg.*, p. 441. — Paquot, *Mém. lit.*, t. X, p. 132. — *Promotiones in artibus ab anno 1428-1779* (Ms. de l'Université de Louvain). — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. IX, p. 59.

JACOBS (Jean Bernard), chirurgien et accoucheur, naquit à Loochristi le 7 septembre 1734 et mourut à Marchen-Famenne le 22 août 1790. Il était fils de Norbert Jacobs, chirurgien-barbier à Loochristi, et de Jeanne Nimme-gers. Toute l'ambition du père Jacobs était de voir son fils devenir médecin ; aussi le mit-il de bonne heure au collège des RR. PP. Augustins, à Gand, et, dès qu'il eut fini ses humanités, lui fit-il suivre les cours de l'école de médecine. L'école de médecine de Gand n'était plus ce qu'elle avait été à l'époque de l'illustre Palfyn ; mais beaucoup de jeunes gens qui se destinaient à l'art de guérir, allaient alors chercher en Prusse le supplément d'instruction qui leur faisait défaut ; l'organisation des ambulances dans l'armée de Frédéric le Grand leur offrait à cet égard les plus grands avantages. C'est à cette école pratique que J.-B. Jacobs acheva son éducation professionnelle, et quand il revint à Gand, quelques années plus tard, il fut immédiatement reçu maître chirurgien. Son diplôme porte la date du 22 décembre 1761. Dès les premiers temps de son établissement, le jeune docteur sut faire apprécier son mérite,

et il s'acquît rapidement une grande réputation comme chirurgien et comme accoucheur. Il mit, d'ailleurs, le comble à sa renommée en traduisant en flamand, à l'usage des jeunes chirurgiens et des sages-femmes, quelques petits traités que le gouvernement français avait fait publier afin de vulgariser dans les campagnes certaines connaissances utiles. C'est ainsi que nous avons de Jacobs : *Kortbonding onderwys aengaende de vroedkunde, ten voordeele van de vroedvrouwen ten platte land op 't bevel van het Ministerie opgesteld, door M. J. Ranlin, et uyt het fransch vertaelt door...* Gent, 1772, in-12 avec figures, et *Nieuwe wyze om de beenbreuken ende ontledingden te behandelen, uyt het fransch van d'heer Lassus, door...* Gent, 1772, in-12. Il faut croire, ajoute Goethals, l'un de ses biographes, que la science était fort peu connue, puisque, quelques années plus tard, en 1780, Ch. Godecharle exprimait de même le vœu de voir ces notions élémentaires plus répandues dans le public.

Quand il fut question de fonder à Gand une école d'accouchements, Jacobs se trouva naturellement désigné à l'attention du magistrat du Vieux-Bourg pour occuper la chaire professorale. Dans cette position, il sut faire valoir l'immensité de son instruction, résultat d'une longue pratique et d'une étude réfléchie. Le premier il se servit, en Belgique, du fantôme pour les démonstrations de son cours; il suivait, d'ailleurs, les théories de Camper, de Leroy et de Baudelocque.

Il publia encore, vers cette époque, dans le même ordre d'idées que ses premières productions, d'autres ouvrages dont quelques-uns sont originaux :

1. *Korte onderwys, hoe dat men de breuken ofte scheursels alsmede den voorval der lyfmoeder ende aerddarm kan voorkomen en genezen.* Gent, in-8°. —
2. *Berigt aen het volk aengaende de Asphyxia ofte schynbaere en schielyke Dood, inhoudende de wyze om de selve te voorkomen en genezen, met de beschryvinge van eene nieuwe ligt draeghaere Kook-Werk-Doose, in welke alle de aensogte werktuygen begrepen worden, die men tot*

behulp der Drinkelingen, Beswymde, Verstikste en alle slag van schynbaere Dood best mogelyk kan gebruiken, door J.-J. Gardane, in 't vlaemsch vertaelt door... Gent, in-8°. Une deuxième édition de ce dernier opusculé parut à Gand, augmentée d'un règlement du magistrat de Valenciennes sur cette matière. — 3. *Vroedvrouwen handboekken, opgesteld by wyze van Catechismus in vraegen en antwoorden tot gebruyk der voorlezingen.* Gent, 1777, in-12. — 4. *Vroedkundige oeffenschool.* Gent, 1784, in-4°. Il a paru plusieurs autres éditions de cet ouvrage resté classique et qui était fort complet, et, entre autres, une traduction française, à Paris et à Bruxelles, en 1785, in-4°, avec figures, par J.-L. Wauters et Tiberghien, et une édition in-8°, à Gand, en 1785.

En 1788, lorsque Joseph II transféra à Bruxelles les facultés de droit, de médecine et des arts de l'université de Louvain, le gouvernement, peu désireux de conserver aux anciens titulaires les nouvelles chaires, fit des propositions à divers personnages pour les occuper. Jacobs accepta la chaire de chirurgie et donna un cours très suivi, en français et en flamand, au collègue Thérésien et à l'hôpital Saint-Pierre. Malheureusement, les événements politiques vinrent interrompre ses succès : les Autrichiens abandonnèrent Bruxelles aux patriotes commandés par Vanderersch, et Jacobs suivit l'armée impériale dans sa retraite sur le Luxembourg. Là encore il eut l'occasion de montrer son dévouement en soignant les nombreux malades atteints du typhus qui sévissait dans l'armée. Mais il tomba lui-même victime de l'épidémie et mourut à Marche, le 22 août 1790, âgé de 56 ans.

J.-B. Jacobs avait épousé, à Gand, Catherine Voet, dont il eut plusieurs enfants.

Pendant son séjour à Bruxelles, Jacobs mettait la dernière main à un important ouvrage, dont son brusque départ interrompit l'impression; c'est l'un de ses amis, le docteur P.-E. Wauters, qui en acheva la publication et qui en revit la dernière partie : *Onderwoyzinge*

der hedendaegsche oeffenende Heelkunde, nyt het latyn vertaald. Bruxelles, 1790-1792, 2 vol. in-8o.

Jacobs traduisit aussi en flamand quelques volumes de la bibliothèque chirurgicale de G. Richters.

Docteur Victor Jacques.

Goethals, *Lectures relat. à l'hist. des sciences*, Bruxelles, 1837-1838, 4 vol. in-8o, t. IV. — Les ouvrages cités de Jacobs.

JACOBS (*Jean-Corneille*), médecin, né à Malines le 7 novembre 1757, mort à Bruxelles le 31 mars 1826. L'un de ses biographes, Pierre-Joseph d'Avoisne, donne le 5 novembre 1759 comme la date de sa naissance; mais comme il est d'accord avec Piron (*Levensbeschrijvingen*) sur la date de sa mort et qu'il ajoute qu'il était âgé de soixante-neuf ans, nous croyons devoir adopter la première date. Jacobs reçut ses premières leçons chez les pères de l'Oratoire, établis dans sa ville natale, et partit pour Louvain après avoir terminé ses humanités. Il était à peine âgé de vingt-trois ans quand il se présenta à la licence. Sa thèse inaugurale: *De morbis qui subitam medelam petunt*, Lovanii, 1780, in-4o, dédiée au professeur Van Leempoel, auquel il s'était spécialement attaché, fut défendue avec le plus grand succès. Dès l'année suivante, le jeune praticien s'établissait à Bruxelles. Ses débuts dans la carrière médicale furent des plus heureux. Une épidémie de dyssentérie régnait depuis plusieurs années en Belgique et exerçait ses ravages à Bruxelles depuis 1779; les évacuants, purgatifs et vomitifs, étaient les seuls moyens consacrés que l'on opposait à la maladie. Jacobs, attaché en qualité de médecin des pauvres au quartier Saint-Géry, commença par faire comme tout le monde: mais voyant bientôt le peu de succès d'une pareille médication, il essaya, timidement d'abord, le traitement par les opiacés. Encouragé par les résultats qu'il obtenait, et sur les instances du baron de Vieux-Sart, président du magistrat, dont il était le médecin, il se hasarda à publier les observations qu'il avait recueillies et son mode de traitement. Un accueil des

plus flatteurs fut réservé à son *Tractatus politico-medicus de dyssenteria*, et il eut la satisfaction de voir ses avis prévaloir sur l'opinion des vieux praticiens. L'attention était dès lors attirée sur ce jeune médecin de vingt-quatre ans, et il compta bientôt dans sa clientèle les premières maisons de la ville. Les connaissances dont il fit preuve dans la pratique de son art lui concilièrent également l'estime de ses confrères; aussi, quand fut fondée, le 30 septembre 1795, la Société de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Bruxelles, sous la devise *Egrotantibus*, à la création de laquelle il avait d'ailleurs pris une grande part, il fut à l'unanimité nommé président.

Le commencement de ce siècle vit s'élever la grande dispute médicale entre les disciples de Brown et Broussais, entre le solidisme de Cullen, tel qu'on le comprenait à cette époque, et le physiologisme. Ces questions passionnaient les esprits ailleurs qu'à l'Académie de médecine de Paris. Le débat ayant été ouvert à la Société de médecine de Bruxelles, Jacobs publia le discours qu'il prononça à cette occasion, ce qui lui valut l'inimitié, les injures même, des adeptes fanatiques de l'ancienne théorie. Ces discussions, toutefois, ne lui faisaient pas perdre de vue les exigences de la pratique journalière. Toujours au courant des progrès que l'art de guérir réalisait à l'étranger, il fut l'un des plus zélés propagateurs de la vaccine à Bruxelles. C'était risquer sa popularité, car il y avait à vaincre les préjugés les plus opiniâtres et les préventions les plus désolantes du public et des médecins. On appelait couramment des empoisonneurs les médecins qui osaient vacciner. Jacobs parvint à rallier à son opinion la plupart de ses collègues de la Société de médecine, et c'est en grande partie à ses efforts que l'on doit la vulgarisation de ce précieux moyen prophylactique.

Vers cette époque, Jacobs publia un certain nombre de dissertations: des remarques importantes sur le scorbut, sur l'anémie des houilleurs, et une réponse à la question mise au concours

par la Société de médecine de Montpellier : « Y a-t-il une différence essentielle entre les fièvres pernicieuses rémittentes et les fièvres catarrhales graves ; quelle est la meilleure méthode de traiter ces sortes de fièvres, et quelle est l'utilité de l'emploi de l'écorce du Pérou ? » Cet ouvrage lui valut un second prix et de nouvelles critiques envieuses de la part de quelques-uns de ses confrères. Pour le venger, nous ne savons quel poète lui adressa, dans le style ampoulé du temps, des vers que l'on trouve page xv de la préface de son livre *Sur l'inutilité, la nocuité et les dangers des remèdes internes dans le traitement de la gonorrhée*, qu'il publia en 1808.

En 1806, Jacobs fut appelé par l'autorité communale de Neder-over-Heembeek pour combattre une épidémie de fièvre saburrale qui régnait dans ce village. La méthode de traitement qu'il préconisa fut couronnée de succès et lui valut une lettre de remerciements des plus flatteuses pour les soins qu'il prodigua aux habitants de la commune infectée. Il consigna les observations qu'il avait recueillies pendant cette épidémie dans un opuscule qu'il fit paraître l'année suivante : cette fièvre est la même, d'après lui, qu'une maladie épidémique qui s'était propagée, en 1803, dans les environs de Valenciennes.

Frappé des maux qu'amenait la méthode de traitement des maladies syphilitiques au commencement de ce siècle, Jacobs écrivit un livre qui souleva des discussions dans le sein de toutes les sociétés médicales. A Paris, attaquées par Fournier, ses théories furent condamnées ; mais, dans les sociétés de Bordeaux et de Montpellier, il vit ses doctrines victorieusement défendues. Ricord, de nos jours, s'est fait le promoteur de doctrines qui ont de l'analogie avec les siennes ; mais où Jacobs partage une erreur qui fut réfutée depuis, c'est dans son essai de démonstration de l'identité du virus syphilitique et de la gonorrhée. Ce n'est pas que Jacobs fût exclusif dans les théories qu'il émettait ou dont il se faisait le

défenseur ; pour lui, le véritable praticien devait laisser parler les faits et s'inquiéter médiocrement des systèmes théoriques ; c'est ainsi que, notamment, dans son *Tractatus de melæna*, il se déclare l'adversaire à la fois de Brown et de Pinel et de celui de Broussais, parce que leurs systèmes sont incompatibles avec les faits.

L'état de l'enseignement supérieur était déplorable dans nos provinces pendant la domination française ; aussi, dès la réunion de la Belgique à la Hollande, en 1815, Jacobs se trouva-t-il au nombre des hommes éclairés qui réclamaient sa réorganisation et la création d'universités nouvelles, ou tout au moins le rétablissement de l'université de Louvain. Leurs plaintes furent entendues, et, le 15 septembre 1816, parut l'arrêté royal établissant trois universités : à Gand, à Liège et à Louvain.

Jacobs consacra à sa clientèle les dernières années de sa vie : il mourut à l'âge de soixante-neuf ans, au mois de mars 1826. Nous réunissons ici les titres des ouvrages qu'il a laissés : 1. *De morbis qui subitam medelam petunt*. Lovanii, 1780, in-4^o, et 1795, in-8^o. — 2. *Tractatus medico-politicus de dyssentéria in genere*. Rotterdam, chez J. van Beman, 1784, in-8^o, 188 pages. — 3. *Traité de la dysenterie*. Bruxelles, an VIII, in-8^o. — 4. *Le solidisme écroulé par sa faiblesse, ou Réfutation du système de Brown*. Bruxelles, an x, in-8^o. — 5. *Traité du scorbut en général*. Bruxelles, Weissenbruch, an x, in-8^o de 98 pages. — 6. *Rapport sur la vaccine*. Bruxelles, Weissenbruch, an x, in-8^o. — 7. *De certitudine in medicina methodoque eam in hac acquirenda*. Bruxelles, Weissenbruch, s. d., in-8^o. — 8. *Dissertatio de febribus perniciois, remittente et catarrhali gravi, quam præmio secundo distinxit Societas medico-practica Mons-peliensis*. Bruxelles, Picard, s. d., in-8^o de 54 pages. — 9. *Biga dissertationum de morbis epidemicis, quorum alius prope Valencinas, anno 1803, alius prope Bruxellas regnavit anno 1806*. Bruxelles, Huyghe, 1807, in-8^o de 68 pages. — 10. *Mémoire sur l'inutilité, la nocuité et*

les dangers des remèdes internes et sur l'efficacité, la promptitude et la nécessité des remèdes locaux dans le traitement de la gonorrhée vénérienne. Bruxelles, Mailly, 1808, in-8° de 113 pages. —

11. *Démonstration de l'identité du virus de la vérole et de la gonorrhée*. Bruxelles, De Mat, 1833, in-8° de 116 pages. —

12. *Oratio de necessitate restituendæ Universitatis Lovaniensis*. Bruxelles, Rampelberg, 1816, in-8° de 120 pages. —

13. *Traité de la dysenterie en général*. Bruxelles, Picard, 1816, in-8° de 264 pages. — 14. *Tractatus de Melæna multiplici*. Bruxelles, Rampelberg, 1818, in-8° de 116 pages. Docteur Victor Jacques.

Tableau chronologique de F.-G. Goethals. — Oettinger, *Bibliogr. biogr.*, Bruxelles, 1854. — Docteur Pierre-Joseph d'Avoisne, *Notice sur J.-C. Jacobs*, Malines, 1850, in-8°.

JACOBS (Pierre-François), peintre d'histoire, né à Bruxelles le 14 octobre 1780, mort à Rome en 1808. Doué d'un zèle à toute épreuve, il eut à cœur d'orner son intelligence avant d'aborder les études artistiques auxquelles, du reste, il fut à même de se livrer de bonne heure. En 1802, il avait remporté à l'Académie de Bruxelles le premier prix du modèle d'après nature. Le jeune Jacobs, fort de ce succès, alla à Paris, où il continua quelque temps ses études, puis revint dans sa patrie, où André Lens l'accueillit. Il travailla trois ans chez ce peintre, et, pendant ces trois années, il remporta de nouvelles palmes. L'Académie de Gand venait de lui décerner un prix, lorsqu'il partit pour Rome. Mais là, en même temps que son ardeur au travail et son ferme désir d'égaliser les maîtres s'accroissaient davantage, sa santé, qui se ressentait de tant d'efforts, devint chancelante. Il était déjà malade quand l'Académie royale de Milan ouvrit un concours, auquel il voulut néanmoins prendre part. Le sujet imposé aux concurrents était *Théodote, ministre de Ptolémée Dicomysos, apportant à César la tête de Pompée au nom du roi d'Égypte*. Jacobs se mit bravement au travail, et ce ne fut que grâce à des efforts surhumains qu'il parvint à achever son œuvre. Lorsque l'Académie de Milan le

proclama lauréat du concours, elle ne put rendre hommage qu'à sa dépouille mortelle. Le tableau de Jacobs, bien qu'il fût de droit la propriété de l'Académie, fut néanmoins envoyé au père du jeune peintre, à Bruxelles, où plus tard le gouvernement l'acheta pour son musée. La place qu'il devait occuper au musée de Milan est restée vide : on y voit encore aujourd'hui une couronne de laurier et une inscription qui explique pourquoi cet espace doit rester perpétuellement veuf de son cadre.

Le vice-roi d'Italie avait tenu à témoigner son admiration pour ce talent prématurément éteint, en faisant accompagner l'envoi du tableau d'une médaille d'or, qui fut remise au père de l'artiste. La médaille portait ces mots : *Alla memoria del pittore Jacobs ed alla consolazione del padre*. Un monument funéraire honore encore la mémoire de l'artiste; il est dû au ciseau de Godecharle et se trouve à Bruxelles, dans l'église Sainte-Catherine, où l'on fit à Jacobs des funérailles solennelles en présence des autorités. Le spectacle auquel il assista émut si fort le jeune De Caisne, alors âgé de neuf ans, qu'il révéla à celui-ci sa vocation pour la peinture. A quarante ans d'intervalle, Henri De Caisne aimait encore à raconter dans ses détails la cérémonie dont il avait été témoin.

Jacobs, comme le dit M. De Bast dans les *Annales du salon de Gand*, fut pour la Belgique ce que Drouais avait été pour la France. En effet, comme Drouais, il fut prématurément enlevé aux arts. Ses œuvres ne sont pas nombreuses; mais on peut les ranger parmi les meilleures productions de l'école à laquelle il appartenait. Nous connaissons de lui : 1. Une étude de grandeur naturelle pour un *Saint Sébastien*. — 2. Une esquisse représentant *Saint Charles Borromée secourant les pestiférés*. — 3. Un *Portrait de Jacobs père*, peint à l'âge de 14 à 15 ans. — 4. Plusieurs esquisses, dont l'une représentant *Socrate buvant la ciguë*, étaient naguère encore à Bruxelles chez M. l'avocat de Gamond.

Le tableau couronné par l'Académie de Milan a été gravé pour les *Annales du salon de Gand*, 1820. On trouve aussi une gravure au trait du même tableau dans les *Opere dei grandi concorsi premiati dall' I. R. Accademia delle belle arti in Milano. Designate ed incise per cura degli architetti Felice Pezzagalli, Giulio Aluiselli et del pittore Agostino Comerio. Milano, 1821, grand in-folio.*

La Bibliothèque royale possède de Jacobs un recueil d'études anatomiques admirablement dessinées, de grandeur naturelle et aux trois crayons. En 1861, M. Meulenbergh, professeur à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, fit paraître les reproductions de ces planches en un atlas in-folio de cinquante planches lithographiées, avec un texte en regard. Ce recueil porte pour titre : *Etudes anatomiques de l'homme, dessinées à Rome par P.-F. Jacobs, publiées et lithographiées par D. Meulenbergh, professeur à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles.*

Fréd. Alvin.

De Bast, *Ann. du salon de Gand*, 1823. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon. — Dict. univers. et class. d'hist. et de géogr.* Bruxelles, Parent, 1853. — L. Alvin, *Notice biogr. sur H. De Caisne* (Bull. de l'Académie, t. XXI). — Renseignements particuliers.

JACOBS (Pierre), écrivain ecclésiastique, naquit à Diest le 16 mars 1781. Les armées républicaines occupaient la Belgique; le culte catholique était pros crit, quand sa vocation se décida pour la vie religieuse; il émigra, entra dans une société d'ecclésiastiques à Londres, ensuite dans la Compagnie de Jésus, à Saint-Petersbourg. Admis, le 16 août 1803, dans l'ordre récemment rétabli dans l'empire russe, il fut envoyé au noviciat de Polotzk, ville du gouvernement de Witebsk, dans la Russie occidentale. A l'issue de ses études, il se livra à l'apostolat des missions dans les steppes de Saratow et y resta dix ans; appelé de là vers Astrakan, il y continua son labeur évangélique jusqu'à l'expulsion des Jésuites de toute la Russie. Il enseigna ensuite la philosophie morale à Tarnopol, en Galicie, remplit pendant

dix ans la charge de compagnon du maître des novices à Gratz, en Styrie, et gouverna les collèges d'Insruck et de Lintz. En 1856, il fit son jubilé de cinquante ans de prêtrise à Presbourg; c'est en cette ville qu'il mourut, le 12 décembre 1870.

Le P. Jacobs a publié :

1. *Betrachtungen über das heilige Herz Jesu.* Gratz, Joseph Sirolla, 1832, in-8o; 1839, 1842. — 2. *Der heilige Schütz engel Wegweiser zum Himmel.* Gratz, Joseph Sirolla, 1838, 1842, 1846, in-8o. — 3. *Weg zum Himmel in der Verehrung der heiligsten Herzen Jesu und Maria wie auch durch die Anrufung und Nachfolge der Heiligen Gottes. Ein vollständiges Katholisches Gebethbuch für gottliebende Seelen. Geziert mit vier Bildern.* Innsbruck, F. Rauch, 1842, in-12. — *Zweite verbesserte und bedeutend vermehrte Auflage. Mit Genehmigung des hochwürdigsten fürstbischöflichen Ordinariates Brixen.* Innsbruck, 1843, druck und Verlag von Felician Rauch, in-18, 545 pages. *Fünfte vermehrte Auflage.* 1846; 12^e Auflage, 1859, in-12, xx-531 pages, 5 lith. — 4. *Exercitia spiritualia in sacra octo dierum solitudine ex textu et juxta methodum S. P. Ignatii, et duo Tridua ad pium usum Sacerdotum ac Religiosorum a Sacerdote Societatis Jesu. Poonii, typis H. Sietzy, 1862, in-8o; Woodstock, 1876, in-8o. — 5. Geistliche Uebungen in der Einsamkeit von acht Tagen, nach Text und Methode des Heil. Ignatius. Mit einem Triduum für Priester Exercitien. Von einem Priester von der Gesellschaft Jesu. Wien, C. Mayer, 1862, in-8o. — 6. Lettre du P. Pierre Jacobs à sa famille, à Diest. Datée de Saratow, le 14 avril 1810, p. 45-49, dans les *Missions des Jésuites en Russie* (1804-1824), du P. Carayon. Poitiers, 1869, in-8o.*

L'oraison funèbre du P. Jacobs a été publiée sous le titre de *Nekrolog des P. Petrus Jacobs, Priesters aus der Gesellschaft Jesu, von P. Johanna Stöger, S. J... Mit Erlaubniss der Obern. Als manuscript gedruckt.* Wien, 1871, Selbstverslag, druck von Ludwig Mayer, in-12, 48 pages. — Lettre sur son jubilé

de prêtrise; dans le *Journal de Kersten*, t. XXIII, p. 563.

Émile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*, édit. in-fol., t. II, col. 303. — Ed. Terwecoren, *Précis historiques*, 1871, t. XX, p. 404.

JACOBSEN (*Michel*), JACOBSON ou JACOBS, homme de mer, issu d'une ancienne et noble maison de la Brille, en Hollande, naquit vers 1560 à Dunkerque, où ses parents avaient émigré pendant la révolution des Pays-Bas. Il prit du service à bord de la flotte espagnole, et, dès 1585, fut nommé capitaine de vaisseau. Trois ans après, il fit partie de l'*Invincible Armada*, et, après le désastre de l'expédition, ce « très excellent pilote », comme dit Faulconnier, en ramena heureusement les débris dans les ports d'Espagne. En 1590, il fit la course contre les Anglais. En 1595, il commanda, avec son émule Daniel de Koster, le *Lévrier* et le *Saint-Eloi*, corsaires armés par le magistrat de Dunkerque, et prit, brûla ou coula à fond tous les bâtiments de pêche hollandais; deux ans après, il recommença avec un égal succès. Son pavillon répandit la terreur et la ruine sur le littoral batave. Les populations, accablées par ces expéditions hardies, se soulevèrent, en diverses villes, contre les magistrats qui n'avaient pu les prémunir contre ces surprises et surnommèrent l'habile marin le *Renard de la mer*. Michel Jacobsen reçut ensuite une commission de capitaine de vaisseau dans l'armée navale que le roi d'Espagne fit équiper, en 1602, à Dunkerque, et occupa le même grade dans l'escadre de dix vaisseaux armés dans le même port, en 1606. Il fut élevé, en 1609, au commandement d'une escadre de onze vaisseaux neufs, lancés dans les chantiers de Dunkerque; mais une trêve ayant été conclue, il n'eut pas à prendre la mer. Ses brillants états de service lui valurent le grade d'amiral général et l'ordre de Saint-Jacques. En 1632, transportant d'Espagne à Dunkerque quatre mille hommes de troupes, il traversa vaillamment une ligne formidable de vaisseaux anglais et hollandais, qui bloquaient le port. Au mois de mai

suivant, il fit voile derechef pour chercher des renforts en Espagne, battit en route dix vaisseaux turcs et revint sans malencontre avec de nouvelles troupes à Dunkerque. Il mourut, quelques jours après son arrivée, d'une fièvre chaude « qui, en lui ôtant la vie », dit Faulconnier, « ne lui laissa pour « récompense de ses belles actions qu'un « nom et une pompe funèbre des plus « magnifiques que le roi d'Espagne lui « fit faire en considération de cinquante « années de service ». Le roi lui jugea assez de gloire pour le faire inhumer dans la cathédrale de Séville, à côté de Fernand Cortez et de Christophe Colomb.

Michel Jacobsen eut de sa femme, Laurence Wéus, douze enfants. Quatre de ses fils se distinguèrent, à son exemple, dans la carrière de la mer; l'un d'eux, Jean Jacobsen (voir ce nom), s'illustra par l'exploit qui a immortalisé le commandant du *Vengeur* : après avoir lutté avec son seul vaisseau, pendant treize heures, contre toute une flotte et coulé le vaisseau amiral ennemi, il se fit sauter plutôt que de se rendre. L'une des filles de Michel Jacobsen, Agnès, épousa Michel Bart, grand-père du célèbre Jean Bart, lequel, descendant de cette lignée de glorieux marins, fut ainsi, suivant l'expression de Pindare, « la fleur d'une tige d'aïeux « honorés ».

Émile Van Arenbergh.

Biogr. univ. (Michaud, Paris, 1844), supplém. — *Dict. univ.*, par une soc. de sav. franç. et étr. — *Biogr. univ.* (Ode, Brux., 1845). — *Nouv. biogr. génér.* (Didot, Paris, 1838). — Faulconnier, *Hist. de Dunkerque*. — Vanderest, *Hist. de Jean Bart*.

JACOBSEN (*Jean*), capitaine de marine, naquit à Dunkerque; il était fils de Michel Jacobs ou Jacobson et de Laurence Wéus. Tout jeune, il accompagna son père dans ces courses sur mer où celui-ci se distingua de telle façon par son courage et son adresse, que les Hollandais le surnommèrent le *Renard de la mer*.

Par les efforts de l'archiduc Albert, une trêve de douze ans avait été conclue en 1609. Jean Jacobsen vint s'établir

à Ostende. Cette ville, dévastée par le siège mémorable qui avait attiré sur elle l'attention de l'Europe, commençait à se relever de ses ruines lorsque la trêve expira. Les hostilités furent reprises, et la Hollande envoya une flotte bloquer le port. Nos marins furent autorisés à courir sus aux vaisseaux ennemis. Jean Jacobsen, voulant reprendre les glorieuses traditions paternelles, fut des premiers à armer son navire. Au mois d'octobre 1622, profitant d'un brouillard épais, il réussit à sortir du port et à surprendre le vaisseau amiral Herman Kleuter, qu'il coula; deux autres vaisseaux eurent le même sort. Le brouillard s'étant dissipé permit aux Hollandais d'apercevoir l'ennemi; ils rassemblèrent aussitôt leurs vaisseaux pour l'attaquer. Jean Jacobsen, entouré de forces énormes, sans aucun espoir de vaincre, n'hésita pas entre une reddition qu'il considérait comme honteuse et un combat inégal mais glorieux. Pendant longtemps, manœuvrant son navire avec un sang-froid admirable, il parvint à faire subir à l'ennemi des pertes cruelles. Enfin, son équipage décimé, son navire désemparé rendent la défense impossible. Déjà l'ennemi s'est élancé à l'abordage; Jacobsen, ne pouvant plus vaincre, veut du moins mourir avec gloire: il met le feu aux poudres et disparaît dans l'abîme, entraînant son vainqueur avec lui. Le peintre Slingeneyer a fait de cet épisode le sujet d'un de ses tableaux.

Albérie de Crombrughe.

JACOBUS MAGDALIUS, MAGDALENUS ou JACOBS MADALENET, exégète, né dans la première moitié du xve siècle. On n'est pas d'accord sur son lieu de naissance. Les uns, qui l'appellent *Jacobus de Gouda*, *Goudanus* ou *Gaudensis*, le disent originaire de cette ville hollandaise, tandis que d'autres le font naître à Gand, peut-être par la ressemblance de *Gaudensis* avec *Gandensis*. Néanmoins, Marc van Vaernewyck le réclame nettement comme un enfant de Gand: Valère André, dit-il, s'est fortement trompé en marquant Magdalius Jacobs, dans sa *Bibl. Belg.*, pour un

Hollandais. (*Valerius Andreas heeft zig zeer misgrepen met Magdalius Jacobs voor eenen Hollander aen te teekenen.*) Enfin, des biographes ont dédoublé le personnage et distinguent Jacobus Goudanus de Jacobus Magdalius.

A l'issue de ses premières études, il prit le froc de dominicain à Cologne ou à Harlem. Paquot, en faisant remarquer que le titre d'un de ses ouvrages porte qu'il était du couvent de Cologne, émet la conjecture que Magdalius y fut agrégé après avoir émis ses vœux, prononcés vers 1460 ou 1470. Il est certain qu'il vivait dans cette ville vers 1490, qu'il y fut docteur et lecteur en théologie, confesseur ordinaire de son couvent, et qu'il y acheva sa carrière vers 1520. D'aucuns avancent qu'il passa quelques années de sa vie religieuse en Hollande, parce qu'il est parlé d'un Jacobus à Gouda, qui demeura aux couvents de Rotterdam et de Zwolle, dans les actes des chapitres provinciaux de Rotterdam en 1468 et de Douai en 1470; mais les PP. Quétif et Echard font justement observer combien est douteuse cette conjecture, fondée uniquement sur cette appellation: Jacobus de Gouda, qui pouvait être commune à beaucoup de personnes de cette ville.

Le P. Jacques Magdalius fut un théologien distingué. Il apprit le grec à l'école de Reuchlin et d'autres professeurs, et l'hébreu à celle de deux juifs convertis.

Il a publié :

1. *Legenda, seu vita et miracula B. Alberti Magni*. Poème composé dans sa jeunesse. — 2. *Doctrinale altum, seu liber Parabolarum Alani metricè conscriptum*. Cet ouvrage et le précédent ont été insérés à la suite de la *Vie de saint Albert le Grand*, par le P. Raoul de Nimègue. — 3. *Passio D. N. J. C. per F. Jacobum Gaudensem natione Hollandinum*. Les PP. Echard et Quétif disent que cet opuscule fut imprimé sous ce titre à la suite des sermons de Michel de Hongrie. — 4. *Erarium aureum poetarum omnibus latinæ linguæ....* C'est un dictionnaire poétique, dont Herman Torrentinus, suppose

Paquot, a peut-être fait usage pour le sien. Colon., Henr. Quentellius, 1501, in-4^o, It., offic. Quentell., 1502, in-4^o, et 1506, in-4^o. — 5. *Correctorium Biblie; cum difficilium quarundam dictionum luculenta interpretatione. Per Magdaliu Jacobum Gaudensem, Ordinis Prædicatorii, studiosissime digestum : Mag. Adamo Bopardo Theologo nuncupatum.* Colon., offic. Quentell., 1508, in-4^o, et 1518, in-4^o. — 6. *Compendium Biblic. In quo continentur 257 versus quibus totus fere biblie textus comprehenditur ita ut quilibet versus quinque dumtaxat dictiones complectatur exceptis versibus finalibus librorum qui quandoque plures quandoque pauciores complectantur.* Colon., offic. Quentell., 1508, in-4^o. It. sous ce titre : *Compendium Biblicum metrico-memorabile Fr. Magdali Jacobi Gaudensis Ordinis Prædicatorum, anno post Verbi Incarnationem M.D.VIII. prius Colonia editum, nunc ob retrusum artificium et immensum laborem, ut publicæ consuleretur utilitati, è situ et squalore in lucem productum, et in multis locis satis accuratè emendatum et operâ M. Joannis Schneideri, Bittersfeldensium Ponchensium Pastoris. Witteb. Paulus Helwig, 1617.* Ce sont des sommaires de tous les chapitres de la Bible en quatrains rimés. — 7. *Passio Magistris D. N. Jesu Christi ex diversis SS. Ecclesiæ Doctorum sententiis postillata cum glossa interlineari B. Alberti Magni.* Colon., Henr. Quentellius, 1508. Cet ouvrage, plus ample que le n^o 3, est suivi de — 8. *Polylogus compassionis Virginis Marie, seu compassio Christifere Virginis Marie, in modum polylogi.* — 9. *Flavii Josephi liber de imperatrice Ratione, è Græco Lutinhè versus, interprete Magdali Jacobo Gaudensi Ord. Prædic.* Colon., 1517, in-4^o. — 10. *Vita Salomes, matris SS. Martyrum Machabæorum.* Colon., offic. Quentell., 1517, in-4^o. Poème composé de 73 distiques. — 11. *Neumachia Ecclesiastica.* Colon., offic. Quentell., 1503, in-4^o. Autre poème. Le titre exact est sans doute *Naumachia*, et Paquot suppose qu'il s'agit dans cette œuvre de sainte Ursule et de ses compagnes. — 12. *Hortus dominicæ passionis ex IV Evangel.* Colo-

niæ, 1505, in-4^o. — 13. *Textus dominicæ passionis ex IV Evangel.* Colonia, apud Hæredes Henrici Quentell., 1503, in-4^o. — 14. *Orationes super infirmos, etc. dicendæ.* Colon., offic. Quentell., 1515, in-4^o. — 15. Le P. Jacques Magdalius a, en outre, composé diverses épigrammes, qui parurent en tête de quelques ouvrages publiés de son temps à Cologne, entre autres, le *Commentaire de Conv. Koellin sur la 1^{re}-2^{de} de saint Thomas*, 1512; le *Traité d'Arnold de Tongres contre Reucklin*, 1512; le *Livre d'Albert le Grand*; *De adhærendo Deo*; la *Défense des princes d'Allemagne*, par le P. Jacques de Hoogstraeten, etc.

Emile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 44. — Hartzheim, *Biblioth. Colon.*, p. 227. — Paquot, *Mém. litt.*, t. VIII, p. 198. — De Jonghe, *Desol. Batav. Dominicana*, p. 65. — Joan. Henr. à Seelen, *Mediat. exæget.* (Lubeck, typis Greenianis, 1730), p. 605. — Marc Van Vaerenwyck, *Hist. van Belgis, append. biogr.*, p. 73. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 513. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 362, 523. — Possevin, *Appar. sacer.* — Sande-rus, *De Gandav.*, p. 95. — Glasius, *Godgel. Nederl.*, 1^{re} partie, p. 549. — Fabricius, *Bibl. infim. et med. latin.*, t. V, p. 6.

JACOBY (Philippe-Joseph), graveur en taille douce, en médailles et sur pierres fines, naquit à Liège au commencement du XVIII^e siècle et mourut vers 1793, à un âge très avancé. C'était un artiste de talent que les princes-évêques de Liège J.-Th. de Bavière, Ch.-N.-A. d'Oultremont et Fr.-Ch. de Velbruck, s'attachèrent officiellement. On a de lui quelques gracieux dessins et des gravures d'une grande finesse. La plupart de ses dessins sont signés. On possède de lui, à Liège, une copie inachevée à la sanguine d'une gravure de Sadeler, sur le verso de laquelle on lit l'inscription suivante : « *Jacobi a fait ce dessin en 1727.* » « *Provient du portefeuille de Wind, peintre de fleurs, de Liège, décédé (la date manque), il eut quelque célébrité par le portrait de Michi Kakaie.* »

Il a gravé plusieurs médailles dont les plus connues sont celles que la Société libre d'Emulation distribuait à ses lauréats et celle qui fut frappée en mémoire de l'élection du prince d'Oultremont.

Comme graveur sur pierres fines, on cite de lui le cachet du baron de Heusy,

qui, se trouvant à un dîner à la cour de Louis XVI, exhiba l'œuvre de Jacoby, laquelle excita une vive admiration.

Ad. Sir-t.

Beccelièvre, *Biogr. liégeoise*. — J. S. Renier, *Catal. des dessins d'artistes liégeois d'avant la XIX^e siècle*. Verviers, 1874.

* **JACOTOT** (*Joseph*), pédagogue réformateur, né à Dijon le 4 mars 1770, mourut à Paris le 31 juillet 1840. Ses études furent très variées et sa carrière s'en ressentit. C'était un génie précoce, un logicien imperturbable, et avec cela un enthousiaste, ennemi de toute espèce de routine et porté aux généralisations, mais se croyant sincèrement un homme pratique. La *méthode* d'enseignement qui porte son nom lui valut de brillants succès : il ne s'aperçut pas qu'ils étaient dus à son talent personnel beaucoup plus qu'à la valeur intrinsèque de ses procédés. Jacotot jouit d'une vogue incomparable, surtout pendant le séjour assez long qu'il fit en Belgique; ses contradicteurs contribuèrent à sa grande réputation tout autant que ses admirateurs fanatisés; puis, à un moment donné, les deux armées en présence mirent bas les armes, et le silence se fit autour de son nom. Il n'en a pas moins rendu d'éminents services à la pédagogie : exagérations à part, il prend place à côté des Jean-Jacques Rousseau et des Pestalozzi, et il lui reste l'honneur d'avoir rajeuni la *maïeutique* de Socrate. Il a secouru, stimulé les esprits, en attachant plus d'importance à leur activité intérieure qu'à la vertu des notions acquises par le moyen d'un enseignement didactique; et ceux qui l'ont regardé comme un utopiste ont été entraînés eux-mêmes à tirer profit, sans le savoir, de ses leçons et de ses exemples.

A dix-neuf ans, il occupait dans sa ville natale une chaire d'humanités; en 1791, il abandonna le professorat pour aller servir comme volontaire dans le bataillon de la Côte-d'Or : ses camarades l'élevèrent au rang de capitaine d'artillerie. En 1794, il est substitut du directeur de l'Ecole centrale des travaux publics, devenue plus tard l'*Ecole polytechnique*; on le revoit ensuite à

Dijon, où il enseigne à l'Ecole centrale les *langues*, les *mathématiques* et le *droit*. Les Dijonnais l'envoient siéger à la chambre des députés durant les cent jours; après Waterloo, il se retire en Belgique : c'est de son arrivée à Louvain que date son apostolat. En 1817, il est nommé lecteur de langue et de littérature françaises à l'université de cette ville (1); enfin, il passe à l'Ecole militaire et y recrute de nombreux partisans. Rentré en France à la suite de la révolution de juillet, il y obtient un nouveau crédit qui contre-balance celui de l'*Enseignement mutuel*. Mais peu à peu les défiances s'éveillèrent, et, si le jacobinisme survécut à son fondateur, ce fut chez quelques disciples passionnés, qui ne parvinrent pas à faire école à leur tour.

En revanche, à Louvain, quel retentissement avait eu sa méthode ! Quelles polémiques ardentes elle avait soulevées ! C'est dans cette ville qu'il écrivit son fameux livre *l'Enseignement universel*, dont l'effet fut celui d'un coup de foudre éclatant dans un ciel serein. En France comme dans les Pays-Bas, les colonnes des feuilles publiques se remplirent de discussions interminables sur une innovation qui, si elle était décidément prise au sérieux, allait bouleverser de fond en comble toute l'économie des études classiques, réduites à trois années. Le *Journal de Paris*, la *Gazette de France* et la *Quotidienne* se distinguèrent particulièrement comme adversaires du réformateur : celui-ci releva le gant dans son *Journal de l'émancipation intellectuelle*. Louvain vit accourir tout exprès des néophytes français, anglais, américains; en Allemagne, pour être plus réservé, on n'en fut pas moins attentif : c'est peut-être dans ce pays que les idées de Jacotot, modifiées au point de vue de leur application, ont laissé la trace la plus profonde. A Louvain s'engagea, comme on l'a dit plus haut, une bataille rangée; on s'exalta de même à Bruxelles, à Anvers, à Liège, où des cours furent ouverts. Mais pour

(1) Son discours inaugural fut prononcé le 15 octobre 1817.

donner une idée de cette levée de boucliers, il importe de résumer d'abord la théorie philosophique du maître.

Jacotot part de deux principes qu'il affirme dogmatiquement : 1^o *Toutes les intelligences sont égales* ; 2^o *Tout est dans tout*. Le premier principe vise les élèves ; le second, la matière de l'enseignement. *Toutes les intelligences sont égales* : M. Ruthardt fait remarquer que le chancelier Bacon, Montaigne et Helvétius, ces deux derniers surtout, se sont prononcés dans le même sens, du moins en ce qu'ils considèrent l'inégalité des esprits comme provenant directement non de la nature, mais de l'influence des milieux, ici favorables, là opposant des obstacles au progrès intellectuel. Pris à la lettre, ce principe est révolutionnaire, en ce qu'il a pour conséquence immédiate une protestation contre toute répartition de la société en castes ; mais il est plus que probable que Jacotot n'a point pensé si loin. On rapprocherait plus justement sa thèse de celle de Buffon, qui dit que le génie, c'est la patience, et de l'opinion de Maine de Biran, qui fait de la *volonté* la condition de l'intelligence. Jacotot ne désespère d'aucun élève, du moment qu'il l'a disposé à *vouloir* s'instruire et à persévérer dans son *effort*. Ayez une *volonté* ferme, le reste vous sera donné par surcroît. Quelque jugement qu'on porte sur la méthode prise en elle-même, on ne saurait méconnaître que la pensée qui l'a inspirée contient en germe les progrès les plus féconds et le moins contestables de la pédagogie moderne.

Tout est dans tout, c'est-à-dire tout dépend de tout, tout conduit à tout : chaque monade, disait Leibnitz, est représentative de l'univers entier. *Sachez bien une chose*, s'écrit Jacotot, *et rap-portez-y tout le reste*. Ici encore se cache une vérité profonde ; mais le *fondeur*, en pratique, ne sut pas garder la mesure, et il en advint que sa formule finit par être ridiculisée.

Il n'avait foi, il faut le répéter, que dans la bonne volonté de l'élève. Il pensait que tout homme est né capable de s'instruire lui-même, et que le maître

doit se contenter d'éveiller l'esprit de recherche. Pas d'explications : à l'élève de tout découvrir, même en fait de lecture et d'écriture. Voici une phrase : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ; mais la terre était informe et vide*. Le maître lit la phrase et dit : Observez et réfléchissez. L'élève y distingue des signes semblables, des *a*, des *i*, des *u*, qui se prononcent toujours de la même manière : grâce à quelques exemples choisis, tout l'alphabet y passe. Puis l'élève lui-même copie la phrase ; c'est le moyen de la connaître tout à fait bien. Quand on possède une phrase, on arrive bientôt à en posséder une seconde ; encore plus aisément une troisième, puis une page, puis un livre ; et qui sait lire un livre, peut lire tous les livres. Tout est dans tout (2).

Ce premier résultat obtenu, nous voyons à pleine eau. Jacotot prend le *Télémaque* et en fait apprendre par cœur les six premiers livres. On les répète deux fois par semaine, on les transcrit, d'abord sous la dictée, ensuite de mémoire. Graduellement l'élève s'éman-cipe : il s'exerce à faire des *résumés*, à transformer un paragraphe, à rédiger des *imitations*, des *descriptions* de personnes et de choses, toujours d'après son texte modèle ; il se livre à des *comparaisons*, à des remarques grammaticales ; il *vérifie* les règles, il distingue les synonymes, etc., etc. D'autres exercices, et ce ne sont pas les moins utiles, portent sur les idées mêmes de l'ouvrage-type ; les interrogations roulent sur les leçons de toute sorte que l'on en peut tirer. Notons seulement que cette méthode prônée comme *naturelle* se tient aussi loin que possible de la nature, puisqu'elle fait converger vers une œuvre d'*art* déterminée toutes les forces intellectuelles de l'enfant, prétendument livré à lui-même ; en réalité, on l'emprisonne dans un moule irrévocablement arrêté, inflexible et purement conventionnel.

De la langue maternelle, nous passons aux langues anciennes. « Pour le

(2) Raumer, t. III, p. 66. — Paroz, p. 436.

« latin, Jacotot remet entre les mains
 « de son élève l'*Epitome historiae sacræ*,
 « qui sera suivi de *Cornelius Nepos* et
 « d'*Horace*. Ces ouvrages sont pourvus
 « d'une traduction littérale correcte
 « (non interlinéaire et littérale comme
 « dans la méthode Hamilton). L'élève
 « cherche les phrases, les locutions, les
 « mots correspondants. Il découvre de
 « la même manière les règles de la
 « grammaire. Il trouve, par exemple,
 « les mots *creavit* et *vocavit*; il est
 « frappé des terminaisons semblables
 « *avit* et *avit*, il regarde le français et
 « trouve les mots *créa* et *appela* : le
 « temps des verbes *creavit* et *vocavit* est
 « donc le prétérit, et ce temps est ex-
 « primé par la terminaison *avit* (*av.*).
 « En deux mois, l'élève devait avoir
 « appris son *Epitome*. Mais, dit Jacotot,
 « il ne le sait pas seulement par cœur,
 « il sait le latin, il le parle, il le com-
 « prend. L'*Epitome* contient peut-être
 « tout le latin; et, avec les mots qu'il
 « renferme, on peut exprimer tout ce
 « que l'on pense. Tout est dans tout.
 « Les exercices grammaticaux se fai-
 « saient à l'aide d'une grammaire qui
 « ne renfermait que les règles; ils con-
 « sistaient à chercher dans l'*Epitome* la
 « confirmation des règles que l'on ve-
 « nait d'apprendre. De cette manière,
 « dit Jacotot, on obtient une intuition
 « vivante de la grammaire (1). »

Il est resté quelque chose de cette fa-
 çon de procéder : la chrestomathie mar-
 che désormais de pair avec la grammaire.
 Mais, d'une part, on était entré dans
 cette voie avant Jacotot; et ceux qui
 s'y sont engagés sous son influence, le
 professeur Baguet, de Louvain, par
 exemple, se sont bien gardés de laisser,
 comme lui, tout au hasard. Jacotot ne
 transigeait pas; il voulait, sans restric-
 tion, que l'enfance fût livrée à elle-même,
 et il ne voyait pas qu'il la faisait tour-
 ner perpétuellement dans le cercle étroit

d'une arène de cirque : à quoi pouvait-il
 aboutir? A l'*automatique* (2). A-t-on vu
 un seul des petits prodiges sortis de ses
 mains produire une œuvre vraiment ori-
 ginale? Et comment arriver à des no-
 tions nouvelles si l'enseignement positif
 fait totalement défaut? On a fort bien
 formulé l'erreur de Jacotot, quand on
 lui a reproché de confondre *trouver* et
apprendre. Et, enfin, il ne s'agit pas seu-
 lement de dire à l'élève : Observez et
 cherchez; il faut lui montrer comment
 on observe, et ce qu'il y a lieu d'obser-
 ver. Mais Jacotot ne l'entendait pas
 ainsi : non seulement l'instituteur ne
 devait rien expliquer; on n'exigeait pas
 même de lui qu'il sût ce qu'il enseignait.
 Nous relevons le passage suivant dans
 le livre de l'*Enseignement universel* :
 « Je donne avis à tout le monde que je
 « puis enseigner le hollandais, que j'i-
 « gnore, plus rapidement que tous les
 « grammairiens réunis. Je ne le dis pas
 « pour qu'on le croie, je le dis pour
 « qu'on le sache : et que m'importe à
 « moi que l'on parle hollandais, ou grec,
 « ou latin, ou français? J'ajoute que
 « je suis le premier maître du monde,
 « que je suis l'*unique*, et c'est de vous
 « tous que je tiens mon brevet; car, me
 « contester le fait et déclarer qu'il est
 « impossible, c'est reconnaître que je
 « suis le seul capable. Eh bien! je re-
 « fuse même cet éloge; je déclare de
 « plus que vous pouvez tous faire ce que
 « je fais, que chacun de vous le peut
 « pour lui-même, sans maître (pas plus
 « moi qu'un autre), s'il veut suivre notre
 « route, etc. » (p. 122).

Les adultes sont sans doute capables
 d'apprendre seuls, jusqu'à un certain
 point, les langues étrangères; mais on
 conviendra que l'*autodidaxie* n'est pas à
 la portée des enfants qui sont appelés à
 faire des études régulières, surtout des
 humanités.

Jacotot essaya de justifier le titre

(1) Paroz. p. 437.

(2) Hoffmann (*Jacotot's Universalunterricht*, Jena, 1835, in-8°) nous fournit l'exemple que voici. Le maître interroge : Qu'est-ce que la sagesse? Qu'est-ce que la vertu? L'élève : Ces deux mots expriment l'amour du bien, l'horreur du vice. — Pourquoi? — Il me semble que c'est ainsi. — Mal

répondu. Pourquoi l'horreur du vice? — Celui qui n'a pas horreur du vice ne saurait être vertueux. — Tu ne suis pas notre méthode. Je te demande quel passage de ton *Télémaque* a provoqué en toi cette réflexion; en d'autres termes, où as-tu vu les mots *sagesse* et *vertu* employés dans le sens que tu leur donnes?

d'*universelle* qu'il donnait à sa méthode, en l'appliquant à la plupart des matières du programme ordinaire : à l'histoire, aux mathématiques, à la musique, au dessin. Il eut le mérite de faire l'un des premiers dessiner des masses, des formes générales, avant de passer aux détails; là aussi l'élève devait s'attacher à un type : la tête en ronde bosse de l'*Apollon du Belvédère* faisait les fonctions du *Télémaque*. Jacotot fut moins heureux en mathématiques, et surtout en histoire, où un enseignement direct est absolument indispensable; il se tirait d'affaire en faisant apprendre par cœur un formulaire de questions, un petit catéchisme; puis on passait à des parallèles, à des rapprochements, etc.; et le public, ébloui par des résultats factices, se persuadait de plus belle que l'enseignement traditionnel était « oppresseur » et mensonger ».

Cependant, à Louvain tout d'abord, il se rencontra des incrédules; il faut citer au premier rang Pierre-François van Meenen, l'avocat philosophe qui avait déjà rompu une lance avec Jacotot lorsque celui-ci avait soutenu devant l'université, dans son discours inaugural, que l'arrangement des mots est *arbitraire* et qu'il n'y a pas de construction *naturelle*. « Mais si le professeur » avait raison, lit-on dans l'*Observateur* (3), la proposition *les enfants sont colères, pueri sunt iracundi*, pourrait se rendre tout aussi intelligible » ment sous cette forme : *les colères sont enfants, iracundi sunt pueri*. Prenez » celle-ci : *les hommes sont des animaux, homines sunt animalia*; même en latin, » il serait absurde de dire *animalia sunt homines*; et, néanmoins, en français on pourrait dire : les animaux » sont des hommes... Toutes les autres » formes que la combinaison de ces cinq » mots peut subir, quelque bizarres » qu'elles puissent être, présenteraient » toujours la même clarté, le même » sens... Même en latin, où l'inversion

(3) Journal fondé par Van Meenen et deux de ses amis.

(4) Alph. Le Roy. *Notice sur P.-F. Van Meenen* (Annuaire de l'Acad., 1877).

(5) Van de Weyer avait déjà publié, l'année

« est permise et sans qu'il en résulte » aucun inconvénient, à raison de la » diversité des désinences selon les cas, » la construction que nous nommons » *directe et naturelle* est partout consi- » dérée, par Cicéron, par Quintilien et » par ses grammairiens proprement » dits, comme le *type* de toute construc- » tion (4). »

Les critiques de Van Meenen se renouvelèrent lorsque Jacotot tenta d'appliquer ses « paradoxes » à l'instruction de la jeunesse. Il annota les leçons du réformateur, publiées en 1822, et proposa des conférences à l'un de ses partisans les plus fervents, Pierre Marcélin (de Louvain), ancien notaire, dont la sœur avait même fondé une institution où l'*Enseignement universel* était pratiqué. Les conférences n'eurent pas lieu; une correspondance s'engagea, très courtoise, du reste, mais très convaincue de part et d'autre. La discussion aboutit, en 1823, à l'*Essai* de Sylvain van de Weyer sur le livre de Jacotot (5); M. O. Delepierre nous apprend que Van Meenen ne fut pas étranger à cet écrit, qui servit comme de prélude à une verte satire (6), où Van de Weyer paraît répondre à une *Épître à Jacotot*, insérée, le 18 septembre 1823, dans le *Journal de Bruxelles*. Jacotot, on devait s'y attendre, ne garda pas le silence : plus d'une fois son contradicteur fut attaqué en pleine chaire. La polémique se poursuivit dans la presse; Van Meenen afficha ses dédains, mais ne rentra pas en lice.

La satire de Van de Weyer n'était pas tendre :

Ce monsieur Jacotot est un fort adroit homme !
Tel autre charlatan, qu'en tous lieux on renomme,
Comme lui ne sait point exciter l'intérêt :
Vous doutez ! et déjà de maint estaminet
La cohue en fureur contre vous se mutine;
Il faut, bon gré mal gré, que l'on se jacotine.
Eh ! qu'il vous berne donc; j'y souseris, j'y consens :
Pour moi, qui, loin de vous, veux rester du bon sens
En tous temps, en tous lieux, fidèle et franc sectaire,
Force m'est de siffler, et je ne puis m'en taire.

Il faut dire aussi que les adversaires précédents, un sommaire des leçons du *fonda-*
teur.

(6) Cette pièce a été réimprimée, à la suite de l'*Essai*, dans le t. III des *Opuscules* de Van de Weyer. Londres, Trübner, 1875, in-12.

du nouveau maître en voulaient à sa méthode pour un tout autre motif : Guillaume Ier imposait la langue hollandaise aux habitants des provinces méridionales du royaume, et Jacotot se vantait, bien qu'il ne la connût pas, de l'enseigner d'une manière expéditive. En fallait-il plus pour renforcer l'opposition ?

Magistrats, corps savants, secondez ses projets ; Attestez, proclamez ses merveilleux succès. Certifiez-les donc, c'est le point nécessaire... Vous doutez ! Mais, pour nous, le doute est trop [vulgaire.]

Quoi ! vous balanceriez, quand ses prompts leçons Doivent au hollandais façonner les Wallons ! Pour la langue du roi c'est montrer peu de zèle ; C'est au prince, messieurs, se montrer peu fidèle. Oui, c'est, envers l'Etat, prévarication ; Et, contre vous, injure et persécution...

Le fait est que le gouvernement se préoccupa sérieusement d'examiner si le jacotisme ne pourrait pas contribuer utilement à la réalisation de ses desirs. Une enquête fut ordonnée et le savant Kinker (voir ce nom), professeur de hollandais à l'université de Liège, nommé rapporteur (1). Les conclusions de son travail, très bien fait, du reste, n'eurent pas l'heur de plaire au réformateur, qui jugea même qu'il valait la peine de réfuter le censeur officiel, dans un mémoire adressé au roi. Ce document a été imprimé : Kinker y est qualifié de « philosophe érudit, qui a raisonné sur des expériences qu'il n'a point faites ». Kinker écrivit à M. Jottrand : « Notre homme pourrait bien avoir raison. Je crains seulement qu'en exagérant ce qu'il y a de bon dans cette méthode, on ne la rende plus nuisible qu'utile. »

Le baron de Reiffenberg, de son côté, attaqua vers le même temps le jacotisme avec sa causticité habituelle et s'attira des rancunes. Ses paroles furent dénaturées ; il en prit son parti. « Je fais assez de sottises, dit-il, sans qu'on ait besoin de m'en attribuer. » Plus sé-

rieuse fut la critique du lieutenant-colonel du génie Durivau, qui porta des jugements impartiaux sur les leçons de Jacotot et sur le rapport de Kinker (2). L'abus qu'on faisait du *Télémaque* y est justement signalé, ainsi que l'insuffisance de l'*Epitome*, qui parle français en latin ; par contre, Durivau reconnaît que *l'instruction spontanée est la meilleure*, pourvu qu'elle soit devenue possible ; or, « elle ne l'est qu'après un certain temps d'étude sous la conduite d'un maître (p. 40) ». Parlant ensuite des résultats en apparence si brillants, obtenus par les élèves dans des séances dont on faisait grand bruit, il ajoute : « De fait, ce sont les questions exploratrices de M. Jacotot qui ont sauvé sa méthode d'une stérilité absolue. Mais si nous dépouillons ce procédé de sa forme inusitée, qu'y retrouve-t-on au fond ? Un maître qui recommence l'art ou la science, de concert avec son élève, en prenant pour base les faits renfermés dans le manuel ; et cette tâche qui consiste à reconstruire un art ou une science, en suivant pied à pied les traces de l'invention, croit-on qu'elle puisse être confiée à la sagacité de maîtres ordinaires?... Il faudrait que la méthode ne fût maniée que par des maîtres de premier ordre ; c'est entre les mains de ceux-là exclusivement qu'elle pourrait n'être pas un instrument pernicieux (p. 63, 64). »

Survinrent les événements de 1830. On a vu plus haut qu'ils déterminèrent Jacotot à rentrer dans sa patrie (3). Il fit aussitôt paraître, à Paris, une cinquième édition de l'*Enseignement universel*, et y fonda une école qui eut sa période de célébrité et fut continuée par son fils Victor (voir le *Manuel d'émancipation intellectuelle*, publié au nom de cet établissement (4), en 1841, in-18). Les nouveaux jacotistes paraissent avoir interprété les idées du fondateur dans

(1) D'autre part, vers 1827, des officiers furent envoyés à Louvain, dans le but d'assister à des expériences qui, si elles étaient concluantes, devaient décider une réforme complète des écoles régimentaires. Nous tenons ce fait de feu le général Bouhtay, lui-même zélé jacotiste.

(2) *Examen raisonné de l'enseignement dit universel*. Bruxelles, Hayez, 1827, in-8°.

(3) Nullement persécuté par le clergé belge, comme on la prétendu ; mais, sans aucun doute, pour exercer sa propagande sur un plus grand théâtre.

(4) Rue Louis-le-Grand, 25.

un sens de conciliation; mais rien n'autorise à croire que celui-ci ait jamais transigé. D'autres écoles se constituèrent en Belgique (entre autres celle du professeur J.-F.-X. Würth, à Liège) et en Suisse, où le *Télémaque* fut remplacé par *Alwin et Théodore*, de Jacobs. L'Allemagne eut aussi son *enseignement universel* et ses vives polémiques à propos de l'émancipation des esprits. Insensiblement tout s'apaisa; on finit par découvrir que le maître était supérieur à sa méthode; lui mort, il n'en est resté que quelques préceptes, utiles sans doute, mais en somme connus depuis longtemps. C'était l'or caché dans le fumier d'Ennius.

L'*Enseignement universel* eut cinq éditions (à Louvain, à Dijon, à Paris). L'ouvrage parut en plusieurs volumes : *langue maternelle*, 1 vol.; *langues étrangères*, 1 id.; *musique, dessin et peinture*, 1 id.; *mathématiques*, 1 id.; *droit et philosophie panécastique*, 1 id. (celui-ci à Paris, 1837). Krieger traduisit l'œuvre de Jacotot en allemand (sauf le dernier volume). M. Ruthardt cite toute une série de publications d'outre-Rhin, ayant pour objet l'exposition ou la discussion de la méthode.

Alphonse Le Roy.

Les œuvres de Jacotot. — Raumer, *Gesch. der Pädagogik*, t. III. — Ruthardt, art. *Jacotot*, dans l'*Encycl. des Erziehungs und Unterrichtswesens*, etc., du Dr Schmid (Gotha). — Paroz, *Hist. de la Pédagogie*. — Thiry, *Hist. de l'Education en France*, t. II. — Van de Weyer, *Opusculs*, t. III. — Durivau, *ouv. cité*. — Alph. Le Roy, *Etude hist. et critique sur l'enseign. élém. de la grammaire latine*. Bruges, 1864, in-8° (Extrait de la *Revue de l'instruction publique*). — Fritz, *Esquisse d'un système complet d'éducation*, etc. (Strasbourg, 3 vol. in-8°), t. 1^{er} (sur les vicissitudes des écoles jacotistes). — R. Hebert Quick, *Essays on education and reforms*, etc.

JACQUELINE DE BAVIÈRE, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, dame de Frise, duchesse de Brabant, était fille et enfant unique de Guillaume, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, comte de Hainaut, et de Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi. Elle naquit à La Haye, le 25 juillet 1401, et mourut le 8 octobre 1436. Elle était âgée de cinq ans, lorsque ses parents songèrent à son mariage. Les cours

de Hollande, de France et la maison de Bourgogne s'entendirent pour la fiancer à Jean de Touraine, second fils du roi de France, âgé de neuf ans. A l'occasion de ces fiançailles, Charles VI promit à son fils le comté de Ponthieu (mars 1412) et d'autres avantages encore. Certaines seigneuries furent assignées à titre de douaire à Jacqueline. De son côté, Guillaume de Bavière assura aux fiancés la possession de ses apanages, et stipula, en même temps, l'obligation de faire élever chez lui son futur gendre. Les deux jeunes gens reçurent, en conséquence, une éducation commune et conforme aux idées et aux langues de leurs futurs Etats. Lorsque Jacqueline atteignit sa quatorzième année, le mariage eut lieu en vertu d'une dispense du pape Jean XXIII, et en 1415, Guillaume régla définitivement la succession de ses seigneuries en faveur des jeunes mariés. A la mort de Louis, dauphin de France (1415), le mari de Jacqueline prit le titre de son frère, sans toutefois cesser de résider dans les Etats de sa femme. Ce fut seulement en 1417 qu'il se rendit en France; trois jours après son arrivée dans ce pays (3 avril 1417) il mourut à Compiègne, empoisonné par les Armagnacs, une des factions les plus hardies de France. Jacqueline entra, dès lors, en possession de son douaire. Jean de Bavière, oncle de Jacqueline, quitta immédiatement son évêché de Liège, en vue d'obtenir la main de sa nièce, démarche qui resta sans effet, car Jacqueline, conformément à la volonté de son père, mort le 31 mai 1417, se fiança à Jean IV, duc de Brabant. Ainsi trompé dans ses espérances, Jean de Bavière, ne songea plus qu'à dépouiller Jacqueline. Il obtint de l'empereur Sigismond, dont il aspirait à épouser la fille, des lettres d'investiture, aux termes desquelles, à défaut d'héritiers directs, Jean reprendrait, à titre de fiefs masculins de l'empire, les Etats de Jacqueline. Les Cabillauds, une des deux puissantes factions qui divisaient le comté de Hollande, prirent le parti de Jean de Bavière et le firent inaugurer (23 juin 1418) à Dordrecht. Lorsque

Jacqueline avait épousé (4 avril 1418) le duc de Brabant, prince faible et inexpérimenté, elle avait fait inaugurer son mari en Hainaut. Effrayée des progrès de son oncle en Hollande, elle vint avec son mari et 1,500 gens d'armes, mettre le siège devant Dordrecht (26 juin au 31 juillet 1418). Mais par suite de la résistance opiniâtre des Cabillauds, ils furent obligés de se retirer. Bien qu'une forte garnison eût été laissée au château de Papendrecht pour arrêter les vainqueurs, cette forteresse fut prise et une partie de la garnison passée au fil de l'épée. Enfin, les succès de Jean de Bavière furent tels, que la position de Jacqueline se trouva gravement compromise en Hollande. A l'intervention du duc de Bourgogne, Jean conclut avec sa nièce (13 février 1419), un traité par lequel il se fit reconnaître héritier présomptif de ses possessions, au cas où elle ne laisserait point d'enfants. La paix ne fut pas de longue durée. Jean reprit les armes, se rendit maître de Leyde, mais échoua devant Amersfoort et Geertruidenberg. Fatigué de cette guerre, le duc de Brabant fit avec le compétiteur de sa femme (24 avril 1420), une convention aux termes de laquelle il lui donna pour douze ans l'engagère de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Pareil acte souleva l'indignation de Jacqueline et de plusieurs villes du pays. L'anarchie régnait partout. En vain Jacqueline suppliait son mari de la faire rentrer dans ses Etats. Rien n'y fit. La querelle des époux s'envenima de plus en plus. Jean IV poussait la haine jusqu'à priver sa femme de ses dames d'honneur. A la fête de Pâques (7 avril 1420), le duc se rendit coupable d'injures telles envers son épouse, que la mère de celle-ci, informée des liaisons criminelles de son gendre avec Laurette d'Assche, conseilla à sa fille de quitter immédiatement le palais. Ce conseil fut suivi. Jacqueline fit connaître aux Etats de Hainaut les motifs qui l'avaient engagée à se séparer de son mari. Les tentatives faites pour rétablir la paix entre les époux (9 et 13 juillet, 6 août 1420) furent sans effet. Jean IV semblait dis-

posé à une réconciliation; sa femme s'y refusait absolument. Elle était d'autant plus inébranlable que les Etats de Hainaut approuvaient sa conduite. Un moment elle espéra pouvoir ressaisir la Hollande, mais fut battue. Découragée, et en quelque sorte abandonnée de toute sa famille, elle se flattait de pouvoir intéresser à sa cause Henri V, roi d'Angleterre, qu'on lui représentait comme un souverain des plus puissants. Selon certaines rumeurs, le frère du roi, Humphroy, duc de Gloucester, lui était dévoué et l'aurait rétablie dans ses Etats. Dès ce moment elle n'hésita plus à aller implorer le secours des Anglais et s'embarqua sans retard. Après avoir obtenu de l'antipape Benoît XIII l'annulation de son mariage avec Jean IV, elle épousa Humphroy en 1423. Dès ce moment, le duc de Gloucester réclama au duc de Brabant la restitution des Etats de Jacqueline, et cette démarche n'ayant pas abouti, les deux nouveaux époux débarquèrent à Calais et entrèrent dans le Hainaut à la tête d'une armée de 5,000 hommes. Jacqueline et son mari furent accueillis avec enthousiasme à Mons. Les Etats approuvèrent de nouveau la conduite de leur souveraine (4 décembre 1424). Une correspondance très acerbe eut lieu entre Humphroy et le duc de Bourgogne, qui soutenait, les armes à la main, le duc de Brabant. Elle finit par une provocation en duel. La rencontre était fixée au 23 août 1425, mais n'eut point lieu, et le duc de Bourgogne retira ses troupes. Humphroy retourna alors (12 avril) en Angleterre, où des intérêts majeurs l'appelaient, disait-il. Il laissait Jacqueline à Mons, dont les habitants, naguère si dévoués, l'abandonnèrent à leur tour. Dans cette triste situation, Jacqueline envoya des députés au duc de Bourgogne. Celui-ci les reçut à Douai, où fut signé (3 juin 1425) un acte par lequel elle promettait de quitter le Hainaut; et Jacqueline fut conduite (13 juin 1425) à Gand, où elle devait rester prisonnière jusqu'à ce que le saint-siège se fût prononcé sur la validité de son mariage avec Jean IV. Sa détention fut de trois mois. Enfin, aidée

de deux Hoeks, Arnoul Spierink et Voss de Delft, elle s'échappa (31 août 1425) de sa prison, et arriva à La Haye, où Jean de Bavière venait de mourir (6 janvier 1425). Tous les Hoeks s'étant rangés sous sa bannière, elle fortifia Gouda et partit avec toutes ses troupes disponibles pour Alphen, où elle battit les forces ennemies. Informé de son succès, Gloucester envoya à sa femme un secours de 3,000 hommes, qui débarquèrent dans l'île de Schouwen. Philippe le Bon y envoya, de son côté, des forces qui battirent les Anglais (13 janvier 1426). Pourtant Jacqueline, soutenue par les Hoeks, tenait la campagne, mais elle attendit en vain des secours nouveaux d'Angleterre; Henri V avait empêché son frère de les envoyer. Malgré ce contre-temps, Jacqueline entreprit le siège de Haarlem et battit de nouveau les Cabillauds (21 octobre). Une nouvelle armée fut envoyée par le duc de Bourgogne au secours de Haarlem. Elle triompha partout. Jacqueline ne possédait plus que Gouda, où elle s'était fortifiée, Oudewater et Zevenbergen. Pendant que ces événements s'accomplissaient, Jean IV mourut (17 avril 1427), et Zevenbergen succomba sous les efforts des Bourguignons. Par suite de la mort de Jean, Jacqueline se croyant libre, invita de nouveau le duc de Gloucester à venir à son secours. Après six semaines d'attente, elle reçut pour toute réponse le conseil de tâcher de s'entendre avec Philippe le Bon. Un autre événement lui fut non moins contraire. Le pape reconnut (9 janvier 1429) la validité de son mariage avec Jean IV, et Gloucester, devenu libre, à son tour, épousa sa maîtresse Eléonore Cobham. Se voyant abandonnée de tous, Jacqueline proposa au duc de Bourgogne un armistice, qui fut signé le 29 juin 1428. Par cet acte, la princesse devait admettre la validité de la décision du pape en ce qui concernait son mariage. Le duc la reconnaissait comme comtesse de Hainaut, de Zélande et dame de Frise. Néanmoins, il conserverait le gouvernement de ces provinces jusqu'au moment du mariage de la comtesse, qui devait obtenir à cet

effet son assentiment. D'autres conditions, également en faveur de Philippe, furent encore stipulées par cet acte. Enfin, Philippe se fit inaugurer en compagnie de Jacqueline dans les pays soumis à son pouvoir. A Mons, la princesse fut particulièrement bien accueillie; elle y signa, ainsi que son tuteur, plusieurs actes publics d'une grande importance pour l'administration du pays. Bientôt elle voulut retourner en Hollande. Pendant son séjour dans ce pays, elle donna, sans consulter son tuteur, sa main à François de Borselen, gouverneur de Zélande, avec lequel, selon certains auteurs, elle avait eu antérieurement des relations. Le mariage fut célébré en secret à La Haye (1432) par l'évêque de Liège, pendant que la mère de Jacqueline organisait une conspiration contre la vie du duc de Bourgogne; ce qui n'empêcha pas celui-ci d'avoir connaissance de tout ce qui se passait et de mettre les circonstances à profit. Il fit incarcérer à Rupelmonde l'époux de Jacqueline. Ce coup d'Etat désespéra la princesse. Pour racheter la liberté de son mari, elle consentit à abandonner à Philippe le Bon tous ses Etats, ne se réservant qu'une pension viagère. De retour au château de Teilingen, elle y finit ses jours sans laisser d'enfant. François de Borselen fut créé comte d'Oultremont et chevalier de la Toison d'or. Il vécut jusqu'en 1478.

Ch. Piot.

De Dynter, *Chron. Brabantie*. — Les chroniques de Monstrelet. — *Het Leven van Jacoba van Beijeren*. Amsterdam, 1778. — Siegenbeek, *De Eer van Jacoba van Beijeren, verdedigd*. — *Het slot van Oostende te Goes, dans le Zeeuwisch Volksalmanack van 1836*. — Louis, *Vrouw Jacoba van Beijeren*. — Dans les travaux de l'Institut des Pays-Bas une dissertation intitulée : *Kan Jacoba van Beijeren uit de hollandsche gravinnen uitgemonsterd en Jan van Beijeren in hare plaats gesteld worden*. — Paul Alberdingk-Thym, *Jacob van Beijeren*. — *Jacob van Beijeren, en Martinus V*. — Löher, *Jakoba von Bayern und ihre zeit*, et les autres travaux publiés antérieurement par le même auteur sur le même sujet. — *Les nouvelles archives des Pays-Bas*, par le baron de Reiffenberg, t. V. — Gachard, Rapport sur différentes séries de documents concernant l'histoire de Belgique, dans les archives de Lille. — Devillers, *Particularités sur Jacqueline de Bavière*. — De Potter, *Geschiedenis van Jacoba van Beieren*, dans les *Mém. de l'Académie roy. des sciences, lettres et arts de Belgique*, t. XXXI, in-8°. — Archives de la Chambre des comptes à Bruxelles.

JACQUEMIN (*Charles-François*) ou JACMIN, dit COUSIN CHARLES DE LOUPOIGNE, chef de partisans, mort en 1799.

Cet aventurier naquit à Bruxelles, le 14 mars 1761, d'un marchand de genièvre demeurant rue de la Violette, paroisse de Saint-Géry (et non paroisse de la Chapelle, comme le disent les notes du curé de Neer-Yssche, De Vos). Après avoir étudié la chirurgie, il ouvrit, dans la rue du Lombard, un commerce de vins qui ne réussit pas. Il embrassa ensuite l'état militaire, et après avoir combattu dans les rangs des patriotes, il entra dans l'armée autrichienne, où la protection de l'archiduchesse Marie-Christine lui procura un brevet d'officier dans le corps dit des Laudon-Vert. Lors de l'entrée des Français en Belgique, en 1792, il recrutait pour l'armée.

Resté dans notre pays après la seconde invasion, en 1794, il se rendit suspect par ses discours et ses allures. Arrêté à Alost, en ventôse an IV, par ordre des représentants du peuple et du général Ferrand, il fut conduit à la prison dite de Treurenberg, à Bruxelles, et y resta six semaines. Mis en liberté sous caution, il ne tarda pas à être emprisonné de nouveau, et fut enfermé à la citadelle de Doullens, d'où il parvint à s'évader; repris presque immédiatement après, il réussit à se faire mettre en liberté, cette fois encore sous caution.

À la suite de la publication de la loi du 9 vendémiaire an IV, qui réunissait la Belgique à la France, Jacquemin, prenant le titre de commandant de l'armée Belgique, distribua des grades au nom de l'Autriche, recruta des partisans et se prépara à jouer un rôle actif. Le 3 janvier 1796, il se montre à Genappe à la tête d'une bande armée, s'empare d'une fonderie dont les autorités françaises avaient pris possession, et, renforcé par quelques paysans soulevés aux cris de : Vive l'empereur ! se dirige vers les Quatre-Bras, où il enlève un convoi de 104 chevaux, puis vers Gosselies, où il rencontre la garnison de Charleroi, qui disperse ses compagnons après un léger combat.

Jacquemin adopta à cette époque le

nom de *Cousin Charles de Loupaigne*, parce que, d'après ce qui m'a été rapporté dans le village de ce nom, il y comptait quelques amis.

Condamné à mort par contumace le 25 février 1797 (6 ventôse), il se borna pendant longtemps à inonder le pays de ses proclamations, qui s'imprimaient secrètement à Louvain chez un nommé Vranex; quant à lui, il se tenait caché dans l'un ou l'autre couvent de cette ville, tantôt aux carmes du Placet, tantôt chez les religieuses Marolles, où il faillit être surpris, le 20 juillet (1^{er} thermidor). À la fin de cette année (en novembre), il se montra à Wavre, à Geest-Gerompont, à Jauche, mais la population restant froide à ses excitations, il disparut de nouveau. Pendant longtemps on ne trouve aucune trace de ses actes ou de ses démarches. Parfois on crie : Vive Charles de Loupaigne ! on se vante d'avoir obtenu de lui un commandement, mais voilà tout; on aurait pu le croire mort, lorsqu'un acte d'une audace inouïe rappela sur lui l'attention.

La guerre des Paysans, où des centaines de malheureux, n'ayant ni chefs ni discipline, périrent accablés par des forces supérieures, avait éclaté et s'était terminée sans que le prétendu commandant de l'armée Belgique eût donné signe de vie. Le département de la Dyle avait vu se lever l'état de siège sous lequel il avait été placé, lorsque, au commencement de l'année 1799, l'annonce d'un nouvel appel de conscrits et des rumeurs exagérées sur les succès des armées alliées rendirent quelque espoir aux partisans de l'Autriche dans notre pays. Des bandes reparurent, surtout dans la forêt de Soigne. Dans la nuit du 20 au 21 juillet (2-3 thermidor an VII), l'une d'elles arriva à Woluwe-Saint-Lambert et à Woluwe-Saint-Pierre, où elle enleva les agents municipaux et trois dragons; elle alla ensuite à Boitsfort, où elle fit prisonniers le garde général des forêts Zinner et deux gardes de bois du nom de Rowies, le père et le fils.

Mais déjà l'alarme était donnée à Bruxelles. Rouppe, alors commissaire

du Directoire près le département de la Dyle, monte à cheval avec le commandant de la gendarmerie, et, suivi d'un détachement de cavalerie et d'infanterie, poursuit activement la bande à la tête de laquelle se trouvait Jacquemin. Averti par le fils Rowies de la direction suivie par elle, il l'atteint près de la chapelle de Willericken, dans la forêt de Soigne, et la détruit ou disperse; les prisonniers sont les uns délivrés par les vainqueurs, les autres abandonnés par les vaincus. Ceux-ci, traqués de tous côtés, ne tardent pas à être atteints par Amand, l'adjudant-major de la 37^e demi-brigade, que suivaient une centaine d'hommes, moitié cavaliers, moitié fantassins.

D'après la biographie de Jacquemin et les écrivains qui s'en sont servis, cet aventurier fut tué le 30 juillet (12 thermidor), sur la lisière de la forêt de Soigne, entre Tervueren et Neer-Yssche. C'est une erreur. Jacquemin avait mieux choisi son dernier refuge : il s'était posté entre Neer-Yssche et Huldenbergh, au delà de la petite rivière l'Yssche, sur des hauteurs boisées que l'on appelle *Marghys Bosch* ou *Bois de Marie Ghys*, derrière le château de Loonbeek, appartenant actuellement au comte de Ribaucourt (*In superiori parte sylvæ dictæ Marghys, versus Huldenbergh*, disent les notes du curé De Vos, de Neer-Yssche). Dans ce canton isolé, presque inaccessible, il se croyait bien en sûreté, lorsque la colonne lancée à sa poursuite le surprit sans être signalée. Selon la rumeur publique, il fut livré par un paysan, qui le dénonça; selon sa biographie, trois paysans armés, tombés entre les mains des Français et menacés d'être fusillés, déclarèrent qu'ils ne l'avaient suivi que par force et consentirent à servir de guides aux Français. Il était huit heures du soir, et le jour tombait lorsque ceux-ci l'aperçurent distribuant de l'eau-de-vie à ses compagnons. Sur ce mot : « Le voilà ! » une décharge de mousqueterie partit. Blessé à la cuisse, Jacquemin tomba; mais, avec l'aide de son domestique, il se releva et fit feu de sa carabine : déjà il

était entouré; un sergent le frappa d'un coup de baïonnette dans les reins, et quoiqu'il demandât la vie, un chasseur à cheval l'acheva d'un coup de sabre.

Sa tête fut séparée du corps et portée à Bruxelles, où on la déposa chez Rouppe, qui était tombé de cheval et ne pouvait quitter son domicile. Là se fit, le lendemain, la reconnaissance officielle de la mort d'un chef plus redouté que redoutable. Les officiers municipaux et plusieurs autres personnes dressèrent, le 31 juillet, un certificat d'identité, puis le bourreau attacha la tête de Jacquemin, sur la Grand'Place, à un poteau, où elle resta exposée pendant trois heures.

Avec Jacquemin périrent quatre de ses compagnons : Amand-André Vanermen, de Neer-Yssche, son domestique; Pierre Vandevelde, de Brusseghe; Jacques Abeloos, de Vossem, et un quatrième, qui tous furent enterrés dans le bois de Marie Ghys, dans un endroit auquel on donna et on conserve depuis lors le nom de *Dal van Charles Loupaigne* (« Vallée de Charles Loupaigne »); le restant de sa bande avait été pris ou mis en fuite; ceux qui avaient été pris furent considérés comme ayant été forcés par lui de prendre les armes, et on les mit en liberté. Toutefois, la même journée coûta encore la vie à trois paysans : deux ouvriers de la ferme dite *Kauhof* ou *Keyhof*, sous Huldenbergh, Pierre De Waels et François De Both, et Pierre Nys, de Neer-Yssche.

Des menaces ayant été proférées contre Guillaume Kriegels, qui avait servi de guide aux Français, l'adjudant-major Amand fit afficher à Neer-Yssche une proclamation datée du 17 thermidor, et par laquelle il rendait les habitants de la commune responsables de ce qui pourrait lui arriver à lui et à sa famille, et prévenait que des patrouilles viendraient fréquemment à Neer-Yssche pour y assurer la tranquillité. Cette dernière ne fut plus troublée d'une manière sérieuse; la mort de Jacquemin réduisit à l'impuissance ses frères d'armes, qui, traqués sans relâche, ne signalèrent plus leur existence que par

des actes de brigandage. La mémoire de Jacquemin resta cependant populaire, et longtemps ses partisans se refusèrent à croire à sa mort, malgré l'appareil hideux par lequel la Grand-Place de Bruxelles avait été souillée. Mais le rétablissement complet de l'ordre jeta l'oubli sur cet épisode de notre histoire, et le temps a fait à la fois justice des reproches outrés et des éloges également exagérés dont Jacquemin, aventurier audacieux, mais d'une capacité médiocre, s'est tour à tour vu l'objet.

Jacquemin était petit, n'ayant que cinq pieds un pouce; il était corpulent, mais d'une taille bien prise; il avait des yeux noirs et une figure douce et intéressante. Sa bravoure et sa grande adresse sont incontestables, et c'est à tort qu'on a voulu lui faire une réputation de cruauté, en lui attribuant des assassinats qui sont probablement l'œuvre d'hommes appartenant à son parti, mais étrangers à la troupe qui l'entourait. A plusieurs reprises, il fit des prisonniers importants qui sortirent de ses mains sains et saufs. Ce fut plutôt un homme aimant autant les plaisirs que les aventures et qui exploita l'Autriche plus qu'il ne la servit. Il avait été marié deux fois : d'abord, dit-on, à une femme plus âgée que lui, qu'il ruina complètement; puis à Josine Mortels, de Bruxelles, qui lui donna trois enfants.

Alphonse Wauters.

Vie privée et politique de Jacquemin, dit Cousin Charles de Loupoigne, chef de brigands dans les neuf départements réunis, par le ^{comte} B... (Brunelle). Bruxelles, an VIII, in-8° de 64 p. — Orts, *La Guerre des Paysans*. — Renseignements de M. le baron d'Overschie.

JACQUES, GIACHETTO ou JACHET, de Berchem, musicien distingué, un des plus habiles compositeurs du ^{xvii} siècle, naquit en Flandre au commencement de ce même siècle. Pendant trente ans (de 1535 à 1565), il jouit d'une grande vogue. Son nom de *Berchem* était-il le sien ou celui de Berchem près d'Anvers? La question reste indécise. M. Léon de Burbure a vainement fouillé les archives anversoises. Mais Guichardin est formel : « Giachetto di Berchem

« vicino di Anversa. » Les biographes qui ont cru que Berchem n'était pas son nom, confondent le personnage avec Jacques ou *Jachet de Buus*, son contemporain; mais leur opinion tombe devant ce fait que de Buus entra au service de la cour de Vienne, alors que Jachet de Berchem, qui passa toute sa vie artistique en Italie, était maître de chapelle du duc de Mantoue. D'autres ont pensé que Jachet de Berchem n'était autre que Jachet de Wert; mais les Italiens nomment celui-ci *Giachetto di Reggio*, soit que cet artiste, issu de parents flamands, fût né à Reggio, soit qu'il y eût fait un séjour plus ou moins prolongé; tandis que *Jachet de Berghem* ou *Berchem* reçut en Italie le nom de *Giachetto* ou *Jachet di Mantova*. Ces trois artistes ayant vécu à la même époque en Italie et leurs œuvres y ayant été imprimées, il n'est pas étonnant qu'on les confonde. Au dire de Federmann, auteur d'une description des Pays-Bas, Jacques de Berchem vivait encore en 1580. Il aurait donc atteint un âge avancé.

Ses ouvrages les plus connus sont :

1. *Jacheti musici celeberrimi, etc., motetta quinque vocum*. Venetiis apud Hieronymum Scotum, 1539, in-4°, avec une dédicace de l'imprimeur au cardinal de Mantoue. Ce recueil contient vingt-six motets. Il a été reproduit, augmenté de deux motets, sous le titre italien : *Il primo libro di Motetti di Jachet a cinque voci con le giunta di piu Motetti composte de novo per il detto autore non piu veduti con ogni diligentia corretti*. In Venetia, nella stampa d'Antonio Gardane, 1540, petit in-4°. Au haut de la page du onzième motet, on lit : *Giac. di B.* (Jacques de Berchem). — 2. *Jachet musici suavissimi celeberrimique, etc.* Liber primus. Venetiis, apud Antonium Gardanum, 1545, in-4°. Sans dédicace ni préface. Des exemplaires de la même édition ont paru la même année avec ce titre italien : *Il primo libri di Motetti a quattro voci*; in Venetia, app. di Ant. Gardane, 1545, petit in-4°. On trouve aussi à la bibliothèque royale de Munich : *Jachet Mastro (sic) di musica de la capella del duomo de Illustro signor duce*

di Mantoa (sic) motetti a quattro voci novamente posti in luce; libro primo. In-4°. Sans date et sans nom de lieu. — 3. *Liber primus, vocum quinque viginti motetos habet*. Excusum Ferrariæ, expensis et labore Joh. de Bulgat, Henr. de Campis, et Anth. Hucher, sociorum, 1539, petit in-4°. Le principal auteur de ces vingt motets est Jachet de Berchem; les autres sont Hesdin, Nic. Gombert, Archadelt, Ivo (*de Vento*), Jacques Despons, Adrien Willart, maistre Jan et Claudin (Claude de Sermisy). — 4. *Il primo libro de madrigali a quattro voci*. In Venetia appresso d'Antonio Gardane, 1561, in-4°, libri primo, secondo et terzo. Cet ouvrage est dédié au duc de Ferrare. — 5. Le manuscrit du xvii^e siècle de la bibliothèque royale de Munich, coté II, contient trois messes à cinq voix de Berchem, sous le nom de Jachet di Mantua. — 6. *Orationes complures ad offic. hebdom. sanctæ pertinentes quatuor et quinque vocum*. Venetiis apud Ant. Gardanum, 1567, in-fol. — 7. *Messe dei Fiore a cinque voci, libro primo*. In Venetia, app. di Ant. Gardane, 1561. (C'est une réimpression) — 8. *Messe di Jachetto a cinque voci*. Libro 2, *ibid.*, 1555. — 9. La messe à quatre voix de *Jachet Bergem (sic)*, sur la chanson *Mors et Fortuna*, se trouve dans le recueil qui a pour titre : *Missarum quinque liber primus, cum quatuor vocibus ex diversis auctoribus excellentissimis*. Venetiis apud Hieronymum Scotum, 1544, in-4°.

Ontrouves motets et des madrigaux de Jachet de Berchem, avec l'indication de son nom, dans les recueils suivants : 1. *Motetti del frutto*, lib. 1 et 2 a sei voci. Venise, Ant. Gardane, 1539. — 2. *Motetti del Labirinto a cinque voci*. Venise, 1554, in-4°. — 3. *Di diversi autori il primo libro de madrigali a quattro voci a note negre*. *Ibid.*, 1563, in-4°. — 4. *Il primo libro delle Messe a cinque voci. Madrigali di diversi autori*. Rome, Antoine Barré, 1555, in-4°. — 5. *Motetti della Simia a cinque voci*. Ferrariæ, expensis et labore Johannis de Bulgat, 1540, in-4°. Dans ce recueil, le nom est écrit *Jachet de Berchem*. — 6. *Tertius liber*

motectorum cum quatuor vocibus. Impresum Lugduni per Jacobum Modernum de Pinguento, 1539, in-4°. — 7. *Secundus liber motectorum cum quinque vocibus*. *Ibid.*, 1532, in-4°. — 8. *Tertius liber motectorum ad quinque et sex vocis*. *Ibid.*, 1538, in-4°. — 9. *Quartus liber motectorum ad quinque et sex vocis*. *Ibid.*, 1539, in-4°. — 10. *Quintus liber, etc*. *Ibid.*, 1543, in-4°. — 11. *Selectissimarum cantionum (quas vulgo moteta vocant). Flores, trium vocum, ex optimis ac præstantissimis quibusque divinis musicis auctoribus excerptarum*. Lovanii, ex typ. Petri Phalesii, 1569, in-4°.

Ferd. Loise.

Fétis, *Dictionnaire des Musiciens*.

JACQUES (Pierre), médecin, né à Bay, mort à Tournai le 20 juin 1702. Il fut reçu dans le collège des médecins de Tournai le 3 octobre 1690. Il n'est guère connu que par ses discussions avec Brassart, médecin de la ville de Saint-Amand et directeur des eaux : il prétendait que ces eaux minérales agissaient d'une autre manière que celle qu'on leur attribuait généralement, et que, quant à leur composition, elles ne s'éloignaient guère de l'eau pure. Il est en contradiction avec lui-même, fait observer Gosse, médecin de l'hôpital de Saint-Amand et pensionnaire de cette ville, (*Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand*. Douai, 1750, in-12), puisqu'il reconnaît à ces eaux certaines propriétés que n'a pas l'eau pure.

Docteur Victor Jacques.

Eloy, *Dictionnaire de médecine*, Mons, 1778, 4 vol. in-4°.

JACQUES DE BRUGES, appelé aussi MASIUS, écrivain ecclésiastique de l'ordre du Carmel, reçut sans doute son nom parce qu'il était originaire de la ville de Bruges ou des environs. En 1310, il se trouvait à Paris, où il suivait les leçons de Godefroid de Cornouailles. Ce fut aussi vers la même époque qu'il prit dans l'université de la même ville le grade de docteur en théologie. Il composa des traités : 1° *De impassibilitate animæ*; 2° *De motu intellectus*, et quelques autres écrits qui ne sont pas parvenus jusqu'à

nous. Il doit avoir joui d'une certaine autorité parmi ses contemporains, car nous le trouvons cité dans le commentaire sur le deuxième livre des *Sentences* (dist. 29, qu. 1) de Jean Bacontorp, religieux du même ordre que Jacques de Bruges.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 505. — C. Devilliers, *Bibliotheca carmelitana*, I, p. 505 et 679

JACQUES DE CAMBRAY, que l'on nommait aussi JACQUEMÈS ou JAÏKES, chansonnier cambrésien du XIII^e siècle, a pu nous léguer une partie au moins de son œuvre, grâce à un conseiller et maître d'hôtel du roi Henri IV nommé Jacques Bougars, qui rassembla une collection de manuscrits échappés à la dispersion des bibliothèques de Saint-Benoît-sur-Loire et de la cathédrale de Strasbourg, à l'époque des guerres religieuses. Cette collection passa à la bibliothèque de Berne. Il y avait là un recueil de chansons du nord de la France précédées de lignes de musique vierges de notation.

C'était un choix de pièces appartenant à trente et un trouvères, parmi lesquels figuraient le châtelain de Coucy, Thibaut de Champagne, les rois d'Angleterre et de Navarre, le duc de Brabant et d'autres princes ou chevaliers, comme Quesnes de Béthune et Audefroid le Bastard. Le manuscrit subit différentes péripéties et faillit se perdre. A la révolution française, on le réclama aux autorités bernoises. Fouché le reçut dans son bureau, d'où il disparut on ne sait comment. Sans la copie qu'en fit faire M. de la Curne de Sainte-Palaye, on n'en eût point conservé de trace. M. Arthur Dinaux y a puisé ce qui nous reste des chansons de Jacques de Cambray, imprimées pour la première fois dans son livre sur les trouvères cambrésiens. Ces chansons, tour à tour profanes et religieuses, ne sont pas dépourvues de valeur. Le ton qui règne dans les premières est un mélange de tendresse et de naïveté, avec un grain de malice qui fait sourire. Les vers, d'ailleurs, sont tournés assez gentiment.

Le poète a l'air bien épris; mais, en d'autres chants, il est un peu volage.

Les chansons d'une couleur religieuse ont parfois un accent profane, quand le trouvère se met au service de Marie; mais il sait prendre aussi la tournure mystique des poètes sacrés, comme dans le chant de l'*Unicorne*.

Ferd. Loise.

Trouvères cambrésiens, par Arthur Dinaux.

JACQUES DE DOUAI, commentateur d'Aristote, florissait à la fin du XIII^e siècle, comme l'attestent ses manuscrits, qui sont de cette époque. On n'a recueilli aucun renseignement sur sa vie, rien même qui puisse fixer son identité. Est-il le Jacques de Douai qui fut professeur de droit canonique, en 1290, à l'université de Paris, ou cet autre Jacques de Douai, chanoine régulier, cité dans une pièce de procédure et résidant, en l'année 1305 ou environ, à l'abbaye de Cantimpré, près de Cambrai? On l'ignore.

De tous ses écrits qui ont été conservés, le plus important est un commentaire sur le *De Anima*, contenu dans le n^o 14698 des manuscrits latins, à la Bibliothèque nationale de Paris, ancien 405 de Saint-Victor. Il commence, au folio 35, par ces mots : *Sicut dicitur in principio physicorum, illa quæ sunt communia et magis confusa sunt nobis primo nota*; et finit par ceux-ci, au folio 62 : *Expliciunt quæstiones super libro de Anima, à magistro Jacobo de Duaco*. M. Barthélemy Haureau analyse, dans l'*Histoire littéraire de la France*, les théories philosophiques de l'auteur exposées dans ce commentaire sur le *Traité de l'âme*.

On a ensuite de ce philosophe un commentaire moins étendu sur l'opuscule intitulé *De longitudine et brevitate vitæ*. Cet écrit, qui se trouve dans le n^o 14714 des manuscrits latins à la Bibliothèque nationale de Paris, ancien 382 de Saint-Victor, débute par ces mots : *Sicut dicit philosophus in ultimo capitulo primi libri de partibus animalium*; et se termine par ceux-ci : *Expliciunt quæstiones et summa super librum de longitudine et brevitate vitæ à magistro*

Jacobo de Duaco. Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bruges, dressé par M. Laude, mentionne un autre exemplaire sous le n° 513.

Enfin, dans le n° 14721 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale de Paris, ancien 216 de Saint-Victor, on trouve, du folio 130 au folio 177, un commentaire sur les *Premiers analytiques*, qui se termine ainsi : *Explicit summa magistri Jacobi super totum primum.* L'ancien rédacteur du *Catalogue de Saint-Victor* a cru que ce maître Jacques n'était autre que notre Jacques de Douai; et, au folio 178, il lui attribue l'écrit en ces termes : *Commentum mag. Jacobi de Duaco super duos libros primum.* Ce qui semble corroborer cette opinion, c'est que le manuscrit paraît être du temps de Jacques de Douai, et qu'on ne connaît à cette époque pas d'autre commentateur d'Aristote du prénom de Jacques que notre auteur.

Emile Van Arenbergh.

Hist. lit. de la France, t. XXVII, p. 156.

JACQUES DE GRUITRODE, écrivain ecclésiastique, qui florissait peu après le milieu du xve siècle, emprunta son nom à une paroisse du Limbourg hollandais, située non loin de Ruremonde. Il remplit pendant quelque temps les fonctions de prieur à la chartreuse des Douze-Apôtres, près de Liège, et mourut dans ce couvent le 12 février 1472, laissant une réputation de sainteté, qui, au témoignage de Raissius, fit inscrire son nom sur la liste des bienheureux du pays de Liège. On a de lui un grand nombre d'ouvrages ascétiques. Composés à l'ombre du cloître et destinés uniquement à l'instruction et à l'édification des religieux de son ordre, ces traités ne portaient pas, à l'origine, le nom de leur auteur. Lorsque, quelques années plus tard, la découverte et la vulgarisation de l'imprimerie, dont l'époque coïncida avec celle de la mort de Jacques de Gruitrode, portèrent les Chartreux, de même que les autres ordres religieux, à multiplier, au moyen de la nouvelle invention, les livres et les manuels de piété qu'ils conservaient comme des trésors, on

publia quelques-uns des traités de notre auteur. L'anonyme qu'il avait gardé dans ses écrits fut cause qu'on en attribua l'un ou l'autre à Denis le Chartreux; car, comme le dit si bien à propos le proverbe : on ne prête qu'aux riches.

Voici la liste des ouvrages attribués à Jacques de Gruitrode. Nous citons en premier lieu ceux qui ont eu les honneurs de l'impression :

1. *Colloquium Iesu et senis*, publié dans les *Exhortaciones noviciorum*, imprimées en 1491, à Deventer, par Rich. Pafroet. — 2. *Specula omnis status humane vite venerabilis patris Dyonisii, prioris domus Carthusie in Ruremunda*. Nuremberge, impensis Petri Wagner, 1495; vol. in-4° de 58 feuillets. Réimprimé à Cologne, par Jean de Roermonde, en 1540, avec le titre : *Eximii planeque divinum opus incomparabilis theologi Dyonsii, professione Carthusiani, in quo opere continentur quinque humane vite specula*; vol. in-8° de VII-199 feuillets. — 3. *Lavacrum conscientie*. Colonie, impensis honesti viri Henrici Quentell, 1501; vol. in-4°, réimprimé plusieurs fois. Foppens, dans la *Bibliotheca belgica*, cite aussi comme imprimés : — 4. *Colloquium Iesu et peccatoris*. — 5. *Pharetra divini amoris*. — 6. *Alloquium Iesu ad animam fidelem*. On attribue encore à Gruitrode des traités restés en manuscrit : — 7. *De veris virtutibus*. — 8. *De vij peccatis mortalibus*. — 9. *De quatuor novissimis*. — 10. *De vita Domini Iesu*. — 11. *De preparatione aute missam*. — 12. *De definitione nominis monachi*. — 13. *Meditationes passionis Christi*. — 14. *Colloquium Iesu et monachi*. — 15. *Colloquium Iesu et prelati*. — 16. *Colloquium Iesu et eremite*. — 17. *Colloquium Iesu et discipuli*. — 18. *Contemplatio sancte Mariæ*. — 19. *Coronula sancte Mariæ*. — 20. *Dialogi duo Mariæ et peccatoris*. — 21. *Meditationes compassionis beate Mariæ*. — 22. *De nomine Iesu et Mariæ*. — 23. *Sermones de tempore et sanctis*. — 24. *Epistolæ et varia*. A ces écrits la *Bibliotheca tigurina* ajoute : — 25. *De septem statibus Ecclesiæ in Apocalypsi descriptis*. — 26. *De auctoritate Ecclesiæ ejusque reformatione*. — 27. *De*

abusionibus clericorum. — 28. *De erroribus modernorum.* — 29 *De causis et remediis passionum animi.* — 30. *Quod praelati vitia curare debeant.* Oudin, dans son *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis* (t. III, col. 2647), et Jöcher, dans son *Allgemeines Gelehrten Lexicon* (t. II, col. 1808) confondent à tort Jacques de Gruitrode avec Jacques de Clusa, Jacques de Pologne dit aussi Junterbuck.

E.-H.-J. Reusens.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 344. — Oudin et Jöcher, ouvrages cités. — Raissius, *Origines cartusiarum Belgii*, in appendice. — Th. Petreius, *Bibliotheca cartusiana*, p. 149.

JACQUES DE HOOGSTRAETEN, en latin JACOBUS HOCHSTRATUS ou HOCHSTRATANUS, écrivain ecclésiastique, tirait son nom du village campinois où il naquit dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Il fut reçu en 1485, avec les honneurs décernés au *primus*, maître ès arts à l'université de Louvain. Il entra ensuite dans l'ordre des Dominicains, à Cologne, et poursuivit ses études à l'université de cette ville : il y prit le bonnet de docteur en théologie, devint doyen de cette faculté et grand inquisiteur des électors ecclésiastiques de Cologne, de Trèves et de Mayence. Ses démêlés avec Reuchlin, plus que ses écrits, où il fut l'un des premiers antagonistes de Luther, l'ont sauvé de l'oubli.

En 1510, un juif converti, du nom de Pfefferkorn, avait obtenu contre ses anciens coreligionnaires un décret impérial l'autorisant à brûler tous leurs livres hostiles à la religion chrétienne. L'empereur ayant demandé sur cette mesure l'avis de Reuchlin, celui-ci, animé d'un libéral amour des lettres, émit un rapport défavorable. Pfefferkorn lança contre Reuchlin un pamphlet intitulé : *Handspiegel*, ou *Speculum manuale*; le savant riposta par un *Augenspiegel* ou *Speculum oculare*. Cette querelle mit aux prises lettrés et scolastiques, ou, comme on disait, *humanistes* et *artistes*. Les dominicains, fauteurs des intolérantes doctrines dont Pfefferkorn était l'instrument, intervinrent et déférèrent l'orthodoxie du *Speculum oculare* au for

ecclésiastique. Leur prieur, qui était en même temps grand inquisiteur, Jacques de Hoogstraeten, somma Reuchlin, qui en appela au pape, de comparaître devant lui. Obligé par l'archevêque de Mayence d'admettre ce recours au saint-siège, Jacques de Hoogstraeten fit néanmoins brûler publiquement à Cologne le livre objet du débat (février 1514). Mais, le 24 avril suivant, l'évêque de Spire, commis par Léon X pour juger l'affaire, renvoya Reuchlin absous et condamna son adversaire à lui payer cent onze florins d'or, à titre de dommages-intérêts. Hoogstraeten, à son tour, en appela au pape. Une commission de prélats, présidés par le cardinal Grimani, révisa la cause, et, le 22 juillet 1516, rendit à l'unanimité moins une voix une sentence condamnant l'accusateur de Reuchlin.

Jacques de Hoogstraeten recourant à la corruption contre son adversaire, s'était rendu à Rome avec une escarcelle bien garnie : tout ce qu'il obtint, à force d'intrigues, fut un *mandatum de supersedendo*, par lequel le pape voulut amortir l'éclat de la condamnation. Non seulement Hoogstraeten perdit son procès, mais presque la vie : les Reuchlinistes, furieux, lui dressèrent à son retour, sur le chemin de Nuremberg à Cologne, une embûche à laquelle il n'échappa que grâce au sauf-conduit du marquis de Brandebourg. Peu après parurent les fameuses lettres attribuées à Reuchlin, les *Epistolæ obscurorum virorum*, ajoutant la dérision à l'amertume de la défaite et parodiant le style barbare de Hoogstraeten et des scolastiques, ses partisans, qui se vengèrent de la satire en la faisant mettre à l'index. La querelle prit fin brusquement en 1520 : François de Sickingen, le rude chevalier du Rhin, qui avait été le disciple de Reuchlin, menaça les dominicains. Terrifiés, ils s'empressèrent de destituer leur prieur Hoogstraeten et de payer à Reuchlin l'indemnité que lui avait allouée, en 1514, la sentence de l'évêque de Spire.

Paul Jove prétend que les facétieuses *Epistolæ obscurorum virorum* jetèrent

tellement Hoogstraeten dans l'angoisse du ridicule, qu'il mourut de chagrin, en l'an 1527. Mais Bayle fait observer que les lettres parurent plus de dix ans avant sa mort.

Les apologistes de Jacques de Hoogstraeten vantent la pureté de sa doctrine, le sens droit et solide de son esprit, la vaillante fermeté de son caractère. Aubert Le Mire dit que sa rudesse de langage provoqua les calomnies des demi-savants de son siècle : *Pro seculi infelicitate, non satis fortasse politiori litteraturâ unctus, illius ævi sciolis calumniandi dederit occasionem*. Erasme rapporte une piteuse mésaventure de Hoogstraeten. Le comte de Nevenar, Mécène des lettrés allemands, insulté par le moine, en avait vainement exigé satisfaction; il interdit alors aux dominicains de quêter sur ses terres. Aussitôt les religieux, préférant renoncer à leur prieur qu'à leur quête, mirent Hoogstraeten en demeure de se rétracter publiquement, — ce qu'il fit. D'ailleurs, Erasme lui-même eut à se plaindre du zèle de l'inquisiteur, et l'appelle le coryphée de la tragédie — *coryphæus hujus tragædiæ* — excitée contre lui à Louvain. La haine des ennemis d'Hoogstraeten, le poursuivant jusque dans la tombe, leur inspira l'épithaphe suivante :

HIC JACET HOOCHSTRATUS, VIVENTEM FERRI PATIQUE
QUEM POTUERE MALI, NON POTUERE BONI.

Le malveillant poète, dit Aubert Le Mire, eût écrit avec plus de vérité :

HIC JACET HOOCHSTRATUS, VIVENTEM FERRI PATIQUE
QUEM POTUERE BONI, NON POTUERE MALI.

Les principaux ouvrages de ce polémiste aujourd'hui oublié sont :

1. *Defensorium Fratrum mendicantium contra Curatos, qui privilegia Fratrum impugnant injuste*. Cologne, 1507, in-4°. — 2. *Defensio scholastica principum Alemaniæ in eo, quod sceleratos detinent insepultos in ligno, contra Petrum Ravennatem*. Cologne, Jean Landen, 1508, in-4°. Une seconde édition, sans indication de lieu ni de date d'impression, parut probablement à Cologne vers 1509, et une troisième à Cologne vers 1511. — 3. *Tractatus magistralis decla-*

rans, quam graviter peccent quærentes auxilium à maleficus. Coloniae, Martin de Werdena, 1509, in-4°. — 4. *Apologia ad Leon. P. M. et Maxim. Imp. contra Dialogum, in causa Reuchlini script*. Coloniae, 1818, in-4°. — 5. *Apologia sec. contra defensionem quandam in favor. Reuchlini editam*. Coloniae, offic. Quentell., 1519, in-4°. — 6. *Destructio Cabalæ ab John. Reuchlino editæ*. Coloniae, offic. Quentell., 1519 et 1520, in-4°. — 7. *Margaritha moralis philosophiæ*. Coloniae, offic. Quentell., 1521, in-4°. — 8. *Cum Div. Augustino colloquia contra errores Lutheri*. Coloniae, 1522, in-4°. — 9. *Absoluta determinatio de presbyteris publicæ fornicat. notatis*. Coloniae, Conrad. Cæsar, 1523, in-4°. — 10. *De Purgatorio*. Antwerpiae, Mich. Hillen, 1525, in-4°. — 11. *Epitome de fide et operib. contra Luther*. Coloniae, offic. Quentell., 1525, in-4°. — 12. *Disputationes aliquot contra Lutheranos*. Colon., 1526, in-4°; il en existe une autre édition de la même année et du même format, mais sans indication du lieu d'impression. — 13. *De Christiana libertate Tr. V contra Lutherum*. Antv., 1526, in-8°. — 14. *Manipulus florum ex libris Jac. Hochstraten collect.*, sans indication de lieu ni d'année d'impression. In-4°.

Emile Van Arenbergh

Quétif, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 67. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 517. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 365. — Anton. Senensis, *Bibl. frat. ord. præd.*, p. 129. — Aub. Miræus, *Elogia belgica*, p. 60. — J. Hartzheim, *Bibl. coloniensis*, p. 144. — Dupin, *Nouv. bibl. des auteurs ecclés.*, t. XIV, p. 11. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*, t. II, 1^{re} partie, p. 103. — Reusens, *Promotions de la faculté des arts de Louvain (1428-1797)*, p. 60. — Pantzer, *Annales typographici*.

JACQUES DE HORST, professeur de droit à l'université de Louvain, vit le jour à Bruxelles pendant la seconde moitié du xiv^e siècle et décéda vers 1446. Après avoir été appelé, dit-on, à une prébende du chapitre d'Anderlecht, il fut nommé doyen du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, par suite de la mort, en 1416, de Gislebert de Monte. Jacques prit, en 1428, le grade de docteur ès lois à l'université de Louvain et fut appelé l'année suivante à y enseigner les décrétales. Il n'écrivit aucun ou-

vrage; mais son cours obtint le plus grand succès et attira à cette université, créée, en 1426, par Jean IV, un grand nombre d'élèves.

Ch. Piot.

Molanus, *Res Lovanienses*, t. 1^{er}. — Valère André, *Fasti academici*. — Sanderus, *Chron. sacra Brabantiae*.

JACQUES DE LA PASSION (A PASSIONE DOMINI), dans le monde, JACQUES-ADRIEN WAERSEGGER, écrivain ascétique, fils de Jacques et de Jeanne Van Buyten, vit le jour à Louvain, le 4 novembre 1642, et mourut à Bruxelles, le 16 août 1717. Il entra dans l'ordre des Carmes chaussés à Bruxelles en 1661. Orateur d'un grand mérite, il eut beaucoup de succès dans la chaire de son église et ailleurs.

Ses ouvrages sont :

1. *Le Saint Sacrifice de la Messe, vraye rençon pour les âmes qui sont entrées dans les années de l'éternité et détenues dans les flammes du purgatoire*. (Ouvrage en flamand, imprimé à Bruxelles, chez Jacques Vandevelde, 1674, in-16. — 2. *Manière dévote d'entendre la messe*. (En flamand, Bruxelles, 1676, in-16.) — 3. *Meditationes de Christo patienti, et matre compatiens, seu filius patiens et mater compatiens*. Utrecht, 1678. — 4. *Stralen van de Sonne van den H. vader en propheet Elias, dese loopende eeuwe verspreydt deur de koningryken van Spanien*. Liège, 1681. C'est un recueil de la vie de vingt-trois religieux Carmes, morts en odeur de sainteté entre les années 1600 à 1684, avec portraits. — 5. *Den Schat van Carmelus verborgen in dese eeuwe, ontdekt in 't leven van de weerdige suster Elisabeth de Jesu, tertiariisse van de orden der Eerw. paters Lieve-Vrouw Broeders, overleden binnen Toledo*. Liège, 1687. (Traduction en flamand d'un texte espagnol). — 6. *La Vie du vertueux Père François de la Croix, religieux de l'ordre du Mont-Carmel*. In-4^o en flamand. S. d.

Ch. Piot.

Bibl. Carmelitana, t. 1^{er}. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. V. — De Theux, *Biogr. de Liège*. — *Carmelia Bruxelensis*, man. n° 16579 de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

JACQUES D'ENGHIEN (JACOBUS DE ANGIA ou JACOBUS DE BRUXELLIS), écrivain ecclésiastique, né à Enghien ou à Mons en 1470, mort à Malines en 1553. Il fit ses études théologiques en partie à Cologne, où il eut pour maître un certain Laurent Hoffkircher, en partie à Paris, au couvent des Dominicains, sous la direction de Pierre Crockaert, en religion Pierre de Bruxelles, qui devint plus tard son collaborateur. C'est en 1514 qu'on le rencontre au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris. Il dut faire ensuite un court séjour à Bruxelles; puis il alla à Groningue, d'où il partit au déclin de ses ans, pour entrer à Malines, dans la maison de son ordre.

On a de lui :

Annotationes in Summam D. Thomæ Aquinatis. Lutetiæ Parisiorum; et une édition de la deuxième-seconde de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin : *Secunda secundæ D. Thomæ*. Paris, typis Claudii Chevallon, 1515. Ce second ouvrage a été publié en collaboration avec Pierre de Bruxelles, qui l'a enrichi de plusieurs index.

Fred. Alvin.

Foppens, *Bibl. belgica*, t. 1^{er}, p. 499. — Paquot, *Mémoires*, t. VI, p. 204.

JACQUET (Pierre-Louis ou Pierre-Louis DE), chanoine de l'église de Liège, grand prévôt de Saint-Jean-l'Évangéliste, en cette ville, et de Saint-Étienne, à Mayence, archidiacre de Hainaut, naquit en 1690, ou plutôt en 1691, à Rochefort, petite ville de la province de Namur, mais faisant alors partie de la principauté de Liège. Jeune encore, il se rendit à Rome, où, sous la tutelle d'un de ses oncles qui y occupait un emploi, il fit de bonnes études. Cet oncle était parti du pays de Liège dans des circonstances particulières. Il était vicaire de Notre-Dame-de-Foy, en Condroz, près de Dinant. Un nonce du pape, qui passait par cet endroit, descendit de voiture pour l'entendre pendant qu'il célébrait la messe; l'officiant plut tellement au légat que celui-ci lui offrit de le prendre sous sa protection et à son service. L'offre fut

acceptée, et le vicaire s'étant rendu à Rome avec le nonce, y obtint un rapide avancement.

Le 17 juin 1737, Pierre-Louis Jacquet arriva à Liège pour s'y fixer; le prince Georges-Louis de Bergh le nomma son suffragant. C'est aussi en cette ville qu'il fut sacré évêque d'Hippone et pourvu de l'archidiaconé de Hainaut. Jacquet fut revêtu vers le même temps d'une autre dignité qui, tout en troublant son repos, fit éclater la fermeté de son caractère. George-Louis ayant eu un démêlé avec son official Ghequier, celui-ci donna sa démission le 9 avril 1742. Alors le prince-évêque nomma, pour le remplacer, son suffragant Jacquet, qui fut installé le jour même; mais l'ancien official se jugea offensé et protesta. Il s'ensuivit des contestations qui furent portées jusque devant le souverain pontife, à Rome, et devant la chambre impériale de Wetzlar.

Le prince-évêque mourut le 5 décembre 1743, et ne vit point la fin de ce débat. Le chapitre prit l'administration de l'évêché. Le suffragant, pourvu d'un mandement de maintenue par le pape et l'empereur, donna volontairement sa démission, et Ghequier fut rétabli dans les dignités d'official et de vicaire général, dont il prit possession le 9 décembre. Cette laborieuse contestation se trouve amplement décrite dans un ouvrage manuscrit intitulé : *Année liégeoise ou Journal historique contenant à chaque jour de l'année les époques du pays de Liège recueillies par Lambert-Marimilien-Gilles Lamet, prêtre, protonotaire, bénéficiaire dans la cathédrale*. Le pape Benoît XIV, qui avait connu à Rome les talents de Jacquet, le députa, le 15 août 1748, au congrès d'Aix-la-Chapelle pour y soutenir les intérêts du saint-siège. Le pape fut si satisfait de la conduite de son délégué, qu'il en fit l'éloge dans une congrégation de cardinaux. Jacquet obtint, le 15 avril 1749, la prévôté de Saint-Jean-l'Évangéliste; à Liège, qu'il posséda conjointement avec celle de Saint-Étienne, à Mayence. Ennemi du faste et des dépenses superflues, il distribua une part considérable

de ses richesses aux indigents, non seulement par testament, mais même pendant sa vie. Très charitable, il visitait les pauvres pour les soulager, surtout pendant leurs maladies. Avant de mourir, il fit construire et dota, en 1763, une école publique à Rochefort et fonda plusieurs bourses à l'université de Louvain en faveur de sa famille, et, à défaut de parents, pour d'autres étudiants de Rochefort, permettant d'en employer deux pour faire apprendre à des jeunes gens les arts et des métiers. Jacquet mourut à son château d'Embour, le 11 octobre 1763.

Baron de Blanckart.

Delvenne, *Biogr. du royaume des Pays-Bas ancienne et moderne*, t. 1^{er}, p. 561. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 442. — Ernst, *Tableau hist. et chron. des suffragans ou co-évêques de Liège*, tome unique, p. 256.

JACQUET (*Eugène-Vincent-Stanislas*), orientaliste, né à Bruxelles le 10 mai 1811, mort à Paris le 7 juillet 1838. Sa première éducation se fit à Paris sous l'œil de ses parents et s'acheva par un cours complet d'humanités au collège Louis le Grand. L'esprit du jeune étudiant était ouvert, dès lors, à toutes les recherches de haute érudition; mais il céda à une vocation spéciale pour les études orientales qui prenaient un grand essor. Jacquet suivit avec un zèle opiniâtre les leçons de langues orientales données dans la grande ville, et il fit à ses risques et périls l'étude des langues qui n'étaient pas enseignées publiquement. Il fut bientôt muni de toutes armes pour les investigations fort diverses vers lesquelles le portait son ingénieuse curiosité. Il n'avait que dix-huit ans quand il fut reçu à la Société asiatique de Paris, et il fut peu après au nombre des collaborateurs les plus actifs du *Journal* de cette société. C'est dans ce recueil que s'est conservé le plus grand nombre de notices et mémoires qui ont fait sa réputation (*Journal asiatique*, 1830-1838, 2^e série, t. IV-XVI; 3^e série, t. I-VI). Ils se distinguent par l'originalité des opinions et par une rédaction nette et attrayante : c'est aussi le cachet des nombreuses lettres échangées par Jacquet avec d'illustres savants de l'épo-

que, Guillaume de Humboldt, Lassen, Prinsep, et d'après lesquelles on a pu reconstituer assez fidèlement sa biographie.

Quand l'enseignement supérieur de la Belgique fut réorganisé en 1835, plusieurs amis de Jacquet intervinrent afin qu'il fût appelé à une chaire de langues orientales qui aurait été créée à l'université de Gand; mais les négociations n'aboutirent point, en partie parce que le jeune savant posait des conditions qu'un gouvernement a toujours peine à garantir, telles que l'achat de livres, de manuscrits et de médailles, comme instruments de travaux neufs et tirés des sources. Jacquet poursuivit à Paris ses principales études, et il conçut l'idée d'un *corpus* d'inscriptions indiennes pour lequel il avait trouvé de vaillants collaborateurs jusqu'en Asie. Mais, sa santé étant depuis longtemps minée par l'intensité du travail et par de fréquentes veilles, il tomba dans une défaillance qui précéda de peu de jours sa fin. Il avait à peine atteint sa vingt-septième année, quand il mourut inopinément au milieu des médailles envoyées de l'Inde par le général Court. Ses parents firent vendre en 1841 ses livres, ainsi que ses nombreux manuscrits, rachetés en grande partie par Léopold Van Alstein; grâce à la complaisance de ce savant bibliophile, l'auteur de la présente notice les eut plus tard en communication.

Tourné vers l'Orient, Jacquet eut l'œil à tout ce qui était à l'horizon scientifique. Il avait d'abord recueilli des documents modernes elucidant des faits d'histoire politique et d'histoire littéraire. Mais il avait hâte de consulter les monuments originaux; il les aborda avec une profonde connaissance du sanscrit et d'autres langues indiennes; il en laissa pour gage une belle traduction de l'épisode de Viçvāmitra dans le Rāmāyana (*Journal asiatique*, t. VII, 1839). Il alla fort avant dans l'étude du chinois qu'il avait faite aux leçons d'Abel Rémusat, et il défendit les vues de son maître sur la valeur et l'influence des particules dans la grammaire de cette

langue. L'épigraphie et la numismatique l'occupèrent incessamment: il avait entrepris en maître la description et le classement des médailles bactriennes et indo-scythes rapportées par le général Allard. Il ne déploya pas moins de sagacité dans l'étude des anciens systèmes d'écriture: il prit sa part du déchiffrement des inscriptions cunéiformes aryennes de Persépolis, et il définit jusqu'à cinq lettres de leur alphabet au moment où Lassen et Burnouf en fixaient l'interprétation (voir *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*. Bonn, 1839, t. II). Il entrevit ce que devait être l'histoire du bouddhisme indien tirée à nouveaux frais des livres de plusieurs nations; dans son examen du *Foe-Koue-Ki*, il pressentit ce qu'Eugène Burnouf allait faire pour inaugurer cette étude capitale important à la connaissance plus complète de l'antiquité asiatique; il avait lui-même jeté les yeux sur cette grande relation de Hiouen-Thsang et des pèlerins bouddhistes venus de la Chine dans l'Inde, mise au jour vingt ans plus tard par Stanislas Julien. Jacquet était en possession d'un sens critique très délié et, en présence de problèmes à peine soulevés, il en a plus d'une fois deviné la solution. Le baron d'Eckstein a pu dire à son sujet: « Ce n'est pas toujours parce qu'un homme a fait qu'il est grand, mais surtout aussi parce qu'il a voulu faire. »

Félix Nève.

Lettres inédites de Jacquet. — *Biogr. univers.*, t. LXVIII, 1841, Eyriès, p. 49-51. — F. Nève, *Mém. sur la vie et les travaux d'Eugène Jacquet de Bruxelles et sur ses travaux relatifs à l'hist. et aux langues de l'Orient*, suivi de quelques fragments inédits (*Mém. des savants étrangers*, Académie roy. de Belgique, coll. in-4°, t. XXVII, 1856). — *Biogr. générale*, t. XXVI, Paris, Didot, 1858, p. 270-272, art. de Léon de Rosny. — *Cat. des livres et manuscrits formant la bibliothèque de feu Léopold van Alstein* (vente dirigée par F. Hüssner), Gand, 1863, 2 vol. in-8°, t. 1^{er}, n° 2814, et t. II, n° 3898.

JACQUIN (François-Xavier-Joseph), peintre de portraits, naquit à Bruxelles en 1756. A l'âge de douze ans, il entra à l'académie de Bruxelles, qui venait d'être réorganisée. Mais il traversa plutôt qu'il ne fréquenta cette école. Ses progrès furent tellement marquants, que

son père résolut de l'envoyer à l'académie d'Anvers, où il se lia avec Omme-ganck, le célèbre paysagiste. L'amitié que les deux élèves contractèrent sur les banes de l'école dura toute la vie. Ce fut Anthonissen, le maître d'Ommeganck, qui initia Jacquin au maniement des couleurs.

Un peintre louvaniste, Laurent Geedts, déployait alors un certain talent dans les reproductions de gibier mort. Ses peintures n'étaient que des toiles décoratives servant de dessus de portes et de trumeaux. Jacquin entra dans l'atelier de cet artiste et ne tarda pas à le surpasser dans l'exécution du gibier. En 1777, notre artiste épousa une jeune Louvaniste d'une remarquable beauté, Anne-Marie Simon, qui lui donna quatorze enfants; douze moururent en bas-âge.

Jacquin, fixé à Louvain, exécuta des tableaux de cabinet, des lièvres, des renards, des oiseaux et des attributs de chasse avec une finesse de dessin, une vérité de couleur et une légèreté de touche que peu d'artistes de cette époque ont égalées. Il aborda ensuite le portrait, genre pour lequel il se sentait des dispositions spéciales. Ayant appris que le peintre Verhaeghen n'avait point réussi le portrait de Simon Wouters, prélat de l'abbaye du Parc, Jacquin fit des démarches pour obtenir cette commande. Il réussit et exécuta ce portrait de manière à mériter les plus vifs éloges. Ce fut le commencement de sa renommée. Bientôt il fut le portraitiste à la mode. Tous les hauts dignitaires ecclésiastiques, tous les abbés et toutes les abesses posèrent devant son chevalet. Il exécuta les portraits du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines; du baron de Renesse, prélat de l'abbaye de Sainte-Gertrude, à Louvain, et de son successeur, le baron de Woelmont; de Melchior Nysmans, prélat du Parc; de Maurice Verboven, prélat d'Averbode; de Godefroid Hermans, prélat de Tongerlo; d'Ildephonse Meugens, prélat de Vlierbeek; de Constance Verheyden, abbesse de Parc-des-Dames; de Christine de Locquenghien, abbesse de

Terbank; de Victoire Schlüter, abbesse de Valduc; de Gaspar Enoch, Vincent Herfs et Hubert Vounck, professeurs à l'université de Louvain, etc.

La réputation de Jacquin allait toujours croissant. C'était à qui obtiendrait un portrait de lui. Voulant suffire à toutes les commandes, il se mit à produire des portraits avec une fécondité qui tenait du prodige. On comprend que parmi ces toiles il s'en trouve qui ne sont point dignes de porter le nom de leur auteur et qui retranchent de sa gloire tout ce qu'elles ont ajouté au bien-être de sa famille.

A l'avènement de François II, au commencement de 1792, le magistrat de Louvain chargea Jacquin de l'exécution du portrait de ce souverain pour être placé à l'hôtel de ville. Comme il s'agissait d'un portrait historique, l'artiste y introduisit tous les éléments pittoresques d'ensemble et de détails qu'il lui était donné d'atteindre. Le portrait fut l'objet de l'admiration des artistes et du public. Il fut payé 404 florins 12 sous. Jacquin considérait ce portrait comme l'œuvre la plus remarquable sortie de son pinceau. Malheureusement, sous la république, l'artiste eut la douleur de voir détruire sa belle toile. Le 21 janvier 1795, la populace louvaniste brûla, au chant de la *Carmagnole*, le portrait de François II, avec les portraits de Marie-Thérèse et de Charles de Lorraine. En apprenant la destruction de son œuvre, Jacquin ressentit une indécible et douloureuse émotion.

L'invasion française enleva à l'artiste toutes ses commandes. S'apercevant qu'il ne pouvait plus vivre de son pinceau, il demanda au commerce le pain de chaque jour. Il fut d'abord marchand de draps, puis marchand de vins.

En 1798, il sauva de la déportation son ami le chanoine Wenceslas de Spittall, sous-prieur de l'abbaye de Sainte-Gertrude, en exécutant, à titre gracieux, le portrait de la femme du commissaire du pouvoir exécutif de l'époque.

Jacquin fonda, avec ses amis Pierre-Joseph Verhaeghen, Martin van Dorne, Pierre-Josse Geedts, Antoine Cleven-

bergh, François Berges et Pierre Goyers, l'académie de Louvain, dont les cours s'ouvrirent en octobre 1800. En 1804, il accepta comme élève Henri vander Haert, le portraitiste connu, mort directeur de l'académie des beaux-arts de Gand.

Sous l'empire, notre artiste exécuta les portraits de plusieurs hauts dignitaires. En 1808, il peignit les portraits de la famille du marquis de Croix, chambellan de l'empereur.

En 1810, il maria sa fille Hélène à Jean-Pierre Meynaerts, qui forma cette splendide collection de médailles dont la ville de Louvain regrette à juste titre la dispersion. L'artiste céda son commerce à son gendre, pour ne plus s'occuper que de peinture. Il était de nouveau surchargé de besogne. Ce fut alors une fureur dans la bourgeoisie louvaniste de se faire peindre par lui. C'était, d'ailleurs, un homme de bonne compagnie, et, de plus, un excellent chanteur.

L'artiste fut témoin de la chute de l'empire et de la fondation du royaume des Pays-Bas. La paix faisait reflourir les arts. Notre peintre travailla non seulement dans le Brabant et le Hainaut, mais aussi en Hollande, où sa manière facile et agréable était fort goûtée.

François Jacquin, qui laissa aussi plusieurs tableaux d'histoire, mourut à Louvain, le 1^{er} novembre 1826, âgé de 70 ans. Sa femme mourut le 6 novembre 1833.

On trouve des tableaux de Jacquin à l'hôtel de ville de Louvain, à la collégiale de Saint-Pierre, à l'Université, à l'église de Winghe-Saint-Georges, aux Abbayes du Parc, d'Averbode, de Tongerlo, etc. Les portraits de l'artiste sont très répandus dans les familles de Louvain.

Jacquin était un artiste d'un talent sérieux et sympathique. Ses portraits, toujours posés et ajustés avec goût, sont des images fidèles de la réalité. Son coloris est plein d'éclat et de fraîcheur. Il copiait de point en point les vêtements, les meubles et les détails d'architecture ; dans ses tableaux, il est

pour ainsi dire l'historien de son temps. Les hommes et les femmes de l'époque y vivent, y respirent. Jacquin mérite incontestablement une place parmi les meilleurs artistes de l'époque.

Ed. Van Even.

JAKEMIN (*Gabriel*), écrivain ecclésiastique, vivait dans la seconde moitié du xvi^e siècle. C'était, présume Paquot, un prêtre flamand, qui habitait Louvain ; il fut pourvu à Cassel d'un canonicat de l'église Saint-Pierre, mais il ne se fixa en cette ville que quatre ans plus tard, en 1648. Il mourut apparemment vers la fin de 1652, car sa prébende reçut un nouveau titulaire le 31 janvier de l'année suivante. On a de lui, dit Paquot, un ouvrage ascétique et historique sur la Passion : *Triumphe van het heiligh Lyden Christi-Jesu, etc.*, divisé en trois parties. Bruges, Nicolas Breyghel, 1632, in-16, 421 pages.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Matér. man.* (man. n^o 17632 de la Bibliothèque roy. de Bruxelles).

JALHEAU (*Charles-François*), chanoine de Fosses et de Sainte-Croix, protonotaire apostolique, naquit à Liège, le 14 février 1730. Il appartenait à l'ancienne famille de Jalhea ou de Jalbay et portait le même blason que le peintre Pierre de Forre de Jalhea, élève de Lombard, sur lequel on trouve une notice fort intéressante dans l'ouvrage d'Abry : *les Hommes illustres de la nation liégeoise*.

Le chanoine Jalheau publia en 1791 (Liège, Bassompierre, 1 vol. in-fol.), une nouvelle édition du *Miroir des Nobles*, de Jacques de Hemricourt, et du *Traitéz des guerres d'Awans et de Waroux*, du même auteur. La dédicace au prince de Hœnsbroeck est de M. Reynier ; c'est une pièce ingénieuse et élégante. Cette édition fut faite sous le patronage de la famille d'Oultremont, avec laquelle Jalheau était intimement lié. Le comte d'Oultremont de Wégimont, qui s'occupait beaucoup de l'histoire du pays de Liège, lui fournit les fonds nécessaires pour la publication.

Jalheau s'est borné à rajeunir la tra-

duction de Salbray, sans se préoccuper le moins du monde du texte original de Hemricourt. Son but était d'ailleurs plutôt de former un dictionnaire généalogique des familles du pays de Liège, du comté de Namur et autres. C'est ainsi qu'il ne s'est pas contenté de poursuivre les généalogies au delà de 1398, qui est l'année où Jacques de Hemricourt a mis la dernière main au *Miroir des Nobles*, mais qu'il donne encore sur l'origine de plusieurs autres des renseignements qu'on chercherait en vain dans l'ancien généalogiste. En même temps, il changea les divisions primitives de l'ouvrage, ajoutant çà et là quelques notes, quelquefois curieuses et instructives; mais trop souvent dictées uniquement par le désir de plaire à certaines familles influentes en flattant leurs prétentions. (Voir l'article JACQUES DE HEMRICOURT).

Le chanoine Jalheau se proposait aussi de faire paraître un recueil d'épithaphes. Il avait amassé, à cet effet, une grande quantité d'inscriptions funéraires, recueillies dans toutes les églises du pays. Ce travail allait être livré à la publicité lorsque l'auteur fut forcé d'émigrer en Westphalie.

Chose intéressante à noter, il fut le premier maître de Grétry. En sa qualité de chanoine, il dirigeait une des maîtrises paroissiales. Sur les recommandations de sa belle-sœur, il admit Grétry au nombre des enfants de chœur auxquels il enseignait le plain-chant.

Notre chanoine était en relations avec l'élite intellectuelle de son temps. Des liens de parenté l'unissaient à *Neuray*, sur le mémoire duquel furent définitivement fixées les époques de la célébration de la fête de Pâques dans le monde chrétien; et à Villette, l'un des fondateurs de la Société d'Emulation. Ch. Jalheau mourut à Münster, le 1^{er} février 1795.

C'est à tort que Becdelièvre attribue au froid et à la misère le décès du chanoine; ce dernier était entouré à son lit de mort de la famille d'Oultremont et de plusieurs autres émigrés. Au reste, l'inventaire des effets et valeurs délaissés par lui, inventaire dressé par son

exécuteur testamentaire, établit qu'il possédait alors une centaine de louis.

La famille possède un très beau portrait de Jalheau, œuvre d'un auteur indéterminé.

Alf. Journez.

Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Papiers et documents inédits détenus par la famille.

JAMAR (*Henri*), artiste, maître de musique de l'église cathédrale de Liège, né dans cette ville au xvi^e siècle, était doué d'une voix admirable. On accourait de partout pour l'entendre. Pendant près de quarante ans, il fit les délices non seulement du pays de Liège, mais de la Belgique entière. A la cathédrale, on avait élevé en son honneur un monument, où se lisait l'inscription suivante :

ANNO

1636

MEMORIÆ

V. D. HENRICO JAMAR, DUM VIXIT AD SANCTUM MATERNUM CANONICI, ET 40 CIRCITER ANNOS PHONASCI PRIMARI QUI OB ADMIRATÆ VOCIS RARIETATEM PRINCIPIBUS GRATUS ET BELGIO CLARUS. 19 D. OCTOBRI 1619. CÆLO RECEPTUS EST.

Ferd. Loise.

Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*.

JAMME (*Lambert-Jean-Louis*), bourgmestre de Liège de 1830 à 1838, né dans cette ville, le 15 octobre 1779, y mourut le 12 février 1848. Jusqu'en 1830, rien de plus paisible et de plus étranger à la politique que sa vie. Absorbé par des occupations industrielles, il consacrait à la peinture, pour laquelle il ressentait une véritable vocation intime et qu'il avait apprise sans maître, les rares loisirs que lui laissaient ses affaires. La révolution le trouva le pinceau à la main. Il ne fut pas l'un des auteurs du mouvement, ni dans la presse ni dans la rue; patriote sincère, mais homme d'ordre avant tout, il ne se mêla à l'agitation populaire que pour la régulariser en quelque sorte, et garantir, au milieu de la tourmente révolutionnaire, le respect des personnes et de la propriété. Dès lors, il se dévoua corps et âme à cette œuvre de civisme, de salut national même, et, du jour au

lendemain, il fut l'homme de la situation. Les journaux du temps contiennent de nombreux appels au peuple liégeois, contresignés par Jamme, Rogier et plusieurs autres, le suppliant de rester dans la légalité et de se garder de tout acte de violence. Le 27 août 1830, Louis Jamme prit le commandement d'une compagnie de la *garde bourgeoise*, instituée par la commission de sûreté publique. Pendant toute la durée de la crise, il vécut pour ainsi dire sur les places de Liège. Partout où il y avait des excès à prévenir, on pouvait être sûr de le rencontrer. Le 2 septembre, quand le peuple, qui voulait s'armer, pillait les magasins des armuriers et bivouaquait au théâtre, Jamme s'employa avec Rogier à contenir la multitude composée d'éléments divers, présidant à la distribution des fusils, utilisant la nuit à des mesures d'organisation et de discipline. La nouvelle troupe se donna le nom de *garde bourgeoise auxiliaire*, et reconnut pour chefs les deux citoyens qui l'avaient formée ; dès le lendemain, le conseil de régence ratifia cette élection. Homme d'action et révolutionnaire ardent, Rogier partit aussitôt pour Bruxelles. Jamme, patriote tout aussi convaincu, travailla au triomphe de la cause nationale par une voie différente et non moins louable. Il songea à tirer parti de l'immense popularité qu'il avait si soudainement acquise, pour assurer le maintien du bon ordre, et si notre révolution fut une des moins troublées dont l'histoire fasse mention, c'est en partie à des citoyens du caractère de Louis Jamme qu'on le doit. Le 15 septembre, il fut nommé chef de la légion de l'Ouest de la *garde urbaine*, qui remplaça la garde bourgeoise. La garnison hollandaise s'était retirée dans les forts ; ce fut à la garde urbaine à veiller à la sécurité publique et, plus d'une fois encore, le dévouement de Jamme, l'autorité et l'ascendant de sa personne préservèrent la ville de scènes de violence. Des canons avaient été remisés dans la cour du Palais ; le peuple voulut s'en saisir. Mais le commandant hollandais avait menacé de bombarder la ville, si l'on touchait à ces pièces. Jamme, au

péril de sa vie, sut résister aux exigences aveugles d'une foule ameutée, faire taire les impatiences des plus exaltés, les siennes peut-être, et sauver Liège d'un épouvantable désastre. Le surlendemain, les canons furent enlevés la nuit et sans bruit.

Aussi, ce fut aux acclamations de la ville entière que, le 2 novembre 1830, il fut élu bourgmestre. Dans la rue, il avait discipliné l'ardeur populaire ; à l'hôtel de ville, la période de réorganisation venue, il fut à la hauteur de son nouveau rôle, et l'exercice du pouvoir, qui est le dissolvant des popularités trop soudaines, ne fit qu'affermir la sienne.

Il avait refusé l'honneur de faire partie du Congrès national ; mais il siégea l'année suivante à la première chambre des représentants. Il y prit une part active aux discussions budgétaires et, à une époque vouée au protectionnisme, il soutint la théorie de la liberté du commerce ; il combattit encore le projet de réduction des crédits accordés aux universités de l'Etat.

En juin 1832, il déclina la continuation de son mandat, résolu à se donner entièrement à l'exercice de ses fonctions municipales. Sous son impulsion, Liège vit créer ou développer la plupart de ses institutions libérales. L'instruction publique, l'enseignement populaire surtout, lui durent une nouvelle organisation et de précieux encouragements. Comme curateur et comme bourgmestre, il prit en mains à diverses reprises la cause de l'université. Les arts, qu'il cultivait lui-même avec amour, restèrent toujours l'objet de sa plus vive sollicitude, et l'académie de dessin le compta parmi ses plus zélés protecteurs. Aussi, une médaille d'or lui fut-elle offerte, le 25 août 1834, par un grand nombre d'*amis de l'instruction publique* comme expression de leur gratitude. Sur un autre terrain, il se montra le défenseur énergique des prérogatives communales vis-à-vis même du gouvernement, lors d'une affaire qui eut un certain retentissement et qu'avait provoquée la majorité du conseil de Liège en votant la publicité de ses séances. A une austère

probité, la moindre vertu du magistrat, Louis Jamme joignait le mérite d'un désintéressement qui était poussé chez lui jusqu'à l'oubli de ses affaires personnelles et jusqu'au sacrifice de ses préoccupations de chef de famille. Résultats de son dévouement exclusif à la chose publique, des revers de fortune le frappèrent en même temps que se déclarait un commencement de paralysie; il lui fallut se résoudre à résigner son mandat et quitter l'administration communale, le 19 juin 1838.

Les dix dernières années de sa vie se passèrent dans une retraite respectée. Il n'en sortait que pour soutenir de son vote, dans les luttes politiques, le parti libéral qu'il avait si souvent lui-même conduit à la victoire. Sa ville natale lui avait voté une pension civile; elle lui fit ériger, au lendemain de ses funérailles, un monument de reconnaissance dans le cimetière de Robermont. La Société d'Emulation mit son éloge au concours sous le patronage de l'administration communale, et sa mémoire est restée chère aux Liégeois comme la personification du type le plus pur et le plus sympathique du bourgmestre.

Ses tableaux : des paysages et des fleurs, sont disséminés dans sa famille. Sa femme, qui cultivait les lettres, comme lui s'était adonné à la peinture, a laissé trois ouvrages :

1. *Le Christianisme réformateur du monde, suivi de pensées religieuses et morales*. Liège, Desoer, 1849. — 2. *De la nécessité du culte religieux, suivi de fragments sur l'éducation*. Idem, 1851.
- 3. *Abrégé de l'Histoire sainte*. Idem, 1854.

Eug. Duchesne.

Alphonse Le Roy, *Liber memorialis de l'univ. de Liège*, introd. p. XLIII. — *Journal de Liège* du 16 février 1848, discours de M. Piercot, et *passim*. — *Les Journées de septembre 1830 ou Mémoire de Jean-Joseph Charlier, dit la Jambe de Bois*. — Victor Robert, *Rapport sur la XI^e question de concours de la Société libre d'Emulation*. — Edouard Barlet, *Manuscrit*, d'après la collection des journaux de l'époque, *Courrier de la Meuse, Courrier des Pays-Bas, Journal de la province de Liège*. — Renseignements de famille.

JAMOT (Frédéric), médecin, poète, naquit à Béthune et florissait en l'an 1567. Son érudition profonde et variée

lui attira l'estime des savants. Sweertius et Foppens exaltent son mérite : l'un proclame non seulement sa supériorité en médecine et en philosophie, mais en fait l'émule de Virgile; l'autre vante sa connaissance des langues grecque et latine et prétend que, dans le genre pindarique, ses poésies méritent presque la première place. Il semble qu'il faille rabattre de ces éloges et reconnaître simplement, avec Hofman Peerlkamp, que Jamot était assez heureusement doué pour devenir bon poète, s'il s'était mieux pénétré de la littérature latine où il puisait ses inspirations et s'il s'était abstenu de dépenser son talent en anagrammes, et autres savants enfantillages. « *Credo naturam Jamotio satis* » favisse, « *ut bonus poeta fieri potuisset, si* » Romanos accuratè legere et imitari et « *ab anagrammatibus similibusque inep-* » tiis abstinere voluisset. » On croit qu'il mourut un peu avant l'an 1600.

Les œuvres de Frédéric Jamot se composent de :

1. *Poemata varia, græca ac latina, hymni, idyllia, odæ, funera, epigrammata et anagrammata*. Antverpiæ, apud Plantinum, 1593, in-4o. — 2. *Theocriti idyllium primum annotationibus Federici Iamotti illustratum. Ad nobilissimos adolescentes Gilbertum et Gaspardum Dallergrum Fratres*. Parisiis, apud Martinum Juvenem, sub insigni D. Christophori e regione gymnasi Cameracensium, 1552. in-4o. Rare. Sweertius mentionne une édition de 1574. — 3. *Ausonij Idyllion De vita humana*, traduit en vers grecs. — 4. *Paraphrasis poetica, græca ac latina, in VII psalmos pœnitentiales ad Michaellem d'Esnæum, episc. Tornac.* — 5. *Elegia in mortem Petri Gallandi, Regii Lutetiae professoris*. — 6. *Federici Jamoti parodia Pindarica ad Fr. Moichum*, 1598. Ouvrage cité comme imprimé à Douai, mais dont l'imprimeur n'est pas indiqué. — 7. *Triphiodorum Ægyptium de Ilii captivitate*. Parisiis, 1578. En vers latins et accompagné de scolies. Comme ouvrage de médecine, Jamot a publié : — 8. *Galenî paraphrasis in Menodoti exhortationem ad artes, Græcè ; et seorsim latinè, ex Erasmi in-*

interpretatione, à Federico Jamotio medico recognitâ et annotationibus illustratâ : apud Fed. Morellum, Lutetia, 1583, in-4°. — 9. « Il a », dit du Verdier, « tra-
« duit, restitué et émendé de plusieurs
« belles corrections et annotations, un
« traité de la Goutte, contenant, en qua-
« rante-cinq chapitres, les causes et
« origine d'icelle : le moyen de s'en
« pouvoir préserver, et la savoir guérir
« étant acquise, écrit en grec du com-
« mandement de Michel Paléologue,
« empereur de Constantinople, par De-
« metrie Pepagomène, son premier mé-
« decin, avec une préface du traducteur,
« imprimé à Paris, in-8°, par Philippe
« Gautier de Roville, 1567 ». *Item, ibid.*, chez Galiot du Pré, l'an 1573.
C'est d'après la version de Jamot que Jean Janot composa la sienne, qui fut imprimée en latin à Saint-Omer, en 1619, in-8°.

Emile Van Arenbergh.

Sweetius, *Ath. belg.*, 260. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 275. — Hoffman-Peerlkamp, *Liber de vita, doctr. et fac. nederland. qui carm. lat. compos.* — Gzetz, *Bibl. sacr. du Pays-Bas*, 421. — Rigoley de Juvigny, *Les Bibl. franç. de la Croix du Maine et de du Verdier*, I, 495; III, 568. — Maittaire, *Annales typogr.*, III, 615, 786. — Freytag, *Appar. litter.*, t. III, p. 564, 565. — Duthilleul, *Bibliogr. douais.*, 370, n° 1553. — Eloy, *Dict. hist. de la méd.*, II, 594.

JANNEQUIN (Clément), JANEQUIN ou JENNEKIN, musicien très en renom au XVI^e siècle, vécut sous le règne de François I^{er}. Bien des points sont obscurs dans sa vie et son œuvre. D'abord est-il Belge? On ne sait si son nom de famille était *Jannequin* ou *Clément*. S'il était établi que Jannequin est un diminutif de *Jean*, on pourrait en conclure qu'il est Flamand d'origine. On s'est autorisé du silence de Guichardin sur cet artiste dans l'énumération des musiciens des Pays-Bas pour le ranger parmi les Français. Dans ce cas, Jannequin serait un nom de famille et Clément un prénom. Il eut, dit-on, Josquin pour maître. S'il a vécu sous François I^{er}, ce n'est pas à la cour, et il n'était point de la chapelle du roi. A en juger par l'impression de plusieurs de ses œuvres, il a été maître de musique dans quelque église de Lyon. Une épître de lui semble indiquer la fin du X^e siècle

comme date de sa naissance. Cette pièce, adressée à la reine de France, figure en tête d'une composition intitulée *Occitante-deux psaumes de David*, imprimée à Paris, par Adrien Le Roy et Robert Ballard, en 1559. A cette époque, Jannequin était vieux et pauvre, comme le prouvent les vers suivants :

Donc'en gré ce présent, très illustre princesse,
Prends de ton Jannequin, qui en povere vieillesse
Vivant, rien ne lui plaist fors que de l'honorer
Par son art de musique, et ton loz décorer.

Elevé dans la religion catholique, embrassa-t-il plus tard le protestantisme? On l'ignore, mais ses premiers ouvrages furent des messes et des motets, et les autres des chansons françaises et des psaumes de Marot.

Ses compositions connues sont :

1. Plusieurs messes dans les recueils manuscrits des archives de la chapelle pontificale de Rome, sur des motifs de chansons françaises. — 2. *Sacræ cantiones seu motectæ quatuor vocum. Parisiis, in vico Cytharæ prope sanctorum Cosme et Damiani templum, apud Petrum Attaignant musice calcographum*, 1533, in-4°, obl. — 3. *Chansons de la guerre et de la chasse, chant des Oyseaux, la Louette* (sic), le Rossignol. Paris, par Pierre Attaignant et Hubert Jallet, 1537, petit in-4°, obl. — 4. *Vingt-quatre chansons musicales à quatre parties, par Clément Jannequin*. Paris, par Pierre Attaignant, 1533, petit in-4°. Il y a une autre édition de ces chansons publiée par Attaignant, sans date, sous le titre : *Chansons de maistre Clément Jannequin, nouvellement et correctement imprimées, etc.* On y trouve, de plus que dans les précédents recueils, la chanson *las Povre Cœur!* — 5. *Di Clément Jennequin et d'altri eccellentissimi authori vinticinque canzonì francesi a quattro novamente raccolti e revisti per Antonio Gardano musico; libro primo*. Venezia, Ant. Gardano, 1538, in-8°, obl. Un second livre contenant des chansons des mêmes auteurs a paru chez le même éditeur dans la même année. — 6. *Inventiones musicales de Jannequin*, 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e livre, où sont contenus le *Caquet des femmes* à 5 parties; la *Guerre; Bataille; Jalousie; Chant des*

oiseaux; *Chant de l'alouette; le Rossignol; Prise de Boulogne, etc.* Lyon, par Jacques Moderne, 1544, in-4^o. « Jamais », dit M. Fétis, « productions ne furent » mieux nommées que celles qui sont » contenues dans ce recueil, car toutes » les pièces sont réellement pleines d'in- » vention et d'une originalité dont on » chercherait en vain quelque trace chez » les autres musiciens contemporains de » Jannequin. *Le Caquet des femmes, la Bataille ou la Défaite des Suisses à la journée de Marignan et le Chant des oiseaux* sont particulièrement des mor- » ceaux qui indiquent chez leur auteur » un génie supérieur. » Ces trois pièces chantées en 1828, par un chœur de cent jeunes exécutants, à l'école de musique que dirigeait Choron, ont produit un grand effet, malgré les difficultés dont elles sont remplies. Une seconde édition de ces morceaux a été publiée à Paris, sous ce titre : *Verger de musique contenant partie des plus excellents labours de maître C. Jannequin à 4 et 5 parties, nouvellement imprimé, en 5 volumes revus et corrigés par lui-même.* Paris, 1559, de l'imprimerie d'Adrien Le Roy et Robert Ballard, imprimeurs du roy, rue Saint-Jean de Beauvais, à l'enseigne « Sainte-Geneviève », in-4^o. On trouve dans ce recueil le *Chant des oiseaux*, à 4 parties; le *Chant du rossignol* (id.); le *Chant de l'alouette* (id.); la *Prise de Boulogne* (id.); la *Réduction de Boulogne* (id.); la *Bataille* (id.); avec la 5^e partie ajoutée par Verdelot, sans y rien changer; le *Siège de Metz*, à 5 voix; la *Bataille* (id.); le *Caquet des femmes* (id.); la *Jalousie* (id.); la *Chasse aux cerfs*, à 7 voix, et la *Guerre de Renty*, à 4 voix. Ant. Schmid, dans son ouvrage sur Octavien Petrucci de Fossombrone (p. 224), dit que Tilman Susato, d'Anvers, a reproduit, en 1545, les six chansons de l'édition sans date d'Attaignant. C'est une erreur, comme le remarque M. Fétis, car la chanson *las Povre Cœur!* ne s'y trouve pas. — 7. *Proverbes de Salomon, mis en cantiques et ryme française, selon la vérité hébraïque, nouvellement composés en musique, à 4 parties, par M. Clément Janne-*

quin; imprimés en 4 volumes. A Paris, de l'imprimerie d'Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1558, in-8^o, oblong. — 8. *Octante deux psaumes de David, en rythme* (sic) *françois, par Clément Marot et autres, avec plusieurs cantiques nouvellement composés en musique, par Clément Jannequin.* A Paris, de l'imprimerie d'Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1559, in-4^o, obl., 4 vol. On trouve des chansons de Jannequin dans les recueils dont voici les titres : a. *Selectissimæ necnon familiarissimæ cantiones ultra centum, vario idiomate 4 vocum, etc.* Augustæ Vindelicorum, Melchior Kriesstein excudebat, 1540, in-4^o. — b. *Trium vocum cantiones centum.* Norimbergæ, apud P. Patrecum, 1541, in-4^o. — c. *Le XI^e livre contenant XXVIII chansons nouvelles, à 4 parties.* Imprimé par P. Attaignant et Hubert Jallet, à Paris, 1542, petit in-4^o. — d. *Le XII^e livre contenant XXX chansons nouvelles, ibid., 1543.* — e. *Le XIII^e livre contenant XIX chansons nouvelles à 4 parties, ibid., 1543.* — f. *Le XIV^e livre contenant XXIX chansons nouvelles à 4 parties, ibid., 1543.* — g. *Le XV^e livre contenant XXX chansons nouvelles, à 4 parties, ibid., 1544.* — h. *Le XVI^e livre contenant XXIX chansons annuelles* (sic) *à 4 parties, ibid., 1545.* — i. *Le XVII^e livre contenant XIX chansons laigères* (sic), *très musiquables* (sic), *nouvelles parties, ibid., 1545.* — j. *Septième livre de chansons nouvelles composées en musique à 4 parties, par bons et excellents musiciens.* A Paris, chez Adrien Le Roy et Robert Ballard, 1557. — k. *Le huitième livre, etc., ibid., 1558.* — l. *Le deuxième livre du Recueil des Recueils composés à 4 parties, de plusieurs auteurs, ibid., 1564, in-4^o.* Jacques Paix a donné quelques morceaux de Jannequin, arrangés pour orgue dans son *Orgel Tabulatur.* Lauingen, 1583, in-fol.

Ferd. Loise.

Fétis, *Biogr. des musiciens.*

JANS (Jean), ou JANSSENS, haut licier, natif d'Audenarde, florissait dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Suivant la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, il était

de Bruges. En 1650, il s'expatria à Paris et s'y associa, suivant conjecture, avec les frères Canaye, successeurs de Gilles Gobelin, pour la fabrication des tapisseries. Son habileté lui mérita bientôt le brevet de tapissier du roi; la lettre de provision est datée du 20 septembre 1654.

En 1662, Louis XIV fonda la manufacture royale des meubles de la couronne, célèbre plus tard sous le nom de manufacture des Gobelins. Cet établissement, où de nombreux privilèges attirèrent de Flandre une élite d'ouvriers tapissiers, éclipsa rapidement la gloire déjà décadente de nos ateliers de haute et basse lice. Jean Jans fut placé à la tête du personnel, sous la haute direction de Lebrun, peintre du roi. Il était à la fois maître ouvrier et entrepreneur des tapisseries : il les livrait, suivant tarif réglé, à l'administration, qui lui fournissait les cartons et les matières premières. Pour la haute lice, le prix variait de 360 à 450 livres par aune, et, pour la basse lice, descendait presque à la moitié : ces sommes, observe M. Lacordaire, équivalant aujourd'hui à une valeur à peu près sextuple, 450 livres par aune représenteraient 1,925 francs par mètre carré.

Quatre entrepreneurs furent successivement adjoints à Jans : ce furent Jean Lefèvre, ancien directeur de la fabrique de tapis du Louvre (1663-1700) et Girard Laurent (1663-1670), qui furent préposés avec le tapissier flamand à la haute lice ; Jean Delacroix (1663-1714) et Mosin (1663-1693), furent chargés de la basse lisse. Les ateliers comptaient 250 ouvriers, dont 67 sous les ordres de Jans.

L'artiste audenardais occupa sa charge jusqu'en 1691 ; son fils, qui portait le même prénom, lui succéda et dirigea les travaux de haute lice jusqu'en 1731.

Dans un poème descriptif sur la ville de Paris par l'abbé de Marolles, nous trouvons le maître tapissier flamand célébré parmi « ceux qui font florir les » beaux-arts dans l'hostel des manufactures royales, aux Gobelins, sous la » direction de M. Lebrun, premier » peintre du roi, selon les mémoires

« qu'en a baillez M. Rousselet, le » 7^e jour de mai 1677. »

Le Fèvre tapissier excelle en haute lisse ;
Jean Jans excelle aussi dans un pareil emploi,
Suivant les grands dessins qu'on a faits pour le roy,
Tout le monde admirant un si grand artifice.

Les tentures auxquelles Jean Jans travailla comptent parmi les chefs-d'œuvre des Gobelins. Ce sont :

1. *L'Histoire de Louis XIV*, d'après les dessins de Lebrun et Van der Meulen. — 2. *L'Histoire d'Alexandre*, d'après les dessins de Lebrun. — 3. *L'Histoire de Moïse*, d'après les dessins du Poussin et de Lebrun. — 4. Deux tentures rehaussées d'or, d'après des copies de tableaux de Raphaël faites par ses élèves. De la première, Jans exécuta les pièces suivantes, ainsi décrites dans les comptes : *La Bataille de Constantin contre Maxence, l'aile droite et l'aile gauche de la bataille*; — *Attila, qui va saccager Rome et que le pape saint Léon, allant au devant de lui, arresta par le signe de la croix*; — *le Parnasse représentant Apollon, avec les neuf Muses et tous les poètes de l'antiquité*; — *l'Incendie du bourg de Rome, que le pape Léon III apaise par le signe de la croix*; — *le Miracle de la messe : le célébrant, doutant de la vérité, dans le temps de la consécration, l'on vit, dans le moment, sur l'hostie, une croix de sang, lequel se répandit sur l'autel; ce miracle arriva en présence du pape Jules II*. Lefèvre fit les trois autres pièces : *la Vision de Constantin*; — *Alexandre, dans l'école d'Athènes, écoutant les savans*; — *Héliodore châtié en pillant le temple de Jérusalem*. — 5. Une tenture, représentant les *Quatre Saisons*; elle fut entièrement exécutée par Jans, d'après les tableaux de Mignard à la galerie de Saint-Cloud. En outre deux tentures représentant *Le Parnasse*, d'après Raphaël, exécuté par Jans en haute lice, et *l'Ecole d'Athènes*, fragment pour entre-fenêtre, haute lice du même artiste, sont exposés à la manufacture des Gobelins.

Emile Van Arenbergh.

A.-L. Lacordaire, *Notice hist. sur les manufact. impér. de tapisseries des Gobelins*. — J. de Saint-Genois, *Les Dern. Tapiss. des fabrig. d'Audenarde*, dans le *Bull. et ann. de l'Acad. d'archéol. de Belg.* (1846), III, 123. — E. Müntz, *la Tapisserie de*. — A. Wauters, *les Tapisseries bruxelloises*, 383.

JANSENIUS (*Corneille*), premier évêque de Gand, né à Hulst (Flandre zélandaise) en 1510, mourut âgé de soixante-six ans, en 1576. Il fit ses premières études à Gand, sous la direction de Gilles Houchar, puis se rendit à Louvain, au collège du Château (*pædagogium Castri*), pour y aborder la philosophie. Il en sortit au bout de deux ans, second au concours de la Faculté des arts (1529), et solidement préparé aux cours de théologie par une application assidue aux trois langues hébraïque, grecque et latine, dont il jugeait la connaissance également nécessaire à quiconque se proposait d'interpréter les textes sacrés. Au grand collège de théologie, qu'il fréquenta ensuite, nous le voyons s'absorber tout entier dans la science de l'Ecriture sainte : une véritable vocation. Ses qualités furent bientôt appréciées : elles lui valurent une chaire d'herméneutique sacrée à l'abbaye de Tongerlo, de l'ordre de Prémontré. Deux années s'écoulèrent ainsi : c'est pendant cette période qu'il composa son principal ouvrage, la *Concorde des Evangélistes*, ainsi que le *Commentaire* qui en constitue le complément. Ce travail servit de base à ses leçons, où il avait pour auditeurs les chanoines réguliers de l'abbaye. En 1550, il fut pourvu de la cure de Saint-Martin de Courtrai, qu'il occupa jusqu'en 1562. De là il revint à Louvain, avec les titres de président du collège de théologie et de doyen de Saint-Jacques. N'oublions pas que Philippe II le délégua au concile de Trente avec Baïus et Hessels (voir l'article DE BAY). En 1568, il fut promu évêque de Gand : le pape Paul IV s'empessa de ratifier le choix du roi d'Espagne. Corneille remplit dignement sa mission et laissa après lui une haute réputation de piété aussi bien que de savoir.

Jansenius a publié (Foppens) : 1. *Concordia evangelica et ejusdem Concordiarum ratio IV Evangelistarum*. Louvain, B. Gravius, 1549 (souvent réimprimé depuis). — 2. *Commentarii in Concordiam, ac totam Historiam evangelicam*. (Anvers, Lyon, Cologne et ailleurs.) Le

premier de ces deux travaux est regardé par Ellies Dupin comme le plus parfait en son genre que l'on possédât de son temps; le même auteur tient également en haute estime le *Commentaire*, très explicite et résumant les opinions des plus habiles glossateurs, tant anciens que modernes. Quoique Jansenius, ajoute Dupin, « fasse profession d'expliquer le « sens littéral de l'Ecriture sainte, il ne « laisse pas d'expliquer les sens moraux « et mystiques en faveur des prédicateurs. Il y traite aussi des questions « de controverse et de théologie. Enfin, « l'on peut dire que c'est un des meilleurs commentaires que nous ayons « sur l'histoire évangélique, et celui « qui contient le plus de choses utiles. » Baronius (*Ann. eccles.*, t. Ier, et *App. ad Annales*, n° 106) avait été tout aussi prodigue d'éloges envers le savant interprète, qualifié par lui de *vigilantissime* et placé au premier rang. — 3. *Paraphrasis et Annotationes in omnes Psalmos Davidicos, item in ea veteris Testamenti Cantica, quæ per ferias singulas totius anni usus ecclesiasticus observat*. Louvain, P. Zangrius, in-4°; souvent réimprimé. Laissons parler Dupin : « Il « (Jansenius) a fait une paraphrase des « psaumes avec des notes très amples et « des arguments très exacts. Il expose « dans la *paraphrase* le sens du texte, et « rend raison dans les *notes* du sens qu'il « a suivi. Il a souvent recours au texte « hébreu, et le suit presque partout, « comme le seul authentique et véritable. Il se sert aussi de la version « grecque pour éclaircir quelques endroits; il fixe la leçon du texte latin, « rapporte les différentes explications « des auteurs, et prouve que celle qu'il « préfère est la plus naturelle; il s'attache uniquement au sens littéral, historique et prophétique des psaumes, « et fait voir qu'un même passage peut « avoir l'un et l'autre. » — 4. *Commentarii in proverbialia Salomonis et Ecclesiasticum. Annotationes in librum Sapientie Salomonis*. Anvers, 1589, in-4°. — 5. *Brève confession de foi*, écrite en flamand, traduite en français par le professeur de philosophie Nicolas de Leuze, dit

de *Fraxinis*, et publiée à Louvain, chez Jean Bogard, 1567, in-8°. — 6. *Synodus diœcesana*. Gand, 1570 (compte rendu des actes d'une assemblée tenue en cette ville l'année précédente). — 7. *Pastorale ecclesiæ sive diœcesis Gandavensis, rituali Romano accommodatum* (rédigé par ordre de Jansenius; revu dans la suite et augmenté par Antoine Triest, VII^e évêque de Gand (1640).

Corneille Jansenius fut inhumé dans la crypte de Saint-Bavon. Lors des funérailles, Pierre Simonis, archiprêtre de cette église et plus tard évêque d'Ypres, prononça l'oraison funèbre du vénéré prélat.

Alphonse Le Roy.

Foppens. — Dupin, *Nouv. bibloth. des auteurs ecclésiast.* — Feller, *Biogr. universelle, etc.*

JANSENIUS (*Cornelius*), VII^e évêque d'Ypres, fut, après Baïus (voir l'art. DE BAY), le promoteur d'une doctrine théologique sur la grâce divine et la liberté humaine, qui troubla profondément le monde catholique durant tout le cours d'un siècle, et dont l'influence indirecte se fit sentir plus longtemps encore en dehors du domaine des controverses ecclésiastiques. Bien plus : ses derniers partisans, sous le nom de *disciples de saint Augustin*, ont formé une secte qui a résisté aux condamnations fulminées à différentes reprises par le saint-siège : elle se maintient plus ou moins vivace en Hollande, soumise à un archevêque siégeant à Utrecht. On a vu ce prélat janséniste sacrer des évêques et ordonner des prêtres en Allemagne, quand, il y a peu d'années, les *vieux catholiques* de ce pays se sont séparés de l'Eglise romaine (1).

Corneille Jansen naquit, le 28 octobre 1585, au petit village d'Aquoi, près Leerdam (Hollande méridionale), et mourut de la peste à Ypres, le 6 mai 1638. *Jansen* n'était pas son nom de famille : son père, honnête artisan, s'appelait Jean Otthie; sa mère, Lyntje Gysberts. Ainsi qu'il arrivait souvent dans les campagnes des Pays-Bas, Cor-

neille fut et resta connu sous une désignation patronymique : c'était *le fils de Jean*, Janszoon ou Jansen. Plus tard, suivant l'usage des lettrés de ce temps, Jansen fit place à Jansenius.

Plusieurs auteurs ont prétendu, entre autres le P. Moïse Du Bourg, que Jean Otthie était calviniste. Cette assertion paraît peu fondée; elle semble avoir été suggérée par les analogies qu'on remarque entre les idées de Calvin et celles de Jansenius; celui-ci aurait « retenu » toute sa vie quelques impressions de « l'erreur de ces hérétiques, avec qui il » avait été élevé en son enfance (2) ». Quoi qu'il en soit, Corneille, quand il fut en âge, se déclara catholique et reçut une éducation catholique. Une fois pour toutes, on doit se méfier des anecdotes et des imputations mesquines de toute nature qui fourmillent dans les écrits de ses adversaires.

A Leerdam, Jansen s'initia aux premiers éléments de la grammaire; il fit ensuite ses humanités à Utrecht. A dix-sept ans, il partit pour Louvain, où il passa un *biennium* au collège du Faucon, suivant les cours de philosophie de l'université. Au concours de 1604 entre les élèves de la faculté des arts, il fut proclamé *primus*; cent seize étudiants, appartenant à quatre *pédagogies*, avaient pris part à la lutte. Ce succès lui valut l'admission au collège du pape Adrien VI; il y commença immédiatement ses études théologiques sous la direction du principal, Jacques Janson ou Jansonnus, d'Amsterdam, qui le prit en affection. Janson, « très engoué des opinions » de Baïus, dit Pluquet, en imbut son disciple chéri, quoiqu'elles eussent déjà été censurées à Rome, et que Baïus lui-même eût fait sa soumission. On dit que Duvergier de Hauranne, plus tard l'*alter ego* de Jansenius, devint son ami dès cette époque et, s'éloignant des Jésuites dont il avait d'abord suivi l'enseignement, se plaça également sous la discipline de Janson. Sainte-Beuve tient que ce dernier point n'est rien moins

(1) Alph. Vandenpeereboom, *Cornelius Jansenius*. Bruges, 1882, in-8°, p. 5.

(2) Du Bourg. *L'Histoire du jansénisme*. Bor-

deaux, 1658, in-12, p. 6. — Pluquet dit au contraire que la famille Otthie était fort attachée à la vieille foi.

que prouvé; cependant, il admet comme probable que les deux jeunes théologiens se virent à Louvain, et qu'à Paris, où ils ne tardèrent pas à se retrouver, ils n'eurent qu'à se reconnaître. Nous sommes enclin à croire, avec Pluquet, que leur intimité date de leur séjour en Belgique, et que ce fut le départ de Duvergier pour la France qui décida Corneille à se rendre lui aussi dans ce pays. Il s'y résolut d'autant plus aisément qu'on lui avait conseillé de changer d'air, sa santé étant compromise par suite d'excès de travail, et le séjour de Paris devant lui offrir de précieuses ressources pour ses études. Bref, Oreste ne voulut pas vivre éloigné de Pylade. Mais Jansen était pauvre : *primùm vivere, deindè philosophari*. Duvergier parvint à procurer à son ami une modeste place de précepteur chez un conseiller de la cour des aides; alors ils purent se livrer à leurs penchants studieux sans souci du lendemain; Jansen trouva des loisirs, non pas seulement pour se fortifier en théologie, mais pour étendre et approfondir sa connaissance des langues anciennes. Cette période ne fut pas longue : Duvergier dut aller rejoindre sa famille, qui habitait Bayonne; l'autre abandonna tout pour l'y suivre. Un collègue venait d'être fondé en cette ville; il en obtint la *principalité* (1611).

Le pain quotidien lui étant ainsi assuré, il reprit avec une ardeur passionnée ses recherches et ses méditations. La famille Duvergier possédait à proximité de la ville, en vue de la mer, une maison de campagne admirablement située. Les deux inséparables y furent installés. Plusieurs années s'écoulèrent paisibles dans cette délicieuse retraite de Champré ou Campiprat, favorable aux pieux recueils. Ils s'appliquèrent particulièrement aux doctrines de l'évêque d'Hippone, et ce fut là que, sur les sollicitations de Duvergier, Jansenius, tout préoccupé des questions de la grâce et de la prédestination, « posa les fondements du système qu'il développa dans son trop fameux *Augustinus* » (Pluquet). Selon Du Bourg, nos deux ecclésiastiques auraient quitté Bayonne

pour s'attacher comme auxiliaires à l'évêque d'Aire-sur-Adour, Le Bouteiller, qui faisait la visite de son diocèse. Ce prélat mort, ils auraient gagné Lourdes, dans le diocèse de Tarbes. Les préparatifs de l'exécution de leurs projets datent de ce dernier séjour; c'est là qu'ils se seraient partagé le nom et le surnom de saint Augustin, pour en baptiser leurs livres, Duvergier s'appelant *Aurelius*; Jansen, *Augustinus*.

Leur noviciat volontaire prit fin avant 1617. Ils se séparèrent, se promettant de ne pas se perdre de vue et d'échanger une correspondance active. Le P. Pinthereau a publié en effet, sous le pseudonyme de Préville, un certain nombre de lettres de Jansenius à son confident (*La Naissance du jansénisme découverte*, 1654, in-4°), puis des lettres de Duvergier (*Le Progrès du jansénisme découvert*, 1655, in-4°). Ecrites dans une sorte d'argot ou de chiffre convenu (1), ni les unes ni les autres ne sont facilement intelligibles. Elles n'en ont que plus sûrement prêté le flanc à des suppositions peu bienveillantes; dans tous les cas, Duvergier y révèle de hautes ambitions, tandis que Corneille est tout entier à ses théories.

Reprenons. Duvergier, en quittant son ami, s'était retiré chez l'évêque de Poitiers, M. de la Roche-Posai. Celui-ci, préparant un ouvrage de théologie, eut recours aux lumières de notre Landais pour approfondir la *Somme* de saint Thomas, et fut si satisfait de son commentateur, qu'il le fit investir de l'abbaye de Saint-Cyran, dont Duvergier porta dorénavant le nom. Le nouvel abbé ne tarda pas à se rendre à Paris, où les religieuses de Port-Royal le prirent pour directeur spirituel; il n'eut pas de peine à les convertir à ses idées.

Jansen, rentré à Louvain, s'abrita sous l'aile de l'*Alma Mater*. Le bonnet de docteur en théologie lui fut conféré le 24 octobre 1617, à la suite d'un exa-

(1) Du moins celles qui sont postérieures au 4 novembre 1621. — Cette correspondance avait été saisie par Laubardemont chez Duvergier (Saint-Cyran) en 1638.

men brillant, subi conformément à un règlement très sévère édicté par les archiducs, et qui reçut dans cette circonstance sa première application. Au cours de la même année, il inaugura, comme directeur, le collège de Sainte-Pulchérie, fondé en 1616; la carrière des honneurs lui était désormais ouverte. Dès 1618, le titre de professeur ordinaire dans la faculté de théologie lui est dévolu; il est pourvu presque en même temps d'un canonicat à Saint-Pierre de Louvain et d'une prébende à Saint-Pierre de Lille. En 1630, déjà célèbre par ses ouvrages, dont le premier avait paru trois ans auparavant (1), il est nommé professeur royal d'Ecriture Sainte; en 1635, il revêt l'hermine rectorale et est investi encore d'autres emplois ou bénéfices; en 1636, enfin, il est appelé au siège épiscopal d'Ypres, qu'il occupera deux ans à peine. Il meurt prématurément; mais il a vécu assez pour remuer le monde chrétien. L'*Augustinus* est achevé; la guerre va s'allumer autour de la tombe de son auteur.

Les années actives de Jansenius sont marquées de quelques épisodes. Mentionnons d'abord le voyage de Saint-Cyran à Louvain, en 1621. On lit dans une lettre de son correspondant, du 5 mars de cette année (2): « Je n'ose dire à personne ce que je pense (selon les principes de saint Augustin) d'une grande partie des opinions de ce temps, et particulièrement de celles de la Grâce et Prédestination, de peur qu'on ne me fasse le tour à Rome qu'on a fait à d'autres (3), devant que toute chose soit mûre et à son temps. Et s'il ne m'est pas permis d'en parler jamais, j'aurai un grandissime contentement (du moins) d'être sorti de cet étrange labyrinthe d'opinions que la présomption de ces crieurs (4) introduit aux écoles... Mais Dieu peut changer les affaires quand il le jugera à propos... Je vous en dirai plus si

« Dieu nous fait la faveur de nous voir un jour. » L'entrevue eut lieu entre mars et novembre, et il n'est pas improbable que Jansenius ait reconduit son visiteur jusqu'en France; ainsi s'expliqueraient les conférences qui furent tenues à la chartreuse de Bourg-Fontaine, « entre six ou sept personnes ayant pour but d'aviser à une certaine réforme religieuse (5) ». Un projet fut mis certainement sur le tapis; dans ses lettres suivantes (chiffrées), Jansenius revient sans cesse sur la *grande affaire*. En même temps, Saint-Cyran s'insinuait dans les bonnes grâces du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire: « Rien n'importe à une idée naissante comme d'avoir un corps pour soi, » dit Sainte-Beuve.

Nous apprenons par la correspondance de Jansenius avec Saint-Cyran que celui-ci avait confié à son ami la direction des études de deux siens neveux, Barcos et Arguibel. Une des lettres du docteur de Louvain contient à ce propos une phrase mal tournée, que ses adversaires exploitèrent plus tard contre lui. Il y est dit que Saint-Cyran n'a pas à s'inquiéter de la dépense pour Barcos: *il y est fait face au moyen de l'argent du collège*. On a vu ici l'aveu d'un détournement de fonds, d'un véritable vol, tandis qu'il ne s'agissait évidemment que d'avances qui devaient être remboursées. Rien n'autorise à croire que Jansenius fût un dépositaire infidèle; on constate seulement une fois de plus que les polémistes de ce temps ne reculaient devant aucune extrémité pour assouvir leurs haines vigoureuses.

Tout absorbé qu'il fût par sa préoccupation dominante et par le soin de ses cours, Jansenius ne resta pourtant pas étranger aux circonstances extérieures. Les Jésuites ayant ouvert à Louvain — autel contre autel — un collège où ils enseignaient non seulement les humanités, mais aussi la philosophie, l'uni-

conciliabule n'eut lieu que plus tard, lors du premier voyage de Jansenius en Espagne. Nous penchons pour la supposition de Sainte-Beuve, à raison du changement de ton qui se remarque tout d'un coup dans les lettres de Jansenius, à partir de novembre 1621.

(1) C'est alors, en 1627, qu'il latinisa son nom.
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. 1^{er}, p. 306 et suiv.

(3) Baïus.

(4) Il vise les Jésuites et les Jacobins.

(5) Sainte-Beuve. — Du Bourg est d'avis que ce

versité se jugea lésée dans ses privilèges et chargea par deux fois Corneille d'aller plaider sa cause en Espagne (1624 et 1626) : l'accès des grades académiques devait être exclusivement réservé, selon elle, aux philosophes et aux théologiens formés dans les collèges universitaires (voir l'art. FROIDMONT). Le but fut atteint et l'habileté du négociateur hautement appréciée. Par contre, s'il faut s'en rapporter à Duchesne, le délégué aurait profité de l'occasion pour faire auprès des docteurs de Salamanque de la propagande en faveur de ses idées augustinienne; l'inquisition en aurait eu vent, si bien qu'il se serait vu forcé de prendre la fuite. Cette assertion nous paraît hasardée. Si Jansenius s'était rendu suspect en Espagne, on l'aurait bientôt su en Belgique, et il est douteux qu'alors il eût obtenu *sans opposition*, dans l'université, les hautes fonctions de confiance dont il fut successivement honoré.

Dans des conjonctures spéciales, cependant, il fut sur le point de se brouiller avec le gouvernement de Madrid. Ayant suivi avec la plus grande attention les débats du fameux synode de Dordrecht (1618-1619), où les calvinistes rigoristes avaient condamné les doctrines plus ou moins semi-pélagiennes d'Arminius, il s'était prononcé dans le sens du symbole adopté par l'assemblée, le considérant comme *presque catholique*. Cette impression lui resta dans l'esprit et influa, il est permis de le croire, sur la réponse qu'il fit, en 1633, à des seigneurs flamands qui, menacés d'une invasion hollandaise et attendant peu de secours de l'Espagne, lui avaient demandé conseil. « Son avis fut qu'en conscience on aurait pu secouer le joug espagnol, traiter directement avec la Hollande, et se cantonner à la manière des Suisses (1). » Il proposa, en outre, « d'unir les catholiques flamands avec les Hollandais protestants, et de composer un corps mi-parti des deux créances ». Sainte-Beuve rapporte comme un *on dit* que le

manuscrit de cette consultation aurait été trouvé chez le duc d'Aerschot, compromis dans cette affaire. Quoi qu'il en soit, Jansenius, patriote néerlandais plutôt qu'inféodé à l'Espagne, semble ici avoir percé le voile de l'avenir et entrevu, sinon une transaction possible entre calvinistes et catholiques, du moins un *modus vivendi* auquel tout le monde se rallierait au nom de la patrie indépendante. Ce fut un feu de paille : notre politique imprima soudain une nouvelle direction à ses idées ; lorsque la guerre fut devenue imminente entre Louis XIII et Philippe IV, il se rattacha ouvertement à son roi et, dans son *Mars Gallicus*, reprocha en termes énergiques au cardinal de Richelieu de rechercher des alliances en Allemagne parmi les luthériens. Diatribe violente, où sont pris à partie les rois très chrétiens, qui ne sont chrétiens que de nom. Le *Mars Gallicus* n'en fut pas moins traduit en français (1634) ; le retentissement en fut considérable, et Philippe IV se trouva si enchanté, qu'il éleva son auxiliaire, en 1636, à la dignité d'évêque d'Ypres (2).

Pour être complet, rappelons qu'en 1630 Jansenius avait été engagé dans une polémique d'un tout autre genre contre le fameux Gisbert Voët (*Voëtius*), l'ennemi implacable de Descartes, le même qu'on a qualifié à bon droit de *Père Garasse du protestantisme*. Voët, alors ministre à Bois-le-Duc, s'était mis en tête, avec deux de ses confrères, de lancer un défi aux docteurs catholiques, c'est-à-dire de les convier à une disputation publique. Jansenius et Guillaume *ab Angelis* (van Engelen) relevèrent le gant ; pour édifier les habitants de Bois-le-Duc, le premier fit imprimer (à Louvain) un livre qu'il intitula *Alexipharmacum*. Voët se défendit en annotant le travail de son adversaire, qui riposta par des *Spongia notarum*, réfutation victorieuse ; l'ardent ministre se vit réduit à chanter la palinodie (Foppens).

A part ces incidents et les soins donnés à des publications d'importance diverse, qui seront énumérées ci-après,

(1) Sainte-Beuve.

(2) Sur l'opposition que cette nomination au-

rait rencontrée à Rome, v. Vandenpeereboom, p. 18-26.

on peut dire que Jansenius appliqua toute sa vigueur intellectuelle et tout son zèle de théologien, pendant vingt-deux années de sa vie (1), au risque de ruiner sa santé, à la composition du grand ouvrage dont le renom devait lui survivre. On rapporte que, pour se bien pénétrer de l'esprit de saint Augustin, il lut dix fois d'un bout à l'autre les œuvres complètes de l'illustre Père de l'Eglise, et trente fois ses traités contre les Pélagiens. Enfin, son livre se trouva prêt pour l'impression, quelques jours seulement avant qu'il fût atteint de la cruelle maladie qui l'emporta à cinquante-trois ans (2). On veut qu'il ait eu le temps d'écrire ou de dicter son testament. Il y légua l'*Augustinus* à Reginald Lamæus, son chapelain, lui prescrivant de s'entendre avec Froidmont et Calenus (voir ces noms) pour en donner une édition la plus exacte possible. On lit dans ce document : « Je pense qu'il serait difficile de changer quelque chose à ces écrits ; que si ce pendant le saint-siège y voulait quelque changement, je lui suis un fils obéissant, ainsi que de cette Eglise, dans laquelle j'ai toujours vécu et à laquelle je reste soumis jusque sur mon présent lit de mort (3). » M. Vandenpeereboom s'inscrit en faux contre le testament ou codicille dont on vient de lire un extrait ; ce qui est certain, c'est que le texte authentique de l'acte de dernières volontés préparé par Tychon, secrétaire de l'évêque, ne fait aucune mention du fameux ouvrage. Peut-on penser cependant que Jansenius mourant serait resté indifférent au sort de l'œuvre de toute sa vie ? Il y a ici quelque confusion : d'aucuns ont supposé que l'auteur de l'*Augustinus* avait eu la pensée de le dédier au pape Urbain VIII, absolument comme, « pour éviter le cas non d'une place, on passerait en se rangeant contre les murs » ; et ainsi s'expliquerait la déclaration de soumis-

sion au saint-siège que nous trouvons dans son testament, pièce d'ailleurs suspecte. Nous ne pouvons entrer dans ce débat ; constatons seulement que l'*Augustinus* vit le jour (4) sans avoir été soumis au jugement de Rome, et n'oublions pas de rappeler que l'*imprimatur* avait été accordé par le roi d'Espagne dès le 23 janvier 1638, sauf l'approbation des censeurs (clause ordinaire).

Conformément au désir exprimé par Jansenius, sa dépouille mortelle fut inhumée dans la cathédrale d'Ypres. L'enterrement eut lieu la nuit qui suivit le décès, sans doute parce que le prélat était mort de la peste. On ne songea pas à lui ériger un mausolée ; l'inscription suivante fut gravée sur la modeste dalle de sa tombe :

D. O. M.
CORNELIVS JANSENIUS
HIC SITVS EST.
SATIS DIXI.
VIRTVS, ERVDITIO, FAMA, CETERA LOQVENTVR.
LOVANI DIV ADMIRATIONI FVERAT,
HIC INCIPIT TANTVM.
AD EPISCOPALE FASTIGIVM EVECTVS,
VT BELGIO OSTENDERETVR.
VT FVLGVRLVXIT, ET MOX EXINCTVS EST.
SIC HVMANA OMNIA,
ETIAM BREVIA, CVM LONGA SVNT.
FVNERI TAMEN SVO SVPERSTES,
VIVIT IN AVGVSTINO,
ARCANVM COGITATIONVM EJVS,
SI QVIS VNQVAM. FIDELISSIMVS INTERPRES.
INGENIVM DIVINVM, STVDIVM ACRE, VITAM TOTAM
HVIC OPERI ARDVO ET PIO DEDERAT,
ET CVM EO FINITVS EST.
ECCLESIA IN TERRIS FRVCIVM CAPIET,
IPSE IN COELO MERCEDEM.
SIC VOVE ET APPRECAR ECTOR.
EXINCTVS EST CONTAGIO ANNO M.D.C.XXXVIII,
PRIDIE NONAS MAIL,
ÆTATIS ANNO NONDVN L.III.

Qui avait composé cette épitaphe élogieuse ? Les exécuteurs testamentaires du défunt, Froidmont et Calenus ? Les chanoines de Saint-Martin, qui insistèrent si vivement et si longtemps pour la maintenir, lorsque la suppression en fut réclamée au nom du souverain pontife ? Les conjectures sont libres ; dans tous les cas, il reste qu'elle reçut l'approbation du chapitre, et il y a tout lieu d'admettre, d'autre part, que

(1) 1618-1638.

(2) Aucune épidémie ne régnait alors à Ypres : Jansenius fut seul frappé, ce qui donna lieu à des commentaires sur le *doigt de Dieu*. On présume que le prélat, en fouillant des archives, aurait touché à de vieux papiers infectés.

(3) *Sentio aliquid difficulter mutari posse. Sita-men Romana sedes aliquid mutari veli, sum obediens filius, et illi Ecclesie, in qua semper vivi usque ad hunc lectum mortis, obediens sum* (Vandenpeereboom, p. 161.)

(4) A Louvain, chez Zeghers, 1640.

son placement dans l'église est antérieur aux sentences prononcées contre l'*Augustinus*. M. Vandenpeereboom prouve cependant que les chanoines d'Ypres persistèrent à défendre la mémoire de leur VII^e évêque, au moins jusqu'en mai 1644, c'est-à-dire qu'ils ne firent pas état de la constitution papale de 1642, lorsque le gouverneur général des Pays-Bas, qui était hésitant, les consulta avant de la promulguer. Cet acte d'Urbain VIII interdisait formellement la lecture du livre de Jansenius, comme ayant vu le jour sans l'autorisation du saint-siège et renouvelant des propositions déjà condamnées (les propositions de Baïus).

Au cours de ces tergiversations, le jansénisme grandissait et commençait à s'affirmer. On vit arriver à Ypres des bandes de pèlerins, venant s'agenouiller devant la pierre tumulaire du prélat vénéré. L'építaphe était de jour en jour plus gênante; mais l'enlever brusquement eût été chose grave. On patienta jusqu'en 1654; par décret du 31 mai de l'année précédente, Innocent X avait condamné les cinq fameuses propositions de l'*Augustinus*, dont il sera question ci-après; l'occasion parut d'autant plus favorable que le nouvel évêque d'Ypres, François de Robles, venait d'être nommé grand aumônier du gouverneur général: il ne pourrait résister, pensait-on, aux influences combinées de la cour, qui ne temporiserait pas indéfiniment, et de l'internonce. En effet, pressé de toutes parts, le chef du diocèse finit par céder: dans la nuit du 7 décembre 1655, la pierre fut emportée du chœur de Saint-Martin. Grand émoi; on prétendit même que la sépulture avait été profanée, que le caveau ne renfermait plus le corps. Le chapitre protesta; l'évêque s'avoua l'auteur de l'enlèvement de la pierre, mais déclara qu'à sa connaissance du moins, on n'avait pas touché au corps. Le débat se prolongea; l'attitude de l'évêque y fut quelque peu louche: il conseilla aux chanoines de déférer l'affaire au conseil privé, essayant ainsi de dégager sa responsabilité, au risque de faire tomber sur l'autorité séculière l'odieux de la mesure prise. Il faut lire

ces détails dans le livre de M. Vandenpeereboom. Bref, la démarche tentée auprès du conseil privé n'eut pas de suite, et les chanoines continuèrent à se montrer intraitables. Pendant la vacance de l'évêché (1671-1672), une nouvelle pierre apparut inopinément dans l'église, avec une építaphe conçue en ces termes:

IN VERITATE ET CARITATE.
HIC JACET (1)
CORNELIUS JANSENIUS
SEPTIMVS EPISCOPVS
IPRENSIS.
SATIS DIXI.
VIXIT AN. L. II.
OBIIIT
VI. MAII CIO IO XXXVIII.
DIC VIATOR
REQVIESCAT IN PACE.
AMEN.

Cet acte audacieux des partisans de Jansenius émut l'internonce Airoidi, accrédité à Bruxelles. Il demanda des explications au vicaire général de Carpentier, qui lui fit une réponse évasive. Airoidi insista auprès du chapitre, et fut piqué au vif lorsque les chanoines lui laissèrent entendre qu'il ne pourrait peut-être pas invoquer des ordres venus de Rome. Ni son irritation, ni les moyens de douceur auxquels il eut ensuite recours ne triomphèrent de l'opposition. Enfin, après l'échange de nombreuses lettres entre Rome, Madrid et l'autorité civile des Pays-Bas, une enquête fut ordonnée et confiée au procureur général près le conseil de Flandre, Van Costenoble. La vérité se fit jour. On découvrit que la première építaphe n'avait pas été détruite, mais déposée dans un petit édifice construit en hors-d'œuvre entre la cathédrale et le palais de l'évêque, et qui servait de sacristie; que le revers de la pierre avait été poli pour recevoir la seconde inscription, et que les ouvriers barricadés dans la sacristie, et dont les coups de marteau s'entendaient dans l'église, étaient restés jusqu'au dernier moment dans l'ignorance de la destination de la dalle qu'ils avaient à graver. Le chanoine Maes, inculpé, se tira d'affaire par une volte-face, en conseillant lui-même à ses col-

(1) On reconnaissait donc que le cadavre n'avait pas été enlevé.

lègues de faire enlever la pierre. Là-dessus, le comte de Monterey, gouverneur général, chargea formellement M^{sr} Van Halmale, tout récemment nommé évêque d'Ypres, de faire disparaître nuitamment la dalle « replacée dans la cathédrale à l'insu du gouvernement », ce qui fut fait (23-24 avril 1673). Les chanoines courbèrent la tête, mais continuèrent de vénérer la mémoire de Jansenius. On ne sait quand fut placée la pierre qui marque aujourd'hui la place de sa sépulture. Pas d'épithaphe, pas même un nom : une énigme, un mystère qui échappa, dit M. Vandenpeereboom, à l'attention des adversaires de l'*Augustinus*, et qui équivalait au SATIS DIXI :

1	6
	+
3	8

Avant d'aller plus loin, il convient de dire adieu à Saint-Cyran. D'abord recherché par le cardinal de Richelieu, qui, ayant deviné en lui un homme de valeur, tenait à se l'attacher, il finit par encourir le déplaisir du tout-puissant ministre soit à cause du *Mars Gallicus*, soit parce qu'il sembla mettre peu d'empressement à profiter de ses faveurs, soit enfin parce qu'il porta ombrage à l'influent P. Joseph, lequel ne perdit aucune occasion de le desservir. Lorsqu'il fut chargé de la direction des religieuses de Port-Royal, l'évêque de Langres se repentit, d'autre part, de l'avoir introduit dans cette maison (1634), s'imaginant, à tort ou à raison, qu'il détournait les âmes de la communion. Saint-Cyran se retira; l'archevêque de Paris fit examiner sa doctrine et n'y trouva rien à reprendre; mais les préventions subsistèrent, surtout chez le cardinal. Frappé de son influence croissante et sentant, selon lui, l'hérésie, il dit un jour que si l'on avait enfermé Luther et Calvin quand ils commencèrent à dogmatiser, on aurait épargné aux Etats bien des troubles. Saint-Cyran n'avait rien de l'esprit protestant; mais ses allures indépendantes, son art de conquérir les âmes,

son austérité morale elle-même servirent à le perdre. Sur une dénonciation qui l'accusa d'avoir suggéré un livre déferé en Sorbonne, puis condamné, il fut arrêté le vendredi 14 mai 1638, quelques jours après la mort de Jansenius, et conduit à Vincennes. On fit tout le possible pour le convaincre d'hétérodoxie; saint Vincent de Paul, qui pourtant avait douté de lui, crut devoir lui recommander la prudence; M. Molé, de son côté, lui fit dire de se tenir sur ses gardes, comme ayant affaire à « d'étranges gens (1) ». Accablé dans les premiers temps de sa captivité, Saint-Cyran finit par retrouver son énergie; dès 1640, il eut l'occasion de lire le grand ouvrage de son ami défunt (2), et peu à peu, tout prisonnier qu'il était, il reprit ses habitudes de directeur spirituel. Elargi après la mort du cardinal, il alla retrouver ses anciens amis et ses prosélytes; mais ce ne fut pas pour longtemps. Il mourut le 14 octobre 1643; un jeune docteur de Sorbonne, le célèbre Arnauld d'Andilly, plein de feu et d'audace, se chargea de continuer son apostolat.

Le moment est venu de nous occuper du sort de l'*Augustinus*. L'édition *principes* parut à Louvain en 1640; l'année suivante, on en donna une deuxième à Paris, et une troisième à Rouen en 1643. Le combat s'engagea aussitôt sur toute la ligne : Habert, théologal de Notre-Dame, prononça, vers la fin de 1642 et au commencement de 1643, trois sermons qui firent, dit Sainte-Beuve, l'effet de trois coups de canon d'alarme. Rome tenait toutes prêtes ses foudres, mais se taisait encore : la constitution *In eminenti*, d'Urbain VIII, datée, il est vrai, du 4 mars 1642 (n. s.), ne fut publiée qu'un an plus tard.

L'heure sonna enfin. L'université de Douai se soumit; celle de Louvain, se sentant frappée au cœur, envoya des députés à Rome et à Madrid pour réclamer d'une part contre la bulle, de l'autre pour en empêcher la publication

(1) Sainte-Beuve, t. 1^{er}, p. 513.

(2) Il ne dissimula pas son enthousiasme : après S. Paul et S. Augustin, à l'entendre, on pouvait mettre Jansenius le troisième qui eût parlé le plus divinement de la grâce.

dans toute la monarchie espagnole (1). Rien n'y fit ; la *fulmination* eut lieu, et les Louvanistes, de guerre lasse, se rendirent à merci après une assez longue résistance. Les jansénistes français, au contraire, ne cédèrent pas un pouce de terrain. Antoine Arnauld écrivit coup sur coup deux apologies de l'Augustinisme ; les Jésuites entrèrent, de leur côté, en campagne et s'exposèrent à voir les nouveaux sectaires s'élever contre leur morale relâchée. Ce serait sortir de notre sujet que de rendre compte des vives polémiques qui aboutirent au coup de foudre des *Lettres provinciales*. Au fort de la lutte, l'attention de la faculté de théologie de Paris fut attirée par son syndic, Nicolas Cornet, sur six propositions qu'il avait extraites du livre de Jansenius, et qui lui paraissaient mériter les censures les plus sévères. Neuf docteurs furent délégués pour les examiner : huit partagèrent l'avis du syndic ; de Saint-Amour, le neuvième, protesta et s'adjoignit soixante docteurs avec lesquels il appela au Parlement de Paris du jugement doctrinal de la commission. Celle-ci contesta la compétence du Parlement en matière de doctrine et s'en référa au Tribunal des évêques. Quatre-vingt-cinq prélats prirent fait et cause pour les commissaires, mais laissèrent de côté la sixième proposition ; les cinq autres thèses furent envoyées au pape avec une lettre, où le chef de l'Eglise était supplié d'apprendre à toute la chrétienté ce qu'il en fallait penser (1651). Onze évêques de France réclamèrent contre ce procédé, disant que c'était au corps épiscopal de se prononcer en première instance, et qu'au surplus, le jugement pouvait être renvoyé à un temps plus commode. Le pape Innocent X ne goûta pas leurs raisons et prêta l'oreille à l'ambassadeur de France, qui insistait pour obtenir une prompte décision. En conséquence, après avoir fait examiner l'*Augustinus*, il déclara solennellement (mai 1653) au sujet des cinq propositions soumises à sa censure :

« Premièrement (2), qu'il est téméraire, impie, blasphématoire, frappé d'anathème et hérétique de dire que quelques commandements de Dieu sont impossibles à des justes qui désirent et qui tâchent de les garder selon les forces qu'ils ont alors, et qu'ils n'ont point de grâce par laquelle ils leur sont rendus possibles.

« Secondement, qu'il est hérétique d'avancer que, dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

« Troisièmement, qu'il est hérétique de soutenir que, pour mériter et démeriter dans l'état de la nature corrompue, on n'a pas besoin d'une liberté exempte de la nécessité d'agir, mais qu'il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte.

« Quatrièmement, qu'il est faux et hérétique de dire que les demi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure et prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi ; et qu'ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que cette grâce était de telle nature, que la volonté de l'homme avait le pouvoir de lui résister ou de lui obéir.

« Cinquièmement, qu'il est faux, téméraire, scandaleux d'avancer que c'est une erreur des demi-pélagiens de dire que Jésus-Christ soit mort ou qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes ; et que si cette même proposition est entendue en ce sens, que Jésus-Christ n'est mort que pour le salut des seuls prédestinés, elle est impie, blasphématoire, injurieuse, dérogeant à la bonté de Dieu et hérétique.

Il n'est pas à nier que Jansenius, en écrivant son grand ouvrage, ne se soit proposé pour but de faire revivre le Baianisme et de combattre les sentiments des scolastiques et des Jésuites sur la grâce et la prédestination. Il paraît même que s'il n'eût pas craint d'irriter le saint-siège, l'*Augustinus*

(1) Lafiteau, *Histoire de la constitution Unigenitus*, t. 1^{er}. — Du Bourg.

(2) Nous reproduisons la traduction de Lafiteau.

aurait été intitulé : *Apologie de Baius*. Quoiqu'il en soit, la parenté des deux doctrines saute aux yeux : nous renvoyons le lecteur à l'art. DE BAY, nous contentant ici d'apprécier la portée des propositions condamnées.

Jansenius s'appuie sur une maxime de saint Augustin : *Il est nécessaire que nous agissions conformément à ce qui nous plaît le plus*. C'est la base de la fameuse théorie de la *délectation victorieuse*. Dans l'état de nature corrompue, le plaisir seul remue le cœur de l'homme : inévitable quand il vient, il est invincible quand il est venu. « Si ce plaisir est céleste, il porte à la vertu ; s'il est terrestre, il détermine au vice, et la volonté se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui est naturellement le plus fort. Ces deux délectations sont comme les deux bassins d'une balance : l'un ne peut monter sans que l'autre ne descende. Ainsi, l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est déterminé par la grâce ou la cupidité (1). Les cinq propositions ne sont en définitive que des corollaires de cette thèse fondamentale.

La première, la seule qui se trouve *in terminis* dans le livre de Jansenius (2), dérive du caractère essentiellement *gratuit* de la grâce. Sans cette faveur souveraine, que Dieu départ à qui il lui plaît, toutes nos actions sont des péchés, la source en étant empoisonnée. La grâce est le lot des prédestinés. Il ne suffit pas d'être juste pour être assuré du salut : impuissance complète de l'homme déchu. Par contre, les futurs élus sont à l'abri de toute concupiscence. On saisit immédiatement le lien qui rattache la deuxième proposition à la première.

La troisième repose sur la confusion de la volonté et de la liberté. Il suffit, pour être libre, c'est-à-dire pour être dans le cas de mériter ou de démeriter, qu'on ne soit point paralysé par une

coaction, par une contrainte matérielle. On veut agir, c'est assez ; on veut inévitablement, il est vrai, le bien ou le mal, en raison de la délectation qui domine ; mais, enfin, on n'est pas indifférent, puisqu'on veut. Ici les commentateurs de Jansenius se sont montrés aussi subtils que lui-même ; disons : aussi embarrassés. Lafiteau nous semble parler, à ce propos, le langage du simple bon sens : « Le comble de l'étonnement, dit-il, est qu'un système si affreux ait pu trouver des partisans. Former un corps de doctrine où l'on donne pour constant, où l'on prétend même établir, comme un fondement de notre foi, que l'homme fait toujours nécessairement le bien ou le mal, et que, quoiqu'il ne puisse pas éviter le mal qu'il fait, il est néanmoins puni d'une éternité de peines comme s'il avait été en son pouvoir de ne pas le commettre, c'est vouloir porter l'homme au plus affreux libertinage des mœurs en lui persuadant que sa volonté est invinciblement entraînée au vice ; c'est le jeter dans le désespoir en lui donnant à entendre qu'après les vingt ou trente années d'une vie écoulée dans la pratique du bien, la grâce peut lui manquer, et qu'elle lui manque en effet très souvent pour pouvoir observer les commandements ; et c'est taxer Dieu d'une cruauté qui ne peut convenir qu'à un tyran (3). — Comment pourtant concilier ceci avec l'austérité proverbiale des jansénistes, opposée du tout au tout à la morale suspecte des casuistes ? M. Nourrisson répondra (4). Si le jansénisme professe la morale la plus sévère, c'est qu'il ne détache l'homme de lui-même que pour le rattacher plus étroitement à Dieu. C'est un stoïcisme chrétien avec toutes les conséquences du stoïcisme antique. — Au contraire, il semble que le molinisme (5), qui revendique la liberté humaine, doive du même coup restreindre, avec le sentiment

(3) Ed. de Liège, 1738, t. 1^{er}, p. 49.

(1) *Mémoires chronol. et dogm.* du P. d'Avrigny. — Pluquet. — Feller.

(2) Dupin. — Sainte-Beuve, t. II, p. 99.

(4) *Philosophie de saint Augustin*. Paris, Didier, 1855, in-8°, t. II, p. 200.

(5) V. l'article DE BAY.

« de la responsabilité, la moralité. Et
 « cependant, les Jésuites deviennent les
 « fauteurs de la morale relâchée. C'est
 « qu'en remettant l'homme à lui-même,
 « ils le remettent, pour ainsi parler, à
 « ses faiblesses, à ses passions et à ses
 « caprices, oblitérant de la sorte la no-
 « tion d'une règle inflexible et souve-
 « raine. Tant il est difficile de garder
 « dans l'étude ou la direction de l'homme
 « un juste tempérament ! »

Les deux dernières propositions condamnées se rattachent à la polémique de saint Augustin contre les tendances pélagianistes. Pélage avait soutenu que l'homme, par ses propres forces, peut atteindre le *summum* de la perfection, et il ne voulait pas qu'on attribuât à la chute d'Adam la soif des jouissances terrestres et l'indifférence pour la vertu. Moins absolus, les semi-pélagiens reconnaissaient la nécessité d'une grâce intérieure, mais n'admettaient pas la pleine gratuité de cette grâce, et soutenaient qu'elle devait être méritée. Jansenius, au nom de saint Augustin, repoussait la grâce *suffisante* et n'acceptait que la *grâce efficace*, consistant dans la délectation céleste, que nous ne pouvons conquérir par nous-mêmes, mais qui est acquise aux favoris de Dieu, et à eux seulement; d'où il était logique de conclure que Jésus-Christ n'a point versé son sang pour tous les hommes. — Le Christ des jansénistes a *les bras étroits*. Les décrets divins étant impénétrables, il semble n'être venu sur la terre que pour nous terroriser.

Mais si cette doctrine était bien faite pour inquiéter la conscience privée, elle n'entraînait pas des conséquences moins graves au point de vue de la morale publique. « Les jansénistes se dédomma-
 « gent », dit encore M. Nourrisson (1),
 « de leur obéissance à l'absolutisme, en
 « reportant cette obéissance à Dieu. Ils
 « cherchent au-dessus du prince le prin-
 « cipe du pouvoir et de la loi. Tout en
 « prêchant la soumission aux puissances
 « établies, ils professent qu'en défini-
 « tive mieux vaut obéir à Dieu qu'aux

« hommes. Le jansénisme est le père de
 « l'esprit parlementaire. C'est par là
 « qu'au *xvii*^e siècle il acquiert tant
 « d'importance, excite les défiances de
 « Louis XIV et bientôt ses colères,
 « s'attire les disgrâces qui l'ont im-
 « mortalisé. Le despotisme qui en avait
 « appelé à saint Augustin croit s'aper-
 « cevoir qu'à saint Augustin pourrait,
 « à son tour, en appeler la révolu-
 « tion. »

Richelieu, pour se décider à faire enfermer Saint-Cyran à Vincennes, n'avait pas dû raisonner autrement.

Les Jésuites, on l'a dit plus haut, vinrent à la rescousse. Défenseurs du pouvoir monarchique dans l'Eglise et dans l'Etat, ils étaient par principes, comme le fait observer Sismondi (2), ennemis du jansénisme; leur intérêt aussi était en cause. Ils aspiraient à s'implanter sans rivaux dans les cours, en qualité de confesseurs attitrés; ils ne tenaient pas moins à diriger l'éducation nationale. L'éclat grandissant des écoles de Port-Royal les offusquait nécessairement, et ils se sentaient harcelés par toute une phalange d'écrivains illustres qui, s'ils n'y mettaient bon ordre, démoliraient leur œuvre au nom même de la morale. Ils n'épargnèrent aucun effort à Rome pour obtenir d'Innocent X la condamnation des cinq propositions.

Parvenus à leurs fins, ils ne parvinrent cependant pas à imposer silence aux jansénistes. Ceux-ci reconnurent sans difficulté que les cinq propositions étaient condamnables et justement condamnées; mais ils prétendirent qu'elles n'étaient ni contenues dans le livre de Jansenius, ni condamnées dans le sens de ce livre (3). C'était une *question de fait*; elle fut longuement débattue dans les assemblées du clergé. Arnauld, refusant d'adhérer à la bulle, se vit frappé par la faculté de théologie et exclu du doctorat. Ses amis tinrent bon. Les cinq propositions, dirent-ils, ne sont pas dans l'*Augustinus*; l'Eglise s'est trompée sur ce fait; elle n'est pas

(1) *Op. cit.*, t. II, p. 201.

(2) *Histoire des Français*, VIII^e partie, ch. 26.

(3) Lafiteau.

infaillible quand elle se prononce sur le sens d'un livre. L'assemblée l'entendit autrement : elle déclara (septembre 1656) que « l'Eglise juge des questions de fait » qui sont inséparables des matières de « foi ou des mœurs générales de l'Eglise, » avec la même infaillibilité qu'elle juge « de la foi ». Peu de temps après parut la constitution d'Alexandre VII *Ad sacram beati Petri sedem*, renouvelant et confirmant celle d'Innocent X. L'assemblée du clergé l'accepta et dressa un formulaire auquel, du consentement du roi, tous les ecclésiastiques furent obligés de donner leur approbation par écrit. Quoique menacés des mêmes peines que celles qui avaient été édictées contre Arnauld, les jansénistes refusèrent leur signature, et quelques évêques s'abstinrent de l'exiger. Les ordres formels du prince les laissèrent impassibles ; aussi bien, c'était la première fois que le pouvoir civil intervenait pour appuyer une bulle dogmatique. Les dissidents se prévalaient, d'ailleurs, du silence du pape ; ils furent forcés dans ce dernier retranchement. Le 15 février 1665 parut une nouvelle constitution d'Alexandre VII, accompagnée d'un formulaire ainsi conçu : « Je N. soussigné me sou mets à la constitution » apostolique d'Innocent X, souverain » pontife, du 31^e jour de mai 1653, et à » celle d'Alexandre VII, son successeur, » du 16 octobre 1656, et rejette et condanne sincèrement les cinq propositions extraites du livre de Cornelius Jansenius, intitulé *Augustinus*, dans » le propre sens du même auteur, comme » le saint-siège apostolique les a condamnées par les mêmes constitutions. » Je le jure ainsi. Ainsi Dieu me soit en » aide et les saints Evangiles. » Etaient tenus de signer cette pièce, s'ils voulaient éviter d'être traités selon la rigueur des canons, tous les archevêques et évêques, les ecclésiastiques séculiers et réguliers, les docteurs, licenciés, principaux des collèges, régents, et jusqu'aux religieuses.

Le 29 avril 1665, le roi se rendit en personne au Parlement pour y faire enregistrer le formulaire. Il enjoignit aux

prélats de le signer eux-mêmes et de le faire signer dans les trois mois, à peine de la saisie de leur temporel. Quatre évêques, ceux d'Alais, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers (ce dernier frère d'Arnauld), refusèrent leur souscription, alléguant que « sur le fait de Jansenius, » on ne doit à l'Eglise qu'une obéissance » de respect, qui consiste à demeurer » dans le silence ». Leurs mandements furent supprimés par le conseil d'Etat, et ils encoururent les censures papales. On instruisait leur procès à Rome lorsqu'Alexandre VII vint à mourir, le 22 mai 1667. Mais Clément IX, son successeur, ne laissa pas tomber l'affaire, d'autant moins que dix-neuf prélats français, dont la plupart avaient pourtant approuvé les décisions de l'assemblée de 1656, se mirent tout d'un coup en tête de lui écrire en faveur des quatre rénitents (1). Ceux-ci, se sentant encouragés, invitèrent par circulaire tout le haut clergé de France à surseoir à l'exécution du bref qui donnait occasion à leur procès. Le roi intervint de nouveau pour supprimer leur lettre. Alors ils s'engagèrent à signer le formulaire, sous la condition expresse qu'ils ne seraient pas obligés de rétracter leurs mandements. Le pape leur fit cette concession ; ils lui répondirent en déclarant s'être conformés aux intentions du saint-siège. Bien que certains indices pussent donner à croire qu'ils n'étaient pas tout à fait sincères, Clément IX se contenta de leurs assurances positives. La paix semblait rétablie ; illusion ! Le célèbre P. Paschasius Quesnel allait paraître sur la scène, relever la doctrine de l'*Augustinus*, et, réfugié à Bruxelles avec Antoine Arnauld, provoquer des querelles plus ardentes que jamais, sous le coup d'une véritable persécution (2).

Il ne peut être question d'aborder ici cette seconde phase de l'histoire du jansénisme, de faire assister le lecteur à la décadence de la secte, de résumer la lutte

(1) Ils s'adressèrent également au roi.

(2) V. dans Pluquet un long mémoire sur le P. Quesnel, et dans Lafiteau d'intéressants détails historiques.

suprême qui s'engagea au sujet de la bulle *Unigenitus*. Revenant au premier auteur de toutes ces agitations, nous nous contenterons de dresser, principalement d'après Foppens, le catalogue général de ses œuvres.

Jansenius a publié : 1. *Oratio de interioris hominis reformatione*, discours prononcé en 1627 à l'abbaye d'Affligem, lorsque le chef de cette maison et d'autres religieux firent profession, entre les mains de Jacques Boonen, archevêque de Malines, d'observer la règle de saint Benoît réformée. — 2. *Alexipharmacum pro civibus Sylvæducensibus, adversus ministrorum fascinum* (Louvain, 1630), réponse au défi de G. Voëtius (voir ci-dessus). — 3. *Spongia notarum, quibus Alexipharmacum aspersit Gisbertus Voëtius* (Louvain, 1631, in-8°, et 1641, in-12). — 4. *Tetrateuchus, sive Commentarius in quatuor Evangelia*. Louvain, Zegers, 1639, in-4°; plusieurs fois réimprimé. — 5. *Pentateuchus, sive Commentarius in quinque libros Moysis*. Louvain, 1641, in-4°; plusieurs éditions. — 6. *Analecta in Proverbia, Ecclesiasten, Sapientiam, Habacuc et Sophoniam*. Louvain, 1644, 1685 et 1705 (chez G. Stryckwant), in-4°. — 7. *Responsum duplex...* Deux mémoires rédigés par Jansenius, le premier en 1626, pour les théologiens de Louvain, *De juramento quod publicâ auctoritate magistratui Lovaniensi designato imponi solet*; le second en 1633, pour les théologiens et les jurisconsultes, *De vi obligandi conscientias, quam habent Edicta regia super re monetariâ*. — 8. *Alexandri Patricii Armacani, theologi, Mars Gallicus, seu De justitiâ armorum et fœderum regis Gallie, lib. II*, 1635, in fol., 1636, in-4°, etc. Cet ouvrage, qui a eu de nombreuses éditions, répondait à un écrit intitulé : *Questions décidées sur la justice des armes des rois de France, et l'alliance avec les hérétiques et les infidèles*, par Besian Arroy (Paris, Loyson, 1634, in-8°). Jansenius le composa, paraît-il, en moins d'un mois, grâce aux renseignements que lui fournissait Pierre Roose, président du sacré conseil, chez qui il s'était installé. Une traduction

française, par le docteur en théologie Charles Hersant, de Paris, parut en 1637, et bientôt une vive polémique s'engagea (voir BRUNET, *vo* *Armacanus*). — 9. *Correspondance*. M. de Préville (le P. jésuite Pinthereau) fit imprimer secrètement à Caen, en 1653, un volume intitulé : *La Naissance du jansénisme découverte*, contenant un choix de lettres de Jansenius à Saint-Cyran, relatives à leur projet de réforme intérieure de l'Eglise. Ces documents ne furent toutefois livrés au public que l'année suivante, comme imprimés à Louvain. Le procureur Laubardemont les avait saisis chez l'ami de Jansenius; il n'en tira point parti. Après sa mort, ils passèrent entre les mains des Jésuites, qui les firent relier et les déposèrent au collège de Clermont (Louis-le-Grand), où chacun, dit Sainte-Beuve d'après le P. Rapin, put les vérifier. Ils furent réédités sous leur titre direct (*Lettres de Jansenius, etc.*), en 1702, par le janséniste Gerberon, qui remplaça par ses propres notes, signées François Du Vivier, le commentaire du P. Pinthereau. — 10. *AUGUSTINUS, in quo hæreses Pelagii contra naturæ sanitatem, aegritudinem, medicinam recensentur*. Louvain, 1640, et Rouen, 1643, in-fol. La dernière édition est augmentée : 1° d'un écrit où Jansenius établit un parallèle entre les sentiments de quelques Jésuites et les principes des semi-pélagiens de Marseille; 2° d'un traité *De statu parvulorum sine baptismo decedentium*, par Fl. Conrius, cordelier irlandais : Jansenius admettait entièrement cet opuscule, « tout consacré à prouver, d'après » des passages de saint Augustin, que » ces enfants mort-nés sont condamnés » à des peines sensibles, voire même au » feu! » On voit, ajoute Sainte-Beuve, que le docteur de Louvain ne marchandait en rien; il ne craignait nullement de révolter le sens ordinaire : il n'était pas, comme il le dit, pour adoucir les choses en y mettant un peu de sucre (1). — Quant à l'*Augustinus*, il est à remarquer que l'auteur y a suivi, non la mé-

(1) Port-Royal, t. 1er, p. 311.

thode scolastique chère aux thomistes, mais la méthode historique. Son livre expose tout un ensemble de doctrines, uniquement en coordonnant des textes du grand docteur qui lui paraît posséder pleinement la vérité. L'ouvrage comprend trois traités. Le premier, divisé en huit parties, est un grand et assez beau morceau d'histoire ecclésiastique (1). Pélagé y est pris le premier à partie, ainsi que ses disciples déclarés, Celestius et Julien; puis viennent les semi-pélagiens de Marseille et de Lérins: l'auteur sape leurs théories avec la prudence cauteleuse qui distingua plus tard Bacon et surtout Bayle. Le deuxième et le troisième traité sont tout dogmatiques: l'un porte sur l'état de l'homme avant la chute, et ensuite sur l'état de nature corrompue, conséquence du péché; l'autre, le plus étendu (dix livres), est consacré à l'étude approfondie de la guérison possible et de la grâce administrée par le Christ sauveur. Le lecteur pourra trouver dans Sainte-Beuve de plus amples détails.

Il existe de nombreuses biographies de Jansenius. Nous ne citerons que son oraison funèbre prononcée à Saint-Pierre de Louvain par Jean à Lupide (président du collège de théologie), et mise à l'index en 1641, comme trop élogieuse; la notice insérée par Sanderus dans la première édition de sa *Flandria illustrata*, et partiellement modifiée depuis, après la mort de cet auteur (2); enfin, les renseignements recueillis par Valère André et par Libert Froidmont. Il paraît superflu d'énumérer ici les travaux plus récents.

Poursuivi au commencement du XVIII^e siècle, le jansénisme eut ses fanatiques: l'intolérance en enfant terrible. Quand, enfin, les questions doctrinales eurent perdu leur intérêt, il ne resta de lui, en Belgique entre autres, qu'un esprit d'indépendance en faveur de l'Etat contre l'Eglise, nettement accusé, par exemple, dans les écrits du jurisconsulte Van Espen (voir ESPEN). En France, ses tendances se rappro-

chèrent de celles du gallicanisme; en somme, c'est une veine épuisée.

Alphonse Le Roy.

Les historiens de l'Eglise. — *It.* de la Compagnie de Jésus. — *It.* du jansénisme: Du Bourg, Leydecker, le P. Rapin, etc. — Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*. — Dumas, *Histoire des cinq propositions*. — Lafiteau, *Histoire de la constitution Unigenitus*. — Ellies Dupin, *Biblioth.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal*. — Reuchlin, *Geschichte von Port-Royal* (Hambourg et Gotha, 1839-1844). — A. Vandenpeereboom, *Cornelius Jansenius, etc.*

JANSENIUS (*Gabriel*), poète latin, né au XVII^e siècle dans les environs de Bruges, suivit en cette ville les leçons de Guillaume de Liedekerke. Directeur d'une école latine à Alost, il consacra ses loisirs au culte des belles-lettres et publia le recueil de ses poésies sous le titre: *Tragico-Comœdia sacra quinque, ac tres Fabellæ, cum aliquot Epigrammatibus, authore Gabriële Jansenio, scholar-cha Alostano*. Gandavi. Ex officina Gualteri Manilii, typogr. iurati, ad signum Albæ Columbæ, 1600, in-4^o, sans chiffres, 83 ff. Cet ouvrage, qui est rare, s'ouvre par une dédicace aux magistrats et aux habitants d'Alost, datée de cette ville, 1599.

Les cinq tragédies sont intitulées: *Monomachia Davidis cum Goliath*, — *Nabal*, — *Judicium Salomonis*, — *Cæcus à nativitate*, — *Sanctus Martinus*. Ces tragi-comédies sacrées, comme l'auteur les appelle, empruntent au théâtre grec l'emploi des chœurs et rappellent d'autre part, par le caractère religieux du sujet et le grand nombre des personnages, les mystères du moyen âge. Ainsi, dans la tragi-comédie de saint Martin, apparaissent sur la scène non moins de soixante-cinq acteurs: Jésus-Christ, Jules César, Astaroth, Asmodée, anges, démons, évêques, moines, etc. Suivent trois piécettes de théâtre, — *Fabellæ* ou *Proverbes*, — qui ont pour titre: *Brusquetus, Galliarum regis circulator ac morio*, la plus remarquable; — *Philippus fatuus sub matre stolidus*; — *Nobilis ruralis*. Des épigrammes, des odes et des épitaphes, dont les dédicaces témoignent des nombreuses relations littéraires du poète, closent le livre; on y trouve, en outre, quelques poésies dédiées à l'auteur par ses confrères en Apollon,

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 101 et suiv.

(2) V. Vandenpeereboom.

Pierre De Groote, Jacob Limnander, P. Bacherius et Max. De Vriendt.

Quelques exemplaires ne contiennent pas l'appendice intitulé : *Altera carminum appendicula*, et composé de poésies qui ont été imprimées plus tard.

Gabriel Jansenius composa également un roman intitulé *Regulus*, qui fut imité en français par Camus, évêque de Belley. Lyon, 1627, in-8°.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 325. — Sweetius, *Ath. belg.*, p. 263. — Sanderus, *De Brug. erudit. claris*, lib. I. — Pauwels-De Vis, *Dict. biogr. des Belges*, p. 429. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, col. 500. — F. Vanderhaeghen, *Bibliogr. gent.*, t. 1^{er}, p. 261, 208, 280.

JANSSEN (*Arnoul*) ou **ARNOLDUS** JOANNES, écrivain ecclésiastique, originaire de Diest, fut pendant cinq ans curé du Béguinage de cette ville, et mourut le 6 août 1583.

On a de lui l'ouvrage suivant : *Vita et virtutes Nicolai Esschii, Begginagii Diestensis pastoris*. Cet ouvrage resta en manuscrit chez les béguines de Diest, quoique approuvé, le 29 janvier 1580, par le censeur Jean Molanus et par l'évêque Laurent de Metz.

En 1713 seulement, un prémontré de Tongerlo, G. Gheybels, le publia en flamand, sous le titre suivant : *Het Leven van den eerwerdighen vaeder, myn heer Nicolaus van Esch, oft Esschius, etc.*

Alf. Journez.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. XII.

JANSSENS (*Abraham*), artiste peintre, né à Anvers en 1575 et non en 1567, comme on l'a dit par erreur ; mort en 1632. Il ajouta à son nom celui de sa mère, Van Nuyssen, afin de ne pas être confondu avec les autres Janssens qui, à cette époque, étaient très nombreux à Anvers. En 1585, il entra dans l'atelier de Jean Snellinck, où il fit de rapides progrès ; en 1601, il fut reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc. Il partit jeune pour l'Italie, où il resta jusqu'en 1610, et s'assimila les traditions italiennes, notamment la manière de Michel-Ange et de Caravage. Lorsqu'il revint à Anvers, il était dans

la plénitude de son talent et acquit une popularité qui, en quelques années, le plaça à la tête des maîtres flamands. Il eut immédiatement des commandes importantes, surtout pour les églises, où sa manière de peindre, pleine d'ampleur et de majesté, faisait merveille. Jamais, à Anvers, depuis Quentin Metsys, on n'avait vu un artiste mieux doué et sachant donner à ses œuvres une allure plus imposante. Les succès et la gloire accompagnaient Abraham Janssens partout où il se montrait, lorsque Rubens parut. Lui aussi revenait d'Italie, lui aussi était jeune et brillant, lui aussi était patronné par de grands dignitaires ecclésiastiques. De plus, son talent était de beaucoup supérieur à celui de Janssens ; son coloris frais et éclatant, sa composition mouvementée et harmonieuse, son dessin large et audacieux, tout chez le nouveau venu fit oublier assez vite l'élève de Jean Snellinck, qui supporta noblement la position nouvelle imposée par son jeune et heureux rival. Descamps et Houbraken ont cherché à noircir la mémoire de Janssens en lui imputant une jalousie insensée qui l'aurait porté à des actes indignes. Il n'en est rien ; il a été démontré par des documents contemporains que notre peintre ne se départit jamais d'une ligne de conduite convenable et réservée. S'il éprouva, comme on peut le penser, de cruels mécomptes en voyant la faveur du public l'abandonner pour s'attacher à Rubens, il continua à peindre d'excellents tableaux et à mener une existence des plus honorables. Les auteurs que nous venons de nommer prétendent que, par désespoir, il se livra à la débauche et qu'il finit dans la misère. Rien de plus calomnieux que cette assertion, car il est établi que Janssens vint au secours de quelques institutions qui périlclitaient, et que sa vie de famille était au-dessus de tout reproche.

Cet artiste, que Rubens seul a dépassé, composait grandement ; il s'était particulièrement attaché à étudier les Italiens sous ce rapport, et il était en cela aidé par une imagination qui s'éle-

vait parfois jusqu'au génie. Il dessinait avec une certaine retenue les physionomies et les membres de ses modèles, mais une fois lancé dans les draperies, il se montrait d'une abondance et d'un naturel remarquables. Son coloris est quelquefois lourd, mais il est permis de croire que, pour lui comme pour d'autres, le temps a exercé son action sur certaines parties de ses œuvres.

On a de lui, aux musées de Brunswick et de Cassel, deux tableaux traités dans le goût italien, avec un tel succès qu'ils rappellent Annibal Carrache dans ses plus beaux moments. L'un représente *Tobie et l'Ange*, l'autre *Diane endormie, nymphes et satyres*. Ces deux tableaux sont les meilleurs de la jeunesse de l'artiste.

Le musée d'Anvers possède de lui une *Adoration des Mages*, une *Sainte Famille*, et *l'Escaut*, figure allégorique d'une majestueuse allure. A la cathédrale on voit, dans la chambre des marguilliers, la *Dispute du Saint-Sacrement*; à l'église Saint-Charles-Borromée, un *Sauveur et les Apôtres*. La cathédrale de Malines possède un *Saint Luc peignant la Vierge*; dans la même ville, à l'église Saint-Jean, on voit un *Christ descendu de la croix*. Le tableau du musée de Bruxelles représente une allégorie compliquée, mais profondément pensée, *La Foi et l'Espérance consolant l'homme dépouillé par le temps*. On serait tenté d'y retrouver les tristesses de l'auteur devant les succès de Rubens venant se jeter au travers de son existence jusque-là si brillante et désormais condamnée à une obscurité relative. Du reste, on a observé qu'un certain découragement semble dominer dans toute l'œuvre d'Abraham à partir du retour de Rubens à Anvers, et qu'il cherche en vain à ressaisir cette fougue de jeunesse qui caractérisait si bien sa manière avant le redoutable vainqueur que la destinée lui imposa. Son *Atalante et Méléagre*, du musée de Berlin, porte surtout ce cachet de découragement. Vienne a de lui une *Vénus et Adonis*.

Le chef-d'œuvre du peintre était l'*Ensevelissement du Christ*, avec plusieurs

personnages. Il figurait dans l'église des Grands-Carmes, à Anvers, mais il a disparu sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Weyerman et Descamps ne tarissent pas en éloges sur ce tableau. Lors du transfert à Paris des chefs-d'œuvre enlevés à la Belgique, il figure sur un état officiel publié par le *Journal des beaux-arts*, en 1862, n° 11, sous le titre suivant : *La Sépulture du Seigneur*; mais dans la colonne d'observations on lit cette note : *N'est jamais venu au musée de Paris*. Nous ne serions nullement éloigné de penser que ce chef-d'œuvre figure quelque part comme sortant du pinceau de Rubens.

Peu de graveurs ont reproduit des tableaux d'Abraham Janssens. L'*Ensevelissement du Christ* a été gravé par Egbert van Panderen.

Ad. Siret.

JANSSENS (Jérôme ou Hiéronyme), surnommé *le Danseur*, artiste peintre, né à Anvers en 1624, mort en 1693. Elève de Christophe van der Lamén et non Van der Laenen, comme l'a dit erronément l'auteur de la présente notice, dans son *Dictionnaire historique des peintres*. Faisons remarquer que cet artiste a été souvent confondu avec Victor-Honoré Janssens, né à Bruxelles, et avec lequel il n'a aucun rapport et à qui on a attribué la *Main chaude* du musée du Louvre. Ce tableau est de Jérôme Janssens. Disons aussi qu'en France plusieurs auteurs, ne remarquant point que Hieronymus est la traduction de Jérôme, ont cru trouver un nouvel artiste dans un personnage qui se serait appelé Henri Janssens.

En 1643-1644, Jérôme fut reçu franc-maître de Saint-Luc, à Anvers. Il paraît avoir aimé la danse, et c'est à cette particularité qu'on doit beaucoup de sujets de tableaux où les personnages dansent. Toutefois, la plupart de ses œuvres en ce genre sont perdues.

Après une conduite qui paraît avoir été plus ou moins régulière, Jérôme se maria et dut se ranger. Néanmoins, il mourut insolvable. Le musée de Lille possède de lui un *Bal*, signé *H. Janssens fecit*, n° 1658; celui de Dunkerque une *Assemblée de gentilshommes devant un*

palais, également signé *H. Janssens fecit*, an 1672. Au Louvre, on a de lui *la Main chaude*, signé *H. Janssens f.* Le musée de Gand possède un tableau original figurant *la Bataille des sept femmes pour la culotte*, signé *H. Janssens F.* Nous ne savons s'il faut l'attribuer à notre Jérôme. Ce tableau a figuré sur l'ancien inventaire de l'abbaye de Baudeloo (Gand) et aussi sur celui du département de l'Escaut. Notre artiste a souvent étoffé les tableaux d'architecture d'Ehrenberg et d'autres, de petits personnages traités dans le style de Gonzalès Coques avec tant de perfection, qu'on les a souvent attribués à ce dernier. Jérôme composait avec esprit et animation, sa lumière était abondante et claire, son coloris excellent. Il savait donner à ses tableaux beaucoup de charme et d'harmonie. Depuis une vingtaine d'années, ses œuvres ont acquis une certaine importance dans les ventes.

Ad. Siret

JANSSENS (François) ou **ELINGA**, écrivain ecclésiastique, naquit à Bruges vers 1634. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et prononça ses vœux, le 28 janvier 1654, dans un couvent de cet ordre établi dans sa ville natale. Ses supérieurs l'envoyèrent à l'université de Louvain pour y étudier la philosophie; le 1^{er} septembre 1665, il obtint le grade de licencié en théologie. Envoyé à Anvers, il fut successivement second, puis premier régent d'études, et il exerça ce dernier emploi pendant l'espace de douze ans. En 1675, le père Jean-Thomas de Rocaberti, général de l'ordre et depuis archevêque de Valence, lui conféra le titre de maître ou docteur en théologie. Deux ans plus tard, en 1677, le P. Elinga assista au chapitre général tenu à Rome, en qualité de définitéur de sa province. Il fut élu provincial en 1684; le même honneur lui fut conféré une seconde fois en 1696. Il garda cette charge jusqu'en 1702, et mourut dans sa ville natale, le 22 novembre 1715, âgé de plus de quatre-vingts ans.

On a de lui :

1. *Auctoritas S. Thomæ Aquinatis*,

nodo indissolubili per R. admodum Patrem Petrum de Alva et Astorga, theologiae lectorem, etc.; nunc verò soluta, non inanibus et calumniosis verbis, sed stylo et veritatis efficacia; seu calamo et rei veritate. Gandavi, typis Maximiliani Graet, 1664, in-8°. Le père de Alva, récollet de la province de Lima, avait publié des ouvrages fort nombreux; le père Elinga attaque ici celui qui a pour titre : *Nodus indissolubilis de conceptu mentis... etc.* Le père de Alva revint à la charge par une brochure intitulée : *Certum quid... etc.* Le père Elinga, jugeant cette pièce injurieuse à l'autorité de saint Thomas, répliqua par : — 2. *Certissimum quid certissimæ veritatis pro doctrina doctoris Angelici, S. Thomæ Aquinatis, contra certum quid certissimæ falsitatis, adversum P. de Alva et Astorga certi supradicti nuper per totum Belgium suppresso auctoris nomine et sine ulla approbatione dispersi auctorem certo certissimum. Cribratio vocabularii R. P. Petri de Alva et Astorga.* Antverpiæ, Engelb. Gymnicus, 1664, in-12. Ouvrage traitant la même matière ainsi que les deux suivants : — 3. *Responsio ad epistolam alicujus de ordine F. F. minorum publicatam sub larva summulistæ minoris.* Antverpiæ, Engelb. Gymnicus, 1665, in-12. — 4. *Reverendus adm. P. Matthias Hauzeur ord. F. F. minorum lector jubilatus; seu defenza ab eodem causa R. adm. Petri de Alva et Astorga, appensa in statera et inventa minus habens.* Namurci, Petr. Girard, 1664, in-4°. *Id.* Antverpiæ, Engelb. Gymnicus, 1665, in-12, contre un livre du père Hauzeur, intitulé : *Statera causæ inter R. P. de Alva et Astorga et RR. PP. Dominicanos... etc.* — 5. *Controversiarum in hereticos opusculum.* Antverpiæ, 1673. Petit ouvrage de controverse, en flamand, contre les protestants. — 6. *Veritas manifesta pro autoritate R. P. Thomæ Turci, magistri generalis ordinis prædicatorum circa prædeterminationem physicam, item decretum R. P. Joannis Thomæ de Rocaberti, ejusdem ordinis generalis, contra opera R. F. Josephi de Vita, Siculi; ac exhibitionem authentica bullæ Urbani VI, pro*

authoritate Angelici Doctoris. Antverpiæ, typis Jacobi Woens, 1675, in-4o. —

7. *Summa conciliorum, dudum collecta per R. P. Bartholomæum Caranza, archiepiscopum Toletanum, recognovit, emendavit, et auxit F. Janssens, etc. Lovanii, typis Hieronymi Nempæi, 1668, in-8o.*

— 8. *Suprema Romani Pontificis auctoritas, ejusque extra concilium generale definientis infallibilitas, adversus epistolam R^{mi} ac Ill^{mi} Domini Gilberti, episcopi Tornacensis propugnata. Brugis, typis P. van Pee, 1689, in-8o.*

9. *Summa totius doctrinæ de Romani Pontificis auctoritate et infallibilitate, 13 articulis comprehensa, 1690. Ibidem.* Il attaque ici le père Alexandre, fameux docteur de Sorbonne, pensionnaire de la cour et du clergé de France, qui avait abandonné la doctrine de saint Thomas et de son ordre sur l'autorité du souverain pontife. — 10. *La Forme et l'Essence de l'Eglise de Jésus-Christ, qui ne se trouve que chez les catholiques romains. En flamand, 1702.* — 11. *Dissertationes 26 theologicæ selectæ, de principalioribus quæstionibus hoc tempore in scholis disputatis, 1707.*

Il a encore écrit quelques opuscules ascétiques en flamand.

Albéric de Crombrughe.

JANSSENS (*Daniel*), artiste peintre, né à Malines en 1636, mort en 1682. Il s'occupa surtout de peinture à la détrempe. Dans ce genre, il possédait un talent supérieur. Elève de Jacques de Hornes, il fut admis comme franc-maître dans la gilde de Malines, en 1660. En 1666-1667, nous le voyons franc-maître à Anvers, où il ne résida que peu de temps, à cause des travaux qu'on le pressait de venir exécuter à Malines. Daniel avait fait une étude spéciale de l'architecture, et il acquit une merveilleuse aptitude dans la peinture de ce genre appliqué à la décoration des monuments. En 1680, lors du célèbre jubilé de Malines en l'honneur de saint Rombaut, il fut chargé d'exécuter, en compagnie de Jacques de Hornes et de Jean de Hondt, le gigantesque arc de triomphe, haut de 124

pieds et large du double, qui couvrit toute la façade des Halles gothiques de la Grand'Place. Sans doute, quel que fût le mérite de cette œuvre, la façade de pierre, d'un dessin si original, valait mieux que l'éclatant décor qu'on lui appliqua; mais il faut se souvenir que l'art gothique, *art barbare*, comme le disait Rubens lui-même, n'était guère en honneur. Cette immense toile existe encore, mais sensiblement modifiée d'après les circonstances; la ville en fait usage lors de ses grandes fêtes communales. Il existe au musée une aquarelle de Daniel Janssens qui représente cette prodigieuse ornementation dans son état primitif. Ce peintre orna beaucoup de salles de serment, de gildes et de maisons particulières de ses productions architecturales, mouvementées de toutes sortes de motifs meublants préconisés à cette époque; il exécuta également un grand arc triomphal, en 1681, pour l'intérieur de l'église de Notre-Dame, au delà de la Dyle. Dans la même église, on voyait encore, en 1748, une immense composition de Daniel représentant le *Corps de saint Rombaut retrouvé miraculeusement dans les eaux pendant la nuit*. Comme ce morceau tombait en lambeaux, on l'enleva au XVIII^e siècle. Cette toile avait orné, en 1680, l'un des sept grands arcs de triomphe, dont celui de la Grand'Place était le principal. Ce fut encore à l'occasion du jubilé de 1680 que Daniel reçut la commande de douze grandes toiles pour l'église de Saint-Rombaut. Elles ornèrent la grande nef du temple. Il fit encore d'autres tableaux pour cette église; il travailla également pour la salle du grand conseil de l'hôtel de ville et d'autres monuments.

La vie de Daniel Janssens fut relativement courte pour tant de travaux dont il ne reste plus que le souvenir, mais qui lui ont assuré dans l'histoire de l'art flamand une place distinguée.

Ad. Siret.

JANSSENS (*Jean*), artiste peintre, né à Gand dans le XVII^e siècle. On conserve de lui au musée de Gand un grand

tableau représentant l'*Annonciation*, signé en lettres romaines *Joannes Janssenius Gandensis invenit et f.* L'église de Saint-Nicolas, dans la même ville, a de lui un *Saint Jérôme* d'une belle facture. On trouve un Jean Janssens inscrit dans la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1659-1660. Le livret du musée de Gand donne seul la date de naissance de l'auteur de l'*Annonciation*, soit 1592.

Ad. Siret.

JANSSENS (*Victor-Honoré*), peintre, mort à Bruxelles en 1736. Cet artiste, qui a joui de son temps d'une grande réputation, naquit à Bruxelles le 11 juin 1658 et non en 1664. Il était fils d'un tailleur, mais ses goûts le portèrent de bonne heure vers l'étude du dessin, et, dès le 2 septembre 1675, il fut inscrit dans le métier des peintres comme apprenti. D'après Mensaert, son biographe, il eut pour maître son concitoyen Lancelot Volders, qui avait reçu des leçons de Crayer et qui était un artiste distingué. Son apprentissage, pendant lequel il se fit remarquer par son assiduité au travail, dura, dit-on, huit années.

Le duc de Holstein, qui habitait d'ordinaire Bruxelles, le prit en affection, l'emmena dans ses voyages et lui fit, pendant plusieurs années, une pension annuelle de 400 florins. Il lui donna ensuite son congé, en lui faisant de beaux cadeaux. C'est alors que Janssens visita l'Italie, où il se lia avec le Hollandais Pierre de Molyn, surnommé Tempesta, près duquel il travailla quelque temps. A Rome, il étudia les œuvres de Raphaël et les statues antiques et se plut à dessiner des vues des campagnes environnantes. Mais loin de s'attacher à atteindre aux hauteurs où Sanzio avait élevé l'art pictural, il prit pour principal guide l'Albane, dont il rappelle parfois la grâce un peu mièvre. Ses petits tableaux eurent, dit-on, une grande vogue, à tel point qu'il ne parvenait pas à suffire aux demandes des amateurs. Par malheur, on ne connaît de lui aucune production de ce genre, car la *Main chaude*, du Louvre, tableau de 58 centimètres de haut sur 83 de

large, qui lui est attribuée d'ordinaire (Villot, *Catalogue des tableaux du Louvre*), doit être restituée à l'Anversois Jérôme Janssens, surnommé *le Danseur*. (Voy. ce nom; Roose, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 586; Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*, p. 1025). Elle est, en effet, signée H. (*Hieronymus*) Janssens, tandis que notre Bruxellois signait V. Janssens. Celui-ci, pendant son séjour dans le Midi, peignit pour les Jésuites de Naples un grand tableau d'autel.

On s'est également trompé en portant à onze ans la durée de son séjour au delà des Alpes; il n'y séjourna que huit à neuf ans, comme il nous l'apprend lui-même dans la requête par laquelle il demande au magistrat de Bruxelles les exemptions accordées d'ordinaire aux peintres qui exécutaient des cartons pour les tapissiers. De retour dans sa ville natale, il s'était fait recevoir maître (le 12 août 1689), et avait épousé, le 14 mars 1690, Jacqueline Van den Dycke, fille du notaire André Van den Dycke et de Christine Van den Eynde, qui épousa en secondes nocces le conseiller de la ville Jean Potter (cité comme tel en 1690). D'après sa demande au magistrat, il était *figuerschilder*, c'est-à-dire peintre de portraits, et se croyait assez de capacité pour entreprendre des œuvres telles que des cartons, grâce à son long séjour en Italie, où il s'était perfectionné dans son art dans différentes villes et sous les meilleurs maîtres. L'administration de sa ville natale lui accorda l'exemption d'accise sur douze aimes de bière et un poinçon de vin de France par an (1^{er} juillet 1690), et, plus tard, lui octroya une exemption aussi complète que celle dont jouissaient les principaux fabricants de tapisseries (29 avril 1704).

Suivant Mariette (*Abeceario*, t. III, p. 4), Janssens aurait dessiné les modèles des tentures exécutées par les tapissiers De Vos et Leyniers et où étaient presque toujours retracés des épisodes de l'histoire profane et de la Fable. On peut supposer que l'habitude

d'esquisser de vastes compositions éloigna l'artiste de sa première manière, de sa tendance à peindre de petits tableaux. D'ailleurs, une circonstance, néfaste en elle-même, mais qui fut profitable à notre peintre, lui procura de nombreuses occasions de traiter de grands sujets. Je veux parler du bombardement de Bruxelles en 1695, après lequel la ville et les corporations se virent dans la nécessité de remplacer par de nouvelles œuvres d'art celles qui avaient péri dans les flammes. Janssens en exécuta un grand nombre. Elles accrurent sa réputation et lui auraient valu une grande fortune, si sa femme, qui, du reste, était belle et d'un bon caractère, n'avait dissipé la majeure partie de ce qu'il gagnait. Elle lui donna, de plus, beaucoup d'enfants, dont l'éducation fut nécessairement coûteuse.

Vers l'année 1720, Janssens eut sans doute de vives contrariétés à supporter, car il songea à quitter Bruxelles pour aller se fixer à Gand. Il avait cependant été nommé peintre de l'empereur Charles VI en 1718, probablement à la suite du succès que lui valut son *Assemblée des Dieux*, peinte à cette époque pour l'hôtel de ville de Bruxelles. Il se rendit alors à Vienne, où il séjourna deux ans et où l'impératrice Elisabeth, veuve de l'empereur Joseph Ier, voulut prendre de lui des leçons, le nomma gentilhomme de sa cour et lui donna des lettres de recommandation pour Londres, où il fut accueilli avec honneur, et où il séjourna deux années. Il mourut à Bruxelles le 14 août 1736, laissant de nombreux enfants, dont plusieurs furent aussi peintres, entre autres Jean-Alexandre, portraitiste, mort peu de temps après son père, et Laurent, qui s'était adonné au paysage, et de qui sont les fonds de plusieurs tableaux de son père. Un troisième fils, Victor-Honoré, entra dans les gardes wallonnes au service d'Espagne. La fille aînée, Christine-Jacqueline, mourut peu de temps après son père. Elle s'était mariée à un Du Châtel. Janssens compta parmi ses élèves Mensaert. L'auteur du *Peintre amateur et curieux* lui a

consacré une notice assez détaillée. Il fut enterré dans l'église Saint-Géry.

Il faut considérer Janssens comme un des derniers représentants de la grande école du XVII^e siècle. Il compose avec art, dessine avec goût, mais il manque à son coloris la puissance flamande. Sous ce rapport, c'est plutôt un Italien; il subit l'influence des œuvres qu'il avait contemplées, étudiées et admirées si longtemps. Arrivé en Italie à une époque où l'art marchait à une décadence rapide, il s'est laissé entraîner par l'exemple. Toutefois, ses peintures conservent un aspect agréable, malgré le manque de vigueur qu'on peut leur reprocher. Son œuvre capitale est l'*Assemblée des Dieux*, qu'il peignit pour la salle de réunion des États du Brabant à l'hôtel de ville de Bruxelles et qui fut payée 6,000 florins; on en admire la belle disposition et l'on y remarque un effet admirable de raccourci. Ce fut lui aussi qui donna le dessin des trois remarquables tapisseries qui garnissent les parois de cette salle et où il a représenté l'*Inauguration de Philippe, duc de Bourgogne, en qualité de duc de Brabant*; l'*Abdication de Charles-Quint*; l'*Inauguration de l'empereur Charles VI*, également comme duc de Brabant.

Dans une autre salle du même édifice, on voyait un plafond représentant allégoriquement les trois chefs-villes du Brabant. Dans le grand vestibule se trouve un sujet allégorique peint probablement pour rappeler l'heureux effet de l'entente des États de Brabant dans leur résistance aux volontés de Louis XIV et de son petit-fils le roi d'Espagne Philippe V, entente qui eut pour résultat la levée du siège mis devant Bruxelles par les armées franco-espagnoles. On y lit cette inscription : *Virtute et concordia jura patriæ tuta vigent*, et la date de 1708. Au musée de l'Etat dans la même ville, on voit quatre toiles de notre peintre : *Saint Bruno à genoux devant la Vierge et à qui des anges ceignent le cordon de son ordre*; *Saint Charles Borromée priant pour les pestiférés*; *Didon présidant à la construction de Carthage*, et le *Présage des destinées de Lavinia, femme*

d'Enée. Les deux premiers de ces tableaux proviennent du couvent des Carmes déchaussés de Bruxelles, et les trois derniers sont signés *V. Janssens fecit*. Le musée communal de Bruxelles vient de s'enrichir d'une toile représentant la *Danse des heures*, offerte à la ville par la famille Picqué. Dans l'église Saint-Nicolas, on conserve : *Saint Roch guérissant les pestiférés* et *David pénitent*. Notre artiste avait peint, en outre, un grand nombre de toiles. J'ignore ce qu'elles sont devenues. Pour la salle du Grand Serment, à la Maison du roi : *Saül proposé pour roi au peuple d'Israël* et *Abigail allant à la rencontre de David*; pour la salle du Serment des escrimeurs, le *Christ en croix*; pour la Maison des brasseurs, le portrait de Jean le Bon (c'est-à-dire Jean II), duc de Brabant; pour celle des boulangers, la *Vigne de Naboth*; *Jésus-Christ à Emmaüs*; *Roboam brisant les tables de la loi*; *Melchisedech allant à la rencontre d'Abraham*; le *Rapt des Vierges de Silo* par les Benjamites; *Ruth et Booz*, et la *Multiplication des pains*; pour celle des tailleurs, le *Couronnement de la Vierge*, le *Martyre de saint Boniface*, et *Sainte Barbe*; pour celle des merciers, des scènes de l'histoire de Joseph; pour le local du serment de Saint-Georges, la vie de ce saint en cinq tableaux; pour le couvent des Carmes déchaussés de Gand, la *Glorification de saint Joseph* et la *Décollation de sainte Barbe*; pour l'abbaye de Diligheim, une *Assomption* et le *Martyre de saint Blaise*, etc. La plupart de ces œuvres n'ont laissé aucun souvenir.

Alphonse Wauters.

Mensaert, *Le Peintre amateur et curieux*, première partie, p. 128. — Campo Weyerman, t. III, p. 346. — Nagler. — Immerzeel, t. II, p. 79 — Alphonse Wauters, *Les Tapisseries bruxelloises*, p. 275.

JANSSENS (*Herman*), écrivain ecclésiastique, naquit à Anvers en 1684. Après avoir terminé ses humanités, il entra dans l'ordre de Saint-François et prononça ses vœux en 1703, en Allemagne, dans un couvent des pères Récollets. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la philosophie et de la théo-

logie et fut bientôt chargé par ses supérieurs de l'enseignement de ces deux sciences. Revenu dans sa ville natale en 1730, le père Janssens y fut nommé d'abord professeur d'Écriture Sainte, et successivement secrétaire du provincial, custode et visiteur de la province de Saxe, dite de la sainte croix. Enfin, le chapitre tenu à Bruxelles en 1738 lui confia la charge de provincial.

Vers cette époque, il fit un voyage en Espagne et assista, en qualité de vicedéfiniteur, au chapitre général assemblé à Valladolid. Il mourut à Anvers le 5 avril 1762.

Comme écrivain, le père Janssens a laissé plusieurs ouvrages estimés et dont quelques-uns ont eu de nombreuses éditions. Il se distingue, non par la pureté ni par l'élégance de son style, mais par la sévérité de sa critique et par la rigoureuse exactitude de ses explications.

Ses principaux ouvrages sont :

1. *Prodromus sacer, rectam præparans semitam ad varia biblia sacra, Belgico idiomate impressa, utiliter emendanda, atque de novo, juxta mentem et decretum Clementis VIII, tutò et rite imprimenda; omnibus S. Scripturæ studiosis, theologis, concionatoribus, ac controvertistis utilis-simus, opera F. Hermani Janssens... collectus*. Antv., Alexander Everaerts, 1731, in-4°. Ce traité, dédié au cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, est divisé en trois parties. — 2. *Explanatio rubricarum missalis romani, decretis apostolicis et SS. Rituum ac S. Concilii Tridentini interpretum Congregationis usque hodiedum emanatis, exactè, quantum in Domino confidimus, conformis, quam ex probatis antiquis recentissimisque authoribus, præsertim ex libris S. S. D. Benedicti XIV P. M. collegit F. Hermanus Janssens...* Antv., 1756, 2 vol. in-8°. Idem editio secunda revisa et aucta. *Ibid.*, Joan. Grangé, 1757, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage était dédié au père Dominique Gentis, Jacobin, évêque d'Anvers, qui avait exhorté l'auteur à approfondir ce sujet. — 3. *Appendix liturgica ad directorium anni 1757, pro provinciis Belgii confœderatis, agens de*

thurificatione altaris, tam ad introitum in missa solenni, quam sub offertorio, cum bina figura in lamina aerea, quarum prior altare, posterior oblata representat incensanda. Amst., vidua H.-W. van Welbergen, 1757, in-12.

Albéric de Crombrughe

JANSSENS (*Jean-Martin*), sculpteur, né à Gheel, le 16 août 1765. Ses études artistiques, commencées avec succès à l'académie de Malines, furent poursuivies en Italie. Janssens séjourna deux ans à Rome; il revint ensuite au pays natal (1792) et se fixa à Gheel, où il mourut le 26 janvier 1856. Presque toutes les œuvres de ce sculpteur très oublié se rencontrent dans les églises de la Campine. On voit de lui dans l'église Sainte-Dymphne, à Gheel, une clôture de chœur citée parmi ses meilleurs travaux.

Henri Hymans.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.*

JANSSENS (*Jean-Hérard*), écrivain ecclésiastique et historien, naquit à Maeseyck le 7 décembre 1783 et mourut à Engis le 23 mai 1853. Ayant terminé à Rome les études préparatoires à la prêtrise, il obtint une chaire au collège de Fribourg, en Suisse (1809-1816). C'est là qu'il composa, pour l'instruction de ses élèves, son ouvrage sur l'herméneutique sacrée, qui ne fut cependant publié qu'en 1818, après sa nomination comme professeur d'Écriture sainte et de théologie dogmatique au séminaire de Liège. En 1823, Janssens fut forcé d'abandonner la carrière professorale à la suite des violentes discussions soulevées par les doctrines qu'il enseignait, et, jusqu'en 1828, il occupa la cure d'Engis. A cette époque, désigné au choix du gouvernement par ses tendances orangistes bien connues, il accepta, malgré la défense formelle de ses chefs hiérarchiques, la chaire de logique, d'anthropologie et de métaphysique au collège philosophique de Louvain.

Voici, résumée en peu de mots, l'origine de ce collège et l'histoire des démêlés soulevés par sa création entre le

pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique, démêlés que l'on peut ranger au nombre des causes principales de la révolution belge.

Déjà, en 1816, le roi Guillaume avait projeté d'établir près de chaque université une faculté de théologie pour remplacer l'enseignement des grands séminaires.

Ce projet ne fut pas réalisé; mais entre la théologie et les humanités, il y a la philosophie, alors enseignée dans les grands séminaires. Le roi résolut d'y supprimer ces cours et d'ériger près d'une université, dans les provinces méridionales, un collège philosophique dans lequel seul seraient enseignées la philosophie et les belles-lettres à ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique.

L'arrêté royal du 14 juin 1825 décréta la création de ce collège et en traça dans ses grandes lignes l'organisation provisoire. L'intervention du gouvernement dans l'éducation du clergé se justifiait, à ses yeux, par l'intérêt même de l'État d'avoir un clergé éclairé, instruit et attaché aux institutions nationales; mais les catholiques n'y virent qu'une violation de la liberté d'enseignement, une atteinte sacrilège aux droits de l'Eglise.

Le comte de Méan, archevêque de Malines, et les ordinaires des évêchés mirent tout en œuvre pour faire avorter l'institution nouvelle; mais le gouvernement hollandais tint bon, et le collège philosophique ne disparut qu'avec lui.

Mis en non-activité le 16 décembre 1830, Janssens se retira à Engis, où il écrivit son histoire des Pays-Bas. (3 vol. in-8°, publiés à Liège en 1840.)

Cet ouvrage est entièrement écrit au point de vue orangiste. L'abbé Janssens le dédia au roi de Hollande, Guillaume Ier; mais pour des raisons que nous ignorons, il ne rendit pas sa dédicace publique. On n'en eût jamais rien su si, lors de son décès, la minute-autographe n'avait été trouvée dans l'exemplaire de son ouvrage qu'il s'était réservé. Cette dédicace n'est qu'une longue adulation envers la famille d'Orange.

C'est au génie du mal, envieux de la gloire des Pays-Bas, que l'auteur attribue la révolution de 1830 et, par suite, « la ruine de l'industrie et du commerce » en Belgique ».

« Ce ne fut pas la Belgique », s'écrie-t-il, « mais une caste puissante, soutenue par les démagogues, qui se révolta » en 1830.

« Les Belges, sire, savent attendre et ont confiance dans l'avenir; ils ne perdent pas de vue leur roi bienfaiteur. »

Cette épître dithyrambique ne forme pas moins de 5 pages in-8°.

Après cela, et à part toute prévention de ce chef, ce livre révèle de sérieuses qualités d'historien, telles que l'impartialité, l'exactitude des détails. A propos de la révolution du xvi^e siècle, qu'il considère comme l'une des principales périodes de notre histoire, il donne sur les hommes et les événements des appréciations d'une hardiesse inouïe, eu égard à sa qualité de prêtre catholique.

Cette indépendance de langage avait cependant attiré sur Janssens, à l'occasion de son traité d'Herméneutique sacrée (1), les critiques les plus acerbes et les plus violentes.

Dans la préface de ce dernier ouvrage, l'auteur déclare qu'il l'avait d'abord préparé pour son usage personnel et qu'il ne l'a livré à la publicité que sur les prières de ses élèves de Fribourg et de Liège.

Janssens définit l'*herméneutique sacrée* : la science qui donne la connaissance exacte des livres saints et fournit les règles pour trouver leur véritable interprétation. Il établit d'abord la parfaite orthodoxie de tous les livres sacrés qui sont compris dans le décret du concile de Trente, leur origine divine et leur authenticité, examinant à cette occasion les doctrines condamnées par l'Eglise et les fausses interprétations sur lesquelles elles se fondent, puis termine par l'exposé des principes à suivre

(1) *Hermeneutica sacra seu introductio in omnes et singulos libros sacros veteris et novi foederis, in usum profectionum publicarum seminariorum leodiensis*. Parisiis, apud Gauthier fratrem et soc., Bibliopolas, et Vesuntione, apud eosdem, 1833.

pour comprendre et interpréter, selon les rites, l'Ecriture Sainte.

L'auteur a fait suivre son Herméneutique sacrée d'un supplément qui traite :

Section I. De la Palestine au point de vue physique et politique.

Section II. De la division du temps chez les Hébreux.

Section III. Des fêtes religieuses chez les Hébreux.

Section IV. Des sacrifices chez les Hébreux.

Section V. Des poids, monnaies et mesures.

Sous le pseudonyme de « Amandus a Sancta Cruce », un prêtre du diocèse de Liège publia contre Janssens un libelle intitulé : *Animadversiones criticae in R. D. J. Hermannii Janssens in Semin. Episc. Leodii Script. Sac Theolo. Dogm. Professoris, Hermeneuticam sacram*. Mosis, à typographia J.-J. Titeux, 1820.

Il attaqua violemment les doctrines de Janssens comme hérétiques, contraires à tout ce qu'ont enseigné les théologiens et entachées d'esprit nouveau; il rendit toutefois justice à l'érudition sérieuse de l'auteur. Celui-ci répondit à ces critiques dans la brochure : *Antwoord op de bedenkingen van Amandus a Santa Cruce, uit de Minerva, letterkundig tydschrift voor Godsdienst, wetenschappen en kunsten n° VIII*, 1820-1821. Maeseyck, ter drukkerij van J.-J. Titeux, 1822.

L'*Ami de la religion et du roi*, publication périodique paraissant à Paris, donna, dans son numéro du 6 janvier 1819, un compte rendu fort élogieux de l'*Hermeneutica sacra*. Alf. Journez.

Bulletin du Bibliophile belge, 2^e série, t. 1^{er}. — Joseph Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724, 1852, t. IV, p. 290 et s.; 1873, Liège.

JANSSENS (Jean-François-Joseph), compositeur, fils de François-Bernard-Joseph-Antoine, maître de chapelle de l'église de Saint-Charles, à Anvers, et de Marie-Françoise-Antoinette Storms, naquit en cette dernière ville le 29 janvier 1801, et y mourut le 3 février 1835. Dès sa plus tendre jeunesse, il montra

des dispositions extraordinaires pour la musique. Sous la direction de son père, il fit des progrès rapides : à l'âge de six ans, il était regardé comme un phénomène. A douze ans, il composait des chœurs et, à l'âge de quinze ans, un motet sur le psaume *In te Domine speravi*. Un an plus tard, le père de Janssens confia l'éducation musicale de son fils à De Leeuw, maître de chapelle de l'église de Saint-Paul, à Anvers, lequel initia son jeune élève aux règles de l'harmonie. En 1817, la quatrième classe de l'institut royal des Pays-Bas, ayant ouvert un concours pour la composition d'une cantate sur les paroles d'un poème intitulé *De Toonkunst*, par Klyn, Janssens obtint une mention honorable ; la palme échut à Suereumont, également Anversois. Van Ertborn, bourgmestre d'Anvers, ami éclairé des arts, accorda néanmoins à Janssens une médaille à titre d'encouragement.

En dépit de ses talents, les muses ne pouvaient lui fournir des moyens d'existence, spécialement dans une ville aux idées positives, comme l'était Anvers à cette époque. Il se décida à se faire candidat notaire et fréquenta, en 1818, l'étude de M^e Van Daele. Malgré ses occupations si prosaïques, Janssens n'en continua pas moins son étude favorite. Pendant ses promenades solitaires, il notait ses inspirations ; rarement il recourait au piano. Un motif trouvé, rien ne pouvait l'en distraire.

Malgré des succès incontestables, les premiers encouragements que le public lui prodigua firent bientôt place à des calomnies suscitées par les médiocrités toujours envieuses du talent et du génie. On l'accusa de n'être point l'auteur des partitions qu'il avait signées. Lesueur lui-même fut dénoncé comme l'auteur d'un opéra écrit par Janssens. En dépit de tant de contrariétés, le jeune compositeur ne se découragea point. Sa première messe fut exécutée dans l'église de Saint-Charles, à Anvers, lorsqu'il avait à peine atteint l'âge de vingt ans. Il parvint même à se faire agréer comme maître de chapelle, mais à titre purement gratuit, dans l'église de Saint-Jacques.

Dès ce moment, il se livra avec une ardeur nouvelle à la composition musicale dans tous les genres. Un motet à grand orchestre, *Convertte Domine*, fut envoyé à Lesueur. Le maître fit grand cas de l'œuvre de son jeune ami. « Il y a partout », disait-il (lettre du 7 mars 1822), « du goût, de la grâce, de l'énergie même ; il y a de la chaleur, de l'inspiration, l'habitude de maîtriser les idées et de continuer les motifs, qui sont pittoresques. Une ou deux bonnes années d'enseignement suivies à Paris, une étude des meilleurs modèles vous feraient certainement aller très loin... Vous pourriez même prétendre, après vos études, au grand prix de composition qui mène à Rome. Il ne vous manque qu'une chose jusqu'à présent, c'est l'art de rendre, dans un morceau, constamment les tons et modes secondaires, parents du ton principal de ce morceau. »

La seconde messe de Janssens, écrite en 1824, fut également soumise à Lesueur. A ce propos, l'illustre maître disait : « Les instruments accompagnent bien les chants ; ils en ont les images et en font ressortir l'expression. »

De l'avis de Lesueur, Janssens devait continuer à se rendre maître de ses idées, comme il le faisait, et ne pas abandonner la nature vraie, qui ne laisse jamais apercevoir l'effort. Après avoir fait l'éloge des derniers morceaux de la messe, il finit par conseiller à son ami de chercher un bon poème d'opéra, bien sentimental, propre à exciter de beaux sentiments et susceptible de grands développements. « Depuis quatre ans, ajoute-t-il, que vous me communiquez vos études, vous avez fait d'étonnants progrès. » Janssens suivit le conseil de Lesueur. Il fit représenter au théâtre d'Anvers, le 2 février 1824, un opéra, *Le Père rival*. Pour déjouer la cabale, le nom du compositeur ne figura pas sur l'affiche. Le succès fut grand et lorsque, à la demande des spectateurs, le régisseur eut fait connaître le nom de Janssens, de chaleureux applaudissements le saluèrent. La mère de l'auteur était présente au succès de son fils. Pour réussir

à cette époque, et plus tard encore, sur la scène, il fallait le baptême de Paris. Janssens ne l'ignorait pas; mais ses ressources ne lui permettaient pas de solliciter les suffrages de la capitale de la France. Cependant, il soumit sa production scénique à Lesueur, qui en fut enchanté. Il y constata de grands progrès, du bon goût, de la mélodie naturelle, une harmonie bonne et sans cahot, une orchestration pittoresque, peignant ce que disent les personnages. Janssens avait senti, ajoutait-il, l'attrait des scènes et le caractère dramatique du sujet. Il félicitait enfin son ami de l'emploi des rythmes, de l'unité qu'il avait conservée dans ses mélodies. « Il n'y a en musique », ajoute sa lettre, « que la manière d'exécuter et de chanter qui peut subir quelques caprices d'une mode passagère; mais les partitions de Hasse, de Jomelli, de Mozart, de Haydn, de Gluck, de Philidor, de Grétry, de Paisiello, de Cimarosa, de Méhul, etc., dureront autant que les hommes chanteront leurs passions et leurs sentiments. » En terminant, il dit : « Allez toujours dans vos routes vraies. » Pendant la même année (15 décembre 1824), Janssens fit représenter, à Anvers, un nouvel opéra, *Les Trois Hussards*, en deux actes, et, le 3 février 1826, sur la même scène, *La Jolie Fiancée ou les Bonnes Fortunes de province*.

Bientôt Janssens revint à la musique religieuse. Sa troisième messe en *la* fut dédiée à M. Van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur sous le gouvernement du roi Guillaume. Cet homme d'Etat considérait comme un devoir de protéger les arts. Il prit Janssens sous sa protection, et, après l'examen préalable, le fit nommer notaire à la résidence de Hoboken, par arrêt royal du 20 août 1826. De là, grande colère chez les ennemis du jeune tabellion : Un notaire-compositeur, un homme d'affaires s'occupant de musique !

En attendant, Janssens poursuivait le cours de ses succès. Il parvint à se faire nommer directeur de la Société d'harmonie, à Anvers. Et lorsque celle-ci

remporta au concours organisé à Bruxelles, en 1827, le second prix, Janssens reçut un bâton d'argent. En 1830, la société obtint le premier prix à un nouveau concours de Bruxelles.

Il composa pour sa société une symphonie intitulée *L'Aurore* et un pot-pourri de chansons anversoises, qui obtint un succès des plus remarquables.

Boëldieu venait d'obtenir en France un triomphe éclatant. Sa parole, en matière musicale, était regardée comme évangile. Janssens voulut lui soumettre, à son tour, une messe. L'artiste français lui renvoya sa partition accompagnée d'une lettre, du 24 juin 1825. L'œuvre, dans son ensemble, lui avait paru d'un faire facile et de bon goût. Il y avait remarqué des incorrections qu'il serait facile de faire disparaître; mais plusieurs parties de l'œuvre lui semblaient réunir des qualités essentielles. Cherubini (lettre du 21 juin 1825) fut d'un avis à peu près semblable.

Le 17 janvier 1829, notre maestro fut nommé notaire à Berchem; mais il n'obtint jamais, comme on l'a prétendu, un notariat à Anvers.

Après la révolution, il fut nommé chef de musique de la garde civique. Janssens continua de se livrer à la composition et écrivit, entre autres, le morceau qui fut exécuté devant le roi des Belges, le 5 janvier 1832, par la société de Philharmonie, à Anvers. Les paroles de ce chant, intitulé *Le Roi*, étaient, dit-on, de M. Ch. Rogier. Pendant le siège de la citadelle d'Anvers, en 1832, Janssens se rendit à Cologne et ensuite à Verviers, chez un ami, le peintre Viellevoye. Lorsqu'il revint à Anvers, on s'aperçut de l'abaissement graduel de ses facultés mentales, et bientôt il fallut l'interner dans un hospice. Peu de temps avant de mourir, il eut, dit-on, quelques moments lucides. Il s'enquit du sort de ses partitions. D'après une tradition anversoise, il aurait fait disparaître ses partitions d'opéras, et en aurait tiré parti pour ses compositions religieuses. Au service funèbre célébré dans la cathédrale, le 25 mars 1835, on exécuta une messe de sa composition.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort (3 février 1860), des hommages furent rendus à sa mémoire par les poètes Hendrickx, Verhulst et Fanny Dupuis. Un monument funéraire lui a été érigé dans l'église de Saint-Jacques, à Anvers.

Nous donnons ici la nomenclature des œuvres de Janssens : Messe à grand orchestre en *ut*, dédiée à la Société d'harmonie à Anvers, publiée à Bruxelles par Weissenbruch. — Idem en *ré* (inédite). Le *Kyrie* de cette œuvre ayant été critiqué, Janssens en écrivit un autre en 1824. — Idem en *ré*, publiée à Anvers par Schott, et dédiée au ministre Van Gobbelschroy. — Idem en *ut* (inédite). — Idem en *mi bémol*, 1829 (inédite). — Motet : *In te Domine speravi*, 1816 (inédit). — Idem *Credidi propter quod, etc.*, en *ré*, avec accompagnement de quatuor, 1824 (inédit). — *Lauda Jerusalem*, à grand orchestre en *ré*, 13 août 1826 (inédit). — Idem *In convertendo*, à grand orchestre en *ré*, décembre 1826 (inédit). — Idem *Lætatus sum*, à grand orchestre en *ut*, janvier 1828 (inédit). — *Lauda Sion*, à grand orchestre en *mi bémol*, 1829 (inédit). — Idem *In convertendo*, en *fa*, 21 octobre 1830 (inédit). — Idem *Laudate pueri*, à grand orchestre, en *mi bémol*, 5 novembre 1830 (inédit). — Idem *In exitu Israël*, à grand orchestre en *ut mineur*, 28 mars 1831 (inédit). — Idem *Beatus vir*, à petit orchestre en *sol*, avec accompagnement d'orgue (inédit). — Idem *Laudate pueri*, en *ré* (inédit). — Idem *Te lucis ante terminum*, à grand orchestre en *mi majeur* (inédit). — *Te Deum laudamus*, à grand orchestre en *ré* (inédit), exécuté à Bruxelles en 1830). — Motet : *Te lucis creator* (inédit). — Idem *Victimæ pascali* (inédit). — Idem *Converte Domine*, à grand orchestre, 1822 (inédit). — *Requiem* (inédit). — *Ave Maria*, en forme de prière (inédit). — Six *Tantum ergo*, 1830 (inédits). — Motet : *Ecce panis*, 1823 (inédit). — *De Toonkunst*, cantate, paroles de Klyn, 1818 (inédit). — *Les Grecs à Missolonghi*, cantate inédite. — *Winterarmoede*, cantate inédite, 10 avril

1830. — Cantate sur des paroles de Lesbroussart (inédite). — Le chant en chœur des *Trois Mages* (inédit). — Symphonie à grand orchestre (inédite). — Air varié (inédit). — Pot-pourri de chansons anversoises (inédit). — *L'Aurore*, symphonie (inédite). — *Le Roi*, 1832, publié à Anvers. — Romances, entre autres : *Quart d'heure de bon temps*; *C'est pour toujours*; *Le Chien Barbet*; *Me Colin*; *Soyez plus sage*; *Le Premier Serment*; *Le Jeune Berger*. Quelques-uns de ces morceaux ont été publiés. — Valse, publiée par Schott. — *Le Père rival*, opéra représenté à Anvers (inédit). — *La Jolie Fiancée*, opéra inédit. — *Les Trois Hussards*, opéra inédit. — *Gillette de Narbonne*, opéra inédit resté inachevé. Ch. Piot.

Piot, Notice sur le compositeur Janssens, dans la *Revue de Bruxelles* de 1841. — P. Génard, *Ontwerp eener levensbeschrijving van Jan-Frans-Joseph Janssens*, Anvers, 1859, avec portrait. — Vanderstraeten, *J.-F.-J. Janssens*, Bruxelles, 1866. — Hendrickx, *Simple histoire, boutades biographiques*, publiées à l'occasion du 25^e anniversaire de la mort de Jean-François-Joseph Janssens, Anvers, 1860. — Grégoir, *Panthéon musical*, t. II, p. 51. — *Album de Janssens*, conservé à la Bibliothèque publique d'Anvers.

JANSSENS (*Erasmus*). Voir JOHANNIS.

JANVIER (*Alard*), poète, né à Tournai au x^e siècle, a mis en vers, en 1479, l'histoire de saint Piat et de saint Eleuthère.

Vers la fin de cette histoire, on lit ces lignes rimées qui font allusion à un travail que méditait l'auteur :

Si Dieu par sa sainte grâce
Me prestait tant sens et espasse
Que d'accomplir son volenté,
Mon traittié serait augmenté
De la fortune et adventure
De Tournay et de sa structure
Et des grans désolations
Et nobles restaurations..., etc.

Il existe une copie manuscrite in-4^o de cette histoire à la bibliothèque de Tournai.

Ferd. Loise.

Van Hasselt, *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*.

JARDON (*Henri-Antoine*), général de brigade, fils de Léonard et d'Elisabeth-Lambertine Sechelaye, naquit à Verviers le 3 février 1768. Fils d'un bou-

langer chargé d'enfants, Jardon reçut dans une école primaire de l'époque une éducation très élémentaire et dont l'insuffisance pesa sur toute sa carrière. Quand, le 16 août 1789, éclata la révolution liégeoise, il s'enrôla dans l'armée patriote du colonel Fyon, qui, à partir du mois de mai 1790, lutta, avec des fortunes diverses, dans le pays de Franchimont, contre les troupes levées par le cercle de Westphalie pour ramener à Liège le prince-évêque Hoensbroek. Dans cette guerre de partisans, Jardon se distingua par son intelligence et son audace, et dans l'affaire de Zuten-dael, qui obligea l'ennemi à repasser la frontière, ses services lui valurent le grade de lieutenant.

Mais bientôt les Autrichiens, en intervenant dans la lutte, ne laissèrent d'autre alternative aux patriotes que de mettre bas les armes ou d'être écrasés ; avec d'autres Liégeois qui, comme lui, avaient joué un rôle actif dans la révolution, Jardon se réfugia en France.

Après la déclaration de guerre de l'Autriche au gouvernement français (20 avril 1792), les pros crits se réunirent à Givet et formèrent une légion, dont Fyon obtint le commandement. Jardon, avec son grade de lieutenant, fut mis à la tête d'une compagnie (27 avril), et, quelques jours après (1^{er} mai), nommé capitaine. Pendant le reste de l'année et en 1793, en Champagne, dans la colonne du général Beurnonville, puis sous les ordres du général comte de Rosière, il suivit les destinées de la légion liégeoise, se fit remarquer par son intrépidité, son sang-froid et sa bravoure ; aussi, lorsque, après Valmy, Fyon fut promu général de brigade, Jardon, nommé chef de bataillon le 11 mars 1793, fut bientôt après (1^{er} avril) mis à la tête de tout ce qui restait de la légion liégeoise. Il la commandait et elle appartenait à la division du général Dumesnoy, quand elle attaqua, le 15 octobre, l'armée des alliés devant Maubeuge. Repoussés, les Français abordèrent, le lendemain, la position de Wattignies, parvinrent à l'emporter et à s'y maintenir, après une lutte terrible qui força le

prince de Cobourg à lever le siège et à se retirer au delà de la Sambre. Les bataillons belges et liégeois s'étaient remarquablement distingués pendant le combat ; mais leurs pertes avaient été si grandes que, le 10 novembre, un décret de la Convention ordonnait de transformer ce qui en restait en cinq bataillons de tirailleurs, dont Rouzier, Dupont, La Hure, Collinet et Jardon reçurent les commandements (26 janvier 1794). Ils furent incorporés dans les 13^e, 14^e, 15^e, 16^e et 30^e demi-brigades. Le 23 mars suivant, 3 germinal an III, Jardon était promu au grade de général de brigade, en récompense, disait l'arrêté signé du ministre de la guerre Bouchotte, « de la valeur, de l'expérience, « la vigilance, le zèle et la fidélité à la « patrie, dont il avait en toute occasion « donné des preuves ».

Jardon était en ce moment aux avant-postes du camp de la Madeleine, sous les murs de Lille. Il avait en toute occasion donné des preuves non équivoques de capacité dans la conduite des petites colonnes, d'énergie et d'intrépidité dans les combats d'avant-postes ; mais, sentant combien son instruction laissait à désirer, il crut que son « inaltérable civisme » ne pouvait compenser ce qui lui manquait en science, et, dans une lettre adressée au Comité de salut public, il refusa le grade qui lui était donné, en faisant valoir que « ses connaissances n'égalaien t ni le « zèle ni l'ardeur avec lesquels il pouvait se dévouer à la chose publique ». La réponse fut laconique : « La République, en ce moment, n'a besoin que « de victoires. Nous comptons sur ton « dévouement. Le passé nous est un sûr « garant de l'avenir. » Jardon ne voulut pas céder, et il alla rapporter à Pichegru, qui venait de prendre le commandement de l'armée du Nord et se trouvait alors à Guise, le brevet du grade qu'il prétendait au-dessus de son mérite.

S'il y avait modestie à refuser le commandement d'une brigade, il y avait, d'autre part, danger à l'accepter, la Convention faisant à ses généraux un devoir de remporter la victoire et leur

coupant la tête quand ils étaient battus; c'est ce que Pichegru répondit à Jardon, en lui faisant entendre aussi qu'en insistant davantage il risquait d'être considéré comme suspect. Le général malgré lui consentit enfin à conserver son brevet, mais à la condition de garder dans sa brigade le bataillon de tirailleurs qu'il avait commandé jusqu'alors. La crainte de se séparer de ceux dont il était depuis deux ans le chef adoré, avait eu, il n'en faut pas douter, une grande part dans l'obstination qu'il avait montrée à refuser une promotion qui, si rapide qu'elle fût, n'avait rien d'excessif à cette époque.

Le Liégeois Guerette (1), qui servait comme lieutenant sous les ordres de Jardon, lui fut donné comme aide de camp.

La brigade de Jardon appartenait à la division de Souham. Après avoir agi seule dans quelques combats peu importants d'avant-postes, elle contribua à la prise de Courtrai et à la victoire remportée sur les Autrichiens, commandés par Clairfayt, près de Mouscron (29 avril). Le jeune général, dans cette dernière affaire, emporté par sa bouillante ardeur, fut un instant fait prisonnier et bientôt après délivré par ses tirailleurs.

Jardon se fit encore remarquer à l'affaire de Tourcoing et Watrelos; puis, le 22 mai, à l'affaire de Tournai, où les Français, sous les ordres de Pichegru, furent repoussés avec une perte de 4 à 5,000 hommes.

Quelques jours après, le 29, la Convention réunissait l'*Armée des Ardennes et de la Moselle* à deux divisions de l'*Armée du Nord* et créait l'*Armée de Sambre-et-Meuse* qui, sous les ordres de Jourdan, exécuta cette fameuse campagne, commencée par le passage de la Sambre, la prise de Charleroi et la bataille de Fleurus, et qui se termina par la retraite des Autrichiens au delà de la Meuse.

(1) Il écrivit plus tard sur la vie de son chef des mémoires qui, en les contrôlant sévèrement, ont été mis à profit dans la suite de cette biographie, d'après l'ouvrage de Thil-Lorrain.

Le 4 juillet, la division Souham se porte vers Gand; le 9, Jardon est à Alost, puis on marche vers le Nord. Bréda est investi et, le 22 septembre, Souham est devant Bois-le-Duc qui capitule le 10 octobre.

Huit jours après, les 18 et 19, Pichegru passe la Meuse et attaque vigoureusement l'avant-garde anglaise établie entre ce fleuve et le Wahal, avec les divisions Macdonald, Dewinter et Souham. Dans cette affaire, Jardon soutint, avec les 1^{er} et 4^e bataillons de chasseurs-tirailleurs et le 3^e de hussards, contre la légion de Rohan, qui comptait 400 émigrés français, un des combats qui lui firent le plus d'honneur. Des 400 émigrés, 60 seulement purent échapper : 69 furent faits prisonniers et fusillés peu de jours après, en exécution de la loi sur les émigrés pris les armes à la main.

Le rapport sur cette affaire, que les représentants du peuple Bellegarde et Lacombe firent à la Convention, s'exprime ainsi sur le compte de Jardon :
 « Ce dernier mérite les plus grands éloges : saisi deux fois par les hussards ennemis, il parvint à leur échapper.
 « Ayant eu son cheval tué sous lui, il s'élança sur celui d'un de ses ordonnances et continua la charge à la tête des braves républicains qui exterminèrent la légion de Rohan. Son aide de camp, se conduisant avec non moins de bravoure, s'est fait grièvement blesser. »

Sentant la nécessité d'empêcher les alliés de déboucher sur la rive gauche du Rhin, les Français résolurent d'emporter Nimègue de vive force. La division Souham fut chargée de l'attaque des lignes constituant la tête de pont, de concert avec l'ancienne division Moreau, commandée alors intérimairement par Van Damme.

Jardon se fit remarquer, pendant l'investissement, par son ardente activité et son entrain dans la conduite des troupes; aussi le représentant du peuple Bellegarde, en mission à l'armée du Nord, le proposa-t-il pour le grade de général de division; mais avec plus d'obstination qu'il n'en avait montré quelques mois

auparavant lorsqu'il s'était agi de son grade de brigadier, Jardon se refusa absolument à ce qu'il fût donné suite à cette proposition nouvelle.

Après une tentative de passage du Wahal, qui ne fut pas couronnée de succès, les troupes républicaines étaient sur le point d'entrer en cantonnements pour jouir d'un repos bien gagné, lorsque le froid, devenu très rigoureux, en recouvrant les rivières et les fossés des places fortes d'une épaisse couche de glace, favorisa à tel point les opérations militaires, qu'on décida aussitôt de les continuer. Le 10 janvier, les Français passèrent le Wahal sur la glace au-dessus de Nimègue ; Jardon le traversa avec sa brigade près de Kokerdun, et marcha sur Gent.

Le prince d'Orange se réfugia aussitôt en Angleterre et l'armée anglaise mit l'Yssel entre elle et les républicains. Pichegru ordonna de l'attaquer : les 3 et 4 février, pendant que la division Van Damme prenait position entre Deventer et Zutphen, et la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse entre Zutphen et Pannerden, les deux divisions de l'armée du Nord, sous les ordres de Macdonald, s'établissaient entre Kampen, Zwolle et Deventer.

C'est à cette époque que Jardon exécuta le fait d'armes le plus mémorable de toute sa carrière militaire. Le récit pourrait être taxé d'exagération, s'il n'était exposé longuement dans un journal du temps, le *Républicain du Nord*, du 19 messidor an iv.

Se trouvant avec sa brigade à Howelgaen, Jardon, accompagné d'un officier et de 13 hussards, partit en reconnaissance vers Harderwyk, d'où il se porta sur Elburg ; il y fit prisonniers 13 chasseurs tyroliens et marcha sur Kampen, qu'il fit sommer de se rendre, au nom du général Jardon, pour la République française. La garnison se composait d'un bataillon de 900 hommes d'infanterie, de plusieurs compagnies de dépôt, comprenant 200 hommes environ, et de 150 cheval-légers. Entrant dans la ville avec l'officier, frère de son aide de camp, qui l'accompagnait, le général se mit

directement en rapport avec le commandant de place, et, sans se faire connaître, l'intimida tellement par son assurance, qu'il le décida, d'accord avec la municipalité, à capituler. Le lendemain, il entra dans la ville avec ses 13 hussards, et faisait mettre bas les armes à la garnison, qui prêtait entre ses mains le serment de ne plus servir contre les armées françaises tant que la guerre durerait.

Le soir même, la municipalité de Zwolle, présentant une attaque des Anglais et des émigrés qui campaient dans les environs, réclama du secours de l'officier français qui occupait Kampen. Jardon partit aussitôt avec sa petite troupe grossie de 20 cheval-légers hollandais qu'il avait décidés à l'accompagner, arriva à Zwolle à une heure du matin, traversa la ville sans s'arrêter et alla attaquer les avant-postes anglais. Ignorant les forces de leur adversaire, ceux-ci se retirèrent sur l'autre rive du fleuve en brûlant un pont situé à une demi-lieue de Zwolle. Jardon, rentré dans cette ville, se fit remettre deux petites pièces d'artillerie appartenant à un bataillon hollandais et qui s'y trouvaient par hasard, et décida 200 bourgeois à l'accompagner ; il se dirigea sur Hasselt qui, sommée, fit moins de résistance encore que Kampen : 90 canoniers de la marine y furent faits prisonniers, et les magasins d'équipements que les Anglais y possédaient tombèrent en son pouvoir. Ce ne fut que quatre jours après que la brigade de Jardon rejoignit son chef et occupa en forces les villes emportées si hardiment.

La paix fut signée à Bâle dans la nuit du 16 au 17 avril 1795.

Nous constatons à cette époque de la carrière de Jardon une lacune dans les pièces et les souvenirs qui nous sont parvenus. Bien que son état de services n'en fasse pas mention, il semble avoir été nommé par Jourdan commandant militaire du département de la Dyle ; puis, sans que nous en sachions la cause, il est en non-activité dès novembre 1796. En effet, c'est « pour prouver, » par l'utilité dont il avait été à l'armée

" du Nord, de quelle utilité il pouvait être à la tête des braves qu'il avait commandés, et qui tous ont exprimé le vœu que le gouvernement le remit en activité; " — que des officiers et soldats qui avaient servi sous ses ordres, publient, dans le *Républicain du Nord*, le mémoire intitulé : *Exposé de quelques semaines du général Jardon*, renfermant les détails résumés plus haut.

Cette publication n'eut pas le résultat attendu : au lieu d'être rappelé à l'activité, le général fut, au contraire, mis au traitement de réforme le 13 février 1797. " Que la politique tint sa place dans la disgrâce de Jardon ", dit Auguste Orts dans sa *Guerre des Paysans*, " c'est ce que l'on ne peut nier, en son geant, d'une part, à ses trente ans ; en voyant, d'autre part, la presse révolutionnaire manifester ses regrets à propos de ce fait. " — Il ajoute plus loin : " Jardon était Belge; c'est pour quoi, sans doute, on l'oubliait, malgré son mérite et son âge. "

Mais des événements d'une extrême gravité le rappelèrent bientôt à la vie active. Dans les premiers jours de brumaire an VII (octobre 1798), éclata en Belgique une insurrection, " explosion spontanée de toutes les colères, de toutes les haines les plus diverses accumulées par la domination étrangère dans tous les cœurs et par tous les motifs "; mais surtout par la publication des lois sur la conscription militaire. Le général de division Colaud, nommé par le Directoire au commandement des départements insurgés, se ressouvint de Jardon qu'il avait connu jadis; le 6 brumaire (26 octobre), il le fit remettre provisoirement en activité et le chargea du commandement du département de l'Escaut, correspondant à notre Flandre orientale, où l'insurrection semblait devoir opposer la résistance la plus sérieuse. Mais les forces insurrectionnelles ayant bientôt gagné la Campine anversoise, Jardon reçut l'ordre de les y poursuivre. Le 21 brumaire (11 novembre), à la tête de troupes venues de Malines et de Louvain, il quitta Diest vers le milieu du jour, entra à Veerle à 3 heures,

se porta sur Westerloo et y cantonna ses troupes, remettant au lendemain, à cause du retard mis dans l'envoi de ses canons, l'attaque de l'abbaye de Tongerlo où les insurgés s'étaient retranchés. Au point du jour, il constata avec surprise que ceux-ci avaient évacué l'abbaye; il se mit aussitôt à leur poursuite et fit sa jonction à Gheel avec le général Chabert. Pendant ce temps, ceux qu'il poursuivait se jetaient sur Diest; après une courte lutte avec la faible garnison qu'on y avait laissée, ils s'emparaient de cette place forte et campaient sous ses murs.

Le 23 brumaire, Jardon attaqua l'armée insurrectionnelle forte de 5 à 6,000 hommes. Son artillerie, qui ne se composait encore que d'une pièce de 8 et une de 4, força les paysans à se mettre à l'abri derrière les remparts de Diest, devant lesquels, bientôt après, il établit en batterie sept bouches à feu qui venaient de lui arriver.

A midi, une suspension d'armes fut proclamée pour négocier de la reddition de la place. Les généraux français exigeaient que les insurgés missent bas les armes, promettant un pardon complet dont les chefs seuls seraient exceptés. On ne parvint pas à s'entendre et, à 3 heures, le combat reprit.

Le soir, les Français bivouaquèrent sur la route de Montaignu, leurs avant-postes à la chapelle de *Tous les saints*, emplacement de la future citadelle de Diest. Des renforts successifs leur permirent bientôt d'investir complètement la place, sauf vers les marais formés par le Demer et jugés impraticables.

Les insurgés ne s'étaient pas laissés envelopper passivement : trois fois ils avaient fait de vigoureuses sorties; la troisième, qui eut lieu le 24, à midi, et fut leur effort suprême, mit un instant entre leurs mains la batterie française élevée près de la chapelle. Jugeant la résistance impossible, ils évacuèrent la place à minuit, dans le plus grand silence, en traversant les marais où plus de 400 des leurs se noyèrent. A l'aube seulement, l'armée républicaine reconnut que la ville était abandonnée.

Rentré le 26 à Louvain, Jardon reprit la campagne le 4 décembre à la tête de la 66^e demi-brigade et du 20^e chasseurs à cheval. Il marcha, par Diest, sur Hasselt, que les paysans avaient occupée, et l'attaqua le 5. Les soldats traversèrent sur plusieurs points les fossés de l'enceinte : la porte de la Campine fut forcée ; les portes de Curange et de Maestricht, battues par le canon, cédèrent à leur tour. Les paysans s'enfuirent par la porte de Saint-Trond ; mais, atteints par les Français à un quart de lieue de la ville, ils furent sabrés par la cavalerie : plus de 700 des leurs restèrent sur la place et ils perdirent plusieurs centaines de prisonniers.

Cette victoire de Jardon, annoncée à son de trompe dans les rues de Bruxelles, porta un coup terrible à l'insurrection qui, dès lors, se transforma en une lutte de brigandage. Le général resta une partie de l'hiver dans la Campine, où, malgré les exécutions qu'il dut ordonner, on reconnaît qu'il fut modéré dans la répression. Il avait son quartier général à Peer lorsqu'il apprit, le 13 février 1799, qu'il était remis définitivement en activité et désigné pour rejoindre l'armée de Mayence. Il partit aussitôt ; mais, par suite de la réorganisation des armées de la république, ce fut dans l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan, et dans la division Van Damme destinée au flanquement de l'aile gauche, qu'il prit le commandement d'une brigade. Le 15 mars, il était à Strasbourg ; le 20, les avant-gardes françaises et autrichiennes étaient aux prises.

Le 25 mars, Jourdan prit l'offensive. Son aile gauche, à laquelle appartenait la division Van Damme, était commandée par Gouvion-Saint-Cyr.

Dans le rapport que ce dernier adressa, le lendemain, à Jourdan, il écrivait que Van Damme, secondé par les généraux Jardon et Valther, avait toujours attaqué les ennemis en flanc, acculé leur droite dans le défilé de Stokach et qu'il leur avait fait 1,000 à 1,200 prisonniers. Jardon avait eu un cheval tué sous lui.

Le 26 mars, l'armée française opéra sa retraite, Jardon formant avec sa brigade l'extrême arrière-garde, et repassa le Rhin le 6 avril.

Réunies à l'armée d'Helvétie, les forces de Jourdan prirent, le 30 avril, le nom d'armée du Danube, et furent placées sous le commandement de Masséna. La brigade de Jardon fit partie de la division Souham, appartenant à l'aile gauche, commandée par de Xaintrailles, gentilhomme rallié aux principes républicains.

Obéissant aux ordres du Directoire, Masséna partagea le corps de Xaintrailles en deux colonnes, dont l'une devait soumettre le Haut-Valais, qui avait pris les armes à l'instigation des Autrichiens. Jardon en fit partie. Quittant Vevey le 15 mai, après avoir repoussé les insurgés des bois de Finge et emporté la formidable position de Leuk, la colonne se porta sur Bryg, où les Haut-Valaisiens s'étaient réfugiés, et qu'ils évacuèrent à l'approche des Français pour se jeter dans les montagnes. Bientôt une partie des révoltés fit sa soumission ; les plus obstinés, renforcés de deux bataillons autrichiens, se retirèrent vers Lax, où ils furent attaqués le 1^{er} juin. Après une lutte qui dura jusqu'à 8 heures du soir, ils furent mis en déroute, laissant le champ de bataille jonché de morts et 200 prisonniers aux mains des républicains.

Xaintrailles établit sur le Saint-Bernard, avec Jardon pour les commander, quelques compagnies de la 110^e demi-brigade, dont le reste se tenait au débouché du Simplon. Jardon, maître de l'hospice, s'y retrancha, et, malgré des chemins difficiles, parvint à monter jusque-là deux pièces de 4. Avec leur aide et celle de trois compagnies de la 25^e demi-brigade d'infanterie légère qui l'avaient rejoint, il repoussa, le 18 juin (30 prairial an VII), le général de Bellegarde qui tentait de s'emparer du passage avec 1,200 Autrichiens.

Oubliée par les commissaires des vivres dans son poste avancé, la petite troupe de Jardon, logée à l'hospice, eut beaucoup à souffrir de la disette ; sans les sacrifices que s'imposa son général

et sans l'aide des religieux, elle eût été forcée d'abandonner le défilé.

Turreau qui, depuis peu, commandait dans le Valais, fut chargé au commencement d'août de faciliter avec sa division le mouvement du général Lecourbe sur le Saint-Gothard. Il commença son mouvement le 13 août avec 4 demi-brigades, dont 2 sous le commandement de Jardon, marcha sur le Simplon occupé par Rohan, le repoussa et l'obligea à se retirer sur Domo-d'Ossola. Le 14 au soir, la brigade Jardon, après avoir forcé le camp de Lax, pénétra dans la vallée du Rhône et faisait sa jonction avec Gudín.

Pendant que Lecourbe, poursuivant les Autrichiens, les obligeait à battre en retraite par Dissentis sur Coire, la division Turreau gardait le Grimsel et le Furca. Au commencement de septembre, elle occupa de nouveau le Haut-Valais et le Simplon. Le 24, l'armée austro-russe, sous les ordres de Souvarof, marcha sur le Saint-Gothard; Gudín, obligé de se replier sur la rive gauche de la Reuss, rejoignit Turreau, et tous deux durent battre en retraite, poussés avec vigueur par le vieux maréchal russe. Jardon, chargé de l'arrière-garde, fit à Airolo une défense acharnée contre des forces de beaucoup supérieures aux siennes, et se retira avec une perte de 120 hommes de la 28^e demi-brigade.

Le même jour, 25 septembre, Masséna gagnait la bataille de Zurich avant la jonction des forces de Korsakoff et de Souvarof, et obligeait ce dernier à une retraite désastreuse. Ce fut le signal de la rupture de la coalition, que les succès de Brune et de Van Damme en Hollande ne tardèrent pas à rendre définitive. Au commencement de l'an 1800, la France n'avait plus devant elle que l'Autriche, alliée à la Bavière et au Wurtemberg, soutenus par l'or britannique.

La brigade de Jardon, avec celles de Laval et de Molitor, composait à cette époque la division du général Van Damme, qui appartenait à l'aile droite de l'armée du Rhin commandée en chef par le général Moreau. Cette aile était

sous les ordres de Lecourbe. La brigade Jardon n'était composée que de 3,000 hommes.

Les opérations recommencèrent le 25 avril 1800. Jardon reçut l'ordre de faire dans le Haut-Rheinthal des démonstrations destinées à attirer de ce côté l'attention de l'ennemi et à lui faire supposer que l'on voulait se jeter dans les Grisons. Il passa le Rhin le 1^{er} mai avec le reste de la division Van Damme, au village de Reichlingen, entre Constance et Schaffouse, et contribua à la prise de Bregentz et de Lindau.

Pendant cette année 1800, Jardon eut un rôle assez effacé; mais s'il n'eut pas l'occasion de se distinguer par les qualités qui jusqu'alors l'avaient mis en évidence, il se fit remarquer par des vertus peu communes dans les armées de l'époque: il maintint la plus exacte discipline parmi ses troupes et gagna le cœur des populations où il dut séjourner quelque temps. Le 4 fructidor (22 août), il écrivait à son frère: « Nous sommes maintenant aussi bien vus de ces braves gens que l'ont jamais pu être les Autrichiens lorsqu'ils se trouvaient parmi eux. » Et en effet, le 3 septembre, la représentation des communautés du Vorarlberg lui exprimait en ces termes les regrets que leur causait son départ: « Les soussignés se font un devoir de certifier que les troupes françaises, sous la conduite du général de brigade Jardon, pendant tout le temps qu'elles ont passé dans nos cantons, se sont toujours très bien comportées et qu'elles l'ont parfois fait d'une manière si parfaitement irréprochable, que nous ne pouvons qu'en témoigner notre contentement... Nous nous croyons redevables envers le général Jardon de la plus vive reconnaissance pour l'exacte discipline qu'il a fait observer à ses troupes, pour la bonté avec laquelle il n'a cessé d'agir, pour la justice scrupuleuse dont il a fait preuve en toute circonstance. » Le 6 septembre, le conseil de préfecture provisoire du pays des Grisons lui adressait une attestation plus louangeuse encore: « De toutes les troupes

« qui, depuis près de deux ans, ont successivement occupé la contrée », y lisons-nous, « les vôtres sont certainement celles qui se sont le mieux comportées. » Enfin, le 20 janvier 1801, le bourgmestre de Bregentz lui écrivait encore : « Pendant toute la durée de votre séjour dans nos environs, vous vous êtes fait connaître comme un vrai père » ; et il ajoutait : « Un jour la république saura récompenser vos mérites en vous recombant d'honneurs. » — Mais il n'en fut pas ainsi : la paix ayant eu pour conséquence la réduction des cadres, cette réduction se fit sentir particulièrement sur l'état-major de l'armée de Moreau, et, le 23 septembre 1801, Jardon fut encore une fois mis en non-activité. Il y resta deux ans. Le 21 septembre 1803, il fut appelé au commandement du département des Deux-Nèthes (province d'Anvers) et nommé membre de la Légion d'honneur le 11 décembre.

On raconte que, l'année suivante, présenté à Napoléon, de passage à Anvers et qui s'informait de ses désirs, Jardon aurait répondu : « Le remboursement de dix-neuf chevaux tués sous moi. » Des ordres avaient aussitôt été donnés pour satisfaire à sa réclamation.

Le 14 juin 1804, Jardon fut nommé commandeur de la Légion d'honneur ; le 31 août 1805, détaché au camp de Boulogne, il fut chargé intérimairement du commandement de la 2^e division ; le 15 novembre 1808, il fut désigné pour rejoindre le 8^e corps de l'armée d'Espagne. Il se mit aussitôt en route, mais reçut en arrivant une autre destination : le 9 janvier 1809, il passa à la 2^e division, commandée par le général Mermet, du 2^e corps placé sous les ordres du maréchal Soult. Ce corps, en ce moment, poursuivait le général anglais Moore, en pleine retraite sur la Corogne, sous les murs de laquelle il arriva, avant d'être rejoint par les Français, en même temps qu'une flotte anglaise de bâtiments de transport (14 janvier).

Voyant sa retraite assurée et les pré-

paratifs d'embarquement devant durer quelques jours, Moore, pour l'honneur des armes britanniques, ne crut pas pouvoir quitter le continent sans combattre : il prit position sur les hauteurs en avant de la Corogne, sa gauche appuyée au Mero, sa droite au village d'Elvina.

Les deux divisions Merle et Mermet passèrent, le 14 janvier, le Mero, sur le pont d'El Burgo, et, le 15, Jardon reçut l'ordre d'enlever la hauteur couverte de bois qu'occupait l'extrême droite ennemie. A la tête des compagnies de voltigeurs, il débuisqua les Anglais et les fit se replier sur le village d'Elvina, devant lequel, pour faire face aux Français, ils prirent une position qui les plaça en potence sur leur propre ligne. Soult ordonna aussitôt d'établir, sur la hauteur emportée par Jardon, une forte batterie qui les prit en écharpe : malgré mille difficultés, le 16, au matin, huit canons et deux obusiers étaient en position et, à 3 heures, foudroyaient la division anglaise. Jardon, toujours avec ses voltigeurs, s'empara d'Elvina ; mais se trouvant en présence de forces supérieures, il ne put avancer que grâce à l'appui de la brigade Gaulois. C'est en marchant au secours de sa droite, définitivement repoussée, que Moore fut tué. La nuit mit fin au combat et couvrit la retraite de l'armée anglaise sur la Corogne, où elle s'embarqua.

Cette place ouvrit ses portes le 29. La campagne était terminée ; mais une autre recommença aussitôt : Soult était chargé de soumettre le Portugal, qui venait de se soulever. Le mouvement commença le 8 février.

Le 16 mars, au défilé de Venda-Nova, 3,000 hommes de l'armée de Silveira furent attaqués par la brigade Jardon, qui les poursuivit l'espace de deux lieues. Le 19, la division Mermet déboucha du village de San Joao da Rey et se porta sur le village de Lanhozo. Jardon, chargé d'attaquer l'ennemi qui occupait un premier monticule avec du canon, enleva la position à la baïonnette à la tête du 31^e régiment, sans tirer un coup de fusil, et s'empara d'un canon.

Le 20, les Portugais, attaqués sur le mont Valengro par les divisions Mermet et Franceschi, furent culbutés. Les noms de Jardon et de son aide de camp, le capitaine Guérette, figurent parmi ceux qui se firent remarquer.

Braga ayant été abandonné après la victoire de Lanhozo, la résistance des Portugais se concentra à Porto, où environ 60,000 hommes, sous la direction d'officiers anglais, s'exerçaient au maniement des armes et construisaient des fortifications. Après quatre jours passés à réparer le matériel d'artillerie et à confectionner des munitions, Soult envoya, le 24, différents détachements pour s'emparer des ponts sur l'Ave et y chercher des gués. La division Mermet s'empara de Guimarens, et, le 25, attaqua l'ennemi à Barca-da-Troffa pendant que le général Foy s'emparait du pont de San-Justo. Jardon, avec la colonne de gauche, se dirigea vers le pont de Negrellos. Comme ses tirailleurs étaient arrêtés par ceux de l'ennemi qui, cachés derrière des arbres, paraissaient inexpugnables, le général, impatienté, saisit un fusil et se porta en avant pour donner l'exemple. Il n'avait pas fait dix pas qu'il tombait, frappé d'une balle à la tête.

« Ce général », dit la relation française à laquelle nous empruntons ce récit, « avait une réputation de valeur à laquelle chaque combat ajoutait un nouvel éclat. Il s'était particulièrement distingué dans cette campagne, à la Corogne et à Falperra. Sa mort pénétra de douleur le 31^e régiment qui, témoin de sa bravoure, résolut de le venger. Les soldats, animés d'une ardeur que rien ne peut arrêter, passent la rivière, les uns tenant en l'air le fusil et la giberne, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, les autres montés en croupe derrière les cavaliers. Tout cède devant eux : l'artillerie est prise ; les Portugais qui n'ont pas pris la fuite sont immolés ; plus de 200 hommes restèrent sur la place. » (*Mémoire sur les opérations, etc.*)

Jardon fut enterré au lieu même où il était tombé.

Telle fut la fin de ce soldat héroïque, auquel il ne manqua, pour occuper les grades élevés qui lui auraient permis de jouer un rôle plus important dans les guerres de la République et de l'Empire, qu'une instruction plus complète. Il fut surtout un excellent général d'avant-garde : son audace et son courage personnels, remarquables même à une époque où ces qualités du soldat étaient communes, lui ont fait attribuer des faits devenus en quelque sorte légendaires, mais qui ne paraissent pas assez certains pour être accueillis dans une biographie qui doit reposer uniquement sur des documents historiques. Telle que nous la donnons, la vie de Jardon est déjà suffisamment glorieuse pour qu'il soit inutile d'y rien ajouter.

P. Henrard.

Matricule officielle tirée des Archives administratives du ministère de la guerre, à Paris. — Thil-Lorrain, *Hist. du général belge Henri Jardon*, 1881. — Hipp. Vigneron, *La Belgique militaire*, 1855. — Aug. Orts, *La Guerre des Paysans*. — Du Casse, *Le général Van Damme*, 1870. — Koch, *Mémoires de Masséna*, 1848. — *Mémoires sur les opérations militaires des Français, en Galicie, en Portugal et dans la vallée du Tage en 1809*.

JASPAR (*André*), musicien, né à Liège le 18 décembre 1794, décédé près de cette ville, à Kinkempois (Angleur), le 27 juin 1863. Il débuta comme enfant de chœur à la cathédrale de Liège, où il suivit les cours de l'abbé Harséus, alors maître de chapelle. Il y reçut aussi des leçons de violoncelle, ce qui lui permit bientôt de faire partie d'une société d'amateurs où l'on exécutait de la musique de chambre. La révolution française ayant supprimé nos anciennes maîtrises, Jaspas, privé d'un enseignement régulier, s'appliqua à l'étude des maîtres, notamment de Haydn, de Mozart et de Boccherini, dont il mettait les quatuors en partition. Bientôt il se distingua comme professeur. Avec ses amis Duguet et Henrard (voir ces noms), il fonda à Liège une école de musique dont le succès contribua certainement à l'établissement du Conservatoire royal de musique (1827). Le gouvernement ayant appelé Daussoigne-Méhul à la direction de cet établissement, Jaspas renonça à

l'enseignement. Trois ans plus tard, il prit la direction des orchestres de la *Société libre d'Emulation* et de la *Société Grétry*, et il y déploya des qualités maîtresses. Lorsque son ancien collaborateur, Duguet, fut devenu aveugle (1840), il le suppléa en qualité de maître de chapelle de la cathédrale jusqu'en 1850, époque à laquelle il prit sa retraite.

Grâce à son travail et à d'heureuses aptitudes, Jaspas avait acquis des connaissances variées et un tact critique exercé en peinture et en gravure. Il fut pendant vingt ans (1837-1856) membre de la commission directrice de l'Association pour l'encouragement des beaux-arts et lui prêta un concours des plus actifs, notamment pour l'organisation de ses expositions triennales.

Jaspas était d'un caractère aussi indépendant que désintéressé, franc, rigide, de mœurs simples et austères. Il avait épousé, le 7 juin 1820, Françoise, fille de M. L.-J. Carlier, juge d'instruction à Liège. Il passa ses dernières années dans la retraite, auprès de son fils Joseph, mécanicien distingué, et dans l'intimité de quelques vieux amis.

Notre artiste s'adonna particulièrement à la symphonie et à la musique religieuse. Ses débuts remontent à 1820; il a laissé beaucoup d'œuvres inédites, qui sont devenues la propriété des éditeurs Gout et Muraille. Ses compositions appartiennent à l'école classique; elles se font remarquer par l'ordonnance régulière, la clarté du style et la distinction des idées; mais on y trouve aussi la marque du caractère indépendant de l'auteur. M. Capitaine en a donné la liste, trop longue pour être reproduite ici; nous y ajouterons deux romances : *Jamais adieu* et *Pour mon enfant*; Liège, Muraille. G. Dewalque.

E. Grégoir, *Galerie biogr. des artistes musicaux belges*. — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1863*. — Renseignements particuliers.

JASPARS (*Jean-Baptiste*) ou JASPERS, peintre-graveur. Voir GASPERS (*Jean-Baptiste*).

JASPART (*Hubert*), auteur ascétique, naquit à Mons à la fin du xvi^e siècle. Il

embrassa le sacerdoce et mena la vie érémitique aux environs de sa ville natale. Il a publié :

1. *Le droict chemin du desert. Divisé en deux parties. L'une conduit à la solitude extérievre, l'autre à l'intérievre. Dressé par F. Hubert Iaspas, prestre, Hermite lez-Maubeuge*. A Mons, chez Jean Havart, M.DC.XXXII. In-12. Le livre est dédié à Mlle Anne de Hennin Liétard, chanoinesse de Sainte-Aldegonde, à Maubeuge. — 2. *Solitude intérieure, dans laquelle le fidèle solitaire, par l'usage d'un regard continuel, dans la seule volonté divine, trouvera le moyen d'estre, viure, opérer et mourir en Dieu. Bastie par Frère Hubert Iaspas, prestre Hermite lez-Maubeuge*. A Mons, de l'imprimerie De Wavdret fils, 1643. In-12. — 3. *Bannissement spirituel des hérétiques ennemis ivrez de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Recueilly par père Hubert Iaspas, prestre, Hermite à Saint-Barthélemy, lez-Mons, en Haynau*. A Mons, de l'imprimerie François Stievenart, 1653. In-8°. Emile Van Arenbergh.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 210. — Hipp. Rousselle, *Bibliographie montoise*.

JAUCHE (*Gérard*) ou JACEA. Voir GÉRARD DE JAUCHE.

JAUPEN (*Henri*), religieux augustin, né à Hasselt vers 1541, mort à Malines le 26 juin 1608. Ayant pris le titre de bachelier en théologie à l'université de Louvain, il fut successivement nommé prieur des couvents de Liège, de Hasselt et de Malines. Il l'était encore de ce dernier en 1579, au moment où les troupes du duc de Parme, après la prise de Maestricht, apportèrent la peste à Hasselt. L'épidémie dépeupla le couvent qui, momentanément abandonné, ne fut relevé qu'en 1580 par des Augustins chassés de Malines, lors de la prise de cette ville, le 9 avril de la même année, par le colonel anglais Jean de Norich, qui la livra pendant un mois entier au pillage. Saisi par les pillards, Jaupen fut conduit à Bruxelles, jeté dans un cachot et traité avec une telle cruauté, qu'il fut réduit, au rapport de Mantelius, à boire son urine pour

étancher sa soif. (*In quo carcere infanda sustinuit; lotio sitim extinguere cogitur.*)

Enfin, au bout d'un mois, avec l'aide de quelques coreligionnaires dévoués, il parvint à s'évader et à gagner Hasselt, où bientôt vinrent se grouper, autour de lui, les autres moines fugitifs de Malines.

A ce moment, un curé de Hasselt, Jean Backs, se mit à enseigner des doctrines hérétiques : niant l'existence du purgatoire, blâmant les prières pour les morts et disant que le prêtre ne remet pas les péchés, mais déclare seulement qu'ils sont remis, laquelle rémission peut s'obtenir en écoutant la parole de Dieu. Orateur de talent, vertueux et austère, Backs avait déjà gagné à ses doctrines bon nombre de paroissiens.

Jaupen entreprit la tâche de réfuter ces hérésies, et, dans une série de sermons, combattit pied à pied les thèses du novateur. Enfin, l'évêque de Liège, Ernest de Bavière, intervint. Sur ses ordres, Backs fut enlevé, enfermé à Liège au couvent des Croisiers et forcé d'abjurer ses erreurs.

Le zèle et l'ardeur religieuse de Jaupen le désignèrent à la haine des réformés. Déjà il n'avait échappé qu'à grand' peine à plusieurs attentats dirigés contre lui, lorsque le 3 mars 1599, revenant du couvent de Wesel, il fut arrêté par les calvinistes et retenu prisonnier pendant vingt-quatre jours. Les Augustins de Hasselt durent payer une rançon de deux mille florins pour obtenir sa mise en liberté.

Le chapitre de son ordre, tenu à Louvain, l'avait élu provincial, le 16 juin 1589. Il obtint une seconde fois les mêmes fonctions, le 10 avril 1598. On a de lui un recueil de sermons en latin (*conciones*). Sweertius espérait, en 1627, qu'ils seraient publiés; mais ils sont restés inédits.

Les historiographes de l'ordre des Augustins font du père Jaupen le plus brillant éloge, tant au point de vue de ses connaissances scientifiques que de ses qualités privées. Ils le considèrent même comme le fondateur de la prospérité de cet ordre monastique.

On peut le croire neveu du P. Thomas Jaupen, augustin, qui, ayant été chargé, en 1505, du soin de l'établissement de son ordre à Liège, y jeta peu après les fondements de l'église, ainsi que du couvent situé sur le quai d'Avroy et qu'il gouverna en qualité de prieur depuis 1507 jusqu'en 1533.

Alf. Journez.

V. Crusenius, *Monastic. Augustin.*, p. 233. — Sweertius, *Monastic. Augustin.*, p. 331. — Idem., *Monument. sepulcr.*, p. 384. — Mantelius, *Hasseleus*, p. 144 à 144. — Elsius, *Encomiasticon Augustin.*, p. 661. — Tombeur, *Chronol. August.*, p. 87, 62, 96, 97 et 251. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

JEAN, surnommé l'AGNEAU, en latin *Joannes Agnus*, évêque de Maestricht, naquit pendant la dernière moitié du vi^e siècle, à Tihange, dans la province de Liège, et mourut probablement à Huy, entre les années 640 et 650. Hariger, abbé de Lobbes, et Gilles d'Orval, ses plus anciens biographes, le placent parmi les saints ou bienheureux qui ont illustré la Belgique. La vie de Jean l'Agneau semble appartenir en majeure partie au domaine légendaire; aussi n'est-ce qu'à ce titre que nous reproduisons ici les principaux faits qu'on lui attribue. Toutefois, il paraît hors de doute qu'il gouverna, pendant environ quinze ans, comme suprême pasteur, le diocèse de Maestricht, et qu'il fut, sur ce siège épiscopal, le prédécesseur immédiat de saint Amand.

Jean, bien qu'issu d'une famille noble et riche, menait à Tihange, près de Huy, une vie simple et cachée, s'occupant en personne des travaux de l'agriculture. Un ange, sous les traits d'un pèlerin, l'aborde et lui annonce les desseins de Dieu à son égard, lui dit qu'il est destiné à l'épiscopat et qu'il montera bientôt sur le siège de Maestricht. « C'est là », répliqua le saint, « chose impossible pour moi qui suis « marié et père de nombreux enfants; « aussi impossible que de faire porter « des fleurs et des fruits au morceau « de bois sec que je tiens à la main. » En même temps il l'enfonça en terre. Tout à coup, le bâton desséché reverdit, pousse des feuilles, des fleurs et des

fruits d'un goût merveilleux. Ces fruits étaient, dit-on, des pommes de l'espèce de celles qui sont appelées *pommes de Saint-Jean*; on ajoute que ce nom aurait été donné à ces fruits en souvenir du fait que nous venons de signaler. Malgré ce prodige, l'humilité de Jean résistait encore. Le roi Dagobert, qui faisait sa résidence à Maestricht, informé de l'événement, manda l'homme de Dieu et l'obligea à accepter la charge que le Ciel lui imposait d'une manière évidente.

Comme il revenait de Rome, où, selon l'usage de ces temps, il était allé, après son sacre et sa prise de possession, visiter les tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul, il s'entoura de plusieurs disciples, parmi lesquels saint Monon, Écossais, se fit principalement remarquer par ses vertus et sa piété. Après avoir gouverné son diocèse pendant environ quinze ans, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, et fut enseveli dans l'oratoire des Saints-Côme-et-Damien, du château de Huy, — château qui devint plus tard le berceau de la ville de ce nom. Les restes mortels de Jean l'Agneau furent levés de terre en l'an 1230, par Jean d'Aps, évêque de Liège, qui les plaça dans l'autel même de l'oratoire où ils avaient été ensevelis au VII^e siècle.

E.-H.-J. Reusens.

Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, II, p. 422.
— Dufau, *Hagiographie belge*, I, p. 95.

JEAN, natif du village de Herderen, près de Tongres, se voua à la vie religieuse au couvent des Frères-Prêcheurs, à Maestricht. Il fut sacré évêque de Varre ou Barre en l'année 1360, comme le rapporte le P. Echard, d'après les mémoires du couvent de Maestricht. On ne sait au juste si la ville épiscopale dont Jean de Herderen portait le titre était une des deux *Baris*, situées en Hellespont et en Pisidie, ou *Varna*, *Barne* sur le Pont-Euxin. Selon le P. Echard, son siège était dans la cité de l'Hellespont, sous la métropole de Cyzique. L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique d'Allemagne* le mentionne déjà comme suffragant de Liège en 1313. On ignore

l'année de sa mort; on sait seulement qu'il mourut au mois d'août, et qu'on lui dressa un cénotaphe, comme nous l'apprend cet extrait, cité par le P. De Jonghe, d'un vieux manuscrit de sa maison professe : *In mense Augusto obiit Dominus Joannes Episcopus Varrensis de Herderen, hic non sepultus ad imaginem.*

Emile Van Arenbergh.

Echard, *Script. ord. Prædic.*, t. 1^{er}, p. XXV. — *Hist. eccl. d'Allemagne*, t. 1^{er}, p. 391. — De Jonghe, *Belgium Dominicanum*, p. 274. — Lequien, *Oriens Christ.*, t. 1^{er}, p. 769, 1049 et 1240. — Ernst, *Suffragans de Liège*, p. 112. — Delvenne, *Biogr. des Pays-Bas*, t. 1^{er}, p. 372.

JEAN, surnommé SANS PEUR, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne (Franche-Comté). Le 27 avril 1404, il succéda, dans le premier de ces États, à son père Philippe le Hardi, et dans les autres, l'année suivante, à sa mère Marguerite de Maele, qui les avait jadis apportés en dot à son mari : la Flandre et l'Artois, en qualité d'unique héritière de Louis de Maele, la Franche-Comté comme veuve, en premières noces, de Philippe de Rouvre, le dernier duc de Bourgogne de la précédente maison. Il les gouverna jusqu'au jour où il périt assassiné sur le pont de Montereau, c'est-à-dire le 10 septembre 1419.

Il naquit à Dijon, le 28 mai 1371, et eut pour parrain le pape Grégoire XI, qui délégua l'archevêque de Lyon pour tenir son pupille sur les fonts baptismaux. Jusqu'à la mort de son père, il porta le titre de comte de Nevers. « Robuste dans sa petite taille, il avait « l'œil petit et d'un bleu clair, mais le « regard ferme et menaçant; ses cheveux étaient noirs; il les portait longs, « et sa barbe rasée; son visage était « plein et donnait l'idée de la santé et « de la force. » Il avait vingt-cinq ans quand il entreprit l'expédition contre les Turcs, qui devait aboutir au terrible désastre de Nicopolis.

En 1395, était arrivée à Paris une ambassade du roi Sigismond pour demander l'appui du roi de France contre le sultan Bajazet, qui menaçait la Hongrie et se vantait de venir bientôt à Rome faire manger l'avoine à son cheval

sur l'autel de Saint-Pierre. Le duc Philippe le Hardi, qui n'était pas étranger à l'envoi de cette ambassade, l'appuya au conseil du roi, et la croisade fut résolue. Son fils Jean de Nevers en fut nommé le chef; mais, à raison de sa jeunesse, le comte d'Eu, connétable de France, fut chargé de commander en son nom, et le vaillant sire Enguerrand de Coucy de veiller sur lui. Jean n'avait pas encore été armé chevalier, et il mit un point d'honneur à mériter l'accolade en combattant contre les infidèles. Son père lui composa une brillante maison de ses principaux vassaux; son train et ses équipages furent dignes de la magnificence bourguignonne. Pour suffire à ces grandes dépenses, le duc, toujours à court d'argent, préleva une taille sur ses sujets en invoquant deux coutumes féodales, la chevalerie de son fils et le voyage d'outre-mer; il emprunta, en outre, des sommes considérables à Venise et à Vienne. Au printemps suivant, l'expédition, qui comptait plus de mille chevaliers et écuyers des plus nobles maisons de France, passa le Rhin, traversa l'Allemagne et l'Autriche et rejoignit à Bude le roi de Hongrie, qui y avait également mandé les grands maîtres de Rhodes et de Prusse. Les jeunes chevaliers se montraient pleins d'ardeur : ils parlaient de passer en Syrie, après avoir vaincu Bajazet, et de délivrer Jérusalem. Mais, en attendant, festoyant et faisant bonne chère, ils semblaient plutôt vivre « dans les délices d'une cour et non dans « la bonne discipline d'un camp ».

Le sultan, qui avait pourtant annoncé son entrée en Hongrie cette année-là, ne paraissait pas : on résolut d'aller le chercher, et, vers le milieu de l'an 1396, l'armée quitta Bude, forte d'au moins cent mille hommes et comptant soixante mille chevaux. Elle franchit le Danube, qui servait alors de limite, et entra en Turquie. Devant la première place, que défendait une garnison turque, le comte de Nevers reçut l'accolade et l'épée de chevalier. Plusieurs villes tombèrent successivement entre les mains des croisés : ils y massacrèrent les prisonniers ennemis, préparant par ces inutiles

cruautés les terribles représailles de Bajazet à Nicopolis. On se trouva enfin devant cette place, en Bulgarie, sur les bords du Danube. Le sultan arrivait à son secours à la tête de deux cent mille Ottomans. Le roi de Hongrie conseillait d'envoyer d'abord ses Hongrois à l'ennemi et de garder les Français pour combattre les meilleures troupes que Bajazet conduisait en personne; le sire de Coucy approuvait cette tactique prudente, ce qui porta peut-être le connétable, à qui le prestige de son compagnon d'armes portait ombrage, à être d'un avis contraire. « En avant ma bannière », s'écria-t-il, entraînant à sa suite toute cette bouillante noblesse qui, follement audacieuse comme à Crécy, comme à Poitiers, se trouva bientôt au plus épais des ennemis. Les habiles dispositions de Bajazet firent le reste. Enveloppés par d'innombrables adversaires, abandonnés par les Hongrois qui jugeaient la bataille perdue, ils n'eurent plus qu'à vendre chèrement leur vie ou leur liberté. Quatre cents chevaliers périrent, trois cents autres furent faits prisonniers (28 septembre 1396). Mais la victoire coûtait cher à Bajazet, qui n'en fut que plus avide de vengeance : le lendemain de la bataille, les captifs furent froidement égorgés sous ses yeux. Il n'accorda la vie qu'au comte de Nevers, au sire de Coucy, au comte d'Eu, au maréchal Boucicaut, et à une vingtaine d'autres dans l'espoir d'énormes rançons. Le roi de Hongrie avait pu se sauver en barque, par le Danube, avec le grand-maître de Rhodes. Le sultan emmena ses prisonniers à Brousse. C'est là qu'il reçut les riches présents qui lui furent envoyés de France pour le disposer à fixer le chiffre de la rançon; il exigea deux cent mille ducats, qui lui furent payés, moitié par la république de Venise au nom du roi Sigismond, moitié par un marchand génois établi à Chio, appelé Pellegrini, au nom du roi de France et du duc de Bourgogne. Mis en liberté, Jean de Nevers revint par Mytilène, Rhodes, Céphalonie et Venise avec les rares compagnons que la mort avait épargnés

pendant la captivité ou le retour. C'était le peuple qui avait payé les frais de l'expédition ; ce fut lui encore qui solda la libération du comte, les vassaux devant s'imposer une aide quand le seigneur ou son fils était pris en guerre. Les bonnes villes de Flandre à elles seules fournirent, en monnaie de l'époque, cent septante mille francs. Une visite de Jean de Nevers les remercia de leur bon vouloir.

Philippe le Hardi mourut six ans après, en 1404. Agissant, d'accord avec sa femme, en fondateur de dynastie, et revenant sur un précédent testament, il légua tous ses Etats à l'aîné de ses fils ; le second, Antoine, eut seulement le comté de Réthel ; le troisième, Philippe, le comté de Nevers. Il est vrai qu'Antoine, adopté par sa grand'tante Jeanne de Brabant, était déjà duc de Limbourg et devait, en outre, obtenir le Brabant à la mort de la duchesse.

Une pensée unique, qui avait déjà rempli les dernières années du règne de son père, domina la vie de Jean de Bourgogne : occuper en France le premier rang, être seul maître du gouvernement du royaume, diriger, enfin, à son gré les affaires de ce pays sous le nom du roi Charles VI, dont les accès de démence devenaient, avec l'âge, plus fréquents et plus durables, et dont la vieillesse n'eut plus que de courts moments de lucidité, pendant lesquels il signait tout ce qu'on lui présentait. Tout ce qui, dans la conduite du second duc de Bourgogne, n'a pas trait à ce but, son intervention contre Liège à Othée, ses démêlés avec les Brugeois, ne constitue qu'un incident dans son règne. S'il se fait à Paris le zélé défenseur des libertés qu'il supprime au pays de Liège ; s'il flatte les communes flamandes, et Gand particulièrement ; s'il ménage les Anglais ; s'il traite même avec Henri V, c'est uniquement en vue et au profit de sa lutte contre son rival d'Orléans et les siens, dans l'intérêt de son ambition qui le rendit criminel et dont il mourut victime.

L'année même qui suivit l'avènement du duc de Bourgogne, la rivalité com-

mença. Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, avait dérobé au Louvre, la nuit et à main armée, la plus grande partie de la dernière taille levée prétendument contre les Anglais et dont aucune parcelle ne fut employée au service de l'Etat ; il fallut en demander une autre ; il osa lui-même la proposer au conseil du roi. Tant d'impudence mit le comble à l'impopularité que lui avaient valu déjà son libertinage effréné et le gaspillage des deniers publics. Son rival entendit avec joie gronder sourdement la haine populaire ; engageant la lutte sur un excellent terrain, il reprit le rôle de défenseur du pauvre peuple que son père avait adopté sur la fin de sa vie. Au conseil royal, il se déclara l'adversaire de la taille nouvelle, s'enquérant de ce qu'était devenu le produit de la précédente, et quand elle fut votée, il s'écria qu'il saurait bien en garantir ses propres sujets.

Il quitta aussitôt Paris pour venir en Flandre, où l'appelait la mort de sa mère, et s'y faire inaugurer. A Gand, il reçut les députés des quatre membres de Flandre, c'est-à-dire des trois bonnes villes de Gand, Bruges et Ypres, et du Franc, et fit droit à leurs requêtes : il promit de résider dans le pays ou de s'y faire remplacer par la duchesse Marguerite de Hainaut, sa femme ; de maintenir les privilèges et les libertés de la Flandre ; de reconnaître aux villes le droit de n'être gouvernées que par leurs échevins ; de permettre que les affaires soumises à ses officiers fussent traitées en flamand ; enfin, d'autoriser les communes à négocier un traité de commerce avec l'Angleterre, d'assurer leur neutralité commerciale en cas de guerre entre Français et Anglais, et de veiller à la sécurité des marchands. Il acheva de se concilier les Flamands en leur prescrivant de ne pas payer la taxe votée récemment en France. Il parvint même, non sans éprouver une vive résistance, de la part des Brugeois surtout, à les entraîner au secours de l'Ecluse, attaquée par un parti d'Anglais, qui se retira.

Le duc était libre et pouvait se consacrer tout entier à la lutte contre son

rival. L'animadversion publique, les malédictions populaires avaient chassé de Paris Louis d'Orléans et son alliée, la reine Isabeau. Il s'y rendit suivi de huit cents lances, après avoir mandé à ses deux beaux-frères de Bavière, Guillaume de Hainaut et Jean, l'élu de Liège, de venir le rejoindre avec leurs hommes d'armes. Il y arriva juste à temps pour empêcher l'enlèvement du dauphin, son gendre, dont ses adversaires avaient voulu se saisir. Alors, des deux côtés, on arma; le duc d'Orléans ayant pris comme emblème un bâton noueux, les Bourguignons y répondirent en mettant un rabot sur les flammes de leurs lances et en adoptant la devise flamande: *Ik houd* (Je le tiens) pour braver celle de leurs rivaux: *Je l'envie*. Les deux ducs reculèrent pourtant devant une lutte décisive et acceptèrent la médiation des autres princes du sang; ils se réconcilièrent, en apparence du moins, et les deux cousins s'embrassèrent chez leur oncle le duc de Berri qui, en plus grand signe d'amitié, les fit coucher dans le même lit.

Chacun s'en alla guerroyer contre les Anglais. Le duc d'Orléans échoua piteusement en Aquitaine. Jean, qui voulait tenter le siège de Calais, en faisait les préparatifs à Saint-Omer; mais il attendit vainement les prestations en hommes et en argent qui lui avaient été promises au conseil du roi; rien ne vint, si ce n'est la défense d'aller plus avant. Le duc de Bourgogne reconnut dans ce coup la main du duc d'Orléans, et, dès lors peut-être, jura la perte de son ennemi.

La reprise des hostilités contre l'Angleterre avait entravé le commerce des laines et, par conséquent, paralysé l'industrie drapière de la Flandre: la misère y était imminente, une grande agitation se manifestait dans toutes les villes.

Après avoir donné satisfaction au pays par la conclusion d'une trêve marchande, rassuré sur les dispositions des Gantois, pour lesquels il montrait une prédilection marquée et qu'il cherchait à opposer aux Brugeois, le duc parut

chez ces derniers et leur imposa l'odieux *calfeel*, la grande peau de veau de 1407. Les Brugeois s'étaient mutinés en apprenant que le duc condamnait les prétentions des trois grandes villes au monopole de la fabrication des draps et à la domination sur les villes de second ordre. Défense fut faite aux métiers de porter dorénavant leurs bannières sur la place publique si celle du prince n'y avait été arborée la première; c'était supprimer le droit d'émeute. Le subsidie mensuel, le *maendghelt*, accordé aux diverses corporations par le magistrat de la ville fut aussi aboli. Ypres ne fut pas non plus à l'abri des rigueurs du duc, et l'on a voulu faire dater de cette époque la rapide décadence de cette puissante commune.

Le duc retourna ensuite à Paris, où se trouvait également son rival. Un guet-apens fut tendu au duc d'Orléans. Le dimanche, les deux cousins communiaient ensemble; le mercredi 23 novembre 1407, des gens apostés par Jean de Bourgogne se jetaient sur Louis d'Orléans au moment où il sortait, le soir, avec deux écuyers et quelques valets seulement, de l'hôtel de la reine et l'assassinaient. Le meurtrier dissimula d'abord; le lendemain, à l'église, où le corps de sa victime avait été déposé, il ne se montra pas le moins affligé, et il tint un coin du drap mortuaire lors de la translation du cercueil dans l'église des Célestines. Mais la rumeur publique, l'enquête à laquelle se livrait le prévôt désignaient assez le coupable: c'était à l'hôtel du duc que les assassins passaient pour s'être retirés. Le prévôt le laissa entendre au conseil du roi, en demandant de pouvoir fouiller même l'habitation des princes. Alors Jean changea de visage et, prenant à part le duc de Berri, il lui avoua que, poussé par Satan, il avait ordonné le meurtre. Il osa pourtant se présenter encore au conseil le lendemain, mais il n'y fut pas reçu. Saisi d'appréhension, il quitta Paris en toute hâte et se sauva en Flandre. Il n'y resta guère: le parti d'Orléans était sans chef; le duc de Bourgogne puissant; les états de Flandre, devant les-

quels il avait fait proposer publiquement la justification de son homicide, avaient promis de le soutenir; on le savait maintenant exempt de scrupule, prêt à tout. On craignait qu'il ne s'alliât avec les Anglais. Le roi, qui avait un instant recouvré la raison, avait bien promis de faire justice à la veuve d'Orléans, accourue de Blois pour demander réparation. Mais qu'était la parole royale dans la bouche de Charles l'Insensé? Après une tentative inutile faite par les princes pour l'amener à composition et à livrer les assassins, le duc rentra à Paris bien entouré, la tête haute, accueilli par les cris de joie du peuple. Le 8 mars 1408, à l'hôtel royal de Saint-Paul, en présence du dauphin, des princes, du recteur de l'université, devant une nombreuse assemblée de seigneurs, bourgeois et gens du peuple, le moine cordelier Jean Petit prononça en son nom cette fameuse harangue qui constituait, en même temps qu'un acte d'accusation contre la victime, une audacieuse apologie du tyrannicide. Nul ne fut assez hardi pour contredire la justification du duc de Bourgogne, qui se fit délivrer ensuite par le roi des lettres patentes qui le tenaient indemne pour le fait accompli.

Il ne put longtemps jouir de son triomphe. Les Liégeois s'étaient révoltés contre leur élu Jean de Bavière. (Voir les art. JEAN DE BAVIÈRE et HENRI DE HORNES.) Ils voulaient un prince-évêque; ils avaient chassé ce prince-soldat qui s'obstinait à ne pas prendre les ordres. Réfugié à Maestricht, l'élu fit appel à son beau-frère Jean de Bourgogne. Une raison plus puissante décida ce dernier à intervenir. Les Liégeois avaient commencé le siège de Maestricht, et ni l'intervention du duc de Limbourg ni les incursions du comte de Hainaut n'avaient pu les en détourner. Or, la domination bourguignonne, que devait exercer plus tard Philippe le Bon, se dessinait déjà aux Pays-Bas. Jean possédait la Flandre et l'Artois; son frère, Antoine, le Brabant et le Limbourg; son beau-frère, Guillaume, le Hainaut et la Hollande; l'élu gouvernait Liège. Tous ces souverains

étaient solidaires; le duc craignit que la victoire des Liégeois sur l'autorité princière ne fit relever la tête aux communes et ne provoquât des commotions aux Pays-Bas; au risque de ce qui pouvait arriver à Paris pendant son absence, il passa dans ses Etats pour s'y préparer à étouffer l'insurrection liégeoise. Il vint ensuite, par la chaussée Bruneault, camper non loin de Tongres, à Othée. « Qui passe dans le Hasbain est com- » battu lendemain », disait un vieil adage. Le lendemain, 23 septembre 1408, quarante mille Liégeois, conduits par le sire de Perwez, se battirent bravement, de l'aveu même du duc, pour la défense de leurs droits; mais la fortune trahit leur courage : il n'en rentra pas un tiers à Liège. Le duc gagna dans cette furieuse mêlée le nom de Jean *sans Peur*. Il aurait pu être, comme le fut l'élu de Bavière, surnommé *sans Pitié*, pour la cruelle façon dont il abusa, non moins que son beau-frère, du succès de ses armes. Sur le champ de bataille, Jean de Bourgogne avait défendu de faire quartier. A Liège, à Huy, à Dinant, Jean de Bavière fit procéder à des exécutions et à des noyades sans nombre. Puis les vainqueurs s'assemblèrent à Lille pour prononcer cette mémorable sentence qui confisquait les libertés des Liégeois et anéantissait en quelque sorte leur nationalité. Le duc avait voulu faire, hors de ses Etats — ce qui le mettait à l'abri de représailles — un terrible exemple qui pût instruire ses sujets.

Plus que jamais, en effet, il allait avoir besoin de leur docilité. A peine avait-il quitté Paris pour marcher sur Liège, que tous ses adversaires y étaient rentrés; la duchesse d'Orléans était venue réclamer justice : devant ce même public qui avait écouté Jean Petit, le bénédictin Sèresi, abbé de Saint-Fiacre, proposa à son tour la justification du duc d'Orléans, et l'avocat de la duchesse conclut à ce que le meurtrier confessât son crime et fût soumis à une expiation publique et à un exil de vingt ans outremer. On envoya même au duc l'ordre de se désister de toute entreprise contre

les Liégeois et de comparaître en personne pour répondre aux accusations portées contre lui.

La nouvelle de la victoire d'Othée terrifia ses ennemis. La cour s'enfuit à Tours. Mais la mort de la veuve d'Orléans rendit un rapprochement plus facile et, peu après, on imposa aux orphelins de la victime, dans la cathédrale de Chartres, une réconciliation solennelle, où il fut dit que leur père avait été mis à mort « pour le bien du roi et du « royaume ». Des deux côtés, on se jura un mutuel oubli du passé. Jean sans Peur triomphait; il était le maître; les sires des fleurs de lis s'attachaient à lui; des alliances matrimoniales et politiques l'affermisssaient chaque jour davantage; la reine Isabeau elle-même, l'ancienne alliée de Louis d'Orléans, se fit bourguignonne. En même temps, il consolidait sa popularité auprès du peuple de Paris, dont il devint l'idole; auparavant déjà, il avait restitué aux bourgeois les chaînes des rues et autorisé la fermeture des portes de la ville. Moins d'un an après la fatale époque où il supprimait les libertés liégeoises, il fit rendre aux Parisiens, par ordonnance royale, tous les privilèges qui leur avaient été enlevés après Roosebeke, entre autres la libre élection du prévôt des marchands et le droit de s'organiser en milice bourgeoise avec des chefs de leur choix.

Mais le parti d'Orléans se reformait: le jeune duc épousa Bonne d'Armagnac, fille du comte Bernard d'Armagnac, en qui les adversaires du Bourguignon allaient retrouver un chef énergique et impatientement attendu. Le duc de Berri, froissé du peu d'égards que lui témoignait son neveu dans le gouvernement des affaires, se joignit à eux; d'autres seigneurs, également lassés ou jaloux, le suivirent, et Jean sans Peur se trouva, en 1410, devant la coalition des *Armagnacs*, dont l'écharpe blanche défia le chapeau bleu et la croix de Saint-André des Bourguignons. L'Ouest et le Midi s'armèrent en faveur des princes d'Orléans; Paris, le Nord et l'Est tenaient pour Jean de Bourgogne. Malgré des ordres de désarmement que le duc en-

voyait, au nom du roi, à ses adversaires, ceux-ci se rapprochaient de la capitale; ils occupèrent les environs de Paris, où leurs bandes dévastatrices de Gascons et de Bretons empêchèrent cette année-là les vendanges et les semailles. Quoique supérieur en forces, Jean montrait une hésitation qui ne fit plus que s'accroître et qui devint un trait prédominant de son caractère. L'université interposa sa médiation, et le traité de Bicêtre suspendit un moment la guerre civile. Par une transaction que l'on s'étonne de voir accepter par le duc de Bourgogne, il fut convenu que tous les princes de sang royal retourneraient sur leurs terres et ne pourraient revenir à Paris que mandés par le roi, qui n'appellerait pas le duc de Berri sans le duc de Bourgogne, et réciproquement.

Mais en s'éloignant, Jean sans Peur n'ignorait pas qu'il laissait au grand conseil une majorité fidèle qui assurerait la prépondérance bourguignonne. Il savait pouvoir compter sur Paris, et il espérait bien trouver en Flandre et en Artois un appui non moins précieux. Pour se le procurer, il ne recula pas devant de nouvelles concessions et il fit le sacrifice des taxes qu'il prélevait sur les confiscations au sur les accises. A ce prix, les bonnes villes promirent de le seconder contre les Armagnacs, et, au jour voulu, quarante à cinquante mille hommes le suivirent à Montdidier. La guerre, en effet, s'était rallumée dès le printemps de 1411. Les princes ligués s'étaient avancés jusqu'à la Somme, et leurs troupes saccageaient la Picardie et tout le pays au nord de Paris. Cette ville même était menacée au dehors et au dedans par les menées des Armagnacs. Alors surgit, pour la défendre, la fameuse faction des *Cabochiens*; nommé capitaine de la ville, le comte de Saint-Pol, partisan acharné de Jean sans Peur, obtint la levée d'une milice de cinq cents hommes; il chargea du soin de la recruter, parmi leurs aides et compagnons, les principaux bouchers, les Le-goix, les Saint-Yon, les Thibert, bourgeois riches et puissants, la boucherie étant devenue l'apanage exclusif d'un

petit nombre de familles. Ils s'adjoignirent l'écorcheur de bêtes Caboché, et, sous le nom de Cabochiens, eux et leurs suppôts devinrent les maîtres de Paris et la terreur des Armagnacs qui s'y trouvaient.

Le duc de Bourgogne arrivait alors à Montdidier, après avoir pris sur sa route et laissé piller par ses Flamands et ses Picards plusieurs places que détenaient ses adversaires. Il attendait les Armagnacs qui ne paraissaient pas; or, les Flamands avaient accompli leur terme de service. Les quarante jours que le devoir féodal les obligeait à suivre leur souverain étaient passés. Déjà, ils lui avaient accordé un délai supplémentaire de huit jours; mais ce dernier laps de temps expiré, ils reprirent le chemin de leurs foyers sans plus vouloir rien entendre, pas même le duc qui « à mains jointes » et « le chaperon ôté de la tête » les suppliait humblement de ne pas l'abandonner au moment décisif et de lui demeurer encore quatre jours seulement. Arrivées en Flandre, les milices brugeoises ne consentirent à déposer les armes et à rentrer dans leur ville qu'après avoir obtenu le redressement de leurs griefs et l'abolition du *calfevel* de 1407. De l'aveu du duc, l'acte leur fut livré, et les cinquante-deux doyens des métiers en arrachèrent les sceaux qu'ils avaient été contraints d'y apposer autrefois. Ainsi, l'aide des Flamands servit aussi mal Jean sans Peur que l'expédition entreprise antérieurement avec eux contre Calais par Philippe le Hardi fut désastreuse pour ce dernier.

La malheureuse affaire de Montdidier ébranla un instant la puissance bourguignonne. Les Armagnacs pressaient Paris; mais le duc Jean fit appel aux Anglais, prévenant ses adversaires tout aussi peu scrupuleux que lui. Avec douze cents hommes d'armes et archers d'Angleterre, il se jeta dans Paris et, après plusieurs vigoureuses attaques, obligea les princes à s'éloigner. Exhumant une ancienne bulle pontificale qui condamnait les pillages des grandes compagnies sous Charles V, on l'avait appliquée aux bandes orléanistes et à

leurs chefs, sur lesquels l'excommunication et l'anathème furent lancés.

Jean sans Peur reçut pleins pouvoirs du conseil de tout commander au nom du roi et du dauphin; il semblait le vrai roi de France. En ce moment, il parvint à convaincre ses ennemis d'alliance anglaise et de haute trahison envers la personne royale et le territoire du royaume. Charles VI était dans une période de bon sens: il le mena à Saint-Denis prendre l'oriflamme; c'était la première fois qu'on la déployait dans une guerre de Français contre Français. Bourges, le quartier général armagnac, fut assiégé; mais la campagne n'eut pas de suite. Le dauphin Louis, qui avait alors dix-sept ans, fit montre enfin de quelque autorité; il imposa la paix et la réconciliation aux deux partis, d'ailleurs également épuisés par la lutte.

Mais huit mille Anglais, que les Armagnacs avaient appelés en France, venaient d'y débarquer: le pays était las et sans ressources. Toute la vitalité française semblait s'être concentrée à Paris. Vers cette époque, y arrivaient des députés gantois prier le duc Jean d'envoyer en Flandre, pour le remplacer selon la promesse qu'il avait faite, son fils Philippe, créé comte de Charolais depuis la récente acquisition de cette seigneurie par son père. Ils furent reçus à l'hôtel de ville où, en signe de fraternité, les Parisiens prirent le chaperon blanc des Gantois; les meneurs populaires allèrent ensuite le présenter au duc de Bourgogne, puis au roi, au dauphin et aux princes, qui n'osèrent le refuser. « Ainsi », dit un historien, « après trente années (étrange vicissitude ou tardive expiation!) l'insigne des martyrs de Roosebeke fut imposé au front de leurs vainqueurs. » La cour et la ville portèrent le chaperon blanc, et la plupart des communes l'acceptèrent comme marque d'alliance avec Paris.

Mais les violences des bouchers et de leurs acolytes devaient finir par provoquer une réaction. Abandonnés par la haute et la moyenne bourgeoisie, combattus même dans les rangs populaires,

les Cabochiens s'enfuirent de Paris, et le duc de Bourgogne, qui n'avait su ni les soutenir jusqu'au bout ni s'en séparer, craignant pour sa sûreté personnelle, ne tarda pas à les suivre (1413).

A leur tour, les Armagnacs se trouvèrent les maîtres dans Paris. Toutes les ordonnances « bourguignonnes » furent rapportées; la harangue de Jean Petit condamnée et brûlée au parvis Notre-Dame; l'écharpe blanche remplaça partout la croix de Saint-André. On en affubla jusqu'aux images des saints. Cependant, le duc Jean armait en Artois et en Flandre; il se disait rappelé à Paris par des lettres que l'héritier du trône lui envoyait effectivement, mais que ce prince aussi léger que débauché renia devant Bernard d'Armagnac. Le duc de Bourgogne s'approcha un instant de la capitale, attendant un soulèvement populaire qui ne vint pas. Alors il fut déclaré banni, et le roi, faible jouet des ambitions qui s'agitaient autour de son trône, leva contre lui l'oriflamme à Saint-Denis et arbora l'écharpe des Armagnacs. La campagne fut menée vivement, et bientôt Arras se trouva assiégée. Jean sans Peur cherchait vainement à entraîner à son secours les communes flamandes : tout ce qu'elles voulurent faire, ce fut de joindre leur médiation à celle du duc de Brabant et de la comtesse de Hainaut. Le roi étant retombé malade, le dauphin Louis, déjà fatigué de la guerre et du contrôle des princes, échappa aux Armagnacs comme il avait autrefois devant Bourges échappé à son beau-père. La cessation des hostilités fut signée en même temps que la reddition d'Arras au roi, et une nouvelle paix fut jurée.

Le dauphin, duc de Guienne, sembla se rendre compte qu'il y avait pour lui un rôle brillant à jouer, entre ces deux partis capables de se disputer la France, mais impuissants à la gouverner. Renonçant un instant à sa vie dissolue, il annonça l'intention de diriger lui-même les affaires du pays; il éconduisit les princes et leur défendit à tous de rentrer dans Paris si ce n'est mandés par le roi.

Il n'était pas à la hauteur des circonstances; la guerre contre les Anglais recommençait et conduisit la France à Azincourt (25 octobre 1415). Jean sans Peur n'avait point paru à la bataille. Lui et son adversaire le duc d'Orléans avaient reçu l'ordre d'envoyer à l'armée leurs hommes d'armes, mais sans venir en personne, tant on craignait leur désaccord. Froissé de ce procédé qu'il prit pour un affront, imprudemment tenu à l'écart malgré la lettre de protestation qu'il écrivit au roi, engagé peut-être dans des négociations avec les Anglais, Jean sans Peur invita ses feudataires à s'abstenir également et donna des ordres pour empêcher son fils Philippe, qui brûlait de courir aux Anglais, de quitter Arras. Néanmoins, ses deux frères, le duc de Brabant et le comte de Nevers, se joignirent au connétable de France et périrent, après s'y être vaillamment comportés, à la journée d'Azincourt.

Jean sans Peur témoigna la plus vive douleur de la mort de ses deux frères. Il se repentit de n'avoir pas pris part à la bataille. Il envoya même un cartel à Henri V; mais le roi d'Angleterre était trop sage pour répondre à pareille bravade; sans relever le défi, il s'embarqua pour son pays.

Le duc d'Orléans, qui avait montré plus de patriotisme que son rival, était prisonnier des Anglais. Le dauphin rappela du Languedoc Bernard d'Armagnac pour lui donner l'épée de connétable. A cette nouvelle, Jean de Bourgogne marcha sur Paris, suivi des Cabochiens exilés; au moment où il arrivait à Lagny-sur-Marne, le duc de Guienne mourut, usé à force d'excès, laissant le titre de dauphin à son frère Jean, duc de Touraine. Ce dernier, gendre du comte de Hainaut, et, par conséquent, neveu de Jean sans Peur, était tout dévoué au Bourguignon, qui ne sut pourtant se faire ouvrir en son nom les portes de Paris. Après être resté immobile pendant deux mois, il regagna la Flandre, emportant le sobriquet de « Jean le Long, Jean de Lagny qui n'a point de hâte ». De là, il passa dans le Bra-

bant, où il espérait se faire nommer régent pendant la minorité de ses deux neveux; mais l'opposition des bonnes villes le fit échouer. A bout de ressources, mais toujours avide de ressaisir l'autorité en France, il eut avec le roi d'Angleterre une entrevue à Calais, où se trouvait également l'empereur Sigismond. Henri V avait préparé un traité d'alliance aux termes duquel le duc de Bourgogne reconnaissait ses droits à la couronne de France et lui rendait hommage; mais le duc refusa de signer une alliance à ce prix: il se contenta de proroger la trêve qu'il avait conclue pour la Flandre et l'Artois; il fit ensuite hommage à l'empereur pour la Franche-Comté et la seigneurie d'Alost, qui relevaient de l'empire.

Dans l'entre-temps, le second dauphin mourut; le troisième et dernier fils de Charles VI, un enfant de quatorze ans, avait été élevé par les Armagnacs dans la haine du Bourguignon. Fort des sympathies et de la faveur du dauphin, le connétable d'Armagnac ne garda plus de mesure; la reine Isabeau elle-même fut reléguée à Tours. La guerre contre Jean sans Peur, banni et excommunié, fut vigoureusement poussée, guerre d'effroyables atrocités, où toute la France était divisée en deux camps, Armagnacs et Bourguignons, sous les yeux de l'Anglais envahisseur. Paris avait dû déjà rendre les chaînes des rues, livrer ses armes; la communauté des bouchers avait été supprimée et le monopole de la boucherie aboli. Paris appela les Bourguignons; une de leurs bandes y pénétra par surprise et se saisit du connétable: la ville était aux mains des Cabochiens et des bannis et, le 12 juin 1418, commencèrent dans les prisons, qui regorgeaient d'Armagnacs, ces sanglantes tueries, prélude lointain des massacres des septembriseurs de 1793. Le connétable fut une des premières victimes.

Un mois après, le duc de Bourgogne était pour la troisième fois le maître de la ville et du gouvernement. Toutes les charges de la couronne furent rendues à ses partisans, les ordonnances des Ar-

magnacs abrogées, la corporation des bouchers rétablie. Mais les « Dauphinois » tenaient la campagne; eux d'un côté, les Anglais de l'autre, affamaient Paris. Une seconde convulsion secoua la grande ville; de nouveaux massacres de prisonniers furent organisés. Jean de Bourgogne ne put les empêcher entièrement; il s'en vengea en faisant peu après exécuter le principal meneur, Capeluche, le bourreau de Paris, et quelques autres.

Le désir du duc d'éteindre la guerre civile était sincère; mais ses invitations au dauphin de rentrer à Paris, en offrant « de lui faire tout honneur et obéissance », restaient sans résultats. Le dauphin était entouré et suivait les conseils de simples gentilshommes et autres « gens de petit état », qui auraient trop perdu à une réconciliation et avaient, au contraire, tout à gagner à pousser les choses à l'extrême.

Mettant le temps à profit, les Anglais s'emparaient de Cherbourg et de Rouen, et c'était pour eux un étrange sujet d'étonnement de voir la France dans une pareille détresse, et les deux partis, au lieu de s'unir contre l'ennemi national, continuer à s'entre-déchirer et préparer de leurs mains l'asservissement de leur patrie. Chacun conclut séparément une trêve avec Henri V, espérant négocier ensuite une alliance avec lui. Mais la crainte réciproque que l'un avait de voir l'autre traiter avec les Anglais finit par rapprocher les deux partis. Le duc et le dauphin eurent une entrevue près de Melun, où ils se donnèrent de mutuelles assurances de concorde et d'amitié et se jurèrent alliance. Malheureusement, le jour où expirait la trêve avec les Anglais, ceux-ci surprirent Pontoise, qu'un capitaine de Bourgogne avait mission de défendre. Les gens du dauphin voulurent y voir une perfidie bourguignonne; ils rappelaient le traité de Calais de 1416, signé en apparence avec Henri V par Jean sans Peur; ils reprochaient à ce dernier de ne pas tenir tête aux Anglais. Sa mort était résolue; mais rien ne transpara du complot qui se tramait, à l'insu du dauphin probablement.

Les deux princes avaient promis de se revoir. Au lendemain de la prise de Pontoise, le duc avait emmené le roi et la reine à Troyes. C'est là que Tannegui Duchâtel vint le trouver et lui proposer au nom du dauphin l'entrevue du pont de Montereau : après avoir fait quelque résistance, comme s'il prévoyait le sort qui l'attendait, le duc s'y rendit. Chacun devait amener une suite de dix hommes d'armes ; les gens du dauphin avaient fait placer, aux deux bouts du pont, de fortes barrières et au milieu, une sorte de loge en charpente où les deux princes devaient se rencontrer. Le duc y trouva le dauphin, qui l'y avait précédé. La foule qui se pressait aux barrières le vit mettre un genou en terre, et, à l'instant où il se relevait, les gens du dauphin le frappèrent de leurs haches et de leurs épées. Les Bourguignons et la voix publique désignèrent comme l'auteur principal du complot et du meurtre Tannegui Duchâtel, qui le premier abattit le duc d'un coup de hache. Un autre l'acheva en le perçant par-dessous son haubergeon d'un coup d'épée (10 septembre 1419).

Ainsi fut puni par un crime, le crime que douze ans auparavant avait commis Jean sans Peur. Mais l'unique fils du duc, Philippe, allait se charger de venger son père, et ce nouveau meurtre n'eut d'autre conséquence que de plonger la France dans une série de malheurs plus affreux encore que ceux qu'elle venait de traverser.

Eng. Duchesne.

Monstrelet, *Chronique*. — Le Religieux de Saint-Denis, *Chronique du règne de Charles VI*. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*. — Froissart, *Chroniques* (1396). — *Hist. du maréchal de Boucicaut*. — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne*. — Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*. — Frédéricq, *Essai sur le rôle politique et social des Ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*. — Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*. — Henri Martin, *Hist. de France*.

JEAN L'AVEUGLE, comte de Luxembourg et de la Roche, marquis d'Arlon, roi de Bohême, etc., fils de Henri V et de Marguerite de Brabant, naquit le 10 août 1296 et expira sur le champ de bataille de Crécy, le 26 août 1346 (1).

(1) Le cadavre fut retrouvé, et enterré dans l'église des Dominicains, à Montargis.

Son père, élu roi des Romains en 1308, lui céda le comté de Luxembourg et ses dépendances, sous la tutelle du seigneur de Rodemacher, qui fut remplacé ensuite par Baudouin, archevêque de Trèves. Parvenu à l'âge de raison, Jean montra de belles qualités et de grands défauts. Courageux et loyal, actif et entreprenant, il était aussi grand querelleur que batailleur, souvent faible et imprudent, peu conséquent avec lui-même. Malgré ses brouilles avec le pape, il distribuait volontiers des immunités aux établissements ecclésiastiques, de même qu'il accordait facilement, malgré des tendances despotiques, des privilèges à plusieurs villes et localités soumises à son pouvoir. On peut dire que la guerre était son occupation favorite. Lorsqu'il ne pouvait donner des coups d'estoc et de taille dans les nombreuses batailles auxquelles il assistait, il en distribuait à profusion dans les tournois, où il fut souvent blessé. Même après avoir perdu la vue, il voulut encore batailler. S'il aimait l'argent, et s'il vexait parfois ses sujets pour s'en procurer, il le prodiguait volontiers à ses favoris. Jamais il n'en avait assez pour faire face aux dépenses excessives causées par de nombreux voyages et des guerres continuelles, auxquelles il prenait part. Bien souvent aussi il contracta des dettes énormes. — A l'âge de quatorze ans il épousa Elisabeth, seconde fille de Wenceslas IV, roi de Bohême, et parvint ainsi, au moment de la mort de son beau-père, à occuper le trône de ce pays, vacant par suite du défaut d'héritiers mâles (5 février 1311). A la mort de son propre père (1313), des troubles graves surgirent en Allemagne. Il y eut compétition au trône impérial entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Malgré l'opposition du saint-siège, Jean embrassa chaudement le parti du Bava-rois, qu'il aida à faire couronner à Aix-la-Chapelle, le 25 novembre 1314, pour l'abandonner ensuite. En attendant, et quelques jours plus tard, Louis promit à Jean, pour l'indemniser de ses peines et dépenses, de l'assister en toute occasion et de lui restituer ce qui lui avait

été enlevé, et ce qui avait appartenu à son père en Pologne, en Cracovie, en Misnie, etc. Ces promesses furent plus tard une source de querelles et de guerres, quand Jean voulut opérer ses revendications. Elles eurent encore un autre résultat : par reconnaissance, Jean suivit partout le nouvel empereur, même en Italie, où il prit part aux guerres suscitées contre son suzerain. Au retour de ce pays, il résida tantôt en France, tantôt à Luxembourg, tantôt en Hongrie. Ces pérégrinations continuelles le rendirent suspect et odieux à ses sujets bohêmes. A plusieurs reprises la noblesse de ce pays se souleva contre lui ; des conspirations mirent ses jours en danger. Ses excès dans la répression furent parfois tels que l'empereur dut intervenir ; mais malgré une paix qui fut jurée de part et d'autre, les soulèvements ne cessèrent pas. En Hongrie, il fut obligé de sévir contre les déprédations du comte de Trentsch ; il assista ensuite au combat d'Esslingen, où il fut armé chevalier (19 septembre 1316). Toutes ces difficultés et les contrariétés que sa femme lui suscita le forcèrent à revenir souvent à Luxembourg, ce qui lui fournit l'occasion de prendre part à la lutte (1321) entre le comte de Namur et l'évêque de Liège. L'année suivante, il entreprit contre le comte de Bar une campagne qui dura jusqu'en 1323, lorsque la paix fut rétablie entre les deux belligérants par une promesse de mariage du fils aîné du comte de Bar avec la fille aînée de Jean. Son dévouement à l'empereur Louis lui valut sans doute de grands avantages, * surtout lorsqu'il eut réussi à faire conclure un traité entre ce monarque et les archevêques de Mayence et de Trèves contre Frédéric d'Autriche, l'ancien compétiteur du Bavaïrois. Par contre, il eut aussi à soutenir de rudes épreuves de la part des ducs d'Autriche et de Carinthie, qui tenaient le parti de Frédéric. Il voulut s'en venger d'une manière éclatante. A la bataille de Muhldorf (28 septembre 1322), il fit prisonnier Henri d'Autriche, qu'il mit en liberté moyennant une forte rançon. Après avoir

fait une entrée triomphale à Prague, il revint à Luxembourg pour prendre une part active à la guerre contre Metz. A cet effet, il s'était allié (1326-1327) aux principaux habitants de cette ville, assistés de Baudouin, archevêque de Trèves, de Ferry, duc de Lorraine et d'Edouard, comte de Bar. Il ravagea sans pitié les environs de cette ville. Pendant son absence de la Bohême, ce pays se trouva dans la position la plus fâcheuse. Jean y retourna (janvier 1327) ; mais au lieu de soulager son royaume, il y commit des exactions nouvelles et fit battre de la monnaie adultérée pour faire face à ses nombreuses dépenses et surtout pour soutenir ses prétentions en Pologne. Plusieurs grands de ce pays lui rendirent hommage. Néanmoins, il dut renoncer momentanément à son entreprise en 1327 et définitivement en 1335. Par contre, il acquit le duché de Breslau. Revenu de nouveau à Luxembourg (septembre 1327), il prit fait et cause pour Renaud, seigneur de Fauquemont, contre le duc de Brabant ; puis il ménagea une paix momentanée entre les belligérants, et accompagna le prince brabançon à Bruxelles. A ce propos, le duc Jean lui remit les hommages du marquisat d'Arlon et du comté de La Roche. Ces bonnes relations ne durèrent pas longtemps. Après avoir essayé des négociations fastidieuses et à la suite d'une entrevue à Nivelles, ils se déclarèrent la guerre à cause de l'alliance du roi Jean avec le sire de Fauquemont, l'ennemi acharné du duc de Brabant. Philippe de Valois, roi de France, eut beau vouloir y intervenir pour aplanir les difficultés, rien n'y fit. Une autre affaire bien plus grave obligea Jean de retourner immédiatement en Bohême : c'était la guerre entre ce pays et l'Autriche (1328). Après avoir conquis plusieurs villes, il conclut la paix et rentra à Prague (18 novembre). Le mariage de sa sœur avec Charles le Bel, roi de France (1322), exerça sur la vie de Jean la plus grande influence. Dès ce moment, oubliant les intérêts de l'Allemagne, il fut très attaché à ceux de la France. Il finit par se brouiller avec l'empereur

Louis, l'ennemi des monarques français. Lorsque Philippe VI, dit de Valois, attaqua les Flamands à Cassel (23 août 1328), les troupes de Jean se joignirent à celles de la France; mais il y a lieu de douter si, malgré les assurances données par plusieurs écrivains, Jean prit lui-même part à ce fait d'armes. Il est certain que, pendant le mois précédent, il était allé secourir Othon d'Autriche, à ce moment en guerre avec ses frères Frédéric et Albert. Toutefois, il est bien constaté qu'il intervint à la signature de tous les actes relatifs à la guerre entre la France et la Flandre. Trois mois plus tard il retourna à Prague (18 novembre 1328), après avoir battu les Autrichiens, avec lesquels il fit la paix. Débarrassé de ses ennemis, il alla combattre les Lithuaniens (6 décembre 1328 et 25 mai 1329), en prenant la défense des chevaliers de l'ordre Teutonique. En 1329, Boleslas, duc de Silésie, se déclara vassal de Jean pour Liegnitz, et plusieurs seigneurs de Pologne et de Silésie suivirent cet exemple. Gorlitz fut en même temps réuni à la Bohême. Ces incidents à peine terminés, Jean revint à Luxembourg, et tâcha de soutenir les prétentions de Renaud, seigneur de Fauquemont. Il eut à cet effet une entrevue à Aix-la-Chapelle, avec Guillaume, comte de Hollande, afin de terminer la guerre entre Renaud et le duc de Brabant. Ce fut en vain. A la même date, il eut avec le comte de Bar différentes contestations, dont l'arbitrage fut remis au comte de Hainaut et à Jean de Châtillon, envoyé du roi de France. Créé vicaire de l'empire, il fut obligé de passer en Italie et d'y soumettre plusieurs villes de Lombardie que le pape Jean XXII avait soulevées contre l'empereur. Pendant cette campagne, le souverain pontife sut, avec adresse, détacher le roi Jean de son suzerain, en faisant miroiter à ses yeux la perspective d'obtenir la couronne de Lombardie. Le traité qu'il avait conclu à ce sujet avec le pape souleva les factions des Guelfes et des Gibelins. L'empereur le fit interpeller et le dénonça à la diète. Pour terminer ces différends, les deux monarques eurent

des conférences dans une île du Danube (21 juillet 1331), où ils finirent par s'entendre momentanément. De nouveau Jean se rendit en France, lorsqu'une invasion des Hongrois et des Autrichiens dans la Moravie, dont il se rendit maître, le rappela dans son pays. Arrivé à Breslau, il y lève des impôts, tandis que la ville de Glogau lui fait hommage. Puis il passe en Poméranie, assiège Posen, et a une entrevue avec le roi de Hongrie. Lorsque toutes ces difficultés sont levées, Jean part pour Paris (13 décembre 1331), et envoie, à la demande de Philippe, roi de France, des secours au roi d'Aragon, contre les Maures de Grenade; puis il retourne dans le Luxembourg pour se rendre de là à Fexhe et s'y concerter avec ses confédérés, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liège, les comtes de Gueldre, de Juliers, de Bar, de Namur et de Looz, à l'effet de porter la guerre dans le duché de Brabant par ordre du roi de France. Jean III ayant donné retraite à Robert d'Artois, poursuivi par Philippe de Valois, était devenu ainsi l'objet de l'indignation de ce monarque. Malgré l'intervention bienveillante du comte de Hollande, les alliés dévastèrent le Brabant wallon, sans vouloir se mesurer avec l'armée brabançonne. La paix se fit enfin en dépit de Jean, après que les belligérants eurent accepté l'arbitrage du monarque français, le véritable instigateur de ces troubles. Le roi de Bohême ne continuait pas moins à en vouloir au duc de Brabant. En octobre, il refusa encore obstinément de s'entendre avec lui. Lorsque sa présence en Belgique le lui permit, il se mettait à ravager le Limbourg, objet de sa convoitise. Il y contracta des alliances contre Jean III, jusqu'au moment de la paix conclue à Amiens (30 août 1334). Finalement grâce à une somme de 50,000 royaux, il renonça une fois pour toutes, en faveur du duc, à ses prétentions sur le Limbourg. Vers la même époque, la guerre si souvent renouvelée entre l'Autriche et la Bohême reprit de nouveau pour aboutir à un traité de paix qui fut signé à Vienne, le 12 juillet 1332.

Dans le cours de la même année les brouilles entre Jean et l'empereur Louis furent terminées par un traité d'alliance et d'amitié conclu le 23 août. Lorsque le roi de Bohême avait quitté l'Italie, il y avait laissé son fils Charles, qui défit les Lombards (25 novembre 1332). En apprenant cette bonne nouvelle, Jean se décida à le rejoindre pour combattre avec lui en Lombardie et achever la conquête de ce pays. Faute de ressources suffisantes, le roi dut quitter le pays. Cette pénurie de fonds ne l'empêcha pas, en 1335, de faire les préparatifs d'une expédition contre Louis de Bavière et le duc d'Autriche, et d'entrer à main armée dans la Silésie. Les circonstances l'obligèrent à conclure un traité d'alliance (3 septembre 1335) avec le roi de Hongrie, le marquis de Moravie et le duc de Carinthie pour l'assister à défendre le royaume de Bohême. Redoutant ces alliances, l'empereur Louis conclut avec son ennemi une trêve jusqu'à la Saint-Jean prochaine. Cette trêve permit au roi de Bohême d'entreprendre une expédition contre le duc d'Autriche. Lorsqu'il rentra à Prague, ses ressources pécuniaires étaient tellement épuisées, qu'il se livra à des exactions nouvelles : les juifs furent mis à contribution, les biens du clergé furent confisqués. Au moment de l'expiration de la trêve conclue avec Louis de Bavière, et à la suite des intrigues de la France auprès du pape Benoît XII, le roi Jean abandonna complètement l'empereur. Il entreprit contre lui une campagne en Bavière, sut détacher de son parti les ducs d'Autriche, avec lesquels il fit un arrangement (juillet 1336), ce qui lui permit de se rendre à Vienne, et de dépouiller le tombeau de saint Wenceslas, afin de pouvoir faire face aux frais de la guerre, qu'il entreprit (28 décembre 1336) sans grands succès. Pendant cette campagne, il perdit l'œil droit, malgré les secours de son médecin, qu'il fit pour ce motif, dit-on, dans un sac et jeter à la rivière. De concert avec ses fils Charles et Jean, il promit d'assister Albert et Othon d'Autriche dans le cas où ils seraient attaqués par l'empereur Louis.

Dès ce moment il conspira constamment et ouvertement contre son ancien protecteur, qu'il avait leurré par un traité de réconciliation (20 mars, 11 mai 1339), ce qui ne l'empêcha pas d'aider l'évêque de Liège, en guerre avec le duc de Brabant, au moyen d'un corps de troupes de 1,800 cavaliers. La paix conclue à Montenaeken et ratifiée à Hasselt (18 mai 1338) mit fin à ces hostilités. Son étroite alliance et ses relations continuelles avec le roi de France l'obligèrent vers la même époque à prendre part aux préparatifs de guerre de ce pays contre l'Angleterre. Pendant ces préparatifs Jean perdit le second œil (décembre 1339) et fut ainsi condamné à une cécité complète, malgré les secours d'un médecin juif de Montpellier. Depuis ce moment il reçut le surnom d'Aveugle. Il fit son testament, près de Banines (9 septembre 1340), et prit part à la trêve entre la France et l'Angleterre. Gagné par le pape, il continua la guerre contre l'empereur Louis, engageant plusieurs princes à le déposer et à faire élire en sa place Charles de Luxembourg, son fils. A cette élection, qui eut lieu le 11 juillet 1346, assistaient Jean, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et Rodolphe de Saxe. Elle fut approuvée par le pape Clément VI. Quelques jours plus tard (19 juillet 1346), au moment où le couronnement devait avoir lieu, le roi Jean et son fils, se trouvant dans l'impossibilité d'entrer à Aix-la-Chapelle, renforcèrent avec leur suite l'armée de l'évêque de Liège, qui fut mise en déroute par les Liégeois et les Hutois à la journée de Vottem. De Liège, le père et le fils marchèrent au secours de Philippe de Valois contre les Anglais. Les deux armées se rencontrèrent (26 août 1346) à Crécy. Malgré sa cécité, et après s'être tenu à l'écart pendant le combat, Jean se jeta avec ses chevaliers au milieu de la mêlée, au moment où la victoire sembla pencher du côté des Anglais. Son ardeur guerrière l'entraîna du côté où son fils combattait. Il y trouva la mort. Sa première femme était morte le 28 septembre 1330, il avait épousé

quatre ans plus tard Béatrix, fille de Louis I^{er}, duc de Bourbon, décédée le 23 décembre 1373. Ces deux femmes le rendirent père de plusieurs enfants.

Ch. Piot.

Würth-Paquet, dans les publications de la Société pour la rech. et la conserv. des monum. hist. du Luxembourg, t. XVIII à XXI — Lenz, *Jean l'Aveugle, roi de Bohême, etc.* Gand, 1839. — Schötter, *Johann, Graf von Luxemburg und König von Böhmen*, 2 vol. in-8°. — Bertholet, *Histoire de Luxembourg*. — Neyen, *Biogr. luxembourgeoises*. — Böhrmer, *Regesta imperii*. — Chapeville, *Gesta pontificum Tungrensiū*. — Ernst, *Hist. du Limbourg*. — Butkens, *Trophées du duché de Brabant*. — Van Heelu, *Rymkronyk*. — De Bynter, *Chron. des ducs de Brabant*. — Hontheim, *Hist. Trevirensis diplomatica*. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. — Gesta Balduini, dans l'*Amplissima collectio*. — Zantfliet, *Chronicon*. — Petrus Zitiaviensis, *Chronica aulæ regie*. — Froissart, *Chroniques*, éd. de M. le baron Kervyn de Lettenhove. — Olsenschläger, *Römisches Kayserthum*. — Chartes des comtes et ducs de Luxembourg.

JEAN I^{er}, dit le *Victorieux*, duc de Lotharingie ou de Lothier, mort le 3 mai 1294.

Ce vaillant prince, dont le règne marque l'apogée de la puissance brabançonne, était fils du duc Henri III et d'Aleyde de Bourgogne. Il avait un frère aîné, nommé Henri, qui succéda à son père, mais dont la santé et l'intelligence ne répondaient pas, semble-t-il, aux nécessités de la position qu'il occupait. Sa mère, de concert avec la plupart de ses conseillers, résolut de lui substituer le jeune Jean, dont le caractère donnait les plus belles promesses. L'un des principaux barons du Brabant, Arnoul, seigneur de Wesemael, refusa de s'associer à ce projet; il appela ses vassaux aux armes, et, soutenu par les Colveren, l'un des deux partis qui divisaient alors la ville de Louvain, il attaqua les domaines de ses adversaires. Dans un combat livré dans un lieu nommé Leeps, à mi-chemin de Louvain et de Malines, en 1266, il fut vaincu par Walter Berthout, seigneur de Malines, et deux de ses frères, Godefroid et Gérard de Wesemael, furent faits prisonniers.

La duchesse Aleyde avait alors à lutter contre l'inimitié de l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, qui, au commencement de l'an 1267, entreprit dans le Brabant une expédition dans le but de s'emparer de Malines, et se vengea de

son insuccès en assaillant Maestricht, dont il se rendit maître. Ses entreprises hâtèrent sans doute la réconciliation d'Arnoul de Wesemael et de la ville de Louvain avec la duchesse Aleyde et le jeune duc Jean, à qui son frère céda tous ses droits dans une grande assemblée, tenue à Cortenberg, au mois de mai. Ce fut le 14 que les Louvanistes se soumirent à leur dame et à ses fils, et, dès le 25, une députation composée d'abbés et de chevaliers fit connaître à Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre et à cette époque roi des Romains, les conditions dans lesquelles s'était opéré l'avènement de Jean I^{er}. Richard donna à ce qui s'était passé sa sanction souveraine, par un acte daté de Cambrai, le 16 août 1268. Le prince Henri se rendit en Bourgogne, où il fit profession dans l'abbaye de Saint-Bénigne, de Dijon, tandis que le seigneur de Wesemael quittait aussi le Brabant pour entrer dans l'ordre du Temple.

Malgré son jeune âge, Jean I^{er} déploya sur le trône autant de résolution que de courage. Il affermit encore sa position en prenant pour femme Marguerite de France, fille du roi Louis IX, qui avait d'abord été destinée à son frère. Cette union fut contractée au mois de février 1271, mais elle ne dura qu'un peu plus d'un an; la nouvelle épouse mourut à Paris, en septembre 1272, en donnant le jour à un ou deux enfants, qui expirèrent en naissant. Le duc ne resta pas longtemps veuf; il s'allia, au mois d'août 1273, à Marguerite de Flandre, fille de Guy de Dampierre, héritier du comté de Flandre.

Jean I^{er} avait perdu, en 1273, sa mère, dont l'influence sur son fils paraît être restée fort grande. Les liens qui attachaient le Brabant à la France, un instant dénoués par la mort de la première duchesse Marguerite, se resserrèrent lorsque le roi Philippe III, dit le Hardy, prit pour femme la sœur du duc, Marie, princesse dont les contemporains exaltent la sagesse, la beauté et l'attachement à sa famille. La cérémonie nuptiale fut célébrée à Paris, dans la Sainte-Chapelle, le 24 juin 1275. Peu de temps

après, Louis, l'aîné des fils du roi Philippe III issus d'un premier mariage, étant venu à mourir, on propagea à la cour de France des bruits calomnieux, accusant la jeune reine de l'avoir fait empoisonner, mais les soupçons du roi ne tardèrent pas à se dissiper; ils n'aboutirent qu'à la mort de Pierre de La Brosse, chambellan et favori de ce monarque, qui avait contribué à les répandre. Traduit devant une commission composée du duc de Bourgogne, de Jean I^{er} et du comte d'Artois, cousin de celui-ci, La Brosse fut condamné, puis pendu au gibet de Montfaucon, le 30 juin 1278. Tel est le récit officiel de ces événements, que l'on a souvent présentés sous des couleurs plus poétiques et plus chevaleresques.

Bien que fort occupé dans ses Etats, Jean I^{er} épousa deux fois les querelles des rois de France. En 1276, il alla rejoindre l'armée que son beau-frère conduisit au secours des La Cerda contre leur oncle, don Sanche de Castille, et, en 1285, il passa avec lui les Pyrénées pour combattre le roi d'Aragon. Il contribua à la prise de Girone, en Catalogne; mais des chaleurs excessives ne tardèrent pas à occasionner dans l'armée une grande mortalité. Le roi Philippe et plusieurs barons et chevaliers du Brabant en moururent, tandis que Jean I^{er}, après avoir été très malade, réussit à guérir.

Sous Philippe le Bel, fils de Philippe III, les rapports d'amitié continuèrent entre le Brabant et la France; le duc comptait plusieurs princes de ce pays parmi ses parents; son caractère jovial et son goût pour les tournois et les dames lui attiraient les sympathies de la chevalerie française, dont l'influence était alors très grande. Ce fut au retour de sa première expédition au secours de Philippe III que Jean I^{er} fut créé chevalier à Paris. Sa manie pour les joutes était si grande qu'il acheta à Compiègne un terrain qu'il fit enclorre et où il se plaisait à défier et à combattre les guerriers les plus vaillants et les plus adroits de l'époque. Chacun, dans la classe des nobles, bien

entendu, était admis à y venir jouter.

Dans l'empire, le grand interrègne qui avait suivi la mort de Guillaume, roi des Romains, avait pris fin. L'autorité nominale de Richard de Cornouailles n'existait plus, et un nouveau roi, Rodolphe de Habsbourg, avait été couronné à Aix-la-Chapelle, le 24 octobre 1273. Le duc assista à son couronnement, lui fit hommage des fiefs qu'il tenait de l'empire, et reçut, en retour, une confirmation de ses domaines et de ses prérogatives. Depuis il resta toujours en bons termes avec son suzerain, sauf qu'il agit constamment pour le mieux de ses propres intérêts, sans se soucier beaucoup des ordres de Rodolphe. Ainsi il fut tour à tour l'ami et l'ennemi des Liégeois; il resta à la fois l'allié de Guy de Dampierre et de Jean d'Avesnes, qui avaient recommencé à se disputer la Flandre impériale; il poursuivit ses projets de conquête sur le Limbourg. En un mot, on le voit agir plutôt en prince indépendant qu'en vassal.

Peu de temps après l'avènement de Jean I^{er}, l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, se brouilla avec les bourgeois de ses principales villes. Ce fut alors, en novembre 1269, que les Liégeois reconquirent le duc pour avoué héréditaire de la cité et déclarèrent qu'il pourrait y entrer quand il le voudrait; lui, de son côté, s'engagea à les protéger et à les défendre. En 1273, il envahit l'évêché à la tête d'une armée nombreuse; mais, à l'annonce de la mort de sa mère, il la licencia, et Henri de Gueldre fut déposé l'année suivante, au concile de Lyon. Sous son successeur, Jean d'Enghien, éclata la guerre dite de la Vache, provoquée par une querelle survenue entre les Hutois et la famille seigneuriale de Beaufort; cette lutte, qui, en 1275 et 1276, couvrit de désolation une partie du Namurois et de l'Ardenne, paraît n'avoir entraîné, du côté de la Hesbaie, que des hostilités peu importantes.

En 1277, le duc était occupé à négocier le mariage d'un de ses fils avec Marguerite d'York, fille du roi d'Angleterre Edouard I^{er}, lorsqu'il fut amené à se mêler de la querelle de l'archevêque

de Cologne, Sifroi, contre le comté de Juliers. Après avoir essayé de s'interposer en qualité d'arbitre, le duc confirma le pacte d'alliance que plusieurs de ses prédécesseurs avaient conclu avec le siège de Cologne, et la ville d'Aix-la-Chapelle, qui était alors l'alliée de l'archevêque, reconnut Jean 1^{er} pour son avoué supérieur, après le roi ou empereur. Guillaume de Juliers, de son côté, avait organisé une ligue formidable, dans laquelle entrèrent trente-cinq comtes et seigneurs puissants et, pendant la nuit du 16 au 17 mars 1278, il pénétra dans la ville par une porte qu'un de ses partisans lui ouvrit. Mais il fut tout à coup assailli par les bourgeois, vaincu et tué. L'archevêque Sifroi profita de ce tragique événement pour envahir le comté de Juliers, dont plusieurs princes, et en premier lieu le duc de Limbourg, prirent la défense.

Jean 1^{er} se décida alors à intervenir, afin de rétablir la paix dans les contrées arrosées par la Meuse et le Rhin, où les guerres causaient au commerce un tort considérable. Après avoir forcé à la soumission le seigneur de Heusden, dont la ville de Bois-le-Duc avait eu à se plaindre, il remonta la Meuse jusqu'à Kessel, puis alla traverser ce fleuve à Maestricht. Aucun prince n'entreprit de lui résister, et il put, sans rencontrer d'obstacles, assiéger et détruire le château de Rimbürg, près de Juliers. Au mois d'août 1279, il se réconcilia avec le duc de Limbourg, et conclut avec l'archevêque Sifroi et les comtes de Gueldre et de Clèves un traité qui devait durer trois ans, pour le maintien de la paix et la protection du commerce dans le pays s'étendant entre la Dendre et le Rhin.

Au commencement de l'année 1280, le duc Jean revint dans l'Entre-Rhin-et-Meuse. Le 22 avril, se trouvant à Daelhem, il reçut une députation des habitants d'Aix-la-Chapelle, qui le reconnurent de nouveau comme leur haut-avoué. Le duc, de son côté, de concert avec l'archevêque de Cologne, les assura de sa protection, ce qui hâta, sans nul doute, la réconciliation de la bour-

geoisie d'Aix avec la maison de Juliers. A cette époque, Jean 1^{er} se préoccupait surtout d'assurer sa position dans les contrées rhénanes. En 1282, il acquit la seigneurie de Kerpen et il scella une nouvelle alliance, offensive et défensive, avec l'archevêque Sifroi.

Mais les deux princes ne tardèrent pas à se brouiller, au sujet du duché de Limbourg, qui venait d'échoir à la fille unique de Waleran de Limbourg, Ermengarde, femme de Renaud, comte de Gueldre, morte peu de temps après sans enfants.

Jean 1^{er} acquit les droits sur le duché de l'héritier le plus direct, Adolphe, comte de Berg (13 septembre 1283); il devint ainsi l'ennemi de l'archevêque de Cologne, qui était en querelle avec celui-ci, des autres princes issus de la maison de Limbourg, désireux d'entrer dans le partage de la succession d'Ermengarde, et d'une grande partie de la chevalerie limbourgeoise. Cette dernière, depuis quelque temps, nourrissait une grande animosité contre les Brabançons; dans plusieurs tournois les uns et les autres faillirent en venir sérieusement aux mains, et à Siegburg, au delà du Rhin, le duc Jean et les siens auraient été vaincus s'ils n'avaient combattu avec une vaillance exceptionnelle.

Tandis que l'archevêque de Cologne se coalisait avec les comtes de Gueldre et de Clèves, le duc resserra son alliance avec le comte de Hollande, l'évêque de Liège Jean de Flandre, et son parent Gérard de Luxembourg, seigneur de Durbuy. Il avait alors dans ses intérêts le roi Rodolphe de Habsbourg, de qui il obtint plusieurs concessions importantes; et comme il avait toujours montré une grande sollicitude pour le commerce, il pouvait compter sur les sympathies des grandes villes de la contrée. En 1284, Jean 1^{er} prit dans la seigneurie de Wassenberg le château de Limale et rencontra à Gulpen ou Galoppe, sur la Geule, l'armée de ses ennemis; il comptait dans la sienne des contingents nombreux que les villes du Brabant lui avaient fournis et qui déployèrent dans cette occasion une grande ardeur. On

parvint toutefois à négocier un accord, par lequel Guy de Dampierre, comte de Flandre, et Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, furent acceptés comme arbitres; ils adjugèrent, paraît-il, au comte de Gueldre la possession, à titre viager, du Limbourg, mais Jean I^{er} n'accepta pas cette décision, ou n'en observa pas les clauses.

Le sénéchal du Limbourg ayant envahi le comté de Daelhem, la guerre se ralluma. Les ennemis de Jean I^{er} tentèrent sans succès d'enlever d'assaut le quartier de Maestricht appelé Wyck, au delà de la Meuse, de s'emparer d'Aix-la-Chapelle en y provoquant une émeute, et enfin de se rendre maître par la force de cette cité; de son côté, le duc causa de grands ravages dans leurs domaines. Les deux armées se trouvaient une seconde fois, en 1285, en présence à Gulpen, lorsqu'une trêve fut conclue, grâce à l'intervention de Raoul de Clermont, connétable de France, agissant au nom du roi Philippe III. Le duc promit au roi de France de l'accompagner dans l'expédition qu'il projetait en Aragon, et, avant de partir, fit une invasion désastreuse dans la Gueldre et l'archevêché de Cologne. On fut très étonné de le voir s'éloigner, laissant le gouvernement de ses Etats à Walter Berthout, seigneur de Malines.

En son absence, de nouveaux dangers, mais qui purent être conjurés, menacèrent le Brabant ou plutôt les domaines du duc du côté de la Meuse; plusieurs fois les vassaux de Jean I^{er} furent appelés aux armes. Renaud de Gueldre se procura alors une amitié précieuse en se remariant à Marguerite de Flandre, fille de Guy de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg (3 juillet 1286). Renaud, renforcé par ses parents et ses amis, réussit cette année à empêcher Jean I^{er} de passer la Meuse et à prendre la petite ville de Tiel, sur le Wabal; mais le duc, de son côté, remporta quelques succès dans le Limbourg et, après avoir resserré son alliance avec le comte de Hollande et l'évêque de Liège, se réconcilia avec le comte de Clèves (3 mars et 1^{er} mai 1287), et se rapprocha de la

maison de Juliers et de la bourgeoisie de Cologne.

Le roi Rodolphe essaya alors d'interposer son autorité pour faire cesser une lutte désastreuse, et plusieurs trêves successives suspendirent les hostilités, pendant une grande partie du second semestre de l'année. Jean I^{er} alla vers ce temps au secours du comte de Bar, qui était en guerre avec l'évêque de Metz, puis fut appelé vers le Rhin, au cœur de l'hiver, par une invasion à main armée de l'archevêque de Cologne dans le comté de Berg. L'intensité du froid arrêta les hostilités, et Jean I^{er}, qui s'était retiré dans la petite ville de Düren, put regagner sans perte ses Etats.

Le comte de Gueldre, fatigué d'une lutte qui épuisait ses ressources, se laissa déterminer par la comtesse de Flandre à vendre le Limbourg au comte de Luxembourg moyennant quarante mille mares de deniers brabançons (25 mai 1288). L'annonce de cet accord porta à son comble la colère de Jean I^{er}, qui, à la tête de quinze cents cavaliers, arriva jusqu'au Rhin, dont il fit boire, dit-on, les eaux à son cheval; il se livra pendant plusieurs jours au plaisir de la chasse dans les beaux jardins de l'archevêque, à Brühl, et s'unit par un traité solennel avec la ville de Cologne, dont les milices, jointes aux Brabançons, allèrent mettre le siège devant la forteresse de Woeringen, où l'archevêque avait placé une garnison considérable.

Une armée redoutable se rassembla autour du prélat, à Neuss. Le samedi 5 juin, après avoir célébré la messe dans l'église abbatiale de Brauweiler, Sifroi marcha à la rencontre des Brabançons et de leurs alliés, qu'il trouva à une lieue de là, dans la bruyère dite *Fullingerheyd*, sur le chemin de Woeringen à Cologne. Les troupes du duc étaient un peu inférieures en nombre en cavalerie à celles des ennemis, mais elles compaient; paraît-il, plus d'infanterie. Le corps qu'il avait amené à sa suite resta groupé en masse compacte, tandis que les trois colonnes de ses adversaires, celle de l'archevêque, celle du comte de Luxembourg et celle du comte de Guel-

dre, commirent la faute de se rejoindre et de se confondre. Elles se jetèrent en avant avec vigueur et une terrible mêlée s'engagea. Le comte de Luxembourg et Jean I^{er} en vinrent aux mains, mais au moment où le premier voulait enlever celui-ci de sa selle, il fut tué par le chevalier Walter Vanden Bisdomme.

Peu de temps après, le comte de Berg, avec lequel marchaient un grand nombre de paysans armés de massues à pointes de fer, et les milices de Cologne assaillirent les troupes de l'archevêque, qu'elles mirent en déroute. Sifroi dut remettre son épée au comte de Berg, tandis que le comte de Gueldre était forcé de se livrer au comte de Looz. Le seigneur de Fauquemont fut le dernier qui résista; il parvint toutefois à s'échapper, bien qu'il eût perdu l'élite de ses chevaliers. Le champ de bataille resta couvert de cadavres, parmi lesquels on comptait, du côté des vaincus, ceux de plus de mille hommes nobles; un autre millier resta prisonnier des vainqueurs.

Jean I^{er}, après un court séjour à Cologne, retourna dans ses Etats, où on lui fit un accueil enthousiaste. En souvenir de sa victoire, il fonda, à Bruxelles, non pas l'église du Sablon, mais une chapellenie qui se trouvait dans l'église Sainte-Gudule, et était placée sous l'invocation des Trois Rois (2 février 1290). Il substitua au cri de ses ancêtres : *Louwain au riche duc*, un cri nouveau : *Lembourg à celui qui l'a conquis*, et écartela son blason, qui était de sable au lion d'or, des armes de Limbourg, où l'on voit un lion de gueules sur un champ d'argent.

Jean I^{er} s'empessa de recueillir le fruit de ses victoires. L'archevêque de Cologne, retenu prisonnier par le comte de Berg, se vit obligé de consentir à des conventions désavantageuses qui furent signées le 19 mai 1289; il essaya, il est vrai, de se soustraire à l'exécution de ses engagements, que le pape Nicolas IV déclara extorqués par la force, mais il mourut sans avoir ressaisi son ancien ascendant. Le comte de Gueldre, que le duc avait fait enfermer dans le château de Boutersem, ne parvint pas sans peine à obtenir sa mise en liberté; après avoir

en vain essayé de la médiation de l'évêque de Cambrai, Guillaume de Flandre, il invoqua, avec plus de succès, celle du roi de France, mais il dut renoncer à la possession du Limbourg et restituer à Jean I^{er} la ville de Tiel (15 octobre 1289). Enfin, grâce à l'intervention de la reine Marie, veuve du roi Philippe III, une réconciliation s'opéra entre les maisons de Brabant et de Luxembourg. Le 9 juin 1292, on célébra avec magnificence, au château de Ter-Vueren, les noces de Henri, le jeune comte de Luxembourg, et de Marguerite, fille de Jean I^{er}, qui reconnut devoir à sa fille une dot s'élevant à 33,000 livres de petits tournois.

Après la conclusion de ces traités avec les princes qu'il avait vaincus, le duc Jean modifia le système de ses alliances. Il se rapprocha de Guy de Dampierre, qui avait cependant contrarié ses projets sur le Limbourg; il s'éloigna de Florent de Hollande, qui l'avait aidé contre les Gueldrois; il se brouilla avec l'évêque et la bourgeoisie de Liège. Il refusa toujours au prélat de lui restituer, comme il l'avait promis, le pays de Rolduc, et une attaque inopinée de quelques nobles du Limbourg sur le monastère de Cornillon le brouilla avec les Liégeois. D'autre part, un manque de foi de Florent, comte de Hollande, le mécontenta fortement. Il contracta alors, avec Guy de Dampierre, une étroite alliance (7 novembre 1291). Jean I^{er} ne cessa pourtant pas d'entretenir de bonnes relations avec le comte Florent, d'une part, et, d'autre part, avec Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, l'ennemi héréditaire de Jean de Dampierre.

Lorsque Adolphe, comte de Nassau, l'un des guerriers qui avaient été vaincus et pris à Woeringen, devint roi des Romains (le 24 juin 1292), le duc assista à son couronnement et fut comblé de faveurs. On lui conféra la dignité d'avoué principal et de gouverneur et juge général de tout le pays compris entre la Moselle et la mer, et s'étendant au delà du Rhin jusqu'à la Westphalie. L'alliance du Brabant avec l'Angleterre s'était resserrée par suite du mariage de Marguerite d'York, fille d'Edouard I^{er},

avec le jeune Jean, fils du duc; en France, celui-ci conservait ses anciennes amitiés. Quand les relations du comte Guy de Dampierre avec son suzerain, Philippe le Bel, prirent une tournure fâcheuse, Guy appela Jean I^{er}, et le sollicita d'user de son influence en faveur de la paix; mais, comme le remarque le chroniqueur Van Velthem, Jean se montra peu disposé à accepter ce mandat. D'après cet auteur, qui assure avoir entendu lui-même ces paroles, il répondit aux seigneurs de Fauquemont et de Cuyck, qui lui demandaient si personne ne pouvait réconcilier Philippe et Guy: « Laissez marcher les événements, je voudrais voir le roi combattre le comte. »

Sa passion immodérée pour les tournois ne tarda pas à lui coûter la vie. Ce goût était devenu chez lui plus vif encore après Woeringen. Il saisissait avec empressement la moindre occasion de jouter; quelquefois il s'absentait de Bruxelles dans ce but, sans qu'on sût où il était allé. On lui attribue la règle, qui fut dorénavant admise dans les tournois, de n'avoir à sa suite que deux valets ou écuyers, ce qui y établit une égalité complète entre les nobles de tout rang.

En l'année 1294, le duc, suivi de cent dix chevaliers, accompagna dans ses Etats le comte de Bar, qui venait d'épouser, en Angleterre, Eléonore, fille d'Edouard I^{er}. On célébra son arrivée par des fêtes splendides. Sollicité de déployer son adresse, Jean I^{er} accepta pour adversaire, le 3 mai, Pierre de Bausnes; à la troisième passe ils se rencontrèrent avec tant de force que tous deux furent jetés à terre; le duc ne put se relever, la lance du chevalier l'ayant grièvement blessé au bras. Ramené mourant dans son hôtel, il y expira au moment où le soleil se couchait. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Reims, où l'on en détacha les ossements des chairs; ces dernières seules furent ensevelies à Reims; les ossements, transportés à Bruxelles, reçurent la sépulture dans l'église des Frères-Mineurs (à peu près à l'endroit où se trouve la Bourse). On y éleva au duc un monument qui fut détruit au xvi^e siècle, relevé par ordre

des archiducs Albert et Isabelle, et anéanti de nouveau par le bombardement de 1695.

Jean I^{er} avait, comme nous l'avons vu, été marié deux fois, d'abord à Marguerite de France, fille de saint Louis, puis à Marguerite de Flandre, fille de Guy de Dampierre, morte le 3 juillet 1285. Il ne laissa qu'un fils, le duc Jean II, dont la biographie suit, et deux filles: Marguerite, comtesse de Luxembourg, et Marie, femme d'Amédée V, comte de Savoie. On lui connaît plusieurs bâtards: Jean Meeuwe, seigneur de Wavre; Hannekin de Malines, Jean Pilsyer, Jean vander Plast, Marguerite de la Vure ou de Ter-Vueren.

Jean I^{er} peut être considéré comme un type parfait de prince féodal. Il en avait les qualités: la vaillance, le dédain du danger, l'amour des exercices du corps, la générosité. Mais elles étaient ternies par de grands défauts: son amour pour les femmes était porté à l'excès, et sa politique n'était pas exempte d'astuce et de versatilité. Si, au dire de Melis Stoke, il chassait loin de lui les flatteurs et les traîtres, il se laissait facilement entraîner à la fureur. « Il avait, selon Van Velthem, un aspect si terrible que son regard seul inspirait la crainte. » Sa colère ne connaissait pas de bornes, et sa force était telle qu'il brisait un bâton entre les doigts. » Si le Brabant jouit pendant son règne d'une complète sécurité, à peine troublée, sur les frontières, par quelques dévastations passagères, les habitants du pays la payèrent chèrement, car Jean I^{er} les accabla d'impôts.

La guerre du Limbourg surtout l'obligea à demander à ses sujets des levées d'hommes et des subsides; mais il ne les obtint pas sans difficulté, et lorsque les Brabançons consentirent à entretenir pour lui un certain nombre de gens de guerre, il dut donner, le 16 janvier 1284, des lettres de non-préjudice, scellées par plusieurs de ses barons. Après la paix, ses vassaux lui ayant permis de prélever le vingtième de leurs biens (j'entends par ce mot leurs revenus), déduction faite des châteaux mêmes et du montant des

charges, Jean I^{er} reconnut n'avoir aucun droit à cet impôt, tout volontaire, jura de ne plus le réclamer sous aucun prétexte, autorisa ses sujets à se confédérer contre lui s'il violait son serment, et fit sceller sa charte par les princes, ses parents et ses amis, qui pourraient au besoin le forcer à l'exécution de ses promesses (24 mars 1293). Tant de garanties accumulées permettent de soupçonner que l'on avait peu de confiance en lui.

Cette charte était spéciale à la noblesse. Quant aux villes, Jean I^{er} leur emprunta souvent de l'argent et d'autres fois leur en extorqua sous des prétextes de tout genre, accordant du reste aux bourgeoisies des concessions qui les dédommageaient de leurs sacrifices. Elles obtinrent, notamment, au moins depuis son règne, le droit de prélever des accises ou droit de vente sur les marchandises et denrées de tout genre, à charge de payer au trésor ducal une rente annuelle. On ne trouve plus, pour ce temps, de création de ville franche, mais beaucoup de chartes de confirmation ou d'extension de privilèges.

Quant aux monastères, ils n'étaient pas épargnés; les annales de l'abbaye de Parc, près de Louvain, par exemple, la montrent exposée à des extorsions continuelles. Le 8 novembre 1293, une charte importante fut accordée aux abbayes du Brabant, « en considération » des services que le duc en avait reçus, « dans ses grandes nécessités ». Pendant huit années, rien ne devait plus leur être demandé, aucune réclamation ne pouvait être élevée, soit à leur charge, soit à charge de leurs propriétés. Jean I^{er} fit prévaloir, en Brabant, un principe qui était adopté en France et en Flandre : aucun bien ne pouvait plus passer, sans sa permission expresse et spéciale, entre les mains des ecclésiastiques. Lorsque, en 1292, par des diplômes distincts, il confirma les biens et les privilèges de presque tous les monastères, ce fut à la condition expresse qu'ils devraient solliciter son approbation ou celle de ses successeurs pour acquérir des terres, et que dorénavant ils ne pourraient posséder

qu'une habitation dans les villes et seulement dans les sept villes principales du duché : Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Tirlemont, Léau et Lierre.

Comme la plupart des princes de son temps, Jean I^{er} modifia la valeur et le poids de ses monnaies, soit qu'il voulût de cette manière opérer une spéculation, soit qu'il fût obligé de se conformer aux pratiques financières de ses voisins. Le roi de France ayant, en 1282, prohibé dans ses États toutes les monnaies étrangères, sauf les sterlings, plusieurs princes en firent fabriquer sur le type de ceux du roi d'Angleterre. C'est ce que l'on appela alors, en Brabant, la nouvelle monnaie. Il doit s'être élevé des plaintes à ce sujet, car Jean I^{er} fut obligé, en 1290, de déclarer que le paiement des cens s'effectuerait désormais en nouvelle monnaie, c'est-à-dire en deniers dont trois comptaient pour quatre deniers de la monnaie ordinaire. En juillet 1291, le même prince réduisit à deux le nombre des ateliers monétaires du duché, un à Louvain et un à Bruxelles, et fixa à 90 le nombre des monnayeurs, dont 40 pour la première et 50 pour la seconde de ces villes, formant ensemble une seule corporation, régie par deux de ses membres.

A cette époque apparaît existant un conseil ducal. Le sénéchal était le principal officier de justice, et c'était à lui que l'on devait recourir en cas de déni de justice. Cette charge était héréditaire dans la famille de Rotselaer, et les avantages en furent déterminés en 1283; mais les ducs prirent l'habitude, déjà invétérée à l'époque de Jean I^{er}, d'insituer, comme pour les autres grandes charges héréditaires, un titulaire, sénéchal effectif, qu'ils désignaient et révoquaient à leur gré. Le sénéchal était aidé dans ses fonctions par des maires de premier ordre ou chefs-maieurs, surveillant chacun une partie du duché. Ces parties, ammanies ou mairies, n'avaient pas de keures ou de lois générales; elles en requèrent en 1292, qui réglaient surtout la question des crimes et délits. La sous-mairie de Rhode, près de Bruxelles, en avait reçu une dès 1276, et deux

grandes seigneuries en obtinrent : Gaesbeek, en octobre 1284, de Henri de Louvain, seigneur de Herstal, et de Marie, dame d'Aa, et Grimberghe, en 1275, de Godefroid, comte de Vianden, et de Léon d'Aa.

Plusieurs transactions importantes modifièrent la situation des seigneuries. Jean I^{er} en institua une nouvelle, en constituant en faveur de son frère Godefroid un apanage d'une valeur annuelle de 3,000 livres et composé d'Aerschot et de nombreux villages à l'est de Louvain (29 novembre 1284). A la suite de l'extinction de la lignée de Bréda, la terre de ce nom fut partagée, en 1287, en deux fractions, dont l'une devint la seigneurie de Bergues ou Berg-op-Zoom. La grande seigneurie de Grimberghe vit régler, en 1293, les obligations envers le duc et les seigneurs de ceux qui y habitaient, règlement qui fut nécessité par l'enchevêtrement des domaines de l'un et des autres.

Des conventions entre Jean I^{er}, d'une part, les comtes de Looz et de Namur, d'autre part, terminèrent des débats au sujet des limites de leurs domaines. A Nivelles, le duc affermit et étendit sa juridiction, et lors de la mort de l'abbesse Elisabeth, lorsque Yolande de Steyne demanda la confirmation de son élection à l'élu de Liège, Guy d'Avesnes, et au roi Adolphe de Nassau l'investiture de ses fiefs impériaux, le duc, dont elle bravait les prérogatives, n'hésita pas à la punir par la confiscation de ses biens. A Maestricht, où la double juridiction du duc et de l'évêque de Liège occasionnait toujours des débats, un nouvel accord intervint en 1283.

Jean I^{er} avait une affection particulière pour Bruxelles, où lui et sa sœur Marie étaient nés; il fut le premier, paraît-il, qui habita aussi Boitsfort, où se trouvait la vénerie ducale et où il fonda une chapellenie en 1280. Louvain restait toujours une ville florissante et dont les habitants étaient fiers de leurs privilèges, qu'ils soutinrent vigoureusement contre un abbé de Vlierbeek, dont ils punirent les agissements en saccageant son monastère.

Jean I^{er}, peu soucieux des immunités ecclésiastiques, n'intervint pas dans cette querelle; de même qu'à Nivelles, il ne donna aucun appui à l'abbesse, qui voulait chasser de la ville les changeurs et les lombards. Lorsque, au contraire, un violent dissentiment s'éleva entre la ville de Diest et son seigneur, qui, sans sentence portée à leur charge, fit enterrer vifs deux bourgeois, le duc se posa en médiateur et, à la suite d'une enquête, détermina les droits d'Arnoul et de la commune (28 mars 1280).

Le règne de Jean I^{er} fut aussi une époque d'activité intellectuelle. Alors vécut Siger de Brabant, célèbre professeur de l'université de Paris; Hugues le Juif, qui acheva, en hébreu, l'ouvrage intitulé : *le Principe de la Sagesse*, à Malines, le 22 décembre 1273; le célèbre trouvère Adenez; le poète Jean van Heelen ou van Heelu, qui a célébré dans ses vers les exploits de Jean I^{er} pendant la guerre du Limbourg. Alors naquirent les historiens ou chroniqueurs Jean van Hoxem ou Hocsem, Jean van Boendale, longtemps connu sous le nom de Jean De Clerck, et Louis van Velthem. Jean I^{er} était poète lui-même, et l'on a conservé neuf de ses poésies écrites en haut allemand. Ce sont des compositions imitant ces pastourelles provençales, éternellement consacrées à chanter les joies et les soucis des amoureux. Jean I^{er} brille moins par le fond que par la forme, l'harmonie du rythme, la cadence et la coupe des vers et des strophes. Il se sert du dialecte souabe, et non du flamand, qui pourtant était devenu un bel et riche idiome littéraire, illustré par les œuvres de Van Maerlant. Du temps de notre duc date le premier emploi connu de l'emploi du flamand dans les actes.

Le règne de Jean I^{er} fut court, mais, comme on a pu le voir, fécond en événements remarquables.

Alphonse Wauters.

Butkens, *Trophées de Brabant* — Willems, *Jan Van Heelu et les Brabantsche Yeesten*. — Voisin, *La Bataille de Woeringen, récit historique*. — Henne, *Jean I^{er}, dit le Victorieux* — De Bruyne, *Histoire du règne de Jean I^{er}*. — Vanden Berghe, *Dissertatio inauguralis de Joanne primo*. — De Ring, *Essai historique sur Jean le Victorieux, duc*

de Brabant. — Stallaert, *Geschiedenis van hertog Jan den Eersten*, t. 1^{er} (le seul paru). — Alphonse Wauters, *Le duc Jean 1^{er} et le Brabant sous la règne de ce prince*, mém. cour. par l'Acad. roy. de Belgique en 1839, et *Suite à ma notice sur Henri III* (dans les *Bulletins* de l'Académie).

JEAN II, duc de Lotharingie, de Brabant et de Limbourg, né vers 1276, mort en 1312.

Peu de temps après son second mariage avec Marguerite de Flandre, Jean 1^{er} eut un fils à qui on donna son prénom et dont le mariage avec Marguerite d'York, fille aînée d'Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre, fut arrêté dès le 25 janvier 1277. Le monarque s'engagea à payer au duc 50,000 livres tournois, et Jean 1^{er}, de son côté, promit de constituer au jeune couple une dot de la valeur de 3,000 livres de revenu annuel, qui, à sa mort, serait augmentée de 1,000 livres. Ces conditions furent solennellement sanctionnées par les parties contractantes et exécutées. Dès 1286, Jean 1^{er} donna quittance au roi de la somme citée plus haut. Quant à la dot du jeune Jean et de Marguerite d'York, elle fut d'abord composée des biens du duc à Jodoigne et dans les localités adjacentes, auxquels on ajouta une rente annuelle de 1,100 livres sur le produit de la forêt de Soigne. Elle fut ensuite augmentée de 2,000 livres par an, prélevées sur ce que le domaine ducal percevait dans les villages s'échelonnant depuis la Hulpe et Ohain jusqu'à Machelen, près de Vilvorde. Cette seconde assignation, qui s'opéra en décembre 1290, en présence de deux délégués du roi, suivit de près le mariage des deux fiancés, dont la célébration eut lieu à Westminster, le 30 juin 1290 (et non, comme le prétend Butkens, le 2 janvier 1294). Il y eut à cette occasion, dit un chroniqueur anglais, des fêtes incomparables. À partir de cette époque, Jean II fut associé à la plupart des actes de son père, pour lesquels son consentement fut presque toujours expressément réclamé.

Lorsque le vainqueur de Woeringen mourut, le jeune prince se trouvait en Angleterre. Une guerre civile faillit éclater en Brabant. Selon Van Velthem,

Godefroid de Brabant, l'oncle de Jean II, était tout à fait dévoué à la politique française. Pour rompre les menées de ses partisans, des messagers fidèles allèrent inviter le nouveau duc à se mettre en possession de son héritage. Lui et sa femme s'empressèrent de partir et, avec leur suite, traversèrent la mer sur trois vaisseaux appartenant à des Brabançons. A peine arrivé, Jean II fit arrêter Henri Prochiaen, l'un des hommes de confiance de son père; le clergé de Bruxelles ayant réclamé ce Prochiaen, à cause de sa qualité de clerc, et l'ayant laissé échapper, le doyen de Sainte-Gudule, Jean Vander Hellen, fut à son tour jeté dans une prison, où il mourut. On attribua ces mesures de rigueur aux conseils de Godefroid de Brabant; mais ce seigneur ne tarda pas à s'éloigner et fixa son séjour à Paris.

Après une première expédition contre l'archevêque Sifroi, à qui il enleva le château de Wassenberg et sur lequel il remporta encore des succès en Westphalie, Jean II se livra tout à fait aux négociations destinées à former une ligue formidable contre Philippe le Bel. Ce fut dans ses Etats, à Lierre, que se négocia secrètement, le 31 août 1294, mais sans pouvoir échapper à la connaissance des amis de la France, le mariage de Philippine, fille de Guy de Dampierre, comte de Flandre, et du jeune Edouard, l'héritier de la couronne d'Angleterre. Philippe le Bel rompit cette union en attirant le comte à Paris, où il le retint prisonnier, et en ne le relâchant qu'en échange de sa fille, dont les espérances, ainsi que la vie, se terminèrent dans une tour du Louvre.

Vainement Edouard 1^{er} et Guy de Dampierre rallièrent à leur cause le roi des Romains et la plupart des princes de la basse Allemagne; vainement ils rattachèrent à leur parti, outre le duc de Brabant, les comtes de Hollande, de Gueldre, de Bar, de Savoie, leurs efforts échouèrent devant l'activité supérieure et la diplomatie plus habile de Philippe le Bel, qui rattacha à son alliance le comte de Bourgogne (ou de Franche-Comté) Othon et ceux de Luxembourg

et de Hainaut. Tandis que l'autorité des rois de France ne cessait de s'affirmer, Adolphe de Nassau était mal obéi dans l'empire, où sa position personnelle ne répondait pas à sa haute dignité; quant à Edouard, ses tentatives inutiles pour maintenir l'Ecosse sous le joug le détournèrent souvent de l'accomplissement de ses projets contre la France.

Le roi Adolphe accepta la mission de combattre ce pays (22 octobre 1294), moyennant 100,000 livres sterling, disent les écrivains anglais; mais il dissipa cette somme dans d'autres entreprises. Loin de faire quelque conquête, il donna occasion à Philippe le Bel d'étendre son influence vers le Rhin. Le comte de Bourgogne donna sa fille et héritière, Jeanne, à l'un des fils du monarque français, dont il se déclara le vassal; le comte de Bar, attaqué et vaincu, fut obligé de reconnaître qu'il tenait en fief de Philippe sa ville de Bar et tout ce qu'il possédait à l'ouest de la Meuse. Adolphe lui-même vit s'élever contre lui une conjuration qui lui enleva la couronne et la vie.

Les anciennes querelles de Guy de Dampierre et de Florent de Hollande, un instant apaisées, recommencèrent à propos de l'étape des laines anglaises, que le roi Edouard avait manifesté l'intention de transférer à Dordrecht, mais qu'il fixa ensuite à Malines. Ce fut alors que le comte Florent alla à Mons et se concerta avec le comte d'Artois. Après quelques hostilités en Flandre, Florent partit pour Paris, où il devint, le 9 janvier 1296, le vassal du roi Philippe. Quelques-uns de ses nobles se soulevèrent contre lui et le firent prisonnier; puis, se voyant menacés par le peuple en fureur, les seigneurs d'Amstel et de Woerden, et Gérard Van Velpen l'assassinèrent, dans l'espoir d'échapper à la vengeance de la multitude, mais ils périrent victimes de la colère populaire (juin 1296).

Le duc Jean, qui avait contracté alliance avec des seigneurs zélandais, également mécontents du comte Florent, les Borsele, les Renesse, fut soupçonné de n'être pas étranger au meurtre de

Florent. Le fils de celui-ci, Jean, était alors en Angleterre, dont le roi espérait le retenir dans son alliance, et accepta, le 8 janvier 1297, le rôle de médiateur entre le duc de Brabant et le comte de Hollande.

Pendant l'hiver de 1297-1298, le roi d'Angleterre se décida enfin à passer la mer et séjourna pendant quelque temps en Flandre. Le duc Jean alla lui rendre visite à Gand, où il fut créé chevalier, et, à son tour, Edouard I^{er} vint à Bruxelles embrasser sa fille Marguerite. Le roi perdit un temps précieux en courses et en fêtes; à Gand, la turbulence de ses archers excita une lutte terrible, dans laquelle les bourgeois massacrèrent beaucoup de ces pillards indisciplinés. Se voyant hors d'état de lutter contre les Français, avec lesquels il avait, au surplus, entamé des négociations qui aboutirent à une paix; peu secondé par ses sujets, qui le voyaient à regret engagé dans une guerre sur le continent; mécontent des Flamands, pour un grand nombre desquels il n'était qu'un hôte incommode, le roi repartit pour ses Etats. Son départ fut un coup de foudre pour le malheureux souverain de la Flandre; il fut trop heureux d'accepter une trêve, qui fut ensuite prolongée jusqu'au 7 janvier 1300.

Le duc de Brabant seul, influencé sans doute par Marguerite d'York, lui resta fidèle. Le 6 mars 1298, les deux princes s'unirent encore et se promirent un appui mutuel dans toutes leurs nécessités. L'un et l'autre s'efforcèrent de retenir dans leur alliance les princes voisins. Le duc, de concert avec les comtes de Juliers et de la Marck et le seigneur de Fauquemont, accepta le rôle d'arbitre du différend qui s'était élevé entre les comtes de Flandre et de Gueldre (25 mai 1298). C'est alors que Jean II, pour resserrer les liens qui l'unissaient au roi d'Angleterre, consentit à reprendre de lui en fief les villes d'Anvers, de Lierre, d'Hérentals et de Turnhout et leurs territoires (mars 1297-1298); Guy, de son côté, négocia, pour maintenir ses relations amicales, avec Jean, comte de Hollande, et

Jean II consentit aussi à ce que son beau-frère désignât quatre arbitres pour mettre fin à ses débats avec le même prince (26 janvier 1299). Un traité conclu à Biervliet stipula la renonciation de Guy à l'hommage qui lui était dû pour la Zélande par le comte Jean, et celui-ci, de son côté, promit d'aller, le cas échéant, au secours de Guy avec 500 chevaliers et sergents à cheval et 10,000 sergents à pied (27 mars 1298-1299). En Allemagne, quelques personnages influents restaient encore attachés à la même cause. C'est ainsi que l'on voit, le 19 novembre 1298, l'évêque de Constance offrir ses services au duc Jean et au comte Guy.

Peu à peu, la coalition contre la France perdait tous ses appuis. Le pape Boniface VIII, après avoir paru sympathique au comte de Flandre, décréta, en qualité de médiateur entre Philippe le Bel et Edouard, une paix dont une des conditions principales ordonnait le mariage de l'héritier d'Angleterre avec une princesse française, au mépris des droits de la malheureuse Philippine de Flandre (30 juin 1298). En Allemagne, le roi Adolphe voyait s'élever contre lui une coalition de mécontents, à la tête de laquelle était Albert d'Autriche, par qui il fut vaincu et tué le 2 juillet 1298. Le jeune comte de Hollande, après avoir accepté pour femme une princesse anglaise et pour principal conseiller un Borsele, dut subir l'influence de Jean d'Avesnes, qui sut conquérir en Hollande l'attachement du tiers état; mais à peine un traité d'alliance avait-il été conclu entre lui, Jean d'Avesnes et les principales villes de la Hollande et de la Zélande (17 octobre 1299), qu'il mourut prématurément et que ses vastes domaines : la Hollande, la Zélande, la Frise, échurent à son parent, déjà possesseur du Hainaut.

Les trêves conclues entre la France et la Flandre expiraient le 7 janvier 1300. Philippe le Bel en profita pour rouvrir les hostilités contre Guy de Dampierre; déjà réduit à n'exercer sa domination que sur quelques villes, le comte fut obligé d'aller, avec son fils Robert, im-

plorer un monarque dont le cœur était fermé à l'apitîé et qui les fit emprisonner, ainsi que les chevaliers de leur suite.

Dans l'empire, les événements n'étaient pas moins favorables à la politique de Philippe le Bel. A son avènement, le nouveau roi des Romains, Albert d'Autriche, s'était montré favorable aux princes des Pays-Bas : il avait donné au jeune comte de Hollande l'investiture de ses fiefs (29 août 1298), confirmé au duc de Brabant tous les privilèges obtenus de ses prédécesseurs (9 septembre 1298) et déclaré que les parties de la Flandre contestées par Jean d'Avesnes à Guy de Dampierre devaient appartenir à ce dernier (25 avril 1299). Wicbold, qui avait succédé à l'archevêque Sifroi sur le siège métropolitain de Cologne, après avoir été l'un des défenseurs et des promoteurs de la politique anglaise, essaya de relever encore l'importance de son église et de rallier autour de lui les princes ses voisins. Le comte de Flandre, son fils Robert de Nevers, connu dans l'histoire sous le nom de Robert de Béthune, le duc Jean, le comte de Loos, Gérard de Juliers, Waleran, seigneur de Fauquemont, et Jean, seigneur de Cuyck, de commun accord, s'interposèrent entre lui et le comte de Juliers, et le duc, ainsi que les comtes de Gueldre et de Loos, acceptés tous trois pour arbitres, adjugèrent à l'archevêque la possession du château de Ledberg, mais assignèrent au comte la ville de Zülpich, qui ne pouvait sortir de ses mains qu'après le paiement d'une somme de 5,000 marcs (6 septembre 1299).

Guillaume Berthout, après avoir disputé pendant plusieurs années à Guy d'Avesnes, le frère et le protégé du comte de Hainaut, l'évêché de Liège, dont tous deux avaient été dépossédés au profit de Hugues de Châlons, était monté sur le siège épiscopal d'Utrecht. Une trace de ses anciens sentiments se manifeste dans le traité du 25 octobre 1298, par lequel il se coalise, contre le comte de Hollande, avec Jean, duc de Brabant, qui avait déjà défendu ses prétentions au siège épiscopal de saint-

Lambert. Mais ce prélat rencontra, dans sa nouvelle position, des difficultés plus grandes encore que dans la première. Toujours en butte à l'hostilité des d'Avesnes, il eut encore à combattre une grande partie de ses sujets et, en particulier, les bourgeois de sa capitale; il périt enfin, en 1302, dans un terrible combat à Hoogewaerd. Ce fut le même Guy d'Avesnes, qui déjà avait été son compétiteur, qui fut à la fois son vainqueur et son successeur.

Pendant que ces événements se préparaient, les rois de France et d'Allemagne avaient négocié à la fois une alliance offensive et défensive et le mariage de Rodolphe, fils d'Albert d'Autriche, et de Blanche, sœur de Philippe le Bel. Cette union déplut aux puissants archevêques de Mayence et de Cologne; après avoir accompagné leur souverain à Vaucouleurs, en Lorraine, lieu de l'entrevue, ils refusèrent d'assister à la ratification du contrat de mariage (8 décembre 1299).

Une autre question faillit allumer la guerre dans ces contrées. Le roi des Romains prétendit que le comte de Hollande, Jean, fils de Florent V, étant mort sans laisser d'enfants, son héritage était dévolu à l'empire, comme formant un fief vacant. Il s'avança jusqu'à Nimègue, mais s'aperçut bientôt qu'il lui serait impossible d'exécuter son entreprise. Jean d'Avesnes avait réuni des troupes nombreuses, les Hollandais lui étaient dévoués, et de plus, il pouvait compter sur l'appui de prélats et de princes intéressés comme lui à voir échouer les revendications du monarque. L'archevêque Wicbold, l'évêque de Bâle, le duc Jean et son frère Godefroid acceptèrent le rôle de médiateurs; des trêves furent conclues, grâce surtout au premier, à qui Jean d'Avesnes paya 3,500 livres pour récompenser ses services (acte du 17 août 1300), et une assemblée de princes reconnut la légitimité de ses droits.

Godefroid d'Aerschot était particulièrement l'âme de ces négociations. De retour en Brabant, cet ancien ami des archevêques de Cologne (car Godefroid

avait conclu un pacte d'amitié avec Sifroi en 1296), s'était efforcé de rattacher son neveu aux intérêts de la France et des princes qui lui étaient dévoués. Grâce à lui, le 12 juillet 1300, Jean II et Jean d'Avesnes s'étaient réconciliés et avaient fait alliance; bien plus, le premier s'était engagé à accomplir les pèlerinages et instituer les fondations ordonnées en expiation du meurtre du comte Florent, et en sa présence et en présence d'une assemblée nombreuse, les seigneurs de Heusden et de Cuyck avaient promis de ne causer aucun tort, aux comtés de Hollande et de Hainaut. Si ces accords étaient peu honorables pour le duc, qui paraissait assumer la responsabilité d'un assassinat, ils avaient au moins cet avantage d'assoupir pour le moment des haines invétérées.

Dans le pays de Liège, le duc Jean avait eu des luttes à soutenir à propos de l'exercice de la juridiction à Maestricht; en 1296, on s'était battu dans cette ville et les partisans du duc, plus nombreux, avaient eu le dessus. La paix fut rétablie à la suite d'une sentence favorable aux droits du duc. Quelques années après, des troubles sérieux s'élevèrent à Huy entre les bourgeois notables, et, en particulier, les drapiers, et les gens des métiers; les premiers, soutenus par la cité de Liège et les autres villes, sortirent de Huy et commencèrent une guerre civile, dans laquelle les Hutois furent soutenus par l'évêque. Celui-ci, pour obtenir l'appui du duc de Brabant, lui abandonna Malines pour lui et pour ses descendants jusqu'à la troisième génération (22 octobre 1300). Peu de jours après, Jean II fut déclaré mambour du pays par le chapitre de Saint-Lambert, tandis que les villes insurgées se confédéraient avec les princes flamands et, entre autres, avec Jean, comte de Namur (22 et 25 novembre 1300). Hugues de Châlons et son frère Jean, au contraire, conclurent une alliance offensive et défensive avec le duc (le 14 septembre 1301), mais la déposition de l'évêque fut réclamée, et, pour apaiser les esprits, le pape Boni-

face VIII le transféra sur le siège métropolitain de Besançon, en lui donnant pour successeur Adolphe de Waldeck.

Trouvant chez les princes des Pays-Bas, tant ecclésiastiques que laïques, peu de déférence à ses ordres, le roi Albert ne tarda pas à se brouiller avec eux. Il accusa les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne de lever injustement des tonlieux préjudiciables à la navigation sur le Rhin. Comme ils alléguaient que ces péages se prélevaient depuis longtemps sans que l'on s'en plaignît, Albert déféra le jugement de la question au pape, et comme celui-ci tardait à se prononcer, il envoya défier les prélats. Ceux-ci, de leur côté, se répandirent en plaintes contre sa cruauté et son avarice; ils l'accusèrent d'avoir tué le meilleur des rois (Adolphe de Nassau) et annoncèrent l'intention de s'assembler pour procéder à une nouvelle élection à l'empire. Ils attirèrent dans leur alliance le duc de Bavière, comte palatin du Rhin, et le duc de Brabant (l'alliance de l'archevêque de Cologne et de Jean II date du 14 août 1300).

Mais le roi comptait de nombreux partisans. Il avait les sympathies de la plupart des villes, dont les archevêques, par leurs exigences, gênaient sans doute le commerce. Il fut soutenu surtout par la bourgeoisie de Cologne. Par un acte daté de cette ville, le 2 septembre 1300, il constitua le comte de Berg son lieutenant dans la province, c'est-à-dire dans le pays où l'archevêque Wichold exerçait l'autorité de métropolitain; il l'y établit président, avoué, juge et gardien de la paix, en déclarant que s'il lui donnait un remplaçant, celui-ci n'aurait aucun pouvoir sur le comté de Berg. En outre, il ordonna aux comtes de Gueldre et de Juliers d'envahir les domaines de Wichold et de l'archevêque de Trèves; lui-même, après avoir réduit à l'obéissance l'archevêque de Mayence, vint camper entre Bonn et Cologne. Le roi atteignit son but; il força les prélats rebelles à demander la paix et à supprimer les tonlieux signalés comme perçus à tort. Wichold dut rendre ses bonnes

grâces aux Colonais et sanctionner de nouveau leurs privilèges. Le comte palatin Rodolphe fut le dernier à cesser la lutte (1302).

Mais, pendant que ces querelles s'apaisaient, il en surgissait de bien plus graves, qui devaient autrement agiter les esprits et faire répandre des flots de sang. Partout, les hommes de métier, exclus de toute participation aux dignités municipales, réclamaient contre les exactions et les injustices des administrateurs des cités. Dans la Flandre, alors conquise par Philippe le Bel et complètement asservie à ses volontés, ils profitèrent du mécontentement provoqué par la domination étrangère et du soulèvement général qui éclata en 1301, pour s'emparer de la direction des affaires dans les villes principales, notamment à Bruges et à Ypres. Dans une foule de cités des mouvements semblables éclatèrent. Ainsi, à Liège, les métiers entrèrent en lutte avec les riches bourgeois et leur enlevèrent le pouvoir municipal.

Godefroid de Brabant s'était hâté de rejoindre l'armée de Philippe le Bel, mais il périt avec l'élite de la chevalerie française dans la plaine de Courtrai. Le duc, son neveu, changea aussitôt de politique et se rangea du côté des Flamands. Ses Etats ressentaient déjà le contre-coup des événements qui se produisaient aux alentours. La ville de Malines, en particulier, semble avoir été très agitée. Le duc, à qui elle avait été cédée par l'évêque de Liège, s'empressa, de concert avec Jean Berthout, qui s'en qualifiait seigneur, d'en confirmer les libertés et l'organisation municipale, à la tête de laquelle furent placés douze échevins nommés à vie, outre douze délégués de la gilde, dont quatre doyens et huit jurés, choisis tous les ans. La ville obtint la faculté d'administrer ses finances sans subir le contrôle d'un délégué du prince, et l'on n'y tolérât l'existence d'aucune confrérie, sauf la draperie ou gilde et la confrérie de Saint-Eloi (13 décembre 1301). Cette charte, à la fois favorable à l'autonomie de la commune et à la prépondérance de la ville, fut payée 45,000

livres; mais, dès le 20 juin de l'année suivante, elle fut modifiée par une autre, qui attribuait le choix des douze chefs de la gilde à des délégués élus par les métiers, au nombre de deux par métier, et ces douze chefs furent appelés à partager les attributions des échevins.

La commune, au lieu d'être oligarchique, devint démocratique; mais cette révolution ne s'accomplit pas sans troubles. Indignés du meurtre d'un des leurs, les bourgeois tuèrent l'écouteur ou officier du prince. En mars 1303, Jean II étant venu investir la ville, un échec le contraignit à convertir le siège en blocus. Des vaisseaux que les Malinois envoyaient chercher des vivres en Flandre, ayant été dispersés par une escadrille anversoise, les assiégés furent obligés de se rendre, et la paix fut scellée, le 30 octobre, par les villes de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers, de Tirlemont et de Jodoigne. La ville dut payer une forte amende; elle conserva toutefois ses deux communemestres et ses jurés des métiers.

A cette époque, le duc octroya de nombreuses chartes aux villes et franchises du Brabant et, notamment, à Genappe, à Louvain, à Bruxelles, à Tirlemont, à Anvers, à Hérenthals, à Waelwyck. Dans la plupart des localités, les habitants obtinrent de nouveaux droits et de nouveaux privilèges. Dans les principales, les métiers revendiquèrent, comme à Malines, en Flandre et dans le pays de Liège, une part plus ou moins grande dans la direction des affaires communales.

L'aristocratie brabançonne était généralement plus sympathique aux Français qu'aux Flamands. Toutefois, plusieurs de ses membres combattirent avec ceux-ci, entre autres Gosuin de Goidsenhoven ou Gossoncourt, qui dirigea la défense de Lille contre les troupes de Philippe le Bel. Les milices des communes de la Flandre ne se bornaient pas à guerroyer contre celui-ci, elles envahirent aussi les Etats de Jean de Hainaut et obtinrent de grands succès en Zélande. Jean II, qui voulait y coopérer, envoya le templier Ghiselin à la comtesse Philippine, avec ordre de

l'avertir qu'il causerait le plus de tort possible à Jean d'Avesnes.

Le duc trouva dans ses sujets peu d'empressement à le suivre. Quelques seigneurs lui remontrèrent qu'il avait tort de réclamer du comte de Hollande l'hommage de la *Zuyd Holland*, ou Hollande méridionale, son père ayant renoncé à cet hommage en faveur du comte Florent, en 1280; il aurait mieux fait, suivant eux, de revendiquer ses droits sur la partie de la Zélande située entre l'Escaut et la Meuse. Le duc persista dans ses projets. Pour obtenir le service militaire de ses vassaux et de ses bourgeoisies, il fut obligé de déclarer que les secours en hommes et en argent qu'il avait obtenus d'eux ne constituaient pas une obligation, mais résultaient d'un acte émanant de leur libre volonté (chartes accordées à Louvain le 19 septembre, à Bruxelles le 21 septembre 1303).

S'étant mis en campagne, Jean II s'empara de Gertruidenberg, occupa une partie de la Hollande et mit le siège devant Dordrecht; la résistance énergique des habitants de cette ville, le manque de vivres et les manœuvres du seigneur de Putten, qui s'efforçait de couper ses communications, le déterminèrent à abandonner son entreprise et à regagner ses Etats. Vers le même temps, les Flamands, ses alliés, qui avaient obtenu des succès signalés et pénétré jusque dans la Hollande septentrionale, furent également forcés de reculer devant une insurrection formidable. Leur chef, le seigneur de Peteghem, ayant formé le siège de Ziericzee, en Zélande, vit sa flotte attaquée et vaincue, à la vue de cette ville, par une flotte française, et lui-même fut fait prisonnier (10 août 1304). Les milices communales de la Flandre n'étaient guère plus heureuses à Mons-en-Puelle. Dans la terrible journée du 18 du même mois, elles avaient, il est vrai, tenu tête avec un courage extraordinaire à l'armée du roi de France, mais elles avaient perdu énormément de monde; leur chef, Guillaume de Juliers, avait disparu.

Tous ces événements paraissent avoir

déterminé le duc à changer de politique, Philippe le Bel, d'ailleurs, ne négligeait rien pour accroître son influence dans les provinces belges, où les industriels et les marchands avaient un besoin urgent de la paix. Leurs relations avec la plupart des pays voisins étaient en souffrance. Pour se les concilier, le roi autorisa les marchands du Brabant, et notamment ceux de Louvain, de Bruxelles, de Malines, d'Anvers, de Tirlemont, de Diest et de Nivelles, à commercer librement dans ses Etats, à condition, bien entendu, de ne pas entretenir de relations avec les Flamands et de promettre par serment l'observation de cette clause (25 juillet 1304). Le duc ne resta pas étranger à cette déclaration, car, peu de temps après, il consentait à devenir l'homme lige de Philippe le Bel, pour un fief d'argent de 2,500 livres de petits tournois noirs par an (26 septembre 1304). Tout son système d'alliance fut alors modifié. Il restait, comme il l'était auparavant, l'allié de l'Angleterre, parce que cette puissance avait conclu la paix avec la France, le 20 mai 1303; il se rapprocha de nouveau du comte de Hainaut et de Hollande, Guillaume, dont le père était mort le 12 septembre 1304, et qui donna de pleins pouvoirs aux chevaliers Jean de Barbançon, Jean de Saussoit et Jean de Montigny et à maître Jean Haniche, pour traiter avec le duc, avec Robert de Béthune, fils du comte de Flandre, et avec Jean de Namur (20 mai 1305). Toutes ces négociations, qui aboutissaient à la cour du roi de France, avaient surtout pour but d'isoler les Flamands et de les forcer à accepter les conditions onéreuses dictées par Philippe le Bel. Un traité fut arrêté au mois de juin, et Jean y figure au premier rang parmi ceux qui répondirent de son exécution par les Flamands.

L'irritation que les exigences du roi de France provoquaient chez ceux-ci semble avoir réagi sur le Brabant, où les tisserands et les foulons se montraient, paraît-il, plus turbulents que jamais. En 1305 et en 1306, les désordres devinrent de plus en plus fréquents. Après un combat dans lequel ils blessèrent le fils

du seigneur de Cuyck, les bourgeois de Bois-le-Duc furent contraints de subir les conditions imposées par le duc et de lui payer une amende de 5,500 livres; cent vingt d'entre eux s'engagèrent nominalelement à garantir l'exécution de cet accord (10 février 1306).

A Bruxelles, une sédition éclata au commencement de cette dernière année; on saccagea les hôtels de quelques patriciens et l'on méconnut ouvertement l'autorité de la duchesse, qui avait voulu apaiser les désordres. Jean II, furieux de cette conduite, promit sa protection aux patriciens. En vain la commune scella deux actes témoignant de son intention de se conformer à la décision du prince; ses efforts n'aboutirent à aucun résultat. Tous les patriciens allèrent rejoindre le duc, qui s'était posté à Vilvorde. Le 1^{er} juin, les gens de métier eurent l'audace de l'y attaquer; mais, assaillis avec fureur, ils furent mis en déroute et poursuivis jusqu'à Bruxelles, où le duc entra avec eux. Dans la mêlée, Jean II avait eu un cheval tué sous lui.

La réaction fut sanglante. Les tisserands et les foulons furent expulsés de l'enceinte de la ville, et il leur fut défendu d'y passer la nuit, sous peine de mort et de confiscation de leurs biens. Plusieurs d'entre eux furent enterrés vifs. La ville dut payer de fortes amendes, les métiers furent désarmés, l'autorité fut rendue aux familles patriciennes et, en particulier, aux échevins, et enfin la gilde fut réorganisée (12 juin 1306).

Toute une série de mesures restrictives, prises à la suite de ces événements, attestent l'intention bien arrêtée d'affermir surtout la suprématie du corps échevinal; le droit de nommer aux emplois dans la commune lui fut confirmé ou attribué; les artisans reçurent défense de se réunir, de se cotiser, de s'armer, sans l'ordre ou la permission du magistrat. Tandis que l'existence des familles patriciennes était sanctionnée, les chartes nouvellement octroyées étaient annulées ou modifiées. Louvain, Tirlemont, Anvers, Léau furent traitées de cette manière. Nivelles,

on ne sait pour quel méfait, dut payer une amende de 20,000 livres; à Diest, Jean II promit au seigneur son appui contre les bourgeois (29 août 1306). Toutes ces dispositions ne furent pas acceptées sans lutte. A Louvain aussi, les métiers essayèrent de résister, mais on bannit cinquante artisans, dont plusieurs furent emprisonnés à Genappe.

Ce triomphe de la haute bourgeoisie fut caractérisé par de grandes faveurs accordées aux villes, tandis que la classe des artisans était comprimée. Il en résulta que le Brabant se trouva dans une fausse position vis-à-vis de la Flandre et du pays de Liège, où l'élément démocratique dominait.

Le duc fut souvent, à cette époque, en désaccord avec Thibaud de Bar, qui avait succédé dans l'évêché de Liège à Adolphe de Waldeck. Les Liégeois assiégèrent Maestricht, mais ne purent s'emparer de cette ville; ils incendièrent Hannut et les villages voisins, pendant que les Brabançons dévastaient une autre partie de la Hesbaye. Plus tard, en 1307, lorsque Thibaud voulut dompter par les armes la commune liégeoise et rétablir, par la force, l'autorité des échevins de cette ville, le duc fit secrètement alliance avec lui et les partisans de ceux-ci. La commune néanmoins sortit victorieuse de cette lutte. Malines aussi, où l'élément aristocratique ne parvenait plus à s'assurer la prépondérance, se rattacha à l'église de Liège. Les bourgeois, mécontents du duc de Brabant, firent savoir à l'évêque Thibaud de Bar qu'ils étaient prêts à le reconnaître pour seigneur et, en effet, lorsque deux chanoines se présentèrent pour recevoir leur serment de fidélité, cette cérémonie s'accomplit sans rencontrer d'opposition. L'évêque et sire Gilles Berthout s'accordèrent au sujet de leurs droits respectifs, et tous deux, ainsi que le chapitre de Saint-Lambert, conclurent avec la commune une alliance défensive, qui fut aussi scellée par le comte de Looz (4 août 1307), et, peu de temps après, le prélat renouvela et confirma les privilèges octroyés aux Malinois par Jean II (1^{er} janvier 1309). Par contre, celui-ci se vengea en faisant

retirer par le roi des Romains, comme ayant été transférée sans autorisation d'Anvers à Malines, l'étape du poisson, du sel et de l'avoine (29 et 30 octobre 1309). Cette révocation eut pour résultat d'envenimer les dissensions déjà existantes entre les habitants de la ville de Malines et ceux des villes voisines et de les constituer, pour ainsi dire, en état permanent d'hostilité.

Vers cette époque, les princes de la Belgique s'efforcèrent de constituer une espèce de ligue qui maintiendrait la paix entre leurs sujets en donnant plus de force à leur autorité. Le 2 avril 1307, un traité d'alliance fut conclu entre le duc de Brabant, le nouveau comte de Flandre, Robert de Béthune, le nouveau comte de Hollande et de Hainaut, Guillaume, le comte de Namur, Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, frère de Guillaume, et leur oncle Guy, évêque d'Utrecht. Le duc avait négocié le mariage de son fils unique, Jean, avec Catherine, petite-fille du roi Albert (le 25 juillet 1306) et conclu un traité d'alliance avec le nouvel archevêque de Cologne, Henri de Virnembourg (2 septembre suivant); l'union de sa famille avec celle d'Autriche ne put s'accomplir. Albert, qui était monté sur le trône par la mort de son prédécesseur, périt frappé par l'un de ses neveux, Jean, prince de Bohême (1^{er} mai 1308).

Ce fut un beau-frère du duc qui fut élu à sa place. Henri, comte de Luxembourg, gouvernait ses Etats avec beaucoup de sagesse, lorsqu'il fut appelé à l'empire. Il fut couronné à Aix, le 6 janvier 1309; à son départ de cette ville, Jean II l'accompagna jusqu'à Cologne, où Henri sanctionna les chartes accordées aux ducs de Brabant en 1204.

Son élévation aurait été heureuse pour l'Allemagne et aurait probablement procuré à cette contrée une longue ère de paix, si le roi Henri VII n'avait consumé ses forces dans une lutte difficile en Italie. Dans nos provinces, elle avait été précédée d'une coalition arrêtée à Nivelles, le 11 mai 1308, contre l'évêché de Liège, coalition dans laquelle étaient entrés, outre Henri de Luxembourg et

le duc, les comtes de Hainaut, de Namur, de Looz et de Juliers. Henri était à peine couronné que sa tante Philippine, veuve de Jean d'Avesnes, vint se plaindre de l'évêque de Liège, Thibaud de Bar, qui détenait injustement, disait-elle, le château de Mirwart dans les Ardennes. Le roi ayant différé de se prononcer, le comte Guillaume prit les armes et alla assiéger Thuin ; des amis communs s'étant interposés, on choisit des arbitres, dont le duc de Brabant fut constitué le chef. Mirwart fut adjugé au comte de Hainaut, mais à condition de rebâtir ce château et de le tenir en fief de l'église de Liège.

Le comte de Flandre n'avait pas pris part à cette lutte ; il se brouilla à son tour avec le comte Guillaume de Hainaut et réclama de lui l'hommage dû à la Flandre pour les îles de la Zélande. Dans cette nouvelle contestation, le duc prit parti pour la Flandre, à l'avantage de laquelle le conflit se termina vers l'an 1311. On s'explique ainsi pourquoi Guy de Hainaut, évêque d'Utrecht, prétendit dépouiller le duc, sous prétexte de défaut d'hommage, du fief que Jean II tenait de son église et que le comte de Gueldre, à son tour, relevait du duché de Brabant (22 février 1311).

Les habitants d'Aix-la-Chapelle, étant en dissension, au sujet de la sous-avouerie de leur ville, avec le comte de Juliers et le seigneur de Fauquemont, assaillirent le monastère de Sint-Cornelimünster ou d'Inde, dont ils accusaient l'abbé de favoriser leurs ennemis. L'abbaye ayant été incendiée et quelques moines y ayant péri, le roi Henri chargea le duc Jean et l'archevêque de Cologne d'ouvrir sur ce fait une enquête et de punir les coupables. La ville fut condamnée à de fortes amendes. Le duc, qui était déjà l'allié de l'archevêque, avait fait alliance avec le comte de Juliers par un traité signé à Bruxelles, le 19 juillet 1310 ; il était aussi, à cette époque, l'ami du comte de Namur. Avec lui et l'archevêque, il détermina les comtes de Hainaut et de Looz et le seigneur de Malines à accorder des trêves au seigneur de Fauquemont et à

Arnoul, seigneur de Steyne (10 novembre 1311). Comme on le voit, le calme ne renaissait un instant que pour être troublé de nouveau.

Les esprits, d'ailleurs, étaient livrés à une fermentation dont plusieurs indices révèlent la gravité. Les mesures violentes prises par le roi Philippe le Bel avaient fortement ébranlé les idées de foi religieuse et de respect pour la justice. Après avoir utilisé l'ascendant de la cour de Rome, ce roi l'avait affaibli en faisant maltraiter le pape Boniface VIII ; après avoir mis sa confiance dans les Templiers, il les poursuivit, les fit emprisonner et les traita d'une manière à la fois inique et cruelle ; il altéra les monnaies ; il chassa brutalement, en 1306, les juifs de ses Etats. Faut-il s'étonner si les classes populaires manifestèrent aussi des sentiments nouveaux ? Ainsi, à Bruxelles, on abandonnait pour d'autres écoles celles du chapitre de Sainte-Gudule ; on s'opposait énergiquement à l'occupation par les Dominicains du couvent des Saccites, que le pape leur avait concédé et cet ordre fut obligé de se contenter de l'autorisation d'envoyer à Bruxelles deux frères religieux, que l'on appelait terminaires. D'autre part, des doctrines hétérodoxes s'infiltraient dans les communautés de bégards, de béguines, etc., si communes chez nous. Quant aux Templiers, ils furent supprimés, mais aucune mesure violente paraît n'avoir été prise contre eux, et leurs biens furent attribués à l'ordre de Malte. Ce furent les juifs, déjà haïs des fanatiques à cause de la différence de religion, qui subirent le contre-coup des rancunes du peuple.

Le duc, au commencement de son règne, leur avait permis d'exercer publiquement l'usure ; mais le pape Clément V, par une bulle datée du 1er juin 1306, le releva de l'engagement pris à cet égard par Jean II, à ce que déclara ce souverain pontife, lorsqu'il était « cir- » convenu par des hommes puissants ». Faut-il attribuer à cette nouvelle manière de les considérer le déchaînement qui éclata contre eux, en 1309, et qui se manifesta surtout en Brabant ? En cette

année, les populations des villes, et surtout les tisserands, les foulons, les save-tiers, se soulevèrent contre les juifs et les accablèrent de mauvais traitements, en tuèrent un grand nombre, et pillèrent leurs maisons, surtout à Tirlemont, où les israélites avaient été autorisés à s'établir dans un ancien manoir ducal, qui prit de là le nom de *Joden Casteel*, ou Château des Juifs. Jean II, irrité de ces excès, autorisa les juifs à se réfugier dans le château de Genappe, où ils se virent bientôt assiégés par une multitude furieuse; mais le duc accourut avec ses vassaux et mit en déroute les séditeux. D'autres juifs, au nombre de cent dix, avaient trouvé un asile dans le château de Born, près de Maestricht; ils furent moins heureux que leurs compatriotes brabançons; le manoir fut emporté d'assaut et ils y perdirent tous la vie.

Le duc souffrait de la gravelle; de l'avis de ses conseillers, il fit, en 1312, le voyage de Paris, où il espérait trouver des maîtres assez habiles pour le guérir. Mais ce déplacement lui fut funeste; son état s'empira, et de retour à Bruxelles, le médecin qui le traitait et qui avait également servi son père, déclara, avec plus de patriotisme que de tact, qu'il pouvait se considérer comme mort. En effet, il expira peu de temps après, le 17 octobre. On l'ensevelit dans le chœur de l'église de Sainte-Gudule, où un cénotaphe, surmonté d'un lion d'airain, a été érigé à sa mémoire.

Les derniers jours du règne de Jean II furent marqués par d'importantes concessions faites à ses sujets. Il semble qu'à l'exemple de son aïeul Henri III et de son bisaïeul Henri II, le duc ait voulu laisser un testament politique destiné à faire bénir sa mémoire. Sa charte, dite de Cortenberg, datée du 27 septembre, est pleine de dispositions équitables. Elle sanctionne l'intervention directe des deux ordres laïques dans le règlement des affaires intérieures du duché, intervention qui se manifeste déjà dans ce diplôme du 30 juin de la même année, par lequel un Berthout, seigneur de Malines, reconnaît

« est tenu et doit tenir bien et loyale-
« ment, en sa ville et partout dans sa
« terre, tous cris, bans communs, toutes
« ordonnances et tout ce qui, par com-
« mun accord et conseil des barons, des
« villes et des bonnes gens du Brabant,
« sera crié, commandé, ordonné et fait
« en Brabant. »

La charte de Cortenberg, à laquelle les comtes de Juliers et de Looz, cinquante-six barons et seigneurs et dix-huit villes et franchises apposèrent leur sceau, institue un conseil permanent composé de quatre chevaliers et de dix bourgeois, devant s'assembler toutes les trois semaines à Cortenberg, et chargés de veiller à la répression des abus et des injustices qui pourraient s'introduire dans l'administration. Ce corps ne constituait pas, comme on l'a cru parfois, le conseil ordinaire du duc : c'était plutôt une délégation des Etats, une sorte de députation permanente de ceux-ci. Le duc promit, en outre, de ne plus lever d'impositions extraordinaires ou d'exactions.

Par des actes spéciaux, le duc avait pourvu à d'autres nécessités. Au mois de mai, il avait confirmé plusieurs keures cantonales, notamment celle du quartier de Louvain et celle du Brabant wallon; et, le 3 octobre, il prit sous sa protection toutes les personnes ecclésiastiques, leurs biens et leurs possessions; il se repentit de les avoir chargées de tailles, d'exactions, de services inaccoutumés; il ordonna de les affranchir de toutes charges, impositions, services, comme aussi de la nourriture de ses porcs et du charriage du bois destiné à ses maisons ou habitations.

On a vu que si Jean II fut un prince faible plutôt qu'actif et énergique, subissant l'influence de son entourage plutôt qu'obéissant à sa volonté propre, violent et dur quelquefois, son règne fut marqué par des événements considérables. Une institution importante, le tribunal de Cortenberg, vint former l'une des assises des institutions du duché; les droits des communes furent confirmés et les prétentions des corps de métier momentanément arrêtées. Jean II

s'occupa, comme son père, de l'organisation du corps des monnayeurs : en 1298, il leur adjoignit deux cents sous-monnayeurs, mais sa décision à ce sujet semble n'avoir eu aucune suite. C'est de son temps aussi que datent les premières conventions, notamment avec la Flandre, pour avoir une monnaie commune.

Jean II ne laissa qu'un fils, Jean III, qui lui succéda. (V. ce nom.) On lui connaît plusieurs bâtards, savoir : Jean de Corse-laer, tige de la famille de Witthem ; Jean Wytvliet, Jean Gottygin ou Cordekin, légitimé en 1344, et de qui descendent, à ce que l'on prétend, les sires de Glimes ; Jean Magerman et Jean Esselen.

Alph. Wauters.

Louis Van Velthem, *Spiegel historiae*. — Van Boendael, *Brabantische Yeesten*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I^{er}. — Rymer, *Fœdera*, etc. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*. — Wauters, *Table des diplômes imprimés concernant l'Histoire de Belgique*, etc.

JEAN III, duc de Lotharingie ou Lothier, de Brabant et de Limbourg, mort en 1355, après un règne de quarante-trois ans.

Le fils unique de Jean II naquit probablement en 1295 ou 1296, car il mourut âgé de cinquante-neuf ans environ ; on placerait donc à tort, d'après les *Brabantische yeesten*, en 1300 l'époque de sa naissance. Son père avait, dès l'an 1311, négocié son mariage avec une princesse française, comme pour l'inféoder à la politique du roi Philippe le Bel. On le maria à Marie, fille de Louis, comte d'Evreux, lequel promit de donner à sa fille une dot s'élevant à 56,000 livres. Les fêtes qui signalèrent cette union furent troublées par le mécontentement auquel deux causes surtout donnèrent lieu. Jean I^{er} et Jean II avaient laissé de fortes dettes, pour le paiement desquelles les biens des Brabançons furent arrêtés à l'étranger ; en outre, les conseillers du jeune duc ne se conformaient pas aux prescriptions de la charte de Cortenberg de l'an 1312.

Leur conduite détermina les principales villes à conclure entre elles des pactes d'alliance pour la défense de leurs privilèges et de leurs intérêts.

Celui que Louvain et Bruxelles scellèrent est daté du 28 juillet 1313. Une aide extraordinaire fut demandée au pays et en particulier aux bonnes villes et aux abbayes, mais elle ne fut accordée qu'au prix de deux chartes datées du 14 juillet 1314 et désignées sous le nom de *charte wallonne* et de *charte flamande*, d'après la langue dans laquelle elles sont rédigées. Les Brabançons s'engagèrent à payer les dettes de leur prince jusqu'à concurrence de 40,000 livres (le gros vieux tournois évalué à 16 deniers). Tant que les dettes du duc ne seraient pas acquittées, le duc ne devait accorder aucune récompense à qui que ce fût, à moins de la prélever sur ses biens meubles, et ne pourrait disposer de son patrimoine que de l'avis « des villes et du » pays ». Les officiers de justice et les receveurs de son domaine rendraient compte de leur gestion aux députés des bonnes villes, les premiers deux fois, les autres une fois l'an, etc. En vertu de la charte flamande, dont les prescriptions devaient toujours rester en vigueur, les libertés du pays étaient confirmées, défense était faite de frapper monnaie hors des villes franches et sans le conseil des villes et du pays ; enfin, le duc prenait l'engagement d'indemniser celui qui souffrirait quelque préjudice à cause de lui. Pour donner plus de force à ces nouveaux privilèges, qui remettaient en quelque sorte le gouvernement du pays entre les mains des Etats, le duc, de l'avis du comte d'Evreux, son beau-père, du comte de Juliers et du seigneur de Malines, deux de ses principaux vassaux, qui l'aidaient alors à exercer l'autorité, consentit à laisser l'administration du duché au sire de Diest, au chevalier Daniel de Bouchout et à quelques députés des villes.

Le comte d'Evreux ne tarda pas à s'éloigner, car une politique peu favorable à ses vues prévalut dans le duché. Louis le Hutin, fils de Philippe le Bel et son successeur, s'étant brouillé avec les Flamands, voulut engager Jean III à interdire à ses sujets tout commerce avec eux. Appelé à Paris, le duc fut sollicité par le roi et par le comte de

Hainaut de les seconder; mais il saisit un prétexte pour s'éloigner. Influencé par le seigneur de Fauquemont, le duc repoussa toute proposition d'alliance contre la Flandre, et les villes, dont il ne manqua pas de demander l'avis, se prononcèrent plutôt en faveur des Flamands. Ceux-ci conservèrent donc, par le Brabant, leurs communications avec l'étranger, et l'armée de Louis le Hutin, arrêtée par des pluies diluviennes, fut forcée de battre en retraite. Le comte de Hainaut revint encore à la charge auprès du duc, mais sans obtenir un meilleur succès. Bruxelles, intéressée à conserver à ses draps le débouché de la France, penchait vers ce pays, mais Anvers se prononça avec énergie dans le sens contraire, tandis que Louvain restait indécise. Le monarque français se vengea en interdisant à ses sujets tout commerce avec les Brabançons (29 février 1316), mais on peut juger combien des ordres pareils étaient peu efficaces, lorsqu'on songe que le roi lui-même faisait acheter pour son propre compte des étoffes provenant de la Flandre; il employa parfois, pour des transactions de ce genre, l'intermédiaire d'un marchand de Bruxelles, Henri d'Asque.

Les pluies de l'année 1315 occasionnèrent en Belgique de grands malheurs. La cherté des denrées y devint excessive, une épizootie s'y manifesta, la peste y fit d'effrayants ravages. L'effet de ces calamités était encore aggravé par les guerres. Le pays de Liège n'était pas plus tranquille que la Flandre; en 1315, les villes, et surtout celles de Liège et de Huy, se soulevèrent contre l'évêque Adolphe de la Marck. Celui-ci se réfugia en Brabant; avant son élection à l'épiscopat, il avait promis au duc, par l'intermédiaire de Florent Berthout, seigneur de Malines, d'être son fidèle allié (6 mars 1313); dans sa détresse il lui demanda protection et secours. Bruxelles et Louvain, et, par suite, les autres villes, s'engagèrent avec empressement à le soutenir, car les ennemis de l'évêque, les gens des métiers étaient aussi ceux des lignages ou des patriciens braban-

çons. Pour justifier cette guerre, l'évêque donna en engagère au duc, pour 20,000 livres, sa part de Maestricht, le pont d'Amercœur à Liège même, le château ou monastère de Cornillon, Jupille et ses dépendances, Hougaerde, Bauvechain et Tourinnes (29 octobre 1315). Puis il alla se poster à Léau, d'où il pouvait harceler le comte de Looz, le chef du parti populaire. De sa retraite, il hasarda des incursions dans le pays de Liège, et il se réfugiait ensuite dans les domaines de son protecteur, où l'on n'osait pas le poursuivre. Afin de l'arrêter, on prit le parti de barricader l'accès des villages de la Hesbaye. Un jour avait été fixé pour une conférence; mais ceux de Liège n'ayant pas comparu, la cloche d'alarme sonna pour rassembler les milices des communes du Brabant. Toutefois, les villes résolurent d'arrêter l'effusion du sang; elles parvinrent à renouer des négociations qui aboutirent enfin à la paix de Fexhe (juin 1316).

Jean III eut quelques démêlés avec un autre voisin, je veux parler de Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, dont les sujets étaient en relations continuelles avec les siens. A son avènement, l'évêque de Liège, Adolphe, avait cédé à ce prince la ville de Malines (21 août 1313) et contracté avec lui un traité d'alliance (29 novembre 1313). Ces arrangements ne plurent pas aux Brabançons, mécontents de voir un souverain étranger prendre pied dans leur pays, et un autre différend surgit entre la ville de Malines, d'une part, et, d'autre part, les seigneurs de Malines et de Fauquemont, qui étaient alors très influents en Brabant. Un premier accord fut conclu dans la chapelle de Fayt, près de Seneffe, le 6 juin 1314. Le duc promit aux Malinois une sûreté complète dans ses Etats, et, d'accord avec le comte, constitua juges de leurs contestations Daniel de Bouchout et Godfroid, seigneur de Naast.

Les Malinois, après avoir conclu un traité d'alliance avec les villes du Brabant (15 octobre 1315), obtinrent de leur nouveau prince confirmation com-

plète de leurs privilèges, le 20 avril 1316, mais ils ne lui restèrent soumis que pendant quelques années, le chapitre de Saint-Lambert, de Liège, ayant probablement refusé de ratifier la cession de Malines.

Le duc de Brabant et le comte de Hainaut, après avoir solennellement renoncé, le 12 février 1316, dans l'église Sainte-Gertrude, de Nivelles, aux alliances et confédérations conclues entre eux, redevinrent amis, car le premier assista, le 24 juin 1317, à la fête qui se célébra à Cologne pour le mariage de Jeanne, fille du comte, et de Guillaume, fils de Gérard, comte de Juliers. Un incident fâcheux faillit troubler cette bonne harmonie. Le seigneur de Büeren, qui avait épousé une fille naturelle d'un comte de Hollande, ayant sans succès élevé quelques réclamations devant le conseil du duc, s'en vengea en pillant la ville de Thiel; peu de temps après il vint se constituer prisonnier et fut enfermé à Louvain, mais on le relâcha après l'avoir gardé quelque temps.

La ville et le pays de Heusden venaient d'échoir au seigneur de Saffelberg, qui prétendait être vassal de Hollande. Jean III soutenait, au contraire, que ce domaine constituait un fief du comté de Clèves et un arrière-fief du Brabant, et que le château devait lui être ouvert à sa réquisition; ses prétentions furent appuyées par une déclaration formelle du comte de Clèves, tandis que Saffelberg refusait d'y souscrire, et vint, une nuit, incendier Turnhout.

Ces deux incidents ne provoquèrent que des négociations. Le duc et le comte s'en remirent à deux délégations choisies par moitié parmi leurs sujets respectifs et composées : l'une de quatre délégués pour les débats entre le Brabant et le Hainaut, l'autre de six délégués pour les différends du Brabant et de la Hollande. Les arbitres adjugèrent au duc 25,000 et au comte 500 livres tournois d'indemnité (12 janvier 1322). Puis on arrêta le mariage de Guillaume, le fils aîné du comte, avec Jeanne, fille aînée du duc. Le fiancé devait devenir,

immédiatement après les noces, comte de Zélande, et posséder les droits de son père sur Malines ou en obtenir la valeur en argent. Jeanne, de son côté, aurait, pour sa part, un revenu annuel de 8,000 livres et, en cas de décès de son père sans enfants mâles, hériterait de ses Etats. Cet accord, qui fut scellé à Malines à la fin d'octobre 1322 et ratifié par les nobles et les villes, fut complété par une convention pour la fabrication d'une monnaie commune; les pièces nouvelles devaient imiter les sterlings aux quatre lions déjà frappés par Jean III, et la convention rester en vigueur jusqu'au 21 juin 1326 (17 décembre 1323). La question de Heusden prit également fin; le seigneur et la ville de ce nom reconnurent le duc pour leur souverain, le 6 octobre 1325, et Jean de Saffelberg en fit le relief en 1330.

Le comte de Hainaut était alors fortement engagé dans la querelle qui agitaient tout l'Empire. A la mort de l'empereur Henri VII, la couronne avait été disputée par deux compétiteurs : Louis, duc de Bavière, et Frédéric, duc d'Autriche, qui fut enfin pris et vaincu par son rival, en 1322. Le premier fut vigoureusement soutenu par le comte Guillaume, par Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg, et par Baudouin, archevêque de Trèves, le premier, fils et le deuxième, frère de l'empereur Henri. La plupart des autres princes des Pays-Bas s'unirent également au comte et se joignirent aux villes rhénanes pour guerroyer contre l'archevêque de Cologne. Le duc de Brabant se mêla peu de cette querelle, et obtint du nouveau roi un délai de deux ans pour lui faire hommage; il assista toutefois, à Cologne, aux noces du roi Louis de Bavière et de Marguerite, fille du comte de Hainaut, le 15 août 1323.

Ce fut à propos de la lutte pour la couronne impériale que le duc et le seigneur de Fauquemont entrèrent en désaccord. Le duc ayant été pris par le comte de Juliers, dut lui payer une forte rançon. Il commit des exactions dont furent victimes des bourgeois de Maestricht habitant ses domaines et eut avec

cette dernière ville une contestation qui provoqua des hostilités. Pour y mettre un terme, le duc passa la Meuse avec l'armée la plus considérable que l'on eût vue depuis longtemps; chaque ville, chaque mairie du Brabant avait fourni son contingent. Le siège fut mis devant la ville de Sittard, près de Ruremonde, qui était entourée d'un double fossé et d'une forte palissade; outre la bourgeoisie, trois cents chevaliers et écuyers s'y étaient renfermés. Violamment attaquée, surtout par les milices des communes, Sittard fut enfin obligée de se rendre, le 10 août 1318; mais les assaillants étaient tellement exaspérés de la résistance qu'ils avaient rencontrée, qu'ils faillirent massacrer tout ce qui s'y trouvait. L'évêque de Liège avait aussi marché pour appuyer les efforts des Brabançons et prit la tour de Haren; la forteresse de Heerlen fut également emportée.

A la demande de Florent Berthout, le principal des conseillers du duc, et des bonnes villes de Brabant, le comte de Hainaut engagea le seigneur de Fauquemont à se remettre entre les mains du duc, et celui-ci, de son côté, s'engagea à défendre, envers et contre tous, les biens de Renaud et de ses alliés. Des déprédations ayant été commises dans le pays de Fauquemont, Renaud se plaignit si énergiquement que le chevalier Jean de Raetshoven et les magistrats de Louvain et de Bruxelles furent chargés d'ouvrir une enquête à ce sujet; mais elle n'eut aucun résultat. Bien plus, le pays de Fauquemont devint le théâtre de nouveaux actes d'hostilité, qui motivèrent d'autres plaintes de Renaud et de nouvelles observations de la part du comte de Hainaut (1321).

Vers cette époque le duc de Brabant reçut à Bruxelles la visite de Jean, roi de Bohême, qui lui fit hommage du marquisat d'Arlon, et qui revint, en 1324, réclamer la part de sa mère Marguerite dans l'héritage du duc Jean I^{er}. Cette réclamation n'était pas fondée, attendu qu'aucune plainte n'avait été formulée par l'empereur Henri, le père du roi. Jean III ne l'accueillit donc pas, et Roger de Leeftael, l'un des premiers

conseillers du duc, la déclara contraire au droit brabançon. Jean de Bohême partit en menaçant de faire valoir ses prétentions les armes à la main, mais pour le moment il ne put donner suite à ses plaintes.

Le sire de Fauquemont, fatigué de sa captivité, essaya de s'échapper, mais il ne fit qu'empirer son sort et fut enfermé à Genappe, où il resta longtemps dans les chaînes. Enfin, il employa tant de médiateurs et de si longs efforts, qu'il parvint à recouvrer la liberté, à la condition toutefois qu'il ne prendrait plus les armes contre le Brabant et reviendrait, à la première sommation, se constituer prisonnier, sous peine d'une amende de 21,000 livres, pour le paiement desquelles les comtes de Hainaut et de Gueldre, et l'évêque de Liège (celui-ci le 13 décembre 1326) se constituèrent cautions. Mais, sûr de l'appui secret de plusieurs personnages puissants, le seigneur de Fauquemont, n'écoulant que son désir de vengeance, n'hésita pas à piller de nouveau les environs de Maestricht.

Justement indigné d'un pareil manque de foi, le duc appela son peuple aux armes et vint assiéger la ville et le château de Fauquemont, « la plus forte place de l'Allemagne, entourée de tours, de portes et de baillies, munie de pierriers, d'arbalètes, etc. » Afin de ne pas exposer ses soldats aux dangers d'une attaque de vive force, Jean III fit arrêter par une forte digue les eaux de la rivière la Geule, qui endommagèrent les murs de la ville assiégée et en inondèrent la partie basse. Les habitants se retirèrent dans la ville haute. Le roi de Bohême rassembla quelques troupes pour tenter de les secourir; mais ses forces étant insuffisantes, il eut recours aux négociations.

Grâce à l'intervention du comte de Gueldre, un accord fut conclu à Rolduc. Jean III consentit, le 1^{er} octobre 1327, à se retirer, mais les fortifications de Fauquemont devaient être abattues; le roi, accepté pour arbitre, promit de prononcer sa sentence avant les Pâques prochaines. Après un siège de neuf se-

maines, le siège fut levé, et les deux princes revinrent ensemble à Bruxelles, où ils passèrent quelques mois dans les fêtes et les plaisirs.

Pendant son séjour en Brabant, le roi tint sur les fonts baptismaux l'un des enfants de Jean III, et il renonça, au profit du duc, aux 2,000 livrées de terres (rachetables pour 20,000 livres) qu'il réclamait comme fils d'une princesse brabançonne (3 janvier 1328). De son côté le duc lui remit, pour lui et ceux de ses successeurs qui porteraient la couronne royale, l'hommage dû au Brabant par les comtes de Luxembourg pour le marquisat d'Arlon (7 janvier 1328), et le lendemain les deux princes conclurent un traité d'alliance pour toute la durée de leur existence. Mais ces marques d'amitié ne se traduisaient pas en actes, et le roi de Bohême différerait toujours de prononcer sa sentence dans l'affaire du seigneur de Fauquemont.

A la fin du mois de décembre, en 1329, le roi de Bohême vint à Nivelles et se plaignit au duc que le seigneur de Heinsberg avait surpris et pillé la ville de Fauquemont. Jean III s'en excusa en alléguant qu'il était étranger à ce coup de main; mais la discussion ne tarda pas à s'envenimer et les deux princes se quittèrent très mécontents l'un de l'autre. Le duc voulant en finir alla, vers la mi-carême, en 1330, assiéger le château de Fauquemont; il conduisit avec lui une grande quantité de vin, d'épices et d'autres denrées, afin de montrer sa résolution d'en finir, résolution qu'il annonçait hautement. Ses espérances ne furent pas trompées. Un fils du seigneur de Fauquemont ayant été tué, le père se résigna, après avoir résisté neuf semaines, à livrer sa forteresse, qui fut immédiatement abattue, quatre cents années, dit-on, après sa construction (le 9 mai). Le roi de Bohême et le seigneur de Fauquemont allèrent implorer l'intervention du roi de France, mais le duc, non sans raison, refusa d'accepter l'intervention d'un prince étranger.

Jean III fut présent au sacre de Philippe de Valois, roi de France, en 1327.

A la même époque il se préoccupa des troubles dont le pays de Liège et la Flandre étaient le théâtre. Tandis que l'aristocratie bourgeoise continuait à dominer dans les villes du Brabant, les métiers étaient victorieux dans les deux pays voisins. Le 26 juillet 1327, Jean III fit cependant alliance avec les maîtres, les jurés, les gouverneurs, les consaux et les communautés de la cité de Liège et des autres villes de ce pays. Il était en si mauvais rapports avec l'évêque, qu'il fit de grandes instances à Rome, afin d'obtenir la création d'un nouvel évêché pour le Brabant, projet qui souleva, comme on peut le supposer, d'énergiques réclamations à Liège et à Cambrai. En Flandre, les communes en lutte contre le comte Louis de Nevers éprouvèrent à Cassel une défaite terrible, qui fut suivie d'une affreuse réaction, surtout dans la Flandre maritime. L'une des victimes de la tyrannie du comte fut un bourgeois de Bruges, nommé Guillaume De Deken, réfugié en Brabant et qui, dit-on, fut livré par le duc lui-même.

On négocia à cette époque un accord entre le Brabant, la Flandre et le Hainaut, afin de régler des questions de limites. Jean III et le comte Guillaume au moins resserrèrent les liens qui les unissaient l'un à l'autre et se promirent aide et assistance dans tout l'espace limité par Arnhem, Nimègue, Bonn, Aubenton en Thiérache et Douai; le comte se réserva seulement la neutralité dans la querelle du duc et du seigneur de Fauquemont (6 août 1328). Il aurait voulu unir sa fille Isabelle au jeune Jean, fils aîné du duc, mais ses tentatives dans ce but n'aboutirent pas.

Les villes de Brabant vivaient presque toujours en bonne harmonie avec leur prince. Elles obtinrent de lui d'importants et nombreux privilèges, le plus souvent payés par des octrois d'aides ou de subsides. Une seule fois un différend sérieux éclata entre Jean III et Louvain, sa capitale, en 1321. Des deux côtés on avait déjà fait opérer plusieurs arrestations, mais Bruxelles, Anvers, Malines, Tirlemont et Léau s'interposèrent; ce qui avait été entrepris de part et d'autre

fut annulé, et Louvain consentit, en cette occasion, à payer à son prince, en cinq années, une somme de 10,000 livres.

La paix conclue à Wihogne ayant procuré à l'évêque de Liège une autorité qu'il n'avait jamais possédée dans son pays, il en profita pour maintenir avec plus de fermeté ses prérogatives contre le duc de Brabant. Depuis plusieurs années, les habitants de Saint-Trond et ceux de Léau vivaient dans un état presque constant d'hostilité. Ces querelles avaient failli amener une rupture lorsque survinrent de plus graves événements.

Les intrigues du seigneur de Fauquemont avaient déjà armé plusieurs princes contre le duc Jean; elles furent secondées par la haine que portaient les habitants du pays d'entre la Meuse et le Rhin aux Brabançons, dont ils enviaient, selon Van Boendale, l'industrie et la richesse. L'orgueil du duc, qui ignorait l'art de plier, augmenta le nombre de ses ennemis. Il s'en fit un, plus redoutable que tous les autres, en accueillant à sa cour Robert d'Artois. Une ligue se forma contre lui « pour tout le temps où il agirait envers les » princes comme il le faisait alors ». A ses anciens rivaux, Jean, roi de Bohême, et Adolphe, évêque de Liège, se joignirent Baudouin, archevêque de Trèves, oncle du roi Jean; Waleran de Juliers, archevêque de Cologne; Guillaume, comte de Juliers, son frère; Edouard, comte de Bar; Adolphe, comte de la Marck; Renaud, comte de Gueldre; Louis, comte de Looz; Jean de Hainaut, comte de Soissons; les comtes de Seyne, de Spanheim, de Catzenellebogen, le seigneur de Heinsberg, tous agissant moins pour eux-mêmes que pour le roi de France. Celui-ci, à l'imitation de ses prédécesseurs, travaillait constamment à se créer un parti dans l'empire d'Allemagne, et surtout dans le pays entre le Rhin et la mer. Plusieurs princes, entre autres l'évêque de Liège, étaient à ses gages. Trois autres, l'archevêque de Cologne, Guillaume de Juliers et le comte de Gueldre, par un traité signé à Senlis,

au mois de mai, s'étaient engagés formellement à servir ce monarque contre le duc, Robert d'Artois et leurs amis, au moins avec trois mille lances. C'était déployer beaucoup de haine contre un malheureux fugitif.

Une vieille chronique flamande du Brabant, du xve siècle, rapporte à cette occasion un épisode curieux, que je n'ai vu rappelé nulle part ailleurs. Le duc, y est-il dit, fut informé que ses ennemis devaient se réunir dans l'abbaye de Brauweiler, aux environs de Cologne, sous prétexte d'assister à des funérailles, mais, en réalité, pour se concerter contre lui. Il était alors occupé à chasser dans cette contrée. Sans autre compagnon qu'un page, il arriva au lieu du rendez-vous, au moment où le roi de Bohême et l'archevêque de Cologne se disputaient la préséance. Passant devant eux, il jeta pour offrande une pièce d'or et en donna une autre aux pauvres réunis sur le cimetière. Des écuyers étant venus lui demander son nom : Je suis, répondit-il, Jean de Coudenberg, en faisant allusion au palais qu'il occupait dans sa capitale.

Tandis que le duc ne voyait s'armer pour sa défense que trois chevaliers flamands, une armée considérable, à la tête de laquelle se plaça Rodolphe, comte d'Eu, connétable de France, se réunit à Saint-Trond. Elle ne put pénétrer dans les quartiers de Louvain et de Tirlemont, le duc ayant fait fortifier Léau, mais elle causa des ravages dans le Brabant wallon. Jean III, à la tête de sa chevalerie et des milices des communes, s'était posté à Heylissem, où il reçut l'ordre de chevalerie et d'où il envoya, le 9 mai 1332, un défi à ses ennemis, en leur offrant un jour de bataille. Le roi de Bohême repoussa cette proposition, mais des pluies continuelles arrêtant ses incursions, il se montra disposé à négocier. Le comte de Hainaut se fit porter en litière (*orsbare*, litière à chevaux) près des chefs des deux armées et négocia une trêve; en cette occasion il faillit être tué par les Anversois, qui le prirent pour un ennemi. Toutefois, les armées ne se séparèrent que le 9 juillet.

Le seigneur de Fauquemont ne cessait, néanmoins, de ravager les domaines du duc. Celui-ci prit les armes contre lui pour la quatrième et dernière fois. Il mit le siège devant le château de Montjoie, dans l'Eifel, et à ce siège Fauquemont fut blessé mortellement d'un coup de flèche. Il laissa pour héritier un fils nommé Thierri, qui, selon Hemricourt, fut regardé comme le plus brave des « Flamands ».

Le 23 juin, le roi de France avait ordonné que le château de Fauquemont lui serait livré et laissé jusqu'à la conclusion d'un accord définitif, et que les domaines tenus par le seigneur de ce manoir de l'empire lui seraient restitués. Peut-être le duc voulut-il montrer combien peu il se souciait d'une décision aussi partielle et qui, dans tous les cas, révélait chez le monarque français l'intention de se poser dans l'empire en arbitre suprême de dissensions tout à fait étrangères aux intérêts de son royaume.

Le roi Philippe, à la demande de plusieurs membres de sa famille, consentit à renouer ses anciennes relations avec le duc. Il envoya à Bruxelles l'archevêque de Sens et l'évêque de Térouanne, qui comparurent devant le conseil ducal et y demandèrent à Jean III de venir conférer avec le roi à Compiègne, en lui offrant pour sa sécurité toutes les garanties qu'il pouvait désirer. Cette proposition ayant été accueillie, les deux princes se rencontrèrent à Crèvecœur-en-Brie. Le duc, à qui le roi avait fait un excellent accueil, devint l'homme lige du monarque, qui lui assigna, pour le tenir en fief, un revenu en terres de la valeur de 2,000 livres de petits deniers et lui promit son assistance contre tout homme, sauf contre le roi d'Allemagne et ses autres suzerains (8 juillet 1332). On fiança le fils aîné de Jean III, appelé aussi Jean, à l'une des filles du roi, mais cette princesse mourut prématurément. Le roi de France, constitué arbitre, accorda à tous les princes belligérants un délai jusqu'au mois de mai 1333 pour énumérer leurs sujets de plaintes et s'engagea à porter une décision à la fête de Noël suivante, au plus tard.

Dans l'intervalle on ouvrit des négociations pour apaiser les différends qui avaient provoqué la guerre; mais, ou les traités conclus ne furent pas ratifiés, ou ils ne reçurent pas d'exécution, car une nouvelle coalition, plus formidable que la première, se forma contre le duc. Un contemporain, Guillaume d'Auxonne, rapporte que le duc et le comte de Flandre se firent hommages l'un à l'autre, à Alost, le 13 février 1333; le duc s'engagea à offrir à son voisin, tous les ans, un cerf et un sanglier, et le comte promit au duc un faucon par an. Malgré cet arrangement bizarre, les deux princes se brouillèrent, le duc ayant refusé de ratifier l'achat de la ville de Malines, fait par Louis de Nevers à l'évêque de Liège; cette cession était nulle, d'après lui, comme ayant été opérée sans son consentement comme haut-avoué de l'église de Liège, et il fut soutenu par les Malinois, peu désireux d'entrer sous l'obéissance de Louis de Nevers. Le duc s'était aussi fait un ennemi du comte de Hainaut en consentant à marier son fils aîné à une princesse française, tandis qu'il devait épouser Isabelle de Hainaut.

Les princes coalisés n'attendirent pas le terme assigné par le roi de France pour faire droit à leurs plaintes, et dès la Saint-Martin (11 novembre 1333), ils bloquèrent le Brabant de tous côtés, de Nivelles à Heusden et de Grave à Gembloux. Pourtant, il n'y eut jamais, disent les chroniqueurs nationaux, manque de vivres dans le duché, preuve manifeste que le pays produisait assez de denrées pour nourrir sa population. Dans une assemblée tenue à Valenciennes, la nuit des Rois 1333 ou 7 janvier 1334, le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liège, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Gueldre, de Juliers, de Zélande (Guillaume de Hainaut, fils du comte Guillaume), de Looz, de Namur, d'Eu, etc., le sire de Beaumont et Guy de Namur conclurent une alliance contre Jean III et s'engagèrent à le combattre. De commun accord, ils lui envoyèrent leurs hérauts à Tervueren, pour lui annoncer leurs intentions. Le duc y répondit par cette poésie célèbre,

où il les défie, et où il se compare à un sanglier attaqué par une meute de chiens. Les vers flamands du trouvère couronné sont pleins de vigueur et d'ironie; on y voit que le grand mobile de la coalition était de venger la défaite de Woeringen.

Les hostilités commencèrent sur les frontières de la Flandre. Un maire flamand ayant brûlé quelques maisons à Malderen et à Lippeloo, le duc, à la tête d'une armée, partit d'Assche et porta le ravage jusqu'aux portes de Termonde. Il avait fait fortifier l'église abbatiale d'Afflighem et, en particulier, sa tour, d'où on pouvait voir jusque sur la place d'Alost. Mais à peine Jean III était-il de retour à Bruxelles que les Flamands vinrent assiéger Afflighem, l'emporèrent et en détruisirent la tour. Ils se portèrent ensuite sur Assche et livrèrent ce bourg aux flammes. Le duc, obligé de porter ses regards à l'est, confia la défense de la frontière occidentale de ses Etats au comte de Bar, qui était venu à son aide avec trois cents hommes bardés de fer.

Le comte eut bientôt l'occasion de signaler sa valeur. De Vilvorde, où il s'était posté, il fut appelé à prendre part à un brillant fait d'armes. Après avoir brûlé le château de Thierry de Walcourt, seigneur d'Aa, les Flamands se proposaient d'assaillir les faubourgs de Bruxelles et de livrer aux flammes Lennick; mais, au moment où ils se trouvaient au hameau de Helleken (près de ce dernier village), ils furent attaqués à l'improviste par les comtes de Bar, de Vianden, de Salm et d'autres nobles et chevaliers, et mis en déroute, laissant sur le champ de bataille cent cinquante morts, et entre les mains des ennemis un grand nombre de prisonniers (le mercredi de mars 1334).

Le duché était alors assailli de tous côtés : la petite ville de Thiel, sur le Wahal, fut assiégée et prise par les Gueldrois; la bourgade de Landen, qui n'était entourée que de palissades, fut emportée par les Liégeois; Rolduc fut bloqué, pendant deux mois, par le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, les comtes de Namur, de Gueldre, de Ju-

liers et de Soissons, et siré Jean de Hainaut, et la garnison se vit obligée de promettre qu'elle se rendrait si elle ne recevait pas de secours avant un mois. Le duc réunit son armée, marcha au secours de Rolduc et passa la Meuse, le 17 mars. Mais les ennemis, fortifiés dans leur camp, ne voulurent ni livrer bataille, ni se retirer, et, dans l'impuissance de les forcer, le duc dut retourner sur ses pas. Dans sa marche il livra à la dévastation le comté de Looz, dont le possesseur avait ravagé ses Etats. Il perdit alors la ville de Sittard, dont le commandant avait abandonné son poste afin de renforcer l'armée marchant au secours de Rolduc.

Obligé de garder plus de trente forteresses, de faire face de tous côtés à de puissants ennemis, le duc aurait été accablé par le nombre si le roi de France ne lui avait envoyé de nombreux auxiliaires, sous les ordres du roi de Navarre, du comte d'Etampes, son frère, et du comte d'Alençon, le propre frère du roi Philippe de Valois. Le duc, pour leur faciliter l'accès du Brabant, avait marché à leur rencontre avec quatre mille lances. Jean III avait résolu de se porter une seconde fois au secours de son duché de Limbourg et de ses autres possessions d'outre-Meuse, mais les princes français proposèrent d'ouvrir des négociations; toutefois, on ne cessa de bloquer le Brabant que le 1^{er} septembre, lorsque le roi de France eut fait connaître sa décision.

Datée de Cambrai, 2 août 1334, elle ne fut rendue publique que le 27. L'union de Jean de Brabant et d'Isabelle de Hainaut fut sanctionnée et le duc promit de laisser au jeune prince tous ses biens, sauf le Limbourg, qui échoirait à son puîné, Henri, et Rolduc, qui constituerait la part de Godefroid, le cadet. Le comte de Hainaut acquit tant d'ascendant en Brabant que lui et son fils Guillaume promirent, le 27 novembre 1336, d'aider à faire gouverner le pays par des personnes « élues et assermentées ». Pour apaiser le ressentiment du comte de Flandre, on lui promit le remboursement des 20,000

florins constituant le prix d'achat de Malines. Le roi de Bohême, l'archevêque de Cologne, l'église de Liège, le comte de Juliers, etc., eurent beaucoup d'argent; enfin, un double mariage devait cimenter l'union des familles de Brabant et de Gueldre.

Le Brabant conserva l'intégrité de son territoire, sauf qu'il dut renoncer à la possession de la petite ville de Thiel, au profit du comte de Gueldre, dont les domaines l'entouraient de tous côtés. Par contre, on abandonna à Jean III la ville et la seigneurie de Heusden, dont le même comte venait d'hériter. Quant à Malines, au sujet de laquelle le roi de France ne voulut pas se prononcer immédiatement, la difficulté fut tranchée par un traité daté du 31 mars 1336; le Brabant et la Flandre s'en partagèrent la souveraineté, en reconnaissant à la ville son droit d'étape sur les marchandises arrivant par eau; mais, lorsque l'autorité du comte Louis de Nevers fit place en Flandre à celle de Jacques d'Artevelde, le duc, à la demande des Malinois, prit possession de leur ville, le 30 mars 1340.

Pour payer les sommes considérables dont il était question dans la paix d'Amiens, Jean III dut recourir à ses sujets; les bonnes gens de son pays, c'est-à-dire les nobles, les cloîtres ou monastères et les bonnes villes lui accordèrent une aide qui devait être perçue par les soins de deux seigneurs (Jean de Hollebeke, seigneur de Loenhout et d'Ophain, et Léon de Crainhem, seigneur de Grobbendonck), de deux bourgeois de Louvain et de deux autres de Bruxelles. Le duc déclara, le 16 octobre 1334, que ni lui, ni ses successeurs n'inquiéteraient jamais, au sujet de leur gestion, ces six délégués, à qui devaient être aussi remis ce qui proviendrait de l'enquête ouverte sur les fonctionnaires et justiciers.

L'enquête mentionnée plus haut fut confiée à treize personnes, nommées de commun accord par le duc, le pays (c'est-à-dire les Etats) et les villes; on les appelait *Zandijerers*, mot dont je ne trouve pas la signification. En vertu

d'une décision prise par Jean III, de concert avec les villes de Louvain, de Bruxelles et de Tirlemont, le 14 octobre 1334, elles jugeaient seules et non plus, comme précédemment, avec le concours de tous ceux qui se présentaient à leurs réunions. Leurs sentences furent confirmées par une charte ducale du 2 août 1335, notamment celle qui frappa un nommé Baudouin Den Wilden, dont les biens furent abandonnés à six autres délégués, avec charge de les vendre.

Les monastères avaient consenti à la perception de l'aide, mais leur cote ayant été fixée à 50,000 écus d'or, les abbés refusèrent pour la plupart d'y contribuer. Ils se plaignirent alors au pape Benoît XII, en alléguant l'énormité des charges de toute espèce dont on les accablait; tout récemment ils venaient de payer 44,000 royaux d'or, à l'occasion de la chevalerie du duc. Mais Jean III était peu disposé à reculer; pendant que ses officiers de justice allaient mettre sous séquestre les meubles et les immeubles des principales abbayes, il fit en personne la même saisie à Parc, près de Louvain. Vainement le pape intervint en faveur des maisons religieuses, en menaçant des foudres de l'Eglise ceux qui les opprimaient, le duc, secondé par les laïcs, ne recula pas. Il lui fallait de l'argent à tout prix, et les villes, Bruxelles en particulier, de leur côté, prétendaient ne pas payer davantage dans le cas où les abbés refuseraient d'acquitter leur part dans les aides. Une transaction se conclut enfin, dans les derniers mois de l'année 1336, par les soins du comte de Hainaut et de son fils Guillaume. Ceux-ci fixèrent à 30,000 florins de France la taxe à payer par les abbayes, et on limita à 1,600 les corvées dues par elles tous les ans, sauf le cas de « guerre ouverte ». Les droits de gîte des chiens du prince furent également restreints, tandis qu'une confirmation générale de ses privilèges apaisa, pour le moment, les doléances du clergé régulier.

Une grande tendance se manifestait alors en Belgique. Les princes s'y efforçaient de confondre leurs intérêts. Une

grave question agita le pays de Liège : la succession au comté de Looz, où la descendance directe des comtes était éteinte, et que le chapitre de Saint-Lambert revendiquait, tandis que l'évêque et le duc, favorisaient Thiéri de Heinsberg, qui se mit en possession du comté. Le duc, d'une part, l'évêque, ses chevaliers et ses communes, d'autre part, conclurent un accord, par la médiation de l'archevêque de Cologne, du comte de Hainaut et de Jean de Beaumont (déclaration du 9 avril 1337). Le comte Thiéri, de son côté, pour remercier le duc, lui céda l'avouerie de Liège (29 avril 1339); le comte de Bar aussi conclut avec le duc un traité d'alliance qui devait durer dix ans et qui fut signé à Bruxelles, le 26 janvier 1339.

La fameuse guerre de Cent ans, entre la France et l'Angleterre, allait commencer. Le roi Edouard III, excité par les suggestions du comte d'Artois, s'était enfin décidé à revendiquer le royaume de France par la force des armes. Dès que cette idée se fut emparée de son esprit, il ne cessa de négocier avec les princes des Pays-Bas pour les rallier à sa cause. Dès l'année 1332, on s'était efforcé de régler les différends survenus entre les Anglais et les Brabançons, à l'occasion de dettes contractées par le duc Jean II. En 1335, Guillaume Trussell et Jean de Sordich, de concert avec le comte de Juliers, vinrent tenter de former une ligue contre le roi de France. Le roi négocia à la fois avec les communes flamandes, toujours mécontentes de leur comte, Louis de Nevers, et avec les princes de la basse Allemagne, qu'il s'efforça de s'attacher en leur promettant des subsides. Après avoir promis au duc 10,000 livres sterling et encore 60,000 livres, payables en quatre ans, il le nomma, lui, le marquis de Juliers, le comte de Hainaut et le comte de Northampton, ses fondés de pouvoir pour recueillir son héritage, ses capitaines et vicaires généraux en France. L'empereur Louis de Bavière, à titre d'époux de la sœur de la reine d'Angleterre et d'ennemi de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui, après

avoir défendu sa cause, s'était rapproché de la France et du saint-siège, appuyait ses revendications.

Malgré les instances du roi Philippe auprès du duc de Brabant et du comte de Hainaut pour qu'ils ne fassent pas alliance avec Edouard III, ces deux princes s'engagèrent de plus en plus envers ce monarque. Le comte hésitait, parce que ses Etats, situés à la frontière, étaient exposés à une attaque des Français; le duc, dont on attendait surtout la décision, n'aimait pas de se déclarer, à cause des relations qu'il avait eues avec Philippe de Valois. Il lui envoya même un de ses conseillers, Léon (et non Louis) de Crainhem, seigneur de Grobendonck, avec la charge de déclarer au roi de France et de lui répéter qu'il ne se détacherait pas de son alliance.

Et cependant le duc promit au roi Edouard, le 12 juillet 1337, qu'il le servirait avec 1,500 « armures de fer, à « cheval », et il recueillit parmi ses vassaux un grand nombre d'engagements de prendre les armes à sa réquisition; le comte de Looz, notamment, devait entrer à son service, lorsqu'il le réquerait, avec trois cents hommes d'armes. Trop habile pour ne pas agir sur l'esprit des populations, qui vivaient en partie de l'industrie lainière, Edouard III leur multiplia les concessions : il autorisa les sujets du duc à commercer librement dans ses Etats (12 avril 1338); puis, le 18 août suivant, il accorda aux marchands des villes de Brabant, et notamment à ceux de Louvain, de Bruxelles, de Tirlemont, de Léau, de Diest, d'Aerschot, de Malines, le droit de circuler librement dans ses Etats, d'y habiter, d'y vendre, d'y acheter, à la seule condition de ne pas entretenir de relations avec ses ennemis. Edouard III utilisait ainsi, au profit de sa politique, les relations étroites existant entre ses Etats et les contrées voisines, sans avoir égard aux ruines nombreuses qui devaient inévitablement résulter de cette manière d'agir. Pour mettre les marchands de nos contrées dans ses intérêts, il avait envoyé à ses ambassadeurs 10,000 sacs de laine, qui furent vendus 400,000 livres.

En se procurant de l'argent pour acheter des alliés et des appuis, il donnait de l'activité aux nombreux ateliers, où la rareté de la matière première avait occasionné un chômage, sinon total, au moins partiel.

Lui-même, accompagné de sa femme, Philippine de Hainaut, arriva à Anvers, le 22 juillet 1338; il y fut reçu avec pompe par le duc et prit son logement dans l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré. La reine y accoucha d'un fils, qui reçut le nom de Lionel et porta le titre de duc de Clarence. Il y eut dans la même ville des fêtes somptueuses et une grande assemblée, où l'on agita la question de la guerre à entreprendre contre la France. Le duc se montrait très irrésolu, d'autant plus que sa noblesse était divisée d'opinions; quant aux bourgeoisies, elles étaient alors plus portées pour l'Angleterre. Jean III aurait voulu voir la Flandre et le Hainaut se déclarer ouvertement; il ne savait trop quel prétexte alléguer pour se prononcer. Enfin, un de ses clercs, nommé Jean de le Mayère (Van der Meeren?), lui conseilla de réclamer de Louis de Bavière, pour le roi Edouard, le titre de vicaire de l'empire. Cet avis fut accepté et bientôt s'ouvrirent des négociations en ce sens. Dans une assemblée qui se tint à Coblenz, le 5 septembre, le roi Edouard fut, en effet, proclamé vicaire de l'empire; le duc n'assistait pas à cette cérémonie, mais il se fit représenter par le seigneur de Cuyck, qui y siégeait près du roi, l'épée nue à la main. Une autre réunion se tint ensuite à Herck, petite ville lossaine, dans la halle aux draps, et, le 11 novembre, ce modeste édifice vit proclamer les nouveaux pouvoirs donnés au monarque anglais, et les ordres donnés aux princes de défendre ses droits. C'est à cette époque que le comte de Gueldre devint duc et le comte de Juliers marquis. Jean III, subissant l'influence des événements, s'engagea à être prêt à marcher, à la Saint-Jean prochaine. Il concéda le château de Louvain au roi d'Angleterre, pour y séjourner.

L'année suivante fut encore marquée par bien des lenteurs. Jean III semblait temporiser dans le but de se faire octroyer de nouvelles faveurs. Le 3 mars, il obtint quittance entière de ce qu'il devait à Edouard; le 22 juin, il consentit au mariage de sa seconde fille, Marguerite, avec Edouard, fils et héritier du roi anglais, à la condition que Marguerite reçût en dot des terres d'une valeur de 50,000 livres sterling, valeur qui serait remise, en argent, à Jean III, si le mariage s'effectuait. Jean III, cependant, hésitait toujours. Il ne comparut pas à une grande réunion, tenue à Valenciennes, où se trouvèrent tous les princes allemands confédérés contre la France; ce fut encore le sire de Cuyck qui le représenta en cette occasion. Le duc prétendait alors ouvrir des négociations pour la paix et, à sa demande, Edouard III lui permit, le 4 octobre, d'accorder des lettres de sauvegarde aux députés qui en seraient chargés. Mais ces ouvertures restèrent sans succès, et l'armée anglaise continua son mouvement vers les frontières françaises.

Cette armée, dans laquelle on voyait les comtes de Lancastre, de Derby, de Glocester, de Warwick, de Salisbury, etc., suivis de 1,600 cavaliers anglais; l'archevêque de Cologne et son frère le comte de Juliers, les comtes de Hainaut, de Soissons, de Gueldre, d'Artois; les marquis de Brandebourg et de Misnie, à la tête de forts contingents d'Allemands et d'habitants des Pays-Bas, passa par Nivelles, puis traversa le Hainaut. Jean III partit, le 29 septembre, pour la rejoindre, avec 7,000 combattants, dont 1,200 cavaliers; on remarquait dans sa troupe vingt-trois bannières et quatre-vingts pennons. Il avait enfin envoyé ses lettres de défi au roi de France, lequel en informa Louis de Crainhem. L'infortuné ambassadeur, dont les assertions étaient si ouvertement démenties, mourut de chagrin.

Après avoir tenté de prendre Cambrai, puis ravagé la Picardie jusqu'à l'Oise, les confédérés revinrent à Bruxelles, où il y eut une joute dans la-

quelle figurèrent le roi et beaucoup de princes. Le roi Edouard se rendit ensuite à Anvers, où se tint, le 12 novembre, une grande assemblée. Il promit alors au duc qu'en cas de départ pour l'Angleterre, il serait de retour sur le continent à la Nativité de saint Jean-Baptiste de l'année suivante; en attendant, il lui permettait de retenir à ses gages mille "armures de fer, à cheval", nombre qui pouvait être doublé en cas de besoin (4 décembre 1339).

Les Flamands, mécontents des ravages que causait dans leur pays la garnison française de Tournai, travaillés d'ailleurs par d'Artevelde, s'étaient enfin décidés à se prononcer pour le roi Edouard. Le duc et plusieurs nobles anglais étaient allés à Gand pour les influencer. Le célèbre tribun vint à Bruxelles avec une nombreuse députation des villes de Flandre. Celles-ci hésitaient à se soulever contre le roi de France, de crainte d'encourir l'excommunication papale; c'est alors que l'on conseilla à Edouard de prendre le titre et les armes des rois de France.

Le duc se rendit à son tour à Gand, où une étroite alliance fut conclue, le 3 décembre, entre la Flandre et le Brabant, et scellée par les princes, quarante nobles et les principales villes des deux pays. En cas de contestation entre les alliés, le débat devait être décidé à l'amiable par deux conseillers de chacun des deux princes et par un échevin de chacune des villes de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Louvain, de Bruxelles et d'Anvers, ces dix délégués devant d'ailleurs se réunir trois fois par an, le 16 février à Gand, le 8 juillet à Bruxelles, et le 15 novembre à Alost.

Le roi et le duc se rendirent ensuite en Flandre, où le monarque accorda à ce pays de grands privilèges. Adoptant enfin le conseil de Jacques d'Artevelde, il prit solennellement les armes de France, qu'il écartela de celles d'Angleterre (23 janvier 1340). Comme roi du premier de ces pays, il conclut un pacte d'alliance et d'amitié avec les Flamands, décréta avec eux l'équipement d'une flotte destinée à protéger le

commerce, et la fabrication d'une monnaie d'argent devant servir à la fois à la France, à la Flandre et au Brabant, et avoir aussi cours en Angleterre. De larges privilèges en matière de commerce devaient cimenter l'union de ces différents pays, union à laquelle le Hainaut fut, peu de temps après, appelé à participer et qui réalisait cette grande pensée d'Artevelde de former en Belgique une sorte de fédération des petits Etats entre lesquels elle était morcelée.

Edouard partit ensuite pour l'Angleterre, laissant sur le continent sa femme, qui accoucha, à Gand, d'un fils, auquel on donna, d'après le duc de Brabant, le prénom de Jean et à qui fut attribué le titre de duc de Lancastre. Les Français avaient ravagé le pays de Chimai; pour se venger, Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, envahit la Thiérache et y brûla Aubenton; il avait dans son armée des Brabançons, que le duc avait confiés au sire de Cuyck. Le roi de France, profitant de l'absence d'Edouard, fit attaquer le Hainaut par une armée conduite par son fils Jean, duc de Normandie; mais le jeune comte Guillaume réunit sa nombreuse et vaillante chevalerie, à laquelle Jacques d'Artevelde joignit les milices des communes flamandes, le duc de Brabant, avec sept cents lances, outre les contingents des villes, et plusieurs autres princes leurs vassaux. L'invasion fut arrêtée, mais aucune des deux armées ne voulut engager une lutte décisive. Elles se séparèrent sans avoir combattu. Dans cette campagne, les Louvanistes et les Bruxellois s'étaient montrés mécontents de rester inactifs et avaient demandé à grands cris leur retour dans leurs foyers. Peu de temps après, le roi d'Angleterre fit son entrée dans Anvers, après avoir complètement vaincu, près de l'Ecluse (le 24 juin), la flotte française, avec l'aide des Flamands. Le duc ramena à Bruxelles les princes et d'Artevelde, auxquels il offrit de belles fêtes.

Au mois de juillet, une nouvelle assemblée se tint à Vilvorde. On y resserra l'alliance du Brabant, de la Flandre et du Hainaut, et l'on y décida le siège de

Tournai, dont le roi de France avait augmenté la garnison et les fortifications. Edouard III y conduisit une armée où l'on comptait 200 chevaliers, 4,000 lances et 9,000 archers, et à laquelle vinrent se joindre le duc de Brabant, avec ses vassaux et 20,000 hommes de milices communales; d'Artevelde, à la tête de 40,000 Flamands; le comte de Hainaut et d'autres princes des Pays-Bas et de l'Allemagne; au total, près de 100,000 hommes.

Cet armement formidable, auquel le roi de France opposa toutes les forces de son royaume, resta inutile. Tournai résista vaillamment à tous les assauts. Jean III, à qui on reprocha de montrer peu d'ardeur contre l'ennemi, conseilla, dit-on, à Edouard III de lever le siège et d'ouvrir des négociations qui lui procureraient peut-être une partie des provinces françaises ou une indemnité. Il lui déclara ensuite qu'il parvenait à peine à contenir ses sujets, mécontents d'épuiser leurs ressources dans une entreprise infructueuse. Lorsque les chefs des milices communales se plaignirent pour la première fois, déclarant que leurs soldats voulaient partir, même si on leur en refusait la permission, le comte de Hainaut proposa d'autoriser ce départ, à condition que les bourgeois laisseraient leurs armes entre les mains des maréchaux ou chefs de l'armée. Cette réponse mécontenta fort les Brabançons et les détermina à prendre patience; mais, lorsque le siège fut levé, ils montrèrent une joie et un empressément indicibles, surtout les Bruxellois.

Ce fut en passant par la Flandre que le roi d'Angleterre regagna ses Etats. Il avait épuisé ses trésors pour une expédition d'ailleurs mal combinée. Il s'était reconnu redevable envers Jean III et Jean de Hainaut d'une somme de 100,000 florins de France, pour le paiement de laquelle huit chevaliers durent rester en otage à Bruxelles; il promit ensuite d'envoyer en Brabant, en déduction de ses dettes, 4,000 sacs de laine (acte daté de Gand, le 13 novembre 1340).

Le peu de zèle dont le duc Jean III

fit preuve pour seconder Edouard III provenait évidemment de ce qu'une partie de ses sujets étaient plus dévoués à la France qu'à l'Angleterre. Les troubles qui agitérent le Brabant à cette époque en sont une preuve manifeste. A Louvain, une sédition violente éclata contre les « bonnes gens », c'est-à-dire contre les patriciens, mais ceux-ci eurent le dessus et se vengèrent en condamnant au bannissement plus de cent de leurs adversaires. Un patricien nommé Van den Calster fut également puni, mais il obtint son pardon le 13 avril 1342.

A Bruxelles, l'agitation ne fut pas moins vive. Le roi de France ayant fait saisir des draps appartenant à un habitant de la ville, Arnoul Crayemblic, la ville en avait demandé la restitution au monarque, en protestant que les Bruxellois voyaient la guerre avec déplaisir, mais qu'ils avaient dû servir leur souverain (31 décembre 1340). Sans connaître exactement les événements, on sait pourtant que plusieurs personnes notables furent poursuivies, et quelques-unes mises à mort. De ce nombre fut un chevalier nommé Nicolas Zwaef et un chanoine de Sainte-Gudule, Jacques Bake, accusé d'avoir mal parlé du comte de Hainaut. L'un des confrères de cet ecclésiastique, Franc de Coudenberg, qui fonda, avec Jean de Ruysbroeck, le monastère de Groenendael, dut quitter Bruxelles. Un grand personnage, Guillaume de Duvenvoorde, l'un des principaux conseillers de Jean III et du comte de Hainaut, tomba également en disgrâce et vint terminer sa vie à Bruxelles (1342).

A la persuasion de quelques conseillers, le duc fit arrêter et décapiter un bourgeois de Bruxelles, nommé Gérard Planckman, de Clèves. Les habitants lui ayant adressé d'énergiques remontrances, et ceux des autres villes du Brabant s'étant joints à eux, le duc fut obligé de faire rendre le corps du supplicié à sa famille et à ses amis, et de bannir Jean Blankaerde, le principal instigateur de la sentence portée contre Gérard; sa tour, située à Aa (sous Anderlecht), fut démolie jusqu'aux fondements.

Après le départ du roi d'Angleterre pour ses Etats, il y eut à Ter-Vueren une grande fête, dans laquelle jouta Robert d'Artois; puis un tournoi, à Mons, auquel le duc assista. Jean III et les princes, ses voisins, contribuèrent, au nom d'Edouard III, aux négociations pour la prolongation des trêves, prolongation qui suspendit pendant quelques années la reprise des hostilités. Le duc, par une charte du 27 octobre 1341, prit les marchands anglais sous sa protection; mais, en réalité, son alliance avec Edouard III allait toujours s'affaiblissant. Déjà, le 31 mai 1340, on voit le duc et Renaud, duc de Gueldre, promettre de s'entraider mutuellement pour obtenir d'Edouard III le paiement de certaines sommes qu'il leur devait. Ces deux princes et le marquis de Juliers conclurent ensuite une alliance offensive et défensive, qui devait durer dix ans (15 octobre 1342). Le duc s'entendit avec le comte de Namur au sujet de quelques différends; il reçut à sa cour le comte de Flandre, à qui il fut octroyé, en 1343, l'autorisation de pouvoir réparaître dans ses Etats, mais sans y exercer le pouvoir.

Ainsi s'affaiblissait peu à peu la ligue formée aux Pays-Bas. Une grande assemblée des princes eut encore lieu à Malines, en 1342, mais on ne sait rien des résolutions qui y furent prises. Dès l'année précédente, Louis de Bavière, par un diplôme daté de Francfort le 13 juin, avait révoqué les pouvoirs accordés au roi Edouard, son alliance avec l'Angleterre ne pouvant plus que lui être préjudiciable.

Le duc de Brabant n'avait jamais vécu longtemps en bonne intelligence avec l'évêque de Liège, Adolphe de la Marck; chacun de ces deux princes saïssait toutes les occasions de contre-carrer l'autre. Pourtant, en 1342, ils établirent un conseil commun de dix personnes qui devaient terminer à l'amiable leurs différends; mais un débat ayant surgi entre le prélat et les bourgeois de Huy, ceux-ci, condamnés par les échevins de Liège, recoururent au duc Jean III et firent alliance avec lui

et son fils Henri (8 mai 1343). Le comte de Hainaut et son oncle, le seigneur de Beaumont, s'interposèrent dans cette querelle et, reconnus pour arbitres, portèrent leur décision à Duras, le 8 août. Obligé de s'assurer de l'appui de la bourgeoisie liégeoise, Adolphe de la Marck lui avait concédé de grands privilèges par la paix de Saint-Jacques. Il mourut peu après.

Le duc de Brabant et son gendre, le comte de Hainaut, étaient alors de grands amis, et tous deux paraissaient vivre en bons termes avec l'Angleterre. Le comte se montra très irrité du meurtre de Jacques d'Artevelde, mais au moment où celui-ci disparaissait, ils s'engagea dans une guerre contre les Frisons, ces ennemis héréditaires de sa famille, et il périt près de Staveren, avec la fleur de la chevalerie hennuyère et hollandaise, au mois de septembre 1345. Guillaume n'avait que vingt-huit ans et n'avait eu aucun enfant de Jeanne de Brabant, fille aînée de Jean III. Sa mort affaiblit l'intimité politique qui unissait les deux pays. La femme de l'empereur Louis de Bavière (Louis IV) devint comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande et dame de Frise, à la fois comme héritière naturelle et en vertu d'une décision impériale, qui déclara ces domaines dévolus à l'empereur. Quoique celui-ci eût alors beaucoup de peine à se maintenir sur le trône d'Allemagne, sa femme prit possession, sans difficulté, de ses Etats. Après s'être fait recevoir en Hollande, elle vint trouver en Flandre sa sœur, la reine d'Angleterre, Philippine de Hainaut, qu'elle quitta à Ypres, le 18 octobre. Mais son court gouvernement fut peu prospère. Son fils aîné Guillaume, duc de Bavière, à qui elle confia l'administration de la Hollande et de la Zélande, se mit à la tête d'un parti formé surtout des bourgeoisies des villes et qui prit le nom de *Cabilliaux*, tandis que la majorité de la noblesse et d'autres Hollandais, sous le nom de *Hoecks* ou hameçons, défendit contre lui les droits de Marguerite; celle-ci, malgré l'appui de la reine d'Angleterre, essuya près de la Briele une défaite ter-

rible (le 4 juillet 1351) et fut forcée d'abandonner la Hollande.

Le Hainaut avait été spécialement confié au seigneur de Beaumont, qui s'empessa de se reconnaître le vassal du roi de France pour 3,000 livrées de terre et promit de servir ce monarque avec cent hommes d'armes, sauf contre le Hainaut, le Brabant et la Flandre (juillet 1346). Jean de Beaumont, de même que Guillaume de Bavière, continuèrent à entretenir d'étroites relations avec le duc de Brabant; ce dernier prince, de concert avec Jean de Beaumont et le comte de Clèves, conclut, en 1347, une trêve entre Guillaume de Bavière et l'évêque d'Utrecht, avec qui les Hollandais guerroyaient depuis plusieurs années.

Ce qui éloignait peu à peu le Brabant de l'Angleterre, c'étaient les intrigues du comte de Flandre, Louis de Nevers, qui, dépouillé de toute autorité dans ses Etats, séjournait fréquemment à Bruxelles. Il s'y trouvait lorsque les habitants de Termonde, mécontents d'être assujettis aux volontés des Gantois, se déclarèrent en sa faveur. Il se rendit aussitôt dans leur ville, et le duc, espérant rétablir la concorde chez les Flamands, appela dans sa résidence favorite les députés de leurs principales communes. Ils se montraient disposés à s'accorder avec le comte, lorsque le roi Edouard, averti de ce qui se tramait en Brabant, informé que s'il ne se hâtait ses alliés du continent pourraient l'abandonner, renonça à l'invasion qu'il se proposait de faire en France, arriva à l'Ecluse avec une flotte nombreuse et fit prévaloir chez les Flamands d'autres projets. D'Artevelde voulait imposer pour souverain le prince de Galles, le fils aîné du roi Edouard; mais une émeute éclata à Gand, et d'Artevelde périt, le 24 (et non le 17) juillet 1345, des mains de ce peuple dont il paraissait l'idole. On accusa, sans grand fondement, le duc Jean III d'avoir provoqué ce meurtre, qui secondait ses nouveaux projets.

Malgré cet épisode funeste, les villes flamandes persistèrent dans leur attachement à la politique anglaise et dé-

clarèrent qu'elles n'entendaient pas l'abandonner. Le comte Louis, craignant d'être fait prisonnier dans Termonde, se réfugia à Bruxelles. Louis de Nevers profita de la mort de Jacques d'Artevelde pour faire occuper Hulst et Axel, mais les Gantois reprirent ces deux villes et marchèrent sur Termonde. L'intervention du duc de Brabant mit fin à cette lutte, et Louis de Nevers partit pour la France, où il périt à Crécy, le 26 août 1346, ainsi que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, cet ancien ennemi du duc Jean. Le roi d'Angleterre, victorieux, mit le siège devant Calais, dont il s'empara le 4 août de l'année suivante, à la tête des milices destinées à envahir la France; il voulait alors donner sa fille à Louis de Male, fils de Louis de Crécy, mais ce prince ne put se résoudre à s'allier avec la fille du monarque dont la victoire avait été marquée par la mort de son père; il profita d'une partie de chasse pour s'enfuir à Lille.

Ce départ mettait à néant les projets du roi Edouard. Il voulait aussi négocier l'union de son propre fils avec Marguerite de Brabant, deuxième fille de Jean III, et celle de la fille du marquis de Juliers avec le duc de Gueldre. Jean III songeait à un système tout autre d'alliances. En vertu d'un article du traité d'Amiens, le duc de Gueldre devait épouser Marie, troisième fille du duc. Celui-ci destinait Marguerite au comte Louis de Male, à qui le roi de France, en faveur de cette alliance, céderait ses droits sur Termonde, tandis que le comte Louis, en échange de cette ville, abandonnerait en totalité Malines au Brabant (ce qui fut approuvé par le roi Philippe et le comte Louis, le 6 juin 1347). Au lieu de s'unir à l'Angleterre, Jean III s'unirait intimement à la France, en faisant épouser à Henri, alors son fils aîné, Jeanne de France, petite-fille du roi Philippe de Valois; Henri recevrait de son père le duché de Limbourg, pour en jouir immédiatement, et de son beau-père 5,000 livrées de terres, d'une valeur de 10,000 florins d'or. Godefroid, frère cadet de Henri,

épouserait Bonne de Bourbon, obtiendrait, comme apanage, la terre d'Aerschot, alors confisquée sur les d'Harcourt, partisans de l'Angleterre, et recevrait, de plus, du roi de France un fief de la même valeur que celui de son frère. Enfin, Jeanne de Brabant, veuve du comte de Hainaut, deviendrait la femme de Wenceslas, comte de Luxembourg, fils du roi Jean de Bohême.

De cette manière, Jean III s'assurait de fortes amitiés qui le protégeraient contre les attaques des Anglais et de leurs alliés. Il abandonnait les villes de Flandre pour leur comte, il renouait avec la famille de Luxembourg les liens que la journée de Woeringen avait rompus ou du moins affaiblis ; il allait encore défendre la cause de l'évêque de Liège contre ces communes avec lesquelles il avait contracté alliance. En un mot, il devenait un prince plus féodal que communal. Les avis d'un de ses conseillers, Jean de Looz, seigneur d'Agimont et de Walhain, paraissent n'avoir pas été sans influence sur ses résolutions.

Les coups portés à la puissance de la France semblaient devoir anéantir son influence dans les Pays-Bas. Un résultat tout contraire se produisit. Le fils du comte de Flandre, Louis dit de Male, après avoir contribué à resserrer à Ath l'union de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, se présenta dans le premier de ces pays et y fut accepté comme souverain.

Les fiançailles des princes brabançons eurent lieu à Vincennes, avec une grande magnificence, et le mariage de leurs sœurs se célébra à Vilvorde, le 1^{er} juillet 1347. Ce fut le doyen de Saint-Donatien, de Bruges, qui donna à celles-ci la bénédiction nuptiale. Le roi Edouard avait essayé de mettre obstacle à ces unions. En 1345, il avait demandé en vain au pape des dispenses en faveur du mariage de son fils avec une princesse brabançonne ; le 6 mai 1347, il avait invité le duc de Gueldre à ne pas s'allier à Marie de Brabant. Les villes brabançonnnes, toujours soucieuses de leurs intérêts, n'entraient pas invariablement dans les vues de leur prince.

Au siège de Calais, il y avait parmi les assiégeants, à ce que prétend Divæus, des Louvanistes commandés par le chevalier Walter van Quadebrugge ; lorsque le roi de France invita les bourgeois du duché à se déclarer pour lui, il essuya un refus. Il parvint cependant à se les attacher en leur permettant d'importer dans son royaume et d'en exporter des denrées, des fabricats et monnaies de tout genre, et en déclarant que leurs biens ne pourraient y être saisis que pour le paiement de leurs dettes propres ou de celles de la ville où ils habitaient (juin 1347). Les mêmes franchises furent octroyées aux Français en Brabant, et le duc rappela ceux de ses sujets qui avaient été bannis à cause de la guerre. Peu de temps après, une trêve ayant été conclue entre les deux monarchies belligérantes, Edouard III envoya le chevalier Hugues de Neville et le clerc Yvon de Gliton pour négocier une ligue avec l'évêque de Liège et le comte de Looz et renouveler les traités avec la Gueldre et le Brabant ; il ne voulait pas, disait-il (4 mai 1348), rompre avec Jean III, malgré les torts que celui-ci lui avait causés. Ses démarches n'aboutirent à aucun résultat.

La Flandre seule restait fidèle à l'Angleterre, malgré les dissensions qui éclatèrent entre les communes et qui facilitèrent le rétablissement du comte dans son autorité ; celui-ci parvint à restreindre, jusqu'à un certain point, la puissance des métiers. Dans l'évêché de Liège, au contraire, elle avait pris une prépondérance complète. Après la mort d'Adolphe de la Marck, le peuple avait réclamé le droit d'intervenir dans l'élection d'un mambour ou régent. Le nouveau prélat, Engelbert de la Marck, n'avait pas tardé à entrer en lutte avec ses principales communes : Liège, Huy, Saint-Trond. Le roi de France et l'archevêque de Ravenne essayèrent en vain d'interposer leur médiation. Les Liégeois, après avoir remporté une grande victoire sur l'évêque et les princes, ses alliés, mirent le siège devant le château d'Argenteau ; ils virent alors le duc de Brabant se joindre à l'évêque et livrer

rent à ces deux princes, à Waleffe, un combat sanglant, où ils furent complètement vaincus (21 juillet 1347). Jean III profita de sa victoire plus que son allié. Il se rendit immédiatement à Saint-Trond, où il fit une entrée solennelle en qualité de haut avoué. Il alla ensuite attaquer le château de Waremmé, qu'il détruisit parce que la garnison avait ravagé ses domaines. Puis il conclut avec les villes de Liège et de Huy une paix très avantageuse pour lui. Les Liégeois s'engagèrent à lui fournir, en cas de besoin et à leurs frais, 600 combattants, pendant quarante jours ; les villes des deux pays se promirent aide et assistance, et il fut défendu dorénavant de fournir des vivres à leurs ennemis respectifs.

La maison de Luxembourg qui, depuis un demi-siècle, avait pris une nouvelle importance, atteignait alors l'apogée de la splendeur. Tandis que le deuxième fils du roi Jean de Bohême épousait la fille aînée du duc de Brabant, son fils aîné, Charles, devenait roi des Romains sous le nom de Charles IV. Désireux de s'assurer l'appui du puissant duc de Brabant, le nouveau monarque s'empressa de le combler de faveurs. En 1348, il lui promit 15,000 écus d'or et s'engagea à lui donner en engagère, dans le délai de deux ans et jusqu'à concurrence de cette somme, des domaines impériaux voisins du duché. L'année suivante, le 25 juillet, il conclut avec Jean III un traité d'alliance offensive et défensive, par lequel chacun des deux princes promettait de marcher au secours de son confédéré, avec 200 hommes d'armes. Le prince Henri, duc de Limbourg, fut, le même jour, déclaré vicaire de l'Empire en deçà des Monts ou des Alpes, avec promesse d'être indemnisé de tous les torts que cette charge pourrait lui causer.

Les habitants du duché ne furent pas moins avantagés. Par une charte, qui devint célèbre sous le nom de *Bulle d'or du Brabant*, de l'an 1348, il fut défendu d'attirer en justice, n'importe dans quelle localité de l'Empire, devant les tribunaux ecclésiastiques ou devant les tribunaux civils, les sujets du

duc, du moment où ils consentiraient à comparaître devant les juges établis dans le Brabant et ses dépendances. Il y avait alors de grandes contestations entre Jean III et l'évêque de Liège, parce que celui-ci prétendait, en vertu d'une ancienne institution dite le *Tribunal de la paix*, citer et faire lutter devant lui en combat singulier des Brabançons et se constituer juge de leurs différends. La *Bulle d'or* étant contraire à des usurpations de ce genre, le roi des Romains cassa tout ce que l'évêque Engelbert de la Marck avait fait de contraire à ce privilège et ordonna à l'archevêque de Trèves et aux évêques de Cambrai et de Verdun de régler, « parties ouïes », les contestations ayant donné naissance à ce débat (2 avril 1354).

A cette époque, l'Europe fut frappée d'un fléau qui y répandit la désolation. Une peste terrible y enleva une grande partie de la population, sauf dans le Brabant, qui se ressentit à peine de la contagion, peut-être parce que l'aisance y était alors assez générale. Mais la terreur des populations causa un autre mal. Une foule de fanatiques, persuadés qu'ils n'échapperaient à la mort qu'en apaisant la colère divine par des pratiques superstitieuses, se mirent à parcourir par bandes le pays, à moitié nus et en se frappant sans pitié. Cette épidémie d'un nouveau genre se manifesta en 1349 pour disparaître peu de temps après qu'elle s'était manifestée. Tournai vit arriver jusque 120 flagellants de Tirlemont et 140 de Genappe. Les flagellants, ces antisémites du *xiv^e* siècle, ne manquèrent pas d'accuser les juifs d'avoir empoisonné les fontaines et alléguèrent cette accusation ridicule pour excuser des excès de tout genre. A Bruxelles, où un juif jouissait d'une grande influence auprès du duc, la populace, encouragée, dit-on, par le prince Henri, se montra si exaspérée contre les israélites que Jean III dut abandonner ceux-ci à leur sort. Si l'on en croit le chroniqueur contemporain Li Muisis, plus de 500 d'entre eux furent massacrés, et le favori du duc, accusé de profanations, fut brûlé vif.

Malgré cette recrudescence de zèle religieux, on comptait alors dans notre pays beaucoup d'hérétiques. Dans les nombreuses corporations de béguines et de bégards, qui avaient été condamnées au concile de Lyon, on propageait des doctrines mystiques fort dangereuses pour la pureté des mœurs. Le pape Jean XXII avait déclaré que les béguines vivant honnêtement pourraient continuer leur vie commune et chargé l'évêque de Cambrai de les protéger dans son diocèse. Mais on n'en vit pas moins une femme, nommée Bloemardine, écrire sur l'esprit de liberté et l'amour sésaphique et prêcher à Bruxelles avec tant de talent, que ses disciples lui firent don d'une chaire en argent. Le célèbre mystique Jean de Ruysbroeck, chapelain à Sainte-Gudule, essaya de résister à son influence, mais il fut accablé par le peuple de moqueries, et il se réfugia dans la forêt de Soigne, où il prit l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin et fonda le célèbre monastère de Groenendaal. Les Lollards, qui donnèrent naissance aux communautés d'Alexiens, étaient également suspects d'hétérodoxie. L'un d'eux, nommé Walter, qui passait pour leur chef et comptait beaucoup de disciples, fut brûlé à Cologne, en 1322. Le sexe féminin comptait aussi des congrégations correspondant à celles des Lollards ou Alexiens et qui se développèrent et s'organisèrent vers l'an 1350; sous le nom de sœurs grises et de sœurs noires, elles se vouaient surtout au soin des malades à domicile.

Les mécontentements qui se manifestaient alors dans le duché avaient surtout pour cause des demandes continuelles de subsides que le duc adressait à ses sujets. En 1348, il préleva de nouvelles contributions à l'occasion du mariage de ses enfants et de l'entrée de ses deux fils dans la chevalerie; l'abbaye de Bonne-Espérance, en Hainaut, dut lui payer 190 florins d'or pour ses biens en Brabant. En 1349, les Louvanistes se plaignirent que, malgré des engagements solennels, les biens de leurs marchands étaient saisis, comme garantie du paye-

ment des dettes de leur prince. La querelle, envenimée par le maire de Louvain, Pierre Couterel, qui haïssait les patriciens de cette ville, alla si loin que Jean III déclara la guerre à cette dernière. Les autres grandes communes et les nobles parvinrent toutefois à assoupir le différend.

Les villes consentaient à chaque instant à de nouveaux sacrifices d'argent, obtenant en retour des garanties et des immunités diverses. Ainsi Jean III promit qu'une enquête semblable à celle décrétée en 1332 serait ouverte sur la conduite de ses officiers de justice (12 mai 1351); ils s'engageaient à maintenir les immunités particulières de la ville d'Anvers, malgré une concession générale faite aux communes du Brabant de pouvoir arrêter et juger partout les criminels (22 mai 1351).

La protection du commerce et le maintien de la tranquillité dans les contrées rhénanes constituait toujours un des sujets de préoccupation pour les princes. Une alliance dans ce but fut conclue, le 13 mai 1351 et pour un terme de dix années, entre l'archevêque et la ville de Cologne, le duc Jean et son fils Godefroid, et les bourgeois d'Aix-la-Chapelle et d'autres cités du voisinage.

Le prince Henri, ce persécuteur des juifs, ne vivait plus. Une mort prématurée l'avait enlevé le 29 novembre 1349, à l'âge de vingt-deux ans, et seize mois plus tard son frère Godefroid périt à son tour. Le duc ayant perdu tous ses fils, dont aucun n'avait laissé de postérité légitime, les Brabançons craignirent que des discussions ne s'élevassent, au sujet de sa succession, entre ses gendres, le comte (devenu duc) de Luxembourg, le comte de Flandre et le duc de Gueldre. Pour prévenir toutes difficultés à ce sujet, quarante-quatre villes et franchises firent déclarer par leurs députés, réunis à Louvain, qu'elles entendaient vivre toutes sous un seul et même seigneur, sauf à donner à chaque fille du duc un apanage convenable (8 mars 1355). Cette décision patriotique, qui ne put malheureusement être maintenue, fut sanctionnée par le duc et la

noblesse, le 17 mai suivant. Elle met à néant cette assertion de Froissart, d'après laquelle, après la mort de Jean III, Anvers et Malines devaient échoir à Louis de Male, en vertu d'un traité secret. Si une convention de ce genre avait été réellement conclue dans le silence, elle était d'ailleurs nulle de plein droit.

Jean III mourut le 5 décembre de la même année, après un long règne, qui avait jeté un vif éclat. Il fut enterré à l'abbaye de Villers, où on lui consacra un beau monument, dont on peut voir la représentation dans le tome premier des *Trophées du Brabant*, de Butkens. Ce fut un sculpteur appelé Colard Garnet qui, de 1363 à 1367, exécuta en pierre de Tournai la statue de notre prince. La femme de celui-ci, Marie de France dite d'Evreux, était morte depuis le 30 octobre 1335, et avait reçu la sépulture au milieu du chœur de l'église des Récollets, de Bruxelles. Leurs fils Jean, Henri et Godefroid avaient été enterrés dans le temple paroissial de Ter-Vueren.

Jean III eut de nombreuses maîtresses, entre autres Ermengarde van de Venne, qui paraît avoir exercé sur lui une grande influence; il laissa beaucoup d'enfants naturels, dont la liste se trouve dans Butkens.

Le règne de Jean III paraît avoir marqué pour le Brabant l'époque d'une splendeur particulière. Ses liaisons avec de puissants monarques, les grandes concessions qu'il obtint pour ses sujets dans l'Empire, furent favorables aux Brabançons. Mais ils se trouvaient placés entre deux pays, la Flandre et le pays de Liège, où la prépondérance des corps de métiers grandissait chaque jour, malgré les efforts de l'aristocratie bourgeoise. Les relations étroites existant entre celle-ci et le duc semblent avoir commandé plus d'une fois sa politique et contribué à le jeter dans les bras de la France vaincue, tandis qu'une partie de ses sujets était sympathique à l'Angleterre victorieuse. La conduite de Jean III à l'égard des juifs fut aussi dominée par les préjugés de ses sujets. On doit tenir compte de ces circonstances

lorsqu'on veut apprécier son règne.

Dans ses Etats, le duc, tout en faisant de grandes concessions à ses sujets, sut accroître considérablement ses domaines. Grâce à l'appui des empereurs, il contraignit à l'obéissance le puissant et remuant chapitre de Nivelles. Il acquit et rattacha plus intimement à ses possessions la terre de Heusden, celle de Meghem, la ville de Grave, la terre d'Aiseau, le fief de Rognon, etc. Le nombre de ses vassaux était énorme, comme on peut le voir dans le *Latynsboeck*, ou Livre des fiefs de l'an 1312, que Galesloot a publié.

Le Brabant compta alors plus d'un homme de talent, comme Jean van Boendale, jadis connu sous le nom de Jan De Clerck, secrétaire de la ville d'Anvers; Louis van Velthem, chroniqueur-poète comme le précédent, Henri van Aken, de Bruxelles, curé de Corbeek-over-Dyle, le traducteur du *Roman de la Rose*. Jean III cultivait aussi les lettres, et j'ai cité le poème dans lequel il défie et accable de railleries les princes coalisés contre lui. L'un de ses conseillers, Roger de Leeftael, châtelain de Bruxelles, était un grand protecteur des lettres. Jean III paraît avoir eu de la prédilection pour Trois-Fontaines, maison de chasse située dans le bois de Soigne, près d'Auderghem, où il se rendait souvent pour chasser et où il fonda une chapellenie. Les arts florissaient également: Bruxelles voyait s'élever sa halle aux draps (derrière l'hôtel de ville, en 1353); Louvain, sa halle aux draps, encore existante (en 1322); Aerschot, ce charmant jubé datant de l'an 1314, et où se révèle le talent d'un sculpteur nommé Jean Pickart, ou plutôt Pinckart. En un mot, c'était une belle époque et qui nous a laissés de nobles souvenirs. C'est alors aussi qu'apparaissent pour la première fois ces grands concours à l'arbalète, qui étaient entourés de tant de pompe et d'éclat.

Alphonse Wauters.

Jean Van Boendale, *Brabantsche yeeften*. — Van Velthem, *Spiegel historiel*. — De Dynter, *Chronicon Brabantie*. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. 1^{er}, p. 384 à 466. — Snellaert, *Jean Boendale, Hein Van Aken en andere* (Bruxelles, 1869, in-8°). — Rymer, *Acta publica*, etc. — Hocsem, dans Chapeauville (*Gesta pontificum leodiensium*, t. II); etc.

JEAN IV, duc de Brabant, de Limbourg, etc., fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, etc., et de Jeanne de Saint-Pol, vit le jour en 1403, et mourut à Bruxelles le 17 avril 1427. Au moment où son père expirait sur le champ de bataille d'Azincourt (25 octobre 1415), Jean était encore mineur : il avait à peine atteint sa douzième année. Antoine n'ayant pris aucune disposition afin de pourvoir à la tutelle de son fils et successeur, les États de Brabant firent connaître leur intention (4 novembre 1415) de rester unis, de s'entraider et de maintenir leurs privilèges et autorité, et ils instituèrent un conseil chargé de gouverner le pays pendant la minorité du duc. Ce conseil décida que le duc serait considéré comme majeur à l'âge de 18 ans. En attendant, il fut inauguré à Louvain, Bruxelles, Anvers, Bois-le-Duc, Haalen, Tirlemont et Léau (13, 16, 23 et 27 janvier, 3, 4 et 5 février 1416). Le conseil tâcha aussi d'assurer la paix avec les Liégeois, le duc de Gueldre et d'autres princes voisins.

Toutes ces mesures avaient en grande partie pour but de combattre les prétentions d'Elisabeth de Görlitz, seconde femme d'Antoine, qui visait la régence pendant la minorité de Jean. Cette princesse était vivement soutenue dans ses prétentions par son oncle l'empereur Sigismond, qui poussa l'opposition à l'ordre des choses établi en Brabant jusqu'à refuser l'investiture de ce duché au jeune prince. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre et proche parent de Jean IV, réclama à son tour la tutelle. Il renonça à ses prétentions moyennant une somme assez élevée payée par les États, et contracta avec ceux-ci une alliance défensive contre l'empereur (15 novembre 1416).

Dominé complètement par ses favoris, le duc de Brabant se laissa aller aux entraînements du luxe et de la dissipation, au point de forcer les villes à s'emparer du domaine et à lui assigner une pension de 16,000 couronnes par an. Son sénéchal, Henri de Berghes, et son tré-

sorier, Guillaume d'Assche, furent remplacés. Aucune nomination ne pouvait être faite par le duc sans le consentement de quatre des conseillers tuteurs. Sans tenir compte de ces mesures, Jean nomma Guillaume d'Assche amman de Bruxelles. Toutes ces circonstances obligèrent les villes de Bruxelles et de Louvain à renouveler (16 septembre 1417) leur ancienne alliance. Dans l'entretemps, le duc avait fait à Bruxelles (8 au 10 août 1417) la connaissance de Jacqueline de Bavière (voy. ce nom), comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, devenue veuve par la mort du dauphin de France, son mari. Il l'épousa à La Haye (4 avril 1418) et se fit inaugurer, en compagnie de sa femme, à Braine-le-Comte, à Mons, à Soignies, à Maubeuge, au Quesnoy et à Valenciennes (28, 29 et 30 mai, 1er et 2 juin 1418). Au milieu de ces fêtes, des événements d'une nature très grave se passèrent en Hollande. Jean de Bavière, oncle de Jacqueline, s'empara de Dordrecht et s'y fit inaugurer, en vertu de certaines dispositions prises par l'empereur Sigismond, suzerain de ce pays. Jean IV fut obligé de faire la guerre au compétiteur des possessions de sa femme. Il arriva accompagné de 1,500 hommes devant Dordrecht (20 juin 1418) et y assiégea Jean de Bavière, qui était soutenu par les Cabillauds, les ennemis acharnés des Hoeks et de Jacqueline.

Après un siège de plus d'un mois, le duc de Brabant fut obligé de se retirer. Un traité intervint entre les belligérants (13 février 1419), grâce à l'intervention de Philippe le Bon. Mais les hostilités reprirent bientôt. Celles-ci furent terminées par un traité en vertu duquel le duc donna à son ennemi l'engagère pendant douze ans (21 avril 1420) des comtés de Hollande, de Zélande et de la seigneurie de Frise. L'argent offert par Jean de Bavière au mari de sa nièce, avait complètement ébloui celui-ci. Pour une poignée d'or, il sacrifia tous les droits de sa femme. Il poussa l'indélicatesse jusqu'au point de trafiquer du comté de Hainaut. Par un acte du 12 avril 1421, il exempta son cousin le duc de Bourgogne du paiement des

droits qu'il pouvait exiger à raison de la vente du comté de Hainaut. Lorsque Jean eut atteint sa majorité, il fut inauguré à titre de souverain du duché de Brabant. Dès ce moment, il se livra plus que jamais à ses favoris. Il témoignait une visible antipathie à ses plus fidèles serviteurs, le comte de Nassau, les sires de Berghes et de Heezewyk. Les membres des Etats jugèrent qu'il fallait mettre un terme à ces abus. Le trésorier Vanden Berghe fut banni; les villes de Louvain, de Bruxelles et d'Anvers s'engagèrent à rester unies et à ne plus accorder de subsides au duc jusqu'à ce qu'il eût chassé ce favori. L'opposition du magistrat de Bruxelles à l'ammann Guillaume d'Assche finit par l'incarcération de celui-ci, et la guerre fut déclarée entre le duc et sa ville de résidence. Jean fit connaître qu'il n'y rentrerait plus, si ce n'est après la révocation des mesures prises contre son favori. Sur le refus du magistrat, Jean résida tantôt en Hainaut, tantôt dans diverses localités du Brabant. Il refusa même de renouveler à Bruxelles le magistrat, contrairement aux droits admis. Ce refus exaspéra encore plus les Bruxellois. Mais quelques conseillers du duc et des députés des villes de Louvain, d'Anvers et de Bois-le-Duc parvinrent à conclure un arrangement avec le duc pendant son séjour à Vilvorde (6 au 15 juillet 1419). Après avoir fait quelques concessions, Jean nomma un autre amman et de nouveaux échevins. Enfin, il rentra à Bruxelles au mois d'octobre suivant.

Le traité conclu entre le duc de Brabant et Jean de Bavière, au sujet de l'engagère des comtés de Hollande et de Zélande, au préjudice de sa femme, avait irrité celle-ci au suprême degré. Afin d'éviter des récriminations, le duc voulut éloigner de Jacqueline toutes ses dames d'honneur. A cet effet, il leur fit subir des affronts, pour les forcer à quitter la cour, pendant qu'il entretenait des liaisons criminelles avec Laurette d'Assche, fille de son favori. La mère de Jacqueline intervint. Elle engagea celle-ci à abandonner le palais. La mère et la fille se rendirent au château

du Quesnoy, en Hainaut. Dès ce moment, la séparation entre les deux époux fut un fait consommé. Jacqueline demanda à l'antipape Martin V l'annulation de son mariage avec Jean IV, annulation qu'elle obtint facilement, mais qui fut révoquée par l'Eglise après la mort du duc. D'autres faits tout aussi graves se passèrent bientôt en Brabant. Le plus grand nombre des habitants de ce pays prirent fait et cause pour Jacqueline. Jean, se sentant complètement isolé, convoqua les Etats du pays à Bruxelles, tandis qu'à l'invitation du magistrat de Louvain, la plupart des membres se réunirent en cette ville. Ceux-ci résolurent d'écrire au duc pour lui reprocher sa prodigalité et lui signifier leur résolution de refuser tout subside. La minime partie des Etats encore fidèle au duc envoya des députés à ceux réunis à Louvain, en vue de les engager à se soumettre à leur prince. La démarche n'aboutit point. Les mauvais conseillers du duc furent condamnés à un bannissement, qui cesserait lorsque la Hollande et la Zélande seraient rentrées sous l'autorité du souverain légitime. Encouragé par certaines manifestations en sa faveur, le duc remplaça les conseillers proscrits par des personnages plus détestés encore. Offensés de cet acte, les députés appartenant au parti de l'opposition envoyèrent des agents à Jacqueline. Ils offrirent même la régence du pays à Philippe de Saint-Pol, frère de Jean IV. Philippe arriva à Louvain, où Jacqueline et sa mère vinrent le rejoindre.

Les Etats ayant été convoqués à Vilvorde, Jean IV n'y parut pas. Il resta à Bruxelles du mois de juin au mois de septembre. Tout à coup il partit pour le Brabant septentrional, le 1^{er} octobre. Sur ces entrefaites, Philippe de Saint-Pol fut créé finalement gouverneur du duché (2 octobre 1420), et Jean, cherchant des alliances à l'étranger, quitta Bois-le-Duc à la tête d'une troupe considérable de chevaliers, à l'effet de surprendre la ville de Bruxelles.

Les échevins de l'opposition ne voulurent pas le recevoir, mais les partisans

du duc finirent par l'emporter. Les portes de la ville lui furent ouvertes, à la condition de n'introduire que cent vingt cavaliers. Jean ne tint aucun compte de ces conditions. Toute sa troupe entra dans la ville.

Le lendemain de son entrée, il se rendit à la maison échevinale, et déclara qu'il était venu pour rétablir la concorde et la paix. Vaines promesses. Les excès commis en ville par les compagnons du duc irritèrent la population à un tel point, que la bourgeoisie, rassemblée tumultueusement près du palais du duc, demanda à celui-ci de lui livrer le sire de Heinsberg. Ce seigneur s'était particulièrement rendu odieux par sa conduite. Il prit les devants et se livra lui-même aux échevins, qui le firent incarcérer. A peu d'exceptions près, tous les étrangers subirent le même sort. Sur ces entrefaites, le comte de Saint-Pol arriva à Bruxelles et accorda des privilèges à la ville. La commune triompha et les exécutions commencèrent. Jean comprit enfin qu'il devait céder. Il approuva les privilèges accordés par son frère aux nations de Bruxelles, ratifia les sentences prononcées contre ses conseillers et partisans. Une partie des chevaliers étrangers furent relâchés; des arrangements furent pris au sujet des domaines confisqués; les Etats décrétèrent (12 mai 1422) un nouveau règlement au sujet des domaines. Enfin, le comte de Saint-Pol se retira; les choses s'arrangèrent, et le parti démocratique de Bruxelles fut sacrifié. Par son mariage avec Glocester, Jacqueline avait perdu toutes les sympathies des Brabançons. (Voir col. 62.)

En 1425 (5 au 28 février), Jean alla prendre possession de la Hollande, où Jean de Bavière venait de mourir. Philippe de Saint-Pol, nommé capitaine général du duché, réunit une armée en vue de défendre le Brabant contre les invasions des troupes que Jacqueline avait réunies dans le Hainaut. Braine-le-Comte fut pris par les Brabançons. Les troupes anglaises amenées par le duc de Glocester, furent obligées de se retirer. A son tour, Jean envahit le

Hainaut (16 mai), et s'en rendit facilement maître.

Jacqueline devint la prisonnière du duc de Bourgogne, auquel Jean céda l'administration de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Les Etats de Brabant n'ayant pas voulu approuver ce traité, parce que la réunion à ce pays de Heusden et de Geertruidenberg n'y avait pas été stipulée, Jean se vengea sur la personne du chancelier de Brabant. Il le fit maltraiter par ses sbires, comme il avait antérieurement agi à l'égard d'autres personnes qui avaient résisté à ses volontés.

En dépit de tant de perversité et de son peu de malice, selon l'expression de Chastelain, Jean créa vers la fin de ses jours l'université de Louvain (18 août 1426); ce corps savant a joui d'une grande célébrité par son enseignement et les professeurs remarquables qui y donnèrent l'enseignement à l'exemple des autres universités de l'Europe. L'année suivante, le duc expira à Bruxelles, sans laisser de descendants.

Ch. Piot.

De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*. — Namèche, *Cours d'hist. nat.*, t. IV. — De Dynter, *Brabantische Yeesten*. — A. Thymo. — Chastelain, *Chron. de Bourgogne?* — Gachard et Piot, *Collection des voyages de souverains des Pays-Bas* (t. IV). *Itinéraire de Jean IV, duc de Brabant*.

JEAN D'AVESNES, héritier du comté de Hainaut, né à Houffalize au mois d'avril 1218, mort le 24 décembre 1257.

La naissance et les premières années de l'existence de Jean d'Avesnes ont été entourées de fables par des historiens auxquels on a trop longtemps ajouté confiance, Jacques de Guyse et d'Oudegherst, par exemple. La publication totale ou partielle de documents officiels a porté une rude atteinte à l'autorité de ces écrivains, dont le récit ne mérite aucune confiance, comme je l'ai établi dans l'introduction au tome IV de la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer le résumé de leurs assertions à celui des faits contenus dans des actes authentiques.

D'après les chroniqueurs, Bouchard, frère de Walter, seigneur d'Avesnes, après avoir été élevé à la cour du comte de Flandre Philippe d'Alsace, puis avoir étudié à Bruges, à Paris ou à Orléans, aurait obtenu un canonicat à Laon et la dignité de trésorier du chapitre de la cathédrale de Tournai; il aurait même, à l'insu de ses amis, reçu les ordres mineurs. Néanmoins, il embrassa la vie des camps et se distingua dans les guerres de la Flandre contre la France. Armé chevalier par le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, Bouchard devint l'idole de ses compagnons. Telle était sa réputation que le comte Baudouin (depuis empereur de Constantinople), en partant pour l'Orient, lui confia le gouvernement de la Flandre et du Hainaut; il vécut alors entouré d'une suite nombreuse et avait même une cour plus brillante que la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace.

Il fut alors question du mariage des filles de Baudouin de Constantinople, et tandis que différents princes sollicitaient leur main, on s'étonnait que Bouchard ne demandât pas pour lui celle de Marguerite, la plus jeune de ces princesses. Ici les fables continuent, en variant dans les détails. Bouchard qui, d'après les chroniques flamandes, n'était qu'un pédagogue donné à Marguerite, et dont d'autres font un exécrable et monstrueux tuteur, séduisit la jeune Marguerite et en eut des fils qui ne furent jamais que des bâtards. Lorsque sa conduite fut connue, elle excita en Flandre une réprobation si universelle, que Bouchard se décida à partir pour Rome, où il obtint d'Innocent III le pardon de sa faute. Revenu dans le pays, il fut rencontré par d'anciens compagnons; ils le tuèrent et lui coupèrent la tête, que l'on promena de ville en ville. Warnkönig n'a pas osé répudier en entier ces aventures imaginaires; il s'est borné à supposer que Bouchard d'Avesnes avait été décapité à Rupelmonde par ordre de la comtesse Jeanne, sœur de Marguerite.

D'après d'Outremeuse, toujours disposé à accueillir les exagérations les

plus manifestes, Marguerite de Constantinople, après avoir eu deux fils de Bouchard, qui était chanoine de Liège et archidiacre, l'envoya à Rome, afin d'obtenir des dispenses; pendant que son séducteur, muni d'or, d'argent et de bijoux, accompagné de dix chevaliers et de quatre docteurs de loi et de droit, séjournait à Rome, elle se prit à aimer Guillaume de Dampierre « si parfaite-ment », qu'elle devint enceinte. Quand Bouchard revint, il s'aperçut des suites de la conduite de Marguerite et partit courroucé pour Paris, où il gagna la dysenterie et mourut. Alors Marguerite devint la femme de Guillaume de Dampierre, dont elle eut Guillaume, mort empoisonné, en 1239, et Guy, depuis comte.

L'histoire officielle et authentiquement prouvée fait justice de ces inventions romanesques.

Bouchard d'Avesnes, étant Hennuyer, n'a pu être élevé à la cour de Flandre du temps de Philippe d'Alsace, et ne paraît avoir commencé sa carrière que vers l'an 1200. Il ne figure en aucune façon parmi les grands personnages auxquels fut confiée la jeunesse de Jeanne et de Marguerite de Constantinople. Seulement, vers l'année 1212, il était bailli du comté de Hainaut, et ce fut en cette qualité qu'il eut, non pas la tutelle, mais la garde de la jeune Marguerite, que l'on envoya probablement hors de la Flandre afin de la soustraire aux obsessions des partisans de la France dans ce pays. C'est alors que Bouchard eut l'occasion de voir la jeune princesse et de nouer avec elle des relations qui aboutirent enfin à un mariage. Leur union fut solennellement célébrée au Quesnoy, en présence de plus de 200 chevaliers, et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par Werry de Nouvion. Ces faits sont attestés par une enquête; mais des circonstances importantes y sont omises: la comtesse Jeanne et son mari Fernand de Portugal n'avaient pas donné leur consentement, et d'ailleurs Marguerite n'était pas majeure, n'avait pas même, à ce qu'il paraît, dix ans, car elle doit être née en 1202.

En tout cas, elle montrait alors à Bouchard une vive affection.

Bouchard, loin de devenir un être méprisé, affichait alors une hardiesse peu ordinaire. Il s'était brouillé avec son frère Walter, le plus puissant des barons du Hainaut, parce qu'il n'avait pas obtenu, à son gré, une part suffisante dans le patrimoine paternel ; en 1211, il envahit à main armée les domaines de Walter et ne s'apaisa qu'après avoir obtenu satisfaction. Il agit de même avec Fernand et Jeanne, qui lui assignèrent des revenus par un acte auquel lui et Marguerite donnèrent leur assentiment le 3 avril 1214.

La bataille de Bovines, à laquelle Bouchard prit part, changea complètement la situation. La papauté, probablement à l'instigation de la cour de France, se montra à son égard d'une violence excessive. Signalé dans un bref du 20 février 1215 comme ayant reçu les ordres et commis, par conséquent, un crime en se mariant, il fut sommé de quitter Marguerite ; comme il ne se soumit pas, il fut excommunié le 19 janvier 1216, et des ordres fréquents ne tardèrent pas à être répandus dans le nord de la Gaule pour enjoindre aux fidèles, et surtout au clergé, de cesser toute relation avec lui.

Bouchard ne céda pas et Marguerite ne montra alors aucune disposition à le quitter. Profitant d'une querelle qui agitait la Belgique orientale, où Waleran, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, comte de Luxembourg par mariage, disputait la possession du Namurois aux Courtenay, (parents et amis de Jeanne de Constantinople), Bouchard se réfugia à Houffalize, ville dans laquelle il lui naquit deux fils : Jean, en avril 1218, et Baudouin, en septembre 1219. Là, protégé par le seigneur, Bouchard vécut près de six ans, dans une forteresse soigneusement gardée par Siger de Wavre et occupa ses loisirs à des chasses fréquentes. Il était devenu l'ennemi de sa belle-sœur, la comtesse Jeanne, et dans un combat, s'empara de Robert de Courtenay, depuis empereur de Constantinople. Mais son frère Guy fut

attaqué et tué par des « vilains » ou paysans, et Bouchard lui-même, fait prisonnier, resta enfermé à Gand pendant deux ans. Après avoir donné vingt cautions pour obtenir la délivrance de son mari, Marguerite, mise sans doute en demeure de le quitter, alla demeurer auprès de sa belle-sœur, Aélide d'Avesnes, femme de Roger, seigneur de Rosoit en Thiérache.

Bouchard et Marguerite vécurent donc plusieurs années comme mari et femme ; ils n'eurent d'enfants que longtemps après leur union, aucun bref du pape contre eux ne fut jamais, d'ailleurs, publié dans le lieu de leur résidence. Bouchard n'a certes pas été trouver Innocent III et n'a pas sollicité de lui son pardon. Il ne fut pas assassiné ou exécuté du temps de Jeanne de Constantinople, car il vécut autant que cette comtesse. Mais le départ de Marguerite (en 1221 ?) marque pour elle et lui l'heure de la séparation. Soit que Bouchard l'eût froissée, soit que les conseils et les instances de ses proches eussent éteint dans son cœur l'affection conjugale, elle oublia son époux et ne tarda pas à se remarier à Guillaume, seigneur de Dampierre, après avoir sollicité du pape Honorius III l'absolution de sa conduite. Ses enfants furent confiés à Archambaud de Bourbon, qui en eut la garde pendant sept ans.

Bouchard se rendit alors en Italie, où, dit-on, il combattit pour la défense des immunités du saint-siège et obtint du souverain pontife la légitimation de ses enfants. En 1232, Guillaume de Dampierre étant mort, Archambaud de Bourbon renvoya ceux-ci en Flandre, où ils vécurent à la cour de la comtesse Jeanne. Ils se trouvaient à Asnières, près de Paris, le 19 janvier 1235, lorsqu'ils conclurent un accord pour le partage éventuel des biens de leur mère, dont ils devaient obtenir les deux septièmes et les Dampierre les cinq autres septièmes. La comtesse Jeanne, d'une part, et Bouchard, d'autre part, sanctionnèrent cette convention, qui semblait annoncer le rétablissement de la concorde entre les fils de Marguerite.

Bouchard vivait encore à la date du 23 août 1241, mais il décéda vers cette époque, d'une mort naturelle, ajoute le valenciennois d'Outreman, et il reçut la sépulture à Clairfontaine, en Thiérache.

Cependant la querelle des enfants des deux lits ne tarda pas à s'accroître, peut-être parce qu'on avait perdu tout espoir de voir naître de la comtesse Jeanne un héritier, et que les Dampierre et les d'Avesnes entrevoyaient le jour où l'un d'eux serait appelé à hériter de la Flandre et du Hainaut. En 1237, le pape Grégoire IX prononça une nouvelle sentence contre le mariage de Bouchard d'Avesnes. Dès ce moment les fils de celui-ci mirent tout en œuvre pour se faire reconnaître comme enfants légitimes. L'empereur Frédéric II s'empressa d'accueillir leurs réclamations et fit immédiatement notifier sa décision aux vassaux du comté de Hainaut (mars 1243).

La comtesse Jeanne étant venue à mourir, le 5 décembre 1244, sa sœur Marguerite lui succéda et annonça l'intention de déclarer pour son héritier son fils Guillaume de Dampierre. Les d'Avesnes, sans se décourager, prièrent le pape Innocent IV d'ouvrir une enquête au sujet des circonstances du mariage de leur père, demande à laquelle le pape accéda, le 18 décembre 1244. Ce fut alors que le roi de France Louis IX (saint Louis) et un légat du saint-siège, Eudes, évêque de *Tusculum* ou Frascati, furent acceptés comme arbitres du différend entre les enfants des deux lits de Marguerite. Tous s'engagèrent à accepter leur décision. Les d'Avesnes présentèrent un mémoire volumineux où ils justifiaient la conduite de leur père et où cependant ils traitaient leur mère avec un grand respect, mais celle-ci ne chercha qu'à se justifier; elle prétendit qu'elle n'aurait jamais vécu avec Bouchard si elle avait su qu'il était sous-diacre.

Les juges du débat rendirent une sentence dont la partialité est d'une évidence frappante : ils attribuèrent la Flandre, y compris la Flandre impé-

riale, à Guillaume de Dampierre, et le Hainaut à Jean d'Avesnes (juillet 1246). En effet, les d'Avesnes étaient ou n'étaient pas légitimes. Dans l'affirmative, Jean avait droit à tout, dans la négative à rien. D'ailleurs, Louis IX pouvait-il disposer du Hainaut, qui relevait de l'empire? La Flandre, le comté le plus important, ne revenait-il pas de droit au premier des fils? Aussi Jean d'Avesnes, s'adressant à Louis IX, ne craignit pas de lui dire : « Sire, vous » me donnez ce qui ne vous appartient » pas, et vous me refusez ce qui vous » appartient », parlant en dernier lieu de la Flandre, fief de la monarchie française. Mais les Dampierre étaient Français de cœur, tandis que les d'Avesnes comptaient beaucoup d'amis dans l'Empire.

Tandis que les premiers acceptaient la décision des arbitres, les seconds tentèrent tous les moyens de fortifier leur position. Par l'intermédiaire de Henri d'Otoncourt ou Attenhoven, ils conclurent un traité d'alliance avec le duc de Brabant Henri II (20 août 1246), puis, après avoir obtenu des dispenses datées de Lyon, le 25 octobre de la même année, Jean d'Avesnes se maria à Aélide, sœur de Guillaume, comte de Hollande. Il avait évidemment vu dans cette union un moyen de contrecarrer les volontés de sa mère, car un dissentiment perpétuel existait entre la Flandre et la Hollande, occasionné par le lien de vassalité qui assujettissait la Zélande, l'une des parties du comté de Hollande, à la Flandre. Aussi dès que Guillaume eut accepté, avec le titre de roides Romains, la mission difficile de soutenir le saint-siège contre l'empereur Frédéric II et son fils Conrad, les intérêts et les droits de la comtesse Marguerite se virent attaqués de toutes parts.

Déjà le chapitre de Saint-Lambert, de Liège, s'était plaint à l'empereur Frédéric II que cette princesse n'avait pas opéré le relief du comté du Hainaut (1er mai 1245). A peine élu en qualité d'évêque de Liège, Henri de Gueldre admit les réclamations de ses chanoines, déclara Jean d'Avesnes possesseur du

comté, l'admit à en faire le relief, et enjoignit aux pairs, aux chevaliers et aux villes de cette contrée de lui obéir comme à leur véritable seigneur (26 septembre 1247). Baudouin de Courtenai, empereur de Constantinople, qui était toujours à la recherche d'argent pour se soutenir sur le trône, ayant engagé le comté de Namur au roi de France, des plaintes furent adressées au roi Guillaume, signalant cette opération comme entachée de nullité, parce qu'elle avait été faite sans son autorisation et contrairement aux droits de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, suzerain du Namurois. Dans une assemblée tenue à Mayence, le 27 avril 1248, le roi la déclara nulle, adjugea le Namurois à son beau-frère et donna ordre aux habitants de ce comté de reconnaître Jean d'Avesnes et de lui obéir. De plus, il lui céda le fief que les comtes de Hollande tenaient des rois d'Ecosse.

Une guerre ne tarda pas à éclater. Jean d'Avesnes pénétra dans la Flandre impériale et y causa de grands ravages, qui furent par la suite évalués à 60,000 livres. Mais les chroniqueurs hennuyers lui attribuent à tort une grande défaite infligée aux Flamands; ceux-ci, au contraire, remportèrent des succès éclatants sur les Hollandais, armés pour la défense des droits de Jean d'Avesnes; le chef de ces derniers, Florent, frère du roi Guillaume, fut fait prisonnier et forcé de signer un traité désavantageux (7 juillet 1248). Cet événement amena, au mois de janvier suivant, la conclusion d'un accord qui sembla apaiser momentanément la grande querelle des enfants de Marguerite. La comtesse prit à sa charge le paiement des dégâts causés par Jean d'Avesnes et les siens; Jean et Baudouin, son frère, renoncèrent à la Flandre impériale, et les Dampierre abdiquèrent toute prétention à la suzeraineté du Namurois, le jugement des arbitres restant d'ailleurs en vigueur.

D'après les chroniqueurs, Marguerite, exaspérée de la conduite de son fils aîné, aurait perdu toute pudeur et traité les d'Avesnes d'enfants illégitimes; elle aurait sollicité une enquête, puis dé-

ploré sa conduite et demandé pardon au pape, qui lui aurait imposé une pénitence sévère. Rien de tout cela n'est fondé.

Un congrès solennel, convoqué à Bruxelles, et qui se tint le 19 mai 1250, confirma la réconciliation du roi Guillaume et de la comtesse. Guillaume de Dampierre prit le titre de comte de Flandre, et alla en Egypte avec saint Louis, tandis que Jean d'Avesnes, se qualifiant d'héritier du Hainaut, séjourna dans ce pays, où il scella des actes nombreux, tantôt seul, tantôt avec sa mère ou son frère Baudouin. Ainsi il confirma les libertés accordées par la comtesse Jeanne aux bourgeois de Hal (mars 1249), il ratifia des cessions de biens faites aux béguines de Mons (juillet 1249), au couvent de Cantimpré (février 1250), à l'abbaye de Cambron (mai et juin 1250), à celle d'Epinlieu (octobre 1250), à celle d'Alne (décembre 1251). Une grande satisfaction morale lui était échue. Les juges chargés par le pape Innocent de prononcer une sentence au sujet de la légitimité de sa naissance et de celle de son frère, l'évêque de Châlons et l'abbé de Liessies avaient décidé la question en sa faveur (à Reims, le 19 novembre 1249), et leur déclaration avait reçu l'approbation du souverain pontife le 17 avril 1251.

Pendant l'apaisement momentané de la querelle, il se produisit un terrible accident. Dans un tournoi donné à Trazegnies, le 6 juin 1251, Guillaume de Dampierre fut tué par une troupe de chevaliers, qui, dit-on, se jeta traîtreusement sur lui et les siens. On accusa les d'Avesnes d'avoir tramé un fratricide, et la comtesse Marguerite ressentit à la fois, à ce que l'on assure, une douleur immense de la perte de son fils chéri et une colère intense contre les auteurs présumés de sa mort. Mais, comme je l'ai fait remarquer (*Henri III, duc de Brabant*, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XXXVIII), la situation ne se modifia pas immédiatement. Guy, frère de Guillaume, succéda sans peine au comté de

Flandre, tandis que Jean d'Avesnes restait en Hainaut jusqu'en juin 1252.

Mais bientôt tout se brouille, tout se complique. Les Dampierre allèguent que ni eux, ni leur mère n'ont été entendus dans l'enquête ordonnée par le saint-siège, et, à leur demande, Innocent IV en prescrivit une nouvelle, qui est confiée à l'évêque de Cambrai, à l'abbé de Cîteaux et au doyen de Cambrai (21 août 1252); par malheur, l'enquête traîna en longueur et n'était pas terminée lorsque le pape mourut. On connaît le fameux récit auquel on a trop longtemps ajouté créance, l'histoire de cette société des *Ronds*, qui ne repose que sur un petit poème reproduit par Jacques de Guyse. La comtesse, exaspérée contre les habitants du Hainaut (on n'en devine pas le motif), aurait envoyé dans cette province trois cents séides, Flamands d'origine et chargés de l'opprimer de toute manière; l'un d'eux aurait tué un boucher de Chièvres, nommé Gérard Le Rond, après avoir voulu lui extorquer un bœuf acheté à la foire de Ghislenghien. Le meurtre de Gérard aurait été vengé par ses fils, qui, joints à des amis et à d'autres mécontents, assaillirent les nouveaux officiers de la comtesse partout où ils les trouvaient, en tuèrent environ quatre-vingts; puis, sur la nouvelle que des Français arrivaient pour les combattre, se réfugièrent dans le pays de Liège, où Henri de Gueldre les couvrit de sa protection. Il y a là des enjolivements et des exagérations manifestes.

De leur côté, les d'Avesnes et leurs amis ne restaient pas inactifs. Le roi Guillaume, beau-frère de Jean d'Avesnes, les protégeait de toute sa puissance. Dans une assemblée qui se tint à Francfort, le 11 juillet 1252, la comtesse Marguerite fut accusée devant les grands de l'empire de n'avoir pas prêté serment de fidélité au roi; un jugement solennel déclara qu'elle avait forfait ses fiefs : d'une part, le comté de Namur; d'autre part, la Flandre impériale; Jean d'Avesnes fut investi de l'un et de l'autre, et le pape revêtit de sa sanction la sentence du roi, les 2-3 décembre de la même année.

Pour se venger, la comtesse Marguerite réunit une armée et fit attaquer la Zélande par des troupes nombreuses, commandées par Guy et Jean de Dampierre; ceux-ci, s'étant laissés surprendre près de West-Kappel, furent complètement vaincus, le 4 juillet 1253. La comtesse ne se montra pas découragée. Dès le mois d'octobre suivant, pour s'assurer un défenseur, elle donna le comté de Hainaut à Charles d'Anjou, frère du roi de France, qui n'était pas encore revenu de la croisade. Certaine de la neutralité du duc de Brabant Henri III, appuyée par Marie de Brienne, impératrice de Constantinople, qui bravait dans Namur les menaces du roi Guillaume, alliée avec le redoutable Conrad, archevêque de Cologne, Marguerite opposa à ses ennemis une résistance obstinée.

Jean d'Avesnes, de son côté, fit attaquer Marie de Brienne par Henri, comte de Luxembourg, à qui il avait cédé le Namurois, avec l'approbation du roi et de l'élu de Liège (14 et 15 février 1254). On vit ensuite Guillaume marcher contre Charles d'Anjou, qui avait envahi le Hainaut et poussé jusqu'à Enghien, dont il ne put se rendre maître. Quoique également nombreuses, les deux armées n'en vinrent pas à un combat; des barons français, parents de Jean d'Avesnes, et qui se trouvaient dans l'armée de Charles d'Anjou, parvinrent, à faire conclure des trêves, et bientôt on vit revenir d'Orient saint Louis, qui réussit à rétablir la paix. Les détails de la guerre sont rapportés sans exactitude par Jacques de Guyse et d'autres écrivains. Ils attribuent à la ville de Valenciennes une répugnance marquée pour Charles d'Anjou, tandis que cette ville se brouilla avec Jean d'Avesnes, qu'elle eut de la peine à reconnaître. On accuse Rase de Gavre d'avoir trahitusement livré aux partisans de Marguerite le château de Mons, alors que ce seigneur, dont le principal domaine était situé dans la Flandre impériale, avait compromis ses intérêts en déclarant, le 25 décembre 1252, qu'il tenait de Jean d'Avesnes le château de Liedekerke.

Au commencement de l'année 1256, le roi Guillaume, rappelé dans ses Etats héréditaires par les incursions des habitants de la West-Frise, périt dans un combat livré à *Hoichtwoude*, le 28 janvier. Les d'Avesnes perdirent alors leur principal appui; mais les Dampierre restaient prisonniers et Charles d'Anjou ne pouvait se faire obéir en Hainaut. L'intervention du roi saint Louis apla nit tous les obstacles à la paix. Charles d'Anjou restitua le Hainaut à la comtesse Marguerite, et celle-ci, pour indemniser Charles de ses dépenses, s'engagea à lui payer la somme de 160,000 livres tournois. Le partage éventuel de la succession de la comtesse fut confirmé, sauf de légères modifications. La décision du roi, à laquelle l'histoire a laissé le nom de *le dit à Péronne*, et qui est du mois de septembre 1256, fut confirmée et expliquée par toute une série de traités conclus à Bruxelles au mois d'octobre suivant.

La comtesse Marguerite promit alors de reconnaître Jean d'Avesnes pour son successeur au comté du Hainaut, mais ce prince ne vécut plus longtemps. En 1257, il se mêla activement de l'élection, en qualité de roi des Romains, de Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre Henri III, qu'il accompagna dans son voyage sur les bords du Rhin. Il vit alors les Dampierre renoncer à tous les droits qu'ils pouvaient réclamer sur sa part dans l'héritage maternel (22 novembre 1257), et mourut la veille de la Noël de la même année, n'ayant pas atteint sa quarantième année. Il fut inhumé dans l'église de Leuze, d'où on transporta plus tard son corps à Valenciennes.

De sa femme, Aélide de Hollande, il avait eu cinq fils : Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, dont la biographie suit; Florent, seigneur de Braine-le-Comte et de Hal, prince d'Achaïe ou de Morée; Guy, évêque d'Utrecht de 1301 à 1317; Guillaume, évêque de Cambrai de 1292 à 1296, et Bouchard, évêque de Metz de 1282 à 1296. Ce prince était enfin parvenu à son but : il avait assuré à sa race

une part notable de l'héritage de Baudouin de Constantinople, mais son existence avait été remplie de luttes et de combats et souvent attristée par de cruels revers.

Alphonse Wauters.

Chronique de Philippe Mouskès. — Bar. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de la Flandre*, t. II. — Alphonse Wauters, *Table chron. des chartes et diplômes imprimés concernant l'Histoire de la Belgique*, t. IV et V. — Le même, *Henri III, duc de Brabant.* — Prud'homme, *Essai sur la chronologie des comtes de Hainaut, etc.*

JEAN D'AVESNES, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande et seigneur de Frise, mort le 17 septembre 1304, âgé d'environ soixante ans.

Le fils aîné de Jean d'Avesnes étant encore jeune lorsque son père mourut, on n'a que peu de renseignements sur la première partie de son existence. Le plus ancien acte dans lequel il soit cité est une charte de son aïeule, du 16 mars 1258, où on promet de lui assigner une rente annuelle de 200 livres, en remplacement des domaines de Crèveœur et Alleux, près de Cambrai, réunis à la Flandre. Il se qualifia simplement de « damoiseil » de Hainaut, ou d'héritier du comté de Hainaut, jusqu'au jour où la mort de Marguerite de Constantinople lui assura, en 1280, la possession de ce pays. Le temps n'avait pas amorti ses ressentiments contre ses frères utérins, les Dampierre, et dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, on le voit préparer une nouvelle lutte contre eux. Le 4 septembre 1272, il s'allie avec Florent, comte de Hollande, qui lui promet assistance contre tous, et notamment contre Guy de Dampierre, mais non contre le duc Jean de Brabant. A peine Rodolphe de Habsbourg est-il devenu roi des Romains que Jean d'Avesnes sollicite et obtient son appui. Non seulement le nouveau monarque défend d'aider Guy à maintenir ses droits sur la Flandre impériale (29 mai 1275), mais il s'engage à investir Jean du comté de Hollande si le comte Florent vient à décéder sans enfants (13 janvier 1277). Sa vieille aïeule n'était pas encore descendue au tombeau qu'il se préparait déjà à revendiquer la partie de son héritage relevant de l'Empire pour

laquelle son père avait consumé en vains efforts la plus grande partie de sa vie.

A peine inauguré, le comte, à ce que rapportent les annalistes du Hainaut, ordonna d'exhumer son père de la colégiale de Leuze et fit transporter son cercueil de ville en ville, comme pour attester ses droits au titre de comte; le corps fut enfin déposé dans l'église des Dominicains, à Valenciennes, où un beau monument funéraire, en marbre noir, lui fut élevé au milieu du chœur. On y voyait deux figures couchées (celles de Jean d'Avesnes et de sa femme), reconnaissables seulement à leurs armoiries, car aucune légende ne les accompagnait.

C'est alors que naquit cette fameuse querelle à propos des terres que l'on appela les *Terres de débat*. Jean d'Audenarde releva en fief de Jean d'Avesnes les villes et seigneuries de Flobecq et de Lessines (13 juin 1280), situées en Hainaut, mais sur lesquelles la Flandre élevait des droits, probablement comme étant des parties intégrantes de la terre d'Audenarde. Souvent reprise avec une animosité singulière, cette querelle provoqua des ruptures fréquentes entre les deux pays, dont les habitants, de ce côté, étaient déjà divisés par la différence de langage. En même temps qu'il soutenait Jean d'Audenarde, le comte Jean s'empressait de relever ses fiefs du roi Rodolphe. Celui-ci l'en déclara investi à Vienne, le 26 juin 1280, et par ses soins, plusieurs princes : Othon, marquis de Brandebourg; l'archevêque de Trèves, le duc Jean de Saxe, l'archevêque de Cologne Sifroi, etc., déclarèrent approuver la sentence par laquelle le roi Guillaume avait jadis attribué à Jean d'Avesnes le père, les fiefs impériaux enlevés à Marguerite de Constantinople.

Cette sentence, ratifiée dans des assemblées tenues à Nuremberg (le 3 août 1281) et à Mayence (le 19 décembre suivant) devait être mise à exécution. Le roi chargea Enguerrand, évêque de Cambrai, de la mission difficile de se rendre dans la Flandre impériale et

d'en inviter les habitants à obéir aux ordres du monarque. Mais les exhortations du prélat restèrent inutiles, et les villes de Grammont et d'Alost, notamment, protestèrent de leurs sentiments de fidélité pour Guy de Dampierre. Le comte de Luxembourg, gendre de Guy, et le comte Florent de Hollande furent aussi invités à soutenir les revendications de Jean d'Avesnes, mais se soucièrent peu, à ce qu'il semble, d'obéir aux injonctions de Rodolphe. L'évêque Enguerrand ayant fait son rapport au roi, celui-ci porta une sentence de proscription contre Guy de Dampierre, ses vassaux et les villes de Grammont et d'Alost (17 juin et 24 novembre 1282 et 20 juin 1283). La contestation parut un instant à la veille de s'apaiser. Le duc de Brabant et d'autres princes s'interposèrent comme médiateurs, et par un accord, daté de Saint-Amand le 19 juin 1284, les deux rivaux, Guy et Jean, consentirent à accepter comme arbitres Jean de Flandre, fils du premier, et Bouchard, frère du second, celui-ci, évêque élu de Metz, celui-là évêque de Liège. Mais le roi Rodolphe n'entendait pas qu'on se réconciliât au mépris de ses décisions, et il provoqua un ordre, donné à deux reprises par Jean, évêque de *Tusculum* ou Frascati, légat du saint-siège, et prescrivant à Guy de résigner ses droits sur la Flandre impériale (7 avril 1286 et 14 avril 1287). Il y eut alors quelques défections parmi les vassaux du comte de Flandre, puisque, le 20 février 1287, Gérard, seigneur de Sotteghem, releva du comte de Hainaut la terre de ce nom, en présence de Rase de Liedekerke, seigneur de Boulaere, et de Siger de Braine. Mais, malgré tout, une paix momentanée se conclut, et on voit le comte Guy payer à son frère, le 6 octobre 1289, la somme de 10,000 livres tournois, probablement comme indemnité de dégâts commis en Hainaut.

Les entreprises de Jean d'Avesnes et ses nombreuses acquisitions de domaines et d'autres biens l'obligèrent à pressurer ses vassaux. Ceux-ci se dédommèrent au détriment des abbayes, ce qui attira sur le Hainaut une sentence d'in-

terdit prononcée par Guillaume d'Avesnes, évêque de Cambrai. Des troubles violents éclatèrent dans plusieurs monastères, notamment à Hautmont, où l'abbé Guy ne put se faire reconnaître qu'en employant la force (en 1281), et à Anchin, où les religieux soutinrent une lutte ouverte contre leur abbé Conrad (en 1289). Les villes n'étaient pas moins agitées, comme en témoignent une réclamation des bourgeois de Soignies contre les charges qu'on voulait leur imposer, et la longue guerre soutenue par les Valenciennois contre le comte.

Après avoir, à son avènement, solennellement juré le maintien des privilèges de Valenciennes, Jean d'Avesnes voulut forcer les habitants de cette ville à reconnaître Mons pour le lien où ils devaient forjurer, c'est-à-dire répudier le proche s'étant rendu coupable d'un crime. En outre, il annula le privilège *du record des échevins*, en vertu duquel, en cas de contestation au sujet d'un usage ou d'une loi, on s'en remettait à la décision des échevins de Valenciennes. Le comte nourrissait, d'ailleurs, de vifs ressentiments contre les habitants de cette ville, à cause de la ligne de conduite tenue par eux du temps de son père. Menacés dans leurs intérêts les plus chers, les Valenciennois coururent aux armes, assiégèrent l'édifice dit la Salle-le-Comte et ravagèrent les domaines de leur prince. Celui-ci se voyant contraint de céder, confirma le privilège du record et fit déclarer par ses barons qu'ils lui refuseraient leur appui s'il manquait à ses engagements (septembre 1290).

A la même époque, et sous prétexte de pillages commis au détriment des monastères situés dans le comté d'Ostrevant, le roi de France Philippe le Bel réclama du comte l'hommage dû pour cette contrée et la garde ou droit de protection des maisons religieuses qui y étaient situées. Dans la situation périlleuse où il se trouvait, Jean d'Avesnes ne pouvait résister. Il se rendit donc dans le Valois, dans une maison royale dite *la Feuillée*, et y souscrivit, au

même mois de septembre 1290, à toutes les exigences du monarque.

Il recourut immédiatement au roi Rodolphe pour tirer vengeance des Valenciennois. Le 30 juin 1291, les concessions qui leur avaient été faites furent annulées comme ayant été extorquées par la violence, déclaration qui provoqua une guerre nouvelle. Le comte fut battu à Breuil, et peu de jours après, le 27 août, la Salle-le-Comte, à Valenciennes, fut emportée d'assaut et la garnison que le comte y avait placée fut massacrée. Quelque temps après, le bailli de Jean d'Avesnes fut à son tour attaqué et battu à Saint-Amand-en-Pévèle. Pour se défendre, le comte dut implorer l'appui de ses frères, l'élu de Liège Guy, l'évêque de Metz Bouchard, l'évêque de Cambrai Guillaume, et prendre à sa solde plusieurs barons allemands et brabançons. De leur côté, les Valenciennois recoururent au roi de France, lui envoyèrent un mémoire dans lequel ils prétendaient que leur ville devait faire partie de ses Etats et réclamaient sa protection contre leur prince. Philippe le Bel s'empressa d'accueillir leurs plaintes et chargea le comte de Flandre de défendre Valenciennes (20 août 1292). Guy, saisissant l'occasion d'être désagréable à son ancien ennemi, s'empressa de confirmer à cette ville la charte obtenue par elle, en 1290, de Jean d'Avesnes, « qui a été, dit-il, » comte de Hainaut ».

Les deux rivaux déployèrent une égale activité. Guy se rendit maître du Quesnoy et brûla une belle et forte « maison », appartenant à son adversaire et appelée *le Losquignol*. Maubeuge aussi échappa, au moins temporairement, à Jean d'Avesnes, car une émeute y éclata contre lui et il eut peine à se soustraire à la colère du peuple. Au surplus, on possède des monnaies frappées à l'effigie et au nom de Guy, et portant le nom, les unes de Maubeuge, les autres de Mons. L'assertion de certains documents de l'époque, que Jean d'Avesnes faillit être dépouillé de la majeure partie de ses domaines, est donc exacte. Mais il ne perdit pas courage. Au mois de

décembre 1293, il pardonna aux habitants de Maubeuge, qui avaient fait leur soumission; quant à Mons, il le fit entourer d'une nouvelle enceinte, dont on poussa les travaux avec une grande activité, et cette ville obtint des privilèges considérables, notamment en 1295, une abolition complète du servage pour ceux qui viendraient y habiter.

La situation, après avoir été critique, ne tarda pas à s'améliorer. Les sentences prononcées en faveur du comte de Hainaut par les rois des Romains ou rois allemands n'avaient pas porté de grands fruits; il sentit la nécessité de se rapprocher du roi de France. Ses nombreux débats avec lui, au sujet de la juridiction contestée par Jean d'Avesnes aux Tournaisiens, à propos de l'Ostrevant, à propos des droits revendiqués par les Châtillon en qualité de seigneurs d'Avesnes et de Leuze, se terminèrent tous à son désavantage; mais la force des choses rapprocha les deux princes, qui étaient l'un et l'autre ambitieux et partisans de l'emploi de la force. Les négociations entamées par Guy de Dampierre pour le mariage de sa fille Philippine avec Edouard, l'héritier du trône d'Angleterre, facilitèrent encore le rapprochement de Philippe le Bel et du comte de Hainaut.

A la suite des succès remportés dans ce dernier pays par Guy de Dampierre, le duc de Brabant Jean le Victorieux avait offert sa médiation; ses efforts aboutirent à une trêve. Valenciennes prit alors pour défenseur le fils aîné de Guy, Robert de Béthune (24 juillet 1293). Ce prince ayant placé une garnison dans le château d'Ecaillon, Jean d'Avesnes, à l'expiration de la trêve, après avoir fait défilé les Valenciennois à feu et à sang, s'empara de cette forteresse; mais l'un de ses vassaux, le seigneur de Montigny, fut battu dans un combat livré près d'Estrœulx, et le comte lui-même perdit une bataille décisive livrée la veille de Pâques, en 1295, entre Saint-Amand et l'abbaye de Vicogne. D'autre part, il parvint à s'emparer, en Flandre, de Renaix, qu'il livra aux flammes. De nouveaux efforts

furent tentés à cette époque pour arrêter les hostilités, et une sentence fut prononcée par Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschot, frère du duc Jean Ier, et Jean, seigneur de Dampierre (28 mai 1295); mais cette décision ne concerne que le débat relatif aux terres de Flobecq et de Lessines.

A Valenciennes, le roi Philippe le Bel essaya de réconcilier les bourgeois et Jean d'Avesnes; mais les premiers, plus exaltés que jamais, offrirent la souveraineté de leur ville à Guy de Dampierre, qui, le 1er avril 1296, la déclara unie pour toujours à son comté. Pour se venger, le comte de Hainaut vint donner à Valenciennes un assaut furieux, qui fut repoussé. Robert de Béthune, à qui Guy de Dampierre avait cédé ses droits, accourut au secours des bourgeois, et au mois d'octobre prit de nouveau le Quesnoy et s'empara de Bavai. Mais le roi de France, dont le mécontentement contre le comte de Flandre ne faisait que grandir, ayant ordonné à Guy d'abandonner la défense des Valenciennois et défendu tout commerce entre ceux-ci et ses sujets, Robert de Béthune alla rejoindre son père, et la ville insurgée dut se soumettre. Il y eut d'abord, parmi les bourgeois, une grande opposition à cette mesure, et les envoyés du roi se virent refuser l'entrée de la ville; mais un revirement ne tarda pas à se produire, et, au mois de janvier 1297, le prévôt Jean de Marlis, assisté de quelques échevins et jurés, y frappa de proscription les douze bourgeois que le roi avait en vain cités devant son conseil et les échevins coupables d'avoir fermé les portes de la cité aux envoyés royaux. Le comte accorda à Valenciennes un pardon complet, ratifia ses privilèges et obtint du roi Philippe le rétablissement de ses relations avec la France.

Le monarque français et Jean d'Avesnes resserrèrent alors leur alliance, dans le but d'accabler de toute manière le comte de Flandre. Par un traité du mois de mai 1297, Jean d'Avesnes, se trouvant à Pont-Saint-Maxence, promit au roi de le servir en Flandre avec mille armures de fer, et en France, jusqu'à

la Seine, avec cinq cents armures. Philippe renonça en faveur de son allié à ses droits de garde ou protection sur les abbayes de l'Ostrevant, accorda de nouvelles facilités au commerce du Hainaut, et assura au comte une rente annuelle de 6,000 livres, à prélever sur le revenu des domaines de Flandre. Jean d'Avesnes prit une part active à la conquête de ce pays ou du moins à la campagne qui enleva à Guy de Dampierre une partie de ses Etats. Le roi d'Angleterre ayant fait la paix avec Philippe le Bel, Guy fut trop heureux de voir conclure une trêve, dont la fin fut suivie de sa soumission au roi, son suzerain, et de son emprisonnement. Le comte de Hainaut espérait que ses services seraient récompensés par l'inféodation de la Flandre à son profit, mais son puissant allié entendait garder sa conquête pour lui-même et n'aurait pas commis la faute politique de constituer, sur sa frontière du nord, un Etat puissant, qui aurait compris à la fois le Hainaut, la Flandre et la Hollande, et dont les possesseurs auraient, à l'occasion, opposé des obstacles à l'exécution de ses volontés.

Jean d'Avesnes venait, en effet, d'hériter de la Hollande et des pays annexés, dont il convoitait depuis longtemps la possession. Il avait raffermi sur eux les droits qu'il tenait de sa mère, sœur du roi des Romains Guillaume, en acquérant ceux de son parent Herman, comte de Henneberg (août 1280). Il y était devenu le chef d'un parti nombreux, hostile aux partisans de l'union avec la Flandre et l'Angleterre. Lors de l'assassinat du comte Florent V, à la cour de l'héritier de celui-ci, Jean, qui ne vécut guère, il s'opposa avec succès aux intrigues des seigneurs de Borsele. Dès le 7 novembre 1298, accepté par les West-Frisons comme arbitre de leurs différends avec la Hollande, il leur imposa une amende de 18,000 livres. Bientôt, appuyé par un parti nombreux composé surtout des principales bourgeoisies, il fut reconnu par le jeune comte et sa femme pour administrateur suprême pendant quatre ans (28 octobre 1299). La mort du

comte Jean fit disparaître le dernier obstacle qui s'opposait à la réalisation de ses projets. Partout acclamé, même dans la West-Frise, qui se soumit à lui sans résistance (7 novembre 1299), et dans l'Oost-Frise, où la ville de Staveren le reconnut pour seigneur, le 12 mars 1300, Jean d'Avesnes prodigua les privilèges aux villes, et, pour mieux affermir sa position, s'allia avec la Gueldre (le 14 juillet 1300), se réconcilia avec le duc de Brabant (le 12 juillet suivant), s'unit à la ville d'Utrecht (le 23 juillet), et conclut un traité avec l'archevêque de Cologne Wicbold (le 17 août). Ce faisceau puissant d'alliances servait la politique française, à laquelle Jean d'Avesnes était tout dévoué, et dont l'un des agents les plus actifs était, comme je l'ai dit ailleurs, Godefroid de Brabant, seigneur d'Aerschot.

Le roi des Romains, Albert d'Autriche, s'était toujours montré, comme ses prédécesseurs Rodolphe de Habsbourg et Adolphe de Nassau, favorable aux revendications de Jean d'Avesnes sur la Flandre, et, le 4 mars 1299, Albert avait encore confirmé les sentences rendues antérieurement par Rodolphe; mais la mort du jeune comte de Hollande lui inspira d'autres sentiments. Il réclama l'héritage du comte Florent et de son fils Jean comme échu à l'Empire, à défaut d'enfants mâles, d'héritier direct. D'une part, il ordonna aux Zélandais de reconnaître pour leur souverain Robert de Béthune (11 mars 1300) et, d'autre part, il enjoignit à Jean d'Avesnes de comparaître devant lui, pour renoncer aux droits qu'il s'était attribués à tort (14 mars 1300). Albert d'Autriche voulut soutenir ses prétentions sur la Hollande par la force des armes; mais, entouré de mécontents, il renonça à entrer en lutte avec un prince énergique, comptant de nombreux alliés et occupant un pays peu accessible. Les autres princes de l'empire se défiaient, d'ailleurs, des revendications de leur suzerain, qu'ils craignaient de se voir appliquer à eux-mêmes. Les projets d'Albert furent donc abandonnés.

Jean d'Avesnes ne tarda pas à être

entraîné dans une lutte plus terrible. La révolte des Flamands contre l'autorité de Philippe le Bel fut suivie de la bataille de Courtrai, où périt l'élite de la chevalerie française. Jean, l'aîné des fils du comte, s'était empressé de rejoindre l'armée du roi; il fut au nombre des morts, ainsi que plusieurs seigneurs du Hainaut. La guerre se ralluma à la fois sur les frontières de ce dernier pays vers la Flandre et dans la Zélande. Les combats et les pillages recommencèrent de tous côtés et, en 1303, les Flamands prirent et incendièrent Lessines, tandis que les Hennuyers ravageaient le pays d'Alost et envoyaient des renforts à l'armée française.

La lutte fut plus rude encore en Zélande, où le seigneur de Renesse, toujours rebelle, réussit à provoquer un soulèvement général. Soutenus par les mécontents, appuyés, en outre, par le duc de Brabant, les Flamands pénétrèrent jusqu'au cœur de la Hollande; mais, en ce moment suprême, un fils naturel du comte Florent V, Witte de Haemstede, parvint à ranimer le courage des partisans de Jean d'Avesnes et à repousser les envahisseurs. Ceux-ci, refoulés vers la Flandre, essayèrent de se maintenir en Zélande, où ils assiégèrent Ziericzee; mais leurs efforts furent rendus stériles par la terrible défaite que leur flotte essuya devant cette ville, en 1304. Leur chef, Guy de Flandre, fut fait prisonnier. C'était le deuxième fils de Jean d'Avesnes, nommé Guillaume, qui avait dirigé la résistance en Hollande et en Zélande; son père lui avait cédé l'administration de ces comtés, où il ne pouvait se rendre, étant souvent retenu en Hainaut par la nécessité de défendre ce pays, où ses relations avec la France étaient plus faciles.

Les événements, d'ailleurs, étaient favorables à sa politique. Son frère, Guy d'Avesnes, à qui il avait assigné, le 21 mai 1300, les domaines confisqués sur Herman de Woerden, Giselbert d'Amstel, Giselbert d'Ysselstein, etc., avait réussi à occuper le siège épiscopal d'Utrecht, après la mort de son compétiteur, Guillaume Berthout. Le comte se

réconcilia avec Henri, comte de Luxembourg, avec lequel il avait eu quelques difficultés au sujet de la succession de Béatrix d'Avesnes, fille de Baudouin d'Avesnes, femme de Henri, et de l'hommage de La Roche, de Durbuy, de Poilvache (3 septembre 1304). Une tendance générale engageait les princes belges à s'unir et à se rapprocher peu à peu de la France, toujours en lutte avec les indomptables Flamands.

Jean d'Avesnes ne vit pas la fin de cette guerre, à laquelle il avait pris tant de part. Il mourut le 17 septembre 1304 et fut inhumé à Valenciennes, où on lui éleva un beau mausolée dans l'église des Frères Mineurs. Lui et sa femme Philippine de Luxembourg, qui mourut en 1311, avaient testé, le 18 mars 1303, et institué, à cette époque, cinq chapellenies dans autant de leurs châteaux; le 8 septembre de l'année suivante, ils réglèrent la part de leur succession qui reviendrait à leur fils Jean, depuis désigné dans l'histoire par le titre de seigneur de Beaumont, et à chacune de leurs filles.

Jean d'Avesnes augmenta considérablement ses domaines, surtout en Hainaut. Il étendit aussi son influence dans l'Ardenne, où il fit l'acquisition du château et de la terre de Mirwart, près de Saint-Hubert, moyennant une rente annuelle de 300 livres tournois (24 décembre 1292); et où le comte de Salm se reconnut son vassal. Plusieurs chartes améliorèrent la condition de quelques-uns de ses sujets: on peut citer dans le nombre celle qu'il accorda aux habitants de Bray et des Estinnes, près de Binche (mars 1291). Il récompensa les services de ses sujets de Hollande par de nombreuses concessions aux villes. La *Zuyd Holland* ou Hollande méridionale lui dut une loi, une keure, où les droits de bourgeois de Dordrecht et de Gertruidenberg sont expressément réservés (9 juin 1303). Le Kennemerland fut aussi avantagé (actes du 14 août et du 6 novembre de la même année), et Gérard, seigneur de Voorne, obtint une confirmation des droits qu'il possédait comme châtelain de Zélande. Par

contre, ceux qui s'étaient soulevés contre lui furent sévèrement frappés. Guillaume, son fils, voulant punir les habitants d'Amsterdam d'avoir reconnu comme seigneur Jean d'Amstel et de l'avoir aidé, ainsi que les autres personnes impliquées dans l'assassinat du comte Florent, annula leurs privilèges, ordonna la démolition de leurs ponts et de leurs remparts, et augmenta la taxe perçue sur eux à titre de droit sur la drèche ou *gruitgeld* (22 mai 1304).

Le comte Jean eut de sa femme quatre fils et cinq filles : Jean, comte d'Ostrevant, tué à la bataille des Epérons; Henri, chanoine à Cambrai, qualifié de fils aîné dans le testament de ses parents; Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande et seigneur de Frise; Jean, seigneur de Beaumont; Marguerite, femme de Robert, comte d'Artois; Isabelle, femme de Raoul de Clermont, seigneur de Nesle, connétable de France; Alix, femme de Guillaume, comte de Pembroke en Angleterre; Jeanne, religieuse à Fontenelle, et Marie, femme de Louis, comte de Clermont et de la Marche. Le vieux seigneur de Beaumont, Baudouin d'Avesnes, oncle du comte, qui, moins rancuneux que lui, s'était rapproché de la comtesse Marguerite, avait reçu de Jean d'Avesnes la confirmation de l'apanage qui lui avait été assigné en Hainaut (mars 1274); ses fils étant morts, ledit apanage fit retour à Jean d'Avesnes, qui en inféoda un de ses propres enfants, nommé également Jean (5 juillet 1299). Florent, le seul frère de Jean d'Avesnes, resté laïque devint, par mariage, prince d'Achaïe ou de Morée en Grèce, et reçut pour sa part dans l'héritage paternel la terre d'Estrun (11 juin 1283), puis celles de Hal et de Braine-le-Comte (22 avril 1288), lesquelles ne tardèrent pas à revenir au domaine ducal.

Pour résumer le rôle que Jean d'Avesnes joua, on peut dire qu'il prépara au Hainaut et à la Hollande une longue période de paix et de prospérité.

Alphonse Wauters.

Melis Stoke. — Saint-Genois, *les Pairies du Hainaut, et Monuments essentiellement utiles, etc.*

— Van Mieris, *Charterboek van Holland en van Zeeland*. — de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des prov. de Namur, etc.*, t. 1^{er}. — De Villers, même ouvrage, t. III, et *Cartulaire du Hainaut*. — De Villers, *Notice sur un cartulaire de la trésorerie des comtes de Hainaut*. — Le Boucq, *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes* (publié par l'archiviste Lacroix). — Alphonse Wauters, *Le Hainaut pendant la guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes*. — Prud'homme, *Essai sur la chronologie des comtes de Hainaut, etc.*

JEAN 1^{er}, comte de Namur, fils de Guy de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, naquit vers 1267 et mourut à Paris le 26 janvier 1330; il fut enterré aux Cordeliers, en cette ville. En mars 1297, son père et sa mère lui cédèrent, non le comté de Namur, comme le soutiennent plusieurs auteurs, mais simplement l'administration et le gouvernement de ce pays. Son père signa jusqu'à sa mort (7 mars 1305), tous les actes importants relatifs à ce comté. Cependant, le titre de comte de Namur que Guy conserva toujours, fut souvent donné à Jean dans plusieurs documents, et lui-même, se conformant à cet usage, le prit parfois aussi. En 1307 seulement, il fit au comte de Hainaut hommage du comté de Namur et de la seigneurie de Poilvache, renonçant en même temps à tous ses fiefs sis dans le Hainaut, sauf à ceux de Baillœul, Boussu et Hubermont. Dès l'année 1292 il avait signé, de concert avec son père, le traité d'alliance conclu entre celui-ci, Louis de Réthel et Henri, comte de Luxembourg. Il scella également d'autres actes moins importants imprimés dans le tome I^{er} des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, par le baron de Reiffenberg. Lorsque son père fut retenu prisonnier au Louvre, en 1296, par le roi de France, Jean de Namur, qui l'avait suivi, subit le même sort. Ayant recouvré la liberté, l'accompagna, l'année suivante, ses frères à Rome, afin d'engager le pape à terminer les contestations entre son père et le roi de France. Rentré dans son gouvernement, il conclut, en 1300, ainsi que son frère Guy, un traité d'alliance avec différentes villes du pays de Liège, qui se mirent sous leur protection. En récom-

pense, ces cités lui payèrent une pension annuelle, qu'il partagea avec son frère. Lorsque son père fut de nouveau incarcéré à Paris, Jean résolut d'obliger le roi à le remettre en liberté. Les événements de Flandre l'engagèrent à persister dans cette résolution. Il prit une part active au soulèvement des Flamands contre la domination française. Mettant à profit le mécontentement général, il envoya en Flandre Guillaume de Juliers qui, placé à la tête d'une petite armée, sut battre les Français dans plusieurs rencontres. Encouragé par ces succès, Jean leva des forces nouvelles, envahit la Flandre, et prit une large part aux guerres de ce pays contre la France. A la tête des Yprois et des Gantois, il attaqua la ville de Lille, occupée par les Français, et s'en rendit maître (1302). La même année, il combattit à côté de son frère Guy à la célèbre bataille de Courtrai, si funeste à l'armée française. Ses exploits, son courage et son activité lui valurent le titre de gouverneur de la Flandre. Mais, le 18 août 1304, il perdit la bataille de Mons-en-Puelle. Cette défaite, toutefois, ne le découragea pas ; il continua de combattre jusqu'à ce qu'une trêve fût signée entre les belligérants. Lors de son mariage (1307) avec Marguerite, cousine de Philippe le Bel, Jean favorisa le parti des *Leliaerts*, ou partisans de la France, au grand mécontentement des Flamands. Il finit par être si détesté des communes flamandes, qu'il fut obligé de rentrer au comté de Namur. A la suite des arrangements conclus avec le comte de Hainaut à propos de l'acte de relief du marquisat de Namur, Guillaume de Hainaut lui promit de restituer ses prisonniers. Par la conclusion de ces actes, les difficultés au sujet de la possession du marquisat de Namur semblaient complètement terminées, lorsque, d'une manière inattendue, la propriété de cette terre lui fut contestée par Charles, comte de Valois, de Chartres et d'Anjou. Agissant au nom de ses enfants, filles de Catherine, impératrice de Constantinople, parentes de Baudouin IX, Charles fit valoir leurs droits sur le comté de Na-

mur. Le roi de France, appelé à juger cette réclamation en qualité d'arbitre, se prononça en faveur de Jean. Sa première femme étant morte sans enfants, en 1309, le comte épousa en secondes noces Marie d'Artois, fille de Philippe, seigneur de Conches. Elle le rendit père de sept fils et de trois filles. Il ne resta pas longtemps auprès de sa jeune femme, et suivit (1310) l'empereur Henri VII de Luxembourg en Italie, où il prit part à la guerre soutenue par son suzerain. Pendant l'absence de son époux, Marie d'Artois vexa extraordinairement les Namurois par la levée d'impôts nouveaux. Une révolte en fut la conséquence immédiate. La comtesse fut obligée de se réfugier dans le château de Namur. A son retour (1313), Jean étouffa l'insurrection, grâce aux secours fournis par Arnoul, comte de Looz. La paix fut rétablie, de grosses amendes furent infligées aux habitants de Namur ; les plus coupables durent entreprendre des pèlerinages en expiation de leurs méfaits. Un autre événement obligea Jean à s'occuper des affaires de Cambrai. Chargé par l'empereur de forcer l'évêque de ce diocèse à prendre l'investiture de sa seigneurie du Cambrésis, qu'il tenait de l'empire, Jean entra dans ce pays, y destitua les officiers de l'évêque, et commit plusieurs vexations, dont l'église de Cambrai se plaignit amèrement.

Après avoir été excommunié, le comte n'obtint son pardon que par un acte solennel de l'évêque, scellé le 13 août 1317. Jean ne resta pas longtemps en repos. En 1318, une querelle entre les habitants de Bouvignes, sujets du comte de Namur, et ceux de Dinant, soumis à l'évêque de Liège, l'amena à prendre fait et cause pour les Bouvignois contre les Dinantais. La guerre entre lui et l'évêque de Liège, dont Demarne raconte longuement toutes les péripéties, dura quatre ans. Elle finit par une paix conclue en 1322. La même année, Louis de Crécy, comte de Flandre, avait cédé à Jean le port de L'Ecluse. Celui-ci s'y installa, fit construire (1315) une église et accorda des privilèges à la

localité, au grand mécontentement des Brugeois, jaloux de leur commerce. Ils forcèrent la place et s'emparèrent de la personne du comte de Namur. Grâce à l'adresse d'un gentilhomme, Jean recouvra la liberté. Les démêlés de Louis de Crécy avec ses sujets amenèrent de nouveau le comte de Namur en Flandre. Il remporta sur les révoltés deux victoires, qui les obligèrent à faire la paix. Elle fut conclue (1326) à Arcques, près Saint-Omer, mais ne fut pas de longue durée. Un nouveau soulèvement des Flamands contre leur souverain obligea Jean à joindre ses troupes à celles du roi de France, qui battit les révoltés à Cassel. Ce fut le dernier fait d'armes auquel le comte de Namur prit part. Malgré les guerres continuelles auxquelles il fut mêlé, Jean s'occupa parfois des affaires intérieures de son pays. Il s'entendit avec les métiers des brasseurs et des tanneurs pour l'usage des moulins à Namur, régla les obligations des abbesses de Moustier pour faire administrer la justice, et accorda des droits aux francs-hommes de Neuville-les-Bois, dans le bois du Tronquois.

Ch. Piot.

Demarne, *Hist. du comté de Namur*. — Galliot, *Hist. gén. de la prov. de Namur*, t. I^{er}. — De Reiffenberg, *Mon. pour servir à l'hist. des prov. de Hainaut, Namur et Luxembourg*, t. I^{er} et VIII. — Comte de Limbourg, *Chron. du pays et comté de Namur*. — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*. — Baron Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, t. II. — De Saint Genois, *Monum. anciens*, t. II — *Chartier des comtes de Namur*, aux archives du royaume.

JEAN II, comte de Namur, fils de Jean I^{er} et de Marie d'Artois, naquit au commencement du XIII^e siècle et mourut le 2 avril 1335. Il succéda à son père, décédé à Paris le 26 janvier 1330. Des historiens prétendent qu'avant d'hériter du comté de Namur, il avait aidé Jean de Luxembourg, roi de Bohême, à faire en 1330 la guerre aux Lithuaniens. Cette assertion semble tout à fait erronée. Au commencement de l'année 1330, Jean rendit les derniers devoirs à son père, à Paris, et immédiatement après il rentra dans son comté. Philippe de Valois, roi de France, déclara, par acte du 17 février 1330, que Marie d'Artois, mère de Jean et veuve de

Jean I^{er}, avait renoncé à tous ses droits sur les biens de feu son mari en faveur de son fils Jean, successeur de son père, et qu'elle avait cédé aussi la tutelle de ses autres enfants mineurs au nouveau comte. En outre, Louis dit de Nevers, comte de Flandre, régla (13 mars 1330) les droits entre Jean et son frère Guy. Le jeune comte fit aussi, au début de son règne, le serment accoutumé de ses prédécesseurs, pendant les mois d'avril et de mai 1330, à Saint-Aubain, à Broigne et à Bouvignes. Tous ces actes et ceux que nous avons sous les yeux constatent sa présence soit dans le comté de Namur, soit dans celui de Flandre, à partir de 1330 jusqu'à la fin de l'année 1333. Dès lors, il n'y a pas lieu d'admettre la campagne qu'il aurait faite en 1330 contre les Lithuaniens. D'autres historiens rapportent, en se basant sur Froissard, qu'il aurait accordé un asile à Robert d'Artois, et que, par suite de cette hospitalité, le roi de France aurait suscité une guerre entre lui et l'évêque de Liège. Rien n'est moins vrai. Au lieu de se rendre dans le comté de Namur, Robert d'Artois se réfugia directement chez le duc de Brabant, au mois de septembre 1331. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. X, p. 615.) Jean n'eut à soutenir aucune guerre contre l'évêque de Liège. Jamais il n'a cessé de montrer en toute occasion un grand dévouement au roi de France. Il ne se rendit pas davantage, comme on l'assure, dans la Terre Sainte en compagnie d'un grand nombre d'hommes d'armes de son comté, et il n'accompagna pas son frère Guy en Angleterre pour y faire la guerre, malgré les assertions de Jean le Bel. En 1330 (1^{er} juillet), Jean renouvela les lois et coutumes judiciaires et administratives de la ville de L'Ecluse, dont il était seigneur. Cette concession était, dit-il, le résultat de la soumission faite par les habitants à son père après une rébellion qu'ils avaient fomentée contre lui. Jean soutint aussi une sorte de guerre privée contre Arnoul de Sceyne, aidé par ses alliés; elle se termina par un accord conclu le 17 janvier 1332. Il prit part

également à l'alliance offensive et défensive conclue (11 mai 1332) entre Jean de Luxembourg, Waleran, évêque de Cologne; Adolphe de la Marck, évêque de Liège; Renaud, comte de Gueldre; Guillaume, comte de Juliers; Louis, comte de Looz et de Chiny; Raoul, comte d'Eu, etc., contre Jean, duc de Brabant.

A l'entrée des alliés en Brabant, le duc fit (20 juin 1332) un compromis par lequel il remit à l'arbitrage de Philippe de Valois, roi de France, les différends avec les princes susdits. Cet arbitrage ayant été admis par les parties intéressées (24 juin 1332), le roi prononça (8 octobre 1333) une sentence annulant entièrement le traité de coalition contre le duc de Brabant. De son côté, le comte de Namur se réconcilia pleinement avec celui-ci (18 novembre 1333), et conclut une alliance par laquelle il rendait aussi hommage au duc pour le château de Samson et d'autres possessions. Jean passa encore différents actes pour assurer le douaire de sa mère. Il eut avec l'abbesse de Neumoustier des difficultés au sujet de leurs droits respectifs sur des villages, difficultés qui furent aplanies en 1332. Jean, mort célibataire, laissa un fils naturel nommé Philippe, décédé en 1380, pendant la défense de Termonde.

Ch. Piot.

Chron. de l'abbaye de Floreffe, publiée par le baron de Reiffenberg. — Froissard, *Chroniques*. — Croonendaël, *Chron. du comté et pays de Namur*, t. II. — Demarne, *Hist. du comté de Namur*, éd. de Paquot. — Galliot, *Hist. de Namur*. — *Chartrier des comtes de Namur*, aux archives du royaume, à Bruxelles.

JEAN III, comte de Namur, fils de Guillaume I^{er} et de Catherine de Savoie, vit le jour pendant le dernier quart du xiv^e siècle, et mourut le 1^{er} mars 1429. Lors du décès de son frère Guillaume, mort sans descendants le 10 janvier 1418, Jean lui succéda dans le comté de Namur. Avant de prendre le titre de comte, il portait ceux de seigneur de Wynendaele et de Renaix, possessions qui lui échurent à la mort de son père. En prenant le gouvernement de son comté, il s'intitula dans ses actes

Jean de Flandre, comte de Namur et seigneur de Béthune. Le mardi avant l'Ascension (1418), il alla, suivi d'un brillant cortège, prêter dans l'abbaye de Broigne le serment habituel. Son luxe et ses dépenses extraordinaires aggravaient si considérablement les dettes laissées par son prédécesseur, que les habitants du comté de Namur en témoignèrent leur mécontentement. Ce fut sous son règne que les fortifications de la ville de Namur furent extraordinairement augmentées, par suite des impôts qu'il autorisa le magistrat à y percevoir. Des historiens prétendent que Jean de Heinsberg, évêque de Liège, sut attirer le comte de Namur à Huy et l'y retenir prisonnier jusqu'à ce qu'il eût promis le paiement d'une forte rançon. En même temps, ce prélat l'aurait forcé de jurer sur les Évangiles qu'il ne ferait jamais connaître ce guet-apens. Les seules relations que nous ayons pu constater d'une manière certaine entre le comte de Namur et l'évêque de Liège, sont indiquées dans un compromis au sujet de la guerre entre les habitants de Bouvignes et de Dinant. Par un acte du 24 juillet 1420, le comte déclara qu'il se remettait entièrement, sous ce rapport, à un jugement arbitral à prononcer par l'évêque de Liège, le comte de Looz et la ville de Huy. Ce compromis devait prévenir la guerre qui était sur le point d'éclater entre le comte de Namur et l'évêque de Liège à propos des querelles entre Dinant et Bouvignes. La sentence fut définitivement prononcée le 31 décembre suivant. Elle ne fut pas accordée gratuitement. Jean était obligé de payer à l'évêque une somme de vingt et un mille couronnes d'or (25 janvier 1422).

Jean III obtint de cette manière (20 mai 1422) le pardon des horreurs commises par les habitants de Bouvignes contre ceux de Dinant. L'impossibilité de faire face à toutes ces dépenses et aux nombreuses dettes qu'il avait contractées, amena le comte à proposer au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, de lui vendre ses états. A cet effet, il lui députa Philippe de Namur, seigneur

de Dhuy, son fils naturel, et le prévôt de Saint-Aubain. Le comté de Namur fut aliéné moyennant la somme de trente mille couronnes d'or et la clause en faveur de Jean de pouvoir jouir de l'usufruit de sa souveraineté (23 avril 1421).

En mourant, le comte laissa un fils illégitime qu'il avait eu de sa cousine Cé-cile de Savoie. C'était Philippe de Namur, seigneur de Dhuy, qu'il qualifie, dans l'acte précité du 23 avril 1421, de bâtard de Namur. On prétend néanmoins que Jean épousa plus tard sa cousine.

Ch. Piot.

Groonendael, *Chron. de Namur*. — Demarne, *Hist. du comté de Namur*. — Galliot, *Hist. de Namur*. — Chartrier des comtes de Namur.

JEAN D'AUTRICHE. Voir JUAN D'AUTRICHE.

JEAN D'APS, D'EPS ou D'EPPE (Apianus), LXVI^e évêque de Liège, était fils de Hugues d'Eppes (1), seigneur de Rumigny et de Florine, et de Marguerite, sœur de Hugues de Pierrepont (voir ce nom). Il portait le titre de prévôt de l'église de Liège lorsque les tréfonciers, d'accord avec la noblesse et le peuple (2), le choisirent, le 24 mai 1229, pour succéder à son oncle. Le 7 mars 1230, au château de Thuin, Walter de Marvis, évêque de Tournai, lui conféra l'ordre de prêtrise, et le lendemain, dans la même chapelle, Henri, archevêque de Reims, procéda aux cérémonies du sacre. Le nouveau prélat ne s'empessa point de paraître dans sa capitale : il officia pontificalement pour la première fois au Val-Saint-Lambert, puis alla présider un synode au Neufmoustier lez-Huy. Pourquoi ce retard, son élection ayant obtenu l'approbation générale ? On a cherché à l'expliquer par l'attitude des échevins qui, déjà sous le règne précédent, avaient tâché d'amoin-drir l'influence du chef de l'Etat à l'intérieur et, de fait, étaient devenus les véritables seigneurs de la cité ; la vacance du siège leur aurait fourni

l'occasion d'affirmer plus nettement leurs prétentions ; à les entendre, Liège relevait immédiatement de l'Empire (3). Jean d'Ap-s voulut probablement laisser aux chanoines le temps d'arranger un *modus vivendi*, et ils doivent y avoir réussi, puisqu'enfin le palais épiscopal reçut son hôte. Mais à peine celui-ci était-il installé, qu'un grave incident faillit derechef tout compromettre. Jean de Féronstrée et son beau-frère Anseau, tous deux échevins de Liège, ayant eu maille à partir avec un chevalier nommé Thibaut, le tuèrent et se tinrent si bien assurés de l'impunité, qu'ils continuèrent de se montrer en public, bravant ouvertement la loi. L'évêque n'hésita pas à les faire arrêter, juger et décapiter ; aussitôt leurs parents résolurent de les venger sur la personne du prince lui-même. Ils prirent les armes et investirent le palais. Jean n'eut que le temps de s'évader par une porte dérobée et de gagner précipitamment la ville de Huy. Une guerre acharnée aurait éclaté sans l'intervention de la puissante famille des Deprez, dont quelques membres étaient alliés au lignage de Féronstrée. Il fut convenu que les conspirateurs seraient livrés à l'autorité, mais qu'ils recevraient aussitôt leur grâce, ce qui eut lieu. Foulon ne s'attache pas à cet épisode, raconté par Jean d'Outremeuse ; selon lui, Jean d'Ap-s ne quitta la ville que sous l'impression du mécontentement qu'il éprouvait de voir les échevins et les gens de la cité fonder sans son consentement des ligues ou associations assermentées, constituant une sorte de gouvernement communal. Dans tous les cas, ce dernier fait est avéré, à preuve l'appel de l'évêque à Henri, roi des Romains, qui, par lettres datées de Worms, le 29 janvier 1231, déclara nulles et non avenues toutes confédérations non approuvées par le prince.

Sur ces entrefaites arriva d'Italie le cardinal Othon, légat du saint-siège, chargé de faire de la propagande dans l'empire au profit du parti guelfe. Othon, fort bien reçu au château de

(1) Eppes, nom d'une terre située aux confins de la Normandie et du Boulonnais (Bouille).

(2) Sur cette élection, voy. Villenfagne, *Recherches*, etc., t. I^{er}, p. 490 et suiv.

(3) F. Henaux, *Hist. du pays de Liège*, 3^e éd., t. I^{er}, p. 204.

Huy, entra en pourparlers avec Jean au sujet de réformes qui lui paraissaient exigées par l'avidité de certains membres du clergé, en quête de gros bénéfices. Ils s'entendirent pour proposer de former une seule masse des revenus de tous les collèges de clercs et de chanoines, et de répartir ces revenus par portions égales entre ces différents corps, sans distinction; la noblesse et la haute bourgeoisie seraient ainsi moins tentées d'ambitionner le monopole des dignités de la cathédrale et du chapitre. Les chanoines protestèrent contre tout partage; ne sachant pas, dirent-ils dans leur ingénuité, si Dieu ferait tomber la manne du ciel, « ils préféreraient conserver, en attendant, leurs bénéfices et leurs châteaux (1). » Ils en référèrent au président de la cour impériale, siégeant à Aix-la-Chapelle. Enchanté de ce dissident qui pouvait créer des embarras au pape, le président partit sans retard pour Liège avec une suite nombreuse. L'évêque, effrayé, abandonna encore une fois sa résidence, en compagnie du légat, qui, avant de partir, *ab irato*, prit sur lui de mettre la ville en interdit, sauf le baptême. Mais quelque temps après, le pape et l'empereur s'étant réconciliés, Frédéric II obtint la levée de cette sentence; en revanche, il ne fut plus question du revenu des chanoines. Il fut stipulé, d'autre part, sur les instances de la cité et des bonnes villes, que l'évêque ne conclurait désormais aucun traité s'il ne s'engageait au préalable à respecter dans toute leur intégrité les privilèges des Liégeois. A partir de là, en effet, la commune s'administra elle-même, sans toutefois renier l'autorité temporelle du prince. Le pouvoir y fut exercé, conjointement avec les échevins, administrateurs et juges, par deux *maîtres à temps*, renouvelés chaque année, et par douze jurés (2). Les discussions auxquelles donnèrent lieu l'établissement et la mise en pratique de ce nouveau régime remplissent cinq siècles de l'histoire de Liège.

(1) *Le Peuple liégeois*, par J. del Marmol.

(2) Au ^{xv}e siècle, les *maîtres à temps* échan-

Sur la fin de son règne, Jean d'Aps se vit engagé dans une guerre contre Waleram le Long, seigneur de Fauquemont, de Poilvache et de Montjoie. Waleram, *maréchal* du prince de Liège, avait reçu de lui, en fief, la petite ville de Sittard; il ne s'en brouilla pas moins avec le prélat, à la suite d'une contestation survenue entre quelques-uns de ses sujets et les habitants de Theux. Il se jeta sur le Franchimontois à l'improviste et incendia Theux, tandis que l'évêque exerça des représailles en ravageant les Ardennes, Waleram ayant contracté alliance avec le comte de Luxembourg. Tour à tour abandonnées et reprises, les hostilités durèrent environ quatre ans. L'évêque mit finalement le siège devant Poilvache et le poussa avec vigueur; mais il tomba tout d'un coup malade et succomba au bout de quelques jours, le 30 avril 1238, ou, selon Gilles d'Orval, le 2 mai suivant. Son corps fut transporté au Val-Saint-Lambert.

Jean d'Aps montra toute sa vie un grand zèle dans l'accomplissement de ses fonctions épiscopales; il s'appliqua surtout à discipliner le clergé. D'autre part, d'accord avec Othon, il renonça aux profits que le prince avait retirés jusque-là de la vente des charges de magistrats dans les villes de Liège, de Huy et de Dinant; dorénavant, dit Bouille, elles devaient être données au seul mérite, et ce *gratis*, sans aucune vue d'intérêt.

Alphonse Le Roy.

Jean d'Outremeuse, t. V. — Gilles d'Orval. — Fisen, Foulton, Bouille. — Les historiens liégeois contemporains. — Ernst, *Hist. du Limbourg*, t. V.

JEAN D'ARCKEL ou D'ARCEL, LXXVI^e évêque de Liège, naquit en 1314 et mourut le 1^{er} juillet 1378. Il appartenait à une très ancienne famille hollandaise, que les légendes « faisaient » descendre en ligne droite d'Hercule, « de Cassandre et des quatre fils Aymon (3) ». Sans se perdre dans la nuit des anciens âges, un chroniqueur anonyme fait mention d'un noble Hongrois, Heynemann, qui, chargé par Othon III

gèrent leur titre contre celui de *bourgmestre*.

(3) Voy. Jules Petit, introd. à *Li ars d'amours*.

d'une mission en Frise, aurait touché le cœur de Gella, fille de son hôte, le lieutenant de l'empereur dans cette contrée, si bien qu'elle se serait laissé enlever. Ils se réfugièrent à la cour de Thierry II, comte de Hollande, et y contractèrent mariage. Le comte leur fit don de quelques terres, entre autres au village d'Arckel. Heynemann quitta ce monde en 992, laissant deux enfants. Ici encore on est sur la limite du roman et de l'histoire.

Nous franchissons plusieurs siècles pour arriver à Jean, XI^e seigneur d'Arckel et père de notre prélat. D'humeur belliqueuse comme ses ancêtres, dont les annalistes vantent les exploits héroïques, Jean se distingua à la bataille de Cassel (1328), auprès de son suzerain, Guillaume de Hainaut et de Hollande; on le retrouve plus tard, après 1350, à la tête du parti des *Kabelljans* ou Cabillauds (1), avec Jean d'Egmont et Gérard de Heemskerk. Il épousa Ermengarde de Clèves, nièce de l'archevêque de Cologne Henri de Varnebourg, eut d'elle neuf enfants, dont l'évêque fut le quatrième, et mourut en 1355.

Son fils Jean, voué à l'état ecclésiastique, étudia d'abord à Utrecht, puis, selon toute vraisemblance, à Paris. Il compléta son éducation, au point de vue mondain, en fréquentant la cour brillante de Jean de Hainaut, sire de Beaumont (2), miroir de chevalerie, l'un des héros favoris de Froissard. Il rencontra là nombre d'hommes d'élite qui contribuèrent à le polir et à développer ses aptitudes naturelles : il était à la fois un seigneur élégant et un clerc très lettré lorsqu'il entra dans l'église d'Utrecht à titre de chanoine, constitué dans l'ordre du diaconat. Jean de Diest, XLV^e évêque de ce diocèse, étant venu à mourir en 1340, le chapitre, appelé à lui désigner un successeur, se divisa : les votes se répartirent entre Jean d'Arckel, protégé par Guillaume IV de Hollande, et Jean de Bronckhorst, prévôt de Saint-

Sauveur, à Utrecht, patronné par Renauld le Noir, comte de Gueldre (3). Le pape Benoît XII trancha la difficulté en nommant un troisième candidat, Nicolas Capucci (*de Caputiis*), " un courtisan romain ", comme le qualifie Le Petit. Mais le nouveau titulaire, devenu cardinal, aurait bien voulu rester en Italie et faire administrer son église par un vicaire; n'ayant pu y parvenir, il donna sa démission au bout de quelques mois et recommanda l'élu Jean d'Arckel, qui se trouvait précisément à Rome. Clément VI, tout récemment promu au souverain pontificat, agréa cette présentation, et Jean fut consacré, avant la fin de l'année 1342, par Gauzelin, cardinal-évêque d'Albano.

Les règles canoniques exigeaient l'âge de 35 ans pour l'obtention de la dignité épiscopale; Jean d'Arckel n'en avait que 28. Le pape n'hésita pas à user de son droit de dispense, à raison des qualités exceptionnelles de l'élu, " homme versé dans la connaissance des lettres, recommandable par l'honnêteté de sa vie et de ses mœurs, affable dans ses relations, prudent dans les choses spirituelles, circonspect dans les temporelles et louablement orné du mérite de ses nombreuses vertus... " (Bulle pontificale du 20 novembre 1342.)

Le 8 mai 1343, Jean fit son entrée solennelle à Utrecht, où une réception magnifique lui avait été ménagée. Son prédécesseur était médiocrement regretté; gouvernant " assez flochement ", il avait laissé s'accumuler des dettes considérables, écheveau difficile à débrouiller. Au bout de quelques mois, Jean d'Arckel parvint à réaliser assez d'économies pour dégager deux châteaux sur lesquels des sommes d'argent avaient été empruntées; voulant être plus sûr encore de persévérer dans son système d'épargne, il prit le parti de se retirer jusqu'à nouvel ordre à l'étranger; on est porté à croire, sans preuves décisives toutefois, que ce fut à Grenoble. Robert d'Aspres, son frère, investi pen-

(1) *Biogr. nat.*, art. Guillaume III de Bavière, t. VIII, col. 481.

(2) Voy. Beaumont.

(3) S. Le Petit, *Chronique, etc.*, t. 1^{er}, liv. III, p. 279.

dant son absence de la gestion des affaires, le rappela brusquement en 1345; Guillaume de Hollande, son ancien protecteur, venait de se tourner contre lui et menaçait de mettre le siège devant Utrecht. Jean arriva sans retard, sollicita l'appui de Jean de Beaumont, oncle du comte, et une réconciliation s'ensuivit; mais l'évêque, voulant donner un exemple, sévit avec la dernière rigueur contre ceux de ses vassaux qui avaient trahi sa cause.

Robert d'Aspres fut tué à la bataille de Waleffe (21 juillet 1347), livrée par l'évêque de Liège Engelbert de la Marck aux villes confédérées de la principauté. Alors Jean d'Arckel se vit mis en demeure de reprendre le fardeau dont il s'était déchargé sur son frère. Six nobles, tant chanoines que chevaliers, furent chargés de tirer au clair la situation financière, plus embarrassée que jamais; en attendant, l'évêque crut pouvoir s'absenter de nouveau; il alla vivre très modestement à Verdun, puis à Tours. Mais il avait mal placé sa confiance: le 13 juin 1348, il quitta Tours pour Utrecht, où il trouva non seulement les dettes du trésor aggravées, mais un nuage noir à l'horizon politique.

Guillaume de Hollande était mort sans laisser d'enfants. L'empereur Louis de Bavière, époux de Marguerite, sœur unique du défunt, convoqua les princes allemands, qui déclarèrent dévolus à l'Empire les comtés de Hollande et de Zélande, ainsi que la seigneurie de Frise. Louis protesta, alléguant que ces fiefs étaient féminins aussi bien que masculins, et les adjugea à sa femme. Celle-ci se fit reconnaître dans les comtés et conclut avec l'évêché d'Utrecht une trêve de deux ans, à prendre fin en 1348; c'est ainsi que Jean d'Arckel dut revenir à son poste pour se mettre incontinent en campagne. Marguerite, rentrée, de son côté, en Allemagne, avait confié à son fils Guillaume de Bavière la régence de ses possessions hollandaises. Les hostilités furent donc reprises; l'évêque obtint un premier succès. Guillaume renforça ses troupes et essaya vai-

nement de livrer une bataille rangée; son adversaire se contenta de faire la petite guerre et de brûler des villages. On en vint à une nouvelle suspension d'armes, et finalement on résolut de s'entendre. Cependant, ces escarmouches avaient coûté gros: Jean se vit contraint d'engager tout l'Over-Yssel; il ne lui resta guère que le château de Vollenhoven. Découragé, dépité, il nomma le chanoine de Veen son vicaire et se mit en route pour Rome, presque sans suite, avec six chevaux seulement.

Les dissensions des *Hoeks* et des *Kabeljauns*, ceux-là tenant pour Marguerite, qui avait reparu en Hainaut, ceux-ci pour Guillaume de Bavière, ensanglantent les annales de cette triste époque. L'impératrice reprochait à son fils d'empiéter sur son autorité, en se prêtant aux desseins d'une faction qui voulait de lui pour seigneur. Les pillages, les incendies, les représailles se succédèrent; enfin, Marguerite ayant été vaincue dans une bataille sérieuse, il fut convenu entre elle et Guillaume qu'elle conserverait le comté de Hainaut sa vie durant, mais qu'en revanche Guillaume demeurerait paisible possesseur de la Hollande, de la Zélande et de la Frise (1).

Cette solution ne mit pas fin aux embarras de Jean d'Arckel, qui fut rappelé (1351); il allait avoir maille à partir avec ses six avoués. Ses caisses étaient vides, et aucun de ses parents, pas même son père, ne lui auraient prêté un écu. Toutefois se sentant soutenu par le clergé et les bourgeois d'Utrecht, il prit une fière attitude et, à force de zèle et de prudence, suffit à tout: les châteaux engagés furent restitués, les dettes criardes payées, les bandes de pillards chassées de leurs repaires, les mécontents réduits par la force des armes. Il n'y avait plus qu'un ennemi à craindre, Guillaume; et, en effet, celui-ci, en 1355, se jeta inopinément sur la seigneurie d'Utrecht: les représailles furent telles qu'il en vint à consentir à un arrangement, d'autant mieux venu que

(1) S. Le Petit, *Chronique, etc.*, t. I^{er}, liv. III, p. 281.

l'évêque, bien que maître de la situation, ne laissait pas que d'être harcelé çà et là. Mais à peine son épée remise au fourreau, un conflit éclata entre lui et son chapitre : il résolut de plaider personnellement sa cause devant le saint-siège, et se rendit à Avignon. L'affaire paraissait devoir traîner en longueur, lorsqu'elle reçut un dénouement tout à fait imprévu.

Engelbert de la Marck, malgré son grand âge, fut promu à l'archevêché de Cologne, et du même coup Jean d'Arckel appelé à lui succéder à Liège. On a supposé qu'Urbain V, en prenant ces décisions, voulut, d'une part, mettre fin à la querelle d'Utrecht, et, de l'autre, faire acte de bonne politique en confiant les destinées de la principauté, si agitée pendant les deux derniers règnes, à un souverain intelligent et plein d'énergie, capable de résister au déchaînement des factions et d'assurer, avec la restauration de l'ordre, le maintien de la prospérité publique. Les deux prélats acceptèrent ; Jean d'Arckel prit possession de son nouveau gouvernement le 30 juillet 1364.

A ce moment, la cité était relativement calme ; mais il restait à terminer la guerre entreprise par Engelbert au sujet du pays lossain, dévolu à l'église de Liège en 1336, après la mort de Louis, le dernier descendant mâle des comtes de Looz. Thierry, comte de Heinsberg, beau-frère d'Adolphe de la Marck, le prédécesseur d'Engelbert, s'était prévalu, pour occuper le comté, de son titre d'héritier de Louis, et aucune opposition n'avait pu avoir raison de lui ; il est vrai qu'Adolphe hésitait à le déposséder. Thierry mourut en 1361 sans héritiers directs, après avoir testé en faveur de son neveu Godefroid, seigneur d'Alembrouck. Arnold d'Oreye de Rummen, prétendant du côté paternel, contesta la validité du legs. Le successeur d'Adolphe et le chapitre, conviés à un arbitrage, firent entendre aux deux concurrents que l'église de Liège était seule fondée à revendiquer le pays lossain. Là-dessus d'Alembrouck entra en colère, surprit le château de Stockhem

et d'autres places que l'évêque reconquit d'ailleurs sans retard, puis finalement se donna le titre de comte de Looz, pour finir par vendre ses prétentions au sire de Rummen. L'affaire en était là lorsque Jean d'Arckel arriva d'Utrecht.

Le prélat-chevalier résolut d'en finir. Il mit le siège devant Rummen, dont la garnison fit une belle défense (1), comptant sur le secours du comte de Flandre, beau-père d'Arnold ; mais cet espoir fut déçu. Au bout de neuf semaines, il fallut se rendre sans conditions ; le commandant fut décapité, la forteresse brûlée et détruite, 180 prisonniers emmenés au château de Moha. La dame de Rummen « en mourut de déplaisir » ; enfin Arnold, brouillé avec son beau-père à propos du règlement de la dot de la défunte, jugea prudent de faire sa paix avec l'évêque et le chapitre. Un traité intervint en 1367 : Arnold reçut une indemnité, et les princes de Liège s'intitulèrent dorénavant comtes de Looz, sans que personne y trouvât à redire.

Cependant, Jean d'Arckel se vit bientôt obligé de faire face à des difficultés d'une autre nature ; et ici, il faut bien le reconnaître, il commit de graves imprudences, pour ne rien dire de plus, en se heurtant aux susceptibilités légitimes des Liégeois. Il arriva qu'un bailli de Thuin, malgré la réquisition des maîtres-à-temps de cette ville, Englebert delle Thour et Jean de Harchies, refusa de prêter le serment exigé par la paix de Fexhe, *de traiter chacun par loi et jugement*. Grande irritation dans la commune. Les deux bourgmestres se rendirent à Liège pour se plaindre au chef de l'Etat ; celui-ci fit la sourde oreille. Alors ils convoquèrent les métiers au son de la cloche, et Jean de Harchies harangua la multitude avec une éloquence fougueuse, reprochant au prince de tolérer la violation des lois du pays. Cette ardente protestation lui coûta la vie. Comme il retournait à

(4) Si l'on en croit une chronique de S. Trond, Radolphus de Rivo et Mantelius, les assiégés firent usage de bombardes ; c'est la première fois qu'il est question de l'artillerie dans l'histoire du pays de Liège.

Thuin avec son collègue, ils tombèrent dans une embuscade non loin de Fosses; de Harchies fut tué, delle Thour grièvement blessé. Les Thudiniens, exaspérés à cette nouvelle, imputèrent ouvertement à l'évêque ce lâche assassinat. Le cadavre sanglant du bourgmestre fut promené en grande pompe dans les bonnes villes, et en dernier lieu exposé à Liège sur une place publique. Les bourgeois crièrent vengeance; les États, convoqués d'urgence, élurent mambour Gauthier de Rochefort et déclarèrent la guerre à Jean d'Arckel, qui n'eut que le temps de s'enfuir à Maestricht. Il fallut que Wenceslas, duc de Brabant, s'interposât pour pacifier les esprits. Le seul moyen d'atteindre ce but était, selon lui, de rétablir le *Tribunal des XXII*. (Voir ADOLPHE DE LA MARCK.) Jean y consentit; mais le peuple ne jugea pas que ce fût assez. « Toutes les anciennes chartes de franchises furent remises en vigueur, les meurtriers de Jean de Harchies criés aubains à jamais, et l'on déclara en outre, expressément, qu'à l'avenir les commandants des forteresses, les officiers nommés par l'évêque et jusqu'aux membres de son conseil privé devraient être du pays et y posséder leurs biens » (1). Le serment accoutumé fut, en outre, exigé de tous.

Cette *paix*, dite des XXII (2 décembre 1372), n'assoupit que momentanément la querelle. Jean d'Arckel ne laissait pas que d'être mortifié de ses concessions; pourvu seulement qu'on s'en tint là! L'évêque venait de rendre à son tour un service au duc Wenceslas en acceptant le rôle de médiateur entre ce prince et les villes brabançonnaises, jalouses de faire surveiller par des délégués de leur choix l'emploi d'un subside considérable qu'elles avaient voté au profit de l'Etat. Tout à coup des troubles éclatèrent à Liège. Une *deuxième paix* des XXII avait été publiée le 1^{er} mars 1373, apportant de nouvelles restrictions à l'autorité épiscopale, notamment en lui défendant d'entraver la

justice du tribunal récemment rétabli. Or, il advint qu'un riche bourgeois de Saint-Trond, convaincu de meurtre, fut gracié par l'évêque moyennant une amende de 1,700 florins d'or. Le coupable eut l'audace et la mauvaise foi d'attirer le prélat devant le tribunal des XXII et de réclamer la restitution de l'amende, indûment perçue à l'entendre, puisque ses lettres de grâce, qu'il eut soin de produire, le déclaraient innocent. Le tribunal condamna Jean d'Arckel à rendre la somme sur ses biens personnels. Celui-ci protesta, se retira une seconde fois à Maestricht, puis partit pour Avignon avec quelques députés des États. Le pape mit en interdit la ville de Liège, ce qui produisit une vive agitation. Le chapitre lui-même se prononça contre l'évêque et envoya des délégués à Grégoire XI pour lui soumettre ses griefs: une enquête fut ordonnée et confiée à l'abbé de Saint-Bavon, de Gand. Ce légat fit en vain tout son possible pour apaiser Jean d'Arckel, de retour à Maestricht: la plaie ouverte par la sentence des XXII n'était pas cicatrisée. La guerre était imminente. Le prince fortifia la ville qui lui servait de refuge et fit venir des Allemands, qui brûlèrent et ravagèrent le pays circonvoisin. Les Hutois, pour rendre dent pour dent, prirent et rasèrent imprudemment le château de Moha, dégarnissant ainsi la principauté du côté du Brabant. Les Liégeois, qui manquaient d'argent, rançonnèrent le clergé et les riches, puis levèrent des troupes et firent savoir à Wenceslas qu'il pourrait bien perdre sa part de la souveraineté de Maestricht s'il ne forçait l'évêque à déloger. On convint d'assembler un congrès à Caster; le duc de Brabant s'y rendit en personne. Le 13 juin 1376 fut conclue une *troisième paix* des XXII, suivie bientôt d'une *quatrième*; l'évêque et ses biens furent déclarés soustraits à la juridiction des XXII, et Jean reçut une somme de 16,000 florins d'or. « Les dédommagements, quelque chose qu'il arrive », dit Bouille à ce propos, « se prennent toujours sur le peuple, qu'il paye tout. »

(1) Polain, t. II, p. 480.

L'abbé de Saint-Bavon leva l'interdit (1377), et le prince, rentré à Liège, ne songea plus qu'à se préparer à une mort chrétienne. Il se ménagea une retraite au voisinage des FF. Guillemins, au quartier d'Avroy, là même où était venu terminer ses jours, en 1372, le célèbre voyageur anglais Jean de Mandeville, fatigué de ses longues pérégrinations dans la haute Asie. Jean d'Arckel, lui aussi, était las et désabusé, étourdi d'une part du tumulte des cours, de l'autre moralement vaincu par des résistances et des aspirations démocratiques dont il ne s'était fait aucune idée en quittant son premier siège. Il se consacra désormais tout entier à des pratiques pieuses et s'éteignit paisiblement, à la veille de l'explosion du grand schisme d'Occident. Son corps fut transporté à Saint-Martin d'Utrecht; un vase de plomb renfermant son cœur resta déposé dans l'église des Guillemins; Loyens reproduit (p. 79) l'épithaphe qu'on y lisait encore en 1720, date de la publication du *Recueil héraldique*.

Jean d'Arckel laissa un fils naturel, Jean de Rynesteyn. L'existence de ce personnage a été contestée; elle est avérée par un acte authentique de 1363, cité par M. Jules Petit (1). On sait qu'au XIV^e siècle les mœurs du clergé n'étaient pas toujours édifiantes; le chanoine Jean Le Bel (voir ce nom), contemporain et probablement ami de notre prélat, eut de son côté deux garçons jumeaux, dont l'un fut pourvu d'un canonicat, sans qu'on jetât pour cela les hauts cris. Mais étaient-ils vraiment des bâtards? Rappelons en passant qu'il faut arriver au concile de Trente pour trouver des dispositions absolument rigoureuses au sujet du célibat des prêtres romains (1546).

Les annalistes néerlandais, Heda surtout, ne tarissent pas d'éloges sur le caractère de Jean d'Arckel, tout en ne dissimulant pas ses sévérités quelquefois excessives. En dehors des circonstances où il se crut tenu de sévir, ils vantent sa clémence, son esprit indulgent, in-

cliné à la paix, sa générosité, sa charité princière. Ils ne lui trouvent pas d'égal parmi les anciens évêques d'Utrecht; ils admirent son érudition et l'éloquence qu'il déploya dans plusieurs grands ouvrages; enfin, si mondain qu'il pût être, ils ne révoquent en doute ni sa dignité personnelle, ni sa piété sincère. Ses fautes mêmes tiennent à ses qualités. Les Liégeois se montrent plus réservés, préoccupés qu'ils sont de l'affaire De Harchies et des revendications du parti populaire. Les Hollandais ont dépeint Jean d'Arckel dans toute la vigueur de sa jeunesse, séduisant et chevaleresque; les autres ne l'ont connu que déjà fatigué, ennuyé de son nouveau rôle, peu au courant des traditions auxquelles les Liégeois tenaient comme à leur chair et à leur sang. L'histoire équitable relèvera ce qu'il peut y avoir d'exagéré et d'exclusif dans ces diverses appréciations; en attendant, Jean d'Arckel va nous apparaître sous un aspect inattendu, comme littérateur.

On croyait ses « grands ouvrages » entièrement perdus. M. Jules Petit, chargé par une commission académique de publier *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté*, d'après deux manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, a eu l'honneur de découvrir et de prouver que ce livre, remarquable à plus d'un titre, ne saurait être attribué qu'à notre Jean, qui le composa étant encore évêque d'Utrecht, vraisemblablement durant ses longs séjours au midi de la France. M. Petit avait cru d'abord se trouver en présence d'une œuvre inconnue de Jean Le Bel; l'examen attentif d'une énigme en vers, insérée à la fin du chapitre II de la première partie, le désabusa. L'auteur y voile son nom, en faisant coquettement tout ce qu'il peut pour se montrer en se cachant. On lit dans cet *engin* :

Ekeve, en retournant,
Et tertu. Or va avant.

Retournez *Ekeve* et *Tertu*, vous aurez *Eveke-Utret*. Fort bien; mais le prénom? Le contraire d'amour l'indique, dit l'*engin*; or, le contraire d'amour c'est *haine*, anagramme de *Jehan*. Mais

(1) *Li ars d'amour*, introduction, p. XXXVI.

quel Jean? Six Jean ont occupé le siège d'Utrecht. M. Ch. Potvin vient à la rescousse : une allusion historique échappée à l'auteur décide pour lui la question en faveur de Jean d'Arckel, *jusqu'à plus ample information* (1). Quoi qu'il en soit de cette allusion (2), et pour d'autres raisons qui ne peuvent être discutées ici, nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de s'insurger contre la conclusion. Un autre mystère à éclaircir : l'*engin* doit nous apprendre, non seulement le nom de l'auteur de *Li ars d'amour*, mais celui du personnage *pour qui est fait* (le livre). M. Petit se prononce pour Jean Le Bel, M. Potvin pour un Jean de Saint-Venant : *adhuc sub judice lis est*.

Quelques mots du traité en lui-même. Voici le jugement d'un connaisseur, homme de goût, M. Potvin : « *Li ars d'amour* mérite », dit-il, « de prendre une place modeste à côté des célèbres *Essais* de Montaigne. C'est aussi, sur un plan plus régulier, un code complet de philosophie morale », comme V. Leclerc a appelé les *Essais*. « C'est aussi un *livre de bonne foy* : « C'est moi que je peins », dit Montaigne, et l'auteur de l'*Art d'aimer* qualifie de même son livre : « Ki est ainsi comme mon ymage. » C'est aussi pour un ami qu'il a été écrit : « Moi représentant à vous, dit l'auteur, car ce ke je voel en mi, désir-je en vous », dit-il encore. La méthode qui consiste à prendre à l'antiquité, non pas seulement la peau et la couleur, mais la chair, les os, les nerfs et le sang », comme le conseillera Du Bellay, la méthode ne diffère guère qu'en un point : l'illustre écrivain français entrecoupe son style de nombreuses citations latines, tandis que notre obscur auteur se borne à traduire ses maîtres en français. Le style enfin, malgré des obscurités qui passent sur l'*Art d'aimer* comme des nuages, rapproche encore les deux moralistes, par ses qualités de primesaut, par la verdeur de sa sève, puisée aux bonnes sources. »

(1) *Bull. de l'Acad. royale de Belg.*, 2^e série, t. XLVIII, n^o 4 (avril 1879).

M. Petit, de son côté, s'exprime ainsi : « Gerson n'était pas encore né, et Christine de Pisan ne devait commencer à écrire que cinquante ans plus tard; l'auteur de l'*Art d'amour* devançait donc les écrivains plus connus que lui, à qui l'on a attribué l'honneur d'avoir, pour la première fois, donné droit de cité dans la langue française aux grands noms de la littérature et de la philosophie antiques. Venu au déclin de la scolastique, il n'a pas pu se soustraire complètement à l'influence de celle-ci; le syllogisme et les discussions subtiles tiennent encore une grande place dans son œuvre; mais les idées générales, qui sont comme le patrimoine de l'humanité, n'y sont pas non plus étouffées sous de stériles et nébuleuses arguties. Lorsque l'auteur sort de la scolastique pour entrer dans le domaine des idées générales, son langage devient nerveux et serré, il acquiert une concision, une netteté, une clarté qui font pressentir les moralistes du grand style, les La Rochefoucauld, les Pascal, les La Bruyère. Je ne prétends pas dire qu'il soit original. Ses traits les plus remarquables sont la plupart de pures traductions; mais comme il a su rajeunir la langue latine, et comme il est Français à une époque où la langue française semble sortir à peine de ses langes!... »

Les affections de toute nature, la vertu, le bonheur, tels sont les trois sujets du livre, sujets inépuisables, résument toute la vie humaine. Le plan est simple, régulier, rationnel; il n'y a pas à songer ici à Montaigne, qui écrivait au caprice de l'heure. M. Potvin a noté quelques ressemblances entre Jean d'Arckel et l'ami de La Boétie; il serait plus facile de faire ressortir des différences. Montaigne marque la transition du scepticisme antique au scepticisme moderne; il relève d'Anésidème; Bayle et Voltaire relèvent de lui. Il hausse volontiers les épaules et dit : *Que sais-je?* Et c'est tout. Jean d'Arc-

(2) *Ibid.*, rapport de M. le baron Kervyn de Lettenhove.

kel, quand la raison lui paraît impuissante, cherche un point d'appui dans le sentiment. Une phrase de son dernier chapitre : « Dieu aussi tout comprendre » ne poons ne connoistre; mais tot le » poons amer et par ce santons nous à » Dieu plus prochain, laquelle chose » fait boneürté. » Il prêche, d'autre part, l'amour » de la discipline et de la » sapience », et mêle à la morale la psychologie et même la métaphysique, tantôt s'inspirant d'Aristote, tantôt de saint Thomas. Nous sommes encore en plein moyen âge; mais on sent que le souffle de la Renaissance n'est pas loin.

Alphonse Le Roy.

Chroniques de la maison d'Arckel. — Zantfliet. — Heda. — S. Le Petit, *La grande chronique de Hollande, etc.* Dordrecht, 1601, in-fol., t. 1^{er}. — Les historiens liégeois. — Les *Pavilhars*. — Loyens, *Recueil héraldique*. — Villenfagne, *Essais critiques*. — *Li ars d'amour*, publié par J. Petit, avec introd. (*Coll. des grands écrivains belges*). Bruxelles, 1867-1869, 2 vol. in-8°.

JEAN DE BAVIÈRE, LXXIX^e évêque de Liège, né en 1373, mourut à Delft, le 5 janvier 1424. La postérité a flétri ce personnage du surnom de *sans Pitié*, et à vrai dire il fit tout ce qu'il put pour le mériter. Appelé, encore adolescent, à gouverner un peuple fier, d'une susceptibilité extrême et toujours prêt à verser son sang pour la conservation d'immunités qui lui avaient coûté deux siècles de lutte ardente, ce prince orgueilleux et frivole, vindicatif et cruel, ne sembla se préoccuper de ses sujets que pour les mater, les écraser sous une main de fer. Les annales de son long règne forment un des chapitres les plus douloureux de l'histoire du pays de Liège.

Il avait à peine dix-sept ans, lorsque le chapitre de Saint-Lambert le désigna (14 novembre 1389) pour monter sur le siège laissé vacant par la mort d'Arnould de Hornes. Le pape Boniface IX ratifia ce choix, bien que l'élu n'eût pas atteint l'âge exigé par les canons. Mais Jean appartenait à une famille puissante que la cour de Rome, redoutant avant tout de fortifier les *Clémentins*,

c'est-à-dire les partisans du pape d'Avignon, avait intérêt à ménager. Par son père Albert IV, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, le nouveau prince de Liège était petit-fils de l'empereur Louis de Bavière; par sa mère Marguerite de Silésie, il tenait à la race royale de Bohême; enfin, l'empereur Wenceslas et l'héritier de Bourgogne (Jean *sans Peur*) étaient ses beaux-frères. Bref, son élection ayant été confirmée sans retard, il entra en grande pompe dans sa capitale, le 10 juillet 1390. À sa droite chevauchait son père; à sa gauche, Guillaume, son frère aîné; derrière eux plusieurs princes, suivis de mille chevaliers. Oncques cortège aussi magnifique ne s'était déroulé dans les rues de la cité. Pour rehausser encore l'éclat de la fête, Albert, en séance plénière du chapitre, prêta hommage à son fils pour le comté de Hainaut, se reconnaissant ainsi vassal de l'église de Liège. Au mois de septembre arrivèrent les lettres impériales d'investiture; le 17 décembre, moyennant dispense, l'élu reçut l'ordre du sous-diaconat, le seul qui lui fut jamais conféré (1).

Selon l'usage, il ouvrit son règne par une visite aux bonnes villes, s'engageant partout à respecter les anciennes franchises. Selon l'usage aussi, on l'acclama, sans pouvoir cependant se défendre de secrètes appréhensions, que sa vie mondaine et la violence de son caractère n'étaient pas faites pour dissiper. En 1391, il indisposa les Dinantais en ne prêtant point l'oreille à leurs plaintes contre le sire de Boulant, coupable d'avoir enlevé sur terre liégeoise quelques marchands français, ce qui avait provoqué des représailles de la part du roi de France : les plaignants furent obligés de se faire justice à eux-mêmes. Mal en prit, au contraire, à ceux de Saint-Trond, l'année suivante, de s'être permis de venger, sans avoir recours à lui, la mort d'un bourgeois tué, prétendaient-ils, par les partisans de l'abbé (2) : ils saccagèrent et brûlèrent les dépendances du monastère. Jean

(1) Le peuple continua de l'appeler *l'Elu*, parce qu'il n'était pas prêtre.

(2) Le même bourgeois dont il a été question dans l'article Jean d'Arckel.

leur reprocha d'avoir empiété sur son autorité : ils durent compter au prince 10,000 florins du Rhin et 4,000 à l'abbé, à titre de compensation pour les dommages causés.

Jusqu'ici rien de bien grave, et dans la dernière affaire, l'irritation de l'Eluse conçoit. Mais bientôt, à propos d'une contestation avec les habitants de Seraing, des troubles plus sérieux éclatèrent. Les Sérésiens, de temps immémorial, avaient coutume d'aller s'approvisionner de bois dans les forêts voisines, qui appartenaient au prince. Jean de Bavière, invoquant le droit nouveau substitué aux lois barbares tolérantes sur ce point, leur intima défense formelle de couper du bois comme par le passé (1); il ne fut pas obéi. Furieux, il cita les rénitents devant les échevins, qui les condamnèrent : l'usage ne pouvait prévaloir contre le droit écrit. Mais les *manants* n'entendaient pas grand-chose aux scrupules des juristes : ils trouvèrent appui chez les maîtres de la cité, qui menacèrent d'exil les échevins, si la sentence n'était pas révoquée. Ceux-ci s'obstinèrent et le décret de bannissement fut prononcé. L'évêque alors fit comparaître les paysans et les bourgmestres au tribunal suprême de l'*Anneau du palais*, qu'il présidait en personne. Ce fut le signal d'une émeute : le moment venu, lorsque le secrétaire se mit à lire la citation, de tels cris et de telles huées s'élevèrent du sein de la multitude accourue de toutes parts pour assister au dénouement du procès, qu'il fut impossible de rien entendre. La même scène se renouvela trois jours durant, et les bourgmestres ou les agitateurs imposèrent du même coup silence à la cloche du ban, qui devait tinter aussi longtemps que le prince siégeait en cour de justice.

Jean de Bavière jugea prudent de quitter Liège. Il partit pour Huy, em-

portant le grand sceau de la cité. A peine arrivé, il apprit que Hutois et Liégeois venaient de pactiser; il se rendit donc à Diest, où il installa son official (2). Les bonnes villes avaient reconstitué leur fédération; mais comme elles désiraient avant tout le repos, il fut convenu que des conférences s'ouvriraient au château de Caster lez-Maestricht. On y aboutit à un accommodement (27 décembre 1395), en vertu duquel le conflit de Seraing devait être réglé par une commission de trente-deux membres, conformément aux lois du pays, sans qu'il fût d'ailleurs porté atteinte aux droits et à l'autorité du prince.

Tantôt guerroyant contre le duc de Gueldre, tantôt allant conduire à Paris des renforts sollicités par Jean de Bourgogne en lutte ouverte avec Louis d'Orléans, l'Elu, tout entier à ses affaires et à ses plaisirs, se rendait de plus en plus impopulaire. On ne lui pardonnait pas ses tergiversations au sujet de la prétrise. On lui attribuait une arrière-pensée : peut-être songait-il à séculariser la principauté, à y fonder une dynastie. Ces soupçons étaient nourris et répandus dans le peuple par la faction politique des *Haydroits*, qui grossissait chaque jour davantage et étendait sa propagande aux bonnes villes (3). Les Hutois furent les premiers à se soulever : ils convoquèrent un congrès à Waremme, pour protester contre la juridiction que le prince attribuait à l'*Anneau du palais*; mais Liège et Tongres refusèrent d'entrer dans la ligue. Après bien des pourparlers, les Etats s'assemblèrent, lorsque Jean, de retour de Paris, eut pris le parti de se retirer à Maestricht, après avoir frappé d'interdit les rebelles. Le pays ne pouvant rester sans protecteur, les députés, à l'unanimité des suffrages, élurent *mambour* Jean de Rochefort; mais celui-ci refusa ce périlleux honneur et regagna son château. Alors les

(1) V. Polain, t. II, p. 186 et suivantes. — Bouille, etc.

(2) Diest appartenait au diocèse, mais non à la principauté de Liège.

(3) On a beaucoup discuté sur la signification de ce mot *Haydroits*, que les historiens du xiv^e siècle et après eux quelques uns ont rendu en latin par *exleges*, comme qui dirait *séditieux*,

ennemis des lois. F. Henaux fait remarquer que les anciens canonistes appellent *jus odiosum*, droit haineux, tout usage contraire au droit écrit, et que le *grand coutumier* de France qualifie de haineux de droit ceux qui persistent à s'y attacher. Polain pense que *Haydroits* veut dire partisan des vaines pâtures, du libre usage des *heyds* (bruyères, terrains vagues).

voix se reportèrent sur Henri de Hornes, sire de Perwez, déjà vieux, mais d'une expérience consommée comme général. Afin de le décider, on fit miroiter à ses yeux la certitude pour son fils Thierry d'être élevé à l'épiscopat, lorsque le Bavaois aurait été déposé. A son tour Henri hésita; sa femme finit par avoir raison de ses scrupules.

Le parti de la noblesse, voyant qu'on s'engageait dans une voie dangereuse, chargea quelques délégués d'aller conférer à Maestricht avec le prince. Il fut convenu que s'il consentait à rentrer dans sa capitale, le mambour serait dégradé sans bruit, et qu'on aviserait alors à s'entendre. Ainsi dit, ainsi fait : seize arbitres furent choisis par toutes les parties intéressées, et le congrès, réuni à Tongres, aboutit, le 28 août 1403, à la *Paix des XVI*, réglant tous les points en litige. Ce document, important au point de vue du droit public liégeois, ne peut être que mentionné ici.

Restait à mettre en jugement les chefs des Haydroits. Les XVI portèrent contre eux une sentence de bannissement. N'étant pas sans appréhensions pour leur personne, dix-neuf « se coulèrent de la ville ». Un seul s'attarda : il fut arrêté et aussitôt décapité sur la place du Marché (1).

On était alors en plein schisme. Les Liégeois, de plus en plus mécontents de l'attitude de leur prince, qui revendiquait nettement le pouvoir absolu, brûlèrent leurs vaisseaux en se tournant du côté de Benoît XIII, pape d'Avignon; celui-ci récompensa ses nouveaux partisans en approuvant le choix de Thierry de Perwez comme évêque de Liège; comme prince, le prélat reçut ses investitures de l'empereur Wenceslas. La rupture était dès lors un fait accompli : Thierry, avec ses troupes, s'empara de Saint-Trond et de Bouillon, puis mit le siège devant Maestricht, refuge de son

adversaire. La rigueur de l'hiver l'obligea de renoncer à son entreprise (7 janvier 1487). Jean de Bavière mit à profit cette délivrance inopinée : ses soldats ravagèrent cruellement la Hesbaye et le comté de Looz. Pour en finir, il somma les États de déposer Thierry et son père; on lui fit une réponse grossièrement insultante. Cette fois il n'y tint plus : se voyant de nouveau assiégé dans Maestricht, il résolut de frapper un grand coup et se chercha des alliances. Le duc de Bourgogne et une foule de seigneurs des pays voisins lui promirent appui : en attendant, il fit pendre aux murailles des bourgeois qu'il détenait prisonniers; d'autres eurent les yeux arrachés et furent ramenés au camp par un borgne. En même temps son parent, le comte de Hainaut, sans défi, se mit à piller Fosses et Couvin, et jeta la désolation dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'effroi gagna les milices des bonnes villes : elles se hâtèrent de retourner dans leurs foyers, laissant aux Liégeois et aux Hutois le soin de poursuivre seuls le siège. Sur ces entrefaites, le duc de Bourgogne envahit la Hesbaye (20 septembre 1408) avec 35,000 hommes (2).

Il fallut de nouveau renoncer à l'espoir de prendre Maestricht. Les Liégeois purent opposer au Bourguignon une armée à peu près égale en nombre à la sienne (3); mais celle-ci se composait de chevaliers bardés de fer, d'archers à cheval, de soldats bien disciplinés et rompus au métier de la guerre, tandis que les troupes liégeoises étaient formées d'un ramassis de gens sans expérience des combats, bourgeois plus habiles à manier l'aune que l'épée, soutenus par leur seul enthousiasme et ne se figurant nullement les dangers qu'ils allaient courir. Henri, le mambour, essaya vainement de les retenir : il eut à peine le temps de faire élever quelques retranchements pour défendre la colline dite *la tombe d'Othée*, vers laquelle s'avancait

(1) Plus tard, en 1407, au fort des troubles, le parti populaire usa de sanglantes représailles envers quelques seigneurs ou notables restés fidèles à l'évêque.

(2) Henaux, t. I^{er}, p. 585 et suiv., et l'art. Henri de Hornes, *Biogr. nat.*, t. IX, col. 202 et suiv.

(3) Selon quelques auteurs, ils n'auraient pas compté plus de 16,000 hommes. Cette évaluation est plus que douteuse. Le duc dit à ses chevaliers, avant la bataille : « Ne craignez rien de cette sottise et rude multitude, qui met toute sa confiance dans son grand nombre. » V. Barante.

l'ennemi. Les Liégeois le saluèrent à coups de bombardes; le duc, de son côté, avant d'entreprendre de les forcer dans leur camp, détacha de son armée 400 cavaliers et 1,000 hommes de pied, chargés de couper la retraite à ses adversaires. Le mambour devina cette intention : il ne fut pas compris. Les Liégeois prirent pour une fuite le mouvement tournant : force lui fut d'engager la bataille. Ce fut une affreuse mêlée : lutte inégale ! Des poitrines nues contre un mur de fer... Cependant tel était l'acharnement des bourgeois, que leur attaque furieuse contre la bannière de Bourgogne leur aurait peut-être assuré la victoire (le duc l'avoua plus tard), si les 1,400 hommes dont il a été parlé n'étaient arrivés juste à point pour décider du sort de la journée. Enveloppés de tous côtés, les gens des métiers, ne pouvant plus ni avancer ni reculer, succombèrent par milliers, moissonnés par le glaive ou écrasés sous les pieds des chevaux. Point de quartier, point de prisonniers. On évalua à 25,000 le nombre des victimes de ce désastre. Le mambour et son fils furent tués à côté de l'étendard du duc. Jean de Bavière, qui n'avait pas assisté à la bataille, arriva le lendemain de Maestricht : on lui présenta, sur des piques, les têtes des deux vaincus. Il voulut visiter la plaine jonchée de cadavres ; on y découvrit quelques Haydroits cachés : il les fit pendre ou écarteler.

Ce n'était pas tout. La cité, épuisée, n'avait plus qu'à se soumettre. Le vendredi 28 septembre, un cortège de bourgeois, deux à deux, nu-pieds et nu-tête, la corde au cou, un flambeau allumé à la main, se rendit à Grâce, au camp des princes, pour leur remettre les clefs de la ville et implorer miséricorde. L'évêque désigna trente-deux notables qui furent décollés sur-le-champ, et leurs corps jetés à la voirie. Le jour même, le sire de Jeumont, commandant des auxiliaires hennuyers, pénétra dans Liège et procéda, sur l'ordre du prince, à d'atroces exécutions : le légat de l'antipape Benoît, le suffragant de Thierry de Hornes, d'autres prêtres, des bourgeois

des principaux lignages, des femmes même, entre autres la dame de Perwez, furent précipités dans la Meuse du haut du pont des Arches, liés dos à dos ou enfermés dans des sacs ; les jours suivants, procès sommaires, nouvelles noyades, écartèlements, roues et gibets en permanence, décrets de confiscation, sentence des alliés anéantissant les chartes, les paix, les traités d'alliances, tout ce qui servait de garantie aux franchises de Liège et des bonnes villes. Aux magistrats élus par le peuple étaient substitués des agents du prince ; les métiers perdaient leur caractère de corps politiques ; les fortifications devaient être presque partout démolies ; 220,000 écus d'or seraient prélevés sur les particuliers en proportion de leur fortune (1) ; enfin, dérision amère ! on célébrerait par un *Te Deum*, chaque année, l'anniversaire de la bataille d'Othée. Tous les titres séculaires des Liégeois étaient voués aux flammes. Jean de Bavière crut pourtant devoir demander à son chapitre la ratification de ces décrets : il rencontra ici une opposition courageuse qui ne laissa pas que de le faire réfléchir. Quelques adoucissements furent apportés aux premières sentences ; mais l'irritation populaire se réveilla tout d'un coup et ne connut plus de bornes, quand le prince se fut avisé d'autoriser les vengeances privées des personnes prosrites lors des derniers troubles. Des complots éclatèrent à Herck, à Huy, à Liège même, et eurent pour dénouement encore des noyades et des supplices sanglants. Réduits aux abois, les Liégeois eurent enfin l'idée de s'adresser à l'empereur Sigismond.

Bien leur en prit. Le 19 février 1415, des lettres impériales confirmèrent la charte d'Albert de Cuyck et rendirent à la cité toutes ses libertés et ses franchises ; l'année suivante, Sigismond célébra en personne, à Liège, les fêtes de Noël ; le 26 mars 1417, un rescrit du même prince annula, comme attentatoire aux droits de l'empire, la sentence

(1) Telles étaient les ressources de Liège, que cette somme énorme fut payée en moins de quatre ans (Henaux).

portée le lendemain de la triste victoire de Jean *sans Pitié*. L'indépendance liégeoise fut reconnue, la fédération des bonnes villes approuvée; les métiers purent se reconstituer et comme jadis élire leurs officiers. Jean refusa de se soumettre : on passa outre. Une circonstance inopinée l'empêcha d'insister; dès le mois d'avril, il entra dans la voie des transactions. Les institutions démocratiques ne se relevèrent pas intactes, mais enfin on respira.

A quelle circonstance venons-nous de faire allusion? Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande, frère du prince de Liège, était venu à mourir, ne laissant qu'une fille de seize ans, Jacqueline de Bavière. (Voyez ce nom.) Jean ne songea ni plus ni moins qu'à dépouiller sa nièce. Il lui fallait pour cela beaucoup d'argent : un des conseillers de la cité, Wathieu d'Athin, ayant eu vent de ses projets, se fit fort d'en obtenir des bourgeois de Liège, si le prince consentait à s'entendre avec eux sur leurs réclamations. Ce point réglé, Jean se crut maître du terrain; mais il avait compté sans son hôte. Couché sur le lit de mort, Guillaume avait recommandé à Jacqueline d'agréer pour époux le jeune duc de Brabant, Jean IV. (Voyez ce nom.) Malgré l'opposition de l'oncle, ce mariage fut, en effet, contracté le 4 avril 1418. Jean de Bavière laissa percer son irritation, en alléguant qu'une partie des provinces du Nord lui revenait comme fief masculin : de là une guerre cruelle, qui lui valut, à titre viager, la régence de la Hollande, de la Zélande et de la Frise. Cette nouvelle fortune lui fit prendre la résolution de remettre son évêché entre les mains du pape Martin V (1418); il obtint du même pontife, grâce aux instances de Sigismond, la dispense du sous-diaconat pour pouvoir se marier. Il épousa sans retard Elisabeth de Gorlitz (voy. ce nom), nièce de l'empereur et veuve d'Antoine de Bourgogne, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

Les Liégeois furent dans l'allégresse. Everard de la Marck fut proclamé mam-bour, le 18 mai 1418, pour gouverner

le pays jusqu'à ce que le chef de l'Eglise eût pourvu au remplacement du démissionnaire.

Jean de Bavière eut à soutenir, jusqu'à sa mort, une lutte acharnée contre les gens d'Utrecht, qui se plaignaient des procédés de ses partisans. Des villes prises et reprises, des dévastations, des alliances contractées et rompues, tel est en deux mots le résumé de cette lutte tristement monotone. Lorsque Jacqueline tâcha d'obtenir à Rome l'invalidation de son mariage et, en attendant la décision pontificale, entra en Hainaut accompagnée du duc de Gloucester, déjà son fiancé, Jean IV implora le secours du Bavarois. Celui-ci était sur le point de lancer pour son neveu une armée en campagne, lorsqu'il passa tout d'un coup de vie à trépas, des suites d'un empoisonnement selon les uns, d'une blessure selon les autres, le 5 janvier 1424. Son corps fut transporté à La Haye et inhumé dans le cloître des Jacobins. Jean IV arriva aussitôt en Hollande et fut reconnu par toutes les villes " pour leur comte ", bien que Jacqueline n'eût plus rien de commun avec lui. Philippe le Bon était déjà aux aguets : le moment approchait où il allait paraître en scène.

Le règne de Jean de Bavière à Liège nous fait assister au premier épisode de la lutte formidable qui s'engagea entre la maison de Bourgogne, bientôt toute-puissante aux Pays-Bas, et une démocratie jalouse de ses conquêtes successives, souverainement hostile aux idées féodales. " Ce petit peuple d'ouvriers " (les Liégeois), exposé de tous les côtés " à la fois par ce redoutable voisin, " voyant par lui dépérir peu à peu son " industrie et se fermer les canaux de " son ancienne prospérité matérielle, ne " cessa pas de résister avec une cons-tance, une intrépidité vraiment ad-mirables. Il succomba, mais aucune " nation n'a fait à sa liberté d'aussi " belles funérailles. " (POLAIN.)

Alphouse Le Roy.

Jean de Stavelot. — Zantfliet. — Suffridus Petri. — Monstrelet. — De Ram, *La Bataille de Liège*. — Les historiens liégeois, notamment F. Henaux et Polain. — Le Petit, *La Grande Chronique de Hollande, etc.*

JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE, cardinal, XCIV^e évêque de Liège, évêque de Ratisbonne et de Freysingen, né le 3 septembre 1703, mort à Liège le 27 janvier 1763. Il était fils de l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel et de Thérèse-Cunégonde Sobieski. De 1719 à 1721, il fréquenta l'université d'Ingolstadt, dirigée par les jésuites, puis alla compléter ses études à Sienne. Etant encore sur les bancs, le 29 juillet 1719, il fut appelé à l'évêché de Ratisbonne, vacant par la renonciation de son frère Clément-Auguste, archevêque de Cologne; à Freysingen, il remplaça son oncle Joseph-Clément. Sa consécration épiscopale ne remonte qu'à 1730. En 1738, le pape le fit entrer dans le chapitre de Saint-Lambert de Liège; enfin, le 23 janvier 1744, il obtint l'unanimité des suffrages des tréfonciers pour succéder à George-Louis de Berghes; il fut inauguré le 10 mars.

La capitulation qu'il jura le même jour stipulait que le nouveau prince ne résignerait son siège et ne prendrait de coadjuteur que du consentement du chapitre; qu'il défendrait les droits et les privilèges de son clergé; qu'il observerait la paix de Fexhe; qu'il maintiendrait l'intégrité du territoire de l'église de Liège; enfin, qu'il ne ferait la guerre et ne contracterait des alliances que d'accord avec le chapitre. Jean-Théodore, sincère et actif, prit immédiatement sa mission au sérieux et s'attacha tout d'abord à bien choisir les membres de son synode ou conseil épiscopal, chargé de l'administration du pays.

La marche des affaires temporelles assurée, l'évêque partit le 22 mai 1747 pour ses diocèses allemands, après avoir reçu le chapeau de cardinal. Il ne rentra qu'au bout de quatre ans à Liège, pour s'absenter de nouveau après quatre ans, et ainsi jusqu'à la fin de sa vie. Son règne s'écoula tranquille et sans événements marquants. Les soins à donner aux écoles (qui en avaient grand besoin); une querelle avec l'abbé de Saint-Trond, qui prétendait relever directement de l'empire; quelques conflits de juridiction soulevés par le gouvernement des

Pays-Bas autrichiens et, à propos de Maestricht, par les Etats généraux; puis, lors de la *guerre de Sept ans*, des protestations vaines, au nom de la neutralité liégeoise, contre les incursions des troupes belligérantes; puis des mesures financières, puis enfin la promulgation d'un règlement pour la justice criminelle, dans lequel on regrette de voir figurer la torture comme moyen d'information, voilà en quelques mots le bilan de Jean-Théodore. Les agitations du passé n'étaient plus à Liège qu'un souvenir que chaque jour effaçait davantage: on vivait béatement, on vivait heureux, si le bonheur consiste dans la quiétude et dans la somnolence...

Cette torpeur fut pourtant secouée, et de la manière la plus inattendue, par une circonstance dont l'évêque n'entrevit pas d'abord toute la gravité, mais qui devait avoir pour effet, avant la fin du siècle, de renverser le trône où Jean-Théodore se sentait si commodément assis, et de faire disparaître du même coup, de la carte de l'Europe, la principauté de Liège.

La propagande des encyclopédistes français fut certainement, non pas la cause unique, mais un des ferments les plus puissants de l'incubation des idées révolutionnaires dans ce pays. Elle eut pour avant-coureur la presse clandestine, qui prit un essor considérable dans la ville même des princes-évêques, répandant à profusion des livres malsains ou obscènes de bas étage, démoralisant le public en attendant que sonnât l'heure de travailler directement à détruire le respect des anciennes croyances. Le terrain était préparé lorsque Pierre Rousseau, de Toulouse, accueilli avec empressement par le comte de Horion, premier ministre de Jean-Théodore, vint s'établir à Liège et y fonder sans retard le *Journal encyclopédique*, destiné à populariser le voltairianisme, prudemment d'ailleurs et sans qu'il y parût trop, si bien que l'éditeur osa dédier son recueil au chef même du diocèse. Rousseau était un homme avisé: il avait compris les avantages de la situation géographique de Liège, poste avancé

entre la France et l'Allemagne. Son choix fut aussi déterminé par le conseil que lui donna l'électeur palatin, sous le patronage duquel il avait d'abord songé à installer son *Journal* à Mannheim. Liège lui convenait mieux, en effet, d'autant plus qu'il s'y trouvait un noyau d'*esprits forts*, comme on disait en ce temps-là; gens relativement modérés du reste, assez pour l'obliger à mettre un masque. Il prit un surcroît de précautions en se faisant affranchir de la censure par le comte de Horion; il se montra maladroit par contre, en donnant à sa publication un titre qui devait éveiller les susceptibilités du synode. Aussi, quand le *Dictionnaire encyclopédique* de Diderot et d'Alembert fut mis à l'index en France (1758), le journal de Rousseau « paya pour lui à » à Liège ». Légipont, curé de Saint-Georges, lança contre le publiciste étranger un factum qui fut déféré à l'évêque; mais celui-ci s'en rapporta à Horion, qui donna gain de cause à son protégé. Les chefs du synode s'adressèrent alors à la faculté de théologie de Louvain : celle-ci condamna Rousseau sans réserve. Horion était venu à mourir; livré à lui-même, Rousseau devait succomber : le 27 août 1757, à Ismaringen, Jean-Théodore se décida à signer la révocation de son privilège. Rousseau jeta les hauts cris; de guerre lasse, il songea à transporter ses presses à Bruxelles : il avait compté sans l'université de Louvain, soutenue par le nonce. En vain Cobentzl et Charles de Lorraine lui-même intervinrent en sa faveur : les Louvanistes l'emportèrent devant l'impératrice. Rousseau trouva un refuge à Bouillon, chez un prince « ami des philosophes »; il y était à peine, que Voltaire lui offrait un asile à Ferney. Le *Journal encyclopédique*, imprimé à Bouillon, recommença de paraître avec régularité, affectant l'orthodoxie, mais laissant parfois percer le bout de l'oreille. L'auteur vécut jusqu'en 1793 et publia en tout 288 volumes. Nous renvoyons le lecteur à l'article P. ROUSSEAU.

(1) X^e depuis la séparation des sièges de Tournai et de Noyon.

Jean-Théodore mourut paisiblement et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Liège. L'inscription de son mausolée rappelait à bon droit son esprit de conciliation, son respect des lois du pays, ses vertus privées et surtout sa charité. Était-il ambitieux ? Notons en passant qu'il brigua en 1761 l'électorat de Cologne, après le décès de son frère Clément-Auguste. Le pape Clément XII n'autorisa pas le cumul : les temps étaient changés.

Alphonse Le Roy.

Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1832), t. I^{er}, et les autres historiens liégeois. — Ul. Capitaine, *Rech. sur les journaux liégeois*. — Les mém. couronnés de MM. H. Francotte et J. Kuntziger, sur la propagande des encyclopédistes français au pays de Liège.

JEAN D'ENGHIEN, LIV^e évêque de Tournai (1), puis LXIX^e évêque de Liège, né dans la première moitié du XIII^e siècle, mourut misérablement à Heylissem lez-Tirlemont, le 24 août 1281. Il appartenait à la plus haute noblesse du Hainaut. Le Maistre d'Anstaing lui donne pour père Walter, seigneur d'Enghien et pour mère Isabelle de Brienné : c'est une erreur flagrante. Walter III d'Enghien, l'époux d'Isabelle, naquit le 5 juin 1302, c'est-à-dire vingt et un ans après la mort de notre personnage, qui était son grand oncle. Jean était le second fils de Siger I^{er} (Sohier, Zeger) d'Enghien et d'Alix de Sotteghem, cousine de Jean d'Avesnes (2). Il se fit de bonne heure une réputation de théologien; chanoine de Tournai, il fut élevé à la dignité épiscopale par les suffrages de ses collègues du chapitre, en 1266. Sa consécration date des premiers jours de l'année suivante; le 8 janvier, il fit son entrée solennelle, ramenant par lassens des prévôts, jurés, mayeurs, eswardeurs et de tout le conseil tous bannis à ans et à deniers. Il succédait à Jean Buchiel ou Buchien, grand défenseur des privilèges du clergé contre les prétentions de la commune; son attitude fut celle de son prédécesseur. Il fit un accord, en 1269, avec le magistrat de la ville, touchant un droit qu'il réclamait sur les orfè-

(2) V. Ernest Mathieu, *Hist. de la ville d'Enghien*. Mons et Enghien, 1877, in-8°, p. 59.

« vres, et par lequel celui qui voulait
 « élever une forge, devait en demander
 « la permission à l'évêque, et lui payer
 « un marc d'argent pour son droit. Cette
 « contestation ne fut pas la seule qu'il
 « eut avec la commune : il en eut d'au-
 « tres encore touchant le droit de juri-
 « diction ; et comme il se refusait à
 « obtempérer aux ordres du roi, qui le
 « mandait auprès de sa personne, le ser-
 « gent royal saisit trois chevaux dans ses
 « écuries (1). » Li Muisis n'en dit pas
 moins de lui qu'il était d'un caractère
conciliant ; à coup sûr il n'avait rien
 d'un homme de guerre, ainsi qu'on va
 s'en assurer.

En 1274, le pape Grégoire X (voir THI-
 BAUT) ayant cité l'évêque de Liège,
 Henri de Gueldre, au concile de Lyon,
 sur la demande de quelques députés des
 bonnes villes de la principauté, ce pré-
 lat vit bien qu'il allait être déposé ;
 dans l'espoir de conjurer la sentence, il
 offrit de renoncer à ses bénéfices. Mais
 le souverain pontife, ancien archidiacre
 de Liège, avait connu de trop près
 Henri pour ne pas se croire obligé de
 sévir. L'accusé fut dépouillé de toutes
 ses dignités, et Jean d'Enghien, qui as-
 sistait au concile, désigné pour le rem-
 placer ; en même temps le pape l'investit
 de l'abbaye de Stavelot, puis le renvoya
 à Liège porteur de lettres gracieuses à
 l'adresse du chapitre de Saint-Lambert.
 L'inauguration du nouvel évêque eut
 lieu sans retard, et peu après, à sa réqui-
 sition, l'empereur Rodolphe confirma les
 immunités du clergé liégeois.

La principauté jouissait d'un calme
 qui contrastait avec les agitations du
 règne précédent, lorsqu'une querelle
 privée vint tout à coup désoler le pays.
 Rien de plus insignifiant, à première
 vue, que le prétexte de cette guerre san-
 glante dite *de la Vache*, célébrée de nos
 jours par l'abbé Duvivier de Streel
 (voir ce nom), dans un poème héroï-
 comique en vingt-quatre chants (2) :

Je chante cette vache, Hélène incomparable,
 Qu'un gothique Paris, conseillé par le diable,
 Enleva par caprice et garda pour sa peau...

(1) Le Maistre d'Anstaing.

(2) *La Cinéide ou la vache reconquise*. Brux.,
 1854, in-42.

Sur l'invitation de Guy de Dampierre,
 comte de Namur, de nombreux seigneurs
 s'étaient rendus à Andennes pour y
 prendre part à des jeux chevaleresques.
 Comme les provisions de bouche attei-
 gnaient des prix très élevés, à cause de
 l'encombrement, les gens du voisinage
 amenèrent à l'envi leur bétail au marché.
 Une vache volée à Ciney par un paysan
 de Jallet, village dépendant du sire de
 Gosne, fut reconnue par son légitime
 propriétaire Rigaud de Corbion, lequel,
 sans perdre du temps, adressa sa récla-
 mation à Jean de Halloy, bailli du Con-
 droz, venu de son côté à Andennes.
 Celui-ci intimida le voleur et fit si bien
 qu'il obtint un aveu. Mais Andennes
 était terre namuroise, ce qui revient à
 dire que le coupable n'y pouvait être
 arrêté. Le bailli l'engagea donc à recon-
 duire la vache à Ciney, lui promettant
 l'impunité. Or, notre homme avait à
 peine franchi la frontière, qu'il fut ap-
 préhendé au corps et envoyé à la po-
 tence (3).

Furieuse colère du sire de Gosne,
 lequel n'était pas un personnage de
 mince importance, ayant pour frères les
 seigneurs de Beaufort et de Fallais. Il
 résolut de se venger, s'entendit avec ses
 frères, les seigneurs de Spontin, de
 Celles et d'autres de leurs proches, et
 tous ensemble se mirent à ravager le
 Condroz.

Les bourgeois des villes liégeoises de
 ces quartiers (Huy, Ciney, Dinant) s'ar-
 mèrent pour résister aux barons, qui
 eurent d'abord l'avantage. Les Hutois,
 effrayés, dépêchèrent des envoyés à Jean
 d'Enghien, pour réclamer son secours.
 Mais l'évêque, d'ailleurs peu actif par
 nature, était affligé depuis quelques
 années d'une énorme corpulence, qui le
 rendait tout à fait impropre à conduire
 une campagne. Ce pouvait être un bon
 théologien ; mais dans cette circonstance
 on avait besoin d'un preux. Il se con-
 tenta de former des vœux pour ses sujets :
 les suppliants ne purent contenir leur

(3) Mélaert, l'historien de Huy, prétend que Jean
 de Halloy était dans son droit, « comme admi-
 nistrant justice à qui l'en requérait ; » il convient
 toutefois que le bailli commit au moins une im-
 prudence en se hâtant.

indignation. Un échevin de Huy osa lui dire : « Que deshonneur vos done Dieu et » a cheli qui vos at fait evesque de chi » pays ! A quoi estais vos venu chi pour » dormir, boire et manger, dont vos » estais cras comme un porcheal, et si » lasseis destruire les povres gens qui sont » dessous vous. C'est grande honte. » Le prévôt de Saint-Lambert, Bouchard de Hainaut, ne se montra pas moins hardi : « Vos estais un sangnour de » grand renommee; mais vos sierés » meilleur abbeis ou moyne que evesque » de Liege. Mains li pape qui savoit la » nature de chi pays fit trop mal de vos » a mettre chi (1). » Les Liégeois prirent les armes malgré lui et se rangèrent sous le bannière de Bouchard, nommé *mambour*. On cria l'ost au péron; les seigneurs, menacés, se ménagèrent de nouvelles alliances. Entrèrent en lice le duc de Brabant, le comte de Flandre, ceux de Namur (2) et de Luxembourg; l'embrasement devint général. Trois ans entiers durèrent les pillages et les incendies : Henri de Luxembourg saccagea Ciney, qui lui avait opposé une résistance héroïque; le Brabançon et le Flamand brûlèrent Waremmé. Les représailles des Liégeois firent subir le même sort à trente villages; les Dinantais firent plier les Namurois. Tout affligé qu'il pût être de ces désastres, l'évêque ne quitta pas sa résidence pendant les trois ans que se prolongea cette sotte guerre; à la fin, comme on était las de part et d'autre, il parvint à persuader les belligérants de soumettre le différend à l'arbitrage du roi de France. Philippe le Hardi décida que « toutes choses se » raient remises dans l'état où elles se » trouvaient avant les hostilités », et tout fut dit. L'acharnement que montrèrent ici les adversaires s'explique par la haine que bourgeois et paysans nourrissaient contre les seigneurs : c'est un des traits caractéristiques de cette époque.

Cependant Henri de Gueldre, l'évêque dépossédé, ne dormait pas. Il n'était pas remis de sa déconvenue, qu'il attri-

buaux Liégeois. Il fit des incursions sur leurs terres et s'avisa brusquement de réclamer une forte somme d'argent, en restitution d'un prêt qu'il aurait fait au chapitre de Saint-Lambert, pour le service de l'Etat. Jean d'Enghien convint avec lui d'une entrevue à Hougaerde et s'y rendit sans défiance avec quelques hommes seulement (par économie, dit Hocsem), tandis que Henri de Gueldre s'était fait accompagner d'une nombreuse escorte. Le prélat prit ses quartiers dans une petite métairie qu'il possédait à Brule, près de Hougaerde. Pendant la nuit, comme il était en train de s'endormir, il fut surpris par le Gueldrois, qui lui dit en ricanant que des préparatifs avaient été faits pour l'installer dans un meilleur gîte. Jean implora sa miséricorde; l'autre alors, cessant de dissimuler, amena l'évêque à moitié nu, le fit hisser sur un cheval et l'entraîna dans une course rapide. Arrivé devant la porte de l'abbaye de Heylissem, le malheureux captif essoufflé, éreinté, ne pouvant tenir sur sa selle trop étroite, tomba rudement sur le sol. On le releva mort : aucune enquête ne fut faite sur cette catastrophe — ou sur cet attentat.

Jean d'Enghien fut inhumé dans l'église de Notre-Dame aux Fonts. Adolphe de Waldeck fit plus tard transporter son corps à Saint-Lambert.

Alphonse Le Roy.

E. Mathieu, *Histoire d'Enghien*. — Le Maistre d'Anstaing, *Rech. sur la cathédrale de Tournai*. — Hocsem. — Jean d'Outremeuse. — Foulon, Bouille, etc. — Polain, *Hist. de Liège*, t. II.

JEAN DE FLANDRE, LXX^e évêque de Liège, était fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre et de Namur, et de Mahaut de Béthune. Son mérite égalait sa naissance : voué à l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à occuper des postes élevés dans la hiérarchie. Il portait les titres de prévôt à Saint-Donat à Bruges et de Saint-Pierre à Lille lorsqu'il fut appelé, en 1279, au siège épiscopal de Metz. Deux ans plus tard, celui de Liège se trouva inopinément vacant,

de Namur de devenir ses hommes liges; le troisième, Fallais, s'était donné au Brabant.

(1) Jean d'Outremeuse, *ap.* Polain.

(2) Deux des Beaufort avaient offert au comte

par suite de la mort malheureuse de Jean d'Enghien. Les suffrages du chapitre de Saint-Lambert se partagèrent entre Bouchard de Hainaut, mambour du pays, et Guillaume d'Auvergne. Les deux concurrents en référèrent à Rome, ce qui occasionna un interrègne de plus d'une année; enfin, le pape Martin IV trancha le différend en désignant un troisième candidat, notre Jean de Flandre : Bouchard fut envoyé à Metz et Guillaume également dédommagé. Jean fit son entrée solennelle à Liège, le 21 octobre 1282, accompagné de nombreux seigneurs flamands, hennuyers, namurois, et de l'élite de la noblesse de sa principauté.

A son règne se rattachent des événements d'une certaine importance, et tout d'abord la réglementation de la souveraineté indivise de Maestricht. Les évêques de Liège avaient résidé en cette ville pendant plus de trois siècles et y avaient conservé, après leur translation, dans la cité de Saint-Lambert, la juridiction spirituelle; quand ils furent réellement devenus des princes temporels, ils y exercèrent des droits régaliens, tels que celui de battre monnaie. Mais il arriva qu'en 1204, Philippe, roi des Romains, donna en fief au duc de Brabant les droits que l'empereur possédait sur Maestricht. Cette investiture fut retirée par Frédéric II, puis rétablie, ce qui ne pouvait manquer de donner lieu à des froissements. Jean de Flandre, qui était un grand jurisconsulte, prit un intérêt particulier à cette affaire; sur sa protestation, il fut convenu que l'évêque et le duc s'en remettraient à des arbitres. Une convention fut conclue en février 1283, stipulant la neutralité des Maestrichtois dans l'éventualité d'une guerre entre Liège et le Brabant, ordonnant que la monnaie serait désormais frappée de commun accord au profit des deux princes, et décidant enfin que les portes, les fortifications et les chemins de la ville devaient être « aussy avant as » gens l'Eveske, ke as gens le Duc, et « as gens le Duc, ke as gens l'Eveske ». D'autres mesures concernant la justice, la propriété des eaux de la Meuse, etc.,

réglèrent soit l'indivisibilité, soit le partage des pouvoirs des contractants. Cet arrangement fut respecté jusqu'à nos jours, *mutatis mutandis*; les anciens traités furent même invoqués après la révolution belge de 1830, pour combattre les prétentions des Hollandais à la possession exclusive de Maestricht (1).

Jean de Flandre et son chapitre eurent ensuite à lutter pendant deux ans, à Liège, contre l'état noble, qui prélevait sur les vivres l'impôt de la *fermeté*, ainsi désigné parce que le revenu en était appliqué à l'entretien des remparts et des fossés de la cité. Les choses allèrent si loin que l'évêque, pour exprimer son mécontentement, alla s'installer à Huy avec les principaux chanoines, les échevins et quelques notables. On s'entêta de part et d'autre, jusqu'au moment où Jean Ier de Brabant proposa aux deux parties de s'en rapporter à sa sentence arbitrale. La convention qu'il provoqua est connue dans l'histoire sous le nom de *paix des clercs* (1287). On changea les bases de l'impôt, on créa une cour spéciale de la *fermeté*, et du même coup on trancha plusieurs difficultés qui avaient été depuis longtemps des occasions de querelles, notamment en tout ce qui tenait à la compétence des tribunaux séculiers, dans les conflits entre les bourgeois et les personnes attachées au service des membres du chapitre (*lamaisnie*).

L'évêque fit recueillir, en cette même année 1287, les statuts synodaux de ses prédécesseurs et ceux qu'il avait établis lui-même; son but était de mettre un terme au relâchement de la discipline ecclésiastique. La cité et les bonnes villes prirent ombrage de quelques dispositions qui leur paraissaient porter atteinte à leurs franchises; il fallut composer avec elles; les statuts modifiés ne virent le jour qu'en 1291 (2).

La législation pénale, d'autre part, laissait considérablement à désirer. La *Caroline* ou *loi Charlemagne*, issue de la loi salique et des capitulaires, était en-

(1) Voy. M. L. Polain. *De la souveraineté indivise des évêques de Liège et des Etats généraux sur Maestricht*. Liège, Collardin, 1831, in-8°.

(2) Voy. le texte dans les *Anecd.* de Martène et Durand.

core debout, mais ne répondait plus aux nécessités du temps. Elle décrétait que le coupable pourrait toujours se libérer au moyen d'une amende ou du duel judiciaire; si l'homicide était de race noble, on se contentait d'exiger de lui le serment, *eût-il été pris en flagrant délit*; les bourgeois et les vilains seuls étaient soumis à la preuve testimoniale. Jean de Flandre eut à cœur d'en finir avec ces abus : en 1289 parut la *loi muée*, (*lex mutata*) exigeant l'enquête pour tout le monde, punissant le faux témoin quel que fût son rang, des mêmes peines que l'accusé, et s'appuyant d'une manière générale sur le principe du *talion*. — Edm. Pouillet distingue deux *lois muées*, celle des *bourgeois*, dont on vient de parler, et celle des *chanoines*, dont il a été question plus haut à propos de la paix des clercs.

L'évêque Jean mérita la reconnaissance du peuple liégeois, en abolissant un code qui assurait à la force brutale le triomphe et l'impunité. Mais il se passa encore du temps, comme le fait remarquer Polain, avant que les lois nouvelles eussent définitivement raison de la violence et de la grossièreté des mœurs.

Dans la querelle du comte de Gueldres et de Jean de Brabant, se disputant le Limbourg, Jean de Flandre prit parti pour le duc, qui s'engagea en échange à lui faire rendre le château de Rolduc, enlevé par le comte de Luxembourg. Mais après la victoire de Woeringen, le Brabançon ne se souvint plus de sa promesse. Les relations entre les deux princes s'aggravèrent lorsque l'évêque eut fait fortifier le mont Cornillon, auparavant occupé par les Prémontrés, qui y étaient exposés aux incursions des gens du Limbourg. Ceux-ci vinrent assiéger le nouveau château, tentèrent l'escalade et s'emparèrent d'une tour. Le prélat, malade en son manoir d'Anhève, près de Namur, avait pris la précaution de conférer la mambournie du pays à son père le comte Gui, qui ne perdit pas un instant. Les assaillants furent délogés; plusieurs eurent la tête tranchée. Cette affaire ne paraît pas avoir eu de suite :

Jean de Flandre mourut à Anhève, le 14 avril 1292.

Alphonse Le Roy.

Hocsem. — Bouille et les autres historiens liégeois. — Edm. Pouillet, *Essai sur l'hist. du droit criminel dans l'anc. princ. de Liège* (Mém. cour. de l'Acad., t. XXXVIII, 1874, in-4°). — Ad. Borgnet, *La Loi muée* (Bull. de la Comm. roy. d'histoire, 2^e série, t. II, p. 177).

JEAN DE WALENRODE ou VALENRODE, LXXX^e évêque de Liège, appartenait par son père Jean à une illustre famille franconienne; sa mère était fille de Rudolphe de Bade, marquis de Pforzheim. La date de sa naissance est inconnue; il mourut au village d'Alken, entre Landen et Saint-Trond, le 28 mai 1319, après moins d'un an de règne. Docteur en droit et, selon plusieurs auteurs, chevalier de l'ordre Teutonique, il dut à son savoir et à son mérite personnel d'être élevé à la dignité d'archevêque de Riga, en Livonie. Député au grand concile de Constance, il attira l'attention du pape Martin V, préoccupé de chercher, pour le mettre à la tête de l'important diocèse de Liège, un prélat capable d'assurer la tranquillité dans ce malheureux pays, si malmené par son dernier prince, Jean de Bavière, qui venait d'abdiquer. Le souverain pontife ne perdit pas de temps : dès le 4 mai 1418, son choix était fait, avant même que le chapitre de Saint-Lambert se fût assemblé (18 mai) pour élire un mambour (Everard de la Marck). Le 4 juillet (1), Jean de Walenrode entra officiellement dans sa capitale, mais sans grande pompe; il y fut reçu comme un libérateur : l'enthousiasme du peuple lui tint lieu d'un nombreux cortège. On le savait « sage homme, bon, doux, « pieux, caste, modeiste, honièste et « larges à toutes gens (2) ». Il se plut à justifier la confiance qu'on mettait en lui. Au spirituel, il ne se déchargea pas des fonctions sacerdotales sur un suffragant; il ordonna lui-même ses prêtres et s'intéressa à l'éducation des jeunes clercs. Au temporel, il se montra tout ensemble paternel et juste; dans le domaine politique, il ne négligea rien pour faire oublier les abus de pouvoir de son

(1) Le 4 août, selon Zantfliet.

(2) Jean de Stavelot.

prédécesseur. Il débuta par ratifier le diplôme impérial du 19 février 1415, rendant aux Liégeois l'ancienne charte d'Albert de Cuyck, la paix de Fexhe et les privilèges qui leur tenaient tant au cœur. Il s'occupa en même temps de rétablir les métiers, d'abord au nombre de xxiv, puis de xxxii; il reconnut aux corporations le droit d'élire leurs maîtres, jurés et gouverneurs, et de relever leurs bannières; en un mot, il remplaça toutes choses en l'état où elles étaient avant la bataille d'Othée. Ce règne si dignement inauguré eut, hélas! une fin prompte et inopinée. Invité au château d'Alken, chez un de ses feudataires, Jean y passa de vie à trépas le dimanche après l'Ascension (1419), frappé d'un coup d'apoplexie (1). Il eut cependant le temps de faire son testament; mais les dispositions n'en furent pas respectées: les charités et les largesses du prélat avaient obéré sa succession. Aucun héritier ne se présentant, les meubles et les livres du défunt furent vendus à vil prix, ce qui irrita si fort ses parents, que l'un d'eux, le marquis de Bade, déclara la guerre aux Liégeois. On convint d'en référer à l'empereur Sigismond. Par sentence du conseil aulique, Liège fut mis au ban de l'empire; mais le pape Martin V cassa ce jugement et l'affaire en resta là.

Jean de Walenrode fut universellement regretté. Sa dépouille mortelle, transportée à Liège, reçut la sépulture au pied du maître-autel de la cathédrale de Saint-Lambert.

Alphonse Le Roy.

Jean de Stavelot. — Zantfliet. — Loyens. — Foullon et les autres historiens liégeois.

JEAN D'ARRAS, dit CARON, troubadour, composa, probablement vers le milieu du xve siècle, avec maîtres Antoine du Val et Fouquart de Cambrai, les *Evangelies des Quenouilles*. On n'a pas de détails sur sa vie.

Ces *Evangelies des Quenouilles* sont un recueil de contes faits par des vieilles en filant à la veillée. Un jour, les devissantes matrones résolurent de léguer à

la postérité leurs récits quotidiens, qui contenaient les enseignements de leur vieillesse, — joyeux *evangelies* de leurs souvenirs et de leurs superstitions, qui instruisaient l'avenir sur Dieu et le diable, la pluie et le beau temps, les sorcières et les lutins, les philtres, les charmes, les remèdes contre maladie et encombre, etc. Elles désignèrent un secrétaire pour recueillir et rédiger, avec gloses, leurs doctrines *de omni re scibili et quibusdam aliis*: « Je, qui de pieça » et mesmes dès mon enfance, déclare » en commençant leur galant évangeliste, » liste, ay esté leur humble clerc et » serviteur, et dont des biens que d'elles » ay receus assez ne me sauroi loer, je, » à la requeste d'aucunes mes treshières, ay... mis par escript et en » ordre ce petit traittié, qui contient » en soy le texte des Euangiles des » Quenouilles ensemble plusieurs gloses » et postilles y adjousteez et esclaireiez » par aucunes sages dames... » Cette œuvre, qui ne manque pas d'agrément, présente surtout de l'intérêt pour l'étude de la langue, des mœurs et des préjugés populaires à cette époque.

M. Arthur Dinaux dénie à maîtres Jean d'Arras et Antoine du Val la paternité du livre et l'attribue au seul Fouquart de Cambrai: M. Née de la Rochelle, dit-il dans sa Table des anonymes formant le 10^e volume de la *Bibliographie instructive* de Debure, et, après lui, M. Alex. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, donnent à maître Fouquart de Cambrai, comme collaborateurs dans cet ouvrage, maîtres Antoine du Val et Jean d'Arras, dit Caron. « Cette allégation, après un mûr » examen, paraît avoir été faite et re- » produite assez légèrement. On con- » viendra tout d'abord qu'il n'est pas » probable que trois poètes de villes » différentes aient été obligés de se cotiser pour produire une œuvre aussi » courte. Cette collaboration des auteurs » n'avait lieu que pour les diverses branches de ces longs romans de gestes de » quelque trente mille vers. Ensuite, » lorsqu'on aura établi clairement ce » que c'était que ce genre de livres

(1) On crut à un empoisonnement; rien ne légitime cette supposition.

« connus sous le nom des *Evangelies des*
 « *Quenouilles*, on sentira combien il est
 « facile de redresser M. Née de la Ro-
 « chelle et Barbier dans ce petit égare-
 « ment bibliographique. » M. Dinaux
 explique ensuite l'origine et la multipli-
 cité de ces recueils, fort en vogue au
 XIII^e siècle : « Dans les châteaux des
 « grands seigneurs suzerains, dont les
 « épouses avaient des dames d'honneur et
 « de compagnie, on se réunissait le soir à
 « la veillée; là, les dames les plus sava-
 « ntes et les plus spirituelles enseignaient
 « à tous d'admirables recettes... Comme
 « les discours de ces judicieuses matrones
 « étaient aussi vrais que paroles d'évan-
 « gile et qu'elles les débitaient en filant,
 « on appela ces précieuses sentences les
 « *Evangelies des Quenouilles*; et l'on doit
 « convenir qu'il y a, dans ces miscella-
 « nées du moyen âge, des pensées et des
 « maximes d'un grand sens et qui an-
 « noncent, de la part des dames qui le
 « composaient, une connaissance pro-
 « fonde du cœur humain. Chaque comté
 « et presque toute châtellenie avait son
 « *Evangelie des Quenouilles*, comme depuis
 « chaque province eut son almanach et
 « chaque diocèse son catéchisme. Il est
 « donc possible que les deux collabora-
 « teurs qu'on a généreusement donnés à
 « Foucquart de Cambray aient aussi
 « rimé quelque recueil de ce genre; mais
 « il n'en est pas moins plus que vraisem-
 « blable que le trouvère cambrésien a
 « versifié *seul* le livre des quenouilles en
 « vogue de son temps parmi les nobles
 « dames du Cambrésis, et qui paraît
 « avoir servi de type pour les autres. »

Toutefois, les indications des manus-
 crits ébranlent la thèse spacieuse de
 M. Dinaux. C'était sur la foi d'un ma-
 nuscrit des *Evangelies des Quenouilles*,
 indiqué dans le catalogue Brochard
 (*Museum Selectum*, n° 1872), que les bi-
 bliographes attribuaient ce recueil à nos
 trois trouvères. D'autre part, M. Ana-
 tole France cite un second manuscrit —
 qui est peut-être le même — contenant
 le même texte et la même attribution
 d'auteurs; or, d'après lui et à la suite
 d'un examen attentif, c'est la rédaction
 originale, le premier jet des *Evangelies*

des *Quenouilles*. Ce volume in-folio, qui
 appartenait à la riche bibliothèque de
 M. Armand Cigongne, date du X^e siècle;
 il est écrit sur vélin, parfaitement exé-
 cuté, enrichi de miniatures et de lettres
 ornées; il contient, outre les *Evangelies*,
 les *Advineaux amoureux* et les *Ventes*
d'amour. L'ouvrage est divisé en trois
 séries: après la conclusion de la troisième
 série, où se trouvent indiqués les noms
 des auteurs, viennent les nouveaux
Evangelies, écrits, dit M. Anatole France,
 avec moins de soin et plus tard que ce
 qui précède. Jusqu'à la fin de la troi-
 sième série, conjecture le savant biblio-
 graphe, l'ouvrage est probablement le
 résultat du travail collectif des trois au-
 teurs; ce qui suit a dû être ajouté par
 ordre de l'un d'eux, possesseur de la co-
 pie qui s'est conservée jusqu'à nous.
 Mais, ajoute-t-il, il y a loin de leur
 ébauche à la version qui nous a été trans-
 mise par l'impression. Avant d'être mis
 sous la presse, le travail des trois auteurs
 a reçu des modifications importantes: il
 a acquis de la clarté, de l'ordre, une
 forme littéraire. On ne peut cependant
 attribuer ce travail de remaniement au
 premier éditeur de l'œuvre, Colard
 Mansion. En effet, M. Anatole France
 a constaté que l'édition de l'imprimeur
 brugeois concorde de tous points avec
 un manuscrit de la Bibliothèque natio-
 nale de Paris, fonds Colbert, n° 79790;
 c'est un volume in-4°, écrit sur vélin,
 orné d'une miniature et d'initiales
 peintes, avec titres en rouge, d'une
 belle écriture du X^e siècle, relié en ma-
 roquin rouge, aux armes de Colbert, et
 portant sur la dernière page la signature
 de Marie de Luxembourg, à laquelle il
 avait appartenu.

Les *Evangelies des Quenouilles*, malgré
 de nombreuses éditions, sont restés
 d'une excessive rareté. M. Jannet les a
 publiés, en 1855, dans sa *Collection*,
 avec préface de M. Anatole France. Voici
 la liste des éditions: 1. *Evangelies des*
Quenouilles, petit in-fol. goth., 21 ff.
 Edition extrêmement rare, la meilleure
 des anciennes, sortie des presses de Co-
 lard Mansion, imprimeur à Bruges, vers
 1475. Sans chiffres, ni réclames, ni si-

gnatures. — 2. *Les Livres des Connoilles*, petit in-4^o de 27 ff., y compris le titre. Edition sans chiffres ni réclames, sans lieu ni date, imprimée en caractères gothiques, dans le genre de ceux de Math. Husz, de Lyon, avec des figures en bois. — 3. *Les Euangiles des Connoilles faites à l'honneur et exaulcement des dames, lesquelles traitent de plusieurs choses joyeuses, racontées par plusieurs dames assemblées pour filer durant six journees*. Lyon, Jean Mareschal, 1493, in-4^o goth. Très rare. — 4. *Le Livre des Connoilles*. Sans lieu ni date, in-4^o, goth., de 32 ff., sign. A.-D., fig. en bois. Cette édition est annoncée dans le catalogue du roi comme de Lyon, 1493. — 5. *Le Liure des Quenouilles*. Cy fine le liure des Quenouilles, le quel traite de plusieurs choses joyeuses. Imprimé à Rouen pour Raulin Gaultier, libraire. Petit in-4^o de 21 ff., caract. goth. Rare. — 6. *Le Liure des Quenouilles, ou les Euangiles des femmes*. Sans lieu ni date. Petit in-8^o goth. de 32 ff., avec une vignette au frontispice. Cette édition, différente de la précédente, paraît être d'Alain Lotrian, de 1536 à 1536. — 7. *Le Liure des Quenouilles*. — Cy finist le liure des Quenouilles, le quel traite de plusieurs choses joyeuses. Petit in-8^o, goth., sign. a-fiiij, sans lieu ni date, avec une vignette au frontispice. Edition du xvi^e siècle; elle n'est pas mentionnée dans le *Manuel du libraire*, de Brunet. — 8. *Les Evangiles des Connoilles, faites en lonneur et exaulcement des dames*. Lyon, Jehan Mareschal, 1493 (Paris, Techener, sans date). In-16 goth., fig. sur bois. Réimpression qui fait partie de la *Collection de Joyeusetés*, publiée par Techener. La renommée des *Evangelies des Quenouilles* franchit la Manche; ils furent traduits en anglais sous le titre de *The gospelles of dystaves, empynted at London in flete strete at the signe of the sonne by Wynkyn de Worde*; avec figure. Dibdin en a inséré de longs extraits dans ses *Typographical Antiquities*, t. II, p. 332. Il en existe aussi des traductions néerlandaises sous le titre : *Evangelien van den Spinrocke*. L'ouvrage est porté sur l'*Index* de Philippe II.

Il ne faut pas confondre ce Jean d'Ar-

ras avec un autre trouvère du même nom, né apparemment dans la même ville et qui vivait dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Sur l'ordre du dauphin de France, Jean, duc de Berry et d'Auvergne, il écrivit, sous le titre de *Chronique de la princesse*, la légende de Mélusine. Son livre est écrit en un style simple, naïf, parfois plein de sentiment et d'élévation; en voici le début, qui nous apprend en quelles circonstances et à quelle date il fut composé : « Au commence-
ment de ceste histoire présente, com-
bien que je ne soye pas digne de la
requérir, supplie très-dévolement à sa
haulte digne majesté que ceste présente
histoire me aide à achever et parfaire
à sa gloire et louange, et au plaisir de
mon très-hault et doubté seigneur Je-
han, filz du roy de France, duc de Berry
et d'Auvergne; laquelle histoire j'ay
commencé selon les vraies cronicques
que j'ay heues comme de luy et du
conte de Salebri en Angleterre, et
pluisieurs autres livres qu'ils ont cher-
chez pour ce faire; et pour ce que sa
noble seur Marie, fille de Jehan, roi
de France, duchesse de Bar, avoit sup-
plié à mon dit seigneur d'avoir la dicte
histoire; le quel, en faveur de ce, a tant
fait à son povoir qu'il a sceu au plus
prez de la pure vérité, et m'a com-
mandé de faire le traictié de l'istoire
qui ci après s'ensuyt; et moi, comme
cuer diligent, de mon povre sens et
pouvoir, en ay fait véritablement au
plus prez que j'ay peu. Si prie dévo-
tement à mon créateur que monsei-
gneur le vueille prendre en gré, et
aussi tous ceulx qui l'orront lire, et
que ils me vueillent pardonner se j'ay
dit aulcunes choses qu'ilz ne soient à
leur bon gré. Et commençay ceste his-
toire présente à mettre aprez ce mer-
credi devant la saint Clément en yver,
l'an de grâce mil trois cens quatre
vingz et sept. Et aussi supplie à tous
qui la liront et orront lire que ils me
pardonnent mes faultes se aulcunes en
y a, car certainement je l'ay traictié le
plus justement que j'ay peu, selon les
cronicques que je cuide certainement
être vrayes. »

Mélusine, dont Jehan d'Arras narre les malheurs, était une sorte de fée des contes celtiques, devenant moitié femme et moitié serpent tous les samedis, pour expier le meurtre de son père Elénas, roi d'Albanie. Elle bâtit le château de Lusignan, et chaque fois qu'un malheur le menace, la fée-serpent revient, volant sur les tours et jetant de grands cris, — des cris de Mélusine, suivant l'expression populaire. Creuzé de Lesser rappelle cette légende en ces vers, dans sa *Table ronde*, chapitre XII :

De celle-ci (la maison de Lusignan) la première
Fut une fée ayant nom Mélusine ... {origine
On a conté seulement que parfois
Pendant la nuit, Mélusine qui pleure,
En long serpent vient sans bruit et sans voix
Revoir encor son antique demeure;
Mais, quand des maux s'élèvent menaçants
Sur sa famille ou bien sur sa patrie,
Quand un grand homme ou l'un de ses enfants
Perd le bonheur ou va perdre la vie,
Peignant son trouble en d'horribles accents,
Du haut des tours Mélusine s'écrie.

Le célèbre roman de Jean d'Arras eut l'honneur de nombreuses éditions et de traductions en plusieurs langues.

Voici la liste de ces éditions qui, malgré leur multiplicité, sont très rares :

1. *La Mélusine*. — *Cy finist le liure de Melusine en frâcoys imprime par maistre Adam Steinschaber, natif de Swinfurt, en la noble cite de Geneue, lan de grâce mil cccc. lxxviij, au mois d'aoust*, in-fol. goth. fig. en bois. C'est une des premières impressions de Genève. — 2. Le même roman. *Lyon, maistre le Roi*, sans date, in-fol. goth., fig. en bois. — 3. *La Melusine*. — *Cy finist l'histoire de Melusine, imprimee à Lyon par maistre Mathieu Husz, imprimeur*; petit in-fol. goth. de 128 ff. non chiffrés, avec fig. en bois dans le texte. Edition sans date, et probablement postérieure à la précédente. — 4. *Melusine nouvellemēt corrigee et imprimee à Paris, par Pierre le Caron*. — *Cy finist l'histoire de Melusine nouvellement imprimee à Paris par Pierre le Caron, demourant en la rue de la Juverie, a l'enseigne de la Rose...* (sans date), in-fol. goth., fig. en bois, 112 ff. Edition de la fin du xve siècle. — 5. *Melusine nouvellemēt imprime à Paris*. — *Cy fine l'histoire de Melusine, impr. à Paris par maistre Thomas du Guernier pour*

Jehan Petit (sans date, mais un peu après 1500), pet. in-fol. goth., fig. en bois. — 6. Edition de Lyon, par Gaspard Ortuin et Pierre Schenck, vers 1500, que cite La Croix du Maine, sans en indiquer le format. — 7. La même histoire. *Nouvellement impr. à Paris par Alain Lotrian et Denis Janot*, sans date, in-4o, goth., fig. en bois. Cette édition est peut-être la même que celle qui porte : *On les vend à Paris en la rue Neufue Nostre-Dame, a Lescu de France*. — 8. Edition in-4o goth., avec la marque de Philippe le Noir, impr. à Paris vers 1525. — 9. Edition de Lyon, par Olivier Arnoullet, le *xiiii iour de Fevrier Mil. ccccc. xliiij*; in-4o goth. de 78 ff., sign. a-t, fig. sur bois. — 10. Edition de Paris, pour la *Ve de Jean Bonfons*, sans date, caract. in-4o goth., fig. en bois. — 11. Edition de Rouen, par J. Crevel, sans date, caract. goth., in-4o. — 12. Edition de Paris, par Nicolas Bonfons, sans date, pet. in-4o goth., fig. en bois, 92 ff. — 13. Edition de Lyon, par Benoist Rigaud (1597), in-4o, fig. en bois. — M. Brunet mentionne, en outre, des éditions de Troyes, Oudot, in-4o, tronquées et fort mal imprimées.

L'œuvre de Jean d'Arras a été publiée récemment : *Melusine*, par Jehan d'Arras, nouvelle édition conforme à celle de 1478, revue et corrigée, avec une préface de M. Ch. Brunet. Paris, P. Jannet, 1854, in-16; — *Mellusine*, poème relatif à cette fée poitevine, composé dans le xive siècle par Couldrette, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, par Francisque Michel. Niort, Robin et Favre, 1854, in-8o; — *Mélusine*; Geoffroy à la Grand'Dent, légende poitevine, par Jérémie Babinet. Poitiers, impr. d'Oudin, 1850, in-8o.

Voici les éditions de la *Mélusine* parues en langues étrangères :

1. *Historia de la linda Melosyna. Tholosa, Juan Paris e Estevan Cleblat, 14 jul. 1489*, in-fol. figur. en bois. Un exemplaire de cette très-rare édition, existe à la Bibliothèque royale de Bruxelles. — 2. *La hystoria de la linda Melosina*. A la fin : *Fenesee la*

historia de Melosina muger de Remondin... Fue impresso en la... ciudad de Sevilla por Jacobo Cromberger Aleman y Juan Cromberger, Año de MDXXVI, in-fol. goth., figur. en bois, 64 ff. — 3. *Historie der Melusine*. Augsp., J. Bämle, 1474, in-fol. de 99 ff., fig. en bois. Cette traduction allemande, faite d'après l'original français, par Thüring von Ringeltingen, en l'année 1456, eut encore plusieurs autres éditions : I. Sans lieu ni date (peut-être à Strasbourg, vers 1477, suppose M. Brunet), in-fol. de 79 ff., avec 67 fig. en bois, sans chiff., récl. ni signat. Elle diffère d'une autre édition sans date qui a 90 ff. et 66 fig. en bois. — II. Sans lieu ni date, mais caractères d'Antoine Sorg, à Augsbourg, in-4^o, goth. de 108 ff., avec fig. en bois, sans chiff., récl. ni signatures (Hain, 11062). — III. Sans nom de ville, mais datée de 1478, in-fol. (*Panzer's deutsche Ann.*, suppl., p. 41). — IV. *Melosine geschicht mit den figuren*. Heidelberg, H. Knoblochtern, 1491, petit in-fol., fig. en bois, 39 ff., sans chiff., récl. ni signat. (Hain, 11066). — V. *Die Historia von Melosina*. Strasbourg, Mathis Hupfuff, 1506, in-fol., fig. en bois; Augsbourg, Steyner, 1538, pet. in-4^o, fig. en bois, et 1547, in-fol., fig. en bois. — 4. *Historie van die wonderlike, vreemde ende schone Melusine*. Anvers, G. Leeu, 1491, in-fol. goth. avec 45 fig. en bois. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède un exemplaire de cette édition extrêmement rare.

On connaît un troisième JEAN D'ARRAS, dit frère Jean l'Évangéliste, qui vécut dans la première moitié du XVII^e siècle, prit le froc de capucin et se livra à l'apostolat. Il a laissé quelque mémoire littéraire par un ouvrage intitulé : *La Philomèle séraphique*; Tournay, Adrien Quinque, 1632, 2 tomes en 1 vol. in-8^o, avec la musique imprimée et 1640, pet. in-8^o. La première édition contient un poème en l'honneur de la maison de Lorraine, intitulé : *Miroir de Lorraine*.

Emile Van Arenbergh

Dinaux, *Trouvères artésiens*, p. 288. — Paquot, *Mém. litt.*, II, 403. — Rigoley de Juvigny, *Les*

Bibl. franç. de La Croix du Maine et de Du Verdier, I, 441. — Moreri, *Grand dict. hist.*, VI, 525. — Brunet, *Manuel du libraire*. — Anatole France, préface de l'édition Jannet. Paris, 1854, in-16.

JEAN VAN BAERLE ou BAERLENUS, ainsi nommé parce qu'il naquit à Baerle, village des environs de Breda, dans la dernière moitié du xve siècle, prit l'habit dominicain à Bois-le-Duc, et étudia la théologie, en partie du moins, à Heidelberg, où il fut proclamé docteur en cette science vers 1514, alors que cette université était encore catholique. De retour à Bois-le-Duc, il y remplit pendant plusieurs années les fonctions de prieur de son couvent, et occupa plus tard d'autres charges dans la province de son ordre, dite de la Basse-Allemagne, qui avait été érigée en 1514. Le 14 septembre 1524, il était au couvent des Frères-Prêcheurs de Zierickzee, au moment où le P. Séraphin Secco, général de l'ordre de Saint-Dominique, le nomma inquisiteur pour l'évêché de Liège. Il s'acquitta de ces délicates fonctions avec zèle et vigilance jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juillet 1539. Son corps fut enterré au couvent de son ordre, à Bois-le-Duc, où il avait pris l'habit religieux.

Jean van Baerle a publié un petit ouvrage ascétique, portant ce titre : *Eenen schoonen Spiegel van eenen deughdelijcken leven descretelick en vruchtbaerlick te leyden, voor devoten ofte gheestelicken personen seer wel dienende, ghemact ende geschreven ierst in Latyn over veel jaren, bij eenen E. ende devoten abt van Sante Benedictus oerde, ende nu onlanx in Duytschen overgheset ende ghevisiteert bij den E. H. M. Jean van Baerle, doctoer in de Schriftueren, Prekaer oerddede toe sHartoyenbosch*. A la fin du volume on lit : *Gheprent tot sHartogenbossche, by my Geraert van den Hatart, woonende in die Kerckstraet recht teghen die Schole over, int jaer ons Heeren 1540, in junio*. Vol. in-12. « Je ne sais », dit Paquot, « si ce traité est » différent d'un opuscule intitulé : *Instruction pour les personnes qui veulent » vivre pieusement*, dont il existe un » exemplaire manuscrit in-4^o chez les

« Dominicains de Malines, qui conser-
 vent aussi l'ouvrage suivant : *Incipit*
lectura F. Joannis Baerle, ord. Præd.,
conventus Bussensis, provincie Teu-
tonicæ, super I lib. Senten. M. Petri
Lombardi, in Heidelbergensi florentis-
sima Academia anno M. D. XIII
pronunciata ac compilata. Gros in-12,
 d'un caractère fort serré. »

E.-H.-J. Reusens.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., II, p. 403.

JEAN A LA BARBE, médecin lié-
 geois, florissait au milieu du xiv^e siècle.
 Le voyageur Jean de Mandeville, qui
 l'avait rencontré en Egypte, reçut ses
 soins dans une maladie qu'il fit à Liège
 en 1356. Jean à la Barbe écrivit, en
 1365, un ouvrage de médecine, ensei-
 gné, dans la bibliothèque d'Antoine du
 Verdier, comme suit : *Traicté de l'Epi-*
démie — la terrible peste du milieu du
xiv^e siècle — et curation d'icelle, mis en
langue françoise. Emile Van Arenbergh.

Rigoley de Juvigny, *les Bibl. franç. de La Croix*
du Maine et de Du Verdier, 332. — *Hist. litt. de*
la France, XXIV, 471.

JEAN DE BAUDRENHIEU, poète,
 mort en 1487, vivait à Tournai dans la
 seconde moitié du xve siècle. On n'a
 recueilli aucun détail sur sa vie. Les ar-
 chives de Tournai possèdent encore
 l'acte de présentation et d'approbation
 de son testament par les échevins de
 cette ville, — document en parchemin,
 portant au dos : *Escrip^t de testament*
Jehan de Baudrenghien. Cet acte fut
 passé par-devant les échevins le 29 oc-
 tobre 1487. D'après les termes du tes-
 tament, qui est reproduit dans cette
 pièce, Jean de Baudrenghien désire être
 inhumé au cimetière de la paroisse de
 Notre-Dame de Tournai, et lègue « sa
 première et meilleure robe... à la
 confrairie monsieur Saint-Jaques en
 Tournay, dont il estoit confrère ».

Vers 1477 se fonda à Tournai une so-
 ciété littéraire, sous le titre d'*Escole* ou
Puy d'Escole de réthorique de Tournai.

Elle se composait, disent ses statuts,
 « de treises personnes et non plus, en
 « commémoration de notre Sauveur
 « Jhésucrist et de ses douze apôtles,

« tous hommes de bonne vie et honeste
 « conversacion, ouvriers de réthorique,
 « tenant mesnaige en Tournay ». Comme
 le *Caveau* moderne, mêlant la littérature
 et la bonne chère, elle réunissait ses
 membres en de joyeux festins. Avant
 chaque réunion ou *congrégation*, le pré-
 sident ou *chief d'Escole* envoyait aux
 convives un refrain de ballade, sur lequel
 ils étaient tenus, sous peine d'amende,
 d'« ouvrir et recorder ouvraige honeste :
 « une couronne et un chapel d'argent
 « étaient décernés ensuite à table aux
 « meilleures pièces ». Jehan de Bau-
 drenguien prit part aux congrégations
 jusqu'en août 1487, fut chef de la 2^e et
 de la 40^e, et fut ensuite expulsé de la
 société, comme on lit sous son seing re-
 produit dans les *Ritmes et refrains tour-*
nésiens, publiés par M. Fréd. Hennebert.
 Il présenta douze pièces, dont une fut
 couronnée et deux capelées (obtinrent le
 chapel ou capelet). La poésie qui lui
 mérita, le 3 avril 1486, la couronne, est
 publiée dans les *Ritmes et refrains tour-*
nésiens ; c'est une ballade qui révèle
 sinon un poète, du moins un « ouvrier
 « de réthorique », un versificateur ha-
 bile à manier cette forme compliquée de
 la poésie française. Emile Van Arenbergh.

Ritmes et Refrains des Tournésiens, l'an 1477
 (Ms de la Bibl. publ. de Tournai, pet. in-fol.,
 sur papier, de 526 p.). M. Frédéric Henne-
 bert a publié des extraits de cet ouvrage sous
 le même titre (Publication n° 3 de la Société des
 Bibliophiles de Mons, 1837). — Baron de Reiffen-
 berg, *Nouv. arch. histor. des Pays-Bas* (1830),
 V, 268.

JEAN DE BEETS, natif, comme son
 nom l'indique, du village de Geet-Betz,
 en Brabant, florissait au xve siècle. On
 ignore la date de sa naissance et de sa
 profession religieuse chez les Carmes de
 Tirlemont. Théologien savant, versé
 dans les lettres divines et humaines, il
 n'était pas moins réputé comme prédi-
 cateur et comme controversiste. Reçu
 docteur en théologie, le 28 juin 1458,
 à l'université de Cologne, il y occupa
 longtemps une chaire, au témoignage
 de Hartzheim : ce fut toutefois avant
 sa promotion, puisque, d'après Valère
 André (*Fasti Academ.*, p. 90), il se fit
 inscrire dès le 18 mai de la même année

à l'université de Louvain, où il prit aussi le bonnet doctoral. Le 27 février 1468, il y fut nommé du conseil académique et, le 10 juillet 1470, professeur d'Écriture sainte : l'acte de sa nomination existe encore aux archives de la ville de Louvain, Ms. *Dboeck vande stipendien vander doctoren*, f. 70. Il fut, en outre, honoré de hautes charges par son ordre. En 1460, il fut élu le premier définiteur de la province de Germanie inférieure. Il fut prieur du couvent des Carmes, ainsi que régent de leur collège et des études à Bruxelles jusqu'en 1468. L'année suivante, il succéda à Godefroid de Loë dans la direction des étudiants de Notre-Dame du Mont-Carmel à Louvain. Il fut enfin prieur de la maison professe de Tirlemont, où il mourut le 6 juin 1470, selon Valère André et Foppens, — le 17 juillet 1476, selon le P. Cosme de Villiers et d'autres. Bostius, seul de tous ses biographes, avance qu'il décéda à Louvain : *Anno Domini millesimo quadringsentesimo sexto ipso die S. Alexii Confessoris in Alma Universitate Lovaniensi à convalle hujus miserie ad celestem jucunditatem transvolavit*. Il est néanmoins certain qu'il fut inhumé à Tirlemont, dans le chœur de l'église des Carmes, à côté de Denis Stephani ou Stevens, évêque de Risano (Dalmatie), et suffragant de Liège.

Le P. Jean de Beets a écrit, entre autres ouvrages : 1. *Libri decem in Decalogum seu Expositio Decalogi*. Lovanii, apud Ægidium Vander Heerstraten, 1486, fol., car. goth. avec sign. — *Id.* Argentorati, 1489. fol. Ce traité de théologie morale, principale œuvre de notre docteur, est cité par Farvacques (*Disquisitio theologica*. Lovanii, 1665, p. 78) comme un docte et pieux commentaire sur la loi divine. Le jésuite Zaccaria (voir LIGORIO, *Theologia moralis*. Malines, 1845, I, 87) et d'autres théologiens ne le louent pas moins. — 2. *In Epistolam D. Pauli ad Romanos commentaria*, lib. I. — 3. *De Sacramento Altaris*, lib. I. — 4. *Sermones de tempore*, lib. I. — 5. *Sermones de Sanctis*, lib. I. — 6. *Quodlibeta Lovanii habita*. — 7. *De vitio Proprietatis*, lib. I. — 8. *De Pas-*

sione Domini. — 9. *Votum (seu suffragium) circa dicta Petri de Rivo de futuris contingentibus*. Inséré par Charles Duplessis d'Argentré dans sa *Collectio judiciorum de novis erroribus*, tome I, partie 2, p. 268.

Suivant une notice biographique extraite du livre : *De viris illustribus S. Ordinis Virginis Dei Genitricis Mariæ de Monte Carmelo*, et qui figure en tête de l'édition de son traité sur le Décalogue, publiée à Louvain en 1486, il écrivit aussi contre les hérétiques de Nivelles.

Emile Van Arenbergh.

Daniel à Virg. Maria, *Speculum Carmel.*, t. IV, n° 3063, 4064, 3095, 3409; *Vinea Carmeli*, p. 505, n° 906. — Trithemius, *De Script. eccl.*, p. 153 b; *De ortu et progressu ord. Carm.* (Col. Agrip., 1643), p. 55. — Valère André, *Fasti Acad.*, p. 90. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 577. — Harlzeim, *Bibl. Colon.*, p. 343. — Cosme de Villiers, *Bibl. Carm.*, t. Ier, col. 792. — Bostius, *Lib. de viris illust. ord. Carm.*, ch. 43. — Sixtus Senensis, *Bibl. Sancia* (Colon., 1586), p. 257. — Oudin, *Comm. de Script. eccl.*, t. III, p. 2567. — Panzer, *Ann. typogr.*, t. Ier, p. 41, 546.

JEAN DE BÉTHUNE, évêque de Cambrai, était issu du mariage de Robert le Roux, seigneur de Béthune, avoué d'Arras, avec Adélaïde de Saint-Pol. Ayant reçu la prêtrise, il fut d'abord prévôt de l'église de Douai, vers 1199, et, peu après, de l'église de Saint-Piat, à Seclin. Mais Mathilde, veuve de Philippe, comte de Flandre, qui jouissait par douaire de la seigneurie de ce lieu, porta plainte contre son élection au pape Innocent III : ce pontife commit le jugement de ce différend aux évêques d'Arras, de Tournai, de Térouanne et de Cambrai. — Pierre de Corbeil, évêque de Cambrai, ayant été nommé à l'archevêché de Sens, Jean de Béthune lui succéda dans le siège qu'il laissait vacant, vers l'an 1200, et non en 1203, comme l'avancent Raissius et Gazet. A la suite de son élection, il reçut à Aix-la-Chapelle, le 26 septembre 1201, d'Othon IV, roi des Romains, l'investiture des régales de son évêché ; en qualité de prince et comte de l'Empire, il accompagna ce monarque, dans son voyage en Italie. Notre prélat marqua son passage dans le duché de Spolète en y souscrivant, avec beaucoup

d'évêques et de grands, des lettres de donation en faveur des monastères de Porta, près de Terni, et de Walkenrith, de l'ordre de Cîteaux (24 et 27 décembre 1209). Deux ans auparavant, il avait été vainement demandé par Othon IV pour l'archevêché de Cologne, sur les instances de Brunon. S'étant rallié à la fortune de Frédéric II, il reçut de lui la confirmation de tous les privilèges et immunités de son église. Dans sa charte impériale, qui fut scellée dans une cour solennelle tenue à Aix-la-Chapelle, le 29 juillet 1215, Frédéric qualifia Jean de Béthune de son *amé et féal prince et cousin*. Le prélat était, en effet, prince de l'Empire, parce que les évêques de Cambrai étaient en même temps comtes de ce fief impérial. Il était cousin de l'empereur, auquel il était apparenté sans doute par sa mère Adélaïde de Saint-Pol : « ce qui n'était pas lors, » dit André du Chesne, un médiocre « honneur en la maison de Béthune. »

Après la bataille de Bouvines, les habitants du Hainaut chargèrent Jean de Béthune, ainsi que les évêques de Tournai et de Térouanne, « comme » « prélats sages et prudents », de porter la nouvelle de la défaite et de la captivité de Ferrand, comte de Flandre, à Jeanne, son épouse. Sur la prière de cette princesse, Jean de Béthune traita en vain de la rançon du captif avec le vainqueur, le roi Philippe-Auguste. S'étant enrôlé dans la croisade contre les Albigeois, il fut surpris par la mort en arrivant à Toulouse, le 29 juillet 1219. Son corps fut rapporté dans son diocèse et inhumé à l'abbaye de Vaucelles.

Emile Van Arenbergh.

André du Chesne, *Hist. gén. de la maison de Béthune*, p. 134, 156. — *Gallia christ.*, t. III, col. 34. — Leglay, *Camer. christ.*, p. 40, 90, 105; *Rech. sur l'église métrop. de Cambrai*, p. 173. — Jacques de Guyse, *Hist. de Hainaut* (Paris, 1832), t. XIV, p. 167. — *Gazet, Hist. eccl. des Pays-Bas*, p. 34. — Raissius, *Gall. christ.*, p. 133.

JEAN DE BLOC. On rencontre le nom de cet artiste dans le livre de la corporation des peintres et sculpteurs de Gand au *xiv^e* siècle. Il était fils d'un certain Paul de Bloc, et les membres de cette famille apparaissent encore plu-

sieurs fois au cours de ce siècle et du siècle suivant. Ils exerçaient tous la profession de sculpteur (*beeldesnydere*), et celui dont nous nous occupons ici plus spécialement fit partie de la corporation, de 1347 jusqu'en 1364.

Il y a lieu de croire qu'il eut, vers la fin du siècle, un homonyme ou un descendant, également sculpteur, qui exécuta pour la chapelle d'un hôpital d'aveugles, fondé à Gand vers 1370, une statue représentant les souffrances de Dieu. Les registres scabinaux nous apprennent qu'une contestation surgit entre l'artiste et les directeurs de l'hôpital au sujet du salaire qui était dû pour ce travail et que ce salaire fut fixé, par une sentence du 11 mai 1399, à la somme de trente escalins tournois.

M. Heins.

Livre de la corporation des peintres et sculpteurs de Gand, aux archives communales. — Edmond De Busscher, *Recherches sur les peintres gantois des *xiv^e* et *xv^e* siècles*. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 580.

JEAN DE BOLOGNE. Voir BOLOGNE.

JEAN DE BOMAL, écrivain ecclésiastique, naquit vers la fin du *xiv^e* ou au commencement du *xv^e* siècle, dans le village du Brabant dont il porte le nom. Entré dans l'ordre des Dominicains, à Liège, il fut régent d'études et deux ou trois fois prieur du couvent de son ordre à Louvain. Membre du conseil de l'université de cette ville en 1434, il succéda en 1450 au P. Jean VanWyninghen, dans la chaire publique de théologie. Toutefois la régence de la ville ne l'admit à professer cette science qu'à la condition de prendre le bonnet de docteur dans un an. Vers 1460, plusieurs couvents des Frères Prêcheurs instituèrent une réforme sous le nom de *Congrégation de la Hollande*. Jean de Bomal s'y agrégea et fut élevé, en 1465, à la dignité de visiteur. Le pape Paul II ou Sixte IV, et non Grégoire XI, comme l'avance Valère André, lui confia les fonctions d'inquisiteur général des Pays-Bas et l'université de Louvain l'admit en cette qualité le 7 décembre 1471. Il siégea ensuite, en qualité de définiteur de sa province, appelée alors *Provincia*

Teutonia, au chapitre général de son ordre, tenu à Bâle en 1473. Il continua jusqu'en 1476 son cours à l'université de Louvain et s'éteignit en cette ville le 24 novembre de l'année suivante. Ce théologien, qui jouissait d'une renommée de vertu, d'érudition et d'éloquence, a publié un opuscule intitulé : *Sequitur Tractatulus quæstionis M. Joannis de Bomelid, S. T. D., ord. præd., Utrum prælatulus alicujus religionis, vel monasterii, sive conventus, possit cum suis subditis dispensare super his quæ concernunt regularem observantiam suæ religionis?*—C'est un petit traité qui fait partie d'un recueil ayant pour titre : *Contrà Monachos Proprietarios, egregiorum virorum Tractatus*. Paris, Gilbertus et Gaufridus Marnef, in-8°, petits caractères gothiques, sans date, mais certainement vers l'an 1500.

Le P. Jean de Bomal laissa, en outre, les manuscrits suivants : chez les Dominicains de Bruxelles, des Commentaires sur les Proverbes, l'Écclésiaste, l'Apocalypse, les Sentences, et deux traités : *De Sacramento Eucharistiæ et De Virtutibus Theologicis*; chez les chanoines réguliers de Saint-Martin de Louvain, un écrit intitulé : *Planctus Religionis super defectibus Religionis* (ou plutôt *Religiosorum*) *cujuscumque ordinis*. Valère André, qui avait pris connaissance de cet écrit, en atteste la science.

On lit, dans les *Communes belges* de MM. Tarlier et Wauters, un acte, en date du 18 août 1463, par lequel Jean de Bomal donna trois journaux de bois situés à Enines aux pauvres de la paroisse de Marilles, où son frère, Pierre de Bomal, était curé. M. Van Even, dans son *Bratandsch Museum*, reproduit une autre pièce de la même année, qui lui est relative.

Émile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ord. præd.*, t. 1^{er}, p. 855. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 585. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 398. — Valère André, *Fasti Acad.*, p. 88. — De Jonghe, *Belg. domin.*, p. 149. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XVII, p. 237. — Molanus, *Hist. Lovan. libri XIV* (édit. de Ram), 241, 503. — Tarlier et Wauters, *Comm. belges, canton de Jodoigne*, 323. — Van Even, *Bratandsch Museum*, 108.

JEAN DE BRUGES (*Johannes de Brugis*), médecin et astrologue, né pro-

bablement à Bruges. Sweertius, le premier écrivain qui parle de lui, dit qu'il florissait à Bruges, en 1510. On ne possède aucun renseignement sur sa vie.

Le seul ouvrage imprimé que l'on connaisse de lui, et qui est devenu extrêmement rare, porte pour titre : *Tractatus qui de veritate astronomie intitulatur*. Il a été imprimé, à Anvers, par Th. Martens.

La *Bibliographie générale de l'Astronomie*, par Houzeau et Lancaster, dit que cet ouvrage a été composé en 1485, au plus tard. Ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est qu'il est antérieur à 1503. L'auteur, en effet, signale une conjonction qui aura lieu, dit-il, dans le courant de la dite année : *Anno Christi currente 1503 conjungentur tres superiores in ventre Cancri*.

L'ouvrage est sous forme de lettre adressée aux chrétiens; c'est une espèce de sermon astrologique, faible et déclamatoire, qui ne renferme aucune idée digne d'être signalée.

L'auteur ne nous dit rien de lui-même; il nous apprend seulement qu'il est *clericus et excellentissimus magister, Johannes de Brugis*.

Une seconde édition du *Tractatus* a été publiée à Venise vers 1544. Une traduction allemande du même ouvrage se trouve en manuscrit à la Bibliothèque royale de Munich.

Enfin, il existe en manuscrit, à la Bibliothèque nationale de Paris, un ouvrage de Jean de Bruges, intitulé : *Judicia et Prognosticationes*.

J. Liagre.

F. Vanderhaeghen, *Bibliotheca belgica*. — Houzeau et Lancaster, *Bibliographie générale de l'Astronomie*.

JEAN DE BRUSTHEM, né sur la fin du x^e siècle au village dont il porte le nom, mourut après 1544. On sait peu de chose de sa vie : entré de bonne heure au couvent des Récollets de Saint-Trond, il y coula des jours paisibles, tout entier à ses études historiques. Villenfagne, qui l'estimait fort (1), lui a consacré une notice que le baron de Reiffenberg a in-

(1) *Recherches sur l'histoire de Liège*, t. 1^{er}, p. 441.

sérée dans l'introduction du premier volume de la chronique rimée de Philippe Mouskès (1836), et qui a suggéré au professeur Ad. Borgnet diverses observations critiques (1). — Jean de Brusthem a laissé les ouvrages suivants :

1. *Res gestæ episcoporum Leodiensium et ducum Brabantiae à temporibus sancti Materni ad annum 1505, per Joannem Brusthemium, Franciscanum Trudonopolitanum, Georgio Austriaco, episcopo Leodiensi, dedicatæ*. M. Reusens dit avec raison qu'il faudrait lire *ad annum 1544*, Brusthem ayant continué ses annales jusqu'à l'avènement de Georges d'Autriche. Cette continuation, ou, pour parler plus exactement, la série des chapitres consacrés au règne d'Erard de la Marck, est la seule partie de l'ouvrage qui ait été imprimée. Elle a paru dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. VIII), par les soins du dit M. Reusens, à qui Mgr de Ram avait légué cette mission. L'éditeur a pris pour base de son texte la copie faite en 1608, par Herman de Wachtendonck, d'un manuscrit appartenant alors à Jean Curtius ou de Cort, seigneur d'Oupeye, et provenant du chanoine Henri Doern, official, puis archidiacre de Liège (2). M. Reusens a, d'ailleurs, consciencieusement collationné la transcription de Wachtendonck avec le manuscrit des *Res gestæ* qui se trouve à Bruxelles (no 21822) et qui est peut-être l'original. La *Commission royale d'histoire* avait chargé Borgnet de préparer une édition de la Chronique de Brusthem; Borgnet est mort sans avoir pu s'acquitter de cette tâche; personne jusqu'à ce jour n'a été appelé à le remplacer.

Le zélé M. Reusens s'est donné la peine de rapprocher la vie d'Erard par Brusthem de celle qu'on peut lire dans le tome III du recueil de Chapeauville; bien que le franciscain de Saint-Trond ne soit pas cité dans cette dernière, il est visible que son travail y a été large-

ment mis à profit. Mais cette ressemblance s'arrête à la première partie des deux notices; Brusthem, à mesure qu'il avance, semble de plus en plus perdre de vue son héros et se complaire dans les faits généraux de l'histoire. Ces digressions n'ont pas été supprimées par M. Reusens : il n'y a pas lieu de s'en plaindre. En somme, les *Res gestæ* renferment sur Erard et sur son règne des détails intéressants qu'on chercherait vainement ailleurs.

2. *Catalogus et acta episcoporum Leodiensium, principum Tungrensium, ducum quoque Brabantinorum, Joanne Brusthemio, Franciscano Trudonensi, collectore*. Résumé de l'ouvrage précédent; publié par de Reiffenberg dans les *Appendices* du premier volume de Philippe Mouskès, pages 562-602.

3. *P. Joannis Brusthemii, Trudon., ord. FF. Minorum, continuatio historiae Leodiensis, authore Joanne Stabulao, ab anno 1456 ad annum 1538*.

Alphonse Le Roy.

Edm. Reusens. *Extrait de la Chronique de Jean de Brusthem (1506-1538)*, préface (*Bull. de l'Inst. archéol. liégeois*, t. VIII, 1). — Villenfagne, *Recherches*. — Beccdelièvre. — Paris.

JEAN DE BRUXELLES, natif de cette ville, écrivain ecclésiastique, qui vivait au milieu du xve siècle. Il prit le bonnet de docteur en théologie à l'université de Paris et fut successivement abbé des monastères de la Creste et de Tulley (diocèse de Langres), de Bellevaux (diocèse de Besançon) et d'Aulne (diocèse de Liège), en 1449. Il fut député, en 1430, avec l'abbé de Cîteaux et d'autres prélats au concile de Bâle, et mourut à Aulne, le 31 mars 1451, suivant la *Gallia christiana* et Foppens, en 1481, suivant De Visch. Il composa un ouvrage intitulé : *Tractatus de Rotâ Spiritualis Prælationis, ad Materialem comparatâ* (ms. à l'abbaye d'Alne), ainsi qu'un recueil intitulé : *Liber sermonum moralium*, Ms. chez les chanoines réguliers de Tongres. Ceux-ci possédaient, en outre, un ouvrage mentionné par Sanderus, dans le catalogue de leur bibliothèque de manuscrits, sous ce titre : *Joannes de Bruzella. Litricium*

(1) *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. VIII, p. 360-366.

(2) La copie de Wachtendonck fait partie d'un recueil considérable conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. n° 14361-67.

dentis (Sanderus, *Bibl. belg. ms.*, III, 193), mais nous ne savons s'il faut attribuer cet écrit à notre auteur ou à l'un de ses homonymes.

Au siècle précédent florissait en notre pays un autre religieux du même nom, du même ordre, également docteur de Sorbonne et prédicateur. Il était moine profès de l'abbaye de Villers. En 1333, tandis qu'il vivait à Paris sous la discipline de saint Bernard, il fut promu à la dignité abbatiale de son monastère; il la résigna l'année suivante. Il mourut en 1346. On a de lui un recueil de sermons, appartenant à la bibliothèque de l'abbaye des Dunes et intitulé: *M. Joannes de Villario, sanctæ theologiæ doctor ordinis Cisterciensis. Sermones varii per-elegantes* (Sanderus, *Bibl. belg. Ms. I*, 181). De Visch doute si l'ouvrage est de Jean de Bruxelles ou d'un autre abbé de Villers, Jacques de Somal.

Un troisième JEAN DE BRUXELLES, dit aussi *Momboir* ou *Mauburnus*, écrivain ecclésiastique, vécut dans la seconde moitié du xve siècle. Envoyé dans son enfance à Utrecht, il reçut sa première instruction dans la cathédrale de cette ville, où il apprit la grammaire et le chant grégorien. Il entra chez les chanoines réguliers de l'abbaye du Mont-Sainte-Agnès, près de Zwolle, et fut ensuite investi de divers emplois dans la congrégation de Windesheim. En 1497, sur les instances notamment du célèbre Jean Standonck, principal du collège de Montaigu à Paris, il se rendit en France pour y restaurer la règle de Saint-Augustin. Il rétablit la régularité dans les abbayes de Saint-Séverin, de Cisoing, de Saint-Euvert d'Orléans et de Saint-Martin de Nevers; mais il se consacra surtout au monastère de Livri, dont il devint abbé en 1501. Il étendit également son zèle infatigable sur l'ordre de Saint-Benoît: il contribua beaucoup à la réforme de la congrégation de Chézal, qui servit de modèle à celles de Saint-Vannes et de Saint-Maur. Epuisé par ses travaux, Jean de Bruxelles tomba malade. Standonck le fit transporter à Paris pour qu'il y reçût les soins de la faculté. Jean Quentin, pénitencier de

Notre-Dame, s'empressa de lui offrir l'hospitalité de sa maison claustrale: c'est là qu'il mourut au commencement de 1503. Ce religieux, qui fut honoré notamment de l'amitié de saint François de Paule, fut inhumé à l'abbaye de Livri, devant le maître-autel. On a de lui: *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum: in quo etiam habetur materia prædicabilis per totum anni circulum*. Bâle, 1491, 1494: ces éditions, peu correctes, sont anonymes et ont été publiées sans l'aveu de l'auteur. La meilleure est celle de Bâle, 1504, in-fol. goth. On cite encore les réimpressions de Milan, 1603, et de Douai, 1620, in-fol. L'auteur, dans cet ouvrage, est l'un des premiers qui attribue l'*Imitation* à Thomas à Kempis, et non à Gerson; mais il n'étaye son opinion d'aucune preuve. — *Tractatus de modo bene moriendi*. Brixia, Aug. Britannicus de Pallazolo, 1498, in-8o.

Il a laissé, en outre: 1. *Venatorium investigatorium sanctorum canonici ordinis*. Ms. à Corsendonck et à Saint-Martin de Louvain, d'après Valère André. La *Bibl. belg. Ms.* de Sanderus ne fait pas mention de cet ouvrage. C'est une chronique manuscrite qui paraît être un abrégé de celle de Buschius. Mauburne y attribue encore à Kempis le livre *Qui sequitur me* de l'*Imitation*. — 2. *Compendium Venatorii canonorum regularium*. Ms. in-4o, sur papier, à Corsendonck. — 3. *Calendarium sanctorum ordinis canonicorum regularium*. Ms. à Corsendonck. — 4. *Joannis Mauburni, canonici regularis: Magistri Joannis Standonck: Magistri Philippi Hodaert, pœnitentiarii Senonensis, epistolæ aliquot*. Ms. à l'abbaye de Groenendaël. — 5. *Responsio ad tria, quæ ordini canonicorum regularium objiciuntur, ad Priorem de Dumo, prope Endoriam*. Ms. à Corsendonck, commençant par ces mots: *Quoniam in priori tractatulo*. Enfin, la *Gallia Christ.* (t. VII, in probat., col. 281, 282) cite deux lettres inédites d'Erasme, datées de Paris et adressées à notre auteur.

Émile Van Arenbergh.

De Visch, *Bibl. cist.*, 177, 282. — Foppens, *Bibl. belg.* — *Gallia christ.*, III, 889, 1018; IV,

824, 825; VII, 836. — Martène et Durand, *Thes. nov. Anecd.*, III, 1302. — Satorius, *Cistercium Bis-tertium* (Vetere-Pragæ, 1700, apud Wolfgangum Wickhart), 533. — Paquot, *Mém. litt.*, III, 361. — Sweetius, *Ath. belg.* — Moreri, *Grand dict. hist.*, VII, 381. — Dupin, *Nouv. bibl. des aut. ecclési.*, XII, 170.

JEAN DE CAMPEN (*Johannes Campensis*), hébraïsant, né vers l'an 1490 à Campen, petite ville de l'Over-Yssel, mort le 7 septembre 1538, à Fribourg en Brissgau. Son nom littéraire *Campensis*, s'il n'était pas la transcription latine d'un nom de famille (Van Campen ou Van den Campen), rappelait à ses contemporains son lieu de naissance. Il fut un de ces hommes instruits originaires du nord des provinces belgiques, mais appelés à justifier leur savoir dans la principale école des Pays-Bas, sous le règne de Charles-Quint. Versé dans les deux langues classiques, il avait acquis une connaissance assez approfondie de la langue hébraïque, peut-être avec le secours de Jean Reuchlin. Sa réputation le fit nommer à la chaire d'hébreu du collège des Trois-Langues, à Louvain, dont il prit possession en octobre 1520 et qu'il occupa jusqu'en 1531. Il justifia la spécialité de ses études par la publication d'une grammaire sortie, en 1528, des presses de Thierry Martens, à Louvain : *Ex variis libellis Eliæ grammaticorum omnium doctissimi, huc fere congestum est opera Johannis Campensis, quidquid ad absolutam grammaticam hebraicam est necessarium*. Lovanii, apud Theodoricum Martinum. Anno MDXXVIII. Mense junio (in-4°, 52 feuilles; voir la *Biographie* de Th. Martens, par Van Iseghem, n° 205, p. 337-338). Cet essai de grammaire fut réimprimé plusieurs fois avant la fin du siècle, surtout à Paris, par Chrétien Wechel.

Campensis s'était appuyé sur le système grammatical d'Élias Levita, qui tenait moins de compte des points-voyelles, de préférence aux systèmes d'autres grammairiens juifs. Mais il voulut consulter les maîtres qui étaient chargés du même enseignement dans les villes étrangères, et il se mit à voyager. Erasme s'écria dans sa surprise : *Motoriam egit fabulam*, mais sans rancune pour un des

professeurs les plus diligents de l'école de Busleiden. Campensis parcourut l'Allemagne et la Pologne pour conférer avec des rabbins instruits et des hébraïsants célèbres. Il résida deux ans à Venise, où lui-même enseigna l'hébreu; plus tard, à Rome, il fut accueilli avec faveur par le pape Paul III et pourvu de bénéfices et titres ecclésiastiques. Malgré ces honneurs, il eut le désir de regagner son pays natal et de rentrer à Louvain. Mais il fut atteint de la peste qui régnait en Suisse et fut enlevé en 1538, à un âge peu avancé.

Le professeur d'hébreu avait appliqué ses connaissances à l'interprétation de quelques livres des Écritures. En 1532, il publia à Nuremberg sa paraphrase des Psaumes, fondée sur le texte hébreu, et la même année, Claude Chevallon imprima à Paris sa paraphrase de l'*Ecclesiaste*. Ces petits traités provenaient des leçons que Campensis avait données avec zèle à Louvain, pour faire valoir l'utilité de la langue sacrée pour les sciences théologiques. Ils furent peu après traduits en français, en allemand et en d'autres langues, et le texte en fut réimprimé dans plusieurs villes. Nous croyons superflu d'en énumérer ici les éditions. Plusieurs écrivains pleurèrent, en prose et en vers, la mort prématurée de Campensis et rendirent hommage à sa mémoire comme à celle d'un maître éprouvé.

Félix Nève.

Valère André, *Collegii tril. exordia ac progressus*, p. 68-69. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1er, p. 599-600. — Paquot, *Mém. litt.*, t. II, éd. fol., p. 505-507; *Fasti Acad.*, ms., fol. 513-514. — *Ann. de l'univ. de Louvain*, 1845, p. 185 et suiv. — F. Nève, *Mém. hist. et litt. sur le Coll. des Trois-Langues* (Acad. roy. de Belg., *Mém. cour.*, coll. in-4°, t. XXVIII, 1856, p. 235-244 et 314-318).

JEAN LE CHARTREUX, dit de *Mantouans*, moine à la Chartreuse de Namur, naquit en cette ville au xiv^e siècle. Savant musicien, il composa un traité de musique assez étendu, en langue latine, intitulé : *Libellus musicalis de ritu canendi vetustissimo et novo, pr. omnium quidem artium etsi varia sit introductio ducit*, dont le manuscrit est conservé au Musée britannique. Ce traité est divisé en deux parties et chacune

d'elles en trois livres. Le premier livre de la première partie roule sur le *plainchant*; le deuxième, sur la *division du monocorde*; le troisième, sur les *consonnances et leurs espèces*. Le premier livre de la seconde partie explique la manière d'écrire la musique par les lettres de l'alphabet chez les anciens; le second traite de la *solmisation*; le troisième, du *contrepoint*. On trouve dans la bibliothèque de Gand une copie de cet ouvrage indiqué comme anonyme au catalogue; mais l'auteur est bien *Jean le Chartreux* de Mantoue. La preuve en est dans le passage du livre troisième de la première partie: *Gallia namque me genuit et fecit cantorem; Italia vero qualemcumque sub Victorino Feltrensi, viro tam litteris græcis quam latinis affatim imbuto, Grammaticum et Musicum, Mantua tamen Italiae civitas indignum Carthusiæ Monachum*. Dans un autre endroit (seconde partie, livre III, ch. XII) il déclare avoir vu le jour à Namur et y avoir appris le chant; mais c'est sous la direction de l'excellent professeur Victorin de Feltre qu'il a étudié Boèce et approfondi la théorie musicale. Marchetto de Padoue est le premier, dit-il, qui ait écrit sur le genre chromatique depuis Boèce, un siècle avant *Jean le Chartreux*. Les traités de Marchetto portent la date de 1274 et 1283. Gafori, dans son *Apologia adversus Spatarum*, cite Jean le Chartreux, *Joannes Carthusinus*, comme ayant fait la critique de Marchetto.

Ferd. Loise.

Fr. Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

JEAN CHRYSOSTOME. Voir HUS-TIN (*Jean*).

JEAN DE COLMIEU ou DE COLLE-MEDIO, biographe du XIII^e siècle, embrassa, jeune encore, la vie religieuse chez les chanoines réguliers de la prévôté de Saint-Martin, à Ypres, fondée en 1102 par le bienheureux Jean de Warneton, évêque de Têrouanne. Disciple docile de Gérard, premier prévôt (1102-1118), il ne tarda pas à se distinguer par ses talents et ses vertus. Aussi le pasteur de la Morinie, qui cherchait à s'entourer d'auxiliaires

habiles et prudents, l'attira-t-il auprès de lui au commencement de 1116 (1). Treize mois plus tard, malgré la jeunesse du religieux, il en fit son archidiacre, en remplacement d'Arnulphe, décédé. Jean de Colmieu remplit ces fonctions pendant plus de douze ans (2). Neuf mois après la mort de son digne maître, arrivée le 27 janvier 1130, l'archidiacre, vaincu par les vives instances de ses confrères, entreprit d'écrire la vie du saint évêque. " L'ouvrage ", disent les auteurs de *l'Histoire littéraire de France*, " ne pouvait guère tomber en " meilleures mains. Outre les qualités " d'esprit dont il était doué, quatorze " ans passés dans la compagnie et la " confiance du prélat l'avaient mis par " faitement au fait de ses actions et " des plus secrètes dispositions de son " cœur. Aussi nous a-t-il laissé un " morceau d'histoire très estimable, " soit pour le style qui n'est ni affecté " ni dépourvu d'élégance, soit du côté " de la certitude des faits qu'il assure " être appuyés tous ou sur le témoi- " gnage de ses propres yeux ou sur le " rapport des personnes les plus dignes " de foi. Il pouvait même ajouter qu'il " n'a pas fait usage de toutes les choses " dont il était instruit. Car, il est aisé " de s'apercevoir, à la précision qui

(1) Les Bollandistes, dans leur préface de la *Vita B. Joannis episcopi Morinorum*, et Mgr de Ram. dans l'indication des sources de sa notice sur *Saint Jean de Warneton*, disent que Jean de Colmieu fut pendant seize ans chanoine régulier à Ypres. Ce doit être une méprise provenant de la fausse interprétation de ce texte de J. de Colle-medio: *Gerardus... magister meus, qui in eodem loco [Ypres] aliis [variante amnis] circiter sexdecim quibus præfuit pariter prodesse studiose curavit*. Les chanoines réguliers n'ont été établis à Ypres qu'en 1102 et Jean de Colmieu fut appelé à Têrouanne déjà en 1116. Il ne peut donc pas avoir été religieux à Ypres pendant seize ans.

(2) Les Bollandistes insinuent, et Mgr de Ram affirme, que Jean de Colmieu fut attaché pendant quatorze ans à la personne du saint évêque en qualité d'archidiacre. De même, les auteurs de *l'Histoire littéraire de France* et M. Goethals, dans ses *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, etc. (t. II, p. 27), assignent l'an 1116 comme date à laquelle de Colmieu serait devenu archidiacre de Têrouanne. Ils ne tiennent pas compte d'un détail rapporté par le biographe touchant sa personne: *Novissime me quoque... sibi ascivit, et tredecim fere mensibus secum detento, post decessum D. Arnulphi archidiaconi, ejus curam officii... imposuit*.

« règne dans sa narration, qu'entre les
 « particularités qu'il savait de source,
 « il s'est borné à celles qu'il jugeait les
 « plus propres à édifier. Le surplus est
 « remplacé par des réflexions solides,
 « qui naissent du sujet, et jettent une
 « grande lumière sur les vertus du
 « bienheureux Jean. »

Les détails que l'écrivain donne touchant les études de l'évêque de Térouanne, ses travaux apostoliques et son zèle pour la réforme du clergé, rendent la biographie précieuse pour l'histoire des lettres, de la discipline ecclésiastique et des mœurs de ce temps.

C'est cette vie du bienheureux Jean de Warnéton, le seul écrit connu de Jean de Colmieu, que les Bollandistes ont reproduite au 27 janvier (t. II, p. 794-804 des *Acta Sanctorum*), en y ajoutant quatre chapitres d'analecques tirés d'autres sources, surtout de Jean Buzelin et de Jacques Meyerus. M. le chanoine Van Drival en a publié une traduction libre mais élégante, d'abord dans le *Légendaire de la Morinie* (Boulogne, 1850, p. 13-24), ensuite dans sa *Vie de saint Jean, évêque de Térouanne* (Arras, 1864). Dans ce dernier travail, l'auteur, à l'exemple des Bollandistes, a inséré (ch. VI, p. 43-78) les actes principaux de l'épiscopat de saint Jean, d'après divers monuments anciens. L'ouvrage de l'archidiaque Jean de Collemédio a été le fonds principal mis à profit par Mgr de Ram et par M. l'abbé J.-Bapt. Courouble, qui ont édité respectivement une notice biographique de *Saint Jean de Warnéton, évêque de Térouanne* (*Hagiographie nationale*, Louvain, 1864, t. 1^{er}, p. 294-322), et la *Vie du bienheureux Jean de Warnéton, évêque de Térouanne* (Bruges, 1875).

On ignore la date de la mort de Jean de Colmieu.

A.-C. De Schrevel.

Acta sanctorum, t. II, p. 794-804. — *Histoire littéraire de France*, Paris, 1759, t. XI, p. 146-148. — *Légendaire de la Morinie*, Boulogne, 1850, p. 13-24. — P.-X. de Ram, *Hagiographie nationale*, Louvain, 1864, t. I^{er}, p. 294-322. — E. Van Drival, *Vie de saint Jean, évêque de Térouanne*, Arras, 1864. — J.-B. Courouble, *Vie du bienheureux Jean de Warnéton, évêque de Térouanne*, Bruges, 1875. — E. Feys et A. Nélis, *Les Cartulaires de la prévôté de Saint-Martin, à Ypres*, Bruges, 1884, t. 1^{er}, p. 7-10.

JEAN, ou **JEHAN DE CONDÉ**, trouvère hennuyer, qui, selon toute apparence, a vécu de 1280 à 1345, ou environ, était fils de Baudouin de Condé, poète distingué lui-même. Jean fut un des premiers conteurs et fabliers de son époque. Je ne sais si, après Rutebeuf, il en est de plus grand : c'est le plus fécond du moins. Comment se fait-il qu'on ait ignoré si longtemps son nom et son œuvre ? Avant 1827 (1), on ne connaissait de lui que deux pièces analysées par Le Grand d'Aussy, dans son recueil de fabliaux : le *Plaid des Chanoinesses* et la *Défense des Menestriers*, un court fragment du *Dit de la Fourmi*, inséré par M. Robert dans ses fables inédites, et deux fabliaux sans nom d'auteur : le *Sentier battu* et le *Clerc qui fu trouvez derrier l'escring*. Son nom n'est pas cité par les bibliographes collecteurs des productions françaises du XII^e et du XIII^e siècle. Une si longue obscurité répandue sur ce nom aurait-elle sa cause dans la nationalité du poète ? Baudouin de Condé était connu pourtant. Quoi qu'il en soit, revendiquons-le avec fierté comme une de nos gloires.

C'est à M. Arthur Dinaux, l'habile fureteur qui a exhumé avec tant d'intelligence et de sagacité les œuvres des trouvères du nord de la France et du midi de la Belgique, que nous devons la connaissance du plus grand nombre des pièces de notre poète et les grandes lignes de sa biographie.

M. Dinaux disait : « D'après l'esprit » fin, satirique et narquois, et passable- » ment brillant, de Jehan de Condé, il » serait à désirer que quelque corps » savant se mit en devoir de rassembler » ses œuvres poétiques et de les publier. » Ce serait à la fois un monument cu- » rieux du vieux langage et de l'an- » cienne poésie du nord de la France et » du midi de la Belgique ; ce serait enfin » un vaste champ où les observateurs

(1) La première notice sur Jean de Condé est celle qu'on trouve dans les préliminaires de l'ouvrage suivant : *Serventois et sottis chansons couronnées à Valenciennes*, tirés des manuscrits de la Bibliothèque du roi, par Hécart. La première édition de ce livre est de 1827.

« des mœurs du moyen âge trouveraient encore beaucoup à glaner. »

Le vœu de M. Dinaux a été réalisé : l'Académie royale de Belgique a chargé M. Scheler de la publication des *Dits et Contes de Baudouin et de Jean de Condé*. L'œuvre de notre trouvère a été mise dans tout son jour, étayée d'excellentes notes explicatives. M. Dinaux avait indiqué cinquante pièces, dont plusieurs avec analyses. M. Scheler en a inséré *soixante-quinze* dans les deux volumes qu'il consacre à Jean de Condé. Soixante étaient inédites. Elles ont été imprimées d'après les deux manuscrits de la *Bibliothèque nationale* et de l'*Arsenal* de Paris, ceux de la *Bibliothèque de la Minerve* de Rome et de la *Bibliothèque royale* de Turin. De ces poésies, nous en avons compté *quarante*, bien que M. Scheler n'ait donné que le nombre trente-neuf, qui portent en elles la signature de l'auteur. Les autres étaient mêlées dans le manuscrit de Rome avec les pièces d'une authenticité certaine ou rassemblées avec celles de Baudouin de Condé dans les deux manuscrits de Paris. La physionomie générale de ces pièces sans nom d'auteur les a fait accueillir par M. Scheler. Mais le consciencieux éditeur nous avertit que les pièces légères ou licencieuses, qui font disparate dans l'œuvre du poète, habituellement sérieux et délicat, sont des pièces anonymes. Alors même qu'il faudrait retrancher du bagage de l'auteur ces contes d'une grivoiserie trop accentuée, il en resterait assez pour témoigner de la fécondité d'un trouvère dont les poésies avouées embrassent à peu près 500 pages in-8°, renfermant 13,235 vers, chiffre qui s'élève à 18,237, si l'on y ajoute les morceaux sans nom d'auteur. Parmi ses *Dits* et *Contes*, il en est qui sont de véritables poèmes, comme la *Messe des Oiseaux*, etc., *Li Dis d'entendement*, *Li Dis dou blanc chevalier*, *Li Dis dou chevalier à le mance* (à la manche), et *Li Dis dou levrier*.

En présence de ces pièces, épiques par la nature du récit comme par l'étendue (le *Chevalier à la manche* contient 2,352 vers), on s'étonne que nulle part

on n'ait trouvé de trace ni de la naissance ni de la mort du poète et que son œuvre seule nous apprenne qu'il est fils de Baudouin de Condé, qu'il appartient au Hainaut, qu'il a été attaché au service du comte Guillaume et qu'il a exercé son art dans la première moitié du xiv^e siècle. C'est tout ce que l'on sait de sa vie. Les trois dates que nous trouvons dans ses écrits : la mort de l'empereur Henri VII (1) (1313), l'exécution de Marigny (2) (1315), la mort de Guillaume de Hainaut (3) (1337), sont les seules indications que le poète nous ait laissées sur l'époque de son activité littéraire et, par conséquent, sur le temps approximatif de sa vie.

Disons maintenant quelle fut son œuvre. Elle a le double caractère que l'on rencontre dans les fabliaux et les contes : elle est didactique et narrative. Le poète moralise dans ses *Dits*, en s'appuyant sur quelque parabole, proverbe ou maxime, leçon tirée de l'expérience du cœur humain, de l'histoire ou de la vie pratique. Jean, qui se sent chargé d'une mission, rappelle au clergé et à la noblesse le culte de la vertu, du devoir, de l'honneur, de la générosité, de la bienfaisance, et surtout le respect de la femme dont il parle avec tant de délicatesse. Quand on lit des tableaux exquis comme la pièce *Pourquoi on doit femes honorer*, on serait tenté de rejeter de son œuvre les peintures trop lestes des fabliaux qu'on lui attribue, si l'on ne connaissait la crudité sans pudeur de ce temps naïf où l'esprit mondain prenait sa revanche contre l'austérité religieuse, soulevant avec un malin plaisir le voile des saintes apparences.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer les *dits* et contes où tout le caractère et tout le talent du poète se révèlent : la *Messe des Oiseaux* et *Li Plais des chanoinesses et des grises nonnains*. — *De l'ipocresie des Jacobins*. — *Li Dis dou fournis*. — *Pourquoi il faut femes honorer*. — *Li dis des Jacopins et des fre-meneurs* (Frères Mineurs). — *Li Dis dou*

(1) *De l'ipocresie des Jacobins*.

(2) *Li Dis dou seigneur de Marigni*.

(3) *Li Dis dou boin conte Willaume*.

boin conte Willaume. — *Li lays dou blanc chevalier*. — *Li Dis dou chevalier à le mance*. — *Li Dis dou levrier* et *Li Dis dou Maynificat*.

Il n'est pas aisé, parfois même il est impossible d'analyser dans un grave recueil des pièces comme *Li Sentiers batus* et *Li Dis de le Nonnete* que Boccace avait emprunté au *Renart le Contrefait* et dont La Fontaine s'est emparé à son tour pour en faire le *Psautier*, comme il a rajeuni le *Sentier battu*. Nous ne nous arrêtons pas à ces fabliaux, leur authenticité n'étant point démontrée. Mais nous croyons devoir donner une idée des principales pièces dont nous avons fait mention. Se borner à les indiquer tout simplement serait méconnaître la physionomie du poète et des mœurs de son époque.

La première pièce où le poète met en scène les *Chanoinesses* et les *Bernardines* est une satire si fine et si gracieuse qu'on ne la croirait pas d'un temps qui ne savait mettre la grâce que sous le couvert de l'allégorie, comme Guillaume de Lorris dans le *Roman de la Rose*. Le trouvère hennuyer se voit transporté en rêve dans une forêt au milieu de laquelle Vénus tient une cour de justice. Là les chanoinesses se plaignent que les Bernardines leur enlèvent leurs amis et que les chevaliers mêmes et la fière gentillomerie les préfèrent aux nobles chanoinesses. Vénus promet d'être sévère; mais, avant de condamner les Bernardines, elle veut les entendre. Une jeune et jolie nonne grise prend la parole et, dans un discours d'une douceur infinie, elle peint les tristesses du cloître et demande s'il ne serait pas cruel de les priver de leurs consolations. L'avoué des chanoinesses, dans une vive réplique, s'attaque à la pudeur des Bernardines et les renvoie à leurs moines et frères convers dont on ne veut pas aux nobles chapitres de Moustier-sur-Sambre, de Nivelles, de Maubeuge et de Mons; quant aux chevaliers et aux chanoines, les nonnes ne doivent pas élever si haut leurs regards.

La petite nonne grise réplique bien tranquillement que leurs cottes grises ne peuvent sans doute entrer en parallèle

avec les manteaux de leurs rivales doublés de vair et d'hermine; mais — ce n'est pas l'habit qui fait le moine — c'est par le cœur qu'il faut les juger; et, sous ce rapport, les nonnes de Cîteaux n'ont à craindre aucun reproche de la déesse. Vénus répond que le fils du pauvre et le fils du monarque sont égaux sous sa loi. Pour lui plaire, il suffit d'un amour loyal. Que les chanoinesses continuent à charmer par leurs atours; mais qu'elles ne prétendent pas bannir les nonnes retirées dont la contrainte rend le cœur si ardent. « Souvent l'hum-
« ble cheval du laboureur fournit une
« course de plus longue haleine que le
« palefroi fringant du chevalier. A ma
« cour, je veux que tout le monde puisse
« se trouver. Quant à vos amis, c'est de
« vous seules qu'il dépend de les con-
« server. Soyez, comme vos rivales,
« douces et complaisantes, et l'on vous
« sera fidèle. »

La verve du trouvère éclate dans les pièces où il s'attaque aux Jacobins et aux Frères Mineurs. Les moines déclamaient volontiers contre les ménestrels; mais ceux-ci le leur rendaient bien. Jean de Condé fut le plus agressif. Ce qui lui valut le nom de *Juvénal des Moustiers*. Certes, nous venons de le voir, ce n'était pas un sceptique. Mais l'hostilité générale des trouvères contre les moines n'avait point sa source dans une question de foi ou de morale: c'était affaire d'intérêt. Les ordres mendiants et les trouvères se faisaient concurrence dans les châteaux.

Dans l'*Ipocresie des Jacobins*, Jean de Condé dit beaucoup de mal de son temps. Il est vrai que nous sommes au xive siècle.

Rien ne vaut siecles orendroit (à présent),
Car on n'i fait raison ne droit
Ne on n'i maintient riens à droit;
C'est chose clere.
Li fils n'i porte foy au père,
Ne li fille aussi à la mère;
Folie est fois.
Chascuns en fait mais ses buffois (s'en
[moque];
N'a forteresse ne defois (défense),
Où se retiegne.

Mais c'est surtout dans *Le Dit des Jacobins et des fremeneurs* qu'il déverse

tout son fiel contre les ordres mendiants qui disputaient aux ménestrels les bénéfices des riches manoirs. Meute attachée à la même proie et se déchirant pour en arracher les lambeaux. Ne cherchons pas ici la poésie : c'est une question de mœurs plutôt qu'une question d'art. Mais tel est du moins le prestige de la parole rimée, que la satire de Jean de Condé nous reste, tandis que tout a disparu des sermons fulminés contre les ménestrels. Le poète qu'on a voulu humilier en avilissant son métier se redresse sous l'affront et cite l'exemple de David.

Jacobin et frere meneur
Veulent conquerre grant hounneur
Quant sus les menestrez sermonnent
Et dient que cil qui leur donent
Font au deable sacrifice.
Sont menestrel de tel service
OEurent où deables ait part,
Sages est qui d'eulz se depart;
Mès je tien que li rois Davis
Ouvrast de tel service envis,
Qui harpa. Moult mal garde y prennent,
Quant liex paroles reprennent.

David sanctifiant la harpe et la poésie, c'était bien hardi pour un ménestrel d'invoquer un tel exemple. Pour achever son plaidoyer en faveur de ses confrères, Jean de Condé cite le fait que la Vierge donna à deux d'entre eux la *Sainte chandelle d'Arras*, qui brûle sans se consumer. La mission qu'ils remplissent est morale aussi. « Ce sont eux qui » reprennent les vices des grands, qui » les exhortent à la vertu et, par la voie » du plaisir, les instruisent de leurs devoirs. » Les Franciscains ne sont pas plus ménagés que les Jacobins. Le poète avertit ces deux ordres de ne pas trop exciter sa colère, s'ils veulent vivre en repos. Je ne me cache pas, dit-il en finissant :

Se voulez savoir mon droit non,
Jehan de Condé sui nommez,
Qui sui en maint lieu renoumez
Encontre les bons riens ne di,
Quar servir les veul nuit et di,
Mes des faus et des ypocrites
Seront les mauvaistiez descrites
Se vers moi veulent oposer.
Par tant les loe (c'est pourquoi je leur con-
(seille) à reposer;
S'il se taisent, je me tairai.

Nous avons parlé de deux pièces dont

s'est inspiré La Fontaine. Voici un extrait du *Dis du Fourmis* :

C'est la fourmis qui tout l'esté
A son senz à che apresté
Que tout belement et à trait
Se pourvoit et fait son atrait
Contre l'iver, c'est ses usages.
Dont il dist Salemons li sages :
Tu, perecheus (paresseux), va et prens garde
A la fourmis, et si regarde
Le maintieng de lui et les voies
Et sa grant pourveance voies,
Qu'ele a tel senz de sa naturc,
Qu'en l'esté pourvoit la pasture
Dont ele puist en l'iver vivre;
Ainsi se pourvoit de son vivre,
Que li yvers ne le destruisse.

C'est là une des sources de la *Cigale et la Fourmi*.

Quant au *Sentier battu*, dont la plaisanterie piquante prouve la flexibilité et la fécondité du trouvère, nous n'en citerons pas le début, où l'auteur dit qu'il ne faut attaquer personne, si l'on ne veut pas mettre contre soi les rieurs :

Folie est d'autrui ramposner (blâmer),
Ne gens de chose araisonner (attaquer)
Dont il ont anui et vergoigne.
On porroit de ceste besoigne
Souvent moustrer prueve en maint quas.
Maunés (ou mauvés) fait muer de voir gas
Car on dist, et c'est chose vraie,
Que bone atent qui bone paie;
Cui on ramposne et on ledenge,
Quant il en voit lieu, il s'en venge;
Et tés d'autrui moquier s'alourne (se pré-
pare) que sus lui meisme retourne.

Rien ne forme avec le *Sentier battu* un plus vif contraste que la pièce *Pourquoi on doit femes honorer*. Il faut honorer la femme, à cause de la Vierge Marie :

... la beneoite virge,
De l'eschequier la vraie firge.
Dont li dyables fu matez;
Car par son fruit fu rachatez
Adans et sa lignie toute
Et fu la forterescce estoute
D'yfner deffremée et brisie.

Ensuite :

Pour ce que feme fu ta mère
Et que nouris fus de son lait
Ne dois dire de femme lait.

Un arbre voit on bien flourir,
Dont on voit mainte flour perir
Et les autres à bien atourner.

De feme dist on mains despis;
Car chascuns prent la chose au pis.
S'une femme est jone et jolie,
Qui mete son cors à folie,
Et soit de mal faire escriée,
De li fera plus grant criée
Que de .XX. bonnes ne doit estre.

Jean de Condé fut en honneur auprès de Guillaume le Bon, comte de Hainaut. Le poème élégiaque qu'il fit à l'occasion de la mort de son bienfaiteur est un panégyrique qui offre un grand intérêt pour notre histoire et pour la biographie du poète.

Partout ierst de lui ramembrance
Où cils dis ierst mis en recort,
Si a au faire mis accort,
Jehan de Condé, qui estoit
De son traisnage et qui viestoit
Des robes de ses escuyers.

Nul prince plus preu né plus noble

Car grans biens faisoit as pluisours,
Nient à le fois, mais tous les jours.
Il fu plains de grant gentillece,
De valour et de grant proueece,
De largece et de grant frankise;

C'est li pères des menestrés;

Nous regrettons de ne pouvoir présenter ici l'analyse des poèmes chevaleresques qui sont les plus beaux titres de gloire de Jean de Condé.

L'un d'eux, *Li lays dou blanc chevalier*, découvert à la bibliothèque royale de Turin, par M. Scheler, contient la noble vengeance d'un chevalier, auquel son épouse avait été tentée d'être infidèle. Vainqueur de son rival dans un tournoi, il dit à la dame :

Je doi bien avoir, par droiture,
S'amour, je l'ai bien acatée
Et par mes armes conquétée.

Sa dame lui répond :

« Sire, se j'ai viers vous meffait,
Ch'est de pensée et nient de fait
Vous m'avés de cheste pensée
Par vostre grant valour tensée.
Car ja mais n'arai autre amant;
Faites de moi vostre commant,
Volés de mort, volés de vie,
Je ai bien la mort desservie.

Le chevalier lui dit :

« Dame, dist-il, ja n'en morrés,
Mais en vostre hounour demorrés. »

Il veut savoir comment lui est venue la pensée de dévoyer. Elle en accuse sa chambrière et fait des réflexions sur les dangers auxquels on s'expose en suivant les mauvais conseils.

Et maus consaus, maint cuer desvoie

Ki va trop priés de là calour
Du fu, il se puet toz bruir,
Et pour ce le doit on fuir.

Le chevalier, en montrant le prix qu'il attache à l'amour de sa dame, ne veut confondre que par des bienfaits les conseils pervers.

Li bien fais tousdis s'esprueve,
Car ki fait le bien il le trueve.

Quant à la chambrière

Elle ot pour son présent .X. livres;
Or li donnés pour son sierviche
La millour robe et la plus riche
Que vous avés, si s'en ira
Et de vous se departira
Courtoisement...

Voilà les exemples que le poète veut offrir à la noblesse.

L'aventure du blanc chevalier n'ayant pas encore été en rime mis

... pour ce s'en est entremis
Jehans de Condé, qu'il li samble
Que plus ara de bons ensamble,
Che lai plus volontiers orront
Et exemple prendre i porront.

Le *Chevalier à la manche*, qui a pour but de montrer les merveilles que l'amour peut produire dans un cœur sincèrement épris, contient une leçon morale exprimée en ces vers :

A moi puet on exemple prendre
Que nus ne se doit entremetre
De riens nulle à autrui proumettre
Dont il n'a de donner talent.

Une épouse fidèle, aimée d'un seigneur sans valeur aucune, lui promet de l'aimer s'il devient un chevalier accompli. Ce seigneur, aiguillonné par cet espoir, s'élève à des prouesses qui font de lui le plus valeureux guerrier de France. La dame ne peut se défendre de l'aimer, mais elle ne veut pas trahir ses devoirs. Elle met d'accord l'amour avec sa conscience, en disant :

Où que il voist, je l'amerai
Et mon ami le clamerai
Sans mon signour deshonnourer.

Le chevalier part pour la Palestine, au temps de Baudouin V de Hainaut, et y continue ses exploits. La dame, prise de remords, vient le trouver à Tur, où il est atteint d'une maladie mortelle, et libre désormais par la mort de son mari, elle le dédommage en lui offrant sa main. Le récit a des longueurs, mais il est aussi émouvant que neuf, aussi élégant que facile. C'est un chef-d'œuvre. Il en est de même du poème *Li dis dou*

levrier. Il y a beaucoup d'analogie entre les deux sujets. Le but est le même : montrer le pouvoir de l'amour qui opère des miracles de vertus chevaleresques. Celle qui a transformé le varlet en chevalier si vaillant et si généreux n'est qu'une coquette foulant aux pieds ses serments, et pour sa punition, tombant aux mains d'un ivrogne qui la maltraite et dont elle est forcée de s'éloigner. Lui devient fou de désespoir, et avec son lévrier qui veille sur lui et le nourrit, il s'installe dans la cellule abandonnée d'un ermite. Une fée le guérit. Il quitte sa retraite au fond des bois, et une cousine le constitue son héritier. Puis une jeune et riche châtelaine est heureuse de s'unir à lui.

C'est ici que Jean se déclare fils de Baudouin de Condé, et inférieur en talent à son père, qu'il surpassa de beaucoup dans cette pièce comme dans les deux précédentes.

Citons ce passage d'une si haute importance biographique :

*Fius fui Bauduin de Condé,
S'est bien raisons k'en moi apère (se montre)
Aucune teche (qualité) de mon père
Et t. i. petitte de son sens,
Et a ce est bien mes asens (intention)
K'en ce chemin le voel poursivre,
Et non mie pour lui consivre (l'atteindre)
Car je me pereroie en vain,
K'en moi n'a pas tant de levain,
Qui mon cuer faice si lever
K'a tel sens le puisse eslever;
Mais s'il plect Dieu le roi manant
Que je truissie (trouve) aucun remanant
[quelque reste]
Après lui, mout joians en ière (serai);
Et en ferai joie plenièrre.*

On a rapproché *Li dis dou Magnificat* du *Künig im Bade* de Stricker, poète allemand du XIII^e siècle, et d'autres versions encore; mais notre trouvère y a mis l'empreinte de son originalité. C'est l'histoire d'un roi de Sicile qui fut puni de son orgueil et réhabilité par sa justice et sa charité. Il avait défendu au clergé de dire dans le Magnificat : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*. Dieu le renversa du trône, le réduisit à la misère, et ne le rétablit qu'en se souvenant de ses vertus :

*Dieus monstra sa misericorde
A lui pour çou qu'il soustenoit
La poure gent et qu'il tenoit
Droiturière et loyal justice.*

Tels sont les titres qui donnent à Jean de Condé une place à part en son siècle. Les échantillons que nous en avons donnés suffiront à montrer ce que valent ses écrits pour l'histoire de la langue comme pour l'histoire littéraire de notre pays,

Voici la liste de ses *Dits et Contes*. Nous indiquerons d'abord les pièces qu'il a signées de son nom :

1. *Li lays dou blanc chevalier* (1,603 vers). — 2. *Li dis dou lyon* (102 v.). — 3. *Li dis dou roi et des hiermites* (210 v.). — 4. *Li dis des .III. mestiers d'armes* (166 v.). — 5. *Li dis de boine chièrre* (66 v.). — 6. *Li dis d'onneur quengie en honte* (110 v.). — 7. *Li dis dou fighier* (130 v.). — 8. *Li dis dou miroir* (130 v.). — 9. *Li recors d'armes et d'amours* (270 v.). — 10. *Li dis des rikeces c'on ne puet avoir* (82 v.). — 11. *Li dis dou sens emprunté* (88 v.). — 12. *Li dis dou frain* (80 v.). — 13. *Li dis dou chien* (142 v.). — 14. *Li dis de seürté et de confort* (116 v.). — 15. *Li dis de l'oliette* (86 v.). — 16. *Li dis dou chevalier à le mance* (2,352 v.). — 17. *Li castois dou jouene gentilhomme* (100 v.). — 18. *Li dis de boin non* (102 v.). — 19. *Li dis dou mariage de hardement et de largece* (248 v.). — 20. *Li dis dou boin conte Willaume* (200 v.). — 21. *De l'amant hardi et de l'amant cremeteus* (156 v.). — 22. *Li dis dou levrier* (1,620 v.). — 23. *Li dis dou Magnificat* (470 v.). — 24. *La Messe des Oisiaus et li plais des chanonesses et des grises nonnains* (1,580 v.). — 25. *Li dis d'entendement* (1,508 v.). — 26. *Li dis des haus hommes* (198 v.). — 27. *Li dis de franchise* (72 v.). — 28. *Des mahommés aux grans seigneurs* (168 v.). — 29. *Des charneis amis qui se heent* (114 v.). — 30. *Li lais de l'ourse* (154 v.). — 31. *Pourquoi on doit femes honorer* (216 v.). — 32. *Li dis dou singe* (128 v.). — 33. *Li dis de porte joie* (120 v.). — 34. *Li dis de biauté et de grasce* (120 v.). — 35. *Li dis des Jacobins et des Fremeneurs* (348 v.). — 36. *Li dis de force contre nature* (156 v.). — 37. *Des losangers et des vilains* (182 v.). — 38. *Du prince qui croit bourdeurs* (74 v.). — 39. *Li dis de la torche* (302 v.). —

40. *Li dis de la fontaine* (186 v.). — Voilà les 40 pièces qui portent le nom de *Jehan de Condé*. Les autres, dont la plupart, sinon toutes, portent le sceau du même auteur, sont les suivantes : — 41. *Li dis des trois estats dou monde* (208 v.). — *Li dis de l'aigle* (120 v.). — 43. *Li dis dou sengler* (110 v.). — 44. *Li dis des. III. Sages* (74 v.). — 45. *Des braies le prestre* (114 v.). — 46. *Li dis dou plïçon* (122 v.). — 47. *Li dis pour quels. II. cozes on vit au monde* (128 v.). — 48. *Li dis dou varlet ki ama le femme au bourgeois* (110 v.). — 49. *Li dis de le Pasque* (100 v.). — 50. *Li dis de le pelote* (176 v.). — 51. *Li dis de le mortel vie* (162 v.). — 52. *Li dis de le nonnete* (250 v.). — 53. *Li dis des estas dou monde* (300 v.). — 54. *Li dis de gentillesse* (172 v.). — 55. *Li dis de l'Ome qui avoit trois amis* (154 v.). — 56. *Li dis du vrai sens* (122 v.). — 57. *Li dis de la candeille* (156 v.). — 58. *Un dis sur l'Ave Maria* (96 v.). — 59. *Li dis des deus loiaus compaignons* (150 v.). — 60. *Li dis de cointise* (70 v.). — 61. *Vier retrograde d'amours* (24 v.). — 62. *Li dis du fourmis* (148 v.). — 63. *Li dis de fortune* (158 v.). — 64. *Li confors d'amours* (104 v.). — 65. *De l'ipoeresie des Jacobins* (234 v.). — 66. *Des vilains et des courtois* (194 v.). — 67. *Du clerc qui fu repus deriere l'escring* (148 v.). — 68. *Li dis du popeillon* (150 v.). — 69. *Des mauvais usages du siècle* (132 v.). — 70. *Li dis dou los dou monde* (170 v.). — 71. *Don villain despensier* (40 v.). — 72. *Li dis du seigneur de Maregni* (280 v.). — 73. *Li sentiers batus* (134 v.). — 74. *Li dis du mantel saint Martin* (200 v.). — 75. *Li dis des lus et des bechés* (116 v.).

Ferd. Loise.

Arthur Dinaux, *Arch. hist. et litt.*; *Trouvères, jongleurs et menestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*. — G.-A.-J. Hécart, *Serventois et sottes chansons*, couronnés à Valenciennes, 3^e éd., Paris, 1834. — Van Hasselt, *Essai sur la poésie franç. en Belgique*. — Ad. Tobler, *Gedichte von Jehan de Condé* (*Litterarischer Verein* de Stuttgart). — Aug. Scheler, *Notice litt. sur Jean de Condé* (*Bull. du Bibliophile belge*, t. XIX (1863); *Dits et contes de Jean de Condé*, 2 vol. in-8°, 1866 et 1867. — Kervyn de Lettenhove, *Les Bibliothèques de Rome* (*Bull. de l'Acad.*, 2^e série, t. IX, p. 306 et suiv.). — Ch. Potvin, *Règne du bon Guillaume* (*Revue trim.*, t. XXXIX) et *Panegyrique des comtes de Hainaut et de Hol-*

lande, Guillaume I^{er} et Guillaume II, publié par la Société des Bibliophiles, à Mons. — J. Stecher, *Biographie nation.*, publ. par l'Acad. roy., t. IV.

JEAN DE CONDÉ, écrivain ecclésiastique du xiv^e siècle, né à Valenciennes, avait embrassé l'état religieux au couvent des PP. Carmes de sa ville natale. Selon le témoignage du P. Pierre d'Outreman, S. J. (*Histoire de Valenciennes*, édition de 1639, p. 375) il appartenait à une ancienne famille de cette ville et écrivait vers l'année 1380. On l'a souvent confondu avec le trouvère hennuyer du même nom, qui florissait environ un siècle plus tôt.

Le P. Jean de Condé a laissé en manuscrit :

1. *In canonicam epistolam S. Joannis commentarius*. — 2. *In libros quatuor sententiarum magistri Petri Lombardi disputationes*. — 3. *Sermones de tempore et de sanctis*.

E.-H.-J. Reusens.

D'Outreman, ouvrage cité. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 413. — *Archives du Nord de la France*, 2^e série, I, p. 395. — *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, introduction.

JEAN COUSSEMAECKER, plus connu sous le nom de JEAN CALIGATOR et CALIGULA (1), poète, naquit à Louvain vers l'année 1320, et manifesta, dès son bas âge, d'heureuses dispositions scientifiques et littéraires. Aussi, le magistrat de sa ville natale lui paya une pension alimentaire qui lui permit d'aller faire de hautes études dans une université. Il prit en 1347, probablement à Paris, le grade de bachelier en théologie; et, comme l'attestent les archives de Louvain, il reçut à cette occasion un don de soixante écus. Tout en s'appliquant aux sciences sacrées, il cultiva aussi la poésie, et excella dans cet art mieux que la plupart de ses contemporains. Ses talents éclatèrent principalement sous le règne de Wenceslas, duc de Brabant, qui succéda à son beau-

(1) Le mot latin *caliga*, d'où dérive le surnom de *Caligator*, signifie proprement une chaussure. On pourrait donc douter si la traduction du nom en flamand est bien *Coussemaecker*. Toutefois nous ferons observer que plusieurs de ses biographes appellent notre auteur *Coussemaecker* ou *Caussemæcker*.

père Jean III, en 1355. Caligula composa, vers 1358, en l'honneur du nouveau duc, un poème qu'il intitula : *Speculum principis*. « Il paraît », dit Paquot, « que ce fut cet ouvrage qui lui procura la couronne de laurier, récompense ordinaire des poètes de ce temps-là, et dont l'usage a subsisté longtemps depuis. Nous n'avons plus ce poème, dont le but était de représenter à Wenceslas les vertus dont un prince doit être orné et les vices qu'il doit fuir. Mais Molanus, Pierre Divæus, et surtout Philippe de Leyde, nous en ont conservé des morceaux considérables : on y voit que l'auteur avait étudié l'Écriture, les Pères, les philosophes et les poètes anciens. On juge bien qu'il n'a pas égalé les derniers : sa latinité n'est pas toujours pure, il a peu d'élévation, il n'observe pas exactement la quantité : cependant on peut avancer sans crainte qu'il est fort au-dessus des poètes de son siècle, et j'ai trouvé sa morale si belle, que j'ai cru faire plaisir à mes lecteurs en recueillant les lambeaux épars de l'ouvrage dont je parle, et en les leur mettant ici sous les yeux. » Il reproduit ensuite de longs extraits du *Speculum principis*. Divæus, dans ses *Rerum Lovaniensium libri IV* (édition de 1757, p. 113), donne des parties notables de ce poème, et Molanus, dans son *Historia Lovaniensium*, t. II, p. 700, en cite le commencement. Ce dernier écrivain en transcrit également un passage au dernier chapitre de son traité : *De juramento quod a tyranno exigitur*.

Caligator a écrit également, en prose, une épître ou adresse au duc de Brabant. Philippe de Leyde en cite le passage suivant : *Noli ergo contemnere staturam parvam in hominibus ; et quem videris diligere sapientiam, declinare semitam vitiorum, talem ergo dilige, et habeas juxta te*.

Enfin, il a chanté le martyre des apôtres saint Pierre et saint Paul dans un poème intitulé : *Vita et passio SS. apostolorum Petri et Pauli*. Cette dernière pièce, qui n'embrassait qu'un

seul livre, commençait par le vers :

Roma, caput mundi, primo pastore beata.

E.-H. J. Reusens.

Molanus, *Historia Lovaniensium*, éd. de Ram, II, p. 700. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, I, p. 599. — Divæus, *Opera varia, Res Lovanienses*, p. 413. — Philippus de Leydis, *De cura reipublicæ*. — W. Boonen, *Geschiedenis van Leuven*, p. 237. — Paquot, *Mémoires*, éd. in-fol., I, p. 664.

JEAN DE DIEST, évêque d'Utrecht de 1323 à 1340.

Ce prélat était l'un des fils d'Arnoul, seigneur de Diest, mort en 1296, et d'une dame nommée Elisabeth de Mortagne. Il était déjà chanoine de la cathédrale de Cambrai lorsqu'il partagea les biens paternels avec ses frères, Gérard, seigneur de Diest, Thomas, seigneur de Woudenbergh, Arnoul, seigneur de Rumes, et Arnoul dit de Westphalie; il reçut alors, pour sa part, une rente annuelle de 124 livres 8 sous 10 deniers à prélever sur le produit du tonlieu de seigle (*corenthol*), à Diest.

Lorsque, le 19 avril 1322, mourut l'évêque d'Utrecht, Adolphe van Sierck, le diocèse de cette ville se vit en proie à des troubles. Le comte de Hainaut et de Hollande aurait voulu placer sur ce siège épiscopal Jacques de Danemark, évêque *in partibus* de Sude, commandeur de la maison de Sainte-Catherine, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Utrecht; mais la majorité des chanoines se prononça en faveur du doyen Jacques d'Oudshoorn, dont l'élection fut approuvée par l'archevêque de Cologne, Henri de Vredenborch. Le peuple, mécontent de l'appui que le comte Guillaume de Hainaut accordait à l'évêque de Sude, se répandit en murmures et en menaces contre ce prince, qui s'empessa de quitter Utrecht et se vengea en faisant brûler le beau château de Florent de Jutfaes, prévôt de la cathédrale, à Doorn. Jacques d'Oudshoorn étant mort le 20 septembre 1322, trois mois seulement après son sacre, on choisit à l'unanimité, pour lui succéder, Jean de Bronckhorst, prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht; mais le comte de Hainaut, qui voulait absolument faire administrer l'évêché par un homme dévoué à ses

intérêts, fit tant auprès de la cour de Rome, de concert avec le duc de Brabant Jean III et avec le comte de Gueldre Renaud II, que le pape nomma évêque d'Utrecht Jean de Diest.

Jean de Diest, qui se trouvait alors en Italie, en revint précipitamment, réunit une armée, et fut reçu sans difficulté. A son entrée, le 16 avril 1323, il confirma solennellement les privilèges des bourgeois de sa capitale; mais, pendant son administration, qui dura dix-sept années, il ne fut, en réalité, que le mandataire du comte Guillaume. Celui-ci ayant désiré faire établir une digue entre le Vecht et l'Yssel, et quatre des chapitres d'Utrecht s'étant opposés à cet ouvrage, Guillaume se vengea en livrant aux flammes les biens des chanoines récalcitrants, à Mydrecht (1324). L'évêque qui, dans ce différend, agit d'accord avec le comte, avait trouvé les finances épiscopales très obérées; il vit bientôt ses dettes grandir outre mesure. Il avait alors pour principal conseiller Giselbert, seigneur d'Ysselstein, que le comte lui avait en quelque sorte imposé (voir un diplôme du 12 juin 1325). Il suivit ses conseils en engageant presque tous ses domaines, et notamment le château de Horst (*het huys te Horst*), qu'il céda pour 4,000 livres tournois à Sweder d'Abcoude, le 18 mars 1326; le manoir de Vredelant, qu'il abandonna au comte Guillaume pour 3,700 livres, le 7 octobre de l'année suivante, et les biens de Vreeswyk et de Nieuwenvoort, qu'il hypothéqua pour une somme de 500 livres au profit de Guillaume de Duvenvoorde, le 10 novembre 1327.

De plus, il remit les principaux offices entre les mains des vassaux du comte. Celui-ci fut autorisé à établir dans l'évêché un maréchal ou commandant militaire, dont les fonctions dureraient une année et pour les dépenses duquel on alloua une somme de 1,600 livres (7 octobre 1327), ce qui fut confirmé à plusieurs reprises, mais avec cette restriction que l'autorité de ce maréchal ne s'exercerait pas au delà de l'Yssel. Plus tard, il fut permis au comte de nommer, pendant trois ans, aux quatre

grands offices, dont le comte promit de soutenir de toutes ses forces les titulaires (16 août 1328). Une grave contestation ayant surgi entre la ville d'Utrecht et sire Jean de Lichtenberg, ce fut le comte qui fut accepté comme médiateur (23 septembre 1329); il en fut de même lorsque les bourgeois d'Utrecht eurent maille à partir avec Henri, seigneur de la Leck (9 avril 1330).

Les comtes de Hollande et de Gueldre se partagèrent alors l'évêché. Par un traité signé à Woudrichem, le 22 juillet 1331, ils déclarèrent qu'ils ne se mêlèrent ni l'un ni l'autre des affaires du pays d'Utrecht que dans des limites déterminées: au comte de Hollande échut le pays situé entre l'Yssel et la Hollande, au comte de Gueldre le pays entre l'Yssel et la Gueldre, c'est-à-dire, pour me servir de termes plus géographiques, le pays situé à l'ouest de l'Yssel (dans la partie de son cours allant de Doesburg au Zuyderzée), dans le premier cas; à l'est de l'Yssel (dans la même partie de son cours), dans le second cas. Ce traité fut confirmé, le 31 juillet 1334, par une autre convention où les deux comtes se promirent aide et assistance dans le cas où la ville d'Utrecht voudrait attenter aux droits de l'un d'entre eux. A cette date, ils s'étaient chargés des dettes de l'évêque, qui montaient à 44,000 livres de tournois noirs et, le 10 février de la même année, le comte Guillaume avait été reconnu par l'évêque et la ville d'Utrecht pour leur avoué ou défenseur.

Malgré de si puissants protecteurs, l'évêché se vit deux fois assailli avec violence. Gisbert, juge ou maire de Guillaume de Duvenvoorde à Nyevaert, ayant été tué, Guillaume résolut de le venger et livra aux flammes le village de Gheyn, tandis que les bourgeois d'Utrecht incendiaient Nyevaert. Guillaume, ayant réuni une armée, s'avança jusqu'à Rheenen et attaqua le château de Horst; mais ses soldats, accueillis par une grêle de flèches, furent obligés de se retirer; il avait appelé à lui un plus grand nombre de ses compatriotes

lorsque le comte Guillaume, arrivant en Hollande, lui défendit toute nouvelle agression.

En 1332, Henri, châtelain de Hagenstein, traversa le Leck et se livra à d'intolérables vexations dans les domaines de Jean de Diest. Sur les plaintes de celui-ci, le comte Guillaume lui envoya des soldats commandés par Guillaume Kufer, bailli du Waterland et de l'Amsteland, auxquels l'évêque joignit ses vassaux et les bourgeois d'Utrecht. Le châtelain de Hagenstein vit sa seigneurie dévastée et fut forcé d'implorer son pardon.

L'année suivante, le comte de Gueldre intervint pour mettre fin à ces querelles. Le 18 janvier 1334, il prononça une sentence entre l'évêque et les bourgeois d'Utrecht, d'une part, le comte de Hainaut, Guillaume de Duvenvoorde et les bourgeois d'Oudewater, de l'autre; le château de Gheyn devait être rebâti, mais, en attendant que l'on décidât s'il devait être tenu du comte de Hollande ou de l'évêque, le comte de Gueldre en prit la garde. Afin de resserrer les liens d'amitié entre les deux parties contractantes, deux cents hommes devaient être envoyés au premier appel au nom du comté de Hollande à l'évêque d'Utrecht ou par la ville d'Utrecht au comte de Hainaut et de Hollande. Henri de Diest paraît s'être uni, à cette époque, très étroitement avec Renaud II. En 1334, ils marchèrent ensemble contre les Frisons, qui furent battus à Vollenhoven; mais, toujours obéré, Jean de Diest se vit obligé d'engager à Renaud, pour la somme de 40,000 livres, Vollenhoven, le Sallant et le Twente (10 mars 1336).

Le prélat venait d'hériter de la seigneurie de Diest et de la châteltenie d'Anvers, en Brabant, son frère aîné Gérard étant mort sans enfants, le 25 avril 1334. Il effectua alors, avec son frère Thomas, qui devint seigneur de Zeelhem, et avec sa sœur Isabelle, dame de Hamme, Beverloo, etc., femme de Hugues, seigneur de Rumes, un nouveau partage des biens de ses parents, le 21 décembre 1337, en présence du duc de Brabant Jean III. Il octroya à la ville

de Diest plusieurs chartes, dont l'une régla le mode de nomination des receveurs communaux et d'autres points d'administration (2 juin 1335), et dont l'autre permit aux Diestois de prélever différentes taxes (26 octobre 1335). A sa prière, le duc Jean promit aux habitants de Diest que lui ou ses héritiers ne pourraient exiger d'eux aucun impôt, à titre de prestation féodale (27 septembre 1335), et ils obtinrent en Angleterre les libertés commerciales qui y furent octroyées aux Brabançons par le roi Edouard III.

Dans le pays d'Utrecht, Henri de Diest marqua son passage à l'épiscopat par peu d'actes importants. Il fonda, le 21 août 1337, le chapitre des chanoines d'Amersfort; en 1331, il fit, moyennant 10,000 livres de tournois noirs, l'acquisition du comté de Diepenheim, mais avec le concours du clergé, c'est-à-dire grâce aux subsides de ce dernier; en 1328, le 7 mai, il accorda aux bourgeois de Kampen, de Zwolle et de Hasselt, dans l'Over-Yssel, exemption entière de tonlieux et de péages dans le pays de Twente; en 1333, il donna des lois municipales au village de *Gruffers* ou Grufhorst.

Henri de Diest mourut le 1^{er} juin 1340 et fut enseveli dans la cathédrale d'Utrecht. Il laissa la seigneurie de Diest et la châteltenie d'Anvers à son frère Thomas, mais sa succession en qualité d'évêque fut disputée par plusieurs prétendants. Le comte de Hollande voulait faire élire le chanoine Jean d'Arckel et le comte de Gueldre Jean de Bronckhorst, prévôt de l'église Saint-Martin. Le pape Benoît leur préféra un Italien, le cardinal Nicolas de Capucio, qui ne tarda pas à se démettre d'une dignité difficile à garder. Ce fut Jean d'Arckel qui le remplaça, grâce aux précautions que le comte de Hainaut, Guillaume II, avait prises pour assurer sa domination dans l'évêché. Dès le mois de juillet 1340, il s'en était fait déclarer le régent pour un terme de deux années; il s'était assuré le dévouement des d'Arckel en promettant son appui à leur parent; il avait

gagné « ses bons amis », les bourgeois d'Utrecht, en les affranchissant de tonlieux dans ses Etats de Hollande. Il suivit la même politique au commencement de l'année suivante : après avoir désigné le sire d'Arckel pour être son lieutenant dans l'évêché, il resserra ses liens d'amitié avec les bourgeois d'Utrecht, les prit sous sa protection spéciale, déclara qu'on ne pourrait les appeler en champ clos dans ses Etats, et les exempta de l'obligation de lui fournir au besoin un contingent de deux cents hommes armés. Au lendemain comme à la veille de l'épiscopat de Jean de Diest, c'était l'autorité du comte de Hainaut et de Hollande qui gouvernait la ville et l'évêché d'Utrecht.

Alphonse Wauters.

Eeka et Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*. — *Chronicon Tielense*. — *Chronicon Diestense*. — Ernst, *Mémoire sur les seigneurs de Diest* (publié par de Reiffenberg). — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. II, etc.

JEAN DE DIXMUDE, chroniqueur, fils de Jacques et de Claire Vondelinc, naquit à Ypres pendant la seconde moitié du xiv^e siècle, et mourut vers 1436. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Martin, en sa ville natale, près de l'autel de Saint-Jean, où se trouvait une verrière consacrée à sa mémoire. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de la prévôté de Saint-Martin, à Ypres. Ses loisirs lui permettant de s'occuper de littérature, il composa, vers 1428, sa chronique intitulée : *Dits de chronike ende genealogie van den prin-sen ende graven van den Forreest van Buc, dat heet Vlaenderland van 863 tot 1436*. Elle a été publiée à Ypres en 1839, par J.-J. Lambin, archiviste communal de cette ville. La partie des événements y décrits, et dont il n'a pas été témoin, est une compilation de chroniques anciennes, écrite sans examen, ni critique. Il n'en est pas de même des événements dont il a été témoin. Dans la préface, Lambin a reproduit toutes les données qu'il a pu recueillir sur la vie de l'auteur.

Ch. Piot.

Lambin, *De chronike van Jan van Dixmude, voorrede*. — Serrure, *Geschiedenis der nederl. en fr. Letterkunde*, Gand, 1855, in-8^o.

JEAN DE DOUAY ou JEHAN, trouvère du XIII^e siècle, a écrit un poème de sept cents vers, ayant pour titre : *Dict de la Vigne (Li dis de la Vingne)*. Ce poème n'a rien de commun avec le jus de la treille. Ce sont des vers religieux, une sorte de *de Peccatis*, où les fruits de la confession sont comparés aux fruits de la vigne. Le versificateur se livre à des jeux d'expression singulièrement déplacés en un sujet si grave. Les rapprochements, parfois ingénieux, sont le plus souvent puérils. C'est ainsi qu'il dira :

En enfer, en l'oscur manoir,
Là où la mort ne puet morir
Et la vie ne puet fenir,
Où vivre convient en morant
Et morir convient en vivant
Or prions à Dieu qui la maint,
Or prions à Dieu qu'il amaint
Par dedenz nos cuers tel voloir
K'enfers ne nos face doloir;
Car en grant dolor remanra
Cil qu'en tel manoir maura.

Le côté intéressant de ce poème théologique, ce sont les traits lancés contre les juges et les puissants de la terre. On y reconnaît l'esprit de franchise et de liberté des frères communes de Flandre, où l'on osait dire ce qu'on pensait des magistrats et des princes abusant de leur pouvoir.

Li seignor qui justice font
Qui par loier (salaire) le droit deffont
Et en lieu dou droit le tort mettent.

Et ailleurs :

Car bien puet avenir souvent
Que li terres (le voleur) le larron pent.
On ne pent pas tous les larrons,
Car on penderait des barons,
Des maleurs et des eschevins;
Et Diex qui est li vrais devins
Ens à la fin les jugera
Là où tout li mons (monde) les verra,
Là où tout ièren de couvert
Li péchié et li cuer couvert.

Tel est le franc parler d'alors sur les lèvres mêmes de ceux qui avaient reçu et entretenaient en eux l'onction des saintes pensées. S'il y a aujourd'hui plus de liberté d'action, il faut reconnaître que, à cette grande époque d'efflorescence chrétienne, il n'y avait pas moins de liberté de parole.

Ferd. Loise.

Arthur Dinaux, *Trouvères du Cambrésis*.

JEAN D'ESTRUEN, trouvère hennuyer du XIII^e siècle. D'après son nom, on peut le croire né à Estruen, ancienne forme d'Estreux (*Strata*?), village situé au nord de Saultain, à une lieue à l'est de Valenciennes, dans la direction de la chaussée romaine de Bayay à Reims. Peut-être s'agit-il d'Etrœungt placé sur la même chaussée, non loin d'Avesnes. Paulin Paris semble avoir confondu ce trouvère avec Jehan de Tournai, que Scheler est bien près d'identifier avec Jehan de la Fontaine, de Tournai. Sous le nom de Jehan d'Estruen, l'éditeur déjà cité place quatre pièces, qui toutes appartiennent à ce genre raffiné emprunté par les poètes du Nord aux troubadours avec le titre de *jeux partis*. Le premier, adressé à Sandrart, un chansonnier humoristique d'Arras, propose le thème suivant de courtoisie :

Se bone amours est droiturière ou non,
Et s'ele fait chascun amant raison.

Un autre jeu parti interpelle Collart le changeur (le banquier), qui fut aussi le tenant du jeu ou partenaire de Jehan de Tournai, à moins qu'il ne s'agisse ici de sire Colars li Bouttillier. L'un et l'autre, au surplus, aimaient les sujets scabreux. Celui de ce jeu parti roule sur l'amour de Jehan pour deux dames à la fois. Ce n'est peut-être qu'une fiction facétieuse, puisque le poète invoque *tiesmoins me teste grise*. Cette hypothèse paraît encore plus plausible pour le troisième jeu parti. Jehan d'Estruen demande à Robert (de la Pierre, contradicteur de Mahieu de Gand?) (1), si l'on peut aimer « dame jolie » (galante) qui a plus de soixante ans. Le tenant du jeu répond que Jehan ferait *sotie*; car quel *déduit* peut-il espérer « en feme qui ainsi » *sot four agie* (hors d'âge) ? ».

C'est le chevalier Andriu Douche, autrefois consulté par Renier de Quaregnon, qui, cette fois, prend l'initiative à l'égard de *Jehan amis*. Est-ce que *amis* serait le nom de famille de Jehan d'Estruen? On se l'est demandé, sans oser répondre. Ici, le débat est d'une plus

délicate courtoisie que dans les trois autres pièces. Cette fois, du moins, la subtilité ne s'éloigne pas de cet amour platonique dont on a trop souvent attribué l'honneur à nos trouvères. Il est à peine besoin de remarquer que c'est la première strophe qui décide de la structure, de la taille et de la rime des autres. Le premier quatrain de toutes les strophes a seul les rimes entrelacées; mais comme ces pièces n'étaient pas destinées à être chantées, l'alternance des rimes masculines et féminines n'était aucunement exigée. En général, le style de Jehan d'Estruen est facile et naturel; il n'annonce encore aucune de ces complications, de ces recherches qui triompheront à la décadence du XIV^e siècle.

J. Stecher.

A. Scheler, *Trouvères belges* (2 séries). — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII. — A. Diniaux, *Trouvères artésiens*.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE DE BOIS-LE-DUC, auteur ascétique, natif de la ville dont il porte le nom, florissait dans la première moitié du XVII^e siècle. Entré dans l'ordre des Capucins, il devint maître des novices et gardien du couvent de Louvain, définitif de la province de Flandre, et se voua, non sans distinction, aux travaux de l'apostolat : *apostolicae prædicationis operarius erimius*, dit l'auteur de la Bibliothèque des écrivains de son ordre. Livré aux pratiques d'une austère mortification, n'interrompant ses méditations que par un sommeil quotidien de deux heures, il mourut à Louvain, le 2 novembre 1635, avec la renommée mystique d'un Tauler ou d'un Ruysbroeck. On a de lui :

1. *Le règne de Dieu dans l'âme*, ouvrage écrit en flamand, édité à Louvain, chez Jean Messius, in-16, en 1637 et à Anvers, in-8°, en 1639, et souvent réimprimé; traduit en allemand, on en fit des éditions à Francfort en 1665, 1690 et 1692. — 2. *La Vie éternelle*..., divisée en deux parties; en flamand. Louvain, 1645, Jean Messius; — *Ibid.*, Bernardin Maes, 1651, in-16, caract. goth., p. 327; — *Ibid.*, Martin Hullegerde, 1687, in-16, p. 241; ... composée en la

(1) Et l'un des plus joyeux compères d'Arras, s'il faut en croire la fameuse chanson éditée par Monmerqué (*Théâtre franç. au moyen âge*, p. 23).

langue flamande par le R. P. Fr. Jean l'Évangéliste de Bois-le-Duc; traduit en la langue françoise (sous le titre susmentionné) par F.-H.-D.-B., religieux du même ordre. Louvain, 1650, in-16, et *ibid.*, Martin Hullegerde, 1687, p. 276. *Item* sous le titre d'*Etrenne spirituelle ou Chemin de la vie éternelle, etc.* Anvers, 1662, in-16. *Item* en latin : *Vita aeterna, etc.* Coloniae Agripp., 1723, in-16. Le vicaire général de Cologne, à qui cette édition fut dénoncée, demanda l'avis de la Faculté de théologie de la même ville; les docteurs assemblés répondirent qu'il en fallait prohiber la lecture; cette sentence fut exécutée le 18 août 1735. — 3. *Reverendi Patris Joannis Evangelistæ, capucini quondam Lovaniensis, divisio animæ ac spiritûs... Libellus omnibus veræ theologiæ mysticæ studiosis perquam utilis.* Lovanii, Hieron. Nempæus, 1652, in-40. A la suite du commentaire de Froidmont sur les cantiques, p. 99-142. *Item* dans les éditions suivantes de ce commentaire. *Item* à part : *R. P. Joannis Evangelistæ, capucini Sylvaducensis, divisio... sive Anagogicus sponsæ per casti amoris scalas ascensus Libellus.* Lovanii, Hier. Nempæus, 1661, in-16, p. 153. La réputation du P. Jean l'Évangéliste de Bois-le-Duc fut si grande chez les adversaires même du catholicisme qu'ils publièrent des réfutations de ses œuvres à Amsterdam et à Freisingen, près de Munich, en 1666.

Il ne faut pas confondre notre auteur avec un autre JEAN L'ÉVANGÉLISTE, appartenant au même ordre, natif d'Arras, et qui florissait à la fin du xvi^e siècle. Celui-ci a publié : *la Philomèle séraphique*, divisée en quatre parties; en la première, — dit le titre, — elle chante « les dévots » et ardans soupirs de l'âme pénitente « qui s'achemine à la vraie perfection » ; en la seconde, *la Christiade*, spécialement les mystères de la Passion; en la troisième, *la Mariade*, avec les mystères du Rosaire; en la quatrième, *les Cantiques de plusieurs saints*, tous en forme d'oraison ou de méditation, sur les airs les plus nouveaux, choisis des principaux auteurs du temps, avec le dessus et la basse. Tournai, 2 vol. in-12, 1632,

1640, in-80. Les amateurs de cet ouvrage, dont les exemplaires sont assez rares, y signalent l'exquise naïveté de quelques airs anciens.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. litt.*, t. XVI, p. 424. — Bern. à Bononiâ et Dionys. Genuensis, *Bibl. script. capuccin.* (Venetiis, 1747), p. 443. — Fr. Joannes à S. Antonio, *Bibl. univ. Franciscana* (Matriti, ex typogr. V. Matris de Ageda, 1732), t. II, p. 458. — *Nouv. Biogr. gen.*, publiée par Didot, t. XXVI, p. 563.

JEAN DE GAND (*le bienheureux*), dit l'ermite de Saint-Claude, précurseur de Jeanne d'Arc. On n'a rien découvert sur la famille, la condition et la jeunesse de ce saint personnage; on sait seulement qu'il était natif de la ville flamande dont il portait le nom. Ce fut sans doute à la suite d'un pèlerinage au tombeau de saint Claude, dans le Jura, dévotion populaire à cette époque dans les Flandres, que, voulant sanctifier sa vie près des reliques vénérées il établit son ermitage aux environs de l'abbaye de Saint-Claude.

La France, qui avait alors pour roi Charles VI et pour reine Isabeau de Bavière — la folie et la perversité sur le trône — subissait, en outre, l'invasion étrangère. Elle se débattait dans l'anarchie des factions et l'asservissement à l'étranger. Il semblait que des prodiges pussent seuls la sauver : les prodiges eurent lieu.

Ces inspirations miraculeuses du patriotisme, que Jeanne d'Arc, quelques années plus tard, appelait ses voix, se manifestèrent à Jean de Gand : une vision merveilleuse enjoignit à l'humble ermite, comme plus tard à la pauvre bergère, d'intervenir, au nom de Dieu, dans le malheur de la France. Un messager céleste lui ordonna d'aller trouver le dauphin, depuis Charles VII, roi de France, et Henri V, roi d'Angleterre, et de les sommer de déposer les armes. Jean de Gand se rendit auprès des deux prétendants : au dauphin, il prédit la possession pacifique de la couronne de France; au prince anglais, une mort prochaine, en châtiment de son obstination à refuser la paix. George Chastelain et Des Guerrois rapportent en détail

le récit de l'entrevue de l'anachorète avec le monarque anglais. La prédication se vérifia : Henri V mourut bientôt après à Vincennes.

Cet événement ne ramena cependant pas la paix. Le duc de Bedford s'empara de la régence au nom de l'Angleterre, et la ruine de la France parut inévitable. L'ermite de Saint-Claude s'en fut trouver une seconde fois le jeune dauphin et lui prédit la naissance d'un fils qui serait l'héritier du trône. L'enfant naquit : ce fut Louis XI. Jeanne d'Arc acheva la réalisation des prophéties du moine en rendant le trône à Charles VII. Du fond de sa solitude, l'humble religieux entendit les échos de ces glorieux événements dont il avait eu la divine révélation et qui délivraient la France. Il mourut le 29 septembre 1439, à Troyes, où l'apostolat l'attirait de temps en temps. Au témoignage de Des Guerrois, le prodige signala sa mort comme il avait illustré sa vie : « Aussitôt, » dit le pieux hagiographe, « qu'il eût » rendu son esprit entre les mains de » son créateur, l'on vid publiquement » en plein midy (qui fut l'heure de son » trespas) et par après une grande co- » lonne de feu qui estoit penchante sur » cette petite chambrette où estoit le corps » gisant du décedé : laquelle colonne » de feu estant veuë, tout le monde » accourut pour voir une telle merveille. » Néanmoins dans les tesmoignages qui » sont référés pour sa canonisation en » l'an 1482, ils se trouvent d'autres » personnes qui dirent que ce n'estoient » pas seulement une colonne ignée, mais » plustôt un grand feu, à cause duquel il » sembloit que la maison des Maures (1) » brûlast et que ce feu y fust eschappé : » ce qui causa que plusieurs y accouru- » rent comme au feu. Mais ils virent » que ce n'estoit pas un feu qui voulust » consommer la maison, ains illuminer » leurs âmes et donner assurance que » cet homme de Dieu estoit decédé en » sa grâce et charité. »

Louis XI, frappé d'apoplexie, fit, après sa guérison, un pèlerinage à Saint-

(1) Hôtellerie, où logeait le bienheureux durant ses séjours à Troyes.

Claude, en 1482. Là, il se rappela le souvenir du saint ermite et résolut d'honorer sa mémoire. Le 13 novembre, sur l'ordre du roi, le corps fut solennellement levé de terre en l'église des Dominicains à Troyes, et des miracles attestèrent la sainteté du solitaire. Aussi le monarque français écrivit au pape Sixte IV pour solliciter la canonisation de Jean de Gand. Louis XI mourut, et l'instruction du procès apostolique sur la vie et les miracles du bienheureux Jean de Gand fut arrêtée : mais le culte public qu'on lui rendait dans l'église des Dominicains de Troyes subsista. Ces religieux ayant été transférés, en 1766, au couvent des Carmélites de cette ville, il est vraisemblable qu'ils emportèrent les reliques du bienheureux, et qu'ils le conservèrent au moins jusqu'à la révolution française.

Emile Van Arenbergh.

V. De Buck, *Le bienh. Jean de Gand*, dans la *Revue belge et étrangère*, 1862. — Georges Chastellain, *Chron.*, dans ses *Oeuvres* publiées par Kervyn de Lettenhove, I, 337. — *La Sainteté chrestienne, contenant les vies, morts et miracles de plus. saints de France et autres pays, qui ne sont dans les Vies des saints et dont les reliques sont au diocèse et ville de Troyes*, recueillie par M. Nicolas Des Guerrois de Jésus. Troyes, 1637, sous les années 1419 et 1482. — Etc.

JEAN DE GAND. Voir LANCASTRE (Jean DE).

JEAN DE HAINAUT, seigneur de Beaumont, guerrier renommé, mort le 11 mars 1357.

Parmi les guerriers belges de la première moitié du xiv^e siècle, il en est peu qui aient eu autant d'importance et joué un aussi grand rôle que Jean de Hainaut, l'un des fils du comte Jean d'Avesnes et de Philippine de Luxembourg. Il était célèbre à la fois par sa prudence et sa bravoure, et les monarques eux-mêmes recherchaient son amitié et son appui. Deux de ses contemporains, le chanoine de Liège Jean le Bel et Froissart, ont parlé de lui avec éloge, mais rien ne témoigne plus en sa faveur que son active participation aux négociations et aux guerres de l'époque. On peut dire qu'il fut, toute sa vie, le premier et le loyal conseiller de son frère

ainé, Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, de son neveu, le comte Guillaume II, et de la veuve de celui-ci.

Dès le 26 novembre 1314, il avait acquis de la réputation, car, à cette date, on voit le roi des Romains, Louis de Bavière, lui assigner une somme de 10,000 livres tournois, en récompense de ses services; mais ce qui mit ses qualités en évidence, ce fut l'expédition qui reconduisit en Angleterre la reine Isabelle, femme d'Edouard II, et lui rendit le pouvoir. Ce fut à Dordrecht que Jean de Hainaut s'embarqua, en 1326, avec une armée composée de la fleur de la noblesse du Hainaut, du Brabant, de la Hesbaye et de la Hollande; le débarquement s'opéra avec quelque difficulté, mais l'entreprise ne rencontra que peu de résistance et aboutit à l'emprisonnement d'Edouard II, bientôt suivi de sa mort. Jean de Hainaut fit couronner le fils de ce malheureux monarque, Edouard III, le 25 décembre 1326, et lui conféra l'ordre de la chevalerie, le 1^{er} février suivant. Muni de pleins pouvoirs, il se rendit ensuite à Paris, où il conclut avec le roi de France le traité du 31 mars 1327.

Edouard III, qui lui avait assigné une rente annuelle de 1,000 marcs, ne tarda pas à faire de nouveau appel à ses services. Il s'embarqua à Wissant pour aller rejoindre en Angleterre l'armée que le roi conduisait vers l'Ecosse. La campagne fut marquée par une rixe violente qui éclata à York entre les archers gallois et des Hennuyers, et que l'on eut grand'peine à apaiser. Jean de Hainaut déploya dans cette occasion autant d'énergie que de prudence. L'invasion en Ecosse ne réussit pas, mais pour des causes sur lesquelles je n'ai pas à m'étendre. Le seigneur de Beaumont, à qui Edouard avait ordonné de payer 14,000 livres pour lui et ses hommes d'armes (28 juin 1327), outre ce qui leur revenait pour dépenses de charrois, retourna en Hainaut, où il négocia le mariage d'Edouard III avec sa sœur Philippine, qu'il conduisit ensuite à Londres.

Il assista au couronnement du roi de

France, Philippe de Valois, à Reims, en 1328, et fit partie de l'armée qui défit à Cassel les milices de la West-Flandre, commandées par Zannequin. Il eut alors sous ses ordres les chevaliers et écuyers envoyés à l'aide des Français par son parent Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg. Il assista à la cérémonie dans laquelle Edouard III fit hommage à Philippe de Valois des terres qu'il possédait en France, et ne cessa de se distinguer à cette époque dans les principaux tournois donnés, soit dans le nord de la France, soit en Angleterre ou dans nos contrées.

Touché des malheurs de Robert d'Artois, il intercédait en faveur de ses enfants auprès du roi Philippe de Valois; mais, d'autre part, lorsque ce prince forma une ligue pour punir le duc de Brabant Jean III de l'asile accordé à Robert, il y entra résolument. En mai 1332, il s'allia contre le duc avec l'archevêque de Cologne et les comtes de Gueldre et de Juliers, qui promirent, le 24 juin, de le garantir de toute conséquence fâcheuse. Le roi de Bohême, de son côté, lui paya 2,512 florins de Florence, d'or, en indemnité de ses dépenses pendant l'invasion opérée dans le Brabant (5 juillet 1332).

Lorsque le roi d'Angleterre se décida à réclamer le trône de France, le seigneur de Beaumont n'hésita pas à se prononcer pour lui, suivant en cela, du reste, l'exemple de son frère, le comte Guillaume, et de son neveu, le comte Guillaume II. Après avoir été à Paris avec Jeanne de Valois, la comtesse de Hainaut, afin de conseiller au roi de France de s'entendre avec Edouard III, il engagea celui-ci à réclamer l'appui des princes allemands, et se trouva à toutes les assemblées où furent discutées et arrêtées les expéditions qu'il fallait entreprendre. Il fit partie de l'armée avec laquelle Edouard III entra en Picardie, toujours marchant près du roi et consulté par lui. A la tête d'un corps d'avant garde, il assaillit vigoureusement Honnecourt, emporta Origny, prit et brûla Marle. Lorsque les deux armées se trouvèrent en présence à

Buironfosse, il conseilla au roi d'Angleterre de livrer bataille.

Dans l'hiver de 1339-1340, les Français ayant ravagé la terre de Chimai, qui appartenait à sa femme, et pris le château de Relenghes, que le comte son frère lui avait donné le 7 juillet 1333, le seigneur de Beaumont se vengea en organisant une invasion dans la Thiérache, où il prit Aubenton et livra au pillage tout le pays circonvoisin. Le roi de France ayant alors envoyé des forces nombreuses contre le Hainaut, et le comte Guillaume II étant allé en Angleterre pour réclamer l'appui de son beau-frère contre ses ennemis, il fut chargé de gouverner le Hainaut et déploya dans ces circonstances difficiles une grande énergie. Il punit sévèrement le sire de Sassignies, qui avait livré aux Français le château d'Escaudeuvres, et qui fut condamné à mort avec son écuyer, et il répondit par des incursions audacieuses aux entreprises des soldats du roi Philippe. Lorsque le roi Edouard revint en Flandre, il alla le trouver et le suivit à Gand, puis il assista à la grande réunion de Vilvorde et au siège de Tournai. Pendant que les Anglais et leurs alliés assiégeaient cette ville, il entreprit avec son neveu, le comte de Hainaut, une expédition dans laquelle il brûla Séclin, prit Mortagne, et saccagea la ville de Saint-Amand.

On voit Jean de Hainaut intervenir en qualité d'arbitre, en 1340, entre son neveu Guillaume II et la ville d'Utrecht, et, en 1343, entre l'évêque de Liège et sa ville de Huy; puis, pendant cette dernière année, il gouverne la Hollande avec le titre de *stathouder* ou lieutenant du comte. Lorsque Guillaume II se brouilla de nouveau avec l'évêque et les bourgeois d'Utrecht, il l'accompagne au siège de cette ville, avec 222 armures (*wapentuyers*); ce fut lui encore qui fut sollicité d'intervenir, afin de réconcilier le comte et les bourgeois. Guillaume II tourna ensuite son attention vers la Frise, où il opéra un débarquement, mais pour essuyer une défaite complète, dans laquelle il périt, faute d'avoir attendu le corps d'armée que commandait

son oncle; celui-ci, assailli tout à coup par les vainqueurs, aurait également été tué, si l'un de ses vassaux, Robert de Ghenne, ou Gelinden, ne l'avait pris dans ses bras et porté, à travers les flots de la mer, jusqu'à un bateau, d'où il fut conduit dans un navire.

Il retourna alors près de Jeanne de Brabant, la veuve du comte défunt, qui se trouvait à Gertruidenberg, et partit ensuite pour le Hainaut, dont la sœur et l'héritière de Guillaume II, Marguerite de Hainaut, la femme de l'empereur Louis de Bavière, lui confia le gouvernement jusqu'à son arrivée. Le roi d'Angleterre, en qualité d'époux de Philippine, sœur de Marguerite, revendiqua des droits à la succession de Guillaume et donna à cet effet de pleins pouvoirs à Jean de Hainaut; mais ce seigneur était alors assiégué de sollicitations de tout genre. C'était surtout son gendre, Louis de Châtillon, fils aîné de Guy, comte de Blois, qui le pressait de se réconcilier avec le roi de France. Le 21 juillet 1346, il promit, en effet, de servir dorénavant Philippe de Valois, qui lui assigna une rente féodale et annuelle de 3,000 livres, outre 40 écus par jour lorsqu'il serait auprès du monarque. Il se trouvait dans l'armée française, le 26 août, lorsqu'elle fut défaite à Crécy; la bataille avait été livrée malgré ses conseils; cependant il se jeta dans la mêlée avec résolution, se distingua par sa vaillance et, voyant la journée perdue, entraîna hors du danger Philippe VI, qu'il conduisit au château de Broie.

Non moins généreux que brave, il fut l'un de ceux qui apaisèrent la colère du roi contre Godemar de Fay, à qui on reprochait de n'avoir pas mieux arrêté, sur la Somme, la marche des Anglais. On le retrouve encore dans les armées que Philippe VI conduisit, soit pour faire lever le siège de Calais, soit pour arrêter les progrès ultérieurs d'Edouard III. A la même époque, Guillaume de Bavière, fils de l'empereur Louis IV et de Marguerite d'Avesnes ou de Hainaut, s'étant brouillé avec sa mère, le seigneur de Beaumont, de

concert avec Waleran de Luxembourg, seigneur de Ligny, négocia entre eux, le 7 décembre 1354, une convention par laquelle Guillaume s'engagea à ne rien réclamer en Hainaut, du vivant de sa mère, qui, de son côté, lui céda la Hollande et la Zélande.

Peu de temps après, la nuit de Saint-Grégoire (11 mars 1357), Jean de Hainaut mourut dans son château de Beaumont, laissant d'unanimes regrets. Ses parents lui avaient assigné un revenu annuel de 6,000 livres en Hainaut et de 9,000 en Hollande et Zélande, et c'est à ce titre qu'il devint seigneur de plusieurs domaines et, dans le nombre, de Beaumont. Son frère lui donna : le 29 mai 1313, 1,601 livres par an sur la forêt de Mormal, en Hainaut, et, le 19 décembre 1314, la terre ou île de Texel, en Hollande, évaluée à 1,200 livres par an. Il possédait, en outre, des biens en Zélande et, entre autres, la seigneurie de Borsele; son frère et son neveu accordèrent plusieurs fois des privilèges à ses sujets dans cette province, et lui-même en octroya : le 4 mai 1340, aux tuiliers (*pannemannen*) de Ter-Tholen et, en 1342, en 1348 et en 1353, aux habitants de Ter-Goes. Par des actes de même nature, on voit qu'il était encore seigneur de Schoonhoven (30 janvier 1346), et de Gouda (23 juin 1353).

Jean de Hainaut avait épousé Marguerite de Soissons, fille de Hugues, comte de Soissons, seigneur d'Avesnes, de Chimai, etc., et de Jeanne d'Argies, à qui il assigna pour douaire, le 11 septembre 1326, une rente annuelle de 4,000 livres tournois, et près de laquelle il fut enseveli dans le chœur de l'église des Frères-Mineurs de Valenciennes, sous une tombe très simple. Il n'en eut qu'une fille, née en 1317 et appelée Jeanne. Celle-ci épousa Louis de Châtillon, comte de Blois, seigneur d'Avesnes, de Chimai, etc. Le mariage eut lieu en 1336; le comte de Blois assigna alors aux jeunes époux les terres d'Avesnes et de Landrecies et une rente annuelle de 3,000 livres, tandis que Jean de Beaumont et sa femme leur donnaient

2,000 livres par an sur Beaumont et 4,000 livres sur les biens de Jeanne d'Argies. Après la bataille de Crécy, où son époux fut tué, la comtesse se maria au mois de novembre 1347, au comte de Namur, mais ce furent les fils de son premier lit : Guy, Louis et Jean de Blois, qui héritèrent des domaines du sire de Beaumont et se les partagèrent.

Alphonse Wauters.

Polain, *Jean le Bel*, 2 vol in-8°. — Baron Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Froissart, et Recits d'un bourgeois de Valenciennes*. — De Villers, *Cartulaire des comtes de Hainaut, et Monuments pour servir à l'hist. des prov. de Namur, etc.*, t. III. — Rymer, *Acta, federa, etc.* — De Smet, *Mémoire sur Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont* (dans les *Mémoires in-4° de l'Académie royale de Belgique*, t. XL), etc.

JEAN DE HARLEBEKE, prêtre, astronome, vivait dans la seconde moitié du XIII^e siècle, à l'époque de Gui de Dampierre, comte de Flandre. Ses connaissances en astronomie lui attirèrent de nombreux élèves, entre autres, Li Muisis, auquel nous devons le peu de renseignements que nous possédons sur lui. Li Muisis raconte qu'il fit, relativement aux événements politiques de son pays, plusieurs prédictions importantes qui se réalisèrent.

Emile Varenbergh.

Li Muisis. Edit. de la Comm. roy. d'histoire, II, 306. — *Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occid.*

JEAN VAN HASSELT ou DE HASSELT. Voir HASSELT (*Jean VAN*).

JEAN VAN HASSELT ou AB HASSELT. Voir HASSELT (*Jean DE*).

JEAN DE HEUSDEN, chanoine de Courtrai, puis prévôt de l'église Notre-Dame de Bruges, avait étudié avec succès ce qu'on appelait alors les *sept arts*, et de plus la médecine. Il devint le premier médecin du comte de Flandre Louis de Mâle et fut l'un des personnages qui étaient présents lorsque ce prince testa dans l'église abbatiale de Saint-Bertin, à Saint-Omer, le 29 janvier 1384. Il s'occupait aussi d'astronomie et dressa une sphère par laquelle il démontrait la nature des corps célestes. Après avoir été prévôt de Notre-Dame pendant dix-sept ans, il mourut le 20 fé-

vrier 1400-1401 et fut enseveli dans le chœur de cette église, sous une pierre tumulaire, où on lisait dix-huit vers latins. C'est de ces vers que sont extraits la plupart des détails rapportés plus haut.

Alphonse Wauters.

Beaucourt de Noortvelde, *Description hist. de l'église de Notre-Dame à Bruges*, p. 485. — Baron Kervyn de Lettenhove, *Hist. de la Flandre*, t. III, p. 563.

JEAN VAN HINGENE, mécanicien, vivait à Alost au xiv^e siècle. De cette époque date l'usage de placer des horloges dans les tours des églises. Louvain fut l'une des premières villes belges qui adoptèrent cette utile innovation. En 1381, elle fit fabriquer par Jean van Hingene un mouvement d'horlogerie, qu'elle lui paya la somme alors considérable de 76 1/2 Saint-Pierre d'or. La machine fut établie dans la campanile de la collégiale de Saint-Pierre; comme à Courtrai, à Alost et à Nivelles, un jaquemart y frappait les heures. Le "maître Jean" de Louvain ou *meester Jan*, comme on l'appelait, statue colossale en bois, peinte de diverses couleurs, battait d'un marteau de 64 livres les deux clochettes de l'horloge. L'œuvre de Jean van Hingene périt dans l'incendie de l'église, en 1485.

Emile Van Arenbergh.

Van Even, *Louvain monumental*, 194. — F. De Potter et J. Broeckaert, *Gesch. der stad Aalst*, IV, 238.

JEAN DE HOCSEM. Voir HOCSEM.

JEAN VAN HULST, poète flamand, né à Bruges, florissait à la fin du xiv^e siècle et au commencement du xve. Il appartenait à l'aristocratie et était entré dans le sacerdoce pour expier les fautes d'une jeunesse légère. Les pièces qu'il écrivit pour l'édification de Jean van Gruuthuyse, devenu en 1392, à l'âge de sept ans, roi du *Witten Beer* (l'Ours blanc), sont des chants religieux, des pièces lyriques consacrées à la Divinité et des récits sentencieux qu'il lisait à la chambre de rhétorique dont il fut le fondateur et le prévôt, et qui portait le nom de *Geestkamer*, chambre du Saint-

Esprit, instituée en 1428. C'étaient des commentaires sur le *Miserere*, le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Salve Regina*, etc. Cette dernière œuvre est fort originale. C'est un long acrostiche en 286 vers où le *Salve* est tout entier reproduit par les premières lettres de chaque vers, comme on en pourra juger par le début :

Sonder smette, saliche roze,
Acoleye preciose
Leli valder zuverheit,
Verbiddiche der zonden noze,
Ewich licht gloriose,
Rave valder helicheit,
Eighin woonst der Triniteit,
Ghelijs ons die scripture zeit,
Ja, boven der naturen glose,
Neemt ons in ghenadicheit.
Als ons dat sterven wert bereit, etc.

Une pièce est dédiée à saint Jean-Baptiste; une autre pièce forme une sorte de dithyrambe en l'honneur de Marie. A côté de ces poèmes essentiellement religieux, on trouve un poème en huit stances contre les mœurs du temps, et puis des fictions merveilleuses, des choses vues en rêve. Un de ces rêves nous montre Jean van Hulst transporté dans une contrée lointaine, où des faits allégoriques, à la manière du *Roman de la Rose*, s'accomplissent à l'aide de personnages comme *Espérance*, *Doute*, *Jeu-nesse*, *Innocence*, etc., sous forme de chevaliers, de femmes, d'arbres ou de châteaux.

Kalf a loué d'autres chants qu'il nomme "de belles élégies sur la mort" du chanteur Egidius avec qui le poète "était sans doute intimement lié." Il en cite ce couplet comme échantillon de sa manière :

"Egidins. waer bestu bleven?
Mi lanc na di, gheselle myn,
Du coors die doot, du liets mi leven,
Dat was gheselschap goet ende fijn,
Het seen, teen moeste ghestorven zyn."

"De deux autres chants," dit Jonckbloet, "dans l'un desquels il célèbre la musique, on peut conclure que Jean van Hulst et son ami Van Gruuthuyse "faisaient partie d'une gilde musicale" dont il est question dans les deux "chants : ce qui prouve qu'ils étaient "tout à la fois poètes et musiciens. La "participation de Van Hulst à une telle "confrérie, où naturellement ses vers

« étaient chantés, montre bien que si
 « par la forme et par l'esprit ces pièces
 « appartiennent à la poésie d'art, elles
 « constituent une sorte de transition à
 « la poésie populaire qu'elles dépassent
 « seulement en élégance et en délicatesse. »

A l'exception de ces chants auxquels il faut joindre un jeu de table allégorique (*Tafelspel*), toutes les œuvres de Jean van Hulst, comme l'observe M. Serrure, ont pour objet l'amour de Dieu et n'ont d'autre but que de montrer que cet amour doit être placé au-dessus de tout amour mondain. M. Carton, à qui nous devons le recueil des poésies de Jean van Hulst, le déclare bon poète. On comprend que celui qui fait une découverte aime à la faire valoir. Mais les juges les plus compétents, et même les plus indulgents, comme Serrure fils, reprochent à cet auteur l'absence de verve, défaut capital chez un poète.

Ferd. Loise.

C.-A. Serrure, *Geschiedenis der nederlandsche en fransche letterkunde*. — *Dietsche warand*, 1876.
 — Jonckbloet, *Geschiedenis der nederlandsche letterkunde*. — Kalf, *Het lied de Middeleeuw*. — *Oudvlaemsche liederen* (n° 9 des publications de la 2^e série des *Bibliophiles flamands*).

JEAN DE LOUVAIN, statuaire belge du XIII^e siècle, établi à Louvain. Dans les documents de l'époque il est qualifié d'imagier (*imaginator*) et de faiseur d'images (*ymaginifex*). Son nom patronymique est inconnu.

Jean de Louvain est mentionné, pour la première fois, dans un acte des échevins de 1250. La présence dans la cité brabançonne, au XIII^e siècle, d'un citoyen qui gagnait son pain en pratiquant la sculpture et qui occupait, en outre, une certaine position dans la bourgeoisie, est un fait digne d'être signalé. Il prouve que la population avait le goût des arts. Le sculpteur fut, selon toute probabilité, encouragé par Henri III, duc de Brabant, qui résidait alors à Louvain, et qui, poète lui-même, était un grand protecteur des lettres et des arts.

L'église de Saint-Pierre, de Louvain, renferme deux productions qui peuvent,

sans trop de témérité, être attribuées à notre artiste. Ce sont les tombeaux de Henri I^{er}, duc de Brabant, mort en 1235, et de son épouse Mathilde de Flandre et de sa fille Marie, femme de l'empereur Othon IV, morte en 1260. Ces deux monuments funèbres offrent un haut intérêt au double point de vue de l'art et de l'archéologie. Le tombeau de Henri I^{er} est couvert d'une table en marbre noir, sur laquelle repose, couché sur le dos, la statue du prince, de grandeur naturelle. Ce travail semble prouver que l'artiste a été en Orient, car on y constate des réminiscences de la sculpture assyrienne.

Les statues des tombeaux de Mathilde et de Marie sont également de grandeur naturelle, couchées sur le dos. Ces deux monuments constituent les plus anciens tombeaux de souverains que possède la Belgique. Leur caractère, qui ne manque pas de grandeur et qui rappelle les produits similaires sortis de la main des grands artistes, plaident éloquemment en faveur de Jean de Louvain, le seul imagier d'une valeur sérieuse dont fassent mention les archives locales de cette époque.

Notre artiste a pu exécuter également le tombeau de Henri III, duc de Brabant, et de son épouse Adélaïde de Bourgogne, érigé vers 1270, à l'église des Dominicains, de Louvain. De ce monument il ne nous reste malheureusement que le couvercle, lequel est tellement détérioré qu'il sera impossible de le restaurer.

Jean de Louvain avait épousé une femme appelée Catherine, qui lui donna un fils, également nommé Jean, et deux filles, Ide et Marguerite. Il mourut avant le 24 février 1296.

Ed. Van Even.

Van Even, *Mess. des sciences histor.*, 1854. — *Louvain monumental*, p. 202.

JEAN DE MALINES, poète du XIV^e siècle, a écrit, sous le voile de l'anonyme, un poème français, qui retrace avec la faconde des trouvères, les fêtes données à Cambrai en avril 1385, pour célébrer la double alliance des maisons de Bourgogne et de Hainaut. Le même jour, en

effet, Jean, comte de Nevers, surnommé Jean sans Peur, avait épousé Marguerite, fille du duc Aubert de Bavière, et son fils Guillaume, comte d'Ostrevant, s'était uni à Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Le baron de Reiffenberg, en publiant, dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale*, de 1840, ce petit poème de 212 vers, s'est demandé si l'auteur ne serait pas un trouvère cambrésien. M. Pinchart alla plus loin et fut d'avis que la pièce émanait d'un trouvère du Hainaut ou du Brabant. Il parle, en effet, de la duchesse Jeanne en termes flatteurs.

Il déclare avoir été appelé à Cambrai pour la circonstance :

A Cambrai, la noble cité,
Pour ce véoyr fuz incité.

Dans la suite de l'ouvrage de Jonckbloet sur la littérature des Pays-Bas au moyen âge, l'on trouve, dans une note extraite des comptes de la trésorerie de Hollande, Zélande et Frise, reposant aux archives du royaume, à La Haye, un trait de lumière qui ne permet pas le moindre doute sur le nom du poète anonyme. Voici la traduction de cette note : « Le « dimanche après Pâques closes, donné « à Cambrai, par ordre de monseigneur, « la somme de 3 florins à maître Jean « de Malines, le poète, *qui était venu « dans cette ville, par ordre de mondit « seigneur et de madame, pour le mariage « de damoiseau Guillaume avec la fille du « duc de Bourgogne*, et celui du fils de « ce dernier avec mademoiselle. » C'est donc Jean de Malines qui, à Cambrai, pour ce véoyr, fut incité. Son nom vient du lieu de sa naissance ou d'une famille *Van Mechelen*, établie alors à Bruxelles. La première fois qu'on le trouve, c'est en 1366, dans le compte des dépenses du comte de Blois, Gui de Châtillon, à Schoonhoven, où le seigneur avait donné une fête dont le trouvère Jean de Malines avait rehaussé l'éclat et pour laquelle il avait reçu sa récompense. Deux fois encore il est fait mention de ce poète, en 1368 et en 1371, comme ayant eu part aux gratifications de ce même prince, qui sans doute alors l'avait

attaché à son service. Plus tard, le 16 juillet 1380, il vint à Bruxelles, offrir à la duchesse de Brabant des stances sur l'*Ave Maria*, que Jeanne fit illustrer d'une image de la Vierge, œuvre du peintre Jean van Woluwe. Par les ordres de la duchesse, 3 florins furent remis au poète. A l'époque où le trouvère fut appelé à Cambrai, Jeanne lui fit donner encore une aune de drap gris pour un capuce et payer l'étoffe et la façon d'une tunique appelée *peltinge*. En janvier 1386, il reçut du duc Aubert, à La Haye, 2 florins pour son cadeau de Noël et de nouvel an. Il séjourna à la cour de Hollande jusqu'au 8 février, jour de la Purification, où le prince lui fit présent de 6 florins pour retourner chez lui. En 1388, à la nouvelle année, il était reparti pour La Haye, où le duc le gratifia encore de 2 florins.

Ferd. Loise.

Bull. du Bibliophile belge, 2^e série, t. III, 1856.

JEAN DES PREIS, dit d'OUTRE-
MEUSE. Voir DESPREZ.

JEAN DE SAINT-AMAND, LIII^e abbé de Saint-Bavon, à Gand, prédicateur, écrivain ascétique, né à Saint-Amand (ancien Hainaut), mort en 1394. Docteur en théologie de l'université de Paris, Jean de Saint-Amand, qui est tour à tour désigné sous le nom de Faius, De Fay, Facita, de Fracita, Jean de Pitteurs, fut admis, étant encore bien jeune, à prêcher, en présence du pape Clément VI, à Avignon, une sorte de croisade contre la secte fort redoutée des flagellants. Ses sermons pleins d'éloquence déterminèrent ce souverain pontif à condamner définitivement cette secte en 1349.

Clément VI paraît lui avoir confié ensuite plusieurs missions délicates et importantes qu'il accomplit à la satisfaction du saint-siège ; pour le récompenser de son zèle, il lui confia la dignité d'abbé de Saint-Bavon, à Gand, en 1352.

Il en occupa le siège abbatial pendant quarante-deux ans et rendit d'éminents services à ce monastère.

Il était à peine consacré qu'il alla trouver, à Avignon, le pape nouvellement élu, Innocent VI, pour réclamer contre l'interdit qui frappait la partie de la Flandre relevant de la France et démontra que son abbaye était située dans la partie de la Flandre qui relevait de l'Empire et devait, par conséquent, échapper à l'interdit.

Il réussit dans ses démarches et obtint successivement de nombreuses faveurs des papes Innocent VI, Grégoire XI et Urbain VI, tant pour son monastère que pour d'autres parties de la Flandre.

M. Van Lokeren, qui a consacré une longue monographie à cet abbé, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, énumère les actes remarquables de son administration et prouve que Jean de Saint-Amand exerça une grande influence sur les affaires de la Flandre et sur les démêlés religieux de ce comté avec les papes d'Avignon.

Tant de travaux épuisèrent sa santé ; il se retira en 1371, à Malines, laissant à son prieur Jean Vanden Leene, le soin d'administrer le monastère en son nom. Toutefois il ne renonça à sa dignité abbatiale qu'en 1394 et mourut le 7 février de l'année suivante.

On lui doit plusieurs écrits ; nous citerons les suivants, comme les plus connus :

1. *De esu carniū, liber I.* — 2. *Declarationes in regulam Sancti Benedicti.*
- 3. *Questiones super Sententias.* —
4. *Homelia varia*, publiées à Paris. —
5. *Manipulus exemplorum.* Duaci, 1614.

Baron J. de Saint Genois.

Van Lokeren, cité. — Foppens, *Bibl. belg.*, II, 636. — Sweertius, *Ath. belg.*, 387 et 423.

JEAN DE SAINT-AMAND ou JOANNES DE S. AMANDO, médecin célèbre de la fin du XII^e et du commencement du XIII^e siècle. Le Maistre d'Anstaing (*Recherches sur l'histoire de l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*), trompé sans doute par la date de la publication de certaines de ses œuvres demeurées manuscrites, en fait un médecin du X^e siècle. Nous ne pouvons croire qu'il

s'agisse de deux personnages différents portant le même nom ; les détails donnés par Le Maistre d'Anstaing sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons rencontrés dans d'autres biographies. Broeckx, s'appuyant sur ce que le chapitre de l'église de Notre-Dame à Tournai lui avait conféré la dignité de chanoine et sur ce qu'il passa les dernières années de sa vie dans cette ville, présume que Tournai fut le lieu de naissance de Jean de Saint-Amand. En tous cas, la plupart des biographies le font naître dans le comté de Hainaut. On suppose que les premiers éléments des sciences lui furent donnés dans les écoles des moines de sa ville natale. Jean de Saint-Amand partit ensuite pour Paris, afin d'y suivre les cours de médecine. Le Maistre d'Anstaing lui fait prendre ses grades à Louvain : cela eût été possible si Jean de Saint-Amand eût vécu quelques siècles plus tard ; mais jusqu'à la fondation de l'université de Louvain (18 août 1426), les jeunes gens qui se destinaient aux hautes études en Belgique se rendaient à Paris, à Orléans, à Erfurt ou à Cologne.

Jean de Saint-Amand obtint donc son diplôme à l'école de médecine de Paris ; puis, après avoir poursuivi ses études encore pendant quelques années, il s'établit en cette ville. A cette époque l'art de guérir était livré à toutes les subtilités de la scolastique ; la pratique devait se plier aux caprices des théories, et l'astrologie, qui faisait partie du bagage scientifique du médecin, servait à pronostiquer l'issue des maladies. Jean de Saint-Amand, sans pouvoir s'affranchir complètement des idées en vogue, fut l'un des rares médecins qui tentèrent de réagir contre leurs tendances et de revenir à l'observation pure et simple, telle que la conseillait Hippocrate. On a conservé de lui des traductions, des extraits et des commentaires des œuvres du père de la médecine, surtout des aphorismes et des pronostics ; on a aussi des commentaires des livres de Galien sur l'art et sur les maladies aiguës.

La réputation de Jean de Saint-Amand était à son apogée quand il fut appelé à

occuper une chaire à l'école de médecine de Paris. Dès les premières années de son professorat, il s'aperçut que les ouvrages élémentaires manquaient généralement aux élèves, et il résolut de combler cette lacune. La bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Victor, à Paris, contient, sous le n° 1066, un manuscrit en tête duquel on lit (Chomel, *Essai historique sur la médecine de France*):

« Afin de rappeler ce que j'ai appris
 « dans ma jeunesse et pourrait s'échap-
 « per de ma mémoire par la fragilité de
 « l'âge ou par différentes occupations,
 « moi, Jean de Saint-Amand, prévôt
 « des chanoines de Mons-en-Puelle, j'ai
 « compilé ce petit ouvrage pour soula-
 « ger les écoliers qui passent des nuits
 « entières à chercher dans Galien ce
 « qu'ils désirent ardemment de trouver. »

Ce manuscrit n'a pas été imprimé. Il résulterait de la note précitée que Jean de Saint-Amand était chanoine de Mons; il fut également, comme nous l'avons dit, nommé chanoine de l'église cathédrale de Tournai, et il fonda, dans cette église, une chapellenie en l'honneur du roi saint Louis. Il mourut à Tournai au commencement du XIII^e siècle; on ignore la date exacte de sa mort.

Parmi les ouvrages qu'il a laissés, il en est un que l'on conservait encore, en 1395, dans les archives de la faculté de médecine de Paris : d'après Chomel et Sabatier (d'Orléans), *Recherches historiques sur la faculté de médecine de Paris* depuis son origine jusqu'à nos jours, Paris, 1837, p. 9, les *Concordantiæ Johannis de S. Amando* se donnaient en garde au doyen, qui devait les rendre à son successeur. Ce manuscrit n'est pas mentionné dans les ouvrages de Gabriel Naudé : *Panegyris de antiquitate et dignitate scholæ medicæ Parisiensis*, Paris, 1628, in-8°, et de Robert Patin : *Paranympheus de antiquitate et dignitate scholæ medicæ Parisiensis*, Paris, 1663, in-8°.

On a encore de Jean de Saint-Amand : *Expositio sive additio super antidotarium Nicolai*, qui fut imprimé à Venise en 1527, en 1549, en 1562 et en 1589. Il s'agit d'un écrit de Nicolas Præpositus,

qui était directeur de l'école de Salerne pendant la première moitié du XIII^e siècle.

— *De usu idoneo auxiliorum*, Moguntiae, 1534, in-4°. — *De viribus plantarum*, Francofurti, 1609, in-8°. — Haller (*Bibliotheca medica*, t. Ier, p. 446), lui attribue les manuscrits suivants : *Regimen pestilentielle*, B. Bodl. — *De basibus medicamentorum*, B. Bodl., n° 1761. — *Codex de conservatione sanitatis et tardatione senectutis*, qui aurait fait partie de la B. Uffenb. — *Areolæ, seu tractatus de virtutibus et operationibus medicinarum simplicium et compositarum*, B. R. P., nos 7063, 6476; B. S. Petr. Cant. n° 3654; B. (in II.). Bernardi, n° 1133; B. coll. Westminster, n° 1242. Enfin, un autre manuscrit se trouverait mentionné in B. Taurinensi, t. II, p. 14.

Docteur Victor Jacques.

Le Maître d'Anstaing, *Rech. sur l'hist. de l'architect. de l'église cathedr. de Tournai*, Tournai, 1842-1843, 2 vol. in-8°. t. II, p. 327. — Broeckx, *Essai sur l'hist. de la médecine belge*. — Broeckx, *Ann. de la Société des sciences nat. et méd. de Malines*, 1848. — Symphorien Champier, *De claris medicis scriptoribus*, Lyon, 1506, in-8°, p. 30 B. — Eloy, *Dict. hist. de la médecine*, t. Ier, p. 104. — Kurt Sprengel, *Hist. de la médecine* (traduction Jourdan), Paris, 1815, t. II, p. 143. — Et les ouvrages cités plus haut.

JEAN DE SAINT-MARTIN, évêque de Joppé ou Jaffa, en Palestine, suffragant ou coévêque de Liège sous Engelbert de la Marck et Jean d'Arckel, naquit au village d'Awans, en Hesbaye, au début du XIV^e siècle, et mourut à Liège, le 24 décembre 1374. Son père Humbert, enfant naturel, surnommé *le Bon Bâtard de Bernalmont*, descendait des seigneurs d'Awans et avait pris femme à Haccourt, selon l'auteur du *Miroir des nobles de la Hesbaye* (1). Jean entra dans l'ordre des Carmes et poussa ses études jusqu'au doctorat en théologie. Hemricourt ajoute qu'il était *très éloquent et agréable dans tout ce qu'il faisait*. Il n'en éprouva pas moins, sur la fin de sa vie, un singulier mécompte comme prédicateur. Une troupe d'énergumènes, arrivés de la haute Allemagne, s'était mise à parcourir les rues de Liège, sautillant et se livrant à toutes sortes de contor-

(1) Loyens (*Recueil héraldique*) s'est trompé sur son extraction.

sions et de gestes insensés, ce qui avait fait grande sensation parmi les gens du peuple : une espèce de danse de Saint-Guy, une folie contagieuse. Les esprits calmes s'émurent à leur tour : les médecins n'y comprenant rien, ces étrangers passèrent pour des possédés. On eut recours à des processions et à des sermons; rien n'y fit : le démon ferma la bouche aux prédicateurs, disent gravement les chroniqueurs. Un manuscrit de Jean d'Outremeuse, cité par Foullon, contient la phrase suivante, à propos de notre suffragant : « L'évêque des Ordres, » voulant prêcher à Saint-Paul, ne put » dire autre chose, sinon que Jacob avait » servi son beau-père quatorze ans; car » les diables l'empêchaient. » *Risum teneatis, amici!* s'écrie le digne Ernst : « Le soi-disant siècle de lumière a vu » une scène approchant de ces farces, au » fameux cimetière de Saint-Médard, à » Paris ». Jean de Saint-Martin fut enterré à Liège, dans l'église de son ordre. On ne rencontre plus de suffragant de Saint-Lambert, depuis sa mort jusqu'au commencement du règne de Jean de Bavière.

Alphonse Le Roy.

Hemricourt. — Ms. Devaulx. — Foullon. — Ernst, *Tableau des suffragants*.

JEAN DE STAVELOT, chroniqueur, poète, dessinateur, peintre, naquit à Stavelot, le 5 juin 1388, de famille bourgeoise. La preuve en est dans l'inscription suivante, attachée au manuscrit n° 10463 de la bibliothèque royale, qui renferme le second livre de la chronique de Jean d'Outremeuse :

Cel li bre est et appartient al monasteir Saint Lorent delcis Liège, de l'ordine Saint Benoist, et fut escript et accomplis par Danep Johans de Stavelot, confrère eldit monasteir, en temporal de son exige LIIII ans, II mois et XX jours, assavoir l'an del incarnation Nostre Saingneur Jhesu-Crist M. CCCC et XLII, en mois d'awoust, lendemain del saint Bertremeir l'apostle.

Nous tenons de lui-même que son père « estoit uns des esquevins de Stavelot ». Pourvu d'une prébende dans le monastère de Saint-Laurent à Liège,

dès 1403, grâce à la protection de l'abbé Etienne de Mairles, son jeune âge l'empêcha d'entrer définitivement dans les ordres avant 1413. Sa vie, passée presque entièrement dans le calme du couvent, ne pouvait présenter d'intérêt particulier, et les renseignements personnels qu'il nous donne dans sa chronique sont d'ailleurs fort rares. On peut induire de certaines expressions ainsi que des détails circonstanciés du récit, qu'il accompagnait l'évêque Jean de Heinsberg dans la croisade contre les Hussites et qu'il assistait au couronnement de l'empereur Frédéric III en 1442. Dans l'été de 1449, il tomba malade et mourut frappé d'apoplexie, le 16 octobre de la même année.

La chronique de Jean de Stavelot est la continuation de la grande chronique de Jean d'Outremeuse, dont elle forme le cinquième livre. Son style n'a rien de remarquable. L'œuvre est cependant digne d'attention, car, non seulement elle fournit les renseignements les plus complets que nous possédions sur la première moitié du xve siècle, mais encore des appréciations hardies sur les événements dont l'historien a été témoin, des réflexions enjouées, faites avec beaucoup d'à-propos, en rendent la lecture curieuse et intéressante. — Adrianus de Veteris Busco, confrère de Jean de Stavelot à l'abbaye de Saint-Laurent et le continuateur de sa chronique, nous donne la liste de ses ouvrages parmi lesquels on peut citer :

1. Une traduction en roman wallon de la règle de Saint-Benoît, qui est la première du genre. — 2. Une traduction française de la vie de saint Benoît avec ses miracles, composée en latin par saint Grégoire. Il a orné cette traduction de vignettes de sa façon.

La chronique de Jean de Stavelot a été publiée, en 1861, par la commission royale d'histoire, et M. Stanislas Bormans a dressé la table analytique des matières qu'elle contient.

Comme poète, Jean de Stavelot nous a laissé quelques pièces rimées, sans grande valeur, entre autres : *Reize de*

Bozenare, un Bian dictamen et l'Orison de saint Loren.

Alf. Journez.

Martène et Durand, *Veterum scriptorum et monumentorum ampliss. coll.* — Fabricius, *Bibl. latina*, t. IV. — Foppens, *Bibl. belgica*. — Beede-
lièvre, *Biogr. liégeoise*. — *Ann. de la Bibl. roy. de Belgique*, 1^{re} année, p. XLIX.

JEAN DE TERMONDE (*Joannis de Teneramundâ*), théologien, né dans la ville dont il porte le nom, florissait en l'an 1420 et vivait encore en 1439. Ayant pris l'habit de saint Bruno, il fut élevé à la dignité de prieur de la Chartreuse de Siligny, en Savoie, et s'acquit une renommée de savoir et de vertu. Loué par Trithème pour sa science des Ecritures, la sainteté de sa vie, l'éclat de son intelligence, l'art de sa parole, il composa plusieurs opuscules de morale, que Théod. Petreius qualifie de remarquables monuments littéraires (*eximiis aliquot litterarum monumentis claruit*), et dont voici les titres :

De notitiâ Dei, lib. I; — *De reparatione lapsi*, lib. I; — *De gaudio hominis*, lib. I; — *De fide christianâ*, lib. I; — *De conceptione Sanctæ Mariæ*, lib. I; — *De naturâ et lapsu hominis*, lib. I; — *De amore Dei*, lib. I; — *De Sacramento Altaris*, lib. I; — *De honore Dei*, lib. I.

Trithème ajoute que Jean de Termonde écrivit beaucoup d'autres ouvrages, pleins de goût littéraire, mais qui n'arrivèrent pas à sa connaissance.

Emile Van Arenbergh.

Trithème, *De script. eccles.* (éd. 1534), p. 432. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 477. — Val. André, *Bibl. belg.*, p. 571. — Sanderus, *De script. Fland.*, lib. II, p. 92. — Paquot, *Mém. lit.*, t. VII, p. 491.

JEAN DE TONGRES, théologien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, florissait au commencement du xiv^e siècle. Il était docteur en théologie et professa avec éclat la littérature sacrée à Paris. Il fut abbé du monastère de Vicogne, près de Valenciennes, mais abdiqua la prélature pour prendre le froc de frère mineur, en 1303. Toutefois il ne rompit pas avec ses confrères, en se séparant d'eux : il leur emprunta, à son départ, des livres et des effets. C'est ce qu'atteste une lettre du prieur

de Vicogne, datée de la veille des calendes de mars 1311 (28 février 1312, nouveau style), stipulant que ces livres et effets retourneront au monastère de Vicogne après la mort de l'ancien abbé. Ce religieux, non moins estimable pour sa science que pour ses vertus, mérita la faveur de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, et de sa femme Jeanne de Valois; il leur dédia plusieurs de ses ouvrages rédigés en français. On ignore à quelle époque il décéda; mais on voit par la lettre précitée qu'il vivait encore en 1312. Il fut inhumé dans le monastère de son premier ordre, à Vicogne, devant la sortie du cloître. Parmi ses œuvres nombreuses, écrites d'un style en même temps facile et serré, — *solutâ et strictâ oratione*, — on cite notamment six livres de commentaires sur les trois premiers livres des *Sentences* de Pierre Lombard, trois livres de questions quodlibétiques et un livre de questions ordinaires.

Foppens a confondu Jean de Tongres avec Jean de Prisches, autre abbé de Vicogne.

Emile Van Arenbergh.

Georges Lienhart, *Spir. liter. Norbert.*, 561. — *Gallia christ.*, III, col. 464. — Miræus, *Ord. prædic. chron.*, 492. — Brasseur, *Orig. Cænob. Hannon.* (Montib., 1650), 197. — Lepage, *Præm. ord. Bibl.*, 306. — Le Glay, *Camer. christ.*, 333. — Foppens, *Bibl. belg.*, II, 744. — *Hist. lit. de la France*, XXVII, 160.

JEAN DE TOURNAI, natif de cette ville, fonda une imprimerie à Ferrare, en Italie, en 1475. Associé avec Pierre de Aranceyo, il y publia en cette année une remarquable édition des *Consilia* de Nicolas de Tudeschis.

Emile Van Arenbergh.

Maittaire, *Ann. typogr.*, I, 357. — Panzer, *Orig. typogr.*, I, 395. — De la Serna, *Dict. bibl. du x^e siècle*, I, 258. — *Messenger de Gand* (1847), p. 63.

JEAN DE WARNETON (le bienheureux), né à Warneton, sur les bords de la Lys, dans l'évêché de Térouanne. Jean s'appliqua de bonne heure à l'étude des lettres. Son intelligence précoce, ses progrès rapides, attirèrent bientôt l'attention sur le jeune clerc et il fut envoyé, avec de vives recommandations, à deux maîtres illustres par leur science

et leurs écrits, Lambert d'Utrecht et Yves, depuis évêque de Chartres; sous leur direction, il étudia les saintes Ecritures. Revenu dans son pays, il fut attaché au clergé de l'église de Lille. Peu après, voulant se retirer du monde, il chercha un refuge au monastère de Mont Saint-Eloi, près d'Arras. Lambert, évêque d'Arras, appréciant les mérites de Jean, se l'attacha en qualité d'archidiacre. L'évêché de Térouanne étant devenu vacant, Jean de Warnefont fut désigné pour occuper ce siège par le vœu unanime du clergé et des laïques du diocèse. Le pape ratifia ce choix et dut user de son autorité pour forcer le nouvel élu à accepter un honneur auquel sa modestie voulait se soustraire. Jean fut d'abord ordonné prêtre, le 2 des nones de juin de l'année 1099, et, le mois suivant, il fut sacré évêque, dans la ville de Reims, par l'archevêque Manassès. Il administra son diocèse avec tant de justice et d'équité, il sut rétablir avec tant de fermeté et de prudence la discipline qui s'était relâchée sous ses prédécesseurs, qu'il conquist l'estime et l'amour tant du clergé que des laïques de son diocèse.

Sa réputation de sagesse et de justice était si universellement répandue que beaucoup de personnes avaient recours à ses conseils et à son intervention. Yves de Chartres, son ancien maître, notamment, s'adressa à lui dans une affaire de la plus haute importance, et le pape, qui avait la plus grande confiance dans son intégrité et ses vertus, le délégua à plusieurs reprises, pour remplir dans d'autres diocèses, les missions les plus délicates. Jean de Warnefont fut chargé de réformer l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand au Mont-Blandin, ainsi que les églises d'Ypres et de Vormezele. Il fonda plusieurs monastères. En 1099, il consacra l'église de Loo, près de Dixmude; en 1106, celle d'Arrouaise; en 1123, celle de Nonnenbosche, abbaye de Bénédictines, près d'Ypres. Il prit part à plusieurs conciles: en 1099, à Saint-Omer; en 1114, à Beauvais; en 1115, à Reims et à Châlons. Après avoir occupé avec éclat, pendant plus de trente

ans, l'évêché de Térouanne, il mourut le 27 janvier 1130. Sa mort causa d'unanimes regrets; aussi ses obsèques furent-elles célébrées avec une pompe extraordinaire par les évêques d'Arras et d'Amiens.

Peu après la mort de Jean de Warnefont, Jean Colmieu, son archidiacre, écrivit sa biographie.

A. de Crombrughe.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale. Bruges, 1843, t. IV, p. 34.

JEAN DE WEERT, célèbre homme de guerre, né en 1594, à Weert, petite ville du comté de Hornes, dans l'ancienne principauté de Liège, et décédé, le 6 septembre 1652, au château de Benaudek, en Bohême. Ces renseignements sont définitifs. Ils mettent fin à une longue querelle entre généalogistes et biographes. « On est d'accord sur un point », écrivait le professeur Barthold en 1826, « Jean Weert portait le nom » de son village natal. Mais quel est ce « village? Est-ce Weert sur le Demer, » qu'on rencontre dans le duché d'Aerschot, en Brabant, ou bien faut-il se « décider pour Weert sur la Neer, qui » est situé dans le comté de Hornes, à « trois milles à l'ouest de Maaseyk? »

M. Poell a répondu à cette question en publiant, dans sa *Description du duché de Limbourg*, une inscription qui se trouve dans l'église de Saint-Martin, à Weert, au comté de Hornes (1).

L'obscurité de la naissance du brave général n'est pas moins certaine; il ne

(1) *Beschryving van het hertogdom Limburg*, in-8°, s. n. l., 1851, p. 303. Ou cette inscription latine n'est pas très claire, ou bien elle a été mal traduite par M. Poell, qui, lisant entre les lignes, suppose à tort que Jean de Weert vivait encore en 1662. La voici, d'ailleurs, telle qu'il la rapporte : « Le très célèbre seigneur Jean, baron « libre de Croon, seigneur de Sahorzae et de « Fashof, chevalier du Saint-Sépulcre, conseiller « de S. M. l'empereur d'Allemagne, général de « bataille, colonel des gardes du corps, commandant en chef de l'infanterie, gouverneur des « trois villes de Prague, commandant en second « du camp impérial en Bohême, et sa femme « Marguerite, baronne libre de Croon, issue de « la noble lignée de Birnbrahschen, 1662. » Il ne peut être ici question que de la quatrième femme du général. Elle lui a survécu et ne s'appelait point Marguerite, mais Susanne-Marie, et était fille du comte Jean-Louis de Kuffstein. V. *Gauhe's Adels Lexicon*. Leipzig, 1747, t. II, p. 1286.

l'a jamais niée, et cependant la chancellerie impériale, dans des lettres patentes expédiées sous la date du 4 avril 1635, a fabriqué tout un roman pour en arriver à dire que le titre de baron de Croon, qui lui était octroyé en récompense de ses bons et loyaux services et de ses actions d'éclat, avait avant tout le caractère d'une réparation et d'une reconnaissance de noblesse, ses aïeux ayant perdu, par grand attachement pour la foi catholique, leurs biens, titres et privilèges, et étant tombés d'une large aisance dans un état de gêne voisin de la misère.

A quoi bon ces mensonges ? Ils ne trompaient personne, et causaient souvent d'assez graves ennuis à ceux en faveur desquels on les avait forgés. Il s'ensuit que, dans ces temps troublés où les guerres ne cessaient que pour recommencer le lendemain, les gouvernements aristocratiques qui se partageaient l'Europe auraient agi plus sagement en faisant de leurs lettres d'anoblissement des primes d'encouragement pour le peuple, un appât capable de former de futurs héros. Le fait est que nos paysans flamands avaient compris la chose de cette façon. Ils avaient coutume de dire à un garçon plein de courage et de turbulence : « Tu commences comme Jean de Weert ; tâche seulement de finir comme lui. » Notre notice expliquera l'origine de cette expression proverbiale. En 1609, le futur général avait été placé par sa mère, une pauvre blanchisseuse, en apprentissage chez un maître cordonnier de Weert, nommé van Houten, dont la brutalité bien connue devait lui en imposer. Cet espoir ne se réalisa point. Jean de Weert osa braver son patron, et fut battu si cruellement que, sans prendre congé de sa mère et de ses frères, il quitta sur l'heure sa ville natale pour n'y plus remettre les pieds. Allant droit devant lui, il passa la Meuse à Maeseyck ou à Ruremonde, et se trouva bientôt dans un village du pays de Juliers, où fonctionnait justement un bureau de recrutement.

Il avait seize ans à peine ; mais, comme

il était grand et fortement constitué, il fut enrôlé dans le corps d'armée que Laurent Ramey, le bailli d'Amercœur, formait en ce moment-là pour le service de l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg et de Passau (1). L'enrôlement se fit le 10 mars 1609, et cette date, rapportée dans les états de service de notre futur héros et dans plusieurs mémoires qui le concernent, renverse l'hypothèse assez répandue qu'il aurait débuté dans la carrière des armes en 1622 seulement, sous le drapeau espagnol. Sa première campagne, sous les ordres du Liégeois Laurent Ramey, si elle ne dura que deux ou trois ans, le conduisit en Alsace, en Franconie, en Autriche, en Bohême, et le familiarisa avec les bons et les mauvais côtés de son nouveau métier. Que devint-il après le licenciement des troupes de l'archiduc Léopold ? Le P. jésuite Turek, qui résidait à Cologne au XVII^e siècle, et qui a écrit une très volumineuse chronique conservée en manuscrit à la bibliothèque gymnasiale de Paderborn, prétend l'avoir connu et savoir positivement qu'il avait été garçon de ferme ou garçon d'écurie au château de Schlenderhahn, chez le baron de Frentz. C'est admissible ; ce qui ne l'est pas du tout, c'est que ce même Père jésuite se soit fait montrer au village de Bütgen, près de Neuss, sur la rive gauche du Rhin, une maison rustique qu'on lui déclara être la maison paternelle de Jean de Weert. Cela suffit à nous montrer avec quelle rapidité les légendes se forment et s'accréditent.

Le fait que notre personnage, dans son testament, s'occupe du village de Bütgen et y fonde une distribution annuelle de pain aux pauvres de la localité, ne saurait contrarier en rien notre version. C'est peut-être là qu'il a résidé la plupart du temps, entre les années 1613 et 1620, sur lesquelles nous ne savons absolument rien de certain. C'est en cette dernière année, s'il en faut croire ses états de service, que ses ins-

(1) C^{te} de Beedelièvre. *Biogr. liégeoise*. Liège, 1837, t. II, p. 109. Les autres renseignements donnés par cet auteur sont empruntés à la *Biographie universelle de Michaud*, v. article Werth (Jean de).

tincts guerriers se réveillent. Des troupes belges occupaient le pays de Juliers, et il est plus que probable qu'ayant rencontré d'anciens compagnons d'armes, il se soit laissé entraîner par eux à rentrer au service. Sous Laurent Ramey, il avait vu prendre et saccager des villes; sous le comte de Bucquoi, il vit la même chose et entra, pour la seconde fois, en vainqueur dans les murs de Prague; sous le marquis de Spinola, il marcha à la conquête de Berg-op-Zoom et il apprit là à connaître les misères d'un siège infructueux. A cette occasion, toutefois, sa véritable vocation commença à se dessiner : c'était la petite guerre. En la pratiquant de son mieux il monta rapidement en grade. Un jour — la date nous manque — étant lieutenant de cavalerie, il renouvela le tour de force du vieux comte de Mansfeld et battit à plate couture deux cents cavaliers ennemis, à la tête de cinquante hommes à peine. Le voilà capitaine ! Il a le pied à l'étrier pour entrer dans l'histoire et faire parler de lui. Cela ne tarde point. Son illustre compatriote Tilly, le général en chef de la ligue catholique, entend vanter ses prouesses et l'engage à faire, sous ses ordres, la guerre aux Danois. Il n'a garde de refuser. S'il faut en croire l'annotateur du *Florus* allemand de Wassemberg, il est colonel-vaguemestre d'un régiment de cavalerie bavaroise au moment où le roi de Suède, en 1630, se propose de quitter les rivages de la Baltique et de pénétrer au cœur de l'Allemagne (1). Son régiment porte le nom de von Eynatten, un brave général de la ligue catholique, originaire du Limbourg, où ses ancêtres avaient possédé la petite ville de Montjoie. Suivre ce régiment, c'est raconter, ainsi que nous allons le faire, l'histoire de notre personnage. Une première rencontre avec les Suédois est heureuse; une seconde l'est également, et voici de quelle façon laconique le continuateur des Annales du comte de Khevenhiller

résume ses faits d'armes : « En 1632, il bat un corps suédois, non loin de Nuremberg, se dirige de là vers le haut Palatinat, où il continue à mal-mener l'ennemi en plusieurs rencontres. Il est nommé général-major. » Son retour dans la vallée du Danube est signalée par un revers. Les Weimariens qu'il rencontre tiennent bon et lui tuent cinq cents hommes. Comme sa légende court déjà le monde, il les a promptement remplacés, et, dès que son supérieur, le général Altringer, en s'éloignant, lui laisse les mains libres, il en revient aux folles chevauchées qui ont fondé sa réputation. Il apprend que le Suédois Speereuter est à trois lieues d'Augsbourg avec dix escadrons de cavalerie et quinze ou dix-huit cents hommes d'infanterie, et que sa sécurité est complète, le sachant loin de là (1). Le 3 octobre 1633, un peu après 10 heures du soir, il tombe sur lui comme une avalanche, sabre tout ce qui se présente, fait un large butin, et s'en retourne sur les chevaux frais de l'ennemi aussi vite qu'il est venu.

Le 11 octobre, il reparait aux mêmes lieux. Cette fois, c'est l'infanterie ennemie, forte de trois mille hommes, qu'il accable de ses coups et décime pitoyablement. Enfin, pour terminer le mois d'octobre comme il l'a commencé, ils'empare, le 26, de la ville d'Eichstaedt après une prouesse nocturne plus hasardeuse et plus sanglante encore que les autres, car ses soldats, quand on leur résiste, ont pour coutume de ne point donner quartier. L'hiver arrive, et par ses rigueurs se montre l'allié fidèle des Suédois qui assiègent Ratisbonne, où commande le colonel wallon de Troibrèze. L'Electeur de Bavière, se tenant pour perdu, si cette place forte est prise, charge Jean de Weert de tenter quelque chose pour la sauver. Celui-ci y court à la tête de huit cents cavaliers d'élite et n'arrive à rien. Pour se consoler, il revient à son système favori, aux escar-

(1) L'annotateur en question est le feld-maréchal Josse-Maximilien de Gronsfeld. (V. sa notice, *Biogr. nat.*, v. VIII, p. 342-348.) Il cite Jean de Weert pour la première fois, p. 251 de l'édition de 1647 du *Florus* allemand.

(1) Ce général Speereuter, un Finlandais de naissance, dont nous aurons encore plus tard l'occasion de parler, passa en 1636, du service de Suède à celui de l'Autriche, et ne servit pas mieux son second maître que le premier.

mouches. Dans la soirée du 9 décembre, il traverse l'Isar avec quatre régiments de cavalerie et surprend l'arrière-garde du duc Bernard de Saxe, sous les murs de Straubing. En brûlant et tuant, il fait plus de mal encore à la pauvre ville qu'à l'ennemi. Cette dernière réflexion est d'un chroniqueur contemporain qui, sans le vouloir, caractérise comme il convient la façon dont se faisait la guerre dans ce temps-là et la nature du talent militaire de notre personnage. Il était avant tout et surtout un sabreur, un bras des plus solides auquel manquait une tête bien meublée, capable de concevoir un plan de campagne, de mettre la guerre au service d'une idée.

On lui a adressé d'autres reproches. Le plus grave de tous est d'avoir passé avec une désinvolture superbe du service de l'Electeur de Bavière à celui de l'empereur Ferdinand III. Est-ce bien là une trahison? Nous le nions, par la bonne raison que Jean de Weert était originaire du pays de Liège, fief impérial, et qu'en changeant de maître il ne changea que d'écharpe et continua à servir avec le même zèle la cause catholique, la seule pour laquelle il eût jamais tiré l'épée. Notre récit, d'ailleurs, complètera sa justification. S'il était, à l'exemple de Tilly, adoré par ses troupes, c'est que, chez lui, l'enfant du peuple, la folle bravoure de l'ancien soldat repaissait sous le général; qu'il payait en toute rencontre et plus que de raison de sa personne; qu'il était toujours accessible et bienveillant envers ses inférieurs, et qu'enfin — point essentiel dans ce temps-là — il ne défendait point aux siens de lâcher la bride à leur cupidité, à leurs instincts grossiers. Par sa faute, cette médaille avait un revers. Souvent il était blessé, et parfois dangereusement. Ce fut le cas à l'affaire de Straubing. Un repos forcé de cinq semaines permit à ses soldats de respirer. A peine remis, il reprend ses courses. Il est vainqueur à Rain, à Onolzbach, à Rotenbourg, en Souabe, et, le 26 août 1634, il arrive à temps à Nordlingen, pour prendre part à la bataille de deux jours, qui débarrasse pour longtemps le midi

de l'Allemagne des Suédois. Ce fut une des grandes joies de sa vie de parcourir après l'action le champ de bataille, au côté du duc Charles de Lorraine, et de se voir salué par les régiments espagnols et wallons, dont tous les soldats agitaient leurs feutres emplumés, par les cris enthousiastes de : *Viva la casa de Austria!*

Quelques jours plus tard, l'Electeur Maximilien lui rappelle qu'il est général bavarois, et l'envoie au Palatinat pour fermer cette porte de l'Allemagne aux Français, chasser les Suédois de Heidelberg et s'emparer de Spire. Le 2 février 1635, il signe la capitulation de cette dernière ville comme lieutenant général feld-maréchal, laisse dans la place 3,000 hommes et court après les Français avec deux régiments de cavalerie. Il remporte quelques avantages. La chancellerie bavaroise les consigne dans un rapport qui se termine par ces mots : « Ses soldats ont goûté pour la » première fois le sang français et n'at- » tendent qu'une occasion d'en goûter » encore. » Cette occasion leur fut procurée par le duc de Lorraine. Il était en Alsace et les appela à son secours. On dévaste en conscience les environs de Colmar, d'où Jean de Weert, à la tête de ses infatigables cavaliers, fait des pointes en Bourgogne et en Lorraine. Il rejette notamment dans les murs d'Epinal le vieux maréchal de la Force, le dernier survivant du massacre de la Saint-Barthélemy, ramasse les troupes impériales disséminées au pied des Vosges, et, la mauvaise saison étant venue, entre à leur tête dans l'électorat de Trèves. Mais les généraux Goetz, Mercy et Colloredo, ayant pris bientôt le même chemin, notre personnage se décide à aller chercher des quartiers d'hiver dans le pays de Liège. Son retour dans sa patrie ne fut rien moins que joyeux; ailleurs on l'admirait, on le choyait; ici, au contraire, on le redoutait, parce que les Croates de Piccolomini avaient déjà donné aux populations un avant-goût de la licence extrême des troupes impériales.

L'accueil qu'on lui fit s'en ressentit

et l'indisposa. On ne peut cependant lui reprocher d'avoir dépassé, en quoi que ce soit, les termes des lettres patentes qui lui avaient été envoyées par le prince-évêque Ferdinand de Bavière. Ce souverain, qui résidait à Bonn en sa qualité d'Electeur de Cologne, et était en guerre ouverte avec ses sujets liégeois, espérait sans doute que Jean de Weert les punirait de leur insolence envers lui et de leurs sympathies avouées pour la France. En cela il fut trompé. Ce n'est pas notre général, c'est le duc de Lorraine qui fait venir de Verdun un parc d'artillerie pour bombarder la ville de Liège, et cependant on ne dira point que Jean de Weert, s'il s'était montré impitoyable, eût manqué d'excuses ou tout au moins de prétextes. Un jour il avait envoyé aux Liégeois, pour négocier avec eux, son secrétaire particulier et un capitaine quartier-maître. Ces deux officiers, dont le langage avait peut-être été un peu vif, avaient été assassinés. Quelques jours plus tard, quatre cents hommes des milices liégeoises furent surpris à Saint-Gilles et passés au fil de l'épée. On s'en tint là; il faut bien avouer que ces représailles étaient plus que suffisantes. Et cependant, si les Liégeois avaient pu lire les lettres que notre personnage recevait de Bruxelles, et surtout celles qu'on lui écrivait de la cour de Munich où, pour la première fois, on lui reprochait son indécision, où on l'accusait de mollesse, certes, ils lui eussent fait des excuses au lieu de mettre sa tête à prix. Heureusement pour tout le monde, après un blocus de sept mois, les beaux jours revinrent, et les Impériaux, las d'une trop longue inaction, s'unirent aux Hispano-Belges pour envahir la Picardie. Jean de Weert, qui était sans ordres positifs, suivit leur exemple. Il voulait marcher droit sur Paris. Sur ce dernier point on ne laissa pas faire notre officier de fortune, et, selon son habitude, il s'échappa. Ses courses furent si fructueuses, que là où il avait passé, les villes se rendaient sans coup férir. Il en fut ainsi pour Le Châtelet, La Chapelle, Roye et Montdidier. Un jour, entre Nesle et Noyon,

un fort détachement français lui disputa le passage; il lui passa sur le corps en laissant six cents morts sur le champ de bataille. En semant ainsi l'épouvante, il avait ouvert le chemin de Paris, et rien ne devait plus arrêter l'armée hispano-belge; mais le cardinal-infant et Piccolomini, qui le jalousaient ou bien qui ne voulaient point pousser les choses à l'extrême, dans l'espoir d'une paix prochaine et favorable, l'arrêtèrent encore une fois, comme Charles-Quint avait retenu Martin van Rossem, Philippe II, le comte d'Egmont après Gravelines, et, comme plus tard le prince Eugène devait retenir le généreux et brave Sirtema de Grovestins. Que fit Jean de Weert? Pendant que les autres généraux alliés se portaient devant Corbie, il alla reconnaître Paris, leva une contribution de guerre à Pontoise et visita la cathédrale de Saint-Denis. Cette rare audace le vengea amplement de ses supérieurs, car la France, tremblante et stupéfaite, lui accorda tout l'honneur de cette merveilleuse mais inutile campagne de 1636. Il eut encore une autre satisfaction, qu'en vrai enfant du peuple il dut savourer : Louis XIII, pour exalter dans un pareil moment le dévouement des Parisiens, serra publiquement dans ses bras le doyen des savetiers.

Cette risible embrassade conseillée, à ce que l'on suppose, par le P. Joseph, le fameux capucin diplomate, mit fin aux prouesses de l'armée envahissante, en changeant des sujets mécontents et découragés en citoyens prêts à tous les sacrifices, en soldats disposés à faire jusqu'au bout leur devoir. Jean de Weert ne tarde pas à s'apercevoir du changement. Il quitte alors les environs de Paris, se jette, dans la nuit du 28 septembre 1636, avec sa fougue ordinaire, sur six régiments français qu'il écrase complètement. Ce fut là son adieu à la France. Il en rapportait tant de drapeaux fleurdelisés que l'Electeur de Bavière voulut bien convenir que la gloire que son général avait acquise effaçait le souvenir de sa désobéissance envers le cardinal-infant et le feld-maréchal Pic-

colomini. On le laissa respirer quelques semaines à Cologne. Il profita de l'occasion pour se marier. Sa femme, la seconde si nous ne nous trompons, était une bourgeoise bien rentée, Gertrude Jonten. Elle ne garda pas longtemps auprès d'elle son mari. Le 28 janvier 1637, il reçoit à l'improviste l'ordre d'empêcher le ravitaillement d'Ehrenbreitenstein occupé par les Français, et monte à cheval suivi de quatre-vingts dragons seulement. En route il ramasse quelques détachements impériaux et bavarois, et, le 30 du même mois, il a la chance de surprendre l'ennemi en vue de la forteresse, qui est le but de sa mission, et de lui enlever son convoi de vivres. Ce succès lui vaut, pour toute récompense, l'ordre de s'emparer d'Ehrenbreitenstein, place de guerre si haut perchée qu'elle semble perdue dans les nuages.

Il comprend qu'il doit la prendre par la famine, et il se contente de la bloquer. Au moment où, au bout de cinq mois, il a enfin atteint son but, la cour de Munich le charge d'empêcher à tout prix le duc Bernard de Saxe de repasser le Rhin. On l'avait averti trop tard. Pour s'en consoler, il ne laisse à l'ennemi ni trêve ni repos. Le 31 juillet, il sacrifie l'élite de ses gens et ne parvient pas à s'emparer des retranchements que l'ennemi a élevés sur les bords de l'Elz. Cinq jours plus tard, le duc de Saxe qu'il serre de trop près se sauve à la nage. Nous nous demandons ici s'il faut ajouter foi pleine et entière aux lettres de notre personnage à l'empereur et au duc de Bavière. On y lit que Bernard de Saxe, sur le point d'être pris, a traversé un bras du Rhin, la cuirasse au dos au milieu d'une grêle de balles, et que quarante de ses soldats ont exécuté le même tour de force. De Weert avait rencontré enfin un adversaire digne de lui. Il jure de le vaincre ou de mourir. C'est pourquoi, le 12 septembre, il attaque encore une fois les retranchements contre lesquels il a échoué, et les détruit en partie. Dans l'action, une balle de pistolet le frappe derrière l'oreille; il néglige cette blessure qui, en s'envenimant,

le fit longtemps souffrir. Six semaines après il traverse le Rhin; le 22 octobre, il chasse les Français de Rheinau, les jours suivants, d'autres points fortifiés; puis il s'amuse à revêtir ceux de ses prisonniers qui ont déposé les armes sans combattre, de vestes blanches, leur met en main à chacun un bâton blanc, et dans cet équipage, les fait convoyer jusqu'à la frontière.

Il tient la campagne pour terminée et se propose de passer l'hiver à la cour de Munich. L'armée franco-suédoise, cependant, n'attend pas le printemps pour reprendre les hostilités. Voilà donc, au commencement de février 1638, notre personnage forcé de rentrer en campagne. Il réunit à la hâte à Villingen neuf régiments de cavalerie, son arme préférée, et quatre régiments d'infanterie et les conduit droit au Rhin. Le 18 février, dans un premier combat devant Rheinfelden, l'avantage est de son côté; mais, dans une seconde rencontre, quatre jours plus tard, il est fait prisonnier avec son compatriote et ami le général Adrien van Enkevoort, le duc de Savelli, son chef, le général Speereuter, le comte de Fürstenberg et dix autres officiers supérieurs. Le duc Bernard de Saxe se montre gracieux pour tous; Jean de Weert excepté. « En vérité, monsieur », lui dit-il, « voici une rencontre bien imprévue. — » Le bonheur de Votre Altesse et ma malchance ont tout fait, et « je ne crois pas avoir à m'en excuser. » — A cette réponse, le duc lui tourna le dos en disant : « On vous laissera, monsieur, le temps voulu pour y réfléchir. » Le soir, le duc réunit ses hôtes à sa table. Notre héros flamand était aussi irritable que glorieux.

Quand le vin lui eut délié la langue, croyant se venger, il accabla son vainqueur de reproches et alla même jusqu'à l'accuser de lâcheté. Celui-ci, en homme d'esprit, se contenta de sourire. Dans la suite, on ne sépara point de Weert de son ami Enkevoort; ils furent envoyés ensemble à Benfelden. Dès qu'ils eurent donné leur parole de soldat de ne point chercher à fuir, on leur laissa pleine et entière liberté d'aller et de

venir dans cette petite ville. La même faveur fut accordée aux mêmes conditions au duc de Savelli qui était resté à Laufenbourg. Celui-ci manqua aux lois de l'honneur en se sauvant sous l'habit de son confesseur. Quand Jean de Weert entendit parler de cette aventure, et de l'extrême rigueur avec laquelle les complices du triste fugitif avaient été punis, il craignit un instant pour son ami Enkevoort et pour lui-même. Le duc Bernard le rassura en lui écrivant : « Soyez tranquille; il n'y aura rien de » changé; j'ai confiance en votre parole. » Ce trait, que nous sommes heureux de pouvoir rapporter, honore également deux rivaux qui ont pu s'injurier, mais qui n'en professaient pas moins, l'un pour l'autre, une véritable estime. Jean de Weert eut bientôt un autre sujet d'alarme. Le roi de France voulait le voir à Paris ou, pour mieux dire, le faire voir aux Parisiens. Il insista donc sur sa prompte venue, quoiqu'il eût été battu et pris par des Allemands. Comme le duc de Saxe était à la solde de la France, il ne pouvait s'opposer à cette fantaisie qui n'était pas faite pour lui plaire. En conséquence, il éconduisit poliment la femme de Jean de Weert qui était venue le fatiguer de ses lamentations, et écrivit à ce dernier, à la date du 24 avril 1638, que sans aucun doute, sur sa recommandation, le roi Louis XIII lui ferait le meilleur accueil.

Quinze jours plus tard l'ordre fut donné de diriger Jean de Weert et sa femme sur le château de Vincennes, tandis que le général van Enkevoort et les autres officiers prisonniers seraient envoyés à Péronne. Le voyage se fit sans incident. A Lyon, le peuple reçut les prisonniers en criant : « Jean le verd est » Jean le pris; Jean le verd est bien » battu », et autres gentilleses du même genre, qui prouvaient au moins la peur qu'on avait eue, puisqu'on insultait à son malheur. A Paris, ce fut la même chose; seulement ici on fit sur notre célèbre Limbourgeois des chansons qui coururent la cour et la ville. Il distrayait une grande nation, qui en avait besoin, et servait à merveille, sans s'en douter,

les vues du cardinal de Richelieu, qui fut, à son endroit, tout à fait aimable. Le fameux Grotius, ambassadeur de Suède à Paris, ne se montra pas moins empressé; avec lui du moins notre général pouvait causer en flamand et allumer sa pipe sans le scandaliser. C'est aux lettres de Grotius, publiées par Meerman, en 1806, qu'il faut avoir recours pour savoir à quel point la captivité lui pesait, et combien de fois, et avec quelle amertume il se plaignit du manque de foi du roi de France. Enfin, au bout de quatre ans, les négociations aboutirent, et le 24 mai 1642, il fut échangé contre le maréchal de camp suédois Gustave Horn, qui descendait, à ce que l'on prétend, d'un certain comte Sigismond de Hornes, émigré de Belgique, et décédé à Stockholm, en 1344 (1).

Jean de Weert va droit à Munich, de là à Vienne, pour remercier les deux souverains qui, avec le cardinal-infant Léopold-Guillaume, ont travaillé avec le plus d'ardeur à sa délivrance. N'ayant pas, pour le moment, de corps d'armée à lui confier, on le nomma lieutenant général de cavalerie au service de l'empereur et des Electeurs de Bavière et de Cologne. Il avait eu jusque-là deux maîtres, ce qui était parfois gênant, et maintenant on lui en donnait trois ! Il s'en consola en se disant que trois volontés, qui ne pouvaient manquer de se contrarier, lui laissaient en définitive la liberté d'agir à sa guise. C'est dans ces sentiments qu'il arriva, à la fin de juillet 1642, à Cologne. Quand le bruit de son arrivée se fut répandu dans le pays, on lui envoya des députations; on vint le trouver en pèlerinage pour le supplier de chasser les Français de Guébriant et les Suédois de Rosen, qui s'étaient rapprochés de Maestricht et de la frontière hollandaise. « Soyez » tranquilles, mes amis », dit-il un jour à ses visiteurs », vous serez débarrassés » de ces gens-là avant quinze jours » d'ici », et le lendemain il quittait Co-

(1) V. l'article Hornes dans le II^e vol. des *Manusc. géneal. de Lefort*, conservés aux Archives de l'Etat, à Liège,

logne pour tenir son aventureuse promesse. Il coupa, il est vrai, les vivres à ces gens-là, il leur tua beaucoup de monde, mais il ne parvint pas à les chasser. Il eut même le désagrément de tomber, le 26 septembre, dans une embuscade et n'échappa que par miracle à la mort ou à la captivité. Trois mois plus tard il retrouve les Français, qui ont fait une trouée en Allemagne, dans les plaines glacées de la Souabe.

Les deux Mercy et Gilles de Haes sont chargés comme lui-même de les observer, en attendant que le duc Charles de Lorraine les rejoigne pour prendre le commandement en chef de leur petite armée. Le duc arrive, le 26 janvier 1644, à Heilbronn, et le premier soin de notre personnage est de lui demander l'autorisation d'aller inquiéter le maréchal de Guébriant. La permission à peine obtenue, le voilà parti dans la direction de Schorndorf. Il y avait un pont à traverser. Il est barricadé et gardé. Enfin, cet obstacle est franchi, mais l'alarme a été donnée au camp français. Plusieurs régiments de cavalerie volent à la rencontre de Jean de Weert; il attend le premier qui se présente, lui sabre deux cents hommes et, pour ne point être cerné, se jette avec tout son régiment dans les eaux glacées de la Romse. Guébriant chanta victoire et s'imagina que cette fois son éternel poursuivant serait guéri de sa passion pour les embuscades et les surprises de quartiers. Le cardinal Mazarin répondit au maréchal sur le ton de l'incrédulité : « Nous avons appris avec joie l'avantage que vous avez obtenu sur Jean de Wert, que nous espérons devoir estre suivi de succès plus remarquables. » Il y eut, en effet, après cela des succès plus remarquables à signaler; seulement ce fut celui-là qui devait en faire les frais qui les remporta. On raconte que, dans les premiers jours de février, voulant surprendre Guébriant à Rommelsbach, Jean de Weert se trompa de chemin, tant l'obscurité était profonde, et arriva au village d'Oferdingen, occupé par deux régiments ennemis. Il y mit le feu, et, à la lueur de l'incendie, vit assez

clair pour massacrer les hommes et enlever les chevaux.

Ces coups de main se répétaient, et les pauvres Français, désespérés de ne pouvoir ni prévenir ni punir ces agressions soudaines, précipitaient leur retraite vers le Rhin. Le 21 février, ils passèrent le Neckar à Rottenbourg, et déjà ils se croyaient en sûreté, quand leur arrière-garde, forte de trois régiments, fut attaquée et détruite par notre infatigable Limbourgeois, qui, après cela, rassasié de carnage ou croyant avoir rempli sa tâche, s'arrêta. La guerre, en se prolongeant outre mesure, avait fini par modifier les traditions, les mœurs, les habitudes, et par se modifier elle-même. On se reposait l'été au lieu de se reposer l'hiver; on souffrait le double, on tuait tout autant de monde, sinon plus; mais, au moins, on laissait pousser le blé et faire la moisson, de sorte qu'on échappait au danger de mourir de faim par sa propre faute. C'était toujours cela de gagné. Jean de Weert profita naturellement de cette tacite suspension d'armes pour revoir les siens et aller en cour solliciter un autre commandement. On fit de lui un général en chef de la cavalerie de la ligue catholique. Au mois de juin il rejoignit l'armée, et tant était grande sa popularité, que tous les corps de cavalerie par lesquels il se fit reconnaître en son nouveau grade, le saluèrent de leurs acclamations et d'une triple salve. Il profita de ces bonnes dispositions à son égard pour reprendre l'offensive et rejeter de l'autre côté du Rhin les derniers débris de l'armée française. Malheureusement pour le maréchal de Guébriant, Louis de Bourbon, le futur Condé, qui venait de se rendre maître de la ville luxembourgeoise de Thionville, si longtemps convoitée, lui amena dix beaux régiments tout disposés à bien faire.

Guébriant ne voulut point laisser refroidir leur zèle et repassa le Rhin. Blessé à l'affaire de Rottweil, en Wurtemberg, et mal soigné, il était mourant, quand, le 24 novembre 1643, Jean de Weert — toujours lui — prit en un tour de main toute son artillerie et la

tourna contre ses gens. Ce ne fut plus une bataille, ce fut une déplorable boucherie. Des quinze mille hommes de feu Guébriant, — car le brave soldat avait rendu l'âme quelques instants avant sa défaite, — trois mille furent tués sur place, sept mille furent faits prisonniers et le reste se sauva tant bien que mal. Ce succès, dont de Weert et Mercy pouvaient, à parts égales, se partager l'honneur, décida la France à envoyer contre eux l'année suivante ses deux principaux foudres de guerre : Turenne et Condé. Dès ce moment la partie n'est plus égale; elle est cependant acceptée avec joie et noblement jouée. Dans l'intervalle, par une fatalité qui s'attache aux figures tragiques de l'histoire, Jean de Weert est amené à verser le sang à Cologne, où il s'était rendu pour se remariar et se distraire. Son compatriote et ami le général feld-maréchal Godefroid Huyn van Geleen y exerçait les fonctions de gouverneur. Il est invité par lui à un banquet offert aux députés du cercle de Westphalie et aux officiers supérieurs de la ville et des environs. Ces derniers se disputèrent entre eux sur le mérite de leurs nations respectives et en vinrent aux gros mots. Un colonel italien, Filippi, et un Belge, le comte Germain-François de Mérode, se levèrent de table, mirent l'épée à la main et, sans sortir de la salle, s'escrimèrent l'un contre l'autre. L'Italien fut tué.

Son vainqueur, ivre ou fou, se mit à provoquer tout le monde. Jean de Weert voulut le calmer; il l'insulta grossièrement, et, comme la patience n'était pas la vertu maîtresse de notre personnage, il mit à son tour l'épée à la main, et quelques minutes plus tard le comte de Mérode était étendu sans vie à ses pieds. Quand on en est là, que les passions n'ont plus de frein, les mœurs plus de retenue et, chez les militaires, la discipline plus de force, la société est bien malade, bien près de faire place à la barbarie. Le commissaire impérial, le comte Traun, en eut le soupçon et, intervenant, en vertu de ses pouvoirs, dans cette tragique aventure, il demanda à Jean de Weert son épée et lui

ordonna de rentrer chez lui et de garder les arrêts. Une enquête proclama son innocence, et le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de regagner les cantonnements de l'armée bavaroise. Il est partout où les Français se montrent. Il ne manque pas cette fameuse bataille de Fribourg qui dura trois jours et peut être considérée comme ouvrant la lutte séculaire des Bourbons contre les Habsbourg, à laquelle, des deux parts, on s'efforça de donner le caractère implacable propre aux haines nationales. Ce qui est plus curieux encore, c'est de constater la contradiction qu'il y a entre cet égorgement gigantesque au pied de la Forêt-Noire et l'ouverture à la même heure, à Munster et à Osnabruck, des préliminaires de la paix de Westphalie. Dans les batailles du 4, du 7 et du 9 août, les Bavares, qui sont 15,000 contre 20,000 Français, se couvrent de gloire tout en admirant l'élan de leurs adversaires.

Jean de Weert a son cheval de bataille tué sous lui et combat à pied. Quand enfin, épuisé mais non vaincu, Mercy bat en retraite, il le quitte pour inquiéter les généraux français. Ne pouvant, avec des forces fort réduites, les empêcher d'entrer à Mayence, il se dirige sur Mannheim, qui est occupé, avec une division de cavalerie, par le général Rosen, son émule comme sabreur. Il le surprend si inopinément que le général ennemi s'estime heureux de pouvoir gagner la rive opposée du Rhin, seul dans une nacelle. Bientôt après, on l'appelle en Bohême pour aider les impériaux à tenir tête au Suédois Torstenson; il y court en poste. Là il partage le commandement de l'armée avec Hatzfeld et Goetz. Le 14 février 1645, on en vient à Jankau, près de Prague, à une bataille décisive. Les Impériaux sont battus. Deux fois pendant l'action Jean de Weert est entouré, sommé de se rendre; chaque fois il se dégage, et finit par se sauver avec les dragons les mieux montés. Les Suédois furent si contents de l'avoir vaincu, qu'ils le chansonnèrent sur l'air : *Ah! ah! ce sont de bonnes farces*. Sa légende en souffrit, et sa répu-

tation aussi, d'autant plus que Hatzfeld l'accusa d'avoir contribué à la perte de la bataille par de fausses manœuvres. Il a, lui, autre chose à faire que de répondre à ces accusations; son ami, le célèbre Mercy, est en grand péril; il s'empresse de le rejoindre sur les confins de la Franconie et de la Souabe. Il l'assiste dans le combat de Mergentheim du 28 avril 1675, bat l'aile droite de l'armée de Turenne, et à sa grande satisfaction prend le général Rosen, qui lui a si souvent échappé, avec trente étendards pour le moins.

A ces nouvelles, le prince de Condé revient de France et renforce Turenne. On veut cette fois en finir avec Mercy, dont le génie, le courage et la prévoyance empêchent les Français, non seulement de pénétrer plus avant en Allemagne, mais encore de se maintenir sur le Rhin. On se cherche; on finit par se rencontrer à Allerheim, entre Noerdlingen et Donauwerth, le 3 août 1645. Du côté des Bavaois, notre personnage commande l'aile gauche, Mercy le centre et Huyn van Geleen l'aile droite. Ici, comme à Jankau, notre Limbourgeois manque de coup d'œil, de sangfroid, et, malgré d'irrésistibles charges de cavalerie, cause la perte de la bataille. C'était fatal. La guerre est une science, et qui ne la possède pas à fond, fût-il le plus courageux et le plus dévoué des hommes, doit se résigner à occuper le second rang et ne jamais ambitionner le premier. Mercy avait été tué, en grande partie par sa faute, ce qui n'empêcha point Jean de Weert de vouloir être nommé généralissime en son lieu et place. L'Electeur de Bavière refusa avec raison de lui donner cette satisfaction. On vit alors notre personnage passer, par dépit, du rôle d'accusé à celui d'accusateur, et déclarer qu'il quittait le service de la Bavière pour celui de l'Autriche, parce que l'Electeur Maximilien trahissait l'Allemagne et manquait à tous ses devoirs en négociant avec la France. Si bonne au fond que fût l'excuse, c'était aller trop loin de la part d'un parvenu, d'un fils de paysan. On le lui fit bien voir. Il comptait sur la

complicité de l'empereur, qui lui avait envoyé un agent secret, mais plus encore sur sa légende, sur le prestige de son nom.

Tout lui manqua à la fois. L'esprit particulariste, qui n'a pas encore abandonné l'Allemagne de nos jours, battait alors son plein, et l'esprit sectaire était demeuré une puissance avec laquelle il fallait compter; c'est ce qui explique pourquoi les colonels qui étaient Bavaois de naissance et ceux qui étaient luthériens refusèrent avec la même énergie de le suivre. L'Electeur Maximilien le déclara infâme, traître et félon, et, si grande était sa colère, qu'il mit sa tête à prix et fit dévaster et brûler les propriétés qu'il possédait dans le haut Palatinat, la Franconie et l'électorat de Cologne. Jean de Weert, voyant qu'il n'était plus en sûreté au milieu de ses propres soldats, s'empressa de gagner la frontière de Bohême, avec le général Spork, étranger comme lui, et qui s'était juré de partager sa bonne comme sa mauvaise fortune. L'empereur cassa le jugement infamant porté contre eux; puis il nomma Jean de Weert général en chef de sa cavalerie, fit de lui un comte du Saint-Empire et lui donna la seigneurie de Benaudek, dans le cercle de Bunzlau, en Bohême, afin de compenser les pertes qu'il avait éprouvées du fait de la dévastation de ses domaines. Les services que notre personnage a l'occasion de rendre ne répondent pas à ces largesses. A peine à l'armée, il est blessé devant Eger, le 29 juillet 1647, et perd l'occasion de débarrasser la Bohême de l'ennemi. Quand il remonte à cheval quatre semaines plus tard, il ne peut qu'inquiéter le feld-maréchal Wrangel fortement tranché dans son camp.

Il l'épie cependant et s'en trouve bien, car il le surprend un jour et culbute six de ses régiments, leur enlève treize enseignes et s'en retourne. C'est sa dernière prouesse. L'Electeur de Bavière, revenu de ses erreurs, a rompu avec la France et s'est réconcilié avec l'empereur, qui, à cette occasion, n'hésite pas à mettre en disponibilité

Jean de Weert et son ami Spork. Les deux princes ont lieu de s'en repentir. Quand Melander et Gronseld sont battus, qu'on manque de généraux éprouvés, on revient à eux, en mai 1648, et on les trouve prêts à tous les sacrifices, à toutes les aventures. Du côté de notre Limbourgeois c'est d'autant plus méritoire que, se croyant destiné à vivre désormais dans la retraite, il vient de se remarier pour la troisième fois. Mais la parole n'est plus au canon, elle est aux diplomates, qui, tombant enfin d'accord, signent la paix définitive, le 25 octobre 1648.

Il rentre alors dans son château de Bohême, le seul qui lui reste et n'en sort plus. Son nom, qu'il a illustré, meurt avec lui. Sa dernière épée est conservée dans l'Armeria de Turin (1). Son har nais de guerre se trouvait, avant 1848, dans la collection Wallraf, à Andernach sur-le-Rhin, où Victor Hugo l'a vu.

Son meilleur portrait est très probablement celui qui se trouve à la page 315 du *Florus* allemand d'Eberhard Wassenberg, imprimé en 1647, à Amsterdam, chez Louis Elzevier.

Charles Rahlenbeek.

F.-W. Barthold, *Johann von Werth, etc.* Berlin, 1826, 1 v. in-8°. — W. Müller van Königs-winter, *Johann von Werth, eine deutsche Reiter-geschichte.* Köln, 1858, 4 v. in-18. — A. Perreau, *Biogr. limbourgeoise, Jean de Weert.* Tongres, 1852, in-8°. — Charles Rahlenbeek, *Le dernier duel de Jean de Weert* (Extrait de la *Revue trim.*). Bruxelles, 1855. — Hugo Grotii *Epistolæ ineditæ ad Oxenstiernos patrem et filium aliosque*

(1) C'est une épée damasquinée qui sort des ateliers d'Abraham Clauberg, de Solingen. Un cartouche représente la bataille de Noerdingen; un autre renferme la singulière inscription que voici :

Graf Johan von Werth hat mich zum Streidt er-
[kohen]
Der oft victorisiert, gahr weinig mal verlohren;
Zum streidt wahr nur im Feldt, mich liess nie
[von der Sehten]
Doch muss er endlich auch gefangen nach Frank-
[reich reichten].
Zeitwährend sein Arrest war ihm Koenig geneigt
Undt liberiert ihn für zeine ganze Tageszeit,
Was er gewust zu lohnem gescharnd und wohl be-
Dan er an einem Tag 6000 niedergemacht. [tracht

Cette épée autobiographique est sans doute unique dans son genre. Elle est cataloguée sous le n° 982, et personne ne sait à Turin par quel concours de circonstances elle est venue dans cette ville.

e Gallia missæ, etc. Harlem, 1806, in-8°. — J. Heilmann, *Die Feldzüge der Bayern in den Jahren 1643, 1644 et 1645.* Leipzig, 1851, in-8°. — Pour la campagne de France de 1636, voir aux arch. gén. de Belgique, dans la secrétairerie d'Etat, le vol. 1^{er} de la *Correspondance du cardinal-infant avec Piccolomini.*

*JEAN DE WESTPHALIE, typographe à Louvain, de 1474 à 1496.

Quoique né à l'étranger, cet artiste mérite une place dans la *Biographie nationale*, à raison des services considérables qu'il rendit chez nous aux sciences et aux lettres. Il fut incontestablement l'imprimeur belge le plus remarquable du xve siècle. Plusieurs auteurs le considèrent comme l'introducteur, dans notre pays, de l'imprimerie en caractères mobiles. Nous disons de l'imprimerie en caractères mobiles, car, déjà avant 1464, on tirait chez nous des exemplaires d'écrits et d'images gravés sur des planches de bois, de métal et même de pierre.

Jean de Westphalie naquit à Aken, village situé à deux lieues d'Arenberg, au diocèse de Paderborn. Dans les protocoles des échevins de Louvain, il est désigné tantôt sous la qualification de maître *Jean de Aken, de Paderborn, en Westphalie*, tantôt sous celle de maître *Jean de Westphalie* tout court. Il apprit, selon toute probabilité, son art à Mayence ou à Cologne. Quoi qu'il en soit, il quitta son pays et se fixa en Belgique. Il s'y associa, vers 1472, avec un homme d'une haute érudition, Thierry Martens, d'Alost, qu'on a longtemps considéré comme l'introducteur de la typographie en Belgique. Les deux associés publièrent, en 1473, les trois opuscules suivants : 1. *Speculum conversionis.* — 2. *Libellus de duobus amantibus.* — 3. *De salute sive aspiratione anime ad Deum.*

Le 26 mars 1474, Jean de Westphalie acheva, à Alost, une édition du *Textus summularum editarum a fratre Petro Alfonci Hispano*, volume in-4°, de 108 feuillets. Il résulte de la souscription de cette édition que, dans l'association dont il vient d'être parlé, Jean était l'artiste et Thierry le bailleur de fonds. Ce qui ne laisse pas de doute à

cet égard, c'est que le nom de Jean y précède celui de son associé. On y lit : *A Alost, ville du comté de Flandre, par Jean de Westphalie, de Paderborn, avec SON ASSOCIÉ (cum socio suo) Thierry Martens, l'an du Seigneur 1474, le 26^e jour de mai.* Quelques jours après l'achèvement de cet ouvrage, il se fixa en la *féconde et florissante Université de Louvain*, comme on disait alors. C'était l'administration de ce grand établissement scientifique qui l'avait engagé à se fixer dans la première *chef-ville* du Brabant. Pour jouir des privilèges et franchises de l'université, il fallait être immatriculé dans l'une des cinq facultés de cette école. Jean de Westphalie fut inscrit à la faculté de droit canon, le 7 juin 1474, et devint, par conséquent, suppôt de l'université, douze jours seulement après l'achèvement de son *Textus summularum* de Pierre d'Espagne.

Dans la souscription de son édition du *Liber de remediis utriusque fortunæ prosperæ et adversæ*, l'artiste prend le titre de *maître*; il prend la même qualification dans son édition du *Kaetspel*. Le titre de *maître* (magister artis impressoriæ) lui avait été accordé par l'université.

Jean de Westphalie se maria. Il habitait une maison située rue des Chevaliers. Dès qu'il fut établi à Louvain, il se mit vaillamment à l'œuvre. Le 9 décembre 1474, il y termina une édition de l'*Opus ruralium commodorum* a Petro de Crescentiis, volume in-folio de 196 feuillets. Dans la souscription de cette impression, l'artiste nous dit : « le présent ouvrage... édité au moyen d'une certaine méthode industrielle de former les caractères, tout récemment inventée, à l'aide de Dieu tout-puissant, est le produit de cette lettre que vous voyez, lettre véritable, de facture moderne, gravée et formée. Il a été imprimé par Jean de Westphalie, du diocèse de Paderborn, résidant en la féconde et florissante université de Louvain, l'an de l'incarnation de N. S., 1474, le 9 décembre. » Ce passage prouve qu'il était arrivé à Lou-

vain avec un matériel entièrement nouveau. Il avait également amené plusieurs compagnons. Il résulte des comptes de la ville que ces compagnons habitaient chez lui et y avaient bouche à table.

Aussi zélé que capable, Jean de Westphalie rendit, par ses impressions, les plus grands services aux professeurs et élèves de l'université. Il édita plusieurs auteurs de l'antiquité, tels qu'Aristote, Cicéron, Virgile, Juvénal, Perse, Boèce, les Institutes de Justinien, etc. Il imprima des traités de saint Augustin, de Jean Gerson, d'Adrien le Chartreux, de Denis de Ryckel, de Jacques de Voragine, d'Albert de Ferrare et d'autres. De ses presses sortirent des publications d'Henri van Someren, Paul Gérard, de Middelbourg, Louis Bruni, Charles Viruli et autres membres de l'université. Dans un espace de vingt-trois ans, il mit au jour plus de cent trente ouvrages, grands et petits, décrits par de la Serna Santander, Lambinet, Holtrop et Campbell. « Le grand nombre de ses éditions », dit Lambinet, « leur importance quant au sujet, leur volume, la beauté, la netteté de ses caractères, qui tiennent du romain et peu du gothique, les progrès sensibles qu'il a fait faire à son art... tout nous le fait considérer comme le premier imprimeur de la Belgique, de son temps ». Le plus grand nombre de ses éditions sont en latin, la langue littéraire de l'époque, la langue officielle de l'*Alma Mater*. Cependant il édita quelques publications en langue vulgaire. Outre son intéressant glossaire latin-flamand et son édition du *Kaetspel*, il publia dans cette langue deux opuscules de piété de son compatriote Thierry de Munster, de l'ordre des Frères-Mineurs, qui se signala par son dévouement, à Bruxelles, en 1489, lorsque la peste décimait la population de cette ville. Nous avons fait connaître ces deux publications dans le premier volume du *Bibliophile belge*.

La dernière impression connue de notre typographe est la *Legenda Sanctæ Annæ*, publiée en 1496.

Jean de Westphalie vivait encore le 30 décembre 1501; nous ignorons jusqu'ici la date de sa mort.

L'artiste nous a laissé son portrait : c'est une tête en profil, couverte d'une toque. On trouve cette petite gravure dans son édition des *Institutionum libri IV* de Justinien, et du *Breviarium domini Joh. Fabri, super codicem Justiniani*, 1475. « Il a suivi en cela », dit Lambinet, « l'usage pratiqué plus anciennement par les cartiers, les dessinateurs, graveurs d'images, qui scellaient leurs ouvrages de leur écusson, de leur monogramme, de leur anneau, de leur portrait. »

Ed. Van Even.

Protocoles des Echevins de Louvain. — Ch. de la Serna Santander, *Dictionn. bibliograph. choisi du xve siècle*. Bruxelles, 1805, t. 1^{er}, p. 320. — P. Lambinet *Recherches sur l'origine de l'imprimerie*. Bruxelles, 1799. — J.-G. Holtrop, *Thierry Martens*. La Haye, 1867. — Id., *Monuments typograph. des Pays-Bas.* — Id., *Catalogus librorum sæc. XV^o impressorum, etc.* — M.-F.-A.-G. Campbell, *Annales de la Typographie Néerlandaise.* — Id., article dans *l'Algemeene Konst en Letterbode* de 1857. — Ed. van Even, *Bibliophile belge*, t. 1^{er}, 1866.

JEAN DE WILDE, orateur et poète, né à Gand, en 1360, mort en 1417. Il embrassa le sacerdoce et se distingua dans la chaire. En 1393, rapporte Meyerus, les Gantois s'étant soulevés, Jean de Wilde parut, l'ostensoir à la main, devant les séditeux au marché du Vendredi, et, par une éloquente harangue, il calma l'émeute. Il cultiva avec succès, selon Marc van Vaernewyck, la poésie latine. Le recueil de ses vers parut sous le titre de : *Carmina lyrica*, chez Badius, à Paris.

Emile Van Arenbergh.

Meyerus, *Annalium Flandriæ lib. XIV, ad annum 1393*, p. 243-244 (Francof. ad Mæn., 1580, in-fol.). — M. Van Vaernewyck, *Hist. van Belgis*, t. II, append. biogr., p. 131. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 486. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. 1^{er}, p. 756.

JEAN DE ZICHEM. Voir GERARDI.

JEANNE, dite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte le 5 décembre 1244.

Lorsque le père de Jeanne, le comte Baudouin, quitta la Flandre pour se rendre à la Terre-Sainte, il n'avait eu

de sa femme, Marie de Champagne, que deux filles : Jeanne, âgée d'environ dix ans, et Marguerite, encore toute jeune. Tandis que son mari se rendait à Venise et de là allait assiéger Zara, en Dalmatie, de concert avec les autres croisés, la comtesse s'embarquait pour la Palestine, où elle mourut peu de temps après son arrivée, ayant laissé l'administration de la Flandre et du Hainaut à quelques-uns de ses conseillers, tels que Guillaume, oncle de Baudouin; Gérard, prévôt de Bruges, de Lille, de Saint-Omer et chancelier de Flandre; Guillaume, châtelain de Saint-Omer, et Gérard, châtelain de Lille; ceux-ci avaient dans leurs attributions la Flandre; le premier était spécialement chargé du gouvernement du Hainaut. Tous s'aidaient des conseils de Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace, et de Philippe, marquis de Namur, frère du comte Baudouin.

Lorsque celui-ci mourut à la fatale bataille d'Andrinople, son frère Henri lui succéda en qualité d'empereur d'Orient, et le marquis Philippe prit en main la tutelle de ses nièces. Ce prince était ambitieux et d'un caractère faible; il se laissa intimider par les menaces du roi de France, Philippe-Auguste, qui prétendait, en qualité de suzerain, avoir la garde des filles de Baudouin et la faculté de disposer de leur main. Le monarque promit au marquis la main de Marie, l'un des enfants nés de son union avec Agnès de Méranie, et, à ce prix, obtint la remise de Jeanne et de Marguerite. Au mois de juin 1206, Barthélemy de Roie fut envoyé à Courtrai pour assurer la conclusion de ce traité et en obtenir la confirmation de la part des nobles et des communes de Flandre.

Pendant plusieurs années, le marquis Philippe continua à exercer ses fonctions; mais, en 1211, le roi de France voulut revenir sur certaines conditions des conventions conclues entre eux au sujet du mariage des jeunes princesses; par un nouveau traité arrêté avec Enguerrand de Coucy, il déclara que celui-ci épouserait Jeanne et son frère

Thomas la jeune Marguerite, à la condition de lui payer la somme de 50,000 livres comme prix de la cession de la Flandre. Cet abus d'autorité, qui était dans les mœurs féodales, mais qui présentait le caractère odieux d'une vente d'héritières, paraît avoir soulevé des clameurs d'indignation. Après en avoir été en quelque sorte l'instigateur, le marquis de Namur se voyait joué; il en fut désespéré, et, à l'heure de la mort, en 1212, il se le reprocha comme un crime. Mathilde de Portugal, à force d'argent, obtint du roi la remise des deux princesses, dont l'aînée fut fiancée à son neveu Fernand ou Ferrand, fils de Sanche, roi de Portugal; mais celui-ci et Jeanne durent abandonner au roi de France, pour être réunies à l'Artois, les villes de Saint-Omer et d'Ardoie, avec les territoires adjacents. Le 22 janvier 1211-1212, Ferrand se déclara l'homme lige du roi et, à sa demande, plusieurs barons flamands se portèrent garants de ses promesses.

Les Gantois firent quelque difficulté de recevoir leur nouveau prince; mais, trop faibles pour lui résister avec succès, ils durent reconnaître son autorité. Ferrand, d'ailleurs, ne tarda pas à s'indigner des exigences de son suzerain et entama des négociations avec Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, l'ennemi de Philippe-Auguste. Avant de s'engager, Jean réclama la remise entre ses mains de Marguerite, la sœur de Jeanne; mais cette remise ne put avoir lieu, Marguerite ayant épousé, à Mons, Bouchard d'Avesnes, ainsi qu'on l'a raconté ailleurs.

Le roi Jean n'en continua pas moins ses négociations; il prêta à Mathilde de Portugal 3,000 livres, pour lesquelles les villes de Gand, de Bruges et d'Ypres se portèrent caution, preuve évidente que les communes étaient dévouées à ses intérêts. Mais Philippe-Auguste ne laissa pas de repos à ses adversaires; il pénétra en Flandre, où il porta le ravage, et quoique 400 bateaux de sa flotte eussent été brûlés près de Damme, il réduisit presque toute la contrée sous sa domination. Une attaque contre l'Anjou

ayant appelé ailleurs son attention, la guerre prit pour lui, pendant quelque temps, une tournure défavorable. Ferrand s'empara de Guines, et l'empereur Othon IV, à la tête d'une armée nombreuse, dans laquelle se trouvaient le comte de Salisbury avec un corps anglais, les ducs de Brabant et de Limbourg, Bouchard d'Avesnes, alors réconcilié avec Ferrand, s'avança vers Tournai. La terrible bataille de Bouvines anéantit les forces de la coalition et livra Ferrand au roi de France, qui le fit enfermer dans une tour du Louvre.

La jeune comtesse, restée veuve, alla implorer la pitié du vainqueur : elle s'engagea, le 24 octobre 1214, à lui remettre en otage un fils du duc de Brabant et à faire démolir les remparts de plusieurs de ses villes : Ypres, Audenarde, Cassel; mais si, à ce prix, elle obtint le rétablissement de la paix, elle ne put arracher à Philippe-Auguste la délivrance de son mari, qui, huit ans encore, resta en captivité. On a peu de détails intimes sur son gouvernement. Ce que l'on peut en dire, c'est que la Flandre perdit alors cette quasi-indépendance dont elle avait joui pendant les siècles précédents. La cour de Paris y commandait en maître et, à chaque instant, faisait sentir à la comtesse le poids de son assujettissement.

Quelques nobles, Jean, sire de Nesle, et Michel de Harnes, entre autres, étaient tout dévoués au roi de France; lorsque le premier eut des difficultés avec la comtesse au sujet de la châtellenie de Bruges, le parlement de Paris intervint, se montra moins favorable à Jeanne qu'à son vassal, et l'obligea en quelque sorte à acquiescer pour une somme énorme la châtellenie de Bruges. Ce fut évidemment aussi pour se délivrer d'un seigneur en qui elle avait peu de confiance, que Jeanne acheta à Michel de Harnes la châtellenie de Cassel. Sa conduite privée excitait, paraît-il, des murmures, et on l'accusait de montrer trop de confiance à l'un de ses nobles, Arnoul d'Audenarde. La rigueur avec laquelle la cour de Rome traita alors Bouchard d'Avesnes et sa femme Mar-

guerite, sans que la comtesse Jeanne ait agi en leur faveur, n'était pas de nature à lui concilier les sympathies du peuple.

On le vit bien lorsqu'un aventurier nommé Bertrand de Rais, qui vivait en ermite dans le bois de Glançon, près de Valenciennes, se fit passer pour l'empereur Baudouin, qui aurait miraculeusement échappé à la mort après sa défaite à Andrinople. La foule se porta avec le plus grand empressement au-devant de l'imposteur, et salua de ses acclamations celui qui lui rappelait une époque meilleure et le souvenir de glorieux combats. Jeanne, abandonnée à la fois par les nobles et par les communes, se réfugia à Lille, d'où elle alla implorer l'intervention de Philippe-Auguste. L'imposture n'était que trop évidente : la mort de Baudouin avait été attestée d'une manière irréfutable, et Bertrand de Rais se vit bientôt confondu. Il se hâta de fuir, et, peu de temps après, rencontré en Bourgogne, il y fut arrêté et envoyé à Jeanne, qui le fit pendre. Mais le peuple ne se rendit pas à l'évidence; la mémoire de la comtesse resta frappée de réprobation et on l'accusa d'avoir non seulement repoussé son père, mais de l'avoir condamné à un supplice infamant. Peut-être aurait-elle apaisé ces soupçons injustes en déployant plus de clémence. Mais le mécontentement était si vif, qu'à Valenciennes une révolte éclata et qu'il fallut une guerre pour en obliger les bourgeois à la soumission. Jeanne déploya encore peu de tact en extorquant de fortes sommes aux villes, et, dans le nombre, à Lille, sous prétexte de s'indemniser des dépenses que lui avaient occasionnées les intrigues du faux Baudouin.

Philippe-Auguste était mort, et son fils et successeur, Louis VIII, l'avait suivi dans sa tombe; mais la politique française ne changeait pas d'allures. Jeanne ne put obtenir de Louis IX la liberté de son mari qu'en signant le traité de Melun, le 12 avril 1226; elle dut payer une somme de 50,000 livres et s'engager, sous des peines très sévères, à garder à son suzerain la fidélité la plus absolue; ses vassaux et ses

villes furent astreints à prendre les mêmes engagements.

Mis en liberté, Ferrand gouverna la Flandre et le Hainaut non sans gloire; il se montra vassal fidèle, resserra les liens d'amitié entre l'évêché de Liège et le Brabant, d'une part, et la Flandre, d'autre part, et guerroya avec succès dans le comté de Namur. Il mourut à Douai, le 27 juillet 1233, sans avoir eu d'autre enfant de sa femme qu'une fille nommée Marie, qui mourut fort jeune. Jeanne songea alors à se remarier à Simon de Montfort, l'un des fils du vainqueur des Albigeois, aventurier célèbre comme son père; mais le roi de France, Louis IX, refusa sa sanction à ce projet, auquel Jeanne dut renoncer par un engagement formel. En 1237, elle prit ou plutôt accepta pour époux un cadet de la maison de Savoie, Thomas, comte de Maurienne. Cette seconde union, tardive d'ailleurs, resta stérile, et lorsque survint la mort de Jeanne, le 5 décembre 1244, ce fut sa sœur Marguerite qui recueillit son héritage.

Le règne de la comtesse Jeanne fut marqué par un grand nombre d'améliorations importantes apportées à la condition des habitants des villes et des campagnes. Elle serait longue la liste des privilèges qu'obtinrent beaucoup de communes de Flandre. Le commerce et l'industrie prenaient de plus en plus de développement, et l'influence de la bourgeoisie y grandissait sans cesse. Jeanne se montra aussi très généreuse pour les églises et les abbayes et fonda plusieurs établissements de bienfaisance, notamment l'hôpital Comtesse, à Lille. Elle fut enterrée à côté de son premier mari, dans l'abbaye de Marquette, près de Lille, dont elle était aussi la fondatrice. Elle testa le 4 décembre 1244, veille de sa mort.

Alphonse Wauters.

Warnkönig, *Histoire de la Flandre*. — Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, et *Histoire de Jeanne de Constantinople*. — Baron Ker-vyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II. — De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*. — Wauters, *Table chronologique des diplômes imprimés*. — Chronique de Philippe Mouskès. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, etc. C'est que plusieurs anciens chroniqueurs, tels que Jacques de Guyse et d'Oudegherst, disent de Jeanne et de ses contemporains, fourmille d'erreurs.

JEANNE, fille de Louis, comte de Nevers, et, par conséquent, petite-fille du comte de Flandre Robert de Béthune, épousa, en 1329, Jean de Montfort, frère consanguin du duc de Bretagne Jean III. A partir de ce moment, sa vie s'écoula en dehors des Pays-Bas, avec lesquels elle ne semble plus avoir eu de rapports : elle ne leur appartient que par sa naissance.

Sa biographie, d'ailleurs, est fort mal connue. On n'en sait que ce que racontent Jehan le Bel et surtout Froissart dans sa seconde rédaction. Cela a suffi, toutefois, pour la rendre célèbre et pour lui faire une place à côté des héroïnes qui ont illustré comme elle des sièges fameux : sainte Geneviève, Jeanne Hachette, Christine de Lalaing.

A la mort du duc Jean III, en 1341, la Bretagne, à défaut d'héritiers directs, fut revendiquée à la fois par le comte de Montfort, le mari de Jeanne, et par Charles de Blois. La guerre qui éclata entre les deux rivaux, est une des plus sanglantes, mais aussi une des plus héroïques de la fin du moyen âge. Dès le début des hostilités, Jean de Montfort ayant été fait prisonnier à Nantes, la comtesse se trouva seule à la tête de la résistance. Retirée à Hennebont avec son fils, cette femme, « qui avoit courage » d'homme et cuer de lion », y soutint, pendant deux mois, un siège terrible. Froissart nous la dépeint armée de pied en cap, parcourant les remparts, employant les *demoiselles* à dépaver les rues pour fournir des projectiles aux créneaux, commandant des sorties à la tête de ses chevaliers. C'est grâce à elle que, malgré le mauvais vouloir d'une partie de la garnison, la place ne fut pas rendue avant l'arrivée d'une flotte anglaise qui vint la débloquent.

Ce siège de Hennebont est le point lumineux de la vie de Jeanne. Ce que l'on connaît sur elle, en dehors de là, est fragmentaire et incertain. Le 1^{er} mars 1342, on la trouve à Brest, où elle conclut une trêve avec Charles de Blois. En même temps, elle traite avec Edouard III, lui prête de l'argent et lui envoie des ambassadeurs. Froissart

et Jehan le Bel placent à cette date un voyage qu'elle aurait fait à la cour d'Angleterre, pour obtenir des secours du roi. Au retour, la flotte anglaise qui la ramenait en Bretagne ayant rencontré, au large de Guernesey, celle de Charles de Blois, Jeanne aurait pris part, personnellement, à la bataille sanglante que se livrèrent les deux escadres. « Là estoit », dit Froissart, « la comtesse de Montfort fort armée, qui bien valloit ung homme, car elle avoit cuer de lion, et tenoit ung glaive moult roide et bien trencant, et trop bien s'en combattoit » et de grant couraige. Malheureusement cet épisode est sujet à caution, car rien n'est moins prouvé que le séjour de Jeanne en Angleterre, en 1342. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1344, que l'on peut constater sa présence dans ce pays. C'est probablement alors qu'elle confia son jeune fils au roi Edouard.

A partir de ce moment, on n'a plus de renseignements sur le rôle joué par l'énergique comtesse dans la lutte qui, par la bataille de la Roche Derrien (juin 1347), se décida finalement en faveur du parti de Montfort.

Le mari de Jeanne ne vécut pas assez longtemps pour jouir de cette victoire, qui conserva le duché à son fils Jean V. Comme sa mère, celui-ci resta toujours fidèle à l'alliance anglaise, et son surnom de vaillant prouve qu'il hérita du courage de l'héroïne de Hennebont.

H. Pirenne.

Jehan le Bel, édit. Polain, t. II. — *Froissart*, édit. Kervyn de Lettenhove, t. IV, V; édit. S. Luce, t. II, III. — d'Argentré, *Histoire de Bretagne*, 1588. — Lobineau, *Histoire de Bretagne*, 1707. — Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'hist. eccl. et civile de Bretagne*. — S. Luce, *Hist. de Bertrand Duguesclin et de son époque*, 1876.

JEANNE, fille aînée de Jean III, duc de Brabant, et de Marguerite d'Evreux, naquit à Bruxelles, le 24 juin 1322. L'année même de sa naissance fut décidé son mariage avec Guillaume d'Avesnes, comme elle, à cette époque, encore enfant. Les noces eurent lieu en 1334, et Jeanne reçut en douaire les villes de Dordrecht et de Binche. En 1337, Guillaume succéda à son père aux comtés de Hainaut et de Hollande.

Huit ans plus tard, il était tué dans une expédition contre les Frisons (26 septembre 1345), et avec lui disparaissait la maison d'Avesnes, car l'unique fils qu'il avait eu de Jeanne mourut peu de temps après.

Devenue veuve, Jeanne se retira dans sa terre de Binche. Mais l'héritière de Brabant, Jean III n'ayant pas de fils, ne pouvait tarder à conclure une nouvelle union. En 1347, par l'entremise du roi de France, allié de l'empereur Charles IV, elle épousa le frère de ce dernier, Wenceslas de Luxembourg, qui n'était âgé que de douze ans.

Ce second mariage politique était gros de conséquences. Il semblait devoir assurer, en effet, dans les Pays-Bas la prépondérance de la maison de Luxembourg sur celle de Bavière, qui venait d'hériter des comtés de Hainaut et de Hollande. Du même coup, la politique française, à laquelle la nouvelle dynastie impériale était toute dévouée, devenait dominante dans nos provinces à l'est de l'Escaut, et allait y préparer, du vivant même de Jeanne, l'avènement des ducs de Bourgogne.

À la mort de Jean III, le 5 décembre 1355, Jeanne et Wenceslas lui succédèrent sans difficultés en Brabant et en Limbourg. Les Etats profitèrent du changement de règne pour faire solennellement ratifier leurs privilèges. Le 3 janvier 1356, ils firent jurer aux nouveaux princes, lors de leur inauguration à Louvain, les stipulations célèbres de la *Joyeuse entrée* (*Blyde incomste*), qui, jusqu'à la fin de l'ancien régime, resta, comme on sait, pour le Brabant, ce que la paix de Fexhe était pour le pays de Liège : la base solide de la constitution nationale.

Les commencements du règne de Jeanne et de Wenceslas furent loin d'être heureux. Le comte de Flandre, Louis de Male, qui avait épousé la seconde sœur de la duchesse, ne voulut pas se contenter des revenus assignés à sa femme dans la succession du duc défunt. Il réclamait Malines, où il se fit recevoir comme prince légitime. Les tentatives d'arrangement échouèrent, et

la guerre éclata entre la Flandre et le Brabant. Tandis que Wenceslas courait à Maestricht rassembler des troupes et attendre les renforts que devait lui envoyer son frère, Louis de Male attaquait le duché. Les Louvanistes et les Bruxellois furent taillés en pièces par sa chevalerie (17 août 1356, *quaden woensdach*), et, sans coup férir, il entra successivement à Bruxelles et dans presque toutes les bonnes villes du pays. Un hardi coup de main d'Everard T'Serclaes chassa, le 24 octobre, les Flamands de la capitale. Jeanne et Wenceslas y arrivèrent aussitôt, et les bonnes villes, imitant l'exemple de Bruxelles, remplacèrent toutes la bannière de Flandre, qu'elles avaient laissé arborer sur leurs beffrois, par celle de Brabant.

Malgré cet échec, Louis de Male ne renonça pas à ses prétentions, et la guerre continua sur les frontières avec son accompagnement habituel de pillages et d'incendies.

L'empereur Charles IV sut habilement se servir des circonstances dans l'intérêt de sa maison. Profitant de la haine de Jeanne contre sa sœur, la comtesse de Flandre, dans laquelle elle voyait l'instigatrice de la guerre, il réussit à faire prendre à la duchesse un engagement qui devait assurer définitivement la position de la dynastie luxembourgeoise dans les Pays-Bas. Le 29 mars 1357, Jeanne promit, en effet, de reconnaître comme héritier de ses duchés de Brabant et de Limbourg, pour le cas où elle et son mari viendraient à mourir sans enfants, l'empereur ou, à son défaut, le membre le plus proche de la maison de Luxembourg. La condition énoncée dans ce traité était illusoire, car mariée depuis dix ans déjà, Jeanne n'avait pas encore eu d'enfants, et son âge rendait désormais peu probable qu'elle en eût jamais.

Malgré l'octroi d'un avantage si considérable, il ne semble pas que Charles IV soit intervenu, en faveur de Jeanne et de son mari, dans la guerre contre la Flandre, qui durait toujours. Cette guerre ne doit pas avoir été finalement favorable au Brabant, puisque le duc et

la duchesse furent contraints de recourir à l'arbitrage du comte de Hainaut-Hollande, Guillaume de Bavière. La sentence promulguée par celui-ci, le 14 juin 1357 (traité d'Ath), consacrait, en réalité, la victoire de leur adversaire, et les princes brabançons ne l'acceptèrent sans doute que par suite de l'impossibilité de soutenir plus longtemps la lutte. Ils durent consentir à la perte complète de la seigneurie de Malines, à la cession d'Anvers en fief au comte de Flandre, et, ce qui dut paraître bien plus dur encore à la fille du victorieux Jean III, à l'humiliation de laisser prendre à Louis de Male le titre de duc de Brabant.

Quelques années après cette guerre désastreuse, le Brabant fut profondément agité par les mouvements démocratiques des grandes villes, qui, jusque-là, y avaient été bien moins énergiques que dans les pays voisins. Malgré quelques tentatives des *communautés* pour intervenir dans l'administration urbaine, la constitution de Bruxelles et de Louvain était restée, jusque dans la seconde moitié du xiv^e siècle, strictement aristocratique. Seuls, les lignages y jouissaient des droits politiques. Ces puissantes confédérations patriciennes, appuyées sur des privilèges jalousement conservés, gouvernaient les deux grandes cités et rendaient, en fait, illusoire l'autorité du prince. Aussi le duc fut-il loin de se montrer défavorable aux premiers soulèvements démocratiques. Il les regardait comme le meilleur moyen de briser la puissance des patriciens. Lorsqu'en 1360 (22 et 23 juillet), Louvain et Bruxelles virent éclater les émeutes célèbres auxquelles reste attaché le nom de Coutereel, il laissa faire et ferma les yeux. Ecrasés à Bruxelles, les gens de métier furent plus heureux à Louvain. Pendant deux ans et demi, la constitution, d'aristocratique qu'elle était, devint démocratique. Le mécontentement de la noblesse alliée au patriciat força, en 1363, le duc à venir mettre le siège devant la ville. Le nouveau gouvernement fut aboli, et la population eut à payer une amende énorme.

Il est inutile de parler ici des différends de Wenceslas avec Waleran de Fauquemont et de son expédition contre les Jacques, qui ravageaient les frontières de son duché de Luxembourg. Ces événements sont extérieurs à l'histoire du Brabant, et, par conséquent, étrangers à cette esquisse rapide du règne de Jeanne. Il n'en est pas de même de l'expédition que fit le duc, en 1368, pour délivrer Renaud de Gueldre, mari de Marie, seconde sœur de Jeanne, et que son frère Edouard venait de faire prisonnier. Les efforts de Wenceslas restèrent, d'ailleurs, sans résultat, et la paix se conclut, le 12 juillet, sans que Renaud fût sorti de prison.

L'issue d'une autre expédition entreprise, en 1371, contre le duc de Juliers, qui molestait les marchands brabançons, fut plus malheureuse encore. Wenceslas fut complètement défait et tomba aux mains de son ennemi (bataille de Bastweiler, 22 août). L'intervention de Charles IV et une rançon de 900,000 moutons de Vilvorde, que s'engagèrent à payer les Etats du Brabant, le firent remettre en liberté.

La fin du règne commun de Jeanne et de Wenceslas n'offre plus d'autre événement saillant que la campagne contre Louvain, après la défenestration des patriciens, en 1383. Après sept semaines et demie de siège, la ville se rendit et reçut une constitution qui assignait aux gens de métier leur part d'intervention dans les affaires de la commune.

Cette même année, Wenceslas mourut inopinément le 8 décembre, au château de Luxembourg.

La douleur de Jeanne fut immense. Mariée par raison politique avec un homme beaucoup plus jeune qu'elle, elle avait cependant trouvé le bonheur dans cette union. A la mort de son mari, son désespoir fut tel, qu'il lui fit oublier ses devoirs de princesse. Pendant six mois, elle refusa obstinément de sortir de sa chambre. Mais les événements mirent un terme à ce deuil exagéré.

A peine, en effet, Wenceslas était-il enseveli, que le duc Guillaume de Guel-

dre revendiqua, comme lui appartenant, les terres brabançonnnes de Milen, de Gangelt et de Vucht. Les contestations à ce sujet durèrent longtemps et se terminèrent enfin par l'envoi d'une lettre de défi à la duchesse. Cette déclaration de guerre la fit sortir de son apathie. « Maintenant », s'écria-t-elle, « est-il » temps que je wide de ma chambre, pour » rebouter les injures à moy faites et » voloir estre faites par che duc de » Gueldre. » Après quelques escarmouches dans la mairie de Bois-le-Duc et la prise du château de Middelaer par les Gueldrois, le siège de Gavre fut décidé. Tous les chevaliers du duché et les contingents des bonnes villes prirent part à l'expédition. La duchesse les accompagna jusqu'à Bois-le-Duc, où ses conseillers la firent s'arrêter. La ville était sur le point d'être prise lorsque la paix fut conclue, mais presque aussitôt violée par le duc de Gueldre (1386). Malgré les plaintes de Jeanne à Albert de Bavière, à l'arbitrage duquel on s'en était remis, celui-ci ne fit rien. Sans appui dans les Pays-Bas, elle eut recours alors au roi de France.

Les relations de Jeanne avec la cour de France n'avaient jamais cessé d'être des plus amicales. Elle avait rendu à la politique française un service signalé, en s'employant activement à faire conclure, en 1385, le mariage de Jean de Nevers, fils de Philippe le Hardy, avec Marguerite de Bavière, et celui de Guillaume de Bavière avec Marguerite de Bourgogne. Tante de Philippe le Hardy, depuis que celui-ci avait épousé Marguerite de Male, elle avait négocié, de concert avec lui, l'alliance du roi Charles VI avec Isabelle de Bavière. Tout-puissant à Paris, Philippe, qui, dès le veuvage de Jeanne, avait l'œil sur son héritage, ne pouvait, d'ailleurs, manquer de s'employer pour elle.

Pendant que Jeanne cherchait en France un appui, le duc de Gueldre, élevant alliance contre alliance, prêtait serment au roi d'Angleterre. Il se crut assez fort pour pouvoir envoyer à Charles VI une lettre de défi.

Aussitôt, sous l'influence de son oncle,

le duc de Bourgogne, qui ne demandait qu'à se mêler des affaires des Pays-Bas, le jeune roi se prépara à la guerre. Une formidable expédition fut décidée. L'armée comptait cent mille hommes. Au mois de juillet 1388, elle se mit lentement en marche et prit par l'Ardenne, au lieu de choisir la route plus facile et plus sûre du Brabant, que Philippe le Hardy voulait épargner. Pendant ces préparatifs, Jeanne avait, de son côté, entamé les hostilités. Gavre fut de nouveau, à partir du 16 juin, investi par les Brabançons. Mais tous les efforts échouèrent, et, après cinq semaines de siège, l'armée, composée en grande partie de contingents des bonnes villes, se dispersa. Accompagné de plusieurs princes allemands, le duc de Gueldre envahit alors, à son tour, le territoire de son ennemie. L'arrivée des Français sur ses frontières l'obligea pourtant à revenir en arrière. En présence du danger qui le menaçait, il ne pouvait songer à la résistance. Il consentit, sans vouloir cependant s'humilier devant le roi, à désavouer sa lettre de défi, à ne plus faire la guerre contre la France et à se réconcilier avec Jeanne.

Le meurtre d'un officier gueldrois, à Bois-le-Duc, en 1397, servit de prétexte à de nouvelles hostilités. Allié aux évêques d'Utrecht, de Munster, d'Osnabrück et de Paderborn, Guillaume vint de nouveau porter en Brabant le pillage et l'incendie. Comme toujours, sa tactique consistait à procéder par de hardis coups de main et à éviter les engagements réguliers, où sa chevalerie eût été facilement défaite par les troupes beaucoup plus considérables des Brabançons. Vainement Jeanne lui envoya un héraut pour lui offrir une bataille rangée, s'engageant à défrayer dans l'entre-temps l'armée gueldroise, à condition qu'elle s'abstînt de piller. À l'approche de l'ennemi, Guillaume battait en retraite. Jeanne était décidée à frapper un coup décisif. Au lieu de suivre le duc sur le territoire gueldrois, protégé par des marais et de vastes plaines incultes, elle conduisit ses troupes dans le riche duché de Juliers dont Guillaume avait hérité en 1393.

Pendant dix jours, ce pays fut dévasté avec une cruauté qu'expliquent facilement les longues déprédations dont avait souffert le Brabant. L'hiver interrompit la campagne, mais la duchesse, poussée à bout, n'en devait pas rester là. Elle conclut, le 6 février 1398, une alliance offensive et défensive avec l'évêque et les Etats de Liège, et, dès l'été suivant, 40,000 Brabançons, auxquels se joignirent autant de Liégeois, recommencèrent à dévaster le territoire de Juliers. Le siège de Ruremonde échoua par suite de la retraite des Liégeois, dont le prince, Jean de Bavière, se réconcilia avec le duc de Gueldre, son beau-frère. Les Brabançons se dédommagèrent de cet échec en brûlant tout le pays, de Ruremonde jusqu'à Juliers et de Juliers jusqu'à Aix. Cependant le duc de Gueldre s'étant plaint au nouveau roi des Romains, Rupert, des pillages exercés, non seulement sur ses terres, mais aussi dans la franchise de la ville impériale d'Aix, celui-ci lui promit de venir attaquer le Brabant l'année suivante. A cette nouvelle, Philippe le Hardi fit réunir des troupes dans toute la France. La guerre menaçait de se transformer en une lutte de ce royaume contre l'Allemagne, lorsque Guillaume, incapable de résister à l'orage qui allait fondre sur lui, fit la paix avec Jeanne, en juin 1399. Par cette paix, les droits de cette princesse sur la ville de Gavre étaient solennellement reconnus. C'était un bien mince résultat pour une guerre qui durait depuis tant d'années et avait fait piller ou livrer aux flammes une quantité de villages.

Cependant le duc de Bourgogne était fort mécontent de cette paix, faite à son insu, et qui rendait inutile son intervention dans les affaires du Brabant. Neveu de Jeanne, il espérait, en effet, amener celle-ci à révoquer l'accord conclu jadis avec Charles VI, et à assurer sa succession à sa nièce, Marguerite de Flandre, femme du duc de Bourgogne. Jeanne, certainement, ne demandait pas mieux que d'adopter ce plan qui répondait à son attachement de plus en plus grand à la politique française. Mais

les Etats du Brabant, à qui la question fut proposée, refusèrent de s'engager avant le décès de la duchesse. Ils firent, d'ailleurs, la même réponse au roi Wenceslas de Luxembourg, qui, à la nouvelle des négociations avec Philippe, leur avait fait demander de se déclarer pour lui. A défaut du consentement des Etats, Jeanne conclut un traité particulier avec le duc de Bourgogne. Non seulement elle reconnut Marguerite de Flandre comme héritière légitime du duché, mais elle lui transmit même la propriété du Brabant, son *alleu*, ne s'en réservant que l'usufruit et la seigneurie (28 septembre 1399). Quelques années plus tard, il fut décidé que le second fils de Philippe et de Marguerite hériterait du Brabant à la mort de ses parents. Il n'eut pas à attendre si longtemps. Agée de quatre-vingts ans, fatiguée de régner, Jeanne se dévoua, le 7 mai 1404, du gouvernement du duché, et, dès le 19, cette fois avec le consentement des Etats, Antoine fut intronisé.

Jeanne vécut encore un peu plus de deux ans. Le 1er septembre 1406, elle mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après un règne qui en avait duré cinquante et un. Avec elle s'éteignait la plus ancienne dynastie nationale des Pays-Bas.

Jeanne fut médiocrement douée, semble-t-il, de qualités politiques. Son règne, comme on l'a vu, fut loin d'être glorieux et contraste tristement avec celui de Jean III. Il n'en a pas moins cependant, dans l'histoire des Pays-Bas, une importance exceptionnelle. Personne, en effet, n'a plus facilité que Jeanne le développement de la puissance bourguignonne dans nos provinces. A sa mort, le Brabant et le Limbourg étaient venus s'ajouter en une masse compacte à la Flandre et à l'Artois. Le reste n'était plus qu'une question de temps. Venue après les maisons de Luxembourg et de Bavière, celle de Bourgogne avait désormais pris sur elles une avance décisive : l'avenir lui appartenait.

H. Pirenne.

Dynter, *Chronicon ducum Brabantiae*, t. III. — *Brabantsche Yeesten*. — Butkens, *Trophées du*

duché de Brabant, t. I^{er}. — Nijhoff, *Gedenkwaddigheden... van Gelderland*, III. — Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, I. — Lindner, *Geschichte des deutschen Reiches unter König Wenzel*, t. II.

JEGHER (*Christophe*) ou JEGHERS, ou JEGHERENDORFF, célèbre graveur sur bois du XVII^e siècle, naquit à Anvers, et fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-André, le 24 août 1596. Son père portait le même prénom que lui; dans l'acte de baptême de l'enfant, la mère est désignée par son prénom de Paschasie. Le 25 août 1613, alors qu'il n'avait que dix-sept ans et un ou deux jours, il épousa, dans l'église de Saint-André, Marie Jacobs, qui lui donna neuf enfants, dont le troisième, Jean-Christophe, suivit la carrière paternelle.

En l'année 1627-1628, Christophe Jegher fut admis dans la corporation de Saint-Luc, comme graveur sur bois. Les registres de cette gilde mentionnent son décès, dans le compte allant du 18 septembre 1652 au 17 septembre 1653.

Nulle part, il n'est fait mention du nom du maître de Jegher, mais ses premières planches nous permettent de présumer qu'il apprit son métier ou, du moins, qu'il imita la manière de Christophe van Sichem. Sous la direction de Rubens, son style se modifia profondément et l'on peut dire que le grand peintre fut son véritable initiateur.

Le principal titre de gloire de Christophe Jegher consiste dans les grandes planches sur bois qu'il grava d'après les dessins de P.-P. Rubens. Ces planches sont au nombre de neuf, et représentent les sujets suivants : *Suzanne surprise par les vieillards*; *le Repos en Egypte*; *la Tentation de Jésus-Christ dans le désert*; *le Couronnement de la Vierge*; *l'Enfant Jésus et saint Jean jouant avec un agneau dans un paysage*; *Hercule exterminant la Discorde*; *la Marche de Silène*; *la Conversation à la mode* ou *le Jardin d'Amour*; un portrait d'homme. On peut ajouter à cette série le portrait du *Cardinal Infant Ferdinand*, d'après Erasmus Quellin. De cette dernière planche il existe un état avec l'adresse : *t' Antwerpen, by Christoffel Jegher, houdt plaetsnyder, in de Cammerstraet tegen over d' Augustynen*.

Rubens dessinait évidemment sur le bois les sujets qu'il faisait tailler par Christophe Jegher. C'étaient d'ordinaire des scènes qu'il avait peintes, et, qu'en répétant, son crayon modifiait plus ou moins profondément; tels sont : *la Suzanne*, *le Repos en Egypte*, *l'Enfant Jésus et Saint Jean*, *la Marche de Silène*, *la Conversation à la mode*, tous sujets dont il existe une ou plusieurs peintures, différant plus ou moins des dessins gravés par Jegher. Tels encore : *la Tentation de Jésus-Christ*, *le Couronnement de la Vierge* et *l'Hercule*, reproduisant avec quelques modifications, les deux premiers, des sujets peints par Rubens dans les plafonds de l'église des Jésuites, à Anvers; le troisième, un des panneaux du plafond de la salle des banquetts de White-Hall. Deux de ces planches sont ordinairement imprimées en camaïeu; ce sont : *le Repos en Egypte* et le portrait d'homme.

Les planches de Jegher comptent parmi les plus originales de l'œuvre de Rubens. Directement inspirées par le maître, les épreuves d'essai en furent revues et retouchées par lui, comme le prouvent les exemplaires du *Repos en Egypte* et de *la Conversation à la mode*, conservés au cabinet d'estampes du musée d'Amsterdam et ceux de *Jésus et Saint Jean* et de *la Tentation au désert*, au cabinet d'estampes de la Bibliothèque nationale de Paris. Le graveur reproduisit avec un entrain et une largeur admirables les puissantes conceptions de Rubens, et, mieux encore què dans les tailles-douces de l'œuvre du grand peintre, nous voyons, dans certaines de ces gravures sur bois, éclater la fougue impétueuse et la verve pétillante du maître. Parmi ces planches, *la Conversation à la mode*, *le Repos en Egypte* et le portrait d'homme sont devenus rares et se payent des prix très élevés.

Nous n'avons pas de renseignements certains sur la date à assigner à ces estampes. Nous savons seulement, par les archives du musée Plantin-Moretus, qu'en 1636 Rubens avait fait imprimer 2,000 images sur bois, et qu'il paya ce travail, papier compris, 72 florins

3 1/2 sous. Nous savons, d'ailleurs, que l'*Hercule* fut peint en 1635 et que la *Tentation de Jésus-Christ* fut imprimée en 1633. Les planches de Jegher, d'après Rubens, datent donc probablement de 1630 à 1636.

Jusqu'à présent, un petit nombre seulement des travaux de Christophe Jegher ont été décrits. Les archives du musée Plantin-Moretus nous fournissent les renseignements les plus abondants et les plus précieux pour combler une grande partie des lacunes que présentait l'énumération de ses planches.

A partir du 5 février 1625 jusqu'à la fin de l'année 1643, pendant la plus grande partie de sa vie d'artiste, par conséquent, Christophe Jegher a travaillé sans discontinuer pour l'officine plantinienne; pendant les quinze premières de ces vingt années, chaque semaine il toucha son salaire, comme les autres ouvriers; ce salaire se montait environ à 5 florins par semaine, et les registres de l'antique imprimerie anversoise mentionnent en détail tous les travaux rémunérés de cette manière. Voilà une source d'informations comme on n'en trouverait pour aucun autre artiste.

Les registres en question nomment ordinairement notre graveur Christophe JEGHERENDORPH ou JEGHERENDORP; dans les dernières années seulement, ils lui donnent son nom ordinaire JEGHER ou JEGHERS. Il résulte de ce fait que le nom de famille de Jegher était en réalité Jegherendorff, et, si l'ancienne tradition, qui faisait naître notre artiste en Allemagne, n'en devient pas plus véridique, du moins la probabilité que sa famille était d'origine allemande, s'en accroît. La ville de Jägersdorf est située, comme on sait, dans la principauté de ce nom qui s'étend en partie dans la Silésie prussienne et en partie dans la Silésie autrichienne. Cette dernière partie appartient au prince de Liechtenstein.

Christophe Jegher fit les gravures de plusieurs ouvrages sortis de l'imprimerie plantinienne.

Parnassi bicipitis de Pace Vaticinia, de 1626, par Judocus de Weert, renferme

sept gravures taillées la même année; le *Manuel des Catholiques*, par Canisius, traduit par Gabriel Chappuis, de 1628, est orné de vingt-deux gravures dessinées et gravées par Jegher, en 1628, à 1 florin pour le dessin et 2 1/2 florins pour la gravure. La même année, il grava les douze mois pour un *Office de la Vierge*, in-24. En 1631, dans *Liberti Fromondi Labyrinthus* et *Ant-Aristarchus*, quelques figures géométriques, payées ensemble 20 florins, et onze autres figures retouchées, au prix de 6 florins 12 sous. De 1631 à 1633, il grava pour *Goltzii imperatores Romani* (1645), cent quarante-quatre grandes médailles en camaïeu, à 6 florins la pièce; il en dessina lui-même dix-neuf. Il fournit pour de *Symbolis Heroicis libri IX*, auctore *Silvestro Petrasancta*, publié en 1634, treize figures gravées en 1633, à 14 sous; pour *Historia natura*, par Joannes Eusebius Nierembergii (1635), de nombreuses figures d'animaux et de planches; en 1634, pour *Emblemata Hesii*, cent dix-sept figures gravées, à 3 florins la pièce; pour *Coroli Neapolis Anaptyxis ad fastos Ovidii* (1638), quatre gravures exécutées en 1638; pour *Historica elucidatio Terræ sanctæ Quaresmii* (1639), cinq médailles et sept figures.

Au commencement de l'année 1638, Moretus paya à C. Jegher plusieurs planches gravées « dans le livre de P. Caramuel », notamment pour cinq médailles, 7 florins 10 sous; pour trois cercles du soleil, 9 florins; pour trois cercles du soleil, 6 florins; pour deux figures, 7 florins 10 sous; pour deux figures, 6 florins et pour dix figures, 15 florins. Il ne peut s'agir ici du livre *Philippus Prudens*, publié en 1639, ni de la *Respuesta al Manifesto del Reyno de Portugal*, de 1642, puisqu'aucun de ces deux ouvrages n'a de gravures sur bois. Or, comme ce sont les deux seuls que Moretus imprima pour Caramuel Lobkowitz, les planches en question doivent avoir servi à un ouvrage publié ailleurs. Parmi les livres de cette sorte que Jean de Caramuel et Lobkowitz fit imprimer, nous connaissons : *Novem Stellæ circa Jovem, circa Saturnum ser,*

circa Martem nonnullæ a P. Antonio Reita detectæ et Satellitibus adjudicatæ. De primis et si mavelis de Universis D. Petri Gassendi judicium D. Joannis Caramuel Lobkowitz ejusdem judicii. Lovanii, typis Andreæ Bouvetii, 1643. — *Perpendiculorum inconstantia*. Idem — *Declaracion mystica de los armas de España*. En Bruselas, en casa de Lucas de Meerbeque, 1636. Le premier de ces ouvrages contient douze figures sur bois, le second trois et le troisième deux. La plupart de ces planches représentant des dessins astronomiques, les cercles solaires dont il est fait mention dans les registres de Moretus se rapportent probablement à ces livres. Quant aux médailles, elles doivent se rencontrer dans un autre ouvrage qui nous est resté inconnu.

Dans le missel plantinien in-folio, Jegher grava quelques planches d'après Rubens, en remplacement des anciennes estampes gravées par Antoine van Leest, d'après Pierre Vander Borcht. Ce sont : un encadrement composé de seize médaillons représentant les quatre Évangiles et douze scènes de la vie du Christ, gravé en 1625; *l'Ascension*, en 1626, *l'Adoration des rois*, en 1627, et *la Descente du Saint-Esprit*. Chacune de ces planches fut payée à raison de 32 florins.

Pour un missel ou un bréviaire in-4°, il grava, en 1627, une *Ascension*, payée 20 florins; en 1642, *la Trinité*, payée 16 florins.

Pour le bréviaire in-8°, il grava, en 1628, une *Ascension*, payée 10 florins; en 1631, une *Assomption*, à 10 florins; en 1636, une seconde *Ascension*, à 12 florins.

Ces différentes *Ascensions* et *Assomptions* sont copiées d'après des planches de plus grand format, dessinées par Rubens, en 1613, pour être gravées sur cuivre.

Moretus paya encore à Jegher, en 1630, la somme de 13 florins 6 sous pour une figure de saint Clément, gravée pour Jean Lenardt de Bruxelles.

Jegher passait une bonne partie de son temps à graver pour l'imprimerie plantinienne des lettres majuscules, or-

nées des sujets de dévotion ou de fantaisie, et dessinées en partie par Erasme Quelin. Le nombre de celles qui sont mentionnées dans les comptes de l'établissement se monte au chiffre énorme de 1716. Balthasar Moretus faisait graver pour certains ouvrages des séries de letrines entièrement neuves et spéciales.

En 1625, Jegher grava ainsi quarante-trois lettres pour le bréviaire in-8°; en 1626, quarante-quatre lettres pour le même ouvrage; en 1627, quarante-quatre petites lettres en bois pour le bréviaire in-12, cent trente-neuf lettres pour le bréviaire in-4° et quatre-vingt-dix lettres avec figures pour le missel *in parvo folio*; en 1638, il grava quatre cent quatre-vingt-trois lettres pour les planches d'inscription de *Quaresmii Elucidatio Terræ sanctæ* (1639), dont deux cent quarante-neuf sur plomb. Dans ces séries de lettres, il y en a certainement d'assez insignifiantes; d'autres, et notamment celles qui sont ornées de fleurs ou de corbeilles de fleurs, sont remarquables.

Jegher grava trente et une fois la marque plantinienne au compas, avec des encadrements variés et de dimensions différentes. Il tailla, en outre, cent seize figures, vignettes, culs-de-lampe et autres ornements de moindre importance. Toutes ces planches se conservent encore au musée Plantin-Moretus.

A partir de la fin de l'année 1643, le nom de Christophe Jegher ne se rencontre plus dans les registres de l'imprimerie plantinienne. Les gravures sur bois des années suivantes sont payées à son fils Jean-Christophe. Cependant nous possédons la preuve que certains travaux exécutés par ce dernier furent payés à son père. Ainsi plusieurs des marques de l'imprimerie plantinienne portent le monogramme de Jean-Christophe, quoiqu'aucune ne lui fût payée. L'une de ces marques fut déjà employée en 1639.

En dehors des grandes planches d'après Rubens et de ses travaux pour l'officine plantinienne, Christophe Jegher grava encore un *Calcaire*, d'après François Francken (1637) et un *Saint Jérôme dans le désert*.

Nous connaissons, en outre, de lui une marque de l'imprimeur anversoïse Jean van Meurs, dessinée par Rubens et gravée cinq fois par Jegher; la première et la plus grande de ces reproductions se rencontre dans *Commentarius in Josue, etc.*, par Cornelius à Lapide (1642); la seconde dans *las Memorias de Felipe de Comines*, de 1643; la troisième, dans *de Tribus Dagobertis Godefredi Henschenii*, 1655; la quatrième non signée, dans *de Episcopatu Trajectensi*, de 1653, du même auteur. Les deux derniers livres furent imprimés par Jacques van Meurs. Une cinquième marque de Meursius fut gravée en cul-de-lampe par Jegher. Il tailla un petit portrait de Godefredus Windelinus, sur le titre de : *Eclipses lunares ab anno MDLXXXIII ad MDCXLIII*, de cet auteur, imprimé par Jérôme Verdussen, en 1644 et un *Saint-Sacrement adoré par deux anges*, d'après Erasme Quellin. Il exécuta encore les armes d'Urbain VIII, pour l'édition plantinienne de ce pontife, et la marque de l'imprimeur Constantin Munich, de Cologne.

Jegher gravait d'ordinaire sur bois; nous avons cité un cas qui démontre qu'il gravait également sur plomb. Il tailla, dans la même matière, une image de saint André, que, le 17 octobre 1629, l'église de ce saint, à Anvers, lui paya la somme de 12 florins.

Christophe Jegher signait ses planches, tantôt de son nom Christoffel Jegher ou Jeghers, tantôt de ses initiales C. I.

Notre graveur exerça également le métier d'imprimeur. Il travailla, en qualité d'ouvrier typographe, chez Plantin, au mois d'octobre et de novembre 1629. Nous connaissons un ouvrage : *les Trophées tant sacrés que profanes de la duché de Brabant*, par Butkens, qui sortit de ses presses en 1641. Cet ouvrage est orné de nombreuses armoiries, très probablement gravées par Christophe Jegher et par son fils. Nous savons, d'autre part, qu'en juin 1652, à la fin de sa vie, par conséquent, il mettait ses presses au service des libraires et imprimait pour leur compte. Comme aucune

œuvre gravée de Christophe Jegher, datant d'après 1643, ne nous est connue, il est à supposer qu'à la fin de ses jours il abandonna l'art qu'il avait si glorieusement cultivé pour s'adonner à un métier dans lequel il ne devait guère se distinguer.

Christophe Jegher est incontestablement le plus grand des graveurs sur bois qui vécurent dans notre pays jusqu'au XVII^e siècle, si pas même le plus grand de tous ceux que la Belgique a produits. Travaillant sous la direction de Rubens, une étincelle du génie du grand maître a passé en lui et donne à ses principaux ouvrages une ampleur et un coloris qu'aucun autre artiste belge maniant le ciseau du xylographe n'a atteints. Certes, parmi ses travaux secondaires, il en est d'assez insignifiants, mais maintes fois, dans des pièces de moindre dimension, la griffe du maître supérieur se fait encore sentir.

Max Rooses.

Archives du Musée Plantin-Moretus. — Th. Van Lerius. *Biogr. d'artistes anversoïses*, publ. par la Société des Bibliophiles anversoïses, 1882. — Henri Hymans, *Hist. de la gravure dans l'école de Rubens*. Bruxelles, 1879.

JEGHER (*Jean-Christophe*), ou JEGHERS, fils du précédent, naquit à Anvers, et y fut baptisé dans l'église de Saint-André, le 3 novembre 1618, sous le nom de Jean; son prénom de Christophe lui fut donné à l'époque de sa confirmation.

Il fut l'élève de son père et cultiva avec grand succès la gravure sur bois. Il fut admis dans la gilde de Saint-Luc, en 1643-1644, comme fils de maître, et épousa, le 5 mars 1644, dans l'église de Sainte-Walburge, Marie Lenaerts. Celle-ci lui donna sept enfants et mourut peu de temps après la naissance du dernier, qui eut lieu le 14 septembre 1660. Il se remaria dans la cathédrale d'Anvers, le 1^{er} avril 1663, avec Marie Mariën, qui était servante chez l'imprimeur Balthasar Moretus II, et qui reçut de son maître, à cette occasion, un cadeau de noces de 120 florins. Notre artiste n'eut pas d'enfants de sa seconde femme et mourut entre le 18 décembre 1666 et le 18 septembre 1667.

Jean-Christophe Jegher, comme on l'a vu dans la notice précédente, travailla en même temps que son père pour l'officine plantinienne. La plus ancienne pièce connue de celles qu'il fit pour les Moretus est une grande marque au compas ayant pour tenants un Hercule, symbole du travail, et une figure de femme représentant la constance. Cette marque, dessinée probablement par Erasme Quellin, est employée dans *Quaresmii Elucidatio Terræ sanctæ*, publié par l'imprimerie plantinienne, en 1639, alors que Jean-Christophe avait vingt et un ans. Il est plus que probable que déjà avant cette date, il fournit une partie des travaux payés à son père par Balthasar Moretus. Nous connaissons encore quatre autres marques plantiniennes de moindre dimension qui portent son monogramme. Le 20 février 1644, son nom paraît pour la première fois dans les comptes de l'officine plantinienne, il y est désigné comme « Christophe Jegher » de Jonghe », ou « Junior ». A partir du 28 novembre 1648, l'artiste est toujours appelé dans les mêmes registres « Jan Jeghers ». Lui-même signait ses travaux des lettres I. C. I. (Jean-Christophe Jegher) ou de « Ian (ou Jean) » Jæghers ou Jeghers », en toutes lettres. Il est à remarquer qu'une fois que le nom du fils est mentionné dans les comptes de l'officine, celui du père n'y reparait plus.

Du 20 février 1644 au 31 décembre 1654, Jean-Christophe Jegher fournit à Balthasar Moretus II quarante-trois figures diverses et de nombreuses majuscules dont cent et une sont spécifiées. Parmi les figures mentionnées dans les comptes de l'officine plantinienne, nous relevons sept culs-de-lampe dessinés par Erasme Quellin, et douze autres de moindre dimension, dessinés par Abraham van Diepenbeeck; le titre et quelques planches d'un *Herbarium Danicum* (*Danske Urtebog*), imprimé par Balth. Moretus pour Simon Paulli, médecin à Copenhague, en 1647; un alphabet pour Joseph Bellere; une planche in-4° pour Simon Paulli, et un horoscope pour le père Wallius.

On connaît encore, de Jean-Christophe Jegher, le médaillon sur bois dont est orné l'opuscule d'Ernest van Veen, intitulé : *ΠΑΙΔΕΙΑ sive militaris artis peritia serenissimi principis Ferdinandi S. R. E. cardinalis Hispaniarum Infantis*. Bruxelles, J. Mommaert, 1636;

Les gravures de l'*Iconologia*, de César Ripa, imprimé à Amsterdam, en 1644, par Dierck Pietersz;

Les quarante planches, d'après Antoine Sallaert, de *Perpetua Crux*, de Judocus Andries S. J., publié, en 1649, par Corneille Woons, à Anvers. Un texte flamand du même opuscule de dévotion parut la même année, chez le même imprimeur, et fut réédité, en 1695 et en 1721, par la veuve de Jacques Woons, toujours avec les planches de notre graveur. Ces mêmes planches se vendaient séparément, et, dans cet état, un certain nombre diffèrent de celles qui sont insérées dans le livre;

Les vignettes de la *Croone der Allerheyligste wonden Christi Jesu*, par Guillaume de Wael, gravées en 1649, d'après Sallaert; sept planches de *Perpetuus Gladius reginæ martyrum* (Corneille Woons, 1650), d'après le même;

Les cinquante-deux planches de *Necessaria ad salutem scientia*, de Judocus Andries (Corneille Woons, 1654), furent gravées par lui d'après Antoine Sallaert, Abraham van Diepenbeke et Erasme Quellin. Nous en connaissons une édition flamande de 1672, qui n'est probablement pas la première et qui est illustrée de la même manière;

Les cinq gravures et la vignette du titre de : *Kluchtighe Calliope*, opuscule en vers, qui se vendait chez Jacques van Ghelen, à Anvers; ces illustrations furent copiées d'après les *Mendiants* de Jacques Callot;

Cinq planches d'une histoire de Tobie, employée dans l'enseignement primaire.

L'imprimeur bruxellois Hubert Antoine employait, de 1656 à 1660, une vignette signée J. Jeghers, dont il ornait le bas des ordonnances qu'il imprimait.

Pour les imprimeurs, Jeghers grava encore : le frontispice du *Grand Diction-*

naire et Trésor de trois langues François, Flameng et Espagnol, publié à Anvers par Cesar Joachim Trogniesius, en 1639; deux marques de l'imprimeur Jacques Mesens, placées sur le titre et à la fin de *Aubertus Mirceus, bibliotheca ecclesiastica* (Antv., 1639); celle de Henri Aertsens, également d'après Erasme Quellin, dans *Placcaten ende Ordonnantien van de Hertoghen van Brabant* (Antwerpen, 1648) et un cul-de-lampe de la même composition; deux marques, à peu près identiques, pour l'imprimerie des Verdussen, l'une, employée par Jérôme, en 1645, dans *Oculus Enoch et Elia*, auctore Antonio Maria Schyrleode Reita; l'autre, en 1665, par Jean-Baptiste Verdussen, dans *Generale Legende der Heilighen*, par Ribadineira en Rosweyda; une autre marque employée par Jérôme Verdussen; celles de Guillaume Lesteenius d'Anvers, de Jean Mommaert de Bruxelles, de Henri et Jean-Mathieu Hovius de Liège. Pour les Elsevier, il grava, un alphabet dont M. Alphonse Willems possède un exemplaire. Ces derniers faits prouvent que la réputation de notre graveur s'était étendue au loin.

Il signa de son nom une représentation du cortège et de la procession d'Anvers. Cet ouvrage se compose de plusieurs planches; nous en connaissons cinq. Elles portent pour titre : *Den Antwerpschen Ommeganck*. Sur l'une d'elles on lit : *Icy commencent les chars de dévotion avec les personnages figurées par dict Jan Jeghers*. Une autre porte : *Icy voyez vous la triomphante procession d'Anvers, fort curieusement suivant leur prototype. Mis en lumière par Jean Jeghers. Demeurant en Anvers, sur la Lombaerde Veste, au Livre à escrire*.

Jean-Christophe Jegher signa encore une *Assomption de la Vierge*, gravée, d'après un dessin d'Ant. Sallaert, qui lui-même reproduisait une composition de Rubens; un drapelet de procession de Notre-Dame de Hanswyck de Malines, et un autre de Notre-Dame de Horst, un hameau dépendant du village de Schooten, près d'Anvers; une image gravée pour l'ordre des Trini-

taires; un *Saint-Georges*, patron des arbalétriers d'Anvers.

Il doit avoir gravé au burin. Nous connaissons une série de quatre gravures sur cuivre éditées par Pierre de Jode, représentant les quatre âges de l'homme, et copiées d'après Abraham Bosse. L'une des estampes de cette série porte la signature : *J. Jeghers sc.*

Il y a entre le talent et la manière de graver de Jean-Christophe Jegher et celle de son père, la ressemblance la plus frappante. Si l'on n'était averti par la différence des monogrammes, on confondrait, sans aucun doute, les travaux de ces deux artistes. La même taille large et colorée, la même verve et la même sûreté de main les distinguent tous deux dans leurs meilleures gravures sur bois. Dans l'œuvre de l'un comme de l'autre, on rencontre bon nombre de planches qui sont des travaux industriels plutôt qu'artistiques. Christophe Jegher a eu le bonheur de pouvoir faire éclater son talent hors ligne dans les grandes planches d'après Rubens; son fils a dû se contenter de planches plus petites, servant à illustrer des ouvrages de moindre format. Mais Jean-Christophe n'a pas été, comme graveur sur bois, inférieur à son père. Comme graveur au burin, il avait une taille serrée et vigoureuse, mais assez monotone.

Max Rooses.

Mêmes sources que pour la précédente notice.

JEGHER (Lambert), écrivain ecclésiastique, naquit à Liège, en 1572. Ayant achevé ses études ecclésiastiques à Louvain, il fut, pendant quelques années, lecteur de théologie à l'abbaye des Augustins de Flône, dans la province de Liège. Il fut ensuite nommé prévôt de l'église collégiale de Saint-Hadelin, à Visé, et prieur des chanoines du Saint-Sépulchre. Il a écrit l'histoire de cet ordre depuis son origine, dans un ouvrage intitulé :

La Gloire de l'ordre canonial régulier du Saint-Sépulchre Hiérosolimitain de N.-S. Jésus-Christ, tirée du tombeau d'oubliance, par Lambert Jegher, prévôt de l'église collégiale de Visé, pays et

diocèse de Liège. Liège, A. de Corswarem, 1626, in-8° de 91 p., 5 p. de table et 20 ff. contenant les privilèges accordés à cet ordre par le saint-siège.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 800. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — X. de Theux, *Bibl. liégeoise*, t. 1^{er}, p. 39.

JEHAIN DE WAREMME, homme de guerre, châtelain de Waremmes, chef du parti d'Awans, dont il était l'un des plus intrépides capitaines (XIII^e siècle). Il se signala par de nombreux faits d'armes que Jacques de Hemricourt rapporte dans son histoire des guerres d'Awans et de Waroux (voir les articles JACQUES DE HEMRICOURT et HUGUES DE CHALONS). Sa renommée date surtout de la fameuse bataille livrée le jour de la Saint-Barthélemy, entre les villages de Saint-Georges et de Dommartin.

Le matin de cette journée, où les deux factions qui divisaient alors la noblesse liégeoise en vinrent aux mains avec un acharnement incroyable, Jehain, revêtu d'une pesante armure, se fit amener son coursier favori, qu'il avait surnommé Moreau de Dave. Peu de chevaux auraient pu longtemps supporter le poids énorme du chevalier hesbignon et de ses lourdes armes.

Les Awans et les Waroux avaient groupé toutes leurs forces pour une bataille décisive. Les deux armées ennemies se rencontrèrent dans la plaine de Dommartin. Au moment où elles allaient engager l'action, des députés se présentèrent au nom de l'évêque Adolphe de la Marck; mais sans rien vouloir écouter, les combattants s'élancèrent avec fureur les uns contre les autres, déployant, de part et d'autre, une vaillance égale, faisant des prodiges de bravoure et d'audace.

Au sein de la mêlée, comme dans les luttes homériques, les deux chefs, ivres de sang et de carnage, Henri de Hermalle et le châtelain de Waremmes se cherchèrent et engagèrent un combat singulier. Hermalle, vaincu et désarçonné, expira sous les pieds des chevaux.

La victoire resta aux Awans; mais elle était chèrement acquise, car les deux frères de Jehain et la fleur de la noblesse liégeoise restaient parmi les morts.

Alf. Journez.

Jacques de Hemricourt, *Miroir des Nobles de Hesbaye*. — Id., *Guerres d'Awans et de Waroux*.

JEHAN DE NEUVILLE, poète, florissait au XII^e siècle, à la même époque que Jehan li Nevelois, avec lequel on l'a parfois confondu. Quel est ce Neuville, dont le trouvère portait le nom et dont il était sans doute originaire? Paulin Paris croit qu'il s'agit de Nouville, village voisin d'Arras : ce qui lui fait présumer que Jehan de Neuville était de l'Artois, c'est qu'il était lié d'un commerce de poésie et d'amitié avec le trouvère artésien Colard le Boutellier. Ce savant fait néanmoins observer que dans une jolie pastourelle, adressée à Colard le Boutellier, lequel, du reste, lui fit plus d'une fois le même honneur, Jehan de Neuville mentionne une localité nommée Cisnon, qui rappelle Chinon, mais ressemble aussi soit à Cisoing, soit à Ossinont ou Ossimont, hameau proche de Neuville. MM. Monmerqué et Francisque Michel, dans leur *Théâtre français du moyen âge*, attribuent, à tort, à Colard le Boutellier une agréable composition de Jehan de Neuville : c'est une pastourelle, versifiée non sans art, d'une verve gracieuse et volontiers grivoise. On connaît, en outre, de ce poète huit autres chansons d'amour, d'un sentiment vrai, pénétrant, surtout dans les strophes où « il chante en pleurant » sur la tombe de sa dame. Selon M. Fétis, Jean de Neuville naquit au bourg de ce nom, en Champagne, et florissait en 1193.

Ce qui nous reste de ce trouvère se trouve à Paris : 1. Manuscrit coté 7222 de la Bibliothèque nationale, contenant dix-neuf de ses chansons notées; 2. Fonds de Cangé, nos 65-66; 3. Suppl. fr., n° 184; Mouch., 8; 4. Arsenal, B., n° 63.

Emile Van Arenbergh.

Hist. litt. de la France. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, IV, 435.

JEHAN LI NIVELLOIS, LI NEVELOIS, LI NEVELAIS, florissait, selon Fauchet, au ^{xiii}^e siècle. Les opinions des savants, d'accord sur son origine belge, divergent seulement sur son lieu de naissance. De la Serna Santander le croit de Nevele : il se fonde, pour le faire naître en Flandre, sur l'emploi par notre poète du mot flamand *grams*, fâché. On admet généralement qu'il naquit à Nivelles, et la présence d'un terme thiois dans son vocabulaire ne dérange aucunement cette hypothèse : on s'explique aisément, en effet, chez ce Wallon né presque sur la frontière du pays flamand, cette infiltration d'une langue si voisine. Fauchet seul le présume natif de la Champagne, « y ayant » encore, à Troye, dit-il, une honneste « famille du nom de Nevelet ». Cet argument, basé sur une analogie de nom fortuite et, d'ailleurs, incomplète, n'est guère solide.

Lambert li Cors, c'est-à-dire le Court, et Alexandre de Paris, avaient composé un roman en vers sur Alexandre le Grand. Ce poème eut deux suites : *la Vengeance d'Alexandre*, par Jehan li Nivellois, et *le Testament d'Alexandre*, par Pierre de Saint-Cloot. Ces quatre poètes se servirent du vers héroïque, alors tombé en désuétude : ce mètre garda, soit du nom de l'un d'eux, Alexandre de Paris, soit plutôt de cette suite de poèmes sur Alexandre, la dénomination de vers alexandrin. C'est ce que nous apprend le vieux président Fauchet, qui nous explique ensuite pourquoi leurs poèmes sont monorimes : « Le genre de vers de ces auteurs, » dit-il, est de douze et treize syllabes : « et lon pense que les autres qui leur » ressemblent ont pris leur nom, ou « pource que les faits du Roy Alexan- » dre furent composez en ces vers, ou « pource que Alexandre de Paris a usé » de telle ryme. Je penseroiy bien que les « plus anciens vers fussent de huit et neuf » syllabes comme vous avez veu du livre « la Grace composé en Thiois, et de » celui de Brut. Il est vray qu'une » grande partie des Romans qui parlent » de Geste, sont composez en vers de

« douze et treize syllabes : mais en quel- » que sorte que ce soit, la gloire, si vous » croyez aucuns anciens, en demoure à » cest Alexandre de Paris. Une chose » doit être notée aux œuvres de ces bons » pères, c'est qu'ils faisoient la lisière » ou fin de leurs vers toute une, tant » qu'ils pouvoient fournir de syllabes » consonantes : à fin, comme ie croy, que » celui qui touchoit la harpe, le violon, » ou autre instrument, en les chantant » ne fust contrainct muer trop souvent le » ton de sa chanson, estans les vers » masculins et féminins mesles ensem- » ble inegalement : ainsi que vous avez » veu par le commencement du Roman » d'Alexandre... A quoy ie pense que » Pierre de Ronsard, prince de nostre » poesie françoise, et les autres venus » depuis luy, ont eu égard : faisans » suivre aux autres poèmes que les odes, » deux vers de ryme masculine à deux » de ryme féminine, et au contraire. » Car c'est le vray moyen de faire chan- » ter sous un seul chant toutes leurs » poësies. Chose bien inventée, et dont » les précédents ne s'estoyent advisez. »

Dans le prologue de son poème, Jehan li Nivellois parle sans préciser d'un comte Henri, qui paraissait goûter son talent littéraire :

Un chantierre li dit d'Alexandre à ses piez,
Et, quant il l'a oï, s'en fu grams et iriez (irrité),
Du fîus qu'ot de Candace en a vers comenciez,
Bien fais et bien rimez, bien dicts et bien dictiez.
Encor sera du conte Henri molt bien loiez.

Ce comte Henri, d'après Fauchet, serait Henri, surnommé le Large, depuis roi de Jérusalem, en 1193. Mais cet auteur fait de deux personnages un seul : Henri I^{er}, comte de Champagne, surnommé le Large ou le Libéral, fut le père de Henri II, qui, par son mariage avec Isabelle, héritière d'Amaury, roi de Jérusalem, et veuve du marquis de Montferrat, prit le titre de roi de Jérusalem. Van Hasselt penche pour Henri I^{er}, grand protecteur des trouvères, mort en 1181. Dinaux, de son côté, conjecture que ce seigneur pouvait aussi bien être Henri, comte de Namur, ou Henri I^{er}, comte de Louvain et avoué de Nivelles, qui vivaient tous deux vers la même époque et qui, comme tous les princes

du moyen âge, choyaient les trouvères, ornement et déduit de leurs cours.

L'œuvre de Jehan li Nivellois est contenue dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, inscrits sous les nos 7190.4 et 7190.5. Voici le sujet de son poème : Porus, vaincu par Alexandre, est empoisonné par des conjurés perses. Sa veuve Candace lui survit. Elle est couchée dans son lit, quand le vainqueur se présente. A la vue du héros, elle s'enflamme d'une soudaine passion; Alexandre ne se sent pas moins ému de sa beauté, et, galamment, l'embrasse à la française, selon la naïve expression du trouvère. De ce baiser naquit un fils. Cet enfant, appelé Allienor ou Alior, grandit avec la pensée de venger la mort de son père. Aidé de ses pairs, il livre combat aux empoisonneurs, les vainc et les fait prisonniers. Alors, voulant égaler le châtiment au crime, il leur inflige les supplices les plus cruels. La description de leurs tortures ferait honneur à l'imagination d'un Torquemada.

Le poème de Jean le Nivellois, si oublié, à juste titre, a cependant suscité de ferventes admirations. Dans ses *Recherches de la France*, Pasquier cite le jugement enthousiaste porté sur Jean li Nivellois et sur Pierre de Saint-Cloot, par Geoffroy Tory, imprimeur à Paris, qui fit paraître, en 1526, sous le titre de *Champ flori* un livre sur l'art et la science de la vraie proportion des lettres anciennes : « Ces deux auteurs, dit le « bénévole critique, ont en leur style « une grande maiesté de langage ancien, et croy que, s'ils eussent eu le « tems en fleur de bonnes lettres, « comme il est aujourd'hui, qu'ils eussent excédé tous auteurs grecs et « latins. Ils ont, dy-ie, en leurs compositions don accomply de toute grâce « en fleurs de rhétorique et poésie ancienne. Jaoit que Jehan le Maire ne « face aucune mention d'iceux, toutes « fois si a-t-il pris et emprunté la plus « grande part de son beau langage, « comme on pourroit bien voir en la « lecture qu'on feroit attentivement es « œuvres des uns et des autres. » Van

Hasselt constate que, loin de mériter ces pompeux éloges, Jean li Nivellois est inférieur à beaucoup de trouvères de son époque et notamment aux autres chantres d'Alexandre : « C'est parti- « culièrement, dit-il, la versification et « la vérité des détails qui font la partie « faible de la *Vengeance d'Alexandre*. »

Dans son rapport sur l'*Enseignement de la philologie romane en France et en Allemagne*, M. Wilmotte signale plusieurs manuscrits du poème de notre auteur qui ont échappé aux investigations d'Arthur Dinaux. Dans les copies qu'il a consultées, il a trouvé le nom du poète orthographié li *Venelais* ou *Nevelons*. Ces formes sont déjà indiquées par Le Grand d'Aussy et Roquefort. Il s'ensuit, d'après M. Wilmotte, que le nom de *Nivelois* ou *Nevelois*, adopté cependant par tous les autres biographes et sur lequel on se fonde pour faire naître notre trouvère en Belgique, est inexact.

Il faut se garder de confondre Jehan li Nivellois avec un autre poète contemporain, Jean de Neuville.

Emile Van Arenbergh.

Hist. lit. de la France, XV, 425; XXIII, 643. — Dinaux, *Trouvères brabançons*, etc. — Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryms et romans*, 84. — Van Hasselt, *Essai sur l'hist. de la poésie franç. en Belg.* — De la Serna Santander, *Mém. sur la Bibl. de Bourgogne*, 117. — Baron de Reiffenberg, *Philippe Mouskes*, introd., CXLVIII. — Rigoley de Juvigny, *Les Bibl. franc. de La Croix du Maine et de Du Verdier*, I, 560. — Le Grand d'Aussy, *Notices et extraits de mss. de la Bibl. roy.*, V, 403, 406, 419, 420. — Et. Pasquier, *Rech. de la France* (1617), p. 722. — Roquefort, *Glossaire*, au mot *grams*. — Wilmotte, *Enseignem. de la philologie romane en France et en Allemagne* (1883-1886).

JEHAN LI TARTIERS, ou LE TARTIER, chroniqueur, poète, florissait vers la fin du xive siècle. Il était prieur de l'abbaye augustinienne de Cantimpré. Le 7 février 1383, il assista à la bénédiction de Renaud de Landrecies, abbé d'Honnecourt, dans la chapelle du palais épiscopal de Cambrai; le 28 juillet de l'année suivante, il fut témoin à la prestation de serment de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, comte de Flandre, comme gardien et défenseur des églises du Cambrésis. On ne sait guère davantage sur sa vie, sinon qu'il

fut honoré, paraît-il, de l'amitié de Froissart. Jehan li Tartiers est auteur de plusieurs écrits historiques et de lais, encore inédits, où se révèle l'influence du génie de son illustre ami. On a, notamment, de lui une chronique sur l'origine des divisions et guerres entre la France, l'Angleterre et la Flandre. Un exemplaire de cet ouvrage, manuscrit en deux volumes, in-folio, fut vendu à Lille, en 1765, à la vente de la bibliothèque de l'abbé Favier, sous le no 5564 : l'œuvre de li Tartiers précédait les deux premiers livres des Chroniques de Froissart, auxquelles il sert, en quelque sorte, de préambule, comme l'indiquent les dernières lignes : *Quèrès le remanant de ceste histore en l'autre livre apriès cesti-chy*. La narration de Jean le Tartier, observe également le rédacteur du catalogue des livres de l'abbé Favier, semblait faite exprès pour servir d'introduction à la chronique de Froissart, et ainsi se trouverait confirmée, cette tradition déjà ancienne, que Froissart entretenait avec Jean le Tartier d'étroites relations vers la fin de sa carrière. Un second exemplaire du travail du prieur de Cantimpré existe à la bibliothèque de Bourgogne, manuscrit 20628; un troisième se trouve à la bibliothèque de Lille, inséré dans le manuscrit no 273, intitulé : *Histoire de France, par rapport à la Flandre*, in-folio; copie du XVIII^e siècle.

M. Emile Gachet s'occupe de cet ouvrage dans deux rapports adressés à la commission royale d'histoire, le 4 novembre 1850 et le 13 janvier 1851. Il fait remarquer que la Chronique de Jehan li Tartier reproduit plusieurs textes de la *Chronique de Flandre*, publiée par Denys Sauvage, et que le manuscrit moderne de Lille, d'ailleurs fort défectueux, est le seul qui porte la mention : *Et les escriis sire Jehan Li Tartiers, prieus de l'église de Cantimpretz*. Il hésite à attribuer la paternité de ces annales à notre écrivain.

Emile Van Arenbergh.

Dinaux, *Trouvères Cambrésiens*, p. 84. — Van Hasselt, *Essai sur l'hist. de la poésie franç. en Belg.*, p. 136. — *Comptes rendus de la Comm. roy. d'hist.*, 1^{re} série, I, 140; 2^e série, I, 181; II, 10. — Kervyn de Lettenhove, *Oeuvres de*

Froissart, t. I^{er}, 3^e partie, 434. — Leglay, *Cameracum christ.*, 273. — *Catal. descript. des mss. de la Bibl. de Lille*, 195.

JEHAN MARTIN, hagiographe, poète, naquit à Valenciennes, dans la première moitié du X^e siècle. Il prit l'habit religieux au couvent des Dominicains de sa ville natale, et acquit bientôt une réputation de science et de vertu. Après avoir occupé quelque temps une chaire de théologie au couvent de Douai, il revint dans sa maison professe, en fut prieur, en 1479, et mourut le 1^{er} mai 1495. Il a écrit :

1. *La Légende de monseigneur saint Dominique, père et premier fondateur de l'ordre des Frères Prescheurs. Translatee de latin en francoys par... frère Jehan Martin du dit ordre et du couvent de Ualenchenes. Imprime nouvellement... par Jehan Trepperel, libraire et imprimeur demourant a Paris en la rue Neufue Notre Dame a lescu de France* (sans date); petit in-4^o, goth. à deux col. Cet ouvrage fut imprimé au commencement du XVI^e siècle, vers 1510, selon Brunet, en 1520, selon la *Bibl. franç.* de La Croix du Maine. Ecrit sous forme de dialogue entre un confesseur et sa pénitente, c'est une compilation de diverses vies de saint Dominique et des prétendues révélations d'Alain de La Roche. — 2. *Sensuit ung mistere de l'institution de l'ordre des freres prescheurs, et commence saint Dominique, luy estant a Rome, vestu en habit de chanoine regulier. A XXXVI personnaiges dont les noms sensuivent cy après*. Paris, Jehan Trepperel, sans date, in-4^o goth. de 38 ff. à 2 colonnes, figures sur bois. L'ouvrage étant, dans ses très rares exemplaires, réuni à la *Légende de saint Dominique*, a été attribué au même auteur. Les titres des chapitres sont rimés, dans les deux ouvrages, en vers de même mesure et de même goût. Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du théâtre français*, t. II, p. 508, ont analysé ce mystère.

Emile Van Arenbergh.

Echard et Quétif, *Script. ord. præd.*, I, 881. — Dinaux, *Trouvères*, IV, 563. — Paquet, *Mém. litt.*, IX, 352. — Rigoley de Juvigny, *les Bibl. franç. de La Croix du Maine et de Du Verdier*, I, 541; IV, 464. — Brunet, *Man. du libr.*, III, col. 1494, 1975.

JÉHOTTE (*Arnold*), graveur en taille-douce, né à Herstal en 1789, décédé à Paris le 4 mars 1836. Elève de son frère Léonard, qui avait lui-même été initié à l'art de la gravure par le fameux Jacoby, graveur en titre du prince et du chapitre de Liège, Arnold Jéhotte a produit une assez grande quantité de vignettes, de culs-de-lampe, de portraits d'hommes célèbres, qu'il exécuta pour le compte de libraires. On lui doit aussi un certain nombre de bonnes gravures, parmi lesquelles celle qui a pour sujet *Psyché et l'Amour*, d'après Gérard, est considérée comme la meilleure. Il n'avait suivi les leçons de son frère que durant quatre ans, avant de s'établir à Paris, en 1811. Mort jeune, à quarante-sept ans, il n'a pas eu le temps de finir une planche qui eut, sans doute, achevé d'établir sa réputation. Cette planche représentait *le Baptême du Christ*, d'après le peintre liégeois Carlier.

Fréd. Alvin.

L. Alvin, *Notice sur Léonard Jéhotte*, p. 5, note.

JÉHOTTE (*Léonard*), graveur, fils de Jean et de Marie Honin, naquit à Herstal, le 1^{er} août 1772, et mourut à Maastricht, le 1^{er} août 1851. Dès sa plus tendre jeunesse, il aimait à faire, sans autre guide que son caprice, des dessins de fantaisie et à copier des gravures de Jacques Callot. Un jour, une de ses copies tomba entre les mains de Jacoby, graveur de la monnaie du prince-évêque de Liège et du chapitre de Saint-Lambert en cette ville. Cet artiste devina immédiatement les excellentes dispositions du jeune Jéhotte. Il le mit à l'essai, en le chargeant de faire les copies d'une estampe très importante, et de reproduire à la plume des eaux-fortes de Gérard Audran. Le jeune homme s'en tira à merveille. Dès ce moment, il devint l'élève de Jacoby, et fréquenta son atelier et l'Académie de dessin, récemment créée à Liège, par le prince-évêque Velbrück. Il y obtint un prix que la Société d'Emulation lui décerna, en 1788, pour un dessin du Gladiateur combattant. A la même

époque il exécuta aussi deux dessins à la plume : l'un, *la Peste*, d'après Poussin, l'autre, *le Dernier Jugement*, d'après Michel-Ange. Témoin des succès toujours croissants de son élève, le vieux Jacoby exprima le désir de se faire remplacer par lui dans les fonctions de graveur de la monnaie. Ce vœu ayant été réalisé, Jéhotte obtint, en 1788, la survivance de l'emploi de son maître. A ce titre, il grava les monnaies frappées par le chapitre pendant la vacance du siège épiscopal, en 1792. Le 16 septembre de la même année, le comte de Méan, appelé au siège épiscopal de Liège, accorda à Jéhotte le titre de graveur de sa monnaie. Bientôt la révolution liégeoise éclata. Elle entraîna Jéhotte et lui fit abandonner le burin pour l'épée. Ses concitoyens l'appelèrent au commandement d'une section de la garde urbaine, grade qu'il n'occupa pas longtemps. Les armées victorieuses de France envahirent le pays de Liège, qui finit par perdre son autonomie. Cette conquête ramena l'artiste à ses travaux. La gravure des sceaux, des timbres et des cachets destinés aux nouvelles administrations, lui fut confiée. Ensuite il s'occupa de la gravure sur pierres fines. Il reproduisit des armoiries, des allégories, des portraits, composés par lui. Ce n'était pas sa seule occupation. Il s'exerça aussi à la gravure en taille-douce, sans conseil ni maître. Ses portraits, ses frontispices, ses vignettes, ses culs-de-lampe, ses ornements prirent place dans des livres imprimés à Liège et en Hollande. En 1803 et 1804, il grava le portrait de Bonaparte, qui, à la demande du préfet du département de l'Ourthe, posa devant notre artiste, lorsqu'il visita la ville de Liège. Lors du couronnement de l'empereur, le préfet amena Jéhotte à Paris, où il reçut l'accueil le plus flatteur. Joséphine, la femme du nouveau souverain, voulut le voir et le féliciter sur son œuvre. Il obtint beaucoup de promesses, mais pas une ne se réalisa. Jéhotte retourna à Liège comme il en était parti. La seconde gravure exécutée par lui représente Hub. Goffin dans la houl-

lère du Beaujonc, sujet tout local, mais palpitant d'intérêt. Cette nouvelle production accusait des progrès incontestables. Elle eut un succès éclatant. D'autres portraits du maréchal Laudon, de Thrian, de Le Franc, de Frédéric II, de Feller, de Tréville, etc., sont dus à son burin. Au moment de la chute de l'empire français, les généraux des armées coalisées firent exécuter, par Jéhotte, pendant leur séjour à Liège, leurs armoiries et chiffres sur pierres fines. La création du royaume des Pays-Bas lui fournit de nouvelles occupations, celles de la gravure des sceaux, timbres et cachets destinés aux administrations des provinces de Liège, de Limbourg et de Luxembourg. Il grava aussi sur pierre fine le portrait de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, qui passe pour une de ses meilleures productions dans ce genre de gravure. Les autres pierres gravées par lui sont : le Coq français, le Lion de Waterloo, un Esculape, une Hygie, le portrait de Léopold I^{er}, roi des Belges. Parfois il s'occupait aussi, mais par exception, d'art statuaire, de ciselure et de gravure sur bois. Voulant rendre un hommage aux talents de Jéhotte, la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique le nomma correspondant, le 9 juin 1846. Quelques années plus tard, en 1850, il se retira et alla mourir chez un de ses enfants, établi à Maastricht.

Il laissait trois fils qui ont suivi la carrière des arts : Louis, né à Liège en 1804, statuaire ; Constant, né aussi à Liège, en 1805, graveur en médailles, et Charles, né à Liège en 1806, graveur en taille-douce.

Une grande partie de ses œuvres et quelques dessins sont énumérés dans le catalogue des collections léguées à la ville de Liège par Ulysse Capitaine, t. III, pages 60 et suivantes. Ce catalogue a été dressé par les soins de MM. Helbig et Grandjean. M. Alvin a donné également une nomenclature détaillée de ses œuvres. Les médailles dues au burin de Jéhotte, et au nombre de quatorze, sont décrites dans la *Revue de la numismatique belge* de 1853. Elles ont été gravées de

1808 à 1846. A celles-ci il faut encore ajouter les médailles et jetons énumérés dans le travail de M. Alvin. Ch. Piot.

Articles nécrologiq. dans la *Gazette de Liège*, la *Tribune*, l'*Emancipation*, l'*Indépendance belge* et la *Revue de la Numismatique belge*, 1851. — Ulysse Capitaine. *Nécrologe liégeois*. — Alvin, *Notice biogr. sur Léonard Jéhotte*, dans l'*Annuaire de l'Académie* de 1862.

JENISCHUS (Paul), écrivain, né à Anvers, le 17 juin 1558. Il jouissait d'une réputation d'humaniste et de savant ; il fut banni pour son livre intitulé : *Thesaurus animarum*. Jenischius souffrit l'exil, pendant plus d'un demi-siècle, avec une pieuse résignation ; du reste, les joies de l'étude et du foyer lui adoucirent le regret de la patrie absente. Adonné à la musique, qu'il savait à la perfection, aux saintes lettres et à la mécanique, il vécut entouré d'une nombreuse famille ; mais, de ses dix-neuf enfants, quatre seulement lui survécurent. Il mourut à Stuttgart, le 18 décembre 1647.

Emile Van Arenbergh.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* (Rotterdam, chez Michel Bohm, 1720, 3^e éd.), t. II, p. 4539.

JENNYN (Guillaume), poète latin, était non seulement lié par des liens d'amitié littéraire, mais apparemment de parenté avec Jean Jennyn, auquel il dédia des vers qui figurent en tête de la *Vera confraternitatis S. S. Trinitatis... Idæa* de cet écrivain ecclésiastique. Comme Jean Jennyn, Guillaume était Brugeois et avait embrassé la carrière sacerdotale ; il était curé de West-Capelle. On a de lui quelques poésies, entre autres :

1. *Bivium juventutis, carmine delineatum*. Bruges, 1652, in-4^o. — 2. *David cadens et resurgens*. Bruges, 1663, in-4^o. — 3. *Lusus anagrammaticus et chronographicus, circa nomen principis Joannis Austriaci, Belgii gubernatoris*. Bruges, in-4^o.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. I^{er}, p. 408. — Paquot, *Mém. lit.*, t. IX, p. 343.

JENNYN (Jean), écrivain ecclésiastique, né à Bruges, en 1620. Il fit, dans cette ville, ses premières études et se rendit ensuite à l'université de Douai.

Rentré dans sa ville natale, il y devint curé de la paroisse de Saint-Gilles. Le 14 mai 1652, il prit le grade de licencié en théologie, et devint docteur, sans doute à Rome, où il se rendit vers cette époque.

Jean Jennyn fut successivement revêtu des charges de pénitencier et de protonotaire apostolique. Choisi comme directeur général de la confrérie de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, il se consacra avec zèle à l'exercice de ces fonctions et fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Bruges. Il mourut dans cette ville en 1666.

Les ouvrages laissés par Jennyn sont peu nombreux :

1. *De indulgentiis ordinis et confraternitatis S. S. Trinitatis redemptionis captivorum, oratio R. D. Joannis Jennyn... cum catalogo bullæ Cænæ et censurarum, nulli et Papæ reservatarum.* Discours prononcé à l'occasion de la cérémonie de sa licence et dédié à Antoine de Bourgogne, licencié en théologie et doyen de Saint-Donatien, à Bruges. — 2. *Vera confraternitatis S. S. Trinitatis de redemptione captivorum et Beatæ Mariæ de remedio, necnon vitæ sanctorum patriarcharum Joannis ac Felicis Idæa;... Romæ, MD.C.XLIII. S. congregationis superioribus in judicio contradictorio productis, collecta; originem; propagationem, privilegia, ac ordinis indulgentias, confirmatas ab Urbano VIII, ab Innocentio X, etc., S. N. D. Alexandro P. P. VII auctas, etc., complectens.* Romæ, ex typogr. Rev. cameræ apostolicæ, 1652; idem, Brux., Joann. Mommartius, 1666, in-16. Foppens nous apprend que cet ouvrage avait été imprimé à Bruges, en 1640, chez Luc. Kerkhove. Il y parut également une traduction flamande, en 1653, in-16.

Albéric de Crombrughe.

Paquet, *Mém. lit.*, t. IX, p. 341-344.

JEOFFROY (Jean-Baptiste), industriel, peintre, historien, philologue, naquit à Malines, le 27 juin 1669. Il était issu du mariage de Jean Jeoffroy et d'Elisabeth Roovers. Sa famille était d'origine française : son père, né au village d'Opwyck, en 1633, était petit-

fils d'un Bourguignon, nommé François Jeoffroy.

Il apprit de son père le métier de teinturier, et l'exerça si habilement que le duc de Béjar acheta chez lui du drap écarlate à revers bleu, pour en faire présent au roi Charles II.

Il fut doyen des teinturiers, en 1711. Mais déjà, dès l'an 1698, il était doyen des *Droogscheerders* (tondeurs de drap); il s'était fait recevoir dans cette gilde, afin de s'ouvrir un chemin vers la magistrature, et, en 1704, il fut l'un des trois membres de cette corporation nommés à la place d'échevin. Tel était, à Malines, son renom d'expérience et d'habileté dans son métier, qu'il fut député, en 1699, à l'assemblée convoquée à Bruxelles par le comte de Berghelyck, ministre du roi d'Espagne, pour le développement de l'industrie drapière dans les Pays-Bas.

A cette époque, la ville de Malines se trouvait fort obérée : Jeoffroy, pour remédier à la situation, soumit au magistrat un mémoire proposant de supprimer quantité de dépenses inutiles. Le projet ayant été repoussé par le magistrat, Jeoffroy le présenta à N. van Voerspoele, membre du conseil privé et commissaire de Sa Majesté pour examiner l'état de la ville de Malines, et celui-ci le fit accepter et signer par les doyens convoqués à ce sujet.

Vers l'âge de quarante ans, Jeoffroy passa de la draperie à la peinture. Sans maître, il réussit néanmoins à peindre avec quelque succès. Parmi ses œuvres, on cite son propre portrait et celui de sa seconde femme, Cornélie de Winter, hauts chacun de deux pouces sur une largeur égale. Il se forma un cabinet de tableaux et une riche collection d'estampes où l'œuvre de Rubens, presque complète, figurait deux fois : mais il vendit à l'Electeur palatin l'un des cahiers, entièrement composé de premières épreuves, avec quelques ébauches de gravures.

Cet esprit souple, avide de savoir, s'adonnait à d'autres études. Toujours sans maître, Jeoffroy apprit le latin et le français; jugeant les caractères ordi-

naires insuffisants pour exprimer tous les sons de la langue flamande, il porta l'alphabet jusqu'à trente lettres, et inventa une nouvelle orthographe. Nous donnons plus loin le titre de ce travail.

Il appliqua, en outre, l'ingéniosité de son esprit à la construction d'une machine fort simple, pour aider les bateaux à remonter les rivières et dont la vitesse, dit Paquot, était en raison de la rapidité du courant.

Il mourut le 10 mars 1740, âgé de soixante et onze ans, à Malines, et fut enterré en l'église de Saint-Jean.

Il avait successivement épousé Barbe Maulders, Cornélie de Winter et Barbe van den Driessche. Il n'eut d'enfant que de son premier mariage; son fils, Jean-Baptiste Jeoffroy, fut échevin de Malines, et, héritier des goûts paternels, s'adonna à la poésie et à la peinture.

Jeoffroy a publié :

Une description historique de la ville et seigneurie de Malines, distribuée en six calendriers, qui parurent en flamand depuis 1715 jusqu'à 1721. Au point de vue littéraire, ce travail est sans valeur, mais comme recueil de matériaux et d'indications historiques, il peut être consulté avec fruit. Ces six morceaux comprennent :

1. La description de la province de Malines. — 2. Celle du chef-lieu. — 3. Des détails sur les habitants, avec une liste des personnages les plus célèbres. — 4. Un exposé de l'administration de la province et de la ville. — 5. Un mémoire sur le grand conseil. — 6. — L'histoire sommaire de l'érection de l'archevêché et la succession des archevêques. La cinquième partie (fol. 109-196) est attribuée au chef-président Steenhault et la sixième à Jérôme Stevaert.

Les six parties furent réunies en un volume in-12, qu'il n'est pas aisé de rencontrer complet et qui porte pour titre : *Verhandelinge, ofte historie der provincie van Mechelen, gedeylt in vier deelen, etc. Mechelen, Laurentius van der Elst, 1721, in-12, 204 pages.*

L'ouvrage, tel qu'il est, n'est que l'essai d'une œuvre plus importante,

que Jeoffroy préparait sur la même matière, en latin.

On a trouvé parmi ses papiers les écrits suivants :

1. *Korte aenwysing tot eene prompte Lettre- ofte Spelkonst, met de welcke men alle talen besceedelyk zal konnen schryven ofte spellen; het gene voor deezen onmogelyck is geweest.* In-fol., 14 p., en huit caractères différents, orné d'enluminures. C'est dans ce travail, inachevé d'ailleurs, qu'il porte l'alphabet à trente lettres, de sorte qu'il serait assez difficile de l'imprimer. — 2. Un *Dictionnaire flamand*, où les mots sont rangés suivant l'orthographe que Jeoffroy voulait introduire dans le flamand.

Emile Van Arenbergh

Paquot, *Mém. littér.*, t. III, p. 423-428.

* **JESPERSON** (Jacques), JASPARUS, JASPAR, GASPARI ou CASPARI.

Danus Arhusiensis, disent les titres des opuscules que l'on a de cet auteur. Danois d'origine, en effet, et né à Aarhus (Jutland), c'est ce que l'on sait de plus positif de sa naissance. Un biographe pense qu'il suivit, dans sa ville natale, les cours d'un certain recteur d'école publique, nommé Martinus Børupius, et qu'il s'en alla ensuite, après avoir passé par l'université de Copenhague, visiter les écoles étrangères, et notamment Louvain.

Les notions certaines sur Jespersøn commencent en 1539, époque à laquelle il se trouvait à la cour du roi Ferdinand de Hongrie, frère de Charles-Quint, et suivait, en qualité de professeur, ou plutôt de lecteur, Nicolas Olahus, qui était lui-même conseiller et secrétaire du roi. Jespersøn accompagna son protecteur dans ses pérégrinations en Autriche, en Hongrie et en Bohême, jusqu'au moment où, celui-ci étant sur le point d'être appelé au poste d'évêque de Zagrab (Agram) et de vice-chancelier de Hongrie, il put retourner (1541) en Belgique, où, déjà auparavant, il avait passé plusieurs années, quand Olahus était encore le secrétaire de la gouvernante des Pays-Bas, Marie de Hongrie, avant de devenir celui du roi.

Jespersion s'établit, selon toute vraisemblance, à Anvers, où il publia, l'un après l'autre, les opuscules dont nous allons parler. Il y enseigna le grec tout en s'appliquant aux trois langues (*publicus professor græcus ac trium linguarum studiosus*), et les auteurs de la *Bibliotheca Belgica* pensent qu'il « pour-rait bien avoir exercé les fonctions de « professeur extraordinaire de grec à « l'université de Louvain ».

Dans tous les cas, Jespersen devait avoir une certaine prédilection pour Anvers, car, dans une de ses pièces, il en fait l'éloge en priant l'archiduc Ferdinand, fils du roi de Hongrie, de couvrir de sa sollicitude le magistrat et les habitants de cette ville.

Jespersion avait, en réalité, une grande connaissance des langues latine et grecque et il maniait facilement le vers. Quelqu'un de ses admirateurs ne dit-il pas, dans une sorte de préface, en tête de l'*Encomium Angliæ*, qu'il composait mille vers latins par jour et presque autant de vers grecs ?

Toute exagération à part, il faut admettre que Jespersen faisait beaucoup de vers et qu'il avait une spécialité, pourrions-nous dire, pour composer des épitres dédicatoires, des épitaphes, des chronogrammes et autres pièces de circonstance en l'honneur et à l'adresse des grands personnages ou de ses amis. Ce sont les seules de ses productions imprimées qui soient parvenues jusqu'à nous. Elles sont toutes de la plus grande rareté.

Le premier de ces opuscules : *Epithalamium Illustriss. D. Francisçi à Lotharingia... ac inclytæ D. Christinae à Dania* (1541), est une brochure de huit feuillets contenant des poésies grecques et latines en l'honneur de François de Lorraine et de Christine, fille de Chrétien II, roi de Danemark, à l'occasion de leur mariage qui eut lieu à Bruxelles, le 10 juillet 1541.

Il est à remarquer que l'une de ces poésies, intitulée : *De authore cæco*, fait supposer que Jespersen dut être atteint d'une maladie qui lui enleva momentanément la vue.

L'*Epithalamium* a été réimprimé en 1760, à Copenhague. Cette édition est accompagnée d'une dissertation de C. Brandt, où se rencontrent quelques-uns des détails hypothétiques que nous avons donnés sur la jeunesse de Jespersen.

En 1544, nous trouvons deux ouvrages du professeur danois, publiés à Anvers. Le premier : *Anactobiblion et Heroepe...* est un recueil de dédicaces, de distiques, de chronogrammes ou d'épitaphes grecques et latines en l'honneur de princes ou de héros, c'est-à-dire de grands personnages contemporains de l'auteur. Le second : *Genethliacon filia Mariæ primogenitæ D.D. Renati principis Orangiæ...*, qui contient, à la fois, un poème latin sur la naissance de Marie, fille de René, prince d'Orange, l'épitaphe latine de cette enfant et quelques autres pièces, eut deux éditions dans la même année.

Deux ans plus tard, nous rencontrons une nouvelle œuvre de Jespersen : *Encomium Angliæ* ou éloge de l'Angleterre. On y voit que notre professeur de grec était sur le point de se rendre en Angleterre, où il comptait, sans doute, rencontrer le meilleur accueil à la cour de Henri VIII. Tous les personnages de cette cour passent dans son livre et sur chacun d'eux il y a quelques vers.

Celui qui prétendait que Jespersen faisait mille vers latins par jour et presque autant de vers grecs était Craneveldt, membre du grand conseil de Malines. On vit bien que Jespersen lui sut gré de ses louanges ou peut-être de son amitié, car nous avons un placard : *Domina Isabellæ vxoris... Cornelii Scepperi... ac Domina Elizabeth vxoris Domini Francisçi Craneveldii* (Anvers, 1548), où il fait l'épitaphe de sa femme.

L'autre personnage, dont la femme est l'objet d'une épitaphe dans le même ouvrage, Corneille DeSchepper, se trouvait probablement aussi parmi les protecteurs de Jespersen, comme l'étaient, d'autre part, Erasme Scheets, ou Schetz et Nicolas Everard, pour lesquels notre auteur écrivit, en 1548, l'épitaphe :

Honestissimæ matronæ, Domine Idæ, vvoris Erasmi Scheti, et, en 1549, *Genealogia filiorum Nicolai Everardi*. Cette dernière brochure est consacrée à l'éloge de Nicolas Everard, président du grand conseil de Malines, de sa femme et de ses enfants.

Jespersôn devait être très lié avec la famille Schetz, car nous avons encore de lui : *Neogynia... Joannis Hilstii, familiæ Schetance consanguinei et Magdalene Francisci Weneri filia*, qui est un recueil d'épithalames à l'occasion du mariage d'un membre de cette famille.

Il nous reste à parler d'une dernière œuvre qui eut également deux éditions, en 1547 : *Christianiss. regis Franciæ ac filii eiusdem... epitaphia*, où ils'agit de la mort de François Ier et de son fils cadet Charles, duc d'Orléans, mort en 1545.

On connaît de lui, enfin, quelques dédicaces et lettres mises en tête de volumes publiés par d'autres écrivains, et notamment par Erasme.

C'est là tout ce que l'on sait de ce Danois, qui passa de longues années dans notre pays, et ce sont ses œuvres seules, dont quelques exemplaires, d'une rareté excessive, sont parvenus jusqu'à nous, qui ont pu nous donner quelques dates précises.

M. Heins.

Bibliotheca belgica, Gand, 1887.

* **JOBARD** (Jean-Bapt.-Ambroise-Marcelin), technologiste, économiste, etc., né à Baissey (Haute-Marne, France) en 1792, mort à Bruxelles, le 27 octobre 1861. Après avoir terminé ses humanités aux collèges de Langres et de Dijon, Jobard fut envoyé à Groningue, puis à Maastricht en qualité d'aide-vérificateur du cadastre; il séjourna trois ans en Hollande, alors sous la domination française; en 1814, il rentra au pays natal, et un an après, lors de la constitution du royaume des Pays-Bas, il fut naturalisé et nommé vérificateur du cadastre. Dix ans après, il quitta l'administration et s'occupa activement d'introduire en Belgique un art nouveau qui passionnait alors tous les esprits et auquel Senefelder, qui en était l'inventeur, initia notre jeune savant; nous

voulons parler de la lithographie. Jobard créa un vaste établissement dont il fut le directeur, et, coup sur coup, il mit au jour des publications qui eurent un grand succès et lui valurent un prix de la Société d'Encouragement de Paris.

C'étaient : 1. *L'Histoire de Napoléon*. — 2. *La Description de Java*. — 3. *Le Voyage pittoresque dans les Pays-Bas*. — 4. *La Description de la bataille de Waterloo*. — 5. *Les Costumes belges anciens et modernes*. — 6. *L'Œuvre de Flamman*. — 7. *La Méthode de dessin d'après Pestalozzi*. — 8. *Canova, etc.*, et plus de cent ouvrages dont les planches constituaient le principal attrait. La maison publia également nombre de cartes géographiques, de plans, de vues, etc.

La révolution de 1830 ruina l'établissement si prospère jusque-là, grâce aux débouchés que les événements supprimèrent du coup. Jobard se jeta tête baissée dans la presse périodique, où son incroyable activité put se déployer à l'aise. Il créa des journaux, notamment *le Courrier belge*, et des recueils dont il fut le directeur et le collaborateur; il se passionna pour les questions d'industrie et d'économie sociale, et, spécialement, pour le grave problème de la propriété de la pensée. C'est dans cet ordre d'idées qu'il dirigea désormais des travaux d'une incontestable importance, en ce sens qu'ils apportèrent la lumière et la vie là où régnaient encore l'obscurité et l'indécision. Toutes les questions à l'ordre du jour auprès d'une nation naissante, surtout celles qui relevaient de l'ordre industriel, l'enthousiasmèrent au point qu'à cette époque, il était l'âme de toutes les réunions où l'on étudiait l'emploi des forces du peuple belge. Les progrès de l'industrie en toute matière le tinrent jour et nuit en éveil. Il fit de nombreux voyages en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en France, et, de chacun de ses voyages, il revenait riche d'informations et d'idées qu'il mettait au service du pays. On le voyait partout, dans les usines, dans les ateliers, dans les fabriques. Partout où fonctionne l'ouvrier, il vint donner des conseils,

guider les irrésolus, éclairer les timides et faire profiter tout ce monde de ce qu'il avait vu dans ses visites à l'étranger. On ne saura jamais de quelle utilité Jobard fut à cette époque pour nos jeunes industries; son étonnante mémoire, son éloquence facile et démonstrative, son entrain, son amour du travail, du mouvement et de la vie, faisaient de lui l'homme providentiel du moment.

En 1841, Jobard fut nommé directeur du musée de l'industrie; c'était sa vraie place. Immédiatement il créa le *Bulletin du musée de l'industrie*, qu'il dirigea jusqu'à l'heure de sa mort. Sa plume ardente, au service d'un esprit toujours en éveil, rendit à la masse de nos industriels les services les plus précieux, ainsi qu'on pourra s'en assurer en parcourant la table de ce vaste recueil.

Ce technologiste si vaillant était aussi un inventeur tourmenté du désir de venir en aide à l'humanité. Quelques-unes de ses inventions ont conservé son nom; citons :

1. *La gravure sur diamant*. — 2. *Le gaz à l'eau*. — 3. *Les verres fumivores préféendus*. — 4. *Le bec carburateur*. — 5. *La pompe sans pistons*. — 6. *Les vitraux en gélatine colorée*. — 7. *Les soupapes naturelles en caoutchouc* et surtout sa *Lampe du pauvre*, ustensile précieux qui éclairait, chauffait et au besoin cuisinait, à raison de 3 centimes par heure! Cette lampe était une de ses joies, et jusqu'en ses dernières années, il s'en occupa avec une touchante persistance, convaincu qu'il était de son infaillible efficacité. La lampe Jobard a été employée et le serait encore si le pétrole et les combinaisons auxquelles ont donné lieu ses diverses applications, n'étaient venues la reléguer à l'arrière-plan. Toutefois, reconnaissons que certains principes de chauffage et d'éclairage posés par Jobard ont été utilisés pour des applications semblables du pétrole.

Nécessairement, l'inventeur fut parfois un utopiste; néanmoins, dans quelques-unes de ses inventions qui confinent au rêve, il s'en trouve qui sont touchées de près par le progrès moderne,

telles sont : 1. *Le chemin de fer électropneumatique*. — 2. *Les omnibus sous-marins*. — 3. *Les bateaux-voitures*. — 4. *La force emmagasinée*. — 5. *La ville de béton*, etc.

Jobard fut également un fabuliste et, en cette qualité, il montra plus d'esprit que de bonhomie; pourtant il a laissé quelques morceaux qui le sauveront de l'oubli. Il a aussi fait preuve de goût comme littérateur et comme critique; mais son incontestable valeur sera toujours d'avoir été, en Belgique, un des plus actifs promoteurs du grand mouvement industriel qui signale notre renaissance nationale. Nécessairement, l'esprit de Jobard, si mobile, si divers, s'est un peu émietté dans la course vertigineuse que cet homme dévoré d'ambition humanitaire s'imposa au milieu de nous : il ne s'est guère attaché à des œuvres de longue haleine. Cependant, il a laissé quelques livres étendus qui témoignent autant de sa lucidité d'esprit, de sa profondeur de vue que de ses qualités d'écrivain. On en trouvera plus loin la liste succincte.

Cet homme utile ne brigua point les honneurs; ils vinrent à lui pour saluer sa science et sa soif de bien faire. Il fut président honoraire étranger de l'Académie de l'industrie française et membre d'un grand nombre de sociétés savantes; il était aussi chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Léopold. Il eût certainement trouvé sa place à l'Académie royale de Belgique, s'il avait mis moins de causticité dans ses rapports avec les membres de cette assemblée, qui lui reprochaient sa versatilité dans certaines questions d'économie sociale. De là, des vivacités déplacées qui lui fermèrent les portes d'une maison qui n'eût pas demandé mieux que de l'accueillir.

Inquiet et mobile, sans cesse à l'affût des nouveautés capables d'exciter l'esprit, Jobard, après s'être occupé de magnétisme, aboutit au spiritisme. Il fut un des zéloteurs des tables tournantes et parlantes. Les faits inexplicables et inexpliqués dont il fut témoin, et qu'il étudia avec sa bonne foi ordinaire, mais

sans résultat, le confondirent et l'irritèrent; ceux qui l'entouraient auraient pu croire que sa raison allait sombrer dans cette impasse, lorsqu'il mourut subitement au milieu d'une vigoureuse et admirable vieillesse.

Voici l'indication des principaux travaux de Jobard. Il nous a été impossible d'en dresser une liste complète, car il a écrit dans presque tous les journaux de l'Europe et à peu près sur tout :

1. *L'Industriel ou Revue des revues*, journal mensuel (de 1828 à 1831, 6 vol. in-8°). — 2. *L'Angleterre en 1833 et 1834*, 1 vol. non mis en vente. — 3. *Coup d'œil sur la propriété de la pensée*, idem. — 4. *Projet de loi sur les brevets d'invention*, idem. — 5. *Défense du chemin de fer contre les concessionnistes*, idem. — 6. *Notice sur les hauts sondages ou puits chinois*, idem. — 7. *Notice sur le télégraphe acoustique*, insérée au compte rendu des travaux du congrès de Douai. — 8. *Notice sur l'extinction de la gravure par la lithographie*, insérée au compte rendu du congrès de Liège. — 9. *Observations sur l'endosmose*. — 10. *Observations sur la connaissance de la vapeur par les Chinois*. Ces deux derniers articles ont été communiqués à l'Institut. — Articles parus dans les journaux périodiques : *De l'utilité des sots dans l'ordre social*. — *Nouvelle Thérapeutique ou médecine externe*. — *Invention et description du photomètre*. — *Compte rendu de l'exposition de 1830*. — *Opinion d'un sauvage sur notre enseignement*. — *Rétablissement du royaume de Jérusalem* (conte). — *Invention et description de la polygraphie*. — *Trop d'avocats, trop peu d'industriels*. — *Projet de loi sur le transport des livres par la poste*. — *Ce que c'est qu'un ingénieur*. — *Projet d'une société expérimentale d'industrie*. — *Neige observée à Bruxelles*. — *Appel aux hommes du progrès*. — *Dernière expression des chemins de fer*. — *Remède contre le mal de mer*, dissertation physiologique. — *L'industrie, la science considérées comme bases des gouvernements de l'avenir*. — *Du chaos législatif et de l'impuissance de nos 50,000 lois sur le bonheur du peuple*. — *Gédéon ou la leçon*

de commerce. — *Des causes de la gaîté chez les différents peuples du globe*. — *Le latin considéré comme la cause des révolutions*. — *Nouveau système du monde, par un Chinois*. — *Révolution dans la librairie*. — *Nouveau gouvernement économique*. — *Notice sur l'instruction publique*. — *Du médecin et de l'avocat dans l'ordre social*. — *De la nécessité et des moyens de reconstituer la société*. — *Le plus sombre avenir*. — *Sous presse : Recueil de fables*. — *L'Angleterre en 2840*. — *Révélation d'un somnambule magnétique sur l'avenir de la Belgique, sous le régime de la liberté d'association*. — *Des avantages et des dangers du magnétisme vital*. — *Du psychisme oriental*.

(La liste qui précède a été rédigée par Jobard pour le *Dictionnaire des hommes de lettres, des savants et des artistes*, publié par Van der Maelen, en 1837.)

Citons maintenant quelques articles qui ont fait du bruit et qui viennent souvent à propos au milieu des progrès actuels de la science et de l'industrie :

Rapport sur l'accident du Haut-Flénu, suivi d'une note sur les explosions foudroyantes et d'un nouveau mode de chaudières à vapeur. — *Gaz à l'eau*. — *Invention et fabrication*. — *Chemin de fer électro-pneumatique*. — *Quelques causes d'explosion de chaudières à vapeur*. — *Examen des différents systèmes de tannage les plus usuels*. — *Explorateurs sous-marins pour la pêche des perles, des éponges, du corail et des épaves sous-marines*. — *Histoire de la houille*. — *Considérations sur les machines horizontales*. — *Des moteurs à vapeur d'éther et à vapeur combinée*. — *Notice sur le tonnerre*. — *Procédé de finage pour les épreuves photographiques*. — *Communication faite à la Société d'encouragement de Paris, par M. Jobard, sur une lampe de son invention*. — *Voyage industriel en Angleterre*. — *Voyage industriel en Prusse, en Saxe et en Bavière*. — *Voyage industriel en Suisse, en Alsace et en Lombardie*. — *L'industrie française avant 1792*. — *Nécessité de l'instruction professionnelle*. — *De la marque obligatoire*. — *La marque ou la mort*. — *Constitution d'une no-*

blesse industrielle. — Influence des inventeurs sur la civilisation. — Influence de la marque sur la moralité publique. — De la difficulté de faire adopter les nouvelles inventions. — Comment s'introduit une industrie. — Des dessins, tissus et modèles de fabrique. — Différence entre la concurrence industrielle et commerciale. — De la nécessité d'un code industriel. — Projet de loi sur les brevets d'invention.

Les ouvrages de longue haleine dus à Jobard sont les suivants :

1. *Rapport sur l'exposition de Paris en 1839*, 2 v. in-8°. (Livre excellent qui eut un grand succès et où paraît s'être condensé tout le génie de Jobard sur l'industrie et les mondes qui en dérivent.) — 2. *Organon de la propriété intellectuelle*, 1 vol. in-18. — 3. *Nouvelle Économie sociale ou monaupole industriel, artistique, commercial et littéraire*, 1 vol. in-8°. — 4. *Les Nouvelles Inventions aux expositions universelles*, 2 vol. in-8°. (Dans ce livre, Jobard a jeté à profusion des fables, des allégories, des contes pleins de charme.)

Adolphe Siret.

Bulletin du Musée industriel. — Dictionn. des hommes de lettres, des savants et des artistes. Bruxelles. Vander Maelen, 1837. — Vapereau, *Dict. des contemporains. — Journaux du temps.*

JOCONDE ou **JUCONDE**, hagiographe, florissait au ^x^e siècle. Ses écrits nous apprennent qu'il avait embrassé la carrière sacerdotale, qu'il était de Tongres ou des environs, et qu'il vivait en 1088 : *Acta sunt hæc*, dit-il en achevant sa relation des miracles de saint Servais, *anno dominicæ Incarnationis MLXXXVIII. Indict. XI*. On loue la facilité et le naturel de son style, mais on lui reproche son défaut de sens critique et son ignorance de l'antiquité, qui l'ont empêché de vanter la vérité de ses récits.

Il a écrit :

1. *Vita S. Servatii*. C'est la plus ancienne histoire de la vie de ce saint, après la courte relation de l'abbé Hériger; œuvre prolixe, tissu d'anachronismes et de fables, qu'un imposteur arménien avait brodé pour exploiter la crédulité du peuple de Maestricht. Les bollandistes n'ont publié que quelques ex-

traits, à titre d'échantillons, de cet écrit divisé en soixante-six chapitres. — 2. *De miraculis S. Servatii*. Les bollandistes n'ont pas livré cet ouvrage à la publicité. On attribue à Joconde une vie de saint Monulphe et une vie de saint Gondulphe, successeur de cet évêque de Maestricht; ces deux relations, éditées par les bollandistes, n'ont pas grande autorité historique.

Émile Van Arenbergh.

Acta SS. Boll., 16 juillet, t. IV. — *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 341. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.*, t. IV, p. 504. — Koepke, dans *Pertz*, t. XI, p. 85. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XIV, p. 208. — Sevestre, *Dict. patol.*, t. III, p. 900.

JOFFROY DE BARALLE, chevalier poète du ^{xiv}^e siècle.

Le village de Baralle est à deux lieues et demie de Cambrai, sur la chaussée qui mène à Arras. Il appartient aujourd'hui au canton de Marquion, dans le département du Pas-de-Calais. Balderic, dans son *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, dit que Clovis y fit bâtir un monastère en l'honneur de saint Georges. C'est saint Waast, évêque d'Arras, puis de Cambrai, qui bénit ce monastère à la prière de son royal catéchumène. Arthur Dinaux croit pouvoir identifier le chevalier poète Joffroy avec Godefroid de Baralle, appelé gouverneur ou châtelain d'Oisy, en 1329, et dont parle Jean le Carpentier (*Histoire de Cambrai*, t. III, p. 162). Oisy, dont il est souvent question à propos du trouvère Conon de Béthune, était un bourg qui relevait de la terre de Baralle, une des plus anciennes du Cambrésis. Godefroid de Baralle épousa Jeanne de Grisperre, sœur de Wautier de Grisperre, seigneur d'Eedeghem. Il prenait le titre de *messire* dans ses chansons. On n'en connaît que deux, citées par Laborde et consacrées à des sujets amoureux. La première commence par ce vers :

A nul home n'avient...

La seconde est intitulée : *Chançonete por pedier (petere?)*, pour obtenir amoureuse merci. Paulin Pâris parle d'un jeu-parti attribué au même poète. Il s'agit d'une controverse amoureuse, proposée à un certain messire Aimeri. Le

sujet, assez scabreux, est tout à fait dans le ton de cette sensualité provençale qui a gâté jusqu'à la sévère poésie des troubadours du Nord. La morale, à la façon des chansons et des romans de Crestien de Troyes, se trouve assez hardiment formulée dans ce passage du jeu-parti ou tenson :

Dames vaillans, pleine de courtoisie,
Jugies se cil doit ja dampour joir
Qui met respit en son plus grand desir
Quant ne sut pas le terme de sa vie.

J. Stecher.

A. Dinaux, *Trouvères Cambrésiens*, p. 109. — Paulin Paris, *Biographie Michaud*. — Laborde, *Essai sur la Musique*, etc., II, 162. — Mss. de la B. N., n° 7,222, et fonds Mouchet, 8.

JOHANNES DE TONGRIA, TUNGRIS ou PRÆMUNSTRATENSIS, succéda en 1301 à Jean de Pons, comme abbé du monastère prémontré de Vicogne, dans le diocèse d'Arras. Il résigna ses fonctions en 1303, pour entrer dans l'ordre des frères mineurs. La date de sa mort est inconnue. Elle est, en tous cas, postérieure à 1312.

Docteur en théologie, il avait professé à Paris avec succès. Son activité littéraire fut assez considérable. Il écrivit six livres de commentaires sur les trois premiers livres des *Sentences* de Lombard et un livre de questions quodlibétiques et de questions ordinaires. Ces ouvrages sont perdus, d'ailleurs. Les auteurs de la *Gallia christiana* ont encore eu connaissance de sa correspondance.

D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Foppens aurait confondu ce personnage avec Jean de Prisches, autre abbé de Vicogne.

H. Pirenne.

Lepaige, *Bibliotheca Præmonstratensis*. Paris, 1633, fol. — *Gallia christiana*, t. III, 464. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, 744. — Le Glaz, *Cameracum christianum*. Lille-Paris, 1849, in-4°, p. 333. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII, 349. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXVII, 460.

JOHANNIS ou JANSSENS (*Erasme*), écrivain unitaire, hébraïsant, florissait au xve siècle. Sa science théologique et son érudition le distinguèrent, et il fut appelé au rectorat du collège d'Anvers. Les doctrines récentes de Luther et de

Calvin se répandaient en cette ville : Johannis en poussa les principes et aboutit au socinianisme. Exposé à la vindicte des lois contre l'hérésie, il jugea prudent de quitter Anvers et se réfugia en Hollande. On sait, en effet (Vriemoet, *Athen. Fris.*, p. 182, ex adnot. ms. *Jacobi Isbr. Harkenrothii*), qu'en 1576, il était recteur du collège d'Embsden, dans la Frise orientale, et qu'il avait succédé dans cette charge à un nommé Martin Berner. Là même, il ne se crut pas suffisamment en sûreté : il résigna ses fonctions, et, après avoir erré de ville en ville, gagna la Pologne, où le socinianisme, dès le règne de Sigismond Ier, avait recruté de nombreux adeptes. En 1584, Johannis se rendit à Cracovie, et y provoqua les unitaires à une disputation publique. Il rejetait leur doctrine que « le fils unique de Dieu n'existait que depuis la naissance qu'il a reçue de Marie », et soutenait au contraire, avec les anciens ariens, « qu'il avait été créé de rien avant toutes les autres créatures ». Les unitaires acceptèrent le tournoi théologique et désignèrent Fauste Socin pour leur champion. Cette lutte fameuse dura deux jours et fut assez courtoise. Mais, quelque temps après, Johannis, ayant publié les principaux chefs de la dispute, Socin mit en doute sa sincérité, écrivit un résumé de la conférence et la soumit au célèbre André Dudith, leur ami commun. Johannis, à son tour, se plaignit de n'avoir pu reviser ses discours avant la publication qu'en avait faite son antagoniste, et persista, au surplus, à soutenir la supériorité de ses doctrines sur celles des sociniens. Toutefois, la querelle ne dura guère. Une place de ministre des unitaires s'étant ouverte à Clausembourg, en Transylvanie, Johannis renonça aussitôt à la gloire, périlleuse à cette époque, de novateur religieux. Il se soumit aux rétractations que les sociniens lui imposèrent et obtint l'emploi. Il l'occupait encore au milieu de l'année 1595 ; mais les renseignements qu'on a recueillis sur lui s'arrêtent là.

On a de Johannis :

1. Un écrit, qu'il publia secrètement

à Anvers, pendant son rectorat, pour la diffusion de l'arianisme; Guillaume, prince d'Orange, qui exerçait en cette ville une autorité absolue, arrêta promptement le débit de cet ouvrage. — 2. Christophe Sandius dit que Johannis corrigea la *Version latine des Prophètes*, par Junius et Tremellius. Comme il semble entendre par là la première édition, de la *Version*, il faut supposer que Johannis était à Francfort en 1579, car c'est en cette ville que fut alors imprimé le quatrième volume de la Bible intitulé : *Biblicorum Pars IV, id est, libri Prophetici latini recens ex hebræo facti, brevibusque scholiis illustrati ab Immanuele Tremellio et Franc. Junio*. — 3. *Clara demonstratio Antichristum immediate post mortem apostolorum cœpisse regnare in Ecclesia Christi*, 1584, in-12. Pierre Bor dit que, dans cet ouvrage, Johannis rejette dédaigneusement l'autorité des Pères de l'Eglise et des conciles; il ajoute qu'on donna ordre de rechercher le livre et l'auteur, qui, poursuivi de ville en ville, passa en Allemagne et de là en Pologne. Sandius ne parle pas de cet ouvrage de Johannis. — 4. *Antithesis doctrinæ Christi et Antichristi de uno vero Deo*. Typis Alexii Radecii, 1585, in-12, sans nom d'auteur. *Item*, avec la réfutation composée par Jérôme Zanchio, *Neostadii*, 1580, in-4°. *Item*, dans le recueil des ouvrages du même. Socin parle de cette *Antithèse* et en nomme l'auteur (*Epistola III ad Math. Radecium*, ult. ed., p. 386). — 5. *Scriptum, quo causas, propter quas vita æterna contingat, complectitur et in quo de triplici justitia filiorum Dei tractat*. Cet ouvrage, selon Paquot, doit être de l'année 1589 ou du commencement de l'année suivante. — 6. *Epistola ad Faustum Socinum*, où Johannis lui demande son jugement sur l'écrit précédent. Cette lettre est accompagnée de la réponse de Fauste Socin, datée du 20 avril 1590. — 7. *De Unigeniti Filii Dei existentia, inter Erasmus Johannis et Faustum Socinum senensem, disputatio*, ou, comme porte le titre intérieur, *Disputatio inter Erasmus Johannis, affirmantem Christum fuisse unigenitum Dei filium, etiam antequam*

virgine nasceretur, et Faustum Socinum, contrariam sententiam afferentem; ubi ille argumententis, hic vero respondentis partes perpetuo obtinet. Cracoviæ, 1595, in-12. *Item* dans le deuxième tome des œuvres de Socin, *Irenepoli post annum Domini 1656* (c'est-à-dire à Amsterdam, en 1658), p. 489-528. En tête figure une préface en forme de lettre à Jérôme Mascorovius, chevalier polonais, gendre d'André Dudith et fondateur de l'Eglise socinienne de Czarcow. Cette préface, datée du 15 juin 1595, est de Socin, qui dit à la fin de l'ouvrage : *Absolvi hanc disputationem, 30 novembri 1584*. Vient ensuite une question de Johannis touchant le même sujet, suivie de la réponse de Socin. Matthieu Radecius, qui fut successivement secrétaire de Dantzig, sa patrie, ministre unitaire à Smigla et à Dantzig, composa un écrit de réfutation contre la thèse soutenue par Johannis dans la dispute, mais cet écrit n'a pas vu le jour. — 8. *De quatuor monarchiis liber*. Sandius ne dit pas la date d'impression de ce livre. — 9. *Commentarius in apocalypsin*. Le même auteur qualifie cet ouvrage d'*operatus ac diffusus*.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. lit.*, VII, 328. — Dierckxens, *Antverpia Christo nascens*, VI, 28, 29, 159. — P. Bor, *Nederl. oortloghen*, t. 49 re. — Sandius, *Bibl. anti-trinitariorum*, 72, 84, 87, 88, 103.

JOLLY (Henri-Jean-Baptiste), peintre de genre, de portraits et dessinateur lithographe, né à Anvers, le 21 juillet 1812.

Ses dispositions artistiques se manifestèrent de fort bonne heure au point que, sans avoir fréquenté aucune école, il fut à même de faire admettre une œuvre au salon de Gand de l'année 1829. Ce premier tableau de Jolly représentait *Deux jeunes filles lisant une lettre en l'absence de leurs parents*. Le jeune artiste qui, jusqu'alors, avait habité Bruxelles se fixa peu après en Hollande, et s'y fit bientôt une réputation. Un tableau qu'il envoya au salon de La Haye, en 1830, obtint un succès considérable et fut acquis par le gouvernement pour la ville de Harlem. C'était, d'ailleurs, un sujet d'actualité : *Soldat blessé soigné par une*

jeune fille. Jolly ne cessa point de participer aux expositions hollandaises; ses œuvres parurent plus rarement aux salons belges. Il envoya à Bruxelles, en 1844, *le Départ du cavalier*, et en 1851, *Jeune mère et Jeune fille*. Il habitait alors La Haye. Changea-t-il ensuite de résidence? Nous l'ignorons; toujours est-il que ce fut à Amsterdam qu'il mourut, le 9 janvier 1853.

Outre ses tableaux et ses portraits peints, Jolly a laissé des portraits lithographiés qui dénotent un crayon habile et dont on vante la ressemblance.

H. Hymans.

Immerzeel, *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, etc.* — Kramm, *id.*

JONART (*Ladislas*), archevêque de Cambrai, naquit à Mons en 1594. Il reçut l'onction sacerdotale à Cambrai, où il fut investi d'un canonicat immédiatement après son ordination. Elu doyen de cette ville le 3 décembre 1635, il fut ensuite élevé à la dignité de vicaire général. Tandis qu'il occupait ces fonctions, il se signala à la faveur du gouvernement espagnol par un acte de générosité. La garnison, qui réclamait en vain sa solde, s'était mutinée; le doyen paya les troupes et apaisa la sédition. Les ministres reconnaissants firent d'abord nommer, en 1652, Ladislas Jonart à l'évêché d'Arras; mais cette ville étant tombée aux mains des Français, sa nomination resta sans effet; le roi d'Espagne le transféra au siège de Saint-Omer, et, à la mort de Gaspar Némus, lui octroya l'archevêché de Cambrai, dont il ne prit possession que trois ans après, le 4 avril 1671. Il mourut le 22 septembre 1674 et fut inhumé dans sa cathédrale.

Ce prélat a laissé une renommée encore vivante de charité dans son diocèse de Cambrai. Comme on lui apportait les revenus de l'archevêché pendant la vacance du siège : « Cet argent ne m'appartient pas », dit-il, « et comme il n'est à personne, je veux qu'il soit distribué aux pauvres. » Il laissa ses biens aux indigents de sa métropole, et ce legs est

encore administré sous le nom d'*aumône Jonart*.

Emile Van Arenbergh.

Gallia christiana, t. III, p. 62, 73, 479. — Le Glay, *Cameracum christianum*, p. 71, 99. — Le Glay, *Rech. sur l'église métropol. de Cambrai*, p. 54, 74, 85, 116. — Bouly, *Hist. de Cambrai*, t. II, p. 78. — Mathieu, *Biogr. montoise*, p. 201.

JONAT (*Saint*), premier abbé de Marchiennes, était moine d'Elnon, lorsqu'il fut élevé à cette charge vers 643, par saint Amand, dont il était le disciple. Nommé, en outre, abbé de sa maison professe en 652, il n'exerça cette double dignité que jusqu'à l'année suivante. En 653, saint Amand, cédant à sa nostalgie de la vie claustrale, résigna l'évêché de Maestricht et revint dans sa pieuse retraite d'Elnon. Jonat retourna alors à Marchiennes, et par ses exemples et ses discours opéra de nombreuses conversions : *exemplis et orationibus multos ad Christum adduxit* (Molanus, in *indiculo sanctorum Belgii*). Sainte Rictrude, après la mort de son mari, saint Adalbalde, dont les pieuses libéralités avaient fondé l'abbaye, y embrassa la vie religieuse et y gouverna, jusqu'en 688, la communauté naissante des religieuses, sous la direction spirituelle de Jonat. Ce saint prélat mourut le 1^{er} août 691, et fut inhumé dans l'église de Marchiennes, comme en témoigne son épitaphe citée par Raissius, dans son *Hierogazophylacium belgicum* :

*Divi Jonati corpus hic sanctissimum
Reconditur, etc.*

C'est depuis sa mort que le monastère, d'abord réservé aux hommes, passa sous l'exclusive autorité des religieuses jusqu'en 1024, époque où, suivant Mabilion, les moines à leur tour remplacèrent les nonnes.

Emile Van Arenbergh.

Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, t. V, p. 145. — Le Glay, *Cameracum christ.*, p. 203. — G. Gazet, *Hist. ecclès. des Pays-Bas* (Arras, 1614). — Raissius, *Hierogazophylacium belgicum* (éd. 1628), p. 292, 293. — Sanderus, *Fland. illust.*, t. III, p. 403. — Butler (éd. de Ram), *Vies des Pères, etc.*, t. IV, p. 300.

JONCKHEERE (*Jean*), écrivain, né à Furnes. Il fut chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Il a publié : *Virilegium viridis callis*, et des lettres

latines adressées à plusieurs hauts personnalités. Il mourut en 1509.

Emile Van Arenbergh.

Hommes remarquables de la Flandre occidentale, IV, 53.

JONGELINX (*Gaspar*), dit *Jongelinus*, écrivain ecclésiastique du XVII^e siècle, naquit à Anvers en 1605. Il prit l'habit de l'ordre de Cîteaux dans sa ville natale, au couvent de Saint-Sauveur, en 1623, y fit sa profession religieuse en 1624, et célébra sa première messe en 1629. Quelques années plus tard, en 1637, ses supérieurs l'autorisèrent à se rendre en Allemagne : il se retira dans l'abbaye d'Altenberg, près de Cologne, pour y vaquer aux études et y conquérir les palmes du doctorat en théologie. C'est là qu'il composa son principal ouvrage sur les origines, les progrès et les bienfaiteurs de toutes les maisons de l'ordre de Cîteaux. Le roi Philippe IV lui confia la direction du monastère de Disibodenberg, dans le Palatinat rhénan, diocèse de Mayence. Cette abbaye avait beaucoup souffert de la guerre de Trente ans, et avait perdu presque tous ses revenus. Le nouvel abbé mit tout son zèle à les récupérer. Après avoir séjourné dans ce lieu pendant deux ans, il fut amené à céder sa dignité abbatiale à Jean Caramuel y Lobkowitz. L'archiduc de Tyrol, Sigismond, voulant reconnaître son érudition et ses travaux, lui offrit en compensation l'abbaye d'Enserthal (Uterina Vallis), dans le diocèse de Spire, et l'empereur Ferdinand III s'empessa de la lui accorder. La paix de Westphalie (1648) ayant fait passer ce couvent, ses biens et ses revenus, de la domination autrichienne aux mains des princes électeurs du Palatinat, Jongelinx dut émigrer encore une fois; mais il obtint de la munificence impériale plusieurs bénéfices en Hongrie, et notamment une prébende dans la cathédrale de Raab. En outre, l'empereur le décora du titre d'historiographe impérial et le gratifia d'une pension annuelle. Après avoir habité Vienne pendant quelque temps, en 1659, il se sentit accablé par la fatigue et les maladies, et revint dans

sa ville natale. Il y mourut le 16 juin 1669, âgé de soixante-quatre ans, et fut enterré dans l'église du couvent de Saint-Sauveur. Un monument en marbre noir, placé dans le chœur, près de la porte de la sacristie, y rappelait sa mémoire.

Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés :

1. *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis per orbem universum, libris X, quibus singulorum monasteriorum origines et incrementa benefactorum aliorumque illustrium virorum diplomata, donationesque recensentur*. Coloniae, apud Joannem Hennungium, 1640. Jongelinx entreprit cet ouvrage à la demande d'Aubert Lemire; il se mit en correspondance avec les Cisterciens de tous les pays de l'Europe, il visita lui-même les principales abbayes de Cîteaux : Clairvaux, Pontigny, etc., dépouillant leurs archives, copiant les inscriptions funéraires et les chartes, dressant la liste des abbés de tous les couvents. —
2. *Origines ac progressus ordinis Cisterciensis, abbatiarum equestrium seu militarium de Calatrava, Alcantara...* Coloniae, typis Birckmannicis, 1641. —
3. *Purpura Divi Bernardi, representans elogia et insignia gentilitia pontificum, cardinalium, archiepiscoporum, qui assumpti ex ordine Cisterciensi in S. Romana ecclesia florerunt*. Coloniae, apud Henr. Kraft, 1644. —
4. *Origo et progressus celeberrimi monasterii de Castro-Aquilae, ordinis Cisterciensis Wedderaviae Diocesis Moguntinae*. Coloniae, 1644. —
5. *Manipulum rerum memorabilium claustrum Hemmenrodensis ord. Cist. in archidiocesi Trevirensi*. Cet opuscule fut publié à Cologne avec la collaboration d'un religieux d'Hemmenrode, Nicolas Heesius. —
6. *Purpura S. Benedicti, representans elogia et insignia gentilitia pontificum, cardinalium, archiepiscoporum et episcoporum ejusdem ordinis*. —
7. *Elogia et Insignia cardinalium et episcoporum ordinis Carthusiensis*.

E. Schoolmeesters.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I^{er}, p. 328. — De Visch, *Bibliotheca cisterciensis*, p. 118. — *Inscriptions funéraires de la province d'Anvers*, t. IV, p. 119 et 229. — *Allgemeine deutsche biographie*, t. XIV, p. 499.

JONGHELINCK (*Jacques*), graveur de médailles et de sceaux, statuaire et fondeur de métaux. Fils de Pierre et d'Anne Gramaye, il naquit à Anvers, le 31 octobre 1530 et y mourut le 21 mai 1606. Rien ne nous est connu de sa première jeunesse ni de ses premières études artistiques. S'il faut en croire Baert, il se serait fixé pendant quelque temps à Rome, dans le but d'y perfectionner ses études. Dès l'année 1556, il fut chargé de graver différents sceaux destinés à des administrations de l'État. Tels sont : le contre-sceau de l'ordre de la Toison d'or, les sceaux des chancelleries de Gueldre et de Brabant, etc. Sa réputation d'artiste distingué était si bien établie en 1558, que Philippe II lui fit la commande du monument élevé par ce monarque dans l'église Notre-Dame, à Bruges, à la mémoire de Charles le Téméraire. Pendant l'année 1566, il coula, pour être placées dans le parc du palais de Bruxelles, deux statues de bronze, figurant l'une Cupidon, l'autre un petit Neptune, et deux mascarons. Par suite de ces travaux et d'autres commandes, il vint s'établir momentanément à Bruxelles; trouvant ce milieu trop agité, il se vit forcé de rentrer dans sa ville natale. Plus tard, en 1597, il fit encore pour le même Parc une seconde figure de Cupidon. En 1571, il avait coulé la statue érigée en l'honneur du duc d'Albe, dans la citadelle d'Anvers, et brisée six ans plus tard, pendant une émeute populaire en cette ville. Des gravures de ce monument, qui nous en conservent le souvenir, sont reproduites par Pieter Bor, dans les *Nederlandsche Oorloghen*, dans les *Délices des Pays-Bas*, et sur une médaille de l'époque, publiée par Van Loon. Après l'achèvement de ce travail, Jonghelinck obtint (29 mai 1572) le titre officiel de fondeur de métaux du roi. Deux ans auparavant (17 mai 1570), il avait passé un contrat avec son frère Nicolas pour exécuter huit statues en bronze, représentant Bacchus et les figures allégoriques des sept planètes. Ces statues furent cédées, en 1584, à la ville d'Anvers, et figurèrent sur la Grand'Place de cette ville au moment

de l'entrée triomphale d'Alexandre Farnèse, le 27 août 1585. Pendant le mois suivant, le magistrat fit don au prince de ces œuvres, dont Galle nous a conservé le souvenir par une gravure. Nommé *waradin* de l'atelier monétaire, à Anvers (17 décembre 1572), il alla habiter cet hôtel jusqu'à la fin de ses jours. Tous ces travaux et sa position de *waradin* procurèrent à l'artiste une certaine aisance. Il possédait, dans sa ville natale, une maison de plaisance, nommée Jonghelincks-Hof, qu'il orna d'un grand nombre d'objets d'art et spécialement de tableaux dus au pinceau de François de Vrint, dit Floris, artiste très renommé à cette époque. Parvenu enfin à l'âge de soixante et dix ans, il demanda aux archiducs Albert et Isabelle de se faire remplacer en qualité de graveur de sceaux par Sigebert Waterlooos, un de ses parents par alliance, qui obtint ce titre le 31 août 1600. Six ans plus tard, Jonghelinck expira. Ses restes furent enterrés dans l'église Saint-André, à Anvers, où une pierre tumulaire, dont l'inscription est reproduite par Sweertius, couvrit sa tombe. Outre les objets d'art mentionnés ci-dessus, l'artiste grava plusieurs sceaux et contre-sceaux énumérés dans la *Revue de la numismatique belge* de 1854, et des médailles en l'honneur de Charles-Quint, de Philippe II, de Marguerite d'Autriche et du duc d'Albe. D'autres médailles, sans avoir été signées par lui, lui ont été attribuées encore à cause d'une certaine ressemblance de style avec celles citées ci-dessus. Ch. Piot.

Sweertius, *Monumenta sepulchralia*. — Baert, *Mém. sur les Sculpteurs*, dans le t. XIV des *Bull. de la Commission d'histoire*, 1^{re} sér. — Visschers, *Iets over Jacob Jonghelinck*. — Pinchart, *Jacques Jonghelinck*, dans la *Revue de la Numismatique belge* de 1854. — Le même, *Hist. de la gravure des médailles en Belgique*. — Archives de la Chambre des comptes à Bruxelles.

JONGHEN (*Henri de*), écrivain ecclésiastique; frère récollet, né, selon toute vraisemblance, en 1608, à Hasselt. En 1643, il occupa une chaire de théologie au couvent de Louvain et fut successivement lecteur jubilé, visiteur de plusieurs provinces de son ordre, deux

fois définitive et custode de sa province, dite de basse Allemagne. Il mourut au couvent de Maeseyck, le 20 octobre 1669. Son œuvre se compose de :

1. *Medulla sancti Evangelii, seu Regula FF. Minorum exposita per F. Bonaventuram Dernoye, stylo suaviori ornata à F. Henrico de Jonghen...*, ac figuris ex *Sacra Scriptura locupletata*. Antv., 1657, in-8°, fig. — 2. *Nuptiæ Agni, etc.* Antv., 1658, in-4°. — 3. *Marianum Hasletum, sive Historia perantiquæ miraculosæ Imaginis, et Capellæ, necnon Fraternalitatis insignis B. Mariæ apud Hasselentenses. Collectore F. Henrico de Jonghen.* Antv., Petrus Bellerus, 1660, in-8°. Il en existe une traduction flamande imprimée la même année à Anvers, in-8°. Le P. de Jonghen attribue, dans cet ouvrage, une haute antiquité à la chapelle de Notre-Dame de Hasselt, qui aurait donné lieu à la fondation de la cité, mais le P. Mantélius a renversé cette opinion. — 4. *Brevis elucidatio litteratis libri Job, ex probatis auctoribus excerpta.* Anvers, 1661, in-8°. — 5. *Vera fraternitas declamanda confratribus sodalitatum Rosarii dominicani scapularis carmelitani, Zonæ Augustinianæ, Funiculi Franciscani.* Antv., Petr. Bellerus, 1662, in-4°. — 6. *Novena pro cultu S. Antonii Paduani.* — 7. *De Antiphona ad B. Mariam Virginem, quæ incipit: Ave Regina cælorum.* Le P. de Jonghen a publié encore d'autres petits livres de piété, dont on n'indique pas les titres.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, t. Ier, p. 451. — Paquot, *Mém. litt.*, t. XVIII, p. 334. — Beedelievre, *Biogr. liégeoise*, t. II, p. 221. — Fr. Jean de S. Antoine, *Bibl. francisc.*, t. II, p. 60. — P. Mantelius, *Hasseletum* (Lovanii, apud And. Bouvetium, 1663), p. 24. — X. de Theux, *Bibliogr. liéq.*, t. II, p. 567.

JONGHERYCX (Philippe), poète flamand, curé à Vladsloo pendant vingt-neuf ans et ensuite à Coolkerke (Flandre occidentale), mort en 1701 (1), est surtout connu par un recueil de poésies ayant pour titre : KINT-BAERENDEN

(1) Nous ignorons la date et le lieu de sa naissance. Nous ne connaissons que l'année où il mourut. Il s'est noyé par accident, au dire de J.-P. Van Male dans son *Onleeding ende verdeding van de edele ende redenrycke konste der poëzye*, etc.

MAN, in dicht beschreven door heer Philippus Jongherycx, pastoor in Coolkerck. Tot Brvgghe, ... by J. Beernaerts, 1698, in-8°, 89 (85) pages. On en signale une autre édition : Bruges, 1723, in-8°.

L'homme qui met au monde un enfant! Voilà du nouveau : jamais assurément, depuis l'origine de notre espèce, on n'avait imaginé cela. L'histoire de l'homme qui donna le jour à un enfant n'était point, paraît-il, une fable pour tout le monde. C'est à l'année 1354 qu'on attribue ce mémorable phénomène. Bertrand Loth l'avait rapporté avant Jongherycx. Notre auteur assure avoir trouvé dans les archives de la commune de Vladsloo des preuves irrécusables de cette incroyable naissance. Sur la pierre sépulcrale de Louis Rosseel se lisait une inscription attestant la véracité de cette histoire. D'autres encore, Chapuys, Meyer et Rosweyde semblent y avoir ajouté foi.

Den Kint baerenden man est la principale pièce d'un recueil qui en contient une vingtaine, dont la plupart n'ont qu'un intérêt secondaire. Il en est une, très originale aussi, qui a pour titre : *Klachte teghen den Lolle-pot*, ou *Critique contre un pot à feu*; c'est une excellente plaisanterie sous une forme indignée, et qui retrace un fait réel. Dans le local de la Water-Halle, à Bruges, une société de rhétorique donnait des représentations très suivies. Au plus fort de l'hiver on y courait en foule. Il ne faut pas demander si les femmes étaient les dernières. L'une d'entre elles, plus frioleuse que les autres, apporta sa chaufferette au spectacle, et peu s'en fallut que, par imprudence, la halle avec ses marchandises ne devint la proie des flammes. Depuis, le magistrat ne permit plus aux rhétoriciens de jouer dans cette salle. Le poète s'indigne contre ce pot à feu avec une verve comique aussi naïve que piquante.

Une autre pièce encore, mais sérieuse cette fois et d'un caractère moral, est adressée à une naine des environs de Coolkerke, que la reine d'Espagne voulut avoir à sa cour.

Le Kint-baerenden Man est dédié aux

bourgmestre et échevins du Franc, dont la justice expéditive est l'objet de ses éloges :

Als gy het quaedt ghespuys dat hier te lande loopt
Schier eer het ieman weet aen eene galghe knoopt.

On connaît encore de Philippe Jongheryx un poème moral, intitulé : *Midelen tot den vrede met Godt, sy selven, ende syn evenaesten....* Tot Brugghe, by Jacobus Beernaerts, 1697, in-8°, 88 p.

Ferd. Loise.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid., t. IV, p. 61. — *Bibl. belgica*, Gand, 1866.

JONNART (A.-J.), médecin, né à Mons vers 1768. On a de lui : *De impotentia conjugali*. Lovanii, 1788, in-4°, et 1796, in-8°, 11 p.

Docteur Victor Jacquem.

A. Mathieu, *Biographie montoise*, Mons, 1848, p. 307.

JOOSTENS (Pâquier), ou JUSTUS (Paschasius), médecin, né à Eecloo au commencement du XVII^e siècle, s'acquit une grande réputation, non seulement par sa science, mais aussi par la position qu'il sut conquérir dans le monde. Dans sa jeunesse, il avait beaucoup voyagé en France, en Italie et en Espagne, et s'était créé de la sorte de nombreuses relations. Il était le médecin et l'ami du margrave de Berg-op-Zoom quand il fut appelé à donner ses soins à Guillaume, prince d'Orange, blessé sous l'oreille droite d'un coup de pistolet par Jean Jaureguy de Bilbao, à Anvers, le 18 mars 1582. (Ce Jean Jaureguy fut tué sur place par les personnes de la suite du prince). Les médecins ne pouvaient arrêter l'hémorragie; Joostens y parvint heureusement. On sait aussi que Joostens fut médecin du duc d'Alençon, probablement pendant le séjour de ce prince en Belgique.

La passion du jeu qui maîtrisait entièrement Joostens et qui troubla toute sa vie, lui inspira un petit ouvrage assez curieux sur les suites funestes de ce défaut :

Alea sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate libri duo; priore, medica planaue methodo omnis gravissimæ et ignotæ usque ad hoc tempus affectionis na-

tura et effectus, tanquam immanis et sævi alicujus morbi explicantur; altero, quod potissimum curatione adhibita insatiabilis flagitiosaque cupiditas evelli ex graviter ægotantium animis possit, explanatur: tum si contumaxerit quod ratione edomari et comprimi queat, edocetur. Basileæ, Joan. Oporinus, 1561, in-4°; Francofurti, 1616, in-4°; Amstelodami, Ludov. apud Elzevirium, 1642, in-12. Cette dernière édition est due à Z. Boxhornius, qui y a joint la vie de l'auteur. L'ouvrage était dédié à Maximilien de Bourgogne, seigneur de Wacken et de Capelle, grand amiral des Pays-Bas. J.-B. Thiers a fait de nombreux emprunts à Joostens pour son *Traité des jeux et divertissemens qui peuvent être permis ou qui doivent être défendus aux chrétiens*. Paris, 1686, in-12.

Joostens aurait encore laissé, selon Paquot, un livre contenant des *Prières* et des *Vœux* « qu'il offrit longtemps et » sérieusement à Dieu, pour être délivré « de la manie du jeu qui le posséda longtemps », ce qui peint bien les mœurs de l'époque.

Docteur Victor Jacquem.

Delvenne, *Biogr. du roy. des Pays-Bas*, 2 vol. in-8°. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. VI.

JORDAENS ou JORDANUS, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles vers le commencement du XIV^e siècle, mort le 23 novembre 1372, entra en religion au prieuré de Groenendaël, où il reçut l'habit de chanoine régulier du vénérable Jean de Ruysbroeck, fondateur ou réformateur de cette maison, mystique célèbre que ses contemporains appelèrent le *contemplatif*, l'*illuminé*, le *divin*. Le P. Jordaens ne pouvait trouver un meilleur maître en la vie spirituelle. Il consacra une partie de son temps à traduire du flamand en latin quelques-uns des ouvrages de Jean de Ruysbroeck, et il en composa lui-même. Plusieurs sont restés en manuscrit.

Ce n'est pas lui cependant qui contribua le plus à nous faire connaître le grand mystique flamand dont les œuvres ont été publiées en latin par Surius (Cologne, 1552, 1609, 1692), et dans leur texte original à Hanovre, en 1848,

sous le titre : *Vier schriften van J. Ruysbroeck in nederduitsche sprake*. Le chanoine J.-B. David en a donné une édition définitive, dans les publications de la *Maetschappy der Vlaemsche Bibliophilén* (3e série, nos 1, 4, 7, 9 et 12, 1858-1869); le dernier volume, paru après la mort de David, est dû à F.-A. Snellaert.

Voici, d'après Paquot, la liste des œuvres du disciple de Jean de Ruysbroeck :

1. *Conflictus vitiorum cum virtutibus*, en rimes latines. — 2. *Liber qui intitulatur : De oris osculo*. — 3. *De apibus ou de decem præceptis*. — 4. *Vita Joannis De Cureghem, devotissimi diaconi, ou Lamentum super obitu Joannis à Speculo Curegemii* (1). Ces quatre premiers ouvrages sont manuscrits. — 5. *De reprobatione visionum quæ acciderunt cuidam mulieri*. — 6. *De septemplici lapsu*. — 7. *Flores B. Augustini*. — 8. *Moralisationes de civitate*, sans doute sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

Version latine de quelques traités de Jean Ruysbroeck, entre autres des suivants : 1. *De tabernaculo spirituali*. — 2. *De nuptiis spiritualibus, libri tres*. — 3. *De calculo, sive de perfectione filiorum Dei*.

Ferd. Loise.

Paquot, *Mémoires*, t. IX, p. 163.

JORDAENS (Jacques), peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, né à Anvers le 19 mai 1593, mort dans la même ville le 18 octobre 1678 (2).

Les annales de l'école flamande mentionnent plusieurs artistes du nom de Jordaens avant l'apparition du maître qui fait l'objet de cette notice. Nous ignorons s'il y eut entre eux et lui quelque lien de parenté.

Fils de Jacques Jordaens, marchand de toile, et l'aîné des onze enfants issus de son mariage avec Barbe van Wolschaten, notre Jordaens vint, dès l'année 1607, prendre place parmi les élèves d'Adam van Noort, et son séjour dans l'atelier où

avait passé Rubens se prolongea jusqu'en 1615. Admis, cette même année, comme franc-maître par la gilde de Saint-Luc, le jeune peintre épousa bientôt après Catherine van Noort, la fille de son maître. L'union fut célébrée dans la cathédrale d'Anvers, le 15 mai 1616.

Marié à vingt-trois ans, Jordaens se voyait par le fait contraint de renoncer au voyage d'Italie, envisagé à cette époque comme le complément indispensable des études artistiques. Il y a lieu d'insister sur ce point, à cause de l'assertion fréquente des critiques modernes, que le nouveau maître aurait renoncé par principe à suivre l'exemple presque général de ses confrères. Sandrart affirme, au contraire, que Jordaens déplora toute sa vie de n'avoir pu contempler, dans leur milieu propre, les glorieuses créations de l'art italien. Il ajoute que le maître étudia, avec d'autant plus d'ardeur, les œuvres italiennes qu'il lui fut possible d'apprendre à connaître sans sortir des Pays-Bas.

On sait que Rubens était abondamment pourvu de peintures du Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret. Bien qu'il eût cédé au duc de Buckingham, en 1625, jusqu'à dix créations du premier, treize du second et dix-sept du troisième, il possédait encore, à l'époque de sa mort, de quoi représenter fort bien ces maîtres, sans parler des superbes et nombreuses reproductions de leurs peintures, souvenirs rapportés de ses voyages en Italie et en Espagne.

Jordaens a laissé quelques copies d'après Rubens. Il ne faut, toutefois, accepter qu'avec réserve l'assertion de Sandrart, rééditée par Houbraken, Descamps, Campo Weyerman et autres, que le jeune artiste ne sortit de chez Van Noort que pour entrer chez Rubens. On peut d'autant moins envisager comme vrai le dire de ces auteurs, que Houbraken altère manifestement le texte de Sandrart, en plaçant sous l'autorité de celui-ci l'assertion que Rubens, jaloux de Jordaens, lui aurait donné le conseil de renoncer à la peinture à l'huile pour se consacrer entièrement à l'exécution des modèles de tapisserie, lesquels se

(1) Jean vanden Spieghel ou à *Speculo* était religieux à Groenendaël.

(2) La maison où est né Jordaens porte le n° 13 de la rue Haute, à Anvers.

peignaient à la détrempe. Personne n'a songé à faire la remarque que Sandrart dit précisément le contraire. Il insiste même sur ce point que Rubens professait non moins d'estime pour la personne de Jordaens que d'admiration pour son talent. Cela dit, nous pouvons constater que dans les registres de la gilde anversoise de Saint-Luc, le nom de Jordaens est suivi de la mention « peintre à la détrempe », circonstance qui, rapprochée du fait que le brillant coloriste fut effectivement appelé à donner de nombreux patrons aux fabricants de tapisseries, dès l'année 1620, d'après une note de Moïs, autorise à admettre l'influence des travaux de l'espèce sur la direction de son talent. Jordaens fut de tout temps un très habile décorateur.

À l'époque où le jeune maître pouvait aspirer à voler de ses ailes, Rubens régna sans partage sur l'école anversoise. Il ne nous est pas permis d'affirmer, comme l'ont fait certains auteurs, que le gendre de Van Noort figurât parmi ses auxiliaires; mais on ne peut méconnaître l'influence du puissant créateur sur un peintre dont le tempérament présentait avec le sien des affinités multiples. Non seulement l'analogie des sujets et leur dimension évoque souvent chez Jordaens le souvenir de Rubens, mais, de part et d'autre, se manifeste une égale ampleur de conception, une distribution de lumière également large, un maniement de pinceau également fougueux.

Les œuvres de jeunesse de Jordaens nous sont signalées souvent par un témoignage irrécusable. Il existe des créations nombreuses où le peintre introduit son image. On le voit représenté tel qu'il devait être au sortir de l'atelier de Van Noort, bientôt après son mariage avec la jeune femme qui, dans son œuvre, tient une place non moins importante que celle accordée par Rubens à Hélène Fourment.

À Florence, à Cassel, à l'Ermitage, dans la galerie de Doughty-House, à Richmond, au musée de Madrid, il se montre tantôt seul, tantôt près de sa femme et de son premier né, plus sou-

vent encore environné d'autres membres de sa famille. Bien que ces peintures aient nécessairement alterné avec des créations d'un caractère moins intime, elles suffisent à établir que si Jordaens n'a pas épuré son goût au contact des Italiens, la grâce et la correction l'occupent au début, au moins autant que la poursuite des effets puissants qui servent à caractériser son style aux yeux de la postérité.

La fréquence avec laquelle se présentent sous le pinceau de Jordaens ces scènes d'intérieur, concorde avec l'assertion de Sandrart, qu'après le travail du jour, le peintre aimait à se divertir au milieu des siens, et il résulte, en outre, d'un texte relevé par M. Max Rooses, que Van Noort ne cessa point d'être le commensal de son gendre. C'est donc bien aux réunions de la famille du peintre que nous assistons dans les joyeux festins où jeunes et vieux chantent et sifflent à l'unisson, où le jour des Rois ramène au front du vieux Van Noort son éphémère couronne, et où la belle Catherine Jordaens est reine, non moins par la grâce que par la bonté que respirent ses traits.

Sur la scène publique, Jordaens apparaît à de plus lointains intervalles, bien que le voisinage de Rubens ne l'ait pas empêché de se faire assez tôt une réputation. Dès 1620, il a des élèves et, l'année suivante déjà, la municipalité l'appelle aux fonctions de doyen de la gilde de Saint-Luc, fonctions qu'il décline, d'ailleurs, et ne consent enfin à accepter que contraint par la menace d'une amende et sous la réserve expresse d'une responsabilité restreinte aux seuls frais encourus pendant l'année de sa gestion.

Propriétaire, dès l'année 1618, d'un immeuble situé dans la rue Haute, à Anvers (portant aujourd'hui le n° 43), Jordaens vit sa fortune s'accroître rapidement. En 1639, il était à même d'arrondir son bien par l'acquisition d'une propriété avoisinante, et d'affecter tout le terrain à l'édification d'un hôtel, en partie conservé, dont il avait lui-même tracé les plans et qu'il décora de ses

peintures. Les sujets choisis étaient *Suzanne et les vieillards, les Apôtres, l'Olympe, les Signes du Zodiaque*. Cette dernière série de figures a servi depuis à décorer le plafond de la galerie du Luxembourg, à Paris. M. Guiffrey a donné, dans le *Courrier de l'Art* de 1885, p. 152, les documents relatifs à l'acquisition de ces toiles par le gouvernement français, en 1803. Ce qui reste de la façade de la maison de Jordaens porte la date de 1641.

Même à côté de Rubens, Jordaens put obtenir d'importants travaux. Associé à la décoration de presque toutes les églises d'Anvers, il eut l'honneur d'être sollicité également, par la cour d'Angleterre, de décorer les appartements de la reine Henriette, à Greenwich. La correspondance relative à cet objet prouve que les instances de Balthasar Gerbier ne purent aboutir à faire préférer Rubens. Lui-même était étranger à ce fait, car l'abbé Scaglia, chargé de traiter avec Jordaens, avait l'ordre exprès de lui laisser ignorer la destination de la commande. On demandait vingt deux panneaux. Furent-ils exécutés tous? on l'ignore. En 1640, le 2 juin, Gerbier fit part à Charles Ier de l'envoi d'un spécimen. La remise au peintre des dimensions nécessaires à l'achèvement du travail suivit de près.

Rubens étant décédé pendant ces négociations, Gerbier fut amené à faire la remarque que désormais Jordaens était le premier peintre des Pays-Bas (lettre à William Murray, 23 mai-2 juin 1640). Il paraît qu'au nombre des peintures demandées par la reine Henriette, était un plafond que Gerbier jugeait devoir être confié plutôt à Rubens, mieux au fait des raccourcis.

A la mort de Scaglia (21 mai 1641), Jordaens avait encore en mains sept peintures commandées par cet intermédiaire. Elles appartenaient, sans aucun doute, à l'ensemble dont il est ici question.

Rubens disparu, Jordaens devenait, de l'accord unanime, le plus marquant des artistes fixés à Anvers. Le cardinal-infant et la famille de Rubens s'adres-

sèrent à lui pour achever les tableaux que Rubens laissait inachevés, parmi ceux qu'il destinait à Philippe IV. Ces toiles sont actuellement au musée de Madrid.

En 1635, Jordaens fut un des peintres les plus activement associés au grand travail décoratif que la municipalité d'Anvers avait demandé à Rubens, pour l'entrée du vainqueur de Nordlingue. Il peignit presque à lui seul le grand « arc philippien », érigé à la place de Meir, et duquel sont tirés les portraits d'Albert et Isabelle, par Rubens, actuellement au musée de Bruxelles. Quand, ensuite, la municipalité fit hommage au cardinal-infant de quelques-unes des peintures qui avaient orné les arcs de triomphe, Jordaens eut une part considérable à l'achèvement des morceaux choisis et qu'on retrouve dans divers musées.

Le goût des pompeuses allégories que Rubens, tout imprégné de ses souvenirs italiens, avait si grandement contribué à répandre aux Pays-Bas, devait trouver en Jordaens un promoteur des plus actifs. Peu d'années après la mort de Rubens, la princesse d'Orange, veuve de Frédéric-Henri, ayant fait construire la maison au Bois, à La Haye, cette princesse eut recours à Jordaens pour la décoration de la grande salle des fêtes dudit pavillon. Le maître trouva ainsi l'occasion d'exécuter la plus vaste de ses peintures, *le Triomphe de Frédéric-Henri*, une toile qui, à elle seule, forme le fond de la salle d'Orange et ne mesure pas moins de quarante pieds de haut.

Le fils du Taciturne est représenté sur un quadriga d'or, traversant un portique à colonnes. La Paix l'accompagne, et sous les pieds des chevaux blancs, conduits par Mercure et Pallas, expirent la Haine et la Discorde. D'innombrables personnages à pied et à cheval complètent l'ensemble.

Bien que le souvenir de Rubens dût être inévitable dans un sujet de l'espèce, Jordaens y demeure très original. La mise en scène est parfaitement entendue pour une salle dont la décoration n'est, en réalité, que le cadre réservé à

la triomphale apparition qui frappe les regards du visiteur dès son entrée. Le musée de Bruxelles possède l'esquisse du *Triomphe de Frédéric-Henri*, esquisse assez différente de l'œuvre originale. C'est sans doute le modèle qui fut soumis à la princesse d'Orange.

Sandrart parle d'une commande de douze sujets de la *Passion*, faite à Jordaens par le roi Charles-Gustave de Suède. Ce prince ne prit possession du trône qu'à l'abdication de Christine. Les peintures dont il s'agit ne peuvent donc être antérieures à 1654, d'où il résulte qu'on n'en peut trouver le souvenir dans certaines planches du graveur Marinus, mort en 1639. Sous le portrait de Jordaens, gravé de son vivant par Pierre de Jode, on voit écrit qu'il a fait « des belles choses *racour-* » *tantes* pour le roy de Suède », et le catalogue des tableaux ayant formé la collection du peintre, vendue à La Haye, en 1734, mentionne sous le n° 78 un plafond avec l'histoire de Psyché, mesurant vingt-quatre pieds sur vingt-deux, et « peint pour la reine Christine » de Suède ».

Ne s'agirait-il pas, dans tout ceci, de la commande faite à Jordaens, en 1648, par H. Hondius et J.-P. Silvercroon, dont parle M. Vanden Branden ? L'ensemble devait se composer de trente-cinq toiles, et les figures devaient être vues en raccourci. On accordait *un an* au peintre pour achever ce gigantesque ensemble, à la rémunération duquel était affectée une somme de 16,800 florins.

Bien que les auteurs soient unanimes à vanter la dextérité de Jordaens, celui-ci avait recours à des auxiliaires pour l'exécution des travaux considérables qui lui tombaient en partage. En 1641, M. Vanden Branden relève dans son atelier la présence de six jeunes artistes dont aucun n'est inscrit aux registres de la gilde de Saint-Luc : Jean De Bruyn, Henri Wildens, Henri Kerstens, Daniel Verbraken, J.-B. Huybrechts et J.-B. Vanden Broeck.

En 1646, six nouveaux élèves sont officiellement inscrits, cette fois : Or-

liens (Ulrich), de Meyer (Mayer), Jean Goulinx, André Snyers, Conrad Hanssens, Adrien de Munckinck et Paul Goetvelt. A l'exception de Jean-Ulrich Mayer d'Augsbourg, dont on connaît des portraits remarquables, aucun de ces artistes n'est devenu célèbre.

Les œuvres datées de Jordaens sont peu nombreuses. Elles nous montrent leur auteur aux diverses époques de sa longue carrière, sinon toujours bien servi par l'inspiration, du moins également soucieux d'être vrai. On ne peut méconnaître que, sous ce rapport, le fait de n'avoir pas séjourné en Italie ne lui ait été profitable. Il pourra manquer de goût; mais attiré vers la nature avec une irrésistible puissance, la tradition le guidera moins que l'esprit de son sujet. A cet égard, on peut le comparer à Rembrandt. Toujours vivant, toujours animé dans les scènes familiales, plus d'une de ses pages religieuses le classe au premier rang, et Waagen, lui-même, qualifie de chefs-d'œuvre des scènes de l'histoire sacrée issues de son pinceau.

L'immense toile du *Christ parmi les docteurs*, peinte pour l'église Sainte-Walburge, à Furnes, aujourd'hui au musée de Mayence, est une page hors ligne par l'ordonnance générale comme par la force de l'expression et l'éclat du coloris. « C'est un des plus beaux tableaux que je connaisse du maître », écrit Descamps, et nous sommes de son avis. Et cette page éminente est l'œuvre d'un vieillard de soixante-dix ans!

Pourtant la manière de Jordaens n'est pas exempte de défauts. La sécheresse surtout apparente dans les œuvres de la jeunesse du peintre, est envisagée par Mols comme résultant de l'habitude de peindre des cartons de tapisserie, genre où il faut préciser la ligne et heurter les oppositions. Graduellement, l'allure devient plus libre. Entraîné, sans doute, par le facile écoulement de ses œuvres, l'artiste s'abandonne peu à peu à la fantaisie la plus désordonnée. « Il tombe », dit M. Rooses, « dans le maniérisme de la » laideur et dans la caricature ignoble. » A l'appui de ce jugement, d'une sévérité

peut-être excessive, l'auteur cite le tableau du Louvre : *le Christ chassant les vendeurs du temple et le Christ au tombeau*, du musée d'Anvers.

C'est à Anvers qu'il faut aller pour apprendre à connaître les dernières productions de Jordaens : les fragments d'un plafond de la salle occupée par l'Académie au temps de sa fondation. Ces panneaux, appartiennent au musée. Ils représentent *Pégase prenant son vol*, *le Commerce et l'Industrie protégeant les arts*, enfin *la Loi humaine basée sur la loi divine*. Ils furent donnés à l'Académie, en 1665, par Jordaens, alors âgé de soixante-douze ans. L'école flamande ne vivait plus alors que des souvenirs de son ancienne splendeur. Les confrères du maître lui firent hommage d'une aiguière d'argent, et l'un d'eux voulut célébrer sa générosité dans une ode où la Poésie vient exprimer sa joie de trouver encore un peintre qui s'inspire d'elle. A dater de ce jour, le nom de Jordaens n'apparaît plus associé à aucune œuvre picturale. De 1670 à 1676, un Jacques Jordaens figure parmi les magistrats d'Anvers. Il ne s'agit pas du peintre, mais de son cousin, fils de Simon, le frère de son père. En 1676, Jordaens était âgé de quatre-vingt trois ans, et M. Rooses rappelle un passage des mémoires de Constantin Huyghens, où il est mentionné comme tombé en enfance. Il y avait plusieurs années que Jordaens appartenait au protestantisme, ce qui, de toute manière, l'aurait exclu de la participation aux affaires publiques. Cette affaire du changement de religion de Jordaens, bien que d'un intérêt secondaire, en ce qui concerne son art, a été tant débattue que force nous est de la considérer un moment.

" S'il est vrai ", écrit M. Génard, " que les calvinistes peuvent démontrer leur existence à Anvers depuis le XVII^e siècle, s'il est vrai qu'ils y ont toujours observé les rites de leur culte, c'est en grande partie à la protection que leur accorda Jordaens qu'ils le doivent. Alors que les sectateurs de Calvin ne trouvaient plus de maison assez sûre pour leurs assemblées, alors

" qu'ils n'osaient plus se livrer aux pratiques de leur religion, Jordaens les accueillit avec faveur et leur tendit une main hospitalière. Sa demeure devint leur temple; ses salons furent le lieu de leurs réunions, et, jusqu'au jour de la mort du peintre, la cène y fut célébrée tous les ans. "

Dans une liste, publiée par le même auteur, des membres de la communauté protestante d'Anvers participant à la cène, en 1671, on relève la présence de Jordaens, de sa fille Elisabeth et de deux servantes de sa maison. Constatons aussi la présence de Vanden Broeck et de Verbraken, les élèves que nous avons vus dans l'atelier, en 1641.

L'époque et les circonstances du changement de religion de Jordaens restent à préciser. Pas plus par la nature des sujets que par leur apparence ni leur destination, ses œuvres ne sont faites pour évoquer le souvenir, même lointain, de l'austérité huguenote.

Alvin, dans sa notice intitulée *le Peintre Jordaens est-il né calviniste?* (1) prétend arriver à cette conclusion, que le peintre anversoï, né de parents calvinistes, n'a pas cessé de pratiquer la religion de ses pères, tout en se conformant aux formes extérieures prescrites par le concile de Trente, même pour l'état civil des hérétiques. " Cette contrainte impose sait aux réformés des actions que nous taxerions aujourd'hui d'hypocrisie ", dit l'auteur, " et l'on pourrait expliquer de la sorte la présence des tableaux de Jordaens dans la plupart des églises d'Anvers et le baptême catholique de ses trois enfants, dont le dernier naquit en 1629. "

Les registres de la secte protestante, la " Montagne des Oliviers " d'Anvers, remontent à 1652; le nom de Jordaens n'y apparaît qu'une vingtaine d'années plus tard. C'est là un argument dont Alvin oublie de tenir compte. Pourtant, nous inclinons à croire avec M. Théodore van Lérius et des écrivains plus récents, MM. Vanden Branden et Rooses, que les attaches de Jordaens au protestantisme

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1855, p. 749.

étaient antérieures à l'époque où, pour la première fois, on le signale parmi les participants à la cène. M. Max Rooses constate le fait de nombreux voyages en Hollande faits par le peintre, à dater de 1644. Ces voyages se motivaient sans doute par le désir de communier avec les réformés. C'était chose fréquente de voir les protestants des provinces méridionales se joindre à leurs coreligionnaires du Nord à l'occasion des grandes fêtes religieuses. C'est même encore le cas dans les provinces du pays où le protestantisme est professé à titre d'exception.

Dès l'année 1632, dit M. Vanden Branden, Van Noort et sa famille se rendaient librement en Hollande, à la faveur d'un sauf-conduit (1), et il résulte d'une note recueillie par Pinchart (2), que Jordaens fut condamné par le magistrat d'Anvers, entre les années 1646 et 1650, pour avoir publié un écrit réputé scandaleux et fort probablement entaché d'hérésie. M. Vanden Branden le voit encore condamné pour des faits similaires, entre les années 1652 et 1658.

On a fait observer encore que, quand Jordaens, en 1660, est cité comme témoin dans le procès intenté par le chanoine Hillewerf au marchand de tableaux Meulewels, il prête serment à la manière des protestants, en invoquant seulement la Divinité, et non pas les saints.

Force est de conclure de ces circonstances réunies, que Jordaens était sorti du giron de l'Eglise catholique à une époque antérieure à celle où des témoignages écrits attestent ce changement de religion.

La conjecture d'Alvin, que Jordaens fut toujours protestant, est, en somme, inacceptable. Ne pouvant prévoir le degré de notoriété que devaient lui créer ses œuvres, pourquoi le peintre se serait-il abstenu, en effet, de suivre l'exemple de plusieurs de ses confrères, et d'aller, comme eux, se fixer à l'étranger? Non seulement son dernier enfant est

présenté au baptême catholique, encore en 1629; mais, postérieurement à 1630, date de son tableau de *Saint Martin de Tours exorcisant un possédé*, il dédie lui-même la planche gravée, d'après ce tableau, par Pierre de Jode, à Jean-Chrysostome vander Sterre, abbé de Saint-Michel, à Anvers.

M. Van Lérius, dans une analyse du catalogue du musée d'Anvers, publiée par le *Messenger des sciences historiques*, en 1851, rapporte une tradition d'après laquelle « les voisins du malheureux » Jordaens, ne le voyant plus fréquenter les églises, soupçonnèrent le motif « peu honorable de sa conduite ». Nous ignorons à quelle source est puisé ce renseignement, mais M. Vanden Branden a pu être plus explicite et nous apprendre que la famille Jordaens fut, en 1642, l'objet des plus brutales attaques de la part d'un orfèvre d'Anvers et de sa femme, personnes tout à fait inconnues au peintre et à son épouse, laquelle pourtant avait été, non seulement insultée, mais poursuivie à main armée. Comment douter qu'une pareille agression n'eût pour motif la haine religieuse?

D'après nous, c'est à la famille Van Noort qu'il faut faire remonter une part d'influence dans un changement de religion peu fréquent à Anvers, au XVII^e siècle. La belle-mère de Jordaens appartenait à une famille réformée, et lorsque, en 1659, mourut la femme du peintre, tout donne à croire que son inhumation se fit au cimetière de Putte, sur le territoire hollandais, le lieu de sépulture adopté par les protestants d'Anvers, lesquels n'étaient point admis à pratiquer leur culte dans les Pays-Bas espagnols.

D'après Alvin, si le corps de la femme de Jordaens repose à Putte, auprès des restes du peintre et de sa fille, cela ne prouve pas qu'il y ait été déposé en 1659, à cause du danger auquel on s'exposait en faisant ouvertement profession d'hérésie. Qu'en aurait-on fait précédemment? Lorsque, le 18 octobre 1678, Jordaens succomba aux atteintes de la suette ou « mal subit », qui emporta

(1) Voy. *l'Art*, t. XXXII, Paris, 1883, p. 46.

(2) *Archives des Arts, etc.*, t. III, p. 214.

également sa fille aînée, leurs corps furent transportés à Putte.

L'épithaphe porte :

HIER LEST BEGRAVEN
JACQUES JORDAENS CONST-CHILDER
BINNEN ANTWERPEN STERF DEN
18 OCTOBER A° 1678
ENDE

D'EERBARE CATHARINA VAN NOORT
SIJN HULSVROUW STERF DEN
17 APRIL A° 1659
ENDE

JOUFFR. ELISABETH JORDAENS
HAERL. DOCHTER STERF DEN
18 OCTOBER 1678
CHRISTUS IS DE HOPE

ONSER HEERLIJCKHEIT. COLOSS. I. 27.

La pierre tumulaire, très endommagée au commencement de ce siècle, fut rétablie, en 1845, aux frais du roi des Pays-Bas. En 1877, lors de la célébration du troisième centenaire de la naissance de Rubens, la municipalité d'Anvers, avec le concours de quelques amis des arts, fit enchâsser l'ancienne épithaphe dans un édicule surmonté du buste de Jordaens, exécuté par M. Joseph Lambeaux. On y enchâssa, en outre, les pierres tumulaires d'Adr. van Stalpent et de G. de Pape, peintres anversois, tous deux protestants aussi, et dont la dépouille, bannie du sol natal, avait été déposée à Putte.

Trois enfants étaient issus du mariage de Jordaens avec Catherine van Noort : Elisabeth, baptisée le 26 juin 1617; Jacques, qui reçut le baptême le 2 juillet 1625 et Anne-Catherine, baptisée le 23 octobre 1629.

On vient de voir que la fille aînée mourut dans le célibat le même jour que son père. Jacques fut peintre. Anne-Catherine épousa Jean Wiert, un Belge, devenu membre du conseil de Brabant, à La Haye. Nous avons retrouvé son portrait et celui de sa femme, peints par Jordaens, au musée de Cologne. M. Emile Michel range ces peintures parmi les meilleures du maître : « La femme, une Flamande au teint fleuri, au regard bienveillant, parée de ses plus beaux bijoux — des boucles d'oreilles, des bracelets et un collier de perles — sourit de sa bouche aimable et vermeille, tandis que son mari ne se fait pas faute d'égayer le temps de sa pose

« avec un joli vin clair, versé dans une coupe de cristal placée à portée de sa main. (1) »

Les données font défaut sur Jordaens le Jeune. Il mourut en Danemark. Son nom n'apparaît point dans les registres de la gilde de Saint Luc d'Anvers, où, cependant, nous trouvons inscrite la somme due par les héritiers de Jordaens à l'occasion du décès du peintre et qu'on nommait *doodschulde*, c'est-à-dire impôt mortuaire.

L'œuvre exceptionnellement considérable de Jordaens compte des pages d'une valeur artistique universellement admise. Si l'artiste se rapproche de Rubens par l'esprit des données, s'il va parfois jusqu'à emprunter au glorieux chef d'école des compositions entières, il est cependant difficile de confondre les deux maîtres.

Chez Rubens, le procédé se présente comme inséparable du sujet : il sera la conséquence nécessaire et prévue de l'inspiration. Jordaens est avant tout le virtuose du pinceau; la conception pour lui n'arrive qu'en seconde ligne. On pourrait, sans inconvénient sérieux, détacher de ses plus vastes ensembles des personnages dont l'absence serait à peine constatée et qui resteraient, isolément, des morceaux de peinture accomplis. Sa gamme de coloration, moins éclatante et moins variée que celle de Rubens, n'arrive pas aux vives clartés qui ont fait attribuer au chef de l'école flamande le surnom de peintre de la lumière. Noirâtre, souvent lourd dans les ombres, il passe du brun dans la demi-teinte au rouge ardent ou au jaune vif dans les parties éclairées. Il en recherche à peine la fusion. Il serait le roi des décorateurs, n'était le manque absolu de légèreté dans ses effets aériens.

Les sujets les plus favorables à la manifestation du génie de Jordaens, ceux qu'il a, d'ailleurs, le plus fréquemment abordés, sont des scènes d'intérieur, où les personnages, souvent nombreux, semblent avoir été pris sur le vif. Alors, tout détail acquiert son

(1) Les Musées d'Allemagne. Paris, 1886, p. 50.

prix, et le maître nous captive par une bonhomie et un entrain qui disent son vrai caractère mieux que les pages religieuses, dans lesquelles le sentiment est rarement d'accord avec l'esprit du sujet. Il revient à ses épisodes favoris sans jamais paraître épuiser leurs ressources. Les banquets de famille, *le Roi de la fête, Comme chantaient les vieux, fredonnent les jeunes*, se rencontrent à Dresde, à Paris, à Anvers, à Vienne, à Berlin, à Cassel, à Lille, à Saint-Petersbourg, à Brunswick, à Valenciennes, à Douai, au palais d'Arenberg, et encore ailleurs. *Le Satyre et le Passant*, un autre de ses épisodes favoris, se trouve à Pesth, à Cassel, à Bruxelles, à Munich, à Saint-Petersbourg, à Dulwich-College. Et si l'on songe aux occasions nombreuses qu'il eut de se produire dans tous les genres, nul doute que l'attachement d'un peintre si abondant à quelques motifs intimes ne prît sa source dans la conscience de ses réelles aptitudes.

Si, par le nombre, les compositions religieuses et mythologiques tiennent la première place dans l'œuvre de Jordaens, la forme qu'elles revêtent sous son pinceau laisse peu d'illusion sur le faible écho que trouve en lui la poésie de pareilles scènes. La légende pourra lui donner le prétexte de quelque pompeuse exhibition, mais la solennité des épisodes de l'Evangile ne triomphe qu'à grand-peine de la vulgarité de types et d'attitudes que le peintre accumule comme à plaisir. « Quand il veut, en se » haussant, toucher aux sujets religieux », dit M. Michel, « il a presque l'air de les profaner. »

On ne peut dire, pourtant, qu'il ait manqué à Jordaens le vrai sentiment de la grandeur, mais il est avant tout homme d'instinct, et la réussite sera chez lui affaire de tempérament. Sans le trouver toujours bien inspiré, la mythologie laissait un champ suffisamment vaste à la fantaisie d'un tel metteur en scène. Nous parlons surtout des bacchanales. Le tableau intitulé *les Dans de l'automne*, au musée de Bruxelles, et son pendant, supérieur encore, dans la galerie de Manchester-House, *le Silène*,

de Dresde, de Cassel et d'Arras, *les Satyres*, de La Haye, du palais Lichtenstein et surtout *l'Education de Bacchus*, de Cassel, « digne de Rubens », dit encore M. Michel, sont, dans leur genre, des pages de tout premier ordre.

M. Génard fait suivre sa notice d'un relevé des œuvres de Jordaens. Beaucoup sont aujourd'hui perdues. En revanche, il en est beaucoup aussi que l'auteur omet de citer.

Si nous prenons pour point de départ de la carrière de l'artiste *l'Adoration des bergers*, du musée de Stockholm, peinture datée de 1618, et que nous envisagions comme improductives les dix dernières années de sa vie — c'est en 1668 qu'il reçoit un dernier élève, — il nous reste une période de cinquante années, pendant laquelle, assurément, on peut croire que cinq cents toiles ont vu le jour.

Houbraken raconte, dans sa biographie de Nicolas Maes, que Jordaens, recevant la visite de ce confrère hollandais, s'apitoya longuement sur le sort du portraitiste, en général. Si, réellement, le portrait était pour Jordaens un genre inférieur, le peintre n'en a pas moins laissé des effigies de premier ordre, et que les juges, même les plus sévères, ont qualifié de chefs-d'œuvre. L'amiral de Ruyter, au Louvre, le groupe de deux époux de la famille Van Surpel, chez le duc de Devonshire (1), Abraham Graphæus, à Dresde, Jean Wierds et sa femme, à Cologne, un portrait d'homme au musée de Turin, le portrait de Jordaens lui-même, à un âge avancé, au musée de Pesth, celui de sa fille au musée de l'Académie, à Vienne, enfin, le groupe de famille au musée de Cassel, sont des pages accomplies.

On doit encore à notre maître de nombreux cartons de tapisseries. Nous avons vu que Mols citait de son pinceau des œuvres de l'espèce, datées de 1620. M. Vanden Branden a retrouvé des contrats passés, en 1644, avec François van Cophem, Jean Cordys et Baudouin van Beveren, pour des tentures où devaient

(1) On a longtemps désigné à tort ce groupe comme représentant le prince et la princesse d'Orange. L'armoire est celle des Van Surpel.

être représentés des cavaliers. Après l'achèvement de ce travail, en 1645, Henri Reydam et Evrard Leyniers obtinrent, à leur tour, une suite de tapisseries illustrées de sujets analogues.

Ce fut de Henri Reydam que l'Empereur acquit, en 1666, un ensemble de huit tapisseries, exécutées d'après Jordaens, et représentant les *Leçons d'équitation de Louis XIII*. Cette suite, encore conservée à Vienne, n'est point la seule de l'espèce que possède la maison impériale. L'inventaire mentionne un autre ensemble de huit tentures, dues à la collaboration de Jordaens et de Fyt, et représentant des sujets rustiques et de chasse.

Jordaens, enfin, fut un habile graveur à l'eau-forte. Ses planches, d'un bon effet, mais dénuées de finesse, sont au nombre de neuf, toutes datées de 1652. Contrairement à l'assertion du *Manuel de l'Amateur d'estampes* de Le Blanc, les premiers états de ces eaux-fortes sont avant l'adresse de Blootelingh. Rob. Hequet a donné, en 1751, un catalogue raisonné des planches gravées d'après Jacques Jordaens. Cette liste ne comprend, en tout, les eaux-fortes du maître incluses, que trente-deux numéros. Aujourd'hui, elle serait pour le moins triplée. Des graveurs excellents de tous les pays ont, depuis un siècle, retracé au burin, à l'eau-forte et à la manière noire, de nombreuses compositions du grand artiste.

Il faut reconnaître, pourtant, que les meilleurs interprètes de Jordaens ont été les graveurs de l'école de Rubens : Vorsterman, Pontius, Bolswert, Pierre de Jode le jeune, Alexandre Voet, Jacques Neefs, Nicolas Lauwers et surtout Marinus, un maître qui, sous la direction même du peintre, est arrivé à rendre sa manière avec une haute supériorité. Selon Nagler, Christophe Jegher devrait être également compris parmi les graveurs auxquels Jordaens confia la reproduction de ses œuvres. Nous ne connaissons aucune planche qui confirme cette assertion.

Le portrait de Jordaens a été gravé deux fois par Pierre de Jode, le jeune,

d'abord pour l'*Iconographie* de Van Dyck, ensuite pour le recueil de Meyssens : *Images de divers hommes d'esprit sublime, etc.*, publié en 1649. Cette seconde planche figure également dans le *Gulden Cabinet*, de De Bie; un troisième portrait, gravé par Richard Collin, se trouve dans l'*Académie*, de Sandrart; un quatrième, au tome VIII (p. 277), du *Museo Fiorentino*, de Moucke, gravé par G.-D. Campiglia, d'après l'original du maître existant au musée des Offices, et qui provient, suppose M. Kramm, du cabinet Vander Marck. De toutes ces effigies, celle de Van Dyck, à part sa supériorité, paraît avoir le plus de titres à l'exactitude.

En dehors des artistes déjà cités comme ayant travaillé sous la direction de Jordaens, nous relevons, dans les registres de la gilde de Saint-Luc, les noms de Charles Du Val (1620); P. Du Moulin (1621); Jean Keersgieter (1623); Math. Petersen (1623); Roger de Cuyper (1633); Jean Boeckhorst ou Bockhorst, dit *Langen Jan*, reçu franc-maître en 1633; Henri Willemsens (1636); Henri Rockso (1640); Guillaume De Vries (1644); Arnold Jordaens (1652); Marcel Libbrechts (1666). Cette liste porte à vingt et un le nombre des élèves connus du peintre anversois.

En Belgique, beaucoup d'églises possèdent des toiles de Jordaens, et il n'est pas un musée de quelque importance, en Europe, où ne figure une de ses œuvres.

L'Adoration des mages, de l'église paroissiale de Dixmude, peinte en 1644, passe, à juste titre, pour une des pages capitales du maître. C'est une vaste composition, un peu diffuse, mais d'un ensemble frappant. On en trouve une réduction au musée de Dunkerque. *La Descente de Croix*, dans la chapelle du château de Blenheim; *le Martyre de sainte Apolline*, à l'église des Augustins d'Anvers (1628); *la Cène*, provenant du même temple et aujourd'hui au musée d'Anvers; *Saint Charles Borromée intercédant pour les pestiférés*, à l'église Saint-Jacques d'Anvers (1655); *Saint Martin exorcisant un possédé*, au musée de Bruxelles, œuvre datée de

1630, et peinte pour l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai; *le Christ parmi les docteurs*, au musée de Mayence (1663); *la Résurrection de Lazare*, au musée de Turin; *les Quatre Évangélistes*, au Louvre, et *le Christ disputant avec les Pharisiens*, au musée de Lille, doivent être cités parmi les principales créations religieuses de Jordaens.

Une *Suzanne*, au musée de Copenhague, est datée de 1653; *la Bénédiction de Jacob*, au musée de Lille (copie au couvent des Dames anglaises, à Bruges), de 1660; *le Jugement dernier*, à Paris, porte la date de 1653; au musée de Naples, un *Christ au Calvaire*, en figures à mi corps, est attribué à Jordaens. C'est, d'après nous, une œuvre de Van Dyck.

Il importe de ne pas confondre Jean (Hans) Jordaens, né à Anvers et mort en Hollande, avec Jacques Jordaens. C'est par le fait d'une confusion semblable que beaucoup d'auteurs ont affirmé la présence à Hampton-Court de tableaux de notre peintre, tableaux qui sont, en réalité, de son homonyme.

Henri Hymans.

F.-J. Van den Branden, *Jacques Jordaens* (*l'Art*, t. XXXI et XXXII, Paris, 1882-1883). — Max Rooses, *Jacques Jordaens et ses œuvres*, Anvers, 1885. — P. Génard, *Notice sur Jacques Jordaens* (*Messager des Sciences historiques*, 1852, p. 203-244). — Parthey, *Deutscher Bilder-Saal*, t. 1^{er}. — Siret, *Dict. des Peintres*.

JORDAENS (*Jean*), le Vieux, artiste peintre, né à Anvers en 1539. Élève de Martin van Cleef, il se distingua dans la peinture de tableaux d'histoire, de paysages, etc. Il entra dans la corporation des peintres en 1579, et, d'après Van Mander, il épousa la veuve de François Pourbus, mort en 1580. Il alla s'établir à Delft, où il vivait encore en 1619. Un de ses meilleurs tableaux se trouve au musée de Dresde et représente de joyeux compagnons à table, avec un singe au milieu d'eux. Il avait une touche spirituelle et composait avec facilité ses petits sujets.

Les *Liggenen* anversois citent un vieux Jean ou Hans Jordaens, qui aurait été élève, en 1572, d'un certain de la No-ville (Noé de Noewielle). Il aurait été franc-maître en 1581 et en 1585; un

Abraham Jordaens, sans doute un parent, fut son élève. Enfin, un autre Hans Jordaens est encore cité par les *Liggenen* comme ayant été reçu franc-maître à Anvers, en 1619-1620. Il serait décédé en cette ville en 1653.

Ad. Siret.

JORDAENS (*Jean* ou *Hans*), artiste peintre, né à Anvers vers 1595, et mort en 1643. On l'appelait le Long ou le Jeune. Il était fils de Hans Jordaens II, que l'on voit figurer, en 1600, dans la corporation des peintres. Notre artiste épousa, en 1617, Maria van Dyck; en 1620, il est inscrit dans les *Liggenen*, sous le nom de Hans Jordaens le Jeune. Ce peintre acquit assez rapidement une brillante réputation à Anvers, et faisait payer chèrement son travail, ce qui lui permit de venir en aide à sa famille. Il mourut dix ans avant son père, qui finit ses jours misérablement. Le musée d'Anvers possède, de Hans Jordaens, un *Passage de la mer Rouge*, qui est une œuvre très remarquable par l'esprit et le sentiment avec lesquels sont traitées les nombreuses figures dont elle est étoffée. On voit aussi, aux hospices de cette ville, *Jacob et Laban*. Au musée de Berlin, on conserve deux copies de son *Passage de la mer Rouge*, sujet qu'il paraît avoir affectionné.

On doit à M. F.-Jos. vanden Branden, auteur de la *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, la publication de documents puisés dans les archives de la ville, et grâce auxquels il s'est fait un peu de lumière sur ces Jordaens que la gloire de Jacques avait laissés dans l'ombre.

Ad. Siret.

JORIS (*Jean*), presque exclusivement connu sous le nom de David Joris ou Georgii, fameux réformateur et anabaptiste, né probablement à Bruges, en 1501 ou 1502, peut-être à Gand, mais, à coup sûr, pas à Delft, comme certains le disent.

Son père était désigné sous le nom de Joris van Komene, ou encore sous celui de Joris van Amersfoort; la première dénomination eut surtout cours en Flandre, la seconde en Hollande. Sa

mère, d'une bonne famille de Delft, était Marytje, fille de Jan de Gorter. Le père, et la plupart des biographes sont d'accord sur ce point, était rhétoricien, *kamerspeelder, rederyker*, parcourant les Pays-Bas à la tête d'une troupe de comédiens. Quelques auteurs, dans l'intention de relever leur héros, veulent en faire un négociant aisé.

Le fils fut baptisé sous le nom de Jan. Lors de son mariage à Delft, il se fit inscrire sous celui de Johann van Brugge, de même que plus tard à Bâle. Comme il remplissait souvent le rôle de David dans les pièces montées par son père, il trouva plus distingué de prendre ce nom, et l'adopta définitivement lorsqu'il se crut appelé à l'apostolat.

Envoyé à l'école, puis au collège, il n'y fit rien de bon, et prit l'état de verrier ou plutôt, d'après Cramer, un de ses biographes, de *glasschryver*, écrivain sur verre, c'est-à-dire qu'il traçait sur verre, au moyen du diamant, des dessins, des chiffres, des arabesques, qu'il recouvrait ensuite de couleur. Cramer croit, toutefois, qu'il fut également peintre verrier; ce qui le prouve, c'est qu'en 1522, on plaça dans une église d'Enkhuysen, aux frais des gildes, quelques verrières de lui (1), et qu'à la fin d'une édition de son *Wonderboek* se trouve une petite verrière circulaire dont il est l'auteur.

Il réussit dans son état, parvint à gagner de bonnes journées, travailla à Anvers, puis en France, en Angleterre, revint à Anvers et s'établit enfin à Delft, patrie de sa mère, où il se maria, en 1524, avec une couturière du nom de Dirkje Willems. Tout en exerçant son métier, il composait en vers et en prose, et faisait des chansons. A peine les doctrines de Luther commencèrent-elles à être connues dans les Pays-Bas, que Joris les adopta et chercha même à les répandre, dès 1522, ainsi qu'il résulte de ses procès.

En 1528, il lui arriva de protester à grands cris au passage d'une procession; le fait lui valut un emprisonnement suivi d'une condamnation à être battu de verges, à avoir la langue percée, et à être banni de la Hollande pour six ans. Il se sauva en Frise, possession nouvelle de l'empereur, mais où les ordonnances contre les hérétiques n'étaient pas encore exécutées avec rigueur; il y resta jusqu'en 1534. Là, il entra en relations avec les anabaptistes et se fit rebaptiser. Bientôt il fut un adepte dévoué de la secte, se lia avec les Melchior-Hoffmanistes, et plus spécialement encore avec les partisans de Jan Mathyssens, qui, s'étant déclaré prophète en 1533, envoya prêcher sa doctrine par douze apôtres, parmi lesquels David Joris. Celui-ci retourna en Hollande où il se tint caché. Poussé par son fanatisme et excité par les flatтерies de ses adhérents, il se déclara investi d'une mission divine, en possession de forces et de vertus surnaturelles, et se fit beaucoup d'adeptes, qui furent vivement persécutés. Un schisme ayant éclaté parmi les anabaptistes au synode de Bockholt, en 1536, David Joris se rangea du côté de ceux de Munster; mais, prévoyant que ce dissentiment allait avoir des conséquences désastreuses pour la secte, il se posa en pacificateur entre Battenburg, d'un côté, et d'un autre, Menno Simonsz et les siens. La haute considération qu'il s'était acquise lui permettait de prendre cette attitude. Ceux de Munster, par exemple, le considéraient comme un vrai prophète et disaient :
 « Il y a deux vrais prophètes, Jean de
 « Leyde et David Joris, et deux faux,
 « Martin Luther et le pape. »

David Joris réussit à faire adopter un accord qu'il fut chargé de rédiger. A la suite de cet incident, il écrivit un ouvrage : *Geschrift over de vredehandelinge te Bockholt*. Son œuvre de pacification ne fut cependant pas durable, et il y eut entre lui et Menno une violente guerre de plume. Peu après, il simula des visions de toute espèce, des entretiens avec l'Esprit-Saint, et écrivit un grand nombre de brochures, qui

(1) « In den jaere 1522 syn'er noch eenige glazen in de Noorderkap [der Westerkerk] geset, ten koste van de Gilden gemaekt, door David Joris, glasschryver of schilder van Delft. » (Eg. Van den Hoof [G. Brandt], *Histor. der vermaerde zee-en koop-stadt Enkhuysen*, 1666. Cité par Vander Linde, p. XI.)

n'eurent pas le succès auquel il s'attendait. Un différend étant survenu entre lui et Battenburg, bâtarde de la maison de Battenburg et précédemment bourgmestre de Steenwyck, celui-ci le menaça; mais Battenburg fut pris et exécuté. Le nombre des prosélytes de David Joris s'accrut alors, et les plus riches présents en or, et en bijoux, affluèrent chez lui. Mais le gouvernement, voyant que ces hérétiques travaillaient surtout à se tailler de petites souverainetés et à bouleverser le pays, sous prétexte de révolutionner simplement les consciences, répondit aux menées de David Joris par un placard du 2 janvier 1538, renouvelé le 26 février, dans lequel il défendait à chacun de recevoir ou héberger les prédicants anabaptistes David Joris et Nicolas Meindertsz d'Emden, plus connu sous le nom de Nicolas Blesdyck, à peine d'être pendu à sa porte; il promettait, en outre, une récompense de cent florins à ceux qui livreraient les chefs, et de quarante florins pour d'autres anabaptistes. Ce Nicolas Blesdyck, qui fut un disciple fervent de David Joris, devint ensuite son gendre, mais se sépara plus tard de lui. David Joris se cacha pendant quelque temps à La Haye, puis à Delft, et échappa aux poursuites en 1538 et 1539, pendant que plus de cent de ses adhérents étaient pris et exécutés. En 1539, il adressa à la cour de Hollande une longue épître en faveur de sa doctrine et de ses adeptes, puis une autre au landgrave Philippe de Hesse, pour être remise à l'empereur; il avait la prétention d'être en rapport avec tous les grands personnages de son temps, mais il reçut, en somme, peu d'encouragement.

Il provoqua, vers ce temps, un synode à Strasbourg, dans le but d'unifier la doctrine anabaptiste, mais il fut renié par plusieurs sections. Malheureusement pour lui, outre qu'il était forcé de se cacher, les offrandes diminuaient et il se voyait menacé de la misère. Dans ces conjonctures, il fit un appel à ses fidèles qui lui vinrent en aide. A cette époque (1540), il écrivit son *Wonderboek*, ainsi intitulé parce que ce livre devait, d'après

lui, étonner le monde; c'est son principal ouvrage; il y expose toute sa doctrine; la première édition parut sans nom de lieu ni d'imprimeur, en 1542. Comme Joris était toujours sous le coup de poursuites, il trouva prudent de se sauver, et se rendit en Oost-Frise, où la protection de la comtesse Anna lui permit de vivre relativement tranquille. La crainte d'être pris, et surtout aussi le désir de jouir en paix d'une aisance acquise au moyen des richesses qui lui venaient de ses prosélytes, l'engagèrent à partir pour Bâle. Il y arriva au commencement d'avril 1544, avec toute sa famille, ses domestiques et quelques adeptes. Bâle était déjà protestant. David Joris se plaignit d'être inquiété dans son pays à cause de ses croyances, et la régence de la ville lui accorda l'autorisation de séjourner, puis l'admit, le 25 août, au serment des citoyens sous le nom, qu'il se donna, de Johann van Brugge. Sa manière de vivre, parfaitement orthodoxe, et surtout sa fortune lui acquirent une grande considération. Il acheta peu après, à quelque distance de la ville, un domaine du nom de Binningen, et se fit appeler indifféremment Jean de Bruges ou Jean de Binningen. Il passa à Bâle pour un gentilhomme ou un riche marchand, et ne s'éloigna plus de sa nouvelle résidence. Il conserva néanmoins des relations suivies avec ses adhérents et continua à recevoir de nombreux présents. Ses enfants devenant grands, il songea à les établir convenablement. Son fils Joris ou Georges se maria avantageusement à Bâle; Jean, son autre fils, épousa Anna van Lier, d'une bonne famille brabançonne; sa fille, Tanneken, fut mariée à Nicolas Meindertsz, d'Emden; sa seconde fille, Clara, épousa messire Joachim van Berchem; devenue veuve, elle épousa, à Bâle, Bernard Kirchen, docteur en médecine; une autre fille, dont le nom n'est pas connu, fut mariée à un noble Frison, du nom de Gabbe van Aesgema.

Joris paraît avoir été assez enclin au libertinage, ce qu'il appelait la jalousie de l'Esprit-Saint; car, du vivant de sa

femme, il eut à Bâle une concubine, Anna van Berchem, sœur d'un de ses gendres, qui lui donna deux enfants, Marytjen et Hansken; ceux-ci renoncèrent plus tard à leur part d'héritage, moyennant mille thalers. David Joris dormait peu, se levait tard, travaillait jusqu'à onze heures, dînait à midi, restait deux heures à table, devisant, mangeant peu, mais buvant assez copieusement; ses partisans et sa famille professaient pour lui une espèce de culte tenant presque de l'adoration. En 1556, il devint malade et fut emporté au bout de quinze jours, le 25 août. Sa femme l'avait précédé de trois jours. Ses funérailles eurent lieu en grande pompe, à l'église Saint-Léonard, au milieu d'un concours considérable de monde. Son gendre Blesdyck, qui trouvait la conduite de son beau-père peu conforme à ses doctrines, s'était séparé de lui, et c'est à la suite de ces dissidences, que l'on apprit à Bâle quel était le personnage que l'on avait accueilli. Le 13 mars 1559, tous ses parents et les Hollandais habitant Bâle furent appelés devant les magistrats et emprisonnés; ils déclarèrent n'avoir d'autre croyance que celle qui était enseignée dans les temples. Le bruit courut que David Joris avait été embaumé, qu'à sa place on avait enterré un animal, et qu'il avait prédit sa résurrection pour trois ans après sa mort. Afin de donner satisfaction à la multitude, les magistrats condamnèrent les doctrines de David Joris, et arrêtaient que son cadavre serait exhumé et brûlé sur la place publique avec ses livres et ses portraits.

La bibliographie des ouvrages de David Joris, par Vander Linde (La Haye, Nijhoff, 1867) ne comprend pas moins de deux cent-vingt-sept numéros. Ce réformateur a laissé, en outre, des ouvrages en manuscrit dont on trouve la liste dans Cramer. Son principal ouvrage est le *Wonderboek*, dont la première édition parut en 1542 : *Twöder Boeck. Wie een die ick, seyt die Here senden sal ontfangt in minen naem dy ontfangt my : Wie my ontfangt, ontfangt den die my gesondē heeft. Dat herte des wyzen sal hooge redenen verstaen. Een*

goet oore met alder begheerten wyszheyit hooren. Eccl. iij. Au revers du titre se trouve une gravure sur cuivre représentant l'*Agneau mystique*; aux pages 123, 196, 197^{vo}, 198 de la deuxième partie se trouvent quatre figures circulaires mystiques, ainsi qu'à la page 211b. Cette édition fut imprimée chez Dirk van Borne, à Deventer, et coûta, en 1554, la vie à un des prosélytes les plus dévoués de Joris, Georges Ketel, qui en avait surveillé l'impression. Cet ouvrage fut partiellement traduit en latin. Ce fameux *Wonderboek* eut encore deux éditions en Hollande, pendant le séjour de David Joris à Bâle; elles sont toutes deux de 1551, d'après Vander Linde, et portent : *Twönderboek : waer in dat van der Werltd aen ver sloten gheopenbaert is Wie een der Ick (secht die Heere) senden sal ontfangt in mynen Naem die ontfangt my : Wie my ontfanght ontfanght den die my ghesonden heeft. Hoochgelouet moet hy zyn die als als (sic) een Ambassatoor ghesonden komt in den Name des Heeren. Opt nieuw ghecorrigeert vnde vermeerdert by den Author selue : Int Jaer 1551.* La reproduction de la verrière dont nous avons parlé au commencement de cette notice se voit dans la seconde édition. Après le *Wonderboek*, on peut citer la *Verklaringhe der Scheppenissen* et les *Zendbrieven* comme étant les principales productions de Joris. Nous ne parlerons pas davantage des œuvres de notre réformateur, nous bornant à renvoyer aux sources qui mentionnent elles-mêmes toutes les pièces susceptibles de fournir des renseignements plus complets.

Emile Varenbergh.

Dr Vander Linde, *David Joris bibliografie*. La Haye, Nijhoff, 1867. — Id. *Les OEuvres de David Joris (Bibliophile belge, 1866)* — Cramer, *Levensbeschrijving van David Joris (uit het Nederl. Archief voor kerkel. geschied., 1845)*. — Stolterfoht, *Histor. von David Joris*. Lubeck, 1635. — van Bleyswyck, *Beschryving der stadt Delft*, 1667. — Montanus, *Kerkel. historie van Nederland*. Amsterdam, 1675. — Cramer, *Schriften van David Joris Nederl. Archief voor kerkel. geschied.* Leiden, 1846. — Nippold, *David Joris von Delft, sein leben, sein lehr, und seine secte, etc. (Zeitschrift für die histor. theol., 1863)*. — Nic. Blesdijck, *Historia vitæ, doctrinæ ac rerum gestarum Davidis Georgii, etc.* Deventer, 1652. — Vander Aa, *Biog. woordenb.* — Didot, *Biogr. génér.* — Eendracht (Gand), 1857. — Broedermin (Gand), 1857.

* **JOSEPH II**, empereur d'Allemagne, etc., né à Vienne le 13 mars 1741, était l'aîné des six fils issus du mariage de Marie-Thérèse, héritière de la maison de Habsbourg, avec François de Lorraine. Attaquée par une puissante coalition, réduite un moment à ses Etats de Hongrie, Marie-Thérèse s'y réfugia avec ce fils qu'elle nourrissait. L'archiduc Joseph avait sept ans lorsque finit la guerre de la succession d'Autriche. Il en avait vingt-deux lorsque, en 1763, fut signé le traité de Hubertsbourg qui, après la guerre de Sept ans, laissa définitivement la Silésie au roi de Prusse.

En 1764, l'archiduc Joseph fut élu *roi des Romains*; l'année suivante, il succédait à son père dans la dignité impériale.

Veuf d'Isabelle de Parme, il avait épousé en secondes noces une princesse bavarroise, Marie-Josèphe de Bavière, qu'il perdit en 1767. Dès lors, il résolut de se dévouer exclusivement au *bien-être de la monarchie*. Marie-Thérèse l'avait associé, comme *corégent*, au gouvernement des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, et lui avait laissé le soin de régler ce qui concernait l'armée. Mais cette tâche ne pouvait satisfaire une ambition qui voulait tout embrasser. Joseph écrivait, le 25 juillet 1768, à son frère Léopold, grand-duc de Toscane : « L'amour de la patrie, le bien être de la monarchie, voilà, en vérité, cher frère, la seule passion que je ressens, et qui me ferait tout entreprendre. Je me suis tellement lié à elle que mon âme ne peut être tranquille, ni mon corps bien portant, si je ne puis être convaincu de son bien-être et de la bonté des arrangements que nous prenons. Rien ne me paraît petit ni vétille dans cette importante matière, chaque partie m'intéresse également... »

En présence des progrès des Russes sur le Danube, Marie-Thérèse voulut se rapprocher de Frédéric II, et Joseph se rendit auprès du vieil ennemi de l'Autriche. Ils se rencontrèrent à Neisse, le 25 août 1769. En abordant l'empereur;

Frédéric lui dit qu'il considérait ce jour comme le plus beau de sa vie, puisqu'il devenait l'époque d'une union entre deux maisons qui avaient été désunies trop longtemps, et dont l'intérêt véritable était plutôt de se soutenir réciproquement que s'entre-détruire. « Il n'y a plus de Silésie pour l'Autriche », répondit Joseph II. L'entrevue dura trois jours. Le 29 août, Joseph écrivait à sa mère : «... Le roi nous a comblé de politesse et d'amitié. C'est un génie et un homme qui parle à merveille, mais il n'y a pas un mot qui ne res sente le fourbe... »

Joseph et Frédéric se revirent l'année suivante à Neustadt, en Moravie. C'est dans cette seconde entrevue que Frédéric, étendant sous les yeux de Joseph II la carte de la Pologne, proposa le partage de ce pays pour satisfaire à la fois les trois puissances. Dans sa correspondance avec son frère Léopold, grand duc de Toscane, Joseph confirme que l'idée de démembrement vint de la Prusse. Il résulte aussi des lettres de l'empereur que l'Autriche n'accorda son concours qu'avec répugnance. Lorsque la Russie et la Prusse étaient déjà d'accord pour le partage, Joseph écrit à son frère (mai 1771) : «... Ils nous permettent de faire valoir quelques droits sur un ou deux palatinats. Voilà en peu de mots les propositions du roi, qui sont très embarrassantes. Sa Majesté (Marie-Thérèse) a résolu que pour conserver la Pologne intacte, elle céderait même l'usage de ses droits pour cette fois-ci sur les terres enclavés, si les autres en faisaient de même. Je ne sais ce que cette déclaration généreuse fera; au pis aller, il faudra voir ensuite comment prendre le moins mauvais parti. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cette affaire doit être secrète, parce que, ébruitée, elle ferait un terrible effet, surtout en France. »

A l'avènement de Louis XVI, qui avait épousé l'archiduchesse Marie-Antoinette, Joseph II désira visiter la France. Il écrivait à sa mère qu'il importait beaucoup d'étudier « son fort et son

« faible ». Mais trois ans s'écoulèrent encore avant que Joseph pût réaliser son projet. C'était en 1777. Il avait pris le nom de *comte de Falkenstein*, et voyageait comme un simple gentilhomme. A Versailles, il refusa l'hospitalité fastueuse que lui offrait Louis XVI et alla occuper un appartement dans une maison garnie. Il était en France depuis trois semaines lorsqu'il écrivit de Paris à son frère Léopold : « . . . Le roi est mal élevé; il a l'extérieur contre lui, mais il est honnête, point sans quelques connaissances, mais faible pour ceux qui savent l'intimider, et, par conséquent, mené à la baguette, sans curiosité, sans élévation, dans une apathie continuelle, d'une vie très uniforme. La reine est une très jolie et très aimable femme...; mais elle ne pense qu'à s'amuser .. Mme Elisabeth (sœur de Louis XVI) n'est ni belle ni laide; je ne la vois guère. Mon parti de célibat est bien pris sérieusement... » A l'issue de son voyage, il écrit : « J'ai quitté Versailles avec peine, attaché vraiment à ma sœur; j'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient... »

Marie-Thérèse avait cédé, mais avec circonspection, parfois même avec regret, à l'esprit nouveau qui allait bientôt s'imposer au gouvernement de Louis XVI. Mais Joseph II ne voulait pas se contenter des réformes introduites par sa mère. Il réclamait, dès lors, ce qu'il appelait la *liberté de croire*, c'est-à-dire, qu'il aurait voulu établir la tolérance civile. « Tolérance chez moi, écrivait-il, veut dire que, dans des affaires uniquement temporelles, sans égard à la religion, j'emploierais, je laisserais avoir des terres, des métiers, être bourgeois ceux qui en seraient capables et qui porteraient de l'avantage ou de l'industrie dans les Etats... » Marie-Thérèse répondait : « ... Point d'esprit de persécution, mais encore

« moins d'indifférence ou de tolérance, c'est ce que je compte suivre » tant que je vivrai... » Marie-Thérèse se laissa surprendre par l'*esprit de persécution*, et le désaccord devint flagrant. A propos d'un rescrit publié contre les protestants de la Moravie, Joseph adressa à sa mère la protestation suivante (23 septembre 1777): « ... Peut-on imaginer quelque chose de plus absurde que ce que ces ordres contiennent? Comment, pour convertir les gens, les faire soldats, les envoyer dans les mines, ou *ad opus publicum*? Cela ne s'est pas vu du temps des persécutions, au commencement du luthéranisme; ce serait d'une conséquence dont je ne pourrais assez parler. Je me trouve obligé de déclarer très positivement, et je le prouverai, que quiconque a *idée* ce rescrit, l'a imaginé, est le plus indigne de ses ser-viteurs, et, par conséquent, un homme qui ne mérite que mon mépris, parce qu'il est aussi sot que mal vu. Je supplie V.M., dans cette matière importante de toute façon, de consulter d'autres personnes que celles qui imaginent de pareilles choses, et espérant qu'Elle voudra bien y porter un prompt remède en révoquant ce rescrit. Je dois très humblement l'assurer en même temps que, si de pareilles choses doivent se faire pendant ma corégence, qu'Elle permette que je prenne le parti déjà tant désiré, en me détachant de toutes les affaires, de faire connaître à tout l'univers que je n'y entre en rien et pour rien; ma conscience, mon devoir, et ce que je dois à ma réputation l'exigent... » Cette énergique protestation ne resta point inefficace. Elle fit arrêter, comme Joseph l'écrivait à son frère, « l'exécution d'une quantité de lois pénales qu'on voulait faire pour quiconque ne se déclarerait pas tout de suite catholique et qui n'irait pas, au moins en faire semblant en allant, à l'église et à confesse ».

Le projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière, après la mort de l'Electeur Maximilien III, amena,

entre Marie-Thérèse et Joseph II, un nouveau désaccord. « Si notre grand projet réussit, écrivait Joseph à son frère Léopold, c'est un vrai coup d'Etat et un arrondissement pour la monarchie d'un prix inestimable. » Or, Frédéric II, qui redoutait cet *arrondissement*, se mit d'accord avec les cours de Versailles et de Pétersbourg pour l'empêcher. Il entra dans la Bohême et vint asseoir son camp en face de celui de l'empereur. Marie-Thérèse, alarmée, envoya, à l'insu de Joseph, M. de Thugut au roi de Prusse avec des projets d'arrangement. Désappointé, humilié, Joseph écrit à sa mère (Ertina, 26 juillet 1778) que si Thugut venait dans son camp, il ne le recevrait pas. « Votre Majesté », disait-il, « a le pouvoir en main; Elle peut tout ce qu'elle veut, mais je ne puis ni veux avoir l'air d'avoir voulu ce que je crois et croirai toute ma vie la honte et la perte de l'Etat. » Marie-Thérèse répondit : « Je ne vois rien d'humiliant à proposer la paix dans le moment présent où il n'est rien arrivé encore qui prouve notre si grande infériorité, surtout lorsque c'est moi qui la propose, et qu'il vous reste la liberté de témoigner, de désapprouver ma démarche, et l'expédient de pouvoir déclarer qu'uniquement par considération pour moi, vous vous prêtez à concourir à ce que j'aurais pu convenir avec lui, comme empereur et héritier présomptif... »

Bien que Thugut n'eût pas réussi dans sa mission, une nouvelle guerre fut évitée. Par le traité signé à Teschen, le 13 mai 1779, l'Autriche obtint la portion de la basse Bavière située entre l'Inn, le Danube et la Salze.

Contrecarré par le roi de Prusse, Joseph II essaya de prendre sa revanche en supplantant son antagoniste près de la czarine. En 1780, il se rendit en Russie, toujours sous le nom de *comte de Falkenstein* et rencontra Catherine à Mohilev, dans les premiers jours du mois de juin. Il flatta son ambition, qui avait Constantinople pour objectif, et lui laissa espérer l'alliance de l'Au-

triche contre les Ottomans. Catherine, satisfaite, délaissa le roi de Prusse.

Le 29 novembre 1780, l'illustre Marie-Thérèse descendait au tombeau. Elle avait, selon les expressions de Frédéric II, exécuté des desseins dignes d'un grand homme. Quelle serait la destinée de son successeur ?

Joseph II ne changea rien à ses habitudes, et son activité devint encore plus grande. Toutes ses journées étaient consacrées aux affaires de l'Etat. Vers le soir, il se rendait à la chancellerie : là, toute personne pouvait lui parler, sans avoir besoin ni de présentation ni de recommandation.

Au mois de juin 1781, Joseph se rendit dans les Pays-Bas autrichiens. Redevenu le *comte de Falkenstein*, il gardait autant que possible le plus strict incognito. Le 6 juillet, il écrivait de Bruxelles à son frère Léopold que ses occupations étaient immenses; tous les jours s'assemblaient chez lui des ministres, des conseillers. « Nous y repassons par parties », disait-il, « tous les objets d'administration, de finances, de commerce, de justice. » Il méditait les réformes qui devaient signaler son règne.

Après avoir visité les Provinces-Unies, alors engagées dans une guerre maritime avec l'Angleterre, Joseph II résolut de mettre à profit leurs embarras. Il déclara qu'il ne souffrirait plus de garnisons étrangères dans les Pays-Bas autrichiens, fit démanteler les places dites de la *Barrière*, et obligea ainsi les Hollandais à se retirer (1782). On le vit aussi réclamer la libération de l'Escaut et revendiquer la propriété des forts qui gardaient ses deux rives. Les Hollandais, s'appuyant sur le traité de Munster, repoussaient avec énergie les prétentions de l'empereur, et leurs batteries foudroyèrent un brick impérial. Tout à coup, Joseph se relâcha de ses prétentions pour reprendre le projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière. Il voulait acheter le concours ou la neutralité de la France par la cession de Luxembourg et de Namur. Malgré l'alliance de 1756, le cabinet de Versailles refusa de coopérer à l'agrandissement de l'Autriche.

De son côté, le vieux Frédéric avait retrouvé toute sa vigueur et organisé la *ligue des princes germaniques* pour faire échouer la tentative de l'empereur. En résumé, Joseph II n'obtint pas la Bavière et, quant à ses démêlés avec les Provinces-Unies, il accepta le traité signé à Fontainebleau, le 10 novembre 1785. La république des Provinces-Unies restait maîtresse des bouches de l'Escaut; mais elle cédait à l'empereur les forts de Lillo et de Liefkenshoek, et elle lui accordait, pour ses autres prétentions, une indemnité de dix millions de florins.

Onze mois après la mort de Marie-Thérèse, le 13 octobre 1781, Joseph II avait fait publier le célèbre édit qui accordait le libre exercice de leur culte aux membres des Eglises grecque et protestante, et qui déclarait *égaux en droit* tous les chrétiens, quelle que fût leur dénomination. L'édit de tolérance fut comme le prélude des innovations religieuses de Joseph II. En vain le pape Pie VI entreprit-il, au mois de mars 1782, le voyage de Vienne, dans l'espoir de contenir le souverain réformateur. L'empereur fut inébranlable. Il soutenait qu'il ne faisait aucun tort à la religion catholique, quoiqu'il ne fût pas d'accord avec le pape, disait-il, sur les principes par lesquels il cherchait, lui aussi, le bien de la religion.

Les mesures radicales de Joseph II, ces innovations qui venaient brusquement surprendre les nations diverses réunies sous son sceptre, étaient loin de rencontrer une adhésion générale. Les Etats héréditaires, quoique habitués au pouvoir absolu, murmuraient; les Pays-Bas autrichiens invoquaient hautes-ment les privilèges dont l'empereur avait juré le maintien lors de son inauguration. Ce serment solennel avait été prêté à Bruxelles, au nom de Joseph II, par le duc Albert de Saxe-Teschén, qui avait épousé l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de l'empereur. Ils étaient les successeurs du duc Charles de Lorraine dans le gouvernement général des Pays-Bas.

Après avoir imposé aux provinces

belges, comme aux autres parties de la monarchie, le mémorable édit sur la tolérance, Joseph défendit les relations des ordres religieux avec leurs supérieurs étrangers, supprima les couvents dits *inutiles*, prohiba les processions hors des églises, défendit les pèlerinages, etc., etc. Il couronna son œuvre, le 16 octobre 1786, en substituant aux séminaires épiscopaux un séminaire général à Louvain et un séminaire filial à Luxembourg. Par les édits du 1^{er} janvier et du 12 mars 1787, il changea la forme de gouvernement en vigueur depuis Charles-Quint, divisa le pays en neuf cercles dirigés par des intendants, et abolit les tribunaux existants, pour les remplacer par l'organisation judiciaire à trois degrés.

Joseph II ne faisait que devancer l'Assemblée constituante de 1789 :
 « Parmi les plus zélés apologistes de
 « l'Assemblée nationale », écrivait un publiciste contemporain, « il s'en trouve
 « qui se déchaînent contre l'empereur,
 « tandis qu'il est notoire que cette as-
 « semblée ne fait que le copier dans
 « presque toutes ses réformes. »

Si, dans les Pays-Bas, Joseph II rencontra une résistance presque générale, c'est qu'il avait méconnu les privilèges de ces provinces et qu'il s'était passé de l'assentiment et du concours des représentants légaux de la nation. Une révolte paraissait imminente, lorsque les gouverneurs généraux abolirent ou suspendirent, le 28 mai 1787, les édits les plus impopulaires.

Joseph II était alors en Crimée, où Catherine II lui avait donné rendez-vous pour régler ensemble le démembrement de l'empire ottoman. Le 13 juin, il prend congé de l'impératrice de Russie, et, arrivé à Vienne, mande près de lui les gouverneurs généraux des Pays-Bas, ainsi que des députés des Etats de toutes les provinces. Ceux-ci furent reçus le 15 août et supplièrent l'empereur de retirer définitivement les édits qui étaient en opposition avec les lois constitutionnelles. L'empereur refusa de ratifier les concessions faites par les gouverneurs généraux avant que toutes choses eus-

sent été remises en l'état où elles se trouvaient le 1^{er} avril 1787. Le 6 juillet, Joseph avait écrit à son frère Léopold :
 « Ou se soumettre ou périr; voilà ma devise. »

Tandis que Joseph II prétendait donc « soumettre » les Pays-Bas, la Porte ottomane commençait les hostilités contre les puissances qui venaient de comploter la destruction de la Turquie. Cette guerre fut fatale à Joseph II; la campagne de 1788, à laquelle il voulut prendre part, ruina sa santé. Le 8 décembre, il fut obligé de quitter l'armée et de revenir à Vienne. Il était atteint de l'hydropisie de poitrine qui devait l'enlever.

Les provinces belges s'étant soumises à ses injonctions, Joseph II avait retiré les édits du 1^{er} janvier 1787, mais il avait maintenu ses réformes ecclésiastiques, et notamment le séminaire général institué à Louvain. Au mécontentement des Belges qui grandissait, à la guerre contre les Turcs, venait s'ajouter la triple alliance qui s'était formée entre la Prusse, l'Angleterre et la république des Provinces-Unies.

Les États du Hainaut ayant refusé les subsides demandés par le gouvernement, un édit impérial du 30 janvier 1789 cassa la charte fondamentale du Hainaut. Un second coup d'État fut accompli lorsque les représentants du Brabant eurent refusé leur adhésion aux changements que le gouvernement voulait introduire dans la constitution du duché. Un autre édit impérial, publié le 18 juin, cassa et annula la *Joyeuse Entrée* du Brabant, c'est-à-dire la constitution brabançonne, supprima la députa-tion permanente des États, cassa et supprima le conseil souverain de Brabant.

La résistance devenait dès lors légitime, car la *Joyeuse Entrée* déliait les sujets de leur serment de fidélité au souverain, si celui-ci se parjurait. Joseph II eut le tort d'adopter trop facilement les propositions de M. de Traut-mansdorff, ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas. « Malade à Laxenburg », écrivit-il plus tard, « la promesse que

« cela terminerait tous les embarras m'y « détermina; mais j'ordonnais expressément en même temps de restituer, dès « le lendemain, les États et le conseil, « avec les changements qu'on y aurait « trouvé nécessaires à faire, et de rendre la *Joyeuse Entrée*. Rien ne s'est « fait, quoique je l'aie ordonné itérativement. »

La défaite des impériaux à Turnhout devient le signal d'un soulèvement général. Albert de Saxe-Teschén et l'archiduchesse Marie-Christine quittent Bruxelles pour se retirer à Bonn; les troupes battent en retraite jusque dans le Luxembourg.

Lorsque, quelques semaines auparavant, Joseph II, apprenant la prise de Belgrade, s'était rendu à l'église Saint-Etienne pour assister au *Te Deum*, on croyait qu'il ne faudrait plus qu'une campagne pour anéantir l'empire ottoman en Europe. La révolte des Belges, encouragée par la triple alliance, vint détruire ces ambitieuses espérances.

Pour faire face à l'orage, Joseph II allait avoir recours à des concessions inespérées. Aux Hongrois, il promit de rétablir leur constitution telle qu'elle était à son avènement. Aux Belges, il veut accorder une amnistie générale, le retrait des principaux édits qui avaient été publiés depuis la mort de Marie-Thérèse, l'extension à toutes les provinces des libertés consacrées par la *Joyeuse Entrée* de Brabant, etc., etc. Ces concessions, quelque grandes qu'elles fussent, ne ramenèrent point la paix. En vain Joseph II eut-il recours aussi à l'intervention du souverain pontife. Le chef de l'Eglise adressa, le 13 janvier 1790, un bref à l'archevêque de Malines et à l'évêque d'Anvers pour les engager à se soumettre. Il ne fut pas écouté.

Le 31 janvier, Joseph écrivait au grand-duc de Toscane : « Notre situation est très critique et je crois que, « depuis bien des années, la monarchie « ne s'est trouvée dans un si grand « danger. » Il se plaignait ensuite de sa misérable santé, qui ne lui permettait plus qu'avec les plus grands efforts de vaquer aux affaires; il dépla-

rait aussi « l'ingratitude affreuse » avec laquelle ses « bons arrangements » étaient envisagés. « Il n'y a plus », ajoutait-il, « à imaginer d'insolence et « d'exécration que l'on ne se permette « publiquement sur mon compte. » — « Une folie générale », disait-il au comte de Ségur, « semble s'être emparée de « tous les peuples; ceux du Brabant, « par exemple, se révoltent, parce que « j'ai voulu leur donner ce que votre « nation demande à grands cris. »

Quand il reçut le prince de Ligne, revenu de l'armée de Hongrie, il ne put contenir ses plaintes contre les insurgés belges. « Votre pays », lui dit-il, « m'a « tué; Gand pris a été mon agonie, et « Bruxelles abandonné, ma mort. Quelle « avanie pour moi ! » (Il répéta plusieurs fois ce mot). « J'en meurs; il faudrait « être de bois pour que cela ne fût « pas... »

Le 6 février, Joseph II, sachant qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre, envoya au grand-duc de Toscane la consultation des médecins et le pria de se rendre immédiatement à Vienne pour prendre la corégence. Le 17, il reçut le viatique en présence de toute la cour. Il fit ses adieux aux ministres, aux généraux, aux moindres serviteurs. Le 20, entre cinq et six heures du matin, il expira tranquillement, après qu'on l'eut encore entendu murmurer : « Comme « homme et comme souverain, je crois « avoir rempli mon devoir. »

Th. Juste.

JOSEPH A SANCTA BARBARA, écrivain ecclésiastique, né à Bruges, et décédé à Leyde, en 1670. On ignore la date exacte de sa naissance, comme aussi le nom qu'il porta dans le monde. Il entra dans l'ordre des Pères Carmes déchaussés et fut, à plusieurs reprises, revêtu de la charge de prieur de son ordre. Il mourut à Leyde, le 18 novembre 1670.

Le Père Joseph à Sancta Barbara est l'auteur d'un ouvrage flamand : *Het geestelyk Kaertspel*, publié à Anvers, en 1666, et dont une nouvelle édition fut publiée plus tard en 1712. Cet ouvrage

très remarquable prouve que son auteur possédait des connaissances étendues.

Baron Alb. de Crombrughe.

JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE, XCII^e évêque de Liège, né en décembre 1671, mourut à Bonn le 12 octobre 1723. Il était fils de Frédéric-Marie, duc des deux Bavières et Electeur de l'Empire († 1673), et de Henriette-Adélaïde († 1676), fille du duc de Savoie Victor-Amédée, et petite-fille, par sa mère, du roi de France Henri IV. Il dut à sa naissance d'être appelé avant l'âge aux plus grands honneurs ecclésiastiques, bien qu'il ne fût point encore entré dans les ordres. Dès 1688, il fut proclamé Electeur et archevêque de Cologne, et la même année grand prévôt de Berchtesgaden; en 1685, presque enfant, il avait été désigné pour succéder à son cousin Albert-Sigismond, évêque de Ratisbonne et de Freysingen; mais cette élection ne fut ratifiée que plusieurs années plus tard. Elu évêque de Liège en 1694, il voulut renoncer à ses diocèses bavarois; il fut néanmoins réélu à Ratisbonne, et ce ne fut qu'en 1716 qu'il se trouva définitivement en mesure de quitter ce dernier siège. En 1694 encore, on le voit accepter la coadjutorerie de Hildesheim; le chef de cette église étant venu à mourir en 1702, le chapitre le remplaça par Joseph-Clément; mais l'empereur refusa d'admettre ce choix, l'élu ayant pris parti pour Philippe V dans la guerre de la succession d'Espagne. L'Electeur de Hanovre s'empara même de Hildesheim et des places voisines, et les détint jusqu'à la conclusion de la paix d'Utrecht (1713). Ces cumuls de fonctions n'étaient point rares alors dans le haut clergé : la politique l'emportait sur les intérêts religieux. Mais nous n'avons ici à nous occuper de Joseph-Clément que comme prince-évêque de Liège.

Jean-Louis d'Elderen étant mort presque subitement le 1^{er} février 1694, le chapitre de Saint-Lambert prit la direction des affaires, *sede vacante*; presque tous les chanoines absents re-

vinrent à Liège, afin de prendre part à l'élection prochaine. Le cardinal de Bouillon, Théodore-Emmanuel de la Tour d'Auvergne, appuyé par la France, fut écarté pour des motifs de forme. Restèrent en présence deux candidats : Louis-Antoine, des comtes palatins et ducs de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique et beau-frère de l'empereur Léopold, et l'Electeur de Cologne. Celui-ci arriva le 19 mars à Liège, accompagné de son frère Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas. Il avait pour lui le roi d'Espagne, l'empereur et même les Etats généraux; malgré ces puissants appuis, il ne parvint pas à se rallier tous les suffrages. Les dissidents le trouvaient trop jeune et peu capable, à raison même de son âge, de gouverner à la fois plusieurs principautés importantes; ils craignaient de plus que son élection ne portât ombrage à Louis XIV, qu'il était prudent de ménager. Bref, le grand jour venu, un débat s'engagea et s'anima si bien, que les vingt et un chanoines qui formaient l'opposition sortirent de la salle capitulaire, alléguant une irrégularité et protestant contre tout ce qui serait fait en leur absence. Les vingt-quatre autres votèrent à l'unanimité pour Joseph-Clément; les vingt et un, réduits à vingt, se réunirent le lendemain chez le doyen, et choisirent également à l'unanimité le grand-maître de l'ordre Teutonique. Les deux partis en appelèrent au pape; le cardinal de Bouillon en fit autant de son côté. Une épidémie qui sévit à Liège au mois de mai enleva Louis-Antoine; alors la cour de Rome jugea que le plus simple était de confirmer l'élection du prince de Bavière. Joseph-Clément fit son entrée solennelle à Liège, le 24 septembre, et prit dès le lendemain possession de son siège épiscopal. Le même jour, il signa une capitulation en soixante-treize articles, où il s'obligeait, entre autres, de résider six mois, chaque année, au diocèse de Liège; d'autre part, comme on était en état de guerre, il fut stipulé que le prince ne pourrait ni lever des troupes dans le pays, ni permettre à

des étrangers d'y faire des recrues, ni envoyer des ambassadeurs au dehors, sans le consentement du chapitre (1). En même temps l'évêque forma son conseil privé.

Après avoir convoqué les Etats pour régler des affaires urgentes, il quitta Liège, le 20 juillet 1695, pour faire acte de présence dans ses principautés d'Allemagne; contrairement à ses prévisions, il ne put être de retour, que le 21 décembre. Dans l'intervalle, le chapitre avait tout simplement pris sa place, comme si le siège eût été vacant. Il ne dissimula pas son mécontentement; ne parvenant point à s'entendre avec les chanoines, il fit connaître la situation à l'empereur, qui prêcha la concorde. Sur ces entrefaites, les troupes des puissances alliées vinrent occuper Liège, ce qui coûta gros. Les choses en restèrent là jusqu'à la conclusion de la paix de Ryswyck (20 septembre 1697). Le chapitre n'était pas resté inactif pendant les négociations : les alliés et le pape furent conjurés de stipuler la restitution à l'Eglise de Liège des villes et territoires usurpés par les Français, notamment de Dinant, Bouillon, Agimont et Rochefort. Ces réclamations n'aboutirent pas; la reddition de Dinant et de quelques localités secondaires fut seule accordée par la France dans un arrangement particulier avec l'Empire, intervenu le 20 octobre. Les chanoines protestèrent, parce que le duché de Bouillon était passé sous silence. Ils eurent beau faire; les la Tour d'Auvergne continuèrent de gouverner Bouillon, sous le protectorat de la France, jusqu'à la fin du siècle dernier.

Joseph-Clément eut ensuite maille à partir avec les Etats de Liège, au sujet des impôts nécessaires pour défrayer la petite armée qu'il croyait devoir entretenir; on lui fit des concessions de forme et il reparut dans la cité en 1700, au moment même où la succession de Charles II devenait l'occasion d'une nouvelle guerre. La neutralité liégeoise serait-elle respectée? Joseph-Clément fit

(1) D'autres détails dans l'ouvrage de Daris, XVII^e siècle, t. II, p. 248.

des promesses au chapitre; elles devaient être illusoires, le prince ayant tout d'un coup pris le parti, comme Electeur de Cologne, de s'allier avec la France.

Les troupes de Louis XIV, dites du *Cercle de Bourgogne*, après avoir campé assez longtemps à Richelle, près d'Argenteau, vinrent occuper la citadelle de Liège, le 21 novembre 1701; en même temps des détachements s'installèrent en ville, pour y prendre leurs quartiers d'hiver : on juge de la surprise des chanoines. Quatre d'entre eux furent arrêtés, entre autres le grand-doyen Jean-Ferdinand de Méan, qui fut envoyé prisonnier à Avignon, puis autorisé à résider à Namur : il ne recouvra la liberté qu'en 1709; ses collègues étaient parvenus à s'évader. L'empereur, à ces nouvelles, délia les Liégeois de leur serment de fidélité au prince-évêque, et vers le milieu de 1702, les alliés se préparèrent à marcher sur Liège. Les Français délogèrent, après avoir brûlé le faubourg de Sainte-Walburge et les hôpitaux de Cornillon, voisins du fort de la Chartreuse. Joseph-Clément se mit sous la protection de l'armée en retraite; aussitôt, par décret impérial, le comte de Sinzendorf fut nommé gouverneur intérimaire de la principauté. La diète de l'Empire intervint à son tour pour déposer le Bavaïrois, félon envers son suzerain. Mais ici le chapitre trouva qu'on allait trop loin : il alléguait que le titre de prince de Liège et d'évêque étant inséparables, l'évêque ne pouvait être dépouillé de son siège que du consentement du souverain pontife. Joseph-Clément, de son côté, envisagea les choses autrement : il prétendit n'avoir jamais manqué à ses devoirs envers l'empereur en tant qu'empereur, et se posa en victime des envahissements de la maison d'Autriche. Sinzendorf prit une attitude menaçante à l'égard du chapitre : celui-ci, intimidé, ne refusa pas la convocation des États, lesquels se bornèrent à voter des impôts. Le chapitre tenait à satisfaire les alliés, et tout à la fois à ménager l'autorité du prince.

Pendant que la guerre de succession se poursuivait à travers des vicissitudes que nous n'avons pas à détailler ici, Joseph-Clément, retiré à Lille, songeait à se mettre en règle en obtenant les ordres sacrés. Il reçut le sous-diaconat, le 15 août 1706; le diaconat, le 8 décembre suivant; la prêtrise sur la fin du même mois. Le chapitre de Liège lui envoya une députation pour assister à sa première messe. Enfin, le 1^{er} mai 1707, il fut sacré évêque par Fénelon, archevêque de Cambrai. En dépit des sentences impériales, son clergé, à l'exemple du chapitre de Saint-Lambert, ne cessa jamais de le considérer comme le chef légitime du diocèse de Liège.

De février 1701 au 16 janvier 1715, Joseph-Clément resta éloigné de ses sujets de la Meuse. Après la conclusion des traités d'Utrecht (1713), de Rastadt et de Baden (1714), ce dernier rendant à l'Electeur de Cologne tous ses États, rien ne s'opposa plus à sa rentrée. Il ne put toutefois obtenir immédiatement l'évacuation des forteresses de Liège et de Huy, occupées par des garnisons hollandaises depuis le départ des Français. Un accord n'intervint qu'en 1718, stipulant la démolition de ces citadelles. D'autre part, il fallut consentir à la réaccession de Liège au cercle de Westphalie. Enfin, on respira; la faute politique commise par le prince en contractant alliance avec Louis XIV, fut oubliée et ne lui fit rien perdre de l'estime générale : il avait pu se tromper, mais il avait cru servir le pays.

Le règne de Joseph-Clément ne fut pas seulement agité au point de vue politique; l'évêque eut aussi à s'inquiéter des querelles religieuses du temps. Le jansénisme s'était introduit dans la principauté et y avait conquis pour ainsi dire le séminaire épiscopal. Pour mettre fin à cet état de choses, le prélat confia au Père Sabran, du collège des jésuites anglais, la présidence du séminaire. Les professeurs de théologie visés par cette nomination s'insurgèrent; le chapitre décida qu'ils devaient se soumettre. Les professeurs en appelèrent à

Rome et firent pétitionner les curés. L'évêque, voyant son autorité méconnue, eut recours aux moyens violents : un détachement de troupes brisa les portes de l'établissement à coups de hache, après trois sommations inutiles, et le Père Sabran fut installé de force; en outre, les récalcitrants se virent destitués. Les cours de philosophie perdirent quelques élèves; le séminaire redevint calme; mais, au dehors, une polémique ardente s'engagea sur toute la ligne. Les jansénistes de Cologne et de Louvain prirent la défense du Père Denys, le principal incriminé; un de leurs adhérents fit imprimer coup sur coup dix-sept brochures où il attaquait de front les doctrines *pélagianistes* des jésuites anglais. Les auteurs de ces dénonciations eurent le champ libre pendant la longue absence de l'évêque, qui pourtant avait l'œil au guet. Il publia dès 1704 un mandement ordonnant à tous les prêtres et aux instituteurs de signer le formulaire d'Alexandre VII, et se prononça contre un système de transaction proposé par Denys. Et quand il fut rétabli sur son siège au lendemain de la promulgation de la bulle *Unigenitus*, il tint haut la main à l'exécution des sentences comminées par la cour de Rome contre la nouvelle hérésie.

Liège était en pleine paix lorsque Pierre le Grand, revenant de France et se rendant à Spa, vint en passant saluer le prince-évêque. Pas n'est besoin d'ajouter que le czar reçut l'accueil le plus affable. Mais Joseph-Clément ne pratiquait pas seulement l'hospitalité envers les grands; il était par caractère charitable et d'une générosité rare. Sa caisse privée se trouva plus d'une fois vide : les pauvres savaient bien pourquoi.

Alphonse Le Roy.

Lovens, *Recueil héraldique*. — *Histoire ecclésiastique d'Allemagne*. — Les historiens liégeois, notamment Daris (xvii^e siècle, t. II). — Albin Body, *Pierre le Grand à Spa*.

JOSSE DE MENIN portait probablement un autre nom que celui de sa ville natale, mais l'histoire ne nous l'a pas transmis. Il naquit à Menin, vers le milieu du xvii^e siècle, et mourut à La Haye,

dans les premières années du xviii^e. Reçu docteur ès lois à Orléans, il adopta les doctrines de Calvin, et, rentré dans son pays, s'efforça d'obtenir la liberté de conscience pour les protestants. Par suite de cette attitude, ayant tout à craindre de l'arrivée du duc d'Albe, il se sauva en Italie avec Blydenburch et Vander Myle. En 1572, il vint à La Haye; les Etats se l'attachèrent et le députèrent à Mons, auprès du prince d'Orange, pour lui demander de rentrer immédiatement en Hollande, afin de s'opposer au comte de la Marck. Josse s'acquitta si bien de cette mission; que Guillaume le nomma avocat fiscal auprès de la cour de Hollande, et peu après conseiller. L'intrigue lui fit bientôt perdre sa charge d'avocat fiscal. En 1584, la régence de Dordrecht lui offrit la place de pensionnaire; il accepta, et, à partir de ce moment, ce fut lui qui, en réalité, gouverna la ville.

Le gouvernement hollandais lui confia à plusieurs reprises des missions importantes; une première fois, il fut mis à la tête de l'ambassade chargée d'aller, au mois de juillet 1585, offrir la souveraineté des Provinces-Unies à la reine Elisabeth d'Angleterre. Il fut envoyé une seconde fois vers la même reine, en 1587. En 1594, il fut député vers le roi de Danemark pour renouveler les anciens traités de commerce, et négocier le mariage du prince Maurice avec la sœur du roi. A son retour, il eut l'imprudence de communiquer le traité à Arend van Dorp, qui fut soupçonné d'entretenir des intelligences à l'étranger. Ce fait lui fit perdre sa place de pensionnaire. Les Etats, pour le dédommager, lui accordèrent une pension de 1,200 florins, auxquels Dordrecht en ajouta 300 autres. Josse fut tenu d'habiter La Haye, de se tenir à la disposition du gouvernement, et d'écrire, en latin, en français et en néerlandais, l'histoire de la Hollande depuis l'abdication de Charles-Quint. Une première partie de son travail (jusqu'en 1568), écrite en trois langues, fut présentée aux Etats dès 1599. On ne sait ce qu'est devenue cette œuvre, mais l'historien Bor dit en avoir eu connais-

sance et attribuée à Josse le récit de la bataille de Turnhout en 1597, publié sans nom d'auteur. Vander Aa cite de lui un ouvrage sur le droit d'étape.

Emile Varenbergh.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale. — Schotel, *Letter- en oudheidkundige avondstond* (Dordrecht). — Rembry-Baith, *Histoire de Menin*.

JOSSE DE MORAVIE, possesseur à titre d'engagiste du duché de Luxembourg, était fils de Jean de Luxembourg et de Marguerite, fille de Nicolas II, duc de Parme. Il naquit en 1351 et mourut le 8 janvier 1411. Au moment du décès de son père, il devint marquis de Moravie, et obtint, en 1388, l'engagement du duché de Luxembourg, du comté de Chiny, y compris l'avouerie de l'Alsace. Ce transport lui fut fait par Wenceslas II, duc de Luxembourg, le prince le plus prodigue de son temps, débiteur de sommes considérables à son parent le marquis de Moravie. Cette cession ne donnait pas à celui-ci, comme on l'a souvent imprimé, le droit de porter le titre de duc de Luxembourg. Jamais il ne s'en est servi ni dans ses actes, ni sur ses monnaies. Ce qui explique comment Wenceslas II nomma, encore du vivant de Josse, à plusieurs charges importantes du duché, et confirma, en 1395, les privilèges des Luxembourgeois irrités des excentricités et de la conduite de Wenceslas, Josse s'entendit, en 1395, avec son parent Sigismond, pour le faire incarcérer au moment où il avait été dépossédé de l'Empire. Néanmoins, il ne cessa de soutenir l'illégalité de cet acte. Il poussa si loin sa manière de voir sur ce point, qu'il remercia les habitants de Strasbourg de leur fidélité à l'égard de l'empereur, et demanda de le soutenir, en leur promettant des secours s'ils voulaient lui rester fidèles. Par un accord intervenu, en 1390, avec Jeanne, duchesse de Brabant, au sujet du douaire que cette princesse possédait à charge du Luxembourg, Josse parvint à aplanir toutes les difficultés soulevées à ce sujet. Ce qui lui permit de céder à son tour tous ses droits au duché en faveur de Louis, duc d'Orléans, qui prit le titre de mam-

bour. Lorsque Louis fut assassiné par le duc de Bourgogne (22 novembre 1407), Josse reprit toutes ses possessions. A la mort de l'empereur Rodolphe, il fut désigné (19 septembre 1410) par quelques électeurs pour le remplacer. Vers la même époque, Sigismond fut également élu empereur; de manière qu'il y eut en ce moment trois compétiteurs au trône impérial; mais Josse jugea prudent de ne plus faire valoir ses droits. Tous ces événements ne lui permirent pas de séjourner souvent dans le duché de Luxembourg. Cependant il accorda des privilèges aux abbayes d'Orval et de Saint-Maximin, et aux villes de Diekirch, de Luxembourg et de Malmédy. A sa mort, il laissa une fille nommée Elisabeth, qui devint la femme de Guillaume le Borgne, marquis de Moravie.

Ch. Piet.

Neijen, *Biographie luxembourgeoise*, t. 1^{er}, p. 338. — Bertholet, *Histoire de Luxembourg*. — *Grosses vollenständiges universal Lexicon aller Wissenschaften*, et les auteurs y cités. — Cartulaire du duché de Luxembourg, aux archives du royaume à Bruxelles.

JOUVENEL (*Adolphe-Christian*), graveur en médailles, né à Lille (ancienne Flandre), le 10 mai 1798, décédé le 9 septembre 1867, à Bruxelles, où il était venu se fixer avec ses parents dès son enfance.

Elève du statuaire Rude, il suivit, avec succès, les leçons du grand artiste et débuta dans la gravure, à peine âgé de vingt ans. Son talent le fit bientôt connaître et lui valut, de bonne heure, le titre de graveur du roi des Belges.

Jouvenel vit couronner ses travaux aux expositions des beaux-arts de 1836 et 1839. Le 8 janvier 1847, il fut reçu correspondant de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. On ne lui doit pas moins de soixante-quinze médailles dont voici la nomenclature :

1818, *jéton de présence* des membres de la régence de Bruxelles. — 1824, *médaille* pour la construction de l'hospice de Bruxelles. — 1825, *idem* du jubilé de saint Rombaut, à Malines. — 1826, *idem* de l'école de médecine pratique de Bruxelles. — 1828, *idem* maçon-

nique sur la mort de M. Honorez. — 1829, *idem*, Protection accordée par le roi aux arts et aux sciences. — 1830, *idem*, Pose de la première pierre du monument de la place des Martyrs, à Bruxelles. — 1831, *idem*, Le roi jure d'observer la Constitution. — 1832, *idem*, Inauguration du Grand-Orient de Belgique. — 1832, *idem*, Jubilé semi-séculaire de la loge des Vrais Amis de l'Union. — 1833, *idem*, Naissance du prince royal. — 1833, *idem*, Indépendance de la Belgique. — 1833, *idem*, Exposition des soieries indigènes. — 1833, *idem*, Exposition des beaux-arts. — 1835, *idem*, M. de Stassart installé grand-maître de la maçonnerie. — 1835, *idem*, A. Wappers et Geefs. — 1835, *idem*, Naissance du prince royal (Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor). — 1835, *idem*, Exposition de l'industrie belge. — 1836, *idem*, Exposition des beaux-arts. — 1836, *jeton de présence* de la loge les Vrais Amis de l'Union. — 1836, *medaille* de la commission de surveillance de la Banque de Belgique. — 1836, *idem* destinée aux maîtres des pauvres de Tournai. — 1840, *idem*, Récompense nationale pour actes de dévouement. — 1840, *idem*, Amélioration des races chevalines. — 1841, *idem* de la Société d'horticulture de Malines. — 1841, *idem* de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique. — 1841, *idem*, Installation de l'Académie royale de médecine de Belgique. — 1841, *idem*, Construction de l'église Saint-Joseph (Quartier-Léopold, Bruxelles). — 1844, *jeton de jeu* de S. A. S. le duc d'Arenberg. — 1844, *medaille* frappée à la mémoire d'Arthur Hennebert. — 1845, *idem* pour la société dite *Cercle des Arts*. — 1845, *idem*, pour l'érection de l'université de Louvain. — 1845, *idem* en l'honneur de F. Henri Bickes. — 1846, *idem* en l'honneur d'Abd-el-Kader. — 1846, *idem* du Congrès libéral. — 1847, *idem* en l'honneur du peintre Vander Haert. — 1847, *idem* pour le cabinet du 12 août. — 1847, *essais* de la pièce de cinq francs (concours de la Monnaie). — 1847, *medaille* pour le concours de chant

d'ensemble. — 1848, *idem*, La Belgique gardera son indépendance et sa nationalité. — 1848, *idem*, Léopold, roi constitutionnel. — 1848, suite de douze médailles et jetons des grands hommes du pays : Juste-Lipse, Marguerite d'Autriche, Dodneus, JeansansPeur, Charles-Quint, Van Dyck, Vésale, Rubens, Stévin, Philippe le Bon, Duquesnoy, Albert et Isabelle. — 1850, *medaille* de la loi sur l'enseignement moyen, 1^{er} mai 1850. — 1850, *idem* à l'occasion de la consécration de l'église des SS. Jean et Nicolas, à Schaerbeek. — 1850, *idem* sur la mort de la reine Louise-Marie. — 1851, *idem* en l'honneur de Charles Rogier. — 1851, *idem* en l'honneur de M. Frère-Orban. — 1854, *idem* en l'honneur de S. A. R. Philippe, comte de Flandre, président de la société centrale d'agriculture de Belgique. — 1854, *idem* pour la même société. — 1854, *idem* pour le comité d'escompte de la Banque Nationale. — 1855, *idem* en l'honneur de J.-P. Stevens, avocat bruxellois. — 1855, *idem* en l'honneur de Ferd.-Jos. Nicolay, de Stavelot. — 1855, *idem* en l'honneur d'Armand de Perceval, représentant de Malines. — 1856, *idem* en l'honneur de Ch. Rogier, élu président du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles. — 1856, *idem* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du roi. — 1859, *idem* en l'honneur de P.-F.-X. De Ram, recteur de l'université de Louvain. — 1859, *idem* en l'honneur de J.-F. I. oos, bourgmestre d'Anvers. — 1860, *idem* à l'occasion de la mort de Charles De Brouckère, bourgmestre de Bruxelles. — 1860, *idem* en l'honneur de M. Frère-Orban, ministre des finances (abolition des octrois). — 1862, *idem* à l'occasion de la rentrée du roi à Bruxelles. — 1865, *idem* à l'occasion de la mort du roi (10 décembre). — 1865, *idem* en l'honneur de F.-J. Geelhand de Merxem (achat par l'Etat de sa collection de médailles). — 1866, *idem* en l'honneur de J.-B. Madou, peintre bruxellois. — 1866, *idem* en l'honneur du général baron F.-Emm. Chazal, ministre d'Etat.

JOYEUX (*François*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, fit sa profession religieuse au couvent des Dominicains de cette ville. Il enseigna la théologie dans son ordre, et fut, pendant quelque temps, premier régent d'études au couvent d'Anvers. Ce religieux, qui mourut le 20 février 1707, écrivit deux ouvrages qui témoignent de son zèle ascétique :

1. *Onderwysinghe om godteruchtelich den heylighen Roosen-Crans te lesen. Seer ghedienstigh voor den tegenwoordighen elendighen staet van 't Nederlandt*. In het licht ghegheven door eenen liefhebber van den H. Roosen-Crans. Te Ghendt, ghedruckt by Jan Danckaert, 1696, in-8°, 7 ff. lim. et 146 pages. — 2. *Notæ in translationem Belgicam Novi Testamenti nuper Embricæ evulgatam*. Antverpiæ, ex offic. Cnobbartianâ, apud Franç. Muller, 1701, in-12, 171 pag. Cet ouvrage fut écrit contre la version flamande du Nouveau Testament, par Gilles de Witte.

Emile Van Arenbergh.

Bern. de Jonghe, *Belgium dominicanum*, p. 186. — Quéatif, *Script. ord. præd.*, t. II, p. 771. — Paquot, *Mém. lit.*, t. VI, p. 54. — F. Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise*.

JOZES (*Jehan*), dinandier, natif de Dinant, paraît avoir vécu à Tongres dans la seconde moitié du xiv^e siècle. L'église de Notre-Dame, en cette ville, possède de cet habile artiste deux œuvres remarquables, un chandelier pascal et un lutrin, en fonte de laiton. Le chandelier, qui mesure 2^m,60, se distingue non moins par son élégance que son ampleur. La tige, couronnée de glands et de feuilles de chêne formant le bassin, se dresse sur un soubassement hexagone, porté par trois lions couchés. Cette pièce porte l'inscription :

JEHANS. JOZES. DE DINANT. MEFIGSTE.
LAN. DE GRAS. M. CCC. LX ET XII.

Le lutrin, d'un symbolisme ingénieux et d'une superbe exécution, est formé d'un aigle, l'oiseau apocalyptique, portant l'Évangile sur ses ailes éployées, tandis que, posé sur un globe, il étreint, dans ses serres victorieuses, un dragon ailé. La sphère repose sur une tourelle en style ogival secondaire, délicate-

ment ciselée et soutenue par trois lions couchés. Cette œuvre renommée, haute de 1^m,90, porte cette inscription : HOC OPVS. FECIT. JOHANNES. DCS. (dictus?) JOSSE. DE DYONANTO.

Emile Van Arenbergh.

Eug. Marchal, *La Sculpt. aux Pays-Bas* (Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.), t. XLII, p. 29. — Catal. off. de l'Exposition de l'Art ancien au pays de Liège.

JUAN D'AUTRICHE (*don*), homme de guerre. Pendant que Charles-Quint présidait, en 1546, la diète impériale à Ratisbonne, il noua une intrigue avec une jeune bourgeoise de cette ville, Barbara Blombergh. Les historiens ont prétendu qu'elle était de noble race, mais un document, extrait des archives de Simancas et cité par M. Lafuente (1), établit qu'elle était de médiocre condition. Douée d'une voix séductrice comme son visage, elle fut invitée à la cour pour distraire par son chant le mélancolique empereur. Elle en fut secrètement aimée, et de cet amour naquit don Juan. M. Gachard (2) suspecte l'exactitude de ce récit, accepté néanmoins, sur la foi de Strada, par la plupart des biographes : « Nulle part », dit-il, « nous n'avons vu que la musique eût pour lui (Charles-Quint) un attrait particulier. » Le passage suivant de M. Mignet contredit cette assertion : « La musique le charmait autant que la peinture, et son ancienne chapelle impériale, où se trouvaient quarante chantres, des mieux exercés et des plus habiles, avait été réputé la première de toute la chrétienté. Aussi, quand il fut à Yuste, y fit-on venir, par ses ordres, des divers couvents de l'Espagne les moines qui avaient les voix les plus belles et qui chantaient le mieux (3). » En outre, un compte (4)

(1) Don Man. Lafuente, *La Mère de don Juan d'Autriche* (*Revista española de ambos mundos*, 1854).

(2) Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche* (*Bull. de l'Acad. roy.*, 2^e série, t. XXVI, p. 327).

(3) Mignet, *Charles-Quint, son abdication, sa retraite, son séjour et sa mort à Yuste* (*Journal des Savants*, mars 1853, p. 147).

(4) *Arch. hist. et lit. du Nord de la France*, 11^e série, t. III, p. 192.

existant aux archives générales du département du Nord, à Lille, nous apprend que, dès l'âge de huit ans, le futur empereur apprenait à jouer de l'épINETTE *pour son desduit et passetemps*.

Strada s'est fait l'écho d'un bruit, recueilli par d'autres historiens encore, et suivant lequel Barbara Blombergh ne fut pas la vraie mère de don Juan : « Il ne faut pas néanmoins », dit-il, « que je cache au lecteur ce qui m'a été découvert par un personnage de grande condition (1), que Jean d'Autriche n'était pas né comme on l'a cru de Barbe Blomberge, mais d'une dame plus illustre, et qui tenait rang de princesse; que, pour épargner sa réputation, l'empereur Charles en supposait une autre; que Blomberge se résolut aisément à jouer ce personnage, s'imaginant que le nom d'un empereur était une excuse honorable d'une telle faute; que Philippe, qui la reçut comme mère de don Juan, voulut bien servir d'acteur dans cette pièce; qu'il avait révélé ce mystère à Isabelle sa fille, à qui il communiquait tous ses secrets, et Isabelle à la per- sonne de qui j'ai dit que je l'ai ap- pris (2). » On affirma même que don Juan fut le fruit d'un inceste de Charles-Quint avec sa sœur, Marie de Hongrie. Peut-on croire que l'empereur, s'il recourut réellement à la complaisance de Barbara Blombergh, l'abandonna dans la misère, au lieu de s'assurer son silence par des libéralités? M. Gachard déclare « cette version trop absurde pour être réfutée (3) », et Voltaire (4), n'ajoute pas davantage foi à cette imputation sans preuves.

Quand naquit don Juan? Les biographes, d'accord sur le jour, le 24 février, anniversaire de la naissance de son père, ne le sont pas sur l'année. Elle ne peut cependant faire doute. Don

Juan, comme l'a fait remarquer M. Gachard (1), vint certainement au monde en 1547 : puisque, au témoignage de Vandenesse (2), Charles-Quint ne séjourna à Ratisbonne que du 10 avril au 30 août 1546.

Où vit-il le jour? M. Gachard, l'éru- dit investigateur du xvre siècle, n'a pu l'établir : « On peut supposer », dit-il, « ou que Barbara Blombergh demeura » à Ratisbonne après le départ de l'em- pereur, ou qu'elle le suivit, ou bien encore que, pour cacher sa grossesse aux personnes de qui elle était con- nue, elle changea de résidence. De ces diverses conjectures, l'une n'est pas plus vraisemblable que l'autre. » Nous croyons que don Juan naquit en Bel- gique : Ranke (3) et Groen van Prinsterer (4) l'affirment, sans néanmoins prouver leur assertion.

Il paraît certain que Barbara Blombergh s'en fut cacher sa faute à l'étran- ger. Après son intrigue avec l'empereur, on la perd soudain de vue; lorsque nous retrouvons sa trace, elle habite Bruxelles. De même, don Juan, la première fois qu'il nous apparaît dans un document (5), vit également dans la capitale Braban- çonne. Il semble évident, d'ailleurs, que Charles-Quint, qui redoutait le scandale de ses amours illégitimes jusqu'à ne pas oser reconnaître don Juan de son vivant, ne fut pas moins circonspect avec la mère qu'avec le fils. Or, la grossesse de cette fille, admise dans sa familiarité, devait infailliblement attirer les soup- çons sur lui, et l'avisé monarque, avec sa prudence habituelle, dut s'empresse- r, dès qu'il sut son amante enceinte, de l'éloigner de Ratisbonne, pour qu'elle emportât avec elle le mystère d'une ma- ternité compromettante. Ce qui confirme notre opinion, c'est que don Juan, dans

(1) Gachard, *Ubi supra*.

(2) Gachard, *Coll. des royages des souver. des Pays-Bas*, t. II, p. 332-334.

(3) Ranke, *Fürsten und Völker von Süd-Europa*, etc., t. Ier, p. 475.

(4) Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, t. V, p. 477.

(5) L'acte par lequel Adrien Dubois confia don Juan à Massy fut passé en cette ville; voyez le texte dans les *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle*, IV, 496.

(1) Le cardinal de la Cueva.

(2) Strada, *Hist. de la guerre des Pays-Bas*, 2e décade, L. X, p. 722.

(3) Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche* (*Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 2e série, t. XXVI, p. 326).

(4) Voltaire, *Anecd. sur Charles-Quint*, dans son *Dict. philos.*

les lettres qu'il écrivait à Marguerite de Parme, appelait les Belges ses compatriotes et ses frères (1). Lorsqu'il fut nommé gouverneur général des Pays-Bas, les Etats généraux lui écrivent qu'ils espèrent toute faveur et protection de lui, *comme naturel du pays*; il leur répond qu'il *se sent et répute comme de la patrie* (2). Barbara Blombergh s'était fixée à Bruxelles avec son mari Jérôme Kegel, dit Pyramus, lequel fut nommé, en 1551, commissaire aux montres (revues). En 1569, elle resta veuve avec deux fils, dont l'un mourut la même année et l'autre, Conrad Pyramus, atteignit le grade de colonel dans l'armée royale des Pays-Bas. La mère de don Juan, privée du modeste traitement de son mari et de la pension de cent livres qu'il touchait, se vit réduite à la rente viagère de deux cents florins que le parcimonieux empereur, en mourant, lui avait constituée. Philippe II, informé par le duc d'Albe de la misère où elle était tombée, l'en releva; il lui donna un établissement, une duègne, six suivantes, deux pages, un majordome, un chapelain, un dépensier et quatre valets. Il la fit presser de se retirer dans un cloître en Espagne : elle regimba et se retira à Gand. Elle y mena joyeuse vie : entourée d'amants et de prétendants, dissipant en festins sa soudaine opulence, elle semblait prendre dans l'excès des plaisirs la revanche de ses longues privations. Le duc d'Albe n'intimidait guère la veuve Kegel : « Ici », mandait-il au roi, « on a beaucoup de peine avec Mme de Blombergh, car elle a une terrible tête. » — ... Lui donner de l'argent, c'est le jeter à la rivière, parce que en deux jours elle l'a dissipé en festins (3). — « Une femme qu'aucun frein ne retient est un terrible animal ! » écrivait d'elle le secrétaire Çayas (4). Enfin, en 1576, don

Juan, humilié de son désordre, réussit, en arrivant aux Pays-Bas comme gouverneur général, à l'éloigner. Il lui persuada que Marguerite d'Autriche, qui tenait sa cour à Aquila, dans les Abruzzes, désirait la connaître. Barbara Blombergh, flattée, se mit en route pour l'Italie; arrivée à Gênes, elle monta à bord d'un navire qui, au lieu de la débarquer à Naples, cingla droit vers l'Espagne. Furieuse contre don Juan, qui la condamnait à cette sorte d'exil, elle déclara qu'il n'était pas le fils de l'empereur. Reléguée au couvent de Santa Maria la Real, à sept lieues de Valladolid, elle y continua néanmoins à dilapider la pension que don Juan lui servait, obtint plus tard d'aller habiter Colindres, dans une maison mise à sa disposition par Philippe II, et y mourut en 1598.

L'impérial bâtard, qui avait été baptisé sous le nom de Geronimo ou Jérôme, fut de bonne heure enlevé à sa mère. En 1550, Adrien Du Bois, le fidèle aide de chambre de Charles-Quint, le confia secrètement, comme un sien fils, à un violoniste de la cour, François Massy, qui se retirait en Espagne. L'enfant, emmené au village de Leganès, près de Madrid, y reçut les leçons du curé. Mais, le plus souvent échappé aux champs, il s'endurcit vite à cette vie rustique, sous un climat rude, tour à tour exposé aux ardeurs du soleil de Castille et aux vents glacés qui descendaient des cimes neigeuses du Guadarama. Aussi était-ce un petit paysan agile et déjà vigoureux, dont les longues boucles blondes et les vifs yeux bleus, dénonçaient sa race du Nord, lorsqu'en 1554, un huissier impérial vint le reprendre. Il fut conduit au château de Villagarcia, à quelques lieues de Valladolid, où l'attendait dona Madeleine d'Ulloa, femme du majordome de l'empereur, Luis Mendez Quijada. Son mari, retenu par ses fonctions à Yuste, l'avait prévenue qu'il lui envoyait le fils d'un de ses grands amis dont il devait taire le nom. Elle soupçonna que son jeune hôte était le fruit d'une faute de jeunesse de Quijada, mais un hasard la dé-

(1) Gachard, *Etudes sur don Juan* (Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, 2^e série, XXVI, 392; XXVII, 61).

(2) Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. II, p. 571, 572.

(3) Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. II, p. 473, 476.

(4) *Ibid.*, p. 340.

trompa. Le vieux serviteur de Charles-Quint était venu passer à Villagarcia un des rares congés que lui octroyait son maître; le feu éclata la nuit au château. Etouffant l'instinct de son cœur, il mit d'abord l'enfant en sûreté avant de courir à sa femme. Dona Madeleine, en voyant ainsi l'amour sacrifié au devoir, comprit que réellement Geronimo était un dépôt sacré confié à l'honneur de son mari. Cette femme, dont les qualités de l'esprit et du cœur rehaussaient l'éclat de la race, n'avait pas donné d'héritiers à son époux; elle reporta toutes ses tendresses de mère déçue sur le mystérieux enfant, qui la charmait par sa grâce et sa vivacité. Elle regrettait seulement, dit l'historien Vander Hammen (1), de n'être pas la mère d'un si bel ange.

En juillet 1558, trois mois à peine avant la mort de l'empereur, Quijada installa sa femme au village de Cuacos, près de Yuste. Geronimo, qui passait pour le page de Madeleine et qui reconnaissait la tendresse de ses parents adoptifs en les appelant ses oncle et tante, y reçut une éducation digne du sang illustre qui coulait dans ses veines. Sa vive nature était impatiente du joug de l'étude, ardente à tous les exercices du corps. Sa précoce passion des armes, qu'il maniait déjà avec adresse et vigueur, était le présage de sa destinée. Il se plaisait surtout », dit M. Mignet », « à parcourir les bois d'alentour avec son arbalète, et il tentait même quelquefois dans les vergers de Cuacos des expéditions moins heureuses que celles que, dans la suite, il fit sur les hauteurs des Alpujaras ou sur les côtes d'Afrique. Plus de cent cinquante ans après, un voyageur, en visitant l'Estremadure, y recueillit, comme une tradition qui s'y était perpétuée, que les rudes paysans de ce village avaient fait descendre, à coups de pierres, d'un arbre dont il cueillait les fruits, celui qui mit plus tard les Maures et les Turcs en fuite (2). » Charles-Quint

accueillit Geronimo » avec toutes sortes de faveur (1) », écrivait son secrétaire Gastelu; mais, n'osant trahir son secret, il retint toutefois l'élan de son cœur paternel. Néanmoins sa sollicitude veillait en secret sur l'enfant. Dans un codicille du testament qu'il écrivit, en 1554, il le reconnut et assura son sort. Il y exprimait le vœu que son fils naturel prit l'habit religieux, sans toutefois qu'on l'y contraignît; il lui laissait une rente de 20 à 30,000 ducats assignés sur le revenu du royaume de Naples, avec des terres et des vassaux. La veille de sa mort, l'empereur invita tous ceux qui se pressaient autour de son lit à se retirer, sauf Quijada. D'une voix lente et basse, il fit au fidèle serviteur, qui l'écoutait à genoux, ses suprêmes recommandations pour Geronimo; il voulait que le mystère qui couvrirait sa naissance illégitime, ne fût pas dévoilé avant l'arrivée en Espagne de Philippe II, qui pourvoirait alors à sa destinée.

Aux funérailles de Charles-Quint, à côté de l'inconsolable Quijada, qui s'était couvert la tête d'un voile de deuil, le petit Geronimo versait des larmes, sans savoir encore qu'il pleurait un père. Il revint ensuite à Villagarcia, où, sous les leçons du vieux majordome, qui avait été l'un des plus brillants colonels de l'armée impériale, il se prépara à devenir un jour plutôt chevalier accompli que grand clerc. En 1559, le roi profita de sa paix avec la France pour se rendre en Espagne. Instruit par le testament de l'empereur, il ordonna à Quijada de lui amener son pupille près du couvent de l'Epine, à une lieue de Villagarcia : feignant de chasser aux environs, il voulait y rencontrer, comme par hasard, son frère naturel. Quijada se mit en route sur un coursier richement harnaché, à côté de Geronimo qui montrait une modeste haquenée. Dès qu'il aperçut la chasse royale, il mit pied à terre, pria le jeune prince de prendre sa monture, et, se jetant à genoux, lui demanda de baiser sa main : « Vous

(1) Vander Hammen, *Don Juan de Austria*, fol. 11 v°.

(2) Mignet, *Charles-Quint, son abdication, etc.* *Journal des Savants*, 1854, p. 89.

(4) Mignet, *Charles-Quint, son abdication, etc.* *Journal des Savants*, 1854, p. 80.

« saurez bientôt du roi », ajouta-t-il, « pourquoi je fais ainsi. » Geronimo, d'abord interdit, obéit gaiement au formaliste espagnol : « Eh bien, » lui dit-il, « puisque vous le voulez, vous pouvez aussi me tenir l'étrier. » Survint un cavalier, pâle et sombre, vêtu de noir : c'était Philippe II. Aussitôt Quijada, se jetant de cheval, dit à son compagnon d'en faire autant : « A genoux », s'écria-t-il; « baisez la main du roi. » — « Savez-vous », dit Philippe II à Geronimo, « qui était votre père? » L'enfant restait muet d'émotion. Philippe II descendit de selle et, l'entraînant, lui dit : « Charles-Quint, mon seigneur et mon père, était aussi le vôtre. Vous n'en sauriez avoir eu de plus illustre et je vous reconnais comme mon frère. Sachez », ajouta-t-il, en se retournant vers un groupe de courtisans, « que ce jeune homme est le fils naturel de l'empereur et le frère du roi. » Le roi l'embrassa tendrement, et l'amenant à Valladolid, lui dit, qu'il n'avait jamais pris gibier qui lui eût donné plus de plaisir. Ils entrèrent en ville ensemble, à cheval, acclamés par le peuple, où depuis longtemps transpirait déjà le secret qui venait d'être publiquement révélé. Philippe II voulut que son frère quittât son nom vulgaire : Geronimo s'appela désormais don Juan d'Autriche. Le jeune prince reçut le titre d'Excellence, une dotation digne de son nouveau rang et garda le fidèle Quijada comme gouverneur. Cette scène dramatique de reconnaissance, rapportée par la plupart des historiens, d'après Strada et Vander Hammen, semble à M. Gachard trop peu conforme avec le caractère de Philippe II pour ne pas lui paraître suspecte. Il préfère la version d'un manuscrit florentin, suivant lequel le roi, s'étant ménagé une entrevue à la chasse avec le jeune Geronimo, fut frappé de sa grâce et de son esprit, ordonna à Quijada de l'amener secrètement au palais, et l'y reconnut comme son frère devant toute la cour (1). Don Juan devint, au palais de Valladolid, le com-

pagnon d'étude et de jeux de ses deux neveux, l'enfant don Carlos et Alexandre Farnèse, fils de Marguerite de Parme. En 1561, les trois princes, presque égaux d'âge, furent envoyés à Alcalá, à cause de la salubrité du climat et de la renommée de l'université. C'est là que don Carlos fit du haut d'un escalier cette chute funeste qui nécessita l'opération du trépan. Pour don Juan, il resta trois ans avec Alexandre Farnèse dans cette ville, plus adonné à l'équitation et à la chasse qu'aux livres. Son goût des armes, croissant avec l'âge, devint un irrésistible attrait. En 1565, il s'enfuit de la cour pour s'enrôler comme volontaire parmi les vaillants défenseurs de Malte, assiégée par les Turcs. Philippe II lança aussitôt des dépêches, menaçant le fugitif de disgrâce, s'il ne revenait pas, et ordonnant d'empêcher, au besoin par la force, son embarquement. Don Juan, qui avait déjà atteint le port de Barcelone, dut rebrousser chemin. Il s'y résigna, non sans résistance : de toutes parts de nombreux gentilshommes, informés de sa fugue, accouraient pour suivre sa bannière. A son retour, le roi, dont il courut implorer le pardon avec l'élan du repentir, l'embrassa et lui dit d'aller baiser la main de la reine. Celle-ci lui demanda, en souriant, si les Turcs et les Mores étaient des hommes de guerre; il répondit tristement qu'il n'avait pas été assez heureux pour qu'on lui permit de s'en assurer. Philippe II, en voyant cette vocation militaire se manifester avec tant de persévérance et d'énergie, ne s'obstina pas à pousser, suivant le vœu de Charles-Quint, son frère naturel vers le cloître. En octobre 1567, don Juan fut nommé amiral ou, comme on disait alors, général de la mer : il ne tarda pas à en témoigner sa gratitude au roi. Don Carlos, brûlant de haine contre son père, méditait de s'enfuir en Italie. Comme, pour mettre ce dessein à exécution, il avait besoin de la complicité du jeune chef de la flotte, il résolut de lui avouer son projet. Depuis 1559, les deux princes, unis par leur âge presque égal et leur vie commune, avaient vécu dans

(1) Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche* (Bull. de l'Acad. roy., XXVI, p. 407, 408).

une constante intimité. Il est vrai que don Carlos, dans ses accès de méchanceté maladive, n'épargnait pas don Juan; il lui reprocha même un jour la tache de sa naissance, à quoi l'impérial bâtard riposta fièrement qu'il était fils d'un père plus grand que le sien; mais, malgré ces nuages, l'infant ne cessait de témoigner, par les plus riches cadeaux, son amitié à son jeune oncle. Espérant associer don Juan à son projet de fuite, il l'appela dans sa chambre, et, s'ouvrant à lui, le pressa de l'accompagner en Italie : « Que pouvez-vous attendre du roi ? » lui dit-il. « Voyez comme il traite son propre fils ! Il vous laissera toujours pauvre. Moi, si vous voulez seconder mes vues, je vous donnerai le royaume de Naples ou l'Etat de Milan ». Don Juan, n'oubliant pas que son royal bienfaiteur, — au lieu de l'ensevelir vivant dans un monastère avec le secret de son origine, comme l'avait souhaité Charles-Quint —, l'avait avoué comme son frère, élevé à l'une des plus hautes charges de l'armée et décoré récemment de l'ordre illustre de la Toison d'or, essaya, mais en vain, de dissuader don Carlos de son projet factieux. Le lendemain, il monta à cheval et s'en fut à l'Escurial dénoncer l'infant. Peu après, don Carlos l'emmena dans son appartement et ferma la porte. Que se passa-t-il dans cette entrevue ? Les uns prétendent que l'infant exigeait qu'à minuit le jeune amiral lui apportât les dépêches nécessaires pour s'embarquer sur la flotte à Carthagène. D'autres disent qu'instruit de la visite de son oncle au palais, don Carlos l'interpella vivement, et, n'obtenant pas de réponse, mit la main à son épée. Don Juan recula vers la porte; la trouvant fermée, il dégaina à son tour et cria au prince : « Que Votre Altesse n'avance pas ! » Des serviteurs, accourant au bruit, enfoncèrent la porte et séparèrent les princes. Quelques mois après, don Carlos mourait de désespoir en prison (1).

Don Juan, par son rôle dans ce drame domestique, s'attacha davantage encore

la faveur royale. Le 15 janvier 1568, Philippe II, ayant reçu la démission de don Garcia de Tolède comme commandant en chef des flottes espagnoles, investit son frère de cette haute dignité et lui adjoignit un lieutenant expérimenté, le grand commandeur de Castille, don Luis de Requesens. Il lui écrivit une longue lettre d'Aranjuez, le 23 mai 1568, dans laquelle il l'instruisait de ses devoirs avec la minutie d'un confesseur.

Don Juan, impatient de gloire, résolut aussitôt de purger la Méditerranée des corsaires musulmans qui ruinaient le commerce maritime et insultaient les côtes chrétiennes. Le 3 juin, il sortit du port de Carthagène à la tête d'une escadre de trente voiles. Il avait arboré son pavillon sur la galère royale, magnifiquement décorée, suivant la mode de l'époque, de peintures représentant l'histoire de Jason et de la Toison d'or, de figures allégoriques et de maximes. Sa croisière dura près de quatre mois. Il battit vainement la mer sans rencontrer la flotte ottomane; mais, sans pouvoir joindre les pirates barbaresques, terreur de la chrétienté, il ne put qu'en leur donnant la chasse, venger sur eux l'honneur du pavillon espagnol. Il rentrait à peine à Madrid, au milieu des acclamations, lorsqu'une amertume vint troubler la joie de son triomphe. Aux funérailles de la reine Elisabeth de Valois, morte sur ces entrefaites, il estima que la place qui lui fut assignée était inférieure à son rang. Il fut cruellement humilié de cet affront, qui lui rappelait sa bâtardise. Le jeune héros, qui souffrit toute la vie de la tache de sa naissance et qui sentit, au milieu de sa gloire, saigner sans cesse cette plaie de son amour-propre, quitta la ville et se retira au couvent franciscain de Santa-Maria de Scala-Cœli, à Abrojo, près de Valladolid. C'est là qu'il apprit, vers la fin de 1568, la grande révolte des Mores du royaume de Grenade. Aussitôt, dans un martial élan, oubliant sa rancune, il quitta sa triste retraite, accourut à Madrid et dépêcha à Philippe II une lettre pour solliciter le commandement des troupes qui devaient réduire les

(1) Cf. Gachard, *Don Carlos et Philippe II*.

rebelles : « Je suis aussi docile aux ordres » de Votre Majesté que l'argile à la « main du potier (1). » Dans sa belliqueuse impatience, il lui tardait de châtier « ces misérables » et de témoigner son dévouement au roi.

Philippe II avait cru d'abord qu'il aurait raison sans peine de la révolte musulmane; mais, au contraire, elle grandit rapidement. Ce fut bientôt le duel à mort entre deux races et deux religions. Les Mores, qui se sentaient redevenir un peuple en défendant leur liberté, s'élurent un roi, l'habile et vaillant Aben Humeya, — et la chaîne des Alpujarras, foyer de l'insurrection, leur offrit une forteresse naturelle redoutable.

Le monarque espagnol avait d'abord choisi deux généraux, qui avaient longtemps vécu dans le voisinage des régions à pacifier, le marquis de Mondejar, capitaine général de Grenade, et le marquis de Los Velez, *atelandado* de la province de Murcie. Mais les deux chefs espagnols, divisés par une jalouse rivalité, ne purent venir à bout des rebelles. Pour rétablir l'unité des opérations, Philippe II se résolut enfin à concentrer le commandement entre les mains d'un chef suprême : il choisit don Juan. En même temps il nomma un conseil de guerre, qui, en réalité, devait diriger la campagne et dont le jeune général était tenu de suivre les ordres.

Le 6 avril, don Juan prit congé du roi à Aranjuez; il franchit en six jours, à cheval, les plaines de la Manche et les montagnes de Jaén. Il fit à Grenade une entrée solennelle. Tandis que, suivi d'un brillant cortège, il s'avancait dans les rues ornées de tapisseries d'or, une longue procession de Moresques en deuil et en haillons vint à sa rencontre, et, tombant à genoux, implora sa vengeance contre les excès de la soldatesque espagnole. Le prince, ému, leur promit d'user de tout son pouvoir pour leur faire rendre justice. Mais il comptait sans la politique fanatique du conseil de guerre : quelques jours après, il

reçut l'ordre, confirmé par le roi, d'expulser tous les Mores, âgés de dix à soixante ans, et de les envoyer sous escorte dans les provinces du Nord. Le 25 juin, à l'aube, de longues files de proscrits, liés l'un à l'autre, poussés en avant par les soudards espagnols, sortirent de Grenade. Un alguazil, irrité d'une plainte échappée à un prisonnier, le frappa de son bâton; le More, ramassant un fragment de tuile, riposta. Aussitôt courut la rumeur parmi les Espagnols qu'on avait attenté à la vie de don Juan, qui portait presque le même costume que l'alguazil. Le prince accourut : poussant son cheval, au milieu des épées déjà levées, il cria aux soldats que nulle offense ne lui avait été faite, il leur enjoignit de rentrer dans le devoir, afin de lui épargner, ainsi qu'à eux-mêmes, le déshonneur d'avoir maltraité des innocents, qu'il avait solennellement juré de protéger. Les proscrits, sauvés du massacre, se remirent en marche. Beaucoup périrent, sur les routes, de faim, de fatigue, de douleur, furent tués ou vendus comme esclaves par les soldats de l'escorte.

La guerre, suivant un édit de Philippe II, se poursuivit, comme elle avait d'ailleurs commencé des deux côtés, « à feu et à sang » (1). Don Juan s'émancipa peu à peu de la tutelle de son conseil de guerre. Il se jeta avec une vaillante ardeur dans la lutte : le roi le gourmanda même, à diverses reprises, de trop s'exposer : « A mon âge et dans « ma position », répondit le jeune capitaine, « je vois que l'intérêt de Votre « Majesté exige que, s'il y a quelque ap- « pel aux armes ou quelque entreprise, « les soldats me voient à leur tête, ou du « moins au milieu d'eux (2). » Philippe lui remontra que sa témérité, son amour des prouesses convenaient mieux à un paladin qu'à un chef d'armée; il lui signifia même plus vivement, à la suite de nouvelles imprudences, qu'à la guerre chacun devait s'en tenir à son devoir, que le général n'avait pas à prendre le rôle du soldat, ni le soldat celui du gé-

(1) Langel, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1886, t. LXI, p. 914.

(4) Marmol, *Rebelion de Grenada*, II, 160.

(2) Langel, *Op. cit.*, p. 915.

néral. Importuné de cette fraternelle sollicitude, don Juan répliqua avec tant d'humeur que le roi répondit « qu'à cause de sa grande affection pour lui, il pardonnera à son frère le langage que celui-ci a tenu, mais qu'il fera bien de ne plus l'employer (1) ».

Le 19 janvier 1570, le jeune commandant mit le siège devant Galera. Cette place, par sa situation inexpugnable, était un des principaux centres de défense des Maures : elle était bâtie au sommet d'un rocher, qui avait la forme convexe d'une galère renversée, et de là venait le nom de la ville. Les assiégés, mal armés, luttèrent avec acharnement ; les femmes rivalisaient d'héroïsme désespéré avec les hommes. Les Espagnols, escaladant la crête rocheuse, s'en croyaient déjà maîtres, lorsqu'ils furent culbutés sous une grêle de balles, de flèches et de pierres. Deux assauts furent repoussés ; au troisième, tandis qu'une nombreuse artillerie pressait la place d'une ceinture de feu, des mines éclatèrent comme un volcan sous le rocher et firent crouler la citadelle. Les Maures, dont les munitions étaient épuisées, mais non le courage, ripostèrent à coups de cimeterre, de flèches et de pierres, et se firent massacrer sur les ruines de leur ville. Les pertes des vainqueurs furent énormes, comme un dicton castillan le rappela : *Si l'Afrique pleura, l'Espagne ne rit pas*. Don Juan, exaspéré par cette meurtrière défense, fit raser les débris de Galera, semer du sel sur son emplacement et passer tous les habitants au fil de l'épée. Se relâchant bientôt de sa barbare vengeance, il fit grâce à quinze cents femmes et enfants, mais pas un homme n'avait survécu de l'héroïque cité. Le roi d'Espagne apprit cette importante victoire pendant qu'il priait devant la chaise de Notre-Dame, à Guadeloupe, et, suivant son habitude dans le triomphe ou le revers, resta impassible. La prise de Galera découragea les Maures. Cependant, au siège de Séron, leur résistance expirante eut encore un soubresaut victorieux. Six mille mon-

tagnards, s'élançant des défilés, surprirent les Espagnols déjà maîtres de la ville et débandés dans le pillage. Don Juan, qui se tenait en réserve avec une poignée de cavaliers et d'arquebusiers sur une hauteur dominant l'action, s'élança dans la mêlée, au devant de ses soldats pris de panique : « Que veut dire ceci, Espagnols ? » leur criait-il ; « devant quels adversaires fuyez-vous ? Qu'est devenu l'honneur castillan ? N'avez-vous pas auprès de vous don Juan d'Autriche, votre chef ? Reculez du moins en braves, la face à l'ennemi (1). » Prières, menaces, coups de plat de sabre furent vains. Don Juan, frappé d'une balle qui glissa sur le casque, fut entraîné par le flot des fuyards : son gouverneur, le vieux Quijada, accourut à son secours et reçut un coup de feu qui le renversa de cheval. On réussit à l'emporter dans la déroute : il expira, quelques jours après, dans les bras de son fils adoptif. Don Juan écrivit à Madeleine d'Ulloa une lettre empreinte de toute sa filiale tendresse : « Quijada n'est plus » disait-il, « il est mort comme il le méritait, combattant pour la gloire, pour la vie de son fils, et couvert d'un honneur immortel. Quelque chose que je sois, quelque chose que je puisse être destiné à devenir un jour, je le dois à lui qui, en me formant ou plutôt en me créant d'esprit et de cœur, a ajouté à la noblesse de ma naissance. Chère mère, désolée et veuve, je vous reste seul sur la terre, et je vous appartiens doublement, moi pour qui votre mari est mort et qui cause involontairement votre malheur. Réprimez votre désespoir avec votre sagesse habituelle. Que ne suis-je auprès de vous pour essuyer vos larmes et mêler les miennes aux vôtres ! Adieu, la plus aimée et la plus honorée des mères ! Priez Dieu qu'il renvoie bientôt, la guerre finie, votre fils dans vos bras (2). » Don Juan sentit encore grandir, par ce lien d'une affliction commune, son amour pour cette femme dévouée. Jamais il ne

(1) Lettre du roi à don Juan, 20 mai 1569 (Prescott, *Hist. du règne de Philippe II*, t. IV, p. 238).

(1) Marmol, *Op. cit.*, II, 237.

(2) Idem, *ibid.*, 353-362.

quitta l'Espagne, aux grandes heures de sa vie, — en 1571, pour aller vaincre à Lépante; en 1575 et 1576, pour aller commander en Italie et aux Pays-Bas, — sans lui faire ses adieux dans sa retraite de Villagarcia. Il lui envoya son premier trophée maritime, un fanal, insigne des capitans turcs sur leur proue, et, après la victoire de Lépante, il ne demanda pour toute récompense au pape qu'une faveur pour sa mère adoptive.

Réparant bientôt l'affront infligé à ses armes, il court de succès en succès jusqu'aux confins des Alpujarras. La révolte était écrasée. Le général maure, El-Habaqui, vint, au nom du roi Aben-Aboo, successeur d'Aben-Humeya, offrir la soumission des insurgés. Le 19 mai 1570, il se rendit au camp espagnol avec une nombreuse escorte d'arquebusiers. Don Juan, debout devant sa tente et entouré d'officiers, l'attendait; tandis que la bannière des Maures était jetée aux pieds du vainqueur, le chef rebelle, se prosternant, lui remit son cimenterre, au bruit des fanfares et des salves. Les vétérans de Charles-Quint, émus de ce spectacle qui terminait si glorieusement la guerre, s'écriaient : « Voilà bien le vrai fils de l'empereur ! *Ea ! es verda-dero hijo del emperador !* » Le roi maure Aben-Aboo, désespéré des dures conditions imposées à son peuple, désavoua son général et reprit les armes; mais sa velléité de résistance fut bientôt brisée et il fut assassiné par les siens. Un édit royal ordonna le bannissement de tous les Maures du royaume de Grenade. Don Juan, qui fut préposé à cet exode de tout un peuple, ne put retenir un cri de vaine commisération : « C'était, » écrivait-il, le 5 novembre, à don Ruy Gomez de Sylva, « la chose la plus triste du monde, » parce qu'au moment du départ il y eut « tant de pluie, de vent et de neige, que » les pauvres êtres se suspendaient les « les uns aux autres et se lamentaient. » On ne saurait nier que la dépopulation « d'un royaume est la plus grande pitié » qui se puisse imaginer. Enfin, c'est fait « *al fin, señor, esto es hecho* » (1). »

A ce moment la chute de Chypre et les atrocités des Turcs soulevaient l'indignation de la chrétienté. Le pape Pie V, Philippe II et la république de Venise, alarmés de l'expansion incessante de l'empire ottoman, se coalisèrent pour abattre sa suprématie maritime dans la Méditerranée et sauvegarder l'indépendance menacée de l'Europe. Ils choisirent don Juan, désigné, en quelque sorte, par ses récentes victoires sur les infidèles, pour commander la croisade navale.

Le jeune généralissime de la *Ligue catholique* se rendit avec empressement à son poste. A Naples, en l'église de Santa-Clara, il reçut solennellement du cardinal Granvelle, vice-roi du royaume, le bâton du commandement et l'étendard envoyé par le saint-père. Le 23 août 1571, il débarqua à Messine, port de concentration de la flotte combinée. L'Italie, sans cesse en butte aux descentes musulmanes, déployait un patriotique effort : outre Rome et Venise, ses républiques, ses princes, ses riches armateurs envoyèrent leurs contingents de navires, d'hommes ou d'argent. De son côté, l'Espagne fournissait les deux tiers des troupes et une escadre qui justifiait la renommée de sa marine et contrastait avec l'armement plus considérable, mais délabré, des Vénitiens. Le 16 septembre, l'armada leva l'ancre. Debout sur le môle, le nonce Odescalcho, qui n'avait cessé d'exalter les courages par des prophéties de victoire, bénissait les vaisseaux qui sortaient de la darse : deux cent deux galères, montées par 28,000 à 29,000 soldats et 50,000 mariniers (1), défilèrent devant lui. Don Juan, à bord de la *Reale*, qui, toute sculptée et dorée, étincelait aux feux de l'aube, commandait le corps de bataille; il s'avancait, flanqué des capitaines de Venise et de Rome. Jean-André Doria, petit-neveu de l'illustre amiral génois, conduisait l'aile droite; le provéditeur vénitien Barbarigo, l'aile gauche, et le marquis de Santa Cruz suivait avec trente-cinq galères de réserve. De

(1) Langel, *Op. cit.*, 918.

(1) Jurien de la Gravière, *La guerre de Chypre et la bataille de Lépante*, II, 60

Thou (1) reproche, à tort, au chef des confédérés, comme un pusillanime atterroissement, son retard à prendre la mer : « Veniero », dit-il, « pressait le départ » et exhortait les généraux à aller « chercher la flotte ottomane ; Jean « d'Autriche tirait en longueur, comme « l'avait fait Doria l'année précédente. » Si le signal d'appareiller tarda jusque vers l'automne, on ne peut l'imputer qu'aux conseillers, dont le prudent Philippe avait, comme dans la campagne des Alpujarras, entouré son frère. Redoutant les suites désastreuses d'une défaite, ils dissuadaient d'attaquer la flotte ottomane, plus forte encore de son prestige d'invincibilité que du nombre énorme des navires. Don Juan resta partisan opiniâtre de l'action, mais on conçoit qu'il ne brusquât pas une décision, dépendant, d'ailleurs, aux termes de la ligue, du vote des trois amiraux : « La pensée ose à peine mesurer », dit justement l'amiral Jurien de la Gravière (2), « les conséquences d'une « défaite : tout le littoral de la Méditerranée se trouverait à l'instant découvert, et les populations n'auraient « plus qu'à désertter. Quelle responsabilité se prépare à courir ce jeune « capitaine qui voit les vétérans des « grandes guerres de Flandre et d'Italie « désapprouver hautement son audace, « le suivre à regret dans l'aventure qu'il « affronte, mornes et résignés, mais tout « prêts à lui crier, quand il ramènera « dans les ports de la Péninsule atterrés « les débris de sa flotte : « Nous vous « l'avions prédit. » Les historiens peuvent parler légèrement de ces préoccupations ; quiconque les a rencontrées sur le chemin d'une carrière active les appréciera mieux à leur valeur. Lorsqu'enfin « don Juan triomphe de ses conseillers timorés, qui depuis deux mois « l'obsèdent de leurs appréhensions, on « le voit céder à l'involontaire transport « d'une âme que l'approche du combat « enivre et témoigner sa guerrière allégresse » en dansant la gaillarde avec « deux de ses chevaliers sur la place

(1) De Thou, *Histoire de mon temps*, liv. L.

(2) Jurien de la Gravière, *Op. cit.*, I, xxv-xxvi.

« d'armes de sa galère. » — « Sans lui », ajoute l'éminent homme de mer, « la « campagne de 1571 avortait comme « celle de 1570 et le grand combat n'eût « jamais été livré. » — « J'ai ouy raconter », dit Brantôme, « que plusieurs « sieurs vouloient bataille, les autres « non, et que si dom Juan ne fust esté « brave et vaillant, l'on n'eust jamais « combattu..., car c'estoit luy qui « augmentoit le courage de tous (1). »

Pendant trois semaines, le généralissime avait fouillé la Méditerranée sans découvrir la flotte turque. Il s'avança au hasard, le long de la côte d'Albanie, vers le golfe de Lépante. C'était non loin du cap d'Actium : pour la seconde fois, le sort du monde allait se jouer sur les mêmes flots. Le 7 octobre, à l'aube, la vigie de la *Reale* cria : « Une « voile ! » et bientôt les proues dorées des galères ottomanes brillèrent au soleil levant. Les deux flottes se déployant en ligne dans le golfe, font force de rames l'une vers l'autre. Aux chrétiens, qui se sont renforcés en route et qui comptent 203 galères et 6 galéasses, montées par environ 32,000 combattants, les musulmans opposent 208 galères et 66 galiotes de pirates, portant 25,000 soldats (2). Don Juan fit aussitôt déployer l'étendard de la ligue, hisser à son mât de misaine son pavillon vert et tirer un coup de canon : c'était le signal convenu avec les chefs pour former l'ordre de bataille. Quelques officiers, venant prendre leurs dernières instructions, lui remontrèrent encore la témérité de la lutte : « Messieurs », fit don Juan, « c'est le moment de se battre « et non de donner des conseils. » Armé de pied en cap, il attendit l'ennemi à la proue de son navire, et là, devant toute l'armée qui suivit son exemple, il s'agenouilla sous la bénédiction d'un prêtre. A midi s'engagea la bataille : elle se présentait mal pour les

(1) Brantôme, *Oeuvres complètes* (édit. Lalande), II, 413.

(2) Dans notre récit de la bataille de Lépante, nous suivrons généralement la version du vice-amiral Jurien de la Gravière. Cet éminent homme de mer, dont l'érudition a éclairé de nouvelles lumières l'histoire maritime, a compulsé consciencieusement toutes les sources, dont plusieurs étaient encore inédites.

Turcs. Le vent, qui leur fut d'abord favorable, avait sauté contre eux ; le soleil, étincelant derrière les voiles chrétiennes, rejaillissait des vagues et des armures d'acier en reflets aveuglants dans leurs yeux. Six galéasses vénitienes, qui voguaient en avant, citadelles mouvantes, rompirent leur ligne et les foudroyèrent de meurtrières bordées. Les deux généralissimes, don Juan et Ali-Muezzinzadé, se faisant face au centre, avaient préludé à la lutte en échangeant, encore hors de portée, un coup de canon en signe de défi : aussitôt, faisant force de rames, ils devancèrent leurs flottes et fondirent l'un sur l'autre. Presque en même temps, aux cris d'*Allah !* répondant aux guerrières fanfares des alliés, environ cinq cents vaisseaux se heurtaient et se lançaient leurs grappins. Les deux capitanes, accrochées, ne formaient plus de leurs ponts réunis qu'une lice flottante, où la mêlée, tour à tour, s'avancait et refluait. Deux fois don Juan, poussant, avec une élite de gentilshommes, jusqu'au milieu du tillac ennemi, dut reculer. Les janissaires, qui tombaient sous son épée ou sous le feu des arquebusiers embusqués dans la mâture de la *Reale*, étaient sans cesse remplacés par les renforts que des galères de réserve versaient à bord. Les deux commandants, champions de la chrétienté et de l'islamisme aux prises, apparaissaient dans les éclairs des décharges, suivant une citation de Prescott, comme enveloppés « dans la robe de flammes des martyrs ». Don Juan, blessé au pied, refusa de se laisser panser avant la fin de la lutte ; des galères turques, accourant au secours de Muezzinzadé, l'eussent écrasé, s'il n'eût été lui-même dégage par Marc-Antoine Colonna et par la réserve, sous les ordres du célèbre marquis de Santa Cruz. Pour la troisième fois, l'intrépide chef s'élançait à l'abordage, lorsqu'un coup de feu tiré des vergues du vaisseau espagnol abattit le pacha. Le voyant tomber, les janissaires, qui combattaient avec acharnement depuis deux heures, désespérèrent de vaincre, et jetèrent les armes. Don Juan, auquel un captif chrétien apporta

la tête du capitane, lui demanda froidement « ce qu'il pouvait faire de ce pré-sent », et fit jeter la sanglante dépouille à la mer. Mais les soldats, la repêchant, plantèrent le hideux trophée sur une pique. En même temps, sur la galère emportée, les vainqueurs, abattaient, au milieu d'acclamations, l'étendard sacré des Ottomans et hissaient l'étendard de la ligue.

L'engagement au centre était le nœud de la bataille : le succès de don Juan décida la victoire. Déjà, cependant, à l'aile droite, les Vénitiens triomphaient. Tournés tout d'abord par l'escadre de Scirocco, vice-roi d'Egypte, ils avaient été pris entre deux feux : huit de leurs galères avaient coulé à fond, leur provvediteur Barbarigo tué. Déjà leur désordre prédisait leur défaite. Mais, avec l'élan du désespoir, ils se ruèrent à l'abordage : les Egyptiens, perdant, à leur tour, leur chef, et, surpris par la révolte de leurs rameurs chrétiens, virent leur victoire tourner en déroute. A l'aile droite, Doria était moins heureux : craignant d'être débordé par un mouvement tournant, il s'était affaibli en étendant trop sa ligne et en s'écartant du corps de bataille. L'habile Oulouch-Ali, dey d'Alger, fondit à toutes rames sur les galères de Malte, isolées, par l'imprudente manœuvre de l'amiral génois, entre l'extrême droite et le centre. Déjà il en avait capturé et coulé plusieurs, massacré une foule de chevaliers de l'ordre et tranché de sa main la tête de leur commandeur, lorsque don Juan et Santa Cruz, victorieux au centre, accoururent au secours de l'aile droite. Le chef algérien s'échappa de ce vaste filet qui se repliait sur lui avec quarante galères. Don Juan eut beau s'élançer à sa poursuite : bientôt s'effacèrent à l'horizon ces voiles blanches, seul débris de l'immense flotte. Lorsqu'il revint en arrière sur la mer illuminée de carènes incendiées, il put contempler avec orgueil les dépouilles opimes de la victoire : cent quatre-vingt-dix galères, sans compter les fustes et les galiotes, huit mille prisonniers, douze mille chrétiens délivrés des fers et de la rame,

les fanaux d'or des amiraux, les queues de cheval des pachas, l'étendard sacré, des monceaux de sequins, de bijoux, d'armes précieuses. En quatre heures, trente mille Turcs et sept mille cinquante confédérés avaient péri (1). On dit que Philippe II assistait aux vêpres lorsque ce triomphe, dont le salut de l'Europe était l'enjeu, lui fut annoncé : il resta dans son impassible recueillement, et, à la fin de l'office, il fit chanter un *Te Deum* (2). Mais, dans toute la chrétienté reconnaissante, on acclama le héros naval de l'Occident : les poètes chantèrent sa victoire et le Titien, presque centenaire, reprit ses pinceaux pour la peindre. Au delà du Rhin, on s'enorgueillissait du fils de l'humble bourgeoise allemande : de populaires estampes, dans le goût allégorique de l'époque, représentaient Ratisbonne montrant fièrement le laurier né sur la montagne de fleurs (*Blumenberg*) (3). La Grèce, tressaillant déjà à l'espoir de la délivrance, appelait le jeune vainqueur et lui offrait une couronne, que l'ombrageux Philippe II lui interdit d'accepter. Tandis qu'à Constantinople, le sultan Selim, le front souillé de poussière et repoussant pendant trois jours toute nourriture, pleurait le deuil de l'empire, à Rome, le pape Pie V empruntait un verset de l'Evangile pour exprimer son enthousiasme : « Un homme fut envoyé de Dieu, et cet homme se nommait Jean. » Don Juan lui-même s'étonna de la grandeur de sa victoire, qu'il trouvait plus digne de son père que de son propre mérite. César Cantu (4), dans son patriotique amour-propre, veut lui enlever les lauriers de Lépante pour en faire honneur aux Vénitiens : « Alors », dit-il, « le souffle princier avait tellement pénétré dans la société, que, bien que les relations contemporaines attribuaient aux Vénitiens le mérite de cette

« journée, la renommée en glorifia don Juan d'Autriche » Certes, les Italiens, par leur valeur et leur armement considérable, contribuèrent puissamment au triomphe, mais don Juan déploya, dans le commandement, toute l'initiative qui fait rapporter au général l'honneur de la victoire : non seulement, malgré les résistances de ses conseillers, il fit décider la bataille, mais il en ordonna le plan. De plus, les Vénitiens lui durent la force nécessaire pour éviter une défaite, qu'ils faillirent néanmoins essuyer et qui eût compromis le sort de la journée. Avant le départ de Messine, le généralissime, inspectant leurs galères, avait constaté leur délabrement, l'indiscipline et l'insuffisance de leurs équipages : « J'ai commencé à visiter », écrivait-il au vice-amiral don Garcia de Tolède, « les galères vénitiennes; je suis allé à bord de leur capitane; vous ne sauriez vous imaginer à quel point les galères de Venise sont mal armées. Elles ont sans doute des armes et de l'artillerie, mais on ne combat pas sans hommes, et il m'est pénible de songer que le monde m'oblige à tenter quelque chose d'important, qu'il compte les vaisseaux dont je dispose, sans s'inquiéter de la qualité de ces vaisseaux. Le fâcheux état dans lequel arrivent les Vénitiens ne serait rien encore, si le plus grand désordre ne régnait dans la flotte : chaque galère tire de son côté à sa guise. Vous voyez la jolie chose qui nous attend quand il faudra combattre (1). »

Cependant, Veniero n'hésitait pas à courir sus aux Turcs avec quatre-vingts hommes par galère : « Nos rameurs », disait-il, « sont tous chrétiens et vont loin : au moment de l'action nous leur distribuerons des armes. Nous aurons ainsi plus de combattants que les autres (2). » Don Juan, peu confiant dans ces soldats improvisés, insista pour renforcer les garnisons des galères vénitiennes; leur amiral, outré dans son

(1) Jurien de la Gravière, *Op. cit.*, t. Ier, p. XXXVIII-XXXIX.

(2) Voir, à propos de cette légende, si conforme cependant au caractère du monarque, Prescott, *Op. cit.*, t. V, p. 411.

(3) *Compte rendu de la Comm. roy. d'hist.*, 1re série, II, 298.

(4) *Histoire des Italiens* (trad. par Lacombe), VIII, 73.

(1) *Documentos ineditos*, III, 18; Prescott, *Op. cit.*, V, 70; Jurien de la Gravière, *Op. cit.*, I, XXV-XXVI.

(2) Jurien de la Gravière, *Op. cit.*, I, cxvi.

orgueil patriotique, et déjà brouillé, d'ailleurs, avec le généralissime, prétendit suffire avec ses seules forces à la défense de son escadre et refusa de recevoir des étrangers à son bord. Mais, Marc-Antoine Colonna intervenant, il céda avec colère : « Messieurs les Vénitiens », manda don Juan à don Garcia, « se sont enfin » décidés à prendre sur leurs galères » 4,000 fantassins de Sa Majesté, » 1,500 Espagnols et 2,500 Italiens (1). » Ils embarquèrent, de plus, 2,000 Calabrais.

Le seul résultat politique de la plus grande bataille navale des temps modernes, comme l'appelle le vice-amiral Jurien de la Gravière, fut d'arrêter l'élan conquérant des Turcs en Europe : ce grand choc détruisit à la fois leur prestige et leur suprématie maritime (2). On a reproché à don Juan de n'avoir pas poursuivi sa victoire jusqu'à Constantinople; mais l'approche de l'équinoxe, les avaries de sa flotte, l'empire ottoman encore debout, malgré ce désastre, dans le formidable apogée de sa fortune, enfin l'ordre royal d'aller hiverner sur les côtes de Sicile, n'était-ce pas assez pour détourner d'une telle entreprise le jeune capitaine, si aventureux qu'il fût ?

Après la bataille, don Juan invita à son bord le vieux Veniero, le pria, en termes de filiale affection, d'oublier le passé et le félicita de la bravoure qu'il avait glorieusement déployée. L'héroïque vieillard fut touché et sa colère se fonda en larmes. Enfin, le jeune vainqueur inspecta les galères, distribuant les éloges aux plus braves et se dépouillant pour les blessés. A Corfou, la flotte se dispersa, et les trois amiraux se séparèrent, impatients de savourer, au milieu de leurs compatriotes, l'ivresse de leur gloire.

Au printemps de 1572, don Juan attendit en vain de Madrid l'ordre de reprendre le large. Des divergences intéressées sur l'objectif des opérations avaient éclaté entre Venise et Philippe II : la sérénissime république,

pour protéger les débris de son empire maritime dans le Levant, voulait diriger l'expédition de ce côté; le monarque prétendait qu'on attaquât les Etats barbaresques, dont les corsaires désolaient les côtes d'Espagne et d'Italie. Don Juan, après une courte et tardive campagne, où la flotte ottomane se déroba au combat, revint, désappointé, en Sicile. Mais déjà Venise, plus commerçante que belliqueuse, aspirait à la paix. Elle imputa l'échec à Philippe II qui, assailli d'embarras politiques, avait différé l'envoi de son contingent, et, en dépit de ses engagements, elle négocia séparément avec la Porte. Le traité qu'elle signa fut humiliant : « Il semblait », fait-il dire à Voltaire (1), « que les Turcs eussent gagné » la bataille de Lépante. » — « Une » paix fut donc signée », observe M. Villemain (2), « qui laissait à l'invasion » turque toutes ses conquêtes, deux ans » après la bataille de Lépante, et lorsque » déjà des arsenaux de Constantinople » et des ports de l'Orient sortait une » nouvelle flotte de deux cents galères. » Tant la barbarie de ce peuple était » alors armée de richesse et d'activité ! » Cela même explique combien était » nécessaire cette victoire appelée stérile. Si le désastre des Turcs se trouva » si tôt réparé et leur marine encore si » redoutable, que n'eût pas osé cet empire » pire contre l'Italie sans la ligue et la » victoire de Lépante ? »

Sans s'émouvoir de la défection des Vénitiens, Philippe II poursuivit la guerre. Le 7 octobre 1573, anniversaire de son triomphe, don Juan leva l'ancre sur la côte de Sicile; le lendemain, il mouillait devant La Goulette, forteresse qui couvre les approches de Tunis. La garnison turque, forte de six mille hommes, ne tenta même pas de s'opposer au débarquement et battit en retraite vers l'intérieur. Les Espagnols entrèrent dans la ville presque déserte à portes ouvertes; ils la saccagèrent pendant huit jours. Leur général leur défendit toutefois de maltraiter les indigènes, de les

(1) Jurien de la Gravière, *Op. cit.*, I, p. XXVII.

(2) Ranke, *Ottoman and Spanish empires* (trad. angl.), 23.

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. CLX.

(2) Villemain, *La Bataille de Lépante* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} oct. 1888).

réduire en esclavage et essaya, par une proclamation, de rappeler les fugitifs, en promettant de les protéger. En même temps il chargea le chevalier de Malte Serbelloni, aussi habile ingénieur militaire que vaillant soldat, de compléter les défenses de la place et lui en confia le commandement. On prétend que Philippe II lui avait, au contraire, intimé l'ordre de raser les fortifications. C'est inexact. Le roi, dans une de ses dépêches, hésitant sur l'opportunité du démantèlement, s'en remit à sa décision (1). Mais il est vrai qu'en s'efforçant de mettre sa conquête à l'abri d'un retour des Turcs, le jeune capitaine poursuivait une ambitieuse visée. Le fils de Charles-Quint, qui se plaignait que son père, en le reconnaissant, ne lui eût pas assuré un état digne de son sang (2), rêvait de fonder un royaume sur les ruines de Carthage. Le pape, non moins par reconnaissance envers le vainqueur des infidèles que par zèle pour l'expansion de la chrétienté, entra dans ce dessein et l'appuya auprès du monarque espagnol : « Il serait peut-être bon », lui écrivait-il, « de considérer si l'on n'ajouterait pas » au pouvoir de don Juan en lui donnant « le titre de roi de Tunis ; le roi monterait ainsi sa gratitude à Dieu pour sa nouvelle conquête, en fondant, à la manière de ses ancêtres, un nouveau royaume chrétien (3). » Mais Philippe II entendait garder ce fidèle serviteur de la monarchie et ne lui permettre que la gloire : il éluda les ouvertures du pontife. Soupçonnant que le secrétaire du prince, Juan de Soto, était l'instigateur de son ambition, il éloigna le fâcheux conseiller, et, par une feinte faveur, pour ne pas indisposer son frère, il l'éleva à la haute charge de payeur de l'armée. Escovedo, nommé à sa place, fut chargé de détourner don Juan de ses rêves de souveraineté.

Après son prompt et rapide succès, le vainqueur regagna Naples. Il se proposait de se rendre en Espagne pour

presser l'envoi de la solde de sa flotte et pour réclamer, en récompense de ses services, le titre et le rang d'infant d'Espagne. Il reçut en route, en avril 1574, des dépêches du roi lui enjoignant de se rendre en Lombardie, pour y surveiller de près les troubles qui agitaient Gênes. Une lutte, que Philippe II croyait fomentée par les intrigues françaises, avait éclaté dans cette ville entre les patriciens et les plébéiens, qui s'y disputaient le pouvoir. Cette mission, plus politique que militaire, en même temps qu'elle contrariait ses projets, rebutait sa juvénile ardeur. Il ne s'y soumit qu'en rechignant : forcé de rester en Italie, il envoya son secrétaire, qui était encore Soto, à la cour d'Espagne pour y exposer ses demandes : « Pendant ce temps », écrivait-il, en épanchant ses tristesses dans le cœur de sa sœur Marguerite de Parme, « je me tiendrai à Vigevano, à vingt milles de Milan, sans m'occuper en rien des objets de ma commission jusqu'au retour du dit Soto : car plutôt que de mettre à l'aventure sciemment et sans aucun avantage ce que j'ai acquis d'honneur, il vaut mieux que je ne fasse rien, au moins jusqu'à ce que Sa Majesté en décide autrement (1). » Et, dans son impatience de gloire, il aspirait à remonter à bord de sa chère flotte, « où il y aurait peut-être plus d'honneur à gagner (2). » Tandis qu'il se morfondait à Vigevano, il apprit soudain qu'une escadre turque menaçait Tunis. Sans attendre l'autorisation du roi, il abandonna son poste d'observation et courut s'embarquer à la Spezzia. C'était trop tard. Contrarié par le gros temps, il n'avait pas réuni la moitié de la flotte à Palerme, que déjà La Goulette, après une défense acharnée de Serbelloni, était prise d'assaut. Les Espagnols étaient définitivement expulsés de la terre d'Afrique, et don Juan voyait s'évanouir l'espoir tant caressé d'une couronne.

De retour à Naples, il s'y embarqua,

(1) *Documentos ineditos*, III, 439; Prescott, *Op. cit.*, V, 124.

(2) *Don Juan d'Autriche* (Revue britannique, 1848, t. 1^{er}, p. 285).

(3) Langel, *Op. cit.*, p. 921.

(1) Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche* (Bull. de l'Acad. roy., 2^e série, t. XXVII, p. 44).

(2) *Idem, ibid.*, p. 45

le 21 novembre 1574, pour l'Espagne. Les faveurs royales lui adoucirent l'amertume de son rêve déçu : il échangea son titre d'Excellence contre celui d'Altesse, sans toutefois obtenir la prérogative d'infant et fut nommé lieutenant général du roi en Italie. En outre, l'archevêché de Tolède avec 200,000 ducats de revenu lui fut offert, mais le brillant capitaine n'entendait pas laisser l'épée pour la crosse, et il supplia le roi « de lui refuser « toute récompense plutôt que de lui « imposer celle-là (1) ». Il revint en juin 1575, à Naples, où l'attrait du climat et les plaisirs le fixèrent le plus souvent pendant son séjour dans la Péninsule. Le jeune héros y fut bientôt populaire : « Il tient en joie et contentement ceste cité », écrivait Granvelle, « par passe-temps d'armes, y faisant exercer la noblesse (2). » Bien que laborieusement appliqué à ses fonctions de général de la mer, on le voyait souvent jouer avec ardeur à la paume, pendant cinq à six heures, sur la voie publique. Il déployait son adresse et sa vigueur dans les tournois, les jeux de cannes, les courses de taureaux; puis c'étaient de joyeuses mascarades dont il égayait la ville, des fêtes nautiques, où il faisait évoluer sa flotte dans le golfe. Sa grâce martiale et sa gloire précoce rappelèrent au peuple charmé Charles-Quint dans sa jeunesse. On le peint de stature moyenne, bien fait, les yeux bleus et vifs, de longues moustaches blondes, la chevelure bouclée et rejetée en arrière, découvrant son front large, coiffure qui devint à la mode et qui porta son nom; la noble pureté de ses traits n'était pas altérée par le menton épais et difforme qui caractérisait la race de Bourgogne. Ces dons extérieurs, rehaussés par le faste de son costume et le prestige de sa renommée, faisaient de cet homme d'épée la décoration du règne et le désignaient bien plus, dans la prédilection populaire, comme l'héritier du grand empereur que le morne écrivain

sier enfermé dans l'Escorial. Libéral et familier, surtout avec les soldats, séduisant de parole comme de physionomie, parlant les diverses langues de la monarchie, l'espagnol, l'italien, le flamand, le français, il avait, pour principal trait de caractère, son ardente passion pour les armes; il se montrait très versé dans l'artillerie et la fortification, et s'exaltait sans cesse en rêves de batailles et de victoires. Il dit un jour, rapporte l'ambassadeur vénitien, « que s'il croyait qu'il « y eût au monde un homme plus désireux que lui d'honneur et de gloire, « il se jetterait par la fenêtre de désespoir (1) ».

En sa qualité de lieutenant général du roi en Italie, don Juan avait reçu autorité sur tous les agents espagnols dans la Péninsule. Mais le marquis de Mondejar, successeur de Granvelle comme vice-roi de Naples, refusa d'incliner devant lui sa morgue castillane. D'incessants tiraillements éclatèrent, et le prince, exaspéré et las de conflits, demanda bientôt d'être déplacé. Sur ces entrefaites, le gouverneur des Pays-Bas, don Luiz de Requesens, venait de mourir subitement. Les provinces étaient en feu. Philippe II, pressé d'y dépêcher un régent capable de restaurer son autorité ébranlée, nomma don Juan. Il ne s'était pas cependant arrêté à ce choix sans hésitation, soit qu'il craignit de confier à son ambitieux frère une charge presque aussi haute qu'un trône, soit qu'il crût ses services plus utiles sur les côtes d'Italie, sans cesse menacées par le Turc. De son côté, le jeune capitaine avait toujours redouté d'être investi de cette mission, comme le bruit en avait déjà couru; Granvelle lui avait prédit « que s'il entreprenoit ce gouvernement, « il s'en trouveroit empesché et s'en repentiroit plus d'une fois devant le bout « de l'an (2). » Jugeant lui-même, d'ailleurs, la cause du roi désespérée (3), il ne se souciait pas d'y risquer ses lauriers. Pour réussir dans cette œuvre de pacifica-

(1) Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. III, p. 267.

(2) Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche* Bull. de l'Acad. roy., 2^e série, t. XXVII, p. 541, note 3).

(1) Gachard, *Relat. des ambass. vénit.*, 193, 206.

(2) *Compte rendu de la Comm. roy. d'hist.*, 3^e série, XI, 272.

(3) Gachard, *Corr. de Philippe II*, IV, 161.

tion et tenir tête au prince d'Orange, il fallait un général homme d'Etat, et ses rudes doigts de soldat étaient plus experts à manier l'épée qu'à ourdir les fines trames de la politique. Néanmoins, pour échapper à ses tracasseries, il se soumit à sa nouvelle charge sans plus regimber, mais il demanda à garder son titre de général de la mer, qui lui rappelait ses plus glorieux souvenirs. De plus, une magnifique espérance l'attirait aux Pays-Bas. Il comptait, après avoir ramené les provinces à l'obéissance, descendre en Angleterre, renverser l'hérétique Elisabeth, délivrer et épouser Marie-Stuart, prisonnière au château de Sheffield, et monter avec elle sur le trône des trois royaumes. Le pape, pressé par les catholiques de la Grande-Bretagne, exhortait Philippe II à agréer ce dessein, et le roi, pour ne pas décourager son frère dans sa difficile mission, parut y acquiescer.

Le monarque, inquiet de l'état de plus en plus critique des Pays-Bas, prescrivit à don Juan de s'y rendre incontinent : « Je voudrais », lui mandait-il, « que le porteur de cette dépêche eût des ailes pour voler auprès de vous, et que vous en eussiez vous-même, afin d'être plus tôt là-bas (1) ». Mais don Juan, qui semblait ne s'arracher qu'à regret de la riante Italie pour s'engager dans une aventure redoutable, ne se pressait pas. Trois semaines après avoir reçu l'ordre pressant de partir, il était encore à Naples. Le 27 mai 1576, il écrivit au roi et lui envoya en même temps son secrétaire Escovedo pour insister sur l'objet de sa lettre : il demandait, comme indispensables au succès de ses efforts, l'abondance d'argent, pour assurer la solde régulière de l'armée, et la liberté d'initiative, pour parer aux événements. Adversaire du parti politique du duc d'Albe dans les conseils de la couronne, il proposait tout un programme d'apaisement et de concessions, dont il indiquait les principaux points. A la fin de sa longue dépêche, montrant combien l'hostilité d'Elisabeth encoura-

geait la révolte des Pays-Bas, il préconisait, comme le vrai remède de la grave situation, une descente en Angleterre. Il fallait soumettre la Grande-Bretagne « au pouvoir d'une personne dévouée et « affectionnée au service de Sa Majesté », et, à mots couverts, il laissait entrevoir le grand rêve de conquête qui le berçait (1).

Après cette missive, il s'était enfin mis en route. Arrivé à peine en Lombardie, il se ravisa : sans attendre le retour d'Escovedo, il résolut d'aller lui-même s'aboucher avec le roi. Il s'en fut aussitôt s'embarquer à la Spezzia, et, au risque de tomber entre les mains des nombreux écumeurs de la Méditerranée, il cingla vers l'Espagne. Philippe II, mécontent de ce nouveau retard de son frère à se rendre à son poste, lui fit néanmoins bon accueil et eut avec lui de longues conférences. Le prince partit ensuite, et, suivant sa coutume, en quittant l'Espagne il courut embrasser à Abrojo sa mère adoptive; Madeleine d'Ulloa ne devait plus le revoir. Pour gagner du temps, il résolut de traverser la France. Il se fit accompagner d'un gentilhomme de sa chambre, Honorato de Silva, et d'Octave Gonzaga, le fils du célèbre général de Charles-Quint. Tous trois s'étaient peints les cheveux, la barbe, les sourcils. Don Juan portait une casaque ouverte sur les côtés et fermée par devant, des hauts-de-chausses de bure, un large chapeau de feutre et un collet de chemise à l'ecclésiastique. Ainsi accoutré, il courut la poste en sept jours jusqu'à Irun. Il laissa dans cette ville Honorato de Silva, qui ne put résister davantage aux cruelles fatigues du voyage. A Fontarabie, il loua un courrier français, qui le prenait pour le valet de Gonzaga. Rien, en effet, ne le rebutait pour ne pas trahir son incognito. On le voyait, dans les hôtelleries, donner la pitance aux chevaux, pourvoir aux repas, remplir, en un mot, tout l'office d'un serviteur. Ayant fait route pendant deux jours avec un Français, il porta sa malle durant plusieurs postes. Le 30 octo-

(1) Gachard, *Corr. de Philippe II*, IV, 38.

(1) Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. IV, p. 161.

bre 1557, au soir, il atteignit Paris et descendit dans une modeste auberge. L'ambassadeur d'Espagne, don Diego de Cùñiga, secrètement averti de son arrivée, accourut le trouver et l'emmena dans son hôtel. Brantôme prétend que, la nuit même, don Juan alla, sous un déguisement, à un bal au Louvre, et y fut ébloui jusqu'à l'extase par la belle Marguerite de Navarre (1). Comment croire que le prince, qui enveloppait de tant de précautions le mystère de son voyage précipité, ait commis cette imprudence ? Il avait l'intention de s'établir à Cambrai, mais il apprit que, quelques jours avant, cette place s'était rendue aux Etats. Dès le lendemain, il reprit la poste, et, le 3 novembre 1576, il entra à Luxembourg.

A peine don Juan eut-il franchi nos frontières que de graves événements se précipitèrent. Le 4 novembre, Anvers était saccagé par la *furie espagnole*. Le 8, les députés des provinces, réunis à Gand, signaient le célèbre traité de Pacification, qui stipulait notamment l'expulsion des troupes étrangères, la convocation des Etats généraux pour régler les affaires, la suspension des édits contre la Réforme, l'inviolabilité du catholicisme, sauf en Hollande et en Zélande, où il était interdit. Le duc d'Alençon, frère du roi de France, intriguait pour se faire appeler comme libérateur des Pays-Bas. Des forces nationales se réunissaient au camp de Wavre-Notre-Dame. Mais le plus redoutable ennemi qu'allait affronter le nouveau gouverneur n'était pas une armée, mais le génie d'un homme. L'emporterait-il sur Guillaume d'Orange, l'irréconciliable ennemi des Espagnols ? Arrivant en conciliateur, ne venait-il pas trop tard, et le divorce de la nation avec le régime qu'il représentait n'était-il pas consommé ? Tout d'abord, don Juan réussit. Le Taciturne n'avait pas attendu l'entrée aux Pays-Bas du lieutenant de Philippe II pour entamer la lutte contre lui. Il avait vainement pressé les princes luthériens d'Allema-

gne de lui fermer l'accès des provinces en occupant le Luxembourg. Il encourageait les menées ambitieuses du duc d'Alençon. Il exhortait les Etats généraux, dont il inspirait la politique, de s'emparer par tous moyens du prince, venant sans sauf-conduit. Cette fois, il ne fut pas écouté, et des négociations se nouèrent à Luxembourg avec don Juan. Mais Guillaume d'Orange réussit bientôt à les suspendre : « Don Juan », dit M. Groen van Prinsterer, « venait, avec un désir, à ce qu'il paraît, sincère de rétablir promptement la paix. Le prince (d'Orange) a soin d'incriminer toutes ses paroles et toutes ses démarches (1). » Excitant avec habileté les faciles ombrages d'esprits aigris par de longs malheurs, il poussa les Etats à se méfier des vaines persuasions d'un prince en qui ils retrouveraient un autre duc d'Albe. Il produisit des lettres interceptées du gouverneur à un commandant de troupes espagnoles, — une, entre autres, qui démontrait, à son avis, l'intention de recourir aux armes. Mais, presque en même temps, don Juan, qui continuait à négocier à Luxembourg, consentait au retrait des Espagnols, et prouvait ainsi l'inanité de l'imputation dirigée contre lui. Il comptait renvoyer les troupes par mer pour les employer à la conquête de l'Angleterre : mais il se heurta à l'opposition inébranlable des délégués des Etats, qui redoutaient quelque entreprise de sa part contre la Hollande et la Zélande hérétiques. Il céda encore, et fit ainsi à la paix le sacrifice de son ambition. Enfin, après trois mois d'orageux pourparlers, pressé, d'ailleurs, par Philippe II impatient d'en finir à tout prix (2), il signa, le 12 février 1577, à Marche-en-Famenne, l'Edit perpétuel. Les principales stipulations de cet acte réconciliateur étaient l'amnistie sans restriction, le renvoi des Espagnols, l'acceptation de la Pacification de Gand. « Le gouverneur », dit Motley, « avait ainsi déconcerté le prince d'Orange, non par l'opiniâtreté de ses résistances, mais

(1) Brantôme, *Op. cit.*, t. II, p. 427.

(1) Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, V, préf., p. XXXIX.

(2) Tassiss, *Anal. belg.*, IV, 246.

« par l'ampleur de ses concessions (1). » Croyant qu'il avait enfin achevé sa tâche pacificatrice, épuisé par de difficiles négociations et n'étant plus retenu aux Pays-Bas par la perspective d'une couronne à conquérir au delà de la Manche, il sollicita son rappel du roi. En même temps, il pressa l'exécution de ses engagements. Malgré ses étroites ressources, il prêta de l'argent aux Etats pour les aider à payer les troupes espagnoles, attendant l'arriéré de leur solde avant d'évacuer le pays. Pour ne pas paraître davantage attendre, en quelque sorte sur le seuil du pays, qu'on voulût bien le recevoir, il quitta Luxembourg, et, confiant dans la loyauté belge, il se rendit sans garde à Louvain. Il y conquit une rapide popularité par sa grâce courtoise et sa munificence; suivant la coutume des souverains, il prit part aux fêtes des gildes. Il s'y signala par son adresse et fut proclamé roi de l'arbalète. Le 1^{er} mai 1577, il fit son entrée solennelle à Bruxelles. Son cortège était précédé d'une cavalcade. Sur des chars allégoriques, une jeune fille, foulant aux pieds des armes brisées, figurait la Paix; — les colonnes d'Hercule, les bornes de l'immense empire de Charles-Quint; — un vaisseau couvert de Turcs enchaînés, la bataille de Lépante. Suivaient vingt-six enseignes de bourgeois, un millier de nobles et de prélats à cheval et la compagnie des hallesbardiers, formant la garde du gouverneur. Dans le fracas des salves, des cloches et des acclamations populaires, don Juan, enveloppé d'un manteau vert, chevauchait entre le nonce du pape et l'évêque de Liège; il s'avancait, souriant d'espérance, à travers la foule grouillante, par les rues ornées de tapisseries, d'arcs de triomphe, de théâtres en plein vent, où les sociétés de rhétorique célébraient sa bienvenue. Trois jours après, il prêtait serment comme gouverneur à l'hôtel de ville.

Don Juan triomphait dans son duel politique avec le Taciturne. Pour achever son œuvre d'apaisement, il tenta de gagner « le pilote qui conduisait la

« barque » (1), mais ses avances furent repoussées. Partout il rencontrait devant lui son adversaire implacable. Déjà, à Marche et à Louvain, il avait trouvé sa main dans des complots d'assassinat (2). A Bruxelles, quelques jours après son entrée triomphale, il vit le peuple, crédule aux faux bruits semés par la faction orangiste, passer de l'enthousiasme à l'irritation (3). Son autorité ne fut bientôt plus qu'un vain titre. Informé que des agents de Guillaume complotaient de l'enlever pour le conduire en Zélande, irrité des outrages dont on poursuivait ses partisans, il quitta brusquement, le 11 juin 1577, cette capitale, où il s'était senti moins gouverneur que prisonnier. A peine s'était-il réfugié à Malines que trente émissaires du prince d'Orange s'introduisirent dans la ville pour le saisir (4); bientôt des troupes des Etats s'avancèrent pour l'y cerner (5). Il déguisa sa fuite sous le prétexte d'aller recevoir à Namur Marguerite de Navarre, qui se rendait aux eaux de Spa. Mais une haine infatigable le suivait : au milieu des fêtes fastueuses qu'il offrit à la belle reine, il reçut l'avis secret de nouveaux complots contre sa personne tramés dans le Brabant et à Namur même. Il se jeta à l'improviste dans la forteresse de Namur. Certes, comme lieutenant du roi, il avait le droit d'y commander (6), mais son acte, inspiré par le souci de sa sûreté et la croissante gravité des conjonctures, apparaissait brusque et hostile comme un coup de main. Ainsi que l'attestaient ses dépêches interceptées, dès avant son inauguration, il ne s'était pas bercé d'illusions sur la durée de la paix : il avait assez vu, dès le début, l'influence puissante exercée sur les Etats par l'habile

(1) Gachard, *Corr. de Philippe II*, t. V, p. 245.

(2) Gachard, *Corr. de Philippe II*, V, 191, 235, 258; *Documentos ineditos*, II, 344. Cf. Groen van Prinsterer, VI, 42, 78.

(3) Gachard, *Corr. de Philippe II*, V, 378.

(4) Idem, *ibid.*, t. V, p. 415.

(5) Idem, *ibid.*, t. V, p. 453.

(6) Ainsi en jugeait d'Orange lui-même; il écrivait aux Etats : « Don Juan étant une fois reçu dans le pays, on le nantira de suite des châteaux et forteresses qui sont directement sous l'autorité du roi, et on ne pourra pas les lui refuser. » (Nov. 1576.)

(1) Motley, *La Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle*, t. III, p. 423.

et infatigable fomentateur de discorde, Guillaume d'Orange. Convaincu, après avoir épuisé les concessions, que la guerre était désormais inévitable, il s'y prépara. Il avait déjà envoyé son secrétaire Escovedo à Philippe II pour lui exposer ses dangers et ses besoins et faire rebrousser chemin vers les Pays-Bas aux troupes espagnoles, parties depuis peu. La surprise de Namur et une tentative de gagner les troupes allemandes en garnison à Anvers achevèrent de surexciter contre don Juan les animosités nationales. Le Taciturne touchait enfin à son but : « On verra », dit l'impartial éditeur des *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (1), « que don Juan, fidèle à ses promesses, voulut gouverner par la douceur; et l'on pourra voir que ses antagonistes, dirigés, encouragés par le prince d'Orange, réussirent, par les suppositions les plus alarmantes et les plus outrageux soupçons, par des prétentions excessives, des reproches non mérités, des humiliations, des insultes, des conspirations même, à le discréditer, à paralyser ses efforts, à irriter son amour-propre, à anéantir son autorité, à l'entretenir dans une crainte perpétuelle pour sa liberté et sa vie, à l'amener enfin à chercher le salut, tête baissée, dans un coup de désespoir. Acte insensé, folie, d'après le prince d'Orange; mais folie qu'il avait prévue, désirée, préparée, et dont il sut admirablement profiter. Ayant, à vrai dire, forcé don Juan à réaliser de fausses alarmes, il exploite la faute qu'il a fait commettre : une déclaration de guerre en est le résultat. » Le Taciturne, appelé par les Etats, arriva, le 23 septembre 1577, à Bruxelles et vint diriger de près la lutte contre don Juan. Un mois après, il fut proclamé *ruwaert*, ou gouverneur du Brabant. Sur son conseil, les Anversoises rasèrent leur citadelle, qui, pendant si longtemps, avait été la bastille de la tyrannie espagnole; d'autres places fortes suivirent leur exemple. Cependant le parti de la paix était encore nombreux et tentait un

suprême effort pour « éviter l'exécration » guerre civile (1) ; des négociations se renouèrent, et don Juan céda à toutes leurs demandes. Il s'engageait à licencier ses gens de guerre, à rendre les places fortes en son pouvoir, Namur, Charlemont et Mariembourg et, puisqu'il était suspect au pays, à se retirer à Luxembourg, en attendant que le roi pourvût à son remplacement. Les Etats, dans leur réponse, élevèrent de nouvelles prétentions : il fléchit encore. L'assemblée, joyeuse de son succès, vota enfin le traité avec le prince : le même jour, Guillaume d'Orange arrivait à Bruxelles. « Avec beaucoup de finesse, en un instant, il sut tout renverser. On avait la paix; on eut la guerre (2). » De nouvelles conditions sont signifiées à don Juan, on l'accable de reproches; on lui dit insolemment que si le roi envoyait encore comme gouverneur un prince de son sang, ce fût au moins un prince légitime. Tout espoir d'accommodement s'évanouissait : don Juan, malade, désespéré, sans ressources, sans armée, se retira à Luxembourg, attendant ses vétérans, qui accouraient d'Italie, sous les ordres de son neveu Alexandre Farnèse, à marches forcées. A son tour, le Taciturne l'emportait. Don Juan succombait (3), enveloppé dans la haine qu'inspirait le nom espagnol : en vain, il s'était un moment avancé triomphant jusqu'au cœur du territoire, il avait bientôt dû reculer de ville en ville, et, maintenant, il était acculé sur le seuil même du pays. Encore un effort, espérait son adversaire, et les Pays-Bas seraient délivrés d'un régime abhorré : les armes allaient en décider.

La noblesse belge détestait dans le prince d'Orange l'idole du peuple et voyait l'ambitieux dans le patriote : elle offrit à l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe, de remplacer provisoirement le frère de Philippe II. Il s'empressa d'accepter, fit son entrée

(1) Groen van Prinsterer, VI, 129. (Lettre de Schetz.)

(2) Idem, *ibid.*, VI, 167.

(3) Cf. Ranke, *Fürsten und Völker von Südeuropa, etc.*, I, 167-183. L'éminent historien ne peut se défendre de pitié pour don Juan.

(1) Groen van Prinsterer, VI, préf. p. VIII, IX.

solennelle à Bruxelles, et, contraint par le vœu populaire, dut nommer le Taciturne son gouverneur général, en réalité, son maître. La guerre fut déclarée le 7 décembre 1577 : par ordonnance des Etats, don Juan était déclaré déchu de sa charge et ennemi de la patrie. Dans l'entre-temps, les milices nationales, qui comptaient environ cinquante-trois enseignes de pied et mille à douze cents chevaux, furent rejointes par six cents reitres allemands et quatre mille Ecosseis, et reçurent de France un renfort de trois mille arquebusiers et douze cents cavaliers. Sous les ordres d'Antoine de Goignies, qui s'était couvert de gloire à la bataille de Saint-Quentin, l'armée des Etats se porta en avant pour assiéger Namur. De son côté, le gouverneur ne restait pas inactif : bien que miné par la fièvre, triste, amaigri, il ramassait ses forces à Luxembourg. Il compta bientôt sous ses ordres six mille Wallons, Lorrains et Luxembourgeois, quatre mille Français dépêchés par le duc de Guise et six mille Espagnols venant d'Italie. Son armée, numériquement inférieure à celle des Etats, mais mieux exercée et commandée, marcha vers la Meuse. A Marche, il lança un manifeste, exposant les motifs qui le forçent de recourir aux armes. Goignies, au lieu de lui disputer le passage du fleuve, brûla ses cantonnements à Emînes, près de Namur, et se replia en hâte sur Gembloux. Don Juan le suivit ; il avait inscrit sur son étendard une croix avec ces mots : *In hoc signo vici Turcos ; in hoc signo vincam hæreticos*. La rencontre eut lieu le 31 janvier 1578 : ce fut le dernier sourire de la victoire au héros de Lépante. L'armée des Etats défilait sur la route de Namur à Gembloux, dans une vallée sinieuse et détrempée par les pluies d'hiver. Tandis qu'elle s'avancait péniblement sur le sol fangeux et presque liquéfié, Alexandre Farnèse, qui commandait l'avant-garde royale, constata, au vacillement des lances et à la confusion des rangs, le désordre de l'ennemi. Avec le coup d'œil juste et prompt qui est le génie de la guerre, il décide l'attaque : saisissant la lance d'un officier, il

s'élance à travers le marécage, fond à l'improviste sur les colonnes de Goignies et les coupe. Soutenu par les renforts que don Juan lui dépêche, il surprend la cavalerie ennemie, qui tourne bride et rompt derrière elle l'infanterie. Ces milices, vaincues par la panique plus que par le combat, s'enfuient. Les royalistes, qui ne perdent que quelques hommes, en tuent plusieurs milliers ; trente bannières, quatre cornettes, presque toute l'artillerie, les bagages et les munitions tombent entre leurs mains. Six cents prisonniers, conduits à Namur, furent pendus ou précipités dans la Meuse. Après cette sanguinaire vengeance, où le soldat se transformait en bourreau, don Juan, dans la joie de sa victoire, revint à la clémence : il sauva la ville de Gembloux, qui, s'étant rendue à merci, était, suivant les lois de la guerre, vouée au pillage. Terrifiés, l'archiduc Mathias, le prince d'Orange, les Etats généraux se réfugièrent de Bruxelles à Anvers. Mais le vainqueur ne disposait pas de ressources suffisantes pour tenter le siège de la capitale. Il avait en vain envoyé Escovedo en Espagne pour y porter ses pressantes sollicitations de secours ; il ne recevait rien et se sentait comme abandonné, sans fonds pour payer ses troupes et sans son fidèle secrétaire pour l'aider de son dévouement éclairé dans ces difficiles conjonctures : « De l'argent, » encore de l'argent, et Escovedo », écrivait-il au roi. Au lieu d'argent, il reçut la nouvelle du meurtre d'Escovedo : Philippe II, persuadé que ce confident intime de don Juan le servait dans ses desseins ambitieux, l'avait fait assassiner.

Cependant don Juan poursuivait sa victoire. Il lança ses troupes encore ferventes d'ardeur et ivres de leur succès en Brabant et en Hainaut. Au contre-coup de la défaite de Gembloux, les villes ouvrirent leurs portes ou n'opposèrent qu'une courte résistance. Trois mois après, le drapeau royal flottait sur la plupart des places fortes du sud des Pays-Bas. Le 19 mai 1578, le vaillant général, épuisé de fatigue et de maladie, sentit la nécessité de prendre quelque repos ; il remit le bâton du commande-

ment à Alexandre Farnèse, qui réduisit Limbourg. Mais bientôt il apprit à Namur que l'armée nationale, sous les ordres du comte de Boussu, s'était reformée aux environs de Malines et qu'elle avait peu à peu grossi au nombre de seize mille hommes de pied et douze cents chevaux (1). Il ne voulut pas laisser à son lieutenant l'honneur de conduire ses troupes au combat et vint se mettre à leur tête. Il traversa le Démer, sur le pont d'Aerschot, avec douze mille fantassins et six cents cavaliers (2), et bivouaqua la nuit devant l'armée des Etats, campée au village de Rymenart. En vain le prince de Parme avait-il représenté, dans le conseil de guerre, pour dissuader l'attaque, la supériorité numérique et la forte position de Boussu. Son avis fut repoussé, et, le 31 juillet 1578, les royalistes s'avancèrent, au son des fanfares, vers les lignes ennemies. Le général belge n'avait élevé, en avant du village, qu'un simulacre de fortifications. Il n'y opposa qu'une faible résistance aux assaillants, qui, entraînés par l'ardeur du succès et malgré la défense prudente de don Juan, poussèrent leur pointe; en reculant, les patriotes brûlaient derrière eux des chaumières comme s'ils détruisaient leur camp. Tout à coup, en débouchant du village, les Espagnols virent s'élever devant eux le vrai camp. Ils reconnurent alors le piège habile où Boussu les avait attirés : ils étaient cinq cents mousquetaires et six cents cavaliers devant toute une armée solidement retranchée sur une hauteur commandant une plaine entre le Démer et la forêt. En même temps que les batteries du camp se démasquaient, les vétérans écossais, chantant des psaumes et combattant nus sous le soleil d'été, les chargèrent. Alexandre Farnèse, accourant à leur secours dans leur position critique, les dégarea par une habile manœuvre de cavalerie; postant dans les haies et sur les hauteurs d'habiles archers, il réussit à couvrir leur retraite. Boussu ne s'avança pas, et la lutte, bien

que meurtrière pour les royalistes, fut néanmoins si indécise, que les deux partis revendiquèrent la victoire. Don Juan se retira sur Tirlemont. Il se vit bientôt menacé d'être enveloppé à la fois par les troupes des Etats, soutenues des secours anglais, par le comte palatin Jean-Casimir, descendant de Zutphen avec douze mille reîtres, et par le duc d'Alençon, proclamé *défenseur de la liberté belge contre la tyrannie espagnole*, qui occupait Mons avec des levées françaises. Laisant le pays en proie à l'anarchie, au brigandage et à la convoitise de trois prétendants, le lieutenant de Philippe II battit en retraite et concentra son armée aux environs de Namur. Une fois encore, aux abords de Tirlemont, il reçut les ouvertures de paix. Le 24 août 1578, il se rendit avec une forte escorte, au rendez-vous fixé sous un grand chêne, à une lieue de son camp. Les ambassadeurs d'Angleterre et de l'empereur s'étaient chargés de lui soumettre les conditions des Etats. Le roi d'Espagne ne gardait plus qu'un vain titre de souveraineté, sans autorité effective. L'archiduc Mathias devait être confirmé comme gouverneur; en cas de mort ou de démission, le choix de son successeur devait être ratifié par les Etats. Enfin, don Juan, après avoir restitué les places qu'il avait conquises, devait de suite évacuer le pays avec ses troupes et ses partisans.

Le gouverneur écouta avec un silence calme ces dures propositions, et, le lendemain, il donna part de son refus de les discuter. En inspirant ces rigoureuses exigences, le Taciturne poursuivait son but : « Quelles étaient les intentions du prince (d'Orange)? » dit M. Groen. « D'abord, mettre fin à tant de lenteurs » et déterminer la rupture des négociations. Il ne veut pas entendre parler d'accord... » Après l'échec de ces ouvertures, don Juan s'en fut attendre à Namur que le roi lui dépêchât les secours de troupes et d'argent nécessaires pour reprendre la lutte. Il chargea Gabriel Serbelloni, récemment délivré de sa captivité en Tunisie, d'élever un camp retranché près de la ville, sur la colline

(1) Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*, t. V, p. 455 (note 3).

(2) Idem, *ibid.*

de Bouge, au confluent de la Sambre et de la Meuse. Déjà Charles-Quint avait reconnu la force de cette position et, en 1554, s'y était retiré devant les forces supérieures de Henri II.

Une épidémie éclata dans le camp espagnol. Le vaillant général organisa activement les secours et ne cessa de porter le réconfort de sa présence et de ses consolations aux nombreux malades de son armée. C'est à leur chevet sans doute qu'il contracta le germe du fléau. On le transporta de sa tente sur les hauteurs salubres de Bouge. On l'y déposa dans un vieux pigeonier, qui restait seul debout au milieu des ruines d'une ferme, et dont on avait à la hâte caché le délabrement sous de riches tapisseries. Dès avant la bataille de Gembloux, don Juan, comme l'atteste une lettre de son confesseur, le P. Dorante (1), avait eu le pressentiment de sa fin prochaine. Il sentait que le chagrin, plus encore que la maladie, achevait de consumer sa vie. Il se désespérait de l'abandon où le roi, sourd à ses pressants appels, le laissait, presque sans forces militaires, sans ressources, en face de trois armées. Dans les répit de sa fièvre, il voulut soulager son âme en l'épanchant et il écrivit à ses amis des lettres pleines à la fois d'amertume et de résignation. Le 16 septembre, il mandait à Mendoza, l'agent espagnol à Gênes : « Sa Majesté ne résout rien ; du « moins, on me tient ignorant de ses in- « tentions. Je pousse des cris, mais en « vain. Il est clair qu'on nous laisse ici « pour y languir jusqu'à notre dernier « soupir. Que Dieu nous conduise tous « comme il lui plaît ! En ses mains sont « toutes choses (2). » Il ajoute dans une missive adressée à Jean-André Doria, son frère d'armes de Lépante : « Je me « réjouis que votre vie coule avec tant « de calme, quand le monde autour de « moi est en tumulte. Vous êtes heureux « de passer la fin de vos jours vivant « pour Dieu et pour vous-même ; vous

« n'êtes pas forcé de vous jeter continuel-
« lement dans la balance des événements
« humains et de vous aventurer chaque
« jour dans des jeux hasardeux (1). » Enfin, le 20 septembre, il dicte une dernière dépêche à Philippe II : « Le tra-
« vail que j'ay ici », disait-il, « est fait
« pour détruire n'importe quelle cons-
« titution. » Il dépeint l'état déplorable des Provinces-Unies, les menées de la France et de l'Angleterre, ses communications coupées, son armée décimée par la peste. Doit-il partir, faire une diversion en Bourgogne, attendre des renforts ? « Je demeure ainsi », continuait-il, « per-
« plexe et confus, désirant plus que la
« vie une décision de Votre Majesté, « cette décision que j'ay implorée si sou-
« vent. » Il se sentait profondément affligé d'être délaissé par le roi, qu'il avait servi, comme sujet et comme frère, avec toute fidélité et tout dévouement : « Nos
« vies sont en jeu, et tout ce que nous
« demandons, c'est de les perdre avec
« honneur (2). » Quand le roi lut cette lettre, le héros n'était plus.

Le 25 septembre, don Juan avait chargé le P. Dorante, auquel il s'était confessé, de ses suprêmes recommandations pour Philippe II. Il appelait la faveur royale sur sa mère et son frère Conrad Pyramus. « Il mentionna encore », écrivit le moine au roi (3), « d'autres
« personnes, dont je rappellerai en temps
« convenable le nom à Votre Majesté. » Il s'agit vraisemblablement des deux filles illégitimes qu'on Juan eut, l'une, Jeanne, à Naples, de Diana Jalangda, de Sorrente, et l'autre, Anne, à Madrid, de Maria de Mendoza. « Il sollicita, comme
« la récompense de ses services, d'être
« enterré à côté de son illustre père :
« Je vous demande et vous charge, « dit-il à son confesseur, « de supplier
« en mon nom la Majesté du Roi, mon
« seigneur, qu'ayant égard à ce que
« l'Empereur lui demanda et au dé-
« vouement avec lequel je m'efforce de
« le servir, il me fasse cette faveur que

(1) Gachard, *Les bibl. de Madrid et de l'Escu-
riat*, p. 449.

(2) Bor, *Oorspronck der Nederl. beroerten*,
11^e deel, L. XII, f. 657 v; Hooft, *Nederl. historien*,
t. II, L. XIV, p. 601-602.

(1) Bor, *Op. cit.*, 11^e deel, L. XII, f. 64 v^o, 652 v^o;
Hooft, *Op. cit.*, t. II, L. XIV, p. 600-601.

(2) Motley, *Op. cit.*, t. IV, p. 149-150.

(3) Lettre du P. Dorante à Philippe II, dans
Gachard, *Bibl. de Madrid et de l'Escorial*, p. 429.

« mes os soient déposés près de ceux de mon seigneur et père; par cela je me trouverai bien payé de mes services. » Il n'oublia non plus ses serviteurs, « qui étaient très bons et très fidèles; beau coup d'entre eux étaient fort pauvres, et lui se trouvait à cette heure sans un maravedis pour leur payer même les gages qui leur revenaient depuis longtemps ». Le 28 septembre, sentant le déclin rapide de ses forces, il fit appeler Alexandre Farnèse, et, lui remettant son épée, le nomma son successeur sous le bon plaisir du roi. Il s'entretint, une dernière fois, avec son ami Octave Gonzaga de toutes ses ambitions de gloire, de tous ses projets héroïques : la chrétienté définitivement affranchie des menaces de l'islamisme; l'Angleterre délivrée d'une reine despote; l'Espagne recouvrant, après une politique étroite et ombrageuse, sa splendeur chevaleresque (1). Puis, par un brusque retour, comme frappé du contraste entre ses rêves et sa misère, le fils de Charles-Quint ajouta : « Pendant toute ma vie, je n'ai pas eu un pouce de terre à moi. » Et il murmura le verset de Job : « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et, nu, j'y retourne. » Le lendemain, il tomba dans un délire, balbutiant des visions de guerre. Le 1^{er} octobre 1578, il recouvra son calme et fit dire la messe près de sa couche. Quand le prêtre éleva l'hostie, il se souleva avec effort, les yeux fermés, ôta son bonnet et les emplâtres dont sa tête était couverte; peu après, il expirait, « s'échappant », dit le P. Dorante, « de nos mains, comme un oiseau, par un mouvement presque imperceptible ».

Dans ce temps, où le crime souillait si souvent la politique, on attribua volontiers au poison la mort de don Juan, et maints historiens se sont faits l'écho de cette rumeur. Strada (2) n'en fait qu'une vague mention; Martin del Rio (3) paraît y ajouter foi; Brantôme (4) impute le forfait à Philippe II, instigué

par Perez; le protestant Du Plessis-Mornay (1), à l'abbé de Sainte-Gertrude, l'ami du Taciturne. Les médecins, qui procédèrent à l'autopsie, reconnurent les symptômes nettement caractérisés du typhus; néanmoins, lisons-nous dans le rapport officiel du docteur Ramirez (2), ils n'avaient jamais vu une telle corruption, bien que quelques-uns affirmassent l'avoir déjà rencontrée chez ceux qui étaient morts par le poison.

Les funérailles de don Juan furent célébrées avec une pompe guerrière à Namur. Le héros, revêtu de ses armes, le collier de la Toison d'or au cou, la couronne ducale de Bourgogne sur la tête, son casque et ses gantelets à ses pieds, était étendu sur une civière, couverte de drap d'or. Il fut ainsi transporté, sur cette couche de parade, depuis le camp jusqu'en ville, au milieu de ses troupes, par les colonels des divers régiments, se relayant de distance en distance, afin que tous eussent l'honneur de porter leur général. Il fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Aubain, mais il n'y reposa pas longtemps : on n'y conserve de lui que l'urne de cuivre renfermant ses entrailles et une corbeille de bois avec les gantelets, le baudrier, le ceinturon, la cote d'armes de soie verdâtre mêlée d'or et d'argent, les bas de soie et les bottines. Au printemps suivant, le corps, sur l'ordre de Philippe II, fut exhumé et secrètement transporté en Espagne. Il fut découpé en morceaux, séché et enfumé; on déposa ensuite les fragments dans trois valises que Gabriel de Cüniga emporta, à travers la France, sur ses chevaux de poste. A l'Escorial, on rajusta les débris, et Philippe II revit le vainqueur de Lépante debout, revêtu de son armure et appuyé sur son bâton de général. Ensuite don Juan fut couché, à la droite de son père, dans le même caveau. Sa dernière ambition était réalisée : il n'avait pu conquérir un royaume, mais

(1) Lettre d'Oct. Gonzaga, du 4 oct. 1578 (Kervyn de Lettenhove, *Op. cit.*, t. V, p. 257).

(2) Strada, *Op. cit.*, II^e décade, p. 715.

(3) Delvigne, *Mém. de Del Rio*, t. III, p. 319.

(4) Brantôme, *Op. cit.*, t. II, p. 129-131.

(1) Du Plessis parle d'un Marseillais qui aurait reçu de l'abbé de Sainte-Gertrude 20,000 florins pour empoisonner don Juan (Kervyn de Lettenhove, *Op. cit.*, t. V, p. 260, note 4).

(2) Kervyn de Lettenhove, *Op. cit.*, t. V, p. 260, note 1.

il avait mérité une tombe à côté de Charles-Quint.

Emile Van Arenbergh.

Fam. Strada, *Hist. de la guerre de Flandre* (trad. par P. Du Ryer). — Lorenzo Van der Hammen, *Don Juan de Austria* (Madrid, 1627, in-4°). — W. Stirling Maxwell, *Don John of Austria*. — Dr W. Havemann, *Das Leben des don Juan d'Aust* — *Revue britannique*, mars 1848, p. 283. — Gachard, *Etudes hist. sur don Juan d'Autriche*, *Bull. de l'Acad. roy. de Belg.*, 2^e série, t. XXVI, XXVII. — Le même, *Corr. de Philippe II*. — Le même, *Relat. des ambass. vénit.* — Le même, *Don Carlos et Philippe II*, t. 1^{er}, 69, 169-170; II, 461. — Le même, *Les bibl. de Madrid et de l'Escurial* — Le même, *Retr. et mort de Charles-Quint au monast. de Yuste*, II, p. XL. — Brantôme, *Œuvres complètes* (édit. Lalanne, t. II, 408. — Ranke, *Fürsten und Völker von Süd-Europa im XVII^{en} und XVIII^{en} Jahrhundert*, I, 168, 475. — W. H. Prescott, *Hist. de Philippe II* (trad. par G. Renson et P. Ithier), t. IV, V. — Mignet, *Charles-Quint, son abdication, sa retraite, son séjour et sa mort au monast. de Yuste* — Le même, *Antonio Perez et Philippe II*. — Mod. Lafuente, *La mère de don Juan d'Autriche* (*Revista española de ambos mundos*, 1854). — Vice-amiral Jurien de la Gravière, *La Vocation de don Juan d'Autriche*, dans *Les Chevaliers de Malte*. — Le même, *La guerre de Chypre et la bataille de Lépante*. — Mendoza, *Guerra de Granada*. — Del Marmol, *Rebelion de Granada*. — Cajetano Rosell, *Hist. del Combate naval de Lepante*. — J.-L. Motley, *La Révolution des Pays-Bas au XVII^e siècle* (trad. par G. Jottrand et A. Lacroix), t. III, IV. — Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*, I, ch. X. — Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, VI. — Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*, t. IV, V. — Bor, *Oorspronck der Nederl. beroerten*, 1^{re} en II^e deel, b. IX-XII. — Hooft, *Nederl. hist.*, b. XII-XIV. — De Thou, *Hist. sui temporis*, t. III. — Etc.

JULIEN D'HAVRÉ ou JULIANUS AURELIUS, jurisconsulte, philologue, florissait au XVII^e siècle. Il naquit à Lessines, d'une famille originaire sans doute d'Havré. Il fit ses études en France; il se lia avec le célèbre Corneille Musius à l'université de Poitiers, où il étudia la jurisprudence et reçut probablement le bonnet de docteur en droit.

Vers 1540, il revint dans les Pays-Bas, entra dans le barreau et exerça la profession d'avocat au parlement de Malines. Paquot suppose qu'il choisit cette ville, à cause de ses relations d'amitié avec la famille du poète Jean Second, laquelle habitait cette ville. Il fut successivement le conseil de Philippe de Croy, duc d'Aerschot et grand bailli du Hainaut, et de ses fils Charles et Philippe. Il mourut probablement à Malines, laissant une fille, Marguerite,

qui se fit béguine et mourut le 23 mars 1578.

Les œuvres de Julien d'Havré se composent de :

1. *Declaratio ad legem juris gentium*, §. *Quin imò, ff. de pactis*. Pictavii, 1538, in-12. Gaspar Burman possédait un exemplaire de cet opusculé. — 2. *Commentarius et paraphrasis in duas priores Horatii satiras*. Antv., Antonius Goynus, 1541, in-12. — 3. *Juliani Aurelii Less., de cognominibus eorum gentiliū*. Antv., Antonius Goynus, 1541, in-12, 72 feuillets. Item Basileæ, Johannis Oporinus, 1543, in-12. Valère André en marque erronément une édition augmentée et publiée à Louvain chez Rutger Rescius, en 1569 : Rescius était mort dès l'an 1545. L'ouvrage, d'ailleurs, méritait l'honneur d'une réimpression. Divisé en trois livres, il tient plus que le titre ne promet. L'auteur y traite de la naissance de l'idolâtrie et des principales divinités païennes; il donne ensuite un traité de mythologie fort bien fait et d'un latin châtié. — 4. *Epistola Hadriano Nicolai, consiliario S. Majestatis*, datée de Malines le 17 juin 1544. On la trouve dans le Recueil de Pierre Burman, t. II, p. 231.

Emile Van Arenbergh.

Foppens, *Bibl. belg.*, II, 780. — Paquot, *Mém. lit.*, XII, 363.

JULIENNE (Sainte), née en 1193, au village de Retinne, à deux lieues de Liège, mourut à Fosses le 5 avril 1258. A ce nom se rattache un fait marquant dans l'histoire du culte catholique : l'institution de la Fête-Dieu. Il convient de rappeler en peu de mots les circonstances qui suscitèrent dans l'esprit de la pieuse nonne l'idée dont elle poursuivit, avec un courage indomptable, la réalisation, tant qu'il lui resta des forces.

Jusqu'au IX^e siècle, l'accord le plus parfait régna entre les Eglises d'Orient et d'Occident au sujet de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Tout à coup se fit entendre une voix discordante, celle du philosophe Jean Scot Erigène, que Charles le

Chauve avait mandé à sa cour, pour le mettre à la tête de l'Ecole du palais. Le pape Nicolas I^{er} s'effraya et pria le roi de mettre fin au scandale. Jean Scot tomba-t-il en disgrâce? On l'ignore. Selon les uns, il finit ses jours en France avant le roi Charles; selon d'autres, il serait retourné en Angleterre, d'où il était venu, et ses élèves l'auraient fait périr de mort violente. Mais cette dernière tradition repose sur une confusion de personnages. Ce qui nous intéresse ici, c'est que Scot écrivit contre Paschase Ratbert un livre *De corpore et sanguine Domini*, aujourd'hui perdu: tout ce qu'on sait, c'est qu'il y considérait le sacrement de l'Eucharistie comme un simple souvenir, une commémoration du sacrifice de la Croix (1). Il ne laissa point de disciples; son opinion resta celle d'un individu isolé. Cependant la discussion se ranima autour du livre de Paschase, où la transsubstantiation était admise comme un dogme formel; elle prit des proportions considérables lorsque Bérenger de Tours (XI^e siècle), tout en affirmant la présence réelle, soutint que le pain et le vin restaient du pain et du vin, mais que le Verbe venait s'y unir. Bérenger fut condamné, se rétracta; puis revint à la charge et finalement se rétracta encore. Ses doctrines anathématisées en plein concile, il se vit obligé, en 1059, de brûler ses propres ouvrages et avec eux le livre de Jean Scot; sa dernière abjuration date de vingt ans plus tard. Mais, s'il fut réduit au silence, ses idées lui survécurent et furent même bientôt dépassées. Déjà de son vivant il eut des partisans comme des adversaires: parmi ces derniers figurent des théologiens de l'Eglise de Liège, et en premier lieu Adelman (voir ce nom). A quelques années de là, le chanoine Algerus (voir ce nom) entra en lice et prit vigoureusement à partie l'hérésiarque Tanchelin, dont les prédications, à Anvers, l'emportaient en violence sur tout ce qui avait été dit jusqu'alors. On sait que Tanchelin rencontra son principal antagoniste en

saint Norbert, fondateur de l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré (près Laon). Le triomphe de la pure doctrine catholique était assuré lorsque sainte Julienne, pour le célébrer, avec éclat, proposa l'institution d'une grande fête annuelle en l'honneur du Saint-Sacrement.

Julienne était la seconde fille de Henri et de Frescinde, gens pieux, dont elle eut à peine le temps de connaître les bons exemples, n'étant âgée que de cinq ans lorsqu'elle les perdit. Les deux orphelines furent envoyées en pension au couvent de Cornillon lez-Liège, annexé à une léproserie. Leur bas âge ne leur permettant pas de pratiquer les exercices de la vie religieuse, encore moins de soigner les malades, la supérieure confia leur éducation à la sœur Sapience, qui habitait une métairie voisine. Elles y furent l'objet des plus grands soins: Julienne, qui montrait beaucoup de dispositions, eut même le loisir d'apprendre le latin et s'y appliqua sérieusement. Non seulement les vies des saints l'édifièrent, mais elle se laissa enflammer par les écrits de saint Augustin, et surtout par les sermons de saint Bernard sur le Cantique des cantiques. Les élans mystiques de ses auteurs favoris, l'effet des jeûnes et des austérités qu'elle s'imposait sans relâche, l'influence du milieu enfin, tout contribua à fixer sa vocation: elle n'avait que quatorze ans quand il lui fut accordé de devenir la consœur des vierges du Mont-Cornillon (1207).

Le P. Bertholet, l'historien de l'institution de la Fête-Dieu, prétend qu'elle était à peine âgée de seize ans lorsqu'elle eut la fameuse vision qui lui valut une si grande renommée: " Le globe de la " lune, rayonnant de lumière et plein de " clarté, s'offrit à ses yeux; elle y remarqua une ligne obscure et noire " qui en traversait le diamètre, et par " où il semblait que le globe était coupé. " Etait-ce une illusion, une hallucination? Ses supérieures en jugèrent ainsi; mais l'image de l'astre à ceinture sombre continua de la poursuivre partout. Dans les âges de foi, tout prend aisément un ca-

(1) V. Saint-René Taillandier, *Scot Erigène*, Paris, 1843, in-8°.

ractère symbolique. Une voix du ciel, ajoute Bertholet, lui apprit que la lune signifiait l'Eglise militante, et que la raie noire voulait dire qu'il manquait au calendrier une fête spéciale en l'honneur du Saint-Sacrement, fête dont elle, l'humble Julienne, était appelée à provoquer la création. Ce dernier point l'effraya : elle n'osa parler, si bien que les choses en restèrent là pendant vingt ans.

Cependant la nouvelle de la vision, répandue à Liège, y avait donné lieu à toutes sortes de commentaires. On commençait à parler de celle qui avait reçu cette grâce, à la révéler, à la consulter : elle était accablée de visites. Il arriva, en 1220, qu'une jeune fille nommée Eve, subitement saisie d'un profond dégoût du monde, conçut la pensée d'aller vivre en *recluse* (1) à proximité de l'église Saint-Martin-en-Mont (2), et, ne sachant se décider, prit le parti de s'en référer à l'avis de Julienne. Celle-ci la fortifia dans son dessein, et, sans délai, Eve s'enterra toute vive, pour dire ainsi, dans une cellule qui avait vue sur l'église : il fut seulement convenu que Julienne irait la voir au moins une fois l'an, et qu'elles n'auraient rien de caché l'une pour l'autre.

Sur ces entrefaites, en 1222, Julienne fut nommée supérieure de son monastère. Rigide observatrice de la discipline, elle s'attira par son zèle plus d'un désagrément : les mauvaises passions s'agitent à l'ombre du cloître ni plus ni moins qu'ailleurs. Il se forma parmi les nonnes un parti contre elle : on épia toutes ses actions, on eut même recours à la calomnie. L'idée qu'elle avait une mission à remplir l'occupa de nouveau ; elle y puisa la force de supporter ces traverses. Elle révéla son secret à son amie Eve, et, bientôt après, à Isabelle de Huy, fille d'une dévotion exemplaire et d'un caractère très sûr, qu'elle parvint à

faire entrer au monastère de Cornillon. Se sentant désormais appuyée, elle prit décidément son parti. Elle consulta le savant Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin, et le pria en même temps de recueillir les opinions de quelques théologiens d'élite, sans toutefois la nommer. Jean s'exécuta : toutes les réponses furent satisfaisantes et d'une parfaite orthodoxie, préluant en quelque sorte aux décrets du concile de Trente. Julienne s'empressa de faire composer un Office ; il paraît même qu'elle y travailla. Cet Office fut pendant quelques années en usage à Saint-Martin ; celui de saint Thomas d'Aquin le fit oublier : les Bollandistes n'en ont pu découvrir que des fragments. Cependant l'affaire s'était ébruitée : l'éloquence de Hugues de Saint-Cher, qui se prononça pour la nouvelle fête, ne put avoir raison ni des railleries ni des défiances du public et même du clergé. En 1223, le prieuré de Cornillon échut à un certain Roger, hostile à Julienne : les choses allèrent de mal en pis, si bien que celle-ci se vit obligée de quitter la maison. Plusieurs sœurs suivirent son exemple : la supérieure trouva un asile auprès d'Eve. Une réaction s'opéra enfin sous l'évêque Robert de Torote (1240). Roger fut déposé comme simoniaque et le clerc Jean (l'auteur de l'Office) installé à sa place. Alors tout changea pour Julienne : autant on l'avait bafouée, autant on l'entoura de témoignages de respect. De retour du concile de Lyon (1245), l'évêque assembla son synode, et ses propositions y ayant été accueillies à l'unanimité, l'institution de la Fête-Dieu fut décrétée par mandement de 1246.

Robert mourut peu de temps après la promulgation de cet acte ; il n'assistait point, quoi qu'en dise Molanus, aux brillantes cérémonies d'inauguration qui eurent lieu en 1247. Henri de Gueldre lui succéda : de mauvais jours allaient encore se lever pour Julienne. Roger rétabli dans ses fonctions de prieur, elle fut derechef exposée à toutes les avanies : une horde furieuse envahit son oratoire et le saccagea ; elle n'eut que le temps

(1) Claquemurée dans une cellule, morte pour le monde. Il y a une certaine analogie entre ces solitaires et les anciens *stylistes* de la Thébaïde.

(2) Fondée en 963 par l'évêque Eracle, l'église Saint-Martin couronne la colline de Publémont (*Mons publicus*). En 1886, à l'occasion de la Fête-Dieu, qui y fut célébrée pour la première fois, Léon XIII l'a élevée au rang de basilique.

de se réfugier au dortoir commun. L'orage apaisé, elle se montra ferme en refusant de reconnaître le prieur intrus et, pour prévenir de nouvelles violences, elle se condamna pour la seconde fois à l'exil (1248). Trois sœurs de son choix l'accompagnèrent : toutes eussent voulu partager son sort. Elles résidèrent tour à tour chez les Bernardines de Robertmont, au Val-Benoît (Liège), au Val-Notre-Dame (lez-Huy), enfin à Namur, aucun lieu dans le pays de Liège ne leur offrant, en ces temps de troubles, la sécurité désirable. Nos quatre religieuses étaient sans ressources, leurs biens ayant été légués à leur monastère : heureusement l'abbesse de Salzinnes, Himina, sœur de Conrad, archevêque de Cologne, eut assez de crédit pour leur obtenir une pension annuelle : elles se soumirent aussitôt à son obéissance. Isabelle de Huy vint retrouver à Salzinnes sa chère Julienne, dont la santé commençait à s'affaiblir.

Malgré ces vicissitudes, la Fête-Dieu restait bel et bien établie. Hugues de Saint-Cher, cardinal de Sainte-Sabine, reparut à Liège en qualité de légat du pape. L'un de ses premiers soins fut d'approuver le décret de Robert de Torte (1). Les ecclésiastiques dissidents n'en refusèrent pas moins d'admettre la fête, dont la célébration fut ainsi momentanément arrêtée, si ce n'est dans l'église de Saint-Martin. Cette situation ne devait pas durer. En 1261, fut élevé à la papauté, sous le nom d'Urbain IV, Jean Pantaléon, de Troyes en Champagne, qui avait été archidiacre de Liège. La cause de Julienne était gagnée ; seulement la pieuse fille ne connut pas son triomphe. Reprenons le fil des événements.

Isabelle mourut avant son amie, presque à la veille des défaites qui signalèrent l'invasion du Namurois par le comte Henri II de Luxembourg. Ce fut une douloureuse épreuve pour Julienne et comme le prélude de nouveaux malheurs. Henri ayant mis le siège devant Namur, le monastère de Salzinnes se

trouva sérieusement menacé ; les religieuses durent l'abandonner pour toujours (1). Julienne, malade, fut conduite à Fosses, où elle vécut en recluse, perdant des forces de jour en jour. Enfin, elle s'éteignit paisiblement. Sur son désir, sa dépouille mortelle fut transportée à l'abbaye de Villers, sur les confins du Brabant. Au *xv^e* siècle, lorsqu'elle fut devenue l'objet d'un culte (notamment en Portugal), on fit, dit Bertholet, « quelque distribution » de ses reliques ; une part en revint, dans l'âge suivant, au monastère de Saint-Sauveur, à Anvers. Le chronogramme suivant fixe l'époque de leur translation :

JVLIANA EVCHARISTIE FESTIS DEVOTISSIMA.

Julienne décédée, il ne restait plus qu'Eve pour achever son œuvre. Elle ne perdit pas de temps, s'adressa à Jean de Lausanne et obtint de lui qu'il tâcherait de décider l'évêque à demander formellement à Urbain IV la confirmation de la fête du Saint-Sacrement : l'occasion lui paraissait favorable, puisque le souverain pontife avait été membre de l'église de Liège. Jean réussit dans ses démarches, et, à vrai dire, il allait au devant des sentiments d'Urbain. En 1264, la célébration de la Fête-Dieu fut étendue à toute l'Eglise catholique ; elle devait avoir lieu le jeudi après l'octave de la Pentecôte. Les circonstances retardèrent l'exécution complète de ce décret, si ce n'est dans le diocèse de Liège. Saint Thomas d'Aquin composa, comme on l'a dit ci-dessus, l'Office spécial qui se récite encore aujourd'hui. Eve reçut un bref de congratulation ; elle mourut en 1265 ou 1266, et fut inhumée dans l'église de Saint-Martin.

Ce temple, brûlé en 1312 (voir BLANKENHEIM), ne put être entièrement rebâti qu'en 1542. Récemment restauré avec beaucoup de goût et de science, il passe justement pour l'un des monuments les plus remarquables de Liège. Sainte Julienne n'y est pas oubliée :

(1) En 1253. L'année suivante, son successeur, Pierre Capocci, confirma cette approbation.

(4) La maison de Salzinnes fut, en effet, pillée, ruinée et brûlée pendant le siège de Namur, qui dura à peu près deux ans.

dans la chapelle ouverte en 1707 pour la *Confrérie du Saint-Sacrement* (1), on admire quatorze médaillons dus à l'habile ciseau de Delcour, figurant les principaux épisodes dont on vient de lire le résumé.

Alphonse Le Roy.

Acta sanctorum. — Fisen. — Bertholet, *Hist. de l'Institution de la Fête-Dieu*, Liège, Baichon et Jacob, 1746, in 4°, avec de belles planches; nouvelle édition, Liège, Oudart, 1846, in-8° — Ed. Lavalleye, *Hist. de la Fête-Dieu*, Liège, Oudart, 1846, in-12° (ouvr. publ. à l'occasion du 600^e anniversaire de l'institution).

JUNIUS (*Hadelin*), ou DE JONGHE, LE JEUNE, écrivain ecclésiastique, naquit vers la fin du XVII^e siècle, à Herstal. Il reçut la prêtrise, régenta depuis 1605 jusqu'à 1608 la pédagogie du Faucon, à Louvain, et fut pourvu, probablement en vertu des privilèges de la Faculté des arts de cette ville, d'une prébende de Saint-Amé de Douai. Il obtint, en 1616, un canonicat de la collégiale de Saint-Servais, à Maestricht. Il publia contre le P. Fisen, qui repoussait, dans son histoire de l'église de Liège, certaines légendes sur saint Servais, un opuscule sans style, ni critique historique, intitulé : *Apologia Reverendi Domini Hadelini Junii, insignis Ecclesiae Collegiatae sancti Servatii Mosae-Trajectensis Canonici, contra Reverendum Dominum Societatis Jesu Patrem Bartholomæum Fisen, uti Historia Ecclesiae Leodiensis Auctorem* (Liège), 1649, in-4° de 16 ff., sans nom de ville, ni d'imprimeur. En appendice, à la page 15, un *Sacrarium illustris Patriae Leodiensis*; c'est le *Sacrarium Leodiense* du P. du Monin, contenant une liste des évêques de Liège, des chapitres, monastères et couvents de ce diocèse.

Émile Van Arenbergh.

Paquet, *Mém. litt.*, XVIII, 440, 448. — Ghesquière, *Acta sanct. Belgii*, II, 491. — De Theux, *Bibliogr. liég.*, I, 79.

JUPPIN (*Jean-Baptiste*), artiste peintre, né à Namur, en 1678, mort en 1729. Il se forma à Bruxelles, d'où il partit, jeune encore, pour l'Italie. Il ré-

(1) L'origine des sociétés pieuses ainsi dénommées se rattache à l'institution de la Fête-Dieu, ainsi que celle des prières de XL heures (adoration perpétuelle).

sida quelque temps à Naples, puis revint dans son pays et se fixa à Liège, où il exécuta un grand nombre de paysages dans le style italien, étoffés de sujets historiques, comme c'était alors le genre adopté. Les figures de ses paysages étaient traitées par un artiste nommé Plumier, dont les biographes ne citent que le nom, mais que nous croyons être Edouard Plumier, né à Liège, en 1694, et mort en 1733. C'est grâce aux travaux de la Société archéologique de Namur, que notre peintre est sorti de l'obscurité et que ses tableaux ont été remis en pleine lumière. Le musée de cette société en renferme quelques-uns qui témoignent du talent de cet artiste. Il possédait un pinceau ferme et large, un coloris vif et un sentiment très développé des harmonies de la nature, qu'il savait interpréter à la façon des maîtres. On citait de Juppin un chef-d'œuvre : *l'Eruption du Vésuve*, disparu dans l'incendie des États, à Liège. Voici l'indication des tableaux qui existent de lui en Belgique dans les monuments publics : six grands paysages historiques, dont quatre ont trait à la vie de saint Materne, dans l'église de Notre-Dame, à Tongres (les figures sont de Plumier); six grands paysages à l'église de Saint-Martin, à Liège; quatre paysages à l'église de Saint-Denis, à Liège; plusieurs paysages au musée du Cercle archéologique de Namur. En 1873, M. Al. Deschamps a publié, à Namur, sur Juppin et La Fabrique, une brochure où il a réuni tous les documents et papiers de famille qui ont été trouvés sur ces deux peintres.

Ad. Sjret

JUSSERET (*Nicolas-Joseph*), géographe, naquit à Namur, le 15 janvier 1810, et y mourut, le 12 novembre 1836. Il entra, vers 1830, à l'établissement géographique de Vander Maelen, à Bruxelles, où il travailla, pendant deux ans environ, en qualité de chef des constructeurs-géographes et de professeur. En 1833, à la suite d'une chute de cheval, il eut l'épine dorsale brisée, et fut désormais condamné à l'immobilité. C'est pendant cette période de

trois années, que, alité, il termina et publia son *Atlas historique de la Belgique*, dont les cartes furent gravées sous la direction de Victor Chéon, de Bruxelles, et imprimées par F.-J. Douxifs, de Namur.

Voici le titre exact de cet important ouvrage :

Atlas historique de la Belgique ancienne et moderne depuis Jules César jusqu'à nos jours, précédé d'une notice historique, d'une description physique de la Belgique ancienne, et de la description géographique relative à chacune des cartes. Bruxelles, Victor Chéon, MDCCCXXXVI. In-folio de 42 pages, 14 cartes. L'auteur dit, dans la préface, que c'est à son compatriote et ami, l'historien Dewez, qu'il doit la plupart des renseignements historiques qui lui ont servi à exécuter son travail.

Jusseret dressa la carte de la Lithuanie russe, qui figure dans l'ouvrage suivant : *La Lithuanie et sa Dernière Insurrection*, par Michel Piekiewicz. Bruxelles, Dumont, 1832.

On a encore de lui une *Carte du Luxembourg*, qui a eu trois éditions.

F.-D. Doyen.

JUSTE DE GAND, artiste peintre, contemporain de Vander Goes, Bouts et Memling, et dont la présence est constatée, de 1465 à 1475, à Urbino, où le duc Frédéric de Montefeltre tenait, à cette époque, une cour brillante.

Du peintre, on sait peu de chose. Ni son nom de famille, ni la date de sa naissance, ni le maître qui le forma, ni les circonstances qui le décidèrent à passer en Italie et à s'établir à Urbino, ni la date et le lieu de son décès ne sont connus. La plus ancienne mention de son nom est faite par Vasari : *Giusto de Guanto che fece la tavola delle communioni del duca d'Urbino ed altre pitture*. Guiccardini n'a fait, vraisemblablement, que répéter le renseignement de l'historien florentin, lorsqu'il a écrit dans sa *Description de tout le Pays-Bas* : « *Juste de Gand, lequel fest cette insigne pièce de peinture de la Communion pour le duc d'Urbain.* »

L'œuvre signalée par Vasari est, jusqu'à présent, la seule qui permette d'apprécier avec certitude le talent du peintre gantois. Son authenticité a été, depuis, confirmée par les révélations des archives. Pungileoni, dans son *Eloge de Giovanni Santi*, et Passavant, dans son ouvrage sur Raphaël, ont fait connaître une série de documents, d'après lesquels il résulte que Juste de Gand acheva, en 1474, pour la confrérie du *Corpus Christi* d'Urbino, un tableau représentant la Cène, et qui fut payé par une souscription à laquelle contribua pour quinze florins d'or le duc Frédéric. Les documents qui se rapportent à ce tableau et que l'on trouve dans l'un des livres de la confrérie, disent que les dons obtenus en vue de l'exécution de la Cène avaient été recueillis dès le mois de mai 1465. L'ouvrage fut payé à l'artiste la somme de trois cents florins d'or.

Dans une salle qui ressemble à une chapelle, on voit le Christ distribuer la sainte hostie aux apôtres. Le Christ est debout, devant la table recouverte d'une nappe blanche et que dessert un ange. Il est vêtu d'une robe grise unie, à longs plis, et serrée à la taille. Ses cheveux tombent en boucles sur ses épaules. Son attitude, penchée en avant, est gauche et exagérée, mais expressive. Les apôtres sont agenouillés autour de lui en deux groupes d'une belle ordonnance, et dans des poses vraies et émues. Tous expriment une grande piété. A droite, au second plan, figure le duc Frédéric de Montefeltre, suivi de deux seigneurs de sa cour. Près de lui se tient un troisième personnage habillé à la turque; selon quelques auteurs, ce serait l'ambassadeur que le shah de Perse envoya aux princes de l'Europe pour les coaliser contre Mahomet II, et qui, au moment où Juste exécutait la Cène, visita Urbino, circonstance dont le duc semble avoir voulu perpétuer le souvenir dans le tableau. L'ambassadeur rappelle, aussi bien par le type de la tête que par l'arrangement du costume, certaines figures de Thierry Bouts. Il est vêtu d'une robe de brocart jaune et noir, et est coiffé d'un turban. Le duc, qui s'entretient

avec lui, est habillé de jaune et de rouge; la figure, vue de profil, est d'un caractère noble et imposant. L'introduction de ces deux portraits dans la composition permet de supposer que Juste jouissait à la cour d'Urbino d'une certaine considération. Au troisième plan, derrière le groupe officiel, on aperçoit la Vierge, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Enfin, deux anges aux ailes déployées, aux longues robes blanches flottantes, sont représentés dans les angles de la partie supérieure du tableau, planant avec grâce au-dessus de la scène.

L'œuvre de Juste de Gand est des plus importantes; elle fait connaître un maître que son style place dans la filiation des gothiques flamands, entre Vander Weyden et Quentin Metsys. Il semble, à voir certaines de ses figures d'apôtres, qu'il a été l'élève de l'un et le maître de l'autre. La composition, qui compte vingt deux figures (celles du premier plan sont de grandeur naturelle), est originale et hardie, en ce sens qu'elle rompt ouvertement avec la formule généralement employée à cette époque pour représenter le sujet de *la Cène*. Les têtes et les mains sont d'un dessinateur réaliste de premier ordre; le coloris général est harmonieux sans avoir l'éclat de celui des maîtres flamands contemporains; le faire est simple et large. Tout dénote, enfin, un talent viril. Le tableau, qui, au moment où nous l'avons vu, en 1882, était dans un état de conservation assez inquiétant, est le plus grand des panneaux connus de l'ancienne école flamande; il mesure 2m,75 de hauteur sur 3m,20 de longueur. Longtemps conservé dans l'église Sainte-Agathe d'Urbino, il a été transféré, il y a quelques années, dans le musée de l'Académie des beaux-arts de la ville, dont il est la pièce capitale. L'œuvre n'a pas été gravée. MM. Alinari frères, à Florence, l'ont photographiée.

La Cène fut achevée en 1474. Après cette date, les archives d'Urbino ne renferment plus qu'un seul document qui atteste la présence de Juste de Gand. C'est, en 1475, une mention des re-

gistres de la même confrérie du *Corpus Christi*, au sujet d'une toile achetée pour en faire une bannière et que l'artiste fut chargé de peindre.

Le retable d'Urbino est la seule peinture dont l'attribution à Juste soit attestée par des documents. Toutefois, on paraît vouloir aujourd'hui restituer, avec raison, au maître flamand une suite de vingt-huit portraits exécutés pour la bibliothèque du palais de Frédéric de Montefeltre et qui, depuis, ont passé par moitié dans la collection du Louvre et par moitié dans celle du palais Barberini, à Rome. Ces portraits représentent des héros, des sages, des savants de l'antiquité, des saints, des papes, des hommes célèbres de l'Italie du moyen âge. Le portrait de saint Augustin et celui du pape Sixte IV, qui sont au Louvre, catalogués parmi les œuvres anonymes de l'école italienne (nos 500 à 513 du catalogue de 1879), sont particulièrement remarquables, amples, caractéristiques, d'un coloris grave et sobre.

La fresque de *l'Annonciation*, signée *Justus d'Allemagna*, pinxit 1451, qui décore le couvent des Dominicains de Santa-Maria de Castello, à Gênes, et dans laquelle quelques auteurs voient une œuvre du peintre gantois, n'a aucune analogie avec le retable d'Urbino. Les œuvres qui figurent sous le nom de Juste dans les musées d'Anvers et du Louvre ne semblent pas davantage être de son pinceau. Quelques peintures de l'artiste sont signalées dans d'anciens textes. Un manuscrit flamand cite un tableau représentant la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, qui se trouvait à l'église Saint-Jean, à Gand. Mensaert mentionne, de son côté, dans *le Peintre amateur*, deux tableaux attribués à Juste, représentant le *Crucifiement de saint Pierre* et la *Décapitation de saint Paul*, et qui, dit-il, en 1763, décoraient encore, dans un parfait état de conservation, l'église Saint-Jacques, à Gand. Aucun de ces ouvrages n'a été retrouvé.

A.-J. Wauters.

L. Pungileoni, *Elogio storico di Giovanni Santi*. Urbino, 1822, in-8°, p. 66. — J.-D. Passavant,

Raphael d'Urbain et son père Giovanni Santi. Paris, 1860, in 8°, t. 1^{er}, p. 389. — Crowe et Cavalcaselle, *Les Anciens Peintres flamands*. Brux., 1862, t. 1^{er}, p. 140 et t. II, p. CXXV.

JUVENIS OU DE JONGHE (JEAN).

Il est mentionné par Foppens comme un médecin de mérite, originaire d'Ypres. D'après la date de ses publications, il vécut au milieu du xvi^e siècle. Il est l'auteur des opuscules suivants : 1. *Galenii Pergameni libellus de Theriaca ... interprete et commentatore Ioan. Iuvene Medico Iprensi*. — 2. *Ioannis Iuvenis Opusculum de Medicamentis Bezoardicis, quorum vsus à Peste præservat*. Ils ont été imprimés à Anvers, par Jean Belle-rus, en 1587, dans un recueil de petits traités médicaux, dont le premier donne son nom au volume : *De herba panacea quam alii tabacum... vocant. Ab Ægidio Euerarto*, in-16.

X. Francotte.

JUVET (Pierre), écrivain ecclésiastique, naquit à Bruxelles, en 1643, de Jean Juvet et de Jeanne Moucon. Il reçut le bonnet de docteur en théologie à l'université de Bologne, remplit les fonctions pastorales en l'église de Saint-Sauveur, à Gand, depuis le 17 décembre 1687 jusqu'au 31 août 1695, et fut nommé président du séminaire de cette ville, le 7 juillet 1691. Investi d'un canonat à Saint-Bavon, le 19 décembre 1696, par l'évêque Vander Noot, il ne jouit que peu de temps de sa prébende. Hennebel, auquel l'université de Louvain avait, en vertu de ses privilèges, octroyé ce bénéfice, le revendiqua contre Pierre Juvet devant le conseil de Flandre et obtint gain de cause. Elevé à la pré-vôté de la collégiale de Sainte-Pharailde, par lettres royales de Charles II, il prit possession de sa nouvelle charge le 14 janvier 1707; il fut créé examinateur et juge synodal, le 10 octobre 1711. Ses infirmités le forcèrent à résigner ces diverses dignités, environ un an avant son décès, qui eut lieu le 5 octobre 1714. Il fut inhumé dans l'église des Carmes, à Gand.

On a de lui :

1. *Sententiæ selectæ, et effata ex ore Christi...*, per P. J. C. Juvet. Gandavi, H. Saetreuver, 1698, in-8°. — 2. *An-*

tilogiæ seu contradictiones apparentes Evangelistarum..., collectæ per Petrum Juvet, S. T. D. Gandavi, apud Joannem Danckaert, 1702, in-8°, 4 ff. lim. et 384 p. On connaît du même ouvrage une autre édition gantoise, datée de 1760, sans nom d'imprimeur. — 3. *Op-regt berauw met syn deelen ende conditien door Petrum Juvet*. Ghendt, L. De Clerck, 1708, in-12. *Idem*. *Den tweeden druck, van nieuws oversien*. Gand, Jean Meyer, 1756, in-12, 174 p. et 3 ff. de table. Les approbations sont de Gand, 1708 et 1755. — 4. *Het opperste goet minnelijck boven alle goet voor-gesteld aen alle die Godt zoeken te beminnen, door Petrum Juvet*. Gand, Jean Eton, 1709, in-12, 4 ff. lim., 185 p. et 4 1/2 ff. pour la table et l'approbation. — 5. *Ægidius Albanus alios arguens, seipsum condemnans in libro cui titulum fecit Augustinus Iprensis vindicatus, per Petrum Juvet*. Gand, Jean Eton, 1711, in-4°, 104 p. et 1 f. d'errata. L'approbation est de Gand, 29 septembre 1711. — 6. *Vindicia Domini et Salvatoris nostri Jesu Christi, sanctorum item apostolorum... necnon præstantissimorum S. S. Patrum adversus Ægidium Albanum, dum eos secum componit in suis convitiis et contumeliis, per Petrum Juvet*. Gand, Jean Eton, 1712, in-4°, 102 p. et 2 ff. errata. L'approbation est du 5 août 1712. — 7. *Quæstio ad tempus præsens pertinens : Utrum judicium summorum Pontificum latum in materia fidei et morum sub-jaceat examini et discussioni aliorum Episcoporum, ut recipiatur, resoluta ex sententiâ et verbis Illustr. Cleri Gallicani, in comitiis generalibus in urbe Parisiensi ann. 1653, 1654, 1656 et 1661*. Collegit P. Juvet, S. T. D. Gand, Jean Eton, 1714, in-4°, 8 p. — En 1693, P. Juvet édita : *Conferentiæ clericales habitæ in Seminario Episcopali Gandavensi, in tres partes distributæ*. Gandavi, typis Michaelis Masii. Anno M. DC. XLIII (sic). In-8°, 4 ff. lim., 595 p. et 5 ff. de table. La date de l'adresse est certainement une erreur : il faut un C au lieu d'un L, car l'approbation est du 21 août 1693, et, d'ailleurs, M. Maes n'imprimait pas encore en 1643. Enfin, en 1699, parut

à Gand, sans nom d'imprimeur, un mémoire relatif à son procès contre J.-L. Hennebel et concernant le droit de collation du canonicat accordé à celui-ci par l'université de Louvain. Cette pièce, fournie en 1699, signée J.-R. De Smidt et N. Griettens, est intitulée : *Motivum juris pro eximio D. Petro Juvet, S. T. D. exemptæ ecclesiæ cath.*

S. Bavonis canonico, opponente adversus eximium D. Joannem Hennebel... In causa mantentia pendente in Concilio Flandriæ. In-folio, 38 p. et 2 ff. non cotés.

Emile Van Arenbergh.

J.-B.-L. De Castillion, *Sacra Belgii chronologia*, p. 86. — Hellin, *Hist. chron. des Evêques et du Chapitre exempt de l'église cathéd. de Saint-Bavon à Gand*, p. 374. — Vander Haeghen, *Bibliogr. gant.*, passim.



K

KALKBRENNER (*Gérard*) ou **CALCIFICIS**. Voir **HAMONTANUS** (*Gérard*).

KASTEELS (*Nicolas*), artiste peintre, né à Anvers au *xvii*^e siècle. Dans l'article que nous avons consacré à Pierre Casteels, l'excellent peintre de fleurs, d'Anvers, nous disions qu'il serait question plus loin de Nicolas Casteels. Une confusion regrettable et souvent signalée dans les noms flamands qui commencent par la lettre K, qu'on rend en français par C, ne nous a pas permis alors de rédiger la notice dont il s'agit, et qui, pensons-nous, se trouve ici à sa véritable place. Il règne, du reste, à l'égard des Casteels, Kasteels, Casteels, Van Casteelen, Kastiels, etc., une confusion que n'a pas fait cesser l'excellent ouvrage de M. Vanden Branden sur l'histoire de l'école de peinture d'Anvers. Le Nicolas Kasteels dont il s'agit ici paraît avoir été supérieur à Pierre. Il s'établit au *xviii*^e siècle en Angleterre, où ses tableaux sont très recherchés. Nous n'avons pas d'autres renseignements sur cet artiste.

Adolphe Siret.

KAUKESSEL (*Hubert* ou *Wibert*), ou **CHAUSECEL**, trouvère d'Arras, faisait partie de cette joyeuse réunion de poètes artésiens qu'ont illustrée Adam de la Halle et Jean Bodel. Il était l'ami de

Colart le Boutellier, de Jean Erart et de Dragon (?), à qui il adresse une de ses chansons :

Jehan Erart, chantés
Mon chant, se vous agréé;
Boutillier, présentés
Vous est, si soit loée,
Ma cansons; la reprise
Ai à Dragon tramise.

Arthur Dinaux a publié quatre chansons de Kaukesel, mais son texte est très défectueux, et fait regretter qu'il n'ait pu le comparer avec la leçon d'autres manuscrits. Ce sont des pièces amoureuses adressées à une noble dame, de si grande maison que le trouvère n'espère pas même être payé de retour :

Trop haut aim pour ataindre.

La troisième, intitulée *Barade* (sic), c'est-à-dire ballade, est composée de cinq couplets de quatre vers terminés par un refrain de trois vers, coupe qui ne manque pas d'harmonie; son début pourrait faire supposer que Kaukesel a pris part à une croisade :

Un chant novel vaurai faire chanter
Pour la millour qui soit dechà la mer;
Bien loiaument l'aim de cuer sans fauser,
Et amerai, ma vie.
Diex! qui a boine amour,
S'il s'en repent nul jour,
Il fait grant vilonie.

Paul Bergmans.

Arthur Dinaux, *Trouvères Artésiens* (1843), p. 231-236. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII (1856), p. 615-646.

KEERBEECK (*Antoine VAN*), ou KERBEKIUS, écrivain ecclésiastique, naquit à Louvain vers 1544. Il prit l'habit des ermites de Saint-Augustin vers l'âge de seize à dix-sept ans, et fut promu au grade de bachelier en théologie à l'université de sa ville natale. Après cinq ans de profession religieuse, il fut ordonné prêtre et se rendit en Italie, où le cardinal Madrucci le chargea de l'instruction de ses neveux. Durant son préceptorat, il poursuivit ses études et se fit recevoir docteur en théologie à l'université de Bologne. En l'an 1581, ses supérieurs l'envoyèrent en Allemagne pour y restaurer l'ordre ruiné par les guerres continuelles. Nommé bientôt provincial de Bavière, d'Autriche et de Hongrie, les monastères dont il avait charge ne tardèrent pas à recouvrer la prospérité et la discipline, et leur nombre s'accrut notablement, surtout en Bavière. Ses services valurent à Keerbeek la dignité de commissaire et de vicaire général de Souabe et du haut et bas Rhin. Il n'obtint pas moins de succès dans ses nouvelles fonctions, car il fit refleurir les études et la règle de l'ordre parmi ses confrères d'Allemagne, et leur fit restituer le couvent de Bade, qui leur avait été enlevé. L'archevêque-prince de Salzbourg lui confia la direction du séminaire qu'il venait de fonder dans sa capitale, et l'y nomma à la chaire de théologie. Le Père Keerbeek fut prieur à Wurtzbourg de 1598 à 1600, et fut alors appelé au même emploi à Mayence. Il y mourut, selon Paquot, en 1619, à l'âge de soixante-quinze ans. Suivant la plupart des biographes, il décéda en 1629.

Ce religieux a publié les ouvrages suivants :

1. *Tractatus de Sacramentis veteris et novæ legis*. Moguntiae, Joan. Albinus, 1600, in-4°. — 2. *Rmî Patris Francisci Panigarolæ, ex ordinis FF. Minorum, episcopi Astensis, sermones quadragesimales, ex lingvâ hebruscâ in latinam translati operâ Ant. Kerbekii*. Moguntiae, Joan. Albinus, 16..., in-4°. — 3. *Colloquium habitum in viâ Spirensi cum quodam calvinistâ*. Moguntiae, Joan. Albinus,

1602, in-12. — 4. *Vita B. Matris Teresæ de Jesu, fundatricis monasteriorum monialium et Fr. Carmelitarum discalceatorum ex primâ regulâ; translata ex lingvâ hispanicâ in italicam per Rmum Joem Franciscum Bordonium... ex italicâ lingvâ in latinam translata per R. P. Antonium Kerbekium, Lovaniensem*. Moguntiae, Joan. Albinus, 1603, in-12, 307 p. — 5. *R. P. Simonis de Visitatione, Lusitani, ord. FF. Eremitarum S. Augustini, commentaria in libros Meteorum, et de Cælo; operâ Ant. Kerbekii in lucem edita*. Ursellii, 1604. Le P. Van Keerbeek a laissé en manuscrit : a. *Dialogismi multi controversiarum theologicarum*. — b. *Quædam tum physica, tum politica*.

Emile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. littér.*, XVII, 438. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 80. — Sweetius, *Ath. belg.*, 434. — Ossinger, *Bibl. august.*, 488. — Henningus Witte, *Diarium biogr. seculi XVII*, ad annum 1629. — Elsius, *Encomiast. august.*, 81.

KEIRRINCKX (*Alexandre*), KEERRINCKX ou KERRINCK, artiste peintre, né à Anvers en 1600, mort, croit-on, à Londres. En 1619, il fut admis, en qualité de franc-maître, dans la gilde de Saint-Luc d'Anvers. Il se maria en 1622. On perd sa trace à partir de l'année 1626. Keirrinckx fut un des paysagistes les plus distingués de son temps, et les principaux musées de l'Europe tiennent à honneur de posséder quelques-unes de ses œuvres. A Dresde, on voit de lui un paysage signé *A. Kerrinckx. A.* 1620. Les musées de Brunswick, Schwerin, Saint-Petersbourg, Augsbourg, Copenhague, Schleissheim, Lichtenstein, Stockholm, Munich, La Haye et Rotterdam sont également en possession de tableaux de notre artiste. Il peignit aussi des vues de ville. Beaucoup de ses œuvres sont étoffées de petites figures par Poelenburg. Quelques biographes anglais ont écrit qu'il fut appelé à Londres par la cour, qui appréciait son talent. La Belgique ne possède rien de lui. Il a gravé une eau-forte. Dans les ventes, ses tableaux sont recherchés à cause de la parfaite exécution de ses feuillages et de l'extraordinaire vérité répandue dans ses compositions. A la vente Banckheim

(1745), un de ses paysages fut vendu 300 livres. A la vente Lebrun (1778), un *Baptême de saint Jean*, avec figures de Poelenburg, se vendit 1,621 livres. Un paysage, avec figures de Teniers, parut à la vente Pauwels (1803), et fut adjugé pour 150 florins.

Beaucoup de biographes, et nous-même avec eux, ont été trompés au sujet de cet artiste qu'on dit être né à Utrecht et mort à Amsterdam. M. Vanden Branden a rétabli l'exacte vérité dans sa *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*.

Adolphe Siret.

KELDER (Chrétien). Voir CELLARIUS (Christian).

KELDER (1) (Simon), connu dans le monde musical de son temps sous le nom de CELLARIUS, traduction latine, non du mot, mais du sens contenu dans le flamand *kelder* (cave), était un musicien distingué de la fin du xve et du commencement du xvre siècle. Il naquit dans un village des environs de Furnes. Nous ignorons où s'est faite son éducation musicale; mais il était tout à la fois chantre et compositeur de musique religieuse. Il a dû laisser sa trace à l'église Saint-Vincent, de Soignies, où il était *cantor* et faisait exécuter des motets de sa composition dans l'ancien système du contrepoint. Nous ne connaissons pas la date de sa naissance ni celle de sa mort. Nous savons seulement qu'il était à Soignies en 1517, année où il fournit un motet à la chapelle royale de Charles-Quint. Il a donné quittance des XIX *patars* qu'il reçut pour ce motet. La pièce a été conservée et doit se trouver aujourd'hui aux archives du royaume.

Rien ne prouve mieux la réputation dont il jouissait au xvre siècle dans la musique d'église que la publication de plusieurs de ses œuvres dans deux recueils de Georges Rhau, où son nom figure à côté de ceux de Louis Senfel, de Benoît Ducis, de Jean Stoelzer, d'Henri Isaac et d'autres célébrités de l'époque.

(1) Le nom de *Kelder* paraît inconnu à Furnes, à moins que *Cellarius* n'appartienne à la famille *Van Kellenae* : du terroir, du cellier (?).

Voici les titres de ces recueils :

1. *Selectæ Harmoniæ quatuor vocum de Passione Domini*. Vittebergæ, apud Georg. Rhauum, 1538, petit in-4° obl.
- 2. *Sacrorum Hymnorum liber primus. Centum et triginta quatuor Hymnos continens, ex optimis quibusque authoribus musicis collectas, etc.* Vittebergæ, apud Georgium Rhauum, anno 1542, petit in-4° obl.

Fétis, qui nous indique ces recueils, ne nous fait point connaître les morceaux de Kelder qui y sont insérés. Les voici :
 1. *Nisi tu, Domine*, I, II, à 4 voix. —
 2. *O Mors, ero mors tua*, motet à 4 voix, —
 3° *O vere digna hostia*, hymne à 4 voix. —
 4° *Veri adoratores*, motet à 4 voix. —
 5° *Vexilla regis prodeunt*, hymne à 5 voix.

C'est tout ce que nous connaissons de ce compositeur.

Ferd. Loise.

F. Fétis, *Biographie univ. des Musiciens*. — Robert Eitner, *Bibliographie der Musik. Sammelwerke* (xvi^e et xvii^e siècles). Berlin, 1877.

KELDERMANS (Antoine), dit le Vieux, architecte-sculpteur, né à Malines, vers 1450, d'André Keldermans, également constructeur. Il appartient à cette intéressante famille *Keldermans*, alias *van Mansdale*, qui donna au pays plusieurs artistes distingués. Antoine remplaça, vers 1480, son père en qualité de maître des maçonneries. Il dirigea les travaux de la tour de Saint-Rombaut, ceux de l'agrandissement de l'église Saint-Jean et la construction de l'église Notre-Dame, au delà de la Dyle.

En 1478, il exécuta, avec son père, un beau retable destiné à décorer l'oratoire que la confrérie du Saint-Sacrement, de Louvain, possédait à la collégiale de Saint-Pierre. Ce fut dans ce retable qu'on plaça le célèbre triptyque de Thierry Bouts, représentant la *Cène*, dont la partie centrale orne encore la collégiale de Louvain.

Pendant les années 1483 et 1485, il exécuta un grand jubé pour la collégiale de Saint-Sulpice, à Diest. Malheureusement, cet intéressant travail a été détruit au xvi^e siècle.

Notre artiste donna, en 1509, les

plans de la balustrade monumentale que l'empereur Maximilien I^{er} avait résolu de faire placer devant le palais de Bruxelles. Cette enceinte, connue sous le nom de *Cour de baillies*, ne fut achevée qu'en 1521.

Antoine Keldermans fut l'architecte de l'hôtel de ville de Middelbourg, en Zélande, construit entre les années 1507 et 1512. Ce palais communal est, on le sait, un monument tout à fait remarquable. Ses belles fenêtres entourées d'ornements multipliés, ses piliers angulaires, chargés de dais, de clochetons et de statues, son beau perron, ainsi que son élégante tourelle octogone forment un ensemble d'une richesse et d'une délicatesse qui font de cet édifice l'une des belles constructions civiles de l'époque.

L'artiste mourut, dans sa maison à la *Tichelry*, à Malines, le 15 octobre 1512. De sa femme, Amelberge van Heyst, il eut deux fils : 1^o *Antoine*, et 2^o *Rombaut*.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Malines. — Fr. Steurs, *De familie Keldermans*, alias *van Mansdale*, te *Mechelen*, 1884. — Ed. van Even, *Louvain monumental*. — *Vlaamsche School*, 1872 et 1883.

KELDERMANS (*Mathieu I*), alias Van Mansdale, architecte et sculpteur, fils d'André et d'Elisabeth De Smet, naquit à Malines dans le second quart du x^ve siècle et mourut au commencement du suivant. Dès l'année 1460, il jouissait d'une certaine célébrité comme sculpteur. Ce fut à ce titre et à celui d'architecte, qu'en 1478 et 1479, il travailla aux tours de la porte dite de Bruxelles, dans sa ville natale, pour laquelle il sculpta aussi une image de saint Rombaut. Pendant l'année 1491, il habitait Berg-op-Zoom, où son père s'était acquis une grande réputation par la construction du jubé de l'église paroissiale en cette ville. En 1500 ou 1501, il était de retour à Malines, et y fut chargé d'acheter des matériaux destinés à la construction du palais d'Autriche. D'autres œuvres sculpturales destinées à l'ornementation de l'église de Saint-Rombaut, en cette ville, et dues à son ciseau, furent détruites en 1580. La

construction du jubé de l'église de Saint-Jean, à Bourbourg, commencée par lui, en 1485, fut achevée en 1491. Ce gracieux édicule, qu'il construisit avec Jean de Bourgogne, fut détruit en 1784. De 1487 à 1498, il travaillait avec Herman de Wagemaker à l'église de Notre-Dame, à Anvers, et, en 1502, malgré un âge très avancé, il s'occupait encore, avec son fils Mathieu II, du jubé de l'église de Brecht. M. Wauters fait observer que cet artiste paraît avoir été, comme plusieurs de ses parents, très attaché au parti qui soutenait en Belgique la politique de Maximilien d'Autriche. Lors de la guerre civile qui dévasta le Brabant, on lui abandonna, le 2 novembre 1488, les biens appartenant à Giselbert De Wilde, habitant de Bruxelles, et ceux de Jean de Rons, habitant de Louvain.

Les œuvres de Keldermans sont connues dans le goût de la dernière période du style ogival.

Ch. Piot.

Neefs, *Hist. de la peinture et de la sculpture à Malines*, t. II. — Le chevalier de Burbure, *Les Auteurs de l'ancien jubé de l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Bourbourg* (dans le *Bull. du Comité flamand de France*, t. III). — Steurs, *De familie Keldermans*. — Wauters, *Etudes et anecdotes relatives à nos architectes*.

KELDERMANS (*Mathieu II*), alias Van Mansdale, architecte et sculpteur, fils de Mathieu I et d'Elisabeth Van Horenbeke, naquit à Malines ou peut-être à Louvain, et mourut en 1526. Appelé à remplir, en 1504, les fonctions de maître des travaux de la ville de Louvain, il s'y occupa avec distinction de son art. La tour de l'église de Saint-Pierre, en cette ville, fut inspectée par lui en 1507; puis il tailla deux lions et d'autres ornements destinés au château César. En 1517, il fit les plans d'un donjon bâti près du ruisseau dit Leybeek, et commença encore, pendant la même année, la construction de la Porte d'Eau, monument qu'il acheva en 1519, et qui fut orné d'une image de saint Job, due à son ciseau. Il prit part à la bâtisse de la maison du roi à Bruxelles et à l'achèvement de la tour de l'église collégiale à Anderlecht. Il entreprit aussi, en 1502, la construction du

portail de l'église Saint-Sulpice, à Diest, et fut appelé à visiter, en 1519, la tour de ce temple.

Ch. Piot.

Van Even, *Louvain monumental*. — Neefs, *Hist. de la peinture à Malines*, t. II — Steurs, *De familie Keldermans*. — Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles*, t. 1^{er}. — Raymakers, *Het kerkelyk en heijdadig Diest*. — Wauters, *La Maison du roi*, dans le *Messenger des sciences historiques* (1842).

KELDERMANS (*Rombaut*), dit Van Mansdale, peintre sur verre, naquit vers 1420, de Jean Keldermans, maître des maçonneries de la ville de Louvain, de 1439 à 1445. Il était frère de Mathieu Keldermans, architecte à Louvain, et d'André Keldermans, architecte à Malines. Keldermans fut, selon toute probabilité, élève du verrier louvaniste Nicolas Yenen. L'artiste épousa, avant le 3 mars 1447, Catherine van Voshem, fille d'André et de Marguerite van Kessel. La sœur de sa femme, Elisabeth van Voshem, s'était mariée au peintre Thierry Bouts.

Rombaut Keldermans occupait, à Louvain, une maison qui lui appartenait, laquelle était située rue de Diest, à gauche de cette voie, entre la rue Saint-Martin et le Coelhem.

L'artiste jouissait d'une grande réputation. C'est à lui que Mathieu de Layens, le constructeur de l'hôtel de ville de Louvain, confia l'exécution d'une partie des verrières destinées à cet admirable monument. En 1469, il plaça des verrières dans les neuf fenêtres de la grande salle de l'étage. Elles étaient décorées des armoiries du prince régnant Charles le Téméraire, de Marguerite d'York, son épouse, de tous les Etats du duc de Bourgogne et de la ville de Louvain. On paya ce travail 26 florins d'or et 41 *plecken*. L'artiste plaça, en 1472, dans le même monument, d'autres verrières ornées des armoiries de l'empereur, du Brabant et de Louvain.

En 1474, il exécuta, aux frais de Godefroid Vilain XIII et de son épouse Elisabeth d'Immerseele, une grande verrière destinée à être placée dans une fenêtre de la chapelle de Saint-Gommaire, à la collégiale de Lierre. On la lui paya 42 florins d'or. Cette verrière, l'une des

rares œuvres de l'artiste que le temps ait épargnées, décore actuellement la première fenêtre de l'église de Lierre, du côté nord. Elle a été restaurée, en 1863, par M. Jean-Baptiste Capronnier, de Bruxelles. C'est un spécimen très intéressant de la peinture sur verre en Belgique au x^e siècle. Elle représente, dans sa partie supérieure, saint Rombaut et saint Gommaire; dans la partie inférieure, on remarque Godefroid Vilain XIII et Elisabeth d'Immerseele. L'époux est assisté de saint Pierre; l'épouse, de saint François d'Assise, parce qu'elle appartenait au tiers ordre des Frères Mineurs.

Rombaut Keldermans exécuta trois autres verrières pour la collégiale de Lierre. La première était destinée à la chapelle de Saint-Pierre; la seconde était commandée par le grand métier de la ville et la dernière devait être posée dans l'une des fenêtres du chœur. Celle-ci fut payée par moitié par la fabrique et l'évêque de Cambrai. Malheureusement, de ces trois verrières, il ne nous reste que des fragments. Les vitraux que l'artiste posa, en 1478, dans les fenêtres des nefs latérales de l'église de Lierre, ont également cessé d'exister.

En 1470, les chanoines réguliers du prieuré de Saint-Martin, à Louvain, formèrent le projet de faire orner de vitraux peints les fenêtres de leur monastère. Comme leurs ressources ne leur permettaient pas la réalisation de ce projet, ils firent appel à la générosité de leurs amis, et leurs démarches furent couronnées de succès. Au bout d'une douzaine d'années, non seulement leur église, leur réfectoire et leur cloître, mais aussi toutes leurs cellules furent décorés de verrières dues au pinceau de Rombaut Keldermans. Les verrières destinées aux fenêtres du chœur furent achevées en 1478. On doit regretter la perte de ces productions.

L'artiste plaça, en 1483, des vitraux au local appelé la *Table-Ronde* et à la chambre de l'essayeur, à l'hôtel de la monnaie de Louvain.

Catherine van Voshem, l'épouse de Rombaut Keldermans, mourut avant le

4 janvier 1473. Notre verrier épousa en secondes noces Catherine vander Horst, qui lui survécut. Il mourut à Louvain, avant le 17 mars 1489. De Catherine van Vossem il laissa une fille, également appelée Catherine, qui épousa, avant le 28 novembre 1474, le peintre verrier Henri van Diependale, souche d'une autre famille artistique, dont un descendant, Valère van Diependale, peintre sur verre en même temps que peintre à l'huile, à Milan, fut le père d'une femme artiste, Prudence van Diependale ou Profondavalle, qui laissa un nom dans l'histoire de l'art en Italie.

Ed. van Even.

Actes des échevins de la ville de Louvain. — Archives de la collégiale de Saint-Gommaire, à Lierre. — Archives du couvent de Saint-Martin, à Louvain. — Ed. van Even *L'Ancienne Ecole de peinture de Louvain*, p. 278-283

KELDERMANS (*Rombaut*), l'un des architectes belges les plus remarquables de la première moitié du XVII^e siècle, naquit à Malines, vers 1460, d'Antoine Keldermans et d'Amelberge van Heyst. Son père, également architecte, l'initia à l'art de bâtir et à la sculpture. Les spécimens de son écriture qu'on a retrouvés dans les archives prouvent qu'il avait reçu une éducation soignée.

En 1515, il remplaça son frère Antoine en qualité de maître des maçonneries de la ville de Malines. Son traitement était de 2 livres et 15 escalins par an. Selon l'usage de l'époque, il recevait, à Pâques, cinq aunes de drap bleu pour une robe d'apparat.

Le jeune artiste s'occupa d'abord de la continuation des travaux de l'imposante tour de la collégiale de Malines, travaux qui avaient été interrompus par le décès de son père. C'est lui qui conduisit cet édifice jusqu'à sa hauteur actuelle. Il bâtit les chapelles absidales de l'église Notre-Dame, au delà de la Dyle, ainsi que le croisillon et le portail nord de ce temple. Il acheva le bel hôtel Busleiden, commencé par son père et son frère. L'artiste fournit les plans de la chapelle du Saint-Nom, à l'église Saint-Pierre, à Malines, dont la première pierre fut posée le 10 mars 1521.

Rombaut Keldermans exécuta d'im-

portants travaux au palais de Marguerite d'Autriche, à Malines. Il y construisit notamment la galerie du côté de la cour intérieure, ainsi que l'escalier d'honneur et un édifice avec pavillon ouvert du côté de l'entrée. Toute la façade, qui s'élève dans la rue de l'Empereur, est bâtie d'après ses plans et sous sa direction.

Pendant qu'il travaillait à l'hôtel de Marguerite d'Autriche, on le chargea de dresser les plans d'un vaste palais, destiné au grand conseil de Malines. La première pierre de cet édifice fut posée le 31 mars 1529. Malheureusement les travaux, d'abord poussés avec activité, furent abandonnés en 1550. La partie de cette construction qu'on voit dans la rue de Beffer, constitue un très beau spécimen de l'art ogival tertiaire en Belgique. Le plan original de l'édifice repose aux archives de Malines.

Voulant rendre hommage au talent de Rombaut Keldermans, le gouvernement l'appela, en 1515, au poste d'architecte en chef du souverain. On a fait observer, qu'à cette occasion, il fut anobli et obtint pour armoiries : *Un écu de sable à la croix d'argent; sur le tout un écu de sinople au sautoir d'or, ayant une merlette de sable en abîme*. Ce blason a été porté par ses descendants.

Surchargé de travaux, Keldermans s'associa avec un artiste de talent, Dominique de Waghmakere, qui avait succédé à son père Herman de Waghmakere, dans la direction des travaux de la collégiale de Notre-Dame, à Anvers. Afin d'être constamment en rapport avec son collaborateur, il se fixa dans la ville de l'Escaut. Il y acheta, en 1519, une maison, appelée *le Bélier* (de Ram), située au rempart des Tailleurs de pierre, et qu'il habita jusqu'à sa mort.

Keldermans et de Waghmakere dirigèrent, pendant un certain temps, les travaux de la *Maison du Roi* ou *Broodhuis*, à Bruxelles, en l'absence de Louis van Bodeghem, que Marguerite d'Autriche avait envoyé à Brou, en Bresse, pour surveiller les travaux de la splendide église qu'elle faisait édifier dans cette localité.

En 1521, Keldermans acheva la clôture du palais de Bruxelles, commencée par son père et son frère. Il construisit au même palais une nouvelle chapelle domestique. Pendant la même année, Marie-Madeleine de Hamale, veuve de Guillaume de Croy, gouverneur de Charles-Quint, chargea Keldermans des plans du couvent des Célestins, qu'elle avait résolu de bâtir dans ses domaines d'Héverlé lez-Louvain. Ce monastère, achevé en 1522, sous la direction de notre artiste, formait un bel ensemble de constructions dans le style de l'époque. Il a malheureusement cessé d'exister.

En 1517, la ville de Gand décréta la construction d'un nouveau palais communal. La grande commune flamande avait le désir d'élever un monument si imposant, si complet, si riche d'aspect, que rien ne lui fût comparable dans les Pays-Bas. Elle appela Keldermans et de Waghmakere et leur demanda des plans. Les deux artistes s'empressèrent de répondre à l'appel de la ville. Le 28 janvier 1517 (1518), ils se rendirent à Gand et contractèrent avec l'autorité communale une convention pour la construction d'un nouvel hôtel de ville. D'après les termes du contrat, les artistes avaient l'obligation de livrer en temps utile, aux délégués de la ville, les plans et épures nécessaires à la construction; ils devaient se trouver trois fois par an dans la capitale de la Flandre, savoir : vers le mois de mai, vers le mois d'août et vers le mois d'octobre, pour examiner les travaux et fournir les dessins que les maçons et tailleurs de pierre devaient exécuter pendant l'hiver. Si, à d'autres époques, leur présence était jugée nécessaire, ils devaient en être prévenus trois ou quatre semaines à l'avance. Afin de prévenir tout mécompte, il était stipulé que si les architectes ne remplissaient pas convenablement leur mission, la ville aurait le droit de les remplacer. Si l'un des deux mourait, le survivant pouvait nommer son successeur. Le plan de l'édifice devait être conservé chez l'un des deux architectes; en cas de décès les héritiers étaient tenus d'en faire la

remise au magistrat, entre les mains duquel ces pièces devaient être également déposées si les titulaires résiliaient leur service. Keldermans et de Waghmakere touchèrent pour leurs plans 27 florins de Philippe à 25 sols, et pour leurs soins 100 florins de 40 gros. Chaque fois qu'ils se rendaient à Gand, il leur était payé 1 florin de Philippe par jour. Le magistrat les tenait, en outre, quittes et libres des droits de la corporation des maçons.

De 1518 à 1533, on travailla presque sans interruption à l'hôtel de ville de Gand. Les malheurs qu'éprouva, après 1535, la cité flamande empêchèrent la continuation des travaux. Le monument resta malheureusement inachevé. Plus tard, l'édifice fut complété en style classique. Ce qui existe de l'hôtel de ville de Gand, commencé en 1518, d'après les plans de Keldermans et de Waghmakere, constitue, tant par son ensemble que par sa riche décoration, l'un des plus beaux édifices de style ogival fleuri que possède la Belgique. Le dessin original du monument a heureusement été conservé. Il repose à la bibliothèque de la ville.

Vers 1520, le chapitre de la collégiale de Notre-Dame, à Anvers, conçut le projet de démolir l'abside, qui existe encore aujourd'hui, de le remplacer par un chœur plus élevé et d'y ajouter une crypte. Keldermans et de Waghmakere furent chargés des plans de ce vaste travail. Le 14 juillet 1521, l'empereur Charles-Quint posa la première pierre de la nouvelle construction, en présence de son beau-frère Christiern, roi de Danemark, de plusieurs chevaliers de la Toison d'or, et des autorités civiles et religieuses de la ville. Les circonstances empêchèrent l'achèvement de ces travaux.

Les deux artistes dirigèrent, en 1525, les travaux de l'église de Saint-Jacques, et fournirent, en 1531, les plans de la nouvelle bourse d'Anvers.

Keldermans travailla à l'abbaye de Tongerlo entre les années 1522-1526.

A la demande de Charles-Quint, Keldermans et de Waghmakere entrepri-

rent, en 1521, la construction de la prison connue sous le nom de *Steen*, à Anvers. Les deux architectes construisirent également plusieurs habitations privées dans la ville de l'Escaut.

Keldermans était un artiste de grand talent. D'une conception facile, d'un goût sûr, d'une grande habileté pratique, il laissa des constructions qui lui assignent une place honorable dans l'histoire de l'art.

Rombaut Keldermans avait épousé Catherine Dancermé; après la mort de celle-ci, il convola en secondes noces avec Barbe vander Baren. L'artiste mourut, dans sa maison, au rempart des Tailleurs de pierre, à Anvers, le 15 décembre 1531. Ses restes mortels furent inhumés à la collégiale de Notre-Dame, où l'on plaça une dalle funèbre à sa mémoire; elle y est restée jusqu'en 1798.

L'artiste laissa de son premier mariage deux enfants, un fils et une fille; de son second mariage quatre enfants, trois fils et une fille. Le fils du premier lit, Antoine Keldermans, échevin d'Anvers, qui mourut en 1583, laissa un fils Rombaut, jurisconsulte distingué, père de Corneille Keldermans, qui, en sa qualité de sous-écouteur d'Anvers, joua un rôle notable dans les affaires de sa ville, pendant les troubles du xvie siècle.

Ed. van Even.

Archives de la ville de Malines. — Fr. Steurs, *De familie Keldermans, alias van Mansdale, te Mechelen*, 1884. — M. P. Génard, *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, t. IX, p. 428. — *Jaarboek van het Willemsfonds*, 1871. — *Messageur des sciences historiques*, 1841, 1842, 1858, 1873. — Van Spilbeeck, *De voormatige abdy van Tongerlo*. — *Vlaamsche School*, 1880. — Ed van Even, *Dévastation dans l'église des Célestins d'Héverlé*. 1887.

KEMPEN, ou A KEMPIS (*Thomas*), organiste, né à Bruxelles, en 1627, entra dans l'ordre des Prémontrés et fit sa profession religieuse, en 1650, à l'abbaye de Grimberghe. Il consacra ses loisirs à la musique et se distingua non moins comme compositeur que comme virtuose. Ses supérieurs, appréciant son talent, l'envoyèrent en France comme professeur d'orgue et de musique. Au cours de son voyage, il eut occasion de

constater les défauts des livres de chant en usage dans son ordre; pour y remédier, il composa, en collaboration avec quelques religieux, un antiphonaire, qui parut, en 1688, sous ce titre : *Antiphonarium graduale et processionale Præmonstratensium*. Il mourut le 21 septembre de la même année, à son retour de France, chez son frère, à Bruxelles. Ce frère ne serait-il pas Jean-Florent à Kempis, organiste de Sainte-Gudule vers le milieu du xvii^e siècle? La coïncidence du nom, de l'époque et du lieu d'origine éveillent cette supposition. Ce Jean-Florent à Kempis, père ou oncle de Guillaume à Kempis, prêtre et plus tard également organiste de l'église de Saint-Michel et Sainte-Gudule, à Bruxelles, publia les œuvres suivantes : 1. *Symphoniæ, unius, duorum et trium violinorum*. Anvers, 1644, in-fol. — 2. *Symphoniæ, unius, duorum, trium, quatuor et quinque instrumentorum, adjunctæ quatuor instrumentorum et duarum vocum*, op. 2, *ibid.*, 1647, in-fol. — 3. *Symphoniæ unius, duorum, trium, quatuor et quinque instrumentorum, adjunctæ quatuor instrumentorum et duarum vocum*, op. 3, *ibid.*, 1649, in-fol. — 4. *Missa et Motetta octo vocum cum basso continuo ad organum; ibid.*, 1650, in-4°. — 5. *Missa pro Defunctis octo vocum*. Cet ouvrage manuscrit a appartenu à Jean Tison, ou plutôt Tichon, maître de chapelle des princes gouverneurs des Pays-Bas, comme le constate un inventaire, daté du 21 août 1666, qui se trouve aux archives du royaume à Bruxelles. — 6. Recueil de noëls, intitulé : *Cantiones natalitiæ cum vocibus quam instrumentis accommodatæ, authore Joanne-Florentio à Kempis, parochialis ecclesiæ S. Mariæ Virginis Bruxellensis organista*. Antwerp, P. Phaleisius, 1657, in-4°, de 24 pages, pour la basse continue. Un cahier en a été vendu en 1869, chez Bluff, à Bruxelles.

Emile Van Arenbergh.

Piron, *Lerensbeschryving*, *byv.*, p. 408. — Sanderus, *Chorographia Grimberg.*, 1659, p. 20. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, t. I^{er}, p. 43. — Edm. Vanderstraeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le xix^e siècle*, t. II, p. 406; t. V, p. 267.

KENNIS (*Guillaume-Gommaire*, selon son acte de naissance, et *Henri-Guillaume*-

Gommaire, selon son acte de décès), violoniste distingué et compositeur. Fils de Gaspar et de Catherine Somers, il naquit à Lierre, le 30 avril 1717, et mourut à Louvain, le 10 mai 1789. Plusieurs membres de sa famille étaient musiciens gagistes dans la collégiale de Saint-Gommaire, à Lierre. Tels sont : Guillaume, Gaspar et Gommaire. C'est, sans doute, chez son père Gaspar que Guillaume-Gommaire reçut sa première éducation musicale. Après avoir chanté pendant quelques années au jubé de Saint-Gommaire, sous la direction du révérend Schupkens, maître de chapelle, il fut nommé, le 16 juillet 1728, c'est-à-dire à l'âge d'environ onze ans, à l'emploi de second violon, par suite de la retraite de François Strypens. Le compte du chapitre de cette année le nomme *filius Gasparis*. Le 2 mars 1742, Guillaume-Gommaire succéda en qualité de maître de chapelle du dit chapitre au révérend Schupkens, démissionnaire depuis le 15 décembre précédent. Schupkens vendit en même temps au chapitre toutes ses partitions. Au moment d'entrer en fonctions, Kennis fut obligé de souscrire à différentes conditions stipulées par le chapitre, et spécialement à celles d'enseigner la musique aux enfants de chœur, de faire des compositions musicales et de fournir au jubé les partitions nécessaires. Pendant la conquête des Pays-Bas autrichiens par les Français, Louis XV résida momentanément à Lierre; le 19 mai 1746, il quitta cette ville pour aller habiter le château de Bouchout, situé dans le voisinage. Il laissa à Lierre, en qualité de commandant, le duc de Chartres, logé dans une maison contiguë à l'habitation de Kennis. Grand amateur de musique, le duc alla, en compagnie de sa femme, passer ses soirées chez le virtuose. Il aimait à l'entendre jouer du violon et du violoncelle. Les compositions musicales de Kennis charmèrent particulièrement le duc. Celui-ci en parla avec enthousiasme au roi, qui invita notre artiste à se faire entendre au château de Bouchout. Louis XV en fut enchanté, et se le fit amener par les voitures de sa cour.

C'est, sans doute, à ces faits, constatés par un contemporain, que fait allusion une tradition erronée, d'après laquelle Kennis, appelé à jouer devant Marie-Thérèse, aurait reçu d'elle un violon de Steiner. Aucun fait historique, aucun renseignement tiré des correspondances officielles et particulières ne prouvent que Kennis ait été entendu par Marie-Thérèse et qu'il se soit rendu en Autriche, où l'impératrice-reine séjourna constamment. Kennis abandonna ses fonctions à Lierre (28 novembre 1749), et fut nommé maître de chapelle du chapitre de Saint-Pierre, à Louvain, en 1750. Pendant son séjour dans cette ville, il parvint à faire améliorer sensiblement la position si précaire des enfants de chœur de l'église de Saint-Pierre. Grâce à ses démarches, leur mense fut considérablement augmentée en 1770. Burney, musicologue anglais, qui parcourut notre pays durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, dit à propos de notre artiste : « M. Kennis est le plus célèbre » violoniste, non seulement de Louvain, » mais de tout le pays. Les solos qu'il » écrit pour son instrument, ainsi que » son exécution, offrent des traits si » difficiles, qu'aucun autre violoniste » flamand ne pourrait les rendre. Ce » pendant M. Scheppers (lisez Vanden » Gheyn), carillonneur de la ville, piqué » de la haute réputation de Kennis, a » fait récemment la gageure de jouer sur » ses cloches un des solos les plus difficiles de cet artiste, et de s'en acquitter » à la satisfaction des juges qui seraient » désignés pour en décider. Non seulement il gagna son pari, mais son succès augmenta beaucoup la réputation » dont il jouissait aux Pays-Bas. » Selon Fétis, Kennis avait composé, dès l'année 1743, un motet à quatre voix, avec accompagnement d'orgue, qui serait conservé dans la cathédrale d'Anvers. M. Grégoir ajoute que Kennis était auteur d'un recueil de *Responsoria pro defunctis*, également conservé dans la même cathédrale. Aujourd'hui on n'y possède plus ni l'un ni l'autre de ces morceaux. Les autres compositions musicales de Kennis sont : *VI sonate a vio-*

lino e violoncello o cimbalo dedicata all' Altezza Serenissima Giovanini Theodoro, principe e rescovo da Liegi, di Ratisbona, etc., da Guglielmo Gommario Kennis, maestro di capella della chiesa collegiale reg. di S. Gommario in Lyra. Opera prima. Gravé à Liège. — *Six sonates à violon seul et basse continue, dédiés à S. E. M. le comte de Mérode et du Saint-Empire, etc.*, par G.-G. Kennis, maître de musique de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, œuvre 3; Louvain, Wybrechts et chez l'auteur; rééditées en partie par M. le chevalier Van Elewyck, dans ses *Clavecinistes du XVIII^e siècle*. — *VI Trio da camera, a violoncello solo, violino e bassa, il V^o e l'ultimo sono a due violoncelli e basso che si potranno facilmente essequi a 2 violini et basso; dedicate all' illustre signore il Sig. Roualle de Boisgeleu, mousquetaire di S. M. Ch., amatore di musica, virtuoso di violino; opera 6*; à Paris, chez M. Le Menu. — *Raccolta dell' harmonia, collezione decima sexta del magazzino musicale. Sei duetti con violino e violoncello; opera IX*; à Paris, au bureau d'abonnement musical, Cour de l'Ancien Cerf, etc.; gravé par M. Vandome. — *Raccolta dell' harmonia, collezione quarantesima quarta del magazzino musicale; Sei duetti per due violini; opera X*; Paris, bureau d'abonnement musical. — *Six quatuors à deux violons, alto et basse; opera XI*; Paris, chez Meondare. — *Six duos pour deux violons; œuvre XII*; Londres, chez Bland. — La *Raccolta dell' harmonia* précitée renferme la liste de neuf ouvrages de Kennis. On y lit sur la couverture : Ouvrages composés par l'auteur : 1^o six sonates à violon seul; 2^o six trios pour violons et basse; 3^o six quatuors pour violon, alto et basse; 4^o six sonates à violon seul; 5^o (passé sous silence); 6^o six trios pour violons et basse; 7^o six trios pour violons et basse; 8^o six trios pour violons et basse; 9^o six duos pour violon et violoncelle. Au catalogue des musiques, à la Cour de l'Ancien Cerf, sont indiqués les trios pour deux violons et basse (ou flûte), l'œuvre 8^e de Kennis. M. Fétis cite encore douze symphonies pour orchestre; un

premier, deuxième et troisième concerto pour violon et orchestre; Paris, Bailleux, et un motet (*Hæc dies quam fecit Dominus*) pour quatre voix et orchestre.

Ch. Piot.

Burney, *The present state of music in Germany, the Netherlands*. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*. — Le chev. van Elewyck, *Mathias Vanden Gheyn*. — Le même, *Clavecinistes flamands*. — Grégoir, *Galerie biogr. des musiciens belges*. (L'auteur y donne une autre date de naissance à Kennis et le fait naître de parents différents de ceux mentionnés ci-dessus.) — Comptes des chapitres de Saint-Gommaire et de Saint-Pierre, à Louvain. — Renseignem. fournis par MM. Mast, échevin de Lierre et Fr. Terby, à Louvain.

KENNIS (Guillaume-Jacques-Joseph), compositeur et maître de chapelle de l'église Saint Pierre, à Louvain, ensuite de la cathédrale d'Anvers. Fils de Guillaume-Gommaire et de Jeanne-Marie-Françoise De Backer, il naquit à Louvain, le 21^r mai 1768, et mourut à Anvers, le 8 avril 1845. Elève de son père, il lui succéda dans ses fonctions de maître de chapelle dans l'église de Saint-Pierre, à Louvain, au moment de la mort de celui-ci, en 1789. Kennis continua de résider en cette ville jusqu'à la suppression, en 1798, du chapitre de Saint-Pierre, en vertu de la loi du 5 frimaire an vi de la république française (25 novembre 1797). En 1803, il fut nommé maître de chapelle de la cathédrale d'Anvers.

Ses biographes prétendent qu'il ne fit aucune composition musicale et qu'au lieu d'arranger les morceaux de musique religieuse destinés à être exécutés sous sa direction, il les dérangerait. L'assertion en ce qui concerne ses compositions musicales n'est pas exacte. Nous connaissons de lui une cantate composée, en 1840, à l'occasion des fêtes de Rubens, à Anvers. Cette composition, accompagnée d'un solo de violon, fut exécutée au local de la Grande-Harmonie, à Anvers, par Steveniers, et sous la direction de Jacques Bender. Kennis était lui-même un violoniste d'un certain talent. L'organiste Rinck lui a dédié ses Variations pour orgue, œuvre 108, sur un thème fourni par Kennis, d'après celui de Corelli : *Ik zag Cæcilia komen*. Ce morceau est

encore exécuté de nos jours à Anvers, à l'occasion de la fête de sainte Cécile.

Ch. Piot.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, t. V. — Grégoir, *Galerie biograph. des musiciens belges*.

KÉNOR (*Jean-Joseph*), général-major, fils de Walther-Balthazar et de Christine Bols, né à Liège, le 9 janvier 1787, décédé le 12 avril 1856, dans la même ville.

Entré au service comme conscrit dans les vélites de la garde impériale à pied, le 11 janvier 1807, Kénor fait, la même année, la campagne de Pologne, pendant laquelle il reçoit, le 7 juin suivant, sa première blessure : un coup de feu à la tête. En 1808, il fait la campagne d'Espagne; en 1809, celle d'Allemagne; puis, renvoyé de nouveau en Espagne (1811-1812), il y est encore blessé à la jambe droite (15 janvier 1811), mais y obtient, le 16 août suivant, l'épaulette de sous-lieutenant au 86^e de ligne.

En 1813-1814, il sert dans la Grande Armée. C'est l'époque des désastres et des grandes hécatombes; aussi l'avancement est-il rapide pour ceux qui survivent: le 1^{er} mars 1813, il est nommé lieutenant; le 12 mai suivant, il est capitaine, et le 14 juin, chevalier de la Légion d'honneur. Nous ne connaissons rien des faits d'armes qui lui valurent ces promotions successives; mais, pendant l'année 1814, lors de la mémorable campagne de France, plusieurs actions d'éclat, consignées dans ses états de service, nous fournissent des renseignements authentiques sur l'impétueux courage de Kénor. Après les batailles de Champ-Aubert, de Montmirail et de Vauxchamp, où il assistait, les alliés avaient occupé Troyes et marchaient sur Nogent, dont le général Bourmont avait fait créneler les maisons et barricader les rues (15 février 1814). Chargé de détruire le pont de cette localité, Kénor occupait une partie de sa compagnie à ce travail, pendant que l'autre en défendait les abords. L'artillerie ennemie, assez éloignée jusqu'alors, se rapproche tout à coup du pont, et deux pièces chargées à mitraille sont dirigées sur ses défenseurs.

Comprenant que, s'il laisse prendre position à l'artillerie, c'en est fait de sa compagnie et qu'elle devra laisser intact ce pont, dont la destruction importe tant à la défense de Nogent, Kénor, suivi de deux sergents, de quatre caporaux et de cinq soldats de bonne volonté auxquels il a défendu de tirer sans son ordre, se porte sur les deux pièces, commande le feu à vingt pas et force les ennemis à se retirer.

Obligé d'évacuer Nogent à l'arrivée des Bavares du général Wrède, Bourmont, abandonné par les gardes nationaux, se retire sur Provins, puis sur Nangis. En évacuant cette ville, le 17 février, à 2 heures du matin, il fait prévenir Kénor, qui occupait un bois avec deux compagnies; mais l'ordonnance, fait prisonnier par un parti de cavalerie, ne peut le joindre, et, à 7 heures, notre capitaine aperçoit la cavalerie bavarole barcelant l'arrière-garde française dont il est séparé. Sans se laisser intimider, Kénor forme ses deux compagnies en colonne serrée, avec tirailleurs sur les flancs, traverse la cavalerie qu'il tient à distance par son feu et à laquelle il impose par son intrépidité, et regagne sa division où on le croyait perdu. Ce beau fait d'armes lui valut d'être proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur; mais les événements politiques empêchèrent de donner suite à cette proposition.

Après le passage du pont de Montreuil par l'armée française, exécuté le même jour, Kénor, placé dans la plaine à la tête de tirailleurs, s'y battit depuis 4 heures jusqu'à 10 heures du soir. Ayant alors reçu l'ordre de s'emparer d'un village situé à une lieue de la ville et occupé en forces par l'ennemi, il forma sa compagnie en colonne et, par la grande route, les tambours battant la charge, il s'empara résolument de la position. Le lendemain, l'empereur Napoléon visita les lieux et se fit présenter Kénor : il le félicita sur sa conduite en l'appelant à diverses reprises : « Mon brave capitaine. »

Quelques jours plus tard, à la bataille

de Bar-sur-Aube (27 février), il se jeta seul, l'épée à la main, sur un groupe ennemi et ramena quatorze prisonniers. Un instant après, voulant réitérer cet exploit, il osa, à lui seul, attaquer un peloton de seize hommes; mais cette fois, moins heureux, il tomba frappé de dix coups de baïonnette. Le 14 août, il fut pensionné à cause de ses blessures.

Guéri peu de temps après, il entra dans l'armée des Pays-Bas qui venait de se constituer (30 octobre 1814), et fut nommé major, le 4 avril 1815. Lieutenant-colonel le 15 août 1829, il passa au service de Belgique, le 13 octobre 1830, en qualité de colonel au 9^e de ligne, puis au 6^e de ligne, le 1^{er} février 1831. Appelé, le 16 octobre suivant, comme général-major à la tête d'une brigade d'infanterie de l'armée des Flandres, il fut, le 27 mai 1832, nommé commandant supérieur des troupes stationnées dans la province de Liège et désigné le 28 octobre pour la 2^e brigade de la 2^e division. Mis en disponibilité le 22 juin 1834, il fut pensionné le 21 juillet 1842. « Type de bravoure », dit un de ses biographes, « il réunit les vertus militaires qui font briller un soldat un jour de bataille. » Pendant sa carrière militaire, il reçut vingt-neuf blessures.

P. Henrard.

Etat de services officiel. — Vigneron, *La Belgique militaire. — Annuaire officiel de l'armée belge pour 1857.*

KERCHOVE (François-Antoine-Maximilien **DE**), baron d'Exaerde, littérateur et agronome, né à Gand, le 23 juin 1780, mort à Exaerde, le 26 septembre 1850. Descendant des anciens seigneurs d'Exaerde, qui paraissent avoir été puissants au moyen âge, François de Kerchove embrassa d'abord la carrière des armes et fut nommé, en 1813, chef d'escadron dans les gardes d'honneur de Napoléon. Sous le régime hollandais, il fut nommé membre de l'ordre équestre de la Flandre orientale, puis des Etats provinciaux. Enfin, en 1823, il obtint la place de commissaire du district d'Eecloo, qu'il occupa jusqu'à la révolution de 1830. Rentré dans la vie

privée, il consacra dès lors ses loisirs à l'agriculture, se livrant à de nombreuses expériences agronomiques, dont il consigna le résultat dans différents opuscules. Il s'adonna aussi aux lettres, et rima des fables, des pièces de circonstance, des poésies fugitives, restées inédites. Les vers suivants, faits à l'occasion de la mort d'une jeune fille, suffiront à donner une idée de la valeur de son talent :

Elle avait tant à vivre : à ses yeux l'espérance
Étalait ses trésors, ses parfums et ses fleurs ;
Et ce qu'un jeune cœur désire, rêve et pense,
Le Ciel lui donna tout, prodiguant ses faveurs...

François de Kerchove était chevalier de justice de Malte, commandeur de l'ordre chapitral d'ancienne noblesse des quatre empereurs d'Allemagne, et membre de nombreuses sociétés littéraires et savantes. Nous connaissons de lui les publications suivantes :

1. *Verhandeling over de herstelling der paardenfokkerijen in het koninkrijk der Nederlanden.* Gand, G. De Busscher et fils, 1816; in-8°. — 2. *Stal-manuaal of den ervaren stalknecht.* Gand, J.-N. Houdin, 1818; in-8°. — 3. *Règlement sur la chasse en Hollande et dans les Polders*, traduit du hollandais. Eecloo, A.-B. Van Hau et fils, s. d. (1825); in-12. — 4. *Mémoire sur la marne trouvée dans le pays de Waes et sur les avantages qu'offre cette découverte.* Gand, veuve L. De Busscher - Braeckman, 1834; in-16. — 5. *Essai sur la suppression de la peine de mort.* Gand, s. n., 1835; in-12. — 6. *Eloge de Pierre-Paul Rubens, dédié à la ville d'Anvers.* Saint-Nicolas, E. Dorey, 1848; in-4°. — 7. *Quelques mots sur les inondations des Flandres, leurs causes et les moyens de les faire cesser.* Gand, C.-J. Van Ryckegem, 1842; in-8°. — 8. *Cendre fertilisante ou gypse.* S. l. n. n., 1844; gr. in-8°, à 2 col. — 9. *De la maladie des pommes de terre et de ses causes.* S. l. n. n. n. d. (Gand, D. Verhulst, 1847); in-8°. — 10. *Biographie de Constant van Hoo-brouck, baron d'Asper, feld-maréchal au service d'Autriche.* S. l. n. n. n. d.; in-8°. — 11. *Défrichement de la Campine.* Gand, D. Verhulst, s. d.; in-8°. —

12. *Traité du melon en Belgique* (1).
Lokeren, Cruyt, s. d.; in-8o.

Paul Bergmans.

Messenger des sciences historiques de Belgique, 1850, p. 507-510. Il existe des tirés à part (s. l. n. d., in-8o) de cet article signé S., et intitulé *le Baron d'Exaerde*; ils sont accompagnés d'une planche représentant le château d'Exaerde en 1644. — *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, 1851, p. 10-12. — Documents inédits et autographes (Biblioth. de l'Université de Gand).

KERCHOVE (*Josse*) ou **VAN DEN KERCHOVE**, d'Audenarde, fut de cette élite d'artisans flamands qui fondèrent, au xviii^e siècle, la gloire de la tapisserie des Gobelins. Dès 1622, Philippe Robbins avait été appelé, par Louis XIII, d'Audenarde à Paris, pour y « établir la manufacture de la tapisserie », comme il le déclare lui-même dans une requête adressée, en 1677, à Claude Talon, intendant de police et des finances de sa ville natale. En 1652, son concitoyen Jans ou Janssens le suivit et, lors de la création de la manufacture des Gobelins, forma, avec le nombreux personnel d'ouvriers flamands qu'il dirigeait, le noyau de ce célèbre établissement. Josse Kerchove ou Van den Kerchove ne s'expatria que plus tard. Nous trouvons, en effet, encore son nom sur le registre de la confrérie du Saint-Scapulaire, érigée à la date du 21 mai 1663, en l'église de Notre-Dame de Pamele, à Audenarde. Il figure ensuite parmi les tapissiers de cette ville qui établirent, à Paris, un dépôt de leurs produits et qui, de 1669 à 1670, avant de les expédier en France, les faisaient peser au bureau des poids publics. Selon M. Edmond Vander Straeten, Josse van den Kerchove succéda à Philippe Robbins en qualité de chef-ouvrier de la manufacture des Gobelins. La *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* dit qu'il eut la direction de la teinture des laines, et A.-L. Lacordaire le cite comme teinturier, ayant, en outre, le soin de marquer les ouvrages de tapisserie qui se font aux Gobelins.

Il résulte des lettres de Josse van den

(1) Dans presque tous les exemplaires, le *du* du titre est corrigé à la main et remplacé par *de la culture du*.

Kerchove et des extraits de compte des registres d'Audenarde, publiés par M. Edmond Vanderstraeten, qu'il séjourna à Paris au moins de 1676 à 1678.

Emile Van Arenbergh.

A.-L. Lacordaire, *Notice hist. sur les manuf. impér. des tapisseries des Gobelins*, 58. — Edm. Vander Straeten, *Jeton inédit aux armes d'Audenarde*, dans la *Revue de la numism. belge*, 2^e série, III, 275. — Ed. Van Cauwenbergh, *Quelques recherches sur les anc. manuf. de tapis. à Audenarde*, dans les *Annales de l'académie d'arch. de Belgique*, XIII, 465. — Rousse, *Auden. menzel*, 1. 79. — *Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occid.*, 1, 236.

KERCKHEM (*Arnold DE*), ou **KERKHEM**, baron de Wyer ou de Wier. Sa famille, une des plus anciennes du pays de Liège, portait d'argent semé de fleurs de lis de gueule. Il était fils de Guillaume de Kerkhem, seigneur de Haren, Wyer, Cossem, etc., lieutenant féodal du comté de Loos, par sa seconde femme, Anne de Glimes, fille d'Antoine de Glimes, seigneur de Lymelette et de Claudine d'Aux-Brebis. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, le jeune Arnold fut reçu chanoine de Saint-Lambert de Liège, le 18 mars 1693.

Il reprit ensuite l'habit séculier et épousa sa cousine germaine, Anne-Marie de Wyer, fille de Robert de Kerkhem, baron de Wyer et de Marie vanden Bosch de Mélin. Il occupait à Maestricht les fonctions de commissaire-décideur pour Maximilien-Henri de Bavière, évêque de Liège, lorsqu'il fut élu bourgmestre de Liège, en 1661.

On a de lui :

Repartie du sieur Arnould de Kerkhem, contenant (sic) la résolution de plusieurs belles et remarquables questions en matière de noblesse, d'armoiries, de bastardise, de légitimation et autres sommairement cotées par les feuillets suivants, contre la réponse confutatoire du très-illustre chapitre de la cathédrale église de Liège. Liège, Christian Ouwerx, 1636, in 4o, 118 pp., gros caractères.

Baron de Blanckart.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept prov. des Pays-Bas, de la princip. de Liège et de quelques contrées voisines*. Louvain, 1765, t. VI, p. 239. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. Liège, 1837, t. II, p. 171.

KERCKHOVEN (*Pierre - François VAN*), poète, romancier, dramaturge, né à Anvers, le 10 novembre 1818, mort le 1^{er} août 1857, fit ses humanités à l'athénée de sa ville natale et se rendit, en 1836, à Bologne, pour y étudier la médecine. Il revint en 1840, et se consacra, dès lors, au culte des lettres flamandes. Il n'abandonna pas tout de suite, cependant, ses études médicales. Pendant deux années encore, il suivit les leçons qui se donnaient à l'hôpital d'Anvers; mais son goût, disons mieux, sa passion pour la littérature le détourna de la médecine. Il entra alors au bureau de commerce de son père; puis il devint, en 1849, commis à l'hôtel de ville d'Anvers et enfin chef de bureau. C'est dans ces modestes fonctions que la mort le surprit, dans toute la vigueur de son riche talent. A cette distance, on regrette, en regardant son œuvre, que la fortune ne lui ait point souri et qu'il n'ait pu donner tout ce qu'il portait en lui. Soixante-deux œuvres réunies en treize volumes témoignent assez de la fécondité de son imagination.

Van Kerckhoven appartient à cette phalange d'écrivains qui, après 1830, ont travaillé avec tant de succès à la renaissance des lettres flamandes. Comme romancier, il occupe le premier rang avec Sleecx, Conscience et Aug. Snieders, dont il n'a pas atteint la popularité. On a dit qu'il était de l'école réaliste. Oui, de ce réalisme de bon aloi qui caractérise l'art flamand tout entier, en littérature comme dans les arts plastiques. Qu'il prenne ses personnages en Flandre ou en Italie, Van Kerckhoven les peint avec autant de vérité que de talent. La morale qui découle de ses œuvres est foncièrement honnête et pure. C'est la morale où le peuple pour lequel il écrit aime à reconnaître son image. On le lira encore quand bien d'autres, qui ont fait plus de bruit, seront oubliés. Plusieurs de ses œuvres sont empreintes de ce caractère vraiment populaire, de ce génie essentiellement flamand qui, à chaque génération, donne un regain de jeunesse aux vieux auteurs comme Van

Maerlant, Cats et Poirter. Si Van Kerckhoven ne leur ressemble pas par la forme toute moderne de ses œuvres, c'est le même esprit, les mêmes sentiments, les mêmes tendances.

On lui a reproché parfois une certaine exagération. Ce reproche s'adresse surtout à l'un de ses drames : *l'Ivrogne*. Mais l'auteur n'a pas voulu rendre un seul homme responsable de toutes les calamités qui peuvent être la conséquence de cette abrutissante passion. Son ivrogne est un type incarnant l'ivrognerie; et l'auteur a eu pour but de montrer tous les maux qu'elle engendre dans les familles et dans la société. Le personnage est répugnant; mais, comme type, il n'est ni faux, ni exagéré.

Le théâtre flamand se distingue surtout par sa portée morale. Vous n'y trouverez jamais de ces pièces à scandale comme celles qui, de nos jours, alimentent trop souvent la scène française. Van Kerckhoven, qui connaissait son public, savait comment il fallait l'intéresser en l'instruisant. Ses œuvres dramatiques comptent parmi les meilleures qu'on ait écrites depuis 1830. Toutes sont encore aujourd'hui représentées, et leur vogue ne fait que grandir à mesure que s'élève le niveau intellectuel du peuple.

Comme poète, Van Kerckhoven occupe une place honorable à côté de Ledeganck et de Van Ryswyck. Il a le vers facile et harmonieux. Ses poésies sont pleines de sentiment et de vérité, bien qu'elles manquent un peu de chaleur et de variété. Comme Van Ryswyck, il a excellé surtout dans le *lied* ou chanson, la romance, la ballade et la légende.

Ses œuvres n'ont pas été traduites en français. En sorte que Van Kerckhoven n'est connu que d'une partie de ses compatriotes et que l'autre moitié est dans l'impossibilité de le lire. Espérons que, quelque jour, les amis des lettres flamandes s'entendront, dans le double intérêt de la morale et de l'art, à doter nos bibliothèques publiques d'une traduction des principales œuvres de Van Kerckhoven.

De 1840 à 1860, il publia soixante-quatorze ouvrages : récits, nouvelles, romans, poèmes et poésies diverses, biographies, discours, drames, comédies, vaudevilles, écrits sur les arts, le mouvement flamand, etc. Beaucoup de ces œuvres parurent d'abord dans la revue *De Vlaamsche Rederijker*, dont Van Kerckhoven était directeur. La plupart ont été réimprimées sous le titre de : *Volledige Werken van P.-Fr. Van Kerckhoven*. Anvers, 1869-1873; 13 volumes.

Nous citerons particulièrement : 1. Comme récits : *Vlaamsche Taalverbond*, tableau de l'assemblée générale littéraire flamande et de la fête qui l'a suivie à Bruxelles, le 11 février 1844; *Kristiaan* (1847-1848). — 2. Comme nouvelles : *Uit mijn dagboek* (1852); *een Reisverhaal uit Siberië* (1855). — 3. Comme romans : *De Koopmansklérk* (1843); *Daniël* (1845). — 4. Comme biographies : *Professor Severius* (1842); *Levensschets van Lodewyk Rijsheuvels* (1855); *Lof- en levensschets van Simon Stevin* (1846). — 5. Sur les arts : *Over den toestand van schilder- en letterkunde in de XVI^e eeuw* (1845); *Muurschildering* (1854). — 6. Comme poèmes : *Karel de Stoute* (1845); *Jacob Van Artevelde* (1845). — 7. Parmi les poésies diverses : *Oud België* (1842); *Gedichten en balladen* (1846). — 8. Comme drames : *De Dronkard* (1854); *De Verdenking* (1860). — 9. Comme comédies : *Boer en Edel* (1867); *Fanny* (1855); — 10. Comme vaudevilles : *Twee katten voor eene doode musch* (1855); *De Du-Dijners* (1866).

Ferd. Loise.

KERENS (Henri-Jean), jésuite, historien, évêque de Saint-Poelten, dans la basse Autriche, naquit à Maestricht, le 22 mai 1725, et mourut à Vienne, le 26 novembre 1792. Suivant une autre version, Kerens serait né en 1724. Il s'affilia à l'ordre des jésuites, fut reçu dans la province belge, à l'âge de quinze ans, et enseigna les humanités à Bruxelles, faisant preuve d'un remarquable talent dans l'art d'instruire la jeunesse.

En 1754, il passa dans la province

d'Autriche et professa l'éthique, la rhétorique et l'histoire, dans le collège Thérésien des nobles (Theresianum), à Vienne, où il avait été envoyé. L'impératrice Marie-Thérèse s'intéressait particulièrement à cet établissement. Le P. Kerens se concilia les bonnes grâces de l'impératrice et fut nommé recteur du brillant collège, où les élèves affluaient. Lorsque l'empereur Joseph II supprima le Theresianum, ainsi qu'un grand nombre de fondations civiles et religieuses de ses ancêtres, le P. Kerens obtint de l'impératrice Marie-Thérèse l'évêché de Ruremonde (1769). En 1773, il fut nommé à l'évêché de Neustadt.

On assure que, relativement aux innovations introduites par l'empereur Joseph II, Kerens ne partagea pas entièrement l'opinion de la plupart de ses collègues touchant quelques points plus ou moins importants, et qu'il parut seconder les desseins du monarque plutôt que les vœux du corps épiscopal. Une de ses instructions pastorales a même donné lieu à des observations critiques. Les lecteurs modérés ont pensé que, dans le fond, elle trouvait sa justification, et qu'elle ne pouvait encourir de critiques qu'en considération de la crise que traversait l'Eglise, engagée dans une période d'inquiétantes réformes.

En 1784, le siège épiscopal ayant été transféré de Neustadt à Saint-Poelten, Kerens se fixa dans cette dernière ville et y vécut paisiblement jusqu'à sa mort.

Nous signalerons les ouvrages suivants :

1. *Discours historique sur ce qui s'est passé en Europe depuis 1450 jusqu'à 1500, par le P. Kerens, de la Compagnie de Jésus*. Vienne, chez Georges-Louis Schulz, 1762, in-4°. Traduit en allemand par Joseph von Retzer, Wien, 1776, in-8° : « Weder von dem Original noch von der Uebersetzung lässt sich eine Notiz finden. Wahrscheinlich wurden beyde anonymisch gedruckt » (Meusel). Caballero attribue encore à notre auteur un *Discours raisonné sur l'histoire*. — 2. *Instruktion oder Vorschrift für seine Mitarbeiter, nebst der*

Tagesordnung des Hauses. Tyrnau... in-4°. Le P. Stöger semble dire que cette pièce est écrite en français, ce qui n'est guère vraisemblable, puisqu'elle s'adresse à des collaborateurs du collège de Vienne. — 3. *Epistola circularis*. Neostadii, 1781, in-8°. — 4. *Litteræ pastorales, ex quibus una non admodum arrisit disciplinæ Ecclesiasticæ studiosis, ut testatur Fr. Xaverius Feller in Ephemeride* (Journal), mense Martio 1793. (Caballero).

On trouve une notice biographique de Kerens dans la *Continuatio historici ecclesiasticæ ducatus Gueldriæ*, de Jean Knippenbergh, publiée à Bruxelles, chez François-Joseph d'Ours, MDCCCVI, in-4°, p. 91-97. L'auteur cite : *Kurze Lebensbeschreibung des Bischofs zu S. Polten und apostolischen vicars der K. K. Kriegsheere Heinrich Johann von Kerens*, 1793, in-16, p. 22, etc.; *Journal hist.*, de Feller, 1er mars 1793, p. 398 et suivantes. La biographie allemande est celle du P. Denis.

Bar in de Blanckart.

De Backer, *Bibl. des écriv. de la Comp. de Jésus*, Liège, L. Grandmont-Bonders, 1859, p. 360. — De Feller, *Journal historique*.

KERKHERDERE (Gérard-Jean), historien et littérateur latin, né le 7 novembre 1677, à Hulsberg, dans l'ancien Limbourg, sur le territoire de Faquemont (d'où son surnom de *Falcoburgensis*), mort à Louvain, le 16 mars 1738. Après avoir terminé ses humanités à Maestricht, en 1694, il fit son cours de philosophie au collège du Porc, à Louvain, et fut le quatrième dans la promotion du 20 novembre 1696. Il étudia ensuite les langues classiques et les éléments de la théologie. Il occupa les deux chaires de grammairie et de syntaxe au collège de la Sainte-Trinité (1700-1708). C'est à cette époque qu'il composa un abrégé méthodique de grammaire latine, qui présentait les règles essentielles avec clarté et sans trop d'exemples, et qui lui valut les suffrages des maîtres de l'université : *Grammatica latina in faciliorem methodum redacta additis anomaliarum causis. Pars prima et secunda* (Lovanii, apud Ægidium Denique, anno 1706, in-12, 117 p.). Joignant à son savoir

grammatical une habileté particulière dans la composition et la versification latine, Kerkherdere était désigné au choix des curateurs du collège des Trois-Langues, qui lui confièrent, en 1722, la leçon de latin attribuée à Chrétien Bom-baye. Son talent d'écrivain trouva son application dans une foule de circonstances, où des pièces de vers lui étaient demandées : promotions académiques, solennités nationales, félicitations aux princes de la maison de Habsbourg-Lorraine, gouverneurs de nos provinces. Il fut vanté à cet égard, avec une certaine emphase, comme un poète d'une admirable clarté et d'une grande promptitude d'improvisation, rappelant la manière d'Ovide. Ce n'était cependant là qu'une tâche de complaisance, qu'on ne devrait jamais longtemps solliciter.

Cependant Kerkherdere fit un meilleur emploi de ses aptitudes personnelles et donna satisfaction à son goût pour l'histoire. Il était jeune encore quand l'empereur Joseph Ier lui conféra, en 1708, le titre « d'historiographe impérial et royal », qu'il conserva jusqu'à sa mort. On avait, depuis Bernard Heimbach, donné au professeur de langue latine au collège de Busleiden une seconde qualification (*professor latinæ linguae et historiarum*). Or, Kerkherdere la justifia en quelque sorte en poursuivant les recherches d'histoire ancienne et d'histoire sacrée qui l'avaient constamment occupé jusque-là. Ce fut le double objet des écrits qu'il mit au jour quand il était encore à la fleur de l'âge et de ceux qu'il composa vers la fin de sa carrière.

Nous en mentionnerons brièvement quelques-uns :

1. *Systema apocalypticum* (Louvain, 1708, in-12); prélude d'un ouvrage étendu qui devait paraître vingt ans plus tard. — 2. *Prodromus Danielicus, sive novi conatus historici critici in celeberrimas difficultates historiciæ Veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ; etc., ac præcipuè Daniele prophetam* (Lovanii, 1708; in-12). — 3. *Monarchia Romæ pagana, secundum concordiam inter S. S. Prophetas Daniele et Joannem nunquam hactenus tentatum*. Con-

sequens historia à Monarchiæ conditoribus usque ad Urbis et Imperii ruinam, opus præmissum quatuor monarchiis. Accedit series Historiæ Apocalyptica (Lovanii, typis M. Van Overbeke, 1727, in-8°, 372 p.). Il en existe un exemplaire interfolié portant des notes critiques de la main de J.-J. Guyaux, professeur impérial et royal d'Écriture sainte († 1774). — 4. *De situ Paradisi terrestriis* (Lovanii, 1731, in-12). Des études qui devaient faire le complément de celles que l'auteur avait consignées dans les quatre volumes cités sont restées inédites : les *Quatre Ages* (études relatives à la Genèse), les *Quatre Monarchies*, les *Soixante-Dix Semaines de Daniel* (manuscrit entre les mains du censeur à la mort de l'auteur, en 1738). Dans ces divers traités, Kerkherdere s'était ingénié à découvrir des rapports plus précis entre quelques grands faits de l'histoire profane et de l'histoire sacrée. Peut-être a-t-il défendu avec trop de confiance et d'opiniâtreté ce qu'il prenait pour des démonstrations neuves ou pour des découvertes. Le critique n'avait sans doute pas autant de jugement que d'érudition ; il lui reste le mérite d'avoir abordé résolument plusieurs des sujets qui sont pour la plupart restés jusqu'à nos jours matière à controverse. L'écrivain eut de son vivant des succès passagers, et, partant, quelque renommée.

Félix Nève.

Comte de Beedelieuvre, *Biographie liégeoise*, t. II, 1837, p. 383-385. — Abbé Bax, *Ms. sur les colleges de Louvain*. — Paquot, *Fasti acad.*, t. 1er, Ms. — F. Nève, *Mém. histor. et litt. sur le collège des Trois-Langues, à l'univ. de Louvain* (*Mém. cour. de l'Acad. roy. de Belg.*, coll. in-4°, t. XXVIII, 1856).

KERKHOF (Jean-Antoine), dit Vanden Kerckhove, généalogiste. Issu de l'ancienne et noble famille Vanden Kerckhove de Gand, Jean-Antoine Kerkhof, dit Vanden Kerckhove, naquit à Bruges, le 27 avril 1625. Il était fils de G. Kerkhof et de dame Madeleine Bultinck. Après avoir terminé ses études à Bruges, Jean-Antoine embrassa l'état militaire et entra au service du roi d'Espagne. Sa carrière fut aussi brillante que rapide : à vingt-sept ans, il parvint

au grade de colonel et fut appelé au commandement d'un fort situé entre Saint-Omer et Gravelines. Mais il renonça au brillant avenir qui s'offrait à lui pour se consacrer entièrement au service des autels : il reçut les ordres sacrés, le 27 mars 1655, et vécut, depuis lors, en prêtre séculier. En 1669, il reçut une prébende de chanoine du chapitre à Messines. Bientôt le désir de revoir sa ville natale et le poids des années l'engagèrent à renoncer à cette charge et à se retirer à Bruges, où il fut immédiatement nommé chapelain de l'église Notre-Dame. Il y mourut, le 3 avril 1685, à l'âge de soixante ans. Il avait composé beaucoup d'ouvrages, dont voici les principaux :

1. *Recueil des Blasons*, in-fol. ; les armoiries ont été dessinées et coloriées par l'auteur lui-même, lorsqu'il était commandant du fort de Ruyte. Cet ouvrage est autant un recueil de blasons qu'un traité héraldique. — 2. *Alphabet des Blasons*. Ms., 1 vol. in-4°. — 3. *Boeck der begravenissen binnen Brugge*. Ms., 1 vol. in-4°, ouvrage enrichi d'armoiries. — 4. *Graf-tooneel, dat is : Aenwysinghe van alle serken ligghende inde collegiale kercke van O.-L.-V. in Brugge*. Ms., in-fol., composé en 1669. — 5. *Wetten der stadt Brugge, beginnende van het jaer 1322 tot het jaer 1683*. Ms., 3 vol. in-fol., ouvrage continué depuis 1683 jusqu'en l'année 1792, par les deux Pierre Ledoulx. Ce recueil n'offre pas seulement une simple nomenclature des magistrats de la ville de Bruges, mais il renferme encore des notices historiques du plus haut intérêt sur les principaux événements qui ont eu lieu pendant leur administration. — 6. *Dictionnaire généalogique des familles nobles de la Belgique*, en plusieurs volumes in-folio, contenant au moins deux mille généalogies. — 7. *Boeck der Preuven*, recueil de preuves généalogiques faisant suite à l'ouvrage précédent.

A. de Crombrughe.

KERKHOVEN (Jean-Bapt. VANDE), homme politique, naquit à Oost-Eecloo, le 5 janvier-1790. Élève du séminaire

de Gand en 1812, il subit les rigueurs dont Napoléon frappa le clergé de ce diocèse, qui refusait obéissance à l'administrateur ecclésiastique chargé de remplacer l'évêque de Broglie. Il fut exilé à Wesel et ne rentra au séminaire qu'après la chute de l'empire. Successivement professeur à Saint-Nicolas et au collège de Sainte-Barbe, il fut nommé ensuite vicaire à Sinai, à Courtrai, et, en 1826, curé de Rupelmonde. Il se signala, dans ses fonctions religieuses, par son zèle évangélique; occupant ses loisirs par des travaux littéraires, il traduisit en flamand quelques œuvres françaises et traita dans divers journaux des questions religieuses et politiques. Ses énergiques revendications de la liberté, notamment en matière de presse, lui valurent la reconnaissance et la confiance de ses concitoyens; après la révolution de 1830, il fut député, en qualité de suppléant, au Congrès national, où il vota avec l'opposition. En octobre 1832, il reçut la charge pastorale de Stekene, où il mourut le 13 décembre de la même année.

Émile Van Arenbergh.

Henrion, *Annuaire biographique*. — Piron, *Levensbeschryving*, p. 191. — *Biogr. belge*.

KERRICKX (Guillaume-Ignace), peintre, sculpteur, poète, architecte et ingénieur, naquit à Anvers, en 1682. Son père, sculpteur, lui donna les premières leçons de l'art qu'il cultivait lui-même et dans lequel il devint célèbre. Notre artiste ne se voua que plus tard à la peinture. Sous la direction de son père, il sculpta en marbre *le Serpent d'airain* qui se trouve à la cathédrale d'Anvers, et un *Saint Jean-Baptiste entouré d'anges*, groupe en pierre blanche, qui se voit à l'église Saint-Jacques. En 1700, la célèbre société de rhétorique, *l'Olyftak* (la Branche d'olivier), le nomma son *facteur*, sur l'audition de quelques-unes de ses poésies. Il tenait l'art de bien dire et du gai savoir de sa mère, Barbara Ogier, femme d'une intelligence supérieure. En 1702, âgé de vingt ans, il entra dans l'atelier de Godefroid Maes, et, l'année suivante, il fut inscrit comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc,

en qualité de peintre-sculpteur. On le trouve doyen de la gilde en 1718.

Les talents de Kerrickx comme architecte-ingénieur durent être très appréciés, car ce fut lui qu'on chargea, en 1735, de consolider et de restaurer l'église Sainte-Walburge; ces travaux durèrent deux ans. En 1744, la ville le chargea de diriger les fêtes et de soigner l'ornementation des rues et des monuments, lors de la joyeuse entrée à Anvers du prince Charles de Lorraine et de l'archiduchesse. C'est même à ce propos qu'il contracta la maladie dont il mourut en 1745. On fut douloureusement impressionné de cette mort qui privait la ville d'un citoyen aimé et d'un artiste qui honorait grandement la cité; aussi lui fit-on de pompeuses funérailles lorsqu'on l'enterra à l'église des Dominicains.

Comme peintre, on ne connaît de lui que trois tableaux qui sont au musée d'Anvers : *Saint Luc peignant la Vierge avec l'Enfant Jésus*; *l'Adoration de l'Agneau* et *la Pâque en Egypte*. Ses compositions ont beaucoup d'aspect.

Kerrickx eut une sœur, Catherine-Claire qui fut également une artiste; mais sur laquelle on n'a aucun détail précis. D'après Piron (*Algemeene Levensbeschryving*), elle serait née en 1684 et morte en 1762. Selon le même auteur, elle était douée d'un talent remarquable, mais elle abandonna la peinture à l'huile, pour cause de maladie, et se voua à l'aquarelle. Elle garda le lit pendant trente-six ans.

Ad. Siret.

KERSTEN (Pierre), professeur, publiciste, imprimeur, né à Maestricht, le 19 janvier 1789, et décédé à Liège, le 5 janvier 1865. Après avoir rempli, pendant quelques années, les fonctions de professeur de grec à l'athénée de sa ville natale, Kersten fut appelé, en 1821, à diriger le *Courrier de la Meuse*, qui venait d'être fondé à Liège, et dont l'imprimeur Stas s'était rendu propriétaire; jusqu'en 1835, il rédigea, presque seul, ce journal quotidien. L'étendue de ses connaissances, la sincérité de ses convictions, la solidité de ses principes

furent du *Courrier de la Meuse* un des organes les plus écoutés du parti catholique; sachant distinguer, dans ses polémiques, l'homme public de l'homme privé, respectant les idées particulières de celui-ci tout en attaquant le premier, Kersten parvint à se faire estimer même de ses adversaires. Peu de temps avant la révolution de 1830, il répondit à l'appel que les rédacteurs de l'organe libéral liégeois, le *Politique*, Paul Devaux, Joseph Lebeau, Charles Rogier, avaient adressé aux catholiques, et contribua, en créant avec eux l'*Association constitutionnelle*, à former cette célèbre union catholico-libérale, basée sur une tolérance réciproque, qui amena l'indépendance de la Belgique.

En 1834, Kersten abandonna le *Courrier de la Meuse* (1) pour fonder le *Journal historique et littéraire*. Chaque livraison de cette revue mensuelle, à laquelle Kersten travailla jusqu'à sa mort (2), contenait un résumé des principaux événements du mois, des articles politiques, philosophiques ou littéraires, des nouvelles religieuses et politiques, enfin un bulletin littéraire. Kersten s'y pose franchement en publiciste catholique : « Nous pensons comme l'Eglise », écrivait-il en 1853, « nous parlons comme l'Eglise, nous voulons en tout agir et nous conduire comme elle. Tout ce qu'elle condamne, nous le condamnons; ce qu'elle approuve, nous l'approuvons; ce qu'elle tolère, nous le tolérons »; en 1846, il avait déjà dit : « L'Eglise et son auguste Chef, telle a été et telle sera jusqu'à la fin notre unique boussole ». Jamais, en effet, il ne perd de vue les intérêts de l'Eglise, et il étend l'orthodoxie, non seulement aux affaires religieuses et à la politique, mais encore à la philosophie et même à la littérature. C'est ainsi qu'il combattit

vivement l'hermétisme, les doctrines politiques du vicomte de Bonald et de Lamennais, le mouvement romantique, etc. Parmi les polémiques les plus remarquables qu'il soutint, il faut citer celle que souleva le principe de la souveraineté populaire, et celle qui a pour objet l'origine de nos connaissances. Cette dernière donna lieu à un long débat philosophique auquel prirent part les professeurs des universités belges : Tandel, Alph. Le Roy, Ubaghs, Tits, Laforêt, etc.; Kersten défendait la spontanéité de la raison naturelle, prétendant que l'homme connaît quelque chose par lui-même, indépendamment de toute instruction, de toute révélation.

C'est encore pour prouver l'innéité divine de nos idées, appliquée à l'origine du langage, que Kersten écrivit son principal ouvrage, l'*Essai sur l'activité du principe pensant*. De Bonald, refusant toute spontanéité à notre intelligence, ramenait tout à l'institution surnaturelle du langage. Kersten, au contraire, revendique pour l'homme une très grande part dans sa génération, et il met au service de sa thèse les ressources combinées de la physique, de la physiologie et de la linguistique. D'après lui, la société est nécessaire pour la formation du langage, non pas comme cause, mais seulement comme occasion indispensable. La vraie cause est la raison qui existe en nous comme une lumière naturelle et primitive. Une science étendue, une profonde analyse qui n'accorde qu'une part relative à l'érudition des autres, une grande clarté d'exposition, un style pur et correct, telles sont les principales qualités qui font de l'*Essai sur l'activité du principe pensant* une œuvre vraiment remarquable, dont nous n'avons pas, d'ailleurs, à discuter ici la portée philosophique. Publiée dans un des grands centres, elle n'eût pas manqué d'être appréciée comme elle méritait de l'être. Les autres livres de Kersten sont des manuels classiques, tels que l'*Epitome Novi Testamenti*, ou de petits traités religieux, tels que les *Entretiens d'un père avec sa fille*.

(1) L'imprimeur Stas transporta son journal à Bruxelles, et lui donna le titre de *Journal de Bruxelles*.

(2) Vers les dernières années de sa vie, il s'adjoignit, pour la rédaction de son journal, l'avocat liégeois Emile Lion. Celui-ci prit la direction du *Journal historique et littéraire*, après la mort de Kersten, et le céda ensuite à M. de Haulleville, qui continue encore à le faire paraître, sous le titre de *Revue générale*.

Voici la liste complète de ses œuvres :

1. *Courrier de la Meuse*, journal politique, littéraire et commercial. Liège, D. Stas, 1821-1835, in-fol. — 2. *Epitome Novi Testamenti*. Liège, P. Kersten, 1821, in-18. Cet ouvrage fut souvent réimprimé; la 13^e édition date de 1862. Plusieurs éditions ont paru avec un titre grec : *Ἐπιτομή τῆς καινῆς Διαθήκης*. — 3. *De rebus belgicis libri quindecim*. Liège, P. Kersten, 1828, in-12; 2^e éd., en 1830. — 4. *Choix de petites instructions, à l'usage de MM. les curés et vicaires des villes et des campagnes*. Liège, P. Kersten, 1830, 5 vol. in-12 (sans nom d'auteur). — 5. *Journal historique et littéraire*. Liège, P. Kersten, puis Verhoven-Debeur, 1834-1865, 31 vol. in-8°. — 6. *Entretiens d'un père avec sa fille*, lorsqu'elle se préparait à faire sa première communion. Liège, P. Kersten, 1834, in-12 (sans nom d'auteur). — 7. *Ἡ καινὴ Διαθήκη sive Novum D. N. J. C. Testamentum græcum... cura et opera P. Hermanni Goldhagen... Editio catholica nova diligenter emendata, cui lexicon adjectit Petrus Kersten*. Liège, P. Kersten, 1839, in-8°. — 8. *M. T. Ciceronis de recta administrandi ratione epistola... quam præfatione argumentis notis et interpretationis specimine ornavit P. Kersten*. Liège, P. Kersten, 1844, in-12. — 9. *Notice sur la vénérable mère Joseph de Jésus (Anne Capitaine), religieuse carmélite*. Liège, Desoer, s. d. (1848), in-8°, tiré à vingt exemplaires (sans nom d'auteur). — 10. *Essai sur l'activité du principe pensant, considérée dans l'institution du langage*; Paris, J. Leroux et Jouby; puis, Liège, F. Renard, 1851-1853-1863, in-8°, 3 vol.

Ajoutons que, comme imprimeur, Kersten a édité, outre ses propres productions, divers livres liturgiques, vespéraux, graduels, etc.

Paul Bergmans.

Journal historique et littéraire, t. XXXI (1864-1865), p. 511-513. — Ul. Capitaine, *Recherches hist. et bibliogr. sur les journaux liégeois* (1850), p. 167-170 et 193-201. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. (1885), *passim*. — *Revue trimestrielle*, t. XLJ (1864), p. 230-243. — *Messenger des sciences*, 1851, p. 140-141; 1854, p. 146-149; 1863, p. 260-267.

KESSEL (*Barthélemy VAN*), peintre et sculpteur, naquit à Louvain, vers 1460. Il avait deux frères, Jean et Sébastien. Jean était également sculpteur, et travaillait à Louvain, entre les années 1496 et 1510.

Barthélemy van Kessel s'appliqua à la peinture et à la sculpture et ne tarda pas à acquérir une certaine réputation. Une circonstance vint l'empêcher de se livrer d'une manière suivie à la pratique de l'art. En 1495, il fut appelé au poste de sacristain de la collégiale de Saint-Pierre, emploi qui avait été desservi, pendant de longues années, par son aïeul et par son père. A partir de cette époque, on ne le désigna plus que sous l'appellation de *Barthélemy le Sacristain* (Bertel de Coster). Sa charge le mit en rapport avec les plus grands artistes de son temps. Ce fut un homme d'action. Plein d'enthousiasme pour le beau, il contribua largement à la propagation du goût des arts à Louvain. Molanus nous apprend qu'à l'occasion des grandes fêtes, il ornait l'église de Saint-Pierre d'une manière très artistique. Il prit tous les ans part à l'organisation de l'*Ommegang* ou cortège, qui sortait à Louvain, le premier dimanche de septembre. Souvent il dirigea les groupes des corps de métier figurant dans ce cortège.

En 1529, Barthélemy van Kessel était l'un des administrateurs de la gilde de Saint-Luc, de Louvain. Dans ses moments libres, l'artiste pratiquait la peinture; mais il s'occupa surtout de sculpture, moulant sur des corps morts des effigies qu'il faisait servir d'images du Christ au tombeau. On trouvait, au xv^e siècle, de ces moulages à la chapelle du Mont-Calvaire et dans plusieurs autres églises de Louvain. Il opérait parfois sur des personnes vivantes. En moulant une tête, il avait toujours soin de placer dans la bouche de son modèle un petit tuyau pour lui permettre de respirer. Mais tous ses moulages ont été détruits lors de la révolution française.

Homme lettré en même temps qu'artiste, il laissa à la collégiale de Saint-Pierre un registre renfermant des annotations historiques d'un grand intérêt.

Molanus, dans son *Histoire de Louvain*, le cite souvent sous la désignation de *Diarium Bartholomæi Custodis*.

Barthélemy van Kessel épousa, avant le 15 décembre 1495, Marie van Thudekem, de Louvain, qui mourut jeune. Il épousa en secondes noces Marie vander Hagen, fille de François, qui vivait encore en 1532.

L'artiste mourut vers 1538.

Ed. Van Even.

Archives de la ville de Louvain. — Molanus, *Hist. lov.*, t. 1^{er}, p. 611. — Van Even, *L'ancienne école de peinture de Louvain*, p. 233.

KESSEL (Ferdinand VAN), fils aîné de Jean et son élève, artiste peintre, né à Anvers en 1648, mort à Breda en 1696; peignit également la nature morte, les animaux, les oiseaux, les fruits, etc. Physiquement disgracié de la nature et d'une santé chétive, il menait une existence tranquille et acquit dans son art une supériorité marquée. Le roi de Pologne, Sobieski, qui avait vu deux de ses tableaux, le nomma son peintre et voulut l'avoir à sa cour, mais l'artiste ne put se résoudre à quitter Anvers. Cependant, on le retrouve, quelques années après, à Breda, où il était peintre du gouverneur et où il donna des leçons à Jacques Campo Weyerman. C'est ce dernier qui nous apprend sa mort. On voit des tableaux de lui dans les musées de Vienne, de Hanovre, de Brunswick et de Gand. Ferdinand avait peint pour le roi Sobieski une série de superbes tableaux représentant *les Quatre Eléments* et *les Quatre Parties du monde*. Ils furent détruits dans un incendie. Ykens, Maes, Van Opstal et Bizet peignirent les figures de ses paysages qui étaient exécutés avec un fini précieux.

Ad. Siret.

KESSEL (Jean VAN), fils de Jérôme, peintre d'animaux, de fleurs, etc., naquit à Anvers en 1626 et mourut en 1679. A neuf ans, il fut placé chez Simon De Vos, d'où il alla chez son oncle, Jean Breughel II. A dix-neuf ans, il fut inscrit dans la confrérie comme peintre de fleurs. En 1647, il épousa Marie van Apstroven, dont il eut treize

enfants. Corneille de Bie, dans son *Gulden-Cabinet*, fait un grand éloge de Jean van Kessel; il nous apprend qu'il était capitaine de la garde bourgeoise, puis il décrit, avec beaucoup d'enthousiasme, les œuvres du peintre. On ne sait pas grand'chose de la vie de notre artiste, si ce n'est qu'elle fut très occupée. On croit qu'il a voyagé, mais on manque de certitude à cet égard.

Dans sa peinture sacrée, Jean van Kessel reproduit admirablement, et avec une exactitude inimitable, tous les objets qui posaient devant lui. Ses tableaux sont recherchés, surtout ceux de petit format, où il semble plus harmonieux. Le musée d'Anvers a de lui un *Concert d'oiseaux*, celui de Florence trois tableaux signés. Le musée de Naples en renferme deux, celui de Madrid un, avec une madone de Théodore van Thulden; celui de Paris, un Frans Francken II; les musées de Bordeaux un, Copenhague un, Augsbourg deux, signés, Stockholm deux. La galerie de Schlessheim possède de Jean van Kessel quatre tableaux, représentant *l'Amérique*, *l'Europe*, *l'Afrique* et *l'Asie*. Cet ensemble forme un travail d'une exceptionnelle beauté, et c'est, sans aucun doute, celui qui a provoqué les lignes si louangeuses que Corneille de Bie lui consacre.

Jean van Kessel imite Jean Breughel à la perfection; l'ordonnance est sage, le coloris piquant, mais parfois compromis par un peu de sécheresse. Dans ses portraits, il a cherché à imiter Van Dyck, mais il y réussit médiocrement. Ses tableaux ont acquis de la valeur. En 1778, à la vente de Heusch de Landewyck, on vendit pour 125 florins cinq paysages avec animaux et fleurs, représentant les cinq sens (figures de Van Balen.) Il faut ajouter que c'était la mauvaise époque pour les tableaux qu'on adjugeait à des prix dérisoires.

Un peintre du nom de Roland van Kessel se trouve inscrit en 1650-1651 comme franc-maître de Saint-Luc, à Anvers; en 1688-1689, on trouve également inscrit un André Kessel, fils de maître; puis enfin, en 1663-

1664, un André Kessel sans autre désignation.

Ad. Siret.

KESSEL II (*Jean VAN*), frère de Ferdinand, artiste peintre de portraits, né à Anvers en 1654, mort à Madrid en 1708. Il fut élève de son frère et partit très jeune pour l'Espagne, où il se fit une belle position. Il y devint, en 1686, peintre du roi Charles II, puis de son successeur. Il eut beaucoup de succès à la cour de Madrid, où ses tableaux sont restés, car nous n'en connaissons guère dans d'autres musées que celui de cette ville. On y conserve, notamment, un portrait équestre de Philippe IV. Le musée de Schlessheim possède aussi de lui un portrait d'homme et un portrait de femme qui sont placés sous le prénom de Nicolas et qui doivent être restitués à notre Jean van Kessel II.

Ad. Siret.

KESSEL (*Jean-Thomas* et non *Nicolas*), artiste peintre, né à Anvers en 1677, mort en 1741 (?). Il était le neveu de Ferdinand. C'est Campo Weyerman qui, ne connaissant pas son prénom, l'a désigné comme d'habitude, en semblable cas, sous la lettre N, dont on a fait Nicolas. Il prit des leçons de son oncle et devint également un peintre distingué dans le genre cultivé avec tant de succès par plusieurs membres de sa famille. Son premier atelier fut celui de Pierre Ykens. On connaît peu de chose de son existence. Cependant, s'il faut en croire quelques-uns de ses biographes, il vécut à Paris dans un désordre complet, d'où il revint à Anvers, en 1704, après avoir dissipé l'héritage que lui avait laissé son oncle. Le musée de Lille possède de lui deux tableaux placés sous le prénom de Nicolas. Le musée de Vienne possède aussi deux tableaux de lui placés sous le nom de Jean van Kessel II. Jean-Thomas a abordé un peu tous les genres, mais n'a guère réussi que dans les animaux.

Ad. Siret.

KESSEL (*Jérôme VAN*), peintre d'animaux, de fleurs et de nature morte, né à Anvers en 1578. Il peignit aussi le portrait. La date de sa mort est encore

inconnue. En 1594, il entra dans l'atelier de Corneille Floris, qu'il quitta pour voyager à l'étranger. C'est en Allemagne qu'on le retrouve; il y travaille avec un tel succès que l'empereur Maximilien d'Autriche le nomme son peintre. En 1606, on signale sa présence à Francfort-sur-le-Mein, puis à Augsbourg. En 1609, il se trouve à Strasbourg. En 1615, il est reçu franc-maître dans la confrérie des peintres de Cologne. En 1616, on le retrouve à Anvers, avec des lettres de recommandation de son impérial patron; il y devient le collaborateur de Breughel de Velours, dont il épouse la fille Paschasie, en 1624. En 1635, Jérôme van Kessel vend publiquement ses tableaux, sur la place de Meir, pour cause de départ. Depuis; on n'entend plus parler de lui. Il avait un talent très fin et très délicat, surtout comme miniaturiste. Au musée de Dresde, on voit de lui un tableau représentant des fruits, des écrevisses et du jambon; il est signé *J. van Kessel, f. Anno 1634.*

Ad. Siret.

KESSELS (*Herman*), officier d'artillerie, né à Bruxelles, le 2 mai 1794, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 15 novembre 1851.

Kessels entra très jeune au service: en août 1807, il s'engagea comme cadet caporal dans les pupilles du 7^e régiment d'infanterie hollandais, sous le commandement du colonel Van den Bergh. Démisionné sur sa demande en octobre 1808, il entra bientôt après (15 février 1809), comme apprenti marin à la 4^e compagnie du 74^e équipage de haut bord de la marine française, à bord du vaisseau de ligne *le Brabant*, de l'escadre du Texel, sous les ordres des amiraux Verhuel et Dewinter; au mois d'août 1812, il satisfait à l'examen d'aspirant. Mais l'invasion de la Hollande par les armées alliées ne permettant pas à l'amiral Verhuel de conserver l'escadre au service de la France, Kessels reçut son congé (6 novembre 1813). Un mois après (15 décembre), le général Krayenhoff le nomma provisoirement sous-lieutenant d'artillerie dans l'armée des

Pays-Bas, pour servir au 4^e bataillon d'artillerie de ligne; son brevet définitif lui fut délivré le 28 janvier 1814, et, jusqu'à la reddition de Naarden, il fut employé au blocus de cette place. Cité par le général Krayenhoff, dans son rapport au ministre de la guerre, comme ayant contribué, avec deux pièces de 12 et deux de 4, à repousser une tentative de la garnison de Naarden pour se procurer des vivres, Kessels fut promu, le 16 mars de la même année, par le prince d'Orange souverain des Pays-Bas, premier lieutenant au 2^e bataillon d'artillerie de ligne. Il n'avait pas vingt ans. Si la guerre avait continué, un avenir brillant lui aurait été réservé; mais, après Waterloo et la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène, la paix ne semblant plus devoir être troublée, il donna sa démission et entra avec un emploi civil au ministère du Waterstaat et des travaux publics (1815). Cette même année, il se maria.

La nature ardente de Kessels n'était pas de celles qui s'habituent à la vie sédentaire. En 1819, le baron Granier, inspecteur général de l'artillerie de l'État qui s'appelait alors la Nouvelle-Grenade et que nous connaissons sous le nom de Colombie, recrutait à Gand des officiers pour l'armée qui, sous les inspirations de Bolivar, luttait, depuis 1810, pour l'indépendance des colonies hispano-américaines. Kessels offrit ses services. Sa qualité d'ancien lieutenant lui valut (15 août) un brevet de capitaine d'artillerie dans l'armée auxiliaire colombienne, et, bientôt après, il partit pour l'Amérique. Il y servit dans la brigade aux ordres du général de Lima, destinée à l'attaque du Rio de la Hacha. La victoire de Boyaca, remportée par Bolivar dans le courant de cette même année, termina la guerre; le corps auxiliaire fut dissous, et Kessels, remercié honorablement, revint en Europe. Le 3 novembre, il était nommé receveur d'arrondissement de la province d'Anvers, et, le 14 novembre 1823, vérificateur des droits d'entrée et des accises à Ostende.

Des personnes qui l'ont connu à cette

époque n'ont pas oublié le courage qu'il montra maintes fois en portant secours à des navires en péril. Non content d'arracher l'équipage à une mort certaine, il le recueillait souvent encore dans sa propre maison, le réconfortait et parfois même lui fournissait de quoi se vêtir, bien qu'il fût chargé d'enfants. Mais, dès cette époque aussi, il est signalé parmi les mécontents du régime hollandais, et son caractère indépendant l'entraîne à des actions et à des paroles imprudentes qui lui nuisent près de l'administration centrale. En avril 1828, il est démissionné sur sa demande.

Le 3 novembre 1827, une chaloupe de pêcheurs avait recueilli entre les côtes de Belgique et d'Angleterre l'épave d'une baleine et l'avait ramenée sur la plage d'Ostende, à l'est du port. Sur l'initiative de Kessels, qui prit le travail à ses frais (1), le colosse, dépecé sur place, avait été disséqué d'après les indications du docteur Dubar; un naturaliste amateur, Paret, de Slykens, possesseur d'une remarquable collection ichthyologique, s'était chargé de la préparation du squelette. Après que la ville et la province l'eurent visité, Kessels résolut de le faire voyager; il l'exhiba avec un grand succès à Gand, à Anvers, à Bruxelles, puis à Paris. C'est là qu'il reçut de Charles X la croix de la Légion d'honneur (31 octobre 1829), en récompense du courage qu'il avait montré dans le sauvetage de l'équipage d'une goëlette de Dunkerque, qui, en janvier 1828, avait sombré près d'Ostende; conduite dont M. Périer, consul de France dans cette ville, avait fait le sujet d'un rapport à son gouvernement. Il était encore en France, à Lyon, au commencement de septembre 1830, lorsqu'il apprit les événements des 25 et 26 août, précurseurs de la révolution belge à Bruxelles; il y vit le signal de la chute du pouvoir hollandais et, pensant que les services

(1) En reconnaissance du désintéressement dont il fit preuve en cette occasion en procurant du travail à une quantité d'ouvriers pendant la mauvaise saison, la ville d'Ostende lui offrit une tabatière en or, ornée des armes de la ville et portant l'inscription : DE STAD OOSTENDE AAN H. KESSELS, APRIL 1828.

d'un homme d'action pouvaient être utiles, il partit pour sa ville natale, où il arriva le 14 septembre.

Les esprits y étaient plus surexcités que jamais par la publication du discours par lequel le roi Guillaume Ier avait ouvert la session des Etats généraux à La Haye; les autorités provinciales et communales, se sentant incapables de résister à l'émeute sans cesse menaçante, avaient déserté leur poste, et une *commission de sûreté*, installée à l'hôtel de ville de Bruxelles, essayait de résister au torrent populaire qui devait bientôt l'emporter. Kessels alla offrir ses services à cette commission, en faisant valoir sa qualité d'ancien officier d'artillerie. Mais la résistance à main armée n'était pas dans les vœux de ceux qui constituaient ce pouvoir éphémère : ils essayaient de négocier avec La Haye, d'obtenir l'éloignement des troupes hollandaises stationnées dans les provinces méridionales, et ils espéraient que les Etats généraux, sous la pression des députés belges, proclameraient la séparation des deux peuples. D'ailleurs, Kessels inspirait peu de confiance : s'étant rendu à Anvers pour voir sa femme qui y habitait avec ses sept enfants, il fut même soupçonné de servir d'espion aux Hollandais.

Le 20 septembre les événements se précipitèrent : la garde bourgeoise fut désarmée, la commission de sûreté dissoute, les premiers corps francs se constituèrent sous les ordres d'Ernest Grégoire et de Niellon : il semblait que l'anarchie allait prendre possession de la capitale. Le prince Frédéric de Nassau, commandant les troupes hollandaises cantonnées autour de Bruxelles, depuis Vilvorde jusqu'à Tervuëren, et qui avait été autorisé par le roi, son père, à agir selon les circonstances, informé de ce qui se passait, crut qu'il lui suffirait de montrer ses soldats et d'occuper les postes principaux, pour en imposer au peuple soulevé et lui faire tomber les armes des mains : le 21, ses avant-postes occupèrent Schaerbeek, Dieghem et Evere.

La marche en avant des Hollandais ne

fut pas plus tôt signalée à Bruxelles, que le tocsin de la collégiale, auquel répondit bientôt celui des autres églises, appela les habitants aux armes : les rues furent dépavées et, en vingt-quatre heures, on ne compta pas moins de 550 barricades sur différents points de la ville.

Le 22 au soir, Kessels, discourant avec quelques bourgeois de la direction probable de l'attaque de l'armée hollandaise, émit l'avis, et l'événement devait lui donner raison, qu'elle aurait le Parc pour objectif, s'étendrait ensuite sur la ville par la place Royale, et qu'une barricade entre le *Café de l'Amitié* et l'*Hôtel de Belle-Vue*, faisant face à l'entrée du Parc, serait des plus nécessaires. Il convainquit son auditoire et tous, quittant l'estaminet de *l'Aigle d'or* où ils étaient réunis, avec les matériaux qu'ils purent se procurer chez les habitants des hôtels de la place Royale, qu'ils allèrent réveiller, se mirent aussitôt à la besogne : à trois heures du matin, la barricade était construite. Quelques heures plus tard, elle contribuait puissamment à empêcher l'armée hollandaise de pénétrer dans Bruxelles : Kessels, revêtu de la blouse bleue des patriotes et armé d'une carabine, y combattit jusqu'au soir. Quand il se retira chez lui, vers 7 heures, pour y prendre du repos, il était néanmoins si convaincu que les Hollandais allaient, à la faveur de la nuit, occuper tous les postes désertés par leurs défenseurs, qu'il se barricada dans sa chambre pour n'être pas surpris pendant son sommeil. Mais la nuit se passa en négociations qui ne pouvaient aboutir, et le 24 septembre, à 9 heures du matin, les patriotes, renforcés des contingents arrivés des villes voisines, se retrouvèrent aux barricades : le combat reprit de plus belle.

Après avoir fait pendant quelque temps le coup de feu à la barricade qu'il avait élevée, Kessels se rendit à l'hôtel du prince de Chimay, plus favorablement situé pour tirer sur le Parc. Il se joignit ensuite à une colonne composée d'une centaine d'hommes, à la tête de laquelle, un drapeau à la main, marchait le géné-

ral espagnol don Juan van Halen; elle pénétra dans la rue de Louvain et, malgré une vive résistance, parvint à l'occuper jusqu'à la barricade de la rue de l'Orangerie. Les maisons qui entouraient le palais des Etats généraux furent emportées et, par les fenêtres donnant sur le Parc, près du théâtre, Kessels, avec quelques autres, tirailla jusqu'à 5 heures. Il se rendit ensuite à la barricade de la Montagne du Parc d'où, apercevant l'incendie du Manège allumé par les obus hollandais, il courut se joindre à ceux qui cherchaient à sauver les maisons voisines.

Cette journée du 24 septembre fut marquée par un fait important : les hommes qui avaient le plus contribué à agiter les esprits, ne jugeant pas la résistance possible, avaient quitté Bruxelles avant l'entrée des troupes hollandaises; mais, à la nouvelle du succès populaire, ils s'étaient hâtés de reparaître pour prendre la direction du mouvement. Constituant à l'hôtel de ville un gouvernement provisoire, ils cherchèrent un chef à mettre à la tête des forces insurrectionnelles : don Juan van Halen, ancien officier de l'armée de Mina réfugié en Belgique, particulièrement connu de l'un des membres du gouvernement, consentit à en prendre le commandement. Il avait distingué Kessels lors de l'attaque de la rue de Louvain : ayant appris qu'il était ancien officier d'artillerie, il le comprit, comme commandant de l'artillerie, dans l'état-major qu'il se constitua, le 25 au matin.

Indépendamment de deux petites pièces de fer, grossièrement montées, venues de Jemmapes et qui jouèrent un rôle très remarqué sur la barricade et à l'*Hôtel de Belle-Vue*, l'artillerie de l'insurrection comptait six pièces attelées; mais quatre seulement contribuèrent à la défense des positions avoisinant le Parc. C'était bien peu pour répondre aux vingt-six pièces du prince Frédéric, d'autant plus que les munitions menaçaient de manquer bientôt. Il en était de même, du reste, des cartouches pour fusils : les volontaires, avec l'insou-

ciance ordinaire aux troupes sans discipline, de derrière leurs barricades, faisaient vers le Parc un feu continu, à trop longue portée le plus souvent pour produire aucun effet; c'était inutilement que Kessels, informé de la pénurie de poudre, avait essayé d'arrêter ces " tire-ries " insensées. Heureusement, quelques barils de poudre furent amenés de la province; il inaugura son commandement de l'artillerie en confectionnant des gargousses chez l'armurier Goomans, rue des Dominicains, pendant la nuit du samedi 25 au dimanche 26. Comme on manquait de serge, les dames du voisinage sacrifièrent leurs robes et leurs tabliers de mérinos. Au matin, les canons étaient approvisionnés et une réserve de gargousses était déposée dans un cabaret de la Montagne de la Cour.

Décidés à faire un dernier et vigoureux effort, les Hollandais, le quatrième jour de la lutte, s'élancèrent, vers dix heures du matin, des positions retranchées qu'ils occupaient dans le Parc, vers les barricades qui en fermaient les issues et surtout vers celle de la place Royale. Mellinet, ancien officier français, que les artilleurs liégeois et bruxellois avaient proclamé leur commandant, distribua les pièces aux abords de la place avec tant d'habileté, qu'il contribua puissamment à tenir les assaillants en respect. Pendant ce temps Kessels, établi sur la terrasse de l'*Hôtel de Belle-Vue*, tirait sur les troupes royales établies dans les bas-fonds du Parc, au moyen d'une des petites pièces en fer dont nous avons parlé. C'est là qu'il reçut à l'épaule une légère blessure produite par un biscaïen. Il devait ce jour-là affronter bien d'autres dangers, dont il se tira avec un bonheur inouï.

L'une des colonnes hollandaises qui avaient essayé d'emporter la barricade de la place Royale, était suivie de canons et de caissons. Deux de ces derniers, ayant eu leurs chevaux tués, n'avaient pu suivre les troupes dans leur retraite et étaient restés abandonnés à l'entrée du Parc, en face des escaliers de la Bibliothèque. Van Halen, comptant y trouver des munitions dont

on manquait, décida de s'en emparer, et désigna Kessels pour diriger l'expédition. Il lui ordonna « de se mettre à la tête de tous les hommes de bonne volonté qu'il pourrait réunir, lui recommanda d'allier dans sa périlleuse entreprise la prudence au courage, et d'opérer ensuite, à la tête de sa colonne, une attaque dans le centre du Parc (1) ».

Mais don Juan avait trop présumé de l'audace des volontaires : malgré ses efforts, Kessels ne parvint à recruter que vingt-trois hommes, avec lesquels il se porta au pas de course vers les caissons adossés à la haie du Parc. Quand il revint avec ses trophées à son point de départ, au haut des escaliers de la Bibliothèque, sa petite troupe se trouvait réduite à six hommes. On fit descendre les caissons dans la rue d'Isabelle, après leur avoir enlevé les roues.

Des fenêtres du quartier général établi dans l'une des maisons au sommet de la Montagne du Parc, Van Halen et son état-major avaient suivi les phases de cette petite expédition, qui coûtait dix-sept hommes aux patriotes : quand Kessels, avec ses deux voitures si chèrement achetées, suivi par la foule qui l'acclamait, rejoignit le général, celui-ci embrassa devant tous le vaillant officier.

Bientôt après, les Hollandais paraissant avoir renoncé à s'emparer des barricades, Van Halen ordonna une attaque générale du Parc; mais il fut impossible de l'organiser, et tout se borna à une course folle, exécutée par Kessels et le capitaine Bouchez à la tête d'une petite troupe d'hommes déterminés, mais qui perdirent presque tous la vie, en essayant d'escalader les talus et les abatis derrière lesquels les Hollandais les fusillaient sans danger. Kessels resta le dernier dans le Parc, tiraillant tant qu'il eut des munitions, puis rentra sans blessure au quartier général émerveillé de tant d'audace et de bravoure.

Quand la nuit mit fin à la lutte, les deux partis en présence n'avaient fait aucun progrès; mais l'insuccès des trou-

pes régulières hollandaises dans leurs tentatives pour s'emparer des barricades était un triomphe pour l'insurrection.

Décidé à effectuer le lendemain l'attaque du Parc, Van Halen voulut la préparer et la soutenir par le feu de son artillerie; il chargea Kessels de construire pendant la nuit, en avant de la Montagne du Parc, une forte barricade en forme de lunette, pourvue d'embrasures, d'où il pourrait balayer à droite et à gauche toute la rue Royale. « Kessels », disait l'ordre du général, « trouvera l'occasion de prouver son zèle habituel dans l'exécution de cet ouvrage sur le point central de notre ligne. »

Bien qu'accablé de fatigue, Kessels se mit courageusement à l'œuvre, vers dix heures du soir, avec une vingtaine d'ouvriers au plus; il traça la barricade et l'éleva au moyen de grandes caisses et de tonneaux remplis de pierres, de fagots et de sacs de terre; cinq embrasures y furent ménagées; deux du côté de la porte de Schaerbeek, trois vers les palais du roi et du prince d'Orange. A quatre heures et demie du matin, le travail était terminé, sans que les Hollandais eussent cherché, contre toute attente, à en entraver l'exécution. C'est que, cette nuit même, le prince Frédéric, voyant son armée démoralisée, constatant la désertion des soldats originaires des provinces méridionales et sollicité par les officiers belges de terminer cette lutte fratricide, avait retiré silencieusement ses troupes du Parc et effectuait sa retraite vers Anvers, par les mêmes routes qui l'avaient conduit à la capitale. Kessels en porta le premier la nouvelle au quartier général : l'insurrection était victorieuse, la révolution était faite.

Tout autant que Charlier *la Jambe de bois*, Kessels avait été le héros populaire de la quatrième journée : aussi, quand le général en chef voulut le lendemain passer la revue des forces insurrectionnelles devant le palais des Etats, en face du Parc, théâtre de leurs exploits, il en confia le commandement à son brave commandant d'artillerie.

Le 28 septembre, le comité central

(1) Texte de l'ordre de Van Halen.

du gouvernement provisoire ayant décidé d'envoyer à Louvain, qu'on disait menacé, une colonne expéditionnaire de trois cents volontaires avec deux canons, la mit sous les ordres de Kessels. « M. le commandant en chef lui donnera communication de la présente qui lui servira de nomination », disait l'ordre du comité, signé des noms de *de Potter, Sylvain van de Weyer, Ch. Rogier et Jolly*. Kessels partit le 29 et arriva le même jour à Louvain, dont la population l'accueillit avec enthousiasme.

Quelques jours après, se trouvèrent réunis dans cette ville : la légion parisienne, composée presque uniquement de Belges habitant Paris qui avaient quitté cette ville à la première nouvelle des événements de Bruxelles, la colonne de Kessels et un détachement de volontaires sous les ordres de Charles Niellon. Ces trois corps, trop faibles pour rien exécuter isolément, se fusionnèrent et offrirent le commandement à Niellon. Celui-ci, après en avoir obtenu l'assentiment du gouvernement provisoire qui lui donna le grade de lieutenant-colonel, se trouva de la sorte placé à la tête du petit corps de volontaires, qui prit, dès lors, le nom de 1^{er} régiment de corps franc. Il l'organisa en trois bataillons, d'environ 700 hommes chacun ; deux canons de 6, un obusier de 15 centimètres et trois caissons de munitions furent mis sous les ordres de Kessels. C'est avec d'aussi faibles ressources que fut entreprise cette campagne héroïque, dont le succès inespéré est l'un des plus beaux titres de gloire des volontaires.

En quittant Bruxelles, l'armée hollandaise avait battu en retraite vers Anvers et occupait Malines, Lierre et tout le terrain entre ces deux villes et l'Escaut. Elle comptait une trentaine de mille hommes, 3,000 chevaux et 7 à 8 batteries d'artillerie ; mais elle était démoralisée, désorganisée par la désertion en masse des soldats belges qu'elle comptait dans ses rangs et par la démission des officiers appartenant aux provinces insurgées. Niellon, bien renseigné sur les dispositions morales

et la situation de son adversaire, sans tenir compte de la disproportion des forces, résolut de l'attaquer.

En quittant Louvain, le 14 octobre, il se dirigea afin de mieux tromper l'ennemi d'abord sur Aerschot, puis sur Heyst-op-den-Berg. Le 16, il arrivait devant Lierre. Contre toute attente, la ville se rendit sans coup férir : il suffit, pour obtenir ce résultat, d'une démonstration des volontaires se présentant aux portes de la ville précédés des trois canons de Kessels, qui n'avait pas craint, avec son audace habituelle, de les établir en batterie à une portée de pistolet des remparts.

Le lendemain Kessels, chargé d'une reconnaissance sur la route de Malines, à la tête de trois cavaliers et de douze volontaires, avec un trompette amené par Herman, son fils aîné, pénétra jusque dans Duffel, que n'essayèrent pas de lui disputer deux escadrons de hussards hollandais : le croyant suivi sans doute de tout le corps franc, ils déguerpirent d'un côté pendant qu'il entraînait de l'autre. Il crut avoir ville gagnée et demanda des renforts à Niellon ; mais celui-ci se garda de dégarnir les remparts de Lierre pour occuper une petite ville ouverte. Oubliant qu'une reconnaissance a pour but de voir et de savoir, puis de rendre compte et non de combattre, Kessels s'installa avec sa petite troupe dans sa conquête. Mal lui en prit. Les Hollandais ne tardèrent pas à connaître la faiblesse du détachement et, pendant la nuit, revinrent en force l'attaquer. Kessels n'eut que le temps de se barricader dans une maison avec sa petite troupe ; il s'y défendit courageusement pendant une demi-heure, mais les munitions venant à manquer, il dut songer à la retraite. Suivi de son fils et du trompette, il sauta par une fenêtre de derrière qui donnait sur une fosse à purin, abandonnant le reste du détachement, huit hommes, qui refusèrent de le suivre et furent faits prisonniers. Il gagna la campagne et dut son salut à l'obscurité ; car, poursuivis par des cavaliers hollandais, les fugitifs durent rester longtemps couchés à terre, dans

des labourés, avant de pouvoir regagner Lierre.

Le 18, l'armée hollandaise, revenue de sa surprise, essaya de reprendre cette ville. Kessels mit une activité extraordinaire à porter ses trois pièces partout où leur présence pouvait être utile. « L'artillerie dirigée par M. Kessels », disait Niellon, dans son bulletin, « a porté les plus grands ravages dans les rangs ennemis. »

Cette première attaque avait eu lieu du côté de la porte d'Anvers; le lendemain, ce fut par le faubourg de Lips que les Hollandais assaillirent Lierre. « La fusillade et la canonnade duraient depuis deux heures », dit Niellon, « lorsque deux colonnes d'infanterie s'avancèrent à découvert en se déployant et en battant la charge. Lorsque ces deux bataillons furent arrivés à bonne portée de mitraille, Kessels démasqua ses pièces, qu'il pointa si bien qu'en quelques minutes l'hésitation se mit dans leurs rangs... » Ces deux bataillons ayant battu en retraite, il fallut ramener les pièces d'un autre côté, où une nouvelle attaque était imminente. Là encore « en moins de dix minutes, deux bataillons furent foudroyés par la mitraille et mis en pleine déroute ». Le combat ne cessa qu'à la nuit : c'était encore un succès pour les volontaires.

Toutefois, les forces hollandaises restaient dans le voisinage, établies dans des redoutes élevées au delà du village de Lips et sur les routes de Duffel et d'Anvers. Les journées des 20 et 21 s'étant passées sans nouvelles attaques, Niellon décida de les assaillir à son tour. Une colonne de 500 hommes, sous les ordres de Kessels, accompagnée d'un canon et d'un obusier, eut pour mission de déloger l'ennemi des redoutes en les prenant en flanc par la route de Lips, pendant que Niellon, avec une autre colonne, les attaquerait par la route de Malines. Avec son audace et son bonheur habituels, Kessels réussit pleinement à forcer l'ennemi à abandonner ses retranchements, qu'il osa canonner à 200 pas de distance. « Les balles hol-

landaises pleuvaient de telle sorte », dit-il dans sa relation, « que je restai presque seul à la pièce avec le lieutenant Cohen et mon fils aîné. » Kessels poursuivait son succès; mais Niellon, resté en arrière, apercevant à la fumée du canon que son collègue avait dépassé les limites fixées, lui envoya l'ordre de rétrograder. Ce fut un crève-cœur pour les combattants, et ils obéirent en rechignant.

Le 23, nouvelle tentative de Niellon pour débusquer les Hollandais de leurs redoutes. Ses troupes venaient d'être renforcées par environ 500 hommes, qui avaient comblé, et au delà, les vides dus aux combats des jours précédents. Une colonne de 1,200 hommes, sous la direction de Niellon avec Kessels et les trois pièces d'artillerie, prit par la chaussée d'Anvers, tandis que deux autres colonnes, moins importantes, éclairaient les flancs et fouillaient le terrain environnant.

L'attaque ne réussit pas : les Hollandais, bien abrités, plus nombreux et munis d'une artillerie plus considérable, ne purent être délogés de leurs positions. Dans cette expédition, Kessels, son frère et ses deux fils, Herman et Gaspard, restés seuls auprès d'une pièce de 6 que les canonniers avaient abandonnée, continuèrent sous le feu le plus terrible à la servir avec un sang-froid auquel Niellon rendit hommage, en proposant au général Nypels les deux jeunes gens pour le grade de sous-lieutenant d'artillerie. Malgré leur extrême jeunesse (le second, Gaspard, était né le 19 décembre 1816), le gouvernement leur donna l'épaulette à tous deux, Nypels ayant fait observer que ceux qui avaient eu le courage de continuer le service d'une pièce d'artillerie abandonnée par de vieux soldats, n'avaient pas besoin de donner d'autres preuves de leur mérite. Ce raisonnement ne prévaudrait probablement pas de nos jours; mais alors le gouvernement n'avait à sa disposition aucune marque de distinction pour récompenser la valeur militaire.

Pendant que Niellon combattait à

Duffel, Mellinet forçait les Hollandais à évacuer Waelhem, rétablissait le pont sur la Nèthe et arrivait à Contich. Il n'en fallut pas plus pour provoquer l'évacuation des redoutes qui avaient tenu jusqu'alors. Le lendemain 24, les deux chefs des volontaires faisaient leur jonction à Vieux-Dieu et décidaient de la suite des opérations.

Le plus rude restait à faire : le courage et l'enthousiasme avaient pu avoir raison, en pleine campagne, d'une armée démoralisée ; mais on allait arriver sous les murs d'Anvers, et la faible artillerie dont on disposait paraissait bien impuissante contre une place de cette importance. Toutefois de telles considérations n'étaient pas faites pour arrêter les volontaires : ils avaient depuis un mois accompli tant de merveilles, que rien ne leur paraissait impossible, et il leur semblait que, si un miracle était nécessaire, le miracle se produirait. Il en fut bien à peu près ainsi.

Pendant que Mellinet se dirigeait sur Berchem, Niellon attaquait le faubourg de Borgerhout. On y combattit les 24, 25 et 26, les canons de Kessels, servis par ses deux fils, toujours au premier rang. Le 26, au soir, on touchait aux dehors de l'enceinte. Cette même nuit, un mouvement insurrectionnel, provoqué par le voisinage de l'armée patriote, éclatait à Anvers ; le 27, au matin, les troupes hollandaises établies en dehors de l'enceinte recevaient l'ordre d'y rentrer, et Kessels, s'emparant des canons qui armaient la demi-lune en face de la porte de Borgerhout, les tournait vers les remparts, d'où il chassait les derniers défenseurs.

Bientôt la porte de Borgerhout fut ouverte par les bourgeois, et les volontaires pénétrèrent dans Anvers, suivis de l'artillerie de Kessels qui, *au grand trot*, d'après le rapport de Niellon, alla se mettre en batterie de façon à déloger les soldats hollandais de la maison de Chassé, dernier poste dans lequel ils s'étaient barricadés ; elle les poursuivit ensuite jusqu'à l'esplanade, lorsqu'ils se retirèrent dans la citadelle. C'est en ce moment qu'on aperçut le drapeau blanc arboré

sur un des bastions. Était-ce pour demander la capitulation ? Les chefs des volontaires le pensèrent et Kessels, envoyé en parlementaire, fut reçu assez brutalement par le prince de Saxe-Weimar, qui lui apprit que le général Chassé négociait avec les autorités civiles d'Anvers.

Un conflit regrettable éclata en ce moment à l'hôtel de ville entre les chefs des volontaires, qui prétendaient s'être emparés de vive force de la ville et avoir seuls le droit de traiter avec le commandant des troupes hollandaises, et la municipalité, à laquelle s'était joint un délégué du gouvernement provisoire de Bruxelles, qui avait été, la nuit précédente, l'un des principaux fauteurs de l'insurrection. On finit cependant par s'entendre : un projet de capitulation, rédigé par les chefs militaires, exigeait l'évacuation de la citadelle et de l'Arsenal, et la remise de tout le matériel de la place et des navires en rade aux autorités belges ; les troupes étaient autorisées à s'embarquer pour rentrer en Hollande et on laissait aux officiers leur épée. L'article 5 était ainsi conçu :
 « Les présentes propositions devront
 « être acceptées à quatre heures après
 « midi, ou seront considérées comme
 « non avenues. » Il était midi lorsque cette pièce historique, signée des noms de Mellinet, Niellon, Van den Herwege et le chevalier Kessels, commandant de l'artillerie mobile, fut remise à l'officier qui représentait le général Chassé à l'hôtel de ville. L'enivrement, qu'avaient produit les succès inespérés de la journée, peut seul expliquer l'inconvenance de telles propositions adressées à un homme, vieux débris des armées impériales et qui avait fait ses preuves. Nul doute qu'elles n'aient contribué largement à la barbare détermination que Chassé devait prendre quelques heures après, et que ne peuvent expliquer les provocations assez offensives des volontaires. Quelques-uns de ceux-ci, en effet, pendant que leurs chefs négociaient à l'hôtel de ville, abandonnés à eux-mêmes, s'étaient répandus dans la ville et, fêtés par la bour-

geoisie, s'étaient livrés à des libations qui leur avaient enlevé le sentiment de la discipline. Mêlés à des gens du peuple qui avaient contribué au mouvement insurrectionnel de la nuit précédente, ils se mirent à tirailler avec les navires de guerre en rade et avec le détachement de troupes hollandaises occupant l'Arsenal militaire.

Aussitôt qu'il avait appris cette reprise intempestive des hostilités, Kessels s'était porté à cheval au plus fort de la fusillade dans la rue du Couvent, un mouchoir blanc à la pointe de son sabre, pour faire cesser le feu. Il y était encore quand le canon de la citadelle se fit entendre : Chassé bombardait Anvers sans sommation préalable et contrairement à toutes les règles du droit des gens. L'incendie se déclara bientôt à l'Arsenal : Kessels, allant chercher deux pièces de 6, brisa la porte à coups de canon et pénétra assez tôt pour en retirer quaranté caissons, deux affûts et une forge de campagne, le tout d'une valeur considérable. On a prétendu, plus tard, que Kessels avait, par cette attaque, provoqué le bombardement. « Rien n'est plus faux », dit le colonel Cruyplants ; le bombardement était commencé, une pluie de projectiles couvrait la ville, l'ordre était donné aux volontaires de se rendre à la place Verte, comme lieu de rassemblement, « lorsque *je vis* Kessels partir avec ses pièces et se diriger vers la rue du Couvent. »

Le lendemain, un conseil de guerre et de défense, présidé par Mellinet et dont Kessels faisait partie comme commandant de l'artillerie, élaborait à l'hôtel de ville les articles d'un armistice, acceptés préalablement par Chassé, et qui n'avaient rien de commun avec ceux de la veille.

L'armée fut ensuite divisée en trois brigades, les deux premières destinées à poursuivre l'ennemi jusqu'à la frontière, la troisième à garder Anvers. Kessels resta dans cette ville jusqu'à la fin de novembre, puis fut attaché, avec son artillerie, à la troisième brigade, commandée par le colonel Fonson, et qui était

cantonnée à Westwezel; bientôt après, à la demande de Niellon, depuis peu promu général et commandant de la première brigade, il fut attaché à cette dernière, cantonnée à Turnhout, jusqu'au moment de son arrestation, le 7 février 1831, sous la prévention de complot orangiste.

Voici ce qui avait donné lieu à cette étrange accusation : le 27 janvier, le curé de Baelen, chez qui Kessels dînait avec quelques autres officiers, recevait de Bruxelles une lettre l'informant que le Congrès national était dissous et le gouvernement provisoire renversé. Si absurde que fût une telle nouvelle, elle pouvait ne pas paraître dénuée de fondement à des hommes qui, quelques mois auparavant, avaient assisté à l'effondrement si rapide de la domination hollandaise en Belgique : ce qu'avait fait une révolution, une autre pouvait le défaire. Mais alors, si le gouvernement qu'on s'était donné n'avait pu se maintenir, mieux valait en choisir un autre, et le prince d'Orange, dont l'ambassadeur anglais Ponsonby s'efforçait de faire agréer la candidature par le Congrès, semblait offrir toute garantie et rendrait peut-être le roi Guillaume plus accommodant. Ainsi raisonna Kessels. Une lettre, qu'avait signée avec lui le major Boutmy, proposa au colonel du 9^e de ligne de se joindre à eux pour faire un *pronunciamento*. — « Nous ne devons pas nous mêler de politique », lui répondirent les officiers devant qui il exprima son opinion; mais Kessels répliquait : « Le Congrès n'existant plus, nous pouvons nous en mêler, moi surtout qui ai travaillé à la révolution, et les choses ne peuvent rester en cet état. » Ses paroles restèrent sans écho; le lendemain il partit pour Anvers, y chercher des chevaux, disait-il, mais, en réalité, afin de ramener plus en arrière sa batterie qu'il trouvait trop exposée.

Le 29 janvier, au café de la *Cour de Bruxelles* où il se trouvait avec quelques amis, il leur répéta le bruit qui avait couru à la frontière. Il ne se trouva personne pour le lui confirmer; mais on lui apprit que, le jour même, le *Journal*

d'Anvers, d'après un article du *Globe*, de Paris, donnait comme conclu entre les grandes puissances, la France, l'Angleterre et la Prusse, un traité qui démembrerait la Belgique à leur profit.

Indigné, Kessels s'écria que la révolution de septembre n'avait pas été faite pour que l'étranger en profitât, mais pour donner l'indépendance aux Belges; que plutôt que de consentir au démembrement, mieux valait acclamer le prince d'Orange. Il ajouta qu'il croyait son avis partagé par les officiers de la jeune armée.

Ces imprudentes paroles, prononcées dans un lieu public par un des héros de la révolution, auraient peut-être été oubliées quelques jours après ou considérées comme une boutade sans conséquence, si, le 2 février, Ernest Grégoire n'avait essayé, à Gand, au profit du prince d'Orange, une rébellion à main armée. On trouva, dès lors, une étrange coïncidence entre ce fait et la déclaration de Kessels; on ne douta plus de sa complicité dans le complot orangiste, quand le colonel Kénor eut fait connaître à l'autorité supérieure les propositions qu'il en avait reçues. Mis en état d'arrestation, Kessels fut conduit à Bruxelles, par ordre d'un des membres du gouvernement provisoire, et le général Nypels, commandant la division d'Anvers, dans la plainte qu'il rédigea contre lui, demanda qu'il fût traduit devant la haute cour militaire, pour avoir tenu « dans des lieux publics des propos calomnieux pour l'armée, qui compromettaient sa sûreté et celle de l'Etat, » et pour avoir fait au colonel Kénor des « propositions dont l'exécution, si elles eussent été admises, devait amener le renversement du gouvernement ».

Après une longue détention, pendant laquelle il ne cessa de protester de ses sentiments patriotiques, Kessels comparut, le 22 juin, devant la haute cour. Ses ennemis, et il fallait compter parmi eux tous ceux fatigués de voir accolée à son nom l'épithète de *brave*, avaient joint à la prévention visant les faits antipatriotiques, celle d'avoir retenu illégalement cinq jours de la solde de sa

compagnie, accusation sans fondement et qui fut abandonnée par le ministère public. La cour reconnut que le vague des dépositions des témoins ne fournissait à la justice aucune preuve fondée de propositions formelles adressées au colonel Kénor; que les propos tenus à Anvers n'étaient pas de nature à exciter directement les citoyens au renversement du gouvernement établi et ne devaient être considérés que comme la manifestation inconvenante d'une opinion. Le jugement concluait à la mise en liberté immédiate de l'accusé.

Un malheureux concours de circonstances a pu donner aux paroles inconsidérées de Kessels une importance extrême; mais il est impossible d'admettre qu'elles aient été le résultat d'un honteux marché avec les agents secrets du prince d'Orange, comme on a voulu l'insinuer. Homme d'action avant tout, nature tout en dehors, Kessels avait fait trop de mal aux Hollandais pour qu'il pût rien espérer d'eux, lors même qu'il leur aurait rendu des services signalés. D'ailleurs, au moment où en Belgique il était arrêté comme conspirateur, en Hollande, où on le croyait originaire des provinces du Nord, on l'accusait d'être traître à sa patrie et plusieurs de ses parents, qui habitaient Bois-le-Duc, étaient molestés par l'autorité militaire, sans autre raison que celle de lui être alliés.

Après sa mise en liberté, Kessels fut désigné, le 1^{er} juillet, pour commander l'artillerie de l'armée du Luxembourg; le 6 août, il passait avec le même commandement à l'armée de la Meuse. Le 7, il assistait au combat de Kermpt, qui fut un succès pour l'armée belge. Il s'y conduisit de manière à mériter les plus grands éloges: ses pièces, chargées par la cavalerie hollandaise, furent prises et reprises; lui-même eut un cheval tué sous lui et fut foulé aux pieds des chevaux.

Le lendemain 8, l'armée, trahie par ses chefs, après avoir traversé Hasselt était en retraite sur la route de Tongres, lorsque l'arrière-garde fut attaquée, près de Cortessem, par un détachement hollandais. Démoralisées, les troupes s'en-

fuirent dans le plus grand désordre, à l'exception de deux escadrons de cuirassiers, sous le commandement du lieutenant-colonel de Lobel, et de quatre pièces de 12, que le major Kessels parvint à mettre en batterie sur l'un des côtés de la route. « Le feu habilement « dirigé de l'artillerie », dit une relation contemporaine », arrêta court la « poursuite, releva le moral des troupes « et donna le temps à plusieurs braves « officiers de rallier leurs soldats, et de « faire opérer à l'armée une retraite « lente et bien ordonnée. » — « Le major « Kessels montra beaucoup d'énergie », dit un témoin oculaire; « mais que « pouvait-il faire? Il était trop tard ! (1). »

Sa brillante conduite à Kermpt et à Cortessem ne suffit pas à effacer la mauvaise impression causée par ses boutades orangistes, ni à réhabiliter Kessels dans l'opinion de ses chefs. Après avoir commandé le parc d'artillerie mobile, puis l'artillerie de la deuxième division, il fut, en 1832, mis en disponibilité du 27 juillet au 3 octobre suivant. Nous ignorons la cause de cette mesure; toutefois elle ne dut pas être bien grave, puisque le roi, à qui Kessels avait envoyé un mémoire confidentiel, après l'avoir fait examiner par l'avocat général de Bavay et sur le rapport que lui adressa ce magistrat, fit offrir au major, sur sa cassette particulière, la différence des traitements d'activité et de disponibilité.

Après avoir commandé l'artillerie de la division des Flandres (1832-1834), puis été commandant de l'artillerie à Namur (1834-1836) et à Liège (1836-1842), Kessels, toujours major, fut de nouveau mis en disponibilité le 29 mars 1842. Depuis cette époque et jusqu'à sa mort, il fut souvent signalé comme inventeur et propagateur d'une échelle de sauvetage dans les incendies.

(1) Une déclaration des généraux Daine et de Failly, qui signèrent aussi le major de lanciers de Lagatellerie, les aides de camp Raikem et Capiaumont, porte: « L'honneur et le salut de l'armée eussent été gravement compromis, si le « susdit major n'eût immédiatement fait mettre « en batterie quatre pièces de 12, dont le feu « habilement dirigé arrêta tout court la poursuite de l'ennemi. »

Nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 15 décembre 1833, Kessels fut décoré de la croix de Fer le 2 avril 1835.

Quatre de ses fils ont suivi la carrière militaire; le second, Gaspard, nommé sous-lieutenant alors qu'il n'avait pas quatorze ans, est mort lieutenant-général de cavalerie; un autre a été pensionné comme général-major.

P. Henrard.

Précis des opérations militaires pendant les quatre mémorables journées de septembre et dans la campagne qui s'ensuivit, par Kessels, major d'artill., chev. de la Légion d'honneur, etc. Brux., J.-P. Méline, 1834. — *Hist. des événements militaires et des conspirations orangistes de la révolution en Belgique*, de 1830 à 1833, rédigée d'après les mémoires du général Niellon. Bruxelles, Alliance typographique, M.-J. Poot et Cie, 1868. — [de Wargnies], *Esquisses hist. de la révolution en Belgique en 1830*. Bruxelles, Tarlier, 1830. — *Au Roi, sur les opérations de l'armée de la Meuse*, depuis la reprise des hostilités jusqu'à la dislocation, par le gén. de divis. Daine, Bruxelles, Berthot, 1834. — *Hist. de la Révol. belge*, par Charles de Leutre. Bruxelles, Jamar. — *Hist. gén. et chronol. de la Belgique de 1830 à 1860*, par Gust. Opielt. — *Souvenirs d'un volontaire de 1830*, par le colonel Cruyplants. — *Hist. de la Révolution belge*, par Ch. de Bavay. — *Les Conspirations militaires de 1831*, par A. Eenens. — Etc. — Papiers de famille et souvenirs contemporains.

KESSELS (Mathieu), sculpteur, naquit à Maestricht, le 20 mai 1784. Son père était Joachim Kessels, sa mère Marguerite Caneels. Son nom figure sur les registres de baptême de l'ancienne église Sainte-Catherine.

On lui connaît trois frères : Guillaume; qui fut un architecte distingué; Conrad, qui acquit une certaine notoriété dans la sculpture en bois, et Henri, élève de Bréguet, qui fit des chefs-d'œuvre d'horlogerie. Mathieu Kessels appartient donc à une famille d'artistes.

En 1790, Kessels perdit son père. A la suite de ce deuil, sa mère se retira auprès de ses parents, et Mathieu l'y suivit.

La révolution passa sur la Belgique. Les armées de la république dévastèrent le pays. La vision de ces époques troubles resta dans l'esprit de Kessels; elle devait persister dans son œuvre, occuper ses rêves d'artiste, et subsister dans sa vie avec toute la force des ineffaçables impressions d'enfance.

Adolescent, un de ses oncles l'envoya

à Venloo, pour apprendre l'orfèvrerie. De là, après les années rudes de l'apprentissage, il se rendit à Paris. C'est dans cette ville que ses facultés s'éveillaient. Il y apprit le dessin et fréquenta l'Ecole des beaux-arts. Décidé à aller de l'avant, il se livra au travail artistique avec une opiniâtreté telle, que sa santé en fut compromise. Il fut contraint de s'arrêter; mais cette effervescence dans le labeur, marque des talents sérieux et prédestinés, il la conserva; elle en fit l'artiste infatigable, bravant tous les obstacles, triomphant même de sa fragile constitution physique.

À cette époque, son frère Guillaume, l'architecte, habitait Hambourg. Mathieu alla s'y reposer, mais il partit bientôt pour Saint-Petersbourg, où il resta de 1806 à 1814, modelant et ciselant des statuettes de cire et d'argent dans l'atelier de Camberlain, architecte et sculpteur de l'empereur de Russie.

La débâcle de la campagne de 1814 ramena Kessels en Belgique. Il y fit des portraits d'une remarquable habileté, mais retourna bientôt à Paris, où son frère Henri dirigeait une fabrique de chronomètres. Il se fit admettre chez le peintre Girodet, qui, avec David, Guérin, Gérard, transformait la peinture en sculpture, par un dessin trop sculptural et une trop sèche accentuation des contours et des lignes. Quoique peintre, Girodet put donc servir de maître au jeune sculpteur.

L'Italie était encore, vers 1815, pour les artistes, le centre rayonnant qui attirait les esprits. Kessels avait trente ans. Son rêve était de voir, comprendre, étudier l'Italie et ses maîtres. L'impression qu'elle firent Rome, Florence et les autres villes illustrées par les génies de la Renaissance, fut grande et se traduisit par un acharnement au travail et un puissant désir de faire grand comme les anciens. Le célèbre Thorwaldsen devint son maître et lui confia l'exécution en marbre de deux bas-reliefs très populaires : *le Jour* et *la Nuit*. En 1819, il reçut pour la première fois, dans le concours ouvert par Canova, une récompense publique.

À l'occasion de ce succès, Maestricht, sa ville natale, lui adressa une lettre flatteuse, accompagnée d'une boîte en or, avec cette inscription :

*Trajectum
Ad Mosam
M. Kessels
Sculptori
Ovanti Romæ
Anno 1819.*

Alors commence chez Kessels la période de grande activité; les commandes affluent. Le duc d'Albe lui fait faire un petit *Discobole couché*; M. Labouchère, de Londres, lui en demande un autre de grandeur naturelle. Il reçut la croix de l'ordre du Lion Belgique, après l'exécution d'une figure de *Mars au repos*, statue colossale en marbre, commandée par le gouvernement néerlandais.

Agé de trente-six ans, l'artiste était alors dans toute sa vigueur artistique. Il avait la flamme, la fougue, tempérées par la réflexion. Il était connu dans le monde de l'art, il y était apprécié peut-être au delà de son mérite, puisqu'on lui attribuait l'aurole du génie. La vie âpre des débuts était close, l'avenir assuré, car la gloire ouvre crédit. Dans une existence d'artiste, c'est une heure solennelle que cette prise de possession de l'avenir, que cette conquête assurée du lendemain. La lutte et le danger passés, on entre au port et l'on se case.

Kessels, aussitôt arrivé, rêva mariage. Il épousa une jeune personne de dix-huit ans, fille d'un ancien directeur dans l'administration de l'armée d'Italie. Sa femme le rendit parfaitement heureux. Ils eurent six enfants.

Près d'elle, dans une maison à lui, dans le cours uniforme de la vie bourgeoise, il reprend son travail de chaque jour. Seize ans durant, il peine sans qu'un incident à noter vienne déranger sa vie, si ce n'est le succès qui le visite après chaque nouvelle œuvre. Car il est dans une période où il donne ses chefs-d'œuvre : *Discobole lançant son disque* et *le Déluge*.

Dès 1833, il commence à souffrir d'une inflammation lente de la poitrine. On le saigne; mais une saignée pra-

tiquée maladroitement occasionne des accidents graves et de grandes souffrances. Le bras, quels qu'aient été les soins prodigués, n'a jamais pu guérir. Toutefois, l'artiste se consolait : son bras droit avait été sauvé. Il exécuta *l'Archange Michel terrassant sous ses pieds l'hydre du doute et de l'anarchie et tenant le glaive de flamme en sa dextre*.

On projetait de mettre ce groupe en l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles. Pendant les derniers mois de sa vie, Kessels fit mettre *l'Archange* au pied de son lit. Dans les intervalles de souffrance, il l'étudiait, le méditait. Un jour, s'adressant à sa femme : « Si je pouvais vivre encore, combien je sens que je ferais encore mieux ! *L'Archange, le Déluge*, et le reste ne sont rien, je sens là que je m'élèverais bien plus haut ! »

Ce fut son dernier cri d'artiste.

Bientôt il fut atteint d'une affection organique suivie d'un commencement d'hydropisie de poitrine. Les remèdes échouèrent. Pendant un mois, il éprouva les souffrances les plus cruelles auxquelles venaient se joindre des tourments moraux. Souvent il ne pouvait plus respirer que lorsque sa femme lui tenait fortement la tête entre les deux mains, et, dans cette agonie, il voyait ses six enfants qu'il laissait sans fortune. Il reçut les secours de la religion catholique, le matin du 3 mars 1836 ; le soir il était mort. Ses funérailles furent célébrées le lendemain à l'église Saint Vincent et Saint Athanase ; les académiciens de Saint-Luc y assistèrent spontanément.

Après la cérémonie, ses dépouilles furent conduites à l'église de Saint-Julien des Belges, où elles reposent non loin d'une de ses œuvres.

Kessels, écrit un artiste qui l'avait bien connu, était un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, au regard vif ; il avait le nez aquilin, les yeux bruns, les lèvres fines, les cheveux plats ; sa tête avait quelque ressemblance avec celle de l'aigle. Il avait les épaules assez larges.

Son caractère était excellent et nous en dépeint comme suit par M. Gerardi, dans la brochure qu'il lui a consacrée :

« L'artiste belge était bon mari, bon père, excellent ami. Il se montra charitable envers les pauvres et plein de compassion pour les malheureux. Il fut patient et assidu au travail. Il était très religieux et l'Imitation de Jésus-Christ était une de ses lectures favorites. Ennemi de l'adulation, il avait quelque chose de fier, mais, sans doute, parce qu'il se sentait capable de grandes choses. Cette fierté de cœur fut la cause qui l'empêcha d'avoir autant de travaux qu'il aurait pu en obtenir ; mais rien au monde n'aurait pu le porter à solliciter. Kessels n'avait que du savoir, il n'avait pas de savoir-faire, et il est difficile, en vérité, de lui faire un reproche de sa manière d'être. Elle ne l'empêcha point toutefois d'être estimé par les artistes qui appréciaient son mérite : l'Académie de Saint-Luc, de Rome, l'avait nommé, en 1829, académicien de mérite, résident ; l'Institut des Pays-Bas, l'Académie des beaux-arts d'Anvers et d'Amsterdam lui envoyèrent spontanément des nominations, accompagnées de lettres pleines des expressions les plus flatteuses. »

Voici la liste des œuvres capitales de Kessels :

Un *Saint-Sébastien percé de flèches*. — Un *Petit Discobole couché*, commandé par le duc d'Albe. — Un *Discobole*, également couché, mais de grandeur naturelle, exécuté pour M. Labouchère, de Londres. — Un *Mars*, statue colossale qui fut placée à Laeken sous le gouvernement du roi Guillaume. — Un *Discobole debout, lançant son disque*, statue plus grande que nature, faite pour le duc de Devonshire. C'est l'œuvre de Kessels la mieux comprise d'après l'antique. — Une *Femme pleurant sur une urne* et un *Christ à la colonne*, commandées par M. De Vinck, de Westwezel, près d'Anvers. — Un *Génie funèbre*, acheté par M. Jenisch, sénateur de Hambourg. — Le mausolée de Mme la comtesse de Celles, femme de l'ambassadeur des Pays-Bas près le saint-siège. Ce mausolée se trouve dans l'église de Saint-Julien des Belges, à Rome, église

où Kessels lui-même a été enterré. En voici le sujet : sur un sarcophage élevé, en marbre de Porto-Venere, une femme est étendue, elle presse un crucifix sur son cœur; la tête un peu relevée, elle regarde un ange qui lui montre le ciel et qui a tous les traits de sa fille. — *L'Amour aiguissant ses flèches*. — Une *Vénus*, appartenant au duc de Pembroke. — Un *Cupidon*, propriété de M. Munter, d'Amsterdam. — Un *Christ* et une *Vierge*, bustes de forme colossale, exécutés sur les ordres du comte Potoski. — Une *Scène du déluge*, œuvre suprême de l'artiste. — *L'Archange saint Michel terrassant le démon*, dernière inspiration.

Des biographes ont affirmé que Mathieu Kessels avait du génie. Quelle que soit la sympathie qu'on mette à juger un homme aussi travailleur et aussi consciencieux que lui, il faut néanmoins en rabattre. Certes, son ambition était grande et faite pour soutenir de grands essais. Mais son talent n'était pas au niveau de son rêve. Il voulait élever la sculpture chez nous à la hauteur où Rubens, Jordans et Van Dyck avaient porté la peinture. Canova et Rude, ce pétrisseur de colosses, traversaient son imagination des rayons de leur gloire et l'éblouissaient. Il prétendait comme eux resplendir.

Kessels les a suivis tour à tour et n'a, de plus, jamais pu se défaire de ce quelque chose d'étriqué qui, sous prétexte de correction, appauvissait l'art du premier Empire. Voyez sa *Femme pleurant sur une urne*, sa *Vénus*, du musée de Bruxelles, son *Discobole*, d'une allure si belle cependant et d'une inspiration si bien venue.

Seul, son groupe du *Déluge* semble légitimer son ambition. Si c'avait été une œuvre de début, il aurait pu aspirer et parvenir très haut. Mais c'était une œuvre de sa pleine maturité, dont les qualités étaient bien plus un produit de l'étude que du tempérament.

Kessels avait, d'ailleurs, appris tout ce qui, dans l'art, s'apprend. Il avait été à bonne école et savait les secrets du métier. Son art est sorti de son travail âpre, de son honnêteté et de sa cons-

cience. Il a suivi les autres, il n'a jamais précédé. Il a été élève, toute sa vie, des grands modernes et des grands anciens. Il n'a point été un maître.

Emile Verhaeren.

Nouvelle Biographie générale. Paris, Firmin Didot, 1858. — *Hollandsche en vlaamsche kunstenaars*. Amsterdam, J.-C. Van Kesteren, 1843. — *Journal des Beaux-Arts*.

KESTELOOT (*Jacques-Louis*), docteur en médecine et littérateur, naquit à Nieuport, le 9 octobre 1778, et mourut à Gand, le 5 juillet 1852. Son père était patron de navire, et sa mère, négociante en drap, était la révérende mère temporelle des Récollets, chargée de la gérance de leurs intérêts matériels. En parcourant les volumes à gravures de la bibliothèque de ces religieux, l'enfant contracta peu à peu la passion des livres, le goût de l'érudition, l'amour du savoir. Kesteloot trouva, en outre, l'occasion de s'exercer à l'art du chant. Un prêtre, chanteur de l'église principale de Nieuport; l'abbé Vanden Bussche, fut l'initiateur de l'enfant à la musique vocale. A huit ans déjà, Kesteloot tenait sa partie au jubé. Mais sa famille avait résolu de donner à son esprit une complète culture. L'abbé Vanden Bussche, prêtre instruit et d'un tempérament artiste, apprit à son jeune élève les premiers éléments des langues classiques; et, quand la révolution française, franchissant nos frontières, eut forcé le maître à quitter Nieuport et à s'établir à Gand, Kesteloot l'y suivit et continua, sous sa direction, les études humanitaires commencées. Il était à bonne école. L'enseignement classique n'avait pas éteint dans l'âme du prêtre l'amour de la *moedertaal*.

Quand Kesteloot eut terminé ses humanités au collège des Augustins, son père, cédant à son goût pour les sciences naturelles, le confia à un pharmacien intelligent, qui n'avait d'autre ambition que de mettre son savoir au service de son jeune protégé. Pendant trois ans, Kesteloot fit l'apprentissage de la pharmacie. L'idée lui vint ensuite d'aborder la carrière médicale. L'âge de la conscription militaire au profit de l'étranger, maître du sol de la patrie, le détermina

à partir pour Leyde, où il fut inscrit, le 2 novembre 1798, dans la faculté de médecine de l'université. Un riche coreligionnaire lui obtint la faveur d'entrer à l'hôpital militaire de cette ville, placée sous la protection de la France. Il pouvait ainsi continuer en paix le cours de ses études. L'université de Louvain venait d'être fermée, en 1797, par ordre du gouvernement français. L'université de Leyde héritait alors de sa rivale. On sait combien elle fut célèbre entre tous les foyers de lumière de la Renaissance. C'est là qu'avaient enseigné les Scaliger, les Saumaise, les Daniel Heinsius, les Tibère Hemsterhuys, les Ruhnkenius, les Juste Lipse et les Boerhaave. Ces princes de la philologie et ce roi de la médecine ont montré par leurs écrits ce qu'ils furent dans leur enseignement. Aussi comme la Hollande en était fière ! Il faut entendre, Bilderdijk chanter ces gloires européennes (1). Les principaux disciples de Boerhaave professaient à Vienne ; mais à Leyde vivait encore le génie du maître. Kesteloot, avec le sens de la pratique, s'assimila toute la science médicale acquise jusqu'alors. Après avoir soutenu sa thèse inaugurale *De dysenteria*, en 1800 (2), il alla s'installer, pour faire son apprentissage, dans une contrée du midi de la Hollande infestée par le typhus. Kesteloot s'établit ensuite à Rotterdam, où il acquit une réputation justifiée à la fois par son habileté de praticien et par son dévouement pour les malades, pour ses pauvres coreligionnaires surtout, dont il était la providence. Avec quelques amis, il organisa une société pour la propagation de la vaccine. Il traduisit l'opuscule du docteur Marc : *la Vaccine soumise aux simples lumières de la raison*. Sa traduction, publiée à La Haye, contribua beaucoup à populariser la découverte de Jenner en Hollande, et plus tard en pays flamand.

Kesteloot n'avait pas moins de dispo-

sitions pour la littérature que pour la médecine. Le goût que lui avait inspiré son ancien maître pour la culture de la langue maternelle, était devenu très vif en lui. Mais il fallait se dépouiller du patois natal, et la langue écrite, à cette époque, était viciée par un néologisme essentiellement contraire au génie vulgarisateur de la langue néerlandaise, faite pour le peuple, non pour une aristocratie de lettrés. Pendant sa première jeunesse, Kesteloot avait traduit, pour le théâtre de Nieuport, le drame des *Deux Savoyards*. Le gouvernement hollandais ayant institué des chaires de littérature néerlandaise dans les universités du pays, Kesteloot suivit, à Leyde, le cours de Siegenbeek, faisant marcher de front la médecine et les lettres. Sa vocation littéraire attendait pour se produire une occasion favorable. Il la trouva plus tard dans un concours. Les premiers écrits de Kesteloot étaient sans importance, au point de vue de la forme. Indépendamment de la brochure du docteur Marc, il avait traduit, en 1806, une dissertation sur la fièvre jaune du docteur anglais Miller. Trois ans après, il avait publié ses *Notes* concernant le *Discours ou compte rendu de l'Institut de France sur les progrès des sciences des lettres et des arts*, depuis 1789 jusqu'en 1808. Ce travail, fruit d'une étude faite sur les lieux pour s'instruire sur l'état des sciences et des arts, contenait les matériaux d'un ouvrage que l'auteur se proposait d'écrire sur son voyage à Paris, et dont il s'est laissé détourner, autant sans doute par les devoirs de sa profession que par le conseil de ses amis qui l'engageaient à d'autres travaux. Il est regrettable que cette relation de voyage littéraire n'ait pas été faite. Elle eût permis de mieux juger l'observateur et l'écrivain. Que n'eût-il pas dit encore, s'il avait abordé les lettres ? Il aurait eu à parler surtout de Bilderdijk, qui, dans cet intervalle, avait publié la traduction d'*Ossian*, et une imitation si originale de *l'Homme des champs*, de Delille.

Kesteloot vécut trois mois dans la société de Récamier, de Legouvé et de

(1) Gy Leydsch Atheen, dat op uw eedlen schoot Europeas roem gewiegt hebt en gekoesterd, Dat koningen de melk der wysheid boodt.

(2) Ce n'est que dix-neuf ans plus tard, en 1819, que Kesteloot prit à Gand le grade de docteur en chirurgie et en accouchements.

Delille : ce qui témoigne assez du prix qu'on attachait à ses qualités personnelles. Ses notes ont comblé les lacunes des savants français peu initiés aux langues germaniques. La Hollande avait une part considérable dans le mouvement des sciences et des lettres à cette époque. Le docteur, toutefois, s'était borné à compléter les données de Delambre et de Cuvier, secrétaires de la classe des sciences physiques et mathématiques.

Quand Louis Bonaparte fut placé à la tête des Provinces-Unies et que ce prince lettré, heureux de se faire aimer de ses sujets, se fut entouré des illustrations scientifiques et littéraires de la Hollande, invitant Bilderdijk à lui enseigner la langue du pays, Kesteloot fut recommandé au roi par le poète qui l'honorait de son amitié. Louis Bonaparte conçut le dessein de fonder une académie analogue à l'Institut de France. Pour l'élaboration de ce projet, il ne pouvait oublier celui qui avait écrit les notes sur le *Compte rendu*. Kesteloot fut un des trois hommes chargés de rédiger le plan de l'institution nouvelle. Le rapport répondit pleinement aux intentions du souverain. Les trois commissaires furent nommés membres de cette académie. Kesteloot donna un rare exemple d'humilité et de sagesse par son refus de faire partie de ce corps savant, croyant n'avoir pas assez de titres pour être admis à siéger au milieu des écrivains et des penseurs qui faisaient la gloire de la Hollande.

Kesteloot avait noué d'étroites relations, avec Van Hale, Van Hemert, Falck et Kinker, en participant à la rédaction française du *Bulletin littéraire et bibliographique*, appendice aux publications périodiques du *Schouwburg van in- en uitlandsche letter- en huishoudkunde*.

La monarchie de Louis Bonaparte, qui, dans la pensée de l'empereur, n'était qu'un acheminement à l'annexion de la Hollande, fut supprimée, et les Bataves, comme les Belges, furent désormais englobés dans l'Empire français. Les hommes de plume et de pensée sur

cette terre d'énergie morale indomptable ne trouvant plus, dans la situation présente, aucun sujet digne de leurs méditations, se reportèrent naturellement vers un passé dont ils évoquaient et voulaient populariser les gloires, pour donner à leurs compatriotes le sentiment et la conscience du génie de leur race. C'est alors que Kesteloot prit part au concours proposé par la société hollandaise des sciences et des beaux-arts, en écrivant l'*Eloge de Boerhaave*. Le travail du docteur, conçu dans la pleine maturité de son esprit, fut couronné (1813), et révéla en lui un écrivain qui, au mérite de la forme, joignait une critique large et consciencieuse, appuyée de la plus solide érudition.

Le sort des armes rendit enfin à la Hollande son indépendance et fournit à Kesteloot l'occasion de revenir dans son pays, dont l'Europe avait associé les destinées à celles des Pays-Bas septentrionaux. Falck, devenu ministre de l'instruction publique du nouveau royaume des Pays-Bas, ne pouvait laisser dans l'oubli son ami Kesteloot. Lorsque les universités de l'Etat furent érigées dans les provinces méridionales, le docteur fut nommé professeur de médecine à l'université de Gand. Il eût été mieux à sa place encore dans la chaire de littérature néerlandaise. Nul ne méritait mieux de la remplir que celui qui s'était formé aux sources les plus pures de la langue, sans faillir à son patriotisme. Kesteloot, d'ailleurs, ne se confina pas dans la faculté de médecine. Nous allons voir les services qu'il rendit à la littérature flamande. Dès son discours inaugural du Palais de l'Université, — car c'est lui que le sort avait désigné pour cet office, — il découvrit le fond de sa pensée sur le développement qu'il fallait donner, selon lui, à la langue maternelle, comme instrument de civilisation. Ce discours peut se résumer, dit M. Snellaert, par l'aphorisme suivant : « Voulez-vous une civilisation morale? Répandez au loin une instruction scientifique au moyen de la langue du peuple. » Fidèle à cette pensée, Kesteloot, semeur d'idées dans les

couches populaires, chercha à affilier tout le peuple flamand à la société *Tot nut van 't algemeen*. Il commença sa propagande par son lieu natal, Nieuport; puis ce fut le tour de Bruges, Gand, Ostende, Ypres, Dixmude, Termonde, sans compter plusieurs villes du Brabant et du Limbourg. On s'appliquait dans ces différents centres à moraliser d'abord, à éclairer ensuite. La société ne se bornait pas à propager les saines idées; elle avait établi des récompenses pour les actes de courage et d'humanité. Elle songea aussi plus tard à fonder des caisses d'épargne. Malgré son but philanthropique, on l'accusa de tendre, sous le couvert de la morale, à l'indifférence en matière religieuse. Kesteloot protesta, au nom de la tolérance, contre cette accusation et montra que, seul, l'esprit sectaire était banni de leurs réunions. Protestation vaine. Son long séjour sur le sol des Bataves l'avait rendu suspect de complaisance pour ce pays, que les Flamands en retard prenaient toujours pour un nid d'hérétiques. Les efforts de Kesteloot ne parvinrent pas à maintenir l'affiliation dans Nieuport. Le zèle du docteur n'en fut pas amorti. Aidé du secours de ceux de ses compatriotes qui avaient foi comme lui dans l'efficacité de l'idiome populaire pour l'amélioration intellectuelle et morale des masses, il travailla à donner une vie nouvelle aux chambres de rhétorique. Quand le roi Guillaume fit sa première visite à la ville de Gand, Kesteloot se fit un devoir de présenter au monarque les *Fontainistes* comme les champions des lettres néerlandaises mises à la portée du peuple. Il réussit, en outre, à doter la ville de Bruges d'une Académie royale de dessin et de peinture. Il contribua puissamment aussi au rétablissement de l'Académie des sciences et des arts de Bruxelles, supprimée par le gouvernement français, et il fut un des premiers à y prendre place. Le dernier acte qu'il posa avec ses amis au temps du roi Guillaume, c'est la fondation d'une société de littérature néerlandaise, établie à Gand, en 1825, sous le patronage du

gouverneur de la province et qui fut le premier noyau de l'Académie royale flamande actuelle. Kesteloot occupa le fauteuil de la vice-présidence; la présidence d'honneur étant dévolue au chef du gouvernement provincial. Le docteur y prononça d'éloquents discours dont le principal fut l'éloge de Van Swieten, disciple favori de Boerhaave.

La révolution de 1830 devait donner, pour un temps, la prééminence à la langue française, et les populations flamandes eurent longtemps à souffrir d'un régime où leurs intérêts les plus chers étaient sacrifiés. Kesteloot, comme le dit si bien M. Snellaert, « fut de ceux » qui reconnurent que les révolutions « sortent de l'ordre légal, si, passionnant » le peuple au nom de la liberté, elles « ôtent à ce même peuple le premier des » apanages de la liberté : le droit de « s'instruire, de se gouverner dans sa » propre langue ». Cette cause sacrée, inséparable pour lui de son patriotisme, il la crut perdue sans retour et n'eut pas, comme son ami Willems, le ferme espoir d'une renaissance flamande assez forte pour mettre fin à tous les griefs.

Si l'on en excepté sa participation aux travaux académiques, le littérateur s'efface de plus en plus en Kesteloot, depuis l'établissement de notre indépendance. Il est désormais tout à sa profession et à sa famille. Il avait enseigné la pathologie et la matière médicale dans de savantes leçons dont une expérience consommée assurait le succès. Lorsqu'on réorganisa les universités en 1835, Kesteloot avait le droit de se croire maintenu, sans démarche de sa part, sur la liste des professeurs. Il en fut écarté, le jour même de la signature royale. Lui, si étranger à la politique, était-il victime de la réaction contre un régime qu'on le soupçonnait de regretter? On l'ignore. On le déclara émérite, sans lui accorder la moindre distinction.

Kesteloot était un vrai Flamand par la franchise et l'indépendance du caractère. Il n'était pas homme à courtiser les dispensateurs de places et d'honneurs publics. Mais il avait des amis qui sa-

vaient l'apprécier. Onze ans après sa retraite forcée de l'enseignement, ses anciens élèves unis, aux principaux littérateurs flamands, lui donnèrent, au banquet du 13 avril 1846, une marque éclatante de l'estime et de la sympathie que ses talents et ses vertus lui avaient conquises. M. de Hondt, un excellent artiste, fut chargé de la confection d'une médaille commémorative que Kesteloot fit ajourner jusqu'au 30 octobre 1850, date du cinquantenaire de son doctorat en médecine; et il réunit, ce jour, ses amis à sa table pour les remercier de leurs sentiments envers lui.

Le discours qu'il prononça dans cette réunion était un adieu. Deux ans après, le vieillard mourut avec le calme d'un philosophe et la résignation du chrétien, en demandant le silence sur sa tombe.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1. *Dissertatio medica inauguralis de dysenteria, quam in eruditorum examine submittit J.-L. Kesteloot, Neoporto-Flandrus. Ad diem XXXI octobris MDCCC.* Lugduni Batavorum, MDCCC; in-4^o, 17 p. — 2. *Verhandeling over de geele koorts, door Dr Miller; uit het engelsch vertaald, met aanmerkingen,* 1806; in-8^o. — 3. *De koepokinentung, getoetst aan het gezond verstand. In dorps-gesprekken (naar het fransch).* Amsterdam en in den Haag, 1812, in-12, 94 p. — 4. *Conspectus materiae medicae* (Gandavi, 1817); in-8^o, 93 p. — 5. Jos. DE QUARIN, *Animadversiones practicae in diversos morbos. Editio Viennensis auctior ac emendatior.* Curavit memoriam QUARINI, praefationem notasque adjecit J.-L. Kesteloot, med. chirurg. artisique obstetriciae doctor. Gandavi, 1818-1820; 2 vol. in-8^o, XIX-286 p. — 6. *Elementa pathogeniae, in usum auditorum congesta.* Gandavi, 1825; in-8^o, VII-152 p. — 7. *Fragmenta aetiologica,* 1826; in-8^o. — 8. *Description du Gibbar,* par feu Denis Monort, publié par J.-L. Kesteloot. Bruges, 1841; in-8^o. — 9. *Toxicographie de quelques poissons et crustacés de la mer du Nord.* 1841; in-8^o (extrait du *Bulletin de l'Académie*, t. II, p. 502). — 10. *Discours sur les*

progrès des sciences, lettres et arts, depuis MDCCLXXXIX jusqu'à ce jour, ou compte rendu par l'Institut de France à S. M. l'empereur et roi, avec des notes sur les savants cités dans les rapports et la notice raisonnée de leurs travaux, dans lesquelles on a fait mention des ouvrages publiés en Hollande dans le même intervalle et sur les mêmes matières. En Hollande, chez Immerzeel et Comp., 1809; in-8^o, XIV-420 p. — 11. *Lofrede op Hermanus Boerhaave* (4^e vol. des publications de la société *Hollandsche Maatschappij van fraaije kunsten en wetenschappen*). Leyden, 1819; in-8^o. Il y en eut une édition avec le portrait de Boerhaave, et un morceau de poésie de Bilderdijk, adressé au lauréat. Leyden (Gand). 1825; in-8^o, 2-VIII-75 p. — 12. *Hulde aan Gerardus van Swieten,* publié par la Société de littérature néerlandaise de Gand, en 1826; tiré à part accompagné de notes, in-8^o, 51 p. — 13. *Redevoering uitgesproken bij de inwijding van het akademisch paleis, door J.-L. Kesteloot, hoogleeraar... By het nederleggen van het rektorat, op den derden van wijnmaand 1826.* Gent, MDCCCXXVI; in-8^o, 23 p. — 14. *Levensberigt van professor Petrus-Stephanus Kok, geboren te Rotterdam, overleden te Brussel.* Gent, 1840; in-8^o. Traduit du français de son gendre Kickx, et extrait du *Kunst- en Letterblad*. — 15. *Notice sur une peinture ancienne découverte à Nieuport, et décrite par L.-J. Kesteloot,* avec planche coloriée, in-4^o, 11 p. (ext. du t. XVII des *Mémoires de l'Académie*). — 16. *Notice biographique sur P.-E. Wauters, docteur en médecine, etc.* Bruxelles, 1841; in-12, 14 p. (extrait de l'*Annuaire de l'Académie*.) — 17. *Hulde aan de nagedachtenis van M. Anton-Reinhart Falck, vrij gevolgd naar het fransch van den heer A. Quetelet, met naschrift en bijlagen voorzien.* Gent, 1844; in-8^o, VIII-106 p. La part de M. Quetelet finit à la page 43; le reste est l'œuvre de Kesteloot. — 18. *Oldenbarneveld's heerlijkheid Rodenrijs, onuitgegeven opschriften van Vondel, enz.* Gent, 1852; in-8^o, 6 p. (extrait du *Kunst- en Letterblad*, Gand, 1846). C'est une lettre de

Bilderdijk sur l'épopée moderne avec introduction et remarques par Kesteloort.) Le reste de son œuvre se compose d'articles insérés dans le *Schouwburg van in- en uitlandsche letter- en huishoudkunde*, et dans le *Bulletin littéraire* annexé à ce recueil; de notices dans la *Biographie universelle*, et de quelques poésies de circonstance.

(Œuvres inédites : 1. *Over den krachtigen invloed, welken de Nederlanders gedurende de achttiende eeuw op den vorderenden gang der natuurlijke wetenschappen hebben uitgeoefend*. — 2. *Over den bloeienden staat der Toonkunst, voornamelijk op het einde der achttiende eeuw*. — 3. *Over de waardigheid der vaderlandsche geschiedenis*.

Ferd. Loise.

Bouillet, Dictionn. d'histoire et de géographie. — Annuaire de l'Académie pour 1853, notice par Snellaert. — H. Kluykens, *Des Hommes célèbres dans les sciences et les arts et des médailles qui consacrent leur souvenir*. Gand, 1859. — *Nederlandsch letterkundig jaarboekje*. Gand, 1834-1860.

KESTENS (François), né à Bruxelles, le 19 novembre 1824, mort à Louvain, le 8 avril 1876. Entré dans la Compagnie de Jésus, en 1843, il devint recteur et préfet des études au collège de Notre-Dame, à Anvers, et au scolasticat de son ordre à Louvain. On a de lui : 1. *Les Humanités et l'Examen officiel, réflexions soumises au Parlement belge*. Bruxelles, Van Dieren, 1860. — 2. *Observations sur le nouveau projet de loi qui rétablit le grade d'élève universitaire*, ibid.; c'est un appendice au précédent ouvrage. — 3. *La Liberté des cultes et le Droit de l'Eglise*. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1864; 2^e édit. posthume, ibid. — 4. *Le Libéralisme et la Constitution belge; réflexions sérieuses adressées aux vrais patriotes*; 1864. — 5. *Les Monita secreta ou les Instructions secrètes des Jésuites*. Bruxelles, Goemare, 1868; en flamand, ibid. — 6. *Les Missionnaires jésuites sont-ils des commis voyageurs?* Louvain, C.-J. Fonteyn. — 7. *L'Education intellectuelle ou le latin et le grec dans les humanités*. Extrait de la revue: *Le Catholique*. Louvain, veuve Ickx et fils, 1869. — 8. *L'Ecole du mensonge*. Dialogue entre un jésuite et un

rédacteur de *l'Opinion*. — 9. *Vie du R. P. De Decker, de la Compagnie de Jésus*. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1876. Cette biographie, composée par le Père Pruvost, fut remaniée par le P. Kestens.

Il a publié sous le voile de l'anonyme : 1. *Les Jésuites dans le procès De Buck. Histoire et roman*. Chez les principaux libraires, 1864. — 2. *Condamnation des Jésuites. Nouvelles Fourberies*. Bruxelles, Vromant, 1846. — 3. *De l'Existence et de l'Institution des Jésuites*, par le P. de Ravignan. Edition augmentée de pièces authentiques et inédites. Bruxelles, Comptoir universel, 1869. — 4. *Vie de Mme Criquelion, née Clara Bourlard*, avec une lettre de l'évêque de Namur. Mons, L. Maistriaux; Louvain, Fonteyn, 1872, avec portrait; Tournai, veuve Casterman, 1874. Traduit en allemand et édité à Paderborn, chez Albert Pape.

On attribue au P. Kestens : *De Heilige Franciscus van Hieronymo van het Gezelschap van Jesus, missionaris van Napels. Levenschets en Novene*. Bruxelles, Goemaere, sans date. L'approbation est datée de Malines, 20 avril 1867. Ce fécond écrivain a, en outre, publié plusieurs brochures sur des sujets pieux et des lettres dans différents journaux pour défendre le système d'éducation de son ordre.

Émile Van Arenbergh.

De Backer, *Ecriv. de la Comp. de Jésus*; nouvelle édition, par le P. Sommervogel.

KETELE (Julien-Marie), historien, fils de Mathieu, avocat et maire d'Audenarde, et de Sophie-Colette-Antoinette Raepsaet, fille du célèbre jurisconsulte, naquit à Audenarde, le 1^{er} novembre 1806, et mourut à Schaerbeek, près de Bruxelles, le 11 juin 1856. Héritier des goûts de son grand-père, il étudia particulièrement l'histoire, et consacra une grande partie de son existence à sa ville natale. Il fut, notamment, l'un des fondateurs de la Bibliothèque publique d'Audenarde. Membre de la commission directrice de l'Académie des beaux-arts, il introduisit dans l'enseignement, en 1832, la méthode des esquisses au crayon et le dessin estampé en rempla-

cement du pointillé Il remplit aussi les fonctions de bibliothécaire et d'archiviste honoraires; en cette double qualité, il fit don à la Bibliothèque publique d'un grand nombre d'ouvrages, et collabora longtemps, avec MM. Ronsse et Van Leerberghe, aux *Audenaerdsche Mengelingen*, recueil composé en grande partie de documents tirés des archives locales. Il a spécialement étudié les antiquités et la topographie de sa ville natale, études qu'il mettait à profit pour recueillir des détails sur la noblesse et la bourgeoisie, sur les arts, l'industrie et les mœurs de sa ville natale, depuis le douzième siècle jusqu'au dix-huitième. Ses articles sur la topographie furent insérés, pour la plupart, dans la *Gazette van Audenaerde*, en 1835. Il collabora aussi au *Messenger des sciences historiques*, recueil dans lequel il a publié les articles suivants : *Mausolée de Juste de Joigny, baron de Pamele* (1834); *Notice historique sur l'hôpital d'Audenarde* (1837); *Lettres de Sande-rus et Recherches historiques sur l'abbaye de Sainte-Claire de Beaulieu, à Peteghem* (1838); *Une lettre de Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire* (1842). Il est aussi l'éditeur de l'écrit intitulé : *Klagtschrift van Jan-David Waelckens, pastor van Edelaere, of Audenaerde door de geusen ingenomen, anno 1572*, Audenarde 1836, in-8°; d'un traité intitulé : *Beau Traicté de la diversité de nature des fiefs en Flandres*, Gand, s. d., in-8°; d'un écrit intitulé : *Het spel van de V vroede ende de V dwaeze maegden*, Gand, in-8°; inséré dans les publications de la société des bibliophiles flamands; des *Vues et monuments d'Audenarde*, texte joint aux dessins de J. Simoneau (1839); des œuvres complètes de son grand-père maternel J.-J. Raepsaet, édition à laquelle il a ajouté la biographie de l'écrivain; publication en 6 volumes, in-8°, Gand, 1838. Pendant les derniers jours de sa vie, il s'occupa de botanique, et devint administrateur de la Société de Flore, à Bruxelles. En 1830 et en 1831, il avait pris les armes, et combattu,

avec les volontaires belges, les armées hollandaises.

Ch. Piot.

Messenger des Sciences historiques de 1856. — Renseignements fournis par MM. Paul Raepsaet et Van Cauwenberghe.

KETHULLE (*François DE LA ou VAN DER*), seigneur de Ryhove, né au château d'Everstein à Wondelgém lez-Gand, vers 1531, mort à Utrecht (?), le 15 juin 1585. Il était le second fils de Philippe de la Kethulle, seigneur de Haverie, Assche, Volckegem, Noort-hout, Everstein, etc., qui fut plusieurs fois premier échevin de Gand († 1545), et de Françoise de Deurnagele († 1574). Lui-même signait d'ordinaire *Franchois de la Kethulle* les documents français et *Franchois vander Kethulle* ceux conçus en flamand. Déjà ses contemporains l'appelaient communément le *seigneur de Ryhove* ou *Ryhove* tout court, du nom de sa seigneurie, située près de Ninove et appelée aussi *t goet te Riest*. Du vivant de son père, il avait hérité de cette seigneurie, que lui avait léguée sa tante Marie, veuve sans enfants de Nicolas van der Helle, seigneur de Bavichove.

On ne possède pas de renseignements sur ses premières années. On sait seulement qu'il avait visité l'Allemagne. Dans son *Apologie*, qu'il composa en Angleterre en 1585, il dit « que dès sa « jeunesse avoit esté assez aventureux « gentilhomme ».

Ryhove apparaît dans l'histoire pour la première fois en 1576, lorsqu'il fut chargé par les quatre membres de Flandre de traiter avec N. de Polweiler, colonel allemand au service du roi d'Espagne, qui occupait Termonde et Ninove avec quelques troupes allemandes. Ces mercenaires étrangers, à qui l'on devait de longs mois de solde, commettaient beaucoup d'excès, et il était à craindre qu'ils ne se révoltassent comme les mercenaires espagnols, qui venaient de piller Alost et qui saccagèrent bientôt, d'une manière si horrible, l'opulente ville d'Anvers. Plusieurs fois déjà, les quatre membres de Flandre avaient vainement essayé de négocier avec Polweiler pour débarrasser le pays de ces garnisons indisciplinées. On songea alors à Ryhove; mais

il commença par refuser cette ingrate et périlleuse mission; « car il estoit fort « vivant à son plaisir, et ne cherchoit « nulle ruse; fort aysé, estant marié « desjà avecq sa seconde femme (1), tellement qu'il s'avoit à contenter des « biens que Dieu luy avoit donnés; « aussy il n'estoit subject à eulx en aucun estat ny office; enfin il estoit libre « et le refusa pour plusieurs fois ». Les quatre membres réitérèrent leurs instances et Ryhove finit par céder. Il se rendit donc à Termonde, et, au bout de quelque temps, il gagna si bien les bonnes grâces des mercenaires de Polweiler, qu'il réussit à renvoyer la garnison allemande en payant à chaque soldat un demi-mois de gages. Il prétend avoir couru de grands dangers à Termonde, pendant ces négociations, de la part des soldats impatientes de se faire payer, et il ajoute qu'il a failli aussy y être retenu prisonnier sur l'ordre de don Juan d'Autriche. Peu de temps après, il apaisa d'autres mutineries de soldats en Flandre et en Brabant. Pour le récompenser, les quatre membres de Flandre lui conférèrent l'office de grand bailli de Termonde, « sans aucune poursuite » de sa part, à ce qu'il déclare dans son *Apologie*, ajoutant avec insistance : « Lequel il ne désireroit accepter, ayant « mieulx sans aucune ruse passer son « temps et se donner du bon temps; « mais enfin, considérant à quoy les « affaires du pays tendoient, aucuns « patriots l'ont tant pressé qu'il accepta. » Tels furent ses débuts dans les affaires et dans les fonctions publiques. Il était âgé alors d'environ 45 ans.

Peut-être avait-il déjà joué un certain rôle au mois de septembre 1576, lorsque son frère aîné, Guillaume de la Kethulle, seigneur d'Assche, ouvrit aux troupes envoyées par le prince d'Orange les portes de la ville de Gand; mais aucun contemporain ne parle explicitement de

lui à ce propos et lui-même n'en souffle mot dans son *Apologie*. Il y dit seulement qu'il approuva hautement son frère et se rendit par là suspect aux « frères ». D'ailleurs, la vie politique de Ryhove ne commence, en réalité, qu'à l'époque des premiers troubles qui accompagnèrent le triomphe éphémère des calvinistes à Gand. Il était déjà grand bailli de la ville et du pays de Termonde. Avec le seigneur Jean d'Hembyze, il se mit à la tête de la faction anticatholique et s'y signala, du premier coup, par son audace et son énergie. S'il faut en croire ses paroles, la crainte « qu'on luy joueroit « un mauvais tour » l'engagea à prendre cette attitude et à faire « quelque notable acte qui pourroit redonder au « service de la patrie et à son honneur... « Voyant les choses aller ainsi, révolté tant beaucoup en son esprit, il ne « scavoit ny boire ny manger ni dormir ».

En 1577, le duc d'Aerschot avait été nommé gouverneur de la Flandre par les Etats généraux. Cette nomination ne devait pas plaire aux partisans du prince d'Orange; le duc, en effet, s'était toujours montré l'adversaire déclaré de Guillaume le Taciturne. Aussi, dès qu'il fit son entrée à Gand, Ryhove, d'accord avec Hembyze, excita contre lui les gens des métiers et les classes inférieures de la bourgeoisie; il s'efforça, par tous les moyens, d'amener une révolte et il prit prétexte de ce que les anciens privilèges de la commune, dont la résolution des Etats généraux des 21 et 22 octobre 1576 ordonnait le rétablissement, n'étaient pas encore remis en vigueur par le duc d'Aerschot.

Hembyze et Ryhove méditèrent un grand coup; mais celui-ci alla soumettre tout d'abord son projet au prince d'Orange. Il se rend secrètement à Anvers et y trouve le Taciturne; le prince, l'interrogeant sur la situation de Gand, lui dit : « Eh bien, quel remède? » — « Monseigneur, je ne scay qu'un remède », répond Ryhove, « qu'est de chasser le nouveau gouverneur le duc d'Aerschot, avecq tous ses assistens, « nobles, évêques, abbés et toute la

(1) Sa seconde femme s'appelait Isabeau de Preudhomme. Il avait épousé en premières noces Suzanne van den Haute; de ce mariage étaient issus deux fils (Philippe et Louis) et deux filles (Jeanne et Catherine-Jacqueline). Pour son fils Louis, voir l'article suivant.

« couvée. » — « Comment allez-vous
« ainsi à la desmolade ? » réplique le
prince. Ryhove dit qu'il aimait mieux
mourir vaillamment et attendre son se-
cours de Dieu « que de vivre en esclave
« et en telle tribulation. » — « Je
« remectrai tout à la main de Dieu »,
dit-il, « et j'inciterai la commune à
« vindiquer leur liberté et privilèges
« qu'on les prétend jamais restituer. »
« Le prince replicque : « Cela ne se peut
« faire ainsi », et le rejette bien loing.
« Cependant le prince dict : « Je penseray
« encore sur cecy. »

Le lendemain, Ryhove se présente de
nouveau devant le Taciturne et lui sou-
met, encore une fois, son projet d'arrêter
le duc d'Aerschot. Ryhove rapporte,
dans son *Apologie*, que le prince lui
demanda « s'il avoit encore le courage
« d'attempter et entreprendre ung cas si
« mal basty et de si grande importance
« et tant hasardeux. » Malgré les pro-
testations réitérées de Ryhove, le prince
feignit de le détourner de son projet,
sans doute pour qu'on ne pût dire plus
tard qu'il avait approuvé les desseins
audacieux du fameux agitateur gantois.
Celui-ci affirme, d'ailleurs, que le Taciturne envoya « pardessous la main » Marnix de Sainte-Aldegonde, son conseiller intime, pour engager secrètement Ryhove à exécuter son projet. Il lui fit dire que « s'il avoit le cœur de ce faire, » il exécuteroit sans plus de paroles ».

François de la Kethulle s'embarqua aussitôt sur l'Escaut pour Termonde, accompagné de Van Royen, bourgmestre de cette ville; arrivé à Termonde, il prit avec lui quatre mousquetaiers et se rendit en hâte à Gand, où déjà le peuple murmurait contre le duc d'Aerschot, parce qu'il avait brutalement repoussé Hembyze, lorsque celui-ci lui avait demandé la restitution des anciens privilèges. Aussitôt rentré, Ryhove s'arme avec quelques serviteurs, descend dans la rue et crie à ses voisins et amis : « Ceux qui
« m'aiment, qu'ils me suivent ! » Puis il va droit à la maison d'Hembyze. Celui-ci lui apprend que la révolte, qui avait fait mine d'éclater le jour même, s'était assoupie. « Or sus », dit Ryhove,

« il faut réparer la faute et que chacun
« sollicite derechef ses amis et ses favoris
« pour se mettre en armes ; et je me met-
« teray ung des premiers sur les rues
« pour la liberté du pays ; et jetons ce
« joug de servitude de nostre col et
« renversons du tout ceste maudite
« inquisition d'Espagne qu'on veut
« introduire icy, et chassons tous ces
« evesques nouveaux au diable ! »

Hembyze et quelques amis se laissent persuader et vont assembler leurs hommes de confiance. « Ils estoient sui-
« vis d'ung petit nombre ; la plus grand
« part demouroient en leurs maisons,
« ne sachant de quel costé qu'ils se vou-
« loient tenir. » Ryhove ne perd pas courage et se dirige avec eux vers la prévôté de Saint-Bavon, où était logé le duc d'Aerschot. En route, ils s'emparent de l'hôtel de ville et arrivent, vers onze heures, au logement du gouverneur de la Flandre. Les gens du duc veulent les empêcher d'entrer. Ryhove, furieux de rencontrer de la résistance, s'écrie :
« Bruslons les oyseaulx en leur nid ! » Surpris et effrayé, le duc d'Aerschot saute à bas de son lit et commande d'ouvrir la porte ; mais aussitôt il est fait prisonnier par Ryhove lui-même, qui est obligé de le protéger contre la foule exaspérée, et on le mène à la maison de Ryhove, le *Serbraemsteen*, situé dans la *Onderstrate* ou rue Basse, sans lui laisser le temps de s'habiller. Plusieurs autres grands personnages du parti catholique furent arrêtés cette même nuit (28 octobre 1577) ou les jours suivants : tous furent conduits au *Serbraemsteen*, et, notamment, François de Halewyn, seigneur de Zweveghem ; Ferdinand de la Barre, seigneur de Mouscron, grand bailli de Gand ; Maximilien Vilain, baron de Rassegem ; le conseiller Jacques Hesses ; Martin Rithovius, évêque d'Ypres, et Remi Driutius, évêque de Bruges, qui étaient tous plus ou moins hostiles à la politique du prince d'Orange. Pour empêcher une réaction à Gand même en faveur des prisonniers, Ryhove avoue qu'il a fait « en toute diligence enrrouler
« trois cents vagabonds en la ville et

« leur donner les armes en mains ».

La nouvelle de cet attentat, commis sur des personnages aussi considérables et qui de plus étaient inviolables en tant qu'ils remplissaient alors à Gand les fonctions de membres des Etats de Flandre, causa partout beaucoup d'émotion. Les Etats généraux envoyèrent à Gand des députés pour protester contre l'arrestation des seigneurs catholiques et pour demander leur mise en liberté immédiate. Les Etats généraux écrivirent même au prince d'Orange une lettre pressante pour qu'il se rendit à Bruxelles, et ils lui députèrent Philippe vander Meren, seigneur de Saventhem, avec le secrétaire Jean Asseliers, pour lui demander de faire une démarche auprès des Gantois en faveur des seigneurs prisonniers.

Pendant Ryhove n'était pas du tout d'avis de remettre en liberté ceux qu'il détenait dans son hôtel; deux jours après l'arrestation du duc d'Aerschot, il reçut encore des renforts de la Zélande, et il fit prêter serment de fidélité aux milices communales; alors, maître de la ville, il institua, sur le modèle de ce qui avait été fait à Bruxelles, une commission extraordinaire composée de dix-huit calvinistes, qui prit la direction générale des affaires (1^{er} novembre 1577). Dès lors, on remit en vigueur les anciens privilèges confisqués par Charles-Quint en 1540, après la révolte des Gantois, et on gouverna en faveur des anciens proscrits du duc d'Albe, revenus en masse, aigris par l'exil et par les cruelles persécutions dont eux-mêmes, leurs proches et leurs coreligionnaires avaient été victimes.

Ce ne fut que le 10 novembre 1577, que Ryhove et ses amis, cédant aux instances réitérées des Etats généraux, du prince d'Orange, des quatre membres de Flandre et de la ville d'Anvers, consentirent à relâcher le duc d'Aerschot; mais tous les autres seigneurs restèrent prisonniers pendant assez longtemps encore. La conduite de Ryhove à l'égard de ces derniers fut loin d'être magnanime : grâce aux *Mémoires* de François de Halewyn, nous savons qu'il les traita

avec une brutalité haineuse. Halewyn l'accuse même d'avoir pris plaisir à leur inspirer de fausses terreurs au sujet des dangers qui les menaçaient. Un jour que plusieurs corps de troupes parcouraient la ville, Ryhove alla le visiter; comme le seigneur de Zweveghem lui demandait ce que signifiaient tant de tambourins que l'on entendait par les rues, Ryhove lui répondit que c'étaient cinq compagnies de bourgeois qui venaient pour massacrer les prisonniers; et il sortit de la chambre en laissant Halewyn « en telle appréhension ». Sa sœur Jeanne de la Kethulle, veuve de Louis de Walle, seigneur de Mortaigne, usa également de menaces à l'égard des prisonniers. Enfin, Ryhove força plus tard, en avril 1579, les seigneurs prisonniers à lui payer des sommes exorbitantes pour les dépenses qu'il disait avoir faites à l'occasion de leur logement et de leur entretien.

Le prince d'Orange arriva, le 29 novembre 1577, au milieu des Gantois, qui venaient de se prononcer pour lui avec tant d'énergie. Ryhove et Hembyze, suivis du magistrat et de toutes les autorités de la ville, le reçurent en grande pompe au milieu d'une population enthousiaste. Le Taciturne présida au renouvellement du magistrat et Jean d'Hembyze fut nommé premier échevin.

Peu de temps après la visite du prince d'Orange, Ryhove prit à cœur d'attirer dans son parti toutes les villes de la Flandre. Il résolut de commencer par Bruges, où dominait la faction catholique; d'ailleurs, les Brugeois n'étaient pas bien disposés envers les Gantois qui venaient de commencer à molester le clergé et ses fidèles; c'est pourquoi Ryhove et son frère aîné, Guillaume de la Kethulle, seigneur d'Assche, résolurent de recourir à la force. Le 19 mars 1578, le seigneur d'Assche, colonel de Gand, et Ryhove lui-même, accompagnés de 100 cavaliers et de 1,000 fantassins, marchèrent nuitamment sur Bruges, où ils arrivèrent le lendemain, vers quatre heures du matin, devant la *Kruispoort*. Le commandant brugeois Gilles Mostaert, par-

tisan du prince d'Orange, était entré en relations avec Ryhove et lui avait assuré son appui; il lui ouvre aussitôt la porte de la ville et Ryhove, suivi de ses soldats, se rend droit à la place du Bourg et entre à l'hôtel de ville, où il trouve le magistrat, qui s'y était assemblé en hâte à la nouvelle de l'entrée des Gantois. Ryhove s'assied à côté du bourgmestre et déclare que l'archiduc Mathias et les Etats généraux l'ont chargé de s'assurer de Bruges et de changer la forme du gouvernement de la ville, ainsi que cela s'était fait à Gand. Aucun des membres du magistrat brugeois n'osa protester, la salle étant occupée militairement, et Ryhove installa immédiatement une commission des *dix-huit*.

Cela fait, il divisa ses soldats en petites troupes qu'il fit héberger par les catholiques les plus en vue et par les couvents. Il resta à Bruges jusqu'au 7 avril; avant de partir, il renouvela complètement le magistrat, sous prétexte qu'il en avait reçu l'ordre de l'archiduc Mathias; pendant ce temps on pillait les églises de Sainte-Croix et de Sainte-Catherine, ainsi que plusieurs couvents. Van Campene dit qu'il se surmena à Bruges et que la fatigue le rendit malade. Ryhove insinue, dans son *Apolo-gie*, qu'il fut victime d'une tentative d'empoisonnement. Le 8 avril 1578, il entra à Gand, couché dans une litière, et il y fut reçu avec enthousiasme par les soldats, qui le conduisirent jusqu'à sa demeure en tirant des salves de mousqueterie. En toute circonstance, l'armée se montrait fort attachée à Ryhove: c'est ainsi que, le 1er et le 3 du mois suivant, les soldats vinrent planter joyeusement « l'arbre de mai » devant son hôtel de la rue Basse.

Il veillait avec soin à la bonne organisation de l'armée gantoise. Le 10 mai 1578, il voulut même éprouver la valeur de ses soldats: pendant la nuit, il fit battre le tambour; tirer un coup de canon et décharger des mousquets; bourgeois et soldats se mirent aussitôt en armes et vinrent se ranger devant l'hôtel de ville, devant la prison des seigneurs catholiques, au marché

et aux portes de la ville. Cette fausse alarme causa malheureusement la vie à quelques personnes: « Plusieurs femmes « enceintes », dit Van Campene, « accouchèrent avant le temps; d'autres « moururent de peur. » Et les pasquilles catholiques donnèrent à l'auteur de cette alerte nocturne le sobriquet ironique d'*alaermslaghere*.

Les calvinistes dominaient de plus en plus la ville de Gand et leurs pasteurs s'étaient mis à prêcher publiquement. D'un autre côté, les moines et le clergé étaient sans cesse molestés. Le 18 mai 1578, jour de la Pentecôte, on s'attaqua ouvertement aux monastères, et les soldats de Ryhove saccagèrent le couvent des Dominicains avec sa complicité et celle des *dix-huit*, s'il faut en croire Van Campene.

Ryhove, d'autre part, d'accord avec Hembyze et les *dix-huit*, démit de leurs fonctions plusieurs de ceux qui étaient suspects aux protestants, et les remplaça par des calvinistes (18 juillet 1578).

Il continuait à faire, en Flandre, de petites expéditions de ville en ville pour amener celles-ci dans le parti du prince d'Orange; mais, le 1er août 1578, il s'en revint de Lille, dont il avait tenté en vain de s'emparer. Vers le même temps, on amena à Gand Frédéric Perrenot, seigneur de Champagny, frère du cardinal Granvelle, livré comme prisonnier aux Gantois par le magistrat de Bruxelles. Champagny fut conduit à la maison de Ryhove, que les seigneurs prisonniers avaient quittée pour la Cour du Prince et pour la prison communale du Châtelet. Le 25 septembre, on emprisonna aussi au *Serbraemsteen* la veuve du seigneur de Glayon, chevalier de la Toison d'or, avec ses filles et ses dames d'honneur. Le vaste hôtel de Ryhove servait ainsi sans cesse de prison d'Etat aux calvinistes gantois.

Ici se place, dans la vie de Ryhove, un acte qui a révolté la postérité plus encore que les contemporains, parce que ceux-ci étaient blasés en fait de cruautés par l'inquisition et par le duc d'Albe. Parmi les seigneurs prisonniers se trouvait le conseiller Jacques Hessels, vieillard de

soixante-douze ans, qui, sous le règne de Charles-Quint, avait persécuté les protestants des diverses sectes avec une rigueur implacable; il avait fait partie plus tard de l'odieux Conseil des Troubles du duc d'Albe, et c'est lui qui avait rédigé la sentence de mort des infortunés comtes d'Egmont et de Hornes. Les calvinistes gantois, dont il avait traqué et fait brûler les proches et les amis, l'avaient en horreur. Un de ses compagnons de captivité, Jean de Visch, bailli d'Ingelmunster, leur était aussi odieux pour des motifs analogues. Ryhove, qui était sur le point de partir pour Courtrai à la tête d'un petit corps d'armée, résolut de mettre ces deux ennemis acharnés des protestants dans l'impossibilité de leur nuire à l'avenir. Il raconte lui-même dans son *Apologie* qu'il s'en ouvrit à son ami Hembyze et à quelques hommes sûrs : " Je m'en va asteure vers " Courtray ", leur dit-il. " Je puis mourir " à la guerre ou de maladie. Nous dé- " tenons icy prisonniers les deux tirans " Hessel et Visch, qui ont toujours esté " contraires à poursuivre les gens de la " religion. Si a Hessel prononcé la sen- " tence de monseigneur le comte d'Eg- " mont et de monseigneur le comte " d'Horne, mon bon maître, et a sou- " ventes fois menacé le prince d'Orenge " le tirer à l'extendre un pied plus " long qu'il estoit. Il me feroit mal " de mourir que telle peste me survi- " veroit. Partant, si vous trouvez bon " (ils ont fait mourir tant maints inno- " cents sans forme aucune de justice), je " les prendray avec moy et les attache- " ray à un arbre. " Hembyze et ses amis l'approuvèrent, car Hessels dans sa prison jurait, disait-on, par sa barbe grise, de les faire tous pendre un jour. Il aurait même dit à Ryhove un an auparavant : " Jamais vous ne porterez barbe si " blanche que moi. "

Le 4 octobre 1578, de bon matin, Ryhove donna l'ordre à Guillaume van der Meulen, prévôt de son régiment, de lui amener Hessels et de Visch, qui étaient détenus au Châtelet. Hessels voulut s'habiller pour paraître devant Ryhove et " changer de mules ", comme

le rapporte Halewyn dans ses *Mémoires*; mais le prévôt lui dit qu'elles n'étaient que trop bonnes pour le chemin qu'il avait à faire. On fit monter Hessels et de Visch dans une voiture qui passait et qu'un gentilhomme avait louée pour aller à Courtrai avec sa femme. Ryhove et sa troupe les conduisirent ainsi à une demi-lieue hors de la ville, à la barrière de Saint-Denis-Westrem, au lieu dit *Maelle*, où se trouvait un massif de chênes. Là on les fit descendre, on dépouilla Hessels de sa robe de nuit et on le fit monter sur une échelle dressée contre un chêne. Par une cruelle ironie, Ryhove lui fit alors couper sa longue barbe blanche par un barbier, et, la répartissant en trois, il en mit une partie sur son chapeau et donna le reste au capitaine Myghem et à un troisième, qui, à leur tour, en parèrent leur chapeau. Puis, il fit pendre Hessels et de Visch à l'instant même, sans confession et sans autre forme de procès. En manière d'oraison funèbre, Ryhove s'écrie dans son *Apologie* : " Pleust à Dieu qu'on en eust " encore pendu beaucoup de telle farine " de gens! Le pays s'eust mieulx porté. " Les contemporains catholiques, dans leurs chansons indignées, le nommèrent l'assassin (*den moordre*) et le comparèrent à Néron. D'après les *Mémoires* de Halewyn, Ryhove porta encore pendant plusieurs jours les flocons de la barbe blanche de Hessels à son chapeau, et " faisoit largesse de quelque poild'icelle " à aucuns de son humeur, pour en dé- " corer aussy leur chapeau, et, entre " les aultres, au seigneur de Vychte, " par lui fait colonnel de quelques " compagnies de paysans. " De son côté, le capitaine Myghem serait allé, le 5 octobre, menacer les seigneurs catholiques dans leur prison en leur faisant entrevoir pour eux-mêmes le sort de celui " duquel j'ay charge ", dit-il, " de vous " espandre icy la barbe "; et ence disant, " il la sépara et sema parmy la salle " aux pieds des prisonniers. " S'il faut en croire les satires politiques composées par ses ennemis, Ryhove regretta bientôt ce qu'il avait fait et fut rongé par les remords.

Cependant, Hembyze, appuyé sur les pasteurs et sur les calvinistes ardents, persécutait sans cesse les catholiques auxquels on avait interdit la célébration publique de leur culte dans les églises; celles-ci avaient été cédées aux protestants ou employées à d'autres usages. Le 9 novembre 1578, le ministre calviniste Herman Busschius prêcha, à Saint-Bavon, que le catholicisme était une idolâtrie que l'autorité ne pouvait tolérer, et que les catholiques devaient s'estimer heureux de conserver la vie, alors que, peu d'années auparavant, ils livraient les protestants aux flammes. En même temps, les Etats généraux avaient envoyé leurs députés à Gand pour faire cesser ces excès. Ils exigeaient la restitution des biens ecclésiastiques saisis, le rétablissement du culte catholique dans plusieurs églises et la mise en liberté des évêques de Bruges et d'Ypres. Hembyze s'y opposa énergiquement et entraîna le magistrat à résister aux injonctions formelles des Etats généraux, qui agissaient d'accord avec l'archiduc Mathias et le prince d'Orange (13 novembre 1578).

C'est alors que se produit un revirement décisif dans la conduite de Ryhove : lui qui, jusqu'alors, avait été parmi les adversaires les plus acharnés des catholiques et qui avait commis ou laissé commettre tant d'excès contre eux, devint aussitôt le partisan de la modération et l'ennemi d'Hembyze, qui ne voulait faire aucune concession aux catholiques. Ce changement de politique de Ryhove fut dû sans aucun doute à l'influence que le prince d'Orange exerçait sur lui; il se mit à la tête d'un nouveau parti, inclinant à la pacification religieuse et appuyé surtout sur les échevins des paroches et sur les notables, qui avaient compris, comme le Taciturne, que l'intolérance des protestants gantois, si elle se prolongeait, amènerait la ruine du pays et la perte de l'indépendance nationale. Dès ce moment, l'entente la plus parfaite existe entre le prince et Ryhove; et celui-ci montre dans la suite, à l'égard du Taciturne, une obéissance passive, une docilité à toute épreuve. Il le pro-

clame hautement lui-même dans son *Apologie* : « Il se gouverne du tout selon le commandement du prince d'Orange. » Mais Ryhove rencontra une résistance énergique dans la personne de son ancien ami Hembyze, qui s'appuyait sur les ministres protestants, sur les calvinistes ardents et sur la populace, dans le but de maintenir son pouvoir dictatorial comme premier échevin de Gand. Malgré les instances de ses propres frères, de Ryhove et de beaucoup de « gens de bien », Hembyze refusa itérativement de se conformer aux ordres du prince d'Orange et des Etats généraux : « Il rejettoit tout, » dit Ryhove dans son *Apologie*, « et ne voloit en aucune manière prêter deue obédience. »

S'il faut en croire la même *Apologie*, le prince d'Orange résolut alors d'agir énergiquement contre Hembyze; il écrivit à Ryhove et à plusieurs autres personnages qu'il fallait la faire arrêter. Ryhove dit avoir été « fort esbahy du contenu de la lettre ». Le lendemain matin (18 novembre 1578), ses soldats vinrent se ranger devant son hôtel, où Hembyze devait se rendre pour conférer avec le magistrat. Lorsque le premier échevin arrive, Ryhove le prend à part et le conduit dans une galerie avec son frère, Roland d'Hembyze, secrétaire de la ville, qui avait épousé Adrienne de la Kethulle, propre sœur de Ryhove. Tous deux conjurent le chef des calvinistes irréconciliables de cesser son opposition factieuse contre les Etats généraux et le prince d'Orange. Mais Jean d'Hembyze reste sourd à leurs instances. Enfin, Ryhove lui dit : « Vous estes mon amy; mais nous ne nous voulons tous perdre pour vous; » et lui présenta la lettre et à son frère que le prince avoit escript. Aussitôt Hembyze veut s'enfuir, mais Ryhove lui déclare qu'il ne sortira que s'il promet au moins au magistrat qu'il présentera des excuses au prince d'Orange. Pendant ce temps, un des serviteurs d'Hembyze, ayant eu vent de ce qui se passait, sort de l'hôtel de Ryhove et va répandre l'alarme parmi ses adhérents. Les deux partis prennent les armes et

Ryhove est obligé de relâcher Hembyze. Le tumulte se prolongea jusqu'au soir, et Pierre Dathenus, l'un des pasteurs les plus fougueux, prenant peur, se fit ouvrir une porte de la ville et s'enfuit en Allemagne.

Quelques jours après, Ryhove fut cité à comparaître à l'hôtel de ville devant le magistrat. Hembyze, qui présidait l'assemblée, « et estoit à la fois accusateur, examinateur et juge », lui demanda compte de l'émeute qu'il avait provoquée. Ryhove en rejeta la faute sur son accusateur, qui avait refusé d'obéir au prince d'Orange, quoique par amitié Ryhove ne l'eût pas fait arrêter en traître, mais lui eût montré la lettre. Hembyze nia avoir reçu communication de cette lettre, et Ryhove fut obligé d'appeler en témoignage Roland d'Hembyze, le seul témoin de leur entretien, qui ne s'en fit pas prier. « Vous estes », dict-il au sieur d'Ymbize, « mon frère, et j'ay espousé la sœur de Ryhove; mais j'atteste en foy de gentilhomme que vous les avez leues et moy aussi dedans la gallerie. » Hembyze, convaincu d'imposture, entra dans une grande colère, et tentant de couper court par un trait d'audace, il s'écria : « Monsieur de Ryhove, messieurs qui sont icy trouvent bon que vous vous retirez à la chambre du concierge. » — Ryhove répondit : « J'entens bien; ce seroit en prison. Il n'y a nulle prison pour moy. » Et il porta la main à son épée. Là-dessus les échevins présents s'efforcèrent d'empêcher les deux adversaires d'en venir aux mains; grâce à l'intervention de Josse Triest et de Vleeschauwer, une réconciliation eut lieu sur-le-champ; Ryhove et Hembyze se donnèrent la main, s'embrassèrent et burent, « comme on dit, la paix, pour confirmer leur amitié, à la mode du pays ». Ce n'était, il fallait s'y attendre, qu'une réconciliation apparente : la tentative faite par Ryhove dans le but d'arrêter le chef du parti calviniste, avait eu pour résultat de rendre plus sensible encore la scission qui s'était produite entre les Gantois.

L'agitation continua les jours suivants dans les rues, et les troupes de Ryhove semblent n'avoir contenu les ultra-calvinistes, qu'en occupant militairement les points principaux de la ville avec des canons chargés à mitraille, et en tendant les chaînes dans les grandes voies de communication. Ryhove ne parvint cependant pas à dominer définitivement la situation; il se rendit alors à Anvers, auprès du prince d'Orange, pour lui demander conseil : le prince promit de se rendre à Gand, afin d'y rétablir la concorde parmi les bourgeois. Le 2 décembre 1578, le Taciturne, accompagné du comte palatin Casimir, y fit son entrée solennelle.

On forma alors une commission de treize délégués, pris parmi les échevins des deux bancs et parmi les trois membres de la ville, afin de traiter avec le prince d'Orange. Un accord fut bientôt conclu. Hembyze, qui faisait partie de cette commission, s'inclina devant les volontés du prince, et trois points furent arrêtés : 1^o la tolérance religieuse sera garantie aux deux cultes; 2^o les seigneurs prisonniers seront conduits « *in neutrale plaetsen* »; 3^o la ville de Gand restera dans l'union générale des provinces et concourra à la défense commune du pays.

Le parti de Ryhove, qui, dès le mois de novembre, aurait voulu faire accepter la Paix de religion, remportait donc l'avantage, grâce à l'intervention énergique du Taciturne. Cette Paix de religion fut ratifiée par la Collace, le 16 décembre 1578, et, le 27 du même mois, le prince d'Orange la fit publier solennellement devant le peuple, du haut de l'hôtel de ville; elle fut imprimée, répandue dans le public et distribuée aux échevins et aux députés des trois membres de la ville. En voici la teneur succincte : Le libre exercice des deux religions rivales est autorisé; catholiques et protestants reçoivent six églises pour y célébrer publiquement leur culte en plein jour, sans faire de processions à l'extérieur; les ordres monastiques cloîtrés célébreront leurs offices dans leurs couvents, à portes fermées; les locaux sco-

laïres seront attribués, par parts égales, aux catholiques et aux protestants; les sermons injurieux, les chansons satiriques, les attaques de toute nature sont sévèrement défendus de part et d'autre; quatre notables catholiques et quatre notables protestants veilleront à l'observation de ces prescriptions de concert avec les échevins; les fonctionnaires civils et militaires, les ministres protestants et les dignitaires du clergé catholique promettent sous serment de ne pas enfreindre cette Paix de religion.

Le 1^{er} janvier 1579, le culte catholique fut rétabli. Ryhove et ses adhérents triomphaient. Le 7 janvier, il présida à l'entrée solennelle de la princesse d'Orange, et les deux illustres époux restèrent à Gand jusqu'au 19 du même mois.

Mais le parti radical, dirigé par Hembyze, ne s'était soumis qu'en apparence : peu de temps après, l'agitation anticatholique recommença; le 10 mars 1579, plusieurs calvinistes se mirent à chasser les prêtres des églises qui avaient été rendues aux catholiques, et à y briser les images. Pendant la semaine sainte, les catholiques gantois furent même obligés de se rendre à Anvers et à Alost pour y faire leurs Pâques. Les seigneurs et les évêques prisonniers, que Ryhove avait conduits à Termonde en janvier, furent brutalement ramenés par lui à Gand, où la populace et les enfants les huèrent sur leur passage jusqu'à la Cour du Prince (1^{er} avril 1579). En juillet, tous les fonctionnaires de la ville furent obligés de faire une profession de foi protestante : ceux qui refusèrent, recurent leur démission. Ryhove, craignant d'être arrêté, quitta précipitamment la ville, le lendemain même des noces de sa fille Catherine, qui venait d'épouser Jean de Fiennes, seigneur d'Hersecques.

L'autorité d'Hembyze s'accroissant de jour en jour, il se crut assez puissant pour faire un coup d'Etat. Le 28 juillet 1579, il ordonna de fermer toutes les portes, se rendit à l'hôtel de ville, céda lui-même, avant l'époque régulière, au renouvellement du magistrat, et,

quoiqu'il ne fût pas rééligible, il se fit continuer dans la charge de premier échevin. Cependant les nouveaux magistrats nommés par Hembyze n'agirent pas suivant ses désirs, lorsqu'il fallut répondre à une lettre que le prince d'Orange leur avait adressée : en effet, malgré l'opposition formelle d'Hembyze, ils résolurent d'inviter le Taciturne à se rendre à Gand. C'est à cette occasion qu'Hembyze accusa le prince d'Orange de vouloir placer les Gantois sous la domination française.

Dès le commencement de la dictature d'Hembyze, Ryhove avait été mandé à Anvers auprès du prince d'Orange, pour conférer avec lui. D'ailleurs, le parti modéré était très mécontent et conjurait le prince de se rendre à Gand. Le Taciturne annonça bientôt son arrivée, et, le 18 août 1579, il fit son entrée solennelle. Les *dia-huit*, Hembyze et tous ceux qui avaient reçu quelque charge de lui, furent déposés; ses gardes furent désarmés et le magistrat fut régulièrement renouvelé (20 août). Mais, le 26, la populace calviniste envahit l'hôtel de ville, réclamant le retour d'Hembyze à la tête du magistrat; et, excitée par certains ministres calvinistes, elle alla faire des manifestations hostiles sous les fenêtres du prince d'Orange. L'émeute fut cependant vaincue sans peine; et Hembyze, à qui le prince d'Orange avait pardonné son coup d'Etat sur les instances de Ryhove et de plusieurs notables, s'humilia, quitta la ville et se réfugia en Allemagne, au château de Frankenthal, auprès de l'électeur palatin, qui avait déjà accueilli Dathenus. D'après l'*Apologie*, Hembyze aurait dit en partant : « Je m'en vay; je vous prie, » adhérez entre vous tousjours à Ryhove, » car je l'ay trouvé bien affectionné à la » cause du pays et est de bon conseil. » Je me respons bien que je n'ay sou- » ventesfois suivy son conseil ». Mais les calvinistes exaltés continuèrent à molester les catholiques et à envenimer les choses. D'autre part, les Malcontents s'approchaient déjà de Gand, et Ryhove guerroyait sans cesse contre eux par toute la Flandre, dans des escarmou-

ches obscures et souvent malheureuses. A Gand, il était le personnage principal depuis l'exil d'Hembyze. Le 14 mars 1580, nous le voyons, accompagné de sa cavalerie, recevoir solennellement le jeune prince de Condé; le 7 juillet, celui-ci repousse, avec Ryhove, un grand assaut nocturne tenté par surprise par l'armée des Malcontents, qui avaient des intelligences secrètes parmi les catholiques gantois. Le 13 août 1580, Ryhove reçoit en grande pompe le Taciturne, qui arrivait à Gand pour le renouvellement annuel du magistrat; et, le 1^{er} septembre, il est nommé par lui grand bailli de la ville de Gand, ce qui grandit encore sa situation déjà si considérable; le 30, nous le voyons assister comme tel à l'exécution d'un condamné.

En même temps, Ryhove se trouvait à la tête des forces militaires de la ville et réclamait des sommes énormes pour l'entretien de ses troupes; peut-être s'en réserva-t-il une partie pour son usage personnel; en tout cas, ses ennemis chansonnèrent plus d'une fois sa cupidité, qui provoqua même un esclandre public: le 9 mai 1581, rapporte Van Campene, les capitaines des mercenaires français lui lancèrent force injures, tandis que la populace lui reprochait aussi son avidité. Quoi qu'il en soit, le 31 mai 1581, les échevins des deux bancs et les grands doyens déclarèrent par lettres patentes que Ryhove méritait une récompense publique pour avoir préservé Gand, en 1576, d'un sac semblable à celui d'Anvers, en licenciant les mercenaires de Polweiler; pour avoir maintenu dans l'union la plupart des villes de la Flandre et pour avoir sans cesse exposé sa vie et l'avenir de ses enfants dans les expéditions contre les Malcontents; c'est pourquoi on lui accordait, ainsi qu'à ses fils Philippe et Louis et à ses filles Catherine et Jeanne, des pensions viagères dont le total dépassait cinq mille trois cents florins, hypothéqués sur les biens ecclésiastiques. Ryhove se vante d'avoir obtenu ces pensions grâce à l'estime dans laquelle le tenait le prince d'Orange: «Aussy le prince avoit ceste considération que, si Ryhove eust été

« prisonnier des ennemis, tout l'or des
« Indes ne suffisoit pas pour sa rançon;
« car il n'y a rançon pour luy ».

Le 4 juillet 1581, Ryhove se rendit à Termonde pour apaiser les dissensions qui avaient éclaté entre les bourgeois et la garnison. Le 12 août 1581, il alla, accompagné du magistrat, à la rencontre du prince d'Orange, et, le 16, il offrit, dans son hôtel de la rue Basse, un grand banquet au Taciturne. Au mois d'octobre, le prince revint encore une fois à Gand, où il fut festoyé de la même manière par Ryhove. Celui-ci jouissait de toute sa confiance; c'est ainsi qu'on voit le prince d'Orange, dans une lettre du 19 décembre suivant, mettre le magistrat de Gand en garde contre les traîtres et le prier de faire surveiller étroitement, par Ryhove, les menées de Champagny.

En présence de la tiédeur des princes protestants d'Allemagne et des hésitations de la reine d'Angleterre, le prince d'Orange se décida à s'appuyer sur la France et à appeler le duc d'Alençon, frère du roi, pour le mettre à la tête des Pays-Bas. Ce prince catholique inspirait de vives méfiances aux calvinistes; de plus, l'alliance française était très impopulaire dans les masses, surtout en Flandre. Ryhove, toujours dévoué au prince d'Orange, le soutint du mieux qu'il put. Et quand le duc d'Alençon s'avança vers Gand avec le prince d'Orange, pour y être inauguré comme comte de Flandre, ce fut Ryhove qui alla le recevoir solennellement, accompagné du magistrat de la ville, le 20 août 1582. En sa qualité de grand-bailli, il portait devant le duc d'Alençon la longue verge blanche de justice. Mais au mois de janvier suivant, Alençon, trompant le prince d'Orange et tous ceux qui avaient eu foi en lui, tenta son coup d'Etat et échoua dans la Furie française, à Anvers. Il dut quitter cette ville avec une partie de ses troupes et se réfugia aux environs de Gand; Ryhove, comme chef de l'armée gantoise, fit tous ses efforts pour protéger la ville contre les soldats de celui qu'il avait reçu six mois auparavant en grande pompe et devant

qui il avait porté la verge de justice.

Sur ces entrefaites, Alexandre Farnèse, prince de Parme, l'habile gouverneur général de Philippe II, proposa aux Gandtois irrités de négocier une réconciliation avec l'Espagne. Ryhove, resté inébranlable dans sa fidélité aux Etats généraux et au prince d'Orange, s'y opposa énergiquement. Il voulait renvoyer, sans les ouvrir, les lettres qui étaient adressées par Farnèse au magistrat de la ville; mais celui-ci en décida autrement. D'autres lettres suivirent, et Ryhove raconte lui-même qu'un jour il s'empara de celles qu'un tambourin du prince de Parme apportait; il les déchira et les brûla à l'instant même. Comme le messager lui demandait une réponse, il s'écria : « Fault-il autre réponse ? » Dictes au prince de Parme que je sauroye autant brusler en une heure que tous ses secrétaires sauroient escrire en un gan entier ». Mais le magistrat, les doyens des métiers, les colonels et les capitaines de la ville furent mécontents des agissements de Ryhove, et on continua malgré lui les négociations avec l'ennemi espagnol. S'il faut en croire Ryhove, les partisans de la réconciliation avec le prince de Parme auraient même comploté de laisser surprendre la ville par les Malcontents, dès le mois d'octobre 1582. Faisant un jour sa ronde sur le rempart, il entend un bruit suspect, éperonne son cheval et arrive à l'endroit où l'ennemi avait massé ses troupes. Ryhove les repoussa à coups de canon; mais il ne récolta que des reproches de la part de ceux qui auraient voulu voir réussir la surprise, afin de conclure la paix avec l'Espagne. Cependant l'influence du prince d'Orange baissait de jour en jour à Gand : « L'aigreur croit contre le prince pour le mal que les Franchois avoient fait, et aucuns tant de la religion que du magistrat s'oublent de leur devoir ». La fidélité de Ryhove, qu'on essaye en vain de faire fléchir par la corruption, à ce qu'il affirme, le rend odieux, ses ennemis faisant entendre que feroient bien une bonne paix, mais que Ryhove seul les empeschoit et resistoit à l'en-

« contre ». Ryhove, découragé, se retire à Termonde.

Après la *Furie française* d'Anvers, l'opposition à la politique du prince d'Orange était devenue universelle à Gand. Plusieurs fois, Ryhove s'y rendit pour tâcher de ramener les esprits au Taciturne; mais, de leur côté, les calvinistes faisaient tous leurs efforts pour le convertir lui-même : « Ils pensoient persuader à Ryhove qu'il devoit abandonner le prince et les Etats et qu'il estoit enfin autrement fort bien aymé de la commune, voire de tous. Ryhove dict qu'il n'abandonneroit jamais le prince ny les Etats tant qu'ils maintiendroient la religion, et qu'ung pays ne se povoit bien porter, lequell ne voloit obéyr aux supérieurs ». Van Campene raconte que, le 16 février 1583, on tint fermées les portes de la ville, par crainte d'un coup de main de Ryhove, et que, le 26 mars, le magistrat fit défendre, à son de trompe, de semer des pasquilles et des chansons injurieuses contre Ryhove ainsi que contre Alençon et Orange. Dans une lettre du 9 avril, le Taciturne est obligé d'insister vivement auprès des échevins de Gand pour qu'on paye la solde des troupes de Ryhove, restée en souffrance depuis longtemps. Le même jour, Ryhove écrivait de Termonde au magistrat gantois une lettre flamande, dans laquelle il se plaint amèrement d'être laissé sans secours et de se voir refuser l'argent dû à ses soldats, alors qu'on paye ceux des autres capitaines au service de la ville. Ils'écrie avec douleur : « Io, die ulieden ghetrauwelick ghedient hebbende, continueeren zal metter gracie Gots totten doot, blve vergeheeten ! »

Le Taciturne, désespérant de ramener l'union et voyant les armées du duc de Parme faire des progrès continus en Brabant et en Flandre, quitta Anvers et se retira dans les provinces septentrionales. Son départ précipita les choses à Gand. Lors du renouvellement annuel du magistrat, le 14 août 1583, Hembyze absent fut nommé premier échevin; et quand, suivant l'usage, on proclama du haut

de l'hôtel de ville les noms des nouveaux élus, le peuple accueillit celui d'Hembyze par des acclamations si bruyantes qu'on n'entendit même pas les noms des échevins suivants.

Mais Hembyze qui était alors au fond de l'Allemagne, n'arriva à Gand que deux mois plus tard. Ryhove, auparavant, avait fait une dernière tentative en faveur de la politique du prince d'Orange. Le 20 octobre 1583, venant de Termonde à la tête d'un fort détachement de troupes destiné à appuyer sa démarche, il se présente devant la ville; mais le magistrat tient les portes fermées et ne laisse entrer que Ryhove, accompagné de son lieutenant, après avoir promis de les laisser ressortir quand bon leur semblerait. Refoulant son dépit et comptant encore sur son ancienne popularité et sur le dévouement des "bons", comme il les appelle, Ryhove se présente devant le magistrat malgré l'heure avancée de la soirée "pour toujours les induire à "estre constans et léaulx au prince et "à leur patrie, et pour le maintienne-" ment de la religion". Dans son *Apolo-gie*, il rapporte complaisamment le long discours qu'il prononça alors et qui fut autant un plaidoyer *pro domo* que pour la politique du prince d'Orange. Ryhove se défendit d'être "trop Oraniste" et "francisé", et conjura les échevins de ne pas se séparer des Etats généraux ni du Taciturne. L'échevin Triest lui répondit en attaquant violemment le prince d'Orange; et, comme "il commençoit faire tard sur la nuit", on remit la suite de la délibération au lendemain.

Celle-ci fut reprise "du grand matin" à l'hôtel de ville; mais Ryhove y fut éconduit et on essaya de se débarrasser de lui en lui ordonnant d'aller occuper Axel et Hulst avec ses soldats. Un jour se passa encore en négociations vaines; et Ryhove faisait déjà battre le tambourin pour s'en retourner à Termonde avec sa petite armée, toujours campée devant Gand, lorsqu'un batelier lui apprit le retour inopiné d'Hembyze (24 octobre 1583). Par politique, Ryhove court chez lui l'embrasser et le féliciter; il y trouve

Triest et quelques autres; et "à leur "contenance il lui sembloit bien qu'ils "praticquoient quelque chose de sinistre "contre luy ou la patrie". Après quelques compliments aigres-doux, on se sépare. Ryhove va à son hôtel et vers midi il envoie demander à Hembyze de lui faire ouvrir la porte de la ville pour se retirer à Termonde. Il reçoit les meilleures assurances, mais on le tient "plus "que deux grosses heures" devant la porte close. Impatienté, il se promenait à cheval sur le rempart; plutôt que de se laisser arrêter par son ennemi mortel, il méditait de sauter avec sa monture dans le fossé: "Sachant qu'il ne "povoit faire cela sans grand danger de "sa vie, il réclame Dieu en sa nécessité "et il jette sa veue vers les champs tout "alentour de luy; il regarde encore le "lieu de sa naissance qui estoit ung "petit lieu distant de la ville seulement "et le plus prochain village de la Mude-" porte par où il sortoit". Par un heureux hasard on dut ouvrir la porte, afin de faire entrer un convoi de chariots. Ryhove aussitôt piqua des deux et s'enfuit à bride abattue; il était encore sur le pont-levis, quand un hallebardier d'Hembyze, qui apportait l'ordre de l'arrêter, s'écria: "Morbleu, vous avez "laissé échapper l'oiseau."

Rentré à Termonde, Ryhove apprit que des commissaires, envoyés par Hembyze, y avaient déjà intrigué en son absence pour détacher de lui ses troupes et le magistrat de la ville. A sa vue, ces commissaires, qui le croyaient retenu à Gand, s'écrient: "Comment est-il possible? Cet homme a-t-il des ailes pour "voller?" Mais Ryhove les fait arrêter; et, lorsque, quelques jours après, les Gantois lui réclament leur mise en liberté, il n'en relâche qu'un sur trois, retenant les deux autres en otages.

Cependant Ryhove ne désespérait pas encore de la ville de Gand. Il y envoya son fils aîné Philippe, afin de négocier avec le magistrat; mais le jeune homme fut fait prisonnier dès qu'il entra à Gand, et plus tard on l'envoya deux fois en otage au prince de Parme. Comme la solde de ses troupes n'était plus payée,

Ryhove arrêta sur l'Escaut les bateaux gantois et les confisquait. Hembyze, de son côté, essayait d'amener la garnison de Termonde à abandonner Ryhove. Son pouvoir à Gand commença, du reste, à faiblir peu de temps après; enfin, le 23 mars 1584, se produisit un grand soulèvement. Convaincu d'entretenir une correspondance secrète avec le prince de Parme, Hembyze fut accusé d'avoir voulu trahir la ville et fait prisonnier à l'hôtel de ville. Son procès fut instruit et, au mois d'août, Hembyze porta sa tête grise sur l'échafaud.

Néanmoins, Ryhove n'osa pas encore rentrer à Gand, qui, d'ailleurs, était assiégé par l'armée du prince de Parme: il y envoya d'abord un de ses capitaines, nommé Sinddematle, pour sonder le terrain; mais les Gantois font prisonnier son émissaire. Alors Ryhove se rend à Anvers, mandé par le conseil d'Etat, par les membres des Etats de Brabant et par le magistrat. Marnix de Sainte-Aldegonde le presse de rentrer à Gand, fût-ce sous un déguisement; mais après un échange de propos assez aigres, qu'il rapporte lui-même, Ryhove refusa net de s'y aventurer, à moins qu'on ne lui fournît une armée bien organisée. « Il eût bien « esté embarqué en Gand », dit l'*Apolo-gie*, « s'il eût creu à leur beau avis. « Il s'eût perdu comme une mouche à la « chandelle, et il eût eu beau attendre « d'estre assisté par une armée. »

Le 18 mai 1584, le magistrat gantois chargea deux commissaires d'aller à Termonde s'aboucher avec Ryhove et les députés des Etats de Brabant. On a conservé leurs instructions qui dénotent une mauvaise volonté manifeste: si des secours prompts et décisifs ne sont pas envoyés à Gand, on ouvrira les portes au prince de Parme. En vain le Taciturne écrit-il lui-même de Delft aux échevins de Gand, le 19 juin 1584, peu de jours avant son assassinat, pour les conjurer de résister encore quelque temps, leur déclarant qu'il rassemble une armée et que Ryhove est chargé de leur donner de sa part les assurances les plus formelles. Celui-ci avait perdu tout crédit à Gand ainsi

que le prince d'Orange lui-même.

Ryhove resta donc provisoirement à Termonde, où il eut encore beaucoup de peine à maintenir dans l'obéissance les soldats qu'il avait sous ses ordres. Puis, ayant remis le commandement de la ville à Philippe vander Gracht, seigneur de Mortaigne, qui avait épousé sa nièce Marie de la Kethulle, Ryhove partit, le 12 juillet 1584, pour Anvers, dans le but de conférer avec les autorités qui y étaient réunies, et de prendre des mesures pour secourir Gand. Là, on le renvoya aux Etats généraux réunis dans le Nord. Suivant ce conseil, Ryhove se rendit en Hollande, exposa la situation désespérée de Termonde et de Gand, fut admis à participer aux délibérations du Conseil, mais n'obtint que de bonnes paroles.

Le prince d'Orange, qu'il avait toujours servi avec tant de dévouement, venait d'être assassiné à Delft (10 juillet 1584), quand Ryhove y arriva. Les organisateurs des obsèques semblent avoir voulu rendre hommage à sa fidélité inébranlable envers le défunt; en effet, dans son *Apologie*, Ryhove dit avec une fierté bien légitime: « Le jour vient qui estoit « ordonné pour enterrer et sépoulturer « le corps de feu le prince d'Orange, et « on l'enterra à Delft (3 août). Ryhove fut « prié ou semoncé pour assister à l'enter- « rement et pour accompagner le deuil, « et portoit le grand estandart, marchant « en pompes funèbres. » Bor confirme ce détail: *De heere van Rijkhoven (droeg) zijn guidon of veldwimpel*, c'est-à-dire, que Ryhove portait l'étendard de bataille du Taciturne.

Le surlendemain, Ryhove tomba gravement malade; plusieurs fois il fut en danger de mort; « et continua icelle « maladie l'espace de demy an, n'estant « assisté de personne, tellement qu'il « peult dire par expérience: *Tempora si « fuerint nubila, solus eris.* » Quand il fut enfin convalescent, il apprit que Gand et Termonde étaient tombés aux mains du prince de Parme et que ses biens avaient été confisqués et publiquement affichés à Gand aux portes du château des Comtes, de l'hôtel de ville et

des principales églises, en même temps que ceux des autres fugitifs (16 mai 1585). De leur côté, les États généraux le traitèrent avec indifférence, " sans " qu'on luy présentast une maille ny " denier pour les services et la perte " des biens qu'il avait faicte pour le " prince et les Estats. "

Dégoûté, il passa en Angleterre, où la reine Elisabeth faisait mine de vouloir se charger de la défense des Provinces-Unies, laissées sans chef depuis la mort du Taciturne. Il espérait lui-même " avoir entretenement et estre " employé ". Le comte de Leicester le présenta à la reine, mais nous ne savons ce qui s'ensuivit; car c'est ici que Ryhove arrête sa confuse et pittoresque *Apologie*, écrite par lui en Angleterre, en 1585, et conservée actuellement au British Museum " comme tyré hors la " copie escripte de sa propre main ". Ce n'est pas sans amertume qu'il s'y représente, en terminant, comme " ayant " fait perte de tous ses biens, sans " avoir le moyen de s'entretenir avecq " sa femme et enfants qui ont suivy son " party, et, par plusieurs blasmé à tort; " mais il loue Dieu qui l'a préservé, et " il vit encore, quel povre et affligé " qu'il est, en despit de ses ennemis, " grâces à Dieu ". Hellin dit qu'il mourut à Utrecht en 1586. M. Van Hoorebeke place son décès à Harlem, le 14 juin 1592. Pour Utrecht, on ne possède de registres mortuaires que depuis 1623 et pour Harlem, qu'à partir du 4 octobre 1598. Mais il résulte d'un acte de 1610, conservé aux archives de Gand, que Ryhove est mort le 15 juin 1585, après avoir épousé à Delft, le 3 novembre 1584, sa troisième femme Cornélie Poussens; de cette union naquit un fils (François), mort avant 1610.

Riche et insouciant de la politique au commencement des troubles de Gand, Ryhove fut entraîné malgré lui dans le tourbillon des affaires. Il s'y jeta d'ailleurs avec la violence irréflechie qui le caractérisait. Il ne semble avoir possédé aucune des qualités de l'homme d'Etat et avoir été un général assez médiocre. Audacieux, peu scrupuleux, avide, im-

pétueux jusqu'à la brutalité et la cruauté, il joua un rôle prépondérant dans l'arrestation des seigneurs catholiques et dans l'abominable exécution du conseiller Hessels et du bailli de Visch. Mais il faut dire à son honneur qu'il se rallia bientôt, et pour la vie, à la politique tolérante et nationale du prince d'Orange. C'est ainsi que Ryhove contribua puissamment à faire admettre à Gand la Paix de religion, ce chef-d'œuvre du Taciturne, et que le parti ultra-calviniste d'Hembyze n'eut pas d'adversaire plus redoutable que lui. Dans cette lutte de tous les instants qu'il soutint pendant six longues années à Gand, à Termonde et dans toute la Flandre contre l'intransigeance sectaire des protestants exaltés, Ryhove déploya une énergie et une ténacité indomptables. Il mit le même dévouement et la même constance à défendre la cause de l'indépendance nationale et de la liberté religieuse contre les Malcontents et l'Espagne, ne se laissant abattre ni par les revers ni par la perspective de sa ruine personnelle. Après avoir été l'un des premiers à protéger les catholiques flamands, qui d'opresseurs cruels étaient à leur tour devenus des opprimés, il fut l'un des derniers en Flandre à ne pas désespérer de la liberté et de la patrie, alors que tous les courages faiblissaient et que toutes les consciences s'offraient en vente à Alexandre Farnèse. Ryhove fut avant tout un homme d'action, dominé par les passions violentes qu'on retrouve dans le cœur de presque tous ses contemporains; mais l'histoire lui rendra cette justice qu'il finit par s'attacher à la cause la plus noble, qu'il la servit en exposant plusieurs fois sa vie et en y perdant toute sa fortune, et qu'il lui resta fidèle sans défaillance jusqu'à la mort.

Paul Fredericq. — Herman Vander Linden.

Archives communales de Gand : *Keure-resolutien, 1576 ad 1584; Verbaelen ende resolutien van d'Edele ende Leden van de Poorterye van Gend, 1577 ad 1583; Jaerregister van der Keure, 1544-1542, A° 1544, fol. 213, verso; Ibid., 1609-1610, fol. 116; Liasse: Stuks Ryhove. — Apologie de François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, par luy-mesme composée, 1586 (publ. par Kervyn de Lettenhove dans ses *Documents inédits relatifs à l'hist. du XVI^e siècle*, t. 1^{er}). — Fr. de Halewyn, *Mé-**

moires sur les troubles de Gand (1577-1579), publiés par Kervyn de Volkaersbeke. — Philippe van Campene, *Diarium rerum Gandavenstium* 1566-1585, manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles; et sa trad. flam. écourtée : Ph. de Kempenare (sic), *Vlaemsche kronyk*, publiée par Ph. Blommaert (1839). — *Politieke balladen, refereinen, liederen en spotgedichten der xvi^e eeuw*, publié par Ph. Blommaert (1847). — Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, *Documenta histor. inédits conc. les troubles des Pays-Bas (1577-1584)*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*. — Garthard, *Corr. du Taciturne*. — *Brieven van en over Willem den eersten, prins van Oranje-Nassau, geschreven tusschen de jaren 1580 en 1584, aan de overheden der stad Gend* (publié par J.-C. de Jonghe, dans let. II des *Verhandelungen en onuitgegeven stukken betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 1827). — *Instructie omme Mr. Christoffels de le Becque ende jonckeece Jeronimus Wouters, reizende van weghen mijn heeren vander stede van Ghendt tot Denremonde anden persoon vanden heere van Rihove*, etc. (publié dans le t. V (1849) de la *Kronijk van het Historisch Genootschap, te Utrecht*). — Hellin, *Manuscrit généalogique conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles*. — G. van Hoorebeke, *Rech. généal. et histor. sur l'anc. et noble famille de la Kethulle (dans les Annales de l'Acad. d'arch. de Belgique, t. VIII)*. — Et tous les historiens du soulèvement des Pays-Bas au xvi^e siècle.

KETHULLE (*Louis DE LA ou VAN DER*), second fils du précédent, naquit probablement à Gand, vers 1565; en effet, on le dit âgé d'environ seize ans, dans les lettres patentes du 31 mai 1581, par lesquelles les échevins de Gand, voulant reconnaître les grands services rendus à la patrie par le seigneur de Ryhove son père, accordaient à celui-ci et à chacun de ses enfants d'importantes pensions viagères. Pour sa part, le jeune Louis devait recevoir mille florins par an.

Après les victoires décisives d'Alexandre Farnèse en Flandre et en Brabant, il suivit son père dans les provinces septentrionales et y servit avec éclat dans l'armée des États généraux, sous les ordres de Maurice de Nassau. En 1591, il se signala tout particulièrement au siège de Deventer. Un Albanais de la garnison espagnole, « comme un autre Goliath », provoquait insolemment en duel toute l'armée assiégée; mais Maurice fit défense à ses soldats d'accepter le défi. Cependant le jeune Louis de la Kethulle obtint la permission de se battre avec l'Albanais qu'il défait en présence des deux armées. Celui-ci, en se déclarant vaincu, jeta

sa chaîne d'or autour du cou de son vainqueur. Maurice de Nassau fit soigner la blessure de l'officier espagnol et le renvoya au gouverneur de la place avec une lettre flatteuse. Quant à Louis de la Kethulle, qui avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans, ce duel le mit du coup en évidence.

Le 7 décembre 1618, Maurice le nomma à un poste de confiance : il l'envoya à Bergen-op-Zoom comme gouverneur militaire, au moment où la trêve de douze ans avec l'Espagne était sur le point d'expirer, et où les places de la frontière allaient être exposées aux premiers coups de l'ennemi. Dans sa commission, qui porte la signature du prince d'Orange et est conservée aux archives de Bergen-op-Zoom, Louis de la Kethulle est qualifié de seigneur de Ryhove (*heere van Ryhove*), titre qu'il ne pouvait porter que si son frère aîné Philippe était mort. Celui-ci avait aussi pris service dans les armées des États généraux, mais il y joua un rôle plus effacé.

Bientôt se présenta pour Louis l'occasion de se signaler de nouveau; car Bergen-op-Zoom dut soutenir, du 18 juillet au 3 octobre 1622, un siège mémorable contre l'armée espagnole commandée par le fameux marquis de Spinola en personne. La ville, défendue par le seigneur de Ryhove, repoussa tous les assauts; et, au bout de près de quatre mois d'efforts infructueux, Spinola dut lever le siège et se retirer.

Lorsque Bergen-op-Zoom fut délivré, le magistrat vota, le 16 octobre 1622, une série de récompenses pour ceux qui s'étaient distingués pendant le siège. Louis de la Kethulle reçut pour sa part un don de 40 florins carolus. Il resta gouverneur militaire de la ville jusqu'à sa mort, qui doit être survenue vers le 21 octobre 1631. En effet, ce jour-là, le magistrat résolut de porter le décès de Ryhove à la connaissance du prince d'Orange et de l'inviter à pourvoir à son remplacement. On voit encore aujourd'hui, dans la grande église de Bergen-op-Zoom, la pierre tombale que

sa seconde femme (1) Emerence de Ravenswaey lui érigea. Elle porte l'épithaphe qui suit :

TIBI,
LVDOVIC DE KETVILE, DYNASTE DE
RIHOVE, QVI PRIMARYS IN EQVESTRI
MILTIA DIGNITATIBVS DEFVNCTVS,
VITAM CVM VRBIS HVIVS REGIMINE AMISISTI,
CVIVS
VIRTVTEN ADMIRANTVR SINGVLII,
PRVDENTIAM OMNES,
MORTEM NEMO,
VXOR MOESTA H. M. P.
OBYT ANNO CIO IOC XXXI.

Sa femme le suivit dans la tombe en 1634, et fut enterrée auprès de lui. Son épithaphe latine est gravée sur la même pierre, à côté de celle de son mari.

Paul Fredericq.

Archives communales de Bergen-op-Zoom. — Archives de l'Etat à Bois-le-Duc. — *Genealogische verzameling der Wuausche Bibliotheek te Leiden.* — J. Revius, *Daventria illustrata* (Leide, 1631). — J. Revius, *Jaerdicht op de verlossinge der stadt Denter wt het gewelt der Spanjaerden*, dans son recueil *Over-ysselsche sangen en dichten* (2^e édition, Leide, 1634). — (Lambert de Rijke, Nathan Vay et Job du Rieu, pasteurs), *Bergen op den Zoom beleghert op den 18 Julij 1622 ende ontleghert den 3 Octobris des selven jaers* (Middelbourg, 1623). — Et tous les historiens du temps.

KEUREMINNE. Voir VANDEN ELSKEN.

KEVERBERG DE KESSEL (*Charles-Louis-Guillaume-Jos. baron DE*), administrateur, né en 1768, à Halen, village qui faisait alors partie de la principauté de Liège, mort à La Haye, en 1841. Au sortir de l'université, il prit part à l'administration de la Gueldre ; sous le gouvernement français, il occupa plusieurs postes, notamment celui de préfet du département hanséatique de l'Ems supérieur. Lors de l'organisation du royaume des Pays-Bas, en 1815, il fut nommé gouverneur de la province d'Anvers, puis, en 1817, gouverneur de la Flandre orientale.

La culture des lettres et des arts avait pour le baron de Keverberg un attrait particulier ; aussi les deux provinces dont il fut successivement l'ad-

ministrateur reçurent-elles, sous ce rapport, une impulsion heureuse, qui donna lieu à un mouvement intellectuel des plus accentués. En 1816, lors de l'organisation de l'Académie des sciences et belles-lettres, il en avait été nommé membre honoraire. Par ses lumières et son activité, il contribua à la prospérité de la nouvelle institution. Le gouvernement le nomma curateur de l'université de Gand.

La question de l'indigence et de la bienfaisance publique, sujet neuf pour l'époque, occupa longtemps le baron de Keverberg, et on lui doit, sur ce sujet, une publication qui attira l'attention publique. Son *Essai sur l'indigence*, composé pendant qu'il était gouverneur de la Flandre orientale, est le résultat de réflexions judicieuses et révèle un philanthrope d'une logique serrée. Comme le fait remarquer son biographe, M. Adolphe Quetelet : « Sa philanthropie éclairée n'avait rien de commun » avec celle qui est à l'ordre du jour, « laquelle, par un zèle outré, tend le » plus souvent à jeter dans la société « des perturbations plus grandes que » celles auxquelles elle voudrait remédier. »

Le baron de Keverberg, pendant qu'il dirigeait l'administration de la Flandre orientale, avait réuni les éléments nécessaires pour former une statistique détaillée de la province ; il était parvenu à des résultats très remarquables pour son temps, lorsqu'en 1819, nommé membre du conseil d'Etat, il dut quitter Gand pour résider successivement à Bruxelles et à La Haye. Cette circonstance lui fut pénible, car il comptait que ses travaux de statistique l'eussent mené à améliorer la situation économique de sa province. Au conseil d'Etat, il s'occupa spécialement des questions d'économie sociale ; les enfants trouvés, les établissements de bienfaisance, les détenus dans les dépôts de mendicité, les prisons, les colonies pour la répression de la mendicité, etc., furent les sujets qu'il traita avec prédilection et sur lesquels il laissa de nombreuses notes.

Le gouvernement des Pays-Bas avait

(1) Le 24 février 1598, il avait épousé, à Delft, en premières noces, Françoise de Steelandt, dont il eut une fille, Jeanne de la Kethulle, qui se maria avec Thomas van Arkel, seigneur d'Amelroy. En 1621, il épousa sa seconde femme, à Bergen-op-Zoom.

institué, en 1828, une commission chargée de la revision des arrêtés sur l'enseignement supérieur. A cette occasion, il y eut, dans tout le pays, un mouvement très considérable d'idées et de projets de tout genre qui passionnèrent l'esprit public, à tel point qu'on put croire que le gouvernement avait eu tort de soulever une question qui menaçait de troubler le pays. Keverberg faisait partie de cette commission et se distinguait dans les réunions par une grande indépendance de caractère et des vues éclairées; il préconisait la liberté de l'enseignement, l'emploi des langues modernes à l'exclusion de la langue latine, dont on se servait généralement dans les leçons. Il voulait l'enseignement industriel dans les écoles moyennes; enfin, il se montrait partisan de la fusion de toutes les universités en une seule. Toutes ses idées furent émises et développées dans un rapport resté manuscrit.

La révolution de 1830, qui changeait les destinées du pays, réduisit le baron de Keverberg à ne plus vivre que de sa fortune personnelle. Sa philosophie supporta avec résignation la perte de ses emplois et des avantages qui y étaient attachés. « Je vis avec sérénité », écrivait-il, en 1831, à un ami, « jouissant du bien qui me reste et ne regrettant qu'avec mesure et sans me livrer au chagrin celui qui m'abandonne. Je m'occupe de différents projets, que je caresse tout en les ajournant... Je mettrai prochainement la main à l'œuvre; le plan que je me suis tracé est vaste. Je me propose de traiter dans un ensemble complet toutes les grandes doctrines sociales, en cherchant à les puiser dans l'essence même de ce qui en constitue le sujet et l'objet. Comme je n'écrirai pas pour plaire à qui ce soit, mon travail aura au moins l'intérêt d'une inflexible franchise. »

Nous ne voyons pas qu'il ait donné suite à ce projet, car il s'occupa exclusivement des intérêts politiques qui divisaient l'ancien royaume. En 1834, il publia son *Royaume des Pays-Bas*, ouvrage consacré à l'apologie du gouvernement du roi Guillaume et où il combat

le livre de J.-B. Nothomb : *Essai historique et critique sur la Révolution belge*; il le fait dans une forme irréprochable comme modération et convenance.

Le baron de Keverberg fut réintégré par le roi Guillaume dans ses fonctions de conseiller d'Etat; il fut nommé commandeur de l'ordre du Lion Belgique. Dans ses dernières années, il se remit à cultiver les lettres et les arts.

On lui doit :

1. *Réflexions sur la loi fondamentale qui se prépare pour le royaume des Pays-Bas*. Clèves, 1815. — 2. *Ursula, princesse britannique*. D'après la légende et les peintures d'Hemling. Gand, 1818, in-8°, fig. — 3. *Essai sur l'indigence dans la Flandre orientale*. Gand; 1819, in-8°. — 4. *De la Colonie de Fredericks-Oord*. Traduit du hollandais du général-major Van den Bosch. Gand, 1821, in-8°. — 5. *Du Royaume des Pays-Bas*. Un volume en deux parties, avec un volume de pièces justificatives, in-8°, La Haye, Th. Lejeune, 1834. — 6. Plusieurs discours sur les arts, réunis par Cornelissen.

Ad. Siret.

Notice biogr. par Ad. Quetelet, *Annuaire de l'Académie royale*, 1842.

KEY (*Adrien-Thomas*), artiste peintre, neveu de Guillaume. On croit qu'il naquit à Anvers; on ignore les dates de son état civil. En 1558, il est inscrit comme élève d'un certain Haek. Il fut reçu franc-maître de Saint-Luc en 1568, et fit partie de la société de rhétorique la *Violette*. Ce que l'on connaît de lui révèle un artiste dont les œuvres, traitées dans un style très fin, sont pleines de vie et d'expression. On a dit de lui qu'il surpassa son oncle. Le musée d'Anvers possède d'Adrien Key les portraits, en grandeur naturelle, de Gilles de Smidt et de sept de ses enfants, ainsi que les portraits de la seconde femme de Gilles de Smidt avec une de ses filles. Le même musée a aussi de Key une *Cène*, dont les volets représentent le donateur, un inconnu, un enfant endormi et saint Jean-Baptiste, la donatrice et autres personnages, et une *Sainte Anne instruisant la Vierge*. Ces

tableaux sont signés et datés de 1575. Le musée de Berlin possède aussi deux portraits d'Adrien-Thomas Key.

A. Siret.

***KEY** (*Guillaume*), artiste peintre, né à Breda en 1520, mort en 1568. Son père, Adrien, qui fut également peintre, à ce que l'on croit, vint s'établir à Anvers avec toute sa famille pour l'élever dans la carrière des arts. En 1540, Guillaume fréquenta l'atelier de Lambert Lombard, à Liège, puis vint à Anvers, où il fut inscrit comme franc-maître de Saint-Luc, en 1542. Il se fit bientôt une grande réputation comme peintre de portraits, et, en ce genre, nul ne le surpassa de son temps, à Anvers. Ses plus beaux ouvrages ont péri lors de la fatale nuit des iconoclastes, qui détruisirent en quelques heures pour plusieurs millions d'objets d'art dans les monuments publics de la ville.

Guillaume Key avait peint un portrait en grandeur naturelle du cardinal de Granvelle. Ce portrait frappa le duc d'Albe, qui voulut avoir le sien de la main du même artiste. Celui-ci se rendit donc à Bruxelles, où le duc posa devant lui, tout en s'occupant des affaires d'Etat, et notamment du jugement des comtes d'Egmont et de Hornes. C'est en présence du peintre et pendant qu'il travaillait, que l'arrêt de mort fut décidé et signé. Guillaume Key en éprouva un saisissement tel, qu'il dut rentrer chez lui et se mettre au lit. Il mourut quelques jours après, au moment même de l'exécution des comtes. Guicciardini et Van Mander font de lui un grand éloge. Nous ne connaissons aucune de ses œuvres dans les musées ou monuments publics. Il eut un frère, Vauthier, qui travailla chez Jean Cock et qui fut inscrit, en 1531, dans la confrérie de Saint-Luc. On n'a guère de renseignements sur ce Vauthier qui eut des élèves et qui tenait à Anvers une boutique de peintures.

Ad. Siret.

KEYSER (*Martin DE*), ou LEMPEUR, imprimeur, florissait à Anvers, dans la première moitié du xvi^e siècle.

Nous avons peu de renseignements sur ce personnage, qui appartenait probablement à la famille De Keysere, dont plusieurs membres occupent une place remarquable dans les annales de l'art typographique. En 1525, il demeurait dans la rue nommée *Bucsteech*, c'est-à-dire rue aux Livres, près le Poids de Fer. Il fut admis dans la gilde de Saint-Luc, comme imprimeur, en 1528, et en devint doyen et régent en 1534. Il publia divers ouvrages d'Erasme, de Corneille Agrippa, etc., ainsi que des livres de piété, des Bibles, et, notamment, le Nouveau Testament en anglais, d'après la version de Tyndale. Maittaire cite avec éloges son impression des *Heures de la Vierge*, en grec (1528). Martin de Keyser se servait de quatre marques typographiques, dont l'une porte sa devise : *Sola fides sufficit*. Après sa mort, survenue en juin 1537, sa veuve, née Françoise Lerouge, continua son imprimerie.

Paul Bergmans.

Maittaire, *Annales typographici*, t. II, p. 394-395. — G. Van Havré, *Marques typographiques des imprimeurs et libraires anversoises* (Anvers, 1883), t. 1^{er}, p. 245-248.

KEYSERE (DE), imprimeurs. Voir DE KEYSERE.

KEYSERE (*Antoine-François DE*), né à Dixmude, mort en 1294. Il est plus connu sous le nom de Franciscus Cæsar, et fut un des plus savants théologiens du moyen âge. Il entra comme moine à l'abbaye des Dunes, et fut, dans la suite, professeur de théologie à l'université de Paris pendant un certain nombre d'années. Il a laissé un ouvrage sur le *Magister sententiarum*, ainsi qu'un abrégé sur les vœux religieux, en latin, et une autre œuvre intitulée : *Vie de saint Bernard*, qu'on dit avoir été imprimée à Paris, en 1483.

Emile Van Arenbergh.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 301. — Devisch, p. 110.

KICKX (*Jean*), pharmacien et naturaliste, né à Bruxelles, le 9 mars 1775, mort dans la même ville, le 27 mars 1831. Il perdit son père à l'âge de six ans. Sa mère, qui désirait lui voir suivre

la carrière de son mari qui était pharmacien, lui fit faire des études en conséquence. Le 20 juillet 1793, Jean Kickx obtint son diplôme de pharmacien, et reprit l'officine de son père.

Du Rondeau, membre de l'Académie, avait remarqué les aptitudes de Kickx pour les sciences naturelles et avait mis celui-ci en rapport avec le baron Van der Stegen de Putte, auteur d'un traité élémentaire d'histoire naturelle. Cette liaison eut vraisemblablement pour effet de déterminer le jeune naturaliste à poursuivre ses recherches. La botanique devint sa branche de prédilection. Vouloir sans doute suivre l'exemple de Roucel, qui avait publié, en 1793, sa florule des environs de Gand, d'Alost, de Termonde et de Bruxelles, il se mit, dès 1796, à explorer avec ardeur les alentours de Bruxelles à deux lieues à la ronde. Après quinze ans d'observations continues, il avait réuni les matériaux de sa *Flora Bruzellensis*, qu'il publia en 1812. Cet ouvrage comprend l'énumération de 823 espèces de plantes, dont les diagnoses avaient été empruntées à Linné, ainsi que cela se faisait généralement alors. Les localités sont signalées avec soin et chaque plante est accompagnée de son nom flamand. Aujourd'hui encore, cet ouvrage peut être consulté avec fruit pour ce qui touche à la dispersion des espèces autour de Bruxelles. En 1826, l'auteur publia une sorte de supplément à sa flore sous le titre de : *Notice sur quelques plantes observées aux environs de Bruxelles depuis 1813* (dans le Compte rendu des travaux de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles). Si l'on ajoute à ces deux ouvrages une *Notice sur une sorte de Verbascum*, publiée en 1826 dans le *Messenger des sciences et des arts de Gand*, une autre *Notice sur l'Arabis albida et alpina*, et une note sur *Une nouvelle espèce d'Agaric*, publiées, également, en 1826, dans les *Annales de la Société Linnéenne de Paris*, on aura la liste complète des travaux botaniques de Kickx.

Au commencement de ce siècle, la botanique était fort peu cultivée en Bel-

gique. Les adeptes de cette science en étaient réduits à un enseignement incomplet et rudimentaire; il n'existait pas de collections publiques dans lesquelles on pût trouver des éléments de comparaison. Il résultait de cet état de choses que les botanistes devaient, à cette époque, déployer beaucoup d'énergie pour vaincre des difficultés faciles à surmonter de nos jours, avec les ressources que nous possédons dans nos musées.

Kickx conservera un rang très honorable parmi les auteurs qui ont élaboré la flore belge.

Il fut élu membre de l'Académie, le 26 avril 1817. C'est comme membre de ce corps savant qu'il fut chargé, avec Quetelet, de faire une exploration scientifique dans la grotte de Han-sur-Lesse. Cette exploration fit l'objet d'un mémoire intitulé : *Relation d'un voyage fait à la grotte de Han au mois d'août 1822*. Dans les recueils in-4^o de l'Académie, Kickx a, en outre, publié, en 1824, un *Mémoire sur la géographie physique du Brabant*, dans lequel il a consigné le résultat d'observations sur les variations atmosphériques faites pendant vingt ans.

Kickx s'était aussi occupé de minéralogie et de chimie, sciences sur lesquelles il a publié les travaux suivants : 1. *Tentamen mineralogicum seu nova distributio in classes, ordines, genera et species, etc.* 1820, 1 vol. in-8^o. — 2. *Précis sur l'extraction et la purification du salpêtre, et sur l'établissement des salpêtrières artificielles.* 1820. — 3. *Dissertation sur les trapps stratiformes.* 1822 (Mémoires de l'Académie). — 4. *Résumé du cours de minéralogie et de botanique, donné au Musée des sciences et des lettres de Bruxelles.* 1828.

A la mort de Dekin, arrivée en 1823, Kickx fut chargé de continuer les cours de sciences naturelles que ce savant donnait à l'école de médecine de Bruxelles. Les mérites et le talent du professeur intérimaire faisaient espérer que celui-ci succéderait à la chaire de Dekin, mais on lui préféra un professeur beaucoup moins capable, qui, après deux ans, dut renoncer à ses fonctions. Kickx fut

alors réintégré dans sa chaire, qu'il honora par un enseignement plein de méthode et de démonstrations pratiques. Il devint aussi plus tard professeur d'histoire naturelle au Musée des sciences et des lettres.

De son mariage avec Jeanne-Catherine Van Merstraeten, qui mourut en 1816, il eut cinq enfants, dont un seul lui survécut, celui dont il va être question dans la notice suivante. Fr. Grépin.

Marchal, *Notice nécrologique sur M. Kickx.* — G.-F. Leroy, *Notice biographique sur Jean Kickx.* — Ed. Morren, *Prologue consacré à la mémoire de Jean Kickx.*

KICKX (*Jean*), professeur de botanique, fils du précédent, né à Bruxelles, le 17 janvier 1803, mort dans cette ville, le 1^{er} septembre 1864. Après avoir terminé ses humanités au Musée de Bruxelles, Kickx alla, en 1825, suivre les cours de sciences de l'université de Louvain, où il obtint, en 1830, le double diplôme de docteur en sciences et en pharmacie. Son goût pour les sciences naturelles s'était éveillé de bonne heure. En accompagnant son père dans de fréquentes excursions autour de Bruxelles, il s'était, dès le jeune âge, épris de passion pour la botanique. Dès 1824, il avait adressé au *Messager des sciences et des arts de Gand* une *Notice sur un Primula introduit dans le pays sous le nom de Primula sinensis*. Ce même recueil a publié de lui, en 1827, une *Note sur le Nemophila phaceloides*.

Pendant son séjour à l'université, il ne se contenta pas d'étudier les matières nécessaires à ses examens; étudiant travailleur et studieux, il avait le vif désir de se faire un nom dans les sciences. C'est ainsi qu'en 1826, 1828, 1829 et 1830, il prit part à quatre concours universitaires, dans lesquels il fut chaque fois couronné. Le premier concours concernait les plantes officinales et vénéneuses croissant aux environs de Louvain. Par suite des événements politiques, le mémoire rédigé pour le quatrième concours n'a pas été publié. Pour obtenir le titre de docteur, il présenta une dissertation intitulée : *Specimen inaugurale exhibens synopsis molluscorum*

Brabantia australi indigenorum. Dans ce mémoire, l'auteur donne la description de cent dix mollusques observés par lui dans le Brabant.

Après la mort de son père, survenue en 1831, Kickx céda la pharmacie paternelle, pour se consacrer plus complètement aux recherches scientifiques et aux soins du professorat. Il avait remplacé son père comme professeur au Musée des sciences et à l'école de médecine, et, enfin, comme inspecteur des hospices. En 1834, l'école de médecine ayant été supprimée, par suite de la création de l'université libre, Kickx fut nommé professeur ordinaire de botanique et de minéralogie dans la nouvelle institution.

De 1830 à 1835, Kickx publia successivement diverses notices botaniques et sa *Flore cryptogamique des environs de Louvain* (1835).

Le 15 décembre 1835, il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gand, et professeur ordinaire, le 20 septembre 1841. A partir de cette époque, Kickx eut une position en rapport avec ses goûts et ses aptitudes; il put se livrer entièrement à la botanique et surtout à l'étude des cryptogames, qu'il recherchait de préférence. La cryptogamie lui doit les ouvrages suivants, publiés depuis 1835 : 1. *Notice sur le Marchantia fragrans des auteurs belges* (1837). — 2. *Sur une nouvelle espèce de Polypore* (1838). — 3. *Sur quelques Champignons du Mexique* (1841). — 4. *Essai sur les variétés indigènes du Fucus vesiculosus* (1856). — 5. *Clavis Bulliardiana, seu nomenclator Bulliardii icones Fungorum ducentæ Friesio illustrans* (1857). Ses deux principaux ouvrages sur la cryptogamie sont : *Recherches pour servir à la flore cryptogamique des Flandres*, composées de cinq mémoires publiés dans le recueil in-4^o de l'Académie, en 1841, 1843, 1846, 1849 et 1855, et sa *Flore cryptogamique des Flandres*, publiée après sa mort, en 1867, par les soins de son fils. Ces deux derniers travaux, fruits de longues et consciencieuses recherches, plaçant Kickx au rang des cryptogamistes

les plus distingués de l'époque. Ce savant ne s'était pas uniquement consacré à cette seule branche de la botanique, il s'était aussi occupé des plantes phanérogames, sur lesquelles il a publié quelques notices intéressantes.

L'Académie l'avait appelé dans son sein comme correspondant en 1836, et comme membre titulaire en 1837. En 1851, il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Kickx a eu une influence très heureuse sur le développement du goût de la botanique dans notre pays et particulièrement à Gand, où il avait fondé un petit cercle d'amateurs voués à l'étude de la flore rurale des Flandres. Parmi ces amateurs se trouvait l'abbé Eugène Coemans, dont la mort prématurée fut une si grande perte pour la science.

En 1862, lors de la fondation de la Société royale de botanique de Belgique, Kickx fut appelé à la présidence d'honneur de cette nouvelle association, qui devait poursuivre les recherches qu'il avait commencées avec tant de talent. Kickx était un observateur poussant l'exactitude jusqu'au scrupule. Cette qualité conservera à ses travaux une valeur durable. Pendant toute sa carrière de professeur, il ne cessa d'apporter un soin extrême à la préparation de ses cours.

Fils de botaniste, il a laissé un fils dont il avait soigné l'éducation scientifique et qui a continué avec succès les traditions de la famille.

Fr Crépiau.

C. Poelman, *Notice sur Jean Kickx*. — Louis Piré, *Notice sur J. Kickx*.

KIEFFELT (*Henri van*), ou KYEFFELT, en latin *Kifelius* ou *Chifellius*, poète latin, naquit à Anvers, en 1583. Il était fils de Barthélemy van Kieffelt, avocat au conseil de Brabant. Il fit ses humanités chez les Jésuites de sa ville natale, sa philosophie à Louvain. La renommée de l'université d'Ingolstadt l'attira : il y suivit les cours de droit et prit ensuite à Rome, en 1607, le bonnet de docteur en cette science. Trois ans après, il fut frappé de cécité. Malgré cette infirmité, il obtint en 1625, appa-

remment par le crédit de son protecteur Jean-Baptiste Coccini, auditeur de rote, une chaire d'éloquence au collège de la Sapience ; il occupait encore cette charge en 1635.

On a de Henri van Kieffelt :

1. L'histoire de la prise de Grenade, en 1492, intitulée : *Lacippiados, sive de bello Granatensi per Ferdinandum Catholicum gesto, libri duo*. Romæ, Guil. Franciottus, 1613, in-12. La seconde édition fut augmentée de quatre livres. Ce mot Lacippiados dérive de Lacippo, nom d'une ancienne ville espagnole, voisine de Grenade, puisque Ptolémée la place entre Iliberis (Elvire) et une autre ville qu'il nomme Sacili (Cf. Pompon. Mela, II, 6, et Plin., III, I, tous deux vers la fin). — 2. *Pauli Quinti Pont. Opt. Max. temporum felicitas. Justitiæ, Cereris et Pacis colloquium*. Romæ, apud Stephanum Paulinum, 1613, 6 pages non chiff., in-4o. Panégyrique latin. — 3. *Epithalamium Serenissimi Friderici de Ruvere, urbinatum ducis filii, et Claudiæ Medicæ, Magni Etruriæ ducis sororis*. Romæ, Aloys. Zannetti, 1621, in-4o. — 4. *Lucii Annæi Senecæ Thebais, Chori totius, et quinti actus additione suppleta*. Romæ, Guil. Franciottus, 1625, in-12. — 5. *Panegyricus de laudibus Ludovici cardinalis Ludovisii*. Romæ, typ. Vaticanis, 1628, in-12. — 6. *Panegyricus Francisco cardinali Barberino, S. R. E. vice-cancellario*. Romæ, ex typogr. Cameræ apost., 1635, in-4o. Il laissa en manuscrit : *Sylvarum libri tres*, ainsi que des *Juvenilia*.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, 331. — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 481. — Paquot, *Mém. litt.*, VI, 88. — A. Wauters, *Hist. des environs de Brux.*, III, 247.

KIEL (*Corneille*), ou VAN KIEL, ou KILIANUS, ou KILIAAN, célèbre philologue du XVII^e siècle, né à Duffel, dans la province d'Anvers. Son grand-père et son père habitaient le même village et y étaient connus sous le nom de Abts, alias Kiel, ou Van Kiel. D'après ce dernier nom, le hameau de Kiel lez-Anvers aurait été, croit-on, le berceau de la famille. Il est plus probable, cependant, que le nom de Kiel dérive de l'ancien prénom Kiel ou Kiliaan. Corneille Kiel

lui-même, dans un ouvrage annoté de sa propre main, que possède la Bibliothèque royale de La Haye, ajoute en marge parmi les noms des saints patrons : " Kil, Kiliaen, Kilianus, Chilianus. "

Dans les vers funèbres consacrés par Kiel à son ami Abraham Ortelius, il nous apprend que, à la mort de ce dernier, il avait accompli sa soixantedixième année, et qu'il était d'environ deux années plus jeune que le grand géographe. Ortelius étant né le 2 avril 1527 et mort le 29 mai 1598, il s'ensuit que Kiel naquit en 1528 ou 1529.

Sweertius nous apprend que Plantin le fit venir de Louvain pour l'employer dans son officine. Les archives du musée Plantin-Moretus constatent que Kiel entra au service du célèbre imprimeur anversois au commencement de l'année 1558. Il y travailla d'abord comme ouvrier typographe. Plantin annota dans son journal, sous la date du 5 février 1558 : " Payé à Pierre de la Porte et à Corneilis, dit *Special*, 24 pages composées du journal (*Diurnale*), in-24 lecture non pareille... 18 sous. " Les samedis suivants, jusqu'au 12 mars, Corneille travaille au *Diurnale*, et est payé comme ouvrier typographe. Un article du journal de Plantin, daté du 21 octobre 1581, prouve que le " Cornelis, dit *Special* " était bien Corneille Kiel. Cet article dit : " Payé à Cornelis Kiel, *alias* " *Special*, la somme de florins quarante et deux, etc. "

Un mois après son entrée dans l'officine plantinienne, Kiel changea de fonctions et conclut un accord avec Plantin, que ce dernier annota dans ses registres de la manière suivante : " Le dimanche, 6^e jour de mars 1558, est venu Cornelis... demeurer céans aux despens " et pour tasche commune doit avoir " 13 patards pour semaine, sauf à rabattre les fautes qui pourroyent estre " faictes à l'imprimerie, à rabattre selon son esgale portion, et aussi lui payeray " ce qu'il pourroit faire davantage, s'il " advient ainsi, et aussi m'a promis " ledict Cornelis de prendre garde aux " lectres, pastes, formats et autres us-

" tensiles de l'imprimerie, assçavoir de " les faire serrer et mectre en ordre à " qui il appartiendra. "

Voilà donc Kiel investi des fonctions de contremaître, habitant l'imprimerie et touchant 13 sous par semaine. Il est probable que, dès ce moment, il fut employé à la correction des épreuves, quoique son engagement avec Plantin n'en fasse point mention.

En 1562, Plantin dut quitter le pays ; tout son avoir fut vendu à l'encan, et Kiel fut obligé de chercher ailleurs des moyens d'existence. Mais, lorsque Plantin revint à Anvers, en 1563, il ne tarda pas à rappeler son ancien serviteur. Le 8 décembre 1563, il lui paya 3 1/2 florins pour une traduction en flamand de la grammaire de Brechtanus.

Le 14 janvier 1564, Kiel avait recommencé à travailler dans l'imprimerie plantinienne, sans y être venu habiter. A cette date, il lui fut alloué 7 1/2 sous " par forme des poètes in-8^o ". C'est évidemment un travail de correcteur qui est rétribué ici.

Ce ne fut que l'année suivante que Kiel revint demeurer dans l'imprimerie, et, cette fois son emploi de correcteur est expressément désigné dans le contrat intervenu entre lui et Plantin : " Le " 24 de juin, jour de saint Jehan-Baptiste, 1565, écrit ce dernier, nous " avons accordé, ledict Corneille Kiel et " moy, que je luy payeray 4 florins pour " chaicun mois qu'il vacquera à la correction pour certaines presses et compositours que je luy ordonneray le " plus tost que je pourray. " Dans les comptes de l'imprimerie, nous voyons figurer, à partir du même jour, les dépenses de Kiel pour 13 1/2 florins par trimestre. Le dernier mai 1571, son salaire s'élève à 30 sous par semaine ; en 1582, il commence à gagner 4 florins par semaine ; le 27 janvier 1586, Plantin s'engage à lui payer 100 florins par an et à supporter les frais de son entretien et de celui de sa fille. Le 12 mai 1591, ses gages montent à 150 florins par an, somme qu'ils ne dépassèrent jamais.

Outre son salaire ordinaire, Kiel reçut quelquefois des indemnités spé-

ciales. Ainsi, le 9 septembre 1580, Plantin lui paya 12 florins pour la correction de l'*Herbier* de De Lobel.

Kiel possédait, d'ailleurs, quelques propriétés à Anvers, à Duffel, à Lierre et dans d'autres localités. Voilà ce qui explique comment, avec son maigre traitement, il pouvait encore faire des économies. Le 16 octobre 1574, Plantin lui devait 200 florins, qui furent remboursés en 1585 et 1586. En 1603, Jean Moretus se reconnaît son débiteur pour une somme de 400 florins que le correcteur lui avait comptée en argent. Le 29 août 1606, lorsque Anne, la fille aînée de Kiel, se maria, tout le pécule de son père fut employé à payer le trousseau et la noce.

Corneille Kiel épousa, probablement à un âge assez avancé, Marie Bosmans, qui mourut avant 1603. Quand il mourut lui-même, le 15 avril 1607, il lui restait de ce mariage trois filles dont la cadette était mineure. Il fut enterré au cimetière de Notre-Dame, et son ami François Sweerts composa pour lui une épitaphe, où les qualités aimables et solides de son esprit sont louées avec effusion.

Pendant cinquante ans, comme le rappelle cette inscription, il travailla comme correcteur à l'imprimerie plantinienne; il ne se contenta pas de surveiller l'impression des livres d'autrui, lui-même était un habile versificateur latin, un élégant écrivain flamand. C'était, en outre, un homme d'un commerce agréable et d'un caractère enjoué.

Passons en revue les ouvrages sur lesquels se fonde la réputation qu'il a su conquérir parmi ses contemporains et qui, dans le cours des temps, est toujours allée en grandissant.

Le travail principal auquel le nom de Kilianus resté attaché, est son dictionnaire flamand-latin (*Etymologicum teutonicæ linguæ sive Dictionarium teutonico-latinum*), source très riche et très sûre pour l'étude du néerlandais du xvi^e siècle. Kiel consacra une bonne partie de sa vie à composer et à perfectionner ce lexique. Quand il le publia pour la première fois, en 1574, il y avait

plus de douze ans qu'il était occupé à des travaux analogues.

Le premier dictionnaire auquel il collabora fut très probablement le *Dictionarium tetraglotton*, publié par Plantin, en 1562. Dans la préface de ce livre, l'éditeur nous apprend qu'il avait recueilli ou fait recueillir dans les dictionnaires latins tous les mots latins et les avait donnés à traduire en français et en flamand à un « homme très expert ». Nous croyons que par ces derniers mots Plantin désigne Corneille Kiel, à qui, en 1564, il confia une tâche analogue.

Nous savons d'une manière plus certaine que Kiel collabora au *Thesaurus theutonicæ linguæ*, ou *Schat der Nederduytscher spraken*, publié par Plantin, en 1573.

Dès son arrivée à Anvers, c'est-à-dire en 1549, le célèbre imprimeur, Français d'origine, avait senti le besoin de s'approprier la langue de nos contrées, et comme il n'existait point de dictionnaire convenable, il entreprit de dresser lui-même des listes de mots flamands au fur et à mesure qu'il les rencontrait et d'y ajouter la traduction française. Vers 1557, il apprit que d'autres hommes plus compétents que lui travaillaient à des recueils semblables, et il abandonna son projet.

Plus tard, voyant que les travaux entrepris par d'autres n'aboutissaient pas, il reprit son ancien plan, en ayant soin de ne rien négliger pour le réaliser d'une manière aussi satisfaisante que possible. Il choisit quatre hommes auxquels il assigna différentes parties du travail. L'un traduisit les mots et les phrases d'un dictionnaire latin-français; un autre fit le même travail sur un dictionnaire français-latin; un troisième rassemblait des mots et des locutions dans les dictionnaires flamands et allemands; le quatrième travaillait à sa guise.

Quand chacun d'eux eut fini sa tâche et que le moment de l'impression fut venu, Plantin fit fondre ensemble les quatre travaux. Cette opération toutefois présenta des difficultés que l'imprimeur regarda d'abord comme insurmontables. Aussi, lorsque les premières

feuilles furent tirées, elles lui plaisaient si peu, qu'il les condamna au panier, et remit à des temps meilleurs la réalisation de son projet. Ceci se passait en 1564. Deux ans après, la conviction s'était faite en lui que ç'aurait été une utopie de vouloir obtenir du premier coup un dictionnaire parfait. Il résolut donc d'imprimer la copie qu'on lui avait fournie telle qu'elle était, sans permettre que rien y fût changé. Au commencement de 1566, Plantin recommença l'impression de son *Thesaurus*, et en acheva douze feuilles. Puis les grands travaux qui survinrent l'empêchèrent de continuer, et pendant six ans le dictionnaire fut abandonné. En juin 1572, il fut repris, et le 29 janvier 1573 il fut enfin terminé.

Les quatre personnes qui y avaient travaillé étaient, suivant les registres de Plantin : Corneille Kiel, André Madoets, Quentin Steenharts et Augustin de Hasselt.

Ce fut Kiel qui traduisit en flamand les mots latins du dictionnaire latin-français de Robert Estienne. Il reçut 9 sous par cahier du livre traduit, sans compter une gratification de 15 florins. Il commença son travail le 25 septembre 1563, et l'acheva le 16 septembre 1564.

André Madoets avait traduit les mots français du dictionnaire français-latin paru chez Jacques Dupuis, à Paris, en 1564. Les deux autres collaborateurs revirent le travail de ces deux premiers lexicographes.

En publiant son dictionnaire, Plantin s'était pourvu d'un privilège interdisant à tout autre imprimeur d'éditer, en-deans les six années, un dictionnaire flamand auquel l'un de ses correcteurs aurait collaboré. Il avait probablement appris, en ce moment, que l'un de ceux qui lui avaient fourni les matériaux de son *Thesaurus* se proposait de publier séparément son travail, et il redoutait cette concurrence.

Ceci n'empêcha point Kiel de faire paraître l'année suivante, en 1574, la première édition de son dictionnaire. Mais le livre fut imprimé par Gérard Smidts, pour compte de Plantin et d'un

autre éditeur anversois, Jean Steelsius.

Le *Thesaurus theutonicæ linguæ*, de Plantin, et le *Dictionarium teutonico-latinum*, de Kilianus, diffèrent sensiblement. Le premier est un beau volume de 272 feuillets in-4^o; le second est un modeste livre de 120 feuillets in-8^o. Le dernier est, à vrai dire, une espèce d'abrégé du premier, mais il est d'un emploi plus facile et d'un caractère plus scientifique. Le *Thesaurus*, en effet, ne donne pas seulement les mots flamands, mais une foule de phrases et de locutions qui embarrassent assez inutilement l'ouvrage. Kilianus se contente des mots et n'accorde qu'exceptionnellement une place aux locutions. Il gagne ainsi en concision sans perdre en utilité réelle. D'un autre côté, il ne traduit pas seulement les mots flamands en latin, il fait suivre très souvent cette traduction du mot allemand de même racine ou du mot français dont les termes d'origine romane dérivent. Le *Thesaurus* donne la traduction du flamand en français et en latin, le dictionnaire de Kiel la donne seulement en latin.

La seconde édition de ce dernier ouvrage, parue chez Plantin en 1588, renferme trois fois plus de matière que la première. Le travail du correcteur avait, dès lors, détrôné l'ouvrage édité par son patron et devait, dans la suite, finir par l'éclipser complètement. La seconde édition compte 765 pages au lieu des 240 que la première contenait. Dans la préface, Kiel annonce son projet d'accorder une place dans son livre aux locutions et mots employés dans les diverses contrées des Pays-Bas, et de leur donner à tous une orthographe uniforme, se rapprochant le plus possible de la prononciation brabançonne. Les mots d'origine étrangère sont relégués à la fin du livre. Il y a donc là une tentative sérieuse de constituer une langue commune à toutes nos contrées, en y comprenant les richesses de tous les dialectes et en imposant un même système orthographique à des mots prononcés différemment dans nos diverses provinces.

La troisième édition du dictionnaire de Kilianus parut en 1599, sous le

titre de : *Etymologicum teutonicæ linguæ sive dictionarium teutonico-latinum*. Elle était d'environ un tiers plus étendue que la précédente et fut la dernière revue par l'auteur. Il ne s'est pas contenté, dans ce nouveau remaniement de son travail, de faire suivre les mots flamands de la traduction latine et de leurs homonymes français et allemands; mais justifiant son titre nouveau, il donne très souvent, en outre, les mots de même racine en anglais, en anglo-saxon, en espagnol, en italien, en latin ou en grec, pour faire ressortir la communauté d'origine du mot flamand avec le terme correspondant d'autres langues.

En commençant leur dictionnaire, Plantin et Kiel comprirent que l'idiome germanique qui se parlait dans les Pays-Bas, le flamand, le néerlandais ou le thiois, peu importe le nom dont on l'ait appelé, était mûr au xvi^e siècle pour prendre définitivement rang parmi les langues de l'Europe. Un grand centre, favorable, nécessaire même, à l'unification d'une langue avait manqué jusqu'alors à la nôtre. La ville d'Anvers, où affluaient, dans la première moitié du xvi^e siècle, une population considérable, des richesses immenses, où régnait une activité scientifique et artistique, telle qu'aucune ville de nos contrées n'en avait jamais connue, offrait les conditions voulues pour fusionner les différents dialectes.

L'imprimerie plantinienne, où tant de savants se rencontraient habituellement, servit d'académie et vitéclore, au moment et dans le milieu les plus favorables, les premiers dictionnaires de notre langue, le premier témoignage de son émancipation et le moyen le plus efficace de constituer son autonomie.

Le rôle de Kiel est de loin le plus glorieux dans ce travail scientifique et patriotique. Plantin a bien mérité de nous pour avoir, de son esprit si vif et si pratique, pris l'initiative au moment voulu; Kiel a droit à toute notre reconnaissance pour avoir réalisé le projet avec une persévérance et une science remarquables.

Avant leur dictionnaire nous n'avions

que des vocabulaires fort incomplets, et le seul dictionnaire plus étendu, le *Theutonista* de Van der Schueren, nous fait connaître plutôt un dialecte que la langue générale.

Après la mort de Kiel, son dictionnaire eut encore de nombreuses éditions. La plus récente, et celle qui passe pour la meilleure, fut publiée par Gérard van Hasselt, en 1777, en 2 vol. in-4^o.

Le dictionnaire flamand-latin ne fut pas le seul travail lexicographique de Kiel. Le musée Plantin-Moretus possède de lui un manuscrit inédit, intitulé : *Tetraglotton latine, græce, teutonice et gallice collectore Cornelio Kiliano Duf-faeo*. Il est écrit sur des feuilles intercalées dans un exemplaire du *Promptuarium latinæ linguæ*, publié par l'officine plantinienne en 1591. Le livre imprimé contient 471 pages in-8^o, et donne la traduction en grec et en français des mots latins. Le manuscrit comprend un nombre égal de feuillets et ajoute, en regard de chaque vocable, la traduction flamande.

Le musée Plantin-Moretus possède un second manuscrit, intitulé : *Synonymia latino-teutonica*, et comprenant 482 pages in-folio, d'une écriture très serrée en deux colonnes. C'est un dictionnaire latin-flamand formant le pendant de l'*Etymologicum* de Kiel et non moins étendu que celui-ci. Comme dans l'*Etymologicum* ou dictionnaire flamand-latin, l'ouvrage a deux appendices. Le premier comprend les noms de personnes d'origine germanique traduits en latin en rendant, à la façon de Goropius Becanus, la valeur des racines réelles ou supposées, par exemple, ADALBERTUS (Adelbart), *nobilis barba*; ALBERICUS (Alberich, Alberic), *semper dives*. Le second appendice contient une liste de dénominations géographiques traduites du latin en flamand.

Ce manuscrit, retrouvé dans la bibliothèque de l'officine plantinienne par M. P. Génard, en 1874, fut regardé depuis lors comme l'œuvre de Kiel. On supposait que, ayant voulu rédiger un dictionnaire latin-néerlandais, il avait refondu son *Etymologicum* et avait em-

ployé pour son nouvel ouvrage les mêmes matériaux en sens inverse. C'était une erreur. M. Emile Spanoghe qui a entrepris la publication de la *Synonymia* dans la collection des « Bibliophiles anversoïsois », a prouvé, dans la préface du premier volume, que le travail n'avait pas été fait par Kiel, mais par un autre auteur, probablement un Hollandais, après 1631, et que le manuscrit avait été en possession des frères François et Josse Raphelengien, qui l'ont enrichi de quelques notes.

La bibliothèque de l'ancienne officine anversoïsoise possède de Kiel un autre manuscrit, portant le titre de *Cornelii Kiliani Dufflæi Miscellaneorum carminum libri duo*. C'est un recueil de vers latins composés par Kiel et recueillis par lui pour l'impression. Ce manuscrit resta inédit jusqu'en 1880. A cette époque, il fut publié par l'auteur de cet article, dans la collection de la Société des Bibliophiles anversoïsois. Le recueil comprend cinquante-six pièces de vers dont quelques-unes furent imprimées séparément sur des feuilles volantes, du vivant de Kiel, mais dont la presque totalité fut composée pour servir d'explications à des séries de gravures, qui furent publiées en si grand nombre, à Anvers, dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Comme poète latin, Kilianus n'a d'autres titres à faire valoir que son habileté à manier la langue de Rome, et quelques traits satiriques assez mordants répandus dans un petit nombre de ses pièces.

Kiel traduisit du français en flamand les Mémoires de Philippe de Commines; du latin en flamand les *Homiliæ S. Macharii*, et de l'italien en flamand la *Descriptione di tutti i Paesi Bassi*, de L. Guicciardini.

Le premier de ces ouvrages parut sous le titre : *Historie van Koninck Lodovick van Franck-rijck den elfsten, dies naems : ende van Hertogh Carle van Borgondien, beschreven in de Fransoissche taele door Myn-heer Philips van Commines, overgheset in de Neder-duytsche spraecke, door Cornelis Kiel*. Le livre fut imprimé par Christophe Plantin, en 1578, sous

le nom de ses beaux-fils, J. Moerentorf et Franciscus van Ravelenghien. Les différents exemplaires portent tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux noms. Le second était intitulé : *L [50] Homilien oft Verclaringhen van de oprechticheydt die den Christenen menschen betaemt, ende daer in sy ten behooren te oeffenen. Beschreven door den Heylighen Vader Macaris den Egyptenaer, overgheset in de Neder-duytsche spraecke, door Cornelis Kiel*. T. Antwerpen, by Christoffel Plantijn, 1580. Le troisième fut publié en 1612, par Willem Jansz., à Amsterdam, sous le titre : *Beschryvinghe van alle de Neder-landen ; anderssins ghenoeemt Neder-Duytslant, door M. Lowijs Guicciardiyn, overgheset in de Neder-duytsche spraecke door Cornelium Kilianum. Nu wederom met verscheyden historien ende aenmerckinghen vermeerderd ende versiert door Petrum Montanum*.

Les auteurs contemporains louent le caractère de Kiel; Balthasar Moretus l'appelle un excellent serviteur. Mais les gages peu élevés que ses patrons lui payaient, le grand nombre de ses manuscrits qu'ils ne daignèrent pas imprimer ne montrent que trop clairement qu'ils n'avaient pas pour ce savant éminent, pour ce collaborateur humble et dévoué, la considération qu'il méritait à tant de titres. La postérité a été moins injuste pour Kiel. Sa réputation n'a fait que grandir dans le cours des siècles. Son buste fut placé dans la salle du conseil communal de son village natal, le 25 octobre 1863. En 1868, la ville d'Anvers donna le nom de Kilianus à l'une des rues tracées sur les terrains des anciennes fortifications. Enfin, le 8 mai 1880, la statue du célèbre philologue flamand fut inaugurée sur la place publique qui s'étend devant la maison communale de Duffel.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin-Moretus. — J.-H. Halbertsma, *Redevoering over Kilianus* (Handelingen van het zevente nederlandsch Taal- en Letterkundig Kongres, gehouden te Brugge, den 8, 9 en 10 september 1862). Brugge, 1863. — P. Génard, *Levenschets van Cornelis Van Kiel* (Kilianus). Antwerpen, 1874 (tiré à part de la revue de Toekomst); id., Antwerpen, 1882. — Max Rooses, *Kilianus' Latynsche Gedichten uitgegeven en met een levensbericht voorzien*. Antwerpen (uitgave der Antwerpsche bibliophilen),

1880. — Id., *Hoe de Wordenboeken van Plantyn en Kilianus tot stand kwamen* (Nederlandsch Museum), 1880. — Id., *Christophe Plantin, imprimeur anversoïis*. Anvers, 1882. — Dr A. Kluver, *Proeve eener kritiek op het woordenboek van Kiliaan*. 's Gravenhage, 1884. — *Synonymia latino-levtonica* (Ex Etymologico C. Kiliani de promptis), *latynsch-nederlandsch woordenboek der XVII^e eeuw*, uitgegeven door Emile Spanoghe, 1^e deel, Antw (Antwerpsche bibliophilen), 1883.

KIEMDONCK (*Jacques*) ou KIMEDONCK a été le premier professeur de théologie en titre au séminaire protestant fondé à Gand en 1578. Il était né à Bruges, de l'aveu de Sanderus confirmé tout récemment par les recherches de M.-H.-Q. Janssen. Jacques Kimedontius, comme disaient de préférence ses contemporains et lui-même, rendit pendant dix ans les services les plus signalés aux églises wallonnes et flamandes du Palatinat, et ne quitta Heidelberg, en 1577, qu'à contre-cœur. Ils s'était brouillé avec le souverain du pays, l'Electeur palatin, à cause de son ardeur calviniste qui allait au-devant des disputes théologiques. Il se rendit directement à Gand, où l'attendait une place de pasteur, qu'il conserva jusqu'au moment de la reddition de cette ville au duc de Parme, en 1584. Ce fut lui qui accompagna le fameux Hembyze au supplice. De nombreux calvinistes gantois le suivirent en Zélande, où ils se dispersèrent. Kiemdonck ne voulut pas les quitter; il prêchait devant eux, tantôt à Middelbourg, tantôt à Flessingue ou ailleurs. Malgré les témoignages de respect et d'attachement qu'on lui donnait, cette vie nomade lui pesa à la longue, et il se mit à regretter plus que jamais son cher Palatinat et surtout le collège réformé de Heidelberg, dont il avait été le fondateur et, jusqu'au moment de son départ de cette ville, le directeur. Il fit agir ses amis, et il eut la satisfaction de pouvoir reprendre à Heidelberg, en 1589, la conduite de son œuvre et ses anciens travaux. Il mourut en 1595 ou 1596, vivement regretté par ses élèves et par tous les membres de la colonie belge. Il nous reste à dire que, peu de temps après la tenue du synode réformé de La Haye de 1586, dont il avait dirigé les débats, il fit partie d'une commission de théolo-

giens chargée de traduire la Bible en flamand.

Kiemdonck a laissé plusieurs ouvrages de théologie dont le plus remarquable est, sans contredit, son *Traité de la Rédemption universelle par Christ*. Godefroid Jungermann, dit Joecher, dans son *Gelehrten Lexikon*, possédait de lui un manuscrit intitulé : *Notæ copiosæ in Philostrati Lemni epistolæ*.

Charles Rahlenbeek.

KIEMDONCK (*Jacques VAN*), philologue, né en Flandre au XVI^e siècle. Selon Fabricius, il était fils du professeur et théologien calviniste Jacques van Kiemdonck. Mort à l'âge de moins de dix-huit ans, il rappelait Pic de la Mirandole par sa science précoce; il avait, en effet, déjà traduit du grec en latin ce qui nous reste des ouvrages de Theophylacte Simocatta, les tableaux de Philostrate, les lettres d'Alciphron, etc. La seule de ces œuvres, pense-t-on, qui ait été publiée, c'est le *Theophylacte*, et encore cette publication fut-elle posthume, et due aux soins de Jean Gruter, Leyde, chez Commelin, 1598, in-12. La traduction est accompagnée de corrections (*castigationes*) du jeune savant sur le texte de l'auteur. Schwab, dans son *Quatuor sæculorum Syllabus rectorum qui ab anno 1386 ad annum 1786, in academia Heidelbergensi magistratum gesserunt* (Heidelberg, 1786, in-4^e, part. I, p. 177 et 192), attribue la traduction du Theophylacte au théologien et professeur Van Kiemdonck; mais c'est assurément une erreur, puisque Gruter, qui fut éditeur de l'œuvre, déclare formellement que le traducteur mourut à l'âge de dix-sept ans neuf mois et huit jours, sans toutefois indiquer l'année de la mort.

Emile Van Arenbergh.

KIEN (*Nicolas*), homme de guerre, né à Ostende, le 16 mai 1600. Comme son père et son grand-père, Kien occupa les fonctions de commissaire général des vivres des Pays-Bas; sa nomination date du 5 avril 1624. En 1636, le roi de France lui conféra des titres de noblesse et le nomma chevalier de l'ordre de

Saint-Michel; il lui proposa également de servir dans les rangs de l'armée française, avec une solde de vingt-cinq mille livres, mais Kien déclina ces offres. Le prince d'Orange lui donna une compagnie de deux cents soldats. Il mourut à La Haye, le 12 novembre 1648, et fut enterré dans la grande église. Il laissait onze enfants, dont plusieurs se distinguèrent dans la carrière militaire, et dont l'aîné, Thomas, né en 1630, mort en 1679, lui succéda dans sa charge de commissaire général des vivres.

Paul Bergmaus.

A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. IX, p. 163-164.

KIEN (Onésyme **DE**), prédicateur, littérateur, naquit à Ypres vers le commencement du XVII^e siècle et mourut à Anvers, le 3 janvier 1654. Ni Paquot, ni Foppens ne donnent de renseignements à son sujet. Capucin, il eut des succès oratoires et était revêtu, dans sa province, de la qualité de définiteur (*definitor*); ce qui ne l'empêcha pas de se livrer aussi au culte des lettres, et de consacrer une grande partie de son existence à la traduction de l'espagnol en latin des ouvrages de Jérôme de Lanuza. Voici la liste de ses œuvres :

1. Hieronymi Baptistæ de Lanuza, etc., *Homiliæ in Evangelia quadragesimalia; interprete adm. V. P. F. Onesimo de Kien*. Antverpiæ, Guil. Lesteenius, 1649, in-folio, 4 vol. — 2. R^{mi} P. H. B. de Lanuza... *Homiliæ in Festum Corporis Christi, interprete adm. V. P. F. Onesimo de Kien*. Antv., Guil. Lesteenius, 1650. — 3. *Medulla Cedri Libani, sive conceptus predicabiles super Dominicas et Festa totius anni, etc...* F. Hieronymi Baptistæ de Lanuza..., *in duos tomos distributi; cura adm. V. P. F. Onesimi de Kien...* Antv., Guil. Lesteenius, 1653, in-folio. Item, Coloniae, Joan. Busæus, 1655 et 1660, in-4°. — 4. *Paradisus Virginialis, sive discursus predicabiles in solemnitatibus ac festis semper Virginis Dei Genitricis Mariæ, etc., auctore adm. R. P. F. Joanne De Mata, interprete ex Hispanico adm. V. P. F. Onesimo de Kien*. Antv., Guil.

Lesteenius, 1652, in-4°. — 5. *Triumphus Jesu Christi, Dei ac Salvatoris nostri, sive discursus predicabiles in ejus solemnitatibus ac festis; auctore admodum Rev. Patre Fratre Joanne De Mala..., interprete ex hispanico admodum Ven. Patre F. Onesimo de Kien, Iprensi, ordinis FF. minorum capucinatorum concionatore provinciae Flandro-Belgicae*. Antv., Guil. Lesteenius, 1652, in-4°, 415 p.

Emile Van Arenbergh.

KIESEGHEM (L.-M. **VAN DER NOOT**, baron **DE**). Voir **VAN DER NOOT**.

***KINKER** (Jean), philosophe, poète, publiciste, professeur, revendique une place dans notre *Biographie nationale*, à raison de l'influence qu'il exerça sur la jeunesse belge, comme membre de la faculté des lettres de l'université de Liège, avant la révolution de 1830 (1). Il naquit à Meislust, sous Nieuw-Amstel, près d'Amsterdam, le 1^{er} janvier 1764, et mourut en cette dernière ville, le 16 septembre 1845. Sa mère, veuve de bonne heure, l'envoya faire ses humanités à l'école latine de Weesp, d'où il passa, en 1781, à l'université d'Utrecht, pour y étudier la médecine. Dès son séjour à Weesp, le démon de la poésie l'avait hanté; d'autre part, son air presque grotesque, qui le faisait ressembler à Esope, lui attirait maintes plaisanteries de ses camarades, ce qui lui fournissait l'occasion de développer sa causticité naturelle. Tout jeune, il y avait déjà en lui de l'Erasme et du Voltaire : gare à ceux qui s'exposaient à ses saillies spirituelles ! La satire et la parodie ne lui coûtaient rien. Son aptitude à la controverse et l'absolue indépendance de son esprit se révélèrent particulièrement à Utrecht, dans les séances de promotions, où il allait volontiers faire preuve de sa facilité à parler latin, au profit de quelque thèse paradoxale. Il prenait à partie les théologiens aussi bien que les médecins; il en résulta qu'on le fit passer pour impie, pour

(1) Aujourd'hui même, le souvenir de Kinker n'est pas encore effacé à Liège. Il s'y est formé, sous son nom, en 1886, une société pour l'étude de la langue et de la littérature néerlandaises.

athée même; ce qu'il y a de vrai, c'est que, kantien rigide, il ne rendit jamais les armes qu'à la *raison pure* (1).

Se sentant peu de goût pour l'art d'Esculape, il vira de bord et se mit à étudier le droit. Il y mit tant de zèle que, sans renoncer aux distractions que lui offraient la musique et la poésie, il conquist, dès le 18 juin 1787, le diplôme de docteur *utriusque juris*. Tour à tour inscrit au tableau des avocats de La Haye et d'Amsterdam, il plaïda peu; les lettres et la politique finirent par l'absorber tout entier. Il avait pris part, encore adolescent pour ainsi dire, à la rédaction de plusieurs recueils, avec des succès divers : sa muse, même en folâtrant, se montrait trop ricanieuse. C'est seulement à partir de 1798 qu'elle prit un ton plus sérieux, sous l'empire d'une passion nouvelle, la passion des études spéculatives. Il en vint à définir la poésie : *la philosophie rendue sensible*. La réaction fut trop forte, en ce sens qu'il s'exalta pour des abstractions. Ses poésies de cette époque sont à la fois inspirées et presque didactiques. On peut y rattacher un drame allégorique intitulé *Het Eeuwfeest*, où il salua en beaux vers l'avènement du XIX^e siècle. Ce qui peint bien l'homme, c'est que le succès considérable de cette pièce (2) lui suggéra l'idée de la parodier lui-même : le nouveau siècle, dit-il, s'ouvre pour les fous aussi bien que pour les sages. Kinker n'en était pas moins un esprit sérieux, à preuve sa dissertation : *Proeve van eene Opheldering van de kritiek der zuiveren Rede*, publiée en cette même année 1801 et qui, traduite en français par J. Lefèvre (un Liégeois), servit de base au rapport présenté à l'Institut de France par Destutt-Tracy, sur la philosophie de Kant. Les polémiques qu'il soutint ensuite contre Nieuwhoff et Feith, sur la philosophie morale, ne seront citées ici que pour mémoire. Il en revint à la muse et, par occasion, s'aventura sur le terrain mouvant de la politique. Sincère

admirateur de Napoléon I^{er}, il éprouva un vif désappointement, lorsqu'il dut reconnaître que le règne de Louis Bonaparte n'avait été qu'un achèvement vers l'absorption de son pays par la France. Son patriotisme se réveilla : il célébra par des chants de triomphe l'établissement du royaume des Pays-Bas.

Kinker peut être appelé le législateur du Parnasse hollandais. Ses essais de traduction de Schiller l'induisirent à s'occuper assidûment de prosodie, et il donna l'exemple de l'introduction de l'élément rythmique dans la poésie nationale. Grand musicien, il traduisit les paroles de la *Création* de Haydn et composa divers morceaux lyriques qui furent ensuite mis en musique; il entendait admirablement, en effet, les conditions à remplir pour amener l'accord parfait du langage et de la mélodie (3). Il s'occupa également de l'histoire et de la théorie de l'art musical : les anciens Grecs, selon lui, ont connu un grand nombre d'effets et de délicatesses dont les modernes, en Occident, s'attribuent la découverte. Par une pente naturelle, ses recherches portèrent ensuite sur la déclamation et la prononciation; finalement, il se jeta en plein dans la linguistique. Il attaqua sans ménagement les thèses grammaticales de Bilderdyk, un ancien ami : celui-ci se fâcha tout rouge, un peu à bon droit. Querelles d'Allemand, toujours regrettables. Kinker retrouva son calme en soumettant à la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas ses idées sur la philosophie du langage. Le langage, dit-il, est sorti de l'esprit humain; c'est à l'analyse de l'esprit qu'il faut demander ses lois, qui sont au fond les mêmes pour tous les hommes : on reconnaît ici le disciple de Kant. La science a marché depuis; mais à part le caractère un peu exclusif de la théorie de Kinker, celle-ci marquait, si l'on se reporte à l'époque où elle parut, un pas en avant.

Ces études passibles furent interrom-

(1) *Liber memorialis* de l'université de Liège, col. 355.

(2) Elle fut redemandée quatorze fois de suite au théâtre d'Amsterdam.

(3) Une initiative semblable a été prise plus tard, en Belgique, par André van Hasselt et J.-B. Rongé, qui ont traduit en vers *rythmés* plusieurs libretti d'opéras allemands (voy. l'art. *André van HASSELT*).

pues par les événements de 1815. Kinker descendit dans l'arène. Il fonda et rédigea presque seul, pendant trois ans, le *Herkaauwer* (le Ruminant), où il exprima sa pensée, avec la liberté la plus entière, sur les affaires du temps et sur les questions d'intérêt public.

« Sans se laisser remorquer par aucun parti, taxant de stupidité les démocrates et combattant avec une verve passionnée ce qu'il appelait l'*esprit de Loyola*, il professa un genre de libéralisme qui devait lui attirer la bienveillance du roi Guillaume. Par-dessus tout, il était hostile à l'influence française, et tenait en médiocre estime le régime constitutionnel. A son sens, le souverain devait tenir d'une main ferme les rênes du char de l'Etat; une administration forte, une bonne instruction primaire, point de division des pouvoirs, tel était, suivant lui, l'idéal que devait poursuivre la Hollande. Il ne répugnait nullement aux mesures préventives et repoussait même les libertés dont il croyait qu'on pourrait aisément abuser. Cette doctrine lui semblait également propre à préserver le peuple de l'anarchie et de la tyrannie : ce fut son illusion comme celle de son roi. Cependant Guillaume Ier, tout en faisant grand cas de Kinker, trouva peut-être son zèle un peu gênant; peut-être aussi jugea-t-il qu'un publiciste de ce caractère le servirait plus utilement dans les provinces du sud que dans celles du nord. Quoi qu'il en soit, Kinker fut nommé professeur de littérature hollandaise à l'université de Liège » (1). Cette décision parut lui convenir parfaitement : il ne s'attribua rien moins qu'une mission *civilisatrice*; nous *hollandiser*, c'était à ses yeux nous polir. Bosscha traduisit naïvement cette pensée dans le quatrain suivant, peu flatteur pour les Liégeois :

*Pellere barbariem, cultæque adjungere linguæ,
Kinkeri! indociles adgrediare viros!
Herculis labor est, sed fortis pictore dignus,
Materies famæ pulchraque et ampla tuæ.*

« M. C. van Hall se montra plus

« aimable en dédiant à son tour à Kinker quelques vers hollandais : il se félicita seulement de ce que les chants de Hoofd et de Vondel se ferraient désormais entendre dans la patrie de Grétry (2). »

La jeunesse universitaire, croyant à une arrière-pensée du gouvernement, fit au nouveau professeur assez mauvais accueil. Il ne perdit pas son sang-froid : quelques mots spirituels lui suffirent pour avoir raison de l'opposition. La réaction fut durable : l'éloquence de Kinker (qui s'exprimait fort bien en français, ce qu'on ne pouvait dire de tous ses collègues hollandais ou allemands), son goût délicat en littérature, la tournure piquante de son esprit, son affabilité, enfin, lui eurent bientôt conquis des partisans. Il se mit à recevoir chez lui des jeunes gens d'élite, qui passaient là des heures charmantes en causeries instructives sans pédanterie, amusantes sans licence. En 1822, ces entretiens, devenus hebdomadaires, donnèrent à Kinker l'idée de constituer une société régulière, à laquelle il donna le nom de *Tandem*, allusion à ses espérances. Le but qu'il poursuivait était d'aider à cimenter l'union des provinces wallonnes avec la Hollande, par le rapprochement des traditions des deux pays et par la propagation insensible de la langue hollandaise dans les Pays-Bas méridionaux. La société se composa de dix membres effectifs et d'un nombre illimité de membres honoraires. Les premiers devaient être des étudiants; en quittant l'université, ils passaient dans la catégorie des membres honoraires. Les réunions se tenaient le lundi soir : on n'y parlait que le hollandais; on y lisait des compositions en cette langue; on en discutait le mérite, parfois bruyamment. Les fautes étaient notées et frappées d'une amende dont une *boetekas* recevait le montant. A la fin de l'année académique, on brisait la tirelire pour payer les frais d'un dîner en commun, à Liège ou à Chaudfontaine : il va sans dire que Kinker suppléait à l'insuffisance de la caisse.

(1) *Liber memorialis*, col. 367.

(2) *Ibid.*, col. 368.

Il cherchait ainsi à gagner la jeunesse. Rien ne coûtait à son zèle : il alla jusqu'à étudier le patois wallon de Liège, et finit par le parler couramment. On trouve même des vers wallons dans une de ses boutades poétiques (nous respectons son orthographe) :

Ginn so nen cial po n'fê rin,
Lige, mi deuxième patreie!
Fâ bin kig kuire on pastin...

Il avait fini par s'attacher aux Liégeois, dont il aimait l'esprit vif, la gaieté franche, l'hospitalité courtoise. Il ne tenait pas à retourner dans le Nord ; la révolution l'y força : les patriotes de 1830 n'entendaient pas les choses à la façon des membres de la société *Tandem*. Kinker fut arrêté comme otage au mois de septembre ; on voulait obtenir l'élargissement de M. Behr, pris à Sainte-Walburge. L'échange des prisonniers fut négocié par M. Ed. Capitaine, depuis président de la cour du duché de Limbourg ; un autre ancien élève de Kinker, M. Stas (1), intervint auprès des autorités hollandaises et put serrer une dernière fois la main à son maître bien-aimé, sur le pont de la barque qui allait, de Maestricht, ramener celui-ci au pays natal.

Quelques-uns des travaux littéraires de Kinker datent de son séjour à Liège ; il ne se laissa pas oublier en Hollande. Trois volumes de poésies (Amsterdam, 1819, in-8°), une *Ode* de grand style adressée à l'empereur Alexandre de Russie, des Mémoires envoyés à l'Institut des Pays-Bas, sa collaboration au *Muzen-Almanach*, etc., attestent que le professorat laissait de la marge à son activité féconde et qu'il pensait à ses frères d'outre-Moerdyk. Il s'occupa aussi d'instruction publique et jugea assez sévèrement la méthode de Jacotot (voir ce nom). Le fondateur crut devoir adresser au roi lui-même un mémoire en réponse à son censeur, « philosophe érudit, y disait-il, qui raisonne sur « des expériences qu'il n'a point faites ». Kinker écrivit à M. Jottrand : « Notre « homme pourrait bien avoir raison. Je

« crains seulement qu'en exagérant ce « qu'il y a de bon dans cette méthode, « on ne la rende plus nuisible qu'utile. »

Nous avons vu Kinker rompant une lance avec Bilderdyk, à propos de grammaire. C'était en 1829 ; six ans auparavant, ils s'étaient déjà rencontrés sur un autre terrain. Il s'agissait du fondement du droit. Kinker reprochait à son adversaire d'avoir soutenu que le droit repose sur le besoin, ce qui conduit à Hobbes ; il lui opposait la théorie rigoriste de Kant. Notre philosophe se mêla, en outre, d'esthétique pour s'en prendre aux idées de Voltaire sur la beauté sensible, *qui n'est pas la même partout* ; il s'efforça de démontrer que la beauté est véritablement objective. « Voltaire », dit-il, « a confondu le beau avec l'agréable. » Ici il dépasse Kant et se rapproche de l'école de Schelling, que cependant il n'aimait pas.

Comme professeur, Kinker s'acquittait d'un légitime renom. Plus il avait eu de difficultés à vaincre au début, plus il fut maître du terrain lorsqu'on l'eut connu de près. Il attachait un haut prix à l'art de bien dire, trop négligé aujourd'hui dans nos universités : ses élèves lui durent sous ce rapport d'excellents conseils, d'autant mieux reçus qu'il savait joindre l'exemple au précepte. Les générations d'étudiants qui se sont succédé de 1817 à 1830 ont eu l'occasion d'apprécier ce qu'elles lui devaient.

En philosophie, il se montra fidèle sectateur de Kant, à cela près qu'il crut à la possibilité d'une métaphysique complète dans les limites posées par le penseur de Königsberg. Quant à la théologie, il voulait absolument qu'elle restât pour le philosophe une *terra incognita*. La morale de l'Evangile, bien comprise, était, à ses yeux, parfaitement d'accord avec la doctrine kantienne ; mais il s'arrêtait là : il n'adora que le dieu de la dialectique. Il chercha plutôt à éclairer les hommes qu'à les toucher : il fut trop exclusivement l'apôtre des idées générales. Son dernier ouvrage important, l'*Essai sur le dualisme de la raison humaine* (écrit en français) a été jugé avec trop de rigueur peut-être par M. Vander

(1) Plus tard conseiller à la cour de cassation de Belgique. C'est de M. Stas lui-même que nous tenons ces détails.

Wyck : il essayait de compléter Kant au point de vue pratique (1). Vers la fin de sa vie, il entreprit la composition d'un roman philosophique, destiné à concilier le matérialisme et le spiritualisme : ce travail est resté inachevé. La mort de Kinker fut un deuil pour l'Institut des Pays-Bas. M. S. Muller prononça son oraison funèbre et l'y proclama l'un des hommes les plus remarquables du pays. La loge maçonnique de la *Charité* plaça le buste du défunt dans la salle de ses séances (1846); une société savante mit au concours sa biographie; les journaux belges s'unirent aux périodiques hollandais pour rendre hommage à sa mémoire. Nous renvoyons le lecteur au *Liber memorialis*, où il trouvera la liste complète des publications de Kinker, et la mention de nombreux travaux qui sont restés manuscrits.

Alphonse Le Roy.

Les notices biographiques de MM. van Hall, vander Wijck, Steger, et Cocheret de la Morinière. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis* de l'université de Liège (art. Kinker a été tiré à part sous le titre : *Un philosophe poète*. Liège, Carmanne, 1869, 24 pages à deux col., in-8°). — Renseignements particuliers.

KINSCHOT (*François DE*), seigneur de Rivieren, Jette, Ganshoren, Clercamp, etc., fils d'Henri, juriconsulte, magistrat, naquit à Bruxelles, le 1^{er} mai 1577, le jour où don Juan d'Autriche fit son entrée solennelle à Bruxelles, comme gouverneur général.

La célébrité que son père s'était acquise comme juriconsulte, excita de bonne heure l'émulation de François et lui inspira le désir de parcourir aussi la carrière du barreau.

Après avoir reçu les premières notions littéraires dans la maison paternelle, il fut envoyé au collège d'Ath, fort renommé à cette époque, et y termina, avec le plus grand succès, ses études humanitaires. De là il passa à l'université de Douai, et y obtint le grade de licencié en droit, à peine âgé de dix-huit ans.

(1) Cet ouvrage, édité et annoté par M. Cocheret de la Morinière, n'a vu le jour qu'après la mort de Kinker, en 1850-1852. L'auteur y a joint une introduction et une bio-bibliographie, ainsi qu'un beau portrait.

De retour à la maison paternelle, notre jeune licencié trouva la route tracée devant lui. Son père était alors l'avocat le plus occupé du conseil de Brabant. Une partie de la clientèle paternelle lui fournit immédiatement l'occasion de mettre en pratique ses connaissances juridiques. Fr. de Kinschot était, d'ailleurs, sous tous les rapports, digne de son père. Héritier d'un nom célèbre et d'une fortune considérable, il aurait pu se contenter de la position que sa naissance lui avait faite. Il préféra le travail à l'oisiveté. En peu de temps, il sut se créer une nombreuse clientèle, et sa renommée d'avocat se répandit à l'égal de celle de son père. *Proprio motu*, dit Valère André, *propriaque industria patrocinando, ad eam nominis famam pervenit, ut passim omnes et singuli, nobiles, ignobiles, ac respública et communitates ad Kinschotium, tanquam ad commune quoddam oraculum atque aylum, consilii causa confugerent*.

Cependant François Kinschot ne devait pas parcourir jusqu'au bout la carrière du barreau. Il allait être placé sur un théâtre plus élevé, où il devait rendre des services signalés à son pays. Il avait épousé la fille d'Adrien de Boote, l'un des conseillers du conseil des finances; ce mariage lui ouvrit la carrière des fonctions publiques.

Il succéda d'abord à son beau-père dans les fonctions que celui-ci avait remplies. Peu de temps après, il fut nommé fiscal au conseil des finances; enfin, l'archiduc Albert lui confia l'importante charge de trésorier général et chef des finances de l'Etat.

Sous le règne de Philippe IV, une nouvelle dignité fut ajoutée à celles que possédait déjà Kinschot; ce prince le désigna pour faire partie du conseil d'Etat.

Le savant Peckius, chancelier de Brabant, avait depuis longtemps désigné François Kinschot, comme son successeur à la première charge de la magistrature. Mais, soit que Philippe IV ne voulût pas se priver des lumières de son trésorier général, soit que Kinschot lui-même

crût sa présence à la tête du trésor public, plus profitable aux intérêts du pays, cette honorable recommandation n'eut pas de suite pour le moment.

Plus tard, quand son grand âge ne lui permit plus de remplir convenablement les fonctions actives de chef des finances, Fr. Kinschot reçut la récompense la plus élevée qui pût être accordée à ses éminents services. En 1653, il fut nommé chancelier de Brabant, en remplacement de Ferdinand de Boischoet qui, lui-même, avait succédé à Pierre Peckius. Il occupa ces hautes fonctions pendant un peu plus d'une année seulement; au mois de mai 1654, il mourut, âgé de soixante dix-sept ans, et fut enterré dans l'église de Sainte-Gudule, où l'on peut voir sa pierre tombale.

François Kinschot unissait à une science profonde et à l'amour du travail les plus belles qualités morales. Dans l'exercice de ses hautes fonctions, il s'était toujours montré doux, affable et bienveillant, surtout envers les faibles qui croyaient avoir à se plaindre de ses subordonnés : *Mansuetudo, modestia, affabilitas, comitasque qua neminem non ad colloquium admittere aut dimittere a se solet.*

Ami des lettres et des beaux-arts, François Kinschot protégeait avec zèle et discernement ceux qui les cultivaient : *Quem viri litterati omnes et præsertim academici, merito Mæcenatem ac patronum prædicabant.*

Il avait à un haut degré la religion du devoir; pendant plusieurs années il avait rempli les fonctions très délicates des finances : *quæ inter viscata recenset Seneca*, dit H. Loyens; plus tard, il avait eu la direction suprême de cette partie de l'administration. A ce moment, la Belgique se trouvait dans une position financière déplorable. Il avait fallu faire face à des besoins extraordinaires pour combler les déficits antérieurs et pour subvenir aux frais de la guerre avec les Provinces-Unies; les impôts avaient été augmentés, le commerce était entravé de tous côtés, et, cependant, jamais la direction ferme et intègre que Kinschot

avait su imprimer à l'administration des deniers publics ne provoqua la moindre plainte. *Vir sano fuit summus*, dit Loyens, *qui tantum ingenio prudentiaque valuit, ut ad belli usum, quo Belgica exarsit, infinitam pene vim pecuniæ, sine cujusquam querela, vel damno, subministravit, ne res difficiles et arduas, dubias et implicatas, faciles, certas, explicatasque consilio suo reddiderit.*

Kinschot avait plus de soixante-quinze ans lorsqu'il fut élevé à la dignité de chancelier de Brabant; sa santé, gravement altérée par le travail, lui laissait à peine la force de se déplacer, et cependant il ne crut pas pouvoir se dispenser un seul jour de se rendre aux audiences du conseil. *Hanc provinciam ita obivit*, dit Loyens, *ut quamquam extrema senectute et incommoda esset valetudine, semper tamen, quod boni senatoris est, in senatu assiduus veniret.*

François Kinschot n'a laissé qu'un fils, qui fut membre du conseil d'Etat et de celui des finances, et gouverneur de la ville et province de Malines.

Nous avons, de François Kinschot, cinquante-huit *Responsa* ou *consilia juris*, qui ont été d'abord imprimés et confondus avec ceux de son père (Louvain, 1633); Valère André les a imprimés séparément dans l'édition des œuvres des deux Kinschot (Bruxelles, J. Mommaerts, 1653, in-fol.).

G. Nypels.

Valère André, *Elogium et vitæ series D. Fr. Kinschoti*. — Hub. Loyens, *Elogia cancellariorum Brabantiae*, à la suite du *Tractatus de Consilio Brabantiae*, du même auteur. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. 1^{er}, p. 295.

KINSCHOT (Henri DE), le représentant le plus illustre du barreau brabançon au xvi^e siècle, naquit à Turnhout, en 1541, d'Ambroise Kinschot, trésorier des domaines de la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, et d'Anne Gevaerts, sœur de l'avocat de ce nom.

Il appartenait à une ancienne famille noble du Brabant. Un de ses ancêtres, Pierre de Kinschot, était feudataire du duc Jean II, en 1300, et possédait à ce titre le fief de Kinschot, petit village

dépendant du territoire de Turnhout(1).

Comme presque tous les jeunes Belges de cette époque, Henri de Kinschot fit ses études à l'université de Louvain. Avant de prendre le grade de licencié, et pour mieux s'y préparer, il se rendit à Paris, où il fit un assez long séjour.

Les universités de France avaient, à cette époque, une célébrité européenne. Celle de Bourges, surtout, jetait un vif éclat qu'elle devait à la présence des trois plus grands jurisconsultes du siècle : Cujas, Donneau et Duarcin. Au moment où Kinschot était à Paris, Cujas exerçait son deuxième professorat à Bourges, et, sans aucun doute, notre jeune voyageur, amené en France par le seul désir de compléter ses études et favorisé, d'ailleurs, de tous les dons de la fortune, ne manqua pas de se rendre à Bourges pour y entendre le prince de la science juridique.

Pendant son séjour à Paris, Henri Kinschot eut l'occasion de voir le chancelier de L'Hospital et de connaître les sages dispositions que ce grand ministre venait de prendre pour la réformation de la justice. Il quitta la capitale de la France au moment où fut publiée la grande ordonnance de Moulins, de 1566.

Cette année même, Kinschot rentra à Louvain pour y soutenir une thèse sur l'une des matières les plus épineuses du droit civil : *les Obligations divisibles et indivisibles*. Puis il vint s'établir à Bruxelles, pour y suivre le barreau sous les auspices de son oncle Jean Gevaerts, l'avocat le plus suivi du conseil de Brabant.

* Bientôt les clients se pressèrent dans le cabinet de Kinschot; les premiers

(1) La famille de Kinschot était très nombreuse et très ancienne. Une branche de la famille habitait la Hollande; Gaspar Kinschot, qui y appartenait, s'est fait un nom comme poète latin. Van der Aa, dans son *Biograph. woordenboek der Nederlanden*, nomme un Henri Kinschot, seigneur de Breda, Schoten et Berg-op-Zoom, qui vivait dans la seconde moitié du x^e siècle et au commencement du xii^e. Un autre Kinschot nommé Jean, qui vivait vers 1251, fut surnommé *het Kind van Schoten* ou *Jan van Schoten*, d'où le nom de Kinschot, dit Van der Aa. Cela se concilie difficilement avec ce que je dis ci-dessus, d'après Valère André, du lieu de Kinschot, *petit village du territoire de Turnhout*.

personnages du pays lui confiaient leurs affaires et des jurisconsultes estimés de l'époque avaient recours à ses lumières.

La science avait placé Kinschot à la tête de l'ordre des avocats; ses qualités morales lui assignaient une place non moins honorable parmi ses concitoyens.

Dépourvu de toute autre ambition que celle du bien, protecteur zélé des pauvres, satisfait, d'ailleurs, de la position que la fortune lui avait faite, il ne voyait dans l'exercice de la profession d'avocat que ce qu'elle a de plus noble et de plus relevé, la défense du droit et le triomphe de la justice. Ses contemporains ont laissé de lui les plus beaux témoignages : *Nemo, dit Valère André, sanctius ac religiosius jura tractavit; nemo fidelius ac integrius clientulorum suorum causas ponderavit, discussit, proposuit. Quippe qui non tam amans æqui ac justii, quam pietatis esset studiosus; qui aliud non quærebat aut optabat, quam ut clientuli ac litigatores quod suum esset, quantum per legem licebat sinceriter consequerentur, nullo machinationis aut imposturæ colore quæsito aut adhibito.*

Kinschot resta attaché au barreau pendant près de quarante ans. Le gouvernement avait plus d'une fois cherché à se l'attirer, en lui offrant les premières places de la magistrature; le conseil de Brabant, lui-même, avait fait, pour se l'attacher plus directement, des démarches réitérées... Ces honorables instances ne purent arracher Kinschot à la profession à laquelle il s'était voué comme à un apostolat.

Cependant, le travail excessif que s'imposait Kinschot depuis tant d'années, avait gravement altéré sa santé. Pendant les dernières années de sa vie, il dut s'abstenir d'aller au conseil durant la mauvaise saison. La maladie le retenait dans sa chambre, où il recevait ses clients. Il mourut à Bruxelles, au mois de septembre 1608, âgé de soixante-sept ans; sa dépouille mortelle repose dans l'église Sainte-Gudule.

Kinschot avait épousé Marie Douglas, dite Scott, descendante de l'illustre famille écossaise de ce nom. Il laissa un fils, François, et une fille, Anne de

Kinschot, qui épousa Jérôme de Gaule, membre du grand conseil de Malines, puis chancelier de Gueldre et membre du conseil privé.

Les ouvrages de H. Kinschot ont été imprimés une première fois, à Louvain, en 1633; une seconde édition publiée par les soins de Valère André, qui y joignit les *Responsa et Consilia* de François Kinschot, fut imprimée à Bruxelles, chez J. Mommaerts, 1653, in-fol.

Voici l'énumération des ouvrages que comprend ce volume :

1. *Responsa sive Consilia juris*. Ces *Responsa*, au nombre de quatre-vingt treize, sont précieux en ce qu'ils nous font connaître la jurisprudence du conseil de Brabant à la fin du xvi^e siècle. Ils servent ainsi d'introduction aux *Decisiones* de Stockmans qui se rapportent au xvii^e siècle, et à celles de Wynants, qui sont du xviii^e siècle. Stockmans rend hommage au mérite des *Responsa* de H. Kinschot et insiste sur leur importance pour l'étude du droit brabançon. Cependant il fait remarquer que Kinschot, simple avocat plaçant, n'a pas été à même de connaître toujours exactement les vrais motifs qui ont déterminé les décisions qu'il rapporte : *Hoc ei præsidium defuisse confiteri cogimur, quod nec jus suffragii in auditoriis causarum habuerit, nec aditus ad ima consilia ei patuerit, unde nec certum reddere lectorem suum potuerit, quia ratione et fundamento res quæque ibidem judicatum sit, cum id varie fieri potuerit, sed dubiis conjecturis, aut ut summum probabilibus, contentum eum esse oportuit* (STOCKMANS, *Decis. Præfatio*). — 2. *Casus et Questiones aliquot, ac pleræque ab. H. Kinschot breviter resolutæ*. Ces questions, au nombre de cinquante-trois, sont écrites la plupart en flamand, d'autres en latin, quelques-unes en français. Elles traitent généralement de questions plus ou moins controversées de droit civil coutumier ou édictal. — 3. *De rescriptis Gratia, a supremo Brabantia senatu nomine Ducis concedi solitis*. Cet ouvrage, où sont décrits et expliqués certains privilèges ou prérogatives dont jouissait le conseil de Brabant, comprend sept

*Traité*s divisés eux-mêmes en plusieurs chapitres. Voici les titres des traités :

1. *An Brabantia sit patria juris scripti, et quo modo a jurisdictione imperiali per Bullam auream sit exempta*. Dans ce traité, Kinschot se demande à quel titre le droit romain était appliqué dans le Brabant. Était-ce comme droit écrit imposé ou comme droit auxiliaire, applicable seulement dans le silence des coutumes? Il conclut en disant que le duché de Brabant ayant fait partie de l'empire d'Allemagne, le droit romain y était imposé au même titre que dans l'Empire. Cette erreur historique a été relevée par Stockmans : *Pace tanti viri sit dictum, hac in re plures errores errat*. (Voy. *Decisio* 1^a, nos 13, sq.). — 2. *De præstantia et auctoritate senatus Brabantia*. Ces deux premiers traités servent, en quelque sorte, d'introduction aux cinq suivants. — 3. *De remissionibus homicidiorum, cum explicatione statuti Caroli V Imper., anni 1541, 28 nov. in senatu Brabantia publicati*. — 4. *De solutionum induciis, quæ a senatu nomine Ducis per litteras, ut vocant, atterminationis, vel super consensu majoris partis creditorum per modum confirmationis debitoribus conceduntur*. — 5. *De securitate corporis*. — 6. *De legitimationibus*. — 7. *De licentia testandi, aut aliter disponendi de Feudis, a Duce, aut ejus senatu, obtinenda*. Au moment où Kinschot écrivait les cinq traités dont on vient de lire le titre, quelques avocats — *quales*, dit Valère André, *passim in curiis obambulant, qui vix a limine salutatis jurisprudentia cunabulis, cruda adhuc studia in forum propellunt* — cherchaient à faire prévaloir cette doctrine fallacieuse que, dans la décision des affaires qui lui étaient soumises, le conseil devait se laisser guider par la seule équité, sans s'attacher aux règles du droit écrit qui pouvaient lui être contraires. Kinschot s'attache à prouver que cette doctrine est fautive et dangereuse dans sa généralité; qu'elle ne peut être appliquée qu'aux questions qui font l'objet des cinq traités ci-dessus cités; que, dans toutes les autres questions, le conseil doit rigoureusement se

conformer aux dispositions de la loi écrite : *In cæteris casibus auctoritas et recta ratio legis scriptæ imaginariæ senatorum aequitati prævalere debet.*

G. Nypels.

Valère André, *Elogium V. Cl. H. Kinschoti*. — Foppens, *Bibl. belg.* — Paquot.

KINSOEN (François), dit KINSON, peintre, né en 1770 à Bruges, où son père exerçait la profession de forgeron, y mourut le 18 octobre 1839. Il suivit, pendant son adolescence, les cours de l'académie de sa ville natale et y obtint le premier prix dans la classe d'après le modèle-vivant. Il ne tarda pas à quitter Bruges et passa quelque temps à Gand et à Bruxelles, où il amassa, en faisant des portraits, de quoi se rendre à Paris et s'y établir (1799).

Il remporta quelques succès dans la peinture des portraits et eut bientôt l'occasion de fréquenter les personnages de la haute société de Paris. Il épousa, en 1801, à Blois, la fille unique de l'ancien architecte du roi, M^{lle} Le Prince.

En 1808, Kinsoen reçut une médaille d'honneur pour une série de portraits de membres de la famille impériale. Cela lui valut le titre de peintre du roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte.

Il suivit la fortune de son protecteur jusqu'en 1814, et peignit en Allemagne plusieurs portraits qui furent remarqués aux salons de 1814, 1815 et 1817. Il fut aussi le peintre attiré du duc d'Angoulême.

On connaît de lui des portraits du prince et de la princesse d'Orange, qui ont été faits vers cette époque, et qui lui valurent la décoration de l'ordre du Lion néerlandais.

Il sollicita la place de directeur de l'académie de sa ville natale et crut avantageux, pour attirer sur lui l'attention de ceux qui devaient lui donner leurs suffrages, de faire don à cette institution du seul tableau historique qu'il eût peint : *Bélisaire assistant à la mort de sa femme Antoine*. Mais il ne réussit pas dans ses desirs, et ce n'est qu'en 1839, épuisé par l'âge et le travail, et sentant

sa fin prochaine, qu'il revint à Bruges, où il mourut.

On a encore de lui, à l'académie de Bruges, un portrait en pied du préfet de cette ville. Il exposa sept de ses œuvres au grand salon qui eut lieu à Gand, en 1820. Deux d'entre elles ont été reproduites dans les *Annales du salon de Gand et des beaux-arts*. M. Heins. *

Biogr. des hommes remarqu. de la Flandre occid. Bruges, 1843, t. 4^{er}, p. 262. — *Levenschetsen van vlaemsche kunstoevenaren*, door Lodewyk van Peteghem. Brussel, 1858, bl. 24. — Ad. Siret, *Dict. hist. des peintres*. — Piron, *Levensbeschr.* Malines, 1860.

KLEERHAGHE (Julien), né à Bruxelles, capitaine au service des Provinces-Unies. Son nom est attaché à l'échauffourée de Bois-le-Duc. Cette ville, hostile aux calvinistes, était restée fort attachée à la cause royale. Les États voulurent s'en rendre maîtres, afin de couper les communications au duc de Parme avec Anvers et Bruxelles. Le comte de Hohenlohe, commandant l'armée des États généraux, résolut de s'en emparer. Il s'y prépara, à la suggestion de Keerhaghe qui, ayant épousé une demoiselle de Bois-le-Duc, de la famille d'Erpe, prit sur lui de mutiner la population. Hohenlohe se mit en marche, le 19 janvier 1585, de nuit, avec ses troupes, tandis que Kleerhaghe se tenait caché, avec quelques affidés, près de la *Vuchterpoort*. Il escalada les remparts et pénétra dans les aubettes du pont. A huit heures, la porte s'ouvrant et le pont-levis étant abaissé, il assaillit le poste, tua le portier, s'engagea, après une faible résistance, dans la rue qui aboutissait à la dite porte, dont il abandonna la garde à son sergent, lui enjoignant de ne la quitter que sur un ordre exprès. Poussant alors dans l'intérieur de la ville, il n'eut aucune peine à s'en emparer avec les troupes de Hohenlohe qui le suivaient de près. Dans l'intervalle, le sergent, persuadé que l'entreprise était achevée, quitta son poste pour prendre sa part du butin; mais le portier, qu'on avait laissé pour mort et qui n'était que grièvement blessé, eut assez d'énergie pour ouvrir

la porte à la garnison rentrant d'une reconnaissance. Les soldats de Hohenlohe, tout entiers au pillage, furent surpris, dispersés et battus par les troupes espagnoles. Parmi ceux qui se sauvèrent, un grand nombre se noyèrent dans les fossés; les autres furent tués ou faits prisonniers. L'amiral Justin de Nassau parvint à s'échapper. Environ cinquante bourgeois perdirent la vie; autant furent blessés. Les assaillants eurent plus de trois cents morts, parmi lesquels Ferdinand Truchsess, frère de l'Electeur de Cologne. Kleerhaghe lui-même, pour échapper à la mort, dut sauter du haut d'un rempart et fut sauvé par un soldat écossais. Plus tard, il s'attacha au parti de Leycester, fut nommé par ce dernier gouverneur de Gorcum; destitué peu après par les Etats, et mourut obscur.

Emile de Borchgrave.

Van Meteren, IV, 237. — Kok, *Vaderl. Woordenboek*, XXI, 307. — Gaillard, *De l'Influence exercée par la Belgique sur les Provinces-Unies*. — Nuyens, *Geschiedenis der Nederl. Beroerten*, t. IV, 1, p. 37-39.

KLUGMANN (J. -N.). Voir DE KLUGMANN.

KLUYSKENS (Joseph-François), chirurgien et professeur, naquit à Alost, le 9 septembre 1771, et mourut à Gand, le 24 octobre 1843. Son père, qui était barbier-chirurgien à Erpe, le destinait à l'état d'orfèvre; mais son apprentissage ne fut pas de longue durée, et il entra comme apprenti barbier chez Jean Miele, chirurgien à Gand. Van Hulthem, dont il avait fait la connaissance, lui prêtait des livres d'anatomie et de physiologie, qu'il étudiait, faute de temps, pendant la nuit. Il reçut également quelques leçons d'un père augustin, qui lui apprit le français et l'anglais. Il finit, de cette façon, par être à même de suivre les cours de chirurgie et d'accouchements de l'école de Gand, et il le fit avec tant de fruit, qu'en 1791, il mérita l'honneur d'être proclamé lauréat dans la classe d'accouchements et de recevoir en prix une médaille d'or. Un examen subi devant des commissaires spéciaux lui valut,

l'année suivante, une commission de chirurgien de bataillon dans l'armée autrichienne. Blessé en Champagne, il sollicita sa démission et fut nommé chirurgien-major à l'hôpital militaire de Gand, en 1794. Un nouvel examen lui fit obtenir la place de chirurgien en chef de l'hôpital de Bonne-Espérance pendant le siège de Landrecies. Enfin, le 7 mai 1795, il fut reçu chirurgien et accoucheur par le collège de médecine de Gand.

Le président du collège, le savant B. Coppens, frappé de l'intelligence précoce et de l'esprit éveillé du jeune récipiendaire, le prit, dès lors, sous sa protection. Grâce à lui, Kluyskens obtint bientôt une place de chirurgien en chef à l'hôpital civil de Gand (1796), tandis que, d'un autre côté, il était nommé chirurgien en chef à l'hôpital militaire. En 1797, il inaugura sa carrière littéraire par la traduction flamande d'un ouvrage anglais de Benjamin Bell, sous le titre de *Verhandeling over den Druiper en de Pokziekte*, et sa carrière professorale en donnant le cours de chirurgie à la place du docteur Van Dueren. En 1802, il succéda provisoirement à son bienfaiteur B. Coppens à la chaire d'anatomie; en 1804, il occupa, pendant quelque temps, la chaire d'histoire naturelle et de botanique, laissée vacante par la mort du professeur Roisin; enfin, en 1806, professeur de pathologie chirurgicale, de médecine opératoire et de clinique externe à l'école centrale du département de l'Escaut, il devint membre du jury médical, poste qu'il occupa jusqu'à la suppression de cette institution.

En 1809, il fut chargé de l'organisation des hôpitaux temporaires, destinés aux nombreux blessés évacués sur Gand, à la suite de l'occupation de l'île de Walcheren par les Anglais. En 1811, il fut envoyé par la ville de Gand, avec Norbert van Aken et de Vaernewyck, à Paris, pour complimenter l'empereur Napoléon sur la naissance du roi de Rome. Il profita de son séjour dans cette ville pour suivre les résultats des inoculations vaccinales du médecin anglais Woodville. A son retour à Gand, le

préfet Faipoult le chargea de réorganiser le comité de vaccination établi à la suite des premières inoculations faites par G. Demanet, en 1800, et le nomma secrétaire perpétuel du nouveau comité.

Les grandes guerres de 1814 et de 1815 nécessitèrent la création de nouveaux hôpitaux : ce fut encore Kluyskens qui s'occupa de leur organisation. Le général Tindal le confirma dans ses fonctions de chirurgien-major à l'hôpital militaire de Gand et le nomma premier officier de santé de l'armée des Pays-Bas. En 1815, il dirigea en cette qualité, sous les ordres immédiats de l'inspecteur général du service de santé de l'armée hollando-belge, Brugmans, les hôpitaux et les ambulances de Bruxelles, Louvain, Namur, Charleroi, Nivelles et Termonde. Après la bataille de Waterloo, il eut de continuels rapports avec Larrey, alors prisonnier de guerre, les chirurgiens militaires anglais Thompson, Samuel Cooper, Guthrie et Adams, et le chirurgien en chef de l'armée prussienne, Graefe. Il fit, pour sa part, près de trois cents amputations, et plus de neuf mille blessés furent soignés par lui. Ce fut à ses actives démarches que Larrey dut sa mise en liberté. Il reçut, en récompense de son dévouement, la croix de chevalier du Lion Belgique, lors de la création de cet ordre, le 18 novembre 1815, et, du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, une bague enrichie de brillants, accompagnée d'une lettre autographe des plus élogieuses.

En 1816, Kluyskens fut élu, un des premiers, membre du conseil provincial pour la ville de Gand. Dans la même année, il fut nommé associé de l'Institut royal des Pays-Bas. Lors de la fondation de l'université de Gand, il prit la chaire de théorie et de clinique chirurgicales et d'accouchements avec le titre de professeur extraordinaire (1817), et l'année suivante, sur l'avis du sénat académique, le roi lui conféra les diplômes de docteur en médecine et de docteur en chirurgie. Il reçut encore, en 1827, une superbe médaille en or du grand-duc de Saxe-Weimar, auquel il avait fait parvenir un exemplaire de son ouvrage sur

la matière médicale pratique. En 1829, il fut nommé professeur ordinaire et membre de la commission d'examen pour les élèves de l'école vétérinaire d'Utrecht. En 1830 et 1831, il remplit les fonctions de recteur de l'université. La nouvelle organisation de l'enseignement supérieur, en 1835, ne lui laissa que la clinique externe, mais les honneurs du rectorat lui furent encore dévolus en 1839-1840, avec le maximum de traitement accordé aux professeurs de l'Etat; l'année suivante, il obtint l'éméritat.

Kluyskens était membre du conseil communal de Gand depuis 1838 et membre honoraire de l'Académie royale de médecine depuis sa fondation, en 1841, quand il mourut le 24 octobre 1843. Son élection au conseil communal fut l'occasion d'une fête mémorable que lui offrirent spontanément, le 25 octobre 1838, ses anciens élèves venus de tous les points du pays se joindre à ses collègues et aux élèves de l'université, pour exprimer leur gratitude et leur admiration au maître vénéré et respecté. On offrit à Kluyskens son portrait lithographié par Vanderhaert; le roi, voulant reconnaître les nombreux services qu'il avait rendus à la science, lui conféra la croix de chevalier de son ordre (14 décembre). Il portait depuis 1833 le titre de médecin de Léopold I^{er}.

Kluyskens était doué d'une intelligence d'élite et d'une opiniâtre application au travail; son savoir était vaste, car il avait des notions approfondies sur les différentes branches de son art; il raisonnait de tout et toujours avec bonheur, et s'occupait de littérature et de beaux-arts. « Mais cet esprit judicieux » était dépourvu de cette teinte classique » qui est la conséquence d'études régulières. Il était dans le cas de ces héros » de son époque auxquels les champs de » bataille ont donné des grades : car, » lui aussi, élevé à l'école de la pratique, » reçut son bâton de maréchal, » mais dans le champ clos des hôpitaux » (GUISLAIN). Peu expansif, même dans ses rapports avec ses amis intimes, il avait retenu, des difficultés qui avaient

entouré ses débuts, un caractère assez entier, quelquefois même « un manque » de ménagements, des explosions qui « allaient droit à l'amour-propre. » Mais la causticité de son esprit recouvrait incomplètement un grand fonds de sensibilité et de générosité.

Jamais homme ne réunit plus que lui les qualités qui constituent le bon chirurgien. D'une entière indépendance scientifique, d'un sang-froid prodigieux, d'une dextérité qui faisait l'admiration constante de ses élèves et de ceux qui l'entouraient, il modifiait son traitement chirurgical selon les besoins, n'oubliant jamais qu'il y a souvent plus de talent à rendre inutile une opération qu'à l'exécuter d'une manière brillante. Aussi lui doit-on des modifications importantes dans le traitement de plusieurs maladies chirurgicales : l'emploi du cautère actuel dans les chutes du rectum, les scarifications multiples autour des foyers d'érésipèle phlegmoneux, l'incision profonde des téguments dans les périostoses accompagnées de douleurs nocturnes, l'application d'un simple bandage en huit dans les fractures de l'olécrâne et de la rotule, etc., etc. Le premier, il fit connaître sur le continent l'appareil de Baynton dans le traitement des ulcères atoniques. Comme médecin, il peut être rangé à côté des Coppins, des De Brabant, des Van Rotterdam, des Wauters, qui ont tant contribué à établir la constitution médicale de la Flandre. Comme professeur, Kluyskens fut un des hommes remarquables de son époque : il peut être considéré comme le fondateur de la clinique chirurgicale à Gand. Son élocution aisée, son extrême facilité à se rappeler dans leurs moindres détails les lectures qu'il avait faites, la forme d'improvisations qu'il donnait à ses leçons captivaient les nombreux auditeurs qui se pressaient toujours à ses cours.

Versé dans la connaissance de la langue anglaise, il fut, pendant tout le temps que durèrent les hostilités entre l'Angleterre et la France, à la tête d'une sorte de contrebande littéraire dont les sciences médicales retirèrent le plus grand profit. C'est grâce à lui que

les travaux scientifiques publiés en Angleterre à cette époque furent connus sur le continent ; il fonda, en 1805, les *Annales de littérature médicale étrangère*, le premier journal de cette espèce, qui formèrent un recueil de dix-neuf volumes.

Membre honoraire de la Société de médecine de Gand, fondateur et secrétaire de la Société médico-chirurgicale de cette ville, membre correspondant des sociétés médicales de Bruxelles, de Bruges et de Louvain, Kluyskens n'était pas moins connu à l'étranger. Il était, en effet, correspondant des sociétés de médecine de Londres, de Paris, de Berlin, de Toulouse, de Bordeaux et d'Amsterdam.

Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés :

Verhandeling over den Druiper en de Pokziekte, traduction flamande d'un ouvrage anglais de B. Bell, 1797, 2 vol. in-8°. — *Verhandeling over de Koepokjes* (mémoire sur la vaccine), 1801, in-8°. — *Introduction à la pratique des accouchements*, traduit de l'anglais de Thomas Denman, 1802, 2 volumes in-8°. — *Annales de littérature médicale étrangère*, 1805-1815, 19 vol. in-8°, dont le dernier parut à La Haye sous le titre de *Annales de littérature médicale étrangère et nationale*. Les principaux collaborateurs furent : Vrancken, d'Anvers ; Chortet, de Bruxelles ; Rasori, de Milan ; Bouchel, de Gand ; Dubar, de Saint-Nicolas ; Kesteloot, de La Haye. — Trois dissertations sur la digitale pourprée, 1806, in-8°, insérées dans l'ancien *Journal de Commerce*, de Gand, sous les titres : *Lettre de monsieur Van Amsterdam* ; *Réponse à la seconde lettre de monsieur Van Rotterdam* ; *Un mot sur deux pamphlets au sujet de la digitale pourprée*. — Une traduction française de la *Zoonomie* de Darwin, 1810-1811, 4 vol. in-8°, et une *Analyse* de cet ouvrage. Un cinquième volume, qui devait comprendre les notes et observations du traducteur, n'a pas été publié. — *Mémoire sur la fièvre typhoïde qui règne dans la province de la Flandre orientale*, 1817, in-4°, qui fut traduit en hollandais par Meppen.

— *Discours prononcé à l'ouverture du cours de chirurgie*, 1817, in-4°. — *Dissertation sur l'ophthalmie contagieuse qui règne dans quelques bataillons de l'armée des Pays-Bas*, 1819, in-8°; le premier mémoire paru sur la matière dans nos provinces : la contagiosité, défendue par l'auteur, a fini par rallier tous les médecins de nos jours. — *Matière médicale pratique*, 1824-1826, 2 vol. in-8°; résumé de la pratique de l'auteur et de quelques préceptes consignés dans diverses pharmacopées anglaises. — *Quelques réflexions sur la nature et le traitement du choléra-morbus épidémique de l'Inde*, 1833, in-8°. — Dans les *Annales de l'Institut royal des Pays-Bas*, trois mémoires : *Verhandeling over de hospitaal versterking van wonden en zweeren*; *alsmede over de werkzaamheid van het rlooibaar zeezoutzuer in deze ziekte*, 1820 (sur la gangrène d'hôpital dans les plaies et les ulcères, et sur l'action de l'acide chlorhydrique dans cette maladie). — *Overzicht van onderscheidene zwangerheden buiten de baarmoeder, en verslag wegens eene soortelyke zwangerheid, in welke een voldragen kind na een zestienmaandig verblijf in den moederlyken schoot uit het eijernest gehaald werd door de buiksnijding*, 1820 (Sur les grossesses extra-utérines; rapport sur un cas de grossesse extra-utérine dans lequel l'enfant à terme fut extrait de l'ovaire par une incision abdominale après un séjour de seize mois dans le sein de la mère). — *Waarnemingen over eene ongemeene wanstaltigheid aan de vingers van beide handen*, 1823 (Sur une monstruosité extraordinaire se présentant aux doigts des deux mains). — *Nécessité de construire un vaste hôpital général, un nouvel hospice d'aliénés, et sur le besoin de donner plus de capacité aux hospices des invalides des deux sexes*, 1837, in-8°. Les vœux de l'auteur se réalisèrent en partie de son vivant : l'hôpital de Gand fut agrandi sur ses indications, mais ce ne fut que longtemps après sa mort que l'on érigea l'hospice des aliénés.

Le gouvernement a fait exécuter deux bustes de Kluyskens : l'un, en marbre, par M. Devigne, se trouve à Bruxelles,

dans l'antichambre du palais des Académies; l'autre, en bronze, dû au ciseau de M. Parmentier, orne le cabinet d'instruments de chirurgie de l'université de Gand, cabinet dont Kluyskens fut le créateur. Il existe deux reproductions du buste de M. Devigne : l'une, à la Société de médecine de Gand, à l'hôtel de ville; l'autre, à la Bibliothèque publique de cette ville. Enfin, deux médailles représentant le buste de Kluyskens ont été frappées : la première est celle qui lui a été donnée par le duc de Saxe-Weimar; elle a été gravée par Barre; la seconde a été faite par Tiberghien, d'après la lithographie de Vanderhaert.

Docteur Victor Jacques.

Oettinger, *Bibliographie biographique universelle*. Bruxelles, 1854, 2 vol. in-8°. — Goethals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences*. Bruxelles, 1837-1838, 4 vol. in-8°. — Kluyskens, *Hommes célèbres dans les sciences et médailles qui consacrent leur souvenir*. Gand, 1859, 2 vol. in-8°. — Verbeek, *Notice biogr. sur J.-Fr. Kluyskens*. Bruxelles, 1844. — J. Guislain, *Mort du professeur Kluyskens, notice nécrologique* (Extrait du Bulletin de la Société de médecine de Gand). Gand, 1843, in-4°, avec portrait.

KNAAP (*Jean*), ou JOHANNES SERVI-LIUS, humaniste, florissait vers le milieu du xvi^e siècle. On n'a recueilli sur lui que des renseignements biographiques fort sommaires. Il naquit à Weert, petite ville du comté de Hornes, dans l'ancien pays de Liège. Il passa la majeure partie de sa vie à Anvers, où, grâce aux libéralités d'un Mécène; Lancelot, ou Ladislas van Ursene, ou Ursulus, gentilhomme qui fut treize fois bourgmestre de cette ville, il publia de 1536 à 1545, les œuvres suivantes. Il avait pris pour devise cette sage maxime, d'une mélancolie résignée : *Sapit qui sorti sapit*.

1. *Cornelii Graphei Sacrorum bucolicorum æglogæ tres (cum commentariis Joannis Servilii)*. Antv., 1536, in-12. — 2. *De mirandis antiquorum operibus, opibus, et veteris ævi rebus, pace belloque magnifice gestis libri tres ad Ladislaum Ursulum, Equitem auroatum*. Antv., 1541, in-12. *Item*. Ibid., Joan. Withagines, 1569, in-12, 144 p. *Item* Lubece, 1600, in-4°. Le livre I^{er} décrit les merveilles du travail antique, les pyramides d'Egypte,

les obélisques, les ponts construits par les anciens, les rivières qu'ils ont détournées de leur cours, les théâtres, les bains, les aqueducs de Rome, les digues et les forteresses les plus remarquables; le livre II raconte les libéralités de divers princes, les trésors amassés par quelques-uns d'entre eux, l'opulence de certains particuliers; le livre III énumère les armées nombreuses rassemblées par des souverains ou par des généraux, et les sommes fabuleuses dépensées pour les triomphes guerriers. Cet ouvrage, suivant Paquot, ne laisse pas moins à désirer par le fond que par la forme : la science y est superficielle et le style pédant. — 3. *Gratulatio Ladislao Ursulo, consuli electo*. Antv., 1542, in-12. — 4. *Geldro-Gallica conjuratio in totius Belgicæ clarissimam civitatem Antverpiam, duce Martino Rosheimio*. Antv., 1542, in-12. *Item*, Augustæ Vindel., 1544, in-12. *Item* dans le t. III des *Scriptores rerum Germanicarum*, de Marquardus Freherus (Hanovre, 1611, in-fol.), p. 263-295, et dans le recueil semblable de *Struvius* (Argentor. Joh. Reinhold, Dülsscekerus, 1717, in-fol.), tome III, p. 315-346. Une traduction italienne de cet ouvrage, par Fr. Strozzi, parut en 1543, à Venise. Cet ouvrage, au témoignage de de Wind, présente un réel intérêt historique; l'auteur, en effet, fait le récit de l'assaut infructueux tenté par les Gueldrois et les Français, commandés par Martin de Rossem, en 1542, contre Anvers, et le complète par nombre de faits intéressants dont il a été le témoin oculaire. Cet écrit, remarquable, en outre, par sa bonne latinité, est suivi, dans l'exemplaire qu'en possède la bibliothèque de Louvain, d'une élégie latine qu'il faut se garder d'attribuer à Knaap : *Geldro-Gallorum grassatio in Lovanienses, per Martinum à Roshem, ab eximîæ spei adolescentulo Flandro posteritati prodita*. — 5. *Oratio gratulatoria Carolo V, ex Hispania in Brabantiam reduci, S. P. Q. Antverpiensis nomine*. Antv., 1545, in-12. — 6. *Dictionarium triglotton, hoc est, tribus linguis, latina, græca et ea qua tota hæc Inferior Germania utitur, constans : non tantum eas*

voces omnes, quas Latina agnoscit Resp. sed præcipuas quasque ab autoribus usurpatas phrases, vernaculo sermone expressas, continens. Joanne Servilio collectore et interpretatore. Antv., J. Steelsius, 1545, in-4o. *Item* : *Adpositæ suo loco sunt voces, eæ omnes, quæ in priore editione desiderabantur*. Amstelrodami, Corn. Nicolai, 1600, in-12. Servilius, après avoir dit, dans sa préface, que les Espagnols avaient le dictionnaire de Lebrixa, les Français celui de Robert Estienne, et les Allemands un ou deux livres de ce genre assez bons, ajoute : *Soli nos, præter nescio quas Gemmulas atque Gemmas, ut cæteros multo ineptiores taceam, ex mera eorum qui Latinum puritatem suis sordibus contaminarunt, fece atque illuvie conflatas, habemus nihil*. Pour lui, dit-il, il avait embelli son œuvre des dépouilles des meilleurs dictionnaires qui avaient paru en diverses langues. Il suit l'ordre, imaginé par Pierre Dasypodius (médecin suisse, mort à Strasbourg, en 1559, auteur d'un dictionnaire grec, latin et allemand), qui consiste à ranger les mots composés sous les simples et les dérivés sous les primitifs.

Emile Van Arenbergh.

Sweertius, *Ath. belg.*, p. 469. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 728. — Paquot, *Mém. litt.*, t. I^{er}, p. 301.

KNAAPP (Antoine), médecin, fils de Jean-Christophe et de Marie Gérard, époux de Micheline Hennekinne, né à Mons en 1739, y décédé le 10 novembre 1822, a laissé un ouvrage intitulé : *De la Médecine*, ouvrage traduit de l'anglais; Mons, chez Leroux, libraire, MDCCCXXI, in-8° de 80 pages, H.-J. Hoyois (impr.). Cet ouvrage porte la singulière épigraphe : « Le remède nous tue et non pas la nature, » qui laisse supposer à ce médecin une certaine dose de scepticisme scientifique.

Docteur Victor Jacques.

Mathieu, *Biographie montoise*. Mons, 1848, p. 203-204. — Piron, *Levensbeschryvingen*. Maastricht, 1860.

KNAAPP (Jean-Baptiste-Louis-François-Joseph), poète français, né à Mons, le 5 juin 1777, de Jean-Christien Knapp,

chirurgien juré de la ville de Mons, et de Marie-Thérèse Ghiselain. A quatorze ans, il embrassa la carrière militaire et marcha d'abord comme cadet dans le régiment autrichien de Ligne. En 1804, ayant reçu un coup de feu à la main droite, il obtint, sur sa demande, sa retraite en qualité de premier lieutenant, grade qu'il occupait alors. Deux ans après, il se fixa dans sa ville natale, où il s'adonna d'une façon presque exclusive à la littérature. Après la chute de l'Empire, en 1814, et l'évacuation de la Belgique par les Français, ses anciens services lui firent obtenir, grâce à l'intervention de M. le baron de Vincent, la place de percepteur des contributions directes dans les communes de Cambron, Lombise, etc., fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, le 10 novembre 1822.

On a de lui quelques petites pièces en vers : contes, stances, épigrammes, dont plusieurs sont fort bien tournées et dénotent de véritables dispositions pour la poésie.

Nous n'en dirons pas autant de sa tragédie en vers et en cinq actes, intitulée : *Regnier*. Ecrite à l'usage des collèges et publiée sous le pseudonyme du R. P. Cripse, cette pièce n'est qu'un amas de phrases sonores et d'hémistiches plus ou moins ampoulés, où l'harmonie de la rime ne parvient guère à cacher le vide des pensées (Bruxelles, de l'imprimerie de la veuve de Braeckennier, 1817, in-12, de vi-94 pages).

Le Testament, comédie en cinq actes et en prose (Bruxelles, *ibid.*, 1818, in-12), est préférable et d'une lecture agréable.

Alf. Journez.

Piron, *Levensbeschryvingen*. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*. Mons, 1848, p. 203 et s.

KNIBBE (*Jean*), né à Bruxelles, dans la seconde moitié et peut-être vers la fin du xiv^e siècle, est l'auteur de deux éloges : *Die Claghe van den grave van Vlaenderen*, complainte du comte de Flandre sur la mort de Louis de Maele (160 vers), et *Die Claghe van Wenceslas*, complainte de Wenceslas sur la mort du duc de Brabant (128 vers). Ces deux écrits sont des pièces du genre de la

Maghet van Ghent, (*la Vierge* [c'est-à-dire la ville] *de Gand*), par van der Loren. Le léopard de Flandre et le lion de Brabant y sont représentés gémissant avec quelques femmes sur la perte de leurs princes. Cette espèce de tableau ou de vision allégorique que l'on rencontre dans Augustynken de Dordrecht, comme dans Baudewyn van der Loren, plaisait à cette époque, où l'allégorie avait été mise en vogue par le *Roman du Renart* et le *Roman de la Rose*.

Le Brabant, qui avait vu fleurir dans la poésie didactique et historique les Boendale, les Lodewyk van Velthem, les Van Heelu et les Van Aken, était devenu stérile à la fin du xiv^e siècle et au commencement du xve siècle. C'était, d'ailleurs, le sort de toutes nos provinces, dans ce moment de transition qui allait supprimer les énergies locales, en concentrant le pouvoir entre les mains des ducs de Bourgogne. Jean Knibbe mérite une mention dans les annales littéraires néerlandaises, car il est le seul nom de poète qu'on puisse citer alors sur la terre brabançonne, et ses complaints semblent mener le deuil de la poésie expirante du moyen âge féodal. L'histoire n'offrirait plus aucun événement qui pût remuer l'âme du peuple avec assez de puissance pour faire éclore des chefs-d'œuvre dans l'imagination des poètes. Après le second *Reinaert*, on ne trouve plus, ni dans l'aristocratie ni au sein de la démocratie bourgeoise, le moindre signe attestant la vitalité du génie national flamand, qui s'affaisse sous l'influence de la langue et de l'esprit français.

Ferd. Loise.

Serrure, *Geschiedenis der nederlandse en fransche letterkunde*. — Huberty et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*.

KNOBBAERT (*Jean-Antoine*), jurisculte, né à Anvers, était issu de la famille des célèbres imprimeurs de ce nom; il mourut le 11 septembre 1677. Avocat au conseil de Flandre, il publia un commentaire sur les 46 articles de la coutume de Gand, sous le titre : *Jus civile Gandensium, hoc est usus morisque eorum in populo nati, a principe confirmati et*

observationibus illustrati, tomus primus complectens observationes, prolegomena et rubrica IV. Anvers, 1677, in-fol.; Bruxelles, 1700 et 1770, in-fol. L'auteur donne, avec les textes flamand et latin du statut, les dispositions conformes ou différentes tant des autres coutumes du comté et des pays voisins que du droit romain. Ce traité, non moins historique et politique que juridique, présente, en dépit d'opinions parfois erronées, une réelle utilité pour l'étude du droit civil et particulièrement de l'ancien régime communal et provincial de la Belgique.

Knobbaert fit paraître à la même époque une dissertation sur une question de donation sous le titre : *Korte redenen voorghehouden aen hooghe en moghende heeren myn heeren van den raede in Vlaenderen tot betoogh dat bestandigh can wesen een ghifte inter vivos, van eene onbesette rente, die den ghever tot laste van zyn erfghenamen constitueert, met clause van lossinghe ofte besedt te verhaelen op zyne eerste ende ghereetste goederen ten sterfhuysse te bevinden.* Ghendt, 1674, in-12 de 28 pages. Knobbaert soutient la validité de telles donations d'après la coutume de Gand. « Les Belges, dit justement l'auteur, reçoivent de la France les opinions comme ils en reçoivent les modes. Il y en a qui ne croient pas à la solidité d'une opinion si elle n'est pas appuyée sur une coutume ou un arrêt de France; c'est une manie contre laquelle je dois m'élever avec Zypæus. » Est-ce que nos coutumes, comme il l'observe avec raison, homologuées par nos princes, de l'avis des conseils provinciaux, élaborées d'abord par des hommes instruits en droit romain et en droit national, n'ont pas la même autorité qu'une coutume de France?

M. Vander Haeghen cite, en outre, dans sa *Bibliographie gantoise*, divers mémoires juridiques de notre jurisconsulte.

Emile Van Arenbergh.

Britz, *Mém. sur l'ancien Droit belge.* — Camus, *Bibl. choisie des livres de droit.* — Vander Haeghen, *Bibliogr. gantoise.*

KOCK (Jérôme). Voir **DE COCK** (Jérôme).

KOEBERGER (Wenc.). Voir **COE-BERGER**.

KOECKE (Pierre). Voir **COECKE**.

KONINGSLOO (Gilles VAN). Voir **CONINGSLOO**.

KOYE (Paul VAN), ou **PAULUS COYANUS**, écrivain ecclésiastique, naquit à Audenarde vers l'an 1515. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il prononça ses vœux à Gand, en 1534, acheva ses études à Louvain, et y enseigna la philosophie et la théologie aux novices de la communauté. En 1554, il poursuivit ses leçons au couvent des Dominicains de Bruges; il en était prieur, lors de sa promotion au doctorat en théologie à l'université de Louvain, le 20 juin 1564. Il fut ensuite prieur à Bruxelles. Elu provincial des Pays-Bas, au chapitre tenu à Harlem, le 7 mai 1571, il se vit bientôt contraint d'abandonner les couvents dominicains dévastés et confisqués, et chercha un refuge à Saint-Omer, asile ordinaire des catholiques flamands à cette époque. C'est là qu'il mourut, le 25 novembre 1583, et qu'il fut inhumé dans l'église des Dominicains, où on lit sur sa pierre tombale :

ADM. R. P. PAULO COYANO, S. THEOL. PROFESSORI, CONVENTUS SUI BRUGENSIS BIS, BRUXELLENSIS VERÒ SEMEL PRIORI VIGILANTISSIMO, AC TANDEM POST PROVINCIALATUS MUNUS FAMILIÆ DOMINICANÆ PER INFERIORIS GERMANIÆ PROVINCIAM PER 13 ANNOS LAUDABILITER PERFUNCTO, IN HOC CONVENTU MORTE ASSUMPTO, FR. ANDREAS HEYNSIUS, EJUSDEM ORDINIS ET PROVINCIÆ PRIOR PROVINCIALIS, GRATITUDINIS ERGO MÆSTUS POSUIT. OBIIT 7 CALENDAS DECEMBRIS 1583.

Le P. Van Koye a écrit :

Compendium decretorum capitulorum provincialium ab anno 1515, quo erecta Provincia inferioris Germaniæ ad suæ usque tempora. Cum exilii mei tempore, explicet-t-il à son Général, indices viderem bibliothecas, et fratrum libros exuri ac lacerari, ne tot capitulorum provincialium decreta deperirent, in compendium redege quæ ab initio institutæ provinciæ Germa-

niæ inferioris fuerunt a Patribus ejusmodi congregationis sancita, sed potissimum quæ pietatem promoverent et a votorum emissorum neglectu deterrerent, etc. C'est tout ce qu'on sait de cet abrégé, qui est perdu.

Emile Van Arenbergh.

Quétif et Echard, *Script. ord. prædical*, II, 267, 268. — Paquot, *Mém. littér.*, XVIII, 439. — De Jonghe, *Belg. Dominic.*, 179.

KRAFFT (Jean-Laurent et non Jean-Louis, comme l'impriment ses biographies), écrivain, dessinateur, graveur sur bois, en taille-douce et à l'eau-forte, était fils de Georges et de Marie Jors. Il naquit à Bruxelles, le 10 novembre 1694, et mourut dans la même ville, où il fut enterré le 1^{er} janvier 1768. D'origine allemande, il reçut sa première éducation dans la patrie de ses ancêtres, puis alla habiter la Hollande et fit ensuite un voyage en France, où il apprit la langue de ce pays. Revenu dans sa ville natale, il s'y adonna à la gravure sur bois, qu'il eut le mérite de faire revivre en Belgique, d'où cet art avait, pour ainsi dire, complètement disparu après y avoir brillé d'un éclat extraordinaire. À l'âge de vingt ans, il s'y exerça à la reproduction des vignettes, des ornements divers, des armoiries, des timbres, etc. Vers la même époque, il s'occupa ausside la gravure sur cuivre, et plus tard de celle à l'eau-forte. C'est dans ce dernier genre qu'il réussit le mieux, en imitant le faire de Rembrandt. Quant à ses autres travaux artistiques, ils laissent beaucoup à désirer sous le rapport du dessin, qui est généralement dur, et d'un modelé très peu soigné; nous en exceptons, toutefois, quelques gravures insérées dans son *Trésor des fables*. Malgré tous ses efforts, il ne put jamais égaler le talent des maîtres anciens et modernes, dont il avait formé une belle collection, décrite dans le *Catalogue d'estampes et dessins, délaissés par feu J.-L. Krafft, en son vivant peintre et graveur es arts, dont la vente aura lieu à Bruxelles le 18 septembre 1799*. Voici la nomenclature de ses œuvres; d'après Rubens : *Job sur le fumier*; le Christ remettant les clefs à saint Pierre; le Christ instruisant Nicodème; le Baptême du Christ; un cro-

quis de Danaé, par Rubens, d'après le Titien; le portrait du comte Thomas Arundel; *Vénus et l'Amour*, copie d'un dessin de Rubens; d'après Van Dyck : *l'Adoration des bergers* (tableau de l'église de Termonde); *Saint François d'Assise recevant les stigmates* (tableau actuellement conservé au musée de Bruxelles); *Saint Antoine de Padoue adorant l'Enfant Jésus* (tableau actuellement déposé au musée de Bruxelles); *Saint Martin donnant une partie de son manteau à un pauvre* (tableau de l'église de Saven-them); d'après David Teniers : *le Seigneur et sa Dame, le Jeu de quilles*, deux paysages flamands, un autre paysage semblable avec un batelier, les épreuves repassées d'une marine figurant un naufrage; d'après Rembrandt : *Esther devant Assuérus*, un portrait d'homme vu de trois quarts, un second portrait d'homme qui s'occupe d'une lecture, un profil de jeune homme; d'après Mensaert : deux portraits de Krafft lui-même, dont un figure dans son *Trésor des fables* et porte l'inscription : *Jean-Laurent Krafft, historiographe, né à Bruxelles, le 10 de novembre 1694, Mensaert pinxit, 1736*; d'après Eyken : le portrait de Lambert de Briaerde, président du grand conseil de Malines. Il est auteur des gravures suivantes : *Fues et Ruines de la tour de Saint-Nicolas à Bruxelles, relevées après le bombardement, croula le 29 juillet 1714, comme aussi les Ruines de la tour du Miroir et Maisons des Orfèvres, tombées le 7 novembre 1696. Désignées au naturel par Augustin Coppens et gravées à l'eau-forte par Jean-Laur. Krafft* (collection de huit pièces, faisant suite à la série des planches des Ruines de Bruxelles, gravées par van Orley d'après le même Coppens); *l'Autel du Saint-Sacrement de Miracle*, dans l'église de Sainte-Gudule en la même ville; une vue de Mons, en 1725; les portraits de Marie-Thérèse d'Autriche; Servais-Augustin de Villers, docteur et professeur à l'université de Louvain, 1735; Henri-Jean de Croes; Jean Wiggers, professeur à Louvain, 1735; Martin Steyaert, 1735. Il coopéra aussi avec plusieurs artistes à la gravure des planches destinées au *Théâtre sacré du*

Brabant, et grava pour cet ouvrage des monuments funéraires et des pierres sépulcrales, dont les planches sont insérées au tome II, pages 199, 225, 245, 254, 260, 1^o et suivants, 279, 287, 304, 1^o et 2^o, 382, 392, et à la page 15 de la seconde partie. Un grand nombre de gravures sur bois, telles que lettrines, timbres, armoiries, ornements, culs-de-lampe, empreintes de monnaies, destinées à des tarifs, des images de saints et saintes, des scènes du Vieux et du Nouveau Testament, une planche figurant un souverain à cheval devant la ville de Vienne et portant le millésime de 1717, sont réunies dans un volume conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles et intitulé : *Versaemeling van alle de houte plaeten gesneden door J.-L. Krafft, van Brussel, begint in 't jaer 1717, ende eyndigt 1750*. Le catalogue imprimé des gravures appartenant à Krafft mentionne de cet artiste les dessins suivants : deux paysages avec figures, dessinés à la plume au lavis et rehaussés d'un ton bleu. Krafft était aussi publiciste. Il est auteur de deux ouvrages : 1. *Le Trésor des fables choisies des plus excellents mythologistes*. Ce volume, dédié au comte de Harrach, et orné de gravures en taille-douce, dues au burin de notre artiste, fut publié à Bruxelles, chez la veuve Jacobs, en 1734, et réédité ensuite chez la veuve de Goesin, à Gand. — 2. *L'Histoire générale de l'auguste maison d'Autriche, contenant une description exacte de tous ses empereurs, rois, ducs, archiducs et autres princes, etc.* Bruxelles, chez la veuve Jacobs, 1744, 3 vol. in-folio. Ce dernier ouvrage est une compilation de différentes publications concernant la maison d'Autriche. Il est orné d'un grand nombre de portraits gravés, par Krafft, de princes autrichiens, à partir de Rodolphe I^{er} jusqu'à Marie-Thérèse. Il existe une pièce de théâtre de Jean-Laurent Krafft, portant pour titre : *la Passion de N.-S. Jésus-Christ, tragédie sainte, ornée de musique et de tous ses spectacles, tirée des quatre Evangélistes, par L.-J. Krafft, représentée pour la première fois au grand théâtre de Bruxelles, le 8 avril 1727, devant S. A. S.*

Marie-Elisabeth, archiduchesse d'Autriche, etc., et pour la seconde fois, le 6 avril 1732 (Bruxelles, Simon T'Serstevens, in-8^o). Les relations véritables constatent qu'à la seconde représentation donnée par une « Compagnie bourgeoise », la gouvernante fut présente. Le journal ne dit mot de l'auteur ; nous ignorons si cet oratorio est de Jean-Laurent Krafft ou d'un homonyme, qui vécut à cette époque à Bruxelles et y mourut le 11 août 1751.

Krafft avait épousé, le 15 janvier 1719, Marie Aubertin, qui le rendit père de François-Joseph, compositeur de musique, né à Bruxelles.

Ch. Piot.

Delvenne, *Biogr. du roy. des Pays-Bas*. L'auteur y donne à Krafft les prénoms de Jean-Louis, erreur qui a dérouter les biographes de ce personnage. — *Dictionnaire univ. et class. de Parent*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*. — Voorhelm-Schneevooght, *Catalogue des estampes, gravées d'après Rubens*. — Préfaces du *Trésor des fables et de l'Hist. gén. de l'auguste maison d'Autriche*. — Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale à Bruxelles.

KRIEKENBORCH (Jean VAN), calligraphe et miniaturiste, florissait à Gand, de la fin du x^e siècle. Il est l'auteur de deux superbes manuscrits exécutés pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, et qui reposent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris. Le premier est une copie d'une traduction latine de la Cosmographie de Ptolémée : *Claudii Ptolemæi cosmographia latine a Jacobo Angelo*; très grand in-folio, sur vélin, 160 ff. à 2 colonnes, en ancienne grosse bâtarde (Bibl. nat., mss. latins, n^o 4804). Outre de belles bordures, où l'on voit encore la trace des armes du premier possesseur, on y remarque deux magnifiques miniatures, dont l'une (f^o 1, v^o) nous montre le seigneur de la Gruthuyse dans son oratoire, à genoux sur un prie-dieu placé devant l'autel, avec deux personnages de sa suite qui se tiennent debout derrière lui. L'autre (f^o 4, v^o) représente son château d'Oostcamp, au milieu d'un paysage qui se prolonge dans le lointain; du château sort un homme armé de pied en cap, sur le bonnet duquel se trouve écrit, en lettres d'or, le mot *léal*. On lit au verso du

f° 152 : *Explicit Johannes de Kriekenborch, scriptor in Gandavo, anno a natali christiano MCCCCCLXXXV*. Ce volume a subi plusieurs altérations en entrant dans la bibliothèque de Louis XII; on a, notamment, effacé les armoiries et remplacé la tête de Louis de Bruges par celle du roi de France.

Le second manuscrit est une traduction flamande du traité de la Consolation de Boèce : *De Vyf Boeken Boetii de Consolatione*; très grand in-folio, sur vélin, 392 ff. à 2 colonnes; le texte latin et la traduction flamande en grosses lettres de forme, le commentaire en ancienne bâtarde (Bibl. nat., mss français, n° 6810). En tête de chacun des cinq livres de Boèce, se trouvent de grandes miniatures et des bordures de toute beauté, parsemées des armes de Louis de Bruges, aujourd'hui recouvertes de celles de France, et de sa devise : *Plus est en vous*. Voici une description sommaire de ces miniatures : 1. Dans une chambre éclairée par deux fenêtres dont les vitraux sont ornés de dessins et surmontés des armes de l'empire, Boèce travaille à son livre sur un pupitre chargé de quelques autres volumes. Deux autres compartiments de cette miniature nous montrent la Philosophie sur un trône, la tête couronnée, les seins découverts, attentivement contemplant par deux philosophes agenouillés, et Boèce étendu sur son lit, regardant dans un livre que la Philosophie tient ouvert devant lui. — 2. Dans un compartiment, Boèce assis dans sa chambre à coucher, à la droite de son lit; la Philosophie, debout, tient un livre à la portée de ses yeux, tandis que deux dames belles et graves le regardent. Dans le second compartiment, la Fortune avec la roue. — 3. Boèce assis, ayant la Philosophie à sa gauche, contemple les travaux de l'agriculture dans la campagne voisine. — 4. Premier compartiment : la Philosophie attache des ailes au vêtement de Boèce; deuxième compartiment : un ange vole dans les cieux, au-dessous de Dieu dont il reçoit les ordres. — 5. Du bout de son sceptre, la Philosophie montre à Boèce deux paysans occupés à bêcher. Ces minia-

tures sont de véritables chefs-d'œuvre du genre : « Il en est peu qu'on puisse, » en effet, leur comparer », dit Paulin Paris, « et peut-être n'en existe-t-il » pas qu'on puisse leur préférer pour la » beauté des expressions, la pureté si » rare du dessin, et la richesse des ac- » cessoires. » Le texte du manuscrit est terminé par cette souscription : *Hier endt desen weerdeghe boec Boetius de consolatione philosophie, ten trooste leeringhe ende consoorte aller menschen in desen drucke der wereld, zynde ghescreven om hoghe edele endé moghenden heere mer Lodewyc, heere van den Guthuse, grave van Wincestre, prinche van Steenhuse, heere van Avelghem, van Hamste, van Oorscamp, van Beveren, van Thielt ten Hove, etc, bi mi Jan van Kriekenborch, underdanich dienare des voornoemden heere int jaer ons Heeren 1491, den 16en in Maerte*.

Il faut regretter que l'on ne possède point d'autres détails sur cet habile artiste, qui n'est pas même mentionné par Edmond De Busscher, dans ses *Recherches sur les peintres gantois des XIV^e et XV^e siècles*.

* Paul Bergmans.

Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse* (1831), p. 142 et 202. — Paulin Paris, *les Manuscrits français de la bibliothèque du Roi* (1836-1848), t. 1^{er}, p. 293-297.

KUYCK (*Pierre DE*). Voir CUYCK (*Pierre DE*).

KUYL (*Pierre-Dominique*), archéologue, naquit à Gheel, le 19 avril 1821. Il se voua au sacerdoce et exerça diverses fonctions ecclésiastiques à Malines et à Anvers; il mourut, dans cette dernière ville, curé de la paroisse Saint-André, le 7 septembre 1873. Ce prêtre, non moins savant que vertueux, consacrait ses loisirs à la science. Poussé par la noble curiosité du beau, il avait plusieurs fois visité les musées d'Allemagne, de France et d'Italie. Ses travaux d'archéologie et d'histoire religieuse de la province d'Anvers lui méritèrent plusieurs distinctions. Il fut successivement nommé membre correspondant de la commission royale des monuments de la

province d'Anvers, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, et de plusieurs autres corps savants. Se délassant de ses études dans la musique religieuse, il composa et publia trois messes et trois saluts, écrits, selon M. le chanoine Reusens, dans un style simple, facile et doux, en vue principalement des églises rurales et des communautés religieuses qui ne disposent pas d'un chœur nombreux.

On a de lui :

1. *Eenige aenmerkingen over de oude en huidige gothische autaren*, door P. D. K., onderpastoor. Anvers, L. De la Montagne, 1858, in-32. — 2. *Legende der martelaeren van Gheel* SS. *Dimphna en Gerebernus*, opgevolgd van eene reeks wonderbare genezingen door de voorspraak der heilige Dimphna, bekomen alsmede eenige oefeningen van devotie tot de H. patronus van Gheel. Anvers, J.-E. Buschmann, 1860, in-16, vi-100 pages, avec lithographie. — 3. *Toestand der christene kunst in twee bisdommen der Rhyu-provincien*. Bruges, Tremmery-Van Becelaere, in-32, 15 p. — 4. *De kerkymboliek of christelyke uitlegging van al de deelen eener christene kerk*, door een priester der aertsbisdoms van Mechelen. Bruxelles, H. Goemaere, 1863, in-12, vi-119 pages. — 5. *Gheel vermaerd door den eerdienst der heilige*

Dimphna. Geschied- en outsheidkundige beschryving der kerken, gestichten en kapellen dier oude vryheid. Anvers, J.-E. Buschman, 1863, in-8°, vi-vi-396-153 pages, avec lithographies et gravures sur bois. — 6. *Hoboken en zyn wonderdadig kruisbeeld, alsmede eene beschryving van het voormalig klooster des PP. Brigittynen*. Anvers, J.-E. Buschmann, in-8°, viii-288 pages, avec lithographies et gravures sur bois. — 7. *Retable de l'ancienne corporation des tanneurs dans l'église paroissiale de Sainte-Waudru, à Hérenthals* (dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* (1870), t. XXVI, 267-276).

L'abbé Kuyl fut l'un des fondateurs des *Analecetes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. Il collabora au tome Ier de la *Biographie nationale*, et publia d'intéressantes notices dans les journaux *Rond den Heerd*, *De Katholieke Zondag* et *Het Kempenland*. Il rassemblait, depuis plusieurs années, avec son ami M. le chanoine de Ridder, les matériaux d'une *Histoire de la ville d'Hérenthals*, lorsque la mort interrompit ses recherches.

Emile Van Arenbergh.

Analecetes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique (1874), XI, 5.

KUYPER. Voir CUYPER.





